

John Adams
Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o

ADAMS

21.4

a





ANNALS

D E S

PROVINCES-UNIES.

T O M E II.

AMERICAN

AND

EUROPEAN

LIBRARY

ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

TOME II.

CONTENANT

LES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES

ARRIVÉES EN EUROPE,

ET DANS LES AUTRES PARTIES DU MONDE,

DEPUIS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE,

JUSQU'À CELLE DE NIMÈGUE.

PAR M. BASNAGE.



A LA HAYE,

Chez CHARLES LE VIER.

M. DCC. XXVI.

AVEC PRIVILEGE DE NOSSEIGNEURS LES ETATS
DE HOLLANDE ET DE WEST-FRISE.

A N N A L S

PROVINCIAL

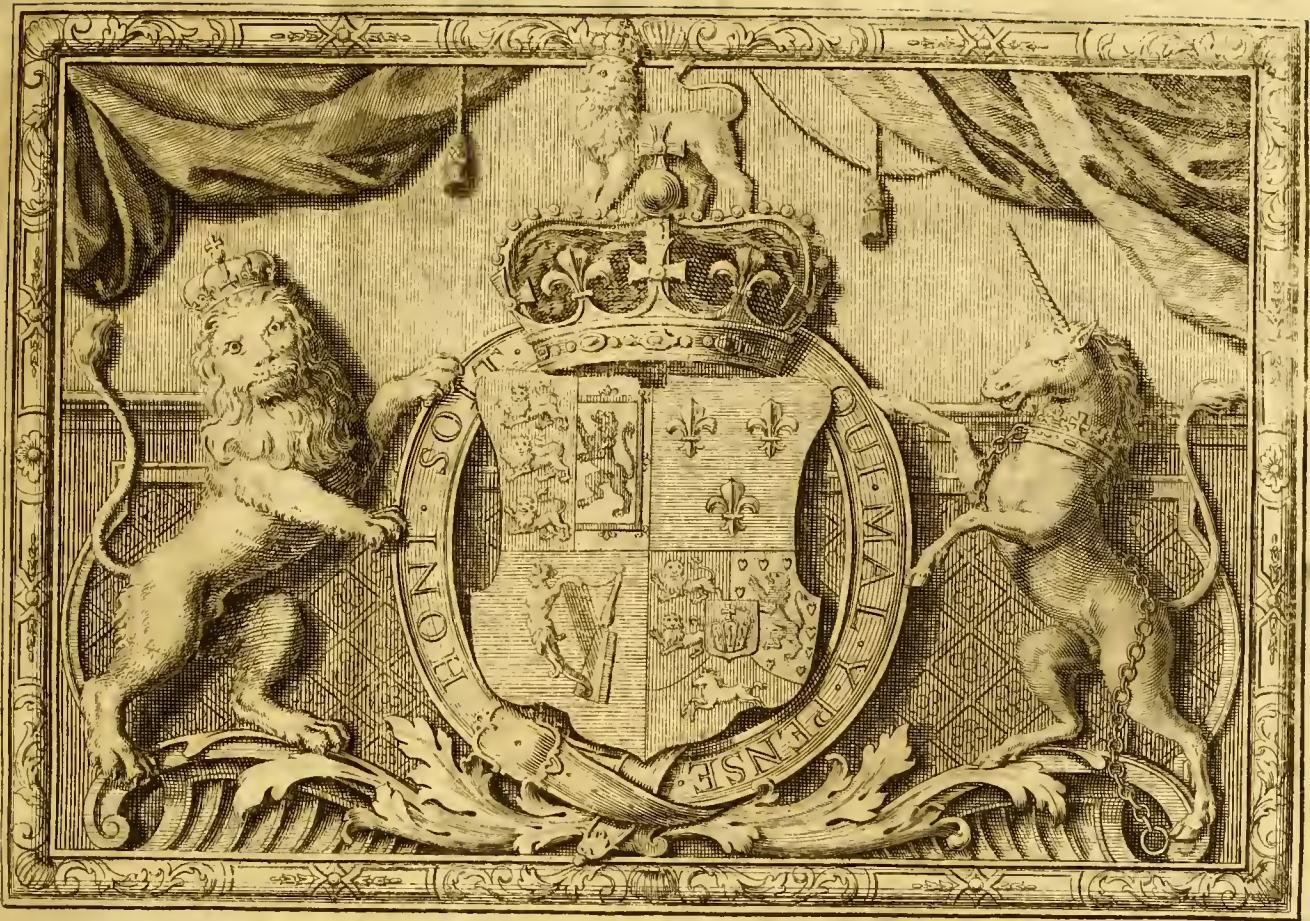
MS
ADAMS

THE HISTORY OF THE
PROVINCIAL

OF THE PROVINCE

BY A. A. A.

IN TWO VOLUMES



A U R O I
D E L A
G R A N D E - B R E T A G N E .



S I R E ,

J E prens la liberté de mettre sous la protection de V O -
T R E M A J E S T E ' le second volume des *Annales des*

†

Pro-

E P I T R E.

Provinces-Unies, qu'un Historien aussi recommandable par sa sincérité que par ses beaux talents a écrites sur de fidelles Mémoires, & sur des Pièces authentiques.

J'espère que VOTRE MAJESTÉ, sans avoir égard à la distance infinie qui me sépare d'Elle, aura la bonté de recevoir d'autant plus favorablement l'Histoire que j'ose lui présenter, qu'elle se trouve par tout liée avec celle d'Angleterre.

Vous y verrez, SIRE, par un effet de la fatalité des tems, une République étroitement alliée à VOTRE MAJESTÉ prête à succomber sous les efforts de deux Puissances formidables qui l'avoient aidée à se former, & ne se relever, que par une espèce de miracle, d'une ruine qui paroissoit inévitable. Vous y verrez le Héros dont Dieu se servit pour la rétablir dans sa première splendeur, environné de mille difficultez, commencer & achever en peu de tems ce grand Ouvrage, avec une valeur, une prudence & une conduite qui feront l'admiration de tous les Siècles à venir.

C'est à ce Héros d'immortelle mémoire que la Grande-Bretagne est redevable de l'heureuse Révolution, qui en vous préparant le chemin au Trône de Vos Glorieux Ancêtres, a fait trouver aux Anglois, en la Personne Sacré
de

E P I T R E.

de VOTRE MAJESTE', un Monarque qui, remplissant en Roi véritablement Chrétien le titre de DE'FENSEUR DE LA FOI, protège la Religion Nationale, sans gêner la conscience des Nonconformistes ; qui toujours dans une parfaite union avec ses Parlemens, n'exerce sa puissance que pour faire respecter les Loix ; qui faisant consister toute sa Gloire à commander à des Hommes libres, ne s'étudie qu'à les rendre heureux : Un Monarque qui n'applique les subsides qu'aux usages auxquels ils sont destinez, & qui ne donne sa confiance qu'à des Ministres éclairés & incorruptibles : Un Monarque enfin, qui par une conduite conforme aux véritables intérêts de l'Angleterre, est étroitement uni avec la République des Provinces-Unies, qui de son côté entretient avec un zèle éprouvé, une Alliance aussi avantageuse pour elle qu'elle lui est glorieuse.

Frappé autant que les Anglois mêmes de ces traits qui font le caractère essentiel de VOTRE MAJESTE', mais moins capable de leur donner toute la force qu'ils devroient avoir, je ne puis mieux faire, SIR E, que de me renfermer dans une admiration respectueuse, & dans des vœux ardens pour la longue durée du Glorieux Règne de VOTRE MAJESTE'.

E P I T R E.

Quelque long qu'il puisse être , il fera toujours trop court pour Vos heureux Sujets , pour les Hollandois Vos bons Alliez , & pour tous ceux qui aiment la Paix de l'Europe.

Je suis avec le plus profond respect & le plus parfait dévouement ,

S I R E,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble, très-obéissant
& très-zélé Serviteur

CHARLES LE VIER.



P R E F A C E

D U

L I B R A I R E ,

CONTENANT L'ELOGE HISTORIQUE DE M. BASNAGE,
ET L'HISTOIRE DE SES OUVRAGES.



Comme M. Basnage a lui-même rendu compte du Plan de ses Annales, (a) & des sources où il a puisé les Faits qu'il raconte, il seroit superflu de le répéter ici. Je me contenterai de dire qu'il a suivi la même méthode dans ce second Volume, qui commence en 1668. où le premier a fini, & qui s'étend jusqu'à la Paix particulière concludé à Nimègue entre la France & les Etats Généraux en 1678. Cet espace de tems renferme le morceau le plus intéressant de l'Histoire de Hollande. Il contient la Négociation de la Triple-Alliance, la Paix d'Aix-la Chapelle, la Guerre de 1672. la plus funeste que les Provinces-Unies ayent essuyée depuis qu'elles ont secoué le joug de l'Espagne, les Soulèvemens & la Révolution dont elle fut suivie, le rétablissement du Stad-houderat, le Massacre de Messieurs de Wit, le démembrement de la République, les Batailles qui se donnèrent tant sur Terre que sur Mer pendant cette Guerre, les premiers Exploits du Prince d'Orange, ses démarches pour parvenir à la Souveraineté, les Intrigues de toutes les Cours de l'Europe, les Guerres de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, de Hongrie, du Nord, des Indes, & les Négociations de Cologne & de Nimègue. Tous ces Faits sont rapportez avec la fidélité, la sincérité & le desintéressement, que les Loix de l'Histoire exigent. M. Basnage n'y perd jamais de vûe le précepte de Cicéron, qui veut qu'un Historien *ne dise rien de faux, & qu'il ose dire librement tout ce qui est vrai.* (b) Il n'a rien dissimulé; & s'élevant généreusement au-dessus des préjugés de Parti & de Religion, il a rendu à tout le monde sans distinction une justice exacte & rigoureuse. Il a pu le faire dans un tems & dans un Pays où l'on jouit du rare bonheur de penser ce qu'on veut, & de dire ce qu'on pense. Tous ceux qui l'ont connu sçavent qu'il étoit également éloigné de la flatterie & de la satyre, & que jamais Homme n'a plus chéri la vérité que lui. Il a appuyé tout ce qu'il dit dans son Histoire sur des Pièces authentiques, & il a eu tous les secours nécessaires pour la rendre aussi parfaite qu'il étoit possible. Qu'on la lise & qu'on en juge, on verra que l'idée que j'en donne n'est point exagérée. Je ne crains qu'une seule chose, c'est qu'ayant dit indistinctement le bien & le mal qu'il a trouvé dans chaque Nation, sans en favoriser aucune, elles ne soyent toutes mécontentes de sa sincérité.

Il auroit été à souhaiter que ce grand Homme eût vécu assez pour exécuter le dessein qu'il avoit formé de continuer ses Annales jusqu'à notre tems. Mais il ne les a conduites que jusqu'à l'Année 1684. inclusivement; & comme je n'ai pu faire entrer ces six Années dans ce Volume, parcequ'il auroit été trop gros, je les ai réservées pour un troisième. Outre ces six Années, auxquelles il a mis la dernière main, il m'a laissé un Plan pour continuer cette Histoire jusqu'en 1720. avec les Pièces Originales, les Mémoires manuscrits, & une Note des Livres, où il renvoye pour en tirer les Evénemens. Je ne desespère pas de trouver un habile homme capable de remplir ce Plan, & si j'ai le bonheur d'y réussir, je donnerai au Public cette continuation.

Comme on aime à connoître ceux qui se sont rendus illustres dans la République

(a) Voyez sa Préface à la tête du premier tome de ses Annales.

(b) *Ne quid falsi audeat; deinde ne quid veri non audeat.* Cic. Lib. II, de Oratore.

blique des Lettres par leur esprit & par leurs Productions, j'ai crû que ce seroit faire plaisir aux Sçavans , que de leur donner l'Histoire du célèbre Auteur de ces Annales, & celle de ses Ouvrages. Je puis garantir au Public la vérité des Faits que j'avance. J'ai eu l'avantage de connoître particulièrement M. Basnage. J'ai sçu de lui-même plusieurs circonstances que je rapporte. J'ai tiré les autres d'un Journal de sa Vie fait par lui-même , des Personnes qui l'ont connu dès sa plus tendre jeunesse , de ses Livres , & de ceux qu'on a faits contre lui , en sorte qu'on ne trouvera rien ici qui ne soit conforme à l'exacte vérité.

ELOGE HISTORIQUE DE M. BASNAGE.

JACQUES BASNAGE, Ecuyer , Seigneur de Franquenot , & Pasteur ordinaire de l'Eglise Wallonne de la Haye , étoit petit-Fils & arrière-petit-Fils de Ministre. (a) Il naquit à Rouen le huitième d'Août , 1653. Son Père, (b) Avocat au Parlement de Normandie , dont il étoit un des principaux ornemens , n'épargna rien pour son éducation. Il lui trouva des dispositions si heureuses, qu'il se détermina de bonne heure à les mettre à profit, & pour cet effet il l'envoya fort jeune à Saumur chez le fameux *Tannequi le Fevre*, qui en fit son Disciple favori. Le jeune Basnage profita si bien des Leçons d'un si habile Maître, qu'il devint en peu de tems presque aussi grand Humaniste que lui. M. le Fevre qui l'aimoit comme s'il eût été son propre Fils , & qui n'avoit pas trop bonne opinion des Ecclésiastiques, le voyant déterminé à se consacrer au Ministère, fit tout ce qu'il put pour l'en détourner. *Vous ne connoissez*, lui disoit-il, *cet état que par son beau côté, & vous ignorez combien il est dégénéré de sa première origine. Croyez-moi*, ajoutoit-il, *vous êtes trop honnête homme pour être Ministre. Vous avez trop de candeur pour exercer cette Charge comme on l'exerce aujourd'hui, & votre franchise vous feroit des ennemis de la plupart de vos Collègues.* Mais heureusement pour l'Eglise Réformée, la forte inclination que le Disciple avoit pour le Saint Ministère, qu'il croyoit avec raison fort compatible avec la probité, triompha des insinuations du Maître, injustement prévenu contre une Profession si respectable.

Après s'être rendu familiers les Auteurs Grecs & Latins, dont il connoissoit dès l'âge de dix-sept ans toutes les délicatesses , (c) & avoir appris l'Anglois , l'Espagnol, & l'Italien, il alla à Genève, où il fit sa Philosophie sous M. *Choüet*. Il commença sa Théologie sous Mrs. *Mestrezat*, *Turretin*, & *Tronchin*, & l'acheva à Sedan sous Mrs. *Jurieu* & de *Beaulieu*. Quoiqu'il estimât les beaux talens de M. Jurieu & la fécondité de son imagination, il le trouva trop intolérant pour lui servir de modèle; & sans négliger ses Leçons, il s'attacha plus particulièrement à M. de Beaulieu, Homme doux, modéré, sincère, pacifique, & qui ne cherchoit qu'à diminuer le nombre des Controverses, en faisant tomber toutes celles qui n'étoient fondées que sur des équivoques, ou sur un mal-entendu. Combien de Disputes ne seroit on pas encore évanouïr, si l'on suivoit la méthode de ce Professeur, & si comme lui on posoit nettement & de bonne foi le véritable état de la question? Mais, à en juger par la conduite de la plupart des Théologiens des différentes Communions, on diroit qu'ils ne craignent rien tant que de s'accorder, & qu'ils aiment aussi peu la Paix de l'Eglise que les Gens de Guerre celle de l'Etat.

M. Jurieu, jaloux de la préférence qu'un Disciple si éclairé donnoit à son Collègue, lui en témoigna son ressentiment, en lui donnant pour texte de sa première *Proposition* un des plus difficiles passages de l'Ecriture. Mais cela ne servit qu'à faire briller davantage le jeune Proposant. Il démêla avec tant de clarté les matières épineuses, dont son texte étoit enveloppé, que M. Jurieu même ne put s'empêcher d'avouer, qu'il avoit prêché en maître, & de pronostiquer dès lors que ce seroit un jour un des plus grands Hommes de la Réformation.

M.

(a) Petit-Fils de Benjamin Basnage, Ministre de Carentan & de Sainte Mère Eglise, & arrière petit-Fils de N. Basnage, Ministre de Norwich en Angleterre, & ensuite de Carentan en Normandie. Voyez l'Article de Benjamin Basnage dans le *Dict. Hist. & Crit. de Bayle*.

(b) Henri Basnage Voyez son Article, *ibidem*.

(c) Il avoit fait des Extraits des plus beaux endroits

d'Homère, de Pindare, d'Isocrate, d'Eschine, de Démosthène, de Licophon, d'Hérodote, de Polybe, de Thucydide, de Xénophon, de Plutarque, de Lucien, de Longin, &c. de Tite-Live, de Tacite, de Virgile, de Cicéron, de Térence, de Plaute, de Quintilien, &c.

M. Bafnage, ayant achevé fa Théologie fous les grands Maîtres que j'ai nomméz, revint à Roüen. Il y fut attaqué d'une Maladie qui interrompit pendant quelque tems fes Etudes; mais il n'en fut pas plutôt délivré, qu'il les reprit avec une ardeur nouvelle. Il prêcha à Quevilly (a) le vingt-deuxième de Décembre, 1675. âgé de vingt-deux ans. M. le Gendre, Pasteur de cette Eglise, lui avoit donné pour texte ces Paroles du premier Chapitre de l'Evangile felon Saint Jean, verset 14. *Cette Parole a été faite chair; elle a habité parmi nous, toute pleine de Grace & de Vérité, & nous avons contemplé fa Gloire, telle que doit être la Gloire du Fils unique du Père.* Il s'attira l'applaudissement général de tous ses Auditeurs, qui n'admirèrent pas moins la netteté que l'étenduë de son esprit.

Le célèbre M. le Moine ayant été appelé à Leyde, pour y remplir la Chaire de Professeur en Théologie, M. Bafnage se disposa (b) à passer avec lui en Angleterre, & ensuite en Hollande. Mais l'Eglise de Roüen, trop éclairée pour laisser partir un Sujet si distingué, le retint pour remplir la place de Pasteur que ce sçavant Professeur laissoit vacante. Il fut reçu le mois de Septembre, 1676. dans un *Colloque* tenu à Roüen même, & confirmé par l'Imposition des mains le onzième d'Octobre suivant. Quoi qu'il n'eût que vingt-trois ans, & que le fardeau fût fort pésant dans un Troupeau si nombreux, il ne laissa pas de suffire à tout, & de trouver encore le tems d'étudier l'Histoire Ecclésiastique & les Pères. Il continua les Recueils qu'il avoit commencez à Genève & à Sedan; & c'est dans ce Trésor, qui grossissoit tous les jours sous sa main, qu'il a puisé cette profonde connoissance de l'Antiquité qui fait le caractère de ses Ouvrages. Il prêcha devant le Synode de la Province de Normandie tenu à St. Lo au mois de Septembre, 1679. & s'y fit admirer. Un Missionnaire qui publia un Ecrit contre les Sermons des Ministres qui prêchèrent à ce Synode, le traita plus honnêtement que les autres, moins par civilité, que pour faire croire qu'il avoit prêché en faveur de la Transsubstantiation. En 1684. il se maria, & ce fut, pour ainsi dire, dans le Sanctuaire Protestant. Il épousa Susanne Du Moulin, Fille de Cirus Du Moulin, Pasteur de l'Eglise Réformée de Château-Dun, & petite-Fille du fameux Pierre Du Moulin, Cousin germain de Charles Du Moulin, le Papinien de la France, & aussi illustre par sa Naissance, (c) que par son sçavoir.

Peu de tems après son Mariage, la Cour ayant résolu d'ancémentir la liberté de Conscience, & de renverser tous les Temples du Royaume, celui de Quevilly subit le même sort que les autres. On ne put déterrer de Crime pour le condamner; & de tant de Déclarations données contre les Enfans, & les *Relaps*, auxquelles la ruine des Eglises étoit attachée, il ne s'en trouva pas une seule qu'on eût violée. On fut réduit à aller en Afrique mandier la conversion d'un Captif. Le Fait étoit faux. L'Accusé le nioit dans les Prisons & sur la Sellette. Le seul témoin qui auroit pû déposer ne vivoit plus. Un autre ne parloit que sur un oui-dire. Il étoit unique, on ne le confronta point. Cependant le Temple & les Ministres furent condamnez le sixième de Juin, 1685.

M. Bafnage, interdit par cet Arrêt des fonctions de son Ministère à perpétuité, demanda la permission de se retirer en Hollande, & obtint le Brévet suivant :

„ Aujourd'hui neuvième jour d'Octobre, 1685. LE ROY étant à Fontaine-
 „ bleau, ayant égard à la très-humble supplication que lui a fait faire le Sieur
 „ Bafnage, ci-devant Ministre de la Religion Prétenduë Réformée à Roüen,
 „ de lui permettre de se retirer en Hollande avec sa Femme prête d'accoucher
 „ & une Nourrice, & de faire transporter ses Livres. SA MAJESTE' leur a

* 2

„ ac-

(a) Lieu où l'Eglise Réformée de Roüen faisoit ses exercices.

(b) A la fin du mois de Février, 1676.

(c) Charles Du Moulin étoit petit-Fils de Jean Du Moulin qui avoit épousé. . . de Boulen, Parente de Thomas de Boulen, Comte de Wiltz, Vicomte de Rochefort, & Père d'Anne de Boulen, Epouse de Henri VIII. Roi d'Angleterre, & Mère de la Reine Elisabeth. Cette Reine qui reconnoissoit les Du Moulin pour ses Parens, recommanda Charles Du Moulin & son Gendre à Charles IX. Roi de France & au Duc François de Monmorency. Il étoit de la même Maison

de Denis Du Moulin, Maître des Requêtes de Charles VII. Conseiller & Ministre d'Etat, qui après la mort de Marie de Courtenay, sa Femme, Fille de Pierre de Courtenay, Prince du Sang Royal de France, embrassa l'état Ecclésiastique, & fut fait Archevêque de Toulouse le 21 d'Avril, 1421. Evêque de Paris en 1439. & enfin Cardinal de la création du Pape Felix V en 1440. Il mourut le 15. de Septembre, 1447. & son Corps repose dans le cœur de l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, à côté du grand Autel. Son Frère, Pierre du Moulin, lui succéda dans l'Archévêché de Toulouse.

„ accordé la permission qui leur est nécessaire à cet effet , en faisant toutefois
 „ par ledit Bafnage fes Soumiffions par devant l'Intendant de ladite Province ,
 „ de renvoyer ladite Nourice en France dans deux années au plus tard. Au
 „ moyen de quoi SA MAJESTE' les a relevez & dispensez de la rigueur de
 „ fes Ordonnances , en vertu du présent Brévet qu'elle a voulu figner de fa
 „ main , & être contresigné par moi son Conseiller Secrétaire d'Etat & de fes
 „ Commandemens & Finances LOUIS, Et plus bas, COLBERT.
 „ Ayant Aété de la soumission qu'il vient de faire & figner devant nous , de
 „ renvoyer dans deux ans la nommée le Fevre , qu'il emmène pour Nourice
 „ aux termes du présent Brévet. Fait ce douzième d'Octobre , 1685.

DE MARILLAC.

„ Au dos est écrit, le présent Brévet a été enregîtré au Greffe du Siège génér
 „ ral de l'Admirauté de France & de la Table de Marbre du Palais , à Rouen ,
 „ cejourd'hui quinziesme d'Octobre , 1685. LE BREUMENT.

Muni de ce Brévet, que j'ai rapporté tout entier à cause de sa singularité, il se retira à Rotterdam, où il fut Ministre Pensionnaire jusqu'en 1691. que les Magistrats & le Consistoire le nommèrent Pasteur ordinaire de l'Eglise Wallonne de cette Ville. Les Démêlez qu'il eut avec M. Jurieu , son Beau-Frère , (a) troublèrent son repos, mais n'interrompirent point son travail. Il se fit un devoir de ne rien écrire sur des matières litigieuses qui faisoient alors beaucoup de bruit, & il adoucit la douleur què lui causoient ces Disputes peu Chrétiennes par la composition de beaucoup de Livres, & par un Commerce de Littérature qu'il entretenoit avec divers Scavans des Provinces-Unies , & des Pays étrangers. Toujous collé sur ses Livres, il ne se délassoit des fatigues du Cabinet, que dans les entretiens d'une Société de Personnes choisies, (b) qui s'assembloient une fois la semaine tantôt chez l'un , tantôt chez l'autre des Membres qui la composoient. On n'y parloit que de Science, & l'on y traitoit avec une liberté entière les matières les plus délicates tant de la Religion que de la Politique. Messieurs Patz & de Beauval étoient ordinairement les Attaquans, & M. Bafnage avoit souvent de rudes Combats à esluyer. Il ne rougissoit point d'avoüer qu'il avoit beaucoup profité dans ces entretiens, & qu'ils avoient contribué à le guérir de plusieurs préjugez.

En 1695. (c) l'Eglise Wallonne de Leyde le demanda pour y remplir une Place de Pasteur ordinaire ; mais , quoiqu'il eût bien des sujèts de chagrin à Rotterdam , il ne put se résoudre à quitter un Troupeau dont il étoit chéri, & il remercia Messieurs de Leyde.

En 1703. (d) il eut avec M. Jurieu une Conversation, qui mérite d'être rapportée. Elle roula sur ces deux questions, sçavoir si la prise d'Armes des Sévénols contre le Roi de France, leur légitime Souverain, étoit juste, & s'il falloit prier Dieu publiquement pour eux. M. Jurieu soutint l'affirmative, & M. Bafnage la négative. Le premier appuya la justice de leurs Armes sur l'exemple des Machabées ; mais M. Bafnage lui répondit que bien loin d'avoir été des Saints dignes de servir de modèles, on ne pouvoit les regarder que comme des Usurpateurs qui avoient enlevé la Royauté à la Maison de David, & la Sacrificature à celle d'Aaron. Il objecta l'exemple des Chrétiens des trois premiers Siècles, qui n'opposèrent que la patience & la fuite aux cruelles persécutions de Néron & de Dioclétien. M. Jurieu répliqua que les Chrétiens étoient alors trop foibles pour résister à leurs Persécuteurs ; qu'il falloit distinguer entre un Christianisme naissant & un Christianisme établi, & que Dieu vouloit des Martyrs pour fonder son Eglise. M. Bafnage repartit que cette distinction étoit aussi frivole que nouvelle. Il lui demanda si Dieu ne vouloit plus de Martyrs à présent ; si les Camisars étoient plus nombreux à l'égard de la France, que les Chrétiens des trois premiers Siècles ne l'étoient à l'égard de l'Empire Romain, & s'il n'étoit défendu de se soulever contre un Souverain qui persécute, que lorsqu'on étoit trop foible pour lui résister impunément. Il ajoûta que le Martyre étoit le caractère du Christianisme & une preuve de sa vérité ; que s'il étoit en France, il souffriroit

(a) Mademoiselle Jurieu étoit la propre Socur de Madame Bafnage.

(b) Elle étoit composée de Mrs. Patz, Bafnage, de

Beauval, son Frère, Bayle, Lufneu, Leers, &c.

(c) Le 20 de Février.

(d) Le 18. de Juin.

roit la mort plutôt que de prendre les Armes, & qu'il conseilleroit aux autres de faire la même chose. M. Jurieu lui dit qu'on avoit écrit en ce sens aux Sévénols, & qu'on les avoit exhortez à mettre les Armes bas, quoi qu'après tout ils ne les eussent prises que pour défendre leur vie, ce qui étoit permis par le droit naturel. M. Basnage alléguâ les cruautés qu'ils commettoient contre des Prêtres desarmez, qu'ils massacroient impitoyablement, Actions qu'on ne pouvoit regarder que comme des Assassins de guet-à-pens. M. Jurieu avoua que la patience leur étoit échappée, & qu'il y avoit de l'irrégularité dans leur conduite. A l'égard de la question, s'il falloit prier Dieu publiquement pour eux, M. Basnage se contenta de dire qu'il se conformeroit là-dessus à ce qu'il plairoit aux Souverains d'en ordonner, & qu'on ne pouvoit le faire sans leur ordre. M. Jurieu n'en convint pas. Il eût même assez de peine à consentir qu'on demandât cet ordre, & à l'attendre.

En 1704. le Chevalier de Croissy & le Marquis de la Valière, qui avoient été faits prisonniers à Hochstedt, passant d'Angleterre en France, débarquèrent à Rotterdam. Ils y connurent M. Basnage, & furent surpris de trouver un Sçavant, dont les manières sentoient plus son homme de Cour, que son homme de Cabinet. Le bon accueil qu'il leur fit, & les services qu'il leur rendit lui attirèrent l'estime de M. le Marquis de Torcy, Frère du Chevalier de Croissy. Ce Ministre ayant été envoyé en Hollande cinq ans après pour y faire des Propositions de Paix de la part du Roi, son Maître, ne manqua pas de voir M. Basnage, & il l'a toujours honoré depuis de son amitié.

Feu M. le Conseiller Pensionnaire Heinsius, dont il étoit devenu le Favori, voulant l'avoir auprès de lui, le fit appeler en 1709. par l'Eglise Wallonne de la Haye, pour y remplir une place de Pasteur ordinaire. Il ne put refuser une Vocation qui le mettoit à portée de travailler plus utilement en faveur des Réfugiez François, auxquels les Puissances Protestantes tâchoient alors de procurer quelque liberté en France, à l'occasion de la prochaine Paix. M. Heinsius se servit de lui non-seulement pour les Affaires de Religion dans lesquelles M. Basnage s'employa avec un zèle infatigable, mais aussi pour des Affaires d'Etat. Il fut employé pour ménager une Négociation secrète avec le Maréchal d'Uxelles, Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne au Congrès d'Utrecht, & il s'en acquitta si habilement, qu'il fut dans la suite chargé de diverses Commissions importantes. Le Cardinal de Bouillon, Doyen du Sacré Collège, qui étoit alors en Hollande, eut de grandes liaisons avec lui, & Son Eminence lui confia toutes les Affaires qu'elle avoit avec les Etats. M. l'Abbé Dubois, qui depuis a été Cardinal & premier Ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne, étant venu à la Haye en 1716. avec le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire, pour y négocier une Alliance défensive entre la France, l'Angleterre & les Etats Généraux, eut ordre de Monsieur le Duc Régent de s'adresser à M. Basnage, & de se gouverner par ses Avis. Ils agirent de concert, & l'Alliance fut conclüe le quatorzième de Janvier, 1717. Ce Fait qui paroîtra peut-être peu croyable à bien des Gens, demande que je l'appuie sur quelques preuves. Je n'en puis donner une meilleure que le témoignage de M. l'Abbé Dubois même, qui en finissant une Lettre qu'il écrivit de Londres à M. Basnage, le deuxième de Novembre; 1717. s'en explique en ces propres termes. „ Ma joye sera par-
„ faite, si je joins à la joye de revoir un si bon Ami, celle d'être assuré que
„ nous aurons le tems d'affermir *l'étroite liaison entre la France & la Hollande à*
„ *laquelle nous avons contribué.* Je suis parfaitement à vous, & vous embrasse
„ de tout mon cœur, &c. „

Les services qu'il rendit en cette occasion lui valurent la restitution de tous les Biens qu'il avoit en France. Son Altesse Royale la lui fit obtenir du Roi, par un Brevet, qui le dispensoit à cet égard de la rigueur des Ordonnances de Louis XIV. contre les *Religionnaires*.

M. Basnage avoit un commerce de Lettres assez régulier avec divers Princes, Grands Seigneurs, Ministres d'Etat, tant Catholiques que Réformez, & avec une infinité de Sçavans. Il étoit particulièrement en grande relation avec le Cardinal Dubois, le Duc de Noailles, le Marquis de Torcy, l'Abbé Bignon, le Comte de Morville, le Prince de Tingri, l'Archévêque d'Ephefe (a) le Mar-

* *

(a) M. Passionei, Nonce du Pape auprès des Cantons Catholiques en Suisse.

quis de Maffei , & M. de Fontenelle , le plus ancien de ses Amis. Ce Commerce rouloit autant sur la Politique que sur les Sciences. Pour en donner quelque idée , je rapporterai le commencement d'une Lettre que le Marquis de Torcy lui écrivit le quatorzième de Janvier , 1721. en ces termes :

„ Je reçois , Monsieur , avec beaucoup de plaisir en toutes occasions les marques de la continuation de votre amitié , & je vous prie de croire que je suis très-sensible aux assurances que vous m'en donnez au commencement de cette Année.

„ Son cours sera heureux si toutes les Puissances de l'Europe veulent imiter la tranquillité de la République de Hollande. C'est une grande Science à ceux qui gouvernent un Etat , de sçavoir se reposer à propos , & cette espèce de Sommeil politique n'est pas moins nécessaire pour réparer les forces épuisées par de longues Guerres , qu'il est nécessaire à un malade de dormir après une longue maladie. Heureusement pour la République , elle a un Ministre (a) qui veille pendant qu'elle se repose , & qui ménageant les forces de l'Etat ne les employera que lorsqu'il en fera tems. Ce que j'entends dire à son avantage me fait connoître qu'une amitié de vingt-cinq ans ne vous a ni prévenu , ni aveuglé sur son sujet. „

M. Basnage , qui étoit d'un tempérament fort robuste , & qui à l'exception de deux ou trois maladies , avoit toujours joui d'une parfaite santé , commença en 1722. à être sujet à des indigestions , qui augmentèrent de plus en plus. Comme il a lui-même décrit sa dernière Maladie dans le Journal de sa Vie , je me servirai ici de ses propres termes.

„ Après avoir languï pendant tout l'Hiver , & fini ma soixante-&-dixième Année le huitième d'Août , 1723. je fus , dit-il , attaqué de vomissemens fréquens , parceque mon estomac rempli d'obstructions ne pouvoit souffrir les aliments , & que je ne pouvois pas même les voir sans quelque soulèvement de cœur. Peu de jours après , parut une jaunisse générale & fort épaisse , à laquelle se joignit une fièvre double tierce continuë. Les Médecins (b) me condamnèrent à la mort jusqu'au quatorzième jour ; mais ayant travaillé avec beaucoup de soin & d'habileté , ils chassèrent la fièvre , & ensuite presque toute la jaunisse. La Maladie a duré cinq semaines entières , & me laissë encore beaucoup de foiblesse. Dieu , par sa Grace , m'a conservé une tranquillité qui ne s'est point ébranlée pendant le cours du mal. Son Saint Nom en soit béni , & sa volonté accomplie , puisqu'il veut que je revienne à la Vie. On avoit quelques mois auparavant résolu de réimprimer mon *Histoire de la Religion des Eglises Réformées* , & l'on m'avoit prié de remonter à Jésus-Christ , & de continuer la Succession de notre Doctrine jusqu'au neuvième Siècle , où j'avois commencé cette Histoire dans les autres Editions. J'y ai consenti , afin de rendre l'Ouvrage plus complet. Le travail excessif auquel cela m'a engagé dans un âge avancé a fort contribué à mon mal , si l'on en croit les Médecins , & peut-être moi-même. Quoi qu'il en soit , le Livre s'imprime. „ (c)

Sa jaunisse qu'il n'y eut pas moyen de chasser entièrement , & le dérangement de son estomac , qui ne put reprendre ses fonctions , l'afoiblirent tellement que l'on recommença à desespérer de sa guérison. Les Médecins voyant que tous leurs remèdes étoient inutiles , lui déclarèrent dès le troisième de Décembre , qu'ils n'avoient plus aucune espérance. Il les écouta avec un visage serein ; & après les avoir remerciés des soins qu'ils avoient pris de lui , il les pria de continuer à le venir voir comme Amis. Il conserva pendant sa longue Maladie tout son jugement & toute la force de son esprit , dont il se servit pour s'exciter à des sentimens de piété jusqu'à son dernier moment , qui arriva la nuit du vingt-&-un au vingt-deuxième de Décembre , 1723. à cinq heures du matin. Il étoit âgé de soixante-&-dix ans , quatre mois & treize jours.

Il n'a laissé qu'une Fille , qui est mariée à M. George Louis de la Sarraz , Conseiller privé de Guerre de Sa Majesté le Roi de Pologne , Electeur de Saxe.

M. Basnage étoit vrai jusque dans les plus petites choses. Sa candeur , sa fran-

(a) Monsieur Hoornbeek ; Conseiller Pensionnaire de Hollande & de West-Frise.

(b) Mrs. de Bie & Cuyper.

(c) Ceci a été écrit le 27. de Septembre , 1723.

franchise, sa bonne foi ne paroissent pas moins dans ses Ouvrages que la profondeur de son érudition & la solidité de ses raisonnemens. L'usage du grand monde lui avoit acquis une politesse qu'on trouve rarement parmi les Sçavans. Affable, prévenant, populaire, officieux, il n'avoit point de plus grand plaisir que celui de rendre service & d'employer son crédit en faveur des misérables. Communicatif, il faisoit aisément part de ses lumières à tous ceux qui le consultoient, & ses Conseils portoient toujours le caractère de la prudence & de la sagesse la plus parfaite.

Les Catholiques n'avoient pas moins de confiance en lui que les Protestans; & cette confiance étoit si grande, qu'un Archevêque de France, irrésolu sur le parti qu'il devoit prendre par raport à la Constitution *Unigenitus*, ne fit point de difficulté de s'adresser à lui, & de le prier de lui dire en Ami ce qu'il seroit en pareille occasion, s'il étoit en sa place. Il lui répondit, „ qu'il ne lui appartenoit „ point de lui donner conseil sur une Affaire si délicate; que c'étoit à lui à examiner s'il reconnoissoit l'Autorité du Pape ou non; qu'au premier cas, il étoit „ obligé d'adhérer à la Constitution; qu'au second, il pouvoit la rejeter; mais „ qu'il devoit prendre garde qu'en raisonnant conséquemment cela ne le menât „ plus loin qu'il ne voudroit aller. „

Ami constant & généreux, il conserva tous ses Amis par l'attention qu'il eut à les cultiver. Doux, humain, facile à l'égard de ses Domestiques, il n'en est jamais sorti un de chez lui qui n'ait regretté un si bon Maître.

Réconciliateur charitable & desintéressé, il sçavoit accommoder à l'amiable les Différends les plus épineux avec tant dextérité, qu'on le prenoit souvent pour Arbitre dans des Contrats; & ses jugemens; toujours conformes aux règles les plus exactes de l'équité, étoient exécutez sans appel.

Casuite sûr, droit, sensé, il rétablissoit le calme dans les Consciences trop scrupuleuses, par des Décisions aussi éloignées d'une rigidité outrée que d'un trop grand relâchement.

Aussi tolérant dans la pratique que le sont dans la théorie les Partisans de la Tolérance sans bornes, il ne laissoit pas de défendre avec zèle les Vérités qui lui paroissent fondamentales; mais il le faisoit sans aigreur. Il réfutoit vigoureusement les erreurs, & traitoit les Errans avec une honnêteté & une modération qui lui attiroient leur estime & leur amitié.

Il étoit l'ame des Synodes, qui le choisissoient souvent pour Président ou pour Secrétaire, sur tout quand il y avoit des matières délicates sur le tapis. Chargé du soin des Eglises Françaises du dedans, & de celles du dehors, aussi bien que d'une infinité d'autres Affaires, il trouvoit encore le tems de remplir avec exactitude ses fonctions Pastorales, & de faire quantité de Livres.

Il avoit dès l'âge de dix-neuf ans une si grande lecture & une mémoire si heureuse, que M. Bayle le regardoit dès lors comme une *Bibliothèque vivante*, & comme un *répertoire assuré*, (a) qu'on pouvoit consulter dans le besoin. *Non-seulement*, dit ce célèbre Critique, *c'est un très-habile Homme, mais une ame droite & généreuse*. (b) Quoique M. Jurieu ne l'aimât point, il ne pouvoit cependant s'empêcher de le regarder comme celui de tous les Ministres Réfugiés qui étoit le plus capable de défendre la cause des Protestans. (c)

A toutes ces Vertus & à tous ces rares talents, M. Basnage joignoit un grand fonds de probité; & la Religion, dont son cœur étoit pénétré, avoit établi au-dedans de lui cette précieuse tranquillité, si utile pour supporter les maux inévitables de cette vie, & pour attendre la mort sans crainte & sans trouble.

** 2

II

(a) Lettre Manuscrite de M. Bayle, du 28. de Décembre, 1672. On la trouvera dans le quatrième volume des *Oeuvres de M. Bayle*, in folio, qu'on imprime à la Haye par souscription, & dont on a déjà pu-

blié les deux premiers volumes.

(b) *Lettres imprimées de M. Bayle*, Tome II. page 569.

(c) *Ibidem*. Tome I. page 321.

Il fut honoré de l'estime des premières Personnes de la République, & particulièrement de Messieurs Bynkershoek, Buys, de Castricum, Cuper, Bruno vander Duffen, de Duyvenvoorde, Dykvelt, de Ginkel, Comte d'Athlone, de Geldermalsen, de Goslinga, de M. le Greffier Fagel, & de Messieurs ses Frères, l'un Conseiller de la Cour de Hollande, l'autre Commis des Etats Généraux, de Messieurs Halewyn, Heinsius, vander Hoop, le Conseiller Pensionnaire Hoornbeek, le Trésorier Général Hop, d'Ittersum, Lestevenon, Paatz, de Rantwyk, de Renswoude, de Ruyven, de Slingelandt, de Sterremberg, Vegelin de Klarbergen, & l'Amiral Waffenaar, dont la plupart lui ont fourni des Mémoires tant pour les Annales des Provinces-Unies, que pour la Description du Gouvernement de la République.

L'Angleterre & l'Allemagne ne révèrent pas moins son mérite que la France, l'Italie, & la Hollande. Il fut fort considéré des Lords Shaftsbury, Sunderland, Shrewsbury, Powlet, Townshend, Stanhope, de l'illustre M. Burnet, Evêque de Salisbury, qui lui a communiqué sur les Affaires d'Angleterre beaucoup de choses curieuses, dont il a fait usage dans son Histoire, & de M. Horatio Walpole, actuellement Ambassadeur & Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique à la Cour de France. Son Altesse Sérénissime le Landgrave de Hesse-Cassel lui faisoit l'honneur de le consulter, & il étoit en grande considération auprès de la Princesse Douairière d'Orange, sa Fille, aussi bien qu'à la Cour du jeune Prince d'Orange, Fils de cette Princesse. Le Prince Eugène de Savoye l'honoroit aussi de son estime, lui écrivoit, & lisoit ses Ouvrages.

Enfin il ne venoit presque point d'Etrangers Sçavans en Hollande, qui n'allassent lui rendre leurs hommages. Bien des choses dans l'éloignement ont un éclat qui ébloüit d'abord, mais qui ne se soutient qu'autant qu'on ne les regarde pas de plus près. Telle est la Réputation de bien des Sçavans. Il n'en étoit pas de même de M. Basnage. Plus on le voyoit de près, plus on l'estimoit. Sa présence ne faisoit qu'augmenter l'idée avantageuse qu'on avoit conçue de lui.

Jusqu'ici je n'ai rapporté que les Evénemens de sa Vie. Il me reste à faire l'Histoire de ses Ouvrages. Je ne me contenterai point de donner une liste exacte de tous ceux dont il a enrichi la République des Lettres, je rapporterai brièvement, mais avec soin, les occasions qui lui ont fait naître le dessein de les écrire, les jugemens avantageux qu'on en a portez, & enfin les Critiques qu'on en a faites.

H I S T O I R E

D E S

O U V R A G E S

D E

M. B A S N A G E.

LE Clergé de France assemblé à Paris en 1682. au nom de toute l'Eglise Gallicane, & par l'Autorité du Roi, ayant résolu de faire rentrer les Protestans du Royaume dans le sein de l'Eglise Romaine dont ils s'étoient séparés, composa deux Ecrits qu'il crut très-propres à l'avancement de ce grand Ouvrage. L'un étoit un *Avertissement Pastoral*, qui fut signifié dans tous les Consistoires par les Intendans des Provinces, accompagné d'un Ecclésiastique qui ha-

ran-

ranguoit de la part de son Evêque, & l'autre un *Mémoire contenant les différentes Méthodes dont on peut se servir très-utilement pour la Conversion de ceux qui font profession de la Religion prétendue Réformée.* Mrs. Claude, Pajon & Jurieu répondirent à l'*Avertissement*, & M. Bafnage au *Mémoire*. Cette Réponse est son premier Ouvrage. Il la publia en 1684. lorsqu'il étoit encore en France. C'est un in 12. intitulé *Examen des Méthodes proposées par Messieurs de l'Assemblée du Clergé de France en l'année 1682.* Il y examine à fond les Disputes qui divisent les deux Communions, & il le fait sans donner dans une longueur rebutante. *Il abonde, dit M. Bayle, en pensées & en beaux raisonnemens, & fait voir qu'il a une lecture fort vaste.* (a) Il montre par plusieurs passages tirez des Controverses Théologiques du P. Capifucchi, Maître du Sacré Palais, que cet Approbateur de l'*Exposition* de M. Bossuet, Evêque de Meaux, enseigne une Doctrine diamétralement opposée à celle de ce Prélat sur le Culte des Images. Ce fut dans ce même Ouvrage qu'il fit diverses Remarques contre l'*Histoire Critique du Vieux Testament*, par le P. Simon, qui lui attirèrent quelques traits un peu vifs de la part de ce Critique mal endurent. (b)

M. Bafnage fut à peine arrivé en Hollande, qu'il se souvint des Familles de son Troupeau qu'on avoit forcé de signer la Profession de Foy Catholique. Il leur adressa dès le commencement du mois de Janvier, 1686. une *Exhortation* pour les encourager vivement à réparer leur faute. Il s'attache principalement à prouver que l'Eglise Romaine a un grand nombre d'Erreurs fondamentales, & qu'on ne doit point y demeurer, dans l'espérance qu'elle se reformera. Cette Exhortation a pour titre, *Considérations sur l'état de ceux qui sont tombez, ou Lettres à l'Eglise de * * ** (c) *sur sa chute, in 12. 1686.*

Peu de tems après, il répondit à une *Lettre Pastorale* de M. Bossuet aux *Nouveaux Catholiques* de son Diocèse, pour les exhorter à faire leurs Pâques. Il fait voir à ce Prélat par les Pères, les Conciles, & le témoignage de plusieurs Docteurs Catholiques, qu'on ne doit point admettre à la Communion ceux qu'on soupçonne de n'y être pas bien disposez. Il compare la conduite des Ariens contre les *Orthodoxes* sous l'Empereur Constance, avec celle qu'on a tenuë en France contre les Protestans, & il montre par ce parallèle qu'on avoit usé envers ces derniers pour les faire entrer dans l'Eglise Romaine, de la même contrainte dont les Ariens s'étoient servis envers les premiers pour leur faire embrasser l'*Arianisme*. Il prouve la validité du Ministère conféré par des Laïques, & réfute avec beaucoup de force ce que M. de Meaux dit dans sa Lettre en faveur de l'Unité de l'Eglise, de l'Invocation des Saints, du Culte des Images, & de la Succession non interrompuë des Evêques. *Il y a peu de Livres de Controverse, dit M. Bayle, où les raisonnemens vifs & non communs, & les remarques savantes se suivent d'aussi près que dans celui-ci.* (d) Il est intitulé *Réponse à M. l'Evêque de Meaux sur sa Lettre Pastorale, 1686. in 12.*

Ces trois premiers Ouvrages sont sans nom d'Auteur.

La Lettre de S. Chrysostôme au Moine Césarius est assez connuë par les Avantures qu'elle a essuyées. Citée par Pierre Martyr, contestée comme fausse & comme supposée pendant l'espace d'un Siècle entier, déterrée par M. Bigot dans le même Monastère où Pierre Martyr l'avoit copiée, (e) supprimée ensuite par l'Autorité du feu Roi, (f) il ne restoit presque plus d'espérance de la voir paroître, & M. Allix en avoit fait ses Plaintes au Public. Enfin M. Bafnage, à qui M. Bigot, son Ami intime, l'avoit envoyée avec une Préface & des Remarques de sa composition, la publia en 1687. (g) Mais afin de mieux faire comprendre le sens de S. Chrysostôme, il y joignit une Histoire abrégée de la Secte d'Apollinaire, qui avoit été l'occasion de la Lettre de ce Père au Moine Césarius. Et

* * *

pour

[a] Nouvelles de la République des Lettres, Mars, 1684.

[b] Voyez la Préface pour la nouvelle Edition de l'*Histoire Critique du Vieux Testament.* Chez Leers. 1685. in 4. [c] Rouën.

[d] Nouvelles de la République des Lettres, Octobre, 1686.

[e] Chez les Dominicains de Florence dans le Monastère de S. Marc

[f] M. Bigot l'avoit fait imprimer à Paris, avec la Vie de S. Chrysostôme par Palladius; mais on l'ôta par ordre du Roi de tous les Exemplaires aussi bien que l'endroit de la Préface qui regardoit cette Lettre. Ce-

pendant on ne put empêcher qu'il n'en échapât quelques exemplaires non châtrés, & il en tomba un entre les mains de M. Allix, qui s'en prévalut dans la Préface Historique sur la Transsubstantiation, qu'il a mise à la tête de la *Détermination de Jean de Paris, Jacobin, sur la manière dont le Corps de Jésus-Christ existe dans le Sacrement de l'Autel*, que ce sçavant Ministre a publiée en Latin en 1686.

[g] Elle est intitulée *Divi Chrysostomi Epistola ad Casarium Monachum, juxta exemplar Cl. V. Emerici Bigotii: cui adjuncta sunt tres Epistolicae Dissertationes. I. de Apollinaris Hæresi. II. de variis Athanasii supposititiis Operibus. III. adversus Simonium.* 1687. in 8.

Pour rendre le volume plus complet , il y ajouta une Dissertation sur l'*Abrégé de la Doctrine de S. Athanase* , (a) que M. Arnoldus avoit publié à Paris , & que M. Basnage regardoit comme une Pièce supposée. Cette Dispute avec M. Arnoldus, qui avoit commencé dès l'Année 1685. (b) l'engagea à contester plusieurs Ouvrages qu'on attribuoit à S. Athanase , & particulièrement la Vie de S. Antoine , remplie de visions d'Ames & de Diabes qui apparoissoient sous toutes fortes de figures à ce fameux Solitaire. Il mit aussi dans le même Volume une Réponse à M. Simon , dans laquelle après avoir défendu ce qu'il avoit avancé dans son *Examen des Méthodes du Clergé* contre ce célèbre Critique , il lui reproche d'avoir varié sur la Créance des Grecs & des Eglises Orientales , & le prouve en comparant avec son *Histoire Critique de la Créance & des Coûtumes des Nations du Levant* , (c) les *Additions Manuscrites* qu'il avoit faites aux *Recherches curieuses sur la diversité des Langues & des Religions* , par Brédérode , Professeur de Londres , dont il vouloit donner une Traduction retouchée. (d) La plupart de ces différences regardoient les Protestans ; & comme ce qu'il disoit leur étoit avantageux , M. Simon l'a supprimé , de peur qu'on ne lui en fit une Affaire en France , où il étoit.

M. Basnage donna en 1694. une nouvelle Edition de la Lettre de S. Chrysostôme , & y ajouta une Réplique au P. Hardouin qui avoit critiqué son Histoire des *Apollinaristes*. Enfin il a inséré cette même Lettre dans le premier Tome du *Canisius* , avec les Remarques du Marquis de Maffei , qui croit en avoir trouvé un Exemplaire différent de celui de M. Bigot.

En 1688. il donna un Traité de Dévotion , intitulé *La Communion Sainte. in 8.* qu'il divisa en deux Livres. Dans le premier il traite de l'importance de l'Eucharistie & de la Communion. Dans le second il développe les replis du cœur , & peint d'après nature les différents caractères des Passions. On a fait dix Editions de cet Ouvrage , dont la dernière est de l'Année 1721. M. Basnage y ajouta en 1690. deux Livres. L'un contenant ce qu'on doit faire quand on communie , & l'autre la nécessité de la Reconnoissance après la Communion. Il mit à la tête de la sixième Edition une Préface contre un Prêtre de Roüen qui avoit inséré cet Ouvrage tout entier dans un Traité de Controverse. En 1708. on en fit une septième Edition , qu'il augmenta encore d'un Livre dans lequel il traite des Devoirs de ceux qui ne communient point. Ce qu'il y a de singulier , c'est que ce Traité de Dévotion , uniquement fait pour les Réformez , a été imprimé à Roüen & à Bruxelles à l'usage des Catholiques , qui en ont été fort édifiez. Il a été traduit en Allemand par M. Volebe , (e) qui a fait imprimer sa traduction à Bâle.

M. Bossuet ayant publié en 1688. son *Histoire des Variations des Eglises Protestantes* , à laquelle il avoit travaillé près de trente ans , il étoit d'autant plus nécessaire d'y répondre que ce Prélat déclaroit qu'il ne craignoit qu'une chose , c'étoit de faire trop voir le foible de la Réforme. M. Basnage , jaloux de l'honneur de la Réformation , dont on peut dire qu'il étoit le Héros , crut devoir employer ses talens pour la justifier des Accusations dont un Evêque si sçavant la chargeoit. Ce fut ce qui l'engagea à publier en 1690. l'*Histoire de la Religion des Eglises Réformées* , en 2. vol. in 8. Il commence par la justification des Albigeois & des Vaudois , que M. de Meaux avoit couverts de mille opprobres , & travestis en *Manichéens*. Il fait voir qu'on ne les persécuta que parce qu'ils nioient que le pain de l'Eucharistie fût converti au Corps de Jésus-Christ , ce que leurs Ennemis appelloient *Hérésie Manichéenne* , & que s'ils paroïssent convaincus de rejeter le Baptême , le Mariage , &c. c'est que par la violence des supplices on arrachoit de leur bouche la confession de ces erreurs , pour les rendre plus odieux. Il continuë l'Histoire de la Réformation & de ses Dogmes jusqu'au tems de la Révolution d'Angleterre par Guillaume III. & passant ensuite à celle du Culte de l'Eglise Romaine , il rapporte un grand nombre de Faits , pour prouver qu'elle a varié sur l'Autorité & l'Infaillibilité des Papes , sur les Matières

res

(a) *Synagoga Doctrina.*

(b) Voyez dans les Nouvelles de la République des Lettres, Mois de Juillet, 1685. Art. IV. une Lettre de M. Basnage écrite à M. Bayle , pour montrer que l'Ecrit publié par M. Arnoldus n'est pas de S. Athanase. Voyez aussi la Réponse de M. Arnoldus dans les mêmes Nouvelles , Mois de Mars , 1686. Art. II.

(c) Cette Histoire a été imprimée en Hollande en

1684. in 12. sous le nom du Sieur de Moni.

(d) J'ai cette Traduction retouchée par M. Simon sur celle que M. de la Montagne a publiée à Paris , en 1640. J'ai aussi les *Additions Manuscrites* de ce Critique , où sous le masque d'un Prêtre de l'Eglise Anglicanne , il favorise en plusieurs choses les Protestans. Je pourrai donner un jour cet Ouvrage au Public , s'il paroît le désirer.

(e) Pasteur de Bâle en Suisse.

res de la Justification & de la Grace, aussi bien que sur les Sacremens. Cet Ouvrage a été réimprimé en 1721. en 5. vol. *in 8.* augmenté de plus de la moitié, & encore en 1725. en 2. vol. *in 4.* Dans cette dernière Edition, publiée après la mort de l'Auteur, il remonte jusqu'au premier Siècle du Christianisme pour rejoindre le neuvième, où il avoit commencé dans les autres Editions la Succession des Eglises Protestantes, & il fait voir, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, une Succession non interrompue des Dogmes de la Religion Réformée.

En 1696. il donna encore un Livre de Dévotion, intitulé *Traité de la Conscience*, en 2. vol. *in 8.* Il y examine sa nature, ses erreurs, ses craintes, ses illusions, ses doutes, ses scrupules, & sa paix. Ce Livre eut le même sort que celui de *la Communion Sainte*. Les Catholiques en firent deux Editions à Lion, en 3. vol. *in 12.* d'un caractère plus gros que celle de Hollande. On doit le réimprimer à Genève avec des Additions & des changemens dans le corps de l'Ouvrage faits par l'Auteur même, qui a trouvé à propos de renvoyer à la fin la Dissertation sur les Consciencés errantes, où il réfute M. Bayle, parce que cette Dissertation étoit trop Philosophique, & qu'elle ne convenoit point dans un *Traité de Dévotion*.

Louis XIV. qui par des raisons de politique avoit laissé dormir pendant la Guerre les Loix pénales contre ses Sujets de la Religion, les ayant réveillées après la Paix de Ryfwick, M. Bafnage adressa plusieurs *Lettres Pastorales* (a) aux Protestans de France, pour les exhorter à la persévérance. Il y traite les Matières qui convenoient à l'état de ceux auxquels il écrivoit, & qui pouvoient contribuer à l'afermissement de leur foi, qu'on s'éforçoit d'ébranler. Il y examine principalement l'*Explication de la Messe*, que M. Bossuet avoit publiée en 1689. pour répondre aux Difficultez d'un *Nouveau Catholique*. Il s'attache à prouver que ces Difficultez sont bien fondées, & qu'il est impossible de concilier la Transsubstantiation avec le Canon de la Messe.

En 1699. il publia sa grande *Histoire de l'Eglise*, en deux vol. *in folio*, (b) *Livre*, dit M. l'Abbé Langlet, *fort estimé par les Protestans, & recherché même par beaucoup de Catholiques*. (c) M. Bafnage remonte à l'origine du Gouvernement Ecclésiastique, & fait l'Histoire de chaque Diocèse en particulier. Il en examine l'Etendue, les Droits, l'Autorité, & les principaux Evénemens. On y trouve ensuite l'Histoire du Canon des Ecritures, celle des Conciles, de la Grace, de l'Eucharistie, de l'Institution des Fêtes, du Culte des Anges, de la Vierge, des Saints, des Reliques, & des Images, & des changemens qui y sont arrivés. Il montre qu'on a élevé sur les Autels une infinité de Saints imaginaires, & qu'on a inventé des persécutions exprès pour multiplier la foule des Martyrs. Il entre là-dessus dans un détail fort ample & fort curieux; & de tous les morceaux de son Ouvrage, c'est peut-être celui qu'il a travaillé avec le plus de soin & d'exactitude. Enfin pour mieux lier la Succession de l'Eglise Réformée & celle de sa Doctrine, il a réuni à la suite de cet Ouvrage ce qu'il avoit dit des Albigeois & des Vaudois dans son *Histoire de la Religion des Eglises Réformées*. *Tout cela*, dit M. Bayle, *bien discuté & avec une Critique dégagée des Controverses & des Lieux communs*. (d) Le caractère particulier qui distingue ce Livre est l'équité avec laquelle l'Auteur y éclaire les Faits contestez; & s'il n'y dissimule point les fautes & les défauts des Princes, des Papes, des Evêques, il ne leur refuse pas non plus les éloges qui sont dûs à leurs bonnes actions.

L'*Histoire de l'Eglise* fut suivie deux ans après (e) de son *Traité des Préjugés faux & légitimes*, en 3. vol. *in 8.* pour servir de réponse aux *Lettres Pastorales* de quatre Prélats, (f) qui prétendoient que sans entrer dans le fonds des Disputes, & à en juger seulement par les dehors, il étoit évident que l'Eglise

* * * 2

Ro-

(a) Elles sont au nombre de quatorze. La première est datée du 15. de Janvier, 1698. & la dernière du 1. de Décembre de la même Année. Toutes ces Lettres sont Anonimes, & font un petit volume *in 4.* sous le titre de *Lettres Pastorales sur le renouvellement de la Persécution*.

(b) Elle est intitulée, *Histoire de l'Eglise*, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, divisée en quatre Parties. La première contient l'Histoire du Gouvernement de l'Eglise dans ses Diocèses d'Alexandrie, d'Antioche, d'Afrique, des Gaules, de Constantinople & de Rome. La seconde renferme l'Histoire de ses principaux Dogmes, du Canon des Ecritures, des Traditions, des huit Conciles Oecuméniques, de la Justification, de

la Grace, & de l'Eucharistie. La troisième contient celle de l'Adoration du Sacrement, du Culte des Anges, de la Vierge, des Saints, de leurs Reliques, de leurs Images, jusqu'à la naissance des Albigeois. Et la quatrième, l'Histoire des Albigeois, & de la Succession de l'Eglise, jusqu'à présent.

(c) Méthode pour étudier l'Histoire, Tome II.

(d) Lettres de M. Bayle, Tome 2. page 569.

(e) En 1701.

(f) Messieurs de Noailles, Cardinal & Archevêque de Paris, Colbert, Archevêque de Rouën, Bossuet, Evêque de Meaux, & Nesmond, Evêque de Montauban.

Romaine étoit la véritable Eglise. M. Basnage , en développant avec force le Sophisme de ce préjugé , n'a fait parler que la Raison & le bon sens. Il a répondu sans aigreur , & en gardant les égards dûs au caractère des illustres Adversaires qu'il réfutoit. Comme il avoit attaqué M. de Meaux sur l'Autorité de l'Eglise, qui étoit le fort de ce scavant Evêque, ce Prélat ne manqua pas de publier une *seconde Instruction Pastorale*, pour défendre la première, & M. Basnage y répliqua en 1703. par une courte *Défense des Préjuges faux & légitimes.* (a)

Dans le même tems (b) il donna une *Dissertation Historique sur l'usage de la Bénédiction nuptiale*, à l'occasion d'un *Discours sur le Mariage des Nouveaux Réunis*, que M. l'Abbé Cordemoy avoit publié à Paris en 1702. (c)

L'Année suivante, il publia encore une *Dissertation sur la manière dont le Canon de l'Écriture Sainte s'est formé*, pour servir d'Apologie à ce qu'il en avoit dit dans le huitième Livre de son *Histoire de l'Eglise*, & de réponse à la Préface du Livre Anglois de M. Richardson, intitulé *Défense du Canon du Nouveau Testament contre les objections de M. Toland.* (d)

La même Année 1704. parut son Histoire de l'*Ancien & du Nouveau Testament, in folio*, pour servir d'explication aux tailles-douces qu'un Libraire Hollandois avoit fait graver par Romain de Hooge. Ce Livre, dont on a depuis changé le titre en celui du *Grand Tableau de l'Univers*, a été contrefait à Amsterdam *in 4.* avec figures (e) & à Genève *in 12.* sans figures. (f) M. Basnage y ajouta dans une nouvelle Edition les *Annales de l'Eglise & du Monde, depuis la Création, jusqu'à la mort des Apôtres*, & une *Géographie Sacrée* par ordre Alphabétique, afin qu'on pût trouver sans peine la situation des Villes, des Bourgs & des Lieux, dont les Écrivains sacrez ont parlé. Les Préfaces qui sont à la tête de chaque Partie cette Histoire, sont pleines de raisonnemens solides, très-propres à dissiper les doutes des Esprits forts sur l'Existence de Dieu, sur la Divinité des Livres sacrez, & sur la vérité de la Religion Chrétienne. *Cet Ouvrage*, dit M. l'Abbé Langlet, *qui est très-goûté & très-estimé, a été réimprimé plusieurs fois* (g) & il s'en est fait une version Flamande imprimée & réimprimée. Les Catholiques, ajoute-t-il, *ne doivent pas faire difficulté de lire ce Livre, qui est très-instructif.* (h)

Son *Histoire des Juifs*, en 5. vol. *in 12.* qui parut en 1707. eut un fort assez extraordinaire. M. Dupin, après l'avoir tronquée, altérée, & en avoir ôté le nom de l'Auteur, la fit imprimer à Paris en 1710. en 6. vol. *in 12.* avec Privilège du Roi. Comme le Public devoit être surpris de voir une opposition assez fréquente de principes & de sentimens dans cette Edition Anonime, M. Basnage fut obligé de revendiquer son Ouvrage. Il publia pour cet effet en 1711. l'*Histoire des Juifs réclamée & rétablie par son véritable Auteur.* Il se plaignit avec tant de modération, qu'il ne nomma pas M. Dupin, qui se cachoit. Il ne laissa rien échapper d'injurieux ou de personnel contre celui qui lui avoit enlevé son Ouvrage. Content de le réclamer, il profita de cette occasion pour éclaircir des Faits, & pour faire quelques Additions. M. Taylor, qui regardoit cette Histoire comme une des plus fortes preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, l'a traduite en Anglois & l'a dédiée à l'Evêque de Winchester. (i) M. Crull en a donné un Abrégé en Anglois en 2. vol. *in 8.* (k) Dans la suite M. Basnage a considérablement augmenté son *Histoire des Juifs*, & en a donné en 1716. une nouvelle Edition, en 15. vol. *in 12*, dans laquelle il a fait entrer ce qu'il avoit ajouté dans sa réclamation. *Ce Livre*, au jugement de M. l'Abbé Langlet, *est plein d'une vaste & immense érudition, & très-utile pour la connoissance des Dogmes & des Cérémonies Judaïques.* (l)

Les Conquêtes que les Hauts Alliez firent en Flandre pendant la dernière Guerre, ayant reffuscité une Eglise qu'on croyoit morte & ensévelie depuis long-tems, on vit renaître dans les Pays-Bas les rejettons de ceux que le Duc d'Albe avoit fait mourir pour leur Religion, & plusieurs d'entre eux embrasser la Réforme, qu'ils ne connoissoient que par le Martyre que leurs Pères avoient souffert

pour

[a] Ce n'est qu'une Brochure *in 8.* [b] En 1703.

[c] Cette Dissertation se trouve dans l'*Histoire des Ouvrages des Scavans*, Janvier, 1703. Article III.

[d] *Ibidem*, mois de Janvier, 1704. Article II.

[e] En 1705.

[f] En 1708.

(g) Il y en a 9. Editions.

(h) Méthode pour étudier l'Histoire, Tome II.

[i] Cette traduction Angloise est imprimée à Londres, *in folio.* [k] Imprimé en 1708.

(l) Méthode pour étudier l'Histoire, Tome II.

pour elle. Le Conseil d'Etat des Provinces Unies chargea M. Basnage de travailler à l'instruction de ces nouveaux Catéchumènes, & ce fut par l'ordre de ce Collège qu'il composa ses *Entretiens sur la Religion*, in 8. qui parurent en 1708. dont la plûpart des Exemplaires furent distribuez *gratis* dans les Pays-Bas. Non content d'avoir instruit ces Profélites des raisons qui avoient obligé les Protestans à se séparer de l'Eglise Romaine, il ajouta dans une seconde Edition, faite en 1711. de nouveaux Entretiens, pour leur faire connoître la Religion Chrétienne en général, & les Devoirs qu'elle impose à ceux qui la professent. On en a fait une troisième Edition l'Année 1713. & c'est la plus correcte & la plus ample. Elle est en 2. vol. in 8. sans nom d'Auteur.

En 1709. il inséra dans l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans* (a) une *Dissertation sur l'antiquité de la Monnoye & des Médailles des Juifs*, & sur la préférence des caractères Samaritains aux Hébreux.

Il donna la même Année deux vol. in 8. de *Sermons sur divers sujets de Morale, de Théologie, & de l'Histoire Sainte.* „ On voit dans ces Sermons, „ dit M. Bernard, une grande connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, une „ extrême vivacité, beaucoup d'esprit, & un beau feu d'imagination. „ (b)

Ce fut cette même Année 1709. qu'il entreprit une nouvelle Edition des *Lectiones Antiquæ Canisii*. Les Libraires qui s'en étoient chargez n'ayant pu en continuer l'impression, cédèrent en 1720. leurs droits & ce qu'ils avoient d'imprimé aux Sieurs Wetstein, qui viennent de publier ce grand Recueil (c) en 7. vol. in folio. Outre un très-grand nombre de Pièces nouvelles, dont cette Edition est augmentée, M. Basnage l'a enrichie de Préfaces générales sur les Antiquitez Ecclésiastiques, & a mis à la tête de chaque Ouvrage des Préfaces particulières qui en font connoître le véritable Auteur. Il a souvent ajouté aux Versions Latines les Originaux Grecs, qu'il a tirez de plusieurs Manuscrits; & il a éclairci par de courtes Notes les endroits, qui avoient besoin de quelque lumière. Plusieurs Sçavans du premier ordre se sont fait un plaisir de contribuer à la perfection de cet Ouvrage, entre autres M. Passionci, Archevêque d'Ephèse, & Nonce du Pape en Suisse, (d) Dom Placide, Abbé de S. Pierre à Saltsbourg, le Marquis de Maffei; (e) M. l'Abbé Bignon; Dom Thierry Ruinart & Dom Guillaume Bessin, Bénédictins, feu M. Clement, Garde de la Bibliothèque du Roi de France, & M. Caperonier, Docteur de Sorbonne, & Professeur Royal en Langue Grecque à Paris, qui lui a envoyé le texte Grec de plusieurs Dissertations de Photius, tiré de la Bibliothèque du Roi, comme aussi des Remarques curieuses sur la version de Turrien.

Les Plaintes des Protestans, par le célèbre M. Claude, ayant été réimprimées l'Année 1713. M. Basnage y joignit une Préface d'un tiers plus longue que l'Ouvrage. Il y fait voir la conformité de l'Eglise Réformée avec celle d'Afrique.

La même Année, il donna 2. vol. in 8. d'*Antiquitez Judaïques*. Son dessein étoit de faire des Notes sur la *République des Hébreux* de Cuneus, & sur les Additions qu'on y avoit cousûes. Mais comme l'Ouvrage étoit déjà imprimé, il changea son projet; & sans perdre de vûe ni Cuneus, ni sa République des Hébreux; il a curieusement recherché ce qui regardoit l'origine & l'Autorité des Rois Juifs, les Monarchies des Assyriens & des Chaldéens, la Théologie mystique des Egyptiens, l'Idolatrie des anciens Juifs, les Oracles des Payens & des Hébreux, les Prophètes faux & véritables, la Puissance des Démons, & l'Inspiration Divine. Une personne de la première Qualité, qui avoit lû avec beaucoup de plaisir cet Ouvrage, lui écrivit qu'elle en étoit extrêmement satisfaite; „ mais qu'il étoit à craindre que le Diable, fâché, peut-être, de voir dimi- „ nuer son crédit par le Systême qu'on y suivoit, ne fit jouer de nouveaux res- „ sorts pour le combattre. Cet Ouvrage, au jugement de l'Abbé Langlet, est un excellent Supplément des trois Livres de Cuneus. (f)

M. Basnage, étant entré *incognito* dans l'Affaire de la Constitution, qui faisoit beaucoup de bruit en France, donna en 1714. ses *Réflexions désintéressées sur la Constitution du Pape Clément XI.* in 8. Il pèse dans ce Livre les intérêts de tous ceux qui doivent entrer dans cette Dispute, & tâche de prouver que l'uni-

nique

[a] Voyez le mois de Janvier, 1709. Article IV.

[b] *Nouvelles de la République des Lettres*, Janvier, 1709.

[c] En 1725.

[d] Il lui a envoyé ses sçavantes Notes sur la Let-
tre d'Alcuin.

[e] Voyez ci-dessus.

[f] Méthode pour étudier l'Histoire, Tomé II.

nique ressource des *Jansénistes* est de passer sur le ventre de Jansénius & de Saint Augustin , pour se mettre à couvert sous l'Autorité de Saint Paul , qui seule les pouvoit sauver.

Cet Ouvrage fut suivi de trois autres sur la même Affaire. L'un est intitulé *l'Unité, la Visibilité & la Vérité de l'Eglise renversées par la Constitution UNIGENITUS, & par la manière dont elle a été reçue*. Quoique M. Basnage n'ait pas mis son nom à la tête de ce Traité, il ne laisse pas d'y paroître plus à découvert que dans le précédent. Il y fait voir par les principes que l'Auteur du *Témoignage de la Vérité dans l'Eglise* a posés , que les *Jansénistes* sont obligés d'admettre les sentimens des Réformés sur l'Unité , la Visibilité & l'Autorité de l'Eglise, ou de renoncer à la Vérité , en acceptant aveuglément la Constitution.

L'autre, qui n'est qu'une Brochure, a pour titre : *Avis sur la tenue d'un Concile National en France ; ou Réponse aux Difficultés proposées par M. DuPin contre ce Concile, in 8*. Ces deux Ouvrages ont été publiés en 1715. sans nom d'Auteur comme les deux précédens.

Le troisième, qui parut en 1719. aussi sans nom d'Auteur , est intitulé *l'Etat présent de l'Eglise Gallicane, contenant divers cas de Conscience sur ses Divisions. Avec un Examen critique des Erreurs & de la Conduite de Clément XI. in 12*. Ce Livre est un des meilleurs qu'on ait faits contre la Constitution. L'Auteur y met Clément XI. en contradiction avec lui-même , en montrant par divers passages tirés des Homélies de ce Pape, qu'il a condamné par sa Bulle des Propositions qu'il avoit lui-même enseignées autrefois. Il l'accuse même d'avoir avancé des Erreurs plus pernicieuses , & d'avoir ouvertement favorisé l'*Entichianisme*.

Feu M. le Duc Régent , craignant que les *Nouveaux Convertis* du Dauphiné, du Poitou & du Languedoc, ne se laissassent entraîner à quelque soulèvement par les Emissaires du Cardinal Albéroni, qui tâchoient de les engager dans le Parti de l'Espagne, fit prier M. Basnage en 1719. par M. le Comte de Morville , alors Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de Leurs Hautes Puissances, d'écrire à ceux dont on vouloit corrompre la fidélité, & de les affermir par ses exhortations dans l'obéissance qu'ils devoient au Roi. Il le fit, & leur adressa une *Instruction Pastorale*, qui fut réimprimée à Paris par ordre de la Cour, & distribuée dans les Provinces suspectes. Elle eut tout l'effet qu'on s'en étoit promis. Mais comme il s'efforçoit dans la même Lettre de prouver à ces *Nouveaux Convertis* l'excellence de la Religion Réformée, & de ranimer leur Foy qui se réveilloit après un long assoupissement, M. de Catelan, Evêque & Comte de Valence , se crut obligé en conscience d'y faire une Réponse, que M. Basnage réfuta par une *seconde Instruction Pastorale*, qui fut suivie de deux autres, imprimées en 1720. Cette Dispute fit naître entre ces deux illustres Adversaires un commerce d'amitié rare entre des Controversistes de différente Religion. Ils s'envoyèrent réciproquement leurs Ouvrages, & le Prélat en envoyant à M. Basnage un des siens, lui écrit en ces termes :

„ J'avois quelque peine de me présenter devant vous les mains vuides ,
 „ après avoir été comblé par vous des plus riches présens. Mais ne devrois-
 „ je pas, peut-être, en avoir à présent encore davantage, en y paroissant avec
 „ un Ouvrage semblable à celui que je compte que vous recevrez en même
 „ tems à peu près que cette Lettre. Quoique j'aye été obligé , Monsieur ,
 „ d'y combattre quelquefois vos Principes , je n'ai pas voulu certainement
 „ manquer à ce que je dois à la politesse que vous m'avez si bien marquée, com-
 „ me je n'y manquerai pas certainement dans l'autre Ouvrage que j'y promets.
 „ Je vous supplie donc de vouloir bien, en attendant, recevoir celui-ci, non seu-
 „ lement sans peine, mais encore, si je l'ose dire ainsi, avec cette amitié que
 „ vous m'avez fait espérer, en citant si agréablement pour moi dans votre der-
 „ nière Lettre ces vers du Poëte :

Diversum sentire duos de rebus iisdem

Illæ sã licuit semper amicitia.

„ Je puis vous assûrer , Monsieur, que ce sentiment fera toujours dans mon
 „ cœur malgré nos Disputes; mais en vous la promettant pour toujours de ma
 „ part cette amitié, que je souhaite de tout mon cœur qui soit entre nous, ne

„ puis-

„ puis-je point ajouter que je demanderai souvent à Dieu qu'elle soit sainte, en
 „ la rendant utile à celui qui s'écarte de la vérité. Vous sçavez ce que je dois
 „ penser sur ce sujet, & j'espère que vous me pardonnerez de vous parler com-
 „ me je fais,

*Ut totâ nobis liceat producere vitâ
 Alternum hoc sanctæ fœdus amicitia,*

„ pourrois-je vous dire avec le même Poète, si je ne me trompe. „

En 1719. parurent ses *Annales des Provinces-Unies*, que j'ai imprimées, & dont je donne présentement (a) le second volume. Leurs Nobles Puissances Messieurs les Conseillers Députés de Hollande & de West-Frise le chargèrent de les composer. Il ne voulut s'y engager qu'à condition qu'on lui feroit les Pièces autentiques, qu'on lui donneroit un libre accès aux Archives de l'Etat, & qu'il lui seroit permis de dire franchement la vérité, lors même qu'elle ne seroit pas avantageuse à la République. C'est ce qu'il a fait dans le premier volume. Mais comme les Evénemens qu'il déduit dans le second intéressent encore plus les Provinces-Unies que ceux qu'il a racontés dans le premier, on a douté qu'il osât les rapporter avec la même sincérité. Je n'entreprendrai point de résoudre ici ce doute. Il vaut mieux que les Lecteurs examinent eux-mêmes s'il a tenu la promesse qu'il a faite, de rapporter fidèlement les Faits tels qu'ils sont, en laissant au Public le jugement de ceux qui les ont dirigés. (b)

L'Année suivante (c) il donna un volume, in 8. de *Nouveaux Sermons, avec des Prières pour les différens états de la Vie, de la Pénitence, & de la Mort.*

Il publia en même tems une *Dissertation Historique sur les Duels & les Ordres de Chevalerie*, in 8. On y trouva une si belle Littérature qu'on attribua cet Ouvrage au sçavant Magistrat (d) qui a donné au Public deux Lettres sur la Religion des Thérapeutes.

M. Basnage avoit entrepris une *Histoire des Hérésies*, qui devoit suivre celle des Juifs. Il l'a commencée & poursuivie jusqu'à la fin du onzième Siècle. Cette Histoire eût été d'autant meilleure, qu'il l'écrivoit sans partialité, & qu'il y découvroit les principes des Erreurs, sans entrer dans les motifs secrets des Errans, auxquels les Ecrivains Ecclésiastiques n'en attribuent ordinairement que de mauvais, afin de les rendre odieux; mais il abandonna cet Ouvrage pour donner toute son application aux *Annales des Provinces-Unies*, qu'il vouloit travailler avec tout le soin imaginable.

Outre ces Ouvrages, & divers Manuscrits qu'il a laissés, il a fourni à M. de Beauval, son Frère, quantité d'Extraits pour l'*Histoire des Ouvrages des Sçavans.* (e)

Un Auteur d'une réputation aussi brillante que M. Basnage ne pouvoit manquer d'avoir ses Critiques. Aussi en eut-il plusieurs.

M. Bossuet, Evêque de Meaux, attaqua en 1691. son *Histoire des Eglises Réformées*, dans un petit in 12. intitulé *Défense de l'Histoire des Variations.* La même Année ce Prélat emprunta la plume de M. le Grand, (f) qui mit à la tête de quelques *Lettres à M. Burnet* (g) une longue Préface contenant diverses Remarques sur la même Histoire des Eglises Réformées. Comme la *Défense* du premier ne

**** 2

regar-

(a) 1725. (b) Voyez la Préface du premier volume. (c) 1720.

(d) M. Bouhier, Président à Mortier du Parlement de Dijon. Voyez le Journal des Sçavans, May, 1721.

(e) Ceux qui aiment à connoître jusqu'aux moindres productions des Personnes distinguées dans la République des Lettres, ne seront pas fâchés d'avoir une liste exacte de ces Extraits, & c'est en leur faveur que je la donne ici. La voici.

1687. Octobre, Article I. Novembre, Art. VI. Décembre, Art. I. & II.

1688. Janvier, Art. I. & XIII. Avril, Art. II. & IX. May, Art. XVI. Juin, Art. VII. XI. & XVII. Octobre, Art. IV. Décembre, Art. VI.

1690. Juillet, Art. VII.

1691. Octobre, Art. VI. Novembre, Art. XIV.

1692. Mars, Art. I. & II. Avril, Art. VIII. Août, Art. X. Septembre, Art. III.

1693. Janvier, Art. IX.

1694. Avril, Art. VII. Juillet, Art. VII.

1695. Octobre, Art. VII.

1696. Avril, Art. VIII. Juin, Art. II. III. & IV.

1697. Janvier, Art. VI. & VII. Août, Art. VII.

1698. Décembre, Art. IX.

1699. Février, Art. VII. Mars, Art. X. Juillet, Art. I. Octobre, Art. I. & II.

1700. Janvier, Art. I. II. & III. Avril, Art. I. & II. Juillet, Art. III. Septembre, Art. III. IX. X. & XI. Octobre, Art. III.

1701. Février, Art. V. & VI. Mars, Art. IX. May, Art. IX. Août, Art. VI. Décembre, Art. V.

1702. Février, Art. V. VI. & IX. Mars, Art. XI. May, Art. IX. & X. Juin, Art. XII. & XIII. Juillet, Art. I. Septembre, Art. XI. Octobre, Art. V. Novembre, Art. VIII.

1703. Janvier, Art. II. & IX. Février, Art. VII. Avril, Art. I. & III. May, Art. VI. VIII. & IX. Juin, Art. XIII. Juillet, Art. I.

1705. Décembre, Art. VII.

f) Auteur de l'*Histoire du Divorce de Henri VIII. Roi d'Angleterre, & de Catherine d'Arragon.* 12. 3. vol. 1688.

(g) Voyez *Lettres de M. le Grand à M. Burnet, touchant l'Histoire des Variations, l'Histoire de la Réformation, & l'Histoire du Divorce de Henri VIII. & de Catherine d'Arragon.* in 8. 1691.

regardoit que les Guerres Civiles, & ne touchoit point aux Dogmes; & que la Préface du second ne contenoit qu'une répétition de ce que M. de Meaux avoit dit des Albigeois, M. Bafnage ne se pressa point d'y répondre. Il attendit à le faire qu'une nouvelle Edition de son Livre lui en fournît l'occasion.

Feu Dom Thierry Ruinard, Bénédictin, a fait une Dissertation contre lui, pour prouver l'existence de S. Maur, que M. Bafnage avoit traité de Saint imaginaire dans son Histoire de l'Eglise. Cette Dissertation est insérée dans le premier Tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît, publiées par Dom Jean Mabillon. (a)

Son Histoire des Juifs a souffert de plus grandes contradictions. Le fameux P. Hardouin s'est échauffé sur la Généalogie des Hérodes. Dom Jean Liron, Bénédictin, a publié en 1708. une *Dissertation sur le tems de l'établissement des Juifs en France*, qu'il prétend être antérieur à celui que M. Bafnage a fixé. Ce Père défend contre lui dans la même Dissertation Saint Ambroise & Saint Césaire, qu'on avoit accusez, l'un d'avoir rendu les Juifs odieux à l'Empereur Théodose le Grand, en l'assurant faussement qu'ils ne se croyoient pas obligez d'observer les Loix Romaines, & l'autre d'avoir voulu trahir les Gots, ses Souverains. Un Anglois a publié en sa Langue une Brochure de *Remarques critiques* sur cette Histoire. Enfin M. de la Croze, Bibliothécaire du Roi de Prusse, en a relevé jusqu'aux fautes d'impression. M. Bafnage a profité de toutes ces Critiques, mêmes des plus aigres. Il a corrigé les fautes qu'on lui a fait appercevoir, il a suivi les Avis qu'on lui a donnez, lorsqu'il les a trouvez judicieux, & il a réfuté les censures qui lui ont paru mal-fondées; mais il l'a toujours fait sans laisser échapper aucun trait d'aigreur, en sorte qu'il pouvoit dire:

Hactenus est nullo sanguine tincta manus.

On a aussi critiqué sa *Description Historique du Gouvernement des Provinces-Unies*. On a trouvé mauvais qu'un Etranger eût entrepris de développer un Gouvernement que peu de ceux mêmes qui en tiennent les rênes connoissent à fonds. Mais, on lui a fait tort de le croire capable d'avoir formé un tel dessein, sans avoir des Mémoires sûrs pour le bien exécuter. Il n'a fait que prêter sa plume à un illustre Magistrat de la Ville de Goude, que sa modestie ne me permet pas de nommer, & qui lui a communiqué un travail de plus de vingt ans sur cette matière, dont il avoit fait sa principale étude. Il a outre cela tiré de grands secours des plus habiles Ministres de l'Etat, qui lui ont fourni des Articles tout entiers. Il faut cependant avouer qu'il lui est échappé quelques fautes. Loin de les dissimuler, il s'est fait un honneur de les corriger, & il a déclaré dans sa Préface, qu'on trouveroit toujours chez lui une grande docilité à profiter des lumières qu'on auroit la bonté de lui communiquer. En effet, il en a si bien profité, qu'il m'a laissé un ample Supplément, que je donnerai bientôt au Public, avec une *Dissertation sur l'origine des Bataves*, qui est aussi de sa composition. Au reste feu M. le Conseiller Pensionnaire Heinsius, qui devoit connoître le Gouvernement des Provinces-Unies, m'a assuré, que cette Description, quoique fautive en quelques endroits, ne laissoit pas d'être ce qu'on avoit fait de meilleur jusqu'à présent sur cette matière.

Les *Annales* qui la suivent ont été trop bien reçues du Public, pour n'avoir pas éprouvé le même sort. On a reproché à M. Bafnage (b) d'avoir crû que la Négociation de 1663. pour le partage des Pays-Bas, étoit très-sérieuse, d'avoir représenté M. de Witt comme un homme entièrement dévoué à la France contre l'Espagne, & comme un ennemi de l'Angleterre, avec laquelle il ne vouloit point de Paix. Mais en même tems on a l'équité de convenir, qu'on ne peut conclure autre chose de ces méprises, sinon qu'il n'avoit pas consulté les Lettres que ce Ministre écrivoit à M. van Beuningen, l'un de ses plus affidez Amis: Aveu qui justifie l'Annaliste, quand même on supposeroit qu'il s'est véritablement trompé, puisqu'il ne pouvoit consulter des Lettres auxquelles on n'a fait voir le jour que plusieurs années après la publication de ses Annales. (c) Voici quelque chose qui le dispense encore davantage. *Il n'est pas étonnant*, ajoute-t-on, *qu'on ait dépeint M. de Witt comme Ministre de la France*

(a) *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, &c. 5. vol. in folio, 1703.--1713. Dom Thierry Ruinard publia en 1702. un in 8. intitulé *Apologie de la Mission de S. Maur, Apôtre des Bénédictins en France*, & c'est cette Apologie qu'il a traduite du François en Latin, qui se trouve dans le 1. Tome des Annales Bénédictines.

(b) Voyez la Préface qui est à la tête du premier vol. des *Lettres & Négociations de M. de Witt*.

(c) Les 2. premiers volumes de ces Lettres n'ont été publiez que l'année 1723. & ses Annales ont paru dès l'Année 1719.

au préjudice de sa Patrie. C'étoit un personnage qu'il paroissoit revêtir dans toutes les Affaires où il y alloit de l'intérêt de la République, & il le représentoit si bien que M. d'Estrades en étoit la Duppe. Il se trouve, poursuit-on, dans les Lettres de cet Ambassadeur, où M. Basnage a puisé ce qu'il avance, plusieurs passages capables de donner une mauvaise idée de M. de Witt à ceux qui ne connoissent pas le ressort qui le faisoit agir. Comment donc pouvoit-on pénétrer à travers un déguisement si artificieux? Comment découvrir un ressort si caché? Comment deviner que ce Ministre, dont on nous dit que la conduite étoit la plus simple, la plus unie & la plus naturelle du monde, trompoit, sous le voile de l'amitié & de la confiance, M. d'Estrades, un des plus pénétrants Politiques de son tems?

Mais c'est assez insister là-dessus. D'ailleurs il est tems de mettre des bornes à cette Préface, qui n'est déjà que trop longue. Je ne puis cependant la finir sans rapporter un autre reproche qu'on a fait à M. Basnage. Quelques Critiques ont trouvé à redire qu'il ait mêlé dans ses Annales les Affaires étrangères; mais ils n'ont pas pris garde qu'il n'arrive guères de changement considérable dans le Monde qui n'ait quelqu'influence sur les Provinces-Unies, à cause de leurs Guerres, de leurs Alliances, & de l'étendue de leur Commerce; & qu'ainsi c'étoit une nécessité d'en parler. C'est ce que l'Auteur a lui-même insinué. *Il n'étoit, dit-il, ni possible ni permis d'oublier les Révolutions étrangères; mais nous nous sommes bornés à celles qui intéressent assez la République, pour entrer dans son Histoire.* (a)

* Voyez la Préface du 1. volume de ses Annales, page 111.



E R R A T A.

Dans la P R E F A C E , page IV. ligne 29. & à la Note (b) au bas de la page . Patz , lisez *Paatz*. p. XII. l. 25. cette Histoire , lisez *de cette Histoire*. D A N S L E S A N N A L E S , p. 7. l. 34. vigueur , lisez *vigueur*. p. 23. l. 40. qu'un , lisez *qu'on*. p. 29. l. 6. en fit des reproches , lisez *en fit quelques années après des reproches*. p. 45. l. 17. abandonnée , lisez *abandonné*. p. 57. l. 37. de , lisez *du*. p. 69. l. 17. & 18. téméritez , lisez *témérité*. p. 78. l. 36. & 37. vraisemblande , lisez *vraisemblance*. p. 80. l. 3. Quadruple , lisez *Quadruple*. p. 84. l. 20. qu' ecc , lisez *que ce*. p. 86. l. 4. en bas, une l'Eglise , lisez *une Eglise*. p. 88. l. 26. jusqu'au un , effacez *un*. *ibid.* Note (c) en bas, l. 2. Rcaut , lisez *Ricaut*. p. 151. l. 8. effacez. (a) p. 156. l. 2. en bas, (a) ce renvoi se rapporte à la Note (a) de la page suivante. p. 201. l. 12. de Seigneur , lisez *du Seigneur*. p. 222. l. 17. Passage Rhin , lisez *Passage du Rbin*. p. 227. l. 5. en bas, qui qui , effacez un *qui*. p. 238. l. 37. & 38. confondant , menacent , lisez *confondent , menace*. p. 242. l. 9. en bas, le Hollande , lisez *la Hollande*. p. 255. la Note (b) au bas de la page doit être marquée (c) , & la Note (c) au contraire doit être marquée (b) p. 260. l. 10. en bas, Myord , lisez *Mylord*. p. 296. Seconde Note (a) au bas de la page, lisez (b) p. 311. à la Note (b) du bas de la page, Gaspard Fagel , lisez *François*. p. 445. l. 3. (a) effacez ce renvoi. p. 463. l. 31. effacez *de son Peuple*. p. 479. l. 2. Parente du Baron , lisez *Parente (d) du Baron*. p. 546. l. 25. le secret de sa , lisez *le secret à sa*. p. 579. l. 2. l'Assemblée , lisez *l'Assemblée*. p. 593. l. 17. République , lisez *la République*. p. 603. l. 18. le Château Dachspurg , lisez *le Château de Dachspurg*. p. 658. égales , lisez *égaux*. p. 668. à la Note (c) du bas de la page, Oncle , lisez *Frère*. p. 679. l. 4. unanimement , lisez *unanimement*. p. 741. l. 12. en bas, qu'avant , lisez *qu'avant*. p. 751. l. 5. en bas, attachent , lisez *attachement*. p. 761. l. 15. Munster , lisez *Munter*. p. 787. l. 30. Mocou , lisez *Moscou*. p. 793. l. 19. en bas, pourvû que , lisez *pourvû que*. p. 822. l. 6. enemble , lisez *ensemble*. p. 833. l. 12. & 13. l'envelopa , lisez *il l'envelopa*. p. 842. l. 38. à Conditions , lisez *à des Conditions*. p. 848. l. 8. en bas, les , lisez *ses*.

HISTOIRE DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE
L'ANNÉE M. DC. LXVIII.
SOMMAIRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LA TRIPLE ALLIANCE ET LA PAIX
D'AIX LA CHAPELLE.

I. **L** A Paix de Breda désavantageuse à la France. II. Erreur des deux Ministres. III. Projets différens sur la Paix. IV. Les délais. V. Avis de Mr. van Beuningen. VI. Envoi du Prince de Furstemberg & son Projet. VII. Délibération des Etats sur ce Projet. Avis des Provinces de Zélande, d'Utrecht, & de Hollande. VIII. Irritation de la France. IX. Mr. d'Estrade échoué. X. Mauvais raisonnemens qu'on faisoit en Espagne. XI. Division entre D. Juan d'Autriche & le P. Nitard. XII. Castel Rodrigo tâche d'amuser les Hollandois. XIII. Opposition du Roi d'Angleterre. XIV. Nouvelle rencontre sur le Pavillon. XV. Négociation de Mr. Temple. XVI. Conclusion secrète. XVII. Le Chevalier Temple dresse le Traité de la triple Alliance. XVIII. Lettre du Chev. Temple, contenant les circonstances de cette Négociation. XIX. Succès de la Négociation. XX. Principaux Articles de la triple Alliance. XXI. La Suède y entre. XXII. Effet de la triple Alliance en France. XXIII. Réflexions sur l'effet de la triple Alliance. XXIV. Divers embarras des Ministres de France. XXV. Plaintes du Roi de France contre l'Angleterre, & les Etats. Réponse à ses plaintes. XXVI. Conquête de la Franche Comté. XXVII. Le Roi donne avis de ce dessein aux Etats. XXVIII. Réflexions sur cet Evenement. XXIX. Réflexions sur les motifs de cette Conquête. XXX. Mouvemens qu'elle cause dans l'Empire. XXXI. Armement en Allemagne. XXXII. Mouvemens qu'on se donnoit à Bruxelles pour la Trêve. XXXIII. Castel Rodrigo traite avec hauteur les Députés de Hollande. XXXIV. Difficultés sur la suspension d'Armes. XXXV. Prolongation de la Trêve. XXXVI. Difficultés sur l'alternative. XXXVII. Etonnement des Politiques. XXXVIII. Sentiment de la France sur l'alternative. XXXIX. Embarras du Conseiller Pensionnaire. XL. Siège de Genap après la Trêve, & préparatifs de Guerre. XLI. Traité de la Hollande avec les Ducs de Lunebourg pour des Troupes. XLII. Marche des Troupes de Lunebourg. XLIII. Traité de St. Germain. XLIV. Vivacité de Mr. van Beuningen. XLV. Médiation du Pape pour la Paix d'Aix la Chapelle. XLVI. Disputes des Plénipotentiaires. XLVII. Contestations sur les pleins pouvoirs. XLVIII. Conclusion du Traité d'Aix la Chapelle. XLIX. Mortification de l'Espagne. L. Disposition contraire en Hollande. LI. Prédiction du Chevalier Temple.

S E C O N D E P A R T I E.

CONTENANT LES AFFAIRES INTERIEURES DE LA REPUBLIQUE, ET QUELQUES AFFAIRES ETRANGERES.

LII. **G**arentie nécessaire. LIII. Castel Rodrigo veut la Garentie & refuse le payement des subsides. LIV. Accusation contre les Ministres des Etats réfutée. LV. Subtilité de la Reine. LVI. Nouvelles difficultez entre la France & l'Espagne. LVII. Difficulté sur les dépendances. LVIII. La Hollande allarmée de ces contestations. LIX. Nouveaux ombrages pris & donnez en Angleterre. LX. Retour de Mr. van Beuningen de la Cour de France. Mr. Boreel y meurt. LXI. Résolution des Etats de s'unir à la Suède, afin de garentir la Paix. LXII. Conseil du Roi de France sur le vœu de Casimir opposé à celui du Pape, Lettres du Pape sur ce sujet. LXIII. Embarras du Roi Casimir sur les différens conseils qu'on lui donne. LXIV. Jugement sur les Candidats de la Couronne de Pologne. LXV. Casimir déclare sa résolution d'abdiquer. LXVI. Son Abdication. LXVII. Difficultez sur les Ambassadeurs. LXVIII. Le Fils du Czar au nombre des Candidats. LXIX. Le Duc de Neubourg. LXX. Le Prince de Condé. LXXI. Exclusion du Prince de Condé. LXXII. Le Prince Charles de Lorraine. LXXIII. Un Piasti. LXXIV. Autres Candidats. LXXV. Conduite de la France. LXXVI. Manœuvre secrète de la France. LXXVII. Election imprévue. LXXVIII. Disposition de la Hollande sur cette Election. LXXIX. Démêlez de la République avec le Roi de Dannemarc. LXXX. Guerre du Palatinat. LXXXI. Division au sujet du Prince d'Orange. Son voyage secret en Zélande, où il est déclaré premier Noble. LXXXII. Emotions de la Province de Hollande sur cette affaire. LXXXIII. Précautions du Conseiller Pensionnaire sur cet incident. LXXXIV. Augmentation des gages de Mr. de Wit. LXXXV. Oposition des autres Provinces à la Résolution de celle de Hollande. LXXXVI. Le Prince d'Orange émancipé. LXXXVII. Conférence de Mr. de Wit avec le Chevalier Temple sur ce sujet. LXXXVIII. Reflexions sur les raisonnemens de Mr. Temple. LXXXIX. Difficulté sur la quadruple Alliance. XC. Difficultez sur le Commerce entre l'Angleterre & la Hollande. XCI. Continuation des Troubles dans l'Over-Yssel. XCII. Labbadie, pourquoi on en parle. XCIII. Il cause un Schisme en Hollande. Sa conduite en France. XCIV. Il se fait réformé, & devient Pasteur à Montauban. XCV. Il en est chassé à cause d'une sédition excitée au sujet d'un enterrement. XCVI. Ses Dogmes particuliers. XCVII. Son Autorité, & sa Secte séparée des Réformez. XCVIII. Sa Condamnation & son exil. XCIX. Oposition du Magistrat de Terveer aux Etats de Hollande à son sujet. C. Recours au Prince d'Orange. CI. Mort de Labbadie & ses suites. CII. Changement de Religion de Mr. de Turenne. CIII. Motifs différens de son changement. CIV. Autres motifs. CV. Auteur de sa Conversion inconnu. CVI. Entrée du Duc d'Orck dans la Congrégation des Jésuites. CVII. Cérémonies de cette Association.



ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1668.

PREMIERE PARTIE CONTENANT LA TRIPLE
ALLIANCE ET LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

I.



La Paix de Breda, (a) qui réunissoit les deux Puissances Maritimes, étoit si défavantageuse à la France qu'on fut étonné de ce qu'elle n'avoit pas travaillé à la rompre plutôt qu'à la conclurre. C'est pourquoi les sentimens de ses Ministres étoient fort diférens sur la matière. L'un s'imaginait, que si la Guerre entre l'Angleterre & la Hollande avoit continué, la République se seroit jettée entre les bras du Roi, afin d'arrêter le cours d'un mal qui l'exposoit à de continuels dangers. L'autre redoutoit que l'Angleterre ne se trouvant pas assez forte ne s'unît avec l'Espagne. Plût à Dieu, disoit Mr. d'Estrades, que cette Paix n'eût jamais été faite, *je vous aurois répondu qu'un mois ne se seroit pas passé, que j'aurois obligé les Etats à déclarer la Guerre à l'Espagne*, afin d'obtenir le secours de la France. Et il ne dissimuloit pas que le Roi avoit fait ses efforts pour l'empêcher. Mr. de Lionne, qui devoit pourtant connoître les intentions de son Maître, puis qu'il étoit chargé de l'exécution de ses ordres, combattoit Mr. d'Estrades, en lui écrivant, qu'il ne falloit pas tant regretter cette Paix, *parce qu'on auroit uni pour jamais l'Angleterre avec l'Espagne.*

II. Ces deux Ministres; qu'une longue expérience rendoit habiles, ne laissoient pas de bâtir sur de faux principes. On connoissoit trop en Angleterre la foiblesse du Gouvernement Espagnol, pour s'aputier sur un secours plus embarrassant qu'utile; & les Affaires de Charles II. étoient en si mauvais état, que les vingt millions acor-

1668.

I.
La Paix de Breda défavantageuse à la France.

II.
Erreur des deux Ministres.

(a) Voyez ces Annales Tome premier p: 807.

1668. dez par le *Parlement* ne suffisant pas pour fournir à ses plaisirs, il avoit contracté de nouvelles dettes.

D'un autre coté Mr. d'Estades vantoit trop son crédit en Hollande, ou vouloit faire valoir des services incertains, en s'imaginant qu'il étoit le maître de faire *déclarer les Etats contre l'Espagne dans un mois*. Car la bonne Politique ne leur permettoit point d'attirer sur leurs Frontières un Prince aussi redoutable que Louis XIV., & leur intérêt demandoit qu'ils soutinssent l'Espagne dans les Païs-Bas, bien loin de l'y afoiblir. Mais la France auroit pu laisser continuer la Guerre, ou même l'entretenir, afin de voir deux Puissances, qui seules pouvoient lui nuire, s'entruiner par de fréquentes Batailles, & profiter de cette Guerre pour la faire ensuite elle-même avec plus d'avantage.

III.
Projets
différens
pour la
Paix.

III. En effet, Louis XIV. faisoit des préparatifs qui troubloient dans les Provinces-Unies la tranquillité que la Paix y avoit rétablie. Il avoit fait dans les Païs-Bas plusieurs Conquêtes, il en méditoit de nouvelles, & il n'étoit pas aisé de trouver les moïens de détourner l'orage dont ces Provinces étoient menacées.

Le Roi avoit déclaré dès l'année précédente qu'il vouloit garder ce qu'il avoit conquis, & il avoit offert une alternative entre le Luxembourg & la Franche-Comté; mais il demandoit en même tems, que si les Espagnols n'acceptoient cette Proposition avant la fin de Mars, les Etats seroient obligez de les y contraindre, & de leur déclarer la Guerre. Cette rupture, que la France vouloit que les Etats fissent avec l'Espagne, jettoit l'alarme dans la République, non seulement parce qu'elle craignoit de travailler à sa propre ruine, en aidant à renverser la Barrière qui la couvroit; mais encore à cause de la perte du Commerce, qui étoit en ce tems-là si grand en Espagne, que la seule Ville d'Amsterdam y envoïoit tous les ans un très-grand nombre de Vaisseaux qui portoient les Etofes & les Marchandises du Païs, & raportoient des espèces d'or & d'argent. C'est pourquoi on forma des Projets & des avis fort différens

IV.
Les dé-
lais.

IV. Le premier parti qu'on prit, & qui est le plus ordinaire dans les affaires épineuses, fut celui de gagner du tems. Ce païs, disoit Mr. d'Estades, est si plein de cabales, d'intérêts différens, & si susceptible d'ombrages contre la France, qu'il me faut recommencer une Négociation, lors que je la croi sur la fin (a). Soit qu'il y eût de l'artifice dans la lenteur des délibérations, ou qu'elle vint de la difficulté de la matière, elle irritoit tellement le Roi qu'il s'en plaignoit avec hauteur. Quoi, disoit-il, Messieurs les Etats balancent-ils à soutenir des Gens si déraisonnables avec beaucoup de frais & quelque péril, préférablement à un Roi, leur Allié, leur ami, qui a remis l'accommodement entre leurs mains aux conditions qu'ils ont voulu? „ Ils n'auroient qu'à „ témoigner aux Espagnols, pourvu que ce soit de bonne sorte, en apparence, quand „ même ils n'auroient pas résolu en effet de le faire, que s'ils ne donnent les mains „ à la Paix aux conditions qu'eux-mêmes ont proposées & trouvées équitables, ils „ joindront leurs forces à celles du Roi pour les y nécessiter; mais où est le moins „ de devoir & la moindre diligence qu'ils ayent seulement faite pour donner cette „ appréhension auxdits Espagnols, après avoir néanmoins, sur cette parole, non seu- „ lement tiré du Roi son secret, mais avoir exigé de lui des relâchemens très-confi- „ dérables, sur les conditions de l'accommodement par le seul objet que Sa Majesté „ s'étoit proposé de leur complaire: y a-t-il tant soit peu de bonne foi ou même la „ moindre bien-séance en tout ce procédé? „ (b)

V.
Avis de
Mr. van
Beunin-
gen.

V. Mr. van Beuningen, qui entroit dans le fonds de cette affaire, & qui primoit dans les Etats par son éloquence, opinoit à se tenir uni à l'Espagne, & à faire une Ligue en Allemagne pour avoir une Armée sur les bords du Rhin pendant que les Etats en tiendroient une autre dans les Païs-Bas, sous la condition que le Roi porteroit ses Armes en Italie ou en Catalogne, afin qu'on pût voir du port la tempête & le naufrage. Mais ce n'étoit pas là l'intention du Roi, qui pouvoit conquérir plusieurs Places en Flandres avec moins de peine, moins de frais, & plus glorieusement. La belle pensée qui est tombée dans l'esprit de Mr. van Beuningen, disoit Mr. de Lionne, „ à „ porter ailleurs qu'aux Païs-Bas le sort des armes. Ils en parlent bien à leur aise, „ sans se mettre en peine si le Roi peut faire passer les Monts à une Armée pour aller „ faire la guerre en Catalogne, non seulement sans qu'il y ait une seule révolte dans „ le Païs, mais où les Espagnols pourroient lui opposer toutes les Armées qui sont „ occupées contre le Portugal, ni si Sa Majesté peut faire facilement sauter tous les „ Etats de Monsieur le Duc de Savoye à ses Troupes pour aller attaquer le Duché de „ Milan, défendu d'ailleurs par l'inclémence de l'air & par un très-grand nombre de „ Places fortes, au hazard même d'y voir descendre des inondations d'Allemands,

„ sans

(a) Lettres d'Estades.

(b) Lettres d'Estades.

„ sans que personne pût s'opposer à leur passage ; néanmoins Sa Majesté fera sonder
 „ Monsieur de Savoye, s'il seroit en disposition d'entrer avec lui-même en action &
 „ prendre part aux avantages des conquêtes communes ; mais elle ne peut pas positivement
 „ s'engager avec les Etats sur un pareil Projet, si avant cela elle n'est assurée
 „ d'y pouvoir porter Mr. de Savoye. Au reste pourvu qu'elle pût obliger les Espagnols
 „ à lui faire raison sur les Droits de la Reine, il lui seroit fort indifférent par
 „ quelle sorte de conquête elle fit le coup, & elle aimeroit autant, voire mieux, recevoir
 „ sa satisfaction en Italie qu'en Flandres. „ (a)

1668.

Plusieurs Députés furent ébranlés par l'avis de Mr. Van Beuningen qu'il soutenoit avec une grande vivacité ; Mr. d'Estades en trembla, & proposa comme un remède sûr d'envoyer son Auteur à Paris, *afin de le mettre à la raison*. Espéroit-on gagner ce Ministre, ou vouloit-on lui faire peur ? Mr. d'Estades agit ensuite de concert avec Mr. de Wit, pour ramener à son parti ceux que cet avis en avoit détachés. Enfin il demanda au Roi de nouvelles remises, *afin de s'assurer des Etats de Hollande* ; mais le Roi, qui vouloit la Guerre préférablement à la Paix, & qui ne croioit pas que les Etats s'y engageassent contre l'avis d'un Ministre tout-puissant, déclara qu'il ne voudroit pas dépenser un sol pour gagner des Gens qui ne pouvoient se résoudre à défendre les Conquêtes de S. M. contre tout agresseur. (b)

VI. Le Roi de France fit un autre manège en envoyant à la Haïe le Prince de Furstemberg. On l'y reçut agréablement. Le Conseiller Pensionnaire le régala avec plusieurs Députés, & alla le lendemain s'asseoir au chevet de son lit, parce qu'il étoit attaqué de la goutte. On fit là un nouveau Projet qui ne fut approuvé de personne, soit que la précipitation avec laquelle on l'avoit dressé n'eût pas permis de le bien digérer, ou que le Roi y trouvât trois articles *inintelligibles malgré toute l'attention qu'on avoit apportée pour les déchiffrer*. Le Conseiller Pensionnaire se plaignit aussi de ce qu'on y avoit fourré la permission d'attaquer le Luxembourg, quoi qu'on n'en eût pas dit un mot, & qu'il n'eût pas consulté les Etats avant que de le décider. On se moqua d'un scrupule si léger, puisque si le Roi de France entroit en Guerre, il n'avoit pas besoin de demander aux Etats la liberté d'attaquer une Place préférablement à l'autre, & il étoit le Maître de faire agir ses Troupes par tout où il trouveroit à propos, si elles étoient assez nombreuses pour inonder plusieurs Provinces en même tems. La seule clause qui devoit plaire au Roi & au Conseiller Pensionnaire étoit celle d'obliger les Espagnols à se soumettre aux conditions qu'on leur proposeroit, & on disputoit seulement sur le terme, qu'on vouloit étendre du mois de Mars à celui de Mai.

VI.
Envoi du Prince de Furstemberg, & son Projet.

VII. Le Projet porté aux Etats Généraux y fut un sujet de nouvelles délibérations opposées les unes aux autres. La Zélande ne pouvoit souffrir qu'on rompît avec l'Espagne à cause du commerce avantageux qu'elle y faisoit. Par où, disoient ses Députés, dédommagera-t-on nos Gens d'une perte si considérable ? D'ailleurs les Espagnols, qui sont à nos portes, pourront aisément surprendre quelqu'une de nos Places, ou pirater sur nos Côtes ; enfin le Traité de Paix, auquel on contraindra le Roi d'Espagne, ne sera pas plutôt signé qu'il faudra en commencer un autre, si S. M. T. C. ne découvre le fonds de ses prétentions après la mort du Roi d'Espagne ; son beau-frere, qui peut arriver à tous momens. La Province d'Utrecht n'étoit pas moins favorable à l'Espagne, elle eût même la précaution de ne mettre pas cette affaire en délibération, lors que Mr. de Reenswode, un de ses Députés, étoit présent, ou Président, parce, disoit-on, qu'il avoit son *Fils Ambassadeur en Espagne*. Les autres Députés de cette Province représentoient que le Christianisme ne permettoit point d'enlever à personne le bien qu'une succession naturelle lui donne, & beaucoup moins aux Rois dont le Droit d'hérédité est beaucoup *plus important & plus sacré*. Ce principe est tellement fondé sur l'équité naturelle qu'il est étonnant qu'un Historien (d), pour plaire au Ministre de la République, tache de le renverser par cette Maxime dangereuse, que les Etats *& la Guerre ont leurs Loix qui ne sont pas compatibles avec le Christianisme*, comme s'il étoit permis aux Souverains de faire profession de la Religion Chrétienne, & de l'abjurer par leur conduite. Enfin les Députés d'Utrecht concluoient, qu'afin de décharger les Etats de l'embarras où ils se trouvoient, il falloit laisser à la France les Places qu'elle possédoit jusqu'à ce que les Rois d'Angleterre, de Dannemarc & de Suède en eussent décidé autrement. Le Parti qui régnoit dans la Province de Hollande n'approuva aucun de ses avis, & la plupart des Villes opinèrent avec le Conseiller

VII.
Délibération des Etats sur ce Projet. Avis des Provinces de Zélande, d'Utrecht & de Hollande.

(a) Lettres d'Estades. (b) *Ibid.*

(d) Wicquefort, Hist. Mf.

1668. Pensionnaire à obliger les Espagnols à donner satisfaction au Roi. On envoia même Mr. van Beuningen à Castel Rodrigo, lequel demanda que Louis XIV. remît en dépôt pour un an entre les mains du Pape les Places qu'il possédoit, & que les Hollandois pendant cette année fussent les arbitres des prétentions mutuelles. Il souhaitoit aussi que le Congrès se tint dans une de leurs Places, ou dans une des Villes voisines. Il demanda ensuite de l'argent, parla beaucoup, & ne voulut convenir de rien, ce qui donna mauvaise opinion d'un homme qu'on avoit honoré d'un si beau Gouvernement.

VIII.
Irritation de la France.

VIII. Cependant le tems s'écouloit, & les délibérations ne finissoient point. Mr. de Lyonne en écrivit d'un stile chagrin au Comte d'Estrades, qui prenoit pourtant le bon parti. La lenteur de ces Gens-ici me désolé, disoit-il; mais quand je considère qu'en voulant les presser on leur fait prendre des résolutions, desquelles on ne peut plus revenir, lors qu'elles sont enregistrées, je trouve mieux mon compte à patienter; & en négociant de faire revenir les esprits. Je ne négligerai rien de tout ce que je croirai utile au service du Roi; mais si les affaires ne réussissent pas aussi promptement que Sa Majesté le souhaite, il ne tient pas à moi ni à mes soins. Le Ministre qui est auprès du Maître veut toujours qu'on réussisse, & hait tous les délais, ou tous les obstacles qui ralentissent le succès. Et l'on voit souvent le subalterne, esclave du supérieur, ou d'un favori, s'entêter à l'exces des ordres fiers & superbes qu'il reçoit, & se brouiller avec le Souverain qu'il devoit faire entrer doucement dans les intérêts de son Maître. Mais avec un génie supérieur, on s'élève au dessus des chagrins du Ministre, & quelquefois même au dessus de ceux du Prince, on ménage ses intérêts mieux que lui-même; on temporise lors que la nécessité le demande, on pèse les difficultez, on les lève au lieu d'en être rebuté. C'est ainsi que Mr. d'Estrades prenoit patience au lieu de se plaindre, & qu'il tâchoit de conduire les délibérations des Etats à la fin à laquelle il tendoit indépendamment des chagrins qu'il recevoit de la Cour.

IX.
Mr. d'Estrades échoué.

IX. Il eut beau faire, ses intrigues, ses soins, ses peines furent inutiles, & le mal vint du côté d'où on ne devoit pas l'attendre. Le Roi de France se reposoit sur celui d'Angleterre, parce qu'il continuoit à lui fournir des sommes considérables. Il est rare qu'on rompe une Alliance apuïée sur un intérêt présent. Cependant les Ambassadeurs des Etats qui étoient à Londres lui représentèrent vivement avec le Baron de Lisola qu'un plus grand intérêt l'engagoit à changer de conduite. Rien, disoient-ils, ne peut arrêter les Conquêtes que Louis va faire dans les Païs-Bas, ils sont destituez de Troupes, & les Villes presque ouvertes. Dom Juan qu'on attend depuis si longtemps ne vient pas. Si le Roi devient Maître de la Flandre, son ambition n'aura plus de bornes, & la République sera perdue dans deux ans. Ces remontrances détachèrent le Roi d'Angleterre, & produisirent la Triple Alliance qui sauva une partie des Païs-Bas, mais qui attira ensuite une Guerre funeste à ses défenseurs, que l'Espagne impuissante & déchirée par des factions différentes abandonna à la vengeance d'un ennemi redoutable.

X.
Mauvais raisonnement qu'on faisoit en Espagne.

X. On ne pouvoit raisonner plus fausement, qu'on le faisoit à la Cour de Madrid sur cette matière. On y croioit la France foible sous un *jeune Roi qui avoit plus d'ambition que d'expérience*, on se persuadoit que la Flandre pouvoit se défendre par ses propres forces, quoi que la Campagne précédente eût fait sentir sa foiblesse. Enfin on se flattoit que l'Angleterre & la Hollande courroient à la défense des Villes assiégées, par le seul intérêt qu'elles avoient à leur conservation; & le Favori de la Reine songeoit beaucoup plus à perdre ceux qui s'oposoient à sa grandeur, qu'à garantir les Païs-Bas de l'invasion dont ils étoient menacez. D'ailleurs les Finances de l'Espagne étoient dans un si grand désordre, qu'on ne pouvoit en tirer une somme considérable sans épuiser le Trésor Roial. La valeur & le courage de la Nation s'étoient amorties par le peu de cas qu'on faisoit des Officiers & des Soldats, & l'on avoit besoin du petit nombre de Troupes qui restoient sur pied pour étoufer les divisions intérieures.

XI.
Division entre Dom Juan d'Autriche & le P. Nitard.

XI. La Reine étoit entêtée à l'exces de son Confesseur, que les Grands d'Espagne regardoient avec jalousie, *comme un étranger cruel, ambitieux, & incapable de gouverner*. Dom Juan d'Autriche, Fils naturel du feu Roi qui étoit à la tête des Mécontents, éclata ouvertement cette année contre le Père Nitard. „ On voit, disoit-il, (a) „ on voit un Religieux monter dans un même jour sur deux Tribunaux différens, l'un „ Ec-

(a) La Vita di Dom Giovanni d'Austria Figlio naturale di Phil. IV. Relation de la Cour d'Espagne, Censure Politique de la Lettre de Dom Juan d'Autriche, Consulte du Conseil de la Reine.

„ Ecclésiastique, comme Inquisiteur Général, en dépouillant de sa Charge celui qui
 „ la possédoit ; l'autre Séculier, en devenant le Gouverneur du Roïaume, & sous ce
 „ Gouvernement nous voïons nos Côtes sans Armées Navales, nos Frontières sans
 „ Troupes, deux Provinces perdues en moins de trois ans, treize millions de pia-
 „ stres consumées dans une même année, ou transportez dans les Païs étrangers. On
 „ voit un Gentilhomme (a) étranglé dans la Prison, sans l'avoir ni convaincu, ni
 „ accusé ; mais on l'a immolé à la vengeance du favori contre le droit humain & di-
 „ vin sur la sentence d'un Prêtre, ou plutôt sur un ordre secret du Jésuite.

1668.

La haine de la Nation contre le P. Nitard redoubla, lorsqu'on crut qu'il vouloit écartier Dom Juan, en l'envoiant aux Païs-Bas. La Reine haïssoit autant ce Prince qu'elle aimoit son Confesseur, & celui-ci ne pouvant souffrir un Fils de Roy qui s'opposoit à ses desseins, voulut l'éloigner par un emploi honorable. Il étoit naturel qu'un Gouverneur des Païs-Bas allât les défendre, puisqu'ils étoient violemment attaquez. On lui donna huit Vaisseaux pour y porter neuf milles Espagnols, & neuf cents mille Piaftres. Dom Juan ne balança pas à se charger de ce Commandement. Il partit de Madrid, & se rendit à Sant-Jago pour s'embarquer ; mais pendant que les François, qui couroient la Mer de Galice, empêchoient les Vaisseaux de sortir, Dom Juan aprit qu'on tramoit quelque chose de funeste contre lui. Une maladie feinte retarda son départ. La Reine, qui vouloit contenter son Confesseur à quelque prix que ce fut, envoïa des ordres précis au Prince de se retirer à Confuegra (b) sans passer à Madrid. Il eut à peine la permission de s'en approcher pour abrégier sa route. Sa retraite n'apaisa point la Cour. Patigno, Frère de son Secrétaire, fut arrêté, le Confesseur se justifia, en soutenant qu'il lisoit par avance les matines du lendemain, lorsque cela s'étoit fait. Mais il avoit pris ses mesures avec la Reine, non seulement pour arrêter le Secrétaire, mais encore pour s'assurer de Dom Juan, qui, sans attendre la garde qu'on envoïoit pour cette exécution, se retira, après avoir écrit à la Reine les raisons de sa fuite, & celles qu'il avoit de demander l'éloignement d'un Jésuite Allemand, qui ruinoit l'Espagne, qui donnoit de mauvais Conseils à S. M. & qui avoit tenté de le faire assassiner à Barcelonne. La préférence que cette Princesse donnoit à un étranger sur le Fils du Roi parût injuste ; & quoi qu'un nombre de Flatteurs se déclarât pour le Favori, le Conseil néanmoins donna des avis très-forts, & conclut qu'il falloit prendre les mesures nécessaires pour éloigner honorablement celui qui étoit odieux, ou bien le réconcilier avec le Prince, comme tant de Rois d'Espagne en avoient usé entre leurs favoris & les Grands qui en étoient jaloux. Il étoit difficile qu'on agit avec vigueur, & qu'on pensât sérieusement à la défense des Païs-Bas pendant que l'intérieur du Roïaume étoit agité par deux Factions si puissantes, on aimoit mieux les perdre que de dégarnir la Cour de Monde & d'argent.

XII. Castell Rodrigo, osoit aux Hollandois de leur engager quelques Places maritimes, lorsqu'il se voïoit menacé d'un grand péril ; mais lorsque la crainte du Siège de Dendermonde s'évanouïssoit, ou que l'hiver aprochoit, il faisoit naître des difficultés, qui réduisoient à rien ses propositions. Il faisoit valoir ces difficultés au Roi d'Angleterre, comme si la crainte de lui donner de l'ombrage l'empêchoit de rendre la République trop puissante, en même temps, il le prioit d'arrêter les Conquêtes de la France par la crainte d'être un jour englouti par un pouvoir exorbitant. Charles II. fut peu sensible à ces raisonnemens.

XII.
Castell
Rodrigo
tâche d'a-
muser les
Hollan-
dois.

XIII. Le Roi d'Angleterre pouvoit imposer la Loi à celui des deux Rois, dont il se déclareroit l'ennemi, mais il redoutoit les suites d'un engagement, & jusqu'à l'ombre de la Guerre. Il aimoit le repos & les plaisirs, & ses revenus étoient engloutis, par ses libéralitez avant que de les recevoir. Au fonds, il étoit tranquille dans ses Etats ; & afin que les Disputes de Religion n'en troublâssent pas le repos, Mr. Hales & le fameux Baxter avoient formé le Projet d'une Réunion avec les Presbytériens. Ces derniers convenoient de recevoir une espece de réordination dans ces termes : *Vous recevez l'autorité de prêcher & d'administrer les Sacremens dans toutes les Eglises d'Angleterre, où vous serez légitimement appelé.* Ce Projet souffrit de grandes oppositions dans le Parlement, de la part des Défenseurs de la haute Eglise ; mais les personnes modérées de chaque partie ne laissoient pas de se supporter avec plus de charité qu'on ne faisoit auparavant. Le grand mal étoit que les Hollandois étoient haïs à la Cour, & peu s'en fallut, qu'un incident ne fit renaître la Guerre, au lieu de l'union qu'on souhaitoit.

XIII.
Opposi-
tion du
Roi d'An-
gleterre.

XIV.

(a) Il s'appelloit Melladas, & étoit Gentilhomme d'Arragon.

(b) C'est le grand Prieuré de Castille à 14. lieues de Madrid.

XIV. On avoit fait en Angleterre la faute de désarmer la Flote pendant la Guerre. Pour reparer cette faute , on en avoit équipé une autre pendant la Paix ; & de peur qu'elle ne pourrît dans le Port sans avoir rien fait, on fut obligé de l'envoyer sur les Côtes de Barbarie. Allcen , qui la commandoit rencontra à la pointe du Léopard le Vice-Amiral Suveers qui revenoit d'Espagne avec des Vaisseaux Marchands. Suveers baissa le Pavillon & salua de quelques volées de Canon ; mais aiant fait lever & déployer son Pavillon , l'Anglois , qui n'avoit répondu que par son Canon , prétendit qu'il devoit le tenir baissé pendant qu'ils seroient en présence. Suveers en arrivant informa l'Amirauté d'une rencontre qui pouvoit altérer la Paix : Mrs. Meerman & Boreel, Ambassadeurs des Etats, eurent ordre d'en faire des plaintes. (a) Mylord Arlington leur déclara que si le fait étoit nouveau le Roi en feroit réparation ; mais que s'il étoit autorisé par un ancien usage , il auroit d'autant plus de fermeté que la Paix s'étoit faite d'une manière, peu honorable à l'Angleterre, & que si S. M. vouloit se relâcher elle trouveroit dans son Conseil *des oppositions si fortes à ce dessein qu'il ne lui seroit pas possible de les surmonter.* Les Ambassadeurs surpris, demandèrent Audience au Roi auquel ils représentèrent, que l'affaire du Pavillon & du salut avoit été réglée, qu'Alleen avoit fait une infraction au Traité de Breda par son entreprise, qu'on ne devoit pas décider cette affaire par la subtilité des raisonnemens ; mais par des exemples, & qu'elle méritoit d'être discutée en présence de Sa Majesté. Le Roi consentit à faire des informations sur lesquelles les Etats consultèrent leurs Amiraux : Ils raportèrent ce qui s'étoit fait à Alger & à Malaga entre les Amiraux Lawson & Ruyter. Dans l'une & l'autre de ces rencontres, Ruyter avoit salué l'Anglois d'onze volées de Canon, l'Anglois avoit répondu par un nombre pareil, & avoit ensuite envoyé des Chaloupes avec des Officiers pour se faire des civilités réciproques. (b) Mais cela ne levoit pas la difficulté, parce qu'on n'avoit point baissé le Pavillon, ce qui étoit fort éloigné de la prétention du Roi d'Angleterre : C'est pourquoi il fit répondre par Mylord Hollis qu'on feroit d'autres informations ; mais en attendant qu'elles fussent faites ; on ne laissa pas de craindre une Rupture. Le Roi appréhendoit que l'Espagne n'eût dessein de s'accommoder avec la France, & que la Hollande ne consentît à tout pourvu qu'on lui laissât une Frontière à l'ombre de laquelle elle pût dormir en repos. Il n'est pas juste, disoit Mylord Arlington, Secrétaire d'Etat & Favori, de presser le Roi de se déclarer en faveur de l'Espagne qui fera sa Paix & laissera S. M. B. exposée aux reproches de la France qui est en état de tourmenter ses voisins. (c) Cependant le Roi, sollicité par ses Ministres, écarta ses craintes, fixa son inconstance naturelle, & donna ordre à M. Temple de repasser la Mer, pour tâcher de conclure la Triple Alliance entre l'Angleterre la Suède & la Hollande. Le Comte d'Estades le vit arriver avec chagrin, parce que la confiance de Mr. de Wit pour lui souffrit quelque refroidissement, & que les Conférences, qu'il avoit avec ce Ministre devinrent moins fréquentes & plus difficiles.

XV. Le Chevalier Temple ne s'arrêta pas aux formalitez nécessaires, elles auroient éventé son dessein. Il ne demanda point d'Audience ; mais l'Assemblée des Commissaires Députés pour les affaires secrètes. Il les assura d'abord que le Roi, son Maître, content des Etats, que le Dieu Tout-Puissant lui avoit destinés par une Succession incontestable, n'envioit point ceux de ses Voisins ; mais qu'il étoit touché des calamitez que causoit la Guerre entre les deux Couronnes dans laquelle tous les Princes Chrétiens seroient bientôt obligés d'entrer, si on n'éteignoit le feu avant qu'il montât plus haut. Les Commissaires, revenus de la crainte que leur causoit une Ambassade imprévüe & secrète, approuvèrent avec joie la proposition d'une Alliance, & promirent leurs suffrages dans l'Assemblée des Etats. M. Temple ajouta que le Roi, son Maître leur donnoit la marque la plus éclatante de son attention, puisque son Royaume étoit beaucoup moins exposé que les Provinces-Unies ; que le Roi de France faisoit tous ses efforts pour le faire entrer dans ses intérêts, au préjudice de la Flandres & de la Hollande, & qu'on lui avoit d'autant plus d'obligation, que, Graces à Dieu, ses affaires n'étoient pas en état qu'il pût craindre aucun Prince, & qu'aucun Etat ne pouvoit refuser son Alliance. M. d'Arlington écrivoit au contraire que le mauvais état des affaires du Roi ne lui permettoit pas d'entrer dans une Ligue. Mais les Ministres sont souvent obligés de tomber en contradiction, parce qu'ils emploient des motifs différens, & tendent au même but par des routes qui paroissent opposées.

XVI.

(a) Lettre de Mrs. Meerman & Boreel de Londres le 11. May 1668.

(b) Attestations de Ruyter, van Nes, Meppel, &c. à Rotterdam le 9. Juin 1668. Vie de Ruyter p. 442.

(c) Lettre de Mylord Arlington du 31. Octobre 1667.

XVI. M. Temple, après avoir fait sa proposition, s'enferma avec Mrs. de Wit & Ysbrand; auxquels il demanda le secret, & une prompte Résolution, parce que Mr. de Ruvigny étoit à Londres fort intrigué pour rompre les mesures que le Roi avoit prises, & qu'on craignoit que Mr. d'Estades, qui étoit ami du Pensionnaire, ne remuât le Ciel & la Terre pour s'y opposer. Cependant le secret fut si bien gardé, que le Comte d'Estades repondoit à ceux qui avoient éventé la mine: dans six semaines nous en parlerons, je suis toujours le maître de rompre le Traité, quand il sera fait, & nous trouverons en Angleterre des Gens qui nous seconderont. C'étoient les Chevaliers Clifford & Downing qui souhaitoient qu'on eût encore une Guerre avec les Hollandois, afin d'effacer la honte de Chattam, & de la Paix de Breda. Mais le Ministère (a) affermissoit alors le Roi dans le dessein de sauver les Pais-Bas.

XVII. Le Chevalier Temple dressa le Traité dans une nuit. On trouva deux difficultés, l'une regardoit les articles *provisionnels* qu'on avoit faits auparavant pour la Navigation & le Commerce, qu'on vouloit y inférer. Le Ministre Anglois fit sentir à M. de Wit, que cette objection étoit un détour imaginé, afin de rompre, ou de traîner l'Afaires en longueur, cependant comme les *articles provisionnels*, n'ont plus aucune force, lorsqu'on fait un nouveau Traité, M. Temple s'engagea pour le Roi de les confirmer dans celui qu'on alloit faire, & le Roi dégagea sa parole.

On eut moins de peine à lever l'autre difficulté qui naissoit de la dureté des termes qu'on avoit employez d'abord. Car on disoit, qu'en cas que *les persuasions ne fissent aucun effet sur les Espagnols*, & qu'on se vit obligé de venir à la force & à la contrainte, on le feroit. Mais on changea ces termes, & l'on mit à leur place; *les moyens les plus durs*, & on les adoucit encore en se contentant *des moïens les plus efficaces*.

XVIII. M. Temple développa si parfaitement les circonstances secrètes de cette Négociation au Gardes des Sceaux, (b) que pour en donner une juste idée, il suffira de rapporter ce qu'il lui en écrivit de la Haye le 27. Janvier 1668. „Lorsque je fus, dit-il, arrivé en Hollande, dès la première conférence, que j'eus avec M. de Wit, je lui marquai les articles sur lesquels S. M. souhaitoit de sçavoir son sentiment, afin d'entrevoir celui des Etats. Je lui dis, que cela avoit engagé le Roi à m'envoyer secrettement pour lui dire franchement sa pensée; que Sa Majesté étoit persuadée qu'il étoit homme d'honneur, & qu'il ne voudroit pas abuser de la confiance qu'elle avoit en lui; & que j'avois ordre aussi de lui demander quel étoit son sentiment, s'il jugeoit à propos de me le dire: Qu'à l'égard de Sa Majesté elle ne croyoit pas qu'il fut de son intérêt ni de celui de l'Europe en général de souffrir que la France s'emparât de la Flandre; & qu'elle étoit resoluë de faire tous ses efforts pour prévenir ce malheur, pourvû que les Etats fussent dans la même pensée & que cela pût se faire conjointement avec eux. Que pour cet effet le Roi mon Maître souhaitoit de sçavoir, si les Etats seroient d'humeur à vouloir traiter avec lui une Alliance deffensive entre les deux Nations, & offensive contre la France, en cas qu'elle voulut attaquer les Pais-Bas Espagnols.

„M. de Wit me répondit, qu'il me diroit avec plaisir quelle étoit sa pensée, ne pouvant pas me dire celle de ses Maîtres: qu'il estimoit qu'il étoit absolument nécessaire d'entreprendre la deffence de la Flandre; mais qu'on devoit auparavant éprouver, si on ne pourroit pas y réussir, en offrant conjointement la Mediation de l'Angleterre & de la Hollande aux deux Couronnes, & que si cela ne produisoit aucun effet, alors il faudroit se résoudre à en venir à une déclaration de guerre. Que je n'ignorois pas que les François avoient déjà offert la Paix, à la considération des Etats qui leur avoient proposé une Alternative qui devoit être au choix des Espagnols, qu'il croyoit que nous devions offrir notre Mediation aux deux Couronnes sur ce pié-là; pour porter la France à accorder ce qu'elle a offert, & l'Espagne à accepter ce qu'on lui offre. Et que pour réussir dans ce projet, il étoit absolument nécessaire qu'il se fit une étroite Alliance entre Sa Majesté & les Etats.

„Que pour ce qui étoit de faire une Ligue offensive; cela ne se pouvoit pas, parce que c'étoit la Maxime des Etats de n'en faire aucune, sur tout en tems de Paix: Qu'à l'égard des Alliances deffensives ils en avoient avec plusieurs Princes, qu'il ne doutoit pas qu'ils ne fussent prêts à en traiter une avec Sa Majesté; & que quoi qu'il ne put pas me dire qu'elle seroit la pensée des Etats sur ce sujet, il venoit de me dé-

B

clarer

(a) Mil. Arlington, & le Chevalier Bridgman, Gardes des Sceaux. (b) Lettre du Chevalier Temple à Mr. Bridgman

1668. „clarer la sienne ; que rarement il se trompoit dans le jugement qu'il faisoit de la dis-
 „position où sont ses Maîtres, mais que du moins il m'assûroit qu'il feroit tout son pos-
 „sible pour les engager à entrer dans ses sentimens.

„Alors je dis à M. de Wit, que S. M. avoit pris tant de confiance en lui, & se repo-
 „soit, tellement sur le credit qu'il avoit dans les Etats, que cela l'avoit portée à pren-
 „dre sans differer une resolution ferme & constante de s'unir avec les Etats pour offrir
 „sa mediation aux deux Couronnes conjointement avec eux, aux Conditions dont
 „ils conviendroient avec moi : mais que Sa Majesté souhaitoit qu'elles fussent aussi
 „avantageuses qu'on pourroit les obtenir des Etats, pour la conservation de la Flan-
 „dre, & pour le recouvrement des places dont elle auroit le plus de besoin pour la
 „mettre en sûreté à l'avenir ; en second lieu que Sa Majesté vouloit conclure avec les
 „Etats un Traité aussi fort qu'on le pourroit faire, pour obliger la France à accepter
 „la paix à ces conditions, & pour arrêter le progrès de ses Armes en Flandre. Que
 „Sa Majesté croioit qu'il falloit commencer par faire un étroite Alliance entre l'An-
 „gleterre & la Hollande pour leur commune deffense ; que c'étoit dans cette vûë que
 „le Roi mon Maître m'avoit envoyé vers les Etats avec un plein pouvoir, & le pro-
 „jet d'une Alliance deffensive entre les deux Nations ; & que pour ce qui regar-
 „de la Flandre Sa Majesté agréeroit les mesures dont les Etats conviendroient avec
 „moi.

„Je remarquai que Monsieur de Wit écoutoit ce discours avec plaisir, mais ce ne
 „fut pas sans en être surpris, car il n'attendoit pas de Sa Majesté une résolution aussi
 „prompte & aussi vigoureuse que celle-là.

En effet, M. de Wit, auquel l'Alliance avec l'Angleterre étoit suspecte, parce
 qu'il raisonnoit sur les liaisons du sang plutôt que sur l'inclination d'un Roi que la Fran-
 ce séduisoit par l'Amour des plaisirs, étonné des offres qu'on lui faisoit, en fut alarmé.
 „A l'égard de l'Alliance défensive dont vous me parlez, disoit-il, je ne sçai si la der-
 „nière playe peut souffrir cet appareil, je sonderai les Etats là-dessus ; mais j'appréhén-
 „de qu'ils ne croient que c'est changer trop subitement d'intérêt, que de rompre en-
 „tièrement avec une Couronne, dont nous sommes Alliez depuis si long-tems pour
 „prendre de nouveaux engagements avec l'Angleterre, dont nous avons éprouvé si sou-
 „vent l'incertitude. J'ignore si ces expressions sont justes en chirurgie ; mais je sçais
 bien qu'en politique, c'est la circonstance qui doit déterminer. Les intentions du
 Chirurgien qui vouloit mettre l'appareil n'étoient pas sincères ; mais dans les grands
 maux, il faut essayer tous les remèdes.

Je répondis à M. de Wit, continue M. Temple, „ que les Etats ne pouvoient
 „pas éviter d'en venir à une rupture avec la France, en faisant un Traité avec
 „nous, quelque précaution qu'ils pussent y apporter : que cette Couronne ne nous
 „voudroit pas moins de mal aux uns & aux autres, si nous arrêtions le progrès de ses
 „armes, que si nous l'obligions à rendre tout ce qu'elle a déjà conquis : qu'il n'igno-
 „roit pas que les François avoient formé, depuis long-tems, le dessein de se rendre
 „Maîtres des Pais-Bas Espagnols ; & qu'il sçavoit bien aussi que c'étoit leur intérêt,
 „puisque cela leur donneroit un si grand avantage sur les autres Etats de la Chrétienté ;
 „qu'il n'étoit pas moins de nôtre intérêt de les en empêcher, & qu'il n'y avoit pas
 „d'autre moyen pour en venir à bout, que d'unir les deux Nations par une étroite
 „Alliance : qu'ils ne se feroient pas plutôt emparez de la Flandre qu'ils attaqueroient
 „la Hollande, & que par conséquent les Etats avoient à présent autant besoin de la
 „protection de l'Angleterre contre la France, qu'ils avoient crû, il y a trois ou qua-
 „tre ans, avoir besoin de celle de la France contre nous ; qu'ils n'avoient qu'à choisir
 „de continuer à vivre en bonne intelligence avec la France jusqu'à ce qu'ils se voyent,
 „aussi bien que la Flandre, engloutis par ces fâcheux voisins, ou bien de changer de
 „mesure & de traiter avec Sa Majesté une étroite Alliance pour la sûreté de la Flandre
 „& de leur propre Pais, sans se mettre en peine de ménager la France ; en un mot que
 „je ne voyois pas qu'il leur restât d'autre parti à prendre.

„Monsieur de Wit avoit que dans le projet que la France avoit fait au sujet de la
 „conquête de la Flandre, il y étoit fait mention des Traitez que cette Couronne avoit
 „négociés avec les Etats sous le Ministère du Cardinal de Richelieu, pour partager
 „ensemble les Pais-Bas Espagnols ; qu'on leur avoit offert la même chose depuis peu ;
 „& que lui-même auroit donné dans ce piège, s'il n'avoit pas été persuadé que le
 „Voisinage des François est dangereux ; mais qu'il y avoit aussi beaucoup à risquer de
 „l'autre côté ; que les Etats étoient bien plus exposez que le Roi ; que les Espagnols
 „étoient foibles, & que les Etats ne pouvoient pas prendre une grande confiance en

„ eux,

„eux, après les longues guerres qu'ils avoient eues ensemble; que quoiqu'il crût que
 „les Princes d'Allemagne seroient bien aisés d'écouter la Proposition que Sa Majesté
 „leur faisoit; il ne sçavoit pourtant pas, jusqu'à quel point la Suède pouvoit être en-
 „gagée avec la France, & qu'il y avoit du danger pour eux ayant cette Couronne à
 „leur dos dans le Duché de Bremen; qu'enfin on ne sçavoit pas combien le Roi & ses
 „Ministres persisteroient dans la résolution qu'ils avoient prise, quoi qu'elle parût
 „appuyée sur des fondemens aussi fermes que prudens, sçavoir ceux de nôtre verita-
 „ble intérêt, & de nôtre conservation; que s'ils rompoient avec la France pour s'u-
 „nir avec Sa Majesté, & qu'après cela on vint à changer de dessein en Angleterre,
 „leur ruine seroit inévitable, qu'il ne connoissoit pas les personnes qui sont à présent
 „dans le Ministère; qu'ainsi il n'en pouvoit rien dire; mais qu'il n'avoit que trop
 „connu le Caractère des Ministres précédens, & à propos de cela il me dit bien des
 „choses sur l'irrésolution que nous avons fait paroître dans toute notre conduite de-
 „puis le rétablissement de Sa Majesté, & conclut ses reflexions en me disant que no-
 „tre peu de fermeté nous seroit à la fin fatale. Il ne me dit pas sur quoi étoit fondée
 „son opinion; mais il ajoûta, *que depuis le tems de la Reine Elizabet, il n'y avoit*
 „*eu qu'une fluctuation perpetuelle en la conduite de l'Angleterre*; avec laquelle on ne
 „pouvoit jamais prendre des mesures pour deux années de tems.

M. de Wit, après avoir fini, me parut *mélancholique*, & irrésolu, cependant il
 m'assura qu'il travailleroit de bon cœur, & de tout son pouvoir à faire réussir le Traité
 que je propoisois. J'allai le soir chez le Comte de Dona sans garder le Cérémonial, il
 m'embrassa, & m'assura que le Roi de Suède entreroit dans le Traité. „Que si je réussis-
 „sois dans ma Négociation, il feroit tous ses efforts pour y engager le Roi son Maître,
 „regardant cette Confédération, comme une chose fort honorable, puisqu'il s'agis-
 „soit du repos & du bonheur de toute la Chrétienté: mais que pour répondre à ma
 „franchise, il me diroit naïvement qu'il ne croyoit pas que je pusse réussir; parce qu'il
 „doutoit que Monsieur de Wit fut d'avis de rompre avec la France & de faire aucune
 „liaison avec l'Angleterre, non-seulement à cause de ce qui s'étoit passé depuis peu
 „entre les deux Nations, mais aussi à cause du Prince d'Orange dont ce Ministre ne
 „doutoit pas que nous ne prissions les intérêts lorsque nous en trouverions l'occasion,
 „au lieu qu'il étoit sûr d'être appuyé par la France dans le dessein qu'il a de s'opposer
 „à l'élévation de ce Jeune Prince; que cela lui faisoit croire que quand mêmes Mon-
 „sieur de Wit n'oseroit pas s'opposer ouvertement à cette Alliance, à cause du pan-
 „chant des Etats ou du Peuple, il ne manqueroit pourtant pas de faire jouer des res-
 „sorts secrets pour traverser ma Négociation, ou éluder la conclusion de ce Traité,
 „sans qu'il parût que cela vint de lui: qu'en second lieu puisque les Etats ne pouvoient
 „pas terminer cette affaire sans avoir auparavant l'approbation de toutes les Provinces
 „& Villes, il ne voyoit pas comment il seroit possible d'empêcher l'Ambassadeur de
 „France de gagner quelqu'une de ces Provinces ou Villes; & que s'il en gagnoit seu-
 „lement une, cela suffisoit pour arrêter la conclusion de cette Alliance, puisque,
 „suivant la constitution de ce Gouvernement, on ne peut faire un nouveau Traité
 „sans le consentement unanime de toutes les Villes; Qu'il ne me disoit pas cela pour
 „me d'écourager; qu'au contraire il me souhaitoit de tout son cœur, un heureux suc-
 „cès pour plusieurs raisons: & entre autres, parce qu'il étoit fort attaché au service
 „de la Maison d'Orange, à qui l'Union de l'Angleterre & de la Hollande ne pouvoit
 „qu'être fort avantageuse: & qu'il me promettoit encore une fois que lorsqu'il en fe-
 „roit tems, il feroit tout son possible pour engager le Roi son Maître à prendre les
 „mêmes mesures.

„Dans la seconde Conférence que j'eus avec Monsieur de Wit, je lui dis ce qui s'é-
 „toit passé entre le Comte de Dona & moi; il en parût fort satisfait, & me dit que
 „quoi que nous ne dussions pas croire que ce Ministre eut des pouvoirs assez étendus
 „pour travailler conjointement avec nous à la conclusion de cette affaire, nous pou-
 „vions toujours faire un instrument qui laisseroit à la Suède la liberté d'entrer dans
 „notre Alliance comme principale partie contractante. Monsieur de Wit me dit aussi
 „que le Comte de Dona avoit assez de credit à la Cour de Suède pour pouvoir espérer
 „que nous réussissons par son moyen, principalement lorsque nous lui ferons conce-
 „voir quelque espérance d'obtenir des Subsidés de l'Espagne, qui seront assez confi-
 „derables pour récompenser les Suédois de ce qu'ils perdront en rompant avec la
 „France.

Dans cette même Conférence, je fis voir à M. de Wit, que si on consultoit
 les Provinces sur le Traité, il seroit différé de six semaines pendant lesquelles la

1668. France trouveroit une infinité de moyens pour le rompre, & qu'ainsi, il devoit le conclurre avec les Commissaires des Affaires secrètes.

„ M. de Wit me dit qu'il croyoit que cela étoit impossible; que c'étoit une chose
 „ qui ne s'étoit jamais pratiquée depuis l'établissement de la République; que quoi-
 „ que les Etats Généraux eussent le pouvoir de signer un Traité, ils ne pouvoient
 „ pourtant pas le ratifier sans consulter leurs Principaux; qu'il y iroit de leurs têtes
 „ s'ils le signoient, & que leurs Principaux ne l'approuvant pas, ils leur demande-
 „ roient compte de ce qu'ils auroient fait sans ordre; qu'il eseroit qu'on pourroit ob-
 „ server toutes les formalitez ordinaires en trois Semaines de temps, & qu'on pren-
 „ droit tout le soin imaginable pour prévenir les intrigues de l'Ambassadeur de
 „ France.

„ J'abregeai ce discours, & lui dis, que j'étois toujours dans la même pensée,
 „ qu'il étoit nécessaire que je conclusse ce Traité avec les Commissaires; & qu'en
 „ suite les Etats le signassent, ce qui se pouvoit faire en quatre ou cinq jours; & que
 „ les Députez ne devoient pas douter d'obtenir l'aprobation & le consentement de
 „ leurs Principaux sur une affaire où le public étoit si intéressé; qu'en mon particu-
 „ lier je ne savois pas, si on différoit cette Négociation, comment on prendroit cet-
 „ te affaire en Angleterre, & quel changement cela pourroit apporter à mes instruc-
 „ tions; sans compter que ce delai seul étoit suffisant pour nous faire échouer dans
 „ notre entreprise: que j'avois à présent des pouvoirs pour conclure une Ligue de la
 „ dernière importance pour le salut de la Flandre & de la Hollande; que si ce Traité
 „ échouoit par la trop grande précaution des Députez sur un point où il ne s'agit que
 „ de quelques formalitez, je croiois qu'il y iroit de leurs têtes à bien plus juste titre
 „ que s'ils le signoient à présent, qu'ils croyent que leurs Principaux le ratifieront
 „ avec plaisir.

XIX.
Succès de
la Négociation.

XIX. M. de Wit se rendit aux raisons de M. Temple, & sa Négociation, quoique très-importante finit en cinq jours. Les Députez aux Etats Généraux passèrent sur les règles qu'on regarde comme essentielles au Gouvernement. L'Alliance fut conclüe, sans avoir consulté les Provinces, & on se contenta de leur en demander la Ratification. Le Traité fut fait dans une nuit, & porté le lendemain matin aux Commissaires qui s'écrièrent avec des transports de joie à *Breda, nous étions Amis, ici nous sommes Frères*. Les Etats des Provinces, bien loin de condamner la précipitation de leurs Députez, ratifièrent promptement ce qu'ils avoient fait, & cette Affaire fut terminée de manière qu'on en regarda le succès comme un de ces *miracles qui survient la Maison d'Autriche*. On doute si la Négociation fit plus d'honneur à la Sagesse de M. Temple qui la conduisit si heureusement, qu'à la Modestie avec laquelle il reçut les louanges qu'on lui donnoit. „ Je veux bien vous dire le secret, & vous découvrir
 „ ingenuement tous les incidens qui m'ont fait réussir avec tant de bonheur dans une
 „ Négociation qui a paru si surprenante à tous égards; c'est que quand on arrache les
 „ choses de leur centre, il faut du tems & de la peine, & mêmes de l'adresse pour
 „ les faire mouvoir, mais lors qu'il n'est question que des les y ramener, la nature y
 „ aide si puissamment, qu'il ne faut quasi que leur donner le branle. Or je croi
 „ qu'une étroite Alliance est le centre de nos deux Nations; & il n'y avoit rien qui
 „ s'oposât à cette union qu'une extrême jalousie & méfiance qui étoit entre les Mi-
 „ nistres des deux parties, & qui d'eux avoit passé dans l'esprit des peuples; & j'eus
 „ le bonheur de lever cet obstacle; ce qui ne me fut pas difficile, vû la parfaite con-
 „ fiance qui nous a reciproquement unis Monsieur de Wit & moi, & qui a facilité
 „ toutes les affaires; voilà la pure verité, par où vous pouvez voir, combien vous
 „ vous êtes mépris dans tout ce que vous en avez dit. (a)

XX.
Princi-
paux Ar-
ticles de
la Triple
Alliance.

XX. Ce Traité, qui tendoit au rétablissement de la Paix de l'Europe, mérite quel-
 que attention.

1. On y demandoit au Roi de France, qu'il prolongeât la Trêve jusqu'à la fin du mois de May, & on lui promettoit d'emploier ce tems à déterminer la Cour de Madrid à lui laisser les Conquêtes, qu'il avoit faites dans les Païs-Bas, ou de lui donner un équivalent. Mais cette clause qui assûroit les Conquêtes déjà faites mettoit un obstacle à celles qu'on avoit dessein de faire, & tout Monarque ambitieux regarde comme un outrage l'opposition qu'on fait à ses usurpations.

2. La seconde clause étoit d'autant plus offensante qu'on menaçoit d'emploier des *moyens efficaces*, si l'arbitrage ne suffisoit pas. On voïoit sans peine que *l'efficacité* de ces

(a) Lettre du Ch. Temple à Milord Hallifax, du 2. Mars 1668.

ces *moyens* dépendoit des Troupes qu'on enverroit au secours de l'oprimé, & qu'on mettroit dans les Places fortes, afin d'en retarder la prise. On ne laissoit pas de garder l'équilibre, en disant, que si la Reine d'Espagne ne vouloit pas céder à Louis ses Conquêtes, les Etats feroient marcher une Armée dans les Païs-Bas, afin de l'y obliger; mais alors le Roi de France ne pouvoit attaquer aucune Place. D'un côté on imposoit à la Reine la Loi de céder les Païs conquis, & au Roi celle de n'en conquérir plus, ni même de recevoir *les Villes & les Provinces qui voudroient se donner volontairement à lui.* (a)

1668.

3. Si la Paix se faisoit entre les deux Couronnes, & que celle d'Espagne refusât d'y comprendre le Portugal, on laissoit à Louis la liberté de le secourir, sans pouvoir à la faveur de cette exception, faire la Guerre à l'Espagne, ni lui demander le dédommagement des frais du secours qu'il enverroit contre elle.

4. Si on ne pouvoit pas obliger le Roi de France à renoncer à la Couronne d'Espagne, ni au démembrement de la Monarchie, lorsque Charles II. mourroit, on consentoit, que cet article fût couché dans le Traité de Paix en termes généraux qui ne portassent aucun préjudice aux Puissances intéressées.

5. Enfin l'Angleterre & la Hollande stipuloient, que si l'un de ces deux Etats étoit attaqué à cause de l'Alliance, qu'ils contractoient, on enverroit au Souverain attaqué, quarante Vaisseaux de Guerre, six mille Fantassins & 400. Chevaux, ou l'équivalent en argent, qui fut estimé à 200. mille écus par mois. (b)

XXI. Ces Projets entre la République & l'Angleterre ne suffisoient pas. Mais le Comte de Dona, qui avoit en Suède un pouvoir égal à son habileté, se servit de la généralité des termes dans lesquels on avoit exprimé ses pleins-pouvoirs pour n'attendre pas de nouveaux Ordres, & conclure la Triple Alliance. Il connoissoit les intentions de la Régence, & en effet on fut très-content à sa Cour, parce qu'on lui promettoit des subsides en cas de rupture, & d'accommoder les différens, qu'elle avoit avec l'Empereur sur l'Archévêché de Brême. (c)

XXI.
La Suède
y entre.

Ce Traité paroissoit le dernier trait de la prudence humaine, on y mettoit une bride à l'ambition d'un Prince jeune, puissant, redoutable. On obligeoit l'Espagne à faire un sacrifice au repos de l'Europe, & à la crainte de tout perdre. En un mot on tenoit la balance égale. Cependant jamais Alliance n'eut des succès plus funestes que celle-ci. Le Roi d'Angleterre, dans le plaisir qu'elle lui causoit écrivit aux Etats, puisque vous nous *parlez d'une Contestation d'Amis à qui contribuera le plus à l'affermissement de notre Union, nous ferons en sorte, que si nous ne donnons pas des exemples à suivre au moins nous ne manquerons pas d'imiter & d'excéder les vôtres.* (d) Cependant, ce même Roi, oubliant son intérêt & la Paix de l'Europe, qu'il avoit alors devant les yeux, fut celui qui rompit l'Alliance, & la Suède, au lieu d'en remplir les conditions se contenta à l'ombre d'une médiation inutile à l'Espagne & à la République, de garder quelques bien-séances.

XXII. La foudre ne fait pas plus de fracas & de fraieur, lorsqu'elle tombe d'une manière imprevûe sur un Palais, où l'on est occupé de ses plaisirs, que la nouvelle de la Triple-Alliance en fit à la Cour de Louis. Il étoit tout rempli de l'idée de ses Conquêtes futures, & occupé des Revûes qu'il multiplioit à l'excès, comme si la magnificence de sa Maison lui eût promis des triomphes certains. Ses équipages étoient faits, il avoit endossé le busle, tous les Officiers n'attendoient que le dernier signal du Héros qui devoit les conduire à une Conquête assurée, & qui, selon toutes les apparences humaines auroit été infaillible. Mais la Triple Alliance conchië en peu de tems par un Prince, qui au lieu d'accomplir ses promesses venoit lui barrer le chemin, déconcerta tous ces hauts Projets.

XXII.
Effet de
la Triple
Alliance
en Fran-
ce.

XXIII. Lorsqu'on examine la conduite des Ministres d'Etat, on est souvent étonné du peu d'étenduë de leurs lumières, & des fautes qu'ils commettent, il y a des Evénemens heureux qui leur donnent de la réputation, parce qu'on ne découvre pas toujours les efforts secrets qui ont produit un succès, dont ils moissonnent la gloire. Mais un Evénement comme celui que nous rapportons dévoile aux yeux des Hommes une infinité de fautes qu'on fait dans les Négociations. En effet on voit ici deux habiles Ministres pris pour duppes dans une affaire qu'ils ne devoient pas ignorer, puisque la Triple Alliance se fai-

XXIII.
Réflexions
sur
l'effet de
la Triple
Alliance.(a) *Projet om de Vrede tusschen Frankryk en Spanje. Secrete Resolutien 14. Janv. 1668. 2 vol. p. 615. 4. imp. à Utrecht 1717.*(b) *Traité de la Triple Alliance dans les Lettres de Temple. t. 1. pag. 243.*(c) *Secrete Resolutien den 21. 23. 24. 25. Janv. ende den 21. Martii 1668 Ubi supra.*(d) *Lettre du Roy d'Angleterre aux Etats. Aitzema Bock XLVIII. p. 398.*

1668. — soit sous leurs yeux. Mr. de Lyonne avoit la confiance du Roi, & Mr. d'Estrades celle du Conseiller Pensionnaire, ou du moins il s'en vantoit, cependant nous allons rapporter les bévües de ces deux Ministres comme une preuve de ce que nous venons d'avancer.

XXIV.
Divers
embar-
ras des
Mini-
stres de
France.

XXIV. M. de Lyonne avoit regardé peu de tems auparavant, comme une *bravade Espagnole* le bruit que Castel-Rodrigo repandoit que *la Triple Alliance étoit infailible, si les Hollandois vouloient y entrer.* Chagrin d'avoir été trompé par des *Rodomontades*, qu'il croioit chimériques, & qui n'étoient que trop réelles, il rejetta sur M. d'Estrades le malheur de son incrédulité. La belle raison, lui disoit-il, qu'on vous allègue sur le secret. Je vous dirois des choses qui vous donneroient sujet de vous plaindre; *car je pourrois vous dire jusqu'à un iota comme toutes les choses se sont passées, d'où en est venu le premier mouvement, & quel progrès il a eu; mais cela ne sert plus de rien.* (a) Si ce Ministre sçavoit tout jusqu'à un *iota*, pourquoi ne remédioit-il pas au mal qui lui étoit connu? Pourquoi rejettoit-il la faute de sa lenteur sur celui qui avoit tout ignoré? M. de Lyonne pouvoit avoir raison de dire qu'il sçavoit tout; car la France ne manque jamais d'Espions; mais ces Espions la servirent en cette occasion après coup, & il se faisoit honneur d'avoir sçu à tems des nouvelles qu'il avoit reçues trop tard pour s'en prévaloir. Comme cela ne le contentoit pas lui-même, il eut recours à un autre artifice, il publia que le *principal fondement de la Triple Alliance étoit avantageux au Roi; mais que la manière en étoit peu agréable, & que les termes de la Convention auroient pu être plus honnêtes.* Voilà trois artifices différens que ce Ministre employoit pour justifier son ignorance.

Le Comte d'Estrades s'étoit brouillé avec Mr. de Lyonne par un incident. Ce dernier lui ayant écrit les desseins du Roi, M. d'Estrades communiqua sa Lettre au Conseiller Pensionnaire pour lequel il n'avoit rien de caché. Mr. de Wit, qui étoit alors fort réservé pour lui, parce qu'il traitoit avec M. Temple, communiqua cette même Lettre à un Ami, Député pour *les affaires secrètes*, lequel le trahissant la donna aux Espagnols. L'Isola la fit imprimer dans *le procédé de la France* avec d'autres lambeaux des Dépêches de M. de Lyonne. Ce Ministre, irrité de se voir le jouet des Ennemis par la faute de M. d'Estrades, lui en fit de sanglans reproches. Je vous écris, lui disoit-il, les Pensées du Roi comme à son Ambassadeur, croiant que cela n'ira pas plus loin, & trois mois après, je vois mes Lettres imprimées avec les Commentaires de nos Ennemis qui en tirent de grands avantages par les interprétations captieuses qu'ils y donnent. Le Comte d'Estrades imagina trois moïens pour se tirer d'affaire auprès du Roi. Il rejetta son erreur sur l'irrégularité de la Négotiation qui prouvoit que les Etats avoient été forcez de la conclurre, puisqu'ils avoient passé sur les règles ordinaires. La raison qu'il alléguoit prouvoit plutôt que la nécessité de la Triple Alliance avoit paru si évidente qu'elle avoit déterminé les Députez des Etats à se charger du succès, sans consulter les Provinces, de peur que le secret ne fût trahi, & qu'il ne le découvrit. Il tâchoit ensuite de consoler le Roi, en lui promettant que M. van Beuningen, qui partoît pour Paris, le satisferoit pleinement par une promesse de *rompre avec l'Espagne*, qu'on n'avoit pu faire couler dans le Traité; & ce fut précisément M. Van Beuningen, qui, fier de la Triple Alliance, irrita l'Esprit du Roi, au lieu de l'adoucir. Enfin il rejettoit la faute sur le Roi d'Angleterre, & le disculpoit en même tems. Il le condamnoit, parce que c'étoit son Ministre qui avoit obligé les Etats à garder le secret, & il le justifioit par la crainte que ce Prince avoit que les Espagnols n'ourdisent à Londres une trame encore plus dangereuse, si on leur donnoit le tems d'y envoyer leurs Courriers, & d'y continuer leurs intrigues. Cependant les Espagnols n'avoient aucun crédit à Londres.

XXV.
Plaintes
du Roi
de Fran-
ce contre
l'Angle-
terre, &
les Etats.
Réponse
à ses
plaintes.

XXV. Louis XIV. ne se croyant pas obligé de chercher des prétextes pour justifier l'ignorance de ses Ministres, alloit directement au fait, & se plaignoit du Roi d'Angleterre & des Etats qui prenoient ombrage de ses Conquêtes, jusqu'à former des Liges & des Armées pour en arrêter le cours. Le Conseiller Pensionnaire, qui avoit gardé un secret si profond à M. d'Estrades, parce qu'il croioit qu'il s'agissoit du bien de sa Patrie, soutint qu'il n'avoit rien fait qui ne fût avantageux au Roi, puisque dès le mois de Septembre, il avoit offert l'alternative qu'on lui donnoit, & que les termes de *moïens éfficaces* qui l'offençoient avoient été inférez, afin de détacher des Espagnols Charles II. & de faire approuver le Traité aux Provinces. Mais qu'on pouvoit se reposer sur ses bonnes intentions.

Les Etats, parlant d'un ton plus ferme, écrivirent au Roi, qu'ayant trouvé chez

(a) Lettre de M. de Lyonne au Comte d'Estrades.

chez les Espagnols une grande résistance à lui donner la satisfaction qu'il demandoit, & ne pouvant espérer de succès, s'ils agissoient seuls, ils avoient été assez heureux pour disposer le Roi d'Angleterre à agir efficacement avec eux, tellement qu'il y avoit présentement une si grande apparence de succès, qu'ils pouvoient en répondre, & lui faire avoir, sans éfusion d'une seule goutte de sang Chrétien, ce qu'il avoit désiré. C'est pourquoi ils étoient assurés que S. M. approuveroit leur procédé si plein des marques de leur zèle pour sa gloire, aussi bien que pour le repos de la Chrétienté. (a) Ce n'étoit pas là ce que demandoit le Roi de France. Il préféroit la Guerre à une Paix qui le tenoit dans l'oïveté. Il ne suffit pas de charger une Histoire de certains Evénemens généraux, si on ne découvre, autant qu'il est possible, les ressorts secrets qui les ont produits. C'est pourquoi nous nous sommes arrêtés à développer ceux de la Triple Alliance, qui eut de si grands effets, non seulement cette année, où la Paix se fit; mais dans les suivantes, où elle alluma une Guerre cruelle & funeste à la République.

XXVI. Pendant qu'on formoit cette Alliance, Louis XIV. qui vouloit continuer la Guerre, ordonna à ses Troupes de défilér vers la Franche-Comté, qu'il avoit dessein de soumettre à ses Loix. Le Prince de Condé sentit renaître son ardeur martiale, lorsqu'il se vit à la tête d'une Armée, dont le Commandement lui faisoit d'autant plus de plaisir, qu'il lui sembloit qu'on ne le lui auroit pas confié, si la tache de sa désobéissance n'eût été parfaitement effacée. Mais la jalousie du Ministre de la Guerre contre M. de Turenne y eut plus de part que l'amour & la confiance du Roi. Besançon fut à peine investi, qu'il se rendit; car les deux jours qu'il arrêta l'Armée furent employés à capituler. Mr. de Boutteville, qui parut depuis avec tant d'éclat sous les titres de Duc & de Maréchal de Luxembourg, attaqua Salins & les Forts voisins, qui reçurent garnison sans résistance. (b) Il alla ensuite investir Dole, où le Roi arriva le dixième de Février. Cette Place, qui pouvoit soutenir un long Siège comme elle avoit fait peu de tems auparavant contre le Prince de Condé, essuia seulement un assaut à la Contrescarpe, & se rendit le quatrième jour. Grey suivit le même exemple. Ainsi la Franche-Comté fut conquise en neuf jours pendant l'hiver. La rapidité de cette expédition anima les Orateurs à célébrer, & les Poètes & à chanter un Héros de toutes les saisons. Mais le Roi d'Espagne, indigné de se voir lâchement trahi par le Marquis d'Yenne, Gouverneur de cette Province, (c) par le Comte de St. Amour, neveu de ce Marquis, & par Batteville envoyé pour engager les Suisses à la défense de la Franche-Comté, leur fit dire, qu'il auroit été plus à propos qu'un si grand Roi eût envoyé ses laquais pour se mettre en possession de cette Conquête, que d'y aller en personne. (d) En effet on fit plutôt un voyage qu'une Campagne, & les Roys voyagent presque aussi commodément en hiver que dans une autre saison. Il y eut trop peu de résistance dans les Places les plus fortes pour trouver quelque gloire à les prendre; car on fit tout sans que le canon jouât, & qu'on eût le tems ni le besoin de le mettre en batterie. (e) Les Commandans des Villes gardèrent si peu les bienséances, qu'on remarqua sans peine qu'on étoit plus redevable à leur corruption de la prise de leurs Places qu'à la valeur des Troupes, & à la force des armes. Les Suisses auxquels on n'avoit pas donné le tems de venir au secours de la Franche-Comté en demandèrent la restitution pour le Roi d'Espagne, qui leur fut accordée par le Traité d'Aix-la-Chapelle.

XXVII. Le Roi de France, qui ignoroit alors parfaitement les négociations de la triple-Alliance qui se faisoient à la Haye, donna communication de son dessein aux Etats, parce qu'ils tenoient un rang principal entre ses bons Amis & Alliez, & leur expliqua les motifs qui l'animoient à cette entreprise. „ Nous „ avons pensé, disoit-il, que pour réveiller les Ennemis de leur léthargie, & leur mieux inspirer le désir de la Paix, que les pertes qu'ils ont faites la Campagne passée n'ont pu leur donner encore suffisamment, nous devons mépriser pour notre propre personne & pour nos Troupes les rigeurs de la saison, & toutes les incommoditez d'un si pénible voyage, pour les jeter, s'il est possible, par quelque nouveau progrès de nos armes dans un besoin pressant de cet-

(a) Lettre des Etats au Roi de France. du 26. Janv. 1663.

(b) Mémoires manuscrits pour servir à la Vie du Maréchal de Luxembourg.

(c) Il s'étoit laissé forcer dans Joux par 94. Fantassins.

(d) Lettres du Chevalier Temple, Tom. 1.

(e) Lettre de Mr. de Lyonne du 24. Février 1668.

1668. „ te Paix , qu'ils rejettent avec tant d'opiniâtreté, & donner lieu au zèle que vous avez pour le repos Public d'agir auprès d'eux avec plus d'efficacité & plus d'utilité pour l'avancer, & ne pas se commettre aux nouveaux événemens de Guerre de la Campagne prochaine. (a) Le Roi prétendit justifier son entreprise par une seconde raison tirée de la nécessité de fortifier ses Frontières, contre les desseins de l'Empereur, „ parce que l'Ambassadeur d'Espagne à Vienne avoit obtenu, qu'on y commençât un „ armement, & qu'il sollicitoit les Princes de l'Empire de se liguier pour venir au „ secours du Cercle de Bourgogne, dans lequel on enfermoit la Franche-Comté.

XXVIII
Réflexions sur cet Evénement.

XXVIII. Un Monarque puissant croit persuader tout ce qu'il avance avec autorité. Cette confiance lui fait souvent publier des raisons aussi éloignées de la vraisemblance que de la vérité. Ce défaut est commun à tous les Souverains. Ils s'imaginent en imposer au monde, & donner un air d'équité à leurs entreprises les plus injustes, en disant que le motif, qui les y a déterminés a été, ou la nécessité de mettre à la raison un ennemi opiniâtre, ou le désir de parvenir par là à une Paix promptement & solide. Les Peuples, toujours crédules, sont aisément trompez, les Ministres attachés aveuglément aux intérêts de leurs Maîtres se laissent éblouir, il y a quelques fois de la bonne foi dans leurs discours quoique faux, parce qu'ils font moins d'attention aux ordres qu'ils reçoivent, qu'au but de leur Ministère; mais il est impossible que ceux qui ont roulé dans les Ambassades, & qui ne se mettent pas dans l'ordre des Ministres rampans, ne découvrent pas, ou l'imposture, ou la foiblesse des raisonnemens qu'on les charge de faire valoir. Il faut dire quelque chose, & on aime mieux parler à la volée, que de garder un silence qui paroît honteux à l'autorité suprême, ou qui trahit le Souverain.

XXIX.
Réflexions sur les motifs de cette Conquête.

XXIX. Quoi qu'il en soit, le secret étoit nouveau, de réveiller un ennemi léthargique par le bruit de ses armes pour le porter à la Paix. Que ne le laissoit-on dans une léthargie qui ne fait de mal à personne? L'assoupissement & l'oïveté indolente font une Paix plus sûre que celle qui se fait au bruit du tambour & du cliquetis des armes. La seconde raison étoit encore moins solide que la précédente; l'Empereur vouloit secourir le Cercle de Bourgogne, & par conséquent il falloit s'en mettre en possession, & envoyer, comme on fit Mr. de Boutteville avec un corps de Troupes dans les Duchés de Limbourg & de Luxembourg, & en assembler un autre sur le haut Rhin. Enfin on fut bientôt détrompé de ces raisonnemens, parce que la Conquête de la Franche Comté fit armer l'Empereur & l'Empire contre celui qui l'avoit faite. On a dit que cette Conquête qui jettoit l'alarme dans l'Empire, parce qu'on cotoïoit ses Frontières, avoit obligé les Médiateurs à s'assembler promptement à Aix-la-Chapelle, afin d'en prévenir les suites; mais on se trompe; car ils ne se rendirent dans cette Place que long-tems après. Mais il ne laisse pas d'être vrai que la prise de la Franche Comté attira de nouveaux Ennemis au Roi de France & hata la Paix. (b)

XXX.
Mouvements qu'elle cause dans l'Empire.

XXX. On s'étoit donné dès l'année précédente de grands mouvemens à Ratisbonne, afin d'engager l'Empire à défendre le Cercle de Bourgogne. Castel-Rodrigo Gouverneur des Pais-Bas en avoit écrit fortement à l'Electeur de Mayence, & les Députés de ce Cercle représentèrent à la Diète, que Charles V. ayant réuni à l'Empire sous le titre de Cercle de Bourgogne la Franche Comté & les XVII. Provinces des Pais-Bas, on ne pouvoit plus l'en séparer sans y faire une brèche considérable. Que l'an 1551. Marie, Reine de Hongrie, & Gouvernante des Pais-Bas, ayant envoyé les Députés de ce Cercle aux Diètes, où ils avoient signé pour elle, & les Electeurs, & les Etats de l'Empire s'étant engagés plus d'une fois à la défense de ce Cercle, on ne pouvoit l'abandonner, lorsque le Roi de France y entroit à la tête d'une Armée. Enfin on soutenoit que la clause du Traité de Munster qui lioit les mains à l'Empereur, en l'empêchant de fournir des Troupes aux Ennemis de S. M. Très-Chrétienne ne regardoit que la Guerre qui se faisoit alors. *Bellis in eo vertentibus.* Mais cette condition avoit cessé par la Paix des Pyrénées, & ne pouvoit s'étendre à une nouvelle Guerre; car il étoit si vrai que le Cercle de Bourgogne avoit conservé ses Droits & son Union avec l'Empire depuis le Traité de Munster, que l'Empereur ayant cédé au Roi d'Espagne la Ville de Besançon, qui étoit Impériale & libre, il stipula qu'elle feroit partie du Cercle de Bourgogne, & demeureroit attachée à l'Empire, qui seroit obligé de la protéger. Enfin on citoit St. Ambroïse qui dit que celui

(a) Lettre du Roi aux Etats du 22. Janv. 1668.

(b) La Lettre du Roi aux Etats est du 22. Janvier, & la Triple Alliance fut signée le 23. du même mois.

celui qui ne repousse pas l'injure qu'on fait a son ami est aussi coupable que celui qui la fait. Comme il étoit important au Roi de prévenir les armemens de l'Empire, il écrivit aux Electeurs pour leur *faire voir*, I. les fondemens invincibles & incontestables de son droit. II. Sa modération; car il ne prétendoit pas rompre la Paix ni désirer le bien d'autrui; mais seulement se tirer d'oppression, soit par la force des armes, ou par un accommodement. III. Il ne vouloit posséder ces États qu'aux mêmes conditions, dépendances, &c. du Saint Empire, que le Roi d'Espagne les avoit possédés; IV. Il concluoit de là que cette affaire étoit tout à fait étrangère à l'Empire, dont le repos ne pouvoit être troublé par les Conquêtes, & qu'on ne pouvoit envoyer des Troupes contre lui sans violer les anciens Traitez. Gravelle, son Plénipotentiaire, apuioit ces raisons, & y ajoutoit que le Cercle de Bourgogne étant sujet à tant de Révolutions, l'Empire s'engageroit dans des Guerres perpétuelles, s'il étoit toujours prêt à le secourir, & c'étoit par ce motif que trois Empereurs se succédans l'un à l'autre l'avoient abandonné à son propre sort. Il faisoit valoir le Traité de Westphalie, qui subsistoit dans toute sa vigueur, & qui ne permettoit point aux Electeurs, ni à l'Empereur d'envoyer des Troupes contre le Roi son Maître. Enfin il soutenoit que les Droits de la Reine sur les Pais-Bas, formant une contestation particulière, l'Empire ne devoit pas y entrer. (a)

XXXI. Ces raisons devinrent inutiles, lorsque le Roi de France, au lieu de s'arrêter, s'aprocha des terres de l'Empire, en s'apropriant la Franche-Comté. C'est pour-quoi on pensa sérieusement à lever des Troupes, afin de secourir le Cercle de Bourgogne; mais la triple Alliance & la Paix que les Alliez firent conclure calmèrent ces mouvemens. M. Temple agissoit dans cette vûë à Bruxelles auprès de Castel-Rodrigo, & les États Généraux y envoyèrent aussi leurs Députez, afin de travailler de concert à une Paix si nécessaire. Ils vouloient obliger le Marquis d'accepter la Trêve, quand même le Roi de France refuseroit de la prolonger jusqu'au mois de Mai, comme on le souhaitoit.

XXXII. Les Députez trouvèrent le Marquis fort fier. Il avoit refusé la Trêve de six mois, parce qu'il aimoit mieux la devoir à la rigueur de l'hiver qu'à Louis XIV. mais son véritable dessein étoit de profiter de l'Alliance qu'on venoit de conclure à la Haye, & de déterminer les Alliez à se joindre à l'Espagne pour continuer la Guerre contre la France. Ce parti, quoi qu'incertain, lui paroissoit plus avantageux, qu'une Paix qui enleveroit au Roi son Maître des Villes & des Provinces. Il insinuoit aux Anglois, qu'il leur suffisoit d'engager la République dans la Guerre, parce que Charles II. étant libre de se retirer, il y pourroit laisser les Hollandois, & par là se rendre seul maître du commerce. Il cherchoit dans l'Histoire des événemens pareils; mais il tiroit sa principale preuve de la disposition du Parlement, de celle des Ministres, & des discours du Peuple, qui n'avoient pas encore éteint la haine que la dernière Guerre contre la République avoit allumée. Le Chevalier Temple, qui agissoit avec une sincérité rare dans les Ministres d'Etat, fit tous ses efforts pour lui oter cette pensée en l'assurant que quoique les Rois précédens eussent pensé ou fait, ou quoique les peuples souhaitassent, & quelques discours qu'ils tinssent; le Roi qui est Maître absolu de faire la Paix ou la Guerre ne se laissera jamais porter par aucune considération, quelle qu'elle puisse être, à rompre avec la Hollande, mais au contraire qu'il agira toujours de concert avec elle dans tout le cours de cette affaire, étant résolu de ne s'engager pas plus avant dans la deffence de l'Espagne que les Hollandois ne s'y engageront. Qu'il y va de son honneur & de son intérêt de ne point s'écarter d'une résolution qu'il a prise, & confirmée par tant de Traitez solennels; & que les Anglois aussi bien que les Hollandois seront fort contens d'avoir la Paix, & de continuer leur Commerce en repos; pourvu qu'ils n'ayent rien à craindre du trop grand agrandissement de la France. (b)

XXXIII.

(a) Apud Londorpium acta publica Tom. IX. p. 550. jusqu'à 575. Memorialia Legati Gallici Roberti de Gravel ad Reversendiss. &c. Ratispona Congregatos, d. 25. Maii 1667.

Lettre du Roi aux très-chers grands Amis, Alliez & conféderez le 13. May.

Rationes quibus remonstratur membra & Status Imperii teneri succurrere Provinciis Belgicis cum Bello impetuntur a Rege Christ.

Refutatio scripti gallici contra circuli Burg. securitatem.

Responsum Huberti de Præcipiano &c. Deputator. Circuli Burgond.

Replica Speidelii ex mandato D. Castel-Rodrigo per Gravelum.

Therior. ad delegatos C. B. commendatio causa Burg.

(b) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington, du 27. Février 1668.

1668.
XXXIII
Castel-
Rodrigo
traite
avec hau-
teur les
Députez
de Hol-
lande.

XXXIII. Castel-Rodrigo représentoit aux Hollandois que leur sûreté demandoit qu'on chassât les François des Païs-Bas, & il espéroit les persuader avec d'autant plus de facilité, qu'il étoit informé que plusieurs Villes, & quelques Provinces apuioient ce sentiment. Mais, comme M. de Wit vouloit donner au Roi de France l'alternative qu'il avoit proposée, les Députez qu'il avoit choisis souvenoient fortement son avis, & s'échauffoient souvent dans les Conférences. (a) Le Marquis, qui étoit d'une humeur à braver la mort plutôt que d'être maîtrisé dans le maniement des affaires, souvenoient que Mr. de Burgersdik, l'un des Députez, ne devoit être envoyé que dans les lieux où les Hollandois donnent souverainement la Loi. On ne peut représenter plus naïvement la manière dont se passoient ces conférences qu'a fait le Chevalier Temple, qui se louë trop rarement pour n'être pas cru dans le portrait qu'il fait des autres & de lui-même. *Ce Gouverneur, dit-il, n'est pas d'un accès fort facile, il n'expédie pas promptement une affaire; & ses Officiers lui ressemblent à ces deux égards. Les Députez Hollandois au contraire sont toujours fort pressés; & lors qu'ils demandent une Audience, ou quelque Memoire; s'ils ne l'obtiennent dans une demie-heure, ils disent que le Marquis se (b) moque d'eux, & ils se trouvent obligés d'écrire le soir aux Etats, que le Marquis ne cherche que des retardemens, & par là de les engager dans la guerre. Lors qu'ils reçoivent ordre de faire quelque proposition à ce Gouverneur, s'il ne la leur accorde pas aussi-tôt qu'ils la lui ont faite, & dans la même forme & les mêmes termes que leur instruction porte, ils se plaignent de lui: en un mot ils voudroient qu'il observât avec autant d'exaëtitude les ordres des Etats qu'ils les observent eux-mêmes. Ils l'accablent aussi de grands raisonnemens à chaque Article: lui qui ne le cede à personne, à cet égard, les écouterait pendant une heure, & après cela sera dix fois plus difficile qu'il n'étoit avant qu'ils lui eussent allégué toutes leurs raisons; & puis leur faisant de longs raisonnemens à son tour, il leur donne assez d'occasions de s'échauffer; mais cette chaleur ne dure pas long-tems; & elle fait bien-tôt place aux reflexions qu'ils font sur ses discours, qui, de la manière dont ils les interprètent, leur font reprendre leur flegme ordinaire; & fort souvent ils leur donnent un sens auquel Dieu sait s'il avoit jamais pensé; de sorte que dans leurs Audiences, l'Eloquence du Marquis & leur Philosophie de Leyden portent toujours les affaires fort haut, & chez eux tout est pic & repic; mais ce qui m'en déplaît, c'est que je suis obligé d'aller tantôt chez l'un & tantôt chez l'autre pour raccommoder toutes choses, & pour les faire convenir séparément de certains points sur lesquels ils ne seroient jamais tombez d'accord tant qu'ils auroient été ensemble. Mais quand j'y songe; si je continuë à vous entretenir de tout ce qui se passe parmi eux, je courrai risque de vous fatiguer autant qu'ils me fatiguent tous les jours; c'est pourquoi je vais finir en vous disant seulement qu'on parle ici de tenter le secours de Genap, & qu'on assemble déjà la Cavalerie pour ce sujet. Je ne sçai pas si cette entreprise sera suivie d'un heureux succès, mais je sais bien que les François ne méritent pas de réussir, puisqu'ils continuent les Actes d'hostilité si long-tems après qu'on est convenu d'une suspension d'armes.* (c)

XXXIV
Difficul-
tez sur la
suspension
d'Armes.

XXXIV. Mr. Van Beuningen trouvoit autant de froideur à Paris qu'on essuioit de hauteur & de fierté à Bruxelles. Le Roi se plaignoit de ce que les Députez proposoient aux Espagnols une Trêve, comme s'il l'avoit promise. Il étoit vrai, qu'on l'avoit offerte, jusqu'à la fin de Mars; mais les Espagnols s'en étoient moquez. D'ailleurs, on n'avoit parlé que d'une suspension d'entreprises contre les Places fortes, (d) ce qui n'empêchoit pas, disoit-on, qu'on n'entrât dans les Villes ouvertes, qu'on ne s'y logeât, & qu'on ne désolât la Campagne. Le Comte d'Estades eut ordre de reprocher à M. de Wit sa mauvaise volonté, parce qu'il exposoit le Roi à être accusé de manquer de parole, si l'Espagne acceptoit la Trêve qu'elle avoit rejetée. Ce Ministre répondit que les Députez avoient proposé la Trêve dans l'espérance, qu'on pourroit obtenir un nouveau consentement du Roi. Mr. de Lyonnc envoia les propres termes dont les Députez des Etats s'étoient servis, que voici: *afin que les armes de part & d'autre n'aportent pas de nouveaux inconveniens, ils espèrent de la* *pru-*

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mr. de Wit du 17. Avril 1668.

(b) Ce sont les mêmes paroles que Mr. Temple met dans la bouche des Députez de Hollande.

(c) Lettre du Chev. Temple à Milord Arlington du 3. Mars 1668.

(d) Lettre de Mr. de Lyonnc du 17. Février. De Mr. d'Estades du 23. de Mr. de Lyonnc du 2. Mars 1668.

prudence de V. E. qu'elle acceptera sans aucun délai la Trêve que S. M. T. C. a proposée le 18. Novembre jusqu'au dernier jour de Mai 1668. M. Van Beuningen confirma la vérité du fait, en répétant la même chose dans le Mémoire, que l'Ambassadeur d'Angleterre & lui présentèrent au Roi pour lui apprendre que le Marquis de Castel-Rodrigo venoit d'accepter la suspension d'armes jusqu'à la fin du mois de Mars, dans la forme que S. M. l'avoit accordée à la fin de la Campagne précédente. (a)

XXXV. Monsieur van Beuningen poussa la contestation plus loin, en déclarant à Mr. de Lyonne, qu'on ne pouvoit traiter avec le Roi s'il ne prolongeoit la Trêve jusqu'au quinzième de Mai, parce que les Espagnols avoient besoin de ce tems-là pour délibérer sur l'alternative, & qu'on refuse la Paix, lorsqu'on ne laisse pas un intervalle raisonnable pour délibérer sur les Propositions qu'on a faites. La France consentoit à donner ce tems, en se réservant la liberté de faire de nouvelles Conquêtes qui seroient restituées par la Paix. Ne vous fiez vous pas à la parole du Roi ? disoit Mr. de Lyonne à Mr. Van Beuningen, qui répondit judicieusement qu'on doit plutôt examiner, *ce qu'un Roi peut que ce qu'il veut, quid Rex possit quam quod velit.* Mr. de Lyonne lui soutint hardiment que dans le troisième Article secret de l'Alliance, dont on lui faisoit un si grand mystère, on n'y trouveroit pas seulement le mot de suspension, ni de cessation d'Armes, & il n'osa pas, écrit-il à Mr. d'Estades, *me soutenir que ce que j'avançois ne fut vrai, & s'il l'eût fait j'avois en main de quoi le convaincre.* Cela fait voir que les Ministres d'Etat sont quelquefois aussi subtils, que des Théologiens Scholastiques, & que comme eux ils ont recours à de frivoles distinctions pour se garentir de la honte d'une conviction. Car il est vrai que ces mots ne se trouvoient pas dans le troisième Article secret; mais le second portoit en termes formels, *qu'on induira le Roi Très-Chrétien à consentir que la Trêve des Païs-Bas soit prolongée jusqu'à la fin du mois de May, afin que le Roy de la Grande Bretagne & les Etats Généraux puissent prendre ce tems-là pour tacher de porter le Roi ou la Reine d'Espagne à accepter les conditions ci-dessus mentionnées.* Ces contestations, que nous raportons plutôt pour faire voir le génie des Ministres que par leur importance, n'empêchèrent point la France de prolonger la Trêve, lorsqu'elle aprit que le Gouverneur des Païs-Bas l'avoit acceptée. Elle en usa ainsi, parce qu'elle eut peur qu'on ne regardât ce refus comme la violation d'une parole solennellement donnée, non seulement à l'Angleterre & aux Etats; mais encore aux Princes de l'Empire, (b) & que cela n'engageât les Alliez à prendre parti contre elle.

XXXVI. L'Alternative fit une difficulté plus essentielle. Louis XIV. offroit la Paix à l'Espagne à condition qu'elle lui abandonneroit les dernières Conquêtes qu'il avoit faites sur elle, ou qu'elle lui céderoit la Franche-Comté, Cambrai, Aire, & St. Omer. Il étoit naturel que l'Espagne, à qui on laissoit le choix de ces deux alternatives, choisit la dernière. En effet si en cédant la Franche-Comté, Cambrai, Aire, & Saint Omer, elle donnoit à la France une Province qui étoit à sa bienfiance, & une bonne barrière, elle en gardoit aussi une très-forte pour la sûreté de ses autres Provinces; mais en lui abandonnant ses Conquêtes on laissoit toutes les grandes Villes des Païs-Bas ouvertes, & tellement exposées, que les François n'avoient besoin que d'une Campagne pour s'en rendre les Maîtres. Cependant Castel-Rodrigo prit le premier parti par des motifs qu'on eût de la peine à comprendre. Avant que des'y déterminer, il déchargea son cœur tant aux Députés des Etats qu'à l'Envoyé d'Angleterre. Je ne suis pas surpris, leur disoit-il, que des Amis communs offrent leurs services, & s'efforcent d'éteindre un feu qui brule avec trop de violence; mais qu'on se déclare contre le plus foible en faveur du plus puissant, qu'on veuille oprimer un Roi Enfant, que le Roi d'Angleterre, qui vient de renouveler l'Alliance avec ce jeune Roi, la rompe en faveur de ses ennemis, c'est ce qu'on ne peut comprendre, & les Etats doivent considérer, qu'en entreprenant de prescrire des Loix aux deux plus puissans Monarques de la Chrétienté d'une manière si impérieuse, ils pourroient les jeter dans la nécessité de leur en témoigner un juste ressentiment. Cependant comme le Marquis étoit déjà résolu d'arrêter le cours d'un mal auquel il ne pouvoit remédier, il se détermina à céder à la France les dernières Conquêtes qu'elle avoit faites.

(a) Mémoire de Mrs. Van Beuningen & Trevor au Roi à Paris le 3. Mars. 1668.

(b) Lettre de Mr. de Wit du 25. Février. 1668.

1668.
XXXVII.
Etonne-
ment des
Politiques.

XXXVII. Les Politiques furent surpris du mauvais choix qu'avoit fait le Marquis. On disoit à Bruxelles pour justifier ce choix, „ que l'Espagne n'avoit pas voulu céder la Franche-Comté, parce qu'elle auroit été obligée de renoncer en même tems au titre de Duc de Bourgogne que ses Rois vouloient retenir, sans compter que par cette cession elle se fermoit la communication avec la Lorraine & en quelque maniere celle de l'Empire. A la verité cette dernière raison est de quelque poids, au lieu qu'il n'y a rien de solide dans la première; mais je ne crois pas qu'aucune de ces deux raisons ait déterminé le Marquis de Castel-Rodrigo à faire ce choix; & ayant pénétré ses pensées les plus cachées, à cet égard, dans plusieurs Conférences que j'ai eues avec lui, j'ai cru qu'il étoit nécessaire d'informer vôtre Grandeur de ce que j'ai découvert, afin que Sa Majesté connoissant parfaitement les dispositions où sont ses voisins, soit mieux en état de prendre ses mesures dans cette importante conjoncture; mais pour vous entretenir sur cette matiere, il faut remonter plus haut. (a)

„ Vôtre Grandeur se souvient bien qu'après l'invasion que les François firent en Flandre, & les succès qu'ils y eurent l'année passée, & après qu'on eut conclu le Traité de Paix à Breda; quand ils s'aperçurent que l'Angleterre & la Hollande ne voyoient pas sans chagrin les progrès qu'ils faisoient en Flandre; ils déclarerent aux Etats Généraux qu'ils étoient tout prêts de faire la Paix avec l'Espagne, à condition que cette Couronne renonceroit au droit qu'elle a sur leurs dernières conquêtes; ou bien à celui qu'elle a sur la Comté de Bourgogne, Cambrai, Aire, & S. Omer, & qu'ils lui laisseroient le choix de ces deux Alternatives. Cette déclaration embarrassâ fort les Hollandois qui étoient épouvantés du danger qui menaçoit la Flandre, & qui étant nouvellement reconciliés avec nous ne savoient comment nous prendrions cette invasion. Ils étoient encore dans cet embarras & dans ces doutes lorsque Sa Majesté m'envoya la première fois pour sonder leur intention, & pour traiter bientôt après une Alliance avec eux pour nôtre défense mutuelle & pour celle des Pais-Bas Espagnols. Le Roi vouloit agir de concert avec eux pour obliger la France à rendre à l'Espagne tout ce qu'elle lui avoit ôté, soit par une paix, soit en déclarant la guerre. La Province d'Utrecht approuvoit cette résolution. Mais les six autres Provinces, & le Pensionnaire étoient d'avis, qu'on acceptât l'Alternative que la France offroit, & qu'on obligât l'Espagne à l'accepter, & la France à s'en tenir à la proposition qu'elle avoit faite. C'étoit sur ce pié là qu'on conclut la Triple Alliance; mais la Hollande & l'Espagne avoient des vûes bien différentes en faisant ce Traité. La verité est que la Hollande n'avoit pas envie de rompre avec la France son ancienne Alliée, pour s'embarquer dans une guerre conjointement avec l'Espagne son ancienne ennemie, & avec l'Angleterre dont l'alliance étoit si recente. Ils comptoient que la Paix étoit infaillible en acceptant une des Alternatives, & ils étoient seulement en peine de conserver la Flandre pour leur servir de barriere contre la France, ne considerant l'intérêt de l'Espagne que par rapport à eux-mêmes; & ils ne doutoient pas que cette Couronne ne cedât la Bourgogne, Cambrai &c. qui sont éloignées de la Hollande, pour recouvrer les Villes qu'elle avoit perduës en Flandre, par le moyen desquelles ils pouvoient espérer de défendre leur Pais, du moins avec le secours de l'Angleterre & de la Hollande.

„ D'un autre côté, quoique l'Espagne témoignât toute la reconnoissance imaginable des avances généreuses que Sa Majesté venoit de faire en leur faveur; cependant elle étoit enragée de voir que la Hollande secondoit si mal les résolutions que le Roi avoit prises, en se contentant de la Proposition qu'on leur faisoit d'une Alternative, qui faisoit perdre aux Espagnols une si grande étendue de Pais, & les obligeoit de renoncer au droit qu'ils y pouvoient légitimement prétendre, au lieu de leur aider à s'en remettre en possession. Et les Espagnols regardoient comme le plus grand affront qu'on leur pût faire, que la Hollande voulût les obliger à accepter les propositions que la France leur faisoit, après une invasion aussi injuste. Ils eurent dessein d'abord de céder à la France tout ce qu'ils avoient dans les Pais-Bas & de prendre un équivalent à la place, pour se délivrer des dépenses qu'ils sont obligés de faire pour conserver la Flandre; & se vanger en même tems des Hollandois en les laissant exposés au voisinage de la France. Le Marquis de Castel-Rodrigo me dit une fois pour assuré que la plus grande partie du Conseil étoit de cet avis; & que pour lui, il n'en étoit pas éloigné, non pas qu'il crut que ce fut le véritable intérêt de l'Espagne, mais seulement parce qu'il croioit que cela chagrinerait les Hollandois. Quelque tems après, les Espagnols ne témoignèrent plus

tant

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Garde des Sceaux du 23. Mars 1668.

„ tant de chaleur : ils virent bien qu'en cédant la Flandre , il faudroit qu'ils renon-
 „ çassent à tout Commerce avec les Princes & les Etats qui sont de ce côté ici ; & que
 „ s'il s'allumoit une nouvelle guerre entre la France & l'Espagne au sujet de la suc-
 „ cession ; ils n'auroient plus aucun moyen de divertir les forces Françoises pour les
 „ empêcher de tomber sur l'Espagne même ; & ainsi ils se résolurent avec bien de la
 „ peine à accepter l'Alternative ; mais ils en laisserent le choix au Marquis de Ca-
 „ stel-Rodrigo , comme à celui qui connoît le mieux l'intérêt de la Flandre & la
 „ disposition de leurs voisins. Ce Gouverneur n'étoit point porté à la Paix , & il
 „ avoit bien mieux aimé continuer la guerre avec l'assistance de l'Angleterre , & de
 „ la Hollande , que d'accepter aucune des Alternatives. Il voioit que Sa Majesté y
 „ avoit du penchant aussi bien que lui , & il croioit que les Hollandois y donne-
 „ roient aussi les mains , plutôt que de laisser tomber la Flandre au pouvoir des Fran-
 „ çois par l'échange que l'Espagne vouloit faire avec cette Couronne : il pensoit que
 „ si les Espagnols cedoient la Bourgogne & les Frontieres éloignées , la Hollande se
 „ verroit en sûreté , & la France seroit peut-être d'humeur à faire la paix à ces condi-
 „ tions , & à laisser ces Provinces en repos pendant la vie peu assurée du Roi d'Es-
 „ pagne : Mais que s'il cédoit à la France les dernières conquêtes , la Hollande se-
 „ roit en de perpetuelles allarmes pour le reste des Païs-Bas ; Que l'Angleterre s'in-
 „ teresserait aussi de plus en plus dans cette affaire , & que ces deux Etats , se voyant
 „ obligés d'être continuellement en Armes pour prévenir la perte de la Flandre , ver-
 „ roient bientôt qu'il est plus de leur intérêt de s'engager dans une guerre qui pour-
 „ roit se terminer par une bonne Paix ; qu'en acceptant une Paix plâtrée , être tou-
 „ jours exposés au danger d'une nouvelle guerre , qui ne manqueroit pas de se rallumer
 „ dès le moment que la France pourroit s'emparer du reste des Païs-Bas par une inva-
 „ sion impreveuë , ou par le peu d'union qui seroit entre l'Angleterre & la Hollande.

„ De plus le Marquis de Castel-Rodrigo s'imagine que les François feront tous
 „ leurs efforts pour éviter d'accepter la Paix qu'on leur offre ; ou s'ils l'acceptent à
 „ présent , il croit que se voyant Maîtres des Frontieres de Flandre , ils succombe-
 „ ront bien-tôt à la tentation de s'emparer du reste qui est en quelque façon un Païs
 „ tout ouvert ; & nous engageront par ce moyen aussi-bien que les Hollandois , à
 „ assister & secourir l'Espagne de toutes nos forces , & il espere par là se voir quel-
 „ que jour en état de faire la guerre avec succès ou d'obtenir une Paix ferme & assu-
 „ rée. En sorte qu'on peut fort bien dire que ce Gouverneur ne s'est pas laissé in-
 „ duire à accepter l'Alternative par aucun desir qu'il eut de faire la Paix à présent ,
 „ mais seulement en veü de continuer cette guerre , ou d'en commencer bien-tôt une
 „ autre avec le secours de ses voisins.

„ Il vous est aisé de juger combien les Hollandois sont éloignés de leur compte ,
 „ & le chagrin qu'ils ont de ce choix des Espagnols. Je ne pretens pas de determi-
 „ ner ce que l'on doit se promettre d'une Paix que la France aussi-bien que l'Espagne
 „ fait si à contre cœur ; & que l'Angleterre & la Hollande negocient à des condi-
 „ tions qui leur sont si peu agréables. (a)

XXXVIII. On aprit en France avec beaucoup d'étonnement que l'Espagne avoit
 „ mieux aimé laisser à la France ses Conquêtes que de lui céder la Franche-Comté , Aire,
 „ & St. Omer , quoique le Roi eût offert l'alternative. On se flattoit toujours de l'espéran-
 „ ce que les Espagnols , ignorant leur propre foiblesse , ou se reposant avec confiance sur
 „ le secours que Dom Juan devoit amener , & qui ne venoit pas , rejetteroient fiérement
 „ l'un & l'autre de ces partis. Louïs XIV. balança à son tour , s'il devoit préférer la Guerre
 „ à la Paix. Mr. de Wit en fut alarmé. „ Il sçait bien , disoit le Comte d'Estrades , que le plus
 „ grand malheur qui pouvoit arriver aux Etats étoit celui de se brouiller avec la France ,
 „ mais que cela étoit inévitable , le Roi voulant attaquer les Païs-Bas , après qu'ils ont
 „ privé les Espagnols de toutes sortes de secours étrangers , & qu'ils leur ont fait mettre
 „ les armes bas , en les forçant d'accepter les conditions que le Roi a demandées , en
 „ les assurant que moyennant cela le Roi leur donneroit la Paix ; qu'il a été le pre-
 „ mier à porter la Province de Hollande à se declarer contre l'Espagne si elle ne
 „ donnoit contentement au Roi ; que cette Province a perseveré dans le même avis ,
 „ lui Sieur de Wit ayant toujours assurée que Sa Majesté leur donneroit la Paix ,
 „ moyennant cette satisfaction de l'alternative , & qu'il se trouve à présent plus em-
 „ barassé que personne tant vers les Etats , que vers les Anglois & Espagnols , qui
 „ lui attribuent de les avoir abusés , dans l'espérance qu'il leur va donner la Paix , &
 „ que le Roi se contenteroit des conditions proposées. Il vous prie , Monsieur ,
 „ de faire considerer au Roi , que cette affaire le va entièrement décrediter , & don-

XXXVIII
 Sentimens
 de la Fran-
 ce sur l'al-
 ternative.

1668. „ ner lieu à l'avis que vous avez eu d'Angleterre , dont il a eu quelque connoissance ; que Sa Majesté veut faire réflexion au peu de fruit qu'elle retirera d'attaquer un País déjà vaincu , & qui n'aura autre défense que celle qu'il demandera aux Etats & aux Anglois , qui les ont amusez & forcez à céder tout ce qu'ils ont demandé pour obtenir la Paix , & les mauvais pas où Sa Majesté va faire tomber les Etats, dont ils ne peuvent se dispenser , le Roi attaquant la Flandre après l'acceptation de l'alternative , & les sûretés qu'on lui veut donner de la faire agréer & ratifier par la Reine d'Espagne , moyennant la suspension d'armes proposée qui est le tems le plus court qu'on puisse prendre. (a)

XXXIX.
Embarcas
du Con-
seiller Pen-
sionnaire.

XXXIX. L'embaras du Conseiller Pensionnaire ne pouvoit être plus grand ; car de quelque côté qu'il se tournât , il ne trouvoit que de l'incertitude , & une défiance extrême de tous les Partis. Mr. Van Beuningen écrivoit que la France ne vouloit point de Paix. Les difficultez qu'elle faisoit tantôt sur la Trêve , tantôt sur le pleinpouvoir de Castel-Rodrigo confirmoient cette pensée ; car ce pleinpouvoir étoit non-seulement très-étendu , mais encore on assûroit Louis , que si la Reine d'Espagne ne ratifioit pas ce que son Ministre faisoit , on se déclareroit ouvertement contre elle. Enfin si le Roi promettoit quelque chose il s'ouvroit une porte par la Lettre de son Ministre, *qui étoit d'un stile, bien différent de celui de son Maître.* (b) Mr. Temple se croïoit plus sûr de la bonne foi & de la sincérité de Castel-Rodrigo. Cependant la manière dont il traitoit les Députez de l'Etat faisoit voir qu'il n'agissoit qu'à proportion qu'il y étoit contraint , & qu'il se faisoit traîner comme une victime à l'Autel. (c) On soupçonnoit une partie du Ministère Anglois de trahir la cause commune par des intelligences avec la France , qui d'un autre côté avoit ses Amis , & ses Partisans en Hollande. Enfin la situation de ce premier Ministre étoit d'autant plus facheuse, qu'on le soupçonnoit en Angleterre d'avoir changé de parti , & de favoriser la France contre les engagements qu'il avoit pris. D'un autre côté l'Espagne étoit si mécontente de sa conduite , que Castel-Rodrigo étoit d'avis qu'on cédât tous les País-Bas plutôt que d'endurer un traitement pareil de leurs voisins , qui quoi qu'intéressés à leur conservation donnoient à la France plus d'assurance qu'elle n'en demandoit. Castel-Rodrigo croïoit aussi que la France lui avoit de l'obligation de lui procurer l'alternative proposée , car il semble qu'on doit être content , lorsqu'on obtient ce qu'on demande ; mais comme l'alternative , n'étoit pas le véritable objet de Louis XIV. il ne pouvoit souffrir qu'on fit tant de fonds sur sa parole , & laissoit échaper son ressentiment contre la République , & contre son Ministre. „ Pour le mauvais procédé de ces gens-ici , écrivoit le Comte d'Estades, le Roi a de quoi leur en faire tâter au double, & avec sûreté, la Paix étant faite. Je connois leur foible aussi-bien que personne, & par où il les faut prendre quand le Roi sera dans cette volonté , mais ce n'est pas à présent le tems. Je ne vous dis rien du procédé des Anglois, vous le devez mieux connoître que moi par tout ce qui s'est passé. (d) C'est ainsi que dans le temps que la Hollande & son Ministre travailloient à retablir une Paix générale, & la tranquillité publique , on pensoit aux moyens de la prendre par son foible , & de se venger de ce qu'elle avoit réussi. Cinq Provinces qui redoutoient le voisinage de la France s'alarmoient par le retardement de la Paix , & les Députez de celle de Hollande acoutumez à seconder les intentions du Conseiller Pensionnaire , ne laissoient pas de s'ébranler par les Avis de Mr. Van Beuningen. „ Je les vois, disoit le Comte d'Estades, fort étonnez. Je vois déjà la cabale d'Espagne s'intriguer par tout & publier qu'on l'avoit bien toujours crû que le Roi ne vouloit pas sincèrement la paix , & que cela paroît , ne voulant pas faire partir son Plenipotentiaire pour Aix, quoi que Castel-Rodrigo ait tout accordé ce que le Roi a demandé. Voilà , Monsieur , à quoi l'on est sujet avec des Peuples fort susceptibles des impressions qu'on leur donne. (e) L'embaras augmenta par un avis, venu de Rome, lequel portoit que la République étoit menacée d'un grand péril , parce que les Rois de France & d'Angleterre, qui paroïssent ennemis, ne laissoient pas de prendre des mesures , non seulement pour faire le Prince d'Orange Gouverneur & Capitaine-Général ; mais pour le rendre Maître absolu & Souverain de ces Provinces. L'Auteur de cet avis osoit de se rendre à la Haye , & d'y produire les preuves de ce qu'il avançoit ;

mais

(a) Lettre du Comte d'Estades à M. de Lyonne. du 28. Mars 1668.

(b) Lettre du Chev. Temple du 13. Mars 1668.

(c) Voyez les Mémoires de Mr. de Burgersdik, Député des Etats, les Réponses & Mémoires de Castel-Rodrigo. Aitzema p. 774. 778.

(d) Lettre du Comte d'Estades à M. de Lyonne, du 16. Février 1668.

(e) Lettre du même au même du 22. Mars 1668.

mais Mr. de Wit, *cette grande ame qui croïoit les autres incapables de trahison & de lâcheté, avoit trop bonne opinion de ses faux amis, & quelquefois très-mauvaise de ses véritables, dont il n'estimoit pas assez l'affection, & recevoit les avis d'une manière desobligeante, quoi qu'importans & certains; car il n'étoit que trop vrai que les deux Rois s'entendoient.* (a) Je n'aurois pas raporté ce fait ni la Réflexion qui l'accompagne, si l'un & l'autre n'avoit été avancé par un Historien qui écrivoit sous les ordres de Mr. de Wit. Selon toutes les apparences, l'avis étoit faux; car l'intelligence secrète des deux Roys ne se forma qu'après le Traité d'Aix-la-Chapelle, & lorsqu'on connût la nécessité de détacher Charles II. de la Hollande, afin de se venger plus sûrement de la République. D'ailleurs le premier Ministre Anglois souhaitoit de bonne foi le rétablissement de la Paix, puisque M. Temple y travailla avec la dernière vigueur, & lorsqu'on proposa dans ce temps-là au Roi de France de servir le Prince d'Orange, il fit comprendre qu'il ne comptoit pas assez sur sa reconnaissance pour s'engager dans un projet si contraire aux intérêts du Parti Républicain, & du Conseiller Pensionnaire qui en étoit le Chef.

XL. La France donna un nouveau sujet d'alarme par le Siège de Genap qui capitula peu de jours après. Cette Place, située à quatre lieues de Bruxelles, fut investie huit jours après la Trêve, & sa prise exposoit la Capitale du Brabant aux courtes des ennemis. On avoit déjà pris trois jours auparavant un Château, & l'on soutenoit ces actions par l'assurance qu'on donnoit de restituer toutes les Places qu'on prendroit jusqu'à la fin de Mai si la Paix se faisoit. Enfin le Roi faisoit défiler cent mille hommes sur la Frontière qu'il divisoit en trois corps d'Armée. Il devoit percer avec l'une dans le sein du País, & prendre Bruxelles pendant que le Duc d'Orléans assiégeroit Ostende; & le Prince de Condé, que Mr. de Louvois continuoit d'opposer au Maréchal de Turenne, pour le punir d'avoir emporté la faveur du Roi, & fait approuver ses projets de la Campagne précédente, devoit entrer dans le Luxembourg avec un corps considérable. Castel-Rodrigo n'avoit aucunes Troupes à opposer à des Armées si nombreuses. Le peu que le Conseil de Brabant avoit épargné avoit bientôt été épuisé à faire des recruës, & quelques nouvelles levées. Outre ces nouvelles levées on avoit aussi envoyé quelques Troupes Espagnoles; mais les unes & les autres manquèrent d'abord de tout. C'est pourquoi on fut obligé d'engager aux Hollandois le Haut Quartier de Gueldres, & ensuite Venlo, Stephanswert, & plusieurs Forts situés sur l'Escaut, & du côté de l'Ecluse, pour quatre millions, afin de subvenir par ce moyen aux frais de la Guerre. (b)

XLI. La République armoit de son côté, afin de faire respecter sa Médiation. Cependant on se contenta de lever un Régiment de Cavalerie pour le Général Virts ou Wrts qui venoit commander l'Armée de la République, & un autre de dix Compagnies de Dragons. Mais on acheta des Ducs de Lunebourg six Régimens de Cavalerie & trois mille Fantassins, parce qu'on épargnoit par là les frais des levées, & qu'un avoit des Soldats accoutumés au feu & commandés par des Officiers d'expérience. On trouva de grandes difficultez à ce Traité: Mr. d'Estrades qui les estimoit insurmontables, écrivit à Mr. de Lyonne, comme s'il ne devoit jamais être conclu. (c) Mais les plus habiles Ministres se trompent souvent en croiant trop légèrement ce qu'ils souhaitent, & en appuyant leurs conjectures, sur des apparences plus éblouissantes que solides. L'Evêque d'Osabrug étoit venu jusqu'à Leyden pour traiter en personne avec les Etats; mais Mr. de Gourville, Envoyé de France, l'y suivit sous le prétexte d'accompagner la Duchesse d'Osabrug, & de répondre de sa conduite: Il fit là de si fortes remontrances à l'Evêque de la part du Roi, son Maître, qu'il commença à faire le difficile; & au lieu d'aller à la Haye, il s'arrêta en chemin, ne vit personne, refusa de signer, quoi que le jour de la signature eût été fixé, remit l'affaire entre les mains de ses Ministres, & partit sous prétexte d'aller demander l'avis du Duc de Zell, son Frère. (d) L'Evêque d'Osabrug, dit le Comte d'Estrades, partit d'Amsterdam le 21. de Mars, Gourville le suivit deux heures après avec la Princesse. On sçaura cependant les intentions du Roi sur les propositions qu'il fait. „ Si „ Sa Majesté ne trouve pas son compte dans la Négociation, elle a le tems qu'il faut pour

X L.
Siège de
Genap a-
près la Trê-
ve, & pré-
paratifs de
Guerre.

XLI.
Traité de
la Hollan-
de avec les
Ducs de
Lunebourg
pour des
Troupes.

(a) Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies. Livre XVI.

(b) Voyez le Traité par lequel l'Espagne engage quelques Villes aux Provinces-Unies à la Haye le 9. d'Avril. 1668.

(c) Lettres de Mr. d'Estrades à M. de Lyonne du 23. Fevrier & du 1. Mars 1668.

(d) *Idem* du 15. Mars.

1668. „ pour engager ces Princes dans ses intérêts ; Gourville empêchera qu'ils ne concluent rien jusqu'à votre réponse, mais pour les avoir sûrement & rompre les mesures du Comte de Waldeck, il est nécessaire que les Lettres de change des sommes dont on conviendra avec eux soient entre les mains dudit Sieur de Gourville, pour délivrer l'argent au même tems qu'on fera l'accord. (a) Cette démarche découvroit les intentions de la France, c'est pourquoi on demanda le secret au Prince de Waldeck qui étoit présent ; mais comme ce Prince étoit tout à fait bien intentionné pour la République, aussi bien que les deux autres Ministres *Wicquefort* & *Mulart*, qui étoient gagnés par la Province de Hollande, ils convinrent aisément du nombre des Troupes, du temps, qu'elles devoient servir, & du paiement qu'on étoit obligé de faire. Le Traité étoit déjà fort avancé, lorsqu'on forma une nouvelle difficulté qui empêcha Mr. de Wit d'assister à la dernière Conférence, & de le signer. Il avoit promis dans toutes les Conférences précédentes qu'on payeroit aux Ducs de Lunebourg les subsides qui leur étoient dûs ; mais les Députés des autres Provinces soutenoient qu'il leur étoit impossible de fournir cette somme. Le différent fut accommodé par la promesse qu'ils firent d'en payer une partie sur le champ, & l'autre dans peu de jours.

XLII.
Marche
des Trou-
pes de Lu-
nebourg.

XLII. Comme il falloit faire marcher ces Troupes sur les Terres de l'Evêque de Munster qui ne vouloit pas le souffrir, Mr. d'Ameronghen fut envoyé pour l'y engager ; mais il n'y consentit que lorsqu'il ne pouvoit plus le refuser, parce qu'il aprit que le Général *Wrts* s'avançoit avec un corps jusqu'à *Hardenberg*, du côté de l'*Eems*. On avoit choisi ce Général étranger, afin d'ôter le Commandement de l'Armée au Prince Maurice de Nassau, qu'on amusoit par l'espérance de l'envoier en Ambassade à Vienne, quoi qu'on n'eût aucun dessein de le faire. L'Armée qu'on destinoit à la défense des Pays-Bas étant assemblée, on la fit marcher vers *Bergues-op-Zoom*, afin d'être plus à portée d'aller au secours, & on marqua un Camp à *Rosendaal*. Mais on vit naître une grande division dans les Etats sur cette marche, parce que les uns vouloient former deux Armées, & les autres croïoient que la sûreté du País dépendoit d'un seul corps. „ Il ne s'est jamais vu une telle confusion, disoit Mr. d'Estrades, que celle qui paroît parmi les Etats ; „ ils ont changé dix fois depuis deux jours le rendez-vous de leurs Troupes ; tantôt „ ils veulent que leur Armée soit toute ensemble, puis que les Provinces de *Guedres*, *Groningue* & *Overysfel* disent que l'Evêque de Munster arme, qu'il est d'accord avec la France, & qu'ils veulent retenir les Troupes qui sont dans leurs „ Villes pour leur défense. Les Etats m'ont envoyé des Deputés pour me représenter le regret qu'ils ont de voir le Roi éloigné des sentimens de la Paix, & de se „ vouloir rendre maître des Pays-Bas, dans un tems que *Castel-Rodrigo* se foumet d'accorder les conditions qu'on lui impose ; que l'Ambassadeur d'Espagne avoit vu „ tous les Deputés des Provinces, pour les assurer que non-seulement *Castel-Rodrigo* signeroit tout ce que les Etats voudroient, mais qu'il les assureroit que la Reine d'Espagne ratifieroit tout ce qui étoit convenu dans le Traité ; mais aussi qu'ils „ le prioient de ne les abandonner pas dans le dessein que la France avoit de les surprendre & de les opprimer. (b)

XLIII.
Traité de
St. Ger-
main.

XLIII. Toutes ces démarches n'empêchoient pas qu'on ne travaillât fortement à Bruxelles avec le Baron de *Lifola* & à Paris avec Mr. de *Lyonne* qui forma le projet du Traité qu'on devoit signer à *Aix-la-Chapelle*. Mais à peine fût-il rendu public, qu'on prouva par des Remarques critiques, qu'il étoit vitieux dans la manière & dans la forme. (c) Mr. *Van Beuningen* avoit été chargé d'instructions qui l'obligeoient à garder beaucoup de mesures avec un Grand Roi, & il étoit parti dans le dessein d'avoir de la confiance au Ministre d'Etat qui traiteroit avec lui. Mais, soit qu'il fût persuadé, qu'on cherchoit plutôt à l'amuser par des délais qui donnassent la liberté d'entrer en Campagne, comme on le voit par ses Lettres, ou qu'il s'abandonnât à sa vivacité naturelle, il essuïa de grandes hauteurs. „ J'eus, disoit M. de *Lyonne*, „ avant hier un entretien de deux heures avec Mr. *Van Beuningen*. Je ne fis qu'écouter, & je lui dis seulement comme étant mon sentiment particulier, sans nulle „ charge du Roi de le dire, que j'avois répondu de ma tête, que la paix se feroit faite infailliblement aux conditions de l'une des deux alternatives, si la Ligue de la „ *Haye* ne se fut point faite, mais que cette Ligue ayant donné une perspective dans „ le monde, qui pouvoit faire juger que tout ce que le Roi n'auroit fait que de son

(a) Lettre du Comte d'Estrades à M. de Lyonne du 25. Mars 1668.

(b) Lett. du même au même du 29. Mars 1668.

(c) *Annotationes circa Projectum Pacis a Dom. de Lyonne Compilatum, apud Aizema pag. 791.*

„ propre mouvement , & pour acquérir la gloire de modération qui étoit aujourd'hui la seule qui lui restoit à gagner , il le feroit à présent comme forcé par la crainte de ladite Ligue , cela me paroïssoit si dur pour un Prince de l'humeur du Roi , qui préfère sa reputation à toute autre considération , que je ne sçavois plus qu'en dire. (a) Louis ne pouvoit approuver , qu'après avoir prolongé la Trêve , les États Généraux projetassent d'attaquer les Païs-Bas avec vingt cinq Régimens d'Infanterie & mille Chevaux , pendant *qu'il demeureroit les bras croisez.* (b) On se plaignoit même dans la suite *des menaces de Mr. Van Beuningen , & de ses emportemens qui ne tendoient qu'à faire voir de grands précipices.* On ne les craignoit pas à la Cour ; mais tout étoit à craindre avec un Roi glorieux , & délicat sur le point d'honneur. (c) C'est pourquoi on demandoit une entrevûe entre Mr. de Lyonne & le Conseiller Pensionnaire , fertile en expédiens , & avec lequel on pouvoit répondre de la certitude de la Paix par un abouchement de deux heures. Ces plaintes n'empêchèrent pas que la Trêve ne fût prolongée , & qu'on ne dressât à Saint Germain le modèle du Traité qui fut signé le quinzième d'Avril par les Ministres de France , (d) d'Angleterre , (e) & de Hollande , (f) quoique deux jours auparavant , on crût que tout étoit rompu. (g).

XLIV. On devoit garder le silence sur ce Traité jusqu'à ce que l'Espagne l'eût accepté. Mais le secret fut d'abord éventé par une vivacité de Mr. Van Beuningen. En sortant du Cabinet du Roi dans lequel on venoit de le signer , il rencontra dans l'Antichambre un grand nombre d'Officiers qui se dispoïent à partir pour la Campagne , & leur cria brusquement , *que d'équipages & de Mulets à vendre ! Messieurs , j'ai la Paix dans ma poche.* Le Roi , qui ignoroit ce qui s'étoit passé dans son Antichambre , parut comme un Général prêt à marcher à la tête de son Armée , il fit même la revue de sa Maison à laquelle il donna ordre de partir , comme s'il devoit la suivre. Il y a des Courtisans satyriques comme il y en a de Flateurs. Les premiers traduisirent le Roi en Guerrier Romain , pendant que les autres déchargeoient impitoyablement leur bile contre l'Ambassadeur des États qui avoit eu la hardiesse de jouer un si grand Prince. Le Roi , quoi qu'irrité avec raison , ne laissa pas d'envoyer Mr. Colbert de Croissy à Aix-la-Chapelle , qu'on avoit choisi pour le lieu du Congrès. On devoit en espérer une expédition d'autant plus prompte que Castel Rodrigo avoit un pouvoir assez ample pour faire & conclure tout ce que le Roi son Maître auroit fait & conclu lui-même , s'il y avoit été présent. (h) Cependant il faisoit de si grandes difficultez que le Pape s'en plaignoit , & disoit que ses Couriers voloient à Madrid comme des Aigles pour la Paix , & en revenoient à pas de tortue. Le Roi de France avoit encore plus de raison de se plaindre , & d'empêcher les Alliances secrètes que Castel-Rodrigo ménageoit. Ce Gouverneur demanda une Place plus éloignée des Païs-Bas & plus voisine de l'Espagne. Il indiqua Rome. Mais Louis , qui ne vouloit pas différer les opérations de la Campagne au delà du mois de Mai , rejeta cette Ville , quoi qu'il acceptât la Médiation du Pape.

XLV. Ce Pontife étoit Rospigliosi , qu'on avoit élu peu de tems auparavant sous le nom de Clément IX. On en faisoit des jugemens fort opposez pendant le Conclave. Les uns soutenoient que son élection seroit un bien infini pour le Monde Chrétien , & que sous son Pontificat , on verroit renaître le siècle d'or. On louoit sa piété , sa clemence , sa droiture , & son amour pour la Paix. Enfin c'étoit un nouveau Soleil de Justice qui se levoit.

*Sol Rospigliosi Febo erge all'Impero ,
E' in lui Pietà , Clemenza , e valor vero ,
Mente hà retta , Alma pura , e Cor sincero.
Havrà il mondo di Pace aureo tesoro
Godrà il Popol di Christo un secol d'oro.*

Il possédoit, disoit-on, la piété, la clemence, il avoit une véritable valeur, un esprit droit, un

D

cœur

(a) Lettre de M. de Lyonne du 2. Mars 1668.

(b) Mémoire de Mr. de Lyonne à Messieurs Van Beuningen & Boreel.

(c) Lettre du Comte d'Estades du 15. Mars. 1668.

(d) Mrs. le Tellier , de Lyonne & Colbert.

(e) Mr. Trevor.

(f) Mr. Van Beuningen.

(g) Voyez la Lettre de Mr. de Lyonne du 17. d'Avril. 1668.

(h) Pleinpouvoir du Marquis de Castel-Rodrigo , *para lo qualos doysan cumplido commisson y facultas como es necessario , y la misma que reside en mi authoridad Real , y hazer todo a quello que io mismo haria , y hazer podria.* Aircema Bock 48. pag. 713.

1668

cœur sincère. L'Univers sous son Empire devoit jouir d'une Paix profonde, & le Peuple Chrétien avoir un siècle d'or. (a) On ne peut faire en peu de mots un éloge plus flatteur de ce Pape. Les autres disoient, qu'il seroit très-difficile *au Saint Esprit de fléchir, & de conduire un Homme* assez opiniâtre pour ne se relâcher jamais sur rien, quoique ce qu'il vouloit fût impossible. Son attachement trop violent pour sa Maison faisoit craindre que ce grand nombre de Parens qu'il avoit, ne vint enlever tous les Bénéfices. Enfin un Prédicateur accoutumé à faire le bouffon, en chaire prêcha que le Saint Esprit étoit un grand Maître de Musique, voulant insinuer par là que ceux que le St. Esprit dirigeoit devoient élire Rospigliosi qui l'aimoit à l'excès. Il espéroit devenir par cette flatterie Maître de sa Chapelle. Il est aisé de concilier le Panegyrique & la Satyre; car Clément IX. avoit de grandes qualitez, & il avoit aussi de grands défauts. Il travailla fortement à la Paix entre l'Espagne & la France, parcequ'il espéroit tirer de ces deux Royaumes de grands secours pour Candie, qu'il regardoit comme le Boulevard de la Chrétienté contre l'invasion des Infidèles. Afin de prévenir le Roi de France, qui pouvoit le soupçonner d'un trop grand attachement pour l'Espagne, ou il avoit été Nonce pendant onze ans, il ordonna à l'Abbé Rospigliosi, son Neveu, alors Internonce à Bruxelles, de passer à Paris avant que de venir à Rome pour être Cardinal Patron, & le chargea de faire à ce Prince l'ouverture d'une Trêve, de lui offrir sa Médiation, & Rome pour le lieu du Congrès. Le Roi répondit à l'Abbé, qui avoit débuté par de grandes louanges, qu'il falloit obliger les Espagnols à la Paix par la prise de leurs Villes, parce qu'ils n'y consentiroient que lorsqu'ils craindroient de perdre les Pais-Bas: que Rome étoit trop éloignée pour la préférer à tant d'autres Placés plus prochaines, où sa Sainteté pourroit envoyer son Nonce: Qu'on perdrait beaucoup de tems en attendant le retour des Courriers, & qu'on auroit de la peine à mieux choisir qu'Aix-la-Chapelle ou Liège. Enfin le Roi, en acceptant la médiation du Pape, déclaroit qu'il ne pouvoit pas refuser celle des *Etats Généraux* qui ne manqueroient pas de la lui offrir. Mais, afin d'engager le St. Père dans ses intérêts, il abandonna l'affaire de Castro & le parti du Duc de Parme qu'il n'avoit soutenu que pour se venger d'Alexandre VII. & il consentit que la Pyramide élevée avec tant de travaux & de peines sous le Pontificat de ce Pape fut abatuë.

XLVI.
Disputes
des Pléni-
potentiai-
res.

XLVI. Clément envoya Franciotti, Archevêque de Trébifonde à Aix avec des ordres & des intentions sincères de travailler au rétablissement de la Paix. Mr. de Beverning, qu'on destinoit à l'Ambassade de Vienne, fut nommé par le suffrage unanime des Villes de Hollande pour aller au Congrès en qualité de Plénipotentiaire des Etats. On ne doutoit pas qu'il ne fit la Paix entre les deux Couronnes après avoir réussi si glorieusement à celle de Breda, beaucoup plus difficile. Il ne se faisoit pas un scrupule de s'aboucher avec le Nonce du Pape, afin de concourir plus efficacement au succès de la Négociation. Mais il y trouva des difficultés insurmontables; & ceux qui s'étoient chargés de ménager cette entrevûe échouèrent. Mr. Temple arrivant peu de tems après lui ne fit pas la même tentative, parce qu'il sçut ce qui s'étoit passé. (b) L'entrée de Mr. Colbert de Croissy donna lieu à une contestation plus échauffée entre M. de Beverning & le Prince de Furstemberg, Evêque de Strasbourg, Ambassadeur de l'Electeur de Cologne. Ce dernier soutenoit que son Carosse devoit précéder l'autre, parce que les Electeurs ont le rang dans toutes les Villes de l'Empire, où ils suivent immédiatement l'Empereur, & il ajoutoit qu'il avoit le caractère d'Ambassadeur dont Mr. de Beverning n'étoit pas revêtu. Mr. de Beverning répondoit qu'il avoit la qualité de Plénipotentiaire qu'on avoit respectée à Breda, où le Comte d'Estrades lui avoit donné le pas & la main chez lui comme aux autres Ambassadeurs, & il soutenoit qu'Aix-la-Chapelle ne devoit pas être regardée comme une Ville Impériale, mais comme un lieu neutre pour le Congrès. Comme le Prince de Furstemberg avoit ses Gardes, Mr. de Beverning fit venir deux cents Chevaux de Mastricht, pour s'en servir en cas d'insulte. Mais le Prince, appréhendant les suites de ce différent, l'appaisa, en déclarant qu'il n'enverroit point son Carosse à l'entrée de Mr. Colbert. (c)

XLVII.
Contesta-
tions sur
les pleins
pouvoirs.

XLVII. Le Marquis de Castel-Rodrigo avoit chargé Mr. Temple d'un ordre pour le Baron de Bergeik qui devoit remplir sa place au Congrès, & cet ordre étoit

(a) *Il Sindicato d'Alexandro VII. Ottavi sopra li Cardinali Pretendenti al Papato.*

(b) Lettre de Mr. Downton Secrétaire de Mr. Temple, d'Aix le 30. d'Avril 1668.

(c) Wicquefort Hist. M. S. des Provinces-Unies Livre LXVI.

étoit un plein pouvoir que le Marquis lui donnoit de signer le Traité de St. Germain. Mr. Temple aprit en arrivant que le Marquis avoit révoqué secrètement son ordre, où du moins, qu'il le rendoit inutile par des Lettres particulières, tellement que le Baron refusoit absolument de signer le Traité. Cet incident causa de violentes contestations. Les Députés de l'Etat à Bruxelles se plaignirent à Castel-Rodrigo même de son procédé, il leur protesta qu'il n'avoit écrit aucune Lettre au Baron de Bergeik, depuis qu'il avoit délivré le Plein-pouvoir. Que le Baron s'étoit imaginé qu'on pouvoit faire quelque changement au Traité de St. Germain, & qu'il étoit d'autant mieux fondé que M. Trevor, qui en avoit donné l'espérance, se vançoit d'avoir pénétré les intentions de la Cour de France; que ce faux avis & l'incertitude du Baron étoient causés du retardement, parce que n'ayant pas obtenu ce qu'il demandoit, il avoit cru devoir attendre de nouveaux ordres sur cet incident; mais qu'il alloit y remédier en lui écrivant de signer le Traité, pour lequel il avoit déjà reçu les ratifications de la Reine. Il y a beaucoup d'apparence, que le Marquis tâchoit de pallier, & de réparer le mal qu'il avoit fait à cause des avis qu'il recevoit de toutes les Frontières, que les Troupes Françoises étoient en marche; qu'elles pilloient les lieux par où elles passoient; qu'elles vouloient, par Alost, entrer dans le País de Waes, & par la Flandre vers le Sas de Gand. (b) On trouva une autre difficulté sur le Plein-pouvoir d'Espagne. Il étoit chargé de termes durs pour le Roi de France. On l'accusoit d'avoir usurpé les País-Bas *contre la Foi des Traitez jurez solennellement au pied des Pyrenées. Por quanto aviendo, disoit la Reine au nom de son Fils, sobre renido en mis Payses-Bajos de Flandres los accidentes que son notorios por la invasion de las Armas del Rey Christianissimo contra los tratados de Paz tan solennemente jurados, concluydos, y asentados en los Pyreneos.* Mr. Colbert, qui ne put souffrir cet outrage donna un libre cours à sa colère, qu'il croïoit juste. Le Chevalier Temple travailla à modérer ses emportemens; mais il ne dissimula point au Marquis de Castel-Rodrigo le tort qu'il avoit de le joüer par des ordres contraires, & d'exposer les País-Bas à une perte totale par des délais affectés.

„ Le Baron de Bergeik refuse de signer sans un nouvel ordre de Bruxelles: Là-dessus
 „ l'Ambassadeur de France presse Monsieur Beverning & moi de lui donner un
 „ acte, dans lequel nous témoignons, que depuis l'arrivée du projet, il a été tous
 „ les jours prêt à signer. L'Ambassadeur de Hollande proteste qu'il ne peut pas le
 „ lui refuser; & que même, si le Baron de Bergeik ne signe pas dans la journée de
 „ demain, il partira d'ici pour s'en retourner en Hollande. Le Roi très-Chrétien à
 „ fait partir tous ses Officiers pour aller ouvrir la Campagne, & il prétend les suivre
 „ en personne: de sorte que nos Ministres à Paris apprehendent de nouveaux desor-
 „ dres, si on n'arrête tout ce grand mouvement par la signature du Traité. Pour moi,
 „ les instructions que j'ai reçues, portent que je n'épargne rien pour avancer la paix,
 „ & que je fasse toutes choses de concert avec l'Ambassadeur de Hollande, & je ne
 „ puis en aucune sorte me départir de ces résolutions. Je porte le plus patiemment
 „ que je puis la mortification de passer pour un homme dont Vôtre Excellence s'est
 „ jouée, lors qu'elle m'a fait expédier un ordre auquel on ne devoit pas obéir, & que
 „ Vôtre Ministre a en effet éludé; mais je ne puis voir qu'avec la dernière inquié-
 „ tude, que toutes les affaires, de la Chrétienté se brouillent & se perdent par le seul
 „ caprice du Baron de Bergeik. Car je me garde bien de supposer comme les autres,
 „ une feinte en Vôtre Excellence, & de lui attribuer de nous avoir tendu un piège,
 „ en tirant de nous les assurances demandées, sur la promesse de faire aussi-tôt signer
 „ le Traité; & ensuite de m'avoir chargé d'un ordre pour le Baron de Bergeik, qui
 „ par avance étoit détruit par une instruction secrète.

„ Je ne serois jamais parti de Bruxelles, si Vôtre Excellence ne m'avoit assuré de
 „ bouche, que le Baron signeroit sans y manquer tout aussi-tôt que je jugerois la cho-
 „ se absolument nécessaire. Nous nous sommes vus, & je lui ai représenté la chose si
 „ pressée, si nécessaire, que je croi que la France n'a pas remporté plus d'avantage
 „ par le gain d'une bataille que par les avances qu'elle a faites en cette occasion. Pour
 „ moi, je n'ai eu de ma vie une plus grande mortification que celle que j'ai essuyée
 „ en cette rencontre. (c)

D 2

On

(a) Aitzema p. 826.

(b) Lettre du Marquis de Castel-Rodrigo à Mrs. Van Beuningen & Trevor, du 30. Avril. Aitzema pag. 815.

(c) Lettre du Chevalier Temple au Marquis de Castel-Rodrigo, du 30. Avril 1668.

1668. On n'étoit pas moins chagrin en Hollande, où les avis qu'on recevoit des délais de l'Espagne, de la colère de Mr. Colbert, & du dessein que le Roi avoit de marcher le 18. de May, *faisoient tourner la tête.* „ Je vous supplie, disoit le Con-
 „ seiller Pensionnaire au Chevalier Temple, de tenir la main à ce que Mr. le Mar-
 „ quis de Castel-Rodrigo achève l'affaire sans délai, car si cette dernière complaisance
 „ des Etats ne le satisfait pas, je vous avouë que je ne songerai plus qu'aux moyens
 „ efficaces pour le réduire à la raison, & aux expédiens, par lesquels le Roi de la
 „ Grande Bretagne & leurs Hautes Puissances se puissent entendre avec la France,
 „ pour prévenir les malheurs de son voisinage: en quoi j'espère que vous coopererez
 „ avec autant d'application selon l'intention de nôtre convention, que je me tiens
 „ assuré que vous tâcherez par toute sorte des moyens de prévenir ce cas désespéré &
 „ ruineux pour l'Espagne. (a)

On murmuroit encore plus fortement en France, & Mr. Van Beuningen se chargea d'en écrire au Marquis de Castel-Rodrigo & aux Députés des Etats auprès de lui, parce que si l'on continuoit à perdre le tems par des délais affectés, le Roi prendroit d'autres mesures. (b)

XLVIII.
 Conclusion
 du Traité
 d'Aix-la
 Chapelle.

XLVIII. Le Baron de Bergeick reçut enfin ses ordres, & signa le 2. May au nom de la Reine d'Espagne le même Traité que Mrs. de Lyonne, Trevor, & Van Beuningen avoient dressé un mois auparavant à Saint Germain, par lequel on cédoit au Roi de France les Villes & dépendances de *Charleroy, Binch, Ath, Douay avec le Fort de Scarpe, Tournay, Oudenarde, l'Isle, Armentières, Courtray, Bergues & Furnes, que ses Armes avoient occupées l'année précédente.* Mais il restitua à l'Espagne la Franche-Comté, qu'il avoit prise pendant l'Hiver. Ainsi fut concluë cette Paix qui sauva les Pays-Bas. Un Roi jeune, aspirant à la gloire des Héros conquérans, animé par l'heureux succès de ses Armes, & par la foiblesse de ses Ennemis, y apporta beaucoup de facilité, en se tenant à l'alternative qu'il avoit offerte; mais il regarda la Triple Alliance comme une forte digue, qui seule pouvoit l'arrêter, & il sentit si vivement ce coup qui paroissoit fatal à sa gloire, que ne pouvant nuire aux autres Puissances qui étoient entrées dans cette Alliance, il résolut de perdre la République, afin de ne la trouver plus sur son chemin, & la vengeance lui parût d'autant plus douce, qu'elle pouvoit être prompte & facile.

XLIX.
 Mortifica-
 tion de
 l'Espagne.

XLIX. L'Espagne, plus sensible à ses pertes qu'à la conservation de ce qui lui restoit, reçut la Paix avec une mortification extrême. Elle avoit été tentée d'abandonner les Pays-Bas, afin de se décharger une fois pour toutes d'une inquiétude continuelle, & d'exposer les Hollandois qui n'avoient pas volé à son secours au péril d'être engloutis. Mais ce font-là de ces Conseils, que le désespoir dicte, & que la raison écartée pour un moment dissipe sans peine lorsqu'elle reparoît. En effet elle consentit à tout, lorsque le Chevalier Temple, *fit voir au Gouverneur des Pays-Bas qu'il falloit passer par là ou par les fenêtres.*

L.
 Disposi-
 tion con-
 traire en
 Hollande.

L. On crut en Hollande avoir fait un coup d'Etat, qui éloignoit l'Ennemi du voisinage des Provinces-Unies; & assûroit la tranquillité de la République pour un grand nombre d'années. Mais la suite fit voir qu'on se trompoit.

La Médaille qu'on frapa sur cet Evénement mérite d'autant plus qu'on en fasse mention dans ces Annales, qu'elle a été taxée d'immodestie & de fierté.

On y voit la République appuyée sur un Trophée, & tenant une pique au haut de laquelle est un chapeau, symbole de sa liberté. Et dans l'éloignement plusieurs Vaisseaux.

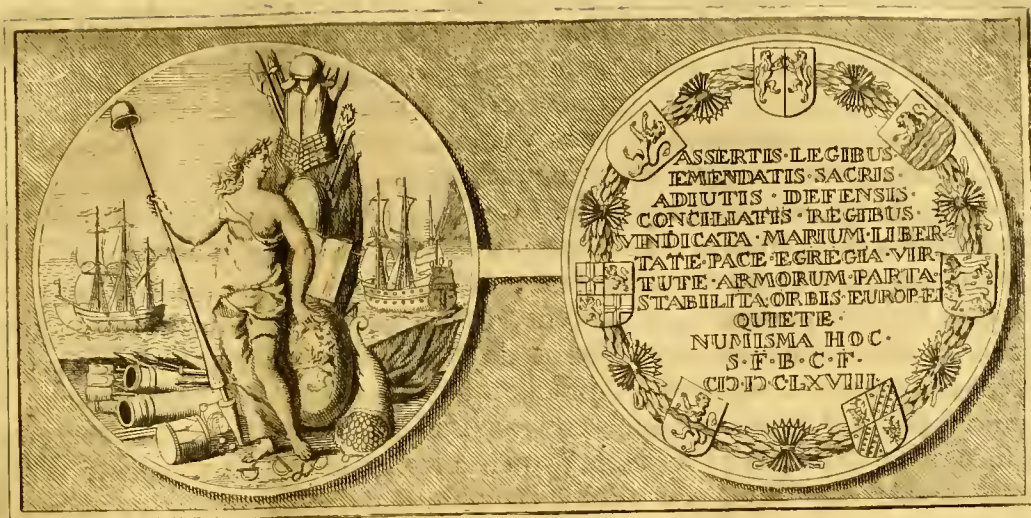
Sur le revers se lisoient ces mots.

ASSERTIS LEGIBUS, EMENDATIS SACRIS.
 ADJUTIS, DEFENSIS, CONCILIATIS REGIBUS,
 VINDICATA MARIUM LIBERTATE,
 PACE EGREGIA VIRTUTE ARMORUM PARTA.
 STABILITA ORBIS EUROPÆI QUIETE.
 NUMISMA HOC STATUS FOEDERATI BELGII
 CUDI FECERUNT.
 CIO IO CLXVIII.

Après

(a) Lettre de Mr. de Wit au Chevalier Temple, du 16. Mars 1668.

(b) Lettre de Mr. van Beuningen de St. Germain, le 2. May 1668. Aitzema, pag. 712.



Après avoir affermi les Loix, corrigé les Rites sacrez, (a) aidé, deffendu, reconcilié les Rois; rétabli la liberté de la Mer, procuré la Paix sur la Terre par la force éclatante des Armes, & rendu le repos à l'Europe, les Etats des Provinces-Unies ont fait fraper cette Médaille en 1668.

La France trouva fort mauvais que les Etats se donnassent dans cette Médaille la gloire de la Paix. Le Président de Lamoignon en fit des reproches à M. de Groot, (b) & lui dit, que les Romains, après avoir rasé Numance & Carthage, rivales de leur Empire, n'auroient pu parler de leurs Victoires en termes plus altiers. (c)

M. Baillet dans son Histoire de Hollande, dit qu'on frapa d'autres Médailles encore plus fastueuses; mais que les Etats voyant que ces petits monuments de leur gloire ne servoient qu'à leur attirer l'envie des Etrangers, donnèrent des ordres deux ans après pour faire rompre les coins & les moules de celles de ces Médailles qui paroissent les plus odieuses. (d) On a même prétendu que M. Van Beuningen en avoit fait fraper une sur laquelle il étoit représenté comme un autre Jofué arrêtant le Soleil, (e) & que dans l'Exergue se lisoient ces mots:

STA SOL.

ou ceux-cy:

STARE FECIT SOLEM.

Mais, quoique M. Van Beuningen se fit honneur du Traité de St. Germain, & qu'il fût fort sensible aux applaudissemens qu'on lui donnoit sur ce sujet; cependant il ne paroît point que cette Médaille ait existé. Personne ne l'a jamais vüe. D'ailleurs quelque promptitude qu'on pût avoir à rompre les coins, quelques peines qu'on eût pu prendre pour supprimer toutes les pièces qu'on en auroit frappées, il est impossible qu'il n'en eût échappé quelques unes, qui se trouveroient aujourd'hui dans le Cabinet de ces curieux qui les rassemblent avec tant de soin & d'exactitude. Il y a donc beaucoup

D 3

d'ap-

(a) Ceci regarde le changement qu'on fit au prières publiques. Voyez ce que nous en avons dit dans ces Annales à l'année 1663. page 666 — 699.

Le Commentateur de Boileau dit, sur l'Ep. IV. de ce célèbre Poëte que les Hollandois avoient fait fraper une Médaille en 1668. dans laquelle ils prenoient les titres fastueux d'arbitres des Rois, de Réformateurs de la Religion, de Protecteurs des Loix, & plusieurs autres. Il cite le Revers de la Médaille pour garand de ce qu'il avance, & dit qu'on y lit sous ces titres ambitieux; mais il se trompe, & il a mal traduit ce Revers.

(b) Pierre de Groot ou Grotius, Fils du célèbre Hugues Grotius. Il étoit alors Ambassadeur des Etats auprès de S. M. T. C.

(c) Voyez Baillet sous le nom de la Neuville, Hist. de Hollande Liv. XII.

(d) Idem ubi supra.

(e) Ce qui signifioit qu'il avoit borné les Conquêtes de Louis XIV. qui avoit pris le Soleil pour le corps de sa Devise.

— d'apparence que c'étoit un de ces bons mots qui ont cours dans le monde , fans jamais
1668. avoir été gravé sur aucune Médaille.

L I.
Prédiction
du Cheva-
lier Tem-
ple.

LI. Le Chevalier Temple forma un jugement plus sûr de cette Paix si fameuse. Il prévint dès ce tems-là que le Roi de France ne se tiendrait pas dans une molle oisiveté; car s'il aimoit ses plaisirs, il aimoit aussi la gloire. „ Je souhaiterois, disoit-il, que la „ France pût imiter dans le Gouvernement, la méchante conduite des pauvres Espagnols, „ qui s'étant rendus méprisables à leurs Voisins, sont exposez à leur insolence & à leur „ caprice, sans pouvoir arrêter leurs Conquêtes, ni se défendre de leur violence & „ du joug qu'ils ont voulu leur imposer. Ce seroit le vrai moyen de voir enfin quel- „ ques bornes à une grandeur si excessive; mais c'est ce que je n'ose espérer quand je „ considère les qualitez du Roi d'apresent, qui bien loin d'être négligent fait profiter „ de toutes les occasions qui se presentent, & qui n'est pas d'humeur à prodiguer ses „ Finances: c'est pourquoi je souhaiterois de le voir plongé dans les plaisirs, & en- „ gagé dans quelque entreprise plus difficile que la dernière, & dans laquelle nous „ n'eussions pas tant de part que nous en avons eue dans celle-ci; & cela pouroit arri- „ ver si ce que l'on dit ici est véritable; qu'il a formé le dessein d'engager les Elec- „ teurs, ou de forcer l'Empire à élire le Dauphin Roi des Romains; car quoique son „ parti soit devenu fort puissant en Allemagne, & qu'en cas que l'Electeur de Bran- „ debourg se laisse gagner, comme on le croit, il ne reste rien à la Maison d'Autri- „ che sinon les Princes de Saxe & l'Electeur de Trèves; il me semble cependant qu'un „ corps composé de tant de différentes parties comme celui de l'Empire ne se laissera „ pas facilement porter à prendre de nouvelles mesures, & à agir de concert dans une „ affaire de cette nature. (2.)

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington, d'Aix, le 2. May 1668.

Fin de la première partie de l'année mille six cent soixante & huit.



ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENTS CONSIDERABLES

DE L'ANNEE 1668.

SECONDE PARTIE CONTENANT LES AFAIRES INTERIEURES
DE LA REPUBLIQUE, ET QUELQUES AFAIRES
ETRANGERES.

LII.



A Paix qu'on venoit de conclure étoit inutile, si les Puissances qui l'avoient faite ne s'accordoient sur la Garentie. La Suède ne se laissa point ébranler par les ofres avantageuses que le Roi de France lui fit de la neutralité, de la liberté de Commerce, & de nouveaux subsides, parce qu'elle avoit plus d'intérêt à rétablir le repos public qu'à chercher un avantage particulier de courte durée. Le Comte de Dhona, Ambassadeur de S. M. S. à la Haye, soutenoit que le véritable moyen d'y réussir étoit celui de se déclarer pour l'Espagne contre la France, & il se plaignoit hautement du Conseiller Pensionnaire, parce qu'il favorisoit cette dernière Couronne, & qu'il ne prévoit pas le danger auquel un Voisin si redoutable exposoit sa Patrie. Né en Hollande, & ayant toujours conservé pour elle une forte inclination, il entroit sincèrement dans ses intérêts. Il avoit également du talent pour la Guerre & pour la Négociation, talens qu'on voit rarement réunis dans une même personne. Il conclut en peu de tems avec la République le Traité de réconciliation que Mr. Ysbrandt avoit laissé imparfait en partant de Stokholm, & il contribua beaucoup à la Paix de Breda aussi bien qu'à celle d'Aix-la-Chapelle. Il travailla avec ardeur à rendre cette dernière Paix plus durable que la première; & ne pouvant y réussir en Hollande, il passa en Angleterre dans l'espérance d'y négocier avec plus de succès.

1668.
LII.
Garentie
nécessaire.

LIII. La principale difficulté qui retardoit la Garentie rouloit sur le payement des Subsides que la Suède demandoit. On distinguoit deux tems, l'un qui s'étoit écoulé pendant qu'on faisoit la Paix à Breda, jusqu'à la Triple-Alliance. On prétendoit que la Hollande payât les Troupes Suédoises qui étoient demeurées sous les Armes dans le Duché de Brême, & cela paroissoit raisonnable, puisqu'on l'avoit fait à la Réquisition des Etats, afin de hater la Paix. Les Députez des Etats à Londres répliquoient que la Suède avoit eu son intérêt particulier à demeurer armée pendant que ses voisins l'étoient, & que les Ducs de Lunebourg qui avoient aussi conservé leurs Troupes profiteroient de l'exemple des Suédois, & voudroient être payez. Mais l'injustice des uns n'anéantissoit pas le droit des autres. On trouvoit beaucoup plus de résistance au payement des Subsides qu'on avoit promis depuis la Triple Alliance dans laquelle le Comte de Dhona n'étoit entré que sous cette condition. Il étoit naturel que l'Espagne les payât, puisque cet armement se faisoit en sa faveur, afin d'arrêter les Progrès de la France. Castel-Rodrigo promet-

LIII.
Castel-Rodrigo veut
la Garentie
& refuse le
payement
des subsi-
des.

toit

1668. roit de le faire , & d'engager aux Etats certaines Places du Haut-Quartier de Guedres pour les assurer du Remboursement. Mais comme il ne faisoit cette démarche que dans l'espérance d'obliger les Alliez à se déclarer pour l'Espagne, il se retractoit dès le moment que cette espérance s'afoblissoit. Il n'est pas juste , disoit-il , que vous nous fassiez payer une alternative & une Paix honteuse que vous nous obligez de faire. Les Suédois seront inutiles dès le moment que la Paix sera ratifiée , & il est encore moins raisonnable de remettre nos Places entre les mains des Hollandois , puisque les uns & les autres n'ont en vûë que leur intérêt particulier , & nous contraignent de faire ce que nous ne voulons pas : Ces délais impatientoient d'autant plus le Comte de Dhona qu'il recevoit de sa Cour des ordres très-pessans. Mylord Arlington , qui vouloit finir des Conférences dont la longueur l'ennuioit , proposa aux Députez des Etats , de donner aux Suédois cent mille écus pour le passé , & cent quatre vingts mille tous les trois mois. Il offrit de payer la moitié de cette dernière somme si les Etats se chargeoient de l'autre ; à condition que l'Espagne donneroit un dédommagement. Le Baron de Lisola y trouvoit de la justice ; mais Castel-Rodrigo , auquel on en écrivit ne voulut point faire de Réponse. Molina l'en sollicita inutilement. Les Députez des Etats à Bruxelles redoubloient leurs instances ; mais il devint inaccessible sous le prétexte d'une maladie. Il renvoya leurs billets , parce qu'il crut toujours que le refus du Subside obligeroit les Alliez à s'unir plus étroitement avec la Maison d'Autriche contre celle de Bourbon. Les Contestations ne finirent qu'au mois de May. Le Roi d'Angleterre & les Etats promirent d'être la caution de l'Espagne pour les subsides , à condition qu'on ne lui délivreroit la Ratification de la Garentie que lorsqu'elle auroit satisfait la Suède , ou dédommagé les deux autres Alliez , comme le Comte de Molina le promettoit, (a) & que si elle refusoit de le faire , on lui déclareroit qu'on abandonnoit absolument ses intérêts. Le Traité fut conclu le sixième de May, (b) & le Comte de Dhona mourut peu de tems après en avoir reçu les originaux. (c) Il étoit alors à Londres , & il y fut attaqué d'une pleuresie , qui l'enleva pendant qu'il travailloit à l'afermissement d'une Paix qu'il vouloit rendre plus solide. Il fit voir par sa vie , qui fut toujours fort réglée , & par les sentimens de piété dans lesquels il mourut , (d) que la politique n'est pas absolument incompatible avec la Religion , & qu'il n'est pas impossible d'être bon Négociateur , & bon Chrétien.

LIV.
Accusation
contre les
Ministres
des Etats]
réfutée.

LIV. Castel-Rodrigo voïoit aisément que la sûreté de la Paix , qu'on venoit de conclure , *dépendoit absolument* de l'Alliance & de la Garentie , (e) mais il croïoit avoir poussé la complaisance pour les Alliez assez loin , en signant les Traitez de St. Germain & d'Aix , pour mériter qu'on le déchargeât du paiement des subsides. Il soutenoit qu'on n'avoit pas promis ce paiement , & se plaignoit hautement du refus qu'on lui faisoit de la Garentie. Pour prouver ce qu'il avançoit il produisit la Lettre du Comte de Molina dont voici l'Extrait. *Quoi qu'on dise- qu'on a offert à la Suède la somme spécifiée avec mon consentement ; c'est une tromperie & un artifice de Mr. Meerman , afin de nous engager d'autant plus à ce que Sa Majesté n'y apporte aucune difficulté , parce que toutes les fois qu'ils m'ont venu parler afin de désigner la quantité qu'on devoit donner , je leur ai répondu qu'ils fissent en sorte que Mr. le Comte de Dhona s'ajustât à une somme raisonnable , & qu'il n'étoit pas juste que nous payerons seuls les subsides. Il y a de l'abus dans les rapports que ledit Sieur Meerman a fait à ses Maîtres , parce qu'il y batise quelques unes de ses Propositions comme si je les avois faites.* (f)

On fut étonné en Hollande de cette Lettre qui taxoit les Ministres de la République d'artifice & de tromperie. Ils en écrivirent à leurs Maîtres , & se plaignirent amèrement du Comte de Molina , dont le procédé étoit d'autant plus injuste qu'il avoit sollicité avec chaleur l'Alliance de la Suède qu'on ne pouvoit obtenir sans argent ; qu'on lui avoit lû plus d'une fois l'Acte , par lequel on l'obligeoit au paiement des subsides,

ou

(a) *Figo Comes de Molina promitto , &c. ut dictus Rex Hispan. ab omni detrimento & damno vindicet tum Regem M. B. tum Facd. Prov. Ordines , eosque nominatim liberet a promisso ad quod per supra adsertum articulum se obligarunt ad persolvendam Regi Suecia summam Et ad hac prestanda obligo omnia bona Dominia & Reditus prædicti Regis Hispan. apud Aitzema. Boek 48. 408.*

(b) Le Traité est daté du 5. May ; mais on l'antidatâ d'un jour. Wicquefort. Hist. des Prov. Unies.

(c) Il mourut le 18. May 1668.

(d) Voyez la Relation de ce qu'a dit & fait le Comte de Dhona pendant ses dernières heures.

(e) Voyez le Mémoire du Comte de Gamarra présenté aux Etats le 1. Juin 1668.

(f) Extrait d'une Lettre du Comte de Molina au Marquis de Castel-Rodrigo du 15. May 1668. *apud Aitzema pag. 423.* Nous avons rapporté les propres termes de la Lettre , sans y rien changer.

ou au dédommagement de ceux qui les fourniroient, sans y avoir fait d'autre Remarque que celle de la somme, & sur la manière dont on devoit la payer. Mylord Arlington ne put souffrir qu'on attaquât l'Honneur des Ministres de la République; parce qu'il avoit toujours travaillé avec eux. Il témoigna à Mr. Meerman, l'un de ces Ministres, le peu de satisfaction que S. M. B. avoit eue du prétendu Extrait de la Lettre du Comte de Molina qui *le taxoit d'une faute*, dont les autres seroient coupables avec lui. (b) Enfin il lui aprenoit que celui qui avoit les papiers de Dom Gamara à la Haye étoit seul coupable, puisqu'il faisoit parler le Comte de Molina dans la Traduction tout autrement qu'il n'avoit fait dans sa Lettre, & que ce Comte protestoit qu'on lui avoit fait un grand tort en changeant ses termes, ce qu'il osoit de vérifier en montrant l'original. Il est aisé de développer la conduite & le langage du Ministre Espagnol; car le Gouverneur des Pays-Bas n'avoit aucun dessein de payer les subsides. Il trouvoit qu'il n'étoit pas juste que son Maître fournît aux frais d'un Traité dans lequel il n'étoit pas parlé de lui, & ainsi il n'avoit garde de donner pouvoir au Comte de Molina de le promettre. En effet ce Comte ne signa point l'article que nous avons rapporté; (c) mais il ne laisse pas d'être vrai qu'il promettoit de vive voix le subside au Comte de Dhona, & aux Ministres de l'Etat, lorsque le besoin devenoit pressant. Le silence qu'il garda lorsqu'on lui lut le Traité, les termes ambigus dont il se servit, & enfin quelques changemens qu'on avoit faits dans sa Lettre & dans le Mémoire de Gamarra ne le justifioient pas. Il parloit & agissoit différemment à proportion qu'il redoutoit les François ou qu'il ne les redoutoit pas.

1668.

LV. Un incident acheva de découvrir la finesse de Castel-Rodrigo. Les Etats, qui trouvoient l'Article du subside fort important, l'avoient fait entrer dans leur compliment à la Reine sur la Paix. Mais elle leur répondit qu'elle n'en avoit jamais entendu parler, & qu'elle ignoroit parfaitement ce qu'en avoit promis. Ce silence affecté de Castel-Rodrigo prouvoit le dessein qu'il avoit eu d'amuser les Alliez. C'est pourquoi les Etats écrivirent directement à Sa Majesté en ces termes: „ Nous ne „ pouvons assez nous étonner, Madame, de ce que dans une Afaire de cette nature „ vos Ministres ont manqué de vous informer d'une particularité d'autant plus im- „ portante que l'exécution de la Paix en dépend. Les Ministres n'ont promis ces „ subsides, que parce qu'ils jugeoient qu'on ne pouvoit pas s'en dispenser, & Votre „ Majesté ne pourroit se dispenser de les payer, quand même ils n'auroient pas été „ promis. Si le Roi de Suède est frustré de l'effet des paroles formelles qu'on lui a „ données, il s'en ressentira. Le Roi d'Angleterre & cet Etat qui l'y ont porté de „ la part de vos Ministres feront nécessairement d'approuver son ressentiment, & nous y „ joindrons le nôtre. Quelqu'intérêt que nous ayons à nous opposer aux armes „ d'un si puissant Voisin, nous ne pourrons en arrêter les effets, si la Suède, au „ lieu de se déclarer comme elle a fait, divertit les forces de cet Etat par des jalousies „ continuelles, & laisse agir les Princes qui ont témoigné beaucoup d'inclination pour „ la France, & ne se sont arrêtés qu'à sa considération. Nous ne croïons pas pouvoir „ garantir la Paix si on ne satisfait la Suède, & notre Garentie sera inutile, si on „ détache de notre Alliance une Couronne si considérable. &c. (d) „ En effet, on refusa la Garentie jusqu'à ce qu'on fût convenu des subsides qu'on avoit promis à la Suède, & de la manière de les lui payer. La Reine & son Conseil eurent beaucoup de peine à donner une portion des frais d'une Alliance faite entre des Souverains qui pensoient plus à la défense de leurs propres Etats qu'à celle des Pays-Bas dont ils abandonnoient une partie par l'alternative. (e)

L V.
Subtilité
de la Reine.

LVI. Un autre incident excita de nouvelles contestations entre la France, & l'Espagne; & comme ces deux Puissances cherchoient à rompre, il s'en fallut peu qu'on ne rallumât un feu mal éteint. La Reine Régente envoya la Ratification du Traité d'Aix-la-Chapelle; mais le Gouverneur des Pays-Bas, y ajouta son plein-pouvoir qui étoit couché dans des termes si injurieux pour le Roi de France, qu'il refusa l'échan-

LVI.
Nouvelles
difficultez
entre la
France &
l'Espagne.

E

ge

(a) *Missive van de Heeren Ambassadeurs in Engeland.*(b) Lettre de Mylord Arlington à Mr. Meerman. *Apud Aitzema Boeck 48. pag. 414.*

(c) Voyez cy-dessus à la Note (a) au bas de la page.

(d) Lettre des Etats Généraux des Provinces-Unies à la Reine d'Espagne.

(e) Lettre de la Reine d'Espagne aux Etats. Voyez l'entretien particulier du Ministre de Suède avec Mr. de Reede Ambassadeur des Etats, *apud Aitzema Boeck 48. pag. 852.* Voyez aussi le Mémoire présenté aux Etats à la Haye le 28. Novembre. 1668. par Gamara Ambassadeur d'Espagne. *Extract uyt de Resolutien in haar Edele Mog. Vergadering genomen op XX. December 1668.*

1668. Le 25. May. ge des Ratifications. Il avoit d'autant plus de raison qu'on étoit informé que Castel-Rodrigo avoit un second Pouvoir beaucoup plus honnête que le premier. Les Anglois l'obligèrent à produire ce second Pouvoir, & à faire l'échange des Ratifications à St. Germain. Les Etats envoièrent aussi-tôt à Londres l'Acte de Garentie pour la France, afin que Charles II. l'examinât, le communiquât à ses Ministres, & le remit ensuite à Sa Majesté Très-Chrétienne.

LVII. Difficulté sur les dépendances. On eut beaucoup plus de peine à s'accorder sur les limites & les dépendances. Les Ministres de France avoient soutenu à Munster que les Places fortes, & dans lesquelles on entretenoit Garnison ne pouvoient être regardées comme des dépendances de celles qu'on restituoit. En effet on abandonne le plat País & sa Jurisdiction, mais les Citadelles & les Forts demeurent à celui qui les possède si elles ne sont exprimées dans le Traité de cession. Cependant la France demandoit Condé, Saint Guillain & le Fort de Ligne (a) à titre de dépendance d'Ath, & de Dixmuyde, parce que cette Ville étoit de la Chatellenie de Furnes qui s'étend jusques aux Ecluses & à la Contrescarpe de Nieuport; „ La seule Question qui peut-être agitée, disoit Louis XIV., est de savoir si tel ou „ tel poste est véritablement dépendant ou non du lieu cédé; car pour l'exception qu'on „ fait que les Postes fortifiez, quoique dépendans ne doivent pas suivre leur principal, „ elle ne peut-être *plus frivole*, si le Gouverneur de Flandres ne fait pas voir, que les „ Ministres d'Espagne ont eu soin d'insérer cette clause : *à l'exception des Postes for-* „ *tifiez*. Mais, au contraire, quand il est parlé des dépendances, on lit ces mots; „ de *quelque nom qu'elles puissent être apellées*, & par conséquent quand on les nom- „ meroit des *Postes fortifiez*, ils seroient au Roi. C'est ainsi que Louis répondoit aux plaintes de Castel-Rodrigo, & que M. Van Beuningen qui les faisoit de sa part apuioit avec sa vivacité ordinaire. Ce Marquis répliquoit, qu'à la vérité, on étoit convenu que Sa Majesté Très-Chrétienne posséderoit les Places qu'elle avoit prises; mais qu'on les avoit spécifiées dans le Traité, & que Condé & Ligne n'ayant été ni pris ni spécifiés, la prétention que formoit S. M. sur l'une & sur l'autre étoit mal fondée. Pour donner plus de force à ce raisonnement, il ajoutoit, qu'on avoit spécifié dans le Traité la Ville de Douay & le Fort de Scarpe, parce que ces deux Places, quoique de la dépendance de l'Isle, n'auroient point appartenu à S. M. à cause de leurs Fortifications, si on n'en eut fait une mention expresse. Enfin on offroit de mettre ce différent en arbitrage; mais Louis, qui ne vouloit point compromettre ses prétentions, refusa les arbitres qu'on lui présentoit, ou, ce qui étoit la même chose, demanda que leur autorité fût limitée à la question de fait, parce qu'il ne vouloit pas qu'on examinât son droit. Castel-Rodrigo, de son côté, ne daignoit pas répondre à Van Beuningen, qui le sollicitoit de la part du Roi de nommer les Commissaires pour visiter les Places. S. M. irritée d'un tel procédé refusa au Marquis un Passeport pour se retirer en Espagne par la France, sous prétexte que le passage étant libre pendant la Paix le passeport qu'il demandoit étoit inutile. Ce refus acheva de l'échauffer, & fit naître de nouvelles contestations. Castel-Rodrigo envoya une Compagnie de Cavallerie se loger dans Belle-Fontaine, soutenant que cette Ville appartenoit à l'Espagne, mais ces Cavaliers furent chassés par un plus grand nombre. Il empêcha aussi le transport des Marchandises de France à Liège par des Détachemens qu'il envoïoit sur les Terres de l'Abbaïe de St. Hubert qui devoit être neutre. Avant la Guerre le Roi de France avoit fait un nouveau chemin de Sedan à Liège sur les Terres de divers Princes pour la commodité des Marchands. La Guerre avoit interrompu ce passage, qui n'avoit duré que trois ans. On voulut le rétablir à la Paix; & quoique l'Espagne n'eût aucun intérêt à rendre le Commerce difficile, elle ne laissa pas de le faire par dépit & par vengeance. Le Roi s'en plaignit, & menaça d'envoïer des Troupes pour venger les insultes qu'on feroit à ses Sujets ou à ses Alliez, dont le Commerce devenoit d'autant plus nécessaire que M. Colbert se donnoit des soins infinis pour établir ou faire valoir les manufactures de France.

LVIII. La Hollande alarmée de ces contestations. La République alarmée de ces contestations écrivit à M. Van Beuningen, qui étoit à Paris, de sonder les Ministres, afin de voir si le Roi ne préféreroit pas la *Franche-Comté* aux Villes qu'il demandoit, parce que l'unique moïen de dissiper les inquiétudes de la Hollande étoit d'éloigner ce Prince de ses Frontières. On insinua le même Projèt à l'Ambassadeur d'Espagne. Il répondit qu'il valoit mieux traiter avec le Roi de France pour

(a) On l'appelle aussi Linck.

(b) *Mémoire de M. de Lyonne du 1. Août 1668.* Aitzema, Boeck 43. p. 734.

(c) *Mémoire du Roi de France délivré à Mr. Van Beuningen.* Aitzema p. 739.

pour tous les Païs-Bas & que celui d'Espagne n'abandonneroit jamais la Bourgogne. Cette fermeté obligea Mr. de Wit à remettre sur le tapis l'ancien dessein de partage, par lequel on cédoit aux Etats Généraux certaines Places pour assurer leur repos & leur liberté. Mais l'exécution de ce dessein devenoit beaucoup plus difficile par les nouvelles Conquêtes de Louis XIV. qui l'obligeoient à prendre d'autres mesures. Il fit d'abord demander séance dans les Diètes Impériales, à cause des Villes qu'il venoit de prendre dans le Cercle de Bourgogne, sa demande fut rejetée, parce que cette séance lui auroit donné trop de pouvoir dans l'Empire.

Enfin ce Prince résolut d'envoyer des Commissaires à l'Isle pour régler la question des dépendances. Castel-Rodrigo, qui auroit mieux aimé la laisser indéfinie, n'osa reculer après une démarche si publique. Il y envoya les Députés qu'il avoit choisis, & leur donna un ordre secret de faire traîner la Négociation en longueur.

LIX. Comme l'Angleterre prenoit quelque ombrage de ce qui se passoit aux Païs-Bas, & de Louis, dont la réputation & l'autorité s'affermissoient, on trouva à propos en France d'envoyer Mr. Colbert de Croissy à Londres, pour tâcher de dissiper ces brouillards. Il y trouva beaucoup de difficulté, parce que les Ministres étoient plus prévenu contre la France que le Roi. Cependant, après avoir essuyé des reproches & quelques refus de leur part, il s'adressa au Roi même; & comme ce Prince n'aimoit point les affaires, & qu'il avoit toujours besoin d'argent pour ses plaisirs, il n'eut pas de peine à le gagner en lui offrant une grosse somme. Il gagna ensuite par la même voye les Ministres favoris, & aiant levé par ses libéralitez tous les obstacles qu'ils avoient d'abord apportez à sa négociation, ils opinèrent à renvoyer Mr. Temple en Hollande, parce que la main qui avoit planté le rameau d'olivier étoit plus propre à le cultiver. Charles lui donna le Caractère d'Ambassadeur, dont il y avoit long-tems qu'aucun Ministre d'Angleterre auprès des Etats n'avoit été revêtu. Il vouloit faire voir par cette distinction que l'Union de la Grande Bretagne & de la République des Provinces-Unies devenoit plus étroite & plus sincère que jamais. Le Chevalier Temple dans son Audiance d'honneur (a) insinua aux Etats, que le Roi, son Maître, ayant refusé des offres contraires à leurs intérêts & avantageuses pour Sa Majesté, il espéroit que leurs *Seigneuries* auroient la même fermeté, & qu'ils seconderoient ses soins pour le rétablissement de la Paix par la Triple Alliance. (b) Pendant que l'Angleterre tâchoit d'éblouir les Etats par cette Ambassade, elle jettoit les semences de l'intrigue contre la République qui éclatta quelque tems après. Les Etats Généraux, qui en avoient déjà quelque soupçon ordonnèrent à M. Jean Boreel, Bourguemaître de Middelbourg & l'un de leurs Ambassadeurs extraordinaires auprès du Roi d'Angleterre, de rester auprès de S. M. afin de veiller à leurs intérêts, & ils permirent à Mr. Meerman, son Collègue, de repasser la Mer. (c).

LX. On avoit formé le dessein de laisser à la Cour de France Mr. Van Beuningen comme un homme très-capable de percer dans les intrigues du Cabinet, & de rappeler Mr. Guillaume Boreel, Seigneur de Duynbek, (d) en lui donnant une charge de Conseiller au Grand Conseil avec des appointemens de huit mille florins, & l'entrée aux Etats Généraux en qualité de Député extraordinaire d'Amsterdam. Mais ces avantages ne le touchèrent point. Accoutumé aux charmes & à la politesse de la Cour de France, il ne pouvoit se résoudre à renoncer aux agrémens d'une vie si douce pour revenir dans sa Patrie passer le reste de ses jours à juger des procès. Au contraire, Mr. Van Beuningen soupiroit après son retour, parce qu'ayant d'abord primé auprès des Ministres par la supériorité de son génie, il s'étoit ensuite rendu odieux par le succès d'une Négociation qui avoit arrêté le Cours des Conquêtes du Roi. Ces deux Ambassadeurs obtinrent ce qu'ils souhaitoient, Mr. Van Beuningen eut permission de revenir; & quoique sa personne fut devenuë désagréable à Louis, ce Monarque ne laissa pas de lui faire le présent ordinaire; mais il fut obligé de le refuser, parce que la République deffendoit alors à ses Ambassadeurs de recevoir des présens des Princes étrangers. Mr. Boreel, de son côté, fut charmé de rester à Paris, où il se plaisoit extraordinairement, mais il ne jouit pas long-tems de ce plaisir; car il y mourut à la fin de la même année. Son corps fut rapporté à la Haye, où les Députés nommez par les Etats l'accompagnèrent

LIX.
Nouveaux
ombrages
pris & don-
nez en An-
gleterre.

LX.
Retour de
Mr. Van
Beuningen
de la Cour
de France.
Mr. Boreel
y meurt.

(a) Il fut reçu par Mrs. d'Asperen & Vrybergue. On le plaça dans un fauteuil. Il parla Anglois & donna son Mémoire par écrit en François.

(b) Discours de Mr. Temple.

(c) Aitzema, Boek XLVIII. pag. 558.

(d) Il étoit Ambassadeur ordinaire auprès de Sa Majesté très-Chrétienne.

— jusqu'au Tombeau (a) afin de marquer par les honneurs qu'on lui faisoit après sa mort
1668. la reconnoissance qu'on avoit des services qu'il avoit rendus pendant sa vie.

Mr. Van Beuningen , à son retour de Paris, rendit compte aux Etats de la disposition où la Cour de France étoit à leur égard. Il ne leur dissimula pas qu'ils avoient tout à craindre de la colère de Louis , qui ne leur pardonneroit jamais d'avoir borné ses Conquêtes par leurs Lignes. Il ajouta que la vengeance étant la passion favorite des Roys, la République devoit s'attendre que ce jeune Monarque mettroit tout en usage pour la perdre ; que pour cet effet il tacheroit de l'affoiblir en fomentant la division qui règne entre les Provinces; qu'il lui susciteroit des Ennemis de tous côtez , & qu'il ruineroit son Commerce. Il commençoit déjà à travailler à la ruine de celui que les Sujets de la République faisoient en France; & ne pouvant défendre l'entrée des marchandises de Hollande sans violer un Traité dont il avoit juré l'observation , il les chargeoit de si gros droits , qu'il faisoit perdre l'envie aux Hollandois d'y en envoyer. Mr. Van Beuningen conseilloit de faire la même chose en Hollande à l'égard des Marchandises de France ; mais si par cette voye on eut fait du mal aux Négocians François, on en auroit fait un beaucoup plus grand aux Hollandois , parce qu'ils avoient alors plus besoin des Marchandises de France , qu'on n'avoit besoin en France des leurs. Il donna un Conseil plus salutaire , c'étoit de faire de nouveaux Amis qui pussent garantir la République des maux dont elle étoit menacée ; mais il étoit difficile de trouver des Amis qui voulussent & qui pussent résister à la France. D'ailleurs il auroit fallu les acheter bien cher, & l'on étoit trop ménager pour cela. En effet ce fut par ce principe de ménage , qu'au lieu de se fortifier, on cassa un nombre de Troupes, qui si elles eussent été conservées, & exercées quelques années, auroient arrêté l'invasion des François. Ce qui étonna d'avantage fut que la Province de Hollande donna non seulement l'exemple aux autres ; mais fit des réformes particulières qui lui attirèrent des Plaintes du Conseil d'Etat. (b) Les Suisses offroient quelques Régimens , que la bonne politique vouloit qu'on acceptât, ils auroient servi fidèlement & auroient contribué à former les nœuds d'une Alliance étroite entre la République des Provinces-Unies & le Corps Helvétique ; mais on refusa ces offres, & on se contenta de prier les Suisses d'entrer dans la Triple Alliance, & d'être garands de la Paix entre la France & l'Espagne. (c)

On doute si le Roi de France se rendit aux empressements de Mr. d'Estades, ou s'il voulut marquer sa colère aux Etats en retirant d'auprès d'eux ce Ministre. Quoiqu'il en soit , après l'avoir fait venir à Paris pour apprendre de lui la situation des Affaires de la République, il ne le renvoya à la Haye que pour prendre son Audience de Congé, (d) & recevoir le présent. Il avoit bien servi son Maître & acquis la confiance du premier Ministre & des principaux membres de la République. Il donnoit ses avis au Roi en homme qui croïoit avoir pénétré jusqu'au fonds des desseins & des mesures qu'on prenoit en Hollande. D'un autre côté, Mr. de Wit le consultoit, & lui témoignoit, du moins en apparence, la même ouverture de cœur que s'il avoit été son Collègue dans le Ministère. Ils cherchoient même ensemble les moyens de mener la République à leur but. Cet concert entre le premier Ministre d'un Etat & l'Ambassadeur d'un Prince, que l'ambition, la Puissance, & le voisinage rendoient déjà redoutable, est si peu commun qu'il mérite bien qu'on le fasse remarquer.

LXI.
Résolution
des Etats
de s'unir à
la Suède,
afin de garantir la
Paix.

LXI. L'Espagne, mécontente de ce qu'on n'avoit pas pris les armes & mis tout en œuvre pour la défendre , continuoit à refuser le paiement des subsides qu'elle avoit promis à la Suède. Il falloit aussi garantir la Paix, afin d'en assurer la durée, & on ne pouvoit entrer dans cette Garantie si la Suède n'étoit contente, puisque l'Angleterre commençoit à mollir, & cherchoit à se réconcilier avec la France. La Reine Régente de Suède, (e) avoit sur les bras l'importune Christine qui vivoit trop pour le repos du Royaume qu'elle avoit abandonné. Mécontente des délais qu'on aporçoit au paiement de ses revenus en Poméranie, elle demandoit qu'on lui en assignât de nouveaux sur le Duché de Brême, où elle pourroit les recevoir plus commodément.

Pour.

(a) *Resolutien van de H. M. die Jovis 27. Decemb. 1668. & Lune 7. Janv. 1669.*

(b) *Raadt van Staat tegen Hollandt separat cassatie.*

(c) Lettre de Mr. Boustetten aux Etats *Aitzema Boek XLVIII. pag. 587.* Lettre des Etats aux Cantons, *ibid. pag. 592.* Seconde Lettre du 19. Octobre 1668. *ibid. pag. 605.*

(d) Voyez la Lettre du Roi aux Etats Généraux sur le rapel de Mr. d'Estades du 23. Octobre 1668. Réponse des Etats du 17. Octobre 1668.

(e) Le présent fut de 6000. florins en argent.

(f) Hedwige Eleonora, Régente de Suède pendant la Minorité de Charles XI.

Pour se concilier les bonnes grâces des Suédois, elle leur remettoit devant les yeux les actions Héroïques du grand Gustave, & la douceur avec laquelle elle les avoit gouvernez pendant qu'elle étoit sur le Trône. Elle leur vantoit jusqu'à son changement de Religion, quoi qu'il dût faire sur des Luthériens Rigides une impression toute contraire au but qu'elle se propoisoit, de se les rendre favorables. La Reine Régente & le Sénat firent trois choses. Premièrement ils refusèrent absolument l'échange que Christine demandoit de ses revenus de Poméranie avec ceux du Duché de Brême, parce qu'il auroit pu en causer la perte. II. La Régente fit une Alliance défensive avec l'Empereur par laquelle la Suède étoit dispensée de secourir l'Empire contre les Turcs, les Italiens, & les Polonois, & convenoit seulement qu'on donneroit six cens mille Rixdales à celui des deux Souverains qui seroit attaqué. III. Elle promettoit que si la Paix qu'on venoit de conclurre entre la France & l'Espagne se rompoit, elle emploieroit ses Conseils & ses bons Offices pour maintenir celle des Pyrénées, & ofriroit pour cet effet sa Médiation *ex aequo & bono*. Mais la principale démarche étoit celle qu'elle fit vers les Provinces-Unies. La Reine ne se contenta pas de leur écrire d'une manière très-obligeante sur la Paix, (a) mais ses Ambassadeurs furent chargez d'entrer dans la Garentie du Traité d'Aix-la-Chapelle avec le Roi d'Angleterre & les Etats des Provinces-Unies pour toutes les Places & les Pays dans quelque lieu qu'ils pussent être situés & quelque nom qu'ils pussent avoir. En cas de rupture on promettoit de payer à la Suède soixante mille écus par mois, dont la moitié devoit être fournie par le Prince attaqué, & l'autre moitié par le Roi d'Angleterre & les Etats, sous la caution des Remboursemens qu'on devoit faire après la Paix. (b).

LXII. Pendant qu'on tâchoit en Hollande d'assurer par de bonnes Garenties la durée de la Paix d'Aix-la-Chapelle, la Pologne donnoit à l'Univers un spectacle semblable à celui que la Suède avoit donné il n'y avoit pas long-tems. (c) Casimir abdi- LXII.
Conseil du
Roi de
France sur
le vœu de
Casimir
opposé à
celui du
Pape, Let-
tres du Pa-
pe sur ce
sujet.quoit la Couronne, laissoit le Trône vaquant, renonçoit à l'Autorité suprême, & quittoit le Monde pour vivre dans la retraite. Quoi que la République des Provinces-Unies ne fût pas directement intéressée dans les Affaires de Pologne, cependant elle ne laissoit point d'entrer sous main dans les intrigues de l'Élection, parce que tirant ses alimens de ce Roïaume, & y faisant un gros Commerce, il étoit de son intérêt que le Roi qu'on éliroit ne fut pas prévenu contre elle. Ainsi il n'est pas tout à fait hors de propos de rapporter ici les particularitez de cette Révolution. Différentes causes concoururent à l'abdication du Roi; mais la dévotion en fut le premier motif. Casimir étoit le dernier des Jagellons qui avoient régné en Pologne depuis 300. ans. Sigismond son Père avoit épousé les deux Sœurs, dont il eut deux Fils, Ladislas & Casimir qui épousèrent la même Femme. Ces mariages étoient incestueux; mais on ne laissoit pas de les regarder comme légitimes. Marie de Gonzagues étoit cette Epouse des deux Rois. Avant que de partir de Paris, elle avoit pris avec le Cardinal Mazarin des mesures pour rendre le Royaume de Pologne Héritaire & pour y établir le pouvoir absolu, ce qui ne pouvoit se faire sans renverser les Loix fondamentales de ce Roïaume. Elle y porta non seulement le luxe; mais la volupté & la perfidie. Comme elle se regardoit infiniment au-dessus des Ministres par le crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, elle ne se faisoit pas un scrupule de prêter à ceux qu'elle haïssoit des desseins qu'ils n'avoient jamais eus, & des discours qu'ils n'avoient jamais tenus, & lorsqu'elle étoit convaincuë d'artifice, elle nioit ce qu'elle avoit dit. Enfin elle rendit odieuse, la personne du Roi, & la Nation Françoisè par la passion qu'elle eut toujours de troubler le Roïaume au lieu de régner tranquillement. *In Publicum gravis cum nimia, & regnandi an turbandi cupiditate vixit.* (d) Ces actions Héroïques & au-dessus de son Sexe, (e) que la crainte ou la flatterie lui avoient attribuées pendant sa vie, ne la firent pas regretter après sa mort.

Elle n'avoit sollicité le Roi à descendre du Trône, que dans l'espérance d'y faire monter le Prince de Condé, ou le Duc d'Anguien Fils de ce Prince; & quoi que Casimir se fût engagé d'abdiquer par un vœu solennel que le tempérament & l'inclination lui avoient fait faire autant que la piété, cependant il différa de l'accomplir, & ne fit son abdication que quelques temps après la mort de la Reine dont les vœux tout à fait Françoises échouèrent.

(a) *Caroli XI. Litt. Celsis ac prepotentibus Belg. Fœd. Ord. die 7. Octobr. 1668. Hedwiga Eleonora Reg.*

(b) Traité de Garentie projeté dans les Conférences à la Haye le 5. Oct. 1668.

(c) Voyez dans ces Annales l'Histoire de l'Abdication de Christine à l'année 1654.

(d) *Puffendorf de Rebus à Frederico gestis l. X.*

(e) *Supra sœminam. Ibid.*

1668.

On pensa d'abord à remarier le Roi qui n'avoit point d'Enfans, & toutes les Princesses de l'Europe se mirent sur les rangs. La Reine elle-même y avoit pensé, en recommandant au lit de mort sa Nièce qui étoit en France. Les Polonois en eurent peur, parce qu'on lui attribuoit les mêmes talens que la Reine sa Tante avoit exercés. D'un autre côté la jeunesse de la Princesse fit encore plus de fraieur au Roi qui s'afoblissoit de jour en jour. L'Empereur indiqua sa Sœur dans l'espérance de faire le Duc de Lorraine Roi de Pologne, après la mort de Casimir, en épousant sa Veuve. Dès que les espérances d'un second Mariage avec une Françoisé furent évanouies, le Roi de France fit solliciter Casimir d'accomplir le vœu, qu'il avoit fait pendant sa fuite & ses malheurs. L'Evêque de Beziers jettoit l'alarme & la fraieur dans sa Conscience, & se servoit du ministère des Moines & des Prêtres pour le menacer de l'Enfer, s'il violoit la Religion d'un vœu si solemnel. Mais Clément IX. étoit d'un autre sentiment; & sans avoir aucun égard au vœu de Casimir, il lui écrivit de sa propre main deux fois dans quinze jours, (a) pour le conjurer de garder la Couronne, parce que la Religion, & le bien de la Pologne en dépendoient. Le Pape l'assûroit qu'il avoit toujours eu les yeux fixés sur sa conduite & sur sa Personne; que sans avoir *aucuns égards humains*, & après avoir reçu les lumières du Ciel qu'il avoit implorées avec ardeur, il lui conseilloit de convoler à de secondes Noces, afin d'assûrer la Couronne dans sa Maison. „ Si vous avez quelque chose de particulier qui regarde „ la Conscience, je vous conjure de m'en faire l'ouverture avant que de prendre au- „ cune résolution. Souvenez-vous que je suis obligé de *rendre compte à Dieu d'une* „ *ame* de laquelle dépendent tant de milliers d'autres ames. Courage donc, *Mon cher* „ *Fils, age igitur carissime Fili*, écoutez votre Père qui vous donne un Conseil sa- „ lulaire. Jetez les yeux sur tant de milliers d'hommes que Dieu a commis à vos „ soins, & qui souffriront de votre abdication, & quelques généreux que paroissent „ vos desseins, sacrifiez les au bien de votre Maison, d'un Royaume qui vous est „ si attaché, & de l'Eglise Chrétienne, ou du moins différez en l'exécution. L'Ar- „ chevêque de Corinthe, *mon Nonce*, vous en dira davantage par mes ordres.

LXIII.
Embarras
du Roi Ca-
simir sur
les différens
conseils
qu'on lui
donne.

LXIII. C'est ainsi que d'un côté l'Evêque de Beziers éfrayoit Casimir, & que de l'autre le Pape, Chef de la Religion, le rassûroit contre la violation de ses Vœux, & le conjuroit en Père qui répondoit à Dieu de son ame, de se marier, parce que le bien de l'Etat & de l'Eglise le demandoit. L'incertitude du Roi augmentoit par la proposition qu'on lui faisoit de changer la Pologne avec le Duché de Neubourg, afin d'assûrer sa subsistance par les revenus de ce Duché. Par ce moïen, il devenoit de Roi Duc, & quittoit un puissant Royaume pour se charger du Gouvernement d'un petit Etat dans l'Empire. Mais cela n'appaisoit pas les scrupules de sa Conscience, qui le sollicitoient toujours à l'abdication & à la retraite. D'un autre côté, il ne laissoit pas d'aimer les Femmes, quoi qu'infirmes & dévot, & il avoit pour elles des retours qui faisoient quelques fois chanceler la Religion & le vœu.

LXIV.
Jugement
sur les
Candidats
de la Cou-
ronne de
Pologne.

LXIV. Les Polonois ont quelque raison de s'admirer & d'être fiers en voyant que les Princes de toutes les Nations de l'Europe aspirent à leur Couronne, & qu'ils sont les Maîtres de la donner. Dans un vaste Champ s'assemble la pauvre Noblesse avec celle qui est riche. Ceux qui nourrirent avec peine leurs enfans aussi bien que ceux qui viennent avec de gros équipages. Quatre vingt mille Gentilshommes à cheval ont le droit de donner leurs suffrages à la face du Soleil & du Ciel. Comme ils le font volontairement, ils croient le faire avec une pleine liberté; mais les Chefs de Parti, gagnés par l'or des Candidats, déterminent la volonté de la Noblesse de leurs Palatinats, & font pencher la balance du côté qu'ils veulent, en répandant avec profusion de l'argent & du vin.

LXV.
Casimir
déclare sa
résolution
d'abdi-
quer.

LXV. Casimir, qui avoit chancelé sur son abdication, résolut enfin de la faire. L'Empereur fit ses efforts pour empêcher l'effet de cette Résolution; mais dès le mois de Juin le Roi déclara son dessein aux Sénateurs qu'il avoit assemblez. Ils se jetèrent à ses pieds pour le conjurer de *mourir Roi*. Il leur répondit qu'il ne les avoit pas convoqués pour délibérer; mais pour entendre sa Résolution; que la Royauté faisoit un obstacle à son salut, & qu'il ne vouloit pas hazarder la Couronne *du Ciel* pour conserver celle de *la Terre*. (c) Il parla plus ouvertement deux jours après aux Ministres étrangers; car il se plaignit que la licence de la noblesse étoit montée à un tel

(a) Le 7. & le 21. Juillet 1668.

(b) Clemens IX. *Casimiro Regi Poloniae & Sueciae* 7. Julii 1668. *Id. ad eundem* 21. Julii 1668.

(c) *Puffendorf Rer. Brandenb. Liber. X.*

tel degré, que si ses ancêtres revenoient de l'autre Monde ils ne la connoistroient plus : que les Nobles l'avoient insulté plus d'une fois sans que le Sénat s'en fut mis en peine, & que si quelque Sénateur avoit ouvert la bouche en sa faveur, les autres avoient gardé un silence qui marquoit leur indifférence, ou le mépris qu'on avoit pour lui. Le Royaume, disoit-il, peut fournir du pain à ceux qui n'en ont pas, mais la Couronne sera à charge à ceux qui peuvent vivre chez eux. Il est vrai que les Etats paroissent plus équitables; mais le Loup qui vouloit se faire Moine pendant qu'il étoit malade reprit son premier tempérament dès le moment qu'il fut guéri. Il est difficile de parler avec plus de dégoût & de mépris d'un Royaume qu'on a gouverné long-tems; & quoiqu'une dévotion monacale fût un des principaux motifs qui faisoit faire à Casimir cette démarche si extraordinaire; les chagrins qu'il avoit essuiez de la part de ses Sujets faisoient un second motif de son Abdication.

LXVI. Les Etats étant assemblez, le Maréchal de la Couronne demanda au Roi une déclaration précise sur son abdication. Ce Prince voulut différer, afin d'en régler plus exactement les conditions. Mais les Etats, qui peu de tems auparavant regardoient comme des traîtres ceux qui persuadoient au Roi de quitter la Couronne, accusoient alors de haute trahison ceux qui y apportoient quelque retardement. Casimir, qui le remarqua, déclara le lendemain, qu'il vouloit se mettre en retraite pourvu qu'on lui accordât certaines conditions, afin que le dernier de la Maison des Jagellons ne mourût pas de faim. Les Polonois impatiens, & qui regardoient la première période du discours du Roi comme une abdication, passèrent légèrement sur les Conditions. Ainsi le Roi fut obligé d'accepter promptement cent cinquante mille florins de rente que la Pologne & la Lithuanie lui ofroient. On procéda incessamment à la Cérémonie. On ne voulut point la faire dans l'Eglise, parce que le Roi auroit été obligé d'en revenir sans pompe & sans aucune des marques de la Majesté Royale. Il fit sa Harangue dans la Chambre du Sénat. Quelques uns de ceux qui le composoient s'attendrirent & versèrent des larmes qui séchèrent promptement. Le Primat se mit à la tête du Gouvernement, pendant sept semaines, au bout desquelles on devoit élire un nouveau Roi. Les Cabales empêchèrent que l'Élection ne se fit pendant le cours de cette année. Le Châtelain de Leopold, qui en fut choqué, vouloit obliger la Noblesse à jurer qu'elle n'avoit rien reçu ni rien promis à celui qu'elle choisiroit. On croioit renverser par là les espérances du Duc de Neubourg dont les offres, & les présens étoient connus. L'Evêque de Beziers, plus subtil que ceux qui avoient recours aux Réservations mentales pour jurer en conscience, se jeta du côté des Femmes qu'il employa pour solliciter leurs maris. Quatre Dames Françoises, la Femme de Sobieski Grand Maréchal, celles du Grand Thésorier, & du Chancelier de Lithuanie avec la Concubine du Primat, (a) se distinguèrent tellement dans ce manège, qu'on n'avoit plus besoin de solliciter leurs Epoux. Elles agissoient toutes pour le Prince de Condé; & elles se mettoient peu en peine que la Cour de France les desavouât.

LXVII. On eut beaucoup de peine à faire sortir de Warsovie les Ministres Etrangers pendant l'interregne, parce qu'ils soutenoient qu'après la mort de Sigismond troisième les Ambassadeurs de l'Empereur (b) & du Roi d'Espagne y avoient demeuré, & qu'on avoit fait la même chose en faveur de Mrs. d'Arpajou & de Bregii Ministres de France pendant l'Interregne de Ladislaus. Cependant ils furent enfin obligez de se retirer à Jablonki.

Les Ambassadeurs de Brandebourg, étant arrivez les derniers celui de l'Empereur leur refusa la première visite, la place d'honneur chez lui, & le titre d'Excellence. (c) Ce refus excita une Contestation d'autant plus délicate que l'Evêque de Beziers menaçoit Hoverbeg Ministre de l'Electeur de lui refuser les mêmes honneurs s'il les cédoit à l'Ambassadeur de S. M. Impériale. L'Empereur fit représenter à Berlin qu'on devoit le distinguer des autres Rois, puisqu'il étoit la tête d'un Empire dont les Electeurs n'étoient que les membres. Ceux-ci alléguoient que l'Empereur relevoit sa propre Dignité, en faisant honneur aux Electeurs: qu'on avoit observé cet usage dans les Congrès de Munster & d'Oliva, & qu'enfin on rendoit cette civilité à la République de Venise, & à celle des Provinces-Unies, qui n'avoient aucune préférence sur les Electeurs. Mr. Goës (d) répliquoit qu'on regardoit ces deux Républiques

1668.

LXVI.
Son Abdication.

Le 16. Octobre 1668.

LXVII.
Difficultez sur les Ambassadeurs.

com-

(a) Pzarmow. Arch. de Gnesne.

(b) Clarstein & le Baron d'Auxii.

(c) Puff. Rerum Brandenb. Lib. X.

(d) Ambassadeur à Berlin où cette Contestation s'agitoit avec Mr. Swerin, Ministre d'Etat.

1668. — comme Etrangères dans l'Empire, libres & indépendantes de l'Empereur ; que ce qu'on avoit pratiqué à Munster ne faisoit pas une Loi. Enfin que les Ambassadeurs envoyez à Oliva n'étoient que ceux du Roi de Hongrie & de Bohême, quoique Léopold fut déjà Empereur lorsqu'on avoit ouvert ce Congrès. L'Empereur se plaignoit aussi de ce que les Ambassadeurs Electoraux avoient refusé la visite & la main à l'Evêque de Saltsbourg à Ratisbonne & il en demandoit satisfaction avant que d'accorder celle qu'on exigeoit de lui. L'affaire devint commune à tous les Electeurs, & fut portée à Ratisbonne, où elle fut éludée malgré les efforts de l'Electeur de Bavière qui souhaitoit qu'on la terminât.

LXVIII.
Le Fils du
Czar au
nombre
des Candi-
dats.

LXVIII. Le second Fils du Czar fut mis d'abord au nombre des Candidats. La promesse que faisoit Alexis Michalowitz son Père, de restituer Smolensko à la Pologne & tout ce qu'il avoit conquis sur elle, de payer outre cela trois millions à la République, & deux à l'Armée de la Couronne lui gagna d'abord beaucoup de suffrages, & particulièrement ceux de l'Armée. La Religion qu'on fit intervenir en sa faveur fortifia son parti. Les Ambassadeurs de Pologne qu'on avoit envoyez au Czar trouvèrent à Moscou les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Ces Patriarches Grecs, qu'on avoit fait venir à grands frais pour déposer celui de Moscou, & empêcher que son Successeur ne dépendît du Patriarche de Constantinople, eurent quelques entretiens avec les Polonois sur la Réunion des Grecs avec les Latins, que les derniers souhaitoient avec passion. Cette Réunion leur paroissoit d'autant plus facile que Ligarius, Métropolitain de Gaza qui acompagnoit ces Patriarches, étoit imbu des principes des Latins. (a) l'Evêque de Culme, Vice-Chancelier du Royaume, fut autorisé de suivre cette affaire, & d'écrire directement aux Patriarches & à Ligarius. Mais la suite fit voir qu'il fondoit la conversion du Czar sur de fausses apparences. En effet ce Prélat ne reçut aucune réponse aux Lettres, qu'il avoit écrites sur ce sujet aux Patriarches. Les Conférences qu'il eut à Warsovie avec les Interonces Moscovites n'aboutirent à rien. Ils ne voulurent pas seulement ouvrir la bouche sur la Religion après un entretien de deux heures. Les personnes desintéressées disoient que si la Légation du P. Possevin par Grégoire XIII. avoit été inutile sous le Czar Basile, quoique battu & chassé de la Livonie, on ne pouvoit pas se promettre un meilleur succès sous un Règne aussi heureux que celui d'Alexis Michalowitz. Ils ajoutoient, que quand même il embrasseroit de bonne foi la Religion Catholique, les Moscovites, ses Sujets, ne suiveroient pas son exemple, parce qu'ils étoient plus prévenus que jamais contre les Rites de l'Eglise Latine. Mais ce Prince songeoit si peu à se réunir à cette Eglise, qu'il demanda, au contraire, que les Latins entraissent dans les sentimens des Grecs. Ainsi ceux qui par zèle de Religion avoient pris son parti l'abandonnèrent dès qu'ils se virent frustrés de l'espérance de sa Conversion. D'ailleurs le Cham des Tartares, craignant de voir un jour la Pologne & la Russie réunies sous une même Domination, menaça la République d'une irruption terrible, si elle élisoit le Fils du Czar. Comme elle étoit mécontente d'Alexis qui ne lui offroit qu'un Enfant de huit ans au lieu de son aîné, elle n'eut pas de peine à accorder au Cham ce qu'il demandoit. (b)

LXIX.
Le Duc de
Neubourg.

LXIX. Le Duc de Neubourg venoit ensuite sur les rangs avec d'autant plus de faveur que Ladislas, dont il avoit épousé la Sœur, l'avoit recommandé comme un Prince digne de régner, & Casimir y trouvoit un intérêt considérable, parce que s'il prenoit sa place sur le Trône, il lui assureroit un revenu de cinquante mille écus. La France même parût renoncer au Prince de Condé, pour le soutenir ; & afin de marquer sa bonne foi, l'Evêque de Beziers renvoya à Paris deux Secrétaires de ce Prince, qu'il avoit à sa suite, & rendit au Roi Casimir tous les papiers que la Reine lui avoit confiés sur l'Electioin. Mais c'étoit une Loi des anciens Romains de dispenser de la Guerre un homme qui avoit cinquante ans, & de jeter *du haut du Pont* celui qui en avoit soixante. Cette expression qui a fait beaucoup de peine aux Critiques, signifioit qu'à cet âge, on n'étoit plus propre à donner son suffrage, qu'on recueilloit anciennement sur un Pont. Ces Loix étoient alléguées contre le Duc de Neubourg, qui avoit atteint cet âge. D'ailleurs on lui reprochoit sa nombreuse Famille & sa pauvreté. On disoit qu'il n'avoit pas seulement eu le crédit de faire élire un de ses Fils Evêque de Munster, que la République seroit chargée de l'entretien de douze Enfans, (c) & la Loi économique ne per-

met

(a) Il avoit étudié vingt trois ans au Collège des Grecs à Rome.

(b) *Censura Candidatorum Sceptri Polonici.*

(c) Philippe Guillaume, Duc de Neubourg, avoit alors douze Enfans vivans, savoir huit mâles & quatre Filles.

met point, qu'on choisisse un Prince pauvre, *ne Princeps egeat*, de peur qu'il ne pensât qu'à s'enrichir. Enfin on alléguoit contre lui l'exemple de Casimir, qui sentant sur le Trône les infirmités de la vieillesse, n'aspiroit qu'à en descendre pour entrer dans la retraite, pendant que le Duc de Neubourg vouloit y monter dans un âge avancé, & exposer la Pologne aux hazards d'une autre élection presque inévitable.

LXX. On fit deux choses contre le Prince de Condé que ses actions héroïques & sa réputation rendoient un des premiers *Candidats*. Premièrement on chargea la France de tous les malheurs que les Polonois avoient essuiez depuis vingt cinq ans, parce qu'on étoit persuadé qu'elle avoit fait agir la Reine, qu'on regardoit comme la source de tous les maux. On auroit dû en excepter la Guerre de Charles Gustave, que ce Prince avoit entreprise plutôt pour satisfaire son ambition que par les Conseils de la France, mais on ne laissoit pas de mettre sur son compte la Bataille de Warsovie, toutes les autres défaites, l'irruption des Cosaques chez lesquels on voioit quantité de *Louis d'or*, celle de Ragotski, & des autres Nations. On croïoit avec plus d'apparence que Casimir n'auroit jamais pensé à l'abdication, s'il n'y avoit été poussé par la Reine, son Epouse, qui vouloit mettre un Prince François à sa place. On ajoûtoit que Mr. de Pomponne avoit fait depuis deux ans ses efforts auprès de la Suède, afin de la porter à entretenir les divisions de la Pologne, ou même à lui faire la Guerre, & qu'il paroïssoit par les réponses de la Reine Régente, qu'elle ne vouloit point s'attirer sur les bras une Guerre nouvelle & tous les Princes de l'Empire qui prétendoient à cette Couronne; Que le secours & la garentie, qu'on lui ofroit de la part de la France étoient éloignés. Et qu'on ne pouvoit en tirer aucun fruit. Le péril seroit trop grand, disoit la Régente, & l'avantage qu'on en tireroit trop petit pour hazarder la Couronne d'un Prince Mineur & toutes les forces de la Suède, uniquement afin d'entretenir l'amitié d'un Allié. On ne peut le faire sans le communiquer aux Etats du Royaume, & il est plus à propos de se munir contre les suites de l'Élection en Pologne, qui pourra prendre des mesures contraires à nos intérêts, que de se l'attirer en portant le trouble dans son sein.

Après avoir taché de rendre la France odieuse par les preuves de cette dernière intrigue, on représentoit le Prince de Condé comme un Héros usé par ses débauches plutôt que par la caducité des années, obligé de se faire porter dans une chaise, parce que les pieds & les jambes lui manquoient. On le trouvoit plus propre à la tête d'une Armée pour faire un coup de main le jour d'une Bataille, que pour la commander dans le cours d'une Guerre. Acoûtumé, disoit-on, à la discipline militaire de France, il sera novice dans la nôtre. Il méprisera orgueilleusement nos Troupes, nos Généraux, & s'attribuera toute la gloire de leurs belles actions, il les cassera, s'ils veulent la partager avec lui. Mars dans le Combat, il est pauvre, à la tête d'un Conseil, où il prend toujours des avis extrêmes. Ignorant dans la Politique, suivant toujours ses caprices, méprisant ses égaux en mérite; Ingrat à ses Amis les plus fidèles, il n'a jamais été capable de gouverner un Etat. (a) On tachoit de rendre sa Religion suspecte, & on descendoit à cet égard jusqu'aux plus petites minuties. (b) Cependant l'Archevêque de Gnesne Primat du Royaume, disoit, que si la Couronne tomboit du Ciel entre ses mains il la mettroit sur la tête de ce Prince. Sobieski, (c) & Pazzi, (d) dont les Femmes étoient Françaises, tenoient son parti aussi bien qu'un très-grand nombre de Sénateurs. Enfin le Roi Casimir se croïoit si sûr de l'Élection qu'il fit donner avis au Prince de se tenir prêt à venir dès le moment qu'il lui en enverroit la nouvelle. Le Prince le crut, fit travailler à ses équipages, traita avec l'Evêque de Munster & le Duc d'Hanover, pour avoir la liberté de passer sur leurs Terres lorsqu'il se rendroit en Pologne. Il fit même, battre des Médailles d'or & d'argent pour faire des présens, & laisser des monumens perpétuels d'un Evènement qu'il croïoit infallible.

LXXI. Ces espérances ne tombèrent qu'au moment de l'Élection. Tous les Palatinats étant arrivés pour choisir un Roi. Les *Condezs* y envoyèrent Penion l'un de leurs Chefs, afin de les haranguer. Il crut que son éloquence avoit triomphé; mais il fut suivi par Petreski qui avoit été Jésuite, & qui passoit dans la Nation pour grand

F

Ora-

(a) On avoit envoyé ce Portrait de Paris. Puffendorf l'a copié dans son Hist. de Brandebourg, & l'a tiré de la *Censura Candidatorum*, qui fut imprimée en 1669. & son Hist. en 1695.

(b) Les Polonois superstitieux lui reprochoient qu'il alloit souvent manger chez Radzevil pendant le Carême, afin de se dispenser du jeûne.

(c) Grand Maréchal de la Couronne.

(d) Grand Chancelier de Lituanie.

1668 Orateur. Il s'étoit vendu au Prince de Lorraine pour cent ducats, dont il avoit besoin pour acheter un habit & du vin. Cet Orateur alla crier aux Palatinats que le Prince de Condé avoit corrompu la Noblesse & une grande partie des Sénateurs avec l'argent de France, ce qui le rendoit indigne de la Couronne. Ainsi cet homme qui venoit de se vendre crioit le plus haut contre la corruption. Cet article joint aux autres acheva d'émouvoir les Esprits. L'air retentit en un instant de ce cri : Condé *soit exclus comme un chien*, c'est le terme ordinaire. Les Palatinats allèrent aussitôt le faire à la main solliciter l'Archévêque de Gnesne qui avoit protesté qu'il se laisseroit plutôt crucifier que de changer de Parti ; mais à la vue de tant d'Epées nues, & à l'ouïe de menaces si violentes, il accorda ce qu'on lui demandoit. Sobiesky & Pazzi qu'on intimidait de la même manière signèrent aussi l'exclusion du Prince de Condé.

LXXII.
Le Prince
Charles de
Lorraine.

LXXII. Cette exclusion paroïssoit ouvrir la Porte au Prince Charles de Lorraine qui avoit un grand nombre de Partisans. Il pouvoit à l'âge de vingt six ans apprendre la langue Polonoïse, présider lui-même dans les Conseils, s'acoûtumer aux mœurs de la Nation, & parvenir à connoître un jour le fonds des affaires de la République. Il étoit libéral, généreux, d'une application extrême à la Guerre, où il avoit déjà donné des marques de son intrépidité dans le péril. Comme il n'étoit appuyé par aucune Puissance étrangère, il ne pouvoit être redevable de la Couronne qu'au choix volontaire des Palatinats. Ainsi il y avoit lieu de se flater qu'il ne prendroit jamais le parti d'aucun Prince, qu'il n'engageroit point la République dans des Lignes & des garanties qui enfantent toujours la Guerre. D'ailleurs son intérêt particulier l'obligeant de ménager également l'Empereur & la France, à cause de la Lorraine, il laisseroit ces Princes démêler leurs affaires, & tourneroit les armes de la République contre les Infidèles. De plus la Lorraine deviendroit un apanage considérable pour un Cadet qui naîtroit d'une Femme Polonoïse ; car il promettoit de ne se marier qu'avec l'aveu & par le choix de la République. Enfin, pour le rendre plus agréable à la Nation, on le faisoit descendre des Jagellons par sa Mère. Tous les crimes qu'on lui imputoit étoient ceux de son Oncle. On l'accusoit seulement d'une passion excessive pour les Femmes & pour le jeu. L'Empereur devoit naturellement le soutenir dans cette entreprise, où l'Imperatrice qui l'aimoit l'avoit fait entrer. Mais il étoit possédé par deux Ministres qui, quoique très-divisez entr'eux, se réunissoient contre le Prince en faveur du Duc de Neubourg. Le Prince d'Aversberg étoit à la tête d'un parti, l'Empereur ne l'aimoit pas, cependant comme il connoissoit parfaitement les intérêts de l'Europe, & qu'il avoit un génie solide, il opinoit si judicieusement dans le Conseil, que ses ennemis mêmes étoient obligés de se rendre à son sentiment. Comme il étoit veuf, il eut la fantaisie de vouloir être Cardinal. Son ennemi lui ayant coupé le chemin, il fut obligé de se jeter entre le bras de Gremonville dans l'espérance que si le Prince de Condé emportoit la Couronne de Pologne il le nommeroit au Cardinalat. Lobcowits, Grand Maître de la Maison de l'Empereur qui tiroit de ses Charges des sommes considérables, ne laissoit pas d'être suspect de trahir les intérêts de son Maître, comme on le verra dans la suite. Il ne pouvoit souffrir d'égal, & il l'emportoit dans le cœur de l'Empereur, & ce fut lui principalement qui le fit déclarer pour Neubourg contre le Prince de Lorraine, Aversberg ayant été forcé de le suivre. La difficulté étoit de trouver de l'argent. Le Prince Charles avoit besoin de deux cens mille écus. Tout ce qu'il pouvoit tirer du Revenu de ses Charges ou de la bourse de ses amis ne montoit pas à soixante mille francs. Espérant que le Duc de Lorraine, son Oncle, lui en fourniroit, il s'avança jusqu'à Strasbourg, dans le dessein de se rendre en Lorraine, afin de l'exciter par sa présence à lui faire un prêt ou une libéralité ; mais il trouva un Courier qui l'arrêta. Le Duc lui fit dire de ne point venir, de peur que le Roi de France n'en prît quelque jalousie, & il lui promit de lui envoyer pour deux cens mille écus de Lettres de Change payables, lorsqu'il seroit Roi. Le Prince, son Père, lui envoya les pierreries de sa Mère qui montoient à quarante mille livres, & l'Impératrice mit en gage quelque partie de ses Joyaux pour avoir une somme plus considérable d'argent comptant.

Le Prince s'arrêta à Tornawits où il chassoit, & tenoit trois Tables, qui ne suffisoient pas pour la petite Noblesse dont on étoit accablé. Obligé de revenir en poste à Vienne, il envoya ses agens en Pologne pour solliciter les Palatinats. La manœuvre du vieux Duc de Lorraine fut singulière. Il envoya à son Neveu son gros diamant qu'on estimoit quatre cens mille francs ; mais Vifaucour qui en étoit le porteur avoit un ordre secret de traverser l'Élection, afin que le présent rentrât dans ses mains après l'avoir fait. Cet homme qui se vançoit de faire rage pour le Prince, le trahissoit réellement

en représentant qu'on irriteroit la France si l'on choisiroit un de ses plus grands ennemis, & qu'on ne tireroit aucun secours du Duc de Lorraine qui n'avoit point d'autre vûe que celle d'éloigner son Neveu, & de déclarer le Prince de Vaudemont son Héritier. La trame fut découverte, & le traître chassé honteusement. On espéroit après avoir surmonté ces obstacles que le chemin du Trône s'aplaniroit; mais après l'exclusion du Prince de Condé les amis de ce Prince s'unirent ensemble avec les Partisans du Duc de Neubourg, & formèrent en sa faveur un parti égal à celui du Prince de Lorraine, & cette égalité de Partis les ruina tous. La grande Marchalle, qui secondoit l'avarice de son mari, vouloit capituler avec tous les intéressés. Elle fit demander au Prince Charles le gros diamant pour elle, l'œconomie de Sombor (a) pour son mari, cent mille francs pour l'Enseigne de la Couronne, & la nomination au Cardinalat pour l'Evêque de Bésiers. Comme elle ajoutoit de nouvelles propositions tantôt contre l'Empereur, & ensuite pour son Frère qu'elle vouloit faire entrer dans le marché, & qu'on savoit que l'Evêque de Bésiers étoit caché derrière la tapisserie, on traita avec tant de réserve qu'on ne conclut rien; & les Candidats commencèrent à se flatter d'emporter par la voye des Armes ce qu'ils ne pouvoient obtenir par celle de la Négociation. Les Polonois jugèrent sagement que deux Etrangers ne méritoient pas qu'on allumât une Guerre civile pour eux, ni l'effusion du sang qu'on y répandroit inévitablement, c'est pourquoi on jeta les yeux sur un Polonois, & le Palatin de Podolie ayant nommé Wiesnowieski, son nom courut rapidement d'Escadron en Escadron avec l'apparence d'une élection unanime.

LXXIII. Michel Wiesnovieski avoit l'avantage d'être né en Pologne d'une Famille illustre. Plusieurs de ses Ancêtres avoient bâti des Eglises, fondé des Monastères qui subsistoient comme autant de monuments de leur piété; & l'on voioit dans la Citadelle de Cracovie les Trophées qu'on avoit érigés à leur valeur, & les sabres & les épées dont ils s'étoient glorieusement servis pour la défense de la Patrie. Nourri dans les Conseils, il pouvoit y présider sans avoir besoin de Ministres & de Secrétaires étrangers, & connoissant les droits du Sénat, il laisseroit aux Sénateurs la liberté de dire leurs sentimens. Il n'étoit pas riche; mais la République en l'élevant épargnoit les frais immenses qu'on auroit faits pour le Voyage, la pompe & le Couronnement d'un Roi étranger. D'ailleurs il étoit glorieux à la Nation de tirer ses Rois de son propre sein, & cette gloire étoit plus solide que celle de se faire rechercher par des Princes étrangers dont on n'avoit jamais tiré de service. Henri III. ne fit que se montrer à la Nation, & l'ébloüir par des promesses, qui n'ayant point eu d'effet, lui attirèrent cette raillerie affichée sur le Portail de son Palais, NIHIL, NIHIL. Rien, Rien. Etienne Battori, Gentil-homme Hongrois, son Successeur, battit, à la vérité, les Moscovites, & érigea un Tribunal pour l'exécution des Loix; mais il négligea les Diètes de la Nation, il se brouilla mal à propos avec le Primat, traita fort mal le Chancelier & le Grand Général, attira dans le Royaume un grand nombre de Hongrois, & favorisa les Arméniens autant que ses propres Sujets. Tout cela se disoit contre les étrangers en faveur de Wiesnowieski; auquel on ne reprochoit qu'une santé foible & sa pauvreté.

LXXIV. Il y avoit encore d'autres prétendans moins apuiez que ceux dont nous avons fait mention. On publioit que le Grand Duc de Tolcane avoit fait de grosses remises en Pologne en faveur de son Fils; mais il n'étoit pas assez riche pour acheter un Royaume. Sobieski fit sonder le Duc d'York par sa Femme, qui étoit à Paris, & qui avoit entrée chez la Reine Douairière d'Angleterre. Elle proposa à ce Prince de se faire Catholique, il ne fit aucune difficulté de le promettre, parce qu'il l'étoit déjà secrètement. L'Electeur de Brandebourg auquel on fit la même proposition, parce que les Polonois ne vouloient point de Prince Protestant, répondit que la Couronne de l'Empire ne le tenteroit pas si elle lui coutoit sa Religion, & que les Polonois auroient raison de se défier de lui s'il manquoit de fidélité à Dieu qui lui avoit donné une assez vaste étendue de Païs pour ne souhaiter pas un Royaume à ce prix. Il parloit sincèrement, & il favorisoit ouvertement le Duc de Neubourg.

LXXV. Le jour de l'Electon approchoit, cependant on ne pouvoit encore découvrir le succès des intrigues qu'on tramoit. Les Etats Généraux ne dissimuloient pas leur inclination pour le Prince de Lorraine dont ils n'avoient rien à craindre, & duquel ils pouvoient beaucoup espérer. L'Empereur favorisoit ouvertement le Duc de

(a) Qui valoit cent mille livres de rente.

1668. Neubourg ; mais les sollicitations de ses Ministres étoient si froides qu'on voïoit aisément, qu'il ne vouloit pas donner l'exclusion au Prince Charles que l'Impératrice protégeoit. Louis par honneur pour la Maison de Bourbon, avoit soutenu le Prince de Condé ; mais comme il feignoit de craindre qu'il ne fût obligé de le maintenir par *la voye des Armes*, on crut qu'il ne vouloit pas mettre sur le Trône un Prince de sa Maison, remuant, & qui auroit peut-être un jour envie de se venger des mauvais traitemens qu'il avoit reçus.

LXXVI. LXXVI. L'Evêque de Bésiers avoit aussi paru s'intéresser pour le Duc de Neubourg. Mais ce n'avoit été que pour partager les suffrages entre lui & le Prince de Condé, afin de les faire échouer tous deux. Le Duc reconnut qu'il en étoit mal servi, & s'en plaignit. Enfin ce Prélat changea de manœuvre, dès qu'il vit que l'Élection ne tomberoit ni sur l'un ni sur l'autre, il déclama contre la République de Pologne qui manquoit de respect pour son Roi, & déclara que puisqu'elle n'avoit aucun égard à ses sollicitations, il ne vouloit point prendre ce qu'on appelle *l'Audience*, pour faire valoir les Candidats qu'il vouloit soutenir. La Comédie qu'il jouoit finit par une censure qu'il essuya à son retour pour n'avoir pas assez caché son jeu, & par la récompense d'une riche Abbaye qu'on lui donna, en reconnoissance de ses peines.

LXXVII. LXXVII. L'Envoyé de Neubourg n'oublia rien de ce qui pouvoit relever la générosité de son Maître & la Grandeur de sa Maison Alliée à celle des Jagellons. Il fut appuyé vigoureusement par celui de Brandebourg. Le Lorrain remontoit jusqu'à Baudouin, Roi de Jérusalem, & promettoit en termes très-forts le rétablissement des Finances ruinées, de la discipline militaire, & des Privilèges de la Noblesse. Mais toutes ces belles Harangues furent inutiles. En effet toute la Noblesse commença à opiner par Palatinats sur le choix d'un Roi. Celui de Kalis déclara, que la Guerre seroit inévitable entre deux Princes étrangers, si on donnoit la préférence à l'un sur l'autre, que pour prévenir ce malheur, il falloit élire un *Piaſte*, (a) & nomma Michel Kornebut Wiesnowieski. Le Palatinat de Pologne qui suivoit fut entraîné sans peine par celui de Kalis. Les autres Palatinats de la Grande Pologne firent la même chose, & voyant paroître un essin d'abeilles, & passer un pigeon, ils firent retentir l'air de leurs cris, en disant que le Ciel aprouvoit l'Élection d'un Roi doux & pacifique. Le Grand Maréchal, (b) à la tête du Palatinat de Russie, tint quelque tems pour le Duc de Neubourg ; & voyant qu'il ne pouvoit arrêter le torrent, il voulut se retirer ; mais on lui détacha trois Escadrons pour le sabrer, s'il ne revenoit. Quelques autres soutinrent le Prince de Lorraine; mais on leva aussi le sabre sur eux dès qu'ils le nommèrent. Le Primat, craignant qu'on ne lui fit violence, étoit demeuré dans la Citadelle, où il attendoit l'évènement avec la résolution de ne proclamer point le Roi que la Nation ne fût d'accord. On vint le tirer de là, en lui aprenant l'Élection de Wiesnowieski ; mais le Grand Maréchal de l'Assemblée l'arrêta quelque tems sur sa route, & lui représenta les suites fâcheuses d'une Élection à laquelle il s'étoit opposé. Il vint un moment après à la tête des Généraux de l'Armée, afin de rendre l'opposition plus forte ; mais le Primat eut la fermeté de soutenir un Seigneur de la Nation contre des Etrangers. La contestation s'échauffoit, lorsqu'on aprit que les Palatinats de Lithuanie, qui avoient résisté long-tems, aprouvoient son Élection, & envoyoient leurs Députés à l'Archévêque de Gnesne, pour l'amener sur le champ. Le Primat voyant que tous les Palatinats sans exception donnoient leurs suffrages à *Michel Wiesnowieski* (c) le nomma *Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie*. (d) Ensuite il commanda aux Maréchaux de publier la nomination. La Proclamation faite, il conduisit le nouveau Roi à Varsovie ; & s'étant rendu avec Sa Majesté dans l'Eglise Cathédrale, il y chanta le *Te Deum* en action de grâces du bon succès de l'Élection. Wiesnowieski, qui ne s'étoit pas attendu à devenir Roi, étoit pâle & tremblant, il versoit des larmes dont il seroit difficile de découvrir la première source, & il promettoit de gouverner plutôt en Sujet, qu'en Maître absolu. Une Afaire, si importante fut terminée en trois heures d'une manière qui surprit toutes les Cours de

(a) C'est à-dire un Seigneur de la Nation.

(b) Sobieski.

(c) Il étoit d'une Maison illustre & de la Race des Rois ; mais si pauvre qu'il avoit voulu emprunter deux cens écus quelques jours avant son élection, pour subvenir à la dépense de la Diète. Anne d'Autriche, Mère de Louis XIV., lui faisoit une pension de deux mille écus, parce que sa Maison avoit été brûlée par les Cosaques.

(d) Le 19. Juin 1669. Quoique cette évènement appartienne à l'année suivante, nous avons cru devoir le rapporter ici, afin qu'on pût avoir tout d'une suite & sans interruption l'Histoire entière de l'Élection d'un Roi de Pologne en place de Casimir qui avoit abdicqué.

de l'Europe. Les Sénateurs qu'on tâchoit de corrompre par de gros présens n'eurent aucune part à l'Élection, & la Noblesse, sans avoir aucun égard aux *Candidats*, suivit son inclination, en choisissant un de ses Compatriotes. Ce qui causa l'étonnement des Politiques fut de voir les suffrages réunis sur un particulier de la Nation; car c'étoit-là précisément ce qui devoit échauffer les esprits, & faire naître des contestations infinies. Peut-être que le peu de mérite de celui qu'on élevoit éteignoit l'envie.

LXXVIII. Cette Élection causa de grandes divisions entre les Princes. Ils s'entrefaisoient de violens reproches d'avoir été trompez, & les plaintes de toutes les Cours étoient fondées. Quoi qu'on apprît cette nouvelle avec étonnement dans les Provinces-Unies, on ne laissa pas de la recevoir avec plaisir, parce que l'Élection d'un particulier Polonois les assûroit d'une tranquillité plus ferme que celle d'un Prince étranger, qui seroit entré nécessairement dans les intérêts de la Maison d'Autriche, ou dans ceux de la Maison de Bourbon.

LXXIX. Tel fut le dénouement des intrigues qu'avoient employées les Princes étrangers pour remplir le Trône de Pologne, que Casimir dégouté de la Royauté & succombant sous son poids avoit abandonnée. Mais pendant qu'on se donnoit tant de mouvement dans ce Royaume pour l'Élection d'un Roi, la République des Provinces-Unies avoit des démêlez avec le Dannemarc, capables de troubler l'harmonie qu'il y avoit entre ces deux Puissances. L'un de ces démêlez consistoit en ce que les Etats avoient prêté à Sa Majesté Danoise, une somme de quatre cens mille écus, & la Ville d'Amsterdam une autre de six vingt mille. Ce Prince avoit la dette, mais comme le paiement l'incommodoit, il vouloit s'acquitter par voye de compensation. Il prétendoit un dédomagement de la perte qu'il avoit soufferte l'an 1658. par la dispersion de quelques Troupes qu'il avoit levées, lesquelles devoient s'embarquer en Hollande sur des Vaisseaux qu'il y avoit louez, & que les Etats empêchèrent de partir. Après avoir tenté inutilement les voyes de discussion, on étoit convenu de prendre le Roi de France pour arbitre; mais la République, appréhendant qu'on ne mît en doute une dette qui étoit réelle, envoya sur cet article une protestation, au lieu des pièces justificatives qu'elle devoit produire contre les demandes du Roi de Dannemarc. Elle étoit d'autant plus choquante, qu'on y voioit à la tête un détail reprochant des services qu'elle avoit rendus à ce Prince. Il répondit par des plaintes amères; & passant très-légèrement sur les obligations qu'il avoit à la République, il représenta qu'il l'avoit utilement servie dans des occasions très-importantes. Il ajoutoit que quoi qu'on n'eut pas fait entrer cette dette dans le compromis, parce qu'elle étoit liquide; cependant rien n'empêchoit qu'on ne la diminuât à proportion du dédomagement qu'on lui ajugeroit. Enfin il demandoit qu'on plaidât sur le fonds, au lieu de faire une protestation sur les formalitez, qui ne seroit qu'à faire traîner cette affaire en longueur. (a) L'autre démêlé que la République avoit avec le Roi de Dannemarc regardoit le droit qu'on exigeoit dans les Ports de Norwegue. Les Hollandois se plaignoient de ce que contre la foi des Traitez, on l'avoit porté au dernier excès, & qu'on faisoit à leurs Marchands de grandes vexations. Le Roi répliquoit qu'après avoir fait faire les informations nécessaires, il avoit trouvé qu'on n'exigeoit pas trente sols (b) au de là du Traité de 1666., & que les Marchands, qui se plaignoient trafiquoient en fraude avec des Vaisseaux beaucoup plus grands, qu'on ne faisoit auparavant. Enfin il promettoit d'entretenir une étroite Alliance avec la République; mais ces contestations ne laissoient pas de refroidir l'amitié, & de troubler le Commerce.

LXXX. La Guerre qui s'alluma entre le Duc de Lorraine & le Prince Palatin s'étant faite dans le voisinage de la République, nous en parlerons ici en peu de mots. Le vieux Duc de Lorraine ayant licencié ou vendu son Infanterie aux Espagnols qui vouloient s'en servir à la défense de la Franche-Comté, le Prince Palatin profita de cette occasion pour enlever au Lorrain trois petites Places, (c) dont l'une étoit dans son Duché & les deux autres lui avoient été cédées comme un équivalent. Le Duc leva promptement de nouvelle Infanterie, & la fit marcher avec sa Cavallerie sous les ordres des Princes de Lisbonne & de Vaudemont. Ils trouvèrent les Palatins au nombre de six mille hommes, rangez en Bataille sur des hauteurs, où il étoit

(a) *Deens Memoriaal aen den H. Mog. Brief van den H. M. 18. Mey 1668. Antwoort van Fredrich 18. Juni 1668. Verklaringe ofie protest van H. Mog. aen zyne Majesteit van Vrankryk wegen van Syne M. van Dennemarken. 22. Août 1668.*
Réponse de Sa M. le Roi de Dannemark à la Protestation des Seigneurs Etats.

(b) *Een daelder.*

(c) *Hotteneck, Landoul, Hombourg.*

1668. — difficile de les attaquer, & encore plus difficile de demeurer dans le Camp faute de vivres & de fourage. Mais les Palatins, au lieu de garder ces hauteurs, décampèrent la nuit; & passant le long des vignes, gagnèrent la montagne qui est entre Creutznach & Engelheim, où il y avoit encore un vieux Camp que Gallas avoit fortifié, lorsqu'il obligea le Cardinal de la Valette à faire une prompte retraite. Les Palatins ayant remarqué, à la pointe du jour, qu'on fortifioit deux redoutes à la gauche, résolurent d'enlever ce poste, & firent descendre de l'Infanterie, afin de s'en rendre maîtres à la faveur d'une décharge continuelle de canon & de mousquetterie. Mais ayant trouvé plus de résistance qu'on ne croïoit, ils résolurent de fondre avec toute leur Cavallerie sur la droite de l'ennemi qui étoit fort afoiblie par les détachemens qu'on avoit faits, pour soutenir les deux redoutes. Le Prince de Vaudemont les chargea vigoureusement à la tête de son Régiment, & secondé par tous les braves de cette petite Armée, il gagna du terrain, en même tems le Prince de Lisbonne, revenant de la gauche, prit en flanc la Cavallerie qui alloit fortifier celle des Palatins, & la tailla en pièces. Il étoit tems que la Victoire commençât à se déclarer; car les Palatins s'étoient rendus maîtres des deux redoutes & de deux petites pièces de canon. Le Régiment de Bassompierre étoit obligé de reculer lorsque le Prince de Lisbonne, qui avoit défait les ennemis, vint à propos au secours des Lorrains qui plioient; & s'étant mis à la tête des Mousquetaires & du Régiment de Bassompierre, qu'il avoit rallié, & qui soutenoit l'Infanterie, il chargea avec tant de vigueur qu'il reprit les redoutes & les deux pièces de Campagne que l'ennemi avoit déjà trainées jusqu'au milieu de la Montagne. Les Palatins sonnèrent la retraite, & la guerre finit par cette entreprise unique. (a)

LXXXI. LXXXI. Cette Affaire étrangère ne troublait pas le repos de la République; mais elle en avoit de Domestiques qui causoient de grandes divisions dans les Provinces. En effet tandis qu'elle tâchoit de rétablir par tout la Paix, le feu d'une guerre intestine s'allumoit dans son sein au sujet du Prince d'Orange. La Hollande présidoit à son éducation, & M. de Wit alloit tous les matins examiner ses Maîtres, & les leçons qu'on lui donnoit sur la Politique & les Mathématiques. Malgré l'exactitude de ce Ministre, le Prince ne laissa pas de se dérober à sa vigilance. Pendant que Mr. de Ghent, son Gouverneur, étoit allé faire un tour en Gueldre, son Altesse publia qu'elle alloit à Breda, & prit pour prétexte de ce voyage une partie de chasse où elle devoit essayer des Chiens que le Roi d'Angleterre, son Oncle, lui avoit envoyez: On le crut sans peine, parce qu'il avoit dès ses plus tendres années une violente passion pour ce divertissement. A peine fut-il arrivé à Breda qu'il en partit pour Berg-op-Zoom, où il trouva un Yacht qu'on lui avoit envoyé de Zélande, sur lequel il s'embarqua promptement & entra à Rammekens. (b) Il envoya de là un Gentilhomme donner à Middelbourg avis de son arrivée. Tout étoit prêt pour le recevoir, le Peuple se mit sous les armes, les ordres furent expédiés à tous les Capitaines de Vaisseau qui étoient dans le Port, de saluer le Prince par une triple décharge de Canon. Il entra dans la Ville au bruit des acclamations populaires & fut mené à l'Abbaye qui est le lieu où les Etats s'assemblent, & où ses Ancêtres logeoient. Mr. de Huybert, Conseiller Pensionnaire de cette Province, le harangua au nom des Etats. Les autres corps suivirent & les Villes envoyèrent leurs Députés. Le lendemain il fut conduit dans l'Assemblée des Etats, où il trouva la chaise de *premier Noble*, qu'on lui avoit préparé. Il s'assit sur cette chaise, prit possession de la dignité de premier Noble, dont on lui avoit accordé le titre dès l'année 1660. (c) & harangua les Etats. Il commença son discours par des remerciemens de l'affection que leurs *Grandes Puissances* lui avoient témoignée depuis sa naissance, des Résolutions qu'elles avoient prises en sa faveur, (d) & de ce qu'elles lui confioient *le gage de leur plus tendre & de leur plus particulière affection pour sa personne*. Ces Remerciemens furent suivis de protestations de suivre toujours pas à pas la route que ses glorieux Ancêtres lui avoient tracée, de maintenir l'union entre les membres de la Province, & de ne nommer pour remplir sa place que des personnes qui pussent contribuer à sa prospérité. Enfin il leur

(a) Relation d'un Officier présent à la Bataille. Aitzema. Boeck 48.

(b) Port de l'Isle de Walkeren.

(c) Voyez le 1. Volume de ces Annales à l'année 1660. page 618.

(d) En 1660 & en 1666. les Etats de Zélande avoient résolu de lui conférer la dignité de premier Noble. Et en 1660. ils firent une Députation aux Etats Généraux pour demander qu'on le désignât Gouverneur, Capitaine-Général & Amiral des Provinces-Unies avec une pension de cent mille florins. Voyez le 1. Vol. de ces Annales *ubi supra*.

leur promettoit d'étudier les véritables fondemens du Gouvernement de la Province, & de se rendre capable d'en connoître à fonds les droits, pour les soutenir en toute occasion. (a) Cette Harangue ne pouvoit manquer de plaire. Le Peuple fit retentir l'air de ses cris de joye; & les Ecclésiastiques signalèrent leur zèle pour la Maison d'Orange, en faisant une députation à Son Altesse pour la féliciter sur sa nouvelle Dignité. Mr. de Mey qui portoit la parole, prit pour texte de sa Harangue ces paroles du premier Livre des Rois : (b) *Voici, je t'ai donné un cœur sage, intelligent, & tellement qu'il n'y a eu jusqu'à présent personne qui ait été semblable à toi, & il n'y aura personne à l'avenir qui te soit semblable, &c.* Ce texte étoit suivi d'un autre tiré de Plutarque, qui dit que Dieu qui a placé la Lune dans le Ciel, comme un Simbole de sa Divinité, peint sur la terre son image dans un Prince éclairé, qui rend une égale Justice à ses Sujets, & qui, *comme la Divinité, n'a ni sceptre, ni foudre, ni trident.* Platon marchoit à la suite de Plutarque, parce qu'il a dit que le Monde ne pouvoit être heureux; que lorsque les Philosophes étoient Rois, ou les Rois Philosophes. Les Scipions n'étoient pas oubliés, comme ils étoient nez pour détruire Carthage, ennemie de Rome, on leur comparoit les Princes d'Orange qui étoient venus au monde, afin de s'opposer à l'Espagne, ennemie de la République. (c) Le même caractère d'éloquence pédantesque régnoit dans toute la pièce. Malgré le dégoût que le Prince commençoit déjà à avoir pour les loüanges, & qui devint plus grand dans la suite, il étoit obligé d'applaudir à des Orateurs qui pouvoient, par le crédit qu'ils avoient sur le Peuple, hater son élévation. Fleffingue ne se contenta pas de le recevoir avec pompe; mais elle lui fit un riche présent. Il nomma Mr. d'Odick pour tenir sa place dans les Etats, comme substitut du premier Noble. Ziriczee fit quelques difficultez avant que de l'agréer, parce qu'il n'étoit pas né dans la Province; mais on cita des exemples en cas pareil, & la circonstance ne permettoit pas d'en examiner la solidité.

LXXXII. Cette nouvelle causa de grandes rumeurs en Hollande. Les Républi-

LXXXII.
Emotions
de la Pro-
vince de
Hollande
sur cette
affaire.

quains furent choquez de ce que le Prince avoit manqué de respect pour ceux qui étoient chargez de son éducation, en leur cachant un voyage de cette importance. On se plaignoit de ce qu'il avoit profité de l'inclination tumultueuse des Peuples, & ôté, par sa présence, la liberté des suffrages aux Etats. Mais on raisonna mal; car il étoit impossible que cette affaire ne fût pas concertée avec les principaux membres des Etats avant l'arrivée de son Altesse. On devoit plutôt conclure, qu'il étoit naturel au Prince de chercher son avancement & de se tirer de l'esclavage de ses Maîtres qui lui paroissoit fâcheux. On pouvoit aussi juger par là, qu'on ne devoit pas trop se reposer sur les précautions qu'on prendroit à l'avenir contre son élévation, puisque tout jeune qu'il étoit, & quoi qu'observé par d'habiles Surveillans, il n'avoit pas laissé de former une intrigue de cette conséquence, & de la faire réussir. D'ailleurs on voyoit que l'inclination que les Peuples avoient pour lui augmentoit à proportion qu'il avançoit en âge, & qu'il acqueroit la capacité de les gouverner.

LXXXIII. Le Conseiller Pensionnaire, qui prévint les suites de cette manœuvre, & qui craignoit que la Zélande ne voulut élever le Prince au Stadthoudérat, représenta aux Etats de Hollande que les liens de l'Union étoient rompus, si on permettoit à chaque Province de se faire un Stadthouder, & de l'introduire dans le Conseil d'Etat: qu'on choquoit l'équité & la raison, en laissant à trois Provinces le droit de prendre des Résolutions contre quatre autres qui étoient d'un avis différent: Qu'entre des Confédérez le petit nombre doit toujours céder au plus grand: Enfin que l'intérêt public doit être préféré aux vuës particulières de certaines Provinces. Et afin de prévenir plus sûrement le mal, il fit autoriser les Députés de la Province aux Etats Généraux pour fixer l'instruction du Conseil d'Etat qui avoit été *flottante* depuis l'an 1651. Cette Résolution, qui tendoit à exclure du Conseil d'Etat les Gouverneurs des Provinces particulières, n'ayant pu avoir son effet, parce que plusieurs Provinces s'y opposèrent, les Etats de Hollande en prirent à la fin de l'année (d) une seconde, par laquelle, ils déclarèrent qu'ils ne pouvoient souffrir qu'aucun Gouverneur d'une ou de plusieurs Provinces prit séance dans le Conseil d'Etat malgré eux, ou malgré quelqu'un des Confédérez. Le Prince d'Orange, qui comprit bien que cette Résolution n'avoit été prise que pour lui fermer la porte du Conseil d'Etat, s'en

LXXXIII
Précautions
du
Conseiller
Pension-
naire sur
cet inci-
dent.

(a) *Kort verhaal van 't introduceren des Princen van Orangien tot premier Noble in Zelandt.* Voyez la Harangue du Prince d'Orange dans l'Histoire de Guillaume III. par Mr. Samsón.

(b) Chapitre III. v. 12.

(c) De Mey, *notiva Oratio.*

(d) Le 19. Decembre 1668. Voyez *Resolutien van Consideratie der Ed. Gr. Mog. Heeren Staten van Hollandt ende West Vrieslandt, genomen t'zedert den aenvang der bediening van den Heer Johan de Wir.* pag. 827.

1668. s'en plaignit ; mais inutilement. On lui donna encore un autre fujet de mortification. Les Fermiers de l'Etat eurent ordre de lui contester son droit de pêche , & la levée des Impots à Gertruydemberg. C'est ainsi qu'on cherchoit à chagriner Son Altesse dans les petites affaires, aussi bien que dans les grandes.

LXXXIV. Le tems approchoit , où le Conseiller Pensionnaire devoit , selon l'usage & les Loix, demander aux Etats la démission de sa Charge. (a) Il prévint le terme ; mais on n'avoit garde de lui accorder sa demande dans une circonstance , où l'on croyoit que sa grande expérience le rendoit plus nécessaire que jamais à la République. Au contraire on augmenta ses gages. On lui fit un fonds de dix huit mille écus constituez en rente , & on lui permit de recevoir une pension du Collège des Nobles, dont , en qualité de Conseiller Pensionnaire de Hollande , il étoit la bouche dans l'Assemblée des Etats de la Province. Ce Collège lui fit une pension de mille florins , & un présent de six mille écus. (b) Ce qu'il y avoit de glorieux pour Mr. de Wit, c'est, qu'en lui augmentant ses gages, on déclaroit que cela ne devoit point tirer à conséquence pour ses Successeurs , clause qui marquoit que c'étoit uniquement à son mérite personnel qu'on rendoit Justice.

LXXXV. La Zélande , afin de soutenir la démarche qu'elle avoit faite en faveur du Prince, donna à Mr. d'Odyck des Lettres de créance pour assister de sa part aux Etats Généraux , qui ne purent lui refuser la séance & le suffrage. La Frise , irritée de la Résolution qu'on avoit prise en Hollande, (c) écrivit à toutes les Provinces contre les *maximes dangereuses* qu'on y établissoit, & pour faire voir qu'on s'apportoit non seulement les fondemens de l'Union, mais encore le Règlement de la Grande Assemblée, en otant aux Provinces la liberté de se choisir des *Gouverneurs particuliers*, & de les faire entrer dans le Conseil d'Etat. Elle ajoutoit que si la Hollande avoit ses raisons & ses intérêts pour en agir ainsi, les autres Provinces avoient aussi le droit de travailler à leur conservation , & de chercher les moyens les plus propres , pour maintenir leur liberté. (d) Groningue avoit un trop grand intérêt à suivre cet exemple pour demeurer en arrière, c'est pourquoi, après avoir entendu le rapport des Commissaires nommez pour examiner la Résolution de Hollande, elle déclara qu'elle étoit contraire à la Résolution de l'année 1588. & à la Clause renouvelée l'an 1651. *que les Gouverneurs des Provinces respectives auroient entrée, séance, & voix dans le Conseil d'Etat* ; & afin d'entraîner les autres dans son avis, elle leur écrivit une Lettre circulaire. (e) Mais les Provinces n'étoient pas également bien disposées pour le Prince. En effet celle d'Utrecht n'avoit pas plutôt appris ce qu'on avoit fait en Zélande en faveur de Son Altesse, que le Conseil de la Ville d'Utrecht avoit pris la Résolution d'anéantir pour toujours la Charge de Stadhouders , & obligeoit tous ceux qui avoient des Charges , à prêter Serment sur cette abolition. (f) De quarante Conseillers, il n'y en eut qu'un très-petit nombre de ceux qui étoient attachez au célèbre Voetius qui s'opposèrent à cette Résolution, & qui refusèrent le serment qu'on vouloit exiger d'eux.

LXXXVI. La Princesse Douairière d'Orange, ayant appris avec plaisir l'heureux succès de ses intrigues en Zélande, crut qu'il n'étoit pas à propos de laisser sous la tutelle un Prince de dix neuf ans, & qui étoit à la tête d'une grande Province. C'est pourquoi elle résolut de l'émanciper. Elle déclara aux Etats Généraux qu'elle laissoit au jeune Prince l'administration de ses biens, sous la direction des Conseillers qui avoient servi fidèlement la Maison d'Orange , parce qu'en lui confiant l'administration de ses revenus, il y apporteroit plus d'attention & se rendroit par une vigilance nécessaire capable de penser aux affaires importantes, & aux emplois que Leurs Hautes Puissances pouvoient lui destiner. Enfin elle imploroit la Protection des Etats non seulement pour les Domaines du Prince qui étoient sous leur obéissance ; mais pour ceux qui étoient situés dans les Etats des Princes voisins. La Princesse demandoit principalement l'exécution du Traité conclu dès l'an 1648. entre le Roi d'Espagne & la Maison d'Orange, qui ne fut point exécuté. (g) Le Prince avoit sollicité long-tems la pro-

(a) De cinq en cinq ans.

(b) Mr. de Wit n'avoit de gages que 1200. écus comme Pensionnaire de Hollande , 600. comme Président de la Cour des fiefs, 600. comme Garde des Sceaux, en tout 2400. écus. On augmenta les gages de Conseiller Pensionnaire de Hollande de 1200. écus, en sorte qu'il avoit 3600. écus en tout & 1000. florins du Collège des Nobles.

(c) Le 28. Septembre 1668.

(d) *Brieven van de Gedeputeerde Staten van Vrieslandt*. La Lettre étoit adressée aux Etats de Gueldre, & en leur absence au Baron d'Arnhem, mais elle étoit circulaire à toutes les Provinces.

(e) *Brieven van de Staten van Stad en Landen* 19. Decembre 1668.

(f) *Extrait uyt de Resolutien van de Vroedschap der Stadt Utrechts van* 16. & 17. Octobre 1668.

(g) Lettre d'Amélie, Princesse Douairière d'Orange aux Etats Généraux.

protection des Etats Généraux sur le remboursement des dettes qu'on avoit promis de payer, & la Princesse eut l'habileté de couler cet article dans sa Lettre. (a) Leurs Hautes Puissances députèrent Mr. de Reinswoude avec ordre d'assurer la Princesse que les Etats auroient toujours de grands égards pour les intérêts & l'avancement de Son Altesse, & sur la Requête du Prince on ordonna aux Commissaires, qui traitoient avec les Ministres du Roi d'Espagne de demander Justice sur l'exécution de l'acord que la Maison d'Orange avoit conclu avec Sa Majesté.

LXXXVII. Malgré la confiance avec laquelle Mr. de Wit se repositoit sur la fidélité de ses amis, que la seule idée du Stadthouderat faisoit palir, il ne laissa pas de sonder Mr. Temple sur les intentions du Roi d'Angleterre. La conférence qu'il eut avec ce sage Ministre est d'autant plus digne de la curiosité des Lecteurs, que c'est le Chevalier Temple lui-même qui a pris soin de la transmettre à la postérité. „ Je dis à Mr. de Wit, c'est Mr. Temple qui parle, qu'il étoit vrai, qu'on trouvoit des personnes en Angleterre qui prétendoient passer pour fort prudentes, qui disoient qu'il étoit impossible pour nous de prendre aucune mesure ferme & assurée avec les Etats, vû leur constitution présente, & qu'il étoit encore plus difficile de prendre confiance en lui, en particulier à l'occasion du Prince d'Orange : Que pour moi, ce n'étoit point du tout mon opinion : Que quoi que le Roi ne pût pas se dépouiller de la tendresse qu'il a pour son Neveu ; Il croyoit cependant qu'il ne pouvoit pas lui en donner de marque plus convaincante qu'en lui insinuant, & en lui persuadant que le meilleur ou plutôt l'unique moyen de se rendre heureux, est d'attendre sa Fortune du bon plaisir des Etats, & de leur en laisser entièrement la conduite, sans vouloir en être redevable à la Faction de quelques Particuliers, ou aux intrigues qu'il pourroit faire avec les Etrangers : Que le sentiment de S. M. étoit, que les Princes ne se font jamais plus de mal à eux-mêmes, & ne diminuent jamais plus leur autorité, que lors qu'ils veulent s'attribuer un pouvoir trop excessif, ou qui est directement opposé au genie du Peuple, & à la Constitution du Païs qu'ils gouvernent : Que de plus, je savois que S. M. étoit si juste & si raisonnable, que quoi qu'elle se sentît obligée aux Etats des égards qu'ils auroient pour son Neveu, j'étois cependant très-persuadé, qu'Elle ne feroit jamais de proposition à aucun Prince, ou à aucun Etat qu'elle ne voulut bien qu'on lui fit à elle-même ; & que je ne croyois pas que ni les persuasions de son Conseil, ni l'inclination de son Peuple la portassent jamais à changer de sentiment à cet égard : Que ce que je lui disois étoit fondé en raison ; que naturellement les Anglois aiment les Princes qui cherchent à affermir leur autorité, en gagnant l'affection de leurs Peuples, & qui se plaisent à gouverner conformément aux Loix ; Que puis qu'ils regardoient le Prince d'Orange comme pouvant un jour devenir leur Roi, ils aimeroient peut-être mieux lui voir tenir sa Fortune du bon plaisir des Etats, & exercer une autorité modérée telle qu'ils jugeroient la plus convenable, & la plus conforme à la Constitution de leur Gouvernement, que de le voir d'humeur à aspirer à de certaines choses qui pourroient tendre au renversement de leurs Loix : Qu'ainsi je ne voyois pas qu'ils eussent rien à craindre de ce côté-là, soit de la disposition où est sa Majesté, soit de l'humeur de la Nation : Mais que j'étois très-sûr que pourvû que nous pussions nous accorder sur les affaires du Commerce, il n'y auroit rien qui fût capable de rompre une Alliance qui étoit si utile aux deux Nations, & si avantageuse au reste de la Chrétienté.

„ Lors que j'eus fini ce discours, Mr. de Wit qui parût en être très-satisfait, me dit que tout ce que j'avois dit étoit si raisonnable qu'il étoit impossible d'y trouver rien à redire, & qu'il étoit en tout & par tout de même sentiment que moi. Là-dessus il parla beaucoup de la simpatie qu'il avoit toujours remarquée entre nous deux, & il ajoûta que cette conformité d'humeur que nous avons ensemble serviroit beaucoup à faciliter, & à avancer toutes nos Négociations. Il me dit aussi qu'il avoit appris de Mr. Meerman que c'étoit moi qui l'avois mis en réputation en Angleterre, par les assurances que j'avois données de sa sincérité & de sa probité, & que puis qu'il m'étoit redevable de cette réputation, il n'avoit garde de vouloir me faire perdre la mienne, en donnant lieu à Sa Majesté de croire qu'il fût autre que je ne l'avois dépeint. De ce discours il tomba sur le Chapitre du Prince d'Orange, & parut très-satisfait de ce que je lui avois dit de la disposition ou étoit le Roi mon Maître, & de ce que la Nation pensoit sur le sujet de ce Prince ; mais sur tout il me témoigna qu'il étoit charmé des sentimens ou étoit Sa Majesté de ne

1668.

LXXXVII.
Conféren-
ce de Mr.
de Wit,
avec Mr.
Temple
sur ce su-
jet.(a) Lettre d'Amelie, Princesse d'Orange. *Resolutions* 25. *October.*

1668. „ vouloir faire à personne que ce qu'elle voudroit qu'on lui fit. Après cela, il me
 „ dit que l'intention des États étoit de faire le Prince Capitaine Général & Admi-
 „ ral, & que dans cette vuë, ils lui auroient déjà fait prendre séance dans le Con-
 „ seil d'Etat, pour le rendre capable d'exercer ces emplois, si quelques Provinces
 „ ne s'y étoient opposées, sous prétexte de faire quelque chose de plus considérable
 „ pour ce Prince; qu'à la vérité après un sérieux examen on avoit trouvé que ces
 „ charges étoient incompatibles avec celle de Stadthouder qui donne autant d'autori-
 „ té dans le gouvernement politique de l'Etat, que les autres en donnent dans ce qui
 „ regarde les affaires de la guerre; que vû le peu d'étendue de leur Etat, & le grand
 „ nombre de Milices qu'ils sont obligés d'entretenir, c'étoit fait de leur République,
 „ si une seule personne possédoit en même tems ces deux charges. Que pour lui s'il
 „ étoit né sous un gouvernement Monarchique, il n'auroit jamais pû approuver la
 „ manière dont ses ancêtres en usèrent avec le Roi d'Espagne, & qu'il n'auroit ja-
 „ mais donné les mains à ce qu'ils firent contre lui; mais qu'étant né sous une Répu-
 „ blique, & ayant prêté serment pour le maintien des loix, il ne pouvoit consentir
 „ à aucune chose qui tendit à les abolir; qu'il s'étonnoit que la République eût pû
 „ subsister si long-tems au milieu des dangers auxquels elle s'étoit vuë exposée, par
 „ la trop grande autorité de ses Stadthouvers: Que si cet Etat avoit conservé sa liber-
 „ té pendant un si grand nombre d'années, il falloit attribuer ce bonheur aux guerres
 „ continuelles qu'ils avoient eues avec les Etrangers, ou à la grande moderation des
 „ Princes qui avoient été revêtus de ces charges, parmi lesquels il n'y en avoit eu
 „ aucun qui eût songé à changer la forme de l'Etat, que le dernier, qui peut-être
 „ n'y auroit pas pensé, si ce dessein ne lui avoit été suggéré par les François qui
 „ avoient eu le soin de son éducation, & par leur compatriotes qui lui inspiroient
 „ les mêmes sentimens dans les conversations qu'ils avoient avec lui. Que si ce Prin-
 „ ce avoit vécu, il auroit été le plus habile homme de toute sa race. Ensuite il éle-
 „ va bien haut les belles qualitez du jeune Prince d'apresent, & ce fut par là qu'il
 „ finit sur cette matière. (a)

LXXXVIII.
 Réflexions
 sur les rai-
 sonnemens
 de Mr.
 Temple.

LXXXVIII. On seroit surpris de voir le Chevalier Temple parler si froidement
 du Prince d'Orange pour lequel il avoit un véritable attachement, si Mylord Arling-
 ton, Ministre favori de Charles II. ne nous fournissoit un Commentaire fort clair
 là-dessus. Les Rois sont rarement assez sensibles aux liens du sang & de l'amitié,
 pour en soutenir fortement les droits, & celui d'Angleterre avoit à cet égard plus
 d'indifférence que tout autre. C'est pourquoi il ordonna à son Ambassadeur, que
 dans l'incertitude des conséquences, que la démarche des Zélandois pourroit avoir
 en Hollande, il écartât jusqu'aux soupçons d'y avoir contribué, & qu'il évitât de don-
 ner aux Etats & à Mr. de Wit le moindre ombrage à cet égard, de peur que cela ne
 nuisît à sa Négociation. Enfin le Roi étoit persuadé que le Prince seroit bien de
 se contenter de peu de chose par la crainte de perdre tout; (b) & bien loin de l'aider
 il lui refusoit le payement d'une dette, qu'il avoit reconné sous le sceau privé. Ainsi
 ceux qui se reposoient sur les grandes Alliances de la Maison d'Orange se trompoient
 évidemment, puisque la plus puissante lui étoit absolument inutile, & que malgré l'in-
 térêt qu'avoit Sa Majesté Britannique de voir son Neveu à la tête de la République,
 elle ne vouloit rien faire pour lui. Mais ce qui paroît singulier, c'est que M. Tem-
 ple prévoyoit déjà que le Prince pourroit devenir Roi d'Angleterre, quoique cet évè-
 nement fût caché dans un long avenir, & que M. de Wit avouoit, que s'il fût né sous
 un Gouvernement Monarchique, il n'auroit jamais donné les mains à ce que ses Ancê-
 tres firent contre le Roi d'Espagne.

LXXXIX.
 Difficulté
 sur la qua-
 druple Al-
 liance.

LXXXIX. Le Chevalier Temple avoit été envoyé à la Haye pour d'autres inté-
 rêts que ceux du Prince d'Orange. La quadruple Alliance & la Garentie pour le
 Traité d'Aix faisoient le principal objet de son Voyage; car, comme nous l'avons in-
 sinué, l'Espagne ne payoit point les subsides, qu'on avoit promis à la Suède; mais
 elle ne laissoit pas de demander aux Alliez leur Garentie contre la France. On pa-
 roissoit craindre en Angleterre que la Suède ne rompît l'Alliance, si on ne la payoit,
 parce qu'elle n'y étoit entrée qu'à cette condition, & qu'on la rebueroit, si on man-
 quoit à la satisfaire. On ne croioit pas non plus que la Garentie du Traité d'Aix-la-
 Chapelle entraînat celle des Pyrénées, quoique Mr. de Wit l'assurât, & on le ren-
 voioit à l'Article VIII. lequel avoit été couché avec beaucoup d'art par la crainte d'é-
 tre obligé de rentrer promptement en Guerre contre l'une des deux Couronnes. (c)

My-

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington Septembre. P. S. du 27. Sbre. & du 30. 9bre. 1668.
 du 7. Septembre 1668. (c) Lettres de Mylord Arlington du 23. du 30. Octo-
 bre, & du 3. Novembre 1668.

Mylord Arlington, qui étoit à la tête du Ministère, avoit plutôt dessein de découvrir le sentiment de Mr. de Wit que de dire le sien. Il vouloit gagner du temps, en laissant couler l'hiver avant que de prendre aucune Résolution ; & quoi qu'il écrivît qu'on n'avoit fait aucune démarche vers la France depuis le départ du Chevalier Temple, il ne laissoit pas d'avoir un grand penchant d'accepter les offres qu'elle faisoit. M. Temple étoit d'un avis différent ; car il soutenoit au Garde des Sceaux, que la Quadruple Alliance devenoit absolument nécessaire pour l'affermissement de la Paix, parce qu'il falloit s'opposer à la Puissance de la France dans un tems, où aucun Prince n'osoit, pour ainsi dire, la regarder en face. „ Elle s'est vüe, disoit-il, il n'y a pas „ plus de dix mois, en état de nous assujettir les uns après les autres ; & quoi que „ les Affaires ayent changé de face, l'orage est encore sur la tête des Voisins de cet- „ te Couronne, & il n'y a personne qui sache de quel côté il doit tomber. Enfin, „ il craignoit que tôt ou tard la France n'arrachât à l'Espagne le reste des Pays-Bas, d'une „ manière ou d'autre, si ce n'est pendant la vie du Roi, du moins après sa mort “ (a) Après avoir représenté la grandeur du Péril dont on étoit menacé ; il faisoit voir les avantages de la Quadruple Alliance. L'Espagne étoit par ce moyen en état de conserver les Pays-Bas. La Suède y trouvoit son compte par les Subsidés, que l'Espagne seroit obligée de lui payer, & elle renonceroit alors sans peine à ceux que la France lui ofroit. Les Hollandois, liez par ce Traité, n'oseroient plus se réconcilier avec le Roi de France. L'Empereur & les Princes d'Allemagne devoient entrer avec plaisir dans une Ligue qui n'avoit point d'autre objet qu'une défense commune. Enfin le Roi d'Angleterre, soit qu'on fit la Paix ou la Guerre, se trouvoit à la tête d'une Ligue capable d'imposer la Loi à tous les Souverains qui s'y opposeroient. Il faut, disoit-il, faire connoître à la France qu'elle ne trouvera pas son compte à commencer la Guerre, parce que jusqu'à ce qu'elle soit bien persuadée de cette vérité, elle n'abandonnera jamais le dessein de ses Conquêtes. Cependant si malgré toutes ces précautions la France rompoit la Paix, Sa Majesté Britannique, fortifiée d'une si puissante Alliance, & secondée de ses Sujets, se verroit en état de soutenir la Guerre avec avantage & d'en sortir avec honneur, & cela même engagera la France à nous presser avec plus de chaleur d'accepter les offres qu'elle nous fait, & peut-être même à nous en faire de nouvelles. (b) L'épuisement des Finances faisoit un grand obstacle pour le Roi d'Angleterre, qui n'en avoit jamais assez pour ses plaisirs ; mais Mr. Temple, répondoit qu'au lieu de l'avouer il falloit faire bonne mine à mauvais jeu, & regarder fièrement ses voisins ; quoi qu'on leur fût redevable, puisqu'il n'y avoit point d'autre moyen de soutenir son crédit. D'ailleurs en s'engageant avec l'Espagne & la Hollande, on obligerait ces deux Puissances à fournir des sommes considérables ; & comme la Guerre n'étoit pas présente, on pouvoit profiter du tems, & travailler au rétablissement des Finances. Enfin il croïoit que le véritable moyen de faire cette Alliance étoit d'en convenir avec le Conseiller Pensionnaire, qui présenteroit ensuite le Projèt à l'Espagne. Mais Mr. de Wit n'avoit pas assez de confiance au Ministère d'Angleterre, pour découvrir ses véritables sentimens, & on avoit en ce Pays-là plus d'inclination pour la France : Tachez, disoit Mylord Arlington, que Mr. de Wit & les autres Commissaires ne se mettent point dans l'esprit que nous avons des réserves à l'égard de notre Union, ou que nous penchons du côté de la France. (c)

XC. La jalousie du Commerce, qui subsiste toujours entre les deux Puissances Maritimes, faisoit un autre Article de la Négotiation de Mr. Temple. On avoit promis à Breda de faire un Traité de Marine, & on ne l'exécutoit pas. Les Compagnies d'Afrique avoient des contestations sur la côte de Guinée, pour lesquelles on s'échauffoit, quoi qu'elles ne fussent pas assez claires pour en faire un jugement équitable. Les Hollandois ne pouvoient souffrir que les Anglois trafiquassent aux Indes dans les lieux, où ils avoient primé par leurs établissemens dont ils craignoient la ruine, & ils demandoient que les Bâtimens Anglois chargez de marchandises passassent devant les Comptoirs qu'ils avoient sur les Rivières. Cette prétention étoit apuïée sur l'exemple des Espagnols & des Portugais qui ne permettent aucun Commerce aux Etrangers dans les lieux qu'ils ont conquis. Mais Mylord Arlington trouvoit entre ces Nations

XC.
Difficultez
sur le
Commerce
entre l'An-
gleterre &
la Hollan-
de.

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Garde des Sceaux du 24. Avril 1669.

(b) *Ibidem.*

(c) Lettres du Chev. Temple & de Mylord Arlington.

1668. tions une différence essentielle , parce que les Espagnols & les Portugais sont Souverains dans tous les Païs des Indes Occidentales , où ils interdisent le Négoce , au lieu que les Comptoirs des Hollandois n'étoient proprement que des Magasins fortifiez , & souvent bâtis sur les terres de Princes étrangers. Les Anglois insistoient sur cette affaire, & vouloient absolument une égalité de Commerce , afin d'entretenir l'Union. On remettoit encore sur le bureau l'affaire du Pavillon qui avoit causé de si cruelles divisions , & qui pouvoit en faire naître de nouvelles. Mr. de Wit , qui vouloit les prévenir , fit diverses propositions d'accommodement ; mais il n'osoit les proposer par la crainte d'essuyer l'opposition du parti qui lui étoit contraire , & qui l'auroit accusé d'abandonner l'honneur de la Nation. Il vouloit que le Ministère Anglois le demandât ; mais il n'étoit pas d'humeur à s'en charger, c'est pourquoi cette Affaire eut bientôt les suites fâcheuses qu'on avoit prévues, parce qu'on ne put, ou bien qu'on ne voulut pas la terminer par un accommodement.

XCI.
Continuation des
Troubles dans l'O-
ver-Yffel.

XCI. On ne put non-plus pacifier les troubles qui s'étoient renouvelez cette année en Over-Yffel , où les différentes Assemblées des Etats à Deventer & à Zwol continuoient toujours. La première , avoit donné une Sentence par laquelle Mr. de Harfolte étoit privé de sa Charge de Droffart de Zalland , & de tous les droits qui y étoient attachez. Elle se plaignoit , aussi de Mr. de Pallant qui bravoit son autorité , en conservant sa place aux Etats Généraux, sous prétexte que sa Députation pour six ans n'étoit pas finie. Il voulut même y présider à son tour ; mais, par un exemple tout nouveau , il fut obligé de céder la Présidence au Député de Frise qui l'avoit eue la semaine précédente. Ces Plaintes furent portées aux Etats de Hollande , auxquels on demanda des Commissaires, pour rétablir l'Union qui étoit rompuë. Mr. de Harfolte s'y rendit aussi avec deux Bourgmaitres de Zwol , & ils prenoient tous également la qualité de Députez des Etats de la Province ; mais les derniers se plaignoient de ce que par des démarches précipitées & tout à fait irrégulières , on avoit violé le droit d'Union, & condamné Mr. de Pallant avec une injustice si criante, qu'ils étoient obligez de s'en ressentir. Mr. de Wit ayant mis cette Affaire en délibération dans les Etats de Hollande , ils résolurent de choisir des Commissaires, Mr. de Noordtwyck fut nommé de la part des Nobles avec quelques Députez des Villes pour recevoir les éclaircissements , & travailler fortement à finir une Affaire qui divisoit si cruellement les différens corps d'une Province. Mais ils ne purent la finir pendant cette année. (a)

XCII.
Labadie ,
pourquoi
on en
parle.

XCII. Jean de Labadie a fait assez de bruit dans les Provinces-Unies pour en parler. Il y a fait un Schisme dans les formes , & la Secte dont il est l'auteur subsiste encore en Frise. (b) On le verra avec les apparences de la dévotion , & sans autres talens que celui d'une grande facilité de parler, faire du bruit dans tous les lieux où il passe, traîner à sa suite les Sçavans & les Ignorans , les Hommes aussi bien que les Femmes, les Ecclésiastiques comme les Laïques , les Catholiques comme les Protestans , & engager plusieurs personnes d'une naissance & d'un rang distingué à lui faire le Sacrifice de leurs biens & de leurs plus chers intérêts. Enfin on sera surpris de le voir mourir aussi tranquillement dans sa retraite, qu'un homme qui auroit autant aimé son propre repos & celui des autres, qu'il avoit été ennemi de tous les deux pendant sa vie.

XCIII.
Il cause
un Schis-
me en
Hollande.

XCIII. Jean de Labadie, né à Bourg sur la Dordogne, étoit fils d'un Soldat de fortune, qui devint Lieutenant. Il étudia d'abord chez les Jésuites qui le regardèrent comme un Béat, parce qu'il se vançoit d'avoir de fréquentes apparitions de la Sainte Vierge & des Saints. Il est incertain si les Jésuites le chassèrent après avoir découvert son Hypocrisie, ou s'il les quitta volontairement sous prétexte que le *Saint Esprit avoit de grandes vûës sur lui*, & l'appelloit à des Missions importantes. Quoi qu'il en soit, l'Evêque d'Amiens qui le rencontra à Paris fort desœuvré, le mena dans son Diocèse où il lui donna un Canonicat. Il s'érigea là en Directeur de Conscience , & se vit bientôt à la tête d'un nombreux Troupeau de Dévotes. Mais les intrigues amoureuses qu'il avoit eues dans un Monastère de Filles aiant été découvertes , il fut obligé de chercher une retraite ailleurs. Il choisit celle du Port-Royal , & il n'en fallut pas davantage pour lui attirer le reproche d'être Janséniste. De cette Maison, où il ne resta pas long-tems, parce que les illustres Solitaires qui l'occupaient étoient trop éclairés pour s'en laisser imposer, il passa à Bazas, & de là à Toulouse, où le

fameux

(a) *Extract uit het Register van de Resolutien van de Magistraat der Stadt Zwol van den 7. November 1668. Resolutien van Hollandt den 13. December 1668. geteekent Hertert van Beaumont.*

(b) On appelle ceux qui suivent cette Secte *Labadistes*. Ils

vivent ensemble en Société à Wiwert , Seigneurie de Frise, appartenant à la Maison de Sommelsdyck , & ils nomment la petite Eglise qu'ils ont formée dans ce lieu, *l'Eglise de Jésus-Christ retirée du Monde*. Ceux qui composent aujourd'hui cette Eglise sont en fort petit nombre.

fameux M. de Monchal qui en étoit Evêque, lui confia la direction d'un Couvent de Religieuses du Tiers Ordre de S. François, auxquelles il aprit qu'il falloit se souvenir deux ou trois fois la semaine de l'état d'innocence. Il les faisoit dépouiller toutes nuës, & prêchoit aussi dans cet état de nudité à huis clos, afin d'imiter Eve & Adam, ce qui leur fit donner le nom d'*Adamites*. (a) Un des grands principes de sa dévotion étoit de ne se pas inquiéter des mouvemens du corps, pourvu qu'on tournât dès le matin sa première pensée du côté de Dieu, parce que là où est l'esprit de Dieu là est la liberté : Cette maxime, qu'il avoit toujours soin de bien inculquer aux Religieuses qu'il dirigeoit, l'autorisoit à faire des épreuves criminelles sur elles, & à censurer celles qui faisoient quelque résistance. Il leur disoit que leur cœur n'étoit pas encore assez spirituel ni fixé du côté de Dieu. Beaucoup de Religieuses s'accommodèrent de cette direction ; mais l'Evêque, qui en fut informé, & qui en craignit les suites, dispersa dans divers Couvents les Religieuses qui s'étoient laissées séduire, pour les mieux instruire. Labadie accoutumé à fuir des lieux où l'on ne goûtoit point sa méthode de diriger, se retira dans un Hermitage des Carmes à la Graille. Il commença comme ailleurs par la dévotion. Il dit qu'il avoit une Vocation céleste pour prendre l'habit de cet Ordre, & sous prétexte de cette Vocation il le prit lui-même, au lieu de le recevoir de la main du Supérieur. Mais comme il étoit suspect à l'Evêque de Bazas qui l'avoit fait poursuivre, il se cacha sous le nom de *St. Jean de Christ*. Il prêchoit que l'habit des Carmes étoit celui d'Elie, qu'il l'avoit pris parce qu'il en avoit l'esprit & le Ministère, puisque Dieu le destinoit au rétablissement du Règne de Grace lequel devoit se faire avant l'an 1666. où le Monde finiroit. Les Carmes entêtés de la sainteté & de l'antiquité de leur habit, regardoient le Père *Jean de Christ* qui en parloit si avantageusement comme un homme céleste, ils l'appelloient leur *Saint Père*, & croioient non seulement recevoir le Saint Esprit ; mais l'autorité de le donner aux autres, lors qu'il souffloit sur eux. L'entêtement alla si loin que l'Evêque de Bazas étant venu avec main forte pour le faire arrêter, le Supérieur & les Moines de cet Hermitage refusèrent de lui parler, & donnèrent à celui qu'il poursuivoit le tems & les moyens de se sauver. L'Evêque les voyant si infatigables de cet homme, fut obligé de les faire enlever de leur solitude, & de les faire transporter chez lui, pour les désabuser. Il les y retint jusqu'à ce que les ayant fait revenir de leur prévention, ils révélèrent une infinité de folies que le *Saint Père* leur avoit fait faire. Elles étoient presque toutes lascives.

XCIV. Desespérant de faire des Disciples chez les Catholiques, parce qu'il en étoit trop connu, il se retira dans le Château d'un Gentilhomme, qui faisoit profession de la Religion Réformée. Ce Gentilhomme croiant bonnement, qu'un homme qui avoit été Missionnaire, Jésuite, Janséniste, Carme Solitaire, Dévot, feroit une grande Conquête pour son Eglise, le fit conduire à Montauban, où il fut reçu à bras ouverts. Au lieu de s'assurer par une longue épreuve des mœurs & de la Religion d'un homme que ces différentes professions devoient rendre suspect, cette Eglise le prit pour son Pasteur avec une précipitation téméraire, & il y exerça le Ministère pendant huit ans. Quoi qu'il choquât les sages par ses Sermons satyriques, il ne laissoit pas de se soutenir par le crédit des Dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'esprit, & les autres par la chair. Il essaya d'introduire dans le sein de la Réforme ce qu'on appelle la *spiritualité* & l'*Oraison mentale*. Il publia pour cet effet trois petits Livrets, (b) qu'il composa exprès pour en prouver l'excellence & la nécessité. Mais la tentative qu'il fit sur la pudicité de Mademoiselle de Calonges, (c) lui fit per-

XCIV.
Il se fait
Réformé.

G 3

dre

(a) Mauduik, Avs charitable à Mrs. de Geneve, de Lion l'an 1662. Cet homme étoit Catholique & avoit eu une Conférence avec Labadie pendant qu'il étoit Ministre de Montauban. Mais il rapporte ces faits avec tant de précision, & soutient qu'il a des preuves si fortes qu'on ne peut douter de leur vérité, d'autant plus que ces faits ne sont pas fort honorables à ceux de sa Religion.

(b) Pratique des deux Oraisons mentale & locale contenue en trois Lettres par Jean de Labadie, à Montauban 1656. in 24.

(c) Après l'avoir dressée à la vie spirituelle, qu'il faisoit consister dans un recueillement intérieur & dans un détachement absolu des objets sensibles, il lui marqua un point de méditation, & lui ayant fort recommandé de s'appliquer toute entière pendant quelques heures à ce grand objet ; il s'approcha d'elle lors qu'il la crut la plus recueillie ; & lui mit la main sur le sein. Elle le repoussa

brusquement, lui témoigna beaucoup de surprise de ce procédé, & se préparoit à lui faire des censures lors qu'il la prévint. *Je vois bien, ma fille*, lui dit-il, sans être déconcerté & avec un air dévot, *que vous êtes encore bien éloignée de la perfection : reconnoissez humblement votre foiblesse, demandez pardon à Dieu d'avoir été si peu attentive aux Mystères que vous deviez méditer. Si vous y aviez apporté toute l'attention nécessaire ; vous ne vous fussiez pas aperçue de ce qu'on faisoit à votre gorge. Mais vous étiez si peu détachée des sens, si peu concentrée avec la Divinité, que vous n'avez pas été un moment à reconnoître que je vous touchois. Je voulois éprouver si votre ferveur dans l'Oraison, vous élevoit au-dessus de la matière, & vous unissoit au Souverain Etre, la vive source de l'immortalité & de la spiritualité, & je vois avec beaucoup de douleur que vos progrès sont très petits, vous n'allez que terre à terre. Que cela vous donne de la confusion, ma fille, & vous porte à mieux remplir les saints devoirs de la prière mentale.*

— dre l'estime & la protection des personnes pour lesquelles il écrivoit. (a)

1668. XCV. Il fut accusé à la Cour d'avoir excité une sédition pour un Cadavre. Il s'agissoit du Corps mort d'une femme que le Curé de Montauban vouloit enterrer dans son Cimetière, parce qu'elle avoit changé de Religion. Labadie lui disputa ce triomphe mortuaire, & arma ses Partisans. L'affaire fut portée à la Cour, le Cadavre fut ajugé au Cimetière Catholique; & Labadie condamné comme séditieux à quitter l'Eglise de Montauban. Son exil causa une division afreuse. D'Arbussy, son Collègue, fut accusé d'avoir contribué à sa condamnation par esprit de jalousie. Il se forma deux partis dans la Ville, presque toute Réformée, celui des *Margajats* & l'autre des *Ciquelers*. Ils en vinrent aux dernières extrémités; & comme les deux Chefs de Parti étoient d'un très mauvais caractère, ils furent également détestés de ceux qui les avoient soutenus avec trop de chaleur.

XCV.
Il en est
chassé à
cause d'une
sédition exci-
rée au su-
jet d'un
Enterrem-
ment.

XCVI. Labadie, chassé de Montauban, crut trouver un asyle à Orange qui dépendoit d'un Prince que la France commençoit à haïr; mais n'y ayant pas trouvé autant de sûreté qu'il se l'étoit imaginé, il se retira secrètement à Geneve. On le regretta fort à Orange, où il s'étoit moins fait connoître qu'ailleurs. Il ne demeura pas long-tems à Geneve sans y causer de grandes émotions. On se divisa en deux partis, dont l'un bâtit une grande Maison où il y avoit des cellules pour ceux qui charmez de Labadie le suivoient aveuglément, & l'autre trouva le moyen de le faire appeler à Middelbourg l'an 1666. Il répandoit ses sentimens dans tous les lieux où il passoit. Plusieurs Eglises prirent l'alarme de ses nouveautez; & quoi qu'il se vantât d'avoir conduit celle de Middelbourg à une grande perfection, il ne laissoit pas d'y exciter des troubles par ses Dogmes. Voici en abrégé à quoi se réduisent ceux qui lui étoient particuliers.

XCVI.
Ses Dog-
mes parti-
culiers.

I. Il croioit que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Il alléguoit en faveur de cette opinion divers Exemples tirez des Livres sacrés, entre autres, celui d'Achab Roi d'Israël, à qui Dieu envoïa un esprit de mensonge pour le séduire. (b)

II. Il ne regardoit pas l'Écriture Sainte comme absolument nécessaire pour la conduite des Ames au Salut, parce que selon lui, le Saint Esprit agissoit immédiatement sur elles, & leur donnoit de nouveaux degrez de Révélation, & qu'une fois frappé de cette lumière toute Divine, on pouvoit tirer des conséquences qui menoient à la parfaite connoissance de la vérité. Il croioit même qu'en lisant cette Ecriture, il falloit être moins attentif à l'explication des mots & du texte qu'à l'inspiration intérieure du Saint Esprit. (c)

III. Quoi qu'il convint que le Baptême étoit un Sceau de l'Alliance qu'on pouvoit conférer aux Enfans naissans dans l'Eglise, il ne laissoit pas de dire qu'on auroit dû le différer jusqu'à un âge avancé, puis qu'il étoit une marque qu'on étoit mort au Monde, & ressuscité en Dieu. (d)

IV. Il mettoit cette différence entre l'ancienne & la nouvelle Alliance, que l'une étoit charnelle, chargée de Cérémonies, accompagnée de bénédictions temporelles, & que les méchans y entroient comme les bons, pourvû qu'ils descendissent d'Abraham. Mais l'Alliance Nouvelle n'admettoit, disoit-il, que des hommes spirituels, elle delivroit de la Loi, de sa malediction, de ses Cérémonies, & mettoit l'homme dans une parfaite liberté.

V. Il regardoit l'observation du jour du repos comme une chose indifférente, & il disoit que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre. Il fonda cette opinion sur un passage de S. Luc que Beze avoit trouvé dans un Manuscrit, & qu'il avoit inféré dans ses Notes sur le N. Testament. Cette addition porte que Jésus Christ voyant un homme qui travailloit le jour du Sabat, lui dit: *Tu es heureux si tu sçais ce que tu fais; mais si tu l'ignores tu es méchant & transgresseur de la Loi.* Labadie concluoit de là que
Jésus

mentale. Mademoiselle de Calonges qui avoit autant de bon sens que de vertu, ne fut pas moins indignée de ces paroles que de l'action de Labadie, & rompit entièrement avec lui. Le célèbre Mr. Bayle, en rapportant ce fait, avertit qu'il ne le garantit pas, & Mr. Bernard, qui le rapporte après lui, paroît en douter; mais je puis assurer, que je le tiens de la Demoiselle même, à qui je l'ai entendu répéter plus d'une fois, & elle ne parloit qu'avec horreur de la fausse dévotion de Labadie.

(a) Il avoit composé les trois petits Livrets, dont

nous avons parlé, dans le dessein de faire entrer Mademoiselle de Calonges, le Marquis & la Marquise de Bougi dans les sentimens de spiritualité qu'il vouloit introduire parmi les Protestans. Il espéroit que s'il pouvoit leur persuader son opinion, ils la persuaderoient à d'autres, & qu'ils deviendroient les Apôtres & les Protecteurs de sa nouvelle Secte.

(b) 1. Liv. des Rois. XVIII. 23.

(c) Labadie *Confusatio Quakerismi.*

(d) Protest. p. 13.

Jésus Christ avoit laissé une entière liberté de travailler, pourvû qu'on le fit dévotement & avec connoissance, & il blamoit Beze de ce qu'il n'avoit point inféré cette addition dans le texte, d'où elle auroit passé dans toutes les versions.

1668.

VI. Il distinguoit deux Eglises, l'une où le Christianisme avoit dégénéré, & l'autre composée de régénérés qui avoient renoncé au Monde, & il croïoit que Jésus Christ viendrait régner mille ans sur la Terre, & qu'il convertiroit véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais Chrétiens.

VII. Il disoit que l'Eucharistie n'étoit que la Commémoration de la mort de Jésus Christ, & qu'encore que les *Signes ne fussent rien* en eux-mêmes, on ne laissoit pas d'y recevoir spirituellement Jésus Christ, lors qu'on y participoit comme on doit.

VIII. Il enseignoit que la vie contemplative étoit un état de grace & d'union divine pendant cette vie, le comble de la perfection, & *le sommet de la Montagne Chrétienne, si élevé qu'il touche les nuës, & atteint de près le Ciel.*

IX. Que l'homme dont le cœur est parfaitement content & calme, jôit à demi de Dieu, s'entretient familièrement avec lui, & *voit en lui toutes choses.* Qu'il prend toutes les choses d'ici bas avec indifférence, voïant sous lui le Monde, & ce qui s'y passe; sa mutabilité ne l'atteignant pas, & tous les orages auxquels ce Monde est sujet se forment sous ses pieds, comme la pluie & la grêle se forment sous la cime des Montagnes, & laissent régner sur leurs coupeaux un calme constant & une parfaite paix.

X. Que l'on parvenoit à cet état par l'entière abnégation de soi-même, la mortification des Sens & de leurs objets, & par l'exercice de l'oraison mentale. (a)

XCVII. Ce fut à la faveur de cette spiritualité, & d'une sévérité apparente de Mœurs, que Labadie s'acquit en peu de tems beaucoup d'autorité. On regardoit comme autant de *Mondains vendus au Siècle* présent ceux qui le taxoient d'Hypocrisie, & comme autant de Béates celles qui le suivoient. Mademoiselle Schurman, cette fille si fameuse dans la République des Lettres, ce prodige de sçavoir, après avoir fait, pendant un grand nombre d'années, l'admiration des Sçavans, crut *choisir le meilleur parti*, (b) en se rangeant sous sa direction. Elle devint un des chefs les plus ardents de la Secte, & ce fut-elle qui y entraîna la Princesse Palatine Elizabeth, qui reçut les Disciples errans & fugitifs de Labadie. Cette Princesse regardoit comme un grand honneur de recueillir la *véritable Eglise*, & se trouvoit heureuse de s'être détrompée d'un *Christianisme masqué* qu'elle avoit suivi jusques-là. Elle élevoit jusqu'au Ciel Labadie, c'étoit un homme qui parloit au cœur, il avoit parlé au sien pendant une maladie, & lui avoit mieux fait sentir la vanité des Créatures & les voies du Ciel par des discours qui couloient abondamment de sa bouche, que les autres Prédicateurs n'avoient fait par des Sermons étudiez. Il voulut s'unir avec Antoinette Bourignon qui donnoit comme lui dans la spiritualité. Mr. de Cort, (c) l'un des Associez de cette Demoiselle, avoit entrepris de dessécher une Isle du Holstein, apellée le *Noordstrant*. Il avoit acquis par ce moïen la direction de l'Isle, la possession des dixmes, & de grandes terres dans lesquelles il vouloit retirer les Fidèles persécutez, qui étoient les Jansénistes, & les Membres de la véritable Eglise, par où il entendoit les Bourignonistes. Labadie fit une étroite liaison avec lui, afin de pouvoir trouver un asyle en ce pais-là. Il osoit même d'y acheter des Terres; mais Antoinette écrivit à Mr. de Cort, *vous pouvez y aller sans moi; car je sens & je sçai que nous ne pourrions jamais nous accorder ensemble, leurs sentimens & l'esprit qui les gouverne sont tout contraires à mes lumières, & à l'esprit qui me gouverne.* (d) C'est ainsi que deux Fanatiques qui s'imaginent chacun en leur particulier être immédiatement conduits par le St. Esprit, croient cependant être gouvernez par des esprits différens, & ils ont raison; car comme ils s'abandonnent tous aux faillies d'une imagination échauffée qui se diversifie à l'infini, l'un doit aller nécessairement à droite pendant que l'autre tourne à gauche. Les Sectateurs de Labadie devinrent si nombreux, & tant de personnes de l'un & de l'autre Sexe abandonnèrent l'Eglise Réformée pour se joindre à lui, que les Eglises Françaises des Provinces-Unies pensèrent tout de bon aux moïens d'arrêter le cours d'une désertion qui augmentoit de jour en jour. Mais lors qu'elles se dispo-

XCVII.
Son Auro-
rité & la
Secte sépa-
rée des Ré-
formez.

(a) Voyez l'Hist. de Labadie, 12. 1670. *Calvinius de variis Orbis Religionibus*, 4. 1705. Cet Auteur n'est pas exact. *Michaëlis Andrea memorabilia Ecclesiastica Sac.* XVII. t. 2. 4. 1698. *Microtius, Hist. Ecclesiast.* 2 vol. 4. Labadie, Traité de Saison, 8. Traité de la Puissance Ecclésiastique par Labadie. *Veritas sui vindex, seu solemnis Fidei Declaratio Joh. de Labadie, Petri Yvon, Petri du Lignon Pastorum*, 8. 1672. Discernement d'une vérita-

ble Eglise par Labadie, 8. Troisième partie de l'oraison mentale, p. 462. Protest. pag. 35.

(b) *Schurman electio melior partis*. p. 35.

(c) Prêtre de l'Oratoire, supérieur de leur Maison de Malines, & Directeur d'une Maison de pauvres Enfants.

(d) Poiret, Vie continuée de Mademoiselle Bourignon, pag. 290. Voyez aussi Bayle, Dict. Hist. & Crit. à l'Article Bourignon.

1668.

soient à attaquer Labadie, lui-même s'avisâ d'attaquer Mr. de Wolzogue sur son Livre de l'*Interprète de l'Écriture* (a) contre lequel plusieurs Théologiens s'étoient déjà soulevés. Il en sollicita la condamnation avec beaucoup de chaleur au nom de l'Eglise de Middelbourg. L'affaire fut jugée dans un Synode tenu à Narden, où Mr. de Wolzogue, fut unanimement déclaré Orthodoxe, l'Eglise de Middelbourg censurée, & Labadie condamné à confesser à la face du Synode, & en présence de Mr. de Wolzogue, qu'il avoit eu tort de l'accuser, & qu'il en avoit un singulier déplaisir. (b) Labadie, aiant appris la teneur de ce Jugement, ne voulut point l'entendre prononcer; & de peur qu'on ne le lui signifiat, il partit secrètement de Narden. De retour à Middelbourg il aigrit tellement son Eglise contre le Synode, qu'elle menaça d'un Schisme dans les formes. Plusieurs Synodes tâchèrent par leurs décisions de couper la racine du mal; mais Labadie refusoit de comparoître dans les uns, contestoit l'Autorité des autres, & apelloit des Sentences définitives qu'ils prononçoient contre lui. Il soutenoit que les Loix des Compagnies Ecclésiastiques ne pouvoient lier la Conscience; que ce seroit ramener le Papisme dans la Réforme que de leur rendre l'Autorité suprême; & que ces Assemblées ne pouvant mesurer les choses qu'au Compas humain, on donnoit un Compagnon à l'Écriture, en faisant de leurs décisions une règle de Foi. Enfin le Synode nomma des Commissaires, pour aller à Middelbourg terminer cette affaire. Ils s'y transportèrent; mais le Peuple se souleva contre eux, s'empara du lieu de l'Assemblée, & ferma les portes de l'Eglise, afin qu'on ne pût y entrer. Le Magistrat soutint Labadie, & les Etats de la Province se contentèrent de proposer un accommodement, que Labadie, qui vouloit profiter de la foiblesse des uns & de la chaleur des autres, rejetta fièrement. Les Etats irrités de ce refus confirmèrent la Sentence prononcée par les Commissaires, lui défendirent aussi-bien qu'à Yvon de prêcher, & aux Imprimeurs de publier aucun Ecrit desavantageux à l'un ou à l'autre des deux Partis; & parce que Labadie crioit à l'injustice de ce qu'il avoit été condamné sans avoir été ouï, on renvoïa la décision au Synode qui devoit se tenir à Dordrecht, auquel il seroit obligé de comparoître. (c)

XCVIII.

Sa Con-
damnation
& son exil.

XCVIII. Ce Synode déposa Labadie, & ne lui laissa espérer de grace qu'à la faveur d'une repentance éprouvée, qui ne vint jamais. Au contraire, il se fit suivre à Middelbourg par une foule de Dévots & de Dévotes avec lesquels il alla en triomphe forcer les portes de l'Eglise, après quoi il prêcha & distribua la Communion à ceux qui l'avoient suivi. Les Bourguemaîtres, qui craignirent les suites d'une entreprise si hardie, lui envoïèrent aussi-tôt un ordre de sortir de leur Ville & du ressort de leur Jurisdiction. Il obéit, & se retira à Terveer, Ville voisine, où il avoit de zélés Sectateurs qui lui tendirent les bras. C'étoient de riches Négocians qui s'y étoient réfugiés, & qui y attiroient un gros Commerce. Ils le reçurent avec joie, & lui procurèrent la protection du Magistrat.

XCIX.

Oposition
du Magif-
trat de
Terveer
aux Etats
de Zélande
à son sujet.

XCIX. Les Etats de Zélande, résolus enfin de tirer Labadie de son Fort, ordonnèrent qu'il fût chassé de la Province. Le Magistrat de Terveer prit son parti contre les Etats, & alléguâ trois raisons en sa faveur, l'une que cet homme, qui vivoit paisiblement dans leur Ville n'avoit rien fait qui méritât le bannissement; l'autre qu'il suffisoit qu'on lui eût fermé la bouche par l'interdiction des Prédications publiques, & la dernière qu'on craignoit la populace, & même une partie de la Magistrature, qui ne permettroit pas sans émotion qu'on leur enlevât un homme d'une si grande édification.

C.

Recours
au Prince
d'Orange.

C. La Province fut obligée d'avoir recours au Prince d'Orange, Marquis de Terveer. Son Altesse ordonna à Labadie d'obéir, & défendit à tous les Habitans de lui donner retraite. Il reprit d'abord le dessein de s'associer avec Mademoiselle Bourignon dans le Noordstrant; mais elle ne le trouva pas assez Mystique pour en faire son Collègue, ni assez souple pour le mettre au nombre de ses Disciples. Ne pouvant réussir de ce côté-là, il forma un petit établissement entre Utrecht & Amsterdam, où il avoit une Imprimerie de laquelle sont sortis plusieurs de ses Ouvrages, entre

(a) Louis Meyer, Médecin d'Amsterdam & ami de Spinoza, publia en 1666. un Livre anonime, intitulé *Philosophia Sacra Scriptura Interpres*, qui fit du bruit, & qui allarma les Théologiens. Mr. de Wolzogue fut un de ceux qui le réfutèrent; mais son Livre de *Interprete Scripturarum*, ne scandalisa pas moins que l'ouvrage même qu'il réfutoit. On prit à la rigueur des expressions susceptibles d'un bon sens. Vingt Auteurs écrivirent contre lui,

entre autres, Labadie. Voyez Lettres sur la vie & la mort de Mr. de Wolzogue. *Extrait van eenige dwaelingen*. Apologie pour les Eglises de Middelbourg & de Rotterdam.

(b) Extrait des Actes du Synode de Narden.

(c) *Extrait uyt de Notulen van Zeelandt*, 15. November 1668. apud Aitzema, p. 634. Coelman, Labadistes, Scheuren.

entre autres, le *Renoncement à soi-même pour se donner entièrement à Dieu*. Le nombre de ses Sectateurs s'augmenta, & seroit devenu très grand sans la défection de quelques-uns de ses Disciples, qui publiant l'histoire de *sa vie privée, & sa manière d'enseigner* (a), n'oublièrent pas d'instruire le Public des familiaritez qu'il prenoit avec ses Dévotes, sous prétexte de les unir plus étroitement à Dieu. Il envoioit de sa Retraite ses Apôtres dans les grandes Villes de Hollande, afin d'y faire des Profélytes dans les Maisons riches; mais le succès ne fut pas d'abord assez grand pour le garantir de chercher un Lieu où il pût vivre sans craindre la famine. Il passa à Erfurt, d'où la Guerre le chassa à Alténa, où attaqué d'une Colique violente, il mourut avec une parfaite tranquillité d'esprit, & rendit le dernier soupir entre les bras de Mademoiselle Schurman, (b) qui, comme une Compagne fidèle, l'avoit suivi par tout.

CI. Telles furent la vie & la mort de Jean de Labadie, dont on n'auroit peut-être jamais parlé, s'il ne s'étoit érigé en Réformateur de l'Eglise, & fait Chef de Secte. Les Jugemens ont été partagez sur son sujet. Les uns l'ont pris pour un Saint, les autres pour un Fanatique de bonne foi, & d'autres pour un Imposteur, qui, à l'ombre de la dévotion mystique, & sous prétexte de recueillement, de spiritualité, d'Oraison mentale, satisfaisoit le penchant qu'il avoit à l'impureté. Quoi qu'il en soit, après sa mort, Mr. Pierre Yvon, son successeur, accompagné de quatre Demoiselles d'une Maison distinguée de Hollande, (c) se retira dans une Terre de Frise, (d) qui faisoit leur partage. Il y établit une Société qui a fleuri pendant plusieurs années sous le nom du Chef qui l'avoit formée. L'Etat & l'Eglise la laissèrent jouir d'une parfaite tranquillité, après que Mr. Yvon eut déclaré au sçavant & pacifique Mr. Witius, alors Professeur en Théologie à Franeker, qu'il admettoit tous les principes Théologiques des Réformez, & qu'il ne s'en éloignoit qu'à l'égard de la Discipline Ecclésiastique, & de quelques points de Morale plus sévères; mais qui ne donnoient aucune atteinte au fonds de la Religion. (e) Cette Société, depuis la perte de son Chef, tomba en décadence. Elle est maintenant réduite à un très petit nombre de personnes, & n'a plus de Ministres, parce que les Directeurs (f) croient qu'il n'y a plus de Vocation légitime depuis la mort de Labadie & de Mr. Yvon, qui lui avoit succédé dans le Ministère. (g)

CII. La démarche que le Maréchal de Turenne fit cette année est un de ces Evénemens qui ne doit pas être passé sous silence dans ces Annales. Son changement de Religion, interessoit d'autant plus les Provinces-Unies, qu'il avoit été élevé en Hollande, & que Mr. de Wit l'avoit demandé en 1666. au Roi de France pour lui faire donner le commandement des Armées de la République, & le mettre au-dessus de Prince d'Orange. (h) Disciple des Princes Maurice & Frédéric Henri de Nassau, ses Oncles, sous lesquels il avoit appris l'art militaire, il étoit devenu un des plus grands Capitaines de son tems. Louis XIV. l'avoit préféré à tous ses Officiers Généraux, sans en excepter ceux de son sang. Il suivoit ses avis, & se faisoit un honneur de l'appeller son maître dans la Guerre. Cette distinction lui attira l'envie & la jalousie de ses Rivaux & du Ministre, qui tachèrent apparamment de

1668.

CI.
Mort de
Mr. de La-
badie, & ses
suites.

CII.
Change-
ment de
Religion
de Mr. de
Turenne.

H

le

(a) Motifs qui ont obligé Anthoine de Lamarque de sortir de la Maison du Sr. Jean de Labadie. Où est découverte en même tems sa vie privée & sa manière d'enseigner, Amst. 1670.

(b) L'an 1674.

(c) Mesdemoiselles de Sommelsdic, Filles de feu Mr. de Sommelsdic, Gouverneur de Nimègue, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Une de ses Demoiselles épousa clandestinement Mr. Yvon.

(d) Wiwert.

(e) Mémoires MS.

(f) Mrs. Thomas Servas, & Robert Dupied. Mémoires MS.

(g) Comme nous ne parlerons plus de Labadie, nous avons cru devoir mettre de suite tout ce qui le regardoit. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le Catalogue de ses Ouvrages. Nous le donnons d'autant plus volontiers que c'est de ses Ecrits que nous avons tiré une bonne partie des choses que nous avons dites de lui. Le voici.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE JEAN DE LABADIE.

La Pratique des deux Oraisons mentale & vocale, contenue en trois Lettres, à Montauban l'an 1656, in 24. 2 vol. Troisième partie de l'Oraison mentale.

Lettre d'Adieu à l'Eglise d'Orange, 12. 1660.

Traité de la Puissance Ecclésiastique. 12.

L'arrivée Apostolique, ou Sermons de Jean de Labadie.

Réformation de l'Eglise par le Pastoral, 8. Middelbourg 1667. Traité de Saison.

Héraut du Grand Roi Jésus. in 12.

Points fondamentaux de la Vie véritablement Chrétienne.

Veritas sui vindex, seu solemnitas declaratio Fidei Johannis de Labadie, Petri Yvon, & Petri Dulignon Pastorum.

Censura Libri de Interprete Scripturarum.

(h) Lettre du Comte d'Elstrades au Roi,

Apologie pour les Eglises Wallones de Middelbourg & de Rotterdam.

Labadie, Confutatio Quakerismi.

Tractatus de Sabbato, 8, 1661,

Le Renoncement à soi-même pour se donner entièrement à Dieu.

Manuel de Prières pour l'usage de l'Eglise Wallone de Middelbourg 8. 1668.

Traité du Soi, ou le Renoncement à Soi-même, pour la petite Eglise de Herford, en Westphalie, 8. 1672.

Enfin on a publié après sa mort un Recueil de Poésies Sacrées, 8. 1678. contenant des Pseaumes paraphrasez, des Vêritez Chrétiennes, des Sentimens d'esprit, & des Cantiques Sacrez.

du 18. Février 1668.

1668. le rendre suspect au Roi, à cause de sa Religion. Né & élevé dans la Protestante, il en avoit pratiqué les exercices pendant que son Epouse, qui étoit de l'illustre Maison de la Force, (a) & d'une piété exemplaire soutenoit sa Foi chancelante. Il avoit vécu pendant quarante ans sans se metre en peine, s'il étoit dans la bonne ou dans la mauvaise voye, comme il l'a lui-même avoué, (b) & il fit abjuration à quarante sept ans. Sa Conversion fut un grand sujet de triomphe pour les Catholiques. Mais en même tems elle fut un coup de foudre pour les Réformez de France, qui le regardoient comme leur principal appui. Comme on ne peut découvrir qu'avec beaucoup d'incertitude les véritables motifs qui le portèrent à embrasser la Religion Catholique, nous nous contenterons de rapporter ce qu'on en a publié, & nous ne donnons ce que nous avançons que comme des conjectures & des probabilités. Il faudroit pouvoir lire dans les cœurs, pour en dire davantage.

CIII.
Motifs
différens
de son
change-
ment.

CIII. Deux motifs parurent déterminer le Vicomte de Turenne à entrer dans l'Eglise Romaine, la gloire & l'intérêt. Quoi que le Roi eût une secrète répugnance à réunir dans une seule personne le Commandement de toutes les forces du Royaume sous le titre de Connétable; cependant on assure qu'il vouloit bien acheter à ce prix la Religion du Maréchal de Turenne. Mais comme c'étoit un grand cœur, il ne voulut pas qu'on pût lui reprocher comme on avoit fait au Maréchal de Lesdiguières (c) qu'il ne devoit son élévation qu'à sa Conversion. Il vouloit uniquement la devoir à ses services. Ainsi il refusa la Charge de *Connétable*, que Mr. de Louvois lui offroit avec répugnance. Mais il y a beaucoup d'apparence, qu'il se flattoit, que quoi qu'il l'eût refusé, on ne laisseroit pas de l'en revêtir après sa Conversion, & que jouissant de l'honneur d'un refus qui donnoit un grand relief à son abjuration, il jouiroit en même tems de la première Dignité du Royaume.

CIV.
Autres
motifs.

CIV. On impute à ce grand Homme un motif d'intérêt. Il est vrai qu'il n'étoit pas riche; mais il n'aimoit pas de l'être. Cependant on assure que Mr. de Louvois, qui épuisoit dans une année par la Guerre, tout ce que Mr. Colbert assembloit avec beaucoup de tems, d'art, & de peine, voyant le Roi mécontent de l'épuisement de ses Finances, qu'un Monarque qui aime à dépenser, & qui ne compte jamais, croit infinies, forma une Cabale contre ce Ministre dans laquelle Mr. de Turenne entra. Leur but étoit de perdre Mr. Colbert, de porter ensuite le Roi à rétablir la Charge de Sur-Intendant des Finances, & d'en revêtir Mr. de Turenne. Ils espéroient par leur union faire valoir les deux plus grandes Charges du Royaume l'une par l'autre. Il est certain qu'on crut Mr. Colbert, perdu, & déjà il n'aprochoit de la Cour & du Roi, que rarement & avec ce visage pâle qu'ont les Favoris qui redoutent la disgrâce de leur Maître. Madame la Duchesse de Chevreuse, sa Fille, plus hardie que lui, lui inspira le courage de reparoître à la Cour plus souvent & avec une contenance plus assurée. Il la crut, & ranima le Roi en sa faveur. La Cabale échoüa, & le changement de Mr. de Turenne fut inutile à sa fortune. Je ne donne pas ce fait pour certain, je remarquerai seulement deux circonstances véritables, qui peuvent lui donner quelque vrai-semblance, l'une est la disgrâce passagère que Mr. Colbert essuia cette année, l'autre qu'il devint ennemi de Mr. de Turenne à tel point que dans la distribution des Places qu'on faisoit à Versailles aux Grands Seigneurs pour y bâtir des Palais commodes, il n'eut aucun égard aux services que ce Héros avoit rendus au Roi, & ne le fit point dédommager de cette mortification par des sommes dont il avoit besoin. Son changement de Religion fut donc désintéressé, supposé qu'aucune vûe de grandeur & de gratification n'en ait été le motif secret. Sans vouloir pénétrer dans son cœur, ne pourroit-on point soupçonner, que prévenu de cette indifférence de Religion si commune aux personnes de son rang, & las de celle qu'il avoit professée, & dans la quelle il n'avoit persévéré que par complaisance pour son Epouse, il l'avoit quittée avec d'autant moins de peine, qu'elle étoit un obstacle à son élévation, & qu'elle fournissoit aux Rivaux de sa gloire le moïen de satisfaire leur jalousie?

CV.
Auteur de
sa Conver-
sion in-
connu.

CV. Si l'on ignore les véritables motifs de cette Conversion, on ne sçait pas mieux à qui en faire honneur. Ce seroit ternir la gloire d'un des plus Grands Héros de la Mai-
son

(a) Charlotte de Caumont, Fille d'Armand-Nompar de Caumont, Duc de la Force, morte sans Enfants le 13. Août 1666.

(b) Il disoit lui-même, que depuis sa naissance jusqu'à l'âge de quarante ans, il n'avoit pas fait réflexion sur la différence des Religions. Voyez Baluze, Hist. Généalogi-

que de la Maison d'Auvergne, Livre V.

(c) Le Maréchal de Lesdiguières ne fut fait Connétable de France par Louis XIII. qu'à condition qu'il se feroit Catholique, & il n'en reçut les Lettres qu'après son abjuration.

son d'Auvergne que de le mettre aux prises avec l'Abbé d'Albret, (a) qui étoit alors fort jeune, & qui auroit eu beaucoup de peine à l'instruire, lors même qu'il étoit Doyen du sacré Collège. On prétend que Mr. de Silleri lui avoit donné un Prêtre de l'Oratoire, avec lequel on dit qu'il eut de fréquentes conférences dans le Couvent des Célestins, où il alloit secrètement. On ajoute, que pour mieux cacher sa marche, *il faisoit arrêter son Carrosse dans la Cour de l' Arsenal, & qu'il passoit dans la Maison de ces Pères sans que ses gens y prissent garde.* (b) Mais il est plus juste d'en croire Mr. de Turenne lui même qui reconnoissoit devoir sa Conversion à l'exposition de la Foi de Mr. de Comdon, (c) & qui disoit que ce Livre lui avoit fait voir la lumière. Il étoit plus glorieux à ce Héros de plier sous le grand Maître dans l'Art des Controverses, que de se soumettre à des Novices. De tous les Ouvrages que les anciens Sophistes ont publiez pour colorer leur Opinion, & combattre celle de leurs adversaires, il n'y en a pas un seul qui approche de la subtilité de celui-ci. Les objets les plus sensibles du Culte public sont enveloppez avec tant d'Art, qu'ils disparaissent aux yeux de ceux qui les y cherchent; & deux Religions quoi qu'essentiellement différentes sur un grand nombre d'articles, y sont rapprochées de si près, qu'on croit aisément qu'elles n'en font qu'une seule, ou du moins que le passage de l'une à l'autre est naturel & légitime. *L'exposition de la Foi* n'avoit pas alors la perfection qu'elle eut depuis. (c) Mais ce succès éclatant lui ayant donné un grand cours, anima l'Auteur à faire de nouveaux efforts pour rendre la Foi Catholique encore plus plausible aux Protestans. Il effaça, il corrigea des termes qu'il avoit déjà pesez jusqu'au scrupule, & il rendit ce Livre beaucoup plus propre à éblouir, qu'il ne l'étoit auparavant. Mais la première ébauche suffisoit à Mr. de Turenne pour l'entraîner. (d) Le Roi Jacques II. en faisoit son bouchier & ses délices, & lorsqu'à son retour en France après la Bataille de la Boyne, il revit Mr. Bossuet, il s'écria publiquement. Ah! Monsieur, ce que je regrette le plus est la perte de votre exposition de la Foi que j'ai laissée en Irlande. Qu'elle pauvreté pour un Roi vaincu, fugitif, & qui venoit de perdre sa Couronne.

CVI. La Religion de ce Prince, alors Duc d'York, étoit assez connue. Catholique dans le cœur depuis qu'il eut rejoint la Reine, sa Mère, il flottoit extérieurement à Paris entre les deux Religions, dont il pratiquoit tour à tour les différens exercices. Il en fit une profession plus ouverte à Bruxelles, lorsqu'il eut pris le parti des Espagnols, & il reparut sous l'habit d'un Reformé, lorsqu'il revint à la Haïe, & qu'il eut besoin des Hollandois. Mais ce fut cette année qu'il entra dans la Congrégation des Jésuites. C'est l'usage de cette célèbre Société d'associer à son ordre des Rois, des Princes, des grands Seigneurs, & des Devots de toutes sortes de conditions. Toutes ces Personnes font vœu d'obéissance au Général, &c. sont obligées de pratiquer certaines Règles que la Société leur prescrit, & par ce moyen ont part au mérite de St. Ignace, de St. Xavier, & des autres Saints de l'ordre. Jacques, Duc d'York, & depuis Roi d'Angleterre, non content d'être Catholique voulut être Jésuite, & les Cérémonies avec lesquelles il fut reçu méritent d'être remarquées. La singularité du fait, le rang de la Personne, & les influences que cette aggrégation aux Jésuites eurent dans la suite de sa vie sur toutes les Affaires d'Etat, font assez voir que ce récit n'est pas tout à fait étranger à notre Histoire.

CVI.
Entrée du
Duc
d'York.
dans la
Congrégation
des
Jésuites.

CVII. Le Duc d'York se rendit à la Maison où les Jésuites se retiroient à Londres; car quoi que les uns fussent Membres du Parlement, & que les autres prêchassent dans les Eglises & les Chaires des Réformez, cependant ils paroissoient plus ordinairement dans la Société sous la figure de Cavaliers & de Marchands. Ils avoient une Maison secrète, où ils tenoient leur Conseil. Le Duc y alla à minuit escorté d'un seul Ecuier. Quatre Jésuites le reçurent à la porte d'un Salon, & le firent passer dans l'Eglise, où huit autres Jésuites allèrent au devant de son Altesse, le bréviaire à la main. Ensuite ils conduisirent ce Prince dans une Chapelle, où étoient les Portraits de Philippe second, Roi d'Espagne, de Sigismond & de Casimir Rois de Pologne, & de Louis XIV. revêtus de leurs habits Royaux, ces quatre Monarques s'étant associez à l'Ordre. On voyoit sur un tapis de pied, qui s'étendoit depuis le balustre jusqu'à l'Autel, les figures de Luther, de Calvin, & de Beze, que St. Ignace, habillé en Hercule, assommoit avec sa massue. Au fonds de la Chapelle, au-dessous d'un Dais qu'on y avoit élevé, étoit un

CVII.
Cérémonies
de
cette
Association.

H 2

fau-

(a) Emanuel Theodose de la Tour de Bouillon, Cardinal en 1669. & depuis Doyen du Sacré Collège.

(b) Vie de Turenne.

(c) C'étoit Mr. Bossuet, depuis Evêque de Meaux.

Nous lui donnons ce titre, parce que l'Exposition de la Foi parut, & fit beaucoup de bruit sous ce nom.

(d) Mr. de Turenne ne lut l'Exposition, qu'en Manuscrit, & avant qu'elle fut imprimée.

1668. — fauteuil sur lequel le Duc, après avoir changé d'habit, & pris celui de l'Ordre, se placa. Devant le fauteuil étoit une table sur laquelle reposoit le Livre des Constitutions de la Compagnie. Douze Jésuites aiant pris leur place autour du Prince, il se fit un profond silence, que le Recteur rompit, en demandant au Duc, s'il entroit dans cette *Association volontairement, & pour la plus grande Gloire de Dieu*. Le Duc ne répondit, que par une profonde inclination de tête. Le Recteur lui représenta ensuite que tout Grand Prince qu'il pouvoit être, il s'engageoit par là à observer tous les Statuts de la Société, à obéir comme un Novice à tout ce qu'on lui commanderoit, & particulièrement au Général de l'Ordre qui étoit à Rome. On lui fit promettre de travailler à extirper dans les trois Royaumes l'Hérésie, que Charles II, son Frère, favorisoit ouvertement, contre les promesses qu'il avoit faites. Enfin on lui présenta le Livre qu'il baïsa trois fois, & jura, en levant une main au Ciel, & reposant l'autre sur ce Livre, qu'il faisoit vœu d'obéir à la Société pendant tout le cours de sa Vie. Il promit aussi qu'il mourroit martyr, ou qu'il aboliroit la Religion Réformée dans les trois Roïaumes, se moquant de l'imprécation du Roi Jacques, son Ayeul, qui en mourant, avoit souhaité *que la malédiction du Ciel tombât sur celui de sa postérité qui embrasseroit le Papisme*. Il protesta qu'il regardoit les Réformez comme plus abominables par leur Religion que par le meurtre de son Père; mais qu'il espéroit que la Bienheureuse Vierge, St. Ignace, & tous les Saints Martyrs de la Société lui feroient la grace de se venger d'une Nation Rébelle. C'est de ces vœux du Duc d'York & de son Association à la *Compagnie de Jésus*, que découlèrent tant d'Evènements qui intéressèrent la République, & dont nous parlerons dans la suite de ces Annales.

Fin de l'année mille six cens soixante & huit.



HISTOIRE

DES

EVENEMENTS

CONSIDERABLES

DE

L'ANNÉE M. DC. LXIX.

SOMMAIRE

I. **D**isposition de l'Europe. II. Mouvements de l'Evêque de Munster. III. Négociations sur les subsides, & difficultez sur les dépendances des Conquêtes. IV. Précautions des Etats Généraux. V. Faux raisonnemens du Baron d'Isola. VI. Foiblesse de l'Espagne causée par les divisions de la Cour de Madrid. VII. Cas de Conscience singulier, s'il est permis à Dom Juan de faire assassiner le P. Nitard. VIII. Dom Juan s'approche de Madrid. IX. Exil du P. Nitard. X. Suite de cet exil. XI. Espérances de Dom Juan trompées. XII. Conseils qu'il donne à la Reine. XIII. La Reine rejette ces Conseils. XIV. Nouveaux mouvemens à la Cour de Madrid. XV. La Reine donne à Dom Juan la Vice-Royauté d'Arragon. XVI. Le Pape refuse le Chapeau de Cardinal au P. Nitard. XVII. Conduite de Charles II. contraire aux intérêts de l'Angleterre. XVIII. Le Roi de France projette la Conquête des Pais-Bas & la ruine des Provinces-Unies. XIX. Intrigues de la France en Angleterre. XX. Réflexions sur ces intrigues. XXI. Le Chevalier Temple se laisse tromper, & trompe les autres. XXII. L'Angleterre fait des difficultez sur le Commerce, pour avoir un prétexte de rupture avec la Hollande. XXIII. Affaire de Surinam. XXIV. Le Capitaine Brakel donne sujet de plainte aux Anglois par sa vanité. XXV. Parlement d'Ecosse. XXVI. Les Catholiques profitent de la Tolérance accordée aux Non-conformistes. XXVII. Affaire de Roux de Marsilly. XXVIII. Portrait que Mylord Arlington en fait. XXIX. On soupçonne la France de vouloir rompre la Paix. XXX. Projèt de Ligne contre les Provinces-Unies. XXXI. L'Electeur de Brandebourg refuse d'y entrer. XXXII. On est divisé en Hollande sur le parti qu'il faut prendre dans cette conjoncture. XXXIII. Projèt de Garentie. XXXIV. La Garentie contestée, & signée au mois de May. XXXV. La République envoie Pierre Grotius en Ambassade en France. XXXVI. Mr. van Beuningen propose à la République d'interdire le Commerce de France. Etat de ce Commerce. XXXVII. Régimens François cassez par la Hollande. XXXVIII. Régimens Suisses demandez & refusez. XXXIX. Démarches de la France contre les Hollandois. XL. Plaintes réciproques des Etats & du Gouverneur des Pais-Bas. XLI. Indifférence de l'Empereur pour la Triple Alliance Cause de cette indifférence. XLII. Démêlez des Etats avec le Portugal terminez. XLIII. Les Vénitiens demandent aux Etats du Secours pour Candie. XLIV. Siège & prise de Candie. XLV. Guerre de Macassar. XLVI. Gouvernement de Macassar. XLVII. Evénemens de la Guerre de Macassar. XLVIII. Traité de Paix. XLIX. Troubles d'Over-Iffel. L. Troubles en Zélande. LI. Divisions entre la Zélande & la Hollande sur la Cour de Justice. LII. Sur l'extinction de la Charge de Gouverneur. LIII. Contestations entre la Ville d'Amsterdam & les autres Villes de la Province de Hollande sur le Ministère.

ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1669.

1669.

I.
Disposition de
l'Europe.

I.
Les Païs-Bas font depuis plusieurs Siècles une source de Disputes , de Guerres , & de Batailles. A peine jouïssent-ils d'une année de repos , que Louis XIV. songeoit à le troubler. L'Espagne, qui disputoit le payement de quelques Subsidés, & les Alliez qui redoutoient la Guerre comme le plus grand de tous les fleaux n'auroient pu arrêter ses Armes triomphantes , s'il les avoit portées d'abord en Flandres. Mais il changea de plan , & prit d'autres mesures. Il crut , que pour parvenir plus sûrement à ses desseins, il devoit se rendre auparavant maître de l'Escaut & du Rhin, & s'ouvrir par là un passage pour l'Alsace, afin de pouvoir percer dans le sein de l'Empire, lorsqu'il le jugeroit à propos. Les Etats Généraux, qui pouvoient s'opposer à ce Projèt , & qui en étoient avertis, se donnèrent des mouvemens si foibles, si lents, & agirent avec tant d'indolence, qu'au lieu de prévenir l'orage, ils le détournèrent sur eux. Le Roi d'Angleterre préféroit ses plaisirs au repos de l'Europe, & se croyant en sûreté dans un Roïaume, que la Mer séparoit de la France, il laissoit aux autres le soin de prévoir les maux, & de s'en garantir. L'Espagne vacillante dans son Ministère par les intrigues de Dom Juan & du P. Nitard, se persuadoit que la conservation de la République dépendant de celle des Païs-Bas, elle pouvoit s'en reposer absolument sur elle, & s'épargner non seulement la dépense; mais le soin de pourvoir ses Places de bonnes Troupes. Elle payoit les Hollandois de belles & magnifiques promesses, & lorsqu'ils la pressoient de les effectuer, elle les menaçoit d'abandonner les Païs-Bas. L'Empereur étoit obsédé de Ministres & de Généraux qui vouloient qu'on les achetât fort cher pour ne rien faire. La Suède n'ayant traité qu'à condition de recevoir des Subsidés, & mécontente de ce qu'on ne les lui païoit pas, se refroidissoit pour la *Triple Alliance*, & tous les Princes intéressés à la cause commune attendoient qu'on les prévint par des offres avantageuses. Enfin les plus habiles formoient des intrigues sourdes par lesquelles ils trompoient jusqu'à leurs Ambassadeurs, afin de tromper plus sûrement les Princes avec lesquels ils traitoient. C'est le commencement de ces intrigues dont les suites furent funestes à la République que nous allons développer sur les Lettres & les Mémoires des Princes, confrontez avec les réponses de leurs Ministres.

II.
Mouvements de
l'Evêque de Munster.

II. L'Evêque de Munster causa les premières Alarmes aux Provinces-Unies. Il envoyoit Courier sur Courier à la Cour de France pour lui rapporter de grosses sommes. Quantité de Soldats François, qu'on laissoit désertir exprès, défilèrent par la Hollande, pour se rendre à Munster, & ce manège continua jusqu'à ce qu'on eût arrêté une trentaine de ces déserteurs à Gorcum. Il leva lui-même des Troupes, & se mit en Campagne sous prétexte de donner main forte au Comte de Bentheim, dont le Comté étoit situé sur les Frontières de Westphalie. Ce Comté avoit été partagé entre les trois Héritiers de cette Maison. Les deux Cadets, l'un Comte de Tecklembourg, & l'autre de Stenford étant morts sans Enfants, laissèrent la succession entière à Ernest, leur aîné. L'Evêque de Munster voulut avoir Stenford qui

qui étoit à la bienféance ; & afin d'engager le Comte de Benthem à la cession qu'il fouhaitoit , il le fit enlever au retour de l'enterrement du Comte de Stenford , son Frère. (a) Ernest , dont l'enlèvement étoit peut-être concerté , embrassa aussitôt la Religion Catholique , & se mit sous la protection de l'Evêque , aimant mieux dépendre de lui que des Hollandois. La Comtesse étoit restée avec tous ses Enfans dans le Château de Benthem , dont le Comte craignoit qu'elle ne lui fermât les portes , à cause qu'il avoit changé de Religion. Il demanda du secours à l'Evêque , qui non seulement lui donna mille hommes de ses meilleures Troupes , quatorze pièces de Canon , douze Mortiers , & toutes les munitions nécessaires ; mais marcha avec lui à la tête de cette petite Armée pour assiéger le Château. La Comtesse auroit pu y faire une longue résistance , parce que sa situation sur un Rocher escarpé en rendoit les approches difficiles ; mais elle prit un parti plus judicieux. Elle fit passer ses Enfans en Hollande , & envoya les clefs du Château à son Epoux. L'Evêque y entra avec lui , y fit dire la Messe dès le lendemain , & y abolit l'exercice de la Religion Réformée. Il donna ensuite le plan des nouvelles Fortifications qu'il vouloit y faire pour mettre la Place en état de défense contre les Hollandois , parce qu'il craignoit qu'il ne leur prît envie de s'en rendre maîtres au nom des Pupiles réfugiés chez eux , & il s'empara de Stenford , que le Comte lui céda comme une Place qui étant enclavée dans son Diocèse , en étoit dépendante. Cette nouvelle acquisition de l'Evêque jetta la terreur dans la Province d'Over-Yffel. Elle demanda à la République des Conseils & du secours contre un Voisin si turbulent , & la supplia d'accorder à la Comtesse de Benthem une protection dont elle avoit d'autant plus de besoin , qu'on avoit dessein de l'enfermer elle & ses Enfans jusqu'à ce qu'ils eussent changé de Religion. Les Etats de Gueldre envoyèrent promptement une Garnison dans le Château d'Ulft , & demandèrent à la Hollande qu'elle fit la même chose dans toutes les Places voisines , parce qu'ils avoient avis du dessein que l'Evêque formoit de les surprendre. Le Prince Maurice de Nassau fortifia ces avis par un détail des mesures que l'Ennemi prenoit contre la République ; mais soit qu'on n'eût pas une grande opinion de sa capacité , ou plutôt qu'on fût prévenu contre sa personne à cause de sa Maison , son avis fut méprisé en Hollande , & on se contenta d'y prendre certaines mesures vagues , générales , qui font beaucoup de bruit & ne produisent aucun effet. Cependant les mêmes avis venoient de tous les côtes , & paroissoient très-sûrs. Le Comte de Benthem , fondé sur ce principe , que le changement de Religion d'un Père ne le dépouille pas de l'autorité paternel que la nature lui donne sur ses Enfans , redemanda les siens. Les Etats qui reconnurent cette vérité , & qui d'un autre côté ne vouloient pas faire de violence à ceux qui étoient venus chercher un asyle dans leur sein , prirent un juste milieu. Ils ne se chargèrent point de la tutelle de ses Enfans , comme la Comtesse le souhaitoit ; mais ils les laissèrent élever en Hollande sous la conduite du Gentil-homme qui les avoit amenez , & promirent de les rendre lorsqu'ils auroient dix-huit ans. Ils firent plus , ils offrirent au Comte d'envoyer leurs Députés à Benthem , ou dans quelque lieu voisin , afin de s'aboucher avec lui , de le réconcilier avec la Comtesse , son Epouse , qu'il avoit fait passer à Munster , & de prendre ensemble des mesures pour prévenir les démêlés qui pouvoient naître entre les Etats & lui ; mais le Comte refusa la Députation. (b) Son Epouse s'étant sauvée de son Couvent de Munster , & réfugiée à la Haye , on refusa de la lui rendre , enfin cette Affaire fut entièrement assoupie. Cependant l'Evêque continua ses levées ; & comme il avoit besoin d'argent pour les entretenir , il fit assembler les Etats de son Diocèse , & leur demanda trente cinq mille écus payables en deux termes. (c) Ces Etats qu'il avoit apauvris , & qui craignoient que leur Prélat ne les engageât dans une nouvelle Guerre , ne voulurent point lui accorder sa demande , qu'il n'eut auparavant cassé quelques Compagnies de Cavalerie , & renvoyé sept cens Officiers Réformés qu'il avoit à sa suite. Pour obtenir ce qu'il demandoit , il feignit d'exécuter le dernier article. Pour cet effet il congédia quelques uns de ces Officiers ; mais il les fit revenir dès le moment qu'il eut reçu son argent ; & bien loin de casser d'anciennes Compagnies , il en fit de nouvelles. En effet il avoit trois mille hommes de plus qu'il n'en devoit entretenir suivant le Traité de Clèves. Il fit aussi

(a) Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies.

(b) *Brief van Haer Hoog Mog. aan den Graef Benthem, zyn Antwoordt aan den zelfden Brief.*

(c) 1750. Ecus entre la fête de la Purification , & celle de Pâques , & une pareille somme entre Pâques & la St. Michel. Vie de Bernard de Gale.

1669. — aussi construire trois cens Vaisseaux plats dont on ne pouvoit faire aucun usage que contre la Hollande ; mais l'Empereur s'opposa à son dessein ; & comme le Roi de France n'avoit pas encore pris toutes ses mesures pour attaquer la République , & que la Cour d'Angleterre refusa à l'Evêque l'argent qu'il demandoit , il fut obligé de renvoyer ses Troupes dans leurs quartiers , & d'attendre un tems plus favorable pour se venger de l'affaire de Borkelo , & du Traité de Clèves. Il proposa même aux États de faire une Ligue défensive avec eux , ce qui leur parut un pur artifice.

III.
Négocia-
tion sur les
Subsides, &
difficultez
sur les dé-
pendances
des Con-
quêtes.

III. La Négociation des Subsides occupa les esprits une grande partie de l'année, parce que de là dépendoient la Garentie de l'Espagne & la Ratification de la Triple Alliance, qui devenoient d'autant plus nécessaires, que les Conférences de Lisle sur les Limites n'aboutissoient à rien. Les Espagnols ne pouvoient souffrir que le Roi de France , qui avoit, disoient-ils , *violé la foi publique en rompant le Traité des Pyrénées si récemment juré*, mît à la tête des Pleins-pouvoirs de ses Commissaires, que *l'heureux succès de ses Armes, & la justice de ses prétentions avoient fait tomber entre ses mains plusieurs Places considérables tant dans la Flandres que dans le Haynault*. (a) La contestation rouloit sur les termes de *dépendances*, *d'annèxes*, & de *Châtellenies* des Places que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit conquises , & qui lui avoient été cédées par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Elle demandoit en vertu de ce Traité, la Châtellenie d'Ath & cent trente & un Villages qui en dépendoient. Elle étendoit ses prétentions jusqu'aux Villes fermées & aux Places fortifiées, comme Condé, Lessines, Chievre, Leuse, les Villes de la dépendance de la Prevôté de Mons & de la Province de Flandres, & les Eclusés de Nieuport. Elle fondoit son droit sur ce que la plupart des Places qu'elle demandoit ayant autrefois été ouvertes & sans Fortifications, on les avoit regardées comme des dépendances & des Châtellenies. Elle remontoit à l'ancienne origine des Villes & des Provinces, vouloit qu'on les considérât telles qu'elles avoient été dès le commencement, & non telles qu'elles étoient devenues dans la suite des tems. L'Espagne répliquoit trois choses : 1. qu'on ne pouvoit remonter à l'origine des Terres, des Fiefs, & des Châtellenies qui changeoient souvent de nature, parce que si les Pères ont le droit de diviser leurs Fiefs, de changer la nature de leurs Terres en faveur de leurs Enfans, les Souverains ont à plus forte raison le même pouvoir. En effet Condé & Leuse avoient appartenu aux Comtes de Blois, Seigneurs de Burban, cependant il paroissoit par la cession de Jean de Châtillon de Blois à Guy, son Frère, & par les Lettres du Comte de Haynault, que ces Places avoient chacune leur Jurisdiction particulière & indépendante l'une de l'autre. 2. Après s'être inscrit en faux contre une antiquité incertaine, elle s'attachoit à prouver que les termes de *Châtellenies* & de *dépendances* ne se disoient jamais des Villes murées, & des Places fortifiées ; mais seulement du *plat-Païs*. 3. Elle alléguoit les Traitez précédens, dans lesquels on avoit stipulé & spécifié des Villes murées, quoi qu'elles fussent dans la dépendance des autres, comme celle d'Armentiers qu'on avoit marquée, quoi qu'elle dépendît de Lisle. Au contraire le Fort de l'Escarpe de la dépendance de Douay étoit demeuré à l'Espagne. (b) Il y avoit une seconde difficulté, c'est que Louis XIV. ordonna à Mr. le Peletier, Intendant de la Justice, Police & Finances en Flandres, de confisquer tous les biens de ses Sujets des Païs qui lui avoient été cédés par le dernier Traité de Paix, qui s'étant engagez au service des Princes étrangers, ou ayant pris de l'emploi dans leurs Troupes sans sa permission, ne s'étoient point retirez dans les deux mois qu'on leur avoit donné pour le faire, & pour venir résider dans les lieux de la Domination de Sa Majesté. Cette Ordonnance paroissoit juste en elle-même ; mais elle s'étendoit aux Gentils-hommes des Païs-Bas qui avoient une partie de leurs Terres sous la domination d'Espagne, & l'autre en France, & la Reine réclamoit ces derniers, comme ses Sujets qui ne méritoient point une confiscation qu'on exerçoit contre eux avec la dernière rigueur. (c) On étoit persuadé que le Roi de France n'en usoit ainsi, que pour chercher quelque nouveau prétexte de rompre la Paix, & de profiter de la faiblesse de l'Espagne. Elevé par le Cardinal de Mazarin, qui lui avoit conseillé de faire des Païs-Bas le premier objet de ses Conquêtes, il songeoit continuellement aux moyens de mettre ce conseil en execution.

IV.

(a) Lettre Manuscrite à la Reine d'Espagne sur les prétentions de la France. Procès verbal MS. des Commissaires.

(b) Mémoire Manuscrit, si la France est bien fondée, ou

non à prétendre les Places de Condé, de Lessines, & autres, en vertu du Traité d'Aix-la-Chapelle.

(c) Ordonnance MS. de Mr. Michel le Peletier, de par le Roi de France, du 28. Janvier 1669.

IV. Les Etats Généraux allarmez de la lenteur d'une Négociation qui ne finissoit point, mirent sur le tapis trois Projets qui furent envoyez aux Provinces. L'un étoit d'obliger le Connétable de Castille, qui avoit succédé au Marquis de Castel-Rodrigo dans le Gouvernement des Pais-Bas, à payer les subsides à la Suède. On avoit pris dès l'année précédente une Résolution entre les trois Puissances liguées, par laquelle on promettoit 1. de garantir tous les Royaumes, Villes, Pais de l'Espagne dans l'état où ils étoient par la Paix d'Aix-la-Chapelle. 2. De déterminer dès à présent le nombre des Troupes nécessaires pour réparer l'infraction, & mettre l'infacteur à la raison. 3. De prier le Roi de Suède de recevoir une partie des subsides en argent comptant, & d'accorder des termes raisonnables pour le reste. (a) D'ailleurs la Reine d'Espagne, convaincuë de la nécessité d'entrer dans une Ligue si importante pour Elle, avoit envoyé au Connétable de Castille un Plein-pouvoir suffisant pour cela, par lequel elle l'autorisoit à traiter non seulement avec le Roi d'Angleterre, le Roi de Suède, & les Etats Généraux; mais encore avec les Princes de l'Empire, particulièrement avec ceux du Rhin, & avec tous ceux qui souhaiteroient entrer dans cette Ligue défensive & offensive, promettant de remplir toutes les conditions qui seroient stipulées. (b) Mais cette Princesse ne parloit point d'argent, & le Connétable n'en avoit point. Novice dans son Gouvernement, il ne s'occupoit que de la Fortune qu'il y devoit faire. Il ne connoissoit pas assez la Constitution des Provinces-Unies, pour s'intéresser à leur conservation, d'où cependant dépendoit alors le salut de l'Espagne. Le second Projet étoit de fortifier la Triple Alliance, en y faisant entrer les Princes de la Maison de Brunswic & les Cantons Catholiques. Le troisieme étoit de tacher de ranimer l'ardeur du Roi d'Angleterre pour la Triple Alliance, parce qu'on s'appercevoit déjà de son refroidissement pour elle. Ces trois Projets échouèrent également. Il y avoit dans la République des Politiques, qui croyant la mort du Roi d'Espagne très-prochaine, vouloient qu'on prît des mesures plus fortes pour empêcher l'invasion des Pais-Bas. D'autres, plus sages, étoient d'avis, qu'il ne falloit pas anticiper les évènements, & qu'on ne devoit pas s'ingérer dans les intérêts des deux Rois, qui pouvoient avoir des vues tout à fait différentes de celles qu'on leur attribuoit. L'expérience a fait voir que les premiers se trompoient, puisque ce Prince vécut encore plus de trente ans, & que les seconds raisoient juste.

V. Pendant qu'on délibéroit à la Haye sur la Garentie, le Baron d'Isola y arriva pour en avancer le Traité. *Il se flattoit de réussir plus heureusement par son éloquence & par ses grandes qualitez que les autres Ministres, & faire mieux connoître aux Hollandois quel étoit leur véritable intérêt, qu'ils ne le pouvoient, ou ne le vouloient eux-mêmes.* (c) Il faut avoir une haute idée de soi, pour se croire capable d'entraîner par des discours fleuris la volonté d'une Nation, toujours en garde contre l'éloquence. Nous allons voir que le Baron se faisoit illusion, & qu'avec un très-grand génie & infiniment d'esprit, ses raisonnemens n'étoient que des Sophismes. Tant il est vrai que les grands Politiques qui ont l'imagination frappée d'un seul objet, & qui ne le perdent jamais de vue sont outrez sur les moyens qui conduisent à leur but, & qu'à force d'entasser raisons sur raisons, & motifs sur motifs, ils prouvent souvent le contraire de ce qu'ils ont dessein de persuader. Les deux principaux points sur lesquels ce Ministre étoit venu préparé, étoient de faire voir que la France avoit dessein de commencer la guerre le printems prochain, & que dans six semaines elle seroit en état d'attaquer la Bourgogne ou le Duché de Luxembourg; que d'un autre côté, le Conseil d'Espagne, à moins que de trouver un appui & un secours assuré chez ses voisins, ne manqueroit pas de prendre le plus court chemin pour terminer cette affaire, en cédant les Pais-Bas à la France, aux conditions les plus avantageuses qu'on en pourroit obtenir: que l'Espagne étoit semblable à un Mâlade qui n'a ni la volonté ni le pouvoir de s'aider soi-même; que tous ceux qui prenoient intérêt à sa perte, mais principalement ces Provinces qui semblent y être beaucoup plus intéressées qu'aucun autre Pais, devoient agir sur ce pié-là avec elle; & qu'après que la France auroit obligé le Duc de Lorraine à desarmer, & qu'el-

1669.
IV.
Précautions des
Etats Gé-
néraux.

V.
Faux rat-
tonnemens
du Baron
d'Isola.

I

(a) Conférence MS. des Députés de l'Etat avec les Ministres d'Angleterre & de Suède sur les Subsides, à la Haye le 15. Octobre 1668.

(b) Plein-pouvoir MS. de la Reine Dona Maria Anne d'Autriche à Don Inigo Melchior Fernandez de Velaf-

co & Jouar, Connétable de Castille, &c. Gouverneur & Capitaine-Général des Pais-Bas, pour faire une Alliance générale, de Madrid, le 6. Novembre 1668.

(c) Lettre du Chev. Temple à Mylord Arlington, du 18. Janvier. 1669.

1669. „ le se feroit emparée de la Bourgogne, il seroit impossible aux Espagnols de soutenir
 „ la guerre, & de deffendre les Provinces qui leur restent dans les Païs-Bas, ne pou-
 „ vant plus faire aucune diversion, lorsqu'une fois la France leur aura fermé ces deux
 „ passages. (a) Cela signifioit, que l'impuissance totale de l'Espagne obligeroit la Ré-
 „ publique à se charger de tout le fardeau de la Guerre, sans avoir aucune espérance de
 „ secours ni de Subsidés. Le Baron, quelques jours avant son départ pour la Haye,
 „ avoit écrit à Mylord Arlington à peu près là-même chose. Il lui disoit que l'Espagne
 „ étoit si pauvre qu'elle ne seroit pas en état de payer le Subside de deux cens mille
 „ écus qu'elle avoit promis à la Suède. „ Je vous prie, écrivoit ce Lord au Cheva-
 „ lier Temple, de lui demander, quel encouragement il prétend que cela donnera aux
 „ Confédérez qui ont la mine de porter le fardeau de leur cause? Ils sçavent bien
 „ que la Suède ne veut pas payer les Troupes, tandis qu'elles seront à leur service;
 „ & le Baron n'ignore pas l'incapacité ou nous nous trouvons de fournir notre part.
 „ Il me semble aussi que vous ne feriez pas mal de lui représenter quelquefois, aussi
 „ bien qu'aux Ministres d'Espagne, que rien ne sçauroit plus contribuer à persuader
 „ aux gens d'abandonner une cause, que lorsqu'ils trouvent qu'il n'y a ni profit ni hon-
 „ neur à la soutenir. J'y pourrois ajouter, lorsqu'il est absolument impossible de le
 „ faire. (b).

VI.
 Foiblesse
 de l'Espa-
 gne causée
 par les
 divisions
 de la Cour
 de Madrid.

VI. On avoit un double tort en Espagne, l'un d'afoiblir le Royaume par des Di-
 visions dont le feu augmentoit tous les jours, l'autre de publier cet affoiblissement de
 la Couronne qui faisoit perdre courage à ceux mêmes qui étoient les plus intéressés à
 sa défense. Ces brouilleries avoient leur source dans la haine de Dom Juan pour le
 P. Nitard; & comme le fameux différend qu'il y eut entre eux, & dont nous avons
 parlé ci-dessus, (c) contribua beaucoup à mettre l'Espagne hors d'état de payer à la
 Suède les Subsidés qu'elle lui devoit, & du paiement desquels dépendoient la Garan-
 tie & la Triple Alliance, il ne sera pas mal à propos d'en donner ici une juste
 idée. Dom Juan d'Autriche continuoit à demander l'éloignement du P. Ni-
 tard. La Reine eut peur qu'il ne se fit quelque mouvement desavantageux à ses in-
 térêts, parce que le Duc d'Ossone, Viceroi de Catalogne, avoit reçu Dom Juan à
 Barcelonne, & que le Peuple se déclaroit ouvertement pour lui. C'est pourquoi Sa
 Majesté lui écrivit, que voulant terminer un différend qui s'aigrissoit de jour en jour,
 elle souhaitoit qu'il se rendît dans une Ville plus voisine de la Cour, afin d'éviter le
 retardement que causoient la distance des lieux & la lenteur des Courriers. Dom
 Juan, qui crut qu'on ne le rapelloit qu'afin d'exécuter plus sûrement le dessein qu'on
 avoit formé de lui ôter la vie par le poison ou par le poignard, refusa le Voyage qu'on
 lui demandoit, & rendit en même tems son Apologie publique. (d) Je ne puis dou-
 ter, disoit-il, que le P. Nitard n'ait déjà fait plusieurs projets de m'assassiner. Il a
 donné le Gouvernement d'Arragon à une de ses Créatures, (e) afin de me faire tuer
 sur ma Route. Le Duc de Medina de las Torrez vient de mourir après dix heures
 de maladie, mille fâcheux indices font douter si cette mort est naturelle. Quelle ven-
 geance la Reine pourroit-elle tirer si je mourois de même, puisqu'elle ne connoitra
 point le Meurtrier, qui n'aura garde d'aller confesser un tel assassinat? (f) Le Con-
 fesseur lui reprochoit le Gouvernement des Païs-Bas, qu'il lui avoit confié dans
 une conjoncture délicate, & l'accusoit de n'avoir pas voulu s'y rendre, quoi
 qu'il eût trouvé tous les préparatifs nécessaires pour le Voyage. Le Prince ré-
 pondoit, 1. qu'il ne lui étoit point redevable d'un Gouvernement que le feu Roi,
 son Père, lui avoit donné en 1643. & dont il avoit toujours joui sans intermission,
 excepté le tems qu'y avoit commandé l'Archiduc Leopold; que bien loin de pren-
 dre pour une marque de confiance l'ordre qu'il lui avoit fait donner d'aller à son Gou-
 vernement, on devoit, au contraire le regarder comme un prétexte pour le perdre.
 2. Il disoit qu'il n'avoit trouvé sur la Flotte que le tiers de l'argent & des hommes
 qu'on lui avoit promis; que tantôt le défaut de vivres, tantôt la présence des Enne-
 mis, quelquefois les vents contraires, presque toujours toutes ces choses ensemble
 avoient retardé le voyage des Vaisseaux; que jusqu'au jour qu'il fut averti de la mort
 de Maladas, (g) qui seule l'avoit fait changer de résolution, il lui avoit été impossi-
 ble

(a) *Idem. ubi supra.*

(b) Lettre de Mylord Arlington, de Whitehal, le 8.
 Janvier 1669.

(c) Pages 6. & 7.

(d) Ordre porté à Dom Juan par le Duc d'Ossone.

Réponse de Dom Juan du 12. Décembre.

(e) Au Comte d'Aranda.

(f) Lettre de Dom Juan à la Reine, de Barcelonne le
 14. Décembre 1668.

(g) Voyez ci-dessus, pag. 7.

ble de hâter son Voïage ; & que le motif le plus pressant qui le lui avoit fait rompre étoit de voir le P. Nitard gouverner l'Espagne avec un empire absolu & tyrannique. Enfin il soutenoit qu'il avoit raison de demander l'éloignement de ce Religieux, puisque de cinq personnes qui composoient le Conseil d'Etat, les trois premières l'avoient demandé comme lui, & que les deux autres ne s'y étoient opposées que par complaisance pour la Reine. (a) Cette Princesse qui espéroit trouver plus d'appui dans différens Conseils, assembla plusieurs fois le Conseil d'Etat, celui de Castille, & celui d'Arragon. Mais ils opinèrent presque tous, qu'on devoit prendre le prétexte d'envoyer le Confesseur en Ambassade à Rome ou à Vienne, afin de le faire sortir du Royaume avec plus d'honneur. Ce n'étoit pas ce que la Reine demandoit ; c'est pourquoi elle convoqua la Junte des dépêches universelles. Le P. Nitard, quoi qu'Inquisiteur général n'y assista pas, parce que la délibération rouloit sur sa personne ; mais la Reine se reposoit sur le Président de Castille, & sur le Marquis d'Aytone. Elle croïoit que les autres la voïant présider ne seroient pas assez aveugles pour ne découvrir pas le fonds de ses intentions, ni assez hardis pour les combattre. Cependant l'Archévêque de Tolède, le Comte de Pegnaranda, & le Vice-Roi d'Arragon, parlèrent en termes si forts, quoique respectueux, que la Reine irritée se leva en disant *j'entends ce que vous voulez dire*, & quitta le Conseil résoluë de n'écouter ni l'avis de ses Ministres, ni la voix du Peuple qui attendoit avec impatience le résultat de cette Assemblée, & demandoit l'exil du Confesseur par des cris publics.

VII. L'entêtement que la Reine faisoit paroître pour lui aiant convaincu les Partisans de Dom Juan, qu'on ne pourroit jamais la porter à exiler ce Jésuite, ils conseillèrent au Prince de le faire assassiner. Ce Conseil fit naître un cas de Conscience fort singulier, sçavoir si Dom Juan pouvoit sans crime faire *assassiner* le P. Nitard. Que des Disciples de Machiavel eussent décidé pour l'affirmative, cela ne seroit pas étonnant. Mais ce qu'on ne peut concevoir, c'est que des Théologiens élevez dans un Pais d'Inquisition sévère aient opiné là dessus comme auroient fait des *Machiavélistes*. Le P. Nitard, entêté de ce que les Politiques appellent les *coups d'état*, & persuadé qu'il pouvoit agir en Souverain pendant la Régence dont la Reine lui confioit l'Autorité, croïoit que sa Conscience lui permettoit de faire tuer Dom Juan comme Rébelle. Les Inquisiteurs consultez là-dessus décidèrent qu'un Ministre d'Etat n'étoit pas obligé de garder les formalitez ordinaires de la Justice, pour faire le Procès à un coupable qui se tenoit à l'écart, & se faisoit environner d'une populace séditieuse. Ils trouvoient d'autant plus de justice à le faire périr, que non seulement il bleffoit l'autorité de la Reine ; mais qu'il avoit voulu enlever, & même faire *assassiner* celui qui en étoit le premier Ministre. Dom Juan, de son côté étoit environné d'une foule de Casuistes qui lui disoient, que le salut de la Patrie étant une Loi Souveraine qui ne souffroit aucune exception, il pouvoit, sans interesser sa Conscience, faire *assassiner* le Confesseur. Le Jésuite se récria contre une décision si meurtrière ; *mais on lui répliqua*, „ qu'il étoit insupportable de le „ voir s'opposer formellement à la Doctrine du Père Moya, qui soutenoit „ avec tout son Ordre, *qu'un innocent peut sans crime se livrer à la mort pour sauver sa Patrie de quelqu'oppression : Qu'on peut mettre le feu aux poudres d'une Flotte, & faire sauter tous ceux qui sont dessus, plutôt que de souffrir qu'elle tombe entre les mains des Ennemis : Qu'un homme qui se sauveroit sur une planche peut la donner à un autre qui seroit plus utile au public que lui.* On attribuoit à sa mauvaise Conscience la peur qu'il avoit d'être *assassiné*, & l'on trouvoit très-mauvais, qu'il refusât de se livrer à la mort. Cependant Dom Juan ne se prévalut pas de l'avis des *graves Théologiens*, qui le sollicitoient & le portoient à cet *assassinat*, parce qu'il ne vouloit pas, disoit-il, *risquer la perte d'une ame, qui probablement, se seroit trouvée alors en mauvais état.* (b) Ne seroit-ce pas plutôt, faute d'occasion, que par scrupule, qu'il ne commît point cet assassinat ? Quoi qu'il en soit, le P. Nitard répondit à ces plaintes aussi sérieusement que si elles avoient été solides. Il disoit, que ce n'étoit pas un indice assuré de mauvaise Conscience, que de fuir la mort ; que les plus vertueux l'avoient appréhendée, & que Jésus-Christ mêmes'étoit diversès fois caché pour éviter la fureur de ses ennemis. Il ajoûtoit qu'aïant été averti par plusieurs personnes qu'on devoit l'*assassiner* le 17. Février 1668. dans le tems

1669.

VII.
Cas de
Conscience
singulier, s'il
est permis
à Dom
Juan de
faire *assas-*
siner le
P. Nitard.

(a) Relation des différens arrivés en Espagne, entre Dom Juan d'Autriche & le Cardinal Nitard. Tom. I. pag. 151.

(b) Lettre que Dom Juan d'Autriche laissa écrite à Comsuegra pour la Reine le 21. Octobre 1668.

1669. — qu'il passeroit par le Couvent de l'Incarnation, pour se rendre à l'Assemblée du Gouvernement, il avoit trouvé à propos de se tenir à la Maison, & que c'étoit-là ce que Dom Juan appelloit un effet de sa mauvaise Conscience; mais, dit-il, *je me trouvais alors sans remors, & sans crainte de la mort que je sçavois qu'on me préparoit.* Mais comme il n'alléguoit aucune preuve de ce qu'il avançoit, cette accusation ne servit qu'à le rendre plus odieux.

VIII. Cependant le Duc d'Offone, que la Reine avoit chargé de faire tous ses efforts auprès de Dom Juan, pour l'engager à s'approcher de la Cour, aiant d'abord trouvé quelque difficulté à l'y déterminer, le persuada enfin de donner cette satisfaction à Sa Majesté. Il accepta l'offre qu'elle lui fit faire de sa foi & de sa parole Royale, & pour plus grande sûreté de sa personne, il demanda au Duc d'Offone une Escorte de Cavallerie, que ce Duc lui donna. Dès que la Reine eut avis du départ du Prince, & qu'elle eut appris que l'Arragon se déclaroit pour lui, elle écrivit aux Etats de ce Royaume, qu'elle ne souhaitoit pas que dans les lieux de son passage on allât en corps au devant de lui, & qu'on lui fit aucune réception. (a) Ces ordres furent mal exécutez. L'Amour des Arragonois pour ce Prince prévalut sur l'autorité de la Reine. Le Consistoire des Députés du Royaume osa lui faire des Remontrances sur ce sujet; (b) & malgré la défense qu'elle lui avoit faite, il alla en corps complimenter Dom Juan. On ne peut exprimer la joye avec laquelle ce Prince fut reçu de la Noblesse & du Peuple de Saragosse, Ville Capitale d'Arragon. A peine fut-il hors de la Puebla, qu'il rencontra une foule prodigieuse de Saragossais à pied & à cheval, qui dans le ravissement, où ils étoient de le voir, jettoient leurs chapeaux & leurs manteaux en l'air, & crioient, *Vive le Roi, vive Dom Juan, malheur au Jésuite perturbateur du repos de l'Espagne.* (c) Un gros Escadron d'Ecoliers, ayant tous le sabre à la main, vint aussi à sa rencontre, malgré la défense expresse du Viceroy; & le Prince, au milieu de cette affluence, arriva à une Maison de Campagne située à un quart de lieuë de Saragosse, où il reçut les Complimens du Consistoire & de tous les Corps de la Ville. La cérémonie achevée, il monta à cheval, pour continuer son Voyage; mais il ne voulut point entrer dans Saragosse, tant parce que le Viceroy n'étoit point venu au-devant de lui, que parce qu'il affectoit de passer *incognito.* Les Ecoliers qui l'avoient accompagné voulurent, à leur manière, lui témoigner leur zèle. De retour à Saragosse, ils portèrent par toute la Ville une figure de paille qu'ils appelloient le P. Nitard, & après l'avoir promenée en ordre de pompe funebre, ils la brûlèrent sous les fenêtres du P. Recteur des Jésuites, qu'ils forcèrent d'être témoin de ce spectacle. Enfin Dom Juan continuant sa route au milieu des acclamations populaires arriva à Junquera, que la Reine avoit marqué pour son domicile, à dix lieues de Madrid. Le Peuple s'émût, en aprenant cette nouvelle, & l'on vit en un instant se former deux partis violemment animez l'un contre l'autre. Le P. Nitard & le Président de Castille, son ami, ordonnèrent à leurs Créatures de prendre les armes; mais le Comte de Pegnaranda en alla porter ses plaintes à la Reine. Elles furent si fortes, qu'elle ordonna aussitôt de desarmer, & envoya Dom Diego de Velasco, Maître d'Hôtel du Prince, à Junquera avec une Lettre fort gracieuse.

IX. Dom Juan répondit à la Lettre de la Reine en termes respectueux & soumis; mais en même tems il insistoit plus fortement que jamais sur l'éloignement du P. Nitard. *On ne m'a pas encore fait, disoit-il, la réparation d'honneur que j'ai demandée, & son éloignement est pour moi la plus essentielle de toutes les satisfactions. Je ne demande pas à Votre Majesté qu'elle le chasse avec infamie; mais en le comblant de biens & d'honneur. Le Peuple oppressé, le Conseil d'Etat, celui de Castille, plusieurs Ministres demandent comme moi son exil, Votre Majesté auroit-elle quelque raison de nous le refuser?* (d) Cette Lettre étoit accompagnée d'une autre au sujet de la prise d'armes du P. Confesseur, laquelle, disoit-il, *n'alloit à rien moins qu'à mettre le Royaume en combustion. Je m'approche de Madrid, ajoutoit-il, Dieu veuille que j'apprenne sur ma route que Votre Majesté s'est conformée à la voix publique, qui demande comme moi l'éloignement de ce Religieux.* (e) Il écrivit en même tems aux Ministres de l'Assemblée du Gouvernement & à ceux du Conseil d'Etat pour les prier de

(a) Ordre de la Reine signifié au Royaume d'Arragon par le Procureur-Général.

(b) Lettre du Consistoire des Députés du Royaume d'Arragon à la Reine.

(c) Relation des différens arrivez en Espagne entre

Dom Juan d'Autriche & le Cardinal Nitard, Tom. I. pag. 170.

(d) Lettre de Dom Juan à la Reine.

(e) Lettre du même à la Reine, écrite de Junquera le 22. Février 1669.

de remontrer au jeune Roi que l'obstination du P. Nitard étoit entièrement opposée à son service, à celui de la Reine, à l'avantage, à la réputation, & à la gloire de l'Espagne. Après cela il marcha avec son Escorte de deux cens cinquante Chevaux que la frayeur faisoit monter à plus de mille, & vint coucher à Torrejon de Ardos, proche de Madrid. La terreur se répandit aussi-tôt dans cette grande Ville qui se crut abandonnée au Pillage & à la fureur du Soldat. Les Tribunaux s'assemblèrent pour délibérer sur les Lettres que Dom Juan leur avoit écrites. Le Père Nitard qui avoit paru jusques-là intrépide, & qui croioit avoir un plus grand nombre d'amis, fut obligé de prier le Nonce du Pape d'aller au-devant de Dom Juan, & d'entrer en composition avec lui. Mais il raporta pour toute réponse, que le P. Nitard devoit sortir à l'heure même. Le Conseil de Castille résolut aussi-tôt la même chose. Les Courtisans, qui remplissoient la Cour & le Palais, se déclarèrent publiquement pour le Prince contre le Confesseur. Les Ducs de l'Infantado & de Pastrana, suivis du Marquis d'Eliche coururent à l'appartement de la Reine, pour l'avertir de ce qui se passoit; mais la trouvant au lit, ils chargèrent Dom Blasco de Loyola, Secrétaire des Dépêches, de lui représenter, que le desordre, déjà fort grand, alloit éclater, & qu'ils seroient obligez d'aller eux-mêmes chasser son Confesseur, s'il ne sortoit volontairement. Ce Père eut encore la témérité de faire atteler son Carosse pour assister à l'Assemblée du Gouvernement, qui devoit se déterminer sur son exil; mais le Nonce l'arrêta par force ou par adresse, en lui représentant, qu'un Peuple animé par l'approche de Dom Juan, étoit capable de tout entreprendre, & de saisir ce moment pour le mettre en pièces. Le Duc de l'Infantado & le Marquis d'Eliche entrèrent dans l'Assemblée du Gouvernement, & pendant qu'ils y représentoient la nécessité de l'exil, il se fit un concours prodigieux de Peuple à la porte de cette Assemblée, qui n'avoit qu'une voix pour demander qu'on chassât le P. Nitard, ce qui la détermina à conclure qu'il sortiroit de Madrid dans trois heures. On crut même lui faire grace d'une heure, parce qu'il n'en avoit donné que deux à Malladas pour penser à sa Conscience avant que de le faire étrangler. Cependant on fut contraint d'attendre que la Reine eût dîné pour lui apprendre cette Résolution, & lui faire signer le Decret, qu'on en avoit dressé, en ces termes :

Jean Everard Nitard, Religieux de la Compagnie de Jésus, mon Confesseur, Ministre d'Etat, & Inquisiteur Général, m'ayant suppliée de lui permettre de se retirer hors de ce Royaume, quoique très-satisfaite de sa vertu, & des autres bonnes qualitez qu'il possède, aussi bien que de son zèle & de ses soins à me rendre service; ayant égard à l'instance qu'il m'en a faite, & pour d'autres considérations, je lui ai accordé la permission qu'il m'a demandée pour se retirer où bon lui semblera; mais désirant qu'il le fasse avec toute la bienséance & l'honneur qui est dû à ses dignitez, & sur tout à son mérite; j'ai résolu qu'il prenne le titre d'Ambassadeur extraordinaire de cette Cour en Allemagne ou à Rome, lequel il lui plaira choisir, sans se démettre d'aucune de ses Charges, ni des émolumens qu'il en retire. A Madrid le 25. Février 1669. (a)

X. La Reine, quoique pénétrée de douleur, ne laissa pas de faire bonne contenance, lorsqu'on lui présenta ce Decret. Elle le signa d'une main ferme, & dit : *Je n'ai jamais souhaité que ce qui est utile au bien de l'Etat, & puisqu'on juge que ceci y convient, je veux bien qu'on l'exécute.* (b) Le Cardinal Archevêque de Tolède, craignant que la Populace n'insultât le P. Confesseur, alla aussi-tôt, suivi des Ducs d'Aveiro, de Maqueda, & du Marquis d'Eliche, l'enlever, pour ainsi dire de sa Maison. La présence du Cardinal n'empêcha pas le Peuple de charger le Jésuite d'imprécations, & de lui jeter quelques pierres. Son Eminence le conduisit jusqu'à Fuencarral, à deux lieues de Madrid, où elle le laissa chez le Curé. Il continua sa route accompagné des Domestiques de l'Archevêque, qui avoient ordre de le défrayer tant qu'il seroit dans le Diocèse de Tolède. Comme il sçavoit que la Reine ne l'éloignoit qu'à regret, il crut qu'il ne la gouverneroit pas moins de loin que de près. Plein de cette orgueilleuse confiance, il écrivit dès le lendemain à Sa Majesté, pour lui marquer les personnes, qu'elle devoit mettre dans les places de l'Inquisition, & dans les Charges de Secrétaires d'Etat qui étoient vacantes. La Reine obtint ce qu'il demandoit pour l'Inquisition; mais on lui refusa les Charges de Secrétaires d'Etat. Pour consoler le Père de ce refus, elle lui envoya deux mille doublons pour les frais de son Voyage, & un Brevet de deux mille ducats de pension, outre tous les Revenus de ses Charges, qu'elle lui conservoit.

X.
Suite de
ccc exil.

(a) Relation des différens arrivez en Espagne entre Dom Juan d'Autriche & le Cardinal Nitard. Tom. 11. pag. 13.

(b) *Ibidem.*

1669. XI. Dom Juan crut qu'après avoir chassé le P. Nitard il ne restoit aucun obstacle à sa Grandeur, & que la Reine, ou les Conseils le rappelleroient, afin d'y tenir sa Place, & de remédier aux maux du Peuple. Dans cette confiance il demanda à Sa Majesté la permission de venir se jeter à ses genoux & à ceux du Roi. Mais il connoissoit mal le cœur d'une Dévote passionnée, s'il croioit que deux jours d'absence fussent capables d'en banir un Confesseur chéri. S'il eut une telle pensée la réponse de la Reine le defabusa. Elle lui répondit sèchement: *Dom Juan, Comme il ne seroit pas de la Bien-séance que vous vinssiez saluer le Roi mon Fils, aussi bien que moi, vous vous en abstenrez pour le présent, & partirez incessamment du lieu, ou vous êtes pour vous éloigner dix ou douze lieues de cette Cour, où bon vous semblera, & du côté que vous le jugerez le plus à propos, parce qu'il est convenable que vous le fassiez ainsi. Moi la Reine.* (a)

XII. Cependant, il n'avoit point perdu de tems; car, en attendant la réponse de la Reine, il lui avoit déjà écrit pour lui donner des Conseils avantageux au bien du Royaume. Il demandoit la diminution des Impôts, qu'il souhaitoit qu'on distribuât avec plus d'égalité qu'on n'avoit fait. Il croioit que pour relever l'ancien lustre des Armes, & que les Nobles n'eussent plus honte de s'y engager, il falloit combler de gloire les Soldats, & ne les priver plus à l'avenir des récompenses qu'ils méritoient. Il vouloit qu'on ne fit entrer aucun motif d'intérêt dans la distribution des Charges, & dans l'administration de la Justice. Pendant que le P. Nitard dirigeoit toutes les Actions de Votre Majesté, il étoit impossible de remédier à nos acablemens. Son absence, disoit-il, ne suffit pas pour notre soulagement, il faut encore que les Affaires changent de face. Le départ de ce Religieux n'a fait que faciliter les voyes de rétablir notre réputation ternie, en laissant libre la volonté de Votre Majesté, qui sembloit être esclave. Enfin il prioit la Reine de remplir la Charge d'Inquisiteur-Général que le P. Nitard ne pouvoit plus exercer, de defendre au nouveau Confesseur qu'elle choisiroit de se mêler d'autre chose que des fonctions de son Ministère, & d'écarter Dom Diego de Valladores, Evêque de Plaisance, qui n'avoit été élu Président de Castille que par le mouvement du Confesseur, ou de le tenir suspect dans toutes les Affaires, qui le regarderoient, puisqu'il étoit son ennemi déclaré. (b)

XIII. La Reine, aussi choquée des expressions que des demandes de Dom Juan, lui ordonna de se défaire de son Escorte. (c) Mais la crainte qu'il eut, que cet ordre ne fût un piège pour le livrer désarmé à la fureur de son ennemi, qui n'étant pas encore hors du Royaume pouvoit être rappelé à la Cour, le fit balancer quelque tems sur le parti qu'il devoit prendre. Enfin il renvoya de bonne grace ses Troupes à la prière du Cardinal d'Arragon, qui, en vertu du pouvoir que la Reine lui en avoit donné, conclut avec lui un Traité d'accommodement, dont les principaux articles portoient: Que Sa Majesté lui accorderoit de nouveau le Gouvernement des Pais-Bas: Qu'elle donnoit sa parole Royale que le P. Nitard se démettroit dans peu de toutes ses Charges, & qu'il ne reviendrait jamais en Espagne: Que le Président de Castille, & le Marquis d'Aytone seroient suspects à Sa Majesté dans toutes les Affaires qui le regarderoient: Que tous les actes faits contre lui depuis le 16. Octobre 1668. seroient annulés: Qu'elle penseroit à l'Education du Jeune Roi: Que la Chambre créé pour travailler au soulagement du Public commenceroit à s'établir dès ce jour. (d) Cette Chambre tint en effet ses Assemblées; mais elles ne produisirent que des projets inutiles, & le Décret qu'elle publia tendit plutôt à la ruine des Veuves & des Pauvres, & à la prospérité des Gens d'Affaires, qu'on rétablit peu de jours après dans leurs Charges, qu'au redressement des Finances, & au soulagement du Public.

XIV. La Reine donna un nouveau sujet de mécontentement au Peuple. Elle leva un Régiment de Gardes qui devoit toujours demeurer à Madrid pour garder le Palais, & elle en fit le Marquis d'Aytone Colonel. Ce Régiment qui avoit peut-être des ordres secrets de punir des Bourgeois qui s'étoient déclarés trop ouvertement contre la Reine & son Confesseur, faisoit mille desordres. Les Soldats pilloient tuoient, violoient, & rien ne pouvoit arrêter leur fureur. Le Corps de Ville en fit ses remontrances; (e) mais la Reine, qui n'avoit point oublié les Conseils de son Confesseur, donna un Décret (f) par lequel elle ordonnoit au Conseil de s'abstenir à

(a) Lettre de la Reine à Dom Juan, de Madrid le 1. Mars 1669.

(b) Lettre de Dom Juan, à Torrejon le 1. Mars 1669. même date que celle de la Reine.

(c) Lettre de Dom Juan au Cardinal d'Arragon, écrite de Guadalajara le 10. Mars 1669.

(d) Traité d'acomodement entre la Reine & Dom Juan.

(e) Remontrance de la Ville de Madrid du mois d'Avril 1669.

(f) Décret de la Reine en Réponse de la Remontrance de la Ville de Madrid.

XI.
Espérances
de Dom
Juan trom-
pées.

XII.
Conseils
qu'il don-
ne à la
Reine.

XIII.
La Reine
rejette ces
Conseils.

XIV.
Nouveaux
mouve-
mens à la
Cour de
Madrid.

l'avenir de faire aucune Remontrance contre ce qu'elle avoit résolu d'exécuter ; qu'elle n'avoit ordonné la levée de ce Régiment que de l'avis de l'Inquisiteur-Général ; son Confesseur , qui lui avoit donné ce Conseil avant que de partir , comme autant avantageux au Roi qu'utile aux Officiers Réformez qui vouloient y entrer , & que le Conseil de Guerre l'ayant approuvé , elle l'avoit fait lever avec diligence. Dom Juan écrivit aussi à la Reine en termes d'autant plus forts, qu'il regardoit le Marquis d'Aytone, comme un de ses plus cruels ennemis. Mais Sa Majesté répondit fièrement & en Reine irritée contre un Prince qui l'avoit forcé d'éloigner son Favori. „ Vous devez „ vivre sans inquiétude sous la sûreté de la parole Royale que je vous donnai , lors „ que vous vintes ici me représenter , comme un Sujet doit faire à son Roi, ce qu'il „ vous sembloit être le plus convenable à mon service , & je vous renouvelle de „ bon cœur cette assurance. Mais sçachez en même tems que je n'approuve point „ cet excès de zèle que vous montrez pour la mémoire du feu Roi. Vivez donc en „ repos , je vous prie , & ne vous mêlez plus de m'en faire tant de remontrances , & „ en des termes si forts. Sur tout mettez-vous bien en tête que cette assurance que „ je vous ai donnée , & que je vous réitère ; ne change point en vous la qualité de „ Sujet, ni ne diminue point en moi l'autorité souveraine que j'exerce en vertu du „ Testament du feu Roi sur tous ses Sujets, en qualité de Reine Régente , Mère & „ Tutrice du Roi mon Fils. C'est donc avec cette même autorité que je vous ordonne „ de vous retirer au lieu de votre demeure ordinaire , où vous étiez lorsque le feu „ Roi mon Seigneur décéda ; d'où vous pourrez venir en Cour saluer le Roi , com- „ me je vous l'ai promis ; mais même je vous y convierai avec plaisir , lorsque quel- „ ques difficultés qui m'en empêchent aujourd'hui auront cessé. Je vous avertis ce- „ pendant que si vous n'exécutez cet ordre, en obéissant ponctuellement à celle qui „ vous l'envoie non seulement avec une autorité légitime & de plein droit, mais en- „ core avec une affection toute particulière ; & comme ne désirant rien plus que de „ vous voir en bon chemin , vous serez entièrement déchû par votre faute de tous „ les privilèges & sûretés de la parole que je vous ai donnée. Mais souhaitant que „ Sa Sainteté sçache quels sont mes sentimens pour vous, j'ai été bien aise que ce fut „ son Nonce qui vous rendit cette Lettre, vous protestant derechef que rien au mon- „ de, si ce n'est vous, ne me fera changer le dessein où je suis de vous estimer & „ favoriser en toute rencontre. Notre Seigneur vous conserve , comme je le désire. „ A Madrid le 17. Mai 1669.

XV. Don Juan crut que le parti le plus sûr étoit celui d'obéir. Cependant on fit courir le bruit , que sur les avis qu'il avoit reçus qu'on faisoit venir de Catalogne des Troupes pour l'accabler , il avoit retiré sa parole , & prenoit la route de Madrid. La frayeur fut si grande dans cette Ville, qu'on s'y préparoit déjà à soutenir un Siège ; mais l'obéissance du Prince calma toutes les alarmes, & la Reine pour l'éloigner honorablement lui donna la Viceroyauté d'Arragon & le Vicariat des Provinces voisines, qu'il accepta avec plaisir , comme une retraite , où il pouvoit vivre plus tranquillement. (a) On l'en blama , parce qu'au lieu de se rendre à la Cour Maître des Affaires , & de travailler au soulagement du Peuple oppressé , dont il devoit être le Libérateur , il n'avoit eu en vûe que son intérêt particulier , sa propre sûreté , & la perte de son ennemi. Mais les Sages , qui voioient que la Reine environnée de Gardes & de Troupes , ne consentiroit jamais à aucun changement, qu'on ne l'y forçat , approuvoient qu'un Fils & Frère de Roi épargnât le sang & la vie des Peuples. On l'adoroit dans l'Arragon , pendant que la Castille étoit dans une émotion perpétuelle par les desordres que le Régiment des Gardes continuoit d'y faire. Le Marquis d'Aytone sentit lui-même qu'il étoit nécessaire d'y remédier, & présenta de son chef, quelques moyens pour le faire vivre dans une discipline plus exacte. La Reine les fit examiner par le Conseil qui en approuva quelques uns , & rejetta les autres. Mais, comme ils ne suffisoient pas , ce même Conseil fut obligé de faire de nouvelles Remontrances à Sa Majesté , qui n'y eut aucun égard. Elle ne vouloit point chagriner des Troupes, dont elle avoit besoin pour faire respecter la Régence, & faute desquelles elle avoit été tout récemment forcée d'accorder l'expulsion du P. Nitard à Dom Juan, qui la lui avoit demandée à la tête de deux cens cinquante hommes.

XVI.

(a) Lettre de la Reine à Dom Juan du 17. May 1669. 1669. Ordre de la Reine au Conseil d'Arragon du 4. Juin 1669. Remerciement de Dom Juan à la Reine du 2. Juin

1669.
XVI.
Le Pape
refuse le
Chapeau
de Cardi-
nal au P.
Nitard.

XVI. Cependant ce Jésuite, dont la lenteur affectée à sortir du Roïaume étoit suspecte à bien des gens, arriva enfin à Rome, où la Chronique scandaleuse publioit, qu'il avoit apporté douze mille pistoles en espèces, dix-sept livres pèsans en lingots dor, & un petit cofre d'environ deux pieds de long & d'un demi pied de large, rempli de joyaux & de pierreries de grand prix, avec quoi il pourroit bien, disoit-on, avoir un Chapeau. (a) C'étoit-là son espérance, & ensuite de revenir en Espagne. Il se flattoit avec d'autant plus de raison de ce retour, que le P. Salinas, son Confident, lui mandoit de Madrid, que tout s'y dispoit. Il lui écrivoit même, & peut-être par ordre de la Reine, qu'il auroit un appartement dans le Palais avec un *Escalier dérobé*, par lequel il pouroit aller voir Sa Majesté quand il voudroit, & qu'il gouverneroit la Monarchie sans aucun trouble. (b) Il lui conseilloit en même tems de ne se point démettre de sa Charge d'Inquisiteur général. Cette Lettre fut interceptée, & le P. Salinas envoié à Valladolid. Le Pape refusa le Chapeau au P. Nitard, & l'obligea de se défaire de sa Charge d'Inquisiteur, qui fut conférée à Dom Balladares, Président de Castille. Cette mortification fut suivie d'une autre. Le Général de son Ordre, auquel, en arrivant à Rome, il n'avoit pas rendu tout le respect qu'il lui devoit, lui ordonna d'en sortir, & de se retirer dans un Couvent à la Campagne. La Reine fut tellement affligée de tout cela, qu'elle en eut la fièvre tierce. (c) Ni l'absence, ni les disgraces de son Confesseur ne purent le lui faire oublier. Toujourn occupée de lui, & des moïens de le faire revenir, elle ne pensoit point aux Affaires des Païs-Bas, qui avoient été négligées pendant les Troubles que nous venons de décrire. Louis XIV. profita en bon Politique de cette négligence, & se donna autant de mouvemens pour conquérir la Flandre, qu'on s'en donnoit peu en Espagne pour la conserver.

XVII.
Conduite
de Charles
II. contrai-
re aux In-
térêts de
l'Angle-
terre.

XVII. L'Angleterre devoit naturellement être jalouse de l'agrandissement du Roi de France, qui, par la Conquête des Païs-Bas, deviendroit un voisin d'autant plus redoutable, que Maître de Calais, de Bologne, & de Dunkerque, il pouvoit facilement faire des Descentes dans ce Roïaume. En effet si Charles I. avoit pris ombrage des desseins que Louis XIII. ligué avec les Hollandois contre l'Espagne, avoit sur la Flandre, (d) Charles II. son Fils, devoit à plus forte raison en prendre des Projets que Louis XIV. faisoit de la conquérir. Il est vrai, qu'il n'y avoit alors aucun démêlé entre les deux Rois, & que la France demandoit seulement que l'Angleterre fût neutre & ne favorisât pas ses Ennemis; mais, comme dit Savedra, les Princes ne manquent jamais de prétexte de faire la Guerre. (e) Cependant Charles II. prit, dans cette conjoncture, un parti opposé à celui qu'avoient pris ses Prédécesseurs en pareille occasion, & tout à fait contraire aux véritables intérêts de son Roïaume. Mr. Colbert de Croissi, (f) qui dans ses Audiences publiques avoit fait quelques propositions peu importantes sur le Commerce, entama secrètement une Négociation dont les suites furent funestes à la République. Mylord Montaignu passa en France avec des Instructions conformes aux vûes de Mr. de Croissi. Ce qu'on a appelé la *Cabale des cinq Pairs* ne se fit qu'en mille six cens soixante & dix; mais il ne laisse pas d'être vrai, que le Projèt contre la Hollande se forma auparavant, & que dès l'année 1669. les deux Rois agissoient de concert, & méditoient déjà la ruine des Provinces-Unies. Nous allons remonter à l'origine de ces Intrigues, afin d'en faire mieux comprendre les suites.

XVIII.
Le Roi de
France
projette la
Conquête
des Païs-
Bas, & la
ruine des
Provinces-
Unies.

XVIII. La Conquête des Païs-Bas faisoit toujourn le principal objet de l'ambition de Louis XIV. Afin de n'y trouver aucun obstacle, il crut, qu'il n'y avoit qu'à mettre les Etats Généraux dans l'impuissance d'arrêter une troisième fois le cours de ses Victoires. Le Conseiller Pensionnaire, accoutumé à fonder sa politique sur des raisonnemens spéculatifs, étoit persuadé, qu'un Prince, proportionnant toujourn sa dépence au profit qu'il en tire, n'attaqueroit pas ce grand nombre de Villes dont les Sièges lui couteroient infiniment, & dont la prise ne lui aporeroit qu'un médiocre revenu. L'ambition & la colère lui paroissoient des passions indignes d'un grand Roi, & la générosité de S. M. T. C. lui étoit un garand sûr de la fidélité de ses Traitez. Louis, qui se jouoit de pareilles idées, ravi de les trouver dans celui qui gouvernoit la Répu-

(a) Relation des différens arrivez entre Dom Juan & le Cardinal Nitard, Tom. II. pag. 113.

(b) *Ibidem*, pag. 116.

(c) *Ibidem* pag. 117.

(d) Questa mossa contra la Fiandra haveva alterato il Rè d'Inghilterra, che volentieri tolerare non poteva l'ingra-

dimento in quelle parti della Corona Francese; perciò posta un Armata in Mare, osservava l'esito delle cose. Dit le Chevalier Nani, dans son *Historia della Republica Veneta*, à l'an 1635.

(e) Nessun Principe busca pretexto que nolle halle.

(f) Ambassadeur de France auprès du Roi d'Angleterre.

publique, résolu de profiter de son erreur, & de l'y entretenir. Il crut qu'en endormant le Pilote, il seroit facile de faire périr le Vaissseau. L'Espagne éloignée, épuisée par ses divisions, n'inspiroit aucun sujet de crainte. Trop heureuse d'être laissée à côté, elle aura, disoit-on, une secrète joie de voir porter la Guerre dans le sein des Provinces, qui se sont soustraites à son obéissance. La République se croit obligée, pour sa propre sûreté, de défendre les Pais-Bas, & elle agit conséquemment à cette persuasion; mais l'Espagne, par un reste d'aversion pour elle, ne s'intéresse qu'à regret à leur conservation. L'Empire est un corps composé de parties différentes, qu'il est aisé de diviser avec un peu d'art & d'argent. Les Impériaux se mettent tard en Campagne & marchent si lentement que le secours, qu'on attend d'eux arrive toujours trop tard. L'Angleterre seule a intérêt d'empêcher la ruine des Hollandois, & est en état & à portée de le faire; mais il est facile d'inspirer au Roi de la Grande Bretagne de la jalousie contre une République voisine, qui a bravé plus d'une fois sa Puissance. Il n'y a qu'à lui représenter, que cette République mérite qu'on la mortifie, protester qu'on se borne uniquement à cela, & qu'on n'a nul dessein de la perdre.

1669.

XIX. Tels étoient les raisonnemens de la Cour de France, & par malheur pour la Hollande, ils n'étoient que trop solides. Cette Cour tourna d'abord ses vûes du côté de l'Angleterre. Immédiatement après la conclusion du Traité d'Aix-la-Chapelle, elle commença à lier une intrigue avec les Ministres de Sa Majesté Britannique. Pour la tenir plus secrète, on ne la confia qu'à un très-petit nombre de personnes. Mais la crainte de voir périr en Angleterre la Religion protestante contre laquelle les deux Rois conspiroient, en fit transpirer quelque chose par Mr. Du Moulin, Secrétaire de l'Ambassade de Londres à Paris. Alarmé de ce qu'on faisoit entrer la Religion dans le Projèt contre la Hollande, & voyant qu'on ne faisoit le Roi Charles absolu, que pour le mettre en état de la ruiner plus sûrement, il crut que sa Conscience l'engageoit à découvrir une partie de ce qu'il sçavoit, ce qui lui attira dans la suite de violentes persécutions. Mr. de Wit fut pleinement instruit de ce même dessein par une autre voie, comme cela paroît par la conversation qu'il eut avec Mr. Temple. „ Mr. de Wit, dit ce Ministre, vint chez moi, & me dit qu'il me ren- „ doit cette visite en qualité d'ami, non pas en qualité de Ministre: & qu'il vou- „ loit bien m'avouer que ce qui l'avoit engagé à venir chez moi, étoit pour me faire „ part d'une conversation qu'il avoit eüe dernièrement avec Monsieur de Puffendorf „ Agent de la Suède, qui revenant de Paris, passa par ici pour retourner en son Pais. „ Il me dit que cet Agent avoit demeuré quelque tems à la Cour de France, depuis „ que nous avons pris nos mesures pour traiter la Triple Alliance, & que nous „ avions commencé nos négociations avec l'Espagne en conséquence de ses mesures. „ Que les Ministres de France s'étoient donné beaucoup de peine pour lui persuader „ que la Suède n'y trouveroit pas son compte: Que l'Espagne n'accorderoit pas aux „ Suèdois tout ce qu'ils prétendoient en obtenir; & que la Hollande seule n'étoit „ pas capable de les soutenir dans les mesures qu'ils avoient prises avec tant de préci- „ pitation: Que pour lui faire voir que ce qu'on lui disoit étoit véritable, ces Mi- „ nistres lui avoient enfin dit, mais en confidence & afin qu'il en informât la Cour „ de Suède, & qu'elle en fit son profit, si elle le jugeoit à propos, que l'Angleter- „ re leur manqueroit indubitablement, & qu'elle avoit déjà changé à l'égard des dé- „ libérations qu'elle avoit prises de concert avec la Hollande & la Suède, quoi qu'elle ne jugeât pas à propos d'en faire encore rien paroître; Que ce secret étoit en- „ tre les mains de peu de personnes, & qu'il n'y en avoit pas beaucoup à la Cour „ de France ni en celle d'Angleterre, qui le sçussent. Que lorsqu'ils virent que Mon- „ sieur de Puffendorf n'ajoutoit pas foi à cette histoire, & qu'il soupçonnoit que c'é- „ toit un artifice de ces Ministres qui avoient dessein de donner de l'ombrage à la „ Cour de Suède, pour l'engager à faire le premier faux pas; Monsieur de Turen- „ ne, à la fin, lui montra une Lettre de Mr. Colbert Ambassadeur de France en Angle- „ terre, dans laquelle il leur faisoit le détail des heureux succès qu'il avoit eus dans „ ses négociations, & des bonnes dispositions où il avoit trouvé les principaux Mini- „ stres de notre Cour; après quoi il ajoutoit ces mots, *Et je leur ai enfin fait sentir toute „ l'étendue de la libéralité de Sa Majesté.* (a) Le Chevalier Temple n'oublia rien

XIX.
Intrigues
de la Fran-
ce en An-
gleterre.

K

pour

(a) Lettre de Chevalier Temple à Mylord, Garde des Sceaux, du 24. Avril 1669.

1669. pour persuader Mr. de Wit que Mr. Colbert vouloit se faire valoir à la Cour de France, en se vantant d'un service qu'il n'avoit point rendu, & de l'exécution d'une chose qui n'avoit aucun fondement. Pour quoi, disoit-il, se servir de Mr. de Turenne pour donner cet avis à Mr. de Puffendorf, & lui faire voir la Lettre de Mr. Colbert? N'étoit-ce pas plutôt l'affaire d'un Secrétaire d'Etat que d'un Général d'Armée? Mais on voit bien, que cela s'est fait à dessein, & qu'on a cru que Mr. de Turenne montrant cette Lettre, & étant lui-même persuadé que ce qu'elle contenoit étoit véritable, on y ajouteroit plus de foi à la Cour de Suède. Il s'arrêta long-tems à prouver qu'il ignoroit parfaitement le Mystère s'il y en avoit. Mr. de Wit sourit, & l'assura qu'il venoit de lui parler en ami, & que ce qu'il lui avoit dit étoit seulement par manière de conversation. Il ajouta que *lorsqu'il entra dans le Ministère, il étoit fort soupçonneux; mais que ses soupçons l'avoient si souvent trompé, qu'enfin il s'étoit guéri de cette sorte de maladie.* (a) Un Ministre d'Etat peut être trop soupçonneux, cependant bien loin qu'il doive se guérir de sa défiance comme d'une maladie, elle doit, au contraire, augmenter à proportion qu'il découvre par l'expérience les intrigues & les artifices ordinaires des Cours. Mr. Temple vit avec plaisir finir une Conversation qui l'embarassoit, & crut rendre un grand service au Garde des Sceaux en lui communiquant promptement cet entretien, qui lui aprit que son secret étoit éventé.

XX.
Réflexions
sur ces
intrigues.

XX. Il est certain, comme nous l'avons déjà insinué, que l'intelligence entre la France & l'Angleterre commença immédiatement après le Traité d'Aix-la-Chapelle. Dès ce tems-là on flatoit Sa Majesté Britannique de lui donner un pied en Flandres, en lui cédant quelques unes des Places qu'on projettoit d'y conquérir. Charles n'étoit pas jaloux de l'étendue de sa Domination; mais il avoit besoin d'argent, & les Anglois ne vouloient plus lui en fournir. La France, trop habile, pour laisser échapper une occasion si favorable, envoya des espèces à Mr. Colbert. Il les distribua largement, & gagna le Roi & ses Ministres, en leur faisant *sentir toute l'étendue de la libéralité de Sa Majesté Très-Chrétienne.*

XXI.
Le Chevalier Temple se laisse tromper, & trompe les autres.

XXI. Mylord Arlington passoit pour le moins habile de ceux qui gouvernoient Charles II.; mais une grande expérience, jointe à l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit du Maître, suppléoit à ce qui manquoit à l'étendue du génie. On avoit résolu de rompre avec les Hollandois, & il s'agissoit de trouver un prétexte plausible de rupture. Mylord Arlington fit pour cela deux choses. Il trompa le Chevalier Temple, qu'il croïoit trop honnête homme pour lui confier le secret. Pour cet effet il ne lui parloit que de ses bonnes intentions pour la République. Il n'est rien de plus ordinaire, lui écrivoit-il, que d'entendre dire ici que *votre partialité & la mienneté pour la Hollande nous fait recevoir avec trop de facilité tous les raisonnemens de Mr. de Wit, & je suis persuadé qu'on persistera dans cette opinion jusqu'à ce que vous ayez fait le coup de poing en Hollande avec Mr. de Wit, & moi ici avec Mr. Boreel. C'est pourquoi je vous prie, de travailler à notre justification commune.* (b) Il est aisé au premier Ministre d'en imposer à celui, qui, chargé de l'exécution de ses ordres, est obligé de le croire, ainsi Mr. Temple se laissa facilement tromper. De bonne foi dans l'erreur, il nioit avec plus de fermeté la vérité d'un Projèt, dont on lui faisoit mystère, & lorsque la Contestation sur le Commerce s'échaufa, il crut que c'étoient certains esprits factieux qui animoient les Marchands, & ne pût jamais s'imaginer que la Cour y entrât. Ceux, disoit-il, qui ont du Pouvoir sur l'esprit des Marchands Anglois les engagent à poursuivre cette Affaire, & n'ont pas envie de la laisser finir. *Cependant ce n'est pas tant un effet de la malice des Marchands, que de la malice de ceux qui les font agir.* (c) Cette Réflexion étoit judicieuse; mais il ne devinoit pas que celui auquel il écrivoit étoit l'Auteur de cette malice, & que c'étoit lui qui faisoit mouvoir tous ces ressorts. Mr. de Wit perçant un peu plus avant dans ce mystère, craignit d'abord que l'Angleterre ne cherchât un prétexte de rompre avec l'Etat. Mais, à force de raisonner, il écarta ces soupçons, quoique bien fondez, & se fiant à Mr. Temple, dont il connoissoit la probité, il ne s'aperçut pas que Mylord Arlington trompoit ce Ministre.

XXII.
L'Angleterre fait des difficultés sur le Commerce, pour avoir un prétexte de rupture avec la Hollande.

XXII. La seconde chose que fit ce Lord fut d'engager les Marchands à former des plaintes contre la Compagnie des Indes Orientales, qui ne vouloit pas souffrir, qu'on portât des Provisions & du secours dans les Places qu'elle assiégeoit. Mr. de Wit aiant

(a) *Idem ubi supra.*

(b) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple, de Whitchal le 24. Août 1669.

(c) Lettre du Chev. Temple à Mr. Arlington de la Haye, Juillet 1669.

ayant levé cette difficulté, on compta sa condescendance pour peu de chose, si on n'accordoit pas aux Anglois la liberté de trafiquer avec les Indiens, Sujets de la Compagnie. Comme on dispuoit fortement sur cet article, le Traité fut abandonné pendant sept mois. On se plaignit alors des vexations que les Hollandois avoient faites aux Marchands en Orient. On ne pût en produire d'autre exemple que celui de Macassar, où l'on osoit de rétablir le Commerce. On fut obligé d'avoir recours aux tems passez, dont la mémoire devoit être abolie par les Traitez de Paix. Enfin on demanda des précautions pour l'avenir. Mais toutes ces démarches se faisoient avec beaucoup d'aigreur, & on y donnoit toujours le tort aux Hollandois, quoi qu'innocens. Mylord Arlington, qui avoit de plus grandes vûes, demanda que le Commerce des Epiceries que les Hollandois faisoient seuls à Malabar devint commun aux Anglois. Il vouloit aussi qu'on leur laissât la liberté du Passage dans toutes les Rivières, où la Compagnie avoit bâti des Forts, parce qu'on ne passoit ces Rivières, que pour aller trafiquer avec d'autres Peuples, comme on passe librement devant Glucstadt pour aller à Hambourg porter des Marchandises. Mais en même tems on interdisoit aux Hollandois cette même liberté en Virginie entre les Caps *Henry & Charles*, quoi qu'ils alléguassent précisément la même raison du Commerce avec les Indiens, qu'on ne pouvoit faire qu'en remontant les Rivières & beaucoup au-dessus des Colonies Angloises. La Compagnie demandoit outre cela la restitution d'un Vaisseau que le Gouverneur des Barbades avoit confisqué sous de faux prétextes. On avoit beau dire qu'il avoit été contraint d'y échouer par une violente tempête; on soutenoit que le dessein secret de l'Equipage & du Capitaine étoit d'y trafiquer au préjudice de la Colonie.

XXIII. Comme toutes ces Minuties avoient l'air de chicane, on s'attachâ plus fortement à la restitution de Surinam. Les Anglois avoient repris cette Isle depuis la Paix de Breda, & se flattoient que Sa Majesté Britannique les dispenserait de la restitution. Les Zélandois, qui y prenoient alors un grand intérêt, soutenoient que les Anglois devoient, où se retirer, & vendre leurs biens aux termes du Traité de Breda, où reconnoître la Souveraineté de la Compagnie d'Occident, dont-ils devenoient les Sujets. La plus grande difficulté regardoit les Esclaves, sans lesquels l'Isle devenoit inculte. Le Gouverneur Hollandois prétendoit avoir un droit sur eux, parce que c'étoit sa Nation, qui les avoit fournis aux Anglois, & qu'il étoit d'autant plus juste de les lui vendre qu'il en osoit un prix raisonnable, & qu'on ne pouvoit les transporter ailleurs à grands frais, que dans le dessein de ruiner l'Isle & son Commerce. On étoit si éloigné d'écouter ces raisons en Angleterre, qu'on arrêta à l'Isle de Wight un Navire venant de Surinam, sous prétexte qu'on y retenoit le nommé Jones, qu'on amenoit de ce Pais-là. Mylord Arlington écrivit même qu'on s'étoit défait habilement de Jones, parce qu'après avoir été mis en Liberté, il ne venoit pas assez promptement à Londres, & il fut très-fâché de le voir paroître à son bureau. Comme on avoit en Hollande une vûe opposée, & qu'on vouloit éviter jusqu'aux apparences de la Contestation, on y proposa de rendre Surinam aux Anglois, en recevant d'eux le remboursement des pertes & des frais qu'on avoit faits. Mais on vouloit à Londres un procès, & Mylord Arlington dépêchoit là-dessus plus de Mémoires que s'il s'étoit agi du bouleversement d'un Etat. L'Afaire ne pût être terminée pendant le cours de cette année. On continua pendant la suivante à disputer sur les termes, jusqu'à ce que Mr. Van Beuningen, qui vouloit se faire un mérite de l'accommodement, consentit à faire plusieurs changemens dans le Projèt qu'on avoit dressé, il accorda même au Colonel Bannister une entière liberté de demeurer dans la Colonie, qu'il avoit dans cette Isle, quoique Mr. Temple, qui en voïoit la conséquence, eût écrit plusieurs fois qu'il seroit impossible de l'obtenir. Mr. Van Beuningen fit plus; car ne pouvant vaincre la résistance de la Zélande, qui s'opposoit à ce Traité, il profita de la maladie d'un des quatre Députez Zélandois; & il obligea les trois autres, quoi que chargés d'une Protestation très-forte, de laisser passer cette Afaire, en leur faisant voir qu'ils ne seroient pas soutenus par les autres Provinces, qui n'y avoient que peu ou point d'intérêt. Ces changemens, quoique très-avantageux, ne satisfirent pas les Anglois qui s'échaufferent violemment. Cependant Mr. Van Beuningen eut le bonheur de terminer cette Afaire aux conditions suivantes: 1. Deux Vaisseaux Anglois devoient aller à Surinam prendre toutes les Familles de cette Nation, qui enregistreroient leurs noms dans quinze jours. 2. Ces Familles avoient la liberté d'enlever leurs effets & leurs Esclaves, excepté ceux qui y étoient arrivez de-

XXIII.
Afaire de
Surinam:

1669. puis la réduction de l'Isle, que le Gouverneur pouvoit retenir, en payant trente florins au delà du premier achât. 3. Bannister pouvoit aller avec un Vaisseau défarmé pour emporter ses effets & sa Famille.

XXIV.
Le Capitaine Brakel donne sujet de plainte aux Anglois par sa vanité.

XXIV. Le Ministère Anglois qui cherchoit à chicaner les Hollandois sur toutes choses, fit un bruit nouveau des Libelles, qu'on imprimoit tous les jours en Hollande contre S. M. B., & voulut faire un crime à la République de ce qu'elle n'arrêtoit pas le cours de ces Ecrits satyriques. Il est aisé dans les Etats despotiques de supprimer les Libelles, au lieu que rien n'est plus difficile dans une République composée de plusieurs Provinces, & chaque Province composée de plusieurs Villes, dont la Police est très différente. Mais de quel droit les Anglois vouloient-ils qu'on fit dans les Provinces Unies, ce qu'ils ne pouvoient faire chez eux, puisqu'il n'y a pas de Païs, où il s'imprime plus de Libelles contre le Roi & le Gouvernement qu'en Angleterre? Ils eurent un peu plus de raison de se plaindre du Capitaine Brakel. Il avoit eu grande part à la Victoire de Chattam, que les Anglois ne pouvoient oublier, & il avoit pris sur eux dans cette glorieuse journée plusieurs Pavillons & Cornettes qu'il gardoit comme des marques de sa valeur. Lorsqu'il fut dans la Méditerranée, où il commandoit quelques Vaisseaux, il mit ces Pavillons & ces Cornettes Angloises sous le Pavillon de la République. Cette action fut regardée comme une insulte dont on demanda satisfaction, qu'on fut peut-être bien fâché d'obtenir. Les Etats redemandèrent à Brakel les monumens, dont il tiroit sa gloire, & ils en firent présent au Roi d'Angleterre. C'est ainsi qu'on faisoit en Hollande tous ses efforts pour calmer l'Angleterre, mais Mr. de Croissi avançoit toujours chemin auprès de Sa Majesté Britannique, & de ses Ministres qu'il vouloit aigrir contre les Hollandois. Mr. de Wit en étoit-il la duppe, ou vouloit-il faire un compliment sans croire choquer la vérité, lorsqu'il disoit au Chevalier Temple, qu'il n'avoit jamais vû que *fluctuation* dans le Conseil du Roi jusqu'à ce que Sa Majesté y eût mis les personnes qui le composoient? La *fluctuation*, s'il m'est permis de me servir de ce terme, n'avoit jamais été si violente, & sa violence augmentoit, parce que la Cabale n'étoit pas encore assez unie.

XXV.
Parlement d'Ecosse.

XXV. Le Parlement d'Ecosse auroit dû détromper ceux qui s'aveugloient. Le Comte de Lauderdale, Commissaire nommé par le Roi pour l'y représenter, étoit un des hommes les plus propres que la Cour pût choisir pour parvenir au but qu'elle se proposoit. Le loisir que lui avoit procuré une longue prison, l'avoit obligé de lire beaucoup pour éviter l'ennui, & cette grande lecture l'avoit rendu un des plus sçavans hommes de sa Nation. A peine étoit-il entré dans le Ministère sous Charles II. qu'il obtint de ce Prince la démolition des Forts qu'on avoit élevez pour tenir les Ecossois en bride, & par cette action, il devint les délices de ses Compatriotes. Le dessein de la Cour étoit de ruiner les Presbytériens, & ce fut par là qu'il commença sa Harangue au Parlement. Il représenta que le Gouvernement Episcopal étoit aussi ancien que l'Eglise, & le plus propre à maintenir le repos de l'Etat & du Roi; Que comme on avoit placé dans les Sièges vacans des Evêques modérez & pacifiques, il y avoit lieu d'espérer qu'on entretiendroit avec eux une union respectueuse, & que si, contre son attente, quelques uns la violoient par des Assemblées tumultueuses, il seroit contraint d'employer contre eux la sévérité des Loix. Mais l'article essentiel de sa Commission étoit de proposer l'Union de l'Ecosse avec l'Angleterre. Ce fut, disoit-il, au Parlement, l'un des premiers soins de Jacques I., lorsqu'il fut élevé sur le Trône d'Angleterre. Il nomma des Commissaires pour abolir la mémoire de toutes les Hostilités, qui avoient duré si long-tems entre les deux Nations. Il accorda le droit de Naturalité aux Ecossois, les déclara habiles à succéder en Angleterre, & capables d'y posséder les Charges les plus importantes. Ses premiers efforts n'ayant pas réussi, & la Guerre civile ayant interrompu sous le Règne de Charles I. les Négociations qu'on faisoit pour parvenir à une fin si heureuse, Charles II., son Fils, avoit témoigné son affection aux Ecossois en détruisant les Forts insupportables à la Noblesse, en accordant une entière liberté de Commerce entre les deux Nations, & en abolissant les Impôts, dont on avoit chargé les marchandises & les denrées qui venoient d'Ecosse. Qu'enfin le Roi l'avoit autorisé de travailler au grand ouvrage de l'Union des deux Roïaumes avec les Députés de la Nation, & de le conduire à une heureuse fin.

Le Parlement, afin de faire voir sa bonne volonté, passa deux Actes, dans l'un desquels il donna au Roi un Plein-pouvoir sur les personnes & les Causes Eclésiastiques & accorda la naturalité à tous les Etrangers Réformez, qui voudroient s'établir en Ecosse. Mais quoi qu'on eût ménagé les Esprits pour l'Union des deux

Roïaumes, & qu'on eût espéré d'y réussir ; cependant la jalousie des deux Nations se réveilla, & le Projet échoua. Les Ecoffois eurent peur que le plus fort n'engloutît le foible, & que l'Ecoffe ; ce Roïaume ancien, séparé des autres, & qui avoit toujours été gouverné par ses propres Loix ne tombât dans une dépendance absolue de l'Angleterre, & n'en devint une simple Province. 1669.

XXVI. On ménagea en Angleterre avec beaucoup plus d'art la Tolérance des Presbytériens, qui apuiez du crédit de quelques Seigneurs qui les trompoient, levoient la tête, & faisoient publiquement des Assemblées nombreuses. Baxter, pour grossir son Parti, proposa une Réunion entre les Presbytériens & les Indépendans ; mais les Episcopaux alarmez de cette Union sur laquelle on publioit un grand nombre d'écrits, en portèrent leur plaintes. Baxter fut arrêté prisonnier, & accusé d'avoir violé les Loix, en faisant des Assemblées illicites. Il plaida sa Cause, & soutint le contraire. Les Comtes d'Orery, de Manchester, le Duc de Boukingham & Mylord Arlington prirent sa défense, & représentèrent au Roi, que cette poursuite criminelle étoit opposée à ses intérêts. La plupart de ces Seigneurs, Catholiques dans le cœur, zéléz Protestans au dehors, favorisoient ceux qu'on appelle *Non-conformistes*, dans la vûe de faire jouir la Religion Romaine d'une entière liberté à la faveur de la Tolérance, qu'on auroit pour les autres. En effet Baxter sortit de prison ; mais l'Archévêque de Cantorbéry craignant les suites de cette tolérance, anima par une Lettre circulaire le Clergé, qui fit de si fortes représentations au Roi & à ses Ministres, qu'ils furent contraints de publier un Acte pour empêcher les Conventicules des *Non-Conformistes*, & les deux Chambres assemblées en Parlement, en remercièrent Sa Majesté. Tels étoient les moyens qu'on employoit pour parvenir à l'établissement de la Religion Romaine, du Despotisme, & à la Guerre prochaine contre les Provinces-Unies, qui étoient les trois fins qu'on se proposoit. XXVI. Les Catholiques profitent de la Tolérance accordée aux Non-conformistes.

XXVII. Un incident rendit la Religion du Roi d'Angleterre encore plus suspecte, & ces soupçons rejaillirent sur Mr. de Ruvigny, quoi que Député Général des Eglises Réformées, & Ambassadeur de France auprès de Charles II. Roux de Marfilly, Rochelois, étoit un de ces hommes qui croient devenir importans à proportion des mouvemens inutiles qu'ils se donnent, & qui mesurent leur mérite à l'étendue des Païs qu'ils parcourent, ou à la Grandeur des Princes auxquels ils ont l'honneur de parler. Certaines gratifications que le Souverain leur accorde, non à cause du besoin, qu'il a d'eux ; mais pour ne s'attirer pas l'indignation de ces esprits trop ardens, enflent leur vanité, & les autorisent en passant dans les Cours voisines d'apuyer leurs visions de témoignages authentiques. Roux de Marfilly étoit précisément de ce caractère. Guidé par sa seule imagination, il crut que s'il dévelopoit à tous les Princes Protestans les desseins du Roi de France, & qu'il pût allumer dans leur ame un zèle ardent en faveur de la Religion, qu'ils professoient, & leur faire comprendre qu'elle étoit en danger, il les porteroit à de grandes entreprises. Dans cette vûe chimérique, il courut toutes les Cours d'Allemagne, & passant ensuite en Angleterre, il informa le Roi de ses démarches. Sa Majesté le renvoya au Duc, son Frère, qui, après avoir dissimulé long-tems, commençoit alors à découvrir son attachement pour la Religion Catholique. On assure que l'Ambassadeur de France, qui vouloit être incrédule, fut obligé d'écouter derrière une tapisserie la révélation du secret que Marfilly détaillait vivement au Duc, & assez près de lui pour ne pouvoir nier qu'il l'eût entendu parfaitement. L'Ambassadeur révéla à son Maître la découverte qu'il venoit de faire, & quoi que l'honneur de la Réformation y parût intéressé, il faut cependant avouer que dans une semblable circonstance la différence des Religions forme un cas de Conscience très-délicat. Le Roi de France se fit un phantôme de Roux de Marfilly. Il le regarda comme un homme qui pouvoit nuire à ses desseins, & résolut de le perdre. Mais le Roi d'Angleterre, auquel Marfilly s'étoit confié, lui fit ouvrir la porte de ses Etats, & lui laissa la liberté d'en sortir. Il se retira en Suisse, où il étoit difficile de le faire enlever. On crut avoir besoin de Réformez pour éviter le soupçon, & pour l'arrêter plus sûrement. Mr. de Turenne répondit au Roi de Mazel, son Ecuier, & de Briquemaut, qui fut mal récompensé de ses services, puisqu'on le mit peu de tems après à la Bastille. Ils arrivèrent à Genève en Pèlerins dévots pour le Siège de la Réforme que Calvin avoit fondé, & prirent des mesures si justes avec un valet du Général Balthasar qui trahissoit son Maître, chez lequel Marfilly alloit dîner, qu'ils l'arrêtèrent sur les Frontières du Canton de Berne. Pendant qu'ils le conduisoient sûrement à Paris, où il fut rompu vif, le Magistrat de Berne les faisoient pendre en effigie comme violateurs du Droit des Gens. Le Roi, croyant qu'un XXVII. Affaire de Roux de Marfilly.

Ministre tireroit de la bouche de cet homme , qui étoit Protestant , tous les secrets d'Etat qu'on lui avoit confiez , passa sur les règles ordinaires , & voulut que Mr. Daillé, Pasteur de Charenton, l'assistât à la mort. On le fit monter sur l'Echafaut, où le Patient étoit déjà attaché sur la croix , & prêt à être exécuté. Là , en présence du Lieutenant Criminel & des Officiers de la Justice , il le pressa long-tems , & l'exhorta à être fidelle au Roi , & à tout confesser. Le Peuple, toujours curieux de semblables spectacles, & que la nouveauté d'y voir un Ministre avoit fait venir en plus grande foule , écouta Mr. Daillé avec une grande attention , & parut édifié de ses Discours & de ses Prières. Mais Roux de Marfilly ne révéla ni le secret de son cœur, ni celui de ses Négociations.

XXVIII.
Portrait
que My-
lord Ar-
lington en
fait.

XXVIII. Les soupçons d'intelligence secrète avec la France , que cette perfidie contre un Visonaire réveillèrent en Hollande contre le Roi d'Angleterre & ses Ministres, obligèrent Mylord Arlington d'adoucir le récit naturel & non suspect que Mr. de Pomponne en faisoit à la Haye. Quoi que ce récit nous paroisse d'autant plus digne de foi qu'il venoit de la bouche d'un Ambassadeur de France; cependant comme nous ne voulons rien dissimuler de ce qui nous est connu, nous allons donner l'Apologie que le Ministre Anglois fit d'un incident, où il avoit beaucoup de part, la voici :
 „ Votre Lettre du 12., écrivait-il au Chevalier Temple, m'apprend le discours de Mr. de
 „ Pomponne sur la prise, & le supplice de Roux de Marfilly; Je ne répondrois pas que
 „ l'indiscrétion, dont il a été prodigue ici dans tous ses discours, ne l'ait exposé au mal-
 „ heur qui lui est arrivé. Mais je suis persuadé que cela n'a pas été divulgué par le stra-
 „ tagème prétendu de la découverte de Mr. de Ruvigni caché derriere une tapisserie.
 „ Tout ce que nous avons eu à faire à lui n'a été que par rapport aux *Régicides* qui
 „ sont en Suisse, qu'il s'étoit offert sans qu'on lui eut demandé, & avoit entrepris
 „ de remettre entre nos mains, prétendant avoir assez de crédit pour le faire, quoi
 „ que l'événement ait suffisamment montré le contraire. Mais on est bien-aîsé de se
 „ servir de ce prétexte en France, pour cacher le soupçon qu'on y a d'autres affaires
 „ qu'il négocioit sous les auspices du Baron d'Isola, dont je croi pourtant qu'il n'ont
 „ pas découvert grand chose, par l'obstination qu'il a eue jusqu'au dernier moment,
 „ de refuser de faire la moindre confession. Et je suis persuadé qu'il seroit encore en
 „ vie s'il n'eut avancé sa mort par ses propres mains. Et quand il se la seroit donnée
 „ lui-même de cette manière, cela auroit plus noirci le Gouvernement de France,
 „ que la manière dont on l'a fait exécuter. En un mot c'étoit un fol achevé, & je
 „ puis vous assurer que je ne l'ai jamais traité que sur ce pied-là, quoi qu'en ayent
 „ crû les autres. (a)

L'intrigue de Marfilly avec le Baron d'Isola n'a pas la moindre ombre de vrai-semblable. Mais dans la nécessité où le Ministre Anglois étoit d'é luder ce qui s'étoit passé de fâcheux à Londres sur la Religion, & de rassûrer les Hollandois, il faisoit usage de tout. Je ne sçai comment-il pouvoit dire que Marfilly seroit encore en vie, *s'il n'avoit avancé sa mort de ses propres mains*. Il est vrai qu'il s'étoit coupé les parties honteuses avec du verre, & qu'il les avoit cachées dans son lit de peur qu'on ne s'en aperçût. Mais comment auroit-il pu vivre, puisqu'on le roüa, au lieu de le laisser mourir par ses propres mains? Enfin un particulier seul n'étoit pas capable d'arrêter les *Régicides* qui s'étoient retirez en Suisse. D'ailleurs un Ecrivain Anglois (b) assure, que Charles l'avoit envoyé vers les Princes d'Allemagne pour les engager à entrer dans la Triple Alliance, & qu'étant venu rendre compte de sa conduite, le Ministère, qui avoit dessein de rompre cette Alliance, le trahit. En effet Mr. Daillé fit, par ordre du Roi, diverses questions à Marfilly sur la part que Charles avoit à ses démarches. Le nom du Roi d'Angleterre retentit plus d'une fois sur l'Echafaut en présence du Peuple, & les Anglois se plainquirent, dès ce tems-là, de ce qu'on n'avoit pas demandé raison de cet outrage.

XXIX.
On soup-
çonne la
France de
vouloir
rompre la
Paix.

XXIX. Pendant que les Ministres de Charles II. faisoient leurs efforts pour guérir les Hollandois de leurs soupçons, Louis XIV. tâchoit de les endormir par de fausses promesses. Il avoit écrit au Pape qu'il ne seroit point la Guerre cette année *sous quelque prétexte que ce pût être*, (c) & avoit fait romber la copie de cette Lettre entre les mains de Mylord Arlington qui l'envoya en Hollande. Mais elle ne put dissiper la crainte qu'on y avoit d'une prochaine rupture. En effet on voïoit que ce Prin-

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple, du 9. Juillet 1669.

(b) *Englands appeal from the private Cabal the great*

Council of the nation.

(c) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple du 16. Février 1669.

Prince, sans aucun respect pour la Paix des Pyrenées, (a) faisoit confisquer les Terres que les Seigneurs Espagnols possédoient dans le territoire de les nouvelles Conquêtes, & qu'il venoit actuellement de dépouiller le Prince de Ligne des siennes, pour les donner au Prince d'Epinoÿ. D'ailleurs il augmentoit considérablement ses Troupes; & sa Marine, long-tems négligée, avoit été remise sur un si bon pied, que Mylord Arlington, qui avoit reçu de divers endroits une liste des Vaisseaux, dont elle étoit composée, disoit que *si la Grandeur des François alloit en augmentant tous les ans, à proportion de ce qu'ils avoient fait depuis peu, ils seroient d'incommodes Voisins, & qu'il ne voyoit pas dans la Chrétienté un Génie capable de s'y opposer, sinon en tâchant de se sauver chacun de son côté.* (b) La crainte redoubla, lorsqu'on apprit que les François, à la faveur d'une Escorte de quatre à cinq mille Hommes, avoient fait passer sur les Terres du Roi d'Espagne une grande quantité de charbon d'Ecosse pour la Flandre, sans en paier l'impôt; que contre le droit de Régal, ils vouloient établir des Bureaux de Postes dans les Villes des Pays-Bas Espagnols, & qu'ils avoient même élevé une Redoute auprès de Zuytcote, Village de Flandre. Les Etats, à la sollicitation des Espagnols, se plainquirent de ces Hostilités à Mr. Arnaud de Pomponne, Homme d'un mérite distingué, qui étoit nouvellement arrivé à la Haie en qualité d'Ambassadeur ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il répondit que la Redoute étoit élevée dans un lieu qui appartenoit incontestablement au Roi, son Maître, & le défendit foiblement sur le reste.

XXX. Le manège que le Prince de Furstemberg faisoit à Cologne confirmoit encore les Hollandois dans leur crainte. Il y publioit hautement que le dessein du Roi de France, pour lequel il avoit un zèle très-ardent, étoit de prendre possession des Pays-Bas; qu'il lui étoit aisé de le faire dans une Campagne; mais qu'il falloit auparavant humilier la République, & la mettre hors d'état de nuire, puisqu'elle seule étoit capable de le faire. Il ne doutoit pas que tous les préparatifs qu'on faisoit en France ne regardassent les Provinces-Unies; & afin de hâter & d'assurer leur ruine, il forma le Projèt d'une Ligue de plusieurs Princes d'Allemagne, entre lesquels il partageoit les sept Provinces comme la dépouille du Lion de la Fable. Utrecht étoit à la bienséance de l'Electeur de Cologne, l'Evêque de Munster devoit avoir l'Over-Yffel en partage, l'Electeur de Brandebourg la Gueldre & Zutphen, le Duc de Lunebourg la Frise, le Duc Neubourg Groningue, & le Prince d'Orange la Hollande & la Zélande par le moÿen du Roi d'Angleterre, qui devoit être le Chef de la Ligue. On devoit, après la Conquête & le partage, laisser le Gouvernement des Provinces dans le même état où il étoit, excepté que chaque Prince auroit un Député dans le Conseil d'Etat & aux Etats Généraux pour opiner avec les autres sur les intérêts communs de la République. On devoit aussi maintenir les Amirautes, les anciens Privilèges, & la liberté de Conscience. (c) C'est un Problème, si le Prince de Furstemberg faisoit de bonne foi ce Projèt chimérique, ou s'il vouloit seulement engager tous ces Princes à s'allier, afin de les faire ensuite tourner tous du côté de la France, par l'impossibilité qu'on trouveroit à réussir sans elle. Il avoit demandé un profond secret, & déclaré qu'il donneroit un démenti à celui qui le révéleroit. Cependant on fut obligé de le confier aux Ministres de l'Electeur de Brandebourg, par ce que ce Prince devoit être de la Partie.

XXXI. Il avoit un grand éloignement pour Mr. de Wit, parce que ce Ministre étoit ennemi de la Maison d'Orange. Il croioit même que c'étoit lui qui faisoit agir les Etats de Gueldre, qui demandoient qu'on terminât un différent qu'ils avoient avec Son Altesse Electorale sur lequel les Commissaires s'assembloient inutilement depuis quarante ans. (d) C'est pourquoi il fit avancer quelques Troupes pour appuyer la réponse vigoureuse qu'il faisoit, & pour imposer silence à ceux qui le menaçoient. Il soutenoit encore que le Conseiller Pensionnaire bâtissoit sur un principe qui éloignoit des Etats tous les Princes d'Allemagne. Ce principe étoit que la perte des Provinces-Unies entraînant celle des Princes Allemands, ils devoient courir à leur défense tant par l'intérêt du bien public, que par celui de leur propre conservation; & que s'il étoit nécessaire de leur paier des Subsidés en les apellant au secours

1669.

XXX.
Projèt de
Ligue contre les Pro-
vinces-
Unies.

XXXI.
L'Electeur
de Bran-
debourg
refuse d'y
entrer.

(a) Voyez l'Article XXX. du Traité.

(b) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple, du 23. Avril 1669.

(c) Puffendorf, *Res. Brandenb. Lib. XI.*(d) Wicquefort, *Histoire MS. des Provinces-Unies. Liv. XVII.*

1669. cours de la République, il valoit mieux employer son argent à lever des Troupes qui seroient à la solde des Etats. Les Ducs de Brunswic & de Lunebourg, choquez de ces raisonnemens, rejettèrent les Propositions qu'on leur faisoit pour la Quadruple Alliance, & penchèrent d'autant plus volontiers du côté de la France, que le Duc d'Hanover étoit allié de la Maison de Condé. Mais l'Electeur de Brandebourg, quoique mécontent des Hollandois, & froid pour la Quadruple Alliance, rejetta les offres que lui faisoit le Prince de Furstemberg. „ Il est à propos, disoit S. A. E., que la Hollande soit „ humiliée, afin qu'elle traite plus équitablement ses Voisins, & qu'elle ne resti- „ tuë les Villes qui m'appartiennent. Je connois assez sa foiblesse pour voir qu'elle „ ne peut résister, si elle n'est secourüe; mais j'ai fait avec elle deux Traitez par les- „ quels, je suis obligé de la secourir dès qu'elle sera attaquée. Si l'Angleterre, la „ Suède & le Dannemarc voient d'abord avec plaisir la désolation de cet Etat, cepen- „ dant ils viendront à son secours dès le moment qu'ils le verront en péril, & lui pré- „ teront toutes leurs forces pour arrêter le Roi de France. Pour moi, je veux être „ informé plus exactement des sujets de plainte que la France peut avoir contre la „ Hollande, & si elles sont justes j'exhorterai la République à satisfaire le Roi, ou „ bien je la menacerai en face de lui refuser les secours que j'ai promis. En attendant „ je tiendrai la balance égale, & je n'entrerai dans aucun Traité contre la France. On ne pouvoit raisonner plus juste, ni agir plus sagement que ce Prince faisoit dans la circonstance où il se trouvoit alors; car s'il se fût engagé dans une Guerre, la Prusse, la Poméranie & la Marche de Brandebourg demeueroient fort exposées. Le Prince de Furstemberg ne put résister à ces raisons. Il demanda seulement que l'Electeur envoiât un Ambassadeur en France, & que cet Ambassadeur passât auparavant par la Haye, pour voir ce qui s'y faisoit. S. A. E. envoya Mr. Crocou, qui trouva Louis fort irrité contre les Provinces-Unies. Il vouloit, disoit-il, punir une République assez fière pour imposer des Loix à un Roi comme lui, & assez hardie pour lui déclarer qu'elle ne souffriroit point qu'il s'emparât des Païs-Bas qui lui appartenoient de droit après la mort du Roi d'Espagne. C'est ainsi qu'on regardoit en France comme un grand crime les précautions que la République prenoit pour sa sûreté.

XXXII.
On est di-
visé en
Hollande
sur le parti
qu'il faut
prendre
dans cette
conjoncture.

XXXII. On craignoit moins en Hollande, qu'on ne devoit craindre, parce qu'on ne s'imaginait pas que la Foudre dût y tomber, & qu'on regardoit la Triple-Alliance comme suffisante pour l'écartier des Païs-Bas. Comme c'étoit de ce côté-là qu'on tournoit toutes ses pensées, le Conseiller Pensionnaire étoit d'avis d'envoyer de concert avec l'Angleterre & la Suède une Ambassade au Roi de France, afin de lui demander une assurance, qu'il ne porteroit point ses Armes dans les Païs-Bas après la mort du Roi d'Espagne, & de lui déclarer en cas de refus, que les Alliez feroient agir toutes leurs forces contre lui. Mais plusieurs Provinces rejettèrent cet avis, qui n'étoit propre qu'à irriter davantage un Prince qui se plaignoit déjà de la fierté de la République. D'ailleurs le Roi d'Angleterre ne vouloit pas agir si ouvertement contre ses intentions secrètes. On se borna donc à solliciter fortement l'Espagne, de payer la Suède. L'argent étoit à Amsterdam, & la Reine avoit enfin donné les Ordres nécessaires pour le payement; mais l'Ambassadeur le différoit, parce qu'il ne trouvoit pas la Garentie suffisante, & qu'il vouloit avoir une promesse plus authentique de secours. On voulut le spécifier dans le Traité de Garentie; mais Mylord Arlington s'y opposa, disant que cela devoit être secret entre les deux Parties, & de plus qu'il y avoit une espèce de contradiction à dire qu'on devoit garentir la Paix *totis viribus*, de toutes ses forces & d'en spécifier le particulier dans le même instrument. (a) Il vouloit même qu'on fît expliquer la Suède sur ces forces, parce qu'elle pourroit entendre par là celles qu'elle entretiendroit indépendamment de la Garentie. Enfin il souhaitoit que l'Espagne donnât des assurances pour les frais inévitables de la Guerre.

XXXIII.
Projet de
Garentie.

XXXIII. La Garentie regardoit non seulement la Paix d'Aix-là-Chapelle; mais celle des Pyrenées. On y promettoit de défendre de toutes ses forces celui qui seroit attaqué. L'Angleterre devoit mettre quarante Vaisseaux en Mer & la Hollande y joindre un pareil nombre. Chacun étoit obligé de fournir six mille Fantassins & deux mille Chevaux; & comme les Ports de la Suède n'étoient pas si commodes, on exigeoit d'elle une Armée de seize mille Hommes, avec l'Artillerie & les munitions nécessaires. On passa plus loin; car on régla le commandement, & quel-ques-

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple, du 16. Février 1669.

ques-unes des opérations ; cependant ce Projèt n'eut aucun effet. On se contenta de proposer au Roi de France l'Article cent dixième des Pyrénées , & de remettre aux Arbitres la décision de ses prétentions. Il consentit au *Cantonement* des Pays-Bas, dont on devoit faire une seconde République, persuadé que la Noblesse & les Villes, dont les sentimens & les intérêts étoient fort différens, ne s'accorderoient jamais sur une nouvelle forme de Gouvernement ; & que quand la République se formeroit, elle seroit trop foible pour l'arrêter dans le dessein qu'il avoit de se l'approprier. Le Conseiller Pensionnaire, convaincu de l'impossibilité du Cantonement, remit sur le tapis le Partage des Provinces qu'on pourroit faire après la mort de Sa Majesté Catholique ; mais Mr. Van Beuningen démontra que les Habitans d'Anvers & des autres Villes ne souffriroient jamais que les Etats Généraux y établissent leur Religion & leur Gouvernement. Le plus sûr étoit d'entretenir un corps de Troupes proche de Bergues-op-Zoom, & de rendre les Villes Frontières & leurs Garnisons assez fortes pour les garantir des insultes dont elles étoient menacées. Malheureusement le péril ne parut pas assez proche pour se déterminer à un parti si sage.

XXXIV. Le départ précipité de l'Ambassadeur de Suède, qui ne pouvoit plus supporter l'ennui des délibérations traînantes de l'Espagne, fit plus d'effet sur l'esprit du Connétable de Castille, que tous les raisonnemens des Politiques. Jusques-là toujours ferme dans ce principe, qu'il ne devoit rien coûter à l'Espagne pour faire aux Etats une Barrière contre la France, il comprit enfin que la retraite du Ministre de Suède seroit suivie d'une rupture d'Alliance, s'il ne la prévenoit pas par l'argent qu'il avoit entre les mains. Cependant il voulut encore disputer le terrain, & envoya à l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique à la Haye des Pleins-pouvoirs sans Lettres de change. L'Ambassadeur demanda un Traité particulier de secours que les Etats Généraux avoient, disoit-il, promis à l'Espagne, & à l'Envoyé de l'Empereur. Mr. de Wit nia le fait, & l'Envoyé de l'Empereur déclara qu'il avoit seulement ouï dire que l'affaire du secours pouvoit être terminée en trois ou quatre Conférences. Dom Estevan de Gamara vouloit qu'on déclarât dans le Traité de Garentie que les Alliez feroient marcher leurs Troupes huit jours après que le Gouverneur des Pays-Bas les auroit demandées. On rejetta cette Proposition, en faisant voir qu'un armement de quarante Vaisseaux de Guerre ne pouvoit se faire en huit jours ni en Hollande ni en Angleterre. Qu'il n'étoit pas juste que les Alliez fussent prêts au premier son de trompette que le Connétable seroit entendre, & qu'enfin il ne falloit connoître ni la nature des Armemens maritimes, ni la marche des Troupes, pour faire de semblables demandes. Le Connétable se rendit à la raison, & promit de payer aux Suédois deux cens mille Ecus, lorsque les Alliez auroient déclaré à quoi s'étendoit la Garentie du Traité d'Aix-la-Chapelle. Les Etats ne balancèrent point à promettre quatre vingts Vaisseaux de ligne & seize mille hommes, tant pour l'Angleterre que pour la Hollande, qui devoient les faire agir quinze jours après une rupture ouverte, & la Suède s'engageoit de son côté, à fournir seize mille Hommes sans Vaisseaux. Ainsi fut signé l'Acte de spécification des Forces que les Rois de la Grande Bretagne & de Suède, & les Etats Généraux mettoient sur pied en exécution de la Garentie du Traité d'Aix-la-Chapelle. (a) La Reine de France disoit à M. de Quignones, qu'elle étoit honteuse de voir son Frère mandier une Garantie aux portes de l'Angleterre, & de la Hollande, au lieu de se reposer sur la parole du Roi, son Epoux qui étoit plus sûr que toutes les Garenties des Etrangers. Mr. de Pomponne assûroit les Etats que S. M. vouloit entretenir la Paix, & parlant avec moins de réserve, il leur conseilloit de ménager l'honneur d'un si grand Roi, & de chercher les moïens de l'appaiser. Les Etats en communiquant à ce Ministre le Traité de Garentie, lui protestèrent, qu'on ne l'avoit fait que pour assûrer le repos de l'Europe. Il répondit modestement que ni le Roi, son Maître, ni lui ne doutoient point que ce ne fût leur intention. Il déclara en même tems que cette Garentie ne pouvoit s'étendre au delà de la vie du Roi d'Espagne, & qu'on ne pouvoit prendre des engagements avec l'Empereur qui prétendoit à cette Succession, sans violer les Traitez qu'on avoit faits avec la France. Cette Déclaration chagrina les Etats Généraux, dont le point de vûe étoit de prévenir la Guerre & d'assûrer leur repos après la mort de Sa Majesté Catholique, qu'ils regardoient avec toute l'Europe comme fort prochaine, quoi qu'elle fût encore trop éloignée pour en pouvoir prévoir les suites.

(a) Au mois de May.

1669. XXXV. Comme on se flattoit toujours en Hollande de l'espérance d'appaiser Louis, on résolut de lui envoyer un Ambassadeur. Le choix tomba d'abord sur Mr. de Verkendam. Il étoit entré dans le corps des Nobles de Hollande, & avoit la réputation d'un homme d'honneur; mais prévoyant que cette Ambassade seroit difficile, & peu avantageuse, il trouva moyen de s'en dispenser, en demandant des conditions qu'il sçavoit bien qu'on ne lui accorderoit pas. Mr. de Wit, qui connoissoit la capacité de M. Pierre de Groot, le fit rappeler de Suède, pour l'envoyer en France. Il étoit difficile de mieux choisir. Hugues Grotius, son Père, l'un des plus grands Hommes de son Siècle, avoit résidé long-tems en France en qualité d'Ambassadeur de la Reine Christine. Haï du Cardinal de Richelieu, (a) qui le traversoit, il ne réussit pas toujours dans les Affaires politiques dont il étoit chargé; mais sa vaste Littérature le rendit l'admiration de tous les Sçavans. Le Fils, avec une érudition moins étendue, avoit plus de talens pour la Négociation. Sa conversation étoit gracieuse, il pénétoit dans les affaires difficiles, & il les ménageoit avec beaucoup d'art. Son honneur demandoit qu'il préférât la Charge de Pensionnaire de Rotterdam, qu'on lui offroit, à celle d'Ambassadeur, parce qu'il lui étoit glorieux de rentrer dans le même Employ dont son Père avoit été dépouillé, & qu'on lui rendit cette justice après avoir obtenu par arrêt que la Ville le dédomageroit des pertes que ce grand Homme avoit faites dans les Troubles de 1618. Il se tira de cet embarras, en acceptant par provision la Charge de Pensionnaire, sans renoncer à celle d'Ambassadeur, & dans la suite la Ville de Rotterdam consentit qu'il allât en France en Ambassade extraordinaire pour un an & demi. Amsterdam traversa sa nomination, & vouloit qu'on envoyât Mr. Boreel (b) ou Mr. Burg, Trésorier-Général; mais ils refusèrent l'un & l'autre cet Employ. N'ayant pu réussir à exclure Mr. de Groot, elle s'oposa à tout ce qu'il demandoit, & ne voulut point permettre qu'on lui fit le moindre avantage, ou qu'on lui promît aucune Récompense. (c) Mais le Conseiller Pensionnaire, qui l'estimoit beaucoup & avec lequel il étoit lié d'une étroite amitié le détermina à partir sans exiger de conditions. Peut-être aussi que M. de Groot se flata de vaincre par son habileté tous les obstacles d'une Négociation épineuse, & d'acquérir un nouveau degré de gloire, en rendant à sa Patrie un aussi grand service, que celui de la réconcilier avec un Roi puissant irrité. S'il eut de telles idées, il apprit avant son départ qu'il se trompoit. Le Comte d'Estrades, qui sous le prétexte de ses affaires particulières étoit venu conférer avec Mr. de Wit sur le Cantonement & le partage des Païs-Bas, assûra Mr. de Groot qu'il ne devoit attendre de la Cour que des complimens, si les Etats Généraux ne changeoient de conduite, & ne laissoient à Sa Majesté Très-Chrétienne la liberté de conquérir les Païs-Bas. Cet avis le fit balancer; mais il n'étoit plus tems de refuser après avoir accepté; & Mr. de Wit l'afermit dans le dessein de partir, en lui faisant considérer les menaces du Roi de France comme les échappées d'une passion qui se calmeroit, ou qui céderoit à la jalousie de voir Sa Majesté Britannique reprendre sur les Provinces-Unies cet ascendant que la Reine Elizabeth y avoit eu autrefois.

XXXVI. Mr. Van Beuningen acheva d'irriter Louis. Il proposa, à son retour de France, l'interdiction du Commerce avec ce Royaume, & il faisoit tous ses efforts pour faire entrer les Etats dans ses idées, en leur représentant que ce Commerce étoit désavantageux à la République. Le Commerce est un de ces Mystères impénétrables, parce qu'il dépend de certaines circonstances dont les Hommes ne sont pas les maîtres. On se trompe également sur le profit, & sur la perte, parce qu'on ne fait pas une balance générale de l'un & de l'autre. Un Ministre s'applaudit de voir fleurir des Manufactures qu'il a établies ou protégées, & il ne pense pas qu'en les faisant valoir à l'excès, il ruine les autres branches du Commerce, qui ne laissent pas d'être nécessaires. Toutes les Nations ont besoin les unes des autres, comme les grandes Rivières ont besoin des petites pour porter plus abondamment leurs eaux à la Mer; & comme on sécheroit les Fleuves, si on tarissoit tous les Ruisseaux qui contribuent à les grossir, les Etats les plus florissans périroient dès le moment qu'on seiche les différentes sources de leur Commerce.

La supériorité que le Cardinal de Richelieu se donnoit dans toutes les Affaires de l'Europe, ne l'empêcha point de suivre cette Maxime. En effet il fit en 1632. ce

(a) Ceux qui ont écrit que le Cardinal de Richelieu, aimoit Grotius, & qu'il se promenoit avec lui familièrement, afin d'en recevoir des leçons, se trompent.

(b) Jacob Boreel Fils du Guillaume Boreel, mort en 1668. en France, où il étoit Ambassadeur.

(c) Wicquefort Histoire MS. des Provinces-Unies, Liv. XVII.

XXXVI.
Mr. Van
Beuningen
proposé à
la Répu-
blique
d'interdire
le Com-
merce de
France.
Etat de ce
Commer-
ce.

qu'on appelle un Tarif, par lequel les Hollandois, qui apportoient leurs Marchandises en France, étoient traités comme les Sujets du Roi pour les droits d'entrée & de sortie. Le Cardinal Mazarin ne voulut pas interrompre le Commerce; mais comme la France commençoit à avoir de la jalousie de celui qui faisoit prospérer la République, il permit aux Armateurs qui couroient la Mer, sous le prétexte de la Guerre d'Espagne, de visiter les Vaisseaux Hollandois qu'on croioit chargés d'or & d'argent à leur retour. Ce qui obligea Mr. Boreel, Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances, de demander à la Cour un dédommagement de plusieurs millions pour cinquante quatre Vaisseaux Hollandois, qu'on avoit pris en pleine Paix, & que l'Amirauté de France avoit confisqués. (a) Le Cardinal fit de belles promesses, & laissa continuer une Pyraterie, dont il tiroit un gros profit. Enfin Ruyter aiant pris dans la Méditerranée deux Courcours portant Pavillon blanc, (b) le Cardinal fit arrêter tous les Vaisseaux & les Marchandises que les Hollandois avoient en France. Il essuïa tranquillement les plaintes de Mr. Boreel, & le Ministère, à son imitation, laissa couler cinq ans en procédures avant que de faire le *Tarif* de 1662. Ce Tarif rétablissoit une espèce d'égalité dans le Commerce qui fut ôtée par un Edit postérieur, portant une imposition de cinquante sols par tonneau sur tous les Vaisseaux Hollandois qui fortiroient des Ports de France. La mort du Cardinal n'aporta aucun remède au Commerce de Hollande. Au contraire Mr. Fouquet, qui avoit fondé une Compagnie pour la Pêche de la Baleine chargeoit de gros droits les Fanons & les huiles qui venoient des Païs Etrangers; & voyant que les autres Nations se soumettoient à l'impôt d'un écu ou de 50. sols par tonneau, il le fit exiger des Hollandois avec la dernière rigueur. Mr. Colbert, qui lui succéda, crut que le Roïaume de France se suffisoit à lui-même par sa fertilité & par sa vaste étendue, il feroit fleurir les Manufactures, qu'il établissoit, & les Provinces les plus éloignées de la Capitale, s'il fermoit la Porte à tous les Marchands étrangers. Dans cette vûë il chargea au double la plupart des Marchandises qui venoient de Hollande, & le Tarif de 1664. qui autorisoit ces nouvelles impositions, fut suivi de plusieurs Edits dont on demanda inutilement la révocation. Au contraire il profita du progrès des Manufactures Nationales, & de l'indignation du Roi contre la République, à cause de la Triple-Alliance, pour faire de nouvelles augmentations aux droits d'entrées. (c)

M. Boreel, Ambassadeur à la Cour de France, faisoit des remontrances continuelles, qu'on éludoit, ou qu'on rendoit inutiles par de nouveaux impôts. Il représenta à ses Maîtres que la France envoyant tous les ans pour trente six millions de Marchandises en Hollande, & n'en tirant qu'une portion très-inégale, la balance de chaque année devoit être ruineuse à la République, puisqu'il falloit envoyer le surplus en espèces. Mr. Van Beuningen, qui revint de France dans un tems, où la Guerre lui paroïssoit inévitable, fit les mêmes représentations; & comme il étoit accoutumé à fatiguer ses Secrétaires la nuit aussi bien que le jour par les nouveaux Projets qu'une imagination très-féconde lui fournissoit, il entra dans un grand détail particulièrement sur les *vins*, (d) *les eaux de vie*, *les bouquets de plumes* qui étoient alors à la mode, *les évantails*, *les rubans*, & *le papier*. Il crut que ce seroit ruiner de grandes Provinces, & diminuer considérablement les Revenus du Roi, si on défendoit l'entrée de ces Marchandises. La Zélande s'étant opposé à cette défense, il se réduisit à charger de quarante huit écus l'entrée d'une pièce de vin, & de soixante écus celles d'eau de vie. Il voulut ensuite faire entrer la modestie dans son Projèt, & soutint que la France n'auroit aucun sujet de se plaindre, si on défendoit l'entrée des *rubans*, des *brocards*, & de toutes les *étoffes de soye*, puisque c'étoit une Réformation de mœurs dans la République, plutôt que l'interdiction d'un Commerce étranger. Mr. Van Beuningen eut beau s'agiter le jour & la nuit, tout ce qu'il imagina ne servit qu'à irriter de plus en plus le Roi de France, qui cherchoit l'occasion de se vanger. D'ailleurs il perdit le fruit de ses travaux par l'opposition de la plupart des Villes de Hollande qui suivoient la maxime de Saluste, que *les Etats se conservent par les mêmes moyens par lesquels ils se sont établis*. Et le Commerce aiant été la première source de la prospérité des Villes & des quelques Provinces, elles craignirent avec raison, qu'on ne les ruinât en tarissant cette source. On objectoit à Mr. Van Beuningen, 1. qu'il faisoit monter, trop haut le nombre des Marchandi-

(a) May 1654.

(b) En 1657.

(c) Voyez l'Edit du 18. Juin 1668.

(d) Il faisoit monter l'Article des vins à vingt & un millions, les plumes, les évantails & baudriers à deux millions, & le papier à la même somme.

1669. ses qui venoient de France. Cependant son Mémoire s'accordoit avec celui de M. Boreel , & même le dernier étoit chargé d'une plus grosse somme pour les années d'abondance dans lesquelles on tiroit des bleds. (a) 2. On reprochoit à Mr. Van Beuningen , qu'il avoit diminué la quantité de Marchandises que la Hollande fournissoit à la France ; 3. qu'il avoit omis l'Article le plus important qui regardoit le Commerce du Nordt. La plupart des Villes de Hollande étoient l'étape de celles d'Allemagne, qui envoioient leurs Vaisseaux y charger des vins, des eaux de vie, & emportoient en même tems quantité d'épiceries, &c. On craignoit qu'en détournant ce Commerce par l'interruption de celui de France, on ne lui fît perdre son cours, qu'il reprend rarement après l'avoir perdu, & qu'on n'obligeât les Marchands d'aller directement dans les Ports de France, ce qui auroit diminué le cours des espèces qu'ils apportoient en Hollande, & qui faisoient une compensation avec celles qu'on envoioit en France. Enfin cette interruption auroit causé une perte considérable à ceux qui avoient des Magazins, & auroit jetté un grand nombre de Matelots, de Charpentiers, & d'autres Artisans dans une oisiveté qui auroit ruiné leurs Familles. Ces raisons sensibles firent plus d'impression que les spéculations de Mr. Van Beuningen, & la République laissa à ses Sujets une entière liberté de continuer leur Commerce en France.

XXXVII.
Régimens
François
cassés par
la Hollan-
de.

XXXVII. Ainsi fut terminée l'affaire du Commerce, dont l'interdiction auroit causé un grand dommage aux Provinces-Unies, & fourni à Louis XIV. le prétexte qu'il cherchoit de rompre avec elles. La crainte de cette rupture, selon les apparences, fort prochaine, devoit engager les Etats à augmenter leurs Troupes, bien loin de les réformer. Cependant la Province de Hollande avoit cassé dès l'année précédente vingt-sept Compagnies Françoises, & incorporé les Officiers dans les Régimens Hollandois, tellement qu'on ne voioit plus aucune trace de ce Corps qui avoit rendu de si grands services à la République depuis sa naissance. On croïoit diminuer par cette Réforme l'autorité du Prince d'Orange, & le nombre de ses Créatures, qui le regardoient toujours comme un Général qui devoit les commander. Le Conseil d'Etat s'en plaignit comme d'une atteinte qu'on donnoit à ses droits, & à l'Union, puisqu'une Province ne pouvoit pas casser seule les Troupes qui étoient à sa solde. Il expédia même des Lettres à tous les Officiers, afin d'empêcher la Réforme, que la Hollande avoit ordonnée. Mr. de Wit, qui avoit plus de part que les autres à cet Ordonnance, retint quelques Députés de Hollande avec lesquels il se transporta aux Etats Généraux, (b) pour leur représenter deux choses, l'une qu'il n'y avoit rien à craindre, puisqu'on venoit de faire la Paix, l'autre qu'une Province étoit libre de casser les Troupes lorsque leur nombre excédoit celui qu'elle étoit obligée d'entretenir. Ces deux raisonnemens n'étoient pas solides ; car une Province doit consulter ses Confédérés, & agir de concert avec eux avant que de les priver, avec autorité, d'un secours nécessaire, particulièrement dans un tems où l'orage gronde, & où l'on a tout à craindre. Cependant comme on appréhendoit de faire revivre les contestations de l'an 1650. le Conseil d'Etat arrêta l'expédition de ses Lettres, & les vingt sept Compagnies furent cassées.

XXXVIII.

(a) Voici l'état général que Mr. Boreel en donna. Des Pannes, des Velours, des Satins, des Draps d'Or & d'Argent, & des Taffetas fabriquez à Lyon, à Tours, & à Paris, pour plus de six millions, 6000000. liv.
Du Ruban de Soye, des Dentelles, des Passemens, des Boutons, des Laffets fabriquez à Paris, à Rouën, & aux environs pour deux millions, 2000000. liv.
Des Castors, des Vigognes, des Caudebecs, des fabriques de Paris & de Rouën, pour 1500000. liv.
Des Plumes, des Baudricrs, des Eventails, des Coëffes, des Miroirs dorez ou travaillez, des Horloges, Pendules & Montres de Paris, & d'autres Marchandises de cette qualité, pour deux millions, 2000000. liv.
Des Gans faits à Paris, à Rouën, & à Vendôme, pour plus de 1500000. liv.
Des Laines filées en Picardie pour plus de quinze cens mille liv. 1500000. liv.
Des Papiers de toutes sortes de fabriques d'Auvergne, Limosin, Poitou, Champagne, & Normandie, pour deux millions, 2000000. liv.
Des Epingles, des Aiguilles de Paris & de Normandie, des Peignes de Buis & d'Ebene, ou d'Yvoire, pour 500000. liv.
De la Clinquallerie d'Auvergne, pour 500000. liv.
De la Lingerie, & des Toiles de Bretagne & de Nor-

mandie pour cinq millions, 5000000. liv.
Des emmeublemens, Lits, Matelats, tours de Lits, Couvertures de laine, Franges de Soye; pour plus idem 5000000. liv.
Des Vins de Bourdeaux, Gascogne, Xaintonge, d'Orléans, d'Anjou, de Nantes, & autres, pour plus de cinq millions, 5000000. liv.
Des Eaux-de-Vie, & du Vinaigre, pour 1500000. liv.
Du Saffran, du Savon, du Miel, des Amandes, des Olives, des Capres, des Prunes, &c. pour 2000000. liv.
Cet Ambassadeur ajouta qu'outte cela on tiroit tous les ans de la Rochelle, de Marans, de Broïage, des Isles de Ré & d'Oleron, la charge de cinq à six cens Navires qu'il n'évalua point; il ne fit point mention non plus des Bleds & autres grains, ni des Chauvres qu'ils tiroient aussi de ce Royaume dans les années abondantes, ce qui est quelquefois monté à plus de six millions, 6000000. liv.
Voyez Mémoires sur le Commerce des Hollandois.
Voyez aussi le Négoce d'Amsterdam p. 506.
Réflexions MS. sur le Commerce des Provinces-Unies.
(b) Wiequefort Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XVII. assure que Mr. de Wit alla en personne au Conseil d'Etat, auquel il fit une forte réprimande; mais ce n'est pas là l'usage.

XXXVIII. Afin de remédier au mal, qu'on venoit de faire, & de remplacer les Troupes cassées, on résolut de demander aux Cantons Suisses quelques Régimens, parce que ces Etrangers nouvellement arrivez auroient moins d'attachement pour le Prince que ceux qui avoient vieilli dans le service. On espéroit aussi que cet engagement les obligeroit d'entrer dans la Triple-Alliance; mais l'Ambassadeur d'Espagne n'eut pas assez de crédit auprès des Cantons Catholiques; & les autres exigèrent de si grosses sommes, ou imposèrent des conditions si dures, qu'on ne pût se prévaloir du consentement qu'ils donnoient à la levée de trois mille Hommes. On assure que Mr. de Wit dit un jour aux Etats Généraux, que si la France faisoit encore une seule démarche, ou de nouvelles menaces contre les Provinces-Unies, il étoit d'avis que les Etats se déclarassent aussi; qu'on levât cinquante Régimens, chacun de mille Hommes, qu'on mît en Mer quatre vingt Vaisseaux de Guerre, qu'on formât trois corps d'Armée, l'un en Flandres, l'autre à Mastricht, le troisième sur l'Yssel, & qu'on exerçât souvent les Troupes, afin de les acoûter à la Guerre. (a) Soit que Mr. de Wit eût seulement l'intention de sonder les esprits, ou qu'il ne parlât pas sérieusement, on se contenta d'examiner, si on augmenteroit les Compagnies de quinze, de vingt, ou de vingt cinq Hommes. L'Ambassadeur d'Espagne cria, qu'*Annibal étoit aux Portes*, (b) que les Places Frontières étoient environnées d'Ennemis, qu'on devoit envoyer du secours en Brabant, afin que le Connétable pût l'avoir à la main en cas de besoin; mais on ne l'écouta point. On crut qu'ece feroit accuser indirectement le Roi de France de perfidie, si l'on faisoit quelque mouvement contre lui, puisqu'il avoit promis de ne rien entreprendre, & que d'ailleurs on ne risquoit rien de se tenir en repos, parce que l'hiver approchoit.

XXXIX. Cependant Louis continuoit ses préparatifs. Il faisoit faire à ses Troupes de perpétuels mouvemens dans la vûe d'inquiéter les Espagnols, & par eux les Hollandois. Ses Ministres imaginoient tous les jours quelque chose de nouveau pour chaginer les Etats. Mr. de Louvois, Sur-Intendant des Postes, non content de mettre une taxe de mille pistoles sur la Valise du Courier d'Espagne qui passoit tous les quinze jours par la France pour aller dans les Païs-Bas, fit arrêter à Deinsé le Courier de Paris qui portoit les Lettres de Flandre & de Hollande. Il vouloit établir par tout des Bureaux qui dépendissent de lui, afin de faire cesser quand il lui plairoit le Commerce de Lettres; & par ces chicanes il ota la confiance, unique soutien de ce Commerce, qui fut interrompu. Mr. de Pomponne eut l'honnêteté d'offrir aux Etats de mettre leurs dépêches dans son paquet, & de les faire passer sûrement à leur adresse; mais dès qu'on le sçut à la Cour, on lui ordonna de révoquer son offre. Les Villes marchandes de Hollande prirent le parti de patienter quelque tems, persuadées que la France qui y perdoit beaucoup plus qu'elles, s'en laisseroit la première. En effet Mr. de Louvois, voyant la perte que cette interruption causoit à son Bureau, rétablit le Commerce de Lettres, content d'avoir montré aux Hollandois sa mauvaise volonté. Mr. Colbert leur fit voir qu'il n'étoit pas mieux intentionné pour eux. Il chargea toutes leurs marchandises de gros droits, & mit en particulier sur le sucre raffiné un impôt presque égal à la valeur du sucre même. Mais les Etats, en mettant un pareil impôt sur le syrop de France, empêchèrent les Raffineurs François de profiter du travail de leurs Ouvriers, & les privèrent, par cet impôt du plus clair profit qu'ils pouvoient faire. Les Espagnols faisoient grand bruit de ces Vexations, & n'oublioient rien, pour animer les Etats contre la France. Le Commissaire nommé par le Gouverneur des Païs-Bas pour aller à Lisle, ne partoît point. On l'arrêtoit dans l'espérance que la France ennuiée de si longs délais se mettroit par la force en possession des dépendances, qu'on lui contestoit, & que la rupture étant faite, la Triple Alliance seroit obligée de se mettre en Campagne. Les Etats Généraux s'étant aperçus de cette manœuvre, firent de fortes instances auprès du Connétable, afin qu'il fît partir incessamment son Commissaire. L'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à la Haye disoit qu'il apprenoit de tous côtez, qu'il se tramoit quelque chose contre la Hollande, & tâchoit de l'alarmer en faisant part à M. de Wit des Avis qu'il recevoit. Il apprenoit de Venise, que le Roi de France ofroit aux Vénitiens des Troupes contre la Porte, s'ils vouloient troubler le Commerce des Hollandois au Levant. On lui mandoit de Paris, qu'il s'étoit tenu au Louvre un Conseil, dont les avis avoient été partagez. Les uns avoient soutenu qu'il falloit rompre ouvertement

(a) Wicquefort, Histoire MS. des Provinces-Unies, Livre XVII.

(b) I B I D.

1669. avec l'Espagne en assiégeant les grandes Villes des Païs-Bas, dont il feroit d'autant plus aisé de se rendre Maître, que la Hollande n'étoit point armée, & que la Triple-Alliance ne pourroit agir que foiblement. Un des Ministres d'Etat avoit parlé non seulement avec mépris de la République, mais avoit voulu gager sa tête, qu'elle ne subsisteroit pas six mois. Les autres croïoient qu'il étoit plus sûr de prendre quelques Postes avantageux au lieu des dépendances contestées, & de retarder la rupture ouverte. Dans le même tems on publioit, que la Reine d'Espagne troublée dans l'intérieur de ses Etats, & trop foible pour agir au dehors, avoit résolu d'abandonner au Roi de France les Païs-Bas, qui avoient couté cent millions au feu Roi, & qui étoient une source continuelle de Guerre. On disoit même les conditions de ce Traité secret. Le Roi de France devoit renoncer à toutes ses prétentions sur la Navarre, restituer la Sardaigne & le Roussillon à l'Espagne, rendre à la Maison d'Autriche ce qu'elle avoit possédé dans la Haute & la basse Alsace, Pignerol au Duc de Savoye, & rétablir le Duc de Lorraine dans son ancien Etat. Lorsqu'on voulut approfondir ce mystère, on découvrit, que les Espagnols faisoient courir eux-mêmes ces bruits alarmans, afin d'engager les Alliez à faire de plus grands & de plus prompts efforts en leur faveur. La fausseté de ces bruits reconnuë fit négliger les avis véritables, comme cela arrive ordinairement.

XL.
Plaintes
récipro-
ques des
Etats & du
Gouver-
neur des
Païs-Bas.

XL. Malgré le besoin qu'avoit l'Espagne des Etats, elle ne laissa pas d'avoir des démêlez particuliers avec eux. Le Gouverneur des Païs-Bas se plaignoit de ce qu'on avoit arrêté à Fleffingue deux Vaisseaux de Guerre du Roi d'Espagne à la demande d'un particulier auquel la Reine devoit quarante mille écus. Les Etats firent relacher ces Vaisseaux, parce qu'il n'étoit pas juste qu'un particulier les fit arrêter pour dettes. Mais la justice qu'on rendoit au Gouverneur des Païs-Bas ne l'empêcha pas de la refuser à l'Etat. On le prioit d'empêcher les Vexations, qu'on faisoit sur la Meuse aux Bateliers Hollandois, parce que ces exactons ruinoient le Commerce que les Sujets de la République faisoient sur cette Rivière, & qu'elles étoient autant de contraventions au Traité de Munster, suivant lequel les droits qui se payoient dans les autres Ports ne devoient pas excéder ceux qui se levoient sur l'Escaut. (a) On demandoit aussi justice de plusieurs Vaisseaux marchands que les Armateurs Espagnols avoient pris & vendus pendant la dernière Guerre. Le Connétable avoit envoyé dès l'année précédente des Commissaires à la Haye, pour terminer ce différend. Après huit mois entiers de Conférences inutiles, on lui écrivit que si l'on ne donnoit satisfaction aux propriétaires des Vaisseaux pris, on ne pourroit leur refuser des Lettres de répresailles. Il répondit qu'on n'avoit qu'à envoyer des Députés à Bruxelles, & qu'il finiroit cette affaire avec eux au contentement des Etats. On y envoya Mr. Vrybergue, Député de Zélande au Conseil d'Etat, & Mr. vander Togt, Secrétaire de la Ville de Ter-Goës, qui fut employé depuis dans des Négociations plus importantes. Ils ne s'y rendirent que l'année suivante. Le Connétable les amusa plus de cinq mois, & ils revinrent sans avoir rien fait. On eut encore moins de justice sur deux affaires où la haine de Religion intervenoit. La Comtesse d'Oxenstiern, Veuve du Chancelier, avoit mis une Demoiselle Suédoise dans un Couvent d'Aix, pour y apprendre le François. Cette Fille, édifiée des austéritez qu'on oblervoit dans cette Maison, refusa de suivre la Comtesse, lorsqu'à son retour des eaux de Spa, elle vint la redemander. Mais cette ardeur de dévotion monachale s'étant éteinte aussi promptement qu'elle s'étoit allumée, elle prit la fuite, & trouva une retraite à Vals, Village de la domination des Etats scitué près d'Aix. Comme l'Eglise des Réformez s'assemble dans ce lieu, & que les Protestans d'Aix en étoient membres, ils furent attaquez par vingt Cavaliers Espagnols, qui distinguant les Catholiques, traitèrent les autres fort cruellement. Ils ne respectèrent ni la Femme, ni les Filles de l'Agent des Etats. Elles furent mises en chemise, & plusieurs personnes distinguées esfuïèrent des coups dangereux. On se vengea de cette évasion sur des gens qui ne pouvoient y avoir aucune part, & le nombre des Cavaliers donnoit lieu de croire que cette violence étoit autorisée. La seconde affaire étoit plus barbare. Huit Espagnols étant entrez dans une l'Eglise Réformée proche d'Isendick, après avoir mis des Sentinelles à la porte, tirèrent de la Chaire le Ministre qui prêchoit, & le massacrèrent. Ils blessèrent de plusieurs coups un Ancien qui en mourut peu de tems après, batirent & dépouillèrent tous les Auditeurs. Le Connétable auquel on

porta

(a) Voyez les Articles XIV. & XV. de ce Traité.

porta les plaintes d'une action si inhumaine, en rit; & dit que des Cavaliers François, en étoient les Auteurs. Les Etats menacèrent de donner des représailles contre les Prêtres, qu'on toléroit, & de renouveler les anciennes Ordonnances contre les Catholiques, si on ne leur livroit les coupables, pour être jugez par le Conseil d'Etat. Cette menace intimida le Gouverneur, qui tacha d'abord de faire croire qu'on avoit exécuté deux de ces Soldats à Ifendick. On ne prit point le change, on lui prouva qu'on les avoit punis pour d'autres crimes, & qu'ils n'étoient point coupables des Meurtres, dont on se plaignoit. Il fit arrêter quelques-uns des Auteurs; mais par différens délais, & sous prétexte de garder les formalitez de la Justice, il éluda l'Afaires, & ne donna aucune satisfaction à ceux qui la demandoient.

XLI. On n'étoit pas beaucoup plus content en Hollande de l'Empereur. Quoi qu'il eût un grand intérêt à la conservation des Pais-Bas, & que leur perte portât un coup mortel à la liberté de l'Allemagne, cependant il s'endormoit, ou plutôt il se laissoit conduire par ses Ministres dévouez à l'Espagne. L'Enigme n'est pas difficile à développer. Le Baron d'Isola, fort zélé pour le service de l'Empereur qui étoit devenu son Maître, vouloit lui assurer les Pais-Bas après la mort du Roi d'Espagne. Afin d'y parvenir, il tâchoit de le faire entrer dans la Triple-Alliance, persuadé que son exemple entraineroit plusieurs Princes d'Allemagne, & qu'une Ligue si puissante feroit avorter les vastes desseins de Louis XIV. Mais les Espagnols ne pouvoient souffrir qu'on parlât de la mort de leur Roi, comme prochaine. Ils rejettoient tout ce qu'on proposoit pour en prévenir les suites, comme si ces précautions eussent été capables d'en avancer l'heure. D'ailleurs, mécontents du Baron d'Isola, qui les avoit tourmentez pour le payement des Subsidés qu'ils devoient à la Suède, ils le tra-versoient à la Cour de Vienne, où ils avoient beaucoup de crédit, & lui peu d'Amis. Les Ministres, jaloux de son habileté, & qui craignoient que le succès d'une semblable Proposition ne le rendît trop puissant auprès de l'Empereur la rendirent inutile. Mr. Cramprigt, Ministre de l'Empereur à la Haye, fit naître un incident sur le Cérémonial qui empêcha de traiter avec lui. Il n'étoit que Résident, cependant il ne donnoit aux Etats Généraux que le titre de *Dominations Vestrae, Vos Seigneuries*. Les Etats (a) lui firent dire par un Commis de leur Greffe, que Mr. Friquet, son Prédécesseur, quoi qu'il eût le titre d'Envoyé extraordinaire, les avoit traitez de *Hautes Puissances*. Il voulut se justifier, en disant, qu'étant obligé par un ordre exprès de l'Empereur de n'écrire plus en François, mais en Latin, il avoit bien traduit le titre de *Vos Seigneuries*, par les termes de *Dominations Vestrae*. On lui répondit, qu'on ne recevoit point de Mémoires Latins, & que s'il ne vouloit pas se servir de la Langue Française, il pouvoit écrire ou parler l'Allemand ou le Flamand. Enfin on lui déclara qu'on ne recevroit point ses Mémoires, s'il n'y donnoit aux Etats le titre de *Hauts & Puissants Seigneurs, CELSI ET PRÆPOTENTES DOMINI*.

XLII. On fut plus heureux du côté du Portugal. Dom Francisco de Melo, Ambassadeur de cette Couronne à la Haye y étoit arrivé dès l'année précédente. Il avoit fait un Projèt d'accommodement pour lever toutes les difficultez qui empêchoient l'exécution du Traité de 1661. mais il ne recevoit aucun ordre du Roi, son Maître. Deux raisons causoient cette lenteur, l'une étoit la Révolution, dont nous avons parlé, (b) par laquelle Dom Pedro avoit enlevé la Couronne & la Femme d'Alphonse VI. son Frere. Le Ministère étoit entièrement changé, ceux qui avoient entamé cette Négotiation avoient été chassés, & ceux qui leur avoient succédé dans le Conseil ne prenoient point à cœur cette affaire. Le Conseil même étoit d'autant plus fier qu'il venoit de conclurre la Paix avec l'Espagne. Dom Pedro devenu Régent avoit promis trois fois solennellement en foi de Prince, & de *brave Gentilhomme*, (c) c'étoit son grand serment; qu'il ne feroit jamais de Paix particulière sans le consentement de la France avec laquelle il s'étoit allié. Mais comme les Rois puissans se contentent de faire d'inutiles efforts pour leurs Alliez & les abandonnent, lorsqu'ils peuvent acheter à leurs dépens une Paix avantageuse, sou-

1669.

XLI.
Indifférence de l'Empereur pour la Triple-Alliance. Cause de cette indifférence.

XLII.
Démêlez des Etats avec le Portugal terminéz.

(a) Dans le Mémoire qu'il présenta aux Etats, au mois d'Octobre 1669,

(b) Voyez ces Annales à l'année 1667.

(c) Voici le troisième Serment qu'ils fit à la Reine, son Epouse, qui le lui fit faire à la prière du Roi de France. *Sennora Satisfazendo ao que Vossa Magestade foi servida & mandarmes sobre o tratado da Liga que el Rey meu Senhor ajustou con el Rey Chr. pode V. M. segurar de*

Baixo de minha fe & da Real Palabra de V. M. ao Abate de San Roman que em todo o tempo & con qualquer poder que eu Tenha lo Governo deste Reyno o aprova rey e o mandarei guardar pontualmente, & eslimarei muito que V. M. o queira dar assi a intender a S. M. Christianis. Dios Guardo a V. M. largos e felices annos. Corte Real 22. Novembre 1667. INFANTE.

1669. souvent aussi les Petits trompent les Grands , parce qu'ils regardent leur Protection comme une dette qui les incommode, & comme une sujétion qui ne leur fait pas d'honneur. Ils secouent le joug & rompent leurs liens sans écouter la reconnoissance, & souvent même ils cherchent les occasions de le faire. Dom Pedro la trouva par le Comte de Sandwic & le Marquis d'Eliche qui étoient demeurez prisonniers de Guerre au Chateau de Lisbonne , & conclut la Paix. La Guerre étant finie , & le Maréchal de Schomberg aiant repassé à la Rochelle avec quelques Régimens François, les Etats du Royaume se trouvèrent libres, & en état d'établir leur autorité , & de travailler aux Affaires étrangères. Dom Francisco de Melo, qui connoissoit les motifs du Conseil, proposa à Leurs Hautes Puissances d'envoyer en Portugal le Résident de Sa Majesté , afin de hâter l'aprobation de son Projèt. L'intérêt qu'avoient les Etats à conclurre cette affaire ne les empêcha point de délibérer si long-tems sur la matière, qu'il fut obligé de leur faire des plaintes (a) de ce qu'ils ne répondoient pas à ses bonnes intentions, & il partit lui-même pour Lisbonne afin d'appuier le Projèt de Traité qu'il avoit fait. Il fut fort surpris de voir, qu'il n'étoit pas aprouvé à la Cour, & de recevoir un Ordre de partir incessamment pour la Hollande, afin de rectifier son Projèt. Il ne voulut pas d'abord obéir à un commandement contraire à son Honneur ; mais ayant appris qu'on devoit l'arrêter , il partit secrètement , & arriva à la Haye au mois de Février. Comme il avoit changé de Maître & de caractere , & qu'au lieu d'Ambassadeur ordinaire du Roi Alphonse, il étoit devenu Ambassadeur extraordinaire du Régent Dom Pedro, il fit une nouvelle entrée. L'opposition de quelques Députez n'empêcha pas , qu'on ne lui accordât cet Honneur ; & comme il avoit des intentions droites , on rectifia sans peine les clauses du Traité que ce Conseil n'avoit pas ratifiées. Le Régent Dom Pedro laissoit à la Compagnie des Indes Orientales les Conquêtes qu'elle avoit faites sur la Côte de Malabar, elle devoit garder Cochin & Cananor jusqu'au remboursement des sommes que le Portugal devoit aux Etats. On accordoit aux Hollandois pour un million de sel, qu'on pouvoit prendre à Setubal , & cinq millions , payables en plusieurs termes en sel, ou en argent. (b) Dom Pedro fut heureux. Il eut raison de terminer en si peu de tems la Guerre avec l'Espagne & ses démêlez avec la République, parce qu'il est impossible d'affermir un Gouvernement nouveau pendant qu'on a des Guerres & des Ennemis , qui laissent dans l'esprit des Sujets une espérance de Révolution.

XLIII.
Les Vénitiens demandent aux Etats du secours pour Candie.

XLIII. Les Vénitiens, après avoir frappé à la porte de tous les Princes Chrétiens, s'adressèrent aussi à Leurs Hautes Puissances , & leur demandèrent du secours pour la Ville de Candie assiégée depuis deux ans par les Turcs. Les Etats Généraux dont l'intérêt étoit de ne point rompre avec la Porte , avoient envoyé M. Coliers à Constantinople pour y résider. Mahomet IV. lui avoit donné à Andrinople une Audience très-favorable, (c) & pour flatter davantage la République, il l'avoit traité comme les Ambassadeurs des Têtes couronnées, & lui avoit accordé toutes ses demandes sur le Commerce du Levant. Cependant les Vénitiens ne laissoient pas de solliciter le secours de la Hollande. Le Marquis Marchesini, qu'ils avoient envoyé à la Haye, représenta avec beaucoup de force la nécessité de secourir une Place qui étoit le Boulevard de la Chrétienté ; & en félicitant les Etats d'avoir terminé heureusement la Guerre entre les deux Couronnes, il ajouta qu'il ne manquoit plus rien à leur gloire, que d'humilier l'orgueil des Ottomans. Candie, leur disoit-il, ne subsiste que par de foibles & d'impuissans secours, sa misère augmente de jour en jour par la longueur du Siège, & par le peu d'assistance qu'elle reçoit des Chrétiens, pendant que les Turcs *enragez* de trouver tant d'obstacles à leur vaste ambition, assemblent des Troupes formidables pour assujettir la Ville & le Royaume. Ce Mémoire (d) fut remis entre les mains des Commissaires Députez pour les Affaires Maritimes. Ils eurent ordre de l'examiner, & d'en faire rapport aux Etats. Mais les délibérations ne sont pas d'un grand secours à une Place assiégée. En attendant une réponse à son Mémoire, M. Marchesini avoit fretté à Amsterdam un Vaisseau pour le transport des Troupes qu'il espéroit obtenir. Le Contract n'étoit pas signé, on avoit seulement bû le vin du marché

(a) Mémoire de Dom Francisco de Melo, présenté aux Etats le 16. Février 1668. *apud Aitzema.*

(b) Traitez de Paix, Tom. IV. page 270.

(c) Voyez dans Aitzema, *Book XLVIII*, les particu-

laritez de cette Audience.

(d) Mémoire du Marquis Marchesini, *ibid.* p. 606. Autre Mémoire du même, *ibid.* p. 724.

ché & donné une aumone aux Pauvres. Le Marquis ennuyé de la lenteur des délibérations, refusa le paiement au Capitaine, qui l'assigna devant la Cour, & le fit mettre Prisonnier. Il s'en plaignit comme d'une violation du droit des Gens, puisqu'il avoit caractère de Secrétaire de la République. (a) Son esprit & sa naissance devoient aussi le faire respecter. Cependant l'Afaires fut plaidée, & il ne sortit de la Castellanie, qu'après avoir donné caution. Cet affront ne l'empêcha pas de continuer ses instances, & M. Boreel les appuya. Il écrivit aux Etats, à la sollicitation de l'Ambassadeur de Venise à Paris, qu'il falloit sauver une Place nécessaire au Commerce de la Méditerranée, & empêcher que le Grand Seigneur ne réunît ce Royaume à tant d'autres qui le rendoient déjà trop puissant. Le Marquis Marchesini passa en Angleterre, & y fit les mêmes sollicitations. Mylord Arlington, auquel il s'adressa ne voulut point se déterminer, avant que d'avoir sondé l'intention des Etats, & le sentiment de M. de Wit. Il craignoit, que l'Angleterre donnant deux mille Hommes pour le secours de Candie, la Porte, avec laquelle cette Couronne avoit la Paix, ne confisquât les effets des Anglois, n'empêchât leur Commerce, & que les Hollandois, qui n'étoient pas dans une circonstance si délicate, ne se l'appropriassent. Il poussa même la défiance jusqu'à croire que M. de Wit, qui proposoit de donner de concert deux mille Hommes, n'avoit point d'autre vûë que celle de l'engager mal à propos, (b) & les Turcs prirent Candie pendant qu'on délibéroit.

XLIV. En effet, Acmet Coprogli, (c) sans avoir égard à ses intérêts, qui demandoient sa présence auprès d'un Prince mélancholique & violent, étoit passé en Candie dès l'année précédente, afin d'achever la Conquête d'un Royaume que les Vénitiens disputoient avec une vigueur égale à celle des Attaquans. Les Troupes de Lunebourg firent des choses incroyables, & le Comte de Valdec qui les commandoit y perdit la Vie. Le Duc de la Feuillade y amena sept ou huit cens Hommes dont la plupart étoient des Volontaires qui alloient chercher fort loin les occasions de signaler leur valeur. On le mit dans la Ville, afin d'en défendre les Postes. Cette bouillante Jeunesse s'impacienta bientôt de se voir enfermée. Elle demanda à sortir, & voulut aller attaquer les Turcs dans leur Camp. Les Généraux Vénitiens s'y opposèrent d'abord, & représentèrent le péril de l'Entreprise; mais enfin ils furent obligés de laisser courir ces Volontaires à une mort certaine, qu'ils vouloient braver. Ils partirent au point du jour, (d) ayant le Duc de la Feuillade à leur tête. Le Pere Paul, Capucin, portoit devant eux la Croix au lieu du Drapeau, & marchoit avec autant d'intrépidité, que s'il avoit conduit une Procession. Les Turcs ne purent soutenir le premier feu des François, qui tuèrent & renversèrent tout ce qui se présenta devant eux. Mais, trop occupés à tuer & à pousser l'Ennemi, ils ne prirent point garde à ce qui se passoit d'un autre côté. Ils ne s'aperçurent pas qu'un gros Corps de Turcs prenoit la place des Morts & de ceux qui avoient plié. Le Duc de la Feuillade, qui avoit vû cette manœuvre, fit inutilement sonner la retraite. La chaleur du Combat l'emporta sur l'obéissance due aux ordres du Général. Six vingts Gentilshommes demeurèrent sur la place. Leurs têtes servirent de trophée aux Turcs, qui les mirent au bout de leurs piques, & les arangèrent devant la Tente du Grand Visir. Il y eut plus de courage que de prudence dans cette sortie. De semblables efforts font, à la vérité, honneur à la Nation; mais ne sauvent pas une Place assiégée. Candie semblable à un malade qui respirant quelques heures après un violent accès, ne laisse pas de sentir que ses forces diminuent, & qu'il approche de la mort, eut quelques heures de relâche; mais on vit aisément que les Troupes diminuoient, & que le Siège tendoit à sa fin. Cette crainte redoubla lorsqu'on aprit que les François, contents d'avoir fait une sortie, & se voyant réduits à la moitié de ce qu'ils étoient en arrivant, se rembarquoient, sans se laisser fléchir aux prières du Marquis de St. André Monbrun qui vouloit les retenir. Coprogli poussoit le Siège avec d'autant plus de vigueur que le Sultan lui avoit ordonné de lui envoyer sa tête, ou les Clefs de Candie. Ce Prince s'étoit avancé à Larissa, où il s'abandonnoit aux plaisirs de l'amour & de la chasse. Ses Courtisans, profitant de l'absence du Grand Visir, représentoient à sa Hauteffe, qu'il traînoit le Siège en longueur avec une Armée assez nombreuse pour subjuguier l'Asie; qu'il épuisoit l'Empire par les fréquens secours qu'il demandoit; qu'il vouloit faire

M

mon-

(a) Aitzema, *Boek XLVIII.*

(b) Lettres d'Etat de Mylord Arlington, du 22. Sept. & du 23. Octobre 1668. du 8. & du 22. Janvier 1669.

(c) Il étoit Fils du Grand Visir Mahomet Coprogli.

(d) Au mois de Décembre.

1669. monter Soliman sur le Trône, & que c'étoit dans cette vûë qu'il entretenoit les mouvemens féditieux des Janiffaires. La colere du Sultan fut si violente qu'il donna aussi-tôt ordre d'égorger ses trois Frères, & qu'il expédia sur le champ un Courier au Grand Visir, pour lui redemander le Sceau de l'Empire & ses Troupes. Quoi que les Frères de sa Hauteffe ne fussent pas Fils de la Sultane *Valide* (a) Mère de Mahomet, elle ne laissa pas de sauver la vie à ces innocens. Elle fit répandre par tout l'ordre du Sultan, afin d'animer les Janiffaires qui aimoient Soliman à le secourir. En effet ils assiégèrent le Sérail, & obligèrent la Sultane à se charger de la conservation de ces trois Princes. Elle écrivit au Sultan que son honneur, sa Religion, & même la sûreté de sa personne & de l'Etat ne permettoient pas cette cruauté dans une circonstance si délicate, & il se laissa persuader aux instances qu'elle lui fit, de les laisser vivre. Coprogli comprit qu'il étoit absolument nécessaire de finir un Siège dont la longueur impatientoit le Sultan, & mit tout en œuvre pour cela. Jamais Place ne fut attaquée ni défendue avec une vigueur pareille. „ Le Marquis de St. André Monbrun consommé dans le métier „ de la guerre, & qui avoit eu part aux plus fameuses entreprises de l'Europe, avoit „ que si les Turcs n'étoient pas insurmontables par l'art & par l'expérience dans la „ guerre, au moins l'étoient-ils par la force, & par la constance, avec laquelle ils „ attaquoient ; Et appellant jeux d'Enfans tous les Sièges qu'il avoit vûs, il avoit „ accoutumé de dire que l'attaque & la défense de Candie étoit l'Ouvrage des Géans. „ On y voyoit des Montagnes de terre qu'on avoit transportées sur des roches poin- „ tues, des Dignes qu'on avoit fondées dans la Mer, des logemens qu'on avoit élevez „ au milieu des vagues. Toutes les machines que l'art & l'esprit pouvoient inven- „ ter s'y trouvoient employées. On s'y servoit de tout ce qu'il y a de plus cruel „ & de plus terrible, on y abbattoit les murailles, on y renversoit les forts à coups „ de Canon, & à force de fourneaux & de mines. Dans le même tems on voyoit, „ si cela se peut dire, des pluyes de feu, des grêles de bombes & de pierres ; par le „ moyen de quoy les hommes se détruisoient jusques dans leurs retranchemens. „ On ne voyoit plus dans la Ville aucune maison sur pied ; les habitans vivoient „ dans les Cavernes, & les Soldats étoient, ou exposez sur les brèches, ou peu en „ sûreté au dedans des Murailles. Les Turcs n'éprouvoient pas un meilleur sort ; „ car on se servoit des mêmes moyens contre eux pour les harceler continuellement, „ & pour porter par tout la terreur & la mort. „ (b) Le Roi de France envoya un „ secours de sept mille Soldats commandez par le Duc de Navailles ; qui avoit sous lui „ Messieurs Colbert Maulevrier, & le Bret, Maréchaux de Camp. Ce renfort ayant „ débarqué le 26. de Juin, on résolut de faire dès le lendemain une sortie générale „ pendant que les Vaisseaux s'approchant de Terre canonneroient le Camp des Turcs. „ Un quart d'heure avant que le jour parût l'ordre de marcher fut donné. Les En- „ fans perdus, qui n'étoient qu'à demi portée de mousquet de Jérusalem, attaquè- „ rent deux Redoutes, s'en rendirent maîtres, & ne donnèrent point de quartier à „ ce qu'ils y trouverent de Turcs. Le reste des Troupes entra avec la même vi- „ gueur dans la tranchée, l'emporta après avoir tué beaucoup d'ennemis, & prit un „ Fort, sur lequel étoit la batterie dressée contre S. Demetrius. On prit encore un „ grand Magazin de poudre, & l'on en encloua tout le Canon. „ Le jour paroissant, les Turcs reconnurent le dessein de la Garnison, & s'assem- „ blèrent en corps, sur l'éminence qui joignoit Candie Neuve. Ce fut de là que re- „ marquant la foiblesse des Assaillans, ils partirent comme la foudre pour repren- „ dre leur tranchée. Le Duc de Navailles accourut avec deux Regimens d'Infan- „ terie & deux Escadrons au secours de ses Dragons, qui étoient fort pressés. „ Les Turcs eurent encore du pire, & furent contraints d'abandonner leur tranchée. „ La fortune se déclaroit entierement pour les Chrétiens, lorsqu'un accident ; „ dont la cause a toujours été inconnue, les jeta dans une confusion, de laquelle „ ils ne purent revenir. „ (c) Après une sortie si malheureuse, on perdit le courage & „ l'espérance. La discorde se mit entre les Nations, & les Généraux qui s'entraccu- „ soient d'être la cause de ce désastre. Il n'y avoit pas moins d'aigreur entre les Fran- „ çois & les Italiens qu'entre les Assiégés & les Turcs. Les premiers, après avoir „ perdu un très-grand nombre d'Officiers, remontèrent sur leurs Vaisseaux & aban- „ donnè-

(a) Soliman, Bajazet Orcan. *Valide* est le titre qu'on donne à la Mère du Sultan régnant.

(b) Hist. de Venise, par Nani, Livre XI.

(c) Hist. des trois derniers Empereurs des Turcs, par Rcaut.

donnèrent la Ville de Candie à la discrétion de l'Ennemi. Cette Place capitula peu de tems après, (a) & l'Isle entière fut soumise à la Porte. Ce Siège est un des plus fameux qu'on ait jamais vus. On assure que les Turcs avoient donné cinquante six Assauts, & que les Assiégés avoient fait quatre vingt seize Sorties. Il y eut sur la Terre ferme quarante cinq rencontres ou Combats. Les Vénitiens firent sauter onze cens soixante & treize Mines ou Fourneaux, & les Turcs quatre cens soixante & deux. Il y périt une infinité d'hommes de différentes Nations, tant Mahométans que Chrétiens. Si l'Angleterre & la Hollande eussent envoyé le secours qu'on leur demandoit, il en auroit couté la vie à quelques milliers d'Hommes de plus, & la Place n'en auroit pas été moins prise.

XLV. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales faisoit une Guerre plus heureuse contre d'autres Mahométans. Elle avoit fait un Traité fort avantageux (b) avec le Roi de Macassar qui lui avoit cédé un Port dans ses Etats, & chassé les Jésuites & les Portugais, afin de lui laisser un Commerce plus libre. Mais Sombanco étant mort peu de tems après; son Fils, qui monta sur le Trône, donna un libre cours à la haine de la Nation contre les Hollandois. Ils furent égorgés dans leurs Colonies, les Européens même les abandonnèrent, & se réfugièrent à Macassar après les avoir trahis. Le nouveau Roi reprit sur eux le Fort de Joupandam, & y mit une Garnison. Enfin un Vaisseau richement chargé ayant fait naufrage sur la Côte, on pilla jusqu'au Canon dont il étoit armé. Le Conseil de Batavia ne voulant pas laisser impunie la violation d'un Traité, ni perdre le Commerce d'une Isle, d'où on tiroit du coton, de l'ivoire, & de l'or, résolut d'y envoyer M. Speelman, qui avoit été Gouverneur sur la Côte de Coromandel. Il s'embarqua pour cette expédition, l'an 1666. & après trois ans de Guerre, il donna la Loi non seulement aux Rois & aux Seigneurs Régens de Macassar; mais aux Rois de Ternate, de Tello, &c.

XLVI. Le Gouvernement de Macassar est Monarchique, mais les Frères succèdent souvent au préjudice des Enfants, soit afin d'éviter les desordres d'une Minorité, soit par d'autres raisons de faveur. L'origine de cette Monarchie a neuf cens ans. Craen Bizet, régnant alors, étoit le vingtième Roi de sa race & l'Isle dépendoit entièrement de lui. Outre les Princes du Sang, il y a à Macassar une Noblesse à laquelle les anciens Rois avoient partagé les Terres, à condition que les propriétaires ne pourroient les aliéner, qu'elles reviendroient au Domaine par le défaut d'Enfans mâles, qu'ils serviroient le Roi à leurs dépens, & lui payeroient un certain Tribut. Ces Grands Seigneurs firent ce qu'avoient fait les Ducs & les Comtes dans la décadence de la Race de Charlemagne. Ils érigèrent une partie de ces Terres en petits Royaumes, & se rendirent indépendans du Roi de Macassar. L'Ayeul du Prince régnant réduisit quelques Provinces, ou du moins commença la Conquête du Royaume de Mandar, & de celui des Bougis. Un coup fatal arrêta le cours rapide de ses Conquêtes. Un Seigneur de sa Cour, dont il avoit enlevé la Femme, ayant appris que le Roi faisoit avec elle une partie de pêche, se déguisa en Matelot, & lorsque la Galère où étoit le Roi fût assez éloignée de la Garde & du Rivage, pour n'avoir rien à craindre, il donna cinq coups de poignard à son Maître, & se jeta aussi-tôt dans la Mer. Sombanco acheva la Conquête que son Père avoit commencée, & revint à Macassar suivi de cinq Princes qu'il avoit fait Prisonniers. Il vouloit réduire aussi le Royaume de Toraya; mais l'amour l'emporta sur l'ambition; & l'arrivée des Hollandois, dont nous avons parlé, fit échouer ce dessein. Il perdit même les Royaumes des Bougis qui secouèrent son joug pour prendre le parti de la Compagnie; & nous verrons bientôt Radja Palacca, leur Chef, agir vigoureusement pour elle. Quoi que le Roi de Macassar soit absolu, cependant il ne fait rien d'important sans l'avis de son Conseil & des Grands. Le Conseil est composé du premier Ministre, des Princes du Sang, & des premiers Officiers de la Couronne. Il y a trois ordres de Noblesse à Macassar. Les *Daens*; les *Carès* & les *Lolos*. Les *Daens* sont d'anciens Nobles qui ont hérité de leurs Ancêtres les Fiefs, qu'ils possèdent. Leur Dignité répond à celle des Ducs & Pairs en France; & le nombre en est à peu près égal. Le Roi, pour ne point avilir ces premiers Nobles, en fait très-rarement de nouveaux. Il ne confère ce haut grade qu'à ceux qui s'en sont rendus dignes par des Services éclatans. Les *Carès* ressem-

M 2

blent

(a) Le 8. Septembre 1669. *Guerras de Ungria, Libro Tercero p. 168.*

(b) En 1660. Voyez nos Annales, Tom. 1. pag. 625.

XLV.
Guerre de
Macassar.

XLVI.
Gouverne-
ment de
Macassar.

1669. blent aux Comtes & aux Marquis de France, & font en auffi grand nombre. Le Roi peut faire autant de *Carès*, qu'il lui plaît. Il n'a pour cela qu'à ériger les Villages en Titre de *Caré*, en faveur de ceux qui en font Seigneurs, & c'est auffi ce qu'il fait très souvent. Enfin les *Lolos*, qui font les Nobles du dernier ordre, font proprement de simples Gentils-hommes. Les *Daens* marchent immédiatement après les Princes du Sang. Ils ne paroissent à la Cour, ou dans les Assemblées publiques, qu'avec une suite de quatre vingts *Lolos* qui tiennent d'eux des Fiefs à foi & hommage, & à condition de les servir comme Vassaux. Ils entrent dans les Affaires les plus importantes de l'Etat, & on les verra intervenir sous le titre de *Grands* dans les Traitez de Paix, & être garands de la fidélité de leurs Princes pour en observer les Conditions.

XLVII.
Evènemens de la Guerre de Macassar.

XLVII. Après avoir donné une idée du Gouvernement de Macassar, afin qu'on entende mieux ce que nous rapportons des Affaires de ce Royaume, il est tems de parler de la Guerre que les Hollandois firent aux Macassariens. L'Amiral Speelman étant arrivé devant Macassar (a) avec treize Vaisseaux de Guerre, & huit cens Soldats, reçut sur son bord les Députez du Roi. Ils apportoient mille cinquante six lingots d'or pour réparation du massacre des Hollandois, & 1435. Rischdales pour le pillage du *Valwich* & de la *Lionne*. Il demanda à ces Députez s'ils n'étoient pas chargez d'autre chose, ils répondirent qu'ils n'avoient aucun autre ordre que celui de lui remettre cette rançon. Ils refusèrent même de se charger d'une Lettre pour leur Prince, & M. Speelman fut obligé de la lui envoyer par un de ses Officiers, qui revint le lendemain à bord avec cette reponse, que le Roi & les Grands ne vouloient faire aucune soumission à la Compagnie. Sur quoi on arbora aussitôt le Pavillon rouge, qui étoit une déclaration de Guerre. Cependant comme on ne pouvoit pas assiéger la Ville; on entra dans le Golfe de Turata, au Midi de Celebes, on fit une descente à Turata, on ravagea le Plat-Païs, & l'on revint le soir chargé des dépouilles de dix Hameaux de Nègres qu'on avoit réduits en cendres. Radja Palacca, Chef des Bougis révoltez contre le Roi, ayant amené ses Troupes, on fit de plus grands dégats, & on détruisit plus de trente Villages. On alla de là à Bouton que les Macassariens assiégeoient depuis six semaines avec plus de dix mille Hommes. On leur brûla soixante Bâtimens qu'ils avoient tirez sur le sec, & ensuite on assiégea les Assiégeans, qui se croyant perdus, envoyèrent leurs Généraux demander grace à celui de la Compagnie. Toute cette Armée fut faite prisonnière de Guerre, & envoyée dans les Isles voisines. On partagea les *Jonques* & le butin, selon la coutume en trois portions, dont l'une appartient au Général, la seconde aux Grands Officiers, & la troisième aux Soldats. Le Château de Gliffon fut surpris par Radja Palacca, qui s'en rendit Maître; mais les Macassariens revinrent l'attaquer avec une si grande impétuosité, qu'ils donnèrent dix Assauts furieux dans un seul jour. Ils tuèrent beaucoup de Monde, & ils l'auroient repris, si le Corps de Bougis, qui acouroit au secours des Hollandois ne les avoient battus en queue, pendant que le Canon, les Bombes & les Grenades du Château les obligeoient à reculer. Cette Guerre consistoit plutôt en Combats particuliers que les Macassariens soutenoient dans leurs Quartiers, qu'on apelloit des Logemens, (b) que dans des Sièges & des Batailles; & comme ces Combats particuliers, étoient très-fréquens, le détail en seroit ennuyeux. Le succès en fut presque toujours avantageux aux Hollandois. La Gloire en étoit principalement due aux Bougis. Ils fournissoient de continuel renforts contre leurs Compatriotes; & les secours qu'on en recevoit reparoient les brèches, que les Maladies, ordinaires en ce Païs-là, faisoient tous les jours à la petite Armée, qu'on avoit amenée de Batavia. Le Général attaqué de la fièvre fut obligé de prendre le large, afin de se délivrer de l'infection de l'air. Cependant les avantages que les différens partis remportoient avoient fait ébaucher des Traitez dès 1667. & 1668. qui avoient été violez aussitôt que conclus. Enfin l'Amiral Speelman ayant fait avancer ses Gens jusques sous le Château de la Résidence du Roi, ce Prince en fut éfrayé. Il reçut favorablement les Députez que le Général lui envoya, & la Paix fut conclüe glorieusement pour la Compagnie. (c)

XLVIII.
Traitez de Paix.

XLVIII. En effet, le Roi & les Régens de Macassar confirmèrent le Traité de l'an

(a) Le 19. Decembre 1666. (b) *Pagger*.

(c) Relation de tout ce qui s'est passé de plus mémorable en la Guerre que les Hollandois de la Compagnie des Indes Orientales, ont eue contre le Roi & les autres Ré-

gens de Macassar, depuis l'an 1666. jusqu'à l'année 1669. Avec les Victoires qu'ils ont remportées sous la conduite du S. C. Speelman, le tout traduit suivant la Copie imprimée à Batavia dans l'Isle de Java 1667.

l'an 1660. (a) & afin d'en réparer les infractions, ils promirent de rendre à la Compagnie tous ceux qui avoient eu part aux Massacres des Hollandois, les Déferteurs, l'argent qui étoit dû par les Débiteurs de la Compagnie, & enfin les Canons, qu'on avoit pris sur les Vaisseaux le *Valwich* & la *Lionne*. Les Portugais & les Anglois, qu'on regardoit comme les boute-feux, qui avoient poussé les Macassarais à la Guerre, & qui leur avoient fait rompre les derniers Traitez, devoient être bannis de Macassar. Le Commerce de l'Isle fut uniquement réservé aux Hollandois, à l'exclusion de toutes les autres Nations tant Indiennes qu'Européennes, & déchargé de tous Impôts. Ils s'obligeoient de restituer le Fort de Joupandam à la Compagnie, de livrer les Grands du Royaume de Biema, qui avoient fait massacrer les Hollandois, pour les punir comme ils le méritoient, & de ne se mêler jamais des Affaires de ce Royaume, sur lequel la Compagnie vouloit exercer son Autorité. Le Roi & les Grands de Macassar devoient passer à la Compagnie mille Esclaves tous les ans ou la valeur en or, pour les punir de la rupture de la Paix. Ils devoient aussi renoncer à toutes leurs prétentions sur les Païs des Bougis & de Loëvoe, reconnoître les Rois de Sopingh, de Layo & de Bancala, comme Souverains, parce qu'ils avoient pris les intérêts de la Compagnie; restituer aux Rois de Bouton & de Ternate ce qu'ils leur avoient pris, & céder à la Compagnie en Souveraineté toutes les Terres & Païs conquis par elle & par ses Alliez pendant la Guerre, depuis Boële-Boëloe; jusqu'au Païs de Turate, & de Turate jusqu'à Bongaya. „ Pour „ une plus grande & plus religieuse observation de tous ces Articles, après l'invo- „ cation du nom de Dieu, le Roi de Macassar, les Grands de son Roïaume, „ les autres Rois & Princes les ont signez avec l'Amiral Speelman en rase Cam- „ pagne aux environs de Boromdon sur les Terres de la Compagnie, le 18. de No- „ vembre 1667. „ On fit un autre Traité l'année suivante avec le Roi (b) de Tello qui est dans la même Isle. Enfin le Roi de Goa se joignit aux autres, & il écrivit à Batavia l'an 1669. une Lettre qui mérite d'être rapportée, à cause de sa singularité.

LETTRE DE CRAIN GOA.

„ Ecrite par Paducca Siry Sultan Crain Goa avec toute sincérité & pureté de „ cœur, & d'une affection réciproque, à Messieurs les Conseillers des Indes, à „ tous les Grands de la Ville de Batavia, & à Monsieur le Gouverneur Général „ Jean Maetsuiker, homme sage, des mieux entendus, véritable arbitre à „ proposer, à faire ou à médier des Alliances avec tous les Rois de la ter- „ re qui sont sous le vent. Si miséricordieux & libéral à tous ses amis & al- „ liez qui lui sont affectionnez, qu'il fait éclater en tout & par tout sa Ju- „ stice, son assistance & sa protection envers tous ceux à qui l'on fait tort. Car il „ est comme le Magasin de toute sorte d'entendement & de connoissance, quand à „ l'effet & à l'observation de ses promesses, fort droit en ses résolutions & en sa jus- „ tice, par où il se rend fort renommé dans toutes les Villes qu'il y a depuis le des- „ sus jusques au dessous du vent, où l'on parle de sa force & de son courage dans „ le champ de bataille, de même que de la connoissance qu'il a à manier les ar- „ mes tant par mer que par terre, ce qui donne de la terreur à tous ses ennemis, „ & que le haut Dieu veuille bénir en toutes ses actions avec santé dans ce monde. „ Au reste nous déclarons sur ce papier en sincérité & pureté de cœur, que nous „ sommes tous véritablement amis de la Compagnie, & que nous le serons sans „ aucun changement tant que le Soleil & la Lune éclaireront; & comme à cause „ de notre éloignement, par ignorance, & faute d'entendement nous avons mal „ agi avec la Compagnie, nous la supplions avec instance qu'elle nous veuille par- „ donner. Nos enfans & tous les autres Grands ensemble la supplient de la même chose, & pour cet effet nous avons résolu de nous mêmes, avec tous nos fils, „ & tous les Grands du Roïaume d'aller trouver le puissant Général Corneille Speel- „ man, Admiral, Commissaire & Surintendant sur les Provinces Orientales pour „ la Compagnie, & lui demander, avec toute sincérité & pureté de cœur, le „ pardon qu'il nous a déjà octroyé, pour nous unir avec tous les autres Alliez, & être „ compris dans le Traité d'Alliance, qui a été fait de nouveau, & que nous avons „ juré sur l'Alcoran, afin qu'il demeure d'autant plus ferme, & sans aucun change- „ ment. Nous avons voulu faire sçavoir tout ceci au Gouverneur Général, tou- „ chant

M 3

(a) Voyez le Recueil des Traitez de Paix, Tom. IV.

(b) Le 9. & le 13. Mars 1668.

1669. „ chant la Paix que nous avons faite avec l'Admiral, promettant que lors que ledit
 „ Admiral s'en retournera à Batavia, nous enverrons de nos enfans à sa suite pour
 „ marque que nous demandons pardon, & pour faire honneur au Gouverneur Gé-
 „ néral. Mais comme les hommes sont sujets à mourir nous ne pouvons pas sçavoir
 „ qui seront ceux que nous y enverrons. Au reste nous vous avons écrit deux let-
 „ tres ci-devant, mais nous ne sçavons pas si vous les avez reçues ou non. Nous
 „ vous avons aussi demandé pardon par elles, & vous avons fait sçavoir nos senti-
 „ mens sur ce qui s'étoit passé. Nous n'avons rien encore dont nous puissions faire
 „ présent au Gouverneur Général, faute d'occasion; mais nous prions Dieu inces-
 „ samment nuit & jour pour sa prospérité.

XLIX.
 Troubles
 d'Over-
 Yffel.

XLIX. Les Hollandois, Arbitres de la Guerre & de la Paix aux extrêmités du Monde, ne goûtoient point chez eux le repos qu'ils procuroient dans les Indes à des Rois puissans. Les deux factions, qui partageoient l'Over-Yffel; continuoient à faire éclater leur ressentiment. Le Baron de Pallant ayant été député aux Etats Généraux, le parti qui lui étoit opposé le révoqua. Sa Commission qui devoit durer six ans n'étant pas expirée, il soutint qu'une partie de la Province n'avoit pas le pouvoir de l'abrèger. Pour maintenir son droit, il prévint son Concurrent; arriva devant lui, & occupa la chaise du Président. La contestation s'échauffa tellement que le cours des délibérations fut interrompu jusqu'à ce qu'on convint de faire perdre à l'Over-Yffel la Présidence de la semaine. Groningue devoit naturellement succéder, & prendre son tour, cependant ce fut la Province qui avoit présidé la semaine précédente. On en usa en cette occasion comme on fait, lorsque le Président de semaine ne veut pas prendre une conclusion contraire aux intérêts & aux intentions de la Province, auquel cas, le Président de la semaine précédente reprend la Place, & forme l'avis. C'est ce qu'on fit ici, malgré les murmures & l'opposition de quelques Députés, qui trouvoient que le cas n'étoit pas pareil.

L.
 Troubles
 en Zélan-
 de.

L. La Zélande, déjà troublée dans son propre sein, étoit encore plus divisée avec la Hollande, parce que Mr. de Huybert, Conseiller Pensionnaire de la première de ces Provinces ne s'accordoit pas avec Mr. de Wit sur la personne & les emplois du Prince d'Orange. Ziriczée voyoit avec chagrin M. d'Odick prendre la place de premier Noble de Zélande comme Substitut du Prince, & soutenoit que n'étant né dans aucune des Isles qui composent la Zélande, il ne pouvoit être revêtu de cette Dignité. Les Etats assemblez à Middelbourg, qui avoient opiné en faveur du Prince & de son Substitut, détachèrent huit Compagnies d'Infanterie pour mettre cette Ville à la raison. Ce Détachement prit poste dans une petite Ville proche de Ziriczée, & le Colonel qui le commandoit fit sommer les Fermiers de porter leur recette au Bureau général, au lieu de la remettre à des Receveurs particuliers. Ziriczée s'imagina qu'on vouloit faire sur elle une tentative semblable à celle que Guillaume II. avoit faite sur Amsterdam en 1650. & se comparant à cette grande Ville, elle résolut d'en imiter la fermeté. Elle ferma ses Portes & leva des Troupes pour se défendre. Ses Députés aux Etats de la Province partirent de Middelbourg. Ils n'osèrent s'embarquer à Terveer; de peur de la Populace de cette Ville, dont ils redoutoient la fureur. En effet elle les chargea d'injures, lorsqu'ils passèrent devant le Port, & ils effuyèrent les titres odieux d'Arminiens, & d'Ennemis du Prince d'Orange. Ce Prince fit la Paix, & déclara que ni lui, ni M. d'Odyck n'avoient aucune part au mouvement que la Province s'étoit donné; & loin d'en profiter, il obligea les Etats d'envoyer à Ziriczée des Députés pour rapeller les Troupes, & faire casser celles que la Ville avoit levées, ce qui fut exécuté.

LI.
 Divisions
 entre la
 Zélande
 & la Hol-
 lande sur
 les Cours
 de Justice.

LI. La Zélande envoya ensuite ses Députés à la Haïe; afin de terminer les différens qu'elle avoit avec les Etats de Hollande. La première de ces Contestations, rouloit sur l'administration de la Justice, & sur la nomination d'un Président de la Cour Provinciale. La Hollande prétendoit qu'elle seule avoit l'Autorité de faire des Loix pour la Cour de Justice & pour le Grand Conseil, & d'étendre; ou de resserrer leur Jurisdiction. Elle soutenoit que c'étoit un droit de la Souveraineté dans le sein de laquelle ces deux Cours résident, & qu'elles ne devoient reconnoître d'autres Souverains que les Etats de Hollande, qui avoient permis à ceux de Zélande d'y faire juger les Procès de leurs Sujets, & d'y nommer un certain nombre de Conseillers. Les Députés de Zélande répliquoient que les Cours étant établies pour juger les Procès des deux Provinces, il étoit juste de partager avec la Zélande l'Autorité, d'étendre ou de resserrer leur Jurisdiction, & de consulter cette Province sur les nouveaux Réglemens qu'on voudroit faire. Enfin ils protestoient que si on

ne rendoit, à cet égard, justice à leur Province, elle prendroit le parti d'avoir sa Jurisdiction séparée de celle de Hollande. Sur l'autre article les Députés de Zélande offroient de céder à la Hollande, pour cette fois, la nomination d'un Président, pourvu que la Zélande reprit ensuite son tour ordinaire, conformément à l'accord de 1607. Suivant cet accord la Zélande doit avoir le premier tour, la Hollande le deuxième, le troisième & le quatrième : la Zélande le cinquième, la Hollande le sixième & le septième. La Zélande le huitième, la Hollande le neuvième, le dixième & l'onzième, & ainsi de suite. On se seroit facilement accordé là-dessus, aussi bien que sur le nombre des Conseillers & sur les autres difficultés ; mais comme il s'agissoit principalement de l'Autorité Souveraine, & que la Hollande n'en vouloit faire aucune part à la Zélande, on ne conclut rien. Les Zélandois chagrins méditoient leur retour, lorsque M. Huybert, leur Conseiller Pensionnaire, fit à Mr. de Wit une proposition qu'il accepta. Cette proposition étoit de laisser à la Hollande la disposition entière & absolue de toutes les Charges de la Cour de Justice, & le pouvoir de faire des Règlemens, à condition que cette Cour ne prendroit point de connoissance des Procès des Zélandois, dont les appellations ressortiroient immédiatement au Grand Conseil, qui seroit toujours une Jurisdiction commune aux deux Provinces. La Hollande avoit ce qu'elle demandoit ; mais Mr. de Wit, craignant que cet accommodement ne fût préjudiciable au dessein qu'il avoit de réunir le Grand Conseil & la Cour de Justice en un seul corps, demanda à la Zélande un Acte particulier, où il fut expressément stipulé que cet accord ne donneroit aucune atteinte à son Projet de réunion, & il l'obtint. (a)

LII. Cette Affaire, qui fut contestée avec tant de chaleur, n'étoit que le prétexte d'une autre infiniment plus importante. Il est sûr qu'une Députation composée de vingt & un Députés, à la tête desquels étoit un Pensionnaire très-habile, ne regardoit pas les Cours de Justice. En effet les Députés de Zélande offrirent à la Hollande la séparation des Charges de Capitaine Général & de Gouverneur, qu'ils avoient refusée peu de tems auparavant. La Hollande, qui avoit regardé cette séparation comme le dernier objet de ses desirs, forma des soupçons sur cette proposition, le Prince d'Orange balança sur le dessein des Zélandois, & la Princesse Douairière se chagrina contre lui, parce qu'il mollissoit, croyant que les Zélandois l'abandonnoient après avoir été ses Protecteurs. L'intrigue paroissoit difficile à démêler, la Hollande refusoit ce qu'elle avoit demandé, la Zélande accorderoit ce qu'elle avoit refusé, & le Prince se trouvoit en contradiction avec son Ayeule, plus ambitieuse que lui. En voici le dénouement. La Princesse comprit aisément que les commencemens d'une élévation sont difficiles, qu'ainsi en donnant au Prince le Généralat, il se feroit respecter & craindre de ceux qui le maltraitoient, & que le pas étoit plus facile du Généralat au Gouvernement que de l'Académie de Leyde, où il étudioit, au Généralat. Le Prince le concevoit aussi bien qu'elle, mais n'ayant pas encore l'expérience nécessaire, il changeoit de résolution à proportion que les Zélandois soutenoient vigoureusement ou faiblement leurs propositions. Cette Province alloit au but, & la Hollande qui l'avoit découvert s'y opposoit avec vigueur. Ainsi il n'y avoit pas de contradiction entre les Résolutions de ces Provinces, quoi qu'elles parussent contraires à celles qu'on avoit prises auparavant.

LIII. L'intrigue qu'on tramoit à Amsterdam en faveur du Prince d'Orange, & contre Mr. de Wit étoit encore plus délicate que celle de la Princesse Douairière en Zélande. Mr. Van Beuningen, qui aimoit le Prince, disposa cette Ville, dans laquelle il avoit un grand crédit, à appuyer aux Etats de Hollande la proposition qu'on avoit faite d'accorder à Son Altesse l'entrée au Conseil d'Etat. Mais les autres Villes s'y opposèrent avec tant de vigueur qu'elle fut rejetée. Amsterdam, piquée de ce refus, voulut se tirer de pair d'avec les autres Villes de Hollande. (b) Elle prétendoit, que contribuant seule la moitié du contingent de la Province de Hollande, comme la Hollande paie la moitié de la contribution entière des sept Provinces, il étoit raisonnable qu'elle fût autant considérée dans les Etats de sa Province, que sa Province l'étoit dans les Etats Généraux. Comme il n'est pas possible de déterminer le pouvoir que doivent avoir entre des Alliez pour leur commune défense ceux qui contribuent le plus, & que d'ailleurs ils font assez valoir le besoin qu'on a d'eux, on ne décida rien sur la prétention de la Ville d'Amsterdam. Les Députés de cette

LII.
Sur l'ex-
tinction
de la Char-
ge de Gou-
verneur.

LIII.
Amster-
dam s'op-
pose au
Ministre.

(a) Wicquefort, Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XVII.

(b) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington, de la Haye le 24. Décembre 1669.

1669. — Ville, s'imaginant que M. de Wit les avoient traverséz, s'opposèrent aux Villes de Leyde, de Dordrecht & de Rotterdam, qui, appuyées du crédit de ce Ministre, avoient prévalu depuis plusieurs années dans toutes les Elections qui s'étoient faites des Officiers civils & Militaires, & proposèrent de créer une Charge de Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, dont la fonction seroit de recevoir les Mémoires des Ministres étrangers, & de conférer avec eux. Ils disoient que la création de ce nouveau Ministre étoit d'autant plus nécessaire, que Mr. de Wit avoit besoin qu'on le déchargeât des soins du dehors, afin qu'il pût donner une plus grande attention aux Affaires du dedans, qui demandoient un homme tout entier. On soupçonna Mr. van Beuningen d'avoir imaginé cette nouvelle Charge dans la vûe de la remplir; si on la créoit, ou de ruiner le crédit de Mr. de Wit s'il refusoit à la Ville d'Amsterdam ce qu'elle demandoit. Ce Ministre demeura ferme & tranquile. Il laissa agiter la question sans paroître y prendre aucun intérêt, quoi qu'il y en eût un très-grand. Ses amis le servirent avec chaleur, & il se servit encore mieux par une modération qui lui attira l'estime de ceux mêmes qui ne l'aimoient pas. Il vit sans témoigner aucun chagrin M. van Beuningen soutenir les intérêts du Prince d'Orange, & la Ville d'Amsterdam, unie avec les Nobles, s'opposer à toutes les Elections que son parti faisoit. Il tacha de ramener les esprits, au lieu de les aigrir, & le besoin qu'on avoit de lui, dans une conjoncture aussi délicate que celle où se trouvoit la République, fit qu'il n'arriva aucun changement dans le Ministère. Ainsi son crédit ne souffrit qu'une diminution passagère, & l'atteinte qu'on voulut y donner ne servit qu'à l'affermir davantage. (a)

Fin de l'Année mille six cens soixante & neuf.

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington, du 24. Décembre 1669.



HISTOIRE

D E S

EVÉNEMENTS CONSIDÉRABLES

D E

L'ANNÉE M. DC. LXX.

S O M M A I R E.

I. **L**ouis XIV. forme le dessein de perdre la République. II. On le soupçonne de prétendre à la Monarchie universelle. III. Véritable dessein de ce Prince. IV. Moyens qu'il employe pour parvenir à son but. V. Il propose une Alliance secrète à la Hollande. VI. Défiance que prend l'Angleterre contre la Hollande à cause de cette proposition. VII. Commencement des intrigues de l'Angleterre contre la République. VIII. Proposition de la France au Roi d'Angleterre. IX. Voyage de Madame en Angleterre. X. Harangue à Sa Majesté Britannique pour la déterminer en faveur de la France. XI. Conditions secrètes de la Ligue. XII. Premières preuves de la vérité du Projet. XIII. Second ordre de preuves. XIV. Dernier ordre de preuves. XV. Traité secret entre la France & l'Angleterre. XVI. Intrigues & mort de Madame. XVII. Conduite de Monsieur. XVIII. Effet de cette mort en Angleterre. XIX. Réflexions sur cette mort. XX. Secret gardé à M. Montaignu. XXI. M. Temple trompé. Ambassade de M. van Beuningen en Angleterre. XXII. Union de la Flote Angloise avec la Hollandoise contre les Algériens, rejetée. XXIII. Exclusion de l'Empereur de la Quadruple Alliance. XXIV. Faute du Baron de l'Isola. Caractère des Gouverneurs des Pais-Bas. XXV. Rupture de la Négociation avec l'Empereur sur la Quadruple Alliance. XXVI. Rappel du Chevalier Temple. XXVII. Sa disgrâce. XXVIII. La Ville de Rotterdam refuse de laisser enlever Joyce, que le Roi d'Angleterre demandoit. XXIX. Ce Prince demande aux Etats trois Ministres Ecossois. XXX. Entrée du Prince d'Orange au Conseil d'Etat. XXXI. Difficultez sur cette matière. XXXII. La Hollande divisée sur ce sujet. XXXIII. Conditions sous lesquelles il entre au Conseil d'Etat. XXXIV. Son introduction au Conseil d'Etat. XXXV. Il demande séance aux Etats Généraux. XXXVI. Le Gouverneur de Son Altesse & les quatre Directeurs de son éducation demandent leur démission. XXXVII. Voyage du Prince en Angleterre. XXXVIII. Retour de M. van Beuningen. XXXIX. Faux motifs attribuez à l'Angleterre. XL. Louis XIV. s'empare de la Lorraine. Motifs de cette invasion. XLI. Partage d'avis dans le Conseil du Duc. XLII. Nouvelles démarches du Duc. XLIII. Le Duc demande du secours à la République. XLIV. Résolutions qu'on prend en Hollande sur ce sujet. XLV. Le Roi de France rejette la médiation de l'Empereur. XLVI. Il s'irrite contre les Suisses. XLVII. Négociations de la France avec l'Electeur de Brandebourg. XLVIII. Démêlez. de l'Electeur de Cologne avec les Hollandois. XLIX. Frayeur que cause l'Evêque de Munster. L. Le Roi de Dannemarc se plaint des Etats. LI. Démêlez de la République avec la Pologne. LII. Disputes sur le Commerce de France. LIII. Disputes sur les Généraux. Retraite du Prince de Tarente. LIV. Difficultez sur les Finances. LV. Armement de Mer en France. LVI. Expéditions de M. de Ghent dans la Méditerranée. LVII. Richesses de la Compagnie des Indes. LVIII. Divisions dans la Province de Groningue. LIX. Disputes entre quelques Villes de Hollande. LX. Infidélité de deux Clercs du Greffe découverte & punie.

ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1670.

I.

1670.
I.
Louis
XIV. forme le dessein de perdre la République.



Louis XIV. conçut pendant cette année le dessein funeste qui mit deux ans après la République à deux doigts d'une ruine totale. Tout le favorisoit. Il étoit à la fleur de son âge, & d'un tempérament qui ne lui permettoit pas de faire des Réflexions sur l'inconstance des Evénemens. On croit tout permis & tout possible, lorsqu'on jouit d'une santé vigoureuse, & qu'on possède un vaste Royaume peuplé de Sujets soumis à ses Loix. Louis voyoit fleurir le Commerce dans ses Etats, par les soins d'un habile Ministre. (a) Les Guerres, qui n'avoient été que d'une courte durée n'avoient pas encore épuisé les Finances. Il y avoit assez d'avantage à imaginer de nouveaux moyens de les augmenter, pour obliger tous les esprits avides & subtils à y travailler. La Noblesse étoit impatiente de se signaler, & de mériter, par ses Exploits, la faveur du Prince. Le Paysan préféroit un Emploi militaire au soin de labourer son Champ. Enfin l'Ambition du Prince, qui tendoit à la gloire des Héros, animoit tous ses Sujets à le suivre, & à contribuer quelque chose à cette Gloire.

II.
On le soupçonne de prétendre à la Monarchie universelle.

II. Des circonstances si favorables firent croire que ce Monarque prétendoit à la Monarchie universelle. On vit alors tous les François, entêtez de la Puissance de leur Roi, donner dans cette chimère; & ses Ennemis, tirant avantage d'une flatterie si basse, allarmer l'Europe par l'heureuse découverte d'un Projet aussi pernicieux. Les desseins qu'on attribuoit à Louis étoient vastes; mais l'Histoire d'Alexandre le Grand, qui avec trente-cinq mille livres de Rente, entreprit de conquérir l'Univers, & de s'en rendre Maître, sembloit le justifier.

III.
Véritable dessein de ce Prince.

III. Indépendamment de ces idées, que plusieurs Auteurs contemporains ont autorisées, nous bâtissons sur cette maxime, que les Héros, entêtez de grandes Conquêtes, n'osent, malgré l'ambition qui les anime, former d'abord de si grands desseins, ou que s'ils les forment, ils n'en ont que des idées vagues & incertaines. Ils vont terre à terre, les premiers succès les déterminent aux seconds, & les seconds les conduisent par degrez à une élévation qu'ils n'auroient jamais osé se promettre, quelque haute opinion qu'ils eussent naturellement d'eux-mêmes, & de leurs Forces. En effet, Louis XIV. avoit une seule vûe fixe, qu'il n'a jamais abandonnée. C'étoit celle de se rendre Maître des Païs-Bas. Pour y réussir plus sûrement, il crut qu'il falloit commencer par la ruine des Provinces-Unies, persuadé qu'on est Maître d'une Place, lorsqu'on a renversé ses Boulevarts & ses Fortifications. L'exécution de ce Projet lui parut facile par la situation de la République. La division qui régnoit entre la Maison d'Orange & le Conseiller Pensionnaire, qu'on regardoit comme l'ame du

Gou-

(a) M. Colbert.

Gouvernement, afoiblissoit l'Etat, & faisoit traîner en longueur ses délibérations. Les Officiers de Guerre, qu'on avoit négligés, étoient mécontents, & l'on verra dans la suite que Louis avoit assez de raisons de se promettre un heureux succès de son Projet. 1670.

IV. Dans cette confiance, il fit trois choses. I. Il proposa aux États Généraux une Union plus étroite avec lui, afin de les détacher de la Triple Alliance, & de la rompre par ce détachement. II. Il forma un intrigue en Angleterre, pour faire entrer Sa Majesté Britannique dans ses intérêts contre la Hollande. III. Enfin, comme les Evêques de Munster & de Cologne paroissent mécontents de la République, l'un, parce qu'il redemandoit depuis long-tems des Places qui lui appartenoient, & l'autre, parce qu'il avoit une violente passion d'étendre son Diocèse par des Conquêtes, il fournit les sommes nécessaires pour les faire entrer dans cette intrigue, que nous allons développer.

V. Le premier moyen que la France employa fut celui de faire une Union plus étroite entre elle & la République, dont la perte étoit résoluë. Si cet artifice eut réussi, la Hollande étoit seule chargée de la honte d'avoir rompu la Triple Alliance, & du malheur de s'être livrée imprudemment à ses Ennemis. M. de Pomponne, Ambassadeur de France à la Haye, y fit la proposition d'une nouvelle Alliance avec le Roi, son Maître, dont les conditions *demeureroient secrètes, afin que les Rois d'Angleterre & de Suède* n'en eussent aucune connoissance. L'intégrité de M. de Wit l'empêcha de tomber dans ce piège. Il déclara que la République ne feroit jamais aucun Traité particulier à l'insçu des Rois d'Angleterre & de Suède, qui étoient intéressés dans cette Affaire. Il alla même jusqu'à dire, que l'honneur d'un Roi jeune, glorieux, puissant, ne souffroit pas qu'il agît par des voies indirectes. On crut vaincre le Conseiller Pensionnaire, en lui détachant M. d'Estrades, son ancien ami, & qui s'étoit vanté plus d'une fois d'avoir toute sa confiance. Il fit le Voïage de Hollande, sous prétexte d'y aller terminer quelques affaires particulières; mais il le trouva invincible. Ce Ministre lui dit, que bien loin de faire quelque brèche à la Triple-Alliance, on travailloit fortement à y faire entrer l'Empereur, afin de la rendre plus sûre & plus ferme.

VI. On ne manqua pas de donner avis en Angleterre des ordres qu'on avoit envoyés en Hollande; afin de répandre dans l'esprit des Anglois des soupçons injurieux à la République, comme si elle avoit dessein de rompre la Triple-Alliance, ce qui étoit d'autant moins croïable qu'elle faisoit sa sûreté. Mylord Arlington en écrivit au Chevalier Temple, qui agissant en honnête Homme, plutôt qu'en Ministre, tacha de dissiper ces soupçons. „ A l'égard de vôtre soupçon, permettez-moi de vous dire qu'il est sans fondement, & qu'il ne provient que de ce que nous nous imaginons que les principaux Ministres de cet Etat agissent avec plus de finesse que je n'en ai encore pu remarquer dans leur conduite depuis que je suis ici. Ils sont fermes & attachés à leurs sentimens autant que vous pouvez le penser; mais je ne vois pas que leur Génie soit tourné du côté de la fourberie & de la finesse. Et en vérité je ne croi pas qu'il y ait d'honnête homme qui veuille avoir recours à ces sortes de subtilitez, à moins que la nécessité de ses affaires ne l'y contraigne, & qu'il ne lui reste aucun autre moyen de subsister. Ils ne sont pas encore réduits à ce point, ni ne le seront pas, tant que la Flandre leur servira de barrière contre les attentats de la France. Jusqu'à ce que les François se soient rendus Maîtres des Pais-Bas Espagnols, je regarderai toujours les Hollandais comme des Marchands qui ont du bien & bon crédit, & qui tachent de le conserver en agissant de bonne foi dans leur commerce; mais si jamais la Flandre tombe au pouvoir de ses ennemis, je serai aussi soupçonneux qu'un autre. (a) M. de Wit fut soupçonné par ses Ennemis de n'avoir pas travaillé assez fortement à gagner l'Angleterre, en lui donnant plus de satisfaction sur la Compagnie des Indes, pour laquelle Mylord Arlington s'intéressoit. Mais il est aisé de raisonner ainsi, lorsqu'on n'examine que la superficie des Affaires. Car quoi que M. de Wit eût beaucoup de fermeté lorsqu'il avoit pris sa résolution, comme c'est le caractère naturel des grands Génies, cependant ceux qui étudient la circonstance du tems & des Affaires reconnoîtront sans peine que les Anglois cherchoient le moyen de rompre plutôt que celui de s'unir avec la République.

(a) Lettre du Chevalier Temple, de la Haye le 15. May 1670.

1670. VII. La France envoya deux de ses plus habiles Ministres en Angleterre, l'un étoit le Marquis de Ruigny, que ses Alliances, sa Religion, sa longue expérience, & une grande subtilité d'esprit rendoient très-propre à fonder l'esprit d'une Cour, l'autre étoit Mr. Colbert de Croissy, Ministre d'Etat, qui avoit manié les plus grandes Négociations, & qui devoit être d'autant plus agréable au Roi d'Angleterre & à ses Ministres, qu'il leur avoit déjà fait sentir toute l'étendue de la libéralité de Sa Majesté très-Chrétienne. M. Wicquefort (a) prétend que le Duc de Buckingham traita de la rupture de la Triple Alliance avec les Ministres de France à l'insçu de Sa Majesté Britannique, & de son Conseil; mais il n'y a point d'apparence qu'un Sujet osât traiter sans la participation de son Maître une Affaire de cette importance. On vit alors à la Cour d'Angleterre une chose tout à fait rare. Cinq Seigneurs, étroitement unis, se liguèrent pour partager les Emplois, & pour conduire le Roi au but auquel ils rendoient. Ils réussirent, & cette Union dura jusqu'à l'exécution de leur dessein. C'est ce qu'on apelloit dans ce tems-là la *Cabale*, en faisant allusion aux premières lettres du nom de ces Seigneurs, (b) qui formoient le mot Anglois *Cabal*.

VII.
Commen-
cement des
intrigues
de l'An-
glettre
contre la
Hollande.

VIII. On proposa d'abord au Roi d'Angleterre de le rendre seul arbitre des différens qui restoient entre la France & l'Espagne, à l'exclusion des Provinces-Unies. „ J'ai été le premier, dit le Chevalier Temple, qui ai appris à Monsieur de Wit que le „ Roi de France avoit déclaré qu'il remettoit au jugement de Sa Majesté & du Roi de „ Suède tous les différens qui retardent les Négociations de Paix. Ce Ministre trouva „ que la France avoit bien peu d'égard pour les Etats, de ne les avoir pas compris dans „ cette médiation. Il me dit en même tems, que cela ne l'empêchoit pas d'en être bien „ aise, & qu'il espéroit que comme cette espèce de mépris n'engageroit pas les Hollan- „ dois à marquer aucun ressentiment qui pût préjudicier à la conclusion de cette Paix, „ il vouloit croire aussi que les cajoleries des François ne nous feroient pas agir avec „ moins de sincérité & de droiture; d'autant plus que, vû la circonstance du tems, „ nous ne devons pas prendre la civilité qu'ils nous témoignent en cette rencon- „ tre, pour une marque de la déférence que cette Cour a pour Sa Majesté. „ Je croi que la confiance qu'ils prennent en cette Déclaration retardera les le- „ vées qu'on avoit dessein de faire ce printems, quoi que ces Ministres ne paroissent „ pas ajouter beaucoup de foi aux promesses de la France. Je croi aussi qu'il pourroit „ bien arriver que cette Déclaration n'aura point d'effet, car je crains que l'Espagne „ ne fasse encore quelque réponse déraisonnable. Je suis confirmé dans ce soupçon „ par ce que m'a dit le Baron d'Isola, qu'il écrirait au Marquis de Castel-Rodrigo „ pour lui conseiller de faire en sorte que la Reine accepte cette offre de la France, „ (c) pourvû que le Roi très-Chrétien remit au même Arbitrage toutes les contraven- „ tions de la Paix dont l'Espagne s'étoit plainte à la Conférence de l'Isle. Ce qui „ regarde le pillage de la Bourgogne à quoi les François n'ont jamais voulu consentir „ dans la Conférence qu'ils eurent au sujet des dépendances de cette Province. Je „ dis au Baron d'Isola que j'appréhendois qu'une semblable réponse ne gâtât toute „ l'affaire, puisqu'elle ne pourroit pas arriver avant le commencement du Printems, „ & que cela donneroit peut-être un prétexte aux François de se dédire, lorsqu'ils „ verroient qu'on se seroit laissé endormir à leur promesse, & qu'on n'auroit fait aucun „ préparatif ni en Flandre, ni en Hollande, d'où doit pourtant venir le principal „ secours; que si les Espagnols vouloient qu'on leur fit raison des *contraventions*, „ dont il parloit, ils feroient beaucoup mieux d'accepter ce qu'on leur offroit en donnant „ à cette offre une plus grande étendue que de la restreindre à aucune condition, qu'ain- „ si ils pouvoient dire qu'ils donnoient les mains à l'*Arbitrage*, non seulement à „ l'égard de ces *dépendances*, mais aussi à l'égard de tous les différens qui pourroient „ survenir dans la Négociation de la Paix. Dans cette discussion on pourroit mettre sur „ le Tapis devant les Arbitres les prétentions des Espagnols, ce qui demande qu'on „ attende une Saison plus favorable que ne sera celle du Printems prochain. Le „ Baron me protesta que mes raisons l'avoient convaincu. Mais, parce qu'on ne peut „ pas beaucoup compter sur un homme qui est si entêté de sa capacité, & qui pa- „ roît avoir pour le moins autant envie de se faire valoir que de s'acquitter de sa com- „ mission, j'ai cru que je ne ferois pas mal si je prenois la liberté de vous dire ce „ que je pense sur ce sujet; c'est que, si vous le trouviez bon, on pourroit en écrire „ à M. le Chevalier Guillaume Godolphin, en se servant d'une voye sûre, ou d'un „ chiffre :

VIII.
Proposi-
tion de la
France au
Roi d'An-
glettre.

(a) Hist. MS. des Provinces-Unies Liv. XVIII.

(b) Cliford, Arlington, Buckingham,

Ashley, Lauderdale.

(c) Ce sont les termes de l'Original.

„ chifre. Autrement, les Espagnols, dans leur reponse, ne manqueront pas d'in-
 „ sifter sur ces contraventions qui ont arrêté les Commissaires de l'Isle pendant tant 1670.
 „ de tems, & que les François ne veulent absolument pas admettre dans la décision
 „ des dépendances. (a) D'ailleurs on avoit formé un Projèt pour obliger le Roi de
 Suède à fournir seize mille Hommes aux Espagnols, à condition qu'ils payeroient
 les Subsidés dûs à Sa Majesté Suédoise; & les Hollandois promettant d'y joindre dix
 mille Hommes, on avoit assez de monde pour garnir les Places des Pais-Bas, puis-
 qu'on ne vouloit pas tenir la Campagne. On demanda au Roi d'Angleterre ce qu'il
 feroit, & il répondit en termes généraux, qu'après la rupture il *donneroit des Troupes*
le plutôt qu'il lui seroit possible.

IX. Le Duc de Buckingham avoit envoyé à Paris un nommé Leighon, sous pré-
 texte de faire l'essay d'un Chariot de nouvelle invention, qu'un seul Cheval faisoit Voyage de
 marcher avec autant de rapidité que six. Mais, comme on ne pouvoit se repo- Madame
 ser sur l'habileté de ce Machiniste pour la Négociation, il ne fut chargé que d'en en Angl.
 faire l'ouverture. Le Roi de France prit des mesures plus efficaces pour réussir; il terr.
 envoya à Douvres Henriette d'Angleterre, Duchesse d'Orleans, sa belle Sœur, qui avoit
 un grand ascendant sur Charles II. & sur Jacques, Duc d'York, ses Frères. Cette Prin-
 cesse, dit Madame de la Fayette, qui a écrit son Histoire avec tant d'esprit & de poli-
 tesse, *ne pensoit d'abord qu'à plaire au Roi comme Belle-Sœur, je croi qu'elle lui*
plût d'une autre manière; je croi aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisoit que comme un
Beau-frère, quoi qu'il lui plût peut-être davantage. Mais enfin comme ils étoient
tous deux infiniment aimables, & tous deux nez avec des dispositions galantes; qu'ils
se voioient tous les jours au milieu des plaisirs & des divertissemens que le Roi ména-
geoit la nuit avec art, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avoient l'un pour
l'autre cet agrément qui précède les grandes passions. (a) Ce n'est pas à nous à dé-
 mêler les suites de cette passion; mais si la Comtesse de la Fayette, qui a assisté Ma-
 dame jusqu'au dernier soupir, avoit voulu convaincre le Public de la fidélité de cette
 Princesse pour son Epoux, elle ne devoit pas faire précéder, dans sa narration, l'inclina-
 tion du Roi, les aventures du Comte de Guiche, & celle de Vardes, le Galant de la Cour
 qui avoit le plus d'art pour duper ses Maîtresses & ses Rivaux, sans excepter le Roi.
 Les Amours du Palais Royal réunies à cette Histoire laisseront un Pyrrhonisme éternel
 à ceux qui veulent douter de la foiblesse, ou de la force du Sexe. Quoi qu'il en soit,
 Louis aiant formé le dessein de faire la Guerre aux Provinces-Unies, & de se liguier
 avec le Roi d'Angleterre, résolut de charger Madame de cette Négociation. Elle reçut
 avec une joie extrême une proposition qui alloit la mettre à la tête des Affaires, & ren-
 dre son Commerce avec le Roi d'autant plus intime, qu'il devenoit nécessaire. Il étoit
 important de cacher sa marche. Afin de la couvrir avec plus d'art, le Roi publia qu'il
 vouloit voir ses nouvelles Conquêtes, & mena toute la Cour jusqu'à Dunkerque. Ma-
 dame prit le prétexte du voisinage pour rendre visite à ses Frères, qu'elle aimoit tendre-
 ment, & qui osoient de venir à Douvres pour la voir. On lui donna une suite galante,
 afin d'enchanter le Roi, qui n'étoit que trop susceptible d'amour. Mademoiselle Kervel
 demeura sans aucune résistance en Angleterre comme une victime nécessaire à l'Al-
 liance qu'on alloit contracter. Elle s'acquitta si parfaitement de ce devoir qu'on
 l'a connuë depuis sous le titre de Duchesse de Portsmouth. Mademoiselle de Monta-
 lais, qui n'étoit plus en état de fixer un cœur, fut l'ame de l'intrigue. Cette Fille,
 avoit été élevée à la Cour de Gaston d'Orleans, où elle étoit devenuë la confidente
 de la Valière qui aimoit Bragelonne avant qu'elle eût vû le Roi. Elle étoit entrée
 dans un nombre de confidences, *dont une seule auroit occupé une personne entière;*
mais comme elle avoit infiniment d'esprit, elle suffisoit à toutes. Elle avoit ména-
 gé celle de la Valière avec le Roi, de Madame avec le Comte de Guiche, & de Ma-
 demoiselle de Tonnay Charente, qui fut depuis Me. de Montespan, avec le
 Marquis de Marmoutiers, qu'elle vouloit alors épouser. Ces intrigues n'em-
 pêchoient pas qu'elle n'en eût deux autres personnelles avec Corbinelli, Poë-
 te fameux, & avec Malicorne. Le Roi, mécontent de ce que de con-
 cert avec de Vardes, elle avoit écrit à la Valière deux grandes Lettres par
 lesquelles, elle lui donnoit des avis pour sa conduite, & lui disoit tout ce
 qu'elle devoit dire à Sa Majesté, l'avoit fait enfermer dans l'Abbaye de
 Frontevaux; comme dans une espèce de Couvent. Elle ne laissoit pas
 d'entretenir de là commerce avec ses Amis, & par leur médiation elle se
 N 3 rendit

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington, du 7. Février 1670.

(b) Mad. de la Fayette Hist. d'Henriette d'Angleterre, première Femme de Philippe de France, Duc d'Orleans.

rendit nécessaire. Le Roi la donna à Madame, pour le Voïage de Douvres, comme une personne qui avoit toute sa confiance, & qui pouvoit la diriger dans une Affaire de cette importance. En effet elle y réussit parfaitement. Se voïant disgraciée de Monsieur après la mort de Madame, & mal récompensée du Roi, elle révéla le secret de l'Alliance à M. de Groot, avant qu'il dût éclater, ce qui la fit chasser de la Cour. A la Galanterie on ajouta les présens. Mr. Colbert de Croissi distribua aux Ministres de Sa Majesté Britannique trois cens mille livres, qui non seulement firent un effet présent; mais qui eurent la vertu de dissiper peu de tems après les soupçons légitimes qu'on avoit formez sur la mort de Madame.

X. Il n'est pas nécessaire d'examiner si la Harangue qu'on fit à Sa Majesté Britannique pour la porter à rompre ses engagements avec les Hollandois, & à se liguier contre eux, fut prononcée par un des Chefs de la Cabale, ou si on la lui a prêtée. Il suffit qu'elle renferme toutes les raisons propres à le déterminer, pour nous obliger à la rapporter ici. „ Votre Majesté ne court point de risque, ces Républicains se sont „ rendus odieux à tous les Princes de l'Europe. Il n'y en aura pas un qui s'opose à „ vos entreprises. Les plus puissans se contenteront d'être spectateurs de la Guerre, „ & verront avec plaisir l'Orgueil de cette République humilié, de cette Républi- „ que qui a bravé tant de Têtes Couronnées. L'Espagne sera si éloignée de les se- „ courir, qu'elle se rejouira des disgraces d'une Nation qu'elle regarde encore com- „ me des Sujets rebelles. Quand l'Empereur voudroit défendre les Provinces-Unies, „ il n'oseroit l'entreprendre à cause de l'embaras de ses propres affaires, l'Empire „ Ottoman armant aussi puissamment qu'il fait. La Révolte de ses Sujets de Hongrie „ lui taillera assez de besogne chez lui, & l'empêchera bien de songer à d'autres af- „ faires. La Cour de France par son argent, & par la jalousie qu'elle aura soin d'en- „ tretenir entre les deux Couronnes du Nord, les engagera à demeurer neutres. La „ Guerre entre les Turcs & les Polonois empêchera l'Electeur de Brandebourg de la „ secourir. Qui fait même, s'il ne fera pas bien aisé de profiter de cette occasion „ pour recouvrer les Villes du Duché de Cleves, que les Etats lui retiennent depuis „ si long-tems? L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster ne demandent pas „ mieux que d'entrer dans ces Provinces avec leurs Armées. Seront-ils en état de „ résister à tant d'Ennemis, qui les ataqueront de tous côtez, particulièrement dans „ un tems qu'il y a tant de Factions parmi ceux qui les gouvernent?

XI. On ne doute point que la Ligue ne fût formée contre la République. Mais les Anglois ont toujours cru & le croient encore, que le Duc d'York, zélé pour sa Religion, & Charles II. qui suivoit les inspirations du Duc, son Frère, stipulèrent dès ce tems-là, qu'on rétablirait en Angleterre la Religion Romaine, & le Pouvoir despotique. Si le Roi de France le promit au commencement d'une Guerre, il n'avoit pas dessein de le tenir; mais uniquement celui d'éblouir deux Princes qu'il vouloit mettre dans ses intérêts, en leur laissant l'espérance de sa protection dans l'exécution d'un dessein qui pouvoit exciter beaucoup de Troubles, & ne réussir jamais, comme l'expérience l'a démontré.

XII. Cependant comme ce Projèt a fait un Problème historique, & que c'étoit en général le dessein du Duc & du Roi, quoi que mal conçu, il ne faut pas priver le Public des Preuves qu'on a produites pour en appuyer la vérité. Nous réunirons ses preuves dispersées en divers Ecrits, & pour abréger nous les réduirons à trois articles.

Le premier est tiré de l'Abbé Primi, que M. de Croissi avoit employé (a) à écrire l'Histoire de la Guerre de 1672. Déjà deux des Livres qui devoient composer la cinquième partie d'une Décade étoient imprimez, lorsque Mylord Preston en demanda la suppression, par ordre de son Maître, à cause de ces Paroles. „ Tout ce- „ la fut vivement représenté à Sa Majesté Britannique par Monsieur Colbert de „ Croissi, Ambassadeur de France à Londres, qui lui dit, que le tems étoit favo- „ rable pour se venger d'une Nation, qui avoit si peu de respect pour les têtes cou- „ ronnées, que divers Princes d'Allemagne s'étoient déjà liguez contre elle; „ & que son Maître le Roi de France étoit assez puissant pour se satisfaire & pour „ satisfaire ses Alliez dans le cours de cette Guerre, tant du côté de l'honneur que „ du côté de l'intérêt. Cela, ajoûte-t-il, obligea Sa Majesté Britannique à signer „ un Traité secret avec la France; & pour le confirmer encore mieux, Hen- „ riette, Duchesse d'Orleans, Sœur du Roi d'Angleterre, & belle-Sœur du Roi de „ France, passa à Douvres en 1670. & proposa à son Frère, au nom du Roi Très- „ Chrétien, un Traité secret, par lequel on lui assuroit une autorité absolue sur son

(a) En 1682.

„ Parlement , & le rétablissement de la Religion Catholique Romaine dans ses trois
 „ Royaumes d'Angleterre , d'Ecosse , & d'Irlande. Pour cet effet elle lui dit,
 „ qu'avant d'en venir à l'exécution , il falloit nécessairement abatre la puissance des
 „ Hollandois , & les réduire sous l'obéissance d'un Prince Souverain à la seule Pro-
 „ vince de Hollande , ce qui ne seroit pas difficile d'exécuter à ces deux puissans Rois,
 „ s'ils unissoient leurs forces. (a) „ L'Abbé Primi remarquoit encore que le Roi
 d'Angleterre ne sçavoit comment faire pour avoir de l'argent. Il ne pouvoit en le-
 ver sans convoquer le Parlement , & cela ne pouvoit pas bien se faire sans décou-
 vrir le dessein à toute l'Europe. C'est pourquoi le Roi Très-Chrétien lui fournit
 une somme considérable pour équiper une Flotte , & lui conseilla , afin de cacher
 d'autant mieux leur Alliance secrète , de faire semblant d'entretenir une bonne cor-
 respondance avec les Hollandois , de paroître attaché à la Triple-Alliance , de
 dire , qu'il n'équipoit une Flotte , que parce que ses Voisins , & particulière-
 ment les François armoient. Lorsque Louis eut avis du retour de la Flotte Hol-
 landoise de Smyrne , il en avertit le Roi d'Angleterre , & lui insinua qu'il auroit
 plus d'argent en un jour , s'il la prenoit , que de son Parlement dans un an. (b) Non
 content de supprimer le Livre de l'Abbé Primi , on envoya l'Auteur à la Bastille ,
 malgré son Privilège obtenu dans toutes les formes , & signé LOUVOIS. On l'en
 tira peu de jours après , ce qui aprit au Public que sa Prison n'étoit qu'un jeu , afin
 de pouvoir défavoüer ce qu'il avoit écrit sincèrement sur une Intrigue , dont il avoit
 les Mémoires à la main.

1670.

XIII. Le second ordre de Preuves est tiré des *Instructions, Mémoires, & Haran-*
gues des Ambassadeurs de France & d'Angleterre dans les différentes Cours de l'Eu-
 rope. L'Ambassadeur de France déclara au Pape que le Roi d'Angleterre avoit des-
 sein non seulement d'avoir réparation de la diminution de sa Gloire que les Hollan-
 dois avoient flétrie ; mais d'extirper l'Hérésie par cette Guerre. Celui d'Angleterre
 représenta à l'Empereur , que les Hollandois avoient abandonné Dieu, qu'ils s'étoient
 révoltés contre leurs Souverains , que *c'étoient des Hérétiques & des Rébelles* , &
 que *tout ce qu'il y avoit de bons Chrétiens étoient obligés de s'unir pour leur extir-*
pation. Enfin lorsque Guillaume forma le dessein de passer en Angleterre pour sou-
 tenir les droits de la Nation , on remarqua dans les Etats une contradiction entre les
 Ambassadeurs de France & d'Angleterre , qui découvroit la profondeur du Mystère
 politique. Celui d'Angleterre (c) leur protestoit de la part du Roi, son Maître, qu'il
 n'avoit d'autres Traitez avec le Roi de France que ceux qui étoient publics , & im-
 primez. M. d'Avaux, au contraire, disoit aux mêmes Etats Généraux que le Roi, son
 Maître, lui avoit ordonné de déclarer, en son nom, que les *engagemens d'Alliance &*
d'amitié qu'il avoit avec le Roi de la Grande Bretagne l'obligeroient non seulement
de le secourir ; mais de regarder le premier Acte d'hostilité qu'ils feroient comme une
brèche à la Paix, & une rupture ouverte avec sa Couronne. (d)

XIII.
Second or-
dre de
preuves.

XIV. La troisième & la dernière sorte de preuves, est fournie par des Auteurs contem-
 porains, d'autant moins suspects, qu'ils ne découvrent le secret mal-à-propos, que par
 un zèle trop ardent pour son exécution. On trouve ces paroles dans la vie du Cardinal
 Barbérin, composée en Italien , & imprimée à Venise l'an 1677. *Nous n'avons au-*
cun sujet de douter , que Dieu ne travaille à rebâtir son Eglise dans tous les Lieux
où rampe ce Monstre de l'Hérésie. L'étroite amitié qu'il y a entre le Roi Très-Chré-
tien & S. M. B., les favorables dispositions de ce Prince envers ses Sujets Catholi-
ques, la manière dont il en use avec eux, jointe au zèle ardent qu'a le Duc d'Yorck,
son Frère, pour la Religion , tout cela nous fait envisager dans l'avenir une agréa-
ble sérénité de jours dans cette Isle , lorsqu'elle aura été purifiée. Coleman écri-
 voit plus fortement au Chevalier Trogmorton, Agent du Duc d'Yorck à la Cour de
 France. *Vous sçavez, disoit-il, que quand le Duc sera devenu le Maître des Afai-*
res, le Roi de France aura toutes les raisons du monde de se promettre tout ce qu'il
peut souhaiter ; car, selon l'idée du Duc, les intérêts du Roi d'Angleterre, de celui
de France, & les siens propres sont si étroitement unis, qu'il est impossible de les sépa-
rer sans se ruiner tous trois, au lieu que demeurant unis ils se moquent de toutes les
difficultez , & il faut nécessairement qu'ils en triomphent. (e) C'est ainsi que le
 Duc d'Yorck & ses Partisans, éblouis par la grandeur du Roi de France , & par l'é-
 clat de ses promesses , se laissoient persuader sans raison tout ce qu'on vouloit , & qu'ils
 espé-

XIV.
Dernier
ordre de
preuves.

(a) Primi pag. 60.

(b) *Ibidem* pag. 65.

(c) Le Marquis d'Albiville.

(d) Mémoire du Comte d'Avaux , Ambassadeur de
France, aux Etats Généraux.

(e) Lettre de Coleman.

— 1670. espéroient l'exécution d'un Projèt chimérique , ou du moins prématuré. (a) Revenons présentement à cette partie du Traité qui intéresse réellement les Provinces-Unies.

XV. Ce Traité fut conclu promptement, & on employa plus de tems aux plaisirs qu'à la Négotiation. Les deux Rois se promettoient d'attaquer la République par Mer & par Terre, & fûrs de leurs Conquêtes, comme le font ordinairement tous ceux qui forment des Projets, ils partageoient *la peau du Lion*. La Zélande avec toutes ses Isles voisines de l'Angleterre devoit faire un quatrième Royaume uni aux trois autres. La France gardoit six Provinces, où elle devoit établir son Despotisme & la Religion Romaine. Un troisième Article secret regardoit le Prince d'Orange, il devoit être Stat-houder perpétuel de la Province de Hollande. Comme il ne pouvoit alors rendre aucun Service qui valut la plus riche des Provinces-Unies, il y apparence qu'il en fut redevable à la considération qu'on avoit pour le Roi d'Angleterre, son Oncle.

XVI. Madame revint triomphante à Paris. Fièrè du succès de sa Négotiation, & de la faveur du Roi, elle brava son Epoux. Le Roi, qui estimoit M. de Turenne, à cause de sa grande expérience dans l'art militaire, lui confia son secret. Ce Guerrier si sage, dont l'air austère ne laissoit soupçonner aucune galanterie, avoit cependant le foible des autres hommes. Il s'étoit amouraché de Madame de Coaquin, plus piquante que belle, & l'une des favorites de Madame. Il eut l'indiscrétion de lui parler du dessein du Roi. Le Chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, & ennemi mortel de Madame, quoi qu'un des plus aimables hommes de la Cour, fit l'amour à la Marquise de Coaquin. Elle ne résista pas long-tems aux charmes d'un amant qui l'emportoit de beaucoup sur M. de Turenne, & elle lui révéla le secret du Roi. Monsieur, irrité qu'on confiât à son Epouse des secrets, dont il devoit être le dépositaire, se retira à Villiers-Cotrets, & l'obligea de l'y suivre. Le Roi, indigné contre le Chevalier de Lorraine, qu'il accusoit hautement d'entretenir la *mesintelligence* dans la Maison Royale, le fit arrêter. Il fut conduit à Pierre Encise, & de là au Chateau d'If, le Comte de Marfan, son Frère, fut exilé, & le Marquis de Ville-roi obligé de se retirer à Lion. M. Colbert se rendit à Villiers-Cotrets, & ramena Monsieur, qui ne revint à la Cour, qu'à condition que le Chevalier de Lorraine y reviendrait aussi. Quelques jours après Madame s'étant enfermée avec le Roi à l'occasion du Traité qu'elle avoit apporté d'Angleterre, ou pour quelque raison secrète. Monsieur en fut irrité, & laissa échapper contre elle les mouvemens de son indignation. Il alla avec elle à St. Cloud, (b) & le dimanche suivant (c) cette Princesse, après avoir diné comme à son ordinaire, & s'être reposée sur des careaux, se promena dans le Salon. Monsieur, qui étoit déjà descendu pour aller à Paris, trouva la Duchesse de Mekelbourg sur le degré, & remonta avec elle. Madame quitta Boisfranc avec lequel elle se promenoit, & vint à Madame de Mekelbourg. Dans ce moment Madame de Gamache lui apporta le verre fatal de chicorée, qui la mit au tombeau. Aussi-tôt qu'elle l'eut bû elle jeta les hauts cris, & sentit de cruelles douleurs. Monsieur s'étant approché du lit, elle lui dit, avec une douceur capable d'attendrir les cœurs les plus barbares : Hélas ! Monsieur, *il y a longtems que vous ne m'aimez plus ; cependant je ne vous ai jamais manqué de fidélité*. Elle dit qu'on regardât à l'eau qu'elle avoit buë, que c'étoit *du Poison*, & feignit de croire qu'on avoit pris une bouteille pour l'autre. Monsieur, qui étoit toujours présent, ne fut point ému de cette pensée, (d) il dit seulement qu'il falloit donner de la même eau à un Chien. Cela étoit inutile, puisqu'on avoit bû d'autres verres innocens. Madame demanda des vomitifs ; mais soit que les Médecins n'osassent arrêter le mal, ou qu'ils manquassent d'habileté, quoique la nature leur montrât le chemin par les efforts que faisoit la Malade, ils se contentèrent de lui donner de la poudre de vipère, & de la saigner, lorsqu'elle avoit déjà les extrémités froides, le visage livide, & le poux retiré. Les Médecins de Paris & de Versailles, qu'on fit venir, délibéroient & ne prenoient point de Résolution, au contraire, ils soutenoient, que tous les accidens que nous venons de marquer étoient les effets ordinaires d'une colique bilieuse, & qu'il y avoit si peu de danger qu'ils répondoient sur leur vie de celle de la Princesse. Ils attendirent pendant deux heures l'effet d'un lavement de séné, qui ne fit rien. Il est aisé d'attendre patiemment, quand on ne souffre point, disoit la Malade, je me meurs, & on veut que je meure dans les formes. Qu'on m'amène au moins un Confesseur. Elle n'en manqua point, le Curé de St. Cloud arriva le premier, M. Feuillet vint ensuite avec un

(a) Ce Projèt avoit été fait à la Haye.

(b) Le 24. Juin.

(c) Le 29. du même mois.

(d) Madame de la Fayette, qui étoit dans la ruelle & qui observoit Monsieur avec attention, assure qu'il ne fut ni ému, ni embarrassé de l'opinion de Madame.

pucia qui l'étourdit de fades & de longs raisonnemens. Mr. de Comdon fut le dernier. Ce Prélat, après lui avoir parlé un peu de Dieu, (a) lui donna un Crucifix, qu'elle tint colé sur sa bouche jusqu'à ce que la foiblesse l'obligea de le laisser tomber. *On lui donna le soir un bouillon, parce qu'elle n'avoit rien pris depuis son dîner. Si-tôt qu'elle l'eût avalé, ses douleurs redoublèrent, & devinrent aussi violentes qu'elles l'avoient été, lorsqu'elle prit le verre de chicorée, à la lenteur duquel on vouloit supléer. La mort se peignit sur son visage, & on la voioit dans des souffrances cruelles, sans néanmoins qu'elle parût agitée. Au contraire, lorsque Monsieur demanda si on ne l'incommodeoit point, elle répondit avec douceur, rien ne m'incommode, je ne serai pas en vie demain matin, vous le verrez.* (b) Le Roi arriva à onze heures du soir, & trouva la Malade dans le redoublement de douleurs que lui cautoit le bouillon qu'elle venoit de prendre. Les Médecins lui tinrent un langage fort différent de celui qu'ils avoient eu deux heures auparavant avec Monsieur. Ils avoient qu'il ne leur restoit plus aucune espérance, & que la froideur des extrémités étoit un signe de gangrène. Elle dit au Roi, qu'il perdoit *la plus véritable Servante*, qu'il eût jamais eue; & comme ce Prince étoit étonné de sa fermeté, elle lui dit tendrement, vous sçavez que je n'ai jamais craint de perdre la vie, j'ai seulement appréhendé de perdre vos bonnes grâces. Le Roi lui aiant dit adieu en pleurant, elle le pria d'essuyer ses larmes, parce qu'elles l'attendrissoient, & elle lui dit que la première nouvelle, qu'il auroit le lendemain matin, feroit celle de sa mort.

L'Ambassadeur d'Angleterre (c) entra immédiatement après le départ de la Cour. En le voyant elle lui parla du Roi, son Frère, & elle le pria de lui mander, qu'il perdoit *la personne du monde, qui l'avoit le plus aimée*. En effet dès le commencement de son mal elle avoit plus pensé à lui qu'à elle-même. *Que je plains le Roi, mon Frère! Quelle perte il fait! Quel coup pour lui!* (d) Elle le connoissoit mal, & sa tendresse lui dictoit ces regrets.

L'Ambassadeur lui demanda si elle étoit empoisonnée. Je ne sçai, dit Madame de la Fayette, qui étoit présente, si elle lui dit qu'elle l'étoit; *mais je sçai bien qu'elle lui dit, qu'il n'en falloit rien mander au Roi, son Frère, qu'il falloit lui épargner cette douleur, & qu'il falloit sur tout, qu'il ne songeât point à en tirer vengeance, que le Roi n'en étoit point coupable, qu'il ne falloit point s'en prendre à lui.* (e) Un cœur tendre croit être aimé à proportion de ce qu'il aime, & il se trompe souvent. Quoi que son Altesse eût dit cela en Anglois, M. Feuillet ne laissa pas d'entendre le mot de poison. (f) *Il interrompit la conversation, & dit, qu'il falloit sacrifier sa vie à Dieu, & ne pas penser à autre chose.* Excellent Confesseur qui ne veut pas permettre qu'une Malade révèle une vérité qui la touche de si près. Enfin les forces lui manquèrent, elle perdit *la parole & la vie quasi en même tems. Son Agonie n'eut qu'un moment; & après deux ou trois petits mouvemens convulsifs dans la bouche, elle expira à deux heures & demie du matin, & neuf heures après avoir commencé à se trouver mal.* (g)

Ainsi mourut, à la fleur de son âge, (h) cette Princesse, tout à fait aimable. Glorieuse d'avoir fait l'Alliance entre les Rois de France & d'Angleterre contre la Hollande, & croyant tenir la balance entre un Frère, qu'elle aimoit tendrement, & un Beau-Frère, qui avoit peut-être des charmes trop piquans pour elle, cette Alliance lui tenoit tellement au cœur, qu'elle en parla jusqu'au moment de sa mort. Assurez mon Frère, disoit-elle à M. Montaigu, auquel elle en avoit fait confiance le jour précédent, que je ne l'ai engagé dans cette Affaire par aucune vûe d'intérêt, ç'a été uniquement, parce que j'étois persuadée, qu'il y trouveroit autant d'honneur que d'avantage; *Car je l'ai toujours plus aimé que ma vie, & je n'ai d'autre regret en la perdant, que celui de le quitter.* (i)

XVII. Monsieur, qui conservoit son sang froid, profita du trouble de Madame de Borde, qui tomboit de foiblesse en foiblesse, & alla promptement prendre les papiers qui étoient dans la Cassette de l'Epouse qu'il venoit de perdre. Il se les fit lire par l'Abbé Montaigu qui les lui traduisoit en François; & comme il se défioit de

XVII.
Conduite
de Mon-
sieur.

O

cet

(a) Il n'avoit ni la facilité, ni l'usage de s'exprimer sur le champ.

(b) Madame de la Fayette, Hist. de Mad. Henriette d'Angleterre page 185. (c) M. Montaigu.

(d) Lettre de M. Montaigu au Roi d'Angleterre, du 15. Juillet 1670. Voyez aussi M. de la Fayette.

(e) M. de la Fayette, pag. 193.

(f) Ce mot est commun à la langue Française & à l'Angloise.

(g) M. de la Fayette, *ubi supra*.

(h) A 26. ans.

(i) Lettre de M. Montaigu à Charles II, Roi d'Angleterre, de Paris le 15. Juillet.

1670. cet interprète, il les donna à Mademoiselle de Fiennes qui entendoit l'Anglois, & à laquelle il avoit plus de confiance, parce qu'elle étoit la Maîtresse de son favori le Chevalier de Lorraine. Il fallut deviner ce qui étoit en chiffre, ce qui embarassoit fort Monsieur. Enfin il fut obligé de les rendre au Roi, qui les demandoit avec empressement. Il s'étoit faisi de six mille pistoles que Charles II. avoit données à sa Sœur pour les frais du Voïage, & qu'elle avoit léguées de vive voix à ses Domestiques. M. Montaigu les lui redemanda; mais il en avoit déjà emporté la moitié, & il lui rendit le reste, dont ce Ministre disposa suivant les ordres de la Princesse morte. Une mort si prompte, si imprévue & qui rendit livide le corps de la Princesse, jointe aux démêlez domestiques, persuada toute la France qu'il y avoit du Poison dans l'eau de chicorée, d'autant plus qu'elle s'en plaignit après l'avoir bûc. On ne pourra jamais desabuser cette Nation que Madame a été empoisonnée, disoit M. Montaigu, Ambassadeur d'Angleterre à Paris. L'opinion la plus commune, ajoutoit ce Ministre, est celle que *Madame est empoisonnée; & si elle l'est comme la plus grande partie du monde le croit; toute la France regarde le Chevalier de Lorraine comme son empoisonneur.* (a) Enfin le Chevalier Thomas Armstrong, qui étoit de la Cour de Madame & de ses Concerts de Musique, l'avoit laissée le dimanche après midi avant qu'elle eût demandé l'eau de chicorée, & revenant le lendemain à six heures du matin, il trouva le corps de cette Princesse livide, & déjà si puant qu'il ne pût demeurer qu'un moment dans la Chambre. Il partit sur le champ pour Londres, où il rendit compte au Roi de ses soupçons, Sa Majesté pleura, & dit *Monsieur est un Emp.* . . . mais se repentant aussi-tôt de l'outrage qui lui étoit échappé, il ajouta ces paroles; *Thomas, je te prie; n'en dis rien.* (b)

XVIII.
Effet de
cette mort
en Angle-
terre.

XVIII. On fit deux Relations différentes. Le Docteur Chamberlaine envoya la sienne en Angleterre, où il déduisoit toutes les preuves qu'il avoit pour l'empoisonnement, & Mr. le Maréchal de Bellefonds *aporta le procès verbal de la mort de cette Princesse & de la dissection de son Corps, signé des principaux Médecins & Chirurgiens de Paris.* Je ne doute pas, écrivoit Mylord Arlington au Chevalier Temple, (c) que M. de Bellefonds, qui vient d'arriver avec ordre de donner au Roi une Relation particulière de cet accident fatal, ne nous convainque pleinement que nous n'avons rien à regretter que la perte de cette admirable Princesse, sans qu'elle soit accompagnée de circonstances odieuses pour rendre notre douleur moins supportable. D'ailleurs les sentimens que nous apprenons qu'en a Sa Majesté Très-Chrétienne, *laquelle a intérêt d'examiner cette affaire à fond, & qui est persuadée qu'elle est morte d'une mort naturelle, a dû lever la plus grande partie des soupçons que nous avions.*

XIX.
Réflexions
sur cette
mort.

XIX. Le Roi de France avoit plus d'intérêt à laisser cet Evénement dans l'obscurité qu'à l'en tirer. Ainsi il n'est point étonnant, que les Médecins de Paris ne voulussent pas avouer le fait, & qu'ils écrivissent que la Princesse étoit morte d'une Colique bilieuse. Cet aveu auroit pu rompre la Ligue qui venoit d'être faite contre la Hollande; car l'honneur n'auroit pas permis à Sa Majesté Britannique de s'y engager plus avant, & Monsieur accusoit l'Ambassadeur d'Angleterre d'avoir inventé le bruit du Poison, afin de rompre la bonne intelligence qui étoit entre les deux Couronnes. (d) Cette même Relation Françoisé ayant été envoyée à la Haye, & la Princesse Douairière d'Orange l'ayant fait examiner par ses Médecins, *ils y trouvèrent certaines circonstances qui n'étoient que trop propres à augmenter la douleur de Sa Majesté Britannique.* (e) Elle ne fut ni longue ni violente. La menace de rappeler son Ambassadeur fut la seule marque d'indignation, qu'il donna. La Ligue s'affermi, au lieu de se rompre, & il poussa son indolence jusqu'à souffrir que le Chevalier de Lorraine parût à la Cour de France, & servît dans les Troupes en qualité de Maréchal de Camp. Nous avons été contraints de développer toute cette intrigue, afin de remonter à la source de l'Alliance formée par les deux Rois pour la ruine de la République. On voit aisément qu'elle fut sinistre à celle qui l'avoit tramée.

XX.
Secret gar-
dé à M.
Montaigu.

XX. Le Roi d'Angleterre envoya le Duc de Buckingham en France, sous prétexte de répondre aux complimens que Sa Majesté Très-Chrétienne lui avoit fait faire par le Maréchal de Bellefonds sur la mort de Madame; mais en effet, pour entretenir

(a) Lettre de M. Montaigu à Mylord Arlington.

(b) Voyez les cinq Lettres de M. Montaigu, à la fin du second Tome des Lettres de Mylord Arlington. Voyez aussi Hist. des Intrigues de la France, Tom. III.

(c) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple,

à Whitehal, le 28. Juin 1670. vieux stile.

(d) Lettre de M. Montaigu à Mylord Arlington, de Paris, le 6. Juillet 1670.

(e) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington, de la Haye le 13. Juillet 1670.

nir l'intrigue que cette Princesse avoit liée à Douvres. On ne vouloit point confier cette Négociation à l'Ambassadeur d'Angleterre, on vouloit, au contraire, qu'il l'ignorât, & qu'il pût dire de bonne foi à celui des Etats, que tous les bruits qui couroient sur ce sujet étoient faux. M. Montaigu s'aperçut qu'on le trompoit, & ne put s'empêcher de s'en plaindre à Mylord Arlington. „ Le Roi, écrit-il à ce Lord, & „ les Ministres ont beaucoup de regrèt de la mort de Madame; car ils espéroient „ d'engager le Roi, notre Maître, à sa considération, à condescendre à des choses, „ & à contracter une amitié avec cette Couronne, plus étroite qu'ils ne croient „ pouvoir l'obtenir à présent. Je ne prétens pas examiner ce qui s'est fait à cet „ égard, ni ce qu'on prétendoit faire, puisque votre Grandeur n'a pas jugé à pro- „ pos de m'en communiquer la moindre partie. Mais je ne faurois m'empêcher de „ savoir ce qui s'en dit publiquement, & je suis persuadé que l'on ne refusera rien „ ici que le Roi, notre Maître, puisse proposer pour avoir son amitié; & il n'y a rien „ de l'autre côté que les Hollandois ne fassent pour nous empêcher de nous joindre „ à la France. Tout ce que je souhaite de savoir, Mylord, pendant que je ferai „ ici, est le langage dont je me dois servir en Conversation avec les autres Ministres, „ afin de ne point passer pour ridicule avec le Caractère dont je suis revêtu. Pen- „ dant que Madame étoit en vie, elle me faisoit l'honneur de se fier assez à moi, „ pour m'empêcher d'être exposé à ce malheur. (a)

XXI. On en ufoit de la même manière avec le Chevalier Temple. On lui écri-
voit rarement, on ne lui parloit que de choses indifférentes, on biaisoit sur la Triple
Alliance, & on gardoit un profond silence sur la Négociation de Madame, afin que
la sincérité naturelle de ce Ministre inspirât plus de confiance à M. de Wit. Les Mi-
nistres inférieurs sont si sujets à être trompez par les supérieurs, qu'il est bon de
faire remarquer les artifices de ces derniers, & de les développer, lorsqu'on peut les
connoître. Les bruits publics d'une Ligue de Leurs Majestez Très-Chrétienne &
Britannique contre la Hollande passèrent bientôt de Paris à la Haye, où l'on disoit
hautement, *qu'il n'y avoit eu que neuf mois du plus grand Ministère du Monde en
Angleterre*, (b) & que les bonnes intentions des Anglois pour la Triple-Alliance
n'avoient pas duré plus long-tems. La République, pour s'assurer d'un fait, dont
il étoit si important de savoir la vérité, résolut d'envoyer à Londres M. van Beu-
ningen, homme très-propre à découvrir les desseins des Ministres. Le principal
sujet de son Ambassade étoit de travailler à l'affermissement de la Triple-Alliance,
& à confirmer de plus en plus Sa Majesté Britannique dans les engagements où elle
étoit entrée avec les Etats Généraux. Pour cet effet il devoit proposer de faire en-
trer l'Empereur & l'Empire dans la Triple-Alliance; mais c'étoit-là précisément ce
que l'Angleterre ne vouloit pas. Il étoit chargé de terminer l'Affaire que la Com-
pagnie Angloise des Indes avoit avec celle de Hollande, (c) & de régler le Traité
de Marine auquel M. Temple avoit travaillé long-tems inutilement. Il avoit aussi
ordre de proposer la défense des Marchandises de France, de laquelle les deux Puif-
sances Maritimes devoient tirer un grand avantage, parce qu'elles fourniroient aux
Espagnols tout ce qu'ils alloient chercher en France. Le Chevalier Temple croioit
qu'il *insisteroit sur cet article avec d'autant plus de chaleur, que cela lui étoit venu
dans l'esprit depuis long-tems*, & que la Cour de Madrid y consentoit. Enfin les
Algériens ne pouvant soutenir la Guerre contre les deux Nations, demandoient la
Paix aux Hollandois, pour être plus forts contre les Anglois, & M. van Beuningen
étoit chargé d'offrir au Roi d'Angleterre, de n'écouter aucune proposition d'accom-
modement, s'il vouloit unir ses Armes à celles de la République contre ces Corfai-
res. Le Voyage de Mr. van Beuningen en Angleterre allarma les Ministres, *j'es-
père*, écrivoit Mylord Arlington au Chevalier Temple, *que les Lettres que nous
attendons de vous nous aideront à deviner le sujet de son Voyage*. (d) *S'il vient
à dessein de nous surprendre, & de rompre nos mesures, il pourra se tromper*. (e)
M. Temple, non content de lui marquer ce qu'il avoit pu pénétrer du véritable su-
jet de cet Ambassade, (f) lui fit encore le caractère de l'Ambassadeur, qu'il avoit
fort connu. „ Lorsque vous le verrez, dit-il, vous ne trouverez rien en sa per-
„ sonne qui puisse diminuer l'estime que vous avez conçue pour lui; si ce n'est qu'il
„ est

XXI.
M. Tem-
ple trom-
pé. Am-
bassade de
M. van
Beuningen
en Angle-
terre.

O 2

(a) Lettre de M. Montaigu à Mylord Arlington, du 6. Juiller 1670.

(b) Lettre du Chevalier Temple au Chevalier Jean Temple, son Frère, du 22. Novembre 1670.

(c) Voyez ci-dessus, pages 51. & 52.

(d) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple; du 29. Avril 1670.

(e) Lettre du même au même, du 16. May 1670.

(f) Voyez sa Lettre du 15. May.

1670. „ est beaucoup plus porté à se faire écouter qu'à écouter les autres ; & qu'à force
 „ d'imagination il entre quelque fois dans des raisonnemens si longs, qu'il y en a assez
 „ pour faire mourir un homme d'ennui. Ce que je vous dis d'avance, afin que vous
 „ ne vous laissiez pas prévenir avant que de le bien connoître. D'un autre côté je
 „ lui ai fait entendre que vous ne vous plaisiez pas à la conversation des personnes
 „ qui parlent tant. Au reste, vous le trouverez fort honnête homme, & vous
 „ verrez qu'il fait dépendre tout le bonheur de sa Patrie de la continuation des Al-
 „ liances qu'elle a traitées avec Sa Majesté ; & je croi aussi qu'à la considération du
 „ Prince, dont il a pris les intérêts avec tant de chaleur, il mérite d'être bien reçu à
 „ la Cour.

„ A l'égard de la manière dont il agit dans les Négotiations, vous verrez, j'en
 „ suis sûr, que c'est un homme qui fait bien vivre. Il ne cherchera pas à vous
 „ obliger de suivre les mesures que lui-même aura crû devoir prendre. Après
 „ vous avoir fait ses propositions, & représenté ses raisons, bien loin de vouloir
 „ vous contraindre de les approuver, il vous dira que vous êtes Maître de tout,
 „ que les Etats se feront toujours un plaisir de suivre le plan que Sa Majesté aura
 „ dressé, & d'agir de concert avec nous en toutes les affaires qui concernent nos
 „ voisins. (a)

XXII.
 Union de
 la Flore
 Angloise
 avec la
 Hollan-
 doise con-
 tre les Al-
 gériens, &
 rejetée.

XXII. M. van Beuningen, arrivant à Londres, *battit l'air assez long-tems*. Il
 vouloit amuser la Cour, & pénétrer ses intentions. Enfin il entama les deux prin-
 cipaux articles de sa Négotiation, l'un de faire entrer l'Empereur dans l'Alliance,
 l'autre de joindre les Flotes des deux Nations contre les Corsaires d'Alger. Ce
 dernier article auroit été fort avantageux aux Etats. Il auroit rompu l'Alliance de
 France qui n'étoit pas encore signée ; mais le Ministère Anglois rejetta cette propo-
 sition sans détour. Il ne faut pas dissimuler qu'elle soufroit déjà de grandes difficul-
 tez en Hollande ; car lorsqu'on proposa aux Amirautez d'armer un certain nombre
 de Vaisseaux, elles déclarèrent qu'elles ne pouvoient le faire de leur fonds ordi-
 naire, & qu'il falloit en trouver un nouveau proportionné à l'armement qu'on
 demandoit. Amsterdam plus intéressée que les autres au Commerce de l'Orient,
 auroit pu fournir à cette dépense ; mais elle ne vouloit pas faire seule une
 chose dont toute la République auroit profité. Rotterdam, dont le Commerce
 de ce côté-là ne faisoit que de naître, refusa absolument d'armer. Elle opina,
 avec l'Amirauté de Nord-Hollande, qu'il suffisoit, pour empêcher les Corsaires
 de prendre les Vaisseaux marchands, de les armer en Guerre, & de les faire
 escorter. Enfin la Ville de Leyde vouloit qu'on fit la Paix avec les Algériens,
 sans avoir aucun égard aux intérêts & à la disposition du Roi d'Angleter-
 re. (b)

XXIII.
 Exclusion
 de l'Em-
 pereur de
 la Qua-
 druple Al-
 liance.

XXIII. L'exclusion de l'Empereur de l'Alliance fut ménagée avec plus d'art
 & de tems. Mylord Arlington dit à M. van Beuningen dès les premières Au-
 diences, qu'on n'avoit pas compris jusques-là quel avantage on tireroit de cette
 Quadruple-Alliance ; mais qu'après y avoir bien pensé, on avoit pris la résolution d'a-
 porter toutes les facilitez nécessaires pour la conclure. L'Ambassadeur des E-
 tats ne fut pas tout à fait trompé ; car il écrivit qu'on devoit se défier de l'in-
 telligence qu'il remarquoit entre l'Angleterre & la France, & du Voyage que le
 Duc de Buckingham y alloit faire. On ajouta peu de foi à ses Lettres, parce
 que l'Angleterre échangea dans ce tems-là les ratifications de l'Alliance, qu'elle
 avoit résolu de rompre. De plus Sa Majesté Britannique déclaroit, que non
 seulement elle admettoit l'Empereur avec joye dans la Confédération ; mais
 qu'elle étoit prête de se joindre aux sollicitations qu'on jugeroit à propos de
 lui faire à cet égard. (c) Cependant, afin de gagner du tems, on demandoit
 des éclaircissmens sur les vûes de l'Empereur. On feignoit de craindre, qu'il
 ne voulut faire entrer les intérêts de sa Maison dans cette Alliance, & qu'en
 proposant une Ligue défensive, les Troupes Angloises ne fussent obligées de
 marcher contre le Turc, s'il attaquoit l'Empire, ou du moins d'aller au se-
 cours des Places les plus éloignées, comme Fribourg, s'il étoit assiégé par la France,
 qu'enfin il faudroit secourir des Princes de l'Empire, qui seroient entrez dans la
 Confédération, *s'ils étoient molestez par quelques-uns de leurs Voisins*. (d) „ Pour-
 „ rions

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington,
 du 3. Juin 1670.

(b) Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies, Li-

vre XVIII.

(c) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple,
 du 22. Mars 1670.

(d) *Ibidem*.

„ rions nous faire une pareille Ligue contre la France , disoit Mylord Arling-
 „ ton , dans un tems où elle ofre de mettre à l'arbitrage du Roi tous les points
 „ en controverse par raport au Traité d'Aix-la-Chapelle , dont la conservation
 „ doit servir de fondement à cette Union , en cas qu'on la fasse ? “ (a) c'est
 ainsi qu'on offroit à l'Empereur de le faire entrer dans l'Alliance dans le même tems ,
 qu'on préparoit des difficultez pour l'en exclure , s'il faisoit quelque pas en
 avant.

XXIV. Le Baron de l'Isola , qui ne pouvoit s'imaginer qu'on refusât l'Empe-
 reur , favorisoit le dessein du Ministère Anglois , en voulant ajouter à la Garentie
 des conditions , qui n'étoient pas de saison. Il demandoit qu'on joignît à la Suède,
 & à l'Angleterre deux autres Arbitres , pour terminer les différens de l'Espagne ,
 quoi qu'à Madrid on se contentât d'y ajouter les Etats Généraux. Enfin , disoit My-
 lord Arlington , il parloit *de plusieurs choses trop subtiles pour des Gens comme nous*.
 Il présumoit beaucoup de son habileté , & croioit lever toutes les difficultez par sa
 présence. Mais comme ce témoin trop pénétrant auroit incommodé la Cabale , on lui
 fit dire de la part du Roi , qu'il se dispensât de passer la Mer , parce qu'on n'étoit
 pas content de lui. Cependant il se laissa tromper jusques à la fin ; car il écri-
 voit encore au Chevalier Temple au mois de Novembre : „ La France continue
 „ toujours à publier que l'Angleterre est d'accord avec elle , & que tous ces prépa-
 „ ratifs se font en sa faveur. Elle publie tout cela en même tems qu'elle tâche de
 „ vous persuader que l'Empereur n'a point des bonnes intentions ; & qu'elle est en
 „ d'étroites liaisons avec lui. Mais comme son jeu est de régner en divisant , le
 „ nôtre doit être aussi de nous soutenir en nous unissant. Je croi les intentions
 „ de vôtre Cour fort sincères , & je vous puis assurer que les nôtres le sont aussi.
 „ Il ne reste qu'à nous bien entendre , & à mépriser de part & d'autre toutes les
 „ suggestions de ceux qui ne peuvent trouver leur compte que dans notre désu-
 „ nion. (b)

Le Connétable de Castille , Gouverneur des Pays-Bas , étoit l'homme du
 monde le moins propre à découvrir ou à rompre l'intrigue. Il ne vouloit point
 entendre parler d'Affaires , & regardoit ceux qui vouloient l'en entretenir comme au-
 tant de *mourtriers*. Il n'avoit autour de lui que des Nains , & certains Favoris indi-
 gnes , qui lui laissoient passer tout son tems à jouer sur son Clavessin. On disoit même
 que son imagination étoit quelques fois si troublée , qu'il se croyoit environné d'assa-
 sins. (c) Enfin il abandonna son Gouvernement , qu'il laissa par *interim* au Comte
 de Monterey , âgé de vingt huit ans , ce qui fut un nouveau motif pour la France de
 poursuivre son Projet de Conquêtes ; car outre qu'un Gouverneur si jeune manquoit
 d'expérience , le Comte Marfin refusoit de lui obéir , & faisoit des Cabales pour le
 dépousséder ; cependant Monterey demeura Gouverneur après le refus de Dom Juan
 d'Autriche.

XXV. Il étoit facile de se jouer d'un Gouverneur des Pays-Bas sans expérience ,
 & d'un Ministre trop prévenu de son habileté. Les Anglois ne manquèrent pas de
 se prévaloir de cet avantage , & Sa Majesté Britannique deffendit à ses Ministres de
 continuer la Négociation avec l'Empereur , sous prétexte que l'Espagne agissoit avec
 trop de lenteur , & n'acceptoit pas assez promptement sa Médiation. M. van Beu-
 ningen s'adressa directement au Roi , il lui représenta que cette défense étoit contre
 ses véritables intérêts , puisque l'Espagne venoit de donner une seconde déclara-
 tion plus positive. Cette seconde Déclaration , répondit le Roi , n'est pas moins
 vague que la première , l'Empereur exige trop , & il faut terminer promptement le
 différent de la France , afin de rendre la Paix à l'Europe. M. van Beuningen ayant
 repliqué que l'Empereur abandonnoit des prétentions que personne n'avoit aprou-
 vées , & que les Etats Généraux n'étoient pas résolus d'entrer dans un engagement
 si vaste , le Roi répartit que les Ministres de l'Empereur avoient varié si souvent
 qu'on ne pouvoit se reposer sur ce qu'ils disoient , & que si Sa Majesté Impériale
 vouloit entrer dans l'Alliance , elle devoit traiter immédiatement avec lui. Les Etats
 Généraux se contentèrent le mieux qu'ils purent de ces réponses , & M. van Beuningen
 les rassura en leur mandant que le Duc de Buckingham n'avoit rien négocié en France ,
 qui fût contraire à l'Alliance de l'Angleterre avec la République , (d) mais il se
 trompoit.

O 3

XXVI.

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Temple ,
du 22. Mars 1670.(b) Lettre du Baron de l'Isola , au Chevalier Temple ,
du 14. Novembre 1670.(c) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Berkeley ,
du 11. Juillet 1670.(d) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arlington ,
du 2. Sept. 1670.

1670.

XXIV.
Faute du
Baron
de l'Isola.
Caractère
des Gouver-
neurs
des Pays-
Bas.XXV.
Rupture
de la Né-
gociation
avec l'Em-
pereur sur
la Quadru-
ple Al-
liance.

— 1670. XXVI. Le Rapel du Chevalier Temple jetta quelque défiance dans le cœur de M. de Wit. Cet Ambassadeur exécutoit ses ordres avec intégrité. La France, qui le regardoit comme le principal Auteur de la Triple-Alliance, demanda qu'on mît hors du Ministère un Homme également habile & sincère. On lui ordonna de se rendre incessamment en Angleterre, de donner communication de son Voyage aux Etats, de les assurer qu'il ne le faisoit que pour rendre compte à Sa Majesté de son Ambassade, & que son retour seroit d'autant plus prompt qu'il laissoit toute sa Maison en Hollande. Cette nouvelle rendit M. de Wit *fort rêveur*. L'invasion de la Lorraine, les nouveaux obstacles que les Anglois faisoient naître sur l'adjonction de l'Empereur à la Triple Alliance, la froideur qu'ils avoient fait paroître dans toutes les Négociations depuis l'enrevûe de Madame à Douvres, le Voyage du Duc de Buckingham à Paris, tous ces Evènements lui faisoient faire des réflexions peu avantageuses à l'Angleterre. Il s'en ouvrit avec une entière confiance à M. Temple, & lui demanda ce qu'il penseroit, s'il étoit en sa place. D'un coté M. de Wit trouvoit assez de sujet de s'allarmer, & de l'autre il ne pouvoit concevoir qu'il y eût aucune Nation capable de renoncer à son Honneur & à un intérêt certain, en rompant les Traitez faits avec la République, pour en faire de nouveaux avec la France, dont la Grandeur excessive épouvantoit ses voisins. C'est votre Roi, disoit-il, qui nous a engagez à rompre l'ancienne amitié établie depuis long-tems entre la France & cette République, quoi qu'elle pût obtenir de cette Couronne telles conditions, qu'elle auroit voulu, en partageant avec elle les Païs-Bas. M. Temple répondit à la confiance du Conseiller Pensionnaire en Homme d'honneur. Il lui protesta que les deux Secrétaires d'Etat (a) l'assuroient dans toutes leurs Dépêches que le Roi ne se départiroit point des mesures qu'il avoit prises avec la République. Il lui avoua même, qu'il avoit quelque penchant à faire les mêmes Réflexions que lui. Cependant qu'il ne pouvoit croire que la Cour voulût sacrifier son Honneur, son intérêt & sa propre sûreté à l'ambition de Louis XIV. Il ajouta, qu'il ne répondoit que pour lui-même, & que tout ce qu'il pouvoit faire étoit de ne jamais prêter son Ministère à un pareil changement, s'il arrivoit. *Vous verrez*, poursuivit-il, *par ma conduite, que je n'ai rien avancé, que je ne sois fermement résolu de tenir. Je n'ai plus rien à vous dire, sinon qu'il faut que je me dispose à partir. Si je reviens-vous en sçavez davantage, & si je ne reviens pas, vous en devinerez encore plus.* (b) M. de Wit sourit, & dit qu'en attendant le retour, il tâcheroit de se défaire de ses soupçons, & de guérir ceux qui en avoient de semblables.

XXVII.
Sa disgrâce.

XXVII. Le Chevalier Temple fut mal reçu. Mylord Arlington, après l'avoir fait attendre long-tems dans son Antichambre, évita de l'entretenir d'Affaires, & le lendemain matin, au lieu de le présenter au Roi, il lui fit baiser la main de Sa Majesté, pendant qu'elle se promenoit au Mail. Le Roi se contenta de lui faire cinq ou six questions sur le Prince d'Orange, & le renvoya sans lui parler de son Ambassade. Mylord, Garde des Sceaux, (c) & le Chevalier Trevor, Secrétaire d'Etat, entrèrent en matière; mais ils supposèrent l'un & l'autre que la Cour n'avoit pas changé de disposition, parce qu'ils n'étoient pas du secret. Mylord Clifford, qui avoit un grand pouvoir, lui demanda fièrement, pourquoi il n'avoit pas amené les Hollandois à la raison sur l'Affaire des Indes & de Surinam; & comme il répondit que leurs raisons lui ayant paru bien fondées, il n'avoit pû mieux faire, qu'on pouvoit employer une personne qui eût plus de capacité & plus d'esprit que lui. Pour de l'esprit vous en avez assez, répliqua ce Lord, toute la Question est de sçavoir, si vous avez voulu vous en servir dans une occasion si importante au service du Roi, & à l'honneur de la Nation. (d) La conversation s'étant échauffée, Mylord Clifford, après avoir protesté que l'intention du Roi étoit de continuer l'Alliance, dit à M. Temple qu'il devoit faire connoître à toute la terre avec combien de malhonnêteté & de mauvaise foi les Etats avoient agi avec le Roi, & déclarer publiquement, que tous leurs Ministres n'étoient que des Coquins & de la Canaille avec qui Sa Majesté, ni aucun Prince ne pouvoit pas honnêtement avoir à faire. (e) Le Chevalier répondit froidement qu'il n'étoit pas homme à de semblables déclarations, qu'il rendroit toujours justice aux Etats & à

(a) Mylord Arlington, & le Chevalier Jean Trevor. Le premier trompoit M. Temple, & le second n'étoit pas du secret.

(b) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Garde des

Sceaux, du 19. Septembre 1670. (c) M. Bridgman.

(d) Lettre du Chevalier Temple au Chevalier Jean Temple, son Frère, du 22. Septembre 1670.

(e) *Ibidem.*

à leurs Ministres avec lesquels il avoit négocié, & que c'étoit-là tout ce qu'il avoit à lui dire sur ce sujet. C'est ainsi que les Ambassadeurs commencent souvent leur Ministère par certaines démarches, & que leur Cour venant à changer de principes, ils sont obligés de finir par des actions opposées, lorsqu'ils ne veulent pas renoncer à leur Fortune. M. Temple, trop honnête homme pour sacrifier la probité à l'intérêt & à la faveur, prit le parti de la Retraite, & se retira dans une de ses Terres, où il eut le loisir de faire des Réflexions inutiles sur l'inconstance des Evénemens.

XXVIII. Peu de tems avant son départ, il avoit été obligé de ménager trois Affaires délicates. Il échoua dans la plus importante, il éluda la seconde, & soutint avec vigueur la troisième, qui portoit quelque atteinte à l'honneur de son Ambassade. La première affaire regardoit un Cornette de Cromwel nommé Joyce, réfugié à Rotterdam. Il étoit Fils d'un Tailleur, & ayant pris le parti des Armes, il devint *Agitateur*. On donnoit ce titre à certains Sindics ou Députés que chaque Régiment & chaque Compagnie de Cavallerie nommoit pour former un Conseil. Ce Conseil d'*Agitateurs* se déclara d'abord contre Cromwel, dont l'Autorité leur faisoit ombre; mais il eut l'adresse de se rendre maître d'un Corps qui lui étoit redoutable. Joyce fut choisi pour aller prendre le Roi qu'on avoit renfermé dans Holmby, qui d'une de ses Maisons de Campagne étoit devenu sa prison. On avoit résolu de le transporter en un autre lieu, afin d'en devenir Maître indépendamment du Parlement, qui vouloit avoir le Roi à Londres. Le Cornette, qui hasardoit sa tête, s'il ne réussissoit pas dans cette entreprise, eut la précaution de se faire donner un ordre secret de Cromwel. Muni de cet ordre, il marche à la tête de cinquante Chevaux, & aussi-tôt arrivé au Chateau d'Holmby, il notifie au Roi l'ordre qu'il avoit de l'enlever. Ce Prince demanda qu'on ne fit point de violence à sa Conscience, ce que Joyce promit. Sa Majesté ayant mieux aimé aller à Neumarket, il l'y mena dans une litière, où il lui laissa essuyer toutes les insultes d'une Soldatesque, que le Chef ne réprimoit pas. Charles II. s'avisâ de demander aux Etats cet Homme, qui vivoit depuis neuf ou dix ans à Rotterdam. La facilité que le Chevalier Downing avoit trouvée à faire enlever de Delft trois Juges du feu Roi promettoit un heureux succès. Dans cette confiance, on envoya un Yacht pour transporter Joyce en Angleterre, en même tems qu'on donnoit à M. Temple l'ordre de le demander aux Etats. M. de Wit, que ses Amis avoient condamné d'avoir favorisé l'enlèvement des trois Juges, & d'avoir donné par là atteinte à la sûreté des Asilés, ne laissa pas de seconder les soins de M. Temple. Il lui dit que ce n'étoit pas aux Etats Généraux, qu'il falloit s'adresser dans cette occasion, parce que chaque Province étant Souveraine & jalouse de sa Souveraineté refuseroit d'obéir à l'ordre qu'ils donneroient, & qu'ainsi cette Affaire devoit être renvoyée aux Etats de Hollande. Comme ils ne devoient s'assembler que dans un mois, M. Temple s'adressa aux Conseillers Députés, qui envoièrent deux Commissaires à Rotterdam. M. Corneille de Wit étoit un de ces Commissaires, (a) & il étoit muni d'une Lettre de son Frère pour les Magistrats. Le Ministre d'Angleterre les suivit de près; & après s'être assuré que Joyce étoit dans sa Maison, il envoya prier les Magistrats de le lui livrer, ou de le mettre en arrêt jusqu'à ce que les Etats de la Province fussent assembles. Les Magistrats qui délibéroient avec les deux Commissaires, trouvèrent de grandes difficultés dans cette Affaire. Il répondirent qu'aucun d'eux ne connoissoit Joyce, qu'ils avoient oui dire que c'étoit un homme à qui la tête avoit tourné, qu'il pouvoit avoir lâché quelques paroles insolentes dans un Pays, où elles ne sont jamais punies, lors mêmes qu'elles regardent le Gouvernement. Enfin, lorsqu'on les pressa plus vivement, ils déclarèrent, qu'ils consentoient que M. Temple formât une accusation contre lui, & qu'il l'interrogeât sur le Crime, qu'on lui imputoit, n'étant pas juste d'arrêter un homme qui n'étoit point accusé dans les Règles ordinaires de la Justice. Ce Ministre leur représenta que ce qu'ils acordoient étoit autant que rien. (b) En effet comme on avoit cru l'enlever, & lui faire trancher la tête à Londres sans autre forme de Procès, on n'avoit pas pensé à envoyer à M. Temple les informations nécessaires. Cependant, afin de satisfaire au désir de la Cour, on consentit d'arrêter Joyce, à condition de lui rendre la liberté, s'il ne se trouvoit pas

XXVIII.
La Ville de
Rotterdam refuse
de laisser
enlever
Joyce, que
le Roi
d'Angleterre de-
mandoit.

(a) L'autre étoit M. Voorburg, Il étoit ainsi que M. Corneille de Wit Membre du Collège des Conseillers Députés.

(b) Lettre du Chevalier Temple au Chevalier Jean Trevor, du 15. d'Août 1670.

1670. pas coupable. Mais lorsqu'on entra dans sa Maison pour le prendre, on trouva, qu'averti du péril qui le menaçoit, il étoit échappé par la porte de derrière, ce qui rendit le Voyage & les efforts de M. Temple inutiles. Les grands Crimes ne doivent point trouver d'asyle; cependant il semble aussi que ceux qui se sont dérobez aux rigueurs de la Justice, par la fuite, ne peuvent en être poursuivis dans les lieux éloignés de son ressort. Le Souverain trouve de la foiblesse à abandonner ceux qui ont imploré sa Protection, & qui vivent tranquillement à son ombre. Cet Article est d'autant plus délicat, que si on avoit trop de facilité, les Princes en abuseroient. Ils feroient tous les jours enlever par la force, ou demander des Personnes qui n'ont attiré leur haine, ou celle d'un Ministre que par des fautes légères, par des actions nécessaires, & quelques fois mêmes dignes de louange. La Ville de Dort avoit refusé quelque tems auparavant aux Etats de la Province une Personne jusqu'à ce qu'on lui eût accordé un Acte dans les formes, qu'on renverroit cette personne après l'avoir examinée. Rotterdam exigeoit avec plus de raison une semblable promesse d'un Prince étranger, pour un homme, qui, après s'être laissé entraîner dans sa Patrie au torrent d'une Révolution presque générale, vivoit en sûreté dans l'enceinte de ses murailles.

XXIX.
Ce Prin-
ce deman-
de aux E-
tats trois
Ministres
Ecossois.

XXIX. La Cour d'Angleterre avoit demandé trois Ministres Ecossois qui s'étoient aussi réfugiés dans ces Provinces; mais comme cette recherche étoit odieuse, M. Temple l'élada, en répondant que ces Gens-là, après avoir changé de nom, se cachent avec tant d'art qu'il étoit impossible de les découvrir, & qu'une déclaration des Etats ne serviroit qu'à leur faire prendre de plus grandes précautions. Je rapporte ces faits, quoique particuliers, parce qu'on se trouve souvent dans de semblables circonstances. Le troisième Fait regardoit les Droits & les Privilèges des Maisons des Ambassadeurs. On avoit porté à la Cour de Hollande des Plaintes contre un Domestique de M. Temple, sur lesquelles le Fiscal de cette Cour l'avoit sommé d'y comparoitre, & le Billet de sommation avoit été porté & laissé à l'Hôtel de l'Ambassadeur. Dès que M. Temple eut vû ce Billet, il écrivit au Fiscal en ces termes: „ Un de mes Secrétaires m'ayant fait voir la Copie d'un billet signé par vous „ *F. de Bruffs*, qui a été porté dans ma maison, & donné à quelqu'un de mes gens, „ & par lequel billet vous sommez un certain *N. Wat*, Valet, ou Lacquais del'Ambassadeur d'Angleterre, de comparoitre devant la Cour de Hollande. Par la qualité que vous donnez audit *N. Wat* vous faites bien connoître, que vous le croyez „ actuellement dans ma Maison, & attaché à mon service; là dessus j'ai trouvé „ bon de vous dire que je vous tiens pour un Insolent, d'avoir osé porter un billet „ dans ma Maison; & que je ne prétens point, qu'aucun de mes gens soit regardé comme relevant de la juridiction d'aucune Cour dans ce Païs ici, ni d'aucune autre que de celle du Roi, mon Maître. Que si quelqu'un d'eux commet „ quelque chose contre les loix, on n'a qu'à m'en faire des plaintes, afin que j'en „ fasse faire la justice, ou que je le livre de mon propre gré à la rigueur des loix du „ Païs, l'ayant préalablement congédié, & chassé de ma Maison. Je ne prétens „ donc pas être exposé à une insolence pareille à celle que vous venez de commet- „ tre contre moi, en me traitant comme un de vos Bourgeois, tant par le billet „ laissé chez moi, que par le son de la cloche dont vous faites mention. Tout ce „ que je viens de vous dire, vous pourrez le dire de ma part à vos Maîtres, par „ l'ordre desquels vous dites avoir agi. Au surplus, & pour leur plus grand éclair- „ cissement, qu'ils sachent, que durant mon séjour en ce Païs, je ne souffrirai ja- „ mais que les Droits & les Privilèges accordez depuis si long-tems *Jure gentium* „ aux Ambassadeurs, & jusqu'ici observez & respectez dans les Etats de tous les „ Princes de la Chrétienté, soient violez, ou le moins du monde altérez en ma per- „ sonne en ce Païs, sous le prétexte d'aucune Souveraineté particulière d'une Pro- „ vince, ou du Privilège de quelque Ville, dans une République, où j'ai l'honneur „ de servir un grand Roi en qualité de son Ambassadeur. (a)

XXX.
Entrée du
Prince
d'Orange
au Conseil
d'Etat.

XXX. Le Prince d'Orange, passa en Angleterre à peu près dans le même tems que M. Temple. Nous développerons les véritables motifs de ce Voyage, après que nous aurons rapporté les difficultez qu'il trouva à prendre séance dans le Conseil d'Etat. Les Provinces (b) qui favorisoient son Altesse, ayant remarqué qu'elles ne réussiroient jamais dans le dessein qu'elles avoient formé de rétablir sa Fortune, tant qu'elles s'oposeroient de front aux Résolutions de la Hollande, qui vouloit sépa-

(a) Billet du Chevalier Temple au Procureur de la Cour de Hollande, sur les droits des Ambassadeurs.

(b) Zélande, Frise, & Groningue.

féparer la Charge de Capitaine Général de celle de Gouverneur, ou de Stathouder, consentirent à cette féparation, (a) afin de donner au Prince une entrée au Conseil d'Etat, & de lui ouvrir par ce premier pas la porte à une plus grande élévation. En effet dès le moment que ces Provinces eurent donné leur consentement à la féparation des deux Charges, elles en félicitèrent le Prince, comme d'une démarche qui lui seroit très avantageuse. (b)

XXXI. On fit à Son Altesse de grandes difficultez sur sa séance au Conseil d'Etat, sur le rang qu'il devoit y avoir, sur la Présidence, sur le suffrage, & sur la Pension. La Charge de Conseiller d'Etat extraordinaire n'étoit pas incompatible avec celle de premier Noble de Zélande; mais la réunion de ces deux Dignitez donnoit d'autant plus de crainte à M. de Wit, que le Prince avoit obtenu la dernière par la faveur des Peuples & des Etats de Zélande. C'est pourquoi ce Ministre, qui lui avoit promis son suffrage pour la séance au Conseil d'Etat, changea de sentiment, & exigea qu'il renoncât auparavant à un rang qu'il s'étoit fait donner sans le consulter. La disposition de la Chaise où le Prince devoit être assis faisoit une autre difficulté. Les Etats de Hollande, délibérant sur cette matière *épineuse*, avoient fait enlever du Conseil d'Etat celle des Princes d'Orange. Les Députés de Frise, qui consentoient qu'on la remît, ne pouvoient souffrir qu'on la placât au-dessus de celle du Prince de Nassau, prétendant qu'en qualité de Stathouder de leur Province, il devoit avoir le rang sur le Prince d'Orange, dont le caractère étoit inférieur. Le Conseil d'Etat fut d'avis qu'on mît la Chaise de Son Altesse immédiatement après celle du Stathouder de Frise, & à la même place où étoit autrefois celle de l'Ambassadeur d'Angleterre, lorsqu'il avoit séance au Conseil d'Etat. (c) De la situation de la Chaise on passoit à la Présidence. On soutenoit qu'étant attachée à chaque Député d'une Province, Son Altesse, qui n'avoit qu'un droit irrégulier, n'y pouvoit prétendre. On examina ensuite si le Prince devoit avoir voix décisive ou délibérative, & l'on disputa sur cet article avec d'autant plus de chaleur qu'on ne vouloit pas lui accorder un suffrage décisif, de peur de lui donner une autorité trop grande dans les affaires importantes. Enfin il falloit régler sa Pension. Les uns la bernoient à vingt-cinq mille florins, les autres vouloient qu'elle fût de cinquante mille, & d'autres de cent mille. (d) On pourroit peut-être nous accuser d'entrer dans un trop grand détail, si nous n'avions pas dessein de développer les différentes intrigues de la République, que beaucoup de gens négligent, & dont la connoissance ne laisse pas d'être nécessaire à ceux qui veulent avoir une juste idée du Gouvernement des Provinces-Unies. J'abrège, autant qu'il est possible, ces matières épineuses; & après avoir représenté le grand objet des Délibérations de ce tems-là, nous raconterons en peu de mots la manière dont elles se firent.

XXXII. Il y avoit en Hollande trois partis différens. (e) Cette Province croioit pouvoir donner à toutes les autres ce mouvement supérieur que les Astronomes attribuent à certaines Sphères sur les inférieures. M. van Beuningen, (f) l'auteur des mouvemens que la Ville d'Amsterdam se donnoit alors pour le Prince d'Orange, les rendoit fort vifs, par la chaleur avec laquelle il soutenoit les intérêts de Son Altesse. Mécontent de M. de Wit, son ancien ami, & peut-être jaloux de son pouvoir, qu'il auroit voulu partager, il avoit formé dans cette puissante Ville une Cabale contre lui. (g) Il représentoit qu'il étoit dangereux de le laisser si longtems dans le Ministère, parce qu'en donnant les Emplois & les Députations à ses Amis, il pouvoit, par leur moyen, se rendre Maître des Résolutions de la Hollande, qui deviendroient la règle de celles des Etats Généraux. On accusoit même le Conseiller Pensionnaire d'avoir ce dessein, & de chercher à se faire assez de Créatures pour le mettre en exécution. Ses Partisans ne nioient point qu'il n'avancât ses Amis; mais ils disoient que c'étoit uniquement pour en être appuyé dans les Etats, lorsqu'il s'agissoit d'y faire passer des Résolutions avantageuses à la République. Amsterdam, irritée contre lui, opina vigoureusement en faveur du Prince,

P

&

(a) Voyez ci-dessus pag. 95.

(b) Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies. Livre XVIII.

(c) *Ibidem*.

(d) *Ibidem*. Lettres de Mylord Arlington, Lettres du Chevalier Temple, Histoire de Guillaume III. par Samson.

(e) 1. Amsterdam, Haerlem, Schoonhove, Enchuy-

se, donnoient au Prince la voix décisive. 2. Les Nobles, Dordrecht, Rotterdam, Delft, Schiedam, Leyde & Hoorn, une voix délibérative. 3. Les autres Villes de Nord-Hollande avec la Brille demeuroient neutres.

(f) Ceci se passa un peu avant son départ pour l'Angleterre.

(g) Voyez ci-dessus pag. 96.

XXXI.
Difficultez
sur cette
matière.

XXXII.
La Hol-
lande divi-
sée sur ce
sujet.

1670. & fut d'avis qu'on lui donnât voix décisive dans le Conseil d'Etat, & la même Place que ses Ancêtres y avoient occupée. Haerlem appuya cette opinion, & M. Fagel, (a) Pensionnaire de cette Ville, représenta que la République n'étoit pas obligée de remonter à des Siècles éloignés pour se souvenir de la liberté, & des services des Princes d'Orange. Que l'unique Rejetton des Fondateurs de cette République paroïssoit mériter la Succession dans les Charges de ses Ancêtres, & que l'intérêt de l'Etat le demandoit, tant à cause des Terres qu'il possédoit dans l'enceinte des Provinces-Unies, qui l'engageoient à leur défense, qu'à cause des Alliances étrangères qui le rendoient utile à la conservation de la Patrie, sans le rendre redoutable. Le Pensionnaire de Rotterdam réfuta logiquement les raisons de celui de Haerlem. Il répondit à la première, tirée de la reconnoissance, que les Anciens avoient établi l'*Ostracisme*, Loi qui banissoit pour dix ans ceux qui se faisoient aimer du Peuple par la reconnoissance de leurs services, ou par l'admiration qu'ils s'attiroient. Il opposa à la seconde la Loi des Polonois, qui ôte à leurs Rois la liberté d'acquérir des Terres dans le Royaume, & celle des Frisons qui ne permettent pas à leurs Gouverneurs d'en acheter dans leur Province, parce que si ces Terres qui enrichissent le Possesseur, l'engagent à la défense de la Patrie, elles lui donnent aussi trop d'autorité dans l'intérieur du Gouvernement. Enfin ce Pensionnaire, qui ne perdoit point de vûe l'Histoire & l'Antiquité, dont il se faisoit deux Boucliers, remonta jusqu'à l'Origine des Bataves, où il déterra qu'ils ne souffroient point que leurs Chefs fissent des Alliances étrangères, parce qu'elles pouvoient devenir dangereuses à l'Etat. De là il conclut, que celle que le Prince avoit avec l'Electeur de Brandebourg, avec d'autres Princes de l'Empire, & avec le Roi d'Angleterre devoient empêcher, qu'on donnât à Son Altesse voix décisive dans le Conseil d'Etat, & la place que ses Ancêtres y avoient occupée. Ceux qui se jettent dans les siècles reculez, & qui allèguent des Faits très-anciens, ont un grand avantage. Ils font à peu de frais parade d'une érudition éblouissante, leurs Partisans la font valoir, peu de gens se donnent la peine de l'examiner; & parmi une foule d'Opinans, à peine s'en rencontre-t-il deux ou trois assez pénétrants pour découvrir, d'une première vûe, la disparité des circonstances, qui ont fait agir un ancien Gouvernement d'une certaine manière, des circonstances présentes, qui obligent un Gouvernement moderne de se conduire par des maximes toutes différentes. Le Discours du Pensionnaire de Rotterdam fut applaudi par ceux de son parti; mais, comme ils n'étoient pas les plus forts, il ne fit aucun effet. Les Villes de Nord-Hollande, qui auroient pu faire pancher la balance avec sept Voix, demeurèrent neutres jusqu'à ce que la Ville d'Amsterdam obligéât le plus grand nombre à se déterminer en faveur du Prince d'Orange.

XXXIII.
Condi-
tions sous
lesquelles
il entre au
Conseil
d'Etat.

XXXIII. La chaleur des Contestations fut vive. L'Assemblée des Etats commençoit quelquefois au lever du Soleil, & duroit jusqu'à une heure après minuit. Les uns menaçoient d'abolir l'Edit perpétuel, & les autres soutenoient qu'on ne pouvoit conclure en faveur du Prince que par l'unanimité de voix, qu'il étoit impossible d'obtenir. Cependant Amsterdam & Haerlem persévérant dans leur avis, les Etats de Hollande résolurent, à la pluralité des suffrages, que le Prince auroit dans le Conseil d'Etat Voix décisive, & séance dans la Chaise de ses Prédécesseurs. Les Villes opposantes ne voulurent consentir à cette Résolution qu'à certaines conditions. Elles demandoient I. Que Son Altesse ne pût se trouver aux Délibérations, où ses Parens jusqu'au quatrième degré seroient intéressés, non plus qu'à celles qui regarderoient la diminution ou l'abolition des Impôts qui se lèvent dans le ressort de la Généralité, où elle possédoit des Terres considérables. II. Que la Charge de Capitaine Général ne seroit conférée que par un consentement unanime des Etats de la Province, & qu'elle ne dureroit qu'un an. III. Qu'on examineroit, à la pluralité des Voix, si le Capitaine Général devoit avoir séance dans le Conseil d'Etat. (b) Quatre Villes, entre lesquelles étoient Amsterdam & Haerlem, refusèrent d'abord d'acquiescer à ces Conditions; mais enfin elles y consentirent, & elles passèrent unanimement. (c) Chaque Parti crut triompher. Le Prince étoit content d'entrer au Conseil d'Etat, & d'y avoir le rang que ses Ancêtres y avoient tenu. C'étoit-là le premier pas qui lui frayoit le chemin à une plus grande élé-

(a) Gaspard Fagel, Pensionnaire de Haerlem, ensuite Greffier des Etats Généraux, & enfin Conseiller Pensionnaire de Hollande.

(b) Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XVIII.

(c) *Ibidem*.

élévation. Ses adverfaires fe confoloient de n'avoir pu lui fermer la porte du Conseil d'Etat, par l'idée d'un pouvoir, qu'ils fe réfervoient de l'empêcher d'être Capitaine Général, ou de le dégrader un an après. M. de Wit fe conduifit dans ces Difputes, où il avoit tant d'intérêt, avec une prudence & une modération qui lui attirèrent les loüanges des deux Partis. Quelques-uns de fes amis l'ont blâmé d'avoir agi avec trop de probité, & contre fon Syftême de Gouvernement, en laiffant entrer dans le Conseil d'Etat un Prince, qui selon les maximes de fa politique, en devoit être perpétuellement exclus. Mais il ne fut pas Maître de parer le coup; & en cette occafion, il crut devoir céder de bonne grace au plus fort.

XXXIV. La Hollande ayant pris cette Réfolution, M. de Wit alla trouver le Prince dans fon appartement, & le conduifit au Collège des Confeillers Députez, où il fit le ferment ordinaire, en jurant qu'il n'avoit ni follicité ni corrompu perfonne de la Province pour obtenir la Séance au Conseil d'Etat. Il passa enfuite aux Etats Généraux, où trois Provinces firent quelque difficulté de le recevoir. Celle d'Utrecht préfidoit; & après avoir opiné pour la féparation des deux Charges de Capitaine Général & de Gouverneur, elle s'opposa à la Réfolution d'introduire Son Alteffe dans le Conseil d'Etat. Son Député quitta la Chaise, qui fut remplie par celui de Zélande. Les Députez d'Over-Yffel, qui n'avoient point d'ordre, y consentirent fous le bon plaifir des Etats de leur Province, & Groningue y donna enfuite les mains. Le Prince entra auffi-tôt que la Réfolution fut prife, & s'affit vis-à-vis du Préfident. On lui lut fa Commission, & après avoir prêté le Serment de fidélité, il marqua fa reconnoiffance & fon attachement pour les Etats par un compliment très-poli. Enffuite trois Députez de Hollande, de Zélande, & de Groningue le conduifirent au Conseil d'Etat, & envoyèrent dire qu'on leur laiffât un côté de la Table libre, afin d'y prendre Séance. Le Préfident vouloit faire délibérer; mais on ne lui en donna pas le tems. Le Prince entra le premier, on lui préfenta la Chaise placée vis-à-vis de celle du Prince de Naffau, en fortant deux Députez du Conseil le conduifirent jufques dans l'Antichambre, & deux jours après deux autres Députez allèrent le prendre dans fon appartement, & le menèrent au Conseil, après avoir pris la précaution de défendre qu'on mît à la tête des Réfolutions, & des Lettres: *Son Alteffe & le Conseil*, comme on avoit fait du tems de fes Prédeceffeurs qui étoient Stadhouders.

XXXV. Le Prince crut qu'après ce premier pas, il pouvoit faire celui de demander féance aux Etats Généraux. M. d'Opdam leur rendoit compte de la manière dont le Roi de France avoit reçu les complimens qu'il venoit de lui faire à Dunkerque de la part de la République. Ce Monarque y avoit répondu en affurant, qu'elle pouvoit espérer une fuite continuë de fes Bienfaits, à proportion que fes Etats s'approcheroient des Provinces-Unies. Son Alteffe profita de la circonftance de cette Affaire étrangère & générale, pour propofer fon introduction aux Etats Généraux. On appuyoit cette demande fur les termes de la Commission, qui portoit qu'il entreroit aux Etats Généraux, lorsqu'il feroit requis. On ajoûtoit à cette raifon l'exemple de Guillaume II. fon Père, qui y avoit pris féance en vertu de la même Commission, qu'on s'étoit contenté de copier. Six Provinces opinèrent pour la Séance, la Hollande feule s'y opposa, foûtenant que fi Guillaume II. avoit affisté aux Etats Généraux dans un tems où il n'étoit que Général de la Cavallerie, on n'avoit acordé cette faveur que pour plaire à Frédéric Henri, qui vivoit encore, & parce qu'il avoit la fûrvivance des Charges de fon Père. Pour appuyer ce Suffrage, on apela tous les Confeillers Députez de la Province, qui firent une opposition fi forte, que la Gueldre changeant d'avis propofa de renvoyer cette Affaire à un autre tems, afin qu'on pût délibérer plus murement, & ce Conseil fut fuivi. Le Prince fut chagrin d'avoir échoué dans une tentative fi importante, & fes Ennemis en profitèrent pour confirmer ce qu'ils publioient depuis long-tems, qu'il n'avoit pas moins d'ambition que Guillaume II. fon Père, puifqu'il vouloit marcher de fi bonne heure fur fes traces. Dort, Gouda, & Rotterdam, pouffèrent même leurs préjugés plus loin contre Son Alteffe; car elles défendirent d'inférer fon nom dans les Prières Publiques, & un Miniftre de la dernière de ces Villes, qui avoit refusé de le faire, fut contraint d'obéir par la crainte d'être chaffé.

XXXVI. Cependant comme les Etats avoient émancipé le Prince indirectement, en lui donnant une Charge publique, il n'avoit plus befoin de Gouverneur. M. de

P 2

Ghent, Le Gouverneur de Son Alteffe & les quatre Dirce-

(a) Extract uit het Register der Resolutien van de Heeren Staten Generaal, den 31. May 1670. Sylvius Aitzema volg. Tome 1. p. 94.

1670. Ghent, qui avoit toujours été auprès de lui, & qui étoit devenu l'objet de son aversion par la sévérité avec laquelle il l'avoit traité, prévint les Etats, & demanda sa démission. Il l'obtint aussi bien que les quatre Directeurs de l'Education de Son Altesse, que les Etats avoient nommez. M. de Wit étoit le principal de ces Directeurs, & celui qui avoit pris le plus de soin de son instruction. Il passoit, comme nous l'avons dit, tous les jours dans son appartement, & lui donnoit d'excellentes leçons pour le Gouvernement, quoi qu'il n'eût pas dessein de le faire Gouverneur, ni de le mettre en état de les pratiquer.

XXXVII.

Voyage
du Prince
en Angle-
terre.

XXXVII. Le Prince, après avoir acquis sa liberté, & surmonté les obstacles qu'on faisoit à son élévation, pensa sérieusement au Voyage d'Angleterre. (a) Sa Majesté Britannique, qui d'abord avoit paru souhaiter avec chaleur de voir son Neveu, & qui l'avoit invité (b) de se trouver en qualité de Chevalier de la Jarretière au Chapitre de l'Ordre qu'elle devoit tenir, se refroidit, lorsqu'elle eût traité avec la France. Cependant Mylord d'Osbery partit avec plusieurs Yachts pour venir prendre Son Altesse. Il eut en arrivant diverses Conférences avec M. de Wit, auquel il demanda, au nom du Roi, son Maître, le rétablissement du jeune Prince dans les Charges de ses Ancêtres. Le Conseiller Pensionnaire lui répondit avec fermeté, qu'il aimoit trop sa Patrie, pour lui donner un Maître. Le motif public de ce Voyage étoit de se faire payer de la Dot de la Princesse d'Angleterre, sa Mère, & des sommes que la Maison d'Orange avoit prêtées aux deux derniers Rois d'Angleterre dans leurs besoins. Le Ministère avoit évalué ces sommes à neuf cens mille livres, & par une Révision favorable de Comptes, on la doubla. Le Roi & le Prince avoient des vûes secrètes fort opposées. Le dessein du Roi étoit d'engager son Neveu dans les intérêts de la France, qui, de son côté, l'apuieroit pour le faire entrer dans les Charges. Le Prince, au contraire, croïoit ramener le Roi, le détacher de la France, & le réunir avec la République. Ce fut dans ce dessein qu'il souhaita que les Etats Généraux ordonnassent aux Ambassadeurs qu'ils avoient à Londres de lui donner communication de leurs Instructions, & de leurs démarches. Mais comme on craignoit de le faire entrer dans les Affaires d'Etat; on se contenta de le prier en termes généraux de faire ses efforts, pour mettre le Roi dans de favorables dispositions envers la République. La Princesse Douairière, craignant ce qui arriva, tâcha d'empêcher ce Voyage. Elle prévoyoit que si le Prince, son petit Fils, ne réussissoit pas, on concluroit qu'il n'avoit aucun pouvoir auprès du Roi d'Angleterre, ce qui animeroit les Ennemis de Son Altesse, & feroit perdre courage à ses Partisans. Le Roi & le Prince furent également trompez dans leur vûe principale. Son Altesse résista fortement aux sollicitations que Charles lui fit de s'engager avec la France, qui forceroit les Etats de le rétablir dans les Dignitez de ses Ancêtres. Il ne put rien gagner sur le Prince, qui demeura inviolablement attaché à la République. Ce qui détruit la Calomnie qu'on a publiée, qu'il n'alloit en Angleterre, qu'afin de prendre avec Sa Majesté Britannique des mesures pour bouleverser le Gouvernement présent des Provinces-Unies, & pour s'élever à la faveur des desordres. Le Roi ne fut pas moins ferme que Son Altesse. Malgré son incertitude naturelle, il s'en tint au Projèt qu'il avoit formé contre la République, & à son Union avec la France, qui lui faisoit de grosses Remises. Mais la différence de sentimens n'empêcha pas qu'on ne lui fit une réception honorable. Le Prince Robert, lui ayant refusé la main & le pas, le Roi déclara dans son Conseil, que le Prince d'Orange étant le premier Prince du Sang après le Duc d'Yorck, il devoit avoir le rang à sa Cour immédiatement après ce Duc. On célébra sa Naissance avec la même pompe qu'on fait celle des Rois. Les deux Universitez se distinguèrent par les honneurs qu'elles lui firent, & il acquit beaucoup de réputation auprès des Ministres d'Etat. Le Prince d'Orange est parmi nous, disoit Mylord Arlington, c'est un *jeune Prince qui a un Esprit & un mérite extraordinaires*. (c) Le Roi lui fit toucher quatre cens mille livres sur ce qu'on lui devoit. Il ne revint en Hollande qu'au commencement de l'année suivante; (d) & malgré le soin qu'il prit de se dérober aux yeux du Peuple, il en reçut les acclamations dans tous les lieux, où il passa.

XXXVIII

Retour de
M. van
Beuning-
gen.

XXXVIII, M. van Benningen avoit quitté l'Angleterre d'une manière qui avoit surpris les Ministres de Sa Majesté Britannique, qui ne s'attendoient pas à un dé-
part

(a) Il partit le Mois de Novembre 1670.

(b) Dès le mois d'Avril 1670.

(c) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 21. Novembre 1670.

(d) Au mois de Février 1671.

part si prompt. (a) Comme le but principal de son Voyage étoit de découvrir les véritables intentions de la Cour, il n'entra en conférence avec eux, que pour les fonder, & partit brusquement, après avoir pénétré ce qu'ils vouloient lui cacher. Il vit qu'on refusoit l'accession de l'Empereur à la Triple-Alliance, qu'on ôtoit toute espérance de secours & de Médiation au Duc de Lorraine, & qu'on faisoit des Armemens qui présageoient une Guerre prochaine, laquelle ne pouvoit regarder que la République. En effet le Parlement s'étoit rassemblé au mois d'Octobre, & le Garde des Sceaux lui avoit fait une Harangue, dont la fin démentoit le commencement. Il étoit d'abord les Alliances que le Roi, son Maître, avoit faites pour assurer la Paix de l'Europe & celle de son Royaume, & concluoit en demandant de gros Subsidés pour équiper cinquante Vaisseaux, dont l'armement étoit nécessaire pour prévenir ceux que la France & la Hollande faisoient. (b) Le Roi obtint un Subside de trente Millions. Il n'osa découvrir l'usage qu'il vouloit en faire, ni la Résolution qu'il avoit prise dans son Conseil secret d'accorder un Acte de Tolérance, pour calmer les Presbytériens, ou plutôt pour favoriser les Catholiques, qui jouïroient du même Privilège. Il parut enfin cet Acte de Tolérance, que Mylord Ashley, si connu depuis par son opposition à la Cour, sous le nom du Comte de Shaftesbury, avoit demandé avec plus d'ardeur qu'aucun de ses Colègues. On le publia d'abord en Irlande, & on le supprima en Angleterre, afin de n'éfaroucher point les Esprits. Cependant il troubla la tranquillité de la Nation, & y causa des troubles, qu'on ne put appaiser que long-tems après. Le Roi disoit, qu'ayant fait tout ce qu'il avoit pu pour réunir à l'Eglise Anglicane les *Non-conformistes*, (c) & ses efforts n'ayant pas eu le succès qu'il devoit espérer, il avoit trouvé à propos de suspendre toutes les Loix pénales contre eux. Et pour prévenir l'abus des Assemblées illégitimes, il leur assignoit des Lieux publics, où ils pouvoient s'assembler librement. Comme on se défit de la Religion de Charles & de celle de ses Ministres, on attribua cette Déclaration à un principe bien différent de celui qu'inspire le Christianisme, ou l'équité naturelle. On comprit aisément, qu'on n'en étoit redevable qu'à la politique, & l'on pénétra sans peine dans le vûes de la Cour.

XXXIX. En effet le Ministère jugea que la Tolérance étoit nécessaire à l'exécution de son Projèt; cependant on verra dans le cours de ces Annales, qu'elle produisit des effets avantageux à la République, & qui lui procurèrent la Paix avec l'Angleterre. Un Historien célèbre (d) prétend que la véritable raison qui déterminâ Charles à faire la Guerre aux Hollandois, fut le dessein d'abatte la Cabale Républicaine qui s'étoit formée en Angleterre, & qui, soutenue des Républicains de Hollande, auroit pû ruiner le Gouvernement Monarchique. „ La Triple-Alliance, „ dit-il, que cette Cabale avoit fait faire au Roi malgré lui, ayant paru à ses Ministres *une Entreprise audacieuse contre la Royauté*, ils lui persuadèrent d'être „ Maître, autant que les Loix du Pays lui en donnoient droit, de resserrer le Parlement dans les bornes qui lui sont prescrites par les usages autorisez, & d'empêcher que d'un mélange de République & de Monarchie, & par usurpation des „ Sujets sur le Souverain, il ne résultât une Anarchie monstrueuse, qui exposât de „ nouveau l'Angleterre à retomber dans l'affreux cahos, dont elle étoit à peine sortie. Pour exécuter ce dessein, ajoute-t-il, il falloit au Roi une Guerre, qui lui „ fut un prétexte d'avoir des Troupes. Il en avoit un d'attaquer les Hollandois, „ d'autant plus favorable que l'honneur & l'intérêt de la Nation Angloise s'y trouvoit également intéressé. Car les anciennes Contestations sur le Pavillon se renouvelloient, & les Négocians Anglois des Indes n'avoient pas cessé de se plaindre, que les Hollandois les traitoient mal. Ce n'étoit là que le prétexte; „ mais la véritable cause qui fit choisir cette Guerre plutôt qu'une autre, fut la „ liaison des Républicains d'Angleterre avec ceux de Hollande, ceux-ci ne „ cessant d'inspirer à ceux-là l'amour de la liberté dont ils se glorifient, de „ les dégoûter du Gouvernement Monarchique, de les porter à secouer le joug „ de

1670.

XXXIX.
Faux motifs attribués à l'Angleterre.

P 3

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 22. Décembre 1670.

(b) *Coke detection of the court and state of England. Compleat. History. Tom. III.* Cet Historien rapporte la Harangue, quoique Coke assure, qu'on ne la fit pas imprimer. Voyez aussi les Lettres de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin Ambassadeur en Espagne, Tome 2. des Lettres d'Etat.

(c) En Anglois, *Dissenters*, qui signifie généralement tous ceux qui ne sont pas membres de l'Eglise Anglicane ou Episcopale, telle qu'elle est établie par les Loix, parce qu'ils ont des *sentimens différens* de ceux de cette Eglise.

(d) Le R. P. d'Orleans, *Hist. des Révolutions d'Angleterre*, Livre XI.

1670. „ de la Domination légitime , toujours disposez à prêter la main aux Factions qui
 „ l'attaquoient. Ils avoient même depuis un tems offensé personnellement le Roi,
 „ par des Satyres injurieuses auxquels on applaudissoit en Hollande , loin d'en re-
 „ chercher les Auteurs , de les réprimer , & de les punir. Enfin le tems de la
 „ Triple-Alliance étant expiré , au lieu de la renouveler comme les Hollandois le
 „ vouloient , les Ministres d'Angleterre entrèrent en Négociation avec ceux de
 „ France , pour faire entre les deux Couronnes une Alliance convenable aux desseins
 „ qu'ils se propofoient. “

Il n'y a dans tout ce récit aucun article , dont on ne puisse démontrer la fausseté.
 I. Il est faux qu'on eût contraint Charles à faire la Triple-Alliance. Ce Prince sui-
 vit son véritable intérêt en arrêtant le cours des Conquêtes de Louis XIV. & en
 l'empêchant de se rendre Maître des Pais-Bas. Comme Sa Majesté Britannique
 avoit contribué plus qu'aucune Puissance à la Paix , son honneur propre l'engageoit
 à maintenir un Ouvrage qui lui étoit glorieux. II. De quelque côté qu'on regarde
 la Triple-Alliance , elle ne peut être appelée *une entreprise audacieuse contre la*
Royauté d'Angleterre , non plus que contre celle de Suède. III. Il n'est pas vrai
 que le tems de la Triple-Alliance fût expiré en 1670. & que s'agissant de la renou-
 veller , Charles avoit refusé de le faire. Tout le monde sçait qu'il se laissa gagner
 par la France , qu'à sa persuasion , il rompit la Triple-Alliance , & se ligua avec
 cette Couronne contre les Hollandois. IV. Comment peut-on dire que les Répu-
 blicains Hollandois inspiroient de mauvais sentimens à ceux d'Angleterre , puisqu'il
 est constant que les premiers s'étoient alliez avec le Roi , & faisoient dépendre de
 leur Union avec lui le salut de la République , & la conservation des Pais-Bas ?
 D'ailleurs il n'y avoit point alors de Républicains Anglois qui levassent la tête , &
 M. van Beuningen , qui étoit dans ce tems-là en Angleterre , faisoit tous ses efforts
 pour plaire aux Ministres , comme cela parut dans l'affaire de Surinam. V. On ne
 peut , sans une extrême surprise , entendre parler du Parlement comme d'un corps ,
 qui par l'usurpation des droits Royaux , & par un mélange de République & de
 Monarchie , rendoit à une Anarchie monstrueuse. Si le P. d'Orleans avoit lû
 l'institution ancienne des Parlemens , que Dom Luc d'Acheri a publiée , il auroit
 appris , que bien loin que cette auguste Assemblée eut rien usurpé de l'autorité Roya-
 le , elle avoit , au contraire , beaucoup perdu de la sienne. Il auroit vû que
 sa destination étoit de tenir la balance entre les Rois , qui veulent jouir d'un
 Pouvoir absolu , & les Peuples , souvent trop mutins. Il n'y a point de Gou-
 vernement , quelque parfait qu'il soit , qu'on ne puisse renverser par des abus. Mais
 il est certain , qu'en suivant les *usages autorisez* , le Parlement d'Angleterre a
 droit de borner l'autorité de ses Rois , & de les empêcher de fouler le Peuple
 par des impôts excessifs. Celui dont nous parlons accorda à Charles de gros
 Subsidés pour le payement de ses dettes , & pour l'armement de cinquante
 Vaisseaux contre la France , afin que cette Couronne craignît de rompre la
 Paix. Mais dès que ce Parlement s'aperçut qu'on employoit les Subsidés qu'il
 avoit accordez à un usage contraire à les intentions , il changea de conduite.
 Il ne voulut pas contribuer à la ruine du Peuple , pour favoriser les Conquê-
 res d'un Prince étranger , que l'intérêt de l'Angleterre ne permettoit pas de ren-
 dre plus Puissant , & il eut raison. VI. On ne parloit point en ce tems-là du
 Pavillon , & à l'égard des plaintes des Négocians Anglois des Indes , les pro-
 positions d'accommodement , que les Hollandois faisoient , ne pouvoient être
 rejettées , que par des Ministres qui cherchoient un prétexte pour faire la Guerre.
 Le Chevalier Temple avoia lui-même à Mylord Clifford , qu'il trouvoit leurs
 raisons bien fondées. (a) VII. Enfin , il est vrai qu'on montroit en Hollande,
 pour de l'argent , le *Royal Charles* pris dans la dernière Guerre ; qu'on avoit
 fait à Dort , & placé dans la Salle de l'Hôtel de Ville un Tableau à la Gloi-
 re de M. Corneille de Wit , représentant la Victoire de Chattam à laquelle il
 avoit eu grande part , & que ce Tableau ne répondoit ni à la modestie du
 Frère du Conseiller Pensionnaire , ni aux bienfaisances qu'on doit garder avec
 des Ennemis réconciliez. Mais les Actions de quelques particuliers ne méritent
 pas qu'un grand Roi s'en plaigne , bien loin qu'elles l'autorisent à faire
 la Guerre , & à charger son Peuple de Subsidés pour un sujet si léger. Char-
 les,

(a) Lettre du Chevalier Temple , à son Frère , du 22. Novembre 1670.

les, doux, facile, & prodigue lorsqu'il s'agissoit de ses plaisirs, trouva trois ressources dans sa liaison avec la France. Il ne pouvoit payer ses Ministres, & la France leur faisoit des libéralitez qui leur tenoient lieu de gages. Elle lui offroit plusieurs Millions, qui faisoient la condition du Traité. Il en tiroit outre cela soixante de son Parlement, en lui cachant l'usage qu'il vouloit en faire. Ce sont-là les véritables motifs de la Guerre contre la République, beaucoup plus naturels que ceux qu'on bâtit sur des prétextes imaginez avec art.

XL. Pendant que les Ministres de France négocioient en Angleterre la Ligue contre les Hollandois, Louis XIV. s'empara de la Lorraine, & en chassa le Duc Charles IV. On publia que Sa Majesté Très-Chrétienne n'avoit fait cette invasion, que pour châtier le Duc d'avoir proposé aux Etats Généraux d'entrer dans la Triple-Alliance, & pour détourner, par l'exemple d'un châtiment si sévère, plusieurs Princes de l'Empire d'une semblable démarche. Louis, ne trouvant pas de plus grand obstacle à ses desseins que celui de la *Triple Ligue*, vouloit empêcher qu'elle ne devint plus nombreuse & plus puissante, s'il ne pouvoit pas la rompre. (a) C'est ainsi que raisonnoient quelques Politiques sur cet Evènement. Mais, en voulant donner des Eclaircissemens sur les Affaires de Lorraine, ils y répandirent, par leurs conjectures, une plus grande obscurité. Pourquoi ne suivoient-ils pas la vûe naturelle de ce Monarque ? Le Duc de Lorraine, brave, inquiet, ayant un corps de Troupes aguerries, lui donnoit de l'inquiétude. La situation de la Lorraine redoubloit le désir qu'il avoit de s'en rendre Maître. Elle coupoit la communication entre les Pais-Bas & la Bourgogne à laquelle le Duc avoit vendu quelques Troupes. Celles de France auroient une marche libre sur les bords du Rhin & dans l'Alsace. Le Duché de Luxembourg étoit coupé, & se trouvoit du moins exposé à des courses militaires, qui, jointes à la situation pierreuse du Pays, pouvoient en peu de tems le réduire à l'extrémité. Il est inutile de chercher subtilement des motifs légers, lorsqu'on peut en trouver sans peine de très-forts. Un intérêt solide déterminoit Louis à faire cette Conquête. C'est ce que nous allons développer. Voici le Fait, indépendamment des conjectures.

XLI. La Sageffe du Roi de France ne lui permettoit pas de laisser à ses côtes un Prince entreprenant, qui avoit plus d'une raison de le craindre & de ne l'aimer pas. Lorsqu'il entra dans les Pais-Bas il obligea le Duc de lui prêter ses Troupes, plutôt par la crainte d'essuyer quelqu'incartade d'un corps de vieux Soldats, que par la nécessité de grossir son Armée, & après la Paix d'Aix-la-Chapelle, il le força de les congédier. La Guerre que le Duc eut avec l'Electeur Palatin l'autorisoit à les entretenir, puisqu'il étoit une Affaire de Souverain à Souverain, qui n'avoit aucune influence sur la France. Cependant Louis imposa à ces deux Princes la Loi de defarmer, à l'un par une Lettre, & à l'autre par des marques d'indignation qui faisoient tout craindre. L'Electeur Palatin en fut cru sur sa parole, on n'envoya aucuns Commissaires sur les Frontières du Palatinat pour être témoins du defarmement qu'il devoit faire. Le Duc, auquel seul on en vouloit, fut traité à la dernière rigueur. M. Dobville, Résident de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de Son Altesse, eut ordre de lui déclarer que le Roi vouloit absolument qu'il licentiât ses Troupes conformément au Traité de Paix, qui lui oïoit la liberté d'armer, & ne lui laissoit que celle de retenir les Compagnies de ses Gardes & de ses Chevaux Légers. Le Duc, piqué d'un ordre si vif, répondit que le Roi n'étoit pas son Maître, qu'il l'étoit encore moins de ses Troupes & de ses Etats. M. Dobville lui repliqua, qu'en cas de refus, il avoit ordre de prendre congé de Son Altesse, & d'aller trouver le Maréchal de Créqui, qui étoit déjà sur la Frontière de ses Etats à la tête de dix mille Hommes, pour l'y faire entrer. Intimidé de cette menace, il assembla son Conseil. Le Comte de Tilli opina pour la résistance, & le Prince de Lillebonne pour la soumission. Le Duc prit d'abord la résolution de faire tête au Maréchal de Créqui; mais il revint bientôt à l'avis du Prince de Lillebonne, qu'il envoya au Roi, pour l'assurer de son obéissance. Sa Majesté refusa de le voir, & au lieu de l'écouter, elle lui fit dire que le Duc devoit apprendre ses volontez du Maréchal de Créqui auquel elle avoit donné ses ordres, menaçant, que si elle étoit obligée de suivre le Maréchal, il n'y auroit plus de lieu à l'accommodement, & qu'elle pousseroit l'affaire à l'extrémité. Le Duc, voyant qu'il ne pouvoit

XL.
Louis XIV.
s'empare
de la Lor-
raine. Mo-
tifs de
cette inva-
sion.

XLI.
Partage
d'avis dans
le Conseil
du Duc.

(a) Eclaircissement sur les affaires de Lorraine. 1671. Mémoires du Marquis de Beauveau, pour servir à l'His-

toire de Charles IV. Duc de Lotharinge & de Bar. 1687. Conférence instructive de Windisgratz 1671.

1670. voit résister, écrivit au Maréchal de Créqui, afin de prévenir par une prompte soumission les malheurs dont il étoit menacé. Le Maréchal répondit fièrement au Duc, quoique Souverain, & forti d'une Maison dont on doit respecter l'origine & l'antiquité. Il mit à la tête de la première ligne de sa Lettre, *Monsieur*, & au bas *Votre très-affectionné Serviteur*, sans lui donner en aucun lieu le titre d'*Altesse*, que personne ne lui conteste. Le Duc, indigné d'un procédé si outrageant, envoya M. Chauviré, Capitaine de ses Gardes, pour en faire des plaintes au Roi, & en même tems, pour lui faire de nouvelles protestations de son entière soumission. Les Ministres ne voulurent pas le présenter à Sa Majesté, & il fut obligé d'épier l'occasion de s'en approcher. Elle le reçût avec douceur, & désavoua l'action du Maréchal de Créqui. Cependant ce Maréchal surprit Pont-à-Mousson dans le moment que le Prince de Vaudemont entroit par une autre porte avec le Résident de France pour terminer le licenciement des Troupes. On accusa le Maréchal de Créqui de chercher, par un principe d'intérêt, à prolonger une Guerre qui lui paroissoit trop courte, & dans cette vue de profiter de toutes les circonstances qui pouvoient aigrir les esprits. Mais un Maréchal de France viole rarement les bienséances, s'il n'a des ordres formels. Le refus que firent les Ministres d'introduire M. Chauviré à l'audience de Sa Majesté fait voir qu'ils connoissoient l'esprit & le cœur du Maître. Et ce qui lui arriva dans son second Voyage, où il fut arrêté par des Archers, qu'il culbuta à droite & à gauche, afin de parvenir auprès du Roi, & de lui porter les plaintes de Son Altesse contre le Maréchal de Créqui, est une bonne preuve que Louis & ses Ministres avoient pris leurs précautions pour n'être pas importunés de raisons qu'ils ne vouloient pas écouter, parce qu'ils en sentoient la justice.

XLII.
Nouvelles
Démarches du
Duc.

XLII. Ce premier incident irrita Louis, qui exigeoit des Princes voisins une soumission égale à celle de ses Sujets. D'un autre côté le Duc de Lorraine, jaloux de sa Souveraineté, regardoit l'obéissance comme un joug insupportable. Forcé en 1669. de licencier ses Troupes, il cherchoit un prétexte d'en lever de nouvelles. Les Troubles de Hongrie & la Conjuration qui s'étoit formée dans ce Royaume contre l'Empereur, lui en fournirent un qui lui parut plausible. Il envoya le Prince de Vaudemont à Vienne, où le Duc François venoit de finir ces jours, (a) pour offrir six mille Hommes à Sa Majesté Impériale. Il les rassembloit dans ses Etats, & croyoit que le Roi de France ne pouvoit s'allarmer du dessein, qu'il avoit de les envoyer dans un Pays si éloigné. Il se trompoit, ce Monarque en eut une inquiétude d'autant plus grande, que l'Empereur avoit remercié les Princes de l'Empire qui lui avoient fait de pareilles offres. Les soupçons se fortifièrent, lorsqu'on apprit à la Cour de France, que le Duc avoit envoyé en Hollande M. de Risaucourt, Maître des Requêtes de son Altesse, afin de porter les Etats Généraux à lui accorder leur Protection, en entrant dans la Triple-Alliance, comme tous les Princes de l'Empire avoient la liberté de le faire suivant le Traité d'Aix-la-Chapelle. Enfin la France ayant établi en Lorraine certains Bureaux de Douanne, le Duc ne pouvant souffrir cette marque de servitude, & irrité de ce qu'on lui avoit fait payer à lui-même des droits exorbitans pour quelques Meubles qu'il avoit fait venir de Flandres, ordonna qu'on abbatît les Poteaux aux Armes de France, & malheureusement pour lui il fut obéï très-exactement. Louis, qu'on appelloit satyriquement le *Marquis des Revûes*, parce qu'il en faisoit souvent, afin d'exercer dans la Discipline Militaire ses Troupes, qui n'ont que trop fait sentir leur valeur & leur expérience, avoit formé un Camp auprès de St. Germain-en-Laye. Il en détacha secrètement le Maréchal de Créqui qui connoissoit la Lorraine, & donna en même tems ordre au Chevalier de Fourilles d'aller, à la tête des Garnisons de Mets, Toul & Verdun, surprendre Nancy, & s'assurer de la personne du Duc. Son Altesse auroit été prise au lit, si les Guides dont le Chevalier s'étoit servi ne l'eussent égaré dans les Bois de Haie, (b) d'où il ne put sortir avant le jour. Il s'y tint caché jusqu'à onze heures du matin, dans le dessein de surprendre le Duc à table; mais Son Altesse, qui vouloit aller à la chasse, dina ce jour-là de bonne heure, & monta à cheval aussitôt après le dîné. Elle faisoit sa prière dans la Chapelle de *bon secours*, éloignée seulement d'un demi quart de lieue de Nancy, lorsqu'on vint lui dire que les François étoient Maîtres de sa Capitale, & qu'ils cherchoient par tout Son Altesse. Elle

(a) Il mourut le 27. Janvier 1670.

(b) La nuit du 25. au 26. d'Août. Ces Bois abou-

sissent à un demi quart de lieue de Nancy.

le remonta promptement à Cheval , & se sauva à Espinal. (a) Cependant le Chevalier de Fourilles , qui croyoit que sa fortune dépendoit de la prise du Duc , & que ce Prince ne pouvoit lui échaper , entra dans Nancy avec une impétuosité , que l'idée de servir son Roi , & l'espérance du bâton de Maréchal animoient. Il fit briser les Portes du Château à coups de haches. En vain les Princesses de Vaudemont & de Lillebonne tachèrent d'arrêter sa violence , en se présentant sur le balcon ; elles obtinrent avec peine la liberté de se retirer dans un Couvent , & on fouilla leur Carosse dès qu'elles y furent entrées. Les Soldats entrèrent dans tous les appartemens , & les Chevaux mêmes furent logez dans le Palais. Les Meubles furent pillés , les Titres , les Chartes & les Papiers enlevés , chargés sur dix huit Chariots , & conduits à Mets , où l'on transporta aussi tout le canon & les armes qu'on trouva à l'Arsenal. Le Maréchal de Créqui apprit sur sa route la prise de Nancy , & en fut porter lui-même la nouvelle au Roi , qui lui donna ordre de retourner sur ses pas , d'entrer en Lorraine avec vingt cinq mille hommes , de prendre toutes les Places , & de les démenteler. Mirecourt fut la première Ville qui subit ce sort. Pont-à-Mousson la suivit de près. La Duchesse , qui y prenoit les eaux , eut à peine le tems de se réfugier chez les Religieuses de la Visitation , d'où son Ecuyer & le Baron de Chauviré , qui l'y avoient accompagnée furent enlevés , & faits Prisonniers. Espinal fit quelque résistance ; mais les Gentils-Hommes , les Gardes & les Chevaux légers , qui s'y étoient jettes , furent obligés le septième jour de se rendre à discrétion , faute de vivres & de poudre. Le Maréchal de Créqui les fit prisonniers de Guerre , & fit pendre tous les François qui se trouvèrent dans la Place. Longwic , Chaté & les autres Villes capitulèrent avant qu'on les attaquât , afin d'éviter le massacre & le pillage dont on les menaçoit. Ainsi la Lorraine fut réduite dans un mois. Le Maréchal de Créqui affecta de coucher dans le lit du Duc , & le Chevalier de Fourilles refusa de lui renvoyer sa toilette. Ce Prince , âgé de soixante quatre ans , réduit à la nécessité d'errer dans les Montagnes de Vauges , n'osoit demeurer long-tems dans un même lieu , de peur d'être enlevé ; & desespérant de fléchir le Roi qui refusoit l'Audience à tous ses Envoyés , il prit le parti de se retirer par Trèves & Mayence à Cologne , pour y attendre un sort plus heureux.

XLIII. Ses Ministres firent retentir leurs plaintes en tous lieux , & demandèrent la médiation des Puissances étrangères auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Marquis de Gerbeviller vint en Hollande chargé d'une Lettre du Duc , qui signoit , de Vos Hautes Puissances , le très-humble & très-obéissant Serviteur , CHARLES M. de Pomponne l'avoit prévenu , & avoit tâché de justifier l'entreprise. Il assuroit les Etats que le Roi , son Maître , en s'emparant de la Lorraine , n'avoit aucun dessein de se l'approprier , ni d'en frustrer l'Héritier légitime. Il étoit ensuite les sujets de Plainte que Sa Majesté prétendoit avoir contre le Duc. Il lui étoit , disoit-il , redevable de sa liberté , puisqu'il l'avoit tiré de la Prison , où les Espagnols l'avoient enfermé , il lui étoit aussi redevable de son bien , qu'il lui avoit restitué généreusement ; cependant , au lieu d'avoir de la reconnoissance de tous ces Bienfaits , le Duc l'avoit payé de mille infidélitez. Lorsqu'il avoit prêté ses Troupes à Sa Majesté en 1667. il avoit écrit à Madrid & à Vienne qu'on l'avoit contraint à le faire ; mais qu'il profiteroit du premier Siège que les François feroient pour se jeter avec elles dans la Place , afin de la défendre. Lorsqu'on l'avoit sommé de les licentier , il ne l'avoit pas fait de bonne foi. On l'accusoit de calomnier le Roi dans toutes les Cours , comme s'il vouloit se rendre Maître du Rhin. L'Ambassadeur soutenoit qu'il avoit en main les preuves de ce qu'il avançoit , cependant il refusa de les produire , & de laisser son Mémoire sur la Table des Etats , se contentant de leur parler de vive voix , & de répéter le lendemain la même chose au Président de l'Assemblée.

XLIV. La plupart des Députés , qui n'étoient pas convaincus de la justice de cette Invasion , étoient d'avis qu'on priât le Roi de dégager sa Parole , en restituant promptement la Lorraine , comme il le promettoit. Ils ajoutoient qu'il falloit profiter de la circonstance présente pour faire entrer l'Empereur , & les Princes de l'Empire dans l'Alliance , & pour y recevoir le Duc de Lorraine. Qu'on devoit engager le Roi d'Angleterre à soutenir cette Affaire avec vigueur , & regarder cette entreprise , comme une rupture ouverte de la Paix , dont il falloit prévenir les suites , en se mettant en état de défense. Comme on délibéroit sans avoir reçu les Ordres des Provinces , on n'osa prendre une Résolution si forte , avant que de les avoir con-

Q

(a) Petite Ville , située vers les Montagnes de Vauges , sur la Moselle , à dix lieues de Nancy.

1670. fultées. On se contenta de communiquer promptement l'avis qu'on avoit reçu au Chevalier Temple. M. de Wit, à la tête des Commissaires, lui représenta fortement les conséquences de cette invasion, afin qu'il agît auprès du Roi, son Maître. „ Je comprends par tout ce qu'ils m'ont dit, qu'ils sont capables de prendre dans „ cette conjoncture telle Résolution qu'il plaira à Sa Majesté, disoit M. Temple, „ pourvû que ce soit de concert avec l'Angleterre; mais sans cette condition ils „ sont résolus, comme ils s'en sont déjà expliquez *de laisser agir le bon Dieu, & „ de voir la France à leurs Portes sans se remuer*; car ils prétendent qu'il n'y a „ à présent que Sa Majesté qui puisse faire pencher la balance du côté qui lui plai- „ ra. (a) On expédia aussi des ordres nouveaux aux Ambassadeurs de l'Etat en Angleterre. & on les chargea de presser le Roi de prendre quelques mesures pour prévenir les malheurs dont on étoit menacé. Quoique Mylord Arlington convint que l'alarme des Hollandois étoit bien fondée, on ne put rien obtenir d'un Prince qui étoit déjà lié trop étroitement avec la France. „ Le Roi, disoit ce Lord, a „ reçu une Lettre, remplie de plaintes, du Duc de Lorraine, lequel implore le „ secours de Sa Majesté, pour un Prince son Allié par la naissance, & dont les „ malheurs méritent les bons offices qu'elle lui peut rendre. Monsieur Oguati, „ qui l'a remise entre les mains du Roi, l'en a sollicité, aussi bien que les Ambassadeurs „ de Hollande, qui craignent que les calamitez de ce Prince, ne leur soient contagieu- „ ses à la fin, vû que l'acquisition que la France vient de faire menace la Flandre de plus „ près, & coupe visiblement la grande communication qu'elle a avec les Etats de ses „ voisins. Sa Majesté n'y a pas encore fait de réponse positive, s'étant contentée de „ dire qu'elle plaint le sort de ce malheureux Prince, tant pour lui que pour ses voisins, „ & qu'elle seroit ravie d'y pouvoir apporter du remède; mais qu'elle ne voit aucun „ moyen d'en venir about, avant d'avoir appris les sentimens de l'Espagne & de „ l'Empire à cet égard. Cependant l'Ambassadeur de France s'est donné de grands „ mouvemens pour persuader au Roi & à toute la Cour, que ce Prince a extrême- „ ment provoqué le Roi, son Maître, tant par l'infraction de tous les Traitez qu'il „ a faits avec lui, que par les pratiques & par les desseins qu'il a nouvellement for- „ mez contre son service, & contre la Paix publique. (b)

XLV.
Le Roi de
France re-
jette la
médiation
de l'Em-
pereur.

XLV. L'Empereur avoit trop d'intérêt à l'invasion de la Lorraine, qui s'étendait jusqu'à l'Alsace, pour n'en souhaiter pas la restitution. Le Prince Charles, qui en étoit l'Héritier légitime, servoit à la tête de ses Armées, en qualité de Général de la Cavalerie Impériale, & Léopold, Chef de la Maison d'Autriche, devoit naturellement être jaloux des Conquêtes d'un Prince qui en étoit le plus grand ennemi. Cependant M. de Gravel fit valoir à Ratisbonne la Lettre que le Roi Très-Chrétien avoit écrite à la Diette, tant pour l'instruire des raisons qui l'avoient poussé à se rendre Maître des Etats du Duc, que pour l'assurer, qu'il n'avoit aucune intention *de profiter en rien de la dépouille de ce Prince*. Une des principales vûes que j'ai eûes en m'emparant de la Lorraine, dit-il, a été *d'obliger le Duc à me donner les sûretés nécessaires, pour avoir à l'avenir l'esprit en repos, qu'il ne contreviendra plus aux Traitez, & qu'il ne fera plus de cabales contraires à mes intérêts*. (c) Le Commandeur de Grémonville appuyoit les mêmes raisons à la Cour de Vienne, où il avoit autant de crédit par la faveur des Dames, que M. de Gravel en avoit à Ratisbonne par son éloquence & par ses présens. Léopold, après avoir été quelque tems assez indifférent, envoya enfin le Comte de Windisgrats à Paris, offrir à Sa Majesté Très-Chrétienne sa Médiation. Ce Ministre avoit toutes les qualitez nécessaires pour réussir dans une affaire aussi délicate; mais il trouva le Roi inflexible, & il n'en put tirer autre chose que ces paroles: „ A votre retour vous direz à l'Empereur, votre Maître, qu'il n'est „ pas d'amitié, ni de recommandation de Prince que j'estime tant que la sienne, & „ qu'en effet j'y ferai une réflexion sérieuse, quand je prendrai ma dernière résolu- „ tion sur ce point. Mais je sçai bien d'ailleurs, que lui-même m'en blâmeroit, „ si je souffrois que cette affaire se terminât par quelque voye de Médiation; prin- „ cipalement depuis que par une *coûtume pernicieuse* qui s'est déjà introduite, les „ Princes & les Etats Médiateurs veulent être les Garands & les Arbitres des „ Traitez, pour y contraindre, par les armes, ceux que la douceur met sur le che- „ min de l'accommodement & de la raison. Comme je connois à fond l'infidélité, „ &

(a) Lettre du Chevalier Temple à Mylord Arling-
ton, du 2. Septembre 1670.

(b) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godol-

phin, du 22. Septembre 1670.

(c) Lettre de S. M. T. C. à la Diette de Ratisbonne,
écrite de St. Germain en Laye, le 31. d'Août 1670.

„ & les artifices de Monsieur de Lorraine , je veux retrancher toutes les occasions
 „ qui pourroient commettre ensemble votre Maître & Moi ; ce que l'on pourroit
 „ mal-aisément empêcher , si l'Empereur avançoit une chose , & si le Duc en fai-
 „ soit une autre , à quoi sa perfidie donne souvent jour , ne tenant rien de tout ce
 „ qu'il promet, par une de ses maximes qui l'ont rendu , & qui le rendent encore suf-
 „ fect aux Partis , & toujours flottant entre l'intérêt & le devoir , dont il se mo-
 „ que , si le prémier lui rit , & s'il y a lieu à préférer l'utile à l'honnête. L'Em-
 „ pereur le sçait , la France & l'Espagne ont souvent ressenti son inconstance , &
 „ sa foi peu ferme , qui se tournoit à tous vents. Ainsi je ne fais pas mal de cou-
 „ per la racine aux mes-intelligences qui pourroient naître entre nous.

„ Outre ces raisons, j'en ai encore une autre plus importante, pour refuser toute sorte
 „ de Médiation. C'est le bruit qui court, que vous venez ici pour me prescrire de
 „ la part de l'Empereur & de l'Empire, la restitution de la Lorraine ; ce qui blesse
 „ mon honneur à tel point , que je déclare hautement , que si j'avois à rendre cet
 „ Etat en considération de quelqu'un , je le ferois plutôt en celle de votre Maître
 „ que de quelqu'autre Prince de l'Europe. Mais , comme je l'ai déjà dit , je ne
 „ veux pas que l'on croye que je donne à la peur ce qui ne dépend que de ma seule
 „ volonté , que je sçaurai toujours soutenir par les armes , si l'on me fait violence,
 „ & si l'on trouble le repos où j'ai mis & laissé le Monde par des motifs qui me sont
 „ réservés.

„ Ainsi, pour ma gloire , dont je suis si jaloux , je ne rendrai jamais la Lorraine,
 „ au moins dans la situation présente des affaires. Elle m'appartient , & il n'y a
 „ personne qui ait plus de droit que moi sur cet Etat , à cause de l'infraction que ce
 „ Duc a faite aux Traitez les plus saints , & les plus inviolables.

„ Il est vrai, que j'étois d'intention de rendre la Lorraine à quelque Prince de cet-
 „ te Maison , comme je m'en suis expliqué à l'Empereur , & la chose auroit été
 „ exécutée , sans les obstacles qu'on y a mis. Et comme cela s'est fait par les me-
 „ nées d'autrui , où je n'ai eu aucune part , l'on ne doit pas s'étonner , si j'ai chan-
 „ gé de dessein , au moins en ce qui regarde l'Oncle & le Neveu. Il ne faut at-
 „ tribuer ce changement qu'à leur méchante conduite soutenue de cabales , & d'in-
 „ trigues qui présagent l'orage , & ôtent le calme des esprits où règne la tranquili-
 „ té & l'amour de se conserver , ce qui fait la plus grande douceur de la vie , & la
 „ félicité la plus constante.

„ Cette ressource leur étant ôtée avec l'espérance d'être appuyez , ils rentreront
 „ sans peine dans leur devoir , & loin d'emprunter ou de mandier le secours d'au-
 „ trui , ils viendront se jeter entre mes bras , sans Médiateurs , & sans ces prières
 „ odieuses qui tolèrent , & soutiennent le crime. S'ils ont leur recours à moi avec
 „ la soumission qui m'est due , je me consulterai , & je verrai ce que me diront
 „ mon honneur , & ma gloire , que j'écoute , & que je suis aveuglément dans tout
 „ le cours de ma conduite. (a)

Le Comte de Windisgrats répondit qu'il avoit un Placet à présenter au Roi sur cette
 Afaire. *Je recevrai volontiers tout ce qu'on me présentera de la part de l'Empereur,*
 dit le Roi, *mais je serai toujours inflexible, je ne changerai jamais ce que j'ai fixé sur*
un point, où il y va trop de la Majesté de mon Trône, & si j'ai quelque grace à faire,
c'est à ceux qui veulent bien reconnoître, qu'ils la tiennent entièrement de moi, & non
d'un Médiateur qui s'en mêle. (b) La fierté du Roi , qui n'écouloit que sa Gloire &
 son indignation contre le Duc , n'est pas équivoque ; mais on ne comprend pas
 comment-il pouvoit dire que personne n'avoit plus de droit que lui sur la Lorraine,
 ni comment-il rejettoit avec tant de hauteur la Médiation d'un Empereur.

XLVI. Cette Afaire , qui intéressoit tous les Voisins , en fit naître d'autres chez
 les Suisses. Le Gouverneur de la Franche-Comté, surpris de voir les François sur ses
 Frontières, avoit demandé aux Suisses six cens Hommes pour renforcer ses Garni-
 sons , qu'il avoit obtenus. M. Mouliere , Résident de France , écrivit aux Can-
 tons trois choses , l'une que s'étant réservés dans leurs Traitez avec la France le
 pouvoir de secourir la Savoye & le Milanez, ils s'étoient donnez l'exclusion pour les
 autres Etats , l'autre que toutes les Places du Roi d'Espagne , en quelques lieux
 qu'elles fussent , étant dans une entière sûreté , puisque Sa Majesté Très-Chrétien-
 ne vouloit garder inviolablement les Traitez de Paix des Pyrénées & d'Aix-la-Cha-
 pelle,

XLVI.
Il s'irrite
contre les
Suisses.

Q 2

(a) Conférence instructive de Windisgrats, 1670.

(b) *Ibidem.*

1670. pelle, il y avoit fujet de croire, que les Espagnols ne demandoient des Troupes, que pour en affister le Duc de Lorraine contre Sa Majesté. Qu'ainsi les Cantons ne pouvoient leur en fournir sans contrevenir à leurs engagemens avec la France. Enfin il leur représentoit, que s'ils vouloient perpétuellement enfreindre les Traitez qu'ils avoient avec le Roi, son Maître, ils devoient se résoudre à restituer auparavant les grosses sommes, qu'ils avoient reçues, & renoncer aux exemptions dont ils jouissoient en vertu de ces Traitez. (a) Cette plainte fut repoussée avec beaucoup de vivacité. On s'ôtint que par le Traité de 1663. qui étoit le dernier, on avoit confirmé tous ceux qu'on avoit faits avec les autres Puissances, & réservé si particulièrement la liberté de secourir les Espagnols, que les Officiers qui avoient servi contr'eux en avoient été sévèrement punis. On trouvoit de la contradiction à dire que toutes les Places d'Espagne étoient en sûreté, & de regarder comme un Acte d'Hostilité d'avoir prêté aux Espagnols six cens Hommes. Car on n'avoit aucun fujet de se plaindre, s'ils étoient en Paix, & leurs Places n'étoient plus en sûreté si on les regardoit comme des Ennemis déclarez. Enfin on tournoit en ridicule la frayeur que la France avoit qu'on n'allât au secours du Duc de Lorraine avec six cens Hommes, qu'on avoit mis en Garnison dans les Places de la Franche-Comté, que les Suisses apelloient en ce tems-là leur Boulevard. (b) C'est ainsi que la Lorraine causoit une émotion générale, parce que son invasion découvroit les intentions de la France, qui de son côté prenoit toutes les mesures nécessaires, afin d'empêcher que les Suisses ne prissent parti contre elle.

XLVII.
Négo-
ciations de la
France
avec l'E-
lecteur de
Brandebourg.

XLVII. L'Electeur de Brandebourg étoit trop important pour être oublié dans ces Négoziations. M. de Lyonne eut de si grandes ouvertures avec M. Crocou, Ambassadeur de Son Altesse Electorale, qu'il n'étoit plus permis de douter de la Guerre contre la Hollande. Il lui avoia que le Roi l'auroit déclarée dès cette année, s'il n'en avoit eu deux raisons, l'une qu'il n'avoit pas voulu écouter les Rébelles de Hongrie qui lui avoient demandé du secours, & qu'au contraire il laissoit à l'Empereur une entière liberté de les châtier, par la crainte d'attirer les Infidèles dans l'Empire. Cette protestation étoit fort contraire aux bruits qu'on avoit répandus en Allemagne, que M. de Grémonville avoit excité ces mouvemens, parce que les Rébelles promettoient d'élire un Roi dépendant de la France. La seconde raison étoit plus constante, cette raison étoit que le Roi d'Angleterre avoit demandé du tems, afin de tirer de son Parlement des Subsidés. On ofroit à M. Crocou de lui montrer le Traité auquel il ne manquoit que le seing, que le Roi d'Angleterre ne vouloit pas y apposer, jusqu'à ce qu'il eût touché les Millions qu'on lui avoit promis. On sollicitoit ensuite l'Electeur d'entrer dans ce Projet, à condition de lui restituer les Places du País de Clèves, & on l'assûroit de ne faire entrer dans la Guerre ni la Suède ni le Dannemarc qui pourroient lui donner de l'inquiétude. Enfin on lui disoit que les deux Rois étoient liez avec l'Evêque de Munster, & assez puissans pour réduire les Hollandois à la dernière extrémité; & que leurs Alliez auroient la Gloire de partager avec eux un si riche País. (c) L'Electeur eut de la peine à croire cette confiance de M. de Lyonne sincère. Cependant comme elle étoit prouvée par les préparatifs extraordinaires de Mer & de Terre, & confirmée par le Prince de Furstemberg, il en donna avis à Leurs Hautes Puissances, & leur conseilla de faire fortifier Orsoy & Wesel, que la France lui ofroit, & de se liguier avec les Princes de l'Empire. Mais cet avis partoît d'une main trop suspecte au Conseiller Pensionnaire pour le suivre. L'Electeur ne laissa pas d'ordonner à M. Crocou de faire ses efforts auprès du Roi Très-Chrétien & de ses Ministres, afin d'éloigner une Guerre, dont le succès étoit d'autant plus incertain, que l'intérêt de l'Allemagne demandoit qu'elle s'unît pour la conservation de la République. Mais Son Altesse Electorale ne fut écoutée ni en France ni en Hollande.

XLVIII.
Démêlé
de l'Elec-
teur de
Cologne
avec les
Hollan-
dois.

XLVIII. Les mêmes avis venoient de tous les côtez. L'Evêque de Strasbourg, étant allé à Berlin pour solliciter l'Electeur d'entrer dans la Guerre, on lui enleva sa Cassette, où l'on trouva ses papiers, dans lesquels on découvrit une grande partie de l'intrigue. Il étoit envoyé par l'Archévêque de Cologne, qui s'étant donné à la France, cherchoit des prétextes de rompre avec les Hollandois. Il se plaignoit d'eux, parce que dans un violent démêlé qu'il avoit avec les Habitans de Cologne, qui défendoient leur Jurisdiction Temporelle, on avoit détaché secrètement quelques Officiers, entre autres M. Pain-& Vin, Maréchal Général

(a) Lettre de M. Moulieie, Résident de France en Suisse, à Messieurs du Canton de Fribourg, écrite de Soleure le 15. Septembre 1670. Lettre du même aux treize Cantons des Suisses.

(b) Réponse d'un Conseiller du Magistrat de Fribourg, du 21. Septembre 1670.

(c) *Puffendorf de Reb. Brand. Liber XI.*

des Logis, pour servir le Peuple contre son Prélat. D'ailleurs il demandoit la restitution de Rhimberg. Il étoit vrai que cette Ville avoit été prise sur l'Archévêque en 1583. par le Comte de Meurs, Gouverneur de Gueldre & d'Utrecht pour les Etats; mais elle avoit été reprise par les Généraux Espagnols, que les Hollandois en chassèrent l'an 1633. On croïoit pouvoir garder une Conquête qu'on avoit faite sur les Ennemis; & le poste devenoit trop considérable dans la circonstance présente, pour l'abandonner. L'Archévêque, qui en étoit convaincu; ne laissa pas d'envoyer à la Haye un de ses Ministres faire la demande aux Etats, afin que leur refus pût lui fournir un sujet de plainte publique & de rupture. L'Electeur, agissant aussi comme Evêque de Liège, anima le Chapitre de St. Lambert & la Noblesse du Pais à envoyer Garnison dans le Chateau de Petershem, qui n'est qu'à demi lieue de Mastricht. Le Marquis de Westerlo, auquel appartenoit ce Chateau, le vouloit faire fortifier, & y avoit fait commencer des Fortifications aussi incommodes aux Etats que la Garnison l'auroit été. C'est pourquoi ils prirent un juste milieu pour écarter l'un & l'autre de ces inconvéniens. Ils écrivirent au Marquis, qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on fit un Fort presque sous le Canon de Mastricht, que si les Liégeois, lui faisoient violence, ils le prendroient sous leur protection, & qu'ils avoient déjà ordonné au Rhingrave de le secourir. En effet il envoya à Petershem un Lieutenant & cinquante Soldats, qui, du consentement du Marquis, démolirent les Fortifications commencées. Mais comme ce Château est un fief de l'Empire, ils renvoyèrent la décision de ce Différent à la Chambre de Spire, qui arrêta les desseins du Chapitre & de l'Evêque.

XLIX. Celui de Munster causa beaucoup plus d'alarme. Comme il espéroit que la Guerre commenceroit dès cette année, il assembloit ses Troupes, & se préparoit à entrer en Campagne. On lui envoya M. de Mortagne pour lui offrir la médiation des Etats, afin de terminer ses Différens avec la Princesse d'Oost-Frise; mais l'Evêque, au lieu de l'écouter, prenoit plaisir à faire faire des marches, & des contremarches à ses Troupes qui donnoient de l'inquiétude à plusieurs Places. Le Bruit se répandit jusqu'à la Haye, qu'il avoit pris Borkelo, & forcé la Garnison que le Comte de Stirum auquel il appartenoit y avoit envoyée. Les Lettres de Gueldre réfutoient cette nouvelle, & ajoutoient que l'Evêque avoit de plus grands desseins; & qu'il menaçoit deux ou trois Provinces. La frayeur fut si grande, qu'on détacha plusieurs Compagnies, qui souffrirent beaucoup par la rigueur excessive du froid qu'il fit cette année-là. Le Conseiller Pensionnaire fut étonné qu'on eût ordonné cette marche pendant son absence, il se plaignit de ce qu'on avoit dégarni les Places de Hollande; & laissa seulement trente Hommes à la Brille, pour aller chercher des Ennemis imaginaires. Il soutint que l'Evêque trouvoit de grandes difficultez en France, parce qu'on ne se confioit pas à lui, que le Roi d'Angleterre vouloit qu'on le forât par une Armée de dix mille Hommes; au lieu de lui fournir des sommes, dont il abuseroit, comme il avoit fait à son égard. Enfin que s'il vouloit faire des levées, & des Alliances à l'insçu, ou malgré son Chapitre, le Chapitre étoit résolu d'en faire contre lui. Il concluait de là, que l'Evêque n'étoit pas assez hardi pour attaquer seul la République; & que les Troupes devoient être rapellées, ce qu'on fit aussi-tôt. Cependant on auroit pu mettre l'Evêque à la raison, en le prévenant, dans un tems où les deux Rois n'étoient pas encore prêts à faire la Guerre. Il en eut peur, c'est pourquoi il envoya assurer les Etats, qu'il accepteroit leur Médiation sur les Affaires d'Oost-Frise, & que le démêlé qu'il avoit avec le Prince de Wolfembutel pour son Abbaye de Corbie sur le Weser; étoit ce qui l'obligeoit à lever des Troupes, on le crut, & on eut tort.

L. On avoit besoin de l'amitié des Rois du Nord, & l'on trouvoit beaucoup de difficultez à la ménager. Frédéric III. Roi de Dannemarc, étoit mort, (a) & Christierne V. son Fils; qui lui avoit succédé, se plaignoit de ce que les Etats, pour épargner les frais d'une Ambassade, l'avoient envoyé complimenter par leur Ambassadeur qui alloit en Pologne. Ce Prince vouloit aussi terminer le différent qu'il avoit avec la République, & le Roi de France, qu'on avoit fait arbitre; la sollicitoit d'autant plus vivement de fournir ses repliques, que le tems de le faire étoit expiré. Les Etats redemandoient à Sa Majesté Danoïse cinq cens vingt mille écus, qu'ils lui avoient prêté pendant la Guerre avec le Roi de Suède. Christierne répondoit qu'on avoit exposé le Roi, son Père, à une perte totale, en ne lui envoyant pas les levées qu'il avoit faites en Hollande; & au lieu de payer, par des marques de reconnoissance, ses dettes, qui montoient à cinq millions d'écus, & les services qu'on

1670.

XLIX.
Frayeur
que cause
l'Evêque
de Mun-
ster.

L.
Le Roi
de Dan-
nemarc
se plaint
des Etats.

qu'on lui avoit rendus, il faisoit des reproches, & demandoit un gros dédommagement. Le Roi de France n'auroit pû être arbitre, si on avoit connu sa disposition pour la République; mais on l'ignoroit encore en Hollande, & le Roi de Danemarck qui la connoissoit beaucoup mieux, voulut en profiter, au lieu d'entrer en Négotiation sur la Triple-Alliance.

LI.
Démélez
de la Ré-
publique
avec la Po-
logne.

LI. Le même Ambassadeur passa de là en Pologne. Le nouveau Roi avoit notifié aux Etats son avènement à la Couronne, & son Mariage avec la Sœur de l'Empereur; mais soit qu'il ignorât le style des Rois, ou qu'il fût enflé de l'honneur imprévu qu'on lui avoit fait, au lieu de signer sa Lettre comme faisoient ses Prédécesseurs: *votre bon Ami & Voisin*, il se contenta de mettre son nom au bas, comme il faisoit en écrivant à ses Sujets. Les Etats s'en plainquirent; mais ils ne laissèrent pas de passer outre, & d'envoyer un Ambassadeur lui faire un Compliment sur son élévation au Trône, & sur son Mariage. Il devoit en même tems sonder la disposition dans laquelle il étoit à l'égard de la République, & il le trouva très-bien disposé envers elle. Ce Prince, irrité de ce que la France avoit fait pour empêcher qu'il ne montât sur le Trône, & qu'il n'épousât la Princesse Eléonor, Sœur de l'Empereur, déclama fortement contre Louis, & l'accusa d'avoir en vûe la Monarchie universelle. Il ajouta, que pour lui, il n'avoit rien de François que l'habit, & qu'on ne le détacheroit jamais des intérêts de la Maison d'Autriche. Son ressentiment se borna à cette déclamation, & à découvrir à l'Ambassadeur des Etats les mauvaises intentions de la France, sans rien promettre à la République. Ce Ministre écrivit à ses Maîtres tout ce que Sa Majesté Polonoise lui avoit appris, & par un sort assez bizarre sa Lettre fût brulée, de peur qu'on n'en tirât des copies, qui, se répandant dans les Villes & dans les Provinces, ne fissent connoître aux Magistrats les desseins & les préparatifs du Roi de France, qui étoient, disoit-on, trop fortement exprimés dans la Lettre de l'Ambassadeur. (a) Ce Mystère prouve que les Chefs du Gouvernement ne voyoient pas encore le péril qui les menaçoit, & qu'ils appréhendoient que le Peuple ne le découvrit par la lecture de cette Lettre, & ne les obligéât à prendre d'autres mesures pour en garantir la République.

LII.
Disputes
sur le
Commer-
ce de
France.

LII. Pendant que les nuages s'épaississoient de tous côtez, & que l'orage se formoit, on ne pouvoit s'accorder dans les Provinces & dans les Villes de Hollande, sur ce qu'il falloit faire pour l'écarter. L'interdiction du Commerce de France avoit été entamée l'année précédente, & ne put être encore terminée pendant celle-ci, à cause que les Villes, & les Provinces avoient des vûes & des intérêts différents. M. van Beuningen pouffoit avec chaleur son dessein de défendre absolument les Vins & les Dentelles, & de charger toutes les marchandises de France de la moitié de leur valeur. Quoi qu'Amsterdam fit une exception sur ce qui venoit de Lisle & de Tournay, elle ne laissoit pas d'appuyer son avis. M. de Groot, qui n'étoit pas encore parti pour son Ambassade de France, s'opposoit à la défense, & la Ville de Rotterdam le soutenoit. La chaleur de cette contestation fut si grande qu'on en vint jusqu'aux soupçons, & aux accusations personnelles. On publioit que M. de Groot vouloit se venger de la Ville d'Amsterdam, qui l'avoit outragé, & qu'il avoit dessein de plaire à la France, en empêchant l'interdiction du Commerce. Les uns vouloient qu'il représentât au Roi la nécessité de lever les impôts, dont il avoit chargé tout ce qui venoit de Hollande, s'il ne vouloit pas s'exposer à la peine du Talion. Les autres croyoient que c'étoit commencer mal une Ambassade, que de porter un compliment menaçant. Les Provinces se divisoient sur l'étendue de la défense. La Gueldre, par exemple, vouloit qu'on y comprît le papier dont elle fabrique une grande quantité. Les autres dispuoient sur la manière dont on devoit l'exécuter. La Hollande se réservoit la liberté de révoquer l'Ordonnance à la fin de l'année suivante, les autres Provinces exigeoient qu'on l'observât au moins deux ans sans réserve. Pendant qu'on contestoit, le tems s'écoula, & l'année finit. La même chose arriva pour l'augmentation des Troupes. Quelques Provinces trouvoient cette augmentation absolument nécessaire, afin de prévenir de plus grands maux, & les autres la croyoient inutile, parce que la Guerre ne pouvoit pas commencer, pendant que la France, soumise à l'arbitrage, attendroit la décision des Rois d'Angleterre & de Suède. Cependant la Hol-

(a) Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies. Livre XVIII.

Hollande ne laissoit pas de croire qu'on devoit, par précaution, augmenter les Compagnies, qui composoient la Garnison des Places Frontières.

LIII. Les Généraux représentèrent qu'on ne tireroit pas de cette augmentation le service qu'on en espéroit, si on ne multiplioit les Officiers, qui sont aussi nécessaires dans une Armée que les Soldats. On leur repliqua, que la multiplication des Compagnies causeroit de nouvelles difficultez, parce que les Magistrats des Villes auxquelles on en feroit la répartition voudroient les retenir dans leur sein, les uns pour leur propre sûreté contre les soulèvemens du Peuple, les autres pour le profit de leurs Bourgeois. Il y eut de la difficulté sur les Généraux comme sur les Troupes. Le Prince de Tarente, Lieutenant-Général de la Cavallerie, & Gouverneur de Bois-le-Duc, tiroit de ses Charges plus de dix mille écus de revenu, ce qui lui convenoit d'autant mieux que le Duc de la Trimouille, son Père, qui vivoit encore, lui donnoit peu de chose. Il voulut devenir Général de la Cavallerie, & crut, qu'étant ami du premier Ministre de la Hollande, qui lui procureroit par son crédit le suffrage de cette Province, il ne pouvoit manquer de parvenir au Généralat. Cependant elle appuya avec vigueur sa prétention, & il ne laissa pas d'échoüer. Chagrin de n'avoir point réüssi, il se réconcilia avec le Prince d'Orange, qu'il avoit voulu supplanter, & alla faire un Voyage en France, où l'on rappelloit tous les Officiers qui avoient eu permission d'en sortir. Il se flata que le Maréchal de Turenne, son Parent, le porteroit aux premières Dignitez militaires, s'il imitoit son exemple, en changeant de Religion, & il prit ce parti. Il avoit été élevé dans l'Eglise Romaine par le Duc, son Père, qui étoit Catholique; mais Madame sa Mère, (a) Protestante zélée, lui avoit inspiré les sentimens de la Réforme. Il avoit passé en 1648. en Hollande, & y avoit fait profession ouverte de la Religion dominante depuis ce tems-là jusqu'à son retour en France, où il embrassa la Catholique. La perte de cet Officier Général, qu'un mécontentement avoit obligé de se retirer, causa un autre mécontentement. M. Wirtz, Général de l'Infanterie, prétendoit au Gouvernement de Bois-le-Duc, que la retraite du Prince de Tarente rendoit vacant. Il étoit appuyé par le Conseiller Pensionnaire, & par les Etats de Hollande; mais le Prince d'Orange, qui le regardoit comme son ennemi, le traversoit. Son Altesse représenta, qu'immédiatement après avoir été trompé au Prince de Tarente, la prudence ne permettoit pas qu'on confiât la Clef du Pays à *un homme sans Religion*, tel qu'on disoit que le Général Wirtz étoit, & les autres Provinces s'étant opposées à celle de Hollande, les desseins de ce Général échouèrent. Irrité du peu d'attention qu'on faisoit à ses services & à son mérite, il se plaignit amèrement de ce que les Troupes & les Officiers en prenoient occasion de lui manquer de respect. Il se plaignit aussi, de ce qu'au préjudice de la parole qu'on lui avoit donnée, lorsqu'il étoit entré au service des Etats, qu'il commanderoit l'Armée en Chef, on donnoit par un Acte public au Prince de Nassau la qualité de premier Maréchal de Camp. Enfin il poussa son chagrin & son mécontentement si loin, qu'il menaçoit de se retirer. M. de Wit, qui craignoit de perdre ce Général, obtint des Etats de Hollande qu'on lui enverroit quatre Députez pour l'adoucir, & ils réüssirent.

LIV. Il y avoit une autre difficulté sur les fonds nécessaires pour l'entretien des Troupes, & pour la levée des Recrues. La Hollande proposoit de mettre un double impôt sur le bled, qui étoit à vil prix, & que chaque sac payât cinq livres huit sols, au lieu de deux livres quatorze sols. On calculoit que chaque personne qui mangeoit du pain de froment n'augmentoît sa dépense que d'un sol la semaine, & de deux liards, lorsqu'on mangeoit du pain de seigle. On ajoutoit que les Ouvriers n'y perdroyent rien, parce qu'ils se feroient payer à proportion de l'impôt, & qu'on pourroit l'ôter, si le prix du bled haussait. Ces calculs ne sont jamais sûrs; car il est constant que quelque modique que soit la somme que chaque personne paye, elle fait en gros un impôt considérable sur le total du Peuple, autrement il seroit inutile à l'Etat. Les Ouvriers manquent de travail, parce que le Marchand en diminue le nombre à proportion que sa famille est nombreuse & chargée sur la nourriture. C'est pourquoi les autres Provinces ne voulurent point y consentir. On proposa une espèce de Tontine, c'étoit une levée de trois millions à fonds perdu, dont on ne payeroit que quatre pour cent d'intérêts, & les six autres deniers seroient accumulés tous les ans, & porteroient l'intérêt de l'intérêt l'espace de quarante ans, à la fin desquels la somme quadrupleroit. Cette

1670.

LIII.
Difficultez
sur les Gé-
néraux.
Retraite du
Prince de
Tarente.

LIV.
Difficultez
sur les Fi-
nances.

(a) Marie de la Tour, seconde Fille de Henri de la Tour, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & Vicomte de Turenne, & d'Elizabeth de Nassau.

— Cette proposition fut aussi rejetée, on la trouva également à charge à l'Etat & au Peuple. Ainsi l'année se passa en Délibérations inutiles. Il auroit été ennuyeux de détailler les avis de chaque Province, il suffit d'en indiquer la différence & de découvrir les motifs qui les divisoient.

LV.
Armement
de Mer en
France.

LV. Louis, voulant faire la Guerre à des Provinces Maritimes, commençoit à mettre sa Marine, fort négligée, sur un pied où elle n'avoit jamais été. Les Hollandois, qui font leur fort du gain dans le Commerce, se dégarnissoient des matériaux nécessaires à la construction & à l'armement des Vaisseaux, pour les fournir aux François, persuadez que la combinaison de la Flotte de la République avec celle d'Angleterre abimeroit tôt ou tard la Marine de France. Dès le commencement de cette année, les Députez des Amirautez assemblez à la Haye avoient remontré qu'il étoit nécessaire d'armer dix-huit Vaisseaux contre les Corsaires, & d'engager les Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Over-Yssel de porter au Bureau du Receveur-Général les arrérages qu'elles devoient de leur *Quote-part* des frais de la dernière Guerre contre l'Angleterre, & des Subsidés des années 1668. & 1669. dont elles n'avoient rien payé, ce qui seroit plus que suffisant pour subvenir aux dépenses de l'Armement qu'ils proposoient. (a) Mais comme sa destination regardoit principalement la sûreté de la Flotte que les Espagnols attendoient des Indes Occidentales, dans laquelle les Négocians Hollandois étoient considérablement intéressés, on le réduisit à huit Vaisseaux, dès le moment qu'on eut reçu avis de l'heureuse arrivée de cette Flotte à Cadix. Les Etats de Hollande s'étant assemblez (b) pour régler l'Armement de l'année suivante, & ayant consulté les Députez de l'Amirauté, ces Députez furent d'avis qu'il ne falloit armer que quarante huit Vaisseaux (c) douze Frégates & douze Brulots, si la Flotte Angloise que le Parlement vouloit équiper se joignoit à celle de la République, & soixante, si cette jonction ne se faisoit pas. Les Etats Généraux, auxquels on porta cette Affaire, jugèrent, qu'au lieu de quarante huit Vaisseaux, il suffiroit d'en armer trente six, & d'en tenir en même tems trente six autres tous prêts à faire voile, & sur lesquels il n'y eut plus qu'à mettre les vivres & l'équipage. Par ce moyen on auroit toujours, en cas de besoin, une Flotte de soixante & douze Vaisseaux, & au lieu de cinq millions on n'en dépenseroit que trois. Le reste de l'année se passa à délibérer, & on ne prit aucune Résolution salutaire. Le péril paroissoit encore incertain & éloigné, une République fuit la dépense, & ne s'y résout que lorsqu'une nécessité évidente le demande, elle attend tout, ou du moins trop, du tems; mais il s'écoule, il passe, & il n'enfante rien d'avantageux.

LVI.
Expédi-
tions de
M. van
Gent
dans la
Méditer-
ranée.

LVI. M. van Gent, Vice-Amiral d'Amsterdam, étoit parti du Tével à la fin du mois d'Avril avec les huit Vaisseaux qu'on avoit armez contre les Algériens, avec lesquels la France venoit de faire la Paix. Pendant qu'il cherchoit ces Pyrates, M. van Beuningen, toujours infatigable, & dont les soins s'étendoient sur la Mer, comme sur la Terre, forma un Projèt pour ruiner les Corsaires de Tripoli, de Tunis & d'Alger. Il soutenoit que le véritable moyen d'en purger la Méditerranée, étoit de mettre beaucoup de monde & de canon sur les Vaisseaux qui alloient aux Echelles du Levant, de les obliger d'aller de conserve, de s'élire des Amiraux, & de les faire accompagner par de gros Convoy, parce que les Algériens cesseroient de courir la Mer, s'ils cessoient d'y trouver la proye qui les nourissoit. Il ajoutoit, qu'en bloquant Alger pendant une année on la réduiroit à l'extrémité. Mais les raisonnemens d'un Politique spéculatif s'accordent rarement avec l'expérience d'un homme de Guerre. En effet, Ruitter refuta ceux de M. van Beuningen avec une politesse surprenante dans un homme de Mer, & de sa naissance. Il lui représenta qu'il y auroit trop de risque à bloquer Alger pendant un an, parce que les vents du Nord qui y soufflent l'hiver, joints aux vagues & aux brisans, mettent les Vaisseaux en si grand danger à cause du peu de profondeur du Mole, que ceux des Algériens mêmes n'y font point en sûreté, & qu'en 1662. (d) ils en perdirent vingt & un, (e) qu'un Vent forcé du Nord-est fit périr. D'ailleurs on ne pouvoit, disoit-il, s'a-

(a) Les 18. Vaisseaux devoient être montez de 30. à 40. & de 40. à 50 pièces de canon. Il devoit y avoir dessus 2835. Hommes, y compris 600. Soldats du Régiment de la Marine. Le tout devoit coûter 1108680. livres. & les trois Provinces étoient redevables de 1997822. livres.

(b) Au mois de Novembre 1670.

(c) Sçavoir 24. Vaisseaux montez de 60. à 80. pièces de canon, de 300. Matelots, & de 75. Soldats, & les autres 24. de 40. à 60. pièces de canon, de 200. Matelots, & de 50. Soldats, dont l'Armement devoit coûter 4915840. livres.

(d) Au mois de Décembre.

(e) 14. Vaisseaux Algériens, & 7. prises.

s'approcher qu'avec peine du Mole, à cause d'un calme qui y règne une bonne partie de l'année, lequel venant de la situation du lieu, commandé par des Montagnes, dont la hauteur arrête les Vents, donnoit aux Habitans le tems de dresser de grosses batteries, & de se mettre en état de défense. Il ajoutoit, que si les Algériens trouvoient trop de difficulté à surprendre les Vaisseaux Marchands qui iroient de conserve avec une Escorte, ils réuniroient toutes leurs forces, & batte- roient le Convoy. Il concluoit que l'unique moyen de prévenir ce malheur étoit d'envoyer plusieurs Vaisseaux de Guerre, qui, sous un même Commandant, ne laissassent pas de se séparer, afin que les uns allant nettoyer un certain parrage, & les autres prenant le large, les Corsaires se trouvassent entre plusieurs Vaisseaux, tellement qu'attaquez par divers endroits, ils ne pussent échaper par la rapidité de leur Navigation. (a)

Cependant M. van Gent poursuivoit sa Course, quoi que mécontent de n'avoir que huit Vaisseaux sous son Commandement, & de ce qu'on ne lui donnoit aucun ordre sur le salut du Pavillon de France. Les Vaisseaux de Rotterdam & de Zélande l'avoient quitté pour transporter de Cadix à Gennes l'argent que la Flotte Espagnole avoit apporté des Indes Occidentales pour les Négocians Hollandois. Il n'avoit plus que quatre Vaisseaux, lorsqu'il en rencontra sept Algériens, (b) qui, au lieu de le combattre, lui tournèrent la poupe, & prirent la fuite vers les côtes de Barbarie. Ils se seroient sauvez si le Capitaine Bits, qui commandoit cinq Vaisseaux Anglois, ne les eut coupez, & n'eut donné à M. van Gent, qui leur donnoit la chasse, le tems de les joindre. On les ferra de si près, qu'après un Combat de cinq ou six heures contre les Anglois & les Hollandois, ils furent forcez de se faire échoüer entre la Rache & Arzilla, où ils furent tous pris & brulez, excepté un qui avoit eu le bonheur de se sauver à force de voiles. M. van Gent n'étant point assez fort pour rien entreprendre contre les Corsaires, fut rapellé peu de tems après cette expédition. (c) Un des Vaisseaux de Rotterdam, qui s'étoit détaché de son Escadre, rencontra en entrant dans la Baye de Cadix un Vaisseau de Guerre François qui l'obligea de baisser le Pavillon devant lui. Il voulut exiger le même hommage d'un Anglois, qui, après avoir passé & repassé trois fois devant lui à la portée du pistolet, lui cria fièrement : *sortez de la Baye, & au lieu de baisser le Pavillon devant vous, je vous ferai baisser vos Mats.* (d)

LVII. La Mer apporta cette année de grandes richesses en Hollande. La Charge de quinze Vaisseaux, qui avoit couté quatre millions trois cens mille livres, fut vendue onze millions deux cens mille livres. (e) La Compagnie donna aux intéressez un *dividant* de quarante deux pour cent de leur capital, après avoir préalablement retenu six millions pour l'équipage des Vaisseaux qu'elle devoit envoyer l'année suivante, quinze cens mille livres pour payer certaines dettes, & un fonds considérable pour les nécessitez à venir, outre dix neuf millions cinq cens mille livres qui faisoient le fonds de la Compagnie. Les Vaisseaux qui vinrent la même année de Ceylan étoient si richement chargez, qu'on augmenta le *dividant* des intéressez de douze pour cent. Ces Vaisseaux apportèrent trois nouvelles. L'une, qu'un Capitaine François nommé Foran, qui commandoit quatre Vaisseaux, étoit venu aux Indes dans le dessein de surprendre cette Isle, & de l'enlever aux Hollandois; mais que les Portugais, sur la haine desquels il comptoit, n'ayant osé se joindre à lui, son dessein avoit échoué. Ainsi la France projettoit de troubler le Commerce des Hollandois en Orient avant que de renverser leur République en Occident. La seconde nouvelle étoit plus mauvaise. L'Empereur Tartare de la Chine, ayant deffendu aux Portugais & à tous les Etrangers de faire Commerce dans ses Etats, la Compagnie crut être exceptée de cette défense. Elle se fonda sur une Lettre que ses Députez avoient apportée de la Chine, où les Chinois établis à Batavia trouvoient, que l'Empereur permettoit aux Hollandois d'envoyer tous les ans un Vaisseau à Canton. Mais en ayant envoyé un, on la defabusa de l'opinion où elle étoit. Les Chinois, dont l'écriture est susceptible de divers sens, en donnèrent un tout contraire au Privilège que la Compagnie croyoit avoir obtenu, & par cette interprétation, elle perdit le droit de négocier à la Chine. Elle se consola de cer-

R

te

(a) Lettre de Ruiter à M. van Beuningen, du 20. Juin 1670. Voyez la Vie de Ruiter. (b) Le 27. d'Août.

(c) Au commencement de Septembre.

(d) Wicquefort, Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XVIII.

(e) Voyez le Commerce d'Amsterdam.

LVII.
Richesses
de la Com-
pagnie des
Indes.

1670. — te perte par la découverte d'une mine d'or au côté Occidental de l'Isle de Sumatra , qui rapportoit le double de celle qui étoit au côté Oriental , (a) & c'étoit la troisième nouvelle que les Vaisseaux avoient apportée. Le Général de la Compagnie demandoit sa demission & la permission de revenir. Ses services & ses années lui avoient acquis une autorité si absolue dans les Indes , & l'avoient rendu si redoutable à la Compagnie , qu'elle n'avoit jamais osé lui donner un Successeur. Elle crut même qu'il n'en demandoit un que pour sonder ses intentions , c'est pourquoi, au lieu de lui accorder sa demande, elle le pria de rester dans un poste, où il se feroit maintenu, si on avoit voulu l'en ôter, & elle fit sagement. Il ne parla plus depuis de se retirer, il resta aux Indes, conserva son Emploi, dont la mort seule le dépouilla.

LVIII.
Divisions
dans la
Province
de Gronin-
gue.

LVIII. Outre les Contestations générales sur les Armemens, il y avoit des divisions particulières dans les Provinces. Les Omlandes ayant fait un Règlement par lequel les Bourgeois de Groningue qui avoient des Terres dans leur Jurisdiction étoient exclus du droit de suffrage, la Ville s'opposa à un Règlement qui lui paroissoit d'autant plus injuste que ces Bourgeois en avoient toujours joui. Les Etats Généraux y envoyèrent leurs Députés pour terminer un Différent qui empêchoit l'Assemblée de ces deux différens Corps, & la Province de prendre aucune Résolution. Les Députés décidèrent pour le plat País contre la Ville, & confirmèrent le nouveau Règlement. Groningue en fit ses Plaintes aux Etats Généraux, & fut soutenuë par deux Provinces qui arrêtèrent la Conclusion de l'Arbitrage. L'Afai- re fut renvoyée par les Etats au Grand Conseil, qui devoit en décider juridiquement, & faire confirmer son Arrêt par l'Assemblée des Etats. Mais la Ville sollicita si fortement les Provinces, qu'on suspendit le jugement des Arbitres & du Grand Conseil.

LIX.
Disputes
entre quel-
ques Villes
de Hollan-
de.

LIX. On avoit aussi en Hollande des Disputes Domestiques. La Ville d'Amsterdam demandoit qu'on anéantît le *Last & le Veylgelt*. Sa demande paroissoit d'autant plus juste, que la somme que l'Etat avoit empruntée, & dont les intérêts devoient être payés du produit de cet Impôt, étoit acquittée. D'un autre côté Leyde se plaignoit de l'infection de ses Canaux, causée par la quantité d'eau salée qu'Amsterdam y faisoit couler, & cette dernière Ville ne vouloit point écouter ses plaintes. Le Dycgrave de Rhinland, craignant que la puanteur des Canaux ne causât la ruine de Leyde, si l'on n'y remédioit promptement, résolut de prévenir ce malheur. Pour cet effet, il envoya (b) plusieurs Bateaux chargez de pierres, qu'il fit enfoncer dans le Canal qui va d'Amsterdam à Tergau, & porte les eaux salées, qui couloient jusqu'à Leyde, & y posa des Soldats pour empêcher, qu'on ne vint nettoyer le Canal. Cette Afai- re qui pouvoit avoir des suites fâcheuses, fut portée aux Etats de Hollande avec beaucoup de chaleur. La dernière de ces Villes soutenoit que c'étoit une Afai- re d'Etat qui devoit être décidée par l'Assemblée, & Amsterdam prétendoit qu'elle fût jugée par le Grand Conseil. Elle demandoit à être maintenuë dans la possession du droit dont elle jouissoit depuis long-tems, de se servir du Canal que le Dycgrave avoit fait boucher, & le Dycgrave demandoit qu'on le maintint dans la possession de faire des Dignes où il trouveroit à propos. Amsterdam y consentit, & le Grand Conseil ayant donné un Arrêt conforme, le Dycgrave fit bâtir une double Ecluse qui remédioit à une partie du mal. Tergau, qui se trouvoit aussi chargée d'eaux salées, en bâtit une autre aux Portes de sa Ville, & cette Ecluse obligea les Vaisseaux marchands d'Amsterdam qui passaient par là pour entrer dans la Meuse, & pour aller en Brabant, de prendre une autre route.

LX.
Infidélité
de deux
Clercs du
Greffé dé-
couverte
& punie.

LX. Les Etats Généraux perdirent M. Ruysch, leur Greffier, homme d'une expérience consommée. Sa place fut remplie par M. Fagel, Pensionnaire de Haerlem, Ministre habile, infatigable, & desintéressé. Le Conseiller Pensionnaire, qu'il incommodoit dans les Etats de Hollande, par la force de ses raisonnemens, & qu'il traversoit souvent en faveur du Prince d'Orange, crut s'en débarrasser, en le faisant passer aux Etats Généraux. Dans cette vue il lui donna tous ses Amis, qui sollicitèrent puissamment en sa faveur, & contribuèrent beaucoup à lui faire emporter la Charge de Greffier sur un Compétiteur que la Province d'Utrecht soutenoit avec d'autant plus d'ardeur, qu'il étoit Gendre d'un de ses Députés.

M. Ruysch, qui avoit toujours servi très-fidèlement, eut le chagrin, peu de tems avant sa mort,

(a) La Mine du côté Oriental rapportoit 14. pour cent, & celle du côté Occidental nouvellement décou-

verte 27. pour cent.

(b) La nuit du 24. au 25. Mars 1670.

mort d'avoir dans son Greffe des Clercs infidèles. On en arrêta deux, (a) qui, auto-
risez de deux Députez, l'un de Frise, & l'autre d'Over-Yffel, vendoient les Ré-
solutions des Etats Généraux aux Ministres de quelques Puissances étrangères. (b) Ils
1670. furent remis, par les Etats de Hollande, à la prière des Etats Généraux, entre les
mains de la Cour de Justice, qui au lieu de les punir avec rigueur, se contenta de
les faire monter sur l'Echafaut, sans leur infliger aucune peine, & ensuite de les
bannir, (c) ce qui causa beaucoup de murmures, par ce qu'on crut que les Dé-
putez, interressez à cette Afaire, avoient eu beaucoup d'influence sur la
Cour. D'un autre côté les Députez de Frise se plainquirent de la Sentence, parce
qu'elle faisoit mention d'un de leurs Collègues en termes qui insinuoient, qu'il avoit
eu correspondance avec les Ennemis de la République du consentement des Etats
de sa Province. (d) Il est vrai qu'on avoit permis à ce Député de fournir à M. d'Ait-
zema tout ce qui pouvoit servir à l'Histoire; mais cette permission ne l'autorisoit
point à faire un Commerce criminel des Résolutions des Etats Généraux. La Hol-
lande envoya les Informations aux Etats de Frise, qui répondirent que la Sentence
étoit injurieuse à leur Député, & que ce qu'elle en disoit étoit une Calomnie, dont
ils demandoient réparation. Le Député d'Over-Yffel, qui étoit aussi nommé dans
cette Sentence, ne se mit point en peine de se justifier, & sa Province ne se donna
aucun mouvement en sa faveur.

(a) Au mois de Février 1670.

(b) On trouva dans la poche de l'un de ces Commis des Mémoires qu'il devoit communiquer à l'Ambassadeur d'une Tête Couronnée.

(c) Le plus coupable fut déclaré infame, condamné à dix années de banissement, & aux dépens du Procès.

(d) Wicquefort, dans le Livre XVIII. de Son Hist. MS. des Provinces-Unies, accuse M. d'Aitzema d'avoir eu correspondance avec l'Angleterre pendant la dernière Guerre, & comme le Député de Frise lui avoit fourni plusieurs pièces, la Sentence insinuoit que ce Député avoit eu correspondance avec les Ennemis de l'Etat.

Fin de l'année mille six cens soixante & dix.



HISTOIRE
DES
EVENEMENTS
CONSIDERABLES
DE
L'ANNEE M. DC. LXXI.
SOMMAIRE.

I. **I**dee générale de la disposition des Cours. II. Rapport de M. de Groot sur la disposition de la France III. M. de Groot reconnoît qu'on l'a trompé. IV. Disposition de l'Angleterre. V. La Guerre desaprouvée par les Anglois. VI. Le Roi d'Angleterre envoie le Chevalier Downing en Hollande. VII. Plaintes de Sa Majesté Britannique contre les Hollandois. VIII. Nouvelle Dispute sur le Pavillon. IX. L'Electeur de Brandebourg sollicité d'entrer dans l'Alliance cõtre les Hollandois. X. Congrès de Bilefeldt rompu. Délibérations du Cercle de Westphalie. XI. L'Electeur de Brandebourg s'efforce de prévenir la Guerre contre les Provinces-Unies. XII. Affaires de Cologne. XIII. Division entre les Provinces sur cette Affaire. XIV. Remontrances du Conseiller Pensionnaire inutiles. XV. Ménagemens de la France pour Cologne. XVI. On envoie M. d'Amerong à Munster. XVII. Conférence de Breuil. XVIII. Médiation des Ducs de Brunswick refusée. XIX. Le Colonel Bampfield rend compte de ce qui se passe au Cercle de Westphalie. XX. Offres pour la restitution de Rhimberg. XXI. Intrigues du Commandeur de Grémouville à la Cour Impériale. XXII. Corruption d'un Ministre Impérial par M. de Grémouville. XXIII. Idee générale de l'ancien Royaume de Hongrie. XXIV. S'il étoit permis de changer la forme du Gouvernement de Hongrie. XXV. Etat de la Hongrie sous la Maison d'Autriche. XXVI. Différens Partis dans le Royaume de Hongrie qui causoient le soulèvement. XXVII. Caractère du Comte Nadasti. XXVIII. Du Comte Sérin. XXIX. Trahison des Associez de Sérin. XXX. Jugement sur la Conjuraton de Hongrie. XXXI. Négociations des Mécontens à la Porte, rejetée. XXXII. Démarches de l'Empereur & des Mécontens. XXXIII. Les Comtes de Sérin & Frangipani Prisonniers. XXXIV. Troubles de Hongrie apaisez. XXXV. Le Comte Nadasti découvert. XXXVI. Demandes des Conjurez justes. XXXVII. Supplice des Conjurez. XXXVIII. Jugement sur la Conduite de l'Empereur. XXXIX. Intrigue de la France pour empêcher l'Empereur de venir au secours de la Hollande. XL. Traité singulier entre l'Empereur & la France. XLI. Négociations de la France en Suède. XLII. Trois Chefs de Délibération. XLIII. Avis différens dans le Sénat. XLIV. Résolution prise à la pluralité des Voix, justifiée par un Acte MS. de la Chancellerie. XLV. Apologie des Ministres Suédois sur la Corruption. XLVI. Artifices de la France, pour jeter l'Espagne dans la sécurité. XLVII. Ambassade de M. van Beuningen en Espagne. XLVIII. Difficultez qu'il trouve. XLIX. Projèt d'Alliance entre l'Espagne & la République. L. Les Hollandois prennent trop peu de précautions. LI. Disputes sur la levée des Troupes. LII. Résolution de lever des Troupes, éludée. LIII. Difficultez sur la nomination du Prince d'Orange à la Charge de Capitaine Général. LIV. Entretien du Prince & de M. de Wit. LV. Divisions dans les Etats de Hollande sur l'élévation de Son Altesse. LVI. Lettre MS. du Rhingrave sur l'état des Affaires. LVII. Difficultez sur l'Instruction du Capitaine Général. LVIII. Divisions de l'Over-Yssel. LIX. Conflict de Jurisdiction entre Amsterdam & Horn. LX. Disputes en Hollande & en Zélande sur des points de Théologie.

ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1671.

I.



Année mille six cens soixante & onze s'écoula comme la précédente en Négociations ménagées avec beaucoup d'artifices & de fraudes. Louis avoit fait ses préparatifs, pour entrer en Guerre ; mais l'Alliance qu'il avoit conclüe avec le Roi de la Grande Bretagne n'étoit pas encore signée. Charles vouloit attendre sept millions que la France lui avoit promis, & tirer de son Parlement de nouvelles

I.
Idée générale de la disposition des Cours.

Sommes, avant que de signer. Ces Délais obligèrent Sa Majesté Très-Chrétienne à accorder encore un an à l'Espagne, pour se soumettre à l'arbitrage des Rois d'Angleterre & de Suède, ce qu'elle ne faisoit qu'avec une grande lenteur & beaucoup de répugnance. D'ailleurs ce Monarque, ayant dessein d'attaquer les Provinces-Unies par la Meuse & par le Rhin, vouloit mettre les Princes voisins dans ses intérêts, ou du moins les engager à promettre une exacte neutralité. Cela ne pouvoit se faire sans Intrigues, & il falloit du tems pour les former.

La *Cabale* (a) triompha pleinement. Elle écarta du Conseil & des Charges tous ses ennemis. M. Bridgeman, Garde des Sceaux, & le Chevalier Trevor, Secrétaire d'Etat, perdirent leurs Emplois. Le Prince Robert & le Duc d'Ormond furent disgraciez. M. Clifford devint Grand Trésorier, M. Ashley fut fait Comte de Shaftesbury & Grand Chancelier, & M. Arlington Grand Chambellan. Les Ducs de Buckingham & de Lauderdale avoient déjà des emplois trop considérables pour les faire monter plus haut. Le Parlement se plaignit de la *Cabale*, dont il commençoit à découvrir les desseins, & ne laissa pas, après bien des contestations, d'accorder des Subsidés. Charles, malgré la Ligue défensive qu'il avoit avec les Etats, s'affermit dans la résolution de leur faire la Guerre; & ce Prince qui avoit été l'Auteur de la Triple Alliance, envoya un Ambassadeur en Suède, (b) pour la rompre. Le Chevalier Downing, ennemi déclaré des Hollandois, succéda au Chevalier Temple, ami de la République & de la Paix. Les Ministres, que les Etats avoient dans les Royaumes voisins, effraioient & rassuroient la République par des avis opposez. Tantôt allarmez des grands préparatifs qu'on faisoit à leurs yeux, & des intrigues, dont ils entrevoyoient le mystère, ils jettoient la terreur dans son sein, & tantôt, se reposant sur les assurances flatteuses qu'on leur donnoit, qu'on ne pensoit point à la Guerre, ils contribuoient eux-mêmes à dissiper la frayeur qu'ils avoient causée. Ceux qui étoient à la tête du Gouvernement, méditant spéculativement sur un dessein qui leur paroissoit Romanesque, & calculant exactement les frais de la Guerre avec le profit qu'on pouvoit en tirer, concluient que les préparatifs de la France pouvoient regarder les Païs-Bas, & qu'il n'y avoit pas la moindre apparence que Louis songeât à la Conquête des Provinces-Unies. On écartoit de ces raisonnemens les Passions d'un Prince ambitieux & jeune, pour suivre unique-

(a) Nous avons expliqué ci-dessus, page 100. ce qu'on appelloit en Angleterre la *Cabale*.

(b) M. Coventry.

ment les maximes du Droit naturel, qu'on croïoit inviolables. Erreur, il faut plutôt faire attention à l'inclination & au tempérament des Princes voisins, qu'à des spéculations, que l'évènement dément presque toujours. On aprenoit de toutes parts que Sa Majesté Très-Chrétienne étoit irritée, & on se reposoit sur le témoignage, qu'on se rendoit de n'avoir rien fait qui pût attirer sa colère. On se flattoit même que si elle s'allumoit, on la calmeroit facilement, ou, qu'au pis aller, il n'y auroit qu'à détourner l'orage sur les Pays-Bas, qui devoient faire l'unique objet de son ambition. Les Historiens suivent encore aujourd'hui ce préjugé. Ils écrivent que les États se seroient garentis de la Guerre, s'ils avoient fait une prompte satisfaction au Roi. Ils se trompent, puisque l'évènement nous a fait voir que sa Révolution étoit prise, d'engloutir les Provinces-Unies, ou de les réduire à une extrémité si fâcheuse, qu'elles ne pussent traverser aucun de ses desseins.

Les Partis qui divisèrent la République n'éclatèrent que l'année suivante, & l'on étoit maître de prendre pendant celle-ci des mesures efficaces pour se garentir des maux dont on étoit menacé. Mais le Ministère, incertain & chancelant, craignoit de faire des armemens inutiles. Il appréhendoit encore plus, qu'en voulant prévenir un Ennemi qui n'étoit pas encore déclaré, il ne fournît dans la fuite au Prince d'Orange un moyen de se mettre à la tête d'une nombreuse Armée, & de se faire Stadthouder. Dans cette incertitude, on raisonnoit sur les différens périls auxquels on étoit exposé, on vouloit faire quelque chose, & on ne faisoit rien. Quelques spéculatifs examinoient, si tout bien pezé, il ne valoit pas mieux *tomber entre les mains du Roi de France, que dans celles du Prince d'Orange*, & l'impossibilité de trouver un juste milieu entre ces deux extrémités, jeta les Ministres dans une perplexité qui causa une des plus étonnantes Révolutions. *Ces deux extrémités sont maintenant l'unique chose dont on s'entretient, & du reste, que les Affaires aillent comme elles pourront, on négotiera, on proposera, on chicanera, & pendant qu'on délibérera, les Ennemis nous tomberont sur les bras. Les grands Armemens & les préparatifs qui se font en France éclatent tous les jours, Dieu veuille que nous n'en ayons point de dommage.*

(a) C'est ce qu'un des meilleurs Officiers de l'Etat écrivoit à un célèbre Négociateur de ce tems-là. M. de Wicquefort assure que M. de Wit *crut le Roi de France réconciliable jusqu'à ce qu'il vit son Armée triomphante dans le sein des Provinces-Unies.* (b) Ce jugement fait beaucoup d'honneur à la droiture d'esprit & de cœur de ce Ministre, qui jugeoit des autres pour lui même; mais la République ne laissa pas d'en souffrir.

II.
Rapport de
M. de
Groot sur
la dispo-
sition de
la France.

II. Louis résolut d'aller en Flandres, sous prétexte de voir les travaux de Dunkerque, qui finissoient. On comprit d'autant moins le dessein de ce Voyage, qu'en même tems qu'il réveillait les esprits par la crainte, il ne produisoit rien d'avantageux à ce Monarque. Les Fortifications de Dunkerque, faites avec un art & des dépenses infinies, méritoient la curiosité de celui qui les avoit payées; mais il n'étoit pas nécessaire de se faire suivre par quarante mille Hommes pour les voir. Il y a beaucoup d'apparence, qu'il vouloit intimider le Parlement d'Angleterre, & le déterminer, par la terreur qu'un voisinage aussi redoutable lui inspireroit, à donner à son Roi les Subsidés qu'il demandoit, & qui, bien loin d'être employez contre la France, comme on le publioit, devoient servir à l'entretien d'une Flote contre les Hollandois. M. de Groot, qui suivoit la Cour, profita de cette occasion pour faire un tour en Hollande, où il rendit un compte exact de ce qu'il sçavoit. Il commença par les espérances que le Roi & M. de Lyonne, Ministre des Affaires étrangères, lui avoient données du rétablissement d'une parfaite intelligence, & qui, pour inspirer une sécurité toujours fatale, lui avoient promis, au retour du Voyage, la restitution de deux Vaisseaux qu'on avoit pris aux Hollandois vers les Isles Antilles. Il disoit que les Ministres étoient tous intéressés à la Guerre; que M. de Louvois se rendoit nécessaire au Roi, & pouvoit lui parler à toute heure; que M. Colbert vouloit ruiner le Commerce des Hollandois, & établir sur ses ruines celui de France, auquel les Ministres précédens n'avoient jamais pensé. (c) Mais il adoucissoit ces idées effrayantes, en ajoutant que le Roi aimoit les plaisirs de Venus préférablement aux Travaux de Mars, & que content d'un pompeux appareil de Guerre, qui ne coute ni hazards ni sang, il ne chercheroit pas à

(a) Lettre MS. du Rhingrave à M. d'Amerong.
(b) Wicquefort, Hist. MS. des Provinces-Unies. Liv. XIX.
(c) M. de Wicquefort, Livre XIX. de son Hist. MS.

des Provinces-Unies, dit que M. Colbert ne s'entendoit pas mieux au Commerce que M. Fouquet; mais il se trompe.

s'exposer aux périls des Combats réels. M. de Groot représentoit ensuite l'état où la France se trouvoit. Les Adjudicataires des cinq grosses Fermes demandoient un rabais de cinq Millions, parce qu'il ne se faisoit aucun Commerce dans les Villes Maritimes. L'Argent ne rouloit presque point dans les Provinces, & M. Colbert avoit eu de la peine à trouver trois Millions pour le Voyage de Dunkerque. La Noblesse, mécontente d'être apauvrie par les Impôts, murmuroit, & les Réformez, qu'on persécutoit, gémissaient. Enfin le Roi seroit satisfait, si l'on vouloit faire un Traité pour les Païs-Bas, qui ne s'exécuteroit qu'après la mort de Sa Majesté Catholique, & il revenoit au Cantonnement comme à la voye la plus facile & la plus sûre. On ne conçoit qu'avec peine comment on pouvoit prendre le change, & démentir ses propres yeux. La Fortune rioit à Louis, il aimoit la Gloire, ces premières Conquêtes, qui ne lui avoient rien coûté, l'animoient à en faire de nouvelles, l'Alliance avec l'Angleterre venoit d'être signée, (a) une jeunesse brillante courroit aux emplois militaires, & lévoit à ses frais des Compagnies & des Régimens, le Vicomte de Turenne représentoit les Provinces-Unies desarmées, endormies par une longue Paix, & sans Chef, le Prince de Condé bruloit d'impatience d'effacer ses fautes passées par des services éclatans, M. de Louvois vouloit être le Ministre Favori, & embarasser M. Colbert en épuisant les Finances, qu'il assembloit avec tant de peine, M. Colbert, de son côté, s'imaginait que le Roi se dégoûteroit promptement de la Guerre par les dangers qu'il faudroit courir, & que le premier échec le faisant revenir des hautes idées que M. de Louvois lui avoit données, il verroit tomber ce Ministre. Ainsi l'inclination, ou l'intérêt de tous ceux qui approchoient le Roi concouroit à le déterminer à la Guerre.

III. M. de Groot étoit à peine de retour à Paris, qu'il vit qu'on l'avoit trompé, & qu'il s'étoit laissé éblouir par de fausses apparences. Il écrivit aux Etats, qu'on avoit délivré cent cinquante Commissions, pour lever autant de Compagnies; qu'on bâtissoit de gros Vaisseaux; qu'on distribuoit de l'argent aux Suisses, auxquels on demandoit dix mille Hommes; qu'on faisoit d'autres levées en Savoye & en Italie; que la Cour se vançoit d'être dans une parfaite intelligence avec l'Angleterre contre la Hollande; qu'on avoit envoyé jusqu'à Constantinople, pour exciter le Sultan à la Guerre contre l'Empereur, afin de mettre Sa Majesté Impériale hors d'état d'aider les Hollandois; que les Généraux, impatiens d'ouvrir la Campagne, opinoient à ne différer pas jusqu'à l'année suivante, parce qu'en profitant de l'Automne on trouveroit les Granges remplies de bled & de fourage; qu'on amassoit une grande quantité de grains sur le Meyn; qu'on faisoit fabriquer vingt mille pistolets à Cologne; qu'on remplissoit la Lorraine de Troupes, pour les avoir à portée de les envoyer au Siège de Cologne, qu'on vouloit faire, afin d'engager les Etats à secourir une Place si importante, & d'avoir un juste sujet de rupture; qu'on assiégeroit Mastricht, & ensuite d'autres Places moins fortes, qu'on se flatoit de réduire d'autant plus promptement, que leurs Fortifications étoient négligées, & qu'on manquoit en Hollande de Soldats & d'Officiers. De tout cela il concluait, qu'il falloit s'accomoder avec le Roi Très-Christien pour les Païs-Bas, & que si la chose étoit impossible, on devoit deffendre l'entrée des Vins & des Eaux de vie de France, afin de ruiner les Provinces qui en étoient chargées. On prit ce dernier parti, qui ne remédioit à rien. On prit aussi celui d'écrire au Roi, & de lui offrir toutes les satisfactions qu'il pouroit légitimement demander. La Lettre des Etats fut écrite cette année; mais M. de Groot ne la rendit qu'au commencement de la suivante, ce qui donna à Sa Majesté le prétexte de se plaindre, qu'il y avoit trois mois qu'elle courroit tout Paris, & de dire qu'il l'avoit déjà lûe. (b) *Je vais, disoit ce Prince, mettre mes Troupes dans l'état où je veux les avoir, & ensuite je les employerai comme je le trouverai à propos pour mon service & pour ma Gloire.* Un langage si fier, prouvoit assez qu'il avoit une toute autre vûe que celle de demander quelque satisfaction aux Etats, & qu'il ne l'auroit pas reçue quand même on se seroit mis à genoux pour la lui offrir, parce que sa Résolution étoit prise de ruiner la République. M. de Groot essuya un sort assez bizarre dans cette circonstance. Le célèbre Puffendorf, cet Historien si exact & si sincère, le blâme ouvertement, d'avoir été mal informé des desseins de la France, en croyant qu'il étoit aisé de l'apaiser, & de s'être laissé tromper par les discours flatteurs de M. de Lyonne, qui accoutumé à dissimuler en

III.
M de
Groot re-
connoît
qu'on la
trompé.

(a) Le 14. d'Avril 1671.

(b) Cette Lettre est datée du 10. de Décembre 1671. Elle fut présentée à Sa Majesté Très-Christienne le 4. de

Janvier 1672. & la Réponse du Roi est du 6. du même mois & de la même année.

1671. Ministre, adouciſſoit les paroles, que l'ambition & la fierté diſtoient au Roi. (a) Cet Historien ſuivoit les préjugés des Partifans du Prince d'Orange, qui chagrins de ce que M. de Groot étoit grand Républiquain, & ne concouroit pas à la création du Stadhouder, publioient qu'il avoit caché le mal, afin d'empêcher qu'on ne courût au remède. Ce n'est pas là ce qu'il y a de plus bizarre; car il n'est pas étonnant qu'on parle, qu'on juge & qu'on écrive par esprit de parti. Ce qui doit beaucoup plus ſurprendre, c'est que M. de Wit, ami intime de M. de Groot, qui recevoit ces avis de la première main, ne voulut pas ſe détromper, ou que les croyant bons & fidèles, il n'en ait pas profité pour prévenir le mal, ou pour en arrêter le cours, lorsque l'orage creveroit. Ainſi M. de Groot ne fut pas cru de ſes Amis, & fut condamné par ſes Ennemis. Les premiers ne vouloient point ſe détromper, de peur d'être obligés de renverſer un ſyſtème qu'ils croïoient avoir bâti ſur la droite raiſon, ſur le Droit de la Nature & des Gens, & ſur les plus ſolides principes de la Politique. Les autres, qui vouloient s'élever ſur les ruines de cet Edifice, publioient en tous lieux leurs plaintes, & les groſſiſſoient contre tous ceux qui avoient l'adminiſtration des Affaires.

IV.
Dispoſi-
tion de
l'Angle-
terre.

IV. Le Roi d'Angleterre promettoit de maintenir la Triple Alliance, & le Duc d'York affectoit de choiſir des termes nouveaux, afin de rendre la parole du Roi plus forte, & plus efficace. Mais comme on étoit informé par M. van Beuningen du deſſein des Miniſtres, on ne ſe reſoſoit que foiblement ſur la parole du Roi & du Duc. L'Empereur avoit offert, par une Lettre que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avoit préſentée à Sa Maieſté Britannique, d'*accéder* à la Triple Alliance, à condition qu'elle ſeroit *réci-proque*. Charles, qui s'étoit chargé d'inviter tous les Princes à garantir le Traité d'Aix, ce qui étoit proprement les inviter d'entrer dans la Triple Alliance, & qui avoit négligé de le faire, ne pouvant reſuſer cette offre, ſans découvrir ce qu'il avoit encore intérêt de cacher, ordonna qu'on en dreſſât l'*instrument*. Mylord Arlington, qui vouloit éluder cette proposition, ſe chargea de tracer le Projet d'*Accession*. (b) Il fit un monſtre du terme de *Réci-proque*. Il ſouſtenoit que le Roi s'engageroit par là dans une Guerre inutile, & tout à fait deſavantageuſe à la Nation, ſi l'Empereur étoit attaqué par le Turc, ou en Italie, quoi qu'il ne s'agît que de la Guerre faite par la France. Il découvrit le ſecret de cette intrigue au Chevalier Godolphin, Ambaſſadeur en Eſpagne, qu'il vouloit inſtruire habilement des intentions ſecrètes du Miniſtère. „ Sa Maieſté, dit-il, a eu ſur la proposition „ de l'Empereur *plusieurs débats très ſérieux*. Elle a conſidéré d'un côté qu'elle „ ne pouvoit, ſans nuire à ſa réputation parmi ſes peuples, & à celle de la *Triple* „ *Alliance*, dans les païs étrangers, reſuſer l'offre de l'Empereur, toutes déraiſo- „ nables que paroiffent les conditions propoſées par ſon Plénipotentiaire, par ra- „ port à cette *Accession*. De l'autre côté Sa Maieſté a pareillement peſé le fardeau „ du *Réci-proque*, le peu d'encouragement que la Lettre de l'Empereur y donne, „ & la promeſſe du Roi très-Chrétien, d'accorder une autre année pour terminer „ les diſſérens, dont il eſt queſtion, par l'Arbitrage des deux Rois: Tout cela cor- „ ſidéré, elle a enfin réſolu d'écrire la Lettre incluſe à l'Empereur, & m'a ordon- „ né de l'accompagner d'une autre au Baron d'*Iſola*, dont je vous envoie auſſi la „ copie. Cela vous fera connoître clairement leurs ſentimens, & les nôtres ſur „ cette grande affaire. Les Ambaſſadeurs d'*Eſpagne* & de *Hollande* n'en ſont pas „ ſatisfaits, & ne manqueront aſſûrement pas de tâcher de faire entrer tous leurs „ corréſpondans dans leurs ſentimens, comme ils ont tâché d'y faire tomber les „ amis qu'ils ont ici. Nous avons bien prévû cela, & cependant nous n'avons pû „ nous réſoudre à conclure une choſe dont les conſéquences nous auroient inévita- „ blement été ſi fâcheuſes: Et ſi nous ne nous trompons au jugement que nous fai- „ ſons des ſentimens de la *Suède*, ils ne diſèrent nullement des nôtres. Car com- „ me leurs beſoins ne ſont pas moins preſſans que les nôtres, il eſt impoſſible qu'ils „ ne craignent les guerres où ce *Réci-proque* les engageroit. La *Hollande* dont les „ craintes ſont plus fortes, & peut être bien fondées, n'approuvera apparemment „ pas notre procédé: Et cependant, juſques à préſent elle ne prend aucun ſoin, „ non plus que l'*Eſpagne*, de nous engager par des propositions capables d'amen- „ der l'état où nous ſommes, ou d'adoucir celui où nous pourrions nous voir par „ une

(a) *Puffendorf de Reb. Brand. Liber XI.*

(b) Le Chevalier Trévör, Secrétaire d'Etat, autoit

dû faire ce Projet; mais comme il n'étoit pas initié aux Myſtères de la Cour, on ne voulut pas ſe ſervir de lui.

„ une Guerre. Le Comte de *Molina*, ayant vû les papiers ci-dessus mentionnez, & la
 „ promesse d'une autre année de Trêve, contenuë dans le papier inclus de Monsieur 1671.
 „ de *Lionne*, commence à déclarer ouvertement qu'il voit bien que nous allons
 „ rompre la *Triple Alliance*, & qu'il nous prévendra, en allant directement en
 „ *France*, offrir d'abandonner les *Païs-Bas*, selon les pouvoirs qu'il en a reçus.
 (a) Le grand art du Ministère étoit de tirer de gros Subsidés, à la faveur de la Tri-
 ple-Alliance, & d'en éluder la force par les conditions onéreuses, qu'il imposoit à
 l'Empereur & à la République, & il réussit dans ces deux Projets également des-
 avantageux à la Nation. La Chambre des Communes accorda au Roi trente quatre
 Millions, outre les dépenses extraordinaires. Mylord Lucas fit des Remontrances
 très-vives sur ce Subside, qui lui paroïssoit excessif, & dont il sçavoit qu'on devoit
 faire un usage bien différent de celui auquel on publioit qu'il étoit destiné. „ Nos
 „ fardeaux, disoit-il, haranguant dans la Chambre des Pairs, sont plus péfans de-
 „ puis le retour du Roi, qu'ils ne l'étoient, lorsque nous le souhaitions. Si
 „ l'on imposoit alors des taxes, on avoit une liberté de Commerce qui produi-
 „ soit une abondance d'espèces avec lesquelles on pouvoit payer. Il n'en est pas de
 „ même aujourd'hui, tout nous manque, & on nous demande comme aux Israé-
 „ lites un plus grand nombre de briques, sans nous laisser de la paille pour les faire.
 „ Samson conserva sa force pendant qu'il conserva ses cheveux, & dès le moment
 „ qu'il les eut sacrifiés à ses plaisirs, il devint le jouët des Philistins, & de l'impu-
 „ dique Dalila. L'application étoit aisée. Quel est, ajoutoit-il, le fruit de
 „ nos travaux & de nos souffrances pour le Roi, que nous avons rappelé? C'est
 „ celui de voir élever aux premières Dignitez ceux qui rampoient alors dans la pouf-
 „ fière. Donnons, j'y consens, la moitié de nos revenus au Roi, pourvû qu'il
 „ veuille nous laisser jouïr en sûreté du reste, & qu'il fasse quelque usage légitime de
 „ ce que nous lui accordons. Lui donner beaucoup, sous prétexte de le mettre en
 „ état de faire la Guerre à la France, ou d'empêcher que nous ne tombions sous
 „ la puissance de cette Couronne, c'est nous faire une illusion grossière..... Il faut,
 „ Mylords, donner quelque chose au Roi; mais il ne faut pas lui donner assez pour
 „ nous écraser. Dieu, qui a dit aux Flots de la Mer, *vous viendrez jusques ici*, &
 „ *vous ne passerez pas plus avant*, vous dit aussi de donner des bornes à vos excès-
 „ sives libéralitez pour le Roi, afin que le Peuple vive tranquillement. “ (b) Cette
 „ Harangue fut brulée par la main du Boureau, & Mylord Lucas mourut peu de tems
 après. La Cour fait souvent accord avec la mort, & la mort seconde quelquesfois les
 desseins de la Cour.

V. Le Corps de la Nation raisonneoit différemment. Ceux qui n'approuvoient pas les desseins de la Cour déclamoient contre la Guerre. A peine respirons nous après de violens orages, disoient-ils, & notre tranquillité, si long-tems ébranlée, a besoin d'affermissement. Le Commerce est l'ame de cet Etat, & le canal par lequel l'abondance y coule. Les Guerres civiles l'ont ruiné, & lorsqu'il commence à se rétablir, on veut l'interrompre par une Guerre étrangère. L'argent est très-rare, les dépenses de la Cour sont excessives, & l'on veut s'engager à de nouvelles dépenses qui ruineront le Roi & ses Sujets. On contracte dans la Guerre plus de dettes qu'on n'y cueille de lauriers, & les acclamations des Triomphes sont souvent mêlées des larmes que la misère des Peuples fait couler. Notre Union avec l'Espagne a toujours été avantageuse au Royaume, si le Roi de France renverfît cette Monarchie, nous devenons semblables à ceux qui dansent sur la corde sans contrepoids, nous perdons notre équilibre, & il faut nécessairement faire une chute funeste. Nous dépendrons de la charité de Sa Majesté Très-Chrétienne; & croit-on qu'un jeune Monarque ambitieux demeure dans l'oïssiveté? Après tant de Conquêtes, il voudra étendre son Empire au de-là de la Mer, dont les bornes lui paroîtront insupportables. Abandonnez de nos Voisins, & devenus ses Sujets, nous subirons son joug. Les Partisans de la Cour opposoient à ces raisonnemens, que si on envoyoit des Troupes pour la défense des Païs-Bas, elles ne trouveroient ni logement, ni solde, & que si l'on se contentoit de les secourir par Mer, on n'empêcheroit point le Roi de France de prendre les Villes par Terre. Les Anglois, ajoutoient-ils, ne font pas des *Chevaliers Errans*, qui aient fait vœu de s'armer & de courir le Monde pour la réparation des torts, ni de s'épuiser en faveur des Etrangers. Le plus sûr est de partager avec la France les dépouilles d'un Voisin qu'on pillera impunément, puisqu'il

V.
La Guerre
desaprou-
vée par les
Anglois.

S

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin; du 16. de Janvier 1671.

(b) Mylord Lucas His speech in the House of Peers, 22. Febr. 1671. *State Tracts*, Tome 1. page 454.

qu'il n'a ni la force ni le courage de se deffendre. Les premiers repliquoient, qu'après avoir été l'instrument de la Grandeur de la France, il seroit impossible d'en arrêter le cours; qu'on fabriquoit soi-même ses Chaînes; que l'ancienne jalousie des deux Nations se réveilleroit infailliblement; que Louis, choqué du titre de Roi de France, que prend Sa Majesté Britannique, & se souvenant avec chagrin des Conquêtes que les Anglois avoient faites autrefois dans son Royaume, en voudroit faire à son tour dans la Grande Bretagne; & que regardant l'Angleterre comme le Boulevart de ses Voisins, & la seule Puissance qui pût faire l'équilibre de l'Europe, il mettroit tout en œuvre, pour ôter cet équilibre, afin de donner un libre cours à son ambition. (a)

VI.
Le Roi
d'Angle-
terre en-
voye le
Chevalier
Downing
en Hollan-
de.

VI. Tous ces raisonnemens étoient outrez. Ils n'empêchoient point le Ministère Anglois d'aller son chemin. On continuoit d'employer la dissimulation comme la voye la plus sûre pour entretenir la sécurité de ceux qui ne vouloient pas la Guerre. Le Chevalier Downing fut envoyé à la Haye. Sa Majesté, disoit Mylord Arlington, souhaite d'avoir un Ministre qui ait plus de *fermeté* que M. Temple, pour obliger les Hollandois à la satisfaire sur plusieurs points, par raport au Commerce, *au lieu de se donner la peine d'inventer de nouveaux moyens pour l'embarasser dans des engagements politiques à son desavantage.* (b) Elle a nommé, dit encore ce Lord, le Chevalier George Downing, pour Ambassadeur extraordinaire en Hollande, persuadée qu'il faut une personne plus *résoluë* que le Chevalier Temple, *pour obtenir la satisfaction qu'elle attend de Messieurs les Etats.* (c) On voit là le mécontentement de la Cour contre M. Temple, Auteur de la Triple Alliance, qu'on regardoit alors comme un engagement desavantageux, & le dessein qu'elle avoit de chagriner les Hollandois, en leur envoyant un Homme qui leur étoit aussi odieux, que son Prédécesseur leur avoit été agréable. Cependant Charles dit à M. Boreel, Ambassadeur des Etats, qu'il envoyoit M. Downing à la Haye, pour offrir sa Médiation à la République, qu'il seroit faire la même démarche auprès du Roi de France, & que s'il ne réussissoit pas, il exécuteroit la Triple-Alliance, qu'il trouvoit si nécessaire, que si elle n'avoit pas été faite, il faudroit la faire dans la circonstance présente. Il ajouta qu'on ternissoit sa réputation par les bruits injurieux, qu'on publioit, qu'il devoit armer une Flotte de soixante Vaisseaux, pour la joindre à celle de Sa Majesté Très-Chrétienne; mais qu'il n'y avoit aucun fondement à ces soupçons offensans, ni même aucune apparence que le Roi de France voulut recommencer la Guerre. Le Chevalier Downing chargea le même Ambassadeur, d'assurer ses Maîtres, que s'il avoit eu le malheur de traiter avec la République dans des circonstances facheuses, il alloit le réparer en affermissant l'Union du Roi avec elle. Mais lorsque les Etats le firent prier de donner par écrit une Déclaration qui leur étoit si agréable, il répondit que cela n'étoit pas nécessaire, puisqu'il alloit faire voir sa bonne volonté par des effets & par des réalitez.

VII.
Plaintes
de Sa Ma-
jesté Bri-
tanique
contre les
Hollan-
dois.

VII. Ces protestations n'empêchèrent pas les Ministres de Sa Majesté Britannique, de se plaindre des Hollandois. Ils disoient que les Etats n'avoient pas donné au Commandant de Surinam les ordres qu'ils avoient promis de lui envoyer, ou que ces ordres n'avoient pas été exécutez, puisqu'on avoit maltraité les Anglois, que le Major Banister y étoit allé prendre. M. Lugtenbourg, Gentil-homme d'honneur, qui étoit revenu de son Gouvernement, & qui se trouvoit à la Haye, lorsqu'on y faisoit ces plaintes, protesta qu'il en avoit généreusement usé avec tous les Anglois, & offrit de se justifier des accusations qu'on intentoit contre lui, & de prouver que Banister ne se plaignoit que parce qu'en partant de Londres, le Duc d'Yorck, comme Grand Amiral d'Angleterre, lui avoit ordonné de faire des protestations quelque bonne réception qu'on lui fît.

On soutenoit que M. de Wit avoit envoyé le Comte de Montbas en France, pour engager Sa Majesté Très-Chrétienne à armer contre l'Angleterre, & que M. Colbert, Ambassadeur de France à Londres, avoit une Lettre, qui en faisoit la preuve. Mais on ne produisoit point cette Lettre, quoi qu'on la demandât avec empressement. Il n'est pas vrai-semblable que le Conseiller Pensionnaire eut voulu engager la République dans une Guerre contre l'Angleterre dans le tems que le Roi de France faisoit des

(a) Voyez *The interest of England in Réference to the French designs.*

(b) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godol-

phin, du 6. de Juillet 1671.

(c) Lettre du même au même, du 9. de Octobre 1671.

des préparatifs étonnans qui menaçoient l'Etat ; & quoi que ce Ministre ne fût peut-être pas encore assez déterminé sur le vûes de Louis, cependant il en sçavoit assez, pour voir qu'il seroit impossible de l'obliger à tourner sa pointe contre l'Angleterre, & à rendre inutiles toutes ses Troupes de Terre.

VIII. Le passage d'un Yacht au travers de la Flotte de Hollande fournit un prétexte de plainte aussi frivole que les précédens ; mais dont on fit beaucoup plus de bruit. L'incertitude qui dominoit dans les Etats Généraux, ne les empêcha pas de mettre en Mer une Flotte de soixante & deux Voiles, (a) afin de prévenir des attaques imprévûes. Ruitter, qui en étoit le Commandant en Chef, avoit des ordres précis de ne commettre aucun Acte d'Hostilité, de se défendre si on l'attaquoit, & de tenir le jour ses Vaisseaux sous la voile, & à l'ancre pendant la nuit, le plus près du rivage qu'il seroit possible, pour ne point donner d'ombrage. (b) La Flotte esfuya divers Orages qui la dispersèrent, & qui incommodèrent quelques Vaisseaux. Le 24. d'Août, la tempête qui avoit commencé deux jours auparavant s'étant apaisée, & plusieurs Vaisseaux de l'Armée étant à l'ancre à six ou sept lieues de Westcapel, un Yacht de Sa Majesté Britannique, (c) portant Pavillon de la Grande Bretagne au grand mat, & venant de la Meuse, passa au travers de la Flote. Si, comme on l'a publié, le Ministre lui avoit ordonné de venir la chercher exprès, & d'en exiger absolument le salut du Pavillon, l'évènement a fait voir, qu'il ne lui avoit pas expliqué assez distinctement les intentions de la Cour. Mais les Ministres donnent quelquefois aux Gens de Guerre des ordres généraux, dont l'exécution dépend de leur tempérament. S'ils outrent leur Commission on les defavoue, & si ces Officiers se conduisent avec modération, on les disgracie, on ne les employe plus, sans ofer leur dire la véritable raison de leur disgrâce. Quoiqu'il en soit, le Yacht dont il s'agit, passa, comme nous l'avons dit, au travers de la Flotte Hollandoise. Il salua Ruitter de quelques volées, qui ne put d'abord lui répondre, parce que son Vaisseau étoit trop à la bande; mais, à sa place, M. van Gent répondit de sept volées, & comme il n'avoit point baissé le Pavillon le Capitaine Anglois lui fit deux décharges à boulets (d) pour l'y obliger. Surpris de ce procédé, il envoya un Officier (e) lui en demander la raison, & ayant appris par cet Officier, que Madame Temple, qu'il avoit connuë à la Haye, & dont il avoit reçu beaucoup de civilité étoit dans le Yacht, il alla à bord pour la saluer. Il dit au Capitaine : *Qu'il n'avoit osé entreprendre de son chef, & sans un ordre précis une chose d'aussi grande conséquence qu'étoit le salut du Pavillon pour un Yacht sur les propres côtes des Provinces-Unies, & que si le Roi de la Grande Bretagne prétendoit que cet hommage lui fut dû, c'étoit un différend à vuidier entre Sa Majesté & les Etats, leurs Maîtres respectifs.* (f) Ruitter, qui avoit fait remettre son Vaisseau sur son assiete, salua l'Anglois de neuf volées sans baisser le Pavillon. On blama M. van Gent d'être allé à bord du Yacht, où suivant les Lettres de M. Boreel, il avoit couru risque d'être arrêté & conduit en Angleterre. Mais il n'y avoit pas encore d'ordre de faire des Hostilités, & M. van Gent ne remarqua rien dans la réception que lui firent le Capitaine & les Officiers qui pût faire naître le moindre soupçon d'un tel dessein, qui, dit-il, en rendant compte de sa conduite aux Etats, *auroit peut-être été plus difficile à exécuter qu'on ne s'imaginoit en ce País là.* (g) Le Capitaine avoit paru content des raisons de M. van Gent, ils s'étoient faits des honnêtetes réciproques, & s'étoient séparés bons amis. Cependant on fut tellement irrité en Angleterre de ce que Ruitter & van Gent n'avoient pas baissé le Pavillon, qu'on délibéra dans le Conseil, si on ne devoit pas renvoyer le même Yacht au milieu de la Flotte Hollandoise, qui étoit encore sur les Côtes des Provinces-Unies, avec ordre de se faire saluer de tous

S 2

les

(a) Sçavoir 46. tant Vaisseaux que Frégates, 10. Yachts, & 6. Brulots, & divisée en trois Escadres. La première, commandée par Ruitter, étoit de 12. Vaisseaux, 3. Frégates, 4. Yachts & 3. Brulots, montez ensemble de 3197. Matelots, de 711. Soldats, & de 786. pièces de Canon. La seconde Escadre étoit commandée par M. Bankert, Lieutenant Amiral de Zélande, & composée de 13. Vaisseaux, de 3. Frégates, & de 2. Yachts, le tout monté de 1792. Matelots, 1155. Soldats, & 777. pièces de Canon. La troisième commandée par M. van Gent, Lieutenant Amiral d'Amsterdam, étoit de 12. Vaisseaux, 3. Frégates, 4. Yachts, & 3. Brulots, montez ensemble de 3251. Matelots, 752. Soldats, & 816. pièces de Canon. Enfin il y avoit sur toute la Flotte 8090. Mate-

lots, 2768. Soldats, faisant 10858. Hommes, & 2379. pièces de Canon.

(b) Extrait des Résolutions de Leurs Hautes Puissances les Seigneurs Etats Généraux, du Mardi 2. Juin 1670. Voyez la Vie de Ruitter. *Compleat History of England.* Lettres de Mylord Arlington. *Cokes, &c.*

(c) Nommé le *Merlin*, commandé par le Capitaine Carou.

(d) Les Anglois soutiennent que c'est leur usage de saluer à Boulets.

(e) Son Capitaine.

(f) Vie de Ruitter, Année 1671.

(g) Lettre de M. van Gent à Leurs Hautes Puissances les Seigneurs Etats Généraux, du 12. de 7bre. 1671.

1671. — les Vaisseaux, au péril d'être coulé à fonds. Les Anglois prétendoient, qu'ayant été Maîtres des Côtes de France, de Flandres, & de la Grande Bretagne, ils devoient être reconnus Souverains de la Mer, & qu'en cette qualité un simple Vaisseau, portant Pavillon de la Grande Bretagne, devoit être salué dans toutes les formes par une Flotte en quelque lieu qu'elle pût se trouver. Ils appuyoient cette prétention sur le XIII. article du Traité fait avec Cromwel en 1654. sur le X. de celui de Londres, & sur le XIX. de la Paix de Breda. Les Députés pour les Affaires de la Marine eurent ordre des Etats d'examiner avec ceux de l'Amirauté cette prétention. Ils trouvèrent qu'il n'y avoit jamais rien eu de réglé à cet égard, & qu'il avoit seulement été dit, qu'on en useroit à l'avenir comme on en avoit usé par le passé : Sçavoir qu'on salueroit dans les Mers Britanniques le Pavillon d'Angleterre en baissant celui de la République avec la Hunière. Mais 1. qu'on n'avoit point réglé l'étendue de ces Mers; 2. qu'on n'avoit point parlé de la manière dont on salueroit lorsqu'on se rencontreroit sur les Côtes des Provinces-Unies; 3. qu'on n'avoit jamais mis en question si une Armée Navale entière seroit obligée de baisser Pavillon devant un seul Vaisseau, ou un seul petit Bâtiment portant Pavillon Royal. Les Anglois, qui n'avoient rien de solide à opposer à la force de ces raisons, eurent recours à leur ancien droit de l'Empire de la Mer, & à un fait nouveau, qui se trouva faux. Le même Capitaine du Yacht, voulant réparer sa faute, & rentrer en grace auprès des Ministres, déclara, qu'ayant rencontré au mois d'Octobre la Flotte Hollandoise sur les Côtes d'Ecosse, elle l'avoit salué en baissant le Pavillon & la Hunière. Personne n'avoit vu le Yacht, & la Flotte des Etats n'avoit point approché des Côtes d'Ecosse, cependant, comme au défaut de titres, le Ministère Anglois cherchoit un exemple, il fit valoir celui-ci. Mais les ressorts de la Machine n'étant pas encore ajustés, il se contenta de répandre des plaintes contre la République, qui méritoit, disoit-il, d'être humiliée à cause de l'insulte qu'elle avoit faite au Pavillon de la Grande Bretagne. Cependant les Etats Généraux avoient donné pouvoir à Ruiter de changer de parage. Il se mit d'abord au large entre la Meuse & la Côte d'Angleterre (a) & ensuite il fut résolu que l'Armée se posteroit entre la Meuse & l'Isle de Schouwen. (b) Ruiter donna avis de cette Résolution aux Officiers Généraux & aux Capitaines de la Flotte, & en même tems leur envoya un nouveau Règlement touchant les Saluts. Ce Règlement portoit 1. que pendant que l'Armée seroit dans ces parages, si quelques Vaisseaux ou Yachts appartenant à l'un des Rois voisins étoient rencontrés, si c'étoit le Commandant en Chef qui fit cette rencontre, il salueroit de treize volées, les Lieutenans Amiraux de onze, les Vice-Amiraux de neuf, les Contre-Amiraux de sept, & les Capitaines de cinq. 2. Que quand un Vaisseau de la Flotte auroit salué de cette manière, tous les autres s'abstiendroient du salut, à moins que le Commandant en Chef ne jugeât à propos de le faire lui-même. 3. Qu'on ne baisseroit ni le Pavillon ni la Hunière. (c) Pendant qu'on étoit dans ce nouveau poste, il survint une Tempête qui éleva les Flots de la Mer, & enfla tellement les Rivières, que plusieurs Dignes se rompirent. Les Villes & les Campagnes voisines furent inondées, les Edifices renversés, & les Arbres arrachés. Plusieurs petites Isles furent couvertes d'eau, quantité de Vaisseaux périrent, d'autres donnèrent contre le rivage ou contre des hauteurs, & l'on voyoit par tout flotter les débris du Naufrage. Cet orage ne fut pas également violent dans tous les lieux, où il se fit sentir. La Flotte en fut battue & n'en souffrit que fort peu. Tous les Vaisseaux demeurèrent à l'ancre sans chasser, excepté un seul de Frise qui dériva le second jour deux lieues au Sud-est; enfin son ancre mordit le fonds, & le Vaisseau s'arrêta. Ruiter, après avoir béni Dieu d'avoir garenti la Flotte d'un si grand péril, la fit rentrer dans les Ports, (d). Il est étonnant que la République ait mis en Mer un si grand nombre de Vaisseaux, pour combattre contre les vents & la Tempête, pendant qu'elle négligeoit entièrement les Troupes de Terre, absolument nécessaires contre des Ennemis qui tournoient toutes leurs forces de ce côté-là. Le Problème peut se résoudre, on ne craignoit pas que le Prince d'Orange montât sur un Vaisseau & commandât la Flotte, & l'on appréhendoit qu'il ne se mît à la tête d'une Armée de Terre qui lui auroit donné trop de pouvoir.

IX.

(a) Le 30. d'Août.

(b) Vers le 11. de Septembre. Ziricée est la Capitale de cette Isle.

(c) Ordre de Ruiter pour changer de poste, & tou-

chant le Salut qu'on devoit faire aux Navires & aux Yachts des Rois voisins, du 15. de Septembre 1671.

(d) Le 25. de Septembre.

IX. Pendant que l'Angleterre faisoit ses préparatifs contre les Hollandois, la France travailloit fortement en Allemagne, à leur susciter un plus grand nombre d'Ennemis. M. Verjus qu'elle avoit envoyé à l'Electeur de Brandebourg, lui fit confidence du dessein que Leurs Majestez Très-Chrétienne & Britannique avoient formé de faire la Guerre aux Provinces-Unies, & lui insinua qu'on pourroit attendre à la leur déclarer jusqu'à l'année suivante, si on étoit assuré que Son Altesse Electorale entrât dans une Alliance, qui lui seroit très-avantageuse. Mais qu'on se mettroit en Campagne immédiatement après le refus qu'elle auroit fait d'y entrer, parce que l'impatience du Roi d'Angleterre étoit si grande, qu'il menaçoit de marcher seul, si l'on différoit plus long-tems. Ce Ministre alla plus loin, il représenta à l'Electeur, que ses Terres, étant exposées au passage des Troupes de France, seroient ravagées, s'il demeureroit Neutre, & qu'il lui en coûteroit beaucoup plus, s'il vouloit s'opposer à leur passage; puisqu'il seroit obligé d'entretenir de nombreuses Armées; qu'il n'avoit rien à craindre en s'unissant avec deux Rois devant lesquels tout plieroit, & qui lui feroient restituer les Places que la République lui retenoit avec la dernière injustice, au lieu qu'en méprisant leur Alliance il s'exposoit à leur ressentiment. L'Electeur voulut consulter le Cercle de Westphalie avant que de prendre aucune Résolution. Il étoit fort mécontent de M. de Wit; mais il ne croit pas qu'un mécontentement personnel fuffit pour rendre une Guerre légitime. Il demanda à M. Verjus les motifs que le Roi de France avoit de déclarer la Guerre à la République des Provinces-Unies, & ce Ministre ayant répondu que cette République, trop fière, avoit des hauteurs avec ses Voisins qui les intéressoient à la terrasser, Son Altesse Electorale lui repliqua, qu'elle n'entreroit jamais dans la Guerre pendant qu'on ne lui produiroit point de raisons plus solides: qu'une République ne peut avoir des hauteurs avec un Roi puissant, que dans l'idée des Ministres de ce Roi qui flattent sa passion dominante: que l'Empereur & les Princes de l'Empire, intéressés à la conservation des Provinces-Unies, courroient à leur défense, & passeroient sur ses Terres comme dans le País d'un Ennemi occupé par des vûes chimériques, & incapable de leur disputer le passage. L'Electeur ajoutoit, que le Roi de France réussiroit ou ne réussiroit pas, s'il réussit, & qu'il devienne le maître des Provinces-Unies, j'aurai, disoit-il, un Voisin redoutable auquel il me sera impossible de résister, & s'il ne réussit pas, je porterai presque seul la peine d'une Alliance contractée mal à propos contre les intérêts de la Basse Allemagne. Enfin, comme Son Altesse Electorale ne voyoit aucun Différent réel entre les États & le Roi de France, elle avoit de la peine à comprendre que ce Monarque voulût s'embarasser d'une Conquête inutile préférablement à celle des País-Bas, & elle offroit sa Médiation pour terminer un Différent qui paroissoit dépendre d'un point d'honneur. Il y a des Ministres qui croient que le point d'honneur fuffit pour rendre une Guerre juste, & qui le font consister dans la moindre opposition aux desseins de leur Maître, dont la Gloire, selon eux, seroit ternie, s'il souffroit qu'on pût impunément s'opposer à ses Projets, quoi qu'ambitieux & injustes. Mais ceux qui aiment la justice & la Paix soutiennent que le solide Honneur & la vraie Gloire sont inséparables de l'équité, & que l'ame d'un Héros doit s'élever au-dessus des petites choses, bien loin de s'attacher à des minuties. Mettre sur pied trois cens mille Hommes, armer, avec un Allié, cent Vaisseaux de Guerre, solliciter dans toutes les Cours, & faire auprès de plusieurs Princes, ce qu'on appelle des bassesses, pour les faire entrer dans sa passion contre une République, dont on veut se venger pour un je ne *sçai* quoi, & en préférer la Conquête à celle des País-Bas, c'est une de ces bifareries de l'esprit humain, qu'on ne conçoit qu'avec peine dans un grand Roi, tel qu'étoit Louis XIV.

X. L'Evêque de Munster ne respiroit que la Guerre. Toujours armé sous prétexte du Démêlé qu'il avoit avec les Princes de la Maison de Brunswick, il faisoit des Levées si considérables que les Provinces voisines de son Diocèse en prirent l'allarme. Celles de Gueldre, d'Over-Yffel & de Groningue, qui étoient les plus exposées, renforcèrent les Garnisons de leurs Places de quatre mille Hommes, & garnirent de Troupes les bords de l'Yffel où l'Ennemi pouvoit passer, afin de lui en disputer le passage, s'il vouloit le tenter. Comme on se défioit d'autant plus de l'Evêque, qu'on sçavoit qu'il tiroit toutes ses lumières de Versailles, on crut que le plus sûr étoit de l'obliger à desarmer. Il avoit promis de le faire aussitôt qu'il auroit mis Rodolphe de Brunswick, Duc de Wolfembuttel à la raison. Ce Duc avoit mis Garnison dans Hoxter, petite Ville de la dépendance de l'Abbaye de Corbie sur le Weser, dont l'Evêque étoit Abbé, & ce Prélat vouloit

X.
Congrès
de Bile-
feldt rom-
pu. Déli-
bérations
du Cercle
de West-
phalie.

1671. — qu'il l'en fit sortir. On s'imagina que si on pouvoit accommoder ces deux Princes, l'Evêque quitteroit les Armes. Dans cette vûe on les fit sonder, pour sçavoir si la Médiation de la République leur seroit agréable. Ils l'acceptèrent l'un & l'autre, & les Etats Généraux nommèrent des Députez. Ils eurent ordre de promettre la Garantie des Etats pour l'exécution du Traité qu'on feroit, d'exorter le Duc de Wolfembutel à ne commettre aucune Hostilité, de porter les Princes de la Maison de Brunswick & l'Evêque à licentier leurs Troupes, & de leur proposer une Alliance defensive avec la République. Les Etats de Hollande avoient déjà fait offrir de l'argent au Duc de Lunebourg pour lever des Troupes, qu'ils payeroient & qui seroient sous ses ordres & à sa disposition pendant tout le tems que l'Evêque seroit armé, à condition qu'elles passeroient au service de la République après que l'Accommodement seroit fait; ou qu'elle pourroit les retirer quand elle seroit attaquée, auquel cas on donneroit au Duc les mêmes Subsidés qu'en 1665. Cette Proposition qu'on lui avoit fait faire par le Ministre qu'il avoit à la Haye, paroissoit si avantageuse à ce Prince, qu'on ne doutoit point qu'elle ne fût acceptée, & qu'elle ne le disposât à entrer dans l'Alliance qu'on proposoit aux Princes de Sa Maison. On ne comptoit ni sur l'Evêque, ni sur le Duc de Hanover, on sçavoit qu'ils étoient gagez par la France, & on ne s'adressoit à eux que pour ne point sortir des termes de la Médiation. Mais on ne réussit pas mieux du côté du Duc de Lunebourg que de celui de l'Evêque. Ils refusèrent de desarmer & de s'engager avec la République; l'un parce qu'il ne la croyoit pas en état de le mettre à couvert du ressentiment du Roi Très-Chrétien, l'autre, parce qu'il étoit déjà engagé avec ce Monarque. L'Evêque assuré d'un puissant secours que la France lui avoit promis, si les Etats en donnoient à la Maison de Brunswick, étoit fort fier, & disoit qu'il n'avoit accepté la Médiation de la République, qu'à condition qu'on lui donneroit préalablement satisfaction sur l'affaire de Hoxter. On craignoit également la Guerre & l'Accommodement, la Guerre, parce que la France s'en mêleroit, & l'Accommodement, parce que les Ducs ne pouvant faire subsister leurs Troupes en tems de Paix, elles passeroient au service de Sa Majesté Très-Chrétienne, ou à celui de l'Evêque. Après bien des difficultez on convint des Préliminaires, qui furent signez par les Ministres de l'Evêque & du Duc Rodolphe, & par ceux des Médiateurs. (a) On offrit aux Députez des Etats de les nommer dans le Traité en la même qualité, & ils le refusèrent, parce qu'ils n'étoient pas, disoient-ils, autorisez pour cela. Ainsi l'Accommodement se fit par la Médiation de la France, sans la participation des Etats. Le Traité portoit : I. Que le Duc Rodolphe Auguste seroit sortir ses Troupes de Hoxter dans quinze jours. II. Que cette Démarche ne porteroit aucun préjudice à ses Droits ni à ses Prétentions, non plus qu'aux Privilèges de la Ville, confirmez par les Traitez de Munster & d'Osnabrug. III. Qu'après que la Garnison seroit sortie de Hoxter on s'assembleroit à Bilefelt, pour y régler dans l'espace de deux mois le fonds de l'Affaire. IV. Que si l'on ne pouvoit la terminer dans ce tems, on nommeroit des Arbitres qui seroient obligez de la décider dans six mois, & qui ne pourroient prolonger ce terme sans nécessité. V. Qu'il seroit permis à l'Evêque de mettre soixante & dix Hommes dans Hoxter, & qu'il ne témoigneroit aucun ressentiment contre les Habitans. Cet Accommodement ne produisit pas l'effet qu'on en attendoit, l'Evêque & les Princes demeurèrent armez, & se contentèrent de faire cesser les Hostilités. L'Assemblée de Bilefelt ne se tint que pour la forme, & on n'y put convenir de rien. Les Conférences, qu'on y avoit commencées, furent entièrement interrompues par une contestation sur la préséance entre les Députez des Etats, & le Vice Chancelier du Duc de Neubourg, qui prétendit avoir le pas sur eux. Les Etats ordonnèrent à leurs Députez de ne point céder, parce que les Princes de Lunebourg prétendroient aussi la préséance, si on l'accordoit au Duc. La Dispute fut si vive que les Ministres de la République déclarèrent qu'ils alloient se retirer. Le Vice-Chancelier avoua d'abord qu'il avoit agi sans ordre, & qu'il n'avoit parlé de cette Affaire avec l'Ambassadeur de France que par forme de conversation. Mais le Duc de Neubourg, soitint, que les Etats ayant toujours cédé le rang à son Père on n'avoit aucun droit de le lui disputer, sur tout dans une Ville du Cercle de Westphalie, dont il étoit Directeur. Il publia même un Manifeste fort injurieux à la République, qui rapella ses Députez, en leur donnant ordre de protester contre les prétentions du Duc.

(a) Le Roi de France, l'Electeur de Mayence, & les Ducs de Brunswick Lunebourg.

Duc. Lorsqu'ils prirent congé de l'Evêque, il leur dit qu'il licentieroit ses Troupes dans un mois; mais qu'il craignoit qu'une Puissance ennemie de la République n'en profitât. (a) Les Députez des Etats partis, le Congrès de Bilefelt fut rompu, & l'Affaire de Hoxter mise en Arbitrage.

Les Princes de Furstemberg se donnoient de grands mouvemens en Allemagne pour gagner à la France le Duc de Neubourg, & pour engager le Cercle de Westphalie dans les intérêts de cette Couronne. Ce Cercle ayant conclu une Ligue défensive, résolut de lever des Troupes sans recevoir de Subsidés d'une Puissance étrangère, & d'obliger les Etats des Provinces-Unies à donner satisfaction au Roi de France. Il est aisé de prendre des Résolutions vagues & générales, & encore plus facile d'en empêcher l'exécution par des difficultez particulières. En effet l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster déclarèrent qu'ils donneroient passage aux Troupes Françoises, si les levées n'étoient pas faites avant que Sa Majesté Très-Chrétienne eut obtenu des Etats la satisfaction qu'elle demandoit. Il y eut une difficulté plus considérable sur le Généralat des Troupes du Cercle. L'Evêque de Munster le demandoit, & il appartenoit à l'Electeur de Brandebourg; mais les Princes de Furstemberg rendirent Son Altesse Electorale suspecte, à cause du crédit qu'elle avoit dans l'Empire. La Suède (b) appuia ces Princes, & les Ducs de Brunswick, qui avoient donné leur parole à l'Electeur, mollirent. Ce Différent fit naître de violens soupçons contre les deux Prélats, & les Armemens qu'ils firent prouvèrent qu'ils étoient entrez dans les desseins de la France contre la République. Les Princes de Furstemberg ne pouvant déterminer le Cercle en faveur de Roi Très-Chrétien, se retranchèrent à la Neutralité. Ils représentèrent aux Ducs de Neubourg & de Hanover que Sa Majesté feroit les Princes de l'Empire ses Arbitres, s'ils vouloient demeurer neutres, & qu'elle leur donneroit des Subsidés jusqu'à ce qu'elle eut reçu des Etats la satisfaction qu'elle demandoit. Le Duc de Neubourg crut qu'on n'avoit pas dessein de le tromper, & que la France qui s'engageoit à payer des Subsidés pour une Neutralité innocente, feroit une Paix prompte pour s'en décharger. Il en écrivit à l'Electeur de Brandebourg avec lequel il étoit uni, quoi qu'ils eussent des intérêts différens. Mais Son Altesse Electorale, plus pénétrante, vit que cette Neutralité ôtoit aux Hollandois toute espérance de secours du côté de l'Empire, & que le renversement de la République exposoit les Etats voisins à l'invasion de la France ou de l'Espagne. D'ailleurs qu'étalant dans les Manifestes, qu'on répandoit en tous lieux, les grands avantages que la Religion Catholique retireroit de la ruine des Provinces-Unies, on avoit lieu de craindre, qu'après s'être rendu maître du Boulevard de la Réformation, on n'étendit la Conquête plus loin.

XI. Cette crainte porta l'Electeur de Brandebourg à faire un dernier effort à Paris. M. Crocou, son Ambassadeur, qui avoit découvert, qu'au lieu de commencer la Guerre par le Siège de Maestricht, on avoit résolu d'attaquer les Provinces-Unies par le Rhin, offrit à M. de Louvois la Médiation de son Maître pour toutes les Satisfactions que Sa Majesté Très-Chrétienne pouvoit demander. Cette Médiation étoit d'autant moins suspecte, que Son Altesse Electorale étoit mécontente de la République, & de son premier Ministre. Cependant on la rejetta. On répondit à M. Crocou, *que les Hollandois parloient mal du Roi, qu'ils tâchoient de soulever contre lui tous les Princes; qu'ils avoient rompu la Paix en deffendant l'entrée de plusieurs Marchandises de France, (quoi que le Roi les eut prévenus par les impôts qu'il avoit mis sur celles de Hollande) qu'il falloit mettre la République en état de respecter les Rois, ses Voisins;* (c) que ce n'étoit pas une Affaire qui regardât l'Electeur, son Maître, parce que le Roi n'attaqueroit ni l'Empire, ni l'Espagne, & que ces deux Puissances devoient voir avec plaisir qu'il châtiât une Nation qui leur avoit causé tant de maux & de pertes. M. Crocou repliqua que les Terres de son Maître souffriroient beaucoup de la marche des Troupes Françoises, à quoi on répartit, qu'il étoit permis de poursuivre son Ennemi par tout où on le trouvoit; qu'on tiendrait le Soldat dans la Discipline autant qu'il seroit possible; que le moyen le plus sûr de se garentir du pillage étoit de féconder les desseins du Roi, qui après avoir châtié les Hollandois feroit la Paix l'année suivante, s'il voyoit que la Guerre déplût aux Princes de l'Empire.

Peu de jours après, M. de Louvois, changeant de style, déclara à M. Crocou, que le Roi étoit fort irrité contre Son Altesse Electorale, de ce qu'elle avoit fait

XI.
L'Electeur de Brandebourg s'efforce de prévenir la Guerre contre la République.

(a) Wicquefort, Hist. Mf. des Prov-Un. Livre XIX.

(b) Elle avoit ses Députez au Cercle à cause de Bre-

me & de Verde.

(c) Puffendorf, de Rebus Brandenburg. Liber XI.

1671. fait à l'Electeur de Cologne des Remontrances contraires aux intérêts de la France, & que Sa Majesté seroit obligée de prendre d'autres mesures contre l'Electeur, son Maître, puisqu'elle ne pouvoit plus douter qu'il ne se fût lié avec la République. Le Fait n'étoit pas véritable, & l'Electeur, qu'on appella dans la suite le Salomon de l'Empire, étouffoit son ressentiment en faveur du bien public & de la Paix. Cependant on lui envoya M. de St. Géran à la fin de l'année, pour l'engager à demeurer neutre. Comme Son Altesse Electorale parloit toujours en faveur de la République, M. de St. Géran lui répondit que la Guerre étoit résoluë; que les frais en étoient faits; que tout étoit prêt; qu'il n'avoit aucun ordre de parler de Paix; qu'on étoit sûr que l'Empereur ne prendroit point de parti; que l'Espagne étoit contente que la France portât ses Armes ailleurs que dans son sein, & qu'il promettoit, au nom du Roi, que Sa Majesté ne feroit aucun changement à la Religion dans les Provinces-Unies. Il ajouta que Son Altesse trouveroit de grands avantages dans la Neutralité qu'on lui offroit. On contesta beaucoup sur la différente disposition des Etats qui pouvoient prendre part à cette Guerre, & on ne conclut rien.

XII.
Affaires
de Colo-
gue.

XII. L'Electeur de Cologne étoit dans des sentimens entièrement opposez à ceux de S. A. E. de Brandebourg; car il levoit des Troupes, afin d'en grossir l'Armée de France, lorsqu'il seroit tems d'éclater. Les deux Frères, Comtes de Furstemberg, qui étoient auprès de lui, l'animoient à prendre le parti du Roi Très-Chrétien, & M. Verjus avoit souvent des Conférences secrètes avec lui à Breuil sur le même sujet. On faisoit de gros Magasins de bled & d'avoine dans plusieurs endroits du Diocèse, les Troupes Françoises y défilioient, afin d'être à portée d'agir, & pour cacher ce dessein, elles prétoient serment à l'Electeur. Ce Prince protestoit qu'il ne feroit point entrer d'Etrangers dans la Ville, & le Roi de France assûroit le Magistrat de Cologne, qu'il ne se mêleroit point du Différent, qu'il avoit avec son Archevêque; mais ni l'un ni l'autre n'agissoit de bonne foi. En effet le Prélat demandoit des Troupes, & le Prince de Furstemberg, échauffé par le vin, révéla au Légat du Pape, & au Duc de Lorraine, que le secours destiné contre Cologne étoit prêt, & qu'il se mettroit en marche pour attaquer la Ville, lorsqu'on le souhaiteroit. (a)

Le Différent entre l'Archevêque de Cologne & la Ville rouloit sur la Jurisdiction. Cologne est une Ville impériale, qui a de grands Privilèges. L'Electeur non content d'exercer sa Jurisdiction sur le Diocèse, dont il étoit Seigneur temporel, prétendoit l'étendre sur la Ville, où il n'avoit que la spirituelle, en qualité d'Archevêque. Cette prétention n'étoit qu'un prétexte pour appeler les François, & les rendre Maîtres d'un Poste si avantageux. Il étoit difficile d'ignorer les démarches qu'on faisoit pour parvenir à ce but. Les Etats en eurent de l'inquiétude, M. d'Amerong les augmentoit par de fréquens avis qu'il donnoit sur l'augmentation des Troupes & sur les différens mouvemens (b) qu'elles faisoient. N'osant se déclarer ouvertement, ils sollicitèrent la Cour Impériale de faire intervenir son Autorité, afin d'appaiser ce Démêlé, ou d'obliger les Princes voisins de secourir la Ville, si l'Electeur faisoit venir des Troupes étrangères. Les Etats de Hollande résolurent même de contribuer aux frais de cette Guerre, si elle s'allumoit; & afin que le secret fut mieux gardé, ils se contentèrent d'en parler en termes vagues aux Etats Généraux, & ordonnèrent au Colonel Bampfield, qui étoit Anglois, de lever un Régiment à Cologne pour soutenir le Magistrat. L'Empereur se contenta d'y envoyer le Marquis de Grana; & comme Sa Majesté Impériale craignoit presque également, que les Hollandois, & les François s'emparassent de cette Ville, elle vouloit empêcher les uns & les autres d'y avoir Garnison. Mais la présence de l'armée du Marquis de Grana ne suffisoit pas pour réconcilier les esprits. L'Electeur se crut obligé de donner de nouvelles assurances verbales, qu'il n'appelleroit point les François à son secours, & qu'il vouloit faire juger son Différent par la Justice ordinaire de l'Empire. L'Evêque de Munster tenoit un langage bien différent, il disoit publiquement aux Envoyez de la République qu'il étoit surpris qu'elle soutint un Magistrat qui avoit eu l'insolence d'outrager son Souverain; que c'étoit le véritable moyen de rallumer la Guerre en Allemagne, & d'y attirer des Armées étrangères, parce que la France ne manqueroit pas d'envoyer de puissans secours à l'Electeur; que l'Empereur & les Princes voisins ne souffriroient jamais que les Hollandois eussent Garnison dans Cologne, & que si les Etats vouloient en faire sortir le Régiment de Bampfield, il donnoit sa parole

(a) Puffendorf de Rebus Brandenb. Liber XI.

(b) Lettres MS. de M. d'Amerong à M. de Reins-

woude, May, Juin, Novembre, & Décembre 1671.

role que l'Electeur ne l'attaqueroit point dans sa retraite. Les Etats, étonnez du peu d'attention que l'Empereur faisoit à une Intrigue, dont les suites pouvoient leur être des-avantagées, ofrirent leur Médiation à Son Altesse Electorale; & afin de la lui rendre plus agréable, ils promirent de lui restituer Rhimberg, si elle étoit acceptée. L'Electeur refusa la Médiation & Rhimberg, parce qu'il vouloit que cette Ville servît de prétexte à la rupture. L'inclination naturelle de ce Prélat le portoit à la Paix; mais les engagemens qu'il avoit pris avec Sa Majesté Très-Chrétienne rendoient la Guerre nécessaire, & les Princes de Furstemberg, qui avoient un grand ascendant sur son esprit, le faisoient pancher de ce côté-là. Quoique ces Princes servissent avec beaucoup de zèle la France, elle ne laissa pas de se plaindre de l'Evêque de Strasbourg, de ce qu'il avoit fait agréer à l'Electeur la Médiation du Commissaire Impérial, sans exiger préalablement que le Régiment de Bampfield sortît de la Ville. Ce Régiment ne donnoit pas moins de jalousie à l'Empereur, à l'Electeur de Brandebourg, & au Duc de Neubourg, qu'à l'Evêque de Munster; cependant comme il y étoit entré du consentement des Bourguemaîtres, on lui permit d'y rester, à condition qu'il prêteroit serment de fidélité au Magistrat. Le Marquis de Grana, dans la vûe de décharger l'Empereur de tous les frais qu'on feroit pour la défense de Cologne, & de les faire tomber sur les Hollandois, engagea le Colonel Bampfield à faire un Voyage en Hollande, pour représenter à la République l'état où étoit la Ville, & la nécessité de faire de nouveaux efforts pour la secourir avec succès. Ce Colonel représenta aux Etats, qu'il ne restoit aucune espérance d'accommodement entre l'Electeur & la Ville; que les Médiateurs se feroient déjà retirez, s'ils n'avoient eu peur que Son Altesse Electorale n'appellât le Maréchal de Créqui, & s'ils n'avoient voulu donner au Magistrat le tems de faire achever les Fortifications, qui étoient fort avancées; (a) que la Bourgeoisie, distribuée en huit Régimens de trois mille Hommes chacun, étoit fort unie entre elle, & avec le Magistrat; qu'il y avoit dans la Ville quinze cens Hommes de Troupes réglées, que l'Empereur en feroit encore entrer douze cens, dès que l'Electeur s'en approcheroit, & que la Noblesse du Pays offroit de s'y jetter; qu'on y avoit établi un Conseil de Guerre, composé de six Bourguemaîtres, d'autant d'Echevins, & de lui; qu'excepté la levée des deniers, que les Corps de mettiers s'étoient réservée, ce Conseil avoit la disposition de toutes les Affaires Politiques & Militaires; que le Magistrat demandoit aux Etats de l'argent pour lever & entretenir trois Cornettes de Cavallerie; qu'il souhaitoit qu'on lui fournît toutes sortes d'instrumens propres à remuer la Terre, lesquels il s'engageroit de restituer après l'Accommodement; qu'il désiroit que le Régiment de Bampfield fût augmenté jusqu'à deux mille cinq cens Hommes. Enfin, qu'il voudroit être assuré par écrit, que les Etats ne redemanderoient jamais l'argent, qu'ils fourniroient, parce que les Partisans de l'Electeur faisoient malicieusement courir le bruit, que le dessein de Leurs Hautes Puissances étoit d'y laisser leur Garnison, même après l'Accommodement, sous prétexte qu'ils ne seroient pas remboursés des sommes qu'ils auroient avancées pour la défense de la Ville.

XIII. Il y eut de la Division dans les Etats Généraux sur ce raport. Les Députez de Gueldre, de Hollande, d'Utrecht, de Frise, d'Over-Yssel, & de Groningue opinèrent d'abord pour le secours de Cologne, & furent d'avis qu'au lieu de donner de l'argent au Magistrat pour faire des Levées, il valoit mieux envoyer dans cette Ville trois Cornettes de Cavallerie & treize Compagnies d'Infanterie. Ceux de Zélande déclarèrent qu'ils n'avoient ordre de consentir au secours de Cologne, qu'à condition que la Hollande consentiroit à l'augmentation de l'entrée du bled & de la navette, & à la diminution des Droits de la sortie. La Zélande est la seule des sept Provinces-Unies, qui recueille plus de bled qu'elle n'en consume; mais ne pouvant en fournir assez à celles qui en manquent, elles sont obligées d'en faire venir une grande quantité du Nord, particulièrement de Pologne & de Dantzic. Elle s'imaginoit, qu'en rendant ce Commerce étranger plus difficile par l'impôt nouveau qu'on mettroit sur les grains, elle vendroit le sien à plus haut prix, & elle fit revenir à son avis quelques Provinces, dont les Députez avoient une partie de leur bien en fonds de Terres, & en bled. Elle soutenoit que l'unanimité des voix étoit nécessaire pour envoyer du secours à Cologne, & qu'on ne devoit pas être surpris si elle attachoit une autre Affaire à

XIII.
Division
entre les
Provinces
sur cette
Affaire.

T

cet-

(a) Deux mille sept cens Hommes y travailloient pour les achever, continuellement, & il ne falloit plus qu'un mois

— cette Résolution , puisque la Hollande en avoit donné l'exemple , en refusant au Prince d'Orange une Pension , si toutes les Provinces ne consentoient à augmenter celle du Général Wirts, qui étoit la Créature du Ministre. Les Députés de Hollande repliquoient, que le secours de Cologne étoit nécessaire, ou qu'il ne l'étoit pas. S'il n'étoit pas nécessaire, il falloit, disoient-ils, le refuser purement & simplement, & s'il étoit nécessaire il falloit y consentir, sans attacher à ce consentement une autre Proposition qui n'y avoit aucun rapport. Ils ajoutoient, qu'aucune Province, sans en excepter celle de Zélande, ne pouvoit douter de la nécessité de ce secours, parce que l'Electeur ne pouvant prendre cette Ville avec ses propres Troupes, appelleroit des Etrangers qui s'en rendroient les maîtres, qu'au contraire, les Bourgeois satisfaits d'une Garnison Hollandoise, bien payée, qui ne leur couteroit rien, & qui vivoit dans une exacte Discipline, pourroient la garder; que ce poste étoit nécessaire pour le Commerce de ces Provinces, qu'une Puissance ennemie traverseroit aisément; que c'étoit faire tarir la source du Négoce, que d'empêcher la Traite des bleds par un impôt excessif; qu'il n'enchériroit ni en Zélande ni dans les Païs étrangers, qu'ainsi le Peuple de Hollande porteroit seul le fardeau, & que les Riches s'enrichiroient aux dépens des pauvres, des Artisans, & des Capitaines de Vaisseaux, qui sont chargez d'un grand nombre de bouches. Malgré ces représentations de la Hollande, l'opposition des autres Provinces devint si forte que l'Affaire de Cologne tomba pendant quelques mois.

XIV.
Remon-
trances du
Conseiller
Pension-
naire inu-
tiles.

XIV. Le Conseiller Pensionnaire représenta avec sa force ordinaire, que toutes les Questions qui regardoient l'augmentation des Droits d'entrées avoient été mûrement examinées deux ans auparavant, & qu'on avoit trouvé qu'elle étoit desavantageuse aux Provinces; que la Zélande, en menaçant de défendre les eaux de vie, qui consomment une grande quantité de bled, agissoit contre ses propres intérêts, dans la vûe de couper le Commerce de la Hollande, ce qui mettroit cette Province hors d'état de payer les sommes qu'on exigeoit d'elle pour l'entretien des Troupes, & pour la conservation de la République. Il menaça à son tour, & dit que la Hollande casseroit les nouvelles Levées, qui ne devoient être payées que jusqu'au mois d'Août, qu'elle feroit revenir les Vaisseaux qu'elle avoit armez, qu'elle rapelleroit les Troupes, qu'on avoit envoyées du côté de Cologne, & qu'elle s'en feroit pour mettre de plus fortes Garnisons à Mastricht & dans les autres Places frontières. En effet on en prit la Résolution; mais elle ne fit point revenir la Zélande. Loin de s'y opposer, elle dit qu'elle feroit la première à licentier ses nouvelles Levées, & à faire revenir les Vaisseaux qu'elle avoit en mer. Et quoique le prix du bled haussât considérablement peu de tems après, elle ne voulut point se dédire. On étoit même si échauffé en Zélande contre les Résolutions de la Hollande, qu'on crut que ces plaintes étoient excitées ou nourries par les Créatures du Prince d'Orange, dont les Zélandois favorisoient le Parti. C'est ainsi que pour un intérêt léger & particulier, on négligeoit le bien Public, & qu'on faisoit rejaillir sur le Prince tout le feu des Divisions domestiques.

XV.
Ménage-
mens de
la France
pour Co-
logne.

XV. Il étoit impossible que Cologne ne succombât sous le nombre de ses Ennemis. Elle avoit de grands Privilèges couchés sur le papier; mais ils n'avoient aucune force, qu'à proportion qu'ils étoient soutenus par des Troupes. L'Electeur vouloit la soumettre à ses Loix, & il avoit dans la Ville des Créatures, qui favorisoient ses desseins, quoiqu'injustes, & contraires à la liberté des Bourgeois. Sa Majesté Très-Chrétienne prétoit à ce Prélat une Armée assez nombreuse pour soumettre des Royaumes entiers. L'Evêque de Munster n'agissoit en faveur de Son Altesse Electorale, que pour profiter des Divisions, qu'il y avoit entre Elle & la Ville; mais la France rompit un manège, auquel elle étoit trop intéressée, pour le souffrir plus long-tems. Personne ne doutoit que le Roi Très-Chrétien, qui assiégeoit, pour ainsi dire, Cologne par le nombre de Soldats & de Généraux qui l'environnoient de toutes parts, ne soumit la Ville à l'obéissance de son Archevêque. Les Princes d'Allemagne, & l'Empereur ne se remuoient que foiblement, & nous avons représenté les Divisions des Provinces-Unies, qui ne laissoient craindre aucune opposition de leur part. Cependant Louis appréhenda de s'attirer les Allemans; & au lieu de servir l'Electeur de Cologne, qui étoit entièrement dans ses intérêts, & de le rendre maître absolu, il ménagea la Ville par la crainte qu'elle ne se jettât entre les mains de ses Ennemis.

XVI.
On envoye
M. d'Al-
mérong à
Munster.

XVI. Cependant l'Evêque de Munster prenoit ses mesures pour joindre ses Troupes à celles de France, afin de seconder les desseins du Roi, & de s'approprier celle des Pro-

vinces qui étoient à sa bienfiance. Les Etats, qui se défoient avec justice d'un Prince, dont ils avoient essuyé la haïne & les efforts, lui envoyèrent M. d'Amérong, (a) qu'ils chargèrent en même tems de la direction des Affaires de Cologne & du bas Rhin: On ne pouvoit choisir une personne plus propre à traiter avec les Princes d'Allemagne, il en connoissoit les inclinations & les mœurs, il étoit d'une Maison illustre dans la Province d'Utrecht, & son mérite personnel le faisoit généralement estimer. Il trouva l'Evêque obsédé des Comtes de Furstemberg, & de M. Verjus, Ambassadeur de France, & le même qui, après avoir servi son Maître auprès des Princes de l'Empire, fut Plénipotentiaire à la Paix de Ryfwick, sous le titre de Comte de Crécy. M. d'Amérong aprit d'abord au Prince d'Orange, que l'Evêque faisoit de grosses Levées; que le Pays étoit si couvert de Troupes, que la Noblesse accablée en faisoit ses plaintes, & que si, pour l'appaiser, on cassoit quelques Compagnies, les Soldats qui sortoient par une porte rentroient par l'autre, & les Officiers cassez refusoient les emplois qu'on leur ofroit en Hollande. (b) Quoi que ce Ministre ne pénétrât pas encore le dessein de l'Evêque, il ne laissoit pas de l'entrevoir. Ce Prélat, qui vouloit le tromper, proposa une Alliance défensive avec la République pour le maintien de l'ordre & de la Paix dans le Cercle de Westphalie. M. d'Amérong en écrivit plusieurs fois à ses Maîtres; mais soit que le Conseiller Pensionnaire regardât cette Proposition comme un piège qu'on lui tendoit, ou que trop occupé des Affaires intérieures, il eût moins d'attention pour les étrangères, il laissa tomber le Projet d'une Alliance, qui n'auroit jamais été faite. (c) Le Comte de Furstemberg entroit dans les vûes de l'Evêque. Il prévint par de grandes honnêtetez le Ministre des Etats, qui le loüoit comme un homme de beaucoup d'esprit, affable, & dont la personne impositoit dès la première conversation. (d) Le Comte se plaignit de ce qu'on l'accusoit de soutenir les intérêts de la France, lui qui avoit le cœur Allemand, & dont toutes les inclinations tendoient au bien de sa Patrie. Il ne dissimula pas que le Roi étoit irrité contre M. van Beuningen, parce que pendant son dernier Voyage à Paris, il avoit eu l'imprudence de faire des Railleries offensantes contre Sa Majesté, & qu'on lui attribuoit l'interdiction du Commerce de France en Hollande. Cependant il laissoit entrevoir l'Accommodement facile avec la République. L'Evêque de Strasbourg alla plus loin que son Frère, dont il secondoit les artifices, comme cela paroît par la Lettre qu'il écrivit à M. d'Amérong.

„ MONSIEUR, j'ai été bien surpris, d'entendre que vous êtes parti de Cologne sans que j'aye eu le bien de prendre congé de vous, & de vous entretenir sur diverses Affaires de grande conséquence, afin que vous pussiez en faire rapport à Messieurs vos Principaux. Les bonnes intentions que j'ai toujours eues aussi bien que son Altesse (l'Archévêque de Cologne) pour entretenir la bonne correspondance avec les Voisins, vous sont assez connues, & vous sçavez que je n'ai pas d'autres soins que de conserver exactement la Paix, qui est si nécessaire. Je voulois vous prier en même tems d'avoir la bonté d'assurer M. de Wit, que j'ai bien du déplaisir de n'avoir pas eu l'occasion d'entretenir M. son Frère, lorsqu'il étoit à Cologne, parce que je n'entre pas dans cette Ville. Au reste j'espère que Messieurs les Etats n'empêcheront pas qu'elle ne s'accommode, en donnant A. S. A. E. la satisfaction qui lui est dûë, afin que par ce moyen tout puisse demeurer en repos, & moi avoir l'occasion de vous voir à Cologne pour vous témoigner en effet combien je suis votre bien humble & affectionné Serviteur,

A Neufs le 9. Novembre 1671.

FRANÇOIS EGON, Evêque & Prince de Strasbourg. (e)

Je ne sçai si M. d'Amérong fut ébloui par des assurances si positives; mais il en fit aux Etats un rapport avantageux, & il répondit à l'Evêque qu'il n'avoit pas manqué de leur communiquer les bonnes intentions que Son Altesse avoit pour conserver exactement la Paix, qu'elle jugeoit si nécessaire, comme cela paroissoit par sa Lettre. (f) Ce Prélat poussa plus loin la dissimulation. Après avoir donné avis aux

T 2

Etats,

(a) Godard Adrien de Reede d'Amérong.

(b) Lettre MS. de M. d'Amérong au Prince d'Orange, de Munster le 27. de Mars 1671.

(c) Lettres MSS. de M. d'Amérong à M. Dyckvelt, du 7. & du 14. d'Avril. Il se plaint dans la dernière de ce qu'ayant écrit plusieurs fois à M. de Wit sur des Affaires impor-

tantes, il ne lui faisoit aucune Réponse.

(d) Brief MS. aan de Heer van Dyckvelt, den 7. April. 1671.

(e) Lettre MS. de l'Evêque de Strasbourg à M. d'Amérong.

(f) Lettre MS. de M. d'Amérong à l'Evêque de Strasbourg; du 20. de Novembre 1671.

1671. Etats, que la dernière Résolution de S. A. E. pour l'Accommodement de Cologne avoit été remise entre les mains de l'Evêque de Munster, il assure Leurs Hautes Puiffances de ses bonnes intentions pour la Paix, si utile à toute la Chrétienté, si nécessaire pour les Pays de M. l'Electeur, & si conforme, dit-il, à mon génie. Mais cela n'empêche pourtant pas, ajoute-t-il, que parmi un si grand bruit de Guerre qui resonne de toutes parts, nous ne songions à notre sûreté du mieux qu'il nous est possible, imitant en cela Messieurs les Etats qui ont résolu une Levée. *Je souhaite de tout mon cœur, écrivoit-il à M. d'Amérong, que tous les Princes & Puiffances Chrétiennes, prennent une bonne Résolution de laisser & de rendre à chacun ce qui lui appartient légitimement & de bon droit, afin d'établir, par là, dans toute l'Europe une si ferme & sincère Union, qu'elle nous puisse faire jouir d'une Paix tranquille & éternelle, & rendre inutiles les grands Armemens & préparatifs qui se font de tous côtez, à ce que je croi & espère, bien plus par précaution que dans la pensée de commencer une Guerre.* Je demeure,

FRANÇOIS EGON. (a)

Voilà le caractère d'un bon Prélat, il se pique de sincérité pendant qu'il trompe, il prêche la Paix dans le tems qu'il allume la Guerre. Instrument & Ministre confident de la France, il croit qu'elle n'arme que par précaution, lorsqu'il sçait qu'elle veut faire une Invasion dans les Provinces-Unies, au lieu de *laisser à chacun ce qui lui appartient.* L'Evêque de Munster proposoit une Alliance avec l'Empereur pour la sûreté de l'Allemagne, & l'Archevêque de Cologne faisoit paroître le même amour pour la Paix, que l'Evêque de Strasbourg, dont il imitoit la dissimulation. En effet, le Chapitre de Liège ayant fait afficher dans les Carrefours un Ecrit qui annonçoit aux Liégeois le dessein que l'Electeur, leur Prince & leur Evêque, avoit de rompre la Neutralité du Pays, & de l'engager dans une Guerre ouverte avec ses Voisins, Son Altesse Electorale en fut tellement irritée, qu'elle obligea le Chapitre de lui en faire satisfaction. Elle protesta en même tems qu'elle n'avoit aucune intention de rompre la Paix, & publia une Ordonnance très-sévère pour empêcher qu'il ne parût à l'avenir de semblables Ecrits. (b)

XVII.
Conférence de Breuil.

XVII. Après avoir fait connoître le caractère artificieux des Princes qui s'étoient chargés des Affaires de Cologne, nous sommes obligés de rapporter ce qu'ils firent. Ils s'assemblèrent à Breuil sous prétexte qu'ils n'étoient pas en sûreté dans Cologne, & l'Evêque de Munster s'y rendit, afin de veiller, disoit-il, au *Bien Public.* On fit des Propositions générales qui tendoient à la Paix, & la Ville de Cologne parut faire le seul obstacle. On se plaignit des Hollandois qui entretenoient des Troupes dans une Ville soulevée contre son Evêque & son Prince légitime, & on vint aux menaces d'y faire entrer des Troupes étrangères, si on ne vouloit pas en retirer la Garnison Hollandoise. On justifia par le même principe la conduite de l'Electeur qui remplissoit toutes ses Places de Soldats François, & qui avoit lieu de s'alarmer des nouvelles Levées qu'on faisoit en Hollande. Le Duc de Neubourg, qui agissoit de concert avec ces Princes, entretenoit six cens Fantassins & quatre cens Chevaux pour défendre sa Capitale contre le Comte de Monterey qui pouvoit la surprendre, & en faire un Parapet contre la France. Le Cercle de Westphalie, dont les vûes ne s'étendoient pas au de là de Cologne, & qui commençoit à s'inquiéter d'une Armée & d'une Guerre, dont il porteroit le poids, fit de grands efforts pour réconcilier l'Archevêque avec son Troupeau; mais ce n'étoit pas ce que ce Prélat cherchoit.

XVIII.
Médiation des Ducs de Brunswick refusée.

XVIII. Les Ducs de Brunswick offrirent leur Médiation pour terminer ces Différens, & même ils firent marcher leurs Troupes, qui tirèrent quelques coups de pistolet. La Médiation de ces Princes fut refusée, & leurs efforts devinrent inutiles. (c) La République leur fit quelques Propositions d'un Traité d'Alliance, & voulut achepter d'eux treize ou quatorze mille Hommes; mais le Prince de Waldec, qui étoit alors à leur service, eut la bonne foi de marquer au Ministre des Etats les difficultez qu'il rencontreroit dans cette Négociation. „ Je vous dis en „ confidence, que je ne puis vous rien promettre du succès du Traité dont vous m'a- „ vez parlé, si on ne paye les Subsidés du tems passé, si on ne fait les frais des Le- „ vées, & si on ne paye les Troupes pendant trois ans, au lieu de quinze mois que „ vous

(a) Lettre MS. de l'Evêque de Strasbourg à M. d'Amérong.

(b) Ordonnance de Maximilien Henri, Archevêque de

Cologne, &c.

(c) Lettres MSS. de M. d'Amérong des 4. 7. & 18. de Juin 1671.

„ vous propofez, & en cas de Guerre, jufqu'à la Paix. Il n'y a rien à faire pour le
 „ Lieu du Traité, on n'en acordera aucun que la Réfidence du Principal, parce qu'on
 „ ne peut pas confier cette Affaire à tout le monde. Vous ménagerez le tems, qui
 „ eft important, & cet avis, dont je ne veux pas paffer pour l'Auteur. Je
 „ fuis. FREDERIC DE WALDEC. (a)

1671.

Cette Négociation n'eut aucune fuite, & les Princes de Furftemberg réuffirent dans le Projét qu'ils avoient formé, d'empêcher que la Hollande ne déconcertât le deffein de la France, en s'affurant d'un Corps de Troupes & d'une Alliance avantageufe avec les Ducs de Brunfwick. Les Etats regardoient comme chimérique le partage des fept Provinces, que Louis XIV. avoit fait entre fes Alliez & lui. Ennemis de la dépenfe, ils aimoient mieux croire la Guerre éloignée, que de fe mettre en frais, en acheptant des Troupes avant qu'ils en euflent absolument befoin. Cet efprit de ménage les empêcha de faire attention à ce que M. Verjus débitoit publiquement à Breuil & à Bilfeld contre la République, & aux difcours de l'Evêque de Munfter, qui *bûvoit tous les jours largement à la bonne Guerre*, (b) & qui fe vantoit, qu'après avoir attaqué les Provinces-Unies impunément & fans en avoir profité, il vouloit, comme un nouvel *Hercule*, *la Maffuë à la main, les affomer fous fes coups*. (c) Les Souverains ont leurs Fanfaronades, ils en reçoivent des applaudiffemens qui flattent leur vanité, les Princes voisins s'en moquent, & méprifent de pareilles Brava-des; mais il feroit plus sûr d'aprofondir, fi ce font de pures faillies de l'efprit, ou fi elles naiffent d'une confiance que certaines liaifons fecrètes infpirent, & en ce cas d'en profiter. C'étoit-là précifément le fait. Les Evêques de Cologne & de Munfter, foutenus de la France, ne doutoient point du fuccès de leurs deffeins, & leurs efpérances étoient bien fondées. La République, qui faifoit un fyftême de féparation entre le Roi Très-Chrétien & les Evêques, dormoit en repos au bruit des menaces insultantes de ces Prélats, parce qu'elle ne voyoit pas encore, qu'ils étoient unis avec un Monarque dont la Puiffance formidable devoit l'engloutir.

XIX. L'Electeur de Cologne devoit naturellement efpérer, que les François, qui étoient aux Portes de la Ville, feroient plier les Bourgeois & la Régence. Cependant il ne tira aucun avantage du voifinage de l'Armée Françoisé, au contraire elle ravagea fes Etats au lieu d'établir fa Souveraineté fur une Ville qui la lui conteftoit. Le point de vûe de Louis XIV. étoit de furprendre les Etats, en entrant dans leur fein dans le moment qu'ils fe repofoient tranquillement fur les apparences de la Paix. Il avoit raifon de faire fes préparatifs, & d'affembler fes Troupes fur le bas Rhin, parce que l'entrée dans les Provinces-Unies étoit plus facile de ce côté-là. Pour cet effet, il étoit obligé de flatter l'Archévêque de Cologne qui lui fournisfoit une Place d'Armes & des Quartiers d'hiver; mais, s'il avoit fait entrer ce Prélat à main armée dans Cologne, il auroit, par un coup d'éclat, réveillé la République, qui s'arrêtant aux circonftances prochaines dormoit dans une fécurité profonde. M. d'Amérong, qui veilloit en Allemagne aux intérêts de fes Maîtres, crut pouvoir faire un Voyage à la Haye, & conferver fon Caractère malgré fon abfence, comme il l'écrivoit à l'Evêque de Strasbourg. (d) Les Etats Généraux, auxquels il fit raport de fa Négociation, le remercièrent *de fa vigilance extraordinaire, de fes foins, de fes travaux, de fa prudence, de fa bonne conduite*, & ordonnèrent à leurs Députez *pour la Triple Alliance* de prendre fes avis fur les Articles qu'il avoit produits. (e) Deux Colonels Eller & Bampffield furent chargez des Affaires de Cologne. On accufa ce dernier d'avoir voulu fuplanter M. d'Amérong, & l'on en donne pour preuve, qu'il avoit écrit au Confeiller Pensionnaire, que *fi l'on vouloit réuffir, il falloit envoyer une perfonne en qui l'Electeur eût plus de confiance qu'à ce Miniftre*. (f) Mais je ne fçai fi l'on doit recevoir cette accusation fur la foi d'une Lettre anonimé, & il me femble qu'on a d'autant plus de raifon de la rejeter, que Bampffield a lui-même redemandé le retour de M. d'Amérong, & qu'il a toujours eu foin de lui rendre compte de tout ce

XIX.
Le Colonel
Bampffield
rend compte de ce
qui fe paffe
au Cercle
de West-
phalie.

T 3

qui

(a) Lettre MS. du Comte de Waldec à M. d'Amérong, du 10. de Novembre 1671.

(b) Lettres MSS. de M. d'Amérong, May, Juin, Novembre 1671.

(c) Lettre MS. d'un Bourguemaître de Cologne, Novembre 1671

(d) Lettre MS. de M. d'Amérong à l'Evêque de Stras-

bourg.

(e) *Extract MS. uyt het Register van Haar Hoog Mogende de Heeren Staten Generaal, den 17. November 1671. Getekent Gaspar Fagel.*

(f) Lettre MS. d'un Anonime trouvée entre les papiers de M. d'Amérong, écrite de la Haye le 27. d'Octobre 1671.

1671.

qui se passoit dans le Cercle de Westphalie. Comme cet Officier entroit dans un grand détail, nous donnerons les extraits de ses Lettres qui n'ont jamais vû le jour. *Je n'ai jamais, disoit-il, vû tant de fourberies qu'il y en a de tous côtés. Je suis incapable de soutenir cette Affaire.* En effet les choses changeoient souvent de face, les trois Prélats (a) demeuroident unis contre la Ville de Cologne, & la République aussi bien que les Princes voisins cherchoient, au contraire, la sûreté du Cercle du Rhin & de celui de Westphalie, sans la pouvoir trouver. L'Electeur de Brandebourg parle haut, ses Ministres agissent présentement très-bien, les Députés de Neubourg & de Paderborn sont de concert avec eux, le Magistrat de Cologne varie & cherche quelquefois à se réconcilier avec son Archevêque, & tantôt il assure qu'il ne fera rien sans le concours de l'Empereur, du Roi d'Espagne & des Etats. (b) On faisoit trois Propositions différentes, on s'accordoit sur la première, sçavoir que le Magistrat n'entreprendroit point de diminuer l'Autorité que l'Archevêque possédoit dans la Ville, comme de son côté, l'Archevêque promettoit, qu'il ne feroit aucune brèche aux Droits dont elle jouïssoit; mais les Députés de Son Altesse Electorale ayant demandé, qu'on ajoutât ces deux mots : *selon les Privilèges de la Ville & la Constitution de l'Empire*, (c) ce premier Article ne laissa pas de souffrir de violentes contestations. La seconde Proposition regardoit la Garentie sur laquelle on étoit en dispute. L'Empereur devoit naturellement être Garent; cependant les Evêques ne vouloient point souffrir qu'on eût recours à d'autres Puissances qu'à celles des Cercles du Rhin, de Westphalie, & de Saxe, & les Députés soutenoient que le Roi de Suède devoit être apellé à la Garentie, comme Membre du Cercle de Westphalie, & le Roi d'Espagne avec les Etats comme composant le Cercle de Bourgogne. La principale difficulté rouloit sur la troisième Proposition. Il s'agissoit de l'évacuation des Troupes qui apartenoient à la République. L'Evêque de Munster menaçoit Cologne du plus grand de tous les malheurs, si elle ne consentoit à cette évacuation, & il vouloit que la Populace allât fermer la porte du Conseil, jusqu'à ce que le Magistrat eût accordé, cette Demande. Les Députés s'opposèrent à cette violence, & ne laissèrent pas trois jours après de consentir à l'éloignement des Troupes Hollandoises, à recevoir la Médiation des trois Cercles, & celui de Westphalie devoit remplacer les Hollandois par douze cens Fantassins & trois cens Chevaux. Mais la Bourgeoisie & plusieurs Sénateurs s'opposèrent si fortement à l'exécution de ce dessein, qu'on eût peur d'un Soulèvement général. (d) Le Colonel Bampfild croïoit même être d'autant plus sûr que le Magistrat ne consentiroit jamais ni à renvoyer les Troupes de la République, ni à exclure les Etats de la Garentie, qu'on traitoit de *Traîtres* ceux qui étoient d'un autre avis. Les uns, disoit-il, veulent une Paix présente & particulière de la Ville, les autres en souhaitent une générale dans l'Empire. Les dernières Propositions que les Députés du Cercle ont remises aux Bourguemaîtres seront envoyées à l'Empereur qui fera traîner l'Affaire six ou sept semaines. Pendant ce tems-là nous serons en repos, si M. Verjus, qui doit revenir de Paris, ne nous cause de nouveaux Troubles, comme il y a beaucoup d'apparence. Cependant le Marquis de Grana proposé de traiter avec les Etats, tandis que l'Evêque de Munster rejette les Propositions qu'on lui fait de leur part, & dit fièrement, *s'ils ont quelque chose à me dire, qu'ils viennent me trouver.* (e) Les espérances du Colonel Bampfild, qu'il croïoit si bien fondées, furent renversées par un incident. Les Jésuites de Cologne, Créatures de l'Evêque de Strasbourg, se donnèrent tant de mouvemens dans la Ville, qu'ils firent élire Bourguemaître M. van der Heuvel, Homme dévoué à l'Archevêque contre sa Patrie. (f) Un Ministre des Etats menaça de protester contre l'élection; mais cette menace irrita tellement les Magistrats, qu'ils en portèrent plainte à la Haye & au Marquis de Grana. Ce Marquis, Ami secret des Jésuites, censura fortement le Ministre de la République, auquel il reprocha d'attenter sur la Jurisdiction d'une Ville libre, ce qui étoit d'autant plus dangereux, qu'il le faisoit sans ordre. (g) Ce nouveau Bourguemaître changea la face des Affaires. Il se déclara

ou-

(a) L'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Munster, & celui de Strasbourg.

(b) Lettre MS. du Colonel Bampfild à M. d'Amé-
rion, du 9. de Novembre 1671.

(c) Lettres MSS. du même des 13. & 17. de Novembre
1671.

(d) Lettre MS. d'un Anonyme du 20. de Novem-

bre 1671.

(e) Lettre MS. du Colonel Bampfild, du 20. de No-
vembre 1671.

(f) Lettres MSS. du même des 23. & 27. de Novembre
1671.

(g) Lettre MS. de M. Mulheim, Bourguemaître de Co-
logne, du 27. de Novembre 1671.

ouvertement pour les Propositions du Cercle de Westphalie, demanda la Garentie du Roi de France à l'exclusion de celle de la République, & l'évacuation des Troupes Hollandoises, se plaignant hautement de ce que Bampfild, leur Colonel avoit engagé la Ville dans des dépenses qui la ruinoient, en y faisant faire des Fortifications inutiles, puisqu'elle auroit été mieux gardée par une bonne Neutralité, que par des Bastions. En effet il fit cesser tous les Ouvrages qu'on avoit commencez ; & comme il vouloit qu'on s'accommodât avec l'Electeur, il laissa la Place ouverte du côté de la Rivière. (a) On faisoit à la Haye des Projets différens. La République devoit envoyer à Cologne deux nouveaux Régimens d'Infanterie, & M. d'Amérong eut ordre d'en assurer le Magistrat. Le Baron de l'Isola promettoit, au nom de l'Empereur, de faire entrer dans la Ville quinze cens Hommes d'Infanterie, & Dom Manuel de Lira (a) offroit d'y joindre trois Régimens de Cavallerie, & de fournir dix mille Chevaux pour escorter les deux nouveaux Régimens Hollandois, parce que tous les passages étoient coupez, & tous les postes remplis de François. Le Marquis de Grana seconçoit ces Projets, & protestoit à Cologne contre tous les Accommodemens que la Ville pourroit faire avec son Archevêque sans la participation de Sa Majesté Impériale, & si on ne faisoit préalablement sortir du Diocèse tous les François. Mais ni ces Protestations, ni les promesses de secours n'empêchèrent point le Magistrat de s'accommoder. Il voyoit la Ville environnée d'une Armée Françoise, capable de la réduire à la dernière extrémité, avant que les Troupes qu'on lui promettoit fussent en marche, & il crut ne pouvoir la garentir d'une entière & inévitable désolation, qu'en s'accommodant avec l'Electeur. L'Accommodement se fit cette année au mois de Décembre, & la suivante la France y consentit, pour ne point s'attirer sur les bras l'Electeur de Brandebourg, les Ducs de Brunswick, & les Princes du Cercle de Westphalie, qui déclaroient qu'ils ne pouvoient demeurer Neutres, & qui commençoient déjà à se remuer.

XX. Cependant l'Electeur de Cologne continuoit à demander à la Haye la restitution de Rhimberg, & grossissoit sa demande d'un amas de plaintes. Il menaçoit de faire agir l'Empereur & l'Empire, si on lui refusoit la satisfaction qu'il demandoit, & il insinuoit que les circonstances pourroient devenir si favorables pour lui, que les Etats se trouveroient heureux de lui restituer sa Ville aux Conditions qu'il offroit. Ces menaces firent peur, & on nomma des Commissaires qui examinèrent tout ce qu'on avoit fait au sujet de Rhimberg depuis l'an 1590. Les Etats ayant des Postes sur le Rhin au-dessus & au-dessous de Rhimberg, qui leur rendoient, en quelque façon, cette Place inutile, n'auroient fait aucune difficulté de la restituer dans une autre conjoncture que celle-ci, où ils avoient à craindre que l'Electeur ne la remît à la France. En effet ils offrirent à Son Altesse Electorale de la lui rendre, lorsque l'orage qui grondoit sur leurs Frontières seroit dissipé. Le Baron de l'Isola écrivit même aux Ministres de l'Electeur, qu'il trouvoit dans les Etats une bonne disposition à rendre cette Place, s'il vouloit faire une Ligue défensive avec la République. Mais Son Altesse Electorale ne demandoit Rhimberg que pour la forme, & les autres Plaintes étoient autant de prétextes pour rompre avec plus de bienséance. Les Offres & la Ligue furent refusées avec la même hauteur, & l'Evêque de Strasbourg eut assez de sincérité pour répondre au Baron de l'Isola, que dix Villes comme Rhimberg n'obligeroient pas l'Electeur à violer le Traité qu'il avoit fait avec la France.

XXI. L'Empereur, occupé dans ses Etats, & livré à des Ministres qui cherchoient plus à s'enrichir qu'à servir leur Maître & leur Patrie, agissoit avec beaucoup de mollesse. Le Comte de Windisgrats, son Ministre en France, qui voyoit les grands préparatifs de Guerre qu'on y faisoit, écrivoit, qu'on devoit prendre des mesures efficaces pour la prévenir, en envoyant des Troupes dans les Pais-Bas. Mais ces avis judicieux étoient éludés à Vienne par les artifices d'un premier Ministre, & par l'art de l'Impératrice Douairière. Le Commandeur de Grémonville, Ambassadeur de France, qui n'avoit pas reçu en naissant ce Génie supérieur qui fait les grands Négociateurs, ne laissoit pas d'avoir acquis à la Cour Impériale un ascendant qui surprit d'autant plus ceux qui le connoissoient, qu'il se soutint long-temps avec réputation. Il avoit gagné le cœur & l'esprit de l'Impératrice Douairière, quoi qu'elle eût des avis très-sûrs, par une des Lettres de ce Ministre, qu'on renvoya de Warsovie, qu'il traversoit le Mariage de l'Archiduchesse Eléonor, sa Fille, avec le Roi de Po-

1671.

XX.
Offres
pour la
restitution
de Rhim-
berg.

XXI.
Intrigues
du Com-
mandeur
de Gré-
monville
à la Cour
Impériale.

(a) Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Catholique.

1671. logne. (a) En effet l'Envoyé de Mantoue, habile, & peut-être jaloux de la préférence qu'une Princesse de la Maison de Gonzague donnoit à l'Ambassadeur de France, épia toutes ses démarches, & découvrit le dessein que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit de mettre le Comte de St. Paul, Fils du Duc de Longueville, sur le Trône de Pologne, & les obstacles que le Commandeur apportoit au Mariage, malgré ses protestations contraires. La confiance de l'Impératrice se refroidit pendant quelque tems; mais elle aima mieux démentir ses oreilles & ses yeux, que de condamner les mouvemens de son cœur, & M. de Grémonville fut toujours bien instruit des secrets de la Cour Impériale.

XXII.
Corrup-
tion d'un
Ministre
Impérial
par M. de
Grémon-
ville.

XXII. Ce n'étoit pas là son unique ressort. Il avoit gagné un des principaux Ministres du Conseil, auquel il fournissoit les moyens d'arrêter l'effet des Délibérations & des Desseins qu'on formoit quelques fois; d'envoyer du secours dans les Pays-Bas. Ce Ministre tout puissant avoit eu la passion de devenir Cardinal; & n'ayant pu obtenir la nomination de l'Empereur, ni l'Élection du Pape, il versa ses plaintes contre l'ingratitude de son Maître dans le sein de M. de Grémonville, qui acheva d'engager son Ami dans les intérêts de la France, par la promesse d'une sollicitation très-forte de cette Couronne auprès du Saint Père. Sa Majesté Très-Chrétienne dégagea la parole de son Ambassadeur par de vives instances en faveur du Ministre Impérial; mais Sa Sainteté renvoya la Lettre du Roi à l'Empereur. Eclairci par là de l'intelligence secrète, qu'il soupçonnoit depuis long-tems, il ordonna à son Ministre de sortir de Vienne dans l'espace de vingt quatre heures, & de se retirer sur ses Terres. Cependant le mal étoit fait, puisqu'on avoit persuadé à Léopold, qu'il lui étoit plus glorieux de faire la Paix entre l'Espagne & la France, que de mettre ces deux Couronnes aux mains, en envoyant des Troupes en Flandres, qui donneroient au Roi Très-Chrétien un juste sujet de se plaindre, & de continuer son Armement. On lui avoit fait entendre que la Paix étoit non seulement glorieuse, mais facile, puisque la France l'osoit. Enfin M. de Grémonville & le Ministre d'Etat lui avoient fortement représenté, que le feu de la Révolte, caché sous la cendre en Hongrie, n'étoit pas éteint par la mort des Chefs; qu'il pouvoit se rallumer aisément, si la France, mécontente de la diversion qu'on vouloit faire à ses Armes, fournissoit les secours nécessaires aux Hongrois & aux Transsilvains. C'étoit-là l'article le plus important de l'Instruction secrète du Commandeur, & le moyen le plus propre pour empêcher Sa Majesté Impériale de penser aux Affaires des Pays-Bas. C'est ce qu'il faut expliquer en peu de mots.

XXIII.
Idée générale
de l'ancien
Royaume
de Hongrie

XXIII. Comme nous serons obligés de parler souvent des Guerres de Hongrie, qui ont fait de si grandes diversions à celles que Léopold étoit obligé de soutenir contre Louis, & qui l'ont empêché de secourir les Hollandois, il est nécessaire de donner une idée nette du Gouvernement de ce Royaume, & des changemens qui ont causé les fréquentes émotions, dont il a été agité.

Le Royaume de Hongrie, arrosé par ces Rivières si fameuses, le Danube, la Drave, & la Save, comprenoit autrefois la Moldavie, la Bosnie, la Dalmatie, la Valachie, la Bulgarie, la Croatie, la Servie, & l'Illirie. Les Romains qui possédoient cette étendue de Pays, lui donnoient le titre de *Pannonie*. (b) On voit plusieurs Médailles sur lesquelles, elle est gravée sous la figure d'une Femme couronnée d'épées d'or, pour marquer son abondance & ses Richesses. Les Gots, qui s'y établirent, y portèrent l'Ignorance & la Barbarie, qui y regnèrent jusqu'à Etienne I. Ce Roi embrassa le Christianisme à la fin du X. Siècle, & non seulement fit bâtir des Temples, mais établit des Ecoles, où il obligeoit les Payens de s'instruire, & d'apprendre les Sciences. (c) Les Rois de cette Nation étoient électifs. Etienne, dont on a fait un Saint, monta sur le Trône par cette voye, quoique Fils de Geiza, son Prédécesseur. La Noblesse, le Clergé & le Peuple faisoient l'Élection, & le Roi étoit obligé de jurer l'observation de tous les Privilèges dont cette Nation étoit souverainement jalouse. Un Article de ce Serment portoit, que *si le Roi n'observoit pas exactement tous les Statuts & les Loix du Royaume, les Sujets auroient le droit d'en faire leurs représentations avec toutes les marques de respect qui pouvoient engager le Roi à redresser leurs Grieffs, & que s'il refusoit de le faire,*

(a) *Vida e Imperio de Leopoldo Primero invictissimo Emperador de Romanos. Tomo I. Capitulo XIII. XIV. XV. Anno 1669.*

(b) *Bonfinius, Rerum Hungaricarum Decad. 11. ad annum 997.*

(c) *Mamertinus de Pannonia ad Maximianum. Quis dubitat quin multis jam seculis ex quo illius vires ad Romanorum nomen accesserunt, Italia quidem sit Gentium Domina Glorie, vetustate, sed Pannonia virtute.*

re, ces mêmes Vassaux avoient la liberté de l'y contraindre par la force, en prenant les armes, & en mettant des Armées en Campagne, sans qu'ils pussent être pour ce-la traités, ni regardez comme des Rebelles, puisqu'au contraire cette entreprise, qui tendoit au bien de la Patrie, méritoit des loüanges.

1671.

Outre ce Serment qui bridoit le Roi, & le tenoit en crainte, par l'Autorité qu'il donnoit à ses Sujets, on mettoit encore à côté de son Trône un Officier sous le titre de Palatin, ou de Maître du Palais, qui étendoit son pouvoir sur toutes les Affaires du Royaume. Cet Officier s'opposoit aux volontez du Prince, & ne manquoit jamais d'être apuyé par le Peuple, qui le regardoit comme l'Homme de la Nation, uniquement occupé du soin de soutenir ses Droits, & d'empêcher que le Roi ne l'opprimât. Enfin la Noblesse possédoit beaucoup de Terres, & avoit un grand nombre de Vassaux, à la tête desquels elle se mettoit pour réparer la plus petite infraction qu'on faisoit à ses Privilèges. Elle bâtissoit des Châteaux, se mettoit en défense, & se rendoit redoutable au Roi même aussi bien qu'au Palatin, lorsqu'ils vouloient toucher à ses Prérogatives ou à ses Droits. Cette forme de Gouvernement rendoit les Guerres Civiles très-fréquentes dans une Nation jalouse de sa Liberté, & qui aimoit à se distinguer par sa Valeur. Aussi remarque-t-on, qu'il y a eu fort peu de Princes sur le Trône de Hongrie, bons ou mauvais, Guerriers ou Pacifiques qui n'ayent essuyé quelque soulèvement de la Nation.

XXIV. Cependant, comme en se donnant un Roi, elle s'étoit réservé sa Liberté, on ne doit pas soutenir, comme on fait, qu'il est permis de renverser la forme d'un Gouvernement ancien, & d'en abolir les Loix, puisqu'on ne peut le faire sans violer un Serment public & solennel, & sans commettre une injustice criante contre un Peuple, qui n'a voulu se donner un Maître qu'à cette condition. Le prétexte qu'on tire de la durée du tems & des années, qui changent toutes choses, & du soin qu'on doit avoir de rendre le Peuple plus soumis, afin de le rendre plus tranquille, n'est pas légitime; car il n'y a plus de précaution humaine contre les Tyrans & la Tyrannie, s'il dépend de la volonté d'un seul des Contractans, non seulement de violer la foi des Traitez, mais de les abolir; & le Chef de la Nation doit la consulter sur ce qui convient à son bien & à sa Liberté, bien loin d'en usurper le jugement absolu. Il y a des nécessitez publiques qui demandent une courte Eclipsé de l'ancien Gouvernement; mais alors le Peuple, convaincu, ou plutôt entraîné par la nécessité, y consent, & s'y détermine avec précipitation. Cette circonstance, qui fait tout au plus une interruption à ses Droits, ne les anéantit pas. Ils doivent renaître à proportion que la nécessité se dissipe, & que le péril s'éloigne. Au contraire, lorsque le Ministère se forme un Systême d'éteindre les Privilèges d'une Nation, en flattant deux Passions également vives, l'ambition & l'avarice du Prince, l'ambition, en soumettant au Pouvoir arbitraire un Peuple libre, & l'intérêt, en le réduisant à la pauvreté par des vexations, dont le profit est partagé entre le Maître & les Ministres. Il faut avouer qu'en pareil cas les plaintes des Sujets sont justes, quoique rejetées avec mépris, ou éludées avec subtilité. Ces raisonnemens sont nécessaires, pour mettre le Lecteur en état de juger des Affaires de Hongrie, dont nous sommes obligez de parler dans cette année, & dans la suite de ces Annales. Les Souverains ont assez de Partisans & de Panégyristes, il est bon qu'il y ait quelques Historiens qui dévelopent le Droit des Peuples injustement opprimez, & qui plaident leur cause.

XXIV.
S'il étoit
permis de
changer la
forme du
Gouver-
nement de
Hongrie.

XXV. Le Royaume de Hongrie tomba dans la Maison d'Autriche par la mort du Roi Louis II. tué dans une Bataille, qu'il perdit contre Soliman, le Grand. Deux Prétendans se présentèrent pour monter sur le Trône. Ferdinand (b) qui avoit épousé la Princesse Anne, Sœur du feu Roi, le demanda à droit de Succession, & Jean, Prince de Transylvanie, que les Hongrois, qui redoutoient la Puissance de Ferdinand, quoique bon Prince, avoient choisi pour leur Souverain, le prétendoit à droit d'Electio. Ferdinand fit une action qui mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle n'est pas ordinaire entre des Prétendans à une Souveraineté litigieuse. Il consentit que Jean régnât dans la haute Hongrie, pendant qu'il garderoit la Basse, voisine de ses Etats. Jean mourut tranquillement, & ne laissa qu'un Enfant Mineur qui ne devoit pas succéder, parce que le Traité finissoit avec la vie de son Père; mais la Mère, ambitieuse, & trop foible pour soutenir son Enfant par les Ar-

XXV.
Etat de la
Hongrie
sous la
Maison
d'Autri-
che.

V

mes,

(a) *Historia de Leopoldo primero t. 2. c. 1.* (b) Frère de l'Empereur Charles Quint.

mes, se jeta entre les bras de la Porte, qu'elle appella à son secours. Soliman vint assiéger Vienne & leva le Siège. Le jeune Prince mourut par un de ces *Coups d'Etat* qui arrivent inopinément, & Ferdinand demeura seul Roi de Hongrie. On ne pensa pas d'abord à anéantir les Droits du Royaume, la précipitation auroit fait échouer l'Entreprise, au contraire, on jura l'observation des Loix & des Privilèges, qu'on avoit dessein de violer. On résolut de marcher pas à pas, & de profiter des circonstances que la Puissance redoutable des Ottomans faisoit naître. C'est un problème, si le voisinage des Turcs devint plus avantageux aux Hongrois qu'à l'Empereur. Il rendoit les Hongrois plus fiers, dans l'espérance du prompt secours, qu'ils pouvoient en tirer; mais tous les coups que l'Empereur portoit à l'Ottoman retomboient avec tant d'impétuosité sur les Hongrois, qu'ils en étoient accablez, d'autant plus que les Armes de Léopold ont été presque toujours heureuses.

Le Ministère Impérial avoit suivi son Système pour l'abaissement de la Hongrie; & quoique les Guerres de Religion l'eussent empêché d'aller aussi vite qu'il souhaitoit, il ne laissoit pas de faire chemin, & d'aller insensiblement au but auquel il tendoit, lorsque l'idée d'une ruine prochaine & entière réveilla quelques Seigneurs de Hongrie, qui faisoient ombre à la Cour & à ses Ministres. Ces Seigneurs étoient si riches & si puissans qu'on a cru que leurs Richesses avoient plus contribué à leur mort, que la Conjuraison qu'ils avoient tramée. En effet Léopold qui étoit humain, vouloit leur faire grace; mais il ne pût résister aux empressements des Jésuites & de ses Ministres, qui vouloient s'enrichir par la confiscation des Biens des Conjurez qui leur fut accordée.

XXVI.
Différens
Partis dans
le Royau-
me de
Hongrie
qui cau-
soient le
soulève-
ment.

XXVI. Il y avoit dans ce Royaume deux Partis différens, qui se plaignoient également des vexations qu'on leur faisoit, en leur envoyant des Garnisons Allemandes, dont les Soldats & les Généraux, non contents de violer leurs Privilèges, souvenoient leur première violence par une seconde plus grande, qui étoit le pillage de leurs Terres. Le premier de ces Partis étoit composé de Seigneurs Catholiques Romains, à la tête desquels étoient les Comtes de Sérin, Frangipani, & Nadafti. Ce dernier étoit si zélé pour sa Religion, & si grand Persécuteur des Protestans, que le Pape, *obligé de l'aimer à cause de son zèle pour la Propagation de la Foi Catholique*, (a) ne pût lui refuser son intercession auprès de Sa Majesté Impériale. En effet, disoit un Prélat, écrivant à Sa Sainteté en faveur de ce Seigneur, il avoit travaillé utilement à *l'extirpation de l'Hérésie*, il avoit, au péril de sa vie, chassé de ses Terres tous les Ministres Luthériens, fait un nombre prodigieux de Conversions à ses dépens, ramené quarante mille Ames au Giron de l'Eglise, fondé plusieurs Monastères, donné beaucoup de Biens aux Jésuites. Enfin il avoit toujours eu une *grande dévotion pour le Rosaire*. (b)

Les Protestans ne pouvoient pas entrer dans les intérêts de leurs Persécuteurs; cependant ils ne laissoient pas de marquer un mécontentement public, de ce qu'on leur enlevait leurs Temples, leurs Enfans & leurs biens, non seulement contre les Privilèges de la Nation; mais avec des insultes outrageantes pour la Religion, qu'ils professoient. Enfin ils voyoient, que sous prétexte d'entretenir des Garnisons Allemandes pour la sûreté des Places contre le Turc, on exécutoit le dessein formé depuis long-tems de les réduire à une misère extrême. On peut juger par les Maximes fondamentales du Royaume de Hongrie, que nous avons rapportées, si ces Seigneurs Catholiques Romains étoient Rebelles, coupables, dignes de mort, ou si le Ministère Impérial, en les faisant périr comme tels, abolissoit tous les Droits de la Nation, afin de s'enrichir par la confiscation de leurs biens. Nous n'y prenons point d'autre intérêt que celui de la vérité & du Droit des Gens. Les Femmes des Conjurez entrèrent dans cette Entreprise d'une manière très-différente. Celle du Comte de Sérin en fut le principal instrument. Etant allée à Vienne demander le Gouvernement de Carlostadt pour le Comte, son Epoux, avec cette idée fière qu'elle avoit de son génie & de sa Naissance, & ne l'ayant pas obtenu, elle ne pût soutenir un refus si mortifiant pour une Femme de son humeur. Non contente d'allumer la bile de son Mari, déjà mécontent, animée par sa passion, elle vola dans la haute Hongrie, afin d'engager le Prince Ragotski, son Gendre, à prendre le même parti, & à se déclarer avec ses Sujets ouvertement contre l'Empereur. Ce Prince suivit les inspirations de sa Belle-Mère; mais la Princesse, sa Mère,

(a) Lettre de Clément X. à l'Empereur Léopold, du 7. de Mars 1671.

(b) Lettre d'un Evêque au Pape Clément. X. en faveur du Comte Nadafti.

re qui s'étoit retirée à Mongatz, où elle gardoit les Tréfors, que le feu Prince, son Epoux, y avoit amassez pendant qu'il étoit Vaivode de Transilvanie, refusa de les confier à son Fils, & donna à l'Empereur un avis secret de ce qu'on tramoit contre lui. La Mère trahit son Fils, & demeura fidèle à l'Empereur, dont elle étoit Sujette.

XXVII. Nadafti étoit si riche qu'on faisoit monter son bien à huit millions, soit qu'il en eût tiré une partie des Païs étrangers, ou que son propre fonds montât à cette somme. Sa haine contre Léopold étoit si cruelle, qu'il voulut plus d'une fois le faire périr. Il gagna un incendiaire qui mit le feu au Palais Impérial, dont une partie fut consumée. Son dessein n'ayant pas réussi, il invita l'Empereur & la Maison Impériale à une Pêche dans une de ses Terres, (a) où il donna à cette Auguste Famille un superbe repas. (b) Et comme Léopold aimoit la Pâtisserie, il ordonna qu'on servît devant lui une Tourte de pigeonneaux empoisonnée. La Comtesse, n'ayant pu détourner son Mari de cet horrible dessein, fit faire une autre Tourte semblable à celle qui avoit été empoisonnée, & la fit servir devant ce Prince. Le Comte, furieux d'avoir manqué son coup, & craignant que le Cuisinier ne le trahît, le tua de ses propres mains le même jour. Il ne se rebuta point par la difficulté, & il voulut faire empoisonner le puits, dont il croïoit qu'on tiroit l'eau pour les Cuisines de l'Empereur. Il fit plus; car il fit jeter de la chaux vive, ou quelqu'autre poudre dans le réservoir qui est sur un des Bastions de la Ville, & en fit mêler la ferrure, afin qu'on ne pût l'ouvrir ni remédier promptement au mal. (c) Mais il n'est pas aisé d'empoisonner des eaux vives, & les Officiers qui en avoient bû n'en furent point incommodez. Tel étoit le *Dévoit* Nadafti, un des premiers Chefs de la Conjuración, & un des derniers arrêtés, parce qu'il faisoit de grandes protestations de son innocence, jusqu'à ce que ses Lettres originales furent trouvées entre les mains de Nagiferents, qui avoit été le Secrétaire de la Cabale.

XXVIII. Le Comte de Sérin, Viceroi de la Croatie, voisine de Vienne, & soutenu par de grandes Alliances, étoit plus à portée, de faire beaucoup de mal; mais aussi plus exposé aux ravages de l'Armée Impériale, & ce fut ce qui causa sa perte. Chagrin d'avoir manqué le Gouvernement de Carlostadt, vacant par la mort du Comte d'Aversperg, il résolut de sacrifier son repos & sa vie à sa vengeance. Il invita le Comte de Tattenbach à lui rendre visite; & au milieu des plaisirs, que le dernier aimoit à l'excès, il l'engagea dans un complot qui leur couta la vie à tous deux. Il entama la Négociation par les bruits qui couroient que Sa Majesté Catholique étoit morte, & que l'Empereur, obligé d'aller en Espagne pour prendre possession de la Couronne, avoit laissé l'administration des Pays Héréditaires à une Femme, dont il étoit honteux de dépendre. On passa de là aux desordres du Gouvernement, on se plaignit de l'avarice insatiable des Ministres, de la foiblesse de Léopold, & du peu d'égard qu'il avoit pour ses Sujets. Le Comte apuya fortement sur les mouvemens qu'on faisoit en Hongrie, pour maintenir quelque reste de Liberté, & lui montra le Traité que Nadafti avoit fait avec le Palatin Wesselini. Tattenbach, qui n'avoit pas autant de jugement que d'esprit, ne laissa pas de faire dix ou douze difficultez sur un Projet qui paroïssoit téméraire; mais le laissant éblouir par des idées de Grandeur, il signa son engagement dans ces termes qui méritent d'être remarquez. *Moi, Comte de Tattenbach, juré par le Dieu éternel, adorable, qui m'a créé, d'être fidèle, constant, & actif dans l'Affaire importante que le Noble Viceroi, Comte de Sérin, m'a confiée, & non seulement de concourir à ce dessein de tout mon pouvoir & de toutes mes forces; mais de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour le servir, si cela est nécessaire. Comme c'est-là mon véritable dessein, j'en atteste Dieu & sa très-Sainte Mère, qui me soient en aide. Et afin que cet engagement ait plus d'efficace, & toute l'autorité possible, je l'écris de ma main, je le signe, & je souhaite de l'accomplir avec la même ardeur que je souhaite mon Salut.* (d)

V 2

XXIX.

(a) Puttendorf. (b) Le 5. d'Avril 1668. (c) 1669.

(d) Yo Erasmo Conde di Tatembay y Revefleyzn, juro por el eterno y adorable Dios que me ha criado de ser fiel, constante, y activo agente en todo lo que mira el importante Negocio que me ha confiado el nobilissimo Bano, o Vice Rey de Hungria, Sennor Conde Zrin, y no solo cooperar con toda my posibilidad y fuerzaz, puero si preciso fuere

servir le hasta derramar la última gotta del mi sangre, y assi como esta es my mayor desseo, y an sia assi my ayude Dios y su Santissima Madre; y para que este obligacion tenga toda la efficacia y autoridad, la escrivo de mi mano y la fimo, y la desseo cumplir como anhele la salvacion mia. Voyez. Vida y Impero de Leopoldo. Tom. I. Cap. XLV. pag. 209.

1671. XXIX. L'ardeur de ce Comte redoubla , lorsque le Vice-Roi promit de lui céder le Comté de Cylla , qui faisoit le quart de la Stirie. Il fallut avoir plusieurs Conférences pour la conduite de ce dessein , & on les cacha à l'ombre des Fêtes que ces deux Seigneurs s'entredonnoient avec beaucoup de faste & d'éclat. Le Comte de Sérin avoit encore des liaisons étroites avec le Marquis Frangipani , dont il avoit épousé la Sœur , & avec le Prince Ragotski , son Gendre , un des plus puissans Chefs des Mécontens , à cause du grand nombre de Vassaux , qu'il avoit dans la haute Hongrie. Ces deux Seigneurs , quoique ses Alliez , ne laissèrent pas de le trahir & de le perdre.

XXX. Il seroit difficile de trouver une Entreprise plus témérairement conçue , & plus mal conduite que celle-ci. Il sembloit que ces Seigneurs , se reposant avec confiance sur leur Grandeur , s'imaginassent qu'on pouvoit offenser impunément l'Empereur , & qu'il n'oseroit les faire punir. Tattembach proposa d'abord quelques Règlements sur les mesures , qu'on devoit prendre , afin de n'échoüer pas , & se contenta de les proposer. Il eut l'imprudence de faire arrêter prisonnier son Valet de Chambre qui étoit du secret , & qu'il accusoit de l'avoir volé. Le Prisonnier , résolu de se venger & d'acheter sa Liberté & sa vie aux dépens de son Maître , produisit la copie du Traité qu'il avoit fait avec le Comte de Sérin , & le Projèt dont nous venons de parler. Cependant il revint aussi tranquillement à Gratz , que s'il n'avoit eu rien à craindre. Il alla même pour prendre sa place au Conseil ; mais le Président , (a) à qui la Cour Impériale avoit donné avis des engagements du Comte , le fit amuser dans l'Anti-Chambre , pendant qu'il donnoit les ordres pour l'arrêter. En effet , lorsqu'il voulut entrer dans la Chambre du Conseil , le Juge de la Ville lui demanda son épée , & le fit conduire au Chateau de Sénédi. Le Marquis Frangipani , aussi imprudent que Tattembach , fit , avant le tems convenu pour prendre les Armes , des Hostilités qui le rendirent suspect. Il étoit si négligent , qu'on trouva l'original d'une Lettre , que le Comte de Sérin lui avoit écrite , entre les mains d'un Soldat , qui alloit s'en servir pour boucher la poire où il mettoit sa poudre , & on intercepta une Lettre qu'il avoit lui-même écrite au Capitaine Muharmaga Schanovits , où il lui marquoit que le Vice-Roi (b) & lui avoient traité avec le Grand Seigneur , & promis de lui être toujours fidèles. Mais celle qu'il écrivit au Capitaine Tscolnitsch lui couta la vie. Il y exprimoit dans les termes les plus forts & les plus méprisans la passion qu'il avoit de se signaler dans son Parti , & la haine qu'il portoit à tous les Allemands. *Je meurs , disoit-il , d'impatience de changer mon Bonnet. en Turban. Bon Dieu , que nous couperons de têtes Allemandes ! Quand est-ce que nous pourrons abbatre les têtes de nos Ennemis & empêcher que les Allemands ne se mettent en corps d'Armée ? Je voudrois qu'on me laissât la conduite de cette affaire , parce que je sçai comment il faut traiter avec ces Brutaux. Quoi qu'on ne soit pas encore convenu d'un Quartier d'Assemblée , cependant nous ne laisserons pas d'attaquer quelques Places avant que les Troupes Impériales soient sur pied. On fait ici de grandes menaces contre moi ; mais personne n'a la hardiesse de les exécuter.* (c) Il lui rendoit ensuite compte des Négociations qu'il faisoit à Constantinople. Le Capitaine , fâché de s'être engagé avec un Homme si imprudent , prit le parti de mériter le pardon de l'Empereur en trahissant son Ami. Dans cette vûe il partit en poste pour Vienne , se jeta aux pieds de Sa Majesté Impériale , & lui remit la Lettre de Frangipani , qui convainquoit pleinement ce Seigneur de Trahison & de Révolte. (d)

XXXI. XXXI. Il est vrai que les Mécontens avoient entamé une Négociation à la Porte par le Ministère des Transsylvains , qui , étant sous la Protection du Grand Seigneur , pouvoient envoyer des Ambassadeurs à Constantinople , sans donner d'ombrage à l'Empereur. Le Sultan les reçut favorablement , & les envoya au Grand Visir , qui étoit alors au Siège de Candie. (a) Ils allèrent l'y trouver ; & ses occupations militaires ne lui permettant pas d'écouter leurs raisons , il leur ordonna de les dire à Pa-

(a) Charles Godefroy Prainez , Président du Conseil Souverain de Stirie.

(b) Le Comte de Sérin , Vice-Roi de Croatie.

(c) Lettre du Marquis Frangipani au Capitaine Tscolnitsch , du 4. de Mars 1670.

(d) *Vida y Impero de Leopoldo I. I. c. XI. Recapitulacion Historica de los Reyes y Guerras de Ungria , Libro Tercero. Histoire des Troubles de Hongrie , Livre 2. Ricaur , Hist. des trois derniers Empereurs des Turcs. Tome 3.*

Panajoti, afin qu'il les mit par écrit, & qu'on pût les examiner à loisir. Cet ordre les embarassa d'autant plus, que par un article de leur Instruction, il leur étoit expressément recommandé de se défier de cet Homme, Grec de Nation, & Interprète du Résident de l'Empereur; mais se trouvant dans la nécessité d'obéir au Visir, ou d'abandonner la Négociation, ils prirent le premier parti comme le plus sûr pour eux. Ce contretens déconcerta les Chefs des Mécontens, & Nadafti, accoutumés aux grands Crimes, fut d'avis qu'il falloit assassiner le Résident de l'Empereur auquel Panajoti ne manqueroit pas de révéler le secret. Cependant on ne laissa pas d'examiner les Propositions des Mécontens. Ils demandoient une Armée de cent mille Hommes pour entrer dans les Pays Héréditaires, & surprendre Vienne, pendant qu'ils mettroient toute la Hongrie en mouvement. Ils reconnoissoient le Grand Seigneur pour leur Souverain; & lui cédoient toutes les Places qu'il prendroit en Hongrie, pourvu qu'il laissât au reste du Royaume ses anciennes Libertez; & qu'il se contentât d'un tribut annuel. Ces Propositions n'ébloüirent point la Porte, elle demanda que Ragotski livrât pour otage cinq Places fortes qu'il avoit dans la Haute Hongrie. Outre ces Propositions générales, le Comte de Sérin en faisoit de particulières. Il offroit de payer au Grand Seigneur un Tribut de quarante mille écus Romains par an, à condition que sa Hauteffe l'aideroit à se rendre Maître de la Croatie & de la Stirie. On dit même qu'il proposoit de doubler ce Tribut, si le Sultan vouloit déposer Abaffi, Prince de Transilvanie; & donner cette Principauté à Ragotski, & qu'il auroit obtenu ce dernier article, si les Transsylvains ne s'y fussent opposés. Quoi qu'il en soit, Sa Hauteffe ne voulut accorder de secours au Comte, qu'après qu'il auroit pris Copranitz, & qu'il lui auroit remis cette Place, la plus forte de la Croatie, & sur les Frontières de la Turquie. Il le promit; mais l'Entreprise qu'il fit sur cette Ville échoua. Ces Négociations ne purent être si secrètes qu'il n'en transpirât quelque chose à la Cour de Vienne. Les Hussars arrêtèrent un Moine Italien revenant de Constantinople, que les Turcs avoient chargé de leurs Lettres de Créance. Le Comte Erdedi raporta qu'avant que de sortir de la Croatie, il avoit vu les Bachas de Bude & de la Bosnie arriver chez le Comte de Sérin. Enfin une Femme, presque toujours incapable de digérer assez un grand dessein pour garder religieusement le secret, écrivit à une de ses Sœurs à Vienne, que le Comte de Sérin, son beau Frère, étoit résolu de se donner un nouveau Maître: Tous ces avis obligèrent l'Empereur à faire marcher des Troupes vers les Frontières de Hongrie.

1671.

XXXII. Léopold, qui n'avoit pas assez de Troupes pour arrêter un Soulèvement général, crut amuser les Mécontens par des promesses de modération, & rompre leurs mesures, en défendant la Diète de Cassovie, où devoient se rendre la Noblesse & les Députés des Villes de la Basse Hongrie. Il se trompa; car ils continuèrent leurs Levées; sous prétexte de se mettre en état de défense contre le Turc. Ragotski fit investir Tokay par huit mille Hommes, après en avoir tiré le Comte de Staremborg & plusieurs Officiers Impériaux sous le prétexte d'un grand repas qu'il leur donna; mais le Lieutenant de ce Gouverneur fit une forte résistance, & pointa le Canon contre les Mécontens, qui étoient dans la Place, & qui vouloient la rendre. La Mère de ce Prince, avertie qu'il étoient en marche pour surprendre Montgatz, se mit en état de défense, & fit échouer son Entreprise. (b)

XXXII.
Démarches de
l'Empereur & des
Mécontens.

XXXIII. Comme le danger étoit plus pressant du côté de la Croatie, voisine des Pays Héréditaires, & que le Comte de Sérin avoit levé quelques Troupes, Léopold y envoya M. Spankau, Général Major, avec six mille Hommes. Le Comte manquoit d'argent, les Valaques mal payés l'abandonnèrent; & comme il n'étoit pas en état de résister à son Maître, il lui envoya un Trompète pour l'assurer qu'il n'avoit eu de correspondance à la Porte que par ses ordres, & que s'il avoit quelques Soldats sur pied, c'étoit par une sage précaution contre les Turcs qui faisoient divers Mouvements sur la Frontière. Ce premier Courier n'ayant pas réussi, le Père Forstal partit pour Vienne, afin d'implorer la clémence de Sa Majesté Impériale. Le Prince Lobkovitz, Ministre d'Etat de l'Empereur & Parent du Comte de Sérin, s'engagea d'honneur à le servir, s'il vouloit se démettre de la Vice-Royauté de Croatie & envoyer son Fils unique en otage à Vienne. Il accepta ces conditions, livra son Fils au Religieux avec un blanc signé, qu'on devoit remplir selon le bon plaisir

XXXIII.
Les Comtes de Sérin & Frangipanni Prisonniers.

(a) En 1669.

(b) En 1670.

de l'Empereur. Le Général Spankau ne laissa pas de faire sa marche & d'assiéger Scaketorn, ou les deux Beau-Frères Sérin & Frangipani s'étoient malheureusement enfermez. Ils ne firent pas une longue défense. Obligez de fortir avec trente Maîtres par une Porte secrète, ils abandonnèrent au Vainqueur la Comtesse de Sérin, & leurs plus précieux effets. La perfidie du Comte de Kéri, qu'ils regardoient comme un Ami fidèle, acheva leur perte. Il les reçut dans son Chateau avec cinq ou six Domestiques, & à peine étoient-ils entrez dans les Apartemens, qu'on leur avoit préparé, que les Portes & les avenues du Chateau furent garnies de Soldats. Les deux Seigneurs, se voyant arrêtez, se laissèrent, sans aucune résistance, conduire à Vienne, où Sa Majesté Impériale permit qu'on leur fit des civilités, qui leur donnoient l'espérance d'une entière Liberté. On leur laissa même leurs Cimenterres, quoi qu'ils offrissent de les rendre. Ils s'aperçurent en peu de tems que l'air de la Cour avoit changé. Le désir que les Ministres avoient de s'enrichir des dépouilles des Seigneurs disgraciez étouffa les dispositions douces & favorables de l'Empereur. Il ne laissa pas de promettre au Comte de Sérin la vie, la liberté, & le rétablissement dans ses Charges, s'il pouvoit obtenir que le Prince Ragotski, son Gendre, rentrât sous son obéissance. Il avoit des Villes considérables dans la Haute Hongrie, & on ne laissoit pas d'éprouver par tout les effets du désespoir qui animoit les Habitans & les Gouverneurs des Villes. L'un avoit mieux aimé se laisser pendre avec sept Officiers enveloppez dans deux Drapeaux qu'il avoit arboré, sur l'un desquels étoient les Armes de Sérin, & sur l'autre celles de Frangipani, que de remettre entre les mains du Comte de Herberstein le Chateau de Coade. Un autre auroit fait périr l'Armée par des Tonneaux de vin qu'il avoit empoisonné, & laissez dans sa Place, si une Servante n'en avoit donné l'avis, que la précaution ridicule d'écrire sur un de ces Tonneaux : *C'est ici le Meilleur*, rendit plus vraisemblable.

XXXIV.
Troubles
de Hongrie
apaisés.

XXXIV. Le Comte de Sérin crut mériter la récompense qu'on lui avoit promise, puisque le Prince Ragotski, qui n'avoit pu prendre Tokai ni Zathmar, mit bas les Armes, & que la Princesse, sa Mère, vint à Vienne demander Grace pour son Fils, & offrir de recevoir Garnison dans toutes ses Places. En effet la soumission du Prince fit rentrer dans le devoir les Hongrois, quoi qu'ils fussent au désespoir d'être soumis aux Garnisons Allemandes, qui les traitoient fort durement. Mais au lieu d'une reconnoissance appuyée sur les promesses que la bonne foi devoit rendre inviolables chez les Princes, dès le moment que la peur cessa, on fit instruire le Procès des Prisonniers avec toute la diligence & la chaleur possibles. Le Comte de Sérin croïoit éluder les interrogatoires du Chancelier Oker, & faire valoir les grands services qu'il avoit rendus à l'Empereur, sur tout la soumission du Prince Ragotski; mais ce Prince, qui vouloit assurer sa propre vie préférablement à celle de son Beau-Père, fournissoit contre lui à la Cour Impériale des preuves & des Lettres. D'un autre côté le Marquis Frangipani le trahissoit. Il en fut averti par un Capitaine chez qui il logea en allant à Vienne, & qui lui offrit de le conduire en Hongrie ou en Transilvanie s'il vouloit se déguiser en Heïduque. Le Comte, ne pouvant soupçonner son Beau-Frère d'une si noire perfidie, méprisa un avis qui n'étoit que trop véritable, & toujours plein de confiance, quoi qu'il n'eut aucun sujet d'en avoir, il refusa l'offre généreuse d'un Ami, qu'il auroit sagement fait d'accepter. Il apprit par une triste expérience, que s'il est aisé de se justifier quand on est libre, rien n'est plus difficile, lorsqu'on est dans les fers, & qu'on a à répondre aux Interrogations d'un Juge éclairé & bien informé. La Soumission de Ragotski & la Prison des deux principaux Chefs de la Conjuration mirent fin aux Troubles, qui bien loin d'avoir donné la moindre atteinte à l'Autorité de l'Empereur, le rendirent plus absolu que jamais en Hongrie.

XXXV.
Le Comte
Nadasti
découvert.

XXXV. Deux incidents achevèrent de découvrir toute la Conjuration. Le Comte Nadasti, plus criminel que les autres, demouroit tranquillement dans son Chateau de Puttendorf, malgré les soupçons qu'on avoit de ses desseins & de sa conduite. La Comtesse Wessellini tenoit bon dans Muran avec plusieurs Hongrois. Elle résista même au Prince Charles de Lorraine qui vint attaquer cette Place, & ne capitula que quand elle vit ce Prince Maître d'une Hauteur qui rendoit la prise de la Ville infaillible. On l'arrêta comme complice de la Conjuration, & le Comte de Volckra qui étoit à Leutsch fut chargé d'aller l'interroger. Le Confesseur de la Comtesse le pria de permettre qu'il fit le Voyage avec lui, à quoi il consentit avec d'autant moins de peine, que ce Moine lui étoit suspect, & qu'il espéroit, par son moyen

tirer

tirer avec plus de facilité le secret qu'il vouloit sçavoir. Il lui fit sur la route beaucoup de caresses, & lorsqu'il fut arrivé à Muran il lui permit d'aller voir sa Pénitente; mais il le fit suivre par quelques Soldats qui entrèrent chez elle avec lui. S'étant aperçus, qu'il lui faisoit divers signes, & qu'il avoit quelques papiers sur lui, ils lui ôtèrent son Froc, & l'ayant porté au Comte de Volckra, on trouva dedans des Lettres par lesquelles on convainquit la Comtesse d'avoir entretenu depuis la mort de son Mari des correspondances criminelles avec les Ennemis de l'Empereur. Le Moine eut l'habileté de s'échaper, ou peut-être de gagner ses Gardes, qui le laissèrent aller volontairement. Ce ne fut pas-là le seul avantage que Léopold tira de la prise de Muran, qui le rendoit Maître absolu de la Hongrie. On arrêta dans cette même Ville le Secrétaire de la Conjuration, (a) qui étoit chargé de tous les Traitez & d'un grand nombre de Lettres qu'il remit entre les mains du Prince de Lorraine. On aprit par ces Lettres la grande part que Nadafti avoit à la Conjuration. L'avis qu'il en reçut lui fit prendre la résolution de se sauver à Venise, & d'assembler cinq cens Hommes pour l'y escorter. Mais la veille de leur arrivée son Château fut investi, & il fut surpris dans son lit. Le Lieutenant Colonel du Régiment de Heister qui l'arrêta, lui ayant dit qu'il avoit ordre de le conduire à Vienne, il le pria de lui permettre de s'habiller, & de prendre ce qui lui étoit nécessaire pour le Voyage. Son dessein étoit d'échaper par une porte faite en forme d'Armoire, qu'il avoit ménagée dans sa Chambre, & qui servoit de passage à un escalier dérobé par où l'on pouvoit sortir du Château sans être vû; mais l'Officier, qui ne vouloit point le perdre de vûe, le fit habiller en sa présence, & le conduisit à Vienne. Il n'y fut pas long-tems sans demander Grâce à l'Empereur, prévoyant bien qu'il ne pouvoit éviter la mort que par cette voye. Il écrivit ensuite au Grand Visir, & sa Lettre, cachetée de ses Armes, ayant été interceptée, fit une nouvelle preuve de l'accusation qu'on intentoit contre lui.

XXXVI. La Confiscation des Biens des Conjurez ayant fait naître de grands Différends, l'Empereur avoit envoyé en Hongrie les Comtes de Rothal & de Volckra pour les régler. L'Assemblée fut convoquée à Leutsch; mais ils ne purent convenir avec les Hongrois, qui prétendoient être les seuls Juges des Biens & de la Vie des Conjurez. Ils demandoient que tout ce qui avoit été fait depuis la mort du *Sindic* du Royaume fût déclaré nul, & que Sa Majesté Impériale en nommât incessamment un autre; qu'on fixât le tems que devoit durer le Procès des Comtes de Sérin, Frangipani & Nadafti, & que ces trois Seigneurs n'eussent à répondre que devant le Tribunal du Royaume. Ces demandes étoient justes, elles étoient conformes aux Privilèges de la Nation, & on en reconnut l'équité; mais on n'y eut aucun égard. On vouloit faire périr les Accusés, & on craignoit que les Plaintes qu'ils feroient sur la violation de leurs Droits ne retardassent la fin du Procès, d'autant plus importante pour les Ministres qu'on faisoit monter à des Sommes immenses les Biens des Conjurez, (b) outre qu'on avoit pris les Meubles, l'Argent & les Pierreries du Comte de Tékeli, qui étoit mort pendant le Siège, qu'on faisoit de son Château, d'où son Fils s'étoit sauvé secrètement, en amusant le Général Heister par une Capitulation.

La Chambre établie pour faire le Procès aux Prisonniers, le finit promptement. Cette Chambre, composée de Juges, tirez des principaux Tribunaux de Vienne, du Conseil de Guerre, du Conseil Aulique & de la Cour Souveraine de la Basse Autriche les condamnèrent à avoir le poing coupé, & la tête tranchée. On fit même de cette Sentence un sujet déloge à l'Empereur, qu'on loua comme un Prince aussi exact à punir la désobéissance, qu'à récompenser la fidélité de ses Sujets. La Hongrie perdit tous ses Privilèges, quoique très-anciens, & se vit soumise au Pouvoir Despotique.

XXXVII. Nadafti fut le premier qu'on conduisit à l'Echafaut. Il reconnut, lorsqu'on lui eut prononcé sa Sentence, *qu'un Prince aussi sage que l'Empereur ne pouvoit rien faire que de juste, ce qui l'obligeoit à se soumettre à ses ordres sans résistance.* (c) Une semblable Confession faite dans un moment, où la vérité devoit sortir du cœur & de la bouche est-elle sincère? A la bonne heure qu'on avoué sa faute, & qu'on plie sous des Ordres auxquels on ne peut résister; mais reconnoître que *la Puissance des Rois, venant de Dieu, c'est s'opposer à la volonté du Ciel, que de résister à la leur, & qu'ils ne peuvent rien faire que de juste.* C'est donner à l'heu-

1671.

XXXVI.
Demandes
des Hon-
grois jus-
te s.XXXVII.
Suplice
des Con-
jurez.

re

(a) Nagiferents.

huit millions.

(b) Les Biens du seul Comte Nadafti montoient à

(c) Lettre du Comte Nadafti à l'Empereur.

re de la mort des éloges flatteurs aux Princes, après les avoir outragés pendant la
 1671. vie. Nadasti tenoit peut-être ce langage, parce qu'il espéroit encore de pouvoir fléchir l'Empereur. En effet il lui écrivit pour implorer sa Clémence. *Je viens, disoit-il à Sa Majesté Impériale, d'éprouver la rigueur de votre Justice, lorsqu'on m'a prononcé ma Sentence de condamnation. Faites-moi donc sentir les effets de votre Miséricorde, en retenant l'épée fatale qui doit séparer ma tête de mon corps, & en me permettant de passer le reste de mes jours dans un Cloître, où je puisse faire Penitence de mes fautes. La douceur est si naturelle aux Princes de votre Maison, que je ne doute pas que vous ne modériez la sévérité de ma Sentence. La Clémence des Rois n'éclatte jamais davantage, que dans les occasions où ils paroissent les plus offensés.* (a) Léopold avoit beaucoup de penchant à lui pardonner; mais, comme nous l'avons dit, ses Ministres l'en détournèrent. Nadasti n'ayant pu obtenir sa Grace, se borna à demander à l'Empereur, au nom de Dieu & de la très-Sainte Vierge, qu'outre les Fondations, qu'il avoit faites pour le repos de son ame, il lui fût permis de disposer encore de dix mille florins, pour être distribués suivant ses ordres par son Confesseur, & il obtint cette demande. Le jour de l'exécution arrivé, (a) il reçut l'absolution générale que les Papes accordent aux Confrères du Rosaire à l'article de la mort, & s'étant trouvé foible, il prit trois morceaux de biscuit trempés dans du vin, au Nom de la Trinité. Quelle espèce de Dévotion! Il marcha ensuite au lieu du supplice, (b) qu'on avoit pris la précaution de garnir de Troupes pour empêcher le désordre. Là, le Lieutenant Criminel lui dit que Sa Majesté Impériale avoit la bonté de lui épargner la douleur d'avoir le poing coupé. Un Page lui ôta sa veste, lui lia les cheveux, & lui mit un bandeau sur les yeux. En cet état il se mit sur un petit siège; & après avoir baissé un Crucifix, & crié trois fois *Jésus, Maria, Joseph*, l'Exécuteur lui enleva la tête d'un seul coup. Si de pareilles Dévotions le garentissent de la peine que méritoient ses Crimes, comme on l'en flattoit, le Salut est bien facile. On exécuta le même jour le Comte de Sérin & le Marquis Frangipani, qu'on avoit transférés à Neustad. On leur donna deux jours, & à chacun six Capucins pour se préparer à la Mort. Frangipani, qui se flattoit encore de quelque espérance, représenta aux Commissaires que le tems étoit trop court, pour se disposer à bien mourir, & demanda une surseance d'exécution jusqu'à ce qu'il eut reçu réponse à la Lettre qu'il demandoit permission d'écrire à Sa Majesté Impériale. Il fit d'autres Requêtes qui lui furent également refusées, parce qu'on ne vouloit apporter ni changement, ni délai à l'exécution de son arrêt. On lui accorda seulement une entrevue avec le Comte de Sérin, son Beau-Frère, qu'il avoit trahi. Ce dernier se laissa conduire à l'Arsenal sans ouvrir la bouche. Il écrivit une Lettre à la Comtesse, son Epouse, qui s'étoit retirée à Venise. Elle est de la même teneur que celle des autres Conjurez, ce qui fait voir que ces Seigneurs violoient la chasteté plus souvent que l'obéissance qu'ils devoient au Souverain. Cependant ils croioient tous aller au Ciel. „ Je te prie, ma chère Femme, de ne te point affliger en recevant „ mon dernier adieu. Demain matin sur les dix heures nous devons ton Frère „ & moi avoir la tête coupée. Nous avons pris aujourd'hui congé l'un de l'autre avec de grands témoignages d'amitié. Tu veux bien me permettre que je le „ prenne aussi de ma chère Femme par cette Lettre, & que je lui demande mille „ pardons des chagrins que je lui ai causés, & qui n'ont été que trop fréquens. „ Graces à Dieu, je suis entièrement résigné à la mort, & je n'en crains point l'approche. J'espère de sa divine bonté, que m'ayant donné la vie naturelle, il me fera encore jouir de la vie éternelle. Je le prierai, dans l'espérance d'être demain „ dans le Ciel, de nous faire la grace que nous y foyons un jour réunis pour y être „ les témoins de sa Gloire. Je ne sçai que te mander touchant mon Fils, & sur la „ perte de nos biens. J'ai tout remis à la volonté de Dieu. Je te conjure de souffrir ce revers avec patience. „ (c) La Sentence étoit semblable à celle du Comte Nadasti, & on leur fit la même grace, de ne leur pas couper le poing. La tête du Comte de Sérin ne tomba pas d'un seul coup, l'Exécuteur manqua la jointure, & fut obligé de lui en donner un second. Le Marquis Frangipani fut encore plus maltraité, le premier coup lui abatit l'épaule droite, & comme il vouloit se lever il en reçut un second qui lui sépara la tête du corps. Le Comte de Tattenbach eut sept mois après (d) le même sort à Gratz, & le subit avec plus d'impatience,

(a) Le 30. d'Avril 1671.

(b) L'Hôtel de Ville de Vienne en Autriche.

(c) Dernière Lettre du Comte de Sérin à sa Femme, du

29. d'Avril 1671.

(d) Le 1. de Décembre 1671.

ce. Le tremblement dont il fut saisi au moment de l'exécution empêcha l'Exécuteur de bien ajuster son Sabre; & ce ne fut qu'après plusieurs coups redoublez que la tête de ce Comte infortuné tomba. Le Prince Ragotski fut le seul qui obtint une Amnistie.

XXXVIII. On forma des Jugemens très-différens sur cette Conduite de la Cour Impériale. Les uns disoient, qu'il falloit se soumettre aveuglément aux volontez du Souverain, & qu'il n'étoit pas permis aux Sujets de résister au Roi, quand même il violoit les Privilèges du Royaume. Les autres prétendoient qu'il y avoit un Contrat réciproque entre le Roi & le Peuple qui les lioient mutuellement; que la fidélité d'un des Contractans dépendoit de celle de l'autre, & qu'il n'étoit pas juste que l'un fût contraint de rendre l'obéissance qu'il a promise, pendant que l'autre viole impunément & avec hauteur les Sermens les plus solennels, & les conditions qu'il a juré d'observer. En effet si les Loix de la Confédération demandent que le Peuple soit soumis à la volonté du Souverain, ces mêmes Loix obligent le Souverain à observer la Confédération, puisqu'il l'a promis dans la Cérémonie de son Couronnement. Toutes les Loix des Hongrois étoient violées. Au lieu de leur confier la défense de leur Patrie contre les Turcs, on les ruinoit par les Garnisons Allemandes, on leur refusoit l'élection d'un Palatin, par la seule raison que son Autorité auroit balancé celle de l'Empereur. (a) Ses Ministres introduisoient des Droits accablans, abolissoient les anciens Privilèges, & traitoient le Royaume en Pays de Conquête. On soutenoit que Léopold devoit récompenser par une Grace les services qu'il avoit reçus des quatre Seigneurs, & en particulier du Comte de Sérin. Ses Terres étant plus exposées aux courtes des Turcs, il avoit fait de ses Vassaux autant de Soldats & d'Officiers, à la tête desquels il avoit souvent exposé sa Vie, repoussé l'Ennemi, & garanti l'Empire du ravage des Ottomans. Enfin on justifioit leur prise d'armes par la nécessité absolue de conserver le peu de Liberté qui leur restoit. Ce n'étoient pas seulement les Etrangers & les Laïques qui répandoient en tous lieux des sentimens desavantageux à la Maison d'Autriche, les Ecclésiastiques mêmes, si attachés à cette Maison, déclamoient contre sa cruauté, soit qu'il y entrât quelque mouvement de compassion pour des personnes dont on négligeoit le Rang, la Valeur, les Services, soit qu'on se reposât sur leur zèle persécuteur qui auroit enrichi le Clergé préférablement aux Ministres d'Etat, ou bien enfin qu'on trouvât que dans une Cause douteuse, on pouvoit la rigueur avec excès en dégradant les Coupables, & en ôtant à leurs Enfans jusqu'au nom de leur Maison. (b)

XXXIX. Le Roi de France, toujours résolu d'attaquer les Provinces-Unies, prévit aisément que le plus puissant secours qu'elles pourroient tirer viendroit du côté de l'Empire & de l'Empereur, c'est pourquoi il ménagea une diversion, par les intelligences secrètes qu'il entretenoit avec les Mécontents de Hongrie. Il voulut aussi engager la Porte dans leurs intérêts. Dans cette vue, il fit de riches présens à l'Officier que le Grand Seigneur avoit envoyé à Paris, qui de son côté promit beaucoup au delà de ce qu'il pouvoit tenir. M. de Nointel, homme très-propre à négotier une Affaire aussi importante, partit avec lui pour Constantinople. Le Roi, afin de donner plus d'éclat à son Ambassadeur, le fit escorter par trois Vaisseaux de Guerre & un Brulot. Il mouilla auprès des sept Tours, d'où il envoya donner avis de son arrivée au Caïmacan, & demander qu'on tirât le Canon du Serrail pour lui rendre le Salut. Cette demande, qui fut refusée, traversa la Négotiation, & l'Ambassadeur François ayant passé devant le Serrail sans tirer, alla donner fond à Fedule, où les Ministres de sa Hauteffe le laissèrent sur son bord sans lui rendre aucun honneur. Cependant le Grand Visir, jugeant que la Paix étoit nécessaire à l'Empire Ottoman, ne voulut pas rompre avec la France pour un peu de fumée, il reçut l'excuse de M. de Nointel, quoique très-légère, & ordonna qu'on observât pour lui toutes les Cérémonies ordinaires. Les Matelots & les Soldats François crurent avoir remporté par là un grand Triomphe sur les Turcs, & ils étoient à peine descendus à Péra qu'ils firent mille insultes, & reçurent dans les Vaisseaux François tous les Esclaves qui s'étoient sauvez des Prisons & des Galères. Les Vaisseaux ayant été arrêtez aux Dardanelles, le Visir, résolu de dissimuler, ordonna de les relâcher, & content de punir les Gardes qui avoient laissé échaper leurs Prisonniers, il les laissa partir, en disant qu'il est aussi naturel aux Hommes de chercher leur Liberté, qu'aux Oiseaux de sortir de leur Cage pour voler.

(a) *Historia de Leopoldo primero, Capit. XVI. pag. 280.*

(b) Les onze Enfans du Comte Nadasti prirent le

nom de Creutzemberg, & le Fils du Comte de Sérin, celui de Gadé, Ce dernier vengea la mort de son Père.

1671. ler. Le premier Voyage que M. de Nointel fit à Andrinople, où la Cour résidoit, fut inutile, parce que le Visir consentit seulement à renouveler l'ancien Traité, & rejetta toutes ses Propositions. L'Ambassadeur, à qui on avoit donné à Paris de trop hautes idées de sa réception à la Porte, se retira fort mécontent à Constantinople, accusa les Turcs de manquer à la parole qu'ils avoient donnée, & écrivit en Cour, dans l'espérance d'être rapellé. Il se trompa une seconde fois. Louis, qui faisoit filer ses Troupes vers les Pais-Bas, vouloit gagner les bonnes grâces du Grand Seigneur, & l'obliger à donner du moins quelques alarmes à l'Empereur. Pour cet effet il envoya de nouveaux ordres à son Ambassadeur, de desister de toutes ses Propositions, & de demander seulement le renouvellement de l'ancien Traité, avec la Clause que les François ne payeroient que trois pour cent aux Doïannes, comme faisoient les autres Nations. Le Visir lui accorda cette demande; mais, lorsqu'il fallut signer le Traité, il chercha des délais, & dit enfin à M. de Nointel qu'il partoît avec Sa Hauteffe pour faire la Guerre à la Pologne, & qu'il signeroit à son retour. Un adieu si brusque & si imprévu étonna l'Ambassadeur, qui attendoit toute autre chose, & qui fut obligé d'aller se morfondre à Constantinople pendant que les Turcs s'avançoient du côté de la Pologne.

XL. Traité singulier entre l'Empereur & la France. XL. Cependant la France continuoit ses intrigues à Vienne avec un succès qui auroit achevé de découvrir le génie & la disposition de cette Cour, si on n'avoit pris soin de garder inviolablement le secret. En effet le Commandeur de Grémonville conclut à la fin de cette année un Traité de Confédération entre leurs Majestez Impériale & Très-Chrétienne, par lequel, en promettant d'observer la Paix d'Aix-la-Chapelle, Leurs Majestez s'engageoient réciproquement à ne donner aucun secours à ceux qui seroient attaquez, & *s'il s'élevoit une Guerre ouverte hors les Cercles & Fiefs de l'Empire entre le Roi Très-Chrétien d'une part, & les Rois d'Angleterre & de Suède, & les Etats des Provinces-Unies de l'autre part; l'Empereur promettoit de ne se mêler point de cette Guerre ni par lui, ni par autre, si ce n'est par l'entremise de ses bons offices pour la Paix; de ne faire aucune Confédération ni avec les uns, ni avec les autres, pour leur défense contre le Roi Très-Chrétien, & de ne donner aux Rois d'Angleterre & de Suède, ou aux Etats Généraux, s'ils sont Ennemis du Roi, aucun secours en armes, argent, conseil, ou quelque autre chose que ce soit.* (a)

XLI. Négociations de la France en Suède. XLI. On formoit en Suède une intrigue encore plus délicate & plus dangereuse contre la République. Le Roi d'Angleterre y envoya Mylord Coventry, qui avoit le secret de l'Alliance de son Maître avec la France. Et M. de Pomponne, obligé de revenir promptement, afin de remplir le Poste de Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, vacant par la mort de M. de Lyonne, fit réussir en peu de tems ce que tout autre Ministre, qui n'auroit pas eu pour les Négociations ce génie supérieur, dont il étoit doué, auroit fait échouer. M. Nicolas Heinsius, Poète si poli, qu'on comparoit ses vers à ceux du Siècle d'Auguste, étoit le Ministre de Leurs Hautes Puissances auprès de Sa Majesté Suédoise, mais un grand Poète, distrait par les Enthousiasmes du Parnasse, n'a pas toujours l'attention nécessaire pour les Affaires d'Etat. Tel étoit M. Heinsius. Plus appliqué à tourner en beaux vers une pensée brillante, qu'à veiller sur les démarches de M. de Pomponne, qu'il ne devoit pas perdre de vûe, il assûra les Etats que ce Ministre n'avoit rien fait à Stockholm, & que l'Ambassadeur qu'ils y enverroient seroit très-bien reçu, & réussiroit infailliblement. On y envoya à la fin de l'année M. Haren, Noble Frison, Homme très-capable; mais il arriva trop tard.

XLII. Trois Chefs de Délibération. XLII. On délibéroit en Suède sur ces trois Chefs, 1. si le véritable intérêt du Roi Mineur étoit de s'unir avec l'Angleterre & la France pour attaquer les Provinces-Unies, & anéantir par leur perte la jalousie qu'une République nouvelle causoit à ses Voisins. 2. Si la Suède devoit recevoir de la France des Subsidés pour entretenir en Allemagne une Armée qui pût faire diversion à celles de l'Empereur & des Princes de l'Empire, au cas qu'ils voulussent courir au secours des Hollandois attaquez par la France. 3. Enfin *s'il ne vaudroit pas mieux être Neutre & demeurer dans l'inaction jusques à ce que le tems eût mûri les Affaires.* (b)

XLIII. Avis différens dans le Sénat. XLIII. Ces Questions, qui donnoient une violente atteinte à la Triple-Alliance, & mettoient la France en état de renverser la République, firent naître une différence de

(a) Traité d'Alliance & de sûreté mutuelle entre l'Empereur Léopold & Louis XIV. Roi de France. A Vienne, le 1. de Novembre 1671.

(b) Avis de quelques Sénateurs donné dans le Sénat Royal. A Stockholm le 18. de Septembre 1671. Imprimé à la Haye chez T. Johnfon. 8. 1708.

de sentimens dans la Nation, qui partagea les Avis du Sénat. Le célèbre Puffendorf mit la main à la plume, pour faire voir, par une longue suite de Faits historiques, que les Alliances de la Suède avec la France lui étoient desavantageuses, parce que la France n'en gardoit aucune, qu'autant qu'elle s'accordoit avec ses intérêts, (a) & c'est ainsi qu'en usent les Rois supérieurs en Forces envers ceux qui se font un Honneur de s'allier avec eux. Le Sénat fut convoqué, & le Roi, qui l'avoit assemblé, eut la complaisance d'écouter les avis des Sénateurs. Vingt sept opinèrent pour l'Alliance, & sept autres eurent le courage d'opiner contre, de donner leur Avis par écrit, & de le signer. (b) Sans vouloir intéresser l'honneur de ceux qui font d'un sentiment contraire, disoient ces Sénateurs, il nous a paru que le parti le plus utile étoit, non seulement de ne point conclure l'Alliance dont il s'agit, de la manière qu'elle est entamée, mais même de la différer tout-à-fait, jufques à ce que le tems ait mieux éclairci toutes choses. Nous nous sommes crus engagez, par le devoir de nos Charges, & par le Serment qui nous lie à Votre Majesté, suivant ce qui se pratique dans les autres Affaires qui regardent la situation & le bonheur du Royaume, toutes les fois qu'il plaît à notre Roi très clément de les confier à la Délibération du Sénat, à exposer nos sentimens sur cette Affaire, qui est sans doute de la dernière conséquence, ce que nous faisons avec toute la soumission requise. Nous prenons cette Liberté avec d'autant plus de confiance, que lors qu'on agita cette Affaire dans le Sénat, nous écrivîmes nos avis raisonnés, & nous les fîmes insérer dans les Archives publics; poussez principalement à cela par la raison, que dans une Affaire de cette importance, il est presque impossible d'arranger si bien ses preuves, en parlant, qu'on n'en oublie quelques-unes, & qu'on prenne toujours bien la pensée de celui qui opine. (c) Ils appuioient leurs sentimens de raisons qui paroissoient solides.

I. Si on examine les conditions du Traité que M. de Pomponne propose, il paroitra plus clair que le jour, que Votre Majesté violera ses engagements avec les Hollandois; & cela pour des raisons contraires aux Loix divines & humaines: car *c'est une iniquité criante de déclarer la Guerre à un Allié qui n'a point enfreint la Convention.*

II. Si la France attaque les Fortereffes que les Provinces Confédérées du Païs-Bas occupent sur le Rhin dans le Cercle de Westphalie, & que l'Empereur & l'Empire entreprennent leur défense, Votre Majesté ne fauroit empêcher cela sans violer la Paix; quoi qu'il y ait peut-être quelques Princes qui prétendent avoir droit sur ces Places, & qui à cause de cela se joindront avec les François. Ce procédé seroit tout à fait nouveau & contraire au Traité de Paix, dans lequel on a arrêté la manière dont les Démêlez, qui peuvent survenir dans l'Empire, seroient terminez par les voies de droit. Et quoi que les Etats Généraux ne soient pas du Corps Germanique, ces Fortereffes néanmoins, qu'ils possèdent sur le Rhin, dépendent de l'Empire, & sont soumises à sa Jurisdiction; en sorte que tant que ces Places ne passeront point légitimement en d'autres mains, la présomption de droit fera toujours pour le Possesseur.

III. Rien n'est plus vrai, que la plus grande partie de l'Empire représente tout le Corps Germanique; il s'ensuit de là, que la Suède, à cause des Duchez qu'elle possède en Allemagne, comme un Etat de l'Empire, est obligée de se conformer à la pluralité des Suffrages. Que si Votre Majesté viole cette obligation & renverse la Loi de l'Empire, pour embrasser le parti de la France, l'Empire ne négligera pas ses propres intérêts; fondé sur la dépendance des Fiefs, & selon ses Constitutions, il proscrira juridiquement Votre Majesté, en la mettant au Ban de l'Empire.

IV. Quand nous rappellons le tems passé; quand nous lisons les Annales de notre Nation, nous trouvons bien que nos Rois ont fait la Guerre avec l'Empereur, avec la Pologne, avec le Danemarck, avec le Moscovite, pour maintenir les droits légitimes de la Couronne, & pour la conservation de l'Etat: mais que dans une conjoncture douteuse, nous mettions dans un grand péril la sûreté du Royaume, pour un peu d'argent que la France s'engage de nous donner sous le nom de Subside,

(a) Samuelis Puffendorffii, *Dissertatio de Fœderibus inter Sueciam & Galliam*, Haga, apud Johnson.

(b) Voici leurs noms, Jean GYLLENSTIERNE, Steno BIELKE, Knut KURCK, George GYLLEN-

STIERNE, Lars FLEMMING, Jean GYLLENSTIERNE, & Thuro BONDE ULSON.

(c) Avis de quelques Sénateurs, donné dans le Sénat Royal de Stockholm, le 18. de Septembre 1671.

1671. „ nous n'avons point d'exemple, ni de cela, ni de rien de semblable dans notre His-
 „ toire. De plus, les Affaires générales sont dans une telle situation, qu'on ne sau-
 „ roit être trop sur ses gardes contre les desseins qui peuvent rallumer la Guerre. Et
 „ un Roi Mineur tire de sa Minorité une très-puissante raison pour exhorter à la Paix,
 „ & pour dissuader de la discorde & de la division. Effectivement, Sire, ce ne
 „ sera pas un petit avantage pour Votre Majesté de prendre l'administration du Gou-
 „ vernement dans un tems calme, & pendant que l'Etat jouit d'une douce tranquillité.
 „ Nos Finances sont si épuisées, les revenus publics sont si diminués, qu'à peine
 „ pouvons-nous fournir aux dépenses nécessaires dans un tems de Paix; Où prendre
 „ donc les sommes immenses sans lesquelles on ne peut faire la Guerre sur Terre &
 „ sur Mer? (a)

V. Ils soutenoient que la Convocation des Etats étoit nécessaire, pour se déter-
 miner sur une Affaire si importante pendant la Minorité du Roi, & la Régence
 de la Reine. Il est vrai, disoient-ils, que la dernière Assemblée avoit laissé au
 Roi & au Sénat la Liberté de disposer des Alliances tant anciennes que nouvelles,
 suivant ce qu'ils jugeroient le plus convenable au bien & à l'avantage de la Nation.
 Mais, ajoutoient-ils, cette Assemblée avoit approuvé d'un commun suffrage la
 Paix qu'on avoit renouvelée avec la Hollande, & avoit consenti au dessein de
 former *la Triple Alliance, comme un moyen propre à retenir dans ses justes bornes*
la France, qui, abandonnée à son ambition, auroit pu facilement assujettir les au-
tres Etats. (b) D'ailleurs les Etats avoient donné ce Pouvoir à un Roi Majeur,
 & dans la vûe qu'il s'en serviroit pour maintenir l'équilibre entre les forces des plus
 puissans Souverains, au lieu que le contraire arriveroit si on s'allioit aussi étroite-
 ment avec la France qu'elle le prétendoit.

VI. Enfin ils croioient qu'on ne pouvoit se reposer avec confiance sur l'Angleterre,
 parce que si elle obtenoit quelque chose pour le Prince d'Orange, ou pour le
 Commerce, *elle jetteroit les Cartes sans façon, sa Coûtume étant de laisser-là ses*
Alliez, lorsqu'elle se trouve pressée. D'ailleurs, ajoutoient-ils, *Votre Majesté a*
de grandes raisons de douter que l'amitié de la France soit sincère & durable, (c) & ils
 en alléguoient pour preuve, la conduite, & les Propositions de M. de Pomponne.

XLIV.
 Résolution
 prise à la
 pluralité
 des Voix,
 justifiée
 par un
 Acte MS.
 de la Chan-
 cellerie.

XLIV. Telles étoient les raisons des Sénateurs qui vouloient qu'on observât la Tri-
 ple-Alliance, ou que la Suède demeurât Neutre. Il est juste de rapporter celles des
 vingt sept qui étoient d'un avis opposé, & qu'on a tirées d'une Pièce manuscrite ex-
 traite des Archives de la Chancellerie.

I. „ Le Comte de Dona, Ambassadeur de Suède, avoit signé la Triple-Alliance,
 „ avec Messieurs les Plénipotentiaires d'Angleterre & de Hollande, sans avoir des
 „ ordres positifs de la Suède, ce qu'il n'auroit jamais osé entreprendre, s'il n'avoit
 „ été persuadé, que la Régence de Suède étoit sincèrement portée à contribuer de
 „ son côté, de tout son pouvoir au but qu'on s'étoit proposé, & afin de se mettre à
 „ l'abri de tout reproche en cas que cette Affaire ne réussit pas.

II. „ Les Plénipotentiaires Anglois & Hollandois signèrent en même tems un
 „ Acte séparé par lequel ils s'obligèrent de faire payer à la Couronne de Suède les
 „ Subsidés de l'Espagne. On fait assez combien de difficultez on a rencontré à l'ex-
 „ écution de cet Article.

III. „ Cette Négociation réglée, on en commença une nouvelle au sujet de la Ga-
 „ rantie en faveur de l'Espagne. Elle fournissoit autant de difficultez que la précé-
 „ dente. Sur tout l'Espagne insistoit sur une Garantie générale & illimitée, & ne
 „ vouloit pas qu'elle se bornât à la Paix d'Aix-la-Chapelle, qui cependant étoit le
 „ principal but de la Triple-Alliance. C'est pourquoi la Négociation de cette Garan-
 „ tie ne pût se terminer que l'année 1669.

IV. „ Après la conclusion du Traité, la Suède remit sur le tapis ses prétentions sur
 „ les Subsidés promis par l'Espagne. Mais cette Couronne refusa de les payer, avant
 „ qu'on eût formé un concert sur la manière d'agir, *de modo agendi.* Ce concert
 „ fut signé l'année 1670. Et quoique les Conditions en parussent iniques à l'égard
 „ de la Suède, cependant la Régence ne voulut pas en refuser la Ratification, afin
 „ de témoigner par cette démarche sa bonne disposition.

V. „ On croioit après cela, que le paiement des Subsidés se feroit sans difficul-
 „ té; mais on inventa de la part de l'Espagne des chicanes, & entre autres celle,
 „ de

(a) *Ubi supra.*(b) *Ibidem.*(c) *Ibidem.*

„ de vouloir compter la somme en argent courant , quoique dans les Traitez elle fût
 „ expressement stipulée en Ecus en espèce , à quoi on s'en tint finalement.

1671.

VI. „ Cependant la France & l'Espagne , en travaillant à l'exécution du Traité
 „ d'Aix , se brouillèrent de nouveau sur le véritable sens & l'explication des articles
 „ de la Paix , particulièrement sur les Dépendences. La France trouva à propos de sou-
 „ mettre ces Disputes à la décision des Rois de Suède & d'Angleterre , comme à des
 „ Arbitres convenables & desintéressez , & on fixa un certain tems , c'est-à-dire de-
 „ puis le 29. de Janvier 1670. jusqu'au même jour de l'année suivante , dans lequel
 „ les Différens mentionnez devroient être accomodez. Les deux Couronnes en don-
 „ nèrent les avis nécessaires à l'Espagne , qui accepta l'Arbitrage ; mais avec
 „ ces réservations , 1. qu'il lui seroit aussi permis de choisir deux Arbitres , &
 „ nomma d'abord les Etats Généraux des Provinces-Unies ; 2. qu'en mê-
 „ me tems on devoit décider sur toutes les *Contrapréensions* qu'elle avoit sur la
 „ France. La première de ces réservations tomba d'elle-même , parce que Mes-
 „ sieurs les Etats Généraux refusèrent cet Arbitrage. Ainsi l'Espagne persista d'au-
 „ tant plus sur la seconde , & le tems s'écoula inutilement , non seulement du pré-
 „ mier terme fixé ; mais aussi d'un second , que les Arbitres avoient obtenu.

VII. „ On remarqua pendant ce tems une Correspondance plus étroite & plus
 „ fréquente entre la Cour de France & celle d'Angleterre , qui fit soupçonner quel-
 „ qu'intrigue entre ces deux Couronnes , on fut confirmé dans cette pensée par
 „ les différens envois des Ministres distinguez de part & d'autre , de sorte qu'on
 „ commença déjà à regarder la Triple-Alliance comme entièrement rompue , sur tout ,
 „ lorsqu'on apprit que l'Angleterre s'étoit laissée persuader d'entrer en liaison avec
 „ la France pour faire la Guerre aux Païs-Bas.

VIII. „ L'année suivante 1671. Messieurs de Pomponne & Coventry arrivè-
 „ rent en Suède , & déclarèrent publiquement que les deux Rois avoient résolu
 „ d'attaquer les Païs-Bas. Ils tachèrent , en ofrant des Conditions très-avantageu-
 „ ses de l'engager dans le concert formé contre la Hollande ; mais sans autre effet ,
 „ si non que la Suède résolut à la fin d'entrer en Alliance avec la France. Elle pou-
 „ voit faire ce pas là avec d'autant plus de sûreté , qu'elle avoit vû , qu'une pa-
 „ reille Alliance s'étoit faite l'année précédente entre la France & l'Empereur. D'ail-
 „ leurs il étoit dangereux pour Elle , de demeurer sans Alliance , d'autant plus qu'el-
 „ le s'apercevoit du penchant qu'avoient ses Voisins à accepter les Conditions que
 „ la France leur offroit , à dessein d'avoir des occasions d'inquiéter la Suède , &
 „ par là Elle se seroit vûë plus exposée au danger. La Suède garda donc alors la
 „ même politique à l'égard de cette Guerre , dont elle s'étoit servie pendant la pré-
 „ cédente entre l'Angleterre & la Hollande , & qui fut finie par le Traité de Breda ,
 „ ne souhaitant autre chose que de rester en repos , & d'avoir encore une fois l'hon-
 „ neur sous la Minorité de son Roi , d'apaiser par sa Médiation les Troubles , ce qui
 „ arriva effectivement ; car la Médiation de la Suède fut généralement reconnuë par
 „ les Parties en Guerre , & maintenuë assez long tems , jouissant Elle même d'une
 „ Paix tranquille pendant deux ans & demi , de sorte qu'il ne restoit plus qu'un an
 „ & demi à l'accomplissement du Traité fait avec la France , lorsque la Conjoncture
 „ changea par l'Affaire de Brandenbourg , par laquelle la Suède fut engagée
 „ dans une Guerre , qu'elle avoit tâché d'éviter.

IX. „ Il paroît par les suffrages de quelques Sénateurs donnez dans le Sénat l'an-
 „ née 1671. touchant l'Alliance avec la France , & qu'on a depuis rendus publics en
 „ Hollande , (a) que cette Alliance avoit été regardée , comme faite au préjudice
 „ de la Triple Alliance. Mais on remarque en même tems , que le nombre de ceux
 „ qui défendoient cette opinion là , n'alloit qu'à sept , dans le tems que la pluralité
 „ décidoit pour l'opinion contraire , & fût défenduë par vingt sept membres du Sé-
 „ nat , qui tous considérèrent la Triple-Alliance comme rompue par la Déclaration
 „ que faisoit le Roi d'Angleterre , qu'il vouloit de concert avec la France atta-
 „ quer la Hollande.

XLV. X. „ Pour ce qui regarde l'argent des François , on ne peut pas desavouer les
 „ Subsidies stipulez de la France l'année 1672. C'est une chose fort ordinaire que des
 „ Traitez se fassent sur ce pied-là , & par conséquent ils sont , à cet égard , exempts de
 „ toute critique. Mais on a débité avec beaucoup d'*incertitude* , que certains particu-
 „ liers s'étoient laissez engager par des offres reçues sous main de la part de la Fran-
 „ XLV. Apologie des Mini- stres Sué- dois sur la Corrup- tion.

(a) C'est l'Ecrit que nous avons indiqué ci-dessus , imprimé à la Haye , chez T. Johnson , E. 1708.

1671. „ ce. En effet le Comte Magnus de la Gardie, Grand Chancelier du Royaume ,
 „ qu'on a voulu principalement blâmer sur cet Article , justifia l'année 1678. sa
 „ conduite , & celle des Sénateurs, ses Confrères , par une Apologie publique , in-
 „ titulée *Vindicia Veritatis* , & fit outre cela des protestations très-fortes , qu'il
 „ n'avoit jamais reçu la moindre chose de la France pour cette Affaire ; interpel-
 „ lant hautement tous ceux qui se flatteroient de l'en pouvoir convaincre , à pro-
 „ duire leurs preuves. Il est même assez vraisemblable , que dans la conjoncture de
 „ ce tems-là, il n'en auroit pas été quitte , si on avoit eu de quoi le rendre coupable, ou
 „ quelqu'autre des membres du Sénat. D'ailleurs il arrive ordinairement , que comme
 „ les Princes ne publient pas toujours les raisons qui les portent à changer de mesures,
 „ ceux du Parti opposé tachent de noircir leur conduite , ou celle de leurs Ministres ,
 „ en les accusant de corruption. C'est par une telle accusation, qui pourtant n'a ja-
 „ mais été prouvée , qu'on a taché de rendre la Suède odieuse aux Cours de l'Eu-
 „ rope. Personne n'ignore qu'on a attribué à la Cour & aux Ministres d'Angleter-
 „ re , que l'argent de France les avoit engagez à conseiller la rupture. Ceux du
 „ Gouvernement de la Hollande se font vus exposez aux mêmes coups envenimez ,
 „ & leurs Ennemis n'ont pas manqué de les accuser de s'être laissez éblouir par les
 „ espèces de la Cour de France. Plusieurs Ecris de ce tems-là imprimez en Hol-
 „ lande en parlent. On ne touche ces circonstances que pour faire voir , qu'on
 „ court toujours risque de se tromper quand on veut juger de la Conduite des Etats
 „ Souverains sur de tels bruits anonymes , *sine die & Consule* , répandus ordinaire-
 „ ment à tout hazard & avec adresse par ceux qui tâchent d'avancer leurs intérêts
 „ aux dépens d'autrui. “

Quoiqu'il ne faille pas juger des Avis & des Résolutions par le succès ; cependant on ne peut s'empêcher de dire que la Neutralité auroit été préférable à une Guerre qui fut desavantageuse à la Suède , & que d'un autre côté l'amitié de la France , plus constante qu'on ne la croïoit , lui fut utile , puisqu'elle tira la Nation de l'abîme , où elle étoit plongée. Les exemples qu'on produisoit de la corruption des Ministres étrangers ne justifioient personne , & la conséquence qu'on tire de l'un à l'autre n'est jamais solide.

XLVI.
 Artifices de
 la France,
 pour jeter
 l'Espagne
 dans la sé-
 curité.

XLVI. Nous avons vû que le Roi de France proposoit à la Reine d'Espagne, de se soumettre à l'Arbitrage de la Suède & de l'Angleterre , sur le Règlement de la Frontière dans les Païs-Bas, & de la Dépendance des Places qui paroïssoit faire le sujet de la Guerre. La Reine demandoit que les Etats Généraux , comme Garents du Traité d'Aix-la-Chapelle , eussent part à l'Arbitrage. Louis , dont la vûe étoit d'ébloüir la Reine par une espérance d'accommodement , qui la tint dans l'inaction , pressa l'Arbitrage à l'exclusion des Hollandois , sous le prétexte qu'ils seroient obligez , *à cause de son bon droit* , de décider en sa faveur , & de l'aprocher, contre leurs propres intérêts, de leurs Frontières. Les Etats , quoi que sollicitiez fortement par le Comte de Monterey , Gouverneur des Païs-Bas, de soutenir leur Garentie , se dispensèrent de l'Arbitrage. Ils promirent seulement leurs bons offices , & crurent se garentir par là de la haine du succès. Le Roi d'Angleterre feignoit de vouloir les admettre dans la Médiation , & de les servir fortement auprès de la Reine d'Espagne , quoi qu'il n'y pensât pas. Il assûroit les Ambassadeurs de la République , qui résidoient auprès de sa personne , qu'il n'entreroit dans aucune Négotiation sans eux ; qu'il sollicitoit fortement l'Espagne de payer à la Suède les Subsidés qu'on lui avoit promis , afin de la rendre plus favorable dans la Médiation ; qu'il travailloit actuellement à calmer l'esprit de la Reine qui se plaignoit du Commerce illicite que les Sujets de la République faisoient aux Indes Occidentales , & qu'il espéroit faire charger d'impôts l'entrée des Marchandises de France en Espagne , particulièrement celle du sel , afin de faciliter le Commerce des Hollandois. Ces promesses étoient autant d'artifices pour endormir les Etats , & les plonger dans une sécurité qui leur fit négliger ou différer les précautions & les Armemens nécessaires , pour prévenir l'irruption des François , qui avoient changé le dessein d'assiéger Mastricht , en celui de percer dans le sein des Provinces-Unies du côté du Rhin.

XLVII.
 Ambassade
 de M. de
 Béverning
 en Espa-
 gne.

XLVIII. Comme il est naturel d'aimer à se décharger sur ses Voisins des fautes qu'on commet , & à les charger des dépenses , qu'on devoit faire pour sa sûreté , les Etats écrivirent au Comte de Monterey , que l'exemple du passé & de ses Prédecesseurs devoit l'avoir assez instruit pour l'obliger à lever des Troupes , à remplir les Magasins , & à mettre ses Places en état de soutenir l'impétuosité des François. On donnoit des Conseils , dans un tems où il falloit en profiter soi-même. On fit plus ;

plus; car on envoya à Madrid M. de Béverning, dont le nom fait l'éloge. Il trouva à la Cour de Madrid (a) plus de sujets de crainte que d'espérance. Le Roi étoit un Enfant de dix ans, la Reine, revêtuë de l'Autorité de Régente, tenoit Dom Juan d'Autriche dans l'éloignement, & le Régiment des Gardes, qu'elle continuoit d'entretenir, la souûtenoit contre les émotions populaires. Les Ministres étoient d'un avis différent. Ceux qui suivoient les anciennes Maximes souûtenoient qu'il étoit impossible que l'Espagne ne pérît, si elle n'abandonnoit les Païs-Bas. Le Connétable de Castille & le Marquis de Castell-Rodrigo, qui en avoient été Gouverneurs, opinoient pour leur conservation; mais, jaloux des espérances qu'on avoit conçûes du nouveau Gouverneur, (b) ils s'opposoient à ses desseins, & traversoient ses Conseils. Il n'y avoit point d'argent, & le fonds des Finances étoit entièrement épuisé. L'Ambassadeur de France, voyant qu'il ne pouvoit engager la Reine à faire la Guerre, lui proposoit de demeurer Neutre. Il offrit Madame de France, Fille de Sa Majesté Très-Chrétienne, (c) pour Epouse au jeune Roi. On lui promettoit pour Dot les Provinces-Unies, qu'on alloit conquérir. Ainsi la Reine auroit le plaisir de soumettre les Rebelles, & de rétablir la Religion Catholique dans un Lieu où elle avoit perdu son éclat. Madame, Fille de France, étant morte, (d) on lui substitua la Fille du Duc d'Orleans; & le Conseil de Madrid refusant des Propositions, qui n'avoient qu'une apparence trompeuse, M. de Villars changea les Promesses & les Ofres en menaces violentes, en déclarant que le Roi, son Maître, n'épargneroit pas les Terrés de Sa Majesté Catholique, si elle ne se rendoit à ses raisons. La circonstance ne pouvoit être ni plus délicate, ni plus difficile pour M. de Béverning; mais il leva par son habileté tous les obstacles. Apuyé des Ministres de l'Empereur, qui commençoit à développer les Intrigues de la France, il fit prendre à la Reine le parti de fournir une somme considérable, & des Troupes pour défendre les dix sept Provinces. En effet, elle fit à Monterey de plus grosses Remises qu'elle n'avoit faites aux deux Gouverneurs qui l'avoient précédé. Elle envoya les Subsidés, qu'on avoit promis à la Suède, fit passer quinze cens Espagnols naturels dans les Païs-Bas, & se contenta de remettre au jugement de la Triple-Alliance les Différens qu'elle avoit avec la France sur les Dépendances des Villes conquises, à condition, qu'on auroit soin de ses intérêts, lorsque le tems seroit plus favorable. M. de Béverning revint à la Haye avec la satisfaction d'avoir fait changer en faveur de la République la Reine Régente d'Espagne & ses Ministres, tellement qu'il n'y en avoit presque plus qui penchassent du côté de la France.

XLVIII. On trouva plus de difficulté avec le Comte de Monterey. Il avoit promis de restituer aux Hollandois deux Vaisseaux que les Pirates Espagnols avoient pris pendant la Guerre entre les deux Couronnes. Mais lorsqu'on le somma de sa parole, il dit que la Restitution qu'il avoit promise étoit impossible, parce que les effets de ces Vaisseaux avoient été vendus, ou distribués aux Matelots. Il ajouta que les Loix qu'on alléguoit pour souûtenir cette demande avoient besoin d'explication, & que le plus sûr étoit d'oublier le passé, & de faire de nouveaux Règlements pour l'avenir. Ce n'étoit pas là ce qu'il y avoit de plus important, le Gouverneur des Païs-Bas, qui craignoit une irruption du Roi de France, envoya le Marquis de Louvigny à la Haye, pendant que M. de Béverning traitoit à Madrid. Il vouloit s'assurer d'un secours efficace & prompt contre une Puissance redoutable. Les Etats avoient le même intérêt, puisque les Provinces-Unies étoient encore plus menacées que les Païs-Bas. Cependant on trouvoit qu'une Alliance défensive étoit très-dangereuse, parce qu'en la contractant on perdoit toute espérance de Réconciliation avec la France, & on s'engageoit par là dans une longue Guerre. Un autre incident arrêta la Négotiation, le Marquis de Louvigny déclara que ni lui ni le Comte de Monterey n'avoient le pouvoir de faire cette Alliance. Dom Estevan de Gamara, Ambassadeur ordinaire du Roi d'Espagne, crut faire une grande avance, en déclarant, que le Roi, son Maître, assisteroit de toutes ses forces la République, si elle étoit attaquée directement ou indirectement par la France, à condition qu'elle garentiroit les Païs-Bas, & tous les Etats que Sa Majesté Catholique possédoit en Europe. Les Députés d'Utrecht protestèrent contre une Proposition si étenduë, & refusèrent d'assister aux Délibérations qu'on feroit sur cette matière. Cependant l'ombrage que causoit la France, & la juste défiance, qu'on avoit de

1671.

XLVIII.
Difficultez
que fait
Monterey.

(a) Il avoit été nommé à l'Ambassade d'Espagne dès l'année 1670. Il ne partit qu'au commencement de 1671. & arriva à Madrid le 11. de Février.

(b) Le Comte de Monterey
(c) Marie Thérèse de France, née le 2. de Janvier 1667.
(d) Le 1. de Mars 1672.

l'An-

1671. l'Angleterre, & même de la Suède, obligèrent les Etats à entrer dans un Traité qui ne promettoit pas grand chose. Pendant qu'on en attendoit la Ratification, Dom Estevan de Gamara mourut, & laissa les Affaires entre les mains de Dom Manuel Francisco de Lira, qui quoi que simple *Envoyé Extraordinaire*, demandoit qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à son Prédécesseur, qui avoit été revêtu du caractère d'Ambassadeur ordinaire. Il prétendoit que les Députez des Etats vissent à son Hôtel faire l'Echange des Ratifications, & refusoit de se rendre à la Chambre de Trêve. On lui fit entendre raison là-dessus; mais cette difficulté levée, il en forma une autre sur l'absence de M. de Wit. Enfin, lorsqu'après le retour du Conseiller Pensionnaire, il fallut faire l'Echange, on ne trouva pas la Ratification d'Espagne telle qu'on la souhaitoit.

XLIX.
Projet
d'Alliance
entre l'Es-
pagne &
la Répu-
blique.

XLIX. Les Etats Généraux promettoient dans l'Acte de la leur, de rompre & d'entrer en Guerre ouverte avec la France, si elle attaquoit les Païs-Bas, & de ne faire ni Paix ni Trêve jusqu'à ce qu'on eût remis le Roi d'Espagne en possession de tout ce que Louis pourroit conquérir. On acceptoit cette Proposition; mais Dom Manuel ne vouloit pas entrer dans le même engagement pour le Roi, son Maitre. Il assûroit que le Conseil n'avoit osé faire cette démarche, dans la crainte de faire entrer le Roi dans la Guerre pendant sa Minorité. Il ajoutoit qu'il avoit seulement ordre de promettre en général, que si la République étoit attaquée, le Roi d'Espagne employeroit toutes ses forces pour la secourir. Il avoit un grand intérêt à le faire, puisqu'il étoit impossible de conserver les Païs-Bas, après la Conquête ou la ruine des Provinces-Unies. On soutenoit à Dom Manuel, que M. de Béverning, ayant traité cette Affaire à Madrid, la Reine avoit consenti à un engagement réciproque, & qu'elle avoit envoyé ses ordres au Comte de Monterey, qui avoit promis un tel engagement, au nom de Sa Majesté. M. de Wicquefort, qui n'avoit pas vû le Traité, dit que quelques Députez des Etats vouloient tout ou rien, & que l'Envoyé d'Espagne ayant offert de signer une Garentie, où on comprendroit aussi la rupture; mais ne pouvant dire si la Cour de Madrid l'en avoueroit, on ne voulut point hasarder la chose, en sorte, ajoute-t-il, que les affaires demeurèrent en cet état jusqu'à la rupture, & long-tems après. (a) Cependant le Traité qui fut conclu à la Haye subsiste. (b) La Reine portée d'un zèle particulier pour le Corps Belgique y déclare & promet, que toutes & quantesfois que les Seigneurs Etats seront attaquez par la France directement ou indirectement S. M. les fera secourir de toutes ses Troupes, & de toutes les manières qu'elle pourra. Les Etats promirent la même chose à l'Espagne, & le Traité fut non seulement ratifié le 22. de Février de l'année suivante; mais on y ajouta qu'en cas de rupture on ne feroit ni Trêve ni Paix sans la connoissance & le consentement des deux Alliez. Ce fut-là le fruit de l'Ambassade de M. de Béverning en Espagne, dont on auroit tiré beaucoup plus d'avantage, si le Comte de Monterey n'avoit point été rapellé, & qu'on n'eût point altéré les promesses & les ordres que la Reine avoit donnez.

L.
Les Hol-
landois
prennent
trop peu
de précau-
tions.

L. La Crainte est une passion qui produit d'étranges effets. Lorsqu'elle est violente, elle trouble l'esprit, fait perdre le courage, jette dans le desespoir. Au contraire, quand elle est foible, & que le péril qu'elle redoute est éloigné, elle engendre la sécurité. Elle fait qu'au lieu de s'appliquer uniquement à la recherche des moyens nécessaires pour éviter les malheurs qu'elle annonce, on donne un libre cours à son imagination, on rache de se faire croire à soi-même, & encore plus de le persuader aux autres, que la peur est l'effet de la pusillanimité, & que la Foudre qui gronde peut se dissiper dans un moment, ou tomber dans des lieux éloignez. On conteste aux Sages leur expérience, & les précautions qu'ils veulent prendre, on aime mieux demeurer dans l'inaction, que d'agir soi-même ou de laisser agir les autres. On a peur que leur activité ne trouble un repos qu'on ne veut pas perdre, une incertitude, dont on est résolu de ne point sortir, & qui deviendroit une accusation secrète de s'être trompé, & d'avoir pris de fausses mesures sur une Affaire aussi importante que la conservation de la Patrie. Telle étoit la disposition des esprits en Hollande. On ne vouloit pas croire que Louis XIV. pensât à la Conquête des Provinces-Unies. Que serviroit-il à ce Monarque, disoit-on, de nous attaquer dans nos Marais, & quel avantage tireroit-il de nos Pro-

(a) Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies. Livre XIX
(b) Le Traité fut conclu le 17. de Décembre 1671, &

il se trouve dans le Supplément des Traitez de Paix, Tom. IV. pag. 162.

Provinces, qu'on ne peut faire valoir que par un Commerce, qui dépend de la liberté des Marchands ? Le Roi d'Angleterre, qui ne peut tirer les Subsidés nécessaires de son Parlement, oserat-il s'engager dans une Guerre ruineuse pour son Peuple, & inutile pour lui ? Voudroit-il rompre la Triple Alliance, qu'il a contractée volontairement, & qui subsiste encore ? En vérité les Allarmés qu'on nous donne sont fausses, & on doit les regarder comme des songes de gens qui veillent. C'est ainsi qu'un puissant Parti raisonnoit en Hollande ; & comme ceux qui étoient à la tête de ce Parti avoient beaucoup d'imagination & de vivacité, ils entassoient raisons sur raisons pour détruire jusqu'à la vrai-semblance d'un Fait qui n'étoit que trop véritable. Ils ajoutoient que les Païs-Bas faisant le grand objet de Sa Majesté Très-Chrétienne, il étoit ridicule de s'allarmer de cette Conquête, & de faire des dépenses inutiles pour leur défense, pendant que l'Espagne n'y pensoit pas. Ils pouffoient la confiance jusqu'à s'imaginer qu'on seroit Maître de lever en tout tems, & dans toutes les occasions dix mille Hommes en Irlande, en Ecoffe & en Angleterre. Enfin comme l'esprit de Faction régnoit alors, on regardoit avec assez d'indifférence l'approche d'un Roi qui tiendrait en bride le Parti du Prince d'Orange, & qui favoriseroit infailliblement ceux qui refusoient de prévenir ou de s'opposer au dessein du Conquérant. Ce sentiment ayant prévalu, la République finit cette année par des Délibérations inutiles, au lieu de prendre des Résolutions aussi vigoureuses que l'exigeoit la grandeur du péril dont elle étoit menacée.

LI. On ne laissa pas de délibérer sur la nécessité des Recrues, de l'augmentation des Troupes, & d'un Armement naval. Les avis furent partagés dans les Etats Généraux, & les Députés de Zélande, qui avoient consenti à remettre les Compagnies à cent Hommes, & à faire de nouvelles Levées, furent desavoués par les Etats de leur Province, à cause d'un défaut de formalité. M. d'Odick, Substitut du premier Noble, s'étoit contenté de dire son Avis aux Etats Généraux, au lieu de demander celui de sa Province. Groningue ne pouvoit prendre de Résolution, parce qu'elle ne vouloit pas accorder aux Députés des Ommelandes la sûreté que les Membres des Etats doivent avoir dans l'Assemblée. Le Conseil d'Etat représenta, que la Gueldre, Utrecht & l'Over-Yffel ayant négligé le paiement de leur *quote-part*, pour les Armemens de Mer, il étoit nécessaire de remédier à un mal, dont les suites deviendroient funestes, en obligeant ces trois Provinces de se charger d'un plus grand nombre de Troupes, ce qui leur seroit d'autant plus avantageux, qu'elles auroient la nomination des Officiers. Les Etats Généraux écrivirent à peu près dans le même tems aux Provinces, pour leur représenter qu'elles manqueroient à ce qu'elles devoient à la Patrie, si elles ne faisoient de nouveaux efforts pour sa conservation, & si, dans une circonstance si délicate, elles différoient à consentir à l'Armement d'un nombre considérable de Vaisseaux ; que le Roi de France menaçoit d'entrer dans les Païs-Bas avec une Armée de quarante mille Hommes, qu'il faisoit des Armemens qui devoient obliger les Etats à se précautionner du côté de la Mer ; que le Roi d'Angleterre n'armoit cinquante Vaisseaux que sur l'assurance qu'on lui avoit donnée, que la République feroit de son côté un puissant Armement ; qu'on y étoit engagé par la Triple-Alliance, & qu'on ne pouvoit manquer à cet engagement, sans donner aux Alliez une idée très-desavantageuse de la Conduite d'un Etat, qui, ne pouvant subsister que par la Navigation, restoit desarmé, pendant que toutes les Puissances voisines armoient ; qu'il falloit se mettre en état de défense, si on vouloit se faire respecter ; qu'avec une Flotte, non seulement on pourroit prévenir les Descentes ; mais même faire diversion, & intimider les Côtes des Ennemis, si il y en avoit quelques uns qui formassent le dessein d'attaquer la République ; que les Provinces maritimes ne consentiroient ni aux Recrues, ni aux nouvelles Levées, si les autres ne consentoient à l'Armement d'une Flotte, à quoi elles devoient d'autant plus facilement consentir, que cet Armement couteroit la moitié moins qu'une Armée de Terre. (a) Les Etats Généraux ne pénétoient pas dans les véritables desseins de leurs Majestés Très-Chrétienne & Britannique, puisqu'ils croïoient que Louis en vouloit aux Païs-Bas, & que Charles armoit, pour maintenir la Triple Alliance. Leur Lettre ne laissa pas de faire un bon effet, elle réveilla les Etats d'Utrecht, dont les Finances étoient bien administrées. Ils promirent de contribuer aux Amirautez, aux Recrues, & aux nouvelles Levées. Ceux de Frise con-

—
1671.

LI.
Disputes
sur la le-
vée des
Troupes.

Y

(a) On ne demandoit qu'un peu plus de trois Millions pour l'équipement & l'entretien de la Flotte.

1671. sentirent aux nouvelles Levées, & même menacèrent, que si on ne se déterminoit promptement à en faire pour la deffense commune de la Patrie, ils en feroient séparément pour leur propre sûreté. La Hollande déclara que les avis, qu'elle recevoit de divers endroits, l'obligeoient de consentir à tout, & de solliciter fortement les autres Provinces à ne point différer de donner leur Consentement. Les Etats de Gueldre & de Groningue, qui s'étoient réconciliez ensemble, y consentirent aussi. Mais la Gueldre ne s'engageoit à payer sa *quote-part*, qu'autant de tems que l'état de ses Finances le permettroit, & déclaroit qu'elle cesseroit de le faire dès le moment que le Comté de Zutphen & le Quartier d'Arnhem payeroient des Contributions à l'Evêque de Munster. Enfin on délibéroit & on prenoit des Résolutions qui ne s'exécutoient que lentement, & avec beaucoup de peine. Cependant le Conseil d'Etat en Corps, ayant à sa tête le Prince d'Orange, se rendit à l'Assemblée des Etats Généraux, pour conférer avec eux sur l'*Etat de Guerre*. On remarqua, qu'on ne donna à Son Altesse qu'un *Siège ordinaire* comme aux autres Députés. Le Conseil représenta, que pour rendre plus efficaces les Résolutions qu'on avoit prises, de faire de nouveaux Armemens, il seroit nécessaire qu'on pût exécuter les Provinces qui ne fourniroient pas leur contingent des Subsides, & il demanda qu'on prît une Résolution là-dessus. Les Députés d'Utrecht & de Frise appuyèrent le Conseil d'Etat; mais ceux de Hollande furent d'un avis opposé. Ils soutinrent qu'on avoit pourvû à cet inconvénient dès le tems de l'Union, & que le remède qu'on y avoit apporté alors suffisoit.

LII.
Résolution
de lever
des Trou-
pes, élu-
déc.

LII. On parut former la Résolution d'entretenir vingt huit mille Fantassins & six mille Chevaux (a) qui devoient être divisés en trois Corps. L'un devoit former un petit Camp auprès de Bergues-op-Zoom, l'autre dans l'Over-Yffel, dont le Conseil d'Etat ordonna qu'on fortifieroit les Places, parce qu'elles étoient plus exposées aux insultes de l'Electeur de Cologne, & de l'Evêque de Munster, (b) le troisième devoit demeurer en Garnison à Maastricht & dans les Villes de Hollande. Ces trois Corps d'Armée ne subsistoient que dans l'imagination. Le Voyage du Roi de France à Dunkerque avoit assez allarmé les Etats, pour leur faire prendre cette Résolution; mais dès le moment que Louis eut repris la route de Paris, ils trouvèrent à propos d'épargner les Frais des Levées, & le peu qu'on avoit de Cavallerie fut envoyé à Nimègue & dans les Villes de l'Over-Yffel.

LIII.
Difficultez
sur la no-
mination
du Prince
d'Orange
à la Char-
ge de Ca-
pitaine
Général.

LIII. Il naissoit sur toutes les Délibérations des difficultez, que les Divisions qui régnoient dans la République rendoient insurmontables. On disputoit sur le rang de l'Infanterie & de la Cavallerie. La Cavallerie prétendoit avoir la préférence. On la lui accorda, mais en Campagne seulement, & on déclara qu'en Garnison les Officiers de la même Dignité seroient égaux. La Contestation sur les Généraux qui devoient commander les Troupes, & sur les Gages qu'ils devoient avoir fut si grande, que le Comte Maurice de Nassau auroit quitté le service, s'il ne s'étoit pas fait un point d'honneur, de n'abandonner pas la République au commencement d'une Guerre, après en avoir reçu des appointemens pendant une longue Paix. Le sujet le plus important des Délibérations regardoit le Prince d'Orange. On avoit souvent proposé de lui faire une Pension, (c) que les Provinces qui y contribuoient le moins grossissoient le plus. Les Députés de Zélande remirent cette année l'Affaire sur le tapis, & les Etats de Hollande l'ayant mise en Délibération dans leur Assemblée, résolurent, après quelques débats, (d) de la borner à vingt-cinq mille livres. (e) La Gueldre & quelques autres Provinces demandèrent dans les Etats Généraux, que cette Pension fût de cinquante mille livres; mais la Hollande, qui s'y opposoit, & qui vouloit s'en tenir à sa Résolution, eut l'adresse de faire traîner la Délibération en longueur, & de l'é luder. La Dispute devint beaucoup plus violente, lorsqu'on proposa de faire Son Altesse Capitaine Général. On avoit résolu de ne point parler de cette Charge pour le Prince qu'il n'eût vingt deux ans accomplis. La Gueldre crut qu'elle pouvoit anticiper ce terme de quelques mois, & dans une de ses Résolutions elle lui donna le titre de *Capitaine & d'Amiral Général désigné*. Les Députés de Hollande s'élevèrent avec beaucoup de vigueur contre

(a) La Lettre MS. de M. d'Amérong porte que les Troupes coutoient à la République 18037722. Livres en 1671.

(b) *Extract uyt de Resolutien van den Raadt van Staten, op Maandag den 26. October 1671. MS.*

(c) Voyez ci-dessus, page 113.

(d) Les Nobles, qui ne contribuoient rien; opinè-

rent pour 50000. livres, Haerlem; fort affectionné pour le Prince, opina pour 35000. & presque toutes les autres Villes opinèrent pour 25000.

(e) Cette Résolution fut prise le 17. d'Avril 1671. & envoyée le lendemain aux Etats Généraux, comme l'avis de la Proviince.

tre cette Résolution, & soutinrent que la Gueldre se rendoit, par sa précipitation, incapable d'opiner sur une Affaire si importante, lorsqu'on la mettoit en Délibération. Ils menacèrent même de protester, & ils intimidèrent tellement les Députés de Gueldre, que quoi qu'ils fussent soutenus de ceux de Zélande & de Frise, ils crurent devoir retirer du Greffe des Etats Généraux la Résolution de leur Province, afin de prévenir une Protestation & des démarches qui auroient pu retarder l'avancement de Son Altesse. Les Etats de Gueldre désapprouvèrent ce qu'avoient fait leurs Députés, & les chargèrent de réparer leur faute, en représentant aux Etats Généraux non seulement la nécessité de donner, dans la conjoncture présente, un Chef aux Troupes, en déclarant le Prince d'Orange *Capitaine Général par Mer & par Terre*; mais d'en presser la nomination, de faire enregistrer leur Demande, & de ne la retirer pas malgré les Protestations des Députés de Hollande. En effet ces derniers protestèrent contre la Proposition des Etats de Gueldre, & déclarèrent qu'elle étoit directement contraire à ce qui avoit été résolu en 1668. du consentement de toutes les Provinces, d'attendre que le Prince eût atteint vingt deux ans, pour proposer de le faire *Capitaine Général*, & de mettre alors, & non pas plutôt, en Délibération, si cette Election étoit absolument nécessaire.

LIV. Le Prince d'Orange appuyoit les Provinces qui se déclaroient pour ses intérêts, & faisoit agir les Créatures qu'il avoit dans les autres. On a conservé l'original d'une Lettre que M. de Reinswoude écrivoit à M. d'Amérong, par laquelle il lui apprenoit, que la Princesse Douairière l'avoit assuré, que le Conseiller Pensionnaire promettoit tout à Son Altesse pour le Prince, son petit Fils, & que les Députés chargés de dresser son *Instruction* devoient en faire le rapport au mois de Janvier de l'année suivante. (a) Le Prince écrivit à ce même Ministre pour le prier de *diriger dans les Etats d'Utrecht cette Affaire qui faisoit beaucoup de bruit, & qui empêchoit qu'on ne prit aucune Résolution.* (b) Enfin Son Altesse en parla ouvertement à M. de Wit, & lui représenta que la difficulté qu'il faisoit d'élire un *Capitaine Général*, empêchoit plusieurs Provinces de finir leurs Délibérations sur un Armement, d'autant plus nécessaire, que la Guerre paroissoit inévitable & prochaine; il ajoura, qu'étant entré dans sa vingt deuxième année, on ne devoit plus trouver d'obstacle à son Election. Le Conseiller Pensionnaire répondit au Prince, qu'il n'ignoroit pas, que les vingt deux ans devoient être accomplis, & non pas commencés, & qu'il avoit aparemment dessein de *badiner ou de rire*, lorsqu'il lui parloit de casser une Résolution que toutes les Provinces avoient approuvée. Le Prince fut d'autant plus surpris de la Réponse de ce Ministre, qu'elle ne s'accordoit pas avec la promesse qu'il avoit faite peu de tems auparavant à la Princesse Douairière, de le servir; mais, selon toutes les apparences, Son Altesse appliquoit au tems présent une promesse vague, qui regardoit un avenir éloigné, & qui pouvoit dépendre de différentes circonstances. Un Historien, fort attaché à M. de Wit, n'a pas laissé de dire, qu'il y avoit de quoi s'étonner qu'un Ministre si éclairé, & qui avoit une si parfaite connoissance des Affaires de son Pays pût tenir ce langage dans un tems où six Provinces se déclaroient hautement pour le Prince, & où il ne pouvoit ignorer que la plupart des Villes de Hollande l'avoient abandonné, (c) pour favoriser la Maison d'Orange.

LV. En effet, vers la fin de l'année, Enchuyse chargea ses Députés, de déclarer dans l'Assemblée des Etats de Hollande, qu'il étoit nécessaire, dans la circonstance présente, d'élire un Capitaine Général, & de donner cette Charge au jeune Prince. Cette Démarche ne produisit d'abord aucun effet, parce que le Conseiller Pensionnaire soutint, qu'il avoit fait serment de ne mettre point sur le tapis une telle Proposition, & le fait étoit véritable. Mais plusieurs Villes s'étant unies à celle d'Enchuyse, on en délibéra quelques jours après, & on résolut de demander aux Conseillers Députés leur avis. Comme ils n'étoient que cinq, ils souhainèrent que l'Assemblée nommât quelques Députés pour conférer avec eux sur cette matière. Elle en nomma six, & ceux qui opinèrent pour le Prince dans la Conférence prévalurent d'une voix. Les Conseillers Députés, & les Députés qu'on leur avoit adjoint portèrent à l'Assemblée l'avis qu'ils avoient formé, & demandèrent une

Y 2

Con-

(a) Lettre MS. de M. de Reinswoude à M. d'Amérong.

(b) Lettre MS. du Prince d'Orange à M. d'Amérong du 7. de Décembre 1671. conservée dans les Papiers de

ce Ministre.

(c) Wicquefort, Hist. MS. des Provinces-Unies. Livre XIX.

LIV.
Entretien
du Prince
& de M.
de Wit.LV.
Divisions
dans les
Etats de
Hollande
sur l'éleva-
tion de
Son Al-
tesse.

1671. Conclusion. Mais le Conseiller Pensionnaire soutint qu'il n'y avoit point de Résolution qui autorisât les onze Députés à demander aux Etats une Conclusion sur une Affaire sur laquelle on leur avoit simplement demandé leur avis, & qu'ils ne pouvoient prétendre autre chose, si non qu'il en fit son rapport, ce qu'il ne manqua pas de faire. Il entra beaucoup de chaleur dans les Délibérations. Le Parti du Prince s'appuyoit sur l'impossibilité d'avoir une Armée sans Général, & de soutenir la Guerre sans Armée. Haerlem, Leyde, Enchuyse avoient même deffendu à leurs Députés de consentir à aucune Résolution, si on ne consentoit à l'élévation de Son Altesse. (a) L'autre Parti, se mettant à l'abri des Résolutions qu'on avoit prises, & des Sermons qu'on avoit prétez, arrêtoit toutes les Délibérations, en sorte qu'on ne parla plus dans les Etats Généraux de la Levée de vingt mille Hommes, quoi que ce fut la Province de Hollande qui l'eût proposée. C'est ainsi que d'un côté, on vouloit bien travailler à sa propre sûreté, pourvu que le Prince d'Orange en tirât avantage, & que de l'autre on aimoit mieux tout hasarder que de le voir dans l'élévation, ou d'en abrégier le tems de quelques mois.

LVI.
Lettre MS.
du Rhingrave sur
l'état des
Affaires.

LVI. On peut juger de la disposition des Etats par une Lettre que le Rhingrave écrivit à M. d'Amérong, où il lui marquoit naturellement sa pensée sur l'état des Affaires. Nous la rapporterons ici toute entière, quoi que nous en ayons déjà cité quelques morceaux. „ Le Prince d'Orange, dit-il, part de „ main; & va droit à Wesel. On n'a encore rien résolu sur ses Affaires. On „ m'a dit qu'il y a des Gens à Rotterdam, qui ont déclaré qu'il *vaut mieux tom-* „ *ber entre les mains des François qu'entre celles de Son Altesse.* Voyez com- „ ment d'une extrémité on passe dans l'autre. C'est présentement l'unique cho- „ se dont on s'entretient, que le reste des Affaires aille comme il voudra; on pro- „ posera, on négotiera, on chicanera, cependant les Ennemis nous tomberont „ sur les bras. Le grand Armement, & les préparatifs en France éclatent tous „ les jours d'avantage. Dieu veuille que nous n'en ayons aucun dommage. Le „ Prince d'Isenguien, Gouverneur du Pays de Gueldres, ma mandé qu'il avoit or- „ dre du Comte de Monterey de faire marcher toute la Cavalerie de son Gouver- „ nement à la première demande du Marquis de Grana, ou du Magistrat de Co- „ logne. Le Colonel qui doit commander ces Troupes m'a demandé un Lieu de „ rendez-vous; mais j'ai eu ordre de Messieurs les Etats Généraux, de répon- „ dre qu'on délibère incessamment sur ce qu'il y auroit à faire dans cette occasion, „ & je lui en donnerai avis. “ (b) Le Rhingrave parloit naturellement à son Ami, on perdoit le tems en Délibérations, on ne s'agitoit que sur le Généralat du Prince, & cette seul Affaire occupoit tellement les esprits qu'on abandonnoit toutes les autres.

LVII.
Difficultez
sur l'in-
struction
du Capita-
ine Gé-
néral.

LVII. Cependant six Provinces donnèrent au Prince la Commission de visiter les Fortifications de toutes les Places qui pouvoient être attaquées dans l'Over-Yssel. Ils firent plus, ils nommèrent des Commissaires, afin de dresser l'Instruction du Capitaine Général, qui devoit être élu, & les Députés de Hollande y consentirent, dans l'espérance qu'on y trouveroit des difficultez insurmontables. En effet il y en eut de si grandes, qu'on ne pût convenir cette année des Articles de l'Instruction. On vouloit que le Capitaine Général ne pût être Gouverneur ou Stadthouder d'aucune des Provinces-Unies, ni posséder aucune autre Charge, ni servir au serment d'un Prince étranger, & qu'il fit son unique Affaire des intérêts de l'Etat & de la Religion. La principale difficulté regardoit la durée de sa Charge, que les uns vouloient rendre perpétuelle, & que les autres fixoient à une Campagne, comme celle des Dictateurs. On n'avoit pas moins de peine à s'accorder sur l'étendue de son Autorité. On demandoit s'il auroit le pouvoir de nommer *absolument* ou par *provision* aux Charges militaires qui viendroient à vaquer pendant la Campagne, s'il seroit Maître de faire grace aux Officiers & aux Soldats qui manqueroient à leur devoir, si la Discipline Militaire dépendroit de lui, & s'il pourroit faire des Règlements nouveaux, jusqu'où s'étendroit la correspondance qu'il auroit avec les Députés de l'Etat qui devoient le suivre en Campagne, quelle seroit sa dé-

(a) Dordrecht, Rotterdam, Horn, Muikendam étoient du Parti de M. de Wit, Delft, la Brille, Gouda s'y joignirent, Alcar & Schiedam penchoient, quoi que mollement, de ce côté-là. Amsterdam ne disoit

rien; mais elle favorisoit soudement le Prince.

(b) Lettre MS. du Rhingrave, Gouverneur de Mastricht, à M. d'Amérong, de la Haye le 19. de Décembre 1671.

dépendance du Conseil d'Etat, quelle Autorité il auroit dans les Provinces, particulièrement dans celles qui avoient un Gouverneur, comme celles de Frise & de Groningue, quels appointemens on lui donneroit, & quels fonds on lui assigneroit pour les correspondances secrètes. On devoit lui défendre de se mêler des Différends qui pourroient naître entre les Provinces, des Affaires qui regardoient l'Union, & de celles de la Religion, tant pour la Doctrine que pour la Discipline. La Hollande, qui formoit le Projèt d'avoir son Capitaine Général particulier pour sa Province, avoit dressé pour lui une *Instruction* sévère & bornée, qu'elle auroit souhaité qu'on suivît dans les Etats Généraux. Mais, on ne pût rien conclurre pendant le cours de cette année. Tant il est vrai que la Discorde arrête les Délibérations les plus nécessaires, ferme les yeux aux Ministres les plus sages, & fait sacrifier la conservation de la Patrie à des intérêts particuliers, & à la chaleur de Parti.

LVIII. Outre la Discorde générale qui échauffoit les esprits, & divisoit l'Etat en deux Partis principaux, il y avoit des Démêlez particuliers dans le sein des Provinces, qui en troubloient la tranquillité. Celle d'Over-Yssel, plus intéressée que les autres à se munir contre l'Ennemi qui étoit à ses Portes, au lieu de se réunir, formoit deux Assemblées différentes, l'une à Campen & l'autre à Zwol; & comme on agissoit dans ces Assemblées avec toute l'aigreur qu'inspire l'esprit de Parti, les Résolutions de l'une déplaisoit toujours à l'autre. Celle de Campen consentoit à la Levée de trois Millions pour l'Armement de Mer, à condition, qu'au lieu de les distribuer aux Amirautez, on les remît entre les mains du Receveur Général, avec ordre d'employer au payement des Troupes de Terre, ce qui ne seroit pas employé pour la Flotte. L'Assemblée de Zwol demandoit qu'on pourvût à la sûreté des Frontières, & alléguoit en même tems son impuissance comme une raison qui la dispensoit de contribuer aux Dépenses extraordinaires que la Province & la République devoient faire pour leur conservation commune. Les Etats Généraux, allarmez d'une pareille Division, employèrent les menaces & la douceur pour amener les Partis à un Accommodement. Ils menacèrent de contraindre la Province à payer une Contribution nécessaire, & qui avoit été résolue par unanimité de voix. Ils offrirent en même tems leur Médiation pour terminer ce Différent à l'amiable, soit en envoyant des Députez, ou en recevant ceux que les Assemblées de Campen & de Zwol enverroient à la Haye. On prit le premier parti par nécessité. Les Députez furent d'abord mal reçus en Over-Yssel, parce qu'on prétendoit que les Etats Généraux ne devoient pas se mêler d'un Différent Domestique; mais les Députez représentèrent si vivement le péril dont la Province étoit menacée à cause du voisinage de l'Evêque de Munster, & des grands préparatifs de la France, qu'ils arrêterent le cours de la Division, en remontant à la source & à la cause qui l'avoient fait naître. La Nomination de M. de Harfolte à la Charge de Drossart de Twente, & la continuation de la Commission du Baron de Palant avoient fait tout le mal. Le premier, en qualité de Drossart de Twente, dont l'Élection lui étoit contestée, présidoit depuis quelques années aux Etats de la Province, & le second, fondé sur ce que sa Députation aux Etats Généraux n'étoit pas finie, y vouloit assister. Ils sacrifièrent l'un & l'autre leur intérêt particulier à la Paix, M. de Harfolte se dépouilla de son Droit pour trois années, & le Baron de Palant consentit qu'on lui donnât un Successeur auquel il céderoit sa place dans les Etats Généraux. Ce feu étant éteint, on convint de faire des Règlemens pour l'administration des Finances, & l'Assemblée de Zwol consentit au payement d'une certaine somme.

LIX. Un incident alluma un autre feu entre les Villes d'Amsterdam & de Horn. Un Bourguemaître de cette dernière Ville, & Député de l'Amirauté, accusé par la Compagnie des Indes Orientales, dont il étoit Directeur, d'avoir détourné des effets considérables, fut arrêté à Amsterdam à la réquisition de la Compagnie. Horn réclama son Bourguemaître, demanda que le Prisonnier lui fût rendu, & que le Procès fut porté devant son Tribunal. Sur le refus d'Amsterdam, l'Affaire fut portée à la Cour de Justice, qui fit défense aux Echevins d'Amsterdam de continuer leurs Procédures. Ils refusèrent d'exécuter la Sentence de la Cour, & le Conflict de Jurisdiction fut poussé avec tant de chaleur, que les Etats de Hollande furent obligez d'en ôter la connoissance & la décision aux deux Villes intéressées, en évoquant l'Affaire à eux, pour la juger eux-mêmes.

Les mêmes Etats furent obligez d'envoyer à Haerlem une Cornette de Cavallerie, & une Compagnie d'Infanterie pour appaiser une espèce de Sédition, causée par les Ouvriers qui travailloient aux Fortifications de la Ville, auxquels l'Entrepreneur enlevoit toutes

tes les semaines une petite portion de ce que le Magistrat leur donnoit. Mais ce tumulte fut appaisé à la vûe des Gens de Guerre.

1671.

LX.
Disputes
en Hollan-
de & en
Zélande
sur des
points de
Théolo-
gie.

LX. On eut plus de peine à calmer les Ecclésiastiques. Plusieurs Théologiens de Hollande remuèrent dans leurs Livres & dans leurs Sermons cette Question, si la Loi étoit une Alliance de Grace ou d'Oeuvres. On vit aussi-tôt deux Partis naître & se combattre avec vigueur, l'un défenseur de l'œconomie de Grace, & l'autre de l'œconomie des Oeuvres. Les Etats redoutant les suites d'une Controverse, qu'on agitoit avec trop de chaleur, & voulant prévenir des Troubles semblables à ceux qu'avoient causé les Disputes sur la Prédestination, (a) défendirent sous de très rigoureuses peines à tous les Professeurs & Pasteurs d'écrire sur cette matière, ou de la traiter dans la Chaire.

Il y avoit en Zélande d'autres Théologiens si rigides sur l'observation du Dimanche, qu'ils vouloient excommunier les Magistrats qui se promenoient ce jour-là en Carosse, & particulièrement les Cochers qui les conduisoient. Ils en firent dans leur Synode un Décret, qu'ils envoyèrent dans toutes les Villes de cette Province, avec de fortes exhortations pour son exécution. Mais les Etats de la Province ordonnèrent que ce Décret seroit biffé & lacéré, & soutinrent leur Résolution avec tant de fermeté, que les Ecclésiastiques les plus zéléz & les plus opiniâtres furent réduits à des murmures secrets.

Fin de l'année mille six cents soixante & onze.

(a) En 1617. 1618. & 1619.



HISTOIRE

DES

EVENEMENTS

CONSIDERABLES

DE

L'ANNEE M. DC. LXXII.

SOMMAIRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LES COMMENCEMENS DE LA GUERRE, LES BATAILLES
NAVALES, LES PREMIERES CONQUETES DU ROI DE FRANCE SUR
LA REPUBLIQUE, LE PASSAGE DU RHIN, LES EXPEDITIONS DE
CE MONARQUE JUSQU'A SON RETOUR A PARIS, ET LES NEGOTIATIONS
POUR LA PAIX.

I. **I**dée générale & ordre des Evénemens de cette Année. II. Etat de la France III. Etat de la République. IV. Lettre du Roi de France aux Etats Généraux. V. Fautes des deux côtés. VI. Intrigues de M. de Grénonville à la Cour de Vienne. VII. Alliance avec l'Electeur de Brandebourg. VIII. Source des malheurs de la République. IX. Soupçon injurieux à M. de Wit. X. Traité entre la France & l'Angleterre. XI. Ambassade d'Angleterre à la Cour de Madrid inutile. XII. Droisjons en Angleterre sur la Tolérance. XIII. Le Roi d'Angleterre fait fermier l'Echiquier. XIV. Prorogation du Parlement. XV. Audience du Chevalier Downing. XVI. Il part avec précipitation. XVII. Il est mis à la Tour. XVIII. Nouvelles Démarches de la République auprès du Roi d'Angleterre. XIX. Premier acte d'Hostilité des Anglois contre les Hollandois. XX. Réponse de Charles aux Plaintes des Hollandois. XXI. Réflexion sur cette Réponse. XXII. Déclaration de Guerre de l'Angleterre contre la République. XXIII. De la France. XXIV. Propositions faites à M. de Groot. XXV. Réflexions sur ces Propositions. XXVI. Rapport de M. de Groot. XXVII. Faute de M. de Wit. XXVIII. Délibérations sur l'élévation du Prince d'Orange. XXIX. Résolution sur cette Affaire. XXX. Consentement du Conseiller Pensionnaire. XXXI. Commission du Capitaine Général. XXXII. Les Officiers la trouvent trop bornée. XXXIII. L'élévation du Prince d'Orange à la Charge de Capitaine Général. XXXIV. Conduite de Son Altesse. XXXV. Proposition de lever des Troupes pour la défense particulière de la Hollande, rejetée. XXXVI. Armement naval. XXXVII. M. d'Amérong envoyé à Berlin. XXXVIII. Plaintes de M. de St. Géran contre la République, réfutées. XXXIX. Négociation de M. d'Amérong. XL. Difficultez de cette Négociation. XLI. Oposition de M. de St. Géran. XLII. Lenteur des Délibérations de la République. XLIII. Caractère des Ministres de S. A. E. de Brandebourg. Conclusion du Traité. XLIV. Délais sur la Ratification. XLV. Election des Officiers Généraux de la République. XLVI. Jalouise entre Mrs. Colbert & de Louvois. XLVII. Idée qu'on avoit du Roi de France. XLVIII. Entreprise de Louis bien concertée. XLIX. Marche de l'Armée Francoise. L. Marche du Roi. LI. Conseil de Guerre sur le Siége de Mastricht. LII.

LII. Marche des Armées de France vers l'Over-Yffel. LIII. Départ de la Flotte. LIV. Bataille navale de Solbaie. LV. Ruitter combat le Pavillon rouge. LVI. Bankert le Pavillon blanc, où étoient les François. LVII. M. van Gent le Pavillon bleu. LVIII. Dangers que court Ruitter. LIX. La Victoire indécise. LX. La Flotte des États se retire en Zélande. LXI. M. Corneille de Wit est insulté à Dordrecht. LXII. On diminue la Flotte faute de poudre. LXIII. Délibérations sur la deffense de l'Yffel. LXIV. Avis du Prince d'Orange pour fortifier Wesel. LXV. Marche de l'Armée Françoisse sur le Rhin. LXVI. Siège & prise d'Orsoy. LXVII. Wesel assiégué & pris par le Prince de Condé. LXVIII. Siège de Burick par le Maréchal de Turenne. LXIX. Prise de Burick. LXX. De Rhimberg par le Roi. LXXI. Etonnement que causent ces Conquêtes. LXXII. Reproches qu'on peut faire à M. de Wit. LXXIII. Prise de Rées. LXXIV. D'Emeric. LXXV. Louis prend la résolution de passer le Rhin. LXXVI. Fort de Schenk. LXXVII. Deux Gentils-hommes Gueldrois montrent le gué du Rhin. LXXVIII. Manœuvre de Montbas. LXXIX. Passage du Rhin par l'Armée Françoisse. LXXX. Résistance des Hollandois. Mort du Duc de Longueville. LXXXI. Louis passe le Rhin. LXXXII. Comparaison de ce passage avec celui du Granique par Alexandre, & du Rhin par Cesar. LXXXIII. Examen de l'Action de Montbas. LXXXIV. Son Apologie réfutée. LXXXV. Son Procès & sa fuite. LXXXVI. Montbas accuse le Prince d'Orange de lacheté. LXXXVII. Il appelle les Généraux de Son Altesse en Duel. LXXXVIII. Sa Condamnation. LXXXIX. Prise du Tolhuys. XC. Louis prend la résolution de garder ses Conquêtes. XCI. Prise de Doesbourg & de Zutphen. XCII. Division qui règne dans cette Ville. XCIII. Prise d'Arnhem. XCIV. De Knodsembourg. XCV. Siège de Nimègue. XCVI. Résistance de M. de Welderren. XCVII. Violences exercées à Nimègue. XCVIII. Prise du Fort de Schenck par M. de Turenne. XCIX. La Capitulation violée. C. M. de Turenne prend diverses Places pendant le Siège de Nimègue. CI. Bommel abandonné. CII. Prise de Crevecœur. CIII. Conquêtes de Louis immortalisées par des Eloges, des Statuës, & des Médailles. CIV. Déclaration du Roi de France. CV. Arrivée du Prince d'Orange à Utrecht. CVI. Délibérations de la Ville & des États d'Utrecht. CVII. Les États Généraux ordonnent au Prince d'Orange de marcher en Hollande. CVIII. Utrecht envoie ses Clefs au Roi de France. CIX. Entrée de ce Monarque à Utrecht. CX. Reddition d'un grand nombre de Places. CXI. Surprise de Naerden. CXII. Faute du Prince d'Orange & du Marquis de Rochefort. CXIII. Délibérations sur le Siège d'Amsterdam. CXIV. Situation de la République. CXV. M. de Wit perd courage. CXVI. M. Fagel tache de lui en inspirer. CXVII. Résolution des États de Hollande, d'envoyer des Députés au Roi. CXVIII. Elle est portée aux États Généraux. CXIX. Réflexions sur cette Députation. CXX. La Députation reçue avec indignité. CXXI. Avis différens en Hollande sur l'Accommodement avec la France. CXXII. Sentiment particulier de M. de Groot. CXXIII. Délibérations de la Hollande. CXXIV. Résolution prise contre les formes. CXXV. Résistance vigoureuse d'Amsterdam. CXXVI. Opposition des États Généraux à la Résolution des États de Hollande. CXXVII. Contestation sur ce sujet entre M. de Groot, & M. Fagel. CXXVIII. Plein-Pouvoir original des États Généraux donné aux Députés pour la Paix. CXXIX. Diversité d'avis dans les États de Hollande. CXXX. Foiblesse du Prince d'Orange. CXXXI. Offres que fait M. de Groot au Roi de France pour avoir la Paix. CXXXII. Demandes de S. M. T. C. CXXXIII. Les Ministres de France ne sont pas d'accord sur la Paix. CXXXIV. Rapport de M. de Groot. CXXXV. Quelques Villes opinent pour la Négociation. CXXXVI. L'avis contre la Négociation l'emporte. CXXXVII. Rupture de la Négociation. CXXXVIII. Députation au Roi d'Angleterre. CXXXIX. S. M. B. envoie des Ambassadeurs en Hollande, pour tromper les États. CXL. Propositions des Ambassadeurs Anglois. CXLI. Fermeté généreuse du Prince d'Orange. CXLII. Refus généreux que Son Altesse fait des Offres de la France. CXLIII. Renouvellement d'Alliance entre la France & l'Angleterre. CXLIV. Conditions auxquelles S. M. B. consent de faire la Paix avec la République. CXLV. Le Prince opine à rejeter ces Conditions. CXLVI. L'avis opposé prévaut. CXLVII. Réponse vigoureuse du Comte de Monterey aux Ministres d'Angleterre. CXLVIII. Le Roi d'Angleterre envoie au Prince le Traité de Boxtel. CXLIX. Conférences des Ministres Anglois à Auvers. CL. Raisons des Députés contre les Anglois.

glois. CLI. *Fausse confiance que font les Ambassadeurs Anglois à M. van Beuningen.* CLII. *Nouvelle tentative du Prince auprès du Roi d'Angleterre.* CLIII. *Son Altesse est trompée.* CLIV. *Réflexions sur cette Négotiation.* CLV. *Les Anglois veulent faire une Descente.* CLVI. *Un reflux extraordinaire fait échouer leur Dessen.* CLVII. *Récit naturel de cet Evènement qu'on regarde comme miraculeux.* CLVIII. *Etat de la Flotte Angloise entrant dans ses Ports.*

S E C O N D E P A R T I E.

CONTENANT LES CONQUETES DE L'ELECTEUR DE COLOGNE ET
DE L'EVEQUE DE MUNSTER.

CLIX. **P**lan de cette seconde Partie. CLX. *Motifs de la Guerre de l'Evêque de Munster.* CLXI. *Dissimulation de l'Electeur de Cologne.* CLXII. *Conquêtes de l'Evêque de Munster dans l'Over-Yssel.* CLXIII. *Un Magistrat de Deventer accusé de Trahison.* CLXIV. *Siège & prise de Deventer.* CLXV. *Conditions de la Capitulation.* CLXVI. *Députation de Deventer à Zwol, pour porter cette Ville à se rendre.* CLXVII. *Réflexions sur les préparatifs de deffense.* CLXVIII. *Harangue inutile du Colonel Bampffield.* CLXIX. *Lettre des Régens de Zwol.* CLXX. *Partage de l'Over-Yssel entre les Conquérens.* CLXXI. *Coeverden investie.* CLXXII. *Description de cette Place & du Siège.* CLXXIII. *Officiers condamnez à mort à Groningue pour lacheté.* CLXXIV. *Siège de Groningue. Résolution vigoureuse de cette Ville.* CLXXV. *L'Evêque a recours à l'art magique pour la prendre,* CLXXVI. *Efforts redoublez de ce Prélat contre Groningue, afin d'y pouvoir dire la Messe le jour de St. Louis.* CLXXVII. *Fausse allarme punie.* CLXXVIII. *Retranchement pris & repris.* CLXXIX. *L'Evêque présent par tout aux Attaques. Insulte qu'il reçoit.* CLXXX. *Attaque du Reuscherbrug par les Assiégeois, manquée.* CLXXXI. *Division entre les Prélats sur la levée du Siège.* CLXXXII. *Raisons qui obligent à le lever. Dernière tentative de l'Evêque de Munster.* CLXXXIII. *Levée du Siège.* CLXXXIV. *Perte des Assiégez & des Assiégeois.* CLXXXV. *Suite de la levée du Siège.* CLXXXVI. *Médaille sur la levée de ce Siège.* CLXXXVII. *Prise de plusieurs Forts.* CLXXXVIII. *Coeverden repris.* CLXXXIX. *Difficulté de cette Entreprise.* CXC. *Valeur du Major Sikinga.* CXCI. *Incidens singuliers qui favorisent cette Entreprise.* CXCII. *Les Frisons reprennent Blockzils & Kuynder.*

T R O I S I E M E P A R T I E.

CONTENANT LE RETABLISSEMENT DU STADT-HOUDERAT, ET LE
MASSACRE DES FRERES DE WIT.

CXCIII. **M**éthode qu'on suivra dans cette troisième partie. CXCIV. *Insulte faite à M. Corneille de Wit par le Peuple de Dordrecht.* CXCV. *Sédition à Dordrecht.* CXCVI. *Scrupule du Prince d'Orange sur la dispense du Serment qu'il avoit fait d'observer l'Edit perpétuel.* CXCVII. *M. Corneille de Wit ne veut pas signer l'Electio.* CXCVIII. *Réflexions sur le Soulèvement de Dordrecht.* CXCIX. *Sédition de Rotterdam.* CC. *Anéantissement de l'Edit Perpétuel par les Etats de Hollande, qui l'avoient fait & juré.* CCI. *Excès de Flatterie pour le Prince.* CCII. *Les Etats de Hollande dispensent Son Altesse du Serment, prennent la Résolution de le faire Stadt-houder, & lui envoient une Députation.* CCIII. *La Zélande & les Etats Généraux font la même chose.* CCIV. *Déclaration du Prince, inutile.* CCV. *Nouvelles Emotions à Rotterdam.* CCVI. *Déposition de quelques Magistrats de cette Ville.* CCVII. *Acclamations de la Flotte sur l'Electio de Son Altesse au Stadt-houderat.* CCVIII. *La vénération du Peuple pour M. de Wit changée en haine.* CCIX. *M. Jean de Wit attaqué & blessé.* CCX. *Eclaircissement sur ce fait.* CCXI. *Lettre du Conseiller*
Z Pen-

Pensionnaire aux Etats de Hollande sur sa Blessure. CCXII. Réflexions sur cette Lettre. CCXIII. Jacques vander Graef, un des Assassins, arrêté & condamné. CCXIV. M. de Wit refuse de demander la grace de vander Graef, & en est blâmé. CCXV. Soupçon des Etats sur cet Assassinat. CCXVI. Mort de vander Graef. Ses dernières heures, publiées par un Ministre, émeuvent le Peuple. CCXVII. Satyres contre M. Jean de Wit. CCXVIII. Son Mémoire aux Etats de Hollande sur l'accusation de Péculat. CCXIX. Lettre maligne de Son Altesse sur le même sujet. CCXX. Raisonnemens sur cette Démarche. CCXXI. Remarques sur la Lettre du Prince. CCXXII. Attentat sur M. Corneille de Wit. CCXXIII. Accusation intentée contre lui. CCXXIV. Lettre du Conseiller Pensionnaire à M. de Ruiter sur cette accusation. CCXXV. M. Corneille de Wit arrêté & conduit à la Haye. CCXXVI. Instruction de son Procès. CCXXVII. Sa Défense. CCXXVIII. On lui donne la Question. CCXXIX. Le Peuple s'assemble auprès de la Prison. CCXXX. Sentence de la Cour contre lui. CCXXXI. Son Accusateur mis en liberté. CCXXXII. M. Jean de Wit délibère sur sa Démission. CCXXXIII. Offres du Prince à M. de Wit. CCXXXIV. M. de Wicquefort rapporte la chose différemment. CCXXXV. Réflexions qu'on fit sur ces Offres. CCXXXVI. Démission du Conseiller Pensionnaire accordée. CCXXXVII. Idée générale des Conseillers Pensionnaires, Difficultez de cette Charge. CCXXXVIII. Délibérations sur l'Instruction qu'on doit donner à celui qu'on élira en place de M. Jean de Wit. CCXXXIX. M. Gaspard Fagel est élu Conseiller Pensionnaire. CCL. La Servante de la Prison va dire à M. Jean de Wit, que son Frère le demande. CCLII. On ne peut le détourner d'y aller. CCLIII. Il se rend à la Prison. CCLIV. Cris séditieux de l'Accusateur. CCLV. Ordre donné à M. de Tilli par les Conseillers Députez pour prévenir la Sédition. CCLVI. Ordre des Conseillers Députez à M. de Tilli, d'aller au devant des Paysans qui vouloient venir piller la Haye. CCLVII. Mort cruelle des deux Frères de Wit. CCLVIII. Indignitez commises sur leurs Cadavres. CCLIX. Acharnement de la Bourgeoisie. CCLX. Eloge du Conseiller Pensionnaire de Wit. CCLI. Caractère de M. Corneille de Wit. CCLII. Consternation des Amis de M. Jean de Wit. CCLIII. Insulte faite à la Maison de Ruiter. CCLIV. Faux Raisonnemens sur cet Evènement. CCLV. Retraite de M. de Groot. CCLVI. Cette Retraite condamnée. CCLVII. Les Etats de Hollande accordent au Prince la permission de déposer les Magistrats des Villes. CCLVIII. Délibérations dans les Etats de Hollande sur l'Amnistie des Coupables. CCLIX. Foiblesse des Républicains. CCLX. Châtiment & fin funeste de quelques Assassins de Mrs. de Wit. CCLXI. Sédition en Zélande. CCLXII. Cette Province plus vigoureuse que les autres.

QUATRIEME PARTIE.

CONTENANT LES PREMIERS EXPLOITS DU PRINCE D'ORANGE, LA SUITE DES CONQUETES DES FRANCOIS, LEURS VEXATIONS DANS LA PROVINCE D'UTRECHT, ET LES CRUAUTEZ INOUIES QU'ILS COMMIRENT A BODEGRAVE ET A SWAMMERDAM.

CCLXII. **L**ettre du Roi d'Angleterre au Prince sur son Elévation. CCLXIII. Réflexions sur cette Lettre. CCLXIV. Mécontentement général sur cette Lettre. CCLXV. Retour des Ambassadeurs d'Angleterre, & leur politique. CCLXVI. Lettre de Mylord Arlington sur l'état de la République. CCLXVII. Ce Lord se trompe. CCLXVIII. Il découvre les intentions de son Maître. CCLXIX. Délibérations des Etats Généraux sur le rétablissement des Affaires. Description qu'en fait Son Altesse. CCLXX. Lettre du Prince à Ruiter. CCLXXI. Partage d'avis sur l'attaque de la Flotte Angloise, & sur la conservation de celle des Indes. CCLXXII. Sentiment du Prince. CCLXXIII. Résolution des Etats Généraux sur la Flotte des Indes. CCLXXIV. Nouveaux Avis donnez aux Etats. CCLXXV. Embarras de Ruiter sur les Ordres qu'il reçoit des Etats. CCLXXVI. Le Prince d'Orange & la Ville d'Amsterdam se brouillent. CCLXXVII. Ruiter amène la Flotte des Indes dans les Ports de la République. CCLXXVIII. Ordre des Etats Généraux à Ruiter. CCLXXIX. Sages dé-

démarches de Ruiter. CCLXXX. Allarmes que cause la Flotte Angloise. CCLXXXI. Assassinat médité contre la personne de Ruiter. CCLXXXII. Amsterdam donne le Commandement des Troupes qui dépendent d'elle à Ruiter. CCLXXXIII. Dessen du Prince d'Orange sur Naerden. CCLXXXIV. Rivalité de Wirtz & du Comte de Waldek. CCLXXXV. Entreprise du Prince sur Voerden. CCLXXXVI. Mouvements du Prince pour cacher son dessein d'assiéger Charleroi. CCLXXXVII. Marche de Son Altesse vers Mastricht. CCLXXXVIII. Retraite précipitée du Duc de Duras devant le Prince. CCLXXXIX. Son Altesse lève le Siège de Charleroi. CCXC. Réflexions sur les incidens malheureux qui firent lever le Siège. CCXCI. Si la Cour de Madrid est la cause des Malheurs. CCXCII. Embaras du Roi d'Espagne. CCXCIII. Sentiment de l'Angleterre. CCXCIV. Vexations commises par les François dans la Province d'Utrecht. CCXCV. Détail de ces Vexations. CCXCVI. Suite de la même matière. CCXCVII. Nouvelles Vexations. CCXCVIII. Vexations cruelles à Utrecht. CCXCIX. Impôts sur les Terres des Nobles. Exemple singulier de M. d'Amérong. CCC. Citation de M. d'Amérong comme Rebelle. CCCI. Réponse de M. d'Amérong. CCCII. Plaintes & Députations fréquentes des Etats d'Utrecht sans succès. CCCIII. Caractère des Ministres François. CCCIV. Entreprise sur Swammerdam & Bodegrave. CCCV. Dessen du Duc de Luxembourg. CCCVI. Prise de Swammerdam. CCCVII. La Retraite de M. Pain-&Vin sauve l'Armée de France. CCCVIII. Marche du Duc de Luxembourg à Utrecht. CCCIX. Retour du Prince d'Orange. CCCX. Faute de M. Pain-&Vin. CCCXI. Récit de ce qu'il fit à Tergow. CCCXII. Le Conseil de Guerre prononce trois Sentences différentes contre lui. CCCXIII. Cruantez inouies commises à Swammerdam & à Bodegrave. CCCXIV. Réflexions sur ces Cruantez. CCCXV. Témoignage d'un Historien François. CCCXVI. Réflexions sur un Poëme intitulé la Hollande aux Pieds du Roi. CCCXVII. Lettre de M. van Beuningen à l'Auteur de ce Poëme.

CINQUIEME PARTIE.

CONTENANT CE QUI S'EST PASSE' EN ALLEMAGNE POUR LE SECOURS DE LA REPUBLIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNE'E.

CCCXVIII. **C**onsternation dans l'Empire & dans les Païs-Bas. CCCXIX. Mesures inutiles des Princes de l'Empire. CCCXX. Les Affaires de Pologne font un obstacle au secours. CCCXXI. Disposition de la Suède. CCCXXII. De l'Electeur de Brandebourg. CCCXXIII. Plaintes du Roi de France contre ce Prince. CCCXXIV. Réponse équivoque de l'Electeur. CCCXXV. Le Comte de Vaugion part sans avoir pu pénétrer son dessein. CCCXXVI. Il revient, pour demander à S. A. E. des éclaircissimens. CCCXXVII. Réponse que lui fait l'Electeur. CCCXXVIII. Nouvelles démarches de ce Prince dans l'Empire. CCCXXIX. Corruption d'un Ministre de l'Empereur. CCCXXX. Preuves évidentes de cette corruption. CCCXXXI. Disposition des autres Princes de l'Empire. CCCXXXII. Délibérations de la Diette de Ratisbonne inutiles. CCCXXXIII. L'Electeur de Cologne se plaint des Etats Généraux. CCCXXXIV. Protestation de M. de Gravelle à la Diette de Ratisbonne. CCCXXXV. Congrès de Brunswick inutile. CCCXXXVI. Apologie des Princes de l'Empire. CCCXXXVII. Idées différentes de l'Empereur. CCCXXXVIII. Alliance secrète entre l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg pour la défense des Etats. CCCXXXIX. Second Traité de S. M. I. avec la République. CCCXL. Le secret du Traité découvert par M. de Grémonville. CCCXLI. Discours de ce Ministre. CCCXLII. Réflexions sur ce Discours. CCCXLIII. Résolutions du Congrès de Brunswick. CCCXLIV. Marche de l'Armée Impériale & de Brandebourg. CCCXLV. Lettre de M. de Turenne aux Princes de l'Empire. CCCXLVI. Intrigues des Ministres François dans les Cours d'Allemagne. CCCXLVII. La Marche des Armées devient un mystère impénétrable. CCCXLVIII. L'Armée Impériale change de Marche. CCCXLIX. Négociations avec l'Evêque de Trèves pour le passage de cette Armée sur le Pont de Coblenz. CCCL. Changement

gément de Route vers le Mein. CCCLI. Montecuculi fait échouer le dessein de passer le Rhin. CCCLII. Lobcorwitz trahit l'Empereur. CCCLIII. Négociations de l'Electeur de Brandebourg avec celui de Mayence. CCCLIV. Retraite de l'Armée Impériale en Westphalie, Montecuculi la quitte. CCCLV. L'Electeur de Brandebourg s'ébranle, ses Lettres à l'Empereur. CCCLVI. Son Altesse Electorale repasse le Weser, M. de Turenne le suit. CCCLVII. Générosité de l'Electeur, & nouvelle Négociation avec M. de Turenne. CCCLVIII. Raisons de Son Altesse Electorale. CCCLIX. Reproches que l'Electeur fait aux Etats. CCCLX. Médiation de l'Electeur de Mayence, Réponse du Roi de France. CCCLXI. Projèt de Paix entre Leurs Majestez Impériale & Très Chrétienne. CCCLXII. La France se vange de l'Archévêque de Trèves. CCCLXIII. Le Prince de Condé brule le Pont de Strasbourg. CCCLXIV. Lettre de S. M. T. C. au Magistrat de Strasbourg. CCCLXV. Les Troubles de Hongrie contribuent à la ruine des Etats. CCCLXVI. Sources des Guerres de Hongrie rapportées par un Historien Espagnol. CCCLXVII. Les Protestans de ce Royaume accusés de Conjuraton. CCCLXVIII. Lettres supposées pour prouver cette Conjuraton. CCCLXIX. Seconde Accusation. CCCLXX. Réfutation de ces Accusations. CCCLXXI. Interrogatoire & défense des Accusés. CCCLXXII. Sentiment du Jésuite Barson. CCCLXXIII. Nouvelles Accusations. CCCLXXIV. Réflexions sur ces Accusations. CCCLXXV. Résolutions du Conseil Impérial contre les Protestans de Hongrie. CCCLXXVI. Moyens pour perdre les Protestans.



ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1672.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LES COMMENCEMENS DE LA GUERRE, LES BATAILLES NAVALS, LES CONQUETES DU ROI DE FRANCE SUR LA REPUBLIQUE, LE PASSAGE DU RHIN, LES EXPEDITIONS DE CE MONARQUE JUSQU'A SON RETOUR A PARIS, ET LES NEGOTIATIONS POUR LA PAIX.

I.



Nous voici parvenus à l'Année mille six cens soixante & douze, si fameuse par le prodigieux nombre d'Evènements qu'elle a produits, glorieux pour les uns, funestes pour les autres. On y verra une République, peu de tems auparavant, l'appui de l'Espagne & la balance de l'Europe; tombée dans l'impuissance entière de se défendre elle-même; trois Provinces conquises, les autres intimidées avec raison, & cependant déchirées dans leur propre sein par des Divisions cruelles; les Edits éternels abolis; le Prince, qui en avoit juré l'observation, dispensé de son Serment; le Stadt-houdérat, contre lequel on avoit dressé tant de batteries & de Machines, rétabli, & exercé, dans la fuite; avec plus de force & plus d'Autorité qu'il n'en avoit jamais eu; le desordre, la sédition & la fureur répandues dans les Lieux les mieux policez; la vénération & la reconnoissance du Peuple changées en un instant dans une barbarie, qui va jusqu'à lui faire déchirer ses Chefs; ces Crimes toujours impunis, & quelquesfois même récompensez; les Places, qui avoient coûté tant de tems & tant de sang aux Nassau & aux Spinola, rendues avant que d'être attaquées; & l'Officier & le Soldat, quoique retranchez derrière leurs Murailles, saisis d'une si grande terreur qu'ils n'osent regarder l'Ennemi. D'un autre côté on verra le Roi de France faire presqu'autant de Conquêtes que de pas, & ne trouver d'autre diminution à sa Gloire que dans le peu de résistance qu'il rencontre; les Alliez de cette République, qui paroissent les plus fidèles, rompre les Traitez les plus solennels, & lui faire la Guerre, les Princes voisins, intéressés à sa défense, prêter leurs Villes, leurs Forces, leur bras, pour renverser ce Boulevard qui les empêchoit d'être engloutis; enfin les plus puissans Potentats regarder de loin ce Spectacle, sans prêter le moindre secours; & ceux qui en promettoient, demeurer dans l'inaction par la trahison de leurs Généraux & de leurs Ministres, ou par les Intrigues & l'Or de la France.

Ce sont ces grands Evènements que nous allons rapporter avec toute la précision, dont ils sont susceptibles. Mais, afin de le faire plus nettement, & de soulager le Lecteur, que l'abondance des Faits accableroit, nous diviserons l'Histoire de cette Année en cinq Parties différentes.

I. Dans la première nous traiterons des commencemens de la Guerre & des Batailles Navales contre l'Angleterre. Nous rapporterons ce fameux passage du Rhin, qu'on a égalé à ceux du Granique & du Rubicon. Nous parlerons des Expéditions

1672.

I.
Idée générale & ordre des Evènements de cette Année.

— de Louis après avoir passé ce Fleuve, des Propositions de Paix, & des Négotiations jusqu'au retour de ce Monarque à Paris.

1672.

II. Dans la seconde Partie nous suivrons l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster en Over-Yffel, où ils se rendirent Maîtres de plusieurs Villes, & à Groningue, dont les Prélats furent obligez de lever le Siège.

III. La troisième contiendra le triste récit des Soulèvements qui se firent en Hollande, l'Élévation du Prince d'Orange aux Charges de ses Ancêtres, & le Massacre barbare de Messieurs de Wit, qui avoient conduit la République.

IV. Dans la quatrième Partie on verra les premiers Exploits du Prince d'Orange, les Sièges de Voerden & de Charleroi, le Saccagement de Bodegrave & de Swammerdam, avec le récit de ce qui se passa dans les sept Provinces depuis le mois d'Août jusqu'à celui de Décembre.

V. La dernière, enfin, renfermera ce qui s'est fait en Allemagne sur le Rhin pour le secours de la République jusqu'à la fin de cette Année.

II.
Etat de la
France.

II. Louis avoit pris toutes les mesures qui pouvoient contribuer au succès de ses desseins. Il avoit prévenu les Princes qui pouvoient venir au secours de la République, & fait contre elle une Ligue offensive & deffensive avec le Roi de la Grande Bretagne, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster. Le Royaume étoit tranquille, on n'y connoissoit d'autres mouvemens que ceux qui pouvoient plaire au Souverain. La Noblesse couroit aux Armes, elle levoit à ses dépens des Compagnies & des Régimens dans l'espérance de moissonner des Lauriers à la suite & sous les yeux du Prince. La Marine étoit sur un tout autre pied qu'elle n'avoit jamais été; & la Jeunesse, qui jusqu'ici avoit négligé de chercher la gloire sur la Mer, s'empressoit à demander de l'emploi sur la Flotte, afin d'y signaler son courage & sa valeur, & de parvenir par cette voye à l'éclat & à la fortune. Des deux Ministres qui obédoient l'esprit du Maître, l'un (a) auroit mieux aimé avancer le Commerce, les Arts & les Sciences, & enrichir intérieurement le Royaume, que de faire la Guerre, & d'aller ravager les Etats voisins; mais il n'osoit mettre le moindre obstacle à l'ambition naissante de Louis, il pensoit seulement qu'après lui avoir donné un libre cours, l'humeur conquérante de ce Monarque se refroidiroit par les périls auxquels elle l'exposeroit, ou par des succès qui ne répondroient point à son attente. Dans cette pensée il promit de fournir pour la Campagne cinquante Millions, au lieu de trente cinq que M. de Louvois demandoit. Ce dernier, qui vouloit l'emporter sur M. Colbert, mettoit tout en œuvre pour avoir de bonnes Troupes, bien payées, bien pourvûes, bien disciplinées, commandées par des Officiers & des Généraux expérimentez, afin que le Roi, enflé des Victoires qu'il remporteroit, continuât une Guerre qui le rendroit tout puissant auprès de Sa Majesté, & & décréditeroit son Rival, en épuisant les Finances.

III.
Etat de la
République.

III. La République dormoit tranquillement. Son Commerce s'étendoit d'un bout du Monde à l'autre; le Négociant, qui fait la plus grande partie des Provinces-Unies, recueillant une moisson abondante de ses Travaux, enrichissoit sa Famille. Les Finances, ménagées avec beaucoup d'oconomie, se rétablissoient. Le Peuple, qui n'étoit point chargé d'Impôts excessifs, ne murmuroit point contre ses Souverains. M. de Wit ne prévoyoit point la Rupture, parce qu'il ne la souhaitoit pas; & renfermant, comme nous l'avons dit, l'Ambition dans les bornes d'une Prudence philosophique, ou d'un calcul d'Algèbre, il ne pouvoit s'imaginer que le Roi de France voulut s'exposer aux dépenses inévitables que la Guerre entraîne après elle, sans en tirer un profit proportionné.

IV.
Lettre du
Roi de
France aux
Etats Gé-
néraux.

IV. Les Etats Généraux avoient écrit à la fin de l'Année précédente (b) une Lettre très-respectueuse au Roi, (c) & la Réponse, que Sa Majesté Très-Chrétienne leur fit

au

(a) M. Colbert. (b) Le 16. de Décembre 1671.
(c) Comme cette Lettre est une pièce essentielle à ces Annales, nous la mettrons ici toute entière.

SIRE, après avoir fait réflexion sur les bontez que les Rois Prédecesseurs de Votre Majesté ont eûes de tout tems pour cet Etat, nous avons de la peine à ajoûter foi aux bruits qui courent, qu'il seroit devenu l'objet du puissant Armement qu'Elle fait faire dans son Royaume. Néanmoins les avis qui nous viennent de tous côtez, & les discours que l'on nous rapporte, que les Ministres tiennent dans les Cours des Rois & des Princes où ils résident, voulant faire croire qu'il ne se fait que contre nous, nous avons bien voulu scrupuleusement examiner, si en

nos actions, & en notre conduite il y auroit quelque chose qui pût convier Votre Majesté à changer en aversion l'amitié dont il lui a plu nous honorer jusques ici; & n'y ayant rien trouvé dont nous nous puissions aviser, ni dont Elle nous ait fait ouverture, nous n'avons pas pu nous persuader que la justice qui règle les actions de son Règne, lui pût permettre d'employer ses Armes contre ses plus anciens, & ses plus fidèles Alliez, sans aucune communication préalable des griefs dont elle pourroit souhaiter le redrez. Et de fait, tant s'en faut que notre intention ait été d'en donner sujet à Votre Majesté, ou de manquer en quoique ce soit au Traité de Paris de l'An 1662. que nous estimons l'avoir très-punctuellement & très-religieu-

gieu-

au commencement de celle-ci, (a) devoit les tirer de l'assoupissement où ils étoient :

„ Très-chers, grands Amis, Alliez & Confédérez; disoit ce Monarque à Leurs
 „ Hautes Puissances. Nous avons entendu le Sieur de Groot votre Ambassadeur Extra-
 „ ordinaire près de nous, sur ce qu'il nous a représenté de votre part, & nous avons
 „ reçu par ses mains la Lettre du 16. de Décembre dernier, que vous lui aviez ordonné
 „ de nous rendre. Nous avons été bien-aîsé d'y trouver l'aveu que vous faites, d'avoir
 „ reçu en plusieurs rencontres des marques des bontez des Rois nos Prédécesseurs;
 „ mais nous aurions souhaité que vous n'eussiez pas oublié ce qui s'est passé depuis
 „ notre avènement à la Couronne. La mémoire que vous en auriez conservée vous
 „ auroit fait juger sans scrupule, moins favorablement que vous ne faites, de la
 „ conduite que vous avez tenuë à notre égard. Vous vous seriez souvenus, que
 „ vous n'avez pas toujours gardé la fidélité dûë à notre ancienne Alliance, & que
 „ nous n'avons pas laissé de vous donner dans vos besoins des assistances fort avan-
 „ tageuses pour la manutention de votre Etat. Peut-être même que les innovations
 „ que vous avez faites au Commerce depuis l'An 1662. vous auroient paru moins
 „ innocentes que vous ne les représentez, dont nous voulons bien nous remettre
 „ au sentiment de ceux qui y font moins intéressez que nous. S'il est yrai, com-
 „ me vous le reconnoissez, que la Justice soit la règle de nos actions, & que vous
 „ loyez demeurez satisfaits de l'examen que vous avez fait des vôtres, vous ne de-
 „ vriez pas prendre des inquiétudes de nos Armes. Nous convenons qu'au retour
 „ du dernier voyage que nous avons fait en Flandre, pour employer au travail des
 „ Fortifications l'Infanterie qui garde nos Places de ce côté-là, nous avons augmen-
 „ té nos Troupes, pour mettre à couvert nos Sujets de l'oppression dont ils étoient
 „ menacez, tant par les Levées extraordinaires d'Infanterie & de Cavalerie que
 „ vous aviez mises sur pied, que par la Flotte que vous teniez en Mer devant nos
 „ Côtes, que par les vives instances que faisoient vos Ministres dans les Cours de
 „ la plû-part des Princes, pour les faire entrer avec vous dans des engagements
 „ contre notre Couronne. En quoi nous avons satisfait aux Loix de la Prudence,
 „ & à la Protection que nous devons à nos Peuples. Nous vous dirons même, que
 „ nous augmenterons notre Armement par Terre & par Mer: & lorsqu'il sera en l'é-
 „ tat, où nous avons projeté de le mettre; nous en ferons l'usage que nous estime-
 „ rons convenable à notre dignité, dont nous ne devons compte à personne; nous
 „ promettant que Dieu bénira le succès des justes Résolutions que nous prendrons,
 „ & qu'elles auront l'approbation de tous les Potentats qui ne se feront pas laissez
 „ prévenir par les sinistres impressions qu'on essaye de leur donner depuis si long-
 „ tems contre nous. “

C'est ainsi que Louis répondoit à la Lettre que les Etats lui avoient écrite, pour le faire souvenir de leurs Alliances avec les Rois, ses Prédécesseurs; lui offrir toute la satisfaction qu'il pouvoit prétendre & le redressement de tous les Grieffs dont il se plaignoit à l'occasion du Commerce depuis 1662. Enfin pour le supplier de les délivrer de l'inquiétude où les mettoient les Armes de Sa Majesté, en les assurant qu'ils ne devoient pas les appréhender. La République, plus inquiète pour ses Voisins que pour elle-même, ne voyoit pas le péril éminent qui la menaçoit, pendant qu'Annibal étoit à ses Portes. Elle pensoit encore moins à faire des Descentes sur les Côtes de France, & à obliger le Roi à lever des Armées pour assurer la tranquillité de ses Sujets. L'ironie que Sa Majesté faisoit étoit trop sensible, pour ne la pas développer. Dire qu'on la sentoît bien; mais qu'on ne vouloit point se précautionner contre la menace qu'elle renfermoit, c'est accuser les Chefs d'un Etat de vouloir se

jet-
 gieusement observé, & nous offrons même de faire redresser promptement les inobservations & contraventions qui pourroient être survenues par inadvertence. Il est vrai, SIR E, que depuis quelque tems l'on n'a pas été tout-à-fait d'accord touchant la Navigation & le Commerce: mais ce n'a pas été sans notre grand regret. Nous avons fait tout ce qu'on pouvoit légitimement désirer de nous, pour prévenir & faire lever les difficultez qui ont trouble & incommodé l'un & l'autre, comme nous serons encore prêts de faire, non seulement à cet égard, mais aussi pour tout ce qui pourra persuader Votre Majesté de la parfaite inclination que nous avons à lui rendre l'honneur & la déférence qui est dûë à sa personne aussi bien qu'à sa haute Dignité; à lui faire avoir toute la satisfaction qu'Elle pourra raisonnablement prétendre de ses meilleurs & plus affectionnez Alliez; à rétablir le Commerce & la Navigation en l'état où ils étoient du tems du dernier Traité, & à donner à l'affection que nous avons pour ses intérêts, toute l'étendue que nous lui pourrons

donner, sans préjudice de ce que nous devons à nos autres Alliez. Au reste, SIR E, nous ne croions pas devoir justifier l'Armement que nous faisons par Mer & par Terre, après les avis que nous recevons tous les jours: Mais nous voulons bien assurer Votre Majesté, que nous ne le faisons pas à dessein d'offenser qui que ce soit; mais par une dernière nécessité, & par l'obligation indispensable que nous avons de protéger notre Etat & nos Sujets; & que ce sera avec joie que nous desarmérons, dès qu'il lui plaira nous délivrer de l'inquiétude en laquelle nous mettent les Armes qui semblent nous approcher de toutes parts, & nous assurer que nous ne devons pas appréhender les siennes. Nous ordonnons au Sieur de Groot, notre Ambassadeur, de prendre pour cela une Audiance expresse de Votre Majesté, de l'entretenir plus au long sur ce sujet, & d'ajouter à ceci tout ce qui pourra servir à l'assurer de la sincérité de nos intentions. C'est pourquoi nous ne ferons pas cette Lettre plus longue, sinon pour prier Dieu. &c.

(a) Le 6. de Janvier 1672.

1672. jetter tête baissée dans le précipice. Dire qu'on ne sentoît pas un trait si parlant, c'est accuser de grands Hommes de stupidité, ou d'une inattention, qui causa de terribles malheurs; & c'est là un de ces Mystères de Politique qu'on a de la peine à comprendre.

V. Il ne faut pas dissimuler qu'on fit de grandes Fautes des deux côtez. La République avoit négligé les Soldats & les Officiers, par la frayeur de rendre le Capitaine Général trop puissant, en lui en faisant autant de Créatures; & comme elle ne prévoyoit pas que ses Places Fortes seroient assiégées, elle les avoit laissées dégarnies & sans Munitions. Quoi qu'on agît comme si l'on n'avoit rien à craindre; cependant M. de Wit ne laissa pas de proposer d'enlever Nuys à l'Archévêque de Cologne, afin d'ôter aux François un Magazin que le Prélat leur avoit donné, & de leur couper par ce moyen le passage & les vivres. La Place n'auroit pas été assez forte pour résister, si on en avoit tenté la prise, & la nécessité de la reprendre auroit embarrassé ou arrêté quelque tems l'Ennemi. Mais, soit que ce Ministre n'appuyât pas assez fortement les Expéditions Militaires dans lesquelles il n'avoit pas d'expérience, soit qu'on eût peur que cette Entreprise, regardée comme un Acte d'Hostilité, n'allumât la Guerre, on abandonna ce Projèt. Les plus considérables fautes furent commises par des Officiers, jeunes, sans expérience, que les Etats par Cabale & par intérêt avoient mis dans des Postes avancez, & qui par lacheté, par trahison, ou par une terreur panique abandonnèrent les Places qu'on leur avoit confiées. Enfin les Politiques, semblables à des gens qu'une violente frayeur a troublez, en firent une capitale, en voulant se jeter entre les bras d'un Ennemi, qu'ils devoient redouter, & en opinant, comme ils firent, à se livrer au Vainqueur, comme si ce remède n'étoit pas plus grand que le mal.

D'un autre côté, Louis imposâ des Loix si dures, que les Vaincus tirèrent de leur désespoir des forces & une ressource qui les sauva. Ne détaillons pas nous-mêmes les Fautes qui empêchèrent la France de jouir du fruit de ses Conquêtes, un Officier distingué au service de Sa Majesté Très-Chrétienne, & qui en étoit le témoin oculaire les a indiquées beaucoup mieux que nous ne pourrions faire.

„ Si cette Guerre, dit-il, a été vicieuse en son principe, nous avons encore plus manqué dans l'exécution. Car lors que la Fortune nous tendoit les bras, que toutes les Places se rendoient, & que nous avions trente mille Prisonniers de Guerre, nous nous sommes arrêtés à chaque pas. Au lieu de marcher avec toute l'Armée ou une grande partie à Muyden, qui étoit la grande Affaire, on s'est contenté d'y envoyer Rochefort avec cinq cens Chevaux, qui le manqua. Le Roi s'arrêta à prendre les Places qui sont sur l'Yssel, pendant qu'il pouvoit pénétrer dans le cœur de la Hollande, qui n'étoit pas encore inondée. Il s'amusa à écouter des Propositions de Paix quand il n'y avoit rien de bon à faire qu'à se rendre entièrement le Maître du Païs, après quoi il l'auroit été bientôt de la Flandre Espagnole. Chose aussi qu'il ne falloit pas faire, c'étoit de rendre comme on a fait vingt sept mille Soldats Prisonniers pour deux écus pièce, & de s'en retourner dans le mois d'Août avec l'élite de ses Troupes. Je sçai qu'on dira qu'il est bien-aisé de parler après l'évènement; mais quelle est la différence de l'habile, ou du mal-habile, si ce n'est que l'un voit long-tems devant, & que l'autre ne voit qu'après? Il y avoit encore un autre parti à prendre, après avoir manqué la Hollande, c'étoit de tomber avec toutes ses forces sur la Flandre Espagnole. Ce parti n'étoit pas, je croi, généreux, mais peut-être étoit-il nécessaire en saine Politique. Toutes ces fautes, que je viens de remarquer, ne nous ont pas été dans la fuite si préjudiciables, qu'elles pouvoient & devoient l'être; mais cependant nos Ennemis en ont tiré de grands avantages. Nous en avons perdu la Domination de l'Europe, que nous avions acquise, & nous sommes parvenus par notre industrie, après avoir réuni tout le monde contre nous, à nous faire plus haïr, & moins craindre.

„ Les Conquêtes que le Roi avoit faites en Hollande, & la rapidité avec laquelle il les avoit faites, tira comme d'un profond assoupissement tout le reste de l'Europe. Les Hollandois ni personne n'avoient pu penser que le Roi pût en trois mois conquérir la Hollande, cependant cela avoit pensé arriver, faute d'avoir suivi les conseils de Mr. de Wit, Pensionnaire de Hollande, & par la supériorité de son génie, le Maître de cette République. Cet habile Homme avoit proposé aux Etats, avant que le Roi se pût mettre en Campagne, d'attaquer Nuys & de brûler tous les Magasins, ce qui nous auroit mis hors d'état de leur porter la Guerre. Les Etats, pour avoir négligé ce conseil, furent à deux doigts de leur perte, & il en couta la vie à celui qui l'avoit donné, pour n'avoir pû le faire exécuter. (a)

VI.

(a) Mémoires de M. le Marquis de la Fare.

VI. Une des Précautions des plus nécessaires, étoit celle de faire de bonnes Alliances avec les Princes étrangers. La crainte que la France auroit eue de voir fondre de tous côtez sur elle une foule d'Ennemis, auroit refroidi l'ardeur du Conquérant. Mais il falloit acheter ces Alliances, & on n'aimoit pas à dépenser de l'argent par précaution. D'ailleurs la France primoit presque par tout, sans en excepter la Cour de Vienne. Le Commandeur de Grémonville, Résident du Roi Très-Chrétien auprès de Sa Majesté Impériale, insinuoit à Léopold, que les Hollandois s'étant *révoltés contre Dieu & contre leur légitime Prince*, l'honneur & l'intérêt de Sa Maison, à la Domination de laquelle ils s'étoient soustraits, l'engageoit à les mortifier. Les Guerres qu'ils ont essuyées, ajoutoit-il, l'avantage de la situation de leur République & leurs richesses immenses font assez voir que le Roi, mon Maître, aura beaucoup de peine à les dompter. Si on se déclare pour eux, il sera obligé de porter ses Armes dans les Pais-Bas, au lieu que ces Pays feront en sûreté, si on le laisse agir librement dans les Provinces-Unies. Ces Provinces n'ont pas deffendu la Flandre pour la conserver au Roi Catholique, c'étoit pour s'en emparer elles-mêmes, après avoir empêché Sa Majesté Très-Chrétienne de le faire. Les Etats n'agissent que par un principe d'intérêt propre, ils sont ingrats comme des Républicains, ils abandonnent leurs Alliez dès le moment qu'ils ont rétabli leurs Affaires, comme ils ont fait en 1648. à Munster. Enfin il déclama si fortement contre eux, que ses déclamations, soutenues par des motifs secrets, produisirent leur effet. Les Provinces-Unies furent sacrifiées à l'ambition de Louis, à l'avarice des Ministres de Sa Majesté Impériale, & aux Intrigues de la Cour d'Angleterre.

VII. Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, fut le seul qui n'abandonna point la République. Il crut qu'il y alloit de son Honneur & de son intérêt de la secourir, & il lui promit vingt mille Hommes, si elle étoit attaquée. (a) Son action étoit d'autant plus héroïque, qu'il prévenoit le Conseiller Pensionnaire, & qu'il s'élevoit au-dessus du chagrin que ce Ministre lui donnoit en tenant le Prince d'Orange, son Neveu, dans l'abaissement. Cependant un Historien Anglois (b) a voulu ternir la gloire de cette action, en l'attribuant à des motifs secrets, qui sont évidemment faux. Il prétend que Frédéric vouloit enlever le Stadt-houdérat à son Neveu; qu'il y avoit travaillé long-tems; mais que s'étant aperçu qu'il ne feroit que de vains efforts tant qu'il ne feroit point appuyé de M. de Wit, il avoit fait une Alliance avantageuse à ce Ministre, afin de l'engager dans ses intérêts. La preuve de cette conjecture est fondée sur le XX. Article de l'Alliance, qui porte, que *quand même l'Armée de l'Electeur agiroit en tout ou en partie sur les Terres des Etats contre les Ennemis, Son Altesse Electorale la commanderoit en Chef, si elle y étoit en personne.* (c) On ajoute que les Partisans du Prince d'Orange doutèrent de la sincérité de la conduite & des protestations de Frédéric, parce qu'il s'étoit résolu de traiter avec M. de Wit, & que ce Ministre avoit traité avec lui. Si on ne veut point admirer le pyrrhonisme qu'on tache d'introduire dans l'Histoire pour se distinguer par des conjectures hardies, on doit au moins être surpris de la témérité de celle-ci. Jamais l'Electeur n'abandonna les intérêts de son Neveu. Toujours attaché à sa personne, il entra avec lui dans des desseins qui réussirent glorieusement, quoi qu'il ne les approuvât pas absolument. Jamais il ne prétendit au Stadt-houdérat, & le Conseiller Pensionnaire l'auroit redouté beaucoup plus qu'un Prince jeune, qui n'avoit point de Souveraineté plus grande que celle de la Principauté d'Orange en France. La preuve qu'on vouloit tirer du Traité étoit d'autant plus frivole, qu'elle se réfutoit par l'Article même qu'on alléguoit. En effet on n'y donnoit point à Son Altesse Electorale le Commandement des Troupes de la République. On ne lui donnoit que le Commandement des siennes propres, quand elles agiroient sur les Terres des Provinces-Unies. D'ailleurs c'étoit une condition réciproque; car il étoit stipulé dans le même Article, que si les Etats envoyoient une Armée sur les Terres de Brandebourg, le Prince d'Orange commanderoit cette Armée. (d)

A a

VIII.

(a) Traité d'Assistance & de Défense mutuelles entre Son Altesse Electorale de Brandebourg, & les Seigneurs Etats Généraux, du 26. d'Avril 1672.

(b) *The History of the Dutch war Collect. State Tracts &c.* Tome 1.

(c) Voyez le Traité ci-dessus cité.

(d) Voyez *ubi supra*.

VIII. La Passion des uns, le négligence des autres, & les Divisions, que nous avons vû régner dans les Provinces-Unies à la fin de l'Année précédente, furent la source des malheurs de la République. Ces Divisions, qui devinrent encore plus grandes au commencement de cette Année, retardoient toutes les Révolutions. Les Provinces, peu d'accord entre elles, vouloient toujours appofer quelques Conditions facheuses à la Levée des Troupes & de l'argent. Celle de Gueldres demandoit moins de Cavallerie & plus d'Infanterie, & celles d'Over-Yffel & de Frife ne confentoient à l'Armement de Mer, qu'à condition qu'on obligeroit la Compagnie des Indes Orientales d'y contribuer autant qu'une des Amirautez, ce qui étoit également injuste & impossible. Enfin ceux qui se reposoient sur les bonnes intentions du Roi d'Angleterre, & qui s'imaginoient que la Loi du sang l'engageroit à suivre les intérêts du Prince d'Orange, son Neveu, insultoient le Parti qui soutenoit qu'on avoit tout à craindre du côté de Sa Majesté Britannique.

IX.
Soupçon
injurieux
à M. de
Wit.

IX. On s'imaginoit que le Roi Très-Chrétien en vouloit aux Païs-Bas, cependant il avoit une toute autre vûe. „ Les préparatifs qu'on fait en France contre les „ Etats Généraux sont terribles, & les leurs si lents, disoit Mylord Arlington, „ que bien des gens croyent que c'est une politique de M. de Wit, pour les obli- „ ger à s'accommoder avec la France, ou même à se soumettre à elle. Il voit que „ la Guerre contribue tellement à l'élévation du Prince, qu'il ne se soucie pas à „ quel prix on fasse la Paix, *l'incapacité où se trouvent les Etats suffisant pour ju- „ stifier sa conduite.* Tous leurs Alliez les abandonnent sans qu'il s'en trouve au- „ cun qui paroisse ouvertement en leur faveur. “ (a) Ce soupçon, injurieux au Conseiller Pensionnaire, est mal fondé. Il croyoit la Guerre éloignée aussi bien que l'élévation du Prince, qui en étoit la suite inévitable, & connoissoit mal l'esprit d'un jeune Conquérant dont *l'ambition s'embrase par les heureux succès, & comme le feu, devient insatiable à proportion des nouveaux alimens qu'on lui fournit.* (b) La fausse espérance de Paix, dont il se laissoit ébloûir, causoit la lenteur de ses préparatifs; mais ce grand Homme n'eut jamais le dessein de soumettre sa Patrie à la France, ni de la sacrifier à la jalousie que lui causoit le Prince d'Orange.

M. de Wicquefort, qui écrivoit sous les yeux, & peut-être par les ordres de ce Ministre, assure qu'on auroit pu gagner Mylord Arlington, qui fut *un des plus puissants instruments de la Guerre; mais que l'esprit ménager de celui qui avoit la principale, ou plutôt toute la direction des Affaires en Hollande, & l'averson qu'il avoit pour les amitez intéressées,* l'empêchèrent de prêter l'oreille aux ouvertures qu'on lui faisoit pour y réussir. (c) Les Ministres d'Etat sont plus sujets à se laisser corrompre (d) que les autres. Obligez de vivre avec splendeur, ils n'ont pas toujours les fonds suffisans pour satisfaire au luxe ou à l'avidité d'une Famille, qui veut soutenir son rang avec éclat, ou amasser des Trésors. Heureux ces Ministres que rien ne pourroit dédomager de ce qu'ils perdroient, & que la seule crainte de se rendre suspect à un Maître défiant retient dans le devoir! Mais dans ces Etats, où le Souverain ne peut faire la fortune de ses Ministres, dans ces Etats, où les Rois, attachés à leurs plaisirs ou à d'autres passions, croient que leurs Sujets doivent se contenter de l'honneur de les servir, & de les voir sans envie augmenter leurs Trésors, en jouir, ou les dissiper, il est bien rare, dans une telle situation, qu'on ne tache de briller aux dépens d'autrui, puisqu'on ne peut le faire à ceux de son Maître. Les Souverains, souvent convaincus de leur impuissance, ou de leur mauvaise volonté, ferment les yeux sur des objets, quoique fort intéressants pour eux. Ce dernier Caractère étoit celui de Charles II. qui ne pouvoit ignorer les grosses sommes que la France faisoit passer en Angleterre pour ses Ministres aussi bien que pour lui même. Il est donc vrai que toute la Cour de ce Prince étoit vénale, & qu'un esprit de ménage ou d'avarice, qui règne ordinairement dans les Républiques, n'accommoder point des gens accoutumés à demander, & à recevoir beaucoup. C'est pourquoi il auroit été impossible à M. de Wit de gagner Mylord Arlington. Si M. de Wicquefort avoit vû les Lettres de ce Ministre, il auroit remarqué sans peine, qu'il ne de-
vint

(a) Lettre de Mylord Arlington à Mylord Sunderland, du 18. de Janvier 1672.

(b) *Per tanti acquisiti non s'era moderata la cupidita di Borgia Padre & Figlio, anzi come al fuoco fùssero sumministrati continuamente nuovi alimenti era divenuta immo-*

derata & infinita. Guichard. Libro quinto. Quos non Oriens non Occidens satiaverit. Tacit. in Agric.

(c) Wicquefort, Hist. MS. des Prov.-Un. Liv. XX.

(d) *Sono venali spesso i Consigli di Principi. Guichard, Libro I.*

vint le *principal instrument de la Guerre*, que parce qu'il étoit dévoté à la France, qui l'avoit acheté à haut prix, & que s'étant engagé dans les intérêts de cette Couronne, il étoit obligé de déterminer son Maître à la Guerre. D'ailleurs c'est faire d'un grand Homme un mauvais Politique, que de dire, qu'il n'atira pas ce Ministre dans les intérêts de la République, parce qu'il *n'aimoit pas les amitiés intéressées*, comme s'il avoit pu ignorer que l'intérêt est le grand motif de toutes les Affaires Publiques.

X. Il est vrai que M. van Beuningen, étant sur les lieux, donnoit de grandes espérances. Il les fonda sur le Voyage du Prince d'Orange, & croyoit que Son Altesse avoit fait de fortes impressions sur le Roi, ou ébranlé le Ministère. Mais il se trompoit, le Traité avoit été conclu dès le premier de Juin entre les deux Rois qui se promettoient de *punir l'insolence des Hollandois, d'établir en Angleterre une Tolérance générale de la Religion Catholique, afin d'assurer la Succession au Duc d'York, & de rendre Charles II. Maître absolu dans ses Etats.* (a) Quoi que la Loi du secret qu'on s'étoit imposée, ait été religieusement observée, cependant il ne laissa pas d'en transpirer quelque chose par la bouche de deux Ecclésiastiques, l'un Catholique Romain, & l'autre Protestant. Le Catholique étoit M. Moolony, Evêque de Killaloe en Irlande, qui écrivit à un de ses Amis, qu'il étoit sûr des bonnes intentions du Roi de France pour l'exécution d'un Traité si avantageux à la Religion, & qu'il s'étonnoit, qu'il y eût à la Cour de Sa Majesté Britannique des Pyrrhoniens qui pussent en douter, & des Catholiques assez *timides pour n'oser travailler à son accomplissement.* Le Protestant étoit M. King, Archevêque de Dublin. Il se fit un devoir *bien ou mal entendu*, en prêchant devant les Lords Justiciers d'Irlande, de révéler tout le secret du Traité. (b) On l'ignoroit à Londres; mais on le sçavoit en Irlande. Il est aisé d'en découvrir la raison, on se confioit aux Catholiques Romains qui faisoient le plus grand nombre dans ce Royaume; & comme ils se croyoient sûrs du succès ils chantèrent la victoire avant le Combat, & ils éventrèrent la mine avant qu'elle joiât.

XI. La Cour étoit dans les mêmes sentimens. Pleine de confiance, elle fit partir le Comte de Sunderland pour Madrid, dans le dessein chimérique d'engager la Reine dans une Guerre, ou dans une Neutralité directement opposée à ses intérêts. Tant il est vrai que les Politiques conçoivent quelques fois des espérances fortes sur des raisons très-légères. Il est vrai que le Marquis del Fresno, Ambassadeur d'Espagne auprès de Sa Majesté Britannique, afin de jouir de la douceur d'en être vu de bon œil, flattoit le Ministère d'Angleterre; mais pouvoit-on, sans une présomption téméraire, s'imaginer que l'Espagne pût contribuer à la Conquête de la Hollande, que Louis ne vouloit soumettre à ses Loix, qu'afin d'engloutir les Pais-Bas, sans y trouver aucune résistance? *Quoi, disoit la Reine à l'Ambassadeur d'Angleterre, votre Maître veut-il détruire son propre ouvrage, en violant la Triple-Alliance, qu'il a faite lui-même? La Hollande & la Suède l'observent, & s'il a sujet de s'en plaindre, doit-il me sacrifier à l'ambition démesurée d'un Prince qui n'aura pas plutôt soumis les Provinces-Unies, qu'il engloutira les Souverainetés voisines.* Et que deviendra l'Angleterre, si Louis joint les Vaisseaux qu'il trouvera dans les Ports de Hollande aux siens, pour faire de nouvelles Conquêtes? La Cour d'Angleterre, étonnée d'une réponse si naturelle, crut réussir par les Menaces. *Menacez, écrivoit Mylord Arlington au Comte de Sunderland, menacez l'Espagne que nous rompons avec elle au cas qu'elle se joigne à la Hollande. La France nous presse de renouveler nos Menaces; & comme l'Angleterre est à peu près dans les mêmes sentimens, j'ai ordre de vous commander de donner la dernière épouvante à l'Espagne, & de lui faire connoître que nous serons obligés d'en venir aux dernières extrémités avec elle, à cause de l'Alliance que nous avons faite avec la France contre la Hollande. Vous ajouterez, sans aucun détour, au cas que vous ne l'ayez pas déjà fait, que le Traité est signé & ratifié. De sorte que l'on ne peut plus s'en dédire de part ni d'autre.* (c) Ces Menaces ne furent pas plus efficaces que l'artifice des Négociations, la Reine persista à refuser d'entrer dans un engagement qui auroit inévitablement entraîné la perte des Pais-Bas. On a de la peine à comprendre com-

A a 2

ment

(a) Voyez ci-dessus à l'Année 1670. les preuves de ce Traité, page 102. & suivantes.

(b) Ce secret fut découvert par un Mémoire qui avoit

été trouvé dans le Cabinet du Colonel Talbot.

(c) Lettre de Mylord Arlington à Mylord Sunderland & au Chevalier Godolphin, du 15. de Février 1672.

1672. ment le Ministère Anglois agissoit avec tant de hauteur dans une Cour étrangère & si éloignée du Royaume, pendant qu'il y avoit des Troubles intérieurs, que l'idée du Traité avec la France, & celle de la Guerre contre les Provinces-Unies faisoient naître. Il faut les développer en peu de mots, puisqu'ils eurent des suites si heureuses pour la République, qu'ils enfantèrent la Paix dès l'année suivante.

XII.
Divisions
en Angle-
terre sur
la Tolé-
rance.

XII. Charles convoqua son Parlement au mois de Février, afin d'en obtenir des Subsidés suffisans pour faire la Campagne avec succès, & il appuya fortement, dans sa Harangue, sur l'Acte de Tolérance, qu'il avoit publié l'année précédente, La Chambre Basse résolut presque unanimement de lui présenter, ce qu'on appelle, une *Adresse*, pour représenter à Sa Majesté, que les *Loix pénales en matière de Religion ne pouvoient être suspendues que par un Acte du Parlement*, & que le Roi n'avoit pas le droit de le faire. On prétend que cette *Adresse* n'étoit proprement que contre les Catholiques Romains, qu'on redoutoit, à cause de leur zèle persécuteur pour l'avancement de leur Religion; mais qu'à l'égard des autres *Non-Conformistes*, les Communes ne se plaignoient de la Tolérance qu'on leur accordoit, que par rapport au défaut de formalité de l'Acte. (a) Quoi qu'il en soit, Charles, indigné d'une Remontrance, dont il craignoit les suites, voulut l'é luder, en différant d'y répondre. Mais la Chambre, ne voulant souffrir aucun délai, il fut contraint de lui envoyer Mylord Coventry pour satisfaire son impatience. Ce Lord représenta, que le Roi étoit d'autant plus surpris, qu'on lui contestât son pouvoir dans les Affaires Ecclésiastiques, qu'il n'avoit point eu intention d'altérer les droits de l'Eglise, ni de faire aucune innovation dans la Religion & dans les Rites; que Sa Majesté n'avoit eu d'autre vûe que celle d'établir la Paix dans son Royaume, en abolissant des Loix qui ne devoient point être exécutées à la rigueur, comme la Chambre en conviendroit elle-même, si elle les avoit examinées; & qu'au fonds le Roi étoit prêt à embrasser tous les autres moyens qu'on lui proposeroit pour parvenir au rétablissement de la Paix. La Chambre repliqua deux choses, l'une que le Roi, mal-informé, ne pourroit trouver un seul exemple semblable dans l'Histoire de ses Prédécesseurs, l'autre que cette Action donnoit une atteinte fâcheuse au *pouvoir législatif*, qui dépendoit du *Parlement* & du *Roi*. Cette réponse déconcerta le Ministère, parce qu'elle étoit faite par ceux qui devoient fournir les Subsidés pour la Guerre qu'on alloit entreprendre. On n'osoit choquer de front la Chambre Basse par une Déclaration qui marquât le mécontentement du Roi, & il ne convenoit pas à Sa Majesté de laisser triompher ses Sujets. Dans cet embarras, on prit un troisième parti, qui fut celui de porter cette Affaire à la Chambre des Seigneurs. Elle approuva ce que le Roi avoit fait. Cette approbation irrita les Communes, au lieu de les calmer, & elles demandèrent au Roi une Déclaration, par laquelle tous les Prêtres & Moines qui n'étoient pas nez Sujets de Sa Majesté, ou qui ne déservoient pas la Chapelle de la Reine fussent obligés de sortir du Royaume dans trente jours, & qu'aucun Officier n'entrât dans les Charges Civiles ou Militaires, sans avoir prêté le serment de *Suprématie* & d'*Allégeance*. *Je ferai au plûtôt ce que vous demandez*, dit le Roi; *mais j'espère que vous n'exigez pas cela pour mes Sujets & mes Troupes qui sont au delà de la Mer*. Les Communes, peu satisfaites d'une réponse si générale, obligèrent le Roi d'en faire une plus positive, en lui faisant comprendre, que de là dépendoit le *Bill* du Subside. C'est pourquoi il leur promit de les satisfaire promptement, & les assûra, que ce qui venoit d'être fait sur la suspension des *Loix Pénales* n'auroit aucune suite pour l'avenir. Il leur représentoit en même tems, que le délai du Subside ranimoit ses Ennemis, que la crainte de la Guerre avoit étourdis, & qu'ils préparoient de grandes Flottes, afin de ruiner celle d'Angleterre. Les Communes ayant appris dans le même tems les effets que la Déclaration du Roi avoit produits en Irlande, où les Catholiques Romains levoient la tête, & entroient librement dans toutes les *Corporations*, ou communautés, présentèrent une nouvelle *Adresse*, par laquelle elles prioient le Roi de remédier aux desordres d'Irlande. Charles, qui appréhendoit les suites d'une séance, déjà trop importune, & qui vouloit punir les Auteurs de ces Plaintes, envoya Mylord Coventry avec un ordre écrit de la propre main de Sa Majesté, pour proroger le Parlement jusqu'au commencement d'Octobre, La Chambre ne laissa pas d'attendre le Roi,

&

(a) Relation of the most material matters handled in Parliament 26. Feb. 1672.

& de lui remonter la nécessité qu'il y avoit de défarmer les Irlandois, qui avoient achetté une grande quantité d'Armes, d'empêcher qu'ils ne devinssent Soldats ou Officiers dans les Armées, & d'obliger tous les Prélats & Abbez titulaires qui tenoient leur Autorité du Pape, particulièrement Abbot, qui se disoit Archévêque de Dublin, de quitter l'Irlande. Charles éluda cette Remontrance, en renvoyant l'examen des Chefs qu'elle contenoit au prochain Parlement, où ils ne furent point portez. Les Réponses du Roi parurent si gratuites à quelques Membres des Communes, qu'ils vouloient obliger les autres à s'en contenter; mais ceux-ci, qui doutoient de l'exécution des promesses de Sa Majesté, & qui étoient fortifiez dans leur doute par la Prorogation du Parlement, continuèrent leurs Intrigues contre la Cour.

XIII. Charles, voyant qu'il ne pouvoit tirer de nouveaux Subsidés pour une Guerre odieuse à ses Sujets, fit une de ces Actions hardies, que les Politiques appellent des *Coups d'Etat*. Il promit la *baguette blanche*, c'est-à-dire la Charge de Grand Trésorier à celui qui lui feroit trouver seize Millions (a) indépendamment du Parlement. Mylord Shaftesbury fut assez habile, ou assez méchant pour imaginer ce moyen; mais par sa faute il n'en reçut point la récompense. Il eut l'indiscrétion de dire le lendemain à Mylord Clifford en confidence, qu'il savoit un secret infailible de fournir cette Somme au Roi; mais qu'il seroit fort dangereux de le mettre en pratique. Celui-ci, Homme ambitieux & hardi, brulant d'impatience de sçavoir ce secret, donna à souper au Comte, & le fit assez boire, pour apprendre de lui, que le moyen d'avoir promptement la somme que le Roi demandoit, étoit de fermer l'Echiquier, & d'en enlever l'argent. L'Echiquier est proprement la Cour du Trésor Royal. Elle est composée de trois Chambres différentes. Dans la première, où le grand Trésorier préside, on reçoit & on distribuë les revenus du Souverain. Dans la seconde, où assistent quatre Chevaliers-Baronets, on juge les Procès qui ont quelque rapport aux Finances. Dans la troisième, enfin, on examine les Fermiers Royaux. Mais cette Cour est en même tems une Banque, où les Marchands portent leur argent, pour en rendre la possession plus sûre, & négocier plus aisément à la faveur du papier & des billets qui ont le même cours & la même confiance que l'argent, parce qu'on les paye avec une très-grande exactitude. Mylord Clifford, ayant appris ce qu'il vouloit sçavoir, laissa reposer le Comte de Shaftesbury, & alla passer le reste de la nuit dans l'Antichambre du Roi, afin d'avoir la première Audience de Sa Majesté. Il l'aborda à genoux, & lui demanda la baguette blanche. Il l'obtint aussi-tôt après avoir révélé le secret de son Ami, qui fut au desespoir de ce qu'on avoit abusé d'une yvresse, qu'il honoroit du titre de confiance. Jamais homme ne fut plus affligé que le Comte, de l'effet que le vin avoit fait sur lui. Le Conseil ne délibéra pas long-tems, M. Clifford l'avoit prévenu, en lui déclarant que le Roi ne vouloit pas que personne s'opposât à son dessein. L'Echiquier fut fermé, & Sa Majesté y trouva les quatorze à quinze Millions (b) qu'elle cherchoit. La consternation fut générale, Charles déclaroit, en fermant l'Echiquier, que pour jouir de tous ses revenus courans, il différoit le payement de ses Dettes pendant le cours d'une année, & pour cet effet retiroit les Assignations qu'il avoit données. Ainsi ceux qui en étoient les Porteurs se trouvoient frustrés de leur espérance. Les Banquiers refusèrent aux Marchands l'argent nécessaire à leur Commerce; & le Peuple, irrité de ce qu'on le trompoit, afin de faire à ses dépens la Guerre à la Hollande, jeta les hauts cris. Mais la Cour méprisa les uns, & tâcha d'adoucir les autres par des caresses, des Honneurs & des présens, qu'elle sçut distribuer avec art.

XIV. Le Parlement, qui avoit été prorogé jusqu'au mois d'Octobre, s'ouvrit à la fin de ce mois. Le Roi, au lieu de lui représenter le triste état de la République, & les Conquêtes que la France venoit de faire, dont nous parlerons incessamment, se contenta de dire, que l'obstination des Hollandois avoit retardé la Paix, dont il avoit espéré apporter l'heureuse nouvelle; & que comme la Guerre continuoit, il étoit obligé de demander de nouveaux secours pour la Campagne prochaine. Mais le Parlement ayant persévéré dans son refus, il le prorogea jusqu'au 7. de Janvier suivant. Nos Ennemis, disoit-il, dans sa Harangue, espèrent beaucoup plus de la foiblesse que causent nos Divisions, que de la force de leurs Armes. C'est afin d'en prévenir les suites que je vous renvoye chez vous pour quel-

(a) Il demandoit 1500000. mille livres sterling, qui font seize millions cinq cens mille livres.

(b) On y trouva 1400000. livres sterling, faisant quinze millions quatre cens mille livres.

quelque tems , afin que vous considérez , s'il ne vaudroit pas mieux penser à détruire nos Rivaux sur la Mer, qu'à des Affaires *moins importantes*. J'ai toujours fait ce qui a dépendu de moi en faveur de la Religion. Examinez vous mêmes, si ce n'est pas par votre faute que les Loix ne sont pas exécutées dans vos Provinces. J'aurois beaucoup d'autres choses à vous dire ; mais je les réserve pour la Séance prochaine. Cette Harangue ne contenta personne. La liaison de la Cour avec le Roi Très-Chrétien, qui devenoit plus étroite , rendoit suspect celui qui la prononçoit. Il ne parloit que de *détruire Carthage* , c'est-à-dire la Hollande , *delenda est Carthago* , disoit-il, par la bouche de son Chancelier , (a) parce que , comme parloit un Ancien , si Carthage est détruite , personne n'aura honté de se laisser vaincre , ni de se voir soumis au Vainqueur , & au contraire , si on la laisse subsister , il n'y a point de Nation qui ne rougisse de plier sous les Romains. On regardoit les Affaires de Religion comme les *moins importantes*. Le Roi ne fut pas plus content que son Peuple , puisqu'il n'obtint aucun Subside , sans lequel il ne pouvoit ni continuer la Guerre , ni satisfaire ses plaisirs & l'Avarice de ses Ministres. Mylord Clifford , devenu une espèce de Favori , par la fourberie qui lui avoit réussi , faisoit profession de la Religion Catholique , & vouloit l'établir en Angleterre à quelque prix que ce fût. Pour cet effet , il animoit son Maître à la continuation de la Guerre , persuadé que la ruine de la République le rendroit absolu , & qu'appuyé par le Roi de France , que ses Conquêtes rendoient redoutable , on n'auroit plus rien à craindre. Dans cette persuasion , il exhortoit continuellement Charles à se déclarer en faveur de la Religion Catholique , & à la soutenir avec fermeté ; mais ce Prince plus timide , ou plus sage que son Ministre , n'osoit faire une démarche si dangereuse. Un jour que ce Lord l'entretenoit sur ce sujet en présence du Duc d'Yorck , le Chevalier Bucknall (b) qui avoit les entrées libres chez Sa Majesté , parce qu'il lui avançoit de l'argent , eut la curiosité d'écouter à la porte de la Chambre. Le Duc d'Yorck parloit si bas que le Chevalier ne pût l'entendre ; mais il entendit très-distinctement M. Clifford qui disoit au Roi d'un ton fort élevé : *Sire , si vous vous laissez conduire par la crainte , vous ne serez jamais en sûreté ; mais si vous avez le courage de vous déclarer , vous ne manquerez jamais ni de moyens , ni de secours pour réussir dans une Entreprise aussi glorieuse*. Sa Majesté lui répondit : *la Religion Catholique est trop odieuse en Angleterre , pour espérer qu'elle y soit jamais reçue*. Mais comme M. Clifford parloit avec chaleur , & que le Conseil étoit hardi , le Roi eut peur qu'on n'eût écouté leur Conversation. Ce Ministre courut aussi-tôt à la porte , il y trouva Bucknall auquel il fit descendre l'Escalier à grands coups de pieds. On ignore si la douleur , ou la honte de cet accident , perçant le cœur du Chevalier , le fit mourir peu de jours après , ou si quelque autre malheur plus grand le coucha dans le Tombeau. Quoi qu'il en soit , ce qu'on vouloit éviter ne laissa pas d'arriver ; car il révéla aux *Bien-intentionnez* ce qu'il avoit entendu , & c'étoient ces différens incidens qui aigrissoient les Esprits contre le Roi.

XV.
Audience
du Chevalier
Downing.

XV. Cependant Charles avoit envoyé à la Haye le Chevalier Downing au commencement de cette Année. Ce Ministre , piqué de ce qu'on lui refusoit l'exemption des Impôts ordinaires , (c) débuta par un coup de colère violente. Ce refus étoit fondé sur une Résolution que les États de Hollande avoient prise il y avoit environ six mois , d'ôter ce Privilège à tous les Ministres des Princes qui ne l'accordoient pas aux Ambassadeurs de la République. Il s'en plaignit vivement au Consciller Pensionnaire , qui se chargea d'en parler à l'Assemblée ; mais il y fut unanimement résolu , qu'on ne pouvoit faire aucun changement à la Résolution. Downing , en fut tellement irrité , qu'il menaça du ressentiment de Sa Majesté Britannique , & d'aller se loger dans une Auberge. Appuyé de l'Envoyé de Dannemarc , qui étoit aussi du nombre des Exclus , il représenta , qu'il avoit d'autant plus de sujet de se plaindre , que les Etats de Hollande n'avoient pas fait une Loi générale de ce retranchement de Privilège , & que la distinction qu'ils faisoient , étoit honteuse à ceux qu'elle regardoit. Mais on lui repliqua que le Roi , son Maître , avoit ôté en 1668. à Mrs. Meerman & Boreel , Ambassadeurs de la République au-
près

(a) Mylord Comte de Shaftesbury.

(b) William Bucknall , Commissaire de l'Excise.

(c) Les Accises qu'on accorde aux Ambassadeurs.

C'est une exemption des droits que payent généralement toutes les choses qui se consomment , comme , Pain , Vin , Biere , Viandes , Sel , Tourbes , &c.

près de Sa Majesté, l'exemption dont ils avoient joui pendant plusieurs années. Peu de jours après il ne laissa pas de demander Audience, & il y alla avec une suite de plus de cent Personnes. Il proposa aux Etats de reconnoître la Souveraineté du Roi de la Grande Bretagne dans tout l'Océan, d'obliger les Vaisseaux de la République à baisser le Pavillon devant ceux d'Angleterre *en quelque Lieu, en quelque nombre, de quelque qualité qu'ils pussent être*, & de faire punir exemplairement le Lieutenant Amiral van Gent, pour ne l'avoir point baissé devant le *Merlin*. (a) Enfin il menaçoit d'une Alliance avec la France, comme s'il avoit ignoré qu'elle étoit faite, & d'une rupture ouverte avec la République, si elle ne donnoit point au Roi, son Maître, une satisfaction, non seulement entière; mais prompte. Ce dernier Article étoit impossible, parce qu'on ne pouvoit terminer une Affaire générale & si importante sans l'avis des Provinces, auxquelles on résolut de l'envoyer. Il n'étoit ni juste, ni possible de faire porter à M. van Gent la peine d'une faute qu'il n'avoit pas commise. Enfin on répondit au Chevalier Downing, que l'Affaire du Pavillon & de la Souveraineté de la Mer avoit été décidée à Breda, où il avoit été arrêté, que tous les Vaisseaux des Etats, soit de Guerre ou Marchands, baisseroient le Pavillon, & ameneroient la Hunière, lorsqu'ils rencontreroient un Vaisseau de Guerre Anglois dans les *Mers Britanniques, comme on l'avoit fait dans les tems précédens*. (b) Cette réponse plût d'autant moins qu'on avoit insinué en Angleterre, que la République donneroit quelque satisfaction au Roi. Downing repliqua que le Salut du Pavillon étoit fondé sur la Souveraineté de la Mer, qu'on ne pouvoit contester aux Rois d'Angleterre; qu'il étoit venu pour demander l'hommage dû à Sa Majesté Britannique en vertu de ce Titre; & non pour disputer sur les termes d'un Traité; qu'il renvoyoit ces sortes de pointilleries à des Ergoteurs de profession, & qu'il se retireroit si on le faisoit languir par les longues Délibérations des Provinces.

XVI. En effet, il avoit ordre de faire peu de séjour en Hollande, de ne rien conclure, & de demander aux Etats une Décision si prompte, qu'il leur fût impossible de la lui donner dans un terme aussi court que celui qu'il leur prescrivoit. Il exécuta si littéralement ses Ordres, que lorsqu'on lui porta le troisième de Février la Réponse de Leurs Hautes Puissances, il déclara qu'elle venoit trop tard, & qu'il ne pouvoit plus la recevoir, parce que son Caractère d'Ambassadeur étoit cessé par la révocation du Roi. Cette révocation ne l'empêcha pas de prendre son Audience de Congé dans les formes, & d'accepter le Présent qu'on lui fit. (c) Ainsi il cessoit d'être Ambassadeur pour recevoir la Réponse des Etats, & il le redevenoit pour recevoir leur Présent.

XVII. Sa précipitation lui couta une espèce de disgrâce. Un Ministre ne doit pas toujours être si vif dans l'exécution des Ordres qu'on lui donne, lorsqu'ils sont trop sévères. Certaines circonstances peuvent adoucir l'esprit du Maître, ou l'obliger à la dissimulation. En effet, Charles, qui craignoit que les Etats ne découvrirent un dessein qu'il vouloit encore leur cacher, de peur qu'ils ne prissent les mesures nécessaires pour une juste défense, changea de sentiment. Il écrivit de sa propre main au Chevalier Downing de rester en Hollande, & d'y traîner la Négociation dans une longueur, qui tint les esprits dans l'incertitude. Il étoit parti lorsque cet Ordre arriva; & quoique ce fût la faute des Vents & du Courrier qui l'aportoient, on ne laissa pas de lui en faire un Crime. Vous apprendrez, écrivoit Mylord Arlington à Mylord Sunderland & au Chevalier Godolphin, „ ce qui est arrivé à notre Am-
„ bassadeur, qui a surpassé ses Ordres: J'entens le Chevalier Downing, qui arriva
„ ici le 6., le mauvais tems ayant arrêté notre exprès, qui lui portoit de nouveaux
„ Ordres plus précis que les autres, pour l'empêcher de partir. Nous ne faisons
„ aucun fonds sur les dernières Observations qu'il a faites en Hollande, il les a ou-
„ trées, afin qu'elles lui servissent d'excuse. (d) “ On le trouva si coupable, qu'on le mit à la Tour, & qu'on lui ôta sa Charge. Tel fut le sort de Downing, qui croyant suivre les Ordres de son Maître & le servir, en même tems qu'il satisfaisoit sa propre haine contre les Etats, fut puni de sa trop grande obéissance.

XVIII. La République, qui se flattoit encore de calmer l'Angleterre, résolut d'y envoyer un habile Négociateur, pour s'éclaircir des intentions du Roi, & pour faire un dernier effort sur son esprit. On jeta d'abord les yeux sur M. de Béverning; mais

(a) C'est le Yacht sur lequel Madame Temple retournoit en Angleterre. Voyez ci-dessus, page 139.

(b) *Eo modo quo illis retro remporibus unquam observatum fuit.* Article XIX. de la Paix de Breda.

(c) Ce présent étoit de six mille florins.

(d) Lettre de Mylord Arlington à Mylord Sunderland, & au Chevalier Godolphin, du 8. de Février 1672.

1672

mais ce Ministre, qui n'avoit pas besoin de faire le voyage pour pénétrer les desseins de la Cour, refusa l'Ambassade, & l'on envoya en sa place M. Meerman (a) avec le Caractère d'Ambassadeur extraordinaire. En attendant son arrivée, M. Boreel, Ambassadeur ordinaire de la République, présenta le Mémoire, que M. de Wit avoit dressé, que les Etats de Hollande avoient approuvé, & que le Chevalier Downing n'avoit pas voulu recevoir. Il portoit, que dans l'espérance qu'on avoit conçu, que Sa Majesté Britannique exécuteroit le Traité de la Triple Alliance, & qu'elle défendrait la République, si elle étoit attaquée par la France, on consentoit, *qu'une Flotte entière des Etats aussi bien qu'un Vaisseau particulier mettroit Pavillon bas devant un simple Vaisseau de Guerre Anglois, portant Pavillon Royal; mais qu'on ne rendroit ce Salut que pour marquer le respect qu'on avoit pour un Allié si puissant, & pour un si grand Roi, sans pouvoir en tirer de conséquence pour la liberté de la Navigation & du Commerce.* Mylord Arlington trouvoit ce Mémoire chargé d'ambiguité. Il est cependant très-clair; mais ce Ministre avoit ses raisons; pour dire qu'il ne l'entendoit pas. Cependant M. Meerman arriva à Londres, on le fit attendre sans lui donner d'Audience, jusqu'à ce qu'on eut reçu la Réponse du Roi de France, sous les ordres duquel ceux qu'on appelloit ses *Pensionnaires*, agissoient. Il dit que les Etats l'avoient envoyé pour prier Sa Majesté Britannique d'exécuter les Traitez, & pour lui donner satisfaction sur le Pavillon. Le Roi ne toucha pas au premier article, il ne parla que de la satisfaction des injures qu'il prétendoit avoir reçues, & ses Ministres se plaignirent de la manière outrageante dont on traitoit Sa Majesté en Hollande. Enfin Mylord Arlington déclara nettement qu'il n'étoit plus tems de traiter. Ensuite un Gentil-homme du Duc d'York vint dire au Secrétaire de M. Meerman, qu'il falloit que l'Ambassadeur retournât en Hollande dans le même Vaisseau qui l'avoit amené. Il prit Congé du Roi, qui lui promit un Yacht, & qui lui dit que ses Maîtres lui dispuoient le Salut du Pavillon, l'Empire de la Mer, & le droit de pêche; mais qu'il trouveroit le moyen de les mettre à la raison. Quelque diligence que fit M. Meerman, il ne put éviter le chagrin d'apprendre avant son départ le premier Acte d'Hostilité.

XIX.
Premier
Acte d'Hostilité des
Anglois
contre les
Hollan-
dois.

XIX. En effet le Duc d'Yorck, Amiral d'Angleterre, impatient d'en commettre, donnoit tous ses soins à l'Armement de la Flotte, qu'il devoit commander. Mais comme on trouvoit peu de Matelots, quoi qu'on forçât ceux de la Tamise à monter sur les Vaisseaux de Guerre, il se contenta de détacher le Chevalier Holmes, avec huit Vaisseaux & trois Quaiques, (b) & de l'envoyer au devant de la Flotte de Smirne, dans l'espérance de la surprendre. Le Roi de France sollicitoit celui d'Angleterre à cette Action, dans la vûe de l'engager dans une rupture ouverte. Charles, de son côté, se laissa persuader avec d'autant plus de facilité, qu'il espéroit faire un Butin suffisant pour soutenir les frais de la Guerre indépendamment de son Parlement, & qu'il croyoit que le Peuple, enflé de cette Victoire, se déclareroit par des insultes contre les Hollandois. Holmes avoit rompu la Paix en 1664., en surprenant le Cap vert, & on le choisit encore comme un homme propre à rompre celle de Breda & la Triple-Alliance. Il rencontra sur sa Route (c) Sprag, Chef d'Escadre, qui, après avoir fait un Traité avec les Algériens, revenoit de conférer avec la Flotte Hollandoise, laquelle venoit de Smirne richement chargée. Sprag fit à Holmes une description de cette Flotte, & lui dit qu'il seroit facile de s'en rendre Maître, si on avoit ordre de le faire. Holmes, qui ne vouloit partager avec Sprag ni la Gloire ni le pillage, le laissa suivre sa Route, & fit la sienne vers l'Isle de Wigt, où il rencontra soixante Vaisseaux Hollandois escortés par six Vaisseaux de Guerre. (d) Comme il les trouva sur leur garde, il jugea aisément que le Consul Hollandois à Calais avoit donné avis de son départ. Il tira d'abord un coup à balle, pour obliger les Hollandois à baisser le Pavillon, & à envoyer un Officier à son Bord. Le Capitaine de Haas, qu'on avoit fait Amiral de cette Flotte, pour le Voyage, lui envoya son Maître de Navire. Cet Officier, s'étant aperçu, dès le moment qu'il fut à bord du Vaisseau de Holmes, de sa mau-

vaisé

(a) Jean Meerman, ancien Bourguemaître de Leide, le même qui avoit déjà été Ambassadeur extraordinaire en Angleterre.

(b) M. de Larrey dans son Histoire de Louis XIV. compose cette Flotte de 38. Vaisseaux, & fait durer le Combat trois jours. Mais il se trompe, elle n'étoit

d'abord composée que de 8. Vaisseaux & de 3. Quaiques, & elle fut renforcée de 4. Vaisseaux, & de quelques petits Bâtimens. Le Combat ne dura pas trois jours; mais il se donna trois Combats, le 1. le 23. de Mars, & les deux autres le lendemain. Voyez la Vie de Ruiter.

(c) Proches des Côtes d'Angleterre. (d) Le 23. de Mars.

vaîse intention, ordonna aux Matelots qu'il avoit laissez dans la Chaloupe de s'en retourner, pour en avertir de Haas. Ils coupèrent aussi-tôt la corde qui-attachoit leur Chaloupe au Vaisseau Anglois, se couchèrent sur le ventre; & malgré le feu continuel des Mousquets, ils arrivèrent heureusement à bord, & presque dans le moment que Holmes commençoit le Combat. Son Vaisseau étoit monté de quatre vingts quatre pièces de canon, & celui du Capitaine de Haas, qu'il attaqua, de cinquante cinq. Cependant le Hollandois força l'Anglois de revirer le bord, & de se retirer. Un autre Vaisseau Anglois prit sa place, & eut le même sort que le premier. Le Capitaine de Haas fut tué sur la fin du Combat, & du Bois, qui devoit le remplacer, céda sa place au Lieutenant du Defunt, afin de cacher à la Flotte une mort, dont la connoissance auroit pu y jeter le desordre & la consternation. Ce Lieutenant arbora toujours Pavillon Amiral, & se deffendit avec tant de valeur, qu'on ne s'apperçut point de la perte du Commandant. Le lendemain les Anglois, renforcez de six gros Vaisseaux & de quelques petits Bâtimens, vinrent dès le matin à la charge. La Victoire se déclara encore pour les Hollandois; & toute la Flotte auroit été sauvée, si vers le Midi, le Conseil de Guerre n'eût résolu de l'attaquer une troisième fois. Dans ce dernier Combat, où le Capitaine du Bois eut la main emportée, le Vaisseau de van Nès fut pris, après la mort de celui qui le commandoit. Comme ce Vaisseau étoit percé de mille coups, il coula bas avec les Gens que les Anglois y avoient mis pour le garder. Cependant cette perte ayant causé quelque desordre dans une des Escadres des Vaisseaux Marchands, les Ennemis en coupèrent & en enlevèrent trois. (b) Ce fut là l'unique fruit de cet Acte d'Hostilité, par lequel l'Anglois ternissoit l'honneur de sa Nation, rompoit la Paix, violoit l'Alliance, & commençoit une Guerre, sans l'avoir déclarée. Le dernier Combat finit par la nuit; & la Mer étant violemment agitée, la Flotte profita du mauvais tems, & arriva dans ses Ports, sans avoir souffert une grande perte.

XX. Charles avoit encore envoyé au devant de quatre Vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales, qui furent pris par ses ordres en revenant de Batavia, & il fit arrêter tous les Bâtimens Hollandois qui étoient dans les Ports & dans les Havres de la Grande Bretagne. Le Peuple, plus équitable que le Roi, murmura d'une infraction si manifeste du Droit des Gens, confirmée par le Traité de Breda, qui porte en termes formels, qu'en cas de rupture, on ne pourroit confisquer d'un côté ni d'autre les Vaisseaux, Marchandises ou Effets, mais qu'on donneroit aux Sujets de l'un & de l'autre Etat le tems de six mois entiers, pour transporter leurs Effets où ils voudroient. (c) Les Etats Généraux, que cet Acte d'Hostilité mettoit en droit d'user de Représailles, eurent l'équité de ne s'en prévaloir pas. Ils déclarèrent que l'injustice des Anglois ne les autorisoit pas à les imiter, & on relâcha tous les Vaisseaux qu'on avoit arrêtez dans le premier mouvement d'indignation, qu'une telle violation de la Foi publique avoit fait naître. M. Meerman, Ambassadeur Extraordinaire de Leurs Hautes Puissances, qui n'étoit pas encore parti, eut la mortification de voir amener dans les Ports d'Angleterre plusieurs Vaisseaux Hollandois. Il en demanda la restitution, & le châtement des Officiers qui les avoient arrêtez sans ordre. „ Toute la Réponse qu'on lui fit, fut que Sa Majesté, après „ avoir demandé long-tems inutilement la satisfaction des injures & des indignitez „ qu'on a faites à sa Personne & à ses Etats, avoit donné ordre à ses Officiers de se „ saisir de ces Vaisseaux, desespérant d'obtenir la satisfaction qu'il demandoit, & vou- „ lant se prévaloir de la Conjoncture présente des Affaires & de la Saison. Que cepen- „ dant Sa Majesté avoit deffendu la confiscation de ces Vaisseaux, & avoit donné ordre „ qu'on ne fit aucun mal aux Matelots, ni aux Navires. (c) „ On en fit relâcher quelques-uns; mais on confisqua ceux qui avoient été pris dans le Combat livré à la Flotte de Smirne, sous prétexte qu'on avoit alors intention de faire la Guerre à la République.

XXI. Il semble qu'il y ait une autre raison pour les Rois que pour le commun des Hommes. La Triple-Alliance avoit anéanti tous les Différens entre l'Angleterre & la Hollande, le Traité de Breda avoit prévenu les différens qu'on avoit si souvent renouvellez sur les Droits de la Mer. Il n'étoit rien arrivé depuis ce Traité que le

XX.
Réponse
de Charles
aux Plain-
tes des
Hollan-
dois.

XXI.
Réflexions
sur cette
réponse.

Bb

Paf-

(a) Jean van Nès l'aîné.

(b) Sçavoir un revenant de Smirne, ou autre de Messine, & le troisième de Malgue.

(c) Article XXXII.

(d) Lettre de Mylord Arlington à Mylord Sunderland, & au Chevalier Godolphin, du 11. de Mars 1672.

1672. Passage d'un Yacht dans la Flotte Hollandoise. Le Roi avoit toujours protesté qu'il seroit exact Observateur des Traitez ; cependant on le voit irrité, demandant satisfaction, & se plaignant de ne l'avoir pas encore reçüe. M. Boreel insinue qu'on la lui donnera, quoi qu'on ne conçut pas encore sur quoi elle pouvoit être fondée. M. Meerman va à Londres pour la négocier. Cependant les Ordres étoient déjà donnez pour aller au-devant des Vaisseaux des Indes, & pour se saisir d'une Flotte Marchande qu'on croyoit riche. On regardoit même comme un Acte de clémence la défense qu'on avoit faite de maltraiter les Prisonniers. Le succès ne répondit pas aux espérances, & on eut la honte de l'infraction sans en tirer les avantages auxquels on s'étoit attendu.

XXII.
Déclaration de
Guerre de
l'Angle-
terre contre la Ré-
publique.

XXII. Cependant Charles, après avoir si long-tems dissimulé, crut qu'il falloit déclarer la Guerre aux Hollandois. Cette Déclaration, résoluë dans son Conseil secret dès le 27. de Mars, ne fut publiée que le mois suivant. On la fit paroître sans date, afin d'en imposer au Public & à la Postérité sur une infraction qui faisoit murmurer l'Europe. Le Roi y disoit, qu'immédiatement après son Rétablissement sur le Trône, son premier soin avoit été d'affermir la Paix avec ses Voisins, principalement avec les Etats des Provinces-Unies ; qu'il avoit inviolablement observé l'Alliance faite avec eux ; (a) mais que l'Année 1665. il avoit été contraint d'en venir à une Rupture, pour venger ses Sujets des vexations que les Hollandois leur faisoient dans les Indes ; que la Paix de Breda ne fut pas plutôt conclüe, qu'ils cherchèrent à éluder l'exécution des principaux Articles du Traité ; qu'ils avoient négligé d'envoyer des Commissaires à Londres, comme ils y étoient engagez, pour y régler les Différends des deux Compagnies des Indes Orientales. (b) Mais l'Affaire de Surinam étoit le principal grief de la Déclaration. Charles se plaignoit, qu'après avoir, conformément au Traité de Breda, restitué cette Isle aux Hollandois, sous la Condition d'en laisser sortir ses Sujets qui ne voudroient pas demeurer sous cette nouvelle Domination, les Hollandois, au lieu de satisfaire de leur côté à leur engagement, avoient retenu les Anglois, & arrêté prisonnier le Major Banister, parce qu'il demandoit permission de les faire passer ailleurs. Que Son Ambassadeur s'étant plaint de cette injustice, reçut enfin, après deux ans de sollicitation, un ordre pour l'exécution de ces Articles. Mais que Sa Majesté y ayant envoyé des Commissaires, ils trouvèrent que le Gouverneur avoit reçu des ordres *secrets* directement opposés à celui qu'on avoit donné à Son Ambassadeur. Pour réfuter cette Accusation, il suffit de lui opposer la Lettre que le Roi écrivit le 18. de Juillet au Gouverneur Willoughby. Il lui reprochoit en termes formels, „ que dans l'Affaire de Surinam lui & „ son fils le Lieutenant Willoughby avoient fait des choses, non-seulement contrai- „ res au dernier Traité de Paix fait à Breda, mais aussi à l'obéissance qu'ils lui de- „ voient & aux ordres positifs qu'il leur avoit envoiez sur ce sujet. Nous vous or- „ donnons encore une fois, ajoûtoit Sa Majesté Britannique, que vous ne vous „ mêliez plus en aucune façon de ce qui regarde cette Colonie. Les Biens que vous „ & votre fils y avez autrefois possédez, ont été confisquez par les Articles du „ Traité. C'est pourquoi nous vous ordonnons très-expressément d'y raporter ce que „ votre fils en a déjà transporté, nommément cent soixante huit Esclaves, huit Moulins „ à sucre, &c. & de satisfaire pleinement les intéressez pour tout ce qu'il aura rui- „ né ou brûlé. Nous vous commandons aussi de faire publier dans toutes nos Co- „ lonies, que nous permettons à tous ceux qui par les menaces de votre fils ou de „ quelqu'autres Officiers, ont été induits à sortir de Surinam, d'y retourner en „ toute liberté, vous enjoignant de les y faire transporter, s'ils le souhaitent, à „ vos propres frais & dépens. (c)

Il est clair, que si Willoughby, plus obéissant aux ordres du Roi, son Maître, avoit exécuté les Articles du Traité, il n'y auroit eu aucune Dispute sur cette Affaire, puisque, de leur côté, les Etats avoient non seulement rempli les conditions stipulées ; mais même accordé aux Sujets de Sa Majesté Britannique, établis dans cette Isle, des avantages qui ne leur étoient point dûs. Les autres raisons, que Charles alléguoit dans sa Déclaration de Guerre, étoient plus frivoles. Les Etats lui contestoient l'Empire de la Mer. Leurs Vaisseaux refusoient de saluer son Pavillon. Ils avoient voulu détacher la France de ses Intérêts. Au lieu de lui donner la satisfaction qu'il leur avoit fait demander par son Ambassadeur, (d) ils s'étoient contentez de promettre le sa-

lut

(a) En 1662. (b) Il n'y a pas un seul mot dans le Traité de Breda qui oblige les Etats à envoyer des Commissaires à Londres pour régler le Commerce des Indes Orientales. On fit en 1669. un Traité de Marine avec

l'Angleterre sur le même pied de celui que les Etats avoient fait avec la France.

(c) Voyez l'Hist. de Guill. III. par M. Samson, T. II.

(d) Le Chevalier George Downing.

lut du Pavillon, à condition que Sa Majesté leur donneroit du secours contre la France. Enfin il n'y avoit presque point de Ville dans l'étenduë de leur Jurisdiction qui ne fût remplie de *Peintures offensantes, de Médailles ou de Monumens faux*. (a) Tels étoient les Motifs que le Roi d'Angleterre étaloit dans son Manifeste, pour convaincre tout le Monde, qu'il ne prenoit les Armes contre la République que par *une nécessité inévitable*. (b)

XXIII. Louis, plus fier, ne daigna pas rendre compte au Public des raisons qui l'obligeoient à faire la Guerre aux Etats. Il déclara, que ne pouvant, sans diminution de sa Gloire, dissimuler plus long-tems l'indignation que lui causoit leur conduite, si peu conforme aux grandes obligations, dont lui & ses Prédécesseurs les avoient comblez, il avoit *arrêté & résolu de leur faire la Guerre tant par Mer que par Terre*. (c) Sa Majesté s'abstint de tout Acte d'Hostilité jusqu'à la publication de cette Ordonnance, qu'elle ne fit publier dans les formes que le sixième d'Avril. On a dit qu'elle attendoit que M. de Groot eût quitté la France pour faire cette Déclaration; mais ce délai ne convient point à la hauteur dont ce Monarque traitoit les Etats, & il différoit seulement, afin qu'en se mettant en Campagne, sa Cavallerie trouvât du Fourage. (d) On se flattoit en France que la Conquête des Provinces-Unies étoit facile. On frappa à Paris une Médaille dont le Corps étoit un Soleil qui élevoit les vapeurs d'un Marais avec cette Légende :

E V E X I , S E D D I S C U T I A M .

Je les ai élevées; mais Je les dissiperai.

Un Poète célèbre (e) fit en vers Latins la Fable des Grenouilles, dont le Soleil dessécha le Marais, par ce qu'elles s'enfioient & croassoient contre lui. (f)

XXIV. M. de Groot, qui ne recevoit point l'ordre de revenir, demeura jusqu'à ce que M. de Pomponne lui fit sentir, que sa présence incommodoit le Roi. Sa Majesté, lui dit-il, *ne vous commandera jamais de partir; mais c'est à vous de considérer, s'il seroit de la bienséance de vous trouver à Paris, & même dans le Royaume, lorsqu'on déclarera la Guerre à Leurs Hautes Puissances, vos Maîtres*. Il entendit ce langage, & partit incessamment. Il reçut sur la Route des Honneurs qui marquoient la justice qu'on rendoit à son mérite. On assure que le Roi lui avoit proposé le partage des Pais-Bas avec la République, & qu'il l'avoit engagé d'en écrire à ses Amis en Hollande, en leur promettant, qu'ils éviteroient par là une Guerre fâcheuse; mais que les engagements qu'on venoit de prendre avec l'Espagne par une Ligue défensive, & la disposition du Comte de Monterey, Gouverneur des Pais-Bas, qui recevoit l'Infanterie Hollandoise dans ses Villes pour les défendre, & leur prétoit sa Cavallerie pour agir en Campagne, arrêtèrent le cours de cette Négotiation. (g)

XXV. Il y a des Faits qui sont véritables, quoi qu'ils ne soient pas vrai-semblables. Cependant il est certain que la Résolution de faire la Guerre à la République n'étoit pas l'Intrigue d'une année, & qu'il n'étoit pas aussi aisé de la rompre qu'on se l'imaginait. Mylord Halifax étant à Breda, & entrant en conversation avec un Seigneur François, qui acompagnoit les Ambassadeurs de cette Nation, lui demanda s'il n'y auroit aucun moyen pour perdre un Ennemi aussi déclaré contre le Prince d'Orange & contre le Roi d'Angleterre que l'étoit M. de Wit, dont il étoit étonnant, disoit-il, que la France fût le principal apui. Le François répondit, que le moyen le plus sûr de perdre la République & le Conseiller Pensionnaire dans l'esprit de Sa Majesté Très-Chrétienne, c'étoit de le tromper par des marques d'amitié, & de l'engager dans quelque Traité, qui lui parût avantageux sans l'être. Mylord Halifax profita de ce Conseil. On commença dès Breda à jeter les fondemens de la Triple-Alliance, qui fut concluë depuis. Louis XIV. ne pût souffrir l'outrage qu'on lui faisoit en s'opposant à son ambition. Le Roi d'Angleterre & le Duc d'York, qui haïssoient mortellement la République, n'avoient pas dessein de tenir ce qu'ils promettoient, au contraire, leur dessein étoit de la rendre irréconciliable avec la France. Mais quand

B b 2

(a) Déclaration de Guerre de Charles II. Roi d'Angleterre, contre les Provinces-Unies. Voyez Recueil des Traitez de Paix. Tome IV. à l'Année 1672. (b) *Ibidem*.

(c) Ordonnance de Louis XIV. par laquelle Sa Majesté, ayant résolu de faire la Guerre aux Etats des Provinces-Unies, défend à ses Sujets tout Commerce avec eux. *Ubi supra*.

(d) C'est la raison que Mylord Arlington donnoit de ce retard à Mylord Sunderland, beaucoup plus natu-

relle que celle qui l'attribuoit à la considération qu'on avoit pour M. de Groot, dont on vouloit attendre le départ pour publier la Guerre.

(e) Le P. Comire, Jésuite.

(f) Cette Fable est intitulée. *Rana Paludis incolz*. M. de Fontenelle la traduisit en vers François, & M. de la Fontaine fit, *Le Soleil & les Grenouilles*, qui en est une imitation

(g) Wicquefort, Hist. MS des Provinces-Unies. L. XX.

1672. — ils auroient agi d'abord de bonne foi, M. Colbert de Croissy, qui fut envoyé à Londres, eut l'art de mettre les deux premiers Ministres dans ses intérêts, & le Roi même entra dans ce Commerce pour satisfaire à ses plaisirs. Dès le moment que Louis fut assuré d'une Puissance si redoutable sur la Mer, il ne balança plus à faire la Guerre à la République, dans l'espérance de l'abatre, & qu'après sa ruine, rien ne résisteroit aux Armes de Sa Majesté. Cette idée, que je crois fondée, ne s'accorde point avec les Propositions, qu'on dit avoir été faites par le Roi Très-Chrétien jusques dans les derniers tems, de détourner la Guerre dans les Païs-Bas, si les Etats vouloient lui en permettre la Conquête, ou les partager avec lui.

XXVI.
Rapport de
M. de
Groot.

XXVI. Quoi qu'il en soit, M. de Groot, en faisant son rapport, montra que le dessein du Roi Très-Chrétien étoit de se rendre Maître de la République, d'en changer le Gouvernement, & d'en anéantir la Puissance, en mettant à la tête des Provinces-Unies une personne qui dépendît absolument de lui, & qui fit tomber en décadence tout le Commerce, afin que la France en profitât. Il donna ensuite ses avis sur la Guerre qu'on alloit soutenir. Il représenta, que comme le Projèt de Louis étoit d'avoir plusieurs Armées, afin de faire une plus grande diversion, il falloit aussi en avoir plus d'une qu'on pût leur opposer; que son but étant de se faire passage du côté du Bas-Rhin & de l'Over-Yffel, il étoit nécessaire de pourvoir à la défense des Villes de cette Province, & de celle de Gueldres; que si on vouloit rendre la Guerre offensive, il étoit aisé de s'emparer des Isles de l'Amérique, qui appartenoient à la France. Enfin il avoit si bien pénétré dans le dessein intérieur de cette Couronne, qu'il conseilloit de se rendre Maître de Liège, & de recommander Cologne à l'Empereur, afin que cette Ville fût en sûreté sous la Protection d'un Prince que la France ménageoit encore.

XXVII.
Faute de
M. de Wit.

XXVII. Les Etats voyant que leurs soumissions étoient inutiles, & qu'ils ne pouvoient conjurer l'orage, publièrent une espèce de Manifeste pour justifier la triste nécessité où ils étoient réduits de prendre les Armes pour leur Défense, d'autant plus juste, disoient-ils, qu'on en veut à notre Religion, & à notre Liberté, qu'on tache à nous priver de ces deux Biens qui ont été si précieux à nos Ancêtres, & qu'on prétend s'emparer en même tems de nos Biens temporels. On délibéra trois jours entiers sur le choix d'un Général qui pût commander l'Armée, qu'on devoit opposer à celle de France. Si M. de Wit avoit pris son parti l'Année précédente, en faisant le Prince Capitaine Général, il en auroit tiré des avantages considérables. Il auroit gagné l'affection des Peuples, & cette affection n'est point méprisable, & ne doit jamais être méprisée dans une République. Il auroit attiré un grand nombre de bons Officiers, qui, prévoyant la Guerre, ofroient leurs services & des Régiments qu'ils devoient lever à leurs dépens. (a) Au lieu que ceux qu'on mit par nécessité à la tête des Troupes étoient de jeunes Gens, qui n'avoient point d'autre idée du Service que celle d'y faire leur fortune. Enfin il auroit vaincu l'opposition que les Partisans de la Maison d'Orange faisoient à la Levée de vingt six mille Hommes, puisque cette opposition ne se faisoit que par la crainte d'en voir passer le Commandement sous une main étrangère. Mais ce grand Homme, obsédé par ses Amis, qui, acoûtûmez à dominer, mettoient la perte de leur domination au niveau de celle de la République, ferma ses yeux pénétrants sur le péril auquel il exposoit sa Patrie, quoique naturellement il ne pût prévoir celui auquel il s'exposoit lui-même.

XXVIII.
Délibérations sur
l'élevation
du Prince
d'Orange.

XXVIII. Pendant que, d'un côté, le Parti animé pour la Maison d'Orange vanitoit les Services des Ancêtres de Son Altesse, & fondeoit ses prétentions sur le principe que les Services des Ayeuls donnent un droit aux Descendants de devenir les Maîtres. De l'autre, les Partisans de M. de Wit, à la tête desquels on voyoit son Père, qui, dans une blanche vieillesse, conservoit un ressentiment toujours également vif de la Prison de Louvestein, représentoient, qu'il y avoit de l'imprudence à mettre la République entre les mains d'un Prince dont la jeunesse destituée d'expérience ne pouvoit servir à la défense de la République, & qui abusant de son Pouvoir, en marchant sur les traces de Guillaume II., Son Père, pouvoit opprimer la Liberté de l'Etat. „ Peu s'en est fallu, disoient-ils, que ces Entreprises n'ayent „ réussi dans le tems même que la République jouissoit d'un parfait repos. Ce n'est „ que par une espèce de miracle que nous possédons encore cette Liberté que nos „ Ancêtres nous ont acquise avec tant de fatigues & de travaux. Si elle a couru un „ si

(a) Ils étoient au nombre de 80.

„ si grand risqué en pleine Paix, que ne devons nous pas appréhender pour cette
 „ précieuse Liberté, durant le cours de la Guerre qui nous menace? En confiant le
 „ Commandement des Armées à Son Altesse, nous lui donnons les moyens de se
 „ faire un grand nombre de Créatures, qui pour leur propre intérêt, ne manque-
 „ ront pas de lui insinuer qu'on ne lui a rendu que ce qui lui appartenait légitime-
 „ ment, & qu'il ne doit pas négliger une occasion aussi favorable de se mettre en état
 „ de ne plus dépendre de la volonté des Etats. Quelque généreux que soit ce
 „ jeune Prince, il lui fera très-difficile, pour ne pas dire impossible, de ne se pas
 „ laisser surprendre aux artifices dont ces lâches Courtisans se serviront pour lui in-
 „ spirer ces sentimens d'indépendance. Qui peut nous assurer que Son Altesse, au
 „ lieu de reconnoître l'honneur qu'on lui aura fait de l'élever à cette éminente Di-
 „ gnité, ne se fervera pas du pouvoir qu'on lui aura confié, pour se vanger des injures
 „ qu'elle prétend avoir reçues? En ce cas pourroit-on, sans péril s'opposer aux vo-
 „ lontés d'un Prince qui auroit une Armée à sa dévotion? (a)

1672.

XXIX. Il étoit aisé de prévoir que le Parti de Son Altesse l'emporteroit. Six Pro-
 vinces opinoient déjà en sa faveur. Les Ecclésiastiques déterminoient le Peuple pour
 Elle, parce qu'ils croient que la Religion en dépendoit, ou plutôt que leur Autorité
 augmenteroit, à proportion que le Prince en acquéreroit dans la République. Les Of-
 ficiers & la Noblesse vouloient avoir un Chef qui les délivrât du joug & de la dépendan-
 ce de certains Magistrats Populaires, qui, trop fiers de l'Autorité qu'on leur avoit con-
 fiée, les traitoient avec mépris. Enfin la plupart des Villes de Hollande faisoient éclater
 leur inclination pour un Prince, qui n'avoit fait aucun mal à la République, qui avoit
 de la douceur, de la Prudence, & auquel il n'échappoit aucune Action ni mouvement qui
 pût donner de fâcheux Préjugés contre lui. M. d'Opdam, Membre du Collège des No-
 bles de Hollande, apuioit fortement ce Parti. Mais ce qui fit pancher la balance du
 côté de Son Altesse, c'est que l'*Escadron volant*, où le *Tiers Parti* se déclara pour
 Elle. Ce *Tiers Parti*, uniquement attentif au bien du Gouvernement présent, ne
 vouloit pas en remuer les bornes, & ne soutenoit le Prince qu'autant que la nécessi-
 té le demandoit. Cependant la circonstance d'une Guerre inévitable le détermina à
 se ranger du côté de celui qu'on devoit mettre à la tête de l'Armée.

XXIX.
Résolution
sur cette
Affaire.

XXX. M. de Wit, qui ne pouvoit empêcher l'effet d'une Résolution que six
 Provinces avoient prise, & qui avoit de grandes influences dans la plupart des Vil-
 les de Hollande, crut remédier à tout, en donnant les bornes les plus étroites
 qu'il pût imaginer au Pouvoir du Capitaine Général, dont il lui étoit impossible
 d'éviter l'Élection. Il dressa avec Mrs. de Béverning & Fagel sa Commission, &
 prit toutes les Précautions imaginables contre les dangers auxquels la liberté Publique
 pouvoit être exposée.

XXX.
Consente-
ment du
Conseiller
Pension-
naire.

XXXI. Je me contenterai de rapporter les principaux Articles qui bornoient son
 Autorité.

XXXI.
Commis-
sion du Ca-
pitaine Gé-
néral.

I. Il étoit obligé de prêter serment, que bien loin de solliciter directement ou in-
 directement le Stadthoudérat de quelque Province, il le refuseroit s'il lui étoit of-
 fert, & à plus forte raison il ne devoit jamais être Stadthouder des cinq Pro-
 vinces:

II. On lui ôtoit la nomination des Charges des Villes, quand même elle lui seroit
 offerte. Cet Article étoit d'autant plus important, que la source de l'Autorité
 presque Souveraine des Stadthouder vient de cette nomination, parce que dans une
 République, dont les Résolutions dépendent de la pluralité des Voix, qui sont
 composées de Bourgeois riches ou Pauvres, il est aisé de soulager la Pauvreté des
 uns par des emplois lucratifs, & de satisfaire l'ambition des autres par des Char-
 ges honorables.

III. On ôtoit encore au Prince la nomination des Emplois Militaires, & la di-
 rection des Troupes.

IV. Il ne lui étoit pas permis de se mêler des Affaires de la Religion, de la Police,
 de la Justice, & des Finances.

V. Il ne pouvoit intervenir en qualité de Médiateur dans les différens qui survien-
 droient entre les Membres de l'Union, ou entre les Membres de quelqu'une des
 Provinces en particulier, s'il n'étoit réclamé comme Arbitre par les Parties contes-
 tantes.

VI. Il devoit exécuter promptement ce qui seroit résolu à la pluralité des voix

Bb 3

par

(a) Voyez l'Histoire de Guillaume III. par M. Samson, Tome II.

par les Députez de l'Etat à l'Armée, & sa Commission finissoit avec la Campagne.

1672.
XXXII.
Les Officiers la trouvent trop bornée.

XXXII. Ces derniers Articles révoltèrent les Officiers, tous Partisans du Prince. Quoi, disoient-ils, Son Altesse, à qui on lie les mains, ne pourra ni récompenser ni punir, & tout le fruit de ses Travaux aboutira à dire, qu'il a heureusement exécuté les Ordres des Députez de l'Etat, ou à porter la haine des malheureux Succès, inévitables dans la Guerre! On voit assez, ajoutoient-ils, que ce n'est pas l'amour de la Liberté; mais l'envie de décréditer le Prince qui a dicté une Commission si bornée.

Une Clause attachée à la Résolution, & qui portoit qu'on ne pourroit en changer aucun Article, que par le consentement unanime des Provinces-Unies, rendoit celle de Hollande Maîtresse de tenir le nouveau Général dans la servitude, parce que son opposition suffisoit pour arrêter toutes les délibérations, & cette Autorité, qui bridoit celle des autres Provinces, fut précisément ce qui les anima contre celle de Hollande. C'est ainsi qu'on prend des précautions que la Passion inspire, que la droite raison paroît avoir dictées, & dont on fait dépendre l'intérêt Public. Cependant les Politiques les plus judicieux, croiant ne donner qu'une ombre d'Autorité, ressentent tôt ou tard les effets du Pouvoir Souverain; & en renfermant le Torrent dans des bornes trop étroites, ils le forcent à renverser toutes les Dignes, qu'on a cru lui opposer. M. de Wit, en faisant les choses de meilleure grace, & se soumettant aux Loix d'une nécessité absolue, se seroit déchargé des hazards auxquels sa Patrie étoit évidemment exposée, il auroit mérité l'estime & la faveur du Prince d'Orange, qui a sçu faire de ses Ennemis des Créatures fidèlement attachées à son service, & à celui de l'Etat.

XXXIII.
L'élévation du Prince d'Orange à la Charge du Capitaine Général.

XXXIII. M. Fagel, Greffier des Etats Généraux, fut député par Leurs Hautes Puissances, pour donner avis à Son Altesse de la Résolution qu'elles avoient prise en sa faveur, & pour l'inviter de se rendre dans leur Assemblée, afin d'y recevoir sa Commission, & d'y prêter le Serment. La Harangue, que lui fit le Président, roula sur les Services de ses Ancêtres, & sur l'espérance de ceux qu'il rendroit à la République. Le Prince eut l'esprit assez présent pour répondre à tous les Articles de ce Discours, & il le fit d'une manière qui surprit & charma l'Assemblée. Il prêta le Serment, (a) & peu de jours après il régala magnifiquement les Etats de Hollande. Le Peuple fit connoître aux Ministres qui avoient traversé l'élévation de Son Altesse, qu'ils ne pouvoient continuer à le faire sans s'exposer à la haine publique. Les Soldats, qu'on ne pouvoit lever auparavant qu'avec violence, vinrent en foule s'enrôler volontairement. Toute la jeunesse offrit ses Services pour la Guerre dont on étoit menacé. Mais le Service ne s'apprend pas dans une première Campagne, & si les Jeunes ne marchent sous la conduite des vieux Officiers, on compte sur des roseaux que le moindre vent agite.

XXXIV.
Conduite de Son Altesse.

XXXIV. Il faut rendre cette justice au Prince, que dans une jeunesse qui se flatte aisément, il ne se laissa point éblouir par une élévation imprévue. Il ne sortit point de cette modération, que la froideur de son tempérament rendoit presque naturelle; & au lieu de s'évaporer comme on fait souvent dans un âge, où l'expérience manque, il s'appliqua aux Affaires avec une attention surprenante. Son premier avis fut d'abandonner les Places d'Over-Yffel, qui devoient être attaquées, & dont il avoit reconnu la foiblesse, parce qu'en retirant les Garnisons inutiles on pouvoit en fortifier les autres Places capables de résister, & diminuer ce nombre prodigieux des Villes prises aussi-tôt qu'investies. Mais les Régens des Villes & les Nobles, qui avoient intérêt à la conservation de leurs Terres, crurent qu'on devoit empêcher l'Ennemi d'y pénétrer, & que l'unique moyen, étoit de l'arrêter devant toutes les Places, dans l'idée qu'elles lui couteroient assez de sang & de dépense, pour le dégoûter de faire de nouvelles Conquêtes. L'Evènement fit voir qu'on se trompoit, & que le Prince avoit raison.

XXXV.
Proposition de lever des Troupes pour la défense particulière de la Hollande, rejetée.

XXXV. On fit dans les Etats de Hollande une Proposition qu'on crut insinuée par le Conseiller Pensionnaire. Ce fut de lever douze mille Hommes pour la sûreté particulière de la Province, parce que, selon toutes les apparences, le Roi d'Angleterre devoit tourner tous ses efforts contre elle. M. de Wit en auroit tiré cet avantage, que ces Troupes auroient été à ses Ordres, & n'auroient point dépendu du Gé-

(a) Le 25. de Février 1672.

Général des Etats. Mais cette Proposition ne pouvoit être acceptée, sans donner une atteinte mortelle à l'Union, qui ne pourroit plus subsister, si chaque Province travailloit à sa défense particulière, au lieu de soutenir le Corps entier de la République. 1672.

XXXVI. On travailloit en même tems à l'Armement d'une Flotte, capable de garantir les Côtes de la Descente, dont elles étoient menacées. On examina les Ports & les Passés, afin d'en fermer l'entrée aux Ennemis, & les Etats Généraux résolurent (a) d'armer trente six Vaisseaux du premier rang, (b) douze du second, (c) avec des Brulots, (d) des Bâtimens légers, (e) & des Galiores d'avis. (f) Dix mille Matelots devoient servir sur cette Flotte, dont la dépense montoit, pour sept mois, à quatre Millions sept cents soixante seize mille deux cents quarante huit livres. Ruyter fut choisi pour la commander en Chef, en qualité de Lieutenant Amiral de Hollande, & les Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès, van Ghent & Aylva, devoient servir sous lui. Ruyter obtint une nouvelle Pension pour soutenir les frais de la Campagne, (g) & une Compagnie de Soldats, quoi qu'on eût pris peu de tems auparavant la Résolution de ne donner point de Gardes aux Officiers Généraux. Le Ruart de Putten, plus connu sous le nom de M. Corneille de Wit, fut chargé de monter sur la Flotte comme Député Plénipotentiaire des Etats, ce qu'il n'accepta qu'avec peine.

XXXVII. On travailloit aussi à faire de nouvelles Alliances, ou à renouveler les anciennes avec les Princes d'Allemagne. Le République en avoit une Quadruple avec le Roi de Dannemarck, l'Electeur de Brandebourg, & les Princes de Lunebourg. Mais les engagements de ces Alliez avoient besoin d'être expliqués & affermis. M. d'Amérong fut envoyé à la Cour de Berlin, il y trouva M. de Saint Gèran, Ministre de France, qui ofroit à l'Electeur la Restitution des Places que les Hollandois lui retenant, quelque portion des Conquêtes, qu'on alloit faire, & de grands Subsidés, si Son Altesse Electorale vouloit joindre ses Troupes à celles de Sa Majesté Très-Chrétienne. Ce Prince refusa généreusement des Ofres qui auroient rendu la ruine de la République plus prompte & plus sûre. Il reçut M. d'Amérong avec une disposition favorable pour l'Etat, & nomma aussi-tôt le Comte de Suerin & deux autres Commissaires pour écouter ses Propositions. Elles roulèrent sur les préparatifs de Guerre que la France faisoit sur les bords du Rhin, sur le péril auquel étoient exposés les Princes & les Etats voisins, & sur la nécessité de secourir des Alliez, qu'on vouloit opprimer injustement, puisque la République ignoroit ce qui avoit aigri le Roi de France contre elle. (h)

XXXVIII. Les Commissaires nommez par l'Electeur répondirent, que M. de St. Gèran se plaignoit de quatre choses; l'une qu'en 1668. M. van Beuningen étant entré fièrement dans l'Antichambre du Roi, avoit dit hautement aux Officiers, *Messieurs ne vous préparez plus pour la Guerre; car j'ai la Paix dans ma poche, & les moyens de la faire faire* en vertu de la Triple-Alliance. (i) L'autre que les Régens des Villes parloient insolamment du Roi. La troisième que la République avoit eu l'outrécidance d'interdire le Commerce & l'entrée des Marchandises du Royaume. Enfin, qu'elle avoit détaché des Ministres, auprès de quelques Princes de l'Europe, pour les soulever contre Sa Majesté Très-Chrétienne en faveur de la Maison d'Autriche, à laquelle elle promettoit la Flandre, si Charles II. mouroit. On pria M. d'Amérong de déclarer si les Etats voudroient donner quelque satisfaction au Roi Très-Chrétien sur tous ces Articles, parce qu'alors la Médiation de l'Electeur auprès de ce Prince seroit beaucoup plus efficace. L'Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances répondit qu'il n'y avoit pas d'apparence, qu'on eût différé si long-tems à se plaindre de M. van Beuningen & des Régens des Villes, si les Faits énoncés par M. de St. Gèran étoient véritables, & que si on en fournisoit des preuves évidentes la satisfaction seroit prompte, & proportionnée à l'Offense. Il ajoutoit, qu'on n'étoit venu à l'extrémité de défendre le Commerce, & d'interdire l'entrée des Marchandises de France, que parce que la France elle-même avoit violé tous les Tarifs & les Traitez précédens. Il soutenoit qu'il n'étoit pas vrai semblable que la République eût sollicité les Princes de l'Europe à se liguier contre le Roi Très-Chrétien, puisque

(a) Le 4. de Février.

(b) Montez chacun de 60. à 80. pièces de Canon, de 220. Matelots; & de 80. Soldats.

(c) Montez chacun de 200. Matelots & de 50. Soldats.

(d) 24. & sur chacun 22. Hommes.

(e) 24. Montez de 25. Hommes chacun. (f) 24.

(g) De mille livres par mois pendant la Campagne.

(h) Lettres MSS. de M. d'Amérong.

(i) Voyez ci-dessus page 25. à l'Année 1668.

1672

que vivant dans une parfaite sécurité, elle avoit négligé de faire des Alliances pour sa propre sûreté. Enfin il disoit qu'il étoit encore moins vrai-semblable qu'elle eût promis à la Maison d'Autriche la Succession d'un Roi qui vivoit encore, & dont la République n'avoit pas plus de droit de disposer, que du Royaume de France. (a)

XXXIX,
Négocia-
tion de M.
d'Amé-
rong.

XXXIX. Après ces éclaircissemens on voulut être instruit de ce que la République demandoit, & de ce qu'elle offroit à Son Altesse Electorale pour soutenir ses Demandes. M. d'Amérong répondit, qu'elle préféroit la Paix à la Guerre; que son avantage étoit de l'entretenir avec tous les Princes de l'Europe, qu'ainsi sa Réconciliation avec le Roi de France seroit le plus grand service que l'Electeur pût lui rendre. Cependant, comme ce Monarque étoit armé, également résolu de profiter de la faiblesse de la République, & de la lenteur avec laquelle on viendroit la secourir, M. d'Amérong demandoit qu'on prît une prompte Résolution de lui fournir les Troupes qu'on lui avoit promises par les Traitez précédens, & d'y ajouter seize mille Hommes, & qu'elle payeroit la moitié de cette Armée. Cela souffrit quelque difficulté, parce qu'on ne promettoit de secours par les anciens Traitez, que lors que la République seroit attaquée, & non seulement la Paix n'étoit pas rompuë; mais Sa Majesté Très-Chrétienne soutenoit que les Etats étoient les Agresseurs. C'étoit apparemment comme l'Agneau dans la Fable du Loup.

XL.
Difficultez
de cette
Négocia-
tion.

XL. Plusieurs difficultez retardoient cette Négociation. L'Electeur, conservant quelque ressentiment d'avoir été négligé dans la Triple-Alliance, se plaignoit de ce qu'on avoit procuré des Subsidés à la Suède, & qu'on ne s'étoit avisé de le faire entrer dans cette Confédération que fort tard, & sans lui promettre aucun avantage. D'ailleurs il demandoit qu'on retirât les Garnisons que les Etats avoient dans Emmeric & dans Orfoy, qu'on lui cédât le péage de Genep, & qu'on le payât de certaines sommes qu'il prétendoit lui être dûës. Cependant comme Son Altesse Electorale voïoit que le péril étoit pressant, elle voulut, qu'en attendant la Réponse des Etats, on dissimulât avec la France, & qu'on publiât, qu'on ne traitoit que sur la Neutralité. Ce Prince ne laissa pas d'envoyer des Officiers Généraux en Prusse, & dans la Marche de Brandebourg, afin de lever quelques Régimens, & les autres Généraux *bravoient non seulement volontairement & largement à la santé des Etats & au bon succès de leurs Armes; mais leur ofroient leurs services, & de leur mener de bons Soldats.* (b)

XLI.
Opposition
de M. de
St. Géran.

XLI. M. de St. Géran, Homme de probité & d'un esprit poli; mais obligé de servir son Roi, se donnoit de grands mouvemens pour gagner les Ministres de Son Altesse Electorale, afin d'empêcher une Déclaration & des Levées qui pouvoient arrêter Sa Majesté Très-Chrétienne dans l'exécution de ses desseins. Il élevoit la Puissance redoutable d'un Prince, qui, marchant à la tête d'une nombreuse Armée, pouvoit engloutir non seulement les Provinces-Unies; mais les Etats voisins, & se vanger des Princes qu'il trouveroit sur sa Route. Il avançoit la marche du Prince de Condé, qui devoit fondre, disoit-il, dès le mois de Février sur les Places du Rhin, & jettoit par ce moyen l'alarme chez des Alliez qui balançoient encore à faire des préparatifs. Il assûroit que l'Angleterre, déjà déclarée pour la France, attaqueroit par Mer, pendant que le Roi auroit trois gros Corps d'Armée sur Terre. Il débitoit que le Chevalier Downing passoit en Hollande, pour ne rien faire; que M. de Pomponne avoit été favorablement écouté en Suède, & que cette Couronne; qui avoit beaucoup de penchant pour la France, acheveroit de rompre la Triple-Alliance. Par malheur la vérité de ces faits étoit sensible, & donnoit une juste frayeur aux mieux intentionnez. (c) Cependant M. de St. Géran fut obligé de partir avec une simple assurance que l'Electeur lui donna de n'entreprendre rien contre le Roi, s'il ne troubloit point le repos de l'Empire, & s'il n'attaquoit ni la République, ni la Religion Réformée.

XLII.
Lenteur
des Déli-
bérations
de la Répu-
blique.

XLII. La grande difficulté naissoit de la lenteur des Délibérations de la République. Plus occupée alors (d) de l'Electon d'un Capitaine Général, que de sa propre sûreté, M. d'Amérong écrivoit Lettres sur Lettres à M. Fagel, Greffier des Etats Généraux, afin de hâter l'Alliance de Brandebourg; mais on la remit entre les mains des Commissaires de la Triple-Alliance, qui ne faisoient rien. Son Altesse Elec-

(a) Lettres MSS. de M. d'Amérong. *Puffendorf de Rebus Brandenburg. Liber XI. pag. 393.*

(b) Lettres MSS. de M. d'Amérong à M. de Reins-

woude, du 3. de Février 1672. *Puffendorf ubi supra.*

(c) Lettres MSS. de M. d'Amérong.

(d) Au mois de Février.

Electorale, mécontente de ces délais, que les obstacles qu'on mettoit à l'Élevation du Prince d'Orange & à l'évacuation d'Orsoy causoient, ne laissoit pas de persévérer dans le dessein héroïque de défendre la République. Il consentoit à lever vingt-quatre mille Hommes au lieu de seize, à condition qu'on augmenteroit les Subsidés; mais il ne recevoit point de réponse sur des Propositions, dont l'utilité dépendoit d'une prompte acceptation. On ne confidéroit pas que la Levée des Troupes demandoit beaucoup de tems, qu'on avoit besoin de les accoutumer à la Discipline Militaire, & que si on ne se hâtoit de prendre une bonne Résolution, elle viendroit trop tard.

XLIII. Elle ne vint qu'à la fin d'Avril cette Résolution si long-tems attendue, *sero sapiunt Phryges*, écrivoit M. d'Amérong à ses Amis. (a) Il avoit encore plus de raison d'ajouter, c'est ici l'Ouvrage de Seigneur, & c'est un Miracle aux yeux des Hommes. *Hoc factum est a Domino, & Miraculum in oculis Hominum*. En effet les Ministres de l'Electeur n'avoient pas seulement de la lenteur; mais une opposition formelle à la conclusion du Traité. Le Comte de Schwering, qui étoit à la tête des Commissaires, gardoit le lit & la Chambre par *précaution*. M. Jena disoit qu'il avoit la goute, parce qu'une de ses jambes avoit été entamée par un accident imprévu. M. Janstein s'absentoit, & faisoit le malade à sa Maison de Campagne. Lorsqu'on parloit du Traité à M. Meynders, il couroit comme un Lièvre poussé par une meute de Chiens. M. Sommits avoit une grosse Cour de Seigneurs avec lesquels il jouoit pendant qu'il étoit malade, & faisoit de gros gains au jeu. L'Electrice, gagnée par l'Ambassadeur de France, vouloit que l'Electeur, son Epoux, prît le parti de Louis. (b) Il étoit fort difficile de réussir avec des Ministres aussi mal intentionnez; mais Frédéric aimoit la Hollande comme si elle avoit été sa Patrie. M. d'Amérong, qui avoit un grand ascendant sur son cœur aussi bien que sur son esprit, le ramenoit au chemin, & l'affermissoit, lorsqu'on l'avoit ébranlé. Enfin, appuyé par M. Pelnits, qui entroit dans les vues de son Altesse Electorale, il eut le bonheur de terminer sa Négociation par la Conclusion d'un Traité d'Alliance, dont la République avoit un si grand besoin dans la circonstance, où elle se trouvoit.

XLIV. Cependant les Etats Généraux apportèrent de nouveaux délais à sa Ratification. Celle de Frédéric fut faite dès le premier de Juin, & Leurs Hautes Puissances firent attendre la leur jusqu'au commencement de Juillet, lorsque les Ennemis étoient dans le sein de la République, & se rendoient redoutables par la rapidité de leurs Conquêtes. *Il faut nécessairement*, disoit son Altesse Electorale, *qu'il y ait des Traîtres dans le Pays, puisqu'on a si peu d'empressement dans une Affaire si importante*. Il n'y avoit ni Traîtres ni trahison; mais on ne vouloit pas mettre la République sous la Protection d'un Oncle du Prince. On attendoit qu'une nécessité absolue y déterminât, & elle devint si pressante cette nécessité, que tous les Remèdes furent inutiles. Le Traité portoit, que l'Electeur leveroit une Armée de vingt mille Hommes, dont la République payeroit la moitié de la Solde & des Levées. (c) Il se réservoit la liberté de mettre trois mille Fantassins & six cens Chevaux dans quelques postes de la Westphalie trop exposés, & il promettoit de marcher à la tête d'un corps, & de le commander en personne, pour être présent au péril & animer ses Troupes par son exemple aussi bien que par ses Conseils. Il fit plus, il envoya secrètement le Prince d'Anhalt à Vienne, afin d'engager Sa Majesté Impériale à s'unir à lui pour maintenir le repos & la tranquillité publique. Mais la Négociation traîna en longueur, & le secours vint trop tard. Pendant que ce Prince se déclaroit en faveur de la République, la Suède prenoit la Résolution de demeurer Neutre, ou plutôt de faire une Alliance avec l'Angleterre. „ Le Sieur Ros, Secrétaire de „ l'Ambassade de M. Coventry, écrivoit Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, arriva hier ici avec le Traité conclu & signé. Il oblige les Suédois à demeurer Neutres dans la querelle que nous avons avec les Hollandois, à se joindre à nous, au cas que l'Empereur, ou aucuns des Princes d'Allemagne assistent „ nos Ennemis. Nous ne doutons pas que cela ne refroidisse un peu la chaleur que

Cc

„ l'E-

(a) Lettres MSS. de M. d'Amérong à M. Schadé, Député d'Utrecht aux Etats Généraux, & à Mrs. de Béverning, van Benningen, Fagel, &c. du mois de Février 1672.

(b) Lettres & Mémoires MSS.

(c) Traité d'Assistance & de Défense mutuelles entre S. E. de Brandebourg & les Etats des Provinces-Unies, conclu le 28. d'Avril 1672. Il est tout entier dans le Recueil des Traitez de Paix, & en abrégé dans *Pufendorf, Rerum Brandenburgicarum, Liber XI.*

XLIII.
Caractère
des Ministres de S.
A. E. de
Brandebourg.
Conclusion
du Traité.

XLIV.
Délais sur
la Ratification.

1672. „ l'Electeur de Brandebourg fait paroître pour eux „ (a) Mais rien ne fut capable de faire changer Frédéric.

XLV.
Election
des Offi-
ciers Gé-
néraux de
la Répu-
blique.

XLV. Enfin Leurs Hautes Puissances résolurent de nommer des Généraux, pour commander le petit nombre de Troupes, qu'ils vouloient opposer aux Armées qui alloient inonder leurs Provinces; & de peur que ces Généraux ne fissent quelques tentatives hardies, ils leur joignirent deux Députez, pour les tenir en bride. Le Prince d'Orange intrépide dans le péril, & capable de tout entreprendre, étoit dans un âge où l'on a plus d'ardeur que d'expérience. Il avoit sous lui pour Velt-Maréchaux le Prince Maurice de Nassau, & M. Wirtz. La Caducité du premier l'empêchoit d'agir avec cette activité qui fait une des premières qualitez des grands Généraux, & l'activité trop impétueuse de Wirtz le rendoit l'objet de la haine des Officiers & des Soldats, dont il ne ménageoit point la peine. Le Rhingrave étoit Général de la Cavallerie, & avoit pour Lieutenans Généraux M. de Welderen & le Comte de Nassau Sarbruck. On fit M. de Zulestein (b) Général de l'Infanterie, & le Comte de Conigsmarc & M. Ailwa ses Lieutenans Généraux. Le Comte de Hornes fut fait Général de l'Artillerie, & le Vicomte de Montbas & M. Steenhuisé, Seigneur de Heumen, Commissaires Généraux de la Cavallerie.

XLVI.
Jalousie
entre Mrs.
Colbert &
de Lou-
vois.

XLVI. Telle fut la nomination des Généraux de la République, qu'on ne fit qu'à la dernière extrémité, & lorsque le Roi de France étoit prêt de fondre sur les Provinces-Unies. Ce Monarque avoit deux Ministres jaloux de la faveur de leur Maître. M. Colbert, qui avoit l'administration des Finances, s'appliquoit avec un travail infatigable à les grossir dans le dessein de plaire à un Prince, qui connoissant très-peu la libéralité, ne laissoit pas de les sacrifier à son ambition. M. de Louvois, (c) de son côté, pour faire valoir son Ministère, presque inutile en tems de Paix, & pour supplanter son Rival, flattoit la passion dominante de Louis, en l'affermissant dans la résolution qu'il avoit prise de se vanger des Hollandois, & de leur faire la Guerre. Cette jalousie, que le Roi entretenoit, produisoit des effets admirables pour son Service. M. Colbert faisoit tellement valoir les Revenus de Sa Majesté, qu'il fournissoit toujours plus qu'on ne lui demandoit, & M. de Louvois, à qui l'argent ne manquoit jamais, exécutoit avec une vigilance & une exactitude surprenantes les Projets ambitieux que formoit ce Monarque.

XLVII.
Idée qu'on
avoit du
Roi de
France.

XLVII. Cependant Louis ne put gagner la confiance de ses Troupes, & la facilité de ses premières Conquêtes avoit été trop grande pour lui acquérir la Réputation de Héros & de Guerrier à laquelle il aspirait. On croïoit qu'il y avoit plus de faste que de valeur dans les manières Guerrières qu'il affectoit; & les précautions excessives, qu'il souffroit qu'on prît pour la sûreté de sa Personne, confirmèrent cette opinion. Les Guerres qu'il a soutenues depuis n'ont point effacé une idée qui subsiste encore, & qui, selon les apparences, passera jusqu'à la Postérité la plus éloignée. Il ne laissa pas de se faire estimer dans cette Campagne, parce qu'étant à Cheval depuis le matin jusqu'au soir, & visitant les Postes, le Soldat & le bas Officier, charmez de voir leur Maître de près, donnoient à sa vigilance, à ses soins, & à son exactitude les éloges qu'ils ne pouvoient donner à sa Valeur.

XLVIII.
Entreprise
de Louis
bien con-
certée.

XLVIII. L'Entreprise de ce Monarque ne pouvoit être mieux concertée. Il n'avoit rien à craindre des Espagnols. Ils étoient trop foibles pour lui disputer le passage sur leurs Terres. L'Electeur de Cologne, gouverné par l'Evêque de Strasbourg, Créature de la France, livroit à Sa Majesté Nuys & Keyferswert, où l'on avoit déjà fait de grands Magazins, & donnoit des quartiers d'Hiver à la Gendarmerie & à quelque Cavallerie. Son Altesse Electorale étoit même résoluë d'incommoder les Hollandois du côté de la Meuse aussi bien que par le Rhin, deux Fleuves dont dépend la sûreté de la République. L'Evêque de Munster formoit ses Projets sur Groningue. Enfin Louis avoit des Armées assez puissantes par Terre; & l'Alliance qu'il avoit faite avec l'Angleterre le rendoit assez fort sur Mer, pour attaquer avec succès des Républiquains qui faisoient dépendre leur salut de la Sageffe de leurs Réflexions, plutôt que de la force des Armes. Le Prince de Condé avoit ouvert dans le dernier Conseil de Guerre un avis, qu'on ne pouvoit contester. Votre Majesté, disoit-il au Roi, auroit conquis les Pais-Bas, & il n'y a point de Place qui n'eût subi vos Loix, si vous n'aviez pas séparé vos Troupes. Réunissez les

(a) Apostille d'une Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, de Whiteal le 13. de May 1672.

(b) Frédéric de Nassau, Seigneur de Zulestein, Fils

naturel de Frédéric Henri, Prince d'Orange.

(c) Secrétaire d'Etat pour les Affaires de la Guerre.

les, fondez comme une Aigle sur les Provinces-Unies, & rien ne pourra résister à la rapidité de vos Conquêtes. 1672.

XLIX. Louis suivit ce Conseil; mais, afin d'éviter la Famine, qui ruine les grandes Armées, il divisa la sienne, composée de six vingts mille Hommes, en trois corps, & les fit marcher par des Routes différentes. Un corps marcha du côté de la Meuse, l'autre vers la Sambre, & ce Monarque vint par la Picardie avec le Duc d'Orléans se camper sous Charleroi, où étoit le rendez-vous général de toute l'Armée. (a) M. de Turenne eut ordre de se tenir auprès du Roi, ce qui marquoit la confiance qu'il avoit en lui, & consolait ce Général des chagrins que M. de Louvois vouloit lui donner. Peu de tems après Sa Majesté fit encore plus en faveur de ce grand Homme; car ne voulant pas rétablir la Charge de Conétable, elle ne laissa pas de le nommer Généralissime des Armées qu'elle laissoit dans les Provinces-Unies, en partant pour Paris, & d'ordonner à tous les Maréchaux de France qui servoient sous les Princes du Sang, de lui obéir lorsque les Armées se réuniroient. C'étoit une Loi constante, que les Maréchaux de France commandoient tour à tour, parce que ceux qui ont la même Dignité dans les Armées doivent avoir le même honneur du Commandement. C'est pourquoi l'année suivante les Maréchaux d'Humières & de Créqui refusèrent d'obéir & se retirèrent. Le Roi qui avoit vu que la rivalité des Maréchaux de France avoit souvent fait échouer les Projets les mieux concertez, les laissa partir. Ils essuyèrent la mortification de la retraite, & ne réparèrent le défaut de soumission, qu'en demandant comme une grace ce qu'ils auroient exécuté comme une Loi du Souverain, qui avoit l'Autorité d'établir un nouvel ordre dans le Commandement.

L. Sa Majesté Très-Chrétienne fit à Charleroi la revue de son Armée. Le Comte de Monterey, que son approche intimidait d'autant plus qu'il avoit jetté du monde dans Mastricht, lui envoya Dom Francisco d'Agurto pour lui demander la Neutralité des Pais-Bas. Cet Envoyé fut très-bien reçu, & renvoyé avec des complimens & le Portrait de Sa Majesté enrichi de diamans. Mais ce Monarque, suivant sa route sur les bords de la Sambre, permit à ses Soldats de piller le plat Pais Espagnol. On commit à Thuyn toutes les horreurs dont le Soldat est capable, lorsqu'on autorise, & qu'on ne punit pas sa licence. Les Femmes & les Enfans ne furent point épargnez. Les Eglises, les Couvents, & mêmes les Vases sacrez n'échappèrent point au pillage. On mit des Garnisons dans les petites Places de Tongres, Saint Truyen, Bilsen, Vifet, Sittert & Susteren. L'Evêque de Strasbourg, abusant de la dévotion, ou plutôt de la simplicité de l'Electeur de Cologne, Prince de Liège, lui persuada que son intérêt demandoit qu'on remit ces Places entre les mains du Roi de France, jusqu'à ce qu'on eût Mastricht, ou que la Paix fut faite. L'Archévêque garda le secret sur ce Traité aussi religieusement, que s'il lui avoit été fort avantageux. N'osant se déclarer ouvertement pour le Roi Très-Chrétien, Son Altesse Electorale publioit qu'elle n'avoit appelé les Troupes Françaises, que pour se garantir des Hostilités de la République, & qu'elle leur avoit défendu d'agir offensivement. Enfin Louis se rendit dans une Campagne le long de la Meuse, proche de Vifet, (b) le Prince de Condé, ayant passé la Rivière, se campa vis-à-vis de Wyck; & le Vicomte de Turenne s'étant approché de Mastricht, on ne douta plus du Siège de cette Place, qui auroit moins allarmé les Etats que la prise de tant d'autres.

LI. Cependant on ne voulut pas assiéger une Ville de cette importance, sans avoir tenu Conseil de Guerre. Le Prince de Condé & M. de Turenne y soutinrent deux Avis opposés. Son Altesse, qui cherchoit sa Gloire dans les périls, prétendoit que rien ne résisteroit à une Armée, que la présence d'un grand Roi animoit, qu'on devoit se promettre tout de la valeur des Officiers qui combattoient sous les yeux de leur Maître, & que ce Boulevard de la République étant renversé, on ne trouveroit plus de résistance dans les Places qu'on attaqueroit. Il ajoutoit qu'étant presqu'investie par trois Corps d'Armée, on pourroit soupçonner Sa Majesté d'avoir eu peur, & la honte de la retraite seroit inévitable. Qu'à la vérité la Place seroit bien défendue; mais qu'en l'attaquant du côté de la Montagne de St. Pierre qui dominoit les Ouvrages, il étoit aisé de les battre; & comme ces Ouvrages étoient trop nombreux, le Commandant seroit obligé de partager sa Garnison, qui s'affoiblirait par la diversité des Postes qu'elle seroit forcée de défendre. Enfin le Prince représentoit, que le zèle de la Religion porteroit infailliblement les Moines, les Prêtres, & les Catholiques, qui faisoient

le plus grand nombre dans la Ville , à se rendre à un Roi Catholique , plutôt qu'à lui résister. Il ne se trompoit pas absolument sur cet Article ; car il y avoit beaucoup de Catholiques, qui accoutumés à voir leur Religion régner despotiquement en tant de Lieux , regardoient le Roi de France comme un Libérateur , qui alloit lui procurer cet avantage dans les Provinces-Unies. Le Vicomte de Turenne convenoit du succès de l'Entreprise , si on la formoit. Et qui auroit osé dire le contraire en présence d'un Prince , fier de sa puissance , & qui croyoit que rien ne lui étoit impossible ? Mais le Maréchal insinuoit en même tems , que le Rhingrave, Officier déjà connu par sa valeur & par son expérience , se feroit un honneur de se signaler sous les yeux du plus grand Monarque du Monde, & de mériter par une longue résistance l'estime d'un aussi grand Guerrier que le Prince de Condé. C'est ainsi qu'il combattoit habilement l'avis de son Altesse , en la flattant. Mais il appuyoit le sien propre par des raisons plus solides. „ On n'en „ pourra venir à bout , disoit-il , qu'après bien du tems & une grande per- „ te de monde. Plus nos Soldats seront courageux , plus nous en perdrons. „ Nos Troupes étant considérablement diminuées & affoiblies par la longueur „ du Siège & par la résistance des Assiégés , nous ne ferons guères en état d'entre- „ prendre rien d'important. Les Ennemis se fortifieront pendant que nous nous „ affoiblirons , si nous leur donnons le loisir de revenir de la consternation où ils „ sont à présent. Sa Majesté ne pourra réussir pendant cette Campagne dans les „ grands desseins qu'elle a formés , ce qui feroit un tort considérable à sa Gloire , „ & diminueroit la réputation de ses Armes. Ne vaut-il pas mieux abandonner „ cette Entreprise, & s'avancer dans le País de Clèves où nous sommes assurés d'un „ succès infaillible ? Ne fera-t-il pas beaucoup plus avantageux pour le service de „ Sa Majesté que nous allions du côté de l'Issel , où nous trouverons un passage as- „ sùré dans le Vélaw , & pour pénétrer même jusques au cœur de la Hollande , qui „ est proprement le but que nous nous proposons ? Cette Province étant une fois „ soumise à l'obéissance de nôtre Grand Monarque , toutes les autres s'empresse- „ ront de mériter ses bonnes grâces par une prompte soumission à ses volontés. (a) M. de Louvois, quoi qu'ennemi du Maréchal de Turenne , appuya cet avis. On peut, disoit ce Ministre, ménager les Troupes du Roi , & rendre inutile aux Etats la nombreuse Garnison de Mastricht, (b) en tenant cette Place investie & bloquée ; & pendant qu'elle consommera ses vivres , nos Armées marcheront vers le Rhin , pour entrer dans le cœur du Pays.

LII.
Marche
des Ar-
mées de
France
vers l'O-
ver-Yssel.

LII. L'avis de M. de Turenne prévalut. Mais avant qu'on pût l'exécuter, l'Armée campa encore près d'un Mois au même endroit , tant pour s'assurer de la Neutralité du Diocèse de Liège , dont nous avons parlé , que pour s'emparer de quelques Places , où l'on pût mettre les Troupes destinées à incommoder Mastricht. M. de Chamilli fut laissé à Masseyck avec un Corps de dix mille Hommes , pour s'en servir à tenir en bride les petites Villes qu'on avoit prises , & à resserrer très-étroitement Mastricht. Le Prince de Condé eut ordre d'entrer dans le País de Clèves, qui appartenoit à l'Electeur de Brandebourg. Il trouva sur sa Route un obstacle imprévu. Les Suisses mirent bas les Armes à Keiferswert , sur les bords du Rhin , & refusèrent de le passer sur un Pont de Barreaux que Son Altesse y avoit fait jeter. La raison de leur refus étoit que leur Capitulation ne leur permettoit pas de passer ce Fleuve, pour aller attaquer l'Empire ou les Hollandois. Leurs principaux Officiers, qu'on avoit gagnés, ne purent leur faire entendre raison. Le Prince fut obligé, pour les y contraindre , de les faire environner par le reste de l'Armée , & de les menacer de ne leur donner aucun quartier, s'ils ne reprenoient les Armes, & ne marchaient où ils seroient commandés. Ils obéirent ; mais en protestant, que c'étoit uniquement pour céder à la force. Le Roi, qui cotoïoit le Prince de Condé, ordonna de faire quatre Sièges en un même jour. On a prétendu que la Délibération sur celui de Mastricht n'étoit qu'un jeu, & que les Armées n'étoient assemblées de ce côté-là, qu'afin de faire prendre le change aux Etats. On fonde cette conjecture sur des Lettres qu'on avoit produites au Conseiller Pensionnaire dès le mois de Mars, par lesquelles on écrivoit d'Allemagne, qu'on assiégeroit quatre Places en même tems. En effet on étoit mieux informé à Cologne & à Munster des desseins de la France qu'en Hollande. D'ailleurs il n'y a point d'apparence, que si, en partant de Paris, on avoit formé le plan du Siège de Mastricht, on eût trouvé en l'abandon-

nant

(a) Hist. de Guillaume III. par M. Samson, Tome II. pag. 126.

(b) Elle étoit composée de près de 100. Compagnies

d'Infanterie, de 4. de Cavallerie, outre mille Chevaux que les Espagnols y avoient envoyés sous le Commandement de Dom Matio Caraffa.

nant tout ce qui étoit nécessaire pour assiéger quatre Places dans un même jour. On avoit sans doute pris ces mesures avant l'Ouverture de la Campagne, il en avoit transféré quelque chose en Allemagne, peut-être aussi qu'on fit une prophétie après coup, & au fonds la chose étoit si peu vraisemblable, qu'il n'est point étonnant qu'on n'y fit aucune attention.

LIII. Quoi qu'il en soit, ces Places firent très-peu de résistance. Mais, afin de suivre Louis dans ses Victoires, si funestes à la République, & de n'en interrompre point la narration, nous allons parler auparavant du Combat naval qui se donna avec un acharnement terrible de part & d'autre, qui couta beaucoup de sang aux deux Nations, & ne leur procura aucun avantage.

Dès le premier de May, Ruyter sortit de la Meuse, pour aller au Texel rejoindre l'Escadre d'Amsterdam. Il y arriva le troisième, & il en sortit quelques jours après pour aller prendre les Vaisseaux de l'Escadre de Zélande, qu'il ne trouva ni équipés ni armés. Bankert, qui les commandoit, avoit eu ordre de fortifier le neuvième; mais ne l'ayant pu faire que trois jours après, on perdit le tems propre pour empêcher la jonction des deux Flottes Royales, & l'occasion de se rendre maître de la Mer pendant tout l'Été. On eut beaucoup de peine en Hollande à faire sortir les gros Vaisseaux. Le Conseiller Pensionnaire fut obligé de se mettre dans un Yacht avec Ruyter, & de traverser le *Spanjaars-gat*, pour convaincre les Pilotes côtiers de l'erreur où ils étoient, en soutenant, comme ils faisoient, qu'il y avoit trop peu d'eau dans la Passe. Ils y trouvèrent, l'ayant fait sonder, vingt & un à vingt deux pieds de profondeur, ce qui étoit plus que suffisant pour les Vaisseaux. Ruyter ayant reçu presque tous les renforts qu'il attendoit, & la plû-part des Vaisseaux l'ayant joint, la Flote des Etats alla chercher celle des Ennemis. Le 23. de May elle découvrit neuf Vaisseaux de Guerre Anglois, & quelques petits Bâtimens, auxquels elle donna la chasse. Ils se retirèrent dans le *Koningsdiep*, à la faveur de la nuit qui aprochoit, & le Lieutenant Amiral van Gent eut ordre de les poursuivre à la pointe du jour. M. Corneille de Wit vouloit partager avec lui la gloire & le péril du Combat; mais Ruyter l'en détourna, en lui représentant qu'il ne pouvoit quitter la Flotte, où sa présence étoit d'autant plus nécessaire, qu'on étoit prêt d'en venir aux mains avec l'Ennemi. M. van Gent fit force de voiles, & donna la chasse aux Anglois jusques sous le Fort de Charneffe, dont le Canon les mettoit dans une parfaite sûreté. Deux Vaisseaux & un Brulot de son Escadre touchèrent en revenant, parce que les Anglois avoient changé de place la tonne & les balises qui marquoient la Route. Le reflux remit ses Vaisseaux à flot, & M. van Gent fit enfoncer la tonne & hacher les balises que les Anglois avoient transportées de Middleplaat au rivage du Nord, afin de dérouter les Hollandois. Les vents contraires furent cause qu'il ne pût rejoindre la Flotte que trois jours après en avoir été détaché. Le 29. on découvrit les Flottes combinées des Ennemis qui s'aprochèrent jusqu'à une petite lieuë de celle des Etats. Une brume épaisse les fit perdre de vûe le lendemain, & on les vit reparoître le 31. Quoi que les Ennemis eussent l'avantage du vent, on ne laissa pas de faire tous ses efforts pour les joindre, & on en seroit venu aux mains ce jour-là, s'ils n'avoient trouvé à propos d'éviter le Combat.

LIV. Ce ne fut que le septième de Juin que Ruyter, étant proche de Solbaie entre Harwich & Yarmouth, joignit les Flottes Royales, qu'il cherchoit depuis trois semaines. Quoi qu'il eût dessein de les combattre, il ne laissa pas d'assembler le Conseil de Guerre, afin d'avoir l'avis & les ordres de M. Corneille de Wit, Plénipotentiaire des Etats sur la Flotte. Cette Formalité lui fit perdre un tems avantageux; car s'il avoit attaqué les Ennemis dès le moment qu'il les découvrit, il les auroit mis en desordre, parce qu'ils ne l'attendoient pas. En effet ils prirent d'abord ses Vaisseaux pour des Navires marchands chargez de charbon, (a) & ils furent tellement surpris, lorsqu'ils virent que c'étoit la Flotte Hollandoise, que plusieurs Capitaines Anglois coupèrent leurs cables, pour se mettre plus vite sous voile & en ligne. Les Ennemis profitèrent du tems qu'on avoit laissé échaper, & se mirent en ordre de Bataille avec une diligence incroyable. Leur Armée que le Duc d'York commandoit en Chef, étoit divisée en trois Escadres. Ce Prince, comme Amiral d'Angleterre, portoit Pavillon Royal au grand mâ, & commandoit l'Escadre rouge, qui étoit le centre, le Comte d'Estree, Vice-Amiral de France, la blanche, qui faisoit l'aîle droite, & M. Montagu, Comte de Sandwich, la bleuë, qui

LIII.
Départ de
la Flotte.

LIV.
Bataille
navale de
Solbaie.

(a) *The History of the Dutch war Collect. Stats Tracts &c. Tome 1.*

1672. qui faisoit l'aîle gauche. Ces deux Armées combinées étoient composées d'environ cent quarante six Vaisseaux de Guerre, avec les Brulots nécessaires, & un nombreux équipage. (a) Celle des Etats étoit de quatre vingts onze Vaisseaux de Guerre, cinquante quatre Brulots, & plusieurs Yachts, ce qui faisoit ensemble cent cinquante huit, ou cent soixante huit Voiles. (b)

LV.
Ruyter
combat le
Pavillon
rouge.

LV. Ruyter donna le signal du Combat, en faisant mettre le Pavillon rouge au Perroquet de fougue, & attaqua le Pavillon rouge avec les Vaisseaux de sa Division. *Voilà notre homme*, disoit-il au Pilote Zeger, en lui montrant le Duc d'Yorck, *Monsieur, vous allez le rencontrer*, repliqua le Pilote, en ôtant son bonnet. Il approcha aussi-tôt l'Amiral Anglois à la portée du Mousquet. Ruyter, se trouvant si près du Duc d'Yorck, essuïa sa première bordée, & lui lacha un moment après toutes les siennes. Ses Canons furent si bien servis, que ses décharges étoient aussi fréquentes que celles de la Mousqueterie. Le vent tomba absolument, & la fumée devint si épaisse, qu'on ne pouvoit plus s'entrevoir. Le Duc d'Yorck se deffendit avec beaucoup de vigueur (c) jusqu'à neuf heures du matin, que son grand mât de Hune fut abatu avec le Pavillon rouge, qu'il fit arborer sur le *Londres*, où il fut obligé de passer. Mais Son Altesse Royale ne trouva pas à propos de revenir à la charge contre l'Amiral Hollandois. (d) D'autres grands Vaisseaux vinrent fondre sur celui de Ruyter, que le feu de l'Amiral Anglois, qu'il avoit essuïé pendant près de deux heures, avoit desarmé. Le Chevalier Engel de Ruyter, Fils du Lieutenant Amiral, & qui combattoit dans l'Escadre de son Père, reçut dans l'estomac un coup qui le laissa trois jours sans pouvoir parler. Ses cartouches furent vidées & remplies deux fois pendant le Combat. Son Vaisseau reçut six coups à l'eau. Son grand mât de Hune & sa Vergue d'Artimon furent fort endomagez, la bouche de trois de ses Canons emportée, onze hommes tuez à son bord, & quinze blesez. Le Lieutenant-Amiral van Nès attaqua la *Royale Catherine*, montée de quatre vingts pièces de Canon, que le Capitaine Chicheley commandoit. Après s'être canonez long-tems de part & d'autre, un Brulot de van Nès se fit nager si près de l'Anglois, qu'il l'obligea à baisser Pavillon pour se rendre. Mais le Brulot ayant pris feu, peu s'en fallut qu'il ne réduisit en cendres l'Anglois & le Hollandois. Chicheley eut l'habileté de le détourner de son Vaisseau, & van Nès de s'en éloigner, & de tirer à l'Anglois quelques coups à l'eau. Cependant la *Royale Catherine*, qui avoit déjà ses sabords de stribord dans l'eau, alloit couler à fonds, si van Nès, qui s'en aperçut, n'eut détaché la Frégate *Utrecht* & l'Yacht *Rotterdam*, pour sauver les Anglois en laissant périr le Vaisseau. Mais les Hollandois s'étant amusez au pillage, les Anglois en tuèrent quelques uns, & ramenèrent dans un Port d'Angleterre leur Vaisseau qui avoit été pris. Van Nès se comporta jusqu'à la fin du Combat avec une Valeur surprenante, tantôt en repoussant les Vaisseaux ennemis qui fondoient sur lui en grand nombre, & tantôt en secourant l'Amiral. Le Capitaine van Braakel se distingua par une action, que la Discipline Militaire ne put tolérer, quoi qu'elle fût d'une grande vigueur. Il avoit ordre de combattre dans l'Escadre de Ruyter & dans la Division de van Nès contre les Vaisseaux de l'Escadre rouge. Au lieu de suivre cet ordre, il s'écarta de son rang dès le commencement du Combat, & porta le Cap sur le *Royal James*, Amiral du Pavillon bleu, commandé par le Comte de Sandwich, qui portoit mille Hommes & cent quatre pièces de Canon. Action d'autant plus hardie, que van Braakel n'avoit que soixante Canons & trois cens Hommes. Il essuïa le feu de l'Ennemi qui mettoit tout en œuvre pour empêcher qu'il ne l'acrochât, & pour écarter le Brulot qu'il avoit avec lui. Cependant il s'approcha de si près, & lacha sa bordée si à propos, que l'air retentit des mugissements des Blesez & des Mourans, qu'il avoit couchez sur le Tillac; & si van Braakel eût porté Pavillon, le Comte de Sandwich se seroit rendu à lui; mais il aima mieux s'exposer à périr que de se rendre à un simple Capitaine. L'action de van Braakel, quoi que belle en elle-même, fut condamnée avec raison. L'obéissance est nécessaire dans les Armées, on se repose sur elle, & ceux qui la violent par des idées de valeur Héroïque, peuvent faire perdre cent Batailles, contre une qu'ils feront gagner par hazard. Si van Braakel avoit combattu dans sa Division, & attaqué

avec

(a) Les Anglois avoient sur leurs bords 4092. pièces de Canon, & 23530. Hommes, & les François 1926. pièces de Canon, & environ 11000. Hommes.

(b) Lorsqu'elle s'assembla au Texel le 9. de May elle n'étoit encore que de 67. Voiles; mais depuis ce tems jusqu'au 6. de Juin, elle reçut des renforts si considé-

rables, que la veille du Combat elle se trouva forte de 158. ou 168. Voiles, sçavoir 91. tant Vaisseaux de Guerre que Frégates, 44. ou 54. Brulots, & 23. Yachts.

(c) Le Combat avoit commencé entre 7. & 8. heures au matin.

(a) *Les sept Provinces* que Ruyter commandoit.

avec Ruitter le Pavillon rouge, disoit M. Corneille de Wit, il auroit pu contribuer à la Victoire, sans s'exposer à la censure. Si au contraire les Capitaines de l'Escadre de Ruitter avoient imité cet exemple par une valeur mal entendue, le Pavillon de l'Amiral, abandonné de ses Officiers, n'auroit pu soutenir l'effort des Anglois. Ruitter fut tellement desarmé qu'on fut obligé de tirer du milieu des Ennemis son Vaisseau, qui étoit percé de coups, & de le remorquer en Zélande. Il avoit cent cinquante morts sur son bord, & il étoit lui-même blessé. Trois Volontaires se signalèrent dans ce Combat. M. Hasselaar, jeune Veuf, d'une Famille distinguée dans la Magistrature d'Amsterdam, abandonna ses deux Filles pour se mettre à la tête de quarante Matelots levez à ses dépens, auxquels il faisoit porter des bonnets à l'Angloise bordez de velours rouge. Il combatit avec beaucoup de courage à bord du *Protecteur*, & fut tué d'un coup de Canon. M. d'Hemskerke, Neveu du célèbre M. van Beuningen, courut, sur le *Dauphin*, le même péril, mais plus heureux que celui dont il avoit imité l'exemple, il sortit sain & sauf du Combat, aussi bien qu'un jeune Avocat de Naerden, (a) établi à Amsterdam, & qui s'étoit mis à bord de la *Ville d'Utrecht*. Quelle pouvoit être l'idée d'une jeunesse si bouillante ? Elle s'imaginait se distinguer par un mouvement, dont elle n'avoit pas entrevû les suites. Ces jeunes Gens croioient apparemment acquérir beaucoup de gloire, en faisant les petits Maîtres à la tête de leurs Matelots, coëfz de bonnets à l'Angloise bordez de rouge, de bleu, & de vert. (b) Mais la témérité de ceux qui se mêlent d'un métier qu'ils n'entendent point, & qui ne leur convient point est aussi condamnable, que la fermeté des Officiers zélés pour leur Patrie est digne de loüanges. L'intrépidité de M. Corneille de Wit mérite ces éloges. On l'avoit nommé Plénipotentiaire, & Député des Etats sur la Flotte, dans l'espérance qu'ayant brûlé les Vaisseaux Anglois à Chattam, il auroit encore le même succès. Mais la Politique avoit plus de part à cette élection que ce motif. Le Prince d'Orange étant devenu Capitaine Général, on crut qu'il falloit lui enlever la Charge d'Amiral ordinairement unie à l'autre, ou du moins en afoiblir l'Autorité, en choisissant un Magistrat qui en feroit les Fonctions. Le Prince, mécontent, tacha de faire intervenir la jalousie de Ruitter, en publiant qu'il étoit injuste qu'on donnât à un Homme de cette Réputation un supérieur plus exercé dans les Affaires politiques que dans celles de la Guerre. Messieurs de Wit représentèrent au Lieutenant Amiral, qu'il ne s'agissoit pas de la jalousie du Commandement; mais de partager les deux Charges, afin de les afoiblir; & comme Ruitter se piquoit beaucoup plus de la gloire de vaincre & de remplir son devoir que de l'honneur du Commandement, il consentit à la nomination d'un Plénipotentiaire qui étoit de ses Amis, & pour lequel les Matelots avoient beaucoup de vénération depuis l'Affaire de la Tamise. Il étoit alors fort incommodé de fluxions, que l'air marin cause à ceux qui n'y sont pas nourris dès leurs plus tendres années. Il ne laissa pas cependant de remplir courageusement toutes ses fonctions. Il harangua les Matelots & les Soldats, il se fit ensuite apporter un Fauteuil sur le Tillac, & s'y plaça au milieu de ses Gardes Marines, (c) afin d'y représenter la Souveraineté de l'Etat, par les Ordres qu'il donnoit. Trois de ses Gardes ayant été tués à ses côtez, il les fit jetter promptement à l'eau, & demeura ferme dans son Fauteuil, laissant sifler à ses oreilles un grand nombre de boulets. L'épaisseur de la fumée rendoit sa présence moins nécessaire, parce qu'on cessoit de le distinguer; mais craignant de décourager l'Equipage de l'Amiral, s'il se déroboit au Péril, & à sa vûe, il attendit la fin du Combat, qui dura jusqu'à la nuit. (d)

LVI. Après avoir rapporté ce qui se passa à la Division de Ruitter, voyons ce que firent les autres. Bankert, Amiral de Zélande, courut moins de péril, parce qu'il eut affaire aux François, qui, selon toutes les apparences, avoient des ordres secrets d'être les Spectateurs du Combat, & de n'y entrer pas. En effet le Comte d'Estrée revira d'abord au Sud, ce qui l'éloigna des Anglois, & Bankert, qui le suivoit, fut réduit à faire des décharges qui emportèrent seulement un Officier de distinction, & percèrent tellement un Vaisseau François, qu'on apprit depuis qu'il avoit coulé bas.

LVI.
Bankert le
Pavillon
blanc, où
étoient les
François.

(a) Il s'appeloit Jean van Bergh.

(b) M. d'Hemskerke avoit cinquante Matelots avec des bonnets à l'Angloise bordez de velours bleu, & l'Avocat avoit huit Matelots avec des semblables bonnets bordez de vert ou de gris.

(c) Il avoit douze Gardes armez de Hallebardes, &

vêtus des couleurs de l'Etat. M. de Wicquefort dit que cela étoit sans exemple, & que les Ennemis de Messieurs de Wit en murmurèrent.

(d) *The History of the Dutch war Collect. Stats Tracts etc. Tome I.*

1672. — bas. Sur le soir le Comte mit toutes ses Voiles, afin d'entrer promptement dans le Canal. L'intérêt de la France demandoit qu'elle laissât afoiblir les deux Puissances Maritimes, qui pouvoient lui nuire, & elle s'embarassoit peu du reproche qu'on pourroit lui faire d'avoir manqué aux engagements d'un nouveau Traité, pourvu qu'elle en tirât cet avantage.

LVII.
M. van
Gent le
Pavillon
bleu.

LVII. Le Lieutenant Amiral van Gent fondit avec une grande impétuosité sur le Pavillon bleu. Il étoit presque également irrité contre les Anglois, qui avoient demandé qu'on le châtiât pour avoir refusé de baisser le Pavillon devant un Yacht, & contre M. Corneille de Wit, qui ne l'aimoit pas, & qui lui avoit fait une réponse outrageante sur l'avis qu'il donnoit. Ces deux circonstances animoient sa Valeur naturelle. Il perça au travers du Pavillon bleu, & y jeta l'épouvante; mais son impétuosité fut arrêtée par un boulet qui le tua. Soit qu'on s'aperçût de sa mort dans sa Division par la lenteur des mouvemens que faisoit le Vaisseau de ce Lieutenant Amiral, le Combat se refroidit jusqu'à ce que Panhuys, Capitaine des Soldats, étant venu à bord de Ruyter, porta ses ordres de cacher cette mort, de laisser le Pavillon Amiral, & de rentrer dans le Combat qui recommença avec une vigueur égale. M. de Montagu, Comte de Sandwich, qui commandoit le Pavillon bleu, combatit jusqu'à midi avec une grande Valeur; mais alors un Brulot Hollandois, l'ayant abordé, le mit en feu. Il ne fut pas en l'air, parce que van Braakel l'avoit percé de tant de coups, que toute sa poudre étoit mouillée, & qu'il étoit déjà prêt à couler bas, lorsque le Brulot lui jeta les grapins. Ce superbe Vaisseau fut réduit en cendres, & l'Amiral se jeta dans la Chaloupe avec son Fils; mais la précipitation avec laquelle l'Equipage s'y jeta aussi la fit enfoncer. Le Père & le Fils périrent dans cette fatale journée avec un grand nombre de Chevaliers qui étoient sur son bord. Le Lieutenant se sauva à la nage, & fut porté dans le Vaisseau de Ruyter, qui lui fit donner des habits. Cet Officier, moins effrayé qu'il ne devoit l'être après avoir passé *par le feu & par l'eau*, demeura sur le Tillac pour être Spectateur du Combat, à la fin duquel il s'écria, *Ruyter est un Amiral, un Capitaine, un Pilote, un Matelot, un Soldat, ce Héros est ensemble tout cela.*

LVIII.
Dangers
que court
Ruyter.

LVIII. La Bataille ne finit qu'avec le jour. Ruyter, qui en avoit donné tant d'autres, avoit vu qu'il n'en avoit jamais vu de si longue & de si terrible. Il avoit été exposé pendant tout le jour au feu de l'Ennemi, & lorsque le calme eut séparé la plupart des Vaisseaux de leur Amiral, Herman, plus distingué par sa Valeur que par la qualité de Contre-Amiral du Pavillon Rouge, vint l'attaquer avec plusieurs autres Vaisseaux Anglois, & fit un feu continuel sur lui; mais il y répondit d'une manière qui l'écarta. Cinq autres gros Vaisseaux s'approchèrent avec deux Brulots dans le tems, qu'il n'avoit qu'Almonde & un Sénau auprès de lui. Les cinq Vaisseaux firent panne, au lieu de conduire les Brulots à l'abordage. Ceux-ci, plus hardis, s'avancèrent, Almonde, qui s'en aperçut, se mit avec le Sénau entre l'Amiral & les deux Brulots, comme son devoir l'y engageoit. Quelque résistance qu'il fit avec son Canon & sa Chaloupe, il ne put empêcher l'un de ces Brulots, de lui jeter les grapins à ses Haubans d'artimon. On le crut perdu; mais le feu ayant couvé quelques momens dans le Brulot, il les employa à couper ses Haubans, & à se déborder assez loin pour n'être point incommodé, lorsque ce premier Brulot s'enflamma, & l'autre, passant par l'arrière de Ruyter, retourna vers le Contre-Amiral Anglois, qui étoit sous le vent.

LIX.
La Victoire
indécise.

LIX. Les deux Nations s'attribuèrent la Victoire. La Bataille fut donnée le jour de la Naissance du Roi; mais le Peuple ne fit ni les Aclamations, ni les Fêtes ordinaires, à cause de la Perte qu'on venoit de faire. Les Apologistes de Charles disent, que ce fut à cause d'un incendie arrivé trois jours auparavant à Londres, & qui avoit consumé plusieurs Maisons, ils ajoutent que les Hollandois avoient un intérêt particulier à se vanter du Triomphe, afin de rassurer les Peuples effrayés par les Conquêtes du Roi de France. (a) En effet si les Flottes Royales avoient dissipé celle de la République, la consternation seroit devenuë si générale qu'on auroit achevé d'abandonner tous les Lieux exposés à une Descente. La Zélande, que Louis avoit donnée en partage au Roi d'Angleterre, auroit été soumise sans peine; mais cela même prouve que les Anglois n'avoient pas remporté la Victoire, puisqu'ils n'en purent tirer aucun avantage. Les deux Flottes Royales n'osèrent tenter un second Combat;

(a) *The History of the Dutch war Collection Stats Tracls. Tome I.*

bat ; & le Duc d'Yorek qui n'avoit peut-être pris le Commandement que dans l'espérance de ne point combattre, l'abandonna après avoir vû le péril auquel il s'étoit exposé. Enfin on disoit que le parti de M. de Wit n'avoit relevé si haut l'intrépidité du Quart de Putten, qu'afin d'exciter la jalousie du Peuple contre le Prince, qui ne faisoit rien pour le salut de l'Etat, ou pour animer Son Altesse par ces reproches tacites à former quelque grande Entreprise.

Mais c'est plutôt par les suites avantageuses d'une Bataille, qu'on doit juger de la Victoire, que par des raisonnemens. Compter du côté de l'Ennemi quelques Morts de plus, ou perdre seulement quelques Vaisseaux de moins, c'est gagner une Bataille qui ne ramène pas la Paix. Telle fut le sort de celle de Soulbaie, elle ne décida de rien. L'Angleterre & la République y perdirent deux grands Hommes. Le Comte de Sandwich, bienfait, honnête, étoit un Général, un Ambassadeur, & un Ministre du premier mérite. Et M. van Gent, (a) marchant sur les traces de ses Ancêtres, (b) avoit servi utilement sa Patrie dans les Troupes de Terre, & lui avoit rendu des services encore plus signalez sur la Mer. C'étoit un homme aussi propre pour la Plume que pour l'Epée. Il donnoit des Conseils pour le salut de la République, qu'on auroit dû suivre, & que par malheur on n'écouta pas. La perte fut à peu près égale à l'égard de ces deux Généraux ; mais le *Royal James*, que montoit M. Montagu, périt, & le *Dauphin*, à bord duquel M. van Gent fut tué, révint avec la Flotte.

Les Anglois perdirent plus de Vaisseaux que les Hollandois ; car outre celui du Comte de Sandwich, il y en eût un de soixante & dix pièces de Canon qui sauta en l'air par un Brulot Hollandois. Trois autres furent coulez à fonds, & un pris, (c) on y en ajoute même plusieurs autres ; mais avec une incertitude que nous ne voulons pas fixer. Ils eurent dix-huit Capitaines tuez & dix-neuf blessez. On faisoit monter le nombre de leurs Morts ou Blessez à deux mille cinq cens, outre les Prisonniers, qu'on avoit sauvez des Vaisseaux qui avoient péri. Les Hollandois perdirent trente six Brulots, dont le Canon d'un seul Vaisseau Anglois en fit sauter six. La plû-part des Vaisseaux rentrèrent dans les Ports fort délabrez ; mais il ne s'en perdit que deux ; car il ne faut pas compter le *Westergo*, qui sauta la nuit suivante, parce que ce fut par son propre feu, qui y prit par malheur ou par négligence. Comme on n'a point trouvé de liste exacte des Matelots & des Officiers, qui furent tuez ou noyez dans cette Action, on ne peut en parler avec certitude. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le nombre des Morts ne fut pas aussi considérable qu'il le devoit être dans une Bataille aussi opiniatre, & qui avoit duré si long-tems. La République remporta deux avantages. L'un d'avoir résisté à deux Flottes Royales, l'autre plus solide, d'avoir mis ses Côtes en sûreté contre les Descentes & les Invasions des Ennemis. Ruiter se prépara pendant toute la nuit à un nouveau Combat, & dans cette vûe tous les Vaisseaux de la Flotte furent occupez à épicer les cordages, à étancher les voyes d'eau, & à réparer, autant qu'il étoit possible, le dommage qu'ils avoient souffert le jour précédent. A la pointe du jour, ce Général découvrit les Anglois à trois lieues de lui, forts de cinquante Voiles, & sur les huit ou neuf heures, ayant reviré au Nord, il vit les deux Flottes Royales au nombre de cent Voiles. Sur les onze heures il se trouva à une lieue d'elles, & à quatre heures après midi, lorsqu'on croïoit qu'on alloit s'engager dans une nouvelle Bataille, il s'éleva une brume qui fit éloigner les Flottes les unes des autres. Le tems s'étant éclairci, on aperçut les Anglois & les François fort loin au vent, évitant l'approche des Hollandois, qui cherchoient à les joindre. Enfin les Ennemis revirèrent sur les neuf heures, & se retirèrent au *Buoy du Nord*, (d) n'osant hasarder le Combat, quoi qu'ils eussent l'avantage du vent. La Manœuvre que les François avoit faite le jour précédent ne donnoit pas aux Anglois de grandes espérances de succès. Il est même vrai que si Bankert, au lieu de leur donner la Chasse dans sa retraite, avoit joint Ruiter de bonne heure, il auroit profité de cet avantage pour ruiner le Pavillon rouge. Mais, après avoir fait une poursuite inutile, il ne se rangea que le soir auprès de l'Amiral.

Dd

LX.

(a) Guillaume Joseph van Gent.

(b) Le fameux Martin van Rossem, dont il descendoit, Walrave & Oton, Barons de Gent, ses Oncles, qui se sont distingués par leur Valeur dans la Guerre contre l'Espagne, sur tout Oton, plus connu sous le titre de Seigneur de Dieden, qui donna des preuves éclatantes de sa bravoure à la prise de Wesel en 1629.

(c) Burchett, *Hist. of Naval transactions*. fol. 1720. Le même Historien dit que les François eurent un Vaisseau brulé, & un autre coulé à fonds.

(d) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 10. de Juin vieux style.

1672.

LX.
La Flotte
des Etats
se retire
en Zélan-
de.

LX. Lorsqu'on eut perdu l'espérance d'un nouveau Combat, on ne balança plus à prendre la Résolution de se retirer. Le Ruart & Ruiter furent d'avis que la Flotte prit son cours vers la Zélande, pour deux raisons, l'une, que si on étoit attaqué, il y auroit un grand avantage à se battre sur ses propres Côtes, parce que les Vaisseaux desm-parez pouvoient être facilement remorquez, au lieu qu'en se battant sur celles d'Angleterre, on ne pouvoit, qu'avec beaucoup de peine & de péril, réparer les Vaisseaux endomagez, l'autre, que la Flote manquoit de Poudre, de Boulets, de Vivres, de Matelots, & qu'il étoit plus aisé de lui en envoyer en Zélande, que lorsqu'elle seroit sur les Côtes des Ennemis. Ces raisons déterminèrent le Député Plénipotentiaire des Etats sur la Flotte, & le Général, à la faire revirer vers l'Isle de Walcheren où est Middelbourg, & elle ancrà à quatre lieuës de West-Cappel. (a)

LXI.
M. Cor-
neille de
Wit est in-
sulté à
Dordrecht.

LXI. On vit alors un de ces Evènemens, qui, quoi qu'on en connoisse la Cause, ne laissent pas de surprendre, lorsqu'ils arrivent, parce qu'on n'y est jamais préparé. M. Corneille de Wit, Ruart de Putten, ayant souffert sur le Vaisseau Amiral des incommoditez, qui ne lui permettoient pas de demeurer plus long-tems sur une Flotte, qui étoit à l'abri des Orages & des Attaques, demanda aux Etats la Permission de se retirer chez lui, ce qu'on ne pouvoit lui refuser. Dordrecht, étonné des Conquêtes des François, qui s'aprochoient de ses Portes, demanda à la Flotte quelques livres de Poudre, que le Ruart apporta avec lui, parce qu'il crut qu'une nécessité absoluë dispensoit des formalitez de la Loi. Cependant ce Député des Etats Généraux, qui avoit servi sur la Flotte malgré ses infirmités, & qui revenoit après une Bataille, où il avoit donné des marques éclatantes de son zèle pour la Patrie, vit en abordant à Dordrecht la tête de son Tableau sur un Gibet, & le Peuple soulevé contre lui, demandant sa mort. Quatre Inconnus se rendirent à sa Maison vers le minuit; & voulant lui parler à une heure si induë, découvrirent assez le funeste dessein qu'ils avoient de lui ôter la vie. Ainsi, pendant que les Etats Généraux, & les Etats de Hollande remercioient, par des Lettres publiques, Ruiter d'avoir rendu de grands Services à la Patrie, (b) & lui donnoient les loüanges qu'il avoit méritées, le Peuple vouloit immoler à sa fureur le Ruart de Putten, qui s'étoit élevé au-dessus des infirmités naturelles, & avoit eu une fermeté inébranlable pendant la Bataille. Qu'avoit fait ce grand Homme, qui venoit de s'exposer à la mort pour sa Patrie, pendant que les autres Régens dormoient tranquillement chez eux?

LXII.
On dimi-
nue la
Flotte fau-
te de pou-
dre.

LXII. Ce que nous allons rapporter n'est pas moins étonnant. On prit d'abord la Résolution de réparer la perte, que la Flotte avoit faite, en lui envoyant de la Poudre, des Boulets, & des Vivres. On pria les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, d'en prêter secrètement, afin que l'Ennemi ne s'aperçut pas de ce besoin. Il étoit si pressant, qu'on écrivit à M. van Beuningen, qui étoit à Bruxelles, d'acheter toute la Poudre qui étoit dans les Païs-Bas. Ainsi une République, menacée depuis deux ans d'une Guerre redoutable, manquoit de Poudre dès la première Bataille. Mais, après avoir pris ces précautions générales, on résolut d'affoiblir la Flotte, en désarmant plusieurs Vaisseaux, dont les Matelots rempliroient le vuide des autres. On retira aussi un grand nombre de Soldats, qui après avoir servi sur Mer, devenoient nécessaires sur Terre, pour défendre les Places, que le Roi de France continuoit de prendre sans y trouver de résistance, & en Voyageur plutôt qu'en Conquérant. En effet la Campagne de cette Année avoit plus l'air d'un Voyage, qui ne tend qu'à satisfaire la curiosité d'un Prince étranger, que d'une Guerre dans les formes.

LXIII.
Délibéra-
tions sur
la deffen-
se de l'Yssel.

LXIII. Pendant qu'on se défendoit sur la Mer, on périssoit sur la Terre. Le Conseiller Pensionnaire étoit persuadé que la République, après avoir résisté à l'Espagne, Maîtresse d'une grande partie de l'Europe, il n'y avoit point de Puissance qu'on ne pût repousser, pourvû qu'on n'eût point de Stadhouder qui jettât la défiance dans les Villes & dans les Provinces, par des soupçons jaloux, ou par des Attentats sur leur Liberté. Dans cette confiance, il délibéroit sérieusement, si on devoit deffendre le Retranchement qu'on avoit fait derrière l'Yssel, afin d'empêcher Sa Majesté Très-Chrétienne de le passer. Ce Retranchement avoit une étendue de vingt lieuës, & outre qu'il étoit éloigné de la Rivière, & très-foible, on ne pouvoit le deffendre qu'avec cent mille Hommes, qui auroient

tôt

(a) Voyez la Vie de Ruiter, Livre XI.

(b) Voyez la Vie de Ruiter, Livre XI.

tôt ou tard été battus par une Armée beaucoup plus foible. Le Prince de Condé faisoit des gageures à l'Armée du Roi, qu'il ne perdrait pas cent Hommes, si on vouloit lui confier le Passage, que d'autres Généraux représentoient comme dangereux, par l'abondance des Eaux qui ne s'y trouva point. Wirtz étoit d'avis, qu'on démolît ce Retranchement, & qu'on retirât les Troupes qui le gardoient, pour les mettre dans les Places que les François pourroient attaquer, & il avoit raison. Le Prince d'Orange, qui ne vouloit pas commencer par une Entreprise aussi décisive pour sa Réputation, & aussi incertaine, se soumettoit à l'avis des Députés de l'Etat, & se contentoit d'assurer, que si le Roi de France vouloit passer l'Yssel, Sa Majesté seroit obligée de lui passer auparavant sur le ventre. Mrs. de Béverning, Ripperda, Gockinga, & leurs Collègues, Députés à l'Armée, prièrent les Etats Généraux d'envoyer quelques Membres de leur Assemblée à Arnhem, où ils se rendroient pour conférer avec eux sur une Affaire aussi importante. La Hollande fit d'abord quelques difficultez de consentir à la Députation, parce qu'il avoit déjà été résoluë dans les Etats de cette Province, qu'il falloit deffendre l'Yssel. Enfin elle y donna son consentement, & les Députés partirent. Les Plénipotentiaires de l'Armée leur représentèrent le triste état des Troupes, qui n'avoient ni courage ni Discipline; ils leur dirent, qu'ayant demandé aux Officiers Généraux, si le Passage de l'Yssel pouvoit être deffendu, & comment on pourroit le deffendre, ils avoient répondu quel'un étant impossible, il étoit inutile de délibérer sur l'autre. Les Députés, à leur retour de la Conférence d'Arnhem, firent leur rapport, & déclarèrent que la plupart des Plénipotentiaires jugeoient qu'il falloit abandonner l'Yssel; mais les autres soutenoient que c'étoit une nécessité d'en deffendre le passage, parce que s'il étoit forcé, rien ne seroit capable d'arrêter l'Ennemi, & qu'il n'y auroit plus rien à faire qu'à se reposer uniquement sur les soins de la Providence. Enfin que les Plénipotentiaires avoient promis de mettre tout en œuvre pour empêcher que les François ne passassent, & qu'on pouvoit tout attendre de leurs soins, pourvu qu'on les secondât, qu'on leur donnât l'Autorité nécessaire, & qu'on ne les laissât pas manquer d'argent. Au lieu de suivre le Conseil des Généraux, & celui même de la plupart des Députés à l'Armée, on affoiblit les Garnisons des Places, qui faisoient la sûreté de la République, pour renforcer une Armée, dont on ne pouvoit tirer aucune utilité.

LXIV. Le Prince d'Orange, prévoyant que le Roi de France pourroit attaquer les Provinces-Unies du côté du Rhin, étoit d'avis qu'on fortifiât Wesel sur ce Fleuve, comme on avoit fait Mastricht sur la Meuse, parce que si Sa Majesté Très-Chrétienne trouvoit une Place de résistance, son ardeur martiale se refroidiroit, & on gagneroit du tems pour l'arrêter devant les Villes moins fortes. Si le préjugé contraire aux intérêts de l'Electeur de Brandebourg, qu'on peut appeler le défenseur de la Liberté publique, avoit permis de lui remettre cette Place, il l'auroit mise en état de défense.

LXIV.
Avis du
Prince
d'Orange
pour forti-
fier Wesel.

LXV. Ce que Son Altesse avoit prévu arriva. Louis, qui d'abord vouloit passer l'Yssel, à cause de la facilité avec laquelle on pouvoit le faire par la sécheresse d'un Été fort ardent, assembla son Conseil de Guerre, qui le fit changer de sentiment. Il représenta à Sa Majesté le danger auquel on s'exposoit, en voulant forcer l'Armée Hollandoise retranchée derrière cette Rivière, & lui fit voir qu'il étoit beaucoup plus sûr de tourner ses Armes du côté du Rhin, que quelques Gentils-Hommes du Pays assûroient être guéable en plusieurs endroits. Que le passage seroit d'autant plus facile, qu'on étoit informé par ces mêmes Gentils-Hommes, que les Forteresses bâties sur son Rivage étoient non seulement dégarnies; mais confiées à des Enfans, Parens de Bourguemaîtres, & qui n'ayant aucune expérience, étoient incapables de les deffendre. Enfin le Conseil ajoutoit, que les Hollandois, ne pouvant faire tête par tout, avoient négligé de fortifier le passage du Rhin, qu'ils regardoient comme le plus fort par sa situation. Cet Avis fut suivi; & afin de porter la terreur jusques dans le sein de la République, ce Monarque fit, comme nous l'avons dit, investir quatre Places dans un même jour, qui furent prises presque en même tems sans résistance. Le Roi assiégea Rhimbergh, une des fortes Places du Rhin, qui apartenoit de droit à l'Archévêque de Cologne. Le Duc d'Orléans investit Orsoy, le Prince de Condé, ayant pris en passant par le Pays d'Outre-Meuse, & le Pays de Juliers divers Châteaux qui ne retardèrent point sa marche, se posta devant Wesel, & le Maréchal de Turenne devant Burick, qui n'en est éloigné que d'une demi lieuë. Les Ordres du Roi furent si bien observés que quatre Armées si voisines & si nombreuses ne manquèrent point de

LXV.
Marche de
l'Armée
Françoise
sur le
Rhin.

1672. Vivres. Les Payfans qu'on payoit bien, y en portoient en abondance, parce qu'ils pouvoient le faire avec beaucoup de profit, & sans péril.

LXVI.
Siège &
prise d'Or-
loy.

LXVI. Le Duc d'Orléans eut le Commandement du Siège d'Orfoy; mais le Roi, qui faisoit les dispositions de celui de Rhimberg, ne laissa pas de s'y trouver. C'est pourquoi plusieurs Historiens lui attribuent la prise de cette Place. Ses Fortifications n'étoient pas mauvaises, & la Garnison, forte de sept à huit cens Soldats, étoit en état de résister, si les Habitans qui pouvoient la grossir n'avoient pas refusé de prendre les Armes. Il n'y avoit que trois Canonniers propres à servir les Batteries, qui, étant beaucoup trop hautes, ne pouvoient faire aucun effet. Enfin le Fossé de la Contrescarpe étoit sans eau. Monsieur ne daigna pas y mener du Canon pour la battre en brèche; mais voyant que le Commandant (a) faisoit mine de vouloir se défendre, il en fit venir, afin de ne perdre point un tems qu'on destinoit à d'autres Conquêtes. Dès le moment que la batterie fut en état, Son Altesse Royale fit monter la Tranchée Tambour battant mèche allumée. Le Gouverneur épouvanté se rendit à discrétion dès le second jour, sans brèche & sans assaut. Une si prompte obéissance n'empêcha point la Garnison d'être prisonnière de Guerre, parce qu'on vouloit donner cet exemple aux Villes qui refuseroient d'ouvrir leurs Portes à la première Sommation. On ordonna aux Capitaines de la Garnison, sous peine de la vie, de déclarer tous les Soldats Suisses, & François qui servoient dans leurs Compagnies, & ils furent aussi-tôt pendus que livrez. Action d'autant plus injuste, que les uns n'étoient pas Sujets du Roi Très-Chrétien, & que les autres n'avoient pris service dans les Troupes de la République, que dans le tems qu'il étoit permis de le faire suivant les Traitez, qu'il y avoit alors entre ce Monarque & les Etats. Il est vrai que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit fait publier, après la Déclaration de Guerre, une Ordonnance, par laquelle elle enjoignoit à tous ceux de ses Sujets qui avoient pris parti en Hollande de retourner en France dans l'espace de quinze jours, sur peine de la vie. (b) Mais ayant demandé leur Congé, on le leur refusa, sous prétexte que l'Etat les ayant payez lorsqu'ils étoient inutiles, il étoit raisonnable qu'ils ne l'abandonnassent pas dans un tems, où on avoit un si grand besoin d'eux. On ne fut pas moins injuste envers les Soldats Hollandois, on assomma les uns avec la crosse du Mousquet, on bâtonna les autres, & on en blessa plusieurs à coups d'épée, soit qu'on voulût les forcer à prendre parti, ou plutôt que leur lâcheté les fit regarder avec le dernier mépris. Les Officiers ne furent pas exempts d'insulte. Quoi que ce soit une Loi entre les honnêtes Gens, de traiter humainement les Prisonniers de Guerre, cependant sept ou huit Capitaines entrèrent dans la Chambre où ces Officiers étoient enfermés, les dépouillèrent & leur firent les plus sanglans outrages. On peut aisément deviner ce qui arriva aux Filles & aux Femmes abandonnées à la licence effrénée du Soldat. La pudeur ne permet pas de le détailler, il suffit de dire, qu'on ajouta les dernières horreurs au Crime. Telle fut la première Conquête des quatre Armées.

LXVII.
Wesel assié-
gé &
pris par le
Prince de
Condé.

LXVII. Wesel, que le Prince de Condé assiégeoit, étoit une des plus fortes Places du Rhin. L'Electeur de Brandebourg, auquel elle appartenoit, l'avoit redemandée, afin d'en faire une barrière pour le Pays de Clèves, & on avoit refusé de la lui restituer, parce qu'on la regardoit comme une clef de la Gueldre & de l'Over-Yssel. Cependant cette Place si importante, fut tellement négligée, qu'on attendit jusqu'à la veille du Siège, pour en réparer les Fortifications. L'Ennemi marchoit déjà pour l'investir, lorsqu'on commença à remettre des Pallissades, & à relever les Gabions & les Fraises. Il y avoit assez de boulets & de poudre; mais les affuts étoient en si mauvais état, qu'on ne pouvoit se servir du Canon, & il y avoit déjà trois heures que la Place étoit investie, quand on en mena quelques pièces sur les Remparts. Ceux qui savent qu'un habile Commandant est l'ame d'une Ville assiégée, & que son sort dépend de la vigilance & de la valeur de celui qui commande, trouveront que la plus grande faute qu'on fit fut celle de retenir à la Haye M. van Jucchem, Gouverneur de cette Place, Homme habile dans le métier de la Guerre, & qui avoit beaucoup contribué à la prise de Wesel en 1629. Les Services d'un Officier aussi expérimenté, & qui avoit blanchi sous le harnois, auroient été plus utiles contre l'Ennemi, que ses Conseils aux Etats. On lui substitua van Santen, mauvais Officier, qui ne s'étoit jamais trouvé dans une Place assiégée.

II

(a) Le Sieur Molard.

(b) Ordonnance du Roi de France, de St Germain en Laye, le 15. d'Avril 1672.

Il y avoit entre la Ville & le Rhin un Fort qui portoit le nom de la Rivière sur laquelle il étoit bâti, & qu'on appelloit la *Lippe*. Il auroit arrêté long-tems l'Ennemi, si on l'avoit bien soutenu; car la Garnison étoit relevée tous les matins par un chemin qui avoit communication avec la Ville. Le Prince de Condé s'étant aperçu qu'on ne tiroit point de ce Fort, quoi qu'on pût le faire avec plus de succès que des Remparts, commanda M. de Saint Abre avec quatre cens Hommes, soutenus de six cens, pour tâcher de surprendre la Garnison pendant la nuit. On y avoit envoyé deux Compagnies au lieu d'une. Celle de Keppel devoit défendre la moitié du Fort qui regardoit la Ville, & celle de Wanroi l'autre moitié, qui étoit plus avancée vers le Rhin. Un Chartier de Wesel, qui monroit le chemin aux François, ayant trompé la Sentinelle par son langage, un Soldat ennemi la jeta du haut en bas des Remparts, & la fit rouler jusqu'au bord du Fort. Le Corps de Garde fut surpris, les Soldats des deux Compagnies demandèrent quartier, & leurs Officiers se retirèrent. Les Habitans de Wesel furent fort étonnez à la pointe du jour, de voir la Bannière du Roi sur les Remparts, & les deux pièces de Canon, qu'on avoit négligées, tirer violemment contre eux. Ils commencèrent à jeter bas les Armes qu'ils avoient prises pour secourir la Garnison, & plus de trente Dames écrivirent au Prince de Condé, pour le prier de leur permettre d'en sortir, & de ne les exposer pas aux suites redoutables d'un Siège. Son Altesse leur répondit, *qu'elle ne pouvoit se priver de ce qu'il y avoit de plus beau dans son triomphe*. Ce refus leur fit porter la terreur dans le sein de leurs Maris, qui étoient les Bourguemaîtres & les Régens de la Ville, afin de les obliger à la rendre. Les Femmes de la Populace, courant comme des Bacchantes dans les rues, armées de grands couteaux & de cordes, menaçoient de pendre ou de déchirer tous ceux qui s'opposeroient à la Capitulation. Que peut-on espérer, disoient-elles, d'une Garnison, dont les Officiers laissent prendre le Fort de la Lippe, qui étoit si facile à défendre? Il est mal à propos de résister à une Armée nombreuse, & de laisser ruiner une Ville peuplée, par une résistance inutile, puisqu'il ne nous reste aucune espérance de secours. Le Commandant van Santen fut le premier objet de leur fureur. Ces Mégères l'attaquèrent sur les Remparts, dont il faisoit le tour à Cheval, elles le jettèrent par terre, le foulèrent aux pieds, lui firent mille outrages, & arrachèrent de lui la promesse de rendre la Place. Mais, convaincu qu'il étoit plus obligé de garder le Serment prêté aux Etats pour la défense du Pays, qu'une parole donnée à des Femmes, pour livrer la Ville aux Ennemis, il opinna dans le Conseil pour la résistance, contre les Officiers, qui, gagnés par les François, demandoient une prompte Capitulation. Nous sommes encore, disoit-il, assez forts, *pour faire un honorable résistance*, pourvu que chacun veuille faire son devoir & défendre son Poste avec courage. Ces Remontrances ne furent point écoutées, & les Bourguemaîtres, s'étant assemblez, résolurent d'envoyer au Prince de Condé un Huissier de la Ville. Le Capitaine Outshoorn, qui étoit au principal Corps de garde, où l'on gardoit les Clefs, refusa de lui ouvrir la Porte, & ne le fit qu'après en avoir reçu l'ordre exprès de ses Supérieurs. L'Huissier, qui étoit parti de la Ville le troisième de Juin à quatre heures après midi, revint le soir même avec deux Trompettes, qui demandèrent qu'on envoyât des Députés au Prince, afin de traiter avec lui. En même tems on retira les Troupes, qui défendoient les dehors, & on les laissa sans défense, exposés à celui qui voudroit s'en emparer. Le lendemain, à sept heures du matin, les Bourguemaîtres, que le Conseil de la Ville avoit députés, montèrent en Carosse, & suivis d'une Charette de vin de Rhin, pour faire présent au Prince, ils se rendirent dans son Camp. Les Officiers voyant la manœuvre des Magistrats, députèrent le Colonel Nieulant & le Capitaine Menguers. Le premier harangua le Prince, & sa Harangue lui déplut tellement, parce qu'il y parloit avantageusement de la République, qu'on le fit sortir de la Chambre de Son Altesse. Menguers l'adoucit par une humble soumission à toutes ses volontés. Il rapporta la Capitulation avec des menaces, que si van Santen faisoit la moindre difficulté d'en recevoir tous les Articles, on traiteroit la Garnison & la Ville avec la dernière rigueur. On étoit d'autant plus disposé à se soumettre à tout, que l'Ennemi s'étoit approché des Fossés pendant la nuit, & avoit commencé à percer une Digue qui retenoit les eaux, dont ils étoient remplis. Enfin il étoit aisé de faire une brèche, & de donner un Assaut, que la Garnison étoit incapable de soutenir. Le principal Article de la Capitulation portoit, que tous les Soldats & les Officiers seroient Prisonniers de Guerre, à l'exception de huit. Le Prince en nom-

moit deux (a) qui l'avoient bien servi , & le Commandant devoit choisir les six autres. Van Santen envoya aussi-tôt les Clefs au Prince , à l'insçu des Officiers qui étoient dans leurs Postes, & qui n'eurent aucune connoissance de la Capitulation , que par l'ordre qu'ils reçurent de se rendre à la Place avec leurs Compagnies. (b) Dès qu'ils y furent arrivez , on leur ôta les Armes, les Drapeaux , & les Eten-darts , en suite on les conduisit entre une double Haye de François à l'Eglise , où ils furent enfermez au Nombre de quinze Cens. *Nous couchons sur la pierre dure , nous n'avons ni feu , ni bois pour en faire* , disoit un de ces Officiers. Et quoi que vers le soir on laissât entrer des Valets & des Femmes chargées de provisions, la plûpart des Soldats & des Officiers manquèrent des choses nécessaires à la vie. Les uns se tirèrent de leur misère en prenant parti dans les Suisses , & les autres en se mêlant avec les Domestiques qu'on laissoit entrer , & en se sauvant ensuite de la Ville déguisez en Bourgeois , en Femmes , ou en Laquais. Ce qui éclaircit un peu les rangs, & laissa quelque vuide dans l'Eglise , trop petite pour loger une si grande multitude. Le Gouverneur sortit avec six autres , (c) suivant la Capitulation ; mais le Prince d'Orange les fit arrêter comme des Traîtres. Le Capitaine Hinyossa fut condamné à avoir la tête coupée, van Santen déclaré indigne de porter les armes, banni pour douze ans, & le Boureau lui passa l'épée sur la tête , (d) le Major Copes fut condamné à la même infamie , & à un Bannissement de six ans ; mais le Prince d'Orange lui fit grace, en considération des Services qu'il avoit rendus dans les Troupes de l'Etat pendant quarante années. La Garnison demeura prisonniere six semaines. On ne doute point qu'il n'y ait eu de la trahison dans la reddition de cette Place. En effet , si les hauts & les bas Officiers avoient eu le courage de la défendre dans les formes, elle auroit , malgré le défaut des Fortifications , arrêté long-tems l'Armée ennemie. Mais il y avoit une Cabale composée du Major Copes, des Capitaines Menguers, Balou & Hinyossa, qui dans la vûe de rendre la Capitulation plus prompte , atroupèrent les Femmes, & les animèrent jusqu'à la fureur. Ils avertissoient le Prince des Forces de la Garnison, & de tous les mouvemens qu'elle devoit faire , afin qu'il prît de plus justes mesures. On n'assembla point de Conseil de Guerre pour délibérer sur l'état de la Place , avant que de la rendre. On fit rentrer dans la Ville les Troupes qui deffendoient les dehors , afin que les Assiégeans les prissent sans résistance. Le Major Copes défendit aux Soldats de tirer sur l'Ennemi, lorsqu'il feroit ses aproches. Et *s'il veut nous chasser de nos Postes , que ferons nous* , répondirent les Soldats ? *Vous obéirez aux Ordres que je vous donne* , repliqua le Major. Quoi, disoient les Soldats, en jettant leurs Armes, *on veut que nous nous laissions tuer comme des bêtes , au lieu de nous deffendre ! Adieu les Armes*. Schaffer, qui étoit du même complot, enfermoit les bons affuts , fournissoit des boulets qui n'étoient pas de calibre , & donnoit aux Soldats des Armes, dont ils ne pouvoient se servir. On en murmura ; mais il eut l'adresse d'échaper au ressentiment de la Garnison. Il sortit de la Ville sous prétexte qu'il alloit acheter des Gabions pour les mettre sur les Parapets. Ce qui venoit bien à propos dans le tems qu'on capituloit. Ainsi Wesel se rendit, après un feu de deux jours. Le Roi en donna le Gouvernement au Comte d'Estrades , qui y mit un si bon ordre que les Sujets des Etats, devenus ceux de Sa Majesté Très-Chrétienne, ne souffrirent pas beaucoup en changeant de Maître.

LXVIII.
Siège de
Burick par
le Maré-
chal de
Turenne.

LXVIII. Burick ne méritoit pas d'être assiégé par un aussi grand Général que le Maréchal de Turenne. Cette Place n'étoit recommandable que par son Gouverneur , M. de Peckendam, (e) Homme brave & intrépide. Au lieu de s'intimider, il exhorta tous les Officiers de la Garnison à sacrifier leur vie. Il fit boire les Bourgeois, afin de les animer à une vigoureuse résistance ; mais le vin de Moselle, trop froid, ne put leur inspirer une valeur surnaturelle. Il leur promit mille Rischdales, dont il paya un tiers par avance, s'ils vouloient se joindre à la Garnison ; & faisant succéder les menaces aux promesses, il leur déclara, qu'il mettroit le feu à leurs Maisons, s'ils refusoient de se garantir de l'incendie par une vigoureuse résistance. Mais que pouvoit faire un Gouverneur si zélé avec trois cens Hommes de Garnison dans une mauvaise Place, où il étoit obligé de se munir contre les Bourgeois aussi bien

(a) Les Capitaines Menguers , & Balou. Ce dernier étoit François.

(b) Le 5. de Juin, jour de la Pentecôte.

(c) Le Major Copes , les Colonels Hoenderbeeck ,

Nieulant & van Hasten , le Capitaine Copes , Fils du Major , & le Capitaine Hinyossa.

(d) Il fut réhabilité depuis.

(e) Otto Roeda van Heeckeren , Sr. de Peckendam.

bien que contre l'Ennemi; & de mettre des Corps de Garde dans les différens quartiers de la Ville aussi bien que dans les dehors ?

LXIX. Burick étoit une petite Place que les Espagnols avoient fortifiée autrefois, & que les Etats regardoient comme le Boulevard de Wesel. Le Gouverneur, qui avoit dix piéces de Canon, n'en trouva que deux, dont les affuts pussent servir. Il les mit sur les Remparts, d'où il fit autant de feu qu'il pouvoit avec une si petite batterie. Il obligea les Officiers, qui avoient mis leurs piquets trop près de la Place, de dresser leurs Tentes un peu plus loin. Le Maréchal de Turenne, qui l'avoit investie le premier de Juin, donnoit dès le troisième l'ordre pour attaquer la Contrescarpe, & la moitié des Fossés étant comblée avec des Falcines, il menaçoit d'une escalade, dont le succès lui paroissoit sûr. Deux Déserteurs achevèrent de déconcerter le Gouverneur, en aprenant que la Garnison étoit foible, & qu'il avoit trompé le Maréchal, en faisant mettre sur les Murailles une grande quantité de mèches allumées sur des bâtons, qui persuadoient qu'il y avoit seize cens Hommes dans la Place. Le Conseil de Guerre, assemblé au moment qu'on devoit donner l'Assaut, résolut de demander une Capitulation, le Maréchal répondit qu'il ne pouvoit l'accorder sans en avoir l'ordre du Roi, parce qu'il étoit à portée de le faire, qu'il croyoit qu'on devoit se rendre à la discrétion d'un Prince qui accorderoit des Conditions plus avantageuses que celles qu'on pouvoit exiger, & qu'au fonds il n'étoit pas la dupe de l'artifice du Gouverneur qui faisoit paroître sa Garnison beaucoup plus forte qu'elle n'étoit. Enfin il fit aux Députés un détail si exact de l'état de la Place, qu'on ne pût douter qu'il n'en fût parfaitement informé. Les François, qui crurent que la Ville alloit être prise, ou capituler, s'avancèrent sur le bord du Fossé avec de grands cris de joye, ce qui obligea M. de Peckendam de paroître sur un Bastion, & de leur dire qu'il alloit faire tirer sur eux, s'ils ne se retiroient. Ils le firent, & on rentra en Négociation. M. de Turenne promit qu'on ne feroit aucun mal aux Habitans & aux Troupes, & dit qu'il ne pouvoit rien conclure sans un ordre précis du Roi. Il demanda, qu'en attendant cet ordre, on remît une des Portes au Régiment des Gardes Françaises, ce qui fut accordé. M. de Gadagne, Lieutenant Général, suivi de plusieurs Officiers François, prit cet intervalle, pour voir la Ville, & ayant rencontré le Gouverneur, il lui dit. *Vous êtes heureux, Monsieur, dans votre malheur, d'avoir pu résister quatre jours dans un si mauvais poste, avec si peu de Monde. Vous nous avez tué deux Colonels & plus de six cens Soldats, & vous nous avez fait perdre un tems que nous aurions employé utilement ailleurs.* Le Compliment étoit poli. Mais outre que le terme de quatre jours, & la perte de six cens Soldats pour la Conquête d'une Place si importante ne méritoient pas cette exagération, c'est qu'on récompensa bien mal la bravoure de M. de Peckendam. En effet le Comte de Lorge vint déclarer, au nom du Roi, que toute la Garnison étoit prisonnière de Guerre. Le Bagage des Officiers, qu'on avoit mis en sûreté dans la Maison du Gouverneur, fut pillé, & les Soldats furent obligés, pour se délivrer des mauvais traitemens qu'on leur faisoit, d'entrer dans les Troupes Françaises.

LXX. Rhimberg n'essuïa pas un coup de Canon, la Postérité ne le croira peut-être pas; cependant le Fait ne laisse pas d'être véritable. La présence du Roi devoit inspirer du respect & du Courage aux Assiégeans, & l'ardeur des Soldats, qui combattoient sous les yeux d'un Prince que la Gloire animoit, devoit redoubler. Mais Louis sçavoit dès ce tems-là l'art de racheter la vie de ses Soldats, & de faire des Conquêtes sans péril & sans crainte. La Place étoit forte & bien munie; & quoi qu'on eût fait la faute d'en tirer peu de jours avant le Siége M. Poleman, qui en étoit le Gouverneur, & qu'il eût mené avec lui quelques Compagnies de la Garnison, pour renforcer l'Armée du Prince d'Orange, cependant il y avoit encore assez de Troupes, pour faire une vigoureuse Dëfense, & quand on auroit pris la Place d'Assaut, on pouvoit se retirer dans un Chateau qui étoit au milieu de la Ville, d'où on auroit pû faire une Capitulation honorable. Mais la Place avoit été vendue. Le Baron d'Offery, Irlandois de naissance, & Catholique, Colonel de Cavallerie, y commandoit sous van Bassen. Le Roi, qui sçut que d'Offery étoit corruptible, fit couler dans la Place le Baron de Hovelich, Parent de sa Femme, & Conseiller de l'Evêque de Strasbourg. D'Offery, non content de trahir son devoir, & de violer le Serment de Fidélité qu'il avoit fait aux Etats, commença son marché avec Hovelich, en l'instruisant des défauts de la Place, & des moyens de la prendre sans perdre du tems & du sang à l'assiéger dans les formes. Afin de traiter avec plus de

1672.

LXIX.
Prise de
Burick.LXX.
De Rhim-
berg par
le Roi.

secret

1672. secret & de confiance, il envoyoit son Trompette seul au Camp du Roi, & recevoit en particulier ceux qu'on lui envoyoit de l'Armée de France, qui le sommoient de capituler. Il fit même ce qu'on ne fait jamais, il laissa entrer le Duc de Duras dans la Ville, & sous prétexte de lui faire honneur, il le conduisit à pas lents jusqu'à la barrière, afin qu'il eût le tems d'examiner l'intérieur de la Place. Le Duc promit, au nom du Roi, de laisser sortir la Garnison avec Armes & Bagages, si on lui ouvroit les Portes le lendemain, qui étoit le sixième de Juin. Le Conseil de Guerre fut assemblé, & on a conservé les noms & les avis de tous les Officiers qui opinèrent. (a) Le Capitaine *Tout-le-Monde* & son Enseigne Vink déclarèrent qu'ils aimoient mieux être pendus avec honneur à la Porte de la Place pour avoir fait leur devoir, que de subir avec infamie une pareille Sentence par ordre de leurs Souverains, pour s'être lâchement rendus. Un autre Enseigne, nommé Lofly, représenta que le Roi de France avoit assez de générosité pour rendre justice à la valeur & à la fidélité de ceux qui se défendroient courageusement. Mais la Partie étoit trop bien faite pour la rompre. Il n'y eut que cinq ou six Officiers qui opinèrent à soutenir le Siège. Le Commandant van Bassen appuya fortement cet avis; mais enfin il fut obligé de plier sous la multitude. La Place se rendit au Roi le septième de Juin. La Garnison fut conduite à Mastricht, où le Baron d'Ossery perdit la tête pour Crime de haute Trahison. Il falloit qu'il ajoutât une folle présomption à la perfidie, s'il croyoit qu'un Crime commis avec si peu de ménagement demeurât impuni, ou qu'il pût jamais se justifier d'une lâcheté que la Garnison même lui avoit reprochée. Les autres Officiers qui avoient consenti à la Reddition furent arrêtez; mais outre que leur Crime étoit moins évident, leurs Parens qui avoient des Charges dans l'Etat, & qui après avoir eu part à la honte de leur choix, en auroient essuïé une plus sensible par l'infamie de leur Suplice, leur sauvèrent la vie.

LXXI.
Etonnement que
causent ces
Conquêtes.

LXXI. La rapidité de ces Conquêtes que la Trahison des Commandans, la lâcheté des Officiers subalternes, & le défaut de Munitions rendoient faciles, enfla le cœur de Louis, & fit tomber celui du Conseiller Pensionnaire. Ce Ministre garda pendant quelques jours le secret d'une si funeste nouvelle. Les Courriers d'affliction qui se succédoient l'un à l'autre la firent voler en tous Lieux. Rhimberg est pris, la République est perdue, disoit M. de Wit, dans sa douleur, on ne peut prendre que le parti de s'accommoder avec le Roi de France indépendamment des Princes Alliez. Les Ministres de ces Princes ne croient pas que la Prise de quelques Villes dans le País de Clèves, qui n'étoient que les *appendices* de la République, entraînaient sa ruine, & ils attribuoient ces Plaintes à l'habileté du Conseiller Pensionnaire, qui vouloit jeter la terreur dans leurs esprits, & les obliger de la porter dans le cœur de leurs Maîtres, afin qu'ils se hâtassent de venir au secours d'un Etat menacé d'une perte qui causeroit la leur. Le Peuple raisonnoit autrement. Affligé & irrité, il publioit que M. de Wit, qui auroit pu obtenir du Roi des Conditions plus avantageuses, s'il n'avoit pas laissé échapper l'occasion favorable, ne parloit de traiter avec lui, qu'afin d'abaisser la République, & d'obtenir des Ministres de France un nouvel Edit pour l'exclusion perpétuelle de la Maison d'Orange.

LXXII.
Reproches
qu'on peut
faire à M.
de Wit.

LXXII. Le Raisonnement des Ministres étrangers étoit faux; car quoique les Villes du País de Clèves qui bordaient le Rhin appartinssent aux Electeurs de Cologne & de Brandebourg plutôt qu'à la République, elles ne laissoient pas de faire une Barrière, & il étoit aisé de voir que leur Conquête seroit suivie nécessairement de celle des Provinces de Gueldre, d'Over-Yffel, & d'Utrecht, qui étoient découvertes. Il est mal-à-propos de faire des Réflexions sur les cris d'un Peuple animé par la Crainte, & par la Haine. Ce Peuple pouvoit sçavoir, que le Roi de France étoit aussi inflexible avant son départ de Paris, qu'après la prise de Rhimberg, & que ce Monarque avoit formé dès ce tems-là le dessein de perdre la République, qui seule s'opposoit à ses desseins, afin d'élever sur ses ruines une grande & vaste Monarchie. La Faute du Conseiller Pensionnaire étoit de se nourrir trop de spéculations politiques. Il comptoit qu'une Ville, qui avoit eu de la Réputation, devoit tenir un certain tems contre l'Ennemi, & il ne pensoit pas aux moyens nécessaires, pour mettre une telle Ville en état de soutenir sa Réputation. Il négligeoit les vieux Soldats, les bons Officiers, la réparation des Fortifications, sans quoi il est impossible qu'une Place puisse résister long-tems contre un Ennemi puissant. Il mesuroit, en Républicain intéressé, les Def-

(a) Voyez le Mercure Hollandois, Année 1672. page 169. & suivantes.

Dessins ambitieux de Louis à la dépense que ce Monarque seroit obligé de faire pour les mettre en exécution, & au profit qu'il en retireroit, & ne prenoit pas garde que ces calculs du Cabinet sont inutiles & faux dans l'usage du Monde. L'Ambition n'écoute point l'intérêt. Fort élevée au-dessus de l'Avarice, elle la force à lui sacrifier ses Thrésors. En effet le Roi Très-Chrétien ne prétendoit pas augmenter ses Etats, en réunissant à sa Couronne toutes les Villes qu'il venoit de prendre. Il les regardoit seulement comme un passage qu'il s'ouvroit dans les Provinces Unies, & comme un Dépôt, qu'il seroit obligé de restituer. C'est pourquoi Sa Majesté permit à l'Electeur de Cologne de mettre Garnison dans Rhimberg, qu'elle avoit prise, & qu'elle n'avoit pas envie de garder, parce qu'elle avoit de plus grands Dessins.

LXXIII. Pendant qu'on délibéroit tristement à la Haye, la Gueldre périssoit. Le Roi faisoit marcher ses Armées, & vouloit entrer d'une manière triomphante dans les sept Provinces. Le Maréchal de Turenne s'avança sous le Canon de Réés, afin de nettoyer le Rhin avant que de faire de plus grandes Entreprises. Maurice & Frédéric Henri, Princes d'Orange, en avoient fait une Place très-forte. Mais le tems, qui ronge tout, n'épargne pas les pierres les plus dures & les Murailles les plus épaisses. C'est une nécessité qu'elles tombent en ruine, lorsqu'on ne les répare pas. Sept Bastions, sur lesquels on avoit planté dix-sept pièces de Canon, subsistoient encore, & sa situation étoit avantageuse. Un Fort commandé par le Capitaine vander Hoeve, qui y avoit sa Compagnie & soixante & dix Hommes, qu'on renouveloit de tems en tems, la garantissoit de surprise, & la rendoit capable de résister aux Ennemis. M. de Winbergen, un des Nobles de Gueldre, & Lieutenant-Colonel, Gouverneur de Réés, étoit résolu de se laisser enterrer sous les mafures de la Place, & ce qui étoit rare en ce tems-là, il fit tout ce qu'un brave Homme pouvoit faire. Il ordonna au Capitaine vander Hoeve de se défendre jusqu'à l'extrémité, d'encloier son Canon, lorsqu'il seroit réduit à la Retraite, & d'amener ses Soldats dans la Place. Vander Hoeve, au lieu de suivre cet ordre, se rendit aux promesses avantageuses de M. de Turenne, & le Gouverneur de Réés n'aprit la Reddition du Fort que par les coups de Canon & de Mousquet qu'on en tiroit sur les Soldats qu'il envoyoit pour s'informer du Fait. M. de Winbergen, moins étonné de ce desastre qu'il ne devoit l'être, fit tirer son Canon contre le Fort, où les Assiégeans s'étoient postez. Le Prince de Condé, croyant que sa Réputation & sa Naissance imposeroient au Gouverneur, lui envoya un Trompette qui reconnut aisément l'inclination des Habitans pour la France, puisque M. de Winbergen fut obligé d'appeler la grande Garde à son secours, pour se tirer des mains d'une Populace furieuse. Il en fut quitte pour consentir qu'on envoyât au Prince de Condé deux Députez pour lui demander que la Garnison sortît avec Armes & Bagages, Enseignes déployées, Tambour-battant, méches allumées. Le Prince, qui respectoit les Droits de la Guerre, & les malheurs des Vaincus, ne vouloit pas refuser des Conditions honorables; mais il ne laissa pas de dire aux Députez, qu'il falloit s'adresser au Roi, pour obtenir *une Grace*, qu'on n'avoit accordée à aucune des Villes qui s'étoient rendues. Quoi que ce mot de *Grace*, qui ne convient qu'à des Sujets criminels, choquât les Deputez, ils ne laissèrent pas cependant, d'aller trouver le Roi, qui les renvoya à M. de Louvois. Ce Ministre, plus fier qu'un Prince du Sang & que le Roi même, reprocha aux Assiégez leur *témérité & leur insolence*, d'avoir osé résister à un si grand Monarque, & leur dit, qu'ils étoient indignes de ressentir les effets de la clémence de Sa Majesté, que cependant, elle vouloit bien leur faire grace pourvu qu'ils tâchassent de la mériter par une soumission aveugle aux conditions qu'il lui plairoit de leur imposer. Qu'ils eussent à remettre la Ville dans trois heures de tems, entre les mains de Sa Majesté, qui leur accorderoit, par un effet singulier de sa bonté, qu'ils ne seroient que prisonniers de Guerre, & quand au Gouverneur, qu'elle le vouloit bien lui permettre de sortir avec quatre Officiers, sçavoir les deux Députez & deux autres à son choix, pour aller où bon leur sembleroit, à condition néanmoins qu'ils ne serviroient point contre Sa Majesté de toute l'année. (a)

En attendant le retour des Députez, M. de Winbergen soutenoit les Attaques, réparoit les Brèches, & couroit par tout où le péril l'appelloit. La Capitulation lui parut si indigne, qu'il refusa d'abord de la signer; mais les Ecclésiastiques & les Bourgeois qui avoient déjà traîné dans les boues un Enseigne, qui tiroit le Canon, & maltraité ceux qui auroient pu faire une plus vigoureuse résistance, usèrent d'une si

Ee

grande

(a) Histoire de Guillaume III. par M. Samson. Tome II.

— grande violence contre lui, qu'il fut obligé de se soumettre à la nécessité, & de faire céder la Valeur à la mutinerie du Clergé & de la Populace. La Capitulation consistoit en trois Articles. Par le premier on devoit remettre dans trois heures entre les mains du Roi la Ville avec son Artillerie, les Vivres & les Munitions de Guerre qui s'y trouveroient. Le second portoit que la Garnison & le Gouverneur se soumettroient à toutes les Conditions qu'il plairoit à Sa Majesté de leur imposer, laquelle, par une *grace singulière*, leur accorderoit qu'ils ne seroient que Prisonniers de Guerre, excepté le Gouverneur, & quatre Officiers (a) qui pouvoient aller où bon leur sembleroit, à condition que pendant le reste de l'année ils ne pouvoient porter les Armes contre Sa Majesté. Enfin, par le troisième, les autres Officiers & Soldats devoient demeurer Prisonniers un mois, pendant lequel on traiteroit de leur rançon, & ne pourroient être ni dépouillez ni mal-traitez. *Fait à l'Armée auprès de Wesel, le 9. de Juin 1672.* Et Signé, LOUVOIS, D. V. WINBERGEN.

LXXIV. LXXIV. Emmeric, (b) première Ville du Duché de Clèves du côté des Provinces-Unies, ne balançoit point à se rendre, parce qu'elle n'avoit point de forces pour résister, & qu'elle n'espéroit aucun secours. Au contraire, les Etats qui connoissoient sa foiblesse, ordonnèrent à la Garnison de se retirer avec l'Artillerie & les Munitions de Guerre. On assure, que saisie d'une terreur panique, elle n'exécuta que la moitié de l'Ordre qu'elle avoit reçu. Elle pourvût à sa conservation par une retraite précipitée, & abandonna l'Arсенal & les Magasins à l'Ennemi.

LXXV. LXXV. Le Roi de France forma d'abord le Projèt d'entrer dans l'Over-Yffel. Il l'auroit glorieusement exécuté; car quoi que l'Armée de la République, commandée par le Prince d'Orange, fût grossie de quelques Bataillons, & que les Payfans occupassent divers Postes derrière l'Yffel, il étoit impossible de défendre une si grande étendue de Pays contre cent mille Hommes, qui pouvoient faire diverses fausses Attaques, pendant qu'on forceroit le Passage à la véritable. Et la seule Armée que Leurs Hautes Puissances avoient sur pied ayant été batuë, il ne leur restoit aucune ressource. Mais, comme nous l'avons dit, les Généraux de Louis, lui ayant représenté qu'il y avoit du péril, Sa Majesté prit la Résolution de passer le Rhin, où on l'assuroit qu'Elle trouveroit moins de défense, parce qu'il étoit dégarni, & que le Comte de Montbas commandoit le peu de Troupes qu'on y avoit laissées.

LXXVI. LXXVI. C'étoit précisément dans l'Isle des Bataves, qu'on résolut de passer le Rhin, qui formant cette Isle, se divise en deux branches, dont l'une, qui passe auprès d'Arnhem, conserve son nom, & l'autre qui arrose les Murailles de Nimègue, prend celui de Wahal, qu'il porte depuis un grand nombre de siècles. Dans la pointe de cette séparation, le Colonel Martin Schenk, par ordre des Etats Généraux, avoit bâti en 1586. un Fort, auquel il donna son nom. On le regardoit comme la clef du País, & comme un Poste que sa situation rendoit imprenable. Le Comte d'Anholt ne laissa pas de le surprendre en 1635. (c) avec huit cens Hommes choisis qu'il avoit tirez de la Garnison des Places de Gueldre, & de s'en rendre Maître malgré la résistance de M. de Welderen, Gouverneur de ce Fort, qui soutint trois Assauts, & mourut peu d'heures après de ses blessures. Le Prince Frédéric Henri, connoissant l'importance de ce Poste, fit de grands efforts pour le reprendre; mais n'ayant pas fait les préparatifs pour un Siège imprévu, on se contenta de le bloquer jusqu'au Printems suivant, que le Prince Guillaume de Nassau l'assiéga dans les formes, & le prit à la vûe de l'Armée Espagnole, qui, n'osant tenter le secours, se retira, après avoir admiré le Camp des Hollandois, qu'il étoit impossible de forcer. (d)

LXXVII. LXXVII. Ce fut de ce côté-là que le Prince de Condé, qui s'étoit avancé sur les bords du Rhin, résolut de le passer. Il avoit gagné deux Gentils-Hommes de Gueldre, qui connoissoient parfaitement leur Pays, & qui lui donnèrent avis qu'on trouvoit un gué dans trois endroits différens à cause de la sécheresse qui étoit extraordinaire. L'un de ces guez étoit auprès d'une petite Ville qu'on appelle Heussen, l'autre vis-à-vis du Tolhuys, ou le Bureau du Péage, & le troisième entre ces deux Postes éloignez de trois à quatre lieuës l'un de l'autre. Le Prince de Condé, ne se reposant pas aveuglément sur la parole de ces Gentils-Hommes, détacha le Comte de Guiche, afin de s'assurer de la vérité du Fait. Ils le menèrent vis-à-vis du Tolhuys, où ils se jettèrent les premiers à l'eau, & furent suivis du Comte de Guiche, qui ayant passé,

(a) Sçavoir le Major Koetes, le Capitaine Ingenhoven, nommez par le Roi, & les deux autres au choix du Gouverneur.

(b) On la nomme *Emberica decora & sapientis*.

(c) La nuit du 18. de Juin.

(d) May 1636.

fé, & repassé fort heureusement, vint en informer Son Altesse. Ce Prince représenta si vivement au Roi la nécessité de profiter de cette occasion, que Sa Majesté, qui s'étoit renduë dans son Camp, lui ordonna de partir après avoir soupé avec lui. Le Prince d'Orange, averti de ce Dessein par quelques Païsans, qui avoient vû fonder la Rivière, y envoya le Comte de Montbas, Commissaire Général de la Cavallerie, ou Maréchal de Camp, avec quelques Régimens de Cavallerie & d'Infanterie. Il lui ordonna de défendre le passage, & que si Nimègue étoit investi, il s'y jettât pour y commander, jusqu'à ce que Son Altesse eût nommé un Gouverneur. M. de Béverning, & les autres Députés à l'Armée, craignant qu'on ne pût défendre avec si peu de Troupes un Poste si étendu, lui écrivirent le même soir qu'il devoit se retirer, s'il étoit poussé par l'Ennemi, & qu'il ne pût lui disputer le passage. Ce fut sur la diversité de ces Ordres que Montbas fonda depuis son Apologie. Le Prince de Condé ayant fait passer dès le matin quelques Dragons, ils trouvèrent sur l'autre bord le Régiment de Zoutland, qui prit la fuite. Le Comte de Montbas, en revenant de Nimègue, où il avoit pris l'état de la Place, ramena sur le Rivage les Fuyards. Ils chassèrent d'autant plus aisément les Dragons, qu'ils ne songeoient pas à se retrancher, parce qu'ils avoient ordre de s'en retourner après avoir tenté le Passage. On ne laissa pas de faire, en Hollande, le Procès au Colonel Zoutland, qui avoit donné un mauvais exemple, en abandonnant son Poste.

LXXVIII. Le Comte de Montbas fit encore plus mal. Soit qu'il fût mécontent de ce qu'on avoit rétabli dans le Gouvernement de Nimègue M. de Weideren, qui l'avoit possédé plus de vingt années, & qui ne l'avoit quitté que pour servir à l'Armée, soit qu'il crût ne pouvoit se soutenir dans le Poste qu'on lui avoit confié, ou plutôt qu'il voulût favoriser le Passage du Roi, dont on lui communiqua le dessein, il renvoya à Nimègue les Troupes qu'il commandoit sur les bords du Rhin, déserta le Rivage, & alla trouver le Prince d'Orange, qui étoit à Dieren, Maison de Chasse de Son Altesse. Il y arriva le onzième de Juin de grand matin, & fut arrêté deux heures après. Le Prince le remplaça par le Général Wirtz, qu'il envoya promptement occuper les Postes, si lâchement abandonnez. Il lui donna les deux Régimens de Harfolte & de la Leck, trois Compagnies de celui du Colonel Joseph, deux de Kimma, & celle de Welderen. A cette Cavallerie il joignit quelques Régimens d'Infanterie, dont les principaux étoient ceux d'Aylva & de Zoutland. Wirtz, après avoir pris poste passa la nuit sous les Armes, jusqu'au lendemain douzième de Juin, auquel se fit ce fameux Passage, tant chanté par les Poëtes, qu'on égale à ceux du Granique par Alexandre, & du Rhin par César, & sur lequel on a frappé tant de Médailles, & gravé tant d'Inscriptions.

LXXIX. Le Roi étant arrivé à l'Armée du Prince de Condé, qui l'attendoit, pour être le témoin d'une Expédition si glorieuse, donna le signal de la Marche. Aussitôt le Comte de Guiche (a) se jetta dans la Rivière avec ceux qui l'avoient accompagnés dans le premier Passage, le Comte de Rével (b) le suivit avec le Régiment entier des Cuirassiers, & un grand nombre de Volontaires, qui vouloient se signaler sous les yeux du Roi, se précipitèrent avec une si grande ardeur, qu'il en périt plusieurs dans des trous, qu'on n'avoit ni vûs ni sondez. Le Marquis de la Salle, qui s'étoit jetté des premiers dans le Rhin, fut blessé par les Cuirassiers, qui, le rencontrant devant eux, le prirent pour un Hollandois. Le Comte de Saux (c) fut aussi blessé dans le passage, & le Comte de Nogent (d) y fut tué d'un coup de Mousquet à la tête. Wirtz fit une faute qui n'auroit pas été pardonnée à tout autre. Il vit passer les François tranquillement, lorsqu'il pouvoit attaquer avec beaucoup d'avantage les premiers rangs, & les repousser dans le Fleuve à proportion qu'ils en sortoient. Il chargea le premier Escadron des Cuirassiers, que M. de Langallerie, Major de ce Régiment, commandoit; mais il se contenta de les poursuivre jusque sur le bord de l'eau, au lieu de les forcer à passer sur l'autre bord. Sa tranquillité s'ébranla, lorsqu'il vit que ces mêmes Cuirassiers revenoient le charger l'épée à la main. Il les soutint fort mal, & prit la fuite vers Nimègue avec toute sa Cavallerie, après avoir fait sa décharge. Les Trou-

(a) Armand, Comte de Guiche, Fils aîné du Maréchal de Gramont, Lieutenant Général des Armées du Roi. Il mourut la Campagne suivante à Creuznach, près de Mayence, entre les bras du Maréchal de Gramont, son Père.

(b) Le Marquis de Rével, Colonel des Cuirassiers.

(c) François Emanuel de Blanchefort, de Bonne, de

Créqui, Duc de Lesdiguière, Pair de France, Comte de Saux, Gouverneur de Dauphiné, mort en 1681.

(d) Armand de Beaurru, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte, Lieutenant Général au Gouvernement d'Auvergne, Maître de la Garde-robe, & Maréchal de Camp des Armées de S. M. Très-Chrétienne. Il fut enterré dans l'Eglise de Zevenart, Village de Gueldre.

1672. pes animées par ce premier succès, marchèrent avec l'ardeur & le courage que leur inspiroit l'espérance d'une Victoire glorieuse & sûre. Afin de les animer encore davantage, le Prince de Condé, Chef de cette Entreprise, passa dans un Bateau avec le Duc d'Anguien, son Fils, il y fit entrer le Prince de Longueville, son Neveu, qui, la tête chargée des fumées du vin, s'étoit précipité témérairement dans la Rivière.

LXXX.
Résistance
des Hol-
landois.
Mort du
Duc de
Longue-
ville.

LXXX. Le Comte de Guiche, qui rangeoit en Bataille ses Troupes, à proportion qu'elles arrivoient, aprit que l'Infanterie Hollandoise s'étoit retranchée imparfaitement entre des Arbres à quelque distance de la Rivière. Il envoya lui offrir Quartier, si elle mettoit bas les Armes, & menaça de la passer au fil de l'épée, si elle refusoit ses Ofres. L'Infanterie, abandonnée par la Cavallerie, & incapable de soutenir contre une Armée, déjà beaucoup plus forte, & qui voïoit passer la Maison du Roi pour la grossir, acceptoit le premier parti, lorsque le Duc de Longueville, s'approchant du Retranchement, lâcha son pistolet, dont il tua un Officier, en criant qu'il n'y avoit *point de quartier pour cette Canaille*. L'Infanterie, qui n'avoit de ressource que dans son désespoir, fit sa décharge, le Duc de Longueville fut tué avec le Marquis de Guित्रy, Grand Maître de la Garde-robe du Roi. Le Prince de Condé qui avoit vû partir le Duc d'Anguien, son Fils, avec le Duc de Longueville, après quelque défi de bravoure, courut au bruit de la Mousqueterie, & fut lui-même blessé au poignet par un Capitaine de Cavallerie, nommé Offembrug, qui alla au-devant de Son Altesse, & lui lâcha le coup de pistolet, lorsqu'elle étoit encore sur la Rivière. Le Prince, se sentant blessé, & irrité de la mort de son Neveu, qu'il aimoit tendrement, fit charger cette Infanterie l'épée à la main; & comme on fondit sur elle avant qu'elle pût faire une seconde décharge, elle fut mise en déroute, & ce qui ne put se sauver par la fuite, fut taillé en pièces. La Blessure du Prince de Condé n'étoit pas dangereuse; mais elle lui causoit une douleur violente, parce qu'il avoit souvent la goute. Elle l'empêcha même d'agir pendant toute la Campagne, ce qui en retarda les Opérations, que son activité martiale auroit rendues plus promptes & plus funestes à la République.

LXXXI.
Louis pas-
se le Rhin.

LXXXI. Louis, n'ayant plus rien à craindre, fit jeter un Pont sur le Rhin pour le reste de l'Armée. Une partie s'étoit jettée dans l'eau, à la nage, sans péril, parce que les Escadrons, se tenant fort serrez, arrêtoient l'impétuosité du Fleuve. Les Chevaux Légers & leurs Officiers attendirent qu'on leur amenât des Bâteaux d'une nouvelle invention, le Roi ne leur en fit point de reproches; mais il donna tant de louanges au Prince de Soubise, qui avoit passé la Rivière à la tête des Gendarmes, que les Officiers des Chevaux Légers en furent plus mortifiés que d'une Défaite. Il fit de grandes caresses à M. le Prince, & lui témoigna d'une manière tendre le regret qu'il avoit de sa blessure. Touché de l'Action brillante du Comte de Guiche, il l'embrassa publiquement, lui dit qu'il oublioit sa conduite passée, dont il n'avoit pas lieu d'être content, qu'il lui rendoit toute son ancienne amitié, & que désormais il n'y auroit rien de grand auprès de sa personne à quoi il ne pût prétendre. (a) Il donna de grands éloges au Prince de Marsillac, (b) au Duc de Coislin, (c) & au Marquis de Rével, qui avoient été bleffez, de même qu'à tous ceux qui s'étoient distinguez dans cette fameuse journée. Sa Majesté fut plus affligée de la mort du Marquis de Guित्रy, qui avoit péri dans cette occasion, que de celle du Duc de Longueville, qu'elle n'aimoit pas. On avoit conçu de grandes espérances de ce Prince, quoi qu'à l'âge de vingt deux ans il n'eût encore rien fait de grand que des Débauches. La Pologne l'avoit choisi pour son Roi, & le Courier, qui lui apportoit la Couronne, arriva peu d'heures après sa mort dans sa Tente, qui étoit sur l'autre bord. Il laissa de la Maréchale de la Ferté, qui avoit eu l'art de tromper son Mari jaloux & gouteux, un Fils que le Roi fit légitimer par le Parlement, sans nommer la Mère, parce qu'il vouloit profiter de cet exemple pour ceux de Madame de Montespan, qui se trouvoient dans le même cas.

LXXXII.
Comparai-
son de ce
passage
avec celui
du Grani-
que par
Alexandre,
& du Rhin
par César.

LXXXII. Ce Passage étoit glorieux au Roi, & au Prince qui l'exécuta. Le Fait n'est point sans exemple; car on avoit vû plus d'une fois le Rhin guéable. Les François l'avoient passé plusieurs siècles auparavant précisément dans le même Lieu, entre les endroits où sont aujourd'hui le Fort de Schenk & le Tolhuys, lorsqu'ils s'emparè-

(a) Mémoires du Maréchal de Gramont, Tome II. A l'année 1672.

(b) Sa Majesté lui donna la Charge de Grand Maître de sa Garde-robe, vacante par la mort du Marquis

de Guित्रy.

(c) Armand de Cambout, Duc de Coislin, Pair de France & Chevalier de l'Ordre du St. Esprit, mort en 1702.

parèrent de l'Isle du Betaw, & se confondirent avec les Habitans naturels du Pays, pour faire des irruptions dans les Gaules. Et quoique les Romains regardassent le Rhin comme une barrière qui séparoit leur Empire des Nations barbares, ces Nations ne laissoient pas de traverser souvent ce Fleuve, d'aller fondre sur les Légions, & de revenir chargées de dépouilles. Jules César fut le premier, qui chagrin des Courses fréquentes, qu'on faisoit au-delà du Rhin sur les Terres de l'Empire & dans les Gaules, bâtit un Pont pour faire passer son Armée, & porter la terreur dans le sein de ces Nations barbares. Les parallèles sont toujours difficiles, parce qu'ils ne quadrent jamais parfaitement; mais en faisant les deux Actions indépendamment des Personnes, la Valeur des François surpassa celle des Romains. César bâtit tranquillement un Pont, il y employa dix jours sans obstacle. Son Armée y passa sans trouver de résistance. Après son Passage, les Peuples voisins épouvantés d'un Evènement qui étoit inouï pour eux, parce que les Romains n'avoient jamais passé ce Fleuve, sauvèrent leurs effets dans les Forêts. César, content d'avoir fait peur à ces Nations féroces, repassa le Pont, & le fit briser. Louis ne fit point d'abord de Pont. On brava l'impétuosité des Eaux, qui malgré la sécheresse, ne laissèrent pas d'emporter plusieurs Seigneurs de distinction. On témoigna de l'empressement à se prévenir dans une Action si dangereuse. On ne pouvoit pas deviner que Wirtz, qu'on voyoit sur l'autre bord avec sa Cavallerie, fuir si promptement. On s'exposoit à périr par le feu ou par l'eau; cependant l'ardeur des Généraux, ni celle des Officiers & des Soldats ne se refroidit point. On batit les Hollandois, qui auroient pu se défendre, & le Passage de Louis eut des suites plus terribles pour ses Ennemis, & plus glorieuses pour lui que celui de César. Au contraire le Passage du Granique par Alexandre étoit beaucoup plus glorieux & plus difficile, si nous en croyons un Lieutenant Général des Armées de Louis XIV., & un de ses panégyristes: „ La „ plüpart des choses, dit-il, ne sont grandes ou petites, qu'autant que notre esprit les „ fait ainsi. Le passage du Rhin à nage est une belle action, mais elle n'est pas si „ téméraire qu'on pense. Deux mille Chevaux passent pour en aller attaquer „ quatre ou cinq cens. Les deux mille sont soutenus d'une grande Armée, où le „ Roi est en personne, & les quatre ou cinq cens sont des Troupes épouvantées par „ la manière brusque & vigoureuse dont on a commencé la Campagne. Quand les „ Hollandois auroient eü plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué „ qu'un peu plus de gens; & enfin ils auroient été accablez par le nombre. Si le „ Prince d'Orange avoit été à l'autre bord du Rhin avec son Armée, je ne pense „ pas que l'on eût essayé de passer à nage devant lui: & c'est ce qui auroit été té- „ méraire si l'on l'avoit hasardé. Cependant c'est ce que fit Alexandre au passage „ du Granique. Il passa avec quarante mille hommes cette Riviere à nage, mal- „ gré cent mille qui s'y opposoient. Il est vrai que s'il eût été battu, on auroit dit „ que c'eût été un fou; & ce ne fut que parce qu'il réussit que l'on dit qu'il avoit „ fait la plus belle action du monde. (a)

LXXXIII. L'Action de Montbas, qui avoit abandonné le Rivage, mérite d'être examinée; & afin d'éviter la partialité, nous tirerons les Faits de ses propres Lettres, & de ses Mémoires. (b) Le Comte de Montbas étoit haï du Prince d'Orange, parce qu'il étoit Créature de M. de Wit, & beau-Frère de M. de Groot. Il avoit eu l'imprudencé de faire un Voyage en France, qui ne convenoit point à un François Catholique & suspect, dans le tems que la République étoit menacée de la Guerre. La Province de Hollande l'avoit nommé, contre l'avis du Prince d'Orange, à la Charge de Lieutenant Général de la Cavallerie; & quoique le Conseiller Pensionnaire *ne manquât pas d'estime & d'amitié pour lui, il n'eut aucune part à ce choix, & ils étoient même convenus ensemble qu'il ne lui rendroit aucun office en cette occasion.* (c) Le Prince s'opposa à son élection, & demanda cette Charge pour le Comte de Nassau, son Cousin. (d) On trouva un tempérament pour accommoder l'Affaire, on accorda à Son Altesse ce qu'elle demandoit, & Montbas fut fait Commissaire Général de la Cavallerie. Il demeura à la Haye, au lieu de suivre le Prince, qui fut obligé de mander aux Etats qu'on l'envoyât auprès de lui à Zutphen. Cette indifférence d'un Officier Général pour le service, dont

Ee 3

Mont-

(a) Lettre du Comte de Busly Rabutin à Madame de Sévigni, du 26. de Juin 1672. Voyez la première partie des Lettres de ce Comte, Edition de Paris 1706. page. 105.

(b) Mémoires de M. le Comte de Montbas sur les Affaires de Hollande. 1673.

(c) Mémoires du Comte de Montbas page 21. & 22.

(d) Walthave, Comte de Nassau Sarbrug.

1672. — Montbas se fit un Bouclier, étoit un nouveau sujet de soupçon pour le Prince, qui remarquoit aisément que ce Comte ne restoit à la Haye, que pour y faire des intrigues contre ses intérêts. *Il ne vouloit pas*, dit Montbas, *que je restasse à la Haye, il avoit ses raisons pour cela.* (a) Le Prince le laissa languir douze jours sans lui donner de Commandement, & cette conduite de Son Altesse devoit le faire veiller de plus près à la sienne. Cependant il ne le fit pas. L'Ordre que lui donna le Prince de défendre Nimègue & le Passage du Rhin est un énigme. Son Altesse vouloit-elle l'exposer à une mort certaine, par une défense impossible? D'ailleurs la prudence permettoit-elle de confier un Poste aussi important à un Homme, dont la fidélité lui étoit suspecte? Il est difficile de deviner les raisons d'une conduite si singulière.

LXXXIV.
Son Apo-
logie ré-
futée.

LXXXIV. Montbas se plaignit de ce qu'il avoit reçu deux Ordres différens, l'un des Députés des Etats à l'Armée, & l'autre du Prince d'Orange. Mais, sans examiner si un Officier ne doit pas obéir précisément à son Général, indépendamment des Droits des Députés à l'Armée, moins jaloux de leur Autorité militaire, il étoit aisé de concilier ces deux Ordres. L'un étoit de se retirer en cas qu'on ne pût pas empêcher le Passage Rhin au Roi de France, & l'autre de faire sa retraite, lorsque Nimègue seroit investi par les François; mais Montbas, qui se plaint de la différence de ses Ordres, n'en exécuta aucun. Informé du lieu, où les François devoient passer, puisqu'il avoit repoussé les Dragons, qui l'en avertissoient, au lieu de se poster sur les bords du Rhin, d'y faire quelques Retranchemens, & d'attendre l'Ennemi de pied ferme, il renvoya le dixième de Juin le Régiment de Zoutland à Nimègue, abandonna son Poste, & partit le soir pour aller trouver le Prince qui étoit campé proche de Dieren. On a beau se justifier à l'ombre des Formalitez & des Réflexions ingénieuses, la vérité se laisse toujours voir. L'Honneur appelle un Officier à défendre son Poste, malgré ses engagements secrets, & rien ne fauroit l'excuser, lorsqu'il l'abandonne sans un Ordre exprès de son Général. Montbas reçut le neuvième de Juin une Lettre du Général Wirtz, qu'il faut nécessairement rapporter, afin de suivre le cours de cette Affaire. „ Son Altesse me dit à mon arrivée, qu'elle avoit „ laissé M. de Welderen Gouverneur de la Ville de Nimègue, à cause qu'il y étoit fort „ souhaité, & qu'ainsi vous êtes délivré de cette peine. Son Altesse veut pourtant „ que vous exerciez le Commandement dans le Betaw, comme il vous a été ordon- „ né. --- La grande Alarme qu'on a eue aujourd'hui en l'absence de Son Altesse est „ cause que les deux Colonels Harfolte & de Laleck ne se sont avancés qu'à Welp, où „ ils demeureront cette nuit. Je les ai informés de vous envoyer chercher à Berck- „ horst ou à Pandren. Demain au matin ils marcheront dans le Betaw, pour sui- „ vre vos Ordres. Son Altesse m'a dit aussi que M. Golstein demeurera cette nuit „ auprès d'Arnhem, au de ça du Rhin. Je lui écrirai pour lui donner la même in- „ formation que j'ai donnée à la Cavallerie. „ (b) Cette Lettre fut suivie d'un *Postscriptum* du 10. de Juin à cinq heures du matin en ces termes: „ Puisque M. le „ Prince de Condé est venu de notre côté, & a pris hier après diner la Ville de „ Deutekom à deux heures de Doesbourg, Son Altesse a écrit un Ordre aux Colo- „ nels Laleck & Harfolte de retourner vite ici avec leurs Régimens. Le mé- „ me se fait pour M. de Golstein, dont j'ai voulu vous avertir. Adieu. „ (c)

L'intention du Prince étoit claire, il vouloit laisser à M. de Welderen le Gouvernement de Nimègue, qui lui appartenoit, & le Commandement du Betaw à Montbas. Il avoit commandé trois Régimens pour servir sous lui, une Alarme, que la prise de Deutekom avoit causée, retarda leur marche, on lui en donna avis à cinq heures du matin, cependant, au lieu d'attendre des Ordres, & de se retrancher, en demeurant sur les bords du Rhin, il les dégarnit absolument, & passa ce Fleuve à Arnheim, sous prétexte d'avertir Son Altesse d'un péril, qu'il avoit rendu inévitable.

LXXXV.
Son Pro-
cès & sa
fuite.

LXXXV. Le Prince d'Orange qui l'avoit fait arrêter l'onzième à Dieren, l'envoya le lendemain à Utrecht, où il lui fit faire son Procès. Il fallut le dérober à la fureur de la Populace qui alloit le déchirer comme un Traître. Son Altesse, qui ne vouloit pas le sacrifier comme une Victime, le fit sortir par la Porte de derrière de la Maison où il étoit arrêté. On le cacha dans une Charette chargée de foin, & l'ayant ainsi transporté à son Armée, on le mit dans une Chambre, qui n'étoit point fermée; mais seulement gardée par des Soldats, qui par négligence,

(a) Mem. de Montbas, page 28. & 29.

(b) Lettre du Velt-Maréchal Wirtz au Comte de

Montbas, du 9. de Juin 1672.

(c) *Postscriptum* du 10. de Juin.

ce, par corruption, ou par des ordres secrets le laissèrent échaper. Quoi qu'il en soit il se sauva, & se retira dans le Camp du Roi Très-Chrétien. La réception favorable que lui fit ce Monarque, & les Conversations particulières qu'il eut avec un *Grand Prince* sur l'état intérieur de la République confirmèrent les soupçons qu'on avoit déjà formez contre lui. Les Services qu'il rendit à Woerden, & le soin qu'il eut de publier qu'il avoit tué de sa main M. de Zuylestein, l'un de ses Juges, pourroient être regardez comme des effets de sa vengeance, plutôt que comme des preuves de sa Trahison ; mais ils agravent sa *Condamnation*, bien loin de le disculper.

1672.

LXXXVI. Il accusa publiquement le Prince d'Orange de lacheté. „ Je „ crois, dit-il, que le Plan que Son Altesse avoit fait de changer le Gouvernement, „ lui fit oublier la gloire de se présenter devant un Roi de France qui exposoit sa „ personne. L'honneur d'imiter un si grand Monarque, & son Frère unique, „ ne lui fit point changer son premier dessein. Il voyoit un Prince de Condé se „ faire blester au passage du Rhin, Monsieur le Duc se mêler parmi les Ennemis, „ & Monsieur le Duc de Longueville s'immoler à la vûe de son Roi. Tous ces „ glorieux exemples ne lui donnèrent aucune émulation. Quelle apparence y „ avoit-il qu'un Prince d'Orange, qui est issu de tant de Héros, se fût retiré sans „ jamais faire tête aux François qui le poursuivoient, s'il n'avoit eu quelques „ puissantes raisons qui le portoient à cette retraite ? Sans doute il n'a jamais eût „ la pensée de conserver l'Issel, ni le Betaw ; mais de faire seulement quelque ef- „ fort apparent de conserver ces Postes, parce qu'il avoit été résolu dans le Con- „ seil de Guerre de les maintenir. Il étoit derrière ces retranchemens il y avoit „ prés de cinq semaines, lorsque le Roi passa dans l'Isle de Betaw par le Tolhuys, „ ce fut le douzième de Juin. S'il avoit eu envie de conserver les passages, au- „ roit-il tardé jusqu'au septième sans avoir choisi une personne pour les deffen- „ dre ? (a)

LXXXVI.
Montbas
accuse le
Prince
d'Orange
de lacheté.

LXXXVII. Montbas, n'osant appeller personnellement Son Altesse en Duel, la supplia de lui accorder le Combat avec quatre Champions qu'il nommoit, offrant d'en nommer encore quatre autres, s'il venoit à bout des premiers. Voici la Lettre d'un tour nouveau qu'il écrivit au Prince pour obtenir de lui ce Duel.

LXXXVII
Il appelle
les Géné-
raux de
Son Altesse
en Duel.

MONSEIGNEUR,

„ J'éprouve avec beaucoup de regret l'inconstance à laquelle la Nature assujettit „ les hommes, puisque je me trouve réduit à recourir à votre Altesse, pour lui „ demander une grace. Je sçai que mon zèle pour son service ne doit engager „ votre Altesse à aucune considération pour moi ; ce n'est pas aussi dans cette vûe „ que je lui fais la supplication très-humble, de m'accorder le Combat que vos An- „ cêtres ont permis à feu Monsieur de Bréauté ; mais c'est pour la propre gloire de „ votre Altesse, afin que tout le monde voye qu'elle a sçu choisir des personnes „ d'assez grand cœur, pour réparer par leur fermeté l'injustice de leur procédé en „ mon endroit. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur ce dernier article ; j'appréhen- „ derois que la douleur que j'ai de l'injuste traitement que l'on m'a fait, ne pre- „ vint la volonté que j'ai de demeurer toujours dans le respect, que je dois à vo- „ tre Altesse ; & qu'and il n'y auroit d'autre raison que l'avantage que votre Altesse „ a d'appartenir au Roi, mon Maître, & d'être Neveu du Roi d'Angleterre, j'ai- „ merois mieux mourir que de manquer en quoi que ce soit à ce que je suis obligé. „ Je ne crois aussi fâcher personne, puisque ma proposition n'a rien que de glorieux „ & d'honnête.

„ En premier lieu, si je suis assez heureux de vaincre, l'un après l'autre, Mon- „ sieur de Zuylesteyn, Monsieur le Comte de Stirum, le Sieur de 's Gravemoër, „ & Monsieur le Comte de Flodorp, j'ôterai au Roi quatre des principaux Of- „ ficiers de l'Armée de Messieurs les Etats, & ce sera rendre service au Roi & „ à ma Patrie. Et en cas que je sois assez heureux de venir à bout de ces quatre „ Messieurs, comme je le crois, je m'oblige par honneur d'en nommer après „ cela quatre autres, & par cette conduite je ménage la réputation de ceux qui ont „ promis récompense à quiconque me livreroit mort ou vif.

„ J'écris à ces quatre Messieurs, que j'ai nommez à votre Altesse ; je croi qu'ils „ auront

(a) Mémoires du Comte de Montbas, page 36.

1672. „ auront assez d'intérêt de leur gloire & de leur bien , pour joindre leurs supplica-
 „ tions à celle que fait à votre Altesse ,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

MONTBAS. (a)

Il envoya en même tems des Cartels aux quatre premiers Champions qu'il devoit tuer. (b) Il est vrai que c'étoit un usage ancien que celui de se justifier , ou de vanger son Honneur offensé par un Duel. Mais le Comte de Montbas pouvoit-il espérer que le Prince d'Orange permît à ses Généraux d'aller se battre , pour donner satisfaction à un Officier condamné dans les formes pour avoir négligé son devoir & abandonné son Poste ? Un Champion suffisoit pendant la fureur des Duels , & la mort d'un seul Homme devoit prouver l'innocence du Vainqueur. Montbas , plus Fanfaron que ne furent jamais les Chevaliers errans, envoya le Cartel de deffi à quatre , dans l'espérance qu'il rendra un grand service au Roi , son Maître , & fera tort au Prince d'Orange , en tuant ses Officiers Généraux , & après les avoir tous tuez , il en substituë quatre autres. Le Bourreau de l'Armée lui reporta ses Lettres par l'ordre du Prince. Montbas sensible à cet affront , assûra le Public *que la Noblesse Françoisè s'en ressentiroit*. Mais il se trompa , en faisant de son intérêt particulier celui de la Nation.

LXXXVIII.
Sa Con-
damna-
tion.

LXXXVIII. Le Conseil de Guerre lui avoit fait son Procès dans les formes ; & après avoir achevé les informations , on publia la Sentence au Camp de Bodegrave. (c) Elle portoit que Montbas , au lieu d'avoir suivi ses ordres , en faisant tous ses efforts pour empêcher que l'Ennemi n'entrât dans le Betaw , avoit négligé son devoir & quitté son Poste , ce qui ne pouvoit être souffert ; mais devoit être exemplairement puni ; c'est pourquoi le Conseil de Guerre le déclaroit déchu de toutes ses Charges , incapable de les exercer jamais dans toute l'étenduë des Provinces-Unies , & à demeurer prisonnier à ses frais pendant le terme de quinze années.

LXXXIX
Prise du
Tolhuys.

LXXXIX. Telle fut la Condamnation du Comte de Montbas. Son Affaire méritoit d'être approfondie , à cause du bruit qu'elle a fait dans les Provinces-Unies , & des funestes suites qu'eût la faute capitale qu'il avoit commise , en abandonnant son Poste. Nous avons vû que le Velt-Maréchal Wirtz , qu'on y envoya en sa place , s'y laissa forcer , sans faire la résistance digne d'un Général , & laissa les François passer le Rhin. Nous allons voir ce qu'ils firent après leur passage.

Le Tolhuys & le Fort de Schenk suffisoient pour arrêter leurs progrès , si on avoit eu le courage de défendre ces Postes. Mais le Régiment d'Aylva , que M. de Welderen envoyoit au secours de Wirtz , ayant été taillé en pièces , la terreur fut si violente dans les Lieux voisins , que personne n'osa s'exposer à une mort qui paroïssoit certaine. La Tour du Tolhuys étoit haute élevée , & cimentée de manière qu'on auroit été obligé de dresser des Batteries & de l'assiéger dans les formes , si on avoit osé la défendre. Les Espagnols n'avoient pû la prendre , lorsqu'il n'y avoit que quatre Soldats capables de soutenir leurs Attaques. Il y en avoit alors dix-sept sous le Commandement d'un Sergent , qui n'avoit qu'à fermer les Portes. Mais il les ouvrit , afin de s'enfuir avec sa Troupe , & les François y entrèrent aussi-tôt. Louis , Maître de tous les Postes qui pouvoient retarder sa Marche , fit venir M. de Turenne , afin de prendre la place du Prince de Condé , que sa blessure empêchoit d'agir , & le Prince d'Orange , qui ne pouvoit plus tenir sur les bords de l'Yssel , parce qu'on pouvoit le prendre à revers , abandonna la Gueldre dans la vûe de sauver la Province d'Utrecht , ce qui ne lui réussit pas.

XC.
Louis
prend la
résolution
de garder
ses Con-
quêtes.

XC. Avant que le Prince de Condé se retirât à Emerik pour s'y faire guérir de sa blessure , le Roi voulut avoir l'avis de Son Altesse & celui du Maréchal de Turenne sur le parti qu'il devoit prendre à l'égard de ses Conquêtes. Il s'agissoit de sçavoir si Sa Majesté conserveroit les Places qu'elle avoit conquises , ou si elle les feroit démolir.

(a) Lettre du Comte de Montbas à Son Altesse Monseigneur le Prince d'Orange , d'Utrecht le 28. de Septembre 1672.

(b) M. de Zuyvestein , Général de l'Infanterie , le Comte Stirum Général Major de l'Infanterie , M. de 's Gravemoet , Colonel des Gardes de Messieurs les E-

tats de Hollande , & le Comte de Flodorp , Colonel de Cavalerie. Ces Cartels se trouvent à la fin des Mémoires du Comte de Montbas.

(c) Cette Sentence , qu'on trouve toute entière dans le 1. volume du Mercure Hollandois , page 298. fut renduë le 22. de Juillet 1672. , & publiée le 25. du même mois.

molir. Les deux Généraux & le Ministre d'Etat furent d'une opinion contraire. Les premiers qui sçavoient l'art de la Guerre, & qui ne vouloient pas tomber dans la faute que les Hollandois avoient faite, de n'abandonner pas un grand nombre de Places inutiles, opinèrent à la démolition de plusieurs Villes, parce qu'elles épuiferoient l'Armée par le nombre des Garnisons qu'on seroit obligé d'y mettre. Ils crurent que le parti le plus sûr étoit celui de sacrifier l'honneur de la Conquête à l'avantage d'avoir en Campagne une Armée formidable, en état de faire trembler l'Empire, & de l'empêcher de venir au secours de la République. M. de Louvois soutint, au contraire, que toutes ces Places relevoient la Gloire du Roi, qui seroit ternie par la démolition, & que la Conquête des sept Provinces étant certaine, on n'avoit rien à craindre des Princes Allemans, trop sages pour s'exposer à l'indignation d'un Conquérant si puissant & si redoutable. Ce Ministre favori, naturellement fier, s'imaginait qu'aucune des sept Provinces ne seroit de résistance, & que l'Empereur entretiendroit la Paix, comme l'en assûroit le Comte de Lobkowitz avec lequel il avoit des correspondances secrètes, aussi bien qu'en Hollande. Ces raisons déterminèrent le Roi à suivre le Conseil de son Ministre, qui n'étoit pas le meilleur, comme une prompte expérience le fit voir.

XCI. Le Prince d'Orange avoit été obligé d'abandonner l'Yssel, pour conduire son Armée à Utrecht. Le Roi auroit pu la suivre, la battre, ou même la prévenir sans Combat, & la couper avant qu'elle y arrivât, quoi qu'elle y marchât avec beaucoup de précipitation. Mais Sa Majesté Très-Chrétienne aimoit mieux nettoyer le Rhin & l'Yssel, afin de lier ses Conquêtes les unes aux autres. Elle passa ce dernier Fleuve, où la sécheresse, qui continuoit, avoit tellement fait baisser l'eau, que le Fantassin en avoit à peine jusqu'au genou. Le Roi visita les Lignes, qu'on avoit faites pour empêcher son Passage, & trouva qu'il auroit été facile de les forcer, parce qu'elles étoient trop étendues & trop éloignées des bords de la Rivière. On assiégea Doesbourg, dont la Garnison, qui étoit nombreuse, (a) auroit dû faire une forte résistance; mais c'étoit alors la mode de plier, & de se rendre promptement. Il n'y avoit plus de honte attachée à la lâcheté, & il étoit permis de penser à sa propre conservation avant toutes choses. Le Roi ayant fait porter les Fascines & monter la Tranchée en plein jour, la Garnison & la Bourgeoisie épouvantées par une démarche, qui n'avoit point d'exemple, capitulèrent. Les François perdirent, en cette occasion, un Homme d'un grand mérite; mais ce ne fut pas le Canon des Assiégés qui le leur enleva. Comme la Place étoit investie de tous les côtez, un boulet, parti du quartier de Monsieur, passant sur les Murailles de la Ville, tua M. Martinet qui étoit de l'autre côté dans la Tranchée. Il commandoit le Régiment du Roi, & il avoit une grande Réputation dans l'Infanterie qu'il avoit disciplinée d'une manière, qui n'étoit pas en usage avant lui. Zutphen se rendit aussi au Duc d'Orléans, que Sa Majesté avoit détaché de son Armée, pour se rendre Maître de cette Place.

XCII. Il y eut dans la Ville de Zutphen une diversité d'avis sur lesquels, il n'est pas facile de prendre parti. La Ville, située sur l'Yssel, étoit forte, & soutenue par une Garnison considérable; mais à la tête de laquelle on ne voyoit aucun Chef de réputation. C'étoit un Problème difficile à décider, sçavoir s'il falloit résister à un Prince auquel Personne ne résistoit, ou se soumettre, afin de se garentir de plus grands malheurs. La Division étoit aussi grande entre les Nobles que dans la Bourgeoisie, & dans la Régence. Le Baron de Heckeren croyoit que ceux qui refusoient les Conditions du Roi de France vouloient mettre le Comté à feu & à sang. M. de Vorden ajoutoit qu'il falloit être Ennemi de la Patrie pour ne prévenir pas une perte totale, & que la Noblesse devoit accepter les Ofres du Roi, si la Bourgeoisie s'afermissoit à les refuser. „ Je ne consentirai jamais, disoit, au contraire, M. Schimelpenning, „ qu'on fasse aucune Capitulation avec un Ennemi qu'on n'a pas encore vû. Lors „ que nous nous serons défendus en braves gens, il sera encore assez tems de penser „ à un accord. Les affaires ne sont pas si desespérées que certaines personnes veu- „ lent nous le faire croire. La moindre Révolution peut leur faire changer de face. „ En tout cas, pour n'avoir rien à nous reprocher, il faut nous acquiter de notre „ devoir, & mériter, par une brave résistance, l'estime de l'Ennemi, si nous ne pou- „ vons pas nous garantir du joug qu'il veut nous imposer. (b) „ Les Bourg-Mâtres

Ff

opi-

1672.

XCI.
Prise de
Doesbourg
& de Zut-
phen.

XCII.
Division
qui règne
dans cette
Ville.

(a) De 3500. Hommes.

(b) Histoire de Guillaume III. par M. Samson, Tome II.

opinoient presque tous à se rendre. Le Roi de France, disoit le Président de l'Assemblée, ayant fait sommer la Ville, on ne peut souhaiter des Ofres plus avantageuses que celles qu'il nous fait. „ Outre le libre exercice de notre Religion „ & la conservation de tous nos Privilèges, Sa Majesté nous exempte de toutes sortes d'Impôts pendant l'espace de douze ans. Elle promet de continuer dans l'exercice de leurs Charges tous ceux qui en ont quelque-une. Mais, ajoutoit ce digne Président, c'est à condition que nous mériterons cette grace par une prompte soumission à sa volonté. Pour peu que nous différions, il fera trop tard, la Ville & tout le Comté seront réduits en cendres, aucun de nous ne doit espérer de quartier : il n'y en aura pas même pour les Enfans au berceau. Pourquoi ferions-nous plus de résistance que la Province d'Utrecht qui a capitulé, quoi que couverte encore de plusieurs bonnes Places que les François n'avoient pas attaquées ? Le bruit de cette Capitulation n'est point une nouvelle que l'Ennemi ait eu soin de faire répandre pour en tirer avantage. Elle n'est que trop certaine. Vous pouvez-vous en convaincre par vos propres yeux. Voilà la lettre de Messieurs d'Utrecht, félee de leur propre Sceau. (a)

Un autre Bourg-Maître, appelé Winshem, représenta que la Province, abandonnée de ses Alliez étoit dans l'impuissance de se défendre, & qu'il falloit rendre la Ville aux Conditions raisonnables, qu'on ofroit. Les Bourg-Maîtres Henri van Lucheren, Dirk van de Wal & Adrien Valk suivirent le même avis, & M. van Essen se laissa députer à l'Armée de France, afin de voir s'il étoit possible de résister à des forces si redoutables. Tels étoient les avis de la plupart des Bourg-Maîtres & des Nobles qui composoient le Corps de la Ville de Zutphen. Mais on avoit établi cinq Lieutenans de la Bourgeoisie, qui, animez d'un zèle ardent pour la Patrie, protestèrent unanimement contre les Conditions, qu'on vouloit accepter. Le plus ancien de ces Lieutenans, qu'on apelloit Coulman, harangua l'Assemblée avec une force & une Autorité que lui donnoient ses années, & la confiance du Peuple. „ Quoi Messieurs, disoit ce brave Bourgeois, est-il possible qu'il y ait parmi nous des gens assez lâches pour vouloir qu'on rende à l'Ennemi de notre Religion & de notre Patrie une Ville que nos Ancêtres ont achetée au prix de tant de sang ! La chose me paroît si surprenante que j'ai peine à croire ce que j'entens. Il faut avoir entièrement renoncé à l'honneur pour parler de rendre une Place si bien pourvûe de toutes les Munitions nécessaires, avant que l'Ennemi s'en soit seulement approché. Pour ce qui est de moi je n'y consentirai jamais. Tous nos Bourgeois se sont obligez par serment à la défendre, & j'y contribuerai de tout mon pouvoir, fût-ce au péril de ma vie. (b) On crut gagner ce zélé défenseur de la Liberté publique ; en lui représentant, qu'il seroit responsable de tout le sang, qu'on alloit répandre, & des malheurs qui inonderoient sa Patrie. „ Vos reproches sont injustes, disoit-il, c'est parce que j'aime ma Patrie, que je suis résolu de la défendre avec les Armes, persuadé que Dieu protégera d'une façon toute particulière ceux qui comme moi seront véritablement dans ce dessein. Quant aux menaces que fait l'Ennemi de n'épargner personne, en cas de résistance, elles ne doivent nous faire aucune peine : c'est-là la vieille chanson. J'ai été Soldat dans ma jeunesse, & j'ai souvent entendu tenir de pareils discours, mais rarement les jugeoit-on dignes de réponse. On ne s'en défendoit pas avec moins de bravoure & de résolution. J'ai remarqué plusieurs fois qu'on obtenoit les conditions les plus avantageuses, lors qu'on étoit dans l'état le plus desespéré, & que l'Ennemi étoit prêt à passer les Fossez. „ (c) Comme ce Lieutenant inspiroit ses sentimens aux Bourgeois de la Garde, on tacha de l'ébranler, comme on fit autrefois Coriolan. Les Dames de Zutphen, intimidées par leurs Epoux, & plus encore par le péril auquel le Siège les exposoit, furent détachées pour gagner celle de Coulman. „ Il s'agit, disoient-elles de votre Salut aussi-bien que du nôtre. Son Entreprisè est criminelle & elle fera infailliblement cause de notre perte. Vous pouvez la prévenir ; & il n'y a point de récompense à laquelle vous ne puissiez vous attendre, si vous'en venez à bout.“ Ce discours ne fit aucune impression sur la femme de Coulman. „ Si mon Mari fait mal, répondit-elle généreusement, qu'on le mette entre les mains de la Justice, & qu'il soit puni suivant la rigueur des Loix. Mais s'il ne travaille que pour l'avantage de la Patrie, comme j'en suis très-persuadée, pourquoi voulez-vous que je m'op-

„ pose

(a) Hist. de Guillaume III. par M. Samson, Tom. II.

(b) *Ibidem.*(c) *Ibidem.*

„ pose à ses bonnes intentions ? De plus, il s'agit d'une affaire qui passe la portée
 „ d'une Femme comme moi, je n'ai garde d'en parler à mon Mari. Les Magistrats
 „ le peuvent bien empêcher, s'ils le jugent à propos, ils ont l'Autorité en main,
 „ & mon Mari n'a aucun pouvoir. „ (a) La Bourgeoisie étoit tellement animée
 par l'exemple de son Chef, qu'elle jeta des pierres dans le Carosse des trois Députez,
 (b) qui partoient pour se rendre à l'Armée du Roi. Ces Députez tremblans
 pour leur vie, prirent le parti de se retirer, & de laisser au Général Benting,
 (c) Gentil-homme Gueldrois, & Catholique Romain, le soin d'informer Sa Majesté
 Très-Chrétienne de l'état de la Ville. Louis, qui étoit encore sous les Murailles de
 Doesbourg, averti de ces Divisions, détacha M. le Duc d'Orléans pour en profiter.
 Il eut la peine d'ouvrir la Tranchée, de faire porter des Fascines jusques sur les bords
 du Fossé, & de préparer tout pour un Assaut. La Place fut investie le deuxième de Juin
 à trois heures du matin, & Son Altesse Royale n'y entra que le vingt-sixième, parce
 que les Bourgeois démontèrent ses Batteries, & firent de violentes decharges de Mous-
 queterie, & des sorties fréquentes, quoi qu'avec peu de succès. Mais n'étant pas
 soutenus par le Magistrat, abandonnez par les Soldats, qu'on ne payoit point, fa-
 tiguez à l'excès, & sans espérance de secours, ils furent obligez d'accepter une Ca-
 pitulation, par laquelle la Bourgeoisie conservoit ses Privilèges, & la Garnison
 demouroit Prisonnière de Guerre.

XCIII. Le Roi s'avança vers Utrecht, & laissa derrière lui M. de Turenne pour
 achever la Conquête du Betaw. Arnhem fut la première Ville considérable que ce
 Général assiégea. Les Habitans rompirent une partie de leur Pont, & pointèrent
 leur Canon sur les Remparts, dont le seul coup qui fut tiré, emporta la tête du
 Comte du Plessis Pralin. (d) C'est tout ce qui se fit dans ce Siège; car à peine le Pont
 étoit-il rétabli, que le Bourgeois & le Soldat, se croiant perdus, firent leur Ca-
 pitulation avec tant d'impatience que l'Ennemi étoit dans la Ville avant qu'elle fût
 signée. Ils se contentèrent de la parole que M. de Turenne leur donnoit, qu'ils con-
 serveroient leurs Privilèges & la liberté de Conscience. Ce Général, qui agissoit
 avec beaucoup de précaution contre un Favori qui ne l'aimoit pas, envoyoit tou-
 jours les Otages au Roi, afin que Sa Majesté eût l'honneur de régler les Conditions.
 Par la Prise de cette Ville, les François se rendirent Maîtres de tout le Velaw jus-
 qu'à la Mer qu'on appelle Zuyderzée.

XCIV. Le Maréchal repassant dans le Betaw, marcha vers l'autre branche du
 Rhin, dans le dessein d'assiéger Nimègue, situé sur le Vahal. Pour rendre ce Siège
 plus facile, il résolut de prendre le Fort de Knodsembourg qui est de l'autre côté, & se
 présenta devant, le treizième de Juin. La Garnison, forte de trois cens trente Hom-
 mes, étoit commandée par le Capitaine Verschoor (e) Commandant du Fort, qui étoit
 résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il commença par faire un grand
 feu sur les Assiégeans, qui ne laissèrent pas de se rendre Maîtres de la Contrescar-
 pe. La nuit du 15. au 16. de Juin, Verschoor ayant assemblé le Conseil de Guerre,
 s'asfermit dans le dessein de vendre chèrement sa Place & sa Vie, & on y prit
 une résolution unanime, que si on étoit forcé, on se retireroit dans le Magasin aux
 poudres, la mèche à la main, pour se faire sauter, si on n'obtenoit pas une Capitu-
 lation honorable. Les Soldats & les Canoniers firent si bien leur devoir que les Fran-
 çois, qui n'étoient pas accoutumés à la valeur des Hollandois, & qui s'exposoient
 trop, perdirent quinze cens Hommes, & M. de Louvigny, qui commandoit les
 Attaques, eut trente quatre Officiers de son Régiment tuez ou blesez. Cette Rési-
 stance à laquelle les Assiégeans ne s'attendoient pas, les obligea de lever de la terre,
 & d'élever une Batterie sur la Digue. Verschoor ayant appris que ses Soldats n'a-
 voient plus que trois coups à tirer, parce que chacun en avoit tiré six vingts en
 vingt-quatre heures, envoya demander du secours à Nimègue; mais M. de Welde-
 ren, qui n'osoit dégarnir sa Place, menacée d'un Siège inévitable, se contenta de tirer
 son Canon sur les Assiégeans, ce qui leur fit perdre beaucoup de Monde. Ce-
 pendant Verschoor eut beau mettre des flambeaux allumés au bout des Piques, &
 les élever en l'air, afin de donner signal de l'extrémité, où il se trouvoit, il ne
 put rien obtenir. Les François avoient renversé un des Bastions, jetté la terre de
 leur Retranchement dans le Fossé pour le combler, & mis les Canoniers hors d'é-

F f 2

tat

(a) Histoire de Guillaume III. par M. Samson ;
 Tom. II.

(b) Gerit Keying, Adrien Valk & Jean van Essen.

(c) Le Roi l'avoit envoyé dans la Place pour faire des
 Propositions aux Assiégez. Il étoit avec les trois Dépu-

tez, & il alloit rendre compte à Sa Majesté de sa Né-
 gociation.

(d) Premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Or-
 léans, & Maréchal de Camp.

(e) M. de Wicquefort le nomme Verschoor.

1672. tat de servir le Canon. Enfin le Soldat, qu'on ne venoit pas relever, & qui, la poitrine enflée par le nombre des coups qu'il avoit tirez, succomboit sous le poids du travail, commençoit à s'impatienter, lorsqu'un Tambour battit la Chamade. On n'a pu sçavoir s'il en avoit reçu l'Ordre, ou si c'étoit un Traître. Verschoor étant acouru pour s'en informer, le fit sortir d'une Baraque de Sergent, où il s'étoit sauvé, & lui tira son pistolet. Il eut plus de peur que de mal, &, quoi qu'il ne fût seulement pas blessé, la frayeur le fit tomber à terre comme s'il étoit mort. Il fut impossible de réparer le desordre que causa cette Chamade, la Garnison demanda quartier, & on fut obligé d'envoyer le Capitaine Wagenaar & un Lieutenant au Camp de M. de Turenne, qui ne s'y trouva pas; mais comme le danger pressoit, ils traitèrent avec M. Foucault, Lieutenant-Général. Il vouloit que la Garnison demeurât prisonnière de Guerre; mais ces deux Officiers parurent si résolus de mettre le feu à ce qui restoit de poudre, qu'on leur acorda de sortir avec Armes & Bagage, balle en bouche, mèche allumée, Enseignes déployées, & de se retirer à Groningue, (a) où le Tambour qui avoit battu la Chamade fut pendu par les Ordres du Général Rabenhooft, qui y commandoit. Ce fut la première fois que les François accordèrent une Capitulation honorable. Tant il est vrai que la Valeur & le courage attirent l'estime des Ennemis.

XCV.
Siège de
Nimègue.

XCV. Quoique la prise de Knodsembourg facilitât celle de Nimègue; cependant l'Ennemi fut arrêté plus de trois Semaines devant cette Place par M. de Welden, encore plus distingué par sa Valeur & par ses Services, que par sa Naissance, quoique très-noble dans une Province, où on est exact jusqu'au scrupule, non seulement sur l'origine des Familles; mais sur celles des Maisons auxquelles on s'allie. Il en auroit coûté plus de tems & plus de sang aux François, si la défense d'une Ville n'avoit été une chose nouvelle pour un Officier qui avoit vieilli dans la Cavallerie, dont il étoit Lieutenant-Général. La Bourgeoisie se fit un devoir de partager avec la Garnison les fatigues & les périls du Siège; & le Magistrat, secondant le zèle des Bourgeois, donna les ordres nécessaires, pour étouffer les Bombes, & empêcher le desordre que la frayeur de ces Machines, alors peu connues, pouvoit causer. On dépava les rues, on boucha avec du fumier les portes & les fenêtres des Maisons, les soupiraux des caves, & chaque Bourgeois fit une grande provision d'eau pour éteindre le feu par tout où il s'allumeroit. Le Gouverneur fit de si fréquentes décharges de son Canon qu'il rendit inutile la batterie que les Assiégeans avoient élevée sur le Fort de Knodsembourg, ce qui joint aux ménagemens qu'ils eurent pour ceux de leur Religion, fit durer le Siège quelques jours de plus. En effet ils jettèrent peu de Bombes du côté du *Laag-Mark*, où les Catholiques avoient de belles Maisons, ce qui les fit soupçonner d'intelligence avec l'Ennemi. Au contraire, ils foudroyèrent l'Eglise des Réformez, particulièrement aux heures où ils s'assembloient pour prier Dieu, afin de les écraser, ou de les bruler tous d'un même coup. On fut non seulement obligé, de faire cesser le son des cloches, qui avertissoient l'Ennemi aussi bien que le Peuple de l'heure de l'Assemblée; mais il fallut changer d'Eglise, parce que la grande étoit tellement exposée au feu du Canon & des Bombes, que les boulets tomboient quelques fois aux côtes du Prédicateur; & peu s'en fallut qu'il ne fût tué d'un éclat de la Muraille (b) qui tomba auprès de la Chaire. Les Assiégeans firent peu de progrès pendant l'absence de M. de Turenne, qui étoit occupé à d'autres Expéditions, dont nous parlerons dans la suite. Il fit, à son retour, dresser une nouvelle Batterie; & voyant qu'une partie des boulets se perdoient dans la Rivière, ou ne faisoient pas assez de desordre, pour obliger les Assiégez à se rendre aux Sommations réitérées qu'il leur faisoit, il fit passer son Armée de l'autre côté. Les Officiers Généraux vouloient l'obliger à donner promptement l'Assaut, suivant la méthode dont on se servoit à l'Armée du Roi, & particulièrement dans celle du Prince de Condé, où l'on sacrifioit impitoyablement un nombre infini de Soldats à la Gloire de se rendre Maître d'une Place aussi-tôt qu'elle étoit assiégée. Mais le Maréchal de Turenne, qui faisoit consister la sienne à épargner le sang de ses *Enfans*, c'est ainsi qu'il appelloit ses Soldats, fit ouvrir la Tranchée, & la poussa jusqu'à la Contrescarpe.

XCVI.

(a) La Capitulation étoit signée FOUCAULT, dans la Tranchée devant Knodsembourg, le 16. de Juin 1672. avant midi.

(b) Une pierre qui éclata de la Muraille.

XCVI. Les Assiégez avoient été obligez d'abandonner un vieux Ouvrage à cornes vers le *meule-Poort*, parce qu'ils n'avoient pas assez de monde pour le garder. Les Ennemis en profitèrent ; & lorsque leurs Batteries furent dressées, ils donnèrent toutes les nuits de furieux Assauts. Le premier se donna la nuit du quatre au cinq, pendant laquelle ils attaquèrent deux Bastions, dont ils avoient arraché les Pallissades, & peu s'en fallut qu'ils ne s'en rendissent les Maîtres. Les Canoniers firent un grand feu, & le Baron de Gent, Colonel, & Frère de celui qui avoit été tué peu de tems auparavant à la Bataille de Solbaïe, étant accouru avec quelques Mousquetaires, chassa les François ; mais il perdit la vie dans cette occasion. La Bourgeoisie animée par cet heureux succès, poursuivit les Fuyards, qui jettèrent leurs Mousquets & abandonnèrent leurs instrumens de Guerre sur le Bastion. On démontra la Cavallerie, qu'on mit dans les dehors pour les deffendre, & la nuit du six au sept l'Ennemi ayant donné un rude Assaut, fut repoussé trois fois, & perdit beaucoup de monde. Une pluie tomba le soir du septième avec une si grande violence qu'elle éteignoit les mèches, & rendoit le Ciel si obscur, qu'on avoit beaucoup de peine à se voir. Cependant les François, qui profitoient de tout, escadèrent avec une promptitude surprenante les Bastions de Nassau & du *Pesthuys*. (a) Ceux qui gardoient le premier avoient déjà pris la fuite ; mais un Ingénieur les ayant arrêtez & ramenez au Combat, ils chassèrent l'Ennemi, & donnèrent le tems à la Bourgeoisie de se rendre à tous les Postes, afin de les deffendre courageusement, s'ils étoient attaquez. Les Assiégeans eurent recours à la sappe & aux mines, espérant de faire sauter par cette voye les deux Bastions & ceux qui les gardoient. Mais les Assiégez avoient fait un second Parapet derrière lequel ils se retirèrent. Utenhoven, Cassiopin, & Gronheim, tous Colonels, soutenus par leurs Officiers subalternes, voulurent capituler, & menacèrent les Bourgeois de les abandonner au pillage de l'Ennemi, s'ils s'opposoient à la Capitulation. On obtint une suspension d'Armes le huit après midi, & les Officiers forcèrent les Bourgeois à se rendre, sous prétexte de ne s'exposer pas aux dernières extrémités, & de prévenir une ruine totale. M. de Welderen, qui ne pouvoit se deffendre sans ces Officiers, capitula le neuvième. Ainsi, il deffendit sa Place pendant six jours de tranchée ouverte (b) contre une puissante Armée, commandée par le plus grand Capitaine de son Siècle, & dans un tems, où les plus fortes Places de la République se rendoient à la première sommation. Le Maréchal de Turenne récompensa les services que les Officiers perfides lui avoient rendus dans la Place, & eut en même tems la générosité de traiter favorablement ceux qui avoient eu le courage de lui résister. En effet, quoique la Garnison dût être Prisonnière de Guerre, il permit à chaque Capitaine d'enmener dix Soldats de sa Compagnie, & de rachep-ter les autres à vil prix. (c) La Garnison fut defarmée & enfermée dans une Eglise, & les Soldats qui furent rachep-tez par leurs Officiers furent conduits à Gorcum. Les Bourgeois auroient été heureux, si le Comte de Lorges, Neveu du Maréchal de Turenne, auquel le Roi donna le Gouvernement de Nimègue, y avoit résidé. Mais ses Emplois & son mérite l'appellant ailleurs, cette Ville fut abandonnée à des Exacteurs impitoyables, qui, pour satisfaire leur avarice, & sous prétexte de punir un Peuple qui avoit arrêté pendant quelque tems les Conquêtes du Roi, violèrent la Capitulation, & commirent les injustices les plus criantes.

La Capitulation assùroit aux Habitans la jouissance de leurs *Privilèges*, *Droits* & *Coûtumes*, leur laissoit la liberté de sortir de la Ville & d'y revenir sans recevoir le moindre empêchement. (d) Mais on leur fit un crime lorsqu'ils se prévalurent de certe liberté, & quand ils se plaignoient qu'on violoit la Capitulation, on leur répondoit, qu'une *Capitulation n'étoit bonne qu'en tems de Paix, & qu'elle étoit inutile pendant la Guerre*. Sa Majesté Très-Chrétienne, sans y avoir égard, publia au mois de Septembre un Ordre à tous les Habitans des Pays conquis qui avoient abandonné leurs Maisons, d'y revenir sous peine de confiscation de leurs Terres, Biens, Revenus, & de fournir cinquante francs tous les jours pour l'entretien de ses Troupes, à faute de quoi les Maisons seroient rasées & les Arbres abbatu. (e)

Ff 3

XCVII.

(a) C'est-à-dire la Maison des Pestiférez.

(b) La Tranchée fut ouverte le 3. de Juillet, & la Capitulation signée le 9. du même Mois ; mais la Ville avoit été investie dès le 16. de Juin. On y jetra pendant l'espace de plus de trois semaines, un nombre infini de bombes, de panniens à feu, & de toutes sortes de feux d'artifice.

(c) Un Cavalier étoit taxé à six florins, & un Fantassin à trois

(d) Articles I. II. & III. de la Capitulation.

(e) Edit du Roi donné à Versailles le 6. de Septembre, signé LOUIS & Le TELLIER, publié à Nimègue, le 15. de Septembre 1672.

1672.

XCVI.
Résistance
de M. de
Welderen.

1672. XCVII. Cet Edit mit en mouvement l'imagination de Methélet, Commissaire du Roi, *Fils d'un Procureur de Village, & Avocat de cinq sols par jour*, pour parler comme le Maréchal d'Humières. Cet Homme infatiable inventa divers moyens pour épuiser les Finances des Habitans. Si une Femme, craignant les suites presque inévitables d'une Conquête, s'étoit retirée en Hollande, le Mari étoit taxé à une somme considérable, quoique la Maison ne fût point abandonnée aux termes de l'Edit. Un Père, qui avoit mis ses Enfans en sûreté, essuyoit le même sort. Les Enfans étoient contraints de payer pour leurs Pères, qu'une vieille caduque avoit obligé à chercher une Retraite tranquille; & lorsqu'on alléguoit contre cette injustice la Maxime constante du Droit Humain & Divin: *NEC FILIUS PRO PATRE, NEC FRATER PRO FRATRE. Le Fils ne porte point l'iniquité du Père, on répondoit que cette Loi, conforme à la volonté de Dieu & à la raison humaine, ne l'étoit pas au Code du Roi.* Un Beaufrère étoit tenu de payer pour sa Belle-Sœur, qui n'avoit point de Biens dans la Province, ni d'autre crime que celui d'aller vivre & mourir chez ses Parens ou sur leurs Terres. Smetius, Ministre, Professeur, & Auteur d'un Recueil plein d'érudition; contenant les Antiquitez Romaines trouvées à Nimègue, fut taxé fort haut pour deux Sœurs qui s'étoient retirées à Aix-la-Chapelle, où elles avoient leur Bien. Personne ne fut plus maltraité que le Colonel Boetzelaar, Baillif de Maas-waal & Seigneur de Leuwen. Il étoit forti en vertu de la Capitulation, ce qui devoit le garantir de toute vexation; mais il avoit une belle Terre dans le Pays, & il y laissoit M. de Cruysbergen, son Gendre. On le taxa à plus de cinq mille florins, (a) & on le menaça d'exécution militaire, s'il ne payoit pour son Beau-Père. Mom, digne suppôt de Methélet, avoit déjà chargé des Chariots de poudre, & auroit fait fanter la Maison de Leuwen, si M. de Cruysbergen n'eût prévenu ce malheur par un prompt paiement. Outre cette taxe extraordinaire on lui fit encore payer les taxes ordinaires de toutes ses Terres, on ruina ses Bois, & il lui en coûta plus de quinze mille florins. Enfin lorsqu'on alléguoit à ces Exacteurs avarés des raisons qui ne soufroient point de réplique, ils n'avoient pas honte de répondre, *ma raison est de n'écouter point la raison, il me faut de l'argent, & je sçai les moyens de vous en faire trouver.* (b) L'Intendant Robert, qui gardoit quelques mesures, ne put mettre un frein à cette avarice, & Nimègue fut ruinée. On dépouilla les Habitans de ce qu'ils avoient de plus précieux, & on ruina le peu de Commerce qui restoit, en exigeant de grosses sommes des Marchands qui vouloient trafiquer à Liège, & par cette route détournée en Hollande. Le Magistrat, qui par la Capitulation devoit être maintenu dans le Gouvernement, n'osa s'élire des Successeurs par la crainte de tout perdre. On deffendit aux Habitans de se promener sur les Remparts, & dans les nouveaux Ouvrages qu'on faisoit, sous prétexte qu'ils étoient les Espions du Prince d'Orange. On donnoit de tems en tems de fausses Allarmes, afin de s'assurer de l'inclination des uns, & de punir les autres. La Ville étoit remplie de Moines qui s'y rendoient de tous côtez, les Prêtres portoient le *Vénéral* dans les Ruës, & animoient la fureur de la Canaille contre ceux qui ne se prosternoient pas devant l'*Hoflie*, & qui ne pouvoient se dérober à leur violence par une fuite assez rapide. Enfin les Catholiques furent si acharnez contre leurs Concitoyens Protestans, que M. Robert, convaincu de la violence & de l'injustice de leur Haine, demanda grace pour eux, en capitulant avec les Magistrats, lorsqu'il fut obligé d'abandonner Nimègue. On s'est plaint si souvent qu'on avoit violé les Capitulations dans les Places conquises, que nous avons cru devoir en rapporter un Exemple qui ne fût point sujet à contestation.

XCVIII.
Prise du
Fort de
Schenck
par M. de
Turenne.

XCVIII. Pendant que le Siège de Nimègue trainoit dans quelque longueur, M. de Turenne alla à la tête d'un petit Corps de son Armée attaquer le Fort de Schenck. Nous avons déjà remarqué que cette Place, forte par sa situation naturelle, étoit pourvue de Munitions de Guerre, & défenduë par dixhuit cens Hommes, qui suffisoient pour arrêter M. de Turenne; mais elle ne tint que huit heures par une entassement de fautes qu'on ne pouvoit pardonner. C'est un usage dans les Provinces-Unies, que les Magistrats se servent de leur crédit pour procurer des Etablissmens & des Emplois lucratifs à leur Famille. On ferme les yeux sur le bien Public, &

on

(a) A 5150. florins.

(b) On appelloit le Conseil de Methélet *Knevel-Raed*, c'est-à-dire, le *Conseil d'extorsion*. Il étoit composé de Methélet, de van de Berg & Moring, Avocats,

& de Mom, Notaire. M. Brun qui a été depuis Professeur sous le nom de Praunius a composé un Livre sous ce titre *Conseil d'extorsion*. où il entre dans un grand détail des Taxes, sans oublier la sienne.

on ne les ouvre qu'à l'intérêt particulier. On éloigne durement tous les Sollicitans que leur Mérite & leurs Services devoient élever. On met en œuvre tout ce qu'on a d'adresse, & l'on employe tout ce qu'on a d'Amis pour réussir. On ne s'estime, & on ne croit être estimé des autres qu'à proportion des Charges qu'on emporte avec hauteur. Ten-Haef, Bourguemaître de Nimègue, & Conseiller à la Cour de Justice d'Arnhem, étoit de ce pernicieux caractère. Il avoit un Fils, jeune Ecolier, âgé de vingt-deux ans, sans Valeur & sans expérience, pour lequel il obtint le Gouvernement du Fort de Schenk, qu'il n'envisageoit que du côté des Revenus qui y étoient attachez, sans penser au péril auquel il exposoit la République. Il trouva d'abord de l'opposition, parce qu'il étoit contre la prudence de confier une des Clefs du Pays à un jeune téméraire, & contre les règles, d'élever au Commandement un Homme qui n'étoit pas encore Capitaine. S'il est naturel à un Père de travailler pour l'avancement de ses Enfants, & de s'aveugler sur leur défaut, il devoit l'être encore plus à Leurs Hautes Puissances de s'opposer à un aveuglement qui pouvoit être si funeste. Loin de se laisser emporter par une complaisance qui tendoit à la perte de la Patrie, elles devoient en étouffer les mouvemens. Mais tel est le caractère des Membres qui composent l'Assemblée des Etats, que chacun d'eux en particulier, séduit par son propre intérêt, cède aujourd'hui dans l'espérance que bientôt on lui fera le même Sacrifice. Les Etats Généraux, à qui la rapidité des Conquêtes du Roi de France faisoit voir que la Foudre alloit tomber de ce côté-là, devoient naturellement examiner l'état des Places exposées, & envoyer au Fort de Schenk un habile Commandant qui dirigeât le Gouverneur. Mais étourdis des coups qui venoient de les fraper, & distraits par des démêlez politiques, ils ne remédioient à rien. Le jeune Gouverneur qui devoit savoir par l'Histoire de son Pays, que sa Place n'avoit été surprise trente six ans auparavant que parce qu'on avoit éloigné les Barques armées, qui auroient empêché l'Ennemi de passer la Rivière à l'endroit le plus foible de la Place, auroit dû profiter de cette faute, & ne pas renvoyer les Frégates qui étoient sur le Wahal, pour empêcher qu'on ne dressât des Batteries de ce côté-là. Wirtz avoit fait construire un nouvel Ouvrage, afin de fortifier les autres, Ten-Haef, qui se croioit plus habile que ce Général, résolut, sans assembler le Conseil de Guerre, que le nouvel Ouvrage fût détruit, & ce fut par cet endroit foible que M. de Turenne l'attaqua. La tête tourne promptement aux téméraires, ils bravent le péril, lorsqu'il est éloigné, & leurs incartades cachent quelquefois leur lâcheté, leur Courage tombe à l'approche de l'Ennemi, ils n'écourent que la Crainte qui trouble la raison, & rend les Hommes capables des plus grandes lâchetés. Tel étoit le jeune Ten-Haef. M. de Turenne arriva le dix-huitième de Juin après midi, devant le Fort, il l'attaqua le lendemain matin précisément à l'endroit, où l'on avoit renversé l'Ouvrage que Wirtz avoit commandé, & à peine commençoit-on à pousser les travaux que le Gouverneur demanda à capituler.

XCIX. La Capitulation ne fut pas observée; car on pilla le Bagage, & on ôta les fouliers & les bas aux Soldats, qui devoient passer à Groningue, & à Coeverden. C'est aux Gens de Guerre à juger si la lâcheté autorise le manque de Foi, & si la violence que le mépris inspire aux Vainqueurs est légitime. Le jeune Ten-Haef se jeta dans Coeverden deux jours avant qu'elle fût investie par l'Evêque de Munster. Honteux de la faute qu'il avoit faite, il crut la réparer, en s'exposant témérairement aux coups de l'Ennemi, & en lavant sa lâcheté dans son sang. Mais la mort d'un particulier, qui se fait tuer mal à propos, ne remédie pas au mal qu'on a fait à l'Etat. Excellente Leçon à ceux qui gouvernent, pour n'écouter pas les Sentimens que la Nature semble autoriser pour leurs Enfants, & à n'avoir en vûe que le Bien-Public dans la distribution des Charges Militaires, & du Gouvernement. Mais on oublie aisément les exemples passés, & on espère que la même conduite n'aura pas les mêmes suites, parce que l'intérêt personnel ne permet pas d'entrevoir l'iniquité présente, & moins encore le péril caché dans un avenir incertain. Cependant Ten-Haef le Père fut non seulement couvert de honte par le choix qu'il avoit fait de son Fils; mais il eut à essuyer les cris de la Populace, qui accusoit ce jeune Homme d'avoir vendu la Place onze mille pistoles au Maréchal de Turenne. Quoi, disoit le Peuple! a-t-on jamais vû un jeune Ecolier mépriser un Conseil de Guerre, & faire tout de sa tête sans le consulter? Pourquoi renversoit-il l'Ouvrage du Velt-Maréchal Wirtz, sous prétexte qu'il n'avoit pas assez de monde pour le défendre, puisqu'il avoit plus de dix-huit cens Hommes, dont il ne falloit qu'une petite partie pour garder ce Poste, auquel la conservation du Fort étoit attachée?

XCIX.
La Capitulation violée.

1672. C. Le Maréchal de Turenne, qui ne perdoit point de tems, envoya un détachement de son Armée, pour soumettre Thiel. Cette Ville ne prit d'autres mesures que celles d'envoyer au Prince d'Orange des Députés pour l'avertir du triste état où elle se trouvoit, & du chagrin qu'elle avoit d'être obligée de se rendre. Ce Détachement soumit avec la même facilité les Forts de Voorn & de Saint-André, qui, renfermez dans de petites Isles que le Vahal & la Meuse forment dans ces endroits, faisoient espérer que du moins on obligeroit les François à ouvrir la Tranchée, & à faire un Siège de quelques jours; mais Pick, Gouverneur du dernier, ferma les Portes au secours qu'on lui envoyoit de Bommel. Grave, qui auroit pu servir de Boulevard à cette dernière Ville, fut abandonnée par un ordre que les Etats Généraux avoient donné avec trop de précipitation, & que M. de Wede Wallembourg, qui commandoit dans cette Place, n'avoit exécuté qu'à regret. Leurs Hautes Puissances, qui avoient ordonné à ce Commandant de se retirer avec ses Troupes à Bois-le-Duc, reconnurent promptement; mais trop tard, la faute qu'elles avoient faites, & commandèrent à M. de Wede de ramener à Grave la Garnison qui en étoit sortie, & de défendre vigoureusement une Place dont la prise auroit de facheuses suites. M. de Wede, qui l'avoit quittée avec un chagrin qu'il ne pouvoit digérer, précipita sa marche, pour y rentrer avant les François. Il se mit à la tête de la Cavallerie, afin d'arriver plus promptement, & d'en fermer les Portes aux Ennemis. Son Infanterie avoit ordre de faire toute la diligence possible pour le suivre; mais malheureusement elle trouva dans la Bruyère un Corps de Cavallerie François contre laquelle, il étoit impossible, qu'elle se défendît en rase Campagne, sans Hayes, sans Ravines, & sans avoir eu le tems de lever de la Terre. Tout ce qui ne put fuir assez rapidement fut taillé en pièces. M. de Wede étoit arrivé heureusement à Grave, il en avoit chassé quelques Cavaliers François, qui y étoient entrez, & il se préparoit à soutenir un Siège, lorsqu'il aprit la défaite de son Infanterie, qui l'obligea de faire une prompte Retraite. Il vaut mieux le plus souvent persévérer dans une Résolution mal digérée, que de varier, parce que l'incertitude, inséparable des variations, attire de nouveaux malheurs qu'on n'avoit pas prévus.

CI. Bommel abandonné. CI. Le Maréchal de Turenne allant de Conquêtes en Conquêtes, après avoir pris Nimègue, Thiel, & les Forts qui pouvoient couvrir Bommel, marcha de ce côté-là. Cette Ville est la Capitale d'une Isle que forment les Rivières de la Meuse & du Vahal avant que de se réunir à Gorcum. Elle n'étoit ni fortifiée dans les formes, ni capable de soutenir un Siège, puisque sa Garnison n'étoit que de trois cens Hommes. Cependant on ne laissa pas d'accuser les Bourg-Maîtres de Trahison, parce qu'ils envoyèrent présenter les Clefs à l'Ennemi dès le moment qu'il parut. Il ne faut pas toujours noircir les Régens d'un Crime aussi honteux que la vente de leur Patrie, parce que cela arrive quelques fois. Ils peuvent être foibles, timides, destituez des moyens nécessaires. Acoûtumez à un Gouvernement paisible, ils sont rarement capables d'entrer dans les Affaires de la Guerre. Mais une faute considérable & presque inévitable dans un Gouvernement Républicain, c'est que le Magistrat, pour satisfaire le Bourgeois, & se satisfaire soi-même par une ombre d'Autorité dans l'Etat, l'afoiblit, en lui demandant pour soutenir sa propre Ville des secours impuissans, & qui seroient utiles par tout ailleurs, s'ils étoient réunis. De quoi servoient toutes ces Garnisons, qui rendoient l'Armée de la République incapable d'agir, & qui ne pouvoient arrêter que peu de tems le Vainqueur, quand même elles se seroient immolées sur la Brèche?

CII. Prise de Creveccœur. CII. Après la Reddition de Bommel, on attaqua un Poste important dans le voisinage de Bois-le-Duc, c'étoit le Fort de Creveccœur. Il étoit aisé d'en empêcher l'approche par l'inondation des dehors; mais on y trouva une opposition qui en fit échouer le dessein. M. de Turenne devoit être las de Sièges, & de la Prise de tant de Villes, qui ne lui coutoient que la fatigue du chemin, & qui n'augmentoient pas la Gloire qu'un Général tire de la grandeur des périls, auxquels il s'expose, du nombre des difficultez qu'il surmonte, & de la Résistance des Ennemis qu'il combat.

CIII. Conquêtes de Louis immortalisées par des Eloges, des Statues, & des Médailles. CIII. Les François donnèrent à leur Monarque des Eloges, que la rapidité de ses Conquêtes sembloit autoriser, & qui cependant ne laissoient pas d'être outrez. Les Orateurs se plaignoient dans leurs Harangues, par une nouvelle figure de Rhétorique, du trop grand nombre & de la trop grande beauté de ses Exploits, qui les mettoient dans l'impuissance de les éгалer jamais par la parole. Les Poètes firent des

des efforts d'imagination pour chanter dignement le Vainqueur des Bataves, qui en deux mois avoit pris quarante Villes. Les uns, doutant si les Héros qu'Homère a immortalisez avoient plus fait en dix ans que Louis en dix jours, lui répondoient de la Conquête de l'Asie, & l'attendoient dans deux ans aux bords de l'Hellespont. (a) Les autres le représentoient dissipant les efforts de la République avec la même facilité que le Soleil dissipe les nuages & les exhalaisons qu'il a élevées. (b) Mais pour transmettre plus sûrement jusqu'aux Siècles les plus reculez des Evènements si glorieux, on les grava en lettres d'or sur le bronze & sur le marbre, afin que ces Inscriptions aprissent à la Postérité, qu'en mille six cent soixante-&-douze, Louis XIV. justement irrité contre les Hollandois, étoit entré dans leur Pays, & s'en étoit rendu le Maître. On frapa des Médailles sur chaque Exploit considérable de la Campagne. On en frapa sur la Prévoyance victorieuse du Roi, qui avoit établi des Magasins par tout; sur le Siège & la prise de quatre Places en même tems; sur les Barrières de la Hollande rompues, & sur le Passage du Rhin. On en fit une, où Louis, sous le Symbole du Soleil, monté sur son Char, passoit avec rapidité dans ses douze Maisons, & essuyoit sans peine ses douze Travaux, représentés par Wezel, Emerick, Schenk, Arnheim, Doesbourg, Zutphen, Deventer, Nimègue, Grave, Bommel, Orfoy & Rhimberg, douze Villes qu'il avoit conquises. (c) On ne devine pas pourquoi le Médailleste a donné la préférence à Grave sur Rées, puisque celle-ci fut prise, au lieu que l'autre fut abandonnée.

CIV. Louis avoit jetté une telle épouvante dans Utrecht par la rapidité de ses Conquêtes, que ce Monarque assiégeoit encore Doesbourg, lorsque les Députés de cette Province arrivèrent dans son Camp pour demander des Sauvegardes. M. de Louvois, dissimulant la joye que lui causoit cette Démarche, répondit que le Roi, son Maître, étoit venu pour conquérir plutôt que pour donner des Sauvegardes; que cependant il accordoit deux Trompettes & vingt-cinq Soldats, en attendant que les Députés revinssent munis d'un Plein-pouvoir pour traiter des Conditions sous lesquelles Sa Majesté voudroit les recevoir au nombre de ses Sujets. Le Roi, persuadé qu'il faut profiter de la terreur des Peuples, & ne leur point donner le tems de faire des Réflexions contraires à celles que la crainte leur inspire, laissa à M. de Turenne la Gloire de s'emparer du reste de la Gueldre & de l'Over-Yffel, pour marcher en diligence vers Utrecht. Comme il ne doutoit plus de la soumission entière des sept Provinces, il crut devoir intimider les Villes qui retarderoient ses Conquêtes, & flatter celles qui recevroient ses Troupes sans aucune résistance. Ce fut dans cette vûe qu'il publia au Camp d'Arnheim la Déclaration suivante:

CIV.
Déclaration
du
Roi de
France.

DE PAR LE ROY.

„ Sa Majesté considérant combien il a plû à Dieu de bénir ses justes desseins, & de
 „ faire prospérer les Entreprises, qu'elle a faites depuis son arrivée à la Campagne:
 „ Et voulant traiter avec la dernière douceur les Peuples des Provinces, où elle pourra
 „ étendre ses Victoires: Et afin de leur faire sçavoir ce qu'ils auront à faire pour se
 „ rendre dignes de ses bontez, sa Majesté a fait déclarer, & déclare par la Présen-
 „ te, que tous les Habitans des Villes de Hollande, qui se rendront volontairement
 „ à son obéissance, & recevront les Troupes, qu'elle trouvera bon de leur en-
 „ voyer, seront non-seulement traittez aussi favorablement qu'ils pourroient désirer;
 „ Gg „ mais

(a) Despreaux, Epitre IV.

(b) Cette Pièce est d'un Anonyme; & comme elle est fugitive, & que les vers méritent d'être lûs, à cause du génie poétique qui y règne, nous avons cru qu'on seroit bien aisé de la trouver ici.

*Ultor in indomitos meditor dum fulmina motes,
 Indignans divisam umbris me Principe terram,
 Has nebulas quondam irarum, tonitruque ministras
 Evexi, jussique Astris mutare Paludes.
 Ilicet illustres nimbi percessere vultus
 Spectantium, & fragili licet usque simillima vitro,
 Invidit lux illa meæ, atque imbellibus ausis,
 Undique conatur radios fuscare tenebris,
 Ventorum arbitriis acti felicibus: orbi
 Interea gemino incumbunt, Terræque Marique*

Victores, fremitu horribico Regna omnia miscent.

*Hos ego! namque umbris memet quoque condere tentant,
 Nec quicquam ingrati qua sint ab origine discant,
 Evexi; at terra evectos, atque aquare perdam.*

Un autre Poète s'exprimoit encore plus fortement.

*Undique terrificas in me movere procellas,
 Magno, sed irrito impetu,
 Ingrati vilesque meo sine numine nimbi.
 Vos extuli, vos deprimam.*

(c) Voyez toutes ces Médailles dans l'Histoire du Roi Louis le Grand, par les Médailles, Emblèmes, &c. par le P. Menestrier, Folio.

1672. „ mais aussi seront maintenus dans tous leurs Privilèges & Franchises, & auront toute liberté de Conscience avec le libre exercice de leur Religion.

„ Mais, au contraire, que ceux qui ne se voudront pas soumettre, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, & tâcheront de résister aux forces de la Majesté par l'inondation de leurs Dignes, ou autrement, seront punis avec la dernière rigueur. Et cependant on exercera toutes sortes d'Hostilitéés contre tous ceux qui voudront s'opposer aux desseins de Sa Majesté; & lors que les glaces ouvriront le passage de tous côtez, Sa Majesté ne donnera aucun Quartier aux Habitans des Villes; mais donnera ordre que leurs biens soient pillés, & leurs Maisons brûlées. Fait à l'Armée devant Arnheim ce 24. de Juin, 1672. Signé, LOUIS. *Et plus bas.* LE TELLIER.

CV. Le Prince d'Orange, contraint d'abandonner les bords de l'Yssel & du Rhin, parce que son Armée, affoiblie par les Détachemens & les Garnisons, étoit réduite à treize mille Hommes; alla se camper aux Portes d'Utrecht, & offrit à la Ville & à la Province, de la défendre avec ce qui lui restoit de Troupes.

CVI. Il reçut, en arrivant à Utrecht, un renfort de quelques Régimens Espagnols que le Comte de Monterey lui envoya. Il trouva la Ville dans un desordre affreux. Le Peuple s'étoit soulevé contre ses Magistrats qui avoient refusé la destruction du Mail & de leurs Jardins pour fortifier la Place. Les plus riches Bourgeois, éfrayés de se voir exposés à l'invasion de l'Ennemi, augmentoient la confusion, par l'empressement avec lequel ils tâchoient de transporter en Hollande ce qu'ils avoient de précieux. La Bourgeoisie, dont une grande partie étoit Catholique, espérant l'exercice public de cette Religion, avoit refusé au Prince l'entrée de la Ville, & méprisé un secours qui ne suffisoit pas pour la garantir d'une ruine prochaine. Mais les Etats de la Province, qui s'assemblèrent le lendemain, lui envoyèrent des Députés avec lesquels il entra dans la Place. Sa présence calma les esprits, la Bourgeoisie se mit sous les Armes, & le reçut au bruit des décharges du Canon. Tous ceux qui avoient crié le jour précédent qu'ils lui *fermeroient les Portes au nez pour les ouvrir au Roi de France*, lui firent des acclamations. Quelle inconstance! La conduite des Etats de la Province ne fut guère plus uniforme. En effet, après avoir reçu avec de grands remerciemens les assurances de secours que leur donnoit le Prince, ils lui refusèrent la démolition des Fauxbourgs, dont, sans cela, la défense de la Ville étoit impossible, quand même il s'y seroit enfermé avec toutes ses Forces. Cependant il faut rendre justice à Leurs Nobles Puissances; le Roi de France marchoit sur les pas du Prince avec une Armée puissante & victorieuse; ce Monarque étoit à leurs Portes, & on ne pouvoit faire aucun fonds sur la Population, dont l'amour & la haine, la crainte & l'audace varioient d'une heure à l'autre. La ruine des Faux-bourgs, fort étendus, étoit nécessaire; mais la démolition de tant d'Edifices, qui renversoit la fortune d'un grand nombre de Citoyens, suffisoit-elle pour garantir la Place d'être prise? Pouvoit-on en un jour élever des Fortifications sur les ruines des Bâtimens qu'on auroit démolis? C'est ainsi qu'on condamne souvent sans raison les Provinces & les Villes sur certains Evénemens fâcheux, parce qu'on ne fait aucune attention à la situation où elles se trouvent.

CVII. Le Prince d'Orange auroit été plus embarrassé que les Etats d'Utrecht, si le refus qu'ils firent de démolir les Maisons des Fauxbourgs ne l'avoit excusé, & si M. Hop, Pensionnaire d'Amsterdam, M. Seventer, Député au Conseil d'Etat, & M. Slingsland, Secrétaire du même Conseil, ne lui avoient apporté un ordre exprès des Etats Généraux de se retirer, & de marcher avec ses Troupes en Hollande. On vit alors ce qui arrive dans tous les desordres publics, où chacun tâche de se disculper aux dépens d'un autre. Les Etats d'Utrecht déclamèrent contre les Députés des Etats Généraux qui venoient leur enlever toutes leurs espérances, en retirant l'Armée du Prince. Cet ordre, disoient-ils, pouvoit être donné dans le tems que la Division ne nous permettoit pas de prendre de justes mesures; mais le Prince ayant réuni les Esprits, & concourant tous à la défense de la Ville & de la Province, pourquoi nous ôter les moyens de le faire? N'est-ce pas une injustice criante que celle de nous enlever jusqu'aux Régimens qui sont à notre solde, sous prétexte, qu'ils seront engloutis par un Ennemi puissant. Le Prince, soumis en apparence aux desirs des Etats de la Province, les renvoyoit aux Députés, dont l'Autorité étoit supérieure à la sienne, dans un Noviciat qui ne lui permettoit pas de faire tout ce qu'il vouloit; mais ils furent inflexibles. Son Altesse décampa de devant Utrecht le dix-septième de Juin: elle divisa son Armée en quatre petits Corps,

&

& prit le Commandement de celui qui devoit camper à Bodegrave entre Woerden , Leyden & Gouda , afin d'être plus à portée de courir promptement , où le besoin l'appelleroit. Voilà ce que le Prince d'Orange fit à Utrecht , qu'il ne pouvoit défendre , voyons ce qu'on y fit pour le Roi de France , qui venoit l'attaquer. 1672.

CVIII. La retraite du Prince d'Orange y avoit répandu une si grande consternation qu'on ne sçavoit plus ce qu'on y faisoit. L'étourdissement étoit si terrible , qu'on aura de la peine à croire qu'au lieu de prendre de justes mesures pour soumettre avec honneur une Province considérable , qu'on ne pouvoit sauver , on résolut d'envoyer à Sa Majesté Très-Chrétienne Hotteval , Marchand de l'Isle établi à Utrecht , & Piereville , Limonadier François , parce qu'on crut qu'étant nez Sujets de Sa Majesté , elle les écouterait plus favorablement que les plus grands Seigneurs de la Province. Les Etats revenus d'un étourdissement si honteux , & ayant reçu du Roi les Passeports nécessaires aux Députés , qui lui porteroient les Clefs de la Ville , & soumettroient la Province à son obéissance , envoyèrent M. Tuyl de Seroskerke de Wellant , M. vander Does de Berkestein , & M. vander Voort , Bourguemaître , afin de représenter les trois Ordres des Etats , le Clergé , la Noblesse , & le Magistrat. Le Roi les reçut gracieusement , & leur accorda la conservation des Privilèges de la Province & de la Ville avec le libre exercice de la Religion Réformée. (a) Quoique la nécessité fût la seule cause de cette démarche , le Prince d'Orange ne pardonna jamais à M. de Wellant , Chef de la Députation , de l'avoir conseillée. Ce Seigneur , dépouillé de toutes ses Charges , s'occupa uniquement de Méditations Historiques & Philosophiques , jusqu'à la mort de Son Altesse , où la Province rendue à elle-même , rendit à celui qui étoit demeuré seul attaché au Parti Républicain la justice qui lui étoit due , en le députant aux Etats Généraux , auxquels une mort imprévue l'enleva peu de tems après.

CIX. Le Roi envoya d'abord le Marquis de Rochefort avec un Détachement de sa Maison pour s'emparer d'Utrecht. Il le suivoit avec son Armée , qui campa dans les Bruyères d'Amérong , & ensuite à Zeist , Maison de Campagne que M. d'Ordycq embélit depuis avec une magnificence qui l'égalé aux Maisons Royales. Le Duc d'Orléans , qui vouloit voir la Ville Episcopale d'Utrecht , y entra le troisième de Juillet , & le Roi y fut reçu le cinquième avec une réjouissance éclatante. Le Marquis de Rochefort étoit dans les dehors de la Ville , afin d'empêcher que personne n'y entrât. Les Officiers Hollandois furent enfermez dans l'Eglise , & les Soldats gardez à vue sur les Bastions. Les Gardes du Corps précédoient le Roi , qui marchoit entre les Ducs d'Orléans & de Montmouth. Le Peuple ne pensoit qu'à donner les marques de sa joye d'avoir un nouveau Souverain , qui alloit rétablir la Religion Catholique dans son premier lustre. Cependant Louis eut quelque frayeur dans sa Marche , lorsqu'il vit , en traversant la Ville , des cheminées qui fumoient sur le bord des Canaux. Il craignit qu'on n'eût miné ces Maisons souterraines qui sont le Domicile de la Populace , & on eut de la peine à rassurer sur un effet si ordinaire le Conquérant de trois Provinces. Echapé de ce prétendu péril , il admira , dit-on , la bonté du Peuple , qui auroit pu avec quelques tonneaux de poudre le faire sauter en l'air lui & toute sa Cour , & qui n'en avoit rien fait. Les Réformez portèrent à Sa Majesté les Clefs de leurs Eglises , se croyant trop heureux de conserver le libre exercice de leur Religion.

Le Cardinal de Bouillon , étoit à peine arrivé , (b) qu'il fit bruler la Chaire & tous les bancs de l'Eglise du Dome , (c) & ordonna les préparatifs pour une nouvelle Consécration de ce Temple , *profané par le Culte étranger* que les Protestans y avoient rendu à Dieu. Il la fit le dixième avec un pompeux étalage de Cérémonies , dont quatre vingts ans avoient effacé la mémoire. Ce Cardinal , alors favori de Sa Majesté Très-Chrétienne , ayant encouru depuis sa disgrâce , a été heureux de trouver dans cette même Ville , où il avoit paru avec tant d'éclat , & agi avec un zèle si ardent contre la Religion Dominante , une Retraite que les Protestans seuls sont capables d'accorder à ceux qui les ont persécutés. L'Evêque (d) titulaire d'Utrecht , qui avoit été ordonné *in partibus infidelium* , y arriva avec un Cortège de trente Moines ou Prêtres. Il fit un Discours Latin sur cet Evènement extraordinaire , & en finissant sa Harangue , il s'écria avec un grand transport de joye : *Dieu soit loüé , nous voici en possession de ce sacré Lieu , dont nous avions été si long-tems bannis*. Un Jésuite (e) fut chargé de la Prédication , que peu de gens applaudirent. On fit la même Cérémonie

Gg 2

(a) Le 27. de Juin 1672. (b) Le 9. de Juillet.
(c) C'étoit l'Eglise Cathédrale. Elle a porté anciennement le nom de St. Thomas , & ensuite celui de St. Martin.

(d) M. de Neercassel , Evêque de Castorie , & Vicaire Apostolique des Provinces-Unies.

(e) Le Père du Doit.

1672. nie d'une nouvelle Consécration dans toutes les Eglises des Places conquises, & on vit dans quelquesunes de ces Eglises des Autels avec cette Inscription prophane REGI TRIUMPHANTI, *au Roi triomphant*. Le Roi, qui avoit promis à la Ville d'Utrecht l'exemption du rachapt du Pillage, ne laissa pas de tirer une somme, pour sauver le Mail qu'il feignoit de vouloir abatre. Il retourna à son Camp de Zeist, où il demeura plusieurs semaines, après avoir donné le Gouvernement de la Ville & de la Province à M. de Montmorancy, Duc de Luxembourg, dont nous parlerons beaucoup dans la suite.

CX. Quantité d'autres petites Villes, comme Cuylembourg, Viane, Heukelom, Leerdam, Oudewater, pensèrent plutôt à demander des fauves-Gardes à l'Ennemi, pour se garantir du Pillage, que des Garnisons au Prince pour se défendre. Harderwick & Elburg ouvrirent leurs Portes à un simple Colonel, & le Marquis de Rochefort qui marchoit avant le Roi; entra sans résistance à Waggeningen, Rhenen, Vicdurstede, & Amersfort. On ne pouvoit pas prévoir alors que toutes ces Villes feroient un jour remplies d'Officiers François Prisonniers. (a) Mais telles sont les Révolutions des Etats les plus florissans.

CXI. La surprise de Naerden auroit été plus glorieuse au Marquis de Rochefort si elle n'avoit pas été suivie de la faute irréparable, qu'il fit de laisser échaper Muiden, en s'amusant trop long-tems, au lieu de suivre sa Victoire. Naerden située sur les bords du Zuyderzée étoit commode aux François qui avoient besoin d'une Place Maritime pour avoir des Vivres. Il y avoit précisément un Siècle (b) que le Duc d'Albe avoit puni cette Ville avec sa sévérité ordinaire, parce qu'elle s'étoit donnée au Prince d'Orange. Il avoit écouté favorablement les Députés que la Ville lui avoit envoyés, pour se justifier de la faute, qu'elle avoit commise, & lui représenter que le défaut de Troupes, & l'impossibilité de se défendre avoit été la seule cause de sa Reddition. Les Troupes qu'il envoya dans la Ville y furent parfaitement bien reçues, & les Bourgeois, croyant le Duc satisfait de leurs excuses & de leur Soumission, étoient tranquilles & sans crainte, lorsqu'ils reçurent l'ordre d'aller s'enfermer dans l'Eglise avec leurs Femmes & leurs Enfants, où ils furent tous égorgés sans distinction de rang, de Sexe, ni d'âge. Les François, qui la surprirent en usèrent avec plus d'humanité. Il y a beaucoup d'apparence que quelques Chefs des Bourgeois l'avoient vendu au Roi; car le Marquis de Rochefort s'en étant approché, on lui ouvrit les Portes de grand matin. La Garnison éveillée au bruit des fanfares & des Trompettes, ne pût prendre d'autre parti que celui de se disperser, & de s'enfuir par toutes les ouvertures, qu'elle pouvoit trouver. Les Paresseux, qu'on faisoit profondément endormis, furent Prisonniers de Guerre, & ils ne pouvoient attendre un sort plus favorable, puisqu'on n'avoit pas eu le tems de faire une Capitulation.

CXII. Le Marquis de Rochefort & le Prince d'Orange firent l'un & l'autre une faute capitale. Celle de son Altesse fut de laisser sans Garnison & sans défense Muiden, le Poste le plus important de Hollande, non seulement par son voisinage d'Amsterdam, qui le met en état de canonner les Vaisseaux qui vont dans cette grande Ville, & de leur empêcher le passage; mais parce que là sont les Ecluses, qu'il n'y a qu'à lâcher pour inonder le plat Pays. On ne pouvoit oublier plus dangereusement le devoir d'un Général, qui doit veiller à tout, & du moins pourvoir à la défense des Postes exposés, & aussi importants que l'étoit celui de Muiden. Le Marquis de Rochefort, de son côté, s'amusa deux jours à Naerden, à recevoir les Hommages de la Noblesse, & n'envoya point sommer Muiden. Quatre Marodeurs allant à la petite Guerre, & ne rencontrant personne, poursuivirent leur chemin jusques-là; & les Magistrats de cette petite Ville, croyant que c'étoient les Coureurs de l'Armée Française, & qu'elle marchoit à leur suite, s'avancèrent pour leur offrir les Clefs. Une Servante, qui étoit seule dans le Château, les ayant aperçus leva le Pont levé, & leur ferma la Porte. Les Magistrats revenus de leur étourdissement, & ne voyant que quatre Soldats, les enivrèrent, & reprirent les Clefs qu'ils leur avoient données. Cette Aventure réveilla le Marquis de Rochefort, qui y envoya un Détachement; mais trop tard; car le Prince d'Orange, étonné de la faute qu'il avoit faite, avoit prévenu le Marquis, & envoyé des Troupes sous le Commandement du Prince Maurice de Nassau, qui fortifia tellement ce Poste, qu'il échapa pour toujours aux François. Tant il est vrai que les Généraux ne doivent point s'arrêter

en

(a) Faits dans les Batailles de Hochstet & de Ramillies, en 1704. & en 1706. (b) En 1572.

en chemin, lorsque la Victoire marche devant eux, comme elle faisoit en Hollande devant les François.

CXIII. Le Roi, en arrivant à Utrecht avoit délibéré dans un Conseil de Guerre, s'il devoit aller attaquer Amsterdam. Le Prince de Condé avoit été d'avis d'y envoyer six mille Chevaux à toute bride, afin de profiter de la consternation du Peuple, & de ne lui laisser pas le tems de reprendre ses esprits. M. de Turenne, plus timide, crut que Sa Majesté s'exposeroit à un affront; & M. de Louvois, ayant appuyé ce dernier avis, acheva de déterminer le Roi, ce qui fit dire aux Plaifans de la Cour, qu'en cette occasion, *le feu du Prince valoit mieux que le plomb du Maréchal*. Amsterdam fut sauvé une seconde fois par la paresse de l'Ennemi. Mais cette Ville, ayant envisagé dans toute son étendue le péril auquel elle étoit exposée, tomba dans une frayeur que rien ne pouvoit modérer. Le Magistrat riche, & le timide Bourgeois opinoient avec un empressement égal pour éviter un pillage, en portant les Clefs au Vainqueur, sous des Conditions qu'il accorderoit peut être, & que le Soldat n'exécuteiroit jamais dans une Ville aussi riche. Le Baillif Haasselaar, dont le Fils avoit péri dans la Bataille de Solbaie, (a) & M. Hooft Bourguemaître, se distinguèrent par leur zèle pour la Patrie, & arrêtèrent la fureur populaire. Soutenus par quelques uns des bien-intentionnez, ils opinèrent qu'on lachât les Ecluses, & qu'on perçât les Dignes, afin d'éloigner les François par une inondation, moins funeste que ne seroit leur Invasion. On inonda jusqu'aux dehors qui étoient à couvert d'insulte, afin de faire voir aux Bourgeois & aux Païsans que le Magistrat sacrifioit, quoique sans nécessité, ses Jardins & ses Maisons à la sûreté publique. Les Vaisseaux de Guerre furent rangez autour de la Ville, & le Colonel Sweers fut commandé avec seize Compagnies de Marine, (b) qu'on leva promptement pour garder les Côtes de la Mer. C'est ainsi qu'on doit s'exposer à tout lorsqu'on a un véritable zèle pour sa Patrie.

CXIV. Les Résolutions fermes & généreuses des Magistrats d'Amsterdam méritent d'autant plus de loüanges, qu'ils les prirent dans un tems où la République étoit sur le point de se soumettre au Vainqueur. La Gueldre, Utrecht, & l'Over-Yffel étoient déjà entre les mains de l'Ennemi; & la Hollande effrayée avoit peu de ressource, & moins encore de vigueur & de courage. Le Prince d'Orange n'avoit que six Régimens pour garantir cette Province, & la sécheresse, plus grande qu'elle n'avoit été depuis plus d'un siècle, avoit tellement fait baisser l'eau, que les Ecluses n'en pouvoient fournir suffisamment pour les inondations. Les Habitans des principales Villes, ne se trouvant en sûreté dans aucun Lieu des Provinces-Unies, alloient chercher un asyle jusques dans le Nord. L'alarme passa même jusqu'à la Haye, où l'on publioit que la Cavallerie Françoisé alloit entrer. On a encore aujourd'hui beaucoup de peine à concevoir qu'elle ne l'ait pas fait, puisqu'il n'y avoit pas assez de Troupes pour s'opposer à sa Marche. On délibéra si on transporterait à Amsterdam ce qui restoit d'Armes dans l'Arsenal de Delft, l'argent des Bureaux publics, les Etats de la Province, les Cours de Justice, la Chambre des Comptes, les Etats Généraux, & le Conseil d'Etat; & comme on ne pouvoit pas y envoyer si promptement le Greffe des Etats Généraux, &c. on étoit d'avis de prier le Roi d'épargner un si grand nombre de Chârtés aussi importantes à l'Etat & aux particuliers, qu'elles auroient été inutiles à Sa Majesté. Les Ambassadeurs & les principaux Ministres d'Etat sont très-souvent mal instruits des Affaires publiques, comme on le verra parce que Mylord Arlington mandoit à Madrid le dix-septième de Juin. „ Le Chevalier Lookhart; écrivoit ce Lord au Chevalier Godolphin, vient d'arriver de „ l'Armée Françoisé, qui s'étoit emparée d'Arnhem avant son départ. Il dit que le „ Prince d'Orange & Monsieur de Wirtz se sont retirez sur cela à Amsterdam, où „ Messieurs les Etats se sont rendus pareillement de la Haye. C'est effectivement le „ seul endroit où ils puissent être en sûreté, ayant inondé tout les Païs d'alentour. Il „ ajoute cependant, que lorsqu'il est parti de Bruxelles, le bruit couroit que les François s'étoient rendus Maîtres du seul endroit qui leur fournit de l'eau douce, & „ que le Comte de Monterey en étoit fort touché. „ (c) Cependant le Fait étoit faux, il n'y avoit jusques-là que des Délibérations vagues, ni le Prince, ni le Velt-Maréchal Wirts, ni les Etats n'étoient point à Amsterdam; & les bruits qui couroient à Bruxelles que les François avoient pris le Poste de Wesop, pour empêcher la communication d'eau douce, n'étoient pas mieux fondez.

1672.

CXIII.
Délibérations sur le Siège d'Amsterdam.CXIV.
Situation de la République.

Gg 3

CXV.

(a) Voyez ci-dessus page 207.

(b) De cent Hommes chacune.

(c) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 17. de Juin 1672.

1672. CXV. Le Conseiller Pensionnaire, qui recevoit les premiers Couriers, ayant appris que l'Armée de France étoit entrée dans le Betaw, alla trouver à quatre heures du matin M. Fagel, Greffier des Etats, qui étoit encore au lit, & lui déclara qu'il ne voyoit aucun moyen de garantir la République du danger, dont elle étoit menacée. Entièrement occupé du mal, il ne daignoit plus penser au remède qui pouvoit en arrêter le cours. Il n'est pas étonnant qu'il fût effrayé d'une Révolution si prompte; mais on ne comprend pas pourquoi il faisoit confiance de sa frayeur à un Ministre, dont l'inclination pour le Prince d'Orange ne lui étoit pas inconnue. La Charge de Conseiller Pensionnaire de Hollande est en même tems glorieuse, difficile & dangereuse. Elle est glorieuse; car ce n'est pas par la naissance qu'on y parvient, c'est par le mérite & par la capacité. Sans avoir ni rang, ni d'autre pouvoir apparent, que celui de recueillir les Suffrages dans les Etats de Hollande, il ne laisse pas d'être l'ame de la République, le Dépositaire de ses Secrets, l'Exécuteur de ses Résolutions. Chargé non seulement des Affaires du dedans; mais aussi de celles du dehors, ses soins s'étendent d'un bout de l'Europe à l'autre, les Ministres étrangers lui confient les secrets de leurs Maîtres, & prennent avec lui les mesures nécessaires pour la Paix & pour la Guerre. Mais la Constitution du Gouvernement rend cette Charge fort difficile. En effet la République étant composée de divers Corps, dont les avis & les intérêts sont souvent différens, on ne peut les réunir qu'avec beaucoup de tems, de peine, d'habileté, & *Sagonte périt pendant que Rome délibère*. Enfin elle est dangereuse, parce qu'on devient responsable des Evénemens, quoi qu'on n'en soit pas le Maître. Le Peuple veut que le Conseiller Pensionnaire ait toujours des avis sûrs, qu'il entraîne par la force & la solidité de ses raisonnemens les Assemblées dans son opinion, & que toutes les Résolutions qu'il fait prendre ayent un heureux succès. Outre ces Difficultez, attachées à la Charge de Conseiller Pensionnaire, M. de Wit se trouvoit accablé par les Conquêtes des François, dont la rapidité ne lui permettoit pas de respirer, & par la haine des Peuples, qui regardoient l'opposition qu'il mettoit à l'élévation du Prince, comme la source de tous leurs malheurs. Enfin ses Amis, qui avoient été fiers dans la prospérité, tomboient dans un abattement qui les empêchoient de venir à son secours. Mais un aussi grand Homme que M. de Wit ne devoit pas se laisser abatre par ces obstacles. Il devoit, au contraire, ranimer son courage à proportion de la grandeur du danger, selon la maxime du Poëte :

Tu ne cede malis, sed contra audentior ito.

Après avoir résolu de s'enfvelir sous les ruines de sa Patrie, en la deffendant, il falloit attendre quelque chose du tems & des ressources qu'on avoit encore. Cependant il faut avouer qu'il est bien difficile au Pilote de conserver toute sa fermeté, lorsqu'une Tempête, où le jour & l'obscurité, l'air, l'eau & le feu se confondant, menacent son Vaisseau déjà démâté, & dont les Tables se séparent, d'un Naufrage presque inévitable.

CXVI.
M. Fagel
rache de
lui en in-
spirer.

CXVI. M. Fagel répondit au Conseiller Pensionnaire, que la République s'étoit trouvée dans de plus grandes extrémités; que Philippe II. beaucoup plus puissant & plus redoutable que Louis XIV. s'en étoit presque rendu Maître; & que le même Dieu qui l'avoit délivrée de la Tyrannie de l'un, la garantiroit de l'Esclavage où l'autre vouloit la réduire. C'est dans l'orage, ajoutoit-il, qu'il faut faire force de rames, ou tenir ferme au Gouvernail, jusqu'à ce que le Vaisseau fasse eau de tous côtes. Il y a encore des ressources dans l'Etat, & si on prend une vigoureuse Résolution, on peut au moins conserver la Hollande & la Zélande, & donner aux autres Provinces le tems de reprendre vigueur. Il avoit raison, & l'Evénement justifia sa fermeté. Un Historien (a) n'a jamais saisi plus mal à propos l'occasion de dire du mal d'un grand Ministre, qu'en rapportant ce Fait qui mérite les éloges de la Postérité. Il dit que M. Fagel *ne prenoit jamais conseil de la prudence, & qu'il étoit capable de tout hasarder & de tout perdre*. Au contraire, tout étoit perdu, si on n'avoit pas tout hasardé, ce Parti que la prudence dictoit alors, étoit l'unique ressource qui restoit aux Etats, & il y avoit de la grandeur d'ame à ne point desespérer du salut de la République. On devoit au moins attendre le mouvement que l'Armée ennemie, qui n'étoit encore campée qu'au Chateau de Keppel, pro-

(a) Wicquefort, Histoire MS. des Provinces-Unies, Livre XX.

che de Doesbourg, feroit contre la Hollande, & le succès qu'elle auroit, avant que de plier sous la Loi du Vainqueur, & de demander une Paix également honteuse & funeste. Il falloit attendre l'effet de l'Alliance & de la colère de l'Electeur de Brandebourg, violemment irrité de ce qu'on ruinoit son Duché de Clèves. L'Espagne envoyoit tous les jours de nouvelles Troupes au secours des Etats, & le Comte de Monterey agissoit d'une manière qui donnoit assez d'alarme à l'Angleterre, pour obliger Sa Majesté Britannique d'ordonner à son Ambassadeur à Madrid de s'en plaindre. „ Il y a présentement, écrivoit Mylord Clifford au Chevalier Godolphin, „ tout au moins, entre dix & douze mille Hommes de Troupes Espagnoles, tant „ Infanterie que Cavallerie, au Service des Etats & dans leurs Garnisons. Cela est „ pourtant contraire aux Traitez qu'ils ont avec nous. C'est pourquoi Sa Ma- „ jesté vous ordonne de présenter au plûtôt un Mémoire à la Cour, & de vous plain- „ dre de ce procédé comme d'une infraction du Traité. Vous en donnerez toute „ la faute au Comte de Monterey, auquel on devra uniquement attribuer une Guer- „ re, qui paroît presque inévitable entre les trois Couronnes, au cas qu'il conti- „ nuë à agir de cette manière. „ (a) Quoi que Mylord Clifford rejettât politi- „ quement la faute de cette infraction sur le Comte de Monterey, il sçavoit bien que le Gouverneur des Païs-Bas n'agissoit pas sans ordre, & que l'Espagne étoit résoluë de faire tous ses efforts pour soutenir la Hollande. L'Empire, malgré la lenteur de ses Délibérations, ne laissoit pas de faire certains mouvemens qui démon- „ toient les fières conjectures de M. de Louvois, donnoient de l'inquiétude aux deux Rois, & des espérances de secours à la République. Enfin il faut périr avec cou- „ rage & s'enterer sous les mafures de sa Patrie, si on ne peut la sauver. Il n'y a que les Résolutions fermes qui garantissent les Etats attaquez de tous côtez, & menacez d'une ruine prochaine.

1672.

CXVII. M. de Wit s'imagina qu'il étoit aisé de donner des bornes à l'ambition d'un jeune Conquérant, & que les Princes agissent toujours par les Loix de l'équité & de la raison. Suivant cette idée il proposa aux Etats de Hollande d'envoyer des Députez à Sa Majesté Très-Chrétienne, pour traiter avec elle. Il n'y avoit pas deux ans que ce Ministre croyoit que la Hollande seule pouvoit tenir tête au plus puissant Monarque, parce que les Villes de cette Province étoient assez fortes pour faire une longue résistance, & si voisines les unes des autres qu'elles pouvoient recevoir des secours capables de faire lever les Siéges. (b) Mais tout venoit de changer. De toutes les Places qui couvroient le Païs, il n'y en avoit pas une qui pût, disoit-on, arrêter quatre jours l'Ennemi. On mettoit dans ce rang Breda, Bergues-op-Zoom, & même Bois-le-Duc, que le Roi de France n'osa attaquer, quoi qu'il fut Maître de Crevecœur & des Forts voisins. Haerlem, oubliant la Valeur de ses Ancêtres, (c) ne vouloit pas seulement attendre l'Ennemi. Leyde, qui pouvoit fournir une Armée de ses Habitans, & que le Siége qu'elle fit lever en 1574. a rendu si fameuse, déclaroit qu'elle seroit la première à porter ses Clefs au Roi. De trente six Conseillers dont le Sénat (d) d'Amsterdam est composé, il y en avoit trente qui étoient dans ces mêmes sentimens; & cette puissante Ville alloit tomber dans la foiblesse des autres, sans la vigoureuse opposition de quelques Bourg-Mâtres (e) qui furent les généreux deffenseurs de sa Liberté. La Résolution d'envoyer des Députez au Roi ne laissa pas d'être prise dans les Etats de Hollande.

CXVII.
Résolution
des Etats
de Hollan-
de, d'en-
voyer des
Députez
au Roi.

CXVIII. Leurs Nobles Puissances allèrent la porter en Corps aux Etats Généraux, où elle ne trouva aucune opposition que de la part de la Zélande, qui demanda qu'on fit une Députation à Charles II. aussi bien qu'à Louis XIV. Les raisons qui portoient cette Province à faire une telle Demande étoient, qu'il falloit éteindre entièrement la Guerre, en faisant la Paix avec les deux Rois, & que les Députez, qui agiroient dans les deux Cours à l'insçu l'une de l'autre, pouvoient exciter la jalousie & ébranler la confiance qui régnoit entre ces puissans Alliez. Mais la véritable raison étoit que la Zélande avoit beaucoup plus à craindre de l'Angleterre que de la France. Il est vrai que M. de Nancre, Gouverneur d'Ath, à la tête de sept ou huit mille Hommes, tirez de Garnisons voisines, avoit tenté de sur-
pren-

CXVIII.
Elle est
portée aux
Etats Gé-
néraux.

(a) Lettre de Mylord Clifford au Chevalier Godolphin, du 11. de Juillet 1672.

(b) Mémoires de M. Jean de Wit.

(c) Cette Ville soutint un Siége de sept mois contre le Duc d'Albe, & ne se rendit que faute de pain & de secours. Elle fut assiégée le 11. de Décembre 1572. &

prise le 12. de Juillet 1573.

(d) C'est ce qu'on appelle le *Vroetschap*, ou le Conseil de la Ville. Voyez la Description Historique du Gouvernement des Provinces-Unies, page 59. & suivantes.

(e) Mrs. Nicolas Tulp, Gilles Valckenier, Hooff, &c.

1672. prendre Ardenbourg, (a) petite Place de Flandres qui couvroit la Zélande, où il n'y avoit que quarante Soldats & deux cens Bourgeois ; mais elle fit une si vigoureuse résistance, qu'elle repoussa l'Ennemi. Les François perdirent plus de mille Hommes dans deux Assauts qu'ils donnèrent, sans compter six cens Soldats qui s'étoient emparez d'une demi Lune, & que les Assiégez firent Prisonniers de Guerre. Mais cet effort de la France, pour entrer en Zélande, étoit passager, au lieu que l'Angleterre, redoutable par Mer, menaçoit cette Province, qui devoit toujours être en garde, & craindre une Descente dans l'une de ses Isles.

CXIX.
Réflexions
sur cette
Députa-
tion.

CXIX. Toutes les Provinces consentirent à la Députation, qui ne fut cependant approuvée que par un très-petit nombre de personnes. C'étoit le dernier effort du crédit mourant de M. de Wit. Il l'avoit proposée aux Etats de Hollande comme l'unique remède à un mal extrême. Il ne voyoit aucune ressource dans la République, & ne vouloit pas devoir le salut de l'Etat au Prince d'Orange, dont la Gloire & l'Autorité monteroient au Faîte, s'il devenoit le Libérateur de la Patrie. Son Altesse avoit de bonnes intentions, elle les soutenoit par un tempérament hardi, & par une inclination guerrière. Mais pouvoit-on laisser reposer le sort de la République sur un Prince jeune, qui n'en étoit encore qu'aux élémens de l'art militaire, & dont la plû-part des Officiers & des Soldats, qui composoient son Armée, manquoient de courage & d'expérience ? La nécessité seule, qui étoit extrême, inspiroit cette confiance aux Amis de Son Altesse. Il auroit fallu, dit-on, être Prophète pour découvrir dans l'avenir un changement de fortune, & avoir une grandeur d'ame héroïque ; pour n'être pas accablé des maux présens. La République ébranlée par les coups funestes que Louis venoit de lui porter, & desespérant de pouvoir arrêter le progrès de ses Conquêtes, la Paix parut absolument nécessaire. Et soit qu'on se flattât, que ce Monarque, faisant céder la générosité à l'ambition, offrirait des Conditions honorables, ou qu'on s'imaginât éloigner le dernier malheur, en sauvant la Hollande, on résolut de lui envoyer des Députez. Cependant on assure que le Conseiller Pensionnaire qui en avoit fait lui-même la Proposition aux Etats de Hollande, se fit un scrupule d'écrire & de signer la Résolution que les Etats Généraux avoient prise, sur sa Conclusion, de faire une Députation au Roi.

Ouvrir un avis dans les Etats de la Province, le faire passer par le crédit des Amis qu'on a dans les Villes, malgré l'opposition de celle d'Amsterdam, porter sur le champ la Résolution aux Etats Généraux, l'y faire approuver, refuser de l'écrire & de la signer, quoique chargé d'écrire toutes les Résolutions des Etats de Hollande, c'est ce que fit M. de Wit, & c'est ce qu'on a de la peine à comprendre. Disons pourtant que ce Ministre, convaincu de la nécessité de son avis, ne laissa pas de prévoir qu'on pourroit un jour lui en faire un crime, ou tout au moins un sujet de reproche, si les choses venoient à changer de face, comme cela arriva. Dans cette crainte, il prit la précaution de ne pouvoir être convaincu par sa propre main. Incertain dans les grands Evénemens, on ne prend pas un parti fixe, & l'on fait des démarches qui paroissent contradictoires. Plusieurs Députez s'opposèrent à la Résolution des Etats de Hollande, lorsqu'elle fut portée aux Etats Généraux. M. vander Hoole, âgé de soixante & quinze ans, qui présidoit alors pour la Province d'Utrecht, sentit renaître toute la vivacité de sa première jeunesse pour combattre cette Résolution, & quitta sa place plutôt que d'y consentir. M. Fagel, Secrétaire des Etats, imita l'exemple du Président & refusa de la signer. Cependant, malgré cette opposition particulière, la Députation fut résoluë avec le consentement de toutes les Provinces.

On condamnoit trois choses dans la conduite des Etats. Premièrement la précipitation. Le Roi n'est pas encore assez avancé, disoit-on, pour être contraint à faire cette Démarche. D'ailleurs, dans les maux extrêmes, il faut attendre quelque chose du tems. Cependant Louis avançoit chemin, & la consternation devint plus grande, lorsqu'Utrecht lui eût ouvert ses Portes.

Secondement on trouvoit mauvais qu'ils laissassent les Députez dans l'incertitude sur les Propositions qu'ils devoient faire ou recevoir, & qu'on leur donnât carte blanche pour un Traité, dont dépendoit le sort de l'Etat.

Troisièmement on critiquoit le choix des Députez, & on remarquoit que la plû-part étoient suspects au Parti du Prince d'Orange. En attendant que nous rapor-
tions

(c) La nuit du 26. au 27. de Juin.

tions leur Commission, & les éloges que les Etats Généraux leur donnoient, nous remarquerons ici que le premier de ces quatre Députez étoit le Baron de Gent, également odieux au Peuple & au Prince, dont il avoit été le Gouverneur. Il avoit non seulement combattu les Passions de Son Altesse, mais ses inclinations naturelles, & même ses plaisirs innocens avec une sévérité dure, qu'on croyoit empruntée, quoi qu'elle fût, peut-être, l'effet d'un tempérament trop austère. M. de Groot, qui représentoit la Province de Hollande, avoit à sa charge l'Ambassade de France & les honneurs que Sa Majesté Très-Chrétienne lui avoit fait rendre: Et quoi qu'il n'eût aucune part à la lâcheté du Comte de Montbas, son Beau-frère, cependant les soupçons de Trahison, & les cris du Peuple, qui avoit demandé sa tête aussi bien que celle du Comte, avoient de facheuses influences sur son Ministère. M. d'Odyck, Favori du Prince d'Orange, & Substitut de Son Altesse, en qualité de premier Noble de Zélandé dans les Etats de cette Province, n'entroit dans cette Députation que pour être pleinement instruit de tout ce qui s'y passoit. Et M. van Eeck, qui n'avoit consenti que sous le bon plaisir des Etats de Groningue, dont il étoit le Député, aprenant qu'on le défavoit, fit le malade en arrivant à Woerden, & se retira au Camp de Bodegrave, qui n'en étoit éloigné que de quelques lieues, & de là à Amsterdam. Les trois autres Députez partirent de la Haye le seizième de Juin, continuèrent leur Route, & arrivèrent le vingt-deuxième au Chateau de Keppel, (a) où étoit le Roi.

CXX. Jamais Ministres d'un Etat Souverain ne parlèrent avec une humilité plus rampante que firent ces Députez; & jamais Ambassadeurs d'une République, qui n'est pas subjuguée, ne furent reçus avec plus d'indignité, que ceux de Leurs Hautes Puissances le furent par Mrs. de Louvois & de Pomponne. Ces Députez portoient la *Carte blanche* au Roi Très-Chrétien, & n'avoient point d'autre Commission que celle de demander à ce Monarque les Conditions auxquelles il voudroit accorder la Paix à la République, parce qu'on auroit cru *manquer de respect pour Sa Majesté*, en lui proposant les Conditions sous lesquelles on pouvoit traiter avec elle. Une pareille soumission devoit fléchir les Esprits les plus superbes. & la suite naturelle qu'on devoit en attendre, étoit celle de recevoir de la main de M. de Louvois les Articles d'une Paix honnête. Cependant ce Ministre déclara fièrement, que le Roi, son Maître, ne vouloit traiter qu'avec des Gens revêtus d'un Plein-pouvoir plus spécifique, & ajouta que les Etats devoient considérer en quelle situation ils étoient, & à quelle extrémité la République pouvoit être réduite dans fort peu de jours. Les Députez ayant conféré ensemble sur cette Déclaration furent d'avis d'envoyer M. de Groot à la Haye pour en informer Leurs Hautes Puissances, & leur demander un Plein-pouvoir.

CXXI. M. de Groot fit d'abord son Rapport aux Etats de Hollande, dont il étoit Membre. Il seroit ennuyeux de rapporter en détail l'Avis de chaque Ville, dont les Pensionnaires répétoient à peu près les mêmes choses, & souvent les mêmes paroles de ceux qui opinoient avant eux. Il suffit de remarquer qu'il y avoit trois Partis différens dans les Etats de cette Province. Le premier étoit celui des Nobles, qui opinoient pour l'Acomodement avec le Roi, en sacrifiant tout, pourvu qu'on conservât la *Religion*, la *Liberté*, & la *Souveraineté*. Dort, Haarlem, Delft, Leyde, Gorcum, Schiedam, Schonhove, Edam, Munikendam, Medenblic & Purmérent suivirent ce même Parti. Le second étoit celui d'Amsterdam. Cette Ville s'oposoit à l'Acomodement, & au Plein-pouvoir, & opinoit qu'il falloit se défendre. Ses Députez représentoient, que la République, établie sur un amour constant & ferme pour la Liberté, ne devoit pas démentir la Conduite de ses généreux Fondateurs; que s'il y avoit des Villes intimidées, les unes parce qu'elles ne pouvoient inonder leurs Terres, & les autres parce qu'elles craignoient l'inondation, il falloit obliger les dernières à sacrifier un intérêt particulier à la Patrie, & les premières à attendre qu'elles fussent investies pour capituler; que d'ailleurs on trouveroit une entière impossibilité à faire un Accomodement raisonnable; qu'on seroit monter à des Sommes excessives le dédomagement qu'on demanderoit pour les frais de la Guerre, & qu'après les avoir payez, il faudroit encore acheter bien chèrement de Sa Majesté Britannique la Paix avec l'Angleterre. Les Partisans du premier Avis, posant comme un fondement solide, qu'il falloit échapper ce qu'on pouvoit d'un Naufrage inévitable, repliquoient que tout étant perdu il falloit se racher-

H h

(a) Proche de Doesbourg.

1672. ter à quelque prix que ce fût; qu'Amsterdam ne pouvoit pas faire elle feule une République, & que l'usage & la Loi de l'Union, qui ne permettoient pas de conclure la Guerre & la Paix fans l'unanimité des Suffrages, devoient recevoir une exception dans une nécessité aussi pressante que celle où l'on se trouvoit; enfin que les Plénipotentiaires devoient être renvoyez avec un Plein-pouvoir, puisque la pluralité des Villes. (a) penchoit de ce côté-là, & que la feule Ville d'Alcmar, étoit de l'Avis de celle d'Amsterdam. Le troisième Parti, que suivoient Tergaud, Rotterdam, la Brille, Horn, & Enchuyse, étoit proprement celui de n'en point prendre, & de n'oser se déterminer sur une Affaire si délicate. Les Députez de ces Villes s'excusoient de dire leur Avis, les uns sur ce qu'ils n'étoient pas prêts sur la matière, les autres sur ce qu'ils étoient obligez de retourner chez eux pour consulter leurs Principaux.

CXXII.
Sentiment
particulier
de M. de
Groot.

CXXII. Le Corps des Nobles, voyant ce partage d'Avis dans une Affaire, qui devoit être concluë avec unanimité, pria M. de Groot de s'expliquer avec plus de précision sur la circonstance présente. Il fit d'abord un Compliment, & dit qu'il se remettoit à la Lettre des Députez, qui pouroit servir de Bouffolle, & déterminer les Esprits chancelans. Mais, ouvrant ensuite son sentiment particulier, il représenta l'état triste des Provinces, & la lâcheté des Officiers qui étoit si grande dans l'Armée du Prince, qu'ils étoient capables de déserter, si elle étoit attaquée. Il dit qu'on pouvoit fixer une Somme pour le dédommagement des frais de la Guerre, que le Roi de France accepteroit, en mettant dans la balance la Gloire qu'il venoit d'acquérir contre une partie de la dépense qu'il avoit faite. Enfin il conseilloit de sacrifier Mastricht & les autres Places de la Généralité, qui étoient à la bienséance de Sa Majesté, & qui flatteroient agréablement son Ambition, lorsqu'on lui en feroit une Ofre volontaire. Il ajouta qu'il croyoit que ce seroit le moyen de conserver la Religion & la Souveraineté; mais qu'il falloit d'autant plus se hâter, que le Roi avoit résolu de demeurer dans le Pays pendant l'Hiver, pour voir, si, à la faveur des glaces, il ne pouvoit pas réduire Amsterdam, après quoi il ne falloit s'attendre qu'à un dur Esclavage. Tous ces raisonnemens tendoient à persuader, qu'il n'y avoit plus de remède, & qu'on devoit s'abandonner à la discretion du Vainqueur. Pouvoit-on se flatter, que lui & ses Ministres, dévorant en idée les Richesses immenses que la Hollande possédoit, se contentassent d'une Gloire, qu'on ne pouvoit enlever à ce Monarque, & qu'ils abandonnassent des espèces d'or & d'argent, qui pouvoient assouvir leur Avarice, & réparer les brèches que la Guerre avoit faites au Thrésor Royal? D'ailleurs rendre le Roi Maître de Mastricht, & des autres Places fortes de la Généralité, n'étoit-ce pas lui laisser la Porte des Provinces-Unies ouverte, pour y entrer lorsqu'il en auroit envie? On peut se reposer sur le courage des Officiers qui ont donné des marques de leur Valeur; mais comment connoître assez leur lâcheté, que l'expérience dément souvent, pour en faire le fondement d'une Résolution de cette nature? Enfin on bâtissoit sur un Fait évidemment faux, que le Roi étoit résolu de passer l'Hiver dans ces Provinces, puisqu'il prit la Route de Paris avant la fin de l'Été.

CXXIII.
Délibérations
de la
Hollande.

CXXIII. Le Corps des Nobles, après avoir entendu l'Avis de M. de Groot, protesta contre tous les malheurs qui pouvoient arriver, si on ne hatoit pas l'Accommodement, & exhorta les Villes à s'unir dans ce Sentiment, afin de sauver leurs Biens, leurs Femmes, & leurs Enfants. Dort, dont le Pensionnaire, (b) Créature de M. de Wit, tenoit la place de ce Ministre dans les Etats, parce qu'il avoit été blessé, comme nous le dirons dans la suite, apuya cette Opinion. Haerlem menaça de penser à son salut particulier, si on ne vouloit pas prendre une Résolution générale. Delft représenta, que si Amsterdam faisoit toute la Hollande, ou que toute la Hollande fût dans la même situation qu'Amsterdam, on pouroit se défendre; mais que l'Ennemi étant dans le sein des Provinces, & la Délibération trainant depuis le quatorzième de Juin, (c) dont le Roi de France avoit profité, il n'y avoit plus de tems à perdre pour prendre une dernière Résolution. Leyde alla encore plus loin, elle soutint que si la pluralité des Voix n'étoit pas suffisante dans les Affaires ordinaires, elle devoit l'être dans celle-ci, qui étoit extraordinaire, & qu'on avoit disposé autrefois de la Souveraineté de la Province, sans Amsterdam & sans Tergaud. Que comme il n'y avoit point de tems à perdre, on ne pouvoit permettre aux Députez qui

(a) Onze Villes se joignirent aux Nobles, & opinèrent pour la Députation & le Plein-pouvoir.

(b) M. Nicolas Vivien.

(c) On étoit au 25. de Juin.

qui n'avoient pas d'Ordre, d'en aller chercher. On prit pourtant un milieu, en renvoyant ces Députez chez eux avec Ordre de revenir le lendemain aux Etats, qui s'assembleroient à dix heures du soir, afin de ménager un tems précieux. 1672.

CXXIV. En effet Leurs Nobles Puissances s'assemblèrent le lendemain vingtième de Juin à l'heure marquée; mais Amsterdam & cinq Villes de Nord-Hollande firent naître un nouvel incident par leur absence. Elles ne voulurent point assister à cette Assemblée, afin de n'avoir aucune part à la Résolution qu'on y prendroit inévitablement, & de se réserver le droit de la contredire, lorsqu'elle seroit prise. Tous les Députez présens y acquiescèrent, excepté ceux d'Enchuyse, qui représentèrent que l'absence de six Villes, à la tête desquelles étoit Amsterdam, rendoit la conclusion nulle. Cependant on ne laissa pas de prendre la Résolution, & de la porter aux Etats Généraux, où l'on trouva de nouveaux obstacles, qui causèrent de nouvelles informalitez.

CXXV. Les Députez d'Amsterdam allèrent faire leur Rapport aux Bourg-Maîtres de cette puissante Ville qui assemblèrent le Conseil pour délibérer sur une Affaire, dont dépendoit sa conservation. Le Sénat opinoit à prévenir Sa Majesté Très-Chrétienne, par une prompte obéissance, & cet Avis alloit passer à la pluralité de trente Voix contre six, sans M. Tulp, ancien Bourg-Maître, qui, quoique dans un âge fort avancé, ne laissa pas d'opiner vigoureusement contre la Députation. Il fut suivi par M. Valckenier, (a) qui harangua le Sénat avec tant de force, qu'il le rappella à des Sentimens plus courageux. „ Quoi Messieurs, disoit-il, seroit-il „ possible qu'aucun de nous fût assez lâche pour vouloir, sans aucune nécessité pres- „ tante, renoncer à cette précieuse Liberté que nos Ancêtres ont défendue avec „ tant de valeur par une Guerre de quatre-vingts années, & qu'ils nous ont acquise „ au prix de tant de sang? Plus notre Ville surpasse toutes les autres Villes de la „ Hollande par sa situation, par la bonté de ses Fortifications, par le grand nom- „ bre d'Artillerie, de Munitions, de Vivres, d'Habitans, plus sommes nous obli- „ gez de faire des efforts extraordinaires pour la défendre contre toutes les attaques „ de l'Ennemi. Par ce moyen nous mettrons fin aux malheurs qui affligent les Pro- „ vinces, nous les mettrons à couvert du joug que veut leur imposer un Monarque, „ qui cherche à établir sa Gloire aux dépens de la Liberté de toutes les Nations de „ l'Europe, dont il ne fera jamais scrupule de troubler le repos, fut-ce en violant „ les Traitez les plus solennels & les plus sacrés. Pourquoi ne serions nous pas ca- „ pables de rendre ce service à notre Patrie, Amsterdam est-elle moins considéra- „ ble que Danzig ou Coppenhague? La première a sauvé le Royaume de Pologne, „ & la dernière ceux de Dannemarck & de Norwégue, en faisant tête aux Ennemis, „ auxquels il ne restoit presque plus que la Conquête de ces deux Places à faire, pour „ se voir Maîtres absolus de ces grands Etats. La Ville de Hambourg seule au milieu „ de tant d'Ennemis qui portent envie à sa Liberté, ne la conserve-t-elle pas depuis un „ très long-tems, sans qu'elle soit encore aujourd'hui dans le dessein de recevoir la „ Loi de qui que ce soit? N'a-t-on pas vu l'ancienne Rome, bâtie par un petit nom- „ bre de Fugitifs, de Pastres & de Bandits, se maintenir avec succès contre tous ses „ Voisins qui vouloient attenter à sa Liberté? Cette Ville bien loin de subir le joug „ d'aucun Prince étranger, a conquis toute l'Italie, & est ensuite devenuë Capita- „ le de la plus puissante Monarchie du Monde. Imitons l'exemple de ces généreux „ défenseurs de leur Liberté, & ne souffrons pas qu'on puisse jamais nous repro- „ cher que par notre faute une si puissante Ville se soit renduë esclave, avant la ré- „ duction entière des autres Villes de la Hollande. Si nous devons périr, périf- „ sons du moins les derniers, & ne nous soumettons au joug qu'on veut nous im- „ poser, que lors qu'il ne nous restera plus aucun moyen de nous en garantir. (b)

„ Il est tems, disoit M. Hasselaar, Grand Baillif, il est tems, Messieurs de re- „ noncer à toutes sortes de Partis & de Factions. Bannissons toute sorte de Divi- „ sions, & nous unissons plus étroitement que jamais. L'Affaire pour laquelle nous „ sommes aujourd'hui assemblez, ne nous est point particulière, elle est commune „ à toute l'Europe. Il ne s'agit pas seulement ici de la conservation de nos Villes „ ou de nos Provinces. De la Résolution que nous allons prendre dépend tout le „ bonheur ou le malheur de la Chrétienté. Puisque la destinée de toutes les Nations „ de l'Europe est entre nos mains, faisons en sorte qu'on ne puisse jamais reprocher „ à notre mémoire que nous aïons négligé aucun des moyens qui pouvoient affer- „ mir le repos & la tranquillité de tant de Peuples. Les malheurs qui affligent no-

(a) Bourg-Maître.

(b) Histoire de Guillaume III. par M. Samsou, Tome II.

1672.

„ tre Patrie nous fournissent aujourd'hui une occasion de donner à toute la terre des
 „ preuves éclatantes de notre conduite, & de laisser à la Postérité un monument é-
 „ ternel de notre fermeté. Agissons donc de concert, & faisons tout notre possi-
 „ ble pour nous garantir du précipice où nos Ennemis nous veulent faire tomber. (a)
 Ceux qui opinèrent après ces deux Bourg-Maîtres, particulièrement Mrs. Backer,
 Corver, Hudde & Witzen, qui ont rendu dans la suite de si grands services à la
 République par une sage Régence, déclarèrent qu'ils répandroient jusqu'à la der-
 nière goutte de leur sang, plutôt que de conseiller une Capitulation honteuse. „ Nous
 „ ne consentirons jamais, disoient-ils, que nos Habitans subissent le joug insupor-
 „ table du plus cruel Ennemi qui fut jamais. Quand même toutes les autres Villes
 „ seroient assez lâches pour se rendre à sa merci, & que nous nous trouverions ré-
 „ duits dans la nécessité de résister seuls aux Armées formidables d'un si puissant En-
 „ nemi, il vaudra encore beaucoup mieux mourir les armes à la main, en combat-
 „ tant généreusement pour notre Religion, pour notre Liberté, pour nos Fem-
 „ mes, pour nos Enfants, que de sauver nos biens & nos vies par un Traité qui
 „ nous réduiroit dans un cruel esclavage. Nous sommes très-persuadés que tous les
 „ Habitans d'Amsterdam sont dans ce sentiment. Il n'y en a pas un parmi eux qui
 „ ne soit prêt à se faire tailler en pièces, en défendant nos Murailles, plutôt que
 „ de consentir qu'on traite avec l'Ennemi à des Conditions si honteuses. (b) Ces
 généreux Magistrats, après avoir dit leur Avis, partagèrent la Ville en différens
 Quartiers qui devoient être défendus par la Bourgeoisie. Chaque Magistrat se mit
 à la tête de son Quartier pour encourager le Bourgeois & l'Artisan à avancer les
 Travaux. En quatre ou cinq jours les Jardins furent ruinez, les Maisons de Plai-
 sance abbatuës, & les Bastions réparés. On garnit les Remparts de Gardes Bour-
 geoises, on les couvrit d'Artillerie, & on y mit des Canoniers pour la servir.

CXXVI.
Opposi-
tion des
Etats Gé-
néraux à
la Résolu-
tion des
Etats de
Hollande.

CXXVI. Les Députés de Zélande, arrivés à la Haye, portèrent leurs Plaintes
 à M. Vivien (c) de ce qu'on prenoit, presque à leur insçu, dans les Etats de Hol-
 lande la Résolution d'envoyer une Députation au Roi de France avec un Plein-pou-
 voir de traiter avec Sa Majesté. Le Pensionnaire de Dort justifia leurs Nobles
 Puissances par la nécessité pressante, & par la juste crainte où elles étoient que
 les François ne fissent une Invasion dans la Province. Ces raisons ne persuadè-
 rent pas les Zélandois, & ils persistèrent à déclarer qu'ils ne consentiroient point
 à un Accommodement auquel ils préféreroient une vigoureuse résistance. Ils soutinrent
 avec fermeté leur Résolution, lorsque celle de Hollande fut portée aux Etats Géné-
 raux. Les Députés de Gueldre, qui avoient opiné les premiers, consentoient au
 Plein-pouvoir que M. de Louvois avoit demandé; mais leur Voix ne pouvoit être
 comptée, parce que leur Province étoit déjà soumise au Roi Très-Christien, qui
 lui auroit pû faire sentir sa vengeance, si ces Députés avoient opiné contre sa
 Gloire & contre ses intérêts. Utrecht, qui n'étoit pas encore tout-à-fait sous
 le joug, la Frise & l'Over-Yssel refusèrent, sous divers prétextes, de donner leurs
 Suffrages, & les Députés de Groningue s'absentèrent. On vit alors ce qu'on n'a-
 voit jamais vu. Le Président de semaine, qui étoit Frison, quitta sa Chai-
 se, parce qu'il ne vouloit point prendre une Conclusion si informe sans l'Or-
 dre de sa Province. Le Député d'Utrecht, qui devoit remplir le Poste vacant, le
 refusa, les Zélandois suivirent leur exemple, tellement que la Province de Hollande
 opina seule en faveur de l'Accommodement, & son Député, qui présida, au refus
 des autres, forma seul la Conclusion. M. Fagel ne voulut pas signer la Résolution,
 parce qu'il croyoit qu'elle avoit été prise contre toutes les formalitez anciennes &
 ordinaires, & qu'une seule Province ne pouvoit pas faire parler toute l'Union.

CXXVII.
Contesta-
tion sur ce
sujet entre
M. de
Groot, &
M. Fagel.

CXXVII. Ce refus excita une contestation très-aigre entre ce Ministre & M. de
 Groot, qui étoit le Promoteur de cette Résolution, & qui devoit porter le Plein-
 pouvoir aux autres Députés Plénipotentiaires, ses Collègues. *Vous pouvez partir* lui
 dit M. Fagel, *et aller vendre votre Patrie; mais vous aurez de la peine à mettre*
l'Acheteur en Possession de ce que vous aurez vendu. M. de Groot repliqua qu'il
 valoit mieux sauver une partie de la République, que de perdre tout. *Vous pen-
 sez à sauver vos Terres,* repartit le Greffier; *mais on aura soin d'y semer du sel,*
afin que leur stérilité apprenne jusqu'à la troisième Génération ce que vous avez fait
à l'ombre du Plein-pouvoir que vous vous faites donner, et que vous allez porter à
vos Condéputés. *Pour moi j'aurois mieux qu'on me coupât en morceaux, que*
de me charger de pareilles Conditions. (d) La Réponse étoit forte; mais généreuse.

On

(a) Hist. de Guillaume III. par M. Samsom, Tome II.

(b) *Idem ibidem.*

(c) Qui faisoit la Fonction du Conseiller Pensionnaire

de Hollande, parce que M. de Wit gardoit le lit, à cause de sa blessure.

(d) Wicquefort, Hist. MS. des Prov.-Unies, Livre XX.

On eut beau contester avec chaleur, l'unique changement, qu'on fit au Plein-pouvoir consistoit, dit M. de Wicquefort, (a) en ce qu'au lieu, qu'on ordonnoit aux Députez de faire la Paix *en toute manière*, IN OMNI MODO, on mit in MELIORI MODO *dans la meilleure manière que faire se pourra*. Mais je ne trouve dans le Plein-pouvoir original que j'ai entre les mains avec le Sceau des Etats Généraux en cire rouge, ni ces mots *en toute manière*, ni ces termes que M. de Wicquefort dit y avoir été substituez, *dans la meilleure manière que faire se pourra*; mais seulement ceux-ci *ce qu'ils trouveront nécessaire, pour le service & le bien de cet Etat*. Afin qu'on puisse s'en convaincre par ses propres yeux, nous rapporterons ici ce Plein-pouvoir.

CXXVIII. „ LES ETATS GENERAUX DES PROVINCES-UNIES DES
 „ PAYS-BAS à tous &c. sçavoir faisons, qu'ayant jugé à propos pour le bien de
 „ cet Etat de députer vers le Roi Très-Chrétien, & ayant une parfaite connoissan-
 „ ce de la *suffisance, capacité, fidélité, zèle & affection* des Sieurs van Gent,
 „ de Groot, d'Odyck, & Eeck, nous leur avons donné, & donnons par ces pré-
 „ sentes, signées du Président de cette Assemblée, & contre signées *par notre*
 „ *Greffier*, à tous ensemble, ou à *quelques uns, ou à quelqu'un deux* en l'absence,
 „ par Maladie, ou autre Empêchement des autres, *Plein-pouvoir pour de notre*
 „ *part, & en notre nom, négocier, traiter, & conclure* avec sadite Majesté, ou
 „ avec ceux de son Conseil, qu'il lui plaira commettre pour cet effet, ce qu'ils *ju-*
 „ *geront nécessaire pour le service & le bien de cet Etat*, leur donnant pour cet ef-
 „ fet & à chacun d'eux *pleine Autorité & Puissance, promettant de tenir pour bon,*
 „ *ferme & stable ce qui sera par eux tous, ou par quelqu'un d'entre eux, ainsi négoc-*
 „ *tié, traité & conclu, & d'en faire expédier nos Lettres d'agrément & de Rati-*
 „ *fication, en bonne & dûe forme.* Fait dans notre Assemblée, sous notre grand
 „ Sceau, à la Haye le 26. Juin 1672. WASSENAER, & sur le Revers,
 Par Ordonnance desdits Seigneurs Etats Généraux. Loco Graphiarum,

J. SPRONSSSEN.

Quoique le Plein-pouvoir porte qu'il est contresigné par le Greffier, on juge bien parce que nous avons dit, que M. Fagel refusa de le faire. Mais M. le Commis (b) Spronssen le fit en sa place, & M. de Groot fut obligé de partir le lendemain de grand matin. (c)

CXXIX. Le vingt-huitième de Juin, M. Vivien fit à l'Assemblée des Etats de Hollande le Rapport de ce qui s'étoit passé à celle des Etats Généraux, afin d'avoir l'Aprobation de Leurs Nobles Puissances sur une chose qui n'étoit jamais arrivée. On grossissoit les difficultez & les périls d'une manière qui avoit un air de Faction. La Crainte de voir le Prince d'Orange tirer du sein des Malheurs publics un degré d'élevation, que la Paix ne lui auroit jamais procuré, aigrissoit les esprits, au lieu de les ramener à la droite raison. La Ville d'Amsterdam refusa son Aprobation, parce qu'elle n'avoit pas consenti à l'envoi des Députez. Elle ajouta que bien loin de s'aveugler sur le péril qu'elle couroit, elle sçavoit que les avenues de la Province étoient si mal défendues que l'Ennemi n'auroit pas beaucoup de peine à s'en rendre Maître; mais qu'elle étoit résoluë de se sacrifier elle-même, & que si on vouloit retirer les Garnisons inutiles, pour les employer à sa défense, elle se garentiroit de l'Invasion, & seroit un germe, qui serviroit un jour au Rétablissement de la République. Haerlem, honteuse de la foiblesse qu'elle avoit eue, prétendit qu'il n'y avoit pas une ombre de lâcheté dans le consentement qu'elle avoit donné au Plein-pouvoir; puisqu'elle avoit réservé la Religion, & la Liberté. Leyde ajoutoit que si le Députez ne réussissoient pas, on pourroit prendre d'autres mesures, pour résister au Roi de France, ou faire un Traité particulier pour la Province de Hollande. Que de tristes raisonnemens! Mrs. de Duyvenvoorde (d) & de Masdam, Membres (e) du Collège des Nobles, représentèrent que les Peuples éfrayez se soulevoient contre leurs Magistrats, qu'ils n'étoient pas en sûreté à la Haye, où l'Ennemi pouvoit les enlever; que deviendrons-nous, disoient-ils, si les Villes traitent avec la France, & que la Province ne le fasse pas? Ils concluoient qu'il falloit donner avis au Prince d'Orange de la triste situation où l'on se trouvoit, afin d'apprendre de lui-même, quel secours on pouvoit espérer de Son Altesse.

CXXX. M. de Groot, qui étoit parti le jour précédent, avoit passé dans le Camp du Prince à Bodegrave, & avoit communiqué à Son Altesse le Plein-pouvoir, dont il étoit chargé. On ne pouvoit apporter une nouvelle plus chagrinante à un jeu-

Hh 3

jeu-

(a) Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XX.

(b) C'est ainsi qu'on appelle le Substitut du Greffier des Etats Généraux.

(c) Le 27. de Juin.

(d) Arnault de Duyvenvoorde.

(e) Frédéric de Dorp de Masdam.

CXXVIII
 Plein-pou-
 voir origi-
 nal des E-
 tats Géné-
 raux don-
 né aux Dé-
 putez pour
 la Paix.

CXXIX.
 Diversité
 d'avis dans
 les Etats de
 Hollande.

CXXX.
 Foiblesse
 du Prince
 d'Orange.

1672. jeune Héros qui vouloit sacrifier tout à sa Gloire, & qui croïoit que sa Gloire & le Salut de la République étoient inséparablement unies. Cependant il eut la foiblesse de demander à leurs Hautes Puissances la permission d'envoyer quelqu'un de sa part au Roi de France, pour ménager ses intérêts particuliers, & pour demander à Sa Majesté Très-Chrétienne des Sauvegardes pour ses Terres, & principalement pour la Ville de Grave, qui lui appartenoit, & dont la Garnison, s'étoit retirée, par leur Ordre, à Bois-le-Duc. (a)

CXXXI. Offres que fait M. de Groot au Roi de France pour avoir la Paix. CXXXI. M. de Groot étant arrivé au Camp du Roi, (b) les Députez communiquèrent leur Plein-pouvoir à Mrs. de Louvois & de Pomponne. Le premier leur ayant demandé fièrement quelles étoient les Conditions, qu'ils ofroient, ils déclarèrent qu'en acordant à la République la Liberté de conserver son Union, sa Religion, & sa Souveraineté, elle céderoit Mastricht, quelques Places de la Généralité qui seroient à la bienséance du Roi, & qui n'incommoderoient pas l'Etat, & six Millions pour les frais de la Guerre, payables de la manière dont on conviendroit. M. de Louvois reçut ces Propositions avec les mêmes railleries que si elles avoient été fort ridicules. Mastricht, disoit ce Ministre, est-il un échange proportionné à la restitution de trois Provinces, dont le Roi est déjà Maître, & aux prétentions qu'il a sur les autres? On lui auroit donné Mastricht pour ne point faire la Guerre, & on vient l'offrir après tant de Conquêtes & de dépenses. Les Députez voyant cette première Offre rejeitée avec tant de mépris, en firent une seconde beaucoup plus considérable, ils offrirent au Roi toutes les Villes de la Généralité, & dix Millions payables en différens termes pour les frais de la Guerre. Vous commencez à parler raison, leur dit M. de Louvois. Eh bien nous en ferons rapport au Roi. M. de Pomponne, qui sentoit l'importance d'une Offre qui rendoit le Roi Maître de tous les dehors de la Hollande, & le mettoit en état de tenir en bride les Provinces-Unies, & de les châtier au premier soupir qu'elles laisseroient échapper pour le rétablissement de leur Liberté, étoit d'avis qu'on ne laissât pas échapper une occasion si favorable; mais la fierté de M. de Louvois l'emporta.

D'un autre côté M. d'Odyck, qui avoit avis de l'opposition de la Zélande, dont il étoit le *Substitut du premier Noble*, protesta hautement contre la conduite de ses Condéputez, tellement que Mrs. de Gent & de Groot, en l'absence de M. van Eeck, se chargeoient seuls d'une Négociation dont dépendoit le salut ou la ruine de la République.

CXXXII. Demandes de S. M. T. C. CXXXII. Heureusement pour les Députez qui se chargeoient d'un si pésant fardeau, le Roi Très-Chrétien, animé par M. de Louvois, son Ministre Favori, & par une vaine idée de Gloire, imposa aux Hollandois les Conditions suivantes. Nous les rapporterons dans toute leur étendue, afin qu'on en connoisse toute la dureté, qu'on ne pourroit si bien représenter dans un Extrait. Les voici:

„ I. Que les Ordonnances faites ci-devant par les Etats Généraux, tant pour
 „ deffendre les vins & eaux de vie de France dans les Provinces-Unies, que pour
 „ mettre de nouvelles charges sur les Marchandises & Manufactures de France, se-
 „ ront révoquées: Que dans trois mois on fera un Traité de Commerce entre Sa Ma-
 „ jesté & lesdits Etats, dans lequel sera aussi compris un *Règlement pour les Com-
 „ pagnies Orientales & Occidentales tant de France que de Hollande.*

„ II. Qu'à l'avenir il y aura par toutes lesdites Provinces-Unies, non seulement
 „ une liberté entière; mais aussi un *exercice public de la Religion Catholique, Apof-
 „ tolique, Romaine*; tellement qu'en tous les Lieux où il y aura plus d'un Temple,
 „ on en donnera un aux Catholiques: Qu'il leur sera aussi permis d'en bâtir un aux
 „ Lieux, où il n'y en aura point, & que jusqu'à ce qu'il soit bâti, ils pourront cé-
 „ lébrer le service Divin publiquement dans les Maisons, qu'ils auront achetées ou
 „ lotiées pour cet effet. Qu'il sera accordé par lesdits Etats Généraux, ou par cha-
 „ que Province en particulier, un Appointement raisonnable à un Curé ou Prêtre
 „ en chacune desdites Eglises sur les biens, qui ont autrefois appartenu à l'Eglise,
 „ ou autrement.

„ III. Et parce que les Députez desdits Etats Généraux, qui ont été envoyez à
 „ Sa Majesté l'ont priée particulièrement, qu'il lui plût par une Paix de laisser le
 „ Corps des Provinces-Unies au même état, qu'il a été jusqu'à présent, & que pour
 „ donner quelque échange à Sa Majesté pour les Conquêtes, dont il a plû à Dieu
 „ de bénir la justice de ses Armes; au lieu des Provinces, Villes & Places que Sa
 „ Majesté a déjà occupées, ils offroient de lui céder d'autres Païs, Villes & Pla-

(a) Voyez ci-dessus page 232. (b) Le 29. de Juin.

„ ces , qui ont été cédées par l'Espagne auxdits Etats , tant en Flandres qu'en Brabant ; Sa Majesté quoi que déjà Maîtresse de trois Provinces entières , du nombre des sept Provinces-Unies , comme aussi de quelques Places & Postes en Hollande , a bien voulu , pour conserver lesdites sept Provinces en leur première Union , faire rendre ce qui a été occupé par ses Armes dans lesdites Provinces , excepté ce qui sera ci-après déclaré , & sur les Conditions suivantes.

„ IV. Que lesdits Etats céderont généralement à Sa Majesté toutes les Provinces , Villes & Places , qu'ils ont tant en Flandres qu'en Brabant , & qui leur ont été cédées par l'Espagne , excepté seulement l'Ecluse , & l'Isle de Cafant.

„ V. Céderont aussi lesdits Etats à Sa Majesté la Ville de Nimègue , avec ses appartenances & dépendances , le Fort de Knodsenbourg , celui de Schenck , & toute la partie de la Province de Gueldre située par deçà le Rhin , au regard de la France ; comme aussi toute l'Isle de Bommel , l'Isle & Fort de Voorne , le Fort de Saint André & Château de Louvesteyn , avec le Fort de Crevecœur.

„ VI. Céderont pareillement lesdits Etats à Sa Majesté la Ville de Grave , avec ses appartenances & dépendances , & lui feront donner en propriété la Ville & Comté de Meurs , pour en disposer à son bon plaisir ; à condition que lesdits Etats rendront indemné le Prince d'Orange pour ladite Comté & autres Places , Villes & Païs appartenants audit Prince , qui auront été cédés à Sa Majesté.

„ VII. Que lesdits Etats céderont à Sa Majesté le même droit qu'ils auroient eu , ou qu'ils pourroient avoir ou prétendre sur les Places que Sa Majesté a occupées sur lesdits Etats dans l'Empire : Qu'ils feront aussi une pareille cession en faveur du Prince & Comte de la Frise Orientale , de tous les droits qu'ils pourroient avoir ou prétendre sur les Places qu'ils occupent dans son Païs , à sçavoir sur la Ville d'Emden , le Fort de Leer-Oort & Dylor , d'où ils tireront leurs Garnisons.

„ VIII. Qu'il sera permis aux Sujets de Sa Majesté d'aller & venir de tous les Païs , Villes & Places , qui lui auront été cédées , dans tous les Païs desdits Etats Généraux , tant par Mer que par Terre , & sur toutes Eaux & Rivières , sans qu'ils soient sujets au payement d'aucun droit ou imposition , ni visite de leurs marchandises , ou bagage , Munitions de Guerre , ou Vivres.

„ IX. S'obligeront lesdits Etats de faire restituer à l'Ordre & Religion de Malte les Commanderies , qui se trouveront appartenir audit Ordre dans lesdites Provinces-Unies.

„ X. Promettront lesdits Etats de faire rendre au Comte de Benthem ses Enfants , qui ont été retenus par la Comtesse de Benthem , sa Femme , sous l'autorité & protection desdits Etats , nonobstant les instances par lui faites plusieurs fois , qu'il a fait appuyer des recommandations de l'Empereur & de Sa Majesté Très-Chrétienne , afin d'obtenir ladite restitution.

„ XI. Promettront aussi lesdits Etats de rendre indemné Sa Majesté des dépenses excessives , qu'elle a été obligée de faire pour cette Guerre , & de lui faire payer dans le tems qui sera stipulé , la somme de vingt Millions ; moyennant quoy Sa Majesté leur quittera les trois Millions qu'ils lui devoient payer , suivant le prêt à eux fait en l'an 1631. par le Père de Sa Majesté de Glorieuse Mémoire , comme aussi les intérêts , qu'ils lui devoient depuis ladite Année 1631. (a)

„ XII. Qu'en reconnoissance de la Paix , que sa Majesté veut bien accorder auxdits Etats , lors qu'elle pouvoit étendre plus avant ses Conquêtes dans leur Païs , lesdits Etats lui feront présenter tous les ans par une Ambassade extraordinaire , à certain jour prefix , une Médaille d'or , pesant un Marc , laquelle contiendra qu'ils tiennent de Sa Majesté la conservation de la même liberté , que les Rois , ses Prédécesseurs , ont aidé à lui acquérir.

„ XIII. Que quoi que Sa Majesté déclare de se contenter des Conditions précédentes , à la charge qu'elles seront acceptées dans dix jours , après lesquels Sa Majesté ne prétend plus y être obligée , elle donne néanmoins à entendre par la présente , que quoi qu'elles fussent accordées par lesdits Etats , elles n'auroient routesois aucune force , & que Sa Majesté ne fera aucun Traité ni de Paix ni de Trêves , que le Roi d'Angleterre , à son égard , ne soit satisfait par lesdits Etats , & que les Princes de l'Empire , qui sont alliez en cette Guerre avec Sa Majesté ne soient pareillement contents des Conditions , qui leur seront accordées par lesdits Etats.

„ Et

(a) Nous avons mis 1631. en place de 1651. qui se trouve dans le Mercure Hollandois & dans le Recueil des Traitez de Paix en 4. volume in folio. Cette date de 1651. ne peut-être juste , puisqu'alors il y avoit huit

ans que Louis XIII. étoit mort. Ce Prince avoit en 1631. prêté aux Etats une Somme , & il leur en prêta encore une autre de 1200000. frs en 1641. à condition que Frédéric Henri entreroit en Campagne , ce qu'il fit en 1642.

1672.

„ Et afin que Sa Majesté puisse faire voir par le choix de plus d'une Condition ,
 „ avec quelle franchise elle a bien voulu proposer auxdits Etats Généraux plusieurs
 „ moyens, pour parvenir à la Paix qu'ils lui ont demandée, & ne pas étendre aussi
 „ loin qu'elle peut les prétentions, qu'elle pourroit fonder avec raison sur la force
 „ de ses Armes , & la continuation de ses Victoires , sadite Majesté déclare que
 „ sans se tenir précisément aux Offres qui lui ont été faites par lesdits Etats Géné-
 „ raux, comme aussi aux Conditions qu'ils lui avoient demandées par forme d'al-
 „ ternative, elle se voudra bien contenter en retenant toutes les Conquêtes qu'elle
 „ possède maintenant , comme aussi celles qu'elle pourroit faire encore à l'ave-
 „ nir, jusqu'à ce que lesdits Etats aient accepté les Conditions présentes, à sçavoir
 „ toute la Province & Duché de Gueldre appartenant aux Etats, le Païs d'Utrecht,
 „ la Comté de Zutphen, toutes les Villes, Places & Fortereffes qui sont situées dans
 „ lesdites Provinces, leurs appartenances & dépendances, sans exception, la Sou-
 „ veraineté des Provinces, Païs, Villes & Places conquises par Sa Majesté jusqu'à
 „ ce tems-là, lesdites appartenances & dépendances demeurant à l'avenir perpétuel-
 „ lement & à jamais à Sa Majesté.

„ Que pour pouvoir mettre en état lesdites Conquêtes, Païs, Villes & Places
 „ cédées à Sa Majesté, afin de pouvoir être d'autant plus appuyées par les assi-
 „ stances, qui leur pourroient venir du Royaume, lesdits Etats remettront en tou-
 „ te Souveraineté les Villes de Mastricht & Wyck, comme aussi ce qu'ils possèdent
 „ dans les Païs d'Outre Meuse, Dalen, Fouquemont & Bois-le-Duc, avec la-
 „ dite Ville & Mayerie de Bois-le-Duc, appartenances & dépendances, & le Fort
 „ de Crevecoeur.

„ Et afin que le Traité puisse servir sur ces dernières Conditions, non seulement
 „ pour rétablir l'ancienne Amitié & Alliance entre Sa Majesté & lesdits Etats; mais
 „ aussi pour procurer le repos & la tranquillité de l'Empire, que Sa Majesté com-
 „ me Garandeur & Conservateur des Traitez de Westphalie, prend particulière-
 „ ment à cœur, Sa Majesté veut bien promettre de renoncer, après la Paix faite,
 „ en faveur des Princes de l'Empire, à tout le droit que ses Armes lui auroient don-
 „ né sur les Places, qu'elle a occupées sur lesdits Etats dans les Terres de l'Empire,
 „ Sa Majesté se réservant seulement la liberté d'en ruiner les Fortifications.

„ Mais d'autant que Sa Majesté veut contribuer d'elle-même à rétablir les Prin-
 „ ces de l'Empire en la possession des Villes & Places qui leur appartiennent, elle
 „ a bien voulu procurer que lesdits Etats Généraux fassent sortir leurs Garnisons des
 „ Villes & Places, qu'ils peuvent encore avoir dans ledit Empire, à sçavoir de la
 „ Ville d'Emden, le Fort de Leer-oort & Yler-Schans, lesquels seront délivrez
 „ entre les mains du Prince & Comte de la Frise Orientale, avec tous les droits,
 „ qui lui peuvent appartenir pour raison de ladite Comté. Et afin que la commu-
 „ nication nécessaire entre la France & la Ville de Mastricht, qui seroit cédée à
 „ Sa Majesté ne puisse donner à l'avenir sujet à aucune contestation, il seroit sti-
 „ pulé de part & d'autre, qu'on racherait d'établir avec l'Electeur de Cologne,
 „ comme Prince & Evêque de Liège, un passage libre par le Païs de Liège, pour
 „ les Troupes de Sa Majesté, des Frontières de France jusqu'au dit Mastricht, à
 „ condition de ne prendre lesdits passages que sous bon payement, sans qu'ils pus-
 „ sent être à la charge du Païs.

„ Demeureront en outre en leur entier tous les Articles mentionnez dans le Mé-
 „ moire précédent, mêmes celui de la cession de la Ville & Comté de Meurs, ex-
 „ cepté seulement ceux qui concernent la cession d'autres Païs & Places, qui seroit
 „ faite par lesdits Etats à Sa Majesté. (a)

Le Roi soutenoit ces Demandes avec une fermeté si grande qu'il ne voulut pas re-
 lâcher un *Froc* ni un *Capuchon*. On eut beau lui représenter que le Peuple, n'é-
 tant pas acoûtumé aux Habits extraordinaires des Moines, pourroit les insulte, ce
 qui causeroit de justes Plaintes, & peut-être des mouvemens séditieux dans des Vil-
 les, où l'on respiroit depuis si long-tems un air de Liberté. Il voulut absolument
 qu'il fût permis aux Moines froquez de paroître dans les Ruës & dans les Places
 publiques vêtus des Habits de leur Ordre. On ne put jamais le porter à se relâcher
 sur cet Article, qu'un zèle peu convenable à un Conquérant, lui faisoit regarder
 comme essentiel à la Religion, dont il exigeoit l'exercice public dans toutes les Pro-
 vinces. Il étendoit même ses soins dévots jusques aux Enfans du Comte de Ben-
 them,

(a) Demandes & Conditions sous lesquelles Louis XIV., Général des Provinces-Unies. Voyez le Recueil des
 Roi de France, consentiroit de faire la Paix avec les Etats Traitez de Paix, Tome IV. à l'Année 1672.

them, que la Mère avoit mis sous la Protection des Etats. D'ailleurs les Villes que ce Monarque vouloit qu'on lui livrât, (a) celles que l'Archévêque de Cologne & l'Evêque de Munster demandoient, (b) & les Places que le Roi d'Angleterre exigeoit en ôtage ou en propriété, (c) rendoient ces quatre Puissances Alliées Maîtresses de tous les Forts & Fortereffes qui pouvoient deffendre les Provinces-Unies, sans parler des chicanes qu'on auroit imaginées pour en étendre les dépendances. Enfin le Roi demandoit le Tribut annuel d'une Médaille d'or, & vouloit qu'on lui envoyât une Ambassade qui renouvelât tous les ans le triste souvenir du malheur présent, & flatât agréablement sa vanité.

CXXXIII. M. de Pomponne étoit d'avis que le Roi n'insistât ni sur la Médaille, ni sur le Commerce, ni sur la Religion. Ce sage Ministre prévoyoit que Leurs Hautes Puissances romproient plutôt le Traité, que de souscrire à des Demandes qui bleffoient leur honneur, ruinoient leurs Sujets, & donnoient une violente atteinte aux principes du Gouvernement des Provinces-Unies. Il croïoit que si l'on se tenoit trop roide sur ces trois Articles, M. de Groot, qui étoit allé à la Haye pour informer ses Maîtres des intentions de Sa Majesté, ne reviendroit point, & qu'on perdrait l'occasion qu'on avoit en main, de mettre pour toujours la République dans la dépendance du Roi, & hors d'état de nuire jamais à la France. Mais M. de Louvois soutenoit qu'il n'y avoit rien à craindre pour la rupture du Traité; que les Hollandois, abbatus & épouvantés, consentiroient à tout, de peur de tout perdre, & croiroient avoir conquis ce qu'on ne leur ôteroit pas. (d) Cependant, en attendant le retour de M. de Groot, on amusoit les Députés qui restoient auprès du Roi, en leur insinuant, qu'on pouvoit faciliter l'Acomodement, si on vouloit le conclure sans délai.

CXXXIV. M. de Groot, de retour à la Haye, fit aux Etats de Hollande son rapport dans les mêmes vues qu'il avoit eues, en commençant sa Négotiation. Il leur dit qu'on avoit exigé de lui qu'il retournât auprès du Roi avec une réponse positive dans quatre jours, & qu'ayant promis d'y être au plus tard le cinquième, il ne falloit pas perdre en Délibérations inutiles un tems si précieux. Il représenta, qu'après avoir offert Mastricht, & les Villes du Rhin avec six Millions, les François avoient rejeté fièrement ces Propositions, & avoient fait de nouvelles Demandes. Il en fit le Détail, & ajouta qu'il falloit examiner avant que de rompre la Négotiation, I. si l'Etat pouvoit se défendre contre un Ennemi qui avoit déjà percé jusques dans le sein du País. II. s'il falloit comprendre dans le Traité les trois Provinces que le Roi avoit conquises. III. si on négotieroit pour les quatre qui ne l'étoient pas encore. IV. Enfin si on s'attacheroit uniquement aux intérêts de la Hollande, pour laquelle il seroit plus aisé d'obtenir des Conditions avantageuses. M. de Groot, ajouta, qu'en passant à Utrecht, il avoit trouvé plusieurs Membres des Etats de la Province qui osoient une grosse somme d'argent, pour la faire comprendre dans le même Traité que les autres. Il pria ensuite Leurs Nobles Puissances de considérer que si, dans l'extrémité où l'on étoit réduit, les François forçoient quelqu'un des Postes de la Hollande, Leyde, Haerlem, Gouda & Delft se soumettroient sans coup férir. Il insinuoit qu'il n'y avoit point d'argent pour payer les Garnisons qu'on avoit mises dans les Places de la Généralité, & que l'unique remède seroit de faire de la *Monnoye de papier* à laquelle on donneroit cours, & une certaine valeur comme on avoit fait autrefois à Nimègue. On voit assez par ce discours que M. de Groot penchoit du côté de l'Acomodement, d'autant plus qu'il se reposoit sur l'assurance que M. de Louvois lui avoit donnée, que les Anglois se contenteroient de l'hommage du Pavillon, & d'une reconnaissance pour la Pêche du Harang. C'est ainsi que la France agissoit avec ses Allies. Elle demandoit tout pour elle, & n'exigeoit rien pour eux. Elle croïoit que l'honneur d'avoir contribué par leur Alliance à sa Gloire, devoit leur tenir lieu de récompense. Mais l'Angleterre ne se contenta pas de fumée, & nous verrons bientôt qu'elle portoit ses Prétentions aussi loin que la France. Enfin M. de Groot conclut qu'il falloit rompre, ou continuer la Négotiation. Si on la rompoit, on devoit se préparer aux dernières extrémités, ou à une défense vigoureuse, & si on la continuoit par son Ministère, il demandoit qu'on lui donnât pour adjoint un Député des Etats Généraux qui pût agir de concert avec lui, ou du moins être le témoin de sa conduite.

(a) M. de Wicquefort fait demander aux Etats par le Roi de France, Meurs, Borkelo, &c. pour l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster mais il confond les prétentions de ces Prélats avec les Articles proposés par le

Roi de France, qui n'agissoit que pour lui-même.

(b) Voyez ci-dessous leurs Demandes.

(c) Voyez ci-dessous ses Demandes.

(d) Wicquefort Hist. MS. des Prov-Unies. Livre XX.

1672. CXXXV. La dureté de ces Conditions déconcertoit ceux qui avoient vanté la générosité du Roi de France, & qui croïoient qu'il étoit plus sûr de se jeter entre ses bras que de s'exposer aux hazards d'une défense. Cependant les préjugés étoient si violens que plusieurs grandes Villes opinoient à continuer la Négociation pour les quatre Provinces à l'exclusion des autres qui s'étoient renduës indignes de l'Union, en se soumettant à la France. La Hollande accusoit de lâcheté les autres Provinces, pendant qu'elle en commettoit une plus grande, en recevant la Loi d'un Ennemi qu'elle n'avoit pas encore vû. Leyde fut une des Villes qui opina le plus fortement en faveur de la Négociation. „ Nous ne voïons aucune apparence, di-
 „ soient ses Députez, de pouvoir arracher des mains de l'Ennemi ce qu'il a con-
 „ quis, & de conserver ce qui nous reste. Nous avons cinq Postes à garder, &
 „ fort peu de Troupes pour les défendre. Un de ces Postes étant une fois for-
 „ cé, toutes les Villes de la Hollande méridionale sont perduës sans ressource.
 „ Attaquez au dehors par une Puissance que ses grands progrès ont renduë encore
 „ plus redoutable, & au dedans par des Séditions, comment nous fera-t-il possible
 „ d'éviter notre ruine, à moins que nous ne tâchions d'en venir à un Accommode-
 „ ment? Nous avoions que les Conditions que la France veut nous imposer sont
 „ très-rudes. Mais on ne les trouvera pas si étranges, si l'on considère qu'elle est
 „ déjà Maîtresse de trois Provinces, & qu'elle peut avoir celle de Frise quand il lui
 „ plaira. C'est pourquoi nous serions assez d'avis qu'on négociât au nom de la Hol-
 „ lande seule, pour voir s'il n'y auroit pas moïen d'obtenir des Conditions plus
 „ avantageuses. Outre l'intérêt de la Liberté, celui de la Religion doit nous enga-
 „ ger à traiter de quelque manière que ce soit, puisqu'il n'y a qu'un Traité qui puis-
 „ se la maintenir. En effet, si nous attendons que le Roi Très-Christien se rende
 „ Maître d'une Place après l'autre, il n'y aura plus de Religion Reformée parmi
 „ nous, ou au moins nous serons obligez d'en passer par où il lui plaira à cet égard,
 „ puisqu'il dépendra de lui de traiter notre Patrie en Païs conquis. (a)

Dordrecht avoïa que l'arrivée des Ministres Anglois à la Haye avoit aporté quel-
 que changement dans l'esprit des Peuples; mais qu'il n'étoit pas assez grand pour in-
 terrompre le cours d'une Négociation si avancée; qu'on devoit traiter en général
 pour toutes les Provinces, abandonner celles de Gueldre & d'Over-Yffel, si on ne
 pouvoit les conserver qu'à des Conditions trop onéreuses, & faire de plus grands
 efforts pour Utrecht, parce qu'elle souhaitoit ardemment de rentrer dans l'Union.
 Enfin qu'il falloit se réduire à ne traiter que pour la Hollande seule, si on ne pou-
 voit mieux faire. Delft ajouta un nouveau motif de crainte, fondé sur l'avis qu'elle
 avoit reçu, que le Duc d'Yorck devoit venir incessamment sur les Côtes de la Ré-
 publique avec une puissante Flotte, à laquelle on ne pouvoit opposer qu'un petit nom-
 bre de Vaisseaux, incapables de lui résister. Tels étoient les Avis des Villes qui se
 liguoient pour conclure la Négociation, on peut y ajouter celui des Députez de
 Horn, qui n'en différoit que très-peu.

CXXXVI
 L'avis con-
 tre la Né-
 gociation
 l'emporte.

CXXXVI. L'Avis contraire ne laissa pas de prévaloir. Les Députez du Corps
 des Nobles qui avoient si fortement opiné pour l'Acomodement, voyant qu'on ne
 pouvoit y parvenir sans sacrifier la Liberté & la Souveraineté de la Républi-
 que, dont on ne vouloit lui laisser que l'ombre & le nom, déclarèrent qu'on
 devoit représenter au Roi de France, qu'il étoit impossible d'accepter des Con-
 ditions si dures; que Sa Majesté devoit être contente de mettre Garnison dans
 les Villes de Clèves & de Mastricht, & d'une Somme d'argent qu'on lui don-
 nerait. Ils ajoutoient qu'il falloit faire entrer toutes les Provinces dans le Trai-
 té; que pour ne le rompre pas absolument, il seroit nécessaire de renvoyer
 M. de Groot au Camp de Sa Majesté Très-Christienne; qu'on pouvoit lui affo-
 cier M. van Beuningen, & que cependant on verroit ce qu'il y auroit à espérer
 du côté de l'Angleterre. Amsterdam le prit sur un ton beaucoup plus haut. La
 Consternation y étoit grande comme par tout ailleurs. Le Peuple, inquiet sur une
 Résolution de laquelle sa Liberté dépendoit, assiégeoit l'Hôtel de Ville, pendant
 qu'on y délibéroit sur le parti qu'on devoit prendre. Le grand nombre l'emportoit
 pour la Paix, lorsque les deux Bourg-Maîtres, dont nous avons parlé, (b) menacè-
 rent d'ouvrir les Fenêtres du Conseil, & d'avertir le Peuple qu'il étoit trahi. On
 eut peur qu'il ne se fît justice lui-même, & le danger présent, d'être mis en piè-
 ces

(a) Hist. de Guillaume III. par M. Samson. Tome II.

(b) Voyez ci-dessus page 239.

ces par une Populace furieuse , l'emporta sur celui dont on étoit menacé par les Conquêtes de Louis. On se détermina pour la Guerre , & les Députés furent chargés de faire tous leurs efforts aux Etats de Hollande, pour les porter à rejeter les Conditions honteuses auxquelles on vouloit soumettre la République. Il s'acquittèrent généreusement de leur Commission, & agirent avec beaucoup de force & de vigueur. La Négociation, disoit M. Hop, Pensionnaire d'Amsterdam, (a) s'est entamée sans l'aveu des autres Provinces, & malgré l'opposition de la principale Ville de Hollande. Le Peuple menace de massacrer ses Magistrats, si on le fait passer sous le joug de l'Ennemi, M. de Groot lui est tellement suspect, qu'il a demandé sa tête, M. van Beuningen, qu'on veut lui associer, est desagréable à la Cour de France, la Zélande a protesté contre la Résolution qu'on prenoit de négocié, & les autres Provinces se plaignent ouvertement de ce qu'on a offert beaucoup plus qu'on ne devoit. L'Espagne, fort intéressée aux Places qu'on veut céder, comme Bois-le-Duc & Mastricht, ne peut voir sans indignation ce qui se passe sous ses yeux. Faut-il rebuter nos Alliez & nos Voisins, trop jaloux de la Grandeur du Roi de France, pour souffrir qu'il soit le Maître des Provinces-Unies, & pour nous refuser du secours, si nous leur en demandons? La France elle-même se trouvera embarrassée de ses Conquêtes, qui demandent de grosses Garnisons, que les Vaincus ne sont pas en état d'entretenir. Nous avons fait des démarches auprès du Roi d'Angleterre, qu'il ne faut ni démentir ni traverser par une Négociation différente. Déjà les Ministres de Sa Majesté Britannique nous assurent qu'elle rentrera dans ses véritables intérêts, qui sont les nôtres. Déjà ils nous promettent des Conditions plus modérées de la part de la France, & offrent d'être nos Médiateurs auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne. Ces Ministres en ont donné les assurances au Prince d'Orange, qu'ils n'oseroient tromper, parce qu'il peut-être un jour leur Roi. On agit comme si Son Altesse ne devoit entrer pour rien dans cette Affaire; cependant on ne peut disposer sans elle de Bergues-op-Zoom, de Breda, de Grave & du Comté de Meurs qui lui appartiennent. Enfin il conclut que la République ayant encore des ressources, on devoit rompre la Négociation que M. de Groot avoit trop avancée, & la confier au Prince d'Orange, qui traiteroit par le canal du Roi d'Angleterre, dont on espéroit tirer du secours, ou une Médiation plus avantageuse. Mais l'Evènement a fait voir combien étoit mal fondée cette espérance. Haerlem avoit qu'une terreur panique l'avoit obligé d'opiner comme elle avoit fait dans la première Assemblée; mais que faisant réflexion sur les suites funestes du Traité, elle demandoit qu'on en arrêtât la Conclusion, d'autant plus que la Zélande protestoit contre la Négociation, que les autres Provinces s'y oppoient, que l'Avis du Prince d'Orange étoit de rejeter toutes les Propositions, & que le Peuple, secondant les desirs de Son Altesse, menaçoit de se soulever dans la plupart des Villes.

CXXXVII. La République n'avoit pas changé de face depuis le vif empressement que les Villes, à l'exception d'Amsterdam, avoient témoigné pour l'Accommodement; cependant la Rupture prévalut par tout, & il ne resta dans cette seconde Assemblée qu'un petit nombre d'Opposans, qui furent obligés de plier, & de jurer avec tous les autres Députés, de sacrifier leurs Biens & leur Vie pour la conservation de l'Etat. On donna avis de cette Résolution à M. de Gent qui étoit resté auprès du Roi. M. de Louvois dut apprendre par un changement si subit, que les Avis modérés sont les plus sûrs, & qu'un Peuple, qu'on réduit à la nécessité de se défendre, trouve dans le désespoir où on le met un courage & une valeur qu'il n'avoit pas naturellement. M. de Gent suivit le Roi dans sa route, parce qu'on croioit qu'il auroit l'habileté de pénétrer le secret du Cabinet; mais les Officiers que Sa Majesté lui donna pour le servir étoient autant d'Espions, qui l'empêchoient de parler à Personne, jusqu'à ce qu'étant à Paris, on lui laissa la liberté de faire des visites, parce qu'on étoit sûr que ses entretiens seroient fidèlement rapportés. Enfin, comme il étoit également inutile au Roi & à la République, on lui donna un Passeport pour s'en retourner. Ainsi fut rompuë la Négociation avec la France. Voyons présentement le succès de celle d'Angleterre.

CXXXVIII. La même Assemblée des Etats Généraux qui avoit envoyé ses Ministres au Roi de France, en avoit nommé d'autres pour aller à Londres. C'étoient Mrs. Halwyn (b) Boreel, (c) Dykveld, (d) si fameux par le rang qu'il tenoit

C
XXXVII.
Rupture
de la Né-
gociation.

C
XXXVIII
Députa-
tion au
Roi d'An-
leterre.
alors

li 2

(a) Depuis Président du Haut Conseil.
(b) Corneille Terestein de Halwyn, Conseiller de la Cour Provinciale de Hollande.

(c) Jean Boreel, Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances auprès de Sa Majesté Britannique.
(d) Everard de Weede de Dykveld.

1672. — alors dans le Parti Républicain, dont il étoit un des Chefs, & plus encore par celui qu'il occupa depuis dans celui du Prince d'Orange, dont il fut un des principaux Ministres. M. van Gemmenich, Député de Frise aux Etats Généraux, étoit le quatrième. On avoit fait sonder le Roi d'Angleterre sur la manière dont il recevoit les Ambassadeurs de la République; mais ils arrivèrent avant qu'il se fut expliqué nettement là-dessus. Leur débarquement causa des alarmes à la Cour, parce que Charles n'ignoroit pas l'inclination de l'Angleterre pour la Hollande, & les soupçons que sa Capitale laissoit échapper pour la Paix. Il crut qu'il suffisoit que les Ambassadeurs Hollandois parussent à Londres, pour soulever la Bourgeoisie contre le Gouvernement, & il ne doutoit point que leur dessein ne fût de faire déclarer le parti Presbytérien contre lui. Ces soupçons furent confirmés par l'Instruction des Ambassadeurs, qui portoit, qu'ils conjureroient l'Angleterre de prendre les intérêts de la Religion Réformée. C'étoit un épouvantail pour la Cour; car le Ministère & le Roi avoient plus de penchant à perdre la Religion Réformée qu'à la soutenir. On bâtit souvent sur des Principes qui, quoique véritables & solides en apparence, ne laissent pas d'être faux. On croïoit alors qu'un même intérêt de Religion engageoit une Nation à secourir l'autre. On comptoit sur le Ministère, si on ne comptoit pas sur le Roi, & on croïoit pouvoir compter sur le Roi même, parce qu'il faisoit profession de la Religion régnante, & qu'il ne pouvoit régner tranquillement sans elle. Cependant ces raisonnemens n'avoient aucune solidité. Le Corps de la Nation Angloïse, jaloux du Commerce des Hollandois, & nourri dans un grand mépris pour eux, ne pouvoit les souffrir. Les Ministres, dont quelques-uns étoient Catholiques, & les autres mauvais Protestans, ou plutôt *Indifférens*, se laissèrent gagner par M. Colbert, qui sçut distribuer à propos quatre cens mille écus, & Charles qui faisoit Commerce de son zèle prétendu pour l'Eglise Anglicane, aussi bien que de son Attachement à l'Eglise Romaine, se détermina contre la République. On alla au devant des Ambassadeurs, afin de les empêcher d'arriver à Londres & d'entretenir les *Frondeurs*. On les menaça de les envoyer à la Tour, parce qu'ils étoient venus sans Passeport comme des Espions. Ils répondirent qu'ils étoient prêts d'y aller, pourvû qu'on leur y envoyât des Commissaires pour écouter les Propositions de Paix, dont ils étoient chargés. Cette fermeté fit appréhender que le Peuple ne fût mécontent, si on traitoit en Ennemis des Ambassadeurs qui venoient offrir la Paix. On les conduisit au Chateau de Hamptoncourt, & on leur fit valoir comme une grace la manière généreuse avec laquelle on les traitoit. On se contenta de leur demander leurs Instructions. Elles n'étoient pas moins respectueuses que celles des Députés qu'on avoit envoyés à Louis; car on s'engageoit à recevoir de Charles des Conditions raisonnables, au lieu d'en prescrire. Mais, sans avoir aucun égard à une soumission, qui devoit leur attirer la bienveillance du Roi & de ses Ministres, on les tint dans une espèce de Prison honorable jusqu'au retour des Ambassadeurs que Sa Majesté Britannique avoit envoyés en Hollande, & au Camp de Sa Majesté Très-Chrétienne à Zeist. On ne peut mieux connoître leur état que par la Lettre qu'ils écrivirent de Hamptoncourt le vingt deuxième de Juillet à M. Fagel, alors Greffier de Leurs Hautes Puissances.

„ Depuis notre arrivée en ce Royaume on nous a tenus dans un tel état que non-
 „ seulement on ne nous a pas laissé la liberté de pouvoir rien avancer en ce qui re-
 „ garde notre Commission; mais qu'outre cela on nous a interdit toutes les voies
 „ de communication avec les gens qui sont instruits des Affaires du monde, par les-
 „ quels nous aurions pu pénétrer les dispositions présentes de cette Cour. Mais
 „ afin de nous faire encore mieux connoître que nous n'avions rien à prétendre de
 „ ce côté-là, Sa Majesté a d'abord pris soin de donner publiquement des marques
 „ de son indignation contre ceux qui oseroient entreprendre d'avoir quelque com-
 „ merce avec nous; & afin que personne ne pût douter de ses intentions sur ce su-
 „ jet, elle a depuis quelques jours fait mettre dans la Tour de Londres une Person-
 „ ne de qualité qui s'étoit rendue suspecte de désobéissance à cet égard, quoi qu'elle
 „ le en fût tout-à-fait innocente. D'ailleurs on a mis un Officier auprès de nous
 „ pour renvoyer tous les gens qui viendroient nous visiter sans une permission spé-
 „ ciale, & nous avons été avertis, qu'il y a plusieurs autres personnes en garde
 „ avec ordre de nous observer incessamment. Faisant donc réflexion sur les
 „ causes d'un traitement si extraordinaire & si inouï envers des Ministres Pu-
 „ blics, nous avons toujours jugé depuis notre arrivée que cela procède d'u-
 „ ne

ne ferme & invariable résolution de cette Cour, qui veut avoir pour la France des ménagemens jusques au bout. Mais comme il n'étoit pas si aisé d'exécuter ici ce dessein, qui est contraire aux inclinations de tout le monde généralement, tant des gens qui ont des Attachemens à la Cour, que des autres, il ne faut pas douter qu'en nous éloignant de Londres, on n'ait eu en vûë d'empêcher que la Nation ne soit plus particulièrement informée des sincères intentions de notre Etat, & des facilités qu'il est prêt d'apporter à la Paix; de peur que les Conseils de la France & les engagemens qu'on a avec elle, ne soient encore plus décriés aussi-bien que ceux qui en sont les Auteurs. Cependant on veut par notre séjour en ce Lieu faire entendre au Peuple que le Roi de France ne refuse point de traiter avec notre Etat, mais que ce sont Leurs Hautes Puissances qui retardent le progrès des Négociations, & c'est de cette couleur qu'on a tâché de parler l'Ambassade extraordinaire, qu'on dit que cette Couronne a envoyée par un effet tout particulier de son inclination pour la Paix, au lieu qu'on publie que nous sommes venus ici destituez de tout Pouvoir pour la conclure. Néanmoins il est constant que les Ambassadeurs de France n'ont point d'autre vûë, que d'entretenir la Cour d'Angleterre dans la Résolution d'exécuter ce qui a été ci-devant négocié entre ces deux Couronnes, pour la ruïne de notre Etat, ou peut-être pour prendre de nouvelles mesures au sujet des progrès inespérez que le Roi de France a faits, & des jalousies qu'ils pourroient exciter. Il y a maintenant près de quinze jours que nous n'avons reçu de nouvelles de Hollande, & que nous n'avons rien appris de ce qui s'y passe. Il ne s'est non plus rien fait de particulier, non pas même le moindre commencement de Négociation avec les susdits Ambassadeurs Extraordinaires. Au reste, quoi que nous concevions que Leurs Hautes Puissances ont pu avoir plus de lumières que nous, sur les apparences qu'il y a de parvenir à quelque Traité avec cette Cour, nous jugeons toutefois que les Ambassadeurs qu'elle a envoyez, se feront tenus sur une grande réserve avant leur départ pour l'Armée de France, d'où ils ne sont peut-être pas encore de retour. Ainsi nous pouvons vous dire, que s'il nous est permis d'interposer notre jugement au sujet de toutes les Affaires, dont il s'agit, & suivant l'opinion générale qu'on en a ici, aussi-bien que par rapport à la disposition où nous aprenons qu'est la Cour, c'est en vain qu'on se promet de porter le Roi à changer de sentiment. L'Ambassadeur d'Espagne, qui étoit fort persuadé que ce Prince prendroit d'autres mesures, est présentement desabusé, & croit, au contraire, avec tout le reste du monde, qu'on est ici inflexible, & que bien loin qu'il y ait quelque apparence de détacher le Roi des intérêts de la France, il prend tous les jours de nouveaux engagemens & confirme ses Alliances avec cette Couronne.

Pour nous, comme nous avons eu toutes les raisons du monde de douter de la première opinion de l'Ambassadeur d'Espagne, en considérant que le Ministre d'un Prince qui avoit intérêt que nous ne fussions pas réduits à traiter avec la France, parce qu'il n'y avoit point de jour à rien espérer du côté de l'Angleterre, ne pouvoit parler un langage opposé à cet intérêt, sans être pleinement & invinciblement persuadé du contraire; nous pouvons d'autant moins, par les mêmes raisons, révoquer en doute ce qu'il dit aujourd'hui, qu'il a changé de sentiment, & qu'il est entré dans le nôtre. Mais ce qui achève encore de nous y confirmer, c'est que tous les progrès des Armes de la France sont reçus du Roi d'Angleterre avec d'extrêmes applaudissemens, & sont vantés à sa Cour comme si c'étoient les propres Victoires de ce Prince. Nous avons espéré qu'on pourroit à la fin comprendre ici, que c'est la présente Constitution des Affaires qui rend l'Alliance de l'Angleterre nécessaire à la France, & qui par conséquent oblige cette dernière Couronne de donner toute sorte de satisfaction à l'autre Monarque; mais que lors que cette conjoncture sera passée, & que la France par ses Conquêtes sera parvenue à son but, elle n'aura plus tant de ménagemens. Car il est certain que l'Angleterre connoitra alors, mais trop tard, que ce n'est que par de purs Artifices qu'elle s'est laissée engager à travailler contre ses véritables intérêts, & qu'elle n'aura remporté de tous les prétendus avantages qu'elle s'étoit promis, que celui d'avoir rendu encore plus redoutable un Ennemi qui tâchera sans doute de la priver par la force de ses Armes de la part qu'elle s'étoit flatée d'avoir aux Conquêtes qu'il fait. Cependant nous ne voyons que trop clairement, que le désir de s'emparer de la Zélande & de la Hollande a monté à un tel point, ou que les secrets ressorts que la France fait jouer ici ont tant d'efficace, que les esprits de ceux qui manient les

1672. „ Affaires font absolument incapables de pareilles réflexions. Ainsi, selon notre
 „ sentiment, il ne reste à l'Etat aucun autre parti à prendre, que de se résoudre à
 „ défendre constamment & courageusement le reste de nos Provinces, & d'achever
 „ la Campagne, s'il se peut, sans perdre rien de plus. en attendant que le tems
 „ change la face des Affaires. Au moins ne voyons-nous pas qu'il y ait lieu d'espé-
 „ rer d'obtenir ici quelque chose par le moyen des Négociations, & nous nous per-
 „ suadons en même tems que les Ambassadeurs Extraordinaires d'Angleterre, à leur
 „ retour de l'Armée de France, refuseront d'entrer en Négociation avec l'Etat, quand
 „ ce ne seroit que sous prétexte d'être obligez d'aller auparavant faire leur raport au
 „ Roi; ou qu'en tout cas ils tireront la Négociation en longueur, afin de tenter ce-
 „ pendant si leurs efforts sur les Provinces de Hollande & de Zélande ne pourroient
 „ pas réussir. Nous avons ci-devant écrit à Leurs Hautes Puissances que sous leur
 „ permission nous prendrions congé de cette Cour, si nous ne voyons pas plus d'ou-
 „ verture aux Négociations; mais depuis à cause de la nouvelle Ambassade au Roi
 „ de France, nous nous sommes remis au Sieur van Dyckvelt de faire de nouveau
 „ cette Proposition à Leurs Hautes Puissances, lorsqu'il seroit à propos. Ensuite
 „ nous vous avons écrit sur ce sujet une Lettre le 17. de ce mois par laquelle nous
 „ avons demandé, si en tout cas il ne seroit point expédient de proposer au Roi
 „ d'Angleterre, qu'il voulût nous éclaircir de ses intentions, & nous donner notre
 „ congé? Comme donc il nous semble qu'il importe beaucoup que les Habitans de
 „ nos Provinces ne soient pas plus long-tems flatez d'une vaine espérance, & ani-
 „ mez par ce moyen contre le Gouvernement, dans un tems où l'union & la bonne
 „ intelligence font absolument requises; & que par cette raison il paroît nécessaire
 „ de savoir déterminément quelles sont les intentions de l'Angleterre, nous supplions
 „ Leurs Hautes Puissances qu'il leur plaise de nous rapeller, ou du moins de délibé-
 „ rer s'il n'est pas à propos que nous insistions ici, pour avoir notre congé, & de
 „ nous donner avis de leur Résolution sur ce point. Que si Leurs Hautes Puissan-
 „ ces trouvent à propos de nous laisser encore ici, jusques au retour des susdits Am-
 „ bassadeurs Extraordinaires, nous les requérons qu'il leur plaise de nous envoyer
 „ de nouveaux Pouvoirs, parce que ceux qu'on nous a donnez en partant n'étant
 „ pas délivrez pour nous seuls, mais conjointement avec les Sieurs van Dyckvelt
 „ & van Gemmenich, nous craignons qu'on ne se serve de cette occasion pour nous
 „ arrêter plus long-tems. (a)

On ne peut peindre plus naturellement les Artifices de la Cour d'Angleterre. Elle vouloit persuader au Public qu'elle ne violoit pas le droit des Gens, parce qu'elle n'envoyoit point les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances à la Tour, pendant qu'elle les retenoit à Hamptoncourt sous une Garde plus sûre que celle des Murailles, puisqu'on avoit mis auprès d'eux autant d'Espions qu'il y avoit de personnes qui leur parloient, & qui les servoient. Le défaut de Passeport ne justifie pas Sa Majesté Britannique; car elle étoit elle-même si persuadée que des Ambassadeurs n'en ont pas besoin, qu'elle n'en fit point demander pour ceux qu'elle envoyoit en Hollande. Enfin Charles refusoit de donner aux Ministres de Leurs Hautes Puissances des Commissaires, pendant qu'il publioit dans ses Etats, qu'il vouloit la Paix, & que les Hollandois la refusoit. C'étoit ajoûter l'insulte à la dureté & à l'injustice.

CXXXIX. CXXXIX. On ne vit peut-être jamais d'Ambassade plus trompeuse que celle que Sa Majesté Britannique envoya cette Année en Hollande. Elle étoit composée du Duc de Buckingham, des Lords Arlington & Hallifax, & de M. Sylvius. Les deux derniers eurent ordre de se rendre au Camp de Sa Majesté Très-Chrétienne, & les deux premiers à la Haye, pour sonder les Etats, & tacher de tromper le Prince d'Orange. Avant de partir, ils eurent à Hamptoncour une Conférence avec les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances, qui leur représentèrent, que le Roi de France étoit déjà Maître de trois Provinces; que la Conquête des autres pouvoit se faire avec la même rapidité; que M. de Louvois avoit déclaré aux Députez des Etats, que le Roi, son Maître, n'étoit obligé de garantir à Sa Majesté Britannique que les Conquêtes qu'elle auroit faites jusqu'au terme de la Conclusion du Traité avec Leurs Hautes Puissances; qu'ainsi, si l'on n'arrêtoit promptement les Progrès de Louis XIV. il seroit en peu de tems le Maître de toute la République, & que la Conquête des Païs-Bas, qui étoit une suite de celle des Provinces-Unies, ne lui couteroit pas une goutte de sang. Les Ministres Anglois, feignant de redouter la trop grande

Puif-

(a) Vie de Ruiter, page 501.

Puissance de la France, dirent qu'ils alloient passer en Hollande pour y mettre des bornes; que si les Etats étoient disposez à donner au Roi, leur Maître, la satisfaction qu'il demandoit, la Paix seroit bientôt faite, & ils prièrent M. Dyckvelt de s'embarquer avec eux. Je ne puis m'imaginer qu'ils voulussent s'en servir comme d'un Saufconduit, parce qu'ils venoient en Hollande sans Passeport, & sans Lettres de Créance. Outre que la République ne met jamais en usage ces fortes de chicanes, elle n'étoit pas alors en état de le faire, & après tout, cela n'est bon que dans un Gouvernement despotique. Mais on sçavoit que M. Dyckvelt avoit de grandes influences dans les Résolutions des Etats, & qu'il étoit alors un de ceux qu'on appelloit *Pacifiques & Républicains*.

CXL. Ces Ambassadeurs furent reçus à la Haye avec la joye que donnoit à un Etat consterné l'espérance d'une Paix prochaine. On ajouta d'autant plus de foi à leurs raisonnemens qu'on les trouvoit non seulement conformes aux intérêts de la République & de l'Angleterre, mais même à ceux de l'Europe, qui doit garder un équilibre entre les Puissances voisines. Il n'est pas juste, disoient les Ministres Anglois, que le Roi de France devienne le Maître absolu des Provinces-Unies, l'Angleterre ne peut le souffrir, sans courir risque de subir un jour le même joug. Le Duc de Buckingham, rendant visite à la Princesse, (a) lui dit qu'ils étoient bons Hollandois. Il suffiroit, répondit-elle, que vous fussiez *bons Anglois*. Il est vrai, repliqua le Duc, que nous n'aimons pas la Hollande aussi tendrement qu'une Maîtresse; mais nous l'aimons comme une Femme, cela est vrai, repartit Son Altesse, *vous la traitez comme la vôtre*. (b) Cette repartie, à laquelle le Duc ne s'attendoit pas, brisa la Conversation. Ces Ambassadeurs ne venoient que pour s'assurer de la disposition du Roi de France & de celle de Leurs Hautes Puissances. Ils craignoient que la République consternée ne se rendît à la discrétion de ce Monarque, & qu'elle ne fit avec lui une Paix particulière au préjudice de l'Angleterre. Le Renouveau d'Alliance entre Leurs Majestés Très-Chrétienne & Britannique a confirmé que c'étoit là l'objet de leur Ambassade. Ces Ministres passèrent ensuite au Camp de Bodegrave pour conférer avec le Prince d'Orange, auquel ils promirent beaucoup plus qu'ils n'avoient dessein de tenir. Le Peuple, se souvenant que Charles avoit mis au rang des motifs qui l'avoient déterminé à déclarer la Guerre à la République, le peu d'égard qu'on avoit eu pour le Prince d'Orange, son Neveu, croyoit que Sa Majesté alloit changer d'intérêts & de sentimens, puisqu'on avoit élevé Son Altesse à la Charge de Stadt-houder. (c) Mais on se trompe toujours, lorsqu'on fonde quelque espérance sur le sang & sur les liaisons que la nature forme entre les Princes. Ils ne consultent que leurs intérêts propres, & souvent des plaisirs impurs sont leur intérêt déterminant. Le Prince entretenoit les Ambassadeurs Anglois pendant une partie de la nuit, & leur déclara qu'on ne pouvoit offrir à Sa Majesté Très-Chrétienne rien au-delà de Mastricht & des Places du Rhin. Le Duc de Buckingham, persuadé, ou feignant de l'être, que le Roi, son Maître, ne devoit pas sacrifier la Hollande à la France, se chargea d'un Mémoire que Son Altesse avoit dressé, lui promit de le présenter au Roi Très-Chrétien, & l'assura que s'il ne se rendoit pas à la raison, il engageroit Sa Majesté Britannique à prendre des mesures efficaces pour l'empêcher d'étendre ses Conquêtes. Mylord Arlington soutint, au contraire, qu'il seroit impossible d'empêcher le Roi de France de jouir des avantages qu'il s'étoit acquis par ses Armes. Le Prince s'échauffa violemment contre lui, lui reprochant de s'opposer aux desseins pacifiques du Duc de Buckingham; mais M. Sylvius, qui arriva le lendemain matin, désabusa Son Altesse, & lui fit voir que Mylord Arlington parloit avec sincérité, au lieu que le Duc de Buckingham la payoit de paroles trompeuses.

CXLI. Les Ambassadeurs Anglois passèrent du Camp du Prince d'Orange à celui du Roi de France à Zeist, où ils trouvèrent le Duc de Montmouth & Mylord Halifax revêtus du même caractère qu'eux. Sa Majesté Très-Chrétienne étoit si ferme dans ses Prétentions, que le Duc de Buckingham n'osa lui parler des Offres que les Etats lui faisoient, ni du Mémoire que Son Altesse lui avoit confié, & M. Sylvius, qui lui en fit des reproches à Utrecht, n'en reçut que des outrages. Cependant le Prince, ennuyé de cette Négociation, vouloit en sçavoir le succès. On lui envoya M. Seymour, qu'on vit depuis Orateur de la Chambre Basse, & M. Jermyn, Neveu du Comte de St. Albans, qui lui offrirent de la part des deux Rois la Souveraineté

1672.

CXL.
Propositions des
Ambassadeurs An-
glois.

CXLI.
Fermeté
généreuse
du Prince
d'Orange.

(a) La Princesse Douairière d'Orange, Mère de Guillaume III. (b) Voyez ci-dessous la manière dont il fut élu Stadhouder.

(c) Ce Duc vivoit fort mal avec son Epouse.

1672. neté des Provinces-Unies pour lui & pour sa Postérité, si Son Altesse vouloit laisser à Sa Majesté Très-Chrétienne ses Conquêtes. Le Prince répondit froidement qu'on lui faisoit cette Proposition vingt-quatre heures trop tard, parce qu'ayant prêté Serment de fidélité aux Etats en qualité de Stadt-houder & de Capitaine Général, il étoit incapable de le violer. M. Sylvius lui repliqua, qu'il avoit juré aux Etats de n'accepter jamais cette Charge, & qu'ayant violé ce premier Serment, il ne devoit pas garder plus religieusement le second. Son Altesse, offensée d'une censure si piquante, & qui venoit d'une bouche dont elle ne l'attendoit pas, étoit prête d'éclater contre ce Ministre; mais renfermant sa colère, elle repartit que les mêmes Etats qui avoient fait la Loi contre elle avoient eu le droit de la casser, & que l'ayant dégagé de son Serment, en cassant l'Edit perpétuel, elle avoit accepté le Stad-houderat sans aucun scrupule de Conscience. Mrs. Seymour & Jermin louèrent les généreux sentimens du Prince, qui leur déclara, que *plûtôt que de signer la ruine de la République, & de recevoir la Souveraineté de la main de ses Ennemis, il s'embarqueroit avec ses Amis pour Batavia.*

CXLII.
Refus gé-
néreux
que Son
Altesse fait
des Offies
de la Fran-
ce.

CXLII. Les François revinrent secretement à la charge, & employèrent promesses, menaces, artifices pour mettre ce Prince dans leur dépendance. Ils lui offrirent la Souveraineté des Provinces-Unies *sous la Protection des Rois de France & d'Angleterre.* Il y a même beaucoup d'apparence qu'on avoit gagné un de ses Domestiques favoris, qui lui représentoit continuellement l'impossibilité de conserver la Hollande dont une partie étoit déjà conquise, & l'autre sous l'eau, exposée à l'invasion des Ennemis, lorsque les Canaux seroient gelez. Ce qu'il y a de certain c'est qu'un de ses Domestiques l'entretenoit tous les jours là-dessus, & qu'il alla une fois si avant qu'il demanda à Son Altesse, *comment-elle prétendoit vivre après que la Hollande seroit perdue, & si elle y avoit jamais bien pensé?* Le Prince continua de répondre qu'il ne vendroit jamais une République que ses Ancêtres avoient défendue si long-tems, & repoussa son Domestique, en lui disant, *qu'il avoit résolu de se retirer sur ses Terres en Allemagne, & qu'il aimoit beaucoup mieux y aller passer le reste de ses jours à la Chasse, que de vendre sa Patrie à la France à quelque prix que ce fût.* C'est ce même Domestique qui a raporté le Fait à M. Temple. (a) La variété de ces deux réponses n'est pas considérable, & se peut d'autant plus facilement concilier, que l'Offre de la Souveraineté a été faite à Son Altesse par deux Princes différens, auxquels elle répondit un peu différemment. Mais soit qu'on distingue ou bien qu'on réunisse ces deux réponses, soit que le Prince eût résolu de passer aux Indes ou de se retirer sur ses Terres en Allemagne, sa fermeté pour la défense de la République étoit égale. Le Roi de France commençoit à voir que l'Union & la confiance renaissent par l'espérance que l'on avoit conçue du Prince d'Orange. Ce Monarque commençoit aussi à sentir que des Conquêtes si éloignées épuiseroient ses Finances. Il voyoit déjà par sa propre expérience que le prodigieux nombre de Chariots chargez d'espèces qu'il avoit amenez avec lui, n'avoient pas suffi, & qu'on avoit été contraint d'en envoyer d'autres. Ces espèces répandues dans les Pays étrangers apauvrissent le Royaume, comme les nombreuses Garnisons l'auroient épuisé d'Hommes. C'est pourquoi il ofroit si libéralement la Souveraineté. Le refus étoit d'autant plus glorieux au Prince, qu'il ne s'en fit point autant d'honneur qu'il auroit pu. Content d'avoir rempli son devoir avec une grande générosité, il ne chercha point les louanges qu'il méritoit.

CXLIII.
Renouvel-
lement
d'Alliance
entre la
France &
l'Angle-
terre.

CXLIII. Cependant Louis, ayant résolu de s'en retourner à Paris, décampa de Zeist, & forma le dessein de prendre, chemin faisant, Bois-le-Duc. Sa Majesté, accoutumée à voir tomber les plus fortes Places devant elle, se flata de soumettre cette Ville avec la même facilité qu'elle en avoit soumise tant d'autres. Mais le Gouverneur avoit rendu la Place inaccessible, en inondant tous les dehors. On fit passer inutilement dix-sept Bateaux sur cette inondation, & M. de Chamilli eut beau se faire porter dans une Chaise sur un petit Pont qu'on avoit élevé sur la Meuse, il ne put en retirer d'autre avantage, que celui d'apprendre au Roi que le Siège étoit impraticable. Sa Majesté alla de là à Boxtel, Village considérable de la Mayerie de Bois-le-Duc, où les Ambassadeurs d'Angleterre la joignirent, & renouvelèrent avec elle l'Alliance du deuxième de Février. Les deux Rois s'engageoient, par ce nouveau Traité, de ne faire ni Paix ni Trêve avec les Etats Généraux sans le consentement mutuel de l'un & de l'autre, de se communiquer réciproquement les Propositions qu'on leur feroit, & de ne traiter qu'aux

(a) Voyez Mémoires de ce qui s'est passé dans la Chrétienté, depuis le commencement de la Guerre en 1672.

jusqu'à la Paix conclue en 1679. pages 28. & 29.

qu'aux Conditions que nous avons marquées pour la France, (a) & à celles qui suivent pour l'Angleterre.

„ CXLIV. I. Le Roi d'Angleterre entend que les Hollandois lui cèdent l'honneur du Pavillon, sans aucune contradiction, & même que leurs Flottes entières baissent le Pavillon, & abatent le Mât de Hune pour un seul Navire Anglois portant le Pavillon de Sa Majesté, dans toute la Mer Britannique, jusques sur les Côtes de Hollande.

„ II. La permission libre une année entière à tous les Anglois, qui sont demeurez dans la Colonie de Surinam, d'en pouvoir sortir quand il leur plaira avec tous leurs biens, de quelque nature qu'ils puissent être, suivant le Traité de Breda.

„ III. Bannissement perpétuel hors de tous les Païs des Provinces-Unies, de tous les Sujets du Roi, qui ont été déclarez coupables du Crime de lèse Majesté, ensemble de tous autres, qui seront dénotez par Sa Majesté d'avoir fait des Libelles séditieux, ou autrement conspiré contre le repos & la tranquillité de ses Royaumes.

„ IV. Remboursement à Sa Majesté des frais de la Guerre, jusqu'à un Million de livres Sterlings, dont 400000. seront payées dans le Mois d'Octobre, & le reste à 100000. livres Sterlings par an.

„ V. Payement annuel de 10000. livres Sterlings à perpétuité, pour la permission que le Roi donnera de pouvoir pêcher des Harangs sur les Côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

„ VI. Le Prince d'Orange d'à présent, & ses Descendants, posséderont la Souveraineté des Provinces-Unies, excepté ce qui écherra en partage aux deux Rois & à leurs Alliez, ou, à tout le moins, jouiront des dignitez de Gouverneur & Amiral Général à perpétuité, de la manière la plus avantageuse que les Princes précédents les ont possédées.

„ VII. Dans trois mois après la Paix faite il se fera un Traité de Commerce, tant pour le Règlement du Commerce des Indes, suivant les Demandes faites ci-devant, comme aussi pour l'avantage des Sujets de Sa Majesté dans leur Négoce, allant, venant, ou habituez en quelque Païs appartenant auxdits Etats, & avec les mêmes Conditions avantageuses, qui sont accordées aux Nations les plus favorisées.

„ VIII. L'Isle de Walchéren, la Ville & Château de l'Ecluse, avec leurs dépendances, l'Isle de Cafant, celle de Goeree, & l'Isle de Voorne, seront mises entre les mains de Sa Majesté, par manière de caution, pour l'exécution des Conditions mentionnées ci-dessus.

„ IX. Quoi que Sa Majesté déclare de se contenter des Conditions précédentes, à la charge qu'elles seront acceptées dans dix jours, après lesquels Sa Majesté n'entend plus être obligée, elle déclare néanmoins précisément, que quoi qu'elles fussent accordées par lesdits Etats, elles n'auront toutefois aucune force, & que Sa Majesté ne fera aucun Traité ni de Paix ni de Trêves, que le Roi Très-Chrétien, à son égard, ne soit satisfait par lesdits Etats, & que les Princes de l'Empire, qui sont alliez en cette Guerre avec Sa Majesté ne soient pareillement contents des Conditions, qui leur seront accordées par lesdits Etats. (b)

CXLV. Les Ministres d'Angleterre envoyèrent ces Conditions au Prince d'Orange, en le priant de faire sçavoir dans dix jours, si les Etats Généraux les accepteroient. Quoi que Son Altesse eût un Plein-pouvoir de traiter avec le Roi Charles, son Oncle, elle étoit fort éloignée de se charger de le faire à des Conditions si honteuses. Elle alla les porter aux Etats Généraux, qui la prièrent de dire son Avis. Le Prince s'en excusa, & d'abord on lui tint compte de son silence comme d'un Acte de modestie; mais on fut surpris, en aprenant que c'étoit la présence de M. de Groot, Député des Etats de Hollande, qui l'empêchoit de parler. *Je ne puis*, dit-il au Président qui le sollicitoit de le faire, *je ne puis m'expliquer, parce que je vois ici des personnes qui ne doivent avoir aucune connoissance de ce que j'ai à vous dire.* Ce refus étoit uniquement destiné à faire sortir M. de Groot, & à le rendre suspect tant à l'Assemblée des Etats Généraux qu'au Peuple. Car ce que le Prince alloit dire devant un si grand nombre de Députez ne pouvoit être secret; & l'ou-

Kk

tragé

1672.

CXLIV. Conditions auxquelles S. M. B. consent de faire la Paix avec la République.

CXLV. Le Prince opine à rejeter ces Conditions.

(a) Voyez ci-dessus, page 246. d'Angleterre consentiroit de faire la Paix avec les Etats

(b) Demandes & Conditions sur lesquelles le Roi Généraux.

1672. trage qu'on faisoit à un Membre des Etats de Hollande engageoit nécessairement à en approfondir la cause. M. de Groot, s'aperçut facilement que c'étoit lui que le Prince désignoit, & il sortit de l'Assemblée avec les autres Députez de Hollande, pour aller consulter les Etats de cette Province sur la démarche extraordinaire, que venoit de faire Son Altesse. Dès le moment que les Députez Hollandois furent fortis de l'Assemblée, le Prince dit en peu de mots, qu'on ne devoit pas penser à accepter la Paix aux Conditions honteuses qu'on vouloit imposer, qu'il ne falloit pas même les écouter, & qu'il étoit prêt à sacrifier tous ses Biens & à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le service de la Patrie, aimant mieux perdre la vie avec gloire que de consentir au Traité qu'on proposoit. Cette généreuse réponse ne fit pas toute l'impression qu'elle devoit naturellement faire. Plusieurs Députez vouloient la Paix à quelque prix que ce fût, & craignoient qu'en ménageant peu de chose on ne perdît ce qu'il y avoit de plus précieux, c'étoit le peu de tems qui restoit pour s'accomoder. S'il y avoit lieu de balancer, repliquoit le Prince, pendant que le Roi d'Angleterre laissoit quelques rayons d'espérance, il n'y en a plus présentement qu'il découvre sa Haine par les dures Conditions qu'il propose, & par le renouvellement de son Alliance avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Qui ne voit qu'il n'est entré dans ce nouvel engagement, qu'afin de satisfaire sa passion contre nous, & de rendre notre ruine plus assurée? Un motif secret déterminoit les *Pacifiques*. Ils espéroient que le nouveau Stadt-houder, oisif pendant la Paix, si elle se faisoit, ne pourroit ni établir son Autorité, ni se faire des Créatures. Et quoique le Roi d'Angleterre demandât que le Stadt-houderat fut héréditaire dans la Maison du Prince, ou qu'on donnât à Son Altesse les sept Provinces en Souveraineté, ils se flattoient qu'en satisfaisant Sa Majesté Britannique sur ses autres Demandes, elle se désisteroit sans peine de celles qu'elle faisoit en faveur de son Neveu.

CXLVI.
L'Avis du
Prince pré-
vaut.

CXLVI. Cependant l'Avis du Prince prévalut, parce qu'on mettoit en égalité la ruine totale de la République avec le joug qu'on vouloit lui imposer. Les Etats Généraux, disoit-on, auront le titre de Souverains, & seront les Esclaves des deux Rois. Le Commerce des Indes, qui doit être libre, dépendra de Leurs Majestés Très-Chrétienne & Britannique, ou de leurs Favoris, qui le ruineront en assouvissant leur Avarice. Nos Marchands abandonneront nos Villes pour faire leur Négoce plus avantageusement & avec plus de tranquillité dans des Lieux, où ils auront des Souverains capables de les protéger. Il est impossible de payer les trente Millions que les deux Rois nous demandent, sans épuiser les Finances de la République, & , selon toutes les apparences, on ne nous présente des Conditions si insupportables, qu'afin que nous les refusions, & que notre refus fournisse un prétexte de continuer la Guerre, qui paroisse plausible au Parlement d'Angleterre. Ces raisons firent prendre la Résolution de n'envoyer point de nouveaux Ambassadeurs aux deux Rois.

CXLVII.
Réponse
vigoureuse
du Comte
de Mon-
terey aux
Ministres
d'Angle-
terre.

CXLVII. Le Duc de Buckingham & le Lord Arlington firent une étrange manœuvre auprès du Gouverneur des Pays-Bas, auquel Sa Majesté Britannique les envoyoit. Le dernier de ces Ministres donne un récit assez détaillé de cette entrevue; mais il a supprimé diverses circonstances que nous supplérons, après que nous aurons rapporté ce qu'il en écrivit au Chevalier Godolphin.

„ Comme votre Excellence n'ignore pas où j'ai été tout le mois passé, je ne doute pas qu'elle n'excuse mon silence pendant ce tems-là. Les progrès surprenans & inopinez qu'ont fait les armes de France, & la disposition que les Etats ont fait paroître pour la Paix, en envoyant ici, & au Roi de France des Députez pour en traiter, ont obligé Sa Majesté d'envoyer le Duc de Buckingham & moi, vers le Roi Très-Chrétien, en qualité de Plénipotentiaires de sa part. Nous avons passé quelques jours dans l'Armée de France, en attendant le retour des Députez de Hollande, qui avoient demandé la permission d'aller trouver leurs Princes, pour en recevoir des Pouvoirs plus étendus. Mais comme ils ne sont pas revenus, & que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit autant d'envie de retourner à Paris, que nous de nous rendre ici, toute notre Négociation s'est terminée, en faisant un Acte, par lequel nous nous sommes obligés mutuellement, à ne faire aucun Traité, & à ne conclure jamais la Paix avec notre Ennemi commun, sans la participation & le consentement des deux Parties. Ensuite de cela nous nous sommes rendus à Anvers, où nous avons eu une Conférence avec le Comte de Monterey, dans un lieu tiers. Nous y avons fait de grandes plaintes à son Excellence, sur le grand nombre de Troupes qu'elle a envoyées dans les places Fron-
„ tières

tières des Hollandois, ce qui a arrêté les progrès des Armes de Sa Majesté Très-Chrétienne, & a empêché les Hollandois de songer à la Paix. Il a répondu à cela, qu'il n'avoit rien fait à cet égard, sans ordre exprès de la Reine sa Maîtresse; bien que le monde s'imaginât le contraire. Nous avons représenté ensuite à son Excellence, que nous craignons que ce procédé ne donnât lieu à une Guerre ouverte entre la France & l'Espagne, nonobstant tous les soins que le Roi, notre Maître, avoit pris pour l'empêcher, & la Capitulation expresse qu'il avoit faite dans son Traité avec le Roi de France, pour prévenir ce malheur. Il a répondu, qu'il n'avoit fait que s'acquiescer de son devoir, & que l'Espagne n'avoit rien fait aussi en cela, qui fût contraire aux termes exprès du Traité des Pyrennées, & que cette Couronne ne pût justifier par l'exemple des François mêmes, en Portugal. Nous lui avons dit que le secours donné au Portugal étoit d'une autre Nature, que celui qu'il avoit envoyé aux Hollandois: Que le Roi de France, n'en étoit pas demeuré d'accord: Et enfin, qu'il n'avoit envoyé tout au plus en Portugal, que trois mille Fantassins & douze cens Chevaux, & nous avons conclu en lui disant que nous craignons les conséquences d'un tel procédé. Notre Conversation se termina avec beaucoup de civilité de part & d'autre, de sorte qu'il souhaita que nous dinâssions ensemble le jour suivant chez le Comte de Marsin. On nous y traita avec grande magnificence, & on but, avec bien de la Cérémonie & du respect, la santé du Roi & celle de son Altesse Royale. Il nous dit après dîné, qu'il avoit appris avec chagrin, qu'on l'accusoit de s'être servi de termes offensans, en parlant de la Guerre de Hollande: Et il me demanda si je pouvois croire qu'un homme élevé à la Cour d'Espagne, & Fils de Dom Louis de Haro, pût commettre une faute pareille. Lorsqu'il eût appris que nous avions dessein de rester quelques jours, il trouva les moyens de nous engager à quitter notre Auberge, pour une Maison particulière, où nous avons été traités & logés avec toute la magnificence possible, pendant le séjour que nous y avons fait. A son exemple, on nous a traités ensuite, avec beaucoup de Cérémonie & d'honnêteté dans tous les Lieux où nous avons passé.

„ Pour ce qui est des apparences de la Paix, elles sont encore fort éloignées. Les Hollandois ont repris cœur par l'union qu'ils ont faite avec l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg, & quelques autres Princes. Outre cela, le desespoir où on les a réduits, & les Divisions qui règnent parmi eux, les empêchent de prendre une Résolution pareille. Cependant comme nous sommes persuadés que ce n'est qu'un feu de paille, qui s'éteindra bien-tôt, il y a encore lieu de croire qu'il ne feront pas long-tems sans souhaiter encore une fois la Paix, avec la même ardeur qu'ils ont déjà fait paroître. Nous en pouvons mieux juger par le retour du Chevalier Sylvius, qui est allé trouver le Prince d'Orange, avec des Propositions de notre part & de celle du Roi de France. Il a ordre aussi, de faire entendre qu'on pourra les modérer, au cas qu'ils veuillent entrer effectivement en Traité avec les deux Rois. „ (a)

La Plainte que ces Ministres faisoient contre le secours donné aux Hollandois étoit injuste, puisqu'il y avoit une Alliance défensive entre les deux Nations, & la différence qu'on mettoit entre le secours donné au Portugal contre l'Espagne avec celui que l'Espagne fournissoit contre la France étoit chimérique. En effet le Duc de Schomberg commandoit en Portugal une Armée qui fit échouer les Espagnols; & l'on découvrit par les papiers & par les ordres de M. d'Ablancourt, qu'on intercepta, la frivolité du prétexte, dont on se servoit pour couvrir cette Entreprise. Il étoit encore mal à propos de reprocher à ce Gouverneur qu'il agissoit de son chef & sans ordre, ou qu'il passoit les bornes qu'on lui avoit prescrites. Piqué de ce reproche, il leur repliqua vivement, qu'il n'étoit responsable de ses Actions qu'au Roi, son Maître, à qui la Postérité ne reprocheroit jamais la lâcheté d'abandonner des Amis auxquels il avoit promis du secours, ni à l'Espagne celle d'avoir suivi un Conseil aussi infame & détestable que celui qu'on vouloit lui donner. Ce Conseil n'est point exprimé dans la Lettre de Mylord Arlington, parce qu'il étoit effectivement infame & détestable. Les Anglois propoisoient au Comte de Monterey, ou de retirer les Garnisons Espagnoles des Villes Hollandoises, ou de se rendre Maître de ces Villes. „ Par ce dernier expédient, disoient-ils, vous garantirez l'Espagne d'une

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 25. de Juillet 1672.

1672. „ Guerre inévitable, vous aurez la gloire de remettre sous l'obéissance du Roi ,
 „ votre Maître, des Villes qui lui sont échappées. L'occasion n'en reviendra ja-
 „ mais, la gloire est sûre pour vous, & l'exécution facile ; mais si vous y trouvez
 „ quelque difficulté, le Roi de France vous enverra les Troupes que vous lui de-
 „ manderez. Le Comte répondit que l'Espagne, acoutumée à suivre les Règles de
 „ l'honneur & de la fidélité, ne laisseroit ses Garnisons dans les Places de ses Alliez
 „ qu'autant de tems que leur besoin le demanderoit, & que pendant qu'elles y res-
 „ teroient, elles défendroient fidèlement les Postes qu'on leur avoit confiez: La
 „ Guerre, dont on nous menace, ne m'empêchera point, ajouta-t-il, de donner du
 „ secours à Leurs Hautes Puissances, & j'attendrai tout ce qui pourra en arriver. „
 (a) Ces Ambassadeurs s'en retournèrent honteux & chagrins d'avoir donné inutile-
 ment un Conseil si contraire à l'honneur, pendant que le Gouverneur des Païs-Bas,
 ferme & inébranlable, eut la gloire de résister à leurs pressantes sollicitations, & d'être
 fidèle à des Alliez malheureux, foibles & presque vaincus. Enfin l'Evènement
 démentit leurs dernières conjectures sur la Paix.

CXLVIII.
 Le Roi
 d'Angle-
 terre en-
 voye au
 Prince le
 Traité de
 Boxtel.

CXLVIII. Les Ministres Anglois, avant que de s'embarquer, envoyèrent, par or-
 dre du Roi, M. Sylvius au Prince, avec le Traité de Boxtel. Ce Ministre trouva Son
 Altesse à Schonhove comme elle alloit se mettre à table, & la pria de n'ouvrir le paquet
 qu'après dîner, parce qu'il sçavoit qu'elle n'y trouveroit que des sujets de chagrin. Cet-
 te prière n'ayant fait qu'exciter davantage la curiosité du Prince, il céda à l'impatience
 qu'il avoit de voir ce que contenoient ces Dépêches, les ouvrit sur le champ, & quoi
 que d'un tempérament froid, il se mit dans une telle colère après les avoir luës, qu'il
 les auroit jettées au feu, si on ne l'en avoit empêché. Il partit pour la Haye, & me-
 na avec lui M. Sylvius, qui repassa la Mer, chargé des nouvelles Propositions qu'on
 faisoit au Roi d'Angleterre. Son Altesse le fit accompagner par M. Rumpf, son
 Médecin, afin qu'il lui raportât la Réponse de Sa Majesté Britannique. On offroit
 à Charles le salut du Pavillon de la manière qu'il le demandoit, l'Ecluse, l'Isle de
 Cadfant, & Surinam, à condition que Sa Majesté feroit la Paix avec la Républi-
 que séparément de la France. Combien de Démarches inutiles ! Non seulement
 Charles rejetta ces Propositions ; mais il les communiqua à M. Colbert de Croissi,
 afin d'écarter jusqu'au soupçon d'un Accommodement particulier.

CXLIX.
 Conféren-
 ces des Mi-
 nistres An-
 glois à An-
 vers.

CXLIX. Le Prince d'Orange avoit fait suivre à Anvers les Ministres Anglois (b)
 par M. van Beuningen, & par le Rhingrave Charles, qui étoit l'un de ses Favoris.
 Son Altesse chargea le dernier de la Commission la plus importante, qui étoit celle
 de faire de nouvelles ouvertures d'Accommodement, pendant qu'il laissoit à M. van
 Beuningen le soin d'examiner la conduite & les démarches du Duc de Buckingham
 & de Mylord Arlington. La Négociation du Rhingrave fut fort superficielle. Les
 Anglois, qui venoient de renouveler leur Traité avec la France, étoient bien éloi-
 gnés de l'Accommodement, & peut-être que le Prince d'Orange n'avoit que le des-
 sein de sonder leurs intentions. Quoi qu'il en soit, le Rhingrave les quitta brusque-
 ment, sous prétexte d'aller demander à Son Altesse ses derniers Ordres, & on ne le
 revit plus, quoi qu'il eût promis de revenir dans vingt-quatre heures.

CL.
 Raifons
 des D.^{pu}-
 tez contre
 les An-
 glois.

CL. Après son départ & celui des Ministres Anglois, le Comte de Monterey fit
 confidence aux Députez de Leurs Hautes Puissances, qui l'avoient suivi jusqu'à
 Bruxelles, de toutes les Conversations qu'il avoit eues avec eux, & Mrs. van Beu-
 ningen & de Vrybergen, à leur retour à la Haye, en informèrent les Etats Gé-
 néraux, comme aussi de leurs Entretiens particuliers avec les mêmes Ministres. Ils
 dirent, qu'ils avoient représenté au Duc de Buckingham & à Mylord Arlington,
 qu'on imposoit à Leurs Hautes Puissances des Conditions qu'elles ne pouvoient
 exécuter ; qu'il étoit impossible qu'elle trouvassent les trente Millions que Leurs
 Majestez Très-Chrétienne & Britannique exigeoient d'elles ; qu'elles ne pouvoient
 accorder l'exercice public de la Religion Catholique, sans établir dans la Républi-
 que deux Religions également dominantes, & sans exposer la Protestante à un dan-
 ger éminent de périr ; qu'ils avoient voulu donner au Prince la Souveraineté des
 Provinces-Unies, ou du moins rendre le Stad-houdérat héréditaire jusques dans les
 Lignes collatérales de sa Maison, afin qu'il ne fût jamais éteint ; mais que le pré-
 sent qu'ils faisoient à Son Altesse n'étoit pas fort considérable, puisqu'ils ne lui don-
 noient

(a) Lettre de Mrs. van Beuningen, & Vrybergen à
 Leurs Hautes Puissances, du 23. de Juillet 1672. tirée
 de la Vie de Ruiter.

(b) Le Duc de Buckingham & Mylord Arlington

avoient pris la route de Flandres, & le Prince, informé
 qu'ils alloient par Gand à Ostende, pour s'y embarquer,
 & qu'ils devoient s'aboucher avec le Comte de Monte-
 rey à Anvers, les y fit suivre.

noient ces Provinces, qu'après les avoir partagées entre Sa Majesté Très-Chrétienne & le Roi, leur Maître; (a) que leur haine contre la République éclatoit dans cette Proposition, puisqu'ils la dépouilloient d'une Souveraineté acquise & conservée par tant de travaux, de Batailles, de Sièges, & de sang répandu; qu'en demandant eux & les François un si grand nombre de Places sur la Meuse & sur le Rhin, ils ôtoient aux Habitans de deux Provinces la liberté du Commerce & de la Navigation sur ces deux Rivières; Enfin qu'on ne cherchoit la Paix, qu'afin d'éviter une ruine totale, & qu'ils ruinoient la République avant que de lui donner la Paix. (b)

1672.

CLI. Mrs. van Beuningen & de Vrybergen ajoutèrent à ce rapport, que les Ministres Anglois avoient reconnu, & leur avoient avoué, que les Conditions auxquelles les deux Rois attachoient la Paix étoient trop dures pour espérer qu'on les acceptât. Il seroit à souhaiter, disoient ces Ambassadeurs à M. van Beuningen, que vous eussiez un Plein-pouvoir pour traiter avec nous, l'Affaire seroit bientôt terminée, puisque le Roi, notre Maître, renonce aux Isles de Cafandt & Walcheren, & qu'il ne demande même aucune Ville en propre. Le Traité que nous venons de renouveler avec la France nous embarrasse, nous inquiète, & nous serions bien-aises que Leurs Hautes Puissances donnassent ordre aux Ministres qu'ils ont en Angleterre de s'opposer à sa Ratification. Nous exhortons même la Hollande à prendre ses précautions; car nous sommes instruits que les François, Maîtres de Bommel & de Crevecoeur entreront incessamment dans cette Province. Peut-être serons-nous obligés d'envoyer bientôt des Troupes à votre secours. Il n'y avoit rien de plus perfide que cette prétendue confiance, Charles & ses Ministres étoient également dévoués à la France, qui les avoit achetés. La perfidie parut encore plus grande dans la fuite.

CLI.
Fausse confiance que font les Ambassadeurs Anglois à M. van Beuningen.

CLII. Le Prince d'Orange auroit été entêté jusqu'à l'aveuglement de la bonne foi du Roi d'Angleterre, son Oncle, & n'auroit pas raisonné en politique, s'il avoit pensé que les nœuds du sang & de l'amitié seroient passer Sa Majesté Britannique sur des engagements aussi forts que ceux qu'elle venoit de prendre, & qu'elle lui avoit notifiés. Il vaut mieux dire, que sentant l'impossibilité qu'il y avoit de résister à un si grand nombre d'Ennemis, avec le peu de Troupes qu'il avoit, il crut devoir mettre tout en œuvre pour détacher l'Angleterre, ce qui lui paroissoit d'autant plus facile, que le Corps de la Nation Angloise demandoit la Paix, & qu'il sçavoit que la plupart des Membres dont le prochain Parlement seroit composé, désapprouvoient la Guerre contre les Hollandois. Quoi qu'il en soit, Son Altesse, résoluë de se servir du Pouvoir que Leurs Hautes Puissances lui avoient donné, de traiter avec l'Angleterre de la manière la plus convenable à l'état présent des Affaires, y envoya M. de Reede, Seigneur de Liere, qui a été depuis Membre du Collège des Nobles de Hollande, & Député de ce Corps aux Etats Généraux jusqu'à l'âge de quatre vingts six ou sept ans. Charles le reçut gracieusement, & lui promit que la Réponse dont il le chargerait à son retour confirmeroit le Prince, son Neveu, dans la bonne opinion qu'il avoit de l'amitié de son Oncle. Mais il fit fermer dès le lendemain tous les Ports d'Angleterre, sous prétexte qu'on ne vouloit pas que le dessein qu'avoit formé le Duc d'Yorck, de faire une Descente en Hollande, s'évântât. Tellement que M. de Reede, Envoyé de Son Altesse en Angleterre, n'eut pas seulement la liberté de donner des nouvelles de son arrivée, & de la disposition de la Cour, dont les promesses étoient si trompeuses.

CLII.
Nouvelle tentative du Prince auprès du Roi d'Angleterre.

CLIII. Six jours après, Sa Majesté Britannique lui fit des excuses, d'avoir été obligée de le traiter de la sorte. Mais bien loin de lui donner la moindre satisfaction, elle lui fit dire par Mylord Arlington, que son Voyage étant peut-être destiné, ou du moins ne pouvant avoir d'autre usage que celui de faire soulever le Peuple de Londres, qui condamnoit la Guerre contre la République, & l'union étroite de Sa Majesté avec le Roi de France, elle le prioit de repasser la Mer. Et afin de lui ôter toute espérance, elle prorogea le Parlement jusqu'au mois de Février de l'Année suivante, parce qu'elle étoit informée que cette Assemblée s'opposeroit à ses desseins. De pareils exemples apprennent ce qu'on doit attendre des Rois. Ils n'aiment personne, les Loix de la nature & du sang ne sont pas faites pour eux, la reconnaissance des plus grands Services est une vertu que la Politique bannit

CLIII.
Son Altesse est trompée.

Kk 3

de

(a) Voyez l'Article VI. des Demandes du Roi d'Angleterre, ci-dessus page 257.

(b) Rapport de Mrs. van Beuningen & Vrybergen aux Etats Généraux.

1672.
CLIV.
Réflexions
sur cette
Négotia-
tion.

de leur cœur , & leur intérêt particulier est l'unique motif de leurs Actions. CLIV. L'Angleterre , en s'alliant avec la France contre les Etats , n'avoit pas suivi la Maxime fondamentale en Politique , de secourir les foibles & d'aider les oprimez. (a) Au contraire, elle se liguoit avec un Prince qui faisoit consister sa Gloire & sa Grandeur à usurper les Etats de ses Voisins , (b) & elle aidoit un Roi puissant à ruiner une République beaucoup plus foible que lui. Charles avoit cru n'entrer dans la Guerre que comme un Prince , qui n'étant obligé qu'à fournir des Troupes auxiliaires, pourroit toujours trouver quelque prétexte de les retirer quand il le voudroit. Mais, il se trompa, on le lia si fortement, & on lui fit faire de telles démarches , qu'il fut le premier à déclarer la Guerre à la République. (c) Il étoit persuadé qu'on vouloit seulement réprimer l'insolence des Hollandois , & on conquiert presque toute la République. Il s'imaginait s'enrichir des dépouilles des Vaincus , & on ne pensoit pas seulement à la Conquête de la Zélande, qu'on lui avoit assignée pour son partage. Tant il est vrai qu'il n'y a aucune fidélité dans les Sociétez qu'on fait avec les plus Forts. (d) On étoit si éloigné de vouloir rendre service à l'Angleterre, que M. de Louvois déclara à M. de Groot, que ses Maîtres pouvoient traiter avec le Roi d'Angleterre comme ils le jugeroient à propos , parce qu'on n'étoit obligé de lui procurer aucun avantage. (e) On avoit lieu d'espérer que l'envoy des Ministres Anglois à la Haye aporeroit quelque changement favorable à la République , & cette espérance paroïsoit d'autant mieux fondée , que ces Ministres assûroient positivement que le Roi, leur Maître, ne souffriroit jamais que la France demeurât Maîtresse de la République , & qu'on l'obligeroit à se contenter de Maftricht , & des Garnisons qu'elle mettroit sur les bords du Rhin. Mais à peine ces Ministres eurent-ils vû Sa Majesté Très-Chrétienne dans la Mayerie de Bois-le-Duc, qu'ils changèrent de sentiment & de conduite. La Puissance de Louis cessa de leur paroître trop grande, & Charles se trouva trop honoré de cette Alliance , pour regretter le peu d'avantage qu'il en tiroit. Enfin ils négligèrent tellement le Prince d'Orange, qu'ils venoient de quitter pour se rendre auprès du Roi de France , que Son Altesse ne reçut de leurs nouvelles que cinq jours après leur départ, quoique l'éloignement ne fût pas grand. Telle étoit la conduite des deux Rois unis contre la République , dont ils avoient juré la ruine, & à laquelle ils vouloient faire subir le fort de Carthage.

Celui de France , ayant laissé le Commandement à M. de Turenne , marchoit à grandes journées vers Paris. Un retour si imprévû fit beaucoup raisonner les Spéculatifs. Les uns soupçonnoient que le Roi d'Angleterre avoit conçu quelque jalousie de tant de Conquêtes , lors même qu'il venoit de renouveler son Alliance. Les autres disoient , que Louis , qui n'étoit pas né brave , préféroit les douceurs du repos à un métier dangereux. Mais les Esprits plus satyriques débitèrent que Madame de Montespan rapelloit son Amant. Elle ne pouvoit plus soutenir son absence, ni les alarmes que lui causoient les périls auxquels elle croïoit que s'exposoit son Héros. Louis , qui aimoit qu'on le comparât à Mars, imita ce Dieu fabuleux de la Guerre, & comme lui se laissa séduire par Vénus.

CLV.
Les Anglois
voulent
faire
une Des-
cente.

CLV. Les Anglois, jaloux de la Gloire que les François s'étoient acquise par tant de Conquêtes, & honteux de n'avoir rien fait pendant cette fameuse Campagne, formèrent le Projèt d'une Descente sur les Côtes de Hollande , afin d'achever de jeter la Consternation dans cette Province, & de faire voir à la France qu'ils n'étoient pas des Alliez inutiles. Deux Yachts Anglois , portant en Hollande les Ambassadeurs de Sa Majesté Britannique, & M. Dykvelt, passèrent au travers de la Flotte Hollandoise, (f) qui, incommodée d'une Tempête qu'elle venoit d'essuyer , (g) s'étoit mise à l'ancre devant Schooneveldt. Les deux Yachts étoient suivis d'une Quaiche sur laquelle étoit le Bagage des Ambassadeurs & le Capitaine Dyk , (h) que le Duc d'York renvoyoit à Ruiter, en lui faisant demander en même tems par un Trompette le Capitaine Chicheley, qui avoit été fait prisonnier dans la dernière Bataille sur la Royale Catherine. L'échange se fit de bonne grace ; mais le Trompette se trouva chargé

(a) Socorrere a i deboli & aiutar gli opressi , Nani Historia Veneta. Libro LXII.

(b) I Principi tengono collocata la gloria della grandezza nell' usurpare l'altrui. Idem Libro IV.

(c) England appeal from the private Cabal , Stats Actes, tom. 1. pag. 9.

(d) Numquam est fidelis cum Potente Societas. Phædrus,

Liber 1. Fab. V. Vacca & Capella.

(e) England appeal from the private Cabal , Stats Actes, Tom. 1. pag. 10.

(f) Le 3. de Juillet.

(g) Le 30. de Juin , le 1. & 2. de Juillet.

(h) Il avoit été fait prisonnier par les Anglois à la Bataille de Solbaie.

chargé de Billets propres à débaucher les Equipages, & à leur faire prendre service en Angleterre. Ruitter lui ayant reproché la perfidie, & l'ayant menacé de le faire pendre, s'il continuoit son infame manœuvre, il ne laissa pas d'avoir encore l'insolence de vouloir parlementer avec cet Amiral, & de lui faire des Offres considérables de la part de Sa Majesté Britannique. Ruitter, indigné contre Charles, de ce qu'il avoit assez mauvaise opinion de lui, pour lui faire faire de telles Propositions, répondit au Trompette. *Quand toute la Hollande périrait, je m'en irois plutôt avec l'Armée en je ne sçai quel endroit du Monde, que de me donner à votre Roi, qui ne garde point la foi des Traitez, & qui ne tient aucune parole.* (a) Le Capitaine Dyk rapporta, qu'en revenant d'Angleterre, il avoit vû les deux Flottes ennemies encore jointes ensemble, & prêtes à sortir de la Tamise. Ce Rapport, joint à un Avis venu de Londres, (b) & envoyé par les Etats de Hollande à Ruitter, que les Anglois songeoient à faire une Descente au Texel ou en Zélande, jetta le Conseil de Guerre dans un grand embarras. D'un côté on ne voyoit point d'apparence que la Flotte pût tenir la Mer contre des Forces si supérieures, & de l'autre on ne pouvoit se retirer sans ordre de Leurs Hautes Puissances. Cependant comme il falloit, en attendant, se déterminer à quelque chose, on prit le parti de lever l'ancre, de s'approcher un peu plus des Bancs jusqu'à l'entrée du Deurloo, Passe qui s'étend vers le Wilingen & Fleissingue, & d'y ranger l'Armée en Escadres & en Divisions, afin qu'elle fût toujours prête à s'opposer aux Entreprises des Ennemis. Les Etats Généraux furent d'avis qu'il falloit éviter le Combat avec les Anglois, & ordonnèrent à Ruitter de se borner uniquement à les empêcher de faire des Descentes sur les Côtes de la République. M. de Wicquefort (c) attribua cette défense de combattre à la crainte que Leurs Hautes Puissances avoient, qu'une nouvelle Bataille n'arrêtât la bonne volonté du Roi d'Angleterre, & ne rompît la Négociation, qu'on avoit entamée avec Sa Majesté; mais il se trompe, elle étoit fondée sur la foiblesse de la Flotte, qui étoit réduite à quarante-sept Vaisseaux de Guerre, douze Frégates & une vingtaine de Brûlots. De plus, elle manquoit d'Hommes, de canon, de poudre, de boulets, & même de bière.

CLVI. Les deux Flottes Royales, au contraire, fortes de cent soixante Voiles, (d) & abondamment pourvûes de toutes sortes de Munitions, parurent à la vûe de Schévelingh, Village ouvert & voisin de la Haye. Quoi qu'il y eût fort peu de monde pour en défendre l'entrée, le Duc d'York n'osa laisser prendre terre à la Flotte, craignant de perdre ses gros Vaisseaux sur une Côte, où il y a beaucoup de bancs de sable. Après avoir fait gronder son Canon, afin d'épouvanter le Peuple, il prit la route du Texel où la Descente sembloit être plus facile, pour favoriser les desseins des François & de l'Evêque de Munster par le Zuyderzée. Il n'attendoit plus pour exécuter cette Entreprise que la Marée, ou le Flux de la Mer; mais l'eebe, ou la basse Marée, qui dura ce jour-là (e) douze heures entières, (f) au lieu de six, fit échouer un Dessein, dont toute l'habileté, l'expérience & la bravoure de Ruitter n'auroient pu empêcher l'exécution. Cet Evènement extraordinaire, qui arriva à point nommé dans le tems qu'on en avoit besoin, fut regardé comme un Prodige du Ciel qui se déclaroit en faveur de la Hollande contre ses Ennemis; & les Prédicateurs Hollandois le débitèrent alors, & le débitent encore aujourd'hui comme un Miracle de la Toute puissance Divine, qu'ils égalent à celui du Passage de la Mer rouge. Mais l'ignorance des Loix & des forces de la Nature nous fait souvent prendre pour surnaturel ce qui n'est qu'une suite nécessaire de ces Loix, & nous fait regarder comme un Miracle un Evènement qui n'est extraordinaire & merveilleux, que parce que le concours des Causes naturelles qui le produit se rencontre rarement. On a vû à Rotterdam, en mille sept cens six, (g) les Eaux, enflées par l'impétuosité des Vents, surpasser dans les Canaux la hauteur de celles de la Mer, & le Flux qui auroit achevé la ruïne de cette Ville par une Inondation totale, manquer à l'heure fixe. (h) Le vent s'étant ensuite calmé, l'eau des Canaux perdit son enflure, & retourna d'autant plus naturellement à la Mer, que l'eau y étoit plus basse. (i)

CLVII.

(a) Vie de Ruitter, Livre XI. à l'Année 1672.

(b) Le 28. de Juin.

(c) Hist. MS. des Provinces-Unies. Livre XX.

(d) Sçavoir 90. gros Vaisseaux Anglois, 40. François, & 30. petits Bâtimens.

(e) Le 14. de Juillet.

(f) M. Bailler dans son Hist. de Hollande, Livre XIV. fait durer le Reflux huit jours; mais il se trompe. Il n'a duré que six heures de plus qu'à l'ordinaire.

(g) Au mois de Décembre.

(h) A quatre heures après midi. (i) C'est ce que j'ai vû moi-même, étant alors à Rotterdam.

CLVII. Le Reflux du quatorzième de Juillet mille six cens soixante-&-douze n'est pas plus miraculeux que le Flux de mille sept cens six, & l'un retarda aussi naturellement que l'autre manqua. „ La Flotte Angloise, s'étant radoubée, sortit de ses Ports, & arriva vers la mi-Juin sur les Côtes de Hollande, se présentant avec une Escadre devant la Meuse. Elle côtoya cette Province jusqu'à sa partie septentrionale, & mouilla à la vûe du Helder avec un vent impétueux du Zud-Ouest, qui continua avec beaucoup de violence pendant quelques jours. Les vents, après avoir viré au Nord-Ouest, se calmèrent; & le tems s'étant remis au beau, les Anglois se préparèrent à débarquer leurs Troupes. Ils n'attendoient que le commencement du Flux pour mettre pied à terre; mais ils l'attendirent inutilement, parce que le vent violent du Zud-Ouest virant au Nord-Ouest, avoit tellement rempli le Zuyder-zec & l'Y des eaux de la Mer, qu'ils s'en déchargèrent par l'embouchure du Texel, ce qui fit durer le Reflux au-delà du double de son cours ordinaire. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cet Evènement, c'est que ce double Reflux, qui arrive quelquefois dans l'arrière Saison, & au mois de Mars, est presque inconnu dans le mois de Juillet, où celui-ci arriva. (a) La Tempête, qui succéda à ce mouvement extraordinaire de l'eau, & qui dura plus de trois jours, (b) acheva de déconcerter l'Entreprise des Anglois, & les contraignit d'abandonner leurs autres Deseins. Ils perdirent plusieurs Vaisseaux de Guerre & de charge, & la Flotte des Etats, qui étoit à Goeree, souffrit aussi beaucoup d'un Orage si long; mais on en fut dédommagé par la Retraite des Ennemis, que cette Tempête obligea de s'éloigner des Côtes de la République, & de se retirer dans leurs Ports. Ruiter, qui, suivant les ordres de Leurs Hautes Puissances, veilloit sur tous les mouvemens des Anglois, les vit partir avec le regret de ne pouvoir les poursuivre. Il étoit trop foible pour oser le faire, & quand il auroit été assez fort, la Tempête ne le lui auroit pas permis. Ainsi ce que la Flotte de la République ne put faire, les Vents & les Orages le firent. Ce qui fit dire à Mylord Shaftsbury, que les Tempêtes comme autant de *Miracles* avoient garanti les Côtes des Provinces-Unies d'une Descente. (c)

CLVIII.
Etat de la
Flotte An-
gloise en-
trant dans
ses Ports.

CLVIII. La Flotte Angloise ne put rentrer dans ses Ports, qu'à la fin du mois d'Août, & fort incommodée, comme on le voit par une Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, (d) „ Son Altesse Royale, écrivoit ce Lord, entra dans la Rivière la semaine passée avec toute la Flotte, qui a été fort mal-traitée du gros tems qu'il a fait depuis qu'elle nous a quittez, sans l'interposition d'un seul beau jour. Cela, & les maladies qui règnent sur la Flote, nous embarrassent, & cependant nous espérons, qu'elle pourra se remettre encore une fois en Mer avant l'hiver. Nous nous flattons aussi que nous aurons un bel Automne après un Eté si orageux. Il y a quelque tems que je n'ai écrit à votre Excellence; ayant été obligé d'accompagner Sa Majesté sur la Flotte. Le mauvais tems augmentant tous les jours, on a été obligé de desarmer les gros Vaisseaux, & d'envoyer le Chevalier Spragg assurer notre pêche de Harangs, & molester celle des Hollandois. Cela a fait arrêter les postes pendant plusieurs jours, pour empêcher les Ennemis d'apprendre ce qui se passoit ici. Son Altesse Royale est ici à présent en parfaite santé, après une Campagne remplie de Tempêtes & d'Orages, qui continuent encore. „ En effet la Flote Angloise ne put rien entreprendre, & celle de France, balotée long-tems dans la Manche, ne rentra dans ses Ports qu'au mois de Novembre.

(a) Mémoire Manuscrit de M. de Wassenaar, L. Amiral Général de Hollande, qui a bien voulu me faire part de ses lumières sur les Expéditions maritimes.

(b) Depuis le 21. de Juillet jusqu'au 24.

(c) Harangue de Mylord Shaftsbury, Chancelier d'Angleterre, au Parlement.

(d) Du 29. d'Août, 1672.

Fin de la première partie de l'Année mille six cens soixante-&-douze.

ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1672.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LES CONQUETES DE L'ELECTEUR DE COLOGNE ET
DE L'EVEQUE DE MUNSTER.

CLIX.



Ans la précédente Partie, nous avons suivi le Roi de France depuis son arrivée dans les Provinces-Unies, jusqu'à son retour à Paris. Nous avons vû ce Monarque, précédé de l'épouvante & de la terreur, se rendre en six semaines Maître de trois Provinces, & réduire les autres à la nécessité de lui demander la Paix à genoux. Nous avons vû les deux Flottes Royales faire tous leurs efforts pour détruire celle des Etats, & l'Armée Navale de Leurs Hautes Puissances, quoique plus foible, remporter la gloire & l'avantage d'une Bataille, dont la perte auroit infailliblement entraîné la ruine totale des sept Provinces. Voïons présentement ce que fit l'Evêque de Munster qui avoit déclaré la Guerre à la République, & qui l'avoit attaquée par son endroit foible, pendant que les deux Rois Alliez l'attaquoient dans son fort. C'est ce nouveau Conquéran, beaucoup moins Puissant, que Louis, mais plus brave, que nous allons suivre en Over-Yffel, en Frise, & à Groningue. Nous verrons ce Prélat Guerrier, à la tête de son Armée, jointe à celle de l'Electeur de Cologne, se rendre Maître de la première de ces Provinces, & manquer la Conquête des deux autres. Enfin nous le verrons faire de terribles, mais de vains efforts contre la Ville de Groningue, dont il fut obligé de lever le Siége.

CLX. Quelque tems avant la Déclaration de Guerre de l'Evêque, les Députez Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puissances à leur Armée, assemblée sur l'Yffel, lui envoyèrent M. de Houyelar, Noble d'Over-Yffel, leur Collègue, pour le sonder. Le Prélat lui fit accueil, & l'invita souvent à dîner & à souper avec lui; mais en même tems il lui déclara, que dans la Conjoncture présente, il ne pouvoit le regarder comme Ministre public; & en continuant toujours de le traiter civilement, il le faisoit accompagner par tout par des Gardes qui ne le perdoient point de vûe, & qui ne le laissoient pas même en liberté dans sa Chambre. Enfin, ayant résolu d'éclater contre les Etats, il le renvoya, en le chargeant d'une Lettre, par laquelle il accusoit Mrs. Hooft, (a) de Wit, (b) de Couverve, (c) & Wirtz, (d) d'avoir fait un complot contre sa vie, Accusation d'autant plus mal imaginée, que non seulement ces Personnes n'étoient pas d'un caractère à faire de semblables coups; mais qu'elles étoient engagées dans des Partis trop oppofez les uns aux autres, pour leur permettre d'agir de concert. Cet Evêque n'avoit aucun sujet légitime de faire la Guerre à la République. L'envie de profiter de la circonstance favorable & des Sommes que le Roi de France lui offroit, le dessein de s'emparer d'un grand nombre de Places qui étoient à sa bienfaisance, & d'en aug-

LI

men-

(a) Theodore ou Diteric Hooft, Bourg-Maître d'Amsterdam, & alors Député au Conseil d'Etat de Hollande.

(b) Jean de Wit, Conseiller Pensionnaire de Hol-

lande.

(c) Jacques de Reigersberg de Couverve, Député de Zélande aux Etats Généraux.

(d) Paul Wirtz, Maréchal de Camp.

1672.
CLIX.
Plan de
cette se-
conde Par-
tie.

CLX.
Motifs de
la Guerre
de l'Evê-
que de
Munster.

1672. menter ses Etats, enfin son humeur inquiète, qui ne lui permettoit pas de vivre en Paix, furent les seuls motifs qui le déterminèrent à rompre avec les Etats Généraux. Pour cacher au Public ce tempérament ennemi du repos, & les véritables raisons qui le faisoient agir, il publia le dix-huitième de May un Manifeste, où il disoit, qu'ayant appris par quelques Lettres interceptées, & par la déposition de plusieurs Prisonniers, que Leurs Hautes Puissances débauchent les Soldats, corrompoient les Gouverneurs de ses Places, pour s'en emparer, se servoient d'Incendiaires pour faire mettre le feu en divers endroits de son Diocèse, & subornoient des Assassins pour attenter à sa vie, il étoit obligé de leur déclarer la Guerre, & de défendre à tous ses Sujets d'avoir aucun Commerce avec les Habitans des Provinces-Unies sous peine de la vie. Comme il ne punit aucun de ses Sujets, qui devoient être Complices de semblables Attentats, & qu'il ne fit pas même procéder contre eux, on laissa courir son Manifeste, comme un de ces Romains grossiers, qui destituez de toute vrai-semblance, ne méritent aucune attention.

CLXI.
Dissimula-
tion de l'E-
lecteur de
Cologne.

CLXI. L'Electeur de Cologne, quoi qu'un d'intérêt avec tous les Ennemis de la République, avoit fait le seizième d'Avril un Acte public de dissimulation qui mérite d'être remarqué, afin qu'on connoisse le caractère des Princes Ecclésiastiques, que le Sacerdoce & l'Episcopat n'empêchent point d'imiter les Artifices des autres Princes, & même d'encherir sur leur mauvaise foi. L'Archevêque, après avoir représenté que Sa Majesté Très-Chrétienne ne lui avoit envoyé des Troupes que pour sa propre défense, sans avoir dessein de le faire entrer dans la Guerre qu'elle déclaroit aux Etats Généraux, ajoutoit, qu'*ayant heureusement conservé jusques-là la Paix & la Neutralité, il ne vouloit l'enfreindre en aucune manière.* Pour cet effet il défendoit tant aux Officiers de ses propres Troupes, qu'aux François qui étoient à ses Ordres, *de faire aucun Acte d'Hostilité contre les Etats Généraux, leurs Places, les Terres de leur Domination, les Personnes, ou Biens de leurs Sujets, ou Habitans, sous peine d'être traités comme s'ils avoient violé le Serment qu'ils avoient prêté à Son Altesse Electorale, & d'être punis avec la dernière rigueur.* La Dissimulation étoit d'autant plus honteuse, que le Dessein de Son Altesse Electorale contre Leurs Hautes Puissances alloit éclater.

CLXII.
Conquêtes
de l'Evê-
que de
Munster
dans l'O-
ver-Yffel.

CLXII. L'Evêque de Munster, plus actif, se mit le premier en Campagne, & les Troupes de l'Electeur de Cologne se joignirent ensuite aux siennes, afin de partager ses Conquêtes. Il seroit ennuyeux de faire le dénombrement de huit ou dix petites Villes de l'Over-Yffel, (a) qui se rendirent d'abord. Ces Places ne sont pas assez considérables, pour nous arrêter à en faire la description. Il suffira de dire qu'elles étoient sans défense, & que l'Evêque, content d'y laisser des Sauvegardes, pour en tirer de l'argent, & empêcher ses Soldats de ravager un Pays qu'il croïoit devoir lui rester, ne jugea pas à propos d'y mettre des Garnisons, de peur d'affoiblir son Armée, & que celle des Etats devenant Maîtresse de la Campagne n'enlevât ces Garnisons. Après la réduction de ces petites Villes, il marcha droit à Groll, l'investit, l'assiégea dans les formes, & y jeta quantité de Bombes, pour effrayer les Habitans, & les disposer à se rendre. Ensuite il offrit à la Garnison des Conditions si honorables & si avantageuses qu'elle les accepta le neuvième de Juin, & sortit le lendemain de la Ville. Ainsi fut réduite en peu de jours une Place qui auroit pu arrêter long-tems l'Armée de l'Evêque.

CLXIII.
Un Magi-
strat de
Deventer
accusé de
Trahison.

CLXIII. Groll pris, l'Evêque alla se présenter devant Borkelo, qui lui ouvrit ses Portes. Lochem & Brevoort, ne pouvant faire aucune résistance, imitèrent le même exemple. De là l'Evêque de Munster, accompagné de l'Electeur de Cologne, dont les Troupes avoient joint celles des Munstériens, mena son Armée à Deventer, Place fortifiée, & suffisamment pourvue de Soldats, & de Munitions de Guerre & de bouche. On y vit une chose singulière. Deux mille Habitans, quinze cens Païsans de Nord-Hollande, & un grand nombre d'autres, qui acoururent des Lieux voisins, s'offrirent à partager avec la Garnison les Travaux du Siège; & au lieu de s'effrayer par les Bombes, ils trouvèrent le moyen de les éteindre. Au contraire M. Stecke, Gouverneur de la Place, qui avoit quarante sept ans de service, & qui avoit rempli son devoir pendant qu'il ne s'agissoit que de faire porter des Palissades, s'épouvanta dès le moment qu'il entendit le bruit des Bombes, & déclara qu'il n'étoit pas en état

(a) La première Place qui se rendit à l'Evêque fut Linchen, Ville du Domaine du Prince d'Orange. Le Prêlat, ayant ensuite passé dans le Comté de Benchem, dans le quartier de Twente, & dans le Pays de Drenthe, prit Enscheede, Otmarfen, Oldenzeel, Almelo, Goor, Delden, & plusieurs autres petites Villes semblables.

état de soutenir long-tems cet horrible fracas. Le Magistrat sacrifia aussi sa Gar-
nison & ses Bourgeois à l'impatience de se rendre. Et cette impatience fut si grande
qu'on soupçonna de trahison la plus grande partie de la Magistrature. C'étoit un dis-
cours ordinaire dans les Villes, & chez les Régens de l'Over-Yssel, fort endettez, que
leurs Dettes seroient bientôt anéanties, & qu'ils feroient plutôt Fortune sous la Domi-
nation de la France que sous le Prince d'Orange. Ils étoient Ennemis si déclarez de ce
Prince, que non contents de suspendre de ses Fonctions un Ministre séditieux, qui
avoit mis au nombre des Péchez de la Nation, l'ingratitude dont elle avoit payé
les Services que lui avoit rendu la Maison d'Orange; ils desferrent aux autres
Ministres de prier Dieu pour Son Altesse dans les Eglises, & à l'Organiste aussi bien
qu'au Trompette qui veilloit sur la Tour, de jouer l'air d'une certaine Chançon faite
à la loüange de Guillaume premier, que le Peuple avoit coutume de chanter. Enfin
l'Evêque de Munster changea en preuves les soupçons qu'on répandoit contre le Ma-
gistrat, lorsque voyant le Bourg-Maître Nielant faire enlever tous les Bateaux qui res-
toient au Port, il eut l'imprudence de s'écrier : *en vérité je crois que ces Traîtres
nous tiendront parole.* (a)

1672.

CLXIV. Qu'il y eût de la trahison, ou qu'il n'y en eût pas, le courage des Soldats &
la bonne volonté des Habitans ne pouvoient se soutenir long-tems contre la lâcheté
du Gouverneur, & contre la mauvaise manoeuvre du Magistrat. On prit la Résolution
d'abatre les Maisons de plaifance, les Jardins & les Moulins qui pouvoient faci-
liser l'aproche de l'Ennemi; mais lorsqu'on voulut étendre cette Résolution aux Mai-
sons des Régens de la Ville, ils s'y opposèrent avec tant d'opiniatreté que l'En-
nemi en profita. On fit une seconde faute, en coupant une partie du Pont, sous pré-
texte que les Païsans qui se réfugioient du Velw auroient pu donner occasion aux
Munsteriens d'entrer dans la Ville avec eux, & qu'il n'y avoit point de redoute pour
défendre la tête de ce Pont. On voulut réparer la faute; mais on ne trouva plus les
Bateaux. Le Bourg-Maître Nieland les avoit fait enlever. L'Evêque qui, en passant
l'Yssel, étoit entré dans le Velw, logea son Armée dans les Maisons & les Jardins
qu'on avoit conservés. On voulut alors y mettre le feu; mais il étoit trop tard.
(b) Pendant que le Prélat faisoit préparer ses Mortiers & dresser ses Batteries,
il envoya aux Magistrats un Trompette avec une Lettre, par laquelle il leur repré-
sentoit, que le meilleur parti qu'ils pouvoient prendre étoit celui de réunir leur Ville
à l'Empire, sous la Protection de l'Electeur de Cologne, & sous la sienne; que Son
Altesse Electorale & lui leur accorderoient des Conditions très-avantageuses, s'ils
rendoient la Place avant que leur Armée, qui avoit été renforcée par les nouvelles
Troupes que le Roi de France leur avoit envoyées, les y forçât. Les Prélats n'atten-
dirent pas le retour du Trompette pour faire jeter des Bombes dans la Ville. Le
fracas qu'elles firent effraya tellement le Gouverneur, qu'il perdit courage. Les Bour-
geois, au contraire, intrépides au milieu du péril, résolurent de défendre leur Vil-
le jusqu'à la dernière extrémité, & forcèrent le Gouverneur d'ordonner une Sortie.
Elle fut glorieuse aux Bourgeois. Ils repoussèrent l'Ennemi avec beaucoup de valeur;
mais ils n'en tirèrent pas un grand avantage, parce que le Gouverneur, que le Ca-
non épouvantoit, au lieu de la faire du côté des Mortiers, & du quartier d'où ve-
noit le feu, la tourna d'un autre côté. Le Bourg-Maître Nieland fit une autre man-
oeuvre. Son Gendre & lui profitèrent de cette Sortie pour envoyer une réponse à
la Lettre que les deux Prélats avoient écrite la veille aux Magistrats. Voici cette
réponse : „ Il vous a plu de nous faire savoir hier par votre Lettre, que vous aviez
„ résolu de remettre cette Ville sous l'obéissance de l'Empire à des Conditions rai-
„ sonnables, sur quoi nous ne vous avons pas pu répondre précisément; parce que
„ nous sommes engagez par accord avec les Villes de Campen & de Zwol, de ne
„ nous point séparer sans le consentement les unes des autres; de sorte qu'avant que
„ d'en venir à une Résolution, nous désirerions d'apprendre leur intention sur ce
„ sujet : Et comme nous ne pouvons pas l'avoir sans un Passeport ou Saufconduit,
„ nous vous prions de nous l'accorder avec une Escorte convenable pour nos Dépu-
„ tez, & cependant aviser aux moyens d'arrêter une suspension d'Armes; afin de
„ vous faire savoir en peu de tems la dernière Résolution desdites Villes. Fait ce 20.
„ Juin 1672. (c)

CLXIV.
Siège &
prise de
Deventer.

Cependant, comme les Assiégeans continuoient à bombarder, il fut résolu le

Ll 2

vingt-

(a) Voyez la Vie de Christophe Bernard van Gale, Evêque de Munster.

(b) Le 19. de Juin.

(c) Lettre écrite par ceux du Magistrat de la Ville de Deventer aux Evêques de Cologne & de Munster.

1672. vingt- & unième d'assembler le Conseil de la Ville, dans lequel la Cabale du Bourg-Maître Nieland ayant prévalu, la pluralité de cinq voix contre trois l'emporta pour accepter les Conditions des Prélats, plutôt que de laisser réduire la Ville en cendres. Et trois Députés se rendirent aussi-tôt à leur Camp, & signèrent la reddition de cette Place.

CLXV.
Condi-
tions de la
Capitula-
tion.

CLXV. Ce qu'on apelloit *Conditions avantageuses* se réduisoient à la nécessité de rendre la Ville dès la nuit suivante, en conservant les hautes & basses Ecoles, les Domaines, l'exercice de la Religion Réformée & de la Magistrature présente jusqu'au tems de l'Élection, & enfin qu'on n'y mettroit qu'une médiocre Garnison, composée d'Allemands. Les Soldats & les Païsans de Nord-Hollande, dont on n'avoit fait aucune mention, furent Prisonniers de Guerre, & dépouillez jusqu'à la chemise, & les Habitans obligez de se racheter par une somme de soixante cinq mille florins, outre les dix mille, que les Anabatistes avoient données au Magistrat, dans l'espérance qu'il les défendrait, & qu'on ne leur rendit point. La nouvelle d'une Capitulation si honteuse souleva le Bourgeois, le Soldat & le Païsan contre Nieland, qu'ils auroient immolé à leur vengeance, s'il n'avoit pris la fuite. Mais les Magistrats & quelques Officiers de la Garnison, qui étoient de son Parti, ayant appaisé ce tumulte, la Ville fut renduë aux Prélats à trois heures du matin. (a) On desarma les Bourgeois & les Païsans, & on les mit hors d'état de punir ce qu'ils appelloient *trahison*. Le Bourg-Maître Boekholt fut presque le seul qui témoigna de la vigueur & de la fidélité pendant le Siège. Il proposa divers expédiens pour obliger l'Ennemi à le lever, il anima par son exemple tous ceux qui vouloient se défendre, il protesta contre la Capitulation, en exhortant les Bien-intentionnez de mourir les Armes à la main plutôt que de s'y soumettre. Mais ses Conseils furent inutiles. Ceux qui livroient la Ville aux Prélats avoient trop bien pris leurs mesures pour les empêcher d'exécuter leur Dessen.

CLXVI.
Députa-
tion de
Deventer à
Zwol, pour por-
ter cette
Ville à se
rendre.

CLXVI. Les Magistrats de Deventer, non contents d'avoir lâchement rendu leur Ville, écrivirent, & députèrent deux Bourg-Maîtres à ceux de Zwol, pour les exhorter à suivre l'exemple qu'ils venoient de leur donner. M. l'Espiere, l'un de ces Députés, (b) représenta pathétiquement aux Magistrats de cette Ville l'impuissance où ils étoient de résister aux deux Prélats, & l'avantage qu'il y avoit à se soumettre à eux avant que d'y être forcé. Leurs Hautes Puissances avoient confié le Commandement de la Milice d'Over-Yssel à M. d'Aylwa, qui mettoit tout en œuvre pour obliger les Magistrats de Zwol à fortifier leur Ville. Groningue leur offroit de l'argent comptant pour faire une Chaussée dans le *Swarte-Water*, à la faveur de laquelle on auroit inondé les dehors de la Place, & empêché le Siège. Les Colonels Bampfield & Ripperda ayant demandé qu'on abbatît les Faux-bourgs, où l'Ennemi pouvoit se loger, on leur répondit qu'on ne pouvoit prendre une résolution de cette nature sans l'avis des principaux Bourgeois, & ces Colonels ayant prié qu'on assemblât la Bourgeoisie sur le champ avec les Capitaines de la Ville, on refusa de le faire.

CLXVII
Réflexions
sur les pré-
paratifs de
défense.

CLXVII. Il est vrai que les Résolutions tardives pour la défense d'une Province & d'une Ville, lorsque l'Ennemi est aux Portes, peuvent rarement les garantir de l'invasion d'une Armée, Maîtresse de la Campagne. L'unique Réflexion qu'on puisse faire sur la conduite des Gens de Guerre dans une Révolution générale, consiste à distinguer seulement certains Officiers qui marquent une Valeur inutile, de ceux que l'abattement & la terreur réduisent à se rendre à des Conditions honteuses. On demande à quoi sert une résistance opiniâtre qui a plus l'air d'une bravade que d'une défense nécessaire, & qui souvent est cause de la ruine totale des Villes & de leurs Habitans. Il faut, dit-on, ménager les Sujets & les Troupes d'un Etat; mais ce sont ces ménagemens, rarement nécessaires, qui ont ruiné cent Royaumes, parce qu'ils servent de prétexte à la lâcheté des uns & à la trahison des autres, en effaçant la honte d'une molle défense. Un Officier brave soutiendra toujours jusqu'à la dernière extrémité le Poste qu'on lui a confié, & ne décidera jamais que ce Poste est peu important ou inutile, qu'après avoir examiné de sang froid, si la peur n'a point de part à cette décision. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une infinité de Places ont été sauvées par une résistance qu'on croïoit si désespérée, qu'on en attribuoit le succès à un heureux hasard, ou à la bonne Fortune de ceux qui les avoient défendues. Mais, il faut l'avouer, on ne consulta dans les

Pro-

(a) Le 22 de Juin, après six jours de Siège, la Place ayant été assiégée le 16. de Juin.

(b) L'autre Déput étoit M. Bentinck van Brokeling-kamp.

Provinces-Unies que des nécessitez apparentes, qu'une terreur panique faisoit paroître réelles.

1672.

CLXVIII. Le Colonel Bampfild, qui avoit si fidèlement servi à Cologne, donna encore des marques de son zèle à Zwol. Posté dans un Retranchement qui couvroit les dehors, il en sortit pour apprendre ce qui se passoit à l'Hôtel de Ville, où l'on traitoit, à son insçu, de la reddition de la Place. Les Magistrats, le voyant arriver, firent sortir le Bourg-Maître l'Espiere, Député de Deventer, par une porte, pendant que ce Colonel entroit par l'autre. Mais ayant trouvé sur la Table de la Salle d'Audience des verres & des pots, il se douta bien qu'il s'étoit tenu quelques Conférences, & qu'il y avoit quelque chose sur le tapis, qu'on vouloit lui cacher, & lorsqu'on l'invita à boire, il répondit qu'il falloit songer à toute autre chose, & qu'il s'agissoit de combattre. Il pressa ensuite les Régens de pourvoir à leur défense; & voyant qu'au lieu de prendre une ferme Résolution, ils le sollicitoient de faire rentrer son Régiment dans la Ville, où ils étoient les Maîtres, il les exhorta de jurer qu'ils ne traiteroient point avec les Prélats sans la participation des Troupes & de ceux qui les commandoient. Comme on lui refusoit une chose si juste, il demanda, si on avoit envoyé des Députez à l'Ennemi, & si les Officiers & les Soldats seroient Prisonniers de Guerre. Les Bourg-Maîtres, qui avoient traité dès le matin, sans avoir pensé aux intérêts de la Garnison, répondirent, que ceux qui signeroient la Capitulation conserveroient leur Liberté. Bampfild sortit, irrité d'une réponse qui lui découvroit à fonds l'indigne manœuvre des Magistrats. Ils eurent beau le menacer qu'il perdrait le fruit de la Capitulation par une Retraite précipitée, il leur repliqua qu'il mourroit plutôt que de capituler, & d'avoir part à leur lâcheté. Il partit dès le même soir de la Ville avec le Colonel Ripperda, qui l'avoit suivi. Arrivés au Retranchement, ils prirent la résolution de l'abandonner, & de se retirer, parce qu'ils trouvèrent de l'impossibilité à résister avec si peu de Monde à l'Ennemi, qui s'aprochoit. Ils crurent qu'il valoit mieux sauver les deux Régimens qu'ils commandoient, que de les exposer à une défaite certaine, ou à demeurer Prisonniers de Guerre. En arrivant à Hasselt ils arrêtèrent un Messager de Zwol qui portoit cette Lettre au Magistrat de Steenwyck.

CLXVIII.
Harangue
inutile du
Colonel
Bampfild.

CLXIX. „ Très-chers & honorez Amis, Puisque les Evêques de Cologne & de Munster nous ont offert de capituler avec nous, nous avons jugé que votre Privi-
lège requiert que vous y envoyez aussi vos Députez. C'est pourquoi nous vous
en avons bien voulu avertir par la présente, afin que vous preniez une prompté
résolution sur ce sujet; parce que *l'Affaire ne peut souffrir aucun délai*. Nous vous
recommandons à la Protection de Dieu. Vos bons Amis, la Noblesse & les Vil-
les représentant les Etats d'Over-Yssel, par l'Ordonnance des susnommez, Signé,
D. ROELINCK.

CLXIX.
Lettre des
Régens de
Zwol.

Comme on avoit envoyé une Lettre semblable à Campen, à Hasselt, Swart-Sluis, Blockzyl, Vollenhoven, Meppel, Geelmuyden, Kuynder & Rooven, ces Villes, résolues de se soumettre sans résistance, renvoyèrent leurs Garnisons, qui joignirent le Corps du Général Aylwa, & reçurent celles des deux Prélats. Zwoll, qui avoit donné l'exemple d'une lâcheté si honteuse, ne laissa pas de publier un Manifeste dans lequel elle se plaignoit amèrement de ce que la Garnison l'avoit abandonnée par une lâche Retraite, au lieu de soutenir les attaques des Ennemis. Comme on ne se fait plus une honte d'une poltronnerie qui devient générale, la Garnison d'Ommerfchans, ou le Fort d'Ommer, ayant appris que toutes ces Villes s'étoient rendues à l'aproche de l'Evêque de Munster, déclara qu'elle ne vouloit ni se défendre, ni demeurer Prisonnière de Guerre; & le Commandant s'opposant à ce dessein, ceux qui composoient la Garnison prirent trois Partis différens, les moins violens firent les Malades, les autres désertèrent & prirent parti dans les Troupes qui devoient investir le Fort, & les derniers pillèrent les Maisons du Major & du Commandant. Ils enterrèrent inutilement une partie de leur Butin; car les Ennemis le découvrirent peu de jours après, & s'en emparèrent. Enfin après avoir bien bù, ils se rendirent au Corps de Garde où ils jurèrent de s'entretuer plutôt que de combattre. En sortant de la Ville, ils voulurent emporter leur Drapeau; mais on le leur arracha. Les Officiers eurent beaucoup de peine à se sauver, & le Commandant fut pris proche de Rooven. Etant arrivé quelque tems après à Muyde, (a) il y fit une Protestation publique contre la violence qu'il avoit soufferte, & sur le dessein qu'il avoit formé de défendre le Fort jusqu'à la dernière extrémité.

CLXX. Les Conquérens partagèrent la peau du Lion, qu'ils venoient de terrasser. Le Roi de France qui avoit fourni quelques unes de ses Troupes, mit Garni-
son

CLXX.
Partage de
l'Over-

(a) Le 28. de Juillet.

son à Campen & à Elburg, promettant de rendre ces deux Places à la fin de la Campagne, où l'on feroit un partage plus exact. L'Electeur de Cologne prit possession de Deventer, où il demeura malade, & l'Evêque de Munster eut Groll, & Brévoort. Il demandoit encore Hasselt, Elburg, Swart-Sluys, Stéenwick, & Bloczyl; mais on remit à un autre tems la décision de ses Prétentions, aussi bien que le sort de Zwol, qui demeura en commun aux deux Prélats. Les Munstériens, irrités contre des Voisins qui leur avoient souvent résisté, & qui venoient de plier trop lâchement pour attirer leur estime, ou animés par leur Evêque, qui étoit vindicatif & barbare, commirent à la Campagne, & dans les Villes toutes les cruautés imaginables. On leur attribua d'avoir répondu à ceux qui se plaignoient de leur barbarie: qu'ayant à faire à des *Huguenots damnez à tous les Diabes*, les Démons venoient pour avancer leur supplice; qu'ils sortoient des Enfers, pour en faire un nouveau dans l'Over-Yffel, & qu'ils avoient choisi les Munstériens, comme les plus capables de les tourmenter. Ils n'épargnèrent ni Sexe, ni âge; & par les inhumanités qu'ils exercèrent contre les Habitans, ils en forcèrent un grand nombre de se réfugier dans les Villes de Hollande, où ils portèrent l'effroi & la consternation, par le triste récit des maux qu'ils avoient soufferts. On avoit dissimulé jusques-là en Hollande avec beaucoup d'art la désolation de l'Over-Yffel; mais le nombre des Fugitifs ne permit plus de douter du desordre. Les plaintes & les cris percèrent le cœur des Peuples & des Magistrats, & causerent peu de tems après les violens mouvemens, dont nous parlerons dans la suite.

CLXXI.
Coeverden
investie.

CLXXI. La Frise, alarmée, attendoit que l'Ennemi vint porter le fer & le feu dans son sein, & en effet, l'Evêque balança quelque tems à le faire, & prit d'abord sa route de ce côté-là. Mais soit qu'il craignît de s'engager dans une Entreprise, où il perdroit une partie de son Armée, qu'il ne rétablirait qu'avec peine. Soit qu'il reçût Avis qu'on se préparoit à une vigoureuse défense, ou plutôt que la Conquête de Groningue fût à sa bienséance, il prit le dernier Parti. Il se rendit Maître de plusieurs petits Forts, (a) & il ne trouva de résistance que dans celui de Boertange, situé dans un Marais. Martel, Commissaire Général de l'Evêque, qui l'investit, tacha de séduire le Capitaine Prot, qui y commandoit, en lui promettant deux cens mille livres, ou une Terre considérable en Westphalie, où il auroit une retraite sûre, mais ce Capitaine ne répondit que par des coups de Canon, & fit si bien son devoir, que Martel leva le Siège pour joindre le Corps de l'Armée, qui étoit devant Coeverden, qu'on regardoit comme la Porte des deux Provinces. (b) Cette Ville avoit été investie le dernier de Juin par onze cens Cavaliers François, & l'Evêque y arriva le quatrième du Mois suivant avec dix mille Chevaux & six mille Fantassins. (c) La résistance étoit d'autant plus facile, que les Ennemis avoient très-peu d'Infanterie, & beaucoup de Cavallerie, inutile dans un Siège.

CLXXII.
Description de
cette Place
& du Siège.

CLXXII. On fait une Description fort différente de cette Place, & de l'état où elle se trouva, lorsqu'elle capitula. La Ville, disent les uns, située au milieu d'un Marais, qu'on pouvoit rendre inaccessible par l'inondation, n'avoit que trois avenues fort étroites, par où l'on pouvoit y entrer, & elles étoient défendues par sept gros Bastions, (d) autant de Demi-lunes, & de Ravelins. Le Chateau étoit environné de cinq Bastions, avec un double Fossé très-profond, des Ramparts fort élevés & de bonnes Terrasses. Quelques Relations ajoutent que les Ennemis avoient de l'eau jusqu'aux genoux dans la tranchée, ce qui donnoit un grand avantage aux Assiégés, & devoit coûter beaucoup de monde aux Assiégeans, & cependant on rendit la Ville & le Chateau sans beaucoup de résistance.

Les autres font l'Apologie des Assiégés, en assurant que le Marais étoit desséché, que les Munstériens, s'étant rendus Maîtres de la Contrescarpe & d'une Demi-lune, pouvoient faire écouler les eaux du Fossé; que la Garnison étoit foible, & fatiguée par le nombre des Postes qu'elle étoit obligée de garder; que la poudre manquoit, ou étoit mouillée; qu'il y avoit peu de balles de Mousquet qui fussent proportionnées aux calibres; enfin que les Provisions de bouche avoient été gâtées ou consumées par l'incendie de deux Magasins, que les Bombes de l'Ennemi avoient fait sauter. C'est ainsi qu'on tache de pallier la lâcheté de ceux qui rendirent en si peu de tems une Place si forte, que les Munstériens en furent eux-même étonnés, lorsqu'ils y entrèrent.

Afin

(a) Les Forts de Deille, le Vieux & le nouveau, & le Fort de Winfcoerzyl. (b) De la Frise & de Groningue.

(c) Vie de l'Evêque de Munster. (d) Appellez les sept Provinces.

Afin de rendre une justice aussi exacte qu'il est possible sur des Faits qu'on raporte si différemment, il faut remarquer que Coeverden étoit imprenable pendant la vie de Frédéric Henri, qui avoit un grand soin d'entretenir toutes les Fortifications de l'Etat. Mais, après sa mort, cette Place essuya le sort des autres que la négligence pour leur réparation laissoit à la discrétion de l'Ennemi. Les Gouverneurs de cette Ville avoient permis aux Bourgeois de dessécher les Marais, d'y faire des Jardins, & même des Paturages. M. Broersma, que les Etats en avoient fait Gouverneur, & qui, avec son Fils s'étoit chargé des Travaux, augmenta le mal, en détournant une partie des sommes que l'Etat lui confioit pour les réparations, & en laissant écouler l'eau des Fossés, afin de rendre sa Pêche plus abondante & plus facile. Il n'avoit garde de choquer un Peuple accoutumé à profiter de l'étendue des Marais, de peur qu'il ne le chargeât de Crimes plus énormes. Comme il avoit des intelligences avec l'Evêque de Munster, on l'obligea de quitter son Gouvernement, & d'aller servir dans l'Armée de l'Etat, sous le Prince d'Orange, où il étoit plus aisé de veiller sur sa conduite. Il demanda le Commandement de la Place pour son Fils, Capitaine de Cavallerie; mais on ne pouvoit se reposer sur un Officier sans expérience, & qui n'étoit pas moins suspect que le Père. Violamment irrité d'un refus, qu'il trouvoit injurieux, il préféra la vengeance à son Honneur & à l'intérêt de sa Patrie. Il mit tout en œuvre, afin de faire tomber entre les mains de l'Evêque Deventer, où il s'étoit enfermé, & après avoir exécuté son Dessein, il quitta le service de la République, & prit celui de Munster. Sa vengeance n'étant pas assouvie par ce coup d'essai, il conseilla à l'Evêque d'assiéger Coeverden, dont la perte seroit encore plus sensible à Leurs Hautes Puissances que celle de Deventer. Il espéroit que l'Evêque lui en rendroit le Gouvernement, & quelques uns assurèrent, qu'on le lui promit; mais on se contenta d'une promesse qui n'eût point de suite, parce qu'on trouva qu'il étoit trop dangereux de confier une Place de cette importance à un Traître. Il découvrit au Prêlat les endroits foibles, & leva les difficultés qui retardoient cette Entreprise, qu'on n'avoit jusqu'à osé tenter, dans la crainte d'y échouer. Cinq jours après que la Garnison du Fort de Schenck y étoit entrée, les Capitaines Haegwold & Assembourg étant sortis à la pointe du jour pour reconnoître la Campagne, furent étonnés de la trouver couverte de Cavallerie Françoisé, qui envelopa la petite Troupe à la tête de laquelle ils étoient, & l'auroit taillée en pièces, si un Chartier ne leur avoit découvert un sentier dérobé dans les Marais, par lequel ils rentrèrent dans la Ville. Ils ne perdirent que cinq ou six Cavaliers, & en tuèrent autant. (a) Il n'y avoit plus à balancer, il falloit agir pour sa défense. M. de Burum avoit de la Valeur; mais il avoit le même défaut que les autres Gouverneurs, il manquoit d'expérience, pour soutenir un Siège, & pour défendre une Place. Il ne laissa pas de prendre quelques précautions, il fit couper les Roseaux, raser la Maison de son Prédécesseur, & détruire les Jardins qui incommodoient les Assiégés, & pouvoient servir aux Assiégeans.

Les Munstériens élevèrent promptement un Parapet de douze pieds de hauteur, afin de couvrir leurs Batteries. Ils tirèrent de là un grand nombre de Bombes qui firent sauter les Magasins, & consumèrent plusieurs Maisons. Les Bourgeois, au lieu de s'en effrayer ne pensèrent qu'à les éteindre, à mesure qu'elles tomboient. Les Bombardiers de l'Evêque n'entendoient pas leur métier; car il y eut très-peu de Bombes qui firent leur effet. Les unes crevoient en l'air, & les autres passoient au-dessus de la Ville. La plupart des Soldats, des Bourgeois, même des Officiers, furent assez crédules pour attribuer le peu d'effet de ces Machines aux Enchantemens d'un Soldat de la Compagnie de Gobbema. Ce prétendu Enchanteur crioit dès qu'il apercevoit une Bombe en l'air, *celle-ci ne fera point de mal*, & l'on crut bonnement que ces paroles, qu'il accompagnoit de quelques grimaces mystérieuses, avoient la vertu de la charmer, & de lui faire perdre toute sa force. Lorsqu'on fait réflexion sur une crédulité de cette nature, on ne peut s'empêcher de déplorer la superstition & l'extravagance de l'esprit humain.

Le dixième de Juillet les Munstériens attaquèrent la Contrescarpe & s'y logèrent; mais ils en furent chassés. Il arriva une chose assez singulière pendant ce Combat, un Canonier Frison, par adresse ou par bonheur, fit entrer son boulet de vingt quatre livres dans la bouche d'un Canon des Ennemis. Le jour suivant fut très-malheureux. L'Evêque ayant envoyé sommer la Ville par un Tambour, trois Officiers furent députés pour écouter ses Propositions, & demander une suspension d'Armes

de

(a) Relation de l'Ingénieur Meynderts.

de trois jours, dont le Gouverneur vouloit profiter, afin de faire rétablir les affuts & de réparer les Brèches. La Proposition d'une Trêve de trois jours n'étoit pas raisonnable; mais elle n'autorisoit pas le Prélat à traiter des Officiers aussi indignement qu'il fit ceux qu'on lui envoyoit. Il leur déclara, que bien loin de leur accorder trois jours, il ne les laisseroit pas trois heures en repos, & qu'il se préparoit à donner la nuit suivante un Assaut général, pour emporter de vive force la Place, où il n'épargneroit pas même les Enfans au Berceau. Un tel discours fait horreur dans la bouche d'un Prélat; mais l'Evêque de Munster, barbare & injuste, parloit en Conquérant qui veut hâter son Triomphe. Non content d'intimider par des menaces, il viola le *Droit des Gens*, en retenant prisonniers deux des Capitaines, qu'on lui députoit, & ne relâchant le troisième, qu'afin qu'il allât porter dans la Ville l'impression éfrayante de ses Menaces. M. de Burum assembla le Conseil de Guerre. Il représenta fortement, que la violation du *Droit des Gens* en la personne de deux de leurs Députez, ne permettant pas de se fier aux promesses de l'Evêque, ni aux Conditions avantageuses qu'il pourroit offrir, parce qu'il ne se feroit aucun scrupule de les violer, il étoit plus sûr & plus glorieux de mourir l'épée à la main sur la Brèche, que de se mettre à la discrétion d'un Ennemi qui menaçoit si violemment. La lâcheté des Officiers autorise souvent le stile fier & superbe des Princcs, on pâlit, & on se soumet lorsqu'on entend dire d'un ton menaçant, qu'on ne donnera quartier à Personne; & ce qui devoit révolter le cœur humain, naturellement ennemi de la Tyrannie, l'oblige de plier. Les Remontrances du Gouverneur furent inutiles. Les Officiers, croyant déjà voir les Munstériens remplir la Ville d'horreur & de carnage, résolurent d'envoyer des Députez au Camp de l'Ennemi. Le Gouverneur eut beau protester contre une Résolution aussi lâche, il ne fut point écouté, ils passèrent outre. L'Evêque accorda pour la Garnison une Capitulation honorable, qui, comme l'avoit prévu le Gouverneur, ne fut point observée. Le douzième de Juillet les Portes de la Ville furent ouvertes aux Munstériens à l'insçu de M. de Burum. Ils occupèrent les Postes importants, & ne laissèrent sortir la Garnison que le quinzième. Ils la defarmèrent & la deshabillèrent, lorsqu'elle sortit, & refusèrent de la conduire à Harlinghen, aux termès de la Capitulation, ou de lui donner des sûretés pour y aller. On lui fit faire une infinité de détours, dans la vûe de la fatiguer, & de la ruiner, & on lui refusa les Vivres nécessaires pendant la marche. Une partie périt de faim, & l'autre fut obligée de prendre parti dans les Troupes de l'Evêque.

CLXXIII
Officiers
condam-
nez à mort
à Gronin-
gue pour
lâcheté.

CLXXIII. C'est le caractère des Officiers qui ne font pas leur devoir, de se croire innocens. Ils s'imaginent que le Souverain doit avoir autant d'indulgence pour leurs fautes qu'ils en ont eux-mêmes. S'il y a de la Trahison, il croient qu'elle est si secrète, qu'ils peuvent la cacher, & qu'on ne peut la découvrir, parce qu'ils étoient seuls lorsqu'ils ont fait leur marché. Mais les Traîtres doivent sçavoir que leurs Actions les trahissent, & qu'en remontant des ruisseaux à la source, on découvre le Principe qui les a fait agir. La lâcheté est souvent punie comme une Trahison, & en quelque façon c'en est une; car l'Etat se reposant sur le courage des Officiers, auxquels il confie une Place importante, pour la deffendre, c'est le trahir que de rendre cette Place à l'Ennemi sans résistance. Quoiqu'il en soit la lâcheté faisant autant de mal que la Trahison, la raison d'Etat veut qu'elle soit punie de la même peine. Ce fut sur ce principe qu'à Groningue on condamna à la mort plusieurs Officiers qui avoient abandonné leurs Postes. On y prit en même tems la Résolution de faire une vigoureuse résistance à l'Evêque de Munster qui étoit en marche pour l'assiéger.

CLXXIV.
Siège de
Gronin-
gue. Ré-
solution
vigoureuse
de cette
Ville.

CLXXIV. L'Ennemi tint un grand Conseil de Guerre avant que de se déterminer à ce Siège. Les traîtres Schulembourg & Broersma soutenoient qu'on devoit s'emparer auparavant de Delfzyl, parce que c'étoit un Port de Mer, où les Anglois pouvoient fournir les secours nécessaires, pour se rendre Maître absolu de la Province de Groningue & de celle de Frise. L'Electeur de Cologne, étant arrivé dans le moment, détermina le Conseil de Guerre, en disant qu'il avoit des Amis à Groningue, & que cette Ville ne tiendroit pas cinq jours. Le courage d'un seul homme suffit quelques fois pour sauver des Provinces entières. Charles Rabenhaupt, Gouverneur de Groningue, en fait la preuve, & la bravoure avec laquelle il soutint le Siège confirme ce que disoit alors le Prince d'Orange, que la lâcheté des Gouverneurs qui avoient abandonné leurs Places, au lieu d'arrêter l'Ennemi par une vigoureuse résistance, étoit la véritable cause de l'extrême péril où la République se trouvoit.

La Ville consentit à la ruine de ses Faux-bourgs, & à l'ouverture des Ecluses qui pouvoient servir à l'Inondation des dehors, & à faire entrer les petits secours qu'on lui enverroit de Frise & de Hollande. Le Duc de Holstein-Pleun commandoit la Cavallerie, composée de quatre Cornettes, & de trois Compagnies de Dragons lesquelles étoient aux Ordres du Colonel Stolzembourg. Il y avoit deux mille Hommes d'Infanterie de Troupes réglées, & la Bourgeoisie se rangea sous vingt deux Drapeaux. Les Etudiens, qui voulurent partager avec la Garnison & la Bourgeoisie le péril & la gloire du Siège, formèrent une Compagnie de cent cinquante Hommes, sous le Commandement de M. Wichers. Cette Jeunesse, animée par les Ministres, & par les Professeurs, qui leur faisoient un devoir & une Religion de se sacrifier pour la défense de leur Ville, fit des Actes de valeur, qu'on immortalisa par des Monumens publics. On prit une précaution nécessaire pour intimider les Traîtres, en punissant de mort celui qui avoit la garde du Port, parce qu'il l'avoit laissé ouvert pendant la nuit, comme aussi un Payfan des Ommelandes, dont on découvrit la correspondance avec les Munstériens. Dès le moment que les Ennemis parurent devant la Place le Colonel Sikinga sortit à la tête d'un Détachement de Cavallerie, & s'engagea avec eux dans un Combat, dont il se tira avec honneur. A peine les Aproches étoient-elles faites que le traître Schulembourg écrivit aux Etats de la Province & au Sénat de la Ville, pour les exhorter à lui envoyer des Commissaires, avec lesquels il pût traiter des Contributions, & d'un Accommodement avec les deux Prélats. On ne daigna pas faire réponse à un homme, que son infidélité & sa trahison rendoient le mépris des honnêtes gens. D'ailleurs on étoit résolu de s'exposer aux dernières extrémités plutôt que de se rendre. En effet le Siège dura trente huit jours de tranchée ouverte, (a) pendant lesquels l'Ennemi tira quatre mille coups de Canon, jeta un nombre prodigieux de Bombes d'une pesanteur extraordinaire, & lança quantité de Pots à feu remplis d'une matière si puante, que l'air en étoit empoisonné. Enfin on n'a guères vu de Place, attaquée & défendue avec plus de vigueur. Comme il n'y avoit que quatre Bastions & deux Portes à défendre, parce que le reste étoit inondé, la garde en étoit plus facile. D'ailleurs le Bourgeois essuyoit les mêmes travaux que le Soldat, les Femmes secundoient leurs Maris, & les Enfants leurs Pères, en portant sur les Remparts la poudre, les balles, & toutes les choses nécessaires à soutenir un Assaut, ou à réparer les brèches. Si le bruit des Bombes, d'où sortoit quelquesfois un petit Canon chargé de balles, & l'effet qu'elles produisoient, en renversant les Maisons, & en les réduisant en cendres, causoit d'abord de la crainte, on reprenoit aussi-tôt courage. Une Femme, voyant sa Maison en feu, en sortit avec une Coupe d'argent, & quelques Meubles, disant à ses Voisines : *Je vais faire présent de ce qui me reste à ce brave Rabenhaupt, afin qu'il continue à nous défendre.* Il n'y avoit personne dans la Ville qui y fut inutile, tous les Bourgeois travailloient à sa défense. Les Mennonites, (b) qui croient que l'Evangile défend aux Chrétiens de repousser la force par la force, & de résister avec des Armes offensives à leurs Ennemis, ne laissèrent pas de rendre de grands services. On les chargea du soin d'éteindre les Bombes; & pour ne point blesser leur Conscience, qui ne leur permettoit pas de combattre, on ne leur donna ni Chef ni Armes. On se contenta de les partager en trois Brigades, afin qu'ils pussent se relever tour à tour, & garder quelqu'Ordre. Ils s'acquittèrent avec tant de zèle & d'adresse de leur devoir, qu'il y eut beaucoup moins de Maisons réduites en cendres, ou endommagées, qu'il y en auroit eu sans la vigilance de ces bonnes gens, qui firent tous leurs efforts, pour arrêter le progrès de l'incendie.

CLXXV. On vit un nouveau (c) feu d'artifice. Du sein des Bombes & des Pots à feu sortoient des lames de cuivre gravées en caractères Gothiques, & chargées de figures éfrayantes. Le dessein des Prélats étoit de jeter la terreur par ces *Talismans*. En effet le Peuple en fut épouvanté; & ceux qui voulurent le rassûrer en se moquant d'une superstition aussi ridicule, & en se raillant de sa crédulité, furent d'abord regardés comme des Impies & des Athées. Rabenhaupt, qui avoit intérêt à dissiper le Préjugé d'un Peuple si sottement alarmé, qu'il auroit sacrifié la Ville à la crainte des Puissances infernales, qu'on évoquoit contre lui, pria les Théologiens de le détromper. Ils le desabusèrent, en lui faisant voir que la Religion Protestante, dont il faisoit profession, ne s'accordoit point avec ces *terreurs Paniques*. L'un représenta que le *Saint Evêque de Munster* ne pouvant prendre la Ville par le secours de *Simon Pierre*, imploroit celui de *Simon le Magicien*, & l'autre, re-

M m montant

(a) L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster assiégèrent la Ville de Gioningue le 19. de Juillet, & levèrent le Siège le 27. d'Août.

(b) C'est ainsi qu'on appelle les Annabaptistes, qui regardent Menno Simonis comme un Réformateur. (c) Le 10. d'Août.

1672. montant jusqu'au Siège de Bois-le-Duc, fait par le Prince Frédéric Henri en 1629. aprit au Peuple que c'étoit un artifice ancien & usé, puisqu'on avoit trouvé dans cette Ville un grand nombre de lames de cuivre chargées d'imprécations avec le nom de Dieu, celui des Anges & de quelques Saints, à la faveur desquels les Prêtres persuadoient aux Assiégés qu'ils pouvoient charmer les Armes des Assiégeans, & se garantir des coups des Hérétiques. Voici les mots & les caractères qu'on lisoit sur quelques unes des lames qu'on trouva dans les Bombes que les Prélats firent jeter dans Groningue.

Pater & Principium Sapientia Filius Spiritus Sancti & Siranus M T O B C D E M C. E I N U S D C D C D D O E O P E H O P R T G K H N A R, *Amen.*

Tout ce qu'il y a d'intelligible sont les premiers termes, le Père qui est le principe de toutes choses, le Fils qui est la Sagesse, & le Saint Esprit Siranus, *Amen.* Quelqu'intention qu'on puisse avoir, il y a de l'impiété à des Chrétiens qui croient la Trinité de la faire entrer dans ces sortes de choses, & une telle Profanation convient encore moins à des Evêques qu'à tout autre. On dit qu'on trouva aussi sur d'autres plaques ces paroles fort claires pour ceux auxquels elles s'adressoient : *Celui qui se retire de la Ville est un honnête homme; mais celui qui ne livre pas ce qu'il a vendu est un Traître.*

CLXXVI. Efforts redoublez de ce Prélat contre Groningue, afin d'y pouvoir dire la Messe le jour de St. Louis.

CLXXVI. L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster, qui commandoient les Attaques, trouvèrent un terrain fort différent. Le dernier ne put avancer ses traveaux aussi promptement que l'autre, parce qu'il falloit creuser dans un Lieu sec & pierreux. Cependant il ne laissa pas d'enterrer si profondément ses Mortiers, que Rabenhaupt, qui faisoit ses efforts pour les démonter, ne pût y réussir, & on fut obligé de se retirer au Quartier du Nordt, pour se garantir des boulets rouges & des Bombes, qui ne pouvoient passer jusques-là. Lorsque les deux Prélats eurent poussé la Tranchée jusqu'à la Contrescarpe ils y donnèrent l'Assaut, & furent repoussés avec une perte égale. Le Colonel Nagel eut ordre d'attaquer le Poste d'Aduaverderzijk avec huit Drapeaux, & quelques Cornettes; mais il y perdit plus de Monde que la Conquête entière de l'Over-Yssel n'avoit coûté. Les Capitaines Klant & Ripcrda, qui commandoient derrière le Parapet, tuèrent beaucoup de Soldats & d'Officiers, & le Colonel Stuart, à la tête des Païsans postez le long du Reydyck, obligea l'Evêque à faire une retraite honteuse. Il revint à la charge, (a) & redoubla ses Attaques; mais, après avoir perdu un Colonel, trois Capitaines & un grand nombre de Soldats, il demanda trois heures qui lui furent accordées pour enterrer ses Morts, & se retirer. Rabenhaupt, qui ne dormoit presque jamais, afin d'être présent à tout, faisoit faire des Sorties si vigoureuses, que les Assiégeans furent obligés d'abandonner leur terrain, & de commencer de nouveaux Travaux. L'Evêque de Munster, naturellement impatient & qui n'avoit jamais essuyé une si longue résistance, s'enuya de ne voir Personne sortir pour traiter avec lui. Il envoya un Trompette auquel on banda les yeux, en le conduisant au Président Bourg-Maitre, auquel s'adressoit la Lettre des Evêques, dont ce Trompette étoit porteur. M. Cluvigné (b) assembla aussi-tôt le Conseil où il fut arrêté unanimement de faire cette Réponse aux Prélats :
 „ TRES ILLUSTRÉS PRINCES ET SEIGNEURS. Pour réponse à la vôtre du 30. Juillet de la présente année 1672. contenant une sommation de vous remettre notre
 „ Ville entre vos mains, nous vous dirons que sur la confiance que nous avons du
 „ secours Divin, la justice de notre cause, & la fidélité de nos illustres Alliez, nous
 „ avons résolu unanimement avec notre Gouverneur de deffendre notre Ville contre
 „ tous ses Ennemis jusqu'à la dernière extrémité, & de n'épargner pour ce sujet ni
 „ nos vies, ni nos biens, étant par la grace de Dieu abondamment pourvus de toutes les choses nécessaires pour cet effet. De Groningue ce 1. Août 1672. (c)

On reçut le même jour des Lettres du Prince d'Orange & des Etats de Frise, qui relevèrent le cœur des Assiégés, parce qu'on leur promettoit un prompt secours. Comme on avoit cessé de tirer pendant quelque tems, le Peuple crut qu'il y avoit une suspension d'Armes. Rabenhaupt, averti de l'effet que ce faux bruit produisoit fit joüer le Canon, afin de ranimer la valeur de ses Troupes; & après avoir renvoyé le Trompette, en rejetant les Conditions honorables qu'on offroit aux Assiégés, on refusa la Porte à plusieurs Tambours qui s'y présentèrent. L'Evêque de Munster hâtoit le Siège avec d'autant plus de vivacité, qu'il avoit promis aux François de dire la Messe le jour de St. Louis dans la Ville, & il soutenoit à l'Archévêque de Cologne, qui parloit de lever le Siège, que *la Gloire de Dieu étoit plus intéressée à la prise de cette Place que la leur.* Cependant le pain manquoit dans son Armée,

(a) Le 1. d'Août.

(b) C'est le nom du Président Bourg-Maitre.

(c) Lettre des Bourg-Maitres, de l'ancien & nouveau

Conseil, & des Communautés de la Ville de Groningue aux très-illustres Princes & Seigneurs les Evêques de Cologne & de Munster.

& le nombre des Bêtes qu'on avoit amenées en fourrageant la Campagne ne suffisoit pas pour nourrir le Soldat. Les Maladies commençoient à faire du ravage, & l'Artillerie, quoique très-nombreuse, faisoit moins de bruit & de mal, parce qu'elle étoit démontée, & que les Carcasses, les Bombes & les Pots à feu étoient presque épuisés. L'insensibilité des Habitans achevoit de les rendre inutiles. Ils voïoient tranquillement leurs Maisons sauter en l'air, & cette perte, bien loin d'amollir leur courage, les animoit à la vengeance contre l'Evêque. *J'ai vu plusieurs Sièges, disoit le Gouverneur; mais je n'ai jamais vu une Bourgeoise si patiente & si brave.* En effet on ne se contentoit pas de souffrir, & de se retirer d'une Maison dans l'autre, où plusieurs Familles avoient de la peine à se loger, on attaquoit souvent les Assiégés, & on repoussoit avec vigueur leurs Attaques, quoi que longues & fréquentes. Le Siège avoit déjà duré pendant le mois de Juillet; cependant on se battoit encore tous les jours avec la même ardeur. Le troisième d'Août, le Capitaine Heuser, à la tête d'une Compagnie de Soldats & de plusieurs Volontaires, sortit en plein midi, & surprit les Troupes de Cologne dans leurs Travaux, où il en fit un terrible carnage. Comme on vint promptement au secours, les Assiégés se battirent en retraite jusqu'à ce qu'ils eussent tiré l'Ennemi de la Tranchée, alors le Combat recommença avec plus de force, jusqu'à ce qu'après avoir tué beaucoup des Soldats, fait plusieurs Prisonniers, entre lesquels étoient un Colonel & un Lieutenant de Grenadiers, ils rentrèrent en ordre dans la Ville, chargés des dépouilles de leurs Ennemis.

CLXXVII. On appréhenda que les Munstériens, qui avoient avancé & élargi leurs Aproches, ne donnassent un Assaut le quatrième pendant la nuit; & pour n'être point surpris, on ordonna de faire garde dans la Fausse Braye. L'Officier, qui y commandoit, voyant qu'on faisoit un feu continuel sur lui, se prépara à soutenir l'Attaque, & envoya en donner avis au corps de Garde. Mais sans attendre l'Ordre du Gouverneur, il fit battre l'Alarme par un Tambour, les autres Tambours ayant fait la même chose, tout le monde prit les Armes, & se rendit sur les Ramparts. Les Etudiens y arrivèrent les premiers, & témoignèrent leur joye de ce qu'on alloit donner un Assaut, dans lequel ils pourroient se distinguer. L'Alarme étoit fautive, du moins, l'Ennemi se contenta de faire un grand feu, & l'Officier, qui s'y étoit laissé tromper, fut arrêté Prisonnier, afin de lui apprendre à ne donner pas l'Alarme une autrefois si légèrement.

CLXXVII
Fausse al-
larne pu-
nie.

CLXXVIII. La nuit du cinq au six, l'Ennemi s'aprocha si près du Retranchement, que la Sentinelle, qui l'aperçut, tira son coup & cria à ceux qui le gardoient, de faire leur décharge. Ils la firent tous dans le même moment. Les Munstériens ne leur laissèrent pas le tems de recharger leurs Mousquets, & délivrés de la crainte du feu, ils entrèrent sans peine dans le Retranchement. Les Assiégés, poursuivis, se retirèrent dans la Fausse-Braye, l'Alarme passa dans la Ville, & on vint attaquer avec tant de fureur ceux qui s'étoient rendus Maîtres du Retranchement, qu'on les en chassa. L'Ennemi fit attaquer en même tems un autre Poste, qu'on appelé Hoogerbrug, à un quart de lieuë de la Ville; mais les Payfans, qui le gardoient, firent une si vigoureuse défense, qu'ils l'obligèrent à se retirer, en abandonnant un grand nombre de Morts, & un Vaisseau chargé de Provisions.

C
LXXVIII.
Retran-
chement
pris & re-
pris.

CLXXIX. L'Evêque de Munster, vigilant, & qui ne se reposoit sur Personne de la conduite du Siège, étoit par tout. Il marchoit avec neuf ou dix Personnes portant les mêmes habits que lui, & ne gardoit aucun rang, afin d'empêcher qu'il ne fût connu. Il visitoit la Tranchée, il y demouroit ordinairement deux à trois heures, il donnoit lui-même les Ordres pour en corriger les défauts, & les pousser avec plus de diligence. Il alloit dans tous les Postes, & malheur au Soldat & à l'Officier qu'il trouvoit en faute; car il ne pardonnoit à Personne. Cette exactitude lui attira une mortification, dont il fut piqué. Comme le Canon jouoit presque toutes les nuits de part & d'autre, les Etudiens & les Bourgeois les passoient souvent sur les Ramparts, & menotent des Trompettes & des Flutes, au son desquelles ils joignoient leurs cris & leurs Chants. Ils vouloient quelquefois empêcher, par ce bruit, qu'on n'entendît les gémissemens des Blessés & des Mourans; mais ils vouloient aussi insulter l'Ennemi, & lui faire sçavoir qu'ils avoient plus de joye & de plaisir, que de crainte. Ils joignirent à cette Musique des railleries piquantes contre l'Evêque, auquel ils donnoient des noms burlesques & offensans. Les Officiers Munstériens, qui étoient de garde ou d'attaque, choqués de l'irrévérence avec laquelle on traitoit leur Maître, & scandalisés de ce qu'on contrefaisoit le Chant de la Messe, crièrent à cette jeunesse, qu'elle payeroit bien cher son insolence, & sa profanation, lorsqu'ils

CLXXIX
L'Evêque
présent par
tout aux
Attaques.
Insulte
qu'il re-
çoit.

auront.

1672. auroient pris la Place. L'Evêque, qui s'aprochoit souvent des Remparts, eut le chagrin d'entendre parler de sa Personne d'une manière bien éloignée du respect, qu'il croyoit lui être dû en qualité de Prince spirituel & temporel. On tournoit en ridicule sa Mitre & son Casque, sa Crosse Pastorale & son Bâton de Commandant, ses Ornaments Pontificaux & ses habits Cavaliers, ses Bénédictiones & ses Enchantemens, ses promesses & ses menaces; & aucun des sobriquets, qui peuvent venir dans l'esprit d'une Troupe d'Etudians Soldats, lorsqu'ils sont dans la joye, ne lui fut épargné.

CLXXX. Le dix neuvième les Assiégeois détachèrent quatre cens Hommes, afin de se rendre Maîtres du Reuscherbrug, & ravager le haut País. Quoique le Pont ne fût pas éloigné de la Ville, le Détachement, qui craignit de s'égarer, fit lever un Paysan pour lui montrer le chemin; mais en même tems, il eut si peu de précaution, qu'il laissa échaper son Guide, qui le quitta sous prétexte d'aller chercher son Batteau. Il fit force de Rames, pour aller avertir ceux qui gardoient le Pont, de l'Attaque, dont ils étoient menacez. Celui qui commandoit le Détachement, voyant qu'il attendoit inutilement le retour du Paysan, ordonna de doubler le pas, afin de le prévenir, & en effet il prit poste dans les Maisons qui étoient à la tête du Pont avant qu'on eût reçu l'avis de son Dessein. Cependant le Paysan étant arrivé presque au même tems, empêcha que la surprise ne fût entière. L'Ennemi se voyant découvert, se contenta de tirailler par les fenêtres des Maisons, & on répondit à son feu par une autre feu plus grand. Les Gardes du Hooger-Brug se réveillèrent au bruit de la Mousqueterie, & vinrent promptement au secours de leurs Amis. Ce Renfort ranima le Combat; mais les coups ne portoient qu'avec peine dans les Maisons, jusqu'à ce qu'on eût fait venir une pièce de Canon, dont le premier coup mit le Détachement en fuite, en laissant quelques Morts, & cinquante Prisonniers, entré lesquels étoient deux Officiers.

CLXXXI. La durée du Siège commença à jeter la Division dans le Camp des deux Prélats. L'Electeur de Cologne fut le premier qui s'en ennuya, & qui proposa de le lever. L'Evêque de Munster, irrité de cette Proposition, reprocha à Son Altesse Electorale, que c'étoit elle qui avoit déterminé le Conseil de Guerre au Siège de Groningue, dans l'espérance d'y trouver beaucoup d'Amis. Il falloit, disoit-il, délibérer mûrement sur une Entreprise aussi hardie avant que de s'y déterminer; mais lorsqu'on l'a commencée, on doit la soutenir avec une fermeté que rien n'ébranle. Aurons-nous effuyé tant de dangers, & sacrifié de si braves Soldats pour laisser à l'Ennemi l'honneur du Triomphe? Si vous perdez, je perds aussi, & la perte est plus grande pour moi qui n'ai pas les mêmes ressources que vous. Ces raisonnemens ne produisirent aucun effet. L'Electeur vouloit retirer son Armée, & en la retirant, il laissoit l'Evêque trop foible pour prendre une Ville qui n'étoit pas aux abois. Ce fut-là ce qui causa le refroidissement, & ensuite la mes-intelligence qu'on remarqua entre ces deux Ecclésiastiques Guerriers.

CLXXXII. L'Electeur avoit deux raisons pour opiner, à la levée du Siège, l'une étoit la diminution de ses Troupes, & l'autre la disposition de la Ville. Son Altesse Electorale avoit vû périr la moitié de l'Armée par le feu de l'Ennemi, ou par la disette des vivres, qui n'arrivoient au Camp qu'avec peine. Les Désertions étoient si fréquentes, que trente Sentinelles s'échaperent dans une seule nuit, & entrèrent dans la Ville. Les Assiégeois se trouvèrent si chargez des Déserteurs qui se rendoient à eux par troupes de trente & de quarante, qu'ils furent obligés d'en faire des Détachemens, & de les envoyer en Hollande.

La Ville n'avoit point à craindre d'être emportée par un Assaut. Les Etats de Hollande venoient d'écrire (a) aux Magistrats, que comme *la conservation de la République dépendoit en partie de celle de leur Ville, ils les conjuroient de tenir bon*, les assurant, qu'ils n'avoient qu'à demander tout ce qui leur étoit nécessaire, & qu'on l'enverroit. Deux cens trente Frisons y étoient entrez le quatrième du mois. Le Colonel Jorman avoit passé le vingt-& unième d'Août sous les yeux de l'Ennemi avec quatorze Compagnies du Régiment de Conismark. Les quatre Compagnies sorties de Coeverden arrivèrent sur la fin du Siège, & quoique foibles, ne laissèrent pas de servir aussi bien que le Régiment Hollandois, que le Colonel Jorman y avoit amené. Le Général Aylwa, qui avoit rassemblé une petite Armée, étoit venu dans la Place conférer avec le Gouverneur, afin de concerter ensemble les moyens de harceler l'Ennemi. Enfin la Frise y envoya vingt mille livres de Poudre, de l'argent pour la Garnison, & des Provisions de bouche dans

(a) Le 15. d'Août.

dans de petits Batteaux qui vogoient sur l'Inondation. L'Evêque de Munster fit une nouvelle tentative, pour découvrir la disposition où l'on étoit dans la Ville. Il envoya un Trompette sous prétexte de demander les Officiers qui avoient été faits Prisonniers par les Assiégés, en payant pour leur rançon la somme dont on conviendrait, & il prioit qu'au cas qu'on ne voulut pas les lui rendre, qu'au moins on les traitât selon leur qualité, & qu'on permît à leurs Valets de venir les servir. Il prioit aussi qu'on lui envoyât quelques confitures, pour régaler les Dames Hessiennes, qui étoient venuës lui rendre visite dans son Camp. On renvoya le Trompette, en disant, qu'on avoit plus d'humanité pour les Prisonniers de l'Evêque, qu'il n'en avoit eue pour ceux de Zwol; que ce n'étoit pas l'usage de les rendre à l'Ennemi pendant le Siège, & qu'on n'avoit pour confitures sèches que des balés & des boulets.

CLXXXIII. Le vingtième d'Août, les Assiégés, à qui il restoit peu de boulets, tirèrent avec des pierres, dont il y en avoit qui pesoient cent livres. Le vingt-deuxième, ils firent un feu terrible pendant toute la journée, qui endommagea plusieurs Maisons. Ils jettèrent le lendemain quantité de Bombes & tirèrent à boulets rouges du côté de la Fausse-braye. Le vingt-quatrième se passa en Canonades de part & d'autre, le vingt-cinquième le feu de l'Ennemi s'amortit, & le vingt-sixième il ne tira plus qu'à coups de Mousquets, & commença à plier bagage. Le Gouverneur qui s'en aperçut, ordonna une sortie de trois cens Hommes auxquels se joignirent quantité de Volontaires. Animez par l'exemple du Comte de Dhona, du Colonel Willers, & du Capitaine Celes, ils firent main basse sur les Ennemis, qui se retirèrent promptement derrière un Parapet, d'où ils firent grand feu. Le Détachement répondoit avec plus de vigueur; mais avec moins de succès. Il se retira en bon ordre, & la Ville, voyant qu'elle touchoit au moment de sa délivrance, redoubla le feu de son Canon sur les Ennemis qui poursuivoient le Détachement.

Les Prélats levèrent le Siège le vingt-septième, (a) & ayant retiré le Monde, qu'ils avoient dans les Tranchées, le Gouverneur envoya aussi-tôt les combler, & une infinité de Personnes sortirent pour les voir. On y trouva beaucoup de Corps morts que l'Ennemi n'avoit pas eu le tems d'enterrer, & quantité d'instrumens de Guerre, qu'il n'avoit pu emporter. Les Munstériens, qui étoient encore derrière le Galgenberg, firent feu sur ceux qui sortoient de la Ville, & les poussèrent vivement; mais ils furent repoussés à leur tour; & ce jeu dura jusqu'au soir. Ils avoient mis dans ce Poste un Régiment d'Infanterie & cinq Cornettes, pour tenir les Assiégés en haleine, pendant qu'une partie de leur Armée étoit demeurée entre Helpen & Haren, en attendant que le gros Canon, qu'on avoit de la peine à transporter dans un Lieu marécageux, fût sauvé. Enfin ils n'abandonnèrent le Galgenberg que le trentième, jour auquel la Ville se vit entièrement délivrée d'un Ennemi si terriblement acharné contre elle, & le lendemain trente & unième d'Août, on alla en rendre grâces à Dieu dans tous les Temples.

CLXXXIV. La perte des Assiégés, contre lesquels on avoit jetté tant de Bombes, lancé tant de Pots à feu, tiré tant de Boulets rouges, ne monta qu'à cent Morts, & le malheur ne tomba que sur les Maisons, dont une grande partie fut ruinée. On vit pendant le Siège quelques effets du Canon aussi singuliers que ceux que causent quelquesfois le souffre & l'exhalaison du Tonnere. On y vit de ces effets du hazard qui surprennent, & qui causent de l'admiration à la Populace. On raconte qu'un boulet rouge passa entre une Mère & sa Fille couchées dans un même lit, sans les blesser; qu'un Etudiant, qui lisoit, sentit sa Chaise se dérober de dessous lui, & en fut quitte pour une culbute; qu'un autre Boulet passa entre les pieds d'une Femme assise devant sa Porte, & ne fit de mal qu'à sa jupe, dont il emporta un petit morceau par devant & un autre par derrière, que le Valet d'un Brasseur, ayant le verre sur le bord des lèvres, se le vit enlever par un Boulet, qui passa entre sa main & sa bouche, sans le blesser. Mais quelques-uns de ces Faits nous paroissent incroyables, particulièrement le dernier; car le vent du Canon devoit au moins couler par terre le Buveur. Les Moines, qui s'amusoient à bénir les Canons de l'Evêque, afin que les Cérémonies de l'Eglise, augmentant la vertu meurtrière de ces Machines, elles écrasassent plus sûrement les Hérétiques, ne furent pas si heureux que ceux dont nous venons de parler; car l'un d'eux eut la tête emportée au milieu

M m 3 de

(a) M. de Wicquefort dit, Livre XX. de son Histoire MS. des Provinces-Unies, que ce fut le 6. de Septembre; mais il se trompe. Il fut levé le 27. d'Août, *nouveau style*, comme nous le disons, fondez sur la Lettre du Magistrat de la Ville de Groningue, par laquelle il notifie

à Leurs Hautes Puissances la levée du Siège, laquelle Lettre est datée du 17. d'Août 1672., *vieux style*. Les Médailles frappées sur cet Evènement sont aussi datées du 17. d'Août, *vieux style*, ce qui répond au 27. *nouveau style*.

^C
LXXXIII
Levée du
Siège.

^C
LXXXIV
Perte des
Assiégés
& des Assiégés.

de ses Bénédiction, & les autres furent témoins de leur inutilité. Les Prélats éprouvèrent pendant le Siège, que les Canons *excommuniés* font quelquesfois plus d'effet que ceux qui ont été bénits par des Moines. Il seroit ennuyeux d'entrer dans un plus long détail de ces Faits, contentons nous de ceux que nous avons rapportez, qui sont les plus singuliers. Les autres sont à peu près de la même nature.

Les Prélats avoient une Armée de vingt deux mille Hommes, lorsqu'ils investirent la Place, & ils n'en ramenèrent tout au plus que douze mille, parmi lesquels on comptoit quatorze cens Malades, & quatre cens Blessés. On en avoit tué pendant le Siège quatre mille cinq cens, entre lesquels il y avoit trois Colonels, & soixante trois Capitaines. Six cens Transfuges avoient passé dans la Ville, & cinq mille Déserteurs s'étoient retirez ailleurs. On assure que des trois mille François que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit donnez aux Prélats, il n'en étoit resté que huit cens.

CLXXXV
Suite de
la levée du
Siège.

CLXXXV. Groningue avoit un grand avantage par l'inondation, qui rendoit sa défense plus facile, & ouvroit la Porte aux secours & aux Provisions qu'on lui envoyoit. L'Evêque de Munster auroit dû le prévoir, & se jeter du côté de la Frise, où il n'auroit trouvé presque aucune Place de résistance, & dont les Etats avoient déjà résolu de composer, dès qu'il auroit pris le Fort de Delf-Zyl. Les Anglois auroient pu y entrer, en faire un Port pour leurs Vaisseaux, se joindre aux Troupes des deux Prélats, & incommoder la Hollande par Mer & par Terre. Mais Groningue étoit plus à la portée de l'Evêque de Munster, & les intelligences qu'il croyoit que l'Electeur de Cologne y avoit, achevèrent de le déterminer. Cette Entreprise lui couta la ruine de son Armée, dont il fut obligé de remener les débris chez lui, parce qu'il aprit que l'Electeur de Brandebourg, garand du Traité de Clèves, s'avançoit à grandes journées, & avoit déjà donné l'avis à la Ville d'Emden de ne fournir aucun secours aux Munstériens, & de n'entretenir aucun Commerce avec eux, parce qu'il alloit les attaquer comme des Ennemis. L'Empereur, irrité de ce qu'il avoit attiré les Troupes de France dans l'Empire, le menaçoit aussi de son ressentiment. Il ne pouvoit ignorer que celui de la République, qui devoit être très-violent, éclateroit tôt ou tard. Son Humeur turbulente l'avoit mis en querelle avec tous ses Voisins, il s'étoit broüillé avec les Officiers François sur les Contributions de l'Over-Yffel, on parloit de lui à la Cour de France en termes offensans, il avoit même été fort choqué de la hauteur avec laquelle Sa Majesté Très-Chrétienne l'avoit traité dans l'entrevûe qu'il eut avec ce Monarque près de Cologne, à l'ouverture de la Campagne. Tous ces motifs l'obligèrent à hâter sa Retraite dans ses Etats; & celui qui se flattoit de faire une Invasion importante, eut de la peine à prendre de bonnes mesures pour sa propre sûreté. L'Electeur de Cologne distribua ses Troupes dans les Villes de l'Over-Yffel, qui pouvoient être attaquées.

C
LXXXVI
Médaille
sur la levée
de ce Siège.

CLXXXVI. La Ville de Groningue, délivrée d'un si long Siège, fit fraper une Médaille sur cet Evènement, d'autant plus glorieux pour elle, qu'en chassant un Ennemi aussi puissant, elle fut la libératrice de sa Province, & de celle de Frise. On en frapa aussi une à l'honneur du brave Rabenhaupt, Gouverneur de la Ville, qu'il avoit défendu avec tant de valeur & de conduite. On fit le même honneur aux Nourrissons de l'Académie, qui s'étoient signalez pendant ce Siège, & qui avoient courageusement secondé les Officiers les Soldats & les Bourgeois.

CL
XXXVII.
Prise de
plusieurs
Forts.

CLXXXVII. Un des premiers soins de Rabenhaupt fut de vuider les Forts voisins, & de chasser des Ommelandes les Garnisons que l'Evêque de Munster y avoit mises, afin d'assurer le Commerce & la liberté du País. Ces Garnisons faisoient des Courfes qui incommodoient le Plat-Païs. On craignoit même qu'elles ne brulassent les Bois voisins. On crut s'en garantir en envoyant des Soldats à Meeden. Les Paysans s'imaginant être en sûreté par ce renfort, firent si bonne chère à leurs défenseurs que les Munstériens les surprirent, lorsqu'ils n'étoient plus en état de se défendre. Les Paysans firent un peu plus de résistance, & demandèrent quartier; mais tout ce qui ne put se sauver par la fuite, fut impitoyablement massacré. On détacha promptement le Colonel Jorman qui commandoit le Régiment de Conismark, & qui, comme nous l'avons dit, étoit entré dans la Ville pendant le Siège. Il trouva quelques Westphaliens qui battoient la Campagne, & les obligea de se retirer chez eux. Ils abandonnèrent les Forts de Winschoten & de Winschoterzyl, ce qui fit prendre à Jorman la Résolution d'attaquer les deux Forts qu'on apelloit l'ancien & le nouveau. L'Entreprise étoit difficile, parce qu'ils étoient inondez. Jorman résolut de changer l'Attaque du premier en Blocus; mais ayant reçu l'ordre de passer en Hollande, le Colonel Eyberghen eut celui de pren-

prendre le Commandement , & d'attaquer plus vivement le *Vieux Fort*. L'Evêque fit partir promptement quatorze cens Westphaliens , pour le secourir. Ce Secours fut battu par deux cens cinquante Hommes , qu'on avoit postez avantageusement , & le vieux Fort obligé de capituler. On alla aussi-tôt attaquer le nouveau , & le Commandant de Bourtagne détacha cent cinquante Mousquetaires pour fortifier les Assiégeans. Aitzema, qui les commandoit, jeune, vif, présomptueux, & ne connoissant pas l'art Militaire, écrivit aux Etats de Groningue, qu'ils apprendroient bientôt, en cas d'attaque, qu'il étoit un brave Homme; mais les Ennemis ayant paru quatre jours après, au nombre de trois mille Hommes, il n'osa seulement les regarder, & laissa entrer le secours dans le nouveau Fort, dont on leva le Siège, parce que la Saison étoit trop avancée. (a)

CLXXXVIII. Afin de ne couper point le fil de l'Histoire des suites du Siège de Groningue, & de n'interrompre point le récit des belles Actions qu'on fit dans cette Province, qui se distinguoit par sa Valeur, dans un tems, où les autres marquoient tant de lâcheté, nous placerons ici la prise de Coeverden, quoi qu'elle ne soit arrivée qu'à la fin de l'Année.

Nous en avons déjà marqué la situation avantageuse. (b) L'Evêque de Munster, après l'avoir prise, en avoit fait sa Place d'Armes. Il tenoit en bride la Province de Frise, celle de Groningue, & le Pais de Drente, dont elle étoit la Clef; & la Garnison ne faisoit point de Courses, qu'elle ne remportât un gros butin. Rabenhaupt, tout brave & entreprenant qu'il étoit, n'osoit porter ses vûes à une Conquête qui lui paroissoit impossible; mais un nommé van Thienen; car il faut conserver les noms des Libérateurs de la Patrie, qui de Marguillier de l'Eglise de Coeverden s'étoit fait Ingénieur, lui ayant apporté un Plan de la Place, & indiqué les moyens de la reprendre, il en conçut le dessein. Il ne parut pas d'abord faire grande attention au Projèt; cependant il ne laissa pas de le communiquer aux principaux Députez des Etats, & de donner ensuite les ordres à Thienen, de faire les préparatifs nécessaires pour son exécution. On avoit dessein de surprendre la Place, ce qu'on croioit d'autant plus facile que la Garnison, se reposant sur sa situation, en négligeoit la Garde. Les Marais commençoient à se glacer; & afin de suppléer au défaut de la Glace, qui n'étoit pas assez forte, van Thienen fit faire des Pontons d'une nouvelle espèce, composez de joncs, & de Roseaux entrelacez de piques, sur lesquels on devoit passer le Fossé. L'Entreprise étant résoluë, Rabenhaupt, après avoir choisi les Troupes qui devoient l'exécuter, & pris les mesures nécessaires, fit fermer les Portes de Groningue, afin que Personne n'en sortît, pour en porter la nouvelle aux Ennemis. Le Colonel Eybergen, qui avoit donné des marques de sa valeur & de son expérience, fut chargé de la conduite de cette Expédition, le Colonel Willers, qui avoit levé des Polonois pour le service de l'Etat, commandoit l'Infanterie, & le Sergent Major Sikinga la Cavallerie. Ce Détachement, composé de mille Hommes, fut renforcé par un nombre considérable de Volontaires & d'Etudians, qui avoient pris goût à l'art Militaire, pendant le Siège de Groningue. Ils en sortirent le vingt-septième de Décembre, & firent plusieurs marches, sans être découverts, jusqu'à ce qu'étant arrivez à Dalen, on étendit les ailes, afin d'empêcher les Déferteurs d'aller avertir l'Ennemi. Dans le moment qu'on prenoit cette précaution, trois Dragons se détachèrent, & portèrent au Gouverneur de Coeverden la nouvelle du danger, dont il étoit menacé. Wolf, Capitaine de Cavallerie, qui avoit été pris pendant le Siège de Groningue, & s'étoit ensuite engagé au Service de l'Etat sous le Major Sikinga, qui le menageoit avec beaucoup d'honnêteté, se déroba pour aller confirmer l'avis des Dragons. Ces Avis, qui devoient naturellement faire échouer le dessein, contribuèrent à la Prise de la Place, parce qu'ayant été donnez trop tôt, & les Marches étant longues & pénibles, dans les jours les plus courts de l'Année, le Soldat épuisa ses forces & ses veilles à attendre un Ennemi qui ne venoit pas.

CLXXXIX. Le Colonel Eybergen assembla à Erren le Conseil de Guerre, auquel il déclara les Ordres, dont il étoit chargé. Il fit ensuite la distribution des Postes & des Emplois. Il devoit, à la tête de trois cens Hommes, attaquer, par la Fausse-braye, le Quartier de Gueldre, où étoit le Chateau, cinquante Hommes de sa sui-

CL
XXXIX.
Difficulté
de cette
Entreprise.

te

(a) Novembre.

(b) Voyez ci-dessus page 270. & 271.

reavoient ordre de passer dans le Bastion, & cent cinquante autres de se rendre Maîtres de la Maison du Commandant de Mooy. Le Colonel Willers fut chargé de l'Attaque du Bastion de Hollande, & un Sergent, avec trente Hommes, avoit ordre de prendre Poste dans celui de Zélande, & de le garder. Enfin le Major Sickinga devoit attaquer le Bastion d'Over-Yffel. La Marche fut fixée à dix heures du soir, *la Hollande* fut le mot du guet, & *Dieu soit avec nous* celui de l'Attaque. Avant qu'on se mît en marche Eybergen visita tous les Quartiers, & anima, par une courte; mais forte Harangue, ses Troupes à ne démentir pas la valeur dont elles avoient donné tant de marques. (a) Un Brouillard fort épais favorisa la marche du Détachement, qui aprocha si près de la Ville, qu'on entendoit aisément le son des Cloches & des Horloges. Eybergen & Willers, qui eurent la liberté de considérer les Remparts & les Fortifications, furent d'abord éfrayez par la difficulté de l'Entreprise à laquelle ils s'étoient engagez, sans avoir reconnu la Place. Van Thienen, leur Guide, les rassura; & malgré les cris de la Sentinelle, les conduisit jusqu'à la Contrescarpe. Les Ennemis firent là une décharge meurtrière avec des hurlemens qui en redoublaient l'horreur; mais les Attaquans, au lieu de s'épouvanter, montèrent sur les épaules les uns des autres, pour passer sur les Palissades, que d'autres coupoient avec leurs haches, afin de rendre l'entrée plus facile. Eybergen & Willers, ayant occupé les différens Postes qui leur étoient assignez, trouvèrent beaucoup de difficulté à monter sur les Remparts, parce que le brouillard, qui les avoit favorisez dans leur marche, causoit un verglas qui faisoit glisser les plus fermes. Le Lieutenant Chiton, tombant du haut en bas du Rempart, crut qu'il étoit blessé, & plusieurs Officiers, se renversant par le même accident sur leurs Soldats, leur ardeur se rallentissoit. Mais Chiton, s'étant relevé, cria: *Mes Amis ce n'est rien, affermissons nos pas.* Les Polonois reçurent inutilement de pareilles exhortations, ils demeurèrent au pied des Remparts, & refusèrent de s'exposer au feu des Ennemis, & aux suites du dégel. Willers, qui les commandoit, n'auroit pu les ranimer par ses menaces, s'ils n'avoient aperçu que l'Ennemi commençant à plier, ils perdroient leur part d'un Butin considérable, en demeurant dans leur Poste. Animez par l'espérance du Pillage, ils montèrent courageusement sur le Rempart, d'où ils delogèrent les Munstériens. On trouva une autre difficulté à passer le Fossé qui conduisoit aux derniers Remparts. Les Pontons sur lesquels on devoit le passer se trouvèrent ou trop courts, ou trop foibles, parce que dans la marche on avoit volé une partie des cordes & des piques qui servoient à les rendre plus fermes. Les Officiers levèrent cette difficulté, en se jettant à l'eau avec leurs Valets; & par là la charge des Pontons étant diminuée, ils furent assez forts pour passer les Soldats. L'Ennemi qui attendoit de pied ferme les Hollandois sur le dernier Rempart, les excitoit à s'avancer, dans l'espérance de punir leur témérité, par une prompte mort. *Venez, crioient-ils, montez, traîtres & lâches Hollandois, nous vous traiterons comme vous le méritez.* Cependant ces *lâches Hollandois* montèrent courageusement, se rendirent Maîtres du dernier Rempart du Chateau, & des Corps de Gardes, après avoir vangé dans le sang des Ennemis la mort de leurs Camarades, & les insultes qu'ils avoient reçues eux-mêmes.

CXC.
Valeur du
Major
Sickinga.

CXC. Le Major Sickinga, qui avoit un chemin plus long à faire, étoit arrivé plus tard que les autres à son Poste. Ses Cavaliers mirent aussi-tôt pied à terre, pour monter à l'Assaut avec l'Infanterie, & coupèrent le haut de leurs bottes, afin de grimper plus aisément sur les Remparts. Sickinga se mit à leur tête, en leur criant: *Compagnons, suivez-moi, je vais vous donner l'exemple.* Animez par leur Chef, qui marchoit devant eux, ils abatirent avec les haches, dont ils étoient armez, les Palissades, & s'avancèrent jusqu'à la Contrescarpe. Sickinga ayant passé heureusement le Fossé sur son Pont de Roscaux, gagna le haut du Rempart, malgré le feu violent de l'Ennemi. Il lui cria qu'il ne lui feroit aucun quartier, s'ils ne cessoient de tirer. Le Canonier, au lieu de s'éfrayer, vouloit mettre le feu au Canon; mais Sickinga le perça d'un coup d'épée, & levant le Canon par le derrière, il fit tomber la bouche à terre. Un Soldat alloit vanger la mort du Canonier, en tuant par derrière le Major; mais il manqua son coup, & fut tué lui-même. La Femme de ce dernier prit l'épée de son mari mort, afin d'en percer Sickinga, & l'auroit fait, si on ne l'en eut empêché. L'Ennemi ne laissoit pas de se défendre vigoureu-
sement

(a) Résolution du Conseil de Guerre, tenu à Erren le 29. de Décembre 1672.

fement dans ce Poste, lorsque Eybergen, averti par van Thienen du péril auquel on étoit exposé, y acourut avec quarante Hommes, & prenant les Assiégés par derrière, les obligea de mettre les Armes bas, & de demander Quartier. Le Gouverneur de Mooy avoit été tué, en faisant tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave Homme pour la défense d'une Place, qu'on lui avoit confiée préférablement au Traître Broersma, que les Etats de Groningue venoient de condamner à mort. La Garnison étoit forte de sept à huit cens Hommes, dont deux cens s'échaperent par une des Portes de la Ville, qu'ils firent ouvrir. Plusieurs, fatiguez par tant de fausses Alarmes, ne pouvant se persuader qu'il y en eût une véritable, ou plutôt n'ayant ni le courage ni la force de la soutenir, restèrent dans leurs lits, & y furent tués. Il n'y en eut que trois cens, qui se défendirent en braves Gens. Animez par un Officier, qui ne pouvoit souffrir qu'une Place si forte, tombât dans l'espace d'une heure entre les mains des Hollandois, ils se rendirent sur la Place, & firent d'abord face à tout; mais voyant leur nombre diminuer, & que la Cavallerie Hollandoise, s'avançoit pour leur passer sur le ventre, ils entrèrent dans l'Eglise, où ils se rendirent Prisonniers de Guerre. Les Soldats, toujours avides de butin, pillèrent la Ville, & traitèrent les Habitans, quoique bons & fidèles Sujets de l'Etat, comme des Ennemis abandonnez à leur discrétion. Il y a beaucoup d'apparence que les Officiers ne furent pas les Maîtres d'empêcher cette injustice, & que les Polonois, qu'on avoit engagez dans cette périlleuse Entreprise, par l'espérance du pillage, s'y portèrent avec une fureur qu'on ne pût arrêter, & entraînent les Hollandois par leur exemple. Cependant les Bourgeois étoient si transportez de joye, de se voir affranchis de la Domination tyrannique de l'Evêque de Munster, qu'ils épargnoient aux Soldats la peine de les piller, en leur donnant volontairement leurs biens. Les Généraux, revenus de l'étonnement que leur causoit le succès d'une Entreprise qui devoit échoüer, en sentirent toute la joye, & obligèrent leurs Troupes de se rendre le lendemain, dernier jour de l'Année, dans l'Eglise, pour en rendre à Dieu de solempnelles Actions de Graces.

CXCI. Divers Incidens contribuèrent au succès d'une Entreprise si dangereuse. Les Déserteurs, dont nous avons parlé, qui furent repris & pendus, avoient donné à la Garnison une Alarme, qui, en l'obligeant de se tenir toujours sous les armes, l'avoit épuisée. Le brouillard, qui retarda la Marche de la dernière nuit, fut cause qu'on attaqua le matin, au lieu du soir, & on trouva la plupart des Soldats couchez & endormis de lassitude d'avoir patrouillé une grande partie de la nuit. Ce brouillard se leva si à propos, qu'il déroba aux Sentinelles l'aproche des Officiers & des Soldats. Le Dégel, qui faisoit glisser quelquesfois, ne laissoit pas d'avoir son utilité. Il ne fut pas assez grand pour rompre la glace, rendre les Fossees inaccessibles, & les Pontons de roseaux inutiles. Il amollit la terre des Remparts, sur lesquels il auroit été très-difficile de grimper, s'ils avoient été parfaitement durs. Enfin la mort du Commandant jetta la consternation dans les Troupes, & fit perdre courage aux Officiers. Rabenhaupt, qui avoit dirigé l'Entreprise, fut confirmé Lieutenant Général de la Province, & Gouverneur de la Ville de Groningue; & pour le récompenser plus dignement, on le fit Drössart de Drente, & Châtelain de la Place de Coeverden. Eybergen eut sous lui le Commandement, & van Thienen obtint la Charge de Commissaire Général.

CXCII. Une Entreprise si heureuse jetta la terreur dans toutes les Villes de l'O-ver-Yffel, qui avoient Garnison ennemie, & qui redoutoient un pareil sort. L'Evêque de Munster avoit à peine vuide la Province de Groningue, que les Frisons, profitant des Troupes, qui en étoient sorties victorieuses, & qui s'étoient rafraichies en peu de tems, résolurent d'attaquer Bloczils, situé dans des Tourbières sur le bord du Zuiderzée. Ils passèrent entre Vollenhove & Steenhuis, & allèrent se présenter devant la Ville, pour l'assiéger par Terre, pendant qu'une petite Flotte composée de quelques Pirates, qu'ils avoient pris à leur solde, l'assiégeoit par Mer. Le Gouverneur, étonné, crut qu'il falloit s'assurer de la fidélité de la Bourgeoisie, en l'obligeant de prêter un Serment à l'Evêque de Munster. Il étoit trop tard. La présence des Frisons ranimoit des espérances, qu'on avoit perduës, & les menaces violentes du Gouverneur ne servirent qu'à révolter contre lui le cœur & l'esprit du Peuple. La petite Flotte de Pirates, ayant paru sur le rivage, les Bourgeois ne doutèrent plus de leur délivrance; & bien loin de respecter les Ordres du Gouverneur,

— 1672. ils lui firent sentir une disposition peu favorable. Il acheva de se perdre par la témérité avec laquelle il fit une Sortie sur les Assiégeans, sans les avoir reconnus. Il fut obligé de rentrer dans la Ville après avoir perdu une partie de ses Gens. Comme il étoit le plus foible, les Bourgeois irrités le poursuivirent jusqu'à la Maison de Ville, où il espéroit trouver un Asyle; mais il fut assommé à la porte à coup de crosses des Mousquet. Kuynder fut emporté peu de tems après sans beaucoup de résistance. Les Habitans de plusieurs Forts situés sur le Zuyderzée, & dans le Pays de Drente, s'étant soulevés contre les Garnisons & contre les Gouverneurs de l'Evêque, reprirent leur ancienne Liberté.

Fin de la seconde partie de l'Année mille six cents soixante & douze.



ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENTS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1672.

TROISIEME PARTIE.

CONTENANT LE RETABLISSEMENT DU STADT-HOUDERAT, ET LE
MASSACRE DE MESSIEURS DE WIT.

CXCIII.

Nous arrivons à cette Catastrophe qui changea le Gouvernement des Provinces-Unies. On crut qu'il étoit plus aisé de conserver la Liberté sous l'Autorité d'un Stathouder, que par la douceur d'un Gouvernement Républicain. Mrs. de Wit furent sacrifiées à cette espérance, & devinrent la Victime d'une Populace ingrate & inconstante, qui changea en fureur la vénération & le respect qu'elle avoit pour eux. Toutes les circonstances d'un Evènement si tragique méritent d'être rapportées. Nous allons le faire; & afin d'être plus exacts, nous suivrons pas à pas les Pièces originales, qui doivent servir de Preuves à la vérité des Faits, que nous raconterons.

CXCIV. M. Corneille de Wit, en revenant de la Flotte, trouva, comme nous l'avons dit, (a) le Peuple de Dordrecht animé d'une haine furieuse contre lui. Cette Multitude mutinée étoit déjà allée insulter dans sa Maison M. de Wit le Père, qu'elle regardoit comme le Chef de la Faction de Louwestein, & qu'elle accusoit d'animer les deux Fils à la vengeance contre la Maison d'Orange. Il est vrai, que dans une vieillesse toute blanche, il conservoit tout le feu de sa haine contre le Prince. Sa Porte fut rompuë à coups de haches, & sa Maison pillée. Cette Populace éfrénée courut de là à l'Hotel de Ville, y mit en pièces le Tableau de la Victoire de Chattam, que les Magistrats avoient fait peindre avec le Portrait du Ruart, qui avoit beaucoup contribué à cette Victoire. Elle coupa la tête de ce Portrait, & la mit à un Gibet avec des Pasquinades sanglantes. La Maison du Bourg-Maître Halling, Partisan de Mrs. de Wit, fut pillée & démolie; & si l'on n'eut eu l'adresse d'apaiser cette Canaille, elle alloit traiter de la même manière la Maison de M. Swyndregt, Beau-Frère du Conseiller Pensionnaire. L'injustice qu'on faisoit au Ruart étoit d'autant plus criante, qu'il venoit de se sacrifier pour la Patrie, & qu'il revenoit plutôt Victorieux que vaincu. On publioit que l'incommodité qu'il avoit au bras venoit d'une blessure, que Ruitter lui avoit faite, dans une violente Contestation née à Bord, sur le dessein de donner Bataille, auquel le Ruart s'étoit, disoit-on, opposé, ne voulant pas, sur tout, qu'on attaquât le Pavillon François. On ajoutoit que c'étoit lui, qui, le second jour, avoit empêché qu'on continuât la Bataille. Acusations d'autant plus mal fondées, qu'il étoit de

Nn 2

son

(a) Voyez ci-dessus, page 216.

— son intérêt de détruire la Flotte du Roi d'Angleterre, afin qu'il ne pût donner de secours au Prince, son Neveu. Mais tous ces Faits étoient imaginez pour rendre le Ruart odieux à la Multitude, & Ruitier l'en-justifia par ses Lettres. Nous verrons la fuite des Malheurs de ce grand Homme, après avoir suivi le fil des Séditions qui causèrent la Révolution, dont lui & le Conseiller Pensionnaire, son Frère, furent les Victimes.

CXCV. Sédition à Dordrecht. On vit à Terveer, dont le Prince d'Orange étoit Marquis, les premières étincelles du feu qui s'alluma dans les autres Villes de Zélande, ensuite dans celles des autres Provinces, & particulièrement dans les Villes de Hollande. Nous avons vû commencer le Tumulte à Dordrecht, & nous allons en voir les suites. Les Mutins arborèrent sur la Tour deux Etendards, l'un orangé & l'autre blanc. L'orangé étoit au-dessus du blanc, & on y lisoit ces paroles : *Orange dessus, Wit (a) dessous. Que la Foudre écrase ceux qui pensent autrement.* (b) Les Bourgeois envoyèrent un de leurs Capitaines aux Magistrats, pour leur demander qu'elle étoit leur Résolution, en cas que la Ville fut attaquée, & ayant répondu qu'ils étoient prêts de sacrifier leurs Biens & leurs Vies pour sa défense, le Peuple, excité par les Séditieux, qui insinuoient que les Magasins étoient presque vuides, demanda à les visiter, afin de voir s'ils étoient pourvus des Munitions nécessaires pour soutenir un Siège. La défiance augmenta par la Réponse équivoque que fit un des Régens, & on entra en fureur, lorsqu'on aprit que celui qui avoit les Clefs du Magasin étoit sorti de la Ville. On commença à crier, les *Magistrats sont des Traîtres* qui veulent nous livrer à l'Ennemi. C'est de quoi nous serions convaincus par la seule inspection des Magasins qu'ils refusent de nous ouvrir, parce que tout y manque. L'émotion redoubla sur la Proposition que le Peuple fit de rétablir le Prince dans les Charges de ses Ancêtres. *Vive Orange*, disoient ces Séditieux, les de Wit & leurs Partisans sont la cause de tous nos malheurs, nous voulons le Prince pour notre Stadhouder.

Des cris on passa aux Actions, & on contraignit le Conseil de s'assembler, afin de procéder à cette Election. Il étoit difficile de la faire, parce que tous les Magistrats avoient juré l'Edit perpétuel d'exclusion, & que de toutes les Villes de la Province, il n'y en avoit aucune, où ce qu'on apelloit la Faction de Louvestein fut si ardente. Comme des Mutins ne laissent pas beaucoup de tems pour délibérer sur ce qu'ils demandent, il fallut promptement prendre son parti. On crut avoir trouvé un expédient pour les appaiser, en publiant à son de trompe qu'on alloit sur le champ faire une Députation à Son Altesse, pour la supplier de se rendre au plutôt à Dordrecht. On nomma aussi-tôt neuf Députez, savoir deux Bourgeois, (c) le Secrétaire de la Ville, (d) deux Membres du Conseil de huit, (e) deux Capitaines de la Bourgeoisie, (f) & deux Bourgeois. Le Peuple les conduisit hors de la Ville, en criant : *Vive Son Altesse, & meurent les mauvais Régens.* Les Députez, arrivez au Camp du Prince, lui exposèrent leur Commission; mais soit que Son Altesse se fit un scrupule de quitter l'Armée, où sa présence étoit plus nécessaire qu'à Dordrecht, ou qu'elle voulût se faire prier, elle les refusa d'abord. Mais, craignant d'être immolez à la fureur du Peuple, s'ils n'amenoient le Prince, ils lui firent de si grandes instances, qu'il consentit au Voyage. La Frayeur avoit tellement saisi ces Députez qu'ils n'osèrent rentrer dans la Ville avant lui. Ils l'attendirent sur la Route, & arrivèrent avec Son Altesse (g) au bruit des Acclamations du Peuple, qui croyoit avoir tout gagné. Le Prince, ayant pris séance dans le Conseil, fut surpris de ce qu'on lui demandoit, s'il avoit quelque Proposition à faire. Il répondit qu'il étoit venu à la prière de l'Assemblée, pour écouter ce qu'elle avoit à lui dire. On se borna à des Complimens, & à la prière de visiter les Magasins & les Fortifications. Il le fit, accompagné des Magistrats, qui croioient que cette légère satisfaction calmeroit les agitations du Peuple; mais il étoit trop échauffé pour se contenter de si peu. En effet, dans les mouvemens de son impatience, il assiégea le Carrosse du Prince, & lui demanda par des cris redoublez, s'il étoit Stadhouder. Il répondit qu'il étoit satisfait de l'honneur que le Magistrat lui avoit fait, & qu'il ne pouvoit pas accepter le Stadhoudérat, par ce qu'il avoit juré de ne l'exercer jamais. Cette Réponse, qui d'un coté marquoit la bonne foi & la modestie du Prince, & de l'autre faisoit souvenir de la violence qu'on lui avoit faite, en lui imposant la nécessité

(a) *Witte* en Hollandois signifie blanc.

(b) *Oranje boven, de Witten onder, Die 't anders meend, die slaat den Donder.*

(c) Mrs. Jean Halling & Jean vanden Burg.

(d) M. Arent Muys van Holy.

(e) Mrs. Graef & vander Velden.

(f) Mrs. Hogerwerf & Paf.

(g) Le 29. de Juin.

cessité de ce Serment, redoubla la fureur du Peuple, qui jura de ne mettre bas les Armes, que lorsque Son Altesse seroit revêtue de cette Charge.

1672.

Les Magistrats commencèrent à craindre sérieusement, que la présence du Prince n'obligeât le Peuple à se porter aux dernières violences. L'un deux, qui étoit à la Portière du Carosse cria, *Vive Orange*, dans le dessein de jeter de la poudre aux yeux. On lui répondit insolemment, c'est-là un *baiser de Judas*. Nous demandons si le Prince est Stadhouder, s'il ne l'est pas nous allons le faire descendre de Carosse, l'élever nous même à cette Charge, & massacrer tous les Scélérats qui s'y opposeront. Il fallut promettre; mais le Peuple, qui crut encore qu'on le trompoit, assiégea la Maison, où Son Altesse mangeoit, & jura de ne l'abandonner point qu'il ne fût promu au Stadthoudérat. Les Magistrats, ne pouvant plus éluder l'Élection, renoncèrent par un Acte authentique à l'Edit Perpétuel, déclarèrent Son Altesse le Prince d'Orange, leur Gouverneur & Capitaine Général, tant par Mer que par Terre, lui déférèrent la même Dignité, Pouvoir, Autorité que ses Ancêtres avoient possédée, & pour cet effet le dispensèrent, autant qu'ils en avoient le pouvoir, du Serment qu'il avoit fait de n'accepter jamais le Stad-houdérat.

CXCVI. Le Prince fit difficulté de recevoir cette Dispense, quoi que plus authentique que celle des Ministres, dont il se contenta. En effet, c'étoit le Magistrat, comme faisant une portion de la Souveraineté, qui avoit exigé ce Serment, & qui pouvoit en dispenser. Mais les Ecclésiastiques n'ont aucun droit de rompre les Sermens publics faits au Souverain. Cependant la Dispense du Magistrat ne fut pas capable de tranquilliser la Conscience du Prince, il fallut pour la calmer que les Bourg-Maîtres Naaldwyck & Halling fissent venir deux Pasteurs, (a) pour le dispenser dans toutes les formes. Ces Pasteurs délièrent avec d'autant moins de scrupule Son Altesse du Serment qui l'empêchoit d'accepter la Charge, qu'on lui offroit, qu'ils avoient été les promoteurs de cette Affaire, par des Déclamations véhémentes contre les Magistrats, & par des éloges outrez du Prince & de ses Ancêtres.

CXCVI.
Scrupule
du Prince
d'Orange
sur la dis-
pense du
Serment
qu'il avoit
fait d'ob-
server l'E-
dit perpé-
tuel.

CXCVII. Les Scrupules du Prince ayant été levez, l'Acte de son Election fut signé par tous les Magistrats qui se trouvèrent dans le Conseil; & comme M. Corneille de Wit avoit été Bourg-Maître, on le lui envoya pour le signer. Il gardoit encore le lit à cause de l'indisposition qu'il avoit contractée sur la Flotte. Il refusa de faire ce qu'on exigeoit de lui, & dit aux Députez qu'on lui avoit envoyez, (b) qu'il aimoit mieux mourir que de violer un Serment qu'il avoit fait aux Souverains, & dont il croïoit que la Régence n'avoit pas droit de le dispenser. En vain ces Députez lui représentèrent, qu'il y avoit tout à craindre pour lui, s'il ne donnoit cette satisfaction à une Populace armée, qui environnoit sa Maison, & qui commençoit à entrer en fureur. Ce Magistrat intrépide, que les plus grands périls n'avoient jamais épouventé, leur répondit, qu'après avoir, dans le dernier Combat Naval, entendu siffler à ses oreilles tant de boulets de Canon, il ne redoutoit point les cris & les menaces d'un Peuple, qui, après tout, n'avoit d'autre pouvoir que celui de le tuer, & qu'il n'estimoit pas assez sa vie pour la vouloir conserver par la signature d'un Décret préjudiciable à la Liberté de sa Patrie. Mais ce que les Députez ne purent faire, son Epouse le fit. Elle lui amena ses deux Enfans, & toute éplorée, elle le conjura tendrement de se conserver pour eux. Le trouvant inflexible, elle eut le courage de lui dire, qu'elle alloit ouvrir la Porte, se jeter avec ses Enfans entre les bras du Peuple, qui assiégeoit sa Maison, & protester de son innocence, afin de sauver sa Famille, & qu'il portât seul la peine d'une opiniâtreté inutile, puisque tout le Monde avoit plié. Ces paroles si fortes, prononcées avec une grande fermeté, l'émurent, il se laissa vaincre, prit la plume & signa. Il crut sauver son Honneur, & se réserver un subterfuge pour réparer sa foiblesse, lorsque le péril seroit passé, en ajoutant à son seing ces deux Lettres, V. C. c'est-à-dire, VI COACTUS, *contraint par la force*; mais un Ministre (c) ayant expliqué au Peuple ce que signifioient ces deux Lettres, on contraignit le Ruart de les effacer, & de signer purement & simplement. Il n'étoit pas nécessaire d'insinuer, qu'il le faisoit par violence, l'Emotion populaire en étoit une preuve évidente, & bien plus forte que les deux Lettres qu'il vouloit ajouter à son nom. Il se forme dans l'Âme des grands Hommes comme dans celles des autres certains Combats entre l'Honneur & la Crainte, lorsque l'Honneur triomphe, il éclat

CXCVII.
M. Cor-
neille de
Wit ne
veut pas
signer l'E-
lection.

Nn 3

re,

(a) Mrs. Dibbetiq & Vrechem.

(b) Deux Bourg-Maîtres, le Secrétaire de la Ville &

quatre Bourgeois.

(c) Wicquefort Hist. MS. des Prov.-Unies, Livre XXI.

te, il engloutit la crainte ; mais lorsque la frayeur l'emporte , elle garde des ménagemens avec l'honneur , & ces ménagemens ne guérissent de rien.

1672.
CXCVIII.
Réflexions
sur le Sou-
lèvement
de Dor-
drecht.

CXCVIII. Le Soulèvement de Dordrecht fut un mal contagieux , qui gagna les principales Villes de Hollande ; & le mal fut violent à proportion que les Magistrats qui gouvernoient se trouvèrent Ennemis du Prince & de son Etablissement. Les Peuples sont fort justement comparez aux flots d'une Mer agitée , qui jette son écume, & que rien ne peut appaiser, ou à un débordement d'eaux qu'on ne peut arrêter. Le feu malgré sa violence peut être éteint ; mais lorsque les eaux sortent de leur lit, & se débordent , il est impossible de leur résister. Elles portent la désolation & la mort , elles inondent les Campagnes , emportent la Moisson du Laboureur , renversent les Maisons , font périr les Bêtes & les Hommes , sans qu'on puisse ni résister à leur impétuosité , ni en détourner le cours. Tels sont les mouvemens d'un Peuple séditieux , rien ne peut calmer des Hommes qui écartent la raison, pour n'écouter que les mouvemens d'une Passion aveugle. Ils confondent l'Innocent avec le Coupable , font périr l'un avec l'autre , & ne s'arrêtent que quand la Passion est assouvie. Il y avoit dans la République beaucoup de Gens persuadés , qu'un Gouvernement étranger & despotique est plus tolérable que l'Anarchie , & qu'il étoit plus sûr de se donner à la France, que de demeurer soumis à la Tyrannie d'un Peuple séditieux. Ces Gens mettoient tout en œuvre pour obtenir la Paix à toutes Conditions. Et afin d'y porter plus aisément les Esprits , ils peignoient des couleurs les plus noires la fureur & l'emportement du Peuple , qui les contraignoient de prendre ce violent Parti. On faisoit mal de part & d'autre , le Peuple devoit avoir plus de respect pour ses Magistrats , & les Magistrats plus de condescendance pour le Peuple , & c'étoit le dernier Acte du désespoir , que de soumettre la République sous le pouvoir arbitraire d'un Roi puissant & absolu , plutôt que de céder à la nécessité , en accordant au Peuple ce qu'on ne pouvoit lui refuser , sans tomber dans l'Anarchie , qu'on vouloit éviter , ou dans une Esclavage infiniment plus grand , que celui qu'on redoutoit sous le Gouvernement d'un Stadthouder.

CXCIX.
Sédition
de Rotter-
dara.

CXCIX. La Sédition éclata à Rotterdam le même jour qu'à Dordrecht. (a) La plupart de ceux qui composoient le Conseil de la Ville étoient Républicains zéléz , ou comme on les appelloit , *deffenseurs de la Liberté*. Mais ils négligèrent de s'assurer des Officiers de la Bourgeoisie , qui étoient tous Partisans de Son Altesse , & ils ne prirent la résolution de les changer, que lorsqu'il n'étoit plus tems de le faire. Ils firent une plus grande faute , de ne se précautionner point contre Mrs. Borstius & Urfinus , deux Ministres , qui par leurs Prédications séditieuses aigrissoient l'esprit du Peuple contre ses Magistrats , & lui inspiroient un zèle furieux pour le Prince. Le premier Prétexte qu'on prit fut celui de détacher le Roi d'Angleterre de la France , & de faire une Paix particulière avec lui, parce qu'on croïoit qu'il sacrifieroit son ressentiment à l'élévation du Prince d'Orange, son Neveu, si on vouloit y consentir de bonne grace. Il n'y eut peut être jamais de Prétexte plus frivole. C'étoit bien mal connoître Charles II., que de le croire capable de sacrifier les *Louys d'or*, qu'il tiroit de France, à l'Etablissement du Prince d'Orange, dont il ne pouvoit rien espérer pour ses Plaisirs. Le Prince avoit dans la Régence de Rotterdam quelques Partisans. Mrs. Guillaume Bastian Scheppers, (b) Dominique Rosemale, Leonard van Naarsen, & Daniel de Hogendorp, Baillif de Schieland, lui étoient entièrement dévouiez. Plus actifs & plus entreprenans que les Républicains, ils insinuèrent d'abord que tous les maux de la République venoient de l'Edit perpétuel , & qu'il n'y avoit que son abolition, & l'élévation de Son Altesse aux Charges de ses Ancêtres qui pussent les faire cesser. Ils distribuèrent de grosses Sommes à ceux qui vouloient entrer dans une *Association* , pour proclamer le Prince Stadthouder , & gagnèrent, par leurs libéralitez & leurs caresses, les Bourgeois & leurs Officiers. Ils répandirent ensuite des soupçons contre divers Membres du Conseil, publièrent des Libelles contre eux , & en accusèrent quelques-uns de trahison. M. de Hogendorp dit publiquement sur le Perron de l'Hôtel de Ville, qu'il y avoit *cing Traîtres dans la Ville*, (c) & que pour empêcher le pillage de leurs Maisons, il falloit faire mettre sous

(a) Le 29. de Juin.

(b) Il fut depuis Amiral de la Meuse , & ce fut lui qui eut la direction de la Flotte , qui en 1688. porta

Son Altesse le Prince d'Orange en Angleterre pour la Révolution

(c) Wicquefort, Hist. MS. des Prov-Unies, Liv. XXI.

sous les Armes quelques Compagnies de Bourgeois. Le Peuple, animé contre ses Magistrats, se souleva contre eux, pilla les Maisons de quelques-uns, & insulta Mrs. vander Aa & de Groot, qui revenoient de la Haye, & que l'on mettoit au nombre des Traîtres. Le lendemain M. de Groot alla se plaindre aux Etats de Hollande de la violence qu'on lui avoit faite, & demander à Leurs Nobles & Grandes Puissances d'être dispensé de la Commission qu'elles lui avoient donnée, de négotier la Paix avec la France, ou si elles vouloient qu'il continuât cette Négociation, de pourvoir à sa sûreté. Le vingt-neuvième de Juin les Partisans du Prince forcèrent tous ceux qui sortoient de l'Eglise à se déclarer en sa faveur, ou pour les Etats. Ils s'assemblèrent ensuite devant la Maison d'un Libraire, nommé Borstius, qui demanda au Peuple, I. s'il n'étoit pas d'avis qu'on fit Son Altesse Stadt-houder, II. qu'on la dispensât du Serment qu'elle avoit fait de n'accepter jamais cette Charge, III. qu'on révoquât l'Edit perpétuel, IV. qu'on informât les Bourg-Maîtres de la disposition où étoient les Bourgeois à tous ces égards. M. van Naarsen se chargea de cette Commission, & la fit faire par un Bourgeois, qui demanda & obtint la permission d'arborer l'Etendard du Prince, afin de donner aux Villes voisines un signal, comme Dort & Schiedam venoient de faire (a). Le Conseil fut forcé de s'assembler à une heure extraordinaire, & de révoquer l'Edit perpétuel. Mrs. Pessers & Vroefsen refusèrent d'y consentir, & demandèrent leur Démission. Le premier, ne se croyant point en sûreté dans la Ville, en sortit, mais la Populace l'ayant suivi, le ramena, & l'arrêta Prisonnier. Enfin la Révocation de l'Edit perpétuel fut signée, & publiée à l'Hôtel de Ville de Rotterdam. Le lendemain le Conseil députa au Prince Mrs. van Naarsen, Bastian Scheppers, & Vroefsen, avec deux Officiers de la Bourgeoisie & deux Bourgeois, pour lui notifier la Résolution qu'on avoit prise d'abolir l'Edit perpétuel. M. Vroefsen fut d'avis qu'il falloit insinuer, dans le Compliment qu'on feroit à Son Altesse, la violence que le Peuple avoit faite aux Bourg-Maîtres, & il fut résolu qu'on suiveroit cet Avis. Ce Magistrat ne pouvoit ignorer que cette Démarche acheveroit de le perdre dans l'esprit du Prince; mais il aima mieux s'exposer à sa vengeance, que d'abandonner le timon du Vaisseau pendant l'orage. Les Députés furent assez mal reçus. Ils trouvèrent le Prince auprès du Camp de Bodegrave, il étoit dans son Carosse avec M. de Béverning, & le Compliment se fit à la Portière avec beaucoup d'humilité. Son Altesse, mécontente de la Magistrature de Rotterdam, répondit qu'elle profiteroit pour le bien de l'Etat de la Charge qu'on lui avoit confiée. Il y a des circonstances où le sang froid est nécessaire, & le Prince, qui commença dès ses plus tendres années à dissimuler, animoit l'ardeur des Peuples par une modestie aparente. La Sédition passa promptement de Rotterdam à Tergouw. Une Troupe de Femmes & d'Enfans assiégea la Maison du Bourg-Maître Floris Caut, & le voulut contraindre de signer la Révocation de l'Edit perpétuel. Les Magistrats, voyant que les Bourgeois ne faisoient aucun effort pour réprimer cette Canaille, prièrent le Prince de se rendre dans leur Ville, où il fut régala, & où il reçut toute la satisfaction qu'il pouvoit attendre. Le Peuple de Haerlem se souleva aussi dans le même rems, & s'assembla devant la porte de M. Sypesteyn, croyant que M. le Conseiller Pensionnaire de Wit étoit chez lui. Les Séditieux entrèrent dans la Maison, le cherchèrent par tout, & ne l'ayant pas trouvé, ils s'imaginèrent qu'on l'avoit fait sauver, & pillèrent la Maison. Un grand nombre de Payfans, ayant passé les Fossés de Delft sur des radeaux, & escadé les Murailles, entrèrent dans la Ville, se joignirent aux Bourgeois, & forcèrent le Magistrat à révoquer l'Edit perpétuel. Leyde ne fut pas exempte de semblables mouvemens, & il y en eut dans toutes les Villes, quoi qu'ils ne fussent pas également violents par tout. Le desordre étoit si général que les Tribunaux de la Justice furent fermés jusqu'à la promotion du Prince, qui les fit ouvrir.

CC. M. Jean de Wit ne pouvoit assister aux Etats à cause de ses blessures, qui lui épargnèrent la douleur de voir renverser en sa présence, & en un moment l'É-

CC.
Anéantissement de
l'Edit Per-
pétuel par
les Etats de
Hollande,
qui l'a-
voient fait
& juré.

VOIX.

(a) Schiedam arbora le Drapeau du Prince le 28. de Juin.

(b) Depuis l'an 1667.

1672. — voix. Ce furent les Députés de Rotterdam, à la tête desquels étoit un des plus ardens Ennemis du Prince, qui en firent l'ouverture obscurément. L'Honneur, disoient-ils, la Conscience, & les Résolutions formelles des Etats de Hollande ne nous permettent pas de leur faire une Proposition. Cependant ceux qui nous ont envoyé la regardent comme si importante, qu'on ne peut se dispenser de la faire sans porter à l'Etat un grand préjudice. Mrs. de Duyvenvoorde, Alperen & Masdam, qui étoient les seuls Députés présens du Corps de la Noblesse, demandèrent à ceux de Rotterdam une explication plus nette, parce qu'on ne pouvoit opiner sur une Proposition si vague. Quoi que la Sédition eût été fort violente à Dordrecht, où le bruit avoit commencé, ses Députés ne laissèrent pas de dire, que ceux de Rotterdam, n'étoient pas en droit de pousser plus loin leur ouverture, puisqu'elle blessoit l'honneur & la Conscience de l'Assemblée; mais ceux de Leyde ayant développé l'Enigme, en déclarant, qu'ils voyoient sans peine, que la Proposition qu'on enveloppoit avec tant d'art, aboutissoit à la Révocation de l'Edit perpétuel, on mit l'Affaire en Délibération. Toute l'Assemblée dispensa les Députés présens, & ceux qui pourroient y venir prendre séance, du Serment qu'ils avoient prêté cinq ans auparavant, d'observer *l'Edit Perpétuel*, & de ne parler jamais de son abolition.

CCI.
Excès de
Flatterie
pour le
Prince.

CCI. Après avoir fait ce premier pas, on ne donna plus de bornes à la soumission, & on passa d'un excès de Haine dans un excès de Flatterie. Le Magistrat de Dordrecht, non content d'avoir opiné pour le Stadhouderat, représenta aux Etats, que la Personne du Prince étoit si précieuse, qu'il étoit nécessaire de lui donner une Garde de Halebardiers, qu'on devoit le prier de se marier, afin qu'il pût laisser une Postérité qui marchât sur ses traces, & qu'en attendant qu'il pût choisir son Epouse, il se nommât un Successeur, afin que la République ne demeurât point privée d'un apuy si nécessaire. Amsterdam, de qui on n'auroit pas attendu un suffrage si flatteur, déclara par la bouche d'un de ses Bourg-Maîtres, que la Personne du Prince, lorsqu'il auroit le Commandement, valoit mieux qu'une Armée de vingt mille Hommes, & fut la première à proposer, qu'on lui conférât le Stadhouderat sans aucun délai, Haerlem, malgré le zèle qu'elle avoit toujours témoigné pour la Maison d'Orange, modifia judicieusement son Avis, en demandant que les Villes se réservassent l'Élection de leurs Magistrats, parce que de la conservation de ce Privilège dépendoit leur Liberté. Leyde & Gouda, apuyant ce sentiment, y ajoutèrent, qu'on ne devoit rien faire que de concert avec les Etats Généraux, afin d'entretenir l'Union & l'Harmonie des Provinces. Mais Amsterdam repliqua, que dans une circonstance si pressante, il n'étoit pas à propos de faire les choses à demi; que le moindre délai achemineroit d'irriter les Peuples, qui se porteroient au dernier excès de violence; que le plus sûr étoit de conférer au Prince le Stadhouderat & le Commandement, avec toutes les prééminences, qu'on y avoit attachées. Tous les Députés, qui regardoient la mort comme une suite inévitable de leur refus, s'ils avoient le courage de le faire, suivirent cet Avis, & on dressa la Résolution suivante. „ Sur ce qui a été représenté par „ Messieurs les Députés des Villes de Haerlem, Rotterdam, & autres Membres de „ l'Assemblée de leurs Nobles & Grandes Puissances, Messieurs de la Noblesse, com- „ me aussi les Députés des Villes au nom & de la part de leurs Commettans, ont „ trouvé bon & résolu, comme leurs Nobles & Grandes Puissances trouvent bon „ par la présente, en cette dangereuse Constitution des tems & des Affaires, que „ pour réhabiliter les Membres de cette Assemblée pour l'établissement d'un *Stad- „ houer*, lesdits Membres se dispensent les uns les autres, comme aussi tous ceux qui „ ont juré successivement l'Edit perpétuel, ainsi qu'ils font présentement, du Ser- „ ment par eux fait sur ledit Edit, selon la Résolution de leurs Nobles & Grandes „ Puissances, en date du 15. d'Août 1667. se remettant par conséquent les uns les „ autres en la même liberté qu'ils ont eue auparavant, pour élire & établir un „ *Stadhouder*, selon qu'ils jugeront à propos pour le plus grand bien & avantage „ de l'Etat. „ (a) Les Etats se rassemblèrent le lendemain (b) dès quatre heures du „ matin, pour confirmer leur Résolution, & la porter aux Etats Généraux. M. de Wic- „ quefort assure (c) que M. de Groot ayant rencontré le Greffier Fagel dans la Galle- „ rie, qui sert de communication entre les Etats de Hollande & les Etats Généraux, le

(a) Extrait de la Résolution des Etats de Hollande & de West-Frise, prise le Dimanche, troisième de Juillet 1672.

(b) Le 4. de Juillet.

(c) Histoire MS. des Provinces-Unies, Livre XXI.

le dernier lui dit; vous croyez peut-être avoir fait un coup d'Etat, en créant le Prince d'Orange Gouverneur de la Province, *on m'auroit plutôt déchiré & mis en pièces que de l'avoir fait.* Ces dernières paroles font de M. Fagel; mais elles ont été prononcées dans une autre circonstance, ce fut celle de la Députation de M. de Groot au Roi de France, pour lui faire des Propositions de Paix. (a) Elles étoient alors judicieuses, & conformes aux idées ou étoit ce Ministre, au lieu que dans celle-ci on le fait parler contre ses sentimens.

CCII. Les Députez, ayant reçu leurs Commissions, se rendirent auprès du Prince, qui étoit toujours campé à Bodegrave. Il leur demanda d'abord s'ils avoient le pouvoir de le dispenser du Serment qu'il avoit prêté, & les remercia, lorsqu'il aprit, de leur bouche, que l'Afai-re étoit faite. Il leur déclara ensuite, qu'avec l'approbation des Etats, il donneroit les Ordres & les Routes nécessaires pour la Marche des Paysans, dont on vouloit faire un Corps pour la défense du Pays. Il se plaignit du peu d'Infanterie qu'il avoit, pour résister à l'Ennemi, & garder les Postes dont il étoit chargé. Il ajouta qu'il manquoit de gros Canon, qu'il n'avoit point de boulets, qu'il ne lui restoit que soixante quintaux de Poudre, & pria qu'on lui envoyât incessamment des Provisions. Après avoir demandé ce qui étoit nécessaire à l'Armée, il assura qu'il alloit travailler au rétablissement du repos dans les Villes, & s'il étoit possible, à la Paix. Il trouvoit que les Propositions de la France étoient trop onéreuses pour les accepter; mais il promettoit, qu'il feroit tous ses efforts auprès du Roi d'Angleterre, son Oncle, pour le détacher de la France, qu'il continueroit à solliciter l'Electeur de Brandebourg, de hâter sa Marche, & qu'il n'oublieroit rien pour la conservation des Postes, dont dépendoit celle de la Patrie.

CCII.
Les Etats
de Hollan-
de dispen-
sent Son
Altesse du
Serment,
prennent
la Résolu-
tion de le
faire Stad-
houder, &
lui envo-
yent une
Députa-
tion.

CCIII. La Zélande, qui avoit vû toutes ses Villes animées du même esprit séditieux que celles de Hollande, défera aussi le Commandement & le titre de Gouverneur au Prince. Les Etats Généraux firent la même chose le huitième de Juillet, & le Prince vint deux jours après à la Haye, en prêter le Serment dans la Salle d'Audience. Il dut être fort surpris, de se voir dans le Poste de ses Prédécesseurs, après avoir essuyé tant d'obstacles, & en avoir été éloigné par un serment solennel. Les Députez, qu'on lui avoit envoyez à Bodegrave, avoient ordre de le conjurer fortement d'appaîser les desordres qui régnoient dans les Villes & à la Campagne, où les Paysans imitoient le mauvais exemple, que les Bourgeois leur avoient donné. Ceux qu'on avoit armez se mutinoient, & non seulement refusoient de payer les Impôts; mais empêchoient ceux qui avoient ordre d'ouvrir les Ecluses de le faire, de peur que leurs Prairies, ne fussent inondées. Cependant cette inondation étoit absolument nécessaire à la défense du Pays, où l'on avoit déjà de la peine à fournir assez d'eau, à cause de la sécheresse, qui continuoit. Enfin on le conjuroit de déclarer que les Emotions n'étoient causées que par l'artifice des Ennemis de la Patrie, qui échauffoient le Peuple par de mauvais Conseils. Le Prince publia une Déclaration, par laquelle il justifioit les Magistrats des Villes de l'accusation de trahison, dont ils étoient chargez par le Peuple. Il disoit, que les maux dont il avoit plu à Dieu d'affliger l'Etat, étoient pour la plupart, arrivés par la perfidie & par la lâcheté des Commandans, des Officiers & des Soldats auxquels les premiers & principaux Postes des Frontières du País avoient été confiés. Qu'il témoignoit, devant toute la Terre, qu'il n'avoit nulle connoissance, ni même la pensée, qu'il y eût aucun Officier de la Régence de la Province ou des Villes de Hollande, qui, au préjudice de leur honneur, & de leur foi, se fussent oubliés jusqu'à trahir l'Etat, & à entretenir une correspondance criminel- le avec ses Ennemis, ou avoir, par d'autres moyens illicites, fait ou entrepris quel- que chose contre le devoir d'un fidèle Régent. (b)

CCIII.
La Zélan-
de & les
Etats Gé-
néraux
font la mê-
me chose.

CCIV. Cette Déclaration ne produisit point d'autre effet que celui des Paroles qui se perdent en l'air. Les Emotions continuèrent à la Campagne, & principalement dans les Villes, où le feu, qu'on croïoit éteint, reprenoit de tems en tems de nouvelles forces. Les Etats furent obligez de retourner à la charge auprès du Prince, d'autant plus que les Paysans, mutins & intéressés, refusoient le payement des Impôts. On lui demandoit qu'il envoyât des Troupes, ou qu'au moins il publiât une Déclaration menaçante contre tous les Séditieux. Le Prince refusa d'envoyer des Troupes, qui auroient dégarni son Armée, & refroidi l'Amour des Peuples pour lui; & pour ne point perdre leur affection, il refusa aussi la Déclaration qu'on lui deman-

CCIV.
Déclara-
tion du
Prince in-
utile.

(a) Voyez ci-dessus page 244 (b) Lettre du Prince d'Orange, datée de Bodegrave le 8. de Juillet 1672.

1672. doit, qui, dans le fonds, n'auroit produit aucun effet, si le Bourreau n'avoit marché à la suite de sa Publication. Son Avis étoit d'envoyer dans les Villes une Députation composée de Personnes considérables, & aimées du Peuple, qui le raméneroient par la douceur & par la raison. On aprouva le Conseil du Prince; mais afin de l'exécuter avec plus de succès, on le pria de se mettre à la tête des Députés, ce qu'il refusa. Ce refus aigrit les Esprits de ceux qui n'avoient opiné en faveur du Prince que *V.C. contraints par la violence*, qu'on leur avoit faite, & qui continuoient à dire, que son Ambition étant égale à celle de son Père, on en verroit les mêmes effets, si une prompte mort n'en garentissoit la République. Ils ajoutoient, que bien loin de vouloir éteindre le feu, il l'entretenoit avec plaisir, parce qu'il profitoit de l'émotion des Peuples, pour gouverner plus absolument les Villes, & déposer les Magistrats qui n'étoient pas dans ses intérêts.

CCV.
Nouvelles
Emotions
à Rotter-
dam.

CCV. Deux incidens, qui arrivèrent à Rotterdam, changèrent ces soupçons en espèce de démonstration pour ses Ennemis. Le premier regardoit Mrs. Sas (a) & Kievit, (b) Partisans zélés du Prince, accusés de Trahison, poursuivis en justice, & soutenus par le Roi d'Angleterre, sous la Protection duquel ils avoient éludé le cours de la Justice ordinaire. M. Kievit, profitant de la Révolution, arriva à Delfs-Haven dans un Yacht des Etats de Zélande, & Mrs. Rosemale & van Naarsen allèrent au-devant de lui, & l'enmenèrent à Rotterdam, où il fit tirer le Canon en arrivant. Il dit, qu'il découvreroit les Traîtres, & feroit faire la Paix avec l'Angleterre. Le Prince lui accorda des Lettres d'absolution, que le Magistrat ne reçut qu'avec chagrin, parce que l'Accusé devoit lever auparavant la Contumace sur laquelle il avoit été condamné, & promettre de se justifier devant ses Juges naturels. D'ailleurs, on avoit droit de se plaindre, de ce que le Prince n'avoit point observé les formalitez ordinaires pour l'entérinement des Lettres de rémission, ou de grace, qu'il lui avoit données.

CCVI.
Déposition
de quel-
ques Ma-
gistrats
de cette
Ville.

CCVI. Le second incident forma une preuve beaucoup plus forte contre le Prince. Les Etats de Hollande, en donnant à Son Altesse le Stadt-houdérat, ne lui avoient point accordé l'Élection des Charges civiles & des Magistrats dans les Villes. Cependant le Conseil de Guerre de la Bourgeoisie de Rotterdam, s'étant assemblé au Doele le septième de Juillet, à la prière des Bourgeois, résolut de demander la Déposition de quelques Magistrats, qu'on croioit être oppozés au Prince. La fureur du Peuple redoubla par les discours vrais ou faux d'un Marchand Anglois, établi à Rotterdam. Il publia que les Ministres Anglois l'avoient assuré qu'ils avoient un Plein-pouvoir de faire la Paix, & qu'ils l'auroient en effet concluë, si on ne les avoit pas congédiés si légèrement. Il ajoutoit que le Roi avoit été choqué de ce que les Ambassadeurs de leurs Hautes Puissances, qui étoient en Angleterre, en lui représentant le triste état de la République, s'étoient contentés de demander à Sa Majesté Britannique ce qu'elle souhaitoit, au lieu de lui faire des Offres avantageuses. Enfin il disoit, que si l'on vouloit renouer la Négociation, il feroit revenir le Duc de Buckingham & Mylord Arlington. Les Magistrats répondirent, que ce n'étoit pas à eux qu'il falloit s'adresser pour cela, & qu'ils en feroient leur rapport aux Etats de Hollande. Cette Réponse ne contenta pas les Mutins, ils continuèrent à s'assembler tumultuairement depuis ce tems jusqu'au jour fatal du Massacre des deux Frères. Ils poussèrent la Sédition si loin, que le vingt-deuxième d'Août, (c) ils contraignirent leurs Officiers de porter à la Régence de la Ville une Liste des Magistrats qu'ils soupçonnoient de Trahison, parce qu'ils avoient été Amis de Mrs. de Wit, & Ennemis du Stadt-houdérat. M. Paats, Homme distingué dans le Parti Républicain, qu'il soutenoit avec autant d'ardeur & de force, que de fermeté, devoit naturellement être à la tête de cette Liste noire; mais on ne l'y mit point, parce qu'il étoit alors Ambassadeur de la République en Espagne, & que sa Famille, qui l'avoit suivi, ne causoit aucun ombrage. M. de Groot échapa, non seulement parce qu'il étoit absent; mais parce qu'on le regardoit comme un fugitif, qui s'étoit volontairement banni de sa Patrie, & qui n'y reviendroit jamais. (d) Mais Mrs. Peffers, vander Aa, Vroesen, de Vries, les deux Visch, Biscop, Covenhoven & Voorbourg, qui étoient sur la Liste furent obligés de se démettre de leurs Emplois. On fit aussi-tôt une Nomination double de ceux qui pouvoient leur succéder; & Son Altesse choisit ceux qui s'étoient distingués par leur affection & par leur zèle pour sa Personne. On se plaignoit aussi

(a) Guerbrand Sas.

(b) Jean Kievit.

(c) Nous rapportons cet Evènement par anticipation,

parce qu'il sert de preuve à ce que nous avons avancé.

(d) Il s'étoit réfugié à Liège, comme nous le dirons dans la suite.

aussi de ce que le Prince nommoit les Conseillers Députez de la Province, & dispoſoit trop deſpotiquement des Charges Militaires.

CCVII. L'Armée Navale reçut, avec de grandes Aclamations de joye, la nouvelle de l'élevation du Prince. C'est un Génie régnant dans toutes les Armées, que celui d'aimer la ſupériorité d'un Chef, & d'obéir à un ſeul plutôt qu'à pluſieurs. Ruyter, qui que fortement attaché à Mrs. de Wit, crut que ſon devoir, & le Poſte qu'il occupoit l'engageoient à faire à Son Alteſſe un Compliment. Il lui écrivit qu'il ſe rejoüiſſoit extrêmement *dans des tems ſi difficiles*, d'apprendre par les Députez de Leurs Hautes Puiffances, que la Hollande & la Zélande l'avoient choiſi pour Gouverneur. *Jeme crois obligé*, ajoutoit-il, *de ſouhaiter à Son Alteſſe, dans l'exercice de cette Charge, toute ſorte de Bonheur, d'Avantage & de Bénédiction du Ciel. J'espère, que ſous ſa ſage conduite, la Fortune de l'Etat changera, & qu'on le verra jouir de la même Proſpérité qu'il a eue au tems des illuſtres Ayeuls de Son Alteſſe. D'ailleurs j'attendrai avec toute ſorte de reſpect l'honneur de ſes Commandemens.* (a) Le Prince lui répondit peu de tems après, & Ruyter porta ſa Lettre au Conſeil de Guerre, parce que Son Alteſſe y exhortoit *tous les Officiers à ſ'acquiter de leur devoir dans une ſi fâcheuſe conjoncture, & à ſervir l'Etat avec plus de zèle, de courage, & de fidélité que jamais.* (b) Enfin elle demandoit particulièrement à Ruyter de lui donner de tems en tems avis de ce qui ſe paſſeroit de conſidérable.

CCVIII. La Multitude regarde ſouvent, dans l'Adverſité, comme la cauſe de ſes Malheurs ceux qu'elle admiroit comme la ſource de ſon Bonheur, pendant la Proſpérité. Agitée par l'intérêt préſent, elle ne conſulte alors ni la raiſon ni l'équité, elle n'écoute que des Paſſions qu'un deſeſpoir aveugle anime, & ne penſe qu'à les aſſouvir. C'eſt le fort que M. de Wit eſſuya. Il gouvernoit la République depuis dix neuf ans avec une activité qui l'élevoit au rang des premiers Miniſtres de ſon tems. Chef d'un Parti puiffant, & à la tête du Gouvernement, dont il renoit les rênes, on avoit ſuivi préſque aveuglément les impreſſions qu'il avoit données, & les plus zéléz Partifans du Prince avoient été réduits à murmurer en ſecret de l'éloignement que ce Miniſtre avoit pour la Maifon d'Orange, & de ſon Attachement pour le Roi de France, quoi qu'on dût le regarder comme le ſeul Ennemi capable de perdre la République. Pendant que le Peuple ſe trouva heureux ſous ſon Miniſtère, qu'il vit le Commerce fleurir & l'Etat proſpérer, il eut de la vénération pour ſa Perſonne; mais au premier revers de Fortune, ce Peuple inconstant & ingrat changea ſon Amour en Haine; & ce grand Homme, ſi reſpecté, devint l'objet de ſa fureur & de ſa rage.

CCIX. Ses Ennemis, non contens de lui imputer tous les malheurs de la République, perſuadèrent au Peuple qu'il avoit vendu ſa Patrie à la France. Dans cette fauſſe perſuaſion, qui étoit préſque univerſelle, Jacques & Pierre vander Graef, Fils d'un Conſeiller de la Cour, conçurent l'horrible deſſein d'aſſaſſiner ce Miniſtre. Leur Père auroit pû faire ſouſçonner par ſa retraite à Delft, qui ſe fit le même jour que nous allons indiquer, qu'il ne s'éloignoit, qu'afin de laiſſer à ſes deux Fils une entière liberté d'exécuter le Projèt, qu'ils avoient concerté avec lui. Mais ſa réputation d'Homme d'honneur étoit ſi bien établie, que la honte de l'Aſſaſſinat tomba ſur les Enfans & ne rejaillit point ſur le Père, qui n'avoit d'autre but que de ſuivre un exemple aſſez commun, en ce tems-là, de quitter une Place ouverte & ſans déſenſe, pour chercher un Aſyle, qui n'auroit pas été beaucoup plus ſûr, ſi l'Ennemi s'étoit avancé juſqu'à la Haye.

CCX. Comme les Faits varient ſouvent dans les circonſtances, & que les Hiſtoriens, qui ſ'accordent dans l'eſſentiel ne laiſſent pas de rapporter différemment celui-ci, nous ferons nos efforts pour tirer des Rélations qu'on en a faites ce qui paroît le plus naturel. Nous commencerons par la Lettre que M. de Wit écrivit le lendemain aux Etats d'Hollande, & nous y ajouterons une eſpèce de Commentaire pour développer ce qu'il ne pouvoit paſſavoir; dans un tems, où le Fait étoit trop nouveau, pour en être éclairci lui-même.

CCXI. Le Conſeiller Penſionnaire ayant été terraffé & bleſſé à mort, comme le croïoient ſes Aſſaſſins, écrivit le lendemain (c) aux Etats de Hollande cette Lettre.

„ GRANDS ET PUISSANS SEIGNEURS. Comme je me retirois hier „ au ſoir de l'Assemblée de vos Nobles & Grandes Puiffances entre onze heures & „ mi-Hollande ſur ſa Bleſſure

(a) Lettre de Ruyter au Prince. Voyez Vie de Ruyter page 494.

(b) Réponſe du P. d'Orange à Ruyter. *Ibidem*, (c) Le 22. de Juin.

1672. „ minuit, une personne qui m'est inconnuë arracha des mains de mon Valet le flambeau qu'il portoit pour m'éclairer, & l'éteignit. Aussi-tôt je fus attaqué par quatre Hommes avec des épées nuës à la main, qui, sans dire un seul mot, me portèrent plusieurs coups, & me donnèrent un coup de sabre sur le cou. Après m'être défendu quelque tems, je tombai, & reçûs une contusion & une blessure à la tête. M'étant relevé ensuite, ils s'en sont fuïs, croyant, sans doute, avoir exécuté leur dessein; cependant ils ne m'ont blessé qu'en deux endroits du corps. J'ai reçu un coup dans le côté droit entre la cinquième & la sixième côte, & un autre par derrière, vers la jointure de l'épaule gauche, outre les blessures dont j'ai parlé, & que j'ai reçûes au cou & à la tête. Messieurs vander Straeten & Helvetius, Medecins, & les deux Chirurgiens de Wilde, qui m'ont visité & mis le premier appareil à mes blessures, jugent qu'elles ne sont pas encore dangereuses; de sorte que j'ai sujet de remercier Dieu, de ce que cette rencontre ne m'a pas été plus fatale. Mais comme je ne suis pourtant pas en état de faire les fonctions de ma Charge auprès de vos Nobles & Grandes Puissances, je les supplie très-humblement de vouloir m'en dispenser jusques à ce que je sois en meilleur état. Je prie Dieu, Grands & Puissans Seigneurs, qu'il veuille bénir extraordinairement votre illustre Gouvernement dans ces tems dangereux, & suis avec respect,

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-fidèle serviteur,

JEAN DE WIT.

CCXII.
Réflexions
sur cette
Lettre.

CCXII. La première remarque que nous faisons sur cette Lettre regarde les Assassins, que M. de Wit ne connoissoit pas, parce qu'il ne put les distinguer dans l'obscurité de la nuit. Les deux Frères vander Graef étoient les Chefs de cette détestable Entreprise, & leurs Complices étoient Adolfe Borrebagh, Commis des Postes de Maastricht, & Corneille de Bruyn, Marchand Grénetier, & Officier de la Bourgeoisie de la Haye. Les noms de ces Hommes doivent passer à la postérité. Les deux vander Graef, qui demeuroient sur le Vyverberg, donnèrent, après le départ de leur Père, à souper aux autres. Il étoit plus de dix heures, qu'ils buvoient encore, & raisonnoient sur le déplorable état de la République. En sortant de Table ils poussèrent leur discours jusque sur le Vyverberg, d'où il est aisé de découvrir la Salle des Etats de Hollande, & le Bureau particulier du Conseiller Pensionnaire. Comme la nécessité du tems obligeoit Leurs Nobles & Grandes Puissances à tenir leurs Assemblées fort avant dans la nuit, le Conseiller Pensionnaire, qui avoit pour Maxime, de *faire chaque jour les Affaires du jour*, afin de n'en être point accablé par un entassement, qui en redoublant le travail, donne atteinte à l'exactitude, avoit été contraint de travailler ce jour-là (a) fort tard. Il est difficile de décider si les Assassins avoient déjà formé le dessein de tuer M. de Wit, ou si ce fut le hazard qui leur en fit naître la pensée. Quelques Historiens disent, que la lumière qu'ils aperçurent à une heure induë dans son Bureau, réveillant les faux préjugés où ils étoient, que ce Ministre trahissoit la République, ils déclamèrent violemment contre lui; & croyant que ce seroit rendre un grand service à la Patrie, que de la délivrer d'un Traître, ils prirent la résolution de l'assassiner, lorsqu'ils sortiroit de son Bureau. (b) D'autres croient que les deux Frères vander Graef n'avoient point prémédité cet Assassinat, & qu'ils y furent engagez par les pernicioeux Conseils de Borrebagh & de Bruyn, (c) Gens capables de faire un semblable Complot. Il paroît plus vraisemblable, que cet Assassinat fut projeté. Quoi qu'il en soit, ils résolurent de le tuer; & n'osant l'attaquer dans la Place qu'on appelle le Buytenhof, parce qu'il y avoit une Garde, ils l'attendirent au-delà de la Prison, aux pieds d'une petite muraille qui borde le Vivier, & qui n'étoit éloignée de sa Maison que de quelques pas. (d) Ces Assassins, au lieu de fondre tous ensemble sur le Pensionnaire, qu'ils auroient percé de coups mortels, s'avisèrent de tirer au sort, pour décider qui lui donneroit le premier coup; & s'imaginant qu'il s'étoit commis quelq'abus en le tirant, ils le jetèrent une seconde fois, & il tomba toujours sur de Bruyn. (e) Après avoir arrêté la manière dont il l'attaqueroit, ils l'attendirent, comme nous l'avons dit, au-delà de la Porte de la Prison de la Cour, & dès qu'il fut auprès du Lieu où l'on fait Justice, Borrebagh éteignit le flambeau qu'un Valet du Pensionnaire portoit devant lui, Pierre vander Graef attaqua celui

(a) Le 21. de Juin.

(b) Wicquefort. Hist. MS. des Prov-Unies, Liv. XXI.

(c) Histoire de Guillaume III. par M. Samsou, To-

me II.

(d) Il demouroit dans le Kneuterdyck.

(e) Sentence de Jacques van der Graef.

qui suivoit ce Ministre , & enleva à ce Valet les Résolutions & les Papiers de l'Etat , dont il étoit chargé , (a) & de Bruyn fondit sur le Pensionnaire , auquel il porta les premiers coups. M. de Wit , quoi que sans armes, & surpris , eut la présence d'esprit , & le courage de saisir son Assassin au collet, & de le terrasser. Les Camarades de de Bruyn étant venus à son secours, on blessa dans l'obscurité de la nuit & dans la chaleur du Combat indistinctement l'Attaqué & les Attaquans. L'ainé vander Graef (b) donna au Pensionnaire un coup de couteau auprès de la jointure de l'épaule gauche, qui le coucha par terre. Pendant le Combat l'épée de ce jeune homme tomba du fourreau , qui étoit beaucoup plus large que la lame , & cette épée servit de conviction dans l'instruction du Procès. Les Assassins, croyant que M. de Wit étoit mort, se retirèrent chez un nommé van Dyk , proche de l'Eglise Luthérienne ; mais le Pensionnaire , qui n'étoit que blessé, se releva & rentra chez lui , où deux Médecins (c) & deux Chirurgiens (d) l'ayant visité , lui trouvèrent quatre blessures, dont il n'y en avoit aucun qui fût dangereuse. De Bruyn , qui dans la mêlée avoit été blessé à la main par un de ses Camarades , lequel croyoit frapper M. de Wit, pria vander Graef l'ainé d'aller dans le Mole-Straat chercher un Médecin nommé Breugel , & de le lui amener. Il s'acquitta de cette Commission , & conduisit le Médecin chez van Dyk. On mit le premier appareil sur une playe qui n'étoit pas assez dangereuse , pour empêcher la retraite & la fuite des Coupables.

CCXIII. On a de la peine à comprendre comment le Pensionnaire ne fut point tué par quatre Assassins, qui devoient s'assurer de sa mort avant que de l'abandonner. On comprend encore moins comment le lendemain Jacques vander Graef eut l'imprudence de vouloir , à la faveur d'un Manteau , qu'il avoit emprunté , retourner dans sa Maison , lors même qu'elle étoit environnée de Gardes , que le bruit d'une Entreprise si criminelle obligeoit à veiller sur tous ceux qui passoient. Cependant on prétend qu'il auroit échappé à la vigilance de ces Gardes , si deux circonstances ne l'avoient trahi. Un Médecin, qui passoit sur le Vyverberg pendant l'Assassinat, avoit entendu prononcer à voix basse ces paroles : *Graef, Graef, où êtes vous ? Venez vite.* (e) Le rapport de ce Médecin forma un soupçon légitime, qui se changea en preuve , lorsqu'on vit sa chemise encore sanglante , & qu'on lui représenta son épée , dont il n'avoit plus que le fourreau. Plusieurs Bourgeois qui le connoissoient lui conseillèrent de se retirer ; mais, soit qu'il eût l'esprit troublé du Crime qu'il venoit de commettre , ou que l'argent lui manquât , & qu'il crût pouvoir rentrer dans la Maison , pour en prendre , il continua de se promener, couvert de son Manteau d'emprunt , jusqu'à ce qu'on l'arrêtât , & qu'on le menât à la Garde de la Cour. Il confessa sa faute , & pria ceux qui le conduisoient de lui sauver la vie , en le laissant échapper ; mais il étoit trop tard , & l'Affaire avoit déjà trop fait de bruit. Les Etats de Hollande, qui étoient assemblez, chargèrent la Cour de faire prompte Justice, ce qui fut exécuté. Le Coupable reconnut son Crime, en témoigna de la repentance , & dit qu'il ne savoit aucune raison qui l'eût porté à commettre cet Attentat, si non qu'il étoit abandonné de Dieu. (f)

CCXIV. Le Conseiller Pensionnaire , sollicité par diverses personnes de distinction, d'intercéder pour le Coupable, ne voulut point se laisser fléchir. Ses Amis & ses Ennemis l'en blâmèrent. Il y a, lui disoit-on , de la Gloire à sauver la Vie d'un Homme qui a voulu vous l'ôter, il est moins coupable que ceux qui échappent malgré vous au Suplice. L'air retentit des Plaintes du Peuple , qui demande Grace pour lui. Vous allez achever de l'irriter contre vous, au lieu que vous pouvez gagner son estime & son Amour, en empêchant l'exécution d'une Sentence dont vous ne pouvez tirer d'autre effet, que celui de vous rendre plus odieux. Les Raisons que le Conseiller Pensionnaire alléguoit n'étoient pas moins fortes. Le Crime étoit réel, il méritoit la mort, il faut laisser à la Justice un cours libre, l'impunité ne sert qu'à rendre les Scélérats plus nombreux, & plus hardis. Le Peuple, ajoutoit-il, *me hait sans raison, & je ne veux pas regagner son amitié par une démarche, dont tous ceux qui sont dans le Gouvernement auroient sujet de se plaindre.* (g)

Il y auroit eu plus de générosité à pardonner qu'à punir , principalement dans une

O o 3

Ré-

(a) Déposition de Jacques vander Graef , & sa Sentence de Condamnation.

(b) Jacques vander Graef.

(c) Mrs. Vander Straat & Helvetius.

(d) Les deux de Wilde.

(e) Il étoit retourné sur ses pas , pour voir si M. de Wit étoit mort.

(f) Sentence de Condamnation de Jacques vander Graef.

(g) Hist. de Guillaume III. par M. Samson , Tom II.

1672. République, dont la douceur du Gouvernement ne souffre qu'avec peine l'effusion du sang. Peut-être que le Conseiller Pensionnaire soupçonnoit que l'Assassinat venoit de plus loin, & qu'il eût dessein de mortifier ceux qui l'avoient conseillé, par un Supplice, dont la honte rejaillissoit sur eux. On ne peut décider entre la solidité ou l'injustice de ces soupçons. Le Coupable n'avoüa point qu'il eût été sollicité à ce Crime, il paroît, au contraire, par le discours qu'il tint peu de tems avant sa mort à un Ecclésiastique, qu'il s'étoit porté de son propre mouvement à cet Attentat : *Lorsque j'eus résolu, dit-il, de tuer le Pensionnaire, je priai Dieu de faire réussir mon Entreprise, si ce Ministre trahissoit sa Patrie; mais que s'il étoit innocent & honnête homme, il plut à Dieu de m'ôter la vie.* (a) Il fut exaucé; mais cette Prière fanatique prouve qu'il y avoit du dérèglement dans l'esprit de ce jeune Homme, ou que l'idée du Crime, auquel il n'étoit pas accoutumé, altéroit sa raison.

CCXV.
Soupçon
des Etats
sur cet Af-
fassinat.

CCXV. D'un autre côté les Etats de Hollande, non-contens de promettre des Récompenses à ceux qui découvroient les Complices, (b) envoyèrent leur Fiscal à l'Armée du Prince, & écrivirent à son Altesse, à M. de Béverning, au Velt-Maréchal Wirts, au Prince Maurice de Nassau & au Comte de Horn une Lettre circulaire, qui mérite d'être rapportée toute entière. „ MONSEIGNEUR, Quatre „ Personnes ont entrepris la nuit passée d'assassiner en pleine rue notre Conseiller „ Pensionnaire, comme il se retiroit de notre Assemblée, & l'ont blessé dange- „ reusement en quatre endroits. Nous prenons cette Affaire fort à cœur, & nous „ avons résolu de faire voir notre ressentiment aux Auteurs d'un Crime commis dans „ la personne de notre premier Ministre. On a pris & emprisonné un de ces qua- „ tre Scélérats, les trois autres nommez Pierre vander Graef, Adolphe Borrebagh, „ & Corneille de Bruin s'étant échappés, & autant qu'on en peut juger par les in- „ formations qu'on en a prises, *s'étant sauvés parmi les Troupes de l'Etat, qui „ sont postées auprès de Nieuwerbrugge, ou en d'autres endroits, que votre Al- „ tesse sçait bien*, nous avons ordonné à notre Procureur Général & Fiscal de se „ transporter en personne *auprès des susdites Troupes*, de saisir ces Criminels, par „ tout où ils les pourra trouver, & de les conduire ici incessamment. C'est „ pourquoi nous prenons la liberté d'adresser notre Procureur Général à votre Al- „ tesse, & de la prier très-instamment de lui donner le secours nécessaire pour „ découvrir & saisir les Auteurs d'une Action si détestable, afin que, s'il est pos- „ sible, ils soient mis entre ses mains, & ensuite entre celles de la Justice. C'est „ ce que nous attendons de la sage conduite de votre Altesse, & sommes, &c. (c) Il paroît par les expressions fortes, dont se servent Leurs Nobles & Grandes Puissances, qu'elles croyoient, que les trois Assassins s'étoient réfugiés *au Camp de Nieuwerbrug, ou en d'autres endroits que Son Altesse sçavoit bien*, & cette opinion découvroit assez leurs sentimens secrets. La Charge de Maître des Postes conservée à Borrebagh, qui l'a toujours exercée, la survivance qu'on lui en accorda pour son Fils, l'impunité dont il jouit toute sa vie, firent naître des soupçons violens contre l'honneur de ceux qui protégeoient ce Scélérat, & le récompensent, au lieu de lui faire porter la peine que méritoit son crime.

CCXVI.
Mort de
vander
Graef. Ses
dernières
heures,
publiées
par un Mi-
nistre, é-
meuvent le
Peuple.

CCXVI. Quoi qu'il en soit, les trois Assassins, réfugiés à l'Armée ou ailleurs, échappèrent aux poursuites du Fiscal. Le seul Jacques vander Graef reçut le châtement de son Crime. La Cour de Justice le condamna à la mort. Il écouta avec beaucoup de respect la lecture de sa Sentence, qui portoit, qu'étant atteint & convaincu du *Crime de Lèze Majesté*, la Cour, au nom & en l'autorité de Leurs Nobles & Grandes Puissances les Etats de Hollande & de West-Frise, le condamnoit *à avoir la tête tranchée & séparée de son corps, & à la confiscation de tous ses biens.* Cette Lecture finie, il fit une profonde révérence à ses Juges, & on le mena au Lieu du Supplice. Il alla courageusement à la mort, & donna de grandes marques de repentance du Crime qu'il avoit commis. L'Exécuteur le manqua, & ne lui abbatit la tête, qu'après divers coups réitérés. Un des Ministres qui l'avoient consolé dans la Prison, publia ses *dernières heures*, où l'érigeant en Martyr, il le comparoit au Patriarche Jacob luttant contre Dieu, & ne voulant point l'abandonner, qu'il n'eût remporté sa Bénédiction. Ce petit Ouvrage, dont on répandit un grand

(a) Histoire de Mrs. Corneille & Jean de Wit. Tome II.

(b) Ils promettoient cinq mille Florins à ceux qui les découvroient.

(c) Lettre des Etats de Hollande au Prince d'Orange, du 22. de Juin 1672.

grand nombre d'exemplaires, fit l'effet auquel on l'avoit destiné. Le Peuple, at- tendri & irrité par la lecture de ce pieux Libelle, fit voir par ses plaintes & par ses re- 1672. grets, qu'il auroit été plus sûr de suivre des Conseils modérez.

CCXVII. En effet l'indignation éclata de tous côtez. Les ruës étoient semées de Libelles & de Satyres. Les Frères de Wit, disoit-on, sont des Traîtres qui ont donné Carte blanche à la France. Ils ont trahi la Patrie. Nos Magistrats sont à leurs Ordres, & nous allons périr, si nous ne nous opposons à de si pernicieux Desseins. CCXVII. Satyres contre M. Jean de Wit.

L'Accusation à laquelle M. de Wit fut plus sensible, étoit celle qu'on répandit dans le Peuple de la mauvaise Administration des Dépenses secrètes, qu'on confie ordinairement au Conseiller Pensionnaire. On l'accusoit, qu'au lieu de pourvoir l'Armée de tout ce qui étoit nécessaire, & d'employer tous les ans cent mille francs aux Correspondances secrètes, il en enfermoit quatre vingts mille dans ses Cofres. L'Acusation étoit injuste. M. de Wit négligeoit les intérêts de sa Maison pour ne penser qu'à ceux de la République, il quitta sa Charge moins riche qu'il n'y étoit entré, & il n'en tira d'autre avantage qu'une Bibliothèque bien choisie. Les Gages attachés à sa Charge n'étoient pas aussi gros qu'ils l'ont été depuis. Ses appointemens ordinaires n'avoient été que de trois mille francs jusqu'en 1668. qu'on les lui augmenta de quatre mille, & lorsque les Etats de Hollande délibérèrent unanimement de lui faire un présent de cent mille francs, en récompense des grands services qu'il avoit rendus à la République pendant quinze années, il pria les Députez de Dordrecht d'arrêter le cours de cette Délibération par une oposition formelle, & il n'accepta que les quinze mille livres, dont les Nobles le gratifièrent, en qualité de leur Pensionnaire. (a) Cependant toute fausse qu'étoit cette Accusation, il y fut si sensible, qu'il s'engagea dans une Démarche, dont tout le monde fut surpris. Il écrivit à Son Altesse (b) pour s'en plaindre, & pour la prier de l'en justifier. Inquiet de ce que le Prince faisoit long-tems attendre sa réponse, (c) il présenta aux Etats de Hollande un Mémoire apologétique, que, malgré sa longueur, nous ne laisserons pas d'insérer ici tout entier, parce que c'est une pièce qui peut servir à la justification de ce grand Homme.

CCXVIII. „ GRANDS ET PUISSANS SEIGNEURS. Je prens la liberté CCXVIII. Son Mémoire aux Etats de Hollande sur l'accusation de Péculat.
 „ de mettre sur la table de vos Nobles & Grandes Puissances le Libelle satyrique ci-
 „ inclus, qui m'a été apporté par un de mes Domestiques. Quoique j'aye toujours
 „ été de ce sentiment qu'on ne pouvoit mieux détruire ces sortes de Calomnies qu'en
 „ les méprisant, & en faisant voir qu'on n'y est pas sensible; cependant, comme
 „ il y a dans celui-ci une Accusation positive, que pendant l'exercice de ma Char-
 „ ge j'ai gardé pour moi une somme considérable des deniers qui étoient destinez
 „ pour entretenir des Correspondances secrètes, & par conséquent que j'ai volé
 „ l'Etat; remarquant de plus qu'on avance cela avec un si grand air de certitude,
 „ qu'une infinité de gens y ajoutent foi, & considérant d'ailleurs que plusieurs
 „ Membres de la Noblesse & plusieurs Magistrats des Villes, particulièrement ceux
 „ qui n'ont pas été du nombre des Conseillers Députez, peuvent ignorer si jamais
 „ j'ai eu le maniement ou la disposition de tels deniers pour les Correspondances sé-
 „ crètes, j'ai jugé à propos, n'étant pas en état de paroître en personne dans l'As-
 „ semblée de vos Nobles & Grandes Puissances, à cause de mes blessures & d'une in-
 „ disposition qui les accompagne, de les informer sincèrement par les présentes,
 „ de la vérité du Fait. J'aurai donc l'honneur de leur dire, que Messieurs les Conseil-
 „ lers Députez m'ayant voulu mettre entre les mains, au commencement de l'exer-
 „ cice de ma Charge, quelque argent pour les fraix des Correspondances secrètes, à
 „ l'exemple de mes Prédécesseurs, & même, autant que je m'en souviens, m'ayant re-
 „ mis une petite somme pour cela, avant qu'on eût inventé & mis en pratique l'ordre
 „ qui a été observé depuis, j'examinai plus soigneusement la chose; & faisant dès lors
 „ réflexion sur le *naturel méfiant* de notre Nation, je ne voulus point me charger
 „ du maniement d'aucuns deniers, mais j'imaginai un autre ordre, qui a été tou-
 „ jours observé depuis de la manière que je le dirai tout-à-l'heure. De sorte que
 „ dès le commencement de l'exercice de ma Charge, je n'ai voulu recevoir ni manier
 „ aucuns

(a) Aitzema. Boek XLVIII.

(b) Le 12. de Juillet.

(c) Il ne lui répondit que huit ou dix jours après avoir reçu sa Lettre.

1672. „ *aucuns deniers pour les Correspondances secrètes, ni pour d'autres usages, comme*
 „ *aussi je n'ai reçu ni manié pendant ce tems-là aucune somme pour de semblables*
 „ *usages. C'est ce dont rendront témoignage Messieurs les Conseillers Députez,*
 „ *tant ceux qui sont présentement en Charge, & dont plusieurs ont eu souvent cet*
 „ *emploi, que ceux qui ont été les Membres de ce Collège depuis que j'exerce ma*
 „ *Charge, (a) & tous ceux par les mains de qui les dépêches & l'argent doivent passer.*
 „ *Tous ces Messieurs, dis-je, en étant requis pour le repos & la satisfaction d'un cha-*
 „ *cun, seront obligez de témoigner unanimement & sincèrement, que de leur scû,*
 „ *pendant qu'ils ont exercé leurs Charges, je n'ai reçu ni manié aucuns deniers pour*
 „ *les Correspondances secrètes. Mais voici ce qui en est. Il y a eu dans l'Etat de*
 „ *Guerre un article à la charge de cette Province de deux mille florins par mois*
 „ *destinez pour les Correspondances secrètes, faisant par an une somme de vingt-*
 „ *quatre mille florins; Leurs Hautes Puissances ou leurs Commissaires autorisez*
 „ *pour les Affaires secrètes, ont en partie disposé de ces deniers, quelquefois aussi*
 „ *vos Nobles & Grandes Puissances, mais rarement, & enfin Messieurs les Con-*
 „ *seillers Députez en ont aussi disposé en partie. Ces Correspondances secrètes,*
 „ *autant qu'elles ont été confiées aux Conseillers Députez, ont été dirigées de tel-*
 „ *le manière, qu'après que les personnes qui devoient y servir ont été choisies, ou*
 „ *par ce Collège, ou quelquefois par moi, par l'ordre dudit Collège, on est con-*
 „ *venu avec ces Personnes, ou on a arrêté par une Résolution des Conseillers Dé-*
 „ *putez, ce qu'on leur donneroit par jour, par semaine, par mois, ou par*
 „ *an, quand on croyoit avoir besoin de leur service pour long tems, pour leur pei-*
 „ *ne, pour les frais des Voyages, & pour leur dépense. Tout cela étant ainsi ré-*
 „ *glé, on a donné à ces Correspondans, ou à ceux qu'ils autorisoient ici pour cela,*
 „ *les Ordonnances ou les Actes de mise, comme on les appelle, des sommes qui*
 „ *leur étoient dûes jusques à ce tems-là, & même de l'argent qu'on jugeoit à pro-*
 „ *pos de leur avancer, & sur ces Ordonnances ou Actes de mise, le Receveur Gé-*
 „ *néral a payé de tems en tems ces sommes auxdits Correspondans, ou à ceux qu'ils*
 „ *avoient autorisé pour cela. Mais ces Ordonnances ou Actes de mise n'ont ja-*
 „ *mais été dépêchées qu'après la Résolution & l'ordre du Collège des Conseillers*
 „ *Députez, & qu'après avoir été signées par trois Membres de ce Collège: outre*
 „ *que depuis quelques années le Secrétaire a couché la Résolution dans un Registre*
 „ *secrèt, & exprimé les noms de ceux en faveur de qui ces Ordonnances ou Actes*
 „ *de mise ont été dépêchées, & je croi pouvoir assurer vos Nobles & Grandes Pui-*
 „ *sances, que ces deniers pour les Correspondances secrètes n'ont pas excédé la som-*
 „ *me de six mille florins par année, l'une portant l'autre. Il est donc bien vrai que*
 „ *j'ai eu ordinairement la charge & la direction de ces Correspondances, entant*
 „ *que ç'a été moi qui, par ordre du Collège des Conseillers Députez, ai instruit*
 „ *de bouche les Correspondans avant leur départ, qui leur ai ensuite prescrit par*
 „ *Lettres ce qu'ils devoient faire, & que les Lettres de ces Correspondans m'ont*
 „ *ordinairement été adressées. Mais il est aussi vrai, que pendant tout ce tems-là*
 „ *je n'ai pas voulu avoir le maniement d'aucuns deniers pour ces Correspondances,*
 „ *& que je n'ai reçu aucun argent pour cela. C'est ce que déclare avec sincérité*
 „ *& en bonne conscience celui qui est & fera toute sa vie.*

GRANDS ET PUISSANS SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-fidelle serviteur,

JEAN DE WIT.

Ala Haye le 20. de Juillet 1672. (b)

„ Sur quoi ayant été délibéré, il a été résolu que Messieurs du Collège des
 „ Conseillers Députez seroient priez & chargez, en vertu de la Résolution du
 „ 12. de ce mois, comme ils sont priez & chargez par ces présentes, de *déclarer*
 „ *par un Acte authentique, s'ils savent que ledit Sieur Conseiller Pensionnaire*
 „ *ait reçu de l'argent destiné pour les Correspondances secrètes.*

„ Les Membres du Collège des Conseillers Députez des Etats de Hollande & de
 „ West-Frise, pour satisfaire à la demande & à la Résolution de Leurs Nobles &
 „ Grandes Puissances du 12. de ce mois, déclarent unanimement, que depuis tout
 le

(a) Les Receveurs ne pouvoient donner aucun argent au Pensionnaire pour les Correspondances secrètes, ni le passer en compte sans l'Ordonnance du Collège

des Conseillers Députez.

(a) Extrait des Résolutions des Etats de Hollande & de West-Frise, du 23. de Juillet 1672.

„ le tems qu'ils ont eu féance dans les différens Colléges de leurs Nobles & Grand-
 „ des Puiffances, *ils n'ont aucune connoiffance que Monsieur le Confeiller Pension-* 1672.
 „ *nairq de Wit ait reçu aucuns deniers pour les Correfpondances fécrites.* Donné
 „ à la Haye, fous le petit cachet, par les Membres dudit Confeil, Monsieur de
 „ Swyndrecht étant forti de l'Affemblée, à caufe qu'il eft Parent de Monsieur de
 „ Wit, le 22. de Juillet 1672. (a)

Ce que M. de Wit affirmoit dans fon Mémoire, qu'il *n'avoit reçu aucun argent pour les Correfpondances fécrites*, ayant été confirmé par le témoignage unanime des Confeillers Députez, qui avoient fervi avec lui pendant tout le tems de fon Ministère, devoit le juftifier pleinement chez tous ceux, qui, au lieu de chercher fa Condamnation, vouloient ouvrir les yeux, & rendre juftice à fon defintéreffement.

CCXIX. La Réponfe du Prince arriva dans le même tems à la Haye. (b) Elle étoit tournée avec une fubtilité qui fuprend, & qui mérite qu'on en pefe tous les termes.

„ MONSIEUR. J'ai bien reçu la vôtre du 12. du préfent, avec le Paf-
 „ quin qui y eft enclos. Je n'aurois pas manqué d'y répondre plutôt, fi
 „ le grand nombre de mes occupations ne m'en avoit empêché. Je puis vous
 „ affûrer que j'ai toujourns méprifé les bruits qui fe débitent en cette mani-
 „ re, puis que non feulement les Miens, mais auffi moi même en avons été at-
 „ taquez en plusieus fortes avec une licence & une avidité tout-à-fait débordée.
 „ Et pour ce qui eft des deux points dont vous faites mention dans la vôtre, à
 „ favoir des deniers de la Correfpondance fécrite que vous avez maniez, & du
 „ peu de foin, qu'on dit, que vous avez eu de pourvoir l'Armée de toutes les chofes
 „ néceffaires, je ne puis vous dire autre chofe là-deffus, finon que du premier je
 „ n'en ai aucune connoiffance, & que Mrs. les Députez de l'Etat, comme vous le
 „ marquez fort bien dans la vôtre, en peuvent donner meilleur témoignage qu'au-
 „ cun autre. Mais pour ce qui eft du fécond, je n'ofe, ni ne puis douter que vous
 „ n'avez eu foin des Armées de l'Etat tant par Mer que par Terre, tel que la Con-
 „ ftitution des tems & des Affaires l'a pû permettre, & en telle forte qu'elles ont
 „ été renduës capables de pouvoir réfifter à l'Ennemi. Mais, Monsieur, vous pou-
 „ vez bien fçavoir vous même qu'il m'eft impoffible de particularifer tout ce qui peut
 „ y avoir manqué, fur tout à celle qui eft par Terre, ni le foin qu'on a eu de
 „ fuppléer aux manquemens qu'on y a trouvez, ou celui qu'on auroit dû & pû y
 „ apporter en fon tems, ou à qui en a été la faute, parce que je fuis diftraït par
 „ tant d'Affaires en ces tems fâcheux & malheureux, que cela a été la caufe que je
 „ me fuis engagé le moins qu'il m'a été poffible à la recherche des chofes paffées;
 „ c'eft pourquoi vous trouverez bien mieux la juftification que vous défirez de moi
 „ dans les Actions de prudence que vous avez faites. Je fouhaiterois de tout mon
 „ cœur d'avoir quelque autre occafion, pour vous pouvoir témoigner que je fuis,
 „ Monsieur, Votre affectionné ami, GUILLAUME HENRI, Prince d'Orange.

CCXX. On forma des Jugemens différens fur la Démarche de M. de Wit & fur la Réponfe du Prince. Les uns difoient, qu'il falloit que le Confeiller Pensionnaire fut bien affûré de fon innocence, puisqu'il s'en raportoit au jugement de fon Ennemi fur fa Réputation, qui lui étoit plus chère que la vie. Les autres trouvoient de la lâcheté, non feulement à reconnoître, mais à réclamer l'Autorité d'un Prince qu'il avoit oprimé. Pour nous, qui raifonnons terre à terre, nous dirons librement que le Confeiller Pensionnaire, qui avoit confervé fa fermeté jufqu'à braver la haine du Peuple, & à méprifer l'occafion de fe réconcilier avec lui, en demandant la grace de vander Graef, commença à s'ébranler lorsqu'il aprit l'abolition de l'Edit perpétuel, & l'Elévation du Prince par des Emotions populaires, qu'il regardoit auparavant comme les flots d'une Mer émuë, que l'inconftance des vents peut appaifer, ou jeter fur un autre Rivage. Il s'imagina que s'il pouvoit obtenir un témoignage autentique de fa fidélité, figné du Prince, le Peuple pafferoit de la haine à l'admiration, ou du moins qu'il revêtiroit des fentimens d'équité pour lui. Il ne put pas croire, que le Prince lui refusât une Aprobation de fa conduite dans le maniement des Finances. Il en avoit deux raifons, l'une étoit l'idée qu'il avoit de fa propre droiture, qui n'étoit traverfée par aucun reproche fécrit qu'un honnête Homme pût fe faire, l'autre que l'Elévation récente du Prince obligeoit Son Alteffe à

Pp

mé-

(a) Déclaration du Collége des Confeillers Députez pour la juftification de M. de Wit. au fujet des deniers

deflinez pour les frais des Correfpondances fécrites.
 (b) Le 22. de Juillet.

1672. ménager ceux qui avoient encore assez de crédit pour le traverser, quoique leur Parti commençât à tomber en décadence. Les Politiques qui se font vûs à la tête du Gouvernement ne sauroient s'imaginer que leur chute puisse être si prompte. Ils croient que comme ils sont montez par degrez à l'Élévation, ils en descendront de même; mais le précipice est rapide, & le parti le plus sûr pour le Ministre d'une République, c'est d'étudier l'inclination des Peuples, & de bâtir sur elle, plutôt que sur des raisonnemens spéculatifs, toujours incertains. La situation du Prince n'étoit pas moins délicate. D'un côté il ne vouloit pas autoriser la conduite du Conseiller Pensionnaire, ni le réconcilier avec les Peuples, puisque son bonheur dépendoit de cette Division. De l'autre il ne vouloit pas irriter davantage le Parti de ses Ennemis, dans un tems, où il n'avoit encore rien fait pour le Rétablissement de la République.

CCXXI.
Remarques sur la
Lettre du
Prince.

CCXXI. Quelques Courtisans de Son Altesse étoient assez contens de voir que le premier Ministre de l'Etat commençoit à plier sous un Prince, qu'il avoit eu dessein de perdre, & ils espéroient beaucoup d'un commencement si prompt. Cependant ils se trompoient; car l'intention du Conseiller Pensionnaire étoit de défendre son innocence à la vûe du Public, sans entrer dans le Parti du Prince. Les plus zélés étoient irrités de ce qu'on ménageoit, par des termes pesés à la balance, un Ennemi, irréconciliable. Le tiers Parti remarqua, sans peine, que le Prince ne disculpoit M. de Wit sur rien, & que si on lui avoit tendu un piège, *il en sortoit sans s'y être enlacé*. En effet il renvoyoit le Conseiller Pensionnaire sur l'Affaire des *Dépenses secrètes* au Conseil qui en avoit l'Administration. (a) La Réponse du Prince étoit juste, puisqu'on lui avoit toujours fait mystère de ces Dépenses; mais elle étoit en même tems maligne. Le Prince s'expliquoit avec plus d'ambiguïté sur les Provisions, qui avoient manqué à l'Armée, & qui faisoient un sujet d'accusation d'autant plus important que le salut de la République en dépendoit. 1. Il n'osoit douter que le Conseiller Pensionnaire n'eût eu soin de l'Armée, cependant il se défendoit de particulariser ce qui manquoit à celle de Terre, & les soins qu'on avoit pris pour y suppléer. 2. Il faisoit entendre, qu'on auroit dû *à pû y apporter en son tems le remède de nécessaire*; & le soupçon de négligence, qu'il insinuoit adroitement, n'étoit que trop légitime. Il ne vouloit pourtant pas en rejeter la faute sur une Personne particulière. *Il m'est impossible*, disoit-il, *de particulariser tout ce qui peut avoir manqué, le soin qu'on a eu de suppléer aux manquemens qu'on y a trouvez, ce qu'on auroit pû faire en son tems, & à qui en a été la faute*. 3. Il ne vouloit pas rechercher le passé. 4. Enfin il concluoit que M. de Wit devoit trouver sa justification dans *les Actes de sa Prudence*. L'ironie étoit piquante. M. de Wit avoit fait son fort d'une Prudence qui l'élevoit au-dessus des autres Ministres, & il aprenoit par une triste expérience que sa Prudence avoit échoué. C'est insulter un Homme, que de le renvoyer à ce qui a fait long-tems son Idole, lorsque cette Idole est brisée, ou renversée.

CCXXII.
Attentat
sur M.
Corneille
de Wit.

CCXXII. Quoi que M. Corneille de Wit, Ruart de Putten, n'eût pas autant de part au Gouvernement que le Conseiller Pensionnaire, son Frère, cependant il partageoit avec lui la haine du Peuple. Nous avons déjà vû, (b) que quatre Scélérats s'étoient présentés à onze heures du soir devant sa porte à Dordrecht, & qu'on la leur avoit refusée, parce qu'on ne les connoissoit pas. Les Domestiques, pour les congédier honnêtement, leur représentèrent que leur Maître étoit incommodé, & qu'il étoit trop tard pour lui parler. Mécontens de cette réponse, ils se mirent en devoir d'entrer par force, & gagnoient déjà la Chambre du Malade, qu'ils auroient tûé, si un Valet n'eût eu la présence d'esprit de sortir par une porte de derrière, pour avertir la Garde Bourgeoise, qui vint aussi-tôt, & qui obligea les Assassins de prendre la fuite. Nous remarquerons, que ceci arriva à Dordrecht le même jour, (c) & à la même heure que les deux Frères vander Graef, Borrebagh, & de Bruyn attentèrent à la Vie du Conseiller Pensionnaire à la Haye. (d) Ce concert du jour, de l'heure, & même du nombre égal des Assassins, fortifie la conjecture que les deux Attentats avoient été projettez.

CCXXIII.

(a) Son Altesse ne le renvoyoit pas au Conseil d'Etat, comme l'écrivit un Historien célèbre; mais au Collège des Conseillers Députés, qui est le Conseil d'Etat de la Province, qu'il ne faut pas confondre avec le *Conseil d'Etat*. Voyez la Description Historique du Gouvernement des

Provinces-Unies, Chapitre XII. page 24. & Chapitre XXI. page 57.

(b) Voyez ci-dessus, page 210.

(c) Le 21. de Juin.

(d) Voyez ci-dessus, page 291. & suivantes.

CCXXIII. Le Ruart étoit à peine échappé à la fureur des quatre Scélérats, qui étoient venus chez lui, dans le dessein de le tuer, qu'il se vit exposé à une Accusation atroce, dont la fausseté ne le garentit point d'une mort cruelle. Nous ne pouvons donner une plus juste idée de ses *Crimes prétendus*, qu'en rapportant la Lettre que le Conseiller Pensionnaire écrivit à Ruitersur ce sujet, parce qu'il y rapporte le Fait avec la dernière netteté. Je dirai seulement pour l'éclaircir & le confirmer, que le Ruart, qui étoit malade, étoit effectivement couché dans un lit placé immédiatement auprès de la porte d'une seconde Chambre, & que le Domestique qui étoit dans l'Antichambre pouvoit aisément entendre ce que Tichelaar disoit, en tenant cette porte entre-ouverte, comme il est aisé de s'en convaincre, en examinant la disposition des deux Chambres.

1672.

CCXXIII
Accusa-
tion inten-
tée contre
lui.

CCXXIV. „ MONSIEUR, j'ai reçu en son tems, la Lettre que vous m'avez
 „ fait l'honneur de m'écrire le 25. du mois dernier, par laquelle vous me témoi-
 „ gnez la part que vous prenez à mon infortune, & combien vous êtes touché des
 „ blessures qui m'ont été faites. Je m'en trouve à présent, graces à Dieu, si bien
 „ guéri, qu'il y en a déjà trois qui sont entièrement consolidées; & que la qua-
 „ trième, la plus grande & la plus profonde de toutes, quoique la moins dangereuse,
 „ paroît aussi en état de se fermer bientôt. La fièvre continuë, que j'ai eüe pen-
 „ dant plus de huit jours, a cessé; & non seulement je me promène déjà dans
 „ la Maison, mais Dimanche dernier j'eus assez de force pour aller à l'E-
 „ glise. Au reste l'envie, que quelques personnes malicieuses portent à no-
 „ tre Famille, a monté à un si haut point dans ces tems malheureux, qu'outre
 „ les marques que quelques uns m'en ont données, en croyant m'ôter du monde
 „ par un Assassinat, on tâche aujourd'hui de se défaire de mon Frère, le Ruard de
 „ Putten, par les voyes de la Justice. Vous aurez, sans doute, appris que le Procu-
 „ reur Fiscal l'a fait arrêter par ordre de la Cour de Hollande, & l'a fait conduire
 „ dans la Châtellenie de cette même Cour, où on le garde encore présentement.
 „ Nous n'avons pû d'abord nous imaginer quelle pouvoit être la cause, ou plutôt le
 „ prétexte de cet Emprisonnement, nous sçavons seulement qu'on parloit consi-
 „ lément de trois milliers de poudre à canon, qu'il avoit fait venir avec lui de l'Ar-
 „ mée navale à Dordrecht, & que c'étoit là-dessus, apparemment, que cette Procé-
 „ dure étoit fondée. Mais nous avons bien connu depuis qu'il y avoit un autre
 „ Complot formé. C'est qu'un certain Chirurgien, nommé Guillaume Tichelaar,
 „ qui demeure ou qui a demeuré dans le ressort de Piershil, & aussi sous la jurisdic-
 „ tion de Geervliet, a dénoncé avec une hardiesse & une impudence inouïe le
 „ Ruard de Putten, & a déclaré qu'il avoit voulu le corrompre par une grosse
 „ somme d'argent, & le porter à assassiner le Prince d'Orange. Mais comme je
 „ suis assuré que mon Frère n'est pas capable de concevoir le dessein d'un Attentat si
 „ exécrationnel, & encore moins de l'exécuter, j'ai aussi une ferme persuasion qu'ayant
 „ plû à Dieu de me délivrer, comme par miracle, des mains de ces quatre Assassins, &
 „ de me conserver la vie, il ne permettra point aussi que l'innocence soit oppri-
 „ mée par la fourbe & par la calomnie; mais qu'il fera que le Ruard se tirera
 „ des embûches, qui lui ont été dressées, comme j'ai échappé des mains de mes
 „ Meurtriers. Outre que nous sçavons pour certain que le Chirurgien, qui
 „ a fait cette Dénonciation, a été accusé ci-devant par mon Frère en qualité de Ruard
 „ de Putten, devant le siège de Justice de ce Pais-là, d'avoir voulu violer une Fem-
 „ me; pour lequel crime il fut condamné à demander pardon à genoux à Dieu & à
 „ la Justice, de sorte que c'est un homme noté d'infamie, & qui, apparemment, est
 „ animé contre le Ruart par le ressentiment qu'il a de l'accusation que mon Frère
 „ avoit portée contre lui. Nous sçavons aussi de science certaine, qu'il y a quinze
 „ jours ou trois semaines que le même Chirurgien étant venu chez mon Frère à
 „ Dordrecht, demanda à lui parler seul, & que l'ayant fait entrer, ma Belle-Sœur,
 „ sa Femme, commanda à l'un de ses Domestiques de se tenir à la porte de la Cham-
 „ bre, & de prendre garde à ce qui se passeroit, en cas que cet Homme eût quel-
 „ que mauvais dessein contre son Mari. Ce Domestique a témoigné & a fait sa Dé-
 „ position, affirmée par serment devant les Commissaires de la Cour, qu'étant ainsi
 „ à la porte de ladite Chambre, il entendit que le Chirurgien ostroit à son Maître de
 „ lui déclarer quelques Affaires secrètes; sur quoi son Maître répondit, *si c'est
 „ quelque chose de bon, vous le pouvez découvrir, & je suis prêt de vous entendre,
 „ & de vous seconder de tout mon cœur, mais si c'est une méchante Affaire, n'en par-*

CCXXIV.
Lettre du
Conseiller
Pension-
naire à M.
de Ruitersur
cette
accusation.

1672. „ *lez point ; car je ne manquerai pas aussi-tôt de la dénoncer à la Régence ou à la*
 „ *Justice.* Que là-dessus , après quelques Discours de part & d'autre , le Chirurgien vint enfin à dire , *puisque Monsieur ne désire pas que je m'ouvre de mon secret , je le garderai donc par-devers moi , & qu'alors il se retira brusquement.*
 „ Mon Frère déclara tout-aussi-tôt ce qui s'étoit passé au Secrétaire de la Justice de Dordrecht , qu'il envoya chercher pour cet effet , & le pria d'en donner Avis à Messieurs les Bourg-Maîtres , ce qui fut fait. Outre cela il l'envoya encore dénoncer au Lieutenant du Grand Prévôt , parce que le Grand Prévôt étoit malade , afin qu'il fit recherche de la personne de ce Tichelaar , ce qui fut aussi fait , mais il ne se trouva point. Ainsi je ne vois pas qu'il y ait lieu de rien appréhender dans cette Affaire , sinon le Malheur du tems & la Malice des hommes. Elle va si loin cette Malice , que l'on ose avancer publiquement , que l'incommodité du bras gauche de mon Frère n'est pas causée par une fluxion , mais qu'elle vient d'une blessure , que vous lui avez faite au même bras gauche dans la chaleur d'une vive contestation , que vous avez eüe avec lui sur la Flotte. On répand encore un bruit qui ne trouve que trop de créance ; c'est que mon Frère ne voulut point qu'on engageât le Combat avec les Ennemis , sur-tout avec les François. On ajoute qu'il empêcha le second jour la continuation de la Bataille , & on débite plusieurs autres impostures. C'est pourquoi , Monsieur , je vous supplie très-humblement de vouloir écrire à Leurs Hautes Puissances Messieurs les Etats Généraux , & à leurs Nobles & Grandes Puissances Messieurs les Etats de Hollande & de West-Frise , pour rendre témoignage à la vérité , & justice à mon Frère , en faisant une Déclaration contraire à tout ce qu'on lui impute , & conforme à ce qui s'est passé. J'ai pris la liberté d'en dresser un Projèt , que je joins ici , croyant que vous ne le trouverez pas mauvais ; vous aurez la bonté de l'examiner & de voir s'il ne contient pas la pure vérité , & s'il y a quelque chose qui s'en éloigne tant soit peu , je vous prie de le réformer selon le véritable état des choses. Je laisse à votre discrétion d'y joindre , si vous le jugez à propos , un récit ou un témoignage de la manière dont mon Frère s'est comporté dans la Bataille , parce qu'on débite ici parmi le Peuple qu'il étoit caché dans la fosse aux cables. Par-là vous obligerez infiniment celui qui est & qui demeurera toujours ,

MONSIEUR ,

Votre très-humble serviteur ,

JEAN DE WIT. (a)

Ruiter reçut cette Lettre le quatrièm d'Août , & y fit le même jour cette Réponse.
 „ MONSIEUR. Comme , j'ai d'un côté beaucoup de joye d'apprendre par votre Lettre du 2. du courant , que j'ai reçüe aujourd'hui , que par la bénédiction de Dieu vous êtes guéri de vos blessures , j'ai de l'autre un grand chagrin des peines qu'on fait à Monsieur le Ruard de Putten , votre Frère. S'il est aussi innocent , que je le veux croire , sur tout le reste de ce qu'on peut lui imputer , qu'il l'est en effet sur tout ce qui s'est passé sur la Flotte , on lui fait une terrible injustice. C'est ce qui m'a d'abord fait prendre la résolution d'écrire à leurs Nobles & Grandes Puissances Messieurs les Etats de Hollande & de West-Frise , sous le cachet de la République , la Lettre que je vous envoie , pour donner les témoignages , que vous me demandez. Je suis persuadé que ce que j'écris suffira pour desabuser toutes les personnes raisonnables. Si j'y puis contribuer quelque autre chose , je ferai toujours prêt à le faire étant véritablement ,

MONSIEUR ,

Votre très-humble serviteur ,

MICHEL ADR. DE RUITER. (b)

Voici la Lettre de Ruiter aux Etats de Hollande :

„ GRANDS ET PUISSANS SEIGNEURS. J'ai appris avec une surprise extrême , par les nouvelles qui me sont venuës de Hollande , que certaines Gens publient , qu'il y a eu des querelles entre le Ruard de Putten , Commissaire Député de Leurs Hautes Puissances Messieurs les Etats Généraux sur la Flotte , & moi. On va même jusqu'à dire , que des paroles en étant venus aux mains , j'ai
 „ blessé

(a) Lettre de M. Jean de Wit à M. Ruiter ; de la Haye le 2. d'Août 1672.

(b) Réponse de Ruiter au Pensionnaire Jean de

Wit , à bord des sept Provinces , étant à l'ancre , trois lieux Nord-Oüest de Goërec , le 4. d'Août 1672.

„ blessé le Ruard au bras ; & que c'est cette blessure que j'avois en vûë , lors-
 „ que j'écrivois à vos Nobles & Grandes Puissances , qu'il étoit tourmenté de
 „ grandes fluxions. On ajoute qu'il n'avoit point voulu qu'on livrât la Batail- 1672.
 „ le aux Ennemis de l'Etat , sur-tout aux François , qu'il empêcha le second jour
 „ la continuation de la Bataille , & on lui impute plusieurs autres choses de cet-
 „ te nature.

„ Je me trouve donc obligé pour mon propre honneur , & pour la défense de
 „ la vérité & de la Justice , de déclarer dans la sincérité de mon cœur à vos
 „ Nobles & Grandes Puissances , & de leur témoigner , ainsi que je fais par la
 „ présente , que le Ruard de Putten , en qualité de Député & Commissaire sur
 „ la Flotte , a vécu avec moi dans une union vraiment fraternelle & dans une
 „ amitié cordiale , sans qu'il y ait jamais eu entre nous aucune mesintelligence , ni
 „ dispute , ni aucun différent , beaucoup moins que nous en soyons jamais venus à
 „ nous prendre de paroles l'un avec l'autre , & encore moins que je l'aye blessé ;
 „ déclarant sincèrement & véritablement , devant Dieu & devant vos Nobles &
 „ Grandes Puissances , que ce sont de faux bruits , & des Calomnies malicieusement
 „ répandus. Je me trouve aussi obligé en conscience de rendre témoignage par
 „ ces présentes , que ledit Sieur Ruard a toujours marqué une grande ardeur d'en
 „ venir aux mains avec les Ennemis , & qu'il n'a pas moins fait paroître d'animo-
 „ sité à l'égard des François que des Anglois. C'est ce qui se prouve par les effets ;
 „ car ce fut lui qui proposa au Conseil de Guerre d'attaquer l'Ennemi , & il appuya
 „ sa Proposition de raisons si fortes , que la résolution en fut prise unanimement.
 „ Qu'il a fait voir pendant la Bataille une fermeté extraordinaire ; qu'il fut aussi
 „ disposé le lendemain à recommencer le Combat , & en effet nous portâmes le cap
 „ sur la Flotte ennemie , & durant tout le jour nous nous en approchâmes autant
 „ qu'il nous fut possible , faisant tous nos efforts pour la joindre. Mais les Enne-
 „ mis ayant alors le vent favorable , se tinrent au vent de nous , & il nous fut en-
 „ suite impossible de les atteindre , & eux , de leur côté , selon les apparences , n'eurent
 „ pas dessein d'arriver sur nous , puisque tout le jour ils eurent occasion de le
 „ faire avec avantage , & qu'ils revirèrent sur le soir pour s'éloigner. Ayant en-
 „ core une fois porté sur eux inutilement ; & voyant qu'il n'y avoit plus du tout
 „ d'apparence de les joindre , il fut résolu , non contre ma volonté ou mon senti-
 „ ment , mais de mon avis , croyant en cela rendre service à l'Etat , de faire poster
 „ la Flotte devant nos Côtes , afin qu'on pût promptement pourvoir à tous ses be-
 „ soins , & que les Vaisseaux incommodés fussent radoubez en toute diligence.
 „ Toutes lesquelles choses étant la pure vérité , j'ose me persuader & attendre de
 „ vos Nobles & Grandes Puissances , que non seulement elles ajouteront foi à mon
 „ témoignage , mais qu'elles auront la bonté de contribuer , autant qu'il leur sera
 „ possible , à desabuser ceux qui seront prévenus d'une fausse opinion sur ce sujet.
 „ C'est de quoi je supplie de tout mon cœur vos Nobles & Grandes Puissances , de-
 „ meurant , &c. (a)

Un des plus honnêtes Hommes de la République , attaché par ses relations au
 Prince d'Orange ; mais plus attaché encore à sa Patrie à laquelle il avoit déjà sacrifié
 ses Biens & ses Terres dans la Province d'Utrecht , écrivoit à M. Dykvelt , son
 Ami. „ Le Ruard de Putten fut amené ici Prisonnier Lundi dernier. On l'a déjà
 „ confronté deux fois avec ses Accusateurs , & l'un d'eux a été repris par lui en
 „ Justice à Geervliet. *C'est une Affaire éfrayante.* (b) On ne peut en connoître
 „ la vérité. Tout ce qu'on peut dire , c'est qu'on voit beaucoup de chaleur contre
 „ cette Famille. Le Conseiller Pensionnaire garde encore la Chambre à cause de
 „ ses blessures ; mais il n'est pas vrai , comme on en fait courir le bruit , qu'il y soit
 „ en arrêt. (c)

CCXXV. La Cour de Justice décréta secrètement prise de Corps contre M. Cor-
 neille de Wit , & chargea le Procureur Fiscal (d) de l'exécution de ce Décret. Il ar-
 riva à Dordrecht le Dimanche vingt-quatrième de Juillet après midi , pendant que
 les Magistrats & la plupart des Habitans étoient à l'Eglise , & il eut le tems d'enle-
 ver l'Accusé , avant qu'on en fut sorti. Il n'avoit rien à craindre par rapport au
 à la Haye.

(a) Lettre de Ruiter aux Etats de Hollande , au sujet des faux bruits répandus contre le Ruard de Putten. A bord des sept Provinces , étant à l'ancre à trois lieues Nord-Oüest de Goetée , le 4. d'Août 1672.

(b) *'t Is een schrikkelijke zake.*
 (c) Lettre MS. de M. d'Amérong à M. Dykvelt du 28. de Juillet 1672.
 (d) M. Jean Ruyfch.

1672. Peuple, qui se feroit plutôt soulevé contre le Ruart, qu'en sa faveur; mais il appréhendoit que si les Magistrats avoient le tems de s'assembler, ils ne l'empêchassent d'emmener son Prisonnier. En effet il y avoit toutes les apparences qu'ils n'auroient pas souffert cet enlèvement, puisqu'il y avoit quelques jours après, (a) ils envoyèrent des Députez à la Haye, pour s'en plaindre à Leurs Nobles & Grandes Puissances, comme d'une violation du Droit des Gens. Ces Députez représentèrent très-fortement, que le Fiscal étoit d'autant moins excusable, qu'il sçavoit, ou du moins devoit sçavoir, que les simples Bourgeois de Dordrecht, & à plus forte raison ceux qui avoient été revêtus de la Magistrature, ne reconnoissoient point d'autre Tribunal, en matières de Crimes, que celui du Lieu de leur Résidence, & que ce Privilège qui leur étoit commun avec les Bourgeois des autres Villes de Hollande, étoit inviolable. Ils se plainquirent particulièrement, de ce que la Cour de Justice n'avoit pas fait arrêter un Délateur noté d'infamie, & que sur sa seule Déposition, elle eut donné un Décret de prise de corps contre un ancien Bourg-Maître de Dordrecht, un Curateur de l'Université de Leyde, un des premiers Officiers de la Hollande, qui avoit été Député dans tous les Colléges Souverains de cette Province & de la République, & deux fois Plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances sur la Flotte des Etats. Le Ruart, qui se sentoit fort innocent, & à qui la Conscience ne reprochoit aucun Crime, avoit suivi sans résistance le Fiscal, qui le mena à la Haye, & le conduisit à pied depuis la Barque jusqu'à la Castellanie, où on le mit d'abord, & d'où on le transféra à la Prison ordinaire de la Cour.

CCXXVI.
Instruc-
tion de son
Procès.

CCXXVI. Tichelaar, son Délateur, avoit confié son Accusation à M. de Bie d'Albrantsweert, Maître d'Hôtel de Son Altesse, pour la faire passer au Prince, & à ceux qui en pouvoient faire usage. M. de Zuylestein, Oncle naturel du Prince, en ayant eu avis, le lui communiqua aussi-tôt, & sans attendre le retour du Courier, on en donna connoissance à la Cour de Justice, afin qu'elle fit les Procédures nécessaires. Comme tout le Procès roule sur la Déposition de Tichelaar, nous la donnerons ici telle qu'il l'a publiée lui-même. Il dépose :

„ Qu'étant arrivé à Dordrecht le septième de Juillet 1672. auprès du Grand Bailly,
 „ pour se plaindre à lui de l'injustice, qu'on lui faisoit au lieu de sa résidence contre sa
 „ Servante avec laquelle il étoit en procès, il trouva le Bailly couché sur un lit,
 „ lui fit ses plaintes contre le Prévôt de Piershil, lui demandant aide & faveur
 „ contre les injustes procédures, dont on avoit usé envers lui; ce que le Bailly
 „ lui promit, ajoutant à cela, avec des paroles obligeantes, qu'il s'étoit proposé de
 „ faire toute autre chose pour lui, pourvu qu'il voulût lui prêter la main en une En-
 „ treprise qu'il avoit faite, qui étoit d'ôter la vie à Son Altesse Monsieur le Prince
 „ d'Orange, & que pour cet effet il lui dit les propres paroles suivantes, lui étant
 „ assis devant son lit : *Vous avez bien entendu qu'on a fait le Prince Stadhouder,*
 „ *que le Peuple m'a contraint d'y consentir, & d'en signer les Actes, & qu'ils*
 „ *n'auront point de repos jusqu'à ce qu'ils l'ayent fait Souverain, ce qui causeroit,*
 „ *sans doute, la ruine de l'Etat, parce qu'il pourroit arriver que le Prince se ma-*
 „ *rieroit à la Fille de quelque Potentat; si bien que, par révolution, l'Etat pourroit*
 „ *tomber entre les mains de quelque Prince étranger.* Sur quoi le Chirurgien
 „ ayant demandé au Bailly ce qu'il désiroit de lui, il lui répondit : *Si je sa-*
 „ *vois que vous le dissiez à homme du Monde, je vous ferois ôter la vie sans remis-*
 „ *sion, & que là-dessus, lui Tichelaar, extrêmement troublé de ces paroles, pro-*
 „ *posa divers moyens pour exécuter l'Entreprise, à savoir de s'en aller à l'Armée,*
 „ *& se rendre familier avec les Valets de Son Altesse, afin d'épier l'occasion de met-*
 „ *tre du poison en quelque verre de Vin ou de Biere, pour lequel effet il prendroit*
 „ *garde quand on donneroit à boire au Prince, & qu'en cas que cela ne réussit*
 „ *point, il feroit en sorte de le tuer avec quelque Arme à feu, lorsqu'il sor-*
 „ *tiroit à la Campagne avec peu de suite: Et qu'en cas que cela ne voulut point*
 „ *réussir, il se rendroit le soir à la Tente ou au Logement de Son Altesse, & lui don-*
 „ *neroit son reste avec quelque épée, dague, ou pistolet, en entrant ou en sortant, &*
 „ *se sauveroit à la faveur des ténèbres; ou enfin qu'il épieroit le Prince dans son*
 „ *Carosse, ou en quelque autre lieu qu'il jugeroit le plus favorable pour l'exécution*
 „ *de son entreprise: Qu'il avoit même demandé au Bailly quelques person-*
 „ *nes pour son secours, mais qu'il l'avoit refusé, comme ayant trop peur*
 „ d'é-

(a) Le 29. de Juillet.

„ d'être découvert : Qu'il lui avoit aussi demandé un Ecrit , & que l'ayant pa-
 „ reillement refusé , il lui donna six Ducatons pour arres de sa promesse , disant qu'il 1672.
 „ n'avoit pas davantage d'argent sur lui , & qu'il n'en vouloit point demander à sa
 „ Femme , de peur de donner quelque soupçon : Qu'il lui donneroit trente mille francs
 „ pour sa récompense , avec la Charge de Bailly de Beyerlandt , & promesse d'a-
 „ vancer tous ses Amis ; mais à condition d'être secret & fidelle , le tout ainsi qu'il
 „ se voit plus amplement par ladite Relation : & que là-dessus le Bailly s'apper-
 „ cevant du trouble & de l'agitation du Chirurgien , comme ayant crainte de la
 „ mort , il lui dit ; *il en faut venir à bout , ou bien crever , l'Etat ne sera jamais*
 „ *bien gouverné tant que le Prince sera vivant , c'est pourquoi il faut l'ôter du Mon-*
 „ *de à quelque prix que ce soit* : Et voyant que son étonnement augmentoit enco-
 „ re , il ajouta ; *il y a encore plus de trente des Principaux Seigneurs de no-*
 „ *tre Etat qui employeroient volontiers quelcun pour ôter la vie au Prince ; mais*
 „ *qu'il l'avoit préféré à tout autre , parce qu'il le jugeoit homme d'exécution* : Si
 „ bien que le Chirurgien prit congé de lui , après avoir fait serment de tenir le
 „ tout secret ; mais sentant sa conscience chargée , il s'adressa premièrement au Sieur
 „ van Albrants-waert , Maître d'Hôtel de Son Altesse , & puis après au Sieur de Zuy-
 „ lesteyn ; sur quoi ayant été examiné sévèrement par la Cour , on ordonna de
 „ prendre le Grand Bailly , & de l'amener à la Haye , ce qu'ayant été fait il avoit
 „ osé dire qu'il ne connoissoit point son Accusateur , mais qu'ayant été convaincu ,
 „ il confessa le contraire , si bien qu'ils furent tous deux mis en prison , afin d'être
 „ confrontez l'un à l'autre.

La Cour n'étoit alors composée que de six Conseillers , (a) deux étoient absens ,
 & un troisième ne voulut avoir aucune part au Procès ni au Jugement. (b) Son
 Altesse ne prit pas le parti que prennent ordinairement les Princes , lorsqu'ils veu-
 lent perdre un Homme , de lui donner des Commissaires , elle se contenta de
 dire , qu'il falloit laisser un libre cours à la Justice , comme on avoit fait dans
 l'Affaire de vander Graef. Ainsi la Cour , chargée de faire les Informations , re-
 çut les Accusations du Chirurgien , & interrogea l'Accusé. Le Ruart , quoi que
 naturellement ferme , ne laissa pas de se déconcerter à la première Comparution.
 Il soutint qu'il n'avoit jamais connu ni vû son Accusateur , ce qui étoit contraire à la
 Lettre que le Conseiller Pensionnaire , son Frère , avoit écrite au L. Amiral Rui-
 ter , & cette négative fit beaucoup d'impression sur l'esprit des Juges , qui ordonnè-
 rent qu'on le transférât de la Castellanie , où il étoit encore , dans la Prison ordi-
 naire de la Cour , qui est celle des plus grands Criminels.

CCXXVII. Le Père , le Frère , l'Epouse & les Amis du Ruart , se donnèrent de CCXXVII
 grands mouvemens en sa faveur. Ils présentèrent aux Juges diverses Requête Sa défense.
 remplies de motifs de récusation contre le Délateur , & dressèrent une *Dédution* , où
 ils étaloient avec beaucoup de force les raisons , qu'il y avoit de croire l'Accusé
 innocent du Crime , dont on le chargeoit , & de regarder Tichelaar comme un Ca-
 lomniateur. Ils disoient dans cette *Dédution* :

„ Que le Ruart n'avoit jamais parlé au Chirurgien qu'une seule fois , & cela plusieurs
 „ années auparavant ; que l'entretien qu'il avoit eu avec lui le septième du mois pré-
 „ cédent n'avoit pas duré un quart d'heure ; que le Chirurgien étoit venu chez lui de
 „ son propre mouvement , sans y avoir été appelé ; qu'ayant demandé à parler au Bailly ,
 „ en particulier , sans vouloir dire son nom , on ne l'avoit laissé entrer qu'après la troi-
 „ sième instance. Que par conséquent il n'étoit pas vraisemblable que l'Accusé eût ré-
 „ solu en soi-même une Affaire si dangereuse & si abominable en moins d'un quart
 „ d'heure ; que quand même on pourroit s'imaginer que cela fût possible , on devoit con-
 „ sidérer , que n'ayant jamais obligé le Chirurgien par aucun Bien-fait , mais au contraire
 „ ne le pouvant regarder que comme un Ennemi , parce que le Bailly l'avoit pour-
 „ suivi en Justice , & qu'il étoit condamné à lui payer une amende pécuniaire par
 „ Sentence des Echevins de Beyerlant , le Bailly n'étoit pas assez dépourvu de
 „ jugement pour lui confier une chose si importante , & de si dangereuse conséquen-
 „ ce. Que la Femme de l'Accusé , considérant la malice du tems , la haine généra-
 „ le contre plusieurs Magistrats , sur tout contre le Bailly & les siens , à cau-
 „ se des mauvais succès de l'Etat par Terre , & de la lâcheté & perfidie commise en
 „ la Reddition de tant de Places , elle avoit été à bon droit allarmée de la visite si
 „ secrète d'une personne dont la sombre Physionomie ne sembloit promettre rien de
 „ bon.

(a) Elle est composée de huit Conseillers de la Provin-
 ce de Hollande , de trois de celle de Zélande , & d'un Pré-
 sident , tantôt d'une Province & tantôt de l'autre. Voyez

la Description Historique du Gouvernement des Provin-
 ces-Unies , Chapitre XXIV. page 67.

(b) Wicquefort , Hist. MS. des Prov-Unies , Liv. XXI.

1672. „ bon. Que sa crainte avoit augmenté, en faisant réflexion sur l'Attentat fait dernièrement contre le Frère de son Mari, & un semblable depuis quelques jours contre son Mari même. Que cette crainte l'avoit obligée d'ordonner à son Valet, & à son Fils, âgé de dix-huit à dix-neuf ans, de demeurer à la porte de la Chambre, ne pouvant être vus par la jointure de la porte, si bien qu'ils pouvoient entendre le tout fort facilement, sur tout ce que le Grand Bailly disoit, parce qu'il parloit fort haut. Que le Valet, aussitôt après avoir reconduit le Chirurgien à la porte, sans parler à son Maître ni à personne du monde, fit un récit pur & simple de tout ce qui s'étoit passé à trois Femmes qui étoient là présentes. „

Un aussi honnête Homme que M. Corneille de Wit ne pouvoit avoir conçu un Projet aussi lâche, & s'il l'avoit conçu il n'en auroit pas fait la confidence à un Homme qui ne devoit respirer que des mouvemens de vengeance contre lui. *Si j'avois été capable de former un Projet si noir*, disoit-il à la Question, *j'ai un bras pour l'exécuter, & je n'aurois pas eu besoin du secours d'un Scélérat tel que mon Accusateur.* D'ailleurs pouvoit-il en un quart-d'heure, que dura l'Entretien qu'il eut avec Tichelaar, proposer l'Assassinat du Prince, chercher les moyens de l'exécuter, lever les difficultés inévitables dans une telle Entreprise, & convenir d'une récompense? Il est plus vraisemblable que le Scélérat aposté par les Ennemis du Ruart, pour le perdre, lui fit l'ouverture de ce Dessein, dans la pensée de le trahir; & voyant qu'on le rejettoit avec indignation & menaces, il sortit promptement, pour suivre sa trame, ou bien pour en ourdir une autre. En suivant cette idée, on développe ce qu'il y a d'obscur dans le Fait, & on en concilie toutes les circonstances. Le Ruart prit trop de précautions, & n'en prit point assez. D'un côté il avertit le Magistrat, afin qu'il arrêtât le Chirurgien, ce qu'on n'auroit pu faire avec Justice, si Tichelaar s'étoit contenté de parler en termes généraux sur le Service qu'il vouloit rendre à l'Etat; mais de l'autre, si le Chirurgien lui fit l'ouverture de l'Assassinat de Son Altesse, le Ruart manqua de prendre une précaution qui l'auroit pleinement justifié, c'étoit de faire passer jusqu'au Prince l'Avis de l'Attentat que ce Scélérat méditoit contre sa personne. Ce fut, peut-être, cette omission qui le troubla, & le fit biaiser dans son interrogatoire.

100
XXVIII.
On lui
donne la
Question.

CCXXVIII. Quoi qu'il en soit, la droite Justice ne permettoit pas qu'on mît le Ruart à la Question, qu'on n'eût des preuves suffisantes pour le convaincre. L'Accusateur, noté d'infamie étoit unique & destitué de Témoins, l'Accusé nioit le Fait, & produisoit le témoignage de son Fils & d'un de ses Domestiques, qui avoient l'un & l'autre distinctement entendu ce que le Délateur avoit dit au Ruart, qu'il lui déclareroit une Affaire d'importance, pourvu qu'elle fût tenue secrète, & que le Ruart avoit répondu, que si c'étoit quelque chose de bon, il étoit prêt de l'entendre; mais que si c'étoit une mauvaise Affaire, il ne lui en parlât pas, parce qu'il seroit obligé de le dénoncer à la Régence, sur quoi le Délateur le salua & se retira promptement. Quoi que le Domestique de l'Accusé eût confirmé sa Déposition par Serment prêté devant les Commissaires de la Cour de Justice, & que son témoignage fût moins récusable que celui de Tichelaar, on n'y eut aucun égard, La nature du Crime, le caractère du Ruart, son Rang, sa Naissance, ses Emplois, ses Services devoient revêtir les Juges d'un esprit de défiance contre l'Accusateur, & de modération pour l'Accusé. Cependant, après l'avoir confronté plusieurs fois avec le Chirurgien, on lui fit souffrir une peine que les Scélérats mêmes trouvent plus cruelle que la mort. On le condamna à la Question ordinaire ou préparatoire, qui ne se doit donner que sur des preuves fermes & solides, & les preuves de cet Attentat n'étoient pas assez fortes pour une si dure condamnation. Il souffrit la Torture avec une fermeté que lui inspiroit sa bonne Conscience. *Quand même*, disoit-il, *on me couperoit par morceaux, on ne me feroit pas avoüer une chose à laquelle je n'ai jamais pensé.* Au milieu de ses plus grands tourmens, & lorsque le Questionnaire lui ferroit les deux pouces, & les lui tiroit avec une force terrible, il eut le courage de réciter ces vers d'Horace :

*Justum & tenacem propositi virum,
Non Civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis Tyranni
Mente quatit solida; &c. (a)*

Ses Ennemis publièrent que sa fermeté n'étoit pas l'effet de son innocence; mais de la

(a) C'est-à-dire, que ni la fureur d'une Populace injuste, ni l'air menaçant d'un Souverain qui n'agit que par caprice, ni les plus cruels tourmens ne sont

point capables d'ébranler la fermeté d'un Homme droit, & à qui la Conscience ne reproche rien. Odes d'Horace, Livre III. Ode III.

la manière douce & humaine, dont on l'avoit traité. Ils produisoient pour preuve le témoignage du Questionnaire même, qui, interrogé sur la manière dont il en avoit usé avec le Ruart, avoit répondu, qu'il l'avoit traité fort doucement, que ce qu'il lui avoit fait souffrir n'étoit rien, & qu'il ne lui avoit donné la Question que pour la forme. Mais ce témoignage, rendu par crainte, par obéissance, ou par d'autres motifs, fut démenti par celui même dont on l'avoit extorqué. Troublé par les remords de sa Conscience, qui ne lui laissoient aucun repos, il donna, peu de tems avant que de mourir, la Déclaration suivante, que nous sommes d'autant plus obligés d'insérer ici, qu'elle prouve la vérité d'un Fait dont les Ennemis du Ruart veulent douter, parce qu'il est glorieux à sa Mémoire. Celui qui lui avoit donné la Question (a) écrivit à Madame de Wit, (b) en la priant de ne montrer sa Lettre qu'après qu'il seroit mort. Il lui marquoit, qu'il n'avoit point épargné son Mari; qu'au milieu des tourmens il *protestoit de son innocence*, en appelloit Dieu à témoin, & citoit ses Juges devant son Tribunal. „ Je ne voudrois pas, pour rien du monde, souffrir ce que j'ai fait souffrir au Ruart. Plût à Dieu, disoit-il, que j'eusse été assez heureux pour préférer la vérité à toutes les promesses dont on s'est servi, pour me porter à *dire un mensonge injurieux à la Mémoire de votre Mari*. La crainte seule est cause de ce que j'ai fait, & pour tous les biens du monde, je ne voudrois pas être obligé de *tourmenter qui que ce soit aussi cruellement que je l'ai tourmenté*. Quand il m'en devoit conter la vie, je ne puis m'empêcher de reconnoître qu'il est mort *innocent*. Dieu leur pardonne, ajoutoit-il; mais je tremble, lorsque je pense à ce qu'on lui a fait souffrir, & à la manière dont les choses se sont passées. „ (c) Ce témoignage est d'autant moins suspect, qu'il fut rendu après la mort du Ruart; que l'Exécuteur le rendit volontairement, sans aucune idée de récompense, & lorsqu'il regardoit la mort, qui aprochoit, comme une vengeance Divine d'une faute, dont il ne pouvoit obtenir le pardon, qu'en la réparant, par sa confession & sa repentance. D'ailleurs ce témoignage est confirmé par celui du Ruart, qui, dans le fort de la Question, protesta toujours de son innocence, sans pouvoir fléchir ses Juges, lesquels au lieu de l'écouter, & de faire cesser les tourmens, lui crioient, *confessez, confessez*. (d)

CCXXIX. Le Peuple eut peur qu'un Magistrat, dont il faisoit l'objet de sa haine, & qu'il croyoit coupable, parce qu'il vouloit le croire, n'échappât à sa fureur. Il assiégea la Prison le jour & la nuit, (e) & menaça ceux qui demeuroient dans le voisinage, de renverser jusqu'aux fondemens leurs Maisons, si le Prisonnier échappoit par leur connivence. Les Conseillers de la Cour se rendirent à la Prison, dans le dessein d'apaiser le tumulte; mais ils ne purent en venir à bout, qu'en faisant paroître le Ruart aux Fenêtres, afin de ne laisser aucun doute à une Populace émuë, qui vouloit douter de tout, lorsqu'elle croyoit qu'on vouloit lui enlever sa victime, & qui ne doutoit de rien, lorsqu'on chargeoit des Attentats les plus énormes l'objet de sa haine. Afin de s'assurer mieux de la personne du Ruart, les Bourgeois envoyèrent demander au Prince une Garde; mais il répondit judicieusement que *le Prisonnier étoit entre les mains de la Justice, qui auroit soin d'empêcher son évasion*.

CCXXX. Enfin la Cour donna sa Sentence le vingtième d'Août. Elle ne pouvoit condamner le Ruart à la mort, puisqu'il n'avoit rien avoué à la Question, qu'on appelle *préparatoire*, à laquelle il avoit été appliqué, parce qu'on ne condamne à la *définitive* que ceux qui sont déjà convaincus du Crime dont on les accuse, & qu'on veut obliger à découvrir leurs Complices. La Sentence du Ruart étoit conçue en ses termes:

„ La Cour de Hollande ayant vû & examiné les pièces & les documens, qui lui ont été délivrés par le Procureur Général de la Cour, contre & à la charge de Maître *Corneille de Wit*, ancien Bourg-Maître de Dordrecht, & *Ruard* du Pais de Putten, présentement Prisonnier dans la Prison de ladite Cour, comme aussi son examen, ses confrontations, & ce qui a été délivré de sa part,

Qq

„ &

(a) Le Bourreau de Haerlem.

(b) Veuve du Ruart.

(c) *Copje Brief van de Scherp-Rechter van Haarlem, op**zyn doodbedde gevonden aan Mevrouw de Wit. Lettre du Bourreau. Gedenk-waardige stukken, pag. 47.*(d) *Beken, beken.* (e) Le 16. d'Août.

1672. „ & ayant examiné tout ce qui pouvoit fervir à cette matière , déclare le
 „ Prifonnier déchu de toutes fes Charges & Dignitez ; le bannit hors de
 „ la Province de Hollande & de West-Frife , fans pouvoir jamais y rentrer
 „ fur peine d'une punition plus févère , & le condamne aux fraix de la Justi-
 „ ce. (a)

On murmura beaucoup de cette Sentence. Tous ceux que l'efprit de Parti n'aveugloit pas, ne pouvoient comprendre, comment on avoit pû condamner le Ruart à un Baniffement perpétuel fur une fimple Accufation non prouvée. Ils ne trouvoient pas moins étrange, que la Sentence n'exprimant aucun Crime à la charge du Prifonnier, elle le déclarât déchu de routes fes Charges & Dignitez, & le bannît à perpétuité. Cette Sentence, difoit-on, eft femblable à celle de Pilate, (b) qui difoit : *Je ne trouve aucun Crime en lui, c'eft pourquoi je le ferai foüeter, & je le relâcherai.* On pourroit ajouter, fi on aimoit à faire de pareilles applications, qu'on relâcha *Barrabas, qui étoit un infigne Brigand.*

CCXXXI. En effet, on élargit Tichelaar, fans aucune note d'infamie, & ce Scélérat courut auffi-tôt les Ruës, en criant qu'il avoit convaincu le Ruart du Crime dont il l'avoit accufé. Sa Sentence, difoit-il, en eft une preuve incontestable, *on l'a condamné au Baniffement & à tous les frais du Procès, & on m'a mis en liberté.* Ce raifonnement faisoit d'autant plus d'impression, qu'il étoit fondé. En effet il n'y avoit point de milieu, fi le Ruart étoit coupable, la mort devoit lui être infligée, & s'il n'y avoit ni preuve ni conviction après avoir été appliqué à la Queftion, l'Accufateur méritoit, au lieu de la Liberté, les peines duës aux Calomnieurs. Le Peuple fe laiffa entraîner par les déclamations du Chirurgien, & ne refpecta point l'innocence du Ruart, quoique reconnuë en partie par la Cour. Au contraire, prenant avantage de l'élargiffement de l'Accufateur, il accufa les Juges de partialité, & leur reprocha la douceur dont ils avoient ufé envers le Prifonnier, qu'il fuposoit coupable. Cette prétenduë partialité de la Cour donna lieu d'ajouter foi à un Conte ridicule qu'on débita, dans la vûë de confirmer la Populace dans l'opinion où elle étoit, que le Ruart avoit mérité la mort. On lui fit croire qu'un des Liens de la Faction de Louvestein, étoit de ne punir jamais les Crimes qu'on y commettrait que par le Baniffement. C'est ainfi que des Juges qui balancent entre l'équité & l'injustice font plus de mal que de bien.

CCXXXII. Après avoir raporté tout de fuite & fans interruption les Procédures faites contre M. Corneille de Wit, nous allons voir qu'elle fut la Conduite que le Confeiller Pensionnaire, fon Frère, tint dans des tems fi fâcheux. Dès la fin de Juin (c) il avoit confulté un de fes intimes Amis fur le parti qu'il devoit prendre dans une Conjoncture fi délicate. Cet Ami fidèle lui repréfenta avec beaucoup de defincérité, que n'étant plus en état de rendre fervice à fa Patrie, parce qu'il étoit devenu fi fufpect & fi odieux au Peuple, qu'il avoit tout à craindre de fa fureur, il feroit fagement de demander aux Etats de Hollande la liberté de fe retirer dans un Lieu sûr, où le repos pourroit contribuer au rétabliffement de fa Santé. Le Confeil étoit fi judicieux, que quoi qu'il ne fût pas du goût de M. de Wit, il n'ofa néanmoins le rejeter. Il tacha de l'é luder, en priant fes Amis de faire en forte que leurs Nobles & Grandes Puiffances lui confeillaient de fe dérober au danger qu'il couroit à la Haye, & de chercher fa sûreté dans une autre Ville. M. vanden Bosch, (d) préfent à cette Conversation, fe chargea d'agir fur ce plan. Un autre promit de faire la Proposition, & de concerter auparavant les moyens de la faire accepter. Mais elle ne fe fit point, peut-être, parce qu'ils voyoient bien que M. de Wit ne vouloit pas *fe refuser aux Affaires*, (e) ni quitter fa Charge pour vivre dans la Retraite. En effet, s'il avoit eu véritablement ce Deffein, il auroit

CC
 XXXII.
 M. Jean de
 Wit déli-
 bère fur
 fa Démiffion.

(a) La Sentence porte qu'elle fut arrêtée en conclüë par Mrs. ADRIEN PAUW, Sieur de Bennebroek, Préfident, ALBERT NIEROP, GUILLAUME GOES, Sieur de Boekhorftembourg, FREDERIK VAN LIER, Sieur de Zoetermeer, CORNEILLE BAAN & MATHIEU GOOL, Confeillers de la Cour de Hollande & de West-Frife. Elle fut prononcée au Prifonnier le 20. d'Août 1672.

(b) *Geudenwaardige Stukken.* pag. 48. M. de Wicque-

fort dit qu'un Pasteur ayant reproché à un Confeiller de la Cour la reffemblance qu'il y avoit entre la Sentence de la Cour contre le Ruart & celle de Pilate, ce Confeiller ne lui répondit autre chose, finon qu'il ne lui étoit pas permis de tout dire. Histoire MS. des Provinces Unies. Livre XXI. (c) Le 26.

(d) Il a été depuis Pensionnaire d'Amsterdam.

(e) Wicquefort, Histoire MS. des Provinces-Unies, Livre XXI.

auroit suppléé à la timidité de ses Amis, & parlé lui-même, comme il le fit dans la fuite. D'ailleurs je ne sçai si la prière des Souverains, qu'on ne peut regarder que comme un Commandement & une Loi, étoit plus honorable qu'une Démission volontaire. Quoi qu'il en soit, il auroit d'autant mieux fait de quitter alors la Charge, que huit jours après il eut le chagrin de voir casser l'Edit perpétuel, & le Prince d'Orange dans l'Élévation à laquelle ce Ministre s'étoit toujours opposé. Mais il balança, parce qu'il croyoit encore pouvoir se soutenir dans son Poste. Ce grand Homme n'a jamais vû le péril aussi grand qu'il étoit, comme sa conduite l'a prouvé, lors même qu'il eût obtenu sa Démission, & que la haine éclata de toutes parts.

CCXXXIII. Le Prince, qui croyoit M. de Wit ébranlé, tenta de le faire entrer dans son Parti. Son Altesse crut y réussir en promettant de lui conserver le même crédit, dont il avoit jouï, & de se gouverner par ses Conseils. Mais ce Ministre, ferme dans ses Principes, & incapable d'agir contre son inclination, refusa cette offre avec d'autant plus de générosité, qu'il étoit sur le penchant d'une Fortune tombante. „Le Prince, dit-il, me fait beaucoup d'honneur, „ de croire que mes services pouroient être de quelque utilité à la Patrie. Mais je „ suis très-persuadé que Son Altesse n'en retireroit pas tout l'avantage qu'elle en „ pouroit attendre. Les Peuples me haïssent sans que je leur en aie donné aucun „ sujet. Ces sortes de haines sont ordinairement les plus violentes. Tout ce qui „ passeroit par mes mains ne pourroit que leur être désagréable, & quelque pré- „ caution que je prisse, ils me rendroient toujours responsable des mauvais succès. „ Je souhaite de tout mon cœur que tous les desseins du Prince réussissent à l'avantage „ de l'Etat, mais il a besoin d'une autre personne que moi pour le bien seconder. A „ l'égard de ce que vous me dites, que j'aurai sous le Stadhoudérat le même crédit „ que j'ai eu auparavant, c'est-là la chose du monde qui est la moins capable de „ m'ébloüir. Je n'en ai jamais souhaité que pour être mieux en état de rendre ser- „ vice à ma Patrie. C'est là l'unique but que je me suis toujours proposé, & je ne „ souhaite rien pour mon avantage particulier. Je serois indigne de la confiance que „ mes Maîtres ont eüe en moi, si je continuois de les servir par un Principe si lâche „ & si indigne d'un honnête homme. (a)

CCXXXIV. M. de Wicquefort rapporte la chose différemment. (b) Il dit, qu'une personne, Membre du Sénat d'une des premières Villes de Hollande, & que les Etats ont employé dans les plus importantes Négociations, (c) vint présenter à Son Altesse le besoin qu'elle avoit, dans des Conjonctures aussi fâcheuses, des Conseils de M. de Wit, & le grand avantage qu'elle en tireroit; que le Prince, qui connoissoit trop bien le mérite du Conseiller Pensionnaire, pour négliger l'occasion de le mettre dans ses intérêts, pria cette personne de dresser un Projet d'Accommodement; que Son Altesse en fut contente; mais que l'ayant communiqué à ceux qui l'obédoient, ils l'empêchèrent de signer le Traité, craignant qu'un Ministre si habile ne leur enlevât le crédit qu'ils avoient, & que pour faire entièrement échotier le dessein de la Réconciliation, ils eurent l'habileté de faire donner à celui qui en étoit le Médiateur une Commission pour Bruxelles, qui l'obligeoit de partir sur le champ. Il n'est pas permis de décider sur une Affaire si problématique; mais le refus s'accorde mieux avec les principes de M. de Wit.

CCXXXV. D'ailleurs ses Amis, qui auroient souhaité qu'il se fût réconcilié avec Son Altesse, parce qu'il auroit toujours eu, par la supériorité de son génie, beaucoup d'influence dans le Gouvernement, le blamèrent d'avoir refusé les Offres qu'on lui avoit faites. Il ne pouvoit, disoient-ils, trouver d'occasion plus favorable, pour justifier son Ministère, rétablir son Honneur, & éteindre la haine des Peuples, qu'en marchant aux côtes du Prince, & en devenant son principal appui dans le Gouvernement de la République. On ignore les noms & l'intention des Ministres qui furent employez dans cette Négociation, & il faudroit les connoître pour juger de leur sincérité. Le Prince, jeune, sans expérience, pliant sous le poids des Affaires, incertain du succès que pourroient avoir ses Entreprises, redoutant encore les Partisans de M. de Wit, avoit raison de mettre tout en œuvre pour gagner cet habile Ministre, afin de profiter de ses sages Conseils, dont il avoit un extrême besoin dans la triste état où il prenoit les rênes du

1672.

CC
XXXIII.
Offres du
Prince à
M. de Wit.

CC
XXXIV.
M. de Wic-
quefort
rapporte la
chose dif-
férem-
ment.

CC.
XXXV.
Réflexions
qu'on fit
sur ces
Offres.

(a) Histoire de Guillaume III, par M. Samson, Tome II.

(b) Histoire MS. des Provinces-Unies, Livre XXI.
(c) M. Conrad van Beuningen, *Vroetschap* d'Amsterdam.

1672. — Gouvernement. Mais Son Altesse pouvoit-elle donner sa confiance à celui qu'elle regardoit comme l'Auteur de l'Edit perpétuel, le Partisan de la France, & l'Ennemi du Roi d'Angleterre, son Oncle? On excepte toujours les Chefs de Parti, lorsqu'on fait grace aux Subalternes, & si on ne peut faire cette exception, on leur accorde des Conditions qu'on est résolu de ne point tenir.

CC
XXXVI.
Démission
du Con-
seiller Pen-
sionnaire
accordée.

CCXXXVI. Le Conseiller Pensionnaire, voyant que la Cour de Justice, sans aucun égard pour le Rang, les Dignitez, les Services, & la probité reconuë du Ruart, son Frère, continuoit ses procédures contre lui, sur la déposition d'un Scélerat, & entendant de toutes parts l'orage gronder sur sa Maison, résolut de quitter sa Charge, qu'il ne pouvoit plus exercer avec succès. Il voyoit le Prince d'Orange au faite de la Grandeur, il l'avoit offensé, le Peuple étoit irrité contre lui, & ses Amis terrassés par les émotions populaires. Il auroit mieux fait de prévenir plus promptement le péril dont il étoit menacé; mais il crut qu'un Peuple, qu'il n'avoit pas offensé, ne nourrissoit pas une haine si violente contre sa personne, ou plutôt, il ne prévint pas les excès auxquels la Multitude émuë se porte contre ceux qu'elle regarde comme la cause de ses malheurs. Il avoit gardé la Chambre à cause de ses blessures depuis le vingt & unième de Juin jusqu'au trente-&unième de Juillet, qu'il sortit la première fois. Il alla d'abord féliciter le Prince sur son Elévation au Stadhoudérat. Il eut avec Son Altesse une longue Conversation sur ce sujet, & sortit fort mécontent de la froideur avec laquelle il en avoit été reçu. Le quatrième d'Août il se rendit à l'Assemblée des Etats de Hollande pour la prier de lui accorder sa Démission, & il parla à Leurs Nobles & Grandes Puissances en ces termes :

„ MESSEIGNEURS, Il y a eu dix-neuf ans le trentième du mois passé que j'ai
 „ servi dans votre Assemblée en qualité de Pensionnaire de Hollande & de West-
 „ Frise, & que j'en ai prêté le serment pour la première fois, suivant l'ordre qui y
 „ est observé. Pendant ce tems-là l'Etat a été exposé à de grandes Guerres &
 „ à d'autres Calamitez, qui par le secours de Dieu, par la Sageffe de vos No-
 „ bles & Grandes Puissances, comme aussi par leur courage & leur conduite, ont
 „ été pour la plupart heureusement terminées, & ont enfin cessé. Vos Nobles
 „ & Grandes Puissances, ou du moins ceux d'entre elles qui ont ordinairement
 „ assisté en cette auguste Assemblée, savent très-bien avec quel zèle, avec quel
 „ travail, & avec quelle étude je me suis appliqué depuis plusieurs années à dé-
 „ tourner les occasions de mécontentement & de rupture, que nous avons main-
 „ tenant avec les puissans Ennemis de cet Etat. Vous n'ignorez pas, Messei-
 „ gneurs, combien de fois j'ai pris la liberté de vous représenter les malheurs
 „ qui pouvoient arriver dans la suite du tems, si on ne s'appliquoit sérieusement
 „ à apporter de bonne heure les remèdes nécessaires au mal dont nous étions
 „ menacés. Mais Dieu, dont nous devons toujours adorer respectueusement
 „ la Providence, quelque incompreensible qu'elle soit, a permis que les Affaires
 „ aient empiré, & que l'on en soit venu à cette Guerre entièrement funeste, rui-
 „ neuse, & pernicieuse, quoique l'Etat en général, & la Province de Hollande en
 „ particulier aient eu assez de tems pour s'y préparer, & pour se pourvoir de toutes
 „ les choses nécessaires pour une vigoureuse défense. Avec quelle application & quel-
 „ les pressantes sollicitations n'y ai-je pas exhorté vos Nobles & Grandes Puissances,
 „ comme aussi les autres Provinces amies & alliées de la nôtre? Les Régîtres, & ceux
 „ qui ont assisté consécutivement, tant dans cette Assemblée, qu'en celle des Etats
 „ Généraux, en pourront rendre un ample témoignage. Il faut rendre ici à leurs
 „ Nobles & Grandes Puissances la justice qui leur est dûë. Elles ont pris tous les
 „ soins imaginables pour prévenir le mal qu'on craignoit. Elles l'ont fait même
 „ avec autant de promptitude & de diligence qu'il a été possible en un Corps com-
 „ posé de tant de Membres & d'une telle Constitution, qu'il est ordinairement plu-
 „ tôt touché par la vûë d'une pressante & présente nécessité, que par des exhorra-
 „ tions fondées sur les dangers qu'on a pu prévoir. Mais malgré tous leurs soins &
 „ toute leur application à détourner le mal, il a plu à Dieu en sa colère d'envoyer
 „ sur cet Etat les Calamitez, dans lesquelles il se trouve aujourd'hui envelopé, &
 „ cela d'une manière si difficile à comprendre, vû la rapidité des Conquêtes de
 „ l'Ennemi, & le peu de résistance de ceux qui commandoient dans nos Places,
 „ que la Postérité aura lieu de ne le pouvoir croire. Ce qu'il y a de plus chagrinant
 „ dans une si triste conjoncture, c'est que ces malheurs & ces desastres si subits ont
 „ excité dans les esprits du Peuple & de tous les Habitans de cet Etat, non seulement
 „ une

„ une crainte & une frayeur générale, mais aussi de sinistres impressions contre
 „ leurs Magistrats, & sur-tout contre ceux qui ont eu plus de part que les au- 1672.
 „ tres au maniement des Affaires. Quelques injustes que soient ces soupçons, je
 „ ne laisse pas de m'en trouver accablé en mon particulier, quoiqu'il semble que
 „ j'en dussé être exempt, puisque n'étant que *simple Serviteur de l'Etat*, je n'ai
 „ pû que suivre exactement les Ordres de mes Maîtres. Mais soit qu'on croie que
 „ je ne me soye pas acquité comme je devois des Fonctions de ma Charge, ou que
 „ des gens mal informez s'imaginent que j'aye eu part à des choses, qui n'ont point
 „ passé par mes mains, on se déchaîne d'une manière si furieuse contre moi, que
 „ je ne puis juger autre chose en bonne Conscience, sinon que mes services ne pour-
 „ roient être désormais que préjudiciables à l'Etat, puisqu'il est certain qu'il
 „ suffiroit que j'eusse été employé à mettre par écrit les Résolutions que prendroient
 „ vos Nobles & Grandes Puissances, pour que cela les rendît desagréables au Peu-
 „ ple, qui, par cette raison, ne les exécuteroit pas avec autant de promptitude qu'il
 „ seroit nécessaire pour le bien & l'utilité de la Patrie. C'est pourquoi j'ai cru que ce
 „ seroit faire une chose très-avantageuse à l'Etat, que de supplier vos Nobles &
 „ Grandes Puissances, comme je les en supplie très-humblement, qu'il leur plût
 „ d'avoir la bonté de me dispenser de l'exercice de ma Charge. Après quoi il ne
 „ me reste plus qu'à remercier vos Nobles & Grandes Puissances en général, &
 „ tous les Membres de cette illustre Assemblée en particulier, de la bonté & faveur
 „ qu'ils m'ont témoignée en plusieurs occasions, & principalement de ce qu'il vous
 „ a plu de m'otroyer un Acte le sixième de Septembre 1663. confirmé le quinziesme
 „ de Septembre 1668. par lequel il m'est permis, après que mes cinq années seroient
 „ expirées, & même plutôt, en cas que je veuille quitter la Charge de Pensionnaire,
 „ de prendre séance en l'une des Cours de Justice que je voudrois choisir. Suivant
 „ cette permission je prendrai séance dans le Grand Conseil, sous le bon-plaisir de vos
 „ Nobles & Grandes Puissances, en cas qu'il leur plaise de m'accorder ma Démission.
 „ Et quoiqu'il ait plu à vos Nobles & Grandes Puissances d'y ajouter, qu'en ce cas il
 „ me seroit assigné, comme il leur plût de m'assigner dès lors, le même rang entre les
 „ autres Conseillers, qu'on trouve avoir été accordé par vos Résolutions précédentes
 „ à Monsieur le Pensionnaire Cats & à d'autres; & que par conséquent l'Affai-
 „ re seroit considérée tout de même que si depuis le commencement de l'exercice
 „ de ma Charge de Pensionnaire, qui a été le trentième de Juillet 1653. j'eusse effec-
 „ tivement fait les Fonctions de celle de Conseiller, il me semble néanmoins que
 „ suivant la justice, qui accompagne ordinairement toutes les actions & les Réso-
 „ lutions de vos Nobles & Grandes Puissances, je ne puis prétendre autre chose,
 „ sinon que ma Place dans le Grand Conseil soit réglée non selon le jour du
 „ commencement de ma Charge de Pensionnaire, qui est le trentième de Juil-
 „ let 1653. mais selon la date de la Résolution, qui est du sixième d'Août
 „ 1658. du moins je crois que suivant la justice la chose doit être réglée de cette
 „ manière. C'est pourquoi je supplie très-humblement vos Nobles & Grandes Puif-
 „ sances, afin de ne donner aucun sujet de mécontentement à personne, de me
 „ faire expédier ma Commission de Conseiller au Grand Conseil, non pas selon la
 „ date du trentième de Juillet 1653. mais selon celle du sixième d'Août 1658.
 „ C'est la grace que demande très-humblement à vos Nobles & Grandes Puissances,
 „ avec celle de sa Démission, celui qui est & demeurera toujours,

DE VOS NOBLES ET GRANDES PUISSANCES,

Le très-humble & très-fidelle serviteur,

JEAN DE WIT.

Cette crainte de mécontenter quelqu'un, prouve qu'il avoit encore qu'elqu'espérance de vivre & de se soutenir à la Haye. Le Collège des Nobles & plusieurs Villes s'opposèrent à sa Démission; mais elle étoit appuyée sur de si fortes raisons, auxquelles on pouvoit en ajouter de plus fortes encore, que les Etats furent d'avis de l'accepter, & de le remercier de ses Services, en lui confirmant la Charge de Conseiller au Grand Conseil, où il devoit prendre sa Place après les Conseillers qui y avoient pris séance avant le sixième d'Août mille six cents cinquante huit. Mais Leurs Nobles & Grandes Puissances ne voulurent pas convertir cet Avis en Résolution formelle, sans la participation du Prince d'Orange. Son Altesse consentit sans peine qu'on lui permît de se retirer; mais à cause des bruits qui s'étoient répandus contre ce Ministre, & dont le Peuple étoit imbu, elle n'approuvoit pas qu'on le remerciât, comme on avoit fait en mille

— six cens soixante & huit. Dès que M. de Wit eut obtenu sa Démission, il en donna
1672. Avis à Ruiter, son Ami & la Créature, auquel il écrivit la Lettre suivante :

„ MONSIEUR. La prise des Villes sur le Rhin en si peu de tems, l'irruption de
„ l'Ennemi jusques aux bords de l'Yssel, la perte totale des Provinces de Guel-
„ dres, d'Utrecht, & d'Over-Yssel, presque sans résistance, & par une lâcheté
„ inouïe, si ce n'est par trahison à l'égard de quelques unes, m'ont de plus en plus
„ confirmé la vérité de ce qu'on appliqua autrefois à la République Romai-
„ ne : *Prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur. Chacun s'at-*
„ *tribuë la gloire des bons succès, mais on impute tous les mauvais à un seul.*
„ C'est ce que j'ai éprouvé moi-même. Le Peuple de Hollande ne m'a pas seu-
„ lement chargé de tous les défâtres & de toutes les calamitez arrivées à notre
„ République, il ne s'est pas contenté de me voir tomber sans armes & sans dé-
„ fense entre les mains de quatre Personnes armées, qui ont eu intention de me
„ massacrer; mais lorsque par la Providence Divine j'ai échapé vif de leurs mains,
„ & qu'ils m'ont vû guéri des blessûres que j'avois reçûes, ils ont pris une haine
„ mortelle contre ceux de leurs Magistrats & de leurs Souverains qu'ils croyoient
„ avoir le plus de part dans la direction des Affaires, & sur-tout contre moi, quoi-
„ que je n'aye été qu'un Serviteur de l'Etat. C'est ce qui m'a obligé à demander ma
„ Démission de la Charge de Pensionnaire sur les fondemens compris dans la Propo-
„ sition que j'en ai faite, premièrement de bouche, & que j'ai ensuite délivrée par
„ écrit. Leurs Nobles & Grandes Puissances ont eu la bonté de m'accorder ma de-
„ mande, comme vous le pourrez voir dans l'extrait que je vous envoie. J'ai crû
„ qu'il étoit de mon devoir de vous le faire sçavoir, afin que vous ne m'adressiez
„ plus deormais les Lettres qui regardent l'Etat, mais que vous les envoyiez, par
„ provision, à l'adresse de Monsieur le Pensionnaire de Hollande & de West-Frise,
„ ou de celui qui exerce présentement cette Charge. Je suis véritablement,

MONSIEUR,

Votre très-humble serviteur,

JEAN DE WIT. (a)

CC
XXXVII.
Idée géné-
rale des
Conseil-
lers Pen-
sionnaires.
Difficultez
de cette
Charge.

CCXXXVII. La Charge de Conseiller Pensionnaire de Hollande, que M. de
Wit quittoit, est la plus pénible & la plus dangereuse de la République. Un Grand
Pensionnaire doit faire face à tout, il dirige les Etats de Hollande, dont les Avis
ne se concilient qu'avec peine, il assiste aux Etats Généraux pour y deffendre les in-
térêts de ses Maîtres, & pour y appuyer leurs Résolutions. Quoi qu'il n'ait point
de voix décisive dans les Etats de Hollande, on ne laisse pas de le rendre responsa-
ble des Evènements. En un mot, comme le dit M. de Wit dans sa Lettre à Ruiter,
*il partage avec plusieurs la gloire des heureux succès, & porte seul la honte des mau-
vais.* M. vander Eynde, qui exerça cette Charge au commencement des Trou-
bles, (b) mourut dans les Prisons du Chateau de Vilvoerde. M. Buys, qui lui
succéda fut obligé de se démettre. Elle eouta la tête au fameux Barnevelt, pour avoir
voulu mettre des bornes à l'Autorité du Prince Maurice, M. Paauw, marchant sur
ses traces, se rendit odieux à la Maison d'Orange, s'attira les Déclamations fa-
tyriques des Prédicateurs & la haine du Peuple. On l'accusa de s'être laissé cor-
rompre par l'or de l'Espagne. Cette Accusation anima tellement la Populace con-
tre lui, que pour ne point s'exposer à sa fureur, il fut contraint de demander sa
Démission, qu'on lui accorda sans peine. M. Cats, son Successeur, ne vit pas plû-
tôt la fin de la grande Assemblée de mille six cens cinquante & un, que las des con-
tradictions & des travaux qu'il avoit essuyez, il demanda & reçut sa Démission avec
les derniers mouvemens de joye. (c) Enfin le Massacre de M. de Wit fut une trif-
te récompense des Services qu'il avoit rendus à la République pendant l'espace de
dix neuf ans.

CC
XXXVIII
Delibéra-
tions sur
l'Instruc-
tion qu'on
doit don-
ner à celui
qu'on élira
en place de
M. Jean
de Wit.

CCXXXVIII. Ce Ministre ayant obtenu sa Démission, on pensa à lui don-
ner un Successeur. En délibérant, selon l'usage, sur l'*Instruction*, qu'on devoit
dresser pour le nouveau Pensionnaire, plusieurs Députez opinèrent à démemb-
rer sa Charge, en créant un Trésorier Général pour avoir soin des Finances,
un Secrétaire d'Etat pour les Correspondances étrangères, & à ne laisser à
celui qu'on éliroit, que la direction des Affaires de la Province. Ils fon-
doient

(a) Lettre de M. Jean de Wit au Lieutenant Ami-
ral Ruiter, de la Haye le 12. d'Août 1672.

(b) En 1569.

(c) Voyez les Annales des Provinces-Unies, Tome I.
page 210.

doient la nécessité de ce démembrement sur la pesanteur du fardeau dont on chargeoit un seul Homme ; mais le chagrin y avoit plus de part que la charité, & le dessein de rendre la Charge moins importante en faisoit demander le partage. Cet Avis fut rejeté, & on le contenta de donner à M. de Waffenaar, Seigneur de Duyvenvoorden, Membre du Collège des Nobles de Hollande, la Charge de Garde des Sceaux & celle de Président des Fiefs de la Province.

CCXXXIX. Le Prince d'Orange, qui avoit un grand intérêt qu'on choisît un Ministre habile, & auquel il pût se confier, indiqua Mrs. Fagel, van Beuningen & Béverning. Les deux derniers étoient dans le Parti des Républicains, & attachés à M. de Wit ; mais ils ne le servoient pas aveuglément. M. de Béverning s'étoit brouillé avec lui, en s'opposant à quelques uns de ses Projets, qui lui paroissent outrez, & M. van Beuningen avoit assez fait éclater son ressentiment contre la France & contre Louis XIV. que le Prince n'aimoit pas. Son Altesse, qui connoissoit l'habileté de ces deux grands Hommes, & qui savoit qu'ils n'étoient point Esclaves de M. de Wit, les employoit dans des Négociations épineuses, & profitoit de leurs Conseils. Mais elle ne les nomma peut-être que par politique, & elle donnoit toute sa confiance à M. Fagel ; c'est pourquoi elle le recommanda à Leurs Nobles & Grandes Puissances, préférablement aux deux autres. On mit aussi sur la nomination M. Burgersdyck, Pensionnaire de Leyde, & M. Rudolphi, Pensionnaire de Rotterdam, qu'on jugeoit l'un & l'autre capables de remplir les fonctions de cette Charge. De ces cinq Candidats, M. Rudolphi eut cinq voix, M. Burgersdyck huit, M. van Beuningen onze, M. de Béverning douze, & M. Fagel les emporta toutes. Il fut élu le vingtième d'Août, le même jour que son Prédécesseur fut massacré. La malheureuse situation de l'Etat, & la disposition des Peuples auroient ébranlé un Homme moins ferme que M. Fagel. Mais, résolu de suivre une intégrité animée par la douceur, & de s'ouvrir une Route nouvelle, en accordant les intérêts de la République avec ceux du Prince d'Orange, il accepta cette dangereuse Charge qu'on avoit cru jusques-là sujette à des disgraces, que la prudence la plus consommée ne pouvoit ni prévoir ni éviter, & il a fait voir qu'on pouvoit y vivre avec honneur, & y mourir tranquillement. Ses Conseils judicieux & sages au Prince d'Orange, sa fermeté dans les plus grands malheurs de l'Etat, son expérience dans les Affaires publiques, dont il donnoit de continuelles preuves, le faisoient déjà regarder comme un excellent Ministre. Son mérite l'avoit élevé à la Charge de Greffier des Etats Généraux, qu'il exerçoit avec beaucoup de capacité, & il passa de cet Employ à celui de Grand Pensionnaire, plus pénible & moins lucratif. Mais pour le dédommager de la perte qu'il faisoit, on lui assigna douze mille florins au lieu de six mille, dont son Prédécesseur avoit joui depuis 1668. Sa Charge de Greffier fut, à la sollicitation de Son Altesse, donnée à son Frère, (a) Homme d'un mérite distingué, & elle est encore aujourd'hui exercée par le Fils de ce dernier. (b) Il seroit juste de donner à la vertu les loüanges qui lui sont dûes, & la modestie de celui qui les mérite ne devoit pas nous empêcher de le faire, d'autant plus que personne ne nous accuseroit de flatter un Ministre qui sçait concilier l'habileté dans les Affaires d'Etat avec la solide piété dans la Religion ; mais je suis forcé de me taire.

CCXL. La Cour de Justice, ayant, comme nous l'avons dit, (c) condamné M. Corneille de Wit au Banissement, vint le Samedi vingtième d'Août de grand matin, lui prononcer sa Sentence. Une personne considérable (d) se rendit peu de tems après à la Prison, & ordonna au Geolier de faire en sorte que le Père & le Frère du Condamné vissent le voir. Le Geolier détacha aussi-tôt un de ses Domestiques qui ne pouvant parler d'abord au Frère du Ruart, parce qu'on le rasoit, demanda à Madame de Swyndrecht, sa Soeur, la récompense due à ceux qui portent les premiers de bonnes nouvelles, puisqu'il venoit lui apprendre que le Ruart seroit bientôt mis en Liberté. Il fit le même Compliment à M. de Wit, aussitôt qu'il fut rasé, & lui dit que son Frère, qui étoit incommodé, le prioit de se rendre à la Prison, & qu'il avoit une grande passion de l'entretenir. Le Père évita le piège qu'on lui tendoit, parce qu'il étoit alors à la Cour, & il survécut deux ans au Massacre de ses deux Fils. Le Pensionnaire demanda au Messager, qui continuoit ses empressements & ses félicitations, *est-ce que mon Frère n'est pas banni?*

(a) M. Henri Fagel.

(b) M. Gaspard Fagel, Fils de M. Henri Fagel, Greffier des Etats Généraux, & Neveu de M. Gaspard

Fagel, Conseiller Pensionnaire de Hollande.

(c) Voyez ci-dessus page 305.

(d) Hist. de Mrs. C. & J. de Wit, Tome II.

1672. *banni?* je n'en ſçai rien, répondit-il; mais j'ai appris qu'il feroit mis en liberté. Dans le moment arriva la Servante du Geollier, chargée du même Message, dont elle s'acquitta avec tant d'adreſſe, qu'elle le perſuada, & qu'il prit la réſolution de ſe rendre auprès de ſon Frère. Pour ne le pas faire attendre, il voulut fortir à pied, ſuivi de deux Clercs (a) & d'un Valet, & ordonna ſeulement de mettre les Chevaux au Caroffe, afin de le venir prendre, lorsqu'il auroit conféré quelque tems avec ſon Frère.

CCXLI. Sa Fille, qu'il aimoit tendrement, vint ſe jeter à ſes pieds, les arroſa de ſes larmes, & le conjura de n'expoſer point une vie qui lui étoit ſi précieufe. Un de ſes Amis, ſouſpçonnant quelque perfidie, ſ'oppoſa à ſon deſſein, & fit tous ſes efforts pour l'empêcher de ſortir. *Je ne puis comprendre*, lui diſoit-il, *que le Ruart, votre Frère, vous envoie chercher par une Servante. S'il avoit à vous parler, il auroit pu trouver quelqu'autre Perſonne pour vous le faire ſçavoir. Non cela ne me plaît point. Voulez-vous bien faire, informez vous de la vérité du Fait, & alors il ſera encore aſſez tems d'y aller.* (b) Le Conſeil étoit ſage; mais la tendreſſe qu'il avoit pour ſon Frère l'emporta ſur la prudence. Ses Enfans, le voyant ſortir, l'embraſſèrent, comme en lui diſant le dernier adieu. Il ſembloit qu'on ne puiſſe fuir ſa deſtinée, & qu'au contraire, on court au péril qui nous attend, quoi qu'il ſoit aisé de le prévoir & de l'éviter. M. de Wit n'écoutoit pas aſſez les Conſeils de ſes Amis. Il ſuivoit preſque toujours ce que ſa raiſon lui dictoit, & convaincu lui-même de la pureté de ſes intentions, il ſ'imaginait que ſa droiture devoit être aſſez connue, pour le garantir de tout péril. Mais les plus grands Hommes ne penſent pas qu'ils ont des Ennemis acharnez à leur perte, à proportion du mérite & de la vertu qui les élève au-deſſus d'eux. Quand il auroit cru tous les nouveaux Courtiſans du Prince incapables d'animer la Populace, & de ſouffler le feu de la Sédition, ne devoit-il pas conſulter la diſpoſition du Peuple, & la triſte circonſtance où le Ruart ſe trouvoit? Mais il eſt inutile de chercher, comment-il auroit pu éviter le Malheur qui lui arriva, reprenons le fil de cette triſte l'Histoire, & la rapportons exactement.

CCXLII. M. Jean de Wit alla à pied à la Priſon, dont ſa Maiſon n'étoit éloignée que de quelques pas. (c) Il trouva à la porte deux Cavaliers & deux Bourgeois en Sentinelle. Le Ruart, le voyant entrer dans ſa Chambre, s'écria, *ah! mon Frère, que venez vous faire ici?* (d) *Quoi! vous ne m'avez pas envoyé chercher*, répliqua-t-il? *Non*, répondit le Ruart. *Nous ſommes donc perdus*, repartit ſon Frère. Cependant ils ne ſe découragèrent point, & cherchèrent enſemble les voyes d'échapper au péril éminent qui les menaçoit. Le Ruart aprit à ſon Frère le contenu de la Sentence qu'on lui avoit prononcée, & lui dit, qu'étant innocent il avoit deſſein d'en appeller. Son Frère lui répondit, qu'ayant été condamné pour *Crime*, il ne pouvoit interjetter Appel, & lui repréſenta, qu'il vaudroit mieux ſonger à ſortir promptement de la Priſon & à ſe retirer en Lieu sûr. Mais, ferme dans ſa Réſolution d'en appeller, il ne voulut point ſuivre un Conſeil qui lui auroit peut-être ſauvé la vie. M. Ruiſch, Fiſcal de la Cour, auquel on avoit envoyé demander une Copie de la Sentence, afin d'en péſer tous les termes, entra dans ce moment, & déclara, qu'il en avoit appellé lui-même au Grand Conſeil, parce que le Ruart ne s'étoit pas ſoumis au Jugement de la Cour. Cet Appel fit un obſtacle à la liberté du Priſonnier, & fut en partie cauſe de ſa mort. Le Caroffe de ſon Frère qui l'attendoit à la Porte, pour le transporter dans une Maiſon de Campagne, où il devoit recevoir les Adieux de ſa Famille avant que de ſortir de la Province de Hollande, quoi qu'abſolument néceſſaire à un homme malade & brisé des tourmens de la Queſtion, ne laiſſa pas de choquer la vue de la Populace, & d'échauffer les Eſprits. Les Mutins, dont le nombre étoit fort augmenté, crièrent qu'on vouloit leur enlever le *Traître en Triomphe*, & renvoyèrent le Caroffe à la Remiſe, avec des cris épouvantables.

CCXLIII. Cependant Tichelaar, qu'on avoit élargi, fut acôſté d'une Perſonne qui lui conſeilla d'apprendre à tout le Peuple, que les deux Frères étoient enſemble dans la Priſon. Ce Scélérat traversa aſſi-tôt toute la Cour, en redoublant ſes cris contre ſes Juges, aſſi bien que contre le Ruart, & fut ſuivi d'une foule de Peuple, qui vouloit ſatisfaire ſa curioſité, en tenant le Fait d'Original. Il eut l'audace de dire aux uns, qu'on n'avoit pas appliqué le Ruart à la Queſtion, &

(a) Bacherus & Onvenaller.

(b) *Verhaal van 't ombrengen der Heeren de Wit. Gedenkwaardige Stukken &c. pag. 31.* C'eſt-à-dire : Récit du Maſſacre de Mrs. de Wit. Pièces mémorables &c.

(c) Il demeuroit dans le Kneuterdyck.

(d) *Verhaal van 't ombrengen der Heeren de Wit. Gedenkwaardige Stukken &c. pag. 31.* Histoire de Mrs. Cornuille & Jean de Wit. Tom. 11.

& aux autres, qu'on s'étoit joiué de la Justice, puisqu'il l'avoit souffert en riant. Il fit plus ; car il entra dans la Châtellenie, peut-être, dans la vûe de persuader au Peuple, qu'il s'y enfermoit volontairement, afin de soutenir juridiquement l'Apel que le Fiscal venoit de signifier. Il se mit à la Fenêtre, & cria à la Canaille émuë: *Courage mes Amis, ce Chien & son Frère vont sortir tout-à-l'heure de la Prison. Empêchez les, le tems presse, vengez vous de ces Coquins qui ont plus de cent Complices.* A ces paroles, l'air retentit des cris redoublez des Bourgeois & de la Canaille, qui crioient *aux Armes, aux Armes. Au Meurtre, au Meurtre, Trahison.* Ces Séditieux coururent comme autant de Bêtes féroces à la porte de la Prison, où il se rangèrent en haye. Le Conseiller Pensionnaire, allarmé de ces cris, voulut sortir, & ayant fait ouvrir la porte, on fut contraint de la refermer promptement, parce que les Mutins, qui crioient *tirez, tirez,* (a) l'auroient forcée. Il demanda au Geolier s'il n'y avoit point d'autre porte, par laquelle il pût sortir ; mais aprenant qu'il n'y en avoit point, il remonta à la Chambre de son Frère, & se contenta d'envoyer M. Bacherus, qu'il chargea de quelques Commissions. Dès que la Canaille fut informée qu'un des plus fidèles Clercs de M. de Wit s'étoit échapé, elle courut après ce Clerc, criant: *il ne faut pas non plus qu'il échape.* Mais comme ceux qui le joignirent les premiers ne le connoissoient pas parfaitement, & qu'il conserva assez de sang froid, pour marcher à pas lents, ils passèrent plus loin que lui, & il échapa à la fureur des Séditieux par la lenteur de sa marche.

Les Etats de Hollande, qui étoient assemblez, ayant vû l'Emotion populaire, délibérèrent sur ce qu'ils devoient faire dans une circonstance si délicate. Les Nobles opinèrent à faire monter à Cheval les trois Compagnies qui étoient à la Haye, avec ordre de dissiper la Canaille, & de tirer sur elle, si elle ne vouloit pas se retirer. On suivit cet Avis, & on résolut aussi d'armer les Bourgeois, & de lever les Ponts, afin d'empêcher les Payfans d'entrer. Amsterdam ajouta, que tous les Membres de l'Assemblée devoient demeurer à la Haye, afin de pourvoir à tous les incidens qui pouvoient arriver. Les Conseillers Députez, que Leurs Nobles & Grandes Puissances chargèrent de faire exécuter cet Ordre, & d'employer tous les moyens nécessaires, pour appaiser la Sédition, trouvèrent à propos de faire prendre les Armes aux six Compagnies Bourgeoises de la Haye. Ces Compagnies, qu'on distinguoit à la couleur différente de leurs Drapeaux, (b) marchèrent à leurs différens Postes tambour battant, Enseignes déployées, mèche alumée, & la compassant au moindre incident qui arrivoit. L'une de ces Compagnies, dont les Officiers étoient assez modérez, prit poste à la porte de la Prison vis-à-vis de la Canaille, afin de la tenir en respect. (c) Vers les onze heures du matin, un bruit, répandu à dessein d'augmenter la Sédition, ayant redoublé la fureur du Peuple, il fallut pour l'apaiser aller voir si les deux Frères étoient encore dans la Prison. Deux Officiers (d) & quatre Bourgeois se chargèrent de la Commission, & montèrent dans la Chambre de ces Messieurs. Le Conseiller Pensionnaire leur représenta avec tant de douceur & de force l'innocence de son Frère, & l'injustice que le Peuple leur faisoit, en se soulevant contre eux, qu'ils promirent d'obtenir leur Liberté, ou du moins de la solliciter auprès de leur Capitaine; mais ils n'avoient pas le crédit dont ils se flattoient. Quelques Bourgeois de la même Compagnie vinrent aussi voir s'ils étoient dans leur Chambre, & furent suivis d'une trentaine de Mutins, qui ne laissèrent pas de traiter civilement les deux Frères. A une heure après midi le Fiscal (e) entra avec quelques Officiers & cinq ou six Bourgeois. Ayant fait sortir le Valet du Conseiller Pensionnaire, il dit aux deux Frères, qu'il falloit que ces Bourgeois restassent quelque tems auprès d'eux. M. de Wit, croyant que cela ne regardoit que le Ruart, se leva, & voulut sortir de la Chambre; mais les Bourgeois l'arrêtèrent. Le Fiscal se retira, en priant les deux Frères d'avoir patience jusqu'à ce que le Tumulte fut appaisé, & les laissa entre les mains des Bourgeois, qu'ils prièrent de dîner avec eux. En sortant de Table, le Ruart, que la Question avoit extrêmement affoibli, se jeta sur son lit en Robe de Chambre, & son Frère qui vint s'y asseoir à côté de lui, prit la Bible, & en lut quelques Chapitres.

CCXLIV. Les Conseillers Députez, qui voyoient les commencemens de la Sédition, devoient d'abord mettre tout en œuvre pour l'apaiser, parce qu'il est aisé

CCXLIV.
Ordre
donné à
M. de Til-
li par les

Rr

(a) *Schiet, schiet.*

(b) L'Orange, le Blanc, l'Orange Blanc & Bleu, le Bleu, le Colombin, & le Verd.

(c) *Eenige Aanmerkingen in de Gedenk-waardige Stukken,*

etc. etc. pagina 44. C'est-à dire, Quelques Remarques sur les Pièces mémorables.

(d) Les Sieurs Burgerwacht & van Os.

(e) M. Jean Ruifch.

1672. d'empêcher une étincelle d'embraser un Edifice, & très-difficile d'éteindre le feu, lorsqu'il est allumé. On envoya dès le matin un Courier au Prince d'Orange, pour lui donner avis de l'Emotion, qui commençoit à se former; mais, soit qu'on ne représentât pas à Son Altesse le danger aussi grand qu'il étoit, soit qu'ayant peu de Troupes, elle n'osât affoiblir sa petite Armée, ou bien enfin, soit que M. d'Asperen, Chef de Conseillers Députez, crût que Messieurs de Wit étoient en parfaite sûreté sous la Garde des Bourgeois, on ne prit aucune des mesures nécessaires pour arrêter le desordre, ou pour le prévenir, comme il étoit facile de le faire.

Conseillers
Députez
pour pré-
venir la
Sédition.

Il y avoit à la Haye trois Compagnies de Cavalerie, la première commandée par M. Steenhuyfen, Lieutenant Général, la seconde par le Comte de Tilli, & la troisième par M. Steenhuyfen, le Fils. Dès le matin les Conseillers Députez, qui représentent les Etats de Hollande, & qui sçavoient l'intention de Leurs Nobles & Grandes Puissances, informez de la disposition séditieuse du Peuple, envoyèrent un Ordre par écrit, signé du Président & du Secrétaire, au Comte de Tilli de monter à Cheval, & de poster la Compagnie du Lieutenant Général dans le Buytenhof, au devant du Corps de Garde ordinaire, celle de M. Steenhuyfen, le Fils, & la sienne sur la Place, une partie s'étendant jusqu'au Kneuterdyck. On leur commandoit de garder ces trois Postes jusqu'à nouvel Ordre. Le Comte, qui bordoit de plus près la Compagnie Bourgeoise qui assiégeoit la Prison, & qui jettoit de tems en tems de grands cris, ordonna à ses Cavaliers de tenir toujours leurs Armes hautes, sans tirer un seul coup, s'ils n'étoient prévenus par la Bourgeoise. Elle de son côté, craignant de se voir entre deux feux, attaquée par la Cavalerie de front & en queue, se contenta de tenir le Mousquet sur la fourchette, & la mèche compassée. Cette Manœuvre dura plus de quatre heures, pendant lesquelles on entendoit les cris redoublez des Bourgeois, qui s'excitoient les uns les autres à tuer le Comte de Tilli, dans l'espérance que sa Compagnie se dissiperoit après la mort du Chef; & sur tout, parce qu'ils ne pouvoient exécuter leur Dessen pendant qu'il garderoit son Poste. Le Comte, qui a toujours gardé un sang froid dans les occasions les plus chaudes, s'avança courageusement à la tête de la Compagnie des Bourgeois; & parlant à leurs Officiers, il leur demanda, s'ils vouloient remplir la Haye de Sang & de Carnage, que si c'étoit-là leur dessein, ils n'avoient qu'à tirer le premier coup; mais qu'ils pourroient s'en ressentir eux-mêmes les premiers. Les Officiers répondirent, que ce n'étoit pas leur intention, le prièrent de se retirer, & de leur laisser la liberté de faire ce qu'ils vouloient. Le Peuple, craignant les suites de ce pourparler, redoubloit ses hurlemens, & ses menaces contre le Comte. Enfin les Bourgeois députèrent quelques uns de leurs Officiers, pour aller demander aux Conseillers Députez l'Ordre de le faire retirer. Ils n'y trouvèrent que Mrs. d'Asperen, Bosvelt, & van Beaumont, leur Secrétaire, (a) tous les autres Conseillers s'étant retirez par frayeur, ou par une imprudence, qu'on ne peut excuser dans les Chefs d'une Province, chargez d'y maintenir l'Ordre, & d'appaïser les Séditions. Le Comte de Tilli les accompagna jusqu'à la Porte de la Cour au milieu des cris insolens de la Populace émue. Il trouva là une seconde Compagnie de Bourgeois, qui vouloit s'avancer vers la Prison; mais que la Cavalerie du Buytenhof tenoit en respect. (b)

CCXLV.
Ordre des
Conseillers
Députez
à M. de
Tilli,
d'aller au
devant des
Payfans
qui vou-
loient ve-
nir piller
la Haye.

CCXLV. Dans cet intervalle le bruit se répandit, que les Païsans & les Matelots des Villages voisins venoient en foule pour piller la Haye. On a trouvé des Mystères politiques dans ce bruit. Les uns ont cru qu'on l'avoit fait courir, afin d'avoir un prétexte de séparer la Cavalerie, qui formoit un obstacle invincible au Meurtre des deux Frères. Les autres se sont imaginez, que les Amis de Mrs. de Wit l'avoient répandu eux-mêmes, dans le dessein de dissiper les Compagnies Bourgeoises, en obligeant ceux qui les composoient à courir à la défense de leurs Femmes, de leurs Enfans, & de leurs Maisons. Mais ni l'une ni l'autre de ces Conjectures ne paroît vraisemblable. Il étoit vrai que des Matelots de Scheveling, & des Païsans du voisinage de la Haye étoient en Marche. C'est tout ce qu'on peut dire. Cependant les Officiers de la Bourgeoise, représentèrent aux Conseillers Députez, qu'il étoit impossible à la Bourgeoise d'exécuter son Projet pendant que la Cavalerie, qui étoit sous les Armes s'y opposeroit, & demandèrent avec instance qu'on la fit retirer, & qu'on l'employât à empêcher le Pil-

(a) M. Simon van Beaumont, Secrétaire des Etats de Hollande & de West-Frise, qui est aussi du Collège

des Conseillers Députez.

(b) Mémoire Manuscrit du Comte de Tilli.

Pillage des Maisons. Ils obtinrent ce qu'ils demandoient, & on envoya un ordre *verbal* au Comte de Tilli, d'abandonner son Poste, & d'aller se saisir de toutes les avenues de la Haye, pour en deffendre l'entrée aux Pillards. - Le Comte refusa de déferer à l'ordre *verbal*, qu'on lui donnoit, il en demanda un par *écrit*, qui le déchargeât de toutes les suites qu'un tel Commandement pourroit avoir, & qu'il étoit aisé de prévoir. Mrs. d'Asperen & Bosvelt, qui étoient demeurez seuls, lui en expédièrent promptement un tel qu'il le fouhaitoit, qu'il a gardé jusqu'à sa mort, (a) & que j'ai vû entre ses mains. (b) Jamais ordre ne fut donné plus mal à propos. Il portoit que les Compagnies du Capitaine, Comte de Tilli, & du Capitaine Steenhuyfen de Malde se partageroient en quatre Corps. Le premier devoit aller au *Waghens-brugh*, du côté de Delft, le second au *West-brugh*, vers Loosduynen, le troisième au Pont de Scheveling, & le quatrième au *Tapyt-Huys*, proche des deux Ponts du Bois. Ainsi, les Bourgeois se trouvèrent délivrez de ceux qui les tenoient en bride, & la Cavalerie, qui seule pouvoit arrêter la Sédition, & empêcher le Massacre de Mrs. de Wit, devint inutile. *J'obéirai ; mais les deux Frères sont morts*, (c) dit le Comte de Tilli en se retirant. Il étoit difficile de penser autrement.

CCXLVI. En effet, Mrs. de Wit furent massacrez par ces mêmes Bourgeois, sous la garde desquels on les croyoit en sûreté. La Cavalerie ne fut pas plutôt séparée, que la Compagnie du *Drapeau bleu*, qui reçut, en sortant du *Pleyn*, (d) des rafraichissemens de biere, de vin, & d'eau de vie, dont elle n'avoit pas besoin pour augmenter une fureur, déjà trop violente, s'avança par la Cour. (e) De là elle alla droit à la Prison avec des cris redoublez ; & animée par M. van Banchem, (f) Echevin de la Haye, que les Mutins regardoient comme leur Chef, elle voulut forcer la Compagnie qui étoit de Garde, de lui céder sa place. Cette Compagnie fit d'abord quelque résistance ; mais voyant qu'on alloit faire feu sur elle, & s'entre-tuer, elle fit un tour en arrière, & laissa le champ libre à ceux qui le lui dispuoient. La Compagnie du *Drapeau bleu*, maîtresse d'un Poste qui la mettoit en état de faire ce qu'elle vouloit, fit courir le bruit qu'elle n'avoit point d'autre dessein que celui de tirer les deux Frères de Prison, pour les conduire à l'Hôtel de Ville, & les y laisser sous une bonne & sûre Garde, jusqu'à ce que le Prince d'Orange décidât de leur sort. Cependant elle ne laissa pas de tirer une grêle de coups contre la Porte de la Prison ; & n'ayant pû en faire sauter la ferrure & les gonds à coup de mousquet, un Orfèvre, nommé Verhoef, (g) alla enlever chez un Maréchal un gros marteau, avec lequel il brisa une partie de la Porte. Mais les Mutins, enragez de ne pouvoir l'enfoncer entièrement, menacèrent avec des Sermens exécrables de tuer tous ceux qu'ils rencontreroient dans la Prison, si on ne la leur ouvroit promptement. Le Geolier, épouvanté de ces menaces, ou gagné, ouvrit enfin la Porte. Elle ne fut pas plutôt ouverte, qu'ils montèrent en foule les degrez de la Prison, & entrèrent dans la Chambre où étoient les deux Frères. Ils trouvèrent le Ruart en Robe de Chambre sur son lit, & son Frère dans son Manteau de velours, lisant l'écriture Sainte. Le Conseiller Pensionnaire tâcha d'inspirer quelques sentimens d'humanité à ces Furieux ; mais, loin de se laisser fléchir, ils forcèrent le Ruart & lui de sortir de la Chambre, & leur dirent qu'ils alloient les conduire à la Place où l'on exécutoit les Criminels. Les Bourgeois, que le Fiscal avoit laissez auprès d'eux, pour les garantir d'insulte, firent d'inutiles efforts pour empêcher la violence qu'on leur faisoit, & comme ils étoient modérez, ils les virent avec beaucoup de regret sortir de la Chambre pour aller à une mort certaine. Les deux Frères se dirent un tendre adieu sur l'escalier, que le Ruart, qui étoit fort foible, descendoit appuyé sur son Frère, qui, conservant beaucoup de tranquillité dans un péril aussi éminent, exhorta les Bourgeois à rentrer dans leur devoir. *Mes Amis*, leur dit-il en descendant l'escalier, *mes Amis, à quoi aboutira tout ceci ? Nous sommes innocens, nous ne sommes point Traîtres. Conduisez-nous où vous voudrez, & nous faites examiner.* On ne répondit à ces offres que par de violens outrages, & en criant : *Tu verras bientôt ce qui arrivera.* Un Maréchal avoit dé-

Rr 2

jà

(a) Arrivée le 10. d'Avril 1723.

(b) A Maastricht en 1720.

(c) *Verhaal van 't ombrengen der Heeren Joh. en Corn. de Wit. Gedenk-waardige Stukken, pag. 35.* Mémoire MS. du Comte de Tilli. Wicquefort, Histoire MS. des Provinces-Unies. Liv. XXI.

(d) Place quarée remplie d'Arbres, proche de la Cour.

(e) A quatre heures après dîner.

(f) M. van Banchem, qui avoit été Bourg-Maître ; & qui étoit alors Echevin.

(g) Henri Verhoef. Voyez l'Hist. de Mrs. Corn. & Jean de Wit. Tome II.

1672. — jà voulu affommer le Ruart sur son lit, & l'auroit tué, si le coup de marteau, qu'il lui déchargea, n'eût rencontré le bois du lit. En descendant, un autre Mutin le frapa par derrière avec une planche, & lui fit rouler les degrez jusqu'à la Porte, d'où on ne le releva que pour le traîner à l'arcade, qui est proche de la Prison, & qui conduit à l'Echafaut. Le Conseiller Pensionnaire, dont le chapeau étoit tombé sur l'escalier, sortit tête nue de la Prison, & en mettant les pieds dans la rue, fut blessé d'un coup de demi-pique au visage par un Notaire, nommé van Soenen. Cette blessure ne l'empêcha pas de faire ses efforts pour passer derrière les rangs, afin de s'évader; mais les Bourgeois, s'étant aperçus de son dessein, ferrèrent les files, & lui fermèrent le passage. Verhaguen (a) tira sur lui; & son fusil n'ayant pas fait feu, il lui donna de la crosse un si furieux coup derrière la tête, qu'il le terrassa. Cependant il eut encore assez de force pour se relever sur les genoux; & levant les mains & les yeux au Ciel, il ouvroit la bouche, pour prier Dieu, lorsqu'un nommé van Valen le coucha par terre, lui mit le pied sur la gorge, & lui tira un coup dans la tête, en criant: *voilà le Scélérat qui a trahi sa Patrie.* A ce cri, tous les Bourgeois, qui avoient été le prendre dans la Prison, tirèrent sur lui & l'achevèrent. Le Ruart, qui suivoit son Frère de quelques pas, ne fut pas traité avec moins de barbarie. Les Sieurs van Ryp & Louw lui donnèrent les premiers coups, & furent suivis d'une troupe de furieux qui l'assommèrent à coups de crosse de mousquet.

CCXLVII
Indignitez
commisses
sur leurs
Cadavres.

CCXLVII. Les deux Frères ayant été ainsi inhumainement & lâchement massacrés, l'un dans sa Robe de Chambre, & l'autre dans son Manteau, les Bourgeois formèrent auprès des deux Corps morts un demi cercle, & firent tant de décharges de leur Mousqueterie sur ces Cadavres, qu'ils les auroient réduits en poudre, si les balles ne fussent pas tombées de leurs mousquets, avant qu'ils tirassent. Après ces décharges, on dépouilla les deux Corps, on déchira leurs habits en mille morceaux, qu'on distribua ensuite à la Haye & dans les Villages voisins. Il n'y eut que le Manteau du Conseiller Pensionnaire qui resta entier. Un Valet des Chariots de Poste (*) s'en saisit, & l'exposa en vente sur le Vyverberg, en criant: *Voilà la guenille du grand Jean.* (b) On commit les dernières indignitez sur leurs Cadavres; & après les avoir traînez tous nus dans les bouës jusqu'au Lieu, où l'on exécute les Scélérats, on les pendit par les pieds à un Gibet fait en forme d'Estrapade, où, faite de cordes, on les artacha avec des mêches. Celui qui faisoit la fonction de Bourreau, ayant aperçu un Pasteur de la Haye, (c) qui, à la honte de son caractère, repaissoit ses yeux d'un si horrible spectacle, lui cria: *Monsieur le Ministre, sont-ils assez haut? Non,* répondit l'indigne Ecclésiastique, *pendez ce grand Coquin encore un échelon plus haut.* La Religion, qui déteste ces infamies, ne nous permet point de les dissimuler. La rage des Bourgeois ne se borna pas là, ils enchérent encore sur les outrages qu'ils avoient faits dans la rue aux Cadavres respectables des deux Frères. On coupa au Conseiller Pensionnaire les deux doigts, qu'il avoit levez pour jurer l'Observation de l'Edit perpétuel, & dont il s'étoit servi pour le signer. On coupa ensuite à l'un & à l'autre le nez, les oreilles, les doigts des pieds & des mains, & les autres extrémités du corps, qu'on vendit publiquement depuis dix sols jusqu'à trente. Verhoef, le même dont nous venons de parler, (d) ouvrit le Corps des deux Frères, & en arracha les deux cœurs, qu'il conserva long-tems, & qu'il montra pour de l'argent à ceux qui avoient la barbare curiosité de les aller voir. L'un de ces Forcenez, ne pouvant emporter avec les dents les parties honteuses du Ruart, les lui coupa. L'autre lui arracha un oeil, l'avalâ, & demanda à un des Spectateurs ce qu'il en pensoit, & s'il le rendroit. (e) Enfin un troisième lui ayant coupé un morceau de chair vers la hanche, dit: *J'ai résolu de rôtir ce morceau, & de le manger avec mon Ami Tichelaar, quand je devrois en crever.* (f) Quelle fureur! Quelle rage!

CCXLVIII.

[a] Pierre Verhaguen. (*) Il avoit servi M. de 's Gravenhoer.

[b] C'est ainsi que la Cauaille appelloit, par dérision, le Conseiller Pensionnaire de Wit.

[c] M. Simon Simonsson, ou autrement Simonides. M. de Wicquefort dit, que ce Ministre fit dans l'Eglise neuve un Sermon à la louange des Massacreurs. Il ajoute que de tous les Pasteurs de la Haye, il n'y en eut qu'un qui osât prêcher contre le Massacre, & qu'on le fit taire, en le menaçant de le traiter comme on avoit fait les deux Frères. Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XXI.

[d] Voyez ci-dessus, pag. 315.

[e] Histoire de Mrs. C. & J. de Wit. Tome II.

[f] Histoire de Mrs. C. & J. de Wit. Tom. II. M. de Wicquefort, qui s'est informé avec soin des principaux Auteurs du Massacre, en a donné, Livre XXI. de son Hist. MS. des Provinces-Unies, une Liste, de laquelle nous rerranchons les noms de ceux dont nous avons déjà parlé. Voici cette Liste: Gaspard Adam de Mars, Menuisier, Jean Vredembourg, natif d'Utrecht, qu'on appelloit le grand Meufnier, Corneille d'Assigny, Fils d'un Apothicaire, Un autre d'Assigny, Graveur de cachets, Guillaume van Aaker, Henri Wayerwort, Cirier, van Tol, Cha-

CCXLVIII. Après le Massacre des deux Frères & les indignitez commises contre leurs Cadavres, les Bourgeois se retirèrent tambour battant, & allèrent célébrer cette Fête dans les Cabarets. On profita de leur Retraite pour enlever les Corps. Les Domestiques du Conseiller Pensionnaire vinrent avec un Carosse les dépendre, & la nuit suivante ils furent enterrez secrètement & sans Cérémonie dans l'Eglise neuve, où la Femme du Pensionnaire avoit sa Sépulture. Ils étoient tellement déchiquetz & défigurez, qu'il fallut avoir recours aux Conjectures pour discerner le corps du Ruart de celui de son Frère. Leurs Enfans, [a] qu'on avoit transportez chez une Lingère Annabaptiste, où ils passèrent cette funeste nuit, furent conduits le lendemain de grand matin à Amsterdam, par une personne de confiance. La Maison du Conseiller Pensionnaire, où étoit son Père, ne fut point insultée. Ce Vieillard infortuné, pénétré de la plus vive douleur, se démit de la Charge qu'il avoit à la Chambre des Comptes, pour passer le reste de ses jours dans un Lieu de retraite, où il put pleurer en sûreté la mort tragique de ses deux Fils, auxquels il survécut deux ans. Un incident réveilla deux jours après la fureur du Peuple. La Prudence auroit demandé, que dans une Emotion populaire, qui n'étoit pas encore apaisée, on se fût abstenu de suivre un usage ordinaire en Hollande, de placer les Armes des Morts dans le Lieu de leur Sépulture. Cependant on voulut le faire; & la Populace qui en fut avertie, alla en foule chez le Concierge de l'Eglise neuve se saisir des deux Tableaux, qu'elle mit en pièces, & dont elle distribua les morceaux aux petits Enfans.

La mort de Mrs. de Wit parut remédier à tous les maux de la République, quoi qu'elle ne remédiât à rien, à moins qu'on ne compte pour quelque chose la satisfaction du Peuple, qui les immola à sa vengeance, & qui devint plus tranquile. D'où venoit sa Fureur & la tranquillité, qui lui succéda? Les Princes ne hasardent pas des *Coups d'Etat*, dont leur Réputation dépend, particulièrement dans une République. Mais il y a des Courtisans, qui croient s'ouvrir un chemin à la Fortune, en faisant une Action qui leur paroît nécessaire, pour assurer la Grandeur & l'Autorité du Prince qu'ils servent, & qui sont persuadés, que sans être approuvés du Maître, il ne laissera pas de les récompenser, à cause de l'utilité qui lui en revient.

Les Etats de Hollande, qui s'étoient rassemblez, envoyèrent un Courier au Prince, pour lui donner avis de l'Action détestable qui venoit d'être commise sous leurs yeux par cette même Milice à laquelle on avoit ordonné de prendre les Armes, pour empêcher le desordre. Ils écrivoient à Son Altesse, que *cet Attentat étoit horrible, qu'il méritoit d'être détesté de tout le Monde autant qu'ils le détestoient eux mêmes.* (b) Ils ajoutoient que cette Action abominable auroit des suites honteuses & funestes, si on ne les prévenoit de bonne heure, & si Son Altesse ne se hâtoit de venir arrêter elle-même, par son Autorité, le cours de ces desordres. Le Courier trouva le Prince à Alphen, (c) lorsqu'il alloit se mettre à table pour souper. Les Courtisans, croyant que la nouvelle lui seroit agréable, eurent beaucoup d'empressement à la débiter. Mais il pâlit, & donna des marques publiques de l'estime qu'il avoit pour le Pensionnaire. Les premiers mouvemens de Son Altesse, furent ceux de la compassion sur un sort si funeste. Elle vint le lendemain à la Haye, pour tâcher d'y rétablir la tranquillité. On la sollicita fortement de faire poursuivre les Assassins; mais les Bourgeois lui présentèrent en Corps une Requête, afin d'empêcher les poursuites. Elle étoit appuyée sur le nombre & la qualité des Coupables. (d) M. de Maasdam, Membre du Collège des Nobles, dit à Leurs Nobles & Grandes Puissances, que Son Altesse trouvoit cette recherche trop dangereuse, pour l'entreprendre; & sans prendre l'Avis des Etats, on suivit celui du Prince comme une Loi, & on ne parla plus de poursuites. Les Récompenses,

R r 3

Charon, Pierre Jansson Kley, Tailleur de pierre, Jean Peterfon Stein, van Rhin, Marchand de Vin, Ravens, Citier, qui demeuroit à la Croix blanche, vander Vin, Jean Luffing, Cordonnier, Bofch, Fils d'un Tailleur, Jacob van Cromsryen, & Gagijs, qui fit l'Apologie de Tichelaar.

(a) Le Pensionnaire laissa deux Fils & une Fille. Le Fils aîné mourut peu de tems après à Strasbourg. Le second devint Secrétaire de la Ville de Dordrecht, Homme d'un rare mérite, & d'un génie égal à celui de son Père. Il avoit poli ses talens naturels dans les divers Voyages qu'il avoit faits, & avoit assemblé une Bibliothèque nombreuse & bien choisie. Il auroit été un

ornement de la République, si la petite vérole ne le lui eût enlevé à la fleur de son âge. Il avoit épousé sa Cousine germaine, Fille du Ruart, son Oncle, dont il a laissé deux Fils. Le Ruart laissa plusieurs Filles & deux Fils, dont l'un, qui s'étoit éloigné de sa Patrie, mourut à Vienne, l'autre en Hollande, & tous deux encore jeunes.

(b) *Resolutien van de Staten van Hollandt, den 20. Augusti 1672.*

(c) Gros Village de Hollande, situé sur le Rhin, entre Leyde & Woerde.

(d) On prétend que des personnes d'un rang distingué s'étoient mêlées avec la Canaille.

1672.
CC.
XLVIII.
Acharnement de la Bourgeoisie.

1672. — penfes, qu'on accorda aux Meurtriers, & aux Chefs de la Sédition, firent appliquer à Mrs de Wit les deux vers Latins qu'on avoit faits contre Charles Quint, (a) & qu'on appliqua enfuite à Messieurs de Guife massacrez à Blois.

*Printipis injuffu cecidit par nobile Fratrum,
Sed data fub juffu præmia Sicariis.* (b)

CCXLIX,
Eloge du
Confeiller
Pension-
naire de
Wit.

CCXLIX. M. Jean de Wit, quoi que né d'une complexion fi foible, qu'il ne donnoit aucune efpérance de vie, n'avoit pas laiffé de parvenir à une Stature au-deffus de la commune. *Il avoit grand foïn de fa Santé, & peu de fa Vie.* Le foïn de fa Santé le rendoit fobre, & le mépris qu'il avoit pour la Vie lui donnoit de la hardieffe & de la fermeté. (c) Il aima les Mathématiques & toutes les autres Sciences, qu'il cultiva depuis fes tendres années jufqu'à la mort. Il avoit un air grave qui lui auroit attiré le refpect, quand fon mérite & fa réputation n'auroient pas inspiré ce Sentiment à ceux qui l'abordoient. Infatigable au travail, le jour ne finiffoit jamais pour lui, que lorsque toutes fes Affaires étoient finies. Sa pénétration étoit profonde, fes idées nobles, & il les tournoit à la Grandeur & à l'affermiffement de la République. Ferme dans fes Réfolutions, il étoit difficile de l'ébranler, lorsqu'il les avoit prises, & fa fermeté eut beaucoup de part à fon malheur. Elevé par fon défintéreffement au-deffus des faveurs des plus grands Rois, il les méprifa toujours, & négligea fa propre Fortune. Le Comte d'Estrades, qui pour fe rendre plus important à la Cour de France, affectoit de publier, qu'il avoit trouvé la plû-part des Magiftrats fenfibles à fcs préfens, ne laiffe pas de peindre aux yeux du Roi, fon Maître, le Confeiller Pensionnaire de Wit comme un Homme incorruptible, & il l'étoit effectivement. Le Chevalier Temple, qui l'avoit connu très-particulièrement, le comparant avec le fameux Ruitter, dit que celui-ci avoit chez les Etrangers la réputation du premier Homme pour la Marine, & celui-là du plus grand Ministre d'Etat. Que cependant ils étoient fi modestes, qu'il n'avoit jamais vû Ruitter mieux vêtu que le moindre Capitaine de Vailfeau : „ Et pour le Confeiller Pensionnaire „ tout fon train, & toute la dépense de fa Maifon n'avoit rien qui différât de celle „ des autres Députez. Son habit étoit fimple & modeste, fa table n'étoit servie „ que pour fa Famille & pour un Ami. Toute fa fuite, à la réfervede quelques „ Commis & Cleres, entretenus dans fon Bureau, aux dépens du Public, étoit „ compofée d'un feul Valet, qui faisoit tout le service ordinaire de la Maifon. Lorf- „ que ce Ministre faisoit des vifites de Cérémonie, le Valet mettoit un fimple man- „ teau de livrée, & fuivoit le Caroffe dans la ruë. Dans les autres occasions il al- „ loit à pied fuivi de fon Valet, & quelquesfois feul comme le plus fimple Bour- „ geois de la Haye. „ [d] Il étoit familier avec fes Amis, mangeoit avec eux, & aimoit les plaisirs innocens. Il ne put s'imaginer qu'un jeune Prince, qui n'avoit rien fait de grand, pût fapper les fondemens d'un Gouvernement qu'il avoit formé avec tant de foïn & tant de peines. Au contraire, il crut que l'opposition, que le Parti Républicain feroit à l'élévation de Son Alteffe, feroit toujours affez forte pour l'empêcher de parvenir au Stad-houdérat. Il n'aimoit ni les Soldats, ni les Officiers, parce qu'ils étoient entièrement attachez au Prince, qu'ils regardoient comme leur Chef. N'ayant qu'une idée très-fuperficielle de la Guerre, il s'imaginoit, qu'une Armée pouvoit fe faire en un jour, & qu'il fuffisoit de commander dans une Place pour la bien deffendre, & ce fut-là une des grandes sources de fon malheur. Il négligea trop les murmures du Peuple, & les Sermons des Prédicateurs Séditieux, qui animoient la Multitude. Enfin il ne fçavoit ce que c'étoit que de céder au tems; & trop ferme dans fes Réfolutions, il exigeoit de fes Amis, qu'ils les aprouvaflent, & les forçoient de le faire, s'ils vouloient conferver fon Amitié.

CCL.
Caractère
de M. Cor-
neille de
Wit.

CCL. Le Ruart, fon Frère aîné, qui avoit été Bourg-Maître à Dordrecht, & deux

(a) Au fujet de l'Affassinat de Pierre Louis Farnese, Duc de Parme & de Plaisance. Naudé rapporte ces deux vers dans fes *Coups d'Etat*.

*Cæsaris injuffu cecidit Farnesius Heros,
Sed data funt juffu præmia Sicariis.*

Farnese fut affassiné fans que l'Empereur l'eût ordonné; mais les Meurtriers furent récompensez par fon

Ordre.

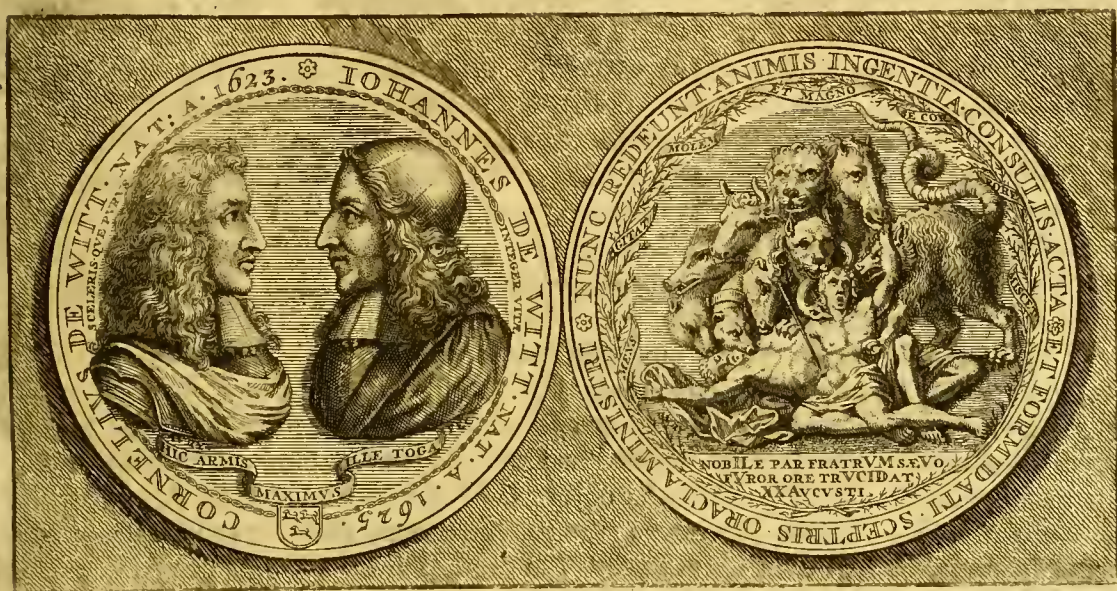
(b) Les deux illustres Frères ont été massacrez à l'infçu & fans l'ordre du Prince; mais il a récompensé les Affassins.

(c) Oeuvres diverses du Chevalier Temple, Tome I. Essai du Moxa contre la goutte.

(d) Remarques sur l'Etat des Provinces-Unies par le Chevalier Temple, Chap. II.

deux fois Plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances sur la Flotte, étoit d'un tempérament dur & austère, & traitoit avec hauteur ceux qui avoient affaire avec lui. On est quelques fois plus fier du mérite de ses Parens, qu'ils ne le sont eux-mêmes. On veut en recueillir le fruit, pendant qu'ils essuyent des travaux qui les accablent, & des contradictions qui les humilient. D'ailleurs le Ruart étoit courageux, intrépide, patient dans les maux. Nous avons vû la part qu'il eut à la Victoire de Chatham, & avec quelle intrépidité il demeura, dans le dernier Combat, sur le Til-lac, pendant le plus grand feu de l'Ennemi. Sa Patience & sa Constance parurent dans la torture qu'il souffrit avec un courage Stoïque, en récitant des vers d'Horace.

Enfin ces deux illustres Frères, étroitement unis pendant la vie, & jusqu'à la mort, méritoient un tout autre sort que celui qu'ils ont subi. *S'ils étoient coupables de Trahison, comme on le prétendoit, il falloit, disoit Ruiter, les mettre en Justice, & les faire condamner dans les formes. Cette manière de procéder auroit été honorable à l'Etat, au lieu que rien au monde n'est plus odieux, ni d'un plus pernicieux exemple, que ce Meurtre horrible commis par la fureur & par la cruauté du Peuple.* [a] On a frappé diverses Médailles sur ce funeste Evènement. Nous nous contenterons de mettre ici celle qui renferme le plus de choses.



On y voit les deux Frères en buste, Corneille en Guerrier & son Frère en Magistrat, se regardant l'un l'autre, avec ces mots au tour :

CORNELIUS DE WIT NATUS ANNO M. DC. XXIII.

Corneille de Wit né en 1623.

JOHANNES DE WIT NATUS ANNO M. DC. XXV.

Jean de Wit né en 1625.

Derrière le buste de Corneille, ces mots d'Horace :

INTEGRER VITÆ.

D'une vie intègre.

Derrière celui de Jean, ces autres mots du même Poète :

SCELERISQUE PURUS.

Exempt de tout crime.

Au-dessous des deux Bustes :

HIC ARMIS, MAXIMUS ILLE TOGA.

L'un fut très-grand dans les Armes, & l'autre dans la Robe.

R E V E R S.

Les corps des deux Frères, que déchirent des Animaux voraces.

Autour.

NUNC REDEUNT ANIMIS INGENTIA CONSULIS ACTA,

ET

(a) Vie de Ruiter, page 521.

ET FORMIDATI SCEPTIS ORACLA MINISTRI.

1672.

On se souvient à présent des grandes Actions de ce Magistrat, & des Oracles de ce Ministre redoutable aux Rois.

Deux rameaux de branches sèches, dépoüillées de feuilles, forment autour des Animaux une ceinture entrelassée d'un cordon, sur lequel est ce vers du sixième Livre de l'Enéide :

MENS AGITAT MOLEM, ET MAGNO SE CORPORE MISCET.

Une Ame remuë toute la masse, & se mêle dans ce grand Corps.

Dans l'Exergue.

NOBILE PAR FRATRVM SÆVO FVROR ORE TRVCIDAT. XX. AUGUSTI.

Les deux illustres Frères sont massacrez par une cruelle fureur, le 20. d'Août. 1672.

CCLI.
Consternation des
Amis de
M. Jean de
Wit.

CCLI. Les Amis du Conseiller Pensionnaire de Wit tombèrent dans une Consternation, dont il étoit difficile de les faire revenir. Il croyoient voir dans toutes les Villes le Peuple attroupé, & autant de Bourreaux qu'il y avoit de Bourgeois. Les Républicains avoient sujet de craindre d'être massacrez, puisqu'ils avoient été si inhumainement. L'un vouloit se garantir par la fuite, & ne pouvoit imaginer aucune retraite sûre. L'autre trembloit dans sa Maison, où il se baricadoit, & croïoit que le moindre mouvement, qu'on faisoit dans la rue, étoit un attentat contre sa vie. M. Fockaws, Bailly de la Mayerie de Bois-le-Duc, & Cousin de M. de Wit, fut accusé par son Cocher d'avoir voulu attenter à la vie du Prince d'Orange, & sur cette Accusation conduit à la Châtellenie, où on lui auroit fait son Procès comme au Ruart, si son Accusateur avoit conduit l'Affaire avec le même artifice que Tichelaar. Mais le Cocher, qui n'étoit pas si habile Scélérat que le Chirurgien, se coupa; & n'ayant pu soutenir son Accusation, on le déclara Calomniateur, & le Bailly fut absous.

CCLII.
Insulte faite à la
Maison de
Ruiter.

CCLII. Ruiter fut un des plus maltraitez, quoi qu'il ne le méritât point. Un Rival secret & jaloux de sa Gloire anima des Matelots, qui avoient servi sous lui; & pendant que le Lieutenant Amiral attendoit la Flotte Angloïse, & que le salut de la République dépendoit du succès d'un Combat, ces Matelots, qui, peut-être, étoient à la Solde de son Ennemi, attaquèrent sa Maison d'Amsterdam. Après la mort de Guillaume II., Prince d'Orange, le Gouvernement étant devenu entièrement Républicain, Ruiter s'étoit lié avec ceux qui étoient alors à la tête des Affaires, & particulièrement avec Mrs. de Wit. Si jamais on dut respecter une Valeur désintéressée, on devoit le faire dans la personne du Lieutenant Amiral. Cependant la jalousie se croïoit tout permis dans un tems de Trouble. Ruiter avoit ses Ennemis, qui crurent, peut-être, profiter de l'Élévation du Prince, pour terrasser un Homme que ses Services distinguoient, & qui ne devoit pas être agréable à Son Altesse, puisqu'il avoit été la Créature de Mrs. de Wit. Ruiter absent, & tenant la Mer pour le Service de l'Etat, n'avoit dans sa Maison que sa Femme, sa Fille, une Nièce & deux Servantes, qui furent fort étonnées d'entendre (a) une Troupe de Matelots crier à leur Porte avec d'affreux hurlemens, qu'il falloit piller la Maison de ce Scélérat qui avoit trahi, & vendu l'Armée Navale aux François. Madame Ruiter conserva assez de sang froid & de jugement, pour consulter son Voisin M. Smit, (b) Capitaine de la Bourgeoisie, dont la Fille avoit épousé M. van Gelder, (c) Fils de Madame Ruiter, qu'elle avoit eu de son premier Mari, & qui, toujours attaché à son Beau-Père, partagea avec lui les périls de la Guerre, se signala sous ses yeux, & lui donna dans toutes les occasions des marques de son amour & de son respect. Ces Matelots voyant paroître Smit sur son perron, qui leur demandoit avec autorité, ce qu'ils exigeoient de lui, crièrent insolemment, *descens gros Scélérat, & nous allons te traiter comme on a fait les de Wit à la Haye.* Smit fit ce que peu de gens auroient fait en sa place, il descendit, & leur dit courageusement, *Hé bien! me voilà, traitez moi de même, si je l'ai mérité.* Une certaine audace, qu'inspire l'innocence, devient un bouclier qui arrête en un instant les traits des Mutins. Cela n'arrive pas toujours; mais c'est le moyen le plus sûr, & peut-être

(a) Le sixième de Septembre.

(b) M. Wessel Smit, gros Négociant, & Capitaine de la Bourgeoisie d'Amsterdam, qui ne demouroit qu'à une Maison ou deux de celle de Madame Ruiter.

(c) Jean Paul van Gelder, Capitaine de Vaisseau. Il fut tué dans la Bataille donnée proche de Kykduin & du Helder, le 21. d'Août 1673. Le Roi de Dannemarck l'avoit anobli à la recommandation de Ruiter.

le seul d'appaiser la fureur d'une Populace émuë. La fermeté de Smit lui réussit. Ceux qui un moment auparavant l'avoient insulté & menacé lui firent des excuses, & lui dirent *que ce n'étoit pas à lui qu'ils en vouloient*. Il passa, au travers de la foule des Mutins, de sa Maison à celle du Lieutenant Amiral, où il trouva Madame Ruiter fort épouvantée. Elle vouloit faire fermer la porte & les fenêtres; mais il s'y opposa, & fut d'avis, au contraire, qu'il falloit les laisser ouvertes, afin de faire voir qu'on ne craignoit rien. Cependant, comme il avoit ce jour-là la Garde de la Porte de Muiden, il profita de cette circonstance, pour donner l'ordre à Duifent, son Enseigne, d'assembler sa Compagnie, & d'arborer le Drapeau, pendant que son Lieutenant porteroit aux Bourg-Maîtres l'avis de ce qui se passoit. Le Drapeau, arboré sur le perron de Duifent, révolta les Mutins, qui crurent que la Bourgeoisie alloit prendre les Armes contre eux; mais Smit leur ayant dit, qu'il étoit de garde, ils s'apaisèrent un peu. Cependant la Populace commençoit à s'ennuyer de ne rien faire, & la première pierre jettée contre la Maison du Lieutenant Amiral, auroit été suivie d'une grêle d'autres qui l'auroit renversée. Quelques Femmes de Matelôts se mirent à crier, que Ruiter avoit *vendu aux François leurs Maris un Ducaton chacun, & qu'elles avoient vû le jour précédent mener le Traître pieds & poings liez Prisonnier à la Haye*. Madame Ruiter, étonnée d'entendre de tels cris, montra à Smit une Lettre qu'elle venoit de recevoir, datée de la veille, par laquelle son Mari lui mandoit, qu'il espéroit aller dans peu avec l'Armée de l'Etat chercher celle des Ennemis. Smit prit cette Lettre, demanda aux Mutins, s'il n'y avoit point quelqu'un parmi eux qui connût l'écriture de l'Amiral, & quelques uns ayant répondu, qu'ils la connoissoient: *Tenez donc*, dit-il, *lisez cette Lettre, & vous verrez clairement que tous les bruits de sa Prison ne sont que des faussetez & des Calomnies*. Cette Lettre mit la division parmi les Mutins, ceux qui connoissoient la main de Ruiter disoient que ses Accusateurs étoient des *Méchans*, & par ces contestations on gagna du tems. L'Enseigne de Smit en profita, & lui amena sa Compagnie, qu'il venoit d'assembler. Les Séditieux, étonnez de voir des Bourgeois armez qui les cotoïoient, commencèrent à s'alarmer. Smit, à la tête de sa Compagnie, chassa les Mutins sans tirer un coup, se contentant de présenter le Mousquet & la pique, & de pousser à coups de canne ceux qui ne vouloient pas se retirer. Il avoit raison de craindre qu'une balle lâchée mal à propos, & un mort étendu sur la Place n'eût engagé un Combat, dont il n'auroit plus été le maître. Dans le tems qu'il étoit ainsi occupé à dissiper la Canaille, quelques Cavaliers (a) bien montez, envoyez par les Bourg-Maîtres, arrivèrent à son secours. Ils auroient, en caracolant, jetté la Canaille dans l'eau, si Smit, toujours sage & prudent, n'étoit venu les prier de ferrer leurs rangs, afin que cette Affaire se passât sans éfusion de sang. Ces Cavaliers se joignirent aux Bourgeois, & tous ensemble repoussèrent les Mutins. Il vint encore un nouveau secours à Smit, M. Roch, (b) ancien Echevin & Conseiller de la Ville, arriva avec une partie de sa Compagnie, & fut suivi de près des Compagnies des quatre plus prochains Quartiers. Mais ce qui acheva de dissiper entièrement les Séditieux, fut un petit Bâtiment, monté de six pièces de Canon, qui, ne pouvant passer à cause de la quantité de Barques qui étoient dans le Canal, s'arrêta devant la Maison du Lieutenant Amiral. Smit demanda au Capitaine de ce Bâtiment, s'il ne voudroit pas rendre service à Ruiter, & contribuer à garantir sa Maison du pillage, le Capitaine ayant répondu, qu'il étoit prêt de faire tout ce qu'on souhaiteroit, Smit le pria de charger son Canon de mitrailles, & de le braquer contre les Séditieux. Cette Multitude éfrenée en fut tellement épouvantée, que la peur de la mort l'emportant sur le désir du pillage, elle se retira entièrement. Le lendemain, jour de Prières publiques, (c) quelques uns des Séditieux revinrent dès le matin devant la porte de Ruiter; mais le petit Bâtiment qui étoit toujours devant la Maison; & qui y resta encore quatre ou cinq jours, les obligea de s'éloigner. Enfin le Magistrat d'Amsterdam prit des mesures si sages & si justes, que le Peuple fut contraint de calmer sa fureur. Ruiter, entièrement occupé du soin de veiller sur les mouvemens des Ennemis, avec lesquels il étoit sur le point d'en venir aux mains, fut extrêmement surpris d'apprendre cette nouvelle; & craignant, après ce qui étoit arrivé à la Haye sous les yeux des Etats, qu'il ne fût point en leur pouvoir de le protéger contre le Peuple, il s'adressa au Prince d'Orange, & lui écrivit cette Lettre.

(a) Dix-huit.

(b) M. Cornille Roch.

(c) On en faisoit tous les Mois.

TRES-ILLUSTRE SEIGNEUR ET PRINCE.

1672.

„ Comme j'ai appris que dans la Ville d'Amsterdam, aussi-bien que dans les autres
 „ Villes de Hollande, les Régens sont suspects à la Populace, & que même
 „ depuis peu il a été aussi commis des insolences à mon égard, en s'en prenant à
 „ ma Maison & à ma Famille, ainsi que Votre Altesse l'aura, sans doute, appris. Quoi
 „ que la Régence ait apaisé ce Tumulte par ses soins & par sa bonne conduite, je ne
 „ laisse pas de craindre toujours que la Canaille ne s'anime de nouveau, & qu'elle
 „ n'entreprenne encore des choses, que le Magistrat ne pourroit peut-être pas pré-
 „ venir avec le même succès. C'est pour prendre de bonne heure les précautions néces-
 „ saires contre de tels accidens, que je supplie très-humblement Votre Altesse par la
 „ présente, d'avoir la bonté de faire connoître au Peuple d'Amsterdam par l'afiche
 „ d'une Sauvegarde au-devant de ma Maison, ainsi que j'apprens que cela s'est prati-
 „ qué ailleurs, que Votre Altesse met sous son illustre Protection & ma Maison &
 „ ma Famille; espérant que par ce moyen tous les nouveaux accidens, dont je suis
 „ menacé, pourront être heureusement détournés. C'est une grace dont Moi & les
 „ Miens témoignerons toute notre vie une extrême reconnoissance, & en mon par-
 „ ticulier je tâcherai de marquer en toutes occasions que je suis, &c. (a)

Le Prince avoit prévenu sa demande, & à la sollicitation des Amis du Lieutenant
 Amiral, il lui avoit déjà accordé la Sauvegarde qu'il demandoit. (b) Quoique Son
 Altesse eût envoyé cette Sauvegarde deux jours auparavant que Ruyter la lui eût de-
 mandée; cependant elle lui auroit été inutile, parce que quelque personne de la Cour,
 qui ne l'aimoit pas, la fit retenir pendant plusieurs semaines, tellement qu'elle n'ar-
 riva que lorsque le danger étoit passé, & qu'on n'en avoit plus besoin.

CCLIII.
 Faux Rai-
 sonnemens
 sur M^r.
 de Wit.

CCLIII. Le Massacre des deux Frères, & la fureur de la Populace ne laissèrent pas de
 trouver des Apologistes. Les Courtisans s'en réjouirent comme du plus grand bonheur,
 qui pouvoit arriver à Son Altesse. Ravis, sur tout, d'avoir vû périr le Conseiller Pen-
 sionnaire, qui faisoit obstacle à la Grandeur du Prince, dont ils attendoient leur For-
 tune, ils publioient qu'il y avoit de la Justice à se délivrer d'un Chef qui avoit mieux
 aimé soumettre la République à la France, que de se soumettre lui-même au Prince.
 On disoit, que sous le prétexte de la Liberté Publique & de sa Haine contre le Stad-
 houdérat, il s'érigeoit lui-même en Tyran dans les Etats de Hollande, où toutes ses
 Propositions, appuyées par sa Faction, devenoient autant de Résolutions dans les E-
 tats Généraux; qu'il faisoit proposer par les Députés de la Province d'Utrecht,
 qui lui étoit entièrement dévouée, les Projets qu'il formoit, que celle de Hollande
 ne manquoit jamais de les approuver, & qu'il savoit ensuite persuader avec tant d'a-
 dresse les Députés des autres Provinces de l'utilité de ces Projets, qu'il faisoit passer
 dans les Etats Généraux tout ce qu'il vouloit. Enfin on soutenoit que celui qui redou-
 toit un Stad-houder, parce qu'ayant la disposition de toutes les Charges militaires,
 & l'élection de la plû-part des Magistrats des Villes, il pouvoit se rendre Maître des
 Etats, ne donnoit lui-même aucun Employ qu'à ses Amis, & en éloignoit tous ceux
 qui ne suivoient pas aveuglément ses Sentimens. Ces raisonnemens se réfutent d'eux-
 mêmes. En effet quelle apparence y-a-t-il, que les Etats Généraux, étant com-
 posés des Députés de plusieurs Provinces, jalouses de celle de Hollande; & un
 grand nombre de ces Députés ayant été d'un Parti opposé à celui de M. de Wit,
 ce Ministre ait pu se rendre maître de cette Assemblée? S'il fut malheu-
 reux, en subissant une mort qu'il n'avoit point méritée, il avoit été glorieux pour lui
 de gouverner avec tant d'éclat dix-neuf ans une République composée de tant de
 Corps, & attaquée par tant d'Ennemis différens. Ses Amis relevèrent sa réputation
 après sa mort, & on le respecte toujours comme un des plus grands Politiques qui
 soit né dans les Provinces-Unies.

CCLIV.

(a) Lettre de Ruyter à Son Altesse le Prince d'Orange, écrite à bord des Sept Provinces, le 11. de Septembre 1672

(b) Cette Sauvegarde étoit conçûe en ces termes :
 „ GUILLAUME HENRI, par la Grace de Dieu,
 „ Prince d'Orange, & de Nassau, &c. A tous ceux
 „ qui ces Présentes verront & liront, salut. Sçavoir fai-
 „ sons que pour de bonnes considérations à ce nous mou-
 „ vant, Nous avons pris & prenons en notre Protec-
 „ tion & Sauvegarde la Personne du L. Amiral Michel
 „ Adrianz. Ruyter, ensemble la Dame, son Epouse,
 „ ses Enfans, ses Domestiques & sa Maison qui est à
 „ Amsterdam, avec tous les meubles qu'elle con-
 „ tient, tous ses effets, biens, meubles, immeu-

„ bles, quels qu'ils puissent être, pour être protégés,
 „ défendus & garantis de toute violence, injure, pil-
 „ lage & insolence, dont ils peuvent être menacés. Et,
 „ en conséquence, Nous enjoignons & ordonnons à tous
 „ & chacun, de quelque qualité & condition qu'ils
 „ puissent être, de laisser le susdit Lieutenant Amiral
 „ Ruyter, sa Famille & tous ceux qui lui apparti-
 „ ent, habiter paisiblement & librement, aller, &
 „ faire leurs affaires par tout, sans offenser en aucune
 „ manière sa Personne ou leurs Personnes, ni faire tort
 „ à ses biens, sur peine d'encourir notre indignation,
 „ & d'être punis exemplairement & sans rémission. Don-
 „ né & fait au Camp près de Bodegrave, le 9. de Septem-
 „ bre 1672. G. H. PRINCE D'ORANGE.

CCLIV. Avant le Massacre de Mrs. de Wit, M. de Groot, Pensionnaire de Rotterdam, avoit assuré sa vie, par une prompte retraite. Il avoit été pendant plusieurs années employé par divers Princes d'Allemagne, particulièrement par l'Electeur Palatin, qui, quoique très-difficile en Ministres, l'estimoit extraordinairement. Il étoit d'une ancienne Famille de Delft, qui depuis quelques Siècles avoit eu part aux premières Dignitez de la Magistrature; & voulant rentrer dans les Affaires, dont le célèbre Hugues Grotius, son Père, avoit été éloigné depuis son évafion de Louvestein, (a) il quitta le Service des Princes d'Allemagne, & prit la Charge de Pensionnaire d'Amsterdam, afin de pouvoir entrer dans les Etats Généraux, & particulièrement dans ceux de Hollande. On assure que son Humeur enjouée, & sa Conversation libre lui firent des Affaires avec M. Valkenier, (b) trop misanthrope pour lui. Mais ce ne fut pas tant le contraste des humeurs qui causa cette broüillerie, que l'opposition de ce Bourg-Maître à M. de Wit, dont M. de Groot étoit la Créature, & l'Ami intime. On lui fit sentir qu'il ne plaisoit pas à la Régence, en lui donnant un Ajoint, avec des Apoin- temens beaucoup plus considérables que les siens. Il prit son parti; & pour ne point fortir de l'Assemblée des Etats, il devint Pensionnaire de Rotterdam. On l'avü successivement Ambassadeur en Suède & en France. Non seulement il ne réussit point dans son Ambassade de France; mais elle le rendit suspect au Prince & à ses Partisans. Chargé de semblables soupçons, il agit contre les règles de la bonne Politique, en acceptant auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne une Députation, dont le succès ne pouvoit être que funeste à la République. La Princesse Douairière le distingua entre les Députés qui la complimentèrent sur l'Elévation du Prince, son petit Fils, en lui disant, *vous devez, Monsieur, etre fort content, de ce que pendant votre Ambassade de France, vous avez si habilement prévu les malheurs, que nous avons vü arriver, & donné à Leurs Hautes Puissances des Avis fidèles & de sages Conseils, pour les prévenir.* Il y avoit, peut-être, de l'ironie dans ces Louanges. Celles qui sortent de la bouche des Princes & des Princesses irritées sont rarement sincères. Mais le compliment de M. de Groot sur l'Elévation de Son Altesse étoit du même caractère, & selon toutes les apparences, on se trompoit de part & d'autre. M. de Groot fut souvent insulté en faisant les Fonctions de sa Charge. Un jour qu'il descendoit l'Escalier de l'Hôtel de Ville de Rotterdam, deux Assassins qui l'attendoient voulurent le tuer. Son Valet & un Ami qui virent ces Scélérats, armez de leurs couteaux, lever la main sur lui, le tirèrent si à propos, qu'il changea de situation, & évita les coups qu'on alloit lui porter. Nous avons déjà vü l'aversion que le Prince avoit pour lui, & les marques qu'il lui en donna, en refusant d'opiner en sa présence dans les Etats Généraux. (c) Son Altesse publioit, que les Lettres écrites de Paris par M. de Groot étoient ambiguës, obscures, & chargées de tant de contradictions, qu'il étoit difficile de découvrir la vérité. Elle se plaignoit aussi de ce que dans la dernière Négociation il avoit fait au Roi de France des Offres trop avantageuses. Et lorsque les Etats de Hollande la prièrent de nommer les personnes qui lui étoient suspectes, elle le nomma; mais elle déclara, qu'il n'étoit pas tems de parler de cette Affaire. En effet, s'il y avoit du Crime d'avoir fait de trop grandes avances à Louis XIV. toutes les Villes en étoient coupables, puisqu'elles avoient consenti qu'on donnât *carte blanche* à ce Monarque, en ne se réservant que la Religion & la Souveraineté de la Province. M. de Groot n'avoit pas besoin d'un si grand nombre de raisons pour se déterminer à la retraite. Il voyoit le péril, & ne le méprisoit pas. Sa Famille, encore plus timide, le grossiffoit, afin d'ébranler le peu de fermeté qui lui restoit. Enfin, cédant aux tendres & pressantes instances de son Epouse, il prit la résolution de se dérober par la fuite aux dangers qui le menaçoient. Il se retira d'abord à Anvers, où le Comte de Monterey lui promit qu'il trouveroit un asyle assuré; mais M. van Beuningen, qui étoit alors à Bruxelles, sollicita si fortement le Comte contre M. de Groot, que toute la grace qu'il fit à cet illustre Fugitif, fut de l'avertir qu'il ne pouvoit plus le protéger, & de lui conseiller de se retirer ailleurs. Si M. van Beuningen agissoit de son propre mouvement, ou par les ordres du Prince, c'est ce qu'on ne peut déterminer sûrement, le dernier paroît le plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, M. de Groot passa d'Anvers à Liège, où il trouva plus de sûreté.

(a) En 1618. (b) M. Gilles Valkenier, Bourg-Maître régnant d'Amsterdam. (c) Voyez ci-dessus page 257.

1672.
CCLV.
Cette Re-
traite con-
damnée.

CCLV. Cette retraite, quoi que prudente & sage, ne laissa pas d'être condamnée par beaucoup de Politiques, qui croyoient qu'on ne doit pas abandonner le timon du Vaisseau pendant l'Orage, & M. de Wit même la trouva *précipitée*. Mais ce qui arriva dans la fuite n'en justifia que trop la nécessité. En effet M. de Groot auroit subi le même sort que Mrs. de Wit. Ses Ennemis publioient qu'il n'avoit pris la fuite, qu'afin d'éviter la peine que méritoit un Crime, dont il étoit aisé de le convaincre. Il s'en justifia quatre ans après ; mais en attendant, il fit son Apologie aux Etats de Hollande, par cette Lettre, qu'il leur écrivit d'Anvers.

„ MESSEIGNEURS. J'avois espéré d'être enfin délivré de ce pésant fardeau
 „ des Ambassades, que j'ai toujors exercées avec un zèle infatigable, & non
 „ sans diminution de mes biens & de ma santé, premièrement à la Cour de Suède,
 „ & ensuite à celle de France. J'avois crû que je pourrois finir en repos le reste
 „ de mes jours dans le Lieu de ma naissance, ne doutant point que la fidélité de
 „ mes services, qui se verra à plein par les Avis que j'ai donnez à Vos Grandeurs
 „ toutes les semaines pendant le tems de mes Ambassades, ne m'eût acquis de telle
 „ sorte la faveur des Puissances supérieures, & l'affection des Habitans, que je
 „ n'aurois besoin d'aucun autre secours ni assistance pour ma sûreté que celle-là.
 „ Mais, Dieu veuille le pardonner à ceux qui en font la cause, j'ai trouvé plus de
 „ cruauté & de barbarie au milieu de ma Patrie, & dans la Ville de ma naissance,
 „ où je ne sache pas avoir jamais donné aucun sujèt d'offense au moindre de tous les
 „ hommes, que je crois qu'il s'en soit jamais vû entre des personnes d'une même
 „ Nation. Ma Maison a été plusieurs fois attaquée, tant de nuit que de jour. Mes
 „ Serviteurs ont été traînez par les ruës. On a menacé mes Enfans, & moi-même
 „ sortant un Dimanche de la Maison de Ville pendant la Prédication, & étant par
 „ conséquent occupé aux devoirs de ma Charge, fus attaqué avec tant de furie par
 „ des Gens qui me poursuivirent le couteau à la main, que je puis dire n'avoir été
 „ délivré alors du danger évident d'une mort inévitable, que par l'assistance mira-
 „ culeuse du Ciel. Toutefois, Messieurs, tous ces dangers ne m'ont jamais
 „ porté à préférer ma sûreté au bien & à l'utilité de l'Etat, ou à épargner ma vie,
 „ aussi long-tems que j'ai crû que mon petit service lui pouvoit être agréable, ou
 „ qu'il y avoit plus de folie aveugle que de méchanceté préméditée dans les desor-
 „ dres que nous avons vûs, ayant toujors crû que c'étoit le devoir d'un bon &
 „ fidèle Magistrat de remédier aux maux ordinaires de l'Etat par une résolution &
 „ un courage ordinaire. Mais après que par les Rapports & les Propositions qui
 „ se font faites en votre Assemblée le vingt & le vingt & unième du mois passé, j'ai
 „ remarqué évidemment qu'on vouloit changer le danger général en un particulier,
 „ & faire un sacrifice au Peuple de ma personne, j'ai crû que ce qui jusqu'ici auroit
 „ pû passer en moi pour une constance d'esprit, seroit tenu désormais pour une im-
 „ prudence & une nonchalance tout à fait condamnable. C'est ce qui m'a enfin dé-
 „ terminé à croire que j'étois obligé, tant pour le regard de ma Famille, que pour
 „ la défense de mon honneur, de me sauver des mains de mes Ennemis, & de me ten-
 „ nir éloigné, jusqu'à ce que je pûsse retourner dans ma Patrie sans danger, & y ren-
 „ dre le service que je dois à vos Grandeurs selon le peu de forces, qu'il a plu à
 „ Dieu de me départir. J'ai donc pris ma retraite dans la Province de Brabant, qui
 „ est sous la Domination du Roi d'Espagne, avec cette intention de chercher ma
 „ sûreté encore plus loin, en cas que j'y sois forcé, dans des lieux où je croirai la
 „ pouvoir rencontrer avec plus de facilité, & sans être exposé à aucun blâme ; as-
 „ surant Vos Grandeurs que dans la conduite de ma vie, qu'il me faudra observer
 „ en ces tems fâcheux & calamiteux, je ne souillerai jamais la fidélité que je leur
 „ ai toujors gardée par aucune action qui puisse être desavantageuse à l'intérêt de
 „ ma Patrie, desagréable à Vos Grandeurs, ruïneuse à ma réputation, ou contrai-
 „ re aux sentimens que je suis assuré que tous Magistrats d'honneur & de capacité
 „ ont de moi. Et c'est ce que j'ai crû être de mon devoir de faire savoir à Vos Gran-
 „ deurs, pendant que je prierai ce grand Dieu de tout mon cœur, qu'il lui plaise de
 „ bénir Votre Gouvernement, en vous donnant la Paix au dehors, & l'union au
 „ dedans, & ensuite à tous les Habitans qui composent Votre Etat, routes sortes
 „ de prospéritez. De Vos Grandeurs le très-humble & très-obéissant Serviteur &
 „ Sujèt, PIERRE DE GROOT. (a)

(a) Lettre de M. de Groot aux Etats de Hollande, d'Anvers le 1. d'Août 1672.

Il écrivit aussi aux Magistrats de Rotterdam, qu'il avoit quittez brusquement.

„ MESSIEURS. Quoique le séjour que j'ai fait dans notre Patrie depuis la fin
 „ des Négociations auxquelles j'ai été employé, n'ait pas été aussi long que je le sou- 1672.
 „ haitois, j'ai néanmoins eu assez de tems pour voir manifestement que les desor-
 „ dres qui y sont survenus depuis quelques semaines ne procèdent point d'un bon
 „ principe, & qu'on y traite fort mal les bons Magistrats. Comme ma Conscience
 „ ne me reprochoit rien, je me consolois, aussi bien que plusieurs autres aussi in-
 „ nocens que moi, des violences & des insultes qu'on a faites à ma Maison, à ma
 „ Famille & à moi-même; persuadé que je n'en ai pas donné le moindre sujèt par
 „ ma conduite, que je puis pleinement justifier par les Avis que j'ai donnez durant
 „ mes Négociations. L'intérêt du Bien public m'a fait supporter patiemment toutes
 „ ces violences tant que j'ai vû que la plûpart des autres Magistrats partageoient le
 „ péril avec moi, & qu'il ne m'arrivoit rien que de commun avec eux. Mais m'é-
 „ tant enfin aperçû que par une fâcheuse distinction, que je ne croi pas avoir méri-
 „ tée, on vouloit me faire servir de victime au ressentiment des Peuples, j'ai crû
 „ qu'il étoit tems de penser à la retraite, tant pour ne pas priver mes Enfans des
 „ soins que je leur dois, que pour me mettre mieux en état de défendre ma Répu-
 „ tation, à laquelle je ne doute point qu'on n'en veuille autant qu'à ma vie. Il me
 „ sera fort facile de me justifier devant tout le monde, pourvû qu'on veuille éxa-
 „ miner ma conduite sans préjugé & sans passion. On verra que je n'ai en aucune
 „ façon outre-passé les Ordres qui m'ont été donnez par les Etats.

„ Je me suis, par provision, retiré dans les Pais-Bas Espagnols, pour ne pas donner
 „ la moindre occasion à mes Ennemis de me rendre plus suspect que je le suis déjà,
 „ graces à leurs indignes artifices. Je suis toujours dans le dessein de revenir m'ac-
 „ quiter des Fonctions de ma Charge aussi-tôt que je serai assuré que vous avez la
 „ volonté & le pouvoir de m'accorder la Protection que vous devez à tous vos Ha-
 „ bitans, & particulièrement aux Magistrats. (a)

CCLVI. Un mois après la retraite de M. de Groot, on proposa divers moyens de gué- CCLVI.
 rir les défiances du Peuple, & de faire cesser les bruits injurieux qu'il continuoit de se- Les Etats
 mer contre l'honneur & la fidélité de ses Magistrats. La Frise s'étoit conduite à cet de Hollan-
 égard d'une manière qui pouvoit servir de modèle. M. de Scheltinga (b) contre lequel de accord-
 on crioit le plus dans cette Province, s'étant volontairement mis en prison, autant pour dent au
 éviter la fureur de la Canaille, que pour justifier sa Conduite, les Etats publièrent une Prince la
 Déclaration, par laquelle ils permettoient à tous leurs Sujets de quelque qualité & permission
 condition qu'ils fussent, de produire devant Leurs Nobles & Grandes Puissances, de déposer
 ou devant la Cour de Justice de la Province ce qu'ils sçavoient, ou pourroient les Magi-
 découvrir à la charge du Prisonnier, avec défenses très-rigoureuses de l'accuser sans strats des
 de bonnes preuves, sous peine d'être punis comme Calomniateurs. Les mêmes E- Villes.
 tats promirent une récompense de cent *Chevaliers d'or* (c) à tous ceux qui aporte-
 roient au Procureur Général leurs Plaintes contre quelques Magistrats, & qui les
 accompagneroient de preuves convaincantes, déclarant en même tems, que si leurs
 Accusations étoient fausses ou mal fondées, ils seroient condamnez sans quartier à
 la même peine que mériteroient ceux qu'ils accusoient, si on les trouvoit coupables.
 Ces deux Déclarations fermèrent la bouche aux Accusateurs, aucun n'osa pa-
 roître, les murmures cessèrent, les Magistrats furent justifiés, le Peuple rentra
 dans son devoir; & par la sage conduite des Etats, la tranquillité fut rétablie dans
 cette Province. On auroit pu suivre cet exemple en Hollande; mais une raison de
 politique s'y opposa. On vouloit changer les Magistrats élevez par le Gouvernement
 Républicain, & mettre dans leur place des Créatures du Prince, & il n'y avoit que
 les cris du Peuple contre ces Magistrats qui pussent servir de prétexte au changement
 qu'on avoit dessein de faire. C'est une Loi constante de la République, que le Stad-
 houder ne peut déposer les Magistrats des Villes, sans une Permission dérogatoire
 aux Privilèges acordez par les Etats de la Province. La Demande d'une semblable
 Permission fut faite & accordée par les Etats de Hollande sept jours après le Massacre
 de Mrs. de Wit. (d) La Résolution de Leurs Nobles & Grandes Puissances
 portoit.

I. Que Son Altesse tacherait de persuader les Magistrats des Villes de se dépouiller
 Ss 3 volon-

(a) Lettre de M. de Groot aux Magistrats de Rotterdam, écrite d'Anvers le 1. d'Août 1672.

(b) M. Daniel Bloc de Scheltinga, Député de la Pro-

vince de Frise au Conseil d'Etat.

(c) C'est une pièce qui vaut 13. florins & 13. sols.

(d) Le 27. d'Août.

volontairement de leurs Emplois, & qu'elle les y obligerait, s'ils refusoient de le faire; mais qu'on ne lui accordoit ce pouvoir, que *pour cette fois seulement*.

II. Que les Etats, ne voulant pas préjudicier aux Privilèges des Villes, ils leur laissoient la liberté de se soumettre à cet Acte, ou de le rejeter.

III. Qu'ils ne prétendoient donner aucune atteinte à l'honneur des Magistrats qui se soumettroient volontairement, ou qui seroient déposés par l'ordre du Prince, parce que *leur Déposition ne doit point être regardée, comme une peine imposée à cause de leur mauvaise conduite, étant persuadés, qu'on ne peut, sans injustice, soupçonner aucun de ces Magistrats de mauvaise-conduite, ou de s'être mal acquittés de leur Charge. Mais que Leurs Nobles & Grandes Puissances ne consentoient à ce changement, que parce qu'elles le trouvoient absolument nécessaire, afin de rétablir l'Union entre leurs Sujets.*

Quoique la nécessité oblige quelques fois les Souverains d'imposer des Loix, dont ils reconnoissent eux-mêmes l'injustice, cependant la Déposition de tant de Magistrats, auxquels on ne reprochoit ni crime, ni malversation, parut trop dure, & fut desaprouvée de toutes les personnes équitables. Il est vrai que Leurs Nobles & Grandes Puissances déclaroient qu'elle ne porteroit aucune atteinte à la réputation de ceux qui seroient forcez d'en subir la Loi; mais cette réserve ne les dédommageoit pas des honneurs qu'ils perdoient, & de la haine populaire à laquelle leur Déposition les exposoit. Si les Magistrats sont Innocens, il y a, disoit-on, une injustice criante à les déposer, & s'ils sont Coupables, on ne peut leur conserver leur réputation, sans avoir pour le crime des égards qui ne peuvent servir qu'à l'autoriser. Le changement de Régence se fit dans toutes les Villes de Hollande. Aucune ne se prévalut de la liberté qu'elle avoit de n'y point consentir, parce qu'entre les Magistrats qui composoient le Sénat des Villes, les uns craignoient d'être immolez à la fureur du Peuple, s'ils s'opposoient au changement que le Prince vouloit faire, & les autres, qui avoient contribué à l'élévation de Son Altesse, attendoient la récompense de leurs Services.

CCLVII.
Délibérations dans les Etats de Hollande sur l'Amnistie des Coupables.

CCLVII. On délibéra ensuite, si on devoit remettre le Peuple dans l'obéissance par la rigueur de la Justice, en punissant les principaux Chefs de la Sédition. L'impunité autorise le Crime & le rend plus insolent. Le Peuple se permet tout quand il sent qu'on le redoute. La douceur, bien loin de le calmer, le rend plus fier & plus hardi. Ceux mêmes qui ont favorisé la Sédition en éprouvent quelques fois un retour funeste. Le Prince lui-même ne pouvoit se fier à une Multitude, qui prenoit sa passion pour règle de sa conduite, & qui pouvoit changer son amour en haine. Cependant il parut pencher du côté du Pardon. *Les Lettres circulaires, que j'ai envoyées aux Villes, n'ayant, disoit-il, produit aucun effet, j'ai lieu de croire que la sévérité aigrirait les esprits, au lieu de les apaiser. La voye de la douceur est toujours la plus sûre, ajoutoit-il, & dans une circonstance si fâcheuse, il faut attendre que le tems ramène les cœurs.* Son tempérament le portoit à la Clémence, & on lui a reproché souvent, qu'il ne savoit ni punir ni récompenser. Cependant il entra plus de politique que d'humanité dans cette conduite du Prince. D'un côté il ne vouloit point mettre son Autorité en compromis, & de l'autre il ne pouvoit faire perdre la vie à ceux qui l'avoient élevé au Stad-houdérat, ni châtier une Action dont il recueilloit les fruits. Il eut l'habileté de refuser de dire son Avis dans les Etats de Hollande, qui délibéroient sur la matière, & il leur laissa la liberté de prendre la Résolution qui seroit la plus convenable à la circonstance du tems.

CCLVIII.
Foiblesse des Républicains.

CCLVIII. Les Républicains étoient obligez d'opiner pour la punition des Séditieux, puisque la Clémence ternissoit leur Réputation & achevoit de les rendre suspects au Peuple. Cependant ils n'osèrent paroître, & la crainte leur ferma la bouche. Les Conseillers Députés, consultez par Leurs Nobles & Grandes Puissances sur cette Affaire, répondirent, que la mesintelligence entre le Peuple & les Magistrats avoit jetté de si profondes racines, qu'il seroit impossible de la déraciner entièrement sans une violence qui seroit beaucoup plus de mal que de bien. Il faut, disoient-ils, adoucir les Esprits, si on veut rétablir la confiance. La douceur les fera rentrer peu à peu dans leur situation naturelle. La Multitude armée respectera d'autant moins la Justice & les Loix, qu'on n'a point de Troupes pour en soutenir l'exécution. On doit ménager le peu d'Autorité qui nous reste, & ne l'exposer point à être foulée aux pieds par une Populace insolente. D'ailleurs la rigueur qu'on exerceroit envers les Coupables, dont le nombre est affreux, les obligerait, pour éviter le Supplice qu'ils méritent, à se jeter entre les

bras de l'Ennemi qui est dans le sein de la République. Nous avoions, qu'il y a de l'irrégularité dans la voye de la douceur ; mais nous n'en pouvons trouver une meilleure. Le seul remède que nous puissions imaginer, c'est de charger le Prince de faire les Informations nécessaires, pour percer jusqu'à la source du mal, de le prier de représenter au Peuple l'Injustice de son procédé, & de tacher de l'apaiser. Tel fut l'Avis des Conseillers Députez. Les Républicains, n'ayant osé le contredire, & les Etats l'ayant approuvé, l'Amnistie générale passa unanimement. (a) Elle portoit, que les Etats de Hollande & de West-Frise, voyant avec douleur la défiance, les haines, les murmures, & la discorde qui régnoient dans plusieurs de leurs Villes, tant entre les Particuliers, qu'entre les Peuples & leurs Magistrats, comme aussi les maux que ces Divisions avoient causez. D'un autre côté craignant que la continuation des desordres ne renversât la Constitution du Gouvernement, & ne înst la République hors d'état de repousser les Ennemis, Leurs Nobles & Grandes Puissances, n'ayant rien plus à cœur que le rétablissement du repos, & de la tranquillité publique, & voulant témoigner à leurs Sujets leur affection paternelle, ordonnoient, après une mure Délibération, de l'avis & à la pressante recommandation du Prince d'Orange, que tout ce qui s'étoit passé jusqu'ici par raport à ces Tumultes, de quelque nature, qu'il pût être, & quels qu'en fussent les Auteurs, fût entièrement oublié & pardonné, avec deffense très-expresse à tous Juges & Magistrats d'en faire jamais aucune information ou enquête. Mais, afin d'empêcher le Peuple de retomber à l'avenir dans de pareils desordres, les Etats deffendoient à tous leurs Sujets de blesser en quelque manière que ce fût le respect & l'obéissance qu'ils devoient à leurs Magistrats, Echevins, Officiers, Juges, ou autres, en quelque Emploi qu'ils fussent, leur enjoignant, au contraire, de porter à leurs Supérieurs tout honneur & obéissance, sous peine d'être punis selon la rigueur des Ordonnances. Ils deffendoient à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, d'attenter par voye de Fait, par violence, de quelque manière, & sous quelque prétexte que ce fut contre la personne, les biens ou l'honneur des Magistrats, même d'aucun Habitant de l'Etat, sous peine de la vie. Voulant & ordonnant Leurs Nobles & Grandes Puissances, que tous ceux qui seroient trouvez coupables de desobéissance, de violence, ou d'attentat fussent irrémisiblement punis de mort, tant les Auteurs de ces violences, que ceux qui y auroient la moindre part, tant les Hommes que les Femmes, tant ceux qui les auroient commises, que ceux qui y auroient contribué de quelque manière que ce fût. Enfin elles ordonnoient, sous peine de punition corporelle, à tous les Habitans de la Province, non seulement de payer sans aucune contradiction les Subsides qu'on avoit déjà imposez, & ceux qu'on imposeroit encore à l'avenir pour la défense de l'Etat ; mais de prêter la main aux Receveurs de ces Subsides, déclarant que quiconque les insulteroit par voye de fait, seroit puni de mort. (b)

Cette Amnistie, qui n'exceptoit point les Chefs de la Sédition, & qui accordoit l'impunité aux plus Coupables, fut desapprouvée non seulement des Républicains ; mais de tous ceux, qui, libres des préjugés de Parti, conservoient quelque amour pour la Justice & pour les Loix.

CCLIX. Les Plaintes & les murmures redoublèrent, lorsqu'on vit les Meurtriers de Mrs. de Wit récompensez, bien loin d'être punis. Mais ils ne jouïrent pas tous de la récompense de leurs cruautés, quelques uns vécurent misérablement & moururent dans une extrême indigence, d'autres, ayant commis de nouveaux Crimes subirent la peine qu'ils méritoient, & très-peu échapèrent à la misère ou aux rigueurs de la Justice:

CCLIX.
Châtiment
& fin funeste de
quelques
Assassins de
Mrs. de
Wit.

Borrebagh, l'un des quatre Assassins qui avoient voulu tuer M. Jean de Wit fut le Vyverberg, fut le plus heureux. Il profita de l'Amnistie, fut rétabli dans sa Commission des Postes, & on l'a vû mourir tranquillement dans son lit, après avoir jouï long-tems du fruit de son Attentat.

M. van Banckhem, Echevin de la Haye, que sa Charge engageoit à calmer l'émotion d'un Peuple, qui étoit à ses Ordres, & qui, au lieu de l'apaiser, l'avoit animé, obtint une Charge que les Nobles de Hollande possèdent présentement. Et cet Homme, que la Magistrature de la Haye croyoit indigne d'être Bourg-Maître de la Ville, en devint le Bailly. Au lieu de rougir du Crime qui l'avoit élevé à ce Poste, il s'en fit honneur, en portant gravée sur la garde de son épée l'Action qui faisoit sa honte

(a) Le 27. de Septembre 1672.

(b) Ordonnance de Leurs Nobles & Grandes Puissan-

ces les Erats de Hollande & de West-Frise, du 27. de
Septembre 1672.

1672. honte & son ignominie. (a) Le Crime fut récompensé, & le Criminel puni; car cet Homme, qui avoit une espèce d'Autorité qui le mettoit à l'abri de la Justice, commit un si grand nombre de Crimes, (b) que la Cour de Hollande, s'élevant au-dessus de la Protection dont il se flattoit, lui fit son Procès, & l'enferma dans la même Prison, où il avoit commencé les actes de sa cruauté. Ayant souffert la Question ordinaire & extraordinaire sans rien avouer, il fut ordonné qu'il seroit reçu en Procès ordinaire, & qu'il resteroit en Prison pendant le Procès. La Cour de Justice le condamna à avoir la tête tranchée, & lui permit d'en appeler au Grand Conseil. Pendant l'appel, il s'échapa de la Prison, & alla à Amsterdam chez M. van Beuningen, alors Président des Bourg-Maîtres, auquel il tint de très-mauvais discours de M. Fagel, Conseiller Pensionnaire, & même de Son Altesse. M. van Beuningen en ayant donné avis à ses Collegues, ils donnèrent les ordres nécessaires pour s'assurer de la personne de van Banckhem. On le prit chez un Emballeur, (c) on le fit conduire à la Haye, où il fut remis dans la Prison, dont il s'étoit sauvé, & il y a fini ses jours.

Adam de Mars, un des plus furieux Acteurs du Massacre des deux Frères, & celui qui en grava l'Histoire sur la Garde de l'Epée de van Banckhem, obtint une Barque de la Haye à Amsterdam. (d) Mais il ne jouit pas long-tems de cette récompense. Il fut attaqué bientôt après d'une maladie languissante, qui le coucha au tombeau.

Tichelaar fut partagé plus honorablement. Il eut la Charge de Substitut au Bailage de Putten, qui lui avoit été promise, (e) & obtint une Pension des Etats, qui lui fut exactement payée pendant la vie du Prince d'Orange. Mais, après la mort de Son Altesse, on la lui ôta. Privé de cette Pension, sur laquelle étoit fondée sa subsistance, il seroit mort de faim, si la Diaconie (f) de la Haye ne l'avoit assisté. Il tomba sur ses vieux jours dans la dernière pauvreté, mourut très-misérablement, & d'une Maladie affreuse.

Van Aaken, un des Complices du Massacre, fut tué en 1674. par Assigny (g) Graveur de cachets, qui étoit aussi un grand Séditieux.

Verhoef, qui se distingua dans tous les Actes de cette horrible Tragédie, dont il fut le principal Acteur, mérite que nous lui donnions un Article plus étendu qu'à ceux qui y ont joué de moindres rôles. Ce Scélérat, à la tête de quelques Mutins qu'il avoit attroupez, alla assiéger la Maison d'un Procureur, que sa Réputation d'Homme d'honneur & de probité rendoit suspect à la Canaille. On crut que la Prison répondoit à sa Maison sur le *Buytenhof*, & que le Quart pourroit y trouver un asyle. Pour s'en éclaircir, il la visita depuis la Cave jusqu'au Grénier, & trouva que la chose étoit impossible. Toutes les autres Maisons du voisinage furent aussi visitées; & les Mutins, n'y ayant découvert aucune issue, par laquelle les deux Frères pussent se faire passage, rassurèrent ceux qui craignoient qu'ils ne s'évadassent, en perçant de leur Chambre dans celle de quelque Voisin. Ces précautions prises, Verhoef, armé d'un gros marteau de Maréchal, fit, comme nous l'avons dit, (h) tous ses efforts pour briser la porte de la Prison; & n'ayant pu l'enfoncer, les Mutins furent obligez d'attendre qu'elle fût ouverte pour entrer. Ce Scélérat, après avoir été le témoin & le Ministre du Massacre, vint à neuf heures & demies mettre la dernière main à l'ouvrage. Il éventra les Cadavres; & pendant qu'il

(a) L'Histoire du Massacre de Mrs. de Wit.

(b) M. de Wicquefort dit que ses injustices, ses malversations & ses concussionns furent si ériantes, que ses Protecteurs en eurent honte, & l'abandonnèrent aux poursuites de la Cour de Justice. Qu'il fut d'abord interdit des Fonctions de sa Charge; & qu'ayant fait des Cabales pour soulever le Peuple en sa faveur, on l'arrêta Prisonnier. Mais, qu'ayant souffert la Question, sans rien avouer, il fut ordonné, qu'il seroit reçu en Procès ordinaire, & que cependant il resteroit en Prison.

(c) *Verhaal van 't gene sich heeft toegedragen tusschen de Hr. en Mr. van Beuningen en den gewesen Officier van den Haag van Banken, den 18. Maart 1684.* C'est-à-dire, Relation de ce qui s'est passé entre M. van Beuningen & le Sieur van Banken, ci-devant Bailly de la Haye, le 18. Mars 1684.

(d) Le Bailly qui la lui avoit donnée tiroit la moitié du profit de cette Barque.

(e) M. de Wicquefort dit, qu'on lui promit cette

Charge, pour l'animer à former son Accusation contre M. Corneille de Wit, & que quelque tems après la mort des deux Frères, il alla demander au Président de la Chambre des Comptes des Domaines la récompense, qu'un des premiers Domestiques du Prince lui avoit fait espérer. Le même Historien, parle d'une Lettre originale de Tichelaar, écrite de la Prison à ses Parens, dans laquelle il leur disoit, qu'ils ne devoient pas se mettre en peine de sa personne, ni de la dépense qu'il faisoit, parce qu'on l'avoit assuré de la part de Son Altesse, qu'on le tireroit de là, & qu'on payeroit grassement sa dépense. Wicquefort, Histoire MS. des Provinces-Unies, Livre XXI.

(f) La Diaconie, qui est une Compagnie chargée d'avoir soin des Pauvres, lui donnoit vingt sols par semaine.

(g) Wicquefort, Histoire MS. des Provinces-Unies, Livre XXI.

(h) Voyez ci-dessus, page 315.

qu'il les déchiroit avec ses mains, il tenoit son couteau tout ensanglanté entre les dents. Il arracha les cœurs & les entrailles des deux Frères; & après les avoir jettez avec des imprécations horribles contre leurs visages, il fendit le corps du Ruart, & le tint ouvert avec des brochettes, comme font les Bouchers aux Bêtes qu'ils tuent. Il mit les deux cœurs dans son mouchoir, & les porta au Cabaret, où ils furent visitez, maniez & chargez d'insultes. Il les enferma ensuite dans une boîte d'argent, & les a montrez pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la fureur s'étant ralentie, on les remit dans le Tombeau avec les Corps, dont ils n'auroient jamais dû être séparés. Il s'étoit saisi des Lettres qui étoient dans la poche du Conseiller Pensionnaire; & s'imaginant qu'on y trouveroit de grands indices de trahison, il en donna d'abord avis à Son Altesse. Je ne sçai s'il eut peur qu'on ne les lui enlevât, ou s'il crut pouvoir les mettre sûrement entre les mains du Procureur, dont il avoit visité la Maison le matin; mais il le rendit dépositaire de ces Lettres teintes de sang, le pria d'en dresser une copie authentique, & d'en remettre les Originaux au Page, qui viendroit les demander. Le Dépositaire copia exactement ces Lettres; & au lieu d'y trouver ce qu'on y cherchoit, il n'y lut que des nouvelles publiques sur le Campement de l'Armée à Bodegrave, & sur les Marches qu'elle pouvoit faire. Le Page vint le lendemain à la pointe du jour demander les Originaux, qui lui furent remis, & Verhoef alla quelques heures après en chercher les Copies. Muni de ces pièces, il se présenta dans l'Antichambre du Prince avec un de ses Complices, pour demander la récompense, qu'il prétendoit avoir méritée. Il se flata malheureusement qu'un Attentat impuni l'autorisoit à commettre toutes sortes d'excès; mais le Dykgraf de Rhinland, (a) ne pouvant plus tolérer ses violences, le fit arrêter. Il fut condamné à avoir le foïet, & à être enfermé dans une de ces Maisons de punition, (b) qui sont en Hollande, ce que sont les Galères ailleurs. (c)

Vredenburg, (d) qui avoit menacé le Conseiller Pensionnaire de le tuer, si on ne permettoit aux Bourgeois d'aller combattre les Ennemis, fut pendu en Flandres, pour avoir faussement employé le nom du Prince d'Orange, & celui de M. Fagel, Conseiller Pensionnaire. (e)

Enfin des deux Frères vanden Valen, dont l'un voulut traîner Mrs. de Wit à l'Echafaut, & l'autre tira un coup de pistolet au Pensionnaire, l'un périt par la main du Bourreau, & l'autre traîna une vie malheureuse & infame. (f)

Telle fut la fin funeste de la plû-part de ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang innocent de Mrs. de Wit.

CCLX. La Sédition ne fut pas si violente en Zélande; cependant plusieurs Magistrats ne laissèrent pas d'être outragez. Une Compagnie de Payfans de l'Isle de Walcheren, animez du même esprit de révolte que ceux de Hollande, marcha En-seignes déployées à Middelbourg. Ces Payfans, secondez de la Canaille, abatirent une des Portes de la Ville, & allèrent droit à l'Abbaye, qui est le Lieu où les Etats de la Province s'assemblent, persuadés qu'ils y trouveroient celui qui faisoit le principal objet de leur haine; mais ayant appris qu'il s'étoit réfugié à l'Hôtel de Ville, ils y coururent, y entrèrent par force, se saisirent de la personne qui leur étoit odieuse, & la traitèrent indignement. Deux autres Compagnies de Payfans étant venuës renforcer la première, elles allèrent en corps forcer les Maisons des deux Frères de Reiguemsberg, de Mrs. le Sage, de Hafe, Brower, Duvellar & Huybert, Secrétaire des Etats. Les deux derniers eurent le bonheur d'échaper aux Séditieux; mais les cinq autres furent arrêtez Prisonniers. On leur fit prêter l'interrogatoire, & on ne les mit en liberté, qu'après leur avoir fait signer certains Articles, par lesquels ils promettoient le Rétablissement du Prince d'Orange dans la Charge de ses Ancêtres. Les Payfans changèrent ensuite treize Magistrats, & contents de leur Expédition, ils se retirèrent chez eux.

CCLXI. La Zélande avoit eu plus de vigueur & de courage que les autres Pro-

Tt

CCLX.
Sédition
en Zélan-
de.

CCLXI.
Cette Pro-
vince plus
vigoureuse
que les au-
tres.

(a) Voyez la Description Historique du Gouvernement des Provinces-Unies, Chapitre XXIII. page 65.

(b) On appelle ces Maisons *Rasp-buys*, c'est-à-dire Maison où l'on rape, parce que la pénitence ordinaire de ceux qu'on y condamne est d'y scier ou raper du

bois de Bressil.

(c) Wicquefort, Hist. MS. des Prov.-Unies, Liv. XXI.

(d) Voyez ci dessus page 316. à la Note (f).

(e) Wicquefort, *ubi supra*.

(f) *Idem, ibidem*.

1672. protester contre l'Ambassade qu'on avoit envoyée au Roi de France, & contre le Traité qu'on vouloit conclure avec ce Monarque. Les Députez remplirent parfaitement leur Commission, & leur Harangue fut forte & patétique. Il est douloureux, disoient-ils, de voir trois Provinces déjà soumises à l'Ennemi; mais cette perte doit engager les autres à s'unir plus étroitement, & à faire de plus nobles efforts pour transmettre à nos Enfans la Religion & la Liberté qui ont coûté tant de sang à nos Pères. Puisque la Hollande & la Zélande sont le principal objet de la Conquête des deux Rois, elles doivent s'animer par de sages Conseils, par des Résolutions vigoureusement soutenues, mettre tout en œuvre & tout sacrifier pour faire échouer leurs desseins. Que la Hollande nous montre le chemin, qu'elle nous donne l'exemple, nous fournirons de l'Argent & des Troupes pour la défense de la Patrie. Nous aimons mieux périr avec honneur, en faisant de glorieux efforts pour maintenir notre Liberté, que de nous soumettre lâchement à la discrétion d'un Ennemi, qui veut nous faire porter ses chaînes. Nous ne consentirons jamais qu'on lui remette des Forts & des Places, qui sont les Clefs de la République, & qui le mettroient en état de nous réduire, quand il lui plairoit dans un dur Esclavage. Ils finirent en demandant les Avis de la Hollande, & en conjurant le Prince d'Orange d'indiquer les *Traîtres*, afin qu'on les chassât. Il semble qu'on ne pouvoit reprocher ni foiblesse ni lâcheté à ceux qui gouvernoient une Province qui agissoit avec tant de zèle. Mais tout est suspect à un Peuple, que la Sédition anime, & ces Mutins en vouloient à certaines personnes qu'ils croyoient opposées au Prince, pendant que la tranquillité des autres n'étoit troublée que par la crainte que le Torrent ne s'arrêtât pas aussi-tôt qu'on le voudroit.

Nous nous sommes beaucoup étendus sur cette Révolution, parce qu'il étoit nécessaire d'en développer les motifs & les circonstances, afin que le Lecteur pût former avec quelque précision son jugement sur un Evènement si funeste. Nous avons suivi la vérité, autant que nous avons pu la connoître, après l'avoir cherchée dans les meilleures sources avec un grand soin & un parfait desintéressement. Et nous pouvons protester avec sincérité, que nous ne prenons de parti que celui de la justice, & de la vérité, que nous respectons par tout où nous la trouvons.

Fin de la troisième partie de l'Année mille six cents soixante & douze.



ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENTS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1672.

QUATRIEME PARTIE.

CONTENANT L'ATTAQUE DE NAERDEN, LES SIEGES DE WOERDEN, ET DE CHARLEROI, LES VEXATIONS DES FRANCOIS DANS LA PROVINCE D'UTRECHT, LEUR ENTREPRISE SUR BODEGRAVE ET SWAMMERDAM, ET LES CRUAUTEZ INOUIES QU'ILS Y COMMIRENT.

CCLXII.



LE Prince d'Orange avoit communiqué son Elévation au Roi d'Angle-

1672.
CCLXII.
Lettre du
Roi d'An-
gleterre
au Prince
sur son
Elévation.

terre, son Oncle, dans l'espérance qu'un changement si avantageux le feroit changer de Parti. L'Envoyé de Son Altesse avoit ordre d'exciter la jalousie de Charles, en lui représentant le peu d'égarde que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit eus pour lui dans la dernière Négociation, & de lui faire entrevoir, que s'il continuoit la Guerre, il ne seroit peut-être pas aussi tranquille dans ses Etats qu'il le croyoit, puisque la France ne pouvoit le garantir de l'émotion des Peuples, ni des Descentes qu'on pourroit faire sur ses Côtes. Charles, qui avoit toujours protesté, que le principal motif qui l'avoit porté à faire la Guerre aux Etats étoit l'injustice qu'on faisoit à son Neveu, de s'oposer à son Elévation aux Charges de ses Ancêtres, découvrit ses véritables Sentimens par la Réponse qu'il fit au Prince, & que Son Altesse communiqua aux Etats Généraux.

„ MON NEVEU. Monsieur de Reede, m'ayant fait raport du mauvais état au-
„ quel vous étiez, j'en ai été extrêmement déplaisant, mais ce qui m'afflige le
„ plus, c'est qu'il semble que vous avez quelque appréhension que je vous porte
„ moins d'affection que je n'ai fait par le passé. Je vous prie d'être pleinement per-
„ suadé que ce sont des appréhensions sans aucun fondement, & hors de toute rai-
„ son, parce qu'au contraire j'ai toujours la même tendresse & le même respect pour
„ votre personne que j'ai jamais eu, tant au regard de votre propre Dignité, qu'au
„ regard du sang dont nous participons tous deux. Je n'ai non plus oublié aucun des
„ bons services que votre Père m'a rendus pendant sa vie, dont l'obligation demeu-
„ rera toujours gravée dans le fond de mon cœur. Je vous prie de croire, que quoi
„ que l'état présent des affaires ne m'ait pas permis de correspondre avec vous, & de
„ vous communiquer mes desseins & mes Traitez, que dans toutes les Négocia-
„ tions que j'ai eues avec le Roi Très-Chrétien, j'ai toujours tâché d'avancer vos
„ intérêts, autant que la nature de la chose me l'a pû permettre en quelque façon.
„ Les insolences & continuelles machinations contre moi de ceux qui ont eu de-
„ puis quelque tems en çà si grande part au Gouvernement des Provinces-Unies,
„ m'ont obligé de m'allier avec le Roi Très-Chrétien, qui a le même sujet de plain-
„ te contre eux, afin d'abattre l'orgueil insupportable de la Faction de Louvestein,

Tt 2

„ &

1672. „ & de nous assurer à l'avenir contre des insultes de cette nature. La confiance que
 „ j'ai en l'Alliance du Roi Très-Chrétien, l'affection qu'il a pour votre personne,
 „ & l'averfion contre ceux, qui ont fait voir qu'ils étoient mes Ennemis aussi bien
 „ que les vôtres, me promettent une bonne issue de tous ces Troubles à votre égard:
 „ Et si les Habitans de ces Provinces eussent considéré leur faute assez à tems, &
 „ vous eussent conféré la même Autorité & Dignité, dont vos Illustres Ancêtres
 „ ont été si long-tems & si dignement pourvus, le Roi Très-Chrétien & moi fe-
 „ rions sans doute demeurez dans une parfaite Amitié avec elles: Néanmoins
 „ je suis extrêmement satisfait de ce que le Peuple de ces Provinces a fait der-
 „ nièrement en votre faveur, en vous ayant élu pour leur Gouverneur Général; &
 „ lorsque j'aurai vû que les affaires auront été mises en un tel état, qu'il ne sera plus
 „ au pouvoir de cette Faction violente, ou d'aucune autre aussi malicieuse, de dif-
 „ foudre ou de rendre infructueux ce qu'on a fait présentement, & que je pourrai déli-
 „ vrer mes Sujets des oppressions & des injures qu'ils ont été obligés de souffrir si long-
 „ tems, je tâcherai de protéger vous & vos Amis, & ferai tous mes efforts auprès
 „ de mon beau-Frere, le Roi Très-Chrétien, de donner une telle fin à tous ces Trou-
 „ bles, que tout le Monde pourra voir le soin particulier que j'ai de votre personne,
 „ & quel égard j'aurai pour l'amour de vous à l'intérêt des Provinces-Unies. Enfin je
 „ puis vous assurer, & vous ferez contraint de croire fermement, que j'ai toujours
 „ eu toute l'affection, & toute l'inclination imaginable, & telle que vous la pour-
 „ riez souhaiter pour votre bien, par laquelle je vous ferai voir en tout tems que
 „ je suis & ferai,

M O N N E V E U,

Votre très-affectionné Oncle.

CHARLES REX. (a)

CCLXIII.
Réflexions
sur cette
Lettre.

CCLXIII. Cette Lettre excita beaucoup de murmures dans les Provinces-Unies. Les Partisans du Prince, & le Prince lui-même avoient fait débiter, que Sa Majesté Britannique, indignée contre la Faction de Louvestein, parce qu'elle s'opposoit à l'élévation de son Neveu, n'avoit entrepris la Guerre, que pour détruire cette Cabale: Et quand le Prince fut fait Capitaine Général, on publioit que Charles ne seroit jamais content, qu'on n'eût élevé son Altesse au Stad-houdérat; mais qu'alors ce Monarque oublieroit toutes les injures qu'il avoit reçues de la Hollande. D'un autre côté il y avoit des Politiques, qui outroient assez leurs Conjectures, pour dire, que le Neveu, fomentant l'animosité du Roi, son Oncle, lui avoit inspiré, dans son Voyage d'Angleterre, le dessein d'armer contre la Hollande, afin de la *contraindre d'entrer dans ses vûes*. Les uns & les autres eurent lieu de se détromper par la Lettre de Sa Majesté Britannique, dont personne ne devoit être content. Le Prince & ses Amis découvroient sans peine, qu'ils ne pouvoient rien espérer d'un Roi, qui assûroit son Neveu, que Louis & lui seroient demeurez Amis des Provinces-Unies, si on avoit élevé Son Altesse plus promptement aux Charges de *ses illustres Ancêtres*, puisque ce n'étoit-là ni le principe, ni le motif de leur Union. Sur quoi Charles pouvoit-il fonder ce qu'il ajoutoit, que dès qu'il pourroit délivrer ses Sujets des *opressions & des injures*, qu'ils avoient été obligés de souffrir si long-tems, il tâcheroit de protéger Son Altesse & ses Amis? Ne diroit-on pas qu'il parle d'une République redoutable & assez puissante pour opprimer ses trois Royaumes? Il assûroit son Neveu, avec la même sincérité, de l'affection que le Roi Très-Chrétien avoit pour sa personne, & de *l'averfion* que ce Monarque portoit à ceux qui avoient fait voir qu'ils étoient ennemis de Sa Majesté Britannique & de son Altesse. Enfin il promettoit de faire tous ses efforts auprès de Louis, afin de donner une telle fin à tous ces Troubles, que tout le Monde pût voir le soin particulier qu'il avoit de son Neveu, & *quel égard il auroit pour l'amour de lui à l'intérêt des Provinces-Unies*.

CCLXIV.
Mécon-
tamment
général sur
cette Let-
tre.

CCLXIV. La Conduite de Charles, son étroite Union avec la France, & la haine que Louis portoit au Prince d'Orange démentoient si évidemment les expressions de cette Lettre, qu'on seroit tenté de la croire supposée, si ce n'étoit un style assez ordinaire à la Cour des Rois. Si le Prince & ses Partisans furent mécontents, les Républicains ne le furent pas moins. M. de Wit n'étoit pas encore mort, ni son Parti éteint, lorsque cette Lettre arriva, & les Partisans de ce Ministre se plainquirent hautement,

(a) Lettre du Roi Charles au Prince d'Orange, du 28. de Juillet 1672.

ment, de ce que Sa Majesté Britannique, après avoir fait naître de si grandes espérances, si on élevoit Son Altesse au Stad-houdérat, se jotoit publiquement des Etats & de Son Neveu. Le Prince donna aussi un grand sujèt de mécontentement aux Républicains, en communiquant à Leurs Hautes Puissances une Lettre inutile pour lui, pleine d'aigreur contre eux, & qu'il ne produisoit, disoient-ils, que dans le dessein de les rendre odieux.

CCLXV. Les Ambassadeurs, que Leurs Hautes Puissances avoient envoyez en Angleterre, suivirent de près M. de Reede, qui avoit apporté la Lettre de Sa Majesté Britannique au Prince, & arrivèrent dans le tems des Soulèvements & du Massacre. Ils étoient Républicains, & le Père de M. Halewyn avoit été le seul des Bourg-Maitres de Dordrecht qui n'avoit point signé la Révocation de l'Edit perpétuel. Comme on connoissoit la fermeté de ce Vieillard, on crut qu'il s'exposeroit à toute la fureur populaire, plutôt que de signer, & on lui épargna ce malheur, & au Peuple un Crime qu'il auroit commis infailliblement. Ces Républicains, au lieu d'être terrassés par une circonstance aussi triste qu'imprévûe, en profitèrent dans le compte qu'ils rendirent au Prince de leur Négociation. Les Commissaires, qu'on leur avoit donnez à Londres, crurent arrêter toutes les Propositions de Paix, en opposant celle du Stad-houdérat, contre lequel ils avoient vû en Hollande un Parti très-puissant. Mais M. Halewyn, qui découvrit le piège, persuada à ses Collègues d'en tendre un autre aux Commissaires, en leur demandant si on auroit la Paix sous la Condition du Stad-houdérat, qui ne souffriroit peut-être pas autant de difficulté qu'on se l'imaginoit. Les Commissaires, étonnez d'une réponse à laquelle ils ne s'attendoient pas, commencèrent à reculer, & firent voir par des délais affectez, & par des repliques étudiées & ambiguës, que la Paix étoit impossible. Les Gardes & les Espions qu'on leur avoit donnez, n'empêchèrent point quelques personnes bien-intentionnées de leur donner avis, que la République devoit mettre tout en œuvre pour achever la Campagne défensivement, parce que Sa Majesté Britannique, ayant épuisé les Subsidés que la France lui fournissoit, & le Parlement refusant de lui en donner pour continuer une Guerre desavantageuse à la Religion & à la Nation, elle seroit obligée de faire la Paix l'Année suivante. Les Ambassadeurs, en arrivant à la Haye, raportèrent au Prince qu'ils avoient cédé le Stad-houdérat comme une Condition de la Paix, avant qu'ils fussent informez de ce qui se passoit en Hollande, & l'instruisirent des Avis qu'ils avoient reçus. M. du Moulin, échappé des Flames dans lesquelles Mylord Arlington avoit voulu l'ensevelir, passa secrètement avec eux, & dévelopa l'Intrigue dans toutes ses circonstances, ce qui anima le Prince & son Parti à une vigoureuse défense.

CCLXVI. Quelque pénétrant que fût Mylord Arlington, on ne pouvoit former un Jugement plus faux, que celui qu'il porta sur ce qui se passoit en Hollande. *Il est certain*, disoit-il, *que si l'Élévation du Prince d'Orange & de son Parti ne tenoit en bride celui de M. de Wit, les Hollandois se seroient déjà mis sous la protection de la France*: (a) „ Nous n'avons rien appris de Hollande, ajoutoit-
 „ il, sinon qu'on avoit dessein d'envoyer de nouveaux Ambassadeurs en France
 „ & en Angleterre. Leur irrésolution est extraordinaire à cet égard; & ils sont
 „ moins embarrassés à satisfaire les deux Rois, que par les émulations & les jalousies
 „ qui règnent parmi eux. Elles les empêchent d'en pouvoir venir aux conclusions
 „ nécessaires pour le bien de leurs affaires. Car nonobstant, qu'ils ayent flatté
 „ le Peuple de l'espérance, que l'Espagne & l'Empire se déclareroient en leur faveur
 „ nos dernières Lettres nous font connoître que les premiers ne sont pas encore en
 „ état de le faire, & que les derniers sont allarmez du mauvais état des affaires de
 „ Pologne & de Hongrie. Ce sont des choses que l'on n'ignore pas même en
 „ Hollande. Je suis &c. (b)

CCLXVII. Toutes ces Conjectures, quoi qu'apuyées sur des Lettres de Hollande, ne laissoient pas que d'être fausses. Il ne s'agissoit plus au mois d'Août d'envoyer de nouvelles Ambassades pour la Paix. L'Espagne fournissoit un si grand nombre de Troupes à la République, que l'Angleterre même s'en plaignoit, & nous verrons bientôt les Impériaux venir à son secours. Tout ce qu'il y avoit de vrai dans les Lettres qu'on écrivoit de Hollande à Mylord Arlington, c'est que les *Factions & les Brigues*

T t 3

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, de Whitehal, le 5. d'Août 1672.

(b) Lettre du même au même, du 12. d'Août 1672. Voyez aussi sa Lettre du 15. du même mois.

1672. — qui y régnoient empêchoient de prendre des Résolutions vigoureuses. (a) Ce Ministre se trompoit, en croyant qu'un Pays de Négoce comme la Hollande ne pouvoit subsister long-tems sans Commerce, sur tout étant exposé à des dévastations continues, tant par ses Amis que par ses Ennemis, (b) & qu'ainsi les Hollandois ne pourroient pas soutenir long-tems la Guerre. Le Principe paroît solide, mais il y a des circonstances où la nécessité contraint de passer sur les Maximes fondamentales d'un Etat. D'ailleurs la Guerre n'interrompt jamais si parfaitement le Commerce, qu'il n'en reste quelque branche qui subsiste, & la prise de quelques Vaisseaux ne sert qu'à rendre les Marchandises plus chères & le profit plus grand. Enfin on a expérimenté depuis, que la France, qui raisonnoit sur la même idée générale s'est trompée dans son calcul. Le Massacre de Mrs. de Wit qui devoit renverser ses espérances, puisqu'ils penchoient naturellement du côté de la Paix, ne laissa pas de les fortifier : „ Il est évident, écrivoit ce Lord, par le procédé du Peuple de la „ Haye contre Messieurs de Wit, que leur haine, & leur animosité n'étoit fon- „ dée que sur ce qu'ils les croioient Auteurs de la Guerre, & par conséquent „ il n'y a pas d'apparence que la continuation leur en plaise. Cela étant, il est fa- „ cile de juger du fonds que l'Espagne peut faire sur eux, & qu'ils se rebuteront de „ la Guerre avant que la France & elle soient d'accord. Les pertes qu'ils ont faites „ cet été, & la mort de Messieurs de Wit, n'auront pas manqué d'abattre leur or- „ueil : De sorte que n'ayant plus rien en vuë, que leur profit, je ne saurois m'i- „maginer qu'ils veuillent rester dans une situation qui y est si opposée. J'ai pris la „ liberté d'en dire mes sentimens au Marquis del Fresno, qui ne sauroit disconvenir „ du desavantage auquel l'Espagne s'expose par cette jonction. Mais il dit que l'é- „tat où la Flandre est réduite par l'abaissement de la Hollande, oblige l'Espagne à „prendre des mesures, qu'elle n'approuve pas elle-même. (c)

CC
LXVIII.
Il décou-
vre les in-
tentions de
son Mai-
tre.

CCLXVIII. Ce Ministre fut détrompé par l'Evènement & par des Avis plus sûrs, qui l'obligèrent à changer de sentiment ; mais en même tems il découvrit les intentions de son Roi. „ Le Prince d'Orange nous a, dit-il, fait faire des complimens „ depuis peu par un Gentilhomme, sans y rien ajouter. Toutes nos Lettres de „ Hollande nous apprennent, qu'on y est fort éloigné de songer à la Paix. Car ou- „tre les Troupes auxiliaires qu'on y attend d'Allemagne, les Mécontents les flat- „tent de l'opinion, que le Parlement, qui doit s'assembler vers la fin du mois d'Oc- „tobre, fera des merveilles en leur faveur, & obligera le Roi à faire la Paix à des „ Conditions avantageuses pour eux, & à se séparer de la France. Le Roi voulant „ leur faire connoître l'erreur où ils sont, a prorogé le Parlement jusqu'au mois de „ Février prochain. Et comme il faudra se déterminer au plutôt dans cette saison, „ à continuer la Guerre, ou à faire la Paix, il fera d'autant plus facile de juger des „ sommes qu'il faudra que Sa Majesté demande au Parlement. (d)

CCLXIX.
Délibéra-
tions des
Etats Gé-
néraux sur
le rétablif-
sement des
Affaires.
Descrip-
tion qu'en
fait son
Altesse.

CCLXIX. Les Etats Généraux, qui ne voyoient plus aucune apparence à la Paix, délibérèrent sur le rétablissement des Armées de Terre & de Mer. Ils demandèrent au Prince d'Orange son Avis sur une matière si importante. Son Altesse fit à Leurs Hautes Puissances une triste Description de l'état de la République. On me conjure, disoit-elle, de rétablir les Affaires, & on ne me donne aucun des moyens nécessaires pour y travailler. L'Armée de Terre est déjà trop foible, pour résister à l'Ennemi. Nous n'avons point de Troupes pour garder les Côtes, & tout ce que je puis faire est de détacher le Régiment de Joseph, & quelques unes des Compagnies qui sont à la Haye. On ne rachete point les Prisonniers. Les Soldats désertent & désertent encore plus, si on ne les paye. Il est impossible de faire des recrues & de nouvelles Levées dans le Pays. Les Comtes de Conigsmarck & de Dhonz qui s'étoient chargez de lever du Monde en Suisse & en Allemagne nous laissent ignorer ce qu'ils font. J'ignore aussi l'état de la Flotte, le nombre des Vaisseaux dont elle est composée, & s'il est à propos d'attaquer celles de France & d'Angleterre, comme on le souhaite. Il insistoit, surtout, sur la nécessité de trouver de l'argent, sans quoi il étoit, disoit-il, impossible de réussir à la Guerre. Les Conseillers Députés le secondèrent avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils sçavoient que dans six jours les Finances de la Province seroient épuisées. Son Altesse, informée que la Flotte des Etats étoit sous voile à la hauteur de Goeree & de la Meuse, & que Leurs Hautes Puissances avoient envoyé de nouveaux Ordres au L. Amiral Ruiter, lui écrivit aussi de son côté pour l'exhorter à

veil-

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, de Whitehall le 15. d'Août 1672.

(b) *Ibidem.*

(c) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, de Whitehall, le 29. d'Août 1672.

(d) Lettre du même au même du 26. Septembre 1672.

veiller sur les mouvemens des Ennemis, & à tâcher de leur donner quelque atteinte mortifiante.

CCLXX. NOBLE, &c. „ Je ne doute nullement qu'en exécution des Ordres
 „ de l'Etat vous n'employez tout ce que vous avez d'expérience au fait de la Ma-
 „ rine pour pousser les Ennemis, & que vous ne rendiez à votre Patrie en cette
 „ occasion tous les Services qu'elle a lieu d'attendre de votre valeur. Néau-
 „ moins je ne laisse pas de vous exhorter encore de mon chef par cette présente,
 „ à faire tous vos efforts pour maintenir la Gloire & la réputation de l'Etat, & vo-
 „ tre propre honneur; vous assurant que de ma part je contribuërai toujours, au-
 „ tant qu'il me sera possible, à faire qu'on ait pour vous toute la reconnoissance qui
 „ vous est dûë, & que votre mérite soit récompensé; vous recommandant à la pro-
 „ tection de Dieu.

G. H. PRINCE D'ORANGE. „ (a)

CCLXXI. Un incident avantageux à la République fit une nouvelle matière de
 Délibérations contradictoires sur la Marine. La Flotte des Indes, riche de douze ou
 treize millions, approchoit du *Dogger-Banck*, lorsqu'elle reçut l'avis de la ruptu-
 re entre l'Angleterre & la Hollande. Elle aprit en même tems que les Amiraux
 Anglois avoient détaché quantité d'Yachts & de Frégates pour la découvrir & la
 surprendre. D'un côté cette Flotte ne pouvoit se retirer dans les Ports de Norwegue
 sans s'exposer à une prise presque sûre, & de l'autre le péril étoit fort grand de passer
 auprès du *Dogger-Banck*, pour gagner les Ports de Hollande. Mais ce dernier
 parti étant le moins dangereux, elle poursuivit sa route, toujours cotoyée par deux
 Frégates Angloises, (b) lesquelles faisoient un feu continuel sur elle, dans l'espé-
 rance de couper un gros Vaisseau qui voguoit plus pêsamment que les autres. Ce-
 pendant, tous les Vaisseaux arrivèrent heureusement à l'Est de l'Eems, (c) parce
 que la Flotte Angloise, s'étant trop avancée dans la Mer, ne put voir les Signaux
 que les Frégates lui faisoient. Une de ces Frégates continua ses canonades, & l'autre
 revira pour aller porter à l'Amiral la nouvelle que la Flotte des Indes étoit auprès
 de l'Eems, où il ne seroit pas impossible de la ruiner avant qu'elle pût gagner
 ses Ports. M. van Overbeek, (d) qui commandoit les Vaisseaux des Indes, écri-
 vit aux Etats Généraux pour les instruire du danger auquel la Flotte étoit expo-
 sée, & pour recevoir leurs Ordres. Les Avis furent partages, comme il arrive dans
 les Affaires épineuses. Les Députés de Dordrecht, qui trouvoient de la difficul-
 té dans celle-ci, ne vouloient point se charger de l'Evènement, & opinoient
 en général d'exhorter Ruiters à agir avec vigueur, & à laisser à sa disposition les
 moyens & la manière, dont il devoit se conduire. Un second Avis ouvert par les
 Députés de Hoorn, étoit d'envoyer deux Directeurs de la Compagnie des Indes sur
 la Flotte, pour servir de Conseil au L. Amiral, & deux autres au Prince pour lui
 demander son Sentiment. Mais, comme cette Députation causoit quelque retarde-
 ment, il passa, à la pluralité des voix, qu'on écrirait à Ruiters de faire Voile incessam-
 ment vers l'Eems, d'envoyer à la découverte pour connoître l'état de la Flotte en-
 nemie, & d'agir ensuite selon les règles de la Guerre, & selon que les avis qu'il
 recevrait lui donneroient moyen de le faire, surtout, de tâcher, avec la faveur du
 Ciel, de défendre la Flotte des Indes, & de la conduire en sûreté jusques dans le
 País: Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, les Ennemis s'en étoient rendus les Maîtres, il
 feroit tous ses efforts pour la délivrer. (e)

CCLXXII. M. de Béverning, que leurs Hautes Puissances envoioient au Prin-
 ce par la même Résolution, le trouva fort éloigné de cet Avis. Il ne croyoit pas
 qu'on dût hazarder une Bataille, qui pourroit faire périr en même tems la Flotte
 des Indes & l'Armée Navale, dont dépendoit le salut de l'Etat, qui demeureroit
 exposé à toutes les insultes des Anglois, & sans aucune ressource du côté de la Mer.
 C'est pourquoi il ne vouloit pas qu'on risquât la Flotte de la République pour sau-
 ver celle des Indes. Son Avis étoit que si Ruiters, en arrivant à l'embouchure de
 l'Eems trouvoit les Anglois assez forts pour rendre le Combat douteux, il devoit
 l'éviter, en retournant dans son Poste, & que si la Flotte des Indes étoit prise, il ne
 falloit point combattre, à moins qu'on ne fût assuré de la reprendre. M. de Béver-
 ning représenta au Prince, 1. qu'on ne pouvoit se résoudre à perdre sans Combat
 une Flotte si richement chargée, & que si on le faisoit; le Peuple rentreroit dans
 ses

(a) Lettre du Prince d'Orange au L. Amiral Ruiters, de la Haye le 3. d'Août 1672.

(b) Cambridge & Bristol.

(c) Le 5. d'Août.

(d) M. Arnaut van Overbeek.

(e) Extrait des Résolutions de Leurs Hautes Puissances, le 5. d'Août 1672.

1672. les premières fureurs. 2. Qu'il ne falloit pas laisser dans l'inaction & comme un corps immobile la Flotte de l'Etat, qui coûtoit de si grosses Sommes. 3. Enfin il remontroit, que le sort des Armes est incertain, que Ruitter ne pouvoit décider du succès; mais qu'on ne pouvoit rien gagner, si on ne hazar- doit quelque chose. Le Prince demeura ferme dans son Sentiment, ce qui cau- fa des Contestations dans les Etats de Hollande. Dort, Amsterdam, Alcmár, Hoorn, Enckhuysé, Edam & Purmerent étoient d'avis que la Résolution de Leurs Hautes Puissances subsistât, de peur que les changemens qu'on y feroit ne jet- tassent le L. Amiral dans l'embarras. Il faut, disoient les Députés de Dort, avoir de la déférence pour le Prince; mais on ne doit pas la pousser jusqu'à déf- fendre de livrer Bataille. Rotterdam vouloit qu'on s'en remit à la prudence de Ruitter. Gorcum représentoit, que si l'on donnoit Bataille contre l'avis du Prince & qu'on la perdît, on auroit tout à craindre de la fureur du Peuple. Enfin on prit la Résolution de porter cette Affaire aux Etats Généraux, où ceux de Hollande se rendirent en Corps.

CC
LXXIII.
Résolution
des Etats
Généraux
sur la
Flotte des
Indes.

CCLXXIII. Les Etats Généraux n'étoient plus composez que de quatre Provin- ces, parce qu'on ne pouvoit y recevoir les trois Provinces conquises. Elles pro- testèrent publiquement contre la Résolution qui les excluoit des Délibérations; mais les Sujets d'un Prince étranger, ennemi, conquérant, pouvoient-ils conserver une Union, qui étoit rompuë? La nécessité de se soumettre à d'autres Loix & à un autre Souverain abrogeoit évidemment le droit qu'ils avoient à la Confédération. La Zélande suivit aveuglément le sentiment du Prince; mais les trois autres Pro- vinces (a) donnèrent à l'Amiral Ruitter un Ordre fort embarrassant, & peu décisif, de pourvoir à la Conservation de la Flotte des Indes, & de ne hazarder celle de l'Etat, que suivant les *Avis sûrs qu'il recevoit*. (b) Il est aisé, lorsqu'on est assis tranquillement, en qualité de Député d'une Province dans l'Assemblée des Etats Généraux d'envoyer des Ordres qui déchargent celui qui les donne, & qui chargent de la haine publique celui qui les exécute, si le succès ne répond pas aux intentions de ses Maîtres

CC
LXXIV.
Nouveaux
Avis don-
nez aux
Etats.

CCLXXIV. L'Embarras devint plus grand par l'Avis que le Comté de Monterey donna aux Etats, qu'on assembloit des Troupes à Dunkerque, & qu'il sçavoit par une voye sûre, que le dessein des Ennemis étoit de faire une Descente, ou à l'Ecluse, ou en Zélande, ou à la Brille. Il conseilloit en même tems à Leurs Hautes Puissances, de prévenir l'exécution de ce dessein, en donnant ordre à Ruitter d'al- ler livrer Bataille à la Flotte des deux Rois avant qu'elle reçût les nouveaux renforts qu'elle attendoit. Les Etats résolurent de communiquer cet Avis au Prince, *afin qu'il prit les précautions nécessaires*, & d'en donner connoissance à Ruitter, *pour lui servir d'instruction, & pour le rapporter aux vûes de Leurs Hautes Puissances, en suivant leurs Résolutions précédentes*. (c) Il faut avouer, qu'un Général est malheureux, lorsqu'il reçoit de pareils Ordres conçus en termes vagues qui ne dé- cident de rien, & qui font dépendre son fort & sa conduite du succès, ou plutôt de deux Factions différentes, qui étoient encore à peu près égales en ce tems-là.

CCI
LXXV.
Embarras
de Ruitter
sur les
Ordres
qu'il reçoit
des Etats.

CCLXXV. L'impétuosité des Vents ne permit pas à Ruitter de faire venir les Officiers à son bord, pour prendre leurs avis, & il fut contraint de se déterminer sur celui de son Secrétaire, (d) auquel il communiqua ses pensées. Il prit la résolution de revenir au Texel attendre des Ordres plus précis de Leurs Hautes Puissances, sur l'avis qu'il reçut, qu'on avoit déchargé une partie des Vaisseaux des Indes, qu'ils étoient en sûreté à Delf-zyl, & que la Flotte Angloise étoit rentrée dans ses Ports, après avoir perdu l'espérance de s'enrichir des dépouilles de celle des Indes. Le L. Amiral, arrivé au Texel, ne put se dispenser de marquer aux Etats Généraux l'incertitude dans laquelle on l'avoit jetté par la diversité des Ordres qu'il avoit reçus, & qui étoit si grande, qu'il ne pouvoit prendre aucun parti, si on ne le déterminoit. Amsterdam, plus in- téressée que les autres Villes, à la conservation des Marchandises qu'on apportoit des Indes, opina à renvoyer la Flotte à l'embouchure de l'Eems, afin d'en ramener sû- rement les Vaisseaux. Dordrecht étoit d'avis que Ruitter demeurât proche du Vlie, afin de pourvoir à la sûreté des Côtes, & Haerlem se soumettoit à l'avis du Prince. Ces trois Sentimens étoient appuyez par plusieurs Villes. L'Affaire étant portée aux
Etats

(a) Hollande, Frise & Groningue.

(b) Résolution de Leurs Hautes Puissances, prise le
Dimanche, 7. d'Août 1672.

(c) Vie de Ruitter, page 517.

(d) M. George Audringa.

Etats Généraux, on y résolut deux choses, l'une d'envoyer à Son Altesse la Lettre du L. Amiral, & l'autre d'écrire à Ruiters, qu'il fit voile vers l'embouchure de l'Eems, afin d'amener sûrement les Vaisseaux des Indes, & qu'il se conformât à la Résolution de Leurs Hautes Puissances, du septième d'Août. 1672.

CCLXXVI. Le Prince d'Orange, qui campoit à Bodegrave, s'opposa fortement à la Résolution qu'on avoit prise. Il craignoit beaucoup plus pour la Flotte de l'Etat que pour celle des Indes, à laquelle il n'avoit point d'autre intérêt que celui de soutenir une Compagnie composée de Marchands. Il supposoit que cette Flotte étant en sûreté, on ne devoit penser qu'à la conservation du Pays, en faisant reprendre au L. Amiral son premier Poste. Amsterdam soutenoit, au contraire, que le Prince avoit bâti sur une fausse supposition, dont il étoit d'autant plus aisé de le détromper, qu'on avoit des avis certains que les Matelots, fatiguez d'un long Voyage, avoient déserté dès le moment qu'ils avoient abordé le rivage. Cependant les Avis furent partagez dans l'Assemblée des Etats Généraux. De quatre Provinces qui avoient le droit d'opiner, la Zélande & Groningue suivoient l'avis du Prince, la Hollande & la Frise soutenoient la Résolution qu'on avoit prise, de mettre la Flotte des Indes dans une parfaite sûreté. Le résultat de ces Contestations fut, 1. qu'on enverroit à Son Altesse les Avis qu'on avoit reçus, sur le dessein que les Anglois avoient de faire une Descente. 2. Qu'on la prioit de faire les réflexions nécessaires sur le péril auquel la Flotte étoit exposée. 3. Enfin qu'on lui remettroit la disposition de la Flotte. C'est-là l'abrégé des Controverses. La voye de l'Autorité est toujours la plus courte, pour ceux qui gouvernent, & pour ceux qui ont de la Soumission.

CCLXXVII. Ruiters, qui vouloit prévenir la contradiction des Ordres, mit à la voile après avoir reçu celui des Etats Généraux; & la Flotte des Indes, fortifiée des Matelots que la Compagnie lui avoit envoyez, s'étant jointe à la sienne, elles arrivèrent l'une & l'autre au Texel. Il y reçut de nouveaux Ordres de se rendre à Schooneveld, où les Vaisseaux de la Flotte des Indes, destinez pour la Meuse & pour la Zélande furent obligez d'entrer avec les autres, afin de prévenir le péril, & de causer moins d'embarras à l'Armée Navale, si elle étoit attaquée.

CCLXXVIII. L'Ordre que les Etats Généraux envoyèrent à Ruiters étoit conçu dans ces termes :

„ Notre Cher, &c. Après avoir pris l'Avis du Seigneur Prince d'Orange, qui a
 „ aujourd'hui assisté à notre Assemblée, il a été résolu de vous ordonner de faire in-
 „ cessamment retourner l'Armée à son Poste de Schooneveldt, pour observer,
 „ de ce Poste, les mouvemens des Ennemis, & vous opposer à leurs Entrepri-
 „ ses contre cet Etat, par toutes les voyes que les règles de la Guerre pourront
 „ vous permettre, & que votre expérience pourra vous fournir. Sur quoi nous
 „ prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haye le 27. d'Août
 „ 1672.

Cet Ordre étoit accompagné d'une copie de la Lettre que les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances en Angleterre leur avoient écrite de Hamptoncourt, (a) en ces termes :

„ Hier après que nous eûmes envoyé nos dépêches nous fûmes informez que
 „ toutes les Troupes qui étoient ici, avoient ordre de descendre, quelques Com-
 „ pagnies ayant même déjà devancé. Il n'a pas été possible de pénétrer quel est le
 „ dessein qu'on a. Les Sentimens du Public sont partagez là-dessus, les uns croyant
 „ que ces Troupes passeront en Flandre, afin de se joindre à celles du Duc de Mon-
 „ mouth & à quelques François, pour exécuter une Entreprise considérable; les
 „ autres estimant, au contraire, que les Troupes du Duc de Monmouth s'embarque-
 „ ront, afin de faire conjointement avec celles-ci une descente, pour laquelle, ainsi
 „ que nous l'avons déjà mandé plusieurs fois, on tient qu'il y a des Bâtimens plats
 „ tout prêts sur la Rivière. Il est, au moins, certain, qu'on est ici persuadé que
 „ ces Troupes, avec le Régiment du Duc de Monmouth & le reste de celles qu'il
 „ commande, & avec quelques Soldats de l'Armée Navale, feront un Corps de

(a) Le 9. d'Août 1672.

1672. „ près de dix mille hommes , qu'on dit devoir être commandé par le Prince Robert , quoi qu'il ne soit pas trop content de cet Emploi. Il n'est pas moins assuré que le Parlement d'Ecosse a mis sur pié près de vingt mille Trainebands , lesquels il a fait offre au Roi d'Angleterre d'entretenir pour son Service , & de les faire transporter où il lui plaira ; mais nous ne savons point si on se dispose à les employer hors du Royaume , ni s'il se fait quelques préparatifs pour leur faire passer la Mer. Leurs Hautes Puissances feront leurs réflexions sur le tout. Nous demeurons ,

J. van HALEWYN. JOH. BOREEL.

CC
LXXIX.
Sages démarches
de Ruiter.

CCLXXIX. Ruiter eut l'habileté de concilier ces deux Avis contradictoires, & de suivre l'un & l'autre. Quoique la Flotte fût fort afoiblie, tant par les Défertions, que par la Maladie qui régnoit sur les Vaisseaux de Zélande, & qu'il eût été obligé d'en détacher quatre Frégates, deux pour l'Elbe, afin de chasser un Pirate Anglois, qui empêchoit quelques Troupes de passer en Hollande, & les deux autres pour la Norwege, afin d'escorter un Navire Anglois venant des Indes avec une riche Cargaïson, qu'un Armateur Hollandois avoit pris, il ne laissa pas d'aller se poster entre la Meuse & Goeréc, pour veiller de plus près sur les Ennemis, qu'on disoit avoir vûs proche de Putten, forts de cent trente Voiles. On reçut ensuite Avis qu'on avoit vû embarquer sur la Tamise un grand nombre de Troupes destinées à faire une Descente dans l'Isle de Valkeren, & qu'il étoit nécessaire d'aller défendre cette Isle. Ruiter, faisant tous ses efforts pour exécuter les Ordres de l'Etat, fut battu d'une violente Tempête, qui arrêta sa Marche. C'étoit-là le moindre mal ; mais l'impétuosité des Vents empêcha que les Munitions qui devoient partir de Zélande & des autres Ports pour ravitailler la Flotte ne fortissent. Plusieurs Vaisseaux chassèrent sur leurs ancres, beaucoup d'autres firent tellement eau, qu'il fallut les renvoyer au radoub. Le L. Amiral, à qui tout manquoit, quoi qu'il fût proche des Côtes, & qui ne s'étoit jamais trouvé dans une nécessité si pressante, fut obligé de demander aux Etats la permission de séparer l'Armée Navale, d'autant plus qu'on l'exposoit sans nécessité aux Orages de la Mer, puisque tous les Avis qu'on avoit reçus de la Flotte Angloise, qu'on voyoit en tous Lieux, étoient autant de fausses Alarmes. On ne put se dispenser de suivre un avis si sage, & Ruiter, s'étant rendu à la Haye le vingt-cinquième de Septembre, fit le lendemain son rapport aux Etats Généraux, qui le remercièrent en ces termes :

„ Le L. Amiral Ruiter s'étant présenté dans l'Assemblée, & assis dans l'un des
„ Sièges ordinaires, la tête couverte, a fait rapport à Leurs Hautes Puissances de
„ ce qui s'est passé dans la dernière Campagne par Mer. Sur quoi ayant été déli-
„ béré, le Sieur Ysbrandt van Vierssen, Président de l'Assemblée, a remercié ledit
„ Lieutenant Amiral au nom de Leurs Hautes Puissances, & lui a déclaré qu'Elles
„ sont extrêmement satisfaites de ses Services, de son courage, de sa valeur, de sa
„ direction & de sa bonne conduite, dont il a donné de nouvelles marques dans le
„ dernier Combat naval, livré le septième de Juin dernier, entre l'Armée de l'Etat
„ & celle de deux puissans Rois, celui d'Angleterre & celui de France, lui recom-
„ mandant de continuer à témoigner le même zèle & le même courage dans toutes
„ les occasions où il s'agira du Service de l'Etat. (a)

CCLXXX.
Alarmes
que cause
la Flotte
Angloise.

CCLXXX. Ruiter, obligé de rendre compte au Prince d'Orange, Grand Amiral, aprit de lui que la Flotte Angloise, forte de soixante trois Voiles, avoit mis au large, & Son Altesse ayant délibéré là-dessus avec le L. Amiral & M. de Béverning, qui étoit du Conseil secret du Prince, il fut conclu que Ruiter partiroit pour Helvoetsluys, afin de prévenir les Dessesins d'un Ennemi qui ne pensoit pas à attaquer. Ruiter trouva l'Alarme répandue par tout. Les Pécheurs raportoient qu'ils avoient vû soixante Voiles avec Pavillon Anglois, & les Vaisseaux qui étoient en garde à la Passe de Goeréc donnèrent le signal de l'approche des Ennemis. Quantité de Femmes & d'Enfans, qui étoient venus voir leurs Maris & leurs Pères à bord des Vaisseaux, furent enfermez à fonds de calle, afin que leurs gémissemens n'empêchassent pas la vigoureuse défense qu'on préparoit contre des Ennemis imaginaires. Il faut rendre justice à un certain nombre d'Héroïnes, qui ne pouvant discerner le vrai du faux, demeurèrent sur le Tillac, pour signaler leur courage dans un jour de Bataille, & rendre à leurs Maris & à leur Patrie les Services, dont elles étoient capa-

(a) Extrait des Résolutions des Etats Généraux, le Lundi 26. de Septembre 1672.

capables. L'Alarme redoubla, lorsqu'on eutentit le bruit du Canon de quelques Vaisseaux qui aprochoient de Goeree, & qu'on ne pouvoit distinguer, parce que la brume étoit trop épaisse. Ruiter, qui suivoit sa route jour & nuit, arriva devant la Brille le cinquième d'Octobre. Son premier soin fut de visiter les Frégates & les Brulots qui étoient dans la Meuse, & d'exhorter les Officiers & les Matelots à faire leur devoir. Il fit avancer son Yacht plus au large, pour découvrir les autres Vaisseaux, & se rendre par Mer à Helvoetsluys. Mais un Pêcheur, qu'il rencontra sur sa route, lui ayant rapporté, qu'il venoit de voir en Mer une Armée de quarante cinq Voiles, dans laquelle il avoit remarqué des Pavillons d'Amiral, de Vice-Amiral, & de Contre-Amiral, il crut que le plus sûr étoit de rentrer dans le Port. Il revint à la Brille, où il trouva les Habitans dans la dernière Consternation. Elle étoit causée par l'imagination, que les Anglois étoient à Helvoetsluys. Il se sépara tristement de sa Famille, pour aller où le péril l'attendoit, & en arrivant il trouva que les gémissemens étoient changez en chants de triomphe. L'Alarme avoit été causée par un faux rapport des Pêcheurs, lesquels avoient pris pour l'Avant-Garde des Ennemis deux Capres de Zélande(a) qui amenoient sept Vaisseaux Anglois qu'ils avoient pris. Cinq de ces Vaisseaux revenoient des Barbades, le sixième de l'Isle de Nieve, (b) & le septième (c) étoit parti des Ports d'Angleterre pour Lisbonne. Les Capres s'en étoient rendus maîtres à la vûe des Sorlingues, (d) & les avoient amenez par le tour d'Ecosse sans avoir découvert d'Ennemis sur la route. Ils ne rencontrèrent qu'un Convoy de plusieurs Vaisseaux fortis le jour précédent de Hambourg, ou de l'Elbe, pour se rendre dans quelques uns des Ports de France, d'Angleterre & d'Espagne. Ainsi les Armateurs Zélandois, auxquels le Prince avoit expédié des Commissions, firent cette année sur les Anglois un plus grand nombre de prises, que ces derniers n'en avoient fait sur les Hollandois dans la Guerre précédente. L'Alarme cessa, & son Altesse ayant reçu avis que les Anglois n'avoient en Mer que vingt quatre Frégates légères pour croiser sur les Armateurs Hollandois, elle fit expédier un Ordre des Etats Généraux pour *toüer* six gros Vaisseaux dans le Port de Helvoetsluys, & pour les desarmer. Cet Ordre fut exécuté, & on envoya le Capitaine Almonde devant le Port de Goeree avec quatre Vaisseaux & autant de Brulots; mais il ne découvrit pas un seul Ennemi. Tant il est vrai, qu'en manquant d'Espions, & de précaution, on a souvent des Alarmes, non seulement fausses, mais capables de jetter un Etat dans la confusion & dans le desordre.

CCLXXXI. Ruiter croyoit se reposer des fatigues d'une si longue Campagne, lorsqu'étant tranquille dans sa Maison, il y vint un Assassin qui vouloit lui ôter la vie. Ce Scélérat se présenta à la Porte du L. Amiral tenant un morceau de Pain qu'il coupoit avec un *couteau marin*, j'appelle ainsi le couteau qui faisoit en ce tems-là l'Arme des Matelots. Ils avoient des Maîtres en certains Lieux, pour s'exercer à le lancer avec art, en le retenant attaché par un cordon, ou à fraper sûrement un coup mortel sur leur Ennemi, & souvent sur la première personne qui devenoit l'objet de leur fureur dans les rues. Les exemples de cette rage, qui étoient aussi fréquens en Hollande que ceux des Assassinats en Italie, ont heureusement cessé par la vigilance des Magistrats. Il y avoit cette différence que les Assassins Italiens n'agissoient qu'avec dessein & aux dépens de ceux qui les achètent, au lieu que les Matelots Hollandois ne suivoient souvent que les mouvemens d'une Passion également aveugle & cruelle. Nous ne déciderons pas si celui qui voulut enlever un Héros à la République, fut animé de fureur, ou s'il étoit conduit par une main étrangère. On vivoit alors dans un tems, où les Passions de jalousie, de Gloire & de Commandement causoient des mouvemens inouïs. Mais si ce Matelot agissoit par son propre mouvement, il étoit brutal & barbare; car Ruiter étoit le Père des Matelots, comme on apelloit M. de Turenne le Père des Soldats; & ses Services, soutenus avec tant de valeur & de courage, lui attiroient la vénération de tous ceux que l'esprit de Sédition n'animoit pas. Quoi qu'il en soit, cet homme frappant à la Porte de Ruiter demanda insolemment, *où est Michel Ruiter?* & comme on lui refusoit l'entrée; le L. Amiral, qui donnoit Audience aux petits comme aux Grands,

V V 2

mé-

(a) Pierre Leendertz & Gilles Kaazen, tous deux de Middelbourg. Ils montoient deux Frégates, l'une de 26. Canons & de 130. Hommes, l'autre de 16. Canons & de 90. Hommes.

(b) Ces six Vaisseaux étoient chargez de sucre & de tabac.

(c) Chargé de Beure & de marchandises.

(d) La nuit du 29. au 30. d'Août.

1672. mécontent de ce refus, descendit pour parler à celui qui vouloit lui percer le sein. L'Assassin, le voyant, leva le couteau, & l'auroit tué si un de ses Valets n'avoit trouvé sous sa main une échelle qu'il jetta sur les bras du Scélérat, qui prit la fuite après avoir manqué son coup.

CC
LXXXII.
Amster-
dam don-
ne le Com-
mande-
ment des
Troupes
qui dépen-
dent d'elle
à Ruiters.

CCLXXXII. Comme les François, Maîtres de Naerden, pouvoient profiter de la gelée, pour faire, du côté d'Amsterdam, des Entreprises semblables à celles qu'ils firent à Bodegrave, les Magistrats de cette grande Ville, se reposant avec confiance sur la vigilance & la Valeur de Ruiters, lui donnèrent le Commandement de toutes les Troupes qui dépendoient d'eux, & qu'ils avoient placées sur l'Y, afin d'arrêter les Ennemis.

CC
LXXXIII
Dessein du
Prince
d'Orange
sur Naer-
den.

CCLXXXIII. Le Prince d'Orange, trop foible pour rien entreprendre, s'étoit toujours tenu sur la défensive. Mais son Armée ayant été fortifiée par de nouvelles Levées, que le Comte de Conigsmarc lui amena, par quantité d'Officiers & de Soldats Prisonniers, dont les Etats avoient payé la rançon, & par quelques Troupes Espagnoles, que le Comte de Monterey lui avoit envoyées, il crut pouvoir agir offensivement. Son Altesse, après avoir mis la Province de Hollande en sûreté par les Inondations, forma le dessein d'attaquer les Ennemis. Elle espéra le faire avec d'autant plus de succès, que M. de Turenne avoit été obligé de marcher sur le haut Rhin, & que le Roi n'avoit laissé qu'un petit nombre de Troupes au Duc de Luxembourg, qui commandoit toutes celles qui étoient entre le Zuyderzée, l'Over-Yffel & le vieux Rhin. La première Entreprise du Prince fut celle de Naerden, dont la Garnison incommodoit extrêmement la Ville d'Amsterdam.

CC
LXXXIV
Rivalité de
Wirtz &
du Comte
de Wal-
deck.

CCLXXXIV. Son Altesse venoit de tirer du Service de Lunebourg le Comte de Waldeck, (a) Rival de Wirtz. Ces deux Généraux s'étoient disputés l'honneur du Commandement, & Wirtz avoit été préféré, parce que le Comte n'étoit pas d'humeur à plier sous ceux qui gouvernoient alors la République. Il avoit eu en mille six cens soixante & sept une fermeté qui leur déplaisoit. On croyoit qu'il faisoit valoir la Noblesse de son origine beaucoup au-dessus de sa Valeur, on disoit même, que sa Réputation n'étoit pas assez bien établie à Lunebourg & en Suède pour en faire un Héros de la République. Le Prince, qui préféroit ceux que le Ministère précédent avoit rejettés, commença à lui donner une confiance, qu'il lui a conservée jusqu'à la fin de sa vie. Soit que le Comte, fort susceptible de jalousie, en eût conçu contre le Rhingrave Charles, qui avoit conseillé de faire une tentative sur Naerden, ou qu'il eût des raisons plus solides de s'opposer à une Entreprise qui échoüa, il ne fut pas d'avis de la hasarder. On a dit que le Rhingrave, qui étoit brave, mais sujet aux Plaisirs de la Jeunesse, leur avoit sacrifié quelques momens qui avoient fait perdre la Marée aux Barques qu'on avoit chargées d'une partie de l'Infanterie & du Canon, dont on devoit battre la Ville du côté de la Mer. M. de Wicquefort, qui lui attribua cette faute, (b) étoit un Historien partial. Le Rhingrave marchoit avec le Prince sur la Digue de Muyden, il arriva avec lui devant Naerden, fut du même avis d'attaquer la Place, & de profiter du sommeil de la Garnison profondément endormie; mais le Marquis de Louvigny s'y opposa, parce qu'elle pouvoit être secourüe très-aisément. Le malheur vint de ce que la Marée étant basse, & le Vent ayant cessé, les Barques, chargées de Munitions & d'Artillerie demeurèrent à sec sur le rivage devant Muyden, & ne purent avancer. Cet accident qui faisoit échoüer l'attaque qu'on devoit faire du côté de la Mer, obligea le Prince d'abandonner l'Entreprise, & de faire sonner la Retraite.

CC
LXXXV.
Entreprise
du Prince
sur Woer-
den.

CCLXXXV. Le Duc de Luxembourg douta, si Son Altesse avoit eu un véritable dessein sur cette Place, (c) ou si elle vouloit seulement l'attirer de ce côté là, afin de surprendre Woerden. Cependant ayant appris que le Prince faisoit des mouvemens, il jeta dans Naerden un Bataillon de Picardie; & pour empêcher Son Altesse de déboucher les Dignes, il rassembla un Corps de sept à huit mille Hommes avec lequel il prit Poste à Scraveland, dont il pouvoit garder aisément le défilé, & arrêter l'Armée Hollandoise derrière les Inondations. Le Duc, qui crut avoir fait échoüer le dessein de Son Altesse, en faussant un Poste si avantageux, fut surpris d'apprendre, par le

(a) George Frédéric, Comte de Waldeck & de Kù-
leinbourg.

(b) Livre XX. de Son Histoire MS. des Provinces-

Unies.

(c) Mémoires MSS. pour servir à la vie du Duc de
Luxembourg.

le bruit du Canon, que Woerden étoit investi. Le Prince d'Orange en avoit chassé les Sentinelles Françoises quelques jours auparavant ; mais les Habitans l'ayant prié de n'y point laisser de Garnison, il y consentit avec d'autant moins de peine, qu'étant campé à Bodegrave, il pouvoit aisément venir à son secours. Cependant ces mêmes Habitans, ayant vû que Son Altesse faisoit raser quelques Maisons d'Oude-water, afin de fortifier ce Poste, redoutèrent le même sort pour leurs Thuilleries, & appellèrent à leur secours le Duc de Luxembourg, qui leur laissa quinze cens Hommes de Garnison, & des Munitions de Guerre. Le Prince, piqué d'avoir été trompé par des Gens qui devoient aimer leur Patrie, & chagrin d'avoir été prévenu par l'Ennemi, crut pouvoir reprendre cette Place avec d'autant plus de facilité, que le Duc de Luxembourg avoit mené la plus grande partie de ses Troupes à Naerden. Ce Général habile vit qu'il n'avoit pas un moment de tems à perdre, s'il vouloit secourir une Place, qui n'étoit pas en état de se deffendre, & qu'il étoit important de conserver. Il partit pour Utrecht, après avoir donné Ordre au Marquis de Genlis, Maréchal de Camp, qui commandoit sous lui à Scraveland, de le joindre avec toute la diligence possible. Le Marquis manqua de se rendre, au Lieu qu'on lui avoit assigné, & le Duc, las de l'attendre, prit la résolution de marcher à Woerden, quoi qu'il n'eût avec lui que cinq Bataillons de la Garnison d'Utrecht, & un Régiment de Cavalerie. Il arriva à l'entrée de la nuit auprès des Lignes des Assiégeans. Ces Lignes étoient garnies de Canon, & les Dignes en rendoient l'attaque si difficile, qu'il n'étoit pas possible de les forcer par cet endroit. C'est pourquoi il changea de route ; & prenant sur la gauche, il distribua son Infanterie dans les prez, en lui donnant des clayes pour passer les petits Canaux qui les traversent, & qui les arrosent. Il auroit dû perdre courage, en aprenant dans sa Marche que les Troupes qu'il attendoit n'avoient pas fait la diligence nécessaire pour se rendre à Utrecht, bien loin d'arriver auprès de lui. Mais, comme il étoit intrépide dans le péril, & que la perte d'un jour entraînoit celle de la Place, il résolut de tout hasarder avec sa petite Troupe ; & après une marche pénible de deux heures, il passa sur le Pont Camerick, qu'on avoit négligé de rompre. Il arriva à un petit Fauxbourg qu'on appelle *Ramerse*, séparé de la Ville par un Pont levis & un Fossé assez large. Il falloit attaquer d'abord ce Fauxbourg. Le Duc de Luxembourg le fit à la tête de son Infanterie, qu'il avoit rangée en Bataille. Elle essuya le feu des Hollandois, d'autant plus terrible, qu'ayant embrasé un Moulin rempli de paille, la réverbération des flames sur l'eau découvroit les Attaquans comme en plein jour, pendant que les autres étoient à l'ombre & à couvert par l'obscurité de la nuit. Le Fauxbourg fut emporté après une vigoureuse résistance, & les Hollandois ne levèrent le Pont, qu'après avoir tûé beaucoup de Monde. On tenta inutilement de s'en rendre le maître, le Soldat, las d'essuyer un si grand feu, alla passer le reste de la nuit dans les Maisons du petit Fauxbourg qu'il avoit conquis. (a) A la pointe du jour le Conseil de Guerre fut assemblé pour délibérer par laquelle des deux Attaques on commenceroit. L'une étoit commandée par le Comte de Hoorn à Polane, & l'autre par M. de Zuylestein à Grevembourg, le Prince ayant son quartier du côté de Bodegrave. Le Comte de Montbas, qui haïssoit mortellement M. de Zuylestein, opina à attaquer son Quartier préférablement à celui du Comte de Hoorn, dans l'espérance de trouver une occasion de se venger. Ce Général avoit muni son Poste d'un Fort de Terre déjà palissadé & environné d'eau, qu'il avoit tirée du Canal. Il l'avoit garni de Canon, & à la tête étoit une Maison, & un Moulin qu'il avoit percé, & où il avoit mis quelques Soldats. Le Duc résolut d'attaquer en même tems la Maison & le Fort ; & ayant appris que l'Inondation n'étoit pas assez haute pour empêcher l'Attaque, il y entra le premier, & fit un faux pas qui le renversa. Tous les Officiers murmurèrent contre Montbas qui servoit de guide, comme s'il avoit causé cette chute par trahison. La Maison & le Moulin furent emportez sans grande résistance. Le Fort se deffendit beaucoup mieux ; mais M. de Zuylestein ayant été percé de dix-huit coups, les Soldats abandonnèrent le Fort & le Canon.

A l'Attaque du Prince, les Soldats jettèrent un si grand nombre de Grenades sur les Remparts, qu'ils épouvantèrent ceux qui les gardoient, & qu'ils y montèrent ;

(a) Mémoires MSS. pour servir à la Vie du Duc de Luxembourg.

1672. mais ils furent obligez d'en descendre par le renfort qu'on y envoya, & d'essuyer une Sortie vigoureuse. Ils obligèrent ensuite la Garnison de rentrer promptement; & si l'Officier, qui commandoit, l'Attaque avoit eu assez de présence d'esprit pour s'emparer de la Porte, que la Garnison laissoit ouverte, il se seroit rendu maître de la Place; mais enfin on s'avisa de la fermer.

Le Duc de Luxembourg, après avoir emporté le Quartier de M. de Zuylestejn, devoit encore s'emparer de celui du Comte de Hoorn, qui étoit à Polane. Le bruit du Canon, & la fuite de ceux qui avoient abandonné M. de Zuylestein, avertissoient le Comte dès le matin, qu'il devoit attendre l'Ennemi. Il détacha le Colonel Palm, qui s'avança du côté des François, & chargea vigoureusement une vingtaine d'Officiers, qui, l'épée & le chapeau à la main lui crioient *Bon Quartier Monsieur*, dans l'espérance qu'ils trouveroient des Gens prêts à se rendre. Au contraire, le Comte de Hoorn, bien loin de s'intimider, attendit de pied ferme un Général que le péril ne rebutoit jamais. Il fit une bravade à la Ville, & envoya un Trompette la sommer de se rendre par Capitulation, en l'assurant, que le secours qui étoit arrivé avoit été battu. Le nombre des Morts, qu'on voyoit sur les Remparts sembloit autoriser ce mensonge; mais le Comte de la Mark répondit, qu'une Garnison de quinze cens Hommes à ses Ordres ne capituloit, que lorsqu'il y avoit brèche à la Muraille. (a)

Le Prince d'Orange, qui voyoit que la communication des Quartiers étoit coupée par la défaite de M. de Zuylestejn, résolut de se retirer à Bodegrave, & envoya à dix heures au Comte de Hoorn l'ordre de le suivre. Son Altesse s'étoit flattée de surprendre Woerden avant que le Duc de Luxembourg, qu'elle avoit attiré du côté de Naerden, pût arriver à son secours. Elle croyoit même qu'il ne pourroit faire une marche si pénible au travers des Canaux & des Inondations. En effet l'Entreprise du Duc, qui n'étoit suivi que d'un petit nombre de Troupes étoit hardie, & fut vigoureusement exécutée. Rien ne lui paroissoit impossible, lorsqu'il croyoit servir avec honneur, & il le faisoit indépendamment du succès. Ce Général, qui n'étoit jamais plus grand que dans les Evénemens qui devoient le terrasser, trouvoit alors des ressources qui auroient paru impraticables à d'autres. Le parti le plus sûr à la Guerre est celui de prendre des Résolutions promptes & vigoureuses. On perd du tems à péser les Avis à la balance des raisons, toujours petites, lorsque l'intérêt public demande qu'on se détermine sur le champ, & l'occasion favorable qui s'envole, ne se remontre plus.

La Levée du Siège de Woerden est constante; mais le Pyrrhonisme roule sur le Cadavre de M. de Zuylestein. Montbas, que le Duc de Luxembourg avoit envoyé porter des Ordres au Marquis de Genlis, afin de lui épargner le titre de Traître, que les Officiers fatiguez lui donnoient au premier obstacle qu'ils trouvoient, s'est vanté de l'avoir tué, & d'avoir renvoyé généreusement le Cadavre de son Ennemi, dont la mort suffisoit pour assouvir sa vengeance. Les Historiens assèrent que ce Corps mort, porté dans le Chateau de Woerden, y essuya non seulement la barbarie d'un Soldat insolent de sa Victoire, mais la voracité des Chiens qui le déchirèrent de manière qu'on ne pût le reconnoître, lorsqu'on voulut le mettre en Terre à Breda; dont il étoit Gouverneur. Voici le Fait, Montbas se vanta mal-à-propos de l'avoir tué de sa main; car après avoir essuyé plusieurs coups, il fut percé au travers de la poitrine de la halebardie d'un Sergent qui le coucha par terre. Il fut là foulé aux pieds des Soldats, & traîné dans la bouë, tellement que son Valet de Chambre, qui obtint de M. de Luxembourg la liberté de le faire enterrer, eut de la peine à le reconnoître entre les Morts. Il le fit laver & enterrer à Swammerdam, Village voisin. (b) Le Prince d'Orange donna le Gouvernement de Breda, que son Oncle naturel possédoit, au jeune Rhingrave, Colonel du Régiment de ses Gardes. Le Comte de Conigsmarc devint par là Général d'Infanterie, & le Comte de Waldec, Veldt-Maréchal, ou Général des Troupes de la République sous le Prince d'Orange.

CC
LXXXVI
Mouve-
mens du
Prince
pour ca-

CCLXXXVI. Le Prince, que la Gloire animoit, & qui vouloit répondre à la haute idée que le Peuple avoit conçüe de lui, n'eût pas plutôt manqué Woerden, qu'il forma un dessein beaucoup plus grand. Il voulut, à l'imitation du jeune Scipion,

(a) Lettre du Comte de Hoorn, à Mrs. les Députez de l'Etat à l'Armée.

(b) C'est le témoignage du Valet de Chambre, encore vivant.

pion , porter la Guerre chez l'Ennemi. Il étoit surprenant de voir les Hollandois, réduits peu de tems auparavant à la dernière extrémité, sortir des Provinces-Unies, chasser M. de Duras, & aller mettre le Siège devant Charleroi, malgré l'hiver qui s'approchoit. Pour cacher ce Dessein, on résolut de faire marcher les Troupes, sous prétexte de garentir Mastricht des insultes très-fréquentes, que les Garnisons voisines lui faisoient, & de mettre le Pays de Liège sous Contribution. Ce dernier Article étoit fondé sur ce que l'Electeur de Cologne, & Prince de Liège, étoit entré dans le Parti de Sa Majesté Très-Chrétienne, & avoit laissé librement passer les Troupes Françoises dans ses Etats. Les Liégeois répondoient que ce passage s'étoit fait sans le consentement du Chapitre & des Etats; qu'il leur avoit été impossible de l'empêcher, & qu'ils avoient été obligés de céder à la force. Ils alléguoient l'exemple des Espagnols, intéressés à la conservation des Provinces-Unies, qui avoient laissé bâtir un Fort sur les Terres d'Espagne dans le haut Quartier de Gueldre. Enfin ils demandoient qu'on les délivrât des François, qu'ils regardoient comme des Hôtes fort incommodes, & qu'on les comprît dans la Neutralité, qu'ils n'avoient jamais violée, & dont toutes les parties de l'Empire jouissoient. Les Ministres de l'Empereur appuyoient fortement ces raisons, & le Comte de Flodorp étant allé plusieurs fois à Liège, fit au Prince d'Orange un rapport si favorable de la disposition du Chapitre & des Etats, qu'il suspendit l'imposition des Contributions. En effet, on avoit à Liège de si bonnes intentions pour la République, qu'on résolut de lever cinq à six mille Hommes, pour empêcher le Passage de divers Corps étrangers, qui après avoir ravagé le Pays entreroient aisément dans les Provinces-Unies. Les Partisans de l'Electeur, qui étoient nombreux & puissans, s'y opposèrent, en demandant que ces Levées se fissent au nom de l'Evêque; mais les autres virent aisément, que les Troupes leur seroient à charge si elles dépendoient de l'Electeur, qui bien loin de seconder leurs intentions, les feroit agir contre eux.

CCLXXXVII. Le Prince d'Orange pourvût à la sûreté des Postes qu'il étoit résolu de garder. Il confia celui de Muyden au Prince Maurice de Nassau, Bodegrave au Comte de Conigsmarc, Oudewater au Comte de Hoorn, Schoonhove au Marquis de Westerloo, & Gorcum à Wirtz, avec ordre de s'unir en cas d'Alarme. Après avoir pris ces précautions, il fit embarquer ses Troupes pour le Brabant; & en faisant la revue de son Armée le septième de Novembre, il la trouva forte de vingt quatre mille Hommes. Il répandit le bruit qu'il alloit chasser les Garnisons de Tongres & de Maseik, afin de faire lever le Blocus de Mastricht. Et pour donner plus d'autorité à ces bruits trompeurs, il marcha vers cette Ville, & fit faire une quantité d'Instrumens à remuer la terre, pendant que les Espagnols, qui n'avoient pas encore déclaré la Guerre, faisoient la même chose à Namur. En arrivant il assiégea, prit & démolit le Château de Valckembourg, qui seroit Mastricht de trop près. Ce Château étoit bâti à l'antique; mais la situation sur une Elévation étoit avantageuse, & il pouvoit résister au Canon. Marillac, qui y commandoit, s'étoit quelques jours auparavant brûlé le visage & la main. Le Prince détacha le Colonel d'Asquin, avec trois autres Régimens qui y arrivèrent avant la pointe du jour. Ils ne laissèrent pas d'essuyer une violente décharge de Mousqueterie, & ensuite une grêle de Pierres. Cependant les Hollandois, ayant atteint le sommet de la Montagne, attachèrent le Petard à une des Portes, & s'en étant rendus maîtres, ils obligèrent la Garnison de se rendre Prisonnière de Guerre. Le Comte de Waldeck, qui y arriva sur le soir, défendit aux Soldats de dépouiller les François, & de leur faire aucune violence, ce qui fut exécuté. Le Prince reçut les Députés de Liège, qui lui rendirent des Honneurs presque égaux à ceux qu'ils avoient rendus six mois auparavant au Roi de France, lorsqu'il avoit passé sur leurs Terres. Mais ce qui le flatta plus agréablement fut l'arrivée du Comte de Monterey, des Princes de Vaudemont & de Salins, avec le Comte Marfin, Général des Troupes Espagnoles, qui lui amenoient dix mille Hommes.

CCLXXXVIII. On résolut dans le Conseil de Guerre de continuer à menacer Tongres & Maseik, & d'assiéger véritablement Charleroi, dont la Garnison étoit foible. Le Gouverneur étoit absent, & le Lieutenant de Roi n'avoit pas assez d'Autorité, pour animer les Troupes à une vigoureuse défense. Afin de réussir, il étoit nécessaire de ruiner le Camp volant de M. de Duras, qui battoit l'estrade en ce Pais-là, & qui avoit ordre de se jeter où le besoin l'appelleroit. Les Espagnols se chargèrent de lui couper le

1672.

cher son
dessein
d'assiéger
Charleroi.

CCL
XXXVII.
Marche de
Son Altesse
vers Ma-
stricht.

CCL
XXXVIII.
Retraite
précipitée
du Duc de
Duras de-
vant le
Prince.

chemin

1672.

chemin de Charleroi, & le Prince d'Orange de le suivre. Le Duc de Duras, averti de la Marche de ces deux Corps, se trouva dans un étrange embarras. D'un côté il auroit affamé Tongres & Maseik, s'il s'étoit jetté dans l'une ou l'autre de ces deux Places, & de l'autre, il se voyoit talonné par une Armée à laquelle il ne pouvoit résister. C'est pourquoi il prit le parti d'une Retraite, qui aprochoit beaucoup de la Fuite. Il arriva en desordre jusques sur les bords du Roër, sur lequel il fit jeter des Ponts, afin de mettre la Rivière entre lui & l'Ennemi, ordonnant de tenir les Chevaux sellez pour être en état de marcher dès le moment que l'Avant-garde de l'Armée du Prince paroïtroit. Il envoya de là plusieurs Partis à la quête des nouvelles, dont la plus part étoient allarmantes, quoique fausses. Mais deux jours après, lorsqu'il commençoit à se tranquiliser, Saint André, Capitaine de Cavalerie lui rapporta que le Prince d'Orange marchoit sur ses pas. Le Duc, qui le crut, fit rompre le Pont, & à peine étoit-il rompu, & son Armée en marche, que l'Ennemi parut sur l'autre bord, & jetta des Ponts sur le Roër. Heureusement pour M. de Duras les Espagnols, qui avoient joint le Prince, étoient à l'Avant-garde; & n'osant combattre seuls jusqu'à ce que l'Arrière-Garde fût arrivée, ils donnèrent le tems au Duc de se retirer sur les bords de la Moselle.

CCLXXXIX.
XXXIX.
Son Altesse
lève le
Siège de
Charleroi.

CCLXXXIX. Le Prince reprit le chemin de Mastricht; & dans le dessein d'inquiéter la Garnison de Tongres, il détacha trois mille Chevaux pour l'investir. Montal, qui avoit un Ordre précis de la Cour de se jeter dans la première Place qui seroit investie, entra promptement avec cinq cens Hommes dans cette Ville, parce qu'il ne doutoit plus du Siège.

Cependant le Prince marchoit à grandes journées vers Charleroi. Cette Place, bâtie sur les bords de la Sambre, avoit une situation très-avantageuse, & devenoit importante à tous les Partis. Si le Prince la prenoit il donnoit un grand relief à sa Valeur, & à sa Prudence militaire, encore naissante, il écartoit la Guerre du sein des Provinces-Unies, & les mettoit par cette seule Entreprise dans une parfaite sûreté. Les Espagnols, qui n'avoient point encore déclaré la Guerre à la France, la commençoient par une Action d'éclat & très-avantageuse aux Pays-Bas; & les François, en perdant Charleroi, étoient obligez de lever le Blocus de Mastricht, d'abandonner leurs Conquêtes dans les Provinces-Unies, parce que les Hollandois, & les Espagnols étant Maîtres de la Meuse par Namur & par Mastricht, & de la Sambre par Charleroi, il n'étoit plus possible d'y envoyer des Recrues, moins encore des Convois. C'est pourquoi Louis XIV. n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de ce Siège, qu'il résolut de reprendre le harnois, & de rentrer en Campagne. Il donna, en attendant, les Ordres nécessaires à M. d'Humieres, qui commandoit en Flandres, de faire marcher toutes les Garnisons de ce côté-là.

Trois mille Chevaux, détachés de l'Armée de Son Altesse sous le Commandement du Comte de Marsin, prirent les devants, & investirent Charleroi le quatrième de Décembre. Le Prince d'Orange y arriva le lendemain, & fit faire des Lignes de circonvallation plutôt, afin d'empêcher que le Comte de Montal n'y rentrât, que par la crainte du secours que l'éloignement des Troupes rendoit presque impraticable. La gelée retarda l'Ouvrage, & contribua beaucoup à faire réussir ce qu'on appréhendoit.

En effet Montal, Officier d'une bravoure, & d'une expérience connue, fut au desespoir de se voir à son âge dupé par un Novice dans l'Art militaire. Il crut son Gouvernement perdu, s'il ne rentroit dans la Place, & au lieu de délibérer, il résolut de s'y jeter, ou de périr. Il partit de Tongres le dix-septième de Décembre à dix heures du matin avec cent cinquante Cavaliers auxquels il fit prendre l'écharpe rouge, & arriva le lendemain matin, à une heure du Camp, dans un Bois qui cachoit sa marche. Il attendit là le moment où les Assiégeans revenoient du Bivouac, il se mêla avec eux, en parlant Espagnol. Il dit que ses Soldats appartenoient au Duc de Holstein, & passa hardiment jusqu'au dernier corps de Garde, où il essuya un interrogatoire, qui l'auroit démasqué. Le Colonel Floris, qui commandoit la Garde, ayant quelques soupçons, ordonna de monter à Cheval; & quoique les Chevaux n'eussent pu être bridez assez promptement, il ne laissa pas de commencer le Combat. Floris fut tué avec quelques Officiers, & Montal perdit quatorze Hommes; mais, profitant du desordre, il passa l'épée à la main sur le ventre à ceux qui s'opposoient à sa route, il entra glorieusement dans la Ville, & sans perdre un moment de tems, il se montra sur les Ramparts, d'où il fit faire une furieuse décharge.

Le

Le Comte de Louvigny , qui étoit monté à Cheval , eut le talon de sa botte emporté , & fut long-tems boiteux de la contusion que ce coup lui fit. A la décharge du Canon succéda une sortie , qu'on fit le lendemain & qui dura trois heures. (a) Enfin la gelée ayant rendu les travaux impraticables , on résolut de lever le Siège. Elle nuisit au Prince d'Orange devant Charleroi , & peu s'en fallut qu'elle ne causât la ruine totale de la Hollande.

CCXC. Ces accidens malheureux paroissent ternir la Gloire du Prince , & justifier ceux qui avoient été chargés du Gouvernement avant lui. Cependant ils faisoient un effet contraire , non seulement par la disposition du Peuple qui soutient aveuglément ses Préjugés , mais par des motifs plus raisonnables. Les Républicains , contents de spéculations politiques , demeuroient dans l'inaction. Incapables de hasarder certaines Résolutions hardies , qui sont l'ame de la Guerre , & dont dépend le sort des Etats , ils perdoient la tramontane dans le malheur , & ne cherchoient point le remède prompt à un mal qui avoit gagné le cœur. Le Prince , au contraire , toujours actif , ne se rebutant ni par les travaux de Mars , ni par le mauvais succès de ses desseins , en formoit toujours de nouveaux , dans l'espérance qu'ils seroient utiles à la Patrie ; & s'il ne réussissoit pas , il ne laissoit pas de faire éclater son ardeur & son activité pour le bien public. Comme un Pilote habile & hardi il faisoit voguer le Vaisseau au milieu des Orages & de la Tempête , au lieu de le laisser échouer doucement sur un banc de sable. L'intrépidité du Prince à l'ouverture d'une carrière où l'on voit la mort & le feu de si près , sa patience , lorsque sa réputation & sa Gloire étoient mortifiées par un mauvais succès , son ardeur à la faire renaître par de nouveaux Desseins plus hardis , étoient autant de marques d'une valeur qui se seroit amortie ou rebutée chez les autres , & qui reprenoit une nouvelle vigueur chez lui. On ne put lui reprocher la Levée du Siège de Charleroi , le Comte de Monterey lui avoit promis , qu'en arrivant devant cette Place on lui fourniroit tout ce qui étoit nécessaire au Siège , & l'Espagne avoit assez d'intérêt à la prise de cette Ville pour espérer qu'il tiendrait sa promesse. Cependant l'Armée , en arrivant , ne trouva point ce qui étoit nécessaire pour faire les Attaques , & on perdit dix ou douze jours (b) à faire peu de chose. Marfin fut soupçonné d'avoir été la cause de ce retardement , parce que sa Femme , qui avoit de gros biens en France , ménageoit son accommodement avec la Cour. Les Ministres amusoient Marfin , afin de le rendre suspect à l'Espagne , ou de ramollir son zèle par de grandes promesses. Mais on n'eut jamais intention de le rappeler. Le Roi ne put lui pardonner d'avoir abandonné Barcelonne , ni ce qu'il avoit fait pour le Prince de Condé ; & comme il l'avoit exclus de l'Amnistie , il le priva toujours de ses bonnes Graces. Le Comte de Monterey le chargea de la faute qu'on avoit commise , en n'envoyant pas assez promptement les Provisions nécessaires au Siège de Charleroi. Marfin supporta d'abord ce reproche avec assez de soumission ; mais , ayant appris que sa complaisance faisoit beaucoup de tort à sa Réputation , il en fit des reproches éclatans à Monterey , quitta le service , se retira sur une de ses Terres dans le Pays de Liège , & mourut l'année suivante dans un voyage qu'il fit à Spa , pour tâcher d'y rétablir une santé que quarante Campagnes avoient ruinée. Ainsi finit tristement la vie d'un des grands Hommes de son tems , hardi dans ses Projets & intrépide dans l'exécution. Le Prince d'Orange , en se retirant , lui laissa le Cavalerie Hollandaise , & le Marquis de Montpouillan pour être à ses Ordres. Ils allèrent décharger leur colère sur la petite Ville de Binch , & sur quelques Châteaux voisins , qu'on rasa. Expédition qui fit peu de bien & beaucoup de mal ; car on abandonna à la discrétion du Soldat la Ville & le Château.

CCXCI. On a vû , & on verra dans la suite un si grand nombre d'Entreprises concertées par le Prince d'Orange échouer par la faute des Espagnols , qu'on tâche inutilement d'en développer la source. Les uns en rejettent la faute sur la Cour de Madrid , les autres en accusent les Gouverneurs des Pays-Bas , qui travailloient à s'enrichir préférablement à la conservation du Gouvernement qu'on leur avoit confié. Enfin on attribua les mauvais succès de ces Entreprises au dégoût des Officiers tant Généraux que subalternes , qui , étant mal payés , ne se faisoient pas un scrupule d'imiter l'exemple de leurs Maîtres , & d'épargner leur Vie , s'ils ne pouvoient faire fortune.

Xx

L'Es-

(a) Lettre du Comte de Montal au Roi.

(b) Depuis le 4. de Décembre qu'il fut investi jusqu'au

18. que Montal entra dans la Place.

CCXC.
Réflexions
sur les in-
cidens
malheu-
reux qui
firent lever
le Siège.

CCXCI.
Si la Cour
de Madrid
est la cause
des Mal-
heurs.

1672. L'Espagne étoit puissante par la vaste étenduë des Pays qu'elle possédoit dans l'un & dans l'autre Monde, & par les richesses inépuisables qu'elle tire des Mines de l'Amérique. On peut la regarder comme un Lac qui ne se sèche jamais, parce que plusieurs Rivières s'y rendent, & y portent leurs Eaux dans un certain tems comme un Tribut qu'elles sont obligées de payer, afin de le rafraîchir & de le vivifier. Mais ses Habitans sont indolens & paresseux. Au lieu de s'acoûtumer dès leurs tendres années aux exercices de la Guerre, ils n'aiment que les délices & les Spectacles. (a) Ils préfèrent le son de la Guittarre à celui des Trompetes & du Tambour. La Noblesse ne pense qu'à lier des intrigues d'Amour, & à faire des vers tendres pour des Maîtresses. La Cour, qui vit dans une espèce de retraite solitaire, dépend des Ministres, à qui elle laisse le soin des Affaires; & les Ministres, trop occupez de celles du dedans, du soin de maintenir leur fortune, & d'éviter les jaloufies, plus ordinaires dans ce Royaume que par tout ailleurs, se contentent d'envoyer des Ordres destituez de moyens pour l'exécution. C'est une Maxime que les Armées ne se remuent pas par les Couriers qu'on leur dépêche. *Con ispedir un Corriero non si muovono così presto gli esserciti*, dit le Procurateur Nani. Enfin on a fait un Proverbe connu depuis long-tems dans la Nation, *que cela est aussi lent que le secours, qui vient d'Espagne. Por nostros Peccados y traio en el Proverbio; que es tardo como el socorro de Espanno*, disoit le fameux Sandoval. (b) C'est là la première source du mal. Pendant que la Cour de Madrid craignoit le démembrement des Pays-Bas, & qu'elle faisoit des remises considérables, (c) on voyoit des Gouverneurs & des Généraux illustres. On regardoit les Pays-Bas comme un Ecole où l'on venoit apprendre l'art de la Guerre, & comme un vaste champ où l'on moissonnoit de la Gloire. Mais l'esprit du Gouvernement a changé avec celui de la Cour. Les Gouverneurs, quoique distinguez par leur naissance, n'ont pas laissé d'avoir plus de soin de ménager leurs intérêts perticuliers, que de travailler à la conservation d'un Pays, qu'on leur avoit confié. Monterey, sorti d'une branche de la Maison de Zuniga ou Stunica, (d) qui avoit régné en Navarre, donnoit de si grandes espérances qu'on le comparoit à Agricola. Comme ce Gouverneur Romain, il s'appliquoit, disoit-on, à connoître son Gouvernement, il se faisoit connoître de l'Armée, il s'instruisoit en consultant les plus expérimentez, n'écoutant ni ses Esclaves ni ses Favoris, ne donnant rien à la faveur ni à la recommandation, & réformant sa Maison, ce qui n'est pas moins difficile que de bien gouverner une Province. (e) Ces louanges sont outrées. Monterey ne fit rien de considérable, soit qu'il ne pût rétablir un Gouvernement afoibli par une longue indolence, ou que content de paroître avec quelques Troupes peu nombreuses, mal payées, & plus mal disciplinées, il n'eût d'autre dessein que celui d'amuser la République. On a depuis accusé les Gouverneurs des Pays-Bas, de s'enrichir non seulement aux dépens de leurs Maîtres, mais à ceux des Princes voisins, dont ils favorisoient les desseins, en feignant de les traverser. (f) C'étoient là les deux grandes sources, qui ont entraîné la perte des Batailles, des Villes, de plusieurs Provinces, qui ont fait échoûter des Entreprises, qui auroient déconcerté l'Ennemi par un heureux succès, si on avoit eu de l'argent des Munitions, & des Troupes à la main, pour seconder les efforts des Hollandois.

CCXCII.
Embaras
du Roi
d'Espagne.

CCXCII. Si Charleroi avoit été pris le Roi d'Espagne ce seroit moins embarrassé de la Retraite précipitée du Duc de Duras, que ses Troupes avoient poursuivi avant la Déclaration de la Guerre. Car c'est une Maxime assez généralement approuvée par les Princes, que les *coups d'Etat* justifient une Action contraire aux Loix. La nécessité les autorise, & la honte ou la gloire dépendent presque toujours du succès. Le Roi d'Espagne, dont les Généraux n'avoient pas réussi, prit le parti de les desavouer. Il disoit que le Prince d'Orange les avoit entraînez par l'ascendant qu'il avoit sur eux, & qu'ils ne pouvoient montrer ses Ordres. Le Roi de France crut que la prudence demandoit qu'il se contentât d'un pareil desaveu. Il remarquoit trop tard, qu'il s'étoit attiré un très-grand nombre d'Ennemis qui pouvoient arrêter le cours rapide de ses Conquêtes, & l'obliger à la restitution de celles qu'il avoit faites.

CCXCIII.

(a) *Tra delitie e Isfrioni*. Nani. Libro XII.

(b) *Vida de Carl. Quinto*, Libro XX. Cap. XVIII.

(c) Philippe II. y envoyoit tous les ans six millions.

(d) *Imhof Geneal. Famil. Hispan.*

(e) *Noscere Provinciam, nosci Exercitui, discere à peritis, sequi optimos. Nihil per Liberos Servosque nec ex com-*

mendatione aut precibus, à suisque orsus primum domum suam coercuit quod plerisque haud minus arduum, quam Provinciam regere. Tacit. in Agricola.

(f) *Delle maggiori premure della Monarchia si vedevano distratti gli animi, e convertiti. i Tesori in azioni e spese inutili e indegne con abandonar li Regni. Nani Libro XII.*

CCXCIII. On prit l'Affaire avec plus de chaleur en Angleterre. Si on s'étoit arrêté à Charleroi, disoit Milord Arlington au Chevalier Godolphin, *on auroit pu dire, qu'on n'avoit pas dessein de le prendre.* (a) Cependant à quel dessein avoit-on assemblé des Troupes & assiégé cette Place dans les formes, si on n'avoit pas celui de la prendre ? Mais, ajoutoit ce Lord, ils sont allez ensuite *malheureusement à Binch, dont ils ont démoli les Murailles, bien que cette Place ait été accordée à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Ensuite des Plaintes que vous en ferez, vous offrirez les bons Offices du Roi, notre Maître, pour accommoder cette Affaire, en cas que l'Espagne soit disposée à en faire la réparation.* (b) C'est ainsi que le Ministère Anglois s'intéressoit avec plus d'ardeur pour la France que Louis XIV. ne le faisoit lui-même. Car il veut qu'on fasse des Plaintes à Madrid pour une cause étrangère à l'Angleterre, il offre la Médiation de son Maître ; mais il demande que l'Espagne fasse une réparation autentique. Louis se contenta de moins. D'ailleurs Mylord Arlington s'imaginoit qu'on étoit si consterné en Hollande du mauvais succès de l'Entreprise du Prince d'Orange, après les grandes espérances qu'on en avoit conçues, que ce malheur détermineroit la République à accepter la Médiation de la Suède pour la Paix, si la Cour de Madrid s'y déterminoit, parce que *les Hollandois seront*, disoit-il, *obligés de suivre les Résolutions qu'on y prendra.* (c) Enfin il insultoit les Etats de ce qu'ils croyoient que le Parlement, qu'on avoit renvoyé au mois de Février, engageroit le Roi de faire une Paix séparée à l'exclusion de la France. *Ce n'est pourtant là, ajoutoit-il, qu'une pauvre ressource dans l'état où ils sont, & je suis même persuadé qu'elle ne répondra pas à leur attente.* (d) J'ai rapporté ces Réflexions pour faire voir la disposition de l'Angleterre tant pour le Prince d'Orange que pour la République, & afin de montrer à même tems que les grands Politiques se trompent souvent dans leurs conjectures & dans leurs raisonnemens ; car il seroit aisé de démontrer la fausseté de ceux que Mylord Arlington produisoit avec tant de confiance.

1672.
CCXCIII.
Sentiment
de l'An-
gleterre.

CCXCIV. Il seroit, au contraire, difficile d'imaginer un sort plus triste que celui de la Province d'Utrecht. Elle vivoit auparavant tranquillement sous ses propres Loix. Les Députés aux Etats dispofoient en faveur de leurs Parens des Charges Militaires, Ecclésiastiques, & Politiques ; mais se reposant avec confiance sur la générosité d'un Grand Roi, ils crurent la mériter, en lui présentant de bonne grace les Clefs de leur Ville. Cependant ils furent blâmés des uns comme s'ils avoient eu une précipitation criminelle, & les autres, bien loin de reconnoître une inclination, que la nécessité avoit inspirée, exercèrent dans la Ville Capitale & sur le plat-Pays des Vexations que nous sommes obligés de rapporter avant que d'aller à Swammerdam & à Bodegrave.

CCXCIV.
Vexations
commises
par les
François
dans la
Province
d'Utrecht.

CCXCV. Le Roi de France avoit promis aux Etats d'Utrecht, que la Ville & la Province ne seroient ni pillées ni obligées de se racheter du Pillage ; qu'on ne seroit aucun changement dans la forme du Gouvernement ; qu'on conserveroit la liberté de Conscience & l'exercice public de la Religion ; enfin que non seulement on payeroit des revenus publics les dépenses nécessaires à la Province, mais les Rentes que les particuliers avoient contractées avec elle. Cependant aucun de ces Articles ne fut observé. 1. On chassa les Réformés de leurs Eglises dans plusieurs Villages, & contre la Capitulation, on introduisit les Cérémonies de la Religion Romaine hors de l'enceinte du Dôm & dans les rues d'Utrecht, jusqu'à forcer à coups de bâton les Réformés à plier le genou devant le *Vénéralle*. 2. Quoi que M. de Louvois eût promis par un écrit signé de sa main, qu'on n'exigeroit rien de la Province avant le premier d'Octobre, auquel les Troupes devoient entrer en Quartier, on ne laissa pas de charger la Province de l'entretien de trente deux mille cinq cens Hommes, ou de leur fournir le nécessaire. 3. On eut beau représenter que la Cavalerie avoit fourragé la Campagne qui auroit pu fournir sa Subsistance ; que le Bourgeois ne pouvoit vivre de son travail, qui cessoit absolument, & que la Ville qui n'avoit point d'argent comptant ne pouvoit en trouver dans une circonstance si triste, ces Remontrances furent inutiles, on fit entrer cinq mille Fantassins dans la Ville, le reste fut logé dans les Fauxbourgs, qui sont fort étendus, & l'on prépara les Habitans à recevoir la Cavalerie.

CCXCV.
Détail de
ces Vexa-
tions.

X x 2

Enfin

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 25. de Décembre 1672. vieux St.

(b) *Idem ubi supra.*

(c) *Idem ubi supra.*

(d) *Idem ubi supra.*

Enfin l'Intendant, croyant la traiter avec douceur, exigeoit trente deux mille cinq cens écus de France par mois, & cette Somme montoit à *trois fois autant que le loyer de toutes les Maisons rendoit par an*. Les Etats écrivirent (a) à M. de Louvois, pour le supplier de ne point permettre, qu'on leur demandât, au nom du Roi, ce qu'ils étoient dans l'impuissance de fournir, & ils joignirent à leur Lettre un Mémoire contenant les preuves de leur impuissance. M. de Louvois leur répondit froidement:

„ MESSIEURS, J'ai reçu la Lettre, que vous avez pris la peine de m'écrire le
 „ 13. de ce mois, avec le Mémoire qui y étoit joint. *Je ne doute point, que tout*
 „ *ce qui y est contenu ne soit véritable*: mais comme dans un tems comme celui-ci,
 „ il n'est pas possible que le Roi fasse pour votre soulagement tout ce qu'il voudroit
 „ bien faire, & qu'il fera dans la suite, si la Paix se fait, *il faut que vous vous ef-*
 „ *forchiez, pour donner à Sa Majesté les assistances qu'elle vous demande.* (b)

Quelle consolation pour des Gens affligés, & déjà ruinez!

CCXCVI.
 Suite de la
 même ma-
 tière.

CCXCVI. Mrs. Dyckvelt & les autres Députés des Etats représentèrent que les Magistrats d'Utrecht ne tiroient ordinairement que vingt-deux mille florins par an des Maisons; que les plus grandes étoient occupées par les Officiers du Roi, les autres servoient au logement des Gens de Guerre, & une troisième Partie, ne produisoit rien, parce qu'on y logeoit les Pauvres; que les Aumônes publiques qu'on distribuoit tous les ans dans la Ville d'Utrecht, qui se montoient à cent mille livres, étoient réduites à rien, parce que les Propriétaires des Maisons & des Terres, ne recevant plus leur Revenu, étoient hors d'état de faire des Charitez. Comment, ajoutoient les Députés, ces mêmes Propriétaires pouvoient-ils payer de si grandes taxes, puisqu'ils ont à peine de l'argent pour avoir du pain? On n'écouta ni les raisons des Députés, ni la misère affreuse du Peuple, ni une nécessité si pressante, qui obligea les Etats à déclarer à l'Intendant & au Gouverneur, que de demander des choses impossibles, ou de chercher un prétexte pour procéder à des Exactions Militaires étoit une seule & même chose; que Leurs Nobles Puissances avoient offert ce qui excédoit leurs forces, en donnant vingt cinq mille écus, & que si on n'étoit pas content elles étoient résolues, *après avoir fait tout ce qu'elles étoient obligées de faire en conscience*, de se soumettre avec patience à l'exécution Militaire, & à la ruine de toute la Province. Et comment, disoient Leurs Nobles Puissances, cela s'accordera-t-il avec les favorables assurances que le *Roi nous a fait donner de sa bonne intention? Quelle explication y donnera-t-on, & quelles en seront les suites, si on traite ainsi les Villes?* Le plus petit soin des Rois est celui de s'embarrasser des Commentaires qu'on fait sur leurs paroles, & des conséquences qu'on en tire. Malheur à ceux qui se reposent sur la générosité & la parole des Conquérans.

CCXCVII
 Nouvelles
 Vexations

CCXCVII. Les François, bien loin de modérer leurs Exactions, brûlèrent les principaux Bourgs, parce qu'espérant y trouver un butin considérable, ils avoient été trompez par la misère, où la retraite de ceux qui les habitoient. *Nous avons vu*, disoient les Députés de la Province, *mettre le feu aux Villages d'Overmeer, Abcoude, & Bambrugge, qui étoient des plus grands, & du nombre de ceux qui contribuoient le plus à la Province.* C'est ainsi qu'on tarissoit la source des Contributions à proportion qu'on en exigeoit d'excessives.

On s'empara des principaux Revenus de la Ville. Le Secrétaire, disent les Etats dans leur Résolution du vingt-neuvième de Décembre, a aussi rapporté, que le *Commissaire Monceaux avoit été hier dans la Secrétairie de Leurs Nobles Puissances & lui avoit dit, de la part & au nom de M. l'Intendant, qu'il désiroit, que les deniers procédez des droits imposez sur les foyers pendant les années mille six cens soixante & onze & mille six cens soixante & douze, conformément à l'Avertissement & à la Résolution du*, fussent mis entre les mains du Trésorier du May.

Secondement, que l'on mit entre les mains du même Commissaire un état ou compte des droits qui ont été levez sur le Vin, sur la Biere, sur l'eau de Vie, & sur la Mouture pendant les mois de Novembre & de Décembre, qui ont été reçus par les Collecteurs.

En troisième lieu, qu'il faudra que chaque Quartier, dont la Ville est composée, donne quelque chose Lundi qui vient à chaque Capitaine & Lieutenant de ceux qui y logent. (c)

(a) Le 19. d'Août 1672.

(b) Lettre de M. le Marquis de Louvois aux Etats d'Utrecht, écrite à St. Germain en Laye, le 30. d'Août 1672.

(c) Extrait des Résolutions de Leurs Nobles Puissances des Etats d'Utrecht, du Dimanche 29. de Décembre 1672.

On ôta en même tems aux Etats la disposition des Charges, fans la participation de l'Intendant, & M. Robert mit une nouvelle taxe sur le Peuple qu'il faisoit payer, avec une rigueur si cruelle, que les Etats lui écrivirent en ces termes : 1672.

„ La Taxe qu'il vous plaît exiger des Habitans de cette Ville, y cause tant de „ plaintes & de lamentations, que nous sommes au defespoir de ce que Votre ab- „ sence nous ôte le moyen de les pouvoir aller porter jusques à vous. Nous tenons „ pour assuré, que le quart des Citoyens n'a pas assez d'argent, pour payer leurs „ quotes : plusieurs autres ne vivent que de ce qu'ils peuvent emprunter de leurs „ Amis, & il y a des centaines de personnes qui n'ont pour acheter du pain pour „ eux & pour leurs Enfans, que ce qui leur est donné en aumône, & qui néan- „ moins sont mis à trente ou quarante francs, & davantage. (a)

Enfin l'Oppression étoit si grande que M. Dyckvelt & les autres Députez furent obligez de faire à M. Robert, qui refusoit leurs Propositions, la Déclaration suivante, que nous raportons, parce qu'elle représente naïvement le triste état où la Province étoit réduite. „ L'Impuissance où sont les Etats de la Province, de trouver ou „ d'emprunter de l'argent est absoluë, disoient Leurs Nobles Puissances. Les Pau- „ vres ont besoin qu'on leur en donne, & les Riches ne peuvent plus en prêter „ sur les assurances les plus sacrées, puisqu'on les a violées, & qu'on peut dans trois „ jours inventer de nouveaux prétextes pour anéantir les promesses précédentes. „ C'est à vous d'examiner, s'il est de la Gloire & de l'intérêt du Roi, de réduire „ à la dernière extrémité un Peuple à qui on a accordé de si bonnes conditions. „ C'est à vous de voir, si vous voulez vous mettre au-dessus de ce qu'on en dira dans „ tout l'Univers, & de ce que les Historiens en laisseront passer à la Postérité. „ Pour nous, au lieu de nous charger de cette exaction sur notre Peuple, nous „ vous la laisserons faire. Nous le recommanderons à la miséricorde de Dieu ; & „ nous tenant dans les termes de l'obéissance, nous attendrons patiemment tout „ ce qui peut en arriver. (b)

CCXCVIII. Le Soldat insultoit le Bourgeois chez lequel il étoit logé, avec d'au- tant plus de violence que l'impunité l'autorisoit. La retraite de ceux qui avoient cru se garantir de ces cruautés par une prompte fuite servoit de prétexte aux Exac- teurs, pour ruiner les meilleures Familles & ceux qui n'étoient pas sujets au Loge- mens des Gens de Guerre. L'exemple de M. Heuft est singulier. Le Père (c) s'é- toit retiré d'Utrecht avant que les François y entraissent ; mais il y laissa un Fils dans une des plus belles Maisons de la Ville, & elle lui apartenoit en propre, par- ce que c'étoit le bien de sa Mère. L'Intendant crut pouvoir le tourmenter en ver- tu de l'Edit du Roi, qui ordonnoit à tous ceux qui s'étoient retirez de revenir dans leurs Maisons, & il taxa le Fils à dix mille écus (d). M. Heuft représenta, qu'il n'avoit point d'argent, & que son bien ne pouvoit pas répondre pour la faute de son Père, qui avoit une belle Terre proche de Senlis à huit lieuës de Paris, sur laquelle on pouvoit lever l'impôt qu'on exigeoit, & que son Frère demouroit en Fran- ce. L'Intendant lui repliqua qu'il vouloit de l'argent sans contestation, & envoya chez lui dix Soldats vivre à discrétion, jusqu'à ce qu'il eût payé. Ils y commirent de si grands excès, qu'il leur abandonna la Maison, & demanda à l'Intendant per- mission d'aller loger ailleurs. Il la lui acorda ; mais il le fit suivre par six autres Sol- dats qui commettoient les dernières insolences jusques dans la Chambre où il cou- choit, joutant, chantant, bûvant, fumant toute la nuit devant son lit, & ne le laissant pas dormir un moment. Ils le fatiguèrent tellement, qu'il fut enfin obligé de venir à composition, & de promettre de payer quinze mille livres dans huit jours. Il fournit des Lettres de change sur Paris pour cette Somme ; mais celui sur qui elles étoient tirées ayant voulu attendre l'avis & l'ordre du Tireur, avant que de les ac- quiter, ce délai fit augmenter la Somme de mille écus. Le payement d'une si grosse Somme ne pouvant être prompt, l'Intendant envoya des Maçons pour raser la Mai- son ; cependant, par une Réflexion plus mûre, il rapela les Ouvriers qui met- toient hache en bois ; mais il fit enfermer le jeune Heuft dans une Maison de cor- rection, en attendant qu'on lui eût préparé un Cachot à l'Hôtel de Ville, dans le- quel on devoit l'attacher à un Pilier, & le faire jûner au pain & à l'eau, ce qui con- trai-

CC
XCVIII.
Vexations
cruelles à
Utrecht.

XX 3

(a) Extrait des Résolutions de Leurs Nobles Puissances les Etats d'Utrecht, du Mardi, 31. de Décembre 1672.

(b) Extrait des Résolutions de Leurs Nobles Puissan-

ces les Etats d'Utrecht, du Samedi 25. de Janvier 1673.

(c) M. Jean Heuft, qui s'étoit retiré en Hollande.

(d) Dix mille Eeus, monnoye de France, ou 25000. florins argent courant de Hollande.

1672. traignit enfin le Père à payer la Somme entière avec les frais du Procès & de la Prison, qu'on fit monter encore à mille écus. Je ne citerai plus qu'un exemple de ces Vexations. Un des premiers Gentilshommes de la Province, nommé M. de Wulven de la Maison de Tuyt de Seroskerke, avoit loué sa Maison à M. d'Ameliswert, son Parent, Capitaine & Mayor au Service des Etats, dont la retraite n'étoit pas volontaire, puisqu'il avoit eu le malheur d'avoir été fait Prisonnier par les François. Après diverses Chicanes sur ce que M. de Wulven, avoit caché des Meubles qui appartenoient aux Ennemis du Roi, & levé un scellé dans sa Maison, où il n'étoit pas entré depuis un an, on déclara qu'il étoit obligé de payer pour son Parent, quoique Prisonnier. Sur le refus, M. Robert envoya chez lui des Soldats faire le desordre, & en redoubla le nombre jusqu'à ce qu'il eût payé six mille livres. Non content d'avoir de l'argent, il lui enleva ses Tapisseries, sous prétexte qu'elles ne lui appartenoient pas; & quoi qu'il fit voir ses Armes sur les bordures, on ne laissa pas de tirer encore de lui quatre mille cinq cents livres. C'est ainsi qu'on traitoit une Ville qui s'étoit soumise de bonne grace au Roi. On justifioit ces barbaries & ces iniquitez, en disant qu'elles obligeroient non seulement les Habitans à revenir se soumettre aux Loix du Vainqueur; mais les Hollandois mêmes à demander la Paix. Au contraire les Esprits en étoient plus irrités en Hollande, puisqu'on ne pouvoit se reposer sur la Parole la plus sacrée, & qu'on devoit attendre un sort pareil, si on avoit le même malheur que la Province d'Utrecht. Ce dernier raisonnement étoit beaucoup plus juste que l'autre. La Tyranie fait souffrir & plier ceux qui ne peuvent résister; mais elle met les Armes à la main, & fait faire les derniers efforts à ceux qui conservent encore quelque reste de forces & de Liberté.

CCXCIX.
Impots sur
les Terres
des Nobles.
Ex-
emple sin-
gulier de
M. d'Amé-
riong.

CCXCIX. Toutes les Terres de la Province furent taxées à une Somme exorbitante, & les Nobles qui les possédoient cités à comparoître personnellement, afin de les contraindre au paiement de leurs taxes. Nous rapporterons un exemple unique, qui mérite d'être remarqué. M. d'Amériong, Envoyé extraordinaire de Leurs Hautes Puissances à Berlin, fut cité par les Etats d'Utrecht, comme Sujet du Roi de France, auquel la Province s'étoit soumise. (a) M. de Guinkel, son Fils, devenu si fameux sous le nom du Comte d'Athlone, dont il mérita le titre en Angleterre, répondit, que son Père ayant été Député aux Etats Généraux avant l'irruption des François, il conservoit son Caractère de Ministre de la République à la Cour de Brandebourg, & que ne pouvant quitter un Poste que Leurs Hautes Puissances lui avoient confié, il étoit résolu de tout sacrifier à l'honneur de la République pendant qu'elle subsisteroit. La fermeté de M. d'Amériong, & le crédit qu'il avoit auprès de l'Electeur de Brandebourg, qu'il ramenoit par ses Conseils dans les intérêts de sa Patrie, firent son plus grand Crime auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne.

CCC.
Citation de
M. d'Amé-
riong com-
me Re-
belle.

CCC. Le Duc de Luxembourg le somma d'obéir aux ordres du Roi, le menaçant de le traiter comme un Rebelle & contumace, & lui écrivit en ces termes :
„ MONSIEUR, J'ai vu par une voye aussi publique que celle de la Gazette
„ d'Amsterdam, que votre nom paroissoit dans les *chimères*, dont les Etats Gé-
„ néraux veulent amuser les Peuples qui restent sous leur obéissance, & par une
„ de vos Lettres, que vous préféreriez de suivre leurs Ordres à exécuter ceux que
„ vous avez reçus de la part du Roi, *votre Maître à cette heure, aussi bien que le nôtre*
„ *à tous tant que nous sommes de François*. Sur quoi j'ai bien voulu vous dire, que dans
„ l'employ que Sa Majesté m'a donné en cette Province, je crois être obligé de ne
„ pas souffrir, *qu'un homme*, qui en est comme vous, ait d'autres attachemens que
„ ceux de Sa Majesté, sans en faire un exemple qui corrige les Gens tombez dans
de

(a) Voici la Lettre Original des Etats à M. d'Amériong, que nous avons tirée de ses papiers.

ERENTFESTE, VROME, WYSE, VOORSIENIGE, DISCRETE. Door expres bevel van syn Alder-Christelyckste Majesteit den Koning van Frankryk, laste, en ordonneeren wy U Ed. sich aenflonts herwaerts te verwoeagen, en uysterlyk binnen tien dagen na dato deser t'onser Vergaderinge te verschynen, en heeft ons den Heer Marquis de Louvois verklaert de intentie van syn Majesteit te wesen, dat in cas U Ed. in dese te pareeren eenigins in gebraeke quam te blyven, U Ed. Goederen geconfisqueert, missgaders U Ed. Huyssingen gerafeert sullen werden.

Hier mede,
Errentfeste beveele wy U Ed. in de bescherming van Gods

Almagtig, geschreeven te Utrecht, den 28. Juny 1672.
was onderteekent,
P. RUYSCH.
U Ed. goede Vrienden de Staeten vande
Landen van Utrechts.

C. V. POLL.
C'est-à-dire : Par ordre exprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, le Roi de France, nous vous commandons & ordonnons de vous rendre ici, au plus tard dans l'espace de dix jours, à compter de la date de cette Lettre, pour comparoître dans notre Assemblée. M. le Marquis de Louvois nous a déclaré, que l'intention de Sa Majesté, est, qu'au cas que vous n'obéissiez point à ce Commandement, vos Biens soyent confisquez, & vos Maisons rasées. Nous vous recommandons à la garde du tout Puissant. D'Utrecht le 28. de Juin 1672. &c.

„ de pareilles fautes. C'est ce que je ferai à regret ; mais dont néanmoins je ne
 „ puis me dispenser , si vous ne rentrez bientôt dans le devoir de Sujet de Sa Ma- 1672.
 „ jesté , qui ne permet pas que vous agissiez à la Haye comme membre de cet Etat
 „ qui n'a plus rien à y ménager , & qui ne peut avoir de Députez qu'auprès du Roi
 „ pour les Graces qu'ils auront à espérer de sa Clémence , comme font les Traîtres
 „ & les Rebelles. J'attendrai pourtant votre réponse avant que de rien ordonner
 „ sur ce qui vous regarde ; mais je vous prie qu'elle soit prompte & de me croire
 „ votre affectionné Serviteur ,

MONTMORANCY LUXEMBOURG. (a)

CCCI. M. d'Amérong répondit , qu'il ne pouvoit abandonner le service de Leurs CCCI.
Réponse
de M. d'Amé-
rong.
 Hautes Puissances auxquels il avoit prêté le serment de fidélité avant que le Roi
 eût fait la Conquête d'Utrecht ; qu'on pouvoit taxer ses Terres pendant son absence ;
 mais que si on avoit quelque égard à l'équité naturelle , on ne devoit pas lui faire un
 crime de Félonie , de ce qu'il n'abandonnoit pas un Employ dans les Pays étrangers ,
 que les Etats Généraux lui avoient confié avant l'arrivée de Sa Majesté Très-Chré-
 tienne dans les Provinces-Unies.

La Contumace fut suivie d'une Exécution militaire. Un Détachement de Cavale-
 rie alla raser la Maison d'Amérong jusqu'aux fondemens. Les Jardins furent ruinez ,
 les Bois coupez , la Religion des Tombeaux violée , les Statuës qui les ornoient mu-
 tilées , les Cadavres tirez de leur sepulchre , & exposés à l'air. L'avarice fit fouil-
 ler jusqu'au fonds de la poudre mortuaire , dans l'espérance d'y trouver de l'or ou des
 pierreries. On n'épargna pas même un Enfant , dont le corps mort n'étoit que depuis
 six semaines dans la Sépulture de ses Ancêtres. M. d'Amérong , qui apprit ces trif-
 res nouvelles à Hambourg , où il étoit passé , écrivit au Duc de Holstein ; *Hoc qui-
 dem durum est ; sed levius fit patientia , quod corrigere nefas est. Cela est dur ;
 mais la patience rend plus léger ce qu'on ne peut empêcher.* Le Sacrifice de mes Biens
 au Roi de France est peu de chose pour un si grand Prince , je lui sacrifierai volon-
 tiers ma vie pour ma Patrie , disoit-il à l'Electeur de Brandebourg. (b) Ces Senti-
 mens sont nobles , & peu de Gens sont capables de se soutenir si courageusement
 dans une circonstance si fâcheuse. Il pouvoit faire ce que firent plusieurs autres
 Gentilshommes , revenir chez lui , & attendre du tems quelque chose de plus favo-
 rable ; mais il préféra son Honneur & celui de la Patrie à son intérêt particulier.

CCCII. Les Députez aux Etats d'Utrecht mettoient tout en œuvre pour le soula- CCCII.
Plaintes &
Députa-
tions fré-
quentes
des Etats
d'Utrecht
sans suc-
cès.
 gement des Habitans de la Province , sur lesquels on leur laissoit exercer une ombre
 d'Autorité. Ils épuisoient leurs revenus & leurs fonds , ils se taxoient eux-mêmes ,
 ils vendoient leur Vaisselle d'argent , ils fournissoient une partie de ce qu'on deman-
 doit , lorsqu'on ne pouvoit payer l'autre , ils tâchoient d'adoucir l'esprit de l'Inten-
 dant par des raisons solides , par des Plaintes tendres , & par de fréquentes Dépu-
 tations. Ils écrivirent à M. de Pomponne , qui promit de ne laisser pas écouler un jour
 sans parler en leur faveur au Roi. Ils envoyèrent à Paris M. de Maersbrouck , (c)
 afin d'appuyer fortement leurs raisons ; mais tous leurs efforts furent inutiles. M. de
 Louvois répondit en ces termes à la Lettre que les Etats lui avoient envoyée pour
 l'émouvoir à compassion.

„ MESSIEURS, J'ai reçu votre Lettre du vingt-troisième du mois passé , par laquelle
 „ j'ai vû toutes les raisons , que vous représentez , pour faire connoître , que la Ville
 „ & la Province d'Utrecht ne sont pas en état de satisfaire aux Demandes , que M.
 „ Robert vous fait. Je juge facilement , que vous ne le pouvez faire sans une très-
 „ grande peine ; mais comme la nécessité n'a point de Loi , & qu'il faut que les
 „ Armées du Roi subsistent , vous devez vous accommoder avec M. Robert sur ce
 „ que vous aurez à fournir ; autrement il est impossible , que vous ne tombiez dans
 „ une très-grande défolation , &c. (d)

CCCIII. Il faut rendre cette justice à Mrs. de Pomponne , Colbert , St. Poüange CCCIII.
Caractère
des Mini-
stres Fran-
çois.
 & Stouppa , qu'au lieu d'avoir des entrailles d'airain & de fer pour ce pauvre Peuple ,
 ils en avoient pitié , & tâchoient d'inspirer les mêmes Sentimens aux autres. Le
 dernier , qui commandoit dans la Ville , non seulement n'eût point de part aux Le-
 vées ;

(a) Lettre MS. du Duc de Luxembourg à M. d'Amérong , du Camp dessous Utrecht , le 5. d'Août 1672. La Soucription étoit , A Monsieur d'Amérong. L'Original de cette Lettre est à Amérong.

(b) *Ameronge Brieven MSS. van Halberstadt aen den Keurv.*

van Brandenburg, den 12. July: aen den Hertog van Holstein, den 12. September; en aen de Heeren van Renswoude en Ginkel.

(c) Jean Louis Godin , Sieur de Maersbrouck.

(d) Lettre de M. le Marquis de Louvois aux Etats d'Utrecht , de Versailles le 5. d'Octobre 1672.

vées ; mais il faisoit décharger les plus misérables , & donnoit de l'argent à ceux qu'on ne vouloit pas relâcher.

L'Intendant Robert jouoit deux Rôles fort opposéz. Tantôt il paroissoit touché des tristes Descriptions qu'on lui faisoit de la pauvreté des Habitans, & de l'impuissance à laquelle ils étoient réduits , il promettoit d'en écrire à la Cour , & il paroît qu'il le fit quelques fois ; mais , soit qu'on y fût impitoyable , ou qu'un Homme qui faisoit son plaisir de tirer jusqu'au dernier sou de la Province & des Particuliers n'eût pas le talent de se déguiser assez pour rendre ses raisons convaincantes , il exécutoit avec hauteur les Ordres de M. de Louvois , & il ruinoit tout le Monde. Un jour que les Députés des Etats eurent la fermeté de lui dire , qu'on ne trouveroit dans l'Histoire aucun exemple , qu'on eût fait périr tant de Gens de faim , de misère , & par des voyes encore plus funestes, *non à cause de leur desobéissance , ou pour quelque mauvaise Action ; mais parce qu'on leur demandoit plus qu'ils ne pouvoient fournir , & parce qu'ils ne faisoient pas l'impossible.* (a) L'Intendant , toujours également dur , répondit qu'il connoissoit assez le mauvais état de la Province ; mais qu'il avoit besoin d'argent , pour entretenir les Troupes du Roi. Il ajouta que quand on lui ofriroit les trente mille Ecus par mois , qu'il avoit demandé , il ne les recevroit pas , & qu'il en trouveroit bien soixante & quatre vingts mille , *en poursuivant les Confiscations & les Amendes de ceux qui avoient recélé les Meubles des Fugitifs.* Enfin , bien loin de se laisser fléchir , il menaçoit les Députés d'imposer une double taxe, & de faire payer aux Riches celle des Pauvres , jusqu'à ce que la Somme qu'il exigeoit fût remplie.

Ce récit des Violences & des Exactions de l'Intendant Robert n'est ni satyrique , ni suspect , ni enflé. Il est fidèlement tiré des Registres des Etats de la Province , qui couchoient chaque jour par écrit leurs Délibérations , leurs Résolutions , leurs Rémontrances , & les Réponses qu'on leur faisoit. (b)

CCCIV.
Entreprise
sur Swam-
merdam
& Bode-
grave.

CCCIV. Telle étoit la déplorable situation d'Utrecht, lorsque le Duc de Luxembourg forma une Entreprise , qui répandit la consternation & l'épouvante dans la Hollande. Ce Général méditoit depuis long-tems le Desein de rendre les eaux aussi funestes à cette Province pendant l'hiver qu'elles lui avoient été avantageuses pendant l'été , afin que si l'inondation l'avoit sauvée , la gelée la fit périr. Il donna à la Cour avis de son dessein. Elle l'approuva , & lui permit de prendre une partie des Garnisons voisines qui étoient aux Ordres du Comte de Lorges. Les Préparatifs qu'il fallut faire pour l'exécution de cette Entreprise donnèrent l'Alarme aux Hollandois , qui tachèrent de casser les glaces à proportion qu'elles se formoient ; mais on ne pouvoit détruire dans plusieurs jours ce qu'une seule nuit avoit enfanté. Le Duc fit sonder la glace dès le vingtième de Décembre , dans le dessein d'aller surprendre Tergow. (c) Mais , comme elle n'étoit pas assez forte pour porter la Cavalerie , il fut contraint de différer l'exécution de son Projet de quelques jours. Le froid étant devenu très-âpre , il partit d'Utrecht le lendemain de Noël (d) avec l'élite de ses Troupes qui montoient à cinq mille Hommes. Il tira de Nimègue , de Bommel & de Crevecoeur , qui dépendoient du Comte de Lorges , quinze cens Hommes , & le Comte de la Mark lui en amena sur la Route un pareil nombre , commandé par le Marquis de Genlis. Ces deux Officiers , l'un Gouverneur & l'autre Commandant de Woerden , que les Habitans de cette Ville avoient appellez dans leur sein , préférablement aux Hollandois , leurs Compatriotes , les traitèrent d'une manière si cruelle & si barbare , qu'ils se repentirent bientôt de l'injuste préférence qu'ils avoient donnée à des Etrangers , Ennemis de la Patrie. La Route fut très-difficile. L'Armée , ne pouvant marcher de front sur une Digue étroite , s'étendit dans les Prairies sur la glace , & une partie , égarée pendant l'obscurité de la nuit , se feroit perdue , si deux Paysans Catholiques , qui préféroient la Religion , dont ils faisoient profession , à la sûreté de leur Pays , ne l'avoient ramenée dans le chemin , & ne lui avoient servi de Guides.

CCCV.
Desein du
Duc de
Luxem-
bourg.

CCCV. Le premier Desein du Duc étoit de prendre ses Quartiers à Bodegrave & à Nieuwerbrug , où il y avoit quelques Troupes , & ensuite de percer jusqu'à la Haye,

(a) Extrait des Résolutions des Etats d'Utrecht , du Jeudi 28. de Novembre 1672.

(b) M. de Wicquefort a recueilli ces Résolutions dans

un Ouvrage qu'il a publié sous le Titre d'*Avis fidels aux véritables Hollandois*, in 4.

(c) Gouda. (d) Le 26. de Décembre.

Haye, le Siège des Etats, d'imposer la Loi à Leurs Hautes Puissances, & d'obliger les Députez, par sa présence, à subir le joug du Roi, au nom de leurs Provinces. La Place étoit ouverte de tous côtez, le Prince étoit absent, les Généraux dans leurs Postes, qu'ils ne pouvoient abandonner, & il n'y avoit point d'autres Troupes que celles de la Garde ordinaire. On y prenoit des précautions fort inutiles, on faisoit un abatis d'Arbres au Mail, pour faire une espèce de Parapet, derrière lequel les Bourgeois pussent tirer avec moins de frayeur; mais on laissoit le Bois dans son entier. Ces mêmes Compagnies Bourgeoises, qu'on avoit vûës peu de Mois auparavant marcher avec tant de fierté sous les Armes, & renverser tout, lorsqu'il n'y avoit point d'Ennemi, tomboient dans la consternation à son aproche, & n'osoient se montrer. On résolut dans cette extrémité de faire une Compagnie d'Avocats, de Procureurs, de Commis, qui dans une jeunesse bouillante se piqueroient, peut-être, d'honneur. On y en ajouta une autre fort différente, c'étoit celle des Vieillards exempts de la Garde, parce qu'ils avoient plus d'expérience que les autres. Mais les années & la caducité les rendoient incapables d'un vigoureux Service. Enfin on braqua quelques pièces de Canon derrière une vieille Muraille qui tomboit en ruine. Il est certain que si le Duc avoit pû arriver à la Haye il auroit jetté par tout une terreur, dont le Peuple & la Régence ne seroient point revenus. Les Conseillers Députez prirent des mesures plus sûres. Ils firent construire promptement quarante-huit Traineaux, sur chacun desquels on mit trois pièces de Canon. Ces Traineaux pouvoient retarder la marche d'une Armée qui n'avoit point d'Artillerie, & qui ne marchoit qu'en tremblant sur la glace & sur des patins, dont on ne fait pas un assez grand usage dans les Provinces méridionales de France, pour y acôûtumer une Armée dans un jour. On assure que le Duc avoit de plus vastes desseins, & qu'ayant vû de grandes Villes se rendre sans résistance, il espéroit surprendre Leyde & Tergow, qu'il regardoit comme les deux Clefs de la Zuyd-Hollande. Il est difficile de croire, qu'un Général aussi expérimenté se flattât, qu'avec huit ou dix mille Hommes, sans Canon, & sans vivres, il se rendroit, chemin faisant, le maître d'une Ville comme Leyde, qui renfermoit plus d'Habitans qu'il n'avoit de Soldats, & qui étant revêtuë de quelques Fortifications, n'avoit qu'à fermer ses Portes, comme elle le fit. On voit aussi par la Lettre que les Députez des Etats à l'Armée écrivirent à Leurs Hautes Puissances, de Coude-Kerck, qu'ils ne croyoient pas le péril aussi grand qu'on le leur avoit fait sur leur route, & que l'Armée Françoisë n'avoit de pain que pour ce jour-là. (a) Un Ecrivain, aux gages du Duc de Luxembourg, assure, que ce Général, ayant appris que le Prince d'Orange étoit à Bodegrave & à Swammerdam avec un gros Corps de Troupes en quartier d'Hiver, résolut de le surprendre; qu'après avoir marché deux fois vingt quatre heures sur les glaces, il attaqua ce Prince dans son Quartier, força les Postes de Bodegrave & de Swammerdam, & se saisit du Fort de Nieuwerbrug, où il y avoit Garnison Hollandoise. Mais, ajoute-t-il, une Entreprise si belle, & qui auroit porté la terreur dans le Pays Ennemi ne pût être couronnée à cause du dégel inopiné qui mit même les Troupes en danger. (b)

Ce récit, qui pourroit fournir un nouvel exemple de Pyrrhonisme historique, apprend qu'on ne doit pas se reposer aveuglément sur les Ecrivains qui paroissent les mieux instruits. Celui-ci devoit l'être; cependant *l'alibi* du Prince d'Orange est assez connu. Tout le monde sçait qu'il assiégeoit Charleroi le dix-huitième de Décembre, & que la gelée, qui favorisa le Duc au commencement de sa marche, obligea Son Altesse à lever le Siège. (c) On ne força aucun Poste; car on les abandonna. Nous allons rapporter le Fait plus naturellement, après avoir remarqué avec tous les Historiens de ce tems-là, que M. de Luxembourg, afin d'animer ses Troupes à une Entreprise que la dureté de la Saison & l'incertitude du tems rendoient pénible & dangereuse, les assûra qu'il abandonneroit tout au pillage, & que l'Officier aussi bien que le Soldat vivoient à discrétion dans tous les Lieux, où l'on pourroit entrer, ce qui fut exécuté trop exactement.

Y y

CCCVI.

(a) Lettre de Mrs. van Dorp, Kinschot, Hop, Kievit, Souck, Bosvelt, G. Fagel à Leurs Hautes Puissances, de Coude-Kerk, auprès du Moulin de Hasersou, le 29. de Décembre 1672

(b) Mémoires MSS. pour servir à la Vie de M. le

Duc de Luxembourg.

(c) Le 22. de Décembre. Son Altesse ayant appris à Breda l'Expédition de M. de Luxembourg, précipita son retour, & arriva à Alphen le 30. de Décembre, lorsque le Duc de Luxembourg faisoit sa Retraite.

1672. CCCVI. Le Duc, en partant, ordonna au Comte de Sault & au Marquis de Mouffy de faire l'Avant-Garde avec deux Bataillons de cinq cens Hommes chacun, & de deux Compagnies de Grenadiers qui marchaient à leur tête. Le Marquis de Sourches, qui commandoit la Brigade de Picardie, composée de douze Bataillons, & le Marquis de la Mailleraye celle de Champagne avec le même nombre de Bataillons faisoient le Corps de Bataille. M. de Gassion, à la tête de la Cavalerie, suivi d'un Bataillon de Picardie, devoit attaquer les Retranchemens de front, lorsqu'il entendroit le bruit du Mousquet & les cris de ceux qui devoient prendre les Ennemis en flanc, ou par les derrières. L'Armée prit sa route par Montfort, & en sortant de Woerden elle marcha sur la droite, laissant le Rhin à sa gauche. L'inondation, qu'on avoit faite dans les Prairies & sur les Canaux qui les entrecouperent, auroit facilité cette marche, si la gelée eût duré; mais le dégel étant survenu & ayant continué, y apporta de grands obstacles. Une heure avant le jour l'Avant-garde se trouva sur le bord d'un Canal qui n'étoit point gelé, ce qui l'arrêta près de deux heures, qu'on employa à faire un Pont de clayes & de planches. Après qu'elle eut passé ce Canal, elle poursuivit sa marche, quoi qu'il continuât de dégeler plus fortement qu'il n'avoit fait. A dix heures on trouva un autre Canal à Slimwetering, dont le cours étoit presque aussi rapide que celui d'une Rivière. Le Pont, qu'on jeta dessus, ayant été fait à la hâte, ne se trouva pas assez fort pour passer toute l'Armée, les trois quarts restèrent de l'autre côté, parce que le Pont se rompit, & il n'y eut que les Troupes avancées qui passèrent au nombre de trois mille cinq cens Hommes d'Infanterie. Le Bailly de Nieukoop, (a) averti de cette marche, envoya demander du secours à Bodegrave. Voyant qu'il ne pouvoit l'obtenir, il rassembla en peu d'heures quatre Compagnies de Paysans, auxquelles se joignit celle d'Arlanderveen, (b) Ce petit Corps de Milice attendit l'Ennemi dans Nieukoop, résolu de se bien défendre. Les François attaquèrent ce Village par cinq endroits; mais les Paysans firent une sortie si vigoureuse sur eux, qu'ils furent contraints de se retirer, de changer de route, & de tourner du côté de Mycade. (c) Il falloit vaincre ou périr, puisque le dégel empêchoit de rebrousser chemin, sans forcer le Fort de Nieuwerbrug, fortifié & garni de deux Bataillons, qui, à la faveur du dégel, suffisoient pour défendre ce Poste contre une Armée entière.

Le Duc de Luxembourg, en Général intrépide, prit le parti d'attaquer les retranchemens qu'on avoit faits à un quart de lieuë d'un très-gros Bourg, appelé Swammerdam, pendant que M. de la Freseliere faisoit réparer le Pont sur lequel le reste de l'Armée devoit passer. Le Comte de Conigsmark, que le Prince avoit chargé de la garde de ce Poste, trouva à propos de l'abandonner aussi bien que celui de Bodegrave. Il se contenta d'y laisser quelques Soldats, avec ordre de se retirer à Tergow, s'ils y étoient forcez. Il se retira lui-même en desordre du côté de Leyde, parce que les Soldats, qui s'imaginoient que tout étoit perdu, vouloient enlever aux Ennemis la proie, qui faisoit le premier objet de leurs desirs, & pilloient par avance les Villages où ils passoient. Deux Colonels de son Armée piquèrent jusqu'à Leyde dans l'espérance d'y faire vivre leurs Régimens à discrétion; mais le Magistrat qui craignoit le pillage des Allemans, quoi qu'Amis, autant que celui des François, ferma ses Portes, & le Comte de Conigsmark fut obligé de mettre son Infanterie à Leyder-dorp, à trois quarts de lieuës de cette grande Ville, & la Cavalerie dans un Village Voisin. (d) Il auroit pu tenir tête à l'Ennemi qui s'avançoit, & sa Retraite précipitée fut le salut de l'Armée Française. Il tacha de se justifier, en disant, qu'il suposoit que M. de Luxembourg avoit un plus grand nombre de Troupes, & que son dessein étoit de le couper entre Leyde & Swammerdam. Il ajoutoit, qu'avant qu'il se retirât, il avoit pourvu à la sûreté de Tergow, en y envoyant le Marquis de Thouars avec trois Régimens, à celle des Bourgs de Swammerdam & de Bodegrave, en laissant dans chacun de ces Postes deux cens Fantassins & trente Cavaliers. C'étoit sacrifier à l'Ennemi deux petites Troupes incapables de l'arrêter, & il auroit beaucoup mieux valu y demeurer soi-même avec un gros Corps, que de se retirer à Leyder-dorp, où l'on ne pouvoit ni se soutenir contre l'Armée Française, ni servir à la défense de Leyde. En effet il fut obligé d'abandonner ce Poste, & de se retirer à l'Ecluse de Tergow. (e)

Le

(a) Village Voisin de Bodegrave.
 (b) Village Voisin de Nieukoop.
 (c) Autre Village Voisin de Bodegrave.

(d) A Hasersou.
 (e) Relation de la Retraite du Comte de Conigsmark.

Le Duc de Luxembourg ne trouva d'obstacle que dans la témérité de son Entreprisè, & il ne se sauva que par ce courage & par cette intrépidité qui ne s'ébranlent point dans les périls les plus éminens. Le Duc, qui marchoit à la tête d'une petite Troupe, en attendant ceux qui devoient le suivre, trouvant les Retranchemens abandonnez, ordonna au Comte de Sault de prendre la gauche, & au Marquis de Mouffy la droite du Rhin, afin de s'avancer d'un pas égal vers Swammerdam. Le premier trouva de front un grand & large Canal qui l'obligea de changer sa marche, & de chercher un Pont. Il en trouva un, que les Payfians avoient rompu, & il effuya une décharge que les Soldats qui en gardoient les débris lui firent pendant qu'il se retiroit. Mais le Duc de Luxembourg, dont les soins s'étendoient à tout, fit jetter des planches & des claves sur le Pont qui avoit été rompu, & le Comte, l'ayant fait réparer, passa avec son Bataillon. Le Marquis trouva proche de Swammerdam un Pont levis défendu par quelques Soldats qui firent leur décharge; mais le Major Luide, suivi de quelques Mousquetaires, ayant passé le Canal à la nage, malgré le froid, prit les Hollandois par les derrières, les chassa & abbatit le Pont levis, ce qui ouvrit le passage au Marquis de Mouffy. Les Bataillons des Régimens de Picardie, de Normandie & de Sourches le suivirent, & le Comte de Sault, l'ayant joint, on commença à mettre le feu aux Maisons, dans le dessein de réduire le Bourg en cendres. Peu s'en fallut que cet incendie ne devint funeste à ceux qui l'avoient allumé. L'embrasement des Maisons qui tomboient en ruine se communiqua au Pont, & sépara le Corps que le Duc de Luxembourg conduisoit à Bodegrave de l'autre côté du Rhin, de la plus grande partie de l'Armée, qui se trouvoit ralliée auprès du Marquis de Sourches. Le desordre étoit d'autant plus grand; que les Bataillons, dont une partie avoit passé le Pont, & l'autre étoit restée de l'autre côté, s'étoient tellement confondus, qu'on ne pouvoit plus observer la subordination militaire, ni pour la marche, ni pour le Commandement. Mais le plus grand mal venoit de ce que le Duc, qui avoit passé avec sa Troupe, & qui marchoit à la gauche du Rhin, ne pouvoit plus avoir de communication avec le Marquis de Sourches auquel il avoit remis la garde du Pont, & qui attendoit ses Ordres. Le Marquis de Genlis sauva cette partie de l'Armée, par un Projèt qui paroîtroit plus que téméraire, s'il n'avoit réussi. Il envoya au Marquis de Sourches l'Ordre de passer le Pont, quoique tout en feu, & de le venir joindre au bout du Village, où il l'attendoit pour marcher en corps vers Bodegrave sur l'autre Rive du Canal, ou du Fleuve. M. de Sourches répondit par le même Soldat, que sans balancer il exposeroit sa personne; mais qu'il ne pouvoit sacrifier les Troupes du Roi à une mort inévitable. Le Marquis de Genlis repliqua qu'il devoit passer avec ses Troupes. Sur cet ordre, on brava le péril, on passa au travers des flammes, & sous les ruines des Maisons, que le Soldat impitoyable avoit mises en feu, & on marcha à Bodegrave, qu'on avoit abandonné. Ces deux Conquêtes ne coûtèrent aux François que cinquante Soldats & cinq ou six Officiers.

Le Duc de Luxembourg attendoit à Bodegrave le Corps de son Armée avec une inquiétude d'autant plus grande, que la Porte du retour à Utrecht lui étoit fermée par un dégel si prompt, qu'on le regarda comme une faveur du Ciel pour sauver la Haye & une grande partie de la Hollande. Les Troupes arrivèrent le lendemain, au soir avec le Marquis de Genlis & les autres Officiers Généraux. On leur donna le jour suivant pour se reposer d'une course si pénible, & on employa ce tems à délibérer sur le parti qu'on devoit prendre. Comme l'inondation couvroit les Prairies, il falloit nécessairement marcher sur la Digue étroite qui borde le Canal jusqu'à Woerden, & il étoit impossible de se rendre maître de cette Digue sans forcer Nieuwerbrug, Poste si avantageux, que deux Bataillons qu'on y avoit laissez étoient capables d'arrêter toute l'Armée. Non seulement les eaux se débordoient par tout; mais elles couvroient tellement le chemin, qu'on ne pouvoit démêler la Digue du Canal qu'elle arrête. Le Duc, qui étoit tombé dans l'eau, séchoit ses habits auprès du feu, roulant dans son esprit divers Projets, dont les uns paroissoient plus difficiles que les autres. Son expérience & son habileté dans l'art militaire ne lui fournissoient aucun moyen de sauver son Armée. Il étoit dans le plus grand embarras où se puisse trouver un Général, & ne sçavoit quel parti prendre, lorsqu'on vint lui annoncer l'heureuse nouvelle que le Colonel Pain & Vin (a) avoit retiré les deux Bataillons

Y y 2

qui

(a) Moyse Pain & Vin, Colonel d'Infanterie, & Maréchal des Logis de l'Armée, ou Quartier-Maître Général.

qui devoient défendre Nieuwerbrug , & que le chemin d'Utrecht étoit libre.

CCCVII.
La Retraite de M. Pain & Vin fauve l'Armée de France.

CCCVII. M. de Luxembourg ayant appris que ce Poste étoit abandonné le fit occuper dans le moment par les deux Baraillons de Normandie & de Sourches , & le lendemain trentième de Décembre , il y envoya le Marquis de Genlis avec douze cens Hommes , pour renverser les Retranchemens & les Fortifications qu'on avoit faites entre Nieuwerbrug & Bodegrave. Se mettant ensuite à la tête des Dragons & de trois mille Fantassins , il résolut de repasser le Canal de Swammerdam. Le Marquis de Sourches , qui le suivoit , eut ordre de mettre le feu à trente Bateaux chargez de Marchandises , que la gelée avoit surpris & retenus dans le Canal , & ils furent tout consumez en trois heures de rems. On commanda aussi au même Général de bruler le reste des Maisons que le feu avoit épargnées à Swammerdam , & de se retirer , lorsque l'exécution seroit faite. Comme il étoit en marche , il rencontra sur sa route le Marquis de Bouflers , Colonel de Dragons , qui , avec un Détachement , avoit ruiné toutes les Maisons depuis Bodegrave jusqu'à l'Ecluse qui est sur la Rivière de Tergow. Ces deux Marquis , s'étant joints , firent l'Arrière-Garde de l'Armée , pendant qu'on mettoit le feu aux Maisons qui étoient restées. Le Soldat le fit avec tant de précipitation qu'il eut beaucoup de peine à se garantir des flammes qu'il allumoit.

CCCVIII.
Marche du Duc de Luxembourg à Utrecht.

CCCVIII. Le Duc marcha le long de la Chaussée du côté de Nieuwerbrug , dont il trouva les Fortifications assez bonnes pour arrêter toute l'Armée Françoisé avec cent Hommes. En effet il y avoit trois Retranchemens faits dans l'eau , & bien palissadez. D'un côté étoit un Fort avec deux demi Bastions réguliers , & de l'autre un Rempart à l'épreuve du Canon avec un chemin couvert , fraisé , palissadé , & accompagné d'un bon Fossé. Il y avoit encore au dedans un Retranchement avec des Fraîses & des Palissades d'une grosseur extraordinaire. Enfin la circonstance du dégel , qui rendoit la Chaussée presque impraticable , & l'eau , qui couvroit les Prairies sur lesquelles on passoit à pied sec trois jours auparavant , mettoit ce Fort tout à fait hors d'insulte.

M. de Luxembourg , extrêmement surpris de ce qu'on avoit abandonné un Poste si avantageux , fit la même faute dans l'instant , en faisant ruiner toutes les Fortifications qui auroient pu lui servir , & avoir le nom de Conquête. Le Prince d'Orange , lequel veilloit à tout , & qui , à vingt deux ans , joignoit déjà l'expérience d'un âge mur à l'activité de la Jeunesse , profitant de cette faute , fit réparer les Fortifications à demi ruinées , & y en ajouta de nouvelles.

CCCIX.
Retour du Prince d'Orange.

CCCIX. L'arrivée de Son Altesse , dont le bruit se répandit aussi-tôt jusque chez les Ennemis , précipita leur Marche. M. de Luxembourg laissa le Général Major Maqueline & le Marquis de Sourches dans Woerden , pour soutenir le Comte de la Mark , qui craignoit d'être assiégé une seconde fois par le Prince , & le Duc rentra dans Utrecht avec le Marquis de Genlis le dernier jour d'une année si triste pour la République.

La Cour fut très-contente de la vigilance & de la valeur , dont M. de Luxembourg donnoit des marques si terribles depuis qu'on lui avoit confié la Province d'Utrecht. Et en effet il semble qu'il eût dès ce tems-là cet ascendant sur le Prince d'Orange , qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Le Roi eut dessein de le récompenser par un Bâton de Maréchal ; mais le Marquis de Louvois , qui n'aimoit pas le Duc , en détourna Sa Majesté , en lui représentant la nécessité de faire une nomination nombreuse , afin d'exciter moins de jalousie entre les Officiers Généraux. (a)

CCCX.
Faute de M. Pain & Vin.

CCCX. La Retraite du Colonel Pain & Vin , à laquelle M. de Luxembourg étoit redevable de la sienne , lui fut si funeste , & fit tant de bruit , qu'il est nécessaire d'en rapporter les principales circonstances. Nous les tirerons des Mémoires qui nous ont été fournis , (b) de l'Apologie que les Magistrats de Tergow ont publiée (c) & de la Sentence prononcée contre lui. (d)

M. Pain & Vin , Colonel & Quartier-Maître Général de l'Armée , avoit ordre du *Prince de Waldeck* de commander à Bodegrave en l'absence du Comte de Co-

(a) Mémoires MSS. pour servir à la Vie du Duc de Luxembourg.

(b) Mém. MSS. concernant l'Affaire de M. Pain & Vin.

(c) Déclaration du Magistrat de Tergow du 13. de Janvier 1673.

(d) Au Quartier d'Alphen , le 10. de Janvier 1673.

Conigsmarc. (a) Ce Comte, s'étant retiré à Alphen, il le suivit, afin d'avoir des ordres positifs sur ce qu'il devoit faire. M. Pain & Vin ayant appris en arrivant entre Swammerdam & l'Ecluse de Tergow, (b) que les François n'étoient forts que de quatre cens Hommes, prit la résolution de les attaquer en queue, pendant que les Habitans se défendroient; mais comme il n'avoit aucun commandement, il voulut avoir l'ordre & l'approbation de son Général. Le Comte de Conigsmark avoit tellement précipité sa Retraite, que M. Pain & Vin trouva les anciens Postes abandonnez & les François rangez en Bataille dans les rues de Swammerdam. Il conclut de là, que la communication des Postes & des Troupes que ce Général avoit laissées derrière lui étoit coupée, ce qui lui fit prendre le parti de se retirer à Tergow, pour y consulter le Magistrat sur ce qu'on pouvoit faire pour la défense de la Ville dans une circonstance si triste.

CCCXI. Les Etats de Hollande avoient écrit à cette Ville, (c) afin de l'exhorter à soutenir l'Assaut des François, & cette exhortation étoit appuyée par un renfort de huit cens Hommes, que les Députez de Leurs Hautes Puissances à l'Armée lui avoient envoyez. (d) Renfort, qui, à la faveur des inondations & du dégel, suffisoit pour rendre le secours des deux Régimens qui gardoient Nieuwerbrug moins nécessaire. Le Bailly de la Ville fut la première personne qui se présenta à la Porte, lorsque M. Pain & Vin la fit ouvrir comme Quartier-Maître Général. (e) Ce Colonel lui apprit que les deux Régimens étoient coupez de l'Armée du Comte de Conigsmark, & le Bailly le renvoya au Magistrat pour en délibérer. Le Marquis de Thoüars, qui commandoit dans la Ville, se trouva sur la Place, où il entendit le récit du Colonel, qui lui demanda trente Soldats d'Escorte, pour aller chercher les deux Régimens, qu'il vouloit faire entrer à Tergow. Le Marquis ne se hata pas d'assembler l'Escorte, parce qu'il vouloit sçavoir ce qui se passoit à l'Hôtel de Ville. Pain & Vin s'y rendit, & y trouva M. vander Toght, Bourg-Maitre, avec quelques autres Sénateurs, auxquels il demanda, s'il n'étoit pas à propos d'abandonner un Poste comme celui de Nieuwerbrug & de sauver la Ville, en rappelant deux Régimens qui pourroient être postez dans les dehors, & en assurer la défense. Il ajouta qu'il avoit besoin de trois Guides, pour le conduire au travers de l'inondation & des glaces, qui lui furent accordées. Les Magistrats déclarèrent dans la suite, pour leur décharge, que le Colonel n'avoit demandé ni l'avis du Bailly, ni celui des Bourg-Maitres, ni celui du Marquis de Thoüars sur la Retraite des deux Régimens, & qu'il n'avoit pas même prié qu'on en délibérât, tant il étoit persuadé de la nécessité inévitable de cette Retraite. (f) On ajoutoit que M. Pain & Vin n'avoit point déclaré si ces Régimens pouvoient défendre leur Poste, ce qui auroit fait la matière d'une Délibération plus positive, & qu'au contraire, il s'étoit contenté de demander des Guides pour ramener les deux Régimens, dans la vûe de rendre un service important à la Ville, & M. vander Tocht déclaroit, qu'il n'avoit rien fait en particulier avec M. Pain & Vin, qu'il ne lui avoit rien dit, & qu'il s'étoit contenté de lui souhaiter un bon succès. Nous sommes obligez de rapporter ces Faits essentiels dans un Procès criminel qui courra la vie à l'Accusé. Quoi qu'il en soit, Pain & Vin & les Bourg-Maitres de Lange & vander Tocht allèrent attendre les Guides à la Porte de la Ville, & burent là ensemble dans l'Auberge du Cerf, (g) ce qui marquoit leur bonne intelligence. Il alla avec ses Guides jusqu'aux *trois Ponts*, (h) & au grand *Wirich*. Il envoya de là un Domestique avec son Cachet au Colonel Manger & à Fullan, pour sçavoir d'eux s'ils pouvoient se soutenir dans leurs Postes, & pour leur dire, que s'ils ne le présumoient pas, ils fissent leurs préparatifs pour leur Retraite, & qu'il se rendroit incessamment auprès d'eux pour délibérer sur leur sûreté. Mais ils n'attendirent point, ils s'avancèrent au-devant de lui, pour lui apprendre qu'ils avoient demeuré deux jours sans pain, & que cent Soldats avoient déserté, afin de ne point mourir de faim. C'est pourquoi il leur donna ordre de ruiner tout ce qui pourroit servir à l'Ennemi, & de se retirer à Tergow avec les deux Régimens qu'ils commandoient. (i) Cet Ordre fut exécuté ponctuellement, par des Gens qui le regardoient comme une Sauvegarde dans le Poste où ils étoient exposez. Ces deux

Y y 3

Ré-

(a) Mem. MSS. concernant l'Affaire de M. Pain & Vin.

(b) *Goudsche-Sluis*.

(c) Le 27. de Décembre.

(d) Le 28. de Décembre.

(e) Mem. MSS. concernant l'Affaire de M. Pain & Vin.

(f) Déclaration du Magistrat de Tergow, publiée le 13. de Janvier 1673.

(g) *Hartbuys*.(h) *Driebruggen*.

(i) Mem. MSS. concernant l'Affaire de M. Pain & Vin.

CCCXI.
Récit de ce
qu'il fit à
Tergow.

1672. Régimens arrivèrent deux heures après aux trois Ponts, & furent reçus à Tergow comme des Troupes auxiliaires, qui pouvoient garantir la Ville de pillage. Pain & Vin dit deux choses, l'une, qu'il avoit agi avec intégrité, & dans la vûe de servir une Place importante à l'Etat, après avoir vû l'inutilité des Troupes, en les laissant dans un petit Lieu coupé par les François. Le plus sûr étoit de ne point abandonner son Poste, & de le défendre indépendamment de tout ce qui en pouvoit arriver. Cependant il faut avouer, que si la gelée avoit duré la prudence de Pain & Vin auroit été louée, le dégel causa la perte.

CCCXII.
Le Conseil
de Guerre
prononce
trois Sen-
tences dif-
férentes
contre lui.

CCCXII. Le Conseil de Guerre, composé du Velt-Maréchal Wirtz, qui en étoit le Président, de trois Colonels, (a) de quatre Lieutenans Colonels, (b) & d'un Major, (c) s'assembla à Alphen pour y juger l'Affaire de Pain & Vin. Dès le moment qu'il apprit cette nouvelle, il demanda un témoignage aux Magistrats de Tergow, qui penchèrent plutôt à faire leur propre Apologie, qu'à le justifier. Le Marquis de Thouars déclara *seul* à la fin de la Déclaration du Magistrat de cette Ville, qu'*ayant été prié de disposer Messieurs du Magistrat à déclarer, que M. Pain & Vin avoit fait sa Retraite avec leur communication, il avoit refusé de le faire, parce qu'il sçavoit bien, qu'ils n'avoient point délibéré sur ce sujet, & même qu'ils n'en avoient point été priez.* (d) C'est à nous à rapporter les Faits, & à laisser au Public le jugement sur les Pièces qu'on lui produit. Le Conseil de Guerre prononça trois Sentences différentes contre Pain & Vin, ce qui ne paroît peut-être pas juridique à ceux qui sont jaloux des règles d'une Jurisdiction desintéressée. La première, plus équitable, le condamnoit à une peine proportionnée à la faute qu'il avoit commise contre la Discipline Militaire, la seconde étoit sévère, & la troisième inévitable, lorsqu'on met un Accusé entre les mains de Commissaires choisis pour le condamner.

La première Sentence, prononcée à Alphen, (e) portoit que le Conseil de Guerre ayant vû & examiné les Conclusions de l'Avocat Fiscal, les informations, les pièces, & tout ce qui pouvoit servir à l'éclaircissement de l'Affaire, déclaroit l'Accusé déchu de toutes ses Charges, le condamnoit à une Prison perpétuelle, confisquoit tous ses Biens au profit de l'Etat, & *déboutoit* l'Avocat Fiscal de ses autres Demandes & Conclusions, *le tout moyennant l'aprobation & l'agrément de Son Altesse.*

Le Prince, trouva cette Sentence trop douce, & ordonna une Révision du Procès. Ce qui fut exécuté. La première Sentence fut confirmée, on y ajouta seulement que *le Coupable seroit mené par le Prévôt au Lieu où l'on fait justice, & que là, l'Exécuteur lui passeroit l'Epée par dessus la tête.* Mais Son Altesse, qui vouloit des Châtimens exemplaires, & qui voyoit que Wirtz refusoit d'être Juge, parce qu'il ne vouloit pas, disoit-il, *ressusciter Pilate, en répandant le sang innocent*, fit nommer six Commissaires tirez des trois Cours de Justice, de la Cour de Brabant, de celle de Hollande, & du Grand Conseil. Ces Juges se croyant mieux instruits des Loix de la Guerre, que les Officiers Généraux, quoi que la Jurisprudence militaire soit fort différente de celle qui leur sert de règle pour juger les Coupables ordinaires, condamnèrent Pain & Vin à perdre la tête, & leur arrêt fut exécuté.

CCCXIII.
Cruautez
inonies
commises
à Swam-
merdam
& à Bo-
degrave.

CCCXIII. La Retraite de ce Colonel, qui lui couta la vie, sauva l'Armée de France. Elle s'étoit emparée de Swammerdam & de Bodegrave, où elle commit des cruautés & des barbaries, qu'on auroit de la peine à croire, si on n'en avoit des monumens autentiques & publics. Je violerois le caractère d'Historien exact & fidèle, si je retranchois de ces Annales des Faits gravez dans la mémoire de ceux qui ont survécu aux ruines de leur Patrie, & qui, peut-être, y survivent encore. D'ailleurs il n'est pas moins nécessaire d'insérer dans l'Histoire les mauvaises Actions des grands Hommes que les glorieuses. La Louange & l'Immortalité que celles-ci leur ont acquises, portent à les imiter, & l'horreur qu'inspirent celles-là, empêche ceux qui viennent après eux, d'en faire de semblables, de peur de flétrir leur Réputation, & de rendre leur mémoire odieuse à la Postérité.

Les

(a) Mrs. Degevelt, la Villaumaire, & van Dam.

(b) Mrs. Valckenbourg, Grain, Cometke, Ylenbourg.

(c) M. Mens.

(d) Déclaration du Magistrat de Tergow sur l'Affaire de M. Pain & Vin, publiée le 13. de Janvier 1673.

(e) Le 10. de Janvier 1673.

Les deux Villages de Swammerdam & de Bodegrave, composez de six cens Maisons, furent réduits en cendres. Il n'en resta qu'une seule, que le hazard fit échapper à la fureur du Soldat & à l'incendie général. On se fit un devoir de Religion de la ruine des Eglises des Hérétiques, aucune ne fut épargnée. Les Bâtimens publics, où l'on administroit la Justice & la Police subirent le même sort. Les Soldats, qui avoient formé ce dessein cruel, s'étoient, en sortant d'Utrecht, armez d'allumettes, & d'autres matières combustibles. On enfermoit le Père & la Mère avec leurs Enfans chez eux, afin d'éteindre une Famille dans un instant; & lorsqu'on remua les cendres & les ruines des Maisons, on trouva quantité de Corps à demi consumez, & les Enfans brûlez dans les bras de ceux & de celles qui leur avoient donné la vie. Une Mère, qu'une vieilleffe décrépité rendoit aveugle, & un objet digne de compassion, fut tuée en présence de quatre Enfans qui l'assistoient; & n'eut avec eux qu'un même Tombeau dans les flammes qui les réduisirent en cendres. Comme la cruauté se diversifie à l'infini, une autre Mère qui avoit élevé un pareil nombre d'Enfans, les vit tuer sous ses yeux, & fut ensuite immolée à la fureur des Bourreaux. Le Prince d'Orange, qui arriva deux jours après sur les Lieux, trouva quantité d'Enfans, dont on avoit coupé les bras & les jambes, & d'autres Corps mutilés, qu'il laissa quelque tems sans sépulture, exposez aux yeux des Passans, afin qu'ils apprissent par cet affreux spectacle ce qu'ils devoient attendre des François. Les Soldats se divertissoient à saisir ces innocentes Créatures par les pieds, les lançoient en l'air, & les recevoient sur la pointe des piques & des épées. Heureux d'y trouver la mort, puisqu'on précipitoit les uns dans les flammes, & qu'on imaginoit de nouveaux tourmens pour faire périr les autres. On violoit les Filles en présence de leurs Mères, les Femmes sous les yeux de leurs Maris; & les Soldats qui ne trouvoient pas assez d'objets pour assouvir leur brutalité, parce qu'ils étoient en trop grand nombre, satisfaisoient tour à tour leur infame passion sur une même personne, jusqu'au nombre de vingt & au-delà, & lui épargnoient ensuite la douleur de survivre à sa honte, en la jettant dans l'eau ou dans le feu. L'Avarice jointe à la cruauté, animant l'Officier aussi bien que le Soldat, on pendoit les Hommes dans la cheminée de leur Maison, & on y allumoit un grand feu, afin que la fumée des tourbes, & la flame qui en sortoit ensuite les étoufant & les brulant tour à tour, ils fussent contraints de découvrir l'argent qu'ils possédoient, & que souvent ils ne possédoient point, tellement qu'ils étoient les victimes d'une imagination également fordide & barbare.

Les Suplices & les Cruautez ordinaires ne suffisoient pas pour assouvir la fureur du Soldat, il en inventa d'extraordinaires. Il dépouilloit les Filles & les Femmes qu'il avoit violées, & les chassoit toutes nues dans la Campagne, où elles périssoient de froid. Un Officier Suisse, trouvant deux Filles de bonne Maison dans ce triste état, leur donna son Manteau & quelque linge qu'il avoit; & en allant à son Poste, les recommanda à un Officier François, lequel bien loin de les protéger, en abusa dans la rüe, les prostitua ensuite à ses Soldats; qui, après leur avoir fait les derniers outrages, leur coupèrent le sein, le lardèrent avec les baguettes de leurs fusils, & laissèrent leurs corps exposez sur la Levée qui mène de Bodegrave à Woerden. Il y en avoit d'autres auxquelles on coupoit le sein, qu'on saupoudroit ensuite de poivre, de sel, quelques fois même de poudre à canon à laquelle on mettoit le feu, afin de les faire mourir plus cruellement. Un de ces Scélérats qui, étant à Bodegrave, avoit eu la barbarie de couper le sein d'une Femme en couche, & d'y mettre du poivre, mourut à l'Hôpital de Nimègue dans un affreux desespoir, d'une Frénésie causée par les remors cuisans de sa Conscience ulcérée, qui lui représentoient continuellement l'image de cette Femme, dont il s'imaginoit entendre encore les cris douloureux. On attachoit les autres par les cheveux ou sous les aisselles à des Arbres, afin qu'elles demeurassent exposées dans une honteuse nudité à toutes les injures de l'air. Un Battelier fut cloué par la main au mât de son Vaifseau, & sa Femme violée sous ses yeux, qu'on lui défendit de détourner un moment d'un spectacle si infame sous peine de la mort. Beaucoup d'autres Maris eurent le même sort, & furent forcez à coups de bâton & de plat d'épée d'être témoins oculaires d'un semblable outrage. Enfin on ne respecta pas même les Corps morts. Deux Cadavres qu'on portoit en terre furent dépouillez du linceuil qui les couvroit, l'un fut jetté dans le feu avec son Cerceuil, l'autre en fut tiré, & eut l'eau du Canal pour Sépulcre.

1672. CCCXIV. D'où venoit cette fureur inconnuë aux François dans le Siècle de Louis XIV., où la politesse a régné plus que dans ceux qui l'on précédé? On a vû faire la Guerre avec honneur dans ces derniers tems, & traiter les Vaincus avec humanité, & même avec générosité. La barbarie naissoit du chagrin d'avoir échoüé dans le projet qu'on avoit formé de s'enrichir des dépouilles de la Hollande, en pénétrant dans le cœur de cette Province. Le desespoir de se voir frustré des Trésors, qu'on dévorait déjà par ses desirs, se tourna en rage, on ne put pardonner à Dieu même d'avoir envoyé *mal-à-propos* un dégel qui faisoit avorter un si grand dessein. Il ne nous est pas permis de rapporter les Blasphèmes qu'on vomit contre la Providence, qui se déterminoit en faveur des Hollandois, que le dépit de ne pouvoir piller, & la différence de Religion rendoient doublement odieux, pour ne pas dire exécrables. L'Officier avoit retenu le Soldat dans le devoir pendant le prémier jour, & avoit fait le sien; mais lorsqu'on aporta l'ordre de partir, que la continuation du dégel rendoit absolument nécessaire, on ne mit plus de bornes à la fureur, & on se vengea sur les Hommes mortels du Dieu qui s'opposoit au succès de l'Entreprise.

CCCXV. M. Baillet, qui a écrit l'Histoire de Hollande sous le nom de la Neuville, (a) nous servira de témoin. Le témoignage de cet Historien est d'autant moins suspect, qu'il étoit François, que son Livre a été imprimé à Paris avec Privilège du Roi, & qu'il n'y a eu que la force de la vérité & la notoriété des Faits, qui ayent pu le porter à ne les point dissimuler. „ Ceux, dit-il, que le Duc de „ Luxembourg avoit laissez à Swammerdam, y mirent le feu la nuit suivante *par „ son ordre*, & cet impitoyable élément, sans s'arrêter aux Maisons qu'il consuma „ en peu d'heures, brûla encore le Pont sur le Rhin, & incommoda beaucoup les „ François mêmes, qui furent obligez de passer sur l'eau au travers des flammes. „ Mais l'inconvenient fut bien plus grand de la part des pauvres Habitans, qui éprou- „ vèrent sans distinction d'age, de Sexe, ni de condition, tout ce que la *rage* & la „ *brutalité* sont capables d'inspirer à des Soldats irritez.

„ Le fort de Bodegrave ne fut pas plus heureux. Il fut pillé, saccagé, & entiè- „ rement brûlé. Cette triste journée, que les Hollandois comptent pour la plus mal- „ heureuse de notre Siècle, vit *exercer l'inhumanité dans toutes ses espèces*. On „ ne se contenta point du carnage de tous ceux qui furent rencontrez l'épée à la „ main: mais le Soldat furieux & irrité de ne point trouver d'argent, n'épargna ni „ les Femmes, ni les Enfans, ni les Malades, qui furent impitoyablement massa- „ crez, comme s'ils avoient conspiré tous ensemble pour cacher leurs trésors au „ Vainqueur. Plusieurs Officiers & Soldats François saisis d'horreur à ce spectacle, „ & touchés de compassion pour ces pauvres Habitans, se mirent en devoir d'ar- „ rêter la fureur de leurs Compagnons: mais leur voix fut trop foible pour la faire „ écouter, & il leur fallut user de toute la violence possible pour arracher de leurs „ mains ensanglantées quelques-unes de ces innocentes victimes.

„ Le Prince d'Orange à la nouvelle d'une si funeste exécution accourut promte- „ ment de Breda sans avoir eu le loisir de respirer de la fatigue que son malheureux „ Voyage de Charleroi lui avoit causée. Il arriva au Camp d'Alphen le trentième „ de Décembre, & rendit la joye à ceux qui attribuoient une partie de leurs mal- „ heurs à son absence. (b)

M. de Turenne condamna hautement ces Cruautez, qui ternissoient la réputation des Armes du Roi & la gloire de ses Victoires, & il en fit des plaintes à M. de Luxembourg, qui auroit dû les empêcher. (c) Plusieurs Historiens ont accusé ce Duc d'avoir animé ses Troupes au pillage & au carnage par une Harangue. (d) Quoi qu'il en soit, ces Barbaries font honte au Général qui ne les a pas empêchées, couvrent d'un oprobre éternel les Officiers qui ont eu la lâcheté d'y prendre part, & les Soldats qui les ont commises.

CCCXVI. Les Bayles futurs nous opposeront peut-être en faveur du Pyrrhonisme historique les vers d'un Poëte François, qui non content de louer la clémence de

CCCXVI.
Réflexions
sur un
Poëme in-
titulé la
Hollande
aux Pieds
du Roi.

(a) C'est le nom d'un Village, près de Clermont en Beauvoisis, où M. Baillet étoit né.

(b) Histoire de Hollande par M. de la Neuville, Tome IV. page 248. Edition de Paris 1693.

(c) Wicquefort, Hist. MS. des Prov-Unies. Liv. XX.

(d) M. Valkenier & plusieurs autres Ecrivains contemporains rapportent cette exhortation, entre autres M. de Wicquefort, dans son *Avis fidèle aux véritables Hollandois*. Le Duc de Luxembourg, dit-il, avant

que de partir d'Utrecht, fit à ses Troupes cette Harangue militaire: *Allez, mes Enfans, piller, tuez, violez, brûlez, & s'il se peut faire quelque chose de plus violent & de plus exécutable, n'y manquez pas; afin que je voye, que je ne me suis pas trompé au choix que j'ai fait de l'élite des Troupes du Roi, & que vous répondiez à l'honneur que Sa Majesté vous fait, de se servir de vous dans une Guerre, qu'il ne fait que pour étendre sa gloire & sa puissance jusques au bout du monde.*

de son Roi, donne de grands éloges à l'humanité de ses Soldats, comme s'ils n'avoient commis ni violence ni extorsion pendant toute cette Campagne. (a) Le témoignage de cet Auteur seroit plus décisif, s'il avoit été Hollandois, comme on l'a cru, fondé sur ce qu'il fait parler la Hollande; mais il étoit François, & il a mis son nom & la qualité (b) à la tête de son Poëme, (c) dédié au Roi & imprimé à Paris. On voit ici un Panégyriste outré. A la bonne heure qu'il jette à toutes mains l'encens au nez du Roi; mais, en représentant la Hollande comme *rebelle, conquise & pénitente*, il la fait parler contre son Honneur, contre son intérêt, & comme si elle avoit perdu sa Liberté, & qu'elle fut ravie de cette perte.

CCCXVII. Cet Auteur ayant reproché à M. van Beuningen dans le même Poë-
me la prétendue Médaille de Josué, arrêtant le Soleil, (d) ce Ministre lui écrivit, pour lui demander réparation de l'injure qu'il lui faisoit. Sa Lettre mérite de trouver place ici, parce qu'elle peut détromper ceux qui lui attribuent encore aujourd'hui cette Médaille, dont la France avoit fait un crime à la République.

CCCXVII
Lettre de
M. van
Beuningen
à l'Auteur
de ce Poë-
me.

„ MONSIEUR. Le caractère de Docteur en Théologie, que j'ai trouvé avec
„ votre nom à la tête de vos vers de *la Hollande aux Pieds du Roi*, me persuada
„ de que vous n'aimez pas que votre Musée serve à autoriser l'imposture & la calom-
„ nie, & que vous prendrez en bonne part que je vous informe, que la ridicule vani-
„ tés que vous m'imputez, comme si je m'étois érigé en Josué, me vantant d'avoir
„ arrêté le Soleil que le Roi a pour devise est une *fiction toute pure, inventée en Fran-*
„ *ce apres mon départ*, par des personnes qui se sont voulu divertir à mes dépens. Je
„ n'ai aucune part à la Médaille ou à la Peinture qu'on suppose, & je n'ai de ma
„ vie dit parole, ni formé pensée qui me puisse rendre suspect d'une si insolente &
„ si sottise témérité. Je n'ai même pu apprendre de personne, qu'il y ait une telle
„ Médaille ou une telle Peinture au monde, & elle n'existe en effet que dans l'imagina-
„ tion des inventeurs de ce mensonge. Vous comprenez bien, Monsieur, que cet
„ éclaircissement vous oblige, ou à me convaincre du contraire (ce qui est impossi-
„ ble) ou à avouer que vous m'avez fait un tort sensible, en faisant passer pour vérita-
„ ble, dans un Ecrit adressé au Roi & donné au Public, une fausseté qui m'est
„ très-injurieuse, & en me traitant là-dessus d'*Orgueilleux*, de *Phaëton*, de *faux*
„ *Josué*, de *faux Devin* & de *Fugitif*, pour noircir de ce que l'Histoire & la Fa-
„ ble vous ont fourni de plus outrageux, un homme innocent & à vous inconnu,
„ qui pourroit dire de vous toutes les infamies & méchancetés dont vous feriez le
„ moins capable avec autant de justice & de fondement, que vous lui pouvez re-
„ procher ce que je viens de dire. Si vous ne vous fiez pas à moi, vous pouvez
„ sçavoir de Monsieur de Pomponne, que durant son Ambassade en cet Etat, quand
„ le bruit de cette Fable commença à se répandre, il me fit la grace d'écrire, à ma
„ prière, à Monsieur de Lyonne, que je lui avois déclaré non seulement, que je n'é-
„ tois pas capable d'une semblable impertinence; mais que je n'avois jamais man-
„ qué ni dans mes paroles ni dans mes actions, de mon sçu, au respect que je dois
„ au Roi, & à la dignité de sa Couronne, & que son Excellence ayant eu réponse
„ à sa Lettre, me dit que l'on étoit persuadé à la Cour de la vérité de ce que je lui
„ avois protesté. J'attens donc, Monsieur, que la considération de votre devoir
„ vous porte à réparer l'injure que vous m'avez faite, que sans répugnance vous
„ déclariez au public, que l'on en avoit imposé à votre crédulité, que vous avez
„ appris depuis l'impression de votre Ouvrage que l'Histoire du faux Josué est une
„ Fable, & qu'il n'y a point de fondement dans les invectives que vous avez for-
„ mées là-dessus contre moi. Vous ferez en cela ce qui est du devoir d'un homme

Zz

„ d'hon-

(a) Rien n'est à l'insolence auprès de vous permis;
Et parmi vos Guerriers à vos Ordres soumis,
Je n'ai point senti le desordre des Guerres.
Car bien loin d'insulter à des Peuples barbares,
Vous vous montrez toujours, au milieu de mes Terres,
Et Maître des Vainqueurs, & Père des Vaincus.

(b) Il se nomme M. de la Volpiliere, Docteur en
Théologie. Il s'étoit déjà fait connoître par le Traité
de la Gloire, où il renferme la passion qu'on a pour
elle dans de justes bornes.

(c) Intitulé la Hollande aux pieds du Roi.

(d) Ce Ministre orgueilleux (*) qui m'attire la Guerre,

Pareil à ce Hardi qui s'égalant aux Dieux,
Et voulant élever un Trône sur les Cieux,
En fut précipité par un coup de Tonnerre.
Enfant de *Phaëton*, dont l'orgueil nonpareil
Entreprit de mener le chariot du Soleil:
Malheureux *fugitif*, source de mes desastres:
Faux Josué, *faux Devin*, qui de la même voix,
Qu'on arrêta jadis le plus brillant des Astres,
Entreprit d'arrêter le plus puissant des Rois.

(*) Van Beuning, qui fit peindre un Soleil avec cette
parole de Josué; *Sra Sol*, arrête toi. Cette note
est du Poëte.

1672. „ d'honneur & de bonne Conscience , & vous m'obligerez à me dire fans ré-
 „ serve,

MONSIEUR, &c. (a)

„ Je ne ſçai ſur quoi vous fondez le reproche de *Fugitif*; car je ne ſuis jamais
 „ forti de mon Pays depuis que j'ai de l'employ , que par ordre de l'Etat dans des
 „ Commiſſions étrangères.

(a) Lettre de M. van Beuningen à M. de la Volpiliere, Docteur en Théologie à Paris, de la Haye le 23. de Mars 1673.

Fin de la quatrième partie de l'Année mille ſix cens ſoixante & douze.



ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1672.

CINQUIEME ET DERNIERE PARTIE.

CONTENANT CE QUI S'EST PASSE' EN ALLEMAGNE POUR LE SECOURS DE LA REPUBLIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNE'E.

CCCXVIII.



Les Victoires de Louis donnèrent de la jalousie & de l'inquiétude aux Etats voisins. La République représentoit aux Princes d'Allemagne, qu'ils étoient trop intéressés à sa conservation pour la laisser périr ; que ce Prince victorieux, ne trouvant plus d'Ennemis capables de lui résister, après les avoir battus en détail, ne mettroit aucunes bornes à son ambition ; que l'Empereur n'ayant de l'Impératrice, que des Filles, ce Monarque voudroit lui succéder, & se feroit bientôt déclarer Roi des Romains. Le Baron de l'Isola, Ministre de l'Empereur, portoit l'alarme chez tous les Princes de l'Empire, pour les exciter à prendre les Armes, afin de prévenir une Révolution, dont on étoit menacé. Le Comte de Bergeik couroit aussi toutes les Cours d'Allemagne, & y redoubloit la crainte, en représentant la nécessité de donner passage dans les Pays-Bas aux Troupes Françaises, qui, pour se venger de ce qu'on ne s'unissoit point avec elles, y faisoient, en passant, d'affreux desordres. Enfin ces Ministres & ceux de la République prouvoient que l'invasion des Pays-Bas étoit une suite infaillible de celle de la Hollande.

CCCXIX. Les Princes de l'Empire armèrent ; mais craignant d'attirer chez eux un Ennemi redoutable, & ne voulant rien perdre en sauvant les autres, contents de lever des Troupes pour garentir leurs Etats, ils ne leur faisoient faire aucun mouvement. L'Electeur de Baviere, qui avoit une Armée de vingt-mille Hommes, traita avec la France, à condition qu'elle lui abandonneroit toutes les Conquêtes qu'il pourroit faire en Allemagne : Et s'il n'en fit pas, du moins il la servit avantageusement, en tenant en haleine tous ses Voisins, qui craignoient de dégarnir leurs Places & de les laisser exposées à l'invasion de Son Altesse Electorale. Il n'osa exécuter ses Desseins ambitieux à cause de l'Empereur qui se déclara pour les Provinces-Unies, en faisant Alliance avec elles. Le Roi de Dannemarc avoit de meilleures intentions, & en effet il entra dans le Traité de Brunswic ; mais, content de pourvoir à la sûreté de son Royaume, il ne fournit aucun secours aux Etats. (a)

CCCXX. La Pologne eut trop de troubles & d'Affaires dans son sein, pour penser aux autres. Dorosensko, Général des Cosaques, irrité de ce qu'on lui avoit préféré Michel Wiesnowieski (b) pour le placer sur le Trône, & Sobieski pour être Grand

Zz 2

(a) Lettres MSS. de M. d'Amerong.

(b) Voyez son Election ci-dessus page 44.

1672.

CCC

XVIII.

Consternation dans

l'Empire

& dans

les Pays-

Bas.

CCCXIX.

Mesures

inutiles des

Princes de

l'Empire.

CCCXX.

Les Affai-

res de Po-

logne font

un obstacle

Gé-

au secours.

1672. Général de la Couronne, avoit sollicité Mahomet IV. de venir soumettre les Polonois divisez entre eux, & de prendre Caminiek. Il trouva le Grand Visir Achmet Coprogli cherchant une occasion de porter la Guerre en quelque Lieu, afin d'empêcher les Janissaires de se soulever, ce qui étoit inévitable, si on les laissoit dans l'oïveté. Wisoski, qu'on y envoya peu de tems après, acheva de déterminer la Porte par ses emportemens. Entête de la grandeur de sa Nation, il regardoit les autres Peuples comme indignes d'être comparez aux Polonois. Il disoit hautement, que le Sultan n'avoit ni assez de Troupes, ni assez de courage, pour attaquer la Pologne, & on l'auroit pris à ses Discours plutôt pour un Prince qui commande dans ses Etats, que pour un Ambassadeur qui demande la Paix. Il écrivoit en Pologne comme il parloit à Constantinople, & déterminoit en même tems les deux Nations à la Guerre. (a) Les Cosaques furent reçus au rang des Sujets du Sultan, après avoir promis de combattre ses Ennemis. Mahomet se mit à la tête de cent cinquante mille Hommes, avec lesquels il investit Caminiek, pendant que les Cosaques & les Tartares faisoient des Courses ravageantes. Le nouveau Chateau, qui faisoit la principale défense de la Ville, fut attaqué avec plus de cinq cens Hommes par l'imprudence d'un Dragon Polonois, qui laissa tomber du feu dans le Magasin aux poudres. Le vieux Chateau ne tint pas long-tems; & cette Place, qu'on regardoit comme imprenable, capitula après une très-foible défense. (b) Mahomet s'empara de Lukraine & de la Podolie, passa le reste de l'Été dans ces deux Provinces, où il fit vivre son Armée avec une Discipline qui devoit faire honte aux Armées Chrétiennes de ce tems-là. Le Soldat retourna sans avoir pillé, & le Vainqueur souffrit autant que le Vaincu. Un Royaume couvert d'un si grand nombre d'Ennemis n'étoit pas en état de courir à la défense de la République.

CCXXI.
Disposi-
tion de la
Suède.

CCCXXI. La Suède auroit dû le faire, puisqu'elle étoit entrée dans cette Triple Alliance, dont la Hollande devenoit la victime. Mais elle l'avoit rompuë, ou la rompoit par son attachement pour la France, qui lui payoit des Subsidés; & contente d'offrir sa Médiation, elle croyoit remplir toutes les parties de son devoir. Les Hollandois furent obligez de l'accepter, quoique suspecte, & Louis écrivit au Roi de Suède, qui devenoit Majeur, aussi fortement que s'il avoit eu un véritable dessein de faire la Paix.

„ Très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, notre très-cher & très-
 „ aimé bon Frère, Cousin & Allié, Nous avons plusieurs fois témoigné à Votre
 „ Majesté combien nous avons été sensibles aux preuves, que nous avons reçues de
 „ votre amitié, dont vous nous donnez de nouvelles marques par votre Lettre. Nous
 „ avons vû avec un extrême plaisir l'intérêt particulier que vous avez pris à l'heureux
 „ succès de nos Armes, & que vous voulez prendre part à nos Victoires par une
 „ joye qui nous fait voir l'affection, que vous nous portez. Nous ne pouvions
 „ pas moins attendre de l'étroite Alliance par laquelle nous sommes liez l'un à l'au-
 „ tre, & dont on a vû les effets si souvent dans les occasions les plus importantes.
 „ Mais si d'un côté nous sommes sensibles aux favorables sentimens, que votre Ma-
 „ jesté a donnez dans une Guerre que notre propre Gloire & l'intérêt de notre Etat
 „ nous ont obligé d'entreprendre, d'autre côté nous ne le sommes pas moins à ceux
 „ qui nous font voir que nous la pouvons finir par une glorieuse Paix. Nous avons
 „ conservé la Neutralité même au plus fort de nos Victoires, & la même justice,
 „ qui nous a fait prendre les Armes, nous les peut aussi faire quitter quand il en fe-
 „ ra tems, & quand nous pourrons avoir la Paix à des conditions honorables &
 „ équitables avec autant d'avantage qu'il sera possible sur nos Ennemis, & tous
 „ ceux que nous pourrions encore avoir à l'avenir. Nous n'avons pas oublié, que
 „ dans les Victoires il y a une toute autre Gloire que dans une vanité inutile, &
 „ que celle d'obtenir la Paix n'est pas d'une moindre considération. Votre Majesté
 „ a vû avec toute l'Europe, qu'il a été au pouvoir de nos Ennemis de profiter des
 „ dispositions favorables que nous avons eues pour eux, en leur voulant accorder
 „ des Conditions raisonnables; mais outre cela nous acceptons volontiers la Mé-
 „ diation qu'il vous a plu de nous faire offrir par le Sieur de la Garde, votre En-
 „ voyé Extraordinaire, & sur tout les offres que vous nous avez faites jusqu'à pré-
 „ sent par le Comte de Coningsmarck, votre Ambassadeur en notre Cour. Votre
 „ Majesté trouvera auprès du Roi de la Grande Bretagne les mêmes inclinations, la
 „ mé-

(a) Ricaut, Hist. des trois derniers Empereurs des Turcs, Tome IV. Chassepoil, Hist. de Coprogli Père & Fils.

(b) Après onze jours de Siège.

„ même justice , la même amitié , & les mêmes raisons , qui nous ont unis ensem-
 „ ble pour faire la Guerre aux Etats Généraux , & il consentira , sans doute , aussi 1672.
 „ bien que nous aux Conditions d'une Paix équitable. C'est ce que vous reconnoî-
 „ trez dans la suite de cette Affaire : Et si nos Ennemis n'y apportent pas les mê-
 „ mes dispositions , votre Majesté y peut contribuer de son côté tout ce qu'elle ju-
 „ gera à propos. Pour ce qui est du repos de l'Empire au dehors , c'est une chose
 „ à laquelle nous ne voulons point toucher , comme étant de son propre intérêt ,
 „ & nous nous contenterons seulement de le conserver au dedans : Sur quoi , très-
 „ haut , très-excellent , & très-puissant Prince , notre très-cher & très-aimé bon
 „ Frère , Cousin & Allié , nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.
 „ Fait à Versailles ce 15. Octobre 1672. Votre bon Frère , Cousin & Allié ,

LOUIS. (a)

Cette Lettre ne produisit aucun effet , parce que personne ne travailloit sincère-
 ment à la Paix.

CCCXXII. L'Electeur de Brandebourg agissoit beaucoup mieux. Il s'étoit mis CCCXXII
 à la tête de vingt-cinq mille Hommes , il avoit de la Valeur , il aimoit la Gloire , De l'Elec-
 & on le regardoit comme le plus sage Prince de l'Allemagne. Son ardeur redoubla, teur de
 parce qu'il crut que la Retraite de Sa Majesté Très-Chrétienne qui avoit quitté les Brande-
 Provinces-Unies pour retourner à Paris , étoit un effet de sa Marche. Les Menac- bourg.
 es & les Promesses de ce Monarque n'ébranlèrent point sa fermeté , & déjà il se
 croyoit le Restaurateur de ses Alliez ; mais il essuya tant de traverses & de Trahi-
 sons , qu'il ne put exécuter son Dessein.

CCCXXIII. Le Roi de France , qui avoit trop d'Espions pour ignorer le CCC
 Traité que l'Electeur de Brandebourg avoit fait avec la Hollande , & qu'une Di- XXIII.
 versifion auroit embarrassé , si elle s'étoit faite dans le tems de ses Conquêtes , envoya Plaines
 à Berlin Vauguion , pour tacher de porter Son Altesse à rompre ce Traité. Ce du Roi de
 Ministre , dissimulant à l'Electeur , que le secret de son Alliance avec la Républi- France
 que avoit transpiré , lui demanda , s'il vouloit rompre une Amitié que le Roi , son contre ce
 Maître , avoit entretenue religieusement , & lui déclara que Sa Majesté étoit si ré- Prince.
 solué de maintenir la Paix de Westphalie , qu'elle feroit porter la peine à ceux qui
 la violeroient.

CCCXXIV. L'Electeur , qui ne vouloit pas répondre positivement , se plai- CCC
 gnit de ce que les Troupes du Roi avoient chassé la Garnison d'Emerick , & XXIV.
 qu'on s'étoit emparé de Genep qui lui appartenoit. Il assûroit en même tems Réponse
 secrètement l'Envoyé des Etats , qu'il mettroit tout en œuvre pour secourir la Répu- équivoque
 blique. Il lui dit , qu'il avoit déjà envoyé ses Ministres à tous les Princes Protestans , de l'Elec-
 afin de les engager à s'unir pour la conservation de la Liberté & pour la défense de teur.
 la Religion ; qu'il avoit assez d'Infanterie , & qu'il ne lui manquoit qu'un peu de
 Cavalerie pour rendre son Armée complete ; qu'il alloit lever un nouveau Régi-
 ment habillé de rouge comme les Gardes Hollandoises , afin de le mettre sur le mê-
 me pied ; & qu'il ne vouloit que des Cavaliers qui eussent servi ; qu'une partie
 de ses Troupes étoient déjà à Lipstat , résolues de répandre jusqu'à la dernière
 goutte de leur sang ; qu'on lui donnoit quelque espérance de changement à la
 Cour de Zell , & que cette Cour prendroit le bon chemin. (b) C'est ainsi qu'on
 parloit différemment à l'Envoyé des Etats & à l'Ambassadeur de France. Ce der-
 nier repliqua , qu'il étoit informé de l'Alliance ; qu'il étoit fort difficile d'empê-
 cher les desordres que cause la marche d'une Armée de cent mille Hommes ; qu'on
 avoit été contraint de s'emparer d'Emerick , parce que cette Ville avoit reçu
 Garnison Hollandoise , & qu'elle se trouvoit enclavée entre les Places que le
 Roi vouloit enlever à la République. Il est vrai , disoit ce Ministre , que la Gar-
 nison Hollandoise s'étoit retirée à Nimègue à l'approche des Troupes Fran-
 çaises ; mais on n'étoit obligé , ni de laisser dans les derrières une Place for-
 te , ni de sçavoir qu'elle avoit changé de Garnison & de Maître. Cependant ,
 ajoutoit-il , indépendamment de ce qui étoit arrivé , *le Roi , qui n'avoit point ajou-
 té de foi aux bruits qu'on avoit répandus de l'Alliance contractée depuis un mois en-
 tre Son Altesse Electorale & la République , vouloit sçavoir de sa bouche la vérité
 du Fait.*

Zz 3

CCCXXV.

(a) Lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne , le Roi de France , au Roi de Suède.

(b) Lettres MSS. de M. d'Amerong , du 8. & du 12. de Juin 1672.

1672.
CCCXXV
Le Comte
de Vau-
guion part
sans avoir
pû péné-
trer son
dessein.

CCCXXV. Vauguion, qui s'appelloit alors Fromenteau, fut obligé de partir, sans avoir reçu les éclaircissemens précis qu'il demandoit. L'Electeur se contenta de lui dire que si le Roi, son Maître, lui faisoit l'honneur de n'ajouter aucune foi aux bruits qui couroient, il rendoit la même justice à Sa Majesté sur les Projets qu'on lui imputoit; qu'on ne pouvoit douter qu'il n'eût une inclination sincère pour la République, puisqu'il l'avoit fait éclater depuis long-tems. Les Négociations que je fais faire à Vienne, ajouta-t-il, ne tendent qu'au rétablissement de la Paix, & à l'afermissement de celle de Westphalie; & puisque le Roi veut maintenir cette Paix, nous avons les mêmes vûes. Je voudrois seulement sçavoir, si le concours que je préterai lui seroit agréable. Je le crois, puisque s'il n'a point d'autre but que celui d'humilier la Hollande, Sa Majesté doit être contente de l'avoir fait; & c'est le comble de sa Gloire, que de donner la Paix après avoir si heureusement fait la Guerre. (a)

CCC
XXVI.
Il revient,
pour de-
mander à
S. A. E.
des éclair-
cissemens.

CCCXXVI. Vauguion ne pouvoit être trompé par ces protestations. Il avoit des avis par le canal de l'Electrice & de quelques Ministres, qui ne lui laissoient pas ignorer les intentions secrètes de l'Electeur. Il partit; mais son Voyage ne fut pas long, & il revint dix ou douze jours après (b) avec un ordre d'obliger l'Electeur à s'expliquer nettement. Le Roi, disoit-il, est informé de ce que vous avez fait avec les Hollandois; & après avoir mis tout en œuvre, pour vous engager à garder la Neutralité, il veut aujourd'hui sçavoir ce qu'il peut espérer de vous. Vous avez levé des Troupes qui marchent actuellement à Lipstat, vous avez envoyé des Ministres à Vienne, & M. Crocou qui devoit partir pour la France n'y est point arrivé. Enfin vous avez demandé du secours aux Suédois, sous prétexte que la Paix de l'Empire étoit troublée, parce que l'Electeur de Cologne avoit reçu des Troupes étrangères dans ses Etats qui font une partie de ce grand Corps.

CCC
XXVII.
Réponse
que lui fait
l'Electeur.

CCCXXVII. Je suis fort surpris, répondit l'Electeur, que le Roi charge son Ministre d'exiger une réponse positive d'un Prince qui observe religieusement toutes les Loix de l'Amitié, pendant que Sa Majesté entre en ennemi dans le Pays de Clèves, ravage mes Terres, chasse mes Garnisons, & s'empare de mes Places. N'est-il pas étonnant qu'on me demande pourquoi je lève des Troupes pendant qu'on m'y contraint pour défendre mes Etats, & pour soutenir l'Empire menacé d'un péril éminent?

Vauguion repartit, que le Roi ne pouvoit souffrir à ses côtes une Armée qui relevoit le courage de ses Ennemis. On répéta souvent les mêmes choses dans les Conférences qui durèrent jusqu'à la fin de Septembre, où l'Electeur se mit en Campagne. Le Ministre de France représentoit la Puissance du Roi, son Maître, la Justice de ses Armes, & l'amour qu'il avoit pour la Paix de Westphalie, Son Altesse Electorale soutenoit qu'elle n'avoit point d'autre vûe que celle de la rétablir, & qu'elle ne s'étoit plaint à Stocholm que des Evêques de Munster & de Cologne, qui la troubloient. Elle finissoit par les plaintes des Exécutions militaires qu'on continuoit de faire dans le Pays de Clèves, où les Payfans & les Bourgeois étoient également ruinés par les sommes exorbitantes qu'on exigeoit d'eux, & par la ruine générale des Terres & des Maisons. Vauguion repliquoit qu'il avoit ordre d'offrir à Son Altesse la restitution de toutes ses Places, si elle vouloit changer de parti. (c)

CCC
XXVIII.
Nouvelles
démarches
de ce Prin-
ce dans
l'Empire.

CCCXXVIII. L'Electeur, qui ne pouvoit soutenir les forces de Louis, quoique les Troupes de ce Monarque fussent très-afoblies par le nombre des Garnisons, qu'il avoit été obligé de mettre dans les Places conquises, prit deux précautions, l'une d'engager l'Empereur à soutenir la Maison d'Autriche & les Pays-Bas, l'autre de s'adresser à la Diète de Ratisbonne, afin de réunir tout l'Empire contre la France. Il trouva beaucoup de facilité dans le premier Projet, parce qu'il n'étoit pas difficile de démontrer le péril auquel l'Empire étoit exposé; mais ni l'Electeur, ni le Prince d'Anhalt, qu'il envoya à Vienne, ne purent pénétrer dans le fonds d'un Mystère qui rendit ses bonnes intentions inutiles. Le voici.

Le Roi de France avoit fait l'année précédente (d) un Traité secret avec l'Empereur par lequel il promettoit de maintenir la Paix de Westphalie & d'Aix-la-Chapelle, en faveur de la Maison d'Autriche. Mais en cas qu'il s'élevât une Guerre

(a) *Samuelis Pufendorfi Res gesta Friderici Wilhelmi Magni. Elect. Brandenburgici*, Liber XI.

(b) Le 24. de Juin,

(c) Lettres MSS. de M. d'Amerong au Baron de Gent,

de Berlin le 17. & le 19. de Juin 1672.

(d) Voyez le Traité d'Alliance & de sûreté mutuelle entre l'Empereur Léopold & Louis XIV. Roi de France à Vienne, le 1. de Novembre 1671.

ouverte hors des Cercles de l'Empire entre la France d'une part, & l'Angleterre, la Suède, & la Hollande, de l'autre, l'Empereur promettoit de ne s'en mêler point. L'Angleterre & la Suède n'étoient nommées que pour la forme; car la France avoit déjà déterminé de faire la Guerre à la Hollande, & on auroit aisément découvert la fraude à la Cour de Vienne, s'il n'y avoit eu des raisons secrètes de ne l'aprofondir pas. Ce fut par le même motif que cette Alliance *devoit être fort secrète, & n'être communiquée en aucune façon à qui que ce soit, sans la participation des deux Parties, & leurs Majestez Impériale & Très-Chrétienne devoient empêcher leurs Ministres qui avoient connoissance du secret de le divulguer.* Ce Traité retarda les Négociations que l'Electeur faisoit faire à Vienne; car l'Empereur, qui n'osoit le rompre ouvertement six ou sept mois après l'avoir conclu, demanda que ses Troupes, commandées par Montecuculi, se joignissent en petit nombre à celles de Brandebourg, au lieu de faire agir son Armée conjointement avec celle de l'Empire, & de faire par là une puissante diversion en faveur de la République. Un Historien Espagnol charge le Roi de France d'une perfidie étrange. Il dit, que Louis ayant juré solennellement de ne se mêler point des Guerres de l'Empire, le Traité ne fut pas plutôt signé, qu'il le viola, en attaquant les Hollandois, & en s'unissant avec l'Archévêque de Cologne & l'Evêque de Munster contre eux. D'ailleurs, ajoute-t-il, il s'étoit emparé de la Bourgogne qui est un Cercle de l'Empire. (a) Mais il faut rendre justice à ce Monarque. La Guerre qu'il faisoit à la République ne regardoit point l'Empire, il avoit même stipulé positivement dans le Traité que l'Empereur ne se mêleroit point de la Guerre de Hollande, & c'étoit proprement Léopold qui le violoit, en venant au secours de la République, quoique la nécessité le demandât. Enfin Louis avoit pris la Franche-Comté avant que de traiter avec l'Empereur.

CCCXXIX. Le Comte de Lobcowits, Ministre de Sa Majesté Impériale étoit corrompu & gagné par la France, & ce fut lui qui fit tout le mal. L'Empereur, qui le soupçonnoit, lui écrivit nettement, qu'il étoit accusé par ses Ennemis d'avoir des intelligences qui ne s'accordoient pas avec les intérêts de la Maison d'Autriche, & qu'il devoit lever ces soupçons par quelque bonne Action, & en dépêchant promptement le Prince d'Anhalt, Ministre de Brandebourg. Lobcowits suivit le Conseil de son Maître, & se distingua par un avis vigoureux. „ Tout „ Homme d'honneur, disoit-il; doit conseiller à l'Empereur d'entrer dans la „ Guerre. Cette Affaire a traîné en longueur, & je l'ai traitée mollement, „ parce que j'ai cru la République en état de résister plus long-tems. Mais il „ n'est plus tems de balancer, la Hollande est perdue, & si on ne prend ses intérêts, elle sera contrainte de se jeter dans des *Conseils desespérez.* Je donnerai un coup d'éperon aux Espagnols, afin de les obliger à prendre les Armes, puis-que malgré la Protestation que la France a faite, elle ne laisse pas de passer dans les Pays-Bas. Le Prince de Condé a même pris ses Quartiers dans le Duché de Limbourg, & la promesse qu'on lui fait de rendre les Villes du Brabant que les Hollandois occupent; & de rouvrir le Commerce par l'Escaut, est inutile & vaine. (b) Ce Discours, que les soupçons de l'Empereur avoient inspiré, n'étoit qu'un artifice du Ministre; mais il ne laissa pas d'avoir quelque effet, puis-que le Prince d'Anhalt fut expédié, après quelques délais. Ces premières démarches se faisoient dans l'espérance de rompre insensiblement les mesures qu'on prendroit pour l'exécution. En effet Lobcowits supprima les Ordres de son Maître, ou les rendit inutiles; en ne les envoyant, que lorsqu'il n'étoit plus possible de les exécuter. On soupçonnoit non seulement d'autres Ministres; mais même le Grand Montecuculi d'être d'intelligence avec Lobcowits, & on accusoit ce Général de ne s'être mis à la tête de l'Armée, que parce que ne voulant pas qu'elle s'approchât assez des François pour les combattre, il ne vouloit pas en laisser le Commandement à un autre. M. Hamel Brunings, Ministre de Leurs Hautes Puissances à Vienne, écrivit sagement à ses Maîtres, qu'il n'y avoit rien à espérer de la Cour Impériale, que l'Electeur de Brandebourg seroit trompé dans son attente; qu'il l'en avoit averti, & que l'Empereur avoit écrit lui-même au Roi de France, qu'on ne devoit rien craindre de ses Troupes. Les Historiens Italiens & les Espagnols ont voulu flatter Montecuculi, ou se sont trompez, lorsqu'ils ont dit que le Rhin, la Moselle, le Mein avoient été les témoins de ses Exploits contre M. de Turenne, & qu'à sa vue seule l'Armée Française

(a) *Vida y Impero de Leopoldo primero, Tomo 2. Capitulo 1.*

(b) *Sam. Pufend. Res gesta Frid. Wilhelmi Magni. Elec. Brand. Liber XI.*

1672. *çoise fut obligée de se retirer.* (a) C'est un grand malheur pour un Prince que de ne pénétrer pas dans l'esprit de son Conseil, & de ne connoître pas les intentions de ses Ministres, parce qu'alors, il se repose avec confiance sur ceux qui sont chargés de l'exécution d'un dessein, & qui ont l'art de le faire échouer, s'ils n'ont pas celui de le rompre. Le malheur n'étoit pas moins grand pour l'Electeur, qui souffrit beaucoup de cet artifice, & qui agissoit de bonne foi, quoique son Ministère fût peut-être aussi corrompu que celui de l'Empereur.

CCC
XXX.
Preuves é-
videntes
de cette
corrup-
tion.

CCCXXX. On eut une preuve de cette Intrigue dans le Traité même qui fut conclu; car on ne voulut pas que Léopold le signât comme Empereur; mais comme Archiduc d'Autriche, & ce fut dans la Chancellerie Archiducal que la Négotiation fut faite, ce qui causa un nouvel embarras. En effet, lorsqu'il fallut communiquer ce Traité aux Membres de l'Empire, Conigseck, qui étoit Sous-Chancelier, refusa de le faire, parce qu'il n'étoit pas de la dignité Impériale de communiquer ce que l'Archiduc avoit fait. On alléguoit pour prétexte, que par la Paix de Westphalie, l'Empereur ne devoit entrer en Guerre ni avec la France ni avec l'Espagne, si ces deux Couronnes ne se la faisoient pas, au lieu que l'Archiduc pouvoit porter ses Armes hors des limites de l'Empire comme Membre particulier de ce Corps. Conigseck fit naître une autre difficulté sur le Réquisitoire qu'on devoit faire aux Princes de l'Empire pour le passage des Troupes. Il portoit que les Délibérations traînant en longueur à Ratisbonne, & la nécessité demandant un prompt remède, l'Empereur avoit cru, qu'il étoit de son devoir d'envoyer une Armée sur le Rhin, afin de pourvoir à la sûreté générale, en attendant qu'on trouvât des moyens plus efficaces, dans l'espérance que tous ceux qui aimoient la Patrie aprouveroient cette démarche, & donneroient libre passage aux Troupes, avec toutes les choses nécessaires pour leur marche. Le Sous-Chancelier refusa de signer, & de délivrer les Copies de ce Réquisitoire, parce que le Traité s'étoit fait dans la Chancellerie d'Autriche, & qu'on ne pouvoit pas dire, que c'étoit l'Empereur qui étoit obligé d'envoyer une Armée, puis que c'étoit l'Archiduc qui le faisoit. Il fallut lui donner des Ordres absolus, qu'il tacha d'éluder, en ajoutant une Clause, qui auroit fait autant de difficulté que de Marches. *On devoit convenir avec les Princes sur le Territoire desquels on passeroit, des Conditions auxquelles ils fourniroient les Vivres, & on y ajoutoit, que tout se fît selon les Loix de l'Empire.* Il fut contraint d'effacer cette Clause, à la place de laquelle on mit celle-ci, que les Princes acorderoient aux Troupes quelques jours de séjour, & les Chevaux, dont on auroit besoin pour porter le Bagage. Telles étoient les Intrigues du Ministère de Vienne.

CCC
XXXI.
Disposi-
tion des
autres
Princes de
l'Empire.

CCCXXXI. On n'étoit pas mieux intentionné dans les autres Cours d'Allemagne. L'Electeur de Saxe, le Duc de Brunswick, & le Landgrave de Hesse avoient dit, qu'ils ne pouvoient se déclarer que l'Empereur ne l'eût fait; & lorsqu'on vit sa Déclaration, on commença à refuser des secours au Chef de l'Empire, sous prétexte que *l'argent manquoit*; mais la vérité étoit, qu'on ne vouloit rien faire, parce que la France faisoit distribuer des Sommes considérables tant aux Maîtres qu'à leurs Ministres. Elle aimoit mieux payer moins exactement les Subsidés qu'elle devoit à la Suède, & gagner les Princes d'Allemagne. (b) L'argent étoit si rare dans ce Royaume éloigné, qu'on le craignoit moins que les Princes Voisins, dont il étoit plus important de prévenir les efforts, ou de s'assurer de leur Neutralité.

CCC
XXXII.
Délibéra-
tions de la
Diète de
Ratisbonne
inutiles.

CCCXXXII. On disputoit fortement dans la Diète de Ratisbonne, & on n'a peut-être jamais vû un si grand entassement de Sophismes qu'on en publioit alors. La France apelloit l'invasion des Pays-Bas une *prise de Possession*, celle de la Lorraine une *correction fraternelle*, les Intrigues qu'elle entretenoit dans l'Empire un *devoir nécessaire*, pour maintenir la Paix de Westphalie, les démarches, qu'elle avoit faites en Pologne pour avoir un Roi François un *soin Chrétien & pieux*, pour soutenir contre les Infidèles ce Boulevard de la Chrétienté par le moyen d'un Roi puissant & habile, & enfin le nombre des Troupes qu'on voyoit sur le Rhin n'étoit qu'un *secours* pour soutenir un Allié.

CCC
XXXIII.
L'Electeur
de Colo-
gne se
plaint des
Etats Gé-
néraux.

CCCXXXIII. Cet Allié étoit l'Archévêque de Cologne, qui dissimuloit avec le même artifice. Il se plaignoit des Etats Généraux, 1. de ce qu'ils ne lui acordoient la

(a) *Vita del Principi Montecuculi, per il Signor H. D. H. Vida, y Impero de Leopoldo primero, Tome 2.*

(b) Lettre MS. de M. d'Ameroug à M. Hamel Bru- nings, du 3. de Juin 1672.

la Restitution de Rhimberg, qu'après l'avoir démolie, & en avoir fait un Village. 2. De ce qu'ils demandoient une Ligne défensive avec lui, qu'ils avoient refusée, lorsqu'ils croyoient le péril éloigné. Ces sortes de Propositions, disoit-il, ne subsistent que dans le tems qu'elles se font d'une part, & qu'on peut en profiter de l'autre; mais *elles cessent dès le moment qu'elles sont refusées; ou négligées.* 3. Il se récrioit contre les Etats de ce qu'ils ne vouloient pas lui permettre de demeurer neutre, & de ce qu'ils le menaçoient, de porter le fer & le feu dans ses Etats, s'il ne s'engageoit à empêcher le passage des Troupes qui voudroient marcher contre la République. 4. Je voi déjà, ajoutoit-il, que cette Grande Assemblée de leurs Troupes & de leurs principaux Officiers, qu'ils font sur mes Frontières est un préparatif pour l'exécution de ces menaces, & un dessein d'insulter mes Etats. Ne diroit-on pas, à juger des Forces des Etats Généraux par le style de cette Lettre, qu'ils avoient sur pied de nombreuses Armées, & que menacez par la France, ils n'avoient pas laissé d'assembler des Troupes pour aller porter la Guerre dans le sein de leurs Voisins? Après ces Plaintes, le Prélat donnoit des assurances qu'il hazarderoit ses Etats pour l'Empereur & pour l'Empire, quand il en seroit besoin. Je croi, disoit-il, qu'on doit approuver ces sentimens *avec tout le Monde*, & je ne m'imagine pas que mes Ennemis mêmes, *si j'en avois*, pussent y trouver à redire. (a)

J'ignore comment un Ecclésiastique, qui livre ses Magasins & ses Places aux François, afin de les mettre en état de faire plus commodement la Guerre aux Provinces-Unies, qui est résolu de se joindre avec eux pour allumer le feu dans le sein de l'Empire, peut faire à la face du Public une semblable Protestation aux deux Ministres de l'Empereur, qui ne furent pas assez dupes pour l'en croire. (b) Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Son Altesse fut tellement surprise de ce qu'on decouvrait le fonds de son cœur, qu'elle écrivit à son Résident à la Haye, de dire au Baron de l'Isola, qu'elle ne vouloit pas se commettre avec un Homme qui avoit si peu de discrétion, *Il ne faut plus de Commerce, puisqu'il n'y a plus de bonne foi.* (c)

Quisve ferat Gracchos de seditione querentes.

Cependant on ne s'arrêta pas-là. L'Archévêque de Cologne, & l'Evêque de Munster, qui agissoit dans les mêmes vûes générales de Son Altesse, quoiqu'il en eût de particulières, portèrent hardiment leurs Plaintes à la Diète de Ratisbonne contre l'Electeur de Brandebourg, qu'ils accusoient d'attirer la Guerre dans l'Empire par une Levée de vingt cinq mille Hommes; & afin qu'il ne manquât rien à la témérité de leur Conduite, ils osèrent blâmer l'Empereur, parce qu'il paroissoit entrer dans les vûes de ce Prince.

CCCXXXIV. M. de Gravelle déployoit inutilement à la Diète les traits de son éloquence, pour exagérer la sincérité des intentions du Roi, son Maître, pour la Paix, pendant que les François ravageoient la Westphalie & le Pays de Clèves, sans donner d'autre consolation aux Habitans, que celle de leur dire, qu'il étoit nécessaire pour le service de Sa Majesté de les ruiner. M. de Turenne condamnoit les violences & les exactons que M. d'Estrades ne laissoit pas d'exercer toujours avec la dernière rigueur. Cependant la plû-part des Princes de l'Empire murmuroient contre le dessein qu'on avoit de les engager dans une Guerre onéreuse. On faisoit des Déclamations à perte de vûe sur le péril auquel on s'exposoit en faveur des Hollandois, que leur prospérité avoit rendus *insolens*, & que leur Avarice rendoit encore plus incapables de secourir généreusement leurs Alliez. La seule consolation qu'on leur laissoit aboutissoit à engager tous les Membres de l'Empire à intercéder en leur faveur auprès des deux Rois, à stipuler quelque satisfaction pour l'Electeur de Brandebourg, & à lui procurer la Restitution de Clèves, sans lui promettre d'autre secours que celui d'une froide sollicitation, & enfin à la promesse de travailler à la Paix générale. M. d'Amerong, qui rendit compte de ces Propositions aux Etats Généraux, (d) reçut pour Réponse, qu'elles ne tendoient qu'à semer la Division, à empêcher le secours qu'ils demandoient, & à amuser les Princes d'Allemagne par l'espérance d'une Paix

A a a

CCC
XXXIV.
Protestation de M.
de Gravelle à la
Diète de
Ratisbonne.

(a) Lettre de S. A. E. l'Archévêque de Cologne à Mrs. de l'Isola & de Campricht, de Bonne le 2. de Janvier, 1672.

(b) Mrs. de l'Isola & de Campricht, voyez leur Réponse, datée de la Haye le 12. de Février, 1672. Elle est dans le *Dénoüement des Intrigues du tems*, 12.

à Liege, 1672. page 130.

(c) Lettre de S. A. E. l'Archévêque de Cologne à M. vander Wecken, son Résident à la Haye, de Bonne le 8. de Mars, 1672.

(d) Lettres MSS. de M. d'Amerong.

pour laquelle les deux Monarques venoient de témoigner un éloignement infini.

1672.
CCC
XXXV.
Congrès
de Brun-
swick inu-
tile.

CCCXXXV. On ne laissa pas de former un Congrès à Brunswik, afin de délibérer sur les moyens de garantir l'Empire d'une Invasion funeste. La division y fut grande. Le Dannemare refusoit d'entrer dans aucun engagement avec la Hollande avant que d'avoir reçu de l'argent, dont le Ministre de la République, qui étoit présent, ne parloit point. Le Duc de Zell, qui faisoit la même Demande, y ajoutoit qu'on ne pouvoit déclarer la Guerre ni à la France, ni aux Princes, ses Alliez, sans une Diète générale de l'Empire, dont le consentement étoit nécessaire pour prévenir, ou pour soutenir la Guerre; & ces deux Princes s'imaginoient que la République les négligeoit, parce qu'elle étoit assurée de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg. En effet il étoit étonnant que pour une Somme de vingt mille Rixdales qu'on demandoit de plus aux Etats, ils retardassent un Traité, qu'il étoit si nécessaire de conclure. Le Duc de Hanover disoit publiquement qu'il ne pouvoit se fier ni à l'Empereur, ni à l'Electeur, ni même à son Frère. La Landgrave de Hesse s'opposoit au Traité, parce que les Etats de son Fils, voisins du Duché de Clèves porteroient le fort de la Guerre, & l'Electeur de Saxe, qui avoit d'anciennes prétentions sur ce Duché, aimoit mieux le laisser entre les mains des François, dont il espérait le mériter par ses bons Offices dans la Paix, ou dans la Guerre, que d'employer des moyens efficaces pour le faire restituer à l'Electeur de Brandebourg. On prétend même qu'il avoit cette vûe dans la Médaille qu'il fit fraper, sur laquelle on voyoit un Cygne nageant tranquillement sur les eaux, avec ces mots: SILENDUM ET SPERANDUM. Il faut *se taire & espérer*. Enfin l'Electeur Palatin s'étoit engagé dans les intérêts de la France, non seulement par la crainte de voir ses Etats ravagés; mais parce qu'on négotioit déjà le Mariage de Madame, qui fut conclu l'Année suivante. (a)

CCC
XXXVI.
Apologie
des Princes
de l'Em-
pire.

CCCXXXVI. Ces Princes voulurent justifier leur assoupissement par un Manifeste. Ils y représentoient que la Hollande ne faisoit point partie de l'Empire; que la désolation du Pays de Clèves ne s'étoit faite que pour en chasser les Garnisons ennemies, & pour s'assurer de quelques Places nécessaires à la sûreté des Conquêtes; que l'Empereur ne vouloit attirer la Guerre dans le sein de l'Allemagne, qu'afin de la détourner des Pays-Bas; que ses Troupes ruineroient les Lieux par lesquels on les feroit passer pour arriver aux Frontières de l'Empire; qu'il étoit étonnant que Léopold voulût soutenir des Hérétiques rebelles à la Maison d'Autriche, & dont les Officiers ne respecteroient ni la Religion, ni les Temples des Catholiques.

CCC
XXXVII.
Idées dif-
férentes de
l'Empe-
reur.

CCCXXXVII. L'Empereur, qui regardoit la Hollande comme *le Boulevard des Pays-Bas*, & *l'avant mur de l'Empire*, (b) ne fut point ébranlé par ces raisons que les Evêques de Cologne & de Munster, les Electeurs Palatin, de Bavière, &c. faisoient retentir jusqu'aux extrémités du Nord. Sa Majesté Impériale s'étoit unie avec l'Electeur de Brandebourg & la République dans le tems que les Conquêtes du Roi de France intimidoient les uns, & faisoient voir aux autres la nécessité de s'opposer à un Torrent, qui feroit de plus grands ravages dans les Lieux, où il se répandroit que dans ceux où il avoit commencé ses débordemens.

CCC
XXXVIII.
Alliance
secrète en-
tre l'Em-
pereur &
l'Electeur
de Brande-
bourg
pour la dé-
fense des
Etats.

CCCXXXVIII. Ces Traitez devoient être secrets, afin de ne démentir pas ouvertement la bonne foi qu'on avoit témoignée publiquement dans celui, qu'on avoit conclu avec la France l'année précédente.

Cette Alliance entre l'Empereur & l'Electeur se faisoit, pour maintenir la Paix de Munster, & elle devoit durer dix ans. Ces deux Puissances promettoient de fournir vingt-quatre mille Hommes, d'agir de concert, de ne faire point de Paix à l'insçu l'une de l'autre, de maintenir la Religion régnante dans chaque Pays, les Eglises, les Abbayes, & tous les Privilèges du Duché de Brême. (c)

CCC
XXXIX.
Second
Traité de
S. M. I.
avec la Ré-
publique.

CCCXXXIX. L'Empereur conclut, (d) à la Haye un second Traité avec la République, par lequel il ajoutoit vingt-quatre mille Hommes à ceux qu'il avoit déjà promis à l'Electeur, si le besoin le demandoit; mais en même tems, il exigeoit quarante cinq mille écus par mois, & autant pour l'Electeur, en diminuant la

(a) *Vida y Impero de Leopoldo primero. Tom. 2.*

(b) *Ibidem.*

(c) *Articuli Secreti apud Puffendorf.*

Res. Brandenb. Lib. XI.

(d) Le 27. de Juin.

la dépense à proportion du nombre des Soldats, qui manqueroient à la revue générale. Les Etats de leur côté, promettoient de joindre leur Armée à celle de l'Empire, & de ne faire point de Paix avec la France, sans y comprendre leurs Allies. (a)

CCCXL. Le Commandeur de Grémonville, forti d'une Famille qui exerçoit les premières Charges de la Robe au Parlement de Normandie, avoit signé l'année précédente le Traité de l'Empereur avec la France, & continuoit de négotier à la Cour de Vienne avec succès. Secondé par les libéralitez de son Maître & par un talent personnel pour les Dames, dont le Commerce est devenu nécessaire pour réussir dans les Négociations, il découvrit aisément les démarches secrètes de l'Empereur, & le dessein qu'il avoit de secourir la Hollande dans un besoin si pressant.

1672.

CCCXL.
Le secrète
du Traité
découvert
par M. de
Grémonville.

CCCXLI. Ce Ministre, alarmé des démarches de la République, que M. de Louvois avoit regardées comme chimériques, & qui devenoient réelles, déploya les voiles d'une éloquence pétulante, en présence du Conseil d'Etat de Sa Majesté Impériale, qui fut chargé de l'écouter. Il débuta par les marques d'estime, d'affection, & de tendresse, que le Roi, son Maître, avoit pour l'Empereur, & pour le Roi d'Espagne, qui l'avoient obligé à modérer des Conquêtes faciles. Je ne sçai comment on ne se lasse point de répéter des Protestations, qui doivent être usées, puisqu'on les fait toujours. „ Les Hollandois, disoit ce Ministre, ces Gens „ tirez du néant, enorgueillis de leur propre Puissance, aveuglez de l'éclat d'être „ mis au rang des Princes, oubliant le bien qu'ils ont reçu, se sont abimez dans „ une ingratitude obstinée, & ont osé entreprendre de censurer les actions d'un aussi „ grand Monarque, que le Roi, mon Maître. Ils ont voulu rechercher ses intimes „ pensées, pénétrer ses intentions, les expliquer à leur mode, & en tirer des „ conséquences, qui n'étoient jamais entrées dans la pensée de Sa Majesté, & à „ quoi elle n'auroit jamais songé. Je laisse-là, que transportez par l'excès de leur „ orgueil, ils ont osé se lier avec de très-puissans Rois, pour former une Triple- „ Alliance, par laquelle ils prétendoient peut-être donner la Loi à de plus grands „ Monarques : comme ils veulent qu'on le croye, & qu'ils sont les Directeurs de „ l'Europe.

CCCXLI.
Discours
de ce Mi-
nistre.

„ Que l'on remarque le naturel de ces Gens nouvellement élevez, qui, ne se „ souciant point de la Paix, qu'ils avoient faite avec le Roi d'Angleterre, n'en ont „ observé aucun Article. Ils ont empêché le retour de ses Sujets : Ils ont usurpé „ par force l'Autorité de pêcher : Ils ont eu la témérité de lui disputer la Souverai- „ neté de ses Mers, & de l'attaquer, jusques à permettre des Libelles & des figu- „ res indignes de sa personne Royale & de son Royaume, auquel néanmoins ils „ sont obligez, à cause de ce qu'il a contribué à leur conservation & à leur Gran- „ deur. Le Roi, mon Maître, alloit visiter les Frontières de son Royaume du „ côté des Pays-Bas, accompagné de sa Garde ordinaire, & ils osèrent se présenter à „ sa vûe avec une puissante Armée navale, & en tenir une autre prête dans le Pays, „ observant jusqu'au moindre mouvement, jusqu'à la moindre démarche de Sa Ma- „ jesté : Et ne se souvenant plus de la bonne Amitié & du Traité, qui étoient „ entr'eux, ils ont tâché de rendre certe Marche & la Grandeur de la France suf- „ pectes à plusieurs Princes, la chargeant de divers desseins secrètes, auxquels ils „ vouloient que l'on s'opposât ; & prenant ombre de ce à quoi le Roi, mon „ Maître, peut-être ne pensoit pas, ils se sont portez à défendre le Commerce de „ France.

„ Irrité de ce procédé & de cette témérité, il résolut pour l'honneur de sa Digni- „ té, pour l'avantage & la conservation de ses Sujets, de châtier les Etats Géné- „ raux. De quelle façon ils l'ont été, c'est-ce qui n'est pas nécessaire que je dise : „ puisqu'à peine est-il entré en ce Pays-là avec sa Soldatesque *bien réglée*, accom- „ pagné de quantité de Princes, & de Noblesse, qui s'est renduë volontairement à „ la suite d'un si grand Roi & Capitaine, que consternez par sa présence Royale, „ convaincus en leur conscience du tort qu'ils avoient, confus en leur cœur, ils „ n'ont pû résister à certe grande vertu, à certe incomparable Valeur du Roi, mon „ Maître, & de ses braves Soldats, quoi qu'ils ayent fait une vigoureuse résistan- „ ce, & qu'ils eussent un très-grand nombre de vieilles Troupes, commandées par

A a a 2

des

(a) Brouwer, Traité Hist. & Polit. part. VI. pag. 57.

1672. „ des Chefs de réputation , en forte qu'il s'est en moins d'un mois fait , de vive
 „ force, de plus de quarante Places , aussi bien fortifiées qu'il y en ait en aucun
 „ autre Lieu , & ainsi que l'expérience l'a fait voir par le passé , capables d'arrêter
 „ chacune pendant une Campagne entière une grande & florissante Armée. S'ils
 „ n'eussent pas eu recours à l'ancre , qu'ils jugent sacrée , & s'ils ne se fussent ser-
 „ vis d'un élément aussi infidèle qu'eux , il y a de l'apparence que présentement ils
 „ seroient tous subjugués. En quoi certainement , le Roi , mon Maître , recon-
 „ noît l'assistance de Dieu , qui lui donnant Victoire sur Victoire , avec tant de
 „ bonheur & de célérité , lui donne encore l'esprit & la conduite de l'acheminer ,
 „ & de la disposer à l'avancement de sa Gloire. Comme aussi il tâche avec toute
 „ l'application , & la piété possible , d'y introduire de nouveau le véritable Culte
 „ Divin & la vraie Religion , qui en avoient été bannis par eux avec une horrible
 „ *Apostasie & Rebellion* , tant contre Dieu , que contre leur vrai & légitime Prince ,
 „ accompagnée de tant de bruit , de fracas , de tuerie , de rapine & d'excès.
 „ Mais la rage obstinée de cette *Canaille* se reconnoît principalement , en ce que
 „ bien qu'ils voyent évidemment que Dieu les punit , que les mêmes Puissances ,
 „ qui les ont autrefois secourus & protégés , sont celles qui les abaissent & leur mar-
 „ chent sur le ventre présentement , au lieu de s'humilier , & d'avoir recours à leur
 „ clémence , s'en aigrissent davantage , aiment mieux détruire & ruiner leur Pays
 „ & leurs Sujets , & s'exposer au danger d'être noyés , plutôt que de se soumettre
 „ à un si glorieux & triomphant Vainqueur. (a)

Entrant ensuite dans l'examen des motifs qui pourroient engager l'Empereur dans
 l'Alliance de la République , il ne sauroit s'en former aucune idée. Le Roi , son Mai-
 tre , ne peut point inquiéter l'Empire ; & si les Troupes Allemandes veulent se rendre
 sur les Frontières pour les défendre , elles peuvent passer par tout où elles veulent ;
*mais pourquoi fait-on Alliance avec les Hollandois , & pourquoi reçoit-on de l'ar-
 gent d'eux ?* (b) „ Il n'y a que cent ans qu'ils étoient encore Sujets de la Maison
 „ d'Autriche , & ce sont eux qui ont la *Direction des Affaires entre leurs mains*.
 „ Le Monde ne perdra pas beaucoup dans la perte de la Principauté des Hollandois ,
 „ il n'y a pas long-tems , *qu'elle n'étoit point , & peut-être dans peu de tems elle
 ne sera plus.* (c)

A l'objection qu'on lui faisoit que le Roi pouvoit avoir le dessein d'établir
 une grande & vaste Monarchie , puisqu'il n'avoit jamais eu de Prédecesseur qui
 leût égalé , & que la Hollande soumise pouvoit contribuer à ce dessein , il ré-
 pondoit : „ Je ne veux pas nier , que le désir de commander & de soumettre
 „ les autres à son Empire ne soit universel à tous les hommes ; mais je n'estime pas ,
 „ que ce soit là le sentiment du Roi , mon Maître. Il aime la Gloire , mais il
 „ n'est pas susceptible de cette Ambition , & je ne vois pas , que pour y parvenir ,
 „ la Conquête de la Hollande lui soit nécessaire. Je ne scaurois m'imaginer , qu'un
 „ si petit coin de Pays puisse servir beaucoup à faire réussir une Entreprise de cette
 „ nature. S'il avoit ce dessein , il se confieroit en ses propres forces ; car il faut
 „ avoïer , que celles de France sont formidables quand elles sont bien unies , &
 „ quand elles ont en tête un Roi , dont la vertu , la conduite & la valeur est aussi
 „ grande comme celle de celui qui règne présentement. Il semble que sur un des-
 „ sein imaginaire , que les autres ont formé dans leur esprit , l'on ne devoit pas
 „ faire marcher ces Armées. Elles ne peuvent que donner de l'ombrage au Roi , mon
 „ Maître , qui a grand sujet de soupçonner , que touchez de l'envie de sa Gloire ,
 „ l'on veut l'abaisser par la force. (d)

L'Ambassadeur finit par des menaces tirées de la Puissance du Roi , son Maître ,
 de la Foiblesse de l'Empire , de la Division des Princes qui le composoient & de la
 Religion des Hollandois , qui seule méritoit qu'on les extirpât.

„ Ce sont les intentions du Roi , mon Maître , qui m'a commandé de les faire
 „ sçavoir à sa Majesté Impériale , & que j'ai présentement représentées à Vos Ex-
 „ cellences , afin qu'elles lui en fassent rapport. Je ne doute point qu'elle n'écoute ,
 „ sur l'importante conjoncture de la marche de l'Armée , leur prudent Conseil , com-
 „ me celui de ses principaux Ministres , vù qu'elle peut en un moment tirer la Guer-

„ 16

(a) Discours de M. de Grémonville in 12. & Remarques sur ce Discours en 1673. Cette pièce fugitive se trouve dans l'Historien Espagnol qui a écrit la Vie de l'Empereur *Léopold premier*. Intitulée , *La Vida y Impero*

de *Leopoldo primero*. fol. 3. vol.

(b) *Ibidem* , page 24.

(c) *Ibidem* , pag. 26.

(d) Discours de M. de Grémonville fait au Conseil d'Etat de Sa Majesté Impériale.

„ re d'un coin de l'Europe, où elle a son siège présentement en Hollande, en rem-
 „ plir tous les Royaumes, & semer sa fureur parmi tous les Princes de la Chrétienté,
 „ qui toutefois ne sont pas si puissamment armez, qu'ils doivent donner de la ter-
 „ reur. Il y a des Princes dans l'Empire, qui n'y adhèrent pas, & si l'on en vient
 „ à la rupture, les uns se déclareront pour un parti, & les autres pour l'autre.
 „ Qu'elles se souviennent que les Liges, qui se font par des Princes éloignez de
 „ Frontières & d'intérêt, comme aussi de Religion, se dissolvent aisément, &
 „ d'autant plus que le principal de la Ligue manque de moyens, & de deniers pour
 „ secourir les plus foibles.

„ Considérez, très-Excellens Seigneurs, qu'encore que l'on assemble présente-
 „ ment quelques Gens de Guerre, qu'il les faut faire subsister, & continuer à les
 „ maintenir en corps. La plupart des Princes sont épuisez. Les Villes de l'Empire
 „ ne verront pas volontiers de tels Hôtes. La France est armée, elle a de l'argent
 „ autant qu'aucun autre Etat, & avant que l'on reprenne les Places dont elle s'est
 „ renduë Maîtresse en fort peu de tems, il naîtra bien des accidens & d'étranges
 „ Avantures.

„ Si l'on commence une fois la Guerre, il ne sera pas facile de la faire cesser, par-
 „ ce qu'on ne la fera pas seulement en Hollande, ou sur le Rhin. La France a
 „ assez d'Amis & de Gens en fort bon état pour attaquer l'Allemagne en d'autres
 „ endroits, & mêmes pour porter ses Armes en Espagne & en Italie.

„ Enfin le Roi, mon Maître, n'en veut qu'aux Hollandois, ses Ennemis, il
 „ n'a point de démêlé avec aucun autre Prince. Que chacun songe à ses intérêts,
 „ & à ce qui lui est utile. Qu'il examine le véritable état de ses Forces, de ses
 „ Troupes, de ses Munitions & de ses Amis, avant que d'entreprendre cette
 „ grande Guerre. Si le Roi se trouve attaqué, ce ne sera pas lui qui donnera com-
 „ mencement à la rupture, & ce ne sera pas à lui à rendre compte à Dieu des rui-
 „ nes, qui en feront une suite inévitable. Au lieu que présentement il seroit plus
 „ besoin que jamais de demeurer unis, & de se liguier ensemble, pour observer &
 „ opprimer la Puissance Ottomane, qui vient à grand pas envahir la Pologne, &
 „ donner de la terreur à la Hongrie. Vû qu'il sonnera mal, que le Turc attaque la
 „ Chrétienté, à la defense de laquelle l'Empereur Romain & les Princes de l'Em-
 „ pire sont principalement obligez, outre l'intérêt particulier de sang & de voisi-
 „ nage des Etats, comme aussi son Altesse de Brandebourg, qui au lieu d'aller au
 „ secours de la Pologne, se joignent pour secourir les Hollandois contre le Roi
 „ Très-Chrétien; car encore que ce soit une Guerre d'intérêt d'Etat, ils sont pour-
 „ tant *Hérétiques, à l'extirpation desquels tout bon Chrétien se doit employer, &*
 „ *est obligé d'adresser ses prières ardentes à Dieu.* (a)

Il s'étoit déjà plaint de ce qu'on traversoit les desseins pieux de son Maître, lui
 qui auroit envoyé du secours contre les Turcs à cause de la Religion. Que diront
 vos Prêtres, lorsqu'ils verront que vous empêchez par votre secours une Paix avan-
 tageuse à la Religion Catholique, qu'on seroit triompher en Hollande? Ne vous sou-
 vient-il donc plus que le Roi, mon Maître, ne voulut pas seconder les Suédois en
 Pologne contre vous, parce que la Religion Catholique en auroit souffert?

CCCXLII. Ces Déclamations orgueilleuses & fières, & qui n'étoient qu'un tissu
 de Sophismes ne laissoient pas d'être utiles à quatre ordres de Personnes. 1. Aux
 Ministres corrompus, qui obligent de cacher des sentimens qui lestrahiroient, parlent
 vivement sous le masque d'un étranger, & non seulement rapportent leurs expressions
 les plus fortes; mais y ajoutent un nouveau degré d'éloquence. 2. Ces Discours en
 imposent aux Ministres, qui n'ayant pas la même pénétration, se rendent plus faciles
 à suivre les intentions de ceux qui les trompent, & qui les entraînent sans leur com-
 muniquez le secret, ni leur faire part du profit, qu'ils tirent du Souverain étranger qu'ils
 favorisent. 3. Les Princes n'ont pas toujours, ni la capacité, ni la force de résister à
 des raisons rapportées par des Ministres habiles. 4. Enfin le Public se laisse ébloüir par
 des Discours, dont la lecture l'amuse. Cependant on ne laissa pas sans réplique une
 Harangue si injurieuse. On remarqua, que la tendresse de Loüis pour le Roi d'Espagne,
 son Beau-Frère, étoit d'une espèce singulière, puisqu'il la lui témoignoit, en s'emparant
 de ses Etats, & en ruinant tout, sans épargner la Maison Royale de Warimont. On fai-
 soit observer, qu'il ne s'étoit retiré, (b) qu'après s'être rebuté du Siège de Dendermonde,

(a) Discours de M. de Grémonville, &c.

(b) Le dernier d'Août, 1667.

1672. avoir fait inutilement solliciter les Habitans de Gand à une perfidie, par M. de Chamilli, qui étoit alors son Aide de Camp, & enfin parce qu'il n'avoit plus assez d'Infanterie pour tenir la Campagne & assiéger des Villes. On ajoutoit, que depuis la Paix d'Aix-la-Chapelle, on avoit ruiné dans la Franche Comté les Magasins, renversé les Fortifications des Places qu'on devoit rendre dans l'état où elles étoient; qu'afin qu'il y restât des marques éternelles de désolation, on avoit jetté du Mercure dans les Salines & privé par là cette Province d'un si précieux Trésor; qu'on avoit exigé des Contributions excessives dans les Pays de Luxembourg & de Limbourg avant que de restituer ces Duchez; enfin qu'on avoit disputé pied à pied les limites, & voulu surprendre Mons en tems de Paix.

Pour l'Empereur, on représentoit, que son Conseil, auquel le Commandeur avoit parlé si fortement, ne pouvoit ignorer les démarches que M. de Grammont avoit faites à Francfort, pour empêcher son élévation au Trône Impérial, ou pour diminuer son Autorité dans l'Empire, les remises faites en Pologne, pour détrôner le Roi, son Beau-Frère, & renvoyer la Reine, sa Sœur, les artifices employez en Hongrie, & l'argent qu'on avoit fourni pour y entretenir la Révolte. (a) A l'égard du secours qu'on avoit envoyé contre le Turc, & qu'on faisoit tant valoir, il avoit commis de si grands desordres, & s'étoit rendu si redoutable, qu'on fut contraint de faire promptement la Paix avec les Ottomans, au lieu de pousser plus loin les Conquêtes qu'on avoit faites sur eux. (b)

On taxoit M. de Grémonville d'ignorance, en remontant à l'origine des Bataves, si fameux sous l'Empire des Romains, & qui, joints avec leurs Voisins, pouvoient être regardez comme les Fondateurs de la Monarchie Françoisse. On lui aprenoit que ces Peuples, depuis la décadence des Carlovingiens, avoient été gouvernez par des Rois en Frise, des Ducs en Gueldre, des Comtes en Hollande; & qu'ayant fait ensuite un démembrement considérable, ils avoient formé une République composée de ces mêmes Habitans, & de ces mêmes Provinces qui avoient paru avec tant d'éclat dans les Siècles précédens.

On renvoyoit l'accusation d'*Apostasie* aux Théologiens, qui par leurs Réponses auroient embarrassé un Commandeur, dont le quatrième vœu étoit celui de l'ignorance, & le Crime de *Rebellion* à Henri IV. qui en soutenant les Hollandois par son argent & par ses Troupes, en avoit tiré de grands services contre ses Ennemis.

Enfin l'Article de la Religion a pu faire un motif de Guerre dans ces siècles ténébreux & ignorans, où l'on croyoit rendre service à Dieu, en se croisant, où les Papes voulant soumettre les Princes à leur obéissance, les envoioient, sous prétexte de devotion, commettre des Crimes énormes, des Attentats inouis, & usurper des Provinces, & des Royaumes sur les légitimes Possesseurs. Mais les Princes, revenus de cet aveuglement, n'employent plus, dans leurs Déclarations de Guerre, ou dans les Alliances qu'ils font, les motifs de la Religion, que pour éblouir les Prêtres & les Sots. D'un côté l'Ambition, & de l'autre la nécessité d'une défense légitime font le motif naturel des Guerres & des Alliances. La France s'est unie plus d'une fois avec les Mahométans, dont le nom seul est odieux aux Chrétiens de toutes les Communions, elle a prêté long-tems ses Troupes, & donné son argent aux Hollandois contre *le Roi Catholique*, elle s'est liée avec la Suède contre Ferdinand II. & avec Cromwel, le plus zélé de tous les Chefs Réformez. Un Ambassadeur de France osoit-il dissimuler, ou pouvoit-il ignorer que la Flotte Angloise avoit combattu celle de Hollande, tenté d'entrer dans les Provinces-Unies, que la France liguée avec une Nation Hérétique, confondoit ses intérêts avec elle, & tâchoit de la rendre plus puissante sur la Mer & sur la Terre?

CCC
XLIII.
Résolu-
tions du
Congrès
de Brunf-
wick.

CCCXLIII. On ne laissa pas de convenir de quelque chose au Congrès de Brunswick. Le Roi de Dannemarc & quelques Princes de l'Empire résolurent de lever trente mille Hommes, dont la répartition se fit à proportion du pouvoir des Alliez. Mais les Conditions attachées à une Alliance qui regardoit plutôt la sûreté de quelques Etats d'Allemagne, que le secours de la Hollande, étoient si différentes, que cette Alliance devenoit inutile. D'un côté on devoit faire marcher ces Troupes au secours de celui qui seroit attaqué dans ses Etats, & de l'autre on ne decidoit rien sur le nombre, sur le tems, & sur le besoin qui détermineroit les Alliez à donner plus ou moins de Troupes; & comme le péril pouvoit être égal pour plusieurs de ces Princes, on tomboit dans une confusion inévitable. Le Roi de Dannemarc devoit être secouru par l'Electeur de Brandebourg, s'il étoit attaqué dans son Royaume, la Land-

(a) Voyez ci dessus, page 161. (b) Voyez le 1. Volume de ces Annales, à l'Année 1664. page 723. & suivantes.

Landgrave de Hesse ne consentoit à donner ses Troupes que pour le Duché de Sleswick, le Duc de Zell ne vouloit point qu'on se mêlât des affaires de la République, & dans une seconde Assemblée qui se tint dans l'Abbaye de Quedlimbourg, il proposa que l'Evêché de Hildesheim fût exempt des Contributions pour la Guerre, parce qu'autrement l'Archévêque de Cologne appelleroit des Troupes étrangères pour l'en garantir, & que M. de Turenne avoit déjà demandé à ce Prélat le passage dans son Diocèse, pour en maintenir les exemptions. Toutes ces Résolutions ne donnèrent pas de grandes espérances à l'Electeur de Brandebourg. Il remarqua aisément qu'on traitoit plus favorablement les Evêques Alliez de la France, que les Princes de l'Empire.

CCCXLIV. On résolut enfin de se mettre en marche à la fin du mois d'Août. L'Empereur fit la Revue de ses Troupes à Egra, (a) & l'Electeur de Brandebourg fit défiler les siennes vers Halberstad, où il attendit Montecuculi, afin de prendre avec lui les mesures nécessaires. Il écrivit en Hollande, que l'Armée Impériale retardoit l'exécution de ses Deseins, parce qu'elle avoit eu des Montagnes à passer, mais qu'étant arrivé à Erford il étoit résolu de passer en Westphalie, afin d'y combattre M. de Turenne. „ Nous apprenons, disoit l'Envoyé des Etats, que M. de Turenne passe le Rhin „ & la Lippe avec quarante mille Hommes pour venir au-devant de nous. L'Electeur est résolu de marcher droit à lui, ainsi on ne doute pas, qu'il n'y ait Bataille. Dieu nous aide. L'Armée de l'Empereur, composée de dix sept mille Hommes s'avance, & n'est plus qu'à six mille de la nôtre. Montecuculi est venu conférer avec Son Altesse. On se mettra après demain en marche. On vient d'apprendre que l'Electeur de Saxe se déclare pour l'Empereur, & lui envoie deux mille Hommes, qui seront suivis de deux autres mille, ainsi nous combatrons à forces égales. Les Ennemis ne sont qu'à neuf mille du Weser, nos Troupes sont alertes & vigilantes, quoi que la pluye continuelle les ait incommodées sur la route. L'Evêque de Munster est déjà obligé de renforcer les Garnisons de ses Places, tellement qu'il ne peut mettre trois mille Hommes en Campagne. J'espère que les François quitteront bientôt notre Patrie, & que nos Bataves reprendront leur ancien courage *aut nunc aut nunquam*. Le vieux Duc de Lorraine est toujours ici, & son Neveu Charles, qui commande toute la Cavalerie attend avec impatience le jour du Combat „ (b). Toutes ces espérances furent renversées. Le Maréchal de Turenne s'étoit posté entre Rhimberg & Wesel, ayant à droite, à gauche, & devant lui le Rhin, la Lippe, le Roer & l'Ems, qui fortifioient son Camp. Les Evêques de Cologne & de Munster vinrent s'aboucher avec lui, & lui fournirent un Corps de leurs Troupes commandées par un Officier François; que le Roi leur avoit donné, de sorte que son Armée montoit à trente mille Hommes, qui n'auroient pas suffi pour tenir tête aux Armées de l'Empire, si elles l'avoient attaquée. Quantité de Soldats, sans excepter ceux de la Maison du Roi, désertoient, parce qu'ils ne vouloient pas aller en Allemagne; mais ceux qui lui restoit étoient supléoient au nombre par la valeur & par le courage.

CCCXLV. M. de Turenne écrivit de là aux Princes d'Allemagne, que le Roi l'avoit envoyé uniquement, afin de veiller aux intérêts de l'Empire, dont il vouloit maintenir le repos. Il ajoutoit que cette Guerre ne regardoit point l'Electeur de Brandebourg, qui marchoit à leur tête sans en avoir aucun sujet; que le Roi n'attaqueroit aucun des Etats de l'Empire, & qu'il oublieroit généreusement toutes les démarches qu'on y avoit faites contre lui, si on retiroit promptement les Troupes, qui causeroient une diversion importune à la Guerre, qu'il vouloit faire uniquement aux Hollandois. On fit trois Remarques sur cette Lettre, l'une ne regardoit que le Cérémonial; car on y répétoit souvent le titre de *Majesté*, & on n'en donnoit point d'autre aux Electeurs, ni aux Princes que celui de *Vous*. D'ailleurs il étoit étonnant qu'on osât dire que l'Electeur de Brandebourg n'avoit aucun intérêt à la Guerre, pendant qu'on ravageoit le Pays de Clèves, & qu'on occupoit Wesel, & ses autres Places sur le Rhin. Enfin on se donnoit la liberté d'entrer avec une Armée sur les Terres de l'Empire, sans avoir aucun égard au Droit des Gens, qui veut qu'on demande passage aux Princes qui peuvent en souffrir.

CCCXLVI. Les Envoyez de France aux différentes Cours d'Allemagne apu-voient les raisons de leur Maître d'une manière injurieuse à l'Empereur & aux Hollan-

CCC
XLIV.
Marche de
l'Armée
Impériale
& de Bran-
debourg.

CCC
XLV.
Lettre de
M. de Tu-
renne aux
Princes de
l'Empire.

CCC
XLVI.
Intrigues
des Mini-
stres Fran-
çois.

(a) Le 28. d'Août. (b) Lettre MS. de M. d'Amérog, de Halberstad, le 12. de Septembre, 1672.

1672. — landois. M. de Gravelle disoit à la Diète de Ratisbonne, que Léopold n'avoit aucun intérêt à soutenir des *Rebelles* à la Maison d'Autriche, que le Roi vouloit châtier, & que cette Maison, plus intéressée à leur perte qu'à leur élévation, ne se mettoit en marche qu'afin de profiter d'un prétexte si favorable, pour humilier les Electeurs & les Princes de l'Empire, & pour les réduire à l'obéissance aveugle. L'Empereur, de son côté, soutenoit que la Guerre intentée aux Hollandois sans fondement, & sans raison, cachoit un plus vaste dessein que celui de conquérir les Provinces-Unies; que le Roi de France avoit commencé ses Conquêtes par les Villes situées sur les bords du Rhin, afin de se rendre maître de ce Fleuve, aussi bien que du Meyn & du Necker, qui servoient de barrière à l'Empire, dans lequel il pouvoit entrer de plein pied, après avoir surmonté ces obstacles. (a)

CCC
XLVII.
La Marche
des Armées
de-
vient un
mystère
impéné-
trable.

CCCXLVII. La Marche des Armées Impériale & Françoisé étoit un mystère impénétrable. Il y a beaucoup d'apparence, que M. de Turenne avoit ordre de se tenir sur la défensive, afin de n'irriter pas les Princes de l'Empire, en commençant des Hostilités contre le Chef du Corps Germanique; mais il n'y a point de vraisemblance à dire que l'Empereur faisoit marcher une Armée pour ravager quelques Villages du Palatinat, & de l'Evêque de Munster. Un Historien Espagnol, qui a écrit la Vie de Leopold, (b) prétend que la Marche de l'Armée Impériale fut fort *avantageuse aux Hollandois*, parce qu'elle obligea deux aussi grands Généraux que le Prince de Condé & le Maréchal de Turenne d'abandonner les Provinces-Unies avec une partie des Troupes Françoises, & que la République respira pendant leur absence. Il ajoute qu'on espéroit en tirer un second avantage sans Combat, c'étoit de porter les Evêques de Cologne & de Munster, qui avoient méprisé les menaces de l'Empereur, à quitter le Parti qu'ils avoient pris, en voyant arriver ses Troupes dans leur Diocèse. Dans cette vûë Léopold avoit, *de concert avec l'Electeur de Brandebourg*, donné des ordres secrets à Montecuculi de cotoyer M. de Turenne sans le combattre; & si dans la suite on murmura en Hollande, parce qu'on vit échoïer une Entreprise qui avoit donné de si grandes espérances, c'est, dit cet Auteur, qu'on avoit à faire à *une Nation sujette naturellement à la désiance*, (c) comme sont toutes celles qui s'adonnent entièrement au Commerce, & qui n'ont aucune connoissance des intérêts des Princes. Ces Mouvements allèrent si loin qu'on eut peur d'un soulèvement; mais ils étoient, *sans doute, entretenus par les Emissaires de la France*.

C'étoit un avantage aux Hollandois, que de voir leur Patrie déchargée d'un grand nombre d'Ennemis, obligez de passer en Allemagne; mais la Marche des Alliez ne répondoit ni aux espérances qu'on en avoit données, ni aux dépenses quelle entraînoit, & il étoit faux que l'Electeur de Brandebourg fût du même Sentiment que Montecuculi, & qu'il voulût éviter la Bataille. Au contraire il la souhaitoit; mais il se laissa tromper par la confiance, qu'il avoit au Général de l'Empereur, qu'il croïoit fidèle à son Maître. Cela paroitra par le récit que nous allons faire.

CCC
XLVIII.
L'Armée
Impériale
change de
Marche.

CCCXLVIII. En effet Montecuculi, qui, avec son Armée, chargée à l'Allemande de Femmes & de Chariots, ne faisoit que deux lieuës par jour, fit changer à Halberstad la route qu'on devoit suivre. Il laissa Hildesheim sur la droite, & tournant sur la gauche, il résolut de passer le Weser, de traverser le Pays de Fulde, & d'aller sur le Rhin & sur la Moselle, dans l'espérance de tirer trois avantages considérables, l'un de couper les vivres aux François, l'autre de se joindre librement aux Hollandois & au Prince d'Orange, & le dernier de contraindre les François à abandonner la Hollande, ou du moins la lizière d'Allemagne, afin de défendre leur propre Frontière. Ces raisons ne paroïssent solides, que parce qu'elles étoient appuyées par l'Autorité d'un Général d'une grande réputation; mais son véritable dessein étoit de ne rien faire. L'Electeur de Brandebourg, qui ne croyoit pas qu'on voulût le tromper, parce qu'il étoit lui-même incapable de tromper ses Alliez, écrivit aux Etats & au Prince d'Orange les raisons qu'il avoit de changer sa Marche. „ Si on passe le Weser, disoit-il, „ pour attaquer de front l'Armée Françoisé, nous la trouverons beaucoup plus „ forte

(a) *Vida y Impero de Leopoldo primero.*

(b) *La Vida y Imperio de Leopoldo primero.*

(c) *Mal lograda la idea de que el exercito Casareo penetrasse asta poder unirse con las Tropas de Holanda empezò a desconfiar el Pueblo, y siguiendo en esto su natural in-*

clinacion, y como es una de las mayores que se ve en toda Nacion dada al Comercio, la desconfianza d'esta se vino a la murmuracion, que hallò apuyo sin duda in algunas adherentes de la Francia, y poco saltò que no degenerasse en una sublevacion. Vida y Impero de Leopoldo primero. Tomo 2o.

„ forte que la nôtre. Le succès d'une Guerre dépend souvent du premier Combat. 1672.
 „ Il y auroit d'autant plus de danger dans la circonstance présente de perdre une Ba-
 „ taille, qu'il seroit impossible d'en réparer la perte. Nous attendons encore quel-
 „ ques Régimens Impériaux qui sont en pleine marche, & nous espérons join-
 „ dre bientôt vos Troupes, avec lesquelles, supérieurs aux Ennemis, nous les bat-
 „ trons. Il est de la dernière importance de nous rendre maîtres de Cologne, &
 „ d'ôter aux François la communication par laquelle ils tirent leurs Vivres &
 „ leurs Munitions. Enfin il vaut beaucoup mieux que vous attendiez quelque tems
 „ notre secours, que de courir les risques de perdre par une Entreprise prématurée le
 „ fruit qu'on en pourroit tirer. „ Il concluoit, qu'en entrant dans la Westphalie, M.
 de Turenne se mettoit entre l'Armée Impériale & celle de la République, ce qui
 rendroit ces deux Armées également inutiles, d'autant plus que la Saison qui s'avan-
 çoit ne permettoit pas qu'on assiégeât l'Evêque de Munster dans sa Capitale. C'est
 pourquoi il exhortoit le Prince d'Orange à marcher vers la Meuse, afin de faire la
 jonction des deux Armées. Il étoit vrai qu'on attendoit de nouvelles Troupes, &
 le Prince de Courlande, qui s'avançoit avec les siennes étoit déjà à portée de join-
 dre l'Armée des Etats. (a) Le Prince d'Orange, quoique jeune, ne donna point dans
 le piège, que Montecuculi venoit de tendre à l'Electeur. Il représenta à ce Général,
 1. Que la brieveté des jours & la difficulté des chemins, à la fin de Septembre, ren-
 droient la marche non seulement pénible, mais trop longue pour en tirer aucun fruit.
 2. Que le Peuple qui fondoit toutes ses espérances sur le secours de l'Electeur, s'en
 voyant privé par un long délai, refuseroit le paiement des Subsidés pour l'année pro-
 chaine. 3. Que l'Armée de M. de Turenne n'étoit pas si forte qu'on ne pût la bat-
 tre, si on l'attaquoit de front & en queue. 4. Que si le Maréchal voyoit qu'on laissât
 les Evêques de Munster & de Cologne en sûreté, il retireroit les Garnisons des Lieux
 ouverts, & viendrait fondre avec toutes ses Troupes sur les Provinces-Unies, pen-
 dant qu'on leur promettoit un secours qui s'égaroit dans une route éloignée. 5. Que
 si on ne pouvoit prendre Cologne, on pouvoit mettre à Coblenz dix mille Impé-
 riaux qui arrêteroient le passage des Vivres & des Convois. En un mot il demandoit,
 qu'on vint par le chemin le plus droit au secours de la République qui étoit dans un
 état fort chancelant. L'Evénement fit voir que l'avis du Prince étoit le meilleur ;
 mais, Montecuculi fit valoir le sien par des raisons de prudence militaire, & éluda
 la demande de Son Altesse, sous prétexte qu'elle étoit dictée par un intérêt pressant,
 qu'on ne doit pas écouter aveuglément.

CCCXLIX. On résolut de passer le Rhin, & pour cet effet Blumenthal partit de
 la part l'Electeur de Brandebourg, afin de porter celui de Trèves à permettre qu'on
 passât sur le Pont de Coblenz. Si l'Archévêque objectoit qu'il avoit tout à craindre
 des François qui étoient à ses Portes, il devoit lui répondre qu'étant Membre de
 l'Empire, il étoit obligé de donner passage à une Armée Impériale, qui venoit
 pour passer le Rhin, afin d'en assurer le Commerce, & les bords, & qu'on n'avoit
 point dessein de déclarer la Guerre au Roi de France. M. d'Amerong, Envoyé de
 Leurs Hautes Puissances, écrivit aussi à ce Prélat, que ses Maîtres, après lui
 avoir ordonné de l'assurer des intentions qu'ils avoient d'entretenir une corres-
 pondance intime avec leurs Voisins, vouloient qu'il passât à sa Cour, afin de lui
 dire de bouche des choses, qu'on ne pouvoit écrire, & que l'Electeur de Brandebourg,
 auprès duquel il étoit envoyé, n'ayant entrepris la Guerre que pour avoir la Paix,
 l'autorisoit dans son dessein, s'il ne trouvoit pas sur la route des obstacles qui s'oppo-
 sassent à ce Voyage. (b) L'Archévêque répondit, „ que l'Electeur méritoit de grandes
 „ loüanges de venir le premier au secours de l'Empire, qu'il lui offroit son Diocèse, &
 „ même sa Capitale, où il trouveroit abondance de Vivres, parce qu'il aimoit mieux
 „ que son Pays fût mangé par les Amis que par les Ennemis; mais qu'il vouloit y être
 „ forcé par l'Armée Impériale, afin qu'on ne lui fit pas porter la peine de son Attache-
 „ ment à l'Empire, lorsqu'elle se seroit retirée. Les autres Princes, disoit-il, ont
 „ pourvu à leur sûreté; mais je suis foible & désarmé, parce que je n'étois pas en état
 „ de résister seul à la France, & que je n'ai pas sçu que l'Armée Impériale dût venir
 „ de ce côté-là. Je consens, ajoutoit-il, qu'on achette quelques Barreaux à Ma-
 „ yence, qu'on fasse un Pont à Welmenac, petite Ville de mon Diocèse, & où je
 „ ne mettrai que six Soldats, qu'on chassera fort aisément. *Je serai obligé de crier*

Bbb

„ contre

(a) Lettre MS. de M. d'Amerong à Leurs Hautes Puissances, de Halberstadt, le . . . de Septembre, 1672.

(b) Lettre MS. de M. d'Amerong.

1672. „ contre la violence, & je ne laisserai pas de céder avec plaisir ; mais je n'accorde-
 „ rai point le passage entre Coblenz & Hermanstein qui sont les deux Clefs de mes
 „ Etats. J'ai promis au Marquis de Dangeau, que le Roi de France ma envoyé,
 „ de ne le permettre pas. Déjà l'Electeur de Cologne me menace, que si je n'ôte pas
 „ le Pont de Coblenz, il se dédommagera sur moi de ce qu'il perdra dans son Dio-
 „ cèse. J'aurois pu prendre des mesures plus favorables à l'Empire, si la France
 „ m'avoit déclaré la Guerre ; mais elle me laisse en Paix dans mes Etats ; & si je
 „ fais présentement quelques mouvemens contre elle ; M. de Turenne m'englouti-
 „ ra, & j'aurai le reproche de me l'être attiré mal-à-propos. (a)

CCCL.
 Change-
 ment de
 Route vers
 le Mein.

CCCL. Montecuculi, qui n'avoit demandé ce passage, que dans l'espérance d'être refusé, ne fut ni surpris ni fâché de la réponse de l'Archévêque, à laquelle il avoit d'autant plus de raison de s'attendre, qu'elle étoit fondée sur la prudence, & sur l'intérêt de ce Prélat. L'Electeur de Brandebourg, au contraire, chagrin de ce refus, résolut de s'approcher du Mein, afin de se jeter dans le Palatinat, ou dans l'Archévêché de Mayence, & de passer le Rhin dans un Lieu où les François plus éloignez ne pourroient s'y opposer.

L'Archévêque de Mayence jeta les hauts cris, lorsqu'il aprit que l'Armée Impériale étoit entrée dans son Diocèse, & que ses Sujets souffroient beaucoup de la Marche des Troupes. M. Dépences, qui avoit passé au service de l'Electeur de Brandebourg, alla de sa part représenter au Prélat, que la nécessité l'avoit obligé de prendre cette route ; que l'Empereur le dédommageroit des pertes que lui causeroit cette Marche, & qu'il devoit pour le salut de l'Empire donner aux Impériaux un passage sur le Rhin. Ces Remontrances étant inutiles, Blumenthal en fit de plus fortes, qui n'eurent pas plus d'effet. Il représenta la nécessité d'une prompte défense, puisque le Roi de France violant la parole, qu'il avoit donnée, faisoit avancer M. de Turenne dans le Pays de Hesse, & que le Prince de Condé assembloit proche de Mets un Corps de dix-huit mille Hommes, contre lequel il falloit prendre ses précautions. L'Archévêque répondit, qu'il n'ajoutoit aucune foi aux bruits qui s'étoient répandus, qu'on vouloit forcer sa Capitale, pour y faire passer l'Armée, qu'il ne pouvoit souffrir ce passage, ni se déclarer pour les Impériaux, parce qu'il vouloit conserver la Neutralité, & sa qualité de Médiateur, afin de travailler plus efficacement à la Paix ; il ajoutoit, qu'il devoit craindre le Marquis de Vaubrun, qui se plaignoit amèrement de ce qu'il permettoit qu'on amenât dans son Diocèse une Armée, pour en faire le Théâtre de la Guerre ; que son Pays, déjà ruiné, ne pouvoit plus fournir de Vivres à une Armée ; qu'il y avoit sur le Rhin deux Passages qu'on pourroit tenter ; mais que l'Electeur Palatin, qui avoit un Fort de l'autre côté, s'opposeroit à l'un, & que le passage de Gersenheim, où le lit du Rhin étoit moins large, & où l'on pourroit faire descendre de Mayence quelques Batteaux, n'étoit pas beaucoup plus praticable, parce qu'il faudroit bâtir un Château sur l'autre rivage pour défendre le Pont. Ces deux Electeurs s'abouchèrent ensuite à Francfort ; mais, contents de faire des raisonnemens généraux sur le bien de l'Empire, & sur la nécessité d'attendre ce qu'on feroit à Ratisbonne, celui de Mayence ne prit aucune résolution salutaire. Le Palatin, encore plus irrité de ce qu'on attiroit les François sur les bords du Rhin, en fit ses plaintes au Comte de Schwering, l'un des principaux Ministres de Brandebourg, en présence du Marquis de Dangeau, qui étoit à sa Cour de la part de la France. Ce dernier promit que l'Armée de M. de Turenne entreroit en quartier d'hiver, si on vouloit se retirer du Rhin, & qu'il ne doutoit pas que le Roi, son Maître, n'accordât une Trêve à l'Electeur, s'il la demandoit.

CCCLI.
 Montecu-
 culi fait
 échouer le
 dessein de
 passer le
 Rhin.

CCCLI. Les Etats Généraux étoient les plus mécontents. Si l'on avoit formé le dessein de passer le Rhin, & d'aller vers la Moselle, il falloit, disoient-ils, s'assurer auparavant de l'Electeur de Trèves & du Pont de Coblenz, partir directement d'Egra où l'Armée avoit passé en revue, au lieu de perdre un mois de tems à Halberstadt, passer ensuite par la Westphalie, qui étoit le chemin le plus droit, au lieu d'aller du côté de Francfort. Le Baron d'Amerong, Envoyé de Leurs Hautes Puissances auprès de l'Electeur de Brandebourg, se plaignit publiquement de ces Démarches, auxquelles on ne comprenoit rien, & de ce que la République ne tiroit aucun avantage des Subsidés qu'elle continuoit de payer. Il redoubla ses Plaintes, lorsqu'il vit la lenteur avec laquelle on travailloit aux préparatifs nécessaires pour passer le Rhin. Enfin le Prince d'Orange envoya M. de Webenum à l'Armée Impériale, pour faire hâter ces prépa-

(a) Lettre MS. de l'Electeur de Trèves à M. d'Amerong.

préparatifs, & pour représenter la nécessité qu'il y avoit de passer promptement le Rhin au-dessous de Mayence, d'entrer dans le Diocèse de Cologne, afin de couper les vivres aux François, d'animer les Espagnols à déclarer la Guerre, & de déterminer Liège à prendre le bon parti. 1672.

Tout étoit prêt pour l'exécution de ce dessein, lorsque Montecuculi fit assembler un Conseil de Guerre dans lequel il déclara, qu'il n'avoit point d'ordres de combattre les François, & en effet il ne les reçut que dans la Westphalie, parce que Lobcowitz, son Ami, les avoit retardez jusqu'à ce qu'on trouvât une impossibilité absolue de les exécuter. Un Général a toujours assez des raisons probables, pour soutenir un avis, quoique contraire au Bien public, parce qu'on peut opiner à perte de vûe sur des Evénemens aussi douteux que ceux des Batailles. Montecuculi coloroit le sien par la marche du Maréchal de Turenne, qui étoit déjà à Trèves, & qui pouvant se joindre avec le Prince de Condé, ou en recevoir des renforts considérables, deviendroit supérieur à l'Armée Impériale, laquelle ne trouveroit aucune ressource, si elle étoit battue. A cette raison, qui avoit quelque apparence de solidité, il ajoutoit la crainte de s'engager dans une Guerre éloignée de l'Autriche, que l'Ottoman, poussé par la France, menaçoit d'une invasion nouvelle.

CCCLII. L'Electeur de Mayence acheva de déterminer le Conseil de Guerre par les Lettres de Lobcowitz, qui portoient, que l'Empereur ne vouloit pas que son Armée passât le Rhin, & que Sa Majesté Impériale ne s'étoit alliée avec l'Electeur de Brandebourg, qu'afin de se délivrer des importunités du Prince d'Anhalt, son Ministre. Léopold n'étoit pas capable d'une pareille dissimulation, il avoit traité de bonne foi, parce qu'il voyoit les suites que la Conquête des Provinces-Unies auroit dans l'Empire; mais ses Ministres, qui profitoient de la facilité du Maître, & de la libéralité des Ennemis, crurent pouvoir envoyer des Ordres qu'il n'avoit pas donnez. On falsifia le Sceau Impérial, & les Ordres expédiés à Montecuculi étoient si contraires à ceux de l'Empereur, que ce Général fut obligé de les produire à son retour de la Campagne. Sa Majesté Impériale, qui n'avoit de sévérité que pour les Hongrois, contre lesquels ses Ministres ne cessoient de l'animer, parce qu'ils s'enrichissoient des Confiscations, eut beaucoup de peine à punir ceux qui le trahissoient. Cependant, en épargnant la tête des Coupables, il ne put se refuser à lui-même un Châtiment exemplaire, quoique doux pour des Ministres convaincus de perfidie par leur propre main. L'exil fut la peine unique des Traîtres. Enfin on résolut de repasser dans la Westphalie. Le Baron d'Amerong ne put dissimuler que ces variations rendoient toutes les mesures qu'on prenoit inutiles, & qu'elles portoient une atteinte mortelle au crédit de ceux qui changeoient si souvent d'avis. Si on avoit passé le Rhin, disoit-il, on se seroit emparé sans peine de Wormes, de Trèves, &c. on auroit passé de là dans les trois Evêchez, (a) & on auroit tenu dans le respect les Electeurs qui favorisoient la France. Le Prince d'Orange auquel M. d'Amerong donnoit avis de ce qui se passoit en Allemagne, approuva les démarches qu'il avoit faites, & l'exhorta à continuer de veiller avec le même zèle & la même vigilance aux intérêts de la République.

CCCLII.
Lobcowitz
trahit
l'Empe-
reur.

CCCLIII. L'Electeur de Brandebourg communiqua à celui de Mayence le dessein qu'il avoit de se retirer des bords du Rhin dans la Westphalie, & représenta en même tems à ce Prélat l'intérêt, qu'il avoit d'empêcher que les François ne prissent dans son Diocèse des Postes qui pussent nuire à la sûreté de l'Empire. L'Archevêque, qu'une longue expérience rendoit habile dans les Intrigues & dans les intérêts de l'Empire, répondit à l'Electeur, 1. Que sa Neutralité & sa qualité de Médiateur, ne lui permettoit pas de faire des Actes d'Hostilité dans l'Hiver, pendant lequel il auroit le tems de travailler à la Paix & à lui procurer la Restitution des Villes & des Terres qu'on lui avoit enlevées. 2. Que si la Paix ne se faisoit pas, il ne pouvoit plus douter que la Guerre ne passât l'année suivante dans l'Empire, & qu'alors il ne balanceroit pas à se déclarer pour l'Empereur. 3. Que dans l'incertitude, il vouloit qu'on fit de gros Magasins sur le Rhin, & offroit Mayence & les autres Villes de son Diocèse pour cet usage. 4. Qu'il croyoit qu'il étoit de la dernière importance qu'on s'emparât de Cologne, dont l'invasion auroit de grandes conséquences pour la suite de la Guerre. Enfin il conjura le Comte de Schwering de partir mécontent de sa Cour, & de rendre son mécontentement si public que la France en fût avertie. Mais elle avoit des avis plus sûrs, qui ne pouvoient lui être suspects.

CCCLIII.
Négocia-
tions de
l'Electeur
de Brande-
bourg avec
celui de
Mayence.

1672. CCCLIV. Tous les Projets de l'Electeur ayant échoüé, on résolut de se retirer dans la Westphalie, & ce fut-là que Montecuculi quitta l'Armée, ayant sollicité si fortement son retour auprès de l'Empereur, qu'on le rapella. Il avoit fait si peu de chose pour la Gloire de son Maître, & pour la défense de l'Empire, qu'on ne s'aperçut de son absence à l'Armée, que parce que son nom y manquoit. Il traversoit les desseins de l'Empereur, au lieu de les exécuter, & il craignoit autant de battre M. de Turenne, & de gagner une Bataille contre la France, que d'autres Généraux auroient trouvée d'honneur à le faire. Quelle fûreté dans les jugemens humains, lorsqu'on les précipite! On avoit de grandes & de hautes idées de Montecuculi comme d'un Général qu'on n'oposoit à M. de Turenne, que parce qu'on espéroit tout de sa valeur, & de son expérience. L'un étoit habile & fidèle, l'autre, avec une habileté peut-être égale, entroit dans le complot des Ministres corrompus de l'Empereur, son Maître, & sur des ordres faux ou supposés changeoit les marches, & faisoit échoüer les desseins les mieux concertez. Nous ne pouvons refuser cette réflexion à la vérité. Le Duc de Bournonville (a) & le Comte de Souches prirent la place de Montecuculi. M. de Turenne, qui vouloit empêcher la jonction du Prince d'Orange avec l'Electeur, passa le Rhin, & entra aussi dans la Westphalie, dans le dessein de suivre l'Armée Impériale, & de l'obliger à rentrer dans ses Quartiers, si elle ne vouloit pas combattre.

CCCLV. L'Electeur de Brandebourg, voyant le danger auquel il s'étoit exposé, commença à s'ébranler. Il écrivit à l'Empereur, qu'il étoit impossible de faire un plus long séjour en Westphalie, parce qu'on ne pouvoit y tenir l'Armée en Corps, à cause de la rigueur de la saison, & que tout ce qui étoit nécessaire pour son Entretien y manquoit. D'ailleurs que si on la séparoit dans des Quartiers différens, elle seroit battüe & ruinée en détail. C'est pourquoi il étoit d'avis de repasser promptement le Weser, & de demander une Trêve, pendant laquelle, ou l'on feroit la Paix, ou l'on auroit le tems de prendre des mesures plus convenables. Il alléguait pour raison, que le Cercle entier de Westphalie alloit tomber entre les mains des François, auxquels il seroit difficile de le disputer, puisqu'ils étoient supérieurs, que ses Etats étoient exposez aux Courses & au Pillage des Ennemis, & qu'il n'avoit pas assez de Troupes pour les arrêter; que les Hollandois aprouveroient peut-être ce parti; que M. de Bournonville avoit dit dans les Conférences, qu'on avoit tenuës sur cette matière, qu'il n'avoit aucun ordre d'entendre parler de Trêve; mais je suis persuadé, disoit l'Electeur, que Votre Majesté ne balancera pas à y consentir, lorsqu'on lui aura représenté naturellement l'état des Affaires, & l'impossibilité de résister nous seuls aux forces de l'Ennemi. Il fit appuyer cette Lettre par un de ses Ministres, qui partit aussi-tôt pour Vienne.

CCCLVI. Cependant l'Electeur fut obligé de repasser promptement le Weser, afin de se retirer dans le sein de ses Etats. Le Maréchal de Turenne le suivit à grandes journées, & prit en peu de tems plusieurs Places qu'on n'avoit pas eu la précaution de fortifier, & la meilleure ne tint pas deux jours. L'Electeur rebroussa chemin, & voulut donner Bataille à une Armée afoiblie par des marches longues & doublement pénibles pendant l'Hiver. Mais le Duc de Bournonville déclara qu'il ne vouloit point tenter le sort des Armes, & M. Dépences & deux Ministres représentèrent à Son Altesse, que la Victoire étant très-douteuse sur un Général expérimenté, qui commandoit l'élite des Troupes Françoises, il y auroit d'autant plus de témérité à hasarder une Bataille, que si on avoit le malheur de la perdre, l'Electorat, qui étoit ouvert, seroit ravagé sans résistance, & que la Consternation étant répandüe dans tout l'Empire, le mal seroit sans remède. Ce Conseil fut suivi, l'Electeur hâta sa marche, afin d'éviter un Ennemi, qui connoissoit par les mouvemens de l'Armée Impériale, qu'il y avoit jetté la crainte.

CCCLVII. Le Maréchal de Turenne, ne trouvant plus d'Ennemis à combattre, donna à ses Soldats, non seulement des Quartiers de rafraichissement; mais la liberté de piller le Pays, où ils firent de grands ravages. M. Dépences, qui avoit autrefois servi sous lui, fut détaché pour l'adoucir, & on avoit d'autant plus lieu d'espérer que le Maréchal vivoit avec plus d'ordre, que le Vicomte de Villeneuve, ayant offert à l'Electeur, d'empoisonner son Général, afin de le délivrer d'un Ennemi si redoutable, Son Altesse, qui avoit de l'horreur pour de semblables attentats, en avoit fait avertir M. de Turenne, afin qu'il se précautionnât contre un tel Homme, & il avoit été fort sensible à cette générosité. Cependant la Négociation entamée par M. Dépences aboutit à peu de chose. Le Général François répondit qu'il craignoit de se rendre suspect à la Cour, si malgré les Ordres, qu'il avoit reçus, il épar-

(a) Alexandre, Duc de Bournonville, Général des Troupes Impériales.

gnoit un Prince avec lequel le Roi, son Maître, avoit quelqu' Alliance, & qu'on vouloit réduire à la nécessité de capituler. Il promit d'arrêter les deux Prélats, dont les Troupes détachées laissoient en divers Lieux de tristes marques de leurs Courses; mais soit que l'espérance du gain, ou la connivence du Roi de France les y engageât, ils agirent comme auparavant. M. de Turenne fit pourtant moins d'hostilité dans l'Electorat, & écrivit à la Cour pour obtenir un Traité favorable à Son Altesse, qui fut conclu l'année suivante.

CCCLVIII. Le chagrin qu'on eut en Hollande de voir échouer les desseins de l'Electeur de Brandebourg, dont on avoit conçu de si grandes espérances, fut violent. On se plaignit de ce que Son Altesse, qui devoit avoir une Armée complète deux mois après avoir reçu l'argent pour la lever, n'avoit pas satisfait à cet engagement; qu'ayant pû se mettre en marche dès la fin de Juillet, elle n'étoit arrivée à Halberstadt, qu'au milieu de Septembre, & (a) qu'elle avoit ensuite changé de route, sans prendre la précaution de traiter avec les Princes qui étoient à la droite & à la gauche de l'Armée.

L'Electeur répondoit à ces plaintes redoublées des Etats, qu'il s'étoit engagé avec la République sur la supposition qu'elle auroit cent mille Hommes en Campagne, & cent Vaisseaux sur la Mer; que les Garnisons seroient assez nombreuses, & les Fortifications assez bonnes pour soutenir de longs Sièges, au lieu qu'on avoit laissé percer l'Ennemi en tous Lieux sans excepter les Provinces de Frise & de Groningues; que s'il avoit reçu le premier Payement, on s'étoit relâché sur le second, & qu'on avoit tellement négligé les Officiers & les Troupes que les deux Compagnies de Douglas & de Pekert avoient demeuré trois mois sans recevoir un sol; qu'ayant voulu prendre la dernière Compagnie à son service, les Cavaliers s'étoient débandez & avoient déserté faute de solde. (b) Il ajoutoit qu'on avoit négligé de faire des Alliances avec la Suède, la Saxe, le Dannemarc, la Maison de Lunebourg, & qu'il avoit envoyé ses Ministres deux ou trois fois dans les Cours du Nord & d'Allemagne, (c) afin de suppléer, par son activité, à l'indolence de la République.

CCCLIX. Le mauvais succès de son Entreprise ne l'empêchoit pas de vanter les suites avantageuses quelle avoit eues. Les François, disoit-il, alarmez de notre marche, ont été obligez de quitter le sein de la Hollande pour venir sur le Rhin. Il ne reste pas trois mille Chevaux ennemis dans vos Provinces. Au lieu de profiter de cet abandonnement vous ne vous déterminez à rien d'important, & vous nous déclarez que vous avez tout au plus six mille Hommes de Troupes réglées en Campagne. Le Maréchal de Turenne a été obligé de nous suivre, & le Prince de Condé de passer en Lorraine avec un Corps d'Armée. Le Diocèse de Cologne & les Duchez de Juliers & de Neubourg, devenus le Théâtre de la Guerre & des marches & contremarches des Armées, sont ruinez, tellement que vous avez deux Ennemis de moins. Enfin nous avons empêché les François d'assiéger à l'arrière saison Bois-le-Duc, Mastricht, ou quelqu'autre Place forte du Brabant; & quoique nous eussions dans notre Armée beaucoup de nouvelles Levées, nous aurions marché tête baissée aux Ennemis, si nous en avions été les Maîtres. (d) Telles étoient les raisons de l'Electeur, qui ne laissoient pas d'avoir quelque solidité; mais elles étoient d'autant moins consolantes pour la République, qu'elle alloit bientôt être privé de ce secours.

CCCLX. L'Electeur de Mayence, voyant le feu qui s'allumoit sur ses Frontières, envoya le Comte de Schonborn à Paris offrir sa Médiation, & celle de quelques Princes de l'Empire. Sa Majesté Très-Chrétienne, après s'être plaint de ce que l'Electeur de Brandebourg & l'Empereur avoient armé contre les Loix de l'Empire, contre la Paix de Munster, & contre les Traitez particuliers qu'ils avoient faits avec Sa Majesté, l'assura qu'elle avoit de favorables dispositions pour le rétablissement de la Paix, accepta la Médiation, qu'on lui offroit; mais elle y ajouta ces réserves: 1. Que l'Empire & la Hollande ayant des intérêts séparés, il n'étoit pas juste de les confondre, ni de faire entrer dans un même Traité la République, qui n'avoit rien de commun avec l'Allemagne; qu'ainsi on devoit rétablir la Paix dans l'Empire avant que de travailler à celle des Hollandois. 2. Que comme Sa Majesté voyoit l'Empereur & un des principaux Chefs du Corps Germanique armez ouvertement en faveur de ses Ennemis, elle ne pouvoit choisir dans l'Empire des

Bbb 3

Mé-

(a) Le Seizième.

(b) Lettres MSS. de M. d'Amerong à M. Kinschot, du Mois de Novembre, 1672.

(c) M. Bloemendal avoit été envoyé trois fois en Dan-

nemarc, M. Brandt en Suède, M. Berlips en Saxe, M. Honstein à Brunswick, & le Prince d'Anhalt à Vienne.

(d) Lettres MSS. de M. d'Amerong.

1672.

CCC
LVIII.
Raisons de
Son Altesse
Electoral.CCCLIX.
Reproches
que l'Electeur
fait
aux Etats.CCCLX.
Médiation
de l'Electeur
de
Mayence,
Réponse
du Roi de
France.

1672. Médiateurs, que lorsqu'elle seroit convaincuë qu'il n'y a dans tout ce Corps, qu'un même esprit pour rétablir la Paix entre elle & les Provinces-Unies à des Conditions raisonnables. 3. Que pour cet effet, il falloit rendre le repos à toute l'Allemagne, redonner la première force au Traité de Westphalie, rétablir la bonne intelligence entre tous les Membres de l'Empire & la France, & mettre Monsieur l'Electeur de Brandebourg en état de profiter des offres avantageuses qu'on lui faisoit, de lui restituer ses Places. 4. Que Sa Majesté ne pouvoit avoir la Médiation de ces Princes pour agréable, qu'ils n'eussent fait retirer les Troupes qui troubloient l'Allemagne. 5. Qu'afin qu'on ne s'imaginât pas que le dessein de la France, en s'accommodant avec l'Empire à l'exclusion des Etats Généraux, fût de les defarmer d'un puissant secours & de hâter leur ruine, Sa Majesté déclaroit qu'elle consentiroit à une Suspension d'Armes, jusqu'au premier de May 1673. & qu'elle en accorderoit une à la Hollande pendant le même tems, conformément à celle qui avoit été faite entre la France & l'Espagne, l'an 1659. 6. Que pouvant arriver, que la Paix ne seroit pas faite avec la Hollande, & qu'alors l'Empire desarmé ne pourroit venir à son secours, le Roi promettoit en ce cas, que comme après le rétablissement de la Paix dans l'Empire, la Médiation de Son Altesse Electorale de Mayence & des autres Princes de l'Empire seroit réunie avec celle de la Suède, il prolongeroit la Suspension d'Armes avec les Etats aussi long-tems que les Médiateurs le jugeroient nécessaire, pour finir la Guerre. 8. Enfin le Roi disoit, qu'après avoir donné de si fortes assurances de la sincérité de ses intentions, on ne devoit pas trouver mauvais qu'il séparât les Démélez qu'il avoit avec les Hollandois, de ceux qu'il avoit avec l'Empire, puisque ces Démélez n'avoient rien de commun ensemble, & que Sa Majesté ne prît point de Médiateurs en Allemagne, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement defarmée. (a)

CCCLXI. CCCLXI. Pendant que l'Electeur de Mayence faisoit offrir à Paris sa Médiation pour la Paix, on faisoit à Vienne le Projèt d'un Traité secret par lequel le Roi Très-Chrétien s'engageoit :

I. De n'attaquer point l'Espagne de cinq ans, pendant lesquels l'Empereur & le Pape seroient arbitres, & termineroient les différens nez ou à naître entre les deux Couronnes.

II. Que la Lorraine seroit restituée à la sollicitation de l'Empereur.

III. Que Sa Majesté Très Chrétienne restitueroit aussi toutes les Places qu'elle avoit prises dans l'Empire, & que si l'Electeur de Brandebourg refusoit d'entrer dans ce Traité, on mettroit ses Villes en séquestre entre les mains d'un Prince que l'Empereur choisiroit.

IV. Que la France seroit obligée de fournir à la Pologne douze mille Hommes, & douze cens mille livres par an, afin de chasser le Turc.

V. Que l'Empereur, de son côté, promettoit de faire retirer ses Troupes & celles de l'Electeur de Brandebourg de tous les Lieux qu'elles occupoient, dès le moment qu'on auroit signé le Traité.

VI. Enfin on promettoit de ne se mêler point des Affaires de la Hollande. (b)

Ce Traité, quoiqu'appuyé par l'Impératrice Amelie, qui avoit un grand ascendant sur l'esprit de l'Empereur, son Epoux, qu'elle trahissoit, ne fut point conclu. Elle fit envoyer ces Propositions en France & en Espagne; mais malgré les mouvemens qu'elle se donna, ce Projèt ne réussit pas, comme nous le verrons l'année suivante.

Traité particulier du Duc de Hanover avec la France. Le Duc de Hanover (c) n'attendit pas si long-tems à traiter avec la France. Sa Majesté Très-Chrétienne ne pouvoit rien faire qui lui fût plus avantageux, que de détacher du Corps de l'Empire un Prince aussi puissant. Il auroit pû & dû secourir les Hollandois qui avoient fait souvent des Alliances étroites avec sa Maison. Ses Etats étoient enclavez dans ceux des autres Princes qu'il tenoit en haleine; & non seulement, il devenoit inutile au Corps Germanique; mais son exemple y jettoit la défiance & l'effroi. Louis, qui n'ignoroit pas la grande utilité qu'il tireroit d'une Alliance avec ce Prince, donna à M. Verjus un Pleinpouvoir pour la conclure. Son Altesse nomma Mrs. de Grott & de Weissendorff, ses Conseillers & Ministres d'Etat, pour traiter avec lui, & ils conclurent ensemble le Traité. Le Roi, après les Protestations ordinaires, de maintenir la Paix de l'Empire, & après avoir assuré, que

(a) Réponse MS. de Sa Majesté Très-Chrétienne à l'Electeur de Mayence, du 19. de Décembre, 1672. Signée LOUIS. Et plus bas ARNAUD.

(b) On a trouvé ce Projèt dans les papiers de M. d'Amérog.

(c) Jean Frédéric, Duc de Brunswick & de Lunebourg.

que bien loin de l'ébranler, son dessein étoit de l'affermir, en prenant des mesures pour empêcher l'oppression de ceux qui seroient attaquez par un Voisin ambitieux ou puissant, ajoutoit qu'il ne vouloit retenir aucune des Villes ou des Etats qu'il pourroit y conquérir, & que si les Princes, qui s'étoient armez vouloient retirer leurs Troupes, tellement qu'elles ne lui donnaient plus d'ombrage, & qu'il ne lui restât aucun soupçon qu'on voulût se mêler de la Guerre de Hollande, il consentoit à retirer les siennes, & promettoit de ne se point ressentir de ce qu'on avoit fait. (a) Il offroit à l'Electeur de Brandebourg, de lui restituer, lorsque la Paix seroit faite avec les Hollandois, les Terres que la Guerre l'avoit obligé de prendre, ou bien de les mettre en séquestre entre les mains d'un Prince de l'Empire, & qu'en attendant la Paix, il jouïroit des mêmes revenus, & de la même Jurisdiction qu'il avoit, lorsque ces Places étoient entre les mains des Hollandois. (b) Mais si Son Altesse Electorale persévéroit dans son dessein de porter la Guerre contre Sa Majesté en faveur des Hollandois, au hazard de jetter l'Empire dans les desordres & les calamitez des premières Guerres, & de causer à toute l'Allemagne la ruine que plusieurs Etats, & même les Terres de Son Altesse ont déjà esluées, le Duc de Hanover s'engageoit d'agir contre l'Electeur aussi bien que contre les autres Ennemis de Sa Majesté & de ses Alliez, jusqu'à ce que le repos fût rendu à l'Empire par la retraite de ceux qui l'avoient troublé. (c) Enfin Le Roi déclaroit que si l'Electeur ne vouloit point accepter ces Conditions, Sa Majesté ne seroit pas tenuë de lui accorder ensuite les mêmes avantages. (d) Le Duc de Hanover promettoit dans ce même Traité de lever dix mille Hommes, afin de protéger ses Sujets contre la ruine, dont ils seroient menacez par les marches & contremarches continuelles des Troupes, & par les Troubles inséparables d'une Guerre générale; & afin de réparer le tort qu'on lui avoit déjà fait, (e) le Roi devoit donner la moitié de l'argent nécessaire pour la Levée de ces dix mille Hommes, & payer pour leur solde trente mille écus par mois, outre les dix mille que le Duc recevoit déjà tous les mois. (f) Pour faciliter cette Levée, Sa Majesté Très-Chrétienne offroit ses bons Offices auprès du Roi de Suède, du Duc de Neubourg, des Evêques de Paderborn & de Munster, afin qu'ils permissent qu'on battît le Tambour dans leurs Etats. L'Archévêque de Cologne devoit même laisser faire ces Levées sous son nom, & assigner Hildesheim pour le premier Quartier d'Assemblée, en payant. (g) Si la nécessité le demandoit on pourroit augmenter ce Corps, en augmentant les Subsidies à proportion du nombre des Troupes. (h) Si le Duc étoit attaqué par quelque Puissance supérieure, le Roi lui enverroit à ses dépens tous les secours nécessaires pour la défense de ses Etats. (i) Le Duc étoit dispensé de faire la Guerre aux Princes de sa Maison, quand mêmes ils entroient dans des engagements contraires aux siens. (k) Mais il devoit se joindre avec les Alliez dans le besoin, & alors ce Corps ne devoit obéir qu'à son Altesse & à ses Généraux, & s'il s'unissoit à l'Armée de France, le Général Hanovrien obéiroit au François, & le premier conserveroit le Commandement pour le détail & pour l'exécution. (l) Si Son Altesse étoit en personne à l'Armée du Roi, elle y auroit la même Autorité, & le même pouvoir que d'autres Princes Souverains ont eu dans de semblables occasions. (m) Ce Traité ne devoit finir qu'avec la Guerre, (n) & pendant sa durée le Duc devoit jouir des toutes les Contributions qu'il pourroit établir, (o) il n'étoit obligé de recevoir les Troupes du Roi dans ses Etats, pour y prendre des Quartiers d'Hiver, qu'après y avoir donné son consentement, & (p) de son côté, il promettoit, de donner à Sa Majesté, après cette Guerre finie, deux mille Hommes de pied, mille Chevaux & cinq cens Dragons, si Sa Majesté le demandoit, autrement il auroit la liberté de vendre ses Troupes à d'autres Princes, ou de les licentier. (q) Cette conduite d'un Prince de l'Empire, qui pour de vils intérêts se ligue avec les Ennemis de sa Patrie, surprend.

L'Electeur de Trèves fut plus ferme, du moins pendant le cours de cette Année; mais il porta la peine de sa fermeté. Le Roi lui avoit envoyé le Marquis de Dangeau, afin de l'engager dans ses intérêts, tantôt par les promesses, & tantôt par les menaces, en lui faisant répéter souvent cette Maxime de l'Evangile, *que celui qui n'étoit point avec lui étoit contre lui*. Mais le Marquis, quoique beau parleur, n'ayant pû l'ébranler, le Prince de Condé, qui étoit rétabli de sa blessure, entra dans

(a) Article IV.

(c) Article XVII.

(e) Article V.

(g) Article XIV.

(b) Article II.

(d) Article II.

(f) Article VII.

(h) Article IX.

(i) Article XX.

(l) Articles XI. & XII.

(n) Article XXIII.

(p) Article XXI.

(k) Article X.

(m) Article XIII.

(o) Article XXII.

(q) Article XXVI.

1672. dans ses Etats avec un Corps d'Armée, fit dresser un Pont sur la Moselle à une lieuë de la Capitale, ce qui l'incommodoit beaucoup. On eut beau fournir aux Soldats les vivres & les commoditez nécessaires, il ne laissa pas de piller les Maisons, de les détruire après les avoir pillées, d'arracher les Arbres, & de ravager le Pays. Lorsque l'Electeur s'en plaignit à la Diète, M. de Gravelle répondit que le Roi avoit ordonné d'observer une bonne Discipline; mais qu'il étoit impossible de le faire parfaitement, & que d'ailleurs on faisoit des plaintes outrées de peu de chose. Les Plaintes étoient bien fondées, & c'étoit un Acte d'Hostilité contre l'Empire, que d'entrer à main armée sur les Terres d'un Evêque Electeur, qui en conservant son Attachement intérieur pour l'Empereur, ne vouloit pas fournir aux Troupes du Roi le Passage, des Quartiers, & des Vivres. Enfin lorsqu'il voulut prendre, au commencement de l'année suivante, quelques Troupes Impériales, pour se garantir des vexations qu'il avoit souffertes à la fin de celle-ci, Trèves fut prise par St. Clas, & les autres petites Places par Mrs. de Fourille, Sourdis & la Trouffe.

CCCLXIII
Le Prince
de Condé
brule le
Pont de
Stras-
bourg.

CCCLXIII. Le Prince de Condé, après avoir traversé le Pays de Trèves, envoya un Détachement bruler le Pont de Strasbourg. Cette Ville Impériale se croyoit dans une sûreté parfaite, pendant qu'elle ne se donnoit aucun mouvement, qui pût déplaire à la France; mais par malheur, elle avoit sur le Rhin un Pont fameux & très-commode au passage des Troupes. C'est pourquoi, en se faisant de la nécessité une Loi, on mit le feu aux Batteaux, dont il étoit composé, & on le réduisit en cendres. Strasbourg en porta ses Plaintes à Ratisbonne, comme si c'étoit une grande Consolation, que de peindre le mal qu'on souffre, ou comme si l'on pouvoit attendre de cette Assemblée autre chose que des Délibérations traînantes & inutiles.

CCCLXIV
Lettre de
S. M. T. C.
au Magi-
strat de
Stras-
bourg.

CCCLXIV. Les Magistrats de Strasbourg qui s'étoient plaints directement au Roi de l'embrasement du Pont de leur Ville, en reçurent cette Réponse :

„ TRES-CHERS ET BONS AMIS. Nous avons appris en même tems que vous nous
„ écrivez, le dessein du Prince de Condé, pour empêcher le passage aux Troupes
„ d'Allemagne sur votre Pont. Le zèle que ce Prince a pour ce qui est du bien de
„ notre service, ne lui a pas permis de le différer jusqu'à ce qu'il nous en eût donné
„ avis, si bien que l'Entreprise & l'effet sont parvenus jusqu'à nos oreilles en même
„ tems. Nous sommes étonnez de ce que nous, qui sommes si portez pour l'Alle-
„ magne, sommes contraints de voir que ceux qui sont les plus obligez de mainte-
„ nir le repos de l'Empire, contribuent le plus à le troubler, de sorte que cela seul
„ a été cause de la résolution inévitable du Prince. Mais il a peut-être été nécessai-
„ re que nos Pays ayent été assurés en cette manière, & que les desordres, que
„ les Troupes Allemandes vous auroient pû causer par le moyen de votre Pont,
„ ayent été détournés en cette sorte. Toutefois nous serions marris que vous souf-
„ frissiez quelque dommage à cette occasion, c'est pourquoi nous n'avons pas vou-
„ lu manquer de vous faire sçavoir, qu'*aussi-tôt que nous aurons mis un tel ordre à*
„ *nos Affaires que nous le désirons, nous sommes prêts de vous dédommager, & de*
„ *faire rebâtir votre Pont à nos dépens, aussi-tôt que les causes, qui ont obligé de le*
„ *détruire auront cessé, sur quoi nous vous recommandons à la Protection de Dieu.*
„ Fait à Versailles ce 3. Décembre. 1672. LOUIS.

Le mal étoit fait & présent, & la promesse de la réparation, qui n'empêchoit pas de regarder la rupture du Pont comme un Acte d'Hostilité contre l'Empire, étoit renvoyée à un avenir éloigné.

La France paroissoit d'autant plus craindre les Suisses, que les Cantons Evangéliques avoient défendu à leurs Officiers qui étoient au service du Roi, d'agir directement ou indirectement contre l'Empire & contre les Etats Généraux, sous peine de perdre la Tête & les Biens, & pour cet effet on leur avoit défendu de passer le Rhin. Il est vrai que M. Meyer, Envoyé de Zurich à la Cour de Berlin, y flattoit agréablement l'Electeur & l'Envoyé de Leurs Hautes Puissances des bonnes intentions des Cantons Evangéliques; (a) mais les autres n'agissoient pas avec la même sincérité que Zurich & le Bourgue-Maître qui gouvernoit ce Canton. En effet, soit que les Officiers fussent assurés de l'impunité malgré les Ordres & les menaces de leurs Maîtres, ou qu'ils ne voulussent pas quitter des Postes lucratifs & honora-
bles,

(a) Lettre MS. de M. d'Amerong, de Berlin, le 1. de Juin, 1672.

bles, pour aller croupir sur leurs Terres, les Cantons Evangéliques servirent contre la République indépendamment de la Religion qu'ils professoient. Et M. Stoupe, le Cadet, qui de Ministre devint (a) Lieutenant Colonel, & ensuite Général, fut un de ses plus grands Ennemis. Il attaqua la *Religion des Hollandois* (b) aussi bien que leurs Places fortes.

1672.

CCCLXV. Nous finirons cette Année par ce qui se passoit en Hongrie. Nous sommes d'autant plus obligés de parler des Troubles de ce Royaume, que les Ministres de l'Empereur en tirèrent une espèce d'Apologie pour Sa Majesté Impériale, de ce qu'elle n'avoit pas fait de plus salutaires efforts en faveur de la République, & que même ils chargèrent la France d'avoir excité ces nouveaux Troubles, afin de faire une grande diversion. Nous avons vû ce que les Seigneurs Catholiques de ce Royaume tentèrent pour la conservation de leurs Droits. (c) Nous allons voir monter sur la Scène les Protestans, qu'un exemple si funeste devoit avoir détourné d'une Entreprise si hazardeuse, puisqu'ils avoient moins de forces pour l'exécuter, & qu'ils étoient plus odieux.

CCCLXV.
Les Troubles de Hongrie contribuent à la ruine des Etats.

CCCLXVI. Il n'y a point de Royaume, qui ait été plus jaloux de ses Droits, qui ait pris plus de précautions pour les conserver, qui les ait conservés plus long-tems, & qui ait été réduit à une plus dure extrémité depuis un Siècle que celui de Hongrie. Un Historien Espagnol (d) découvre assez exactement les Sources des Guerres fréquentes qui s'y sont élevées. Ces sources sont, dit-il : I. L'inclination naturelle des Peuples, qui aimoient la Guerre & la Liberté, & qui haïssoient d'autant plus l'Esclavage, qu'ils étoient accoutumés à un Gouvernement tout-à-fait différent de celui que *la Cour Impériale vouloit y exercer*. II. La Déclaration & le Serment des Rois, qui au jour de leur Couronnement faisoient des Promesses très-avantageuses à leurs Sujets, parce que sans cela ils n'auroient été ni élus, ni couronnés. III. La Puissance de la Noblesse, qui avoit beaucoup de Vassaux & des Châteaux très-forts. IV. l'Edit du Roi André, qui permettoit à ses Sujets de lever des Troupes, & de forcer le Roi à l'observation des Privilèges, sans être traités de *Rebelles*, ou punis comme *Traîtres*. V. Le Pouvoir despotique du *Palatin* de Hongrie, dont la Charge (e) avoit subsisté jusqu'à l'année dont nous écrivons l'Histoire. VI. Le voisinage des Turcs, & les Guerres continuelles, qu'on avoit avec eux, qui augmentoient la confusion & l'impunité de la *Révolte*, par la facilité de se retirer sur leurs Terres. VII. Le voisinage de la Transylvanie, où les Protestans trouvoient une retraite encore plus sûre & plus douce. VIII. La jalousie des Nations, particulièrement celle que les Hongrois avoient des Garnisons Allemandes, & de la Domination des Etrangers. IX. Enfin la différence des Religions, que les *Princes de la Maison d'Autriche ont autorisée*, & l'Historien Espagnol exagère d'autant plus cette dernière Source de *Rebellion*, que son dessein est de charger les Protestans de la haine des Troubles, dont nous allons parler, & qu'il les accuse d'en être la cause principale.

CCC LXVI.
Sources des Guerres de Hongrie rapportées par un Historien Espagnol.

CCCLXVII. La Religion Protestante (f) & la Réformée (g) avoient pénétré dans la Moldavie, dans la Transylvanie, dans la haute Autriche, & dans la Hongrie. Le nombre des Protestans l'emportoit de beaucoup sur celui des Catholiques. Ils peuploient les Villes, ils y avoient un grand nombre d'Eglises, & ils y exerçoient les premières Charges, lorsque le Clergé Romain, auquel ils emportoient les Décimes, jaloux du Pouvoir & des grandes Possessions qu'ils avoient dans un Pays abondant, s'unit avec la Cour de Vienne, & conjura leur ruine à laquelle cette Cour avoit déjà commencé de travailler. On les accusa d'avoir fait le Projèt d'une Révolte. Ils devoient, disoit-on, se joindre aux Conjurez Catholiques, dont nous avons rapporté la tragique Histoire. (h) Tous les Pasteurs entretenoient avec eux une étroite correspondance, afin de faire un soulèvement général. Enfin ils vouloient appeler l'Ottoman à leur secours, & le Roi de France promettoit de payer le Subside que la Porte exigeroit.

CCC LXVII.
Les Protestans de ce Royaume accusés de Conjuraton.

CCCLXVIII. On n'avoit point d'autre preuve de cette Conjuraton que deux

Ccc

Let-

CCC LXVIII.
Lettres supposées pour prouver cette Conjuraton.

(a) Il avoit été Pasteur de l'Eglise Françoisse de la Savoye à Londres, & Espion de Cromwel en même tems. Après la mort du Protecteur, il quitta l'Angleterre, & vint en France, où on le fit Lieutenant Colonel du Régiment de son Frère.

(b) Il composa en ce tems-là la *Religion des Hollandois*. Voyez ce que nous avons dit de ce Libelle dans le Chapitre XXXIX. de la Description Historique du Gouvernement des Provinces-Unies, page 133. & suivantes.

(c) Voyez ci-dessus à l'Année 1671. depuis la page 152. jusqu'à la 161.

(d) *D. M. G. P. Vida de Leopoldo primero.*

(e) Voyez les prérogatives de cette Charge, ci-dessus page 153.

(f) La Luthérienne. (g) La Calviniste.

(h) Voyez ci-dessus page 152. & suivantes.

1672. Lettres Latines écrites par un Gentilhomme Hongrois nommé Wittinnyedy, (a) qui étoit mort après les avoir dictées. On n'en avoit pas les Originaux ; mais un Homme revenu de Transylvanie disoit avoir vû ces Lettres chez son Ayeul. On le renvoya dans son Pays, afin de les chercher. On supposa qu'elles étoient véritables malgré le galimatias obscur qui ne permettoit pas de croire qu'un Homme de bon sens, Chef d'une Conspiration, pût les avoir écrites. En effet tous les Pasteurs, qu'on mit en Procès, parce qu'on les faisoit entrer dans cette correspondance, nièrent le fait & se déchargèrent avec serment de l'accusation, qu'on formoit contre eux avec d'autant moins de fondement que ces Lettres, n'avoient point été écrites de la main de Wittinnyedy, & que même la seconde étoit sans date de tems, & sans nom de Lieu. D'ailleurs la recherche de ces Lettres, qu'un Domestique, par un ordre exprès, avoit détournée chez son grand Père en Transylvanie, avoit tout l'air d'une imposture.

CCC
LXIX.
Seconde
Accusa-
tion.

CCCLXIX. On forma contre eux une autre Accusation. C'est le marché que les Mécontens avoient fait avec le Bassa de Bude. Ils promettoient de lui payer une Somme considérable, & il devoit les mettre en possession de toutes les Eglises des Catholiques. Il commença par les Exécutions Militaires, dont l'Empereur fit porter ses Plaintes au Sultan, qui assûra Léopold, qu'il vouloit entretenir la Paix entre les deux Empires, & que le Bassa agissoit sans ordre. Celui-ci étonné, remit le marché qu'on supposoit qu'il avoit fait avec les Mécontens, par lequel on connut les Complices, & le dessein qu'ils avoient d'anéantir la Religion Romaine dans toute la Hongrie.

CCCLXX
Réfutation
de ces Ac-
cusations.

CCCLXX. Cette Histoire est si mal coufûë, que je ne l'aurois pas rapportée si l'Historien de Léopold ne la relevoit comme le principe & le fondement de la Persécution qu'on fit aux Mécontens. Il avouë qu'ils avoient des Droits anciens & légitimes ; mais il prétend, qu'il étoit permis à l'Empereur de les en dépouiller, parce que des Rebelles ne méritent pas que le Prince *les regarde en Souverain Père de ses Sujets ; mais qu'il doit les traiter en Juge sévère*, (b) & que la Hongrie devoit être désormais regardée comme un Royaume de Conquête, dans lequel il n'y a point d'autres Loix que la volonté du Prince, puisque les Habitans étoient tombez dans les Crimes de Félonnie & de Haute Trahison. Mais on les chargeoit de ces Crimes, & on les en supposoit coupables sans preuves. Il n'y a pas même de vraisemblance que les Protestans, environnez de Garnisons Allemandes, qui les faisoient plier sous le joug, osassent former le dessein de chasser leurs Ennemis, beaucoup plus puissans qu'eux, & d'anéantir leur Religion, en se mettant en possession de toutes leurs Eglises. Un simple Bassa de Bude pouvoit-il exécuter ce dessein, dans un tems où la Paix étoit rétablie entre les deux Empires ? Quand il l'auroit exécuté, étoit-il en état de lever avec une petite Somme d'argent assez de Troupes pour maintenir les Mécontens en possession de ce grand nombre d'Eglises & de Biens qu'ils se seroient appropriez dans toute la Hongrie ? Le Bassa pouvoit desavoier l'Entreprise, s'il l'avoit faite ; mais auroit-il été assez imprudent pour livrer l'Original d'un Marché qui auroit fait sa Condamnation, & qui lui auroit coûté la vie ? On ignore encore aujourd'hui les noms des Complices, qui devoient l'avoir signé. Ceux qu'on traîna devant les Tribunaux comme Coupables soutinrent toujours qu'ils ne soufroient point pour avoir commis aucun Crime ; mais uniquement à cause de la Hayne que les Jésuites & les Soldats avoient contre eux & contre la Religion qu'ils professoient. La Loi naturelle les autorisoit à conserver leur Vie, leurs Enfans, leurs Biens & des Droits qu'ils n'avoient jamais cédés. L'Empereur Léopold avoit à son Couronnement promis & juré la conservation des Temples & le libre exercice de Religion, tel qu'il étoit établi en Hongrie. S'il est permis à un Prince de regarder un Royaume comme un Pays de Conquête, & des Sujets libres comme autant de Traîtres, sur de simples soupçons, ou plutôt dès qu'il le veut, toutes les Nations doivent jeter au feu leurs Privilèges & leurs Loix, & il n'y a plus de Contract entre le Sujet & le Souverain. Enfin c'est vouloir éluder les Plaintes publiques qu'on faisoit dès ce tems-là contre l'injustice, au lieu d'y répondre, que de dire, que la Providence ayant placé les Rois dans *la haute Sphère du Trône*, les Peuples qui en *dépendent* attachent leur vûe à ce grand objet, examinent tous ses mouvemens, & toutes ses Actions ; mais que comme les sentimens des Hommes sont différens, ils ne peuvent s'a-

(a) *Epist. prima Wittinnyedy de Musay, Ambrosio Kekzer, 30. Decembris, 1669.* La Seconde à Nicolas Betlem, sans date.

(b) *D. M. G. P. Vida de Leopoldo primero, Tomo II. Capitulo I.*

s'accorder dans les jugemens qu'ils portent de ces Actions, & les plus grandes vertus ne les empêchent pas de murmurer & de se plaindre. (a)

CCCLXXI. L'Empereur ordonna qu'on citeroit en Justice deux Ministres de chaque District, afin qu'ils répondissent au nom de tous les autres sur les Accusations qu'on intenteroit contre eux. La première roula sur les Conjurations, dont nous avons parlé, ils répondirent, qu'ils n'en avoient aucune connoissance, & que tout ce qu'on produisoit contre eux étoient de pures Calomnies inventées par leurs Ennemis. On les tourmenta fort; mais les menaces, les tourmens, & les promesses d'obtenir Grace par la Confession ne les ébranlèrent point.

On leur demanda ensuite comment-ils avoient usuré un si grand nombre de Temples. Ils répondirent, qu'ils en possédoient plusieurs par la concession des Rois de Hongrie; que dans la suite la Réformation ayant fait des Progrès *miraculeux & Divins* dans le Royaume, ils avoient été obligés d'en bâtir d'autres, ou de se servir de ceux des Catholiques, auxquels ils devenoient inutiles, parce qu'ils embrassoient la Réforme. Notre Religion, disoient-ils, a eu le même succès que le Christianisme dans sa Naissance. Ses Progrès ont été prompts, ils se sont faits par la seule Prédication, & sans Armes. Nous avons imité les premiers Chrétiens qui bâtissoient des Temples à proportion que leur nombre augmentoit. Nous avons suivi les Déclarations de nos Rois, qui nous ont accordé la liberté de bâtir des Eglises dans toutes les Villes, Bourgs, & Villages du Royaume, pour y servir Dieu selon les lumières de notre Conscience. Le Traité de Pacification fait l'an mille six cents six entre l'Empereur Rodolphe & Etienne Bothskay Kis Maria, porte, que bien loin de nous troubler dans la Possession de nos Temples on doit nous restituer ceux qui nous ont été enlevés (b). Matthias, Ferdinand II., Ferdinand III. ont confirmé ces Privilèges, l'Empereur régnant en a juré l'exécution, & en a donné sa Déclaration publique, lorsqu'il fut couronné Roi de Hongrie, l'an mille six cents cinquante cinq. (c) Ces Raisons ne furent point écoutées.

CCCLXXII. Barfon, Jésuite & Evêque titulaire de Waradin, avoit publié dès l'Année précédente un petit Livre intitulé: *La Vérité déclarée à tout le Monde*, contenant trois Argumens, par lesquels il prétendoit prouver que l'Empereur n'étoit point obligé de tolérer en Hongrie les Sectes *Luthérienne & Calviniste*. Le but du Jésuite étoit de justifier les Persécutions que Nadafti, Estherhazy, plusieurs autres Seigneurs Catholiques, les Archevêques & Evêques Hongrois avoient faites contre les Protestans de ce Royaume, (d) & celles qu'on se préparoit encore à leur faire. On suivit ses principes, plusieurs Villes furent réduites en cendres, parce qu'elles étoient peuplées de Protestans, & l'Empereur ordonna l'instruction du Procès, dont nous parlons, à la suite duquel parut une Déclaration de Sa Majesté Impériale.

CCCLXXIII. On n'y parloit plus des Accusations précédentes; mais on chargeoit les Mécontents de plusieurs Crimes fort noirs. En voici les principaux Chefs.

On les accusoit, I. d'avoir envoyé dans les Cours étrangères des Personnes pour agir contre les intérêts de l'Empereur. II. D'avoir favorisé les *Rebelles* Serin, Nadafti, & Frangipani, &c. & même de s'être incorporés dans leurs Troupes. III. D'entretenir des intelligences à la Porte, d'avoir fait quelques Démarches pour rendre le Turc Maître des Forteresses de Levens & de Raab, & d'avoir donné aux Infidèles le Sacrement pour gage de leur fidélité. Cette Accusation, qui pouvoit regarder les Mécontents Catholiques, étoit ridicule contre des Réformés, qui ne croyent pas que le Corps de Jésus-Christ soit dans l'Hostie, & qui n'en ont jamais fait un objet d'adoration, ni un gage de fidélité. IV. On disoit qu'ils avoient voulu chasser les Garnisons Allemandes, ôter de leurs Charges les Officiers de Sa Majesté Impériale pour en substituer d'autres; & refusé l'obéissance à ceux qui avoient l'administration de la Justice. V. Enfin, on prétendoit qu'ils avoient

Ccc 2

brisé

(a) *Vida de Leopoldo I. Tom. II. Cap. I.*

(b) Article premier de la Pacification entre Rodolphe, Roi de Hongrie, & Etienne Bothskay Kis Maria.

(c) L'Article XI. de cette Déclaration portoit: „ Que pour la Conservation de la Paix entre tous les Ordres & Etats de Hongrie l'affaire de la Religion demeure libre, entière, & sans recevoir aucune atteinte selon la Constitution de Vienne, & les articles publiés avant le Couronnement. En sorte que l'exercice de la Religion sera entièrement libre pour les Barons, Seigneurs, Nobles, Citez libres, & généralement pour tous les Etats & ordres de Hongrie;

„ comme aussi pour les Bourgs & Villages qui voudroient l'embrasser: sans que personne de quelque état & condition qu'il soit puisse être empêché par sa Sérénité ou autres Seigneurs temporels de quelque manière & sous quelque prétexte que ce soit, du libre usage & exercice de ladite Religion.

(d) Ils avoient employé le fer & le feu contre eux, avoient fait massacrer les uns dans leurs Temples, pendre les autres aux barres des Portes de leurs Eglises, ou précipiter du haut des Tours, pendre & brûler les Ministres, & abattre tous les Temples dans les Terres qui relevoient d'eux.

1672. — brisé les Images, enlevé les Statuës des Saints, prophané les Eglises, les Vases sacrez, & fait servir les Ornemens Sacerdotaux de Drapeaux, & d'Etendards pour les *Rebelles*.

CCC
LXXIV.
Réflexions
sur ces Ac-
cusations.

CCCLXXIV. Quelques uns de ces Faits pouvoient être vrais, parce qu'on n'a pas toujours la patience nécessaire pour souffrir les insultes des Soldats ou les vexations des Juges acharnez à sa perte. Mais on confond presque dans tous les Articles les Mécontents Réformez avec les Mécontents Catholiques de l'Année précédente, comme sont les Intelligences avec le Turc, la promesse de livrer les Citadelles de Levens, & de Raab, &c. En général ces Accusations véritables contre les uns, & publiées contre les autres sans preuves par des Ennemis implacables, étoient fort suspectes. Cependant elles ne laissèrent pas de jeter la consternation dans l'esprit de ceux qui pouvoient y être compris. Ils présentèrent une Requête, afin d'obtenir quelque adoucissement; mais n'ayant pas été réponduë, ils cherchèrent divers moyens de se garantir de la Persécution, dont ils étoient menacez.

CCC
LXXV.
Résolu-
tions du
Conseil
Impérial
contre les
Protestans
de Hon-
grie.

CCCLXXV. En effet, on délibéra dans le Conseil Impérial, si on extermineroit entièrement la Religion Protestante, ce que l'Empereur regardoit comme le moyen le plus sûr pour calmer ce Royaume, & divers Religieux d'une grande piété & d'une grande expérience étoient de cet Avis. *Ben conocia el Cesar*, dit un Historien qui ne peut être suspect sur la matière, *che el mas eficaz mediò para tener el Reyno quieto era el de exterminar enteramente la Heregia. Era este el consèio de muchos Piadosos Religiosos, y de otros de cuya capacidad se tenia mucha experiècia.*

(a) Tous les tems, disoit-on, ne sont pas propres aux Souverains pour exercer les dernières rigueurs contre leurs Sujets. Ils sont obligez de suivre les caprices de la Politique, & d'imiter les Pilotes qui ramènent toutes leurs Voiles, afin d'éviter les bourrasques & les tempêtes. En effet, on auroit suivi le Sentiment de rigueur si on n'y avoit pas trouvé des obstacles insurmontables *en ce tems-là*. La haute & la basse Allemagne, disoient les Opposans, est remplie de Protestans, qui s'intéressant à la ruine totale de leurs Frères, viendront à leur secours, & on ne pourra pas les en empêcher. Les Turcs, toujours vigilans à profiter des circonstances favorables pour eux, & contraires au Bien de l'Empire, profiteront de celle-ci. La Transylvanie, cette grande & vaste Province, est peuplée d'Habitans aussi zéléz pour leur Religion, qu'enclins à la Révolte; & les Mécontents y ont déjà un Parti fort nombreux. La Guerre de Hollande faisoit une autre difficulté, parce qu'il ne seroit pas aisé d'obliger les Princes Protestans de se liguier avec l'Empereur pour aller au secours de la République, pendant qu'on persécuteroit les Protestans de Hongrie. Enfin ce Royaume étoit encore rempli de Seigneurs Protestans fort riches, dont les Vassaux animez par eux sacrifieroient leur Vie pour leur Religion & pour la Liberté.

CCC
LXXVI.
Moyens
pour per-
dre les
Protestans.

CCCLXXVI. Ces raisons suspendirent l'extermination totale des Réformez; mais on prit des mesures plus sûres pour les perdre. Cependant l'esprit de persécution prévalut en Hongrie contre l'intérêt public de l'Allemagne; & les Ministres de Léopold préférèrent une Guerre de Religion, qui les enrichissoit par les Confiscations, à la défense d'une République qui seroit de barrière à l'Empire.

(a) *Vida de Leopoldo primero, Tomo II. Capitulo I. pag. 66.*

Fin de la cinquième & dernière partie de l'Année mille six cents soixante & douze.



HISTOIRE
DES
EVENEMENTS
CONSIDERABLES
DE
L'ANNEE M. DC. LXXIII.
SOMMAIRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LA SITUATION DE L'EUROPE PAR RAPPORT AUX PROVINCES UNIES JUSQU'AU MOIS DE JUIN, LES DELIBERATIONS DU PARLEMENT D'ANGLETERRE, TROIS BATAILLES NAVALES, ET LE SIEGE DE MASTRICHT.

I. **S**ituation de la République & idée générale de cette Année. II. Médiation de la Suède pour la Paix. III. Propositions des Suédois. IV. Conférences particulières sur le même sujet. V. Rejection des Propositions. VI. Difficultez sur le Lieu du Congrès. VII. On accepte Cologne. VIII. Nouveaux incidens. IX. Suspension d'Armes refusée par la France. X. Lettre du Roi de Suède sur ce sujet. XI. Elle ne produit aucun effet. XII. Ouverture du Parlement d'Angleterre. XIII. Harangue du Roi & du Chancelier. XIV. Suite de la Harangue du Roi. XV. Harangue du Chancelier. XVI. Difficultez sur le Subside, Mylord Shafsbury change de Parti, & s'y oppose. XVII. Origine du Serment du Test. Ce que c'est que le Test. XVIII. Inquiétudes du Roi. XIX. Retraite de Mylord Clifford. XX. Changement dans le Ministère d'Angleterre. XXI. Disgrace du Comte de Shafsbury. XXII. Origine des Whigs & des Torys. XXIII. Distinction de deux Partis de Contens & de Mécontens dans tous les Etats. XXIV. En France. XXV. En Angleterre. XXVI. Signification des noms de Whigs & de Torys. XXVII. Caractère des Torys. XXVIII. Maximes des Torys Ecclésiastiques. XXIX. Justice qu'on doit rendre aux Torys. XXX. Caractère des Torys mitigez. XXXI. Torys mitigez. XXXII. Whigs politiques. XXXIII. Whigs Ecclésiastiques. XXXIV. Tiers Parti. XXXV. Moyens de réconciliation. XXXVI. Négociations du Ministère Anglois. XXXVII. Ouverture de la Campagne par le Prince de Condé. XXXVIII. Tentative du Prince de Condé inutile. XXXIX. Celle sur Myyde échouë. XL. Le Prince de Condé quitte la Hollande. XLI. Ruiter visite les Amirautez. XLII. Conjuration de Fraser. XLIII. Dessen de se poster devant la Tamise. XLIV. Démarche des deux Flottes. XLV. Bataille du 7. de Juin. XLVI. Escadre de Tromp. XLVII. Escadre de Ruiter & de Bankert. XLVIII. Valeur des Hollandois. XLIX. Des Anglois. L. Des François. LI. Si les Anglois ou les Hollandois eurent la Victoire. LII. Cette Question décidée. LIII. Seconde Bataille du 14. de Juin. LIV. Accusations contre divers Officiers. LV. Divers Projets qui échouent. LVI. Troisième Projet. LVII. Véritable Dessen des Anglois. LVIII. Avis du Pensionnaire Fagel à Ruiter sur les desseins de l'Angleterre. LIX. Lettres des Etats Généraux de même date. LX. Arrivée de la Flotte Angloise sur les Côtes de Hollande. LXI. Le Prince d'Orange se rend à bord de la Flotte; sa Harangue. LXII. Troisième Bataille. LXIII. Manœuvre des François. LXIV. Combat de Tromp contre Spragg, qui est noyé.

noyé. LXV. Escadre de Ruiter. Suite de la Bataille. LXVI. Relation des Hollandois. LXVII. Des François. LXVIII. Des Anglois. LXIX. Différence de ces Relations. LXX. Marche du Roi de France à Mastricht. LXXI. Situation de Mastricht. LXXII. Caractère du Gouverneur. LXXIII. Détail du Siège de Mastricht. LXXIV. La Contrescarpe & la demi-Lune prises & reprises plusieurs fois. LXXV. Première Attaque à la Porte de Tongres. LXXVI. Seconde Attaque. LXXVII. Prise de l'Ouvrage à cornes. LXXVIII. Capitulation. LXXIX. Importance de cette Conquête. LXXX. Dessin sur Breda arrêté par les Médiateurs. LXXXI. Marche de Louis en Lorraine.

S E C O N D E P A R T I E.

CONTENANT LES TRAITÉZ DE L'EMPEREUR ET DE L'ESPAGNE
AVEC LA RÉPUBLIQUE, L'ÉTAT DE L'EMPIRE, LES MARCHES DE
MONTECUCULI, LES NEGOCIATIONS DU CONGRES DE COLOGNE,
LES SIEGES DE NAERDEN ET DE BONNE PAR LE PRINCE, ET LES
EXPEDITIONS DES FRANCOIS, DES ANGLOIS, DES HOLLAN-
DOIS DANS LES INDES ORIENTALES ET OCCIDENTALES.

LXXXII. **T**raité de l'Electeur de Brandebourg avec la France. LXXXIII. Apologie de ce Traité. LXXXIV. Bonnes dispositions de l'Empereur traversées. LXXXV. Abolition du Palatin de Hongrie. LXXXVI. Requête des Hongrois contre cette Abolition, & réponse à leur Requête. LXXXVII. Exclusion des Emplois pour les Réformez. LXXXVIII. Soulèvemens en Hongrie. LXXXIX. Persécution. XC. L'Empereur déclare la Guerre à la France. XCI. Vœu de Léopold à Notre Dame de Zell. XCII. Manifeste de Sa Majesté Imperiale. XCIII. Différens Traitez des Etats avec l'Empereur. XCIV. Alliance de la République avec l'Espagne. XCV. Les Munstériens attaquez par le Prince Maurice. XCVI. Dessin sur Swart-Sluis échoué. XCVII. Entreprise de l'Evêque de Munster en Frise. XCVIII. Expédition de M. de Rochefort dans l'Evêché de Trèves. XCIX. Effet de la Lettre de l'Electeur de Trèves à la Diète de Ratisbonne. C. Plaintes de l'Empereur à cette Diète. CI. Marche de l'Armée Impériale. CII. Siège de Naerden. CIII. Punition du Gouverneur. CIV. Conduite des deux Evêques. CV. Siège de Coeverden. CVI. Marche de l'Armée Impériale. CVII. Suite de cette Marche. CVIII. Siège de Bonne. CIX. Congrès de Cologne. CX. Avis des Provinces sur les Propositions de Paix. CXI. Délibérations en Hollande. CXII. Prise de l'Isle de Tabago par les Anglois. CXIII. L'Isle de Sainte Hélène prise par les Hollandois & reprise par les Anglois. CXIV. Expédition du Vice-Amiral Evertzen dans la Virginie. CXV. Tentative des François sur Curassaw. CXVI. Expédition de M. de la Haye.

T R O I S I E M E P A R T I E.

CONTENANT LES NEGOCIATIONS EN ANGLETERRE POUR LA PAIX;
LES AFFAIRES DE CE ROYAUME, L'EVACUATION DE LA PROVIN-
CE D'UTRECHT PAR LES FRANCOIS, ET LES AFFAIRES INTE-
RIEURES DE LA REPUBLIQUE.

CXVII. **I**dée générale de cette troisième partie. CXVIII. Lettre de Leurs Hautes Puissances au Roi d'Angleterre. CXIX. Assemblée du Parlement au mois d'Octobre. CXX. Harangue du Roi. CXXI. Du Chancelier. CXXII. La Chambre des Communes refuse à Sa Majesté le Subside qu'elle demande. CXXIII. Réponse de Charles aux Etats Généraux. CXXIV. Replique de Leurs Hautes Puissances. CXXV. Le Duc d'Ormond consulte M. Temple sur l'Etat présent de l'Angleterre. CXXVI. Conditions auxquelles M. Temple croit qu'on peut faire la Paix entre l'Angleterre & la Hollande. CXXVII. Parlement d'Ecosse, & Harangue que le Comte de Lauderdale y fait. CXXVIII. Tiers parti qui se forme en Allemagne. CXXIX. Evacuation de la Province d'Utrecht. CXXX. Manière dont se fit cette évacuation. CXXXI. Différentes Négociations pour faire rachepter la Ville d'Utrecht. CXXXII. Exactions de l'Intendant. CXXXIII. Gouvernement d'Utrecht après la sortie des François. CXXXIV. Députation des Etats Généraux à Utrecht. CXXXV. Affaires intérieures.

ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1673.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LA SITUATION DE L'EUROPE PAR RAPORT AUX PROVINCES-UNIES JUSQU'AU MOIS DE JUIN, LES DELIBERATIONS DU PARLEMENT D'ANGLETERRE, TROIS BATAILLES NAVALES, ET LE SIEGE DE MASTRICHT.

I.



Année, dont nous écrivons l'Histoire, ouvre une Scène nouvelle, fort différente de celle que nous venons de voir. Le Roi de France, après avoir fait la Campagne précédente avec des succès surprenans, qui continuèrent jusqu'au dernier jour, croyoit qu'il n'avoit qu'à reparoître à la tête de ses Armées triomphantes, pour achever la Conquête des Provinces-Unies. La République,

réduite à quatre Provinces, ne pouvoit, avec le peu de Troupes qu'elle avoit, lui résister, & s'il avoit eu l'art de profiter de ses Victoires, aussi bien que celui de vaincre, la Hollande, ouverte, & qui n'étoit deffenduë que par dix ou douze mille Hommes, auroit été forcée de subir son joug. La dureté des Conditions qu'il avoit voulu imposer (a) ne laissoit aucune espérance. L'expédition de Bodegrave achevoit de jeter la terreur, & déconcertoit tellement les Etats, que ceux qui les composoient pensoient plutôt à fuir qu'à se défendre. Le secours de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg avoit anéanti le courage au lieu de le ranimer. C'est l'effet ordinaire des espérances prématurées dont on a senti la vanité. Enfin il étoit difficile de trouver les sommes nécessaires pour soutenir la Guerre sur Terre & sur Mer, pendant que les Provinces soumises à la France n'y contribuoient plus, & que les inondations mettoient les autres hors d'état de fournir beaucoup. L'exemple du Prince d'Orange leva une partie de ces obstacles. Son Altesse offrit généreusement à l'Etat tous les Revenus de ses Charges, & la part qu'elle avoit, en qualité d'Amiral Général, aux prises qu'on faisoit sur la Mer, lesquelles étoient alors considérables. Ce desintéressement anima les Peuples à faire leur devoir, en payant exactement les Contributions qu'on exigeoit d'eux. Les Chaires retentirent des Loüanges du Prince, les Prédicateurs l'élevoient jusques aux nuës, & disoient qu'il n'avoit aspiré aux premières Charges de l'Etat, que pour faire plus de bien à sa Patrie. Heidanus, Professeur en Théologie à Leyde, fut le seul qui ne suivit pas le torrent des Panégyristes. (b)

Tel étoit le déplorable état où la République se trouvoit au commencement de cette Année. Sa ruine paroissoit inévitable. Mais, presque submergée, & prête à périr entièrement, elle sortit du sein des Flots, & évita le Naufrage, dont elle étoit menacée.

(a) Voyez ces Conditions ci-dessus page 247. & suivantes.

(b) Ce Professeur, ennemi de l'adulation, crut se tirer habilement d'affaire, en finissant sa Harangue rectoriale par ces vers:

*Serus in Coelum redeas diuque
Lætus intersis Populo Batavo
Nec finas Gallos equitare inultos*

Te Duce Princeps.

Heidanus Prof. Theol. Lugd. Batav. cum fasces

Rectorales deponeret.

Mais on demandoit quelque chose de plus que des vers ingénieusement appliquez, on vouloit un Panégyrique dans les formes, & on lui fit mauvais gré, de n'avoir pas répondu à ce qu'on attendoit de lui en cette occasion.

1673.

I.

Situation de la République, & idée générale de cette Année.

1673. nacée. La France abandonna ses Conquêtes, & trois Provinces soumises à ses Loix rentrèrent dans le corps de l'Union, dont elles avoient été séparées. Le Peuple, délivré des François, qui furent obligés de sortir des Provinces-Unies, recouvra sa Liberté, & en gouta les douceurs par l'éloignement de la Guerre qui passa dans d'autres Pays. Le Vainqueur eut de la peine à retirer ses Troupes, & la prudence de ses Généraux devint nécessaire pour les faire sortir de ces mêmes Lieux où il étoit entré triomphant. Le Roi d'Angleterre fut forcé de rompre une partie des engagements qu'il avoit avec la France, & de faire sa Paix particulière. L'Archévêque de Cologne & l'Evêque de Munster furent contraints de rentrer dans les intérêts de l'Empire qu'ils avoient sacrifiés à leur ambition, ou à leur haine contre la République. Le Prince d'Orange devint l'ame de tous ces mouvemens; & dans un âge où l'on ne pouvoit attendre de lui qu'une ardeur militaire destituée d'expérience, on le vit entrer dans les intrigues de la plus fine Politique.

II.
Médiation
de la Suède
pour la
Paix.

II. L'Eté est la saison des Sièges, des Combats, & de la Guerre, comme l'Hiver est le tems qu'on destine aux Négociations. Pendant celui-ci la Suède entama celle de la Paix, afin d'empêcher la ruine de la République & d'éteindre un feu qui tôt ou tard s'allumeroit en Allemagne. M. de Haaren, Envoyé des Etats Généraux avoit passé dès l'année précédente à Stockholm, plutôt afin d'obtenir l'exécution du Traité d'Elbing & de la Triple Alliance, que pour demander une Médiation. Il représenta que la bonne Politique ne permettoit pas de regarder avec une indolente tranquillité la perte d'un Etat Allié de la Suède, qui étoit devenu l'objet de la colère & de la vengeance du Roi de France à cause de cette Alliance contractée pour rétablir de concert le repos de l'Europe, & qu'on devoit avoir les mêmes intérêts, puisqu'on avoit le même but, pour lequel on s'étoit uni. Mais il remarqua aisément que le Ministère d'un Roi Mineur, se souvenoit encore des obstacles que la Hollande avoit apportés à l'ambition du feu Roi, en sauvant le Dannemarc, & en obligeant la Suède de faire le Traité d'Elbing. Deux autres raisons déterminoient le Ministère en faveur de la France. Louis XIV. offroit aux Suédois plus d'argent pour *ne rien faire*, que les Etats n'en vouloient donner pour les obliger à faire beaucoup. Les Sommes que l'Espagne avoit fournies pour la Triple Alliance étoient consommées, & celles de Louis étoient présentées. D'ailleurs le Commerce de la Suède avec la Hollande n'étoit pas aussi libre ni aussi utile à ce Royaume que celui qu'il faisoit en Angleterre. C'est pourquoi Sa Majesté Suédoise crut rendre un grand service aux Etats en demeurant neutre, & en offrant sa Médiation à la faveur de cette Neutralité.

III.
Propositions
des
Suédois.

III. Les Ambassadeurs de Suède, qui revenoient d'Angleterre, arrivèrent à la Haye au commencement de l'Année, autorisés par les deux Rois, d'offrir à la République la Médiation de Sa Majesté Suédoise. Ils représentèrent dans leur Audience publique, que le Roi, leur Maître, sensiblement touché d'une Guerre, dont le feu qu'elle venoit d'allumer pouvoit embraser en peu de tems toute l'Europe, craignant que la *Religion Evangélique* n'en souffrît, & que l'Ottoman, qui menaçoit de mettre les Princes Chrétiens sous le joug, ne profitât de leurs Divisions, avoit déjà fait offrir aux Etats ses bons Offices pour la Paix, premièrement par M. de Haaren, leur Ambassadeur extraordinaire à Stockholm, & ensuite par le Comte de Coningsmarck & M. Appelboom, Ambassadeurs de Sa Majesté à la Haye: Que Leurs Hautes Puissances ayant favorablement reçu ces Offres, Sa Majesté avoit envoyé un Ambassadeur extraordinaire en France, & qu'elle les avoit dépêchés avec le même caractère en Angleterre, où ils avoient trouvé des dispositions si favorables pour le rétablissement de la Paix, qu'il y avoit tout lieu d'espérer que la Médiation du Roi, leur Maître, auroit un heureux succès. Que dans cette confiance ils s'étoient rendus avec toute la promptitude possible auprès de Leurs Hautes Puissances, persuadés qu'elles embrasseroient avec ardeur une occasion aussi favorable de rendre le repos à l'Europe, & de prévenir la ruine de leur Etat. *Nous ferons voir*, ajoutoient-ils, *plus amplement aux Députés, que nous vous prions instamment de nous donner, l'importance de cette Affaire, & ce qui peut contribuer à l'avancer. Nous ne doutons point, que sachant combien la diligence est nécessaire dans une Négociation de cette nature, vous ne consentiez promptement aux Préliminaires.* Le Roi, notre Maître, qui n'a rien plus à cœur que cette Paix, nous charge de vous assurer, qu'il employera tous ses soins pour la procurer à des Conditions raisonnables, & sur tout honorables & avantageuses à la

République, Sa Majesté ne se proposant d'autre but, ni d'autre intérêt en cela, que la gloire de rendre par sa Médiation le repos à la Chrétienté. Et comme elle nous a honoré du caractère de ses Ambassadeurs extraordinaires pour travailler à ce grand Ouvrage, nous promettons, à son exemple & selon ses ordres, de n'être attachés à aucun intérêt particulier; mais de faire voir aux Parties intéressées, & à tout le monde notre zèle, notre fidélité, & nos soins infatigables. (a)

IV. Le Président de l'Assemblée répondit avec beaucoup de politesse à ce Discours. Il donna de grands éloges à Sa Majesté Suédoise, qui témoignoit tant de zèle pour la Paix, & dit que les Etats acceptoient la Médiation. Quelques jours après (b) les Députés que Leurs Hautes Puissances avoient nommez, se rendirent à l'Hôtel de ces Ambassadeurs pour entrer en Conférence avec eux. Ces derniers lurent un Mémoire fort long. Nous en rapporterons les Articles importants, & nous supprimerons ces Lieux communs si ennuyeux dont toutes les Négociations sont ordinairement remplies, & qui roulent sur les fruits de l'Union entre les deux Etats qui traitent, & sur les avantages qu'on tire des Alliances. (c)

IV.
Conféren-
ces parti-
culières sur
le même
sujet.

Prémièrement, ils tachèrent d'ôter toute espérance de se faire restituer les Villes & les Provinces conquises, & de rétablir la tranquillité par tout autre moyen que par celui de la Paix. L'Hiver rend la Suspension d'Armes nécessaire, & on peut employer ce tems plus utilement qu'à ruiner des Troupes par des marches inutiles. Les Entreprises les mieux concertées échoient par la rigueur de la Saison, & le fort des Armes est trop incertain pour fonder des espérances sur le succès qu'on se flatte qu'elles auront. (d)

Secondement, ils représentoient l'inutilité des secours étrangers; & cet Article étoit non seulement fort étendu, mais touché vivement. Vous n'obligerez, disoient-ils, qu'avec beaucoup de peine les Alliez de la France à rompre avec elle; mais si cela arrivoit, on ne changeroit de Parti, qu'aux dépens de la République, dont on épuiserait les Trésors. Elle aura toujours lieu d'appréhender, que ces Alliez ne ménagent avec plus de soin leurs intérêts propres que ceux de l'Etat. Le secours qu'on attirera dans ces Provinces ne servira qu'à rendre la Guerre plus longue & plus funeste à leurs Habitans. En effet, après avoir, avec l'aide des Troupes étrangères, contraint l'Ennemi à se retirer, & l'avoir forcé de faire un Traité, il trouvera toujours assez d'occasions & de moyens pour le rompre d'une manière imprévue. Ainsi le péril, toujours à craindre, ne finira jamais.

En troisième lieu, ils exagéroient la Puissance redoutable de Louis XIV. qui faisoit de nombreuses Levées, afin d'inonder ces Provinces, & celle du Roi d'Angleterre, qui recevant des Subsidés de son Parlement, comme on avoit lieu de le croire, seroit en état de faire des Descentes sur les Côtes, qu'on ne pouvoit garder de tous côtes, lors même qu'on faisoit la dépense d'y faire croiser une grosse Flotte. Ils faisoient ensuite valoir la générosité de ces deux Monarques qui étoient disposés à donner la Paix à des Conditions raisonnables, & à devenir les Amis de l'Etat.

Enfin ces raisons étoient soutenues par l'offre d'une Suspension d'Armes & par le choix de Dunkerque pour en faire un Lieu d'Assemblée, où l'on pût traiter en sûreté.

V. Ces deux derniers Articles ne plurent pas aux Députés; & sur le rapport qu'ils en firent, on résolut de refuser également Dunkerque & la suspension d'Armes. (e) On le fit avec tant de ménagement, que Mylord Arlington, écrivoit au Chevalier Godolphin: „ Les Etats n'ont point refusé Dunkerque; mais pour la bienfiance, „ il faut qu'ils communiquent cette Proposition à leurs Alliez. Ils ne semblent pas „ porter à donner les mains à une Suspension d'Armes, sans l'avoir pourtant refusée, alléguant, que comme elle leur seroit préjudiciable, il est à propos qu'ils „ communiquent ce point-là à leurs Principaux. (f) Les Ministres de Suède furent d'autant plus surpris de ce qu'on balançoit à accepter ces Propositions, qu'ils croyoient que dans la triste situation où étoient les Provinces-Unies, elles ne pouvoient espérer un plus grand avantage que celui de respirer pendant quelques mois, & de laisser au Peuple l'espérance d'une prompte Paix qui le garantirait d'une ruine totale. Mais, soit qu'on crut que les intelligences qu'on avoit en Angleterre empêcheroient le

V.
Rejection
des Pro-
positions.

Ddd

Par-

(a) Harangue de Mrs. Pierre Sparre, & Edouard Ehrensteen aux Etats Généraux, dans leur Audience du 5. de Janvier, 1673.

(b) Le 12. de Janvier, 1673.

(c) *Sacra Regia Majestatis Suecia Legatorum prima & secunda propositio; & summa Conferentia habita cum De-*

putatis, die 12. Janu. 1673. Latine & Belgice. 4.

(d) Mémoire des Ambassadeurs de Suède présenté aux Etats le 12. de Janvier, 1673.

(e) *Secrete Resolutien van den 16. en 21. January 1673.*

(f) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 16. de Janv. 1673.

1673. Parlement d'accorder au Roi de nouveaux Subsidés pour continuer la Guerre, ou que le Prince d'Orange, qui se flattoit de réparer les pertes qu'on venoit de faire, ne voulût pas se dépouiller si promptement d'un Commandement, dont il avoit à peine goûté les douceurs, la Résolution générale d'accepter la Médiation de la Suède, & celle de refuser la Trêve & Dunkerque pour le Lieu du Congrès fut confirmée par plusieurs Résolutions consécutives. Les Ministres de Suède repliquèrent qu'ils ne laisseroient pas de faire de nouveaux efforts auprès des deux Rois, afin d'obtenir au lieu de Dunkerque, Cologne, Aix, ou quelques-unes des autres Villes de celles que les Etats avoient nommées. (a)

VI.
Difficultez
sur le Lieu
du Con-
grès.

VI. Les Rois Alliez firent de si grandes difficultez sur cette préférence, que Mrs. Spaar & Ehrenstein (b) furent obligez d'en donner communication aux Etats dans des termes qui leur prouvoient la nécessité de changer de Résolution. (c) Ils disoient, que les deux Rois regardoient la rejection de Dunkerque comme un refus de la Paix, parce que la situation de cette Place étoit commode pour toutes les Puissances intéressées à la Guerre. Les Hollandois pouvoient s'y rendre plus promptement par eau que les Anglois, & recevoir plus facilement leurs Couriers. La Place étoit sûre. Vouloir que le Roi de France employât sa Garnison à donner quelque atteinte au Droit des Gens, c'étoit lui faire connoître qu'on avoit intention de le tromper, (d) puisqu'on le croyoit capable de le faire. Ce Monarque ne doutoit pas de la bonne foy des autres Princes qui vouloient assembler le Congrès dans leurs Etats; mais on ne pouvoit pas lui répondre des insultes qu'on feroit à ses Ministres, en traversant des Lieux ouverts, où les Soldats & les Maraudeurs s'échapoient à l'insçu des Commandans, couroient la Campagne, & faisoient des insultes, dont on ne pouvoit ni connoître, ni punir les Auteurs. Charles, encore plus ferme que Louis, se faisoit un point d'honneur de ne plier pas sous les Hollandois, & il espéroit que son Allié soutiendrait ses prétentions. Le Roi de France, disoit Mylord Arlington, nous a offert dès le commencement Aix-la-Chapelle; mais Dunkerque nous est si commode par mille raisons, & l'autre si incommode que le Roi insiste sur sa première Proposition, & a prié le Roi Très-Chrétien d'y donner les mains. En un mot Dunkerque est au centre, entre Paris, Londres & la Haye, au contraire, nous sommes fort éloignés d'Aix-la-Chapelle, & nos Couriers seront obligés de passer non seulement sur les Terres de plusieurs Princes; mais au travers de leurs Armées pour se rendre dans une Ville ouverte. Je marque ces raisons, écrivoit-il au Chevalier Godolphin, afin que vous ayez de quoi répondre aux objections qu'on vous fera à la Cour d'Espagne. (e)

VII.
On accepte
Cologne.

VII. Un mois après le Comte Tot, Ambassadeur de Sa Majesté Suédoise à Paris, fit sçavoir à ces mêmes Ministres, que le Roi de France avoit choisi Cologne, ce qui fut notifié aux Etats avec tous les termes qui pouvoient donner de l'éclat au desintéressement de ce Prince & à son amour pour la Paix. (f) Les Ambassadeurs furent remerciés par les Députés des Etats. Leurs Hautes Puissances acceptèrent la Ville de Cologne, promirent d'y envoyer incessamment leurs Ministres, & demandèrent des Passeports tant pour eux que pour leurs Couriers. Enfin M. de Beverning, qui avoit cru se retirer du Gouvernement, & jouir d'un profond repos dans sa retraite, en fut tiré pour travailler à la Paix avec Mrs. d'Odyck, de Haaren & Ysbrandt. Le Roi de France fit une difficulté au sujet de M. de Renswoude, qui étoit aussi l'un des Députés. Elle étoit fondée sur ce qu'étant de la Province d'Utrecht, soumise à ses Loix, il le regardoit comme son Sujet plutôt que comme un Ministre des Etats. Il avoit été nommé par la Hollande avec M. de Beverning, & on ne devoit pas croire que le Roi poussât l'Autorité, jusqu'à vouloir ôter aux Etats la liberté de choisir ceux qui étoient véritablement de ce Corps. Cependant Louis ne céda point.

VIII.
Nouveaux
incidents.

VIII. Leurs Majestés Très-Chrétienne & Britannique firent une autre difficulté mieux fondée. Après avoir accepté la Ville de Cologne, elles voulurent qu'on transférât le Congrès à Aix-la-Chapelle, parce que le Régiment Impérial du Marquis de Grana étoit dans cette première Place, & que M. de Luxembourg en avoit intercepté des Lettres par lesquelles ce Marquis projettoit d'y faire entrer deux mille Chevaux par la Porte, dont il avoit la garde. Les Etats, qui ne demandoient que

(a) Mémoire du 26. de Janvier, 1673. Outre Cologne & Aix, L. H. P. avoient nommé Osnabrug, Hambourg, Francfort, Brunswick, Anvers ou Dortmund, dont elles laissoient le choix aux deux Rois.

(b) Ambassadeurs Extraordinaires de S. M. S. auprès de L. H. P.

(c) Mémoire du 13. de Février, 1673.

(d) Il sembloit qu'il prévît ce qui arriva l'année suivante au Prince de Furstemberg.

(e) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 31. de Janvier, 1673. v. style.

(f) Mémoire du 22. de Mars, 1673.

que la sûreté publique, consentirent d'abord à ce changement. Cependant les deux Rois rassurés par les Comtes de Furstbergs dévoués à leurs intérêts, changèrent encore une fois de résolution en faveur de Cologne. 1673.

IX. La suspension d'Armes fit une troisième difficulté. Les Etats l'avoient refusée pendant l'Hiver, & le Roi de France la fouhaitoit alors par la crainte qu'on ne lui enlevât quelque-une de ses Conquêtes à la faveur des glaces. Mais les choses avoient changé de face par le Siège de Mastricht. Les Etats se repentoient de ne l'avoir point acceptée, & Louis, qui se croyoit sûr de la prise d'une Place si importante, ne vouloit plus entendre parler de Suspension d'Armes. Le Roi de Suède qui la regardoit comme un moyen nécessaire pour parvenir à la Paix; lui écrivit sur ce sujet une Lettre qui lui fut remise par le Comte Tot devant Mastricht.

IX.
Suspension
d'Armes
refusée par
la France.

X. Sa Majesté Suédoise, après avoir témoigné le plaisir que lui causoit l'espérance d'une Paix prochaine, & l'idée que Louis, apaisant enfin son courroux; après le cours de tant de Victoires, couronneroit de si heureux commencemens par sa Magnanimité, ajoutoit que sa joye étoit troublée par le chagrin qu'elle avoit d'apprendre qu'on avoit tant de peine à se déterminer à cette Paix. „ On aime mieux, di-
„ soit-elle, faire décider par les Armes les Conditions qu'on pourroit obtenir par des
„ Conférences amiables, & l'on fait consister son droit dans le succès de la Guerre
„ plutôt que dans la justice de sa cause. Nous fûmes affligés de voir que les Etats
„ refusoient la Suspension d'Armes, parce qu'il étoit aisé de prévoir les inconvé-
„ niens de ce refus. Ils ont fait comme ceux qui se trouvant dans un péril évident
„ de la vie embrassent les moyens, qui augmentent le danger au lieu de les en ga-
„ rentir. Mais nous espérons que Votre Majesté, dont les inclinations pour la
„ Paix sont si grandes ne permettra pas à cause de ce refus, *que tant de personnes*
„ *innocentes soient ruinées, tant de Villes & de Provinces bouleversées, & l'Eu-*
„ *rope mise dans une combustion universelle*, sur tout à présent que les Etats
„ commencent à prêter l'oreille à la Suspension d'Armes. L'Ottoman, ce re-
„ doutable Ennemi du nom Chrétien, menace la Pologne, & plusieurs autres
„ parties de l'Europe courent risque d'être entraînées sous une si dure Servitu-
„ de. *On ne mérite jamais plus de louanges que lorsqu'on relâche quelque cho-*
„ *se de ses intérêts pour sauver la cause commune*, & il est au pouvoir de Vo-
„ tre Majesté d'acquérir cette louange, puisqu'il est en sa puissance de redonner
„ la Paix à l'Europe. *Une Guerre qui n'a point pour but la sûreté commune ne*
„ *peut produire aucune Gloire; & on ne doit en attendre aucune bénédiction, puis-*
„ *que les effets en sont trop funestes au bien public.* On ne doit pas tant regarder
„ aux frais qu'on a faits pour une Campagne, quelques grands qu'ils puissent être,
„ qu'au sang humain que l'on répand, & qui est beaucoup plus précieux que l'or &
„ l'argent. Les Provinces-Unies sont réduites à un tel état qu'il semble qu'elles ne
„ peuvent être mises plus bas, & si on continué à les pousser plus loin, tout le
„ monde croira qu'on veut les exterminer entièrement, & finir la Guerre, non
„ par une Paix équitable; mais par leur destruction totale.

X.
Lettre du
Roi de
Suède sur
ce Sujet.

XI. Les Conquérans écoutent rarement les remontrances. Ils comptent pour rien l'épuisement de leurs Trésors & l'effusion du sang de leurs Sujets. Ils croient devoir sacrifier tout à leur Gloire. Ainsi cette Lettre ne produisit aucun effet. Les Médiateurs se rendirent à Cologne, & les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, qui y étoient arrivés après une marche lente & des altes fort longues, eurent enfin une Conférence (a) dans laquelle ils dressèrent quelques Préliminaires. Mrs. de Béverning & de Haaren furent obligés de faire une courré à la Haye pour recevoir de nouvelles instructions, les Affaires traînèrent en longueur, & le reste de l'année s'écoula en Bals & en Comédie à Cologne, jusqu'à ce que l'Assemblée fut obligée de se séparer par l'enlèvement du Prince de Furstemberg, qui se fit au commencement de la suivante. Tel fut le succès d'un Congrès, qu'on forma avec peine, qui fit beaucoup de bruit, & qui retarda la Paix au lieu de la rétablir.

XI.
Elle ne
produit
aucun effet.

XII. L'Ouverture du Parlement d'Angleterre se fit au mois de Février, & donna beaucoup d'occupation au Roi. Le Ministère, qui l'avoit prévu, posta plusieurs Régimens auprès de Londres, sous le prétexte d'en embarquer les Soldats aux Ordres du Comte de Schomberg, qui devoit commander la Descente sur les Côtes de Hollande. Cette précaution fit murmurer les Membres du Parlement. Ils disoient, que le Roi prenoit les mêmes mesures que Cromwel avoit prises pour se rendre Maître absolu de la Nation; que ce Prince, ne pouvant abolir la Religion par une Loi publique, vou-

XII.
Ouverture
du Parle-
ment d'An-
gleterre.

(a) Le 11. & le 12. de Juillet 1673.

loit mettre les Communes sous le joug, en intimidant ses Membres, & qu'il falloit, avant toutes choses assurer leur Liberté.

1673.

XIII.

Harangues
du Roi &
du Chan-
cèlier.

XIII. Le Roi, qui avoit besoin d'argent, ne laissa pas, malgré ces murmures, de se rendre au Parlement, pour en commencer les Séances. Il y assista la Couronne sur la Tête & avec son Manteau Royal, afin de donner plus d'éclat à sa Harangue. Elle fut longue & fière. Après avoir dit qu'il auroit oublié les outrages personnels, les Médailles & les autres insultes que les Hollandois lui avoient faites, si l'intérêt de la Nation ne l'avoit obligé de profiter d'une occasion qu'il n'auroit jamais retrouvée, de leur faire la Guerre. Il demanda un Subside pour la continuer, & vint enfin à l'Article de la Religion, qui mettoit les esprits en mouvement. C'étoit l'Acte de Tolérance que le Roi avoit accordé aux Catholiques Romains aussi bien qu'aux Non-Conformistes. Un Historien célèbre (a) assure que ce fut le Mariage de la Princesse de Modène avec le Duc d'York qui alarma les Protestans ; mais, quoi qu'il écrivit par Ordre, sous les yeux, & dit-on, sur les Mémoires du Roi Jacques, il ne laisse pas de s'être trompé sur cette circonstance. Les Lettres de Mylord Arlington suffirent pour le prouver démonstrativement. Le Duc d'York vouloit alors épouser l'Archiduchesse d'Inspruch. L'Empereur & la Cour d'Espagne, à qui ce Mariage ne plaisoit pas, le faisoient traîner en longueur. „ Ce que vous nous marquez par rapport au Ma-
„ riage de Son Altesse Royale avec la jeune Archiduchesse ne nous plaît guères,
„ écrivoit ce Lord au Chevalier Godolphin, parce que vous ne faites que nous ren-
„ voyer à Vienne, & le Chevalier Gascoyn (b) à Madrid, comme si vous étiez
„ d'intelligence à cet égard. Nous espérons pourtant que le Courier, que nous at-
„ tendons de lui, parlera plus intelligiblement. Son Altesse Royale, qui commence
„ à se lasser de tous ces délais, souhaite ardemment la conclusion de cette Affaire
„ d'une manière ou d'autre, afin de prendre ses mesures ailleurs. Je vous dirai mê-
„ me franchement qu'elle le fera, si on la fait attendre plus long-tems. (c) J'ai
„ été trouver l'Ambassadeur d'Espagne, & je l'ai prié au nom de Sa Majesté &
„ de Son Altesse Royale, d'intercéder auprès de Sa Majesté Catholique & de la su-
„ plier de s'expliquer clairement sur ce Mariage sans aucun délai, & sans attendre
„ ce que l'on fera à la Cour de Vienne. Et comme ce Ministre ne s'empressera peut-
„ être pas trop de le faire, le Roi vous ordonne de presser cette Affaire avec toutes
„ les instances possibles, & de lui faire sçavoir au plûtôt ce qu'il en doit attendre.,
(d) L'Empereur consentit enfin au Mariage, & le Comte de Peterborough partit
pour se rendre à Vienne, dans l'espérance que la Cour d'Espagne n'y aporeroit plus
de délais; mais il étoit encore à Paris, lorsque la mort de l'Impératrice rompit tou-
tes les mesures qu'on avoit prises. L'Empereur, qui n'avoit point d'Enfans mâles, ré-
solut de garder l'Archiduchesse pour lui, comme il fit en effet. Le Duc d'York,
auquel un Parti plus puissant avoit enlevé sa Maîtresse, fut obligé de tourner ses vûes
sur la Princesse de Modène; mais cela n'arriva qu'après la Prorogation du Parle-
ment; & si la Religion de cette Princesse fit quelque obstacle, ce ne fut que dans le
Parlement suivant.

XIV.

Suite de la
Harangue
du Roi.

XIV. Après avoir écarté les motifs étrangers qu'on donne aux mouvemens du Parlement, nous sommes obligés de faire le détail de la Harangue du Roi.

I. „ Sa Majesté se plaint de ce qu'on avoit mal-interprété ses intentions sur la
„ Tolérance, qu'elle avoit accordée aux Catholiques Romains, comme s'ils y trou-
„ voient plus d'avantage que les Non-Conformistes, quoi qu'ils en eussent moins.

II. „ Qu'on avoit outré ses intentions en faveur des Non-Conformistes, en leur
„ accordant des exercices publics, quoi qu'il eût ordonné seulement qu'ils feroient
„ leurs exercices dans leurs Maisons, ce qu'il ne pouvoit leur refuser, parce qu'ils
„ avoient été fidèles à son service & à celui du feu Roi.

III. „ Le Roi disoit, que bien loin de donner par cet Acte aucune atteinte aux
„ Droits de l'Eglise Anglicane, il croyoit, au contraire, les maintenir dans toute leur
„ vigueur.

IV. „ Mais après m'être expliqué de la sorte, *je prendrai*, ajoutoit-il, *en fort*
„ *mauvaise part la moindre contradiction que je recevrai sur ce que j'ai fait, & je*
„ *me séparerai entièrement de vous.*

Une

(a) Le P. d'Orleans, Jésuite, dans son Histoire des Révolutions d'Angleterre, Livre XI.

(b) Le Chevalier Gascoyn étoit Ambassadeur du Roi d'Angleterre à Vienne.

(c) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 16. de Janvier, 1673.

(d) Lettre du même au même, du 31. de Janvier, 1673.

Une Menace si dure étoit adoucie par la protestation qu'il faisoit de demeurer ferme dans la Religion Protestante , telle qu'elle étoit établie dans le Royaume. 1673.

XV. Le Chancelier , chargé d'expliquer les intentions du Roi , étoit Mylord Shaftsbury , homme d'un génie vif , entreprenant , & capable de prendre des extrémités opposées , comme on le verra dans la suite. On lui avoit confié depuis peu les Sceaux dans l'espérance , qu'il apuyeroit les prétentions de la Cour avec cette véhémence qui lui étoit naturelle. Il le fit d'abord ; mais il prit un autre Parti peu de tems après. Les grands Politiques sont aussi changeans que le Peuple. XV.
Harangue
du Chan-
célial.

Le Chancelier , réduit à faire une Paraphrase de la Harangue du Roi , prévint l'Assemblée , en déclarant qu'il avoit peu de choses à dire. Cependant il fit éclater sa violence contre la République , où il fut heureux de trouver dans la suite un refuge pour mourir en repos. Il remarquoit comme un dernier degré d'insolence le refus de saluer le Pavillon , qu'il apelloit le *joyau indubitable de la Couronne , dont elle n'avoit jamais voulu se défaire , & qui ne lui avoit jamais été contesté*. Il soutint que les Etats , après avoir commencé à disputer ce Droit dans toutes les Cours Chrétiennes , avoient fait de grandes Ofres au Roi de France , en cas qu'il voulût se liguier avec eux ; mais que ce Monarque , qui sçavoit trop bien ce qu'ils avoient fait à Munster contre tant d'autres Traitez , & combien ils sont de dangereux Voisins , avoient refusé ses Ofres. Il représenta que la République étoit la perpétuelle Ennemie de l'Angleterre par intérêt & par inclination , & qu'il falloit absolument détruire cette Carthage. Ces mots ont fait tant de bruit , qu'il est nécessaire de rapporter ce qui les précède , & ce qui les suit dans la Harangue du Chancelier.

„ Je puis dire en vérité , que nous sommes les seuls , qui comme les uniques Con-
 „ currentes des Hollandois en trafic & en forces de Mer , les avons empêchés de
 „ parvenir à une Domination aussi étendue que celles des Romains le fut autrefois.
 „ Ils se confient tellement en leurs forces , ils ont une si haute opinion de leur Puif-
 „ sance , & sont possédés d'une ambition si démesurée , que malgré le triste état
 „ où ils sont réduits , & le danger auquel ils sont exposés , ils ont fièrement rejet-
 „ té un Traité de Paix , & refusé une Suspension d'Armes , qu'on leur offroit. Ils
 „ ont fait paroître leur orgueil , & leur haine contre nous avant la dernière Guerre ;
 „ mais nous ne pouvions pas alors si bien faire nos Alliances , que nous les avons
 „ faites depuis. Jugez vous mêmes si nous ne devons pas à quelque prix que ce
 „ soit , & au risque de tout ce qui en pourra arriver , ruiner ce Gouvernement.
 „ *DELEND A EST CARTHAGO , il faut détruire Carthage*. Cette Guerre est
 „ votre Guerre , elle est juste , le Roi l'a entreprise pour vos intérêts , & il attend
 „ de vous un secours suffisant pour la soutenir. Jusqu'à présent il l'a faite à ses pro-
 „ pres frais , n'ayant pas voulu vous importuner , ni charger le Royaume , jusqu'à
 „ ce que la nécessité inévitable l'y contraignît. Sa Majesté m'a commandé de vous
 „ dire , que si vous ne la secourez au plutôt d'une somme considérable , elle ne
 „ pourra s'en servir dans cette pressante occasion. Les Etats n'auroient jamais mé-
 „ prisé le Roi , ou refusé de lui donner satisfaction , ils n'auroient jamais commen-
 „ cé cette Guerre , & ne l'auroient point continuée jusqu'aujourd'hui , s'ils n'avoient
 „ crû que Sa Majesté étoit dans une si grande disette d'argent , qu'elle étoit obligée
 „ de souffrir toutes sortes d'affronts avec patience. „ A l'égard de l'Acte de To-
 „ lérance , le Chancelier disoit , que le Roi en avoit si fortement justifié la néces-
 „ sité , que toute personne équitable devoit être satisfaite des raisons qui l'avoient
 „ obligé à le donner. *Le Roi*, ajoutoit-il , *n'aime ni le sang , ni les procédures ri-
 „ goureuses* , & il a choisi en sage Prince les voyes de la douceur préférablement à
 „ celles de la contrainte & de la violence. *L'Eglise Anglicanne a sujet de se ré-
 „ joindre d'avoir un tel Chef & un tel Défenseur*. *Il veut la maintenir dans tous ses
 „ Droits , dans tous ses Privilèges , & il espère la laisser à la Postérité dans un
 „ plus grand lustre , & sur des fondemens plus assurés , qu'aucun de ses Prédeces-
 „ seurs l'ait jamais vûe*.

Mylord Shaftsbury , alors Partisan zélé de la Cour , prenoit sa défense dans toutes les occasions. Il soutenoit que ce seroit une grande injure à l'Autorité Royale , si on ôtoit aux Rois le pouvoir d'adoucir , de suspendre , & de changer les Loix Pénales. Vouloir que les Loix soyent immuables malgré les circonstances qui peu-

1673. déterminer au Changement ; c'est, disoit-il, établir une véritable Tyrannie. Ne voyez vous pas, ajoutoit-il, que l'Eglise qui soutient ce Parti ne le fait que pour s'arroger par degrés un pouvoir Suprême, qu'on ne puisse lui ravir. Déjà elle fait consister la Religion dans la conservation de ses Privilèges, & si l'Archévêque de Cantorbery ne devient pas Pape de l'Univers, du moins il le fera de l'Angleterre. Le grand secret pour maintenir la Religion dans les trois Royaumes est d'y maintenir la Liberté pour ceux qui craignent & servent Dieu, quoique d'une manière différente des autres. A la bonne heure qu'on excluë les Catholiques Romains des Dignitez Civiles & Militaires ; mais il faut se borner-là, comme a fait le Roi. Sa Déclaration ne tend qu'à une tolérance dont les Non-Conformistes ont tout l'avantage. Mylord Clifford parloit d'un ton plus haut sur la même matière. Il dépend du Roi, disoit-il, d'être ferme & alors il est le Maître d'établir tel Gouvernement & telle Religion qu'il voudra, jusqu'à mettre un Evêque Catholique sur le Siège vacant de Durham. Le grand art de régner c'est d'assurer aux Peuples la liberté de Conscience, & la possession de leurs Terres. Donnez leur des Juges qui décident équitablement du *mien* & du *tien*, ils seront contents, & s'il faut quelque chose de plus, on n'a qu'à munir les Forts de Tilbury, de Plymouth, & de Hall pour le Nord, en y mettant des Armes & des Hommes, personne n'osera remuer, & le Roi n'aura rien à craindre de son Peuple. (a)

XVI. Les raisonnemens de ces deux Ministres d'Etat n'étoient point justes. Celui de Mylord Clifford ; qui croyoit pouvoir établir la Religion Catholique en Angleterre sans troubler la tranquillité publique, étoit évidemment faux, comme il l'éprouva lui-même. En effet le Parlement étoit à peine assemblé, qu'il s'y éleva deux grandes difficultez, qui ont eu des suites, dont il est nécessaire de découvrir la cause. La première se forma sur la Proposition que fit Clifford, de rendre perpétuel le Subside que le Parlement venoit d'accorder au Roi. Il en avoit fait la proposition au Chancelier, & il croyoit pouvoir compter sur son apuy ; mais Shaftsbury, qui avoit changé de Parti pour devenir Chef des *Wigs*, & se vanger de Clifford, qui lui avoit enlevé la Charge de grand Trésorier, (b) harangua si vivement dans la Chambre, qu'il osa dire que cette Proposition extravagante tendoit au bouleversement du Royaume, & à renvoyer le Roi mourir en exil dans une Terre étrangère. On assure, sans oser garantir le fait, que le Duc d'York, surpris de ce changement imprévu, dit au Roi, qui étoit présent, *quel Coquin de Chancelier !* & que le Roi lui repliqua *quel fou de Trésorier !* Ils avoient tous deux raison. L'un s'engageoit avec témérité dans une Proposition trop choquante pour être reçûe, & l'autre avoit changé de Parti par une dissimulation profonde. Peu s'en fallut que le Trésorier ne fût envoyé à la Tour ; & une colère violente, prenant la place d'un zèle trop ardent, il déclara publiquement, qu'il ne serviroit jamais un Roi qui n'avoit pas le courage de soutenir ses Principes & ses Ministres.

XVII. L'Acte de Tolérance fit une autre difficulté, & fut encore vivement combattu par Mylord Shaftsbury, qui s'étoit mis à la tête des plus zélés Protestans. Si le Subside perpétuel eût passé, le Roi, libre de l'employer à sa volonté, se seroit dispensé d'assembler les Parlemens, & auroit assouvi ses plaisirs, ou continué la Guerre indépendamment de son Peuple. L'Acte de Tolérance donnoit aux Catholiques une Liberté égale à celles des Non-Conformistes ; & favorisez secrètement par le Roi, par le Duc d'York, & par le Ministère, ils n'auroient rien eu à désirer que l'exercice publique de leur Religion. Mais la Révocation de cet Acte déconcertoit d'autant plus le Parti de la Cour, qu'on excluoit indirectement le Duc d'York de la Charge de grand Amiral, & ensuite de la Succession à la Couronne, en vertu de cette Maxime, *que celui qui n'est pas susceptible des moindres Charges ne l'est pas du Gouvernement de la Nation.*

Les Communes attachèrent à l'Acte du Subside celui qu'on apella depuis ce tems-là le *Test*, ou *l'épreuve*, parce qu'on s'en seroit pour distinguer les Catholiques Romains des Protestans. Le Roi, n'ayant point d'argent, & se trouvant réduit, ou à faire la Paix avec les Hollandois, ou à donner son consentement à cette Nouvelle Loi, prit le dernier parti.

Le

(a) *Letter from a Person of quality to his friend.* Cet Homme de qualité dit qu'il a été présent aux Conférences que je raporte.

(b) Voyez ci-dessus, page 189. la manière dont il lui enleva cette Charge.

XVI.
Difficultez
sur le Sub-
siede perpé-
tuel, My-
lordShafts-
bury chan-
ge de Parti,
& s'y op-
posa.

XVII.
Origine du
Serment
du Test.
Ce que
c'est que le
Test.

Le *Test* est un formulaire de Serment, que tous ceux qui entroient dans les Emplois devoient prêter. On l'exigeoit d'eux, afin de se précautionner contre les *Catholiques refusans*, & de prévenir les dangers auxquels on pouvoit être exposé de leur part. Ce *Test* étoit une marque de la Religion qu'on professoit, & une pierre de touche pour connoître les Catholiques. (a) Il consistoit en trois

1673.

Articles. Le premier obligeoit de prêter le serment de Suprématie, de communier dans sa Paroisse selon l'usage de l'Eglise Anglicane, & d'en rapporter les Certificats signez des Ministres, &c. Le second, plus rigoureux, portoit, qu'on prononceroit ces termes: *Je déclare que je ne crois point qu'il y ait une Transsubstantiation dans le Sacrement de l'Eucharistie ou dans les espèces du pain & du vin, lorsqu'elles ont été consacrées par quelques personnes que ce soit.* Enfin on étoit obligé, par le dernier, de renoncer à tout Culte idolâtre. On vouloit y ajouter une Clause contre les Mariages qui se font entre un Protestant & une Catholique, & le but de ceux qui propoisoient cette Clause, étoit d'empêcher l'union du Duc d'York avec une Princesse de cette Religion; car quoi qu'il se fût déclaré Catholique, on étoit persuadé en ce tems-là, que si la Succession au Trône s'ouvroit par la mort de Charles II., il seroit obligé de reprendre la Religion Anglicane avant que d'y monter. Du moins son Mariage avec une Princesse Catholique auroit fait une double difficulté. Mais cet Article ne passa pas.

Outre le *Test*, il y avoit déjà deux autres Sermens, qu'il falloit prêter. L'un étoit celui d'*Allégeance*, (b) par lequel on étoit obligé de promettre obéissance & fidélité au Roi en qualité de Roi & de Souverain Seigneur temporel, de reconnoître qu'il n'y avoit aucune Puissance supérieure à la sienne, & d'abjurer l'Autorité du Pape. L'autre étoit le Serment de *Suprématie*, (c) qui, en confirmation du premier, obligeoit de reconnoître le Roi comme *Chef de l'Eglise dans ses Etats*, & Souverain Seigneur aussi bien dans les choses spirituelles & Ecclésiastiques, que dans les temporelles. Mais dans ce Parlement on ajouta à ces deux Sermens celui du *Test*, qui est beaucoup plus fort.

XVIII. Le Roi, mortifié de voir que son Parti, qu'il croyoit supérieur, étoit obligé de plier, appréhendoit que les Communes ne pouffassent plus loin leur ressentiment contre les Catholiques, puisque les Non-Conformistes ne vouloient point être confondus avec eux dans la Tolérance, & dans les autres graces qu'on leur accordoit. Il craignoit encore qu'on ne l'obligeât de rompre avec la France, c'est pourquoi il se rendit au Parlement, afin de le proroger. Il y alloit dans le moment que les Communes marchèrent en corps pour lui présenter une *Adresse*, par laquelle il le prioit de séparer l'Armée qui étoit aux Portes de Londres. On assure que l'Orateur qui étoit à leur tête rencontra l'Huissier à la *verge noire*, (d) c'est l'Officier qui porte à la Chambre Basse l'ordre de se rendre à la Chambre Haute, afin d'entendre ce que le Roi veut leur communiquer. A sa vue le trouble se jeta dans les Communes, & l'Orateur ayant fermé la Porte de la Chambre Basse, on entendit deux voix différentes dont l'une crioit *la Verge noire*, & l'autre à la Chaire. Le premier de ces Partis vouloit qu'on se rendît à la Chambre Haute pour y entendre le Roi, & l'autre demandoit que l'Orateur montât à sa place, afin de prendre des Résolutions contraires aux intérêts de la Cour. Ce dernier Parti ne se contenta pas de crier; mais il enleva l'Orateur, & le porta, ou le força d'entrer dans sa Chaire, & aussi-tôt on fit ces trois Propositions, qui formoient autant de plaintes.

XVIII.
Inquiétude
des du
Roi.

I. Que l'Alliance avec la France contre la Hollande étoit un grief.

II. Que les mauvais Conseillers qui obédoient le Roi étoient un grief.

III. Que le Duc de Lauderdale étoit un grief.

L'Huissier à la *verge noire* étoit à la Porte, & y frappoit à coups redoublés; mais on ne l'entendoit pas, parce qu'on faisoit un bruit effroyable dans l'Assemblée, la plupart des Membres se réunissant à la proposition, c'est-à-dire demandant qu'on délibérât sur les sujets de Plainte proposés, au lieu d'aller à la Chambre Haute. Cependant les plus sages firent ouvrir la Porte, & le désordre ayant augmenté par la nécessité de se rendre auprès du Roi, & par la crainte de n'y trouver pas son comp-

tc,

(a) *Compléat History of England*, Tom. III.(b) En Anglois *Allégeance*, qui signifie, fidélité. Ce Formulaire de Serment fut dressé sous le Règne de Jacques I. en 1606. & approuvé par un Acte du Parlement.(c) Henri VIII. après s'être soustrait de l'obéissance du Pape, se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, & établit la *Suprématie* des Rois d'Angleterre en 1534.

(d) On l'appelle ainsi parce qu'il porte une baguette noire.

1673. re, l'Orateur quitta promptement sa Chaire & l'Assemblée se sépara tumultuairement.

XIX.
Retraite
de Mylord
Clifford.

XIX. Mylord Clifford prit le parti de la retraite, soit qu'il suivit les mouvemens de son chagrin contre le Roi, comme font souvent les Ministres en Angleterre, où ils sont plus fiers & moins attachés à la possession de leurs Charges qu'ailleurs, ou plutôt que sa Conscience, ne lui permit pas de prêter le Serment du *Test*. Quoi qu'il en soit, il se démit de sa Charge de grand Trésorier, & se retira, sur une de ses Terres, où il mourut dans une espèce d'exil. Sa Charge fut donnée au Chevalier Osburn qui fut depuis Comte de Damby. On rapporte que Mylord Shaftsbury, qui avoit encore les Sceaux, le voyant entrer dans la Chancellerie, où il devoit prêter le Serment, lui dit, „ que les Rois, semblables aux Dieux, étoient les „ Maîtres de répandre leurs faveurs & de donner les Charges selon leur bon plaisir ; mais que ces mêmes Dieux de la Terre ne pouvoient non plus que les Hommes conférer les talens proportionnez aux Emplois qu'ils donnent, qu'il devoit „ se souvenir de la Maxime : *Parta tueri non minor est virtus*. Qu'au reste il souhaitoit qu'il possédât long-tems la Charge dont il étoit honoré, & que le Roi „ eût toute la satisfaction qu'il espéroit de son choix. „ Le nouveau Trésorier, qui ne sentit pas d'abord les traits satyriques de ce compliment, en remercia le Chancelier. Mais le lendemain, en ayant péféré tous les termes, il envoya lui dire qu'il révoquoit son remerciement. Il auroit mieux fait de garder le silence, que d'envoyer une retractation, qui ne lui faisoit pas d'honneur, puisqu'elle prouvoit qu'il n'avoit pas eu assez de présence d'esprit.

XX.
Change-
ment dans
le Ministère
d'Angleterre.

XX. Charles, qui avoit perdu Mylord Clifford par sa Démission, perdit Mylord Shaftsbury, en le dépouillant de sa Charge, parce qu'ayant harangué si violemment en faveur de Sa Majesté, il avoit été le grand promoteur du *Test*, & de la Cabale qui s'élevoit contre Elle. Mylord Shaftsbury étoit un de ses Esprits violens qui souffrent avec peine un Rival dans le Ministère, & de la contradiction à ses Desseins. Républicain sous Charles premier, il devint Royaliste zélé sous le Fils, & on ne conteste pas, qu'il ne lui ait rendu de grands services. Il entroit dans le secret des Affaires, & les appuyoit avec beaucoup de force. La Cour & le Roi n'étoient point avertis de son changement, lorsqu'il se déclara subitement contre la Catholicité & contre la France en faveur de la Hollande, après avoir soutenu l'une, & traité durement l'autre. (a) Ainsi il ne faut pas s'étonner que Charles, irrité de la variation du Chancelier, lui redemandât les Sceaux.

XXI.
Disgrace
du Comte
de Shaftsbury.

XXI. Comme on rapporte différemment le fait, nous ne déroberons point au Public la différence de deux récits qu'on en a faits. On assure que le Roi lui redemanda les Sceaux dans son Cabinet, pendant que le Chevalier Finch, Procureur-Général, qui devoit lui succéder, (b) étoit dans l'Antichambre, en attendant un Evènement si favorable pour lui, & que Shaftsbury, après les avoir remis, sortit & se retira avec la même tranquillité que si on avoit porté la Masse devant lui. Il est vrai que le Roi le fit venir dans son Cabinet pour le dépouiller d'une Charge si importante ; mais on ajoute, que Shaftsbury, après avoir marqué son obéissance, demanda en grace à Sa Majesté qu'il pût l'accompagner à la Chapelle, rentrer chez lui avec honneur, & qu'il promettoit de renvoyer les Sceaux, qu'il n'avoit pas entre ses mains. Il prit plaisir à amuser ce Prince par des Contes familiers, qui étoient de son goût. La Conversation trop longue jetta l'alarme dans l'Antichambre. On eut peur que le tempérament facile de Charles n'eût succombé sous l'ascendant du Chancelier. La frayeur redoubla, lorsqu'on le vit sortir avec un visage riant, & divertissant le Roi. Il alla à la Chapelle, renvoya les Sceaux, & s'attira l'admiration des principaux Seigneurs de la Cour, qui allèrent chez lui, afin de rendre Hommage au Défenseur de la Liberté Publique. Les Catholiques allèrent fouiller dans les Archives de la Chancellerie, pour en tirer des Chefs d'Accusations contre lui ; mais ils étoient trop mal fondez, ou trop légers pour être reçus par le Conseil privé, qui les rejetta, malgré le pouvoir du Duc d'York, qui ne pouvoit lui pardonner un changement, qu'il apelloit Trahison.

XXII.
Origine
des Whigs
& des Tories.

XXII. Ce fut à peu près dans ce tems-là que se formèrent deux Partis, connus sous les noms de *Whigs* & de *Tories*, dont les Rois & leurs Favoris se sont servis tour à tour, à pro-

(a) Voyez Hist. des Révolutions d'Angleterre par le P. d'Orléans. Livre XI. (b) *Compleat History of England*, Tome III.

proportion qu'ils ont eu besoin de l'un ou de l'autre , pour féconder leurs Dessesins , affermir leur Autorité , & terrasser ceux qui s'oposoient à leurs Entreprises. Ces Partis différens , quoiqu'anciens , mais distinguez par d'autres noms , auront trop d'influence dans la suite de cette Histoire , pour ne découvrir pas ici le caractère & les principes de ceux qui les composoient.

XXIII. Il n'y a point de Royaume ni de Nation , où il n'y ait deux Partis , l'un de *Contens* & l'autre de *Mécontens*. Ils prennent des noms particuliers selon les Lieux , les tems , les Etats dans lesquels ils se forment ; mais dans le fonds c'est un même ordre de Gens. Les uns sont contens , parce qu'ils jouissent des faveurs de la Cour , & les autres mécontens , parce qu'ils sont négligés , ou disgraciés. Pendant la Minorité de Louis XIV. on apelloit *Royalistes* ceux qui tenoient le Parti de la Cour , dont ils recevoient les Dignitez , & *Frondeurs* ceux qui avoient le courage de s'oposer à la Cour. En Hollande on donnoit le nom de *Républicains* à ceux qui , dans l'Assemblée des Etats , s'oposoient au Stad-houder & traversoient ses Dessesins. Les uns sont valoir l'Autorité dont ils sont revêtus , parce que c'est la voie la plus abrégée. Les autres , qui veulent persuader au Peuple , que leur amour pour lui , & leur zèle pour la conservation de ses Droits ont causé leur disgrâce , sont obligés d'agir par des souterrains , qui n'aboutissent souvent qu'à retarder un peu l'Opression. Les Mécontens deviennent plus ou moins redoutables à proportion que l'Autorité de ceux qui gouvernent est plus ou moins grande. Il y a des Etats où ceux qu'on éloigne des Dignitez & de la Faveur ne peuvent ouvrir la bouche sans crime. Ils craignent que les murailles ne parlent si les Espions qu'ils ont à leurs côtes ne le font pas , & il ne reste aux esprits vifs que la consolation de répandre des Satyres anonymes qui leur coûtent leur repos , quelques fois leur Liberté , souvent même la vie.

XXIV. Les Parlemens étoient anciennement en France comme ils sont aujourd'hui en Angleterre , les dépositaires des Droits & de la Liberté du Peuple. On ne levoit point d'impôts nouveaux , avant que les Déclarations du Roi eussent été vérifiées dans tous les Parlemens. Ces Assemblées avoient le droit de Remontrance. Le Procureur ou l'Avocat Général , qui étoient la bouche du Parlement , parloient au Roi contre le Roi avec une liberté généreuse , ils déployoient en faveur du Peuple une éloquence vive , animée par des raisons solides , & fondée sur l'équité. On écoutoit leur voix , souvent même ils obtenoient ce qu'ils demandoient , ou du moins une partie. Mais l'Autorité des Parlemens s'afoiblit à proportion que celle des Rois devint plus grande. Les Cardinaux de Richelieu & Mazarin , qui jetterent les fondemens du Despotisme , donnèrent de violentes atteintes à cette Autorité. Enfin Louis XIV. Elève du dernier , acheva de la ruiner en ordonnant en 1670. que les Déclarations seroient enregistrees avec soumission , sauf aux Gens du Roi de faire ensuite des Remontrances , qui devenoient inutiles , puisqu'il ne restoit aucun pouvoir à ceux qui les faisoient.

XXV. Les Anglois , plus jaloux de leur Liberté que toutes les Nations du Monde , n'ont pas laissé de nourrir ces deux Partis dans leur sein , quoi qu'ils aient pris une forme & des noms différens. L'un travailloit à l'oppression de l'autre par son élévation , & l'autre faisoit ses efforts , afin d'en arrêter le cours par le renversement de ses Rivaux. Sans remonter jusqu'aux tems anciens , on sçait assez que deux Partis fameux enfantèrent la Révolution sous Charles I. Ceux qui soutenoient la Cour étoient apellez *Cavaliers* , parce que la plupart étoient des Personnes de naissance zélées pour le Roi , entêtées du pouvoir Despotique , ennemis mortels des *Non-Conformistes* , dont ils vouloient effacer la mémoire. Leurs Maximes , que Charles suivit aveuglément , conduisirent ce Prince sur un Echafaut. On donna sous ce malheureux Règne aux Mécontens , ennemis de la Cour , les noms de *Têtes Rondes*. Ce titre injurieux étoit , dit-on , emprunté de certains bonnets que ces Gens-là portoient , afin de se distinguer des *Cavaliers*. Ils étoient la plupart Républicains outrez. Ils vouloient abroger le Gouvernement Monarchique , abolir l'Episcopat , & rendre les *Presbytériens* maîtres de l'Angleterre , à l'exclusion des autres. Nous ne repasserons pas sur le nombre d'Evénemens par lesquels ils exécutèrent leur dessein. Tout le monde sçait avec quel acharnement ils agirent l'un contre l'autre. Il en coûta la tête au Roi , la Monarchie disparut , l'Episcopat fut dépouillé de son pouvoir , les Presbytériens triomphèrent ; & Cromwel devint le Chef de la nouvelle République.

Le Gouvernement fut plus absolu sous lui qu'il ne l'avoit été sous le Roi décapité , & jamais l'Angleterre ne fut plus esclave que sous la domination de celui qui se van-

1673. toit de lui avoir rendu sa Liberté. Personne ne s'opposoit impunément au Pouvoir arbitraire qu'il exerçoit sous le nom de *Protecteur*. Les Républicains, environnez de ses Espions furent réduits aux murmures secrets ou au silence. Ludlow fut presque le seul, qui, conservant un amour toujours égal pour la Patrie, s'opposa aux usurpations du Protecteur, comme il s'étoit opposé à celles de Charles I. Les autres suivirent le torrent, en pliant sous Cromwel. Ils reçurent de lui le peu qu'il voulut partager avec eux du Pouvoir & des Emplois, qu'il ne pouvoit pas confier à d'autres. La Nation étoit remplie d'admiration pour celui qui la rendoit supérieure & redoutable à toutes les autres, pendant qu'elle gémissoit sous la Tyrannie du Pouvoir absolu. Les Partisans du Roi étoient obligez de vuider le Royaume, ou de s'y cacher. Ce ne fut même qu'avec beaucoup de ménagemens & de peine qu'après la mort de Cromwel on rassembla les Royalistes terrassez ou dispersez. Il sembloit qu'on redoutât encore l'ombre & les cendres du Protecteur. Enfin on vit alors la vérité de ce Principe, que nous avons posé, qu'il y a toujours deux Partis dans un Etat, dont l'un a les mains liées & la bouche fermée à proportion que l'Autorité de l'autre qui gouverne est absolue & redoutable.

On crut respirer sous Charles II.; mais ce fut alors qu'on vit renaître cette division de Partis qui paroissoit éteinte par l'Autorité Despotique du feu Protecteur. Le nouveau Roi étoit d'un tempérament facile, plus sensible à la douceur des plaisirs qu'à celle de l'Autorité. D'ailleurs la Nation, qui avoit vû les imperfections du Gouvernement Républicain, ou plutôt qui à l'ombre de la Liberté avoit essuyé les duretez de la Tyrannie, en étoit dégoutée. Il sembloit qu'elle vouloit réparer les outrages faits à la Majesté Royale, en sacrifiant à Charles II ces mêmes Droits pour lesquels elle avoit fait la Guerre à son Père. Tant il est vrai, qu'il n'y a point de forme de Gouvernement si parfaite, qu'elle puisse plaire en tous tems & à tous les Sujets.

Le concert d'un Roi revenu d'un long exil, qui paroissoit aimer son Peuple, & celui d'un Peuple qui aimoit véritablement son Roi devoit naturellement mettre dans une juste balance le pouvoir de l'un & de l'autre, & inspirer une modération également satisfaisante pour le Souverain & pour les Sujets. Mais le Duc d'York qui avoit la confiance du Roi, son Frère, dont il abusoit, troubla cette harmonie. Animé par son tempérament violent, plus encore par le zèle qu'il avoit pour la Religion Catholique, sans laquelle il croyoit ne pouvoir régner sûrement, il mit tout en œuvre pour la faire triompher en Angleterre. La Reine Mère, qui avoit causé la perte de son Mari, ne craignoit point de hasarder encore celle de son Fils, en lui conseillant de travailler à établir dans ses Etats le Despotisme & la Religion Romaine. Quoique Mylord Clarendon se fût opposé à la Résolution de mettre le Roi au-dessus de la nécessité d'assembler le Parlement pour avoir de l'argent, en rendant les Subsidies perpétuels, il ne laissoit pas d'être avec toute sa Maison fort ardent pour l'Autorité Royale, pour laquelle il avoit beaucoup souffert. Ce dessein, formé par la *Cabale*, ayant échoué, les *Têtes Rondes*, ou les Adversaires de la Cour, dont Mylord Shaftsbury se déclara le Chef, & les *Cavaliers*, ou les Partisans de la Cour, à la tête desquels se mit le Duc d'York, reparurent sur la Scène aussi animez que jamais. On donna dans la suite le nom de *Whigs* aux premiers, & celui de *Torys* aux derniers.

XXVI.
Significa-
tion des
noms de
Whigs &
de Torys.

XXVI. *Torys* est un nom qu'on donnoit à des Voleurs Irlandois de la Religion Romaine, (a) qui sortant de leurs Montagnes ou de leurs Marais, voloient leurs Voisins & les Passans, & se retiroient ensuite dans leurs Cavernes. On appliqua ce terme injurieux aux *Cavaliers*, ou *Royalistes*, parce que les Catholiques s'étoient joints à eux, & qu'on accusoit ce Parti de s'enrichir aux dépens du Peuple, de lui enlever ses Privilèges, & de se sauver à l'ombre de l'Autorité Royale. Les *Torys* pour rendre la pareille à leurs Adversaires, les appellèrent *Whigs*, noms qu'on donnoit en Ecosse à certains Fanatiques qui faisoient leur demeure dans les Bois & dans les Montagnes, où ils n'avoient d'autre boisson qu'une sorte de petit lait, qu'on appelle *Whig*. On vouloit faire entendre par là, qu'on regardoit comme des Fanatiques ceux qui s'opposoient aux desseins de la Cour & aux progrès de la Religion Romaine. Les uns & les autres ont des Maximes fort différentes pour le Gouver-
nement

(a) On appelle à présent ces Voleurs *Rapportiers*, mot composé, qui signifie *Vole-pille*.

nement de l'Etat & de l'Eglise. Il faut les développer, afin de faire connoître le génie & le caractère de chacun de ces Partis, qui partagent la Nation.

XXVII. Il y a deux ordres de *Torys*, les *Politiques*, & les *Ecclésiastiques*, qu'on subdivise en deux Classes, en *rigides*, & en *modérez*. Les *Torys Politiques* ont-trez, qu'on appelle en Angleterre *High-Flier*, c'est à dire *volant haut*, ayant à leur tête les plus grands Seigneurs de la Nation, se rendent souvent Chefs de tout le Parti *Tory*. Ils croient que la Monarchie est d'institution divine, & que Dieu est l'unique Maître dont les Rois dépendent, parce que c'est lui, disent-ils, qui leur a mis entre les mains le sceptre & l'épée, *Sceptra à Deo*. Suivant cette supposition, ils les élèvent au-dessus des Loix, & ils soutiennent que les Peuples doivent leur obéir aveuglément comme aux Lieutenans de Dieu sur la Terre. Les Loix Nationales ne doivent être regardées que comme des Contrats particuliers que la nécessité a dictés, & que la même nécessité permet de casser sans crime. Il faut, disent-ils, mourir pour une Religion qu'on croit véritable; mais il n'est pas permis de résister à son Prince, lors même qu'il viole le serment qu'il a fait de la protéger. Fût-il d'une Religion proscrite par les Loix, il faut lui obéir. La Succession directe & naturelle est inviolable. Le Droit des Peuples est une chimère surannée; & les Communes qui le soutiennent, ne doivent être ménagées qu'à proportion que le nombre des suffrages contraires mérite qu'on les achete. La Guerre ne leur ayant pas réussi, ils tachent de l'écarter, parce que les *Whigs* étant les maîtres ou les dépositaires de l'argent du Royaume, on a lieu de craindre que la perte d'une Bataille, ou la nécessité de rétablir une Flotte ne réduise le Roi à se réconcilier avec eux, afin qu'ils fournissent les Subsidés, sans lesquels il est impossible de continuer la Guerre. Ils n'aiment point les Alliances étrangères, par la crainte des dépenses qu'il faut faire, & des ménagemens qu'on est obligé d'avoir pour des Souverains qui ne peuvent contribuer à la grandeur intérieure du Parti. De toutes les Alliances étrangères, celle que les *Torys* aiment le plus, & que les *Whigs* aiment le moins, c'est celle de la France, les uns à cause qu'ils sont Partisans du Pouvoir absolu, & les autres parce qu'ils en sont ennemis. Ces différentes inclinations n'ont point empêché que la France, en flattant extérieurement les *Torys*, n'ait souvent gagné les *Whigs*, & frappé, par cette manœuvre, la Monarchie. Mais un Ministre habile profite de toutes les circonstances qui lui sont favorables. Il écarte pour un tems les principes qui lui sont particuliers, & il en adopte d'autres, lorsque son intérêt le demande. Les *Torys* ne font pas beaucoup d'attention au Commerce étranger, parce que se renfermant dans leur propre sein, ils ne pensent qu'à gouverner le Royaume & le Roi. Ils aiment à faire valoir les Terres, les laines & les Manufactures du Pays, parce que l'augmentation de valeur les met en crédit auprès des Communes. Ils craignent que les *Whigs* ne se servent des richesses qu'ils apportent des Pays étrangers dans le Royaume, pour s'y rendre plus puissans; & le Commerce du dehors n'est utile aux *Torys*, que lorsqu'ils veulent déclarer la Guerre à leurs Voisins. Ils le favorisent alors, afin d'engager le Peuple par son intérêt bien ou mal entendu à contribuer volontairement aux taxes qu'on exige de lui.

XXVIII. Les *Torys Ecclésiastiques rigides* sont dans les mêmes principes sur le Gouvernement Civil; mais ils vont beaucoup plus loin pour celui de l'Eglise. Non contents que leur Religion soit la dominante, ils voudroient qu'on n'en souffrit point d'autre, & ils ne céderoient pas la plus petite & la plus indifférente Cérémonie, pour gagner tous les *Presbytériens*. Ils crient que *l'Eglise est en danger* dès le moment que leur Parti chancelle; & ce *cri de Guerre*, soutenu par les plaintes fulminantes du Clergé met toute la Nation en mouvement. Il en coûtà la vie à Laud, Archevêque de Cantorbéry, qui soutenoit des maximes violentes contre Abbot, beaucoup plus modéré que lui. Charles II. étant monté sur le Trône, les Evêques rétablis voulurent se dédommager des pertes, qu'ils avoient souffertes pendant le Protectorat de Cromwel & le Règne des *Presbytériens*. Leur haine contre les *Dissenters*, ou *Non-Conformistes* n'eut point de bornes. On les regarda avec mépris comme des Gens qui avoient foulé aux pieds le Droit Divin, en rejetant l'Episcopat; & afin de prévenir de pareils attentats, on fit des Loix par lesquelles les *Torys Ecclésiastiques & rigides*, qu'on appelle *Gens de la Haute Eglise*, (a) firent

Ecc 2

jurer

1673.

XXVII.
Caractère
des Torys.XXVIII.
Maximes
des Torys
Ecclésiasti-
ques.(a) En Anglois *High-Churchmen*.

1673. *jur*er à tous ceux qui vouloient entrer dans les Charges, I. que le Gouvernement de l'Eglise étoit de *Droit Divin*, & par conséquent *inaltérable*. II. Que le Gouvernement Civil étoit absolu, arbitraire, & aussi de *Droit Divin*. Les Papes agissent plus conséquemment, en s'élevant au-dessus des Rois; car il est impossible, que deux Gouvernemens également Divins, dont l'un est plus sacré & l'autre plus puissant, agissent toujours avec le même concert, & que celui-là ne soit quelquesfois obligé de plier sous l'Autorité de celui-ci. Comme les Parlemens faisoient une difficulté considérable au Pouvoir absolu du Roi & du Clergé, on les regardoit simplement comme des instrumens ou des Ministres nécessaires pour lever de l'argent, & pour être les fermiers du Roi. De là naissoit un autre principe, qu'afin de tenir en bride une Nation qui ne se soumettoit pas aisément au Pouvoir arbitraire, on devoit avoir toujours une *Armée sur pied*, obliger tous les Gentilshommes qui commandoient les Milices dans les Provinces de prêter serment, de maintenir le Gouvernement militaire. Enfin on imposoit certaines Loix aux Communautés, qu'on appelle *Corporations*, parce qu'en se rendant les maîtres de ces Sociétez particulières, on avoit beaucoup d'influence dans le Gouvernement Public. (a)

Ces Loix ont été adoucies à proportion que les circonstances les rendoient odieuses à la Nation; mais, en général, l'aversion pour les Presbytériens, quoi qu'ils ne diffèrent des Anglicans que sur la forme du Gouvernement & sur quelques Cérémonies indifférentes, subsiste tellement qu'elle sert de prétexte à des Révolutions fâcheuses. Les *Prélats de la Haute Eglise* disent souvent, qu'il n'y a point de salut hors de l'Eglise Anglicanne, parce que les Presbytériens, qui se séparent pour des Rites indifférens sont *Schismatiques*, & qu'il n'y a point de grace dans le Schisme. Ils reçoivent les Ordinations d'une Eglise qu'ils estiment idolâtre, pourvû quelles soient faites par une main Episcopale, & ils réordonnent ceux qui ont été ordonnez par des Pasteurs, qui, à quelques points de Discipline près, ont la même foi & la même Doctrine qu'eux. Dodwel, l'un de ces prodiges de sçavoir que le dernier Siècle a enfanté en Angleterre, non content d'adopter cette Maxime outrée de St. Cyprien, que là où il n'y a point d'Ordination Episcopale, il n'y a point de véritable Eglise, point de Ministère, point de Sacremens, point de Salut, soustenoit de plus, que l'Ame étoit mortelle de sa nature, & qu'elle n'acqueroit l'immortalité que par la grace du Baptême, administré par un Ministre, ou par un Prêtre ordonné par un Evêque. (b) Ces idées, quoique fausses, n'ont pas laissé de produire leur effet. Elles ont redoublé la haine & le mépris que ceux de la *Haute Eglise* avoient déjà pour les Presbytériens.

XXIX.
Justice
qu'on doit
rendre aux
Torys.

XXIX. Cependant il faut rendre cette justice aux *Torys Ecclésiastiques*, qu'excepté un très-petit nombre de Prélats, peut-être secrètement Catholiques, ils ont soutenu avec zèle la Religion Protestante, & sacrifié plus d'une fois leurs intérêts particuliers au Salut de la Nation. On leur doit une seconde justice sur la Charité qu'ils ont eue pour les Réformez François, réfugiés en Angleterre, & dont la reconnoissance doit être immortelle. Enfin on les a vûs renoncer à leurs Principes dans une des plus délicates circonstances où l'Angleterre se soit jamais trouvée, & se déclarer contre les *Jacobites*, en appelant le Prince d'Orange, & en faisant passer la Succession à la ligne Protestante, à l'exclusion de la ligne Catholique à qui elle auroit appartenu par le droit du Sang, si une Religion contraire aux Loix du Royaume ne l'avoit renduë inhabile à succéder. Peu d'Evêques se séparèrent sur cet Article des plus zélés Partisans du Roi Guillaume, & de la Maison de Hanover. Ainsi on ne doit pas juger témérairement d'un Parti par les Maximes qu'il suit, parce qu'il peut s'en écarter, lorsqu'une nécessité pressante l'exige. C'est dans cette vûë, qu'après avoir représenté les principes des *Torys ouverts & rigides*, nous avons rapporté ensuite les Actions qui y dérogent, afin qu'on leur rende la justice qu'ils méritent.

XXX.
Caractère
des Torys
mitigez.

XXX. Les *Torys Politiques mitigez*, ou *modérez* seroient fâchez que le Roi perdît aucune de ses Prerogatives; mais ils sont en même tems fort éloignés de lui sacrifier la Liberté & les Privilèges du Peuple. Ils ne peuvent souffrir qu'on donne la moindre atteinte à la Constitution du Gouvernement, & sont toujours prêts

(a) *Letter from a Person of quality to his Friend.*
(b) *An Epistolary Discours, &c.* Discours Epistolaire, où l'on prouve par les Ecritures, & par les premiers Pères, que l'Ame est un principe naturellement mortel; mais qui est actuellement immortalisé par le bon

plaisir de Dieu aux peines & aux récompenses par son Union avec l'esprit baptismal, & où l'on fait voir, que personne depuis le tems des Apôtres, n'a le pouvoir de donner ce Divin Esprit immortalisant, excepté les Evêques. 8. 1706.

prêts de passer du côté des *Whigs modérez*, dès le moment qu'il s'agit de sauver l'Etat. 1673.

Les *Torys Ecclésiastiques modérez* n'ont point une aversion insurmontable pour les *Presbytériens*. Ils veulent bien, en faveur de la Paix, qu'on leur accorde le libre exercice de leur Religion, & à l'égard du Gouvernement Civil, ils sont dans les mêmes principes que les *Torys Politiques modérez*.

XXXI. Les *Torys Politiques & Ecclésiastiques modérez* n'ont pas moins de zèle pour la défense des Loix fondamentales de la Nation que les *Whigs modérez* auxquels ils se joignent. Ils ont dans l'occasion agi de concert avec eux pour le bien de la Patrie indépendamment de leur passion pour les Charges, & de la jalousie qu'ils ont pour le Gouvernement de l'Eglise & de l'Etat. Nous avons vû le Parti des *Torys* conduit par des *Whigs*, & on a vû réciproquement des *Torys* à la tête des *Whigs*. Guillaume III. eut l'art de former cette Union, & d'établir dans les principaux Diocèses des Evêques tolérans, dont la douceur pût ramener les esprits. (a) Mais ses bons desseins furent souvent traversés par des Ennemis du repos public. XXXI. Torys mitigés.

XXXII. Il y a deux ordres de *Whigs*, comme il y a deux ordres de *Torys*, les *Whigs Politiques outrez*, & les *modérez*, les *Whigs Ecclésiastiques*, dont les uns sont *Presbytériens* & les autres *Episcopaux*. Les *Whigs politiques outrez* sont un reste du Parti du long Parlement. (b) S'ils étoient les maîtres, ils changeroient le Gouvernement en République. Mais, comme ils sont en trop petit nombre pour pouvoir rien entreprendre, ils se joignent ordinairement aux autres *Whigs*. XXXII. Whigs politiques.

Les *Whigs Politiques modérez* plaçant la source du Gouvernement & de l'Autorité dans le sein du Peuple, ou de la Société qui s'est unie pour vivre sous certaines Loix. Cette Société peut mettre à sa tête un Roi pour commander ses Armées, la défendre contre ses Ennemis, & maintenir l'Autorité du Parlement contre ceux qui voudroient l'ébranler. Mais le pouvoir du Roi doit être borné par des Loix. Ce sont-elles proprement qui doivent régner. Pendant que le Roi observe le Contract qu'il a fait avec son Peuple, on doit lui obéir exactement; mais lorsqu'il tâche d'abolir les Loix fondamentales, & qu'il substitue ses Passions ou les Caprices ambitieux de ses Ministres à l'intérêt de son Peuple, il est nécessaire des'y opposer, & d'y chercher un Remède, afin de prévenir le mal. On a fait autrefois un Acte solemnel, contenant les Privilèges du Peuple, qu'on appelle *la Grande Charte*, & la défense de ces Droits Populaires est confiée au Parlement. C'est lui qui représente le Corps de la Nation, & qui, lorsqu'une nécessité absolue le demande peut étendre l'Autorité Royale, & exiger par son consentement la soumission des Sujets. Mais si le Roi viole le Contract & les Privilèges de la Nation, les Sujets ont le droit de les maintenir, & de les défendre. Les *Whigs* croient encore qu'on doit suivre la Succession Héréditaire dans la Maison Royale; mais ils croient aussi pouvoir se dispenser de cette Loi de la Naissance & du Sang, lorsque l'Héritier présomptif de la Couronne est d'une Religion proscrite par les Loix du Royaume. Ce changement ne dépend pas d'un corps de particuliers; mais du Parlement, qui représente la Nation. C'est sur ces Principes qu'est fondé le transport qu'on a fait de la Succession dans la Maison de Hanover.

Comme les *Whigs modérez* n'ont pas les mêmes idées que les *Torys modérez* sur l'Origine du Gouvernement & sur l'étendue de l'Autorité Royale, ceux-ci panchent du côté du Roi, & ceux-là du côté du Parlement. Les *Whigs modérez*, ennemis du Pouvoir despotique, se sont presque toujours déclarés contre la France. Ils redoutent un Roi qui dispose de la vie & des biens de son Peuple, qui peut lever des Troupes, des Impôts, faire la Guerre sans consulter que son Ambition. D'ailleurs l'étendue de ses Etats, les Richesses de son Royaume, le nombre, & la Soumission de ses Sujets font regarder cette Puissance comme la seule qui puisse englober ses Voisins, traverser leur Commerce, ou élever leur propre Roi au-dessus des Loix. Au contraire ils sont plus attachés aux Hollandois, non seulement par la conformité des principes; mais parce qu'ils croient que l'Union de ces deux Etats Voisins, suffit pour les garantir des insultes de leurs Ennemis, & que d'elle dépend leur sûreté intérieure.

Eee 3

XXXIII.

(a) L'illustre M. Tillotson, Archevêque de Cantorbéry, M. Tenison, son Successeur; le Savant M. Burnet, Evêque de Salisbury, &c.

Charles I. assembla au mois de Novembre 1640. qui prit les Armes contre lui, & qui dura jusqu'après la mort de ce Prince.

(b) On a donné ce nom au dernier Parlement que

1673. XXXIII. Les *Whigs Ecclésiastiques Presbytériens* ne croient pas l'Episcopat de Droit Divin, & sont persuadés qu'un Gouvernement moins fastueux convient mieux à l'Eglise ; mais ils ne se soulèvent pas contre ce Gouvernement, lorsqu'il est établi, quoique cela soit arrivé dans certaines circonstances, où la haine & la chaleur de Parti ont fait pousser les choses dans des excès scandaleux. Ils ont une grande Tolérance pour ceux qu'ils croient être dans l'erreur. Ils sont persuadés qu'on ne peut sans injustice leur ôter la Liberté de Conscience, & qu'on ne doit employer que la persuasion pour leur faire connoître la vérité. Ils ont beaucoup d'aversion pour la Religion Romaine & pour le Pape, qu'ils regardent comme le Chef de leurs Ennemis. Les Catholiques, de leur côté leur rendent la pareille, & toujours unis aux *Torys outrez*, il se donnent des mouvemens continuels pour perdre les *Whigs*. Les Juifs, qui trouvent plus de tolérance chez les derniers, s'attachent à eux d'inclination & de vœux. Ils n'ont rien à dire, & ne sont en Angleterre qu'en petit nombre; mais ils ont de l'argent, & ils en prêtent volontiers au Gouvernement, lorsqu'il est entre les mains des *Whigs*.

XXXIV. Les *Whigs Episcopaux* doivent être confondus avec les *Torys* & les *Whigs modérez*, qui leur donnent la main pour se soutenir avec plus de fermeté. Les *Torys modérez* entrèrent sous le Règne de Charles II. dans le Parti des *outrez*, & appuyèrent leurs Propositions, pendant qu'ils crurent qu'on vouloit seulement abaisser ceux qu'ils regardoient comme leurs Rivaux. Mais, lorsqu'ils s'aperçurent que le Roi suivoit les Conseils du Duc d'York qui vouloit renverser la Religion établie par les Loix, enlever au Peuple ses Privilèges, ses Droits, & réduire la Nation dans l'Esclavage, ils s'unirent avec les *Whigs*. Cette union commença à former un tiers Parti, qui en accordant à Charles II. des Subsidés pour lever des Troupes ne laissa pas de hauffer sa voix contre la Conduite de la Cour & des Ministres, & de les tenir en bride par le Serment du *Test*. Mylord Shaftsbury, qui se mit à la tête de ce nouveau Parti, découvrit à la Chambre des Pairs, dont il étoit Membre, les Desseins secrets du Roi, & déclama avec véhémence contre le Ministère. Le Duc de Buckingham, (a) l'appuya, & le Roi se trouva contraint de proroger jusqu'à la fin de la Campagne (b) un Parlement, dont il craignoit les Délibérations. Il fut aussi obligé de publier immédiatement après une Proclamation contre les Catholiques, qui força le Duc d'York à leur fermer la porte de sa Chapelle & de son Palais. (c) Mais tout cela fut regardé comme des démarches, dont la circonstance fâcheuse imposoit la nécessité. Enfin ce tiers Parti disposa les Esprits à faire une Paix particulière avec la Hollande, qui fut conclüe au commencement de l'Année suivante. On a vû depuis de plus grandes Révolutions causées par ces deux Partis; mais nous les rapporterons dans la suite.

XXXV. Il semble qu'on pourroit aisément les réunir. S'ils avoient quelque différend sur les Dogmes de la Religion, la réconciliation seroit plus difficile ; mais il n'y en a aucun. La Religion & la Doctrine sont précisément les mêmes. On ne dispute que sur le Gouvernement, & sur quelques Cérémonies indifférentes, La jalousie des Charges & des Emplois qu'on veut posséder à la Cour, l'esprit de Domination, & la haine invétérée des Partis fait l'unique obstacle réel. Le repos & la grandeur de l'Eglise Anglicane demanderoient qu'elle fit rentrer dans son sein une grande partie de la Nation, qui en est séparée, & il seroit de l'intérêt des Presbytériens de se réunir au Gouvernement Ecclésiastique établi par les Loix, de se garantir par là des Persécutions qu'ils essuyent, & de partager les Bénéfices, dont leur Séparation les exclut. Comme il ne s'agit d'aucun différent essentiel, un Parti peut sacrifier ses Sentimens à l'autre sans donner la moindre atteinte à sa Conscience. Les Evêques ne la blesseroient point, s'ils vouloient sacrifier des surplis, & des genuflexions devant un Autel aux scrupules de ceux qui s'en scandalisent, peut-être mal à propos. Les Presbytériens, de leur côté, s'attirent un reproche de Schif-

(a) Il étoit un des principaux Chefs de la Cabale. Il la quitta & fut disgracié du Roi

(b) Jusqu'au mois d'Octobre de cette Année 1673.

(c) Le Roi ordonnoit, par cette Proclamation, à tous Jésuites & Prêtres, tant Anglois, qu'Ecoffois, Irlandois, qu'à tous autres qui avoient reçu les Ordres du Siège Apostolique, ou de sa prétendue Autorité, excepté les Prêtres étrangers, qui étoient au service

de la Reine, de se retirer dans l'espace de trente jours, à compter du jour de la publication de cette Proclamation, de toutes les Terres du Royaume d'Angleterre & de la Principauté de Galles, sur peine contre les desobéissans d'être punis sans aucune grace ou remission selon la rigueur des Loix & des Statuts établis contre eux dans le Royaume,

Schisme, en se séparant des Evêques, dont le Gouvernement est vénérable par son Antiquité. D'ailleurs chaque Gouvernement a ses défauts, & la difficulté cesseroit, si ceux qui vantent leur antiquité pouvoient remonter jusqu'à l'institution primitive, où chaque Evêque, obligé de vivre des Oblations, n'avoit sous son Gouvernement qu'une Eglise renfermée dans une Chambre, ou dans un petit Village. *Cessez de nous vanter votre Antiquité, si vous ne voulez pas en suivre les Règles & les Loix.* Nous ne nions pas que le Gouvernement Presbytérien n'ait ses défauts qui ne sont ni moins grands, ni moins sensibles; car en rejetant l'Autorité Episcopale on rompt l'Union & la Charité, qui sont les grands Principes du Christianisme?

Pourquoi ne se fait-elle point cette Réunion si facile, si nécessaire, si long-tems désirée des honnêtes Gens de chaque Parti? C'est que l'un, entêté de son Autorité suprême, met son honneur à réduire le Parti foible à l'obéissance, & que l'autre se fait une gloire de sa résistance, quoique fondée sur des raisons foibles, qu'il érige en scrupules de Conscience. Tous les Partis deviennent entre les mains de la Cour des instrumens propres à faire panacher la balance tantôt d'un côté & tantôt de l'autre à proportion que son intérêt le demande. La Maxime de diviser une Nation, afin de la gouverner d'une manière plus absolüe (a) est ancienne & générale à tous les Rois. Un Auteur qui a eu l'avantage de profiter des lumières d'un Prélat, dont le génie sublime s'étendoit à toutes les matières, (b) a fait une Description si naturelle des effets que cette Division produit, que nous ne pouvons nous dispenser de la mettre sous les yeux du Lecteur. „ Les Divisions, dit-il, & les subdivisions parmi les *Whigs* & les *Torys* se „ multiplient chaque jour. Il y a souvent cinq ou six différentes espèces de *Whigs* „ & de *Torys*. D'ailleurs les Chefs de ces différens Partis changent souvent de Prin- „ cipes. Les *Whigs* deviennent *Torys* & les *Torys* deviennent *Whigs* selon leurs „ intérêts. Quand l'Autorité Royale soutient un Parti, ses Chefs sont Royalistes, & veulent rehausser les prérogatives Royales. Quand les Rois sont opposés à ces Chefs, ils deviennent *Whigs* & Républicains, & veulent abattre le „ pouvoir Royal.

„ A l'élection des Membres de chaque nouveau Parlement, on ne voit dans „ les Provinces que brigues, que haines, que divisions, que tromperies. Les „ *Whigs* & les *Torys*, les Républicains & les Royalistes, les amateurs de l'indé- „ pendance, & ceux du Despotisme, les Courtisans & les Créatures du Peuple; „ toutes les différentes Factions causent un tel mouvement dans les esprits qu'il sem- „ ble que le grand Corps Politique souffre des convulsions, & que la Grande Bre- „ tagne soit à chaque nouveau Parlement dans le transport d'une fièvre chaude.

„ Ce n'est pas tout, quand les Membres sont élus, arrivez à Londres, & assem- „ blez en Parlement, les Brigues recommencent, les Cabales se renouvellent, ceux „ qui occupent les premières places dans le Gouvernement ne sont occupés qu'à „ corrompre les Membres du Parlement, par Argent, par les Charges, ou par les „ grâces dont ils disposent. On voit dans ces assemblées tumultueuses & populai- „ res quatre ou cinq Hommes qui entraînent tout par Brigues, & par intrigues; de „ sorte qu'un Député oubliant les intérêts de ceux qui l'ont choisi, pour ne s'occu- „ per que de ceux du Parti auquel il s'est rendu, agit d'une manière tout à fait con- „ traire aux ordres, & à l'avantage de la Province qu'il représente.

„ La Chambre Basse étant donc remplie à chaque nouveau Parlement de Mem- „ bres, dont les pensées & les intérêts sont tout à fait contraires & opposés, il „ n'est pas extraordinaire qu'il y ait une grande multiplicité & variation dans leurs „ Loix, & que les Actes du Parlement soient des volumes énormes de Loix contrai- „ res. *La multiplicité des Loix*, dit Platon, *est une marque aussi certaine de la* „ *corruption d'un Etat que la multitude des Médecins en est une de la grande quan-* „ *tité de malades*: mais la contrariété des Loix, & leur opposition fréquente est „ aussi funeste dans une République que l'usage habituel des remèdes contraires „ l'est à la Santé. (c)

En voilà assez, & peut-être trop, pour faire connoître l'origine, les principes, les sentimens, les intérêts & le caractère des *Whigs* & des *Torys*; (d) mais ce détail nous a paru nécessaire pour faire entendre à nos Lecteurs les Affaires d'Angleterre, dont

(a) *Divide & impera.*

(b) Feu M. François de Salignac de la Mothe Fénelon, Archevêque de Cambrai.

(c) Essai sur le Gouvernement Civil selon les Principes de feu M. de Fénelon, Archevêque de Cambrai, 8. 1722. page 147. & suivantes.

(d) On en pourra avoir une plus ample connoissance en lisant divers Ecrits Anglois publiez sur ce sujet, la Dissertation sur les *Whigs* & les *Torys*, par M. Thoiras Rapin, & le Journal Littéraire de 1717. C'est dans ces sources que nous avons puisé ce que nous avons dit de ces deux fameux Partis.

1673. XXXVI. Le Ministère Anglois, délivré, par la Prorogation du Parlement, des inquiétudes que lui caufoit un Parti supérieur, travailla avec plus de chaleur aux Affaires étrangères, & à mortifier les Hollandois. La première Démarche fut la tentative de détacher l'Espagne de la République. Le Chevalier Godolphin, qui étoit à la Cour de Madrid, reçut ordre de représenter à Sa Majesté Catholique, que le Roi de la Grande Bretagne regardoit l'Attaque de Charleroy comme une infraction manifeste du IV. Article du Traité d'Aix-la-Chapelle, laquelle ne lui permettoit plus d'agir comme garand de ce Traité jusqu'à ce qu'on eût fait une ample satisfaction à la France, qui avoit d'autant plus de droit de l'exiger qu'elle ne pouvoit regarder les secours que Monterey envoyoit aux Etats que comme autant d'Actes de rupture avec elle. (a) Le Chevalier Godolphin, qui ne comprit point le dessein du Ministère, omit dans son Mémoire quelques termes du Plan qu'on lui avoit envoyé, parce qu'ils lui parurent trop forts. Mylord Arlington lui en fit de fort vifs reproches. „ J'ai vû, lui écrivit-il, le Mémoire que vous avez présenté „ à Sa Majesté Catholique le vingt deuxième de May, suivant les minutes que l'on „ vous en avoit envoyées. *Vous me marquez de plus quelques points que vous avez „ omis, & d'autres que vous avez ajoutez. Ceux que vous avez ajoutez sont très- „ à-propos; mais, avec la permission de votre Excellence, ceux que vous avez „ omis, sont si essentiels, & cette omission est si contraire au papier, que nous „ avons mis ici, sur ce sujet, entre les mains de l'Ambassadeur de France, que „ je n'ai encore osé, jusqu'à présent montrer votre Lettre au Roi ni au Comité „ des Affaires étrangères, tant pour l'amour de vous que pour l'amour de moi. Je „ ne scaurois m'empêcher de vous dire, ajoutoit-t-il, que vous ne fauriez vous faire „ plus de tort, qu'en vous écartant des sentimens de Sa Majesté, dans une Affaire „ de cette importance. Vous êtes d'autant moins excusable, qu'on vous avoit en- „ voyé les minutes, dont vous deviez vous servir pour la composition de votre Mé- „ moire. Et vous ne deviez assurément pas douter, que tous les points n'en euf- „ sent été mûrement examinez. (b) „ Il paroît que le Ministère Anglois avoit extrêmement à cœur de détacher le Roi d'Espagne des intérêts de la Hollande, & qu'il croyoit y réussir en lui représentant, non seulement que Sa Majesté Britannique n'étoit plus obligée à la Garantie du Traité d'Aix-la-Chapelle, après l'attaque de Charleroy par les Espagnols; mais en lui insinuant qu'elle seroit obligée de soutenir la France, si Sa Majesté Catholique ne donnoit à cette Couronne une prompte satisfaction, en cessant d'envoyer du secours aux Hollandois. Il paroît aussi qu'on avoit une forte passion de marier le Duc d'York, & que deux ans de viduité impatientoient le Ministère, qui désiroit un Héritier de la Couronne, afin de rétablir le Parti chancelant.*

XXXVII. L'Eté fut chargé de Sièges & de Batailles, comme l'Hyver l'avoit été d'intrigues & de Négociations. Le Prince de Condé, qui étoit arrivé à Utrecht pour y prendre le Commandement des Troupes, tacha d'ouvrir la Campagne dès le mois de May. Mais il ne fit rien qui fût digne d'un si grand Général. C'est un malheur aux Héros de dépendre du caprice ou de la haine d'un Favori. M. le Prince ne s'étoit pas réconcilié avec Louvois, & le Roi ne l'aimoit pas autant que M. de Turenne auquel il confia le Poste d'honneur en Allemagne, pendant qu'on réduisoit Son Altesse à la nécessité de tenter l'impossible, ou à celle de ne rien faire.

XXXVIII. Les François, contents de conserver Naerden & Woerden, qu'ils regardoient comme les Boulevarts d'Utrecht, avoient abandonné plusieurs petits Postes, comme ceux d'Oudewater & de Nieuwerbrugge, qui leur ouvroient la Porte de la Hollande. Ce fut une faute plus considérable qu'elle ne paroissoit; car tous ces Postes ayant été fortifiez par le Prince d'Orange, cette Province fut mise en sûreté. Cependant le Prince de Condé, qui ne vouloit point d'un Commandement oisif, forma une Entreprise sur Muyden, qui l'aprocheroit d'Amsterdam. Afin d'y réussir il falloit nécessairement s'emparer de *Nieuwer-Sluis*, (c) située sur le Vecht, petite Rivière qui va se décharger dans le Zuyderzee proche de Muyden. C'est elle qui fournit les Eaux fraîches à Amsterdam par Wesop, où l'on

a

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 14. d'Avril, 1673. Plan d'un Mémoire que le Chevalier Godolphin devoit présenter à S.M. Catholique.

(b) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 9. de Juin, 1673.

(c) C'est-à-dire la Nouvelle Ecluse.

a fait un Canal pour en faciliter le transport. Sans cela cette grande Ville manquoit d'eau pour les néceffitez de fes Habitans. Le Prince d'Orange, prévoyant que les François pourroient s'emparer de cette Eclufe, y envoya le Colonel Stockheim avec feize cens Soldats & mille Pionniers, avec ordre de s'y fortifier. Les François, au nombre de cent cinquante Hommes, s'en étoient déjà approchez; mais dès le moment qu'ils aperçurent les Hollandois, ils se retirèrent, se trouvant trop foibles pour les attendre. Stockheim éleva en deux jours un Fort capable d'arrêter une Armée. Et afin de le mettre entièrement hors d'insulte, on rangea sur la Rivière onze grosses Barques chargées de Canon, pour en deffendre l'entrée. Cette précaution fit dire au Prince de Condé, que le Prince d'Orange venoit de faire un coup de Maître, & qu'on devoit tout attendre d'un Novice pareil. En effet le Duc de Luxembourg étant venu, à la tête de quatre mille Hommes, pour attaquer ce Fort, & ayant voulu faire lever de la Terre à Breukelen, le Canon incommoda tellement les Travailleurs qu'ils furent obligez de se retirer.

XXXIX. Le Prince de Condé, qui ne se rebutoit pas par les difficultez, envoya les Ducs d'Anguien & de Luxembourg à Naerden, & s'y rendit lui-même avec un corps de Troupes qu'il avoit tirées des Garnifons de la Gueldre. Son deffcin étoit de prendre Muyden; & comme l'Inondation formoit un grand obstacle au succès, il entreprit de la deffécher, en formant une Digue au travers du Vecht, & en bâtissant une Eclufe dans la Digue qui arrête les Eaux du Zuyderzée, afin de les empêcher d'entrer dans le Pays pendant les hautes Marées, & de les en faire sortir pendant le reflux. Un grand nombre d'Ouvriers se rendit sur les Lieux pour y travailler; mais l'ouverture qu'ils avoient faite à la Digue de la Leck inondoit une partie de la Province d'Utrecht, & les Hollandois étant Maîtres de l'Eclufe d'Uttermar, faisoient entrer plus d'eau que les François ne pouvoient en faire sortir, ce qui les obligea d'abandonner ce deffcin, après en avoir senti l'impossibilité. Ils ne laissèrent pas de s'avancer jusques à *Muyderberg*, (a) d'où ils poussèrent des épaulements vers Muyden, qu'ils auroient prise, si le Magistrat d'Amsterdam, redoutant les suites d'un voisinage aussi dangereux, n'y avoit envoyé promptement plusieurs pièces de Canon de gros calibre, qui démontèrent leurs Batteries, renversèrent leurs travaux, & les obligèrent à sonner la retraite. Ainsi le Prince de Condé ne reçut aucun fruit des Processions solempnelles qu'on avoit faites à Utrecht pour l'heureux succès de cette Entreprise. Peut-être n'y avoit-il point la foi: Et les Miracles ne se font que pour ceux qui les croient. Les Catholiques de la Province de Gueldre ayant fait de grandes instances auprès de Son Altesse, pour obtenir les Eglises des Réformez, elle répondit à ces zélez, si le Roi devient maître de tout le Pays vous aurez assez d'Eglises, & si nous sommes obligez de l'abandonner, la grace que vous me demandez vous seroit inutile, & même nuisible. Je n'ai point d'ordre là-dessus, & je ne veux rien décider de mon Chef sur une Affaire de cette nature. Ce Prince, libre sur la Religion, voulut avoir une conférence avec le fameux Spinosa, inventeur d'une espèce d'Athéisme nouveau. Il lui envoya un Sauf-conduit avec une Lettre obligeante, par laquelle il l'invitoit de venir le voir. Sensible à l'honneur que lui faisoit un Héros, qui n'excelloit pas moins dans les Sciences que dans le métier de la Guerre, il quitta sa retraite, son travail, (b) ses études, & se rendit à Utrecht; mais Son Altesse en étoit partie quelques jours avant qu'il y arriva. Ainsi il n'eut pas la gloire de s'entretenir avec ce grand Prince, (c) que les ordres du Roi appelloient ailleurs, & qui ne pût retourner à Utrecht. Le Philosophe de retour à la Haye y essuya les insultes de la Populace, parce qu'il avoit fait ce Voyage sans permission du Souverain dans une circonstance odieuse.

XL. Le Prince de Condé, voyant qu'il s'étoit trompé, en s'imaginant qu'on pouvoit conquérir la Hollande aussi facilement qu'on avoit fait trois Provinces l'année précédente, & ne voulant pas demeurer inutile, rassembla un petit Corps

F ff

XL.
Le Prince
de Condé
quitte la
d'Ar-
Hollande.

(a) C'est à-dire, la Montagne de Muyden.

(b) Il travailloit à des Microscopes, à des Téléscopes, & à des verres pour des Lunettes.

(c) M. Bayle dit le contraire; mais l'Hôte & l'Hôte

tesse de Spinosa ont assuré M. Colerus, Auteur de la Vie de ce Philosophe, qu'à son retour d'Utrecht il leur avoit positivement dit, qu'il n'avoit pu voir le Prince de Condé. Voyez la Vie de B. de Spinosa, s. 1706.

1673. — d'Armée auprès de Grave, & s'arrêta dans la Mayerie de Bois-le-Duc, afin de voir s'il ne pourroit rien entreprendre contre une Place, dont la prise auroit donné un nouvel éclat à sa réputation. Mais l'Inondation rompant toutes ses mesures, il se contenta de faire plusieurs Escarmouches avec les Partis Hollandois, dont les Succès furent différens. Il reçut ordre de passer dans les Pays-Bas, (a) afin de veiller sur la conduite des Espagnols, & de les attaquer, s'ils se déclaroient en faveur de la République.

XLI.
Ruitier vi-
sité les A-
mirautesz.

XLI. Pendant que le Prince de Condé faisoit d'inutiles efforts par Terre du côté de la Hollande, la République craignoit les Anglois du côté de la Mer. Les Entreprises du Duc de Luxembourg avoient obligé les Etats à retirer une partie des Garnisons de la Brille & de Hellevoetsluys, Ports d'autant plus importants à l'Etat qu'on y avoit fait hiverner plusieurs gros Vaisseaux, & même le *Royal Charles*, pris à Chattam, dont les Anglois auroient égalé la reprise à une Victoire, parce qu'elle auroit effacé la honte de cette Journée. On renvoya dans ces deux Places les Garnisons nécessaires, lorsque l'Hiver, qui étoit sur sa fin, ne laissoit plus de lieu à la crainte d'une irruption sur les glaces. Ruitier eut ordre de passer dans toutes les Amirautez, afin d'examiner leur état, & de s'assurer du nombre de Vaisseaux, qu'il devoit commander. Le Prince d'Orange, dont les soins ne se bornoient pas à l'Armée de Terre, lui écrivit pour lui demander son avis sur le choix de ceux qui devoient servir sur la Flotte. La Lettre de Son Altesse, écrite de sa propre main, étoit conçûe en ces termes.

„ MONSIEUR, Je vous envoie une Liste des Officiers & des Capitaines qui
„ sont proposez pour servir cet Eté sur les Vaisseaux. Je désire d'être informé de
„ leurs bonnes & de leurs mauvaises qualitez, & je vous prie de m'envoyer en di-
„ ligence votre avis, que je tiendrai si secret que personne au monde n'en pourra
„ avoir connoissance, afin que vous ne soyez exposé à aucun chagrin par raport à
„ cela. En attendant une prompte réponse, je demeure, MONSIEUR, Votre
„ très-affectonné Ami.

G. PRINCE D'ORANGE.

Et par Apostille,

„ S'il y en a quelques-uns que vous ne jugiez pas mériter de l'employ, je vous
„ prie de m'en indiquer d'autres en leur place. (b)

Ruitier répondit qu'il n'en connoissoit aucun qui fût incapable de servir la prochaine Campagne, qui leur fourniroit l'occasion d'acquérir encore plus d'expérience, & de devenir plus propres à servir l'Etat & Son Altesse. Qu'au reste il s'en raportoit à sa sage & prudente conduite. Cependant le Prince effaça de son Autorité cinq Capitaines que l'Amirauté d'Amsterdam avoit choisis, & en substitua cinq autres, ce qui mortifia extrêmement ce Collège. Il fit rentrer Tromp dans le service; & lui donna la place de M. van Gent, tué à la Bataille de Solbaye. (c) Mais à même tems il le réconcilia avec Ruitier; & ces deux Amiraux sacrifièrent leur jalousie & leur haine particulière au bien public, que le Prince leur représenta vivement.

XLII.
Conjura-
tion de
Frafer.

XLII. La Conjuración de Frafer avoit fait connoître jusqu'où l'Angleterre portoit son animosité contre les Etats, & à quoi ils devoient s'attendre de sa part. Jean Frafer, Ecoissois de naissance, imagina certains feux d'artifice par lesquels il prétendoit brûler les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, & ceux que la Ville d'Amsterdam destinoit à composer la Flotte de l'Etat. Il s'associa de deux Frères Suédois, (d) qu'il trouva en Angleterre, qui s'engagèrent, pour la somme modique de vingt livres Sterling, à mettre le feu à la Maison des Indes d'Amsterdam & aux Vaisseaux de Guerre. Il fit l'expérience de ses feux d'artifice à Harwich, en présence de Paul Ritter (e) & de deux autres personnes; & après en avoir vû l'effet, il passa la Mer avec ses Compagnons. On lui avoit promis pour récompense *une Charge, & autant d'argent qu'il en auroit besoin pour toute sa vie.* (f) Content de ces promesses vagues, & de quelques guinées qu'on lui avoit payées pour ses Machines, il se rendit à Amsterdam, afin d'y exécuter son Dessen. Il fut découvert, & il accusa les principales personnes du Gouvernement Anglois, dont on a supprimé les noms dans la Sentence de cet Incendiaire, afin de n'irriter pas da-

(a) Au mois d'Août.

(b) Lettre du Prince d'Orange à Ruitier, de la Haye le 20. de Mars 1673.

(c) il étoit Lieutenant Amiral du Collège de l'Amirauté d'Amsterdam.

(d) Nommez Paul & André Ritter.

(e) L'un des deux Frères Suédois qui devoient mettre le feu aux Vaisseaux.

(f) Sentence de Frafer.

davantage les esprits. Il fut étranglé, roüé, brûlé au visage avec de la paille, & son corps exposé sur une Rouë à Vaalewyck, avec un pot de feux d'artifices à son côté, pour marquer la nature de son Crime. (a) Quelques années après on prit un de ses Complices, qui fut aussi puni du dernier supplice.

XLIII. Le premier Desein qu'on forma en Hollande fut celui d'aller se poster devant la Tamise, & d'envoyer sous le Commandement de quelques Contre-Amiraux cinq Pinasses & trois Flutes chargées de Lest pour les enfoncer dans la Rivière, afin d'empêcher les Vaisseaux de Guerre Anglois de sortir. Ruitter reçut les Ordres du Prince d'Orange, qui autorisoient ce Projèt, & hata le départ des Vaisseaux de l'Amirauté d'Amsterdam. Il partit au mois de May; mais son Desein échoua, parce que les Anglois, qui en étoient avertis, l'avoient prévenu, en faisant descendre plusieurs Vaisseaux de Guerre dans la Tamise. D'ailleurs ils attendoient ceux qui venoient par le Canal, & la Flotte de France qui devoit les joindre. C'est pourquoi on prit le parti de se retirer à Schoonveldt sur les Côtes de Zélande, dans l'espérance que cette Province y enverroit ses Vaisseaux bien équipés. On y fut trompé. Mrs. van Beuningen & Maugrenaud, Députés de l'Etat, se rendirent sur la Flotte, & proposèrent à Ruitter de tirer quelques Matelots de dessus les Vaisseaux qui en étoient les mieux pourvus, pour les mettre sur ceux de Zélande, où il n'y en avoit presque pas, & pour lesquels on auroit de la peine à en trouver. Je ne puis approuver cette Proposition, repliqua Ruitter, parce que l'expérience m'a toujours fait connoître qu'une Armée Navale est plus forte & plus en état d'agir avec un nombre de Vaisseaux pourvus d'Equipages, & de ce qui leur est nécessaire qu'avec un plus grand nombre mal équipé & qui ne sert qu'à embarrasser. D'ailleurs on n'a point vu jusqu'à présent qu'on se soit bien trouvé de transporter les Matelots Hollandois sur les Vaisseaux de Zélande. (b) Le L. Amiral Evertz se rendit ce même jour sous le Pavillon Amiral avec une Frégate Zélandoise, & le Prince d'Orange écrivit à Ruitter, qu'après avoir murement délibéré sur les Opérations de l'Armée Navale, il avoit jugé à propos de la tenir au Poste de Schooneveldt, où elle étoit, s'il ne trouvoit pas une occasion avantageuse d'agir contre l'Ennemi, *ce qu'il remettoit à sa disposition, & à l'expérience qu'il avoit acquise.* (c)

XLIV. La Flotte Angloise jointe à celle de France étoit composée de cent quarante à cent cinquante Voiles. (d) Elle étoit sous le Commandement du Prince Robert, qui avoit eu de la peine à s'en charger, parce qu'on mettoit à ses côtes un Homme, qu'il n'aimoit pas, (e) & qui, ayant été bien reçu par le Comte d'Estrées à Paris, avoit trop de liaison avec lui pour plaire à ce Prince. D'ailleurs il occupoit la place de Holmes, qui avoit toujours servi sous Son Altesse, & auquel on refusa le rang, qu'il méritoit. Mais le Duc d'York le voulut. Cependant le Prince Robert fut déclaré Généralissime de toutes les Troupes de Terre & de Mer destinées contre la Hollande, avec un pouvoir très-ample. Le Comte de Schombérg devoit servir sous lui si on faisoit une Descente, comme on en avoit formé le Desein. Le Duc d'York devoit naturellement commander; mais il ne le fit pas, soit que le Roi craignît d'exposer la vie de l'unique Héritier de la Couronne, soit que Son Altesse Royale ne voulût pas essuyer une seconde fois le feu de Ruitter, ou que sa Religion y fît un obstacle, parce qu'elle refusoit de prêter le serment de *Suprématie*, sous prétexte qu'ayant été reçu dans le Conseil privé du Roi sans l'avoir prêté, elle n'étoit pas obligée de le faire pour exercer sa Charge de Grand Amiral. On mêla les Vaisseaux François avec les Anglois, (f) afin d'éviter aux premiers les reproches qu'on leur avoit faits l'année précédente, d'avoir mieux aimé être les témoins du Combat, que de combattre eux-mêmes. M. d'Estrées commandoit l'Avant-Garde, le Prince Robert, qui avoit le Pavillon rouge, & qui montoit le *Royal Charles* de cent pièces de Canon, faisoit le Corps de Bataille, & Sprag l'Arrière-Garde avec le Pavillon bleu. Le Roi & le Duc d'York ayant vu faire la jonction des deux Armées Royales, elles mirent à la voile au

Fff 2

com-

(a) Sentence prononcée contre Jean Fraser à Amsterdam le 16. de Février 1673. & exécuté le 18. du même mois.

(b) Lettre de Ruitter du 20. de May, 1673.

(c) Lettre de Son Altesse le Prince d'Orange à Ruitter, du 21. de May, 1673.

(d) Entre lesquelles il y a voit 80. à 90. tant gros Vaisseaux de Guerre que Frégates.

(e) Le Chevalier Edouard Spragg.

(f) Le Sicur de Courtitz, Auteur de l'Histoire de la Guerre de Hollande, soutient que le Comte d'Estrées ne voulut pas le souffrir, afin de conserver l'honneur de la Nation; mais outre que cet Auteur est fort sujet à caution, & qu'il n'est pas exact sur les circonstances, il est contredit par tous les Historiens.

XLIII.
Desein de
se poster
devant la
Tamise.

XLIV.
Démarché
des deux
Flottes.

1673.

1673. commencement de Juin avec un vent favorable, pour aller, disoit Mylord Arlington, (a) rendre à Ruiter sur les Côtes de Zélande, la visite qu'il étoit venu faire aux Anglois à l'embouchure de la Tamise. Elles étoient rangées en Croissant, comme cela s'étoit pratiqué plusieurs fois.

La Flotte des Etats étoit fort inférieure non seulement en Vaisseaux, qui tous ensemble ne montoient pas à cent Voiles; (b) mais sur tout en Equipages, qui n'étoient pas complets. *Plus notre Flotte est foible, & plus j'espère la Victoire, par la confiance que j'ai au bras du Tout-puissant*, disoit Ruiter, dont la piété égaloit la Valeur. Il avoit fait venir à son Bord les Officiers tant Généraux que Subalternes, & leur avoit lû la Lettre que le Prince lui avoit écrite pour les exhorter à faire leur devoir. Cette Lettre fit un grand effet, plusieurs Officiers en répétoient ces paroles: *qu'il n'y auroit point de Postes plus dangereux pour les Lâches que les Ports de Hollande*, en y ajoutant, qu'ils étoient résolus de vaincre ou de mourir.

Tromp s'étoit joint à la Flotte avec les Vaisseaux d'Amsterdam. Ruiter le reçut avec toutes les apparences d'une sincère réconciliation, & Tromp le régala sur son Bord, afin que l'Union des Chefs fit une forte impression sur ceux qui devoient obéir. Evertz renouvela la Contestation de la Zélande, qui demandoit le Commandement sur le Lieutenant Amiral d'Amsterdam, & comme on ne voulut pas décider sans ordre, le Prince d'Orange, auquel on écrivit, donna, par provision, la préséance à Tromp. Il se mit à la tête, Ruiter au Corps de Bataille, & Bankert à la Queuë. Déjà les deux Flottes, qui n'étoient éloignées que de deux lieuës, se préparoient au Combat, lorsqu'elles furent batuës de la Tempête pendant deux jours. Elle s'appaîsa le six tellement qu'on pouvoit porter les Perroquets; mais le tems étoit encore trop embrumé & trop variable, pour en venir aux mains, & ce ne fut que le septième, jour destiné aux Prières Publiques en Hollande, qu'on donna la Bataille. (c)

XLV.
Bataille du
7. de Juin.

XLV. On assure, sur la foi d'une Relation écrite sur la Flotte des deux Rois le lendemain de la Bataille, que les Anglois espéroient que Ruiter n'oseroit les attendre & qu'il se retireroit derrière les Bancs de sable. Dans cette confiance ils envoyèrent plusieurs Frégates pour examiner la contenance des Ennemis. Mais ceux qui commandoient ces Frégates avoient si peu d'expérience qu'ils tirèrent à coup perdu. *Ces Gens là sont saisis de frayeur, ils ne savent ce qu'ils font*, disoient les Hollandois, puisqu'ils tirent avant que leurs Boulets puissent porter. Quoiqu'il en soit, le Comte d'Estrées s'avançant avec le Pavillon blanc, & Tromp, voyant qu'il alloit à lui, dit à ses Matelots: *Enfans, voici l'Ennemi, que chacun de vous donne des marques de sa Valeur, & satisfasse aux engagements qui l'ont fait venir à Bord. Si vous le faites je vous récompenserai, & tout ira bien.* La Harangue, quoique courte, anima les Matelots, qui jettèrent leurs bonnets en l'air, criant: *vive Tromp, nous ferons notre devoir.*

XLVI
Escadre de
Tromp.

XLVI. Le Combat commença à une heure après midi avec un acharnement, & une Valeur égale. Tromp mit le Pavillon blanc en desordre; mais celui-ci revint vigoureusement à la Charge, & le Général Hollandois, en perçant les Ennemis, selon sa méthode, perdit Schram, son Vice-Amiral, qui étoit à la tête de son Escadre, & qu'un Boulet emporta. Le *Lion d'or* étoit tellement maltraité, que Tromp qui le montoit fit arborer le Pavillon sur le *Prince à Cheval* sur lequel il combatit jusqu'à sept heures du soir, que son grand Mat fut renversé. Il monta sur l'*Amsterdam*, avec lequel il recommença le Combat, il le continua jusqu'à la nuit, pendant laquelle il fut encore obligé de passer sur la *Comete*, d'où il data sa Lettre aux Etats Généraux. Ainsi le Combat avoit été si rude, que Tromp fut contraint de changer quatre fois de Vaisseau, & il auroit enfin succombé sous le nombre, si on n'étoit venu promptement à son secours.

XLVII.
Escadre de
Ruiter &
de Bankert.

XLVII. Ruiter & Bankert, qui étoient demeurez un peu plus en arrière, ne purent engager le Combat qu'à deux heures après midi. Ruiter attaqua le Pavillon rouge du Prince Robert, qui vouloit arriver sur lui, & Bankert s'attacha à Sprag. Rui-

(a) Lettre de Mylord Arlington au Chevalier Godolphin, du 26. de May 1673. v. style.

(b) Elle étoit composée de 50. Vaisseaux de Guerre, de 12. Frégates, de 14. Yachts, & de 25. Brulors.

(c) Vie de Ruiter, Vie de Tromp, Wicquefort Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XXII. Neuville, ou plutôt Baillet, Hist. de Hollande, Samsou, Hist. de

Guillaume III. Courtitz Hist. de la Guerre de Hollande, Mercure Hollandois, Année 1673. *Compleat History of England, Coke's Detestation of the Courts and States &c.* Larrey Hist. d'Angleterre, Arlington Lettres d'Etat, Lettres de Tromp & de Ruyter aux Etats & au Prince d'Orange, du 8. de Juin 1673.

Ruiter fit un feu si terrible ; qu'on voyoit les Vaisseaux ennemis s'écarter par tout où il passoit, ce qui lui fit dire, en riant, & en faisant allusion au Vaisseau qu'il montoit, *je voi que les Anglois ne laissent pas de craindre encore les sept Provinces.* (a) Il se vit environné de Brulots & de Navires ; mais il résolut de passer au travers. Bankert, qui le secondoit, ne fut pas si heureux ; car ayant perdu son Mât & son grand Hunier, la confusion se mit dans l'Equipage de son Vaisseau, & de ceux qui le suivoient. Cependant après avoir joint Ruiter, ils firent plier un peu les Ennemis, & repassant à leur côté, ils les mirent dans un si grand desordre, qu'ils se servirent de toutes leurs Voiles. On leur auroit donné la chasse ; mais Ruiter, qui avoit perdu Tromp de vue, appréhenda qu'il n'eût le reste des Ennemis sur les bras. *Il faut, dit-il, que le plus pesant emporte la balance, & il vaut mieux conserver ses Amis que de nuire à ses Ennemis.* Il alla le chercher, & il le trouva aux prises avec l'Amiral Anglois, & avec une autre Escadre. Il commençoit à sentir le besoin qu'il avoit de secours, sans oser en espérer, & voyant Ruiter s'avancer, il s'écria courage mes Amis, voici le bon Père qui vient nous secourir. Ah je ne l'abandonnerai jamais tant que je vivrai. Les Anglois, étonnez de ce secours, qui leur ôtoit la Victoire, s'éloignèrent, & quelques uns firent servir tous leurs Perroquets, afin de le faire plus promptement. Le Combat se rallentit ; mais il ne laissa pas de continuer jusqu'à ce que la nuit obligeât les deux Nations à se retirer vers leurs Ports.

XLVIII. On vit dans cette Bataille de grands exemples de Valeur & d'humanité. XLVIII. Outre les Amiraux Hollandois, qui portoient la terreur dans tous les Lieux où ils paroissoient, courant de Bord en Bord, & faisant des décharges éfrayantes, il y eut de simples Capitaines qui firent des Actions de vigueur dignes d'être rapportées. Kuilenbourg, qui montoit le *Deventer*, ayant perdu son grand Hunier, Gabaret, Capitaine d'un gros Vaisseau François, y fit jetter les grapins ; & montant à l'abordage, on en vint aux coups de main. Quarante quatre Matelots abandonnèrent d'abord leur Vaisseau pour se retirer sur un Yacht, & le Chevalier de Lery, qui avoit sauté le premier sur le Pont, s'étoit déjà rendu Maître du Chateau d'Avant, lorsque Kuylenbourg, soutenu du petit nombre de ceux qui restoit auprès de lui, sortit du Chateau d'Arrière, vint fondre sur lui, le saisit par le cordon de sa Croix, & l'auroit jetté à l'eau, si un Volontaire, nommé du Rivaux, n'étoit venu à son secours. Kuylenbourg, ayant lâché sa prise, fit cinq ou six Soldats, la Chabotiere, Lieutenant en second de Gabaret, fut percé de coups ; & les François furent obligés d'abandonner le Vaisseau qu'ils avoient pris. Kuylenbourg eut sur son bord plus de soixante Morts & autant de Blessés, & son Vaisseau fut desarmé, & mis hors d'état de tenir la Mer. Le Capitaine Bakker se signala aussi dans cette occasion. Ayant été coupé de l'Armée, & les Anglois lui ayant détaché un Brulot, il ordonna à quelques Matelots de descendre dans la Chaloupe pour le détourner de son Vaisseau. Le nombre de ceux que la crainte de périr anima à rendre ce service étoit si grand, que le Capitaine se trouva destitué de la meilleure partie de son Equipage. L'Ennemi, qui le remarqua, jeta les grapins à son Vaisseau, monta à l'abordage, le prit, & en fut le maître pendant plus de deux heures ; mais Bakker, voyant que la Victoire balançoit, reprit courage, chassa les Ennemis de son bord, & alla rejoindre la Flotte Hollandoise. Les Actes d'humanité de la part des Hollandois consistèrent à sauver ceux qui étoient échappés aux flammes des Brulots qu'on avoit réduits en cendres ; mais on remarqua qu'ils avoient plus d'égard pour les François que pour les Anglois. Cependant un Brulot Anglois s'étant avancé trop proche de Ruiter, fut tellement maltraité de son Canon, que l'Equipage se trouva forcé d'y mettre le feu, & de se sauver dans la Chaloupe. Pendant que les Matelots faisoient de vains efforts pour s'éloigner du Vaisseau Amiral, quelques uns opinoient à les faire périr en tirant sur eux ; mais tous les autres s'y opposèrent, en criant *ce seroit un Massacre, laissez aller ces pauvres gens qui ne sont plus en état de nous faire du mal*, ce qui fut exécuté.

XLIX. On ne peut contester aux Anglois l'honneur d'avoir combattu avec cette Valeur ardente, naturelle à la Nation. L'Amiral ne se fouvint de son mécontentement contre le Duc d'York, que pour se signaler d'une manière plus éclatante contre les Hollandois. Il soutint le feu redoutable de Ruiter ; & après s'en être séparé, il alla attaquer Tromp, qu'il réduisit à une extrémité fâcheuse. Le Chevalier Sprag soutint le Combat avec beaucoup de Valeur, & changea deux fois de

(a) C'étoit le nom du Vaisseau Amiral sur lequel il combattoit.

Vaifseau. Le Comte d'Offery fe distingua entre les Officiers , & fe délivra habilement d'un Brulot qui alloit le faire sauter.

1673. L. On ne rendit pas , en Angleterre, justice aux François. Un Historien Anglois (a) écrit, qu'ils firent, en cette occasion, ce qu'ils avoient acoûtumé de faire, & qu'ils se tinrent hors de la portée du Canon. On ajoute, qu'ils furent cause que les Hollandois s'attribuèrent la Victoire, parce que manquant d'expérience, ils brulèrent mal à propos plusieurs Brulots. Enfin depuis ce tems-là les deux Nations se regardèrent de mauvais œil. Les Anglois qui faisoient cette injustice aux François étoient leurs Alliez, & au contraire, Ruitcr, qui étoit à la tête des Hollandois, loüa leur Valeur. En Effet le Comte d'Estrées fut le premier qui attaqua Tromp, & il fit contre lui tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Général expérimenté. Le Comte d'Assendan, qui commandoit une Division dans l'Escadre du Prince Robert, n'abandonna point son Général, qui se battit jusqu'à dix heures du soir. Le Marquis de Grancey, portant la Cornette blanche au mât d'Artimon dans l'Escadre de Sprag, fit la même chose, & nous avons vû Gabaret & les Officiers aller intrépidement à l'abordage d'un Vaifseau Hollandois. Ils en perdirent plusieurs, comme la *Fripoune*, commandée par le Chevalier de Sourdis, & le *Foudroyant*, monté de soixante & dix pièces de Canon, qui furent coulez à fonds avec six ou sept Brulots, ce qui ne seroit pas arrivé, s'ils s'étoient tenus hors de la portée du Canon. Enfin le Prince Robert leur rendit ce glorieux témoignage dans la Relation qu'il envoya à Mylord Arlington, qu'ils se comportèrent bravement, & qu'ils combattirent généreusement.

LI. La question roule sur la Victoire, & il n'est pas aisé de la décider. Ruitcr écrivoit à Leurs Hautes Puiffances, que les Ennemis s'étoient retirez vers la Tamise, qu'après les avoir suivis à moitié chemin, il étoit revenu sur les Côtes de Zélande à quelques milles de West-Cappel, & que tout l'avantage étoit du côté de l'Etat. Tromp ajoutoit à ce récit qu'il avoit vû les Vaifseaux les plus avancez de l'Ennemi prendre la fuite. *Nous croyons*, écrivoit-il, *qu'ils ont perdu onze ou douze Vaifseaux tant brûlez que coulez à fonds, & nous en voyons encore trois qui paroissent avec le bout de leurs Mats au-dessus de l'eau, outre plusieurs Brulots qui ont sauté en l'air.* (b) Le Prince Robert, de son côté, écrivoit à Mylord Arlington, les Ennemis ont reviré le bord à minuit, & nous deux heures après, nous étant tenus devant eux; mais comme ils se retiroient derrière leurs Bancs de fable, nous n'avons pas trouvé à propos de les y poursuivre, c'est pourquoi nous sommes revenus sur nos Côtes. Tout ce que je puis dire est que les Hollandois étoient en desordre; car nous ignorons la perte qu'ils ont faite.

LII. Les Amiraux des deux Nations s'attribuoient la Victoire; mais avec tant de modestie, qu'on sent qu'ils en doutoient eux-mêmes. Les Etats Généraux & le Prince d'Orange en remercièrent Ruitcr à peu près dans le même style. (c) Les Anglois & les François perdirent quelques uns de leurs Vaifseaux qui furent coulez à fonds. Les Hollandois n'en perdirent aucun; mais il y en eut plusieurs desemparez, qui ne purent tenir la Mer.

Le nombre des Brulots, qui sautèrent assez inutilement, n'étoit pas tout-à-fait égal. Les Hollandois en perdirent six ou sept, & les François onze.

Les Hollandois eurent sur leurs Vaifseaux deux Officiers Généraux tuez, Schram Vice-Amiral, qui avoit combattu dans l'Escadre de Tromp, & Vlug, Contre-Amiral dans l'Escadte de Bankert. Les Anglois n'en perdirent aucun. Le nombre des Capitaines morts ne différoit presque pas.

Il périt beaucoup de Matelots du côté des Alliez, & très-peu du côté des Hollandois. Ruitcr en fut d'autant plus surpris que le Combat avoit été rude & long. Il en attribuoit la cause au peu d'expérience des Anglois & des François, qui ayant été contraints de servir par force, & n'étant pas acoûtumés au feu, tiroient sans mesurer leurs coups.

La Retraite des deux Flottes se fit à peu près dans le même tems, & par la même raison, qui étoit l'obscurité de la nuit, d'autant plus naturelle que la Lune étoit sur son déclin.

Les Hollandois remportèrent un avantage par le nombre des Morts, & par celui des Vaifseaux ennemis coulez à fonds; mais il ne suffisoit pas pour réparer leur perte, & pour leur donner la Gloire du triomphe. Cependant cet avantage, quoique petit, deve-

noit

(a) *Compléat History of England. Cocke. State Tracts.*
(b) Lettres de Tromp du 8. de Juin au lever du Soleil, & du 9. à Schoonevelt.

(c) Lettre de Leurs Hautes Puiffances du 10. de Juin, signée van Beuningen & Fagel, Lettre du Prince d'Orange, à la Haye, le 11. de Juin, 1673.

noit considérable par le dessein qu'avoient les Anglois de faire une Descente, ayant des Troupes à la main qui devoient être commandées par le Comte de Schomberg, & qu'on avoit débarquées à Yarmouth, dans l'espérance de les faire passer promptement, & plus commodement après la Victoire qu'on se promettoit. Le succès du Combat fit échoïer ce Dessein, qui auroit été funeste à la République, si sa Flotte avoit été battuë, & ce fut à cet égard que Ruiter & Tromp, qui partagèrent la Gloire de l'Action, sauvèrent l'Etat. Le Courage & la Conduite qu'ils firent paroître, en cette occasion, leur attira les loüanges des Ennemis mêmes. Les Relations des François, qui varioient sur les circonstances de la Bataille, s'accordoient toutes à rendre hommage à la vertu héroïque de ces deux grands Hommes. *Je voudrois, disoit le Comte d'Estrée, dans une Relation qu'il envoyoit à M. Colbert, je voudrois de tout mon cœur payer de ma vie la gloire d'avoir fait une si grande action, & d'avoir marqué autant de conduite, qu'en a témoigné Ruiter dans ce Combat.*

LIII. Les desordres de la Flotte Hollandoise furent réparez en peu de jours, & Ruiter assembla le Conseil de Guerre dans lequel il fut résolu d'aller chercher les Ennemis. Cette Résolution auroit été exécutée dans le moment, s'il n'avoit pas fallu l'envoyer aux Députés de l'Etat, qui étoient retenus à Flessingue par le gros tems. Ils se rendirent le quatorzième à bord de Ruiter, qui fit discuter devant eux les raisons qu'il avoit de reprendre la Mer, & d'offrir le Combat aux Anglois. Cet avis fut approuvé, & l'on mit d'abord à la voile. L'Armée étoit presque aussi forte que dans le premier Combat, parce que les Vaisseaux desemparez avoient été remplacés par d'autres qui étoient venus après le Combat. Celle d'Angleterre, au contraire, étoit réduite de cent cinquante à cent dix-huit voiles. On la découvrit à l'ancre, & on crut, par sa manoeuvre, qu'elle attendroit les Hollandois. Mais elle se servit du vent qui lui étoit favorable pour se retirer sur les Côtes, tellement que Ruiter ne put la joindre que sur les quatre heures du soir. Tromp fut le premier qui commença le Combat avec Sprag, & l'un & l'autre combattirent avec une valeur égale. Le premier écrivit aux Etats qu'il avoit vû bruler un gros Navire Anglois, & qu'il n'en avoit perdu aucun des siens. Bankert, qui commandoit l'Arrière-garde, eut affaire avec l'Escadre blanche, commandée par le Comte d'Estrées. Mais quelques efforts qu'il fit pour engager de bonne heure le Combat avec elle, il ne put la joindre que fort tard, parce qu'ayant plus de voiles que lui, elle s'éloigna toujours, & n'en vint aux mains qu'à l'extrémité. Ruiter attaqua le Pavillon rouge avec tant de vigueur qu'il obligea le Prince Robert à quitter le *Royal Charles* pour monter le *vieux Souverain*. Il se trouva ensuite environné de Vaisseaux qui devoient le percer de coups; mais il fut secondé par son Gendre van Gelder, qui étoit à l'avant, & par Engel son Fils, qui étoit à l'arrière avec quatre autres Capitaines de la même Division qui le soutinrent sans se laisser ébranler. La nuit sépara les Combatans. Les Anglois se retirèrent vers la Tamise, & les Hollandois passèrent la nuit sur le Champ de Bataille dans l'espérance que l'attaque recommenceroit à la pointe du jour. Voici ce qu'écrivit un Seigneur Anglois *du Succès de ce Combat.* „ Le 14. de Juin à six heures du matin, „ on tint Conseil de Guerre au bord du Prince Robert. Il y fut résolu, qu'à la fa- „ veur du Nord-Est qui souffloit, on porteroit le cap sur l'Angleterre, parce qu'on „ n'avoit plus de vivres, & qu'on avoit encore quantité de Blessés & beaucoup de „ Soldats malades, particulièrement sur les Vaisseaux de France qui étoient fort fa- „ les. En conséquence on leva l'ancre sur les dix heures, mais une heure après „ on découvrit l'Armée de Hollande qui s'aprochoit. On tint en ce moment un „ nouveau Conseil où il fut résolu d'attaquer les Ennemis, & de tâcher de gagner „ le vent avant que de s'engager. Ce dessein n'ayant pas réussi, le Combat com- „ mença sur les cinq heures. Il faut ici avouer la vérité, ainsi qu'on fut obligé „ de la reconnoître alors; c'est que les Hollandois, quoique beaucoup moins „ forts que nous, sortirent hors de leurs Bancs pour nous venir combattre, & „ qu'ils osèrent nous attaquer. On se batit tant qu'un reste de lumière permit de „ s'entrevoir. Le quinziesme on tint encore un nouveau Conseil. Le Prince Ro- „ bert vouloit retourner au Combat; mais personne ne fut de son avis. On dit que „ ce seroit exposer toute l'Armée à un péril évident, & qu'il n'y avoit pas d'apa- „ rence d'y consentir. Nous avons un grand nombre de Morts & de Blessés, en- „ tre lesquels il y a plusieurs Personnes considérables, & entr'autres trois Capitai- „ nes. Il y a quantité de Vaisseaux desemparez. Il nous manque encore deux Navi- „ res François, & nous craignons qu'ils ne soient perdus. (a)

LIII.
Seconde
Bataille du
14. de Juin.

(a) Vic de Ruiter à l'année 1673,

LIV. Le Prince Robert, qui avoit donné tant de marques de valeur dans tous les autres Combats, fut soupçonné de n'avoir pas eu la même activité dans celui-ci. Il avoit eu dessein de l'éviter par la retraite, & il se tint si souvent à l'arrière & à l'avant de l'Ennemi, au lieu de lui serrer le côté, qu'on avoit de la peine à croire qu'il fût sur son bord. Un témoin oculaire remarqua, que plusieurs Capitaines Hollandois qui s'étoient distingués dans les autres occasions, n'avoient pas rempli, dans celle-ci l'idée qu'on avoit d'eux, & qu'au contraire il y en eut d'autres qui réparèrent par leur bon exemple la faute qu'ils avoient faite autrefois. Tant il est vrai que la Valeur est aussi journalière que les Armes. En effet les Hommes ne sont pas toujours les mêmes dans tous les tems, & ceux qui viennent d'échaper d'un péril n'aiment pas à y rentrer si promptement.

1673.
LIV.
Accusa-
tions con-
tre divers
Officiers.

Mais l'accusation, que Trompluscita contre Sueres, Vice-Amiral du Collège de l'Amirauté d'Amsterdam, qui commandoit une des Divisions de son Escadre, fit beaucoup plus de bruit que les autres. Il la forma dans le Conseil de Guerre, en présence des Députés de l'Etat, & la soutint par la déposition de quelques Témoins.

Ce Vice-Amiral, qui montoit l'*Elephant*, beaucoup meilleur voilier que le *Lyon d'Or*, que Tromp commandoit, ne pouvant être assez promptement suivi des Vaisseaux de sa Division, se trouva près des Ennemis soutenu seulement de trois Frégates, qui l'avoient joint, pendant que les autres Capitaines s'étoient allez ranger auprès de Tromp. Sueres ne laissa pas d'engager le Combat avec l'Escadre de Sprag, il combatit l'espace de trois heures, & ne prit le large pour se radouber, qu'après avoir souffert un très grand feu. Tromp ne condamnoit pas l'engagement; mais il prétendoit que la Retraite étoit un acte de lâcheté. La chaleur de l'Accusation, augmentée par une *vieille rancune*, fut si violente, que l'Accusateur & l'Accusé en étant venus des paroles aux mains, les Députés furent obligés de se mettre entre eux & de les séparer. Le Conseil de Guerre ordonna pour la décision d'une Affaire si délicate, que le Vaisseau de Sueres seroit visité par des Commissaires, qui le justifièrent par le nombre des coups qu'il avoit reçus dans son bord, & par celui des Morts & des Blessés. Le Jugement, avec toutes les informations, ayant été porté au Prince d'Orange, il écrivit qu'il désiroit avec ardeur que les Accusations, qui avoient été intentées contre quelques uns des Membres du Conseil comme coupables de n'avoir pas fait leur devoir fussent laissées dans l'état où elles étoient alors, sans porter aucun préjudice aux Dénonciations des uns & aux Défenses des autres, jusqu'à ce que Son Altesse en prit connoissance, & en donnât son jugement après la Campagne. Il ordonnoit à même tems qu'on ôtât Sueres de l'Escadre de Tromp, pour le placer dans celle de Bankert. Il n'y eut que le premier Article qui fut exécuté, parce que ces deux Généraux se réconcilièrent par obéissance au Prince.

LVI.
Divers
Projets qui
échouent.

LVI. La troisième Bataille fut beaucoup plus sanglante que les deux autres. Mais nous n'en ferons la Description qu'après avoir rapporté les différens Projets que les deux Nations formèrent l'une contre l'autre avant qu'elles en vinsent aux coups. La Flotte des Etats, immédiatement après la Bataille du quatorzième de Juin, remouilla à Schooneveldt à trois lieues de Westcapel. Elle répara si promptement ses pertes, que les Députés de Leurs Hautes Puissances qui s'y rendirent le vingt-huitième du même mois opinèrent dans le Conseil de Guerre, qu'après avoir remporté de si grands avantages, il falloit aller insulter les Côtes d'Angleterre, afin de faire voir à la Nation qu'elle ne pouvoit contester la Victoire.

Ruiter se préparoit à l'exécution de ce premier Dessein, lorsque Wirtz, qui commandoit quelques Troupes dans l'Isle de Walckeren, afin de rassurer le Peuple alarmé par la crainte d'une Descente, M. Huybert, Pensionnaire de Zélande, Mrs. Vrybergen, Muniks & Lodestein, Secrétaire de l'Amirauté de Rotterdam, envoyez par le Prince, arrivèrent à son bord, pour faire une nouvelle Proposition. M. Huybert, qui portoit la parole, représenta que le Roi de France assiégeant Mastricht, il seroit à propos que la Flotte passât sur les Côtes de France, qu'elle attaquât quelque Place de ce Royaume, afin de faire une diversion, & de rapeller l'Ennemi à la défense de son propre Pays, ce qui sauveroit Mastricht. On délibéra ensuite sur la situation de plusieurs Places qu'on pouvoit attaquer; mais on y trouva de trop grandes difficultez. D'ailleurs il étoit trop tard pour penser à un tel Dessein; car le Roi entra dans Mastricht le deuxième de Juillet, le même jour qu'on délibéroit sur les moyens de sauver cette Place. Ainsi ces deux premiers Projets échouèrent.

LVI.
Troisième
Projet.

LVI. On en forma un troisième, de mettre à la voile, quoique la maladie qui régnoit

régnoit violemment dans les Vaisseaux afoiblît les Equipages , & d'aller chercher les Ennemis qui commençoient à la fin de Juillet à descendre la Tamise. (a) Le Pensionnaire Fagel avoit déjà écrit à Ruiter, qu'on étoit résolu en Angleterre de faire un dernier effort, & qu'on pressoit l'Armement avec d'autant plus de diligence, que les Partisans de la Guerre perdroient leur crédit, si l'Armée Navale ne faisoit quelque grande expédition. (b) Le Conseil de Guerre, animé par cet avis, résolut d'aller chercher la Flotte Angloise, & si on avoit le vent sur elle, de percer au travers, & de faire tous les efforts imaginables pour gagner une pleine Victoire; & si au contraire elle avoit le vent à elle, on tâcheroit de percer au centre, parce qu'on ne pouvoit se flater de la défaire que par la violence d'un Combat de courte durée. Ruiter donna le signal à tous les Capitaines de son Escadre de venir à son bord, où il les exhorta dans les termes les plus vifs & les plus pressans, à s'acquitter courageusement de leur devoir. Les trois autres L. Amiraux, retournés à leur bord, firent la même exhortation à leurs Officiers, & l'on mit à la voile, laissant West-Cappel à quatre lieues à l'Est. Dès le lendemain on découvrit les Ennemis, & les Armées Royales s'étant mises en ordre de Bataille, celle de l'Etat le fit aussi. (c) Le vent venoit de l'Oüest, & les deux Armées portèrent également le Cap au Sud. La Hollandoise fit une si grande bordée que Ruiter espéra de gagner le vent. En effet il revira au Nord, afin de fondre sur l'Ennemi; mais les Anglois firent la même manœuvre, & leurs Vaisseaux se retirèrent à toutes voiles sans ordre de Bataille, quoique les Généraux fissent des signaux pour les tenir en ligne. Ruiter fut surpris de voir la différente manœuvre que faisoient les Chefs d'Escadre sur le midi. Celui du Pavillon bleu, ayant porté le Cap sur les Hollandois, revira avant que d'arriver à la portée du Canon, pour aller joindre le Prince Robert qui faisoit force de Voiles. Le Comte d'Estrées tint quelque tems le vent, & porta aussi vers les Hollandois; mais on le vit bientôt courir comme les autres vent arrière au Nord. Tromp, qui avoit l'Avant-garde, eut beau mettre toutes ses voiles, & tirer plusieurs volées de Canon, afin d'obliger les Anglois à l'attendre, il ne put les engager au Combat, au contraire, ils se rallièrent à trois heures, & chassèrent vers l'Angleterre sans s'arrêter.

LVII. On eut de la peine à pénétrer les raisons de cette retraite, qui n'étoit point forcée, puisqu'ils avoient plus de cent quarante Voiles, & le Vent & la Marée pour eux. Ainsi ils perdoient des avantages qu'un Amiral ne retrouve pas aisément après les avoir laissés échaper. On s'imagina d'abord qu'il y avoit de la mesintelligence entre les Chefs & les Officiers subalternes, parce que les uns brassoient les voiles sur leurs Mats, pour arrêter l'effet du vent, & pouvoir attendre l'Ennemi, pendant que les autres se retiroient en désordre. Ruiter ne trouva pas la conjecture solide. Il ne pouvoit concevoir qu'on sacrifiât à des démêlez particuliers de si grands avantages, ni attribuer la fuite des Ennemis à une terreur panique. Il craignit que ce ne fût un artifice pour attirer la Flotte des Etats loin de la Zélande, afin de faire une Descente sur les Côtes de cette Province. Il fut confirmé dans sa pensée par la déposition d'un Ministre Anglois, qui avoit étudié à Leyde, & qu'on avoit fait Prisonnier sur une Quaiche. Cet Ecclésiastique, qui alloit servir en qualité d'Aumonier sur un grand Navire de la Flotte Royale, déclara que le trentième de Juillet une Escadre composée de quatre Vaisseaux de Guerre, de vingt-cinq Bâtimens de charbon, & de deux Quaiches, sortie de la broüée du Nord dans la Tamise, & ayant à bord huit mille Hommes divisés en huit Régimens, étoit arrivée à Yarmouth, où elle avoit trouvé trois cens soixante Chevaux, qu'on y avoit débarqués auparavant. Que toutes ces Troupes, sous le Commandement du Comte de Schomberg, devoient faire une Descente dans l'une des Provinces maritimes de la République, & que ce même jour on avoit vu l'Armée Royale forte de cent soixante Voiles à dix lieues de celle de Hollande, gouvernant au Nord. Sur cet Avis Ruiter détacha quelques Galiotes, pour aller le long de la Côte jusqu'au Texel observer les mouvemens des Ennemis; & ayant assemblé le Conseil de Guerre à son bord, il lui communiqua ce qu'il venoit d'apprendre. On y prit unanimement la Résolution de se rapprocher des Côtes de Zélande, & de retourner à Schooneveldt, ce qui fut exécuté.

LVIII. L'Armée Navale étoit à peine rentrée dans ce Poste, que M. Fagel, Con-

Ggg

LVIII.
Véritable
Dessin des
Anglois.
Avis du
Pension-

(a) Le 28. de Juillet.

(b) Lettre de M. Fagel à Ruiter, du 19. de Juillet

1673.

(c) Le 1. d'Août 1673.

1673. feiller Pensionnaire de Hollande, écrivit à Ruiters, que le Prince d'Orange avoit reçu une Lettre (a) d'une personne affidée à Londres, qui l'avertissoit que le dessein de Sa Majesté Britannique, étoit de renvoyer sa Flotte en Mer, de tenter une troisième Bataille, & en même tems une Descente. Que pour cet effet elle avoit donné ordre d'embarquer quantité d'Infanterie sur de petits Bâtimens, lesquels voguant sous l'escorte de l'Armée, tâcheroient pendant la Bataille de débarquer à Scheveling, s'il étoit possible, afin de répandre la terreur à la Haye. Le Prince, ajoutoit M. Fagel, m'écrit, que quoi qu'il ne s'inquiète pas beaucoup de cette Entreprise, il n'avoit pas laissé d'envoyer deux Régimens de Cavalerie à la Haye, & Son Altesse m'ordonne de vous marquer, qu'elle vous laisse à penser, s'il ne seroit pas nécessaire de faire observer pendant le Combat les petits Bâtimens Anglois par d'autres pareils, afin de les empêcher de faire une Descente. Je ferai écrire dans le moment à toutes les Amirautes, sur tout à celles de la Meuse & d'Amsterdam, qu'elles envoient à votre Armée toutes les choses dont elle peut avoir besoin. *Le même avis venu d'Angleterre porte aussi que c'est-là le dernier effort que le Royaume veut faire, & que si on peut le repousser la Paix suivra bientôt.* Ainsi, poursuivoit le Pensionnaire, vous pouvez juger que le salut de notre Patrie est attaché à la conservation de la Flotte, & que le Succès heureux ou malheureux qu'elle pourra avoir décidera de notre sort, en nous donnant la Paix, ou en nous jettant dans un abîme de Calamitez. *C'est par cette considération importante que je ne puis m'empêcher de vous prier, que la crainte d'une Descente ne vous fasse point affoiblir l'Armée.* (b)

LIX. Les Etats Généraux écrivirent aussi à Ruiters & lui donnèrent le même avis. Après l'avoir remercié de la bonne conduite & du grand courage qu'il avoit fait paroître dans les deux derniers Combats, & avoir loué la bravoure des Généraux, des Officiers, des Soldats & des Matelots, qui à son exemple avoient combattu avec beaucoup de valeur & d'intrépidité, ils leur représentoient l'importance d'une troisième Bataille, dont dépendoit la fortune de la République, & les exhortoient à faire tous les efforts imaginables pour remporter sur l'Ennemi une Victoire d'autant plus nécessaire dans la conjoncture présente, qu'elle contribueroit à faire obtenir une Paix glorieuse, à affermir la Religion Protestante non seulement dans les Provinces-Unies; mais peut-être même dans les Pays voisins, & à assurer pour toujours la Liberté de la République. *Si notre Armée navale étoit battue, ajoutoient Leurs Hautes Puissances, Nous, notre Postérité, & peut-être tous les Chrétiens Réformez serions exposez au péril de rentrer sous la Tyrannie papale, odieuse en elle-même, & détestée par nos Ancêtres. Nous serions obligez de subir le joug d'une Domination étrangère, & nous retomberions dans l'état le plus malheureux où l'on puisse être pour le Corps & pour l'Ame.* Des motifs si puissans nous font espérer qu'il n'y aura personne qui ne combatte courageusement pour sa Patrie, pour sa Liberté, pour sa Religion, pour sa Femme, pour ses Enfants, pour sa Famille. Nous regarderons ceux qui auront combattu généreusement comme les Libérateurs de la Patrie, & nous aurons pour leurs Services la reconnoissance qu'ils mériteront, au lieu que nous tiendrons pour des Traîtres les Lâches qui ne feront pas leur devoir. Les premiers trouveront en nous des Pères affectionnez, & les autres des Juges sévères qui leur feront porter la peine de leur lâcheté. Enfin nous vous laissons la conduite de cette grande Affaire, nous reposant sur votre courage, & sur votre prudence, aussi bien que sur l'affection des autres Officiers. Ruiters répondit aux Etats: *Qu'il les remercioit très-humblement, tant pour lui que pour les autres Chefs & Membres du Conseil de Guerre, comme aussi pour tous les Officiers, Soldats & Matelots, de l'honneur que Leurs Hautes Puissances leur avoit fait par leur Lettre. Qu'ils tâcheroient de prouver par leurs Actions, qu'ils étoient de fidèles Serviteurs de l'Etat, véritablement zèlez pour le Service de leur Patrie, & disposez à maintenir sa Liberté.*

LX. On ne se trompoit pas sur le dessein des Ennemis. On les découvrit devant la Meuse dès le soir du deuxième d'Août, & même deux de leurs Quaiques s'avancèrent jusques dans le Put, & auroient été suivies des autres Vaisseaux, si un calme qui survint subitement ne les avoit empêché d'avancer. On ajoute qu'un

(a) Cette Lettre étoit datée du 24. de Juillet, & le Prince l'avoit reçue le 29. du même Mois au Camp de Raamsdonk.

(b) Lettre de M. Gaspard Fagel, Conseiller Pensionnaire de Hollande, à Ruiters, du 30. de Juillet, 1673.

LIX.
Lettre des
Etats Gé-
néraux de
la même
date.

LX.
Arrivée de
la Flotte
Angloise
sur les Cô-
tes de Hol-
lande.

qu'un double Miracle empêcha les Anglois d'exécuter leur Projèt. Il s'éleva, dit-on, une Brume si épaisse, qu'on ne pouvoit se voir, & le Reflux descendant plus long-tems qu'à l'ordinaire repoussa leur Flotte dans la Mer. Mais s'ils avoient formé le dessein de faire une Descente, ils ne se feroient pas rebutez par une difficulté qui cessoit naturellement au bout de quelques heures. On les vit le lendemain porter une plus grande alarme à Scheveling. Ils aprochèrent si près du rivage, qu'on pouvoit distinguer leurs Escadres & leurs Vaisseaux. Vingt-sept Frégates s'avancèrent à la portée du Canon, dont-elles lachèrent plusieurs volées qui ne firent mal à personne. Les Compagnies Bourgeoises de la Haye & quelques unes de celles de Delft qui étoient sur le Rivage avec vingt piéces de Canon tirèrent aussi inutilement que les Frégates ennemies. L'alarme dura jusqu'à midi; mais alors les Anglois ayant mis le Cap à la Mer, passèrent le long de la Côte jusqu'à Egmont, & de là devant le Helder & le Texel. Le Prince d'Orange, ayant reçu cet Avis au Camp de Ramsdonk, se rendit à la Haye, envoya Waldeck à la Brille, laissa Wirtz dans l'Isle de Wälcheren, ordonna à Ruitter de suivre les Ennemis, de les combattre si l'occasion & la prudence le permettoient, remettant le tout à sa bonne conduite. (a) A la reception de cette Lettre on assambla le Conseil de Guerre, qui résolut de faire voiles à Scheveling, où l'on prendroit des mesures plus justes. A peine y étoit-on arrivé, que Mrs. van Molefchot, (b) Hop, (c) & van Veen, (d) Députez des Etats de Hollande, se rendirent avec le Duc de Holstein à bord des sept Provinces, où ils passèrent la nuit à conférer sur l'état de la Flotte. Ils retournèrent le lendemain à terre; & sur le raport qu'ils firent à Leurs Nobles & Grandes Puissances, elles envoyèrent leur Pensionnaire, & M. Lodestein, Secrétaire de l'Amirauté, pour conférer de nouveau avec Ruitter. Dès le moment qu'ils furent arrivés à son bord, on assambla le Conseil de Guerre; & après la lecture de la Lettre du Prince (e) & de la Réponse que les quatre L. Amiraux y avoit faite. (f) M. Fagel, qui portoit la parole, représenta que le Prince avoit donné de si bons Ordres sur les Côtes, que l'Armée navale de l'Etat auroit pu demeurer dans les Passes à Schooneveldt, si on n'avoit pas reçu l'avis que la Flotte des Indes Orientales devoit arriver. Qu'il étoit de la dernière importance d'empêcher que l'Ennemi n'enlevât une proye si riche, puisqu'il s'en serviroit pour continuer la Guerre aux Provinces-Unies aux dépens de leurs Sujets. Qu'il avertissoit le Conseil que la Flotte ne devoit pas s'attendre d'être augmentée par de nouveaux Vaisseaux, parce qu'on n'avoit pu obliger les Amirautez à fournir le nombre entier qu'elles devoient équiper cette Campagne; mais qu'on pourroit renforcer les Equipages par une partie du Régiment de Palm, plus acoûtumé que les autres à la Mer. Enfin il pria tous les Membres du Conseil de Guerre de dire leur avis avec une entière liberté, afin qu'il pût faire un juste raport à Leurs Nobles & Grandes Puissances, & au Prince d'Orange qui s'étoit avancé jusqu'au Helder, pour être en état de remédier plus promptement au mal dont on étoit menacé. La Résolution du Conseil de Guerre fut, qu'après avoir renforcé les Equipages de quelques Troupes, on iroit chercher les Ennemis, quoique supérieurs, & qu'on les attaqueroit au premier bon vent, & à la première occasion favorable, afin d'ouvrir les Ports des Provinces-Unies, de rendre la Mer libre & sûre, & de faire rentrer les Vaisseaux des Indes. Les Etats de Hollande approuvèrent cette Résolution, sur le raport que leur fit leur Pensionnaire, & ils députèrent au Prince, afin d'en avoir l'aprobation. Son consentement étoit d'autant plus nécessaire que Ruitter trouvoit la Lettre de Son Altesse trop vague, pour hazarder sans un ordre exprès la Bataille, parce que s'il avoit le malheur de la perdre avec des forces si inégales, on en rejetteroit toute la faute sur lui.

LXI. Le Prince, instruit de ces Délibérations, se rendit à bord, accompagné du Rhingrave, de Mrs. Laleck, Benting, & de plusieurs personnes de distinction. Sa présence répandit la joye dans tous les Equipages. Il n'y eut point de Vaisseau qui n'arborât tous ses Pavillons & toutes ses Flammes, & qui ne fît plusieurs décharges de Canon. Ruitter donna le signal du Conseil, dans lequel on décida, qu'il falloit attaquer incessamment les Ennemis, & les chasser des Côtes, parce que si la Flotte des Indes étoit prise sans coup férir, on rejetteroit la République dans des troubles

Ggg 2 bles

(a) Lettre du Prince d'Orange à Ruitter, du 4. d'Août 1673.

(b) Nicolas van Molefchot, Pensionnaire de Dort.

(c) Corneille Hop, Pensionnaire d'Amsterdam.

(d) Simon van Veen, Conseiller de la Ville d'Alcmaar.

(e) Du 4. d'Août 1673.

(f) Le 8. d'Août. 1673.

LXI.
Le Prince
d'Orange
se rend à
bord de la
Flotte,
Harangue
de Ruitter.

bles & dans des Séditions plus dangereuses qu'une Guerre étrangère. Cet Avis, qui se trouvoit conforme à celui des Etats, fut approuvé du Prince, & on résolut de le mettre en exécution de la manière qu'il l'avoit couché dans une longue Lettre en forme d'Instruction, qu'il délivra à Ruyter, lequel ayant fait monter sur le Tillac les Officiers & les Equipages, leur fit cette Harangue en présence de Son Altesse.

„ Mes Amis il y a apparence qu'il faudra encore en venir aux mains, & que „ les Ennemis ne se donneront point de repos que nous ne leur ayons livré Bataille „ une troisième fois. Mais je ne doute pas qu'après m'avoir déjà deux fois si fi- „ dèlement secondé, vous ne fassiez voir une troisième que vous êtes prêts à „ combattre avec moi contre toutes sortes d'Ennemis, pour votre chère Patrie, „ pour le maintien de votre ancienne Liberté, pour le Prince, pour vos Familles, „ vos Femmes & vos Enfants. Parlez ? N'êtes-vous pas tous en général, & cha- „ cun en particulier, disposez à vous acquitter des devoirs où votre honneur & votre „ serment vous engagent, & à vous comporter en braves gens jusqu'à la mort ? „ Vous le devez d'autant plus que Son Altesse, que voici présente, vous promet „ que comme elle fera sévèrement punir les Lâches, elle ne manquera pas de re- „ compenser ceux qui l'auront mérité par leurs généreuses actions. „ Les Matelots répondirent *oui*, en jettant leurs bonnets, & en criant : *vive le Prince*. Il les salua trois fois en leur ôtant son chapeau, & s'en retourna dans la même Chaloupe, qui l'avoit apporté, au bruit du Canon, dont on faisoit de fréquentes décharges.

LXII.
Troisième
Bataille.

LXII. Le Prince étant parti le douzième d'Août, on mit à la voile le lendemain de grand matin. On porta le Cap au Nord par un vent d'Ouest, d'abord assez faible ; mais qui s'étant renforcé après midi se rangea sur le soir au Nord-Ouest. Et comme le tems devint embrumé & pluvieux, on résolut de laisser tomber l'ancre à trois lieues par le travers de Petten, parce qu'on appréhendoit une tempête qui pouvoit séparer les Vaisseaux. En effet elle arriva dès la nuit même. Elle dura quatre jours avec des intervalles plus ou moins grands, & il y eut quantité de cables rompus, & d'ancres perduës, entre autres celle du L. Amiral Général. La Compagnie des Indes, mortellement inquiète pour ses Vaisseaux, qu'elle attendoit, sollicitoit Ruyter par des dépêches redoublées de faire tous ses efforts pour les sauver, & le Prince lui donna ordre de suivre l'Ennemi, s'il prenoit la route de l'Eems, pour les y aller attendre, & de se conduire en cette occasion selon que *les règles de la Guerre & de la prudence le lui permettroient*. (a) Le dix-septième on dressa une Liste exacte de toute l'Armée, qu'on trouva forte de cent dix-huit Voiles. (b) La nuit du dix-huitième on tacha d'approcher de l'Ennemi, en faisant des bordées ; mais le gros tems empêcha d'avancer. Trois jours s'écoulèrent sans pouvoir s'approcher, parce que les Anglois ne s'avançoient pas, & que les Hollandois louvoioient & pinçoient inutilement le vent avec toutes leurs voiles, pour tâcher de les aborder. Ce délai causa la perte d'un Vaisseau des Indes (c), qui avoit précédé les autres, & qui tomba dans la Flotte Angloise.

LXIII.
Manœuvre
des Fran-
çois.

LXIII. Mais le vingt-&unième à la pointe du jour, Ruyter se trouva entre Petten & Kamperduin, à deux lieues de la Côte de Hollande, & donna le signal pour aller aux Ennemis sur lesquels il avoit gagné le vent pendant la nuit. Le Roi d'Angleterre avoit changé l'Ordre de Bataille ; car au lieu de disperfer les François entre les Vaisseaux Anglois, le Comte d'Estrées les avoit rassemblez sous le Pavillon blanc qu'il commandoit. Bankert tomba sur lui à neuf heures & demie ; mais il se tint toujours à l'arrière. On connoît assez sa Valeur pour n'imputer cette démarche qu'aux Ordres secrets qu'il avoit en poche. Martel, son Contre-Amiral, qui n'étoit point de la confiance, s'engagea, & tomba sous le Canon de plusieurs Vaisseaux, dont un boulet mit le feu au sien, qu'il eut beaucoup de peine à éteindre ; & ce ne fut que par un grand effort de courage qu'il échapa lui-même, & qu'il se sauva parmi ceux de son Escadre. Sa Valeur causa sa disgrâce, il fut puni à son retour en France de la bravoure avec laquelle il avoit combattu, & on le mit à la Bastille pour avoir trop bien fait.

LXIV.
Combat de
Tromp
contre
Sprag,
qui est
noyé.

LXIV. Tromp, qui de l'Avant-Garde se trouvoit à l'Arrière, par une manœuvre qu'on fut obligé de faire au commencement du Combat, attaqua l'Escadre bleuë. Sprag, qui la commandoit, & qui avoit pour Vice-Amiral le Chevalier Kempthorn, (d) & pour Contre-Amiral le Comte d'Offery, fut accusé de n'avoir pas suivi les Ordres de son

(a) Lettre du Prince d'Orange, du 17. d'Août 1673.
(b) Elle étoit composée de 75. tant gros Vaisseaux que Frégates, de 25. Brulots, & de 18. Yachts. Il y avoit sur toute la Flotte 4312. pièces de Canon, 17452.

Matelots, & 2582. Soldats. Elle fut renforcée le 18. de 165. Soldats & de 177. Matelots, qu'on distribua sur les Vaisseaux, dont les Equipages étoient les plus foibles.
(c) Le Papenbrug. (d) Jean Kempthorn.

Général qui lui avoit commandé de se joindre de plus près à lui, au lieu qu'il s'éloigna du côté du Nord, où Tromp alla le chercher. L'attaque commença entre Sweers & Kempthorn. Le premier poussa l'autre avec tant de résolution, qu'il le fit plier & le mit sous le vent; & la plus grande partie de l'Escadre bleuë s'étant détournée, le Combat se lia presque uniquement entre Sprag & Tromp. Ce dernier a dit plusieurs fois que pendant trois heures entières de Combat il n'avoit pas perdu un seul Homme de quatre cens soixante & dix qu'il avoit à son bord. La plupart des boulets ne portoient point, ou passoit par dessus les Vaisseaux. Mais sur le midi ils percèrent tellement le *Lion d'Or*, que montoit Tromp, qu'il fut obligé de passer sur la *Comette à queue* avec son premier Capitaine, qui, quoi qu'Irlandois & Catholique, (a) s'étoit attaché au service de la République par un pur amour pour la Liberté, & continuoit de donner dans cette occasion, comme il avoit fait dans toutes les autres, des preuves d'une Valeur sage & prudente. Sprag, dont le Vaisseau étoit fort incommodé, & qui avoit sur son bord quatre cens Morts & soixante Blessés, prit la chasse dans le même tems. Tromp ne put se résoudre à l'abandonner, il le suivit; cribla ses voiles, lui abatit son Mat d'Artimon, & l'obligea de quitter le *Prince Royal*, pour passer sur le *St. George*, où reprenant une nouvelle vigueur, il défendit avec beaucoup de courage son premier Vaisseau. Il fut si bien soutenu par le Vice-Amiral Kempthorn, qui étoit revenu à la charge avec seize Capitaines de l'Escadre bleuë, qu'on ne put s'en rendre maître. Cependant le *St. George* fut si maltraité, que Sprag forcé de l'abandonner, se jeta dans un Canot pour aller arborer son Pavillon sur le *Royal Charles*; mais un boulet de Canon, qui passa au-dessus du *St. George*, donna dans le Canot, le fracassa, & le coula bas. Sprag fut noyé avec plusieurs Officiers qui l'avoient suivi. (b) Il s'étoit si fortement cramponné au Canot avec ses mains, qu'on eut de la peine à les détacher. Ce qu'il y eut de singulier fut qu'on le trouva la tête & les épaules au-dessus de l'eau. Ainsi périt un des plus redoutables Officiers de la Flotte Angloise. Il n'avoit jamais démenti la Réputation qu'il s'étoit acquise d'être un des plus braves Hommes de son siècle, & ses broüilleries avec le Prince Robert ne firent aucun tort à sa mémoire.

LXV. Ruiter étoit aux prises avec l'Escadre rouge. Le Prince Robert, qui la commandoit, & qui avoit pour Vice-Amiral Harmans, (c) & pour Contre-Amiral Chicheley, (d) étoit environné de cinq ou six Brulots, dont les Anglois, qui en avoient jusqu'à vingt-huit dans leur Flotte, espéroient beaucoup. Ruiter ne laissa pas de l'attaquer. Le feu devint si violent & la fureur si grande, que les Anglois ne pouvoient s'empêcher de dire que les deux Nations jouïoient de leur reste, & qu'elles prévoyoiént que ce seroit-là la dernière Bataille. Le Canon des Hollandois fut bien servi. Les décharges étoient aussi promptes que celles qu'on auroit faite avec des Mousquets. Ils tiroient trois coups contre les Anglois un, & la plû-part portoient, au lieu que les Ennemis tiroient souvent en l'air. C'est pourquoi il y eut très-peu de Morts & de Blessés sur le bord du Général Hollandois. Les deux Escadres s'entre-percèrent plus d'une fois, ayant tour à tour le vent favorable & contraire. La pluie, qui tomba pendant une heure, & l'obscurité que causoient les nuages épais n'empêchèrent point de se canonner. Le L. Amiral van Nès qui se trouva par malheur à l'avant de son Escadre, tomba sous le feu de plusieurs Vaisseaux du Prince, qui le deseparèrent tellement qu'il demeura sans défense. Il eut beau faire signal à trois Capitaines de sa Division, l'un s'amusa à brasser ses voiles sur le Mat, & les deux autres ne firent aucune manœuvre pour arriver à lui. Le Prince Robert prit alors ses mesures pour venir à l'abordage & s'emparer du Vaisseau de van Nès; mais la présence de Ruiter prévint ce malheur.

Bankert, qui n'avoit pas voulu perdre son tems & sa poudre à courir après les François, vint joindre son Escadre à celle de Ruiter. L'Amiral Anglois ne pouvant résister à trois Amiraux réunis contre lui, prit chasse, & fit un grand feu, en se retirant. On chassa sur lui & sur son Escadre jusqu'à deux heures après midi; mais inutilement. Le Combat, qui paroïssoit fini heureusement pour les Hollandois, recommença avec plus de violence. Ruiter, inquiet du sort de Tromp qui s'étoit éloigné, prit avec son Escadre & celle de Bankert son cours au Nord-Est, où il entendoit tirer. Le Prince Robert, qui s'en aperçut, fit la même manœuvre, afin

Ggg 3

d'aller

(a) Il s'appelloit Thomas Tobiasz.

(b) Entre lesquels étoient les Sieurs Littleton, Smithe, plusieurs autres personnes de distinction, & son Page. Le Corps du Lieutenant de Sprag, qui s'étoit aussi jeté

dans le Canot fut pêché à demi mort.

(c) Jean Harmans, Officier très-expérimenté.

(d) Jean Chicheley, jeune homme de qualité fort brave.

1673. — d'aller au secours de Sprag, dont l'Escadre se deffendoit encore après sa mort. Les Amiraux arrivèrent à même tems, vers les quatre heures après midi au Lieu du Combat. Les Anglois avoient alors le vent; mais les quatre Amiraux Hollandois ne laissèrent pas de tourner le Cap sur eux, & à cinq heures ils s'engagèrent dans un nouveau Combat plus furieux que les précédens. La Mer étoit en feu, les flammes passaient au travers de la fumée la plus épaisse comme la lueur de l'éclair perce au travers des nuages les plus obscurs. Le tonnerre de tant de milliers de Canons, la décharge continuelle de la Mousquetterie, les vapeurs de la poudre ôtoient l'usage de l'ouïe & de la vue. Par tout se présentait l'horreur qui accompagne les Batailles navales, la Mer étoit chargée de Morts qui avoient péri, les uns par le feu, les autres par l'eau, les Vaisseaux étoient remplis d'Estropiez qui avoient eu les bras emportées, ou la tête cassée par la mitraille & par les boulets qui voloient de toutes parts. On entendoit les gémissemens des Blessés & des Mourans, qui faisoient retentir l'air de leurs cris, & qui excitoient la compassion des cœurs les plus durs & les plus insensibles. Les Anglois environnèrent le *Royal Charles*, & le défendirent si bien qu'on ne put le prendre, ni y attacher le Brulot, quoi qu'il fût desarmé. On vit sauter trois Brulots Anglois, & le Yacht nommé la *Henriette* fut aussi brûlé aux côtes du Comte d'Offery. Enfin, à sept heures les quatre Amiraux Hollandois ayant percé plus d'une fois au travers de la Flotte ennemie, elle prit le parti de se retirer à toutes voiles en Angleterre.

Comme la Bataille se donnoit à la vue des Côtes de Hollande, (a) le bruit du Canon, qu'on entendoit distinctement, fit ouvrir toutes les Eglises, qui furent aussi-tôt remplies de Réformez, de Remonstrans, de Mennonistes, de Catholiques, & de gens de toutes Sectes. On n'y vit jamais une si grande foule de Peuple, ni une dévotion si fervente. Elle se soutint depuis dix heures du matin jusqu'au soir. Le désir, l'espérance, l'intérêt personnel, la crainte de perdre son Mari, ses Enfans, sa Fortune, sa Liberté, l'idée présente d'un Combat dont dépendoit le salut de la République remuoient tour à tour toutes les affections du cœur, & ne laissoient que la liberté de faire exhaler ses soupirs & ses prières vers le Ciel.

Afin de ne dérober à aucune des trois Nations la gloire qu'elle s'attribuë dans cette Bataille, nous allons donner l'extrait de chaque Relation sur laquelle on pourra former un jugement certain, sans nous accuser de partialité.

LXVI.
Relation
des Hol-
landois.

LXVI. Ruiter & Tromp écrivirent aux Etats pour leur rendre compte de ce qui s'étoit passé, & s'attribuèrent la Victoire, parce qu'ils n'avoient pas perdu un seul Vaisseau de l'Etat, qu'au contraire les Anglois en avoient perdu trois avec neuf ou dix Brulots, & les François un, qui fut coulé à fonds. (b) Mais ce qui étoit le plus important, ils avoient ouvert les Ports que les Anglois tenoient fermés, & les avoient obligé d'abandonner le dessein qu'ils avoient de prendre la Flotte des Indes, ou de faire une Descente avant que de retourner sur leurs Côtes. En effet, quoi que le Vent se fût tourné au Sud-Oüest dès le matin du vingt deux, & qu'il leur fût très-avantageux pour recommencer l'attaque, on n'avoit vû paroître aucun Vaisseau. Ce fait est constant dans toutes les Relations.

Les deux L. Amiraux ajoutaient qu'on avoit été obligé d'envoyer au radoub les Vaisseaux de Tromp, de Haan, Contre-Amiral, & de deux Capitaines; mais que tous les autres étoient en état de tenir la Mer. Ceux qui avoient été desarmez pouvoient aisément se rétablir dans le lieu où ils avoient jetté l'ancre entre le Texel & le Vlie, afin d'assurer l'entrée des Vaisseaux des Indes:

Sweers, (c) Vice-Amiral de l'Escadre de Tromp, avoit été tué. Il s'étoit élevé, par son mérite & par sa Valeur, du plus bas rang jusqu'à la seconde Charge de la Marine, on a dit de lui qu'il étoit aussi propre dans le Conseil qu'au Combat. La Ville d'Amsterdam, lui éleva un superbe Tombeau. Le Vice-Amiral Liefde (d) de la Division de Ruiter fut aussi tué dans ce Combat, & son Corps porté à Rotterdam. On lit ces vers sur son Tombeau.

CY GIT LIEFDE

IL NE FUT EMPORTE' PAR LE SORT DE LA GUERRE,
QU'APRES AVOIR BATTU LA FRANCE ET L'ANGLETERRE,
CONSOLÉ DE MOURIR, PUISQU'IL MOUROIT VAINQUEUR. (e)

La

(a) Proche de Petten & du Texel.

(b) Lettre de Ruiter aux Etats Généraux du 22. d'Août. Lettre de Tromp aux Etats Généraux de la même date.

(c) Isaac Sweers, Vice-Amiral du Collège de l'Amirauté d'Amsterdam.

(d) Jean de Liefde, Vice-Amiral de la Meuse.

(e) Le célèbre Vondel est l'Auteur de son Epitaphe.

La perte la plus sensible pour le L. Amiral Général fut celle du Capitaine van Gelder, (a) son Gendre, qui eut le bas ventre emporté d'un boulet de Canon. Ruiter soutint ce rude coup avec une fermeté extraordinaire : *C'étoit aujourd'hui son jour*, disoit-il, *cc sera peut-être demain le mien*. On regretta encore quelques Capitaines qui avoient péri dans cette Action, (b) dans laquelle on perdit fort peu de monde.

Enfin les États Généraux, le Prince d'Orange & les Amirautez (c) ayant reçu les Lettres de Ruiter le remercièrent de sa prudence, de son courage, de sa sagesse, de sa valeur, & de sa bonne conduite, par laquelle il avoit plu à Dieu de donner la Victoire à l'Etat. On ne se contenta pas d'un simple remerciement, son Fils le Chevalier Engel Ruiter, quoi que moins âgé que d'autres Officiers, fut fait Contre-Amiral du Collège de l'Amirauté d'Amsterdam avec le consentement du Prince d'Orange, qui approuva aussi les autres choix qu'on avoit faits, pour remplir les emplois vacans. Leurs Hautes Puissances envoyèrent cinq Députez (d) de leur Corps sur la Flote, pour témoigner de bouche à Ruiter & aux autres Chefs de l'Armée, combien elles étoient satisfaites d'eux, & pour les assurer qu'elles leur donneroient dans toutes les occasions des marques de leur reconnoissance. (e)

LXVII. Il est juste d'écouter les François accusés d'avoir évité les coups & la Bataille. Ils disent que Martel, Contre-Amiral du Comte d'Estrées, qui avoit l'Avant-Garde avec Tourville, Gabaret & Pannetier, fit tous ses efforts pour gagner le vent sur Bankert, & que n'ayant pu le faire il se tint le plus près de lui qu'ils put, & le canonna; que le Comte d'Estrées résolut alors de passer au travers des Ennemis, afin d'aller au secours du Prince Robert, & qu'il rompit leur ligne sur les onze heures, en passant auprès de Bankert à la portée du Pistolet, que ce L. Amiral lui détacha des Brulots à droite & à gauche, & que le Comte étant canonné des deux côtes, ne se tira de la mêlée qu'avec beaucoup de peine; que Gabaret & Previlly vouloient accrocher les Vaisseaux Hollandois qu'ils avoient devant eux; mais qu'ils ne les attendirent pas; que Bankert fondit sur l'*Invincible*, le *Fier* & l'*Aimable* sans oser aller à l'abordage, & qu'Estival, qui commandoit le premier, fut tué en combattant généreusement; qu'après cela l'Escadre blanche tourna les Voiles, & poursuivit l'Ennemi vent arrière jusqu'à sept heures du soir quelle aperçut l'Escadre de Ruiter, qui n'osa attaquer le Pavillon rouge, parce que le blanc avoit le dessus du Vent; que le Comte d'Estrées s'y soutint, attendant de nouveaux Ordres du Prince Robert, parce qu'il étoit trop tard pour rentrer en Action, & qu'il se mettoit en état de donner une nouvelle Bataille. On ajoute que ce fut lui qui fut d'avis qu'on allât le lendemain matin aux Ennemis, & que les Anglois s'y opposèrent. (f) Nous sommes, disoit un François qui a fait une Relation de ce Combat, ,, Nous sommes maintenant ,, à quatre lieues du Texel, où nous attendons les Ennemis, s'ils ont le courage de ,, se présenter à nous, ce que l'on ne croit pas, parce que plus de la moitié de ,, leurs Vaisseaux est endommagée. Ils en ont perdu quatre ou cinq. Nous savons ,, bien, que selon leur politique ordinaire, ils se vanteront encore d'avoir eu la ,, Victoire; mais certes, ils n'ont pas beaucoup de sujet de se l'attribuer. (g) Il y avoit là plus de fanfaronnade que de vérité; mais nous ne voulons rien dissimuler.

LXVIII. Les Anglois s'accordent avec le récit que nous avons fait de la Bataille, & ne disputent que sur le terme de *Victoire*; mais ils contestent aux François les Faits qu'ils rapportent. (h) En effet on voit une Relation, composée par un Officier Général fort attaché au Prince Robert, publiée, à ce qu'on croit, par ordre de la Cour d'Angleterre, dans laquelle on assure que Bankert, (i) ayant détaché huit Vaisseaux & trois Brulots, donna sur l'Escadre des François, qui tenoit l'arrière-Garde. ,, Martel qui étoit plus proche de la portée du Canon des Enne- ,, mis que pas un des Vaisseaux de son Escadre, en reçut cinq d'eux avec tant de ,, résolution, qu'il se battit contre eux plus de deux heures, & en maltraita un de ,, telle

(a) Jean van Gelder.

(b) Les Capitaines David Sweerius, Henri Visscher, & Dirk Jobfz Kiela.

(c) Dépêche des États Généraux à Ruiter, du 23. d'Août, 1673. Lettre du Prince d'Orange écrite au Camp de Raamsdounk, le 24. d'Août. Lettre de l'Amirauté d'Amsterdam à bord du Nieuwe-diep, le 23. d'Août.

(d) Mrs. Corneille van Graffandt, J. vander Nyenburgh, B. van Vrybergen, J. Gemnich, & Jean Eek.

(e) Résolution des États Généraux, du 23. d'Août, 1673.

(f) Récit de l'Escadre du Pavillon blanc. Baillet sous

le nom de la Neuville, Hist. de Hollande.

(g) Récit du Combat qui s'est donné le 21. d'Août, écrit par un François, le 24. du même mois.

(h) Récit de l'Escadre du Pavillon Rouge. Récit de l'Escadre du Pavillon Bleu. Relation exacte des Actions de la Flotte de S. M. B. sous le Commandement de M. le P. Robert, écrite par une personne qui a commandé sur la Flotte. Vie de Ruiter. *Complete Hist. of England*, Tom. III. Cook. *State Traçts*.

(i) L'Auteur de la Relation se trompe. Ce fut Evertsz, Vice-Amiral de Zélande, qui donna sur l'Arrière-Garde des François.

1673. „ telle forte , que les autres eurent assez à faire à le sauver ; mais le feu qu'on y
 „ avoit jetté par le moyen de quelques Grenades se découvrit , de sorte qu'ou
 „ eût beaucoup de peine à l'éteindre. On a remarqué par toutes les circonstances
 „ que Martel est un homme de grand cœur, zélé pour son honneur, & pour celui de
 „ sa Nation. Comme il avoit observé la manœuvre de son propre Amiral M. le
 „ Comte d'Estrées en cette occasion , il en envoya un récit particulier au Prince
 „ après le Combat, le même, à ce qu'il dit, qu'il avoit envoyé au Roi, son Maî-
 „ tre, dans lequel il taxe le Comte d'avoir donné occasion aux Zélandois de passer
 „ à travers toute l'Escadre de France avec leurs Vaisseaux maltraitez, afin de se
 „ sauver eux-mêmes avec lui, en s'en retournant à leur Escadre ; sur quoi Martel
 „ ayant blâmé les Capitaines de son Escadre de ce qu'ils n'étoient pas venus à son
 „ secours, ils lui répondirent qu'ils avoient ordre de M. d'Estrées de ne s'in-
 „ former d'aucune de ses actions, de sorte qu'il sembloit que le Comte aimoit mieux
 „ hazarder son honneur, que de faire la moindre part du monde de ses secrettes in-
 „ tentions. Cette action s'étant ainsi passée, Martel se retira, & se vint rejoindre
 „ avec toute l'Escadre des François, dans laquelle il n'osa plus tant entreprendre
 „ à l'avenir ; mais se tint coi avec le reste des siens, dont nous parlerons plus am-
 „ plement ci-après. Par cette action du Comte d'Estrées il est aisé de remarquer
 „ que Ruiter & le L. Amiral de Zélande étoient bien assurés dès le commence-
 „ ment de la Bataille que les François ne leur feroient pas beaucoup de mal, ce qui
 „ fut cause que les Zélandois n'envoyèrent que ce petit nombre de Vaisseaux de
 „ Guerre pour faire tête à Martel, parce que sans cela on ne pourroit rendre raison
 „ pourquoi Bankert auroit négligé les François, & se feroit joint aussi bien que
 „ tout le reste des Zélandois avec l'Escadre de Ruiter, pour fondre tous ensemble
 „ sur Son Altesse. Il étoit environ huit heures lorsque la Bataille commença, &
 „ sur les neuf heures il tomba une brouée avec une petite pluye, qui continua jus-
 „ qu'à midi. Après cela le tems s'éclaircit, & le vent changea au Sud, ce qui
 „ porta les François au-dessous du vent des Hollandois. Lors que la Bataille re-
 „ commença, tout le fardeau de Ruiter & de Bankert, qui s'étoient joints avec
 „ les Vaisseaux de Guerre qui combattoient Martel, retomba sur l'Escadre de Son
 „ Altesse & de Harman, parce que les François, au lieu de changer de bord,
 „ & de s'engager aussi avec l'Ennemi, ainsi qu'on l'avoit attendu d'eux, tournè-
 „ rent les Voiles au Sud-Est, le vent étant alors Sud-Sud-Oüest, & s'absentèrent deux
 „ heures entières devant que de retourner au Combat, après avoir laissé le passage
 „ libre aux huit Vaisseaux de Guerre Zélandois qui combattoient Martel, pour
 „ s'en retourner vers leur Escadre.

La même Relation porte, que le Prince Robert avoit arboré le Pavillon bleu sur
 le Mat de Misaine, qui étoit le signal dont il étoit convenu avec le Comte pour
 l'avertir de venir à son secours. „ Mais que M. d'Estrées, loin d'y acourir se tint
 „ éloigné de l'Ennemi à plus d'une portée & demie de Canon. Outre cela Martel
 „ déclare qu'il vit bien la lâcheté de cette action ; mais qu'étant sous le comman-
 „ dement du Comte il n'osa rien entreprendre sans son ordre ; que ne croyant pas
 „ que ses propres Capitaines eussent le courage ou la volonté de le suivre, puisqu'ils
 „ l'avoient abandonné dans l'action précédente ce même jour, il se contenta de
 „ lever les épaules, & tout ce qu'il pût faire, fut de deffendre de tirer un seul coup
 „ de son Vaisseau. Enfin il conclut sa Relation par ces paroles, *que si le Comte*
 „ *eût voulu donner sur Ruiter & sur Bankert par le vent qui étoit en sa faveur*
 „ *après la première Bataille, quoi qu'ils fussent incomparablement plus forts que*
 „ *le Prince, ils auroient nécessairement été enfermez entre Son Altesse & le Comte*
 „ *d'Estrées, & par ce moyen on auroit pû obtenir une entière Victoire sur l'En-*
 „ *nemi.*

„ Le Combat fut furieux le soir, & environ les sept heures Son Altesse mit les En-
 „ nemis en grand desordre, & leur envoya deux Brulots, qui augmentèrent enco-
 „ re la confusion. Si les François, qui avoient regagné le vent, & qui étoient à
 „ une distance convenable, eussent voulu obéir au signal du Prince, & se fussent
 „ avancez contre l'Ennemi, selon que leur devoir les y obligeoit, *nous les aurions*
 „ *entièrement ruinez & mis en déroute, si bien que nous perdimes par ce moyen*
 „ *la plus belle occasion du monde, pour faire une fin de cette Bataille à notre avan-*
 „ *tage.*

Enfin on regarde comme une espèce de raillerie insultante la demarche que fit le
 Com-

Comte d'Estrées, d'envoyer demander au Prince Robert ce qu'il vouloit faire en mettant le Pavillon bleu sur son Mat de Misaine, puisqu'on étoit convenu que ce seroit un signal pour demander du secours, & que cela étoit couché dans l'Ordre de Bataille. Voilà ce qui concerne les François. On convient assez aisément de ce qui regarde la Hollande.

Les Anglois soutiennent qu'ils ne perdirent pas un seul Vaisseau, excepté la *Henriette* qui brula aux côtes du Comte d'Offery, pendant qu'il défendoit avec une vigueur surprenante le *Royal Prince* démâté & presque abandonné. Ils avouent que si le Prince Robert n'étoit venu promptement au secours du Pavillon bleu, il étoit entièrement ruiné. Enfin une de leurs Relations porte, que le Combat dura jusqu'au soir, Son Altesse voyant alors Mylord d'Offery & le Vice-Amiral Kempthorn assez maltraités, & n'attendant plus personne pour le secourir, elle jugea qu'il étoit tems de ramener nos Vaisseaux. Pour cet effet elle tourna à eux à petites voiles, & les Hollandois prirent la route de l'Est. Ainsi finit ce Combat. (a)

LXIX. La différence des Relations ne fait aucun tort aux Hollandois. Les Anglois se plaignent que la conduite du Comte d'Estrées leur ôta la plus belle occasion du monde de finir la Bataille à leur avantage, (b) & ils disent que le Prince Robert jugea à propos de ramener ses Vaisseaux, parce qu'il n'attendoit plus de secours, & qu'il les ramena à petites voiles à quatre lieues du Texel. Un autre Fait est certain, c'est que le Prince Robert ne revint point à la charge le lendemain, quoi qu'il eût l'avantage du vent, & qu'on ne vît aucun Ennemi paroître sur les Côtes de Hollande après le coucher du Soleil. Les Hollandois, qui demeurèrent entre le Texel & le Vlie, occupèrent le Poste que les Anglois avoient pris, afin de surprendre la Flotte des Indes. Enfin un Ecrivain François dit, que les Anglois voyant que ce Combat ne leur avoit pas produit tout l'avantage qu'ils s'étoient promis, perdirent l'envie de faire la Descente sur les Côtes de Hollande. (c) C'est-là l'article décisif. En effet la Victoire n'est réelle qu'à proportion des fuites avantageuses qu'elle peut avoir. La retraite des Anglois est un Fait qui ne dépend ni de l'Autorité des Historiens, ni de la diversité de leurs Récits. Ce Fait étant incontestable, il n'est plus nécessaire d'examiner les motifs qui les ont portés à abandonner les Côtes de Hollande, qu'ils avoient bloquées; & la perte incertaine de quatre Vaisseaux du côté des Etats ou de celui des Anglois ne peut-être mise dans la balance avec l'avantage de se voir délivré d'un Ennemi redoutable qui menaçoit de mettre tout à feu & à sang dans les Provinces-Unies.

LXX. Pendant que la République soutenoit avec des forces inférieures les derniers efforts des Anglois sur la Mer, le Roi de France, qui regardoit d'un œil indifférent les Batailles Navales, ou plutôt qui voyoit avec plaisir deux Puissances maritimes d'une Religion contraire à la sienne, & naturellement jalouses de ses Conquêtes, s'épuiser en combattant l'une contre l'autre, avoit des idées plus férieuses & plus grandes du côté de la Terre. Il partit de Versailles le premier de May avec la Reine & sa Cour, prit la route de l'Isle, d'où s'étant rendu à Courtray, où étoit le rendez-vous de l'Armée, il alla camper à une demie lieue de Gand entre la Lis & le Canal de Bruges. (d) Ces deux Villes également alarmées ne doutoient point qu'on n'eût dessein de les prendre; mais le Sas de Gand & Hulst avoient de plus justes sujets d'apprehension, parce qu'elles appartenoient aux Hollandois, & que la France n'avoit point encore déclaré la Guerre à l'Espagne. En effet M. de Louvois forma le projet de se rendre maître du Sas par Trahison, & afin de faire réussir cette Entreprise il envoya un nommé Launay à du Cerceau, (e) qui commandoit dans le Fort St. Antoine, afin de le corrompre. Launay eut plusieurs Conférences avec lui dans un Village voisin, lui promit la Lieutenance de Roi dans le Sas de Gand, qu'on se flatoit de surprendre par son moyen, une Charge dans l'Armée de France, & trois mille pistoles, dont il lui en jeta mille sur la table comme un gage du marché. Du Cerceau refusa non seulement les offres qu'on lui faisoit & l'argent qu'on lui comptoit d'avance; mais il en donna avis au Prince d'Orange & au Général Wirtz, qui étoit en Zélande, & qui renforça la Garnison, ce qui fit échouer le projet. Si les Etats n'étoient pas obligés de dé-

Hhh

(a) Relation exacte des Actions de la Flotte de Sa Majesté Britannique sous le Commandement du Prince Robert, & de toutes les circonstances touchant l'expédition de cet Eté de l'an 1673. écrite par une personne qui a commandé sur laditte Flotte.

(b) *Ibidem.*

(c) Histoire de Hollande, par Baillet sous le nom de la Neuville, Livre XV. Chap. VI.

(d) Mémoire sur la marche du Roi de France.

(e) Robert du Cerceau, Fils d'un Capitaine François au service des Etats,

dommager du Cerceau de ce qu'il avoit perdu, en faisant son devoir, du moins ils devoient à sa fidélité une récompense qu'on ne pensa pas seulement à lui donner. 1673. Louis, après avoir manqué une Place si importante, & qui auroit fait tomber Hulst, fit marcher son Armée du côté de Bruxelles, comme s'il avoit eu dessein de l'assiéger. Il prit les Postes nécessaires, ferma les avenues de cette Ville, voulut déplacer les Gardes avancées pour y mettre les siennes, & en fit même enlever quelques-unes à la faveur de la nuit; mais le Baron de Courieres, Colonel de Cavalerie, qui étoit de Garde, avertit le Chevalier de Lorraine, qu'il avoit donné l'ordre aux Sentinelles de tirer, si on vouloit les déplacer, ce qui tint les François en respect. Cependant Dom Manuel de Lira fut envoyé au Roi avec ordre de lui demander qu'elles étoient ses intentions, ce Monarque répondit froidement, qu'il n'étoit pas encore déterminé sur ce qu'il avoit à faire. En effet toutes ces marches & contre-marches n'étoient qu'une feinte, afin d'engager le Comte de Monterey à retirer les Troupes auxiliaires qu'il avoit données aux Hollandois. Louis décampa de Liekerke, proche de Bruxelles, avec le gros de l'Armée; & prenant sa route par le petit Brabant, il arriva le sixième de Juin à Vosseem, d'où il détacha le Comte de Lorges avec trois mille Chevaux, pour aller soutenir le Comte de Montal, qui avoit ordre de se mettre à la tête des Garnisons de Maseik & de Tongres, & d'investir Mastricht. Cette Marche, qui servoit à peu de chose, ne laissa pas de causer la ruine de plusieurs Villages en Flandres & en Brabant. Comme c'est la Maxime des Rois qui veulent jeter la terreur dans l'esprit des Peuples, de fermer les yeux sur les desordres que font leurs Troupes, les Soldats François crurent qu'ils pouvoient s'échaper, & piller impunément les Lieux où ils étoient logez. Les Eglises, qu'ils devoient respecter, ne furent point mieux traitées que les Maisons particulières, ils entrèrent dans celle de Salverthem le premier de Juin, jour de la *Fête-Dieu*, foulèrent aux pieds les Hosties, emportèrent le Soleil, & le Ciboire, burent dans le Calice, jusqu'à l'ivresse, mirent ensuite ces Vases sacrez, en pièces, & en partagèrent les morceaux. (a) Le Roi, auquel on se plaignit de ces Sacrilèges, répondit qu'il ignoroit ce qu'on faisoit sans son Ordre. Réponse qui surprit extrêmement ceux qui venoient de voir ce Prince assister avec beaucoup de dévotion à la Procession du *St. Sacrement*, qu'il avoit fait faire à la tête de son Camp.

LXXI.
Situation
de Ma-
stricht.

LXXI. Ce Monarque se rendit le dixième de Juin avec une Armée de quarante deux mille Hommes devant Mastricht, une des Clefs des Provinces-Unies. Lorsque Frédéric Henri assiégea cette Ville, & la prit sur l'Espagne, (b) elle étoit soutenue par deux Armées, l'une Impériale, sous le Comte de Papenheim, & l'autre Espagnole sous le Général *Santa Cruz*, ou le Marquis de Sainte-Croix; & ces deux Armées, qui occupoient toutes les forces de Frédéric, rendoient la Garnison spectatrice des Combats, qui se donnoient sur ses Remparts, sans qu'elle eût presque besoin d'agir contre l'Ennemi. Mais cette Place étoit dans une situation très-différente, lorsque Louis l'assiégea. La Montagne de Saint Pierre, qui la commande, & qui regarde les Fortifications de Tongres à revers, donnoit un grand avantage aux Assiégeans sur les Assiégez. Le Corps de la Place étoit sans défense, il n'y avoit point d'eau dans les Fosses, le Rempart n'étoit revêtu que d'une simple Muraille d'un demi pied d'épaisseur, & les Dehors, par leur étendue, demandoient une Armée pour les défendre, parce qu'il y avoit plusieurs Ravelins, plusieurs Demi-lunes & six Ouvrages à corne, dont il n'y en avoit pas un seul qui fut à l'épreuve du Canon. La Garnison n'étoit composée que de quatre mille Fantassins & de huit à neuf cens Chevaux. Quelques Officiers de réputation s'étoient jetés dans la Place pour la défendre, entre lesquels étoient le Prince de Salms, le Marquis de Morbec, & le Comte de Tilli, qu'on a vû depuis Général de la Cavalerie de l'Etat, & qui, après avoir long-tems servi la République avec honneur, vient de mourir Gouverneur de cette même Ville. (c) Un grand nombre de Volontaires (d) y entrèrent aussi, afin d'acquérir de la gloire ou de périr dans un Siège, qui paroissoit devoir être le plus fameux qu'on eût entrepris depuis long-tems. A la tête de ces Officiers étoit le Colonel Farjoux, Baron de Maude, qui avoit acquis de la réputation à la défense de Valenciennes. Le Comte de Monterey l'avoit indiqué au Prince d'Orange pour succéder au Rhingrave, (e) qui avoit vieilli dans la Place, & qui se seroit fait ensevelir sous ses maîtres, si la mort

(a) Mémoire sur la marche du Roi de France.

(b) En 1632. (c) Le 10. d'Avril 1723.

(d) Le Comte de Dhona, qui étoit du nombre de ces derniers, entra dans la Ville avec autant de courage que

de bonheur, le lendemain de l'ouverture de la Tranchée.

(e) Frédéric Rhingrave, Lieutenant Général de la Cavalerie des Etats Généraux, & Gouverneur de Mastricht.

ne l'avoit enlevé avant qu'elle fût assiégée. (a) Ayant fait quelques mois avant sa mort la revûe des Troupes qui devoient être à ses Ordres, il fut tellement ému de les trouver si foibles, & la crainte de ne pouvoir sortir avec honneur du Siège dont il étoit menacé fit une si forte impression sur lui, qu'il fallut le seigner. Le Comte de Monterey lui envoya depuis un Régiment Italien qui se jeta heureusement dans la Place, & qui y rendit de grands services, quoiqu'il fût très incomplet. Un des plus fâcheux contretems qui pût arriver fut l'absence de quantité d'Officiers. Il n'y avoit que deux Colonels Hollandois présens de huit qu'il devoit y avoir. C'étoit l'usage de ce tems-là de négliger la Discipline militaire, & les Places les plus importantes, lors même qu'elles devoient être assiégées.

LXXII. Les Historiens rendent le caractère de Farjoux fort équivoque. Les uns disent, qu'après avoir pris possession de son Gouvernement il se rendit odieux à la Ville & à la Campagne, à la Campagne en ruinant les Payfans par la quantité prodigieuse de fourages qu'il les obligeoit de fournir pour la Cavalerie, & à la Ville par les sommes exorbitantes qu'il exigeoit des Bourgeois, pour faire de nouvelles Fortifications, qu'il commençoit, & qu'il n'achevoit pas. Quelques uns même ont blâmé le Prince d'Orange de la complaisance qu'il eut pour le Comte de Monterey, de confier à un Espagnol zélé pour l'Eglise Romaine le premier Gouvernement de l'Etat, & le Commandement d'une Ville, dont les Habitans Catholiques, en beaucoup plus grand nombre que les Réformez, haïssoient les Hollandois à cause de leur Religion, & se déclaroient ouvertement contre eux. D'autres Historiens, jaloux de la gloire de Louïs XIV., qu'ils veulent, peut-être, relever par la résistance que Farjoux lui fit, assurèrent que non content de remplir les fonctions ordinaires de Gouverneur, il se battit en Soldat, & hazarda trop souvent, & trop témérairement sa vie, en se mettant à la tête des Troupes qu'il commandoit pour attaquer la Tranchée, ou pour reprendre tous les Postes qu'on lui avoit enlevés. Il est certain que ce Gouverneur commit une grande faute, en assurant, comme il fit, le Prince d'Orange qu'il tiendrait très long-tems, & que la Place coûteroit au Roi de France sa réputation ou la ruine de son Armée. Car, Son Altesse, comptant sur une longue résistance, ne se hâta pas de venir au secours, & on reçut la nouvelle de la Capitulation le même jour que Farjoux promettoit de tenir encore six semaines. (b) Louïs poussa avec une ardeur & une activité surprenantes un Siège, dont il faisoit dépendre sa gloire. Il passoit toutes les nuits au Bivouac, il ne se couchoit qu'à cinq heures du matin, & qu'après avoir visité les travaux de la nuit, & donné les ordres pour le jour. Il animoit les Attaques du haut de la Montagne de St. Pierre, où il avoit pris son Quartier, & d'où il foudroyoit avec succès ceux qui vouloient renverser la Tranchée de la principale Attaque. Il excitoit les Officiers & les Soldats par sa vigilance & par ses libéralitez à faire leur devoir. „ Mais, dit un Historien véridique, (c) les excessives précautions que le faux zèle „ de Louvois & de quelques autres firent prendre pour la sûreté de sa personne, „ & qu'il souffrit, ne firent pas un fort bon effet chez une Nation qui fait gloire „ non seulement de braver, mais de chercher les périls. „ Enfin il se rendit maître d'une Place si importante. Nous allons rapporter en peu de mots le détail d'un Siège si considérable.

LXXIII. Maastricht étoit presqu'investi dès l'année précédente. Le Comte de Chamilli, qui commandoit un Corps de Troupes à Maseik, faisoit des Courses continuelles contre la Garnison & contre les Habitans. Ses Partis furent souvent battus par les Espagnols qui connoissoient mieux le Pays que les François, que les Payfans trahissoient presque toujours. On amenoit si souvent dans la Place des Prisonniers, des Charettes de bagage, & quelquefois de l'argent, que M. de Chamilli fut obligé de s'écarter, & de prendre poste à Aix-la-Chapelle, Ville libre & Impériale, d'où il publia & fit afficher dans tous les Lieux publics une défense de porter des Vivres à Maastricht. Son Dessen étoit d'affamer la Ville, afin qu'elle fût forcée de se rendre, lorsque le Roi l'assiégeroit. Louïs l'attaqua par trois endroits différens. La première & la principale Attaque se fit à la Porte de Tongres, qui étoit l'endroit foible de la Place. Les Assiégez, s'étant aperçus de l'ouverture de la Tranchée, qu'on ouvrit le treizième de Juin, firent une sortie

H h h 2

sur

(a) Il mourut au commencement de cette Année 1673. Le Colonel d'Arquin à qui on donna le Gouvernement de la Place par provision ne le survéquit que de peu de tems.

Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XXII. de la Neuville, ou plutôt Bailler, Hist. de Hollande, Livre XV. Chap. IV. Hist. de la Guerre de Hollande. Samson, Hist. de Guillaume III. Tome III. Mercure Hollandois, Année 1673.

(c) M. le Marquis de la Fare.

(b) Journal du Siège de Maastricht. 8. Wicquefort,

LXXIII.
Détail du
Siège de
Maastricht.

1673.

LXXII.
Caractère
du Gouverneur.

— 1673. fur les Travailleurs, & tuèrent un grand nombre de Soldats ; mais l'Ennemi ne laissa pas de se loger & de s'avancer. La seconde Attaque étoit celle du Comte de Montal qui battoit en flanc ceux qui vouloient sortir ou rentrer par la Porte de Tongres. La troisième étoit du côté de Wyck ; mais, comme cela ne suffisoit pas le Roi fit dresser deux autres Batteries, afin de foudroyer la Ville par cinq endroits avec une infinité de boulets.

LXXIV. LXXIV. L'action du vingt-quatrième de Juin fut la plus vigoureuse du Siège. On prit & on reprit plusieurs fois la Contrescarpe & la Demi-lune. Les Assiégés firent pendant la nuit trois Attaques différentes, la première à la Contrescarpe, du côté de la Porte de Tongres, où il y avoit une Demi-lune. Le Comte de Montbron, à la tête du Régiment du Roi, (a) de trois cens Grenadiers & de la première Compagnie des Mousquetaires, commandoit cette Attaque, où se trouva le Duc de Monmouth en personne. La seconde se fit la même nuit par le Comte de Montal, qui commandoit la seconde Compagnie des Mousquetaires, quatre Bataillons, & autant de Grenadiers qu'en avoit M. de Montbron. La troisième du côté de Wyck, quoique feinte, ne laissa pas de se pousser avec vigueur, & de coûter beaucoup de Monde de part & d'autre.

LXXV. LXXV. L'Attaque de la Porte de Tongres fut la plus vive. Farjoux avoit opposé à une Noblesse jeune & bouillante, qui combattoit sous les yeux de son Roi, l'élite de sa Garnison, & les Volontaires qui s'étoient jettés dans la Place dans le dessein de se signaler. On se battit de part & d'autre avec une Valeur qui coûta beaucoup de sang. Les François emportèrent une Demi-lune avancée, que les Officiers Hollandois laissèrent teinte de leur sang. Farjoux, qui étoit à la Porte de Tongres, détacha le Régiment du Marquis de Morbecq, dont le courage impétueux avoit prévenu plus d'une fois les Ordres du Gouverneur. Il profita de la liberté qu'on lui laissoit de s'exposer à tout, pourvu qu'il battit les François. Il leur livra sur la Demi-lune un second Combat plus sanglant que le premier, & la perte de ses principaux Officiers ne l'empêcha point de reprendre un Poste, dont les Ennemis étoient les maîtres. Le Comte de Montbron, qui ne put souffrir cet affront, ranima ses Soldats par des reproches, & revenant à la charge l'épée à la main, poussa les Hollandois du côté du Jar, petit Ruisseau qui coule entre la Montagne de St. Pierre & la Porte de Tongres. Farjoux, irrité de la fuite de ses Gens, ramassa tout ce qui étoit sous sa main, & mit à leur tête Bois-Bernard, pour les obliger à tenir ferme. Le troisième Combat se ralluma d'abord avec la même opiniâtreté sur la Demi-lune ; mais Bois-Bernard ayant été fait prisonnier, ceux qui le suivoient prirent le Parti de la Retraite. Farjoux les arrêta, & les remena au Combat, en se mettant à leur tête. Il fit tout ce que peut faire un Soldat, ou un Officier subalterne qui s'expose à tout dans une dernière extrémité ; mais il fut obligé de céder la Demi-lune & de se retirer. La première Compagnie des Mousquetaires, composée alors de Gentils-hommes, perdit un grand nombre de personnes d'une valeur distinguée, & le Comte d'Artagnan, qui étoit à leur tête, fut tué dans ce quatrième Combat. Un Officier des Mousquetaires, qui demeura sur la Demi-lune dangereusement blessé, m'a dit qu'un Sergent Hollandois, à la tête de cinq ou six Soldats, eut le courage de rentrer dans la Demi-lune, sur laquelle les Mousquetaires s'étoient logez, & qu'ayant trouvé que la plû-part étoient morts, ou blessez, il fondit avec tant de vigueur sur ceux qui s'étoient retranchés sur la pointe, qu'il les délogea une cinquième fois ; mais qu'un Officier, revenant de son premier étonnement, & s'apercevant du petit nombre, marcha à eux, en criant, *à moi, Mousquetaires, ils ne sont que quatre ou cinq*, & ayant tué le Sergent, ceux qui le suivoient prirent la fuite, & cédèrent la Demi-lune aux François. Farjoux, qui vouloit regagner le Poste qu'il avoit perdu, obligea le lendemain le Mineur à examiner si l'Ennemi ne travailloit pas à découvrir les Mines, ce qui confirme le sentiment de ceux qui assûrent que l'Action, dont nous allons parler, ne se passa pas la nuit du vingt-quatre, mais le Dimanche matin vingt-cinquième de Juin. Quoi qu'il en soit, le Mineur ayant donné l'avis que les François approchoient des Mines, on résolut de les faire sauter. Elles enlevèrent un grand nombre de Soldats & de Travailleurs ; & pendant qu'elles jouoient, quelques Grenadiers, qui s'étoient déjà distingués dans diverses occasions, se jettèrent courageusement dans la Demi-lune, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu. Alors Farjoux, l'épée à la main à la tête de ses Troupes, fit plier les François, & ayant remarqué qu'ils faisoient un mouve-

ment

(a) Il étoit composé de quatre Bataillons.

ment à la gauche sur les bords du Jar, il les chassa, revint à la Demi-lune, qui fut prise & reprise trois fois. Les Hollandois en étoient demeurés les maîtres, lorsque le Duc de Monmouth, Lieutenant Général de jour, & qui avoit relevé la Tranchée au commencement de la nuit, se piqua d'honneur, & demanda au Roi de nouvelles Troupes, afin de reprendre un Poste, auquel il attachoit sa Réputation. Cette demande forma une Contestation. Les Mousquetaires, qui s'étoient distingués pendant la nuit, demandèrent l'honneur du jour, & regardèrent comme un outrage qu'on l'accordât à d'autres Troupes. Ils furent obligés d'obéir au Roi, qui eut la bonté de leur dire, qu'il les réservait pour de meilleures occasions. Il avoit raison de préférer des Troupes fraîches à des Braves épuisés par les efforts qu'ils avoient soutenus contre des Ennemis intrépides & infatigables. Farjaux, qui n'avoit point de nouvelles Troupes à suppléer à celles qui avoient essuyé de si longs Affauts, ne laissa pas de recevoir les Régimens frais du Duc de Monmouth avec la même bravoure que si ses Gens n'avoient pas combattu. Cependant, après avoir résisté long-tems, & tué beaucoup de monde, la Demi-lune fut abandonnée, & le Gouverneur obligé de rentrer dans la Place avec ceux qui le suivoient.

LXXVI. Le Comte de Montal, qui commandoit la seconde Attaque, alla attaquer la même nuit les deux pointes de la Contrescarpe, qui couvroit un Ouvrage à corne & un Bastion enterré où étoient le Régiment de Farjaux, & les Italiens, que commandoit Dom Marcio de Orilla. Montal attaqua trois fois ce Poste sans gagner un pouce de Terre. Le Régiment Dauphin y fut taillé en pièces, & les Soldats rebutez refusèrent de donner le quatrième Affaut. Le Prince de Salms, à la tête de son Régiment, vint au secours des Attaquez. Il soutint les efforts redoutables des Assiégeans avec une Valeur extraordinaire, & non seulement il empêcha la prise de la Contrescarpe, mais il fit enlever tous les Gabions & les Fascines, que les Ennemis avoient apportées jusqu'à la Palissade pour faire un Logement. La nuit déroba de part & d'autre des actes d'un courage héroïque. Le Comte de Tilli eut la jambe cassée, & plusieurs Officiers de distinction furent tués ou blessés. Quatre Capitaines que le Gouverneur avoit choisis dans autant de Régimens différens, pour défendre avec lui la Contrescarpe, & qui, par une rencontre assez singulière, étoient tous quatre de Thiel, petite Ville de Gueldre, se battirent en Lyons. Trois de ces Capitaines (a) furent tués sur la place, & le quatrième (b) reçut trois blessures dangereuses. Le Colonel Beaumont combattit à la tête de son Régiment avec beaucoup de vigueur, le Capitaine Hinnioffa & le Lieutenant Fagel, qui a été depuis Général de l'Infanterie Hollandoise, & qui a commandé en Chef l'Armée de la République en Portugal, y furent blessés. Les François eurent à l'Attaque de la Porte de Tongres deux mille Hommes de leurs meilleures Troupes, deux cens trente huit Officiers & quarante huit Sergens tant tués que blessés. On ne doit pas en être surpris, puisque le feu dura depuis dix heures jusqu'à midi. Le Roi, qui étoit sur la Montagne de St. Pierre, d'où il pouvoit distinguer aisément les mouvemens des Troupes par leur feu, ne se retira qu'après avoir vu la fin de tous ces Combats.

LXXVII. Comme la Garnison étoit réduite à trois mille Hommes, & que l'Ennemi s'avançoit vers le Corps de la Place, le Gouverneur fit faire des coupures, & obligea les Bourgeois à éteindre le feu qui pouvoit aisément réduire en cendres une Ville, dont les Maisons étoient de bois. Les François, dont les Batteries tiroient sans aucune interruption, ruinèrent l'Ouvrage à corne, & les autres Dehors. Le Gouverneur, qui étoit à la Porte de Tongres avec le Prince de Salms, fut blessé légèrement à la jambe par un éclat de pierre, qu'un boulet de Canon fit sauter de la Muraille, & le Prince plus dangereusement à l'œil & à la poitrine. Le Mardi (c) à dix heures du soir l'Ennemi donna le signal de l'Attaque, en tirant le Canon d'une de ses Batteries, & à même tems les Troupes donnèrent de toutes parts. Une Mine qu'ils firent sauter causa plus de desordre que les balles & l'épée. Les Hollandois effrayés se retirèrent en confusion dans l'Ouvrage à corne. Les Ennemis, qui s'en aperçurent, les poussèrent avec un redoublement de vigueur jusque dans le Fossé, où ne se croyant pas en sûreté, ils se feroient sauver dans la Ville, si Farjaux, le Prince de Salms, & le Marquis de Morbecq, qu'ils trouvèrent sur leur route la demi-pique à la main, n'en avoient arrêté une grande partie. Cependant ils ne purent empêcher que trente ou quarante Soldats de Morbecq n'y allassent porter l'alarme.

Hhh 3

L'Ou-

(a) Pulcker du Régiment du Prince Maurice, Bodec de celui de Farjaux, & vander Steen de celui de Hofwegen.

(b) Foyert du Régiment de Heeswyck.
(c) 27. de Juin.

1673. L'Ouvrage à corne ayant été pris, & le Canon de la Montagne de St. Pierre écartant tous ceux qui osoient paroître du côté du Jar, les François jettèrent une infinité de grenades, firent une nouvelle Attaque à la Porte de Tongres, où ils perdirent plus de Monde qu'à la première; mais la perte des Assiégez, qui étoit considérable, afoiblissoit tellement la Garnison que les Bourgeois s'assemblèrent le Mercredi vingt-huitième à la Porte du Gouverneur, pour le conjurer d'avoir soin de leur conservation. Ayant reçu l'ordre de se retirer chez eux, ils obligèrent les Magistrats à faire une Députation à Farjaux, qui pria les Députez d'assurer le Peuple, qu'il lui engageoit son honneur & sa parole qu'il n'y avoit encore rien à craindre, & que les choses n'étoient pas en si mauvais état, qu'il se l'imaginait. (a) Il refusa les Ecclésiastiques comme il avoit fait le Peuple & les Magistrats, fit fermer la Porte de Wyck, pour empêcher une communication dangereuse, & redoubla les Patrouilles, afin qu'on ne pût ni sortir, ni donner avis à l'Ennemi de la disposition de la Bourgeoisie, qui, en s'opiniâtrant, obtint enfin du Gouverneur qu'il assembleroit le Conseil de Guerre.

LXXVIII
Capitulation.

LXXVIII. Une Ville est ordinairement à demi renduë, lorsque la Garnison se lâche, & qu'elle met en délibération si elle capitulera. Le Conseil de Guerre opina avec unanimité de suffrages qu'il ne falloit pas différer de le faire, à moins qu'on ne fût sûr d'un secours très-prompt, parce qu'on pouvoit être emporté d'Assaut, & qu'il n'étoit pas juste de sacrifier une Garnison, & des Bourgeois qui avoient fait leur devoir; Qu'au fond, on ne gagneroit qu'un jour ou deux de plus, que cela même étoit incertain, puisque les Bourgeois s'opposeroient à la Retraite de la Garnison dans la petite Ville de Wyck; Qu'il n'y avoit plus de pain, ni de moulins pour en faire, & que les Boulangers s'étoient cachez, afin d'obliger le Conseil à consentir à tout ce que le Peuple demandoit. Le Gouverneur, qui ne pouvoit plus parler à cause d'une chaleur de gorge & de sang qui l'obligeoit à sortir pour se faire saigner, voulut avoir les Avis des Officiers écrits & signez de leur main. Il aprit presque en même tems que la Populace étoit atroupée devant l'Hotel de Ville, ce qui l'obligea d'y envoyer quelque Cavalerie pour la dissiper, & d'aller en personne chez le Pensionnaire Pesser, dont on vouloit jeter la Maison par terre, parce qu'on croyoit qu'il étoit du parti de la résistance. Farjaux, pour gagner du tems, représenta qu'il étoit dangereux d'entrer en Capitulation l'après midi, parce que l'Ennemi en profiteroit pour avancer ses travaux pendant la nuit, & qu'il donneroit ensuite la Loi. Le Peuple obtint, qu'on enverroit au Roi le lendemain matin, pour dresser les Articles de la Capitulation.

La nuit ne fut pas tranquille. L'Ennemi fit un terrible bruit de son Canon contre la Brèche, & contre une Demi-lune qui la couvroit. On ne trouva que deux Officiers qui voulussent aller défendre un Ouvrage ruiné. Enfin on craignit qu'on ne montât à l'Assaut le jour, puisqu'on ne l'avoit pas fait pendant la nuit; & après avoir dressé les Articles de la Capitulation, le Marquis de Morbecq avec M. de Thienes furent chargez de les porter au Roi. Le Duc de Roanez, qui étoit ce jour-là de Tranchée, les voyant arriver, leur dit qu'il falloit se rendre à discrétion; mais les Députez ayant répondu avec fermeté, il donna avis au Roi de leur arrivée, & offrit des ôtages pour entrer dans la Ville pendant qu'on capituleroit. M. de Louvois refusa quelques uns des Articles, & demanda que la Garnison sortît le lendemain. Le Gouverneur sôûtint au Marquis de Montbron, l'un des Otages, que cela étoit impossible. Le Roi céda, & donna jusqu'au deuxième de Juillet. La Capitulation fut signée le trentième de Juin. Elle contenoit douze Articles, dont les principaux étoient, que le Gouverneur & la Garnison sortiroient avec *Armes, Bagage, Tambour battant, Enseignes déployées, Méche allumée, balle en Bouche, la Cavalerie les Armes hautes, Trompettes sonnantes, & généralement toutes les marques d'honneur.* (b) Qu'ils se retireroient à Bois-le-Duc ou à Breda au choix du Roi en cinq ou six jours, (c) & qu'on leur donneroit une escorte suffisante pour les y conduire en sûreté. (d) Qu'après que le Gouverneur auroit conduit sa Garnison, Sa Majesté lui accorderoit un Passeport pour trois semaines, & une Escorte de dix Cavaliers, afin qu'il pût aller à la Haye rendre compte de ses Actions, & revenir en sûreté avec six Domestiques. (e) Enfin le Roi promettoit aux Députez du Clergé, du Magistrat, de la Religion Réformée, & à ceux des trois Pays

(a) Journal du Siège de Mastricht.
(b) Article II. (c) Article VIII.

(d) Article IX.
(e) Article X.

Pays d'Outre-Meuse, de les maintenir dans leurs Privilèges, aux mêmes conditions qui leur avoient été accordées par les Etats Généraux, lorsqu'ils prirent cette Ville. (a) La Garnison fortit le Dimanche deuxième de Juillet à neuf heures du matin, & passa devant le Roi. Elle étoit réduite à deux mille trois cens cinquante six Hommes de pied, (b) & à sept cens soixante & deux Chevaux. (c) Le Gouverneur descendit de Cheval à trente ou quarante pas de l'endroit où étoit Sa Majesté, & alla lui faire compliment, après quoi il continua sa marche vers Bois-le-Duc, où toute la Garnison arriva le sixième de Juillet. Cette Place coûta à Louis neuf mille Hommes de ses meilleures Troupes, presque tous ses Mousquetaires, & un très-grand nombre d'Officiers, qui se firent une gloire de sacrifier leur vie aux yeux de leur Roi. Il ordonna à tous les Archevêques & Evêques de son Royaume de faire chanter le *Te Deum* en action de Graces de cette Conquête, & donna le même ordre au Gouverneur du Quesnoy, auquel il écrivit en ces termes :

„ Monsieur DU RANCHER, les Hollandois ayant refusé pendant l'hyver dernier, routes les Propositions qui leur ont été faites d'entrer en négociation pour la Paix, y ayant donné les mains seulement quand ils ont vû le Printems beaucoup avancé, j'ai été obligé de former trois Corps d'Armée; d'en employer deux à la conservation de mes Conquêtes du côté de la Hollande, & à la défense de mes Alliez, & de me mettre en personne à la tête de la troisième, pour la faire agir, & essayer de porter mes Ennemis à consentir à des conditions raisonnables de Paix. Ayant fait assembler mon Armée sur la Frontière de Flandres, je l'ai fait marcher vers Mastricht, & j'en ai formé le Siège. Quoique cette Place soit une des plus considérables des Pays-Bas, par sa situation & par ses Fortifications; qu'il s'y soit trouvé *six mille Hommes* de Guerre de Troupes réglées, composées en partie des meilleures que le Roi Catholique ait à sa solde en Flandres; que les Assiégés l'ayent défenduë avec une vigoureuse résistance, par la conduite du Sr. de Farjoux, l'un des plus expérimentez Capitaines qui soyent au service d'Espagne; & que d'ailleurs je n'eusse pas lieu d'espérer de soumettre à mon obéissance en si peu de tems cette Place, qui *a fait autrefois une si longue résistance*; néanmoins, la Valeur des Chefs, des Officiers, & des Soldats de mon Armée, l'a obligée de se rendre en *treize jours de Tranchée ouverte*. Et comme je reconnois que cet Evènement; très-important en soi, & qui peut avoir des suites très-considérables, est une continuation des Bénédiction, qu'il plaît à Dieu de verser incessamment sur ma Personne, & l'effet des Prières que je sçai que mes bons Sujets ont faites avec tant de ferveur, pour la prospérité de mes Armes, j'ai estimé à propos d'en faire donner des marques publiques de reconnoissance, envers sa Bonté Divine. Pour cet effet j'ordonne aux Archevêques, & Evêques de mon Royaume, de faire chanter le *Te Deum* dans leurs Eglises Cathédrales, & autres de leurs Diocèses, & je fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez qu'il soit célébré en la principale Eglise du Quesnoy, que vous y assistiez, que vous teniez la main à ce que les Officiers de la Justice & autres y soyent présens en Corps, que vous fassiez tirer le Canon, que vous ordonniez aux Mayeurs & Echevins, de faire faire des feux de joye, & de donner au surplus toutes les marques de réjouissance publique, qui se doivent en pareille occasion: Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur DU RANCHER, en sa sainte garde. Ecrit au Camp de Mastricht le deuxième jour de Juillet, 1673. signé, LOUIS, & plus bas le TELLIER. (d)

Nous n'avons rapporté cette Lettre que parce qu'elle fournit une nouvelle preuve du Pyrrhonisme historique. On y voit un Grand Roi, témoin oculaire d'un Siège qu'il a lui-même formé & conduit, en rapporter les principales circonstances d'une manière entièrement opposée au Journal qui en a été fait par ordre du Gouverneur. Louis dit que la Place fut obligée de se rendre en *treize jours de Tranchée ouverte*, & ce Journal porte qu'elle fut ouverte le treizième de Juin, (e) & que la

(a) Article XI.

(b) Sçavoir 2231. Hommes des huit Régimens d'Infanterie de l'Etat, 125. du Régiment Italien de Dom Marcio de Orilla.

(c) 412. Maîtres des treize Compagnie de l'Etat, & 350. des deux Régimens de Cavalerie de Salms & de Morbecq.

(d) Lettre du Roi au Gouverneur du Quesnoy.

(e) M. Baillet, sous le nom de la Neuville, & le Comte de Bussi-Rabutin disent qu'elle fut ouverte le 17. mais ils ont accomodé cette date à la Lettre du Roi, & M. de Larrey, qui dit la même chose dans son Histoire de Louis XIV., les a pris pour ses Guides.

1673. Place ne capitula que le trentième du même mois, ce qui fait dix-sept jours. (a) Ce Monarque ajoute, qu'il y avoit dans la Place *six mille hommes de Troupes réglées*, & tout le monde sçait qu'il n'y avoit que quatre mille Fantassins, & huit à neuf cens Chevaux. Quel fond peut-on faire sur de semblables Lettres, puisqu'on y fait parler le Roi avec si peu d'exactitude?

Sa Majesté donna le Gouvernement de Mastricht au Comte d'Estades, & si la République avoit pu être consolée de la perte de cette Place, elle l'auroit été par le choix du Gouverneur, qui sçut allier la qualité de fidèle Serviteur de son Prince avec le caractère d'Ennemi doux & pacifique. On lui donna treize mille Fantassins & quatre mille Chevaux, qui composoient une Garnison de dix-sept mille Hommes.

Louis honora de ses éloges ceux qui s'étoient distingués dans ce Siège, & les récompensa magnifiquement. Il donna quatre mille pistoles à l'Ingénieur qui avoit conduit la Tranchée, & fit de grandes libéralitez aux Officiers & aux Soldats blessés. Le Roi d'Espagne témoigna aussi sa reconnoissance à Dom Marcio de Orilla par une Pension de mille Ecus, & un Brevet de retenue de neuf mille Livres de rente sur la première Commanderie vacante de l'Ordre de St. Jacques. Farjoux fut récompensé par le Prince d'Orange qui lui fit donner la Charge de Sergent de Bataille, & ensuite d'autres Emplois considérables. Son Altesse avoit des raisons de paroître satisfaite de ce Gouverneur. Elle ne pouvoit s'en plaindre, sans démentir le choix qu'elle en avoit fait. Les Etats Généraux auxquels il rendit compte de sa conduite l'approuvèrent, & lui donnèrent, à l'imitation du Prince, de grandes louanges. Le Journal du Siège, que nous avons suivi, lui est avantageux; mais il a été fait par ses Ordres. Cependant, au travers des doutes que les jugemens différens, que nous avons rapportez, peuvent faire naître, on ne laisse pas de voir une bravoure qui alloit souvent jusqu'à la témérité. S'il amusa le Prince d'Orange par des espérances qui n'étoient pas solides, s'il irrita les Bourgeois par des exactions, & s'il eut trop de penchant pour les Prêtres & pour les Moines, qui soupirant après le bonheur de se voir sous la Domination d'un Monarque aussi puissant que Louis XIV. & aussi zélé défenseur du Catholicisme, hâtèrent la reddition de la Place, nous en laissons la décision au jugement du Public, content d'avoir rapporté les Faits exactement, en suivant les mémoires que nous avons eus.

LXXXIX.
Importance de cette Conquête.

LXXXIX. Ainsi finit ce Siège meurtrier. L'Armée Françoisé en fut tellement affoiblie par les Désertions, les Maladies, & les différens Combats, que Louis ne fut plus en état de rien entreprendre le reste de la Campagne. Cependant il ne laissoit pas de tirer trois avantages de cette nouvelle Conquête. 1. Elle redouloit d'autant plus la terreur des Hollandois, qu'ils s'étoient imaginez que les François perdroient leur Réputation & leur Armée devant cette Place. 2. Elle coupoit aux Espagnols la communication entre Venlo, Ruremonde & Namur, & les empêchoit de profiter du droit de Passage sur la Meuse, parce qu'on fit raser le Fort de Navaigne qu'ils avoient bâti entre Liège & Mastricht. Enfin la Garnison de Bois-le-Duc faisoit de grandes Courses dans la Mayerie & dans les Lieux voisins appartenant au Prince de Liège, dont elle tiroit des Contributions suffisantes pour son entretien, au lieu que la Garnison Françoisé de Mastricht en profita.

LXXX.
Dessain sur Breda arrêté par les Médiateurs.

LXXX. Le Roi, après avoir pris cette Place, vouloit assiéger Breda. Mais un incident arrêta ce Dessain. Les Ministres de France & d'Angleterre qui étoient à Cologne, fiers d'un si grand succès, parlèrent d'un ton si haut aux Médiateurs, en les assurant d'une irruption dans le sein de la Hollande par le moyen des Flottes combinées, que les Médiateurs commencèrent à craindre l'engloutissement total de la République. M. Sparre, qui penchoit du côté de la Hollande, persuada au Comte Tot d'aller trouver le Roi de France à l'Armée, & de lui représenter, que le cours rapide de ses Conquêtes alarmoit le Nord aussi bien que l'Empire. Ce Ministre, quoique fort attaché à la France, ne laissa pas de dire à Sa Majesté Très-Chrétienne, *qu'on seroit forcé de prendre d'autres mesures, s'il ne vouloit pas mettre des bornes à ses Conquêtes.* (b) Quoi! repliqua ce Monarque, votre Maître veut-il donc me déclarer la Guerre? Le Comte repartit que ce n'étoit pas son dessein de dire cela; mais que la Suède romproit avec l'Angleterre si elle ne s'arrêtoit pas.

(a) M. le Marquis de la Fare, dans ses Mémoires sur les principaux Evénemens du Règne de Louis XIV, dit, que comme il n'y avoit point d'Armée en Campagne pour soutenir la Place, & que les Fortifications n'en étoient

pas revêtues, elle fut, après quelques actions de vigueur de part & d'autre, emportée EN DIX-SEPT JOURS DE TRANCHÉE OUVERTE.

(b) Lettre MS. de M. de Groot, écrite de Cologne.

pas. On assure que cette menace fit assez d'impression sur ce Prince pour l'obliger à renoncer au Siège de Breda, & à retirer ses Troupes.

LXXXI. Quoi qu'il en soit, il est certain que Louis marcha du côté de Tongres, dont il fit raser les Fortifications. Il détacha une partie de son Armée pour fortifier celle du Prince de Condé, chargé de veiller sur les mouvemens des Espagnols, & envoya M. de Bellefonds avec une Escorte de Cavalerie pour conduire la Reine & Madame de Montefpan à Rethel. De là il continua sa route vers le Pays Messin. L'Evêque de Mets, qui le harangua, canonisa toutes ces Actions, & s'exposa à la censure du Public par les loüanges outrées qu'il lui donna. Sa Majesté passa en Lorraine sous le prétexte de calmer certains Mouvemens que faisoit la Noblesse en faveur de son ancien Maître, qui avoit pris le parti de l'Empereur, & qui, de Francfort, où il faisoit son séjour, ne laissoit pas d'entretenir cette bonne disposition.

Les véritables motifs du Voyage du Roi étoient, l'un de faire fortifier Nancy, donc les ouvrages de la vieille Ville furent achevez avant son départ, l'autre d'engager à son service les principaux Officiers & Gentilshommes du Pays, afin d'avoir autant d'Otages de la fidélité des Habitans. Mais il trouva une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas. Ils eurent la générosité de préférer une vie obscure, sans Employ, & sans argent aux Charges qui les auroient obligez de servir contre leur Prince. (a) Louis fut si touché de cet exemple de fidélité qu'il la loüa, quoique contraire à ses desirs. Il admira la fertilité de la Lorraine, dans laquelle il voyoit les Terres cultivées & chargées d'une Moisson abondante, malgré les ravages de tant d'années de Guerre. Mais cette admiration causa la ruine de ce Duché, parce que le Roi y fit hiverner ses Troupes, qui consumèrent les bleds & les fourrages. Enfin, après avoir fait quelque séjour à Nancy, où il logea dans le Palais du Duc, il passa en Alsace. Il vouloit intimider le Magistrat de Strasbourg, & l'empêcher de favoriser les Allemans. Ne pouvant attaquer cette Ville il se rendit maître de Colmar & de Schlestad, dont il fit abatre les Murailles, & porter le Canon à Brisac. On ne doutoit pas qu'il ne passât le Rhin, afin de seconder les Opérations de M. de Turenne, qui faisoit tête à Montecuculi; mais on fut étonné qu'il reprit la route de Paris, suivi de toute sa Cour, & qu'il laissât à son Général le soin d'achever la Campagne. Elle ne répondit pas à la réputation de ce grand Capitaine, ni aux avantages qu'il avoit remportez à la fin de l'année précédente sur l'Electeur de Brandebourg, & sur le Général de l'Empereur.

(a) Mémoires du Marquis de Beauveâu, Livre VII.

Fin de la première partie de l'Année mille six cents soixante & treize.



ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1673.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LES TRAITÉZ DE L'EMPEREUR ET DE L'ESPAGNE AVEC LA REPUBLIQUE, L'ETAT DE L'EMPIRE, LES MARCHES DE MONTECUCULI, LES NEGOCIATIONS DU CONGRES DE COLOGNE, LES SIEGES DE NAERDEN ET DE BONNE PAR LE PRINCE D'ORANGE, ET LES EXPEDITIONS DES FRANCOIS, DES ANGLOIS, DES HOLLANDOIS DANS LES INDES ORIENTALES ET OCCIDENTALES.

LXXXII.

1673.

LXXXII.
Traité de
l'Electeur
de Brande-
bourg,
avec la
France.



Electeur de Brandebourg, que ni les promesses ni les menaces de la France n'avoient pu ébranler, fut enfin réduit par M. de Turenne à la nécessité de faire un Traité particulier avec cette Couronne. Ce Général s'étant rendu par Cologne à Wesel avec une Armée augmentée d'une partie de celle du Prince de Condé, passa dans le Comté de la Marek; & pendant que l'Evêque de Munster, à la tête de six mille Chevaux & de cinq mille Fantassins, réduisoit le Chateau de Ravensberg, le Maréchal envoya quelques Troupes devant Hexter, (a) qui ne tint pas long-tems devant elles, & dont la prise lui ouvrit le passage du Weser. Les François & les Munstériens firent de si grands ravages dans la Principauté de Minden, dans le Comté de la Marek & dans celui de Ravensberg, que l'Electeur touché de la misère de son Peuple, dont il étoit véritablement le Père, se détermina, malgré l'amour sincère qu'il avoit pour la République, d'abandonner sa défense, pour sauver ses Sujets d'une ruine totale. M. Straetman, alors Ministre du Duc de Neubourg, & depuis de l'Empereur, fut chargé d'aller à Paris négocier un Accomodement. On convint des principales Conditions dès le mois d'Avril. Le Maréchal de Turenne & M. Verjus y mirent la dernière main, & il fut conclu le mois suivant. L'Electeur s'engageoit, *de ne donner à l'avenir sous quelque raison, prétexte ou occasion que ce pût être, directement ni indirectement aucun secours, aide ou assistance aux Ennemis de Sa Majesté Très-Chrétienne quels qu'ils pussent être.* (b) Mais en même tems Son Altesse Electorale se réservoit la liberté de secourir l'Empire en cas qu'il fût attaqué, ce que Louis lui accordoit à condition, qu'il ne seroit pas censé l'attaquer, s'il se trouvoit obligé de porter ses Armes en Allemagne, & d'agir contre tout Prince de l'Empire qui attaqueroit Sa Majesté, ou qui donneroit assistance à ses Ennemis contre le Traité de Paix de Munster. (c) Sa Majesté Très-Chrétienne, de son côté, promettoit de restituer à l'Electeur tout ce que ses Armes & celles de ses Alliez occupoient dans le Duché de Clèves, dans

(a) Petite Ville située sur le Weser.

(b) Article II.

(c) Article IX.

dans la Principauté de Minden , dans les Comtez de la Marck & de Ravensberg , & généralement dans toutes les autres Terres de la Domination de son Altesse Electorale , (a) excepté Wezel avec le Fort de la Lippe , & Reez avec son Fort , que Sa Majesté garderoit pour les lui remettre fortifiées , & avec les Canons aux Armes de Brandebourg , après la Paix concludë & ratifiée avec les Etats , de laquelle restitution le Duc de Neubourg seroit garant. (b) Louis promettoit encore , tant en son nom , qu'à celui de ses Alliez , que toutes Contributions & Exactions qui auroient été imposées depuis le dixième du mois d'Avril dans les Etats de l'Electeur cesseroient , & qu'on n'en pourroit lever ni exiger aucunes , sous quelque prétexte que ce pût être , qui auroient été imposées , ou qui seroient échues depuis ce tems , à condition que Son Altesse Electorale seroit la même chose de son côté. Le Roi s'engageoit aussi , par le même Article , à ne prendre plus aucuns quartiers ou passages sans le consentement de l'Electeur , & sans payer & dédommager ses Sujets du tort qu'ils en pourroient souffrir. (c) Enfin Sa Majesté Très-Chrétienne déclaroit , qu'après l'accomplissement de ce Traité , & l'échange des Ratifications , elle consentiroit de sa part , que l'Electeur pût être admis dans la Médiation de la Paix qui se traiteroit avec les Etats Généraux , après que les Affaires de l'Empire seroient pleinement accomodées. (d)

M. de Turenne rendit à l'Electeur un service important par les Lettres qu'il écrivit à l'Evêque de Munster & au Comte d'Estrades , pour faire cesser les Hostilités , (e) qui auroient eu des suites fâcheuses pour Son Altesse Electorale.

LXXXIII. On murmura beaucoup en Hollande d'un Traité conclu à l'insçu & sans la participation des Etats , qui avoient acheté à grands frais un secours , duquel ils n'avoient tiré aucune utilité , & dont ils se voyoient si promptement priver. Les uns attribuoient cette démarche de l'Electeur aux conseils intéressés de quelques uns de ses Ministres , qu'on accusoit d'être aux gages de la France. D'autres croyoient que c'étoit le fruit des intrigues du Duc de Neubourg , Créature de Louis XIV. , & on disoit , que le Duc s'étoit servi du ministère de Blaspiel , (f) pour porter Son Altesse Electorale à cet Accommodement. Les Ministres de Brandebourg rejettèrent la faute sur les Hollandois qui n'avoient pas payé les Subsidés promis , & qui ne paroissoient pas en état de le faire à l'avenir. Nous ne sommes pas assez aveugles , disoient ces Ministres , pour n'avoir pas vû que Montecuculi n'avoit pas dessein de donner Bataille aux François , & pendant qu'il nous joüoit , l'Electeur , notre Maître , perdoit des Provinces , l'Espagnol attendoit à se déclarer , la Maison de Brunswick vouloit avoir de l'argent , & la République n'en fournissoit pas. L'Armée de Son Altesse Electorale , ajoutoient-ils , ne peut subsister dans ses Etats , & s'il l'envoie chez ses Voisins , il s'en fera des Ennemis. C'est ce qu'on avoit d'autant plus lieu de craindre , qu'on se plaint déjà qu'elle fait un obstacle à la Paix , que la France offre & souhaite véritablement. Enfin , poursuivoient-ils , on n'a entrepris la Guerre que dans la vûe du Bien Public , & dans l'espérance d'être soutenu par ceux qui s'y intéressent ; mais on est abandonné de tous les Princes , qui au lieu de concourir au bien de la Cause commune , ne songent qu'à leurs avantages particuliers. Les uns se liguent déjà avec la Suède , qui profite de cette occasion pour menacer d'une Guerre , sous le prétexte de ménager la Paix. Il est donc juste de se réserver pour des tems plus favorables. (g) Nous verrons bientôt que cette Paix avec la France ne dura pas beaucoup plus long-tems que la Guerre qu'on lui avoit déclarée.

LXXXIV. L'Electeur envoya un Ministre habile à Vienne pour y justifier la Paix particulière qu'il avoit faite avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Les intentions de Léopold étoient bonnes ; mais mal exécutées par ses Généraux , & traversées par ses Ministres. Lobcowitz étoit tellement dévoué à la France & à l'Angleterre qu'il avoit osé parler desavantageusement de l'Archiduchesse d'Inspruck , afin d'en dégouter l'Empereur , & de la faire épouser au Duc d'York. Un autre intérêt le faisoit encore agir. Il étoit un des plus ardens promoteurs de la persécution de Hongrie qui occupoit une partie des Troupes Impériales. L'Electeur avoit fait représenter à Léopold la nécessité qu'il y avoit d'ar-

Iii 2

rêter

(a) Article IV. (b) Article V. (c) Article VIII.

(d) Article XII. Voyez le Traité entre Louis XIV. Roi de France , & Frédéric Guillaume , Electeur de Brandebourg , fait au Camp de Woffem , le 6. de Juin , 1673.

(e) Lettres de M. de Turenne à l'Evêque de Munster

& au Comte d'Estrades.

(f) Guillaume Werner Blaspiel , alors Ministre favori de l'Electeur de Brandebourg.

(g) Sam. Puffendorffii Res gesta Frederici Wilhelmi Elect. Brandenburgici , Liber XI.

1673. réter les François, en leur opposant une nombreuse Armée dès le commencement du Printems. Votre Majesté, disoit-il, est la maîtresse de terminer les Affaires de Hongrie quand il lui plaira. Les Hongrois répandront jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pourvû que vous leur accordiez le libre exercice de leur Religion. La Maison d'Autriche, ajoûtoit l'Electeur, n'a point de plus ferme appui que les Protestans. Les Princes de cette Maison ont toujours reconnu qu'il n'étoit pas permis de gêner les Consciences, & il est étonnant que vous préférerez les conseils violens de Hocker, qui est l'instrument des Jésuites auxquels il doit son élévation, aux mouvemens de la clémence & de la bonté qui sont si naturels à Votre Majesté. Est-il raisonnable de perdre de bons Sujets, qui ne sont coupables d'aucun autre crime que de celui de vouloir servir Dieu de la manière, qu'ils croient lui être la plus agréable? Est-il juste de les sacrifier à l'avarice de quelques mauvais Conseillers qui veulent s'enrichir de leurs dépouilles? Toutes ces Remonstrances furent inutiles. Lobcowitz soutenoit que l'Empereur n'avoit pas le pouvoir de faire tort au Clergé, quoique dans le Traité fait avec Ragotski, l'an 1646. on eût prévenu l'objection par cette Clause, *malgré l'opposition du Clergé*. Lobcowitz ajoutoit une autre raison encore plus foible, c'est que les Seigneurs Hongrois ayant toujours été les maîtres de la Religion dans leurs Terres, il étoit juste que l'Empereur eût la même Autorité.

LXXXV.
Abolition
du Palatin
de Hongrie.

LXXXV. Cette Guerre de Religion causa une grande diversion à celle de France. L'Empereur prit la résolution de changer la forme du Gouvernement en Hongrie, & d'abolir la Charge de Palatin, qui donnoit une si grande Autorité à celui qui en étoit revêtu, qu'elle le rendoit redoutable au Roi. Il étoit à la tête de la Justice, il avoit le Commandement des Armées, sa Dignité étoit perpétuelle, & elle lui donnoit plus de pouvoir, que le Chancelier & le Connétable n'en avoient jamais eu en France. Le Peuple le regardoit comme le défenseur de sa Liberté, il lui portoit ses Plaintes, & il en étoit protégé, lorsqu'on vouloit l'opprimer. Cette forme de Gouvernement, qu'on vouloit abolir, étoit très-ancienne, & fondée sur les Privilèges les plus authentiques. L'Empereur aima mieux substituer au Palatin un Viceroy, qui tint de lui sa Charge; qui fût à sa dévotion, & qu'il pût révoquer par un acte de son bon plaisir. Le Prince d'Ampringhen, (a) Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fut choisi pour remplir cette Dignité. On lui érigea à Presbourg une nouvelle Chambre Souveraine, composée d'un Président, de huit Conseillers, & de deux Secrétaires, où toutes les Affaires tant publiques que particulières du Royaume devoient être décidées en dernier ressort. (b) Un Historien, qui a écrit la Vie de Leopold, ou plutôt son Panégyrique, a trouvé ce changement digne de ses éloges. Cette *sage détermination*, dit-il, & cette *Sainte Politique* parut le moyen le plus propre pour calmer les Mouvemens de la Hongrie, dont le Palatin avoit souvent causé ou entretenu les inquiétudes, au lieu que le Royaume conserveroit sa tranquillité par la subordination à une seule tête. Il ajoute, que l'Empereur, qui faisoit dépendre le succès de ce Desein du Chef qu'il mettroit à la tête de la Nation, choisit un Homme fort zélé pour la Religion Catholique, versé dans la Politique, & connu par ses Faits d'Armes dans la Guerre contre les Turcs, tant en Hongrie, qu'au Siège de Candie. (c) Il seroit difficile de raisonner plus mal que fait cet Historien; car l'unité du Chef étoit égale sous le Palatin aussi bien que sous le Viceroy, & l'un & l'autre pouvoient également calmer la *Multitude inquiète*; mais on ôtoit à cette Multitude un Protecteur, pour lui donner un Maître, & on lui enlevoit ses Droits, afin de la faire plier sous le joug du Despotisme auquel on ne pouvoit soumettre la Nation sans violer ses Privilèges. Enfin un Grand Maître de l'Ordre Teutonique si zélé pour l'Eglise Romaine étoit fort propre au dessein qu'on avoit formé d'abolir la Religion Protestante en Hongrie; mais il étoit contraire au repos & à la tranquillité de ce Royaume. En effet on vit bientôt les funestes effets de son zèle persécuteur.

LXXXVI.
Requête
des Hongrois
contre cette
Abolition,
& réponse
à leur Requête.

LXXXVI. Ce changement jetta les Hongrois dans la consternation. Ils ne doutoient plus qu'on ne voulût les pousser au désespoir, ou les mettre dans un cruel esclavage, puisqu'on leur ôtoit la seule personne qui pouvoit se charger de leurs Plaintes.

(a) Jean Gaspard d'Ampringhen, Hongrois de naissance, Prince de l'Empire, & Grand Maître de l'Ordre Teutonique.

(b) Voyez les Lettres d'érection, données à Vienne

le 28. de Fevrier, 1673. signées LEOPOLD.

(c) D. M. S. P. *Historia de Leopoldo primo*, folio 5. vol. Tomo II. Capitulo I. pag. 67.

Plaintes & les apuyer auprès de l'Empereur, leur Souverain. On voyoit aussi que leurs Ennemis avoient trouvé le moyen de leur enlever leurs Eglises & leurs Biens après leur avoir ôté des Privilèges aussi anciens que le Royaume, & dont l'observation avoit été jurée par tous leurs Rois. La première démarche qu'ils firent fut de présenter une Requête à Sa Majesté Impériale, afin de détourner un coup si fatal. Nous sommes, disoient-ils, mortellement affligés de ce que Votre Majesté veut punir les Innocens, après avoir puni les Coupables. Vos Sujets Protestans ont toujours été non seulement fidèles, mais zélés pour Votre Majesté & pour l'Empire; & c'est une mortification bien sensible pour eux, que celle d'être traités en criminels; & de voir toute la Nation subir le même Châtiment, comme si toute la Nation avoit péché, ce qui est impossible. Le changement de Gouvernement, & l'anéantissement des Privilèges est la peine la plus rigoureuse qu'on puisse imposer à un Peuple rebelle, & elle devient plus insupportable que la mort, lorsqu'on ne l'a pas méritée. Que Votre Majesté ne confonde point des Sujets obéissans avec des Sujets qui se sont révoltés. Il n'est pas juste de nous donner une récompense si dure des services que nous avons rendus pour maintenir dans votre obéissance un Royaume qui vouloit se soustraire à votre Domination. (a)

L'Empereur répondit, qu'il agissoit en bon Père, qui remédioit aux maux, dont ses Sujets étoient affligés, en changeant la forme d'un Gouvernement, qui étoit la source & la cause de ces maux. Que comme c'étoit le devoir d'un bon Prince de veiller aux besoins de ses Peuples, celui des Sujets étoit de se soumettre aux ordres du Souverain sans les examiner, & que la Remontrance même étoit un commencement de désobéissance, & un défaut de soumission.

LXXXVII. Cette Réponse, que les Hongrois crurent avoir été dictée par les Ennemis de leur Nation, augmenta le nombre des Mécontents, & contribua beaucoup à leur faire prendre la résolution de s'opposer aux violences dont ils étoient menacez. Les Procédures de la Chambre de Justice achevèrent de les déterminer. Les Protestans furent chassés de tous les Emplois, & cités devant ce Tribunal, composé de leurs plus cruels Ennemis. Leurs Plaintes ne furent plus écoutées, & on rejeta leurs Requêtes comme autant d'actes de Révolte. Il y a dans le Monde deux Ordres de Peuples fort différens. Les uns, formés à l'Esclavage par une habitude de plusieurs Siècles, se font un devoir, même une Religion, d'obéir aveuglément à leurs Maîtres. Les autres n'obéissent que conditionnellement, & qu'autant que celui qui les commande observe lui-même la Loi fondamentale de l'Etat. Les premiers, qui malheureusement pour le Genre humain font le plus grand nombre, se laissent patiemment opprimer, & croiroient être des Rebelles s'ils résistoient à la volonté de leurs Souverains, quoi qu'injuste & tyrannique. Mais les autres, accoutumés à jouir sûrement de leurs Biens & de leur Vie à l'ombre des Privilèges que leurs Ayeulx ont stipulés, & que leurs Pères ont eu la précaution de faire observer, regardent un changement essentiel dans le Gouvernement comme un Attentat du Prince, qui viole le Serment qu'il a fait à son Sacre, de maintenir les Droits, & les Privilèges du Peuple. Dès le moment que le Roi se dispense de l'observation de sa promesse, ils se croient dispensés de l'obéissance qu'ils lui ont jurée, & regardent le Contrat mutuel qui les lioit à lui comme rompu. Cette Maxime paroît dangereuse à ceux qui ne connoissent que l'esprit de servitude; mais lorsqu'on est né libre, on la trouve très-équitable. Il est vrai que les Guerres Civiles qu'elle produit traînent après elles la ruine & la désolation d'un Etat; & qu'après une horrible effusion de sang, elles ne contribuent le plus souvent qu'à rendre le joug du Peuple plus pesant qu'il n'étoit. Mais à qui doit-on attribuer ces Maux, ou aux Rois qui, abusant de leur Pouvoir, violent les Privilèges du Peuple, après en avoir solennellement juré l'observation, ou au Peuple qu'ils mettent au désespoir, & qu'ils réduisent à la nécessité de défendre sa Liberté, ou de subir un dur Esclavage? Les Rois & leurs Ministres ne pourroient-ils pas prévenir les Guerres Civiles, en s'abstenant de violer les Privilèges du Peuple, & en le gouvernant selon les Loix fondamentales de l'Etat? Mais ils ne veulent entendre parler ni de raison, ni de justice, & ne connoissent point ce que le Peuple appelle le Droit invariable des Gens.

LXXXVIII. Telle étoit la triste situation où se trouvoient les Hongrois, lorsqu'ils prirent les Armes pour la défense de leurs Droits. Il seroit hors de

L
XXXVIII
Soulève-
mens en
Hongrie.

(a) *Las Guerras de Hungaria*, 4. D. M. S. P. *Vida de Leopoldo I. Hist. de Tekeli, Etideggeti Historia Papatus.*

1673. propos de parler en détail de toutes les Villes qu'ils surprirent, & dont quelques unes furent reprises sur eux, non plus que des Combats différens dans lesquels les uns & les autres furent tour à tour battus & vainqueurs. Nous nous contenterons de dire en général que la haine des Partis étoit si grande, que la Guerre se faisoit sans quartier. Un Curé, portant le jour de la Fête-Dieu le Sacrement en Procession, fut assommé par la populace protestante avec douze Soldats qui lui servoient d'Escorte. Du côté des Allemans, on tüoit on bruloit, on empäloit, & on inventoit de nouveaux Suplices contre ceux qui étoient surpris dans les Places qu'on reprenoit sur les Protestans. (a) La Charité, cette Vertu principale du Christianisme, n'osoit se montrer dans ces Lieux, où la cruauté avoit établi son Trône. L'Empereur ayant appris que les Troupes, qu'il entretenoit en Hongrie ne pouvoient résister à des Gens qui se battoient en desespérez, & qui avoient pris Eperies avec plusieurs Places fortes dans les Montagnes, fut obligé d'y envoyer une Armée de dix mille Hommes pour renforcer un Corps déjà considérable. Enfin la crainte que l'Ottoman ne vint au secours des Mécontents fournissoit aux Ministres de Sa Majesté Impériale un prétexte plausible de donner tous leurs soins à la Guerre qu'on leur faisoit, & de négliger le secours de la République.

LXXXIX
Persecution.

LXXXIX. Cependant la Cour de Vienne, qui avoit résolu d'anéantir la Religion Protestante en Hongrie, travailla à mettre ce dessein en exécution. Une Chambre de Justice, établie à Presbourg, cita un grand nombre d'Habitans, qu'on accusa de Révolte. On leur proposa de se laver de cette Accusation par un changement de Religion, & on obligea ceux qui ne voulurent point changer à signer un Ecrit, par lequel on leur faisoit promettre qu'ils abandonneroient leurs Ministres, & qu'ils céderoient aux Catholiques leurs Eglises. A cette condition on leur promettoit de les laisser vivre en Paix jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les éclairer. Ceux qui refusèrent de signer cet Ecrit furent jettés dans des Prisons où ils moururent de faim & de misère, ou par les tourmens qu'on leur fit endurer. Trente deux Pasteurs de la Confession d'Auxbourg furent citez ensuite devant les Chambres de Justice qu'on avoit multipliées jusqu'à trois. (b) afin d'expédier plus promptement les Accusés. On leur déclara, que pour éviter les Sentences qui pourroient être renduës contre eux pour cause de Rebellion, il falloit qu'ils consentissent à l'une de ces trois choses, ou de quitter leurs Charges & de vivre comme des particuliers, ou de s'exiler volontairement & de ne rentrer jamais dans les Etats de la Maison d'Autriche, ou enfin d'embrasser la Religion Catholique, auquel cas ils pourroient demeurer dans le Royaume, & y jouir de toute sorte d'avantages. Quelques-uns eurent la fermeté de ne vouloir point trahir la vérité, en s'avoüant coupables; mais la plü-part choisirent le parti de l'exil volontaire, qui leur paroissoit le moins criminel, & qui les garentissoit de la mort ou de misères inévitables. On avoit un Crime qu'on n'avoit point commis, & on sauva sa vie en perdant l'honneur de l'innocence.

XC.
L'Empereur déclare la Guerre à la France.

XC. L'Empereur trouvoit encore d'autres obstacles que ceux des Troubles de Hongrie à la résolution, qu'il avoit prise de secourir la République. L'Electeur de Bavière, qu'il avoit sollicité de s'unir aux intérêts de l'Empire, & auquel il envoya demander une Réponse positive, lui déclara qu'il auroit assez de tems pour la faire, lorsque la Guerre seroit déclarée, & qu'au lieu de craindre cette Déclaration, il étoit persuadé que Louis alloit retirer ses Troupes des Terres de l'Empire. Le Duc de Neubourg, qui avoit ménagé la Paix de l'Electeur de Brandebourg, & qui avoit beaucoup de crédit à la Cour de Vienne, apuyoit le même Parti, & l'Archévêque de Cologne, l'Evêque de Munster & l'Electeur Palatin ne laissoient pas d'avoir leurs Pensionnaires entre les Ministres de cette Cour qui formoient une espèce de conjuration pour ôter à l'Empereur l'idée de ses véritables intérêts. L'Ambassadeur de France mettoit toutes ses batteries en oeuvre. Il représentoit vivement que la Guerre allumée entre des Nations étrangères comme la France & la Hollande n'interessoit point la Maison d'Autriche; que la prudence obligeoit l'Empereur à employer toutes ses forces en Hongrie, & à remédier aux maux Domestiques plutôt que de se charger d'une Guerre qui lui attireroit presque autant d'Ennemis qu'il y avoit de Princes libres dans l'Empire. Ces raisons, qui ne pouvoient prévaloir contre la saine Poli-

(a) *Las Guerras de Hungaria.* Hist. des Troubles de Hongrie.

(b) Outre celle qui étoit déjà établie à Presbourg,

on en établit encore deux autres, l'une à Presbourg, & l'autre à Tiaw.

Politique, qui oblige les Princes à s'opposer aux Deseins ambitieux de leurs Voisins, ne firent point d'impression sur l'esprit de l'Empereur. Au contraire, il fit résoudre à la Diète de Ratisbonne, que la Guerre qu'il entreprenoit étoit une Guerre de l'Empire, afin d'obliger les Princes d'Allemagne de rentrer dans ses intérêts; & Montecuculi, qui avoit rétabli son crédit à la Cour, eut ordre d'assembler une Armée de trente mille Hommes. Ce secours, qu'on attendit long-tems, auroit produit un effet avantageux s'il avoit été plus prompt; mais il ne laissa pas d'être utile, quoique le Traité par lequel Sa Majesté Impériale le promettoit, ne dût devenir public qu'au mois de Septembre. On crut devoir le tenir secret, parce qu'on appréhendoit que les François ne détournassent le Roi de Dannemarc, les Ducs de Lünebourg & plusieurs Princes de l'Empire d'entrer dans les mêmes intérêts. Le Roi d'Espagne fit à peu près dans le même tems que Sa Majesté Impériale un nouveau Traité d'Alliance avec la République.

XCI. La Déclaration de Guerre que Léopold fit à la France fut précédée de l'accomplissement d'un vœu qu'il avoit fait à Notre-Dame de Zell, fameuse à sa Cour par un nombre infini de Miracles, qu'on lui attribuoit. Il la pria de l'assister dans des Guerres aussi dangereuses que celles de France & de Hongrie, de lui donner une heureuse Campagne, & de lui procurer une Epouse vertueuse & féconde, dont il avoit besoin pour affermir la Succession de l'Empire dans sa Maison. Prenant ensuite un Crucifix, il le baisa plusieurs fois, & adressa cette Prière à Jésus Christ, & à la Sainte Vierge.

XCI.
Vœu de
Léopold à
Notre Da-
me de Zell.

„ Seigneur Jésus, dont je tiens l'Image entre mes mains indignes, & l'original
„ dans mon cœur, vous sçavez ce que je pense, puisque rien ne peut vous être
„ caché, & j'espère, Mon *doux Jesus*, que vous approuverez ma Résolution dont
„ vous connoissez la Justice. Ce ne sont point, Seigneur, des Deseins ambi-
„ tieux qui me font entrer dans cette Guerre. Je ne veux point étendre mes E-
„ tats. Content de la portion que votre bonté m'a donnée, je reconnois que je ne suis
„ pas même suffisant pour la gouverner, si vous ne m'accordez votre grace pour
„ le faire. Je le répète, Seigneur, ce n'est point l'ambition qui m'anime. Vous
„ & votre Père sçavez bien, que je n'ai jamais envoyé mes Soldats pour faire des
„ Conquêtes; mais uniquement pour défendre ce qui m'appartient, comme
„ votre Divine Majesté me l'ordonne dans ses Evangiles adorables. C'est cette
„ Doctrine céleste qui m'anime, & qui m'assure de votre part que j'aurai une heu-
„ reuse issue de cette Guerre. Grand Dieu des Armées dirigez mes Troupes, &
„ bénissez mes Armes. Ne m'imputez point le sang qu'on répandra, puisque j'ai
„ fait tout ce qui dépendoit de moi pour l'éviter. C'est vous, Seigneur, qui dé-
„ fendez les Empires, favorisez mes Armes, que je n'employe que pour le bien de
„ la Patrie. Mon Seigneur crucifié j'attens uniquement de votre Justice le succès
„ de cette Entreprise, accordez moi les mêmes Graces que vous avez faites aux
„ Princes de la Maison d'Autriche, que vous n'avez jamais abandonnez. Ne
„ me dites point que le mérite de mes Prédecesseurs me manque; car votre bonté
„ infinie supléra à mes défauts, & trouvera dans elle assez de motifs de m'aider.
„ Dirigez moi, punissez les Ambitieux. . . . Et Vous, Marie, la très-sainte
„ Mère de Piété, puisque je suis entré dans votre Sanctuaire avec la ferme espéran-
„ ce d'obtenir votre Grace, *intercédez pour moi auprès de celui qui ne peut vous*
„ *refuser aucune chose. Tout l'Empire soumis à vos Loix dépend de votre secours,*
„ *donnez nous, très-sainte & très-bonne Dame, votre Divine Protection, & votre*
„ *Grace.* (a)

XCII. Cette Oraison de Léopold fut soutenue par un Manifeste dans lequel il déclaroit, qu'il n'avoit ni le dessein de rendre les Hollandois audacieux, ni celui d'humilier les Princes d'Allemagne. Mais qu'en qualité de Garand des Traitez de Westphalie, de Clèves & d'Aix-la-Chapelle, que les François avoient violez, il se proposoit de les empêcher d'entrer dans l'Empire, & d'arrêter des Progrès dont toute l'Europe appréhendoit les suites. Que la sincérité de ses intentions étoit d'autant plus évidente que son Armée, contente d'arrêter M. de Turenne, n'avoit fait aucune invasion. Il ajoutoit qu'il avoit espéré que l'exemple d'une si grande modération

XCII.
Manifeste
de Sa Ma-
jesté Im-
périale.

1673. tion auroit inspiré des désirs de Paix ; mais qu'on ne s'étoit arrêté que par la crainte de Montecuculi, & que les Propositions, qu'on faisoit aux Hollandois à Cologne étoient si insupportables, qu'il valoit mieux s'exposer à tous les malheurs de la Guerre, & même subir le joug comme des Peuples vaincus, que de les accepter & de porter les chaînes d'une Servitude si dure. Enfin Sa Majesté Impériale se reposoit sur la justice de sa Cause, & se flattoit que les Ennemis qu'une Puissance jalouse de la Maison d'Autriche lui suscitoit en Hongrie ne l'empêcheroient pas de sauver la liberté de l'Empire, dont il étoit le Chef. (a)

XCIII.
Différens
Traitez
des Etats
avec l'Em-
pereur.

XCIII. L'Empereur & le Roi d'Espagne firent trois Traitez différens avec les Etats Généraux. Il y en eut un général dans lequel on fit entrer le vieux Duc de Lorraine, qu'on s'engageoit d'aider à former un Corps de huit mille Chevaux & de dix mille Fantassins. Le Duc, qui avoit actuellement sur pied trois mille Chevaux, devoit en lever encore à ses propres frais deux mille autres & trois mille Fantassins, l'Empereur, le Roi d'Espagne, & les Etats fournissoient le reste. (b) Pour l'entretien de ces Troupes on s'obligeoit de payer au Duc pendant la Guerre une certaine somme par mois. (c) Et comme les Etats Généraux étoient alors dans une situation qui ne leur permettoit pas de payer leur tiers en argent comptant, on se contentoit qu'ils le payassent en Obligations sur le Pays, portant l'intérêt ordinaire. (d) On promettoit encore au Duc de n'entrer en aucune Négociation de Paix ou de Trêve sans sa participation. (e) De son côté il s'engageoit d'agir avec son Corps d'Armée offensivement contre les Ennemis déclarés des Provinces-Unies de concert avec les Alliez, selon qu'il seroit trouvé le plus convenable d'un commun accord, ou par la pluralité. (f) Ce Traité entre l'Empereur, l'Espagne, les Etats Généraux & le Duc de Lorraine fut signé à la Haye le premier de Juillet. (g)

Le second Traité ne fut conclu que deux Mois après ; & l'exécution qui devoit commencer après l'échange des Ratifications, fut différée jusqu'à la fin de Septembre. L'Empereur exigeoit des Etats. I. Que pour l'aider à supporter les frais qu'il lui faudroit faire pour l'entretien de trente mille Hommes, ils lui payassent tous les mois pendant la Guerre quarante cinq mille Risdals à Francfort, ou à Hambourg, à commencer dès le premier d'Août. (h) II. Qu'ils augmentassent leur Armée du moins de quatorze mille Hommes, & de vingt mille, s'il étoit possible. (i) III. Il demandoit la liberté de retirer ses Troupes, s'il étoit attaqué par les Turcs. (k)

XCIV.
Alliance
de la Ré-
publique
avec l'Es-
pagne.

XCIV. Les Etats avoient envoyé M. Paats (l) en Espagne, afin d'engager Sa Majesté Catholique à s'unir plus étroitement avec eux, & de la déterminer à une Déclaration de Guerre contre la France. Le Comte de Monterey, persuadé que la perte de la République entraîneroit infailliblement celle des Pays-Bas, appuyoit de tout son pouvoir le Ministre de Leurs Hautes Puissances, qui se donna tant de mouvemens à la Cour de Madrid, qu'enfin il obtint ce qu'il demandoit, & que le Traité fut conclu. (m) Il portoit, que pour assurer le rétablissement de la République & la conservation des Pays-Bas menacés d'une ruine prochaine par le progrès des Armes ennemies, Sa Majesté Catholique consentoit à contracter avec les Etats Généraux une Alliance nouvelle & inviolable. (n) Qu'on se garentiroit réciproquement les Traitez déjà faits, & ceux qu'on feroit à l'avenir avec d'autres Souverains. (o) Que lorsque l'un des Alliez seroit attaqué, & obligé d'en venir à une Guerre ouverte, l'autre Allié joindroit ses Forces à celles de l'Attaqué, afin de contraindre l'Attaquant à la Paix. (p) Qu'on n'accorderoit point de Suspension d'Armes, & qu'on ne feroit ni Paix ni Trêve sans un consentement mutuel. (q) *Qu'on ne concluroit point la Paix que Sa Majesté Catholique ne fût*

re-

(a) *Idem ubi supra.*

(b) L'Empereur devoit fournir 1000. Chevaux & 3000. Fantassins, l'Espagne 1000. Chevaux & 4000. Hommes de pied, & les Etats Généraux 1000. Chevaux. Voyez l'Article II.

(c) La somme n'est pas spécifiée dans le Traité

(d) Article IV. (e) Article VI. (f) Article V.

(g) Traité d'Alliance entre l'Empereur, le Roi d'Espagne, & les Etats Généraux des Provinces-Unies, d'une part, & le Duc de Lorraine de l'autre, Fait à la

Haye le 1. de Juillet, 1673.

(h) Article III. (i) Article IX.

(k) Article VI. Voyez le Traité fait entre l'Empereur Léopold & les Etats Généraux des Provinces-Unies, à la Haye, le 30. d'Août 1673.

(l) Adrian Paats, Conseiller de la Ville de Rotterdam.

(m) Le 30. d'Août 1673. (n) Article I.

(o) Article III. (p) Article V.

(q) Article VIII. & IX.

remise en possession de toutes les Villes, Places & Pays qui lui avoient été enlevés par le Roi de France depuis la Paix des Pyrénées. (a) Que les Etats Généraux céderoient à l'Espagne *Mastricht*, le Comté de *Vroonhoven*, tout ce qui en dépendoit dans le Pays d'Outre-Meuse, avec toutes les prétentions qu'ils avoient ou pouvoient avoir sur les Villages d'alentour, sans aucune réserve. Pourvu toutefois que les Etats ne soyent pas obligés de sacrifier au bien de la Paix, d'un consentement unanime, ou ladite Ville de *Mastricht*, ou quelqu'une des autres Places qu'ils ont déjà perduës, ou qu'ils pourroient perdre pendant le cours de cette Guerre. (b) Sa Majesté Catholique s'engageoit non seulement d'entrer dans une Guerre ouverte contre le Roi de France, s'il refusoit la Paix à des Conditions raisonnables, mais de faire agir les Armes du Gouverneur des Pays-Bas à la première réquisition des Etats, même avant que la Ratification du Traité fût venuë de Madrid. (c) Enfin Sa Majesté Catholique promettoit, par un Article séparé, de rompre avec l'Angleterre, si on ne pouvoit conclure au plutôt un bon accord avec cette Couronne. (d)

XCV. Ces trois Traitez ranimèrent les espérances de la République ; mais avant que de parler des effets avantageux qu'ils produisirent, il est nécessaire de rapporter quelques Expéditions du Prince Maurice contre les Munstériens, de l'Evêque de Munster contre ce Prince, & des François en Allemagne. Le Prince Maurice de Nassau, qui avoit été envoyé en Frise avec huit Régimens, avoit fait inonder la Campagne ; & en prenant Poste à *Heereveen* par où l'Ennemi pouvoit entrer dans la Province, il l'avoit garantie de l'invasion dont elle étoit menacée. Il fit plus, il tenta deux Entreprises vigoureuses, l'une contre un corps de Munstériens campez auprès de *Staphorst*, l'autre sur *Swart-Sluys*. Il se mit en marche pour la première Expédition le premier de Juillet à quatre heures du matin avec toute sa Cavalerie à laquelle se joignirent huit Compagnies de la Garnison de *Groningue*, six Compagnies de Dragons du Régiment de *Brant*, & quatre cens Fantassins. Il arriva le deuxième auprès de *Staphorst* avec quatre pièces de Campagne. Le Major Post qui y commandoit, averti qu'on étoit en marche pour le venir attaquer, mit sur les avenues trois Régimens de Cavalerie & un de Dragons pour les deffendre. Trente Dragons de la Compagnie de *Brant* commandez par le Lieutenant, & suivis de tout le Régiment, ayant passé les premiers la Rivière, allèrent droit à l'Ennemi, qui, les voyant en si petit nombre, leur demanda s'ils vouloient qu'on leur fît quartier ; mais ils répondirent par une si furieuse salve de mousquetterie, qu'ils le mirent en desordre. Le Prince Maurice, à la tête du reste de sa petite Armée, passa aussi la Rivière avec le Marquis de *Monpouillan*, le Baron de *Langerac*, le Colonel de *Haaren*, & chargea les Munstériens avec tant de vigueur que les uns furent tués, & les autres faits Prisonniers, ou mis en fuite. Post fut dangereusement blessé d'un coup de pistolet à la tête, & le Prince Maurice le renvoya sur sa parole à *Hasselt* aussi bien que plusieurs autres Officiers Munstériens qui avoient été blesez dans cette action.

XCVI. Ce premier succès fit naître la pensée de s'emparer de *Swart-Sluys*, dont la Garnison étoit foible. L'exécution étoit difficile, parce qu'il falloit porter en même tems toutes les Troupes à *Blockzyl* par eau, & que le grand nombre de Bateaux nécessaires pour ce transport pouvoit donner quelques soupçons de l'Entreprise ; mais ce qui en redoubla les difficultez, fut que des Traîtres découvrirent aux Ennemis le dessein qu'on avoit de les venir surprendre. Cependant le Prince Maurice ne laissa pas de suivre sa route, & d'occuper quatre Postes autour de la Place. Il prit le sien avec le Général *Aylva* à la Porte de *Vollenhove*, qu'il vouloit attaquer. La Cavalerie & les Dragons sous le Marquis de *Montpouillan*, & sous le Colonel de *Haaren* étoient campez auprès de *Steenwyck*, afin de n'être point surpris de ce côté-là. Le Colonel *Amama* devoit passer, sur des Ponts de roseaux, un Fossé fort large, & attaquer la Porte de *Water* du côté de *Meppel*, & le Colonel *Grim* eut ordre de se poster auprès de *Clooster-zyl* sur la Digue de *Hasselt*, où il se retrancha, afin d'empêcher le secours qui pouvoit venir de *Hasselt*. Ce fut lui qui essuya le principal effort des Ennemis. Ils l'attaquèrent dès quatre heures du

K k k

ma-

(a) Article XVI.

(b) Article XVIII.

fait à la Haye, le 30. d'Août, 1673.

(c) Article XIII. Traité d'Alliance entre le Roi d'Espagne, & les Etats Généraux des Provinces-Unies,

(d) Voyez Lettres de Mylord Arlington, Tome 2, page 411-448.

1673. matin, & revinrent trois fois à la charge. Etant repouffez, ils pointèrent deux pièces de Canon pour renverfer le retranchement qu'on avoit fait à la hate, Le Canon renverfa la Terre; mais on ne put chasser le Colonel. On apporta un Mortier avec lequel on jeta une prodigieuse quantité de grenades; & pour fûrcroit de malheur, trois Régimens François, (a) & plusieurs Escadrons étant venus au secours des Ennemis, ils fondirent tous ensemble sur lui, & forcèrent son Poste. Il reçut l'Ennemi avec beaucoup de valeur. Ses Soldats que les grenades avoient mis en desordre, prirent d'abord la fuite, & les Officiers qui l'avoient secondé furent tous tuez ou fait prisonniers. Grim ne voulut jamais avoir de quartier. On lui conserva la vie malgré lui, & l'ayant fait prisonnier on le relacha sur sa parole. Le Prince Maurice qui avoit appris qu'il étoit arrivé le jour précédent un grand nombre de François à Zwol & à Campen, lui avoit envoyé l'ordre de se retirer; mais celui qui étoit chargé de cet ordre, étant obligé de marcher dans l'eau, & de passer deux Canaux à la nage, arriva trop tard. Enfin les Ennemis vinrent de rous côtez pour attaquer le Prince par Swart-Sluys, bien loin de lui en ouvrir les Portes, & deux Régimens de Bavière & de Hanover prirent le chemin de Meppel, afin de surprendre le Colonel Amama; mais la Retraite se fit heureusement, & on en fut quitte pour essuyer quelques Escarmouches.

XCVII.
Entreprife
de l'Evê-
que de
Munster
en Frife.

XCVII. L'Evêque de Munster réveillé par le mauvais succès qu'avoit eu l'Entreprife du Prince Maurice sur Swart-Sluys, apella de nouvelles Troupes à son secours. Le Prince de Condé lui envoya deux mille Chevaux & soixante & dix Compagnies d'Infanterie sous les ordres de M. Mornas. La jonction s'étant faite, l'Armée campa quelque tems entre Zwoll & Hasselt. Elle s'avança de là à Steenwyck, d'où elle fit des courses si ravageantes dans le Pays de Drenthe, que Groningue fut obligée d'y envoyer des Troupes pour arrêter les Partis, dont il y en eut quelques uns de battus. Mornas s'avança de là jusques dans la Frise, où l'on avoit bâti plusieurs petits Forts; (b) mais le Prince Maurice, appréhendant qu'on ne coupât la communication qui étoit entre la Milice qui les défendoit & le Château de Heereveen, ordonna à tous ceux qui y commandoient de les abandonner. Mornas, au lieu de se rebuter, prit une route détournée pour surprendre ce Château. Un de ses Partis rencontra sur la bruyère le Comte de Dhona à la tête de deux cens Chevaux, le Combat fut violent. Le Comte tua de sa main le Commandant du Parti, & fit esfuier le même fort au Lieutenant qui vouloit venger la mort de son Capitaine. Cette petite Guerre se passa en Combats, où le fort des Armes varioit souvent. Tous les Lieux ouverts furent pillés par les Troupes amies & ennemies; mais comme l'Evêque ne pouvoit prendre de Quartiers, sans avoir des Places fermées, il se retira avec son Armée à Steenwyck, & renvoya de là les Régimens François à Zutphen, à Arnhem, & à Doesbourg. Une partie des Munstériens resta à Steenwyck, & l'autre se retira à Zwoll, & dans les Lieux voisins.

XCVIII.
Expédi-
tion de M.
de Roche-
fort dans
l'Arché-
vêché
de Trèves.

XCVIII. L'Archévêque de Trèves ne fut pas si heureux que le Prince Maurice, qui avoit garenti la Frise de l'invasion des Munstériens. Ce Prélat ne put empêcher les François de ravager son Diocèse. Après la prise de Mastricht, le Roi détacha le Marquis de Rochefort avec un petit Corps de Troupes pour aller faire le dégât dans l'Electorat de Trèves. Ce Général ayant passé la Meuse, marcha à pas lents sur les Terres des Espagnols, soit qu'il voulût y faire trouver des rafraichissemens à son Armée, ou qu'il eût dessein de les piller en passant. Dès le moment qu'il fut arrivé dans le Pays de Trèves, il sépara son Armée en trois Corps. Il alla à la tête du premier, prendre Sarbruck & la plû-part des Villes de l'Electorat, dont il ruina la Campagne, il donna le Commandement du second au Chevalier de Faurilles, qui ravagea le Pays de Wilich, & le Marquis de la Trouffe, sous les ordres duquel étoit le troisieme, voyant que les Paysans l'avoient prévenu en se jetant dans la petite Ville de Meyen avec leurs effets, alla les y assiéger. L'Electeur y fit entrer deux cens Soldats, & quatre cens Paysans armez, lesquels joints aux autres firent des forties continuelles & si vigoureuses, que la Trouffe perdit l'espérance de les forcer. L'Electeur, qui crut devoir faire un pont d'or à son Ennemi pour s'en délivrer, offrit à ce Marquis onze mille Rischdales. Il consentit à les recevoir; mais il refusa d'en donner Quittance, de peur qu'on ne la fit voir à la Diète de Ratisbonne. Enfin il fut obligé de lever le siège, & pour s'en venger, il fit bruler plusieurs Villages, somma

(a) Sçavoir 'es Régimens de Chamilly, de Saxe & de Bourgogne.

(b) Meldam, Blesbrug, Bekaf, Donckerbroek, Mackinga, Wolvega, &c.

forma le Pays de lui payer par voye de contribution cinquante mille Rischdales, & ruina tous les Lieux qui refufoient leur portion. L'Electeur, mortellement affligé de la désolation de son Diocèse, représenta à l'Empereur que les François vivoient dans l'Electorat comme dans un Pays ennemi & abandonné; qu'on bruloit les plus gros Villages même à la vîte du Lieu de sa résidence; qu'on exigeoit de grosses sommes des Habitans après avoir consumé la subsistance des Familles; Qu'il avoit été obligé de se retirer dans la Forteresse d'Erenbresteyn, parce qu'il n'étoit pas en sûreté dans sa Capitale qu'on menaçoit du pillage; Et que ne lui restant plus assez de bien pour le Payement de ses Troupes, & pour sa propre subsistance, il avoit besoin de prompts & de puissans secours. (a)

XCIX. La Lettre de l'Electeur, qui contenoit toutes ses plaintes, remua fort les esprits à la Diète de Ratisbonne, où elle fut envoyée par l'Empereur. Louis qui avoit bien prévu le tort que lui feroit cette Lettre la fit réfuter par l'Abbé de Gravelle, qui se promettoit tout d'une éloquence soutenue de la Grandeur de son Maître. Il se servit du Lieu commun de l'impossibilité d'empêcher les desordres que commettent les Troupes dans les endroits où elles passent. Il ajouta qu'il devoit suffire que Sa Majesté eût fait sentir sa juste indignation aux Officiers, qui n'avoient pas exécuté ses ordres, & qu'elle les eût dépouillés de leurs Charges. Qu'au fonds elle avoit été obligée d'envoyer quelques Régimens du côté de la Moselle, afin de prévenir ce qu'on machinoit contre elle; Qu'il falloit s'en prendre à ceux qui empêchoient qu'on ne fit une Paix raisonnable sur le pied de celle de Westphalie: Que l'Electeur avoit reçu Garnison Impériale à Coblents, & dans la Forteresse d'Erenbresteyn, sous prétexte qu'il étoit chargé de la payer; Qu'après tout on devoit être satisfait des Déclarations authentiques du Roi, qui publioit que tous ces mouvemens ne tendoient point à troubler le repos de l'Empire. Enfin il soutint que Sa Majesté avoit raison de raser les Fortifications de Colmar & de Sledstad, parce qu'elle avoit appris, que par un Traité conclu à Vienne avec le Pensionnaire d'Amsterdam, on avoit résolu que le Duc de Lorraine attaqueroit l'Alsace avec ses Troupes jointes à celles de l'Empereur, & qu'il perceroit par là dans la Bourgogne. D'ailleurs, ajoutoit-il, ces Villes sont soulagées d'une grosse Garnison, par la démolition de leurs Murailles. (b) Il n'y a rien qu'un Ministre ne croye pouvoir dire, lorsqu'il veut à quelque prix que ce soit justifier son Maître. Les Villes qui demeurent exposées au premier occupant, parce qu'on a rasé leurs défenses, ont lieu de se féliciter d'un sort si heureux. Les Sujets d'un Prince qu'on pille & qu'on ruine, doivent s'en prendre à eux-mêmes des maux qu'ils souffrent, comme s'ils étoient les Auteurs de la Guerre à laquelle ils n'ont pas pensé. L'Archevêque de Trèves étoit criminel, & méritoit qu'on ravageât ses Terres, parce qu'il avoit plus d'inclination pour l'Empire, dont il étoit membre, que pour la France qu'il devoit naturellement regarder comme son ennemie. (c)

C. L'Empereur ne manqua pas aussi de représenter à la Diète que l'Empire ne pouvoit plus se dispenser de déclarer la Guerre à la France, puisque non contente d'y avoir fait entrer ses Troupes, elle y avoit exercé des Hostilités, pris des Places, dont elle avoit démoli les unes, fortifié les autres, & mis des Garnisons dans celles qui pouvoient se défendre; Que les François, sans en avoir demandé permission à l'Empereur, avoient pris leurs Quartiers en Allemagne, & soumis aux Contributions ceux qui ne vouloient pas payer ce qu'on exigeoit d'eux. La désolation des Pays-Bas, de celui de Clèves, & de l'Electorat de Trèves n'étoit pas oubliée, non plus que les menaces faites à l'Empereur, de faire marcher trente mille Hommes dans les États de la Maison d'Autriche, s'il faisoit avancer ses Troupes au delà de l'Eger. (d) Enfin Sa Majesté Impériale rapella tous les Alle-

K k k 2

XCIX.
Effer de la
Lettre de
l'Electeur
de Trèves
à la Diète
de Ratis-
bonne.

C.
Plaintes de
l'Empe-
reur à cette
Diète.

(a) Lettre de l'Electeur de Trèves à Sa Majesté Impériale, datée du 27. d'Août, 1673.

(b) Mémoire de M. l'Abbé de Gravelle, Résident de Sa Majesté Très-Chrétienne, présenté à la Diète de Ratisbonne, le 18. de Septembre, 1673.

(c) Le Roi de France avoit envoyé le Prince de Furstemberg aux Electeurs de Mayence & de Trèves, pour leur faire des Propositions desagréables. L'Archevêque de Mayence voulut adoucir le refus par un de ces repas bachiques, alors si en usage en Allemagne. Ce Prélat auroit cru manquer à son devoir, s'il n'avoit pas porté à plein bord à ses Convives la santé de l'Empereur. Le Prince de Furstemberg fut le seul qui la ré-

fusa, & fut maltraité par le Comte de Hatsvelt qui se déchaina contre les Traîtres à la Patrie. Furstemberg, encore plus imprudent que l'Electeur, hazarda la santé du Roi de France dans une Assemblée d'Allemands qui avoient assez bû pour se dispenser sans chagrin de boire davantage. Il essaya l'afroir de la boire seul, & même le Comte de Hatsvelt jeta son vin à terre, ou comme quelques uns disent au visage de Furstemberg. Que de petitesse dans des Princes qu'on regardoit comme les Chefs des Lignes & des Alliances desquelles dépendoient la Guerre ou la Paix!

(d) Déclaration de l'Empereur faite à la Diète de Ratisbonne, le 22. d'Août, 1673. signé, MARQUARD.

1673. — lemans qui étoient au service des Princes étrangers, & déclara ennemis de l'Empi-
re ceux qui n'en prendroient pas les intérêts.

CI.
Marche de
l'Armée
Impériale.

CI. Léopold fit plus ; car ayant fait assembler son Armée à Egra, Ville de Bohême, située sur les Frontières d'Allemagne, il partit de Vienne le quatrième d'Août, accompagné des principaux Seigneurs de la Cour, pour en faire la Revûe, & la faire marcher en sa présence. Sa Majesté Impériale arriva le seizième, (a) & le vingt-deuxième elle fit en présence de l'Electeur de Saxe & du Prince Electoral, son Fils, la Revûe générale de l'Armée avec tout l'éclat & toute la pompe ordinaires en pareille occasion. Elle étoit composée de vingt-mille Fantassins & de treize mille Chevaux, sans compter le Régiment de Souches de deux-mille-cinq-cens Hommes, qui la joignit après la Revûe. Le Comte Montecuculi, & le Duc de Bournonville la commandoient en qualité de *Lieutenans Généraux*, (b) & le Prince de Baden avoit le commandement de l'Artillerie. Le vingt-fixième l'Armée se mit en marche, & prit sa route vers le Rhin, où M. de Turenne, qui étoit toujours à son Poste de Wetselaar avoit de la peine à subsister. Le même jour l'Electeur de Saxe & le Prince son Fils prirent congé de l'Empereur, & s'en retournèrent à Dresde. Léopold se rendit à Prague, d'où il envoya au Comte de Zinzendorf l'ordre de faire sortir incessamment le Commandeur de Grémonville de ses Etats. Ce Ministre fit les instances les plus pressantes pour faire changer cet ordre ; mais il étoit si précis & si positif, que malgré l'intercession du Nonce du Pape, il fut obligé de se retirer. On le chargeoit de tous les malheurs de l'Allemagne, parce qu'il avoit formé à la Cour de Vienne une infinité d'Intrigues dangereuses contre l'Empereur & contre l'Empire. A son retour en France, on lui fit un crime de ne les avoir pas retenus dans l'Union avec le Roi, & on le laissa dans la disgrâce, ce qui fit dire à un Envoyé à la Cour de Savoye, si mon Parent avoit donné à Dieu seulement une partie de l'application qu'il a eue pour le service de son Maître, il jouïroit présentement d'une félicité éternelle, au lieu que s'étant entièrement donné à un Maître ingrat, il a perdu les Biens de l'autre vie, sans acquérir les avantages de celle-ci. Gremonville dit un Historien Espagnol, s'apliqua totalement à la vaine étude des Intrigues, & n'en retira aucun fruit que celui de la disgrâce & de la misère. „ O „ Sageste profonde, ajoute le même Historien, qui ne t'admira, & n'adorera „ tes Jugemens impénétrables ! Que les Hommes feroient heureux s'ils profitoient „ de pareils exemples ! (c)

CII.
Siège de
Naerden.

CII. Pendant que l'Armée Impériale étoit en marche, le Prince d'Orange assiégea & prit Naerden. Plusieurs Villes de Hollande avoient représenté aux Etats de la Province qu'il falloit prier Son Altesse d'en assurer les Postes & la Frontière avant que d'étendre ses vûes plus loin. La Députation eut son effet, & la Résolution fut prise d'assiéger Naerden. La Place étoit également importante aux François & aux Hollandois, aux derniers, parce que non seulement la Ville d'Amsterdam ; mais toute la Hollande souffroit de grandes incommoditez d'une forte Garnison qui étoit à ses Portes, & aux premiers, parce qu'elle servoit de Boulevard aux Provinces de Gueldre & d'Utrecht qu'ils occupoient. Ils en avoient réparé à la hâte les Fortifications trop négligées, & y avoient mis quatre Bataillons & un Escadron en Garnison sous les ordres de du Pas en faveur duquel M. de Turenne avoit demandé le Gouvernement, comme pour un Homme de valeur & d'expérience, dont il répondoit. Le succès de cette Entreprise dépendoit du secret, & il n'étoit pas aisé de faire marcher un nombre considérable de Troupes dans un Pays entrecoupé de Canaux, où de petits détachemens les auroient arrêtées à chaque pas, s'ils en avoient eu l'avis. Deux Généraux partageoient la confiance du Prince, le Comte de Waldec & le Rhingrave. Le Rhingrave avoit beaucoup d'esprit & de Bravoure. Il étoit également capable d'amuser par les agrémens de la conversation un Prince trop sérieux, de le servir dans les intrigues pour lesquelles il avoit un grand sçavoir faire,

(a) Elle partit le 4. de Vienne, coucha à Kernewburg, d'où elle se rendit le 5. par Siemdorf à Souberg & Hollabrun. Elle arriva le 6. à Hoffrey, le 7. à Zlabnitz, le 8. à Newhans en Bohême, le 10. à Tein, le 11. à Strakonitz, le 12. à Greimberg, le 13. à Pilsen, le 14. à Niess, le 15. à Plon, & le 16. à Egra. Les Magistrats de cette Ville allèrent en grande cérémonie au devant de Sa Majesté qu'elle conduisirent sous un Dais par un Arc de Triomphe jusqu'au Palais où elle devoit loger, & au bruit d'une triple salve du Canon

du Chateau. Le 20. l'Electeur de Saxe, & le Prince Electoral, son Fils, arrivèrent à Egra, pour assister à la revûe de l'Armée Impériale.

(b) C'est le titre qu'on donne à ceux qui commandent en Chef sous l'Empereur, ou sous les Archiducs.

(c) O altissima saviduria qui en no te admira, y se venera en tus inexcrutables juyzios ! O si los Hombres logran un escarmiento con el exemplo ! *Historia de Leopoldo primero, Tomo II. Capitulo 2. pag. 100.*

faire, & de le feconder dans les Combats par sa valeur. On assure que le Prince ne lui confia pas le secret de cette Entreprise, & ne la révéla qu'au Comte de Waldeck, (a) son autre Confident, parce que le premier avoit changé de Religion pour se garantir des menaces qu'on lui faisoit de punir l'enlèvement qu'il avoit fait d'une riche Héritière, Sujette du Roi d'Espagne, & d'ailleurs on craignoit que la Terre de Tournebut, qu'il avoit en Normandie, ne l'engageât à ménager le Roi de France. Si Son Altesse n'osa se fier au Rhingrave du secret de l'Entreprise, elle ne fit aucune difficulté de se reposer sur son courage heroïque de l'exécution, & de lui confier l'attaque de la Contrescarpe, dont dépendoit le succès du Siège. Quoi qu'il en soit, le Prince fit marcher sur les Frontières du Brabant quelques Troupes, pendant qu'on en assembloit d'autres auprès d'Amsterdam, sous prétexte de les faire passer en Frise, pour défendre cette Province contre l'Evêque de Munster. Et afin de donner le change au Duc de Luxembourg, qui ayant à Utrecht une petite Armée, qu'il pouvoit renforcer des Garnisons voisines, étoit en état de faire échouer cette Entreprise, Son Altesse fit attaquer Bommel par les Vaisseaux de Gorcum & de Louvestein, & envoya un détachement de quinze cens Chevaux du côté de Grave. Le Duc, croyant que Son Altesse en vouloit à l'une de ces deux Villes, s'avança jusqu'à Thiel avec cinq mille Hommes, & pendant qu'il marchoit au secours de ces Places qu'on ne devoit point attaquer, les Troupes qui étoient auprès d'Amsterdam passèrent l'Amstel & le Vecht, & entrèrent dans le Graveland, petit Pays proche de Naerden, où elles se fortifièrent d'abord. Le Prince après avoir pris la précaution de faire garder le Pont & les Batteaux qui avoient servi à transporter ses Troupes, afin de s'en servir pour la sûreté d'une Retraite, si elle devenoit nécessaire, se rendit au Camp en personne. Farjoux, à la tête d'un détachement de Cavalerie, investit la Place le dixième de Septembre, & Son Altesse le suivit avec le gros de l'Armée qui étoit de vingt cinq mille Hommes. Il y en avoit dans la Ville environ trois mille. (a) On travailla aussi-tôt aux Lignes de circonvallation, & aux préparatifs nécessaires pour l'ouverture de la Tranchée, qu'on ouvrit le huitième. Quatre grosses Batteries, qui furent dressées ce même jour, tirèrent continuellement jusqu'à la fin du Siège. Les Assiégez, qui n'avoient que dix-neuf pièces de Canon, dont la plupart étoient démontées, ne répondirent que foiblement à celui des Assiégeans. On avança les Travaux si promptement que les premiers allumèrent des Lanternes au haut de la Tour, pour demander à la Garnison d'Utrecht un secours, qui ne vint point. Dom Francisco d'Agourto, Général des Troupes Espagnoles, qui se distinguèrent dans ce Siège, proposa d'attaquer la Contrescarpe & le Ravelin de la Porte de Huyfer, afin d'empêcher les sorties. Les Assiégez donnèrent là un Combat qui dura cinq heures; mais les Assiégeans ayant coupé les Palissades malgré le grand feu des Assiégez, se rendirent maîtres de la Contrescarpe & du Ravelin. On ne perdit point de tems. Les Fascines nécessaires à combler le Fossé, qui étoient à la main, furent aportées, & on résolut de donner un Assaut général, que le Gouverneur n'attendit pas. Il capitula le douzième, quatre jours après que la Tranchée avoit été ouverte. Une résistance si courte irrita le Duc de Luxembourg, qui assembloit un corps de dix mille Hommes, avec lequel il avoit dessein de tenter le secours.

CIII. Le Gouverneur étoit inconsolable d'avoir eu le malheur de rendre la première Place que le Roi perdoit, après tant de Conquêtes. Tous les Officiers qui avoient combattu sous ses ordres reconnoissoient sa valeur, & croyoient qu'il n'avoit plié que par l'idée de conserver au Roi quelques Bataillons, dont il s'imaginait que Sa Majesté avoit besoin. Il se plaignoit dans une Apologie, qu'il rendit publique, de ce qu'on l'avoit mis dans une Place, dont les Fortifications étoient de Terre & sans Palissades, quoi qu'il lui eût été aisé de tirer du Bois de Gravelandt, s'il en avoit eu l'ordre. Il disoit que les Provisions de Guerre & de bouche y manquoient; Qu'il avoit envoyé quelques Officiers au Duc de Luxembourg l'avertir du péril auquel la Place étoit exposée, & qu'au lieu de lui fournir du secours, il avoit arrêté sur sa marche le Bataillon de Normandie & quelque Canon, pour l'envoyer à Grave; Qu'il avoit fait sortir tous les jours des Espions pour rendre compte de l'état de la Place sans avoir reçu ni réponse, ni ordre, ni secours; Qu'il auroit été facile de le secourir, puisqu'on pouvoit assembler douze

CIII.
Punition
du Gouverneur.

K k k 3

mille

(a) Sçavoir 800. Suisses, 180. Chevaux, 15. Compagnies du Régiment de Turenne, 16. de celui de Navarre, 16. de celui de Normandie, & 18. de celui

de la Mothe, ce qui composoit ensemble un Corps de 2930. Hommes.

1673. mille Hommes qui auroient suffi pour obliger le Prince à lever le Siège, ou avec lesquels on auroit pu battre les Hollandois, dont les Soldats & les Officiers étoient des Novices d'autant plus timides qu'ils avoient été chassés de Place en Place sans oser voir le péril, ou le soutenir avec courage; Que le seul signe de vie qu'on avoit donné avoit été l'envoy du Comte de Gassion, à la tête d'un Corps de Cavalerie sur la bruyère, ou il y avoit eu quelque légère Escarmouche avec la Cavalerie Hollandoise. Enfin il soutenoit que le Conseil de Guerre avoit résolu de capituler, & qu'il avoit signé la Capitulation.

Un incident imprévu contribua à le rendre plus criminel. Il tomba une si grosse pluie après la Capitulation signée, que les Assiégés n'auroient pu maintenir leurs Postes & leurs Travaux, si on avoit continué à se défendre.

Le Roi, violemment irrité du premier affront qu'il essuyoit, résolut de s'en venger sur du Pas, dont il voulut faire un exemple. Sa colère fut secondée par les Conseils de M. de Louvois, qui n'aimoit pas M. de Turenne, dont du Pas étoit la Créature, & par le Duc de Luxembourg, qui appréhendoit que si on ne punissoit pas cet Officier il n'en rejaillît quelque honte sur lui. Le Bataillon de Greder Suisse & les cent quatre vingts Cavaliers furent épargnés; mais le Bataillon de Turenne fut cassé, quoique la plupart des Officiers qui le commandoient eussent refusé de signer la Capitulation. Cependant, comme on aprit que ces Officiers cassés, & leurs Soldats avoient dessein de se retirer en Hollande, on les rétablit huit jours après, & on leur donna des Commissions pour relever le Bataillon dans les Provinces soumises au Roi, incorporant leurs Soldats dans les Régimens qui étoient en Gueldre.

Le Gouverneur fut traité durement. On lui fit son Procès. On le mit à Utrecht entre les mains du Bourreau qui le conduisit autour de la Garde, traînant une pelle, & lorsque le tour fut fait, l'Exécuteur lui rompit son épée sur le dos. On le déclara incapable de servir, & on l'envoya Prisonnier à Grave, où cherchant une occasion d'effacer la honte de sa Sentence, & de mourir dans le lit d'honneur, il pria le Comte de Chamilly de le laisser sortir aux Ennemis. Le Comte voulut lui donner une épée, qu'il refusa jusqu'à ce qu'il l'eût regagnée. Il fit trois sorties avec une Hallebarde à la main, chassa les Assiégés hors de la Tranchée, encloua leur Canon, & fut tué à la troisième en brave Homme.

Mais l'action d'un Soldat ne répare point la faute d'un Général, & une mort qui est l'effet du désespoir n'efface point l'infamie attachée à la Lacheté. Il valoit mieux se plaindre de l'injustice des Juges & de l'ingratitude du Prince, que de s'immoler soi-même à un faux Honneur.

Naerden fit les prémices des Conquêtes du Prince & du Bonheur de la République, qui vit bientôt après la réduction de cette Place, l'horreur des Armes passer du sein de ses Provinces dans les Pays-Bas, & sur les bords du Rhin.

CIV.
Conduite
des deux
Evêques.

CIV. L'Evêque de Munster, toujours ardent à la Conquête, & chagrin d'avoir échoué en Frise, passa dans l'Over-Yssel, où il assiégea Coeverden d'une façon assez singulière. Il s'étoit moqué de la Déclaration de l'Empereur qui rapelloit toutes les Troupes Allemandes au service de l'Empire, en disant que c'étoit le Duc de Bournonville qui l'avoit faite, & que ses Troupes ne laissoient pas d'être Impériales; quoi qu'elles fissent la Guerre aux Provinces-Unies, parce que ces Provinces n'avoient aucune relation avec l'Empire. Il n'écouta point les plaintes que Léopold avoit faites à Ratisbonne contre lui, & contre l'Archévêque de Cologne, de ce qu'ils avoient rompu la Paix de Clèves, en faisant une Guerre offensive aux Etats Généraux, ce que l'Empereur lui-même ne pouvoit faire, sans abuser de son Autorité. Ces deux Prélats voulurent se joüir de la République en lui proposant des Conditions de Paix, qu'ils sçavoient bien qu'elle n'accepteroit point. Voici les principales.

I. Ils offroient de rendre aux Etats la Gueldre, l'Over-Yssel & le Pays de Drenthe, à l'exception de Swart-Sluys, de Sallandt, & de plusieurs Terres considérables auprès de Campen & de Deventer.

II. Ils vouloient retenir en toute Souveraineté Zwooll avec ses dépendances. (a) Lochem & Groll, Villes du Comté de Zutphen, & les Terres, Villes & Seigneuries de Borkelo, Brefort & Lichtenvoert, avec toutes les dépendances. (b)

III. Ils demandoient que non seulement on laissât dans Deventer, dans Cam-
pen

(a) Article I;

(b) Article II.

pen & dans les Pays de leur dépendance les choses à l'égard de la Religion dans le même état où elles se trouvoient ; mais même qu'il y eut liberté d'exercice de la Religion Apostolique Romaine dans toutes les Villes des Provinces-Unies suivant les vieux Concordats, & que les Catholiques ne fussent plus exclus des Charges publiques à cause de la Religion. (a)

1673.

IV. Que pour l'amour de la Paix, l'Evêque de Munster, au lieu du Chateau de Wedde, du Pays de Wester-wolde, du Fort de Bourtagne, &c. qui lui avoient été promis dans les Traitez faits avec les deux Rois, se contenteroit de la Ville & Seigneurie de Linguen, & que le Fort de Bourtagne fût rasé. (b)

V. Enfin Leurs Alteſſe de Cologne & de Munster exigeoient des Etats, qu'ils restituassent Embden & Liervort au Prince d'Oost-Frise ; qu'ils satisfissent les Ordres Teutoniques & de Malthe touchant leurs justes prétentions, comme aussi l'Electeur de Brandebourg, le Duc de Neubourg, & tout autre Prince de l'Empire, (c) & qu'ils rendissent au Comte de Benthem ses Enfants, qu'ils retenoient, disoient les Prélats, contre toute sorte de justice, de droit Divin & des Gens, & contre les Mandemens Impériaux. (d)

On peut juger par la dureté de ces Propositions, dictées par les Princes de Furstemberg à l'Archévêque de Cologne qu'ils obsédoient, si on est obligé de croire les Historiens qui assurent que Son Alteſſe Electorale avoit un dessein sincère de s'accomoder avec les Hollandois, & qu'elle n'en fut détournée que par la loi que le Prince d'Orange vouloit lui imposer, de lui remettre ses Places fortes. L'impossibilité de le faire, puisque ce Prélat les avoit confiées aux François, rend la contradiction plus sensible.

CV. L'Evêque de Munster qui prévoyoit que ces Propositions seroient rejetées, assiégea Coeverden. Pour rendre cette Conquête plus facile & plus sûre, il fit au travers du Vecht une Digue large & épaisse, afin d'arrêter les eaux de cette Rivière, & celle des Marais voisins. Cette Digue de deux lieues & demie de longueur prévenoit l'écoulement qui se pouvoit faire à droite & à gauche. Elle étoit défendue par plusieurs Redoutes & par deux Forts, dans lesquels il avoit placé soixante pièces de Canon. L'eau, dont on avoit arrêté le cours, devenant par là plus abondante, & acquérant un nouveau degré de force & d'impétuosité, se déborda dans les Maisons, inonda la Contrescarpe, & monta si haut que l'Evêque, qui se croyoit déjà maître de la Ville, dit, qu'il n'y avoit point de Diable qui pût l'empêcher de la prendre. (e) Rabenhaupt se mit en Campagne pour percer la Digue ; mais on n'eut pas besoin de son secours. Un Orage auquel rien ne put résister la renversa. Les eaux, agitées par un vent impétueux qui soufla, firent plusieurs ouvertures à la Digue, renversèrent une partie des Forts qui la défendoient, submergèrent cinq cens Soldats, quantité de Paysans, divers Officiers de marque avec quelques Dames, qui n'avoient pas eu le tems de se retirer. L'eau étoit diminuée sur le soir de neuf pieds. Ainsi Coeverden fut délivrée par un de ces évènements rares, que ceux qui en retirent tout l'avantage regardent ordinairement comme un Miracle. Ceux qui l'assiégeoient furent noyez par les mêmes eaux par lesquelles on avoit dessein de faire périr cette Ville. Rabenhaupt suivit l'Evêque dans sa Retraite ; mais on se contenta d'escarmoucher sans faire aucune action qui mérite d'être marquée dans l'Histoire.

CV.
Siège de
Coeverden.

CVI. L'Armée Impériale partagée en plusieurs Corps fit sa marche (f) à pas lents depuis Nuremberg jusques sur les bords du Meyn, lorsqu'il auroit été plus à propos de prendre des Quartiers d'hyver que de faire l'ouverture d'une Campagne. Le Maréchal de Turenne s'étoit avancé jusque'à Winsheim. Il est incertain s'il attendoit l'Ennemi pour lui donner Bataille dans un Poste avantageux, ou si Montecuculi avoit le même dessein. „ Je joignis, dit le Marquis de la Fare, M. de Turenne sur le Tauber à Marienthal, où il assembloit son Armée dispersée dans des Quartiers, pour marcher le lendemain au-devant de M. de Montecuculi dans les Plaines de Rotembourg résolu de lui donner Bataille. Il ne tint effectivement qu'à M. de Montecuculi de la donner ; mais il l'évita sagement & finement, son dessein étant de gagner le Rhin & de prendre Bonn avant qu'on y eût jetté une „ partie

CVI.
Marche de
l'Armée
Impériale.

(a) Article IV. (b) Article V. (c) Article VII.

(d) Article VIII. Voyez Articles pour la Paix des Archévêques de Cologne & Evêque de Munster avec les Provinces Unies, dressés à Cologne, le 15. de Septembre, 1673.

(e) Voyez la Vie & les Actions de Christophe Bernard de Gale Evêque de Munster.

(f) Elle décampa d'Egra le 26. de Septembre, elle arriva proche de Nuremberg le 1. d'Octobre, & le 9. à Rotembourg.

1673. „ partie de l'Infanterie nombreuse que le Roi avoit en Hollande. „ (a) D'un autre côté il paroît que le Général Impérial, animé par l'espérance de la Victoire, étoit d'abord résolu de présenter le Combat aux François ; mais qu'ayant fait réflexion que s'il perdoit la Bataille l'Empire & les Terres de la Maison d'Autriche seroient exposées à la discrétion du Vainqueur, il avoit suivi les règles de la prudence, & peut-être les mouvemens de son tempérament ; car il faisoit dépendre l'art militaire de la ruse du Général plutôt que de la valeur des Troupes. Les deux Généraux avoient selon toutes les apparences la même vûe de disputer le terrain plutôt que celle de donner Bataille. M. de Turenne campé à Winsheim devoit former sa marche sur celle des Ennemis, s'il vouloit passer en Lorraine, dont les Peuples avoient un grand intérêt, & une inclination beaucoup plus grande à secouër le joug de la France. Il étoit à portée de s'avancer jusqu'à l'Abbaye de Fulde, & d'arrêter Montecuculi sur la route, & si ce Général vouloit percer dans la Franche-Comté, il s'y opposoit plus facilement, en mettant Garnison dans Philisbourg, & en faisant un Pont à Aschaffembourg, afin d'y passer & repasser le Meyn, lorsque le besoin le demanderoit. Ces mesures qui paroissoient justes à tout événement furent rompuës par l'Evêque de Wirtsbourg. Ce Prélat avoit promis d'être neutre, & de ne donner passage à aucune des Armées ; mais, plus Impérialiste que François, il l'accorda à Montecuculi, qui passa promptement le Mein.

CVII.
Suite de
cette Mar-
che.

CVII. Le premier avantage que l'Armée Impériale remporta après son passage, fut celui de battre le Comte de Guiche qui commandoit un gros Convoy, dont la prise causa quelque disette à l'Armée Françoisé. Ce jeune Seigneur, qui possédoit toutes les qualitez propres à se faire aimer des Dames & des Sçavans, quoique les talens par lesquels on plaît aux unes soyent bien différens de ceux qui attirent l'estime des autres, tomba malade, & laissa les Historiens dans l'embarras de décider si le chagrin de sa défaite, où le poison, qui commençoit d'être à la mode dans une Cour déjà chagrine contre lui, avancèrent sa mort, & précipitèrent le cours de ses années. Voici le Portrait que le Maréchal de Gramont, son Père, fait de lui. „ Le Comte de Guiche, dit-il, acheva la Campagne, (b) & „ s'en revint à la Cour, comblé d'honneur, de gloire & de distinction de la part „ de son Maître. Tout lui auroit réussi, si pendant l'hyver il eût su profiter de la „ bonne volonté du Roi, & de l'affection que Sa Majesté avoit pour lui ; & s'il „ eût été docile & courtifan, comme il convenoit de l'être, il est certain qu'il se „ fût trouvé bientôt après à la tête des Affaires, & un des premiers hommes de „ l'Etat : car l'on peut dire sans flaterie, que personne n'avoit de plus grandes qua- „ litez ; & que du surplus de l'excellent qui étoit en lui, l'on en eût composé deux „ Sujets parfaits. Mais il avoit trouvé le secret de gâter tout cela, par une pré- „ somption qui n'étoit ni permise, ni dans sa place ; car il vouloit maîtriser tou- „ jours & décider souverainement de tout, lorsqu'il convenoit uniquement d'é- „ couter & d'être souple : ce qui lui attira une envie générale, & enfin une forte „ d'éloignement de la part du Roi, qui lui tourna la tête, & ensuite lui donna la „ mort ; car il ne put tenir à nombre de dégoûts réitérez. Il mourut à Creutz- „ nach, près de Mayence entre mes mains. (c) „ Le Comte de Louvigny, son Frère lui succéda. La défaite du Comte de Guiche fut suivie de la retraite précipitée de M. de Turenne. Le Roi avoit renforcé l'Armée de ce Général de quatre mille Hommes, que M. de Vaubrun lui avoit amenez d'Alsace, & d'un détachement de l'Armée du Prince de Condé, dont elle fut assez afoiblie pour devenir inutile dans les Pays-Bas. Cependant le Maréchal de Turenne, au lieu de faire tête à l'Ennemi, retira ses Garnisons, passa le Rhin à Philisbourg, & pilla le Pays de l'Electeur Palatin. Son Alliance avec le Duc d'Orléans, à laquelle il avoit sacrifié la Religion de la Princesse, (d) sa Fille, ne le garentit d'aucun de ces excès auxquels l'Ennemi peut se porter dans un Pays où il est résolu de faire sentir son pouvoir & sa vengeance au-delà des bornes que l'humanité prescrit. M. de Turenne passa de là à Trêves pour s'assurer de cette Place, & alla prendre ses Quartiers en Lorraine, afin de ruiner un Pays qui avoit paru trop fertile au Roi pendant son Voyage.

Mais l'avantage le plus considérable qu'on retira de cette Marche, fut que l'Armée

(a) Mémoires de M. le Marquis de la Fare.

(b) De 1672.

(c) Mémoires du Maréchal de Gramont, Tome II, pages 281. & 288.

(d) Elle étoit Protestante de la Confession d'Auxbourg, & elle embrassa la Religion Catholique pour épouser Monsieur.

mée Impériale passa le Rhin sur le Pont de Coblents, pour aller joindre celle d'Espagne & de Hollande, & faire ensemble le Siège de Bonn.

1673.

Le Prince d'Orange, qui avoit formé ce Dessein, prit sa route par le Brabant, & se rendit à Clamphoud, où il conféra avec le Comte de Monterey, (a) qu'il porta à se déclarer ouvertement contre la France. Le Prince de Condé, informé de cette entrevûe, envoya le Marquis de Luffon à ce Comte pour lui dire, „ qu'ayant appris „ que le Prince d'Orange assembloit une Armée pour passer par les Terres d'Espa- „ gne, il avoit ordre du Roi, en cas que cela s'exécutât de le regarder comme „ une rupture. Monterey répondit : Que l'avis du Prince de Condé n'étoit guère „ de saison, puisque ce Prince lui-même avoit rompu la Paix au nom de la Fran- „ ce, par l'irruption qu'il avoit faite dans le Pays d'Alost ; mais que s'il y avoit „ un tel ordre du Roi, il le prioit de le lui faire voir, & qu'après cela il répon- „ droit positivement comme Gouverneur de Flandres. (b) „ M de Luffon ayant aussi fait des plaintes des Troupes que l'Espagne avoit données aux Etats pour les aider à reprendre Naerden, le Comte lui repliqua *que l'Espagne n'avoit fait pour les Hollandois que ce que la France avoit fait pour les Portugais*. Le Prince d'Orange, auquel les Ministres de l'Empereur & du Roi d'Espagne commencèrent à donner le titre d'Altesse Royale, se rendit à Anvers, comme il en étoit convenu avec le Comte de Monterey dans la Conférence qu'il avoit eüe avec lui. Il fut reçu dans les Lieux soumis à la Domination de Sa Majesté Catholique avec toutes les distinctions & tous les honneurs imaginables. Non seulement on oublia qu'il étoit le petit Fils du principal Auteur de la Révolution qui avoit enlevé à l'Espagne sept Provinces, mais on se joignit à lui pour les secourir contre un Monarque, dont les Prédecesseurs (c) avoient beaucoup contribué à leur établissement. On délibéra si on attaqueroit le Prince de Condé, ou si on iroit joindre Montecuculi. Mais ce Prince, averti de la marche des Impériaux, & des mouvemens que faisoient les Espagnols & les Hollandois pour les joindre, s'étoit posté si avantageusement au Pont d'Epierre, qu'il auroit été impossible de l'y forcer ; Et comme il y auroit eu de la témérité à l'y attaquer, on résolut d'aller au-devant des Impériaux. Pour exécuter ce dessein, le Prince partit d'Anvers, (d) & se rendit au Camp de Rosendal, d'où il décampa le douze d'Octobre, pour aller à Hérenthals où les Espagnols le joignirent. Le Comte de Monterey, en exécution du Traité conclu le trentième d'Août entre Sa Majesté Catholique & les Etats Généraux, fit publier le seizième d'Octobre à Bruxelles, à Anvers, dans le Brabant, & dans la Flandre Espagnole une Déclaration de Guerre contre la France, qu'il accompagna d'une espèce de Manifeste. Il disoit, que si les Espagnols déclaroient la Guerre les premiers, les François la leur avoient faite sans la leur avoir déclarée ; Qu'en effet le Roi de France, en allant assiéger Mastricht, étoit entré en Flandres, sans la permission de Sa Majesté Catholique ; Que son Armée y avoit vécu à discrétion, pillé le Pays de Was, traversé tout le Brabant, menacé Gand & Bruges, couru jusqu'aux Portes de Louvain, établi des Postes, investi Bruxelles, exercé des violences, commis des cruautés, & des Sacrilèges qu'on ne commet pas même dans une Place prise d'Assaut ; Que les plaintes qu'on avoit faites de ces Hostilités n'ayant point été écoutées, & les desordres n'ayant été ni réparés, ni même excusés, Sa Majesté Catholique, pour garantir ses Sujets de plus grandes pertes, & pour les mettre à couvert de pareilles violences, avoit résolu de les défendre par la voye des Armes, & de déclarer la Guerre à la France. Cette Déclaration fut suivie de celle du Roi Très-Chrétien. Elle portoit, qu'ayant été informé que le Gouverneur des Pays-Bas appartenant à l'Espagne avoit commencé les Actes d'Hostilité le seizième d'Octobre contre les Sujets de Sa Majesté sur routes les Frontières, Elle avoit ordonné à tous ses Sujets, Vassaux, & Serviteurs de courir sus aux Espagnols tant par Mer que par Terre, &c. (e) Après cette Déclaration, le Roi rapella le Marquis de Villars de Madrid, & fit dire au Comte de Molina, Ambassadeur d'Espagne, qu'il eût à partir & qu'on lui donneroît toutes les sûretés duës à son caractère. Les deux Ambassadeurs réglèrent si bien les journées de leur Voyage, qu'ils arrivèrent presque en même tems sur les Frontières. L'un passa la Rivière de Bidasse, pour entrer en Espagne, pendant

LII

que

(a) Le 4. d'Octobre, 1673.

(b) Histoire du Prince de Condé, par M. Coste, Livre V.

(c) Henri III. Henri IV. & Louis XIII.

(d) Le 8. d'Octobre, 1673.

(e) Déclaration de Guerre de Louis XIV. Roi de France contre Charles II. Roi d'Espagne, donnée à Versailles le 19. d'Octobre, 1673. signée LOUIS, & plus bas le T E L L I R.

1673.

que l'autre la passoit pour entrer en France. Le même jour que Monterey déclara la Guerre à la France, le Prince d'Orange, à la tête de son Armée, qui par la jonction des Espagnols se trouvoit forte de vingt-cinq mille Hommes, prit sa route vers la Meuse, qu'il passa sans obstacle sur un Pont qu'on avoit fait jetter entre Venlo & Ruremonde. Le Duc de Neubourg, craignant que le Prince ne se vengeât sur le Pays de Juliers des mauvais services qu'il avoit rendus à la République, lui envoya faire compliment, & demander le nombre de Troupes qu'il feroit entrer dans ce Pays, afin de les pourvoir de bons Quartiers. Son Altesse Royale répondit fièrement aux Députez, *qu'il n'étoit pas nécessaire que le Duc, leur Maître, prit tant de peine; qu'elle trouveroit d'aussi bons Quartiers pour ses Troupes que les François en avoient trouvé pour les leurs.* Mais elle n'exécuta pas sa menace. Au contraire, elle eut soin de faire observer une si exacte Discipline, que ses Troupes ne commirent pas le moindre desordre. Il n'en fut pas de même du côté des Espagnols. Les ravages qu'ils firent dans l'Archévêché de Cologne, où ils entrèrent, obligèrent les Paysans d'abandonner leurs Maisons, pour aller chercher un azyle dans la Ville avec ce qu'ils purent sauver du pillage. Le nombre des Fugitifs étoit si grand que la plupart furent forcez de camper hors de la Ville, où ils n'étoient pas plus en sûreté que dans leurs Villages. Le Prince, touché de la misère de ces pauvres Gens, & content d'avoir fait sentir à l'Archévêque de Cologne le tort qu'il avoit eu de prendre le parti d'un Prince, qui quoique puissant, abandonnoit son Diocèse aux ravages d'une Armée ennemie, défendit sur peine de la vie de piller ou de bruler dans toute l'étendue de l'Electorat.

CVIII.
Siège de
Bonn.

CVIII. Cependant le Prince d'Orange continua sa marche pour aller joindre Montecuculi, qui, après avoir passé le Mein, s'étoit avancé vers Coblents, où il avoit fait passer le Rhin à une partie de ses Troupes. Rhimbach, ayant refusé d'ouvrir ses Portes à Son Altesse, fut forcé. On passa au fil de l'épée tous ceux qu'on trouva les armes à la main; & le Bourg-Maître, qui par un zèle outré pour son Prince, avoit animé la Bourgeoisie à une défense si téméraire, fut pendu. Son Altesse passa le troisième de Novembre la Rivière d'Aar vis-à-vis de Lintz, & la jonction des Armées Impériale, Espagnole & Hollandoise se fit le même jour entre Andernach & Bonn. Le lendemain on tint un Conseil de Guerre, où le Siège de cette dernière Place fut résolu. L'Electeur, qui ne vouloit pas s'exposer au danger de tomber entre les mains des Impériaux, sortit de cette Ville, Lieu ordinaire de sa Résidence, & alla chercher un azyle à Cologne, dont les mouvemens féditieux lui avoient fourni le prétexte de se déclarer pour la France. Bonn fut investie le cinquième de Novembre par le Marquis d'Assentar. Le Comte de Montecuculi prit son quartier à Goedesberg, les Espagnols à Kesselnig, Son Altesse à Rhindorf, la Cavalerie Impériale, sous le Commandement du Général Spork, se posta de l'autre côté de la Ville proche de Westerwaldt, & le Prince de Lorraine observoit auprès de la Moselle les mouvemens du Maréchal de Turenne.

Bonn avoit de bons Remparts défendus par quatre vingt pièces de Canon, & par une Garnison de deux mille Hommes. Et comme elle avoit une provision abondante de Munitions de bouche & de Guerre, elle auroit pu soutenir un Siège, dont le succès seroit devenu fort incertain au commencement de l'Hyver. Réveillon y commandoit pour la France, à qui l'Electeur l'avoit remise comme un ôtage de sa fidélité, & Landsbergen en étoit le Gouverneur pour Son Altesse Electorale, l'Archévêque de Cologne.

Les plaintes de ce Prélat, obligé d'abandonner son domicile, & de se réfugier chez ses Ennemis, quoi que ses Sujets, firent craindre qu'il ne rentrât dans le Parti de l'Empereur. C'est pourquoi le Prince de Condé ne fut pas plutôt informé de sa Retraite, qu'il détacha le Comte d'Humières avec sept mille Chevaux, pour tenter le secours de la Place, ou pour faire voir à un Allié affligé au dernier point, qu'on ne l'abandonnoit pas. Humières, malgré la diligence qu'il avoit faite, trouva toutes les avenues occupées. Les Allemans laissèrent seulement entrer cent Dragons qu'ils prirent pour des Lorrains. Cent Cavaliers, qui vouloient passer par le quartier du Prince d'Orange, beaucoup plus vigilant, furent taillez en pièces, ou faits Prisonniers. Cinq cens autres, qui s'étoient cachez dans un Bois, avertis de ce malheur, prirent la route de Nuits & d'Utrecht, où M. d'Humières espéroit se joindre au Duc de Luxembourg; mais celui-ci avoit trouvé tous les passages si bien

fermez,

fermez, qu'il perdit l'espérance de tenter le secours. Le premier effort des Assiégés fut de s'opposer à l'ouverture de la Tranchée, & à la construction des Batteries. Ils tirèrent pour cet effet plus de mille coups de Canon, qui n'empêchèrent point que la Ville ne fût batuë de tous côtez par celui des Assiégeans. Les Assiégés firent le huitième de Novembre trois sorties qui obligèrent le Prince à se trouver par tout, afin d'animer les Troupes par sa présence, & par son exemple. Le neuvième il mit une partie de la Ville en feu par un grand nombre de Bombes qu'il y fit jeter; & les Ouvrages étant avancez jusqu'à la Demi-Lune de la Porte de Cologne, il la fit attaquer deux jours après. Schellard, Colonel Espagnol, qui commandoit cette Attaque, y perdit une partie de son Régiment, & quelques uns mêmes ajoutent la vie. Le Comte de Koningsmark, qui voulut avoir part à la Gloire du jour, fut blessé mortellement dans la Tranchée un moment après que le Prince en fut sorti. Aussi-tôt que Son Altesse eut appris sa blessure, elle alla le voir; & le Comte, qui avoit senti en brave Homme les reproches que sa Retraite de Bodegrave lui avoit attirés, employa les derniers momens qui lui restoient à faire au Prince son Apologie. Cependant la Demi-Lune, que les Assiégés avoient défenduë avec tant de vigueur, ne laissa pas d'être emportée. Dès le moment qu'on s'en fut rendu maître on fit un feu terrible contre les Bastions, & on résolut de les faire sauter le lendemain par des Mines, d'attaquer ensuite le corps de la Place, & de donner l'Assaut général. Le Gouverneur ne l'attendit pas, il céda aux menaces de Montecuculi, & fit battre la Chamade le douzième du mois. La Capitulation fut d'abord réglée, & le Marquis de Grana entra le même jour dans la Ville. La Garnison en sortit le treize à dix-heures du matin, Enseignes déployées, avec deux pièces de Canon, bagage, & autres marques d'honneur. Une Escorte de cinq cens Cuirassiers la conduisit jusqu'à Nuys. Ainsi fut réduite, en quatre jours de Tranchée ouverte, (a) cette importante Place, dont la prise étoit d'autant plus glorieuse au Prince, qu'elle effaçoit la honte qu'il avoit essuyée l'année précédente à Charleroy, & qu'elle ouvroit un passage sur le Rhin aux Troupes Allemandes pour venir en Flandres. La hardiesse de cette Action surprit tout le monde; mais le succès fit briller la prudence & la bravoure, dont elle avoit été accompagnée. (b) L'inaction de M. de Turenne ne causa pas moins d'étonnement, & on ne pût comprendre alors pour quoi ce Général n'avoit pas tenté le secours. M. le Marquis de la Fare qui étoit avec lui, a développé le mystère, & c'est une Anecdote qui mérite d'être rapportée. „ Louvois, „ dit-il, ennemi déclaré de M. de Turenne, laissa prendre cette Place, & en re- „ jeta la faute sur ce Maréchal, qui pourtant avoit dès long-tems averti le Roi „ & son Conseil, qu'il ne pouvoit conserver que le Haut-Rhin, & qu'il falloit se „ servir de la quantité de Troupes qui étoient inutiles en Hollande, pour conser- „ ver Bonn. Les Courtisans, pour plaire au Ministre, blâmèrent fort Mr. de Tu- „ renne, & il en fut si piqué, qu'ayant trouvé Mr. le Prince assez mal-content „ aussi de la conduite de Louvois, ils résolurent tous deux d'attaquer ce Ministre „ insolent, & de dire au Roi ce qu'ils pensoient véritablement de lui; c'est-à-dire „ qu'il étoit capable par son application & son activité de servir à l'exécution des „ desseins de Sa Majesté, mais non pas de gouverner les Armées de loin, comme „ il prétendoit faire: Qu'il n'avoit ni assez de vûë, ni assez d'expérience pour ce- „ la, & étoit d'une férocité, d'un orgueil, & d'une témérité capable de tout gê- „ ter. Mr. de Turenne pendant l'Hiver poursuivit son dessein, & parla effecti- „ vement au Roi sur le chapitre de son Ministre Favori de la manière dont je viens „ de dire. Il fit plus, il dit à Louvois lui-même tout ce qu'il venoit de dire au Roi, „ & le traita comme un Ecolier indigne de son poste. Pour Mr. le Prince il n'eut „ pas la force de seconder Mr. de Turenne, ce qui fut cause que cette remontran- „ ce n'eut point d'effet. L'ostentation même avec laquelle Mr. de Turenne, ama- „ teur de la gloire & de la faveur populaire, donna au public la conversation qu'il „ avoit eue avec le Roi, & le peu de ménagement qu'il avoit eu pour son Mi- „ nistre, déplurent à Sa Majesté, à qui le vieux le Tellier, pendant qu'il faisoit „ des soumissions à Mr. de Turenne, ne manqua pas de faire remarquer tout ce qu'il „ y avoit à remarquer dans ce procédé. „ (c)

LII 2

Le

(a) Elle fut investie le 5. de Novembre, la Tranchée fut ouverte le 8., & elle capitula le 12.

(b) Mémoires du Chevalier Temple.

(c) Mémoires & Réflexions sur les principaux Evénemens du Règne de Louis XIV. par M. le Marquis de la Fare.

1673.

Le froid qui commençoit à se faire sentir après la réduction de Bonn ne permettant pas de rien entreprendre , le Prince d'Orange remena dans les Pays-Bas les Troupes qu'il commandoit , pendant que Montecuculi se rendit maître de Breuil , de Lechenich, & de plusieurs autres Postes sur les bords du Rhin, qui lui étoient nécessaires pour assurer ses Quartiers d'Hiver. Le Duc de Bournonville commandoit à Bonn , le Prince Charles de Lorraine dans le Westervald , le Général Spork se posta dans le Comté de la Lippe , & le Corps du Comte de Montecuculi , auquel il n'étoit plus possible de rien faire , prit ses Quartiers dans le Palatinat. (a)

CIX.
Congrès
de Colo-
gne.

CIX. Cependant les Négociations de l'Assemblée de Cologne n'avançoient pas beaucoup. Les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances , qui étoient partis de bonne heure (b) avoient été arrêtez (c) dans la Mayerie de Bois-le-Duc proche d'Oirschot par un Parti François de cinquante Chevaux de la Garnison de Cranendonc , qui voulut les obliger de prendre une Route différente de celle qu'ils avoient choisie pour se rendre au Congrès. Ils représentèrent que le Passeport du Roi ne leur prescrivant aucune Route particulière , ils étoient les maîtres de choisir celle qui leur étoit la plus commode , & qu'on ne pouvoit les forcer à en prendre une autre sans violer le droit des Gens ; mais celui qui commandoit le Parti , sans avoir aucun égard ni à leurs raisons , ni à leur caractère , les conduisit dans la petite Ville de Peer , comme'ils avoient été des Prisonniers de Guerre. Ils se plaignirent de cette violence en arrivant à Aix-la-Chapelle ; mais le Comte Tot , qui connoissoit assez la disposition de la Cour de France , pour sçavoir qu'elle avoit intention de donner cette mortification aux Ambassadeurs Hollandois , étouffa leurs justes plaintes , au lieu de leur procurer la réparation de l'injure qu'on leur avoit faite. On trouva ce procédé de Louïs indigne d'un grand Prince , & celui de Tot d'un Médiateur. Les autres Ministres se rendirent aussi à Cologne , & on choisit le Couvent des Carmes pour le Lieu des Conférences. Ceux des Etats fondèrent d'abord les Médiateurs , & leur demandèrent quelles étoient les intentions de la France , afin de voir si on pouvoit s'approcher assez pour finir la Guerre. Ils répondirent qu'ils croyoient que les Propositions qu'elle feroit seroient excessives , quoique beaucoup plus raisonnables que celles qu'elle avoit faites à Utrecht , & que le plus sûr pour les Etats étoit de lui offrir ce que Leurs Hautes Puissances jugeroient à propos. Les Ambassadeurs de France , auxquels cet entretien fut rapporté fidèlement , demandèrent la même chose , insinuant en même tems , que le Roi , leur Maître , aimeroit mieux joindre quelques Villes à ses Conquêtes de Flandres & d'Artois , que d'avoir des Places trop éloignées de ses Etats , & que la République pourroit donner au Roi d'Espagne un équivalent dans la Généralité pour ce qu'il céderoit à Sa Majesté Très-Chrétienne dans les Pays-Bas. Ils ajoutèrent qu'ils falloit faire quatre Traitez particuliers , afin de satisfaire chacun des Intéressez. Les Etats , informez par leurs Ministres des intentions des François , chargèrent aussitôt M. van Beuningen d'en entretenir le Comte de Monterey , qui écrivit d'abord à Madrid. Dès que Dom Manuel de Lira , Plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique , fut arrivé à Cologne , les Ministres Hollandois lui rendirent compte de ce qu'ils avoient fait. Il leur répondit qu'il falloit attendre les Ordres de Sa Majesté Catholique sur la Proposition imprévue de la France , touchant les Places des Pays-Bas , & que son Avis étoit de ne faire qu'un Traité général entre l'Empereur , la France , l'Espagne & les Etats Généraux , persuadé , que si on en faisoit quatre on seroit trompé ou opprimé. Il proposa ensuite une Suspension d'Armes que les Hollandois refusèrent , parce qu'ils espéroient que la fuite de l'Année leur seroit avantageuse. Enfin il raisonna long-tems sur la cession de Mastricht à la France , & sur celle de Deventer , ou de quelques autres Villes de l'Over-Yssel qui étoient à la bienséance de l'Empereur. Les Médiateurs , avertis de ces entretiens , demandèrent aux Ministres de la République quel étoit leur sentiment à l'égard de la cession de ces Places , ils repliquèrent qu'ils n'avoient point d'Ordre , & qu'ils en écriroient à leurs Maîtres. Le vingt-septième de Juin , les Médiateurs demandèrent , par forme de discours , si les Etats , pour acheter la Paix , ne céderoient pas au Roi toutes les Places qui sont entre l'Escaut & la Meuse , sçavoir *Mastricht, Grave, Ravestein, Bois-le-Duc, Breda, Bergues-op-Zoom, Willemstadt, Steenbergue,*

(a) *Historia de Leopoldo primero. Tomo II. Cap. II.*

(b) Ils partirent de la Haye le 11. de May , 1673.

(c) Le 16. de May.

gue, Lillo & la Ville de Meurs. (a) Ils n'appuyoient pas cette Proposition, ils ne la faisoient, disoient-ils, qu'afin que les Etats fussent à quelles conditions, ils pourroient faire la Paix. Ils promettoient d'engager la France à se contenter d'une équivalent dans les Pays-Bas en échange des Places qu'on ne voudroit pas lui céder dans la Généralité. Ils ajoutoient qu'il ne faudroit pas s'effaroucher si Sa Majesté Très-Chrétienne demandoit l'exercice public de la Religion Catholique dans les Villes qu'elle restitueroit, parce que la Suède n'étoit pas obligée de seconder le zèle du Roi de France pour sa Religion. Enfin ils insinuoient qu'on ne devoit pas se mettre beaucoup en peine de la satisfaction qu'on donneroit au Roi d'Angleterre & aux deux Evêques, parce qu'il seroit aisé de les satisfaire, lorsque la France seroit contente. M. de Béverning, après avoir remercié les Médiateurs, représenta l'importance des Places qu'on demandoit & l'impossibilité de les céder, sans mettre la République dans les fers, ce qui ne seroit pas d'honneur à un Roi qui étoit son Allié. Cependant Tot & ses Collègues, après avoir entretenu les Ambassadeurs de France, vinrent le lendemain redemander de leur part non seulement ces mêmes Places; mais tous les Pays, toutes les Terres & Jurisdictions qui en dépendoient, sçavoir la Mayerie de Bois-le-Duc, le Marquisat de Bergues-op-Zoom, la Baronie de Breda, le Pays de Cuyck & de Steenbergue, le Comté de Meurs, & toutes les dépendances de Mastricht dans le Pays d'Outre-Meuse. On fit succéder les menaces à des Demandes si dures. Mais les Ministres de l'Etat sans se laisser ébranler, rejettèrent ces Propositions. On s'adressa ensuite aux Ministres Espagnols, (b) qui avoient un ordre exprès de n'entamer pas une Négociation de cette nature. Cependant Dom Manuel de Lira ne laissa pas de dire en particulier à M. de Béverning que le Roi d'Espagne pourroit céder Aire, St. Omer & Cambray, pourvu qu'on lui donnât en échange Mastricht, Bois-le-Duc, le Sas de Gand & Hulst avec leurs dépendances. Les Ministres de France insinuèrent que le Roi, leur Maître, seroit satisfaite si on lui laissoit Mastricht, Breda, Bois-le-Duc, Grave & Creve-cœur avec leurs dépendances, & qu'on s'accorderoit sur le reste. Ceux de la République s'attachèrent à prouver l'impossibilité d'une pareille cession, & demandèrent ensuite qu'on leur délivrât ces Propositions par écrit & dans les formes, afin qu'ils pussent les envoyer à leurs Maîtres, & recevoir des ordres précis sur ce sujet. Les Médiateurs refusèrent une Demande si juste; & continuant à lire le papier dans lequel ils les avoient couchées, ils vinrent au dernier Article, portant que la Suède seroit obligée de prendre les Armes pour ceux qui demandoient la Paix contre ceux qui la refuseroient. On leur repliqua avec chaleur, que ce n'étoit pas la première fois qu'ils tenoient ce langage menaçant, si peu convenable à des Médiateurs, qui ne devoient témoigner aucune partialité. On communiqua aussi-tôt cette Conférence aux Espagnols, qui prenant beaucoup moins d'intérêt que les Etats aux Places que la France demandoit, & voulant faire leurs Affaires aux dépens des Hollandois, furent d'avis de continuer cette Négociation, & de la faire traîner jusqu'à ce qu'on pût la rompre sur l'équivalent, ou sur quelque autre prétexte, qui les déchargeât de la haine de la rupture. On prit le parti de la tirer en longueur, & Mrs. de Béverning & de Haaren firent un Voyage à la Haye, (c) afin de rendre un compte plus exact à Leurs Hautes Puissances, & de rapporter une résolution plus précise. Dom Manuel de Lira les y suivit. Pendant leur absence les Anglois réitérèrent la demande qu'ils avoient faite de Flessingue & de Ramekens comme des Villes d'otage, & ils crurent se réduire beaucoup que de se contenter de la Brille & de Goeree avec une Garnison Angloise que les Etats entretiendroient. Ainsi la Hollande demuroit enclavée entre ses deux plus puissans Ennemis, & il étoit plus sûr pour elle d'abandonner les trois Provinces déjà conquises que de perdre tous ses Boulevarts, & de demeurer tellement bloquée, que son sort dépendroit de l'ambition de ses Voisins.

CX. Dès le moment que Mrs. de Béverning & de Haaren furent arrivés à la Haye, (d) ils firent leur rapport au Prince d'Orange, & ensuite à Leurs Hautes Puissances. Deux jours entiers (e) furent employez à tenir diverses Conférences, où de con-

CX.
Avis des
Provinces
sur les
Proposi-
tions de
Paix.

LII 3

(a) Wicquefort, Hist. MS. des Provinces-Unies; Livre XXV.

(b) Dom Manuel de Lira, Mrs. Blondel & d'Ouden-hove.

(c) Ils partirent le 14. de Juiller.

(d) Ils y arrivèrent le 17. de Juiller;

(e) Le 18. & le 19. de Juiller.

1673.

cert avec Son Altesse & avec les Commissaires des Affaires secrètes, on forma le plan sur lequel on devoit continuer la Négociation, & on l'envoya aux Provinces par les Députés qu'elles avoient à l'Assemblée des Etats Généraux, afin qu'elles l'examinassent & qu'elles y donnassent leur consentement. Les Députés ayant apporté les avis de leurs Provinces, on dressa l'Instruction des Ambassadeurs, qui retournèrent aussi-tôt à Cologne. (a) Ayant examiné cette Instruction, ils y trouvèrent d'abord une difficulté invincible qui regardoit les Villes de Flandres, dont la Zélande ne vouloit pas qu'il fût parlé dans la Négociation. Mais comme sans cela on ne pouvoit pas faire une offre raisonnable, les Ambassadeurs convinrent entre eux, que dans le premier projet, on ne feroit mention que de la Ville de Hulst avec les Forts qui en dépendent, qu'on ne parleroit point du Baillage de cette Ville, ni du Sas de Gand, & qu'on stipuleroit expressement que les Places, qu'on seroit obligé de céder, passeroient entre les mains des Espagnols qui en fourniroient l'échange à la France, afin d'éloigner les François, le plus qu'il seroit possible, des Frontières de la République; mais M. d'Odyck refusa avec tant d'opiniâtreté de signer cet Ecrit, qu'il fallut le remettre aux Médiateurs seulement signé de ses trois Collègues. Les Espagnols, peu contents, renvoyèrent au Comte de Monterey l'Affaire de l'équivalent, dont il avoit été parlé dans les Conférences précédentes. Les François demeurèrent fermes à vouloir les Places situées entre l'Escaut & la Meuse, spécifiées dans l'Ecrit qu'ils avoient communiqué aux Médiateurs le vingt-huitième de Juin, (b) ou bien qu'au lieu de leur céder des Places détachées, on leur en procurât l'équivalent avec l'Espagne. Enfin ils déclarèrent que le Roi, leur Maître, exigeoit que les Etats retirassent leurs Troupes d'Emden; Que Sa Majesté vouloit entrer dans l'Arbitrage de Danemarck, être informée des Prétentions de l'Electeur de Brandebourg & du Comte d'Osfrise, dont elle ignoroit les particularitez, & savoir quelle satisfaction on donneroit au Duc de Neubourg, à l'Archévêque de Cologne, & à l'Evêque de Munster. Mais ils insinuoient en même tems que ces Demandes ne romproient pas la Paix, si la République accordoit à Sa Majesté ses autres Prétentions. On tint sur toutes ces Propositions diverses Conférences à la Haye. Elles n'aboutirent qu'à des Contestations dans lesquelles on répétoit de part & d'autre ce qu'on avoit dit plusieurs fois.

CXI.
Délibérations
en
Hollande.

CXI. Les Médiateurs, voyant qu'ils n'avançoient pas chemin, vouloient envoyer l'un d'eux à la Haye, afin de représenter à Leurs Hautes Puissances la nécessité de la Paix. Mais ils changèrent d'avis, & se contentèrent d'écrire une Lettre très-forte aux Ambassadeurs de l'Etat, ce qui étoit à peu-près la même chose, puisque leur Courier qui partoît le lendemain devoit la porter à leurs Maîtres. (c) On s'étoit relâché sur Bergues-op-Zoom, & sur quelques autres Places; mais on demandoit toujours Mastricht, Grave, Bois-le-Duc, & Breda, à condition qu'elles seroient remises à l'Espagne, qui fourniroit à la France un équivalent dans les Pays-Bas. Comme le Traité devoit se faire avec les deux Rois, on demandoit pour l'Angleterre le salut du Pavillon, Surinam, six Millions pour Sa Majesté Britannique, & un million & demi pour le Prince d'Orange, que Charles, son Oncle, lui devoit. Mais les Etats Généraux ayant conclu leurs Traitez avec l'Empereur, & le Roi d'Espagne, (d) prirent des Résolutions plus fermes, & ordonnèrent à leurs Ministres de déclarer aux Médiateurs, qu'ils ne pouvoient traiter à des Conditions si dures que celles qui leur étoient imposées par les deux Rois & par les deux Prélats. (e) Ils les chargèrent aussi de représenter la nécessité qu'il y avoit de faire un Traité général dans lequel tous les Alliez entreroient, sans exception du Duc de Lorraine, & de donner satisfaction à l'Empereur aussi bien qu'à l'Espagne. Les Ministres, qui avoient reçu cet ordre, craignant que s'ils l'exécutoient dans son entier, on ne rompît brusquement la Négociation, crurent qu'ils seroient mieux d'attendre que les Médiateurs leur demandassent réponse, afin d'exposer alors le changement avantageux arrivé à la République par ses Alliances, & de demander des Passeports pour les Ministres du Duc de Lorraine, parce que l'on gagneroit par là tout le tems que la France & l'Angleterre mettroient à délibérer là-dessus, & qu'en cas de refus on seroit en droit de protester. Ils communiquèrent cette pen-

(a) Ils y arrivèrent le 14. d'Août.

(b) Voyez cy-dessus pages 452. & 453. quelles étoient ces Places.

(c) Lettre MS. de M. de Groot, de Cologne, le 22. de Septembre, 1673.

(d) Voyez ces Traitez cy-dessus pages 440. & 441.

(e) Voyez ces Conditions cy-dessus, page 446. Ils demandoient encore Lingue, & la démolition du Fort de Bourtang, au lieu de Wedde, de Westwoldignerland, Bourtang, & Bellingwolde, que les deux Rois avoient promis à l'Evêque de Munster.

pensée au Baron de Lifola, qui l'appuya; & ayant été aprouvée de tous les Alliez, les Ministres Hollandois déclarèrent aux Médiateurs (a) que les Etats avoient fait & ratifié des Traitez qu'ils ne se pouvoient dispenser d'exécuter. Qu'entre autres ils en avoient fait un avec le Duc de Lorraine, (b) dont une des Conditions étoit, qu'ils ne feroient aucun Traité sans sa participation, qu'ainsi il étoit nécessaire de faire venir des Passeports de France & d'Angleterre pour ses Ministres. Les Médiateurs répondirent que cet Article souffriroit de grandes difficultez, parce que la France avoit déclaré en diverses occasions, qu'elle ne traiteroit point avec le Duc de Lorraine dans une Assemblée générale; mais seulement en particulier. Les Hollandois repliquèrent que les Affaires de l'Europe étoient bien changées, & que le Roi, leur Maître, auroit encore à offrir sa Médiation à l'Empereur & au Roi d'Espagne. Les François firent ensuite leurs Propositions sur l'équivalent des Places que les Hollandois céderoient. Ils ôtoient aux Espagnols Mastricht pour le donner rasé à l'Evêque de Liège, qui en étoit Seigneur en partie, & promettoient le Comté de Meurs à un Prince d'Allemagne. On changeoit les Conditions; mais comme malgré ce changement elles étoient toujours également dures pour la République & pour l'Espagne, les Etats résolurent le seizième d'Octobre d'ordonner à leurs Ministres d'interrompre la Négociation de concert avec ceux de l'Empereur & du Roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'on eût admis les Ministres du Duc de Lorraine au Congrès, & qu'on leur eût expédié les Passeports nécessaires, pour s'y rendre avec sûreté.

Les Alliez eurent, à la prière des Médiateurs, une Conférence particulière chez Dom Manuel de Lira, (c) dans laquelle on agita cinq Questions. I. Si l'Empereur, l'Espagne & le Duc de Lorraine devoient être considérés comme Parties principales ou accessoires de la Guerre qu'on faisoit aux Etats, & on conclut qu'ils étoient Parties *principales*. II. S'ils agiroient de leur chef ou par l'intervention d'un tiers, comme on avoit fait en Pologne au Traité d'Oliva, & on décida qu'ils agiroient de leur *chef*. III. Si on ne pourroit pas trouver le moyen de faire venir secrètement un Ministre de Lorraine aux Conférences des Alliez, & on fut d'avis que sa présence *publique* étoit absolument nécessaire, parce qu'il n'étoit pas permis de donner atteinte à la bonne foi des Traitez; & que celui qu'on avoit fait avec le Duc de Lorraine portoit expressément, *qu'on ne commenceroit aucune Négociation de Paix ou de Trêve sans sa participation, & sans lui procurer d'abord la sûreté requise & nécessaire, pour envoyer ses Ministres dans le Lieu où l'on traitera.* (d) IV. On mit en délibération si l'Empereur & l'Espagne accepteroient la Médiation de la Suède seule ou conjointement avec les Médiateurs que la Diète de Ratisbonne avoit nommez, & il fut résolu de ne se déterminer sur cet Article qu'après que la Médiation auroit été offerte à Leurs Majestez Impériale & Catholique. V. Enfin il s'agissoit de sçavoir si l'on accepteroit la Suspension d'Armes; mais on ne put rien conclure là-dessus, non plus que sur le fond de l'Affaire. Ces Avis furent unanimes dans la Conférence, & les Etats Généraux les aprouvèrent par une Résolution. (e)

CXII. Mais nous avons assez parlé des Négociations de Paix, il est tems de revenir aux Affaires de la Guerre. La République avoit à la soutenir en Amérique aussi bien qu'en Europe. Les Anglois ayant résolu d'enlever aux Hollandois Tabago, l'une des Isles Antilles où ils s'étoient établis, firent partir des Barbades au mois de Décembre de l'année précédente six Bâtimens sur lesquels ils avoient embarqué le Régiment de Bridges pour la Descente. Elle se fit sans peine. Le Guide qui conduisoit les Soldats, les ayant d'abord fait entrer dans un Lieu où il étoit aisé de les faire périr, le Capitaine Poole, qui commandoit cette petite Escadre Angloise, en ayant eu l'avis, remit à la Mer, rembarqua ses Soldats, & les fit descendre dans un endroit plus sûr à une lieuë & demie du Fort. Une partie de la Garnison étoit accouruë au Lieu où s'étoit fait la première Descente, & n'avoit pas eu le tems de retourner, pour empêcher la seconde, qui ne couta qu'un Homme. Le Fort attaqué par les Anglois se défendit vigoureusement pendant cinq heures; mais ayant demandé à capituler, on fit la Garnison, composée de quatre cens Hollandois & d'autant de Nègres, Prisonniere de Guerre. (f)

CXII.
Prise de
l'Isle de
Tabago
par les An-
glois.

CXIII.

(a) Le 28. de Septembre, 1673.

(b) Voyez ce Traité cy-dessus, page 440.

(c) Le 3. de Novembre.

(d) Article VI. du Traité entre l'Empereur, le Roi

d'Espagne, les Etats Généraux & le Duc de Lorraine.
Fait à la Haye, le 1. de Juillet, 1673.(e) *Resolutien van den 22. en 28. November, 1673.*

(f) Relation de la prise de Tabago, par un Anglois.

1673. CXIII. Les Hollandois crurent se dédomager par la prise de Ste. Hélène. Cette Isle, située dans la Mer d'Ethyopie, & pleine de Rochers, est si peu considérable par elle même, que les Portugais qui la découvrirent l'an 1502. & qui la trouvèrent déserte, l'abandonnèrent, après y avoir planté des Citroniers & des Orangers. Mais les Anglois la regardent comme nécessaire à leur Navigation, parce qu'ils y mettent leurs Malades, & qu'ils y trouvent des rafraichissemens qu'un petit nombre d'Habitans a soin de leur fournir comme le fruit de leur culture. Quatre Vaisseaux Hollandois partis au mois de May de l'an 1672. y trouvèrent deux Vaisseaux que la Compagnie Orientale d'Angleterre y avoit envoyez. Ils s'engagèrent dans un Combat qui ne leur fut pas avantageux, puisqu'ils ne purent descendre de ce côté-là; mais ayant mis quatre cens Hommes à terre dans un autre endroit de l'Isle, les Anglois qui ne pouvoient défendre le Fort, se retirèrent dans leurs Vaisseaux, & prirent la route d'Angleterre, où ils arrivèrent heureusement. Ils réparèrent bientôt leur perte. Quatre Vaisseaux, qui revenoient des Indes, s'arrêtèrent à Sainte Hélène, pour la reprendre. Ils mirent trois ou quatre cens Soldats dans de petits Bâtimens pour descendre de l'autre côté de l'Isle, pendant que les Vaisseaux de Guerre mouilleroient l'ancre auprès du Fort, à la portée du Canon. Après quatre heures de Combat, les Hollandois ofrirent de rendre l'Isle volontairement, à condition qu'ils en fortiroient avec armes & bagage, qu'on ne les maltraiteroit point sous quelques prétexte que ce fût, & que la Flotte Angloise n'exerceroit aucun acte d'Hostilité contre eux pendant leur retraite, ce qui fut exécuté. (a) Mais la perte de cette Isle fut suivie d'une autre perte plus considérable. La petite Troupe d'Anglois, qui, après le débarquement, avoit gagné le sommet de la Montagne, arborâ la Bannière qu'on lui avoit donnée pour faire le signal. Elle aprenoit qu'on avoit vû six Vaisseaux Hollandois revenant des Indes, qui faisoient deux routes différentes. *La Marie & Marthe* avec deux Navires marchands armez en Guerre suivirent deux de ces Vaisseaux Hollandois qui s'étoient séparés, & ils ne purent les atteindre à cause de la violence du vent. Les quatre autres fuioient aussi à toutes voiles. Ils s'étoient même séparés dans l'espérance que cette diversion obligeroit les Anglois à les abandonner; mais cela ne les empêcha pas d'être pris; & quoi qu'ils ne fussent pas aussi richement chargez que le sont ordinairement ceux qui reviennent des Indes, il ne laisse pas d'être vrai que la Compagnie d'Orient n'avoit jamais fait une si grosse perte dans un même Voyage.

CXIV. L'Expédition d'Evertzen (b) fut plus heureuse. Il passa dans la Virginie avec une Escadre de quinze Vaisseaux de Guerre. Il y trouva une Flotte Angloise de plusieurs Vaisseaux richement chargez, dont il en brula cinq, & en prit sept. De là il alla au-devant des Vaisseaux de Terre-neuve, & en prit ou en ruina soixante cinq. Il jetta la terreur dans les Isles Françoises & Angloises de la Martinique, en les menaçant d'une prompte irruption. Il prit ensuite la route du Canada, (c) se présenta devant le Fort de la nouvelle Yorck, (d) autrefois la nouvelle Amsterdam, l'attaqua, & s'en rendit le maître avec d'autant plus de facilité que le Gouverneur étoit absent. Il y trouva quarante pièces de Canon qu'il enleva. Il avoit renforcé sa Flotte de plusieurs Vaisseaux Anglois, qu'il avoit choisis parmi ses prises; & se trouvant embarrassé du grand nombre de Prisonniers qu'il avoit faits dans le cours de ses Conquêtes, il en chargea quatre grands Vaisseaux, qu'il renvoya. Enfin, après avoir repris l'Isle de St. Eustache & la nouvelle Hollande, pris ou ruiné près de cent Vaisseaux ennemis, il revint en Europe comblé de gloire, & chargé de richesses.

CXV. Les François des Isles de l'Amérique voulurent aussi se signaler contre les Hollandois, en attaquant les Places qu'ils possédoient dans ces Isles. La première tentative qu'ils firent ne fut pas heureuse. De Baas, leur Général qui commandoit dix-huit Vaisseaux & quelques Troupes de Descente, mit à terre treize cens Hommes. Ils marchèrent Enseignes déployées vers le Fort de Curassaw, (e) croyant que leur présence suffisoit pour l'obliger à capituler; mais quelques volées de Canon les desabusa, & les força de s'aller camper dans la Plaine. Le Gouverneur étoit mort trois jours auparavant, & on lui avoit substitué Donker, auquel de Baas envoya un Tambour pour le sommer de rendre le Fort à des conditions qu'il trouva trop hon-

(a) Relation d'un Anglois.

(b) Corneille Evertzen, Vice-Amiral de Zélande.

(c) Au mois de Juillet.

(d) Le 9. d'Août.

(e) Le 13. Mars 1673. Relation de Curassaw.

honteuses pour les accepter. Les Habitans témoignèrent une grande joye de ce qu'on avoit renvoyé fièrement le Tambour; & crièrent *vive le Prince d'Orange*, qui étoit regardé en ce Pays-là aussi bien qu'en Hollande comme un Libérateur. Les François, à qui l'eau commençoit à manquer, feignirent de vouloir dresser une Batterie sur le haut d'une Montagne, afin de foudroyer de là le Fort; mais après avoir demeuré dix jours dans l'Isle, ils prirent le parti de la Retraite. (a) On détacha quelque Cavalerie pour les aller reconnoître, & pour leur donner Bataille le lendemain; mais les Prisonniers & les Déserteurs raportèrent unanimement que les Ennemis avoient profité de la nuit pour s'embarquer à Santa-Barbara, d'où ils firent voile vers Espagnola, sans rien entreprendre. (b)

CXVI. M. de la Haye (c) essuya dans les Indes Orientales le sort incertain & journalier des Armes. Il s'étoit avancé avec l'Escadre qu'il commandoit auprès de Ceylan, & avoit pris Trinquemale, Ville très-importante aux Hollandois. Il l'avoit munie d'une bonne Garnison, & avoit mis cent douze pièces de Canon dans la Citadelle. Le Gouverneur de Batavia connoissant trop bien l'importance de ce Poste, pour le laisser entre les mains des François, détacha l'Amiral van Goens (d) avec seize Vaisseaux pour faire voile du côté de Ceylan, livrer Bataille à M. de la Haye, ou reprendre Trinquemale. Cet Amiral exécuta le dernier de ces ordres. Il obligea Trinquemale à rentrer sous l'obéissance de la Compagnie, profita de tout le canon qui y étoit, & fit cinq ou six cens Prisonniers tant Indiens que François.

M. de la Haye, qui étoit allé sur la Côte de Coromandel, y prit St. Thomé, que les Hollandois avoient enlevée aux Portugais douze ans auparavant. Cette Place, dit la Relation, est bien située & bien fortifiée. Tout y est en si grande abondance que les Officiers peuvent y vivre pour cinq sols, & les Soldats à proportion. D'ailleurs on en peut tirer assez de Contributions pour payer la Garnison. Cependant M. de la Haye, ajoute la même Relation, l'a prise & n'a perdu que cinq Hommes. Les Vaisseaux peuvent y demeurer en sûreté neuf mois de l'année; mais comme il n'y a point de Port, & que la Rade est mauvaise, on est obligé de se retirer pendant les trois autres mois. C'est pourquoi M. de la Haye, après y avoir laissé une Garnison de six cens Hommes, alla à Goa pour s'y radouber. Il dépêcha de là le *Jule*, pour porter cette nouvelle au Roi avec cinquante grosses perles estimées mille écus chacune, pour faire à la Reine un des plus beaux Colliers qu'on eût jamais vus. Ce Vaisseau, chargé d'autres Richesses immenses, dont M. Caron avoit la direction, fit naufrage à l'embouchure de la Rivière de Lisbonne par l'ignorance, d'autres disent par la trahison, d'un Pilote Portugais qui vouloit le faire entrer contre Vent & Marée. (e) Quoi qu'il en soit, le Vaisseau ayant heurté contre les Rochers, se brisa en mille pièces, Caron périt, & il n'y eut que son Fils, & une centaine de Matelots qu'on pêcha toute la nuit qui échapèrent de ce Naufrage. Tel fut le sort des Expéditions maritimes des trois Nations tant aux Isles de l'Amérique qu'aux Indes Orientales.

(a) Le 23. de Mars. (b) Relation de Curassaw.

(d) Ryklof van Goens;
(e) Relation de Lisbonne.

Fin de la seconde partie de l'Année mille six cens soixante & treize.



ANNAALES

D E S

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1673.

TROISIEME PARTIE.

CONTENANT LES NEGOCIATIONS EN ANGLETERRE POUR LA PAIX, LES AFFAIRES DE CE ROYAUME, L'EVACUATION DES PLACES DES PROVINCES-UNIES OCCUPEES PAR LES FRANCOIS, ET LES AFFAIRES INTERIEURES DE LA REPUBLIQUE.

CXVII.

1673.

CXVII.
Idée générale de cette troisième partie.



A fin de cette Année produisit des Révolutions avantageuses à la République. Le feu de l'Angleterre se ralentit & s'éteignit par un Traité de Paix, qui dissipa toutes les frayeurs qu'on avoit d'une Descente sur les Côtes de Zélande. Le Roi de Suède & l'Electeur de Brandebourg, qui formoient un tiers Parti en Allemagne, donnèrent de l'inquiétude à la France. Les Princes du Rhin, que la Déclaration de l'Empereur rendoit incertains & chancelans, travaillèrent à leur accommodement. La France, qui prévit ces changemens, évacua toutes les Places des Provinces-Unies, à l'exception de Grave & de Mastricht, plus rapidement qu'elle ne les avoit prises. Cet avantage auroit été plus grand, s'il n'avoit fait naître des Divisions dans une République, où les anciens mouvemens n'étoient point encore entièrement calmez.

CXVIII.
Lettre de Leurs Hautes Puissances au Roi d'Angleterre.

CXVIII. On commença les Négociations par le Roi d'Angleterre. Les Etats Généraux lui écrivirent une Lettre très-forte, qu'ils envoyèrent par un Trompette. Leurs Hautes Puissances, après avoir déploré le malheur d'une Guerre arrivée par l'infraction des Traitez qui devoient unir éternellement les deux Nations, disoient au Roi qu'elles avoient supprimé la Médaille, dont Sa Majesté avoit témoigné d'être offensée, & qu'elles en avoient fait rompre les coins, de crainte qu'on n'en fît battre quelques unes secrètement; Qu'elles avoient accordé tout ce qu'on leur avoit demandé en faveur des Habitans de Surinam; Qu'elles avoient envoyé M. van Beuningen à Londres pour mettre la dernière main au Règlement proposé par l'Ambassadeur de Sa Majesté entre les Compagnies des Indes Orientales des deux Nations; Qu'encore que le peu de succès de la Négociation de ce Ministre leur eût ôté l'espérance de réussir, elles n'avoient pas laissé de lui donner ordre de déclarer, que bien loin de faire un Traité particulier avec la France, comme on le publioit contre la vérité & même contre la vrai-semblance, la République, au contraire, étoit prête d'entrer avec l'Angleterre dans une nouvelle Alliance plus étroite & plus avantageuse que les précédentes. A l'égard de l'Affaire du Pavillon, nous croyons, ajoutoient les Etats, nous être comportez sur cet article avec tout le respect imaginable, & que notre réponse devoit vous satisfaire. Elle nous paroît si raisonnable que nous voulons bien encore la soumettre au jugement de tout le monde, & si on y trouvoit de l'obscurité, notre Ambassadeur extraordinaire avoit ordre de donner

tous

tous les éclairciffemens qu'on lui demandroit. Mais on ne lui donna d'Audience qu'une heure après que le Conseil privé avoit lû & approuvé la Déclaration de Guerre. 1673.

„ Tout cela , Sire , fait assez voir avec quel zèle & avec quelle application
 „ nous avons travaillé à satisfaire à Votre Majesté , afin d'éteindre dans son com-
 „ mencement un feu , capable de consumer toute l'Europe. Comme nous ne
 „ sommes entrez dans cette Guerre que par la nécessité indispensable de deffen-
 „ dre & de protéger nos Sujets , nous n'avons cessé depuis la rupture de recher-
 „ cher autant qu'il nous a été possible l'amitié de Votre Majesté , & nous ne
 „ nous sommes point lassés de faire des ouvertures de Paix en toutes occasions.
 „ Nous vous envoyâmes pour cet effet dès le mois de Juin de l'année pas-
 „ sée nos Députez extraordinaires , qu'on confina à Hamptoncourt , sans leur
 „ donner Audience , & sans entendre ce qu'ils avoient à proposer de notre part.
 „ Un Ministre de l'Electeur de Brandebourg fit aussi , à notre prière , le Voyage d'An-
 „ gleterre pour représenter sérieusement à Votre Majesté l'ardent désir que nous
 „ avions de la voir dans un autre sentiment , & la disposition où nous étions
 „ de faire tout ce qui étoit en notre pouvoir pour obtenir l'honneur de son amitié. „
 „ Nous avons refusé la Suspension d'Armes par Terre , que les Médiateurs nous ont
 „ proposée , & nous vous l'avons offerte par Mer pour une Année , en quoi nous
 „ croyons vous avoir donné la plus grande marque de la forte passion que nous
 „ avions pour la Paix. „ Les Ministres du Roi d'Espagne ont représenté de
 „ tems en tems les mêmes choses à Votre Majesté , & lui ont souvent réitéré leurs
 „ instances pour la persuader d'entendre à une Paix. Mais outre toutes ces avan-
 „ ces que nous avons faites en public , nous nous sommes encore servis d'un moyen
 „ que nous avons jugé plus efficace. Monsieur le Prince d'Orange , tant par sa
 „ propre inclination , qu'en considération des prières que nous lui avons réitérées
 „ si souvent , a employé toutes les sollicitations imaginables pour nous faire obte-
 „ nir l'honneur des bonnes grâces de Votre Majesté , & pour lui représenter l'avantage
 „ & la gloire qu'elle pouvoit tirer , en rétablissant le repos de la Chrétienté , &
 „ en nous donnant la Paix que nous désirions avec tant d'ardeur. Mais quoique
 „ nous eussions grand sujet d'espérer que les instances d'un Prince qui a l'honneur
 „ d'être si proche Parent de Votre Majesté , & dont le mérite est si connu d'un cha-
 „ cun , auroient enfin prévalu auprès d'elle contre ceux qui sont mal-affectionnez
 „ envers nous. Quoique nous eussions aussi de la peine à nous persuader , qu'a-
 „ près que les intérêts de Son Altesse & les nôtres étoient devenus communs , &
 „ n'avoient rien de séparé , Votre Majesté voulût continuer dans ses premiers senti-
 „ mens , & envelopper dans notre ruine un des plus illustres Princes de son sang ;
 „ nous avons néanmoins vû avec beaucoup de douleur , que toutes ces raisons n'ont
 „ pû la persuader de relâcher la moindre chose de sa première rigueur , & qu'au lieu
 „ d'une réponse favorable aux ouvertures que nous avons faites , elle nous a fait dé-
 „ clarer à Cologne qu'il n'y avoit point de Paix à espérer pour nous , à moins que nous
 „ ne lui accordassions , non seulement à Elle & au Roi de France , mais aussi aux Evê-
 „ ques de Cologne & de Munster , des Conditions qu'on n'a jamais exigées d'un Peu-
 „ ple libre , & qui peuvent si peu être proposées pour des Articles de Paix , qu'el-
 „ les ne portent autre chose qu'une Conquête absolüe de l'Etat , & l'extirpation de la
 „ Religion Réformée , dont Votre Majesté & les Rois , ses Prédécesseurs , ont toujours
 „ été le principal appui & les Défenseurs. (a) „ C'est pourquoi , après nous être réto-
 „ lus à une défense nécessaire , nous avons été obligés de presser les Puissances qui
 „ s'intéressoient pour notre conservation , d'entrer dans une Alliance plus étroite
 „ avec nous , & nous avons été assez heureux pour engager l'auguste Maison d'Au-
 „ triche à se déclarer en notre faveur , & pour porter le Roi d'Espagne à conclure en
 „ particulier avec nous une Ligue offensive & défensive , en vertu de laquelle il a
 „ déjà déclaré la Guerre à la France. Vous jugez facilement des suites que pourront
 „ avoir des Alliances si considérables ; mais avant que le mal soit sans remède , nous
 „ avons cru devoir faire un dernier effort auprès de Votre Majesté , en l'assurant que
 „ quelques changemens favorables qui soyent arrivés à nos Affaires , quelques puis-
 „ sances que soyent nos Alliez , notre respect & notre déférence pour Elle sont les
 „ mêmes , & que nous sommes toujours disposés à vous donner toute la satisfac-

(a) Lettre des Etats Généraux au Roi de la Grande Bretagne , de la Haye le 25. d'Octobre , 1673.

1673. tion que vous pouvez raisonnablement prétendre de nous. Nos Alliez, qui sont dans les mêmes sentimens, joindront leur intercession à nos prières, & nous espérons, Sire, que votre Majesté se laissera enfin fléchir, & qu'elle accordera à nos instances & aux leurs, ce qu'elle nous a refusé jusqu'à présent. Et comme le Traité général souffrirait des difficultez qui pourroient contribuer à la continuation de la Guerre, nous souhaiterions terminer promptement avec Votre Majesté. Nous nous estimerions heureux, si quelques unes de ces considérations pouvoient faire impression sur elle, & la disposer à rentrer dans les sentimens où nous l'avons vu ci-devant.

CXIX.
Assemblée
du Parle-
ment au
mois d'Oc-
tobre.

CXIX. Cette Lettre qui expoisoit fortement aux yeux des Anglois la conduite que Leurs Hautes Puissances avoient tenuë envers Sa Majesté Britannique, & les démarches qu'elles avoient faites pour prévenir une rupture entre les deux Nations, fut répandue en Angleterre dans le tems que le Parlement s'assembloit. Elle intimida le Ministère, & anima cette Assemblée à faire au Roi des Demandes fort desagréables. Le Parlement s'étant assemblé le trentième d'Octobre à Westmunster résolut d'abord de supplier très-humblement Sa Majesté de s'opposer au Mariage du Duc d'York avec la Princesse de Modène, & d'empêcher Son Altesse Royale d'épouser aucune Princesse Catholique à l'avenir. Charles, irrité d'une telle Demande, prorogea le Parlement de six jours, afin de préparer les esprits à consentir à la levée des Subsidés qui lui rendoient cette convocation nécessaire.

CXX.
Harangue
du Roi.

CXX. Le Parlement s'étant rassemblé le sixième de Novembre, l'*Huissier de la verge noire* porta l'ordre aux Communes de venir à la Chambre des Pairs, où le Roi, s'étant rendu avec les Cérémonies accoutumées, parla aux deux Chambres d'un ton despotique, croyant par là se faire obéir.

„ MY LORDS ET MESSIEURS, J'avois cru vous féliciter aujourd'hui d'une
„ Paix honorable. Mes préparatifs pour la Guerre, & mon consentement pour
„ un Traité de Paix me donnoient un juste sujet de le croire; mais les Hollandois
„ ont trompé mon attente, & ont appelé mes Ambassadeurs qui sont à Cologne
„ par raillerie les *Conquérans*. Ils n'en ont pas usé comme des personnes qui sont
„ dans l'état où ils se trouvent. Leurs pensées sont bien éloignées de la Paix.
„ C'est ce qui m'oblige à vous demander un nouveau Subside. La conservation &
„ l'honneur de cette Nation le demandent absolument. Il faut aussi qu'il soit propor-
„ tionné à l'état des Affaires. Je dois vous dire encore que si vous ne me le
„ faites pas avoir de bonne heure, le dommage que je souffrirai, par rapport aux pré-
„ paratifs que j'ai faits, sera irréparable. La grande connoissance que j'ai des per-
„ sonnes qui composent les deux Chambres de ce Parlement ne me permet pas de
„ craindre que les artifices de nos Ennemis vous puissent détourner en aucune façon
„ de m'accorder ce Subside. J'espère que je n'aurai pas besoin d'user de beau-
„ coup de paroles pour vous persuader que je suis constant dans l'observation de
„ toutes les promesses que je vous ai faites au sujet de la Religion. Vous pouvez
„ compter que je serai toujours prêt de vous donner de nouvelles preuves de mon
„ zèle pour la conservation de la véritable Religion & des Loix de ce Royaume
„ toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Enfin il m'importe beaucoup de re-
„ commander à vos soins & à vos réflexions la dette que je dois aux Banquiers,
„ dans laquelle plusieurs de mes Sujets sont engagez. Je vous recommande leur
„ condition & leur état, & je vous demande avec ardeur votre assistance pour
„ leur soulagement. Il y a encore d'autres choses dont je désire que vous foyez in-
„ formez. J'en laisse le soin au Chancelier.

CXXI.
Du Chan-
celier.

CXXI. Heneage Finch avoit, comme nous l'avons dit, pris la place du Comte de Schaftsbury, auquel le Roi avoit ôté les Sceaux pour les lui donner. Il avoit joint une grande probité à beaucoup d'éloquence. Son Oncle avoit exercé la même Charge sous Charles premier; & s'étoit senti du malheur des tems, au lieu que le Neveu, plus heureux, conserva sa Charge jusqu'à la mort, & devint Comte de Nottingham. (a) Il parla encore plus fièrement que le Roi.

„ Sa Majesté, dit-il, a juste sujet de croire, qu'elle vous auroit saluez avec la
„ branche d'Olivier. Les préparatifs par Mer qui sont plus grands qu'ils n'ont été
„ les années passées, joints à son Armée qu'elle avoit prête pour toutes occasions,
„ ne lui permettoient pas de douter qu'elle n'obtint la Paix dans ce tems-cy. El-
le

(a) Coke, *Detection of Courts and State.*

„ le s'en croyoit d'autant plus assurée que son dessein n'étoit pas de faire des Con-
 „ quêtes, à moins qu'elle n'y fût forcée par l'obstination de ses Ennemis. La
 „ condescendance qu'elle a eüe pour le Traité de Paix, a été si grande, que les
 „ Médiateurs ont déclaré qu'il n'étoit pas raisonnable de rejèter les offres qu'el-
 „ le avoit faites. Elle ne pouvoit être Roi de la Grande Brétagne sans être assurée de
 „ l'Empire, & de la jouissance de ses propres Mers: le premier par un Article for-
 „ mel & non illusoire pour le fait du Pavillon, & l'autre par un Article qui con-
 „ servoit les droits de la Pêche; mais qui en accordoit l'usage aux Hollandois sous
 „ une petite reconnoissance, & qui leur permettoit de continuer ce Négoce. La
 „ gratitude & les liens du sang obligeoient le Roi de ruiner la Faction de Louve-
 „ stein, & de procurer le rétablissement de la Maison d'Orange, sans quoi Sa Ma-
 „ jesté ne pouvoit s'assurer d'une Paix durable. D'ailleurs elle ne demandoit rien
 „ aux Hollandois qui ne fût avantageux pour leur Gouvernement, & qui n'eût été
 „ possédé par les Devanciers de Son Altesse. De plus il étoit nécessaire pour le
 „ Négoce d'Angleterre que l'on fit un bon Traité de Commerce pour les Indes
 „ Orientales, & les Demandes que le Roi faisoit à cet égard étoient d'autant plus
 „ raisonnables, que les Hollandois n'ont cherché depuis quelques années qu'à rui-
 „ ner notre Compagnie. C'étoit là ce que le Roi demandoit, croyant avec rai-
 „ son que la Paix qui étoit raisonnable, juste, bonne des deux côtes, seroit fa-
 „ crée & inviolable, & que par ce moyen ils détruiroient la Faction de Louvesteyn
 „ qui suce avec le lait une haine invétérée contre la Nation Angloise, & qui transmèt
 „ cette haine à sa Postérité comme un caractère particulier dans lequel elle fait con-
 „ sister la fidélité envers son Pays. En récompense de ces nobles & généreuses pro-
 „ cédures de la part du Roi, Sa Majesté proteste qu'elle n'a reçu que le plus mé-
 „ prisable & le plus injurieux traitement, qu'on fauroit imaginer. Ils ont retenu
 „ par devers eux les papiers qu'ils ont délivrés aux Médiateurs, parce qu'ils étoient
 „ remplis d'un langage si étrange, qu'ils avoient honte de les produire, n'ayant ja-
 „ mais voulu accorder aucun Article sur le fait du Pavillon qui fût clair & formel,
 „ & ayant rejèté tous les Articles qui faisoient mention de la pêche des harengs,
 „ parce qu'ils auroient bien voulu s'en rendre la possession héréditaire pour quelque
 „ petite somme d'argent. Mais c'est un droit Royal, tellement affecté à la Couronne
 „ d'Angleterre, qu'on peut dire, avec la permission de Sa Majesté, qu'il n'est pas
 „ en sa puissance de le vendre. Les Articles concernant le Prince d'Orange, & le
 „ Traité du Commerce des Indes n'ont pas eu un meilleur succès; & pour dire le
 „ tout en un mot, ils ont envoyé la semaine passée un Trompette avec une Lettre
 „ à Sa Majesté qui contient une Déduction des différentes offres qu'ils ont faites
 „ pour la Paix, ainsi qu'ils la nomment, & le désir qu'ils ont encore de la pro-
 „ curer; mais tout cela n'est que pour animer le Peuple contre Sa Majesté, qui m'a
 „ ordonné de vous dire qu'elle est résolue de faire imprimer & publier en même
 „ tems leur Lettre & sa réponse, afin que son Peuple & tout le monde puisse voir
 „ les faussetez notoires qu'ils y avancent. En un mot ils font courir le bruit en
 „ Angleterre & par tout ailleurs, qu'ils offrent toutes choses pour avoir la Paix
 „ avec le Roi d'Angleterre; & cependant rien n'est plus vrai que jusqu'à présent,
 „ ils n'ont rien offert ni à Sa Majesté, ni à ses Ministres, ni aux Médiateurs ou
 „ Plénipotentiaires, non pas même dans leur dernière Lettre. Ils veulent que les
 „ Sujets du Roi croient qu'ils demandent la Paix, quoique toutes leurs vûes
 „ & tous leurs desseins butent à se voir un jour Maîtres de la Mer, dont ils
 „ espèrent venir à bout avec le tems, s'ils peuvent seulement subsister par Terre.
 „ Ils se flattent même de ne perdre jamais cet Empire, lors qu'ils l'auroient une fois
 „ acquis. C'est une chose qui ne peut être achetée trop cher par aucun Etat ou Ré-
 „ publique, & quelque assurance que leur conformité de Religion avec nous nous
 „ puisse donner, les exemples précédens nous montrent assez ce qu'ils seroient ca-
 „ pables de faire s'ils en avoient le pouvoir.

CXXII. La Chambre des Communes refusa nettement au Roi le Subside qu'il
 demandoit jusqu'à ce que le terme de dix-huit mois porté dans l'Acte du Parlement
 fût expiré, (a) ou du moins qu'on pût voir que l'obstination des Hollandois étoit
 invincible, & que le Royaume étoit garenti des *dangers du Papisme*. Les Com-

Mmm 3

CXXII. La Cham-
 bre des
 Commu-
 nes refuse
 à Sa Ma-
 jesté le
 Subside
 qu'elle de-
 mande.

(a) Cet Acte étoit intitulé, Acte pour lever la somme d'un Million deux cens trente huit mille sept cens

soixante & dix livres sterlings, pour assister Sa Majesté dans ses dépenses extraordinaires.

— 1673. munes s'étant rassemblées le treizième, (a) se transportèrent à la Chambre Haute, où elles lurent le Bil qu'elles avoient dressé pour demander le licenciement des Troupes de Terre qui étoient à charge à la Nation, & sur les cinq heures elles présentèrent au Roi cette *Adresse*.

„ Nous les très-humbles & très-fidèles Serviteurs de Votre Majesté, la Chambre
 „ des Communes assemblée en ce présent Parlement, pleinement assurés de vos
 „ favorables intentions pour la Religion, & pour la conservation de votre Peuple
 „ en Paix, & prévoyant les dangereuses suites du Mariage de Son Altesse Royale
 „ Monsieur le Duc d'York avec la Princesse de Modène, ou avec quelque autre
 „ Princesse de la Religion Romaine, nous nous sentons obligés par le dû de
 „ notre Charge & de notre conscience de le représenter à votre Majesté. Nous
 „ ne doutons point que les preuves continuelles que nous vous avons données de
 „ notre parfait attachement à votre personne Royale ne vous persuadent que la
 „ très-humble prière que nous vous faisons maintenant ne parte d'un esprit rempli
 „ de zèle pour Votre Majesté, & que vous ne nous fassiez la justice de croire que
 „ nous n'avons point d'autre intention que celle d'affermir votre Gouvernement
 „ sur ces deux fondemens, la Religion Protestante & les cœurs de vos Sujets.
 „ Dans cette persuasion, nous vous prions en toute humilité d'y faire réflexion, &
 „ de délivrer vos Sujets des appréhensions dans lesquelles ils se trouvent depuis le
 „ progrès que cette Affaire a eu. C'est pourquoi nous vous supplions très-humble-
 „ ment de considérer que si ce Mariage vient à être célébré, vos Sujets Protec-
 „ tans en seront tellement allarmés & mécontents, que Votre Majesté se trouvera
 „ réduite à une Alliance hors du Royaume, qui se terminera au grand desavanta-
 „ ge, peut-être même à la ruine de la Religion Protestante. Nous sçavons par une
 „ triste expérience que des Mariages de cette nature ont toujours augmenté le *Papif-*
 „ *me* dans ce Royaume, & ont animé les Prêtres & les Jésuites à répandre leur Doctrine
 „ par tout, & à séduire vos Sujets. Nous remarquons déjà combien ce Parti commence
 „ à lever la tête, dans l'espérance qu'il a que ce Mariage s'accomplira, au lieu qu'il avoit
 „ commencé à perdre courage par les favorables intentions que Votre Majesté avoit
 „ fait paroître dans cette dernière Assemblée, en sorte que nous appréhendons extrê-
 „ mement que son accomplissement ne diminuë l'affection du Peuple envers Son Al-
 „ tesse Royale, qui est si étroitement liée par le sang à cette Couronne, & dont
 „ nous souhaitons que l'honneur & l'autorité puisse toujours demeurer en son en-
 „ tier. Il y a plus d'un siècle qu'on craint dans ce Royaume l'accroissement
 „ de la Religion Romaine, & la diminution de la Protestante. Enfin nous crai-
 „ gnons que cette Princesse ayant tant de Parens & de personnes qui lui touchent
 „ de près à la Cour de Rome, les liaisons qu'ils auroient avec elle ne leur donnassent
 „ de grandes ouvertures pour faciliter l'exécution de leurs entreprises & le maintien
 „ de leurs pratiques secrètes parmi nous. Ils pourroient par ce moyen pénétrer dans
 „ les conseils les plus cachés de Votre Majesté, & découvrir plus facilement l'état
 „ de tout le Royaume. Et puisque, selon l'opinion des hommes les plus doctes, les
 „ Mariages conclus de cette sorte se peuvent dissoudre, comme il nous seroit faci-
 „ le d'en produire plusieurs exemples: nous prions Votre Majesté en toute humi-
 „ lité, qu'il lui plaise de vouloir annuler celui-ci. Nous l'en supplions avec d'au-
 „ tant plus d'instance que nous n'avons point encore le bonheur jusqu'à présent
 „ de voir aucune lignée de Votre Majesté qui puisse lui succéder, priant Dieu qu'il
 „ lui plaise lui en donner une nombreuse, à la joye & à la consolation de tous ses
 „ Sujets, qui ne souhaitent rien avec tant de passion que de pouvoir demeurer sous
 „ son Gouvernement, & sous celui de sa Royale Lignée. (b)

Cette Adresse acheva de consterner la Cour. Elle avoit espéré que l'éloquence du Chancelier aplaniroit toutes les difficultez qu'on faisoit sur le Mariage de Son Altesse Royale, qu'elle seroit ouvrir les bourses, & tomber dans les coffres du Roi une pluie d'or, dont Sa Majesté avoit d'autant plus de besoin que l'argent qu'elle recevoit de la France n'étoit qu'une rosée que le Soleil séchoit un moment après. Les Ministres en furent allarmés; & craignant que le Roi, pour avoir des Subsides, n'accordât

(a) Le P. d'Orléans ne parle point de cette Séance.

(b) Adresse de la Chambre des Communes contre le

Mariage du Duc d'York, présentée à Sa Majesté le 13. de Novembre, 1673.

cordât aux Communes non seulement ce qu'elles demandoient ; mais encore d'autres choses préjudiciables au Ministère ; conseillèrent à Sa Majesté de proroger ce Parlement qui vouloit la forcer à rompre un Mariage qu'elle avoit approuvé, & d'employer le tems de la prorogation à le faire célébrer. Charles, déjà irrité contre les Communes, qui ne vouloient point lui fournir l'argent nécessaire pour satisfaire toutes ses passions, suivit sans peine ce conseil. Pour cet effet il se rendit le lendemain (a) au Parlement, où il prononça ce Discours :

„ MY LORDS ET MESSIEURS. Il n'est pas besoin que je vous dise la répugnance avec laquelle je vous ai fait assembler en ce tems-cy, puisque vous sçavez combien je suis sensible aux avantages que mes Ennemis, tant dedans que dehors le Royaume, me prendront de la moindre apparence de division qui sera entre Moi & mon Parlement. Je suis même assuré qu'ils se promettent plus de succès d'un tel malheur, si tant est qu'il puisse arriver selon leur souhait, que de leurs Armes. Ce sera néanmoins ce que je tacherai de prévenir par tous les moyens qui seront en mon pouvoir. C'est pour cette raison qu'il me semble nécessaire de faire une Surcéance, afin que toutes les personnes bien-intentionnées puissent prendre de bons conseils pour la prochaine Assemblée, & considérer si l'état présent des Affaires n'exige pas plutôt que l'on songe aux moyens de conserver la Religion, & de résister aux seuls Ennemis que nous ayons par mer, qu'aux choses de moindre importance. Cependant je ne laisserai pas de faire voir à tous mes Sujets que la suppression du Papisme est un des moyens des plus considérables pour faire subsister mon Royaume en Paix, & ce sera votre faute si les Loix qui ont été faites contre son accroissement ne sont pas exécutées rigoureusement dans toutes vos Contrées. Je n'oublierai pas de mon côté à mettre ordre à quelques autres choses qui vous puissent donner de la satisfaction, & alors j'attendrai de vous un retour dont j'aye sujet de me louer. (b)

Lorsque le Roi eut fini sa Harangue, le Chancelier dit : *Sa Majesté proroge les deux Chambres du Parlement jusqu'au dix-septième de Janvier prochain, nouveau style.*

Le Roi, pour calmer les inquiétudes de son Peuple, & pour se concilier ses bonnes grâces, de son Peuple, donna une Proclamation contre les Catholiques, par laquelle il ordonnoit à tous les Juges de les poursuivre selon la rigueur des Loix, & leur deffendoit l'approche de sa Cour & du Lieu de sa Résidence. Le Duc d'York fit la même chose, parce que son Palais étoit regardé comme une dépendance de Whitehal.

CXXIII. Charles, après avoir séparé son Parlement, répondit fièrement à la Lettre des Etats, qu'il regardoit plutôt comme un *Manifeste* que comme un projet de Paix, parce qu'on la lui avoit envoyée par un Trompette. I. Il renouvela ses plaintes sur les Médailles, & reprocha à Leurs Hautes Puissances de ne lui avoir fait sçavoir que par leur Lettre, qu'elles en avoient fait rompre les coins, & de ne faire dans cette Lettre aucune mention du châtiment des Auteurs. II. A l'égard de l'Affaire de Surinam, il disoit, „ Ne vous avons nous pas continuellement demandé la délivrance de nos Sujets depuis le tems que nous vous avons livré cette Place, jusqu'au commencement de la présente Guerre, & la plus grande partie n'y est-elle pas encore restée ? Y sont-ils tenus comme Esclaves à notre prière ? Y avons nous envoyé nos Vaisseaux, afin de les soumettre encore davantage à votre Tyrannie ? Le Major Banister qui y fut envoyé, ne fut-il pas arrêté à son arrivée, & ne lui fut-il pas deffendu de parler à ses Compatriotes, ou de leur donner à connoître le soin que nous avions d'eux ? Ne protesta-t-il pas contre le Gouverneur qui avoit enfreint la Capitulation en dix huit points différens ? Voudriez vous dire que tout cela s'est fait suivant notre désir ? „ III. Sa Majesté Britannique se plaignoit de ce que M. van Beuningen avoit exalté la puissance des Etats tant par Mer que par Terre, sans faire aucune offre sur le Commerce des Indes. IV. Elle faisoit l'Apologie du traitement fait aux trois Députés que Leurs Hautes Puissances avoient envoyez l'année précédente en Angleterre. (c) Il vint, disoit-elle, peu de tems après que la Guerre eût été déclarée trois de vos Députés, sans avoir aucun Passeport de nous, & sans nous avertir de leur venue. Sur quoi nous aurions bien pû les retenir prisonniers, comme vous dites que nous fîmes ; mais nous nous contentâmes de les avertir qu'ils ne vinssent point loger dans notre Ville. „ Nous

1673.

CXXIII.
Réponse
de Charles
aux Etats
Généraux.

(a) Le 14. de Novembre.

(b) Harangue du Roi, prononcée le 14. de Novem-

bre, 1673.

(c) Voyez cy-dessus page 251-254.

1673. „ Nous leur ordonnâmes des logemens dans notre Palais de Hamptoncourt ,
 „ avec toutes les commoditez convenables à leur Caractère , dissimulant ce que
 „ nous savions bien qui se passoit entre eux & certaines gens qu'ils prati-
 „ quoyent pour susciter des troubles & des desordres dans notre Ville , ou pour
 „ empêcher la continuation de la Guerre. Néanmoins nous ne laissâmes pas
 „ de leur envoyer quelques personnes des plus considérables de notre Conseil
 „ pour entrer en Conférence avec eux , & pour écouter leurs Propositions. Ils
 „ leur donnèrent pour toute réponse , qu'ils n'avoient ni Pouvoir ni Instructions
 „ pour faire aucunes Propositions ; qu'ils écouteroyent volontiers celles qu'on leur
 „ voudroit faire , & qu'ils en écriroient à leurs Maîtres. C'étoit un artifice pour
 „ nous amuser , pendant que les Députez que vous aviez envoyez au Roi Très-
 „ Chrétien négocioient un Traité séparé avec lui.

„ Mais pouviez-vous vous flatter que le monde prendroit cette manière de pro-
 „ céder pour une preuve convaincante de votre amour pour la Paix ? Jamais Prin-
 „ ces ou Etats ont-ils envoyé un Ambassadeur dans l'intention d'obtenir une chose
 „ que le même Ambassadeur n'avoit pas le pouvoir de conclure ou de signer , & cela
 „ à un Prince avec lequel ils étoient en Guerre ? On seroit bien mieux fondé de
 „ croire que tout ce que vous avez fait n'a été que pour gagner du tems , pendant
 „ que vous tâchiez de mettre à exécution les menaces que le St. Boreel nous avoit
 „ faites quelque tems auparavant à l'égard de la France. „ V. Sa Majesté se plaignoit
 „ que les Etats n'avoient point offert de réparation suffisante sur le Pavillon. VI. Elle
 „ contestoit les démarches des Ministres de Brandebourg & d'Espagne pour la Paix. VII.
 „ Elle répondoit à l'article qui regardoit le Prince d'Orange , & elle le faisoit dans ces
 „ termes : „ Le Prince d'Orange, notre Neveu, ne nous a jamais fait aucune ouverture
 „ de Paix. Nous sommes obligez d'avouer que les procédures dont vous avez usé
 „ envers lui jusqu'à l'année passée n'étoient pas fort propres à nous persuader que
 „ vous eussiez une sincère intention de vivre avec nous en bonne correspon-
 „ dance : Et quoi que nous eussions de la répugnance à faire paroître notre res-
 „ sentiment des injures publiques qu'on lui faisoit , afin de ne donner point de
 „ sujet par là à ses Ennemis de lui faire plus de mal ; néanmoins aussi-tôt que l'af-
 „ fection du Peuple, qui fut plus forte que la Faction de Louvestein , lui eut défé-
 „ ré le même pouvoir , & la même autorité dans le Gouvernement que ses Ancé-
 „ tres avoient eue , & qu'ils avoient si bien méritée , nous nous sommes appliquez à
 „ faire la Paix avec plus de zèle ; à quoi nous avons été d'autant plus portez par le suc-
 „ cès non attendu des Armes du Roi Très-Christien. Nous lui envoyames ensuite des
 „ Ambassadeurs extraordinaires pour assister au Traité que la Faction de Louvestein
 „ vouloit maintenir à l'exclusion de notre Couronne, si la vertu & la générosité de
 „ ce Prince eussent été capables de souffrir une telle chose. Mais aussi-tôt qu'on vit
 „ nos Ambassadeurs arriver au lieu du Traité, les Députez en partirent sans y re-
 „ tourner jamais, suivant cette maxime fondamentale que vous aviez posée dès le
 „ commencement de cette Guerre pour nous faire séparer d'intérêts par toutes sor-
 „ tes d'artifices, afin d'en faire votre profit.

„ A l'égard de ce que vous dites que notre intention étoit de ruiner le Prince d'O-
 „ range, notre Neveu, l'injustice de ce reproche vous est assez connue à vous-mêmes.
 „ En effet, pendant que vous vous efforcez de faire accroire à nos Sujets que nous
 „ ne l'aimons que médiocrement, vous vous plaignez hautement à Cologne de ce
 „ que nous avons trop de zèle pour l'avancement de ses intérêts ; & afin de don-
 „ ner quelque couleur à ce discours, vous y ajoutez, mais sans en donner la moin-
 „ dre raison du monde, que la demande que nous avons faite aux Médiateurs ne
 „ tend qu'au renversement de la Religion Réformée & à la ruine de la Maison de
 „ notre Neveu.

Enfin, disoit Sa Majesté Britannique, „ Nous ne pouvons conclure les remarques
 „ que nous faisons sur cette Lettre, ou sur ce *Manifeste*, que vous avez formé dans
 „ le dessein de nous abuser nous & notre Peuple, & que vous avez déguisé de quelque
 „ apparence de respect pour notre personne, & de quelque inclination pour la Paix,
 „ sans y ajouter une chose qui devoit convaincre les plus obstinez d'entre Vous, que vos
 „ intentions n'étoient pas droites, c'est que pendant que vous faisiez ces belles Protec-
 „ tations, vous tâchiez de nous persuader de rompre notre Parole & la Promesse que
 „ nous avons donnée à nos Alliez de ne point faire de Traité séparé avec qui que
 „ ce soit. Vous posez pour un point fondamental que vous ne pouvez rompre celle

„ que

„ que vous avez donnée aux vôtres sans faire tort à votre honneur, comme si l'honneur nous devoit être moins cher qu'à vous. Cependant vous faites passer les Négociations de vos Députez à Cologne pour les plus belles & les plus sincères qu'on pourroit imaginer, & celles des nôtres pour déraisonnables, puisque vous dites que nonobstant tous vos efforts nous n'avons jamais voulu rien relâcher de notre première rigueur. C'est de quoi nous nous raportons aux Médiateurs mêmes, qui ne manqueront pas de nous rendre justice, en faisant savoir à tout le Monde que nos Plénipotentiaires ont relâché du moins la moitié de leur première Demande, au lieu que les vôtres s'excusoient continuellement de rendre réponse à la moindre des choses qu'on leur proposoit, si ce n'est à celle du Pavillon, & encore en des termes qui nous faisoient douter avec raison de la sincérité de leurs intentions. C'est-là la seule chose dans laquelle, pendant le cours de la Négociation, vous avez semblé vouloir nous donner quelque sorte de satisfaction. Vous n'avez plus rien avancé dans les ouvertures de Paix que vous dites nous avoir fait proposer par le Prince d'Orange, notre Neveu, par les Ministres d'Espagne, par ceux de Brandebourg, & par les Médiateurs mêmes. C'est de quoi vous ne faites aucune mention dans votre Lettre. Vous n'y traitez l'affaire de la Paix qu'en termes généraux, afin d'en avoir tout l'honneur pour vous mêmes, & vous ne nous y faites des propositions que dans la vûe de nous séparer de nos Alliez, qui est une chose que vous estimez deshonnête pour une République; mais au contraire nullement malséante pour un Roi.

„ S'il est vrai que vos intentions pour la Paix soient sincères, envoyez sans aucun délai un pouvoir suffisant à vos Députez qui sont à Cologne, pour convenir conjointement avec les nôtres à des Conditions qui soient justes & raisonnables. Ce fera alors que le Monde verra la promptitude avec laquelle nous nous y conformerons, & avec quelle facilité nous reprendrons les sentimens d'amitié & d'estime que les Rois nos Prédécesseurs ont toujours eus pour votre Etat. Fait à Whitehall le 17. du mois de Novembre, 1673. nouveau style, Votre bon Ami.

CHARLES REX.

CXXIV. Leurs Hautes Puissances trouvèrent de grandes difficultez à repliquer à cette Lettre, quoique remplie de Sophismes & de fausses Accusations. Elles ne pouvoient produire les preuves autentiques de leur innocence, & réfuter en détail les Calomnies dont on les noircissoit, sans offenser mortellement les Ministres de Charles qui en étoient les Auteurs, & qu'elles avoient intérêt de ménager. Cependant de peur que leurs Ennemis ne tirassent avantage de leur silence, elles résolurent de répondre en termes généraux, afin de ne point irriter davantage le Ministère de la Grande Bretagne contre elles. Voici la Replique qu'elles firent.

„ SIRE, Quelle que puisse être la raison, qui a porté Votre Majesté à nous écrire la Lettre, que le Trompette, que nous lui avons envoyé, nous a apporté de sa part, en date du dix-septième de Novembre, nouveau style, nous nous croyons obligez de la remercier de l'honneur qu'elle nous a fait. Cependant nous ne saurions nous empêcher, en même tems, de lui témoigner la douleur que nous avons de trouver cette Lettre conçûe d'une manière, qui nous est si défavantageuse, & de voir que les Ministres que Votre Majesté honore le plus de sa confiance, se sont servis de toute leur adresse, jusques à présent, pour porter les choses au point où on les voit. Ils ont pour cet effet ramassé plusieurs choses, qu'ils croyoient entièrement éfacées de sa mémoire, & qu'ils savent bien en conscience, être fort éloignées de la vérité.

„ C'est cette considération, Sire, qui nous a empêché de faire une réponse particulière aux principaux points de la Lettre que vous nous avez écrite, de craindre que cette réponse ne donnât lieu à ceux qui ont déjà surpris Votre Majesté à notre préjudice, de rendre les choses encore pires qu'elles ne sont. C'est pour quoi nous nous contenterons, selon que nous y sommes obligez, pour répondre au *Manifeste*, qui a été publié au nom de Votre Majesté, de lui déclarer, que comme nous n'avons rien mis dans la Lettre, que nous avons eu l'honneur de lui écrire, dont nous ne puissions lui donner des preuves autentiques, & irréprochables, nous serons aussi toujours prêts de les produire à Votre Majesté, lorsqu'il lui plaira de nous fournir une occasion plus particulière de le faire. De plus comme Votre Majesté, persuadée de la sincérité de ses Ministres,

N n n

„ &

1673.

CXXIV.
Replique
de Leurs
Hautes
Puissances.

1673. „ & de la vérité des choses qu'ils lui ont représentées, a fait des plaintes à son Parle-
 „ ment, de l'invincible aversion que nous avons fait paroître pour la Paix, & que
 „ la Chambre basse, selon sa prudence ordinaire, à suspendu son jugement à cet égard,
 „ & nous a donné lieu de faire connoître notre innocence, & la sincérité de nos in-
 „ tentions d'une manière plus publique, nous avons crû être obligez de déclarer que
 „ nous sommes prêts de renouveler le Traité que Votre Majesté fit avec nous à Breda
 „ l'an 1667. afin de vous convaincre, Sire, & toute la Nation, que nous n'affectons
 „ pas de parler de la Paix, sans avoir dessein de la conclure, selon que l'on nous en
 „ accuse, & que nous sommes fort éloignez de nous en tenir à des termes géné-
 „ raux, sans nous expliquer d'une manière intelligible. Nous sommes prêts aussi
 „ d'expliquer plus clairement le XIX. Article de ce Traité, touchant la cérémonie
 „ du Pavillon, de manière qu'on ne puisse plus disputer sur ce point-là à l'a-
 „ venir, & de le régler sans aucune ambiguïté. Et comme Votre Majesté a
 „ estimé ce Traité si juste & si équitable, qu'elle nous a donné ensuite des
 „ marques plus particulières de sa bienveillance & de ses bonnes inclinations, en
 „ faisant avec nous une Alliance plus étroite qu'elle n'avoit jamais fait, nous pro-
 „ posons ce Traité, comme le fondement d'une Paix assurée & durable. Nous
 „ espérons que Votre Majesté ne nous refusera pas son amitié, aux mêmes condi-
 „ tions, qu'elle avoit approuvées auparavant, vû que l'intérêt de la Religion Pro-
 „ testante, & plusieurs autres raisons respectives, par rapport à la prospérité des
 „ deux Nations, nous obligent de part & d'autre à l'union. De plus, sachant que
 „ l'on a tâché fortement de persuader à Votre Majesté, que nous avons violé nos
 „ Traitez, & commis plusieurs injustices, dont elle demande la réparation, nous
 „ sommes prêts, sans aucun délai, de lui envoyer des Ambassadeurs, pour lui faire
 „ connoître la vérité, avec moins de déguisement, que n'ont fait nos Ennemis, & pour
 „ nous justifier des infractions prétendues dont nous sommes accusés. Nous lui pro-
 „ mettons solennellement de réparer tous les torts & toutes les injures, qu'el-
 „ le ou ses Sujets peuvent avoir reçûes de nous, ou de nos Officiers depuis
 „ le Traité de Breda, jusques au commencement de cette Guerre. Et afin que la
 „ discussion de ces choses-là n'apporte aucun retardement à la conclusion d'une Paix,
 „ que nous souhaitons si ardemment, & qui est si nécessaire au bien de la Chré-
 „ tienté, nous offrons à Votre Majesté la Garantie de nos Alliez, pour l'exécu-
 „ tion exacte & ponctuelle de la promesse que nous lui faisons, & nous consen-
 „ tons qu'elle soit inférée dans le Traité, qui sera conclu, afin de la rendre d'au-
 „ tant plus authentique.

„ Enfin, pour faire connoître à Votre Majesté l'estime particulière que nous
 „ faisons de son Amitié, nous lui offrons la restitution des nouveaux Païs-Bas, &
 „ de toutes les autres Places & Colonies, occupées par nos armes, pendant le
 „ cours de cette Guerre; étant persuadé qu'elle ne refusera pas réciproquement,
 „ de nous rendre les Terres, ou les Ports que les siennes ont conquis.

„ Et comme Votre Majesté semble se plaindre, sur toute chose, de l'injure que
 „ nous lui faisons, en proposant de la séparer de ses Alliez, auxquels elle a pro-
 „ mis de ne pas traiter sans eux, pendant que nous posons comme un point fon-
 „ damental, que nous ne saurions rompre les engagements que nous avons faits avec
 „ les nôtres, sans contrevenir à notre honneur, comme si Votre Majesté devoit
 „ moins estimer le sien, nous vous supplions, Sire, de considérer qu'il y a une
 „ différence essentielle entre ses engagements & les nôtres, aussi bien que dans la
 „ conduite de ceux avec qui nous sommes alliez. Votre Majesté peut éteindre, avec
 „ autant de justice que de gloire, un feu qui s'est étendu beaucoup plus loin que
 „ l'on ne s'y étoit attendu au commencement, au lieu que nous ne saurions aban-
 „ donner nos Alliez, sans la dernière ingratitude, sans la ruïne de l'Europe en gé-
 „ néral, & sans la nôtre en particulier. Lorsque Votre Majesté fit une union avec
 „ nos Ennemis ils sembloient n'avoir pour but, que la destruction de notre Ré-
 „ publique; mais aujourd'hui la Guerre est générale, & les Païs-Bas Espagnols,
 „ à la conservation desquels Votre Majesté s'est toujours intéressée autant que nous,
 „ aussi bien que la meilleure partie de l'Empire ne sont pas moins menacés que
 „ nos Provinces. D'un autre côté Votre Majesté est d'autant moins obligée à
 „ continuer l'Alliance qu'elle a faite avec nos Ennemis, que ce sont eux qui
 „ ont changé la nature de cette Guerre, & qui ont obligé nos Amis à se déclai-
 „ rer en notre faveur, Sa Majesté Impériale & le très-Sérénissime Roi d'Es-

„ paigne n'ayant pû souffrir plus long-tems les hostilités que les François com-
 „ mertoient aux Païs-Bas, & dans plusieurs Provinces de l'Empire, où ils s'é- 1673.
 „ toient déjà emparez d'une place Electorale. Mais sans nous engager dans cet
 „ examen, ne croyant pas qu'il soit nécessaire de nous servir de tous les argumens
 „ que nous avons de cette nature, Votre Majesté, Sire, n'a que trop de sujet d'a-
 „ bandonner un Allié, qui n'a cherché que ses intérêts particuliers pendant le
 „ cours de cette Guerre. Il n'a même eu rien moins à cœur, dans les choses de
 „ la plus grande importance, que vos intérêts, pour n'en pas dire davanta-
 „ ge. Et au cas que Votre Majesté en doute aucunement, qu'elle ne se contien-
 „ te pas de ce que lui en disent les Partisans de la France; mais qu'elle se donne
 „ la peine d'examiner ce qui se passa l'année passée à Utrecht entre les Ministres
 „ de France & nos Députés, pour connoître la sincérité de ses Alliez. Il suffira
 „ pour cela, de lire les Propositions que les François nous firent en ce tems-là, sans
 „ qu'on y puisse trouver un seul mot par rapport à Votre Majesté. Ils tâchè-
 „ rent même, pendant la détention de nos Députés à Hamptoncourt, où il ne
 „ vous plut pas de leur donner Audience, de nous engager, à conclure un Trai-
 „ té à Utrecht, sans la participation de Votre Majesté. Et afin de nous y contrain-
 „ dre, ils nous déclarèrent qu'au cas que nous ne consentissions pas à tout ce qu'ils
 „ souhaitoient de nous, dans l'espace de cinq jours, ils feroient de nouvelles de-
 „ mandes. Nous pourrions encore produire plusieurs autres Propositions qu'on
 „ nous a faites depuis ce tems-là, dans lesquelles on n'a pas eu plus d'égard pour
 „ Votre Majesté. Mais comme cela n'a pas été si public, quoi que très-véritable,
 „ nous n'insisterons pas dessus. Nous nous contenterons de donner la dernière
 „ preuve de l'obligation que Votre Majesté a à ses Alliez, en lui représentant ce
 „ qui s'est passé au dernier combat Naval, dont nous ne souhaitons nul autre té-
 „ moignage, ni d'autres juges, que ceux qui ont commandé vos Flottes, avec
 „ le reste des Officiers & des Soldats. Mais quant à nous, nos Alliez en ont
 „ agi d'une manière fort différente, & nous leur avons des obligations inexprimables;
 „ outre que nous ne nous sommes engagés avec eux, que par une nécessité indispen-
 „ sable, & pour le bien de l'Europe. Enfin nous ne saurions les
 „ abandonner, comme nous avons déjà dit, sans une ruine évidente, & sans ex-
 „ poser le repos de la Chrétienté. Votre Majesté ne doit donc pas s'étonner que
 „ nous ne puissions consentir à fausser notre parole, ni prendre en mauvaise part,
 „ que nous lui proposons une chose, qui est conforme à ses propres intérêts, &
 „ que nous la sollicitons de prendre une résolution aussi honorable & aussi juste,
 „ qu'elle est avantageuse pour le bien de ses Royaumes, & pour celui de ses Voisins.
 „ Nous ajouterons à cela, qu'un Traité particulier est absolument nécessaire,
 „ vû que les Conférences de Cologne ont été absolument interrompues,
 „ depuis quelques mois, par le refus obstiné que les François ont fait d'accorder
 „ les Passeports nécessaires pour les Ministres du Duc de Lorraine, l'un de nos Al-
 „ liez, & de consentir qu'il fût reçu, comme une personne intéressée au Traité
 „ de Paix.

„ Voilà, Sire, ce que nous avons jugé à propos de représenter à Votre Majesté,
 „ pour répondre aux principaux points de sa Lettre. Nous nous flatons, que
 „ pour peu qu'elle y veuille faire réflexion, elle reconnoîtra que c'est-là tout ce que
 „ l'on peut souhaiter de nous avec justice. Outre que nous ne saurions croire que
 „ Votre Majesté veuille continuer de favoriser, sans nécessité & sans qu'il lui en
 „ revienne aucun avantage, les Armes de la France, non seulement contre nous,
 „ mais contre plusieurs de ses plus anciens Alliez, qui sont obligés de soutenir no-
 „ tre cause; ou qu'elle veuille exposer plus long-tems la Liberté de l'Europe & la
 „ Religion Protestante. Nous attendrons avec beaucoup d'impatience la résolution
 „ de Votre Majesté, dont dépend la tranquillité & la prospérité de tant de Nations.
 „ En attendant nous prions Dieu de combler de bénédictions votre Règne, &
 „ d'accorder à votre personne Royale une santé parfaite, & une longue vie. A
 „ la Haye le 19. de Décembre, 1673.

Le Marquis del Fresno, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Londres, fit
 par ordre du Roi, son Maître, & du consentement des Etats, un dernier effort
 pour porter le Roi d'Angleterre à la Paix. Ce Ministre, après avoir fortement ré-
 présenté, dans un Mémoire, la nécessité qu'il y avoit de s'opposer aux desseins am-
 bitieux de la France, si l'on vouloit prévenir la ruine de l'Europe, & ayant fait voir

— les grands avantages que Sa Majesté Britannique & ses Royaumes retireroient de la Paix avec la Hollande, proposoit ces trois Articles.

1673.

I. Que l'Affaire du Pavillon seroit réglée à la satisfaction de Sa Majesté Britannique.

II. Qu'on restitueroit réciproquement de part & d'autre les Places & les Vaisseaux que l'on avoit pris, ou que l'on pourroit prendre pendant le cours de cette Guerre.

III. Qu'on payeroit à Sa Majesté Britannique huit cens mille Patacons en quatre Payemens égaux. (a)

Arlington, que nous avons vû si animé contre les Hollandois, fut le premier qui conseilla à Charles de faire la Paix avec eux. Comme de tous les Ministres de ce Monarque il avoit été celui qui avoit eu le plus de part dans ses Conseils, & qu'il avoit contribué plus qu'aucun autre à l'engager avec la France, il appréhendoit les recherches du Parlement qui désapprouvoit cette Alliance, & qui refusoit des Subsidés pour la continuation d'une Guerre qu'on avoit faite sans sa participation. Ce Lord représenta à Charles, que la Flotte qui avoit coûté de si grosses sommes n'avoit rien fait; Que le Commerce du Nord étoit entièrement ruiné; Qu'on perdrait celui de la Méditerranée si l'Espagne déclaroit la Guerre à l'Angleterre en faveur des Provinces-Unies; comme elle avoit déjà fait à la France: Que les secours d'argent qu'on recevoit de Sa Majesté Très-Chrétienne n'étoient pas proportionnez à la dépense qu'il falloit faire pour l'entretien des Flottes, plutôt affoiblies que fortifiées par la jonction des François, dont on se défioit presque autant que des Ennemis; Que le mécontentement étoit général dans le Royaume; Que les Négocians murmuroient de ce qu'on n'empêchoit point les Armateurs Zélandois de prendre leurs Vaisseaux; Qu'il étoit à craindre que les Habitans de Londres & les Milices qui gardoient les Côtes ne se portassent à des extrémités fâcheuses; Que sans Subsidés, il étoit impossible de continuer la Guerre, & que bien loin d'en espérer du Parlement, il y avoit tout lieu de craindre, qu'il ne se déclarât ouvertement pour la Paix avec la Hollande. Un Discours si peu attendu révolta d'abord le Roi contre son Ministre, & peu s'en fallut qu'il ne le disgraciât. Mais, après avoir réfléchi de sang froid sur ce qu'il lui représentoit, il se rendit à ses raisons, & le chargea de répondre au Mémoire du Marquis del Fresno. Arlington, disoit, dans cette Réponse, faite au nom du Roi, que quoique les Offres qu'on faisoit à Sa Majesté Britannique fussent peu proportionnées aux grandes dépenses qu'elle avoit faites pendant cette Guerre, cependant, pour convaincre tout le monde de la sincérité avec laquelle elle souhaitoit de contribuer au rétablissement de la Paix générale, elle déclaroit qu'elle étoit disposée à accepter des Conditions raisonnables pour une Paix particulière, pourvû qu'elles fussent honorables & avantageuses à ses Sujets. Examinant ensuite les Offres contenues dans le Mémoire, il trouvoit une difficulté insurmontable dans la restitution réciproque des Vaisseaux pris de part & d'autre pendant le cours de la Guerre, & vouloit que les Etats Généraux se désistassent de cette prétention. Sa Majesté exigeoit encore qu'ils ajoutassent aux Offres que le Marquis del Fresno avoit faites de leur part ces trois Articles:

„ I. Un Règlement égal & réciproque du Négoce des Indes Orientales, de la
„ manière qu'on l'avoit souvent promis, & particulièrement au dernier Traité
„ de Breda.

„ II. Permission aux Sujets de Sa Majesté, que l'on retient encore à Surinam,
„ de se retirer avec leurs biens & leurs effets, selon ledit Traité, & leurs promesses & ordres réitérez.

„ III. Et enfin que les Sujets desdits Etats Généraux s'abstiennent à l'avenir de
„ pêcher sur les Côtes d'aucuns des Etats de Sa Majesté, sans en avoir obtenu la
„ permission, & des passeports pour cet effet.

„ Mais comme les expressions & les termes des Articles, que l'on fera sur ce
„ sujet, sont d'une conséquence égale aux choses mêmes, & que cela ne se peut
„ faire que par des personnes également instruites & autorisées de part & d'autre, Sa
„ Majesté déclaroit, qu'elle donneroit ordre à ses Plénipotentiaires, qui étoient
„ à Cologne, d'y travailler sans délai avec les Députés des Etats Généraux, par
„ l'assistance de la Médiation de la Couronne de Suède. (b)

CXXV.

(a) Mémoire du Marquis del Fresno, Ambassadeur d'Espagne à Sa Majesté Britannique, du 20. de Décembre, 1673.

(b) Réponse de Sa Majesté Britannique au Mémoire du

CXXV. Un Politique Anglois, qui devint peu de tems après le Ministre de la Paix, comme il l'avoit déjà été de la Triplé Alliance, consulté par le Duc d'Ormond sur l'état des Affaires, répondit judicieusement, que c'étoit la méthode des Esprits subtils de faire de grandes Réflexions sur le passé, de comparer la conduite de ceux qu'ils veulent blâmer avec celle qu'ils auroient tenuë eux-mêmes en pareilles circonstances, afin de s'élever, par une comparaison si avantageuse fort au-dessus d'eux. Mais le parti le plus sage, c'est celui de prendre les choses comme on les trouve. On ne peut rapeller le passé, il faut chercher des remèdes aux maux présents, & des précautions pour les maux avenir. Après ce préambule, il venoit au Fait.

La Consultation rouloit sur la rupture de l'Angleterre avec l'Espagne unie avec les Etats Généraux, & sur la Paix particulière, que Sa Majesté Britannique devoit faire avec les Hollandois.

M. Temple répondoit que l'interruption du Commerce avec l'Espagne seroit inévitable, si cette Couronne déclaroit la Guerre à l'Angleterre, & que cette interruption seroit un grand préjudice aux Revenus du Roi. Le principal point, disoit-il, c'est la disposition favorable des Peuplès, dont la bonne volonté pour le Gouvernement & la haine contre l'Ennemi valent des trésors infinis. Les Hollandois animez par la nécessité d'une juste défense, payent sans peine les impôts les plus accablans; mais, quoique ceux qui passent pour les principaux Auteurs de la Guerre ayent fait tous leurs efforts pour rendre la Hollande odieuse, ils n'ont pu réussir, après quatre Batailles données; à inspirer au Peuple Anglois de la haine contre les Hollandois. Nous n'avons point, de nôtre chef, querelle avec eux. Nous ne pouvons leur faire la Guerre que par des motifs étrangers, & nous n'avons pas plus d'Amitié pour la France que de haine pour l'Espagne. Cependant le ressentiment du Peuple est la première chose à laquelle on doit regarder en Angleterre, si on veut avoir des Subsidés suffisans pour soutenir la Guerre. Une autre difficulté, qui n'est pas moins considérable, regarde les Finances. Elles ne peuvent venir que de la France, du Parlement, ou du Trésor du Roi. La France, épuisée par les Subsidés qu'elle est obligée de payer à quantité de Princes Etrangers, & par les Sommes excessives que lui coute l'entretien de ses Armées, ne peut fournir à Sa Majesté Britannique autant d'argent qu'il en faudroit pour la mettre en état de continuer la Guerre, sans le secours de son Parlement, qui n'est nullement disposé à lui accorder des Subsidés. Les Coffres du Roi sont vuides, & l'Echiquier qui auroit pu faire des emprunts, a perdu tout son crédit par la faute irréparable qu'on a faite de le fermer; (a) car on ne se met en crédit qu'avec le tems; mais quand on a perdu celui qu'on avoit, on ne le recouvre jamais parfaitement, & il arrive rarement qu'on le rétablisse en quelque manière.

CXXVI. M. Temple proposoit ensuite les Conditions sous lesquelles on pourroit faire une Paix qui lui paroïssoit nécessaire. Ces Conditions étoient :

I. D'entrer dans la confiance de l'Espagne, en lui promettant la neutralité pendant la Guerre, & en lui offrant la Médiation de Sa Majesté Britannique pour une Paix générale.

II. L'Affaire de Surinam est une bagatelle, & tous les démêlez que nous avons là-dessus viennent plutôt de l'éloignement & de l'envie des deux Nations que du fonds de l'Affaire & des difficultez qu'il y a à la terminer. Ainsi c'est un Article qui doit d'autant moins nous arrêter qu'il est déjà décidé.

III. A l'égard du Pavillon, on est convenu sur ce point dans trois Traitez différens conçus dans les mêmes termes, par lesquels on se raporte à l'ancien usage. Il faut donc. 1. spécifier cet usage, 2. faire une Paix particulière avec la Hollande, parce que si elle est générale comme celle de Munster on trouvera de la difficulté non seulement de la part de nos Ennemis, mais du côté de la France, de celui de la Suède, &c.

IV. L'hommage que les Hollandois doivent à Sa Majesté pour la pêche n'est fondé sur aucun Traité. Cependant on doit examiner si c'est un Droit ancien, ou si de la part des Hollandois c'est un usage qui n'ait point été interrompu.

V. Sa Majesté peut demander de l'argent aux Etats pour les frais de la Guerre; mais il faut proportionner la Somme au Droit que nous avons eu de la faire, & l'employer à des usages utiles à la Nation.

VI. Il seroit mal-à-propos de demander de nouveaux avantages pour le Prince

Nnn 3

d'O-

du Marquis del Fresno, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Catholique, Fait à Whitehall, le 26. de Décembre 1673. Signé, par ordre de Sa Ma-

jesté, ARLINGTON.

(a) Voyez cy-dessus page 189.

1673.

CXXV.
Le Duc
d'Ormond
consulte
M. Tem-
ple sur l'é-
tat présent
de l'An-
gleterre.

CXXVI.
Condi-
tions aux-
quelles M.
Temple
croit qu'on
peut faire
la Paix en-
tre l'An-
gleterre &
la Hollan-
de.

1673. d'Orange, puisqu'il est élevé aux Charges de ses Ancêtres. Cette Demande seroit naître des difficultez insurmontables dans le Traité, & seroit nuisible à Son Altesse comme elle le jugera elle-même, si elle entend ses véritables intérêts.

VII. On dit communément que nous pouvons nous séparer de la France avec autant d'honneur, que nous nous sommes unis avec elle; (a) mais on a tort. Il faut la ménager, tâcher de lui faire entendre raison, en lui représentant la disposition du Peuple & du Parlement, l'épuisement de l'Angleterre, & l'impossibilité de continuer une Guerre si ruineuse à la Nation, dont la France seule tire tout l'avantage.

CXXVII.
Parlement
d'Ecosse,
& Haran-
gue que le
Comte de
Lauderdale
y fait.

CXXVII. Pendant la séparation du Parlement le Duc d'York se rendit à Douvres, où il épousa la Princesse de Modène sans beaucoup de Cérémonies. (b) Le Roi alla au devant des nouveaux Mariez, qu'il rencontra entre Gravesand & Greenwich, & Sa Majesté les conduisit jusqu'au Palais de St. James, où Son Altesse Royale faisoit sa Résidence ordinaire.

Pendant le Comte de Lauderdale étoit passé en Ecosse, pour y faire assembler le Parlement. La Harangue qu'il y fit doit être rapportée, afin qu'on connoisse parfaitement le génie des Rois, & celui des Ministres qui les gouvernent. Si on juge de la situation des Affaires de l'Europe par ce Discours, la Postérité fera persuadée que la République vouloit alors envahir l'Angleterre, & que ses Projets ambitieux rendoient la Guerre absolument nécessaire. L'Histoire des Années précédentes suffit pour détromper ceux qui seroient quelque fonds sur les Manifestes des Rois & sur les Harangues de Leurs Ministres. Voici celle du Comte de Lauderdale.

„ La dernière fois que j'ai eu l'honneur de servir le Roi en ce Lieu. Je vous donnai
 „ à connoître par ordre de Sa Majesté les raisons de son engagement dans cette Guer-
 „ re inévitable contre les Etats Généraux des Provinces-Unies pour la sûreté de
 „ son Royaume. Ils avoient projeté de nous ruiner, si Dieu par sa Providence,
 „ & si le Roi par sa Sagesse n'y eût pourvû par la Déclaration de cette Guerre. Je
 „ vous recommandai alors de considérer son honneur, son intérêt, votre propre
 „ sûreté, comme des choses entièrement inséparables, & je vous proposai des
 „ moyens convenables pour mettre les forces de son Royaume en état de servir Sa
 „ Majesté & de la faire redouter de ses Ennemis. Vous accordâtes alors une som-
 „ me capable de pourvoir aux Invasions étrangères, & mêmes aux émeutes dome-
 „ stiques que les Ennemis nous pouvoient susciter, dont Sa Majesté vous fait re-
 „ mercier encore aujourd'hui. Cette Somme ne sera point employée à d'autres Usa-
 „ ges qu'à ceux pour lesquels elle étoit destinée. Les préparatifs que le Roi a faits
 „ l'été passé tant par Mer que par Terre ont été si grands qu'il avoit tout lieu d'espé-
 „ rer une Paix juste & honorable. Mais l'insolente opiniâtreté des Ennemis a été
 „ cause que Sa Majesté a été trompée dans cette espérance. C'est pourquoi elle m'a
 „ ordonné de tenir aujourd'hui la Session du Parlement qui avoit été convoqué il
 „ y a plusieurs mois, & lorsqu'elle vous donne à connoître les raisons de cette
 „ Guerre, elle vous fait aussi savoir qu'elle a employé toutes sortes de moyens pour
 „ la terminer. Les Suédois, comme Médiateurs, proposèrent un Traité, Sa
 „ Majesté l'accepta, & offrit la Ville de Dunkerque, comme le Lieu le plus
 „ propre pour tous ceux qui sont intéressés dans cette Guerre, mais l'Ennemi le
 „ refusa, quoique Sa Majesté, dans la dernière Guerre, eût traité avec eux dans leur
 „ propre Ville de Breda. Les Médiateurs proposèrent une *Suspension d'armes* a-
 „ vant qu'il se fût fait aucun engagement l'été passé; Sa Majesté l'accorda; mais
 „ on la refusa encore orgueilleusement. Enfin Sa Majesté accepta la Ville
 „ de Cologne qui avoit été proposée par l'Ennemi pour le Lieu du Congrès; où elle
 „ envoya ses Plénipotentiaires avec des Propositions si raisonnables que les Média-
 „ teurs déclarèrent qu'elles ne pouvoient pas être refusées avec justice. Néan-
 „ moins son aversion pour la Paix fut si grande, qu'il ne voulut jamais déclai-
 „ rer quelle satisfaction il vouloit donner à Sa Majesté, ni même répondre à aucune
 „ Proposition, qui eût été faite par les Médiateurs pour Sa Majesté, ou pour ses
 „ Alliez. Il poussa même l'audace jusqu'à présenter des Ecrits remplis d'un lan-
 „ gage si insolent, que les Médiateurs en furent honteux, & refusèrent de les voir.
 „ C'est

(a) Mylord Arlington disant au Prince d'Orange que le Roi étoit sorti *cavalièrement* de la Guerre, le Prince lui repliqua, vous y étiez aussi entrez fort ca-

valièrement.

(b) Le 1. de Décembre. L'Evêque d'Oxford béniit le Mariage.

„ C'est pourquoi le Roi a été obligé de continuer la Guerre pour son propre hon-
 „ neur , pour le maintien de ses justes Droits, & pour assurer la tranquillité de tous 1673.
 „ ses Sujets , en quoi il ne doute point de l'approbation de ce Royaume & de tout
 „ son Etat. Une autre grande raison de la tenuë de ce Parlement, est afin que l'on se
 „ conforme avec vous par raport à la suppression des Conventicules & des autres fédi-
 „ tieuses pratiques , & que les bonnes Loix que vous avez faites puissent être ponc-
 „ tuellement observées dans ce Royaume. A l'égard des moyens qu'il faut employer
 „ pour une si bonne fin, Sa Majesté les laisse à votre prudence, ne doutant point
 „ que vous n'avez toujours le même zèle & la même affection pour son service
 „ qu'elle a remarqué en vous il y a long-tems. Et comme les mauvaises langues de
 „ ceux qui sont mal-affectionnez à Sa Majesté & à son Gouvernement pourroient
 „ lui imposer de faux blâmes & des calomnies, elle *m'a expressement ordonné de*
 „ *vous renouveler les pleines assurances de sa constante résolution pour le maintien*
 „ *de la vraie Religion Réformée & Protestante, & pour le Gouvernement de*
 „ *cette Eglise par Archevêques & Evêques.* En un mot, j'ai Plein-pouvoir
 „ de Sa Majesté pour exécuter tout ce que vous jugerez être nécessaire pour
 „ le repos de ce Royaume, *pour empêcher l'accroissement du Papisme, & au*
 „ *contraire pour assurer par toutes sortes de bons moyens la véritable Religion*
 „ *Réformée, & la paix de cette Eglise.* Je suis aussi pleinement autorisé pour don-
 „ ner le consentement de Sa Majesté à tous les bons expédients que vous pourrez
 „ proposer pour l'avancement du Commerce, des Manufactures, & enfin de tout
 „ ce qui peut contribuer en quelque façon au bien de ce Royaume. Ainsi je ne
 „ doute nullement, qu'avec la bénédiction de Dieu & votre prudence, le présent
 „ Parlement n'ait une aussi bonne issue, que les précédens.

Cette Harangue eut un succès tout contraire à celui qu'on s'en étoit promis. La Nation, loin d'être éblouie par l'éloquence de ce Discours, en reconnut l'artifice. Elle ne voulut seulement pas délibérer sur les Subsides qu'on exigeoit d'elle, elle demanda même la décharge de divers Impôts qui rendoient sa pauvreté naturelle plus insupportable; & Lauderdale, obligé de proroger (a) un Parlement trop opposé aux vûes de la Cour, pour en laisser continuer les Séances, fut suivi à Londres par plusieurs Seigneurs Ecoffois (b) qui fortifièrent le Parti des Pacifiques.

CXXVIII. Les Suédois avoient raisonné judicieusement, & pris le Parti le plus sûr. Au lieu de s'engager dans la Guerre, ils se contentoient d'en être les Spectateurs & les témoins. Ils tiroient les Subsides de la France, uniquement pour la garantir de l'inquiétude que la crainte du Parti qu'ils prendroient pouvoit lui causer. Ils voyoient leur pouvoir augmenter par l'afoiblissement des trois plus grandes Puissances Maritimes de l'Europe, qui se faisoient la Guerre. Leur Médiation offerte & acceptée leur attiroit le respect & la complaisance de toutes ces Nations. L'Empereur seul faisoit faire des Réflexions fort opposées. On avoit lieu de croire qu'il ne réussiroit pas, & que se trouvant engagé dans une Guerre onéreuse, il seroit obligé d'appeler à son secours tous les Princes de l'Empire, ou que le feu de la Guerre passant en Allemagne, on auroit occasion de se rendre nécessaire, & peut-être de devenir Conquérant. Mais l'Autorité que le Chef de l'Empire conserve dans les Etats mouvans de lui ne laissoit pas de faire craindre des revers. La Suède proposa de faire un tiers Parti en Allemagne, dans lequel on engageoit plusieurs Princes, afin d'obliger Leurs Majestéz Impériale & très Chrétienne à faire la Paix, en retirant leurs Troupes. L'Electeur de Brandebourg, qui venoit de faire la sienne avec la France, étoit sollicité d'entrer dans cette Ligue. Son Altesse Electorale trouvoit quelques inconveniens à s'y engager. Elle appréhendoit que les Suédois qui recevoient les Subsides gratuits de la France ne se rendissent les Maîtres de la Paix & de la Guerre, & ne profitassent peut-être de cette occasion pour devenir plus puissans en Allemagne. D'ailleurs, si le Roi de France ne retiroit pas ses Troupes des Terres de l'Empire, on ne pouvoit blâmer l'Empereur de vouloir l'en chasser. Au contraire tous les Etats qui composent ce grand Corps étoient obligés de secourir un Chef qui faisoit son devoir. Mais le plus grand inconvenient étoit que si ce Monarque retiroit ses Troupes de l'Empire pour agir uniquement contre les Provinces-Unies, les Hollandois

CXXVIII
Tiers Parti
qui se forme en
Allemagne.

(a) Il prorogea le Parlement jusqu'au 1. d'Avril.

(b) Entre lesquels étoient le Duc de Hamilton, le

Comte de Twedale, le Général Drummond, & le Chevalier Harper.

— landois feroient bientôt accablez & contraints de recevoir la Paix aux Conditions
1673. qu'on voudroit leur imposer.

Les Princes écoutent quelquesfois des avis sages, & font souvent eux-mêmes des raisonnemens judicieux qu'ils ne suivent pas. Ce fut ainsi que l'Electeur de Brandebourg se conduisit dans cette occasion. Il trouvoit de grands inconveniens dans l'Alliance deffensive (a) que la Suède lui proposoit, & cependant il s'y laissa entraîner par l'espérance trompeuse d'une Paix, qui l'engagea dans une nouvelle Guerre.

CXXIX.
Evacua-
tion de la
Province
d'Utrecht.

CXXIX. Cependant la Négociation de ce Traité, dont il transpira quelque chose, les Alliances de la République avec l'Empereur & avec le Roi d'Espagne, l'aparence qu'il y avoit que l'Angleterre, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster feroient leur Paix particulière avec elle, tout cela, joint à la prise de Naerden, déconcerta tellement les desseins ambitieux de Louis, qu'il résolut de suivre le conseil que le Prince de Condé & M. de Turcenne lui avoient donné, il y avoit plus d'un an, d'abandonner la plûpart des Places qu'il avoit conquises dans les Provinces-Unies. Etonné de voir tant de Puissances liguées contre lui, & n'ayant pas assez de Troupes pour leur faire tête par tout, il fut contraint d'avoir recours à cette voye, afin que son Armée augmentée des Garnisons des Places qu'il feroit évacuer, fût assez forte pour s'opposer aux Entreprises des Alliez. Tels furent les véritables motifs qui déterminèrent ce Monarque à prendre une résolution si mortifiante pour un Conquérant. La République n'en fut redevable qu'à la crainte qu'il eut de succomber sous le prodigieux nombre d'Ennemis que la jalousie de ses Conquêtes lui avoit attiré, & on ne peut en faire honneur à sa modération sans trahir la vérité, & sans tomber dans une flaterie indigne d'un Historien.

CXXX.
Manière
dont se fit
cette éva-
cuation.

CXXX. Cet Evènement qui rendit la liberté à trois Provinces, mérite que nous nous y arrêtions un peu, & que nous en raportions les principales circonstances. Quoi qu'un des Articles que le Roi avoit accordé aux Etats d'Utrecht portât expressément, comme nous l'avons déjà insinué, (b) *que la Ville & la Province ne seroient, ni pillées, ni contraintes de se rachetter du pillage*; cependant les François enlevèrent les Bestiaux de la Campagne, pillèrent les petites Villes, ruinèrent les grandes, tant par des logemens de Gens de Guerre, que par des Contributions excessives, & réduisirent la Province à une si grande extrémité, que les Habitans les plus aisez demandoient comme une grace la permission de se retirer, en laissant au Roi tout ce qu'ils possédoient. On les avoit desarmez, & il n'y avoit que les Nobles & ceux du Corps des Etats qui eussent permission de porter l'épée. Il étoit défendu à qui que ce fût de sortir après neuf heures du soir, & de fermer la porte de sa Maison à la clef, parce qu'on vouloit que les Soldats en fussent les Maîtres. On taxoit même les Absens, & l'on contraignoit leurs Parens de payer pour eux. (c) On ne peut marquer précisément les Sommes qui ont été extorquées des Habitans; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Quittances de l'Intendant Robert font foi qu'il en a tiré pendant le peu de tems que les François ont été dans la Province d'Utrecht seize cens soixante & huit mille florins. (d) Tel étoit le déplorable état où se trouvoit cette Province, lorsque le Roi de France donna ordre à ses Généraux de l'évacuer.

Woerden fut la première Place que les François abandonnèrent. Quoique pendant les quatorze mois qu'elle avoit été entre leurs mains, ils l'eussent entièrement ruinée, ils ne laissèrent pas d'exiger vingt-mille francs pour l'exempter du pillage & de l'incendie. (e) Les Magistrats eurent beau représenter au Gouverneur l'impuissance des Habitans, ils n'en purent tirer d'autre réponse, sinon qu'il avoit ordre du Roi de mettre le feu à la Ville & de faire sauter les Portes & le Chateau, si on ne lui payoit cette Somme. Il protesta qu'il avoit fait de vains efforts pour la faire modérer, & il ajoûta qu'il ne demandoit rien pour lui, & qu'il consentoit que quelques uns d'entre eux allassent à Utrecht. Ils profitèrent de cette permission, & envoyèrent des Députez au Duc de Luxembourg, qui s'accordèrent avec lui pour seize mille francs; à condition que la Ville seroit garantie du pillage & du feu, & que les

For-

(a) Traité d'Alliance deffensive entre Charles XI. Roi de Suède, & Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, fait à Cologne sur la Sprée, le 1. de Décembre. 1673.

(b) Voyez cy-dessus, page 347.

(c) Voyez cy-dessus, page 394.

(d) En y comprenant les 450000. Florins que les François exigèrent, en sortant de la Province pour le rachat du pillage & de l'Incendie.

(e) Le 2. de Novembre, 1673.

Fortifications, les Palissades, les Portes, les Remparts, & le Chateau seroient laissez dans l'état où ils étoient. Quoiqu'on eût donné au Gouverneur une partie (a) de cette Somme en argent comptant, & des otages à sa satisfaction pour l'autre, la Garnison ne laissa pas d'emporter, en sortant, (b) le Canon, les Munitions de Guerre, le bled, toutes les provisions, jusqu'au bois à brûler, elle emporta mêmes les Meubles & les Lits qu'elle avoit empruntez des Bourgeois. Elle fit encore pis; car par une violation manifeste de l'accord fait avec le Duc de Luxembourg, elle mina le Château & un Bastion, qui auroient sauté en l'air, sans quelques Soldats Suisses & François qui s'étoient cachez dans les Maisons pour ne point suivre leurs Drapeaux, & qui en donnèrent avis au Magistrat. Il envoya aussitôt sur les Lieux, & il étoit remis; car les Mines étoient sur le point de jouer, & il ne s'en falloit plus que la longueur de trois doigts que les mèches ne missent le feu aux poudres. (c) Le Comte de Waldec, que le Prince d'Orange avoit laissé pour la garde du Pays pendant son absence, ayant été averti du dessein qu'avoient les François d'abandonner Woerden, ordonna à Farjoux d'y entrer aussi-tôt qu'ils en seroient sortis. Il exécuta si heureusement cet ordre qu'il entra dans la Place le même jour que la Garnison Françoisé l'abandonna. Harderwyk fut évacué le quatrième de Novembre, & Crevecoeur, sur la Meuse, à peu près dans le même tems. Quoique les François eussent rasé les Fortifications de ces deux Places, ils ne laissèrent pas de demander à la première douze mille francs; mais comme les plus riches Bourgeois en étoient sortis auparavant, elle ne paya aucune taxe. On offrit au Gouverneur de Bois-le-Duc de conserver l'Eglise de Crevecoeur & la Maison du Commandant, s'il vouloit donner trois mille pistoles de rançon, & ayant refusé de le faire, on mit le feu à l'une & à l'autre. Bommel, dont les Fortifications avoient coûté au Roi de France plus de soixante mille francs, fut aussi abandonnée. Les Habitans convinrent de payer trente-six mille francs pour se racheter du pillage, & de donner pour sûreté du paiement douze Otages, que les Ennemis conduisirent à Grave, où, dès le commencement du mois, ils avoient envoyé leur Canons & leurs autres Munitions.

CXXXI. Les François, qui avoient résolu d'évacuer la Ville & la Province d'Utrecht, firent de bonne heure les préparatifs nécessaires pour retirer les Troupes & les effets qu'ils y avoient. La Ville étoit chargée d'une Garnison de six à sept mille Hommes, qui incommodoit presque également les Ennemis & les Habitans. Ceux-ci, parce qu'ils étoient obligez de payer de gros Subsidés, & ceux-là parce qu'ils avoient besoin de toutes leurs Troupes. M. de Wicquefort dit qu'il y a de l'apparence que le Roi de France n'avoit jamais eu l'intention de retenir les Provinces qu'il avoit conquises, & de les annexer à sa Couronne. La raison qu'il en donne, c'est que si ce Monarque avoit eu un tel dessein, il ne les auroit pas exposées au pillage. Il y a, dit-il, des Journaux & des volumes entiers des violences, des cruautés, & des barbaries commises par les François à Utrecht & à Woerden, dont on leur avoit ouvert les Portes, & où on les avoit reçus sinon avec joye, du moins sans beaucoup de répugnance. Il est surprenant, ajoute-t-il, que Louis, si jaloux de son honneur & de sa réputation, ait permis que ses Ministres se soyent jouez de sa parole, qu'ils l'ayent prostituée, & qu'ils ayent rendu abominable le nom d'un Monarque qui n'est rien moins que cela, & qui sans cela mériteroit une dernière vénération. (d) On ne peut contester que Louis ne traitât Utrecht en Pays de Conquête; mais c'est un peu la faute des Peuples de se croire dignes de la générosité des Rois, ou de s'imaginer qu'un Conquérant soit équitable. Louis n'abandonna cette Province, que parce que son éloignement en rendoit désormais la conservation impossible. M. de Louvois entêté de garder toutes les Places conquises, s'opposa toujours aux deux Généraux qui vouloient qu'on en démolît la plupart, afin de se décharger des grosses Garnisons qu'il y falloit mettre. Le même Ministre, insensible aux justes Plaintes de la Province accablée de taxes excessives, soutint jusqu'à la fin que l'Armée de son Maître devoit vivre aux dépens des Ennemis, puisqu'elle étoit sur leurs Terres. Enfin les Intendans peuvent grossir leurs exactions, afin de s'enrichir; mais ils n'oseroient faire d'impositions nouvelles sans un ordre du Conseil qui les y autorise. D'ail-

O o o

leurs

(a) On lui compta six mille francs, & on lui donna des otages pour les dix mille restant.

(b) Elle sortit le 7. de Novembre.

(c) Journal de tout ce qui s'est passé à Woerden

pendant le séjour que les François y ont fait.

(d) Wicquefort, Hist. MS. des Provinces-Unies; Livre XXII.

1673. leurs un Prince qui ruinoit ses propres Etats, n'avoit garde de ménager ceux qu'il étoit obligé d'abandonner. On est traitable sur les Capitulations, lorsqu'on est obligé de les faire, on accorde des articles favorables; mais on est bien résolu de ne les accomplir pas, & on croit se garantir de la honte d'une violation, en choisissant des Ministres qui s'en chargent.

On ne doutoit point que les François ayant abandonné Woerden, qui seroit de dehors à Utrecht, n'eussent aussi dessein d'abandonner cette dernière Ville. En effet dès les premiers jours de Novembre la Garnison commença à plier bagage, & à faire les préparatifs nécessaires pour la Retraite. Le onzième du même mois le Colonel Stoupe, Commandant de la Ville, qui avoit rendu mille bons offices aux Habitans, fit venir chez lui trois Députez, (a) & leur dit qu'il souhaiteroit pouvoir laisser la Place dans l'état où il l'avoit trouvée; mais que la mauvaise conduite de quelques Membres de la Régence, les liaisons & les correspondances qu'ils entretenoient en Hollande, aussi bien que l'intempérance de Langue, & les emportemens des Habitans contre Sa Majesté Très-Chrétienne avoient tellement irrité & aigri l'esprit du Roi, qu'il avoit ordonné, qu'en sortant de la Province on achevât de la saccager & de la brûler.

Les Députez repliquèrent, que cet Ordre du Roi étoit contraire à la parole qu'il avoit donnée, lorsque la Province se rendit à lui. Ils ajoutèrent qu'ils n'avoient jamais ouï parler des correspondances qu'on entretenoit en Hollande; non plus que d'aucuns discours irrespectueux, qui auroient pu déplaire à Sa Majesté. Mais que quand même il seroit échappé aux Habitans quelques paroles contre le profond respect qu'ils devoient avoir pour un aussi grand Monarque, l'équité vouloit qu'on les leur pardonnât, & qu'on les attribuât au désespoir dans lequel on les avoit jetté. Qu'ainsi ils n'avoient par mérite le cruel traitement, dont on les menaçoit. J'avoué, repartit Stoupe, que ce traitement est rigoureux; mais c'est l'ordre du Roi. Le meilleur conseil que je puisse vous donner c'est de voir l'Intendant, & de vous accorder promptement avec lui, afin de prévenir cette désolation. L'Intendant, sachant que les Députez devoient venir chez lui, sortit de la Ville pour n'être point obligé d'écouter leurs Remontrances; mais il laissa à M. Stoupe un Billet, où il disoit, que le seul moyen d'éviter le malheur dont la Province étoit menacée, c'étoit de payer présentement cinq cens mille florins, outre ce qui lui étoit dû par l'accord déjà fait, & ce qu'il exigeroit des petites Villes. Les Etats, informez du contenu de ce Billet, firent une Députation à M. Stoupe, & lui représentèrent, qu'on leur demandoit une Somme qu'il étoit impossible de trouver; Qu'il n'y avoit point d'argent dans la Province, & qu'elle n'avoit plus de crédit chez les Voisins: Qu'en les traitant comme on faisoit, on violoit non-seulement la parole sacrée du Roi; mais encore la condition expresse qu'ils avoient stipulée en se rendant: Que ce Procédé étoit sans exemple, & qu'il seroit détesté de la postérité, à laquelle l'Histoire le transmettroit: Que les Etats, croyant que l'Affaire ne regardoit que la Ville, n'avoient pas osé s'en mêler; mais qu'ayant vu que toute la Province y étoit intéressée, ils avoient fait cette Députation. Stoupe répliqua qu'en effet la Province y étoit intéressée; & s'approchant en même tems de l'un des Députez, il lui dit à l'oreille qu'il avoit non-seulement ordre de brûler la Ville, mais aussi d'inonder le Pays, en coupant la Digue de la Lecque en plusieurs endroits, & en ruinant les Ecluses du Waart, vis à vis de Viane. *Cet ordre est dur, dit-il, j'en conviens, & je tombe aussi d'accord qu'il sera impossible de trouver dans la Province la Somme qu'on vous demande; mais ne pouvez-vous pas la chercher à Amsterdam? Il est absolument nécessaire de vous accommoder avec l'Intendant, le Duc de Luxembourg, qui n'est point encore parti, intercedera volontiers pour vous, & je ne doute point, qu'il ne vous fasse obtenir quelque remise.* Les Etats auxquels on rendit compte de cette Conférence, firent une Députation au Duc de Luxembourg. Les Députez parlèrent avec beaucoup de fermeté, & se plaignirent hautement de ce que non content d'avoir réduit la Province à la dernière misère par les taxes continuelles, dont on l'avoit chargée, on la menaçoit encore du feu & de l'eau, si elle ne s'en rachettoit par une Somme qu'on sçavoit bien qu'il lui étoit impossible de trouver. Ils allèrent même jusqu'à dire, qu'ils ne pouvoient s'imaginer qu'un ordre aussi barbare vint d'un Prince, dont on vantoit par tout la bonté, la clémence, la générosité. Enfin, après

(a) Un de chaque Ordre des Etats; sçavoir un du Clergé, un du Corps de la Noblesse, & un du Conseil de la Ville. Voyez la Description Historique du Gouvernement des Provinces-Unies, page 26.

après s'être récrié contre la rigueur extrême de l'Intendant, ils supplièrent le Duc de le porter à se contenter d'une Somme moins excessive que celle qu'il demandoit. M. de Luxembourg leur répondit assez obligamment. Il leur dit qu'ils ne devoient pas tant s'allarmer des menaces de l'Intendant, parce qu'il ne dépendoit pas de lui de réduire tout en cendres; mais que c'étoit à celui qui commandoit les Troupes du Roi à les faire marcher & à les faire agir. Qu'on pouvoit s'assurer que ce ne seroit jamais ni par son ordre, ni par celui du Maréchal d'Humières à qui il alloit résigner son Gouvernement, qu'on brûleroit, & qu'ils avoient l'un & l'autre trop de bonté pour commander une si cruelle exécution. Que cependant il étoit d'avis qu'on s'accommodât avec l'Intendant, & qu'il tâcheroit de le porter à la modération, lorsqu'ils auroient fait leur offre. Au reste, disoit-il, on ne viole point la parole qu'on vous a donnée; car on ne prétend pas que vous vous rachetiez du pillage; mais on vous demande une reconnoissance du rétablissement de votre Liberté, que vous ne sauriez payer trop cher. *C'est un pont d'or que vous devez faire à vos Ennemis.*

1673.

CXXXII. Les Députés allèrent aussi-tôt chez l'Intendant Robert, auquel ils répétèrent tout ce qu'ils avoient dit à M. Stoupe & au Duc de Luxembourg. Il leur répondit, qu'il avoit bien vû les Articles de la Capitulation; mais qu'il n'étoit pas obligé de les exécuter, puisque ce n'étoit pas lui qui l'avoit faite. Qu'il avoit eu ordre de demander quinze cens mille francs, & qu'on lui avoit l'obligation d'avoir réduit cette Somme au tiers; mais aussi qu'il n'y avoit rien à rabatre, & que toute la grace qu'il pouvoit leur accorder, c'étoit de reculer les termes des payemens. Qu'ils devoient considérer que si le Roi faisoit encore hiverner ses Troupes dans la Province, ou qu'il les laissât en Quartier à Grave & à Arnhem, d'où elles exigeroient continuellement des Contributions, il leur en coûteroit beaucoup plus. Qu'ainsi il valoit mieux se résoudre à s'en délivrer, en payant une Somme, dont le recouvrement ne seroit pas si difficile qu'ils se l'imaginoient, puisque lorsqu'il avoit imposé une taxe de six vingt-mille Ecus sur les Maisons on n'avoit point eu de peine à trouver cet argent, & que présentement il s'agissoit de les sauver toutes du feu. Qu'ils devoient prendre promptement leur parti, qu'on le pressoit de faire partir les Troupes, & qu'il avoit ses ordres. Les Députés réitérèrent leurs remontrances & leurs protestations; mais en vain, l'Intendant fut toujours inflexible. Loin de relâcher quelque chose de sa première Demande, il ajouta au contraire, que si le Comte de Waldec enlevait ou brûloit les Vivres & les Munitions qu'on faisoit transporter à Nimegue, à Arnhem, & à Grave, comme on disoit que ce Général en avoit le dessein, on s'en prendroit à la Province d'Utrecht, quelque accord qu'on eût fait avec elle; mais j'espère, disoit-il, que les Amis que vous avez en Hollande, vous considéreront assez pour ne point vous exposer à ce malheur.

CXXXII.
Exactions
de l'Intendant.

Pendant ces contestations arriva le Maréchal d'Humières, auquel le Duc remit le Commandement des Troupes. Ce changement n'en fit aucun au triste état de la Province. M. d'Humières déclara que si l'on ne s'accommodoit, il ne pourroit se dispenser d'exécuter les Ordres du Roi. Les Députés firent de nouvelles instances auprès de M. Stoupe, qui les exhorta fortement à faire des offres raisonnables à l'Intendant, auquel ils offrirent enfin quatre cens mille francs pour la Ville & pour la Province. (a) Mais l'Intendant, loin de se contenter de cette Somme, fit enlever (b) comme autant d'Otages diverses personnes des Corps de la Noblesse du Clergé, & de la Magistrature, deux Ministres, & quelques uns des principaux Bourgeois de la Ville, qu'il avoit fait assembler chez M. Stoupe. On fit de grandes plaintes de cette violence; mais inutilement. On disputa pendant trois jours; & tout ce qu'on put obtenir, fut cinquante mille florins de rabais. Le Traité d'accommodement, qui fut signé le dix-neuvième de Novembre, portoit que les Etats d'Utrecht payeroient la Somme de quatre cens cinquante mille florins en quatre payemens. (c) Qu'on ne rechercheroit qui que ce soit de quelque qualité ou Religion qu'il fût, au sujet de ce qui s'étoit passé pendant le séjour des Troupes du Roi dans la Province. Que les Mariages célébrés par les Prêtres François seroient

O o o 2

re-

(a) Sçavoir 350000. francs pour la Ville & son Territoire, & 50000. pour la Province.

(b) Le 16. de Novembre.

(c) Sçavoir, 250000. avant que les Troupes sortissent de la Province, 100000. le dernier de Décembre, 50000. au mois de Janvier, & les 50000. restant avant

la fin de Fevrier 1674. Outre cette Somme de 450000. florins, il falloit encore payer les 150000. dûs en vertu de l'accord du 10. d'Octobre. Sçavoir 62500. comptant, 50000. à la fin de Novembre, & 37500. au mois de Décembre, avec 2000. muids d'avoine qu'ils devoient faire porter à Arnhem ou à Nimegue.

— recounus légitimes. Que les Catholiques Romains jouïroient de la même liberté, 1673. qu'on leur donne dans les Villes de Hollande, & qu'à l'égard des taxes ils feroient traitez comme les Proteftans. Que les Soldats malades ou bleffez pourroient demeurer dans la Ville jufques à leur entière guérifon. Qu'il y auroit fûreté pour les Payfàns, & qu'on laifferoit librement paffer leurs Chevaux & leurs Chariots qui ferviroient au transport du bagage des François. Enfin, que pour la fûreté de l'exécution de ces Conditions l'Intendant pourroit enmener vingt Otâges à fon choix. Il s'engagea, de fon côté, de conferver les Portes, les Baffions, les Remparts de la Ville, d'empêcher qu'on n'ouvrît les Dignes, qu'on ne détruifit les Eclufes & les Moulins, qu'on ne commît aucun desordre, ou qu'on n'exigeât d'autre argent fous quelque prétexte que ce fût. Il promit qu'on ne demanderoit point de Contributions pendant les mois de Janvier & de Février, & que les Otâges feroient renvoyez immédiatement après le payement du dernier terme. Il promit encore, mais verbalement, qu'on ne toucheroit ni aux Portes ni aux Remparts d'Amersfort & de Wyck; Qu'on n'emporteroit point les Armes qu'on avoit ôtées aux Bourgeois, & qu'on renverroit les Otâges à mefure que les Payemens fe feroient. Ce Traité fert à confirmer la vérité que nous avons avancée, que toutes ces exactions fe faifoient par l'ordre du Maître.

Ce fut le vingt-troifième de Novembre que le Maréchal d'Humières fortit d'Utrecht avec les Troupes qui étoient à fes Ordres. Le Colonel Stouppe, en fortant, (a) dit aux Magiftrats, *Messieurs, il y a dix-sept mois que j'ai reçu les Clefs de votre Ville au nom du Roi, & je vous les rends aujourd'hui par son ordre. Allez rendre grâces à Dieu dans vos Temples de ce que vous avez recouvré votre Liberté, & le priez qu'il vous garantiffe d'une nouvelle Invasion des François.* Dès le moment que les François furent fortis, on ferma les Portes de la Ville, on arbora le Drapeau orangé fur le clocher de la Cathédrale, & on rendit les Armes aux Bourgeois. Le Peuple fe livra à des transports d'une joye immodérée, il fe jetta en foule dans les Eglifes, en ôta les Croix, les Images, & les autres objets de la vénération des Catholiques, dépouilla les Autels des ornemens qu'on y avoit laiffés; & l'on vit un Pasteur Proteftant prêcher l'après midi dans le même Lieu où l'on avoit dit la Messe le matin. Les Catholiques, furpris d'une Retraite qui les laiffait expofez au reffentiment de ceux qu'ils avoient iniultez pendant leur Triomphe, auroient été la victime de la vengeance d'une populace animée d'un zèle indiscret pour fa Religion, fi les Bourgeois, craignant de voir retomber la Ville dans un plus grand malheur que celui dont elle venoit d'être délivrée, ne s'étoient mis fous les Armes pour arrêter la fureur de la Canaille.

Amersfort, Rheenen, Wagheninguen & Wyck-de-Durftede, furent abandonnez prefqu'en même tems: de forte que toute la Province d'Utrecht fe vit délivrée des Garnifons Françoises avant le retour du Prince d'Orange en Hollande. Farjaux qui étoit à Woerden, & qui avoit ordre de fe tenir à portée d'entrer dans Utrecht, y arriva avec trois Régimens d'Infanterie le même jour que les François en fortirent, & le Comte de Horne suivit le lendemain avec deux autres Régimens.

CXXXIII CXXXIII. Les Etats de la Province firent complimenter ces deux Généraux, Gouverne- & les Députez qu'ils envoyèrent à Farjaux, lui ayant déclaré qu'il devoit prêter à ment d'U- Leurs Nobles Puiffances le Serment ordinaire, prendre l'ordre d'Elles, & laiffer trecht après la sortie des François. ne lui avoient donné aucun ordre là-dessus. Cinq jours avant que les François fortiffent d'Utrecht, (b) les Etats Généraux, c'est-à-dire, l'Assemblée des Députez des quatre Provinces qui n'avoient pas été conquifes, laquelle n'étoit alors compofée que de *quatorze perfonnes*, avoient déjà réfolu, fans la participation de leurs Principaux, d'y envoyer, par provision, & fans préjudice des Etats particuliers de chaque Province, quelques Députez avec ordre d'empêcher toutes Assemblées d'Etats, & tous exercices de Judicature & de Police, en tâchant de perfuader les intéreffez à s'en abstenir, jufqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné par les Etats Généraux, de l'Avis du Prince d'Orange. Ils ordonnèrent en même tems au Comte de Horne, ou à celui qui commanderoit à Utrecht en fon absence, de prêter main forte aux Députez, s'ils étoient obligez d'avoir recours à d'autres moyens que ceux de la douceur, pour l'exécution de leurs ordres. Ce Comte avoit mené avec lui un Ministre de la Haye, (c) qui s'étoit fait redouter par la licence éfrenée avec laquelle il cenfuroit la conduite de fes Souverains dans fes Sermons. Avant que cet

Ec-

(a) Par la *Witte-Vrouw-poorte*. (b) Le 18. de Novembre 1673. (c) Thadée Lantman.

Ecclésiastique fût arrivé à Utrecht, personne ne se plaignoit du Magistrat ni du Gouvernement. Il n'y avoit aucune apparence d'émotion populaire, & l'on y étoit même fort bien disposé en faveur du Prince d'Orange. Mais ce Ministre, qui vouloit se rendre nécessaire à Son Altesse, associa le talent qu'il avoit pour les intrigues avec ceux de deux autres Pasteurs aussi féditieux que lui; & ayant dressé ensemble une Requête au nom des Habitans, par laquelle ils leur faisoient demander une meilleure administration des Finances, un Gouverneur & Capitaine Générale, & la délivrance de l'Eglise de Dieu, qui gémissoit sous une dure opression, ils coururent pendant toute la nuit de Maison en Maison pour la faire signer. On la présenta le lendemain au Comte de Horne, signée de cinquante Bourgeois, mais tous des moins qualifiés de la Ville. Quoiqu'il n'eût ni pouvoir ni qualité, il ne laissa pas, sur cette Requête, de dépouiller les Etats de leur Autorité Souveraine, de faire cesser l'administration de la Justice, en interdisant les Conseillers de la Cour Provinciale de la fonction de leurs Charges, & d'ôter aux Magistrats le pouvoir, dont une élection légitime les avoit revêtus. Comme l'intérêt de la Religion entre dans presque toutes les Révoltes, les Ecclésiastiques y jouent un aussi grand Rôle que les Politiques, & sont même beaucoup plus dangereux, parce que sous prétexte d'anoncer la volonté de Dieu, ils inspirent au Peuple, accoutumé à les croire, les sentimens qu'ils veulent. Le Ministre de la Haye, qui connoissoit ses avantages, monta aussi-tôt en Chaire, & fit dans l'Eglise du Dome le Panégyrique du Comte de Horne, qui ayant été Républicain sous le Ministère de M. de Wit, étoit devenu, après la mort de ce grand Homme, Partisan zélé du Prince d'Orange. Ce Prédicateur prit pour texte ces Paroles : *Le Roi n'écoula point le Peuple; car cela étoit ainsi conduit par l'Eternel, pour ratifier la parole qu'il avoit prononcée par le ministère d'Abija, Scilonite, à Jéroboam, Fils de Nébat.* (a) Après avoir parcouru toutes les Révolutions, dont il est parlé dans la Bible, & s'être éforcé de persuader à ses Auditeurs, que celle qui venoit d'arriver dans le Gouvernement d'Utrecht étoit l'ouvrage de Dieu, il invectiva fort féditieusement contre les Etats de la Province, & contre les Magistrats de la Ville. Il leur reprocha, entre autres choses, d'avoir envoyé avec précipitation leurs Clefs au Roi de France. La Liberté, dont vous jouifiez, leur criat-il, en les apostrophant, vous étoit-elle donc trop à charge, & trouviez-vous d'assez grands charmes à vous soumettre à la Tyrannie d'un Prince ennemi de votre Religion, pour préférer sa Domination à un Gouvernement doux & légitime? Enfin il abusa tellement du droit qu'il croyoit avoir de tout dire, que le Prince d'Orange en faveur de qui il avoit deshonoré son caractère, lui en fit de vifs reproches.

CXXXIV. Les cinq Députés des Etats Généraux, (b) arrivèrent à Utrecht après que le Comte de Horne y eut fait les changemens, dont nous venons de parler, & ils les confirmèrent en vertu du pouvoir que Leurs Hautes Puissances leur avoient donné, de suspendre l'exercice de la Souveraineté des Etats, & celui de la Justice & des Charges, jusqu'à une plus mure Délibération. (c) Cependant, afin de ne point laisser la Ville dans l'Anarchie, on rétablit, par provision, M. Ruys dans sa Charge de grand Bailli, Mrs. Kint, Lichtemberg, Beufichem dans celles de Secrétaire de Police, de Justice, & des Etats, & van Leuwen dans celle de Receveur Général de la Province, avec injonction de ne faire aucun paiement sans un ordre exprès de Leurs Hautes Puissances. Les Députés exercèrent dans la Province tous les Actes de la Souveraineté pendant l'Interrègne qui dura jusqu'au mois d'Avril de l'Année 1674. Ils tâchèrent d'excuser un traitement si dur, en soutenant que les Etats Généraux avoient été obligés d'en user ainsi, à cause de la lâcheté de ceux qui ne voulant pas répandre une seule goutte de sang pour la conservation de la Religion & de la Liberté, avoient trahi les intérêts de l'une & de l'autre. Mais le Prince d'Orange, plus équitable, desaprouva ce procédé, & le trouva injuste. „ Puisque la Province d'Utrecht est délivrée de „ la Domination des François, ce seroit une grande dureté, disoit son Altesse, si „ les Provinces qui n'ont pas eu le même malheur, vouloient profiter de celui de „ leurs Voisins, & les exclure de l'Union qui porte en termes exprès, que les

CXXXIV
Députa-
tion des
Etats Gé-
néraux à
Utrecht.

Ooo 3

Pro.

(a) 1. Livre des Rois, Chap. XII. vers. 13.

(b) Sçavoir, Mrs. Geelvink, Sieur de Castricum, Bourg-maître d'Amsterdam, Gaspard Fagel, Conseiller Pensionnaire de Hollande, Marin de Crommon,

B. Guemenigh, & Schato Gockinga.

(c) Résolution des Etats Généraux, du 19. de Novembre, 1673.

1673. „ Provinces employeroient leurs Biens & leurs vies pour leur défense mutuelle. Ain-
 „ si ce seroit une injustice de démembler celles qui ont été assez malheureuses
 „ pour être conquises par une Puissance étrangère, & cela, parce qu'on voudroit
 „ s'approprier quelques unes de leurs Places, qu'on a fait fortifier pendant la Guer-
 „ re. „ (a) En effet, c'étoit une question qui s'agitoit alors avec quelque cha-
 „ leur, si la Hollande ne devoit pas s'approprier certains Postes qui étoient à sa bien-
 „ féance, & qu'on avoit fait fortifier, quoi qu'avant la Guerre ils fussent de la dé-
 „ pendance d'Utrecht. Mais on auroit autorisé par là les Conquêtes du Roi de
 „ France ; car les Provinces qu'il avoit conquises étoient à sa bienféance, &
 „ il avoit fait fortifier quelques-unes des Places qu'il avoit prises. Nous ver-
 „ rons en son lieu la suite de ces contestations. Dès le commencement du mois
 „ de Décembre (b) les François abandonnèrent Elburg sur le Zuyder-zée, après
 „ avoir exigé douze mille francs des Bourgeois. Il en coûta beaucoup plus à Cam-
 „ pen, dont on avoit déjà commencé à démôler les Fortifications. Cette Ville fut
 „ obligée, pour conserver le reste, & pour se rachetter du pillage, de promettre
 „ quatre-vingts-mille francs dans lesquels furent compris les vingt-mille qu'elle
 „ devoit des anciennes Contributions. Les Munstériens firent des instances très-pref-
 „ santes auprès de l'Intendant François, pour avoir permission d'y rester en Garnison.
 „ On la leur refusa, non par principe d'équité ; mais de peur que par leurs exac-
 „ tions, ils ne missent les Bourgeois hors d'état de payer ce qu'ils avoient promis. Le
 „ Marquis de Magalotti, sortit de la Ville en bon ordre par la Porte de Veen,
 „ rendit les Clefs aux Magistrats, enmena avec lui les Otages (c) qu'on lui avoit don-
 „ nez pour la sûreté du paiement, & se retira à Arnhem, où il arriva avant les Fêtes
 „ de Noël avec le Canon & les Munitions de Campen. Hattem fut aussi abandonné
 „ dans le même tems ; & comme la Place n'étoit pas fort considérable, elle en fut
 „ quitte pour une légère Contribution. Peu de jours après, l'Evêque de Munster or-
 „ donna à ses Troupes d'abandonner Steenwyck & Meppel. La première de ces Vil-
 „ les paya dix-mille florins pour s'exempter du pillage, & l'autre, qui n'étoit pas te-
 „ nable, contribua beaucoup moins.

Cependant le Duc de Luxembourg assembla les Garnisons des Places éva-
 cuées, & en ayant laissé une partie à Grave, qu'on ne vouloit pas encore abandonner,
 il vint avec le reste à Maastricht, sans que ni le Comte de Horne, posté dans le Langh-
 straat avec douze mille Hommes, ni le Général Spork qui étoit de l'autre côté avec
 la Cavalerie Allemande, s'y opposassent. Le Prince d'Orange & le Comte de
 Monterey, ayant eu avis qu'il en étoit parti, dans le dessein de prendre sa route le long
 de la Meuse pour entrer en France par le Condros & par les Ardennes, passèrent cet-
 te Rivière près de Huv, (d) afin de lui couper le passage ; mais le Duc, averti de
 leur marche, rebroussa chemin & rentra dans Maastricht. Il en sortit une seconde
 fois ; mais dès le moment qu'il aperçut les deux Armées venir à lui, il se retira
 comme la première fois sous le Canon de cette Place, résolu d'attendre du secours,
 pour se retirer plus sûrement en France. Son Altesse & le Comte de Monterey,
 voyant qu'il n'étoit pas possible d'engager l'Ennemi au Combat malgré lui ; Que la
 Saison devenoit trop rude, pour pouvoir tenir la Campagne plus long-tems, & que
 le Soldat fatigué de tant de marches aspirait après le repos, séparèrent leurs Ar-
 mées, & les mirent en Quartier d'hiver. Le Duc trouvant le passage libre, se re-
 tira en France par la Chaussée de Charleroi sans aucun obstacle. Ainsi sa re-
 traite ne fut pas aussi glorieuse, qu'un Ecrivain François voudroit le persuader.
 „ Le Roi, dit-il, ayant jugé à propos d'évacuer la Hollande, donna ordre à M.
 „ de Luxembourg de rassembler toutes les Troupes qui y étoient, & de s'en reve-
 „ nir en France. Deux Armées très-puissantes des Ennemis firent tous leurs efforts
 „ pour s'y opposer ; mais ils ne purent empêcher M. de Luxembourg de passer avec
 „ un très-petit Corps d'Armée à travers des leurs pour venir joindre le Roi. Il
 „ en fut très-bien reçu. Sa Majesté lui donna toutes les louanges que méritoit
 „ une

(a) Discours du Prince d'Orange dans les Etats Gé-
 néraux. Résolution de Leurs Hautes Puissances du 29.
 de Janvier, 1674.

(b) Le 2.

(c) Scavoir Mrs. de Ram, Eckholt & Steenbergem,

Bourg-maîtres, M. Breda, Secrétaire de la Ville ; &
 les Sieurs Veene, van Marle, Hoemaker, Jugen,
 Harweyer, van den Grande, Wolthuys, & Oldeker-
 ken.

(d) Le 20. de Décembre.

„ une si belle Retraite, & lui fit entendre, que quoi qu'elle ne l'eût pas fait encore
 „ Maréchal de France, il ne serviroit plus doresnavant qu'en chef dans ses Ar- 1673.
 „ mées. „ (a) Si l'on s'en raportoit à cet Ecrivain, ne croiroit-on pas que M. de
 Luxembourg auroit passé sur le ventre des Espagnols & des Hollandois, & qu'il se
 feroit fait jour, l'épée à la main, au travers de leurs Armées? Cependant il a tou-
 jours évité d'en venir aux mains avec elles; & la seule louange, qu'on peut légitimement
 lui donner, c'est d'avoir eu l'habileté de les fatiguer tellement, qu'elles
 furent obligées de se séparer, & de finir la Campagne.

CXXXV. Il y eut peu de Démêlez intérieurs pendant le cours de cette année. CXXXV.
 La Frise étoit divisée en deux Corps différens, dont l'un s'assembloit à Lenwarde & Affaires
 l'autre à Sneek. La Division venoit de la défiance du Peuple, que l'invasion im- intérieu-
 prévue des Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Over-Yffel avoit fait passer jus- res.
 ques dans la Frise, qui étoit menacée du même sort. Le Peuple déposa la plûpart
 de ses Magistrats, & en substitua d'autres en leur place. Les Déposez & les nou-
 veaux élus tenoient leurs Séances chacun à part, & prenoient des Résolutions con-
 trairees. Les Etats Généraux, prévoyant les suites d'une Division toujours dange-
 reuse, mais encore beaucoup plus à craindre lorsqu'on a l'Ennemi dans son sein &
 prêt à en profiter, y envoyèrent des Députez. On convoqua une Assemblée Gé-
 nérale à Leuwarde, (b) & les Députez de Leurs Hautes Puissances, après avoir
 essuyé plusieurs Contestations, que l'Autorité du Prince ni celle de Madame sa Mère
 ne pouvoit éteindre, s'acquîtèrent si bien de leur Commission, qu'ils rétablirent
 l'ordre & la Paix dans cette Province.

Il y avoit d'autres desordres à Groningue pour la recherche des Traîtres, qui
 avoient entretenu un commerce secret avec les François & les Munstériens. Le
 Sieur Osébrant, (c) accusé d'avoir été en correspondance avec Schuylenbourg, & de
 s'être servi du ministère d'une Parente du Baron de Twickel, Ministre de l'Evêque
 de Munster, pour obtenir de ce Prélat en Fief la Seigneurie de Wedde & Wester-
 Weldingerlant, lorsque Groningue seroit pris, fut condamné à une prison perpé-
 tuelle. (e)

Il y eut aussi des mouvemens en Zélande, qui demandèrent la présence du Prin-
 ce. Il y passa promptement, & eut l'habileté de calmer des esprits que la jalousie
 & la défiance animoient les uns contre les autres.

L'Affaire de la Lande, quoique particulière, a trop fait de bruit pour la passer
 sous silence. La Lande étoit un Marchand de Bayonne, qui étoit venu s'établir à
 Amsterdam, où il avoit fait fortune dans le Commerce. Il s'étoit retiré à Naer-
 den comme dans une retraite, où il avoit résolu de passer tranquillement le peu de
 jours qui lui restoit à vivre. Il étoit dans cette Ville lorsque les François la pri-
 rent; & comme il parloit les deux Langues il servit d'interprète aux Officiers &
 aux Habitans, & rendit aux derniers de grands services. Le Prince d'Orange
 ayant repris Naerden, la Lande, bien loin d'être récompensé, fut accusé d'intel-
 ligence avec l'Ennemi, & de trahison. Il étoit étranger & riche, ç'en étoit assez
 pour le trouver coupable. Le Conseil de Guerre le condamna à une prison perpé-
 tuelle, & à une amende de soixante mille francs, dont le Comte de Wal-
 dec, par les Ordres duquel le Conseil agissoit, se fit faire don par Son Altes-
 se. Ce Comte, afin d'obliger la Lande à lui payer promptement cette aman-
 de, le fit mettre au pain & à l'eau, & le fit traiter si durement, que son Ne-
 veu auroit composé avec le Colonel Eppe qui avoit pouvoir du Comte, sans
 la fermeté du Prisonnier, qui ne voulut jamais y consentir, de peur qu'on ne soup-
 çonnât son intégrité, qui lui étoit plus chère que la vie. Le Neveu recourut aux
 Etats de Hollande, dont il implora la protection. Leyde fut d'avis qu'on nom-
 mât des Commissaires pour examiner l'Affaire, qu'on fit rendre compte au Con-
 seil de Guerre des procédures qu'il avoit faites, & qu'en attendant, l'exécution de
 la Sentence fût surseise. Toutes les autres Villes furent du même avis, mais le
 Prince d'Orange, à son retour du siège de Bonn où il avoit acquis tant de gloire,
 écrivit à Leurs Nobles & Grandes Puissances, qu'il avoit été extrêmement surpris
 d'apprendre qu'elles eussent ordonné au Conseil de Guerre de rendre raison de sa
 con-

(a) Mémoires MSS. pour servir à l'Histoire du Duc de Luxembourg.

(b) Le 1. de Mars.

(c) Jean Renyers.

(d) Mademoiselle Sophie van den Campe, Cousine de Mrs. Twickel & Schilder.

(e) Sentence renduë contre le Sr. Osébrant, le 20. de Février, 1673.

conduite, & de faire surseoir l'exécution d'une Sentence prononcée contre un homme qui, disoit-il, avoit certainement eu de mauvaises intentions, & qui n'avoit pas demandé son renvoy. Les Députés du Collège des Nobles appuièrent la prétention du Prince; mais les Villes persistèrent dans leur premier avis. Cependant, malgré leur opposition, Son Altesse voulut que la Sentence fût exécutée, & elle le fut en effet. Cette Affaire ne fit point d'honneur au Comte de Waldec, elle lui attira la haine de la Province de Hollande, qui ne put souffrir sans indignation qu'au mépris de son Autorité, il traitât la Lande avec tant d'injustice. Le Neveu composa depuis & à l'insçu de son Oncle, & donna une Somme considérable pour le délivrer d'une longue & dure captivité, qu'il n'avoit pas méritée.

*Fin de la troisième & dernière partie de l'Année mille six cents
soixante & treize.*



HISTOIRE

D E S

EVENEMENTS

CONSIDERABLES

D E

L'ANNEE M. DC. LXXIV.

S O M M A I R E.

I. **D**isposition de la France pour la Paix. II. Du Roi d'Angleterre. III. Du Prince d'Orange. IV. De la République. V. De l'Empereur. VI. De la Suède. VII. Enlèvement du Prince de Furstemberg. VIII. Plaintes de la France à cette occasion. IX. Idée générale de cette Affaire. X. Récriminations des Impériaux. XI. Du Droit des Ambassadeurs. XII. Si le Prince de Furstemberg étoit Ambassadeur. XIII. Crimes dont les Impériaux l'accusoient. XIV. Réplique des François à ces Accusations. XV. Remontrance du Roi de France aux Médiateurs. XVI. Protestation des Ambassadeurs de Hollande. XVII. Démarches des Suédois dans cette circonstance. XVIII. Conférence entre le Comte Tot & M. de Béverning. XIX. Négociations particulières entre l'Angleterre & les Etats à Cologne. XX. Contestation entre les Médiateurs & les Ministres de la République. XXI. Dispute sur les formalitez. XXII. Articles qui étoient en contestation. XXIII. Difficultez sur le Commerce des Indes Orientales & de Guinée. XXIV. Ouverture du Parlement d'Angleterre. Harangues du Roi & du Garde des Sceaux. XXV. Effet de ces Harangues. XXVI. Négociations secrètes de M. Halewyn avec les Membres du Parlement. XXVII. Conduite de M. de Ruvigni. XXVIII. Accusations contre le Duc de Buckingham. XXIX. Contre le Lord Arlington. XXX. Conclusion de la Paix entre l'Angleterre & la Hollande. XXXI. Union de Leurs Majestez Très-Chrétienne & Britannique malgré cette Paix. XXXII. Intrigue de Coleman avec le P. Férier, Jésuite. XXXIII. Le Roi de France met trois puissantes Armées sur pié. XXXIV. Les François, les Munstériens & les Troupes de l'Electeur de Cologne exigent de grosses Contributions des Villes qu'ils abandonnent. XXXV. Difficultez qu'on trouve à la réunion des trois Provinces. XXXVI. Changement de Gouvernement à Utrecht. XXXVII. Les Charges du Prince d'Orange déclarées héréditaires. XXXVIII. Raisons sur lesquelles on fonde cette faveur. XXXIX. Dispute entre la Frise & Utrecht pour la préséance aux Etats. XL. Règlement de Leurs Hautes Puissances pour la Réunion des trois Provinces conquises. XLI. Derniers efforts de l'Evêque de Munster. XLII. Paix conclüe avec ce Prélat. XLIII. Avec l'Electeur de Cologne. XLIV. Le Roi de France veut une seconde fois faire la Conquête de la Franche-Comté. XLV. Obstacles qu'il y trouve. XLVI. Siège de Besançon. XLVII. De Dole. XLVIII. Dessen du Duc de Lorraine d'entrer en France. XLIX. Bataille de Zintzeim. L. Victoire incertaine. LI. Le Roi de France se l'attribuë. Sa Lettre sur ce sujet. LII. Le Palatinat mis à feu & à sang par M. de Turenne. LIII. L'Electeur Palatin appelle M. de Turenne en Duel. Lettre qu'il lui écrit. LIV. Réponse de ce Général à Son Altesse Electorale. LV. Réflexions sur ces deux Lettres. LVI. Mouvements des Impériaux. LVII. Marche du Prince d'Orange. LVIII. Conseil de Guerre, & partage d'Avis. LIX. Marche des Alliez au Pieton. LX. Bataille de Senef, premier Combat. LXI. Second Combat. LXII. Troisième Combat. LXIII. Chaque Parti s'attribuë la Victoire. Réflexions sur ce sujet. LXIV. Lettre du Prince d'Orange aux Etats. LXV. Les deux Armées décampent. LXVI. Siège d'Ou-

denarde levé par les Alliez. LXVII. Caractère de Léopold. LXVIII. De ses deux principaux Ministres. LXIX. De ses Généraux. LXX. Du Comte de Souches. LXXI. Du Prince Charles de Lorraine LXXII. De ses autres Ministres. LXXIII. Retour du Prince de Condé. Réception que le Roi lui fait. LXXIV. Conjuration du Chevalier de Roban. LXXV. Intrigue de la République. LXXVI. Mort du Roi de Pologne. Le Czar mis au nombre des Candidats de cette Couronne. LXXVII. Abaffi. LXXVIII. Le Prince Electoral de Brandebourg. LXXIX. Le Prince George de Dannemarc. LXXX. Le Prince de Condé, le Duc d'Anguien, son Fils, & le Duc de Neubourg. LXXXI. Prétentions du Prince Charles de Lorraine. LXXXII. Sobieski élu & couronné. LXXXIII. Traitez de la République avec le Dannemarc. LXXXIV. Avec les Ducs de Brunfwyck, LXXXV. Avec l'Electeur de Brandebourg. LXXXVI. Ambassade de Hollande à Berlin. LXXXVII. Plaintes de la Suède. LXXXVIII. Négociations de l'Ambassadeur de Sa Majesté Suédoise à la Haye. LXXXIX. Négociations de la Suède en Brandebourg. XC. Bataille de Ladembourg. XCI. Retraite de M. de Turenne. XCII. Projets nouveaux inutiles. XCIII. Démêlez de Mrs. de Turenne & Louvois. XCIV. Projets du Duc de Lorraine. XCV. Passage sur le Pont de Strasbourg accordé aux Impériaux. XCVI. Bataille de Eussem. XCVII. Division dans les Conseils de Guerre. XCVIII. Défaite de l'Arrière-ban d'Anjou. XCIX. Séparation des Armées. C. Campagne du Roussillon. CI. Soulèvement de Messine. CII. Secours d'Espagne inutile. CIII. Celui de France arrive. CIV. Expédition de Tromp en Bretagne. CV. Passage de la Flotte à Cadix. Mécontentement de la Reine d'Espagne. CVI. Roman du Maréchal de Grammont sur les Affaires de Messine. CVII. Expédition de Ruiter à l'Amérique, inutile. CVIII. Sa Lettre au Prince d'Orange. CIX. Délibération du Conseil de Guerre sur la Flotte Hollandoise. CX. Expédition dans les Indes Orientales. CXI. Prise de St. Thomé sur les François. CXII. Etat du Siège de Grave. CXIII. Arrivée du Prince d'Orange à Grave. CXIV. Suite du Siège. CXV. Conjectures sur la Capitulation. CXVI. Démêlez de Rabenhaupt avec la Province de Groningue, & avec le Prince de Nassau. CXVII. Entreprise sur Dammanquée. CXVIII. Le Roi d'Angleterre charge le Chevalier Temple d'offrir sa Médiation. CXIX. Entretien singulier de ce Chevalier & du Roi. CXX. Délais de la Négociation. CXXI. Raisonnemens de Mrs. Temple & Fagel sur la Médiation de Sa M. B. & sur la Paix. CXXII. Continuation des Conférences. CXXIII. Reflexions sur la Campagne.



ANNALES

D E S

PROVINCES-UNIES, HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1674.

I.

L'Enlèvement du Prince de Furstemberg à Cologne arrêta toutes les Négociations d'une Paix, qu'aucune des Puissances intéressées ne vouloit sincèrement. C'est l'usage ordinaire des Rois de faire de grandes difficultez sur les Formalitez & sur le Cérémonial des Traitez qu'ils n'ont pas dessein de conclure. On peut juger à coup sûr, si la Paix se fera ou ne se fera pas en peu de tems par les incidens qu'ils font naître, & que leurs Ministres rendent plus ou moins nécessaires à proportion qu'ils ont ordre de faire traîner la Négociation ou de la finir promptement. Un Plénipotentiaire, chargé du premier de ces Ordres, aborde les autres avec une gravité qui les déconcerte, il leur parle avec réserve, il est épineux; mais dès qu'on est résolu de finir, les difficultez s'évanouissent, & les incidens font place à l'essentiel. Tel étoit le rôle que les Ministres du Roi de France (a) devoient jouer à Cologne. Ils s'en acquittèrent en habiles Gens. Louis ne pensoit plus à la Conquête des Provinces-Unies, puisqu'il en avoit retiré une partie de ses Troupes. Irrité contre l'Espagne qui l'avoit contraint, par les secours qu'elle avoit fournis aux Hollandois, d'abandonner tant de Places, il vouloit se dédommager sur elle, de ce qu'elle lui faisoit perdre. Quoiqu'il se crût assuré du succès de ce dessein, il ne laissa pas d'envoyer ses Plénipotentiaires au Congrès, afin d'amuser les Princes de l'Empire par l'espérance d'une Paix prochaine, & de détourner par là l'union des Cercles & des Etats de l'Empire. Mais en même tems il accrochoit les Négociations par un incident très-léger, en refusant aux Ministres du Duc de Lorraine les Passeports nécessaires, pour traiter en faveur de leur Maître, qui n'étoit devenu son Sujet que par l'invasion qu'il avoit faite des Etats de ce Prince.

1674.

I.
Disposition de la France pour la Paix.

II. Le Roi d'Angleterre souhaitoit la continuation d'une Guerre, dans laquelle il étoit entré avec beaucoup d'inclination. Mais il n'étoit pas maître chez lui. Le Parlement, qui craignoit avec raison un changement de Gouvernement & de Religion, & qui voyoit avec chagrin une Ligue formée contre une République qu'il regardoit comme le boulevard de la Réformation, vouloit absolument que Sa Majesté Britannique se détachât de la France, & qu'elle fit une Paix particulière avec la Hollande.

II.
Du Roi d'Angleterre.

III. Le Prince d'Orange commençoit à goûter les douceurs du Commandement. Il y étoit d'autant plus sensible, que ses premiers projets lui avoient attiré l'amour & les louanges du Peuple. Et comme une Paix trop prompte lui auroit fait perdre ces avantages, il croyoit qu'il étoit de son intérêt de la reculer. Il se flattoit que le tems, qui rétablit les affaires les plus desespérées, (b) rétablirait celles des Provinces-Unies, comme il avoit rétabli les siennes.

III.
Du Prince d'Orange.

(a) Le Duc de Chaulnes, & Mrs. Courtin & Barrillon.

(b) *Sape desperatis rebus medetur, & qua ineluctabilia*

Ppp 2
videbantur, fatum & fortuna confecta dederunt. Forsterius, omiff. ad Ann. Taciti, Lib. VI.

IV.

1674. IV. La République sortoit de l'étourdissement que lui avoit causé la rapidité des Conquêtes que Louis XIV. avoit faite dans les Provinces-Unies l'année mille six cents soixante & douze. Elle voyoit les François & les Munstériens contraints de les abandonner. Elle espéroit beaucoup de l'Angleterre, dont la Paix lui paroïsoit sûre. L'Espagne s'étoit déclarée en sa faveur ; & l'Empire, connoissant enfin ses véritables intérêts, promettoit de la défendre avec vigueur.

IV.
De la Ré-
publique.

V. L'Empereur dévoila le Mystère de la Négociation de Cologne par un coup d'état, qui fit un grand bruit dans l'Europe. Ce fut l'enlèvement du Prince Guillaume de Furstemberg, que Sa Majesté Impériale regardoit comme un bontefeu, qui, à la faveur d'un embrasement général, vouloit rendre le Roi de France plus redoutable encore qu'il ne l'étoit.

V.
De l'Em-
percur.

VI. Les Suédois, qui faisoient la fonction de Médiateurs, se trouvèrent fort embarrassés. Ils avoient promis à la France de prendre les Armes pour elle, si l'Empereur se déclaroit pour les Hollandois, & de lui fournir huit mille Fantassins & deux mille Chevaux, à condition qu'elle leur payeroit cent cinquante mille écus par mois. Mais la Suède pouvoit craindre qu'on ne la mit au Ban de l'Empire, à cause des Terres qu'elle possédoit en Allemagne. L'embaras étoit d'autant plus grand que M. de Béverning, en quittant Cologne, avoit déclaré nettement que Leurs Hautes Puissances, ses Maîtres, ne feroient la Paix qu'à des Conditions honorables, & que de concert avec leurs Alliez. Le Baron de Sparre crut lever toutes les difficultez en proposant aux Etats Généraux une Suspension d'Armes; (a) mais ils ne l'acceptèrent pas.

VI.
De la Suè-
de.

VII. L'enlèvement du Prince de Furstemberg (b) ouvrit une nouvelle Scène. Quoique d'une Maison ancienne en Westphalie, c'étoit cependant un de ces Princes, que l'Empereur crée de tems en tems. Ses intrigues avec la France avoient duré long-tems. Le jeu lui ayant donné entrée chez M. de Lyonne, ce Ministre le fit connoître à la Cour. Louis le trouva propre à avancer ses desseins, & il se servit de lui pour allumer la discorde entre les Princes d'Allemagne. L'Evêque de Strasbourg, son Frère, (c) avoit pris un si grand ascendant sur l'esprit de l'Archévêque de Cologne par la conformité du penchant pour les mêmes plaisirs, qu'il lui faisoit faire tout ce qu'il vouloit. Ces deux Frères furent les principaux instrumens de la Guerre de Hollande. Le Roi de France ne pouvant l'attaquer que par la Conquête des Pays-Bas, qui auroient pu faire une longue résistance, il n'y avoit point d'autre chemin pour entrer dans la République que celui du Bas-Rhin. Le Diocèse de Cologne, qui en ouvroit le passage, & qui pouvoit fournir des Places pour faire des Magasins, étoit l'unique route qu'on pouvoit prendre avec quelque sûreté. Il falloit pour cela gagner l'Électeur, les Furstemberg le firent, & l'engagèrent dans le parti de la France, ce qui causa la ruine de son Electorat. Il crut se mettre en sûreté, & se faire respecter de l'Empire, si Cologne devenoit le lieu des Négociations pour la Paix, & ce fut précisément ce qui la rompit. En effet ce fut dans cette Ville que le Prince Guillaume de Furstemberg fut enlevé par ordre exprès de l'Empereur, qui le regardoit comme la principale cause des troubles de l'Empire, dont il sacrifioit les intérêts à ceux de la France. Neuf ou dix Officiers du Régiment de Grana, s'étant rendus de Bonn à Cologne, l'observèrent pendant quelques jours ; & ayant remarqué qu'il rendoit des visites régulières à la Comtesse de la Marck, d'où il passoit au Cloître des Chartreux, où l'Électeur étoit logé, ils l'attaquèrent à son retour de chez elle. (d) S'étant saisis des rênes des Chevaux, ils firent arrêter le Carosse, & un d'entre eux s'approchant de la portière, dit au Prince qu'il le faisoit prisonnier de la part de l'Empereur. Son Secrétaire, son Ecuier, celui de la Comtesse, & huit autres personnes, qui l'accompagnoient, & que la crainte de quelqu'insulte lui avoit fait prendre la précaution d'armer de cuirasses sous leurs habits, firent feu sur les Impériaux, & couchèrent sur le carreau l'Officier qui avoit porté la parole, & un Lieutenant qui marchoit à ses côtez. Les Impériaux, étonnez d'une résistance à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, tirèrent aussi de leur côté, tuèrent le Cocher & deux Laquais, blessèrent dangereusement ceux qui étoient dans le Carosse, & les autres Domestiques. La Comtesse de la Marck, informée de ce qui venoit d'arriver, sortit toute éplorée de sa Maison, & appella inutilement du secours.

VII.
Enlève-
ment du
Prince de
Furstem-
berg.

Le

(a) Par un Mémoire présenté le 23. de Février, 1674.

(b) Guillaume Egon de Furstemberg, alors Chanoine de Strasbourg & de Cologne, & depuis Cardinal & Evêque de Strasbourg.

(c) François Egon de Furstemberg.

(d) Le 14. de Février, 1674. sur les quatre heures après midi.

Le Prince, qui, à la faveur du desordre, cherchoit à se sauver chez elle étoit déjà sauté en bas de son Carosse; mais il se trouva arrêté par un des Impériaux, qui lui présentant la Carabine, le contraignit d'y rentrer. Trois de la même Troupe le placèrent auprès de lui l'épée à la main, deux autres se mirent sur le siège du Cocher, le reste monta derrière le Carosse à la place des Laquais, & tous l'épée nuë à la main fortirent de Cologne avec leur Prisonnier. Ils trouvèrent à la Porte de Hane une vingtaine de Soldats qui les escortèrent jusqu'à un certain lieu, où étoient postez quelques Cavaliers qui les accompagnèrent à Mulheim, & de là à Duits, où le Prince coucha. Il logea le lendemain à Sibourg dans la Maison de l'Evêque de Strasbourg, son Frère, & arriva le soir à Bonn, où le Marquis de Grana le fit garder fort étroitement.

VIII. Les Ambassadeurs de France portèrent d'abord leurs plaintes de cet enlèvement aux Magistrats de Cologne; mais le Prisonnier n'étoit plus entre leurs mains. On n'avoit rien à leur reprocher, ils avoient fait fermer les portes de la Ville aussi-tôt qu'ils avoient été informez de cette violence, la Sentinelle qui avoit laissé sortir le Carosse dans lequel étoit le Prince avoit été mise en prison, ils avoient fait arrêter un des Officiers, qui ayant été blessé dans la mêlée s'étoit retiré dans un Convent, d'où il se sauva depuis en habit de Moine, & ils avoient ordonné d'arrêter tous ceux qui avoient eu quelque part à l'enlèvement. Toute la satisfaction qu'ils pouvoient donner étoit d'envoyer des Députez à Bonn pour demander la liberté du Prince. Ils le firent; mais le Marquis de Grana répondit, qu'ayant été arrêté en exécution des ordres de l'Empereur, il ne pouvoit le relâcher sans en avoir reçu de nouveaux; qu'il avoit envoyé le Comte de Bagnasque à Vienne, & qu'il falloit attendre son retour. Cependant afin de prévenir les jugemens desavantageux qu'on pouroit faire de cette Action, il fit courir une Lettre qu'il feignoit d'avoir écrite à un de ses Amis, & qui tendoit à justifier la conduite de l'Empereur.

VIII.
Plaines de
la France.

„ MONSIEUR, Sa Majesté Impériale, pour parvenir plutôt à la Paix de l'Europe, & à l'union de l'Allemagne, que le Prince Guillaume de Furstemberg tra-
„ versoit, l'a fait arrêter hier au soir à Cologne, & emmener ici. On s'étoit flatté
„ que cet enlèvement se feroit sans violence; mais ceux qui accompagnoient le
„ Prince ayant fait une vigoureuse résistance, il y eut des Gens blessés de part &
„ d'autre. Comme on avoit ordre de le laisser échaper plutôt que de lui faire le
„ moindre mal, on a eu de si grands égards pour sa Personne; qu'il est arrivé à
„ Bonn sans aucun accident, & en parfaite santé, où il est traité avec tous les
„ égards dûs à son rang. Pour moi je n'ai point d'autre part dans cette Affaire que
„ celle de l'obéissance aux ordres de l'Empereur, & je rendrai service au Prince en
„ tout ce qui ne fera point opposé aux intérêts de Sa Majesté Impériale, &c. (a)

Dès le moment que le Roi de France eut appris la détention d'un Prince qui lui avoit rendu de si grands services, il ordonna à M. l'Abbé de Gravelle d'en porter ses plaintes à la Diète de Ratisbonne. Ce Ministre y demanda la réparation d'un attentat commis contre le Droit des Gens dans la personne d'un Prince de l'Empire, Ambassadeur & Plénipotentiaire, qui faisoit son séjour dans un Lieu de Congrès, dont l'Empereur avoit promis de garantir la sûreté. Il n'y eut point une seule Cour d'Allemagne, où les Ministres de Louis ne déclamassent contre cette Action, & ne s'efforçassent de la représenter comme injuste, inhumaine, & même indigne des Nations barbares. La France, non contente de ces déclamations, publia un Manifeste, où elle accusoit l'Empereur de violer les Loix les plus sacrées; d'avoir formé le dessein de ruiner la liberté Germanique, & de mettre sous le joug de sa Domination tous les Princes de l'Empire. Enfin Sa Majesté Très-Chrétienne défendit à ses Ambassadeurs d'assister aux Conférences, & même leur ordonna de se retirer de Cologne. Un autre incident acheva d'irriter Louis contre l'Empereur. Un Commissaire François ayant chargé sur une Charette quelques quintaux de poudre à canon, & cinquante mille écus pour la Garnison de Nuis & de quelques autres Places voisines, voulut faire passer les tonneaux dans lesquels étoient la poudre & l'argent pour des tonneaux remplis d'eau de vie. Mais soit qu'on eût dessein d'insulter la France, ou qu'on fût averti de la fraude du Commissaire, sa voiture fut arrêtée à la porte par des Soldats du Régiment de Grana, & déchargée chez le Comte de Kilmanseck, Commandant de ce Régiment. Le Baron de l'Isola, Plénipotentiaire de l'Empereur, scella les tonneaux de son Sceau, en attendant un

(a) Lettre du Marquis de Grana à un de ses Amis, de Bonn le 15. de Février, 1674.

— ordre de Sa Majesté Impériale pour la confiscation , lequel ne se fit pas long-tems
1674. attendre.

IX. IX. Les Jurisconsultes & les Politiques de ce tems-là prirent parti sur le fait & sur le droit , selon les intérêts auxquels ils étoient atachez. On outra les matières comme on fait ordinairement dans des tems où les esprits sont échaufez. On renua beaucoup de questions qui pouvoient se réduire à une seule.

Idée générale de cette Affaire.

La France avoit pour elle un vaste champ de déclamations sur le Droit des Gens & sur celui des Ambassadeurs. Mais tout ce qu'elle disoit sur cette matière ne venoit point au fait, dont il s'agissoit.

Les Impériaux, choquez des Manifestes violens qu'on semoit en tous Lieux contre le Chef du Corps Germanique , & ne pouvant souffrir qu'on appellât Louis XIV. le *Défenseur de l'Empire* , se donnèrent des mouvemens extraordinaires pour justifier cet enlèvement. Je crois qu'on jugera plus tranquillement aujourd'hui d'une question qu'on agitoit alors avec trop d'animosité pour la bien décider , & c'est dans cette vûe que nous allons rapporter les raisons qu'on alléguoit de part & d'autre.

X. Récriminations des Impériaux.

X. Les Impériaux n'avoient pas tout à fait tort , lorsqu'ils reprochoient au Roi de France de prendre avec trop de chaleur le parti d'un Prince Allemand qui ne pouvoit être dans ses intérêts qu'en agissant contre ceux de sa Patrie. L'Electeur de Cologne , dont il se disoit l'Ambassadeur , avoit seul le droit de le réclamer , supposé qu'il fût véritablement son Ministre. Mais Son Altesse Electorale , au lieu d'élever sa voix, se contenta de faire agir le Chapitre de Cologne en faveur du Prisonnier. Le Roi de France , au contraire , ne pouvoit se plaindre de l'enlèvement , puisque Furstemberg n'étoit ni son Sujèt , ni son Ambassadeur , & l'ardeur avec laquelle il agissoit dans cette Affaire découvroit le fonds de l'intrigue.

On passoit de ces raisons générales aux Récriminations. Et comme il est impossible que dans une longue suite de Siècles on n'ait fait sous un Règne ce qu'on condamnoit sous un autre, il faut examiner sans préjugé , & indépendamment des exemples, les actions des Rois, par les Loix que la droite raison & l'équité naturelle dictent. On ne doit pas décider de leur droit par la conduite sincère, généreuse, humaine, équitable qu'ils tiennent dans un tems, & qu'ils démentent dans un autre. On ne finiroit pas si on vouloit rapporter tous les exemples de Princes arrêtez dont l'Histoire fait mention. J'en rapporterai seulement trois qu'on regardoit comme décisifs dans l'Affaire , dont il étoit question. Le premier étoit celui de Charles, Roi de Navarre, qui, sous prétexte du bien public, émouvoit le Peuple. Le Dauphin l'ayant fait venir au Château de Rouën, le Roi Jean l'y fit enlever, & conduire au Chateau Gaillard d'Andelis, & , *sans aucune forme de procès*, fit trancher la tête au Comte de Harcourt, à Graville, à Maubué & à Doublet, ses Confédérez qui l'avoient accompagné. (a) Le second exemple qu'on alléguoit étoit celui du Duc de Lorraine, qui étant venu voir Louis XIII. à la Neuville, fut obligé de signer le Traité de Charmes, & de céder Nanci, où il auroit mieux aimé mettre le feu que de le rendre, & qu'il ne rendit que parce qu'il s'apperçut qu'il étoit prisonnier. Louis XIII. quoique dévot, ne fit aucun scrupule de faire ce *coup d'état*. Il ne vouloit pas que la Postérité lui fît un reproche pareil à celui qu'elle a fait à François I. de n'avoir pas obligé l'Empereur Charles-Quint, lorsqu'il eut l'imprudence de passer par la France, à lui donner le *Duché de Milan*, & à détruire le *Traité de Madrid* par un *Traité de Paris*. C'est ainsi que la bonne foi des Rois, qui devoit mériter des éloges, devient un sujet de reproche. Il est vrai qu'ils donnent rarement occasion de leur en faire de cette nature. François I. n'a pas tout à fait mérité celui que les Politiques lui font; car si la Duchesse d'Estampes, qui pouvoit tout sur son esprit, ne lui eût conseillé de laisser librement passer Charles-Quint, cet Empereur n'auroit point évité la Prison, qui étoit déjà resoluë. Il fut plus redevable de sa liberté au Bijou qu'il donna à la Duchesse, qu'à la bonne foi du Roi. Charles, Roi de Navarre, & le Duc de Lorraine étoient des Souverains, dont les exemples paroissent d'autant plus forts contre les François que ces Princes étoient venus en France sur la bonne foi de Jean I. & de Louis XIII. qui les firent arrêter. Mais on alléguoit un exemple encore plus décisif, c'étoit celui d'un Pape. Le Cardinal Alfonse Petrucci accusé d'avoir voulu empoisonner Leon X. en obtint un Sauf-conduit, pour se rendre à Rome

(a) Voyez Mezerai à l'Anuée 1356.

Rome. Il y vint sur la foi du Pontife, afin de profiter des promesses qu'il lui faisoit de le rétablir dans Siene; & quoiqu'il se fût mis sous la protection de l'Espagne, & de l'Ambassadeur de cette Couronne auprès du St. Père, Leon ne laissa pas de le faire arrêter. L'Ambassadeur se plaignit, & le reclama inutilement. On répondit que le cas d'atentat à la personne du Prince devoit être exprimé dans le Sauf-conduit. Petrucci, après avoir eu les membres disloquez à la torture, fut étranglé dans le Cachot où on l'avoit confiné. Sauli & St. George furent condamnés à une prison perpétuelle, parce qu'ils n'avoient pas révélé le secret, & ils n'en fortirent qu'à force d'argent. On appuioit fort sur cet exemple, parce qu'on accusoit le Prince Guillaume de Furstemberg d'atentat contre la Majesté Impériale, comme nous le verrons dans la suite. Mais comme les Récriminations ne font pas une Loi, nous ne nous y arrêterons pas davantage, n'en ayant parlé que pour ne laisser pas ignorer à nos Lecteurs une raison qu'on a trop fait valoir, pour la passer sous silence.

XI. Le Droit des Ambassadeurs faisoit une autre question assez inutile. On convenoit qu'il est inviolable; mais on distinguoit après Albericus Gentilis & le fameux Grotius les cas différens pour lesquels un Ministre public peut-être arrêté prisonnier, comme par exemple, lorsqu'il atente à la vie du Prince, qu'il conspire, contre sa personne, ou qu'il fait soulever ses Sujets contre lui. La raison que les Jurisconsultes en donnent, c'est, disent-ils, qu'abusant du pouvoir qui lui est conféré, & violant lui-même par sa Trahison le Droit des Gens, il se dégrade de son caractère de Ministre, perd le Privilège attaché à la personne des Ambassadeurs, tous les honneurs de sa Charge, & la protection du Droit des Gens. D'ailleurs un Souverain a toujours droit de prévenir la ruine de ses Etats, & peut légitimement faire arrêter & interroger un Ambassadeur qui veut y exciter des Séditions. Le Droit des Gens ne préjudicie jamais au Droit de la Nature, qui permet non seulement une deffense juste, mais encore la *précaution nécessaire*, soit pour repousser un mal capital, soit pour le prévenir. (a)

1674.

XI.
Du Droit
des Am-
bassadeurs.

XII. Mais ces raisonnemens ne servoient pas beaucoup à décider la question de l'enlèvement; & au lieu de disputer inutilement sur le Droit des Gens, il auroit mieux valu s'en tenir à cette seule raison solide, & décisive, que le Prince Guillaume de Furstemberg n'étoit point Ambassadeur, qu'on ne l'avoit point reconnu, & qu'il n'en avoit point fait les Fonctions. Il est vrai qu'il prenoit le titre de Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne, & qu'on disoit qu'il avoit fait voir sa Commission aux Médiateurs, & aux Ambassadeurs de France. Je n'examine point si la présence de l'Electeur dans le Lieu des Conférences empêchoit qu'il n'autorisât un Ministre pour agir en son nom. On outre souvent les matières en les traitant avec trop de subtilité. Je supposerai que la présence de son Altesse Electorale à Cologne ne lui ôtoit pas le droit d'y avoir un Ministre, & que le Prince de Furstemberg avoit effectivement communiqué ses Lettres de Créance aux Médiateurs & aux Plénipotentiaires François. Mais ne falloit-il pas les communiquer aussi aux Ministres des Alliez? Les Ambassadeurs de France n'étoient point entrez à Cologne sans être munis de Passeports suffisans de l'Empereur auquel le Prince de Furstemberg n'avoit jamais osé en faire demander pour lui par l'Electeur de Cologne; parce qu'il étoit assuré qu'il en auroit essuyé le refus. Les Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale avoient les Passeports de France aussi bien que ceux de la République. C'est un des premiers articles du Cérémonial que celui d'en obtenir qui soyent authentiques, & de se les communiquer réciproquement, afin d'être dans une parfaite sûreté. L'Empereur avoit autant de droit de refuser un Sauf-conduit à l'Electeur de Cologne pour son Ministre, que le Roi de France en avoit d'en refuser à ceux du Duc de Lorraine. Non seulement le droit général des Princes est incontestable à cet égard; mais même il s'étend jusqu'aux personnes particulières. A Munster le Roi de France écarta un Légat du Pape (b) qui ne plaïoit pas au Cardinal Mazarin. Si l'Espagne avoit envoyé le Prince de Condé à la Paix des Pyrénées, la France l'auroit-elle admis, elle qui, à Cologne, donna l'exclusion à M. de Renswoude, par la seule raison qu'il avoit des terres dans la Province d'Utrecht, dont elle venoit de faire la Conquête? Il est vrai que les Conférences de Cologne avoient plutôt l'air de conversations particu-

XII.
Si le Prince
de Fur-
stemberg
étoit
Ambassa-
deur.

(a) Albericus Gentilis de Jure Belli & Pacis. Grotius de Jure Belli & Pacis. Christophori Wolfgang, detentio Guill. Furstembergii, 4. Traité curieux sur la détention

du Prince de Furstemberg, &c. Manifeste de France, par M. de Verjus.

(b) Le Cardinal Rossini.

1674. ricultières que de Négociations sérieuses ; mais cela ne devoit pas empêcher les Plénipotentiaires de prendre les précautions nécessaires pour leur sûreté. Les Partisans de la France alléguoient encore, en faveur du Prince de Furstemberg, que l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster ayant donné leurs prétentions aux Médiateurs, elles étoient signées de l'Evêque de Strasbourg & du Prince de Furstemberg, son Frère ; mais cet Ecrit ne regardoit que les Hollandois, & il n'avoit été communiqué ni au Baron de Lisola, ni aux autres Ministres Impériaux. Il est vrai que le Prince Guillaume rendit visite à l'Ambassadeur de l'Empereur, lorsqu'il arriva à Cologne ; mais il n'osa lui déclarer son caractère. Il s'entretint avec lui comme particulier sur les Affaires qui étoient alors sur le tapis. Ce n'est pas là se faire reconnoître pour Plénipotentiaire. D'ailleurs il étoit né Sujet de Sa Majesté Impériale qui l'avoit créé Prince. Enfin les Ministres de Léopold ne voulurent jamais se trouver avec lui aux Conférences, & lorsqu'il assista à la Délibération que le Chapitre vouloit terminer par la réconciliation de l'Archévêque avec l'Empereur, ils déclarèrent qu'ils n'entreroient jamais dans les Conférences auxquelles le Prince de Furstemberg auroit quelque part.

XIII. Une autre chose, qu'on devoit discuter avec attention, étoit la nature des Crimes qu'on imputoit au Prince de Furstemberg. Il falloit examiner s'il en étoit coupable, & juger ensuite si ces Crimes méritoient un enlèvement fait *sans aucune forme de procès*.

XIII.
Crimes
dont les
Impériaux
l'accu-
soient.

Les Allemands représentoient ce Prince comme un de ces esprits inquiets qui veulent contraindre la Fortune à les élever à un degré qu'ils n'osent espérer par leur mérite. C'étoit, disoient-ils, un vrai Caméléon. Endossant aujourd'hui la Cuirasse, il faisoit des levées & des revûes, (a) & le lendemain, revêtu de l'habit de Chanoine il assistoit au Chapitre, pour en troubler les Délibérations. Tantôt, sous le masque d'un Prince de l'Empire, & feignant de travailler pour la Liberté Germanique, il corrompoit les Princes d'Allemagne, & les atiroit dans les intérêts de la France. Tantôt, prenant le caractère de Plénipotentiaire, qu'il n'avoit pas, il ne parloit que de Paix, & formoit toutes sortes d'intrigues pour la traverser. On l'accusoit particulièrement d'avoir engagé l'Electeur de Cologne dans la Guerre contre les Etats, de s'oposer à toutes les Propositions de Paix, & de parler mal de la personne & du Gouvernement de l'Empereur, ce qui, dit l'Auteur de la Vie de Léopold, étoit un Crime de lèze Majesté dans un Sujet de l'Empire, puisqu'il conspiroit & formoit une Faction contre celui que Dieu & les Hommes en avoient établi le Chef, pour être reconnu & respecté pour tel chez tous les Chrétiens. (b)

XIV.
Replique
des Fran-
çois à ces
Accusa-
tions.

XIV. La France répliquoit que la fidélité & le devoir sont des liens atachez aux biens, & non pas aux personnes. Que celui qui ne possède rien dans les Etats d'un Prince, ou qui a vendu ou transféré les Fiefs qu'il y avoit, ne doit rien à ce Prince. Que le Prince de Furstemberg ne tenoit rien de la Maison d'Autriche, & que par conséquent il ne lui devoit rien. (c) On ajoutoit à cela, que comme ce n'étoit pas un crime à l'Electeur de se choisir un Ministre, le Ministre ne pouvoit être responsable des Conseils qu'il donnoit à son Maître. Qu'il n'y avoit point d'Electeur dans l'Empire qui n'eût un Conseil composé de Conseillers dont les vûes ne s'accordoient pas toujours avec celles de l'Empereur, & que ces Conseillers ne pourroient donner librement leurs avis, s'ils étoient exposez à un enlèvement toutes les fois qu'ils conseileroient quelque chose contre les intérêts personnels de l'Empereur. Cette raison paroît d'autant plus forte, qu'on convient que les Ministres ne sont point responsables des avis qu'ils donnent à leurs Maîtres. Mais, indépendamment de tout cela, un Enlèvement fait sans aucune forme de procès est injuste. La mauvaise conduite du Prince de Furstemberg étoit condamnable ; mais elle n'autorisoit pas la violence qu'on lui faisoit en le transportant comme un Criminel à Vienne, & de là à Nicustad. Il ne suffisoit pas de l'accuser du crime de Félonie, il falloit l'en convaincre. L'Electeur de Cologne, terrassé par cet

(a) Il étoit Colonel d'un Régiment François.

(b) Cuyo proceder en un Subdito del Imperio era un crimen de Magestad lesa conspirando contra su persona, y obrando con todo conato para formar partido, y facion contra el Xefe del Imperio establecido de Dios y de los hombres para ser venerado y reconocido por tal en todo el mundo Christiano. Vida de Leopoldo primero. Tomo II. Capo 3. pag.

131.

(c) Ille qui bonis omnibus renonciavit, atque in alios legitime transmisit ab omnibus bonis demissis adhaerentibus eximitur. Hac enim onera, Domina non personas ligant. Austriaca Domui nihil debet qui ab Austriaca Domo nihil habet.

cet incident , fit bientôt fa Paix , & l'unique marque de reconnoiffance qu'il donna à fon Miniftre , auquel il croyoit avoir de grandes obligations , fut de former pour fa délivrance une intrigue , qui ne réuffit pas. Burman, Secrétaire de fon Alteffe Electorale , qui devoit conduire cette intrigue , fut arrêté avec fes papiers dans lesquels on trouva le projet. On le confina dans une Tour à quelques lieuës de Vienne , & la Comteffe de Lewesteyn , Sœur du Prince de Furftemberg , qui lui fervoit d'efpion à la Cour Impériale , fut reléguée dans un autre endroit.

XV. Le Roi de France , irrité du peu d'effet que fes plaintes produifoient , fit représenter aux Médiateurs que „ Cologne , qui avoit été confacrée à la sûreté publique , étoit devenuë un Théâtre fanglant , où les Troupes de l'Empereur deftinées à conferver la Neutralité , violant le ferment qu'elles avoient fait au Magiftrat , exerçoient impunément toutes les violences que la vengeance & l'avarice leur infpiroient. *La même sûreté qui a été violée dans la perfonne du Miniftre d'un Prince allié de Sa Majefté l'a été à l'égard de fes Ambaffadeurs. Les Livrées de leurs Equipages ont été arrêtées par les Troupes Impériales. L'argent de Sa Majefté chargé fur un de leur Chariots a été pris par ordre du Commandant du Régiment de Grana, dans une Ville où il eft libre à tout le monde d'en faire fortir. Enfin un Courrier qui leur avoit été envoyé par le Comte de Chamilli a été arrêté & fouillé.* (a)

XV.
Remon-
trance du
Roi de
France aux
Média-
teurs.

L'Empereur répliquoit qu'il n'avoit jamais prétendu que le Temple de la Paix devint une Caverne de Brigands , ni que la France en fit un Magazin de poudres , pour les Armées qu'elle avoit dans les Provinces voisines , & même dans celles de l'Empire. Louis , après avoir justifié le rappel de fes Ambaffadeurs , & protesté de la fincérité de fes intentions pour la Paix , déclamoit violemment contre Sa Majefté Impériale. L'Empereur , difoit-il , fe voyant fur le point d'être defarmé par l'heureux fuccès de la Négociation , *craint de perdre le pouvoir qu'il a ufurpé l'année précédente , en prenant indifféremment des Quartiers dans toutes les Terres des Princes de l'Empire , en fortifiant fes Troupes à leurs dépens , en contrevenant fur de vains prétextes au Traité de Westphalie , & en relevant une Puiffance autrefois formidable à la liberté Germanique , & qui n'a été réduite dans fes bornes légitimes , qu'après de longues & de fanglantes Guerres.* (b) Enfin , Sa Majefté Très-Chrétienne jettoit fur l'Empereur feul la rupture d'une Affemblée capable de rétablir le calme dans la Chrétienté. Il animoit contre lui tous les Princes affectionnez pour la Paix , particulièrement le Roi de Suède , déjà mécontent de Sa Majefté Impériale à caufe de l'enlèvement de Furftemberg , qu'il regardoit comme une violation de la sûreté du Congrès , de laquelle il étoit garant. D'ailleurs , il ne voyoit pas fans chagrin la rupture des Négociations qui alloit rendre fa médiation inutile.

XVI. Mrs. de Béverning & Ysbrands , qui étoient à Cologne , reçurent ordre de Leurs Hautes Puiffances de protester contre ce Mémoire & contre la Réfolution que le Roi de France avoit prise de rappeler fes Ambaffadeurs , & de rompre le Congrès. Ils représentèrent aux Médiateurs , que ce Congrès s'étant formé avec le confentement de toutes les Puiffances interreffées à la Guerre & à la Paix , la France n'avoit pas droit de s'ériger feule en juge d'un Fait particulier , & qui ne la regardoit qu'indirectement , beaucoup moins encore de rompre l'Affemblée de fa propre Autorité , à caufe de l'enlèvement d'un Prince , dont la présence n'y étoit pas tellement néceffaire qu'on ne pût continuer les Négociations en fon abfence. L'Empereur , difoient-ils , a eu fes raifons pour s'affûrer de la perfonne de ce Prince , & nous ne doutons point que Sa Majefté Impériale n'en faffe voir la folidité. Quoiqu'il en foit , il eft certain que Leurs Hautes Puiffances , nos Maîtres , n'y ont eu aucune part , ni directement , ni indirectement. On voit affez que ce n'eft qu'un prétexte dont la France fe fert , pour exécuter ce qu'elle avoit prémédité de faire depuis long-tems. Elle n'a jamais défiré fincèrement la Paix , elle n'a cherché qu'à détacher nos Alliez de nos intérêts ; & les Demandes qu'elle faifoit à L. H. P. ont toujours été fi exorbitantes , qu'on ne pouvoit les accepter fans ruiner entièrement la République. Nous avons remarqué , & nous espérons que tout le monde aura fait la même réflexion , que fes Ambaffadeurs n'ont point eu d'autre intention que celle de rompre cette Affemblée. C'eft dans cette vûë

XVI.
Protesta-
tion des
Ambaffa-
deurs de
Hollande.

(a) Mémoire du Roi de France , figné LOUIS & ARNAUD , du 15. de Mars , 1674. (b) *Ibidem.*

1674. „ qu'ils ont tâché par toutes sortes de moyens de lasser notre patience & celle de
 „ nos Alliez, & principalement par les longueurs qu'ils ont apportées à nous don-
 „ ner une réponse positive sur la Demande réitérée que nous leur avons faite des
 „ Passeports nécessaires pour les Ministres de Son Altesse le Duc de Lorraine. Ni
 „ les soins infatigables de vos Excellences, ni la justice de notre Demande, ni
 „ les considérations du bien public, n'ont pas été capables de leur faire rompre le
 „ profond silence qu'ils avoient résolu de garder sur ce sujet, & qui dure depuis plus
 „ de six mois. (a) Par là ils sont parvenus à leur but qui étoit de suspendre la Né-
 „ gociation de la Paix. D'un côté ils ne pouvoient refuser les Passeports qu'on leur
 „ demandoit, sans s'attirer un blâme universel, de l'autre ils ne pouvoient les
 „ accorder sans donner lieu à un Traité général, & c'étoit ce qu'ils ne vouloient
 „ pas. Quoique cette conduite, capable de rebuter la plus grande patience, nous
 „ donnât un juste sujet de nous retirer, puisqu'il nous paroissoit évidemment qu'il
 „ n'y avoit rien de bon à espérer de leur part, cependant nous avons mieux aimé
 „ essuyer ces longueurs, que d'apporter le moindre retardement à la Paix. Nous
 „ espérons que vos Excellences, comme des Médiateurs équitables & impartiaux,
 „ nous rendront ce témoignage, que nous avons apporté ainsi que nos Alliez
 „ autant de facilité pour l'avancement de la Paix, que la France y a mis d'obsta-
 „ cles. C'est pourquoi nous sommes obligés de protester, tant au nom de Leurs
 „ Hautes Puissances, qu'à celui de leurs Alliez, *qu'il n'a jamais tenu & qu'il ne
 „ tient pas encore à nous qu'on ne poursuive la Négociation commencée, & qu'ainsi
 „ nous demeurons déchargez devant Dieu & devant les Hommes de tous les malheurs
 „ & de toutes les suites funestes que la rupture de ce Congrès, & la continuation
 „ de la Guerre pourront produire.* (b)

XVII.
 Démarches des
 Suédois
 dans cette
 circon-
 stance.

XVII. Le Roi de Suède avoit un Traité secret avec la France; mais comme il étoit Médiateur, il crut être obligé de faire faire à ses Ambassadeurs diverses démarches dans une Affaire aussi délicate. Quelques tems avant l'enlèvement du Prince de Furstemberg, Sa Majesté Suédoise avoit déjà ordonné au Baron Sparre, de se rendre à la Haye, pour exhorter Leurs Hautes Puissances, à apporter à la Paix toutes les facilités qu'elles pourroient; mais principalement pour les porter à consentir à une suspension d'Armes. Il eut Audience des Etats Généraux le vingt-troisième de Février, & les harangua. Après les avoir assuré de la sincère affection que le Roi, son Maître, avoit pour eux, étalé les démarches que Sa Majesté avoit faites pour avancer le grand ouvrage de la Paix, représenté les obstacles qu'elle y avoit trouvez jusqu'à présent, déclamé contre ceux qui ne songeoient qu'à éterniser la Guerre, & exhorté Leurs Hautes Puissances de ne plus insister sur les Passeports qu'elles demandoient pour les Ministres du Duc de Lorraine, il appuya très-fortement sur la nécessité d'une suspension d'Armes. *Sa Majesté, disoit ce Ministre, croit qu'il en faut revenir aux moyens qu'elle a proposez dès le commencement de la Guerre, & qu'elle n'a cessé d'inculquer aux Parties combattantes, sçavoir une Trêve ou une Suspension d'Armes.*

„ Cette Suspension d'Armes est si nécessaire dans la conjoncture présente que Sa
 „ Majesté ne doute point qu'elle ne soit acceptée. Vos Hautes Puissances, ajou-
 „ toit-il, voyent assez d'elles-mêmes, ce qu'elles risquent si les Armées entrent en
 „ Campagne. S'il arrivoit, ce qu'à Dieu ne plaise, que la Fortune vous fût con-
 „ traire, vous auriez beaucoup de peine à obtenir des Conditions honorables; &
 „ si au contraire, par le secours de vos Alliez, elle vous étoit favorable, votre
 „ République n'en tireroit pas un grand avantage, & la Paix n'en seroit pas beau-
 „ coup plus avancée. Que si les Impériaux & les Espagnols en venoient aux mains
 „ avec les François, le gain d'une Bataille, ou la prise de quelques Places enfle-
 „ roit tellement le cœur des Victorieux, qu'on ne les rameneroit jamais à la dou-
 „ ceur. (c) On ne répondit à cette Harangue longue, & peut-être judicieuse,
 „ que par des complimens.

Après l'enlèvement du Prince de Furstemberg, les Médiateurs se donnèrent de
 grands

(a) Depuis le 9. d'Octobre, 1673. jusqu'au 26. d'Avril, 1674.

(b) Mémoire des Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances au Congrès de Cologne, présenté aux Médiateurs, le 26. d'Avril, 1674.

(c) Harangue du Baron Sparre; Ambassadeur de Suède, prononcée aux Etats Généraux en langue Suédoise, le 23. de Février, 1674. & dont ce Ministre donna une Copie en Latin.

grands mouvemens, & firent tous leurs efforts pour persuader que c'étoit un outrage fait à l'Assemblée, lequel rejaillissoit d'autant plus sur eux qu'ils en étoient les chefs. Ils ajoutoit que ce coup étoit si fatal que les Ministres d'Angleterre, dont les intentions paroissent si droites, avoient interrompu les Conférences jusqu'au retour du Courier qu'ils avoient envoyé à Sa Majesté Britannique pour lui donner avis de cet incident. Les mêmes Médiateurs délivrèrent sous main un Projet de Paix particulière entre l'Empereur & la France, contenant ces Articles : I. que Louis retireroit ses Troupes si Léopold vouloit faire la même chose. II. Qu'il admettroit le Duc de Lorraine dans le Traité de Paix. III. Qu'il donneroit aux Etats de l'Empire une juste satisfaction sur les dommages que ses Troupes avoient causez à la fin de la Campagne précédente. IV. Qu'il consentiroit à une Suspension d'Armes générale. V. Enfin, que si l'Empereur refusoit des Conditions si raisonnables, l'Alliance faite entre la France & la Suède auroit son effet. On a douté si ce Projet venoit de la France, ou s'il avoit été hazardé par le Comte de Tot qui le produisoit.

XVIII. La Conférence qu'il eut le douzième de Mars avec M. de Béverning, mérite d'être rapportée, parce qu'on y verra évidemment la partialité des Suédois pour la France, à laquelle ils s'étoient vendus. Ce Comte se plaignit en général de ce qu'on augmentoit les difficultez au lieu de les aplanir, & déclama en particulier contre l'Empereur. Il conseilla à l'Espagne, disoit-il à M. de Béverning, de ne point faire de Paix qu'on ne rétablisse auparavant les choses sur le pié où on les avoit mises par le Traité des Pyrénées. La France n'y consentira jamais, si on ne l'y contraint par la force des Armes, ce qui ne paroît pas possible. Il est visible que Léopold veut enlever à Sa Majesté Très-Chrétienne les Places qu'elle possède en vertu des Traitez de Westphalie, que son but est d'abaisser les Princes de l'Empire, & de se rendre Maître en Allemagne. Le véritable intérêt des Etats, ajoutoit-il, est de tenir la balance égale entre ces deux Puissances. Il faut pour cela faire échouer les desseins de l'Empereur, & le plus sûr moyen d'y réussir, c'est de se réconcilier avec la France, & de renouveler avec elle une Alliance, dont la République tireroit les mêmes avantages, qu'elle en avoit tirez depuis sa fondation. Je suis assuré que cette Couronne donneroit à Leurs Hautes Puissances la Carte blanche, si elles vouloient faire un Traité particulier avec elle, qu'elle les feroit maitres des Conditions, & qu'elle leur accorderoit tout ce qu'elles lui demanderoient en faveur de leur Commerce. Je n'ai point, poursuivoit-il, d'ordre de Sa Majesté Très-Chrétienne de vous faire ces avances, c'est une pensée qui est venu à M. Courtin, avec lequel vous pouvez vous aboucher.

M. de Béverning répliqua, en se plaignant à son tour des Médiateurs, qui avoient pris parti contre l'Empereur dans l'Affaire de Furstemberg, quoique les Electeurs eussent approuvé dans la Diette de Ratisbonne la conduite que Sa Majesté Impériale avoit tenuë à cet égard. Il reprocha vivement à Tot la partialité outrée qu'il marquoit pour la France. D'un côté, dit-il, vous pressez les Etats de faire un Traité particulier avec elle, & de l'autre vous vous déclarez hautement contre celui qu'ils sont prêts de conclurre avec l'Angleterre, & vous empêchez les Ministres de cette Couronne de le signer avant que d'avoir de nouveaux ordres, quoiqu'ils en ayent un très-positif de le faire. Vous trouvez bon que la France traite avec Leurs Hautes Puissances à l'exclusion de leurs Alliez, & vous ne pouvez souffrir que S. M. B. traite avec elles à l'exclusion de la France. Enfin il lui demanda ce que Sa Majesté Suédoise feroit, si on vouloit chasser le Roi de France des Terres de l'Empire, & si en ce cas elle prendroit le parti du Corps Germanique contre un Etranger, ou celui de l'Ennemi de l'Empire contre l'Empereur qui en étoit le Chef. Le Comte éluda cette question embarrassante par des réponses vagues qui ne signifioient rien. Je n'attendois pas autre chose, repartit vivement M. de Béverning, d'un Prince, qui tire des Subsidés de la France, sinon qu'il lui donnât la main pour la soutenir en Allemagne; mais ne croyez pas que Leurs Hautes Puissances soyent les duppes de cette manœuvre, & qu'elles manquent à se précautionner contre cette Ligue. (a) Le Comte Tot, étonné d'une Réponse qui lui faisoit sentir qu'on pénétrait les intentions de Sa Majesté Suédoise, protesta qu'elle avoit un dessein sincère de rétablir la Paix, & fit tous ses efforts pour engager M. de Béverning à s'aboucher avec M. Courtin.

Qqq 2

Mais

(a) Lettre MS. de M. de Béverning, de Cologne, le 12. de Mars, 1674.

1674. Mais M. de Béverning, trop habile pour ne pas voir que cet abouchement n'aboutiroit qu'à des propositions d'une Paix particulière avec Sa Majesté Très-Chrétienne, protesta de nouveau, que les Etats ne feroient leur Traité qu'à des Conditions honorables, & avec la participation de leurs Alliez.

Les espérances de la Paix s'étant évanouïes après le départ des François, les autres Ministres se retirèrent aussi de Cologne, & les Négociations furent rompuës.

XIX.
Négocia-
tions par-
ticulières
entre l'An-
gleterre &
les Etats.

XIX. Pendant que l'enlèvement de Furstemberg cauïoit tant de brouilleries, la Paix se faisoit entre l'Angleterre & les Etats. C'étoit une Affaire aussi difficile que délicate que de faire un Traité particulier avec Sa Majesté Britannique à l'insçu de la France, ou du moins sans elle. La République y avoit un grand intérêt; car délivrée par cette Paix de son plus redoutable Ennemi sur Mer, & n'ayant plus rien à craindre pour ses Côtes, elle pouvoit diminuer considérablement sa Flotte, & employer ce qu'elle épargneroit de ce côté-là à augmenter ses forces de Terre. L'honneur de Charles II. ne lui permettoit pas de rompre brusquement une Alliance si nouvelle; mais l'inclination que son Parlement témoignoit pour une Paix particulière avec la Hollande, & le manque d'argent le contraignirent d'entrer en Négociation avec Leurs Hautes Puissances. Comme cette Négociation avoit commencé à Cologne, il est à propos de rapporter ce qu'on y avoit fait, avant que de parler de ce qui se passa à Londres sur le même sujet.

XX.
Contesta-
tion entre
les Médi-
ateurs & les
Ministres
de la Ré-
publique.

XX. Il s'éleva au commencement de cette Année (a) une contestation très-vive entre les Ministres Suédois & ceux de la République, au sujet d'un *papier* que les premiers avoient délivré aux Hollandois l'onzième de Septembre de l'année précédente. Les Médiateurs soutenoient que c'étoit par ordre des Anglois qu'ils avoient communiqué ce *papier* comme un Article de délibération, & les Ministres de Hollande assûroient que ce *papier* n'étoit que le brouillon d'un projet d'Articles, lequel ne leur avoit été donné que pour le lire, & à condition de le rendre après l'avoir lu. Ils ajoutoient que Tot & Ehrenstein leur avoient dit, en le leur remettant, qu'ils le faisoient sans aucun ordre, & de leur chef. La dispute s'échauffa tellement que les Hollandois offrirent de confirmer par Serment ce qu'ils avançoient. Cependant M. de Béverning voyant que cet incident arrêtoit les Conférences, convint avec Tot de jetter l'écrit au feu, afin que les Anglois n'en tirassent aucun avantage.

XXI.
Dispute
sur les for-
malitez.

XXI. Cette difficulté levée, on en fit une autre sur la manière de traiter. Les Ministres de la République souhaitoient que les Anglois déclarassent qu'ils traitoient pour eux seuls & séparément de la France, parce qu'il étoit aisé de voir que la Conclusion du Traité seroit impossible si Sa Majesté Très-Chrétienne y intervenoit. Au contraire les Médiateurs, toujours portez à favoriser la France, disoient que ce seroit une honte pour les Anglois s'ils faisoient une semblable Déclaration avant que d'être assûrez qu'ils s'accorderoient avec les Hollandois; & qu'il falloit attendre qu'on eût réglé tous les différens qu'il y avoit entre les deux Nations, avant que de faire une démarche de cette délicatesse, & où l'honneur de Sa Majesté Britannique étoit si intéressé. D'un autre côté les Anglois ne proposoient que certains Articles détachez, au lieu que les Hollandois souhaitoient qu'on les produisît tous en même tems, afin que Leurs Hautes Puissances, en les examinant, pussent voir d'un coup d'œil, si elles devoient espérer la Paix, ou se préparer à la continuation de la Guerre. Enfin les uns vouloient qu'on négociât par écrit, & les autres qu'on abrégât une voye si longue par des Conférences. On prit le dernier parti, & les Ministres de Hollande s'assemblèrent avec les Anglois chez les Médiateurs.

XXII.
Articles
qui étoient
en contesta-
tion.

XXII. La Restitution des Places hors de l'Europe qui avoient été conquises pendant la Guerre sur les Anglois, & les deux millions quatre cens mille florins que Sa Majesté Britannique demandoit ne faisoient aucune difficulté. Les Hollandois accordoient ces deux Articles; mais l'Angleterre remettoit sur le tapis ceux du Pavillon, de la Pêche & du Commerce des Indes, qui avoient si souvent divisé les deux Nations, & qui étoient déjà réglez par les Traitez de Paix. (b) Le salut du Pavillon étoit un de ces fantômes que le Ministère de la Grande Bretagne faisoit paroître sur la Scene & disparoître, selon qu'il vouloit la Paix ou la Guerre. On animoit contre la République le Peuple Anglois, naturellement jaloux de l'honneur de sa Nation, par cette chimère qu'on lui dépeignoit avec des couleurs très-vives. D'un autre côté les

Ami-

(a) Le 18. de Janvier, 1674.

(b) Par ceux de 1654. & 1659.

Amiraux Hollandois se faisoient une honte de rendre au Pavillon Anglois des Hommages que les autres Nations lui-refusoient. Cette question avoit été trop souvent discutée pour souffrir de nouvelles difficultez ; mais, je le répete, c'étoit un fantôme. Charles vouloit que les Hollandois baïssassent le Pavillon *comme il avoit été pratiqué dans tous les tems.* (a) M. de Béverning, qui ne pouvoit consentir à mettre dans un Traité de Paix un Fait purement historique & contraire à la vérité, en écrivit à Leurs Hautes Puissances ; Elles répondirent, qu'elles ne pouvoient admettre la Clause qui porte que les Hollandois *baïsseroient le Pavillon comme ils avoient fait dans tous les tems*, puisqu'il étoit manifeste que Charles-Quint & Philippe II. Souverains des Pays-Bas, avoient défendu à leurs Amiraux de baïsser le Pavillon devant les Anglois, comme il paroît par leurs Ordonnances de 1549. 1551. & 1563. Cependant, afin de faciliter l'Accommodement, les États consentirent à ces trois choses par rapport au salut du Pavillon, 1. *qu'on le baïsseroit dans toutes les Mers Britanniques.* 2. *Qu'on ne le releveroit qu'après que la Flotte ou les Vaisseaux seroient passez,* 3. *qu'on reconnoitroit que c'étoit un ancien usage, & que cela s'étoit observé dans tous les siècles.* (b) Mais on ne devoit consentir à ce troisième Article, qui ne dérogeoit pas moins à l'ancien droit qu'à la vérité, qu'en cas qu'il fit un obstacle invincible à la Paix.

XXIII. Le Commerce des Indes Orientales & des Côtes de Guinée souffroit de grandes difficultez. L'Angleterre, qui n'en avoit point parlé dans les Traitez qu'elle avoit faits avec la Hollande sur le Commerce, demandoit la démolition de certains Forts aux Indes, ou la liberté d'y passer, & d'y secourir les Indiens. Les Plénipotentiaires de cette Couronne étoient si pressans sur cet Article, qu'ils vouloient qu'on le terminât sur le champ, & à l'avantage de Sa Majesté Britannique. Les Ministres de Hollande répliquèrent qu'il n'étoit pas nécessaire de faire un Traité de Commerce pour les Indes, puisqu'il n'y en avoit jamais eu ; mais que si on vouloit s'y opiniâtrer, il falloit nommer des Commissaires pour y travailler après la Paix. Ils représentèrent que si l'on vouloit régler cette Affaire avant toutes choses, elle traîneroit infailliblement jusqu'à la Campagne, qu'on vouloit éviter. Les Anglois, ajoutoient-ils, ne pensent qu'à leurs avantages, & ne promettent rien aux Hollandois. Ils ne parlent que des Indes Orientales, & passent sous silence ce qui regarde les Côtes de l'Amérique. De plus la démolition des Forts absolument nécessaires pour tenir en bride les Indiens, beaucoup plus puissans & plus nombreux que les Hollandois, ne devoit raisonnablement point s'exiger. D'ailleurs les Plénipotentiaires de la République ne pouvoient rien conclure sans la participation des États des Provinces particulières, qui ne vouloient point qu'on réglât certains articles, sans être pleinement assuré de la Paix. Enfin on disputoit fortement sur la nécessité de retirer les Troupes Angloises que le Duc de Monmouth commandoit en France. Les Médiateurs, & particulièrement les Ambassadeurs d'Espagne se donnèrent de grands mouvemens, afin d'ajuster tous ces différens.

XXIV. Pendant qu'on travailloit inutilement à Cologne, la Négociation s'avancoit à Londres. L'ouverture du Parlement se fit le septième de Janvier. Le Roi y vint par eau ; & s'étant rendu à la Chambre Haute la Couronne sur la tête, & revêtu de ses habits Royaux, il envoya chercher les Communes, & aprit aux deux Chambres qu'il avoit employé le court tems de la prorogation à mettre la Religion & l'État en sûreté, comme il l'avoit promis. Et afin de gagner les bonnes grâces du Parlement, & d'en obtenir des Subsidés, il fit paroître des sentimens pacifiques qu'il n'avoit pas dans le cœur. „ Je suis, dit „ il, fort éloigné d'aimer la Guerre pour l'amour de la Guerre, & si je voyois „ la moindre apparence d'obtenir la Paix sans bleffer l'honneur de ma Couronne, & „ sans préjudicier à votre intérêt, je l'embrancherois de tout mon cœur. Mais, com- „ me jusqu'à présent on n'a fait aucune proposition qui puisse faire juger que l'on „ ait intention de la conclure, il me semble que le plus sûr moyen d'y parvenir est „ d'équiper une bonne Flotte, & de nous mettre dans un état à nous faire redouter „ de nos Ennemis. C'est ce qu'il est impossible de faire sans un supplément de Sub- „ side. Ce Subside donné avec promptitude & de bon cœur est plus nécessaire que „ jamais, & je me repose entièrement sur vous à cet égard. Il finit sa Harangue,

Q99 3

en

(a) *Utpote quod constat omnibus retro temporibus eo modo fuisse observatum.* Projet du 23. de Décembre, 1673.

eadem reponens donec præservedta fuerint. 3. *Utpote quod constat omnibus retro temporibus eo modo fuisse observatum.*

(b) 1. *Ubicumque locorum in maribus Britannicis.* 2. *Nec*

XXIII.
Difficultez
sur le
Commerce
des Indes
Orientales
& de
Guinée.

XXIV.
Ouverture
du Parle-
ment d'An-
gleterre.
Harangues
du Roi &
du Garde
des Sceaux.

1674. en recommandant d'acquiescer ce qu'il devoit aux Banquiers, & pour dissiper les soupçons qu'on semoit, qu'il y avoit quelques Articles de dangereuse conséquence dans l'Alliance qu'il avoit faite avec la France, il offrit de la faire voir à un Comité des deux Chambres. (a)

Le Garde des Sceaux étendit ce que Sa Majesté avoit renfermé en peu de mots. „ Le Roi, dit-il, a donné une nouvelle vie & un nouveau mouvement à des Loix „ mortes ou endormies depuis long-tems. Il a remis encore une fois la Cloi- „ son à l'entour de notre vigne, & l'a renduë comme un Boulevart inexpugnable „ contre ses Ennemis. Il conserve nos Droits civils, & fait les Loix de son Royau- „ me selon la mesure de son pouvoir, & selon les règles de sa prudence. „ Il fit va- „ loir ensuite ce que le Roi avoit fait pour réprimer le *Papisme*, pour mainte- „ nir les Privilèges du Peuple, & pour abrèger les longueurs des Procès. Après quoi „ il s'écria, ce ne sont point là des Actions passagères; mais des Actions qui procèdent „ d'une habitude la plus enracinée. Ce ne sont point là des feuilles ni des fleurs; mais „ des fruits véritables, fermes, durables. Puisse vivre & fleurir long-tems cet Ar- „ bre Royal qui porte des fruits si excellens. „

Le second Article de la Harangue du Garde des Sceaux étoit chargé de reproches contre les Hollandois. Cela étoit capital, parce qu'il falloit prévenir le Parlement contre eux. Lorsque les Ambassadeurs de Sa Majesté arrivèrent à Cologne ceux des Etats firent bien voir, dit-il, qu'ils n'avoient aucun dessein d'entrer dans un Traité; mais seulement celui de tirer la Négociation en longueur jusqu'à ce que leurs Affaires fussent en meilleur état. Ils avoient des Lettres de Créance conçues en „ des termes si ambigus qu'ils furent obligés de les renvoyer à Leurs Maîtres, afin de „ les faire changer. Le préambule de ces Lettres étoit choquant & fait à dessein. „ *S'étant chargés d'établir l'état de la Question, ils proposèrent des choses qu'ils „ avoient lieu de croire qu'on ne leur accorderoit jamais.* Nos Demandes ne furent „ pas plutôt délivrées aux Médiateurs que deux de leurs Ambassadeurs partirent „ pour la Haye, sous prétexte d'aller prendre l'avis de leurs Maîtres. Ils y de- „ meurèrent un mois, & à leur retour, au lieu d'une réponse positive, ils firent une „ *Remontrance*, plus propre à causer une rupture qu'à avancer un Traité. Sa Ma- „ jesté ne se rebuta point, elle fit donner de tems en tems des Instructions à ses „ Ambassadeurs, par lesquelles on les chargeoit de modérer les Demandes. Sa „ condescendance a été louée des Médiateurs, & mal reconuë par les Hollan- „ dois. „ Passant de là à la Deduction du fonds, il parla du Pavillon, de la Pêche, du Commerce, Articles si rebatus qu'on n'y peut entrer sans tomber dans des répétitions ennuyeuses. Il ajouta que les Hollandois fondoient leurs espérances sur la Déclaration de Guerre que l'Espagne feroit à l'Angleterre, auquel cas ils comptoient d'enlever aux Anglois le Commerce de la Mer Méditerranée comme ils leur avoient déjà enlevé celui du Nord. „ Sa Majesté sçait quels „ sont les Articles de leur Union. Ils comptent qu'il y aura de la division dans „ le Parlement, & c'est en cela qu'ils font consister leur principale force. Entre „ les moyens dont ils se sont servis, pour semer la Discorde entre les Sujets du Roi „ la jalousie de la Religion & de la Liberté sont les plus dangereux; mais Sa Majesté „ espère que personne ne se laissera abuser par ces mauvaises pratiques. „

Enfin il vint au point le plus important de sa Harangue, je veux dire celui du Subside. „ Il doit être, dit-il, prompt & proportionné aux besoins. Si vous „ l'accordez promptement nous pouvons être prêts aussi-tôt que nos Enne- „ mis, au lieu que s'il est tant soit peu différé, cela sera presque d'une aussi mauvaise „ conséquence que si on l'avoit refusé; car nous pourrions bien être trouvez *comme* „ *Archimede dessignant des figures dans la poussière pendant que l'Ennemi en-* „ *treroit dans nos Ports.* Si notre Flotte ne peut mettre en Mer faute de Subsi- „ de, comptez que toute espérance de Paix est perduë; car quoi que le fruit de la „ Guerre soit la Paix; cependant ce fruit est de telle nature qu'on ne peut le cucil- „ lir que les Armes à la main; & ce n'est pas un bon moyen pour acquérir une „ Paix solide & avantageuse que de faire paroître qu'on est las de la Guer- „ re, &c. (b)

XXV.

(a) Harangue de Sa Majesté Britannique à son Parle-
ment, prononcée le 17. de Janvier, 1674.

(b) Harangue du Lord Eneage Finch, Garde des

Sceaux de la Grande Bretagne, prononcée au Parle-
ment, le 17. de Janvier, 1674.

XXV. Ces Harangues ne produisirent point l'effet que les Partisans de la France & les Ennemis de la République s'en étoient promis. Au contraire, la Chambre Basse déclara qu'elle n'augmenteroit le Subside qu'en cas que les Hollandois s'entêtassent à rejeter la Paix. Elle examina si on pouvoit la faire avec honneur à l'exclusion de la France, & elle décida qu'ayant été souvent trompé par les François, on étoit en droit de traiter séparément avec la Hollande. La Chambre Haute parut vouloir ménager l'honneur du Roi, en demandant communication des Traitez faits avec la France, afin que s'il y avoit des Articles qui ôtassent la liberté de faire la Paix à l'exclusion de cette Couronne, on eût soin de ne donner aucune atteinte à la gloire de Sa Majesté. Mais le Comte de Salisbury répondit que la lecture de ces Traitez étoit inutile, puisque la mauvaise conduite des François étoit plus que suffisante pour délier Sa Majesté de tous les engagemens qu'elle avoit contractez avec eux. Pour en être convaincu, dit-il, la Chambre n'a qu'à prier le Prince Robert de lui faire un récit fidèle de ce qu'ils ont fait dans le dernier Combat naval. (a) C'est ainsi que dans le Parlement on parloit avec hardiesse, contre les vûes du Roi, & contre les François ses Alliez.

XXVI. Les Hollandois, qui y entretenoient des intelligences secretes, avoient des Amis dans les deux Chambres, qui se déclaroient fortement pour la Paix entre les deux Nations. Pour développer le secret de ces Intrigues, nous reprendrons les choses d'un peu plus haut. Les Ambassadeurs que la République avoit envoyez en Angleterre dès l'année mille six-cens-soixante & douze étoient tellement observez qu'ils ne pouvoient communiquer avec les Membres du Parlement; mais M. Halewyn, Homme qui joignoit à un génie profond une adresse merveilleuse à bien conduire les Affaires les plus délicates, se lia étroitement avec du Moulin, (b) qui avoit été Secrétaire de l'Ambassade de M. Montaigu en France, & qui, pour avoir trahi la Cabale; étoit tombé dans la disgrâce du Lord Arlington, duquel il avoit été la Créature. Son zèle pour sa Religion l'emportant sur la fidélité qu'il devoit au Roi, son Maître, lui avoit fait découvrir un Projet dont l'exécution auroit causé la ruine de la Réformation. (c) Il fit connoissance avec M. Halewyn, & lui offrit ses services pour entrer en Négociation secrete avec ceux des membres du Parlement qui étoient mécontents de la Cour & du Ministère. Ce Ministre accepta ses offres; & comme les Mécontents n'osoient venir chez lui parce que les Ambassadeurs de la République étoient observez de trop près, il se servit de Du Moulin pour négocier avec eux. Arlington découvrit bientôt cette intrigue, & résolut de faire périr celui qui la conduisoit; mais il se sauva, & passa secrètement en Hollande dans le Vaisseau des Ambassadeurs des Etats. Il révéla au Prince d'Orange les desseins secretes de la Cabale, & les moyens de mettre le Parlement dans les intérêts de la République. Son Altesse envoya aussi-tôt en Angleterre deux Emissaires, pour agir selon les lumières que Du Moulin leur avoit données. Ils furent bientôt découverts, & on les arrêta comme deux personnes qui étoient entrées sans passeport dans le Royaume pendant la Guerre. Du Moulin, que le Prince d'Orange avoit fait l'un de ses Secrétaires, réussit mieux par ses correspondances secretes, & par un Ecrit qu'il publia sous le titre de l'*Apel de l'Angleterre*. Il entendoit par là le Peuple & les Membres du Parlement, auxquels il représentoit très-vivement les suites dangereuses de l'Union que l'Angleterre avoit contractée avec la France, & les avantages que la Nation Angloise retireroit, en arrêtant promptement le cours d'une Guerre qui tôt ou tard seroit funeste à la Liberté, & à la Religion Protestante. Cet Ecrit, dont on feroit un nombre infini d'exemplaires, jetta la défiance dans les esprits les plus tranquilles, allarma les Protestans, & augmenta considérablement le nombre de ceux qui souhaitoient qu'on s'accommodât avec les Hollandois. Arlington, effrayé des Discours du Peuple, qui se déclaroit hautement pour la Paix, & de la disposition où il voyoit le Parlement, alla comme nous l'avons insinué, (d) faire au Roi de sérieuses Remontrances sur la situation du Royaume. Il trouva dans l'esprit de ce Prince une résistance, causée par la haine qu'il avoit contre la République, & par son attachement pour Louis XIV. laquelle il eut beaucoup de peine à vaincre. Cependant, obligé de céder

(a) Ils avoient regardé les Anglois se battre contre les Hollandois, sans seconder les premiers qui étoient leurs Alliez. Voyez cy-dessus, page 420-424.

(b) Il s'appelloit Pierre du Moulin, & étoit petit Fils

du célèbre Pierre du Moulin; & Fils de Cirus du Moulin.

(c) Voyez cy-dessus page 73.

(d) Voyez cy-dessus, page. 468.

1674. — der aux désirs de son Peuple, & aux pressantes instances des Ministres d'Espagne, il se laissa fléchir, & consentit qu'on travaillât à la Paix; mais il ne pardonna jamais à Dom Bernardo de Salinas de l'avoir forcé à prendre cette résolution.

XXVII.
Conduite
de M. de
Ruvigni.

XXVII. Les Médiateurs, qui n'ignoroient pas ce qui se passoit à Londres, voyoient avec chagrin, que leur Médiation alloit devenir inutile, & que l'Angleterre & la République feroient leur Paix sans eux. La partialité qu'ils avoient fait paroître méritoit qu'on leur donnât cette mortification. Louis s'opposa fortement à la conclusion d'un Traité séparé, & fit offrir à Sa Majesté Britannique un Subside de cinq millions & demi, & quarante Vaisseaux de Guerre, si elle vouloit rompre les Négociations. Le Marquis de Ruvigni, Député Général des Eglises Réformées de France, & Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne à la Cour d'Angleterre, chargé de deux Emplois incompatibles, se trouvoit fort embarrassé dans cette conjoncture. Comme Protestant & Protecteur de tous les Protestans d'un grand Royaume, il devoit travailler à l'avancement de la Religion Réformée; & bien loin de faire servir son Ministère à la ruine de cette Religion, son devoir, au contraire, l'engageoit à faire échouër toutes les intrigues qu'il sçavoit qu'on tramoit contre elle. D'un autre côté, en qualité d'Ambassadeur du plus grand ennemi des Protestans, qui l'avoit choisi à dessein, le croyant, à cause de sa Religion, plus propre à détruire les soupçons que les Anglois avoient conçus contre les deux Rois, & à leur persuader qu'on n'en vouloit ni aux Réformez ni à la Réformation, il étoit obligé d'agir conformément aux instructions qu'on lui avoit données. Il crut sortir d'embaras & satisfaire à des engagements si opposés, en exécutant d'une part les ordres du Roi, son Maître, avec fidélité, & de l'autre, en avertissant en secret les Seigneurs Anglois, dont il connoissoit le zèle pour la Religion Protestante, du dessein qu'avoient les deux Rois de la ruiner. Louis fut content de son Ambassadeur; mais les Réformez crièrent beaucoup contre lui, & le regardèrent comme un Mondain qui avoit sacrifié la Religion à la Politique. Dès le moment qu'il eut appris que Charles vouloit faire la Paix, il mit tout en œuvre pour l'en détourner. Il s'adressa d'abord aux Ministres de ce Prince, & les assura qu'on leur conserveroit leurs pensions, & qu'on leur en donneroit de nouvelles, s'ils employoient leur crédit à détourner Sa Majesté Britannique de ce dessein; mais la crainte d'être recherché par le Parlement ne leur permit pas d'écouter des Propositions, qu'ils auroient, sans cela accepté très-volontiers. M. de Ruvigni s'adressa ensuite directement au Roi, & lui présenta un Mémoire, dans lequel il disoit que Sa Majesté Très-Chrétienne, non contente d'avoir exécuté de point en point le Traité qu'elle avoit fait avec lui, en fournissant l'argent & les Vaisseaux qu'elle s'étoit engagée de fournir, l'avoit encore dispensé de lui envoyer les six mille Hommes qu'il lui avoit promis. Que les Hollandois, après avoir vainement tâché de diviser les deux Rois, l'avoient voulu brouiller avec ses Sujets. Que les deux Rois avoient refusé de traiter séparément, que Sa Majesté Britannique avoit communiqué à son Parlement le Traité qu'elle avoit fait avec la France, qui n'avoit pas voulu traiter que l'Angleterre ne fût satisfaite. Que les Hollandois ne vouloient saluer le Pavillon Anglois que dans les Mers Britanniques; Qu'ils différoient à un autre tems le règlement du Commerce, & qu'ils ne parloient point de la Pêche. Il finissoit son Mémoire, en exhortant Charles à ne point traiter à l'exclusion du Roi, son Maître, qui, disoit-il, vouloit entretenir religieusement les Traitez solennels faits avec l'Angleterre, „ soit pour continuer „ la Guerre si on la jugeoit plus avantageuse pour la Nation, soit pour faire une „ Paix de concert, à telles conditions qui se pourront ajuster, avec l'avis du „ Parlement, & que l'on croira être plus avantageuses pour les deux Royau- „ mes, Sa Majesté Très-Chrétienne offrant de consentir à une Suspension d'Ar- „ mes par Mer, pendant qu'on conclura le Traité, dans lequel elle ne souhaite pas „ moins l'avantage de Sa Majesté Britannique & de ses Sujets, que le sien pro- „ pre. (a)

M. de Ruvigni ne réussit point, la Négociation étoit trop avancée pour la rompre. Le Marquis del Fresno avoit un plein-pouvoir des Etats pour conclure la Paix. Non seulement les deux Chambres demandoient qu'elle fût *prompte* & équitable; mais les Communes, irritées contre les Ministres qui avoient conseillé la Guerre, formèrent plusieurs Chefs d'accusation contre eux.

XXVIII.

(a) Mémoire de M. le Marquis de Ruvigni, présenté à Sa Majesté Britannique, le 18. de Février, 1674.

XXVIII. Le premier qu'elles attaquèrent fut le Duc de Buckingham, contre lequel les Tuteurs du Comte de Schrewsbury avoient porté à cette Chambre des plaintes sur le Commerce scandaleux qu'il entretenoit avec la Veuve du Père de ce Comte. Cette affaire apaisée, on lui en fit une autre plus considérable, sur la part qu'il avoit eue aux intrigues de la Cabale. On lui demanda, si on ne lui avoit jamais rien proposé contre la liberté du Parlement : Ce que signifioit ce qu'il avoit dit le jour précédent, qu'il n'avoit rien reçu, ainsi que les autres avoient dit : Par l'avis de qui on avoit mis sur pié la dernière Milice de Terre, & établi pour son Général le Comte de Schomberg, qui étoit un François : Si on ne s'étoit pas voulu servir de cette Armée contre le Parlement : Qui étoit la cause que la Triple Alliance avoit été rompuë : Quels étoient les Articles du Traité qui avoit été fait avec la France : Pourquoi on avoit fermé l'Echiquier, & diféré le payement de la Banque : (a) Qui avoit conseillé la Déclaration en faveur des Catholiques : Qui avoit donné ordre d'attaquer la Flotte Hollandoise de Smirne avant la Déclaration de la Guerre : Quels étoient les Articles du second Traité fait avec la France : (b) Par le Conseil de qui la Guerre avoit été commencée, & le Parlement prorogé : Enfin, par l'avis de qui le Parlement du vingt-deuzième de Novembre dernier avoit été prorogé. Le Duc, ne pouvant répondre à des Questions si embarrassantes, rejetta toute la faute sur le Chancelier dégradé, (c) & sur le Comte d'Arlington, Secrétaire d'Etat.

XXIX. La Chambre des Communes publia sans perdre de tems ses Accusations contre ce Lord. Elles se reduisoient à trois. On l'accusoit I. d'être un zélé Protecteur du *Papisme*, & de l'avoir toujours favorisé. II. D'avoir dissipé les Trésors de la Nation, & de s'en être servi pour entretenir son luxe & pour relever sa grandeur. III. D'avoir abusé de la confiance que le Roi avoit en lui. On disoit sur la première : Que tous les Catholiques le regardoient comme leur Protecteur, que ceux d'entre eux qui obtenoient des Charges s'adressoient à lui pour avoir leurs Commissions, & qu'il en avoit expédié & signé plusieurs depuis la publication de l'Acte contre le *Papisme* : Qu'il avoit procuré la Lettre de Sa Majesté en faveur des Catholiques d'Irlande : Qu'il avoit fait donner des Brevets de Capitaine & de Colonel à des Gens qu'il connoissoit pour Catholiques très-zélez : Que contre les Loix du Royaume il avoit logé chez lui un Prêtre de l'Eglise Romaine, qui s'étoit sauvé depuis d'Angleterre : Qu'au mépris du dernier Acte du Parlement, il avoit sauvé les Pensions des Catholiques, en les faisant mettre sous des noms de Protestans : Qu'il avoit obtenu plusieurs consentemens pour de grosses sommes d'argent sur les revenus d'Irlande, en faveur des plus dangereux Catholiques de ce Royaume, & en particulier deux mille livres sterling pour un Rébelle Irlandois nommé Fits Patrik, accusé de Haute Trahison, & dont la mère avoit été pendue pendant la dernière Guerre, pour avoir été complice de l'Assassinat de plusieurs Anglois, & pour avoir fait de la chandelle avec leur graisse : Qu'abusant du crédit qu'il avoit auprès du Roi, il avoit obtenu de Sa Majesté la délivrance de plusieurs Catholiques d'Irlande engagez très-avant dans les Rébellions de ce Royaume, & leur avoit fait donner les Rentes provenant des effets confisquez en ce Pays-là.

Les Chefs de la seconde Accusation rouloient sur ce qu'il avoit pillé les revenus d'Irlande ; qu'il avoit demandé de très-grosses sommes pour les correspondances secrètes, dont il avoit détourné la plus grande partie à son profit ; qu'il avoit obtenu la signature de Sa Majesté pour s'en servir jusqu'à la Somme de trois millions de livres sterling, & qu'il n'y avoit que lui qui signoit les Ordonnances particulières ; que pour soumettre à ses Loix les Sujets de Sa Majesté, il en avoit fait arrêter plusieurs contre toute règle de justice ; & que même il avoit suborné des Témoins pour faire condamner à la mort un Pair du Royaume.

On soutenoit la troisième Accusation par ces raisons, qu'il entretenoit une intelligence très-étroite avec l'Ambassadeur de France ; qu'il avoit changé de sa propre autorité plusieurs Résolutions prises dans le Conseil de Sa Majesté ; qu'il avoit fait donner à un Etranger (d) le Commandement en Chef de l'Armée destinée à faire des Descentes dans

Rrr

les

(a) Voyez cy-dessus, page 180.

(b) Voyez dans le nouveau Recueil de Traitez de Paix publié par M. du Mont, en 1710. 8. le Traité conclu au Camp de Hefurick, le 16. de Juiller 1672. entre Leurs Majestez Très-Chrétiennes & Britannique, pour resserrer leur Alliance contre Leurs Hautes Puissances les

Etats Généraux des Provinces-Unies.

(c) Le Comte de Schaftsbury.

(d) M. le Comte de Schomberg, qui, obligé dans la suite de sortir de France pour la Religion, répandit son sang, & perdit la vie à la Baraille de la Boyne au service de l'Angleterre.

1674. les Provinces-Unies ; qu'il avoit conseillé à Sa Majesté la jonction de la Flotte Françoisé à celle de la Grande Bretagne , dont on s'étoit si mal trouvé ; que quoi que plusieurs Conseillers du Roi eussent conseillé à Sa Majesté de solliciter le Roi de France de ne plus faire aucunes Conquêtes dans les Provinces-Unies , il avoit néanmoins donné des conseils tout contraires ; enfin que contre l'avis de plusieurs Conseillers de Sa Majesté , qui desaprovoient qu'on s'engageât dans la Guerre contre la Hollande sans l'approbation du Parlement , il avoit été d'une opinion opposée.

Le Duc de Lauderdale fut aussi mis au nombre des Accusés ; & la Chambre Basse ayant entendu les Chefs d'Accusation qu'on alléguoit contre lui , résolut de présenter une Requête au Roi pour le supplier de dépouiller ce Seigneur de tous ses Emplois , de le bannir de sa présence , & de l'éloigner du Conseil. Ceux qui ne sont point accoutumés aux Procédures d'Angleterre vont d'abord s'imaginer que des Ministres d'Etat accusés dans le Parlement par un Corps aussi considérable que la Chambre des Communes doivent porter peu de tems après leur tête sur un Echafaut , ou du moins tomber dans la disgrâce , puisqu'il est de l'honneur de cette Chambre de ne point intenter d'Accusations , qu'elle ne puisse les prouver. Mais ceux qui ont quelque connoissance du Gouvernement de la Grande Bretagne regardent ces Accusations comme un orage qui souvent ne fait que passer , & auquel succède bientôt la sérénité. Le Roi intéressé à ne point abandonner ses Ministres , ou ses Favoris , & qui ne le fait que lorsqu'il y est forcé , ce qui arrive rarement , remuë le Ciel & la Terre pour apaiser les Mécontents. On leur laisse d'abord jeter leur premier feu , on publie des Apologies de la conduite des Ministres accusés , les procédures de leurs Avocats rallentissent lardeur des Accusateurs , on gagne les Chefs de la Cabale opposée à la Cour , & par leur moyen la pluralité des suffrages en faveur des Accusés. Après de longs débats , ils sont justifiés , & le Peuple regarde avec respect ces mêmes Ministres , qui , peu de tems auparavant étoient les objets de son horreur. Tel fut le succès des Accusations intentées contre le Lord Arlington. On réduisit l'Affaire à cette question , sçavoir si on prioit le Roi de lui ôter toutes ses Charges , & la négative l'ayant emporté de trente six voix , on nomma des Commissaires pour examiner de nouveau tous les points dont il étoit accusé , afin de lui faire faire son Procès par la Chambre Haute , si on les trouvoit bien fondés ; mais cette Chambre voyant qu'on accusoit plusieurs Pairs devant les Communes , ordonna , après avoir mûrement examiné ses Privilèges , qu'aucun de ses Membres ne pourroit désormais comparoître devant la Chambre Basse , ni y envoyer leurs réponses , ou y faire plaider pour eux par des Avocats sur quelque Accusation que ce pût être , sur peine de sa disgrâce.

XXX.
Conclu-
sion de la
Paix entre
l'Angleter-
re & la
Hollande.

XXX. Arlington , à peine échappé aux poursuites des Communes , fut choisi en qualité de Commissaire conjointement avec cinq autres (a) du parti de la Cour , pour traiter de la Paix. Les deux points sur lesquels on trouva le plus de difficulté furent l'article du Pavillon , & celui des Troupes Angloises qui étoient au service de France , dont on demandoit le rapel. Dès le moment qu'on fut convenu sur ces deux Articles , on fut bientôt d'accord sur les autres. La Négociation ne traîna point. En trois jours la Paix fut conclüe & signée. On rétablit en son entier le Traité conclu à Breda en 1667. & celui de Marine fait à la Haye en 1668. (b) L'Article du Pavillon fut réglé à l'entière satisfaction de l'Angleterre. Les Etats Généraux des Provinces-Unies reconnoissoient le droit que Sa Majesté Britannique avoit d'exiger qu'on rendit à son Pavillon l'honneur qui lui est dû depuis le Cap de Finisterre jusqu'au milieu de la pointe nommée *Statenlandt* en Norvegue , & déclaroient que toutes sortes de Navires & de Vaisseaux appartenans aux Provinces-Unies , soit qu'ils fussent de Guerre ou non , soit séparés , ou du Corps d'une Armée Navale , doivent donner le dessus à tous Navires appartenans au Roi d'Angleterre , soit que ces Navires fussent en Compagnie , ou à part , soit qu'ils portassent la Banderole , ou l'Eteudard de Sa Majesté nommé *Jac* , *qu'ils devoient baisser la grande voile, & faire aux Vaisseaux de Sa Majesté Britannique le même honneur , que les Vaisseaux desdites Provinces-Unies ont fait de tout tems & en tout lieu aux Navires de ses Ancêtres.* (c) L'Article du Commerce des Indes Orientales fut renvoyé à des Commissaires qu'on devoit nommer de part & d'autre au nombre de six , trois mois

(a) Heneage Finch , Garde des Sceaux , Latimer , Grand Trésorier , le Duc de Monmouth , le Duc d'Ormond , & le Lord Coventry , Secrétaire d'Etat.

(b) Article VII. & VIII.
(c) Article IV.

mois après la publication du présent Traité. Les Commissaires Hollandois étoient obligez de se rendre à Londres, où l'Affaire seroit réglée. Que si trois mois après la première entrevüe les Commissaires ne pouvoient parvenir à une Conclusion, les points en dispute seroient remis à l'arbitrage de la Reine d'Espagne. (a) Les Etats Généraux s'engageoient de payer à Sa Majesté Britannique huit cens mille Patacons en quatre payemens égaux. (b) A l'égard des Troupes Angloises qui servoient en France, il fut accordé par un Traité particulier, qu'on les laisseroit périr, sans leur envoyer de recrues. Il y avoit une collusion toute visible sur ce dernier Article; car les Officiers Anglois qui passoient la Mer trouvoient beaucoup de facilité dans les nouvelles Levées. Enfin, on s'engageoit mutuellement par un Article secret inféré à la fin du Traité, à ne donner aux Ennemis de l'une des deux Parties aucun secours ni directement ni indirectement, soit par Mer, soit par Terre, ou par Eaux douces. (c) Les Ministres d'Espagne eurent l'adresse d'empêcher qu'il fût parlé de la Pêche dans ce Traité; & Leurs Hautes Puissances, pour reconnoître les Services qu'ils leur avoient rendus dans cette Affaire, firent un présent de seize mille écus au Marquis del Fresno, & un de six mille à Dom Bernardo de Salinas.

Les Hollandois faisoient un coup d'état par cette Paix, en se délivrant d'un Ennemi aussi redoutable que l'étoit le Roi d'Angleterre, & en coupant, pour ainsi dire, le bras droit au Roi de France. Ainsi la Guerre à laquelle ce Traité mettoit fin fut commencée par les Anglois, qui prirent la Flotte de Smirne sans aucune Déclaration préalable, & elle finit par la rupture de l'Alliance qu'ils avoient contractée avec la France. La Guerre commença par un Acte d'Hostilité imprévu pour la République, & la Paix ne surprit pas moins la France.

XXXI. Cette Paix, qui devoit rompre les liens de l'union qui régnoit entre Leurs Majestez Très-Chrétienne & Britannique, en fit naître une plus intime, mais secrète. Charles, qui n'avoit quitté qu'à regret le parti de Louis, conserva toujours pour ce Monarque les mêmes sentimens qu'il avoit eus pour lui, lorsqu'ils étoient le plus étroitement alliez ensemble. Les Duchesses de Cleveland & de Portsmouth, qui pouvoient tout sur son esprit & sur son cœur, l'entretenoient dans ces Sentimens; & la France, à laquelle elles étoient entièrement dévouées, reconnoissoit généreusement les services qu'elles lui rendoient. Le Roi de la Grande Bretagne, pour plaire à Louis, qui vouloit mettre sa Marine sur un pié où elle n'étoit jamais montée, envoya à Rouën des Vaisseaux de fabrique d'Angleterre qui pouvoient servir de modele, & des Charpentiers Anglois capables de montrer à en construire de semblables. Ce Prince dressa lui-même des Mémoires pour servir à perfectionner l'Architecture navale, & les Historiens qui nient ce fait, parce qu'il ne leur paroît pas vrai-semblable, ont tort; car Charles avoit beaucoup de goût pour cet art, qu'il ne quitta que pour se jeter dans la Chimie, où il fit de grands progrès. Il pouvoit donc donner au Roi de France, qui s'occupoit d'idées plus grandes, des lumières pour perfectionner sa Marine. L'Empereur de Russie, aujourd'hui régnant, (d) donneroit sur cette matière des leçons aux Charpentiers les plus expérimentez. D'ailleurs il est constant que les Anglois ont un art pour la Construction des Vaisseaux de Guerre qui surpasse celui des autres Nations. Charles fit plus, il fournit les Provisions nécessaires à l'Armée que commandoit M. de Turenne. Louis, de son côté, se vengeoit des Anglois qui avoient forcé leur Roi à faire la Paix à son exclusion. Il chargea excessivement les Marchandises d'Angleterre qui entroient dans ses Ports; & comme si la Paix avec les Hollandois avoit causé une Guerre réelle entre les deux Monarchies, les Armateurs François faisoient un grand nombre de prises sur les Côtes d'Angleterre. Cette conduite avoit l'air d'inimitié; mais les deux Rois ne laissoient pas de vivre ensemble en très-bonne intelligence. Ils se vengeoient de concert, & jouïoient la Nation Angloise.

XXXII. Il se forma une intrigue plus secrète & plus dangereuse entre Cole-
man, Secrétaire du Duc d'York, & le P. Ferrier, Jésuite & Confesseur de
Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Duc, animé par la Duchesse son Epouse, à qui
l'heure tardeoit de monter sur le Trône, se persuada que la continuation des Séances

Rrr 2

Roi d'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces-Unies, fait à Westminster, le 9. de Février, 1674.

(d) Pierre Alexievitch, Empereur de la grande, petite & blanche Russie.

(a) Article IX.

(b) Le 1. payement immédiatement après l'échange des Ratifications, & les trois autres d'année en année en trois ans. Article X.

(c) Article Secret. Voyez Traité de Paix, entre le

1674. du Parlement étoit également pernicieuse à la France & à l'Angleterre. A l'Angleterre, parce que les Communes n'étoient pas bien intentionnées pour Charles, son Frère, & à la France, parce que pour leur plaisir, on seroit obligé d'entrer dans la Ligue de l'Empire avec la République des Provinces-Unies. On commence à découvrir par les deux Lettres que Coleman écrivit au P. Ferrier, (a) la trame qu'on ourdissoit dès ce tems-là. On voit assez, disoit-il, que la Chambre Basse, les Protestans furieux, & les Membres de la Chambre Haute qui sont mécontents veulent abaisser l'Autorité Royale, & que le moyen qui leur paroît le plus sûr est de s'unir étroitement avec la Hollande; c'est pourquoi, ajoutoit-il, le Roi, votre Maître doit engager le nôtre par tous les motifs d'honneur & d'intérêt, à dissoudre le Parlement. (b) La réponse du Jésuite manque; mais on peut deviner par la réplique de Coleman une partie de ce qu'on lui avoit répondu. Après les Complimens ordinaires, il disoit au P. Confesseur que Son Altesse Royale avoit défendu de communiquer aucune Affaire de Religion à M. de Ruvigni, ni à aucune personne de sa Maison; cependant il ne laissoit pas d'être surpris que le même M. de Ruvigni n'eût pas donné les informations qu'on attendoit sur la seconde partie de sa Lettre, ce qui arrêtoit, disoit-il, le succès du Projèt. Louis ne faisoit, selon toutes les apparences, que des offres générales & trop éloignées, pour donner de solides espérances. C'est pourquoi Coleman demandoit, au nom du Duc, son Maître, qu'on se hâtât d'agir, afin qu'on pût mettre à la raison ceux qui étoient mécontents de Sa Majesté Britannique & de Son Altesse Royale, à cause qu'elles continuoient à soutenir vigoureusement les intérêts de la France. (c) Coleman écrivoit en même tems à l'Internonce du Pape, & lui mandoit nettement que son Maître vouloit se servir du secours de Sa Sainteté, pour monter sur le Trône après la mort de son Frère, assurant ce Ministre qu'il ne trouveroit jamais d'occasion si favorable de remplir le Trésor de l'Eglise & d'établir sa Maison. (d) Enfin l'Internonce & lui convenoient que l'unique moyen de détacher le Roi de son Parlement, & d'établir la Religion Catholique en Angleterre, c'étoit d'envoyer promptement de l'argent à Sa Majesté. Charles seconda les desseins de son Frère, & fit divers changemens dans les Charges principales, tellement qu'on voyoit quatre personnes vivantes qui avoient été Chanceliers ou Gardes des Sceaux.

XXXIII.
Le Roi de
France
met trois
puissantes
Armées
sur pied.

XXXIII. Le Roi de France tira avantage de ces intrigues; & au lieu de perdre le tems en plaintes inutiles contre le Roi d'Angleterre qui l'abandonnoit, il chercha les moyens de se venger de l'Espagne qui avoit forcé Sa Majesté Britannique à faire une Paix particulière avec la Hollande. Louis mit cette année trois Armées en Campagne, (e) pour l'entretien desquelles il avoit fait un fonds de quarante millions. Il devoit commander la première avec Monsieur, ayant sous eux pour Lieutenans Généraux Mrs. de la Feuillade, de Rochefort, de Fourilles, de Luxembourg & le grand Maître. La seconde étoit aux ordres du Prince de Condé, sous lequel étoient le Duc d'Anguien & M. de Schomberg. Enfin le Maréchal de Turenne étoit à la tête de la troisième. Il y avoit outre ces trois Armées six Camps volans commandez par Magalotti, Montal, Vaubonn, Navailles, le Bret & Gadaigne qui étoient tous Lieutenans Généraux. M. de Turenne fut le premier qui agit. On lui donna l'ordre d'assembler à Metz son Corps d'Armée, afin de traverser les desseins des Saxons & des Impériaux qui promettoient un prompt secours à l'Electeur Palatin.

XXXIV.
Les Fran-
çois, les
Munsté-
riens & les
Troupes
de l'Elec-
teur de Co-
logne exi-
gent de
grosses
Contribu-
tions des
Villes
qu'ils
abandon-
nent.

XXXIV. Louis, pour rendre ses Armées plus complètes, prit la résolution de faire évacuer toutes les Places de la Gueldre & de l'Over-Yffel, d'en tirer les Garnisons, & de les mettre dans les Villes Frontières du Royaume. Par là il augmentoit considérablement ses Troupes, sans être obligé de faire de nouvelles Levées, & il diminueoit la jalousie que les Etats voisins, particulièrement l'Angleterre, avoient conçue de sa Puissance excessive. Les Villes déjà ruinées par le pillage des Soldats furent obligées de payer le rachat de leur Liberté à deux sortes de personnes, au Gouverneur & à l'Intendant qui menaçoient tour à tour de mettre le feu aux Mines, & de réduire les Places en cendres, si elles ne payoient une Somme proportionnée à leurs facultez; mais qu'on taxoit toujours fort au-dessus des forcés des Habitans. Le Maréchal de Bellefonds, dit le Marquis de la Fare, (f) eut l'ordre de mettre dans Grave le Canon & les Munitions de Guerre & de bouche des Places qu'on

(a) *Compleat Hist. of England: & Cocke, pag. 299.*

(b) *Colemans Letter, 29. Juin, 1674.*

(c) *Colemans Letter, 25. Octobre, 1674.*

(d) *Colemans Letter, . . . Octobre, 1674.*

(e) Ces trois Armées étoient composées de cent mille Hommes.

(f) *Mémoires du Règne de Louis XIV. page 153.*

„ abandonnoit, & de ramener son Armée. M. de Louvois, qui ne l'aimoit pas, —
 „ lui avoit fait donner le Commandement des Troupes qui étoient en Hollande, 1674.
 „ afin de l'éloigner de la Cour, & de l'exposer à tous les méchans offices qu'il trou-
 „ veroit occasion de lui rendre : car il est difficile qu'un Ministre accredité auprès
 „ de son Maître ne trouve aisément moyen de nuire à un Général éloigné, exposé
 „ non seulement aux mauvais évènements ; mais même à une sinistre interprétation
 „ de ce qu'il fait de bien. Ce Maréchal, abondant en son sens, opiniâtre à l'ex-
 „ cès, & incapable de se soumettre, donna bientôt lieu aux mauvais offices du Mini-
 „ stre. Il résista long-tems aux ordres réitérez d'abandonner la Hollande. Il pré-
 „ tendoit avoir de bonnes raisons de ne le pas faire, & que le Roi étoit mal con-
 „ seillé. Cela étoit peut-être vrai ; mais Louvois fit entendre au Roi, que le
 „ Maréchal déconcertoit par là les Projets de Sa Majesté, & que la première qua-
 „ lité d'un Général étoit la soumission aveugle aux ordres de la Cour. Sur cela
 „ Bellefonds fut traité de fou & même de coupable. Il obéit pourtant à la fin ;
 „ mais trop tard, à ce qu'on prétendoit. „ Quoi qu'il en soit, les François, qui,
 en fortant d'Utrecht, s'étoient arrêtez à Arnhem, y avoient fait des Magasins
 de toutes sortes de Munitions, afin qu'on crût que leur intention étoit de garder
 cette Ville ; pour le mieux persuader encore, ils y firent faire des Fortifi-
 cations ; mais à peine étoient-elles commencées, qu'ils se disposèrent à reti-
 rer leurs Troupes de toutes les Places qu'ils possédoient dans les Provinces-Unies,
 ne laissant Garnison que dans Grave & dans Mastricht, Villes de Brabant, & qui
 avoient été conquises sur la Généralité, du ressort de laquelle elles étoient. Tiel paya
 pour le rachat du pillage & de l'incendie vingt deux mille Florins. (a) Zutphen
 promit soixante & dix mille florins, & envoya pour sûreté du payement douze O-
 tages à Grave. (b) Les Etats du Comté accordèrent à quatre vingts mille florins,
 & plusieurs riches Payfans furent emmenez pour Otages. On exigea d'Arnhem la
 Somme de cent soixante mille florins, outre quatre mille muids de blé qu'on l'obligea
 de faire porter à Grave, & on emmena onze Otages pour sûreté du payement. (c)
 Les François demandèrent que les Catholiques eussent les mêmes Droits, Prérôgatives
 & Privilèges que les Protéstans ; mais on ne voulut s'engager à rien autre chose, sinon
 qu'on se conformeroit sur cet Article à ce que les autres Villes feroient. Enfin Nimègue
 avec le haut & le bas Betau furent taxez à cent dix mille florins. La Réflexion d'un
 Historien François sur l'évacuation de ces Places mérite d'être rapportée. *Le Desinté-
 ressement, dit-il, que le Roi Très-Chrétien montra dans le renoncement qu'il fit à ses
 Conquêtes sur les Hollandois, n'empêcha pas qu'il ne fit prendre la Ville & le Châ-
 teau d'Orange par le Comte de Grignan, son Lieutenant en Provence.* (d) Etoit-
 ce par desintéressement que Louis renonçoit à ses Conquêtes ? On auroit pu le croi-
 re s'il avoit fait l'année mille six cents soixante & douze ce Sacrifice à la Paix ; mais
 bien loin de *marquer son desintéressement*, il imposa alors des Loix si dures aux
 Vaincus, qu'ils aimèrent mieux tout hazarder que de s'y soumettre. Il n'abandon-
 na ses Conquêtes à la fin de l'année précédente, & au commencement de celle-ci,
 que parce qu'il ne pouvoit plus les garder, & qu'après en avoir tiré des sommes ex-
 orbitantes. Quelle raison avoit-il de prendre la Ville & le Chateau d'Orange ?
 Cette Principauté, située au milieu de son Royaume, ne pouvoit lui faire ombrage,
 & il ne pouvoit avoir d'autre motif de s'en emparer que celui de la Haine qu'il por-
 toit déjà au Prince qui en étoit le Maître légitime. Les François abandonnèrent
 toute la Gueldre les deux derniers jours du mois d'Avril, & repassèrent le Rhin
 auprès du Tolhuys, au même endroit où ils l'avoient passé deux ans auparavant pour
 entrer dans cette Province. Le Fort de Schenk fut aussi abandonné, (e) & l'Elec-
 teur de Brandebourg, du consentement de la France, y mit Garnison avant que
 d'en traiter avec les Etats. Peu de jours après (f) les François abandonnèrent tout
 le Pays de Clèves. Ils évacuèrent Emmerick, Rées, Wesel, Burick, qu'ils remi-
 rent au même Electeur, suivant l'accord que M. de Turenne avoit fait avec lui l'an-
 née

Rrr. 3.

née

(a) Sçavoir 20000. florins pour se rachetter du pil-
 lage & de l'incendie, & 2000. pour la conservation de
 ses Remparts.

(b) Sçavoir Mrs. Valk, van de Wal, van Diemen,
 van Bem, van Hellen, Lauſing, les deux premiers
 Bourg-mâtres, le troisième Secrétaire de la Ville, &
 les trois autres *Gemeenslieden*, & six Bourgeois nom-
 mez Valk, Hack, Coelman, Fr. Roelofzen, Sautvelt
 & Worm.

(c) Sçavoir, M. Gilles Evervyn, le Fils du Bourg-
 maître Brienen, M. Everkelfe, le Receveur Mys, M.
 Jean de Voogt, le Fils aîné de M. Hel, Conseiller,
 Mrs. Fareres, Jean Ribbius, Herbers le Fils, de Gou-
 wernaar, & Jean Krayenvanger.

(d) Bailler, sous le nom de la Neuville, Hist. de
 Hollande, Tome IV. Livre XV. Chap. 1X. page 322.
 Edition de Paris. 1693.

(e) Le 1. de May. (f) Le 6. du même mois.

1674. née précédente. Rhimberg & Nuyts furent restituez à l'Electeur de Cologne. (a) Après l'évacuation de toutes ces Places, le Maréchal de Bellefonds & le Comte de Lorges rassemblèrent les Garnisons de la Province de Gueldre, dont ils composèrent une Armée de vingt mille Hommes, sans compter les quatre mille qu'ils laissèrent à Grave. Les Garnisons du Pays de Clèves joignirent cette Armée, que M. de Bellefonds conduisit en France. Il prit en chemin Erkelens, Ville appartenant aux Espagnols, qu'il abandonna après l'avoir livrée au pillage de ses Soldats. „Ce Maréchal, „ dit un Ecrivain qu'on se fait gloire de copier, arriva à Maastricht d'un côté de la „ Meuse en même tems que Louis arrivoit avec son Armée par l'autre. Le Général „ Spar, qui avoit assemblé un Corps pour tomber sur sa marche, s'étant trop approché „ de Maastricht, parce qu'il ne voyoit pas que l'Armée du Roi de France y dût arri- „ ver si-tôt, fut poursuivi long-tems & pensa être battu le jour même que les Trou- „ pes de Sa Majesté Très-Chrétienne entrèrent dans Maastricht. On ordonna à M. de „ Bellefonds, quoique déjà disgracié, de faire le Siège de Navaigne, Château assez „ fort à deux lieux de Maastricht. Navaigne pris, il eut ordre de se retirer en Nor- „ mandie dans ses Terres. „ (b) On ne sçavoit quel crime digne de l'exil il avoit „ commis. Les uns vouloient que ce fût pour avoir précipité sa Retraite, & laissé „ dans Nimègue soixante pièces de Canon aux Armes de France, les autres disoient que „ Madame de Montespan, pour se venger de la chaleur avec laquelle il avoit persé- „ vééré dans les intérêts de Mademoiselle de la Vallière, sa Rivale, avoit aigri l'esprit „ du Roi contre lui. Quoiqu'il en soit, il fut tellement disgracié, qu'on n'osoit seu- „ lement le plaindre. „ Et parce qu'à un dîner qu'il fit avec quelques Courtisans „ chez le Comte de Tallard où j'étois, dit le Marquis de la Fare, on le plaignit de „ son malheur; cela ayant été rapporté à Louvois, il en voulut faire un crime à „ tous tant que nous étions, & il y avoit déjà sept ou huit Lettres de cachet écri- „ tes & prêtes à signer pour nous exiler: mais St. Pouange l'en empêcha avec bien „ de la peine, tant cet homme-là étoit infatigable, farouche & malfaisant. Quoi- „ que le Maréchal de Bellefonds soit depuis revenu à la Cour; qu'à la place de la „ Charge de premier Maître d'Hôtel, qu'il fut obligé de vendre, le Roi dans la „ suite lui ait donné celle de premier Ecuyer de Madame la Dauphine, & la survivan- „ ce à son Fils; qu'il ait même commandé depuis l'Armée de Catalogne, il n'est „ pourtant pas revenu dans la faveur du Roi, à qui il est souvent arrivé de s'entê- „ ter de certains Hommes, & de s'en desabuser de même sans beaucoup de sujet, „ caractère d'esprit dangereux, dans un Homme qui est le Maître. (c)

Les Troupes de l'Electeur de Cologne fortirent le deuxième de May de Deventer qui se rachetta pour la Somme de cent cinq mille florins, dont elle paya une partie comptant, & donna sept Otâges (d) pour sûreté du reste. Les Portes, les Tours, les Remparts, les Fortifications demeurèrent en leur entier, & on laissa dans la Place quarante-huit pièces de Canon. Les Munstériens fortirent le seizième du même mois de Hasselt & de Swart-Sluis, suivant l'accord qu'on avoit fait avec eux, & le vingt-troisième ils abandonnèrent Zwol, après avoir commis sous des prétextes frivoles mille desordres & mille excès dans le plat Pays. Les Catholiques, dont le nombre étoit considérable dans l'Over-Yssel, les virent partir avec beaucoup de regret. „ Les plus zéléz d'entre eux, dit un Ecclésiastique de l'Eglise Romaine, s'étoient „ imaginez que Dieu leur avoit envoyé les François & les Munstériens pour les tirer „ de l'oppression où l'Hérésie les faisoit gémir depuis plus d'un siècle, & se de- „ mandoient les uns aux autres; Quand viendrait donc le Règne de Jésus-Christ, „ & qui les délivrerait du joug des Babyloniens? Enfin, se flattant du prompt re- „ tour des François dans leur Pays, non seulement ils s'obstinèrent à ne vouloir pas „ céder leurs Eglises aux Réformez; mais ils les menacèrent d'un traitement plus „ sévère que n'avoit été le premier. Il n'y eut que le tems & la modération des „ Etats qui furent capables d'adoucir ces esprits aigris, & de les remettre dans le „ devoir. (e)

XXXV.
Difficulté
qu'on
trouve à la
réunion
des trois
Proviinces.

XXXV. Les Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Over-Yssel ne furent pas plutôt délivrées des François & des Munstériens, qu'elles demandèrent à rentrer dans l'ancienne Union, dont une force supérieure les avoit involontairement séparées.

(a) Rhimberg le 7. & Nuyts le 8. de May.

(b) Mémoires du Règne de Louis XIV. par le Marquis de la Fare, page 155.

(c) *Ibidem.*

(d) Sçavoir Mrs. Schrik, Espiere, Groterhulen,

Bourg-mâtres, F. Klink, Secrétaire, Warnelo, Henri Boom, & Samuel Kramer.

(e) Baillet Hist. de Holl. Tom. IV. L. XV. Chap. XI. pag. 341. Edition de Paris, 1693.

parées. Si leur négligence les avoit précipitées dans l'abyme d'où elles fortoient, les Etats Généraux étoient les premiers coupables, puisque leur devoir & leur intérêt les obligeoient à veiller par tout. On ne laissa pas de trouver quelques difficultés à cette Réunion, quoique *juste & nécessaire*. Ces Provinces avoient revêtu le caractère d'*Ennemies* de leurs Voisines, ou du moins on avoit été contraint de prendre contre elles les mêmes précautions que si elles l'avoient été réellement, afin d'empêcher les François qui en étoient les Maîtres de faire des Courses dans la Hollande & dans la Frise. On avoit bâti des Forts sur les Frontières de ces Provinces, & la plupart de ces Forts situez en partie sur les Provinces de Hollande & d'Utrecht, & sur celles de Frise & d'Over-Yffel faisoient une difficulté de possession. L'une redemandoit son Territoire, & l'autre, non seulement les frais, mais la conservation de ces Forts qui faisoient sa sûreté. D'ailleurs chaque Province avoit depuis la séparation mis des Impôts sur l'entrée & sur la sortie des Marchandises comme on fait sur celles qui viennent des Pays étrangers. Enfin il s'éleva une dispute sur le rang que la Province d'Utrecht devoit tenir dans les Etats Généraux. Telles étoient les principales difficultés qui retardoient la Réunion des trois Provinces au Corps de la République. Cette Affaire, une des plus importantes, qu'elle ait eue à régler cette année, mérite qu'on la développe, & qu'on en rapporte toutes les circonstances. C'est ce que nous allons faire.

XXXVI. Les Etats Généraux ayant résolu de recevoir dans l'Union les trois Provinces conquises, lorsqu'elles seroient délivrées de l'Ennemi, donnèrent au Prince d'Orange le pouvoir d'en réformer le Gouvernement, tant à l'égard de l'Etat que de la Justice & des Finances, avec pleine Autorité d'éloigner des Charges les personnes desagréables au Peuple, & d'en revêtir celles qu'il jugeroit les plus capables de s'en bien acquiter. On blâma les Etats d'avoir donné une Commission si étendue à un Prince assez habile & assez entreprenant pour s'en servir à étendre son Autorité & à la rendre despotique. Leurs Hautes Puissances, disoit-on, ont-elles oublié l'usage que Guillaume II., Père de Son Altesse, avoit fait d'une pareille Commission? Et si elles en connoissent le danger, pourquoi y exposer de nouveau la République? Mais les Etats Généraux n'étoient alors composés que d'un petit nombre de Députés des quatre Provinces qui n'avoient pas été conquises, & la plupart de ces Députés étoient Partisans du Prince. Quoi qu'il en soit il se rendit à Utrecht qui avoit eu le bonheur d'être évacuée avant la Gueldre & l'Over-Yffel. Il fit venir dans le Lieu où les Etats de la Province avoient accoutumé de s'assembler les personnes dont il vouloit composer l'Assemblée des Etats & la Magistrature de la Ville. (a) Là, sans garder aucune formalité, sans même faire lire le Pouvoir de Leurs Hautes Puissances, il nomma ceux qui du Corps du Clergé & de celui de la Noblesse devoient être députés aux Etats, & ensuite ceux qu'il avoit choisis pour composer le Sénat de la Ville. Il fit plus, il créa un Député surnuméraire du Clergé auquel il donna le titre & la Charge de Président des Etats. M. de Renswoude, entièrement dévoué à Son Altesse, & Homme d'une grande capacité, & d'une expérience consommée, fut choisi pour remplir cette importante Place, qu'il accepta, quoiqu'il eût depuis peu pris congé des Etats Généraux à cause de son grand âge, qui passoit celui de quatre-vingts ans, & qui l'obligeoit, disoit-il, à songer à la retraite. Cet Employ & les Sommes considérables qu'il tira de quelques-uns de ceux qu'il fit entrer, par son crédit, dans les Etats, furent la recom-

Change-
ment de
Gouverne-
ment à
Utrecht.

pense

(a) Les Députés du Corps du Clergé étoient, Mrs. Jean de Reede, Seigneur de Renswoude, Conseiller Elu surnuméraire & Président des Etats, Pierre Ruysch, Gerard vander Nypoort, van Hardenbroek, Pierre Rosa, Jean Marcellis, Pierre van Beek, Seigneur de Marées, Seigneur de Meersbergen, & Jacques Mandemaker, Seigneur de Kattendyk. Ceux du Corps de la Noblesse étoient Mrs. Gaspard van Lienden, Seigneur de Mynden, Godard van Reede, Seigneur d'Amerongen, Jacques vander Does, Seigneur de Berkesteyn, Gerlac vander Capel, Seigneur d'Arentsbergen & de Schalkyk, Henri Jacques Tuyl de Serooskerk, Seigneur de Zuylen, Frédéric van Renes de vander Aa, Jean van Lochorst, Seigneur de Schoonauwen; van Hardenbroek, Seigneur de Groenewoude, N. de Nassau, Seigneur de Woudenberg, Ouwerkerk, &c. Frédéric Henri de Boetselaar, Seigneur de Langerac, Charles Valkenaer, Seigneur de Valkenaer, Driekenburg, &c. Guillaume de Nassau, Seigneur de Zuylesteyn, & Uy-

tenhoven, Seigneur de Ameliswaert. Ceux que le Prince étoit pour composer le Sénat de la Ville furent Mrs. Jean de Nellesteyn & Guillaume Verstraten pour Bourg-Maitres, & pour Conseillers Mrs. Gisbert vander Hoolk, Corneille Boot, Jean Ram, Corneille vander Voot, Samuel Gerobulus, Jacques van Dinter, Jean Strik, Jacques Martens, Pierre Bor vander Eem, Antoine vander Nypoort, Arnaud vander Lingen, Wouter van Nellesteyn, Henri Quint, Guillaume vander Meulen, Pierre Hatting, Henri Quellenburg, Henri van Zuylen, Albert van Bentem, Juste Vermeer, Henri van Pothuysen, Ambroise Boschaert, Paul Voet van Vinssen, Isaac Tentenier, Arnaud Straets, Taats van Amerongen, Gaspard Lifeman, Jacques van Doeyenburg, Etienne van Soestdyk, Jean van Aalst, de Swart, van Ryssen, Guillaume de Bunnik, Corneille Mathijssus, Adrien Gentman, Arnaud Spoor, Jean vander Meer, Jean van Baerle, & Adrien Streck tot Linshöten.

1674. — pensée des services qu'il avoit rendus à Son Altesse. On se plaignit de ce que parmi les *Conseillers Elus*, c'est ainsi qu'on appelle les Députés du Clergé, qui sont au nombre de huit, (a) il y en avoit quatre qui étoient Etrangers. (b) On ne fut pas plus content de l'entrée que le Prince donnoit aux Etats, en qualité de Députés du Corps de la Noblesse, à Mrs. d'Ouverkerk, de Zuylestein, & de Langerac, qui, à cause de leurs Emplois militaires, ne pouvoient y avoir séance, sans violer les Loix de la Province. On ne fut pas moins choqué de ce que le Père & le Fils y étoient admis, (c) quoique le Fils n'y dût assister qu'après la mort du Père, ou lors que le Père n'y assisteroit plus. On murmura pareillement de voir le Sénat de la Ville plein de personnes attachées au service du Prince, ou recommandées par les trois Ecclésiastiques féditieux, dont nous avons parlé. (d) On justifioit ce changement par la nécessité de mettre dans le Gouvernement des personnes qui n'eussent point facilité l'entrée de la Province aux François, ou qui n'eussent pas depuis cette entrée entretenu une secrète intelligence avec eux. Mais puisqu'on avoit revêtu le Prince d'une si grande Autorité, on devoit s'attendre qu'il s'en serviroit pour se rendre absolu, ce qu'il ne pouvoit faire, sans mettre les Créatures dans les Etats de la Province, & dans le Conseil de la Ville.

XXXVII.
Les Char-
ges du
Prince
d'Orange
déclarées
héreditai-
res.

XXXVII. Ce furent ces nouveaux Etats qui lui déférèrent les Charges de Gouverneur & de Capitaine Général de la Province, & qui se dépouillèrent en sa faveur de leur Souveraineté, en consentant qu'il fit un Règlement, qui lui donnoit plus de pouvoir que n'en avoit jamais eul'Empereur Charles Quint, en qualité de Souverain d'Utrecht. Ce Règlement portoit que, selon l'usage ancien, les Etats seroient composez du Clergé, de la Noblesse, & des Villes: Que les Députés du Clergé seroient en exercice trois ans, au bout desquels le Prince pourroit les continuer, ou bien remplir leurs Places d'autres personnes tirées des cinq Chapitres auxquels on ne laissoit ni la présentation ni l'élection: Que Son Altesse en qualité de Gouverneur auroit la disposition absoluë de tous les Bénéfices & de toutes les Prébendes qui viendroient à vaquer dans les six mois dont les Etats avoient la disposition: Que les Prébendes ne pourroient être vendues, aliénées, ou résignées sans son consentement: Qu'il auroit aussi la disposition de toutes les Vicairies dépendantes des cinq Chapitres & de leurs Prévôts & Doyens, dont les Revenus seroient percus par le Receveur qu'il établiroit pour cet effet: Qu'il pourroit augmenter le Corps de la Noblesse, s'il le jugeoit nécessaire: Que le Magistrat de la Ville seroit continué jusqu'au premier d'Octobre 1675. Qu'après cela le Prince auroit le droit d'Élection sur la présentation de deux personnes éligibles: Que suivant l'ancien usage le Conseil ou le Sénat de la Ville étant continué ou renouvelé tous les ans, Son Altesse pourroit le continuer entièrement ou en partie, & remplir les Places vacantes de telles personnes qu'il lui plairoit: Qu'elle seroit aussi la maîtresse de remplir selon son bon plaisir les Places vacantes des Officiers Criminels & des Maréchaux des quatre Quartiers, sans aucune nomination ou présentation précédente: Qu'elle auroit la même faculté à l'égard de la Charge de Secrétaire des Etats de la Province & de toutes les Charges militaires qui viendroient à vaquer tant dans l'Armée que dans les Garnisons: Que les Personnes que la Province députe aux Etats Généraux, au Conseil d'Etat & aux Amirantez seroient nommées comme de coutume; mais qu'il dépendroit du Gouverneur de les agréer ou de les rejeter: Que les Etats présenteroient trois personnes aux Charges de Président, de Procureur Général, & de Greffier de la Cour de Justice; mais que le Gouverneur en auroit l'élection: Qu'il auroit aussi la disposition du revenu des Couvents d'Ostbrouck, de St. Paul, de Sainte Catherine & de tous ceux dont les Etats avoient accoutumé de gratifier quelques Familles particulières, à l'exception seulement de ce qui en étoit réservé pour être employé au soulagement des pauvres Ministres, de leurs Veuves, & aux autres Oeuvres pies: Enfin, que tous les différens qu'on ne pourroit régler par les voyes ordinaires, qui naistroient entre les trois Ordres des Etats, de quelque nature qu'ils pussent être, seroient remis à la décision du Gouverneur.

Leurs

(a) Voyez la Description Hist. du Gouvernement des Provinces-Unies, à la tête du 1. Tome de nos Annales, page 26.

(b) L'un desquels étoit Frère du Beaufrère de M. Gaspard Fagel, Conseiller Pensionnaire de Hollande,

qui eut beaucoup de part aux Elections & aux changemens qui se firent dans le Gouvernement d'Utrecht.

(c) M. d'Amerongen, & M. de Ginkel, son Fils.

(d) Voyez cy-dessus, pages 476 & 477.

Leurs Nobles Puissances, non contentes de lui accorder un Pouvoir si exorbitant, résolurent, sur la Proposition que leur en fit M. de Renswoude, que le Gouvernement de la Province seroit héréditaire dans la Maison de Guillaume III. tant que parmi ses Descendans il y auroit des Enfans mâles qui naîtroient de légitime Mariage. Il est vrai qu'on avoit accordé à Guillaume II. lorsqu'il n'avoit encore que cinq ans, la survivance des Charges de Frédéric Henri, son Père; (a) mais ce n'étoit qu'une Survivance accordée à un Enfant né, en la personne duquel on vouloit reconnoître les services du Père, dont l'amour, le zèle & l'affection pour la République méritoient cette récompense. Il n'en étoit pas de même ici, les Enfans étoient à naître, & le Prince ne pensoit pas même alors à se marier. Il sembloit qu'on craignît de manquer un jour de Maîtres, & de redevenir libre. Ce n'étoit pas assez de s'en être donné un pour le présent, on vouloit être assuré d'en trouver à l'avenir, & on se lioit avec toute sa Postérité à reconnoître pour tels tous les Descendans mâles de Son Altesse.

Les Etats de Hollande & ceux de Zélande avoient pris dès le commencement de Février une semblable Résolution, & ce fut sur leur exemple que les Etats d'Utrecht se réglèrent.

XXXVIII. Comme toutes les Provinces s'appuyoient sur les mêmes raisons pour déclarer le Prince Stad-houder Héréditaire, il suffira de rapporter celles que les Etats de Hollande alléguèrent. M. Gaspard Fagel, qui avoit un grand crédit à Haerlem, (b) disposa le Sénat de cette Ville à ordonner à ses Députez aux Etats de la Province d'en faire la Proposition. (c) Ces Députez, après avoir épuisé le lieu commun tant rebatu des Services de la Maison d'Orange, étalé les grandes qualitez de Son Altesse, posé pour principe, que les Provinces-Unies devoient être gouvernées comme une République Souveraine & indépendante sous la direction du Prince d'Orange, & que le Stadt-houderat étoit essentiel à son Gouvernement, représentèrent que Venise & Genes avoient leurs Doges, que la Grande Bretagne devenuë République avoit eu son Protecteur, que tous les maux dont l'état avoit été affligé depuis vingt-cinq ans étoient venus de la dureté avec laquelle on s'étoit opposé à l'élévation de Son Altesse aux Charges de ses Ancêtres: Ils ajoutèrent que la Magistrature de Haerlem, ayant fait de sérieuses Réflexions sur tout cela, avoit résolu avec l'unanimité des suffrages de tout le Conseil de faire proposer, s'il ne seroit pas à propos, qu'au lieu des Survivances qu'on donnoit cy-devant, on donnât dès à présent aux Héritiers mâles que le Prince d'Orange procreroit en légitime Mariage les Charges de Capitaine Général & de Gouverneur de la Province. De tous les Députez des Villes il n'y eut que ceux d'Amsterdam & de Tergouw, qui dirent qu'ils en feroient rapport à leurs Principaux, tous les autres acquiescèrent sans ordre, il y en eut mêmes quelques-uns qui remercièrent les Députez de Haerlem. Ainsi fut sacrifié par les Magistrats présents un droit qu'ils étoient obligez de laisser à leurs Successeurs aussi entier qu'ils l'avoient reçu de leurs Ancêtres. Le Prince d'Orange, en changeant la Magistrature des Villes, en avoit fait sortir tous ceux qui avoient des sentimens Républicains, & l'avoit remplie de Gens, dont il connoissoit l'entière dévouement à sa personne, & le zèle pour ses intérêts. Le deuxième de Février l'Affaire passa unanimement aux Etats de Hollande, qui enchérent sur ce que les Députez de Haerlem avoient dit dans leur Avis, des services de la Maison d'Orange, du mérite personnel du Prince, & des Divisions qui avoient troublé le repos de la Province depuis l'année 1650. On parla même de le marier, & il y en eut qui poussèrent l'adulation, jusqu'à proposer de faire un Règlement pour la tutelle des Enfans qui naîtroient de son Mariage. Le même jour les Etats de Zélande prirent une semblable Résolution sur le même sujet; & comme ils s'exprimoient plus clairement, & plus intelligiblement sur la Postérité du Prince que ne faisoient les Etats de Hollande, quelques Députez firent remarquer à Leurs Nobles & Grandes Puissances, que le mot de *Descendans* qu'elles avoient employé renfermoit quelqu'ambiguïté, parce qu'on le pouvoit entendre des Enfans au premier degré seulement, & dirent, que pour lever toute équivoque il seroit bon de l'expliquer, en déclarant qu'on entendoit par cette expression toute la Postérité masculine à l'infini. Cette observation fut trouvée si raisonnable, qu'elle fut suivie sans aucune contradiction, personne ne faisant difficulté de disposer avec prodigalité du Bien & du Droit d'autrui. Les Députez de Delft & de Rotterdam dirent que l'intention des

Sss

Etats

(a) Verbael, &c. Placcaat-Boek, T. 3. pag. 107. 25. April, 1651.

(b) Il avoit été Peñionnaire de cette Ville.

(c) Ils la firent le 23. de Janvier, 1674.

1674. — Etats étoit que leur Résolution fût un *Edit perpétuel*, pour la Succession héréditaire du Gouvernement à perpétuité, oubliant celui qui venoit d'être révoqué, quoique jamais on n'en eût fait un qui eût été si solennellement juré, & si authentiquement confirmé par tous ceux dont la Souveraineté de la Province étoit alors composée.

Les raisons qui portoient les Etats de Hollande à prendre cette Résolution étoient que le tems qui s'étoit écoulé depuis la mort de Guillaume II. n'avoit été qu'un enchaînement de malheurs pour les Provinces-Unies: „ Dès l'Année 1653. on avoit, „ disoient les Partisans de Son Altesse, eu contre l'Angleterre une Guerre qui avoit „ ébranlé les fondemens de la République. A peine avoit-on eu le tems de respirer „ qu'on étoit entré dans celle de Portugal. (a) On s'étoit tellement brouillé avec la „ Suède deux ans après (b) qu'une rupture entière n'auroit pas été plus desavanta- „ geuse. La Guerre ayant recommencé avec l'Angleterre dès l'an 1664. elle ne finit „ qu'après de cruelles & de sanglantes Batailles, & des dépenses qui épuisèrent le „ Trésor de l'Etat & la substance du Peuple. La fin de cette Guerre devint le com- „ mencement de celle qui a mis la République aux abois. Au lieu de travailler à la „ sauver, on raisonnoit à perte de vûë, & on ne conclusoit rien. Les Provinces se „ divisoient sur le Chef qui devoit commander les Armées, pendant qu'on n'avoit ni „ Troupes, ni Officiers, ni Armées qu'on pût commander avec quelque succès. „ Enfin, pendant vingt-ans les Dissentions avoient si cruellement déchiré l'Etat, & „ depuis 1670. les Esprits s'étoient tellement aigris, que le Peuple se souleva par tout „ & immola à sa vengeance ceux qu'il regardoit comme les Auteurs de ces Maux. Il „ faut, ajoutoit-on, ôter la cause de tant de Malheurs, il faut suivre l'exemple de nos „ Ancêtres qui ont établi la République sur les débris de la Maison d'Autriche par „ la valeur des Chefs qu'ils avoient à leur tête, & qu'ils revêtoient d'une Autorité „ suffisante pour imposer silence à la Populace, & pour donner les Ordres nécessaires „ au bien de l'Etat. „ Et, comme si le défaut de Stad-houder avoit causé tous les de- „ fastres, dont on venoit de faire l'énumération, ou que la République eût toujours „ été en Paix & en prospérité sous le Stad-houderat des Princes d'Orange, on con- „ cluoit qu'il falloit rendre les Charges de Gouverneur, de Capitaine & d'Amiral Gé- „ néral de Hollande héréditaires dans la Maison de Son Altesse, ce qui, comme nous „ l'avons dit, fut résolu le même jour dans les Etats de Hollande, (c) & de Zélande, „ peu de tems après dans les Etats d'Utrecht, ensuite dans ceux de Gueldre & d'Over- „ Yssel, & enfin dans les Etats Généraux.

Les Etats de Hollande n'en demeurèrent pas là. Les Députez d'Amsterdam dirent dans l'Assemblée, qu'ils étoient d'avis, que pour donner une marque de gratitude à Son Altesse, & l'encourager à se marier, on lui remît les deux Millions que le Prince, son Père, avoit empruntez de la Ville d'Amsterdam peu de tems avant sa mort, & que les Etats de Hollande se chargeassent du paiement de cette Dette. Les Députez de Leyde & de Schiedam firent quelques difficultez de consentir à une si grande libéralité, dans un tems où l'on avoit toutes les peines du monde à trouver de l'argent pour les plus pressantes nécessitez de l'Etat. L'Affaire ne laissa pas de passer, & la Ville d'Amsterdam y gagna autant que le Prince; car sous prétexte de l'obliger; elle assûroit sa Dette en changeant de Débiteur.

Quelque tems après la Compagnie des Indes Orientales pria son Altesse de confirmer la Résolution par laquelle elle lui faisoit présent & à ses Héritiers mâles à perpétuité d'une trente troisième part de ce que tous les Intéressés touchoient de tems en tems du revenu de leur fonds. Et comme cette Résolution avoit été prise dans l'Assemblée des sept Députez de toutes les Chambres en l'absence de plusieurs Intéressés & sans le consentement des Mineurs, la Compagnie demandoit qu'on l'autorisât pour cela, & qu'on la garentît de la recherche qu'un jour on en pourroit faire. Rien ne coûtoit à ceux qui dispoient ainsi sans scrupule d'un Bien qui appartenoit à des Veuves & à des Orphelins.

Les Domestiques de la Princesse Douairière, voyant qu'on étoit en humeur de tout donner à la Maison d'Orange, firent revivre la prétention de cette Princesse, qui croyoit qu'on devoit lui faire une Pension de quatre-vingts mille florins. On lui en avoit offert autrefois une de quarante mille; & comme elle l'avoit refusée, on n'en avoit point parlé depuis. Ses Gens d'Affaires représentèrent, que n'étant plus dans les malheureux tems qui avoient fait négliger les Intérêts de la Maison d'Oran-

(a) En 1656. (b) En 1658. & 1659.

(c) Voyez Résolution des Erars de Hollande, par laquelle ils déclarent le Prince d'Orange Stad-houder

Héréditaire de leur Province, du 2. de Février, 1674. *Placaet Boek, T. 3. pag. 123.*

gè, ils avoient lieu d'espérer qu'en considération des services de cette Maison, on auroit égard au grand âge de la Princesse, qui ne permettoit pas qu'on différât de lui accorder une chose si peu considérable. Cependant on ne leur accorda pas leur demande. 1674.

Les Etats d'Utrecht, dont M. de Renswoude étoit le Président & l'ame, firent présent au Prince d'Orange des Villages de Soest, Baern, Eem & des deux Emenes avec leur haute, moyenne & basse Justice. Ceux qu'on avoit dépouillé de leurs Charges ne laissèrent pas échaper cette occasion de déclamer contre leurs Nobles Puissances. „ Le Roi de France, disoient-ils, le Monarque le plus absolu de l'Europe, ne peut aliéner un seul Domaine de la Couronne, quoi qu'il en ait l'usufruit „ & qu'il en soit le Propriétaire pendant sa vie, & les Etats de cette petite Province, qui „ n'en font que les simples Administrateurs, osent aliéner sans aucune nécessité, & par „ une libéralité mal-entendue de si considérables parties de son Domaine: Que si pen- „ dant vingt ans, on n'en n'avoit pas assez fait pour le Prince, on en faisoit à pré- „ sent trop, puisque non content de le rétablir dans les Dignitez de ses Ancêtres, on „ lui donnoit une Autorité qui justifioit les craintes de ceux qui s'étoient opposés à son „ avancement: Que l'amour de la Liberté avoit été le principe des Actions de ceux „ qui avoient été à la tête des Affaires depuis 1650. au lieu que ceux qui y étoient „ aujourd'hui rampoient comme de vils Esclaves: Que la Province n'étoit sortie „ d'une Servitude étrangère, que pour entrer sous une domestique: Que le Prince „ d'Orange étoit déjà beaucoup plus absolu dans Utrecht, que le Roi d'Angleterre ne „ l'étoit dans ses Royaumes: Que dans les trois Ordres des Etats de la Province, il „ n'y avoit pas un seul Homme qui ne dépendît absolument de Son Altesse: Que „ pouvant changer de trois ans en trois ans tous les Députés du Clergé, & le Magi- „ strat de la Ville tous les ans, il n'y en avoit pas un qui ne fût prêt à se dévouër à „ ses volontés & à ses desirs. Il est vrai, ajoutoient-ils, que les Députés de la No- „ blesse le sont à vie; mais le Prince en peut augmenter le nombre, en sorte que ceux „ qui auroient la générosité de s'oposer à ses intentions en faveur du bien public au- „ roient le déplaisir de ne réussir jamais.“ Quoiqu'il entrât de la passion dans ces raisonnemens, ils n'étoient pas néanmoins destituez de vérité, & le Prince les confirma par sa conduite. Deux ou trois exemples que nous allons rapporter en feront foi.

Ceux qui ont des Vicairies dans la Province d'Utrecht les possèdent comme leur propre bien, & en disposent comme de tous les immeubles; lorsqu'on les aliène. Le Règlement, dont nous avons parlé, (a) donnant à Son Altesse la disposition des Vicairies, elle fit ouvrir un Bureau, comme si ce Revenu devoit être appliqué à des œuvres pies, quoi qu'on s'en servît à des usages fort profanes. Les Etats, en faisant ce présent au Prince, avoient excédé leur pouvoir, puisqu'ils avoient disposé du bien d'autrui sans le consentement de celui à qui il appartenoit. Le Prince demande l'exécution de ce qu'on lui a promis, les Chapitres & les Vicaires s'y opposent; mais les Etats n'osent lui refuser sa Demande. Leurs Nobles Puissances ont de tout tems eu le droit d'agréer la personne qui obtenoit une Prébende dans un des cinq Chapitres. Cet agrément ne se refusoit jamais; & comme il falloit que le Résignant vécût encore trois semaines après la résignation, elles ne faisoient point de difficulté de s'assembler à toutes les heures du jour, & même les Dimanches, afin de ne point faire attendre après leur agrément. Cela avoit encore été cédé par le même Règlement à Son Altesse, qui n'avoit pas plus de droit que les Etats en avoient. Cependant elle ne voulut plus permettre aux Chanoines de résigner; qu'à condition que ce ne seroit point le Résignataire, mais elle qui disposeroit de la Prébende qui viendroit à vaquer au profit du nouveau Chanoine. Ainsi, au bout de quelques années, le Prince pouvoit disposer de toutes les Prébendes, les donner à qui bon lui sembleroit, même à des Etrangers qui en dépenseroient le Revenu hors de la Province. Les Chapitres ayant voulu sçavoir des Etats, si dans les mois dont le Règlement donne la disposition des Prébendes à Son Altesse, ils avoient aussi compris le tour des Chanoines, qui leur appartenoit depuis la fondation de la République, & que l'on appelloit *uterque turnus*, les Etats déclarèrent par un Acte formel, sous leur grand sceau, que ce n'avoit jamais été leur intention de donner au Prince le tour des Chanoines; cependant un Chanoine de l'Eglise Cathédrale étant mort environ un an après, dans le mois d'*uterque turnus*, & le Prince ayant disposé de la Prébende, les Etats, contre la Déclaration qu'ils avoient fai-

(a) Voyez cy-dessus, page 504.

1674. — te un an auparavant, dirent que le tour des Chanoines étoit compris dans le présent qu'ils avoient fait à Son Altesse. Tel fut l'usage que le Prince fit du Pouvoir que Leurs Hautes Puissances lui avoient donné de régler le Gouvernement d'Utrecht. Il en profita pour étendre son Autorité, & pour se rendre absolu, & il n'a fait en cela que ce que tous les Princes font en pareille occasion.

XXXIX.
Dispute
entre la
Frise &
Utrecht
pour la
préséance
aux Etats.

XXXIX. La Frise tâcha de profiter d'une circonstance qui lui paroïssoit favorable pour elle & desavantageuse à Utrecht. Ces deux Provinces s'étoient disputées le rang dès la naissance de la République. La Frise s'appuyoit sur des titres de préférence que Charles-Quint & Philippe II. lui avoient donnez. Utrecht disoit que ses Evêques ayant étendu leur Jurisdiction sur la Frise, les Etats qui avoient succédé à la Souveraineté de ces Evêques, & qui étoient entrez dans tous leurs Droits, devoient conserver leur prééminence. La dispute avoit été terminée par le sort en faveur d'Utrecht; mais cette Province s'étant soumise à la France, & ayant été séparée de l'Union, la Frise prétendoit qu'elle étoit par là déchûe de son droit de préférence. Toutes ces Contestations furent terminées par une Résolution des Etats Généraux qui admettoient dans leur Corps les Provinces séparées sous certaines Conditions, qu'on a adoucies dans la suite. Voici le Règlement.

XL.
Règlement
de Leurs
Hautes
Puissances
pour la
Réunion
des trois
Provinces
conquises.

XL. Que la Contestation entre les Provinces d'Utrecht & de Frise, sur le rang & la préséance dans les Etats Généraux, sera remise au jugement de M. le Prince d'Orange, & de Henri Casimir de Nassau, Stadt-houder de Frise; Que ces deux Provinces produiront dans l'espace de quatre mois toutes les pièces qu'elles jugeront propres à justifier leurs prétentions, deux mois après la production de leurs pièces elles pourront y ajouter une *Dédution*, & deux mois après que cette *Dédution* aura été fournie, le Procès sera décidé par lesdits Princes, à la Sentence desquels on sera obligé de se soumettre. Qu'en attendant la décision, les deux Provinces auront tour à tour la préséance de mois en mois; & tireront au fort pour sçavoir laquelle prendra la première fois la préséance. Enfin que si l'une des Provinces refusoit de produire ses pièces, elle seroit privée du Droit alternatif de préséance jusqu'à la décision entière.

I. I. Que les Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Over-Yffel seront obligées de prêter un nouveau Serment à l'Union avant que d'être admises dans les Etats Généraux, & que tant lesdites Provinces qui avoient été conquises, que les quatre autres qui ne l'avoient point été suprimeroient réciproquement tous les nouveaux Droits qu'elles avoient mis sur les vivres, denrées & marchandises qui se transportent d'une Province dans l'autre, & qu'elles n'en imposeroient plus à l'avenir.

I I I. Qu'on restituera aux trois Provinces toutes les Places qui leur ont appartenuës, avec cette Clause néanmoins, que la Hollande retiendra les Forts quelle a construits pour sa défense particulière, qu'on ne pourra bâtir qu'à cent toises de ces Forts, sous peine de démolition, qu'elle conservera le droit d'inonder les Terres de Gueldre & d'Utrecht, lorsque cela sera nécessaire pour sa conservation, que l'Ecluse qu'on a mise à Muyden, au lieu de la Digue du Vecht y demeurera, & que la Province d'Utrecht ne pourra y rétablir aucune autre Digue.

I V. Que les Provinces de Frise & de Groningue auront le droit de bâtir à leurs dépens un Fort à Roeven, & que la Souveraineté du Territoire sur lequel ce Fort sera bâti appartiendra à ces deux Provinces qui seront chargées des frais de la réparation, & la même Règle aura lieu pour les Forts que la Hollande peut avoir bâtis dans les Provinces de Gueldre & d'Utrecht.

V. Que les différens qui pourront naître à l'occasion des *Polders*, (a) *Dykgraafschappen*, & *Waterschappen* (b) entre les Provinces de Hollande & d'Utrecht seront jugés par la Cour de Hollande.

V I. Que la Gueldre & l'Over-Yffel ne troubleront plus la Hollande dans la Pêche qu'elle a toujours eu le droit de faire dans le Zuyderzée, & au *Swart-water*, & qu'elles leveront tous les obstacles qu'elles y ont aporrez depuis peu.

VII.

(a) C'est-à-dire, Terres entourées de Dignes.

(b) C'est-à-dire, Juridictions des Dignes & des Eaux.

VII.

Que la sûreté de la République dépendant de la profondeur des Rivières & des Marais, qui rendent le passage impraticable aux Ennemis, les Provinces de Gueldre, d'Utrecht, & d'Over-Yffel n'empêcheront point de rendre le bas Rhin & l'Yffel plus profonds, en mettant sous l'eau les Marais de l'Over-Yffel. Que pour cet effet les autres Provinces députeront tous les ans quelques Membres au Conseil d'Etat, qui auront l'inspection sur ces Rivières & sur ces Marais, qui dresseront un Procès verbal de l'état où ils les auront trouvez, & qui répondront en leurs personnes & en leurs biens des négligences commises pendant le tems de leur inspection.

1674.

VIII.

Que deux ans après la fin de la Guerre les sept Provinces se donneront réciproquement l'une à l'autre un état exact & fidèle de leurs Finances, de leurs Revenus, de leurs Taxes, &c. afin que six mois après les Etats Généraux puissent faire une Répartition équitable de ce que chaque Province doit contribuer à l'Union. Et en cas qu'une Province crût être trop chargée, on en remettra la décision au Prince d'Orange, à laquelle on sera obligé de se soumettre. On laisse aussi à Son Altesse la détermination des tems & des moyens, qu'on pourra employer pour le paiement des arrérages que les trois Provinces conquises doivent aux Amirautez pour leur part des frais de la Guerre par Mer.

IX.

Qu'en considération des services que la Province de Groningue a rendus à la République par une vigoureuse défense, on lui accorde une seconde place dans le Conseil d'Etat, & que la Gueldre, qui y avoit eu cy-devant deux Députés, n'y en auroit plus qu'un seul.

X.

Que Son Altesse auroit le pouvoir d'élire, de changer, & de déposer les Magistrats dans les trois Provinces, sous cette Clause toutefois, que d'un côté la déposition ne fera aucun tort à la réputation de ceux qui auront exercé leur Charge avec honneur, & que de l'autre elle ne garentira point des peines portées par les Placards ceux qui n'auront pas rempli leur devoir dans l'Administration de la Police & de la Justice. Ainsi la déposition n'étoit ni une peine infamante pour les uns, ni un remède contre le crime que les autres avoient commis. Enfin, les Etats déclaroient qu'ils ne revêtoient le Prince d'une si grande Autorité que pour cette fois seulement; *voor dese reyse*, sans tirer à conséquence, & sans vouloir donner aucune atteinte aux Droits ni aux Privilèges tant des Provinces que des Villes & des Personnes qui les composoient. (a)

Tel fut le rétablissement de l'Union, dont nous avons rapporté les nouveaux Réglemens tirez des Registres de l'Etat, afin qu'on en eût une juste idée. Le rang qui étoit en dispute entre les Provinces d'Utrecht & de Frise, fut décidé en faveur de la première, & les articles qui regardoient les Forts ne furent pas exécutez. On aimoit mieux les raser que de laisser subsister des sujets de contestation. La Hollande n'a pourtant point laissé de prendre depuis le parti de fortifier Voerde dans les formes, ce qui causa de l'alarme à Utrecht, comme si on avoit dessein de se mettre à couvert, en l'abandonnant comme une Province ouverte, & plus exposée.

XLI. Cependant l'Evêque de Munster avoit profité de l'hiver; & passant à la tête de quatre mille Chevaux sur les Marais glacez, il étoit entré dans la Province de Groningue, où il avoit surpris plusieurs petites Places qui n'étoient fortes que par leur situation, & s'en étoit retourné chargé de butin. (b) Rabenhaupt rassembla promptement trois mille Hommes pour se mettre à ses trouffes; mais n'ayant pu l'atteindre, les Etats lui ordonnèrent d'aller ravager les Terres du Prélat, en attendant qu'on le contraignît à faire la Paix. M. de Bellefonds conçut le dessein de s'opposer à son passage; mais il étoit passé avant que ce Maréchal eût eu le tems de rassembler toutes les Garnisons qui devoient le suivre. Rabenhaupt ne fut pas plutôt entré dans le Comté de Benthem, qu'il assiégea & prit Northem, où il laissa une Garnison considérable. Passant ensuite dans le Pays de Twente, il se rendit

XLI.
Derniers
efforts de
l'Evêque
de Mun-
ster.

SSS 3

mal-

(a) *Extract uit het Register der Resolutien van Haar Ho. Mog. de Heeren Staaten Generael der Vereenigde Nederlanden: Die Veneris, den 20. April, 1674. ten vier uren nae de middag.*

(b) Il pilla Sippenhuyfen, Elsenhuyfen, Vlekweide, Veele, Dmeringe, Onswedde, Wedde, Lekst, de Shemt, Horen, Blyham, Meeden, Westerslee & Winshoten.

1674. maître de quelques petites Places ; & après les avoir fortifiées à la hâte , il alla assiéger Nienhuys. A peine y étoit-il arrivé qu'il reçut la nouvelle que les Munstériens avoient investi Northem , & mis en déroute un Corps de Hollandois , qu'on avoit envoyé pour la secourir. Il arriva avant que les Ennemis eussent eu avis de sa marche , & il les chargea si brusquement qu'il les mit en desordre. Ils revinrent à la charge ; & après un Combat fort opiniâtre qui ne dura que quelques heures, ils abandonnèrent la Place , & laissèrent au Vainqueur la liberté d'aller prendre Nienhuys , qui ne résista que deux jours , tellement que l'Evêque porta la peine d'une irruption précipitée , & ce mauvais succès l'obligea à faire une Paix , pour laquelle il avoit une répugnance infinie.

XLII.
Paix con-
clue avec
ce Prélat.

XLII. Jamais Princes ne furent plus étonnez que les deux Prélats. Ils s'étoient alliez à une Puissance qui faisoit trembler l'Europe , & qui leur donnoit les plus grandes espérances du monde. Louis , à la faveur de ses Conquêtes , les avoit mis en possession de plusieurs Places importantes , & rendus supérieurs à leurs Ennemis les Hollandois. La Révolution de mille six cens soixante & douze leur donnoit un juste sujet de croire , qu'en les laisseroit sur les Frontières des Provinces-Unies , afin d'inquiéter la République. Cependant Louis abandonna ces deux Prélats , dont les efforts trop foibles ne lui parurent pas dignes d'être achetez. L'Empereur , qui ménageoit à la Diète de Ratisbonne une Déclaration qu'il obtint peu de tems après , les menaça de les mettre au ban de l'Empire , s'ils ne consentoient à la Paix. Enfin , comprenant l'un & l'autre que tout le fruit qu'ils tiroient de leur Alliance avec la France aboutiroit à voir leurs Etats ravagez par les Amis & par les Ennemis , ils donnèrent les mains à un Accommodement.

L'Evêque de Munster avoit marqué tant de fierté dans sa prospérité , qu'il avoit envoyé l'année précédente des Députez à Embden demander au Magistrat de chasser la Garnison Hollandoise , & de recevoir la sienne , & ces Magistrats ayant répondu qu'ils étoient obligez de consulter les Etats Généraux , ce Prélat demanda *de qui on lui parloit* , on les a connus autrefois , disoit-il , *mais ils ne sont plus au monde*. Cependant lorsqu'il se vit abandonné de la France , & menacé par l'Empereur , qui avoit déjà donné ordre au Général Spork de lui aller faire la Guerre , & de se joindre pour cet effet à Rabenhaupt avec un Corps de six mille Hommes , il devint plus traitable , & chargea ses Ministres (a) de faire la Paix sans aucun retardement. Il fit l'Empereur arbitre de ses différens avec la République , & le Traité fut conclu le vingt-deuxième d'Avril , par la Médiation du Baron de Lifola & de M. Fischer , Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale au Congrès de Cologne. Les Ministres Munstériens chicanèrent sur Linghen, Lichtenfort , & Borculo , parce que l'Evêque , leur Maître , ayant promis de les réunir à l'Empire , ils s'imaginèrent que les Ministres de l'Empereur feroient pencher la balance de ce côté-là ; mais le Prélat fut obligé de les restituer , avec cette Clause seulement , que les Constitutions de l'Empire & la Paix de Westphalie y seroient observées. (b) Les Etats & l'Evêque se promettoient une Paix ferme & perpétuelle , (c) & un oubli général de tout ce qui s'étoit passé entre les deux Parties , depuis le Traité de Clèves , (d) que l'on rétablissoit dans toute sa force & vigueur , en ce qui n'étoit point contraire au présent Traité. (e) L'Evêque s'engageoit de restituer aux Etats immédiatement après la Ratification toutes les Places qu'il avoit prises ou occupées pendant la Guerre , & de les rendre dans le même état où elles se trouvoient pour le présent. (f) Il s'obligeoit pareillement de restituer aux Vasseaux & Sujets des Etats toutes les Terres , Seigneuries , Jurisdictions & Biens immeubles qui leur appartenoient , & dont il s'étoit emparé pendant la Guerre , spécialement de faire sortir sa Garnison du Chateau , Ville & Seigneurie de Weert , & de la restituer au Comte de Waldec. (g) Il se départoit aussi de l'Alliance du Roi de France , en vertu de la liberté qu'il s'étoit réservée par cette même Alliance d'y renoncer lorsque la nécessité de ses Affaires le demanderoit , comme aussi pour se conformer aux Résolutions prises à la Diète de Ratisbonne , touchant la défense des Etats de l'Empire qui étoient oprimez. (h) De leur côté les Etats Généraux promettoient de restituer aux Vasseaux & Sujets de Son Altesse l'Evêque de Munster tous les biens immeubles qui leur appartenoient , & dont Leurs Hautes Puissances s'étoient emparées , (i) de comprendre dans l'Amnistie la Maison & la

(a) Le Baron de Schmissgh , & M. Warrer Zur Mühlen. (b) Article III. (c) Article I. (d) Article II. Le Traité de Clèves est du 6. d'Avril

1666. (e) Article V. (f) Article III. (g) Article IV. (h) Preambule du Traité. (i) Article IV.

la Famille du Comte de Bentem, de lui rendre tout ce qu'on lui avoit enlevé pendant la présente Guerre, & de le laisser jouir paisiblement de tous ses Droits & Appanages sous la protection de Sa Majesté Impériale & de de l'Empire. (a)

1674.

XLIII. On eut plus de peine à traiter avec l'Electeur de Cologne, que l'Evêque de Strasbourg retenoit dans l'Alliance de la France, par les magnifiques promesses qu'il lui faisoit de la part de cette Couronne. Il lui faisoit espérer le Comté de Meurs, la restitution de Bonn & de Rhimberg, quatre cens mille écus pour le dédommager des frais de la Guerre, & plusieurs autres avantages que Son Altesse Electorale exigeoit avec opiniâtré, & qu'on ne vouloit pas lui accorder. L'Electeur demandoit aussi l'exercice public de la Religion Catholique dans la Province d'Over-Yffel. Mais le Baron de Lisola lui fit voir si évidemment le danger auquel il s'exposoit s'il s'obstinoit à refuser la Paix aux Conditions que Sa Majesté Impériale lui avoit proposées, qu'ensin il se laissa vaincre aux instances réitérées de cet habile Ministre, & à la crainte d'être mis au ban de l'Empire. Le Traité fut conclu l'onzième de May. Les Etats consentoient à la restitution de routes les Places prises pendant la Guerre, & particulièrement à celle de Rhimberg, sans exiger de dédommagement pour les Fortifications, ni pour les Garnisons que Leurs Hautes Puissances y avoient entretenues pendant un grand nombre d'années. (b) Les autres Articles étoient semblables à ceux de l'Acord fait avec l'Evêque de Munster. L'Empereur & le Roi d'Espagne furent garants de l'un & de l'autre de ces Traitez. La plus grande difficulté qui retarda pendant quelques jours la conclusion du dernier, fut que l'Evêque de Strasbourg avoit fait passer à l'Armée du Maréchal de Bellefonds trois Régimens des Troupes de l'Electeur, qui, pour réparer cette faute, fut obligé de promettre qu'il lèveroit trois autres Régimens pour les joindre à l'Armée de l'Empereur. Il promit encore de faire mettre en liberté sans aucune rançon tous les Prisonniers de Guerre, comme aussi les Otâges que ses Troupes avoient emmenez des Villes d'Over-Yffel. (c) L'Evêque de Strasbourg, qui avoit mis tout en œuvre pour rompre cette Paix, & qui n'avoit pu y réussir, se retira en France, où comblé des Bienfaits du Roi, il vécut en grand Prince, voyageant dans les Maisons Royales, & y promenant son luxe & sa magnificence. Cette retraite chez les Ennemis déclarez de l'Empire obligea l'Empereur & les Etats d'Allemagne à le déclarer ennemi & rébelle, & à lui ôter la séance & le suffrage qu'il avoit aux Diètes comme Evêque & Prince de l'Empire. (d)

XLIII.
Avec l'Electeur
de Cologne.

XLIV. Le Roi de France ne s'étonna point du changement des deux Prélats, soit qu'il connût leur inconstance & leur foiblesse, soit qu'il eût à se reprocher de leur avoir donné l'exemple de l'abandonner, en les abandonnant lui-même à la discrétion des Ennemis qu'il leur avoit attirés. Ceux qui crurent que ce Monarque, terrassé par l'abandon de trois de ses Alliez, n'oseroit rien entreprendre, ou qu'il ne réussiroit pas dans ses Entreprises, se trompèrent, parce qu'ils se laissèrent séduire par de fausses apparences, au lieu de faire attention à la puissance de ce Prince, aux grandes ressources qu'il trouvoit dans le sein de son Royaume, & dans la bourse inépuisable de ses Sujets. En effet, Louis, constant dans la résolution qu'il avoit prise de se venger de l'Espagne, forma le dessein de prendre une seconde fois la Franche-Comté, & la prit. Pour mieux cacher ce dessein il ordonna au Prince de Condé d'aller tenir les Etats de Bourgogne à Dijon, & au Duc de Luxembourg de faire un tour à la Terre de Ligni, d'où il se rendroit auprès du Prince, afin de concerter avec lui les moyens de faire réussir cette Entreprise, ce qui fut exécuté. (e), M. de Turenne, qu'on en informa, eut avis que M. le Duc de Lorraine marchoit avec un Corps de sept à huit mille Hommes pour se jeter apparemment dans cette Province. Il pria le Roi, de le laisser partir dans le moment, pour aller s'opposer aux desseins du Duc de Lorraine, & étant arrivé sur les Frontières de la Lorraine & de la Franche-Comté, il trouva moyen en faisant faire beaucoup de mouvemens à un petit Corps de

XLIV.
Le Roi de France
veut une
seconde
fois faire
la Conquête
de la Franche-Comté.

Ca.

(a) Article VI. Voyez le Traité de Paix entre les Provinces-Unies des Pays-Bas, & Christophe Bernard, Evêque de Munster, fait à Cologne le 22. d'Avril, 1674.

(b) Article V.

(c) Article III. Voyez le Traité entre les Provinces-Unies des Pays-Bas, & Maximilien Henri, Electeur & Archevêque de Cologne. Fait à Cologne le 11. de May, 1674.

(d) Cela ne se fit que l'année 1675. & après que l'Evêque de Strasbourg eut fait tous ses efforts pour décliner la Jurisdiction de l'Empire. Il disoit que l'Empereur & plusieurs Princes d'Allemagne étoient ses ennemis déclarez, & il demandoit son renvoy au Pape comme Ecclesiastique; mais on décida qu'un Prince de l'Empire ne pouvoit avoir d'autre Juge que l'Empire, & on le condamna.

(e) Memoires MSS. pour servir à la Vie de M. de Luxembourg.

1674. „ Cavalerie & de Dragons qu'il avoit , de persuader à M. le Duc de Lorraine qu'il
 „ assembloit une grosse Armée , ce qui empêcha ce Duc d'entrer en Franche-Comté
 „ avec ses Troupes : Que s'il l'avoit fait , les desseins du Roi sur cette Province
 „ étoient déconcertez. (a)

Il y envoya dès le mois de Février le Duc de Navailles , (b) qui malgré la rigueur de l'hyver prit Gray , où le Roi arriva à la fin d'Avril. Le Comte d'Apremont avoit tenté la prise d'Arbois qui n'étoit revêtuë que d'une simple muraille , & qui n'avoit aucune Garnison pour se défendre ; mais la Bourgeoisie fit des sorties si vigoureuses , qu'elles donnèrent le tems au Prince de Vaudemont d'arriver à son secours. Il partit de Francfort escorté de vingt Cavaliers avec lesquels il arriva heureusement à Stutgard. Les François , avertis de sa marche , envoyèrent des Partis dans tous les Postes , où il devoit passer ; mais il s'embarqua avec trois Hommes seulement , & prit la route de Basle par eau. Comme il parloit Italien , les François le prirent pour un Marchand de de là les Monts , qui venoit faire ses emplettes selon la coûtume , & bien loin de pénétrer son secret , ils lui découvrirent les embuches qu'on lui tendoit. Le Gouverneur de Philisbourg , trompé comme les autres , lui dit en termes formels qu'il étoit impossible au Prince d'échapper , & lui fit fournir des Chevaux de Poste sur lesquels il prit la route de Rhinfeld. Cette route jetta de la défiance dans l'esprit des François qui détachèrent trente cinq Chevaux à sa suite ; mais il ne laissa pas de traverser une partie de la Suisse , & d'entrer à Besançon , où il proposa de faire lever le Siège d'Arbois , afin d'empêcher celui de Salins qui devoit suivre sa prise. Sa Proposition ayant été agréée , il marcha avec ce qu'il pût rassembler de Troupes par Salins vers Arbois. Les François ne se trouvant pas assez forts pour oser l'attendre , plièrent Bagage pendant la nuit ; & afin d'effacer la honte d'avoir été contraints de lever le Siège , ils brûlèrent les Vignobles & les Maisons voisines de cette Ville. Les Gentils-Hommes & quelques Payfans troupez attendirent dans un défilé quatre Compagnies de Cavalerie Française , leur coupèrent la retraite , & les défirent entièrement. Ils chassèrent d'Orgelet un autre Régiment de Cavalerie , mais le Prince de Vaudemont aprit à Poligny que le Duc d'Anguien s'avançoit avec un Corps d'Armée , que le Roi , qui avoit passé par la Bourgogne , devoit joindre , afin d'assiéger Besançon. En effet la Place fut investie peu de jours après ; & le Prince de Vaudemont qui y étoit rentré , se contenta de faire quelques sorties.

XLV.
 Obstacles
 qu'il y
 trouve.

XLV. Sa Majesté Très-Chrétienne surmonta deux obstacles qui traversoient le dessein de sa Conquête , l'un étoit la crainte des Suisses que le voisinage de la France alarmoit , & qui , pouvant mettre en peu de tems de nombreuses Armées sur pié pour faire un coup de main , pouvoient , ou jeter du secours dans les Places , ou donner Bataille. Ils avoient sollicité l'Espagne de consentir à une Suspension d'Armes entre le Duc de Navailles & Don Antonio d'Alveida , afin de ne se voir pas dans la nécessité d'avoir des Voisins si redoutables , ou d'être réduits à celle de les chasser. Mais on se flattoit à Madrid & à Vienne que les Suisses feroient peur à la France , ou que le Duc de Lorraine les entraînant dans son Armée , en passant par leur Territoire , feroit une diversion considérable à la Guerre des Pays-Bas.

L'Abbé de Saint Romain , Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne à Soleure , qui veilloit aux intérêts de son Maître , présenta aux Cantons un Mémoire très-fort pour les empêcher de donner passage aux Impériaux. „ On a levé chez vous , disoit-
 „ il , quatre cens Hommes pour les faire passer secrètement dans la Franche-Comté ,
 „ & deux petites Troupes sont déjà arrivées à Goux , le Roi , mon Maître , a eu la com-
 „ plaisance pour vous de consentir à la Neutralité que l'Empereur & l'Espagne refusent.
 „ Le Prince de Vaudemont s'est mis en Campagne avec les Gentils-Hommes & les Pay-
 „ sans qui ont massacré les Troupes Françaises à Orgelet. Le Duc de Lorraine a passé le
 „ Mein avec douze mille Hommes de ses Troupes qu'il veut mener par le Brisgaw en
 „ Franche-Comté , & passer de là en France. Le Général Caprara est du côté de Mayence
 „ avec un Corps plus considérable pour le même dessein , & le Comte de Souches mar-
 „ che vers le Rhin avec une Armée partie d'Egra qui se grossira sur la route des Trou-
 „ pes de divers Princes de l'Empire. On enlève tous les fourrages à Dole & à Besançon
 pour

(a) Mémoires du Règne de Louis XIV. par M. le Marquis de la Fare , pages 106. & 107.

(b) Philippe de Montaut de Benac , Duc de Navailles & de la Valette , Pair & Maréchal de France.

„ pour en fournir ces Armées auxiliaires. J'espère, Magnifiques Seigneurs, que fai-
 „ sânt là-dessus les réflexions nécessaires, vous refuserez tous les passages de Troupes
 „ pour la Franche-Comté, que vous garderez religieusement la Paix & l'Alliance 1674.
 „ perpétuelle, & que vous donnerez au Roi pour la défense de sa Personne & de son
 „ Royaume les Troupes que je vous demanderai au premier jour, vous assurant, de la
 „ part de Sa Majesté, qu'en faisant tout cela de bonne foi, elle vous donnera lieu d'é-
 „ tre contents d'elle, & qu'elle aura dans toutes les occasions une attention particu-
 „ lière à vos intérêts. „ (a) Ce Mémoire appuyé d'une grosse Somme d'argent, que
 M. de St. Romain distribua à propos, l'emporta sur les raisons, sur les promesses
 & sur les menaces de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Un million de livres & deux
 cens mille écus (b) aveuglèrent tellement les Suisses sur un voisinage aussi dangereux
 que celui des François, qu'ils s'engagèrent par un Traité à n'accorder le passage
 à aucunes Troupes de Sa Majesté Impériale.

Le Duc de Lorraine s'étoit mis en mouvement avec six mille Hommes de ses
 Troupes, & c'étoit ce qui faisoit le second obstacle. On avoit même dressé un
 Pont à Manheim, afin que les Impériaux & les Troupes des Cercles y pûssent tou-
 jours passer en cas de besoin. D'un autre côté M. de Turenne, qui vouloit leur
 couper le chemin se fortifioit auprès de Bade. Le Duc étant arrivé à Rhinfeld, fit
 passer le Rhin à deux mille Chevaux, pour reconnoître le Camp de M. de Turenne.
 Ce Détachement, ayant rencontré deux Régimens de Cavalerie ennemie, & les
 ayant chargé à l'improviste, tua plus de deux cens Hommes, & emmena quelques
 Prisonniers. Mais comme on refusa au Duc le passage sur le Pont de Rhinfeld, il fut
 obligé d'abandonner le dessein de secourir la Franche-Comté, que les Suisses, qui ne
 vouloient pas s'engager dans la Guerre virent prendre avec leur tranquillité natu-
 relle, après avoir envoyé deux mille Hommes à Bâle, afin de garantir ce Canton
 des irruptions qu'on pouvoit y faire.

XLVI. Le Roi de France continuoit sa marche, bien assuré que toutes les dif- XLVI.
 ficultez s'aplaniroient devant lui. Il arriva à Besançon le second de May; & quoi- Siége de
 qu'il fût déjà tard, il ne laissa pas d'aller reconnoître la Place habillé en simple Sol- Besançon
 dat, & il s'en aprocha si près qu'un Officier fut tué à cinq ou six pas de lui. Il fit dès
 le lendemain deux Détachemens, l'un sous le Marquis de Genlis, pour se rendre
 Maître du Château de Vaux, dont la Garnison, quoique composée seulement de
 soixante Hommes, ne laissoit pas d'incommoder les Fourrageurs. L'autre, beau-
 coup plus gros, étoit aux Ordres du Duc de Luxembourg, pour aller prendre Pontar-
 lier, où Don Antonio d'Alveida, Gouverneur de la Franche-Comté, assembloit des
 Troupes, & le Duc se rendit maître de cette Place en peu de tems aussi bien que de
 Dormans & de divers Postes avantageux. (c) La Tranchée fut ouverte devant Besan-
 çon le sixième de May par deux Bataillons des Gardes Françaises; & outre les Of-
 ficiers de jour les Ducs d'Orléans & d'Anguien y furent présens, & leur exemple
 fut suivi pendant tout le Siége par tous les jeunes Seigneurs qui vouloient se distin-
 guer en servant comme volontaires. Quatre Batteries qui avoient été dressées au
 bas de la Montagne commencèrent à foudroyer la Demi-Lune & le Bastion de la nou-
 velle Ville. On n'avança guère les travaux de la gauche, parce que le terrain étoit
 pierreux; mais en récompense on fit beaucoup de chemin du côté de la Rivière
 malgré les pluyes continuelles. Louis, qui étoit par tout, ayant remarqué que les
 Assiégés ne faisoient pas un grand feu de ce côté-là, ordonna de continuer les tra-
 vaux pendant le jour en se couvrant de Gabions. Les Troupes, animées par la pré-
 sence de leur Maître, arrivèrent jusques sur les bords du Doux dans un chemin, où el-
 les ne trouvèrent que le reste d'une Muraille que le Canon avoit abbatuë. (d) Le dixième
 à la pointe du jour, on commença à jeter des Bombes dans la Ville, & à la battre de
 trois nouvelles Batteries. Comme le bruit horrible de ces Batteries troubloit la dévo-
 tion du Peuple qui célébroit la Fête du Saint Suaire, on envoya demander au Roi la
 permission de l'exposer tranquillement, & il accorda ce qu'on lui demandoit, moins
 par générosité que par vénération pour cette fameuse Relique. Ne devoit-il point
 appréhender que les prières du Peuple, toujours plus ferventes, lorsqu'il est dans
 l'adversité, ne fussent exaucées; & que Jésus-Christ, touché du Culte qu'on ren-
 droit

T t t

(a) Mémoire de l'Abbé de St. Romain aux Cantons.
 Fait à Soleurre, le 22. d'Avril, 1674.

(b) Le Million fut payé comptant, & pour l'assu-
 rance du paiement des deux cens mille écus, on don-

na la jouissance de Neuchatel & de Salins.

(c) Journal de la Campagne du Roi en Franche-
 Comté.

(d) Le 9. de May.

droit aux linges qui avoient servi à l'enfvelir , ne fit lever miraculeusement le Sié-
 1674. ge ? Ou ce Monarque doutoit-il du pouvoir de la Relique , en même tems qu'il
 marquoit tant de respect pour elle ? C'est ce qu'il seroit difficile de décider , tant il
 y a de contradiction dans l'esprit des Dévots. Quoiqu'il en soit, à peine avoit-on ren-
 fermé le Saint Suaire, que les Assiégez animez par l'espérance d'un heureux succès, fi-
 rent une vigoureuse sortie à la gauche, où le Comte de St. Gérant, qui y commandoit,
 les reçut avec beaucoup de vigueur, & les obligea de rentrer dans la Place, après avoir
 repoussé leurs efforts impétueux. Ils furent plus heureux deux jours après ; (a) car ils
 poussèrent les Assiégeans jusqu'à la tête de la Tranchée. Ils voulurent ensuite enclouer
 leurs Batteries ; mais les François ranimez par leurs Officiers, & soutenus par de nou-
 velles Troupes les obligèrent d'abandonner cette Entreprise, & de rentrer dans la Ville.
 Les Assiégeans, pour réparer le mal que leur avoit fait cette sortie, résolurent d'attaquer
 la Contrescarpe, & tout étoit prêt pour l'attaque ; lorsqu'il s'éleva tout à coup une fu-
 rieuse tempête, qui les obligea de la remettre au lendemain. (b) La Contrescarpe fut
 défendue avec tant de vigueur que la plupart des Officiers & des Soldats qui l'atta-
 quèrent demeurèrent sur la Place ; mais enfin elle fut prise & on s'y logea. Le Duc de la
 Feuillade prépara le lendemain (c) tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque de la
 Demi-Lune, que les Bourgeois prévinrent, en se rendant le matin au Camp & ensuite
 dans la Tente du Roi, qui fit dresser les Articles de la Capitulation. (d) Le Prin-
 ce de Vandemont se retira dans la Citadelle avec plusieurs Seigneurs Espagnols, dont
 il y en eut deux de tuez dans la retraite. La Citadelle étoit bâtie sur des Rochers
 qui rendoient l'approche des Fortifications inaccessible, & ce fut précisément cette
 Situation qui en facilita la prise. Le Roi, ayant fait dresser plusieurs Batteries
 sur une Hauteur qui étoit autour de cette Citadelle, la battit en ruine, les Ro-
 chers sautoient par éclats, qui en retombant tuoient les Assiégez, tellement, qu'on
 ne tiroit pas un coup qui ne portât. Lors qu'on crut avoir détruit une partie
 des Ouvrages, on ordonna l'Assaut. Le chemin étoit si escarpé que les Soldats
 avoient une peine infinie à monter. Les Assiégez, profitant de cet avantage, en
 massacrèrent un grand nombre, ce qui refroidit le courage des plus hardis. Le
 Roi fit redoubler le feu des Batteries, qui tirèrent avec tant de fureur contre les As-
 siégez, qu'il leur fut impossible de le soutenir. Les François, reprenant leur pré-
 mière ardeur, attaquèrent le Fort Saint Etienne, où ils se logèrent après avoir es-
 suyé une vigoureuse résistance. Le Roi, pour assurer ce Logement, y fit dresser une
 Batterie qui auroit ruiné la Citadelle de fonds en comble si le Baron de Soye n'avoit
 prévenu ce danger, en battant la Chamade le vingt-deuxième de May, & la Capitu-
 lation fut conclue le même jour. Elle portoit que le Gouverneur seroit escorté avec
 les Allemans & les Espagnols jusques à Luxembourg avec Armes & Bagage, que les
 Italiens seroient renvoyez à Milan, & que les Habitans du Pays demeureroient Pri-
 sonniers de Guerre jusques à la Conquête entière de la Province, parce qu'alors ils
 prêteroiient le Serment de fidélité au Roi. Le Prince de Vandemont, qui n'avoit
 pas voulu être compris dans la Capitulation, eut permission de sortir avec un Gen-
 til-homme. Sa Majesté, informée que pendant le Siége on avoit tué, faute de fourage,
 tous les Chevaux qui étoient dans la Citadelle, lui envoya un de ses Carrosses, le
 reçut avec de grandes démonstrations d'amitié, le fit dîner à sa Table, & lui permit
 de retourner en Flandres par Paris, afin qu'il eût le plaisir d'y voir en passant le
 Duc d'Elboeuf, son Beau-père. (e) C'est ainsi que ce Monarque avoit des duretez,
 & si on l'ose dire des impoliteffes pour certains Ennemis, par exemple pour le Duc
 de Lorraine, pendant qu'il avoit des manières généreuses & polies pour les autres,
 témoin les caresses qu'il fit au Prince de Vandemont, quoi qu'il fût de la même Mai-
 son du Duc.

XLVII. Louis, qui ne perdoit ni l'occasion ni le tems, conduisit son Armée à
 De Dole. Dole, pendant que le Duc de Luxembourg veilloit sur les démarches des Espagnols
 auprès de Salins. Dole ne fut pas plutôt investie (f) que les Assiégez firent des for-
 ties assez vigoureuses, pour faire douter du succès du Siége. Le Duc de la Feuillade
 ouvrit la Tranchée le vingt-huitième de May. Deux jours après, le Roi ordonna une
 fausse attaque sur la Contrescarpe dans le dessein de faire deux Logemens sur le chemin
 cou-

(a) Le 12. de May.

(b) La nuit du 13. de May.

(c) Le 14. de May.

(d) Elle fut signée le 15. & les Otages ayant été

donnez de part & d'autre, le Duc de la Feuillade prit possession d'une des Portes de la Ville.

(e) Mémoires du Marquis de Beauveau, Livre VII,

(f) Le 27. de May.

couvert. Le Comte du Lude prit la droite, & le Marquis de Genlis la gauche. Ils n'eurent aucune peine à se loger, parce que les Assiégés, croyant qu'on en vouloit à la Contrescarpe, y avoient ramassé toutes leurs forces pour la deffendre; mais ayant fait la nuit une sortie, ils chassèrent les François de leurs Logemens, & les poussèrent jusques dans la Tranchée, où après un Combat très-opiniâtre de part & d'autre, ces derniers les forcèrent de rentrer dans la Ville, & reprirent leurs Logemens. Les Assiégés firent une seconde sortie, (a) sur le Logement qui étoit à la droite. Trente de leurs Grenadiers l'attaquèrent & jettèrent un si grand nombre de Grenades sur ceux qui le défendoient, qu'ils l'auroient abandonné, si le premier Bataillon du Régiment du Roi n'étoit venu les soutenir. Comme les François envoyoit continuellement de nouvelles Troupes au secours de leurs Gens, & que les Assiégés s'acharnoient à défendre leurs Dehors, il y eut une espèce de Combat dans ces Dehors, où les Comtes du Lude & de Nogent, & le Duc de Crussol furent blessés. Quelques Capitaines du Régiment de Lion & un grand nombre de Soldats perdirent la vie dans la même Action. Le Roi vint en personne pour animer les Combataus; mais il arriva trop tard, le Combat étoit fini. Il somma le Marquis de St. Martin de lui rendre la Place, & lui fit demander pourquoi il l'avoit trompé, en lui demandant un Passeport pour se retirer à Milan. Le Marquis répondit à la sommation, qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité, & à la demande, qu'on ne lui avoit donné le Commandement de la Place, que lorsqu'il étoit déjà parti pour se rendre en Italie, qu'ainsi il n'avoit pas trompé Sa Majesté. On fut obligé de faire de nouvelles Batteries, & on continua les Attaques avec une chaleur surprenante. Les François avançoient leurs Mines, malgré le feu continuel des Assiégés. Ils en firent sauter une le sixième de Juin; & comme ils en avoient une autre prête à jeter pour faire sauter un Bastion, la Ville capitula ce même jour, & dans le moment que le Dauphin arrivoit au Camp. Le septième les Troupes Françoises entrèrent dans la Ville, & la Garnison en sortit à trois heures après midi, défilant devant Sa Majesté, devant M. le Dauphin & devant toute la Cour, pour être conduite à Navarre, ainsi que le portoit la Capitulation. Le Duc de la Feuillade fut détaché pour aller prendre Salins, qui se rendit après huit jours de résistance, (b) le Fort de St. André, qui couvroit cette Ville, s'étoit rendu au Duc de Crussol le jour précédent. Il ne restoit plus, pour achever la Conquête de la Franche-Comté, qu'à soumettre les Châteaux de Joux & de Sainte Anne. Le dernier étoit inaccessible par sa situation extrêmement haute, & on croyoit qu'il ne pouvoit être pris que par Famine; mais on fit construire une Machine de bois aussi haute que le Château, sur laquelle on plaça une Batterie de Canon, & les Assiégés, étonnés à la vûe de cette Machine capable de les foudroyer, se rendirent. Louis, maître de la Franche-Comté, en donna le Gouvernement au Duc de Duras qui l'a conservé jusqu'à sa mort. Cette seconde Conquête coûta plus de tems & de monde à ce Monarque que la première; mais elle lui fut plus glorieuse, parce qu'elle lui fut disputée, & qu'il trouva par tout une résistance d'autant plus vigoureuse, qu'on se faisoit un honneur de l'avoir pour témoin de la bravoure avec laquelle on se deffendoit. C'étoit un Compliment que les Gouverneurs des Villes qu'il assiégeoit ne manquoient pas de lui faire.

XLVIII. Le Duc de Lorraine, qui avoit formé le dessein d'entrer par la Franche-Comté dans le Duché de Bourgogne, & de là de passer jusqu'à Paris, ce qui lui paroissoit d'autant plus aisé qu'il n'auroit trouvé sur sa route aucune Place de résistance, fut arrêté par les vûes de l'Empereur, qui aimoit mieux qu'on entrât dans l'Alsace parce qu'elle étoit à sa bienfaisance.

XLVIII. -
Dess. in du
Duc de
Lorraine
d'entrer en
France.

XLIX. Le Duc ayant manqué son dessein, & perdu l'espérance non-seulement de faire des Conquêtes; mais même de pouvoir secourir la Franche-Comté, revint dans le Palatinat. Le Général Caprara le joignit en chemin avec les Troupes qu'il commandoit, & l'Electeur Palatin lui envoya les siennes. M. de Turenne, appréhendant que cette petite Armée ne fit le Siège de Philisbourg, publia qu'il alloit faire la revûe de la sienne, afin que le Duc de Lorraine ne fût pas surpris de la voir sortir de ses Quartiers. Il passa le quatorze de Juin à Philisbourg, d'où il tira quatre Bataillons, & vint à grandes journées dans le Palatinat. Il aprit là que les Alliez tâchoient de gagner Hailbron ou Wimpton, afin de mettre le Neker de-

XLIX. -
Bataille de
Zintzeim.

(a) Le 30. de May.

(b) Le 22. de Juin.

1674. vant eux, & d'attendre en sûreté la jonction des Troupes des Ducs de Brunswic, & de celles des Cercles que le Duc de Bournonville devoit amener; mais le Maréchal de Turenne, qui avoit intérêt de les combattre avant cette jonction, & qui en avoit reçu l'ordre exprès du Roi, ne leur donna pas le tems de se joindre. Il hâta sa Marche, qui fut retardée par quatre cens Fantassins Allemands que les Alliez avoient postez dans un vieux Château. Ils s'y deffendirent en desesperéz, vendirent leur vie, & firent acheter bien cher ce passage. Ils furent tous passez au fil de l'épée, & le Château, qui apartenoit à l'Electeur Palatin, fut rasé. M. de Turenne arriva ensuite proche de Wisseloch, où il y avoit bonne Garnison. On l'avertit qu'il étoit dangereux de laisser cette Garnison derrière lui, ne perdons point de tems, répondit-il, le sort de Wisseloch dépend de la Bataille que nous allons donner. Enfin il arriva proche des Alliez qu'il trouva campez fort avantageusement à Zintzeim. La Ville, quoique bâtie à l'antique, ne laissoit pas d'avoir des Tours, un Fossé, une Fausse-braye, & une double enceinte. Elle étoit environnée d'un Marais d'un côté, où les ruisseaux rendoient le terrain marécageux. De l'autre côté elle étoit entourée de Vignes & de Hayes qu'on avoit garnies d'Infanterie, & il y avoit une petite Plaine entre la Ville & la Colline, que les Alliez occupoient avec leur Cavalerie. Le Maréchal de Turenne, qui ne vouloit pas hasarder une défaite, ni la vie de ses Soldats, étoit sur le point de se retirer, lorsque M. de Saint Abre, Lieutenant Général sous lui, représenta vivement que cette Retraite seroit regardée comme une espèce de fuite honteuse, & que les Ennemis publieroient par tout que les François n'osoient se montrer devant les Allemans. (a) Pour son malheur on le crut; car il fut tué dans le Combat. Il y eut partage d'opinions dans le Conseil des Alliez à cause de l'inégalité des Troupes. Leur Armée n'étoit composée que de sept mille Hommes, & M. de Turenne en avoit douze mille. Le Duc de Lorraine vouloit qu'on attendît le Duc de Bournonville qui se tenoit à l'écart dans le sein de l'Empire. Caprara, qui avoit des Espions infidèles, dit que M. de Turenne, n'avoit amené que trois ou quatre mille Chevaux, & qu'il n'avoit point d'Infanterie, parce que n'ayant pû fuivre, il avoit été obligé de la laisser dans ses anciens Quartiers. Qu'ainsi, outre l'avantage du Poste, on avoit celui de la supériorité des Troupes, & qu'il ne falloit pas perdre une si belle occasion, pour attendre un Renfort dont on n'avoit pas besoin, & qui viendroit trop tard. L'avis de Caprara l'emporta, & on se prépara au Combat. M. de Turenne chassa de haye en haye ceux qu'on y avoit postez. Pour emporter ce premier avantage il fut obligé de combattre en Soldat, & d'aller de rang en rang animer ses Troupes qui lâchoient pied à tous momens. On trouva de nouvelles difficultez en arrivant à la Ville. Les Lorrains faisoient un terrible feu de dessus les Ramparts & tuèrent beaucoup de monde, jusqu'à ce que le Comte d'Hocquincourt eût découvert une fausse Porte bouchée de fumier, qu'il fit déboucher, & par laquelle on entra dans la Ville. On avoit commis une autre grande faute, dont le Comte profita. On avoit abandonné les Maisons voisines qu'on devoit avoir remplies de Mousquetaires, il y posta les siens, & fit de là un si grand feu qu'il écarta ceux qui venoient pour refermer la Porte.

Au de là de la Ville étoit une petite Rivière qui la séparoit des Alliez, & un Pont de Pierre par lequel il falloit nécessairement passer. M. de Turenne fit défiler sa Cavalerie par là quatre à quatre, pendant que les Fantassins qu'il avoit laissés sur le bord du Ruisseau lui facilitoient le passage par un feu continuel. Il trouva au de là du Pont une Place en forme de Triangle, qu'on lui avoit laissée pour se ranger en Bataille, pendant que l'Armée des Alliez étoit sur le penchant de la Colline divisée en deux lignes. Le Duc de Lorraine opina à charger les Escadrons à proportion qu'ils défilent, & cette manœuvre auroit rendu la Victoire certaine; mais Caprara fit le brave à contre tems; & trouvant plus de gloire à battre les François en Corps qu'en détail, il les laissa tranquillement se mettre en ordre de Bataille. M. de Turenne avoit deux mauvaises pièces de Campagne, dont il ne laissa pas de se servir très-avantageusement contre les Impériaux qui n'avoient point de Canon. Cependant le Duc de Lorraine attaqua la Cavalerie Française avec tant de fureur qu'il la mit en desordre. M. de Turenne, qui connoissoit que le Terrain étoit desavantageux à sa Cavalerie, fit avancer les Régimens de Douglas & de Hamilton, qui arrêtèrent les Impériaux, & donnèrent le tems à la Cavalerie de se remettre, & de les chasser jusqu'à la Hauteur. Le Duc de Lorraine,

Ca-

(a) Mémoires du Marquis de Beauveau, Livre VII.

Caprara & Dunewalt crurent alors qu'il falloit faire un dernier effort pour déterminer en leur faveur la Victoire qui balançoit à prendre parti. Ils fondirent tous ensemble avec un nouveau courage sur l'aîle gauche des Ennemis qu'ils mirent tellement en déroute, qu'elle leur abandonna les deux pièces de Canon. L'aîle droite, attaquée de front par ces mêmes Généraux qui se faisoient voir par tout, auroit essuyé le même sort, si M. de Turenne, que les incidens n'étonnoient point, n'eût fait avancer tout le reste de son Infanterie, qui se trouvant postée avantageusement, attaqua la Cavalerie Impériale, & jetta dans leurs Escadrons une quantité prodigieuse de Grenades. Cette nouvelle Manœuvre déconcerta d'autant plus les Alliez, qu'ils n'avoient point d'Infanterie à la main, pour tenir tête à celle des François, ils ne laissèrent pas de faire cinq ou six décharges; mais enfin ils plièrent. Le Duc finit le Combat à sept heures du soir par une Retraite faite avec tant d'ordre que les François n'osèrent le suivre. (a)

L. Les deux Partis s'attribuèrent l'avantage d'un Combat qui les afoiblissoit également. Les Alliez ne perdirent qu'environ quinze cens Hommes, prirent quatorze Drapeaux, se retirèrent en très-bon ordre avec tout leur Bagage, ne perdirent aucun de leurs Généraux & n'eurent que cinq ou six Colonels, & qu'un petit nombre d'Officiers de tuez. Les François, au contraire, perdirent près de deux mille Hommes, cent quatre-vingts Officiers, & presque tous leurs Généraux. (b) On disoit que la Cavalerie Allemande avoit sauvé son Infanterie, dont elle avoit tiré peu de secours, & qu'au contraire l'Infanterie Françoisé avoit sauvé la Cavalerie, beaucoup plus nombreuse, en prenant le terrain qu'elle abandonnoit. M. de Turenne s'attribua la Victoire, & avec raison, puisqu'il abandonnèrent le Champ de Bataille, & qu'il coucha dessus. Mais cette Victoire, qui n'eut point d'autre suite que celle des ravages faits dans le Palatinat, avoit trop coûté pour mériter le bruit qu'on en fit alors. Le Duc de Lorraine reprocha dès le soir même à Caprara d'avoir été cause de la perte de la Bataille; & il y a lieu de douter si ce Général n'avoit point dessein de ruiner les Troupes du Duc, & s'il n'agissoit point par des ordres secrets du Conseil Impérial, qui étoit vendu à la France.

LI. La Lettre que Sa Majesté Très-Chrétienne écrivit sur cette Victoire à M. l'Abbé de Gravelle, son Ministre à la Diète de Ratisbonne, mérite d'être rapportée, afin qu'on voye les sujets de vanité que ce Prince tiroit des succès les plus médiocres, ou plutôt afin qu'on puisse juger si ses intentions étoient conformes aux ordres qu'il envoya au Maréchal de Turenne pour désoler le Palatinat.

„ Vous aurez été instruit de la Victoire que mon Armée commandée, par le Vi-
 „ comte de Turenne a remportée contre le Duc de Lorraine & le Comte de Ca-
 „ prara, Lieutenant Général de l'Empereur, joints ensemble, & qu'elle a été ac-
 „ compagnée de tous les avantages qui pouvoient la rendre la plus complete. Je
 „ ne doute pas que la nouvelle d'un événement si considérable n'ait été reçûë
 „ en Allemagne avec d'autant plus de surprise qu'on s'y attendoit peut-être moins
 „ à voir si tôt mes Armes victorieuses au delà du Rhin. Mais parce que la crain-
 „ te des nouveaux progrès que je ferois dans l'Empire y pourroit causer une nou-
 „ velle jalousie, je veux que ce Combat, dont mes Ennemis pourroient se fer-
 „ vir pour donner de l'apprehension à l'Allemagne, serve à dissiper les soupçons que
 „ j'aye aucun dessein de m'en prévaloir contre l'Empire. Les diverses protestations
 „ que j'ai fait faire par mes Ministres à la Diète & chez les Princes d'Allemagne,
 „ ont dû assez faire connoître que si j'ai porté mes Armes au delà du Rhin, je les y
 „ ai portées à regret, & que j'ai cédé à la seule nécessité de me défendre contre
 „ l'Empereur, lors qu'au préjudice du Traité de Munster il s'est déclaré ouverte-
 „ ment en faveur des Hollandois.

„ Ce que j'ai dit dans tous les tems, je veux que vous le témoigniez encore à
 „ l'Electeur de Mayence. Le gain d'une Bataille & les avantages qui pourroient
 „ s'en ensuivre ne changent rien au désir que j'ai eu de contribuer autant qu'il seroit
 „ en moi à la tranquillité de l'Empire, & je suis toujours prêt de le faire par

T t t 3

1674.

L.
Victoire
incertaine.LI.
Le Roi de
France se
l'attribuë.
Sa Lettre
sur ce sujet.

(a) Relation du Combat de Zintzeim. *Vida de Leopoldo primero*. Mémoires du Marquis de Beauveau. La Neuville, ou plutôt Baillet, Histoire de Hollande. Wicquefort, Histoire MS. des Provinces Unies. Mémoires du Marquis de la Fare.

(b) M. de St. Abre, Lieutenant Général, le Comte de Rochefort, son Fils, le Comte de Mark, Maréchal de Camp, M. de Beauvisée, Commandant de la Cavalerie, M. de Coulanges, Brigadier, & plusieurs autres personnes de distinction.

1674. „ les mêmes voyes que je me suis ouvertes si publiquement tant de fois. *Je veux*
 „ *bien même étendre jusqu'à l'Electeur Palatin en particulier des sentimens que j'ai*
 „ *pour le général de l'Empire.* Aussi-tôt qu'il m'eut contraint à prévenir les liai-
 „ sons qu'il avoit prises avec l'Empereur pour me déclarer la Guerre, je voulus que
 „ non-seulement ce Prince, mais toute l'Allemagne connût avec lui que dans la
 „ précaution légitime que j'étois obligé de prendre je n'avois aucun dessein de me
 „ prévaloir de ce que mes Armes avoient occupé dans ses Etats, & que je serois
 „ prêt de rentrer en ma première intelligence avec lui, & de retirer mes Troupes
 „ de son Pais toutes les fois qu'il renonceroit en effet aux mesures qu'il avoit prises
 „ contre moi. Quelque ouverte qu'ait été la Guerre qu'il a tâché de me faire de-
 „ puis, & quelque suite que je puisse me promettre de l'avantage que mes armes
 „ viennent de remporter au milieu du Palatinat, *je conserve encore pour lui & pour*
 „ *le repos de l'Empire les mêmes sentimens.* Vous pouvez le témoigner en mon
 „ nom à l'Electeur de Mayence, & je serai bien aise que cet Electeur connoisse avec
 „ toute l'Allemagne que les plus heureux succès ne changent rien à l'affection que
 „ j'ai toujours fait paroître pour la Paix de l'Empire, lors que l'Empereur ne me
 „ mettra point dans la nécessité d'y faire la Guerre. (a)

LII.
 Le Palati-
 nat mis à
 feu & à
 sang par
 M. de Tu-
 renne.

LII. Cette Lettre fut suivie d'une exécution militaire dans le Palatinat, la plus barbare qu'on eût jamais vüe. Les Alliez ayant passé le Necker à Hailbron & à Mosbach, M. de Turenne repassa le Rhin, dans le dessein de les attaquer une seconde fois. Le Duc de Lorraine, dont l'Armée venoit d'être renforcée de quelques Troupes des Cercles de Franconie que le Prince de Bareith lui avoit amenées, vouloit hasarder la Bataille; mais le Général Caprara fut d'un avis opposé, & fit prendre le parti de s'aller mettre en sûreté sous le Canon de Francfort. M. de Turenne les poursuivit, & chargea les paresseux au passage du Mein, dont quelques uns furent tuez, & les autres faits prisonniers. Revenant ensuite dans le Palatinat, il y mit tout à feu & à sang. Dès l'Année précédente, le Roi de France avoit envoyé le Marquis de Bethune à Heidelberg, pour empêcher l'Electeur Palatin d'entrer dans la Confédération des Princes de l'Empire. Pour l'en détourner; le Marquis, après l'avoir assuré de l'amitié du Roi, son Maître, lui promit de sa part la réparation de tous les desordres que les Troupes Françoises pouvoient avoir commis dans le Palatinat, & un dédommement sur les Provinces-Unies, lorsque Sa Majesté donneroit la Paix aux Hollandois. Il lui représenta qu'en demandant du secours à l'Empereur, il offensoit le Roi, qui étoit assez puissant pour le protéger, s'il prenoit le parti de la Neutralité, & il lui offroit la médiation de Sa Majesté pour l'accommodement du différend qu'il avoit avec Son Altesse Electorale de Mayence pour un Bail à gage de la Succession de Philippes-Louis de Baviere, Duc de Zimмерen, dont il étoit Cousin Germain & Héritier. L'Electeur répondit froidement, qu'il avoit remis à la décision de l'Empereur le différend qu'il avoit avec l'Electeur de Mayence: Qu'à l'égard de l'affection que Sa Majesté Très-Chrétienne lui portoit, il auroit souhaité, qu'elle lui en eût donné de meilleures preuves, & d'autres marques qu'elle n'avoit fait jusqu'alors: Qu'encore qu'il n'eût pris aucune part à la Guerre de Hollande, on n'avoit pas laissé de le traiter en Ennemi, & de le forcer à avoir recours à ceux qui selon les Loix de l'Empire étoient obligez de le secourir: Que le dédommement qu'on lui promettoit sur les Hollandois étoit une chimère, puisqu'on ne sçavoit sur quel pié on traiteroit avec eux: Qu'il ne demandoit que la Paix, & qu'à être à couvert des insultes continuelles de la Garnison de Philisbourg. Le Marquis de Bethune répliqua, que Sa Majesté seroit contente s'il vouloit demeurer neutre, pourvû que dans cette Neutralité il permît le passage, & fournît des logemens aux Troupes Françoises, & qu'il n'accordât ni l'un ni l'autre à celles de l'Empire. M. de Bethune ne pouvant rien obtenir de l'Electeur, & croyant qu'on ne pouvoit rien refuser à son Roi, se retira tout en colère. Il alla s'aboucher avec le Marquis de Rochefort, qui, sous prétexte de fortifier la nouvelle Ville de Nancy, faisoit dans la Lorraine des exactions plus grandes encore que celles qui avoient fait donner au Maréchal de la Ferté le surnom de *Bassa* de ce Duché. Ce Marquis & M. de Vaubrun, qui avoient fait avancer une partie des Troupes, qu'ils commandoient l'un en Lorraine & l'autre en Alsace, entrèrent dans le Bailliage de Gernersheim, pillèrent la Ville & le Château, mirent les Officiers de l'Electeur en Prison, prirent l'argent de ses

(a) Lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne à l'Abbé de Gravelle, de Fontainebleau, le 29. de Juin 1674.

ses Bureaux, le grain de ses Greniers, ses Chevaux de main, & commirent mille excès. Son Altesse Electorale s'étant plaint de ces violences au Marquis de Bethune qui étoit revenu auprès d'elle, & en ayant demandé raison aux deux Généraux François, M. de Rochefort lui répondit insolemment, qu'il n'étoit obligé de rendre compte de ses Actions qu'au Roi, son Maître. On aprit peu de tems après, que le soupçon d'un Traité fait à Vienne entre l'Empereur & l'Electeur avoit été la cause de ces Hostilités. M. Courtin disoit à Cologne, que par ce Traité, dont on avoit la copie en France, l'Electeur s'engageant à recevoir Garnison Impériale dans Gernersheim, à condition qu'on lui donneroit un secours de deux mille Hommes; & cinquante mille écus en argent comptant, Sa Majesté avoit été obligée de le prévenir. M. de Bethune parla le même langage dans une seconde Audience, & ajoûta que le Traité avoit été signé à Vienne le quatorzième de Janvier. Cependant ce n'étoit alors qu'un simple Projet, & il ne fut converti en Traité dans les formes qu'au mois de May suivant. Ce Traité redoubla tellement la colère de Louis, qu'il ordonna à M. de Turenne de désoler le Palatinat; & ce grand Homme, quoique naturellement ennemi de l'inhumanité, ne laissa pas d'être le cruel Ministre de l'injuste vengeance de ce Monarque, qui vouloit punir un Prince de l'Empire d'un légitime & nécessaire attachement à un Corps, dont il étoit un des principaux Membres. Tout le Palatinat fut abandonné à la discrétion du Soldat avide, insolent & brutal, qui ne respecta ni les Palais, ni les Eglises, ni les Tombeaux. Ce qui échapa au pillage fut dévoré par les Flames. Treize gros Bourgs furent réduits en cendres, (a) & six autres à demi brulez. (b) Les Bourgeois de Weynheim, pour prévenir un pareil sort se rachettèrent du pillage & de l'incendie. Mais toute l'Armée ayant passé devant cette Place, M. de Turenne, avec qui ils avoient traité, y entra; & s'arrêtant sur le Marché, où les Habitans s'étoient mis sous les Armes, croyant lui faire honneur, il leur ordonna de porter leurs Armes à la Maison de Ville, où on les leur enleva. Il s'en retourna à l'Armée, & envoya ensuite des Soldats, sous prétexte qu'on avoit tué depuis peu plusieurs de ses Gens, Ils emportèrent le plus de vin qu'ils purent, & firent couler le reste, tellement qu'on alloit dans quelques Caves jusqu'aux genoux dans le vin. Ils dépouillèrent les Habitans, brisèrent les Portes & les Fenêtres des Maisons, ouvrirent les Coffres & les Armoires, prirent ce qu'ils y trouvèrent, mirent à sec tous les puits, croyant qu'il y avoit des trésors cachez, pillèrent l'Hotel de Ville, mirent les bancs & les orgues de l'Eglise en pièces, & emportèrent les cloches. Ils emmenèrent les Chevaux & les Bestiaux, & ne se retirèrent de cette Ville, qu'après en avoir fait une Solitude affreuse. Enfin l'Armée Françoisé ruina les Vignes & la Campagne des deux côtes du Rhin; & sans aucun respect pour l'Alliance que la Princesse Palatine avoit contractée avec le Duc d'Orléans, Frère unique de Sa Majesté Très-Chrétienne, cette Armée poussa ses violences *turques* jusques sous le Canon de Manheim, où l'Electeur, faisoit sa résidence.

LIII. M. de Turenne, après avoir ainsi traité ce Prince, ne laissa pas de le solliciter à rentrer dans le parti de la France. L'Electeur lui répondit, qu'il avoit tant souffert, qu'il ne pouvoit jamais espérer qu'on réparât le dommage qu'on lui avoit fait, & que ce qui lui restoit à conserver ne valoit pas la peine qu'il manquât de parole à l'Empereur. La réponse étoit généreuse; mais ce Prince, écoutant ensuite son desespoir plutôt que sa raison, envoya ce Cartel à M. de Turenne.

LIII.
L'Electeur
Palatin ap-
pelle M.
de Turen-
ne en
Duel. Let-
tre qu'il
lui écrivit.

„ MONSIEUR, Si vous commandiez l'Armée des Turcs, & non pas celle du
„ Roi Très-Chrétien, je ne serois pas surpris de voir mes Etats en feu, & mes Su-
„ jets égorgés de sang froid; mais comme cela ne s'est jamais fait, j'entens de brû-
„ ler seulement, à moins qu'on ne refuse de payer les Contributions, je suis persuadé
„ que ce que vous en faites n'est que pour me chagriner, & je pourrois bien
„ vous en faire repentir, si j'avois une Armée aussi forte que celle que vous avez
„ l'honneur de commander. Si vous faisiez bien reflexion aux obligations que
„ m'ont ceux de la Maison de Bouillon, à qui mes Pères ont souvent donné retraite,
„ vous auriez été plus retenu, & vous vous seriez du moins acquité par-là d'une par-
„ tié de l'obligation que vous avez à cette Maison, à qui vous & les vôtres êtes re-
„ devables de votre grandeur. Votre Père même fut ravi de trouver cet azile dans
„ le

(a) Bebinghen, Ostersheim, Nieubourg, Weyher, & Reddesheim.

(b) Wiblingen, Leiterhuysen, Edisheim, Schriesheim, Rohrbach, & Weyngarten.

1674. „ le tems que sa fidélité étoit suspecte à Henri IV. & peut-être qu'un jour vous, ou
 „ les vôtres ferez trop heureux de rechercher ma protection. Je ne vous en dirai
 „ pas davantage sur ce sujet, de peur qu'il ne paroisse y avoir plus de colère que de
 „ justice dans cette Lettre. Cependant afin que vous ne m'objectiez point pour vous
 „ excuser, que la cruauté de mes Sujets à l'égard de vos Soldats vous a forcé con-
 „ tre votre naturel à faire plus que vous n'eussiez voulu faire, je vous dirai que
 „ vous sçaviez aussi-bien que moi que ces Meurtres avoient été faits par les Sujets de
 „ l'Evêque de Spire, & non pas par les miens. D'ailleurs, quand bien même vous ne
 „ l'auriez pas su, il vous étoit facile de m'en demander justice, & je n'étois pas Prince
 „ à vous la refuser : mais vous avez voulu vous la faire vous-même, & vous vous y
 „ êtes pris par des voyes si indignes, que je n'aurai jamais de joye que je n'en aye
 „ tiré raison. C'est pour cela que je vous écris, & comme je ne pourrois espérer
 „ de me venger pleinement dans une Bataille, où la confusion m'empêcheroit de
 „ vous joindre, ou nous sépareroit bientôt, je vous demande un Combat particulier,
 „ ce sera là où vous voudrez, & je vous laisse le choix des Armes aussi bien que du
 „ Lieu. J'espère que vous avez trop de courage pour vous excuser sur votre Em-
 „ ploi, ou du moins que si vous avez la délicatesse de n'en vouloir rien faire que
 „ vous n'en ayez reçu la permission du Roi, votre Maître, vous vous employerez
 „ de si bonne sorte pour l'obtenir qu'il ne vous la refusera pas. J'attendrai votre
 „ réponse avec impatience, & si elle est conforme à mes desirs, ce sera le moyen
 „ de m'obliger à vous rendre l'estime que j'avois toujours eue pour vous. (a)

LIV.
 Réponse
 de ce Gé-
 néral à la
 Lettre de
 Son Altes-
 se Electo-
 rale.

LIV. M. de Turenne, étonné de recevoir une telle Lettre, l'envoya au Roi, qui
 lui défendit d'accepter le Duel, & lui permit seulement de faire réponse à l'Electeur,
 ce qu'il fit en ces termes :

„ MONSEIGNEUR, Il me revenoit tant d'honneur du Combat que Votre
 „ Altesse Electorale me demandoit, qu'il n'a pas tenu à moi que je ne l'aye satis-
 „ faite. Cependant je ne m'y portois qu'à regret, & c'étoit moins le souvenir des
 „ obligations que nous avons à sa Maison qui me donnoit ce chagrin, que le profond
 „ respect que j'ai toujours eu pour elle. Si votre Altesse sçavoit jusques à quel point
 „ ce respect a toujours été, elle ne m'accuseroit pas de l'avoir offensée de gayeté de
 „ cœur, & elle attribueroit les maux qu'elle m'impute aux malheurs inséparables de la
 „ Guerre. J'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir pour les empêcher, & j'ai fait
 „ punir les Coupables, sans y être poussé que par l'amour de la justice. C'est à Votre
 „ Altesse à juger après cela si je me suis attiré ses reproches, & si au contraire je n'ai
 „ pas fait tout ce qui étoit du devoir de ma Charge. Cela ne m'a pas empêché néan-
 „ moins de demander au Roi cette permission que Votre Altesse témoignoit désirer
 „ si passionnément; mais le commandement exprès de Sa Majesté me ravit l'honneur
 „ que me vouloit faire Votre Altesse, dont je serai consolé pourvu qu'elle soit per-
 „ suadée de la passion que j'aurai toute ma vie de lui faire connoître à quel point je
 „ suis. (b)

LIV.
 Réflexions
 sur ces
 deux Let-
 tres.

LIV. On faisoit à l'Electeur un crime dont il n'étoit pas coupable, puisque ce n'é-
 toient pas ses Sujets, mais ceux de l'Evêque de Spire qui avoient commis les desor-
 dres dont on se plaignoit. Il ne reprocha point à M. de Turenne son changement
 de Religion comme on l'a écrit plus d'une fois. Cela ne seroit convenu ni à un Prin-
 ce qui avoit sacrifié celle de sa Fille à l'honneur de la marier au Frère unique de Sa
 Majesté Très-Chrétienne, ni au Fondateur du *Temple de la Concorde*, où les Ca-
 tholiques Romains, les Protestans de la Confession d'Auxbourg, & les Réformez
 faisoient tour à tour le service de leur Religion. Il ne lui reprocha pas non plus l'a-
 fyle qu'il avoit trouvé chez l'Electeur, son Prédecesseur, pendant quelque disgrâce,
 cela regardoit le Duc de Bouillon. M. de Turenne, de son côté, fait entendre qu'il
 n'étoit que le simple exécuteur des ordres du Roi, & même qu'il avoit fait ses efforts
 pour les adoucir, ou pour les faire révoquer. Mais Louis, irrité de s'être trompé dans
 l'espérance qu'il avoit conçue d'engager l'Electeur dans ses intérêts, fut inflexible.
 D'un autre côté, Son Altesse Electorale espéroit-elle qu'on lui accorderoit un Duel
 préférablement à une Bataille? Ignoroit-elle que la vie d'un aussi grand Général que
 M. de Turenne étoit trop nécessaire au Roi, pour qu'il lui permit de l'exposer au ha-
 zard d'un Combat singulier? Enfin il y a lieu de douter que M. de Turenne ait fé-
 rieusement demandé au Roi la permission d'accepter un Duel, vû que Sa Majesté les
 avoit abolis.

LVI.

(a) Lettre de l'Electeur Palatin au Vicomte de Tu-
 renne, commandant l'Armée du Roi de France en Al-
 lemagne.

(b) Lettre du Vicomte de Turenne à Son Altesse
 Electorale Monseigneur le Prince Palatin.

LVI. Cependant les Impériaux, qui dès le mois de May avoient commencé à se mettre en mouvement, & qui avoient levé dans l'Empire deux mille Hommes pour l'Espagne, décampèrent des environs de Limbourg, & prirent leur marche du côté de Duren, où ils arrivèrent le troisieme de Juin. Le Comte de Souches, qui devoit commander l'Armée Impériale se rendit de Vienne à Bonn, où après avoir reçu avec les cérémonies accoutumées le Bâton de Commandement, il tint Conseil de Guerre avec le Duc de Bournonville, & continua sa route du côté de Venlo, où le Comte de Waldek & le Marquis d'Assentar se rendirent pour délibérer avec lui sur les Opérations de la Campagne. On résolut que l'Armée Impériale attaqueroit la France du côté de la Champagne, pendant que les Armées Espagnole & Hollandoise observeroient les Mouvements du Prince de Condé. Le Comte de Souches décampa le seizieme de Juin, & prit le chemin de Chinay, où l'on fit un Pont sur lequel son Armée passa. Elle étoit composée d'Impériaux & des Troupes que l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster avoient été contraints de donner; mais comme ces dernières ne servoient qu'à regret, sept cens Maîtres au service de Cologne se débandèrent auprès de Mastricht, & ravagèrent le plat Pays. La Garnison de Maseyk, les ayant attaqué en détail, les défit, & leur enleva leurs Chevaux & leur Butin; mais M. d'Estrades leur fit tout rendre, à la prière du Comte de la Lip, leur Colonel, parce que la plus grande partie de ce butin avoit été pris sur les Espagnols. Les Munstériens, animez par les François qui composoient une partie de leurs Régimens, & qui promettoient trente écus à chaque Déserteur, se soulevèrent contre leurs Officiers, & en tuèrent plusieurs; mais les plus Mutins ayant été pendus, & les autres apaisés par la distribution de quelqu'argent, le tumulte cessa, & les Munstériens se joignirent à l'Armée Impériale.

Le Prince de Condé, à la tête de l'Armée Françoisé dans les Pays-Bas, avoit assiégé Navaigne. La Garnison, qui n'étoit que de deux cens cinquante Hommes, tint quatre jours (a) contre un si grand Capitaine; & résoluë de périr plutôt que de sortir le bâton blanc à la main, le força à lui acorder une Capitulation honorable. Elle sortit avec Armes & Bagage, Enseignes déployées, deux pièces de Canon, & se retira à Louvain, sans autre perte que celle de cinq Hommes qui furent tuez pendant le Siège, & elle n'eut que quarante blesez. Son Altesse fut ensuite attaquée de la goutte, ce qui l'obligea de prier le Roi de lui envoyer un Homme de confiance sur lequel elle pût se reposer des incidens du Commandement. Cet Homme de confiance étoit le Duc de Luxembourg. Le Roi qui s'en servoit actuellement en Franche-Comté, & qui lui avoit promis qu'il ne seriroit plus qu'en chef, ne voulut pas lui donner l'ordre de marcher, il le laissa le maître de rester en Franche-Comté, ou d'aller en Flandres; mais le Duc qui comprit aisément qu'il feroit plaisir à Sa Majesté, s'il alloit se rendre auprès de M. le Prince, partit & commanda un Corps détaché à la fameuse Bataille de Senef, dont nous allons faire la relation. (b)

LVII. Le Prince d'Orange, à qui le Roi d'Espagne venoit de donner le titre de Généralissime de ses Armées, ordonna à Rabenhaupt d'aller investir Grave avec dix mille Hommes; mais le Comte de Chamilly, qui en étoit le Gouverneur, fit une résistance qui ne put être vaincuë que par le retour & la présence de Son Altesse, tellement que l'Assiégeant s'occupa pendant la Campagne à fortifier son Camp, & l'Assiégé à mettre en défense les endroits foibles de sa Place, qui ne se rendit qu'à la fin d'Octobre. Le Prince, qui depuis le vingtieme de May campoit à Duffel en Brabant avec les Armées Espagnole & Hollandoise, & qui y attendoit celle des Impériaux commandée par le Comte de Souches, décampa enfin le seizieme de Juillet, & s'avança vers Louvain, pour aller au devant de cette Armée, dont la jonction

V V V

ne

(a) La Tranchée fut ouverte le 19. de May, & la Garnison capitula le 22.

(b) Dans les Mémoires MSS. pour servir à la vie du Duc de Luxembourg, on dit qu'il commanda en Chef l'aile droite, quoiqu'il y eût un Lieutenant Général plus ancien. Mais on se trompe. M. le Prince qui vouloit le favoriser & le distinguer de Mrs. de Rochefort & de Fourille, proposa au Duc de Navailles de le faire servir avec lui; ce que le Duc refusa, disant qu'il étoit en possession, de ne point servir d'égal avec les

autres Lieutenans Généraux qui n'étoient pas de son ancienneté. Cela obligea M. le Prince de donner un Corps détaché à M. de Luxembourg, pour l'empêcher de rôler avec Mrs. de Rochefort & Fourille. M. le Prince voulut donner l'aile droite à M. de Luxembourg; mais le Duc de Navailles ayant prétendu que ce Poste lui appartenoit, le Prince prit lui-même la Droite, & donna la Gauche à M. de Navailles. Voyez Mémoires du Duc de Navailles.

LVII.
Marche du
Prince
d'Orange.

1674.

LVI.
Mouvements des
Impériaux

ne se fit que sur la fin du mois. Le premier soin de son Altesse fut celui d'assembler un Conseil de Guerre, qui dans une Armée composée de plusieurs Nations, dont les intérêts ne sont pas toujours les mêmes, fait souvent échouer les Entreprises les mieux concertées, par la différence des avis, qui dépendent de la pluralité des voix. Il y a ordinairement dans un Conseil de Guerre trois ou quatre ordres de Généraux. Les uns, qui, aiment véritablement la Guerre & la Gloire, comptent pour peu de chose leur vie, & sont toujours prêts de la sacrifier, dans l'espérance de la garantir par un heureux succès, ou de mourir au Lit d'Honneur. Les autres ont des ordres secrets, ou feignent d'en avoir, de s'opposer à une Action générale, afin de ne hazarder pas les Troupes de leurs Maîtres, & de ne s'exposer pas aux suites d'une Bataille perdue, dont ils craignent qu'on ne les rende responsables. Il y en a qui sont les Politiques. Ceux là raisonnent à perte de vue contre la Bataille, soit par la haine qu'ils portent au Général en Chef, soit pour obéir au Ministre duquel ils dépendent, ou pour mériter les Pensions qu'ils reçoivent d'un Prince étranger. Enfin il ne faut pas s'imaginer que tous les Officiers Généraux soient intrépides, & qu'ils bravent tous la mort. Tel qui à la tête de l'Armée est obligé par honneur, non-seulement de remplir les fonctions de sa Charge, mais de se distinguer dans une Attaque, opine de sang froid dans un Conseil de Guerre contre une Bataille, où il ne peut exposer sa vie sans frissonner auparavant.

LVIII.
Conseil de
Guerre, &
partage
d'Avis.

LVIII. Le Prince d'Orange étoit du caractère des premiers. Dans une jeunesse bouillante, il voloit à la Gloire. Il croioit que les Allemands, dont il avoit une très-haute opinion, terrasseroient sans peine les François, qu'il mettoit fort au-dessous d'eux en fait de Guerre; mais il ne jugeoit ainsi, que parce qu'il ne faisoit pas assez d'attention aux Généraux qui commandoient ces deux Nations. Comme il étoit de son intérêt de donner une Bataille, où il pouvoit acquérir la réputation de Général, & où il hazarroit peu de chose à son âge, il opina que les Alliez devoient attaquer les François. Le Comte de Monterey apuya cet Avis, & le Comte de Souches, qui avoit ordre de ne perdre point de vue les bords du Rhin & les Terres de l'Empire, le combattit. Cependant il ouvrit deux autres Avis, l'un d'attaquer Maseik, parce que si le Prince de Condé venoit au secours de cette Place, on lui donneroit d'autant plus avantageusement Bataille, qu'on l'auroit tiré du Piéton, où il étoit trop fort pour l'y aller attaquer, & s'il laissoit prendre la Place, on incommoderoit Mastricht, & on tireroit du Pays de Liège une grande abondance de vivres. Le second Avis étoit celui de s'emparer de Dinant, & de remonter la Meuse jusqu'au Mont Olympe & à Mesteres, afin de jeter la consternation en Champagne, où l'on étoit toujours résolu d'entrer. Le Prince de Condé, qui pénétra ce dessein, envoya le Duc de Luxembourg du côté de Philippeville, pendant qu'il tenoit un Corps de Troupes entre Binch & Charleroy. Cette Démarche obligea les Alliez de tenir un second Conseil de Guerre général, & d'examiner si on avoit eu raison de s'avancer du côté de Nivelles, & de là au Quesnoy, pour entrer dans le Pays ennemi. L'Avis du Prince d'Orange fut suivi des principaux Officiers qui, comme Son Altesse, crurent qu'il étoit plus glorieux de chercher l'Ennemi pour lui donner Bataille, que de l'avoir à ses trousses en état de couper la Marche de l'Armée, de l'affamer, & d'empêcher l'exécution de ses plus grands desseins. La difficulté consistoit à tirer le Prince de Condé du Poste avantageux qu'il occupoit. Il avoit retranché son Camp sur les bords du Piéton, la Sambre étoit derrière lui, sa Tête étoit couverte de deux Bois par lesquels on étoit obligé de défilier, si on vouloit le combattre. Charleroy, d'où il tiroit des Vivres, étoit à sa Droite, & sa Gauche s'étendoit toujours sur la Hauteur, jusqu'à une demie lieuë du Village de Senef, qui étoit dans le fonds sur le Ruisseau du même nom.

LIX.
Marche
des Alliez
au Piéton.

LIX. Les Alliez, qui étoient campez à Nivelles, s'avancèrent jusqu'à Senef, dans l'espérance de faire déloger le Prince de Condé, qui, malgré son inclination pour les Batailles, s'opiniâtroit à refuser celle-ci. Il y eut peut-être de l'imprudence aux Alliez à ne prévoir pas qu'étant obligez de défilier, il étoit toujours le maître de les attaquer en détail, lorsqu'il le trouveroit à propos. Cependant ayant décampé, ils formèrent trois Corps différens. Le Comte de Souches commandoit l'Avant-Garde composée des Allemands, le Prince d'Orange étoit à la tête des Hollandois, qui faisoient le Corps de Bataille, & les Espagnols, qui avoient l'Arrière-Garde, conduite par le Marquis d'Assentar, étoient soutenus par un Corps de trois mille Chevaux, composé des trois Nations, sous les ordres du Prince de Vaudemont.

Et

Et comme il falloit passer un grand nombre de défilés, on partagea l'Armée en trois Corps, la Cavalerie avoit la Gauche, l'Infanterie étoit au milieu, & l'Artillerie à la Droite. Ce fut dans cet Ordre qu'on prit la route de Marimont & de Binch. Nous allons voir une même Armée donner trois Batailles sanglantes dans un même jour, être battuë & mise en déroute dans les deux premières, faire balancer la Victoire à la troisième, & se l'attribuer à la fin du jour.

LX. Le Prince de Condé laissa passer tranquillement l'Avant-Garde & le Corps de Bataille des Alliez, afin de fondre sur l'Arrière-Garde qui ne pouvoit lui résister après avoir été séparée des deux Corps qui faisoient toute la force. Le Comte de Montal attaqua les Espagnols qui commençoient à passer le défilé, & en tua un si grand nombre qu'il jeta la terreur dans les Bataillons qui suivoient. Ils crurent trouver une Retraite dans le Village de Senef; mais Montal, suivant toujours sa pointe, les en fit sortir, & le Prince de Condé chargeant en personne les trente Bataillons Hollandois ou Espagnols qui composoient l'Arrière-Garde, les tailla en pièces, enleva leur Bagage, & fit un grand nombre de Prisonniers. Le Prince d'Orange, qui fut averti le premier de ce désastre, envoya prier le Comte de Souches de faire volte face, de se joindre à lui, & de courir au secours du Prince de Vaudemont, qui étoit prêt à succomber. Mais le Comte de Souches revint lentement, afin d'épargner le sang des Impériaux, & il n'arriva au Corps de Bataille qu'après midi. Le Prince d'Orange n'attendit pas sa Réponse pour secourir l'Arrière-Garde. Il détacha promptement de la queue du Corps de Bataille trois Bataillons Hollandois; mais le désordre étoit déjà trop grand, pour pouvoir être réparé par un si petit secours, & il ne servit qu'à l'augmenter. On voulut faire avancer quatre Régimens; mais il n'y en eut que deux qui obéirent, & même ils prirent la fuite jusqu'au pié de la Montagne, où ils trouvèrent la Cavalerie Espagnole qui les arrêta.

LXI. Une si glorieuse Victoire n'avoit pas coûté plus de cent Hommes aux François, & le Prince de Condé auroit remporté l'honneur d'un Triomphe peu sanglant, s'il n'avoit crû que rien ne pouvoit plus résister à sa Valeur. L'Arrière-Garde en déroute lui persuada que le Corps de Bataille étonné & déjà fort afoibli par un gros Détachement plieroit sous ses premiers efforts. La terreur répanduë dans une Armée par la défaite d'une partie de cette Armée est un présage presque certain d'une déroute totale. D'ailleurs on ne devoit pas s'attendre que le Prince d'Orange qui n'avoit encore fait que trois Campagnes, joignît dès ce tems-là une fermeté inébranlable à la Valeur d'un jeune Guerrier.

En effet ce Prince, ayant rassemblé tout ce qu'il avoit de Troupes, fortifia le Village de St. Nicolas aux Bois, jeta les Dragons & l'Infanterie dans les Houblonnières qui étoient sur les avenues, posta sa Cavalerie sur les Hauteurs, & fit border les Ravines & les Fossez de Canon, afin d'arrêter ceux qui étoient obligés de les passer pour venir à lui. Le Prince de Condé, qu'aucune difficulté ne rebutoit, emporté par l'impétuosité de son courage, fit avancer toute son Armée, & commanda au Chevalier de Fourilles, Lieutenant Général, de marcher contre le Prince d'Orange. *J'irai par tout où votre Altesse me commandera d'aller, répondit le Chevalier; mais s'il m'est permis de lui en dire mon sentiment, les Ennemis occupent un Poste si avantageux, qu'on ne peut les y attaquer sans y perdre beaucoup de monde. Je ne vous demande point conseil,* repliqua le Prince, *mais de l'obéissance, & ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai remarqué que vous aimiez mieux raisonner que vous battre.* Fourilles, piqué d'un reproche qu'il ne méritoit pas, obéit sans répliquer davantage, & alla en brave homme à une mort certaine où le Prince, qui ne l'aimoit pas, l'envoyoit. Il fit les derniers efforts de valeur, presque tous les Officiers qui étoient avec lui furent tuez, & il reçut une blessure, dont il mourut un moment après, en disant qu'il ne demanderoit à Dieu que la grace de vivre encore une heure, pour voir comment ce..... se tireroit d'affaire. S'il eût été exaucé il auroit eu le chagrin d'être témoin du second Triomphe du Prince de Condé; car le Marquis d'Asfentar, qui faisoit merveilles à la tête de l'Infanterie Espagnole, tomba mort de la septième blessure qu'il avoit reçûë dans le Combat, le Comte de Waldek fut obligé de se retirer après en avoir reçu trois, enfin le Comte de Tilli & quantité d'autres Officiers, qu'on fut contraint d'emporter sur des piques, parce qu'ils étoient blesez, laissèrent le Champ de Bataille assez libre aux François, pour leur persuader qu'ils alloient forcer le Prince d'Orange dans son Poste.

1674. LXII. Troisième Combat. Cette Espérance paroïssoit d'autant mieux fondée qu'ils avoient déjà chassé les Hollandois des Houblonières, d'où ils avoient tiré à coup sûr tant qu'ils avoient eu des balles & de la poudre. Mais ils allèrent se fortifier dans le Village du Fay, où ils trouvèrent le Comte de Souches, qui venoit enfin d'arriver à leur secours. Le Prince de Condé auroit pu s'en tenir aux deux Avantages qu'il avoit remportez; mais ce n'étoit pas encore assez pour contenter sa Gloire. Après deux Victoires il en vouloit une troisième, & il la croïoit d'autant plus sûre qu'il n'avoit à faire qu'à des Troupes consternées ou batuës. Cependant le Prince d'Orange, qui ne lui cédoit en rien du côté du Courage, changea l'Ordre de Bataille, donna la Gauche aux Allemands, & se mit à la tête des Hollandois qui étoient à la droite, d'où il examinoit avec attention les mouvemens du Prince de Condé, afin de régler les siens. Ces deux Généraux portoient la terreur & l'effroi par tout où ils paroïssent. On voïoit les Bataillons plier, & revenir à la charge tour à tour, la Victoire changer à toute l'heure de parti, & la Mort seule triompher. Le Village du Fay étoit fortifié d'un bon Château & environné de hayes auxquelles on ne pouvoit aller ni par la gauche, ni par la droite, parce que d'un côté il y avoit un Bois, où le Prince d'Orange avoit jetté de l'Infanterie, & de l'autre un Marais impénétrable. Le Duc de Luxembourg eut ordre d'attaquer du côté du Bois, où il perdit presque tout son Monde, & fut obligé de se retirer par le défaut de Combatans. Le Prince de Condé, qui ne ménageoit plus rien, parce qu'il étoit trop échauffé, attaqua le Village de front; & ayant rompu deux Bataillons, qui étoient sur le bord de la Rivière, & passé sur le ventre à quelques Escadrons qui les soutenoient, il ne douta plus du succès. Il se jeta au milieu des Bataillons Hollandois, d'où les Officiers qui le suivoient furent obligez de le retirer plusieurs fois. Le Prince d'Orange, qui ne combattoit pas avec moins d'ardeur, s'avança si avant qu'il se trouva à la tête d'un Escadron François. Un Officier lui porta le pistolet à la poitrine; mais M. d'Ouwkerk, Capitaine de ses Gardes, vint se mettre entre deux, & tua celui qui alloit terminer la Bataille par la mort du Général qui en faisoit l'ame. Le jeune Prince de Frise, qui n'avoit que vingt ans, combattit toujours à ses côtés, & ne le quitta jamais. Le vieux Prince Maurice, (a) âgé de soixante & seize ans & nouvellement relevé d'une grande Maladie, chercha l'occasion de mourir au lit d'Honneur & ne put la trouver dans une Action si sanglante. La Boucherie continua par l'acharnement des Généraux, des Officiers & des Soldats, le coucher du Soleil ne suffit point pour séparer les Combatans, le lever de la Lune qui répandit une foible lumière jusqu'à onze heures du soir les ranima. Il n'y eut que la lassitude, & l'impossibilité d'emporter le Village du Fay, qui obligea les François à finir leurs Attaques. Les uns & les autres aimèrent mieux coucher au milieu de leurs Morts que de laisser à l'Ennemi la gloire de s'être emparé du Champ de Bataille.

LXIII. Chaque Parti s'attribua la Victoire; mais avec aussi peu de raison l'un que l'autre. On en rendit également Graces à Dieu en Allemagne, en Espagne, en Hollande, & en Flandres. Les François avoient batu l'Arrière-Garde & le Corps de Bataille des Alliez; mais le reste de l'Armée uni à l'Avant-Garde les avoit arrêtez, & le Village du Fay, dont dépendoit le dernier Acte du Triomphe ne put être emporté. Ils tuèrent beaucoup de Monde dans les deux premières Actions qui se passèrent au Village de Senef & à St. Nicolas aux Bois, & ce fut dans ces deux Actions qu'ils firent ce grand nombre de Prisonniers, qui fut le seul avantage qu'ils conservèrent. Mais les Alliez eurent leur revanche au troisième Combat que les François leur livrèrent dans le Village du Fay. Ce fut là où le Prince de Condé vit bien qu'il avoit besoin de Troupes, & qu'il étoit défait & perdu, si on tarδοit de venir à son secours. Le Carnage avoit été si grand, qu'ayant voulu faire jeter dans une petite Ravine, où étoit le gros de l'Infanterie des Alliez, deux Bataillons des Gardes Suisses, ils ne firent que plier les épaules sans s'avancer, se laissant tuer comme des gens qui ont peur. La nuit vint, & M. le Prince, dont le Courage ne se lassoit jamais, ordonna qu'on fît avancer des Bataillons nouveaux, & qu'on allât chercher du Canon, pour attaquer les Alliez à la pointe du jour. Tous ceux qui entendirent cette Proposition en frémissent, & il parut visiblement qu'il n'y avoit que lui qui eût envie de se battre encore. Il avoit mis pié à terre, & tout étoit dans un grand calme des deux côtés, quand

(a) Oncle du jeune Prince de Frise.

quand sur les onze heures il se fit de part & d'autre une décharge terrible. *Presque toute la Cavalerie s'enfuit, & le Comte d'Ostain, son premier Ecuier, Homme de grand courage, eut bien de la peine à le mettre à Cheval. Cette épouvante qu'il avoit eue lui fit changer le dessein de rattaquer les Alliez en celui de se retirer dans le moment.* (a) On a dit du Prince de Condé qu'il avoit été Général au premier Combat, Soldat au second, & ni l'un ni l'autre au troisième. Il disoit du Prince d'Orange qu'il avoit combattu en vieux Capitaine; mais qu'il s'étoit exposé en jeune Homme. Le Prince d'Orange auroit pû avec plus de raison lui faire un pareil reproche. Il convenoit à ce Jeune Guerrier de hazarder tout pour triompher d'un Général consommé; mais il ne convenoit pas à un Prince de Condé, dont la Réputation étoit établie, de la hazarder contre le Prince d'Orange, qui cherchoit à établir la sienne. Les deux Armées, après avoir couché sur le Champ de Bataille, avoient une frayeur presque égale d'être obligées d'en venir aux mains. On avoit perdu plus de vingt cinq mille Hommes de part & d'autre, tant Morts, ou Blessés, que Prisonniers. (b) Le Prince de Condé écrivit au Roi après la Bataille, qu'il avoit perdu sa meilleure Infanterie & une bonne partie de sa Cavalerie. La Maison du Roi fut presque entièrement ruinée, & on compta entre les Morts sept cens Gardes Suisses.

Le premier soin du Prince d'Orange, après qu'il fut arrivé dans son Camp, fut d'écrire aux Députez des Affaires secrètes, pour informer Leurs Hautes Puissances de ce qui s'étoit passé, & pour leur faire connoître les Généraux & les Officiers qui s'étoient le plus distinguez dans cette occasion. Sa Lettre, qui contient diverses particularitez de cette sanglante Bataille, où il avoit acquis tant de gloire, est écrite avec une si grande modestie qu'on n'y trouve pas un mot qui ait raport à lui. Il y parle du Combat comme s'il n'en avoit été que le simple Spectateur, & l'on diroit qu'il n'y auroit eu d'autre part que celle d'en remarquer toutes les circonstances, pour en faire ensuite un raport desintéressé. Voici cette Lettre.

„ LXIV. MESSIEURS, Pour vous donner, suivant notre promesse, une
 „ plus particulière information de ce qui s'est passé dans la dernière Bataille
 „ avec les Ennemis, que celle qui étoit contenuë en notre dernière, nous vous
 „ dirons, que nous partîmes de Senef l'onzième du présent mois (d'Août) avec les
 „ Armées alliées, dans le dessein de nous camper entre Marimont & Binch, & ayant
 „ à passer à une petite lieuë de l'Armée du Prince de Condé, il fut trouvé bon de
 „ faire un Détachement à l'Arrière-Garde de quatre mille Chevaux & de quelques Dra-
 „ gons des Troupes Impériales & Espagnoles que de celles de cet Etat. Les Im-
 „ périaux avoient l'Avant-Garde dans la Marche, celles de l'Etat le Corps de Batail-
 „ le, & les Espagnols l'Arrière-Garde. Après que nous eûmes marché quelques
 „ heures en cette sorte, M. le Prince de Vaudemont, qui commandoit le Détache-
 „ ment, envoya dire que l'Ennemi paroissoit avec quelques Troupes, & avoit déjà
 „ commencé d'escarmoucher avec les siennes, priant qu'on lui envoyât deux Batail-
 „ lons d'Infanterie, parce que le Lieu où il se trouvoit étant fort étroit, & le País
 „ fort coupé, la Cavalerie ne pouvoit pas agir comme il falloit. Sur quoi on ju-
 „ gea nécessaire de lui envoyer trois Bataillons au lieu de deux qu'il demandoit, de
 „ sorte qu'on détacha les Régimens de M. le Prince Maurice, Maréchal de Camp,
 „ & du jeune Prince, son Neveu, faisant en tout trois Bataillons, sous le Comman-
 „ dement du dernier. Ils furent postez incontinent de l'autre côté de Senef dans une
 „ espèce de Bois devant la Cavalerie: Et comme toutes les Troupes avoient déjà
 „ défilé hors de l'Armée, on trouva à propos de faire repasser la Rivière qui coule
 „ auprès de Senef au Détachement, qui étoit à l'autre côté de cette Rivière, & on
 „ mit au Pont les trois Bataillons d'Infanterie qui avoient été postez auparavant dans

LXIV.
Lettre du
Prince
d'Orange
aux Etats.

VVV 3

le

(a) Mémoires du Marquis de la Fare, page 120.
 (b) On compte 14000. Hommes du côté des François, & de celui des Alliez 12000. Sçavoir 7000. Morts, & 5000. Prisonniers. M. Baillet n'est pas éloigné de croire que la perte fut à peu près égale de part & d'autre, & tout l'avantage qu'il donne aux François consiste en 107. Etendards ou Drapeaux qu'ils prirent aux Alliez. Il dit aussi qu'ils leur enlevèrent plus de 2000. Chariots de Bagage, & l'Argent destiné pour le Payement des trois Armées. Le Roi, dans la Lettre qu'il écrivit au Prévôt des Marchands de Paris le 19. d'Août, 1674. pour lui ordonner de faire allumer des

feux de joye par toute la Ville, ne parle que de 3. ou 4000. Morts & de 5000. Prisonniers du côté des Alliez, à quoi il ajoute les 107. Etendards, la prise du Bagage & de l'Argent. Cependant M. le Marquis de la Fare fait monter la perte des Alliez à 8000. Morts, & à 5000. Prisonniers, & celle des François à 1000. Officiers de tuez & à plus de 6000. Soldats; mais il ne parle point des Prisonniers. Il ajoute que le Comte de Monterey passant en France l'Année d'après, dit que le lendemain de cette Action l'Armée des Puissances Alliées s'étoit trouvée plus foible de 20000. Hommes.

1674. „ le Bois. L'Ennemi les attaqua incontinent avec son Infanterie, Dragons & Ca-
 „ valerie, & ils firent une très-vigoureuse résistance. Mais pendant qu'ils deffen-
 „ doient ce Poste, les Ennemis passèrent la Rivière plus haut. On posta en même
 „ tems la Cavalerie du Détachement derrière l'Infanterie, afin de la soutenir; &
 „ comme elle étoit fort serrée, faute de terrain, que d'un autre côté l'Ennemi
 „ avoit passé la Rivière plus haut, on fit retirer cette Infanterie; ce qui ne fut
 „ pas plutôt fait que l'Ennemi avança avec grande force vers le Détachement,
 „ mit ses Escadrons en Bataille, & fit passer son Infanterie par les hayes &
 „ par les buissons, sur quoi on résolut de les charger incontinent avant qu'ils
 „ se pussent mettre en ordre. Mais lors qu'on voulut le faire, il fut impossi-
 „ ble d'en venir à bout, à cause d'un chemin creux qui étoit entre deux. Ce-
 „ pendant, dans la crainte qu'on eut que ce Détachement ne fût coupé ou chargé
 „ en flanc, on lui donna ordre de marcher à droite, afin de se joindre au reste
 „ de l'Armée; ce qu'ayant été vû par l'Ennemi, il tourna à gauche, afin d'é-
 „ viter ce chemin creux, & fit tant de diligence à charger le Détachement, que
 „ M. le Prince de Vaudemont n'eut le tems que de faire faire volte face à trois Es-
 „ cadrons qu'il commandoit, l'un desquels étoit de son propre Régiment, com-
 „ mandé par son Sergent Major, & les deux autres des Régimens de Holsteyn &
 „ Langerak, commandez par leurs Colonels, qui perdirent leurs trois Comman-
 „ dans & une grande partie de leurs Officiers dans ce Combat. On tâcha ensuite
 „ de faire avancer quatre autres Escadrons, afin de soutenir les premiers; mais
 „ on ne put faire tourner face qu'à deux, qui encore ne firent aucune résistan-
 „ ce, & prirent la fuite avec tout le reste, quelque peine que prit M. le Prin-
 „ ce de Vaudemont pour les arrêter. Ce Prince a fait paroître en cette occa-
 „ sion des marques d'une valeur tout à fait extraordinaire. Ces Fuyards ne s'ar-
 „ rêtèrent point qu'ils ne fussent parvenus auprès d'une partie de la Cavalerie Espa-
 „ gnole, qui étoit postée au pié d'une petite Montagne située entre eux & le Villa-
 „ ge du Fay. Une partie se rallia auprès de cette Cavalerie qui étoit commandée
 „ par M. le Duc de Villa Hermosa, leur Général, qui s'étant mis à la tête de sa
 „ Compagnie, marcha contre les Ennemis, & fit tout ce qu'on pouvoit attendre
 „ d'une personne de son mérite dans le desordre où étoient pour lors les affaires. Le
 „ reste du Détachement se rallia auprès d'une partie de l'Infanterie de l'Etat,
 „ postée sur la petite Montagne, & composée des Régimens de la Brigade
 „ de Weede, excepté deux Bataillons qu'on avoit commandez auprès du Ba-
 „ gage. Cependant l'Ennemi, poussant toujours sa pointe, se jetta tant sur la Cava-
 „ lerie Espagnole que sur celle du Détachement, qui s'étoit ralliée avec eux. M. le
 „ Marquis d'Assentar, qui se trouva dans cette Action, fit demander quatre Batail-
 „ lons de l'Infanterie qui étoit sur la Montagne pour soutenir la Cavalerie, qui lui
 „ furent accordez; & on détacha outre cela les Régimens d'Alwa & de Swartsem-
 „ burg avec un Bataillon du Régiment de Thouars, qui furent postez entre cette
 „ Cavalerie & la Montagne. Cependant l'Ennemi ayant fait avancer un Gros d'In-
 „ fanterie par les hayes & par les fossez, toute cette Cavalerie fut alors mise en
 „ desordre. Pendant le Combat M. le Marquis d'Assentar tâcha par son exemple
 „ de faire tenir tête aux Escadrons qui branloient, & de repousser l'Ennemi; mais
 „ ce Marquis, qui combattoit avec un courage extraordinaire, reçut sept blessures,
 „ dont il mourut; & cette Cavalerie étant ainsi mise en desordre en fit faire de mé-
 „ me aux quatre Bataillons qui avoient été envoyez à son secours, & tous ensem-
 „ ble se renversèrent sur l'Infanterie qui étoit demeurée sur la Montagne, où elle
 „ avoit tenu ferme. M. le Comte de Waldek, se trouvant en cet endroit, fit tout
 „ ce qui lui fut possible pour empêcher le desordre de l'Infanterie; & n'en pou-
 „ vant venir à bout, il prit un Escadron de la Cavalerie, laquelle s'étoit ralliée au-
 „ près de là un peu auparavant, afin de charger l'Ennemi en flanc, avant qu'il pût
 „ se mettre en ordre; mais n'étant pas suivi comme il avoit espéré, & se trouvant
 „ seul parmi les Ennemis, il reçut trois blessures, & se retira sans être pris, après
 „ avoir tué deux des Ennemis qui l'avoient saisi au corps. Tout blessé & ensan-
 „ glanté qu'il étoit, il retourna au gros de l'Armée; & quoi qu'il n'eût presque plus
 „ de force pour se tenir à cheval, on ne laissa pas d'avoir bien de la peine à l'obliger
 „ de se retirer. M. le Lieutenant Général Alwa s'est aussi très-signalé en cette oc-
 „ casion. Le reste de l'Infanterie de l'Etat, composée des Brigades de Heeswyk,
 „ Er-

Erpach & la Villaumaire, & commandée par M. le Prince Maurice, M. le Rhingrave & le Sergent Général Major Vane, étoit postée sur une Hauteur de l'autre côté du Village du Fay avec l'Infanterie Impériale, qui y arriva presque en même tems qu'elle. On peut dire à sa louange qu'elle y soutint les efforts de l'Ennemi avec une constance tout à fait extraordinaire, & que tant les Chefs que les Officiers & les Soldats s'y acquitèrent merveilleusement bien de leur devoir. L'Ennemi tâcha au commencement de faire un petit circuit à main gauche; mais on détacha quelques Bataillons pour aller à sa rencontre; & M. de Chavagnac qui étoit là avec un Gros de la Cavalerie Impériale, le repoussa avec toute la vigueur qu'on se peut imaginer, & retint le Poste, où il fit venir en même tems quatre pièces de Canon, qui causèrent un grand dommage à l'Ennemi. Ce même Ennemi n'usa pas de moindre force contre l'Aîle droite; mais avec aussi peu de succès, excepté que sur les sept heures du soir il poussa jusqu'à l'un des Postes deux Bataillons d'Infanterie qui étoient postez dans un Lieu fort éloigné, & passa sur le ventre aux Escadrons qui les soutenoient; mais il fut incontinent arrêté par M. le Comte de Nassau, qui rendit un signalé service à l'Etat en cette occasion, & empêcha le désordre avec autant de conduite que de valeur. M. le Prince Maurice agit en cet endroit d'une manière entièrement au-dessus de son âge; & quoi qu'il ne fit que se relever d'une grande maladie qui l'avoit fort abattu, & qu'il n'en fût pas encore bien remis, il ne laissa pas néanmoins de faire toutes les fonctions de sa Charge tant que dura le Combat sans céder en rien aux plus jeunes. M. le Rhingrave s'y est fait aussi remarquer entre tous les autres, & on peut dire avec vérité qu'une grande partie du succès de cette Bataille doit être attribuée à son courage & à sa bonne conduite, en quoi il fut dignement secondé par M. le Comte d'Erpach, qui enfin fut obligé de se retirer à cause d'une blessure qu'il avoit reçüe à la cuisse, & qui l'empêcha de pouvoir servir davantage. Le Sergent Général Major Vane & M. de la Villaumaire y furent blessés mortellement, après avoir combattu fort vaillamment, & avoir tous deux rendu de très-grands services en ce Combat. Entre les Troupes Impériales M. le Comte de Souches a donné des preuves du courage & de la valeur qu'il a fait paroître en tant d'autres occasions. M. le Prince de Lorraine ne s'est pas moins signalé, mais il fut enfin mis hors de Combat par une blessure qu'il reçut à la tête, & M. le Prince Pio tout de même par une qu'il reçut à la cuisse. La vigoureuse résistance qui a été faite par M. le Marquis de Grana, qui étoit auprès du Village avec son Bataillon, n'a pas peu contribué à l'heureux succès de la Bataille, aussi bien que la bravoure des Bataillons du Régiment de Souches commandez par les Fils de ce Comte. Enfin, après deux heures de Combat, & un grand nombre de Morts & de Blessés de part & d'autre, l'Ennemi s'est retiré vers son Armée, & deux heures après nous nous sommes rendus dans le Camp que nous avions désigné pour notre Armée avant la Bataille. Le seul avantage que l'Ennemi a eu sur nous, est la prise d'une partie du Bagage. Nous ne pouvons pas vous faire encore avoir une liste exacte des Morts & des Prisonniers que nous avons, mais nous vous l'enverrons à la première occasion, vous recommandant cependant en la protection du Tout-puissant. Votre bon Ami,

G. H. PRINCE D'ORANGE. (a)

LXV. Le Prince d'Orange, après avoir respiré quelques heures, fit faire à la pointe du jour trois décharges du Canon, comme une marque de la joye que lui donnoit la Victoire, & pour jeter l'alarme dans le Camp des Ennemis. Il leva en même tems le piquet, & alla camper auprès de St. Guillain, & les Impériaux à Quevrain. Le Prince de Condé, accablé de fatigues & chagrin de n'avoir rien fait de décisif, renvoya sa Cavalerie dans son Camp; & demeurant parmi son Infanterie, il se coucha sur un Manteau auprès d'une Haye, roulant mille tristes pensées dans sa tête, & songeant aux suites que pouvoit avoir une Bataille si sanglante, dont il n'avoit tiré d'autre avantage que celui d'envoyer au Roi des Etendards, des Drapeaux, & un très-grand nombre de Prisonniers. Quoique pendant le Combat il fût cruellement tourmenté de la goutte, il n'avoit pas laissé de se trouver où se frapèrent les plus grands coups. Il eut trois Chevaux tuez, & l'un d'eux l'ayant abatu sous lui, le Duc d'Anguien eut la Gloire de relever son Père. Plusieurs Officiers Géné-

LXV.
Les deux
Armées
décam-
pent.

raux

(a) Lettre du Prince d'Orange, du 28. d'Août 1674.

1674. raux de la Maison du Roi furent tuez, Montal eut la jambe cassée, M. de Rochefort l'Épaulé, M. de Soubise & quantité d'autres furent bleffez. M. le Prince quitta peu de tems après le Piéton, & prit le chemin de Maubeuge, en laissant plus de quinze cens Bleffez dans les Villages voisins. On crut qu'il ne s'éloignoit de son Camp, après l'avoir brûlé que pour éviter les Maladies que l'infection des Cadavres pouvoit causer; mais il ne s'avançoit qu'afin d'examiner de plus près les Démarches des Alliez, qui ne perdoient pas de vûe les desseins qu'ils avoient formez sur la Flandres.

LXVI.
Siège
d'Oude-
narde levé
par les
Alliez.

LXVI. Ils réblurent d'abord d'aller assiéger Ath; mais ayant appris que le Maréchal d'Humières venoit d'y jeter deux mille Hommes, ils changèrent de marche; & ayant passé la Rivière de Haisne entre Ath & Tournay, ils investirent Oudenarde. Le Prince d'Orange, qui craignoit que le Prince de Condé n'acourût au secours, n'oublia rien pour en hâter le Siège & pour le pousser vigoureusement. M. Rochepaire y commandoit une Garnison de deux mille Fantassins & de quatre cens Chevaux, & le Marquis de Ranès, Colonel Général des Dragons, y étoit entré depuis peu avec M. de Vauban, dès lors très-fameux par une méthode singulière d'attaquer, de défendre & de fortifier les Places, qui lui valut cette année même la Charge de Brigadier d'Infanterie, & dans la suite le Bâton de Maréchal de France, qu'il honora encore plus qu'il n'en fut honoré. La Tranchée fut ouverte dès le dix-huitième de Septembre & les Batteries en état de tirer. La Contrescarpe fut attaquée la nuit suivante, & emportée après un Combat qui coûta beaucoup de sang. On batit aussi-tôt en brèche; & l'on se préparoit à donner un Assaut général, lorsque le Prince de Condé se mit en marche, pour secourir la Place. Le Roi de France, qui conçut que toutes les réjouissances qu'il avoit fait faire pour la Victoire remportée par son Armée à Senef, seroient tournées en ridicule, si les Alliez, en sortant d'une Bataille, qu'on prétendoit qu'ils avoient perduë, prenoient une Place si importante en présence de son Armée victorieuse, donna les ordres à toutes les Garnisons de joindre Son Altesse. Ce Prince, qui espéroit effacer le souvenir de Senef, par une Victoire moins contestée & plus glorieuse, partit avec ce qu'il avoit de Troupes à la main; & ayant reçu à Tournay un Renfort que le Maréchal d'Humières lui amenoit, il passa l'Escaut. Il divisa son Armée en trois Corps, & prit la résolution d'attaquer celle des Alliez, dont cette Rivière séparoit les Quartiers. Le Prince d'Orange, averti de cette marche, fut d'avis de ne point laisser aux François le tems de se rafraîchir d'une si longue traite, & de les attaquer en arrivant; mais le Comte de Souches s'y opposa; & comme si on n'assembloit des Troupes que pour demeurer à rien faire, & pour passer doucement la Campagne, il déclara, qu'il ne hazarderoit point celles de l'Empereur. Le Gouverneur d'Oudenarde avoit détaché dans un Bois, proche de la Place, un Corps d'Infanterie qu'il étoit aisé de couper, & ensuite de découvrir tous les Travaux des Assiégez; mais le Comte de Souches refusa encore de le faire. Avant que de former son Camp, il envoya demander au Prince d'Orange un Renfort de six Régimens d'Infanterie, d'un Escadron, & de dix pièces de Canon, bien plus dans le dessein d'afoiblir le Quartier de Son Altesse, que dans la vûe de fortifier le sien. En effet il ne mit point ces dix pièces de Canon en Batterie, il renvoya même son Artillerie à Gand, & les Assiégez parurent si sûrs des Impériaux, qu'ils ne faisoient garde de leur côté, que pour la forme. On aprit en même tems que l'Armée de France s'avançoit, & le Prince d'Orange, de concert avec le Comte de Monterey, résolut d'envoyer à Gand le Bagage qui incommodoit, & de se poster sur une Hauteur, d'où il étoit aisé de combattre les François; mais le Comte de Souches arriva trop tard au Conseil de Guerre, & n'approuva que la première partie de la Résolution. Il fit partir aussi-tôt son Artillerie escortée de cinq Bataillons & de huit cens Chevaux, il laissa à l'entrée du Bois, au Quartier de Farjaux, & sans lui en donner avis, les dix pièces de Canon qu'on lui avoit données. Le lendemain matin, après avoir eu beaucoup de peine à fortir de son lit, il apprit que les François s'étoient emparez de la Hauteur sur laquelle on devoit les attendre, & il se retira à la faveur d'un brouillard épais, qui venoit de s'élever tout à propos, pour dérober sa retraite à l'Ennemi. Le Prince d'Orange fut contraint de modérer son ardeur martiale, & de suivre les Allemands qui fuïoient le Combat. Le Prince de Condé s'avançant toujours, passa au travers du Camp que les Alliez avoient abandonné, & entra sans aucun obstacle dans Oudenarde. (a) L'Armée des Alliez se campa sur une Hauteur opposée à celle que les Fran-

(a) Le 21. de Septembre.

François occupoient. Elle étoit séparée par un Ruiffeau & des Brossailles qui en rendoient l'attaque d'autant plus impraticable, qu'il falloit venir aux Alliez par un défilé où six Hommes pouvoient à peine passer de front. Ainsi les deux Armées ne pouvant rien faire, prirent le parti de décamper. Celle des Alliez tint un Conseil de Guerre, où l'on ne put s'accorder sur la manière dont on devoit finir la Campagne, ce qui acheva d'irriter les esprits des Généraux Hollandois. La Cour Impériale se donna en apparence de grands mouvemens en faveur de la Cause commune; mais dans le fonds, elle fit échouër presque tous les desseins des Alliez. Il est bon de faire connoître le caractère des principales personnes de cette Cour, & particulièrement de celles qui étoient à la tête des Affaires & des Armées, afin qu'on puisse mieux juger à qui il faut attribuer les mauvais succès de cette Guerre.

LXVII. Commençons par l'Empereur même. Léopold, Frère puîné de Ferdinand IV. fut destiné par l'Empereur, son Père, à l'état Ecclésiastique. L'Impératrice, sa Mère, qui croyoit devoir la naissance de ce Prince à l'intercession de la Vierge, le consacra à son service, auquel il fut toute sa vie inviolablement attaché. On lui donna pour Précepteur le Père Müller, Jésuite, qui trouvant en lui un grand penchant à la Dévotion, le tourna entièrement de ce côté là, travaillant bien plutôt à le rendre capable de conduire des Prêtres ou des Moines, qu'à gouverner un Etat. Il lui inspira un grand zèle pour la propagation de l'Eglise Romaine, & pour la destruction des Hérétiques, & il lui donna une si haute idée de la vertu & du mérite des Pères de la Société, que non-seulement Sa Majesté Impériale leur confia toujours la direction de son Ame; mais qu'elle n'entreprit presque rien sans les consulter. Sa déférence pour les Ecclésiastiques, source de toutes les injustices qu'il fit, à bonne intention, pendant son Règne, alla si loin, que dans un Livre (a) fait exprès pour l'instruction particulière de l'Archiduc Joseph, son Fils, Roi des Romains, on donnoit à ce jeune Prince entre autres Avertissemens celui-ci : *Votre Majesté prendra garde, s'il lui plaît, de tomber dans un défaut qu'on a vu jusqu'à présent régner à la Cour Impériale, & qui consiste en trop de déférence pour les Ecclésiastiques. Ils en vinrent un jour jusqu'à offrir une grosse Somme pour obtenir en engagement la Province de Glatz en Bobeme, & celle de Gratz dans la basse Stirie, & par ce marché là ils se seroient tellement établis dans ces Provinces, qu'il n'auroit pas été possible de les en faire sortir. Cependant peu s'en fallut qu'on n'acceptât leur Proposition, & sans un Ministre aussi pénétrant que fidèle, qui détourna le coup, l'Affaire étoit conclüe.* Léopold, qui professoit sa Religion avec autant de bonne foi que de zèle, donnoit la meilleure partie de son tems non-seulement à en pratiquer les devoirs essentiels; mais même ceux qu'on appelle de surérogation. Il entendoit trois Messes chaque jour, donnoit deux fois la semaine audience aux Pauvres honteux, & distribuoit lui-même ses Aumônes aux Mandians, qui se trouvoient tous les jours en foule sur son passage. Il observoit si exactement toutes les Fêtes, qu'il parut à Vienne un Calendrier imprimé dans lequel étoient marquez les Cloîtres où il alloit les célébrer, (b) & il étoit si souvent chez les Moines, que les Couriers le trouvoient presque toujours dans quelque Couvent. La Musique & la Fau-

XXX

cone-

(a) Ce Livre étoit une Histoire du tems présent, dont on n'imprima que trois Exemplaires.

(b) En voici l'Extrait. Le 1. de Janvier l'Empereur alloit à la Maison Professe des Jésuites, y entendoit la prédication, y dînoit, & après Vêpres assistoit à une Tragédie édifiante. Le 25. Fête de St. Sébastien, il alloit chez les Bénédictins. Le 2. de Février en procession aux Augustins, & le soir il se monroit sur la Cour auprès de la Colonne de Notre Dame. Le 6. chez les Chanoines Réguliers de St. Augustin, où il célébroit la Fête de Sainte Dorothee. Le 8. de Mars, Fête de St. Jean de Dieu, chez les Frères de la Miséricorde. Le 19. St. Joseph, dans l'Eglise de la Vierge du Cloître, nommée des sept Livres. Le 21. St. Benoît, chez les Bénédictins. Le 3. de May, la Sainte Croix, à la Maison professe des Jésuites. Sa Majesté Impériale célébroit cette Fête principalement en mémoire d'un morceau de la vraie Croix que le feu avoit respecté dans l'embrasement du Château Impérial en 1668. Le 13. de Juin l'Empereur alloit chez les Pères Mineurs du Landhaufe. Le 16. de Juillet, Fête de Notre Dame du Mont Carmel, à l'Eglise du Cloître des sept Livres. Le 25. St. Jacques, Apôtre & Patron

de l'Espagne, on ne spécifie point le Lieu de cette Dévotion. Le 26. Sainte Anne, Mère de la Vierge, au Noviciat des Jésuites, dont l'Eglise est consacrée à cette Sainte. Le 31. St. Ignace de Loyola, dans la Cour de la Maison Professe des Jésuites, Disciples de ce Saint. Le 2. d'Août, la Portiuncule, chez les Capucins. Le 4. St. Dominique, chez les Dominicains. Le 10. St. Laurent, chez les Religieuses de ce nom. Le 12. Sainte Claire, chez les Religieuses qui portent le nom de cette Sainte. Le 16. St. Roch, chez les Augustins sur le grand chemin. Le 14. de Septembre, l'Exaltation de Sainte Croix, à la Maison Professe des Jésuites. Le 4. d'Octobre, St. François d'Assise, aux Franciscains & aux Capucins. Le 15. Sainte Thérèse, au Cloître de St. Joseph & aux sept Livres. Le 21. Sainte Ursule, aux Urselines. Le 3. de Décembre, St. François Xavier, au Collège des Jésuites. Enfin le 26. St. Etienne, dans l'Eglise Cathédrale. Voilà l'Année Sainte de Léopold, à laquelle il faut ajouter les Exercices du Carême, pendant lequel il visitoit à pié les Saints Sepulchres, assistoit aux Processions, & alloit d'Eglise en Eglise faire ses Dévotions.

coneric, qu'il aimoit passionément, prenoient une autre partie considérable de son tems, & il donnoit la moindre aux Affaires. L'inattention qu'il avoit pour le Gouvernement dans les Heures qu'il consacroit à la Dévotion, rendoit les Ministres trop puissans, & lui faisoit tellement perdre le fil des Affaires, qu'il étoit obligé de s'en rapporter à des avis suspects, ou de prendre son parti sur des Harangues étudiées qu'on lui faisoit dans le Conseil. On y prenoit quelques fois des Résolutions sages ; mais l'exécution en étoit différée, soit par une lenteur naturelle, soit par la faute des Ministres qui multiplioient les *Consultes* sous prétexte de porter les choses à la perfection, soit enfin par l'épuisement des Finances. Quoi qu'il en soit, on venoit toujours trop tard à l'expédition. Ainsi la Dévotion de Léopold déranga extraordinairement les Affaires, elle étoit si outrée, qu'un Prédicateur Italien, prêchant devant lui le jour de l'Ascension, ne put s'empêcher de blâmer l'excès dans lequel l'Empereur tomboit à cet égard, & le peu de soin qu'il prenoit du Gouvernement. *L'Ange*, dit-il, *avoit raison de faire aux Disciples du Sauveur cette Demande : Que faites vous là regardant au Ciel ? car il ne suffit pas de regarder le Ciel, il faut aussi regarder la Terre. Ce n'est pas assez qu'un grand Monarque ait continuellement le Chapelet à la main, il doit aussi manier le Sceptre, & gouverner.* Tel étoit le caractère de Léopold, bon, dévot, charitable, voulant tout faire par lui-même, & ne faisant que ce qui lui étoit inspiré par les Jésuites & par ses Ministres, dont il étoit l'Esclave.

LXVIII. Le Commandeur de Grémonville, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, s'étoit rendu maître des deux premiers Ministres de Sa Majesté Impériale. Aversberg se jeta entre ses bras par jalousie contre son Rival ; mais celui-ci l'avoit primé. C'étoit Lobcowitz, qui, jouissant de la faveur de son Maître, s'en servoit pour faire échouer tous ses desseins. Ce Ministre envoyoit des ordres contraires à ceux que l'Empereur avoit donnez ; & sous prétexte que l'Empire demeureroit exposé aux Insultes des Ennemis, si l'Armée Impériale avoit le malheur d'être défaite, il deffendoit aux Généraux de faire avancer leurs Troupes & de donner Bataille, & il rapelloit ces mêmes Troupes, ou les faisoit marcher si lentement qu'elles n'étoient d'usage que pour le bruit & le pillage. Un de ses Domestiques (a) accusa hautement son Secrétaire d'avoir des intrigues secretes en France, & d'entretenir des Correspondances contraires au service de Sa Majesté Impériale. Il falloit que la preuve fût bien évidente puisque Léopold, qui préféroit la gloire de pardonner à celle de faire justice, en punissant les Criminels, fit arrêter le Secrétaire, chassa Lobcowitz de son Poste, & l'envoya, jusqu'à nouvel ordre, chasser sur ses Terres en Boheme. Enfin le Comte de Dampierre, qui étoit entré dans cette Cabale, demeura long-tems en prison, on lui donna même la Question, & quoi qu'il ne voulût rien confesser, on ne laissa pas d'être persuadé qu'il étoit coupable. Voilà déjà deux sources différentes du desordre de l'Empire, l'indolence du Maître, & la corruption de ses Ministres.

LXIX. Les Généraux étoient obligez par intérêt d'être entièrement dévoüez aux Ministres régnans, parce que leur Fortune dépendant du sort incertain des Batailles, rien n'étoit plus aisé que de leur faire perdre en un moment le fruit de leurs services passez, & les bonnes graces de l'Empereur. Montecuculi, content de la gloire qu'il avoit acquise, ne servoit plus qu'à regret, & cherchoit un prétexte plausible pour se retirer. Après la mort de M. de Turenne il demanda son Congé, disant qu'après avoir combattu ce grand Général & le fameux Coprogly, il ne lui convenoit plus de mesurer ses Armes avec celles des autres Généraux, comme si le Prince de Condé ne valoit pas bien M. de Turenne, & même ne le surpassoit pas. Créature de Lobcowitz, dont il suivoit les ordres secrets, Montecuculi lui sacrifioit sa Gloire, & ne songeoit qu'à se maintenir à la Cour & à avancer le Comte Caprara, son Parent, ce qu'il ne pouvoit faire sans la faveur de ce Ministre, qui étoit tout-puissant. Il réussit ; & le Comte, malgré son peu de capacité, fut préféré à quantité de braves Officiers, & devint Lieutenant Général. Spork, qui de Valet de Tambour étoit devenu le premier Officier de Cavalerie qui fût dans l'Empire, & peut-être dans l'Europe, refusa de servir avec lui, quoi qu'en chef, disant qu'il ne sçavoit ce qu'il faisoit.

LXX. Le Comte de Souches, né à la Rochelle, & issu de bas lieu, ne laissa pas malgré sa Naissance basse & étrangère, obstacle à la Fortune beaucoup plus grand en Allemagne qu'en tout autre lieu du Monde, de s'élever dans l'Empire à un rang qui répond à celui

(a) Il avoit servi long-tems chez M. de Grémonville, où il s'étoit aperçû de quelque chose.

celui de Maréchal de France. C'étoit lui qui commandoit les Troupes de l'Empereur à la Bataille de Senef, & de qui le Prince d'Orange fut si mécontent. On douta s'il manquoit de courage ou de fidélité. On ne conçoit pas, disoient les uns, par quel moyen il est monté à ce haut degré d'élevation, où on le voit ; car il n'est point Général. Il est visible, disoient les autres, qu'il a trahi la cause commune par un reste d'inclination pour sa Patrie ; mais on se trompoit, il agissoit ainsi par l'ordre des Ministres, de qui il dépendoit d'autant plus fervilement qu'il étoit étranger.

LXXI. Le Prince Charles de Lorraine commençoit à se mettre sur les rangs, & se distinguoit autant par sa Naissance que par son mérite, qui commençoit à paroître. L'Impératrice l'aimoit, l'Empereur l'estimoit ; mais Lobcowitz avoit une haine mortelle pour ce jeune Héros, parce qu'il ne plioit pas sous lui, & Montecuculi, qui le regardoit comme la seule personne qui pût succéder à sa réputation, & croiser Caprara, son Parent & son Ami, ne le haïssoit pas moins.

LXXII. Il y avoit d'autres Ministres à la Cour Impériale, qui n'étoient pas d'un meilleur caractère que Lobcowitz. Noschts, Chancelier de Boheme, étoit à la vérité *civil & bon ami* ; mais il sacrifioit les Affaires à ses plaisirs, auxquels il étoit trop adonné. Martinitz, Burgrave de ce même Royaume, avoit un esprit *malin s'il en fut jamais, artificieux, fourbe, méchant*, & pour comble de Scélérateffe, il couvroit tous ces vices du voile d'une Dévotion simulée, & jouoit si parfaitement le rôle d'un Homme pieux, qu'on le croyoit le plus grand Saint qu'il y eût dans l'Empire. Le Comte de Drichstein, Grand Ecuyer, ne remplissoit ses fonctions qu'à la Table & au Jeu. Le Comte Desthein, Président Aulique, avoit la figure & l'esprit d'un Ours ; mais il possédoit la seule qualité rare en ce tems-là, c'étoit celle d'être fidèle à son Maître. Staremborg, Grand Maréchal de la Cour, n'avoit point d'autre talent que celui de la Chasse. Le Gouverneur de Vienne, son Frère, étoit d'un petit génie ; cependant il sauva la Capitale de l'Empire. Les Alliez ayant affaire à de semblables Ministres & à de tels Généraux, il étoit difficile qu'ils reçussent de grands secours de l'Empereur.

LXXIII. Le Prince d'Orange, sentant la foiblesse de ces secours, & desespérant de pouvoir rien entreprendre pendant cette Campagne, laissa les Troupes de l'Etat sous le commandement du Comte de Waldek, & partit de Gand, sous l'escorte de cinquante Chevaux, pour se rendre à Dendermonde, & de là en Hollande, d'où le Comte de Monterey eut bien de la peine à le ramener au Camp. Il n'y resta pas long-tems. Ennuyé de se voir oisif, il détacha trois mille Hommes d'Infanterie sous la conduite du Colonel Wee, & huit Régimens de Cavalerie sous celle du Comte de Nassau, pour aller renforcer Rabenhaupt, & se rendit devant Graves, dont la prise importoit beaucoup aux Etats. Le Prince de Condé prit la route de Paris, parce que les gros Détachemens que Sa Majesté Très-Chrétienne lui avoit ordonné de faire pour l'Allemagne, ne lui permettoient pas de tenir la Campagne. Louis, qui n'étoit pas content de la Bataille de Senef, dont le succès n'avoit pas répondu au massacre qu'on y avoit fait, dissimula son mécontentement, & alla recevoir gracieusement le Prince sur le haut de l'Escalier. Son Alteffe, affoiblie par la goutte, & qui montoit avec peine les degrez, cria, en voyant le Roi : *Je demande pardon à Votre Majesté si je la fais attendre. Mon Cousin*, répondit ce Monarque, *ne vous pressez pas, quand on est chargé de Lauriers on ne peut pas marcher si vite.*

LXXIV. La Conjuraton du Chevalier de Rohan peut être placée après la Bataille de Senef, avec laquelle elle a une liaison naturelle, s'il est vrai, comme on l'affûre, qu'elle ait été découverte par quelques Lettres des Conjurez qui se trouvèrent dans le Bagage qu'on avoit enlevé aux Espagnols dans cette Bataille. Les autres disent qu'elle fut révélée par le Roi d'Angleterre, qui en soupçonna quelque chose sur ce qu'un Marchand de Londres avoit reçu du Comte de Monterey une Somme de cent mille écus, pour en disposer suivant les ordres de ce Chevalier. Il étoit de l'illustre Maison de Rohan, qui comme celle de Bouillon a eu, dans ces derniers tems le rang de Prince en France. C'étoit l'Homme de son tems le mieux fait & de la plus grande mine ; mais c'étoit un composé de qualitez contraires. Il avoit quelquefois beaucoup d'esprit, & souvent peu. Sa bile échauffée lui fournissoit ce qu'on appelle de bons mots. Il étoit capable de hauteur, de fierté, & d'une action de courage. Il étoit aussi de foiblesse & de mauvais procédé, comme il le fit voir dans une Affaire qu'il eut avec M. le Chevalier de Lorraine, qui valoit mieux que lui ; car il osa avancer, qu'un jour étant à cheval il l'avoit frappé de sa canne, chose dont il se dédit après beaucoup

1674. „ de menteries avérées. Ce même Chevalier avoit eu autrefois un procédé avec le
 „ Roi, encore jeune & sous la tutelle du Cardinal Mazarin, qui lui avoit donné de la
 „ réputation. Voici le fait en peu de mots. On jouïoit fort gros jeu chez le Cardi-
 „ nal, le Chevalier de Rohan, après avoir beaucoup perdu, se trouva devoir au Roi
 „ une grosse Somme. On étoit convenu qu'on ne payeroit qu'en Louis d'or ; &
 „ après en avoir compté au Roi sept ou huit cens , il lui compta deux cens Pistoles
 „ d'Espagne ou environ. Le Roi ne voulut pas les recevoir, & dit qu'il falloit des
 „ Louis. Alors le Chevalier de Rohan prit brusquement les deux cens Pistoles
 „ d'Espagne, & les jeta par la fenêtre, disant, *puisque Votre Majesté ne les veut*
 „ *pas, elle ne sont bonnes à rien.* Le Roi picqué se plaignit au Cardinal de cette
 „ insolence, & le Cardinal, comme son Gouverneur, lui dit, *Sire, le Chevalier de*
 „ *Rohan a joué en Roi, & vous en Chevalier de Rohan.* (a) Ce jeune Seigneur
 „ perdu de débauche, accablé de debtes, brouillé irrémédiablement avec Madame
 „ de Guimené, sa Mère, dont il avoit volé les bijoux, & à laquelle il avoit tellement
 „ manqué de respect qu'elle vouloit le faire enfermer, haïssant personnellement le Roi,
 „ irrité du mépris qu'on faisoit de lui à la Cour, au desespoir de se voir éloigné de tous
 „ les Emplois, ne sachant où donner de la tête, d'ailleurs susceptible d'idées vastes,
 „ vaines & fausses, se jeta en desespéré dans une Affaire qu'il regardoit comme une
 „ ressource dans la triste situation où il se trouvoit. Comme il y a peu d'intrigues où
 „ les Femmes n'entrent, il y en avoit une dans celle-ci. Née à Paris, elle avoit été
 „ mariée en Normandie à M. d'Eudreville, Homme de qualité, qu'elle empoisonna
 „ pour épouser le Marquis de Villars, jeune & bien fait, dont, s'étant lassée, elle
 „ s'en défit aussi par le poison, afin de se donner au Chevalier de Preault, Neveu de
 „ la Treumont. Celui-ci étoit un Gentilhomme de Normandie proche de Roüen,
 „ ancien Officier, Homme d'esprit, & d'un grand courage. C'étoit le véritable Chef
 „ de la Conspiration, & le Chevalier de Rohan n'étoit qu'un Fantôme. Ayant dissi-
 „ pé son petit patrimoine avec les Femmes, il crut devoir tout risquer pour chercher
 „ Fortune ; & comme son Neveu n'étoit pas mieux que lui dans ses Affaires, il se
 „ laissa aisément persuader d'entrer dans le même Complot, & y engagea la Mar-
 „ quise de Villars, dont il étoit amoureux & aimé, & dont le Château étoit
 „ très-bien situé pour les entrevûes, & pour d'autres usages plus importants. Ces
 „ Messieurs se servirent d'un Maître d'Ecole Hollandois, nommé François van
 „ den Ende. Cet Homme avoit exercé la Médecine à Amsterdam, & y avoit en-
 „ seigné le Latin avec beaucoup de succès & de réputation. (b) Mais, com-
 „ me on s'aperçut qu'il jertoit dans l'esprit de ses Disciples des semences d'Athéïf-
 „ me, on les lui retira. Trop connu en Hollande pour y trouver de l'emploi, il s'é-
 „ toit réfugié à Paris, & avoit érigé à Picpuce, au Fauxbourg St. Antoine, une nou-
 „ velle Ecole Latine. C'étoit-là que se tenoient les principales Conférences, & c'é-
 „ toit lui qui servoit de Secrétaire pour entretenir la correspondance en Hollande.
 „ Tels étoient les Conspirateurs. On leur attribua deux desseins également extrava-
 „ gans. L'un étoit de livrer à Tromp, qui croisoit sur les Côtes de Normandie, Quil-
 „ leboëuf, petite Ville, située à l'embouchure de la Seine, & de faire ensuite soule-
 „ ver la Province. Deux choses rendoient ce dessein chimérique, l'une qu'il n'y avoit
 „ en Normandie aucune disposition au Soulèvement, & l'autre que les Conjurez n'a-
 „ voient ni amis, ni argent, ni crédit. Le second projet n'étoit guères moins ima-
 „ ginaire, quoiqu'il passât pour très-constant. C'étoit d'enlever le Dauphin à la Chasse.
 „ Il aimoit passionément celle du Loup ; & ces Animaux faisant des fuites de cinq ou
 „ six lieues, ce jeune Prince les poursuivoit fort loin, s'écartoit souvent de ses Gar-
 „ des, qui ne pouvoient le suivre, & s'enfonçoit avec un très-petit nombre de
 „ Chasseurs dans les Bois, en sorte qu'on pouvoit facilement l'enlever. Les Conspira-
 „ teurs avoient résolu de profiter d'une semblable occasion, de le jeter dans un Ca-
 „ roffe fermé, & à force de Relais disposez sur la route, de le conduire à la Rade de
 „ Pandepie, à une lieue de Honfleur, l'embarquer sur un Vaisseau Hollandois, & le
 „ conduire en Hollande. C'étoit, disoit-on, la raison secrète des promenades que
 „ Tromp faisoit sur les Côtes de Normandie. On ajoute qu'ils avoient fait faire plu-
 „ sieurs Habits semblables à ceux des Gardes du Corps du Roi, afin d'en revêtir leurs
 „ Gens, & d'écarter par là le soupçon de la violence sur la route. Il est certain qu'on
 „ trouva de ces Habits dans le Chateau d'Eudreville, & que ce fut là une conviction

(a) Mémoires du Règne de Louis XIV. par M. le Marquis de la Fare, pages 145. 146. & 147.

(b) Spinoza avoit appris de lui le Latin, & avec

cette Langue les premiers principes d'une nouvelle es-
 pèce d'Athéïsme, qu'il réduisit dans la suite en Sy-
 stème.

contre la Dame du Lieu, qui devoit prêter sa Maison pour coucher le Dauphin en passant. Enfin le Roi augmenta considérablement les Gardes de ce Prince, ce qui confirma que le dessein de l'enlèvement étoit fondé. Le Roi avoit eu de la peine à en croire ses yeux, lorsqu'il vit les Lettres des Conjurez; mais convaincu par une suite de preuves de la réalité d'une Conspiration qu'il croyoit d'abord chimerique, il donna Ordre d'arrêter les Accusez à l'insçu les uns des autres. Sa Majesté envoya à Rouën M. de Brissac, Major de ses Gardes, pour y arrêter la Treumont, son Compatriote & son Ami. Il le trouva au lit dans une Auberge; & après lui avoir témoigné le regret qu'il avoit de se voir chargé d'une telle Commission, il lui dit qu'il ne pouvoit se dispenser d'obéir aux Ordres du Roi. La Treumont, sans s'émouvoir, lui répondit qu'il ne sçavoit pourquoi on le faisoit arrêter, qu'il ne se sentoît coupable de rien, qu'au reste il ne lui pouvoit sçavoir mauvais gré de ce qu'il faisoit son devoir, & qu'il ne lui demandoit point d'autre grace que celle de le laisser habiller en repos. Feignant ensuite d'avoir besoin d'entrer dans son Cabinet pour quelque nécessité, & en ayant obtenu la permission, il en sortit un moment après le pistolet à la main, dont il voulut tuer Brissac. On dit que celui-ci, qui ne craignoit point le feu, lui cria *tire*, la Treumont le fit, le manqua, & blessa un des Gardes qui suivoient Brissac; mais un autre Garde ayant regardé la parole de son Major comme un ordre de tirer, lâcha son Mousqueton, coucha la Treumont par terre, d'où il fut enlevé & porté chez le Marquis de Beuvron, Lieutenant de Roi, qui n'en put tirer aucune confession, & il mourut le lendemain, avant que le premier Président eût pu lui faire donner la Question, & par conséquent sans rien avouer. Brissac fit mal sa Cour au Roi, qui ne l'envoyoit pas pour tuer; mais pour prendre & emmener vivant un Homme qui avoit le secret de la Conspiration, & par qui on auroit pu en découvrir toutes les circonstances, & sçavoir ceux qui y avoient quelque part. Le hazard ayant conduit le Chevalier de Rohan à St. Germain le même jour que l'ordre avoit été donné de l'arrêter, il vint à la Messe du Roi, pendant laquelle Sa Majesté ne cessa d'avoir les yeux sur lui; ce qui lui causoit d'autant plus d'inquiétude, qu'elle n'avoit pas coutume de le regarder ainsi. En sortant de la Messe un Exempt des Gardes du Corps lui demanda son Epée de la part du Roi, & on le mena à la Bastille. Le Chevalier de Preault & la Marquise de Villars furent aussi arrêtez & conduits au même Lieu. Van den Ende, ayant sçu que le Chevalier de Rohan avoit été pris, s'étoit évadé. Mais, comme il ne pouvoit pas être encore fort loin, on envoya son Portrait sur la Frontière avec ordre de l'arrêter, s'il venoit à être connu, & on commanda à tous les Maîtres de Coches, que s'il se présentoit quelqu'inconnu pour passer en Pays étranger, ils en donnassent avis. Le Maître d'École qui s'étoit caché quelque part à Paris, avoit envoyé sa Femme retenir deux places au Carosse de Bruxelles. La Femme d'un nommé Desgrès, fameux Exempt, qui en fut avertie, s'y transporta; & faisant semblant d'être Marchande, elle fit une fausse confidence à la van den Ende, lui disant qu'elle voudroit bien faire passer quelques Marchandises en France sans payer les Droits. Celle-ci la prenant pour ce qu'elle se disoit, lui dit qu'elle avoit un Mari qui cherchoit à se retirer secrètement du Royaume à cause de quelques Créanciers qui le persécutoient. Et ayant ainsi lié une espèce de connoissance ensemble par la confidence réciproque qu'elles venoient de se faire, la Femme du Maître d'École pria celle de l'Exempt à dîner, & van den Ende s'y étant trouvé, la Desgrès le reconnut au Portrait qu'on lui en avoit fait. L'Exempt avoit suivi sa Femme, & étoit convenu avec elle, que si c'étoit celui qu'il cherchoit, elle se mettroit à la fenêtre. Elle le fit, & Desgrès étant entré avec ses Archers, lorsqu'ils étoient à table, prit van den Ende, qui jettant un triste regard sur sa Femme: lui dit: *Ab! malheureuse, qu'as tu fait? Ta crédulité m'a perdu.* On arrêta encore quelques autres personnes, (a) qu'on trouva innocentes & qu'on relâcha, entre autres, le Comte de Crequi Berneuil, qui fut arrêté, parce que la Treumont avoit été il n'y avoit pas quinze jours chez lui; mais comme il prouva qu'il ne s'étoit pas trouvé à la Maison lorsque la Treumont y étoit venu, & que de plus il justifia qu'ils étoient mal ensemble depuis dix ans, il sortit de prison. On nomma des Commissaires (b) pour aller faire à la Bastille le Procès aux Accusez. Le Chevalier de Rohan refusa d'abord de reconnoître les

(a) Le Marquis de Sourdeval, & les Sieurs de St. Martin & d'Aigremont: (b) Mrs. de Bezons & de Fieuber.

1674. Commissaires pour les Juges, soutenant qu'il devoit être jugé par le Parlement ; & qu'il eût compris ce que vouloit lui faire entendre M. de Fieubert, en lui demandant, s'il n'avoit point connu feu la Treumont, s'il n'avoit point eu de commerce avec feu la Treumont, il auroit pu sauver sa vie ; mais il alla sottement tout avouer à M. de Bezons, qui lui arracha son secret, en lui faisant espérer la grace. „ Nous „ avons contre vous, lui dit ce Conseiller d'Etat, mille fois plus de preuves qu'il „ n'en faut, la Treumont a tout avoué, & le meilleur conseil que je puisse vous „ donner c'est de mériter votre grace, en avouant ingénument les choses comme „ elles se sont passées. Le Roi est naturellement bon, vous le sçavez par expérience „ ce, il n'aime point le sang, il sera ravi que vous ayez recours à sa Clémence, & „ que votre Confession lui épargne la douleur de répandre le sang d'un Homme de „ votre Qualité. Il se contentera de vous tenir quelque tems à la Bastille, pour „ l'exemple seulement, au lieu que si vous continuez à nier une chose dont on a „ des preuves évidentes, je ne puis vous dissimuler que vous êtes perdu sans res- „ source. „ Ce Discours imposteur & indigne d'un Juge, ébranla le Chevalier. Il „ demanda à M. de Bezons quelle sûreté il y avoit pour sa vie, & s'il en vouloit „ être caution. „ Vous avez tort, lui répondit-il, de vouloir capituler avec votre „ Maître, si le Roi exige que vous confessiez tout de vous même, ce n'est pas „ que Sa Majesté ait besoin de votre Confession, pour sçavoir l'Affaire, elle en „ est sans cela parfaitement bien instruite, elle veut seulement que vous la met- „ tiez par cet acte de soumission en état de vous faire grace. „ Enfin il le tourna „ de tant de côtes, qu'il en tira tout ce qu'il voulut. Après que M. de Bezons eut „ extorqué la Confession du Chevalier, son Procès lui fut bientôt fait. Quoiqu'il „ eût extrêmement mal-traité la Princesse de Guiméné, sa Mère, elle ne laissa pas „ d'écouter les sentimens de la nature, & de solliciter fortement pour lui, dans le tems „ que le Prince de Soubise, son Neveu, faisoit sa Cour en abandonnant son On- „ cle ; mais elle eut beau se jeter aux pieds du Roi, pour demander que la peine que „ méritoit son Fils fût commuée en une Prison perpétuelle, Sa Majesté fut in- „ éxorable. Il fut condamné à avoir la tête coupée, la Marquise de Villars & le Che- „ valier de Preault reçurent la même Sentence, & le Maître d'Ecole fut condamné à „ être pendu. On dressa pour cet effet trois Echafauts & une Potence dans la rue „ Sainte Antoine, proche de la Bastille, où les Coupables furent exécutez le vingt- „ septième de Novembre. Le Chevalier de Rohan, qui dans le commencement de sa „ Prison étoit tombé dans des emportemens si furieux, qu'on avoit été obligé de l'enchaî- „ ner & de le faire garder à vûe par dix Soldats, de peur qu'il ne se défit lui-même, de- „ vint en un instant doux comme un Agneau, & quoique sa Profession de foi fût „ chargée de peu d'Articles, & qu'il eût toujours vécu conformément à sa Créance, „ il ne laissa pas de demander de lui-même un Confesseur. Madame sa Mère obtint „ du Roi qu'on lui envoyât le P. Bourdalouë, Jésuite & célèbre Prédicateur, lequel „ voyant un changement si subit dans un Homme qui avoit passé vingt-deux ans sans „ s'être approché une seule fois des Sacremens, ne put s'empêcher de dire que c'étoit „ l'Ouvrage de Dieu. Mais quel étoit ce changement ? Esprit fort par débauche & „ par Libertinage, & non par connoissance & par principes, la vûe de la mort & l'apré- „ hension de ses suites troublèrent sa foible raison, & lui firent craindre des peines éternel- „ les qu'il avoit traitées, sans preuves, de Contes inventez pour épouvanter les Enfans „ & les Femmes, & qu'il regardoit avec aussi peu de raison comme très-réelles. Il „ pria le Père Bourdalouë de le faire mourir en *Chrétien*, & l'assura qu'il mourroit „ en *Homme d'honneur*. Il demanda à ce Père si l'exécution ne se feroit pas secrète- „ ment dans la Cour de la Bastille, & lui ayant répondu que non, & qu'il falloit se „ résoudre à mourir publiquement, il s'écria : *Eh bien, tant mieux nous n'en au- „ rons que plus d'humiliation*. L'Exécuteur lui ayant demandé s'il vouloit être lié „ avec un ruban de sa Rhingrave ou avec des cordes, il répondit, que puisque Jésus „ Christ avoit été lié avec des cordes, il auroit honte d'être lié avec des rubans. Il „ voulut aller à pied au Suplice, au lieu que ses Complices y furent conduits en Cha- „ rette. Il y marcha avec courage, (a) parut fort résigné, salua très-civilement les „ Officiers des Mousquetaires & des Gardes du Corps ; & après avoir dévotement „ baisé le Crucifix, & dit plusieurs fois *Jesus Maria*, sa tête fut séparée de son Corps

(a) M. Bayle dit que le P. Bourdalouë ayant employé cinq ou six jours à résoudre à la mort le Chevalier de

Rohan, le trouva si mal disposé à la recevoir chrétiennement, lorsqu'il fut question de monter sur l'E-cha-

d'un seul coup. Le P. Bourdalouë se fit honneur d'avoir arraché quelques termes de Pénitence d'un Homme qui avoit toujours vécu dans le crime & dans l'irreligion, & la Maison de Rohan fit valoir son témoignage, afin d'exciter la compassion de tout le monde en faveur du Chevalier, qui sans cela n'auroit été regretté de personne. Le Chevalier de Preault fut exécuté le second. La Marquise de Villars lui reprocha que c'étoit lui qui les avoit perdus par ses Lettres; & le voyant effrayé à la vue de l'Échafaut, elle l'exhorta à mourir en Homme de cœur. Pour elle, elle affronta la mort en Femme qui la regardoit comme le dernier terme de toutes choses, & qui ne connoissoit d'autre vie que celle qu'elle alloit perdre. Elle attendit le coup fatal avec une fermeté héroïque, & parla, sans s'émouvoir, jusqu'au dernier moment avec sa vivacité naturelle. Van den Ende fut pendu, & mourut en Philosophe matérialiste qui n'espéroit ni ne craignoit rien après le Trépas, parce qu'il croyoit que l'Âme & le Corps périssent ensemble, & qu'on n'étoit ni plus heureux ni plus malheureux après la Mort qu'on l'avoit été avant la Vie. Telle fut la fin doublement funeste de la Marquise de Villars & de van den Ende, qui moururent dans des sentimens si opposés à la foi Chrétienne. On dit que le Roi avoit envie de faire grâce au Chevalier de Rohan; mais que le Chancelier le Tellier & M. de Louvois, son Fils, lui représentèrent, que dans la conjoncture présente un exemple étoit nécessaire, & qu'on n'en pouvoit faire un grand à meilleur marché, puisque le Chevalier de Rohan étoit d'une grande Naissance, & cependant sans Suite, sans Amis, mal avec sa Mère, & avec tous ceux de sa Famille, dont aucun n'osa se jeter aux pieds du Roi. Cela fut trouvé fort mauvais dans le Public. On blâma fort Madame de Soubise, sa Parente, qui étoit en ce tems-là fort bien avec le Roi, à ce qu'on prétendoit, quoique leur Commerce fût caché. Le Chevalier avoit été fort bien venu des Dames & en dernier lieu de Madame de Mazarin, qui avoit quitté son Mari pour le suivre. Il avoit aussi eu les bonnes grâces de Madame de Tiange, Sœur de Madame de Montespan, & on prétendoit qu'il avoit aimé Madame de Montespan même. Quoi qu'elle n'eût pas répondu à sa passion, elle fut fort touchée de sa mort; mais elle n'eut pas le courage de demander sa Grâce. Ce n'est pas la seule occasion où elle ait montré un cœur dur, peu sensible à la pitié & à la reconnaissance. (a), Bien des Gens ont crû que cette Conspiration étoit imaginaire, & qu'elle n'avoit été inventée que pour perdre le Chevalier de Rohan. La Raïson qu'ils en donnoient étoit, que tous les Conspirateurs ensemble n'étoient pas capables de faire soulever un seul Village, & que le projet qu'on leur attribuoit étoit tout à fait visionnaire. Ils ajoutoient qu'un grand nombre de personnes, qu'on avoit arrêtées comme Complices, avoient ensuite été relâchées comme innocentes. Mais ces raisons n'ont aucune solidité; car une Conspiration peut être fort réelle, quoi qu'elle paroisse chimérique aux Gens sages; & dans ces fortes d'Occasions le moindre soupçon suffit pour faire arrêter un Homme, quitte à le relâcher, s'il est innocent. D'ailleurs on trouva plusieurs Lettres chez la Marquise de Villars, & le Maître d'École avoua qu'il avoit fait un Voyage à Bruxelles, afin de prendre des mesures plus justes avec le Comte de Montereÿ & avec quelques Députés des Etats. On a chargé, mais fausement, les Conspirateurs d'avoir eu dessein d'attenter à la vie du Roi, & à celle de toute la Maison Royale. La preuve qu'on ne les a pas trouvés coupables de ce Crime, c'est qu'il n'en est fait aucune mention dans leur Sentence, & qu'ils ne furent condamnés que comme Criminels d'Etat. Nous nous sommes un peu étendus sur cette Affaire, parce qu'elle a fait beaucoup de bruit dans son tems, & que les Hollandois y ont eu quelque part.

LXXV. Pendant que la République faisoit ses efforts pour écarter l'Ennemi de ses Frontières, elle travailloit à grossir son parti par des Alliances avec les Princes du Nord, dont il est besoin de faire connoître la disposition & les intrigues avant que de rentrer dans le cours des Sièges & des Batailles, dont cette Campagne est furieusement chargée.

LXXV.
Intrigue
de la Ré-
publique
dans les
Cours du
Nord.

LXXVI.

chafaut, que ce Père fut obligé de prier quelques Capitaines aux Gardes qui étoient aux Portes de la Bastille de venir à son secours. M. Magalotti s'avauça & dit au Chevalier: Par la Tête. D... M. le Chevalier, vous êtes bon de craindre la mort. Un homme de votre profession doit-il avoir peur de rien? Et Mort. D... figu-

rez vous que vous êtes à la tête d'une tranchée au milieu de cent boulets de Canon qui vous frisent la perruque, songez que vous êtes à l'Assaut. Mais M. Bayle ne donne pas ce Fait pour véritable, & aussi ne l'est-il pas.

(a) Mémoires du Règne de Louis XIV. par M. le Marquis de la Fare, pages 151. & 152.

LXXVI. On ne pouvoit rien espérer de la Pologne, non-seulement, parce qu'elle étoit en Guerre ouverte contre le Turc; mais parce quelle avoit perdu son Roi sur la fin de l'Année précédente. Ce Prince seroit tombé dans le mépris & dans la haine de ses Sujets si la mort n'avoit eu pitié de lui & ne le leur avoit enlevé promptement. Gouverné par des Parasites & par des Flateurs qui le trompoient par de fausses loianges, & qui le pilloient, il étoit devenu si pauvre qu'il n'avoit pas toujours de quoi fournir à la dépense de sa Table, dont il faisoit toutes ses délices & toute sa passion. Il étoit si intempérant sur le manger qu'il se donnoit des maladies continuelles. On crut qu'il s'étoit gâté le sang & les entrailles en mangeant une trop grande quantité de citrons. Cependant on ne laissa pas de dire après sa mort qu'il avoit été empoisonné, comme si l'intempérance seule poussée à l'excès n'avoit pas suffi pour le tuer. La perte n'étoit pas grande; mais on avoit lieu de craindre beaucoup plus de Division qu'il n'y en eut. Comme la Conjoncture présente ne permettoit pas qu'on différât long-tems l'élection d'un nouveau Roi, on s'assembla promptement à Warsovie, où le grand Maréchal Sobieski fit son entrée avec un petit nombre de Troupes.

Le Czar versa des larmes, en aprenant la mort du Roi de Pologne, dont il n'avoit rien à craindre. Il en étoit d'autant plus affligé qu'il crut qu'on avoit hâté sa mort par le poison. Mais il ne laissa pas de prendre des mesures pour faire monter son Fils puiné sur le Trône. Il promettoit aux Polonois la restitution de la Livonie, & de tous les Pays qu'il avoit pris sur eux, il y ajoutoit neuf Millions d'argent comptant, & une Armée puissante pour agir offensivement contre le Turc. Ces trois promesses étoient éblouissantes; mais un Prince âgé de quatorze ans n'étoit pas propre à gouverner la Pologne, ni à la défendre contre les Turcs. D'ailleurs, les Polonois haïssoient la Religion Grecque presque autant que la Protestante, & ils avoient peur que le Père & le Fils ne travaillassent à l'établir avec les Cosaques, qui la professent aussi. Enfin il auroit fallu partager les Sommes que Sa Majesté Czarienne promettoit, avec ceux qui se plaignoient qu'on voyoit assez de Candidats; mais qu'aucun n'agissoit dans les règles, c'est-à-dire qu'on ne répandoit point d'argent comme on avoit fait dans les Elections précédentes.

LXXVII.
Abaffi.

LXXVII. Abaffi, Prince de Transylvanie, offroit quinze Millions, & promettoit de réunir ses Etats à la Pologne, & de lui fournir une Armée de trente mille Hommes; mais, pour être écouté, il avoit un Ennemi trop puissant dans la personne de l'Empereur, qui s'opposoit ouvertement à cette Election.

LXXVIII.
Le Prince
Electoral
de Brande-
bourg.

LXXVIII. L'Electeur de Brandebourg avoit envoyé de bonne heure plusieurs Ministres à Warsovie, afin de s'aboucher avec le Grand Chancelier, & de voir le train des Affaires. Il aprit bientôt qu'on avoit beaucoup d'inclination pour le Prince Electoral Charles, son Fils; mais la différence de Religion formoit un grand obstacle à son Election. L'Evêque de Cracovie se contentoit que le Prince assistât extérieurement au service public de l'Eglise Romaine, & lui laissoit la liberté de communier dans son Palais conformément à la foi de ses Pères. Mais il demandoit la restitution de plusieurs Places, & une Armée de dix mille Hommes entretenuë à ses dépens, contre les Turcs. Les autres exigeoient une Abjuration formelle de la Religion Réformée, & y ajoutoient la cession de la Prusse, qui deviendroit Héritaire aux Rois de Pologne, & l'Electeur rejettoit également ces deux Propositions.

LXXIX.
Le Prince
George de
Danne-
marc.

LXXIX. Le Prince George, Frère du Roi de Dannemarc, se mit aussi sur les rangs. Le Comte de Windisgrats, qui travailloit avec les Députés des Etats pour faire entrer ce Monarque dans leur Alliance, promettoit la faveur de l'Empereur, son Maître, & le Duc de Hanover sollicitoit la Reine Mère, sa Sœur, (a) à ne faire aucun incident sur la Religion. Mais Sa Majesté Danoise déclara qu'on ne devoit pas exiger de son Frère comme un préliminaire, qu'il se fit Catholique, ni même lui imposer une Condition si dure pour monter sur le Trône, qu'il promettroit seulement de se faire instruire, sous condition qu'on le laisseroit faire ses dévotions ordinaires dans sa Chapelle. Cette déclaration refroidit la Cour de Vienne, & ranima les Plaintes du Nonce du Pape, qui demandoit un Prince né dans le sein de l'Eglise Romaine.

LXXX.
Le Prince
de Condé,
le Duc
d'Anguien,
son Fils,
& le Duc
de Neu-
bourg.

LXXX. L'Evêque de Marseille, qui étoit venu de France avec de grosses remises, fit trois démarches différentes. Il parla premièrement en faveur du Prince de Condé ou du Duc d'Anguien, son Fils; mais il le fit très-foiblement, parce que Louis n'aimoit pas à voir cette branche de la Maison de Bourbon sur un Trône, où elle pouvoit

(a) Sophie Amelie, Fille de George, Duc de Lunebourg, Veuve de Frédéric III. Roi de Dannemarc, & Mère de Chrétienne V.

voit nuire à la sienne. C'est pourquoi, il proposa le Duc de Neubourg. Le Père & le Fils s'entre-disputoient la Couronne. Le Père, quoique fort âgé, ne pouvoit abandonner des prétentions déjà rejetées plus d'une fois, & le Fils avoit sur le Père l'avantage d'être jeune, & de pouvoir épouser la Reine, s'il étoit élu Roi. Mais l'Evêque ayant remarqué que les Polonois ne vouloient point d'un Prince pauvre, proposa de donner l'exclusion à tous les étrangers, afin d'écarter par là le Prince Charles de Lorraine.

LXXXI. Ce Prince étoit un des Prétendants. La Reine, soutenue par une grande partie de la Nation, avoit dès ce tems-là envie de l'épouser, comme elle fit depuis. L'Evêque de Gnesne avoit proposé à cette Princesse la dissolution de son Mariage avec Michel pour cause d'impuissance, & d'épouser en sa place un Prince qui gouverneroit la Pologne avec plus de vigueur & de prudence. La Reine interdite, ne voulut point écouter ce Conseil; mais on ne laissa pas de sçavoir à Vienne qu'il avoit été donné, & le Roi même en fut informé. Après sa mort, la Reine, se sentant beaucoup d'inclination pour le Prince Charles de Lorraine, qui offroit de l'épouser, sollicita fortement pour lui. Il s'étoit approché des Frontières du Royaume, afin d'affermir son parti, & sur tout les Lithuaniens qui s'étoient déclarés en sa faveur.

LXXXI.
Prétentions du Prince Charles de Lorraine.

Malgré les apparences d'un succès heureux, ce Prince fut exclu de la Couronne. L'Evêque de Cracovie, qui présidoit à l'Assemblée à cause de l'indisposition du Primat, & qui soutenoit les intérêts de la France, dont il tiroit de grosses Sommes, représenta qu'on s'exposeroit au ressentiment de cette Couronne, si on faisoit tomber l'Élection sur un de ses Ennemis déclarés. Mais la Haïne qu'on avoit pour la Maison d'Autriche fit plus d'impression que tout autre motif. Les Polonois, las de se voir sous la Tutelle de la Cour de Vienne, vouloient en sortir. Le Baron de Stum, disoient-ils, a osé proposer la déposition du feu Roi, & de faire marcher une Armée Impériale pour soutenir ceux qui entreprendroient de le déposer. Le Prince de Lorraine, ajoûtoient-ils, n'est point assez riche pour lever une Armée, ni pour entretenir sa Cour, il tirera tout son apuy de l'Empereur, & dépendra aveuglément de lui. Il est vrai, que ce Prince peut épouser la Reine; mais on ne doit pas préférer cet avantage à celui de la République. D'ailleurs on peut reconnoître les services de cette Princesse par une autre voye, & lui assigner une subsistance honorable aux dépens de l'Etat.

LXXXII. Sobieski, Grand Maréchal de la Couronne, avoit protesté publiquement qu'il aimoit mieux conserver sa Charge, qui lui laissoit sa liberté que de vivre & de mourir Roi de Pologne avec les pieds & les mains liées; mais il ne laissoit pas de faire secrètement sa Cabale, que la France apuyoit avec beaucoup d'art. Enfin la Victoire qu'il avoit remportée sur les Turcs à Choczin peu de jours après la mort du Roi parloit avantageusement en sa faveur, & il devoit être assuré de son Election, puisqu'il répondit fièrement à ceux qui le menaçoient de la retraite des Lithuaniens, si on différoit l'Élection du Prince Charles, *que s'ils sortoient de l'Assemblée les Polonois y entreroient.* En effet il fut élu Roi par les Polonois le dix-neuvième de May. La résistance des Lithuaniens, qui s'opposèrent à son Election, empêcha qu'on ne le proclamât, & comme il étoit entré par là dans le nombre de Candidats, il fut obligé comme eux de sortir de l'Assemblée. Cet éloignement coûta beaucoup aux autres Prétendants, qui répandirent de l'argent dans l'espérance de l'emporter sur lui le lendemain; mais les Lithuaniens ayant changé de parti, il fut proclamé Roi (a) d'un commun consentement du Senat & de toute la Noblesse tant de Pologne que de Lithuanie. Cette Election rendit la Reine malade. Cependant elle ne laissa pas d'écrire au Prince Charles qu'il devoit se consoler de n'avoir pas une Couronne sur la tête, puisqu'il suffisoit de la mériter, qu'elle se croïoit aussi malheureuse que lui d'avoir fait des efforts inutiles, & qu'elle espéroit qu'ils auroient quelque jour une plus heureuse destinée. Le Prince répondit galemment, que sa plus grande douleur de n'être pas Roi venoit de ce qu'il voyoit ses plus douces espérances trompées, & que s'il avoit souhaité de monter sur le Trône de Pologne, ce n'étoit que pour parvenir à un bonheur qu'il préféroit à tous les Empires du Monde. Irrité de ce que le Roi de France s'étoit opposé à son élévation, & de ce qu'il avoit favorisé le Concurrent qui l'avoit emporté sur lui, il résolut de se venger de ce Monarque, qu'il trouvoit par tout contraire à ses desseins, & qui sembloit n'être né que pour lui nuire. Il demanda la permission de venir servir en Flandres, & il donna à Senef des marques de sa valeur ordinaire, jusqu'à ce que blessé à la tête il fut obligé de se laisser emporter. Sobieski fut couronné malgré les Mé-

LXXXII.
Sobieski élu & couronné.

(a) Le 21. de May.

1674. — contens, qui murmuroient de ce qu'il gardoit sa Charge de grand Maréchal de la Couronne; & comme l'argent que la France avoit promis n'étoit pas payé, il fit distribuer des Sommes considérables à l'Armée. La Reine se rerira à Toorn, après avoir obtenu un Dôüaire de deux cens mille francs de rente, auquel le Roi en ajoûta vingt-cinq mille.

LXXXIII. La Diète de Pologne intriguoit trop toutes les Puissances du Nord, pour que les Hollandois pussent conclure des Traitez avec ces Puissances; mais l'Élection de Sobieski ayant fait évanouir toutes les prétentions, on mit la dernière main à ceux qu'on avoit entamé en divers Lieux. Celui que l'Empereur, le Roi d'Espagne, & les Etats Généraux faisoient négocier avec le Roi de Dannemarc fut conclu à la Haye le dixième de Juillet. Sa Majesté Danoise promettoit de lever une Armée de seize mille Hommes (a) & l'Espagne & les Etats Généraux s'engageoient de lui payer, outre les frais de la Levée, (b) quatorze mille écus par mois pour les entretenir. (c) Cette Armée devoit être prête à entrer en action contre les Ennemis, & à marcher contre eux, lorsqu'à la pluralité des voix des Alliez, cela seroit trouvé nécessaire. (d) Si le Roi de Dannemarc étoit attaqué dans ses Etats, à cause qu'il avoit pris le parti des Alliez, ou par quelqu'autre raison, il lui étoit non seulement libre d'employer l'Armée qu'il avoit levée pour eux; mais ils étoient mêmes obligez de lui envoyer du secours. (e) Cette Alliance n'étoit ni *offensive* ni contre aucun Potentat, Roi ou Etat; mais seulement *défensive* & pour le maintien du repos des Alliez & de leurs Voisins. (f)

LXXXIV. On avoit déjà fait une semblable Alliance avec les Ducs de Brunswyk & de Lunebourg, par laquelle Leurs Sérénitez s'obligeoient de tenir dans leurs Pays sur les Frontières des Ennemis une Armée de treize mille Hommes, (g) dont elles entretiendroient six mille, & Leurs Majestez Impériale & Catholique, avec les Etats Généraux les sept mille restant, chacun par tiers. (h) Cette Armée devoit toujours être en un Corps, afin qu'on pût l'employer contre les Ennemis selon qu'on le jugeroit à propos pour le bien commun, par la pluralité des Voix, sçavoir de l'Empereur, du Roi d'Espagne, des Etats Généraux, & des Ducs de Brunswyk & de Lunebourg. Et en cas qu'elle se joignît à quelque Corps des Alliez, les Généraux seroient réglez à la pluralité des mêmes Voix. (i) Enfin cette Alliance devoit durer encore dix ans après la fin de la Guerre. (k)

LXXXV. Le Traité qu'on fit presque en même tems avec l'Électeur de Brandebourg étoit beaucoup plus avantageux aux Alliez; mais il souffrit aussi plus de difficulté. Son Altesse Electorale, par le Traité qu'elle avoit fait avec le Roi de France l'année précédente, avoit promis qu'elle n'assisteroit pas les Ennemis de Sa Majesté directement ni indirectement; mais un Article de ce même Traité portoit expressément, „ que l'Électeur ayant témoigné, qu'il ne pourroit être engagé à rien qui pût être „ contre l'Empire, & qu'il se réservoir les mains libres pour le défendre en cas qu'il „ fût attaqué, Sa Majesté Très-Chrétienne qui n'a pas moins à cœur la sûreté & „ la Paix de l'Empire, *admet volontiers cette réserve*, à condition toutefois que „ Sa Majesté ne fera pas censée attaquer l'Empire, si elle se trouve obligée de por- „ ter ses Armes en Allemagne, & d'agir contre tout Prince de l'Empire, quel qu'il „ pût être qui voulût attaquer Sa Majesté, ou donner assistance à ses Ennemis *con- „ tre le Traité de la Paix de Munster.* „ (l)

Toute la Question se réduisoit à sçavoir, si l'Empire étoit attaqué, ou si des Princes de l'Empire assistoient les Ennemis du Roi, ou enfin si c'étoit S. M. T. C., ou l'Empereur & les Allemands qui donnoient atteinte à la Paix de Munster. L'Électeur prétendoit que ce qui s'étoit fait en Allemagne, & ce qui s'y faisoit encore sous ses yeux dé- cidoit la Question en sa faveur, & le justifioit pleinement. En effet l'Électeur Palatin & celui de Trèves n'avoient pas attaqué la France, & n'avoient point donné de se- cours aux Ennemis de cette Couronne. Au contraire, les François avoient fait une cruelle invasion dans leurs Etats. Ils avoient, contre la foi des Traitez de West- phalie,

(a) Article II. (b) Article V. (c) Article III. (d) Article XIII. (e) Article XIV. (f) Article I. Voyez le Traité d'Alliance entre Christierne V. Roi de Dannemarc, & l'Empereur Léopold, Charles II. Roi d'Espagne, & les Provinces-Unies des Pays-Bas. Fait à la Haye le 10. de Juillet, 1674.

(g) Article II. (h) Article III. (i) Article XI. (k) Article XVII. Voyez le Traité de Confédération,

d'assistance & de défense entre l'Empereur Léopold; Charles II. Roi d'Espagne, les Etats Généraux des Provinces-Unies, & George, Guillaume, & Rodolphe Auguste Ducs de Brunswyk & de Lunebourg. Fait à Zell, le 20. de Juin, 1674.

(l) Article IX. du Traité entre Louis XIV. Roi de France, & Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg. Fait au Camp de Vosse, le 6. de Juin, 1673.

phalie, violé la Neutralité du Pays de Liège, en fortifiant Mafeyk malgré le Chapitre, en démolissant les Murailles & les Portes de Tongres, & en commettant dans l'Evêché plus de violences, qu'un Conquérant tant soit peu modéré n'en commet en Pays ennemi. Ils avoient enlevé dans son Château le Comte de Nassau Sarbruck, & l'avoient emmené Prisonnier à Mets. Ces violences forcèrent enfin les Princes de l'Empire à se déclarer contre la France, & ce fut après cette Déclaration que l'Electeur se crut indispensablement obligé de se joindre à l'Empereur, au Roi d'Espagne & aux Provinces-Unies pour empêcher une invasion totale.

LXXXVI. M. d'Achtienhoven, que les Etats avoient envoyé en Ambassade à Berlin pour engager Son Altesse Electorale à renouveler sa première Alliance avec eux, avoit eu diverses Conférences sur ce sujet avec Mrs. Swerin, de Somnits, & Blaspyl, qu'on lui avoit donné pour Commissaires. Ces Ministres demandèrent de la part de leur Maître un Subside de cent cinquante mille écus, & déclarèrent qu'il vouloit qu'on lui entretint vingt mille Hommes, au lieu de quinze, parce qu'il sçavoit par expérience que les secours trop foibles étoient inutiles. L'Electeur, qui s'étoit avancé jusqu'à Clèves, afin de hâter la conclusion d'un Traité, dont il connoissoit la nécessité, envoya le Général Dorfling au Prince d'Orange, persuadé qu'il s'accorderoit plus aisément avec un Homme de Guerre, qu'avec un Politique, qui pour l'ordinaire n'agit pas si rondement. Il se trompa, le Prince vouloit partir, & Dorfling, qui avoit ordre de quitter la Haye, s'il ne pouvoit pas conclure avant le départ de Son Altesse, s'en revint sans avoir rien fait. Mais, lorsque la Négociation paroissoit rompuë, on la reprit plus sérieusement, & l'Alliance fut conclue à Cologne sur la Sprée, le premier de Juillet. L'Electeur promit de lever une Armée de seize mille Hommes pour agir de concert avec les Alliez contre leurs Ennemis. (a) Le Roi d'Espagne & les Etats Généraux s'engageoient de payer aussi-tôt après la signature du Traité, chacun par moitié, deux cens mille Rixdalders, (b) & d'entretenir cette Armée. (c) De plus on convint qu'en cas de jonction les Officiers Impériaux, Espagnols & Hollandois, de quelque rang qu'ils fussent, feroient aussi bien que les Soldats à Son Altesse Electorale le même Serment qu'ils avoient déjà fait à leurs Maîtres, (d) & que l'Electeur auroit le Commandement général de toutes les Troupes, & toujours, pourvu qu'il le pût exercer en personne. (e) Le Roi de France n'eut pas plutôt appris la conclusion de ce Traité, qu'il donna ordre à M. de Feuquieres, son Ambassadeur à Stockholme, de sommer le Roi de Suède de le secourir promptement de ses Armes contre l'Electeur de Brandebourg, qui avoit promis à Sa Majesté Suédoise de ne rien entreprendre que de concert avec elle. Ce Ministre représenta, „ que le Roi, son Maître, n'avoit accordé à l'Electeur „ l'année précédente une Paix si avantageuse qu'à la considération de Sa Majesté Sué- „ doise; Que depuis cette Paix il lui avoit rendu les Places du Pays de Clèves, & „ qu'il s'en étoit rapporté à lui du différend qu'il avoit avec l'Electeur Palatin: Que „ quoiqu'il n'eût cessé de le prévenir dans toutes les occasions, il n'avoit pas laissé de „ s'allier encore de nouveau avec les Hollandois, & que même il marchoit en per- „ sonne à la tête d'une Armée qu'il avoit levée en faveur d'un Parti qui refusoit la „ Paix: Enfin, qu'il n'y avoit rien qu'on ne dût craindre d'un Prince aussi ambitieux, „ qui fouloit également aux pieds la foi des Traitez & le devoir de la reconnoissance. „ On répondoit pour Son Altesse Electorale; „ qu'elle n'avoit rien fait que de juste, „ puisque le Traité lui permettoit de prendre les Armes contre les Ennemis de l'Em- „ pire, & qu'elle y étoit d'ailleurs obligée par les Loix & les Constitutions Impériales. „ Qu'on ignoroit quelle reconnoissance on pouvoit exiger d'elle, puisque c'étoit le „ Roi Très-Chrétien, qui seul avoit tout l'avantage du Traité de Voffem. Que la „ même raison qui avoit porté Sa Majesté à abandonner les Villes des Provinces-Unies, „ lui avoit fait restituer celles de Clèves: Qu'il étoit permis à Son Altesse de faire Al- „ liance avec ceux qui avoient les mêmes intérêts qu'elle, & que tous les autres Prin- „ ces de l'Empire. Que c'étoit le sentiment des Ministres Suédois mêmes, qui avoient dé- „ claré que les violences commises en Allemagne par les François méritoient qu'on s'y „ opposât, & que le Roi, leur Maître, comme Prince de l'Empire, s'y feroit déjà „ opposé, si une telle démarche avoit pu s'accorder avec sa qualité de Média- „ teur. „

Yyy 2

LXXXVII.

(a) Article II. (b) Article III. (c) Article IV.
(d) Article XV. (e) Article XVI. Voyez le Traité d'Alliance entre Sa Majesté Impériale, le Roi d'Es-

pagne, les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas d'une part, & Son Altesse Electorale de Brandebourg, de l'autre.

LXXXVII. Cependant M. Wangelin , Résident de Sa Majesté Suédoise à
 1674. Berlin avoit fait tous ses efforts pour persuader à l'Electeur de ne point écouter les
 LXXXVII Propositions que lui faisoient les Alliez , & de joindre ses Troupes avec celles de
 Plaines de Sa Majesté , afin, disoit-il, de défendre ensemble la Liberté Germanique. „ Le Roi,
 la Suède. „ mon Maître , ajoutoit-il , est aussi irrité que votre Altesse des ravages qu'on a
 „ faits dans vos Etats & dans ceux des autres Princes de l'Empire ; mais il ne voit
 „ point un meilleur remède pour vous en garantir que celui d'entrer dans une Neu-
 „ tralité, qui procure une Trêve ou une Paix, par laquelle on répare le tort qu'on
 „ vous a fait. Il y a d'autant plus lieu de l'espérer, que le Roi de France relâchera
 „ beaucoup de la dureté des Conditions, qu'il a imposées aux Hollandois, & que
 „ de leur côté ces derniers sont résolus à lui donner plus de satisfaction : Est-il juste
 „ que l'Allemagne soit opprimée à cause de l'Espagne qui ne nous regarde pas, puis-
 „ que l'Empereur n'a aucun démêlé avec la France, & qu'il ne demande autre chose
 „ sinon qu'on satisfasse le Duc de Lorraine & les Membres de l'Empire ? Qu'a-
 „ vons nous affaire de continuer la Guerre, que l'Espagne & le Pape, trop puissans
 „ à la Cour de Vienne, veulent prolonger aux dépens de l'Empire ? „

L'Electeur répondit „ qu'il suivoit l'inclination qu'il avoit toujours eüe pour le
 „ rétablissement de la Paix ; mais qu'on se trompoit, si on croyoit que la France eût
 „ une sincère intention de traiter à des Conditions raisonnables, ou que les Hollan-
 „ dois fussent disposés à subir le joug qu'on vouloit leur imposer. Il ne faut pas,
 „ disoit-il, prolonger la Guerre à cause de l'Espagne ; mais il ne suffit pas de satis-
 „ faire le Duc de Lorraine, il faut aussi satisfaire Leurs Altesse Electorales de Trê-
 „ ves & Palatine, aussi bien que tous les Alliez. „ Et afin qu'on ne pût lui repro-
 cher aucune dissimulation, il déclara à M. Verjus qu'il étoit obligé de renoncer à l'Al-
 liance de Sa Majesté Très-Chrétienne, pour se réunir au Corps Germanique, comme
 il s'en étoit réservé la liberté par l'Article neuvième du Traité de Vosse.

L LXXXVIII. Le Baron d'Erenstein, Ministre de Suède, qui étoit alors à la Haye,
 L XXXVIII présenteoit aux Etats Généraux Mémoires sur Mémoires, qui tendoient tous à prouver
 Négocia- que la Paix est préférable à la Guerre, & que les services que le Roi, son Maître,
 tions de l'Ambassa- avoit rendus pour la procurer avoient été inutiles. Ces Mémoires qu'il multiplioit
 deur de Sa Majesté de mois en mois n'étoient diversifiés que par le récit du fort des Batailles qui furent
 Suédoise données pendant la Campagne. Les Etats auxquels les empressemens d'un Prince
 à la Haye. lié avec la France étoient suspects, eurent la prudence de ne répondre à ces fréquens
 Mémoires que de loin à loin & en termes généraux, qui exprimoient leur désir pour
 la Paix, & l'impossibilité qu'ils trouvoient à la faire. (a)

LXXXIX. La Suède se donnoit encore de plus grands mouvemens en Brande-
 L XXXIX bourg, soit qu'elle espérât de retenir Son Altesse Electorale dans la Neutralité, ou que
 Négocia- sa séparation parût trop importante pour la négliger. Dès le moment que M. Wange-
 tions de la Suède lin put deviner que l'Electeur rentroit dans les intérêts de l'Empire, il demanda la
 en Bran- communication du Traité, afin de l'envoyer à son Maître. L'Electeur répondit que
 debourg. le Roi de Suède ne lui avoit pas encore communiqué le sien avec la France, pen-
 „ dant qu'il lui demandoit hardiment le secret d'une Alliance qu'il venoit de faire avec les
 „ Etats, laquelle n'étoit pas encore consommée. M. Wangelin pressa l'Electeur sur les
 „ suites fâcheuses que sa nouvelle Confédération pouvoit avoir, & l'assura que l'Electeur
 „ Palatin feroit sa Paix, si Son Altesse vouloit y contribuer. „ Il n'est point Ques-
 „ tion, répondit l'Electeur, de faire une Paix particulière avec le Palatin, il en faut
 „ une générale, par laquelle on donne quelque satisfaction aux Princes opprimés.
 „ L'Electeur Palatin, ajoutoit-il, ayant fait la même réponse au Duc d'Orléans,
 „ son Gendre, le Roi a rejeté cette Proposition, en disant fièrement, *qu'il étoit*
 „ *fâché de voir qu'il n'y avoit rien à faire.* „ L'Electeur avoit dépêché Brand
 au Roi de Suède dès le mois d'Avril ; mais une longue maladie l'ayant arrêté en
 chemin, il envoya d'autres Ministres à Sa Majesté Suédoise pour lui faire part du
 dessein qu'il avoit de procurer la Paix à l'Empire, ou du moins d'empêcher que la
 France ne l'oprimât, en attaquant comme elle faisoit, tantôt un Membre de ce
 Corps, & tantôt un autre. M. de Feuquières agissoit plus efficacement par les Re-
 mises qu'on lui avoit faites, & enfin il détermina la Cour de Stockholme à faire
 passer

(a) Mémoires du Baron d'Ehrenstein aux Etats Gé-
 néraux, du 5. de Juillet, 1674. du 12. & du 21. du
 même mois, Réponse des Etats Généraux, du 25. de
 Juillet. Autres Mémoires de M. Ehrenstein du 9. &
 du 28. d'Août. Résolution de Leurs Hautes Puissan-

ces, du 17. de Novembre, 1674. Réponse dudit Am-
 bassadeur, du 19. Autre Mémoire du même du 26 &
 Résolution de Leurs Hautes Puissances, du 29. de No-
 vembre, 1674.

passer un Corps de Troupes en Allemagne. Et pendant que Vrangel conduisoit ce Corps dans la Marche de Brandebourg, & que M. de Feuquières publioit hautement qu'il ne donneroit pas un sol jusqu'à ce qu'on y eût commencé les Hostilités, le Comte de la Gardie protestoit à l'Ambassadeur de Hollande, qu'on n'avoit aucun dessein de quitter le caractère de Médiateur, ni d'attaquer aucun des Alliez. Il est vrai que ce Comte n'étoit pas d'avis qu'on se hâtât de commencer ces Hostilités; parce qu'il espéroit que les premières apparences suffiroient pour porter l'Electeur, jaloux de la prospérité de ses Etats & du bonheur de ses Sujets, à les prévenir, en rentrant dans l'Alliance de Sa Majesté Très-Chrétienne. Mais cependant en cas que Son Altesse demeurât fermement attachée aux Alliez, la Suède étoit résolue d'agir pour la France, & le Baron de Sparr, qui repassa en ce tems-là de Londres à Paris en assura publiquement le Roi.

XC. L'Electeur Palatin avoit de si hautes idées de l'Armée Impériale, qui devoit entrer dans ses Etats, qu'il croyoit que la moindre chose qu'elle feroit seroit de chasser M. de Turenne, & de prendre Philisbourg, dont la Garnison ravageoit le Plat-Pays de son Electorat. Plein de cette confiance, il envoya des Couriers à tous les Généraux Allemands, & particulièrement au Duc de Bournonville, afin de les obliger à hater leur marche. Les Ducs de Brunswyck & de Lunebourg, qui craignoient d'être obligés d'obéir à l'Electeur de Brandebourg, s'il venoit en personne commander ses Troupes, ne se pressèrent pas de venir, & M. de Bournonville ne fit pas grande diligence, parce qu'il n'aimoit pas à se trouver avec le Duc de Lorraine, auquel il falloit qu'il cédât le Commandement. Le Maréchal de Turenne, qui avoit reçu toute l'Infanterie qu'il avoit laissée à Saverne, & qui vouloit prévenir la jonction de trois ou quatre Armées, passa le Rhin à Philisbourg, & s'avança vers les Impériaux, qu'il trouva très-avantageusement campez. Ils avoient Ladembourg & un Fossé plein d'eau à leur droite, un Marais à leur gauche, & le Neker à leur tête. Le Duc de Bournonville, qui ne vouloit point combattre, avoit fait rehausser les bords de cette Rivière, & les avoit garni de Canon, dont les décharges causèrent d'abord un si grand desordre, que M. de Turenne fut obligé de se retirer, pour aller chercher un endroit plus commode, où il pût passer. Il envoya un Détachement de Cavalerie pour s'emparer du Gué qui étoit près de Widlinghen. Ce Détachement, à la faveur de quelques Batteries de Canon, força ceux qui gardoient le Gué de l'abandonner. Cela ne suffisoit pas, & on avoit encore besoin d'un Pont pour faire passer l'Infanterie. M. de Turenne en fit dresser un sur des Bateaux de cuivre; mais les Impériaux, qui vouloient éviter la Bataille, profitèrent de la nuit pour décamper, laissant seulement cinq cens Chevaux dans leur Camp, sous le Commandement du Colonel Dunewalt, qui les suivit quelques heures après. Cependant M. de Turenne passa le Neker, & prit Ladembourg sans coup férir. Trouvant les Alliez décampez, il détacha le Comte de Roze, son Neveu, avec deux ou trois mille Chevaux, pour donner sur la queue de leur Armée. Le Comte fit tant de diligence qu'il arriva à Zwingenburg, presque en même tems que leur Arrière-Garde. Dunewalt, qui la conduisoit, ayant fait volte-face, fondit sur les François, les mit en desordre, & donna le tems au gros de l'Armée Impériale de gagner Darmstadt, où il la joignit. Elle prit ensuite la route de Francfort, arriva devant cette Ville le sixième de Juillet au nombre de six mille Chevaux & de quinze mille Fantassins; & après avoir passé le Mein elle alla se camper auprès de Griesheim & de Nied. (a) M. de Turenne, qui ne vouloit pas s'engager plus avant, acheva de désoler le Palatinat. Les Paysans effrayez se sauvèrent avec leurs Familles dans les Bois, d'où ils faisoient des courses sur les François qui s'écartoient, & se vengeoient cruellement de ceux qui tomboient entre leurs mains. Mais comme ils en avoient attaché un grand nombre aux Arbres qui étoient sur la route que prit l'Armée Française, ceux qui reconnurent leurs Camarades entrèrent dans une nouvelle fureur, & passèrent sur tous ceux qu'ils attrapèrent.

XCI. M. de Turenne, qui ne pouvoit plus subsister dans le Palatinat après l'avoir ruiné, l'abandonna. Il se retira en Alsace, & alla camper proche de Landau, où il fut obligé de se retrancher, tant parce que son Armée n'étoit pas assez forte pour tenir tête aux Impériaux, qu'à cause que la Dissenterie qui y régnoit, & qui emportoit un grand nombre de Soldats, l'affoiblissoit continuellement.

Y y 3

L'Ar-

(a) Entre Francfort & Houghst.

XC.
Bataille de
Ladembourg.
XCII.
Retraite de
M. de Tu-
renne.

1674. L'Armée des Alliez, au contraire, devenoit plus forte de jour en jour. Le Prince Herman de Bade venoit de la joindre avec les Troupes de Munster, les Ducs de Brunswyck & de Lunebourg arrivoient à la tête de celles qu'ils avoient promises, enfin on attendoit vingt-mille Brandebourgeois, qui étoient en chemin. L'Electeur étoit parti de Berlin le treizième d'Août, après avoir fait dire à M. Verjus, qu'il pouvoit se retirer, sa présence étant désormais d'autant plus inutile à sa Cour, que Son Altesse avoit résolu d'assister de toutes ses forces l'Electeur de Trèves, auquel la France refusoit toute espèce de dédommagement. Le Duc de Bournonville s'étoit contenté de détacher le Colonel Dunewalt avec deux mille Chevaux, qui poussèrent le Marquis de Beaupré jusqu'à Philisbourg, & il fit transporter le Pont de Bonn à Oppenheim, afin d'y passer le Rhin en cas qu'on résolut de faire quelque Entreprise.

XCII.
Projets
nouveaux
inutiles.

XCII. Les Alliez tinrent plusieurs Conseils de Guerre, où il y eut autant d'avis différens qu'il y avoit de Chefs, chacun d'eux opinant selon son intérêt particulier. L'Electeur Palatin vouloit qu'on assiégât Philisbourg, parce que la prise de cette Place auroit mis ses Etats aussi bien que les Cercles de Swabe & de Franconie à couvert des insultes des François. Le Duc de Lorraine étoit d'avis qu'on s'approchât de la Sarre, afin de ranimer ses Sujets par sa présence, de les obliger à prendre les Armes, ou du moins d'attirer l'Armée Françoisé de ce côté-là, où il seroit aisé de la battre. L'Electeur de Brandebourg, que le bien Public animoit, opinoit à aller droit à M. de Turenne, trop foible pour attendre, ou pour soutenir une Armée de quarante mille Hommes; mais le Duc de Bournonville, qui ne songeoit qu'à ménager ses Troupes, oppoisoit les ordres qu'il avoit d'éviter les Batailles, & vouloit qu'en laissant à quartier M. de Turenne, on s'avançât vers Strasbourg. Les Ducs de Brunswyck trouvoient cette démarche très-dangereuse, cependant cet avis ne laissa pas de prévaloir. L'Electeur de Mayence donna la liberté de faire passer le Bagage sur le Pont de Mayence, & l'Armée se servant de celui qu'on avoit fait transporter à Oppenheim, marcha vers Strasbourg, afin d'entrer en Alsace, pendant que l'Electeur s'avançoit pour les joindre par Heilbron, & par le Pays de Bade.

XCIII.
Démêlez
de Mrs. de
Turenne
& de Louvois.

XCIII. M. de Turenne, qui ne croyoit pas, qu'on osât passer le Rhin devant lui, fut fort surpris de ce qu'on l'avoit fait, ce qui lui fit d'autant plus de peine que M. de Louvois voulut profiter de cette circonstance pour le perdre. „ On s'est, disoit „ ce Ministre au Roi, son Maître, reposé avec trop de confiance sur ce Général, qui „ en voulant faire tête à une Armée deux fois plus nombreuse que la sienne, afin de „ n'essuyer pas la honte de reculer en sa présence, hazarde les Etats de Votre Majesté. „ Le Roi, frappé de ces raisons & alarmé par la Marche de l'Electeur, donna des Ordres si positifs à M. Turenne, de se retirer, & d'aller garder les passages de la Lorraine, qu'il falloit avoir autant de fermeté qu'en avoit ce Grand Homme, pour oser s'y opposer. Je ne sçai même si le raisonnement de M. de Louvois n'étoit pas bien fondé; car s'il fut démenti par l'évènement, ce ne fut qu'à cause que l'Electeur de Brandebourg arriva trois jours après la Bataille d'Entzheim, & vingt mille Hommes en auroient pu faire changer le fort. Quoi qu'il en soit, M. de Turenne envoya un Courier au Cardinal de Bouillon, son Neveu, alors dans la grande faveur, pour le prier de rendre sa Lettre en main propre au Roi. Il y témoignoit son indignation de ce qu'un Ministre d'Etat vouloit en sçavoir plus que les Généraux qui avoient passé toute leur vie à la Guerre, & prendre des mesures plus justes dans son Cabinet sur une Carte, qu'ils ne faisoient sur les Lieux: „ J'aime mieux, disoit-il, abandonner le Commandement que de recevoir si souvent des Ordres contraires à l'honneur de Votre Majesté. Les Ennemis sont redoutables par leur nombre; mais ils „ ont des intérêts si différens qu'il n'y a pas beaucoup à craindre. Le Duc de Lorraine, qui est celui de tous qui a le plus d'expérience à la Guerre, n'a presque aucun crédit chez eux. Il a refusé long-tems d'assister aux Conseils de Guerre, & „ pendant qu'il leur sera suspect, ils feront beaucoup plus de peur que de mal. Ils „ paroissent avoir abandonné le dessein d'assiéger Philisbourg; mais comme je ne „ m'y fie pas trop, je veillerai toujours à sa conservation. „ Le Roi, qui s'étoit laissé entraîner par M. de Louvois, crut cette fois M. de Turenne, & lui donna le pouvoir de conduire l'Armée qu'il commandoit, de la manière qui lui paroîtroit la plus avantageuse à son Royaume.

XCIV.
Projets du
Duc de
Lorraine.

XCIV. Le Duc de Lorraine, las de dépendre d'Alliez puissans qui ne faisoient rien pour eux-mêmes, & qui à plus forte raison ne vouloient rien faire pour lui, crut qu'en

qu'en s'avançant avec un Corps de Cavalerie sur la Frontière de ses États, il réveilleroit l'amour de ses Sujets. Il disoit que l'Infanterie postée derrière des défilés suffisoit pour tenir tête aux François, en attendant l'Electeur de Brandebourg, & que la Cavalerie manquant de fourrage, on ne pouvoit lui en fournir plus commodément qu'en l'envoyant du côté de la Lorraine, parce qu'en se nourrissant, elle couperoit à M. de Turenne les vivres qui lui venoient de ce côté-là; & il ne pouvoit s'opposer à ce dessein, qu'en séparant son Armée qui étoit trop foible pour faire face à deux Corps en même tems. Ce Projet auroit fait peur à M. de Turenne, s'il n'avoit sçû qu'on ne s'accorde pas aisément dans une Armée composée de différentes Nations. Aucune ne vouloit consentir à *sacrifier sa Cavalerie*; & le Duc de Lorraine leur parut un Vieillard importun qui ne pensoit qu'à se rétablir dans ses États, afin d'avoir le plaisir de quitter les Alliez, & de jouir d'une liberté qu'il n'avoit jamais pu trouver.

1674.

XCV. Le véritable dessein des Impériaux étoit d'entrer dans la Haute Alsace, & d'y faire le Siège de Brisac. Il falloit pour cela passer sur le Pont de Strasbourg, & il étoit d'autant plus difficile d'obtenir ce passage, qu'on ne pouvoit l'accorder aux Alliez sans s'exposer au ressentiment des François. Le Comte de Hollac, qu'on avoit envoyé à Strasbourg pour lever cet obstacle, présenta aux Magistrats une Lettre signée de la propre main de l'Empereur, & distribua beaucoup d'argent à la Populace, afin de la gagner. M. de Turenne, informé par le Résident de France des mouvemens que se donnoit ce Comte, envoya l'Intendant de son Armée pour le contrecarer, & pour demander l'observation de la Neutralité, que cette Ville avoit promise. Pendant que le Conseil délibéroit sur le parti qu'il devoit prendre, les Alliez repassèrent le Rhin sur un Pont volant auprès de Spire, dans la vûe de faire croire qu'ils vouloient assiéger Philisbourg, afin d'attirer les François de ce côté-là. M. de Turenne ne prit point le change; mais pour plus de sûreté, il fit construire un Pont sur le Rhin, dont il pût se servir en cas de besoin, & ayant été confirmé, par un Espion en qui il avoit beaucoup de confiance, dans l'opinion où il étoit que le Siège de Philisbourg n'étoit qu'une feinte pour cacher les intelligences qu'on avoit à Strasbourg, il demeura dans son Poste. La Populace, animée par l'argent qu'elle avoit reçûe, & par sa propre inclination pour les Allemans, se mutina contre l'Intendant de l'Armée de M. de Turenne; & les Magistrats, après avoir amusé le Résident & l'Intendant, accordèrent le passage aux Alliez. Le Marquis de Vaubrun, qui avoit été détaché avec ordre de brûler le Pont, s'il ne pouvoit s'en rendre le Maître, passa un petit bras du Rhin qui l'empêchoit d'en approcher; mais il trouva à la tête une Redoute garnie de Soldats qu'il ne put forcer, & dont la résistance donna aux Alliez le tems d'arriver, & aux Magistrats celui de les rendre Maîtres du Passage. M. de Turenne étant arrivé trop tard pour soutenir le Marquis de Vaubrun, envoya au Résident l'ordre de se retirer, & déclara la Guerre à la Ville de Strasbourg.

XCV:
Passage sur
le Pont de
Strasbourg
accordé
aux Im-
périaux.

XCVI. M. de Turenne, que cet incident devoit décourager, prit au contraire la résolution d'attaquer les Alliez avant que l'Electeur de Brandebourg les joignît. Il publia son dessein, afin de voir si son Armée l'approuveroit; & ayant remarqué qu'elle le suivroit avec joye, il se mit en marche malgré la pluie continuelle qui rompoit les chemins, & qui l'obligea d'employer plus de douze heures pour joindre les Alliez à Molsheim, qui n'étoit qu'à cinq lieues de Lavantzau, d'où il étoit parti. Aussi-tôt qu'il fut arrivé, il se campa sur les hauteurs de Molsheim, & employa ce qui lui restoit de jour à reconnoître les Quartiers des Impériaux, qui étoient à Entzheim. (a) Son Armée entra dans ses Tentes; & pendant qu'il veilloit pour sa sûreté, chacun dormit aussi tranquillement que si l'Ennemi avoit été fort loin. Tant étoit grande la confiance qu'on avoit en lui. M. de Bournonville, qui s'étoit chargé de défendre le Pont de Brusche, laissa les François se saisir de ce passage important, & prendre toutes leurs mesures pour la Bataille, sans en donner aucun avis aux Ducs de Lunebourg. L'Armée Française s'étant mise en pleine marche de grand matin, ces Ducs rangèrent en Bataille leurs Troupes pour la recevoir, & jettèrent des Soldats dans un Bois qu'ils avoient à leur gauche. M. de Turenne changea son ordre de Bataille, & commanda à l'Infanterie d'attaquer le Bois, où se fit le grand carnage. M. de Boufflers, qui commandoit les Dragons, & qu'on avoit détaché

XCVI:
Bataille
d'Entz-
heim.

(a) Le 4. Octobre, Fête de St. François, d'où vient qu'on appelle souvent cette Bataille, la Bataille de St. François.

1674. d'un autre côté, jugeant par cette démarche qu'on avoit changé de manœuvre, n'attendit pas l'ordre qu'on lui envoyoit de revenir. Il fit mettre pied à terre à ses Dragons pour seconder l'Infanterie, & cette première attaque fut si sanglante, que la plupart de ceux qui la firent demeurèrent sur la Place. M. de Boufflers, résolu de périr ou d'emporter le Bois, monta sur les Retranchemens qui en défendoient l'entrée, & ceux qui marchaient à sa suite, encore plus animés par son exemple que par ses Ordres, firent de si nobles efforts, qu'ils emportèrent ces premiers Retranchemens. Les Alliez firent un nouvel abatis derrière lequel ils pointèrent du Canon chargé à cartouche. Le Soldat, rebuté par cette seconde attaque où il périt beaucoup de monde, commençoit à plier, lorsque M. de Turenne envoya son Canon qui fit un si grand carnage, que les François qui s'étoient étendus dans le Bois, se rallièrent, chassèrent les Alliez de leurs nouveaux Retranchemens, & se rendirent maîtres de leur Canon. Mais le Général Wertmuller étant arrivé avec un Régiment d'Infanterie Impériale, le Combat devint plus furieux que dans les deux Attaques précédentes, & les François furent repoussés vers le bord du Bois. Jusques-là la Cavalerie des deux Armées n'avoit encore rien fait; mais les Ducs de Brunswyck, qui commandoient la gauche, s'étant avancés, le Combat commença dans la Plaine où l'on se batit avec la même vigueur qu'on avoit fait dans le Bois. Le Duc de Bournonville, qui étoit à l'Aîle droite avec les Impériaux, n'avoit pas encore branlé, & répondoit aux empressements avec lesquels on le prioit d'avancer, qu'il ne pouvoit passer une Ravine & des chemins creux avec sa Cavalerie. Cependant le Duc de Lorraine, qui vouloit absolument combattre, & qui se trouvoit par hazard dans son Quartier, l'obligea de marcher à l'Ennemi. M. Foucaut, qui étoit à la tête de l'Aîle gauche de la Cavalerie Française, ne put soutenir l'Aîle droite, des Impériaux, qui le prit par les deux flancs; & le Corps de réserve, posté entre les deux Lignes, étant venu à son secours, ne fit qu'augmenter la honte qu'il avoit reçue. Enfin la Victoire commençoit à se déclarer pour les Impériaux, lorsque les François se rallièrent, & que le Combat recommença, avec une nouvelle fureur. L'Infanterie Française, picquée d'honneur, vint soutenir la Cavalerie, & par sa valeur entretint le Combat jusqu'à dix heures du soir. (a) La Nuit sépara les Combatans, & ne décida point de la Victoire. Les François s'attribuèrent l'avantage quoiqu'ils eussent donné la Retraite les premiers, & qu'ils ne pussent se vanter que de la prise de six pièces de Canon. Les Alliez auroient pu remporter une Victoire complète, si le Duc de Bournonville eût voulu écouter les instances qu'on lui fit de revenir au Combat dans un tems, où le desordre de la Cavalerie Française promettoit une défaite entière. Bien loin de cela, il mit son Bagagage à couvert derrière la Rivière d'Ill, sans en avertir les Alliez, qui après être resté quelque tems sur le Champ de Bataille, se rapprochèrent de Strasbourg, qu'il étoit important de tenir dans leur dépendance. Ils attendirent dans le voisinage de cette Ville l'Electeur de Brandebourg, qui arriva à Oberkirk trois jours après la Bataille.

XCVII.
Division
dans les
Conseils
de Guerre.

XCVII. L'Arrivée de Son Altesse Electorale, avec un Corps considérable de Troupes, causa de grands mouvemens dans les différens Conseils de Guerre. Ce Prince vouloit qu'on allât droit à l'Ennemi, qui, affoibli par la dernière Bataille, ne pourroit faire tête à des Troupes fraîches & à une Armée plus nombreuse que la sienne. Ceux des Alliez qui avoient en vûe le Bien Public secondoient cet Avis, que le Duc de Bournonville traversoit sous prétexte que la route étoit impraticable, & qu'on ne pouvoit passer des chemins creux & des Rivières en présence d'un Général aussi expérimenté que M. de Turenne. Lorsque l'Electeur avoit dissipé une illusion si grossière, ce Général alléguoit que le Duc de Créqui, étant venu au secours de l'Armée Française, elle feignoit de se tenir dans la Retraite, afin d'attirer les Alliez & de les battre à coup sûr. Cette seconde raison n'étoit pas mieux fondée que la première, & M. de Bournonville n'avoit recours à de pareilles échappatoires, que parce qu'il avoit les mêmes Ordres que le Comte de Souches. M. de Turenne, à qui les Fourrages & les vivres manquoient, fut obligé de se retirer à Esweiler & à Wilfen, où il se retrancha. Les Impériaux allèrent se camper proche de Strasbourg entre les Rivières d'Ill & de Brusck; & après avoir consommé les fourrages, ils descendirent un peu plus bas entre Schelestad & Colmar, où ils trouvèrent

(a) Relation de la Bataille d'Entzheim. Lettre d'un Officier Général, contenant le récit de cette Bataille.

vèrent les mêmes commoditez. Ce fut ainsi que les Impériaux évitèrent le Combat.

1674.

XCVIII. Le Duc de Lorraine, qui voyoit avec chagrin échouer toutes les espérances sur lesquelles il fondoit son Rétablissement, s'avança jusqu'à Remiremont dans le dessein de couper les Convois & les Renforts qui venoient par la Lorraine à l'Armée de France. Il détacha de là le Colonel Dupui avec sept cens Chevaux qui partirent de Saint Hippolite, & arrivèrent à Markirch. Pour cacher sa Marche, Dupui répandit le bruit qu'il alloit à Tambach; & tournant bride vers la Vallée de Viller, il s'aprocha de la Montagne; où il aprit qu'un Gros Convoi, parti de Nanci, & escorté par la Noblesse d'Anjou, s'étoit avancé jusqu'à Bourg de Fréménil à deux lieues de Luneville, pour passer de là dans l'Armée Française.

XCVIII.
Défaite de
l'Arrière-
ban d'An-
jou:

Le Roi de France, qui commençoit à manquer de Troupes réglées, avoit convoqué le Ban & l'Arrière-Ban de son Royaume, selon l'ancien usage, suivant lequel un Seigneur de Fief mandoit ses Vassaux, qui étoient obligés de le suivre à la Guerre, lorsqu'il n'avoit pas assez de Troupes pour résister à ses Ennemis. Le Ban étoit composé des Vassaux du Roi, & l'Arrière-Ban des Vassaux de ses Vasseaux, ce qui engageoit dans le service toute la Noblesse du Royaume. On regardoit ces Troupes comme invincibles, parce qu'elles étoient composées de Gens distinguez par leur naissance, qui aimoient la Guerre, & qui vivoient presque toujours sous le Harnois. Le Roi, qui en attendoit un service considérable, avoit commandé jusqu'à l'Arrière-Ban. La Noblesse de Paris s'en racheta par une Somme de trente mille écus, & la Ville offrit en même tems d'entretenir vingt-mille Hommes au service de Sa Majesté, si elle vouloit faire son séjour à Paris, ce qu'elle refusa. Sedan étoit le rendez-vous de la Noblesse, où celle d'Anjou arriva la première, & demanda un Prince pour la commander, dédaignant d'obéir au Marquis de Rochefort. Elle avoit à sa tête le Marquis de Sablé, (a) Homme de bonne chère, qui n'aimoit pas qu'on troublât ses plaisirs, & qui le jour du Combat fut trouvé par les Ennemis dormant dans son lit, enseveli dans les fumées du repas, qu'il avoit fait le soir précédent.

Cependant Dupui ayant marché toute la nuit, (b) arriva sur les neuf heures à Bénaménil, (c) & fit charger l'Avant-Garde avec tant de vigueur que la plupart de ceux qui la composoient n'eurent pas le tems de monter à Cheval. Le Corps entier, alarmé par une Attaque imprévue, se sépara. Deux cens se jettèrent dans le Cimetière de l'Eglise, & les autres dans les Maisons du Village, où ils tinrent ferme jusqu'à une heure après midi. Mais enfin, après une opiniâtre & courageuse résistance, ils furent tous, ou tuez, ou brûlez, ou faits Prisonniers. (d) On prit quatre cens Chevaux, la plupart Anglois, quantité de vaisselle d'argent, & de l'argent monoyé, le tout montant à plus de quatre cens mille livres. (e) *Ce n'étoit pas à moi, disoit le Vieux Duc, à faire ce coup de jeu de Homme; mais puisque la jeunesse ne veut rien entreprendre, il faut bien que je fasse quelque chose.* Un Parti de Brandebourg enleva au Duc de Créqui sa vaisselle d'argent, & le petit Corps que ce Duc commandoit ne put se retirer qu'en demandant un Sauf-conduit pour passer sur le Pont de Strasbourg, que le Duc de Lorraine accorda en raillant. L'Armée de M. de Turenne étoit réduite à seize mille Hommes, dont la moitié n'étoit pas en état de combattre, cependant il ne laissa pas de se maintenir dans les Postes, qu'il avoit fortifiés, & d'envoyer des Partis, qui enlevèrent quelques Régimens, qu'on envoyoit en Garnison. On vit pendant la Campagne de cette Année des Armées nombreuses devenir inutiles par la diversité des Avis, & un petit Corps sous les Ordres d'un Grand Général vaincre, ou du moins se défendre, & se maintenir dans un Pays, où il devoit être vaincu, ou réduit à se retirer pour ne point périr par la Famine.

XCIX. Enfin ces Armées se séparèrent. Les Munstériens qui avoient le plus souffert, puisque de trois mille trois cens Hommes ils n'en remenèrent que cinq cens, revinrent dans leur Pays. Le Duc de Bournonville s'étendit depuis Offenbourg jusqu'à la Forêt noire. Les Lunebourgeois entrèrent dans la Souabe, & les Brandebourgeois dans la Franconie. Le Maréchal de Turenne, après avoir ravagé tout le Pays, envoya ses Troupes en Lorraine, & ne laissa que six mille Hommes en Alsace, sous

XCIX.
Sépara-
tion des
Armées.

Zzz

le

(a) Louis François Servien, Fils d'Abel Servien, & Beau-Frère du Duc de Sulli.

(b) Du 4. de Novembre.

(c) Village situé entre Luneville & Blamont.

(d) On fit cent cinquante Prisonniers.

(e) Relation de la défaite de l'Arrière-Ban d'Anjou, par les Troupes du Duc de Lorraine, commandées par le Colonel Dupui.

1674. le Marquis de Vaubrun. Strasbourg ne craignoit pas qu'on vint l'attaquer avec un si petit Corps d'Armée ; mais comme on préparoit à Brisac quantité de feux d'artifice, & qu'on appréhendoit que ces préparatifs ne regardassent le Pont de Strasbourg, les Alliez laissèrent du monde pour le deffendre. Ce fut là que l'Electeur de Brandebourg eut la douleur de voir le Prince Electoral finir ses jours avec la Campagne par une fièvre & des transports de cerveau si violens, qu'on crut qu'ils étoient causés par le poison, comme si les Princes ne pouvoient mourir à la fleur de leur âge par une voye naturelle. Ce jeune Prince étoit lié d'une étroite & véritable amitié avec le Prince d'Orange, son Cousin, dont il étoit tendrement aimé. Plus sensible à cette perte qu'à aucune qu'il eût jamais faite, Son Altesse n'avoit point encore paru aussi affligée, même dans ses plus grands malheurs.

C.
Campagne
du Rouffillon.

C. Les Espagnols, qui avoient une Armée en Catalogne, tachèrent de faire une Diversion en faveur de la République, en attaquant le Rouffillon, dont la Noblesse mécontente osoit la Conquête. Le Roi de France fut obligé d'y envoyer le Comte de Schomberg acoutumé à battre les Espagnols en Portugal, & à combattre le Duc de St. Germain, qui étoit à leur tête. Les François arrêtrèrent les suites de ce Projèt en opposant soulèvement à soulèvement, celui de Messine à celui du Rouffillon.

La Noblesse du Rouffillon, mécontente de la France, avoit résolu d'armer ses Vaisseaux, & de livrer Perpignan & Ville-Franche de Conflent aux Espagnols, qui pouvoient s'ouvrir par là un passage en France. Le succès paroissoit infaillible, & le Comte de Bret, qui commandoit dans la Province en auroit été la dupe, si l'amour ne s'en étoit mêlé. Une Fille amoureuse d'un Officier François, alarmée du sort de son Amant qui auroit pû périr dans une Conjuraton, dont elle n'entendoit parler qu'à demi mots, lui conseilla de se garantir d'un massacre qu'elle appréhendoit. Il révéla le secret de sa Maîtresse. Quelques Conjurez, avertis par un bruit sourd qu'on avoit découvert leur dessein, prirent la fuite, ce qui rendoit les autres plus criminels. Abandonnez aux poursuites de la Justice, ils avouèrent le fait, peut-être même au de là de la vérité. Perpignan & Ville-Franche furent sauvées ; mais les Espagnols ne perdirent pas absolument le dessein de faire une irruption dans le Rouffillon. Pour cet effet, le Duc de S. Germain marcha droit à Morilles, Ville située au pied du Col de Pertuis, de laquelle il falloit se rendre maître, afin de conserver la communication entre le Rouffillon & le Lampourdan. Le Gouverneur qu'il fit sommer de se rendre, répondit qu'ayant mille Hommes pour se défendre, il étoit résolu de faire son devoir. Mais le Duc, informé qu'il n'y avoit dans la Place que quarante deux François, & que la Garnison étoit toute composée de Sujets du Roi d'Espagne, envoya un Trompette dans la Ville pour leur déclarer que s'ils mettoient les Armes bas on leur feroit grace. Ils prirent ce Parti, & les François furent obligez de rendre la Place. Le Duc tenta ensuite le passage d'un petit Ruissseau derrière lequel le Comte de Bret s'étoit retranché avec neuf mille Fantassins. Deux Escadrons de Cavalerie ayant passé, furent repoussez par quatre Escadrons François ; mais les deux Espagnols ne laissèrent pas de donner le tems à l'Infanterie, qui avoit trouvé le gué, de les soutenir, & d'obliger les François de rentrer dans leur Place d'Armes. L'Armée Espagnole se rendit après cela maîtresse de S. Jean de Pages, dont la Garnison demeura prisonnière de Guerre. Elle passa ensuite le Tech, & s'empara de Ceret, qui, quoique munie d'une très-forte Garnison, ne fit pas grande résistance. Les Espagnols, qui jusqu'ici n'avoient encore rien fait de décisif, feignirent d'en vouloir au Fort *des Bains*, situé dans les Montagnes, & que les François avoient construit, bien plus dans la vûe de lever de nouveaux Impôts, que dans celle de se garantir des surprises des Ennemis ; mais le véritable dessein des Espagnols étoit d'assiéger la Forteresse de Bellegarde, Poste important à cause de sa situation sur un passage des Pyrenées. M. de Schomberg, qui vint prendre le Commandement de l'Armée Française, résolut de faire tous ses efforts pour sauver cette Forteresse. Il envoya promptement ordre au Gouverneur de se défendre jusqu'à ce qu'il vint à son secours ; mais on avoit négligé les Fortifications, la Garnison étoit foible, & le Gouverneur n'avoit pas assez de résolution pour soutenir un long Siége. En effet il se contenta de faire une sortie, dans laquelle les Assiégez tuèrent la Sentinelle sans bruit, & surprit le Régiment des Gardes Espagnols, qui souffrit beaucoup ; mais ayant été secouru, les François furent repoussez jusqu'aux Palissades. Le Gouverneur capitula ; & le Duc de Schomberg aprit en descendant la Montagne, qu'il étoit inutile de venir au se-

secours d'une Place qui s'étoit déjà renduë. Il avoit sujet de craindre que les Espagnols animez par ces premiers succès n'allaissent investir Perpignan, dont les Fortifications étoient en mauvais état. D'ailleurs l'esprit de révolte n'étoit pas éteint ; & pendant que les uns craignoient la peine de leur Crime, les autres, plus hardis, remuoient encore en faveur de ceux qu'ils regardoient comme leurs Libérateurs. Afin de couvrir Perpignan, M. de Schomberg, après avoir fait à Elne la revûe de son Armée, forte de dix-sept mille Hommes, mais composée de Milices & de Régimens nouveaux, se campa sur les bords du Tech. Les Espagnols, qui étoient de l'autre côté de la Rivière, demeurèrent trois semaines dans la même situation ; & bien loin de former le dessein de donner Bataille, chacun se fortifioit, afin de n'être ni attaqué, ni surpris par le passage d'un gué. Les Espagnols ennuyez de faire là un si long séjour, feignirent de vouloir abandonner la Plaine, & de se retirer derrière les Montagnes. Ils en firent avertir le Duc de Schomberg par un Juge de Cérret ; & comme il étoit trop tard pour s'éclaircir de la vérité du Fait, il se contenta de donner, en se couchant, ordre à l'Armée de se tenir prête à marcher aux Ennemis dès la pointe du jour. A peine commençoit-il à paroître qu'on découvrit une Troupe de Mulets sur le sommet des Montagnes, ce qui persuada qu'on avoit marché toute la nuit. Le Comte de Bret, qui crut perdre l'occasion de s'immortaliser en battant une partie de l'Armée Espagnole, s'il attendoit que son Général fût réveillé, sonna la Charge. Il passa la Rivière sans résistance, & ne trouva sur l'autre bord que quelque Cavalerie qui prit la fuite jusqu'à des Ravines & des Chemins creux dans lesquels on avoit dressé l'embuscade. L'Infanterie qu'on y avoit postée ayant fait sa décharge, la plupart de ceux qui avoient suivi M. de Bret furent tués, & les autres repassèrent la Rivière. Le Duc de Schomberg, que les décharges de la Mousquetterie avoient éveillé, courut où le péril l'apelloit, & vit avec chagrin non seulement qu'on avoit commencé le Combat à son insçu ; mais que le desordre étoit déjà trop grand pour y remédier. Il ne laissa pas de ranger son Armée en Bataille sur les bords du Tech, & voyant que les Fuyards alloient entraîner ses Troupes, il leur ouvrit un passage pour Perpignan sans pouvoir les arrêter ; ni par ses menaces, ni par ses remontrances. Ses propres Troupes attaquées par les Espagnols qui poursuivoient les Fuyards s'enfuirent à vauderoute, & la Milice de Languedoc, qui avoit un éclat extraordinaire, suivit l'exemple des Dragons de Tessé, nouvellement levez, qui cherchoient leur salut dans une course très-rapide. Tout ce que put faire le Duc de Schomberg fut de rallier trois vieux Régimens avec lesquels il tint tête aux Vainqueurs, qui furent étonnez de trouver de la résistance, après une Bataille gagnée ; & las d'avoir combattu depuis six heures du matin jusques à dix heures du soir, ils se retirèrent dans leur Camp. On fit beaucoup de Prisonniers de considération, entre autres M. de la Rabliere, & le Comte Charles de Schomberg, Fils du Duc. M. de Bret, quoique blessé à la tête, échapa. Cette Victoire auroit eu des suites fâcheuses pour la France, si on l'avoit poussée plus loin, ou plutôt si la Conjuraton de Messine n'avoit empêché de former de nouveaux desseins, parce qu'on fut obligé d'y envoyer les Troupes destinées à d'autres Projets. Jamais Général ne se trouva plus embarrassé que M. de Schomberg. Son Armée étoit dispersée par la fuite, & tous les Gouverneurs des Places voisines le persécutoient, afin qu'il renforçât leurs Garnisons, parce qu'ils se croyoient menacez d'un Siège. Tout ce qu'il put faire fut de rassembler les Fuyards, & d'aller camper avec ce qui lui restoit de Troupes à Elne, afin de couvrir Colioure, qui auroit dû être prise la première, si les Espagnols n'avoient été obligez d'abandonner le Roussillon pour aller en Sicile mettre les Messinois à la raison.

CI. Il y avoit déjà long-tems que les Habitans de Messine, mécontents de Dom Louis del Ho-jo, leur Gouverneur, avoient envoyé porter leurs plaintes au Roi d'Espagne, qui promettoit d'y remédier & ne le faisoit pas. Ces promesses, qui n'avoient point d'effet, aigrissoient le Gouverneur contre les Mécontents, & les Mécontents contre le Roi. Cette Ville, gouvernée sous la Domination des Rois d'Espagne de la même manière qu'elle l'avoit été sous les Romains, avoit toujours conservé la même forme de Gouvernement. Elle obéissoit à un Sénat composé de six Sénateurs, dont quatre se tiroient du Corps de la Noblesse & deux de celui du Peuple. L'Autorité du Gouverneur étoit bridée par celle du Sénat, sans le consentement duquel il ne pouvoit rien faire. Dom Louis del Ho-jo conçut le dessein de le ruiner, & d'établir une Autorité despotique. Pour

1674. cet effet, il s'efforça de rendre les Sénateurs & les Nobles odieux, & flatta extrêmement le Peuple. Il employa d'abord tous les artifices imaginables pour parvenir à ce but, & il en vint ensuite à des moyens si cruels qu'il fit soulever toute la Ville. Il écrivit à tous les Ministres du Roi d'Espagne, qui étoient en Italie, d'empêcher qu'on ne vendît des bleds aux Messinois, & réduisit en peu de tems cette grande Ville à une disette éfroyable. Il accusa les Sénateurs d'être cause de la Famine, de cacher le bled qui étoit dans la Ville, de le faire transporter au dehors, & de s'enrichir par ce commerce criminel. Pour prouver son accusation, il fit semer des traînées de bled depuis le Port jusqu'à la Maison de certains Sénateurs, qu'il avoit rendu suspects, ce qui fit soulever les Payfans & la Canaille contre eux. Le Gouverneur se mit à la tête de cette Canaille, alla mettre le feu aux Maisons des Magistrats, se rendit au Sénat, fit jetter par les fenêtres les Sièges des Sénateurs; & s'étant assis sur le Tribunal, il fit quelques Ordonnances en faveur du Peuple. Pour achever de le desunir d'avec la Noblesse, il ordonna qu'au lieu de quatre Sénateurs tirez du Corps des Nobles, & élus par les Suffrages de la seule Noblesse, & de deux Bourgeois, élus par la Bourgeoisie, le nombre seroit à l'avenir égal, & qu'il y en auroit trois de la Noblesse & trois de la Bourgeoisie, élus conjointement par les Suffrages des Nobles & des Bourgeois ensemble. Cette Ordonnance eut un succès tout opposé à celui qu'il en attendoit; car elle ne servit qu'à unir plus étroitement la Noblesse & la Bourgeoisie. La Famine, qui devenoit toujours plus grande, acheva de mettre le Peuple au désespoir. La Ville se partagea en deux Factions, l'une se joignit au Gouverneur contre le Sénat, & l'autre au Sénat contre le Gouverneur. On donna à ceux qui composoient la première le nom odieux de *Merli*, formé de *Merlo*, qui signifie un Oiseau noir, malin, qui ne cherche qu'à piller, & les Partisans du Sénat prirent celui de *Malvizzi*, de *Malvizzo*, Oiseau blanc & d'un bon naturel. Le Prince de Ligne qui étoit Viceroy de Sicile, crut pouvoir remédier au mal en donnant quelque satisfaction au Peuple. S'étant rendu à Messine avec un petit nombre de Soldats, il condamna le Gouverneur, sans entrer dans les formalitez ordinaires, & l'obligea de se retirer à Melazzo. Il fit ouvrir les Prisons, rapella les Bannis, & le Peuple commençoit à s'adoucir, lorsqu'on lui fit voir des Lettres interceptées de ce même Viceroy qui écrivoit en Espagne, qu'ayant été obligé de céder à la nécessité, il pouvoit assurer la Cour qu'il soumettroit les Messinois par la crainte & par la force, & qu'il rameneroit le Gouverneur en Triomphe. Le Peuple, plus irrité que jamais, fit des Barricades jusqu'au Palais du Viceroy, qui crut les forcer aisément en les faisant attaquer en plusieurs endroits en même tems; mais il trouva par tout une si grande résistance, qu'il fut obligé de se retirer; & comme le tems de son Gouvernement finissoit, il quitta la Sicile, pour aller prendre possession du Gouvernement de Milan. Le Marquis de Bayonne, Général des Galères, prit par *interim* celui de Sicile jusqu'à l'arrivée du Duc Ferradine, qui en avoit été nommé Viceroy. On envoya en même tems un nouveau Gouverneur à Messine, qui fut Dom Diégo de Soria, Marquis de Crispano. Ce nouveau Gouverneur, marchant sur les traces de son Prédécesseur, manda les six nouveaux Sénateurs nouvellement élus à son Palais, dans le dessein de les faire massacrer par des Assassins qu'il y tenoit cachez. Le dessein fut découvert aux Sénateurs, qui ne laissèrent pas d'y aller sur la parole que le Gouverneur leur fit donner qu'il ne leur seroit fait aucun mal. Ils alloient être mis en pièces, si les deux Fils du Sénateur Caffaro n'étoient accourus suivis d'une foule de Peuple, pour délivrer, ou pour venger leur Père. La Guerre fut alors déclarée. Les Sénateurs assemblèrent le Grand Conseil, composé des Consuls des Corps de Marchands & d'Artisans, où il fut résolu qu'on déclareroit le Gouverneur ennemi de la Ville, & qu'on le déposeroit de sa Charge aussi bien que tous les Ministres qui avoient été cause avec lui du desordre. Quelques jours après le Sénateur Caffaro, devenu Chef des *Malvizzi*, envoya son Fils aîné à Rome, sous prétexte de négocier un Accommodement avec l'Ambassadeur d'Espagne; mais dans le fonds pour traiter avec le Duc d'Estrées & avec le Cardinal, son Frère, & les prier de procurer à Messine la protection de Sa Majesté Très-Christienne, dont cette Ville avoit résolu de reconnoître la Domination, en secouant le joug de l'Espagne.

CII.
Secours
d'Espagne
inutile.

CII. Cependant Dom Melchior de la Guena, qui avoit embarqué en Catalogne des Troupes après la Bataille dont nous avons parlé, arriva heureusement devant le Port de Messine. Il espéroit rassurer le Parti fidèle à Sa Majesté Catholique, & déterminer en sa faveur ceux qui s'étoient laissé entraîner par une Multitude seditieuse. Il débarqua ses Trou-

Trou-

Troupes avec lesquelles il prit deux Postes avantageux entre Messine & Melazzo; mais en ayant attaqué un troisième, il fut repoussé avec vigueur. La terreur s'étant répandue dans l'ame des Assiégeans, Dom Melchior ne put jamais les arrêter dans leur fuite précipitée. Il perdit beaucoup de Monde, & entre autres le Chevalier Gualluzzi, auquel on coupa la tête pour la porter en triomphe.

CIII. D'un autre côté le Chevalier de Valbelle, parti de Marseille le dix-huitième de Septembre, arriva neuf jours après à Messine. Il distribua au Peuple affamé le bled qu'il avoit apporté dans ses Vaisseaux, & on peut juger aisément de la joye d'une Populace déjà fort émuë, qui recevoit du secours & du Pain qui ne lui coûtent qu'une foible sollicitation. Toute la Ville retentit des cris de *vive la France*. M. de Valbelle n'eut pas plutôt mis son Monde à terre, qu'il résolut d'attaquer Saint Salvador, que les Messinois promettoient de remettre au Roi de France comme un gage de leur fidélité. Il ruina les dehors par son Canon, & fit couper l'eau fraîche aux Assiégez qui promirent de se rendre s'ils n'étoient pas secourus dans l'espace de huit jours. Comme ils se croïoient assurés du secours, ils se mirent en état de défendre le Château, & en effet, Dom Melchior s'avança avec vingt-trois Vaisseaux de Guerre. Les Messinois qui virent que le secours arrivoit & que les Assiégez étoient occupés à compter le nombre des Vaisseaux, profitant d'une distraction qui leur étoit favorable, s'avancèrent jusqu'à la Porte du Château, d'où ils envoyèrent demander du secours au Sieur de St. André Montmejan, lequel étant arrivé à propos avec deux cens Hommes, ils se saisirent de la Porte, & se rendirent maîtres du Château. Le Colonel, qui y commandoit eut beau réclamer le Droit des Gens, il fut fait prisonnier de Guerre avec quatre cens cinquante Hommes, qu'on eut même beaucoup de peine à garantir du massacre, que le Peuple irrité en vouloit faire. Dom Melchior jeta l'ancre entre le Paradis & Nôtre-Dame de la Grotte. Le Chevalier de Valbelle envoya des Brulots pour réduire la Flotte Espagnole en cendre; mais n'ayant pû y réussir, il remit à la voile pour Toulon, d'où il alla rendre compte au Roi, son Maître, du succès de son Expédition.

CIV. Pendant que la Flotte Espagnole faisoit de vains efforts contre les Messinois, celle des Provinces-Unies, qu'on avoit beaucoup diminuée depuis la Paix avec l'Angleterre, tenta quelques Entreprises qui n'eurent pas le succès qu'on s'en étoit promis. Elle leva l'ancre le vingt-quatrième de May, & ayant fait voile vers la Manche, elle arriva à Torbay, où Ruiter, qui avoit un ordre secret d'aller aux Indes Occidentales, se sépara de Tromp, qui de son côté avoit celui d'aller porter l'alarme sur les Côtes de Bretagne.

Tromp ayant divisé son Armée en trois Escadres, arriva proche de Ouessant. On alluma aussitôt des feux sur toute la Côte pour avertir les Milices de se tenir sur leurs gardes. Dix mille Payfans & l'Arrière-ban de la Bretagne se rendirent à Brest, qu'on avoit fortifiée du côté de la Mer, & l'on dressa plusieurs Batteries auprès du Port, qu'on avoit garni de Vaisseaux armez. Tromp ayant remarqué qu'il étoit impossible d'attaquer de ce côté là, résolut avec le Conseil de Guerre d'aller faire la descente à Belle-Isle, où on ne seroit peut-être pas si bien préparé à le recevoir; mais le Duc de Chaulnes, l'avoit prévenu, en donnant ordre à M. de Coctlogon de s'y jeter avec six cens Payfans, & une centaine de Gentils-hommes. Le Comte de Hornes, qui étoit sur la Flotte à la tête de plusieurs Régimens dispersés sur les Vaisseaux, tint Conseil de Guerre, & ayant appris par ses Espions qu'il n'y avoit que trois mille Hommes dans l'Isle, quoiqu'on répandit le bruit qu'il y en avoit six mille, il résolut de faire la Descente. Il se mit dans une Chaloupe, pour aller reconnoître le Lieu où elle pouvoit se faire, & de retour à la Flotte, il ordonna à tous les Officiers de se tenir prêts à la pointe du jour, qui étoit le vingt-deuxième de Juin. Les François avoient élevé un petit Retranchement garni de Monde, d'où ils firent feu sur ceux qui vouloient mettre pied à terre; mais le Canon des Frégates Hollandoises éboula le Retranchement, & fit déloger ceux qui le défendoient, lesquels se retirèrent fort avant dans l'Isle. La Descente ne coûta que cent trente cinq Hommes, tant tuez que blessez. On trouva sur la Côte dix-sept pièces de Canon, qui furent envoyez à la Flotte, & on retira douze Vaisseaux qu'on avoit fait échouer. Le Château, que M. Fouquet, qui en avoit voulu faire une Place de retraite, avoit rendu presque imprenable, étoit situé sur un Rocher escarpé. Ce Château étoit muni d'une bonne Garnison, fourni de Vivres pour six mois, & garni de deux cens pièces de Canon, que ce Surintendant des Finances avoit fait venir pour la plus grande partie d'Angleterre & de Hollande. Le Comte de Hornes

1674. le trouva si fort, qu'il n'osa l'attaquer ; cependant , après avoir fait halte , il reprit sa marche, afin de prévenir un Corps de Troupes qui devoit passer de terre ferme dans l'Isle, & qui n'avoit qu'un trajet de deux cens cinquante pas, d'autant plus facile à faire, que lorsque la Marée est basse, on peut le passer à sec entre Beauvoir & Bouin. Les Hollandois s'étant avancez jusqu'au passage trouvèrent que les François , au lieu de venir défendre l'Isle, s'étoient retirez en Poitou. Deux Brigantins armez & chargez de Monde arrivèrent de la Rochelle ; & comme ils ignoroient la Descente, M. de Sommelsdik , qui étoit caché derrière une Hauteur, soutenu d'un Corps de Matelots , les surprit, & s'en rendit le maître. Tromp fit en même tems plusieurs détachemens de sa Flotte qui allèrent croiser, & qui ramenèrent plusieurs Prises ; mais enfin comme toute cette Entreprise n'aboutissoit pas à grand chose, on résolut de l'abandonner. Les Retranchemens furent comblez , on amena le Bétail à la Flotte pour la ravitailler, avec quelques Otages pour la sûreté du Payement de quatorze mille écus de Contributions. Cette Somme, quoique petite en elle-même, ne laissoit pas d'être excessive pour une Isle , qui ne fournissoit que des salines & du bled aux Insulaires , & où il y avoit à peine deux mille Maisons. On alla de là à Noirmoutier, où l'on descendit dans le même ordre qu'on avoit gardé à Belle-Isle. On y trouva plus de difficulté à cause des Rochers, & d'un Retranchement qui couvroit les Ennemis. Le Capitaine Stek, qui avoit l'Avant-Garde des Chaloupes, échoïa entre des Rochers d'autant plus dangereusement, que la Marée descendoit. Lorsqu'il eut remis à la Mer à force de bras, & qu'il fut arrivé sur le Rivage, il fut fort mal secondé, parce que l'abordage étant difficile, les Soldats qui vouloient grimper sur les Rochers pour gagner l'élévation retomboient presque tous dans la Mer, & jettoient la terreur dans l'esprit des autres. Cependant les Chaloupes ayant pris de l'autre côté, se saisirent de quelques Batteaux avec lesquels ils approchèrent plus près de terre ; & ayant abordé le Rivage, ils chassèrent l'Ennemi de leur Retranchement. Comme la Marée haussait, l'Amiral Bastiaensz ordonna aux Chaloupes d'aller se ranger auprès d'un Moulin, où il y avoit deux pièces de Canon, dont Brouwer s'étoit rendu maître, & il tourna lui-même la prouë de ses Vaisseaux du côté de la Mer, afin de n'aller pas se briser contre les Rochers. Toutes ces difficultez obligèrent Tromp & le Comte de Hornes de faire rembarquer leur Monde dès le même jour.

CV. Après cette Expédition Navale, qui n'aboutissoit pas à grand chose, la Flotte prit la route de Saint Sébastien. Le Consul Hollandois étant venu à bord, Tromp & le Comte de Hornes se mirent dans une Barque avec lui, & étant arrivez dans la Ville, ils furent complimentez par Dom Baltasar de Pantoya & par Dom Bernardo de Salinas, qui y étoit arrivé de Madrid, & qui avoit résolu de poursuivre son Voyage en Hollande, s'il ne les eût pas trouvés en ce Lieu. L'Escadre de Tromp fit voile pour Cadix, & celles de Bankert & de van Nes demeurèrent dans l'Océan. Dom Nicolas de Cordone, Général des Galions, & Dom Diego de Cavalliero, Gouverneur de Cadix, vinrent à bord complimenter les Généraux de la République, qui furent reçus dans la Ville avec de très-grands honneurs. Le Gouverneur étant venu à pié au-devant d'eux, suivi de son Carosse, & les ayant fait entrer dedans, il les conduisit dans son Palais, où il les traita splendidement. Le Comte de Hornes & M. de Somelsdyck, qui étoient partis de Saint Sébastien avec Dom Bernardo de Salinas, pour se rendre à Madrid, y arrivèrent l'onzième d'Août. Ils furent bien reçus à la Cour, & la Reine leur fit de riches présens, particulièrement au Comte de Hornes, qui promit de faire employer les forces maritimes de l'Etat à la réduction de la Ville de Messine. Le Comte & Dom Bernardo étant de retour à Cadix disposèrent Tromp à passer le détroit de Gibraltar, quoi qu'il n'eût point d'ordre pour cela. Il en reçut même de si positifs pour revenir hiverner dans les Ports de Hollande, qu'il fut obligé d'obéir, & de manquer à ce qui avoit été concerté à Madrid, d'où on lui avoit envoyé un présent magnifique. Il débarqua, en passant, quinze cens Hommes à Roses, afin de fortifier les Garnisons des Places de Catalogne ; mais la Reine irritée de ce qu'on ne lui tenoit pas parole, lui manda qu'il pouvoit rembarquer ses Soldats, & continuer sa route. Il envoya devant lui l'Amiral Bastiaensz qui ne devoit s'arrêter que dans les Ports de Hollande. Il le suivit de près, & arriva au Tével le quatrième de Décembre avec les Escadres qu'il avoit commandées.

CVI. On trouve dans les Mémoires du Maréchal de Gramont, quoique recueillis par son Fils, une espèce de Roman sur l'expédition de Tromp, que nous ne rapporterons ici, que pour le réfuter, & pour faire remarquer combien les Généraux

CVI.
Roman du
Maréchal
de Gram-

en imposent au Public, & sçavent faire valoir des services imaginaires auprès de leurs Maîtres. „ Le jour que le Roi fit investir Dole, dit le Comte de Gramont, 1674.
 „ Frère du Maréchal, il m'envoya chercher dans sa Chambre où je le trouvai tout
 „ seul; il me fit l'honneur de me dire qu'il avoit besoin de moi pour la chose du ^{mont sur}
 „ monde la plus pressée & la plus importante, qu'il s'agissoit de la perte ou de la con- ^{l'expédi-}
 „ servation de Bayonne, & qu'il venoit de recevoir dans le moment un Courier de ^{tion de}
 „ Monsieur Colbert, par lequel il lui donnoit des avis très-certain que le Prince d'O- ^{Tromp.}
 „ range avoit formé le dessein d'assiéger cette Ville, & que la Flote Hollandoise com-
 „ posée de *soixante Vaisseaux de ligne, & de plus de cent bâtimens de transport* étoit
 „ déjà sous voile; qu'il y avoit dessus dix-huit mille Hommes de débarquement, &
 „ toutes les choses nécessaires pour un Siège; qu'elle devoit mouiller au Passage, où
 „ l'Infanterie Espagnole qui étoit dans les Places du Guipuscoa devoit se joindre
 „ aux Hollandois commandez par le Comte de Hornes, & marcher droit à Bayon-
 „ ne, Place négligée depuis long-tems, sans dehors, sans Fosses, sans Canon,
 „ n'ayant pour toute Garnison que *cinquante vieux coquins* dans les deux Châteaux,
 „ & la garde Bourgeoise dans la Ville, commandée par M. le Maire, qui au premier
 „ coup de Canon ouvreroit certainement les Portes. Après ce détail que le Roi me
 „ fit, *il m'honora d'une embrassade bien tendre*, & me dit que le Maréchal de
 „ Gramont étant accablé de gouttes à Paris, il n'avoit *de ressource, & de confiance*
 „ *qu'en moi*, qu'il falloit que je partisse sur le champ, & que je marchasse jour
 „ & nuit pour essayer de me rendre à Bayonne avant que la Flotte des Ennemis pût
 „ arriver au Passage. Je montai à Cheval, & je me rendis de Dole à Bayonne le
 „ sixième jour. J'y trouvai les choses encore en pire état que le Roi ne me les
 „ avoit dépeintes; mais heureusement il n'y avoit encore aucun Vaisseau arri-
 „ vé au Passage. Ma présence produisit un bon effet. Je commençai premiè-
 „ rement par ce qui me parut être le plus nécessaire, qui étoit la répara-
 „ tion des brèches & de fermer la Ville; ce qui fut fait en quatre jours, au
 „ moyen de la quantité de Travailleurs que je mis en œuvre, lesquels travail-
 „ loient de bonne voile, sans même vouloir d'argent. Je fis faire une espé-
 „ ce de chemin couvert, creuser les fosses, mettre les canons sur des affuts. L'on
 „ m'apporta des armes du Béarn. J'avois dépêché à Toulouse, en passant, un Cour-
 „ rier à Duteron, Intendant de Marine à Rochefort, & mon ami intime, pour lui
 „ faire part de l'extrémité où je me trouvois, n'ayant pas de quoi tirer un coup de
 „ mousquet, faute de poudre, & pour le prier de m'en envoyer incessamment par
 „ une Frégate légère. Je lui marquois que j'avois ordre du Roi de lui en demander,
 „ & que j'allois vrai-semblablement être attaqué; que tous les momens étoient pré-
 „ cieus, & qu'il ne pouvoit faire trop de diligence, parce que la Flote des Enne-
 „ mis arrivée au Passage, rien ne pouvoit plus entrer par mer dans Bayonne.
 „ Je fus servi à souhait, & le sixième jour de mon arrivée, la Frégate que j'at-
 „ tendois, entra vent arrière dans la Riviere, & m'apporta deux cens milliers de
 „ poudre, & trois mille fusils qui furent les très-bien reçus.
 „ Le bruit du Siège de Bayonne s'étant répandu par tout; & bien des Gens
 „ étant informez que le Roi m'y avoit envoyé de Franche-Comté pour la défen-
 „ dre: il n'y eût Fils de bon Père & de bonne Mère de toutes les Provinces voi-
 „ sines qui ne voulût avoir sa part à la défense d'une Place de cette considération
 „ qui étoit la Clef du Royaume: de sorte que le huitième jour, j'eus plus de sept
 „ cens Gentilshommes tant du Béarn, de Guienne, que de Périgord, qui me vin-
 „ rent trouver, & qui ne me quittèrent jamais qu'au moment du départ de la
 „ Flote ennemie. Je fis venir les Bandes Béarnaises qui montoient à trois mille hom-
 „ mes, j'en tirai mille du País de Labour, autant de la Basse Navarre, & plus de
 „ douze cens que je fis venir de mes Terres; ce qui ne laissa pas de faire un corps
 „ d'Infanterie assez considérable pour me garantir de quelques tentatives que j'avois
 „ à craindre de la part des Ennemis: car pour d'un Siège dans les formes, je m'en
 „ moquois, attendu que je favois bien que les Ennemis n'étoient pas en état de le
 „ former, & que l'Amiral Tromp connoissoit trop bien les Ouragans de la côte de
 „ Biscaye, pour se commettre à y rester du tems avec *une Flote de plus de cent*
 „ *soixante voiles*.

„ J'avoué que je commençai alors à respirer, & peu s'en falloit que je ne désirasse
 „ qu'il leur prît envie d'en faire le Siège; très-persuadé que j'étois, qu'ils y é-
 „ choueroient, & que j'en fortirois à mon honneur & gloire.

1674. „ Au bout de quinze jours la Flote parut à la vûë de Bayonne, & vint mouiller
 „ au Passage : ce qui m'obligea d'écrire aux Alcades de Saint Sébastien, qui sont
 „ les Maîtres du Païs, & avec lesquels j'avois signé un Traité de bonne correspon-
 „ dance entre les Frontières l'année d'auparavant, qu'étant informé que la Flo-
 „ te de Hollande étoit dans leurs Ports, à dessein de m'attaquer, j'étois bien aisé
 „ de leur faire savoir que j'étois dans Bayonne avec un Corps de Troupes assez
 „ considérable pour ne rien craindre, ce qu'ils savoient déjà par d'autres que par
 „ moi ; & que s'ils souffroient le débarquement des Troupes ennemies, & qu'il
 „ y eût un seul Hollandois qui mît le pied en France, je prendrois cela pour une
 „ rupture ouverte du Traité qu'ils avoient fait avec moi : qu'au reste je les assûrois,
 „ que si M. Tromp, & M. le Comte de Hornes s'avissoient de venir jusqu'à Bayon-
 „ ne, ils ne me feroient pas grand mal, & qu'ils s'en retourneroient prompte-
 „ ment dans leurs Vaisseaux avec leur courte honte : mais qu'après je leur donnois
 „ ma parole, que le retour vaudroit matines ; & que de l'instant que la Flote se
 „ feroit retirée, ce que je les assûrois qui arriveroit immanquablement, il ne se-
 „ roit plus alors question avec moi de Paix, ni de concorde sur nos Frontières ; que
 „ je leur ferois la Guerre du monde la plus vive, & que j'étois en état par la supé-
 „ riorité de Troupes que j'avois sur eux, de les aller brûler jusques dans Victoria,
 „ & de ruiner le Païs à jamais.

„ Ma Lettre porta coup, & produisit l'effet que j'en attendois ; car l'Amiral
 „ Tromp, & le Comte de Hornes ayant demandé, de la part de leurs Hautes Puif-
 „ sances, leurs Maîtres, qu'on assemblât à Saint Sébastien la Junte du Païs, en
 „ conformité du Traité avec Sa Majesté Catholique, pour qu'elle eût à faire four-
 „ nir, par la Biscaye & le Guipuscoa, les Troupes, l'Artillerie & les Munitions
 „ de Guerre nécessaires, pour l'exécution du Projèt du Siège de Bayonne, les
 „ principaux de la Junte répondirent, que la Flote étoit arrivée trop tard ; & que
 „ ce qui eût été facile quinze jours plutôt, par l'abandon où étoit Bayonne, de-
 „ venoit maintenant impraticable, vû la nombreuse Garnison qu'il y avoit dedans.
 „ la quantité de Noblesse qui m'y étoit venu joindre, & le bon état où j'avois mis
 „ la Place ; qu'ainsi ils pouvoient s'en retourner comme ils étoient venus, que le
 „ Païs ne fourniroit rien de tout ce qu'ils demandoient, & que les Peuples de Bis-
 „ caye, & de Guipuscoa ne vouloient point, pour une tentative qui ne pouvoit
 „ plus être désormais qu'infructueuse, rompre le Traité qu'ils avoient signé avec
 „ moi, & rentrer dans une Guerre qui étoit la perte de leur Païs par l'entière cessa-
 „ tion du Commerce avec la France. (a)

Que de peines inutiles ! Que de travaux perdus ! Mais plutôt, quelle quantité de fautes dans ce récit ! M. le Comte de Gramont place en 1673. le Siège de Dole & l'Expédition de Tromp, qui se firent l'un & l'autre en 1674. Il donne à cet Amiral une Flote de soixante Vaisseaux de ligne, & de plus de cent Bâtimens de transport, ce qui feroit ensemble plus de cent soixante voiles, & il n'avoit que trente huit voiles, en comptant les Flottes de transport & les *Snaurwes*. On y manquoit de vivres, tellement que Tromp fut obligé de retrancher à ses Soldats une livre de pain par semaine. On n'avoit aucun dessein d'assiéger Bayonne, on ne pensoit pas même à cette Ville. Le Conseil de la Reine d'Espagne vouloit que la Flote allât à Messine, & les ordres des Etats portoient qu'on revint en Hollande avant l'hiver, ce qui fut exécuté. Les Juntas assemblez à S. Sébastien, où les Officiers Hollandois furent bien reçûs, sont autant d'idées romanesques qu'on débite, pour vanter un crédit imaginaire. Confiez vous après cela aux Mémoires qui paroissent les plus sûrs, parce qu'ils viennent d'une main qualifiée.

CVII.
Expédi-
tion de
Ruiter à
l'Améri-
que.

CVII. Ruiter ne fut pas plus heureux que Tromp. Sa Commission de Lieute-
nant Amiral avoit été signée par le Prince dès l'année précédente ; mais soit par
négligence, ou plutôt qu'il eût des Ennemis à la Cour qui s'opposoient à son éléva-
tion, sa Patente ne lui fut délivrée que douze mois après. (b) Il fit d'abord au
Prince l'ouverture d'aller enlever aux François les Isles Antilles, la Guardeloupe, la
Martinique, dont la prise seroit très-avantageuse aux Hollandois par les Marchan-
dises qu'ils en tiroient, & par celles qu'ils pouvoient y apporter. Il demanda en
même tems qu'on tint la chose très-secrete, parce que de là dépendoit le succès
de son Entreprise. Le secret fut mal gardé, soit que ceux auxquels il le confia
l'aient

(a) Mémoires du Maréchal de Gramont. To-
me II.

(b) Elle est datée du 27. Février 1673. & délivrée
au mois de Février 1674.

l'aient révélé, soit que les préparatifs qu'on faisoit publiquement découvrissent le dessein, comme cela arrive ordinairement dans les Armemens Maritimes, dont le nombre des Provisions qu'on charge sur les Vaisseaux aprennent malgré qu'on en ait, si l'expédition qu'on projette est éloignée ou prochaine. Quoi qu'il en soit, on trouva la Martinique & les Isles voisines garnies de Monde, & de munitions qu'on y avoit envoyées de France, avec des Lettres qui marquoient le nombre des Vaisseaux Hollandois, & des Flûtes qui devoient faire l'Attaque. (a)

CVIII. Pendant que les Flottes étoient combinées, Ruiter travailla à dresser des Règlemens pour faire observer la Discipline militaire sur les Vaisseaux. Il se sépara de Tromp devant Torbay; & continuant sa route, il découvrit, le vingt-quatrième de Juin, Ténériffe, & arriva le jour suivant à la Rade de Sainte Croix, avant le Contre-Amiral Engel de Ruiter, son Fils, qui l'avoit devancé avec sept Vaisseaux, pour donner avis au Gouverneur, que le L. Amiral, son Père, le suivoit avec de plus grandes forces, & qu'il ne vouloit aborder dans l'Isle que pour y acheter des vivres. Ruiter ayant appris par le Capitaine de Liefde, qui y avoit abordé deux jours avant lui, qu'on ne pouvoit faire de l'eau dans cette Rade, fit acheter par le Consul Hollandois divers rafraichissemens, qui furent menez à bord, & il prit cours dès le même soir vers la Martinique, qu'il découvrit le dix neuvième de Juillet. On pouvoit attaquer cette Isle par trois endroits, par S. Pierre, par le Cambet, ou par le *Cul de sac*. Ce dernier Poste étoit le plus important, parce que celui qui en est une fois le maître, le devient bientôt de toute l'Isle; & c'étoit pour cette raison que les François s'y étoient retirez avec leurs Vaisseaux. Il fut résolu d'aller livrer l'Assaut à cette Forteresse par Mer & par Terre. Pour cet effet on fit route de ce côté-là, & dès qu'on eut mouillé dans la Baie, on embarqua près de mille Hommes dans les Canots & dans les Chaloupes, qu'on divisa en trois Brigades, chacune rangée sous un Pavillon particulier. Tous ces Bâtimens, sous le Commandement du Colonel Uittenhove, s'avancèrent sur une ligne vers le Rivage, où les Ennemis avoient mis trois cens Hommes sous les Armes, que le Canon des Canots & des Chaloupes obligea de se retirer derrière des Buiffons, & dans des Bois, voisins du Rivage. Aussi-tôt le Colonel Uittenhove & tous les Officiers qui étoient avec lui, excepté le Comte de Stirum qui avoit été blessé, sautèrent dans l'eau, gagnèrent le Rivage, & allèrent se mettre à la tête des Troupes. Ils renvoyèrent ensuite les Bâtimens tour à tour pour prendre le reste des Soldats qui étoient encore à bord, & firent retirer dans leur Forteresse les François, qui, du lieu avantageux où ils s'étoient postez, avoient chargé les Hollandois pendant qu'ils étoient encore dans leurs petits Bâtimens, & en avoient déjà tué & blessé plusieurs. Ce Fort, situé dans un Vallon proche de la Mer entre des Bocages, étoit muni d'un Rempart, & de Palissades hautes de dix pieds entre-lassées de gros roseaux. On ne laissa pas d'aller plus d'une fois à l'Assaut; mais le terrain par lequel il falloit y aller étoit exposé au feu des Assiégez, & plus encore à celui de six Vaisseaux qui avoient mouillé dans le *Cul de sac*, & qui tirant continuellement, tuèrent beaucoup de Monde. Tous les Officiers Généraux, excepté le Comte de Hornes, y furent blesez. Il auroit fallu faire un Siège dans les formes; mais comme on manquoit de tout ce qui étoit nécessaire pour cela, il fallut prendre le parti de se rembarquer, ce qu'on fit à la fin du jour, & l'on prit le large à minuit avec beaucoup de *chagrin de n'avoir pas mieux réussi*. (b)

CIX. On assembla le Conseil de Guerre, (c) afin de lui communiquer ce qui s'étoit passé, & de délibérer sur ce qu'il y avoit à faire pour le service & pour la gloire de la République. Après avoir considéré, qu'outre le grand nombre de Soldats morts & blesez, la plupart des Officiers Généraux ne seroient de quelque tems en état de servir, & que toute l'Escadre n'avoit plus d'eau, il fut résolu de naviger le long de la Côte, en prenant son cours vers l'Isle de S. Dominique, où l'on tâcheroit d'obtenir des Sauvages, amiablement & par douceur, l'eau, le bois, & le lest dont on avoit besoin, après quoi on verroit ce qu'on pouvoit entreprendre. Dans un nouveau Conseil de Guerre qu'on tint à S. Dominique, (d) on trouva, après un examen,

A a a a

men,

(a) On prétend qu'un nommé Henri Carlos, qui avoit servi plusieurs Maîtres à la Côte de Guinée, & qui les avoit tous trahis, avoit insinué qu'il falloit attaquer les Isles Antilles, & avoit même offert de s'embarquer sur la Flotte, afin de faciliter la prise de ces Isles. On ajoute qu'il fut gagné par l'argent de la France pour donner

ce Conseil, qu'on ne pouvoit suivre sans partager extrêmement les forces maritimes de l'Etat.

(b) Lettre de Ruiter au Prince d'Orange touchant l'expédition de la Martinique, à bord des sept Provinces, le 8. d'Août, 1674.

(c) Le 21. de Juillet. (d) Le 25. de Juillet.

CVIII.
Sa Lettre
au Prince
d'Orange.

CIX.
Délibération
du
Conseil de
Guerre sur
la Flotte
Hollan-
doise.

1674. men, que comme on avoit été averti à la Martinique du dessein de la Flote Hollandoise, il ne falloit pas douter qu'il n'en fût de même à la Guardeloupe, à S. Christophe, & dans toutes les autres Isles Françoises de ces Quartiers-là, où il seroit impossible de réussir; que tout ce qu'on pourroit tenter de plus avantageux étant trop peu considérable pour hazarder la réputation des Armes navales de la République, & pour exposer la Flote au péril de périr par les Ouragans, dont la Saison aprochoit, il valoit mieux reprendre la route des Ports de Hollande, & ramener des Troupes qui pouvoient être utiles à l'Etat, & le servir dans d'autres occasions. Cet avis fut suivi, & on arriva à Goérée le dernier de Septembre. Ruiter écrivit le lendemain à M. Fagel, Conseiller Pensionnaire de Hollande, & lui disoit que le secret qu'il avoit fallu garder pour l'exécution de son dessein l'ayant empêché d'écrire à la *haute Régence* avant son départ, & ne lui paroissant pas honnête de commencer à le faire à son retour, il le prioit instamment de disposer les Députez de Leurs Hautes Puissances, & ceux de Leurs Nobles & Grandes Puissances pour les Affaires maritimes, à passer par dessus cette formalité ordinaire, & à ne trouver pas mauvais qu'il en usât de cette manière. (a)

CX.
Expédition dans
les Indes
Orientales.

CX. On remporta quelques avantages dans les Indes Orientales qui ne dédommagèrent pas du malheur qu'on avoit eu dans les Indes Occidentales. L'Amiral Goens, qui étoit aux Indes, craignant que les Anglois, (b) ne voulussent s'emparer d'un des meilleurs Comptoirs de la Compagnie à Masulipatan, y avoit envoyé treize Vaisseaux de Guerre & quelques petits Bâtimens. Les Anglois, qui n'en avoient que dix, les ayant rencontré à cinq ou six lieues de la Côte, ne laissèrent pas de les attaquer. On combatit long-tems avec une valeur qui aprochoit de l'acharnement; mais enfin les Anglois, après un sanglant Combat & une longue résistance perdirent trois de leurs Vaisseaux, dont les Hollandois s'emparèrent, & les premiers reprirent la route d'Angleterre avec les sept autres sur lesquels il y avoit beaucoup de Morts & de Blessés.

CXI.
Prise de St.
Thomé
sur les
Français.

CXI. Les François, qui croyoient réussir aux Indes, y envoyèrent quatorze Vaisseaux de Guerre avec un fonds de quatorze Millions pour entretenir le Commerce qu'ils y avoient établi, & qu'ils avoient dessein de rendre aussi considérable que celui qu'y faisoient les Hollandois. Mais s'il est rare de trouver des Directeurs exacts & fidèles, lors même qu'ils sont sous les yeux des Intéressés, que ne doit-on point attendre de ceux qu'on envoie dans des Pays, dont le grand éloignement leur donne la facilité de tromper, sans qu'on puisse les en convaincre? Le mauvais choix des Directeurs fut la cause principale qui fit échouer cette Entreprise. M. de la Haye avoit pris poste à Tringuemale dans l'Isle de Ceylon. Les Hollandois, qui y avoient bâti un Fort, avoient été obligés de l'abandonner à cause du mauvais air qui en tuoit la Garnison. Mais ayant appris que les François s'en étoient emparés, ils craignirent plus l'incommodité de leur voisinage, que l'intempérie de l'air. Ils chassèrent promptement ces nouveaux Hôtes qui ne trouvèrent point d'autre ressource que celle de prendre la Ville de St. Thomé, qui appartenoit aux Maures, & qui est située sur la Côte de Coromandel. Le Roi de Golconde les y avoit assiégés dès l'année précédente; mais trouvant plus de résistance qu'il ne croyoit en trouver, il avoit changé le Siège en Blocus. Les Hollandois vinrent au secours de ce Prince, & la Place étant attaquée par Mer & par Terre, M. de la Haye fut bientôt réduit à la nécessité de capituler & de demander du secours à ses Ennemis pour embarquer le peu qui lui restoit de Soldats. La Tempête avoit fait périr plusieurs de ses Vaisseaux, les Hollandois en avoient pris quelques uns, & de quatre à cinq mille Hommes qui étoient à bord il ne lui en restoit plus que neuf cens. Il rendit la Ville dans l'état où elle étoit, le Roi de Golconde renouvela le Traité de Commerce avec les Hollandois, & les François revinrent dans leur Patrie sur les Vaisseaux de transport qu'on leur prêta.

CXII.
Etat du
Siège de
Grave.

CXII. Telles furent les expéditions qui se firent cette Année dans les Indes. Revenons aux Affaires de l'Europe. Rabenhaupt étoit toujours devant Grave qu'il avoit tenu long-tems bloquée, & qu'il avoit ensuite assiégé dans les formes. Cette Place, bâtie sur les bords de la Meuse, étoit forte par sa situation. Les François, qui vouloient la conserver, en abandonnant les autres, en avoient augmenté les Fortifications, & avoient mis plus de trois cens pièces de Canon sur les affuts. Une Gar-

(a) Lettre de Ruiter à M. Fagel, de Goérée le 1. d'Octobre, 1674.

(b) Ils ne pouvoient pas encore savoir alors que la Paix fût faite entre les deux Nations.

Garnison de quatre mille Hommes, sous le Commandement du Comte de Chamilly la deffendoit. Mrs. de Beronce, Saint Just, & Saint Louis, vieux Officiers, servoient sous lui, & le Marquis de Guiscard y commandoit le Régiment de Normandie *soûtenu de ceux de Bourgogne, de Languedoc, de Vandôme & de Dampierre.*

Rabenhaupt s'étoit rendu Maître dès le mois de Juillet des Postes qui pouvoient faciliter la communication des Ennemis. Ils crurent pouvoir reprendre le Fort de Ravesteyn par les intelligences qu'ils y entretenoient ; mais les Traîtres furent découverts & punis. Il ne resta aux Assiégez que la Meuse par où ils faisoient passer des Soldats pour aller prendre des Fourrages sur l'autre bord. On livra plusieurs Combats aux Cavaliers qui vouloient traverser la Rivière, & raser une Digue qui les incommodoit. Le Colonel Hundebek, commandé pour la défendre, le fit courageusement. Quatre cens coups de Canon qu'on tira en un jour sur lui, ne lui firent pas beaucoup de mal, parce que les boulets passaient par dessus sa tête. Toute la Cavalerie, qui étoit dans la Ville, soûtenuë de quatre cens cinquante Fantassins, fit une sortie pour enlever la Garde qui étoit du côté de Velp, & trouva une si vigoureuse résistance qu'elle fut obligée de se retirer. Neuf Officiers François qui avoient dîné avec le Comte de Chamilly, voulant signaler leur débauche par un coup d'éclat, s'avancèrent jusques à la Digue avec vingt Soldats. Animés par la chaleur du vin, ils renversèrent d'abord ceux qui leur faisoient tête ; mais le Colonel Hundebek étant accouru au secours de ses Gens qui reculoient, les Attaquans se sauvèrent dans l'Eglise de Velp ; & voyant qu'on se préparoit à y mettre le feu, ils ne furent pas assez téméraires pour y rester, & ils aimèrent mieux se rendre prisonniers, que de se laisser brûler. On vit une Action encore plus hardie de la part des Assiégez. Trois cens Cavaliers ayant autant de Fantassins en croupe, sortirent en plein jour du côté de Velp, renversèrent la Compagnie de Rainmaker qui étoit de garde, & une Compagnie de Frisons qui s'avançoit à son secours, firent la plû-part des Officiers prisonniers, & auroient causé plus de desordre, si le Général Spaen ne les avoit obligés de rentrer dans la Ville. Rabenhaupt, qui avoit son Quartier à Balgoyen, pouffoit fort les Attaques, & faisoit jeter des bombes, des boulets rouges, & des pots à feu dans la Ville. Il fit dresser une Batterie avec laquelle il renversa le Clocher & quantité de Maisons, & il ordonna à M. de Gollsteyn de s'aller loger avec cinq Régimens & cinq pièces de Campagne à Overasselt, afin d'incommoder les Assiégez de ce côté-là, & au Colonel Winbergen de passer la Meuse avec huit cens Hommes, & de se camper à une portée de mousquet de la Ville. Le Comte de Chamilly fit faire une Sortie de deux cens cinquante Fantassins pour chasser hors des Tranchées ceux qui étoient dans le Quartier du Colonel Hundebek. M. du Pas, qui avoit été Gouverneur de Narde, se trouva à cette Action, & tacha d'effacer la honte de sa Condamnation par une bravoure extraordinaire. Il chargea avec tant de courage ceux qui en deffendoient les approches qu'il les en chassa ; mais le Colonel Litzau, qui étoit de Garde dans ce Quartier-là, étant venu promptement à leur secours, les François furent repouffez à leur tour, & du Pas y laissa une vie, qui lui étoit devenuë insupportable, & qu'il vendit bien cher. Les Assiégeans battirent avec tant de succès le Ravelin qui étoit en deçà de la Meuse, que le Comte de Chamilly voyant qu'on alloit y donner l'Assaut, & que ses Gens ne pouvoient le soûtenir, leur ordonna de se retirer après avoir allumé la mèche, pour faire jouer une Mine, & faire sauter les Hollandois qui se logeroient dessus ; mais ces derniers eurent la précaution d'attendre que la poudre eût pris feu, & il ne périt que six ou sept Hommes. On dressa sur ce Ravelin une Batterie contre la Plateforme qui étoit sur le bord de la Meuse. Les Assiégez, craignant que le Canon qu'ils avoient placé sur cette Plateforme ne combattât dans la Rivière, le retirèrent, ce qui la leur rendit inutile, & laissa un champ plus libre aux Assiégeans. Il fallut forcer trois rangs de Pallissades avant que de se rendre Maître des Coupures. On le fit ; mais les Assiégez ayant envoyé promptement du secours, ils les regagnèrent, & les reperdirent jusqu'à trois fois. Enfin les Hollandois ayant pouffé vigoureusement le Régiment de Bourgogne qui avoit la garde de ce côté-là, il se retira en faisant jouer une Mine qui enleva plusieurs Personnes, & mit la confusion dans les Troupes qui restoient. Le Comte de Chamilly profitant de ce desordre, fit sortir le Régiment de Normandie qui chassa les Hollandois avec perte de tous les Postes qu'ils avoient occupez. Le Combat dura jusqu'à huit heures du soir, & le lendemain il y eut suspension d'Armes, afin d'enter-

1674. rer les Morts qui étoient en grand nombre de part & d'autre. On avoit tué les Chevaux, parce que le fourrage manquoit dans la Ville ; mais on y avoit encore assez de Provisions.

CXIII.
Arrivée du
Prince
d'Orange
à Gravé.

CXIII. Quoique Grave fût investie & resserrée de tous côtez, le Comte de Chamilly ne laissoit pas, par le moyen des Nageurs qui passoient la Meuse sous l'eau, de recevoir non seulement des nouvelles ; mais même de l'argent pour payer & pour animer sa Garnison, ce qui faisoit craindre que ce Siège, qui n'avoit déjà duré que trop long-tems, ne traînât dans une grande longueur. On étoit dans cette inquiétude, lorsque le Prince d'Orange arriva au Camp avec un secours de plus de dix mille Hommes. (a) Son Altesse ranima par sa présence les Soldats rebutez, le feu redoubla, & on compta jusques à deux mille Coups de Canon tirez de part & d'autre en deux jours. (b) Trois Régimens Hollandois attaquèrent les Coupures, que les Assiégez avoient faites sur la Digue hors de la Porte de Bruges, le Régiment de Vendôme, qui en avoit la garde, prit d'abord la fuite ; mais le Comte de Chamilly vint l'épée à la main les forcer de retourner au Combat, & les fit soutenir par ceux de Languedoc & de Dampierre qu'il avoit postez exprès proche de là. Cependant, appréhendant qu'on ne les forçât, il fit mettre le feu aux Mines, qui jouant trop tôt, enlevèrent presque autant de ses Gens que de Hollandois. Enfin, pour conserver ce Poste, il fit sortir la plus grande partie de ses Troupes qui obligèrent les Assiégeans à abandonner leur Entreprise, après avoir perdu de bons Officiers, & entre autres le Neveu de Rabenhaupt. Du côté des Assiégez le Comte de Guiscard fut blessé, en visitant le Parapet du Chemin couvert ; mais la blessure étoit légère.

CXIV.
Suite du
Siège.

CXIV. La nuit suivante, (c) le Prince ordonna qu'on attaquât la Contrescarpe en même tems par la Porte de Bruges, par la Digue de Ravesteyn, & par le Bastion du Prince Maurice, où le Combat fut très-rude & très-opiniâtre, jusqu'à ce que deux Escadrons Hollandois, ayant passé le Fossé sur des Ponts, se fussent mis en Bataille sur le Glacis. Les François, surpris de se voir attaquez par cet endroit, abandonnèrent la Contrescarpe ; & deux Capitaines avec quarante huit Soldats ayant passé les Palissades, poussèrent jusqu'au Chemin couvert. M. de Chamilly, qui eut peur qu'on n'allât plus loin, détacha huit Maîtres de chaque Compagnie, qui furent obligez de se retirer, après avoir fait une seule décharge. Du Fail, Capitaine de Cavalerie, ayant été blessé au pouce au commencement de cette Attaque, rentra dans la Ville pour se faire panser ; & le Chirurgien ne pouvant le lui remettre aussi promptement qu'il le vouloit, il se le fit couper, & retourna au Combat avec un courage intrépide. Le Régiment de Normandie, qui vouloit déloger les Assiégeans du Chemin couvert, en sortit avec tant de vigueur qu'il les obligea de plier ; & comme on trouva la même résistance dans les autres Attaques, la Contrescarpe fut abandonnée, en laissant plusieurs Prisonniers & beaucoup de Morts. Le lendemain on fit une Attaque en plein jour à la Porte de Bruges, où le Régiment de Languedoc fit une si forte résistance qu'on fut obligé de se retirer après un furieux Combat. Le Colonel Golstein, ne se rebutant point, retourna à la charge, emporta les Coupures, qu'on avoit faites de ce côté-là, & se logea sur le Glacis, pendant que Hundebek se rendoit le maître de celles de Ravesteyn ; puis ayant comblé le Fossé qui étoit devant le Chemin couvert, ils s'y logèrent. Quarante cinq Maîtres les repoussèrent jusqu'à trois fois ; mais leur nombre étant réduit à quinze, ils furent obligez de rentrer dans la Ville, & de laisser les Assiégeans perfectionner leur Logement. Le seize d'Octobre de grand matin, on s'avança du même côté jusqu'à la Place d'Armes. Deux pièces de Canon que les Assiégez y avoient placées tuèrent beaucoup de Monde ; cependant on alloit l'emporter, lorsque les François firent jouer une Mine qui enleva une partie des Attaquans. Un de leurs Capitaines fut trouvé enseveli sous la Terre jusqu'à la moitié du Corps, & de là porté dans la Ville sans avoir aucune blessure. Les autres revinrent charger les François, & gagnèrent & perdirent jusqu'à quatre fois les Coupures qui étoient sur le Glacis ; mais enfin ils furent chassés de là jusqu'aux Aproches. Il seroit difficile de trouver un Siège plus sanglant, & une Place mieux défendue. Il n'y avoit point de jour qu'on ne livrât plusieurs Combats. On étoit souvent repoussé ; mais on ne laissoit pas d'avancer chemin, & de se mettre en état de donner un Assaut Général. Le vingt cinquième les Assiégeans ayant fait sauter une Mine qu'ils avoient découverte en travail-

(a) Le 9. d'Octobre. (b) Le 11. & le 12. d'Octobre. (c) La nuit du 13. au 14. d'Octobre.

lant à la fappe, elle mit le feu à une quantité de Grenades que les Affiégez avoient à la Porte de Bruges, & fit une grande ouverture au Chemin couvert. (a) 1674.

CXV. Comme le nombre des Morts & des Blesséz étoit grand, on convint d'une Suspension d'Armes, pendant laquelle le Comte de Chamilly ofrit de rendre la Place, si on lui vouloit accorder une Capitulation honorable. Il avoit envoyé quelque tems auparavant un de ses Nageurs à Maseik, qui lui apporta l'ordre de remettre la Ville au Prince d'Orange. On a crû, & on a débité que cela s'étoit fait de concert, & en vertu d'un Traité particulier entre le Roi de France, & celui d'Angleterre, qui avoit stipulé, pour sauver l'honneur de son Neveu, que la mauvaise Saison alloit contraindre de lever le Siège, de céder cette Place à condition que le Comte de Stirum qui avoit à son bord quatre mille Hommes qu'on envoyoit au secours de Messine, (b) les rembarqueroit, ce qui fut, dit-on, exécuté comme le Secrétaire d'Angleterre à Paris l'avoit promis. Ce qu'il y a de certain c'est que Grave fut renduë au Prince d'Orange par ordre exprès de Sa Majestè Très-Chrétienne. (c) Je ne sçai si les spéculatifs ne trouvent point des profondeurs de Politique, où il n'y en a point; car au fonds les vivres manquoient aux Affiégez, les Soldats étoient réduits à boire de l'eau, & à se contenter d'une petite ration. Les Officiers achettoient à un prix excessif ce qui leur étoit nécessaire. La Garnison étoit fatiguée, afoiblie; & lorsque le Comte de Chamilly demanda à capituler, la Place battuë de tous côtez en brèche ne pouvoit plus se défendre que très-peu de jours. Un des principaux Articles de la Capitulation fut qu'il emmeneroit vingt quatre pièces de Canon aux Armes de France, & par ce moyen toutes celles que les François avoient tirées des Villes des Provinces-Unies furent reprises.

CXVI. Rabenhaupt avoit conduit le Siège pendant que le Prince d'Orange commandoit l'Armée en Flandres, & avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave Homme, & d'un Général expérimenté. Mais comme le Siège de Grave avoit traîné en longueur, on trouva que le Héros qui avoit sauvé la Province de Groningue étoit plus propre à défendre une Place qu'à l'attaquer. Un conflit de Jurisdiction le brouilla avec les Etats de Groningue. Leurs Nobles Puissances vouloient faire justice de trois Chevaux-légers, qui avoient fait quelqu'insulte; & Rabenhaupt réclamoit le droit de la punition, parce qu'ils étoient ses Prisonniers. Cette contestation alla si loin, que sans avoir égard aux services qu'il avoit rendus, on lui écrivit qu'il feroit plaisir à la Province de n'y revenir point après le Siège de Grave. Il en porta ses plaintes aux Etats Généraux, qui ne crurent pas devoir prendre le parti d'un particulier contre les Etats d'une Province.

Rabenhaupt s'étoit aussi brouillé avec le Prince de Nassau, Stadt-houder de Frise, qu'il avoit apellé en duel, parce que Son Altesse n'avoit pas assez d'égards pour lui & ne le regardoit que comme un Soldat de fortune. Peu s'en fallut que celui qui avoit porté le Cartel au Prince ne perdît la vie, & celui qui l'envoyoit fut payé d'un profond mépris. C'est ainsi que les grands services enlèvent souvent d'un orgueil excessif ceux qui les ont rendus, & mettent les Souverains, qui ne sont pas naturellement trop reconnoissans, dans la nécessité de paroître ingrats.

Après la réduction de Grave, on fit encore quelques Entreprises avant que la Campagne finît. Dinant avoit reçu l'Eté dernier une Garnison Impériale, à condition que l'ancien Gouverneur resteroit dans la Ville avec ses Soldats, qui promettoient d'y vivre en Bourgeois. Ce Gouverneur entra en liaison avec le nouveau, & le pria à dîner avec ses Officiers. Pendant qu'ils étoient à Table, les Bourgeois se glissèrent l'un après l'autre dans le Château, tuèrent les Impériaux qui voulurent s'opposer à leur dessein, & chassèrent les autres de la Ville avec le Gouverneur. Le Général Spork eut ordre d'aller la reprendre. Il rencontra sur sa route des Députés de Liège & de Dinant, qui alloient le trouver, afin de terminer avec lui cette affaire par un accommodement. Il demanda pour préliminaire qu'on lui restituât la Ville, ce qui fit d'abord prendre le parti au Bourg-Maitre Taboulet, un des principaux Auteurs de la trahison, de se retirer à Philippeville; mais les Bourgeois défavoiant leurs Députés, firent entrer sept cens Pay-

Aaa a 3

fans

(a) Journal du Siège de Grave.

(b) Le Comte de Stirum n'avoit point 4000. à bord.

(c) Voyez les Fastes de Louis le Grand, par le P.

Du Londel, de la Compagnie de Jésus, à l'année 1674. On y lit au 26. d'Octobre ces mots remarquables. Le Comte de Chamilly, par ordre exprès du Roy, rend Grave au Prince d'Orange, après 93. jours de Siège.

1674. sans sous le Colonel Berlo, & obtinrent du Comte de Broglio, Gouverneur de Charleville, sept cens cinquante François avec lesquels ils résolurent de soutenir le Siège. La Place fut investie par le Comte de Staremberg, qui forma deux Attaques, & la battit sans relâche avec vingt pièces de Canon. Les Assiégés firent une sortie vigoureuse; mais ils furent contraints de rentrer avec perte. Voyant qu'ils ne pouvoient plus résister, ils envoyèrent des Députés à Spork, pour capituler avec lui. Ce Général laissa aux François la liberté de s'en retourner chez eux, & pardonna aux Bourgeois au nom de l'Empereur, à condition qu'ils prêteroient un nouveau Serment de fidélité à Sa Majesté Impériale, & qu'ils remettroient leurs Armes & leurs Munitions. (a)

CXVII. *Entreprise sur Dam manquée.* CXVII. Les François tramoient dans le même tems une autre Trahison à Dam en Flandres. Un Capitaine de la Garnison de cette Ville ayant été fait prisonnier par le Gouverneur de Courtray, ce dernier lui offrit quarante mille écus & sa liberté, s'il vouloit faire tomber la Place entre ses mains. Le Capitaine le lui promit; mais il donna aussi-tôt avis au Comte de Monterey du marché qu'il avoit contracté, & revint prendre son poste. Le Gouverneur de Courtray fit avancer cinq cens Hommes qu'il tira des Garnisons voisines, & envoya à Dam un Officier déguisé en Marchand, afin de reconnoître la Ville, & de prendre des mesures plus justes pour l'exécution. L'Officier François chargé de cent pistoles, & d'une Lettre de change de vingt mille écus pour le Capitaine, fut arrêté par l'ordre que Monterey avoit donné avant que de quitter le Gouvernement des Pays-Bas, dont le Roi d'Espagne, qui étoit devenu Majeur l'avoit rapellé, & l'Entreprise, qu'on regardoit comme infaillible, échoua. Ainsi finit la Campagne, le Prince d'Orange mit ses Troupes en Quartier d'Hiver & revint en Hollande.

CXVIII. *Le Roi d'Angleterre charge le Chevalier Temple d'offrir la Médiation.* CXVIII. Pendant que les Puissances qui étoient en Guerre ne songeoient qu'à donner des Batailles, & qu'à prendre des Places, le Roi d'Angleterre leur offroit la Médiation pour une Paix générale. On jugeoit de la sincérité des intentions de Sa Majesté Britannique par les Ambassadeurs qu'elle choisissoit. Le Chevalier Temple étoit le Ministre ordinaire de la Paix, lorsqu'on avoit dessein de la faire, & il avoit eu beaucoup de part aux Traitez précédens. Charles, qui avoit abandonné la France, ne vouloit pas qu'elle demeurât seule exposée à tant d'Ennemis, & son Ministre étoit bienaise de le voir arbitre de la Paix. Ce fut dans cette vûe que M. Temple, dont la personne étoit fort agréable aux Etats Généraux, fut envoyé en Hollande.

CXIX. *Entretien singulier de ce Chevalier & du Roi.* CXIX. Ce Ministre, avant que de partir fonda l'inclination du Roi; & profitant d'une longue Audience que Sa Majesté lui donna dans son Cabinet, il lui représenta combien avoit été pernicieux le conseil que la Cabale lui avoit donné, de rompre des mesures & des Traitez, dont on étoit si solennellement convenu; combien on lui avoit fait de tort par les murmures que cette démarche avoit excitez parmi le Peuple, qui avoit crié hautement contre ce procédé, qui d'ailleurs avoit fait naître de grands soupçons contre la Couronne. Le Roi répondit, qu'il étoit vrai qu'il avoit mal réussi; mais que s'il eût été bien servi, il auroit tiré un grand avantage de cette rupture; & il ajoûta plusieurs autres choses pour justifier ce qui s'étoit passé. M. Temple jugeant par là que Sa Majesté pourroit bien revenir aux mêmes méthodes, se crut obligé de faire de nouveaux efforts, pour la tirer de l'erreur où il lui paroissoit qu'elle étoit. Pour cet effet il lui fit voir par de fortes raisons l'impossibilité qu'il y avoit d'établir en Angleterre le Gouvernement & la Religion de la France. „ La Nation, disoit-il, a une antipatie invincible pour „ l'un & pour l'autre, ceux mêmes qui sont indifférens en fait de Religion, ces- „ seront de l'être, quand ils considéreront qu'il faut une Armée pour la changer, „ & que le même pouvoir qui rendroit le Roi maître de la Religion le rendroit en „ même tems maître de leur Liberté & de leurs Biens. Il n'y a, ajoûtoit-il, en „ France que le Clergé & la Noblesse qui soyent considérables, le Roi peut tout „ entreprendre, lorsqu'il est le maître de ces deux Corps, parce que les Payfans „ n'ayant point de Terres en propre ne peuvent faire aucun mal. Au contraire, „ la principale force de l'Angleterre consiste dans le tiers Etat, dont le cœur est „ aussi fier à cause de l'aise & de l'abondance, dont ce Corps jouit, que celui des „ François est abatu par le travail & par la misère. De plus les Rois de France font

(a) Capitulation faite le 21. de Novembre entre le Général Spork & les Députés de Dinant.

„ font puiffans par les grands Domaines qu'ils poffèdent & par le prodigieux nombre d'Emplois Civils, Eccléfiastiques & Militaires, dont ils difpoſent, au lieu que les Rois d'Angleterre n'ayant que peu d'Emplois à donner, & ayant renoncé aux Biens qu'ils poffédoient autrefois, ils ne font pas en état de lever une Armée, moins encore de l'entretenir fans le ſecours de leurs Parlemens, ni de faire la Guerre à leurs Voifins. D'ailleurs, quand ils auroient une Armée ſur pié, il eſt vrai-ſemblable que ſi elle étoit compoſée d'Anglois, elle ne ſerviroit jamais à établir la Religion Romaine & le Deſpotiſme. Les Catholiques ne font pas la centième partie de la Nation en Angleterre, & la deux centième en Ecoſſe, & on ne peut fans choquer le ſens commun, prétendre gouverner avec un ſeul homme quatre vingts dix-neuf autres d'une opinion & d'une humeur toute oppoſée. A l'égard des Troupes étrangères, il eſt difficile d'en faire paſſer un grand nombre, fans allarmer la Nation. D'un autre côté, ſi elles font en petit nombre elles feront inutiles, & ne ſerviront qu'à fomenter ſa haine & ſon mécontentement. Il faut pour dompter la fierté des Anglois, & pour les mettre ſous le joug du Pouvoir arbitraire une Armée de ſoixante mille Hommes. Les Romains avoient été contraints d'entretenir pour cet effet douze Légions dans la Grande Bretagne, les Normands Soixante & deux mille Hommes, & Cromwel en avoit laiffé près de quatre vingts mille après ſa mort. „ Enfin il raporta au Roi le ſentiment de M. de Gourville, que Sa Majeſté regardoit comme le plus habile François qu'elle eût jamais vû. „ Lors que j'étois, dit M. Temple, à Bruxelles dans la première Guerre de Hollande, il me dit, que puis que le Parlement en étoit las, le Roi n'avoit qu'à ſe réſoudre à faire la Paix; qu'il avoit demeuré aſſez long-tems en Angleterre, & qu'il connoiſſoit aſſez notre Cour, l'humeur du Peuple & du Parlement pour conclure, qu'un Roi d'Angleterre qui veut être l'homme de ſon Peuple eſt le plus grand Roi du monde; mais que ſ'il veut être davantage, par Dieu il n'eſt plus rien „ (a) Charles, après avoir témoigné un peu d'impatience au commencement de ce Diſcours, l'écouta attentivement juſqu'à la fin, & dit au Chevalier qu'il avoit raiſon en tout, & Gourville auſſi, puis mettant ſa main dans celle de M. Temple, il lui dit, *je veux être l'homme de mon Peuple.* (b) Le détail de cet Entretien représente ſi naturellement l'heureux Gouvernement de la Grande Bretagne, & la paſſion que Charles avoit de le changer, en ſe rendant abſolu, que nous avons crû n'en devoir rien ſupprimer. Paſſons à la Négociation qui ſuivit.

CXX. Le Chevalier Temple arriva à la Haye au mois de Juillet, & rendit au Préſident de ſemaine la Lettre de Sa Majeſté Britannique, que nous mettrons ici toute entière, parce qu'elle eſt courte.

CXX.
Délais de
la Négociation.

„ HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS. Nos bons Amis, Alliez, & Confédérez, la Paix étant heureuſement rétablie entre Nous & Votre Etat, & ſa douceur ſe répandant de jour à autre par la mutuelle correfpondance de nos Sujets: Nous ne pouvons Nous empêcher de communiquer ce grand bien à tous les Princes de l'Europe, dont les déſolations, cauſées par les deſordres de la Guerre, Nous touchent très-ſenſiblement. C'eſt en cette conſidération, que Nous offrons notre Médiation aux Princes & aux Etats Chrétiens, qui y ſont encore engagez, ſur tout à l'Empereur, & aux Rois de France & d'Eſpagne; & puis que nonobſtant la Paix, depuis peu conclüe entre Nous, Vous avez ſi grande part dans les démêlez de ces Princes, Nous vous prions auſſi, d'entendre aux ouvertures d'un repos univerſel. A quoi nous vous offrons notre Médiation, comme nous avons déjà fait à ces Princes, Nous nous flattons que par notre entremiſe, le bon Dieu y coopérant, les Parties ſe pourront réduire aux termes d'une bonne Paix, & néceſſaire à toute la Chrétienté. Ce que nous ſouhaitons de bon cœur, priant Dieu, qu'il vous ait, Hauts & Puiffans Seigneurs, nos bons Amis, Alliez, & Confédérez, en ſa Sainte garde. „ Ecrit en notre Palais de Hamptoncourt, le 3. jour de Juin, 1674. Votre bien bon „ Ami. CHARLES REX. (c)

Les Etats ſouhaitoient effectivement une Paix qui les délivrât d'une Guerre ſi onéreuse; mais ils venoient d'entrer dans des Engagemens, qu'ils ne pouvoient pas rompre ſi promptement; & le Prince d'Orange qui ſe flattoit de l'eſpérance de porter la Guerre chez l'Ennemi, n'avoit pas envie d'écouter des Propoſitions qui au-

roient

(a) Mémoires du Chevalier Temple. (b) *Ibidem.* (c) Lettre du Roi d'Angleterre à Meſſieur: les Etats Généraux.

roient pu l'arrêter en chemin, ainsi M. Temple trouva des délais auxquels il ne s'atendoit pas.

1674.

Il se rendit à Anvers, parce qu'il croyoit avoir son Audience du Prince au Camp de Louvain; mais ayant appris que Son Altesse étoit en marche, il alla à Bruxelles, où il demanda une Escorte pour passer sûrement à l'Armée. La réponse du Comte de Monterey ne valoit pas mieux qu'un refus, il lui conseilla de ne se mettre pas en chemin, parce qu'il seroit insulté par les Coureurs, & s'excusa de lui donner une Escorte assez nombreuse, sur ce que presque toute la Cavalerie étoit à l'Armée. Enfin, après plusieurs remises du matin au soir, & du soir au matin, l'Ambassadeur déclara qu'il partiroit sans Escorte, & cette déclaration obligea Monterey à lui donner quarante Chevaux, pour le conduire jusqu'à Louvain. Le Gouverneur des Pays-Bas avoit peur que l'ardeur du Prince d'Orange ne se refroidît par les Propositions de Paix & par la Médiation du Roi, son Oncle; mais sa crainte étoit bien mal fondée. Le Prince envoya plusieurs fois à Bruxelles M. du Moulin, son Secrétaire, plutôt afin de garder les Bien-séances & d'amuser, que pour entrer dans quelque Négociation. Le Chevalier Temple, qui s'en aperçut, envoya son Secrétaire demander au Prince le Lieu & le tems, où il pourroit avoir Audience, la réponse fut courte & décisive. Le Prince lui fit sçavoir qu'il ne pouvoit indiquer *ni le Lieu ni le tems*, parce qu'il étoit en marche; mais la véritable raison étoit que Son Altesse aussi bien que le Comte de Monterey vouloient attendre la fin de la Campagne avant que d'écouter aucune Proposition, afin de se régler sur le succès qu'on auroit, & qu'on pouvoit espérer dans la suite.

CXXI.
Raisonne-
mens de
Mrs. Tem-
ple & Fa-
gel sur la
Médiation
de Sa M.
B. & sur la
Paix.

CXXI. Tous ces délais obligèrent M. Temple de reprendre le chemin de la Haye. Dès qu'il y fut arrivé il eut de longues Conférences avec le Conseiller Pensionnaire. Il lui représenta que le Roi, son Maître, agissoit contre ses intérêts par pur amour pour la Paix, puisque l'Angleterre tiroit seul le profit du Commerce pendant la Guerre; que les Ambassadeurs des Etats avoient assuré le Roi que sa Médiation déjà acceptée par la France, seroit fort agréable à Leurs Hautes Puissances; Qu'il ne doutoit pas qu'on ne consentît à faire le Traité à Londres sous les yeux de Sa Majesté; Que si on pouvoit la soupçonner de partialité ce devoit être en faveur du Parti que son Neveu soutenoit; Que son intérêt ne lui permettoit pas de laisser perdre la France; mais que son honneur ne lui permettoit pas non plus de la sauver que par une Paix, & que si elle se faisoit, Sa Majesté entreroit dans les Garanties les plus fortes pour la maintenir. M. Fagel répondit par les remerciemens & les complimens ordinaires, & par les assurances du désir ardent & sincère qu'on avoit de faire la Paix. Il représenta même qu'elle seroit facile avec les Etats, puisqu'il ne restoit entre les mains des François que Grave qu'on alloit investir, & Mastricht qu'on avoit promis de rendre aux Espagnols, lorsqu'on l'auroit repris. Mais il ajoûta qu'il étoit impossible de rompre l'Alliance, qu'on venoit de contracter avec l'Empereur, l'Espagne & l'Electeur de Brandebourg, ni même d'entrer en Négociation à leur insçu. C'est pourquoi il se chargeoit de leur donner communication de ce qu'il venoit d'entendre. *Nous serons contents*, disoit-il, *pour vû que l'Espagne le soit; mais il ne faut pas dissimuler qu'elle a stipulé de nous qu'on réduiroit la France au Traité des Pyrénées. On ne peut jamais trouver une conjoncture plus favorable pour renfermer cette Couronne dans des bornes, & dans un état qui assure le repos de ses Voisins. Au fonds le tems n'est pas propre pour la Négociation, parce que d'un côté il n'y a point de sûreté pour la Flandre, ni pour la Hollande, ni par conséquent pour l'Angleterre sans la restitution des Places que le Roi de France a prises dans les Pays-Bas. Mais est-il à propos de demander présentement la restitution de ces Places conquises pendant la dernière Guerre, & cédées par la Paix d'Aix?* Enfin il devoit ce qui arriva peu de jours après, sçavoir une Action sanglante entre les deux Armées. (a)

CXXII.
Continua-
tion des
Conféren-
ces.

CXXII. M. Temple ne laissa pas de continuer ses soins, il demanda l'Audience des Etats qui la lui accordèrent avec tous les témoignages d'amitié dus à un Ambassadeur dont les bons sentimens pour la République étoient connus; mais on ne pouvoit rien faire de solide sans la participation des Alliez, & pendant l'absence du Prince d'Orange, qui conféra souvent avec M. Temple pendant le cours de l'hiver, comme on le verra au commencement de l'année suivante.

CXXIII.

(a) La Bataille de Senef.

CXXIII. Ainsi finit cette Campagne beaucoup plus heureusement que les précédentes. La France eut l'avantage d'empêcher le Prince d'Orange d'entrer dans le Royaume par la Champagne, (a) pendant que les Allemands y entreroient par l'Alsace. Ce projet, que les Alliez avoient formé, échoua par l'habileté qu'eut le Prince de Condé de choisir des Postes avantageux en Flandres, & par la prudence de M. de Turénne, qui fit avorter tous les desseins des Impériaux en Allemagne. Mais la Paix faite avec l'Angleterre calmoit les alarmes qui se renouveloient tous les ans sur les Côtes. Les Alliances contractées donnoient de grandes espérances, quoique la division des Chefs les traversât. Le courage intrépide, & si on l'ose dire, l'audace martiale du Prince d'Orange, qui formoit de grands desseins, & qui ne se rebutoit jamais par les mauvais succès, ne laissoit pas d'animer les Officiers & les Soldats, & de réveiller les Etats de l'assoupissement qui les avoit perdu. Enfin l'Ennemi obligé d'abandonner les Provinces qu'il avoit conquises, laissoit la liberté de les faire rentrer dans l'Union, dont elles avoient été malheureusement séparées.

Mais si la République eût la joye de sortir de l'abîme où elle étoit engloutie l'année précédente, elle essuya celle-ci une Tempête qui fit de terribles ravages. Le premier d'Août, jour de Prières publiques, il s'éleva sur le soir par toute la Hollande un furieux Orage mêlé d'éclairs, de tonnerre & de grosse grêle. Elle déracina à Amsterdam & dans le voisinage plusieurs arbres, dont les uns furent emportez fort loin du lieu où ils étoient plantez, & les autres fendus par le milieu. Elle coula à fonds un grand nombre de Vaisseaux qui étoient dans le Port, & plusieurs Bateaux dans les Canaux, abatit quantité de Maisons & de Moulins, enleva une infinité de personnes qu'elle précipita dans les eaux, renversa le devant d'une Porte de la Ville, (b) & acaba beaucoup de monde sous les ruines des Edifices qui furent abatus. Des Vaisseaux qui étoient au Texel, quelques-uns demeurèrent à sec, & d'autres furent coulez à fonds comme à Amsterdam, & dans plusieurs autres Ports des quatre Amirautez. Elle ne fit pas de moindres ravages à Utrecht. En moins d'un quart d'heure les toits de presque toutes les Maisons tombèrent par terre. Le vent ayant soufflé avec une extrême violence contre le flanc de la masse entière du Dom, qui est la Cathédrale de cette Ville, la Tour tomba sur la Nef & l'abîma avec une partie des Colonnes, sans porter aucun dommage ni à la tour, ni aux bras de la Croix de l'Eglise vers le Chœur, qui subsistent encore dans leur entier. C'est une Tradition populaire, que les piliers qui soutenoient cette Eglise furent tournez en Colonnes torses, parce qu'étant mastiqués d'un ciment fort dur, ils résistèrent mieux à la violence de la foudre, & souffrirent plutôt ce changement de figure que de rompre comme fit le reste de l'Edifice. Mais cette Tradition, quoi qu'adoptée par des Historiens célèbres, ne laisse pas d'être fausse. Les Clochers de cinq ou six autres Eglises d'Utrecht & la plupart de ceux des Villages voisins furent fracassés, ou renversés. La Tempête, qui avoit commencé à Hambourg, se fit sentir à Strasbourg après avoir passé par la Hollande. Elle alla ensuite renverser le Port d'Anvers sur l'Escaut, faire un dégât horrible à Bruxelles; & passer de là dans la Béauce, dans le Gatinois & dans la Brie, elle tint en ces Pays-là une route de vingt cinq lieues de long sur sept de large, & fit par tout où elle passa des effets si surprenans, qu'on ne les croiroit pas, s'ils n'étoient confirmés par des Historiens qui en ont été les témoins oculaires.

(a) Ce Coup fut manqué, dit M. Temple dans ses Mémoires, si ce n'est à l'égard de M. Starrenburg. Ce Gentilhomme étoit à table avec le Prince, au commencement de la Campagne, & se plaignant que le vin n'étoit pas bon, le Prince lui dit qu'il lui en feroit boire de bon en Champagne avant la fin de l'Esté. Lui qui aimoit à boire, pria Son Altesse de se souvenir de sa parole. Il

arriva ensuite qu'il fut pris à la Bataille de Senef, & mené à Rheims avec plusieurs autres Officiers Hollandois, & ayant trouvé le vin bon, il bût à la santé du Prince, & dit, qu'il se feroit à lui toute sa vie, puisqu'il avoit tenu la parole qu'il lui avoit donnée de lui faire boire de bon vin en Champagne.

(b) La Porte de Haerlem.

Fin de l'Année mil six soixante & quatorze.

HISTOIRE
DES
EVENEMENTS
CONSIDERABLES
DE
L'ANNÉE M. DC. LXXV.
SOMMAIRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT CE QUI S'EST PASSE' DEPUIS LE COMMENCEMENT
DE L'ANNE'E JUSQU'A' L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

I. **R** Evolution dans le Gouvernement de la Gueldre. II. Les Etats de Gueldre offrent la Souveraineté de leur Province au Prince d'Orange. III. Conditions sous lesquelles ils lui font cette Offre. IV. Le Prince consulte là-dessus les Provinces de Hollande, de Zélande & d'Utrecht. V. Réponse des Etats d'Utrecht agréable au Prince, qui leur écrit pour les en remercier. VI. Lettre de Son Altesse aux Etats de Hollande sur l'Offre de la Gueldre. VII. Délibérations de Leurs Nobles & Grandes Puissances sur ce sujet. Sentimens différens & raisons des deux Partis. VIII. Résolution des Etats de Hollande. IX. Délibérations & Résolution des Etats de Zélande. X. Avis des Députés de Tertolen. XI. Conclusion de cette Affaire dans les Etats de Zélande. Lettre que Leurs Nobles Puissances écrivent au Prince. XII. Réponse que leur fait Son Altesse. XIII. Elle rétablit le Gouvernement en Gueldre & en Over-Issel. XIV. Le Peuple se refroidit à l'égard du Prince. XV. Ce que M. Temple dit de l'Affaire de Gueldre. XVI. Entretien de ce Ministre avec le Prince au sujet de la Paix. XVII. Arrivée de Mylord Arlington à la Haye. Sa conduite avec M. Temple. XVIII. Véritable motif de son Voyage. XIX. Sa Négociation échouë. XX. Déclaration du Roi de France pour la Paix. XXI. Tromp va en Angleterre & y est fait Chevalier. XXII. Nimègue est choisie pour le Lieu du Congrès. XXIII. Projet de Paix dressé par les Etats Généraux. XXIV. Autre Projet dressé par le Prince, & raisons qui le font rejeter. XXV. Ouverture du Parlement d'Angleterre. Harangue du Roi. XXVI. Edit contre les Catholiques Romains, & Serment d'abhorrence. XXVII. Prorogation du Parlement. XXVIII. Les Suédois entrent dans l'Electorat de Brandebourg. Manière dont ils justifient ce procédé. XXIX. Mauvaise éducation de Sa Majesté Suédoise. XXX. Factions dans le Ministère Suédois. XXXI. Ligue des Comtes contre les Sénateurs. XXXII. Ligue des Sénateurs contre les Comtes. XXXIII. L'Alliance de la France rejetée. XXXIV. Nouvelle Proposition d'Alliance de la part de cette même Couronne. XXXV. Démarches de l'Electeur de Brandebourg. XXXVI. Mémoire de M. Erensteyn aux Etats Généraux. XXXVII. Difficultez que fait le Roi de Dannemarc d'entrer en Guerre contre la Suède. XXXVIII. Négociations à Vienne, & Situation de cette Cour. XXXIX. Guerre ouverte entre la Suède & le Brandebourg. XL. Prise de Ratenow sur les Suédois par les Brandebourgeois. XLI. Victoire remportée sur les Suédois. XLII. Les Etats Généraux déclarent la Guerre à la Suède, & publient un Manifeste, pour justifier cette Démarche. XLIII. Dessesins de la France pour la Campagne. XLIV. Prise d'Achseim

stein par les François. XLV. Entreprisè contre le Château de Dachspurg découverte. XLVI. M. d'Ablancourt envoyé à Strasbourg. XLVII. Les François surprènent la Citadelle de Liège. XLVIII. Lettre de M. de Louvois au Gouverneur de Liège. XLIX. Courses des François dans les Pays-Bas. L. Sédition à Bordeaux. LI. A Rennes. LII. Mécontentement de Monsieur. LIII. Départ du Roi pour la Flandre. LIV. Maladie du Prince d'Orange.

S E C O N D E P A R T I E.

CONTENANT CE QUI S'EST PASSE' DEPUIS L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNE'E.

LV. *Marche de l'Armée Hollandoise. LVI. Prise de Dinan, de Huy & de Limbourg par les François. LVII. Affaires de Catalogne. Siège de Gironne par le Duc de Schomberg. LVIII. Affaires d'Allemagne. LIX. Les Alliez assiègent Trèves. LX. Bataille de Confarbruch. LXI. Suite du Siège de Trèves; & Capitulation de cette Ville malgré le Maréchal de Créqui. LXII. Retraite des Alliez. LXIII. Mort du Duc de Lorraine, son caractère. LXIV. Marches & Contremarches du Comte Montecuculi & du Maréchal de Turenne. LXV. Combat entre les Impériaux & les François. Mort de M. de Turenne. LXVI. Retraite de l'Armée Française. LXVII. Honneurs rendus à M. de Turenne. LXVIII. Inaction des deux Armées. LXIX. Divers Combats en Allemagne. LXX. L'Electeur de Bavière s'allie avec la Suède. LXXI. Le Roi de Dannemarc déclare la Guerre aux Suédois. Jonction de la Flotte Danoise avec celle de Hollande. LXXII. L'Electeur de Brandebourg entre en Poméranie. LXXIII. Prise de Wollin. LXXIV. De Wolgast. LXXV. De Wismar. LXXVI. Sa Majesté Danoise retourne à Copenhague sur un faux avis de la marche des Suédois. LXXVII. Combinaison des Flottes Danoise & Hollandoise. LXXVIII. Expéditions maritimes malheureuses. LXXIX. Combat entre des Vaisseaux Anglois & François. LXXX. Armement d'une Flotte en Hollande. LXXXI. Etat de Messine. LXXXII. Leurs Hautes Puissances y envoient une Armée navale, sous le Commandement de Ruiter. LXXXIII. Départ de la Flotte Hollandoise pour la Sicile. LXXXIV. Arrivée de Ruiter à Cadix. LXXXV. Les Intrigues de Dom Juan d'Autriche à la Cour d'Espagne sont cause de l'inaction la Flotte de Hollande. LXXXVI. Lettre de Dom Juan à Ruiter. LXXXVII. Efforts des Etats & de Ruiter pour la liberté des Hongrois. Etat de leurs Affaires. LXXXVIII. Harangue faussement attribuée à un Seigneur Hongrois. LXXXIX. Prétention d'Abassi & des Ottomans. XC. Citation injuste des Pasteurs Hongrois à Presbourg. XCI. Lettre du Résident des Etats touchant les Hongrois. XCII. Déduction faite par M. Hamel Bruninx sur les Affaires de Hongrie. XCIII. Le Viceroy de Naples relache les Pasteurs Hongrois à la prière de Ruiter. XCIV. Belle exhortation de Ruiter à ces Pasteurs. XCV. Le Roi d'Angleterre défend à ses Sujets de secourir les Messinois. XCVI. Son Parlement se rassemble. XCVII. Harangue de Sa Majesté Britannique. XCVIII. Troubles dans le Parlement. Lettres de Colemans au P. de la Chaise. XCIX. Réflexions sur ces Lettres. C. Affaire de Luzancy. CI. Projets des Communes, & Prorogation du Parlement. CII. Négociations du Roi d'Angleterre pour la Paix de Nimègue. CIII. Contestation vive entre l'Empereur & le Roi de France au sujet du Prince de Furstemberg. CIV. Neutralité des Etats Généraux dans cette Affaire. CV. Mort de la Princesse Douairière d'Orange. CVI. Tempête afreuse en Hollande.*

ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1675.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT CE QUI S'EST PASSE' DEPUIS LE COMMENCEMENT DE
L'ANNE'E JUSQU'A' L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

I.

1675.
I.
Révolution dans le Gouvernement de la Gueldre.

Rien n'est plus ordinaire que de voir les Souverains empiéter sur les Droits de leur Peuple, étendre leur Autorité au de là des bornes prescrites par les Loix fondamentales de l'Etat, violer les Promesses & les Sermens qu'ils ont faits, & rompre, quand ils sont assez forts pour cela, toutes les barrières qui limitent leur Puissance. Mais il est rare d'en voir qui se dépouillent de leur Souveraineté, & qui de Maîtres veulent devenir Sujets. On étoit accoutumé dans les Provinces-Unies aux douceurs d'un Gouvernement Républicain; & la Noblesse, qui a beaucoup moins d'éclat & d'autorité dans une République, dont le Commerce fait l'unique soutien, que dans un Royaume, ne laissoit pas de se faire assez considérer dans celle des Provinces-Unies, pour placer ses Enfans encore jeunes dans des Emplois civils & militaires, qui n'étoient dûs qu'au mérite & qu'à l'expérience. Le Gouvernement Républicain devint odieux, on le regarda comme la source de tous les maux qu'on avoit soufferts; & non content d'avoir un Général, un Chef, un Gouverneur, ou un *Stadhouder*, on voulut un Maître, un Souverain. La Gueldre, qui venoit de sentir la dureté du Pouvoir despotique, ne se vit pas plutôt délivrée du joug des François, qu'elle résolut de se mettre sous celui du Prince d'Orange, & de lui offrir la Souveraineté. On a douté si Son Altesse lui avoit fait insinuer ce dessein, afin de porter les autres Provinces à suivre le même exemple, ou si ce fut un Projèt que la Gueldre ruinée forma de son chef pour rétablir ses Finances, pour reprendre dans les Etats Généraux la Place qu'elle y avoit occupée, & s'y faire considérer plus que jamais. Comme il ne s'est rien passé dans tout ce tems-là, qui, pour me servir des termes du Chevalier Temple, (a) ait tant tourmenté la cervelle des Politiques que cette Affaire, je vais en faire un récit exact & fidèle, & mettre le Lecteur à portée d'en juger d'autant plus sainement, que j'accompagnerai mon rapport de Pièces authentiques.

II. Depuis que les François eurent abandonné la Gueldre, le Prince d'Orange avoit mis entre les mains de personnes qui lui étoient entièrement dévouées la direction des Affaires de cette Province, en attendant qu'il allât lui-même y établir la forme de Gouvernement qui lui paroïtroit la plus convenable. Le Secrétaire des Etats

(a) Voyez ses Mémoires, Edition de 1692. page 102.

Etats du Quartier de Nimègue, (a) Créature du Prince, Homme de beaucoup d'esprit, poli, adroit, insinuant, & qui avoit un grand crédit dans son Quartier, fut un des principaux Instigateurs qui poussa la Province à offrir la Souveraineté à Son Altesse. Il représenta à quelques Nobles le mauvais état des Finances, l'impossibilité où étoit la Province de payer son Contingent à l'Union, & les avantages qu'ils tireroient de la Protection de son Altesse; s'ils pouvoient la faire résoudre à accepter la Souveraineté de la Province. Il disoit à l'oreille de ceux qui avoient le plus d'Autorité, & commé en confidence, qu'il étoit bien avoué; & que si la Gueldre ne se hâtoit, elle seroit certainement bientôt prévenue par la Hollande. Les autres Emissaires du Prince faisoient le même manège dans les Quartiers de Zutphen & d'Arnhem. Mais comme les Députez des trois Quartiers ne pouvoient s'assembler sans la permission de Son Altesse, ils la lui demandèrent & la leur ayant accordée, (b) ils s'assemblèrent en petit nombre à Nimègue, où ayant résolu entre eux de déférer au Prince la Souveraineté de la Province, & d'y faire consentir les autres Quartiers, ils se rendirent promptement à Arnhem, afin de demander à la Cour de Justice, selon l'usage, l'Assemblée des Etats. Le Président, surpris, leur représenta, que l'Affaire étoit trop importante, pour y procéder avec tant de promptitude, & qu'ils étoient en trop petit nombre pour prendre une Résolution qui regardoit toute la Province. Ils répliquèrent que c'étoit justement à cause que cette Affaire étoit si importante, qu'il falloit la conclure avec toute la diligence possible, & que si on ne se hâtoit de prévenir le Prince, il étoit à craindre qu'il ne se servît de l'Autorité qui lui avoit été donnée par les Etats Généraux, pour établir une forme de Gouvernement beaucoup moins avantageuse à la Province, que ne le seroit la Souveraineté qu'ils vouloient lui déférer. Ils ajoutèrent qu'ils étoient assurés du Quartier de Zutphen, & témoignèrent leur chagrin de l'opposition qu'ils trouvoient dans celui d'Arnhem. Le Président ne se rendit point à ces raisons; mais, sans s'embarasser de la résistance qu'ils trouvoient dans son esprit, ils cabalèrent tellement dans Arnhem, qu'ayant gagné les uns par promesses, & intimidé les autres, ils obtinrent enfin ce qu'ils demandoient. Les trois Quartiers se réunirent pour offrir la Souveraineté à Son Altesse; & ayant appris qu'elle étoit en chemin pour se rendre dans leur Province, ils lui envoyèrent leurs Députez pour lui communiquer la Résolution suivante.

„ Le Corps de la Noblesse & les Villes des Quartiers de Nimègue, Zutphen & „ Arnhem, représentant les Etats du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, chacun en leur lieu, étant assemblez par forme de Quartier, suivant le „ pouvoir que leur en a donné Son Altesse Monseigneur le Prince d'Orange, en „ date du 2. du présent mois, *Stile du lieu*, & ayant conféré ensemble sur les „ points qui regardent principalement le bien & la prospérité du Païs, & considéré que la puissante main de Dieu a visité depuis quelque tems cette Province d'une très-grande affliction, & l'a fait tomber entre les mains de ses Ennemis, de sorte que le Païs & ses Habitans ont été entièrement désolés & réduits à leur entière ruïne & destruction. Ces mêmes Etats ont réfléchi sur ce qu'il a plû à Dieu de susciter miraculeusement le Prince d'Orange, comme un Instrument béni, & un Chef de Guerre des plus accomplis, & d'enrichir sa personne d'une Sagesse, & d'une valeur incomparable, en telle sorte que les Ennemis ont été obligés d'abandonner subitement cette Province, avec ses Villes, Châteaux & Fortereffes: Pour à quoi parvenir, Son Altesse, en suivant les traces de ses généreux Ancêtres de glorieuse Mémoire, n'a pas moins qu'eux hâzardé son illustre Personne, avec tous ses Biens pour le salut & pour la prospérité de la Patrie, & exposé sa vie à toutes sortes de périls les plus éminens; ce qui demande la plus grande reconnoissance, qu'après Dieu on est obligé de rendre à l'homme. Les mêmes Etats ayant de plus vû & considéré la grande misère, dans laquelle ils étoient tombez, les signalez services que le Prince d'Orange leur a rendus, & les soins paternels qu'il a pris d'eux & de leurs Peuples, ont trouvé bon & résolu unanimement, & d'une commune voix, pour de très-grandes raisons, & après une mûre & sérieuse délibération, pour le bien du Païs & des Habitans, d'offrir à Son Altesse, sous le titre de Duc de Gueldre & de Comte de Zutphen, la Souveraineté du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen avec toutes les Dignitez & Prérogatives qui en dépendent, „ sans

1675. „ sans en rien excepter, & de prier Son Altesse de vouloir accepter cette Souve-
 raineté sous les Conditions suivantes, &c. (a)

III.
 Condi-
 tions sous
 lesquelles
 ils lui font
 cette Of-
 fre.

III. On ne pouvoit rien dire de plus flateur à un Prince de vingt-quatre ans, qui n'avoit encore fait que trois Campagnes, dont le succès n'avoit pas été également heureux. On le couronnoit déjà d'éloges qui ne sont dûs qu'aux Guerriers les plus expérimentez, & qu'aux plus grands Héros. Les Conditions sous lesquelles la Province de Gueldre se dépouilloit de sa Souveraineté, en faveur du Prince d'Orange & de ses Héritiers mâles & légitimes étoient : Que la Religion Réformée y seroit maintenüe & conservée, telle qu'elle a été établie & expliquée par le Synode de Dordrecht, & qu'elle est encore professée publiquement selon les Loix du Pays. Que ni le Prince ni ses Descendans ne permettroient aucun changement dans la Discipline Ecclésiastique du Pays, & sur tout qu'ils n'accorderoient point l'exercice de la Religion Romaine. Qu'en cas de Minorité, la tutelle du Prince Mineur & l'Administration des Domaines du Duché & du Comté de la Province appartiendroient aux Etats. Que la Noblesse & les autres Habitans jouïroient de leurs anciens Privilèges. Que le Prince les gouverneroit lui-même ; mais que si Son Altesse étoit obligée de résider hors de la Province, ils consentiroient de recevoir un Lieutenant-Général ou Sous-Gouverneur, pourvû qu'il fût de la Religion Réformée, qu'il sçût parfaitement la langue & les Affaires du Pays, & que la personne fût agréable aux Etats. Qu'il ne donneroit les Charges & les Offices qu'à ceux de la Province. Qu'il ne feroit ni Guerre, ni Paix, ni Alliance, qu'il n'aboliroit aucune Loi ancienne, n'en introduiroit point de nouvelles, ne changeroit rien à la Monnoye, & ne mettroit aucune imposition sans le consentement des Etats. Qu'il ne changeroit rien à l'ordre établi pour la collation des Bénéfices Ecclésiastiques, & que les Possesseurs seroient maintenus dans leur Droit & possession. Qu'il n'aliéneroit, ni n'engageroit les Domaines, qu'au contraire il tâcheroit de les décharger. Qu'il maintiendrait les Villes qui sont dans la Hanse Teutonique. Qu'il n'accorderoit point de réprésailles contre les Habitans de la Province, si non en cas de manifeste déni de Justice. Qu'il maintiendrait les Erats dans l'Union d'Utrecht, & y obligerait les autres Provinces. Que faute de Mâles la Souveraineté retourneroit aux Etats, qui seroient toujours composez de la Noblesse & des Villes, & qui s'assembleroient une fois l'an. Outre ces Conditions, il y en avoit plusieurs autres concernant les Assemblées particulières des Etats des Quartiers, la disposition des Offices, les Députations & les Commissions aux Etats Généraux, au Conseil d'Etat, à la Chambre des Comptes de la Généralité, aux Collèges de l'Amirauté, & aux Compagnies des Indes Orientales & Occidentales.

IV.
 Le Prince
 consulte
 là-dessus
 les Provin-
 ces de
 Hollande,
 de Zélande
 & d'U-
 trecht.

IV. Le Prince ne balançoit point à accepter ces Conditions, soit qu'il se contentât d'une Souveraineté ainsi limitée, soit qu'il crût que les Promesses des Souverains n'engageoient à rien. D'ailleurs il avoit vû ce qu'on avoit fait pour lui en Hollande, & il ne doutoit point que cette Province n'imitât les Etats de Gueldre, & qu'elle n'entraînât les autres Provinces à suivre le même exemple. Quoiqu'il en soit il sçût cacher la joye que devoit lui causer l'Offre qu'on lui faisoit de la Souveraineté d'une grande Province, il répondit modestement aux Députez de Gueldre & de Zutphen, que cette Affaire étant trop importante pour lui permettre de se déterminer sur le champ, il étoit obligé de leur demander du tems pour y penser mûrement, & pour consulter là-dessus les autres Provinces. Il ne consulta que celles de Hollande, de Zélande, & d'Utrecht. Il ne crut pas devoir demander avis à la Frise & à Groningue, parce que ces Provinces avoient leur Stad-houder particulier, & que celle de Groningue venoit d'installer le Prince Henri Casimir de Nassau. A l'égard de l'Over-Yffel, le Gouvernement n'y avoit pas encore été changé, & il y avoit dans la Régence des personnes, dont il avoit lieu de se défier.

V.
 Réponse
 des Etats
 d'Utrecht
 agréable
 au Prince,
 qui leur
 écrit pour
 les en re-
 mercier.

V. Les Etats d'Utrecht, où le Prince avoit beaucoup de Créatures, prirent d'abord une Résolution unanime de lui conseiller d'accepter *bénignement* l'Offre de la Gueldre, par laquelle, disoient-ils, elle *faisoit paroître la grande confiance, la haute estime, & la véritable affection qu'elle avoit pour l'illustre personne de Son Altesse, comme aussi sa sincère reconnoissance des signalez & importans services, & des avantages, qui lui ont été acquis par ses soins infatigables, par sa sage conduite, & par sa*

(a) Résolution des Erats des trois Quartiers de la Province de Gueldre, en faveur du Prince d'Orange, à Arnhem le 19. de Janvier, 1675.

sa valeur invincible pour la délivrance de cette Province de la sujettion tyrannique des Ennemis. Ils ajoûtoient qu'ils fouhaitoient de tout leur cœur, qu'il plût à Dieu de bénir abondamment Son Altesse dans l'exercice des hautes Dignitez qu'on lui offroit, de la combler de plus en plus de bonheur & de prospérité, déclarant qu'ils étoient prêts d'y contribuer de leur côté de tout leur pouvoir dans toutes les occasions qui se présenteroient. De plus Leurs Nobles Puissances trouvoient bon, que si Son Altesse avoient pour agreable d'accepter les Offres qui lui étoient faites par la Province de Gueldre, cette Province demeurât toujours inséparable de l'Union, & qu'elle conservât dans les Etats Généraux le même rang, crédit, droit & autorité qu'elle y avoit eu & possédé avant l'invasion des François. (a)

Les Députez qui portèrent cette Résolution au Prince furent reçus très-agréablement. Il voyoit avec plaisir les bonnes dispositions que les Etats d'Utrecht faisoient paroître pour tout ce qui pouvoit contribuer à son élévation, & il ne doutoit point qu'ils ne fussent prêts d'en faire autant que la Gueldre, s'il le désiroit. Cependant il ne voulut pas leur répondre avant que d'avoir reçu l'avis des autres Provinces, & ce fut alors qu'il remercia Leurs Nobles Puissances par la Lettre suivante.

„ Messieurs, tres-chers & bons Amis, Les Sieurs Rosa, van Duyckenburg, Ncllesteyn & le Secrétaire de Vos Nobles Puissances nous ayant signifié & mis en main la Résolution par elles prise en leur Assemblée le 29. de Janvier dernier passé, *stilo loci*, servant de réponse à notre Lettre écrite à Zuylesteyn le 31. auparavant, nouveau stile, & contenant l'avis qu'il leur a plu de nous donner à notre prière sur la proposition à elle faite, à sçavoir si nous devons accepter ou refuser la Souveraineté du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, à nous offerte sous le titre de Duc de Gueldre & de Comte de Zutphen par le Corps de la Noblesse & par les Villes de ces Duché & Comté, & ayant appris tant par Vos Députez, que vû par la Résolution, que Vos Nobles Puissances sont d'opinion que nous devrions accepter la Dignité qui nous est offerte, Nous nous trouvons obligés de remercier Vos Nobles Puissances de la peine qu'il leur a plu de prendre de délibérer sur ce sujet, & de la singulière affection & inclination que Vos Nobles Puissances ont toujours eüe pour notre Personne, dont elles donnent d'excellentes preuves par cette Résolution. Nous ne pouvons avoir qu'une très-grande joye de voir que l'amour & la confiance que d'autres Habitans de cet État ont eüe en nous, n'a produit aucune jalousie ou méfiance dans l'esprit de Vos Nobles Puissances, & que vous avez crû que nous ne devions pas frustrer ces Habitans de l'espoir qu'ils ont mis en nous à cet égard: Mais comme nous sommes informez que l'acceptation de cette Dignité causeroit en quelques-uns une grande jalousie & méfiance, & que quelques autres voudroient inférer de là que nous n'avons cherché que notre propre grandeur dans cette Guerre, & que nous n'aurions tâché que d'aspirer à plus d'autorité & de crédit, c'est pourquoi afin de convaincre d'autant plus ces impudens Calomnieurs (quoi que nos actions précédentes, & les procédures que nous avons tenuës dans cette affaire ayent donné assez de preuves incontestables de la sincérité de nos intentions, & que par l'acceptation ou refus de cette Dignité nous ne rendrons pas ces méchantes personnes meilleures ni plus mauvaises) nous avons trouvé bon de remercier les Seigneurs du Corps de la Noblesse & les Magistrats des Villes en la meilleure forme qu'il nous sera possible des Offres qu'ils ont bien voulu nous faire de cette Dignité, & d'en donner avis à Vos Nobles Puissances par la présente, sur quoi finissant nous vous recommandons à la protection de Dieu. Fait à Arnhem ce 20. de Février, 1675. A ubas étoit écrit, Votre bon Ami. Signé, G. H. PRINCE D'ORANGE. (b)

VI. Les deux autres Provinces ne se déterminèrent pas si facilement que celle d'Utrecht sur la réponse qu'elles devoient faire à Son Altesse. L'Affaire leur parut de la dernière importance, & les grandes difficultez qu'elles y trouvèrent les obligea d'employer beaucoup de tems en Délibérations. La Lettre que Son Altesse écrivit aux Etats de Hollande pour leur demander leur avis étoit conçüe en ces termes.

„ MESSIEURS, Nous ne pouvons manquer de faire sçavoir à Vos Nobles & Grandes Puissances que Messieurs du Corps de la Noblesse, & les Magistrats des Villes respectives du Duché de Gueldre, & du Comté de Zutphen, ayant été

VI.
Lettre de
Son Altesse
aux Etats
de Hollan-
de sur
l'Offre de
la Guel-
dre.

(a) Résolution des Etats d'Utrecht, du Vendredi, 29. de Janvier, 1675.

(b) Lettre du Prince d'Orange aux Etats d'Utrecht.

1675. „ premièrement assemblez dans les Villes par forme de Quartier , & depuis tous
 „ ensemble en Corps d'Etat , ont trouvé bon de nous offrir la Souveraineté du-
 „ dit Duché & Comté , sous le titre de Duc de Gueldre & de Comte de Zutphen ,
 „ avec prières qu'il Nous plût de nommer quelques Commissaires pour traiter plus
 „ particulièrement sur les Conditions & obligations ci jointes , avec les Seigneurs
 „ du Corps de la Noblesse , & les Magistrats des Villes , ainsi que Vos Nobles
 „ & Grandes Puissances pourront voir plus amplement par la Révolution qui est ci-
 „ jointe , *comme une excellente preuve de l'affection, amitié & bonne confiance que*
 „ *les Seigneurs du Corps de la Noblesse & les Magistrats des Villes respectivement*
 „ *ont pour Notre Personne* : Toutefois Nous n'avons pû nous résoudre de nous dé-
 „ clarer positivement sur ce sujet , mais nous avons trouvé bon d'en donner com-
 „ munication à Vos Nobles & Grandes Puissances , comme à Nos bons & parfaits
 „ Amis , avec prières très-instantes qu'il vous plaise de nous assister de votre bon
 „ conseil dans une Affaire si importante , afin qu'ayant reçu votre avis là-dessus, Nous
 „ puissions avec d'autant plus de repos prendre une bonne résolution , sur quoi at-
 „ tendant au plutôt *les marques d'une affection que Nous avons tant de fois éprou-*
 „ *vue* , Nous vous recommandons , à la protection de Dieu ; Fait à Zuylesteyn ,
 „ ce 31. de Janvier , 1675. Au bas étoit écrit , votre bien bon Ami. Signé,

G. H. PRINCE D'ORANGE.

VII.
 Délibéra-
 tions de
 Leurs No-
 bles &
 Grandes
 Puissan-
 ces sur ce
 sujet. Sen-
 timens
 différens
 & raisons
 des deux
 Partis.

VII. Les Etats de Hollande ayant été convoquez extraordinairement , (a) ce
 qui se faisoit beaucoup plus rarement en ce tems-là que pendant le Ministère de M.
 de Wit , on fut obligé de renvoyer la plupart des Députez chez eux , parce qu'ils
 n'étoient pas munis des Instructions nécessaires pour pouvoir opiner sur une Affaire
 aussi importante que celle dont il s'agissoit. Mais étant revenus deux jours après ,
 (b) le Conseiller Pensionnaire mit l'Affaire sur le tapis , & dit en même tems , que
 les Nobles étoient d'avis que le Prince acceptât la Souveraineté que la Gueldre lui
 offroit. Les Villes se partagèrent en différens avis sur ce sujet. On remarqua que
 celles qui avoient été les plus zélées pour l'élévation du Prince , comme Haerlem &
 Amsterdam , s'opposoient à l'acceptation , pendant que celles qui avoient combattu
 si long-tems pour la Liberté , contre le Stad-houdérat , comme Dordrecht & Rot-
 terdam , y consentoient. Huit Villes (c) suivirent l'avis des Nobles , six (d) le
 combattirent , & quatre autres (e) y apportèrent des modifications.

Toutes les Villes s'accordoient sur le remerciement qu'on devoit au Prince ; d'a-
 voir communiqué aux Etats une Offre qu'on lui faisoit , & qu'il étoit le maître d'ac-
 cepter sans leur en demander avis. Mais quoiqu'on fût d'accord sur cet article , on
 ne laissoit pas de s'échauffer beaucoup sur le Conseil qu'il falloit donner à Son Al-
 tesse. Le Parti du Prince , qui avoit les Nobles à sa tête , disoit , pour appuyer son
 sentiment , „ qu'une Province ruinée avoit le droit naturel de chercher les moyens
 „ propres à la relever ; que la Souveraineté de la Gueldre offerte au Prince n'avoit
 „ point d'influence sur les autres Provinces , & que plus on donneroit d'Autorité
 „ à Son Altesse , plus on la mettroit en état d'agir avec vigueur pour le bien com-
 „ mun de l'Etat. Les Opposans faisoient des raisonnemens plus étendus. Il
 „ faut examiner , disoient les Députez de Haerlem , qui parlèrent les premiers con-
 „ tre l'acceptation , si une Province peut disposer de sa Souveraineté sans le consen-
 „ tement des autres Provinces. Nous ne pouvons conseiller à Son Altesse une cho-
 „ se qui ne rendroit pas sa Condition meilleure. Tout ce que l'on pourroit faire
 „ seroit de lui conseiller d'accepter la Souveraineté qu'on lui offre s'il n'étoit pas
 „ assuré du Stad-houdérat. En effet il s'agit de sçavoir s'il y auroit plus d'avantage
 „ pour lui d'être Souverain que Gouverneur de la Province , & nous croyons ,
 „ avec les Prédécesseurs de Son Altesse , qu'il y en a plus à être Gouverneur qu'à
 „ être Souverain , & qu'elle seroit bien de rejeter les Offres qu'on lui fait. La
 „ Gueldre n'a jamais donné ordre à ses Finances , & si le Prince entreprend de re-
 „ médier au desordre , & d'augmenter les Finances en mettant de nouvelles taxes
 „ & de nouveaux Impôts , il se fera haïr du Peuple , & s'il ne le fait pas l'Union
 „ en souffrira. Ainsi nous estimons que Son Altesse ne peut mieux faire que de
 „ re-

(a) Le 7. de Février. (b) Le 9. du même Mois.

(c) Sçavoir , Dordrecht , Gorinchem , Schiedam , Schoonhoven , la Bricle , Hoorn , Edam , & Meden-
 blik.

(d) Sçavoir , Haerlem , Delft , Leyde , Amsterdam ,

Enckhuysen , & Monnikendam.

(e) Goude & Rotterdam vouloient , qu'après avoir
 entendu les raisons on en fit le rapport. Mais elles opi-
 noient par provision pour l'acceptation. Almar & Pur-
 merent s'en rapportoient au Prince.

„ rejeter les Offres de la Gueldre, puisque comme Souverain il auroit moins d'Au-
 „ torité què comme Gouverneur. Que leur Ville, qui s'étoit toujours distinguée 1675.
 „ par son zèle pour l'avancement de Son Altesse, croyoit lui donner, en cette oc-
 „ casion, une marque de son attachement & de son amour pour elle, en lui donnant
 „ un tel Conseil. La Gueldre, disoient les Députez de Delft, fait bien de mar-
 „ quer sa reconnoissance au Prince d'Orange. Elle n'a fait en cela qu'imiter les au-
 „ tres Provinces. La Hollande l'a déclaré Stad-houder Héréditaire, & lui a re-
 „ mis une dette de deux millions. (a) La Zélande lui a fait un présent confi-
 „ dérable, Utrecht lui a donné des Terres, & la Gueldre épuisée ne pouvant
 „ lui offrir que la Souveraineté de sa Province, a raison de le faire. „ Mais
 „ après ce préambule flateur, ces Députez s'expliquoient d'une manière, qui ne devoit
 „ pas plaire aux Partisans du Prince. „ Notre avis, ajoûtoient-ils, est de don-
 „ ner à Son Altesse un Conseil plus utile que celui que lui donnent le Corps des
 „ Nobles & Dordrecht. La Hollande & la Zélande unies ensemble ont autre-
 „ fois offert la Souveraineté des deux Provinces à Guillaume I. Prince d'Oran-
 „ ge, qui l'ayant d'abord refusée, céda ensuite aux instances des Députez qui
 „ le pressoient de l'accepter; mais depuis on n'y pensa plus, & il n'en fut pas
 „ seulement parlé sous le *Stad-houderat* des Princes Maurice & Frédéric Henri.
 „ Le Lord Arlington offrit en 1672. de la part du Roi, son Maître, la Souve-
 „ raineté des Provinces-Unies à Son Altesse, qui ne voulut point l'accepter. „
 „ Mais cette dernière raison n'étoit pas juste, parce qu'on attachoit des Conditions si
 „ dures à cette Offre, que le Prince auroit préféré le parti d'aller aux Indes plutôt que
 „ de subir l'Ésclavage qu'on vouloit lui imposer en ce tems-là. Enfin ils conclu-
 „ rent qu'il étoit nécessaire de sçavoir son sentiment, que le leur étoit conforme
 „ à celui de Haerlem, & que la plupart des Membres qui composoient le Conseil de
 „ leur Ville, étoient d'avis que le Prince refusât l'Offre de la Gueldre. Les Députez
 „ de Leyde, qui étoient dans les mêmes sentimens, ajoutèrent que cette Affaire étoit
 „ de la dernière importance & fort embarrassante. Qu'il s'agissoit de donner Conseil
 „ au Gouverneur Héréditaire de la Province de Hollande, qui demandoit l'avis des
 „ Etats de cette même Province. Que la Hollande avoit toujours été heureuse sous
 „ la conduite d'un *Stad-houder*, & que les nouveautez étoient dangereuses dans une
 „ République. „ Le Peuple, ajoutoient-ils, acoûtumé à vivre sous un Gouverne-
 „ ment Républicain depuis que les Provinces-Unies ont secoué le joug de l'Espagne,
 „ ne pourroit souffrir sans chagrin, ni peut-être sans émotion, de les voir assujeties
 „ à un Souverain, & sous le Gouvernement d'un seul. Nous n'ignorons pas qu'on
 „ offrit autrefois la Souveraineté de ces Provinces à des Princes Etrangers. On
 „ vouloit alors se soumettre avec tout le Pays à la première Puissance capable de
 „ le défendre, & on ne trouvoit personne qui voulût accepter ces Offres. On
 „ cherchoit par tout des Maîtres, & on n'en pouvoit point trouver. Mais les tems
 „ sont bien changez.

VIII. On étoit trop prévenu de part & d'autre, pour pouvoir prendre une Résolu- VIII.
Résolution
des Etats
de Hol-
lande.
 „ tion qui plût également à toutes les Villes & au Prince. Il ne suffisoit pas
 „ de l'emporter par la pluralité des suffrages dans une Affaire qui paroissoit ren-
 „ verser le Gouvernement établi, il falloit l'unanimité. Le Conseiller Pension-
 „ naire, qui prévint les suites d'une Division funeste à l'Etat, proposa d'envoyer au
 „ Prince les sentimens des Villes avec les raisons dont elles s'étoient servies pour
 „ les appuyer; & quoiqu'il eût bien souhaité qu'elles eussent été du sentiment
 „ des Nobles, il ne laissa pas de faire *l'extension* de tous les avis avec une fidélité
 „ qui lui attira l'estime des deux Partis. Le lendemain (b) on communiqua aux Etats
 „ le Projèt de la Lettre qu'ils devoient écrire au Prince. Après l'avoir remercié
 „ de la communication qu'il leur avoit donnée d'une Affaire dont la décision dépen-
 „ doit de lui, & loüé la reconnoissance des Etats de Gueldre, Leurs Nobles & gran-
 „ des Puissances disoient, que tous les Députez n'étoient pas du même sentiment.
 „ Que les Nobles & quelques Villes, considérant que ses Ancêtres avoient possédé
 „ le Duché de Gueldre plus de deux cens ans, lui conseilloyent d'accepter la Souve-
 „ raineté de cette Province, afin d'y rétablir les Finances, la Justice & la Police, &
 „ croyoient qu'il pouvoit le faire sans donner aucune atteinte à l'Union. Qu'au reste il
 „ étoit

Ccc c

(a) Voyez cy-dessus page 506. (b) Dimanche, 10. de Février.

1675. étoit impossible qu'il contentât tout le monde quelque résolution qu'il pût prendre. Que Haerlem, Delft, Leyde, Amsterdam, Enckhuysen & Monnikendam étoient d'un autre sentiment, & croyoient qu'étant Gouverneur il auroit le même Pouvoir que s'il étoit Souverain. Qu'en cette dernière Qualité, il seroit chargé de la haine des nouveaux impôts, & que le Peuple l'accuseroit de ne les mettre que pour contenter son Ambition, & pour augmenter sa Grandeur. Qu'il y avoit du danger à changer la forme du Gouvernement. Que les Provinces-Unies avoient été florissantes sous les *Stad-bouders*, qu'elles s'étoient enrichies au-dedans, & avoient acquis de la réputation au-dehors. Que ses Prédécesseurs avoient toujours refusé la Souveraineté. Qu'il y avoit des Villes qui l'avoient déferée à Son Altesse, & que les Anglois la lui avoient offerte; mais qu'elle avoit eu la générosité de la refuser. Que le nouveau titre de Duc ne donneroit pas un grand lustre à la grandeur des Princes d'Orange. Que pour un peu de gloire il ne falloit pas hasarder l'affection du Peuple. Qu'il y avoit plus de grandeur à refuser les choses de cette nature qu'à les accepter. Enfin qu'on avoit unanimement résolu de lui communiquer tous les avis, de lui laisser la liberté du choix, & de l'assurer que le parti qu'il prendroit seroit toujours agréable aux Etats. Les Députés d'Amsterdam trouvèrent qu'on s'étendoit trop sur les raisonnemens, particulièrement sur les leurs, & se réservèrent la liberté d'attacher au projet de la Lettre les deux Résolutions (a) de leurs Principaux, afin qu'on ne tirât point de conséquence au-delà de leur intention. Haerlem, Delft, Leyde, Enckhuysen & Monnikendam se réservèrent la même liberté.

IX.
Délibérations &
Résolution
des Etats
de Zélande.

IX. Pendant qu'on délibéroit en Hollande, le Prince se divertissoit à la Chasse, tantôt dans sa Terre de Dieren, & tantôt à Zuylesteyn, ou à Amerongue. Il s'arrêtoit si peu dans un endroit que les Députés, que les Nobles de Hollande lui envoyèrent pour apprendre qu'elles étoient ses intentions ne purent le joindre. Il n'étoit pas difficile de les deviner; car outre qu'il n'y avoit guères d'apparence que les Promoteurs de cette Affaire en Gueldre, (b) qui étoient ses Créatures, eussent agi sans sa participation, on sçavoit qu'on avoit bû depuis peu en sa présence la fanté du Duc de Gueldre, & que quelques uns de ses Courtisans ayant porté celle du Comte de Hollande, Son Altesse s'étoit contentée d'en paroître un peu fâchée, & l'avoit laissé passer. Avec de telles dispositions le Prince ne devoit pas être fort content des Etats de Hollande, & il eut lieu de l'être encore bien moins de ceux de Zélande. Il s'étoit adressé à M. Huybert, Conseiller Pensionnaire de cette Province, pour le prier d'en convoquer les Etats en cas qu'ils fussent séparés. Ce Ministre lui avoit toujours été favorable, & avoit plusieurs fois tâché de porter M. le Pensionnaire de Wit, dont il étoit intime ami, à se relâcher sur certains articles, qu'il jugeoit qu'on ne pouvoit refuser au Prince, sans s'exposer au péril de se voir contraint par la Populace de lui accorder des choses beaucoup plus considérables; mais il ne lui étoit pas assez aveuglément dévoué pour lui tracer le chemin à la Souveraineté de la Zélande, en consentant qu'il acceptât celle de la Gueldre. Son Altesse, qui n'ignoroit pas ses sentimens, le pria, par la Lettre qu'il lui écrivit pour faire assembler les Etats, de n'y point dire son avis sur cette Affaire.

„ MONSIEUR, En cas que Monsieur d'Odyck fût hors de la Province, &
 „ que l'Assemblée de Messieurs les Etats fût séparée, je vous prie d'avoir soin qu'ils
 „ se rassemblent au plutôt pour délibérer sur la Lettre que j'écris à leurs Nobles
 „ Puissances, au sujet de la Souveraineté du Duché de Gueldre & du Comté de
 „ Zutphen que Messieurs les Etats de Gueldre m'ont offerte. Je vous prie de rem-
 „ plir ma place, en l'absence de Monsieur d'Odyck, & de ne point donner votre
 „ avis sur cette Affaire, mais de laisser entièrement aux autres Membres de l'Assem-
 „ blée la liberté de leurs suffrages. Je finis, en vous assurant que je suis, Monsieur,
 „ Votre affectionné Ami, LE PRINCE D'ORANGE. (c)

M. Huybert n'eut pas plutôt reçu cette Lettre, qu'il convoqua l'Assemblée des Etats. Les Députés de Middelbourg dirent que dans une Affaire de cette importance

(a) L'une du 6. de Février, & l'autre du 9. du même mois prise à minuit sur les avis qu'on avoit reçus de la Haye.

(b) M. Fagel, Magistrat de Nimègue, Frère du Conseiller Pensionnaire de Hollande. M. Heukelom,

leur Beaufrère, & M. Le Clerc, Gendre de M. Heukelom.

(c) Lettre du Prince d'Orange à M. Huybert, Conseiller Pensionnaire de Zélande, du 1. de Février, 1675.

tance on ne devoit rien faire que de concert avec la Province de Hollande. Qu'a-
 vant que de rien décider il falloit ſçavoir ce qui avoit été réſolu dans l'Assemblée de
 Leurs Nobles & Grandes Puiffances, parce que fans cela tout ce qu'on feroit ne ſer-
 viroit de rien. Qu'on avoit avis que les Etats de Hollande avoient envoyé leurs
 ſentimens au Prince, afin qu'il choiſît celui qu'il jugeroit lui être le plus propre.
 Les Députez de Ziric-Zée, qui vouloient quelque choſe de plus déciſif, ſe plain-
 rent de ceux de Middelbourg, & leur reprochèrent d'avoir amuſé l'Assemblée par
 des Propoſitions qui n'aboutiſſoient à rien. Son Alteſſe, diſoient-ils, ne prie pas les
 Etats de Zélande de conférer de l'Affaire avec ceux de Hollande; mais elle deſire que
 chaque Province lui diſe ſon ſentiment particulier. Qu'ainſi il falloit opiner ſur le
 fonds, & que comme les Etats de Hollande s'étoient ſéparez fans avoir communi-
 qué leur Réſolution à ceux de Zélande, l'Assemblée ne devoit pas, ſous prétexte
 de s'unir avec Leurs Nobles & Grandes Puiffances, différer de prendre ſa Réſolution.
 Ceux de Ter-Goes appuyèrent cet avis, & menacèrent de s'en retourner chez eux,
 ſi on les amuſoit plus long-tems. Les Députez des autres Villes firent les mêmes
 inſtances, & preſſèrent ſi vivement ceux de Middelbourg de s'expliquer clairement,
 que le lendemain ils dirent, qu'ils étoient d'avis qu'il falloit mettre par écrit les raiſons
 pour & contre l'acceptation de la Souveraineté, & les envoyer à Son Alteſſe, afin
 qu'elle réſolût elle-même ce qu'elle jugeroit à propos. Tous les autres Députez répli-
 quèrent qu'ils ne pouvoient ſe contenter d'un avis ſi vague, & ceux de Ziric-Zée & de
 Ter-Goes ajoutèrent qu'ils trouvoient fort étrange que les Députez de Middelbourg
 refuſaſſent de ſe déclarer poſitivement ſur ce ſujet, après avoir eu tant de tems pour
 en délibérer, & que puifqu'on ne pouvoit pas les perſuader, cela ne les empêche-
 roit pas de ſe conformer à tous les autres Membres qui étoient réſolus de donner un
 Avis poſitif. „ Nous déclarons donc, continuèrent ceux de Ziric-Zée, que nos
 „ Principaux ayant ſérieuſement délibéré ſur un point d'une ſi haute importance,
 „ & bien péſé toutes les raiſons qui ſont pour & contre, nous ont ordonné de dire
 „ à l'Assemblée qu'ils ſont d'avis que premièrement on remercie Son Alteſſe de
 „ l'honneur qu'elle leur a fait de leur demander leur Conſeil ſur une Affaire de cette
 „ nature, & de ce qu'elle tenoit les Etats de Zélande pour ſes bons & fidèles A-
 „ mis. Nos Principaux, pour répondre dignement à des civilités ſi obligeantes,
 „ ſe ſont crûs indiſpenſablement obligés de dire librement ce qu'ils penſent, & de
 „ donner au Prince leur fidèle conſeil, qui eſt de refuſer l'Offre qui lui a été faite
 „ par ceux de Gueldre. Ils croyent qu'il ne peut l'accepter, fans préjudice à tout
 „ l'Etat en général; parce qu'il n'eſt pas facile de déterminer ſ'il eſt compatible
 „ avec les Statuts de l'Union, qu'une Province ſoit gouvernée par un Souverain,
 „ & les autres par des Etats. Ils conſidèrent que cette différence de Gouverne-
 „ ment engendreroit de grandes diſputes, jaloſies & aliénation d'eſprit, d'au-
 „ tant plus que ce ſeroit s'écarter directement des anciens établiſſemens & de la for-
 „ me du Gouvernement qui a été en uſage juſqu'à préſent. Outre l'intérêt du Pu-
 „ blic, ils trouvent que celui du Prince doit les porter à lui donner ce conſeil. En
 „ effet, ils appréhendent avec raiſon que les Habitans de ces Pays, qui ont ſi hau-
 „ tement murmuré de ce qu'on n'avoit pas plutôt conféré à Son Alteſſe les grandes
 „ & éminentes Charges poſſédées par ſes Ancêtres de glorieuſe Mémoire, à quoi
 „ néanmoins cette Province a toujours travaillé de tout ſon pouvoir, ne faſſent
 „ éclater le mécontentement qu'ils auroient d'un changement ſi peu attendu. Ils
 „ craignent que ces mêmes Habitans n'en ſoient d'autant plus mécontents, que ce
 „ changement pourroit tirer à conſéquence pour les autres Provinces, quoi que
 „ préſentement, il ſemble n'intéreſſer que celle de Gueldre. Non ſeulement le re-
 „ fus qu'il en fera lui fera très-glorieux, mais cela augmentera de plus en plus l'af-
 „ fection de tous les Habitans de cet Etat, qui voient avec plaifir & contentement
 „ que Son Alteſſe, en vertu des éminentes Charges dont Elle eſt revêtuë, exerce
 „ preſque toutes les fonctions de la Souveraineté, tandis que la propriété en demeu-
 „ re aux Etats des Provinces. Le titre de Souverain de Gueldre & de Zutphen,
 „ ou de quelque autre Province que ce puiſſe être, bien loin d'accroître le pouvoir
 „ & le crédit du Prince, ou d'ajouter quelque éclat au rang qu'il tient dans le mon-
 „ de, le rendra moins conſidérable qu'il n'eſt à préſent, puis qu'il eſt certain,
 „ qu'en perdant la confiance & l'affection des Peuples, il ne ſe trouvera plus en
 „ état de faire ce qu'il peut faire aujourd'hui. C'eſt là, concluient les Députez
 „ de Ziric-Zée, l'avis uniforme de nos Principaux, & ce qu'ils nous ont donné

1675. „ charge de vous dire. Ils protestent que leur véritable amour pour la Patrie &
 „ pour Son Altesse, ne leur permet pas de donner un autre conseil : Qu'ils ne
 „ peuvent mieux s'aquiter de leur devoir qu'en disant librement ce qu'ils pensent ;
 „ & qu'en faisant autrement, ils agiroient contre leur conscience, & contre le
 „ serment qu'ils ont prêté, lorsqu'on leur a confié les Charges dont ils sont revê-
 „ tus. Aussi ne doutent-ils point que Son Altesse n'approuve la liberté & la fran-
 „ chise avec laquelle ils lui donnent un avis qu'ils croyent être également avanta-
 „ geux au Public & au Prince. (a)

Les Députez de Ter-Goes dirent que leurs Principaux avoient lû la Lettre de
 Son Altesse avec beaucoup de respect, qu'ils honoroient sa Personne, & qu'ils
 étoient prêts à reconnoître ses inestimables services autant qu'aucune Province; mais
 qu'on ne pouvoit le faire par des Offres semblables à celles de la Gueldre, comme
 l'avoient fort bien remarqué les Députez de Ziric-Zée. Ils ajoutèrent qu'il n'y avoit
 point d'apparence que la Gueldre, où le nom de Duc & de Comte sont fort odieux,
 eût pris une telle Résolution unanimement. Que quand même cela seroit, l'Union,
 dans laquelle les Etats de Gueldre venoient tout récemment d'être reçus, & en ver-
 tu de laquelle leurs Députez devoient tenir le premier rang dans l'Assemblée de
 Leurs Hautes Puissances, ne pourroit pas souffrir cette différence de Gouverne-
 ment entre des Provinces Alliées qui composent un même Corps d'Etat. Que ce-
 la seroit naître des disputes & des jalousies perpétuelles contre ceux de Gueldre,
 parce qu'on s'imagineroit que leur Souverain seroit plus porté à les favoriser que les
 autres Membres de l'Union, & que le changement fait par cette Province sembleroit
 avoir pour but de persuader les autres à faire la même chose, ce qui réduiroit
 tout le Corps de l'Etat sous un Gouvernement Monarchique. „ Nos Principaux,
 „ ajoutoient-ils, espèrent que ces considérations porteront Son Altesse à refuser
 „ les Offres de la Province de Gueldre; & nous avons charge de la prier unanime-
 „ ment, en leur nom, de bien & mûrement peser & examiner toutes choses, &
 „ de continuer plutôt à gouverner ce Pays, & chaque Province en particulier,
 „ avec l'amour & l'affection d'un chacun, en qualité de Gouverneur & de Capitaine
 „ Général, que de recevoir un autre titre, qui n'étant pas conforme au Génie & à
 „ l'inclination des Peuples, leur seroit infailliblement odieux. Nous avons ordre
 „ d'envoyer cette Résolution par écrit à Son Altesse, & de la remercier bien
 „ particulièrement de l'honneur & de la confiance qu'elle a témoignée, en cette oc-
 „ casion, aux Etats de Zélande; & nous déclarons, au nom de nos Principaux,
 „ que cet avis procède d'une véritable franchise & sincérité de cœur; qu'ils ne le
 „ donnent que parce qu'ils s'y croyent obligés en conscience, tant pour le Bien de
 „ la Patrie que pour l'intérêt même de Son Altesse, qui leur est fort cher. (b)

X.
 Avis des
 Députez
 de Tertolen.

X. Les Députez de Tertolen s'opposèrent fortement à cet avis, & dirent que
 leurs Principaux, ayant mûrement considéré les raisons qui avoient obligé les Etats
 de Gueldre à offrir la Souveraineté au Prince d'Orange, avoient jugé qu'elles étoient
 bien fondées, puisqu'elles avoient pour principe la reconnoissance. Que la No-
 blesse & les Magistrats des Villes du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen
 ayant reconnu que la foible résistance qu'on y avoit faite, procédoit du peu d'auto-
 rité de ceux qui étoient alors à la tête des Affaires, avoient prudemment fait de se
 donner un Duc & un Chef souverain capable d'assurer le repos de leur Province; &
 que toute la République même pourroit être en sûreté de ce côté-là; parce que la
 Gueldre sert de Rempart aux autres Provinces. Que ces Offres ne bleffoient nulle-
 ment l'Union, puisqu'on pouvoit considérer la Gueldre comme un Pays conquis,
 & qu'ainsi les autres Provinces ne pouvant s'en offenser, ils étoient d'avis de con-
 seiller au Prince d'accepter la Souveraineté qu'on lui offroit, & de lui faire compli-
 ment sur sa nouvelle Dignité. On remarqua dans cet avis une raison capable de
 détruire toutes les autres sur lesquelles on l'appuyoit, parce que s'il falloit considérer la
 Gueldre comme une Province conquise, ce n'étoit pas à elle, mais à l'Union, qui
 en avoit fait la Conquête, à disposer de sa Souveraineté. Les Députez de Flessingue ne
 laissèrent pas de s'y conformer. Ils dirent que l'Affaire n'étoit pas de si grande impor-
 tance qu'on vouloit le faire accroire. Qu'elle n'intéressoit la Zélande ni directement,
 ni indirectement. Que ce que la Gueldre faisoit pour le Prince n'étoit qu'une foible mar-

(a) Histoire de Guillaume III. par M. Samson. Tome 3. à l'Année 1679.

(b) Histoire de Guillaume III. par M. Samson. *Ubi supra.*

marque de la gratitude qu'elle lui devoit. Que c'étoit fort mal raisonner, que de tirer de l'inclination de cette Province une conséquence pour toutes les autres. Que celles de Hollande & de Zélande avoient fait le Prince premièrement Gouverneur & ensuite Gouverneur Héritaire pour lui témoigner leur reconnoissance, sans qu'on y eût trouvé à redire, & que par conséquent ils n'avoient aucun droit de s'opposer à ce que la Gueldre vouloit faire de plus en sa faveur. Qu'ainsi ils étoient d'avis qu'il acceptât les Offres qu'on lui faisoit. Les Députez de Ter-Veere demandèrent que les raisons pour & contre cette Affaire fussent mises par écrit, & qu'on les envoyât au Prince, afin qu'il y fit lui-même les Réflexions qu'il jugeroit nécessaires.

XI. Les Délibérations étant continuées le lendemain seizième de Février, & les Députez de Middelbourg ayant été priez de se déclarer plus positivement qu'ils n'avoient fait, dirent qu'il falloit faire connoître au Prince d'Orange qu'on trouvoit tant de difficultez & tant de choses à considérer dans l'Affaire dont il s'agissoit, tant à l'égard de sa Personne, qu'à l'égard de l'Union, qu'on étoit obligé de s'en rapporter à sa propre prudence, & de le prier d'en user comme il le jugeroit à propos pour le Bien public, & pour le repos de l'Etat. Les Députez de Ter-Veere qui ne s'étoient pas expliqués le jour précédent, dirent qu'il y avoit trois choses à considérer dans cette Affaire. I. Qu'à l'égard de la Province de Gueldre, elle ne faisoit pas bien de disposer de sa Souveraineté sans la participation, & contre l'intention de l'Union, par laquelle toutes les Provinces étoient devenues une seule République. Que les Magistrats n'étoient pas les Souverains de la Province, qu'ils n'étoient que les représentans de la Souveraineté, qu'ainsi ils étoient obligés de la transmettre à leur Postérité, telle qu'ils l'avoient reçue de leurs Prédécesseurs. II. Que par rapport à ce qui regardoit la Personne du Prince, il devoit préférer l'amour & l'affection du Peuple à un vain titre. III. Enfin que pour ce qui concernoit le Public, le Salut & le repos de l'Etat dépendoient de la forme du Gouvernement présent, beaucoup plus propre qu'aucune autre à faire fleurir le Commerce & la Navigation; & que par conséquent leur avis étoit que le Prince devoit refuser, ce que la Gueldre avoit eu tort de lui offrir.

Les Députez de Ziric-Zée & de Ter-Goes persistèrent dans le sentiment qu'ils avoient eu le jour précédent. Enfin, on conclut à la pluralité des voix de conseiller au Prince, de ne point accepter les Offres qui lui avoient été faites par la Gueldre; & M. Huybert ayant été chargé de dresser quelques projets de réponse, l'Assemblée en choisit un, & on écrivit à Son Altesse en ces termes:

„ TRES-ILLUSTRE PRINCE, Nous avons bien reçu la Lettre de Votre Altesse
 „ du 31. du mois passé, avec la Résolution des Etats du Corps de la Noblesse &
 „ des Villes du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen touchant les Offres
 „ qui ont été faites à Votre Altesse du Souverain Gouvernement de ce Duché & de
 „ ce Comté, sous le titre & Dignité de Duc de Gueldre & de Comte de Zut-
 „ phen, sur quoi nous nous trouvons obligés premièrement de remercier Votre
 „ Altesse le plus affectueusement qu'il nous est possible d'une communication si
 „ franche & si généreuse, & sur tout de ce que Votre Altesse avant que de se ré-
 „ soudre sur une Affaire de telle importance, a bien daigné nous demander notre
 „ avis d'une manière si obligeante, & ensuite nous honorer de la qualité de ses
 „ bons & fidèles Amis, comme en effet nous en avons toujours fait profession
 „ avec le dernier attachement de fidélité depuis la Naissance de Votre Altesse, mé-
 „ me dans les tems les plus difficiles, & nous avons toujours travaillé pour défé-
 „ rer à Votre Altesse les hautes & éminentes Charges, qui ont été si dignement &
 „ si glorieusement exercées par ses illustres Ancêtres, & que le bien & les maximes
 „ fondamentales de cet Etat, & les propres mérites de Votre Altesse exigeoient de
 „ nous, comme aussi cela enfin a eu son effet par la bénédiction spéciale du Tout-
 „ Puissant, après plusieurs grandes & fâcheuses difficultez à notre très-grande joye
 „ & contentement, lesquelles Charges ont été ensuite rendues héréditaires sur les
 „ Descendans légitimes de Votre Altesse en ligne Masculine, si bien que l'Etat de
 „ ces Provinces-Unies a été enfin amené à cette forme de Gouvernement que
 „ Dieu même semble lui avoir envoyé comme du Ciel, & par lequel il a été gou-
 „ verné jusqu'ici si heureusement, & est parvenu à un tel point de grandeur & de
 „ félicité. L'affection que nous avons pour Votre Altesse, & que nous aurons pour
 „ les Illustres Descendans que nous lui souhaitons de tout notre cœur, étant appuyée
 „ sur

1675. „ sur ces fondemens fermes & inébranlables, ne cessera jamais, mais durera perpé-
 „ ruellement & à toujours. Mais pour donner à Votre Altesse nos bons & fidèles
 „ conseils dans une Affaire si importante, nous sommes obligez de confesser fran-
 „ chement que nous y trouvons tant de difficultez, tant pour le regard du Gouver-
 „ nement général & particulier de cette Province, que pour celui de Votre Altesse
 „ même, qu'en ce rencontre, ainsi qu'en plusieurs autres, nous devons avoir re-
 „ cours à l'extrême sagesse & discrétion de Votre Altesse, comme encore à la par-
 „ faite connoissance qu'elle a de la constitution du Gouvernement de l'Etat en gé-
 „ néral, & de chaque Province en particulier, & à quoi l'inclination & le génie
 „ des Habitans est porté naturellement. Pour bien balancer tout ceci, prendre
 „ une bonne Résolution au plus grand bien & contentement de tout l'Etat en géné-
 „ ral, & à la plus grande gloire & réputation de Votre Altesse c'est, à notre avis, de
 „ *refuser les Offres qui lui ont été faites par ceux de Gueldre*, suivant le louïable
 „ exemple de Gédéon, le Juge des Israélites, lorsqu'en son tems les mêmes Offres
 „ lui furent faites par le Peuple de Dieu, en reconnoissance de ce qu'il les avoit
 „ délivrez de l'oppression & de la servitude des Madianites, ainsi que par le moyen
 „ de Votre Altesse cet Etat a reçu tant de bien, sur quoi nous prions Dieu de tout
 „ notre cœur, Très-Illustre Prince, &c. Fait à Middelbourg, à la Cour de Zé-
 „ lande, ce 16. de Février 1675.

XII.
 Réponse
 que leur
 fait Son
 Altesse.

XII. Le Prince, qui attendoit des Etats de Zélande une Réponse fort différente de celle-ci, leur en marqua son mécontentement par une Lettre, qui exprime si naturellement ses sentimens, qu'elle mérite, toute longue qu'elle est, que nous la donnions ici toute entière.

„ MESSIEURS ET BONS AMIS, Nous avons bien reçu la vôtre écrite à la
 „ Cour de Zélande à Middelbourg le 16. du mois passé, en réponse à la nôtre
 „ du 31. de Janvier dernier, contenant votre avis sur les Offres qui Nous ont été faites
 „ par Messieurs de la Noblesse & par les Magistrats des Villes du Duché de Guel-
 „ dre & du Comté de Zutphen de la Souveraineté de ce Duché & de ce Comté,
 „ sous le titre & dignité de Duc de Gueldre & de Comte de Zutphen. Nous avons
 „ aussi bien reçu votre Résolution du 15. contenant en particulier les avis de tous
 „ les Membres qui composent votre Assemblée, lesquels ont dit leur opinion sur
 „ ce sujet. Nous nous trouvons obligez de vous remercier de la peine qu'il vous
 „ a plu de prendre de vous assembler pour nous informer de vos considérations sur
 „ cette importante matière, comme aussi de l'avis très-exact contenu plus ample-
 „ ment dans votre Résolution du 15. & des expressions dont il vous a plu vous ser-
 „ vir pour nous assurer de l'affection que vous nous portez: Car comme nous avons
 „ principalement travaillé, & que nous travaillons encore pour exciter de plus en plus
 „ l'amour que les Habitans de ces Pays ont pour notre Personne, & pour leur fai-
 „ re voir que tout ce que nous avons entrepris sous la bénédiction de Dieu a tendu
 „ principalement à les délivrer des inconvéniens dans lesquels ils étoient tombez:
 „ & faire en sorte que par la bonté de ce même Dieu ces Pays pussent être mis en
 „ état de pouvoir trouver un jour un peu plus de repos & de sûreté qu'ils n'ont eu
 „ depuis vingt quatre ans, & les maintenir dans le libre exercice de leur Religion,
 „ comme aussi dans leur Liberté & Privilèges qui ont coûté tant de sang à leurs
 „ Ancêtres, & ont été conservés par eux: C'est pourquoi nous confessons volon-
 „ tiers que ce nous est une chose très-agréable d'apprendre que les Habitans de cet
 „ Etat reconnoissent que notre bonne intention a été pour leur Bien & avantage,
 „ & que le souvenir de ce que, moyennant la grace de Dieu, nous avons fait pour
 „ ces Pays, produit en eux une gratitude & une affection qui ne nous peut-être que
 „ très-chère & très-précieuse. Mais d'un autre côté nous sommes aussi obligez de
 „ confesser, à notre grand regret, que nous voyons clairement par les avis de quel-
 „ ques-uns des Membres de votre Assemblée, que plusieurs de ceux qui partici-
 „ pent au Gouvernement n'ont pas de nous une telle opinion que Nous nous étions
 „ persuadé jusqu'ici que nos Actions avoient bien mérité, & que la sincérité & la
 „ confiance que nous vous avons fait paroître avec tant de candeur, n'a servi au-
 „ près de plusieurs personnes, & mêmes auprès de ceux qui composent le Magi-
 „ strat, qu'à exciter dans l'ame des Habitans de cet Etat un soupçon, que nous
 „ aurions voulu empiéter sur la Souveraineté de ce Pays, & nous servir des Offres
 „ de ceux de Gueldre comme d'un moyen pour attirer à nous la Souveraineté de
 „ tout cet Etat, & le priver par conséquent de sa Liberté, en bannir tout Com-
 „ merce, dissoudre les Compagnies qui ont été établies par ordre de l'Etat, violer
 „ la

„ la sûreté des Banques qui font dans les Villes , annuller les Obligations qui
 „ font à la charge du Pays , introduire un changement universel, réduire les Ha- 1675.
 „ bitans tant dedans que dehors dans une incertitude de tous leurs moyens &
 „ effets , même les en priver , & que ceux qui s'empressoient le plus à susciter
 „ & à foment de tels sentimens contre nous , étoient estimez les plus zéléz &
 „ les plus grands Amateurs de la Patrie. Nous ne sçavons point pendant tout le
 „ cours de notre vie avoir donné aucun sujèt à un soupçon si mauvais & si odieux ,
 „ ni d'avoir jamais fait paroître par aucune de nos actions que nous ayons eu un tel
 „ dessein, par conséquent nous ne croyons pas avoir mérité un tel traitement. Ceux
 „ qui sçavent ce qui s'est passé durant tout le tems de notre vie jusqu'au commence-
 „ ment de la présente Guerre , n'ignorent point, sans doute, que ceux qui avoient le
 „ Gouvernement de l'Etat entre les mains nous ont voulu exclure fort injuste-
 „ ment des Dignitez que nos Ancêtres ont possédées si avantageusement pour cet
 „ Etat , & qu'après cela ils ont referré dans des bornes si étroites cette partie qu'ils
 „ sembloient vouloir nous laisser comme par une grace très-singulière , que nous
 „ étions par là rendus incapables de pouvoir rendre aucun service à l'Etat. On a
 „ même, pour le regard de nos Biens & de nos Droits particuliers , tâché de nous
 „ ôter les prérogatives qui y ont toujours été annexées , & on n'a point fait de
 „ difficulté de désigner du nom de Liberté & de conservation des Privilèges tout
 „ ce qu'on faisoit pour nous opprimer & pour nous abattre, comme si nous eus-
 „ sions dû être considéré comme Oppresseur de la Liberté où des Privilèges , là
 „ où au contraire ceux qui s'en disoient les Défenseurs ne cherchoient rien tant que
 „ d'affermir leur propre grandeur, avançant pour cet effet par dessus les autres d'une
 „ façon toute particulière tous ceux qui suivoient aveuglément leur Cabale & leurs
 „ sentimens , les enrichissant , & tâchant de les pousser aux plus belles Charges
 „ par toutes sortes de manières , sans se soucier beaucoup ni de la Liberté ni des
 „ Privilèges , changeant les Magistrats des Villes selon leur fantaisie particulière ,
 „ & non pas selon les Privilèges , de telle sorte que jusqu'au commencement de la
 „ présente Guerre nous avons été obligez de souffrir tout ce qu'on nous a voulu
 „ prescrire , & depuis que la Guerre est tombée sur cet Etat à la ruine de tout le
 „ Pays & des Habitans qui le composent , nous croyons avoir très-bien fait paroître
 „ que nous n'avons point trop estimé nos propres Biens & nos intérêts, notre hon-
 „ neur , même notre vie , puisque nous l'avons offert volontairement pour le Bien
 „ du Pays , pour maintenir les Habitans dans leur Liberté & dans leurs Privilèges,
 „ & pour conserver leur Navigation & leur Commerce avec tous leurs moyens &
 „ effets. On ne peut pas encore avoir oublié que lorsqu'en 1672. les Ennemis étoient
 „ entrez jusques dans le cœur du Pays par une permission de Dieu toute particuliè-
 „ re , & qu'il étoit question de défendre la Liberté, les Privilèges & la vraye Re-
 „ ligion , à l'exemple de nos Ancêtres d'heureuse Mémoire , & de hazarder Biens
 „ & Vies pour ce sujèt , & qu'il falloit faire voir que l'on étoit de véritables Ama-
 „ teurs de la Patrie, de la vraye Religion, & de cette précieuse Liberté qui avoit coûté
 „ tant de sang à nos Pères, l'on a vû alors que plusieurs qui étoient dans le Gouver-
 „ nement ont tâché de traiter avec les Ennemis à des Conditions si honteuses & si
 „ ruineuses , que la Religion , la Liberté , les Privilèges & tout auroit été perdu
 „ par ce moyen , & que ceux qui ont eu ci-devant le plus en la bouche la défense
 „ de la Liberté & des Privilèges pour notre oppression , & qui en avoient fait tant
 „ de protestations en toutes occasions , ont été les plus zéléz & les plus empressez
 „ pour pousser à sa fin un Traité si honteux , de telle sorte que la résistance
 „ des Habitans du Pays , de plusieurs de ceux qui avoient part au Gouvernement,
 „ & qui étoient affectionnez au Bien Public , lesquels ne pouvoient consentir à
 „ se voir privez de cette manière de si précieux gages , à peine a pû arrêter la
 „ suite du Traité. Tout le monde sera aussi contraint d'avouer que ç'a été nous ,
 „ qui ayant notre confiance en la Bonté de Dieu & dans notre bonne Cause , nous
 „ sommes opposez à ce Traité autant qu'il nous a été possible , & que nous avons
 „ empêché qu'il ne soit venu à effet , quoi que par la continuation de la Guerre tous
 „ nos Biens , tant ici qu'en Pays étrangers souffrissent davantage qu'aucuns de ceux
 „ des autres Habitans. Un chacun sçait aussi , sans doute , que lors que les Enne-
 „ mis sçachant quelle aversion nous avions pour un Traité si honteux , & que c'é-
 „ toit notre opposition principalement qui en empêchoit la suite , voulurent puis
 „ après mettre dans les Conditions de Paix qu'on eût à nous déférer la Souveraine-

1675. „ té de cet Etat, avec quelle constance, & avec quelle fermeté nous avons rejeté
 „ ces Conditions, & nous avons bien fait voir que ces Propositions nous étoient
 „ entièrement desagréables. Tous les Habitans de cet Etat se souviendront aussi
 „ fort bien que lors que la Bourgeoisie & les Habitans de toutes les Villes de Hol-
 „ lande & de Zélande, mécontents de leurs Magistrats, demandoient tous du
 „ changement dans le Gouvernement de ces Villes, & qu'ils imploroient notre
 „ Autorité à cet effet, que nous avons tâché d'appaiser la Bourgeoisie & les Ha-
 „ bitans, & que nous avons modéré leur mécontentement autant qu'il nous a
 „ été possible, sans que nous ayons voulu nous servir aucunement de cette occasion
 „ pour nous acquérir plus de crédit ou d'autorité par ce moyen, ce que néan-
 „ moins nous pouvions faire alors fort facilement. En vérité, nous ne nous serions
 „ jamais imaginé que ce que nous avons fait avec une telle franchise pour le Bien
 „ du Pays, pour la conservation du libre exercice de la vraie Religion, pour le
 „ maintien de la Liberté, des Privilèges & des Droits de l'Etat, de la Pêche & de
 „ la Navigation, du Commerce, des moyens & des effets des Habitans de ce Pays,
 „ eût si-tôt été mis en oubli, & qu'on eût pu si-tôt prendre un si mauvais soupçon
 „ que nous aurions voulu nous attribuer la Souveraineté de ces Pays, & priver de
 „ tous leurs Biens & de tous leurs Effets ces Habitans qui ont déjà tant souffert,
 „ & qui sont encore obligez de tant souffrir à notre grand regret & chagrin, & les-
 „ quels nous ont donné tant de preuves de leur affection, puisque lors que nous
 „ avions les moyens en main pour pouvoir nous attribuer la Souveraineté, non
 „ seulement nous n'avons pas voulu nous en servir de notre plein & propos déli-
 „ béré, mais même nous avons toujours fait paroître devant tout le monde que
 „ nous en avions une extrême aversion. En effet, si nous eussions eu quelque
 „ dessein d'accepter la Souveraineté de la Province de Gueldre, & de frayer par
 „ là le chemin aux autres Provinces pour en faire de même, il est certain que nous
 „ n'aurions pas demandé l'avis des Etats des autres Provinces sur ce sujet, mais
 „ que nous l'aurions accepté tout d'un tems, ainsi que cela étoit en notre pouvoir.
 „ C'est pourquoi nous n'attendions pas, ou du moins nous ne croyons pas qu'au-
 „ cunes personnes raisonnables pussent dire avec quelque apparence de justice que
 „ nous ayons mérité dans cette Affaire qu'on nous imputât un soupçon aussi mal-
 „ fondé & aussi odieux, que celui dont quelques uns des Membres de votre As-
 „ semblée font mention dans votre Résolution, & sur tout, vû que ces person-
 „ nes sçavoient bien qu'on ne les avoit prié de rien, & qu'elles pouvoient
 „ bien apprendre d'ailleurs que personne n'avoit jamais donné la moindre oc-
 „ casion de notre part, ni ne s'étoit servi d'aucuns moyens pour induire, ou
 „ pour persuader quelqu'un des Membres des Provinces à nous offrir cette Di-
 „ gnité ou pour les porter à opiner qu'on nous conseillât de l'accepter, &
 „ qu'ainsi des soupçons de cette nature ne pouvoient partir que d'un esprit tout-
 „ à-fait méchant & pernicieux. C'est pourquoi nous voudrions bien que ces
 „ Personnes déclarassent un peu ce qui peut les avoir émus, ou bien quelle action
 „ nous avons commise sans y penser ou de propos délibéré, qui soit capable
 „ de faire prendre un tel soupçon, afin que nous puissions avoir occasion de le le-
 „ ver. Nous ne nous plaignons point de ce que quelques Membres ont été d'o-
 „ pinion que nous devrions refuser cette Dignité, ni de ce qu'ils ont fortifié leur
 „ sentiment par des raisons & par des argumens qui servent à la matière; car
 „ c'est pour cela que nous avons demandé leur avis, & nous remercions les
 „ Membres de ce qu'ils ont opiné si franchement; mais nous nous plaignons
 „ de ce que quelques-uns sous prétexte de dire leur avis, nous ont chargé au-
 „ près du Gouvernement & des Habitans de ce Pays de soupçons odieux & qui
 „ ne sont fondez sur aucune apparence, mais seulement pour amoindrir l'affec-
 „ tion des Habitans en notre endroit, & les inciter contre nous. Aussi nous n'a-
 „ vons point du tout hésité à refuser absolument & entièrement cette Dignité, quoi-
 „ que ceux de Gueldre aient fait de grandes instances pour nous la faire accepter,
 „ & que plusieurs Membres des autres Provinces nous aient conseillé de le faire,
 „ parce que n'ayant jamais eu de nous-mêmes aucune inclination pour cet effet,
 „ nous pouvions suivre avec d'autant plus de facilité & de contentement le conseil
 „ de ceux, qui quoi que moindres en nombre, nous dissuadoient de l'accepter: Et
 „ certes nous connoissons si bien le génie de cet Etat & des Habitans qui le com-
 „ posent, que nous pouvons bien vous assurer que notre aversion & notre répu-
 „ gnance

„ gnance pour ces choses-là ne changera jamais, comme aussi en effet nous avions
 „ déjà résolu de refuser cette Dignité de notre propre mouvement avant que d'a- 1675.
 „ voir reçu votre Résolution sur ce sujet. Nous ne savons pas si l'exemple de
 „ Gédéon par vous allégué, est fort applicable à notre égard, & je souhaiterois de
 „ tout mon cœur que nous menassions une telle vie que nous pussions justement
 „ nous attribuer le titre de Peuple de Dieu, & que l'Eternel Dieu fût notre Dieu ;
 „ mais on a bien montré il y a quelques années, (a) qu'on n'a pas fait beaucoup d'état
 „ de l'héritage du Seigneur, lorsqu'on a pu se résoudre à abandonner à un Ennemi qui
 „ faisoit profession d'une Religion si contraire à la nôtre, une grande partie de ces
 „ Provinces, lesquelles par la grace de Dieu sont maintenant remises dans l'Union,
 „ qu'on a consenti à y faire cesser l'exercice de la vraie Religion, & qu'on a tâché
 „ de mettre ce dessein à exécution avec moins de jalousie & de défiance pour
 „ un Ennemi, qu'on n'en prend maintenant contre nous, parce que les Etats
 „ de Gueldre nous ont offert le titre de Duc & de Comte sous des Conditions
 „ qui faisoient demeurer à jamais la Province dans l'Union. Nous pourrions de là
 „ prendre beaucoup plus de sujet de craindre ce que la Parole de Dieu remarque
 „ avec tant de force touchant la Maison de Gédéon, (& ce qui pourroit bien de-
 „ venir véritable en son tems) à sçavoir que les Enfans d'Israël ne se souvinrent
 „ plus de l'Eternel leur Dieu, qui les avoit délivrés de la main de tous leurs
 „ Ennemis d'alentour, & qu'ils n'usèrent point de gratuité envers la Maison de Jé-
 „ rubabal, c'est-à-dire de Gédéon, après tout le Bien qu'il avoit fait à Israël, &
 „ sur tout là où nous en avons senti de si grandes preuves pour l'amour de nos An-
 „ cêtres, même dans la Province de Zélande : mais nous espérons que Dieu qui
 „ nous a si grandement bénis jusqu'à l'heure présente, bénira encore davantage
 „ notre bonne intention pour le Bien de cet Etat, & qu'il n'amoindrira jamais la
 „ bonne affection que plusieurs bons Patriotes & Habitans de ce Pays, tant ceux
 „ qui ont part au Gouvernement, que les autres, portent à notre Personne dans le
 „ dessein que nous avons de faire bien à cet Etat : Et nous espérons que ceux qui
 „ nous sont si mal-affectionnez, seront guéris avec le tems des mauvaises impres-
 „ sions qu'ils ont prises contre nous, & pour ceux qui ne peuvent recevoir aucune
 „ guérison en ceci, nous ne laisserons pas de procurer le Bien de cet Etat autant
 „ qu'il nous sera possible. Nous nous sommes trouvez obligez de nous étendre un
 „ peu plus amplement sur cette matière, parce que nous voyons que non-seulement
 „ la Lettre qu'il vous a plu nous envoyer, mais aussi la Résolution contenant les
 „ avis des Membres particuliers de votre Assemblée, ont été imprimées, & se ven-
 „ dent par tout, non pas tant afin que Nous pussions être informez de votre inten-
 „ tion, à quoi néanmoins Elle doit servir uniquement, qu'afin que par là on pût
 „ donner matière & occasion à ceux qui nous sont mal-affectionnez pour avoir bien
 „ fait à l'Etat, de donner de mauvaises impressions contre nous aux Habitans qui
 „ le composent, & leur donner d'autant plus de force, en alléguant que même quel-
 „ ques-uns de ceux qui ont part au Gouvernement ont de mauvais soupçons de no-
 „ tre procédé, par où Nous sommes d'autant plus fortement obligez de croire que
 „ plusieurs Mal-veuillans se sont voulu seulement servir de cette occasion, en la-
 „ quelle néanmoins nous avons fait paroître tant de candeur & de sincérité, pour
 „ rendre nos procédures suspectes & odieuses, quoi qu'il n'y eût pas la moindre ap-
 „arence de raison pour cet effet. Nous finirons donc la présente en vous recom-
 „ mandant à la protection de Dieu, ce 18. de Mars 1675. Au bas étoit écrit, Votre
 „ bien bon Ami. Signé, G. H. PRINCE D'ORANGE.

XIII. Cette Lettre n'a pas besoin de commentaire ; les termes dans lesquels elle
 est conçue font assez connoître les sentimens de son Altesse. Au lieu des compli-
 mens & des remerciemens qu'elle avoit faits aux Etats d'Utrecht qui lui avoient
 conseillé d'accepter la Dignité de Souverain, elle n'a que de l'aigreur & des viva-
 citez mordantes pour ceux de Zélande, qui avoient été d'un avis contraire. Le
 Prince avoit déjà refusé les Offres de la Gueldre, lorsqu'il écrivit cette Let-
 tre aux Etats de Zélande. Informé des sentimens de quelques-unes des premiè-
 res Villes de Hollande, & voyant qu'on le bernoit à la Souveraineté de Guel-
 dre, & qu'il ne pourroit la posséder sans exciter la crainte, la défiance & la
 jalousie des Villes & des Provinces, il parut dans l'Assemblée des Etats de Guel-
 dre, & remercia Leurs Nobles Puissances avec tous les témoignages possibles de
 reconnoissance du Présent qu'elles avoient bien voulu lui faire. Après cela Son

XIII.
Elle réta-
blit le
Gouverne-
ment en
Gueldre &
en Over-
Yssel.

Ddd d

Al-

(a) En 1672.

1675. — Altesse ne songea plus qu'à réformer le Gouvernement de cette Province. Nous avons vu de quelle manière on avoit changé celui d'Utrecht, où l'on en avoit tellement altéré l'ancienne forme, qu'à peine y reconnoissoit-on les moindres traces de la première constitution. Mais on vouloit châtier cette Province, de ce que pendant le Ministère de M. de Wit elle avoit suivi tous les sentimens de la Hollande, & n'avoit pas été favorable au Prince, au lieu qu'on vouloit reconnoître les Offres des Etats de Gueldre. On conserva la Souveraineté à la Noblesse & aux Villes conjointement, de la même manière qu'elle l'avoit possédée dans les trois Quartiers, dont la Province, en ce qu'elle fait partie de l'Union, est composée. On confirma à la Noblesse ses Prerogatives. On régla l'administration de la Justice, particulièrement dans le Quartier de Veluwe. Il fut arrêté que le Sénat de la Ville de Nimègue, composé de vingt Personnes, seroit en fonction trois ans, après lesquels le Gouverneur le changeroit entièrement, ou en partie, sans aucune nomination précédente, à condition seulement qu'il observeroit de ne mettre en place de ceux qui sortiroient de fonction, que des personnes, que les Statuts de la Ville déclarent habiles à entrer dans le Sénat. Il seroit inutile & ennuyeux de rapporter tous les Règlemens particuliers qui furent faits pour la Magistrature des autres Villes. Il suffira de dire qu'ils ne différoient pas beaucoup de celui de Nimègue, & que les choses furent réglées à peu près de la même manière à Thiel, où le Sénat étoit composé de neuf personnes, à Bommel & à Zutphen de douze, à Doesbourg de huit, à Deutecom de six, à Lochum de cinq, à Grol de six, à Arnhem & à Harderwyck de douze, à Wageningen, Hattum & Elburg de huit. La disposition des Charges qui sont en assez grand nombre dans les trois Quartiers, & assez considérables, à laquelle les Gouverneurs de la Province n'avoient jamais eu de part, fut réservée au Gouverneur aussi bien que la nomination des personnes, que l'on prendroit dans le Corps de la Noblesse ou dans les Villes, pour être Députés aux différens Collèges & Assemblées tant de l'Union, que de la Province, celle des Secrétaires des Quartiers, des Conseillers & des Greffiers de la Cour de Justice, des Maîtres & autres Officiers de la Chambre des Comptes, enfin on lui accordoit la disposition de toutes les Charges Militaires de la Province sans exception ni réserve. On lui donna aussi l'autorité de terminer en dernier ressort tous les Différens & les démêlez qui naistroient entre les Quartiers, ou entre les Nobles & les Villes dont ces Quartiers sont composez. Ainsi, à la réserve du seul titre de Souverain, on lui donnoit plus par ce Règlement, qu'on ne lui avoit offert, en voulant le faire Duc. Le lendemain vingt-&-unième de Février, les Etats de Gueldre lui conférèrent la Dignité de Stad-houder Héritaire de leur Province, qu'il accepta, & pour laquelle il prêta serment à Leurs Nobles Puissances. Après avoir donné le Gouvernement de Nimègue au Comte de Solms, & celui de Zutphen au Marquis de Montpoullan, qui étoient l'un & l'autre ses Parens, Son Altesse partit d'Arnhem pour aller en Over-Yffel.

Les Etats de cette Province avoient été convoquez à Zwol, où ils s'assemblèrent le deuxième de Mars. Il y fut arrêté que la Constitution de la Province demeureroit dans l'état où elle avoit été depuis l'Union. Qu'on ne changeroit, ni n'altéreroit les Règlemens des Nobles, si ce n'est sous le bon plaisir, & avec l'approbation du Gouverneur. Que la Magistrature ou le Sénat de Deventer seroit composé de douze Echevins & de quatre Conseillers qui seroient élus tous les ans par les quarante-huit Bourgeois, qui forment, ce qu'on appelle en Over-Yffel, la *Communauté assermentée*, & qu'on communiqueroit au Gouverneur cette Election, pour être par lui, ou agréée, ou rejetée. Que la même chose s'observeroit à Campen, (a) à Zwol, (b) à Hasselt, (c) & à Asteen-wyc. (d) On ne changea rien dans la Magistrature des petites Villes des Quartiers de Salant, de Twente & de Vollenhout. On céda au Gouverneur la disposition absolue des Offices de Drossart des trois Quartiers, de Yffelmuidé & de Haxbergue. On convint que l'investiture des Fiefs se donneroit en son nom. Que sur la nomination que les Nobles & les Villes feroient de quatre personnes pour être admises au Collège des Etats Députés, le Gouverneur éliroit celui

(a) La Communauté assermentée de cette Ville étoit de trente-six personnes, & la Magistrature étoit composée de dix Echevins & de quatre Conseillers.

(b) La Magistrature étoit composée de huit Echevins & d'autant de Conseillers, & la Communauté assermentée de quarante-huit personnes.

(c) La Magistrature étoit composée de quatre Echevins & d'un pareil nombre de Conseillers & la Communauté assermentée de quatorze Bourgeois.

(d) La Communauté assermentée étoit de douze Bourgeois, & la Magistrature de trois Echevins & de trois Conseillers.

celui qu'il voudroit. Que la même chose s'observeroit pour l'Electi^on du Greffier de la Province, & des Députez hors de la Province à l'Assemblée des Etats Généraux, au Conseil d'Etat, à la Chambre des Comptes de l'Union, aux Amirautez & aux Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, avec cette Clause, qu'à l'égard des Etats Généraux, du Conseil d'Etat & des Compagnies des deux Indes, les Députez seroient pour six ans, à l'égard de la Chambre des Comptes pour quatre, & des Amirautez pour trois. Ces Règlemens faits, le Prince établit de nouveaux Magistrats, en déposa quelques-uns, & continua quelques autres dans leurs Employs. Ensuite il se rendit à l'Assemblée des Etats qui le revêtirent de la Charge de Stad-houder Héréditaire, malgré les remontrances d'un des Membres de la Noblesse, (a) qui s'oposa à la première Proposition qui en fut faite.

XIV. Telle fut la forme de Gouvernement que le Prince établit dans les Provinces de Gueldre & d'Over-Yffel. Ainsi fut terminé l'Affaire de la Souveraineté qui avoit causé tant d'inquiétudes aux Partisans de la Liberté. Le refus du Prince, qui devoit naturellement guérir les soupçons & les défiances du Peuple, les augmenta, & les Etats de Hollande même ne purent se mettre à couvert des murmures des Mécontents, qui les accusoient d'avoir biaisé dans une Affaire où il s'agissoit de la ruine d'un Gouvernement, qui avoit coûté tant de sang à établir, & qu'on ne pouvoit changer sans tomber dans l'Esclavage. „ Il n'est pas naturel, disoient les Républicains, „ que la Gueldre ait fait par reconnoissance ce qu'on ne fait jamais que par contrainte, „ & que lorsqu'on est forcé de plier sous le joug d'un Vainqueur, ou d'un Tyran. Il ne „ faut pas croire, ajoutoient-ils, que cette Résolution ait été prise d'un consentement aussi unanime qu'on voudroit nous le persuader. Des personnes plus dévotées au Prince qu'à leur Patrie, en ont formé le premier Projèt. Ils ont sçû „ tirer avantage de la crainte que certains esprits intéressés avoient, de se voir exclus des Charges. Ils ont fomenté adroitement cette crainte, & lorsqu'ils ont „ vû qu'elle étoit parvenue au point qu'ils le souhaitoient, ils ont insinué à ces Habitans de Gueldre, qu'il n'y avoit rien à quoi ils ne pussent aspirer, s'ils pouvoient porter les Etats de cette Province à déferer la Souveraineté à Son Altesse. Ceux-ci animez par de si flatueuses espérances, ont fait concevoir la même chose à ceux d'entre leurs Compatriotes qu'ils croyoient plus attachez à leur intérêt particulier qu'au Bien public. Après cela, ils ont eu l'adresse de persuader aux autres, que leur Cabale étoit beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'étoit en effet, & par divers autres artifices, ils ont engagé les mieux intentionnez à consentir à une chose qu'ils croyoient ne pouvoir empêcher. (b) C'est ainsi, disoient quelques-uns des plus zélés, qu'on a remis à Son Altesse un Dépôt qu'on étoit obligé de transmettre fidèlement à la Postérité. Il est impossible que cela se soit fait à l'insçû du Prince. On nous amuse, en publiant que ses Agens ont remué sans son consentement. Son refus n'est pas un effet de sa modération, c'est un refus forcé. Cela paroît évidemment par les termes dont il s'est servi en écrivant aux Etats de Zélande; & il n'a rejeté la Souveraineté, que lorsqu'il a vû par la disposition des esprits, qu'il avoit fait sonder, qu'on ne pouvoit l'étendre à toutes les Provinces, ni même la posséder tranquillement. „ Ces discours firent une si forte impression sur l'esprit du Peuple, que la confiance & l'amour qu'il avoit pour Son Altesse se changèrent tout d'un coup en défiance & en haine. „ On voit, dit-il, soit-il, que le Prince d'Orange, qui se gouverne à présent par lui-même, écoute les Conseils de Gens, qui, vils esclaves de la faveur, trahissent la Liberté de l'Etat, & tâchent de faire entrer tout le Pays dans l'Esclavage. Il n'attend que l'occasion favorable de s'élever à la Souveraineté, & d'établir sur les ruines de notre précieuse Liberté le Despotisme que nos Ancêtres ont plus abhorré que la mort. „ Le Mécontentement fut si général, & les murmures si violens, que les Etats de Hollande furent obligez de faire un Edit contre ceux qui publioient que Son Altesse avoit voulu se rendre Souverain du Pays, & que Leurs Nobles & Grandes Puissances avoient en intention de délibérer, pour lui déferer cette Souveraineté. Déclarant que ceux qui semeroient ces Discours faux, pleins de calomnie & dictés par un esprit de sédition, soit qu'ils le fissent de bouche ou par écrit, soit que ces Ecrits fussent imprimez ou Manuscrits, seroient punis de mort. De plus ce même

Ddd d 2

Edit

(a) M. Jean Sloot.

(b) Histoire de Guillaume III. par M. Samson.

1675. Edit portoit deffenſe de garder les Ecris qu'on ſeimoit ſur cette matière, ſous peine contre les Contrevenans d'en être regardez comme les Auteurs, & d'être punis comme tels, s'ils ne découvroient ceux qui les avoient faits. (a) Cet Edit, tout rigoureux qu'il étoit, ne fut point capable d'arrêter entièrement le cours de ces Ecris. On ſe ſervit d'un Extravagant, qui ſe croyoit Prophète, pour les débiter publiquement. Il fut arrêté priſonnier; mais ſa folie bien avérée le garentit de la mort.

XV. Comme nous n'avons point diſſimulé les Faits peu favorables au Prince, touchant la Souveraineté de Gueldre, il eſt juſte que nous ne ſuprimions pas ce que le Chevalier Temple dit en ſa faveur, en parlant de cette Affaire. „ Quelques-uns, dit-il, l'attribuèrent à l'ambition du Prince, & la regardèrent comme le préſage du deſſein qu'il méditoit ſur les autres Provinces. D'autres en accuſèrent quelques-uns de ſes jeunes Conſeillers; d'autres prétendirent qu'il avoit ſeulement deſſein de fonder l'inclination des Provinces, & qu'il ſe propoſoit uniquement d'avoir la gloire de refuſer cette Souveraineté, après que toutes lui auroient conſeillé de l'accepter, ce qu'on ne doutoit point qu'elles ne fiſſent. Pour moi, je ne puis rien dire là-deſſus de certain, n'ayant jamais vû le Prince, pendant qu'il fut dans cette conjoncture, & n'ayant jamais parlé avec lui ſur ce ſujèt, avant ni après. Mais ſi ſon ambition avoit en vûe la Souveraineté des autres Provinces, auſſi bien que celle de la Gueldre, c'étoit aſſûrément un deſſein fort différent de tout ce qu'il avoit témoigné pendant la Guerre, & particulièrement, lorſque la France la lui avoit offerte avec tous les avantages capables de l'y maintenir. D'ailleurs, cela étoit encore fort oppoſé à ce qu'on lui avoit fait connoître, & dont il étoit auſſi fortement perſuadé que qui que ce ſoit, que ſi la Hollande dépendoit d'un Prince Souverain, ſon Commerce ſeroit infailliblement ruiné dans peu de tems, & par conſéquent les Richèſſes & la grandeur de cet Etat, & qu'ainſi ce Prince demeureroit ſans pouvoir, au lieu que les Princes d'Orange, par le poſte qu'ils occupoient dans la République depuis quatre Générations, avoient eu autant de poids dans la Guerre, & dans les Traitez que la plûpart des Rois de la Chrétienté. A l'égard des jeunes Conſeillers qu'on ſoupponnoit d'avoir engagé le Prince dans ce deſſein, je n'en ſçaurois parler avec plus de certitude que du deſſein même, mais je ſuis ſûr que ſ'il y en a eu, ils n'étoient pas tous jeunes: car perſonne ne doute que M. Fagel ne fût de ce ſentiment; & M. de Beverning, qui paſſoit pour un des Hommes des plus zéléz pour ſa Patrie, me dit qu'il avoit conſeillé au Prince d'accepter l'Offre qu'on lui faiſoit, ce que je ne penſe pas qu'il eût voulu faire, ſ'il avoit prévu quelque danger pour ſon Pays. Que le Prince, ou ſes Amis euſſent part dans la première ouverture qui en fut faite ou non; il eſt toujourn certain que l'intérêt des Députez des Magiſtrats, & des Nobles de Gueldre y en eut beaucoup. Cette Province eſt la première de l'Union, & a elle ſeule plus de Nobleſſe que toutes les autres enſemble; cependant, à cauſe de ſa pauvreté, cauſée par un Terroir peu fertile & par le défaut de Commerce, elle eſt beaucoup moins conſidérable que pluſieurs des autres Provinces, & ſa voix eſt preſqu'engloutie par celle de la Hollande, qui par ſon Négoce & par ſes Richèſſes a beaucoup d'influence ſur les Habitans de Gueldre. Les Députez de cette Province voyant qu'ils étoient encore beaucoup moins conſidérés qu'ils ne l'étoient avant la Guerre, à cauſe que leur Pays avoit été preſque entièrement ruiné, pendant les Conquêtes de la France, crurent qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour recouvrer leur Autorité que de ſe dépouiller de la Souveraineté de leur Province en faveur du Prince d'Orange. D'ailleurs, pluſieurs des Nobles ayant en vûe des Emplois dans les Armées, pour eux, ou pour leurs Parens & Amis, crurent en avançant cette propoſition faire leur Cour à Son Alteſſe de qui ces Emplois dépendoient. Il eſt conſtant que ces conſidérations contribuèrent beaucoup à leur faire prendre cette Réſolution, mais je ne ſçaurois dire ſi le Prince ou ſes Amis l'apuyèrent. (b)

XVI. Le Prince d'Orange, après avoir réformé le Gouvernement tant en Gueldre qu'en Over-Yſſel, ſe rendit de cette dernière Province à la Haye, où il eut des Conférences avec les Miniſtres d'Angleterre. Le Chevalier Temple,

XVI.
Entretien
de ce Mi-
niſtre avec
le Prince
au ſujèt de
la Paix.

(a) Edit des Etats de Hollande, contre les Ecris & Pays. Donné le 26. de Septembre, 1675.

(b) Mémoires du Chevalier Temple.

ple, qu'on avoit laissé languir pendant toute la Campagne, profita de la première Audience que lui accorda Son Altesse, pour lui marquer le désir qu'avoit le Roi, son Maître, d'entretenir une bonne intelligence avec les Etats, & de voir la Paix générale rétablie. Il lui dit que Sa Majesté Britannique, qui avoit dessein d'agir de concert avec Son Altesse, souhaitoit de savoir le plus clairement & le plutôt possible ses sentimens sur la Paix. Le Prince répondit, que quoiqu'il eût lieu de se plaindre de la conduite des Allemands & des Espagnols, depuis leur Alliance avec la République, les Etats ne pouvoient cependant, ni en conscience, ni en honneur faire une Paix particulière avec la France, quelqu'avantage qu'elle leur offrît. Qu'il n'étoit pas possible de faire une Paix générale, sans laisser la Flandre en état de se défendre elle-même d'une nouvelle invasion, contre laquelle il n'y avoit point de garantie qui pût l'assurer. Qu'il n'y avoit point d'autre échange à proposer à l'Espagne pour le Comté de Bourgogne & pour le Cambresis, qu'Aire & St. Omer. Que c'étoient-là ses sentimens; mais que si le Roi lui vouloit faire connoître les siens, & qu'ils ne fussent pas contraires à la sûreté de son Pays & à son honneur, il tâcheroit de les faire réussir, comme il avoit déjà fait à l'égard de la Médiation de Sa Majesté, qui venoit d'être acceptée à Madrid & à Vienne. M. Temple répliqua, que le Roi étant garand du Traité d'Aix-la-Chapelle, & les François n'ayant été chassés d'aucune des Places qu'on leur avoit cédées par ce Traité, il n'étoit pas juste de leur faire la proposition de les abandonner. *Eh bien*, repartit le Prince, *il faut donc continuer la Guerre, quelque longue qu'elle puisse être, & à quelque prix que ce soit. Nous attendrons quelque changement de Fortune qui rende la Paix plus nécessaire à l'un ou à l'autre Parti. Nous avons aussi beau jeu que les François. Nous les aurions défaits entièrement à Senef, si le Comte de Souches l'avoit voulu. Ils l'auroient encore été à Oudenarde, si on avoit profité de l'occasion. L'Allemagne peut fournir plus de Troupes que la France, presque tous les Princes de l'Empire sont unis pour sa défense, & j'espère que les Conseils de l'Empereur ne seront plus trahis à l'avenir, comme ils l'ont été par le passé. Mais quoi qu'il arrive, je ferai toujours pour les Alliez tout ce que mon honneur, & celui des Etats Généraux m'obligeront de faire.* (a)

XVII. Le Chevalier Temple, après avoir senti l'indifférence du Prince pour la Paix, & pour Sa Majesté Britannique, eut le chagrin de voir arriver à la Haye les Lords Arlington & Ossory. Ces Seigneurs, qui s'étoient alliez dans la Maison de Beverwert, prirent pour prétexte de leur Voyage en Hollande celui d'y venir voir leurs Parens; mais on ne les en crut pas sur leur parole. On ne put s'imaginer qu'un Ministre d'Etat passât la Mer par tendresse pour sa Famille, & l'on soupçonna du mystère dans ce Voyage. Mylord Arlington apportoit à M. Temple une Lettre écrite de la main du Roi, par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit de le servir dans la Négociation qu'elle lui avoit confiée pour le Prince d'Orange. Ce Lord dit en confidence au Chevalier, qu'il étoit venu pour ajuster quelques différens entre le Roi & le Prince, & pour établir entre eux une parfaite union & une bonne intelligence à l'avenir. „ Sa Majesté, ajoûta-t-il, m'a „ choisi pour cet Emploi, parce que je puis mieux que personne justifier les bon- „ nes intentions que le Roi a toujours eues pour Son Altesse pendant toute cette „ Affaire. A l'égard de la Paix, quoique le Roi la souhaite, il ne veut pourtant „ point s'en mêler, à moins que le Prince n'en fasse quelque ouverture de lui-même. „ Je tâcherai seulement de lui donner toutes les lumières que je pourrai pour lui „ faire connoître l'état des Affaires en général, & ce que Son Altesse doit attendre de ses Alliez aussi bien que de la France. Si le Prince ne fait aucune avance, „ je ne pousserai pas plus loin; mais je vous laisserai cette Affaire à ménager selon „ les ordres que vous recevrez. Je sçai qu'une Commission semblable à la mien- „ ne, ne doit pas être agréable à un Ambassadeur ordinaire, & si tout autre que „ vous avoit été ici, je ne m'en ferois point chargé; mais le Roi aussi bien que „ moi comptons tellement sur l'amitié qui est entre vous & moi, que nous nous som- „ mes persuadés que vous n'en seriez pas chagrin, & qu'au contraire, vous me „ donneriez toute l'assistance dont j'aurois besoin. Après que j'aurai vuide cette „ Affaire, j'en aurai encore une autre à terminer avec le Prince, & qui me regar-

Ddd d 3

„ de

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

1675. „ de en mon particulier , c'est de faire cesser le froid qu'il m'a témoigné depuis peu
 „ & que je ne crois pas avoir mérité. Après cela je n'ai plus rien à faire en Hol-
 „ laude qu'à y voir mes Amis & à me divertir. Introduisez nous seulement My-
 „ lord Ossory & moi auprès du Prince , suivant les manières ordinaires ; mais
 „ après la première fois , nous ne le verrons plus en cérémonie , & nous ne vous
 „ donnerons plus cette peine.

XVIII.
 Vritable
 motif de
 son Voya-
 ge.

XVIII. Le véritable motif qui détermina Mylord Arlington à entreprendre le Voyage de Hollande , fut de rentrer en crédit auprès du Roi , en se rendant l'instrument de quelques mesures secrètes entre Sa Majesté & le Prince d'Orange. Ce Lord , un des Chefs de la Cabale , étoit devenu odieux à la Nation , par le Conseil qu'il avoit donné au Roi de rompre la Triple-Alliance , & de s'allier avec la France pour ruiner la Hollande , & pour parvenir par ce moyen à un but encore plus odieux aux Anglois. Ce Projèt ayant échoué , & se voyant l'objet de la haine du Peuple , il crut l'apaiser , en se joignant au Lord Shaftsbury , au Duc d'Ormond & au Lord Coventry , Secrétaire d'Etat , pour persuader au Roi d'éloigner le Duc d'York de la Cour & des Affaires publiques , en représentant à Sa Majesté que c'étoit-là le seul moyen d'apaiser les mécontentemens du Parlement , au sujet des soupçons que la conduite de la Cour avoit fait naître. Ce Conseil irrita furieusement Son Altesse Royale contre lui , & ne le reconcilia pas avec la Nation , qui ne lui pardonna jamais les efforts qu'il avoit faits pour établir en Angleterre une Religion & un Gouvernement contraire aux Loix. La Charge de Grand Trésorier avoit toujours fait l'objet de son ambition ; & voyant qu'on l'avoit donnée au Lord Danby , il en conçut un si violent chagrin qu'il devint ennemi irréconciliable de ce Rival. Il fit d'abord goûter au Roi la nécessité & l'avantage de la Négociation qu'il proposoit , & le persuada ensuite de l'en charger , lui insinuant qu'il étoit l'homme le plus propre à la faire réussir , à cause du grand crédit qu'il auroit en Hollande par le moyen des Parens & des Amis de sa Femme , & parce qu'ayant été du secret pendant si long-tems , il pourroit beaucoup mieux qu'un autre , donner de bonnes couleurs à ce qui paroîtroit desagréable au Prince dans la conduite que la Cour avoit tenuë à son égard. On trompa Mylord Danby , & on lui fit accroire qu'une Lettre écrite par le Prince à M. d'Odyck , un des Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances à Londres , par laquelle il prioit le Roi de lui envoyer une personne en qui il put avoir la dernière confiance , étoit le sujet de ce Voyage ; & quoi que Mylord Arlington se dît alors ami de M. Temple , il ne laissa pas de le tromper aussi , en lui disant que cette Commission étoit fort desagréable , parce qu'il falloit aller au fonds du mal , & rappeler bien des choses passées , ce qu'il n'auroit pu faire , parce qu'il n'avoit eu aucune part dans les Affaires d'Etat , dans le tems dont le Prince se plaignoit. Voilà ce qu'il vouloit faire accroire à M. Temple , pendant que d'un autre côté il avoit persuadé au Roi que ce Ministre n'étoit pas propre pour cette Commission , parce qu'il étoit odieux au Prince , à cause des liaisons étroites qu'il avoit eues avec M. de Wit. Il amena avec lui Madame son Epouse & Mademoiselle Beverwert , sa Soeur , dont les manières gracieuses plaisoient au Prince. Le Chevalier Silvius & le Docteur Durel furent aussi du Voyage , le premier , parce qu'il avoit quelque crédit auprès de M. de Bentin , & l'autre , parce qu'il étoit ami de M. Desmarets , Ministre de la Haye , qui passoit pour avoir du crédit auprès du Prince.

Mylord Arlington avoit quatre Projets , l'un d'engager Son Altesse à faire promptement la Paix avec la France , l'autre de tâcher de découvrir qui étoient ceux qui lui avoient proposé , ou aux Etats d'exciter des Troubles en Angleterre pendant la dernière Guerre , le troisième de lui faire prendre des mesures secrètes avec le Roi pour assister Sa Majesté contre les Rébelles de son Royaume. Le quatrième étoit de lui faire concevoir le dessein ou l'espérance de se marier avec la Fille aînée du Duc d'York.

XIX.
 Sa Négocia-
 tion
 échouë.

XIX. Le Chevalier Temple conduisit les Lords Arlington & Ossory à l'Audience du Prince , & les quitta afin de leur laisser plus de liberté ; mais il apprit de M. le Pensionnaire Fagel & du Comte de Waldek tout le secret de leur Négociation , & que Son Altesse avoit répondu qu'elle ne vouloit point s'engager dans la première Proposition , qu'elle avoit ouvertement rejetté la seconde , traité la troisième d'injurieuse au Roi , & qu'à l'égard de la quatrième , dont Mylord Ossory avoit fait l'ouverture , il avoit répondu sèchement , *que sa fortune ne lui permettoit pas de songer à se marier*. Le Prince fut choqué de la hauteur avec laquelle Mylord Arlington lui avoit parlé au sujet des plaintes du Roi & des siennes pro-

propres. Il se plaignoit amèrement qu'il l'avoit traité en enfant, auquel on fait accroire tout ce qu'on veut, & qu'il s'étoit tellement comporté pendant toute cette Affaire, qu'il sembloit qu'il se croyoit le Prince d'Orange, & qu'il le prenoit pour le Lord Arlington. Que tout ce qu'il avoit dit étoit si artificieux, & qu'il avoit donné de si fausses couleurs à des choses connues de tout le monde, qu'il lui avoit été impossible, avec sa franchise naturelle, de les supporter, enfin qu'il n'avoit jamais été si las d'aucune conversation en sa vie que de celles de ce Ministre. Mylord Arlington, de son côté, s'ennuya beaucoup en Hollande, où il fut retenu six semaines par les vents contraires. Jamais Négociation ne fut plus malheureuse que la sienne. Au lieu d'établir une bonne intelligence & une véritable confiance entre le Roi & le Prince, il ne fit qu'augmenter la froideur qu'il y avoit entre eux. Au lieu d'acquiescer ses bonnes grâces, il s'attira une aversion qui dura toujours. Au lieu de regagner le crédit que le Lord Danby lui avoit enlevé, il perdit entièrement celui qu'il avoit encore auprès du Roi, qui depuis ce tems-là n'eut aucune confiance particulière en lui, & il eut le chagrin de voir que celui de son Rival avoit plus augmenté pendant les six semaines de son absence, qu'il n'avoit fait auparavant pendant plusieurs mois. Il acheva d'irriter le Prince, en lui écrivant, qu'on avoit avis certain qu'il avoit dessein de faire un Voyage en Angleterre dès que le Parlement seroit assemblé, & que ce Voyage avoit pour but d'exciter de la division dans le Parlement, & des broüilleries dans le Royaume; mais que Son Altesse devoit compter qu'il n'y auroit jamais qu'une fausse amitié entre le Roi & elle, si cette amitié se faisoit à coups de bâtons, & il ajoutoit ces mots en François, *il y a des playes chez vous qui saigneront encore, si on y met la main.* (a) Il vouloit dire par là, que si le Roi vouloit s'en donner la peine, il seroit traité le Prince comme on avoit traité Mrs. de Wit. Son Altesse piquée au vif du procédé insolent de Mylord Arlington, lui écrivit de la manière qu'il méritoit, & ne voulut plus jamais avoir à faire avec lui. Elle écrivit aussi au Roi, son Oncle, que ce prétendu Voyage allarmoit, pour l'assurer qu'elle n'y avoit jamais pensé; & comme elle ne pouvoit se confier aux Ministres de ce Prince, elle pria le Chevalier Temple de lui faire tenir ses Lettres si sûrement qu'elles ne tombassent point en d'autres mains qu'entre celles de Sa Majesté. Le Prince n'avoit pas dessein de passer en Angleterre, & moins encore d'y faire des Soulèvements. *Si je ne puis servir mon Oncle, au moins je ne veux pas lui nuire,* disoit-il au Chevalier Temple.

XX. Le Roi d'Angleterre avoit donné ordre à Mylord Arlington de lui amener Tromp, qu'il regardoit comme un très-grand Homme de Mer. Il désiroit avec passion de voir ce Héros, quoi qu'il eût été son Ennemi, & qu'il eût acquis une partie de sa réputation & de sa gloire dans les Batailles navales qui s'étoient données entre les Armées Angloises & Hollandoises. Tromp fit le Voyage, le Peuple courut en foule lui témoigner son admiration, la Cour lui fit des honneurs extraordinaires, le Roi le créa Chevalier Baronnet; & par une distinction singulière, il voulut que ce titre passât au défaut d'Enfans mâles successivement à ses deux Frères, dont l'un étoit Bourgue-Maître de Delft, (b) & l'autre Capitaine de Cavalerie au service de Leurs Hautes Puissances. (c) Mais cette précaution n'a point empêché que ce titre & le nom de cet Homme estimé par ses Ennemis aussi bien que par ses Maîtres, ne soit péri.

XXI. Pendant que Charles combloit Tromp d'honneurs en Angleterre, M. Temple continuoit la Négociation en Hollande. Après que tous les Alliez eurent accepté la Médiation de Sa Majesté Britannique, (d) la première chose sur laquelle on délibéra fut sur le Lieu du Congrès. L'Empereur & le Roi d'Espagne avoient proposé quelques Villes libres de l'Empire, comme Francfort, Hambourg & Strasbourg; mais la France refusoit d'entrer en Traité dans aucune Ville Impériale. Le Baron de Spaar, Ambassadeur extraordinaire de Suède, déclara à Leurs Hautes Puissances que Sa Majesté Très-Chrétienne ne pouvant espérer de sûreté pour ses Ambassadeurs dans aucune Ville de l'Empire, après ce qui s'étoit passé à Cologne l'année dernière, consentoit que Breda fût le Lieu des Conférences, & que si les Etats Généraux avoient quelque raison particulière d'exclurre cette Ville, elle leur laissoit le choix de telle autre Place qu'ils voudroient nommer dans leurs Provinces, à l'exception de celles de Frise & de Groningue, qui étoient trop éloignées de la France. Que dès le moment qu'on seroit convenu du Lieu de l'Assemblée, Sa Ma-

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

(b) Martin Harpertz Tromp. (c) Adrien Tromp.

(d) Elle fut acceptée de tous les Alliez le 15. de Décembre, 1674.

XX.
Tromp va
en Angle-
terre & y
est fait
Chevalier.
Roi de 1674
1674

XXI.
Déclara-
tion du
Roi de
France
pour la
Paix.

1675. jecté accorderoit à *tous les Ministres des Alliez, sans en excepter aucun*, (a) les Passeports & les Saufconduits nécessaires pour le rendre au lieu du Traité. Que bien que Sa Majesté ne dût envoyer ses Ambassadeurs aux Conférences, qu'après avoir obtenu la liberté du Prince de Furstemberg, & la restitution de l'argent de Sa Majesté, que les Officiers de l'Empereur avoient enlevé à Cologne, cependant pour faire voir combien elle étoit sensible à la gloire de rendre le repos à la Chrétienté, elle vouloit bien admettre quelque tempérament touchant le Prince de Furstemberg, & consentir qu'il fût remis entre les mains d'un Prince neutre auprès duquel il seroit obligé de rester jusqu'à la conclusion de la Paix : Et comme sa qualité d'Ecclésiastique l'appelloit naturellement à Rome, Sa Majesté consentoit qu'il passât auprès de Sa Sainteté, pour y rester jusqu'à la fin de la Guerre. Qu'à l'égard de la Suspension d'Armes proposée par la Suède, Sa Majesté chargeroit les Ambassadeurs de ses instructions sur ce sujet, *à condition toutefois que leur Négociation sur cette surseance d'Armes ne dureroit que jusqu'à l'action des Armées, au commencement de la Campagne prochaine.* (b)

Dès que le Roi d'Angleterre eut appris que la France laissoit aux Etats le choix de la Place des Conférences, il leur écrivit sous prétexte de leur témoigner combien il étoit satisfait d'un si heureux acheminement à la Paix; mais en effet uniquement pour sçavoir, *si la saison de la Campagne s'avançant, une surseance générale d'Armes ne seroit point nécessaire, pour mieux faire réussir le grand ouvrage de la Paix;* (c) mais cela n'eut point d'effet.

XXII.
Nimègue
est choisie
pour le
Lieu du
Congrès.

XXII. Les Etats, qui craignoient de mettre dans leur sein des Espions & des Ennemis intriguans, sous l'habit d'Ambassadeurs pacifiques, ne vouloient point que l'Assemblée se fît dans aucune de leurs Provinces; & nommèrent Meurs comme une Place neutre; mais le Roi de France, croyant que le choix de cette Ville avoit été insinué aux Etats par le Prince d'Orange, qu'il soupçonnoit de ne vouloir point la Paix, parce qu'il avoit refusé Breda, dont il étoit Seigneur & Baron, rejeta Meurs comme une Place située dans l'Empire, & d'ailleurs trop petite pour contenir une Assemblée si auguste & si nombreuse. Le Roi d'Angleterre, qui faisoit l'office de Médiateur, voyant qu'il ne pouvoit vaincre la répugnance de la France pour Meurs, fonda M. de Ruvigny; & lui demanda si Sa Majesté Très-Chrétienne n'accepteroit pas volontiers quelque Ville de Suisse pour le Lieu d'Assemblée, & ayant jugé par la réponse de ce Ministre qu'il n'y avoit aucune apparence à cela, il ordonna à M. Temple de proposer la Ville de Nimègue, (d) qui fut d'abord acceptée par les Etats Généraux & ensuite par tous les Alliez.

XXIII.
Projet de
Paix dressé
par les E-
tats Géné-
raux.

XXIII. On ne s'en tint pas là; car après être convenu du Lieu de l'Assemblée, on forma des Plans différens pour la Paix. Les Etats Généraux, ayant appris que M. de Ruvigny insinuoit à Londres, comme de son chef, que Sa Majesté Très-Chrétienne ne la feroit que sur le pied de celle d'Aix-la-Chapelle, en retenant ce qu'elle avoit conquis durant le cours de la présente Guerre, crurent avec raison qu'un Ministre si expérimenté ne parloit pas sans aveu, & qu'il étoit plus autorisé qu'il ne le disoit. Mais l'Espagne avoit des prétentions trop hautes pour traiter à si bon marché, & les Etats Généraux dressèrent un Plan qui fit connoître que Leurs Hautes Puissances ne regardoient pas la Paix comme un bien absolument nécessaire. Elles demandoient non-seulement le rétablissement de la Paix de Westphalie; mais que le Roi de France dédomageât l'Empereur, les Electeurs, les Princes & les Membres de l'Empire de toutes les pertes qu'ils avoient souffertes pendant la présente Guerre. Que Sa Majesté Très-Chrétienne remît les choses dans l'état où elles avoient été réglées avec l'Espagne par le Traité des Pyrénées, & qu'elle restituât à Leurs Hautes Puissances Mastricht & le Pays d'Outre-Meuse; afin qu'elles pussent les rendre aux Espagnols, suivant les Conditions du Traité qu'elles avoient fait avec Sa Majesté Catholique. Enfin elles demandoient que le Duc de Lorraine rentrât paisiblement dans ses Etats, & ne stipuloient rien pour elles-

(a) Cela signifioit sans en excepter les Ministres du Duc de Lorraine auxquels le Roi avoit refusé des Passeports pour se rendre au Congrès de Cologne.

(b) Déclaration du Roi de France, donnée à M. le Baron de Spaar, Ambassadeur du Roi de Suède. A Paris le 14. de Janvier, 1675.

(c) Lettre du Roi de la Grande Bretagne à Messieurs les Etats Généraux, par laquelle il propose une

surseance d'Armes. De Whitehal, le 19. de Janvier, 1675.

(d) Mémoires du Chevalier Temple, Ambassadeur Extraordinaire d'Angleterre, donné aux Etats Généraux sur la Proposition de la Ville de Nimègue, pour le Lieu du Traité de Paix. Le 22. de Février, 1675. Extrait du Registre des Résolutions de L. H. P. du 9. de Mars, 1675. pour servir de Réponse à ce Mémoire.

elles-mêmes. (c) Il étoit aisé de voir que la France n'accepteroit pas des Conditions qui la dépouilloient de plusieurs Provinces, qui avoient toujours fait l'objet de son ambition, & qu'on n'étoit pas en état de lui enlever.

XXIV. Quoique le Prince d'Orange ne fût pas naturellement porté pour la Paix, il ne laissoit pas néanmoins d'appréhender que le Peuple las de la Guerre, à cause des Subsidés qu'il falloit payer, n'en souhaitât la fin. Il voyoit déjà que les Provinces de Frise & de Groningue s'opposoient fortement à la Résolution prise par la Hollande & par la Zélande de les exécuter, parce qu'elles ne payoient pas exactement leur Contingent, & qu'elles prioient Son Altesse, qu'on avoit chargé d'y aller, de différer son Voyage, ou de prendre un autre motif pour le faire. Enfin il prévoyoit aisément les difficultés qu'il trouveroit à faire agir de concert avec lui les Espagnols & les Impériaux. C'est pourquoi il imagina avec le Conseiller Pensionnaire Fagel un Plan de Paix plus spécieux. On parloit beaucoup alors du Mariage du Roi d'Espagne avec Mademoiselle, (b) & son accomplissement faisoit le premier article de ce Plan. On demandoit que le Roi de France donnât pour la Dot de cette Princesse toutes les Conquêtes qu'il avoit faites dans les Pays-Bas, & qu'il payât au Roi d'Angleterre deux Millions pour ses bons offices. L'honneur de Sa Majesté Très-Chrétienne étoit à couvert, puisqu'elle n'abandonnoit ses Conquêtes que comme un présent qu'elle faisoit par générosité à sa Nièce en faveur de son Mariage avec Sa Majesté Catholique. La République devoit être contente, puisque les Pays-Bas étoient en sûreté, & le Roi d'Angleterre, toujours affamé d'argent, étoit bien payé de sa Médiation. Ce fut à lui qu'on remit ce Projet, afin que son propre intérêt l'obligeât à faire de son mieux pour le faire accepter. On crut qu'on se refroidissoit en France sur la Négociation, à cause du Soulèvement de Messine qui attiroit les Espagnols de ce côté-là. D'ailleurs cette Couronne espéroit que les Suédois qui s'étoient jettes d'une manière imprévue dans la Poméranie, porteroient l'alarme dans l'Empire, & que le Duc de Bavière, qui avoit déjà fait une Alliance défensive avec eux, pourroit être déterminé par le Duc de Vitry, qui étoit à Munich, à la rendre offensive. Elle se trompa; car ce Prince, charmé de voir deux Puissances Protestantes aux mains, se contenta du plaisir d'être Spectateur tranquille de leurs Combats, & ne voulut point s'exposer aux hazards de la Guerre. Mais le Roi de France avoit assez d'autres motifs pour continuer celle qu'il avoit commencée. Son but, en proposant la Paix, étoit d'un côté de rompre l'Alliance de la République avec la Maison d'Autriche, parce que cette Alliance étoit l'unique obstacle, qui pouvoit faire échouer ses desseins ambitieux, & de l'autre de laisser la Flandre dégarnie, afin de s'en emparer dans une circonstance plus favorable. Quoiqu'il en soit, Charles ôta promptement au Prince l'espérance du succès, & il étoit lui-même assez embarrassé à diriger un Parlement qui lui étoit contraire.

XXV. Ce Parlement s'assembla avec une défiance mortelle contre la Cour. Il étoit fort satisfait de la Paix particulière que le Roi avoit faite avec la Hollande; mais il ne l'étoit pas du dessein qu'il avoit d'en procurer une générale, & il le soupçonnoit d'être toujours dans les intérêts de la France. Le Roi s'étant rendu à la Chambre Haute avec les Cérémonies ordinaires, & ayant ordonné qu'on y fît venir les Communes, il dit aux deux Chambres, qu'il les avoit fait assembler afin d'apprendre d'elles, s'il manquoit quelque chose à la sûreté de la Religion & au bonheur de ses Sujets, comme aussi pour se satisfaire lui-même, en faisant tout ce qui dépendoit de lui pour calmer les esprits. Il se plaignit en même tems des desseins pernicioeux de quelques méchantes personnes, qui sous divers prétextes vouloient empêcher la continuation du Parlement, & formoient des entreprises auxquelles il étoit plus tems que jamais de veiller. Il finit en recommandant la Flotte. Le Garde des Sceaux, chargé d'expliquer les intentions de Sa Majesté, dit avec une éloquence pédantesque, qu'il n'y avoit ni influence des Astres, ni configuration du Ciel à redouter pendant que les deux Chambres seroient unies avec leur Souverain; mais qu'il ne falloit ni remuer ce qui est calme, ni se donner de grands mouvemens pour de petites Affaires. NEC QUIETA MOVERE, NEC RES PARVAS MAGNIS MOTIBUS AGERE. Cette Harangue irrita les Esprits au lieu de les calmer. Les uns remarquoient que le Garde des Sceaux ne recommandoit la douceur & la tranquillité, qu'afin qu'on ne remuât point l'Affaire de la Religion, & qu'on n'examinât point les démarches du Duc d'York. Les autres disoient que la France étoit encore trop puissante, pour faire une Paix générale qui romproit la seule Alliance capable de faire tête à cette

E e e e

Cou-

(a) Extrait du Registre de Leurs Hautes Puissances, du Mardi, 26. de Mars, 1675, &c. servant de plan

pour la Paix.

(b) Marie Louise d'Orléans, qu'il épousa en 1675.

1675. — Couronne, & de tenir l'Europe en équilibre. Outre ces intérêts publics, il y en avoit de particuliers. Comme il y a toujours dans le Parlement deux Partis, l'un de la Cour, & l'autre des Mécontents, c'est la manœuvre ordinaire de tous ceux qui sont disgraciez de se déclarer les Partisans du Bien public, les Défenseurs des Droits de la Nation, de prendre le parti du Parlement & du Peuple, de censurer la Cour, de crier contre la conduite des Ministres, de se rendre nécessaires, & de se faire craindre; afin de rentrer dans les Emplois. Le Lord Arlington, outré de voir le crédit du Lord Danby s'augmenter tous les jours par la ruïne du sien, prit ce dernier parti, & jetta tant de soupçons & d'ombrages dans la Chambre des Communes, que les plus considérables Membres qui la composoient, convinrent entre eux, *de ne consentir jamais qu'on donnât de l'argent au Roi pendant que le Comte de Danby seroit grand Trésorier.* Ils poursuivirent ensuite le Duc de Lauderdale, le seul de la Cabale qui eût encore quelque crédit en Cour. On publioit qu'il avoit conseillé au Roi de faire venir vingt-deux mille Hommes d'Ecosse pour piller l'Angleterre, & pour mettre les Anglois à la raison. On l'accusoit plus hautement de s'être déclaré pour le *Pouvoir arbitraire*, & l'on demandoit que le Roi le fît sortir du Royaume; mais Sa Majesté éluda cette demande, en disant que le Duc avoit fait toutes les choses dont on l'accusoit avant le pardon général, dans lequel il avoit été compris. La Chambre des Communes pressa aussi le Roi de rappeler les Troupes Angloises qui étoient au service de France, quoi qu'il y en eût un plus grand nombre au service des Etats.

XXVI.
Edit contre les Catholiques Romains, & Serment d'abhorrence.

XXVI. Mylord Danby conçut un Dessenin qui fut le sujet d'une infinité de débats très-vifs dans le Parlement. C'étoit d'y faire passer le Serment d'*abhorrence*, afin d'exclurre des Charges & du Parlement tous ceux qui refuseroient de le prêter. Le Duc de Lauderdale, toujours prêt à sacrifier son honneur & sa conscience pour rentrer en faveur, se joignit à ce Lord & le seconda. Ils crurent que pour réussir il falloit caresser les *Cavaliers*, Gens crédules & faciles à tromper. On leur insinua que l'Etat & l'Eglise étoient en danger; Que la Nation étoit sur le point de revoir les Troubles de 1641. Qu'il étoit tems qu'ils reprissent leur ancienne vigueur, & qu'ils fussent les seuls qui possédassent les Charges du Royaume. On témoigna, pour leur plaire, un très-grand zèle pour la Mémoire de Charles I. & beaucoup de haine contre les *Non-Conformistes*. Le Roi entra dans ce Projèt, qu'on lui fit considérer comme un moyen assuré de rendre Sa Majesté plus absoluë; mais on ne put le faire goûter au Duc d'York, parce qu'on ne pouvoit l'exécuter sans que les *Catholiques* en souffrissent. En effet le Roi fut obligé de publier une rigoureuse Proclamation contre eux. Tout exercice de la Religion Romaine leur étoit interdit dans ses Royaumes, excepté la Chapelle de la Reine & celle des Ambassadeurs. Il n'étoit permis qu'à leurs Domestiques d'aller à la Messe dans ces Chapelles. Il chassoit de ses Etats tous ceux qui y étant nez avoient reçu les Ordres de l'Eglise Romaine. Il défendoit d'envoyer les Enfans hors du Royaume pour y faire leurs études. Enfin il recommandoit aux Juges d'achever leurs recherches pour découvrir les Catholiques qui étoient dans l'étenduë de leur Jurisdiction. Mais il ne faisoit une Loi si rigoureuse que pour jetter de la poudre aux yeux du Peuple, & pour faciliter l'exécution du Projèt de Mylord Danby.

Ce Lord ayant formé sa Cabale, elle proposa à la Chambre des Seigneurs un *Bill*, portant que tous ceux qui possédoient quelques Charges Ecclésiastiques, Civiles ou Militaires, mêmes les Conseillers Privez, les Juges, & les Membres du Parlement seroient obligez de prêter le Serment d'*abhorrence*, conçu en ces termes.

„ Je soussigné déclare, qu'il n'est permis sous quelque prétexte que ce soit de
 „ prendre les Armes contre le Roi, & que j'*abhorre* l'opinion féditieuse de prendre les
 „ Armes de sa propre Autorité contre sa personne, ou contre ceux qui ont Commis-
 „ sion de Sa Majesté, & qui agissent en vertu de ses ordres, en tems de Guerre ou
 „ de Révolte. Et je jure, qu'en quelque tems que ce soit, je ne contribuerai ja-
 „ mais à altérer le Gouvernement, soit de l'Eglise ou de l'Etat. *Ainsi Dieu me soit*
 „ *en Aide.*

Le Garde des Sceaux dit, que ce *Bill* étoit une sage précaution pour la sûreté de l'Eglise & de la Couronne, & qu'on ne pouvoit refuser d'y consentir, sans se déclarer ennemi du Gouvernement Monarchique; mais il cachoit le poison de ce *Bill*. Il n'y avoit que lui & les Confidens du Grand Trésorier & du Duc de Lauderdale qui eussent le secret du dessein qu'on formoit d'abolir l'ancien Serment du *Test* contre les Catholiques, & de mettre les Protestans du Royaume aux mains les uns contre les autres, ce qui étoit d'autant plus facile que les *Non-Conformistes* ne s'accordoient pas sur

sur le Gouvernement de l'Eglise avec les *Episcopaux rigides*, les uns demandant un adoucissement aux Loix rigoureuses, & la moindre altération irritant les autres. 1675.

En effet les Evêques opinèrent pour le Serment *d'abhorrence*, soit que la Cour eût eu soin de choisir des Prélats attachez à ses intérêts, soit que ces Prélats fussent naturellement intolérans, ou qu'ils voulussent soutenir que l'Autorité Royale, l'*obéissance passive* & le Pouvoir despotique sont de *Droit Divin*, afin d'étendre cette maxime au Gouvernement spirituel, & d'exiger du Peuple soumis à leur autorité épiscopale une *obéissance passive*, à la faveur du *Droit Divin* de l'Episcopat. Quoi qu'il en soit ils secondoient le dessein de leurs Ennemis, qu'ils ne pénétraient pas encore, & qui éclata dans la suite.

Les Chefs du Parti opposé étoient ces mêmes Seigneurs qu'on avoit vus l'année précédente à la tête de la Cabale. Le Duc de Buckingham, les Lords Arlington & Shaftsbury soutenus de vingt & un Lords, qu'on appelloit les *Seigneurs de la Contrée*, (a) afin de les distinguer de ceux qui servoient la Cour. Voici comme un Auteur contemporain découvre la source de cette intrigue, si fatale à ceux qui en ont été les Auteurs. „ Ce trait de politique, dit-il, qu'on peut appeller un coup de „ Maître, doit son origine aux Ecclésiastiques, de même que presque tous les „ malheurs qui ont affligé le Monde dans tous les siècles. On fait qu'il fut conçu „ & formé dans le sein de l'Eglise, & qu'on ne le vit éclore qu'après plusieurs an- „ nées d'étude & de Délibérations. Mais on eut de la peine à trouver des Mini- „ stres assez hardis, pour entreprendre de pousser un semblable Projèt, jusqu'à ce „ que l'on changea le Ministère, & que certains nouveaux venus, qui n'avoient „ point d'autre moyen de se soutenir, y donnèrent tête baissée. Alors il se forma „ un Parti distingué du reste de la Nation, & composé des *Episcopaux* & des An- „ ciens *Cavaliers*, qui se repaissoient de l'espérance chimérique d'avoir toutes les „ Charges & toutes les Dignitez du Royaume. Ils avoient aussi en vûe de faire re- „ connoître par serment le Gouvernement Ecclésiastique, pour un Gouvernement „ inaltérable, & par conséquent de *Droit Divin*; & quoique cette Reconnoissan- „ ce fût incompatible avec le Serment de *Suprématie*, cependant, comme les Gens „ d'Eglise sont toujours prêts à secotier toute sorte de dépendance, ils firent tous „ leurs efforts pour parvenir à ce but. Et pour dédommager la Couronne, ils vou- „ lurent établir le Gouvernement Absolu & Arbitraire, & faire passer la Monar- „ chie, aussi bien que l'Episcopat, pour être de *Droit Divin*, & au-dessus de toute „ Loi humaine. „ (b) La pluralité des suffrages l'emporta de beaucoup sur les „ bonnes intentions de ceux qu'on appelloit alors les Défenseurs de la Liberté. Le „ Comte de Shaftsbury harangua contre le Bill avec une éloquence mâle & une for- „ ce de raisonnement qu'on ne trouvoit point ailleurs. Ceux qui parlèrent après lui „ demandèrent qu'on ne leur ôtât pas la liberté d'opiner & de soutenir leur opinion „ pour la défense & la conservation de leurs Loix, de leurs Privilèges & de leurs Li- „ bertez que ce Bill anéantiroit infailliblement. Ils ajoutèrent qu'il y avoit bien des „ choses à dire sur le Gouvernement présent de l'Etat & de l'Eglise, mais trop „ délicates pour être agitées dans la conjoncture présente.

Ces Remontrances n'ayant point empêché qu'on ne passât outre, les mêmes Seigneurs protestèrent, soutenant que tout Bill, qui assujettit les Pairs à un Serment sous quelque peine, comme faisoit celui dont il s'agissoit, (c) étoit une violation au premier chef des Libertez & des Privilèges des Pairs, dont celui d'avoir Séance & voix dans le Parlement, est un honneur que leur donne la naissance, & un droit tellement inhérent en eux, & si inséparable de leurs personnes, que rien n'est capable de les en dépouiller, que ce qui suivant les Loix du Royaume, peut souiller leur sang, & les priver de la vie. (d)

Malgré cette Protestation, les Grands Officiers & les Evêques proposèrent de nouveau la Question, si on remettrait le Bill à un Comitté, ou non; & l'affirmative l'ayant emporté après cinq jours de débat, les Seigneurs de la Contrée firent une seconde Protestation plus forte que la première. On se déchaîna avec tant de violence contre eux, qu'on vouloit leur faire leur Procès, & abolir les Protestations raisonnées; mais Mylord Hollis les soutint avec tant de vigueur, qu'on se contenta de décider, après de longs débats, que leurs

Eee e 2

rai-

(a) Les noms de ces Seigneurs étoient: Bridgewater, Winchester, Salisbury, Bedford, Dorset, Ailesbury, Bristol, Denbigh, Payer, Hollis, Perer, Howard, Comte de Berks, Mohun, Stamford, Hallifax, De la Mer, Eure, Clarendon, Grey, Roll, Say & Seal, Wharton.

(b) Letter from a person of quality. Acts of State &c., Tome 1.

(c) Ce Bill déclaroit les Pairs incapables d'avoir Séance & voix au Parlement, s'ils refusoient de prêter le Serment d'abhorrence.

(d) Acts of State.

1675. — *raisons réfléchissoient sur l'honneur de la Chambre, & qu'elles étoient d'une dangereuse conséquence.* Ce Lord, dans le fort de la dispute, & dans le temps qu'on menaçoit les Seigneurs qui avoient protesté, de les envoyer à la Tour, pria la Chambre de lui accorder la permission de prendre part à leur fortune, & de mettre son nom au bas de leur Protestation, qu'il n'avoit pû signer, à cause d'une indisposition qui l'avoit empêché de se trouver dans la Chambre le jour précédent, & qu'il n'est permis de signer qu'à ceux qui ont été présents à la Question. Les Seigneurs de la *Contrée* firent une troisième Protestation, pour se maintenir dans le droit de protester contre tout *Bill* qui passoit dans la Chambre contre leur sentiment & leurs *Votes*. De nouvelles Protestations furent faites pour soutenir les premières; mais le Parti de la Cour étant toujours supérieur, trouva le moyen de prévenir celles qu'on pourroit faire dans la suite. Ce moyen étoit de ne faire à la Chambre aucun rapport des *Votes* du Committé, ni des Articles du *Bill* à mesure qu'ils passaient; mais de le lire, lorsqu'il seroit entièrement passé. Après que le Committé en eut fait la lecture, on examina:

I. Le Serment qu'on devoit prêter, & Mylord Halifax fit sur ce sujet un discours qui mérite d'être rapporté. „ Comme il n'y a aucune sûreté réelle pour un „ Etat dans les Sermens; les Peuples, dit-il, & à plus forte raison les Ministres „ d'Etat, ne peuvent jamais y avoir une entière confiance, pour la conduite de „ leurs Affaires. Jamais un Homme ne se résoudra à laisser sa porte ouverte & son „ argent exposé, pendant qu'il dort, quand même tous les Habitans de la Ville au- „ roient fait Serment de ne point dérober. Ainsi la multiplicité des Sermens est „ inutile, & ne sert qu'à embarrasser les honnêtes Gens & les Consciences scrupu- „ leuses, qui sont incapables de faire le moindre tort à l'Etat. Il ajoûtoit, que le „ Serment, contenu dans le *Bill*, renfermoit trois clauses; les deux premières „ affirmatives, & l'autre de promesse; & que c'étoit une chose qui méritoit par- „ ticulièrement la considération des Evêques, savoir si les Sermens affirmatifs, qui „ étoient proprement destinez à rendre témoignage sur des matières de fait, dont „ les Hommes peuvent être pleinement assurés par l'évidence de leurs sens, doivent „ être employez pour confirmer ou pour rejeter des Propositions de doctrine; & „ si la Puissance Législative, qui impose un pareil Serment, ne s'arroge pas par là „ une espèce d'infailibilité; Qu'à l'égard des Sermens de promesse, il étoit à sou- „ haiter que ces doctes Prélats voulussent consulter le sentiment de *Grotius*, dans „ son *Livre du Droit de la Paix & de la Guerre*, où il tâche de prouver, que „ cette sorte de Sermens est défenduë par notre Sauveur, citant pour cela divers „ passages du nouveau Testament, sur lesquels les Révérends Pères de notre Egli- „ se pourroient juger, s'il ne conviendroit pas au caractère Ecclésiastique, d'être „ plus scrupuleux & plus réservés sur la multiplicité des Sermens, qu'ils ne l'avoient „ été jusques alors. „

II. La nécessité du Serment ayant été résoluë, on demanda si les Membres du Parlement devoient y être soumis. La négative l'emporta d'abord; mais le Garde des Sceaux, ayant dit gravement que la Chambre étoit maîtresse de faire des Ordonnances, & de leur donner le sens & l'extension qu'elle jugeoit nécessaire, fit revenir les Suffrages, ce qui prouve démonstrativement, qu'on étoit résolu de suivre aveuglément l'avis de la Cour.

III. On se récria fortement contre ces termes du Serment qui portent, *qu'il n'est pas permis sous quelque prétexte que ce soit de prendre les Armes contre le Roi.* Les Seigneurs opposans soutinrent qu'on ne pouvoit obliger les Personnes qui étoient dans les hauts Emplois à jurer de ne point faire une chose qui pouvoit devenir nécessaire. „ Par exemple, disoient-ils, il y a une Loy faite sous le Règne d'Edouard „ III. portant défense de prendre les Armes contre le Roi, & déclarant ceux qui „ le font, criminels de haute Trahison. Cette Loi est très-juste & très-raisonna- „ ble; mais ce seroit une question ridicule de demander, s'il n'y a aucun cas où „ l'on puisse prendre les Armes contre un Prince légitime; parce qu'on ne man- „ queroit pas de demander en même tems, quelle différence il y auroit entre une „ Monarchie absoluë & une Monarchie réglée & limitée par les Loix; s'il n'y „ avoit que la crainte de Dieu qui dût retenir les Rois dans leur devoir, & qu'ils „ n'eussent rien du tout à appréhender de la *Résistance humaine*.

IV. On examina ces mots: *J'abhorre l'opinion séditieuse de prendre les Armes par l'Autorité du Roi contre sa Personne.* „ On objecta que cette Proposition „ ainsi

ainsi couchée étoit générale, & que cependant il y avoit beaucoup de cas, où elle ne devoit pas être *abhorree* par les honnêtes Gens. Qu'en effet il n'y avoit eu qu'un cas en *Angleterre*, qui vraisemblablement n'arrivera plus, où cette Opinion avoit pu renfermer le crime de *Trahison*; sçavoir le cas du long Parlement, qui fut rendu perpétuel par un Acte du Roi seul, lequel changea tout à fait la constitution du Gouvernement, & la rendit incompatible avec elle-même. Sur quoi on alléguâ quelques exemples, où bien loin que la prise d'armes contre la personne du Roi en son nom & en son autorité fût criminelle, elle étoit même juste & nécessaire: Comme dans les deux cas de *Henri VI. Roi d'Angleterre* & de *Charles VI. Roi de France*. Ces deux Princes se trouvoient entre les mains de leurs Ennemis, qui s'étoient emparez de leur puissance, & qui gardoient leurs Personnes pour autoriser leur conduite. Il falut prendre les Armes contre ces Gens-là. Le Serment de fidélité y engageoit nécessairement, & dans tous les cas semblables, la Loi prise dans la plus grande rigueur ne peut pas souffrir une autre interprétation. Le vieux Evêque de *Winchester* ajouta, que de prendre les Armes dans de semblables occasions, ce n'étoit pas les prendre contre le Roi, mais pour sa personne.

V. On observa sur la partie du Serment qui porte, *Ou contre ceux qui ont Commission du Roi*, que si dans la suite un Roi d'Angleterre vouloit entreprendre de lever de l'argent de son autorité privée, contre les Droits & les Privilèges des Sujets, & les contraindre au paiement des Taxes par la force; en ce cas-là on ne pouvoit pas disconvenir qu'il ne fût permis aux Sujets de repousser la force par la force, en défendant leurs Maisons contre une pareille violence; & que cependant cela seroit contre les termes du Serment. Le Garde des Sceaux répondit que de semblables cas ne se pouvoient pas alléguer, parce qu'ils étoient trop éloignez: Mais le Comte de *Salisbury* répliqua, *Qu'on en feroit bientôt l'expérience, si le Serment en autorisoit une fois la pratique*. Alors on leva tout à fait le masque, & l'on ne fit point de difficulté de proposer d'entretenir toujours une Armée sur pié, par Acte du Parlement, ce qui ne laissa plus lieu de douter qu'on n'eût en vûe d'établir un Gouvernement Arbitraire. Plusieurs Seigneurs dévoüez au Pouvoir despotique déclarèrent ouvertement, *Que, si la Commission du Roi n'étoit pas suffisante, & qu'on pût s'y opposer sous prétexte de son Autorité, alors une Armée qui seroit toujours sur pied serviroit de Loi, toutes les fois qu'il plairoit au Roi*. On fait que la seule Commission du Roi n'a jamais été estimée suffisante, pour justifier la conduite d'un Homme qui agit contre l'Autorité Royale, & que cette Autorité est la Loi souveraine de ce Royaume: De sorte qu'une pareille nouveauté sape les fondemens les plus essentiels des Loix d'Angleterre; & particulièrement de celle qui concerne la propriété des Biens, laquelle deviendroit inutile aux Sujets, toutes les fois qu'il plairoit au Roi. On ne peut donner une meilleure idée des fatales conséquences, dont le *Test* auroit été suivi, s'il avoit eû lieu, qu'en rapportant ce que l'Auteur de l'*Acroissement du Papisme* (a) remarque là-dessus. *Pour ce qui est de la Commission*, dit-il, *si elle tend à enlever par la force les biens & la vie des Sujets, c'est cependant une Commission du Roi*. Ou si la Personne, qui en est pourvûë, se trouve dans quelque cas d'incapacité par Acte du Parlement, le Serment lève tous les cas d'incapacité, & la Commission suffit pour autoriser tout ce qu'il fait. De sorte que si quelqu'un se défend contre une pareille violence, & s'il arrive qu'il soit poursuivi en Justice pour fait de résistance, le Juge, qui trouvera que le *Test* déclare l'Action criminelle, ne pourra se dispenser de condamner l'Accusé, en vertu de cette Loi, à être exécuté comme coupable de haute Trahison. Quoique le Parti de la Cour eût une grande supériorité dans la Chambre; cependant la Vérité eut encore assez de force pour empêcher que le *Bill* ne passât, sans cette correction, *Contre ceux qui ont une Commission du Roi conforme aux Loix, en tems de Rébellion & de Guerre*.

VI. On fit de longs raisonnemens sur ces termes: *Je jure qu'en quelque tems que ce soit je ne ferai aucuns efforts pour changer le Gouvernement de l'Eglise ou de l'Etat*. On remarqua que la suprématie du Roi y étoit oubliée, & qu'il n'y étoit fait aucune mention de la Doctrine, mais seulement du Gouvernement de l'Eglise; tellement que le *Papisme*, qui bien loin d'être incompatible avec le Gouvernement Episcopale, ne serviroit qu'à lui donner plus d'éclat & plus de lustre, pouvoit

(a) M. André Marvell.

1675. s'établir, sans contrevénir à cet Article. Ces remarques obligèrent les Partisans de la Cour d'en changer les termes en ceux-ci : *Je jure qu'en quelque tems que ce soit je ne ferai aucuns efforts pour changer la Religion Protestante, ou le Gouvernement de l'Eglise & de l'Etat.* Après quoi ils donnèrent à ce *Bill* le nom de *Test pour la sûreté de la Religion Protestante*, & firent beaucoup valoir ce changement. Mais les Seigneurs de la *Contrée* leur reprochèrent de n'avoir point du tout pensé à la Religion avant le débat, & que la honte seule les avoit obligés de consentir à cette addition.

VII. Il y eut de grandes disputes sur les mots de *faire des efforts pour changer*. „ Il y a une grande différence, dit sur ce sujet le Comte de Schaftsbury, entre croire „ ou être bien persuadé de la vérité de la Doctrine de notre Eglise, & jurer que l'on „ ne fera jamais aucuns efforts pour la changer. Car on ne sauroit absolument ju- „ rer ce dernier Article, sans admettre une infailibilité, ou dans l'Eglise, ou dans „ celui qui jure; & lorsqu'il ne s'agit que de persuasion, on est obligé de changer, „ quand une meilleure instruction fait connoître qu'on s'étoit trompé. Sur quoi „ il demanda permission à l'Assemblée de faire cette question, Où sont les bornes „ de notre foi, & où trouverons-nous précisément ce qu'on entend par la Reli- „ gion Protestante?

Ces dernières paroles furent relevées par le Garde des Sceaux, qui s'écria d'un ton de Théologien railleur, *Qu'on ne dise point en Gath, qu'on ne publie point dans les ruës d'Ascalon, qu'un Seigneur d'un si grand mérite, d'un rang si élevé, & qui fait profession de la Religion Anglicanne, ignore ce qu'on entend par la Religion Protestante.* Plusieurs Evêques voulurent aussi tourner le Comte en ridicule; mais celui de Winchester, plus modéré & plus grave que les autres, lui ayant dit que la *Religion Protestante* étoit comprise dans la *Confession de Foy*, dans la *Liturgie*, dans le *Catéchisme*, dans les *Homélie*s & dans les *Canons*, le Comte répondit, en adressant son discours aux Prélats, „ qu'il les prioit d'avoir assez „ bonne opinion de lui pour croire qu'il étoit si bien instruit & si bien persua- „ dé de la Religion Protestante, qu'il souffriroit avec plaisir le Martire pour la „ profession de cette Religion, si la Providence l'y apelloit: Que cependant il y „ auroit peut-être quelques Articles qu'il ne croiroit pas nécessaires, quoique les „ Evêques les jugeassent essentiels: Qu'il s'en pouroit même trouver quelques au- „ tres, qu'il ne croiroit pas véritables ou conformes à la Sainte Ecriture, quoi- „ qu'ils fussent compris dans la Doctrine de l'Eglise: Que d'ailleurs, s'il devoit „ jurer qu'il ne feroit jamais aucuns efforts pour changer la Doctrine &c. on devoit „ convenir avec lui qu'il étoit absolument nécessaire, qu'il connût toute l'étendue „ de son Serment. Mais que, puisqu'on lui avoit dit que la Religion Protestante „ étoit contenuë dans les cinq Traitez ci-dessus, il lui restoit encore une question „ à leur faire, savoir, s'ils entendoient que chacun des cinq Traitez dans son tout „ contint la Religion Protestante, ou si elle n'étoit comprise que dans tous les cinq „ joints ensemble, en sorte que chacun en particulier ne la contint pas toute entière. „ Si l'on entend le premier, ajouta-t-il, je suis alors dans un extrême embarras, „ trouvant la Doctrine de la Prédestination enseignée dans les Articles XVII. & XVIII. „ de la *Confession de Foy*, & cependant rejetée par une grande partie des plus illustres „ Docteurs de notre Eglise, & trouvant de plus que le XIX. Article définit l'Eglise, „ précisément de la même manière que les *Indépendans* la définissent. D'ailleurs le „ XX. Article, qui établit l'Autorité de l'Eglise, est très-obscur, & se contredit lui- „ même, ou ne dit rien qui ne soit contraire aux Loix du Pays. Il y a même plusieurs „ autres choses dans les XXXIX. Articles de la *Confession de Foy de l'Eglise Angli- „ canne*, contre lesquelles diverses Personnes considérables dans le Clergé, tant par „ leur caractère, que par leur érudition, ont écrit & prêché. *La Liturgie*, s'il „ m'est permis de le dire, ne passa jamais pour sacrée parmi nous, ayant été faite „ par des Hommes. On estima même au commencement qu'elle nous éloignoit „ trop des Protestans *Non-Conformistes*, qu'il n'étoit pas aisé de la suivre, & que „ l'on tireroit un grand avantage, d'y faire quelques changemens qui fussent pro- „ pres à établir une plus grande union entre nous. Mais au lieu de cela, on a fait „ à peine un seul changement qui ne nous ait divisés de plus en plus; l'Ordination, „ telle qu'elle a été réglée par la dernière réformation de la Liturgie, dans l'Acte „ d'Uniformité; n'ayant rien que d'Episcopal. En sorte qu'un Prêtre Catholique, qui „ se convertit, peut entrer dans les Charges Ecclésiastiques sans Ré-Ordination; „ & qu'au contraire il n'y a point de Ministre Protestant, qui puisse jouir du mê-
me

me bénéfice, sans être ré-ordiné. Tant il est vrai, que nous excluons de l'E-
 glise, autant que nous le pouvons, tous les Protestans qui n'ont point d'Evê-
 ques; quoique le contraire ait toujours été pratiqué, depuis le commencement
 de la Réformation jusqu'au tems de cet Acte; plusieurs Ecclésiastiques ayant
 été élevez à l'Episcopat, sans avoir été auparavant ordonnez Prêtres par les Evê-
 ques. Il me semble qu'un Protestant peut bien tâcher de faire de nouveaux chan-
 gemens, & de rétablir la Liturgie sur le pié où elle étoit du tems de la Reine
 Elizabeth, sans cesser d'être bon Protestant. A l'égard du Catéchisme, il me
 paroît qu'il devoit être corrigé, & j'ose vous dire, que c'est un grand défaut
 parmi nous de n'en avoir pas un meilleur. Pour ce qui est des Homélies, mon
 opinion est que l'on pourroit en faire un meilleur Recueil; & que l'on devoit
 bien retrancher la III. Homélie, qui concerne la réparation & la propreté des
 Eglises. Il y a encore plus à redire sur les Canons de notre Eglise, qui sont pré-
 cisément les Anciens Canons de l'Eglise Romaine, lesquels ont conservé toute leur
 force parmi nous, n'en ayant point d'autres jusques à présent. On peut aisément
 s'en convaincre, si l'on remonte jusqu'au *Stat. 25. Hen. cap. 10.* confirmé &
 reçu par I. *Eliz.* où tous ces Canons sont reconnus, jusqu'à ce que le Roi en or-
 donne autrement. En conséquence de cet Acte, Edoüard VI. entreprit de ré-
 former les Canons; mais il ne put pas achever cet Ouvrage. La chose a été
 négligée jusqu'à ce jour, & Messieurs les Evêques peuvent mieux dire que moi
 quelle en a été la raison. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il seroit bien dur &
 bien injuste, d'être obligé par Serment à ne rien changer, ni dans les Prières
 communes de l'Eglise Anglicane, ni dans le Canon de la Messe. Les raisons du
 Comte, qui fut soutenu par plusieurs autres Seigneurs, étoient si fortes & si pres-
 santes, que la Chambre parut convaincuë de la nécessité d'un expédient.

Mylord Wharton proposa pour cet effet, d'ajouter ces mots à la fin du Ser-
 ment, *ainsi que le tout est ou sera réglé par Actes du Parlement*, & dit que
 ces termes ayant relation aux trois parties du Serment, adouciroient tout ce
 qu'on y pourroit trouver de rude. Mais *cette Proposition parut insupportable.*
 Mylord Grey de Rollstone proposa un autre expédient, qui étoit d'ajouter ces
 mots, *par force ou par artifice*, en sorte que le Serment fût exprimé de cette ma-
 nière, *Je jure que je ne tâcherai, ni par force ni par artifice, de changer &c.*
 Ce devoit aussi être un adoucissement qui auroit eû influence sur tous les Articles
 du Serment; & il sembloit déjà que toute la Chambre y donnoit les mains; le
 Duc d'York & l'Evêque de Bristol y ayant consenti. Mais le Grand Thrésorier
 qui avoit pris secretement ses mesures avec ses Amis avant l'Assemblée, parla
 contre l'expédient, & donna en même tems le mot & le signal à son Parti:
 de sorte qu'en étant venu aux Voix, la pluralité l'emporta sur la force des Rai-
 sons.

VIII. Enfin on vint à ces derniers mots du Serment: *le Gouvernement de l'Eglise
 & de l'Etat*, & on trouva fort à redire que l'Eglise fût placée devant l'Etat, &
 qu'on obligéât les Sujets à faire le même Serment pour le Gouvernement de l'Eglise,
 que pour le Roi même, ce qui étoit fort injurieux à la Dignité Royale. On ajouta
 qu'on devoit bien expliquer, avant que de passer un pareil Acte, ce qu'il falloit en-
 tendre par le Gouvernement de l'Eglise, quelles étoient les bornes de ce Gouver-
 nement, & s'il ne tiroit pas uniquement sa Puissance, son Autorité & l'exercice de
 toutes ses fonctions du Roi comme *Chef de l'Eglise*, & de Dieu comme premier
 Dispensateur de toutes les Dignitez, parce qu'autrement il y auroit *Imperium in
 Imperio*, & deux Puissances Souveraines distinctes l'une de l'autre dans le même
 Etat, ce qui est incompatible. Les Evêques soutenoient que le Sacerdoce, sa
 Puissance & son Autorité venoient immédiatement de Dieu; mais que la liberté
 d'exercer cette Puissance & cette Autorité dans un Etat venoit du Magistrat Ci-
 vil. A quoi on répondoit, *qu'il étoit très-dangereux de permettre que les Ec-
 clésiastiques exerçassent leur Puissance & leur Autorité dans les Etats & sur les
 Sujets du Roi, & que cet exercice fût confirmé par Serment & par Acte du Par-
 lement; parce que les Loix du Roi ne pouvoient ni changer ni limiter une Auto-
 rité, qui venoit immédiatement de Dieu*: De sorte que ce seroit mettre directe-
 ment la Mitre au-dessus de la Couronne. On ajouta que depuis la Réformation,
 la *Suprématie* du Roi n'avoit souffert aucune atteinte aussi considérable que cel-
 le, le

1675. „ le que donneroit un pareil Serment. Car le Roi en Parlement peut changer,
 „ diminuer, augmenter ou supprimer quelque Evêché que ce soit. Il peut retran-
 „ cher une partie d'un Diocèse, ou un Diocèse entier, pour le mettre sous la Di-
 „ rection de Doyens ou d'autres Personnes. Mais si l'*Episcopat* est de *Droit Di-*
 „ *vin*, toutes ces Prerogatives Royales ne sauroient être légitimes, par consé-
 „ quent la Constitution présente de l'Etat ne se peut maintenir légitimement, &
 „ la partie du Serment qui concerne l'Etat est imprudente & téméraire, puisqu'un
 „ Gouvernement si imparfait a besoin d'être changé & réformé.

Mylord Wharton fit une question aux Evêques, sur ce qu'ils prétendoient être de *Droit Divin*, laquelle les embarrassa beaucoup. Il leur demanda, *s'ils ne prétendoient pas aussi avoir la puissance d'excommunier leur Prince*. Les Prélats, ne sachant que répondre, dirent seulement, *qu'ils ne l'avoient jamais fait*: Et Mylord Hallifax leur répliqua, *que cela pouvoit bien être, leur Autorité ayant été, depuis la Réformation, dans une trop grande dépendance de la Couronne, pour oser entreprendre de la choquer de quelque manière que ce fût*.

A l'égard de l'autre Clause, qui concernoit l'*Etat*, on objecta qu'elle détruisoit tous les Parlemens, & qu'elle ne leur laissoit que la liberté de donner de l'argent.
 „ Car, disoit-on, quelle est l'utilité & l'occupation des Parlemens, si ce n'est de
 „ changer les Réglemens, soit en ajoutant ou en retranchant quelque chose dans
 „ le Gouvernement de l'Eglise & de l'Etat? Il n'y a point de nouvel Acte du Par-
 „ lement, qui ne soit un changement: Et quelle sorte de Gouvernement peut-on
 „ établir dans l'Eglise & dans l'Etat, sur lequel on puisse jurer, que *jamais on n'y*
 „ *aportera aucun changement*, quelle que soit la nécessité des tems, la nature des
 „ affaires, ou la vicissitude des choses humaines? Ne faudroit-il pas qu'un pareil
 „ Gouvernement fût établi par Dieu même, & cela avec l'appareil des Tonnerres,
 „ des Eclairs, & de tous les Signes éclatans, dont il accompagna la Loi qu'il
 „ donna aux Juifs?

Tous ces raisonnemens & ces discours ne laissèrent pas de produire leur effet; car Mylord Strafford, qui jusque-là avoit été pour le *Bill*, déclara qu'on devoit *ajouter quelque chose au Serment, pour la liberté des débats dans le Parlement*; & ce Lord ayant été soutenu par les Comtes de Bridgewater, Denbigh, Clarendon & Ailesbury, le Parti opposé fut enfin obligé de consentir que le Serment fût exprimé de cette manière: *Je jure que je ne ferai aucuns efforts pour changer la Religion Protestante, établie présentement par les Loix dans l'Eglise d'Angleterre, non plus que pour changer le Gouvernement du Royaume dans l'Eglise & dans l'Etat, ainsi qu'il est établi présentement par les Loix*.

On ajouta aussi une Clause pour la liberté des débats dans le Parlement, qui fit d'autant plus de peine à ceux qui étoient pour le *Bill*, qu'elle étoit directement contraire au grand dessein qu'ils avoient eu en le proposant.

Ce Narré nous a paru nécessaire, parce que d'un côté il fait connoître les différends, que les Anglois ont sur le Gouvernement Civil & Ecclésiastique, le zèle ardent du Clergé à soutenir les intérêts de l'Eglise, dont il voudroit bien rendre le Gouvernement despotique, le manège de la Cour à acheter ou à ménager les Suffrages, l'inconstance des Partis qui varient d'une année à l'autre: D'un autre côté ce que nous venons de dire peut servir à corriger la fausse idée qu'on se fait des *Whigs* & des *Torys*, & à la rectifier par une plus générale, qui indépendante de ces noms particuliers, se trouve dans tous les Etats sous le titre naturel de *Contens* & de *Mécontens*. (a) On voit ici, à la tête des Frondeurs, opiner avec la dernière vigueur contre la Cour ceux qui en avoient été les Ministres. Ajoutons que cette Séance du Parlement, que la Nation regardoit comme la ressource de sa Liberté, devint une suite de maux pour elle, qui pensa la faire tomber dans l'Esclavage qu'elle fuyoit. Elle fut encore plus fatale au Duc d'York, qui fut la victime d'un Projet qu'on ne put lui faire approuver. Mais, outre ces raisons, nous étions obligés, pour suppléer au silence des Historiens qui nous ont précédé, de développer une Intrigue, laquelle, contre l'intention de ceux qui la tramaient, a produit une Révolution où les Hollandois ont eu beaucoup de part, & à la faveur de laquelle le Prince d'Orange est monté sur le Trône de la Grande-Bretagne. Nous avons tiré tout ce que nous avons dit

(a) Voyez ci-dessus page 401.

dit sur ce sujet en partie d'un Historien qui a écrit dans le tems & dans le Lieu, où les choses se sont passées, (a) & en partie de Mylord Schafsbury qui nous a raconté ce qu'il savoit de cette Affaire, où il avoit eu tant de part. 1675.

XXVII. Un incident mit fin à tous les Débats. La Chambre des Seigneurs ayant ordonné au Chevalier Fag, Membre de celle des Communes, de comparoître devant elle, & ce Chevalier ayant refusé de le faire, pour ne point donner d'atteinte aux Privilèges de sa Chambre, les Communes, par représailles, firent citer devant elles un Membre de la Chambre Haute, (b) qui refusa aussi d'obéir, ce qui fit naître de si violentes disputes entre les deux Chambres sur leurs Privilèges, que le Roi fut obligé de proroger le Parlement. *Les malheureux différends de mon Parlement*, disoit-il dans sa Harangue, *sont montez à un tel point, que je ne vois aucun moyen d'y mettre fin qu'en le prorogeant jusqu'à l'hiver.* (c) Peu de tems avant cette Prorogation il avoit donné un Edit de son Conseil privé, par lequel il ordonnoit à tous les Anglois qui avoient pris parti dans les Troupes de France, de repasser la Mer. Il ne rapelloit pas les Régimens qu'il avoit fournis à cette Couronne, & qui lui avoient rendu de si grands services la Campagne précédente en Allemagne, il ne rapelloit que ceux qui s'étoient engagez depuis la dernière Paix faite avec la République, (d) éludant ainsi la demande du Parlement, en même tems qu'il paroïssoit vouloir le satisfaire.

XXVIII. Sa Majesté Britannique conservoit, au moins extérieurement, la qualité de Médiateur entre la France & la République; au lieu que le Roi de Suède, se laissant entraîner par les sollicitations de la France, qui lui avoit fait payer cent mille écus par provision, fit entrer ses Troupes dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg. La manière dont les Suédois commencèrent cette Guerre nouvelle étoit singulière, & ils tâchèrent de la justifier d'une manière encore plus surprenante. Ils chancelèrent d'abord sur les suites d'une Guerre, qu'ils entreprenoient sans trop sçavoir pourquoi, & ils eurent quelque peine à abandonner le titre glorieux de Médiateurs, pour devenir Ennemis. Le Sénat envoyoit souvent des ordres contraires aux Généraux, parce qu'il balançoit entre les Hostilités & les ménagemens, qu'il croyoit que le Roi devoit conserver avec un Allié voisin, pour secourir un Prince éloigné, dont la Suède n'avoit rien à craindre. Mais des Hostilités faites avec ménagement ne contentoient point le Marquis de Feuquieres, qui vouloit qu'on portât le fer & le feu dans la Poméranie, afin de ramener l'Electeur de Brandebourg, plus intéressé à défendre ses propres Etats, qu'à secourir ceux de la République. Dans cette incertitude, on ordonna au Connétable Wrangel de marcher par le Pays de Mekelbourg dans l'Uckermark, en se contentant d'occuper ce Pays, & de faire payer les vivres & les fourrages dont son Armée auroit besoin. D'un autre côté l'Electeur, étonné d'une irruption imprévue qui tenoit un certain milieu, quoi qu'impossible entre la Guerre & la Paix, voulut prendre ses mesures avant que d'agir, & défendit à ses Sujets de massacrer les Maraudeurs, & de repousser le Soldat insolent. L'un souhaitoit que le Paysan, qui souffre le pillage avec impatience, tuât cinq ou six Soldats Suédois, afin de pouvoir ravager par représailles le Pays de l'Electeur, & l'autre ordonnoit qu'on fermât les Portes des Villes, & qu'on les laissât enfoncer plutôt que de commencer les Hostilités par une juste défense. Enfin Son Altesse Electorale permettoit aux Particuliers de payer les Contributions, pourvu que les Magistrats des Villes ne le fissent point.

Comme les Souverains veulent toujours faire croire que la justice est de leur côté, lors même qu'ils en violent les Loix de la manière du monde la plus criante, le Roi de Suède avoit écrit dès la fin de l'année précédente aux Etats Généraux pour justifier la Guerre qu'il faisoit à l'Electeur de Brandebourg, & pour se plaindre de L. H. P. Il vantoit sa constance & sa persévérance extraordinaire à conserver l'amitié qui avoit toujours régné entre lui & la République. Il disoit qu'il avoit hérité de cette Amitié avec la Couronne, & qu'il étoit résolu de suivre les traces de ses Ancêtres,

F f f

tres,

(a) Cet Historien a caché son nom, afin de dire plus librement la vérité.

(b) Le Chevalier Sherly.

(c) Jusqu'au 13. d'Octobre, vieux style. Harangue

du Roi Charles à son Parlement, le 19. de Juin 1675.

(d) Edit de Sa Majesté Britannique, pour faire revenir ses Sujets qui sont au service de la France, donné à Withal, le 29. de May, 1675.

1675. — tres, non-seulement par raport à leurs Actions Héroïques ; mais encore à l'égard de la véritable affection qu'ils avoient portée à Leurs Hautes Puissances. Il se plaignoit ensuite de ce que les Etats, au lieu de reconnoître les soins infinis qu'il avoit pris pour leur procurer la Paix, avoient résolu de prendre les Armes contre lui, de faire la revûe de leurs Troupes, & de l'attaquer dans peu de tems, à cause qu'il s'étoit mis en *quelque posture de défense contre l'Electeur de Brandebourg*, qui n'observoit pas le Traité qu'il avoit fait avec la Suède pour la conservation du repos de l'Empire. „ Vous avez raison de dire, ajoûtoit Sa Majesté Suédoise, que vous „ êtes obligez d'observer les Traitez que vous avez faits ; mais vous devez en „ même tems conclure que ce seroit contre toute sorte de raison que vous pren- „ driez les Armes contre nous, parce qu'à votre exemple nous ne voulons pas „ manquer à la foi que nous avons promise à Sa Majesté Très-Chrétienne. Si l'inviolabilité des Alliances doit servir de rempart aux Alliez, on peut espérer avec „ raison que vous jugerez que vous êtes obligez de prendre tellement la défense des „ vôtres, que ce ne soit pas à notre préjudice, puisque nous avons avec vous non- „ seulement d'anciennes, mais aussi de nouvelles Alliances. Nous ne voulons pas „ non plus que vous croyiez que notre intention soit de ruiner l'Electeur par „ une fureur aveugle de la Guerre. Nous n'avons point d'autre dessein que ce- „ lui de nous défendre de ses entreprises par les moyens les plus convena- „ bles. Et, comme les différens que nous avons avec lui ne concernent sim- „ plement que le repos de l'Allemagne, & que nous n'avons point d'autre but „ que celui d'empêcher que le Traité de Westphalie ne soit entièrement fou- „ lé aux pieds ; *les Armes que la nécessité nous a contraint de prendre ne „ peuvent vous donner aucun sujet légitime d'offense, puisque nous n'a- „ vons pas dessein de vous faire la Guerre, de quoi mêmes nous avons été „ très-éloignez, lorsque vos malheurs & l'espérance du succès nous pouvoient „ avoir conviez à quelque chose de semblable. D'ailleurs vous ne devez nulle- „ ment craindre que nous voulions détourner le secours de vos Alliez, afin d'ai- „ der vos Ennemis à vous opprimer plus facilement, ou afin de vous empê- „ cher de reprendre ce qui vous a été enlevé. Car Dieu, par sa bonté, vous a mis „ dans un tel état, qu'étant maintenant assurés par votre propre force, vous n'avez „ point besoin de secours étranger, pour rétablir votre République dans son pré- „ mier lustre, ou pour la conserver, bien moins encore d'un tel secours qui pour- „ roit entraîner après lui la rupture de la Paix de Westphalie, à la conservation „ de laquelle vous avez vous-mêmes un intérêt tout particulier. Et afin que vous „ soyez d'autant plus assurés de nos bonnes intentions, nous protestons hautement, „ que comme, d'un côté, nous regrettons infiniment que l'Electeur de Brandebourg „ ait voulu embrasser des conseils si précipitez, qui ne sont nullement confor- „ mes à l'Alliance qu'il a avec nous, ni avec l'affection sincère que nous lui „ avons toujours portée, ni enfin avec le zèle qu'il a tant de fois témoigné pour „ la Paix, d'un autre côté, nous déclarons que lorsqu'il sera résolu de *rappel- „ ler ses Troupes*, soit de son propre mouvement, ou par le moyen de nos exhorta- „ tions & de vos bons Offices, & que nous verrons que le Traité de Westphalie & „ notre sûreté, qui dépend de son observation & de sa Garantie, seront parfaitement „ établis, nous nous réconcilierons avec lui avec toute sorte de promptitude, nous „ rappellerons d'abord les Troupes que nous avons dans son Pays, nous ferons „ voir à tout le Monde que nous n'avons pas pris les Armes pour favoriser des „ desseins contraires à la Paix, ni pour offenser ou pour opprimer personne, & que „ notre intention n'est pas de prendre ou de retenir aucunes Places qui appar- „ tiennent à l'Electeur, soit qu'elles soient situées dans l'Empire ou ailleurs ; „ mais, au contraire, que ce n'a été que pour *procurer la Paix*, & pour défendre „ nos Droits & les Traitez que nous avons faits avec nos Alliez. Nous es- „ pérons donc que les Protestations que nous venons de vous faire, vous assûre- „ ront entièrement de la véritable inclination que nous avons pour la Paix, & „ vous feront juger à vous-mêmes, qu'il n'y a point de raison qui vous oblige à „ prendre les Armes contre nous. Néanmoins si les choses prennent un autre „ cours que celui de la continuation de notre amitié, ce qu'à Dieu ne plaise, nous „ nous appuyerons sur la justice de notre Cause, dans l'espérance que Dieu bénira*

„ nos bonnes intentions, & que tous ceux qui aiment la Paix & l'équité les approu-
veront. (a)

1675.

Telles étoient les raisons qu'alléguoit la Suède pour se justifier d'avoir pris les Armes contre l'Electeur de Brandebourg. Comme elle tint une conduite fort extraordinaire pendant le cours de la Guerre, il est naturel de donner le caractère de ceux qui étoient à la tête du Gouvernement de cette Nation, afin de démêler les motifs qui la déterminoient à agir contre ses propres intérêts.

XXIX. Charles XI. monta sur le Thrône de Suède à l'âge de cinq ans, & la Reine, sa Mère, fut déclarée sa Tutrice par le Testament de Charles Gustave. Elle fit ce que font ordinairement les Mères qui n'ont qu'un Enfant. Elle lui laissoit la liberté de suivre la passion favorite des Enfans, qui est de manger beaucoup & de faire ce qu'ils veulent. Il devenoit pésant par l'intempérance, & l'indulgence excessive, que la Reine eut pour lui, le rendit indocile. La Frugalité régna depuis à la table de ce Prince, & il eut autant d'application aux Affaires, qu'il en avoit eu peu à l'étude dans ses tendres années. Mais nous ne parlons ici que de son enfance & de son éducation. Le choix que la Reine fit du Comte de Horn (b) pour être Gouverneur du Roi ne causa pas moins de surprise que d'indignation au Sénat, parce que ce Comte n'avoit point d'autre talent que celui de bien boire. La seule raison que la Reine eut pour l'honorer de cette Charge préférablement à ceux qui auroient eu les talens nécessaires pour s'en acquitter dignement, fut l'affection qu'elle avoit alors pour lui. Biornelo (c) étoit chargé de la direction de ses études; & quoy qu'Homme Docte & prudent, sa direction tendoit plutôt à rendre le jeune Prince capable d'être Professeur extraordinaire à Upsal, qu'à remplir les devoirs de la Royauté. Grypenhielm, (d) son Précepteur, n'avoit pas l'adresse nécessaire pour faire goûter ses Leçons, & plus occupé du soin de faire bâtir, & du plaisir de cultiver son jardin, que d'instruire son Disciple, il se mettoit peu en peine qu'il apprît quelque chose. Il étoit même bien aisé qu'il demeurât dans l'ignorance, afin de lui être nécessaire dans la suite, & d'avoir toujours un libre accès auprès de sa personne. On dit cependant qu'il avoit appris à son Elève principalement deux choses, l'une à dissimuler ses sentimens, l'autre à demeurer ferme dans ses résolutions, maximes dont la première dégénère en quelque chose de très-mauvais, à moins qu'on n'en use sobrement, & l'autre peut être très-nuisible, si l'on n'a pas la justesse d'esprit nécessaire pour prendre de bonnes résolutions. Il lui avoit aussi appris à prier Dieu deux fois par jour, & à pratiquer certains petits exercices de dévotion qui édifioient le Peuple; mais il le laissa ignorer les Langues qu'il pouvoit apprendre aisément, & qui furent tellement négligées qu'il ne pouvoit avoir aucun commerce avec les Ambassadeurs étrangers que par le secours de ses Ministres.

XXIX.
Mauvaise
éducation
de Sa Ma-
jesté Sué-
doise.

XXX. Telle étoit l'éducation qu'on donnoit au Roi, pendant la Minorité duquel il y eut quelques Factions. La première qui se forma à la Cour fut celle des Maîtres qui lui aprenoient à faire des Armes & à monter à Cheval. Ces Gens, fiers de se voir élever d'une basse condition à une haute Fortune, voulurent se vanger du peu de cas, qu'ils croyoient que les Tuteurs de Sa Majesté & les Grands du Royaume faisoient d'eux. Ils s'imaginèrent que le plus sûr moyen de réussir dans leur dessein, étoit d'abaisser ceux qui leur étoient supérieurs en rang & en mérite, & que la passion que le Roi avoit pour les exercices qu'ils lui montroient, leur fourniroit assez d'occasions de lui inspirer de la haine contre les Sénateurs. En effet ils ne faisoient pas une seule course avec le jeune Roi sans lui insinuer qu'il n'avoit pas une Maison de Campagne aussi belle que celle d'un tel ou d'un tel Sénateur, qui s'étoit enrichi en s'appropriant les deniers publics. Ils les accusoient de s'attribuer trop de pouvoir, même d'empiéter sur l'autorité Royale. Ces insinuations firent leur effet. Le Roi conçut tant d'aversión contre les Sénateurs, qu'il ne pouvoit souffrir qu'avec peine qu'on les appellât *Grands*, & qu'ils se donnassent eux-mêmes ce Titre. Il se plaignoit encore de ce qu'ils le regardoient avec une espèce de fierté méprisante, & de ce qu'ils le traitoient d'Enfant, même en sa présence, ou de *Gosse*, nom qu'on donne en Suède aux Enfans du commun Peuple.

XXX.
Factions
dans le
Ministère
Suédois.

XXXI. La Division entre le Sénat & les Comtes causa un nouveau desordre. La Dignité de ces derniers étoit beaucoup baissée depuis le renouvellement qu'on

XXXI.
Ligue des
Comtes
fit
contre les
Sénateurs.

F f f 2

(a) Lettre du Roi de Suède aux Etats Généraux, de Stockholm, le 5. de Décembre, 1674. présentée par M. Ehrensteyn à Leurs Hautes Puissances, le 21. de

Janvier, 1675.

(b) Christien Horn. (c) Mathieu Biornelo.

(d) Edmond Grypenhielm.

1675. fit de ce titre du tems d'Eric XIV. Mais ils ne laissoient pas de profiter de la Minorité pour dominer avec un Pouvoir presque absolu. Brahé, (a) le plus ancien Comte de Suède, & un des plus riches Seigneurs du Royaume, possédoit une des premières Charges de l'Etat. Wrangel, (b) vanthoit les services qu'il avoit rendus à la Couronne, & faisoit tellement valoir la Charge de Connétable & l'autorité que lui donnoit le Commandement de soixante mille Hommes, qu'il n'avoit pas voulu céder le rang à quelques Princes d'Allemagne. Steenbock (c) relevoit ses grandes Actions & ses grandes richesses par une modestie rare dans des tems où l'on se faisoit honneur de tout. De la Gardie (d) avoit des Ayeux illustres, de grands Biens, d'excellentes qualitez, & étoit allié à la Maison Royale. A l'égard des autres Comtes, ceux de la Maison de Lewenhaus se glorifioient principalement de leur parenté avec la Famille de Gustave, les Oxenstiern du mérite du Chancelier Axel, à qui la Suède étoit redevable d'une grande partie de sa gloire. Les autres (e) s'étoient signalez dans la Guerre, avoient exercé les premiers Emplois Militaires, & avoient acquis beaucoup de réputation & de richesses.

XXXII.
Ligne des
Sénateurs
contre les
Comtes.

XXXII. Les manières hautaines des Comtes les firent haïr, & la haine qu'on leur portoit tomba principalement sur le Comte Magnus de la Gardie, originaire de France, qui s'étoit élevé aux premières Dignitez du Royaume, & avoit amassé de grands Trésors. Il se forma une Faction contre eux, d'autant plus dangereuse, qu'elle étoit animée par la vengeance. La Fille du Comte de Steenbock, ayant été reçüe parmi les Filles d'honneur de la Reine, prétendit le rang devant celle du Sénateur Gyldenstiern, plus âgée qu'elle, & qui avoit déjà été plusieurs années à la Cour. Le différend vint à la connoissance des Tuteurs du Roi, lesquels, pour favoriser une Fille qui appartenoit à une personne de leur Corps, obligèrent la Reine à donner la préférence à Mademoiselle Steenbock. Mademoiselle Gyldenstiern en fut si offensée qu'elle quitta la Cour, & ses Frères jurèrent de vanger l'affront qu'on venoit de leur faire. En effet ils formèrent dans le Sénat un Parti si puissant contre les Comtes, que toute l'habileté de M. de Pomponne, soutenue par des Subsidés & par des présens, toujours efficaces dans les Lieux où il y a peu d'argent, ne laissa pas d'échotier.

XXXIII.
L'Alliance
de la France
rejetée.

XXXIII. Ce Ministre demanda dès l'année 1671. que la Suède se déclarât en faveur de la France dans la Guerre qu'elle alloit faire aux Provinces-Unies. Le Comte de la Gardie, que sa Charge de Chancelier autorisoit dans un tems de Minorité à diriger les Affaires du Royaume, proposa une Alliance avec Louis XIV. qui offroit de payer à la Suède deux cens mille écus par mois. Il en avoit déjà dressé les Articles qu'il présenta au Sénat, persuadé que personne ne s'opposeroit à ses raisons & à son crédit, ou du moins que personne ne l'emporteroit sur lui. Cependant Gyldenstiern & sept Sénateurs donnèrent leur avis par écrit contre cette Alliance, & la firent rejeter. (f)

XXXIV.
Nouvelle
Proposition
d'Alliance de la
part de
cette même
Couronne.

XXXIV. Le Comte de la Gardie fit remettre quatre ans après la même Proposition sur le tapis par de M. de Feuquieres, qui harangua fortement le Sénat pour le déterminer à s'allier avec la France, & à faire la Guerre à l'Electeur de Brandebourg. Le Comte de la Gardie fut soupçonné d'avoir composé la Harangue de ce Ministre, parce qu'il l'apuya avec beaucoup de chaleur. Les Comtes le secondèrent, & soutinrent que l'ancienne Alliance avec la France portoit, que si quelqu'un des Princes d'Allemagne s'engageoit dans la Guerre des Pays-Bas, & qu'on ne pût l'en faire désister par la voye des Remontrances, il seroit attaqué par la Suède. On disputa si le cas énoncé dans ce Traité étoit arrivé par la marche de l'Electeur de Brandebourg avec un Corps d'Armée en Alsace. Les Comtes Brahé, de Horn, Baner & plusieurs autres opinèrent pour l'affirmative, & les Sénateurs Bielke, Kurk, les deux Frères Gyldenstiern, & quelques autres pour la négative. Le Comte de la Gardie & ceux qui furent du même avis que lui, disoient pour appuyer leur opinion, qu'il valoit mieux prendre le Parti de la France, d'où l'on tireroit de plus grandes ressources, que celui de la Maison d'Autriche qui haïssoit les Suédois, ou qui étoit tellement persuadée que ses intérêts ne s'accordoient pas avec ceux de la Suède, que l'Empereur avoit refusé de ratifier un Traité que M. Basserode, son Envoyé à Stockholme, avoit conclu

(a) Pierre Brahé. (b) Charles Gustave Wrangel.

(c) Gustave Otto Steenbock.

(d) Magnus Gabriel de la Gardie.

(e) Gustave Horn, Laurent Kagge, Tor, Baner,

Torstenfon, Konigsmark, Witttemberg, Douglas & Lillie.

(f) Voyez ci-dessus, page 163. & suivantes, où toute cette Affaire est rapportée en détail.

conclu avec elle. Mais, outre ces raisons, ils avoient leurs vûes secretes, qui étoient d'embarasser le Roi dans une longue Guerre, afin qu'il eût toujours besoin du Ministère de ceux qui la lui auroient conseillée. D'ailleurs comme ils connoissoient la fermeté dans les Résolutions qu'il avoit une fois prises, ils se flattoient que voulant pousser cette Guerre avec vigueur, il se transporterait peut-être hors du Royaume, & qu'alors le Gouvernement demeureroit entre leurs mains. On leur attribuoit même des vûes plus criminelles; car on disoit qu'ils espéroient qu'il pourroit arriver quelque accident funeste à Sa Majesté, qui rameneroit un Interrègne si ardemment désiré depuis long-tems. Les Opposans représentoient les dettes excessives de la Nation, l'injustice de la Guerre, & les périls auxquels elle exposeroit le Roi & le Royaume; mais les Remises que M. de Feuquieres avoit apportées firent triompher le Parti des Comtes, & le Roi se déclara pour eux & pour la Guerre.

XXXV. Outre le Manifeste que les Suédois publièrent pour justifier leur procédé envers l'Electeur de Brandebourg, ils se servirent du canal de l'Ambassadeur de Florence à Paris, qui avoit un grand commerce à la Cour de Vienne, pour faire débiter, comme un secret important, que l'Electeur, las & mécontent de la conduite de ses Alliez, avoit fait un Traité avec les Rois de France & de Suède. Le Ministère Impérial appuya cet avis mystérieux, soit qu'il le crût certain, ou qu'il voulût empêcher que Son Altesse Electorale ne trouvât du secours auprès de l'Empereur. D'un autre côté ils insinuoient aux Puissances Protestantes qu'ils marchaient en Silésie, pour défendre la liberté des Réformez qu'on y opprimoit, & que les Hongrois étoient sur le point de se joindre à eux, afin de recouvrer leurs Temples & leurs Privilèges. Enfin, lorsqu'ils entrèrent dans le Pays de Brandebourg, ils publièrent qu'ils n'y étoient venus qu'en qualité d'Amis, & dans la seule vûe de faire rentrer l'Electeur dans ses véritables intérêts, en le détachant du Parti de Sa Majesté Impériale, & en l'obligeant à rappeler les Troupes qu'il avoit fournies contre la France. L'Electeur, persuadé des mauvaises intentions des Suédois, mit tout en œuvre pour délivrer ses Sujets de ces Hôtes, qui se donnant pour Amis ne laissoient pas d'emporter tout ce qu'ils trouvoient, & d'exercer des violences qui ne convenoient nullement au caractère qu'ils prenoient. Son premier soin fut de solliciter la République à faire des efforts pour le secourir. Il demandoit qu'elle fît marcher des Troupes dans le Duché de Brem, afin d'y attirer les Suédois; qu'elle donnât quelques Subsidés au Roi de Dannemarc, pour engager Sa Majesté à leur déclarer la Guerre, & qu'elle congédiât l'Ambassadeur de Suède. Quoique l'Electeur se fût exposé à ce Malheur pour faire une diversion en faveur des Etats, il ne laissa pas de trouver de la difficulté à obtenir ce qu'il leur demandoit. On avoit de la peine à entrer dans une nouvelle Guerre, qui obligerait de mettre de nouveaux Impôts. Amsterdam ne vouloit pas interrompre son Commerce avec la Suède. La Zélande refusoit de recevoir dans ses Ports les Vaisseaux que quelques Armateurs de Brandebourg prenoient. Cependant le Prince d'Orange appuya avec tant de force les Demandes de l'Electeur, & le Conseiller Pensionnaire Fagel en représenta si évidemment la justice dans les Etats Généraux, qu'ils résolurent de déclarer par écrit qu'ils renonçoient à la Médiation du Roi de Suède qu'ils avoient acceptée, jusqu'à ce que Sa Majesté eût évacué la Poméranie. (a)

XXXVI. L'Ambassadeur de Suède se plaignit, & demanda qu'on traitât avec lui sur les différends que le Roi, son Maître, avoit avec l'Electeur de Brandebourg, *n'étant pas juste, disoit-il, qu'on fît sortir les Troupes Suédoises hors de ses Terres, pendant qu'on n'étoit pas d'accord avec Sa Majesté.* La Résolution de Leurs Hautes Puissances ne contenta pas l'Electeur, qui vouloit qu'elles fissent quelque chose de plus, entre autres qu'elles priassent M. Ehrensteyn de quitter la Haye, parce que routes ses démarches ne tendoient qu'à mettre la Division dans les Etats Généraux, & à lui enlever le Suffrage de quelques Provinces. Le Conseiller Pensionnaire eut ordre de représenter à Son Altesse Electorale, que l'usage demandant qu'on renvoyât aux Etats des Provinces le fonds de l'Affaire, cette formalité reculoit un peu la décision; mais que le délai ne seroit pas long, & qu'on employeroit ce tems-là à déterminer Sa Majesté Danoise à se déclarer contre la Suède.

Fff f 3

XXXVII.

(a) Extrait du Registre des Résolutions de Leurs Hautes Puissances, du 27. de Février, 1675.

1675. XXXVII. Cela n'étoit pas aussi facile qu'on le croyoit en Hollande. Christier-
ne se plaignoit de ce que les Etats, voulant épargner deux cens mille écus, l'a-
voient mis dans une situation qui ne pourroit être réparée par deux Mil-
lions. Ce n'étoit pas la plus grande difficulté ; il représentoit à Son Altesse E-
lectorale que l'Alliance qu'il avoit avec les Etats étant purement défensive, il ne
pouvoit entrer en Guerre contre la Suède, qu'après être assuré de deux choses,
l'une que Leurs Hautes Puissances l'en priaient, parce que s'il prévenoit cet-
te démarche, elles ne manqueroient pas de le regarder comme l'agresseur, de
lui refuser, sous ce prétexte, le paiement des Subsidés, & de demeurer simples
spectatrices de ce qui se passeroit. Il vouloit être prié par la République, & en-
suite être pleinement convaincu que la marche des Troupes Suédoises devoit être
regardée comme une Hostilité. Le Comte de Brahé, qui étoit à Copenhague, le
nioit ouvertement, & apportoit un nouvel obstacle à la rupture entre les deux Cou-
ronnes, en demandant la Princesse Royale Ulrique Eléonore en mariage pour le
Roi de Suède. Christierne trouvoit quelque difficulté à marier sa Sœur & son
Héritière à un Roi voisin. D'ailleurs on avoit attendu si tard à la demander,
qu'on avoit lieu de croire que la nécessité de détourner une Guerre y avoit plus de
part que l'inclination. Mais la Reine Mère apuyoit si fortement ce Mariage, &
avoit une si grande passion de le conclure, qu'on avoit tout sujet de craindre qu'il
ne se fit. Le Chevalier Terlon secondoit le Comte de Brahé, & disoit à Copen-
hague, comme on avoit fait à Vienne, non-seulement qu'il n'y avoit ni Hostilité,
ni Guerre; mais qu'on verroit bien-tôt paroître un Traité qui surprendroit. Enfin
les Protestations que M. Griffensfelt, premier Ministre de Sa Majesté Danoise,
faisoit à l'Electeur, de le servir dans cette Affaire, étoient d'autant plus suspectes
que les Généraux Danois ayant témoigné leur mécontentement contre lui dans la
dernière revûe que le Roi avoit faite, ce Ministre avoit résolu de le porter à la Paix,
afin de jouir plus tranquillement de sa faveur. D'ailleurs il n'étoit pas insensible aux
solicitations & à l'argent de la France, comme l'évènement le prouva peu de tems
après. Cependant les intérêts de Christierne demandoient qu'il ne contribuât point
par son indolence à rendre la Suède plus puissante, & à afoiblir l'Electeur de Bran-
debourg. Il disoit bien, à la vérité, qu'il étoit obligé de secourir Son Altesse E-
lectorale par reconnoissance de ce qu'elle avoit fait pour le Dannemarc contre la
Suède, & il assûroit toujours qu'il se déclareroit pour Son Altesse, lorsqu'on l'au-
roit mis en liberté & en état d'agir. Ses Ministres promettoient beaucoup; mais
ils cherchoient des délais qui augmentoient le mal, & le rendoit presque incurable.
„ Les Alliez, disoit Griffensfelt, ne sont pas assez injustes pour demander au Roi
„ qu'il déclare la Guerre avant que d'avoir mis ses Etats en sûreté, & pris des
„ mesures pour faire une Guerre avantageuse. Les autres Alliez ne sont obligez
„ d'armer que par Terre, au lieu que le Dannemarc a encore besoin de Vaisseaux
„ pour défendre ses Isles. Il lui sera difficile de rétablir sa Flotte après l'avoir né-
„ gligée pendant la Paix. Enfin il est mal à propos d'avertir l'Ennemi par une Dé-
„ claration, qui ne sert qu'à lui faire chercher du secours; il ne faut parler que
„ lorsqu'on est en état de frapper & d'agir. „ Ces raisons retardèrent pour quel-
que tems la Déclaration de Guerre; mais enfin le véritable intérêt du Dannemarc
prévalut dans l'esprit du Roi.

XXXVIII. On trouva à la Cour de l'Empereur des difficultez d'une autre na-
ture. Le Prince d'Orange y avoit envoyé le Comte de Waldec, pour agir de con-
cert avec l'Ambassadeur des Etats. Il représenta, que si l'on abandonnoit l'Elec-
teur on l'obligeroit à prendre un autre parti, & que la République, malgré l'intérêt
qu'elle y avoit, ne pourroit le condamner d'avoir pourvû à sa propre sûreté. On per-
suadoit aisément l'Empereur; & Hoker, un de ses Ministres, lui remontoit que l'Em-
pire ne seroit jamais en repos pendant que les Suédois y auroient un pouce de terre.
Mais les Collègues de Hoker s'opposoient fortement au secours que demandoit l'Elec-
teur. Il avoit chagriné les uns, en prenant des Quartiers d'hyver sur leurs Terres
en Franconie, & les autres, en ne les payant pas. Los Balbafez, qui étoit un de
ces Espagnols qui croient que tout ce que leur Nation projette est infailible dans
l'exécution, leur donnoit de hautes idées des Projets de l'Espagne dans les Pays-
Bas indépendamment de l'Electeur & de la diversion des Suédois. On l'accusoit
aussi d'aimer l'argent plus qu'un Ministre d'Etat ne devoit faire. Enfin le Comte
d'Oxenstiern, avant de quitter Vienne, avoit mis presque toute cette Cour dans les in-
in-

XXXVIII
Négocia-
tions à
Vienne, &
Situation
de cette
Cour.

intérêts de son Maître, en promettant que les Troupes Suédoises ne mettroient point le pied dans les Terres de l'Empire, & qu'elles se contenteroient d'entrer dans celles de l'Electeur, aux dépens duquel on croyoit qu'il étoit permis d'acheter sa sûreté. L'Empereur crut ses Ministres; & content des assurances qu'Oxenstiern lui avoit données, il refusa d'envoyer des Troupes à Crofne & à Francfort sur l'Oder, pour défendre ces deux Places de l'invasion des Suédois, & il ne changea de sentiment que par nécessité.

1675.

XXXIX. Les Suédois, profitant de ces irrésolutions, ne se contentèrent plus de la petite Guerre. Ils vécurent dans les Etats de l'Electeur comme on fait en Pays ennemi. Ils exigèrent des Contributions dans la Poméranie ultérieure; & s'étant avancés dans la nouvelle Marche, ils y firent tous les desordres qui sont les suites naturelles d'une Guerre ouverte. Tout cela, disoit le Connétable Wrangel, étoit fondé sur la *Justice*. Les Sujets de l'Electeur avoient eu tort de refuser ce qu'on exigeoit d'eux, & il n'avoit tenu qu'à eux de s'épargner les exécutions militaires. Francfort avoit fermé ses Portes aux Suédois qui vouloient acheter des vivres; & les Habitans du Duché de Crossen avoient non-seulement refusé des Fourages, mais même abandonné leurs Maisons. Après tout, ajoûtoit-il, n'auroit-il pas beaucoup mieux valu qu'ils eussent donné volontairement ce qu'on pouvoit leur prendre par force? (a) Il faut s'acoûtumer au style des Généraux qui entrent en Conquérens dans un Pays; car autrement on seroit toujours également étonné de les entendre se plaindre de ce que les Peuples qu'ils ruinent tâchent de se garantir de la violence par la fuite, ou par quelque autre moyen. On répondit aisément à de pareilles Plaintes; (b) mais les Suédois ne laissoient pas de suivre leur route. Ils mirent des Sentinelles sous le Canon de Kustrin, & lorsqu'on les eut chassées, un Parti ne laissa pas de venir jusqu'à la Barrière de la Ville. Ils s'emparèrent de celle de Kelpnic sur la Sprée, à deux lieux de Berlin. On prétend même qu'il y avoit une Conjuración pour se rendre Maître de cette Capitale, & que l'intrigue fut découverte par un Enfant, qu'on conduisit à Spandav, afin de découvrir les Conjurez.

XXXIX.
Guerre ouverte entre
la Suède &
le Brandebourg.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Wrangel étant tombé malade, Voldemar, son Frère, qui prit le Commandement, ne laissa plus de bornes à la fureur & au pillage des Soldats. On enleva jusqu'aux Vases sacrez, on fit souffrir mille tourmens aux Hommes & aux Femmes, afin de découvrir les Lieux où ils avoient caché leurs Thrésors. Enfin on commit de si grandes cruautés, que Wrangel, qui faisoit la Guerre en Général qu'un reste d'honneur animoit encore, écrivit à son Frère, que sa maladie étoit considérablement augmentée par la douleur de voir la ruine de tous les Lieux où l'Armée avoit passé, & lui ordonnoit de faire punir exemplairement tous ceux qui avoient contribué à cette désolation. (c) On trouva, après la Bataille, dont nous allons parler, une Lettre pareille dans la poche du Lieutenant Colonel Molzan, qu'il croyoit coupable de ces desordres.

XL. L'Electeur, qui étoit venu à la Haye conférer avec le Prince d'Orange, chagrin de voir ses Etats en proye à l'Ennemi, pendant qu'on délibéroit de tems en tems dans les Etats Généraux sur le secours qu'on devoit lui donner, répara par sa diligence le mal que lui causoient des délais affectés ou inévitables. Il se rendit à Magdebourg, où il assembla un Corps de Troupes; (d) & ayant fait fermer les Portes de la Ville, afin que les Suédois, qui le croyoient fort éloigné, n'eussent aucun avis de sa marche, il y passa l'Elbe, & s'avança avec une diligence surprenante jusqu'à Ratenow. Le Général Dorflink, qui avoit l'Avant-Garde, s'étant avancé auprès d'un petit Pont-levis sur le Havel, cria aux Suédois qui le gardoient de le baisser, disant qu'il étoit Suédois, & qu'un Parti Brandebourgeois le poursuivoit & vouloit l'enlever. La fraude parut grossière, parce qu'on croyoit les Troupes Electorales trop éloignées pour envoyer des Partis jusqu'aux Portes de Ratenow; c'est pourquoi on refusa d'abord de baisser le Pont; mais Dorflink, continuant de se dire Suédois, représenta si fortement que si l'on ne le laissoit pas entrer on seroit causé de sa perte, & de celle de ses Troupes, qu'on baissa enfin le Pont. Il passa, & tua ceux qui le gardoient. L'alarme s'étant mise dans la Ville, les Suédois firent feu de leur Canon

XL.
Prise de
Ratenow
sur les Sué-
dois par
les Bran-
debour-
geois.

(a) Lettre de Wrangel au Prince d'Anhalt, du 18. de Mars, 1675.

(b) Réponse du Prince d'Anhalt, du 22. de Mars.

(c) Lettre du Connétable Wrangel à Voldemar.

(d) Ce Corps étoit composé de 5000. Hommes de Cavalerie, de 800. Dragons, & de 1000. Mousquetaires choisis.

1675. Canon & de leur Mousquetterie ; mais Kanowsky, Adjudant-Général, & Kan, Lieutenant Colonel, attaquèrent la Ville du côté de la Terre avec tant de succès, qu'elle fut prise malgré la vigoureuse résistance des Suédois. Ceux qui échappèrent à la fureur du Soldat furent faits prisonniers de Guerre, & l'Electeur eut le plaisir de voir à leur tête le Colonel Wangelin, un des principaux promoteurs de la Guerre, dont le Régiment, composé de Finlandois & de Lapons, avoit été taillé en pièces. (a)

XLI.
Victoire
remportée
sur les
Suédois.

XLI. La prise de Ratenow étoit importante, parce qu'elle séparoit le Corps que Wrangel commandoit à Havelberg, de celui qui étoit dans le Brandebourg. L'Electeur avoit dessein d'attendre son Infanterie qu'il avoit laissée à Magdebourg avant que de rien entreprendre de nouveau. Mais ayant appris que les Suédois décampoient, & prenoient leur Route du côté de Nauwen, il prit aussi-tôt la résolution de les suivre, afin de prévenir la jonction des deux Corps. Quoi qu'il les poursuivît au grand galop, il ne put joindre que leur Arrière-Garde, qu'il attaqua & qu'il mit en déroute. Après s'être canoné quelque tems de part & d'autre, l'Electeur fit un Détachement de mille Chevaux sous le Commandement du Général Ludece pour prendre les Suédois par derrière; mais la marche fut si longue, à cause de la hauteur des Eaux, qu'ils eurent le tems de décamper & de se retirer à Fehr-Berlin. Le Landgrave de Hesse-Hombourg, à la tête de douze cens Chevaux, les harcela si vigoureusement, que voyant qu'ils ne pouvoient plus éviter le Combat, ils se placèrent sur une Hauteur, d'où ils firent feu de leur Canon sur les Troupes Electorales, qui arrivoient l'une après l'autre. Les Généraux Brandebourgeois jugèrent qu'il y auroit d'autant plus de témérité à attaquer un Ennemi si avantageusement posté, qu'on lui étoit inférieur en Hommes & en Artillerie, & qu'on n'avoit point d'Infanterie pour soutenir la Cavalerie, qui d'ailleurs étoit extrêmement fatiguée par les longues marches qu'elle avoit faites. L'Electeur, au contraire, persuadé qu'il ne falloit pas laisser reprendre courage aux Suédois abbatus par les échecs qu'ils venoient de recevoir, résolut de leur donner Baraille. Dans cette vûë il s'empara d'une Hauteur proche de l'Ennemi, y fit dresser quelques Batteries, y plaça les Dragons, le Régiment des Gardes & celui d'Anhalt. L'Electeur chargea lui-même, & fut souvent en péril d'être emporté par le Canon de l'Ennemi, qui foudroyoit ses Escadrons. Le Combat fut sanglant; & lorsqu'il eut fait plier la Cavalerie Suédoise, l'Infanterie le recommença avec plus de vigueur. Les Généraux Suédois s'apercevant que l'Electeur n'avoit point d'Infanterie, firent avancer la leur du côté de leur aîle droite, afin de se rendre maîtres de son Canon. Son Altesse ayant remarqué ce mouvement, envoya le Landgrave de Hesse-Hombourg avec son Régiment, pour occuper un Bois voisin. Les Suédois, de leur côté, détachèrent le Régiment de Dalwich, qui ranima le Combat; mais les Gardes du Corps de Son Altesse, soutenus de quelques Escadrons, défendirent le Canon avec beaucoup de courage; & le Landgrave étant sorti du Bois qu'il occupoit, vint si à propos à leur secours, & fondit avec tant de vigueur sur les Suédois qu'il les força de reculer vers leur Hauteur, où le Combat recommença avec plus de violence qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Mais enfin, après les derniers efforts de valeur, ils cédèrent aux Brandebourgeois le Champ de Bataille jonché de Corps morts. Le Régiment des Ostrogots, commandé par le Baron Wachtmeester, fut entièrement défait, & celui de Dalwich, composé de douze cens Hommes, si maltraité, qu'il n'en réchapa que sept Personnes. (b) L'Electeur fit tous ses efforts pour enfoncer les Suédois pendant leur retraite; mais comme ils étoient couverts d'un Marais d'un côté, & que pendant la Bataille ils s'étoient débarrassés de leur Bagage, (c) ils marchèrent si ferrez, & en si bon ordre, que Son Altesse ne put les empêcher de se retirer à Fehr-Berlin. Ne s'y trouvant point en sûreté, ils en décampèrent avec tant de précipitation, qu'ils y laissèrent six pièces de Canon, quantité de Chariots d'Artillerie, de Munition & de Bagage. (d) L'Electeur se mit aussi-tôt en marche pour les poursuivre; mais ils firent plus de diligence que lui, & se retirèrent par Rupin & par Witstock dans le Pays de Mekelbourg, où il étoit

(a) Relation de la Victoire remportée par l'Electeur de Brandebourg. *Puffendorsius, de Rebus Brandenburgensibus.*

(b) Un Major, un Capitaine-Lieutenant, un Enseigne

ne & 4. Soldats.

(c) Ils l'avoient envoyé à Fehr-Berlin.

(d) 22. Charettes à boulets, 30. Chariots de Munition, & 2000. de Bagage.

étoit impossible de les attaquer. Plusieurs de leurs Officiers furent obligez de laisser leur Bagage sur la Route, & quantité de Soldats, qui ne pouvoient soutenir une marche si précipitée, déserterent, ou prirent le parti de se retirer à Hambourg. L'Electeur donna des Quartiers de rafraichissement a ses Troupes. Elles en avoient grand besoin; car elles ne s'étoient pas reposées depuis douze jours, & n'avoient pas même dessellé leurs Chevaux.

XLII. Les Etats Généraux, que l'Electeur avoit déterminez dans le Voyage qu'il avoit fait à la Haye (a) à se déclarer contre la Suède, publièrent leur Déclaration de Guerre contre cette Couronne le quinzième de Juin, du consentement des Ministres des Alliez, & en particulier de celui de Dannemarc. Ils disoient dans cette Déclaration, en forme de Manifeste; Que quoiqu'ils eussent toujours eu intention d'entretenir une bonne & sincère Amitié avec le Roi de Suède, & que dans cette vûë ils eussent renouvelé les Traitez d'Alliance avec lui, ils avoient cependant eu le malheur de voir l'Affectation qu'ils se promettoient de Sa Majesté altérée par les mauvais offices de quelques Mal-intentionnez. Que prévoyant dès l'année 1671. la Guerre, dont ils ont depuis senti les tristes effets, ils avoient envoyé à Stockholme un Ambassadeur extraordinaire, (b) pour prier Sa Majesté Suédoise de disposer le Roi de France à recevoir la satisfaction qu'ils offroient de lui donner, s'il se trouvoit qu'ils l'eussent offensé en quoique ce soit, & en cas que ses bons offices n'eussent pas le succès qu'ils en espiroient, le même Ambassadeur étoit chargé de demander à Sa Majesté Suédoise les secours qu'elle étoit obligée de donner, en vertu des Traitez faits entre Elle & la République. *Mais que bien loin d'obtenir une Demande si raisonnable, Sa Majesté Suédoise avoit fait un Traité avec le Roi de France, par lequel elle s'engageoit à ne point assister les Provinces-Unies, moyennant une Somme considérable, qui devoit lui être payée tous les ans.* Que le Roi de France leur ayant ensuite déclaré la Guerre, & la leur ayant faite avec de si grands succès, que la République s'étoit vûë à deux doigts de sa perte, ils n'avoient pû obtenir rien autre chose de Sa Majesté Suédoise que sa Médiation. Que pendant le cours de cette Médiation ses Ministres avoient fait tous leurs efforts pour détacher l'Electeur de Brandebourg des intérêts de la République, & pour rendre inutile l'Armée que l'Empereur avoit destinée à son secours, proposant, pour cet effet, une Suspension d'Armes qui auroit été la rûine des Provinces-Unies, puisque pendant cette Suspension, elles auroient été obligées d'avoir l'Ennemi dans leur sein, de soutenir également les frais de la Guerre, & de payer les mêmes Subsidés aux Alliez. Que cette Médiation avoit été causé de la perte de Mastricht, que le Roi de France n'auroit osé assiéger, si les Ministres de Sa Majesté Suédoise n'avoient pas contraint l'Electeur de Brandebourg à traiter avec le Maréchal de Turenne. Que pendant le cours des Négociations de Cologne, le Roi de France persistant à prescrire des Conditions qui tendoient à la rûine de la République, les Ministres Suédois non-seulement n'avoient rien fait pour porter Sa Majesté Très-Chrétienne à se modérer; mais qu'ils ne lui avoient pas même représenté de parole le grand dommage que son Armée causoit à divers Princes de l'Empire, *particulièrement à ceux de la Religion Protestante, procédant contre eux avec la dernière rigueur, brûlant, pillant & massacrant, sous prétexte que les maximes de la Guerre le vouloient ainsi.* Qu'après que Leurs Majestez Impériale & Catholique eurent traité avec les Etats pour leur commune défense, & pour prévenir l'entière rûine de l'Empire & des Pays-Bas, les Ministres Suédois avoient tâché de traverser ces Projets, en semant par tout que cette Alliance étoit faite au préjudice de l'Empire, & qu'elle étoit contraire à sa Liberté & à sa sûreté; comme si le Roi de France avoit seul le droit de se servir de ce Corps, & d'en disposer à son plaisir, & qu'il ne fût pas permis à l'Empereur, qui en est le Chef, de le défendre contre ceux qui l'oprimant. Qu'ils avoient fait leur Paix avec le Roi d'Angleterre & les Evêques de Cologne & de Munster, non-seulement sans l'entremise de Sa Majesté Suédoise; mais même contre l'intention, & malgré l'opposition de ses Ministres, qui avoient fait leur possible pour en empêcher, ou du moins pour en reculer la Conclusion, quoiqu'on les eût priés d'en être les Médiateurs. Que dans l'intention que les Etats avoient, non de faire des Conquêtes, mais de conserver leur Pays, & de recouvrer ce que la violence

Ggg g

(a) Au mois de May, 1675.

(b) M. Guillaume van Haren.

1675. lence & l'injustice leur avoient enlevé, ils avoient traité avec les Ducs de Brunswyck & Lunebourg, Zell & Wolffenbittel. Que l'Electeur de Brandebourg, voyant, par la rupture du Congrès de Cologne, toutes les espérances de Paix dissipées, & que le Roi de France n'étoit point disposé à renouer la Négociation, s'étoit joint à ceux qui ne trouvant point d'autre moyen de faire rendre le repos à l'Allemagne, croyoient y devoir contraindre ce Monarque par les Armes. Ce qu'on ne pouvoit trouver mauvais; puisque par le Traité que l'Electeur avoit fait avec Sa Majesté Très-Chrétienne il s'étoit expressément réservé la liberté de secourir l'Empire, s'il étoit attaqué, & que celui qu'il avoit contracté avec la Suède le laissoit le maître de prendre tel parti qu'il voudroit, sans que cela altérât leur amitié. Que néanmoins la Suède se servoit de ce prétexte pour aider à faire réussir les desseins de la France, en attaquant l'Electeur, ensuite les autres Alliez, & indirectement la République. Qu'on avoit donné au Roi de Suède toutes les assurances qu'il pouvoit désirer pour son repos, & pour la sûreté de ses Etats; mais qu'il avoit mieux aimé faire une invasion dans les Terres de Brandebourg. Que Sa Majesté ayant déclaré qu'elle avoit fait cette invasion, parce que l'Electeur avoit joint ses Armes à celles des Alliez, les Etats étoient obligés, étant de ce nombre, d'exécuter les Conditions de l'Alliance qu'ils avoient faite avec Son Altesse, & de se joindre à elle. *Autrement nous serions, disoient-ils, non-seulement accusez de ne pas tenir notre promesse; mais nous serions même cause que nos autres Alliez, voyant que nous abandonnons ceux qui sont attaquez par la seule raison qu'ils sont en Alliance avec nous, seroient obligés de changer de parti de bonne heure, afin d'éviter un sort pareil à celui de Son Altesse Electorale. Ce qui nous priveroit dans peu de tems de tous nos Alliez, & nous exposeroit aux violences de nos Ennemis, qui ont bien fait voir de quelle manière ils nous auroient traités, s'ils étoient venus à bout de leurs desseins. C'est pourquoi nous nous sommes trouvez dans la nécessité, avec nos autres Alliez, de déclarer la Guerre à Sa Majesté Suédoise.* (a)

Ehrenstein, qui avoit fait des efforts inutiles pour conjurer cet orage, voyant que son Ministère & sa personne ne pouvoient plus être agréables en Hollande, résolut de se retirer en Suède par Hambourg, & obtint pour cet effet un Passeport & un Vaisseau. Mais avant que de partir il présenta un Mémoire, dans lequel, après s'être plaint amèrement du tort qu'on faisoit au Roi, son Maître, par une semblable Déclaration, il protestoit devant Dieu, devant tout le Monde, & devant cette fameuse République, que Sa Majesté avoit toujours rempli les devoirs d'un Médiateur désintéressé, & qu'il n'avoit pas tenu à elle que l'Union entre les deux Etats n'eût reçu aucune atteinte. Plusieurs motifs concouroient à faire agir Leurs Hautes Puissances avec chaleur en cette occasion. Leur intérêt particulier, qui demandoit qu'elles fussent étroitement unies avec l'Electeur, & qu'elles ne le missent pas dans la nécessité d'abandonner leur parti, comme il avoit fait deux ans auparavant, le reproche qu'on auroit pu leur faire d'avoir manqué à leur parole, & sur tout la grande considération qu'on avoit alors pour l'Oncle du Prince d'Orange, & une certaine affectation de faire le contraire de ce qui se faisoit avant la Révolution de 1672. où le Ministère vivoit dans une défiance continuelle des intentions de Son Altesse Electorale, pour des raisons dont on ne se cachoit pas beaucoup de part & d'autre.

XLIII.
Desseins de
la France
pour la
Campagne.

XLIII. On n'étoit pas plus tranquille au Midy qu'au Nord. Louis XIV. abandonné de trois Alliez; mais animé par la Gloire de se soutenir presque seul contre ce grand nombre d'Ennemis liguez contre lui, étoit résolu de faire de nouveaux efforts; & ne pouvant plus se rendre maître de la Hollande, il tournoit habilement sa pointe contre les Pays-Bas & contre l'Allemagne.

XLIV.
Prise de
Dachstein
par les
Français.

XLIV. Le Marquis de Vaubrun, qui après le départ de M. de Turenne, avoit pris le Commandement de l'Armée d'Alsace, résolu de se rendre maître de Dachstein, où les Allemands avoient mis une Garnison de huit cens Hommes sous le Commandement du Lieutenant Colonel Haubits. Il fallut l'assiéger dans les formes, parce que le Gouverneur étoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité. La Place fut battuë en brèche, les Français montèrent à l'Assaut, & ayant été repoussez, le Marquis de Vaubrun, qui avoit fait venir du gros Canon de Brisac, fit de si furieuses décharges contre les Murailles qu'il les renversa, & mit les Assiégez comme en

raze

(a) Manifeste & raisons de Déclaration de Guerre par les Etats Généraux contre le Roi de Suède, du 15. de Juin, 1675.

raze Campagne. Ils ne laissèrent pas de soutenir le second Assaut, & peut-être auroit-on été contraint d'en donner un troisième, si le Gouverneur, après avoir jetté de sa propre main douze Grenades contre les Attaquans, n'avoit été tué d'une balle de Mousquet, ce qui mit les Gens en desordre, & les obligea de laisser la Ville au Vainqueur, qui la réduisit en cendres.

On vit alors le contraste de deux Gouverneurs d'un caractère différent. Contarini commandoit dans le Château, où les mêmes Troupes, qui avoient défendu la Ville sous les ordres du brave Haubits, s'étoient retirées. Les François n'eurent pas de peine à le faire capituler, il se rendit sans résistance, & obtint la liberté de se retirer à Strasbourg, où, pour éviter les poursuites du Conseil de Guerre, & la punition de sa lâcheté, il se cassa la tête d'un coup de pistolet. On fit le Procès à son Cadavre, qui fut trainé par l'Exécuteur hors de la Ville, & enterré sous le Gibet. On perdit un Régiment composé de vieux Soldats, qui aima mieux prendre parti dans les Troupes de France, que d'être prisonnier; & les François, contents d'avoir enlevé ce Château aux Allemans, le minèrent, & le firent sauter peu de tems après.

XLV. Le Marquis de Vaubrun, que la rigueur de la Saison obligeoit de mettre ses Troupes en quartier d'hiver, tâcha de profiter de la facilité qu'on avoit de corrompre les Gouverneurs des Places. Le Château Dachspurg incommodoit beaucoup les François; & comme il étoit plus aisé de gagner celui qui y commandoit, que de se rendre maître de la Place par la force, on prit le premier de ces partis. Mais la Trahison ayant été découverte, l'entreprise échoüa. M. de Vaubrun s'en consola par la prise de la petite Ville de Newembourg, sur le Rhin, qui empêchoit la communication par eau entre Brisac & Bâle. Il la démolit & emmena Prisonnière de Guerre la Garnison que les Impériaux y avoient laissée. (a)

XLVI. Quoique les François fussent maîtres de la Campagne, ils ne laissoient pas de garder des ménagemens avec la Ville de Strasbourg. M. Frémont d'Abblancourt y fut envoyé, pour lui proposer de rentrer dans la Neutralité, de refuser aux Impériaux le passage sur son Pont, de faire garder le Fort qu'elle avoit sur le Rhin par ses propres Troupes, & de renvoyer celles des Cercles. Le dernier article, qui entraînoit les deux autres, fut accordé par la Ville, où le Roi de France avoit beaucoup de Créatures, & elle écrivit à l'Empereur que M. de Vaubrun, qui étoit à ses Portes, l'avoit obligée à consentir de prendre des Suisses en place des Troupes des Cercles, conformément à ce qui avoit été conclu à Baden.

XLVII. On fut aussi presque tout l'hiver en mouvement dans le Brabant. Le Comte d'Estrades ordonna à la Garnison de Maseick d'abandonner cette Place, & il y envoya deux mille Hommes pour raser les Remparts, & faire sauter les Tours. Quelques Députez de Liège l'ayant prié d'épargner les Portes & les Murailles, il y consentit, à condition que les Alliez promettoient de ne s'y pas poster; mais pendant qu'on leur écrivoit, il reçut ordre de la Cour de faire tout sauter.

Ce qu'on tramoit à Liège étoit beaucoup plus important. Les François publièrent que la Neutralité avoit été violée par la prise de Huy & de Dinant, dont les Impériaux s'étoient emparez. Ils ajoûtoient qu'on avoit intercepté une Lettre du Gouverneur de Limbourg au Cardinal de Bade qui étoit alors à Liège, pour lui représenter la nécessité de se rendre maître de la Citadelle, & ensuite de tout le Pays, & que le Cardinal avoit écrit à l'Empereur que cette Entreprise étant d'une très-grande conséquence pour l'Espagne, il devoit envoyer ordre à ses Troupes de l'exécuter, & employer tous les moyens possibles pour la faire réussir. Ce n'étoient là que des bruits auxquels on n'ajoutoit aucune foi. Ce qu'on fit de plus efficace, fut de faire compter quarante mille écus au Baron de Virfèt, Gouverneur de la Citadelle, pour l'engager à la rendre. Pour le mettre en état de faire réussir sa Trahison, le Comte d'Estrades envoya quinze cens Fantassins, & quelque Cavalerie proche de Liège, sous prétexte d'exécuter un autre dessein. Ils feignirent de l'avoir manqué, afin de faire un séjour assez long pour bien prendre leurs mesures. Le Baron de Virfèt, qui étoit d'intelligence avec eux, ayant pris les siennes, introduisit l'Infanterie la nuit à la lueur de quelques flambeaux dans le Château, & renvoya la Cavalerie à Maastricht. Les Liégeois ne furent pas peu surpris d'apprendre en s'éveillant, qu'ils avoient changé de Maître, parce que celui qui tient la Citadelle a un grand empire sur la Ville. Ils s'assemblèrent

Ggg g 2

rent

(a) Elle étoit composée de 200. Hommes.

rent confusément en divers Quartiers, le Grand Prévôt & deux Chanoines de St. Lambert étant fortis, l'épée & le Pistolet à la main, crièrent aux *Armes, aux Armes, Bourgeois, afin de défendre notre Neutralité*. On prit effectivement les Armes, on se saisit de quelques Postes, que les François vouloient occuper, & un Capitaine, qui se présenta à Cheval sur la Place, répondant au qui vive, *vive France*, fut aussi-tôt couché par terre. Mais le feu s'éteignit bientôt, & tout ce tumulte se réduisit à écrire aux principaux Alliez, au nom du Chapitre & de la Ville, qu'ils n'avoient aucune part à l'invasion, & qu'ils vouloient garder exactement leur Neutralité, promettant que nonobstant ce *changement inopiné, ils travailleroient à leur propre sûreté*. (a) L'Electeur de Cologne, craignant qu'on ne le soupçonnât d'avoir trempé dans la Trahison, cita le Baron de Virset à comparoître devant lui pour rendre compte de sa conduite, & envoya faire son Apologie auprès des Ministres de l'Empereur. Mais cela ne remédioit à rien. On laissa l'ancien Gouverneur quelque tems dans sa Citadelle, & M. de Louvois lui écrivit la Lettre suivante.

XLVIII.
Lettre de
M. de Lou-
vois au
Gouver-
neur de
la Cita-
delle de
Liège.

„ XLVIII. Le Roi est informé par les Lettres de M. d'Estrades du *secours qu'il vous a envoyé*. Sa Majesté lui ordonne de recommander à celui qui commande ce secours, de maintenir la Neutralité avec la Ville de Liège, *aussi long-tems qu'elle ne s'en rendra pas indigne par sa mauvaise conduite*, & même de faire prêter Serment au Chapitre, de conserver la Place dans une parfaite Neutralité. Il ne dépendra que de la Ville de Liège de prévenir sa ruïne; mais si elle étoit tellement aveuglée que de recevoir des Troupes Ennemies pour sa défense, & d'entreprendre des Actes d'Hostilité contre la Citadelle, Sa Majesté est résoluë de faire assembler incontinent une Armée considérable, pour amener cette Ville à la raison, & lui faire porter la peine de son aveuglement. „

Le Traître fut mal dédomagé de son Gouvernement par celui de Pontoisè, petite Ville qui ne vaut pas beaucoup mieux qu'un Village, qu'on lui donna peu de tems après.

XLIX.
Courses
des Fran-
çois dans
les Pays-
Bas.

XLIX. Pendant que le Comte d'Estrades se rendoit maître de la Citadelle de Liège par trahison, le Maréchal de Créqui, qui avoit escorté quatre mille Chariots à Charleroy, tâchoit de surprendre Givet. Il fit pour cet effet camper six cens Hommes auprès d'un Port voisin de cette Place; mais le Baron de Wangen, qui y commandoit, ayant fait tirer sur eux, ils se retirèrent, & cette Entreprise échoua. Ce ne fut pas l'unique dessein qu'on forma. M. de Chamilly, Gouverneur d'Oudenærde, se jetta avec quatre mille Hommes dans l'abondant Pays de Waes, afin d'entrer ensuite dans celui d'Alost; & n'ayant pû y réussir, parce que les Payfans s'étoient mis sous les Armes, & avoient baricadé tous les passages de l'Escaut avec des Arbres, il se rabatit la nuit sur Gand. Il se rendit maître de la Barrière à la première attaque, & voulant ensuite faire couper les Palissades du nouveau Château, qui étoit ouvert du côté de la Ville, afin de se faire une entrée par là, une Troupe d'Espagnols postée en cet endroit, fit une si grande résistance, qu'il fut obligé de se retirer à la pointe du jour, après avoir pillé les Fauxbourgs. Les François voulurent aussi surprendre Ypres; mais le Gouverneur, qui en fut averti, donna de si bons ordres pour sa défense, qu'on n'osa l'attaquer. L'Entreprise la plus dangereuse fut celle qu'on forma sur Cambrai. Plusieurs Soldats, gagnés par leurs Capitaines, qu'on avoit corrompus, résolurent de mettre le feu au Magasin de poudre. Cinq mille François devoient en même tems arriver auprès de la Ville, afin de profiter du desordre que l'incendie causeroit & de se rendre maîtres de la Place. Un des Complices de cette Conspiration, étant tombé malade d'une maladie mortelle, se confessa, & révéla le Lieu où l'on devoit mettre la mèche. On la trouva déjà allumée, & qui n'avoit plus qu'un quart d'heure à brûler. Enfin, en attendant l'ouverture de la Campagne, on faisoit la petite Guerre. On fit des courses à Hall, dans le Bois de Soignies, & jusqu'aux portes de Bruxelles, où le Duc de Villa-Hermosa, nouveau Gouverneur des Pays-Bas, étoit arrivé.

L.
Sédition
à Bor-
deaux.

L. Le Roi de France faisoit défiler ses Troupes, quoiqu'il ne voulût se mettre à leur tête qu'à la fin du mois de May. Cette lenteur qui ne lui étoit pas ordinaire fut attribuée aux mouvemens séditieux qui se formoient à Bordeaux & à Rennes. On avoit mis dans la première de ces Villes de nouveaux impôts sur le tabac & sur l'étain.

(a) Lettre du Chapitre & de la Ville de Liège à tous Rois, Princes, & Etats, du 29. de Mars; 1675.

tain. Le Peuple se souleva, pilla les Maisons de ceux qui avoient la charge de les lever, & tua un Conseiller qui s'opposoit à leur dessein. Quelques-uns des plus Mutins ayant été arrêtez, les autres assiégèrent le Parlement, le contraignirent de les relâcher, & de prononcer un Arrêt par lequel il étoit défendu de les inquiéter pour tout ce qui venoit de se faire. L'émotion devenoit plus grande, & la Population faisoit retentir les ruës de ces cris: *Vive le Roi sans impôts*, lorsque le Maréchal d'Albret parut à la tête de la Noblesse, & de quelques Compagnies. Il auroit peut-être augmenté le mal s'il avoit ordonné de tirer, mais il ne se servit des Troupes que pour donner plus de poids aux promesses & aux prières qu'il faisoit. Il parla avec tant de douceur & de bonté, qu'il fit cesser tout d'un coup le tumulte. Non content d'avoir apaisé les Rébelles, il adoucit l'esprit du Roi, qui leur accorda d'abord une Amnistie générale. Ils demandèrent que cette Amnistie leur fût donnée par écrit, & qu'on n'en exceptât personne; mais le Roi croyant avoir assez fait, en leur accordant un Pardon, & en abolissant l'impôt qui avoit causé le soulèvement, ne voulut pas être contraint, & fit punir un Conseiller & un Lieutenant criminel qui avoient favorisé la Révolte. Le Feu, qui n'étoit pas bien éteint, se ralluma quelque tems après, sous prétexte que le Maréchal d'Albret, leur Gouverneur, nommoit un étranger pour le premier de leurs Jurats. Ils prétendoient qu'on violoit leurs Privilèges, en privant les Enfans de la Ville de cette Charge. Le Maréchal, qui crut les apaiser par sa présence, comme il avoit fait la première fois, fut obligé de s'enfermer dans la Maison de Ville. Les Mutins allèrent l'y assiéger; & sans la Garnison du Château Trompette, qui vint le dégager, il couroit risque d'être la victime de leur fureur. Les mouvemens de ce Peuple furent punis sévèrement dès le moment que le Roi cessa de craindre les Ennemis du dehors. Toutes les Troupes qui revenoient du Roussillon furent mises en quartier d'hiver à Bordeaux. Douze mille Hommes logez chez les Bourgeois, où ils vivoient à discrétion, firent déterter la Ville à six cens Familles, & cesser le Commerce, tellement qu'on comptoit jusqu'à douze cens Vaisseaux étrangers qui s'en retournèrent sans charge. Les Privilèges furent ôtez, les Impôts remis, les Habitans désarmez, & les fondemens d'une Citadelle jettez, pour les tenir en bride. Les Rois ne pardonnent la Révolte de leurs Sujets, que quand ils ne peuvent la punir sans compromettre leur Autorité, & leur Amnistie ne dure qu'autant qu'une nécessité pressante les y contraint. Enfin le Parlement, qui, au gré du Roi, avoit agi trop mollement dans cette Affaire, fut transporté à Condom, la Cour des Aydes à Libourne, & la Chambre des Comptes à Agen.

L I. On appréhendoit beaucoup plus les Mouvemens qui se faisoient en même tems en Bretagne, parce que la Flotte Hollandoise pouvoit soutenir les Rebelles, s'ils avoient continué leur émotion. L'impôt sur le tabac, qu'on voulut rétablir, fit assembler quinze mille Payfans. Ils tuèrent les Fermiers qui l'exigeoient, se vangèrent des Gentilshommes, qui les avoient maltraitez, en pendirent plusieurs au haut des Clochers l'épée au côté, & n'épargnèrent pas même les Prêtres qui leur faisoient des Remontrances. Le Duc de Chaulnes, leur Gouverneur, s'exposa beaucoup, en voulant les apaiser par un accord, & fut obligé de se mettre en sûreté au Port Louis. Mais enfin cette Canaille qui ne pouvoit vivre qu'à la faveur du ravage qu'elle faisoit dans le plat-Pays, fut contrainte de se séparer. Les Coupables furent punis dès que le Roi put le faire sans crainte, & le Parlement fut transféré de Rennes à Vannes, pour avoir eu trop d'indulgence pour les Séditieux.

L II. On avoit aussi remarqué quelque Mécontentement à la Cour. Le Roi ayant envoyé à Monsieur cinquante mille écus pour faire ses Equipages, il les refusa, parce qu'ayant été tout à fait inutile la dernière Campagne, il ne pouvoit faire celle-ci avec honneur, sans avoir aucun Commandement; & le Roi ayant répondu qu'il auroit les apointemens d'un Généralissime, il répliqua qu'il n'étoit pas juste de tirer des gages, lorsqu'on ne rendoit aucun service.

Monsieur, chagrin de ce que le Roi mettoit le Prince de Condé à la tête de son Armée en Flandre, ne vouloit point servir sous lui. Il auroit pû se déterminer par l'exemple du Roi même qui ne prenoit dans son Armée que la qualité de *volontaire*; mais le dépit secret ne permet pas toujours qu'on prenne le parti qui paroît le plus raisonnable; & peut-être même n'en prend-on un autre, qu'afin de faire éclater son chagrin.

L III. Il est certain, par l'évènement, que le Roi n'avoit pas formé pour la Campagne présente des projets aussi vastes que pour celles qui avoient précédé, &

1675.

L I.
A Rennes.L II.
Mécontentement de Monsieur.L III.
Départ du Roi pour qu'a la Flandre.

— qu'ayant des Ennemis, que le nombre rendoit redoutables, il avoit plutôt dessein
1675. de se tenir sur la défensive, que celui de faire de nouvelles Conquêtes.

Il entendit la Messe avant que de partir; car, quoique très-amoureux de la Femme d'autrui, il ne laissoit pas d'être dévot. En sortant de la Chapelle il dit à l'Evêque de Strasbourg: *Je vais travailler pour la liberté de Monsieur votre Frère: & moi, Sire,* répondit l'Evêque, *je vais prier Dieu pour Votre Majesté.* Les Prières du Prélat ne furent pas efficaces; car le Prince de Furstemberg, son Frère, resta Prisonnier, l'Armée du Prince de Condé fit peu de choses en Flandre, on perdit en Allemagne la Bataille de Confarbruch, & M. de Turenne fut tué.

Le Roi fit la revûe de son Armée au Château Cambresis. Elle étoit composée de trente cinq mille Fantassins, & de vingt mille Chevaux, dont on forma quatre Camps-volans, l'un sous le Commandement du Maréchal d'Humières auprès de Cambray, l'autre sous M. de Maulevrier, dans le voisinage de Dunkerque, le troisième aux environs de Bruxelles, sous M. de Nancre, & le dernier sur la Moselle aux ordres du Maréchal de Créqui. A la tête des Armées étoient les plus grands Généraux du siècle. Montecuculi du côté de l'Empire, & M. de Turenne de la part de la France tenoient l'Europe en suspens sur le succès, qui paroissoit dépendre de l'habileté de ces deux Chefs si sages & si expérimentez. Le Prince d'Orange ne pouvoit pas être mis en parallèle avec le Prince de Condé, qui devoit lui tenir tête en Flandre. Wrangel, dont nous avons déjà parlé, commandoit l'Armée Suédoise, & il avoit toutes les qualitez d'un grand Général. Cependant les Evénemens ne répondirent pas à la Réputation de ceux qui devoient les diriger.

LIV.
Maladie
du Prince
d'Orange.

LIV. Dans le tems que les Troupes Hollandoises, qui avoient leur rendez-vous à Rosendaal, se mettoient en marche, pour s'y rendre, qu'une partie y étoit déjà arrivée, & que le Prince d'Orange espéroit de les aller bientôt joindre, afin de primer la France, qui avoit toujours été la première en Campagne, il fut attaqué de la petite vérole. Le mal commença par un accès au-dessus du genou, qui fut bientôt guéri; mais il se déclara peu de jours après par une fièvre ardente, & par des grains de petite vérole. Cette Maladie qui avoit enlevé son Père, sa Mère, & le Duc de Gloucester, son Oncle, jetta l'alarme dans tous les esprits, & fit craindre pour la vie du Prince, que le voisinage des Ennemis, & les besoins pressans de l'Etat rendoient plus nécessaire que jamais. Il étoit tellement l'ame de la République, que les Etats de Hollande, qui étoient alors assemblez, suspendirent leurs Résolutions jusqu'à ce qu'ils furent assurés de la mort ou de la vie. Il étoit aussi les délices du Peuple qui obsédoit son Palais, pour sçavoir à tous momens des nouvelles de sa santé. Son Altesse, qui se défioit peut-être de certaines Gens, ne voulut, pendant le cours de sa maladie, ni boire, ni manger que ce qui venoit de chez l'Ambassadeur d'Angleterre. Une telle préférence pouvoit devenir funeste à ce Ministre; car, quoique fort aimé à la Haye, la Populace l'auroit mis en pièces lui & toute sa Famille, si le Prince étoit venu à mourir. (a) Heureusement pour M. Temple, Son Altesse n'eut aucun accident fâcheux, & fut au bout de vingt jours en état de sortir & de travailler aux Affaires. On attribua sa convalescence à la grande égalité de son tempérament, & à son indifférence pour la vie ou pour la mort, qui empêcha les troubles de l'imagination & les transports au cerveau, si dangereux dans cette maladie. M. de Bentinck, Gentil-homme de la Chambre de Son Altesse, qui avoit veillé seize jours & seize nuits auprès d'Elle, ayant demandé la permission d'aller chez lui se reposer de ses fatigues, tomba dans la même maladie, & fut à l'extrémité; mais il eut le bonheur d'en échapper, & d'être rétabli assez promptement pour faire la Campagne avec le Prince, qui ranima les Conseils & les Troupes, & donna les Ordres nécessaires pour les Expéditions qu'il avoit projetées.

Fin de la première partie de l'Année mil six-cens-soixante-Œ-quinze.

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES, HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1675.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT CE QUI S'EST PASSE' DEPUIS L'OUVERTURE DE LA
CAMPAGNE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNE'E.

L V.

LE Prince d'Orange, s'étant rendu à l'Armée des Etats, (a) que le Comte de Waldec, au retour de son Voyage de Vienne, avoit assemblée dans le Langstract, la fit marcher à Duffel, proche de Malines, pendant qu'il alla à Wilvoerden concerter avec le Duc de Villa-Hermosa les Opérations de la Campagne. Cette Armée étoit composée de trente mille Fantassins, & de dix mille Chevaux, outre un Camp-volant que le Prince Maurice de Nassau avoit formé sur les Frontières de Gueldre & d'Over-Yffel. La Cavalerie Espagnole, qu'on faisoit monter à sept mille Hommes, la joignit auprès de Louvain, & peu de jours après, le Duc de Villa-Hermosa s'y rendit à la tête de son Infanterie. (b).

LVI. Le Roi de France ordonna au Maréchal de Créqui d'aller investir Dinant, pendant qu'il feroit tête aux Espagnols & aux Hollandois qui s'avançoient. Le Maréchal passa la Meuse, comme s'il en avoit voulu à Namur ou à Charleroy, afin de cacher son dessein, & d'empêcher qu'on ne jettât un renfort dans la Place. La Ville fut investie le dix-neuvième de May; & comme elle étoit sans défense, elle se rendit le lendemain. On trouva plus de résistance au Château, bâti sur un Rocher assez élevé. Le Colonel Streiff le défendoit avec une Garnison de cinq cens Allemands. Le Chevalier du Plessis, Maréchal de Camp, ouvrit la Tranchée la nuit du vingt-deuxième, & les Mineurs commencèrent à travailler avec une grande espérance de faire sauter le Rocher en éclats; mais n'ayant emporté que la Muraille de la Tour, & l'ouverture n'étant pas assez large, pour entrer sur le Rempart, il fallut se réduire à battre en brèche. Streiff, voyant qu'il ne pourroit la défendre, fit une Capitulation honorable pour lui & pour les principaux Officiers, qui sortirent avec Armes & Bagages, mais triste pour les petits Officiers & pour les Soldats qui demeurèrent Prisonniers de Guerre. (c) Le Maréchal de Créqui, ayant reçu l'ordre de mener son Camp-volant sur la Moselle, le Roi envoya au Marquis de Rochefort celui d'assiéger le Château de Huy. (d) Les Bourgeois allèrent au-devant de lui porter les clefs de la Ville; mais le Marquis Nigrelli,

1675.

LV
Marche de
l'Armée
Hollan-
doise.

LVI.
Prise de
Dinant,
de Huy &
de Lim-
bourg par
les Fran-
çois.

(a) Le 27. de May.

(b) Le 9. de Juin.

(c) Il capitula la nuit du 28. au 29. de May, après

six jours de Tranchée ouverte.

(d) Le 1. de Juin.

1675. grelli, qui commandoit dans le Château, répondit à la Sommaton qu'on lui fit de se rendre, qu'il vouloit se défendre en brave Soldat, que sa Place étoit forte, qu'il avoit une Garnison de cinq cens Hommes des meilleures Troupes de l'Empereur, avec sept pièces de Canon & toutes fortes de Munitions; & qu'après qu'il auroit soutenu un Siège du moins de trois Semaines, il verroit ce qu'il auroit à faire. Une réponse aussi fière obligea de faire des lignes de Circonvallation, d'ouvrir la Tranchée, de jeter sur la Meuse un Pont de Bateaux, afin d'entretenir la communication avec l'Armée du Roi, campée sous Falais en Brabant, de dresser deux Batteries de Canon sur deux Hauteurs qui commandoient le Château, & de le miner. Le Roi même s'avança jusqu'au Village de S. Etienne, à une lieue de Huy, pour animer les Assiégeans. Le Gouverneur fit une belle résistance; mais tout son Canon ayant été démonté, & la mine étant sur le point de jouer, il fut forcé de battre la Chamade dès le dixième jour. Il obtint pour lui & pour sa Garnison (a) de sortir avec Armes & Bagages, & de se retirer à Bonn.

La réduction de ces petites Places ne touchoit pas beaucoup Louis, accoutumé à conquérir des Provinces entières. Limbourg, Capitale d'une Province, qui portoit son nom, étoit plus considérable. Rochefort l'investit, (b) & le Prince d'Orange, qui avoit dessein de venir au secours, pria le Duc de Lorraine, campé à Bonn, de faire tête avec sa Cavalerie à celle des François. On avoit lieu d'espérer que la Place, dont les Fortifications n'étoient pas mauvaises, & dans laquelle il y avoit une Garnison de trois mille Hommes, (c) commandée par un Prince de Nassau, (d) tiendrait assez pour donner au secours le tems d'arriver. Louis, qui le craignoit, se campa près de Mastricht pour observer les mouvemens des Hollandois & des Espagnols; & le Prince de Condé, toujours également actif, lorsqu'il s'agissoit de se signaler par des services importans, se rendit au Siège, (e) & attaqua si vivement la Place qu'elle ne put tenir que sept jours. (f) Comme on dressoit les Articles de la Capitulation, le Gouverneur reçut par un Payfan une Lettre du Prince d'Orange, par laquelle il l'exhortoit fortement à tenir encore deux ou trois jours, l'assurant qu'il viendrait infailliblement à son secours dans ce tems-là. Sur cet avis, il tâcha de gagner du tems, en faisant des Demandes, qu'il sçavoit bien qu'on ne lui accorderoit pas; mais le Duc d'Enguien, à qui le Prince de Condé, son Père, avoit laissé la conduite du Siège, afin de lui procurer la gloire de cette Conquête, ordonna, sans se laisser amuser, un second Assaut, & fit couler quelques Compagnies d'Infanterie qui se saisirent d'une des Portes de la Ville, ce qui intimida tellement le Gouverneur, qu'il accepta la Capitulation qu'on lui offroit. Elle portoit, que la Garnison sortiroit avec Armes & Bagages, Tambour battant, balle en bouche, mèche allumée, deux pièces de Canon & un Mortier, & qu'elle seroit conduite à Ruremonde. Le Prince d'Orange, qui avoit passé la Meuse pour venir au secours de la Place, arriva trop tard, & reprit le chemin de Bruxelles. Après la prise de Limbourg, les François ne firent plus rien en Flandre; & le Roi, ennuyé d'une Campagne, qui n'avoit rien de brillant, & impatient de revoir la belle Montespan, à qui la Valière venoit d'abandonner la place sans retour, en prenant le voile de la main de la Reine dans le Couvent des Carmelites, (g) laissa son Armée au Prince de Condé, & s'en retourna le dix-septième de Juillet à Versailles. Après le départ de Sa Majesté, le Prince d'Orange & le Duc de Villa-Hermosa s'avancèrent jusqu'aux environs de Hall & de Bruxelles. Le Prince de Condé, qui crut qu'ils en vouloient à Ath, vint se camper près de cette Ville, & y jeta six cens Hommes. Les Armées, quoique proches l'une de l'autre, n'en vinrent cependant point aux mains, parce que le Prince de Condé, affoibli par un détachement qu'il avoit fait en Allemagne, étoit obligé de se tenir sur la défensive. Son Altesse quitta peu de tems après les Pays-Bas, pour aller commander en Allemagne, en la place de M. de Turenne, (h) & laissa le Commandement de l'Armée de Flandre au Duc de Luxembourg, avec ordre de ne rien hasarder. Ce Général exécuta si bien cet ordre, que le Prince d'Orange ne fit que de vains efforts pour l'engager au Combat. Enfin tout ce que Son Altesse fit pendant la Campagne se réduisit à la prise de la petite Ville de Binche, dont il fit abatre les Murailles & raser les Fortifications.

LVII.

(a) Elle étoit composée de 407. Soldats Allemands, & elle sortit le 7. ainsi qu'il étoit stipulé par la Capitulation. (b) Le 10. de Juin.

(c) Sçavoir 2500. de Troupes réglées, & 500. Pay-

sans. (d) Jean François.

(e) Elle se rendit le 21. de Juin.

(f) Le 4. de Juin, 1675.

(g) Il avoit été tué en Alsace.

(h) Le 13. de Juin.

LVII. Pendant qu'on étoit dans l'inaction en Flandre , le Comte de Schomberg se donnoit de grands mouvemens en Catalogne , qu'on regardoit comme l'endroit foible de l'Espagne. Il s'avança jusqu'à Gironne dans la vûë de s'en rendre maître. Il emporta un Fort voisin , après y avoir livré cinq Assauts , & perdu l'élite de ses Troupes. Le Marquis de Ruby , qui commandoit dans le Fort de S. Lazare , résista jusqu'à ce que le feu , s'étant mis aux poudres par hazard , le fit sauter ; mais le Duc de S. Germain étant entré avec un Renfort considérable dans Gironne , M. de Schomberg fut obligé de se retirer. Il assiégea peu de tems après Bellegarde , que les Espagnols avoient pris l'année précédente , & s'en rendit maître en cinq jours de Tranchée ouverte. (a) Il prit ensuite le Fort de Notre-Dame del Castel , & alla camper auprès de Puicerda , dont il n'osa former le Siège. Enfin il finit la Campagne , après avoir fait beaucoup plus de peur que de mal.

1675.

LVII.
Affaires de
Catalogne.
Siège de
Gironne
par le Duc
de Schom-
berg.

LVIII. Les François , dont les Exploits se bornèrent cette Année à la prise de trois Places en Flandre (b) & d'une en Rouffillon , (c) furent très-malheureux en Allemagne. Les Alliez les battirent à Taverne , leur enlevèrent Trèves , & ce qui fut un plus grand malheur pour eux , M. de Turenne fut tué.

LVIII.
Affaires
d'Allema-
gne.

Louis , craignant avec raison de voir tomber sur lui tous les Princes de l'Empire , qui peuvent former un Corps redoutable , lorsqu'ils sont unis , essaya de détacher l'Electeur de Mayence. (d) Il lui fit offrir de nouveau la Neutralité , à condition qu'il n'accorderoit point le passage aux Alliez par le Pont de Batteaux qui étoit auprès de Mayence ; Qu'il ne prendroit aucune Garnison étrangère dans ses Places ; Qu'il recevroit un Ambassadeur de France auprès de sa Personne , & qu'il feroit porter *ad publicam Diétaturam* tous les Mémoires & tous les Ecrits qui seroient envoyez à la Diète de Ratisbonne par sa Majesté Très-Chrétienne & par ses Alliez contre la Maison d'Autriche. L'Electeur répondit , que le Pont étoit déjà ôté , qu'ainsi l'on ne devoit plus craindre que les Alliez y passassent ; Qu'il n'avoit garde de prendre des Garnisons dans ses Places , puisque tout son Pays étoit ruiné ; mais que si Sa Majesté envoyoit une Armée dans le voisinage de Mayence , elle ne devoit pas trouver mauvais , qu'il prît quelques Troupes des Cercles pour sa sûreté ; Que Sa Majesté pouvoit envoyer un Ambassadeur dans l'Empire pour y négocier la Paix , qu'il l'écouteroit conjointement avec les autres Electeurs , & contribueroit de tout son pouvoir à avancer une si bonne œuvre ; Qu'au reste il ne dépendoit pas de lui de faire porter *ad publicam Diétaturam* tous les Ecrits que Sa Majesté & ses Alliez enverroient à la Diète de Ratisbonne contre la Maison d'Autriche , & qu'il étoit obligé de se conduire en cela suivant les Constitutions de l'Empire.

D'un autre côté , le Comte de Caplieres & le Prince Pio se rendirent de l'Armée Impériale auprès de Son Altesse Electorale , pour tâcher de la porter à prendre le Parti de l'Empereur , à quoi ils eurent d'autant moins de peine à la déterminer , qu'elle étoit fort mécontente des François , qui avoient pris & ruiné quelques-unes de ses Places , & exigé des Contributions de ses Sujets. Le Traité portoit que Sa Majesté Impériale feroit fortifier Mayence à ses dépens ; Qu'elle y entretiendroit , aussi à ses dépens , une Garnison de deux mille cinq cens Hommes ; Que cette Garnison prêteroit le Serment de fidélité à Son Altesse , & que les Bourgeois ne donneroient aux Soldats que le simple Logement.

LIX. L'electeur de Trèves faisoit de fortes instances auprès de l'Empereur , afin d'être rétabli dans sa Capitale. Il remontoit qu'il étoit honteux qu'un des premiers Electeurs en fût chassé à la vûë de tant d'Alliez puissans. Sa Majesté Impériale , qui souhaitoit que Montecuculi fût déchargé d'une partie des Ennemis qu'il avoit sur les bras , conjura les Princes de Lunebourg , (e) & le Duc de Lorraine de faire une diversion considérable du côté du bas Rhin , ou d'assiéger la Ville de Trèves , s'il étoit possible. Ces exhortations furent efficaces. Les Troupes de ces Princes , auxquelles se joignirent quelques autres , formèrent , sans compter celles de Lorraine , une Armée de vingt-six mille Hommes , (f) laquelle entra dans le Luxembourg , & tourna vers la Moselle. Le Maréchal de Créqui , qui

LIX.
Les Alliez
assiégent
Trèves.

H h h

y

(a) Il ouvrit la Tranchée le 22. de Juillet , & la Place se rendit le 27. du même mois.

(b) Dinan , Huy , & Limbourg.

(c) Bellegarde.

(d) Le mois de May , 1675.

(e) Le Duc de Zell & l'Evêque d'Osna-bruch.

(f) Scavoir 1000. Impériaux. 2000. Espagnols , 3000. de Trèves , 2000. de Mayence , 8000. de Lunebourg & de Zell , 5000. d'Osna-bruch. 3500. de Munster , & 1500. du Marquis de Graun.

1675. y commandoit, s'étant emparé d'Esternach, & de divers petits Châteaux, où il ne trouva aucune résistance, se mit en marche, (a) pour joindre M. de Turenne; mais ayant appris en chemin que les Alliez prenoient la route de la Moselle, & craignant qu'ils n'en voulussent à Trèves, il retourna sur ses pas, & se rendit promptement à Mets, pour être à portée de secourir une Place aussi importante. Le Chevalier du Pléssis, qu'il avoit détaché auparavant avec quinze cens Chevaux pour fortifier l'Armée de M. de Turenne, arriva heureusement à Altenheim, où elle étoit campée. Cependant les Alliez qui avoient formé le dessein du Siège de Trèves dès la fin de l'année passée, le mirent en exécution. Le Comte de Vignori, Gouverneur de la Ville, fit sçavoir au Maréchal de Créqui, qu'il lui donneroit le tems de le venir secourir. Il tint sa parole, & lors même que le Maréchal fut arrivé près de Thionville, il lui fit dire qu'il n'avoit pas besoin de se presser, & qu'il pouvoit prendre tout à son aise les mesures pour le secours. C'étoit un vieux Officier aussi expérimenté que brave; mais, en donnant ses ordres sur un Bastion, son Cheval, naturellement ombrageux, effrayé d'un coup de tonnerre, se cabra, & écrasa son Maître. Les Dévots, qui font Dieu aussi vindicatif qu'ils le font eux mêmes, ont cru & même ont écrit, que c'étoit une vengeance du Ciel, parce que sous prétexte de fortifier sa Place, il avoit ruiné l'Eglise de S. Maximin, proche de Trèves, *tenuë pour la plus ancienne Ville d'Allemagne.*

LX.
Bataille de
Consar-
bruch.

LX. Les Alliez ayant l'avis que le Maréchal de Créqui avoit reçu à Thionville deux Détachemens de l'Armée du Prince de Condé, que le Marquis de la Trouffe & le Chevalier de Sourdis lui avoient amenez, & qu'il étoit campé à Taverner, proche du Lieu, où la Sare se joint à la Moselle, résolurent de fortir de leurs Lignes pour l'attaquer, jugeant qu'il étoit moins dangereux d'aller au-devant de lui que de l'attendre. On prit la précaution de faire un Détachement au-dessus de Pfaltz, affin d'empêcher les secours que le Maréchal attendoit de ce côté-là, & le Duc de Holstejn ayant fait réparer le Pont de Consarbruch sur la Sare, qui étoit ruiné, l'Infanterie y passa le lendemain, pendant que la Cavalerie, qui avoit trouvé un gué, traversoit cette Rivière, à un endroit où elle avoit de l'eau jusqu'à la selle des Chevaux. L'Armée, après être passée, s'empara d'une Hauteur d'où elle découvrit le Camp des François. La première faute que fit le Maréchal de Créqui fut celle de n'avoir pas mieux pourvu à la défense du Pont. Il n'y avoit dans les deux Tours qui le défendent que dix-huit Hommes, que deux volées de Canon en chassèrent d'abord, & il étoit trop tard d'y envoyer trois cens Hommes, comme il fit peu de tems après. Il auroit pû réparer cette faute, en s'avancant sur les bords de la Sare, affin d'en empêcher le passage; mais il se reposa avec trop de confiance sur sa Valeur, en disant aux Officiers qui lui donnoient cet Avis, *plus il en passera, plus nous en battons.* On lui impute une troisième faute, c'est celle de s'être campé dans un endroit incommode pour la Cavalerie, qui étoit obligée de chercher des fourrages fort loin; & en effet une grande partie étoit allée fourrager lorsque la Bataille se donna. (b) A cela près, il étoit posté très-avantageusement proche du Village de Taverner. Une Montagne escarpée & inaccessible du côté de son Camp couvroit la droite de son Armée, & il y avoit un Bois & un Marais à la gauche. Sur le bord de la Rivière étoit une assez grande Plaine, aboutissant à un Vallon spacieux, qui se rétrécissoit insensiblement. S'il avoit profité des Elévations qui bordoient ce Vallon, il auroit été dans une parfaite sûreté. Le Duc de Zell & l'Evêque d'Osna-bruch étant entrez dans la Plaine s'y mirent en ordre de Bataille. Ils donnèrent l'Aîle droite au Marquis de Grana, la gauche au Comte de la Lippe, & se réservèrent le Corps de Bataille avec le Duc de Holstejn, qui commandoit leurs Troupes. Avant que de commencer le Combat, ils envoyèrent prier le Duc de Lorraine de se trouver à cette Action, & ce Prince, quoi qu'incommode, se rendit sur le champ à l'Armée avec les quatre Escadrons qu'on avoit laissez auprès de lui pour sa Garde. Le Marquis de Grana, ayant découvert un grand nombre de Batteaux qui descendoient la Moselle chargez de Vivres pour l'Armée Françoisse, envoya d'abord un Détachement pour s'en assurer. Il commença ensuite le Combat contre la gauche des François; & comme il étoit important d'ocuper une Montagne qui étoit à sa droite, & d'empêcher les Ennemis de s'en emparer, il y envoya quelques Régimens lesquels eurent beaucoup de peine à monter jusqu'au milieu. Le Comte de la Mark, voulant répa-

(a) Le 9. de Juillet.

(b) Le Dimanche au matin, 11. d'Août.

rer la faute que son Général avoit faite de négliger cette Montagne, parut avec des Troupes, résolu d'en chasser les Allemands; mais le Marquis de Grana, secondé de la valeur de ses Officiers, alla droit à lui, l'épée à la main, & le Combat fut si violent que le Comte y perdit la vie. 1675.

L'Aîle droite des Alliez souffrit plus que la gauche. La Cavalerie de Zell plia d'abord; mais le Baron de Haques, Colonel des Gardes d'Osnabruch, soutint vigoureusement le choc des François, & le Duc de Zell se mettant à la tête des Escadrons qui fuyoient, les ramena au Combat. L'Aîle gauche, prenant en flanc les François, toute leur Cavalerie battue abandonna à la discrétion du Vainqueur l'Infanterie, dont le massacre auroit été plus grand, si les Marais, & les Bois n'en avoient sauvé une partie. Le Comte de Bourlamont & le Marquis de Guiscard se signalèrent dans la retraite, en rassemblant un nombre de Fantassins dans les Bois qu'ils remenèrent Tambour battant à Mets. Ce fut une déroute entière, & une terreur encore plus grande, puisque la Bataille n'avoit commencé qu'à huit heures du matin, & que j'ai vu arriver dès quatre heures après midi à Mets, où j'étois alors, des Officiers François, portant sur leur visage l'épouvante, & la triste nouvelle que tout étoit perdu. Canons, (a) Mulets, (b) Chariots, (c) Bagage, (d) tout fut pris. Presque tous les Généraux furent, ou tuez, ou bleffez, ou faits prisonniers. Le Maréchal de Créqui échapa à un Cornette Lorrain qui l'auroit pris s'il l'eût connu. Il se sauva lui quatrième dans un Bois, & de là à Sarbruch, d'où il passa à Trèves, dans l'espérance de faire lever aux Vainqueurs le Siège de cette Place. Il y auroit peut-être réussi, si tous les Officiers avoient secondé son généreux desespoir; mais on n'aime point à s'immoler à la gloire particulière d'un Général.

LXI. Les Alliez, qui n'avoient pas laissé de perdre des Soldats & des Officiers, ayant fait venir un renfort, continuèrent le Siège. La Place étoit mauvaise, & mal fortifiée, mais elle étoit défendue par un Homme brave, désespéré, & qui commençoit à sacrifier son orgueil, son avarice, & ses autres passions à l'ambition. Des Batteries de cinquante pièces de Canon dressées sur les Hauteurs mettoient la Ville en poudre. Cependant cette Place, qu'on auroit dû prendre en huit jours, soutint un Siège de trois semaines, & auroit résisté plus long-tems, si Boisjourdan, qui n'étoit que Capitaine, mais qui ne laissoit pas d'avoir quelque autorité dans la Garnison depuis la mort du Gouverneur, & celle du Major de la Place, (e) n'avoit traversé les desseins de M. de Créqui.

LXI.
Suite du
Siège de
Trèves, &
Capitulation de
cette Ville
malgré le
Maréchal
de Créqui.

Ce Maréchal, résolu de vaincre, ou de s'enterrer sous les ruines de la Ville, ne laissoit passer aucune nuit sans faire des sorties. Une des plus vigoureuses tomba sur les Munstériens qui étoient de garde. Les Assiégez entrèrent dans la Tranchée par la tête, & poussèrent si loin ceux qui y étoient, qu'après avoir encloué le Canon, ils alloient la combler, si le Comte de Louvigny, quoique bleffé, n'étoit accouru pour les empêcher, & ne les eût forcé de rentrer dans la Place. C'est l'usage de célébrer dans les Armées de France la Fête de S. Louis par des Actions guerrières, comme dans les Eglises par des Dévotions extraordinaires. M. de Louvigny résolut de prévenir la Fête, qu'on lui préparoit. Il attaqua la veille en plein jour l'Abbaye de S. Maximin, où les François avoient des Retranchemens, qui incommodoient l'Armée. Cette Attaque étoit d'autant plus nécessaire qu'on avoit résolu de prendre la Contrescarpe, qui n'étoit qu'à la portée du Mousquet de l'Abbaye. L'attaque fut sanglante, les François se défendirent vigoureusement derrière les Mafures de l'Eglise & du Cimetière; & si M. de Louvigny n'avoit pas eu l'élite des Régimens de Kilmansek & de Grana, il auroit eu de la peine à pousser, comme il fit, les François au-delà de la Contrescarpe.

Elle fut attaquée en plein midi le premier de Septembre, avec ordre de passer de là dans une Demi-Lune, qui avoit les flancs d'un Bastion détaché du Corps de la Place, fort élevé, & bien fraisé, tellement qu'il étoit impossible de se loger sur la Contrescarpe, après l'avoir prise, si on ne se rendoit maître de la Demi-Lune.

Les Bataillons de Trèves, de Munster, & de Kilmansek furent obligés de faire plus de cent cinquante pas à découvert, en sortant de la Tranchée; mais ils ne laissèrent pas de se rendre maîtres de leur Pointe, & après une assez longue résistance, on entra dans la Demi-Lune, & on y fit ses Logemens. Les Assiégeans entrèrent dans la Place avec les Assiégez, qu'ils poursuivoient avec trop d'ardeur, & plusieurs furent tuez, en quittant un Poste qui ne leur appartenoit pas encore. Le Comte de

Hhh h 2

Lou-

(a) 11. Pièces de Canon. (b) 50. Mulets. (c) 200. tant Chariots que Chariotes chargés de Munitions de Guerre & de bouche. (d) Tout le Bagage & la Vaif-

selle d'argent du Maréchal de Créqui, des autres Généraux & Commandans.

(e) Il avoit été tué d'un coup de Canon.

— 1675. Louvigny, après avoir commandé l'Attaque tout le jour, reçut le soir un coup de Mousquet dans la cuisse pendant qu'il donnoit les ordres pour assurer les Logemens dans la Demi-Lune, & sur la Contrescarpe.

Ces Attaques également glorieuses aux Assiégez qui les soutenoient, qu'aux Assiégeans qui les faisoient, allumoient dans la Ville une fédération que le Maréchal ne put appaiser. Un Capitaine de la Garnison, nommé Boisjourdan, représenta fortement aux Officiers, qu'ils ne devoient pas être les victimes du Maréchal de Créqui, & que le Roi déjà mécontent de ce Général le feroit beaucoup plus, s'il menoit les Officiers & ses Troupes à la boucherie, puisque Sa Majesté haïssoit autant la témérité qu'elle estimoit la Valeur. On aime naturellement la vie, & chacun se flattoit qu'il pouvoit honnêtement se dispenser de périr après en avoir si long-tems couru le péril. Le Général avoit beau les exhorter à se comporter en braves Gens jusqu'à la fin, & appuyer ses exhortations, en distribuant, contre sa coutume, de l'argent aux Troupes, on regardoit sa disgrâce comme certaine, & le dessein de l'éviter comme l'unique motif qui le faisoit agir.

En effet, après la prise de la Contrescarpe, la plupart des Officiers entrèrent dans le Parti de Boisjourdan. Le Maréchal, qui le sçut, crut l'engager dans ses intérêts par des promesses de Fortune qu'il faisoit à tous les Officiers en particulier, & que chacun regardoit comme des faveurs, qui ne pouvoient lui manquer, parce qu'il les croyoit personnelles. Mais Boisjourdan s'étoit déjà trop avancé sur la Capitulation, lorsque le Maréchal alla le trouver sur le Rempart. Il eut beau le conjurer de concourir avec lui à la défense de la Place, Boisjourdan lui dit nettement & sans biaiser, qu'il s'étoit exposé aux plus grands dangers, tant qu'il y avoit eu quelque espérance de la sauver; mais que n'y en ayant plus aucune, lui & ses Compagnons avoient crû devoir composer avec les Assiégeans. Le Maréchal entra dans une si furieuse colère, qu'il tira l'épée, & courut sur le Traître pour le tuer; mais il fut dans le Fossé, & passa dans le Camp des Alliez, qui ne faisant pas grand cas du service qu'il leur avoit rendu dans une Ville aux abois, ne le reçurent pas aussi favorablement qu'il se l'étoit imaginé. Piqué d'un accueil si froid, il résolut de passer en Allemagne, & fut reconnu & arrêté à Stenay. Le Maréchal de Créqui, qui avoit fait une coupure jusqu'au Cimetière de la grande Eglise, s'y retira comme dans un Asyle, pendant qu'on livroit les Clefs de la Ville aux Assiégeans. Il refusa de signer la Capitulation; mais il rendit son épée à l'Officier qui vint la lui demander. Il fut envoyé à l'Electeur de Trèves avec d'autres Officiers, comme un dédommagement de ce qu'il avoit souffert. Son Altesse Electorale, touchée des belles Qualitez & du mérite de son Prisonnier, l'honora d'une amitié, qu'elle cultiva toujours depuis par une correspondance régulière. Ce Prince apprit que bien loin d'avoir gagné en apellant les Alliez pour reprendre sa Capitale, il avoit beaucoup perdu, parce que les Ennemis qui l'avoient prise & les Amis qui l'avoient reprise l'avoient également pillée. La Garnison fut conduite à Mets, où Boisjourdan, qu'on y avoit transféré de Stenay, & quelques-uns des Officiers qui l'avoient secouru, perdirent la tête. Les autres furent cassés, dégradés de Noblesse, & condamnés à une grosse amende par un Conseil de Guerre. Les Soldats, qui avoient refusé d'obéir à leur Général, furent décimés. Le Roi paya peu de tems après la Rançon du Maréchal de Créqui, & le dédommagea de toutes ses pertes. Sa Disgrâce lui apprit à ne mépriser jamais l'Ennemi, & à ne traiter pas fièrement les Officiers & ses Soldats. On assure qu'il devint par sa Défaite plus grand Général que s'il avoit toujours vaincu.

LXII.
Retraite
des Alliez.

LXII. On fut étonné de voir après cette Conquête les Ducs de Brunswick-Lunebourg partir, & laisser leurs Troupes victorieuses dans l'inaction. On attribuoit un retour si prompt à la crainte, ou à l'espérance. A la crainte que le Duc de Hanover, qui avoit du penchant pour la France, ne se déclarât en faveur des Suédois contre l'Electeur de Brandebourg. A l'espérance de pouvoir l'engager à se réunir avec eux; mais tout ce qu'on put obtenir de lui fut deux Traitez de Neutralité, l'un avec le Roi de France (a) & l'autre avec les Alliez, (b) auxquels il fit promettre de *le laisser en repos dans son Pays.* (c)

LXIII.

(a) Traité de Neutralité entre le Roi de France, & M. le Duc de Brunswick-Lunebourg, le 18. d'Octobre, 1675.

(b) Traité de Neutralité entre Sa Majesté Impériale, le Roi de Dannemarck, l'Electeur de Brandebourg, &

l'Evêque de Munster d'une part, & le Duc de Hanover de l'autre. Fait à Hanover, le 18. de Septembre, 1675.

(c) Voyez l'Article second du Traité.

LXIII. Le Duc de Lorraine ne survécut pas long-tems au plaisir que lui avoit fait la Défaite du Maréchal de Créqui, qui l'avoit traité autrefois avec tant de hauteur & d'indignité. Ce Prince, âgé de soixante & onze ans & quelques mois, mais sain, robuste, & suportant les fatigues de la Guerre sans incommodité, fut attaqué dans un Village du Diocèse de Trèves, (a) après avoir mangé une prune, d'un mal qui l'emporta en trois jours. (b) Ainsi mourut en exil Charles IV. Duc de Lorraine, qui y avoit passé presque toute sa vie. „ Jamais Prince, dit le Chevalier „ Temple, (c) n'a eu plus de malheur que lui, & jamais Prince ne les a moins „ ressentis, & n'a donné de si fortes preuves de ce que la Philosophie nous ensei- „ gne, que les biens ou les maux de la vie des Hommes, viennent plutôt de leur „ humeur, que de leur Fortune. Il avoit été chassé de ce beau Duché par les Armes „ de la France sous le Ministère du Cardinal de Richelieu; contraint de se mettre „ au service d'Espagne en Flandre avec un Corps de Lorrains qui voulurent tou- „ jours suivre sa fortune, quelle qu'elle fût; ensuite chagriné & maltraité par les „ Gouverneurs Espagnols, arrêté & emprisonné par ordre de cette Couronne, ré- „ tabli dans la possession de son Duché par la Paix des Pyrénées, & contraint en „ 1670. de se sauver de nuit presque tout seul, à cause de la soudaine invasion que „ les François firent dans son Pays au milieu de la Paix. Il n'eut plus jamais après „ cela de repos chez lui, & il passa le reste de sa vie à mandier la protection & le „ secours de divers Princes de la Chrétienté. Ils connurent tous la justice de sa „ Cause; mais aucun ne voulut la défendre, ni même s'intéresser pour lui, jusqu'à „ la dernière Guerre; car alors ce Prince entra en Alliance avec l'Empereur, & „ avec la plupart des autres Alliez, pour être rétabli dans son Duché, & il fournit „ deux ou trois mille Lorrains qui avoient toujours demeuré à son service, malgré „ tous ses malheurs. „ On prétend qu'il traitoit avec la France, & l'on disoit que Sa Majesté Très-Chrétienne ayant reçu la nouvelle de la Défaite du Maréchal de Créqui, & craignant qu'après la prise de Trèves, les Alliez, poussant leur pointe, n'entraissent en France ou en Lorraine, avoit envoyé en poste à Son Altesse une personne de confiance pour faire un Traité particulier avec elle. Cette personne trouva le Duc mécontent des Alliez. En effet ils n'avoient aucune déférence pour ses Avis, quoiqu'il entendît mieux la Guerre qu'eux. Ils lui avoient refusé le Commandement en Chef, & n'agissoient jamais de concert avec lui. Aussi voyoit-on échouer la plupart de leurs Desseins. Enfin il sentoît qu'on se desioit de lui, au lieu de se reposer sur ses bonnes intentions, soutenues du plus grand intérêt qu'il pouvoit avoir. *L'on a cru*, dit un Historien, *que s'il ne fût pas mort, il eût conclu dans peu de jours un nouveau Traité de Paix avec le Roi Très-Chrétien.* (d) On le flattoit de l'espérance d'un prompt rétablissement. Mais pouvoit il croire qu'on le lui promît de bonne foi, ou qu'on eût accompli la promesse après l'avoir faite? La Lorraine étoit nécessaire à la France, & le Roi étoit alors fort éloigné de penser à la Restitution.

Le Duc de Lorraine avoit un assemblage de bonnes & de mauvaises Qualitez. Il étoit brave, intrépide, infatigable, grand Homme de Guerre. Galand avec les Dames pour lesquelles il eut de l'amour jusques à la mort, quoique l'âge dût en avoir émoussé la pointe. Libéral en certaines occasions, où il vouloit faire éclater sa Magnificence, & d'une avarice fordide dans le cours ordinaire de la vie. Civil & affable aux Etrangers, dur à sa Noblesse, pour laquelle il avoit du mépris ou de la haine, familier avec le Peuple, dont il écoutoit les plaintes, ne laissant pas d'exiger de lui des sommes qui l'accabloient. On ne l'auroit pas pris pour un Prince, parce qu'il ne se soucioit pas de le paroître, & qu'il avoit de l'averfion pour la contrainte & pour le Cérémonial. Il n'estimoit que les plaisirs naturels & faciles. Il récompensoit largement ses Domestiques, & il étoit généreux envers ses Soldats quand il en avoit le pouvoir; & quand il ne l'avoit pas, il les dédomageoit par les libertez qu'il leur donnoit, ce qui lui avoit entièrement gagné leur cœur. Enfin *il avoit ses Vices & ses Vertus comme tous les autres Hommes, il auroit été capable de grandes choses, s'il avoit pu modérer la vivacité de son esprit, & allier la prudence qui doit être le premier mobile d'un Souverain avec la Générosité de son grand cœur.* (e) Il eut toujours dessein de laisser sa Succession au Prince de Vaudemont préférablement à son Neveu; & la veille de sa

Hhh h 3

mort,

(a) Alembach. (b) Il mourut le 20. de Septembre 1675. Son Corps fut mis en dépôt chez les Capucins de Berncastel, Ville du Diocèse de Trèves.

(c) Dans ses Mémoires.

(d) Mémoires du Marquis de Beauveau, page 453.

(e) *Ibidem. ubi supra.*

1675.

LXIII.
Mort du
Duc de
Lorraine;
son caractere.

1675. mort, qu'il ne regardoit pas comme prochaine, après l'avoir entretenu long-tems sur l'art de faire la Guerre, il lui déclara qu'il vouloit le mettre à la tête de ses Troupes, pour les conduire dans les Pays-Bas, pendant qu'il se retireroit à Francfort, jusqu'à la Paix générale. Mais il ne put disposer de ses Etats; & Charles V. son Héritier, qui en épousant la Reine de Pologne devint Beau-Frère de l'Empereur, ne put y rentrer. Comme il vivoit bien avec le Prince de Vaudemont, il n'eut point de peine à régler avec lui les Affaires de la Succession de son Oncle. Ils s'en rapportèrent tous deux au Marquis de Grana, leur Ami commun, qui les mit facilement d'accord.

LXIV.
Marches &
Contre-
marches
du Comte
de Montecuculi & du
Maréchal
de Turenne.

LXIV. Le Maréchal de Turenne, qui devoit commander l'Armée d'Allemagne, se plaignit au Roi, avant que de recevoir ses Ordres, de la conduite de M. de Louvois, qui, jaloux des services que ce Général rendoit, auroit mieux aimé moins de belles Actions, & plus de déférence & de soumission. Le Roi commanda à son Ministre d'aller demander l'amitié du Général. M. de Turenne le reçut fièrement, & ne la lui accorda, que parce que le Roi le vouloit, & à condition qu'il prouveroit par ses Actions, qu'il faisoit cette démarche de bon cœur. Le Prince de Condé, Héros à la tête des Armées, fit voir qu'il lui étoit plus aisé de donner des Batailles & de gagner des Victoires que de s'élever au-dessus d'un Favori; car il n'osa se venger des mauvais services que Louvois lui avoit rendus auprès du Roi depuis la Bataille de Senef; & après avoir pris les mêmes mesures avec le Maréchal, il les rompit à la prière de l'Evêque d'Autun. M. de Turenne obtint que ses Courriers arriveroient chez le Cardinal de Bouillon, qui rendroit ses Lettres au Roi, dont il recevroit directement les ordres sans qu'ils passassent par le canal du Ministre de la Guerre; & après avoir donné ordre à sa Conscience & à ses Affaires Domestiques, comme s'il n'avoit jamais dû revenir, il se rendit en Alsace, où il trouva Montecuculi à la tête de l'Armée Impériale.

Ces deux grands Maîtres dans l'art de la Guerre, résolus de déployer toute leur habileté, réduisirent plus d'une fois leurs Armées dans une extrême disette, parce que ne voulant combattre qu'avec avantage, ils s'observoient dans une petite étendue de Pays, qui ne pouvoit leur fournir les vivres & le fourrage nécessaire. Au lieu d'en venir à une Action décisive, ils faisoient des Marches & des Contre-Marches continuelles. Si celui-ci avoit d'abord l'avantage du Terrain, celui-là balançoit aussi-tôt cet avantage par un autre que son habileté lui faisoit trouver. Si l'un avoit l'art de feindre une Entreprise assez intéressante, pour faire décamper son Ennemi, l'autre, pénétrant la feinte, demouroit immobile, & ne quittoit point un Poste important. Enfin semblables à deux grands Joueurs d'Echecs de force égale, ces deux Généraux ne pouvoient rien faire l'un contre l'autre.

Montecuculi parut avoir deux Dessesins, l'un d'assiéger Philisbourg; afin d'ôter à l'Electeur Palatin cette épine, dont les piques alloient jusqu'au sang. Dans cette vûë, il s'empara de quelques Postes, comme s'il avoit voulu former un Siège, espérant tirer par ces mouvemens les François hors de leur Camp. M. de Turenne, jugeant que les Alliez n'étoient pas assez imprudens pour attaquer une Place remplie de Munitions, & où il avoit mis une bonne Garnison, se contenta d'y jeter quelques Dragons, par précaution, & demeura Spectateur tranquille des Mouvemens de l'Armée Impériale.

Le second Dessenin de Montecuculi, plus vrai-semblable que le premier, étoit d'entrer en Alsace par le Pont de Strasbourg. Cette Ville venoit de reprendre la Neutralité; mais comme M. de Turenne connoissoit la disposition intérieure du Magistrat & du Peuple, il se tenoit sur ses gardes, & ne s'assûroit de cette Neutralité qu'à proportion qu'il étoit en état d'empêcher qu'on ne la violât. Pour se délivrer de cet embarras, & couper la communication entre cette Ville & l'Armée Impériale, qui tiroit de là ses vivres, il fit une Entreprise hardie, ce fut celle de passer le Rhin. Ce passage auroit été non-seulement difficile, mais très-dangereux, si les Impériaux s'y étoient opposés. C'est pourquoi on leur en déroba la connoissance. Le Maréchal ayant fait préparer un Pont dans un endroit où ce Fleuve est très-large, & tout environné d'Isles couvertes de Bois, ils crurent que ce ne pouvoit être que pour faire passer quelques Partis, parce que les Equipages & le Canon ne pouvoient suivre par cet endroit. Cependant le Pont, ou plutôt les Ponts, car il en fallut faire cinq ou six, étant dressés, l'Infanterie, qui entreprenoit tout pour son Général, fit en peu de tems un si grand abbatris d'arbres, que l'obstacle que les Impériaux croyoient invincible se trouva levé. Montecuculi, ne pouvant d'abord le croire sur les avis qu'on lui en don-

donnoit, eut à peine le tems d'envoyer quelques Dragons sur le bord du Rhin, qui firent une Escarmouche assez inutile.

M. de Turenne s'empara d'abord de Wilstadt, dont la Garnison prit la fuite; & Montecuculi prévoyant qu'il pourroit attaquer Offembourg, y jeta promptement du secours. Les deux Armées étoient en face, l'une auprès de l'autre. Celle de France, résoluë de couper les vivres aux Impériaux, en leur ôtant la communication avec Strasbourg, où ils avoient des Magazins, gardoit les bords du Rhin, afin de leur en empêcher le passage. Elle s'étendoit depuis Freistheit jusqu'à Altenheim, où l'on avoit fait un Pont. M. de Turenne envoya le Marquis de la Freseliere avec quelques pièces de Canon & des Troupes dans l'Isle de Wantzenau, & mit une bonne Garnison dans celle de Honau, pour empêcher les Habitans de porter des vivres aux Impériaux. Enfin, de peur qu'ils ne passassent ce Fleuve, il enleva tous les Batteaux, fit faire une quantité de Machines de bois en forme de Cages, qu'on remplit de pierres, & qu'on attacha ensemble avec de grosses cordes & des poutres, après quoi on les coula à fonds à dix pas l'une de l'autre. Derrière ces espèces de Cages, on mit douze Batteaux couverts par le haut, & remplis de Soldats qui pouvoient tirer par de petites ouvertures qu'on y avoit faites.

Le Comte de Montecuculi avoit sa tête à Stolhoffen, son Quartier à Lichtenaw, & s'étendoit jusqu'à Offembourg. Il avoit dans le centre la petite Ville de Renchem, & envoyoit le long de la Rivière, à laquelle elle donne le nom, des Partis, afin d'empêcher les François de venir à lui par les Montagnes, & d'y aller fourrager. Le voisinage des deux Armées, dont les Gardes avancées pouvoient s'entendre & se parler, rendoit les Escarmouches très-fréquentes. L'un attaquoit un jour, & l'autre étoit attaqué le suivant. L'un étoit battu, & battoit à son tour; & ces différens Partis, en se signalant par de petits Combats, affoiblissoient les deux Armées. Mais le plus grand mal étoit la Disette qui régnoit presque également dans les deux Camps, & qui engageoit les Officiers à prier leurs Généraux de les faire périr dans une Bataille plutôt que par la Famine. Le Maréchal de Turenne répondit aux siens, que tant qu'il y auroit une feuille aux Arbres, il ne décamperoit point, & on intercepta une Lettre du Roi, par laquelle il lui ordonnoit de garder son Poste quelque grande que fût la misère qui désoloit son Armée. On ne souffroit pas moins dans celle de Montecuculi. L'une & l'autre faisoient des Courses dans le Brisgaw, & les Allemands n'épargnoient pas plus que les François les Terres qui appartenoient à l'Empereur. C'est ainsi que ces deux Généraux aimoient mieux faire souffrir la Faim à leurs Armées que de faire la moindre faute, & de prêter le flanc ou la queue, en décampant pour avoir du fourrage & des vivres.

LXV. M. de Turenne ayant jetté un Pont sur la Rivière de Renchem, & s'étant avancé jusqu'à Acheren, Montecuculi, qui vit la conséquence de cette Marche, détacha le Prince Charles de Lorraine pour aller attaquer les François de front, pendant que le Comte de Caprara le feroit par derrière. Le premier marcha de grand matin, & trouva à une lieuë de Renchem l'Avant-Garde commandée par M. de Vaubrun, qu'il attaqua avec beaucoup de vigueur. Il prit trois Postes avantageux, qu'il fit occuper par ses Troupes, & si Caprara étoit arrivé, la Victoire auroit été sûre; mais il excusa sa lenteur sur les Guides qui l'avoient trompé, & sur la difficulté des Chemins. Le Marquis de Rane eut un Cheval tué sous lui; Vaubrun, qui commandoit, reçut un coup à la jambe, & Tracy, Général Major d'Infanterie, fut fait Prisonnier. Il aprit au Prince que M. de Turenne étoit là en personne, & en effet il y étoit acouru avec son Infanterie, ce qui obligea Son Altesse de faire abandonner les Postes qu'elle avoit gagnés, & de se retirer en bon ordre à l'Armée.

Ce desavantage ne rebuta point M. de Turenne. Il prit Poste à Acheren, & obligea Montecuculi à abandonner ceux qu'il occupoit à Lichtenaw & à Stolhoffen, pour camper à Bihl. Le premier soin de Montecuculi fut de s'emparer de l'Eglise & du Cimetière de Camfold; mais y ayant trouvé une Troupe de François qui repoussèrent ses Gens, il jeta cent Hommes du Régiment de Grana dans le vieux Château & dans le Cimetière de Salsbach avec ordre à Cavaglieri, qui les commandoit, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. (a) Cependant M. de Turenne, s'étant avancé de ce côté-là avec toute son Armée; afin de prévenir l'Ennemi, fit braquer son Canon contre le Cimetière, afin de chasser ceux qui l'occupaient; mais Montecuculi

1675.

LXV.
Combat
entre les
Impériaux
& les
François.
Mort de
M. de Tu-
renne.

(a) *Vida, e Imperio de Leopoldo primero.* Tom. II. C. IV: *Vita del Montecuculi.* Relation de la Victoire rem-

portée sur les François proche de Strasbourg.

culi vint soutenir ce Poste à la tête de son Armée, dans le dessein d'engager une Bataille générale. M. de Turenne alla se loger de l'autre côté de Salsbach, où il fit dresser deux Batteries. Dunewalt, qui avoit été détaché pour reconnoître ce Poste, remarqua qu'il y avoit proche de là d'autres Hauteurs sur lesquelles il étoit aisé d'élever des Batteries, & les fit occuper. Montecuculi y envoya du Canon, & on commença à tirer des deux côtés à une heure après midi. M. de Turenne, voyant que le Canon Impérial étoit dans son Camp, & que ses Batteries étoient trop basses pour faire leur effet, résolut d'aller visiter une Montagne voisine & plus haute, afin d'y dresser une Batterie, qui démontât celles des Impériaux. Il y mena M. de St. Hilaire, Lieutenant Général d'Artillerie, auquel il avoit beaucoup de confiance. Ils raisonnoient ensemble, & M. de St. Hilaire montrait de la main le lieu où la Batterie pouvoit être placée, lorsqu'un boulet de Canon lui emporta le bras, & un autre boulet, après avoir fait plusieurs bonds, donna dans la poitrine du Maréchal de Turenne, & le renversa mort entre cinq & six heures du soir, le vingt-septième de Juillet. Le Fils de St. Hilaire fondeit en larmes de voir son Père dans l'état où le mettoit la perte de son bras; mais le Père, qu'un plus grand malheur rendoit insensible au sien propre, lui dit, en lui montrant M. de Turenne sur le carreau. *Ce n'est pas moi, mon Fils, qu'il faut pleurer. C'est cet Homme, dont la perte est irréparable.* On a prétendu que St. Hilaire avoit été la cause innocente de la mort de M. de Turenne, parce que le Manteau rouge qu'il portoit ayant fait croire aux Allemands qu'il falloit que ce fussent des Généraux, ils pointèrent contre eux leur Canon. D'autres racontent la chose autrement, & disent que le Prince Herman de Bade, qui étoit auprès de l'Artillerie, ayant reconnu, à l'aide d'une lunette d'approche, M. de Turenne, demanda à un Canonier, s'il pourroit bien toucher celui qu'il voyoit monté sur un Cheval blanc. Le Canonier ayant répondu que oui, il lui ordonna de le faire, & le coup ne fut que trop juste. Montecuculi apprit d'abord la nouvelle de sa mort par un Barbier de Moravie qui servoit dans le Régiment Royal de Dragons, & qui déserta exprès pour la lui venir annoncer. Ce Général, qui ne pouvoit le croire, menaça le Barbier de le faire pendre s'il mentoit; mais on ne put cacher long-tems une mort si importante, & l'on entendit bientôt le Soldat la confirmer, en faisant retentir l'air de ces tristes cris: *Notre Père est mort, nous sommes perdus.*

LXVI. On fut étonné que Montecuculi, qui avoit rangé son Armée en Bataille, ne profitât pas d'une circonstance si avantageuse pour la donner. On ne peut en rejeter la cause, que sur son tempérament froid & pésant. Les autres disent, qu'il ne vouloit rien hasarder. Quoi qu'il en soit, il manqua l'occasion la plus favorable qu'il pût avoir de remporter une glorieuse Victoire. La mort du Général avoit fait changer de face & de desseins à l'Armée Françoisé. La crainte, la défiance, & la jalousie s'emparèrent en un moment des Troupes & des Officiers. On craignoit d'être attaqué & battu. Les Soldats avoient perdu cette hardie confiance que la haute opinion qu'ils avoient du Général leur inspiroit. La jalousie, inévitable entre des Officiers du même rang, auroit causé un grand desordre, si on ne l'avoit arrêté. Le Comte de Lorges, Neveu du Maréchal, se trouvant de jour, prétendoit avoir le Commandement, & le Marquis de Vaubrun, que nous avons vu donner assez de marques de valeur & d'expérience, pour l'en croire capable, le lui disputoit, comme plus ancien Lieutenant-Général. Le différent fut accommodé. On les porta à convenir de donner alternativement les ordres. La Dispute ainsi réglée, on tint Conseil de Guerre, & il fut résolu de décamper la nuit du vingt-neuvième au trentième, afin de gagner Altenheim, où l'Armée avoit ses Ponts, & de repasser le Rhin. La Retraite étoit difficile. Il falloit passer les Rivières de Kintzing, & de Cheutre en présence des Impériaux. Pour cacher cette Marche, on laissa deux Gardes & quantité de Chariots & de Munitions dans le Camp. On passa le Kintzing avant que Montecuculi en fût averti, & tout ce qu'il put faire fut d'envoyer promptement Schults, Général de Bataille, qui trouva Hamilton avec quinze cens Anglois qu'on avoit laissés dans un bon Poste. Les Impériaux les chargèrent, en tuèrent trois cens, & obligèrent Hamilton de rejoindre l'Armée avec un peu de précipitation. Montecuculi vint ensuite attaquer Wilstadt, dont il chassa les François, qui y mirent le feu en l'abandonnant, & pendirent un Cravate à une Croix, ce qui irrita tellement les Allemands qu'ils jettèrent dans les flammes tous les François qui tombèrent entre leurs mains.

LXVI.
Retraite de
l'Armée
Françoisé.

Mais le Combat se donna au Passage de la Cheutre , proche de Goltfchir. Le Comte de Lorges étoit déjà avec son Avant-Garde au-delà de la Rivière , lorsqu'il aprit que Montecuculi chargeoit l'Arrière-Garde. Le Général Harrant (a) l'avoit fait attaquer par ses *Cravates* , qui ne lui obéirent qu'après un ordre réitéré julqu'à trois fois , parce que le nombre des François , fort supérieur au leur , les avoit d'abord épouvantez. Ces derniers voyant venir à eux les *Cravates* , détachèrent quatre Bataillons pour aller à leur rencontre ; mais Harrant , étant venu au secours des siens avec un Régiment de Dragons , chargea si vigoureusement l'Ennemi qu'il le mit en fuite. Alors les deux Armées s'avancèrent , & le Combat commença avec une fureur terrible. M. de Boufflers ayant remarqué un Bois que les Impériaux devoient nécessairement éfleurer en venant sur les François , y jetta des Dragons & de l'Infanterie. Il s'y défendit long-tems ; & le Comte de Lorges , connoissant l'importance de ce Poste , y envoya de la Cavalerie pour le soutenir ; mais il trouva qu'on l'avoit abandonné , & que plusieurs Escadrons étoient en deçà. Le Prince de Lorraine , qui commandoit l'Aîle-Gauche de l'Armée Impériale , attaqua la Droite de celle de France ; & , après une résistance opiniâtre , l'obligea de se retirer à Altenheim au milieu des Marais & des Bois. L'Aîle-Droite des Impériaux souffrit beaucoup plus , parce que le Colonel Dunewalt n'ayant pu arriver assez promptement , le Régiment de Montecuculi se trouva presque seul , & essuya un très-grand feu. On passa & repassa plusieurs fois la Cheutre ; & Montecuculi ayant renforcé ses Troupes de quelques Escadrons , le Marquis de Vau-brun fut obligé d'aller au secours des siens. Sa présence ranima les Combatans ; mais sa mort , qui arriva presque aussitôt , abatit tellement leur courage qu'ils auroient plié , si le Comte de Roye ne les avoit remenez au Combat. Il fut blessé à la tête sur le bord de la Rivière , où le Comte de Lorges fit pointer du Canon chargé à Cartouche qui incommoda fort les Allemands. Enfin , après un Combat de dix heures , (b) les François gagnèrent Altenheim , où il étoit impossible de les attaquer. On se canonna de part & d'autre pendant deux jours. L'Armée de France le faisoit foiblement , parce que son Artillerie passoit le Rhin ; & le troisième d'Août , M. de Lorges , ayant fait donner le soir une fausse alarme au Camp des Impériaux , passa lui-même ce Fleuve avec toute son Armée , & alla camper entre Eshau & Ersteyn , où il se retrancha , afin d'y pouvoir attendre en sûreté les ordres & le secours qu'on lui enverroit. Les Impériaux remportèrent la Victoire , puisque les François leur abandonnèrent le Champ de Bataille , pour se retirer derrière des Marais & des Fossees. Ils perdirent beaucoup plus de monde que les Allemands , & laissèrent derrière eux quantité d'Equipages. Cependant il n'y eut point de Déroute , la Retraite se fit en combattant. Ils emmenèrent tout leur Canon , ils ont même dit qu'ils en avoient gagné quelques pièces aux Impériaux. Il leur étoit glorieux de se soutenir après la mort d'un Chef tel que celui qu'ils venoient de perdre , & de repasser trois Rivières à la vûe d'une Armée commandée par un des plus grands Hommes de Guerre du Siècle. Enfin le Comte de Lorges fit en ce jour , dont dépendoit sa bonne ou sa mauvaise Fortune , tout ce qu'on pouvoit attendre d'un sage Capitaine , & d'un digne Neveu du Maréchal de Turenne , instruit & formé par ce grand Homme au métier de la Guerre.

LXVII. Sa Majesté Très-Chrétienne , qui attendoit avec impatience des nouvelles de son Armée d'Allemagne , fut vivement & sincèrement touchée , en apprenant la mort de M. de Turenne , & dit tout haut , *j'ai perdu l'Homme le plus sage de mon Royaume , & le plus grand de mes Capitaines*. Sa Majesté ne s'en tint point à de simples regrêts , elle fit connoître par des marques moins équivoques , combien elle honoroit la Mémoire de ce Héros. Elle voulut couronner ses services & ses vertus , non seulement en lui faisant faire des Obsèques superbes dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris , où toutes les Cours Souveraines assistèrent , mais en ordonnant qu'il fut enterré à S. Denis avec les Rois , ses Prédécesseurs , se croyant aussi obligé à celui qui lui avoit conservé son Royaume , qu'à ceux qui le lui avoient laissé. Les plus grands Orateurs du Siècle se disputèrent la gloire d'immortaliser son nom , l'un par la délicatesse des expressions , l'autre par l'élevation des pensées. (c) Mais on lui rendit un honneur singulier à l'Ouverture du Parlement. Le premier Président

Iii i

dent

(a) Général de Bataille de l'Armée Impériale.

(b) Il commença à dix heures du matin , & ne finit qu'à sept heures au soir.

(c) Oraisons funèbres du Vicomte de Turenne , par Mrs. Flechier & Mascaron.

— dent de Lamoignon fit son Eloge. Nous l'insérerons ici tout entier en faveur d'un si grand Héros, & de la délicatesse de la Pièce.

1675.

„ Ce grand Homme, dit-il, dont la France pleure la perte encore toute récente, combien a-t-il formé de Capitaines? Ce n'est pas à dessein de renouveler de si justes regrets, & de faire voir ici l'extrême vénération que nous avons pour sa Mémoire, que nous rappellons aujourd'hui la triste idée de cette perte. Notre douleur particulière fait place à des devoirs plus importants. Pendant que tout le monde parle de sa Gloire, & que la voix publique fait par tout son éloge, ce Lieu, où l'on sçait particulièrement rendre au mérite ce qui lui est dû, demeurera-t-il dans le silence?

„ On ne doit pas trouver étrange, si nous nous dispensons des règles ordinaires de ce Discours, en nous étendant sur les Louanges d'un Homme qu'on ne peut jamais trop louer. Tant de Qualitez héroïques éclatèrent en sa personne, & sa vie est un modèle si parfait, que parmi le grand nombre d'Actions vertueuses dont elle est remplie chacun peut trouver des Vertus à imiter.

„ Mais, sur tout, il eut au souverain degré le Desintéressement, la Probité, le Zèle pour le Bien Public & pour la Gloire de son Pays: Son cœur, insensible au gain & aux récompenses, n'aimoit qu'à rendre les autres heureux. Loin d'accumuler des Thrésors dans le Commandement des Armées, il a souvent emprunté des sommes considérables pour les distribuer aux Soldats, tandis qu'oubliant son intérêt particulier, il renonçoit à des Droits que l'usage de la Guerre a rendus légitimes.

„ Cependant sa Modération seule a pû fournir à ses Bienfaits, & lui donner le moyen d'être libéral sans commettre d'injustice ni de bassesse. L'Histoire, qui ne laisse rien perdre des personnages illustres, dira de lui les mêmes choses que Plutarque rapporte de Scipion. Ce Vainqueur de Carthage & de Numance, qui avoit enrichi Rome des dépouilles de l'Afrique, n'augmenta ni ne diminua son patrimoine, & ne laissa chez lui, en mourant, que trente-trois mars d'argent & deux mars d'or. Le grand Homme, dont nous parlons, n'a laissé précisément que la même Somme en argent comptant.

„ Peut-on avoir un témoignage plus certain de son Desintéressement, qualité rare en nos jours, & qui n'est point, comme au tems de Scipion, la vertu du Siècle? Le nôtre ne laissera pas de l'admirer. On lui donnera beaucoup d'éloges. Mais elle aura peu d'imitateurs, d'autant plus inimitable qu'elle venoit en lui d'une noblesse de cœur, & non pas d'un fond d'orgueil & d'une fausse Magnanimité.

„ Tout étoit sincère dans ses Mœurs, dans ses Sentimens. L'aversion pour les Flateries, le mépris même des véritables Louanges, plus difficile aux grands Hommes que celui des Biens, furent encore son principal caractère. Il mérita tous les Honneurs sans les rechercher, toujours humble dans les plus grands évènements, & comme importuné du bruit de son nom, ce nom fameux, la terreur de l'Empire & de l'Espagne, l'amour des Soldats, & l'admiration de toute l'Europe.

„ Au retour de ces dernières Campagnes qui ont fait le comble de sa Gloire, où il mena battant les Princes confédérés depuis la Moëlle jusques dans le fond du Nord, il fit repasser le Rhin à des Nations formidables, qui partageoient en idée les meilleures Provinces de la France. Il rabaissoit lui-même la grandeur de ses Exploits. Ennemi de l'éclat en toutes choses, semblable en apparence aux personnes du moindre rang, il ne se distinguoit des autres Courtisans que par une extrême modestie.

„ Cette Vertu, qui lui étoit si naturelle ne le quittoit pas même à la tête des Armées. Il n'étoit fier qu'aux Ennemis. Mais il montrait une intrépidité sans faste au milieu du péril, & quand l'occasion le demandoit. Jamais Général n'a plus exposé sa personne, jamais Capitaine ne s'est montré plus Soldat.

„ Dans la plus grande chaleur d'une Action il jugeoit à l'instant de l'évènement du Combat, par les différens mouvemens des Combattans; & comme il voyoit tout de sang froid & d'un clin d'œil, il profitoit de tous les mouvemens & des moindres fautes que l'on faisoit devant lui.

„ Néanmoins ses Résolutions ne partoient point d'une impétuosité téméraire, ni d'une sagesse trop lente. Il ne faisoit, ni ne disoit rien d'inutile; mais il n'oublioit rien de nécessaire, & sa profonde intelligence paroissoit encore plus dans ses Actions que dans ses Discours. Ses ordres étoient clairs, toujours exécutez

„ avec

„ avec courage, & plutôt par affection que par crainte, parce qu'il étoit exact
 „ fans être rigoureux. Il ſçavoit que l'amour des Troupes envers leurs Chefs 1675
 „ nourrit l'obéiffance, & la Discipline conſerve en elles la confiance & la Va-
 „ leur.

„ Auffi les Soldats étoient tellement affûrez de vaincre ſous lui, qu'ils ne confi-
 „ déroient ni le nombre des Ennemis, ni la force des Lieux, ni les dangers où ils
 „ s'expoſoient, perſuadez que leur Chef pourvoyoit à tout comme un Père de Fa-
 „ mille, qu'il ne ſe donnoit aucun repos fans affûrer le leur, & que ſ'il ſe réfer-
 „ voit quelqu'avantage ſur eux, c'étoit de prendre la principale part aux peines
 „ & aux périls.

„ Par de tels charmes il a ſçu ſe faire obéir & ſe faire aimer. Par cette ſage œco-
 „ nomie, avec une poignée de Gens on l'a vû arrêter & détruire pluſieurs Puiffan-
 „ ces conjurées, ſubſiſter long-tems en des Pays rüinez, entretenir ſes forces &
 „ les rétablir. Il ne hazardoit rien aveuglément dans la bonne Fortune; mais il ne
 „ deſespéroit de rien dans la mauvaiſe, & trouvoit des reſſources à tout dans des con-
 „ jonctures où l'on croyoit ſa déſaite affûrée.

„ Contre des Ennemis rufeZ, il ſe ménageoit avec une prudence qu'on ne pouvoit
 „ ſurprendre. S'il les falloit prévenir, il marchoit avec une rapidité prodigieufe.
 „ Lorſqu'il a voulu ſe dérober d'eux, il a échapé à leur vigilance, & les a laiffez,
 „ pour ainſi dire, dans les filets qu'ils lui avoient tendus, tirant de la diſpoſition des
 „ Lieux tout l'avantage qu'on en pouvoit tirer, & ne laiſſant rien faire au hazard,
 „ que ce que la prudence ne pouvoit faire.

„ Et certes pour ſçavoir le nombre de ſes Victoires, il ne faut que conter tou-
 „ tes les Campagnes qu'il a faites. (a) Les Actions les plus heureuſes & les plus
 „ connuës ne ſont pas touſjours les plus admirables. Car il n'a pas moins vaincu,
 „ lorſque les Ennemis n'ont pas oſé ſe préſenter devant lui que quand il les a défaits
 „ en Bataille rangée, ſi ce n'eſt que cette façon de vaincre eſt moins périlleuſe &
 „ plus utile à l'Etat.

„ Quelqu'ardeur qu'il eût pour ſa gloire, il en régla tous les mouvemens par un
 „ attachement indiſpenſable à ſon devoir, & par les maximes d'une ſolide piété. Au
 „ lieu de ſouhaiter la Guerre pour accroître ſa conſidération, il ne déſiroit rien tant
 „ que le repos public & la félicité des Peuples. L'eſprit infiniment élevé au-deſſus
 „ des ſentimens ordinaires, il ſongeoit moins à rendre ſon nom éclatant, qu'à ſer-
 „ vir ſolidement un Prince digne d'être ſervi par de tels Héros, & autant élevé
 „ au-deſſus de tous les Rois de l'Univers, que le grand Homme dont nous parlons
 „ étoit élevé au-deſſus de leurs Capitaines.

„ Il y a ſujèt de ſ'étonner que ſa ſanté ait pû répondre touſjours à la grandeur de
 „ ſon courage. Car quelle jeuneſſe a paru plus vigoureuſe que ſes dernières années?
 „ Quelqu'un dans la fleur de ſon âge a-t-il moins épargné ſa perſonne, & fourni plus
 „ gayement aux fatigues d'une longue Campagne? On l'auroit crû comme inſenſi-
 „ ble à tous les travaux de la Guerre, à toutes les injures des Saiſons, ſi le ſoin
 „ continuel qu'il prenoit pour les épargner aux autres n'eût fait voir qu'il les reſ-
 „ ſentoit.

„ N'a-t-il pas donné des marques admirables de cette conſtance à ce Chef fa-
 „ meux des Armées Impériales, (b) qui employoit contre lui toutes les rufeZ &
 „ les ſtratagèmes de l'art. Après l'avoir pouſſé peu à peu de défilé en défilé, à
 „ la fin, content du Poſte où il l'avoit comme renfermé, & de la marche ſurprenan-
 „ te qu'il avoit faite, tout prêt de recueillir les fruits d'une Victoire qu'il avoit
 „ amenée de ſi loin, lui qui ne ſe flatoit jamais, il alloit, diſoit-il, chaffer les
 „ Troupes de l'Empire bien loin de nos Frontières, & peut-être forcer l'Ennemi à
 „ demander la Paix ſous des Conditions glorieuſes à la France, lorſqu'un coup fatal
 „ trancha tous ſes Deſſeins avec le cours d'une ſi belle vie.

„ Projets humains, eſpérances trompeuſes, eſt-ce ainſi que vous vous diſſipez,
 „ & que la rête la plus illuſtre de même que la plus ordinaire eſt ſujette aux attein-
 „ tes de la Mort? Mais en ceſſant de vivre, ce grand Homme ne ceſſa pas de vain-
 „ cre, ſon eſprit & ſes ordres encore préſens aux yeux de toute l'Armée cauſèrent
 „ le gain du Combat (c) qui précéda ſes Funérailles, & tous les Soldats, ani-
 „ mez

Iii i 2

(a) Il auroit fallu excepter Mariandal & Rethel où il
 avoit été battu.

(b) Montecuculi.

(c) Les François ne gagnèrent point le Combat.
 Voyez ci-deſſus, pages 616. & 617.

1675. „ mez de la juste douleur de sa perte , firent des actions incroyables pour la ven-
 „ ger. (a)

Ajoûtons à cet Eloge, qui sent un peu le Panégyrique en certains endroits, quelques traits de celui qu'un Homme de Guerre, & une des meilleures plumes du dernier Siècle nous a laissé dans ses Oeuvres. Ils feront d'autant plus de plaisir, qu'ils contiennent quelques particularitez de la vie de M. de Turenne, qui pourront contribuer à former son Caractère.

„ Tant qu'il a servi avec M. le Prince en Allemagne, dit cet Ecrivain, M. le
 „ Prince lui a donné la principale Gloire de tout ce qu'on y faisoit; & l'estime
 „ qu'il avoit pour lui alla si loin, que s'entretenant avec quelqu'un de tous les Gé-
 „ néraux de son tems, *Si j'avois à me changer*, dit-il, *je voudrois être changé en*
 „ *M. de Turenne, & c'est le seul homme qui puisse me faire souhaiter ce changement-*
 „ *là.* On ne sçauroit croire l'application qu'avoit M. le Prince à l'observer, cher-
 „ chant à profiter non-seulement de ses Actions, mais de ses Discours.

„ Il me souvient qu'il lui demandoit un jour quelle conduite il voudroit tenir
 „ dans la Guerre de Flandre. *Faire peu de Sièges*, répondit M. de Turenne, *&*
 „ *donner beaucoup de Combats.* *Quand vous aurez rendu votre Armée supérieure*
 „ *à celle des Ennemis par le nombre, & par la bonté des Troupes, ce que vous*
 „ *avez presque fait par la Bataille de Rocroy, quand vous serez bien maître de la*
 „ *Campagne, les Villages vous vaudront des Places. Mais on met son honneur à*
 „ *prendre une Ville forte, bien plus qu'aux moyens de conquérir aisément une Pro-*
 „ *vince. Si le Roi d'Espagne avoit mis en Troupes ce qu'il lui a coûté d'Hommes*
 „ *& d'Argent à faire des Sièges & à fortifier des Places, il seroit aujourd'hui le*
 „ *plus considérable de tous les Rois.*

„ La première Maxime de M. de Turenne pour la Guerre est celle qu'on attribue
 „ à César, qu'il ne falloit pas croire avoir rien fait tant qu'il restoit quelque chose
 „ à faire. A peine Philipsbourg avoit capitulé, qu'il se détacha avec ses Troupes
 „ pour tomber sur le petit Corps que Savelli & Coloredo commandoient: il y tom-
 „ ba, il le défit, il marcha à Spire, à Wormes, à Mayence, qui se rendirent; &
 „ tout cela fut exécuté en six ou sept jours. Il considéroit plus les Actions par
 „ leurs suites que par elles-mêmes: il estimoit plus un Général qui conservoit un
 „ Pays après avoir perdu une Bataille, que celui qui l'avoit gagnée, & n'avoit pas
 „ sçu en profiter.

„ C'est dans les Guerres Civiles qu'on a mieux connu M. de Turenne, pour
 „ avoir été plus exposé aux Observations des Courtisans. On sçait qu'il a sauvé la
 „ Cour à Gergeau, & qu'il l'a empêchée de tomber entre les mains de M. le Prince
 „ à Gien. Il a conservé l'Etat quand on le croyoit perdu. Il en a augmen-
 „ té la Gloire & la Grandeur, lorsqu'à peine on osoit en espérer la conserva-
 „ tion.

„ Revenons des Faits de M. de Turenne à une Observation plus particulière de
 „ sa Conduite, de ses Qualitez & de son Génie. Aux bons Succès, il pouvoit les
 „ avantages aussi loin qu'ils pouvoient être poussez. Aux mauvais, il trouvoit tou-
 „ tes les ressources qu'on pouvoit trouver. Il préféroit toujours la solidité
 „ à l'éclat; moins sensible à la Gloire que ses Actions lui pouvoit donner qu'à l'u-
 „ tilité que l'Etat en recevoit. Le Bien des Affaires alloit avant toutes choses: on
 „ lui a vû essuyer les mauvais offices de ses Envieux, les injures de ses Ennemis,
 „ les dégoûts de ceux qu'il servoit, pour rendre un véritable service. Modeste en ce
 „ qu'il faisoit de plus glorieux, il rendoit les Ministres vains & fiers avec lui par les
 „ avantages qu'ils tiroient de ce qu'il avoit fait: sévère à lui même, il contoit tous
 „ ses malheurs pour des fautes; indulgent à ceux qui avoient failli, il faisoit passer
 „ leurs fautes pour des malheurs.

„ Il semble qu'il donnoit trop peu à la Fortune pour les Evénemens; & le voulant
 „ convaincre par son propre exemple du pouvoir qu'elle a dans les occasions, on
 „ lui dit qu'il n'avoit peut-être jamais mieux fait qu'à Mariandal & à Réthel, ce-
 „ pendant qu'il avoit perdu ces deux Combats pour avoir été malheureux. *Je suis*
 „ *content de moi*, répondit-il, *dans l'Action; mais si je voulois me faire justice*
 „ *un peu sévèrement, je dirois que l'Affaire de Mariandal est arrivée pour m'être*
 „ *laissé aller mal à propos à l'importunité des Allemands qui demandoient des*

Quar-

(a) Harangue de M. le premier Président de La-Martin, de l'année 1675.
 moignon, à l'Ouverture du Parlement, après la Saint

„ Quartiers ; & que celle de Rhétel est venue de m'être trop fié à la Lettre du
 „ Gouverneur , qui promettoit de tenir quatre jours le jour même qu'il se rendit : 1675.
 „ à quoi il ajouta : Quand un homme se vante de n'avoir point fait de faute à la
 „ Guerre , il me persuade qu'il ne l'a pas faite long-tems.

„ Jamais les Vertus des Particuliers n'ont été si bien unies avec les Qualitez
 „ des Héros qu'en la Personne de M. de Turenne : il étoit facile dans le Commer-
 „ ce , délicat dans la Conversation , fidèle dans l'Amitié. On l'a accusé de ne s'em-
 „ ployer pas assez fortement pour ses Amis à la Cour ; mais il ne s'y employoit
 „ pas davantage pour lui-même : une Gloire secrète l'empêchant de demander ce
 „ qu'il n'étoit pas sûr d'obtenir , il faisoit tout le plaisir qu'il pouvoit faire par lui-
 „ même. Les Amis d'ordinaire pensent qu'on a plus de crédit qu'on n'en a , &
 „ qu'on leur doit plus qu'on ne leur doit.

„ Si les singularitez sont des espèces de défauts dans la Société , M. de Turenne
 „ en avoit deux qu'on reproche à bien peu de gens , un Desintéressement trop grand,
 „ lorsqu'on voyoit régner un Esprit d'Intérêt universel , & une Probité trop pure
 „ dans une Corruption générale.

„ Son Changement de Religion fut sensible à tous les Protestans : ceux qui l'ont
 „ connu ne l'ont attribué ni à l'Ambition , ni à l'Intérêt. Dans tous les tems il avoit
 „ aimé à parler de Religion , particulièrement avec M. d'Aubigny , disant toujours
 „ que les Réformez avoient la Doctrine plus saine , mais qu'ils ne devoient pas se
 „ séparer , pour la faire prendre insensiblement aux Catholiques. Quand on
 „ avoué qu'on a eu tort de sortir d'une Eglise , reprit M. d'Aubigny , l'on est
 „ bien près d'y rentrer ; & si je survis à Madame de Turenne , je vous verrai dans
 „ la nôtre. M. de Turenne sourit , & ce Souris n'expliquoit pas assez si c'étoit pour
 „ se moquer de la Prédiction de M. d'Aubigny , ou pour l'approuver. Dans l'une
 „ & dans l'autre Religion , il alloit toujours au Bien : *Huguenot* , il n'avoit rien d'op-
 „ posé à l'intérêt des Catholiques ; *Converti* , il n'avoit point de Zèle préjudicia-
 „ ble à la sûreté des *Huguenots*. Dans la Déférence qu'avoit le Roi pour son grand
 „ Sens , il est à croire qu'il l'auroit suivi ; & que les Ministres *Huguenots* n'auroient
 „ pas à se plaindre de leur Ruïne , ni le Clergé Catholique à se repentir de son
 „ Zèle. (a)

Après la Bataille de Taverne perduë , Trèves prise , & M. de Turenne tué , Sa
 Majesté Très-Chrétienne créa sept Maréchaux de France , comme si elle avoit vou-
 lu réparer par le nombre la perte d'un seul , ce qui fit dire à Madame Cornuel , (b)
 Que le Roi avoit changé son Louis d'or en Louis de cinq sols. Les Ducs de Luxem-
 bourg , de Navailles , de Duras , & de la Feuillade , le Marquis de Rochefort , les
 Comtes d'Estrades & de Schomberg furent du nombre des élus. La Religion du der-
 nier faisoit depuis long-tems un obstacle à sa promotion. Il avoit toujours refusé
 d'en faire le sacrifice au Roi , qui l'en prioit. Il eut seulement la complaisance
 d'entendre quelques Docteurs ; mais il déclara qu'ils ne l'avoient point satis-
 fait ; & le Roi , qui ne vouloit pas perdre un si grand Officier par un refus dont
 l'injustice auroit été sensible , lui accorda enfin cette Dignité qu'il avoit si bien mé-
 ritée.

La faveur de Madame de Montespan avoit souffert quelque diminution , c'est pour-
 quoi le Duc de Vivonne , son Frère , étoit oublié dans la Nomination. Le Roi , par
 un mouvement de Dévotion que la circonstance du Jubilé excita dans son ame , &
 sollicité par M. de Meaux , avoit cessé de la voir pendant quelques jours ; mais il reprit
 sa première ardeur pour elle dès que le feu passager de la Dévotion fut refroidi. Alors
 elle remit son Frère sur les rangs , & obtint pour lui le Bâton. Le service que le Comte
 de Lorges venoit de rendre , & dont on reçut la nouvelle en ce tems-là , méritoit
 qu'on grossît le nombre de ces Maréchaux ; mais M. de Louvois , qui vouloit se
 venger sur le Neveu de la haine que l'Oncle lui avoit marquée pendant sa vie , fut
 cause que le Roi se contenta de lui promettre qu'il ne perdrait rien au retardement.
 En effet il lui conféra cette Dignité l'année suivante , plutôt comme une reconnois-
 sance de sa Réconciliation avec le Ministre , que comme une récompense de ses belles
 Actions.

Le Duc de Duras , son Frère , vint de Franche-Comté prendre le Commandement
 Iii i 3 de

(a) Oeuvres Mêlées de M. de St. Evremont. Tome
 III. Quarto , Edition de Londres , 1709.

(b) Femme d'esprit , âgée alors de 80. ans , & qui
 étoit en possession de dire de bons-mots.

1675. de l'Armée d'Allemagne, en attendant que le Prince de Condé, seul capable de remplacer M. de Turenne ; pût s'y rendre. M. le Prince étoit le premier homme du monde pour un jour de Bataille ; M. de Turenne pour une Campagne. Celui-là pour finir glorieusement des Entreprifes hardies ; celui-ci pour terminer une Guerre. L'un avoit une supériorité de génie qui ne se troubloit jamais , l'autre un sang froid admirable , une grande capacité , une longue Expérience , une Valeur assurée.

LXVIII. Inaction des deux Armées. LXVIII. Après que l'Armée Françoisé eut repassé en deçà du Rhin , les Impériaux qui s'étoient retirez vers Offembourg, se rapprochèrent de Strasbourg, & recommencèrent leurs Négociations avec cette Ville. La mort de M. de Turenne & la retraite des François aplanirent toutes les difficultez. Elle accorda le passage aux Impériaux, & fit avec eux un Traité secret. Les deux Armées restèrent quelque tems dans l'inaction. Celle des Alliez se reposa, & celle de France se retrancha, en attendant le Prince de Condé.

LXIX. Divers Combats en Allemagne. LXIX. Ce Prince étant arrivé en Alsace avec beaucoup de peine, parce qu'on avoit dessein de le couper sur la route, forma son Armée & la campa à Kestenholtz proche de Schelstadt. Il s'avança jusqu'aux Châteaux de Holtseim & de Lingelsheim entre lesquels il se retrancha ; & ayant fait faire plusieurs coupures dans les bois derrière lui, il fit tirer le Canon, pour provoquer les Impériaux à le venir attaquer, espérant qu'ils ne pourroient le forcer dans un Poste si avantageux. Montecuculi s'avança, & feignit de passer la Brutsch avec son Aîle-gauche, pendant que la droite attaquoit & emportoit deux Châteaux, où Son Altesse avoit laissé une centaine de Soldats qui firent peu de résistance. Il s'empara ensuite d'une Hauteur auprès d'Acheneim où il dressa une Batterie de douze pièces de Canon qui fit un grand desordre dans le Camp des François, & les obligea de se mettre à couvert dans le Bois auprès de leur Canon. Leur Infanterie gardoit toutes les avenues ; mais le Canon des Impériaux la força de se retirer ; & Montecuculi, ayant passé la Rivière de Prents sur les trois Ponts qu'il y avoit fait jetter, attaqua si vivement les François qui étoient dans le Bois, qu'il les mit en déroute. Le Prince de Condé décampa le lendemain matin, & alla par Geitspitzen & Benfeld reprendre son Poste auprès de Schelstadt. Il étoit impossible de le suivre, parce qu'il avoit pris la précaution de faire rompre les chemins, en les faisant remplir d'Arbres abatus. Dunewalt & Schults prirent seulement quelques Paresseux avec des Mulets & des Chariots qui marchaient plus lentement. Montecuculi vint jusqu'à Danbach, d'où il envoya pousser la grande Garde ennemie, qui se retira promptement à l'Armée, sans que Monsieur le Prince fit aucun mouvement pour donner Bataille. On assure que M. de Duras & les Officiers, Partisans de feu M. de Turenne, s'opposèrent à Son Altesse par jalousie. Montecuculi décampa, & feignit d'assiéger Saverne, dont la Garnison avoit brûlé dix ou douze Villages voisins, pour empêcher l'Armée Impériale de subsister. Le Prince Herman de Bade l'investit pendant que Montecuculi observoit le Prince de Condé à Hochfelt. A peine avoit-on jetté quelques Bombes dans la Place qu'on abandonna le Siège, ce qui surprit d'autant plus, que les François ne faisoient aucun mouvement pour venir au secours. Montecuculi feignit aussi de vouloir assiéger Haguenau ; mais on leva le Siège, sous prétexte que M. le Prince venoit au secours, quoiqu'il n'y pensât pas. L'Armée Impériale se campa auprès de Strasbourg sur les bords de l'Ill, Rivière qui baigne cette Ville, & l'Armée Françoisé prit Poste sur l'autre bord. M. le Prince s'empara de trois Châteaux voisins, qu'il ne garda pas long-tems. Wertmuller, Officier Suisse, qui commandoit l'Infanterie de l'Empereur, les attaqua avec tant de fureur que ceux que M. le Prince y avoit mis pour les défendre furent obligez de se rendre à *discretion*. Cet Homme *Coquin & brutal*, prétendit qu'il étoit maître de les faire massacrer, puisqu'ils étoient à sa *discretion*, & il fit commencer le Massacre par les Officiers. „ Comme il les faisoit *assassiner* il y eut un Gentil-homme bienfait nommé Montecuculi, „ nay de Normandie, Parent de Balebat, qui en parant du bras le coup de fabre, „ qu'on lui porta sur la tête, s'écria qu'il étoit Neveu de M. le Comte de Chavagnac. Un Officier, qui l'entendit, empêcha qu'on ne redoublât dessus lui, & l'amenant au Comte. „ Il le reçut aussi bien que s'il avoit été son Parent, car M. de Montenay ne l'étoit pas, & il ne se l'étoit dit, qu'afin de sauver sa vie. (a)

Après

(a) Mémoires du Comte de Chavagnac, page 406. & 407. Comme M. le Marquis de Montenay est encore vivant, je me suis informé à lui-même de la vérité de ce Fait, & voici ce qu'il m'a répondu :

Après avoir repris ces Châteaux, on découvrit d'une Hauteur voisine l'Armée de M. le Prince en Bataille, qui pouvoit être composée de vingt-mille Hommes, & celle des Impériaux étoit de trente-mille. Montecuculi, auquel Chavagnac en donna l'avis, se rendit sur cette Hauteur, & y fit dresser une Batterie, qui incommoda tellement le Camp de M. le Prince, qu'il fit plier les Tentés, & se retira. Dunewalt le suivit avec mille Chevaux, & prit les Traîneurs. On croyoit que toutes ces feintes, ces Marches & Contre-Marches ne s'étoient faites que pour surprendre Philisbourg, à quoi il y avoit d'autant plus d'apparence qu'on avoit fait descendre quantité de Munitions de Guerre achetées à Strasbourg. Mais tous ces desseins aboutirent à fortifier Lauterbourg, pour empêcher les Convois qu'on vouloit jeter dans Philisbourg, & à dresser un Pont sur le Rhin, afin de pouvoir le passer quand on voudroit. M. le Prince, qui avoit reçu un renfort de cinq mille Hommes, en dressa un autre au-dessous de Brisac, & ravagea la Haute & la Basse Alsace par des Courses continuelles. Le Comte de Lorges, que le Roi fit Maréchal de France, y demeura, & quarante-deux Régimens Impériaux furent repartis dans la Swabe & dans la Franconie, malgré l'opposition des Cercles.

LXX. Ainsi finit la Campagne d'Alsace. Venons à ce qui se passoit dans le Nord. Nous avons déjà vu l'Electeur de Brandebourg contraindre les Suédois d'abandonner ses Etats, qu'ils avoient attaquez, afin de faire une Diversion en faveur de la France. Il a prit peu de tems après qu'il y avoit un Traité secret entre le Roi de Suède & l'Electeur de Bavière. Ces nouveaux Alliez devoient avoir une Armée dans l'Empire prête à marcher au secours de celui qui seroit attaqué. La Suède devoit mettre sur pied onze mille Hommes, (a) & Son Altesse Bavoise huit mille. (b) Il suffisoit que celui qui seroit attaqué demandât du secours pour l'obtenir dans trois semaines avec un train d'Artillerie. (c)

LXXI. L'Electeur de Bavière ne pouvoit faire autant de bien à la Suède, que le Dannemarc pouvoit lui faire de mal. Cette Couronne déclara la Guerre aux Suédois, & unit sa Flotte avec celle des Etats, afin de combattre une Puissance qui s'étoit engagée dans la Guerre, au lieu de soutenir jusqu'à la fin le caractère de Médiatrice. Christierne V. Roi de Dannemarc, étoit résolu d'agir vigoureusement contre la Suède; mais ses Ministres, au lieu de le seconder, suivoient les mouvemens que la Reine, qui n'étoit pas portée pour cette Guerre, leur inspiroit, & faisoient avec tant de lenteur les préparatifs de l'Armement, qu'on laissoit passer la belle Saison. D'ailleurs le Duché de Brême, qu'on vouloit enlever aux Suédois, formoit une source d'intrigues & de contestations. L'Evêque de Munster, chagrin de n'avoir rien gagné à la Guerre qu'il avoit faite aux Etats, & qui faisoit marcher ses Troupes en leur faveur de ce côté-là, prétendoit du moins partager ce Duché, si on ne le lui cédoit pas entièrement comme une récompense due aux services qu'il devoit rendre aux Alliez. L'Empereur l'appuyoit par zèle pour l'Eglise Romaine, dont il vouloit introduire le Culte dans ce Pays. D'un autre côté, le Roi de Dannemarc, l'Electeur de Brandebourg, & les Ducs de Lunebourg vouloient partager entre eux la Conquête, à l'exclusion de l'Evêque, qui seroit toujours prêt à troubler les Protestans dans l'exercice de leur Religion. Mais ils ne s'accordoient point sur le partage.

Des Alliez ainsi divisés ne pouvoient guères contribuer au Bien Public. L'Evêque de Munster fut le premier qui fit marcher ses Troupes sur les bords du Weser avec quelques Brandebourgeois. Ils s'empara de Verden & de quelques autres Places. Alors il fit le Maître, leva les Contributions en son nom, & refusa aux Brandebourgeois les Quartiers qui leur étoient nécessaires. Ce Prélat, prévoyant qu'il ne pourroit soutenir long-tems seul, s'accommoda avec les Ducs de Lunebourg, &

1675.

LXX.
L'Electeur
de Bavière
s'allie avec
la Suède.

LXXI.
Le Roi de
Danne-
marc dé-
clare la
Guerre aux
Suédois.
Jonction
de la Flotte
Danoise
avec celle
de Hol-
lande.

„ A l'égard du Fait qui me concerne, rapporté dans
„ les Mémoires de feu M. le Comte de Chavagnac,
„ il est très-véritable. Wettmuller, qui commandoit
„ l'Infanterie de l'Empereur, ordonna que l'on tuât tous
„ les Officiers qui avoient tenu contre les Troupes Im-
„ périales. Il est vrai que l'Officier qui me donna plu-
„ sieurs coups de sabre ne le porta pas loin; car je le
„ tuai d'un coup d'épée, & en même tems j'en reçus
„ plusieurs. Je me dis Parent de Chavagnac, ce qui
„ me sauva la vie, car j'aurois été tué. On me mena
„ à lui, & il eut tous les soins imaginables de moi.
„ Feu M. le Duc de Lorraine, qui condamna haute-
„ ment l'Action barbare de Wettmuller, eut aussi tou-

„ tes les hontes que l'on peut avoir pour moi. Voi-
„ là, Monsieur, le Fait que vous souhaitez sçavoir
„ au naturel comme il est. DE MONTENAY.

„ Ce 21. de Février, 1722.
(a) Sçavoir 6000. Fantassins, 3800. Chevaux, &
1200. Dragons.

(b) Sçavoir 5500. Fantassins, 2000. Chevaux, &
500. Dragons.

(c) Traité d'Alliance entre Sa Majesté Suédoise, &
Ferdinand Marie, Electeur de Bavière. Signé à Mu-
nich, le 23. de Février, 1675. Mais il ne devint pu-
blic qu'au mois de Septembre suivant.

— & partagea avec eux. Ils crurent contenter l'Electeur de Brandebourg, en lui promettant un secours gratuit en Poméranie, qui devoit lui être d'autant plus agréable que M. Blaspiel, son Envoyé, n'avoit rien stipulé pour Son Altesse dans le Duché de Brême. Ils flattoient les Hollandois en les assurant qu'ils agiroient la Campagne suivante sur la Moselle, & s'ouvrieroient par là une Porte pour entrer en France. Le Danois, qui vouloit avoir une communication avec le Duché d'Oldembourg, étoit plus difficile, & fit chasser les Munstériens de divers Postes qu'ils occupoient.

On convenoit qu'il falloit conserver la Liberté à la Ville de Brême, en la déclarant Ville Impériale, & en la dégagant du Serment de fidélité qu'elle prêtoit au Roi de Suède.

LXXII.
L'Electeur
de Brande-
bourg en-
tre en Po-
méranie.

LXXII. L'Electeur, ennuyé d'avoir passé trois mois dans le Meckelbourg en négociations inutiles, entra en Poméranie, & alla s'aboucher avec le Roi de Dannemarck à Gadebuschs, afin de prendre avec Sa Majesté les mesures nécessaires pour réussir dans cette Entreprise. Il fut résolu que le Roi attaqueroit avec ses Troupes Damgarten, les Impériaux avec quelques Brandebourgeois Démin, & l'Electeur Tribes. Sa Majesté Danoise arriva le deuxième d'Octobre devant Damgarten, où commandoit le Comte de Koningsmark, qui fit une belle deffense, & eut un Cheval tué sous lui. L'Electeur, après avoir forcé en passant le Château de Clempenaw, se mit en marche, pour se rendre maître de Gatzkow. L'Entreprise étoit d'autant plus difficile, que le Château étoit situé au milieu d'un Marais proche de la Rivière de Pene, extrêmement profonde, & dont les bords étoient fort marécageux, & que de l'autre côté régnoit une Colline sur laquelle les Suédois s'étoient postez avec du Canon. L'Electeur fit un si terrible feu contre le Château sur lequel il tira à Boulets rouges, que les Suédois furent obligez de l'abandonner, & de se sauver par le Marais. Il eut plus de peine à les chasser de la Montagne, où ils s'étoient retranchés, & il en coûta beaucoup de Monde avant qu'on pût les obliger à l'abandonner. Wrangel, voyant l'Electeur Maître de ce Poste important, & que Son Altesse avoit dressé un Pont sur la Pene, pour aller joindre les Impériaux & les Danois, ordonna aux Garnisons de Tribes & de Damgarten d'en sortir, & de se retirer à Stralsunde, où il fut impossible de les attaquer, parce qu'elles avoient élevé à la hâte quelques Retranchemens à leur tête, dont la Mer & la Ville couvroient les deux Ailes & la Queuë.

LXXIII.
Prise de
Wollin.

LXXIII. Le Comte de Swerin, qui commandoit un Corps de Troupes de l'Electeur, résolut de surprendre Wollin. Il fit mine de vouloir attaquer le Fort de Divende; & s'étant embarqué pendant la nuit, il étoit déjà au milieu de la Rivière que les Suédois, qui étoient sur l'autre bord, n'en sçavoient rien. La Descente se fit heureusement. Wollin fut investi avant que le secours qu'il attendoit arrivât; & l'Assaut ayant été donné la nuit du treizième d'Octobre en trois différens endroits, le Gouverneur fut tué sur la brèche, la Place prise, toute la Garnison, & les Bourgeois, qui avoient pris les Armes, taillez en pièces, & la Ville pillée pendant deux heures.

LXXIV.
De Wol-
gast.

LXXIV. Les Brandebourgeois passèrent de Wollin dans l'Isle d'Usedom, où l'Electeur se rendit, & mit le Siège devant Wolgast, qui ne fit pas beaucoup de résistance. Le Château, fortifié de plusieurs nouveaux Retranchemens & de neuf Bastions, muni d'une Garnison de neuf cens Hommes, commandée par le Général Blixem, ne se rendit pas si facilement. L'Electeur ouvrit la Tranchée & employa huit jours entiers à préparer les Ponts nécessaires pour passer la Rivière. Pendant ce tems-là, les Assiégez firent un grand feu; mais ils ne tuèrent pas beaucoup de monde. Quoique quelques Batteries des Assiégeans fussent dressées dès les trois ou quatre premiers jours, cependant Son Altesse Electorale ne voulut pas s'en servir qu'elles ne fussent toutes en état. Ce fut le neuvième de Novembre à la pointe du jour, qu'on les fit toutes jouer ensemble, & qu'on jetta une infinité de Boulets rouges, de Bombes & de Grenades, ce qui fit un si grand effet, que deux Bastions furent d'abord rüinez, & le Canon, qui y étoit, démonté. Les Boulets rouges firent sauter un des Magazins à poudre; & le feu ayant pris au Faîte du Château, il tomba sur une Voûte sous laquelle étoit le reste de la poudre. Tout fut prêt le jour suivant pour l'Assaut général, & ayant fait sommer la Place à neuf heures au matin, elle se rendit à une heure après midi, par une Capitulation assez honorable. (a)

LXXV.

(a) Lettre de l'Electeur de Brandebourg aux Etats Généraux pour leur faire part de la prise de Wolgast. De Wolgast, le 10. de Novembre, 1675.

LXXV. De son côté le Roi de Dannemarc, après avoir fait sauter les Fortifications de Damgarten, ramena son Armée par Rostoch à Wismar, que le Général Major Sandberg avoit bloqué. On entroit dans l'Hiver, la Place étoit très-forte, & on pouvoit la rafraîchir souvent du côté de Lubec. Le Roi fit d'abord bâtir deux Forts du côté du Port, afin d'empêcher qu'on n'y fit entrer des Vivres & des Soldats, & Sa Majesté forma ensuite trois Attaques différentes. Elle commandoit l'une, le Général Schack la seconde, & le Duc de Holstein-Pleun la troisième. Le désir d'arriver le premier sous le Canon des Ennemis faisoit avancer les Tranchées de tous les côtés avec une diligence surprenante. En six jours on se trouva proche du Fossé à la portée du pistolet, (a) & on fit couper la Barrière qui étoit devant la Porte, sans que les Assiégés s'en aperçussent. Le feu des Assiégeans étoit continuel, & les Bombes & les Boulets rouges qu'ils jettoient dans la Ville y faisoient un desordre horrible. Les Suédois avoient mis dans le Port un Vaisseau monté de quarante six pièces de Canon, pour servir à la défense d'un Fort voisin, appelé la *Baleine*. Les Danois ayant remarqué que ce Vaisseau demouroit à sec lorsque la Marée baissoit, prirent ce tems pour l'attaquer. Il eut beau couper ses cables, il ne put remuer faute d'eau, & après l'avoir pris on entra dans le Fort, dont les Officiers se rendirent à discrétion. Cette prise devoit allarmer les Assiégés, cependant ils firent peu de jours après une vigoureuse sortie de Soldats & de Bourgeois, pendant qu'ils donnoient une fausse allarme d'un autre côté, & que leur Canon les servoit avantageusement. Ils furent repoussés; & afin de les empêcher de faire de pareilles Sorties, les Danois jettèrent par tout des Chaussés-trapes. Trois Bourgeois qu'on avoit faits prisonniers, furent renvoyés dans la Ville avec ordre de dire de la part du Roi, que Sa Majesté feroit pendre à l'avenir tous les Bourgeois qui seroient pris dans les Sorties. On renvoya aussi dans la Place plusieurs Femmes que la Famine en avoit chassées.

Outre la résistance vigoureuse des Habitans, il y avoit d'autres difficultez. Christierne avoit entrepris de dessécher un Marais qui couvroit la Ville; mais l'eau qu'on tiroit à force de Machines étoit réparée aussi-tôt par la pluie, & par les égouts voisins, de sorte qu'il étoit impossible de passer ce Marais, parce qu'il se remplissoit toujours. D'ailleurs, les Soldats, campez dans des Lieux marécageux, étoient fort incommodés, dans un tems où la pluie & la neige tomboient souvent. C'est pourquoi ils furent obligés de se barraquer pour se garantir de l'eau. Les Officiers, fatigués à l'excès, se condoient les plaintes de leurs Soldats, & se plaignoient eux mêmes de ce qu'on avoit commencé un Siège si pénible dans une saison aussi fâcheuse. Enfin Wrangel renvoya le Comte de Koningsmark dans le Meckelbourg, afin d'enlever un Quartier des Assiégeans, & de jeter du secours dans la Place; mais le Général Arenstorf, que le Roi détacha pour le poursuivre, ayant rencontré en chemin le Landtgrave de Hesse-Hombourg avec quinze cens Chevaux qu'il amenoit au Camp de Sa Majesté, ce Prince & lui se mirent aux trousses de Koningsmark, qui, pour éviter le Combat, se jeta promptement dans Démin, & laissa aux Danois la liberté de continuer le Siège. Christierne ayant abandonné le dessein de dessécher le Marais, dont l'exécution étoit impossible, dressa des Ponts fort légers sur lesquels on ne pouvoit passer que trois Hommes de front. On les attacha aux Ouvrages de la Ville malgré la résistance des Assiégés, & on résolut d'attaquer le lendemain (b) tous ces Ouvrages. Le Roi parut de grand matin pour animer ses Gens. Le Duc de Holstejn-Pleun attaqua le Fort de Sparbuch, où il fut repoussé; mais le Général Rosencrans fut plus heureux au *nouvel Ouvrage*, qu'il emporta après une fort petite résistance. Deux heures après, le Commandant demanda à capituler, ce qu'on lui accorda. Ainsi cette Ville soutint un Siège de plus de deux mois.

LXXVI. Le Landtgrave alla de là assiéger Ribnits, où Koningsmark avoit jet-
té du Monde en passant. La Place n'attendit pas long-tems à capituler; mais ayant
été forcée pendant qu'on dressoit les Articles de la Capitulation, la Garnison, com-
posée de trois cens Suédois, demeura prisonnière de Guerre. On avoit projeté d'au-
tres Entreprises, & l'Electeur étoit d'avis qu'on s'emparât de l'Isle de Rugen, qu'il
vouloit céder aux Danois; mais Griffenfelt, secrètement opposé à la Guerre con-
tre la Suède, soutint qu'il falloit retourner à Copenhague, parce qu'il avoit, di-
soit-

LXXVI.
Sa Majesté
Danoise
retourne à
Copenha-
gue sur un
faux avis
de la mar-
che des
Suédois

Kkk k

(a) Le 12. de Novembre.

(b) Le 21. de Décembre.

— soit-il, des avis certains qu'on tenoit dans l'Isle de Schonen vingt-quatre mille Hommes prêts à s'embarquer pour aller faire une Descente dans celle de Zelandt à la première gelée, & que le jeune Roi devoit se trouver en personne à cette Expédition. Sa Majesté Danoise crut son Ministre, & reprit la route de sa Capitale. Cependant l'Avis étoit faux.

L'Intrigue qui se tramoit à Dantzic & à Warfovie par la France & par la Suède étoit plus vérifiable. Un Ministre Luthérien, nommé Strauchius, qu'un air dévot, un grand zèle, & des manières populaires avoient rendu l'idole de la Multitude, fut employé, dans la première de ces Villes pour soulever le Peuple contre les Magistrats, & l'empêcher de fournir des Subsidés pour sa deffense. La Suède, disoit cet Ecclésiastique, veut seulement rendre les Hollandois plus modestes, renfermer l'Electeur de Brandebourg dans ses Etats légitimes, & arrêter le Roi de Dannemarc qui devient trop puissant, ce que la Ville de Dantzic a intérêt de ne point empêcher. On insinuoit en même tems à Warfovie, qu'il seroit avantageux au Roi & à la République de Pologne que la Suède s'emparât de Dantzic, parce que Sa Majesté Suédoise, contente d'être maîtresse du Port, abandonneroit à la Pologne toutes les Terres de la dépendance de cette Ville. L'Electeur de Brandebourg, pour arrêter le cours de cette Intrigue, fit appeller de Dantzic à Hambourg le Docteur Strauchius, qu'on enleva par son ordre, lorsqu'il faisoit sa route par Mer pour se rendre à sa nouvelle Eglise. On le mit en prison, afin de l'empêcher de faire du mal, & de lui apprendre qu'un Ministre ne devoit se mêler que de la Prédication de l'Evangile.

La Campagne étant finie dans l'Empire & dans le Nord, la Division se mit entre tous les Alliez sur les Quartiers d'Hiver. L'Electeur de Brandebourg se plaignit, de ce qu'après avoir fait le Voyage de la Haye pour mettre tout la Confédération en mouvement, donné tant de marques réelles de son amour pour le Bien Public, & s'être fatigué lui & son Armée jusqu'à la fin de l'année, on ne lui assignoit pour ses Troupes que des Pays ruinez, pendant que l'Empereur avoit distribué de bonne heure les siennes dans les plus gras & les plus riches de l'Allemagne.

LXXVII. LXXVII. Cependant les Flottes de Dannemarc & des Etats Généraux s'étoient combinées. Elles étoient assez fortes pour croiser sur les Côtes de Poméranie, mais trop foibles pour former quelqu'Entreprise considérable. D'ailleurs, la Jonction ne se fit qu'à la fin de Septembre, lorsque le mauvais tems ne permet pas de tenir la Mer. Enfin une nouvelle fausse ou véritable les fit rentrer promptement dans le Port. Les Suédois publièrent qu'ils avoient dix mille Hommes sur leurs Vaisseaux, qui avoient ordre de descendre en Zelandt, sur quoi le Roi de Dannemarc ordonna à Adelaer, son Amiral, d'aller couvrir Copenhague avec les deux Flottes qui n'étoient composées que de quatorze Vaisseaux, de deux Brulots, d'une Barque d'avis & de cinq Galiottes. Cette précaution les garantit d'une affreuse Tempête, qui dispersa celle de Suède, & lui causa un grand dommage. Le seul Acte d'Hostilité qu'il y eut sur l'Eau dans le Nord, fut entre deux Vaisseaux Danois & un Suédois à l'embouchure de l'Elbe proche de Stad, où les deux Danois étoient en sentinelle. L'un, monté de quatre-vingts Hommes, coula bas, & l'autre prit la chasse. Les Danois se dédommagèrent bientôt après de cette perte par la prise de quelques Navires marchands Suédois.

LXXVIII. LXXVIII. La République des Provinces-Unies ne fut pas heureuse cette année dans ses Expéditions Maritimes. Elle essuya des pertes, des Tempêtes, & ne fit rien. Dès le mois de Janvier Ruiter le Fils, qui étoit parti du Texel avec la Flotte destinée pour la Méditerranée, fut battu d'une Tempête qui l'obligea de relâcher dans les Ports d'Angleterre, où quelques Vaisseaux François qui croisoient sur les Côtes de ce Royaume attaquèrent la *Johanna*, faisant voile pour Smirne, & l'auroient prise, si Ruiter n'étoit promptement venu à son secours. Le Roi de la Grande Bretagne lui fit l'honneur de lui envoyer des Lettres Patentes très-gracieuses, pour le confirmer dans la Dignité de Chevalier qu'il lui avoit conférée dès l'année 1668. „ Nous sommes persuadés, disoit ce Prince d'un ton dévot, „ que si les Rois sont élevez si haut au-dessus des autres Hommes, c'est afin „ qu'ils imitent la Justice de Dieu auquel les Monarques ne sont pas moins soumis „ que les Peuples. Et comme on voit que ce sage & Souverain Maître du Monde „ dispense d'une main équitable les peines dues aux Crimes & les récompenses des „ Ver-

„ Vertus, les unes pour réprimer la méchanceté des Hommes, & les autres pour
 „ servir d'équillons & de motifs à la probité. *Nous, qui faisons continuellement* 1675.
 „ *attention à cet ordre admirable qui s'observe là Haut, pour régler notre Gou-*
 „ *vernement & notre conduite sur un si parfait modèle, croyons devoir, à son exem-*
 „ *ple, répandre nos faveurs sur ceux qui possèdent un mérite extraordinaire, &*
 „ *leur rendre les honneurs qui leur sont dûs.* C'est pourquoi, voulant laisser à
 „ la Postérité des témoignages de l'estime que nous faisons de la vertu en quelque
 „ Lieu qu'elle se trouve, soit parmi les Etrangers ou parmi nos Sujets, nous avons
 „ accordé dès l'an 1668. au Sieur Ange de Ruitter, Hollandois de Nation, Fils
 „ du célèbre Michel Adrien de Ruitter, Lieutenant Amiral de Hollande & de West-
 „ Frise, la Dignité de Chevalier qu'il a méritée en marchant sur les traces d'un Pè-
 „ re si fameux, dont les rares Exploits, la prudence consommée, la fidélité,
 „ la Valeur ont fait voler la réputation dans tous les endroits du Monde. Et afin
 „ qu'il soit reconnu parmi ses Compatriotes & par tout ailleurs en cette qualité, &
 „ qu'il jouisse des Honneurs, Prééminences, & Privilèges qui y sont attachez,
 „ nous avons publiquement déclaré & confirmé ce que nous avons ci-devant fait à
 „ cet égard, le déclarons & confirmons par ces présentes nos Lettres Patentes en
 „ sa faveur : priant tous Rois, Princes, Républiques de le tenir pour tel, & de
 „ le faire jouir des Privilèges & Prérogatives de cette Dignité, de même que nous
 „ faisons & ferons de notre part à l'égard des Personnes de mérite qui auront été
 „ honorées de semblables faveurs par les autres Rois. (a)

La Flotte marchande, qui revenoit de St. Ubes, escortée de quatre Vaisseaux de Guerre, fut attaquée dans la Manche par trois François, qui, profitant d'un brouillard épais, prirent un Navire marchand, en brûlèrent un autre, en firent échouer un troisième, & obligèrent le reste de se sauver dans les Dunes. Ils ne purent en sortir, sans essuyer de nouvelles Attaques. Trois Armateurs François, s'étant joints aux trois Vaisseaux de Guerre de leur Nation, poursuivirent cette Flotte & son Escorte jusqu'à la Hauteur de Flessingue, & la canonèrent si terriblement qu'elle entra fort maltraitée dans le Texel & dans la Meuse. Celle des Indes Orientales, composée de sept Vaisseaux, arriva avec une Charge fort riche; mais elle ne laissa pas d'être obligée de prendre une Route nouvelle pour éviter les mauvaises Rencontres. *La Mer libre* avoit été séparée des six autres par un brouillard. Ils découvroient déjà le Cap d'Anguillas, lorsqu'ils furent attaquez par un Vaisseau François, monté de trente six pièces de Canon, qui fut obligé de se retirer après un Combat de cinq heures. L'Amiral de cette Flotte, appréhendant qu'il n'y eût plusieurs Bâtimens François dans cette Mer, n'osa aborder au Cap de Bonne-Espérance, & prit la route du Brésil. Il arriva à Pernambouc le troisième de Mars; & après y avoir pris les rafraichissemens nécessaires, il en partit le quinzième du même mois. Il rencontra le Commandant Binckes, qui croisoit à la Hauteur de Hitland, pour attendre la Flotte, qu'il escorta effectivement jusqu'en Hollande. On apprit par ces Vaisseaux l'affreux Tremblement de Terre qui avoit désolé l'Isle d'Amboine, de Ceiram, & quantité de Lieux voisins. Une infinité de personnes furent écrasées par les ruines des Maisons qui tomboient. Les secousses furent si violentes que les Cloches sonnèrent d'elles-mêmes, & que les Hommes étoient jettez les uns contre les autres, ou renversez par terre. On entendoit un bruit continuel, comme celui de plusieurs Batteries de Canon. Ce bruit étoit causé par le choc des Eclats de Rochers qui se fendoient, par la chute des Montagnes, par les mugissemens de la Mer en courroux, qui sortoit de son lit, & élevoit ses Flots au-dessus de la Terre avec une impétuosité redoutable. Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que ce Tremblement dura un mois entier sans discontinuer, & qu'il se fit sentir ensuite de tems en tems pendant toute l'Année. Le hazard produisit quelques effets assez singuliers. On trouva sous des ruines de Montagnes, de Rochers, & de Maisons un Enfant encore vivant au sein de sa Mère morte. Un autre Enfant fut trouvé vivant dans le creux d'un Arbre, après y avoir resté trois jours. Une Femme ayant été entraînée dans la Mer avec son Enfant entre les bras trouva une poutre sur laquelle elle se sauva avec lui.

Kkk k 2

Ces

(a) Lettres Patentes de Sa Majesté Britannique, par lesquelles elle confirme Ange de Ruitter dans la Dignité

de Chevalier, qu'elle lui avoit conférée en 1668. Données à Wittehal, le 22. de Février 1675.

1675. Ces mêmes Vaisseaux rapportèrent qu'un Chinois, nommé Sincha, que sa Va- leur & ses services avoient élevé à la Dignité de Viceroi, s'étoit soulevé contre les Tartares, sous prétexte qu'ils traitoient ses Compatriotes avec trop d'inhumanité. Il se fit suivre, en publiant qu'il avoit entre ses mains le véritable Héritier de la Couronne, qu'on vouloit lui enlever. Le Peuple quitta l'habit Tartare, marque honteuse de sa servitude, & reprit l'ancien habillement Chinois. Sincha se vit bientôt à la tête de cent mille Hommes, avec lesquels il alla assiéger Nanquin.

LXXIX.
Combat
entre des
Vaisseaux
Anglois &
Français.

LXXIX. La Course la plus longue & la plus pénible fut celle du Lieutenant Amiral Ruitter. Les Français, qui n'avoient point de Flotte en Mer, se contentoient de pirater, & pour le faire avec plus de succès ils assembloient quelquefois plusieurs Vaisseaux ensemble. Cela donna lieu à quelque Contestation entre eux & les Anglois. Herbert, qui commandoit le *Cambridge*, ayant rencontré six Vaisseaux, dont cinq portoient Pavillon Hollandois, il leur tira un boulet. Ils changèrent aussi-tôt de Pavillon, & prirent celui de France, parce qu'ils étoient effectivement de cette Nation. Herbert les ayant reconnus pour Amis, leur demanda pour-quoi ils n'avoient pas amené leurs Voiles; *parce que nous sommes des Gens qui ne salüons personne*, répondit le Commandant. L'Anglois ne répliqua que par un Boulet, surquoi un des Capitaines François lui déchargea toute sa bordée, & l'obligea de se retirer. Herbert arrivé en Angleterre, informa Sa Majesté Britannique de l'outrage qu'on avoit fait à son Pavillon. Charles, qui ne vouloit pas rompre avec la France, se contenta d'en écrire à Sa Majesté Très-Chrétienne; & Louis, qui de son côté avoit aussi ses raisons pour ne se point brouiller avec l'Angleterre, envoya à Londres le Commandant de cette petite Escadre demander pardon au Roi de la Grande Bretagne.

LXXX.
Armement
d'une Flotte
en Hol-
lande.

LXXX. Ces Armemens des Français, qui faisoient continuellement des Prises, incommodoient toute la Hollande, & particulièrement Amsterdam, parce que cette riche Ville avoit un grand nombre de Navires marchands en Mer. Les Escortes, qu'il falloit attendre long-tems, retardoient la Navigation. On avoit même pris au Texel deux de ces Escortes & seize Barques, qui revenoient de la Pêche du Harang, que le Roi de France avoit laissée libre cette Année. Enfin on avoit dessein de porter la terreur sur les Côtes de France. C'est pourquoi on fit une diligence extrême pour armer une Escadre de dix-sept Vaisseaux sous le Vice-Amiral de Haan, pendant que Ruitter, qui avoit le Commandement Général, hâtoit celle de la Meuse. Malgré cette diligence, on ne put être en état de sortir qu'au mois d'Août. On fut alors obligé de changer les Projets qu'on avoit faits, & d'envoyer une grande partie de cette Flotte à Messine au secours des Espagnols, qui le demandoient avec d'autant plus d'empressement, que leurs Affaires y étoient dans un grand desordre.

LXXXI.
Etat de
Messine.

LXXXI. Nous avons vû que le Roi de France avoit secouru Messine révoltée contre l'Espagne; mais une Ville qui reçoit des secours de tems en tems, & d'un Lieu éloigné, est réduite à la famine plus d'une fois dans un an. Les Vivres qu'on avoit apportez de Toulon ayant été consommés par un Peuple nombreux, il tomba dans une extrémité fâcheuse. Le nouveau Gouverneur, qui venoit d'arriver, avoit publié une Amnistie générale; mais on aimoit mieux souffrir tout que de rentrer dans l'obéissance de l'Espagne, dont on redoutoit une vengeance cruelle malgré les assurances contraires qu'elle donnoit. Le Marquis de Ferrandine voyant qu'il ne pouvoit gagner les Esprits par la clémence, fit attaquer la Tour du Fare, celle de la Lanterne, le Cloître des Augustins, & quelques autres Postes avantageux. On espéroit réduire en peu de jours la Ville & le Peuple qui la défendoit, lorsqu'on vit arriver (a) dix-neuf Vaisseaux chargez de Vivres & de Soldats, commandez par le Marquis de Valavois & par le Commandeur de Valbelle. Ce secours fit perdre aux Espagnols l'espérance qu'ils avoient conçüe de domter Messine. Ils abandonnèrent le Poste des Capucins pendant la nuit; & le Marquis de Valavois entra dans tous les Forts voisins, dont il prit possession au nom de son Maître.

La Flotte Espagnole, composée de vingt Vaisseaux & de dix-sept Galères, étoit postée devant le Fare. Le Commandant ne trouvant pas moyen d'attaquer l'Escadre Française qui étoit dans le Port, forma deux projets. L'un d'habiller des Brulots en Tartanes chargées de bleds, afin qu'on les laissât s'approcher de la Ville, & qu'ils pussent

(a) Le 3. de Janvier, 1675.

pûssent mettre le feu aux Vaisseaux ; mais un Transfuge ayant donné l'avis de cette ruse de Guerre, ce premier Desein échoïa. Le second fut plus heureux. Les Espagnols firent une Garde si exacte dans tous leurs Postes, qu'il n'entra dans Messine aucune Munition ni de Guerre, ni de bouche, ni par Mer, ni par Terre, tellement qu'on vit renaître l'espérance d'affamer cette Ville, parce que les Provisions qu'on lui avoit apportées de France ne pouvoient pas durer long-tems ; mais l'arrivée du Duc de Vivonne avec un gros Convoy fit encore évanouir cette espérance.

Les Espagnols partirent du Fare pour lui donner Bataille. Sa Flotte, divisée en trois Escadres, étoit composée de neuf Vaisseaux & de trois Brulots. M. du Quefne, qui commandoit l'Avant-Garde, fut attaqué si vivement que le Duc de Vivonne fut obligé de venir à son secours avec son Corps de Bataille. Le Combat recommença avec plus de chaleur, & dura jusqu'à midi que les François commencèrent à se retirer, sous prétexte de joindre M. de Preuilli qui étoit au-dessous du vent avec la troisième Escadre. Le Commandeur de Valbelle, que le bruit du Canon avoit assez averti du danger de la Flotte, sortit de Messine avec six Vaisseaux. Il attaqua les Espagnols par derrière ; & le Duc de Vivonne reprenant alors courage, revint à la charge avec tant de vigueur qu'on donna la chasse aux Espagnols jusqu'à Naples, où ceux qui la commandoient reçurent peu de tems après l'ordre de se défaire de leurs Charges, & de les remettre aux trois Officiers Généraux que la Reine nommoit en leur place. Ils méritoient bien ce traitement ; car étant supérieurs aux François en nombre de Vaisseaux, ils ne devoient jamais perdre Messine de vûe, puisqu'en s'en éloignant ils laissoient à cette Ville une liberté entière d'aller chercher des Vivres dans la Calabre, & aux Calabrois celle d'y en porter en abondance, parce qu'ils les vendoient très-cher.

Les François, délivrés de la Flotte Espagnole, formèrent de nouveaux Deseins sur la Terre. La Scaletta fut attaquée comme un Poste important, & qu'on croyoit prendre aisément ; mais elle avoit une Garnison si forte, & un Gouverneur (a) si brave qu'on fut repoussé dans les deux Assauts qu'on y donna. D'un autre côté les Espagnols se fortifioient à Melazzo avec les Troupes qu'on leur envoyoit de Naples & de Milan. Ils espéroient même surprendre Messine par les intelligences qu'ils avoient dans la Ville ; mais ils aprirent sur leur route que la Trahison avoit été découverte, que les Traîtres étoient déjà pendus, & que le Duc de Vivonne, à qui un des Conjurez avoit découvert la Conspiration, étoit sur ses gardes, & en état de faire échoier toutes les Entreprises qu'on pourroit faire contre la Ville. Ce Duc, non-content de cela, faisoit une contremine à Melazzo. Il avoit gagné un Mestre de Camp & plusieurs Capitaines, qui devoient lui rendre la Place. Ne doutant point du succès, il marcha avec un Corps de Troupes, & sur sa route il se rendit maître de plusieurs Postes nécessaires. Il envoya (b) des Vaisseaux & des Galères pour l'attaquer du côté du Port ; mais le Viceroi donna de si bons ordres que les François furent obligés de se retirer après avoir perdu beaucoup de monde. Le Mestre de Camp fut exécuté avec quatre Capitaines qui s'étoient découverts eux-mêmes, en faisant tirer mollement sur les François.

LXXXII. Les Affaires de Sicile étoient dans cette situation, lorsque les Etats Généraux, cédant aux fortes sollicitations de l'Espagne, y envoyèrent une Flotte sous le Commandement de Ruiter. On prétend qu'il partit avec répugnance, & même avec un pressentiment de sa mort. Il ne trouvoit point sa Flotte assez nombreuse. Il connoissoit la valeur & l'habileté des François, particulièrement des Provençaux, qui entendent parfaitement la Marine. Il se déffoit au contraire des Espagnols, & auroit beaucoup mieux aimé combattre seul qu'en se combinant avec eux. Enfin on insinuë que le Prince d'Orange, qui ne l'aimoit pas ; avoit des vûes particulières en lui donnant ce Commandement. Mais on fait tort à la Mémoire de Ruiter. Les grands Hommes n'écoutent point ce que le Vulgaire appelle pressentimens. Aussi, ce Héros, toujours également sensible à son devoir & à la gloire de servir sa Patrie, offrit aux Etats d'aller par tout où ils voudroient l'envoyer ; & lorsque ses Parens lui conseillèrent de profiter d'une attaque de gravelle, pour remercier la République du Commandement, il les repoussa, en leur disant généreusement : *Je ferai encore cette Campagne, quand même il faudroit me porter au Vaisseau.* La prudence vouloit qu'il demandât de plus gros Vaisseaux & en plus grand nombre. Ses soupçons contre les Espagnols étoient justes, & ce qu'ils venoient de fai-

LXXXII.
Leurs
Hautes
Puissances
y envoient
une Ar-
mée nava-
le, sous le
Comman-
dement de
Ruiter.

(a) Don Antonio Guidazzo.

(b) Au mois d'Août, 1675.

1675. re tout récemment en Sicile ne les confirmoient que trop. Les François ne lui avoient pas paru assez redoutables dans les Batailles qu'il leur avoit livrées, pour obliger ce grand Homme à les craindre; & quelque profondeur qu'il y ait dans le Cabinet & dans le cœur des Princes, on ne voit point l'usage que Son Altesse eût pû faire d'un dessein si mal concerté. Ruitier pouvoit vaincre comme il fit dans la première Bataille, ou perdre la Victoire sans perdre la vie; & si le dernier cas étoit arrivé, le Prince auroit démenti la passion dominante qu'il avoit de battre les François, sa Gloire & son Amour pour la République, en exposant volontairement la Flotte de l'Etat à un danger évident.

LXXXIII
Départ de
la Flotte
Hollan-
doise pour
la Sicile.

LXXXIII. Cette Flotte étoit composée de dix-huit Vaisseaux de Guerre, de six *Sénaux*, (a) de quatre Brulots & de deux Bâtimens de transport. Ruitier avoit ordre de n'employer que six mois dans son Voyage, en y comprenant le tems de l'allée & de la venue. Il devoit, étant arrivé à Cadix, s'adresser à Dom Diego Cavallero, Gouverneur de cette Ville, ou à l'Officier qui commanderoit en son absence, pour concerter avec lui la manière dont il continueroit sa route par le Détroit, & comment il se joindroit à l'Armée Navale d'Espagne. Les deux Flottes étant combinées, devoient aller ensemble faire rentrer Messine sous l'obéissance de Sa Majesté Catholique. C'étoit-là le premier & le principal but de cet Armement. Le second étoit d'assurer le Commerce des Sujets de l'Etat dans la Méditerranée, & d'en procurer l'avantage autant qu'il seroit possible. (b) Ruitier partit de Rotterdam le vingt-neuvième de Juillet, & se rendit à Hellevoetsluis, pour hâter la sortie de *la Concorde*, qu'il devoit monter, & pour aller joindre le gros des Vaisseaux que l'Amirauté d'Amsterdam avoit équipés. Les vents contraires ne lui permirent pas de mettre au large, & il ne put le faire que le seizième d'Août. Cinq jours avant son départ il avoit reçu une Lettre du Prince d'Orange, par laquelle Son Altesse lui ordonnoit d'attendre *une certaine Personne*, qui devoit s'embarquer sur la Flotte. Cet inconnu ne venant point, Ruitier fut obligé de détacher le Vice-Amiral de Haan avec six Vaisseaux de Guerre, deux *Sénaux*, deux Brulots & un Bâtiment de charge pour aller escorter les Vaisseaux marchands destinés pour Lisbonne, pour Cadix & pour le Détroit. Cette Escadre, après avoir conduit tous ces Vaisseaux aux Lieux de leur destination, avoit ordre de se rendre à Cadix, afin d'y attendre l'arrivée du Lieutenant Amiral avec le reste de la Flotte.

Ruitier, impatient de partir, envoya un *Sénau* à la Brille pour aller au-devant de la personne qu'il attendoit, & pour l'amener à bord. Il écrivit en même tems au Prince, que ce retardement seroit cause que l'Expédition seroit fort longue, & au Conseiller Pensionnaire de Hollaude, qu'il attendoit avec soumission, mais néanmoins avec une impatience extrême, parce qu'il se consommoit beaucoup d'eau douce, & qu'on n'en pouvoit faire venir d'autre, faute de Bâtimens. A la fin il reçut une Lettre du Prince, par laquelle il lui marquoit qu'il étoit survenu des choses, qui avoient obligé de changer de sentiment, qu'il pouvoit agir conformément à sa première Instruction, & hâter son Voyage, sans plus attendre la personne dont on lui avoit écrit. (c)

LXXXIV.
Arrivée de
Ruitier à
Cadix.

LXXXIV. La Flotte, quoique battuë d'une Tempête si violente que plusieurs Vaisseaux prenoient l'eau, ne laissa pas d'arriver à Cadix, où divers incidens, qu'il est nécessaire de rapporter, retardèrent l'Expédition pour laquelle elle étoit destinée. Dès le moment que Ruitier fut arrivé dans la Baye de Cadix, on lui remit cinq Dépêches de la Reine Régente d'Espagne, (d) toutes cinq de la même teneur, par lesquelles Sa Majesté lui ordonnoit de se joindre incessamment à six Vaisseaux de Guerre Espagnols, qu'on attendoit de jour en jour d'Oran aux Alfaques de Tortose, & sur lesquels devoit s'embarquer Dom Juan d'Autriche, pour passer en Sicile. Qu'aussi-tôt qu'il auroit reçu l'une de ces Dépêches, il prit son cours sans aucun délai vers Yvica, & emmenât avec lui la Capitane de *Passaxe*. Que s'il aprenoit que les six Vaisseaux Espagnols ne fussent point encore arrivés, il fit promptement voile vers la Baye de Vineros, où, après y avoir pris Dom Juan, il continueroit sa route vers l'Italie, sans les attendre. Ruitier répondit à la Reine qu'il étoit prêt d'exé-

(a) Ce sont des Barques longues sur lesquelles on met 20. à 25. Hommes pour aller en course.

(b) Instruction donnée par son Altesse à Michel Adrien de Ruitier, Lieutenant Amiral Général, qui doit commander en Chef l'Armée Navale destinée pour la Méditerranée. Fair au Camp de Lambeck, le 26.

de Juillet, 1675.

(c) Lettre du Prince d'Orange à Ruitier, du 19. d'Août, 1675.

(d) Trois en date du 19. d'Août, & deux du 22. de Septembre.

d'exécuter ses ordres ; mais qu'il étoit mortifié de ne le pouvoir faire aussi promptement qu'il le souhaitoit. Que son Mât de Myfène & celui de Hune étant rompus , il lui falloit huit ou dix jours pour en faire mettre de nouveaux , & pour pouvoir partir de Cadix. Cependant que si ce tems sembloit trop long , il se conformeroit aux nouveaux ordres que Sa Majesté lui enverroit , qu'il laisseroit son Vaisseau à Cadix , & passeroit à bord d'un autre , afin de continuer sa route.

Ruiter étoit chargé d'une Commission , qui formoit un second incident. Les Etats lui avoient ordonné de conduire à Alger , avec toute la Flotte, M. van Hees, Commissaire de Leurs Hautes Puissances , qui y alloit négocier un Traité de Paix. On ne pouvoit exécuter cet ordre sans donner lieu à la Reine de se plaindre du retardement que ce Voyage , qui ne regardoit que les intérêts particuliers de la République, auroit causé. Pour lever cette difficulté , Ruiter détacha secrètement quelques Vaisseaux , qui escortèrent le Commissaire des Etats , après quoi ils rejoignirent la Flotte, ce qui se fit, sans que Sa Majesté en eût le moindre vent, parce que le tems que les Espagnols mirent à s'apprêter, en donna plus qu'il n'en falloit pour aller à Alger, & pour en revenir avant qu'ils fussent prêts. Ruiter, avant que de partir pour Vineros, ordonna, qu'aussi-tôt que le Capitaine de Sitter, qui devoit amener le Vaisseau Amiral de la Couronne d'Espagne, seroit arrivé, il ne manquât pas d'y suivre la Flotte , sans s'en dispenser par aucune raison du monde, & sans avoir égard à aucun autre ordre qu'à celui-là. Il mit à la voile le septième d'Octobre ; mais les vents contraires & le calme l'ayant souvent arrêté , il ne put arriver que le premier de Novembre devant la Baye d'Alicante , où se rendit aussi le même jour de Sitter avec les cinq Vaisseaux de Guerre, qui avoient amené le Vaisseau Amiral d'Espagne de Biscaie à Cadix. Ce Capitaine rapporta que ce Vaisseau avoit besoin d'un second Bordage, (a) parce que son côté étoit trop plat pour bien porter les voiles, & qu'il ne seroit de deux mois en état de servir. Le même jour le Gouverneur du Château d'Alicante (b) alla au Bord de Ruiter , & lui rendit une Lettre de la Reine, par laquelle cette Princesse lui ordonnoit de renvoyer les cinq Vaisseaux à Cadix pour conduire l'Amiral en Italie. (c) Ruiter, craignant que la Flotte affoiblie par le renvoi d'une Escorte si considérable , ne fût battue , si elle étoit attaquée , supplia Sa Majesté de trouver bon qu'il les retînt , & lui remontra avec beaucoup de respect qu'il ne pouvoit laisser séparer du Pavillon un si grand nombre de Vaisseaux de Guerre sans un ordre exprès, ou de Leurs Hautes Puissances, ou du Prince d'Orange. (d) C'est ainsi que ce grand Homme, plutôt que d'exposer au moindre danger la Flotte qu'on lui avoit confiée , aimoit mieux hazarder de perdre la faveur d'une Reine qui lui demandoit une obéissance aveugle , & qui croyoit qu'il la lui devoit en vertu des ordres qu'elle avoit donnez dans tous les Ports d'Espagne de lui rendre tous les honneurs qu'il méritoit.

LXXXV. Les Intrigues de Don Juan d'Autriche à la Cour d'Espagne peuvent aussi être considérées comme des incidens qui firent perdre le tems propre pour porter le secours en Sicile. D'un côté Charles II. son Frère, sollicité par son Précepteur, (e) par son Confesseur, (f) & par les Comtes de Medellin & Talara, Gentilshommes de sa Chambre, l'avoit appelé plusieurs fois à la Cour, pour l'aider à porter le faix du Gouvernement. De l'autre la Reine, qui cherchoit par toutes sortes de voyes à l'éloigner, avoit cru s'en délivrer en lui donnant le Gouvernement des Pays-Bas ; mais ce Prince l'ayant refusé sous divers prétextes, elle profita du Soulèvement de Messine, & résolut de l'y envoyer avec le titre de Vicaire général, qui l'élevoit au-dessus de tous les Vicerois, Gouverneurs, Généraux, & Commandans. Il accepta cette Charge dans l'intention de l'abandonner, parce qu'il ne vouloit pas s'éloigner de Sa Majesté Catholique, dont la Majorité s'aprochoit, & qui venoit de lui écrire en ces termes.

MON FRERE, comme je dois prendre possession du Gouvernement de mes Etats le neuvième de Novembre, & que j'ai besoin de votre personne pour remplir

(a) Qu'on appelle en termes de Marine un Soufflage.

(b) Don Michel Alonzo Fenoler de Castelluert.

(c) Lettre de la Reine d'Espagne à Ruiter, du 16. d'Octobre, 1675.

(d) Lettre de Ruiter à la Reine d'Espagne, du 1. de

Novembre, 1675.

(e) Don Francisco de Mançano, du Conseil & de la Chambre de Castille.

(f) Le P. Pierre Alvarez de Montecuegro.

— plir cette fonction, je vous attends ce jour-là à dix heures dans mon Antichambre.
1675. bre.

JO EL REY.

Ruiter, qui étoit parti d'Alicante le premier de Novembre avec toute la Flotte, n'arriva que le huitième devant Vineros, parce que le calme & les vents contraires accompagnez ou suivis d'orage avoient beaucoup arrêté son cours. Il y trouva les Capitaines Berkhout, Andringa, Uitterwyck, & Noiro, qui avoient fait le Voyage d'Alger, & qui étoient déjà de retour depuis onze jours. Ils rapportèrent qu'ils avoient été fort bien reçus, & que les Algériens avoient témoigné une joye d'autant plus grande de ce que la République des Provinces-Unies s'étoit maintenüe contre tant de puissans Ennemis qui avoient juré sa ruïne, qu'ils attribuoient la conservation aux prières qu'ils avoient faites à Dieu pour les Hollandois. Ruiter aprit que Don Juan, qu'il croyoit trouver à Vineros, avoit été rappelé à Madrid, & il reçut en même tems la Lettre suivante, que ce Prince lui écrivoit.

LXXXVI
Lettre de
Don Juan
à Ruiter.
Suite des
Intrigues
de ce
Prince.

„ LXXXVI. MONSIEUR DE RUITER, Je vous ai écrit le dix-huitième
„ me de ce Mois, pour vous témoigner l'impatience que j'avois de vous voir heu-
„ reusement arriver sur les Côtes de Valence, dans le tems que j'espérois me
„ joindre à vous, & avoir la joie de vous donner des marques de l'estime que
„ j'ai toujours eüe pour votre mérite, & de mon affection pour vous & pour
„ vos braves Compatriotes. Mais présentement celle-ci est pour vous dire que
„ j'ai reçu des ordres de Sa Majesté qui me commande de me rendre à Madrid;
„ ayant pris, comme je croi, cette résolution, parce que j'avois fait connoître,
„ combien il importoit pour l'avancement des Affaires générales, & de la
„ conclusion d'une bonne & solide Paix, qu'on entreprît avec une véritable ardeur
„ la Guerre de Messine, & qu'on la poussât vigoureusement, en envoyant de prompts
„ & puissans secours, non-seulement en Italie, mais aussi en votre Pays, pour satis-
„ faire de point en point au Traité en vertu duquel l'Armée que vous commandez
„ a été mise en Mer. J'ose m'assurer que le Roi me fait l'honneur de croire
„ que ma présence & mes soins contribuëront à ce que l'une & l'autre de ces choses
„ soient exécutées avec plus de promptitude & en moins de tems qu'on n'y en a em-
„ ployé jusques à ce jour, & que par conséquent ils seront plus utiles & de plus
„ grand fruit que mon Voyage en Italie, Sa Majesté reconnoissant avec raison, que
„ rien du monde ne pourra manquer où vous serez, soit à l'égard du zèle, ou de la
„ Valeur, soit à l'égard de la fermeté que requiert la présente conjoncture. C'est
„ sur ce fondement qu'elle m'ordonne de vous dire que vous lui rendrez un
„ service fort agréable, de prendre sans aucun délai votre cours vers l'Italie, avec les
„ Vaisseaux de votre Armée, & ceux d'Espagne, qui ne tarderont guères à ve-
„ nir, si déjà ils ne sont arrivez sur la Côte; & qu'elle m'enjoint de vous informer
„ en même tems de ce que je croirai être nécessaire que vous sachiez, selon la con-
„ noissance que j'ai des Affaires. Mais avant que de commencer d'obéir à Sa Ma-
„ jesté sur ce dernier point, je puis bien vous assurer que c'est la seule obligation où
„ je suis de suivre aveuglément ses ordres, qui diminuë un peu la douleur que je
„ sens de ne me trouver pas dans une occasion, où je crois & espère que vous allez
„ acquérir tant de gloire aux Armes des deux Etats jointes ensemble, & à votre
„ propre Personne. Cette considération & l'espérance que j'ai que mon Voya-
„ ge à la Cour ne fera pas de peu d'utilité pour l'exécution de ce qu'on a en-
„ trepris, font que je me soûmets avec d'autant plus de plaisir aux volontez du
„ Roi. Il n'est pas nécessaire de vous dire que, sur tout, vous preniez
„ soin de vous joindre à l'Escadre qui est sous le Prince de Montefarchio; & com-
„ me par le dernier Courier, parti de Naples le vingtième de Septembre, on écrit
„ que ce Prince avoit pris la route de Sicile avec seize Vaisseaux de Guerre &
„ trois Brulots, il semble que vous ne pouvez mieux diriger la vôtre, qu'en droi-
„ ture à Palerme, allant mouïller l'ancre à Cagliari & à Trapano, pour y apprendre
„ des nouvelles plus récentes de notre Armée & de celle des Ennemis. Car quand
„ même vous auriez besoin de vous pourvoir de quelque chose à Naples, il fera
„ pourtant plus expédient, vû que notre Armée est déjà sur la Côte de Sicile, que
„ vous alliez tout droit vous joindre avec elle, pour entrer ensemble dans le Fare
„ de Messine, & y attaquer les Ennemis, ou pour les chercher dans les Lieux où ils
„ seront. J'envoie le même ordre au Marquis del Carpio qui est embarqué sur les
„ Vaif-

„ Vaisseaux de Barcelone, afin qu'il se hâte, & qu'il vous aide à exécuter ce des-
 „ sein; ce qu'il fera, sans doute, en toute diligence. Je vous envoie aussi des Dépê- 1675.
 „ ches ici jointes pour les Vicerois de Sardaigne, de Naples & de Sicile, par les-
 „ quelles il leur est donné avis de votre Voyage, & ordre de vous prêter tous les
 „ secours dont vous pourrez avoir besoin, afin que vous vous en serviez selon que
 „ vous en aurez occasion, & suivant les Lieux où vous aborderez. Sa Majesté m'a
 „ envoyé une Chaîne d'or, que je devois vous présenter en son nom, pour marque de
 „ sa faveur Royale & de l'affection qu'Elle vous porte. Je me promettois de vous
 „ la donner moi-même; mais puis que cela ne se peut, j'ai choisi le Marquis del
 „ Carpio pour faire cette fonction en ma place; vous assurant du grand désir que
 „ j'ai de contribuer à tout ce qui peut vous plaire. Faites moi savoir, je vous prie,
 „ quel jour vous mettrez à la voile, afin que j'en puisse avertir Sa Majesté. J'at-
 „ tendrai cette nouvelle avec impatience. Vous pouvez envoyer votre Réponse
 „ au Marquis del Carpio. Cependant, Monsieur de Ruitter, je prie Dieu qu'il
 „ vous tienne en sa sainte garde. A Saragosse le 31. d'Octobre, 1675.

Signé, D. JUAN.

Don Juan avoit écrit au Roi, son Frère, qu'il étoit tems de rétablir le Royaume sur le pied où son Père l'avoit laissé, & que pour cet effet on devoit obliger la Reine à choisir une Retraite en Castille, & les principaux Ministres à se contenter d'une seule Charge, comme Philippe IV. l'avoit ordonné par son Testament. Cette Lettre fit tant d'impression sur l'esprit de Charles, qu'il prit la résolution de faire venir son Frère auprès de lui, dans la vûe de profiter de ses avis & de ses lumières pour le rétablissement du Royaume. Cette Résolution fut tenuë si secrète que personne de la Cour, ni même la Reine, n'en eut connoissance, que le jour que Don Juan arriva au Palais. Cette Princesse, qui n'avoit pas encore perdu tout son crédit, aidée du Marquis de Villa Sierra, Ministre d'une autorité presque égale à celle qu'avoit eue Don Louis de Haro, triompha par ses remontrances & par ses larmes d'un âge encore tendre, & eut tant de pouvoir sur le cœur de son Fils, qu'elle le porta à envoyer dès le même jour ordre à Don Juan de se rendre en Sicile. Le Duc de Medina Celi, lui ayant signifié cet ordre, Don Juan repartit que le Roi lui en avoit envoyé un autre tout contraire, & qu'il ne pouvoit déférer au dernier que le premier n'eût été révoqué par un contre-ordre signé de Sa Majesté. Cette réponse fut un motif à de nouvelles instances auprès du jeune Roi, qui enfin révoqua le premier ordre. Don Juan ayant fondé les Grands & les Ministres, & les ayant trouvé refroidis à son égard, résolut de partir; & pour ne pas donner occasion au Peuple d'occuper en foule les Places & les ruës par où il passeroit, il sortit par la Campagne, pour se rendre à Saragosse. Le lendemain il écrivit aux Députés du Royaume d'Arragon, auxquels il faisoit l'Apologie de son obéissance aux ordres du Roi. Nous insérerons ici cette Lettre sans en rien retrancher, parce qu'on y peut voir les véritables sentimens de ce Prince, & ce qu'il auroit fait s'il avoit été aussi entreprenant qu'ambitieux, ou si l'occasion lui eut paru plus favorable.

„ Je reçus hier à Madrid la Lettre que vous m'avez écrite. Elle répond parfai-
 „ tement à l'affection que j'ai toujours attenduë de vous, & que vous m'avez té-
 „ moignée par des effets dignes de vos cœurs, ce qui me donne un nouveau sujet
 „ de vous estimer. J'y réponds de ce Lieu avant mon départ pour Madrid, où
 „ le Roi me demande avec empressement, & à qui j'obéis avec une satisfaction tel-
 „ le que vous pouvez vous la figurer de celui qui n'a d'autre passion que de servir le
 „ Roi & l'Etat. Les Motifs de cette nouveauté inespérée, demanderoient une
 „ explication plus étendue; mais sçachant que vous n'en ignorez pas tout-à-fait le
 „ sujet, il me suffira de vous dire brièvement, ainsi que je vous l'ai déjà déclaré,
 „ que le Roi, mon Seigneur, *m'a demandé par quatre différentes fois, par autant*
 „ *de Lettres signées de sa Royale main,* m'ayant ordonné par la première, de ne
 „ point passer en Italie, quoi que j'eusse reçu un ordre tout contraire à celui-là. Je
 „ puis dire avec vérité, que je n'ai rien négligé de mes devoirs dans l'exécution de
 „ ses Commandemens, j'y ai toujours déféré par une obéissance aveugle & détachée
 „ de tout sentiment d'ambition, n'ayant jamais eu en vûe, que la *liberté du Roi,*
 „ & la tranquillité de ses Sujets. Ce témoignage que je puis me rendre a augmenté
 „ d'autant plus ma confiance, que je m'attendois, par la Providence Divine, que
 „ ma présence produiroit quelque utilité pour le service de leurs Majestez. J'allai
 „ me jeter aux pieds du Roi, & je le trouvai alors dans des dispositions si saines
 „ & si justes pour sa Gloire, que je n'en pouvois espérer qu'une suite toute heu-

1675. „ reuse. Mais Dieu, dont les jugemens sont impénétrables à l'esprit humain, a
 „ permis pour nos péchez, que le Roi changeât de sentiment, non-seulement par
 „ l'ordre qu'il me donna à mon arrivée à la Cour, mais par la révocation des au-
 „ tres, qu'il m'avoit fait tenir, & qui étoient de son service; de sorte qu'étant de
 „ retour au Retiro, je reçus un billet de Sa Majesté, par lequel il me mandoit en
 „ termes favorables, *Qu'il me trouvoit nécessaire en Italie, & que je m'y rendisse*
 „ *en diligence.*

„ Cet ordre me parut bien surprenant. A peine pouvois-je croire ce que je li-
 „ fois, tant j'étois interdit d'un changement si inopiné. Je tâchai par des Re-
 „ montrances sincères, de porter le Roi à demeurer dans ses premières résolu-
 „ tions, mais ce fut inutilement. Il étoit trop prévenu pour m'écouter. Voyant
 „ que mon séjour à la Cour causeroit plus d'ennui que d'utilité, j'en sortis hier au
 „ soir, n'ayant pas trouvé à propos de me rendre au Palais, ni de me faire voir à
 „ Madrid, pour ne pas augmenter le mécontentement du Peuple, qui auroit pû
 „ éclater par la connoissance qu'il auroit de ma Retraite. *Je ne doute pas que les*
 „ *demi-politiques ne me sçachent mauvais gré de n'avoir pas poussé les choses avec*
 „ *plus de vigueur*, en retirant la Personne de Sa Majesté de l'état où elle se trou-
 „ ve malheureusement pour nous, & *que ses Gens n'insultent à ma retenue, dans*
 „ *une occasion où je pouvois tout entreprendre.* Mais je puis les assurer, que de
 „ mon côté, j'ai fait tout ce qui m'a été permis par la Loi de Dieu, & que je me
 „ suis acquitté de l'obligation d'un bon Vassal. Je ne pouvois sortir de ces bornes,
 „ sans faire une démarche fort irrégulière, & sans exposer ma Gloire au péril d'é-
 „ tre effacée ou noircie par une Action de cette nature: Car quoi que la plupart
 „ de la Noblesse approuvât mon zèle, & fût dans les mêmes sentimens où j'étois,
 „ *on ne pouvoit pas néanmoins tomber d'accord des moyens d'exécuter mon En-*
 „ *treprise, sans exciter une émotion scandaleuse, & sans manquer au respect que*
 „ *l'on doit aux Personnes Royales.* Pour le Peuple, on ne doute pas, qu'il ne
 „ fût prêt d'effectuer avec promptitude tout ce qu'on pouvoit lui proposer d'utile
 „ à l'Etat. Rien ne l'eût arrêté dans la vûe de quelque remède aux desordres pu-
 „ blics; & ce sang, qui semble avoir passé des veines de quelques-uns de la pré-
 „ mière Noblesse dans celles de ce Peuple zélé, l'auroit infailliblement porté à
 „ tout entreprendre; mais comme ces Mouvements Populaires passent d'ordinaire
 „ plus avant, & ne produisent que des effets pernicious, j'ai voulu éviter toutes
 „ les occasions qui pouvoient susciter ces troubles, *aimant mieux passer aux yeux*
 „ *du Monde pour moins résolu dans les choses convenables à la Personne & au ser-*
 „ *vice de Sa Majesté*, que de ne pas empêcher une Entreprise qui n'auroit eu que des
 „ suites funestes, & dont le Tout-Puissant eût été grièvement offensé. Je le prie
 „ de vous conserver longues années, &c. (a)

Dès que Don Juan fut parti de la Cour, ceux qui avoient conseillé de l'y fai-
 re venir en furent éloignés. Le Confesseur du Roi, qui fut de ce nombre, lui
 écrivit une longue Lettre, où après lui avoir protesté qu'il n'avoit jamais eu
 en vûe que la Gloire de Dieu & celle de son Roi, il supplioit Sa Majesté de choi-
 sir dans son Ordre un autre Confesseur. „ Il est de mon devoir, disoit-il, de vous
 „ représenter que les Religieux de notre Ordre sont des Serviteurs fort anciens de
 „ votre Royale & Auguste Maison, & qu'il y a près de cinq-cens ans qu'ils sont
 „ en possession du titre de Confesseurs des Rois d'Espagne. Depuis le grand & pieux
 „ Roi Don Fernando qui eut pour Directeur de sa Conscience S. Pierre Gonzalez
 „ Tolmo, je pourrois nommer cinquante-deux Confesseurs, sans conter ceux dont
 „ le tems nous a dérobé les Actions, qui ont tous donné des marques d'une affection
 „ sincère, d'une fidélité à toute épreuve, & d'un cœur détaché de tout intérêt.

„ Les Histoires parlent assez des signalez services qu'ils ont rendus, & Votre
 „ Majesté en fera un jour éclaircie par des *personnes sincères.* Je la supplie seule-
 „ ment avec un profond respect de ne pas nous dépouiller d'un Honneur qui a pris
 „ naissance avec notre Religion, & de choisir entre nous une personne dont la suf-
 „ fisance suplée au défaut de la mienne, &c. „ (b) Le Roi eut égard à cette
 Remontrance, & choisit un Confesseur du même Ordre de S. Dominique, (c) qui n'é-
 tant

(a) Lettre de Don Juan aux Députés du Royaume d'Arragon, écrite de Cavanillas, le 10. de Novembre, 1675.

(b) Lettre écrite à Charles II. Roi d'Espagne, par

le R. P. Pierre Alvarez de Montenegro, son Confesseur, du Couvent de Notre Dame en Valverde, le 18. de Novembre, 1675

(c) Le P. Thomas Carbonel.

tant pas moins attaché à Don Juan que son Prédécesseur, fut comme lui éloigné, mais plus honorablement, puisqu'on lui donna l'Evêché de Plaifance, qu'il ne voulut point accepter. Ce refus n'empêcha pas le P. Gabriel Ramirez de Arellano du même Ordre, de remplir sa place. 1675.

Cependant le Roi, qui vouloit que Don Juan allât en Sicile, écrivit à Ruyter de l'attendre, & de n'avoir aucun égard aux ordres contraires que ce Prince lui avoit donnez. (a) La Flotte manquoit de bois & d'eau, & elle n'en pouvoit faire ni dans la Baye de Vineros, ni sur la Côte de Catalogne, ni sur celle de Valence, où la Mer brisoit avec tant de violence qu'on ne pouvoit y mouiller en sûreté. C'est ce qui fit prendre la résolution d'aller aux Isles d'Yviça & de Fomentera, afin de tâcher d'y faire de l'eau, pendant que les vents de Nord-Est qui régnoient depuis deux mois, ne permettoient pas de prendre une autre route. On mit à la voile le soir du huitième de Novembre, & on fut toute la nuit battu d'une Tempête qui sépara le Vice-Amiral de Haan de la Flotte. On n'en fut point surpris d'abord; mais ne l'ayant retrouvé ni sur la route, ni à Cagliari, où étoit le rendez-vous général, on le soupçonna d'avoir profité de cette Tempête pour se soustraire aux ordres de Ruyter, qu'il n'aimoit point, ou pour aller vendre à Naples certaines marchandises, qu'il avoit sur son bord. Trois jours après (b) le Vaisseau du Lieutenant Amiral courut un grand risque. Un Navire marchand l'aborda dans l'obscurité de la nuit de son travers à l'éperon, & le choqua si violemment que les deux Bâtimens en craquèrent & en furent endommagez. Ruyter continua sa route, & écrivit à l'Amirauté de la Meuse pour se plaindre à elle, que depuis cinquante-sept ans qu'il servoit sur Mer il n'avoit jamais été si mal équipé qu'il l'étoit cette Campagne. Que de neuf Cables qu'on lui avoit donnez, il avoit été obligé d'en faire couper deux qui étoient absolument gâtez. Que ses Voiles neuves n'étoient cousues que de fil pourri, & qu'il avoit eu en un jour deux petits Huniers en pièces. Qu'il n'en étoit pas de même des Vaisseaux de l'Amirauté d'Amsterdam, qu'on avoit soin de pourvoir si bien, qu'il ne leur arrivoit jamais de semblables accidens. Que ceux qui avoient osé fournir d'aussi mauvaises voiles que les siennes ne devoient plus être employez à l'avenir par l'Amirauté. Qu'à la vérité ce ne seroit pas une grande affaire pour le Public si ces gens s'enrichissoient en trompant, & qu'il n'en coûtât que de l'argent; mais qu'il falloit envisager les funestes suites de cette tromperie, & penser qu'on hazardoit un Vaisseau avec tous les Officiers & l'Equipage, sur tout s'il venoit à toucher à quelques *hauts-fonds*, (c) parce qu'en un tel cas ce seroient les voiles seules qui pourroient les sauver.

Malgré ces contretens on ne laissa pas d'arriver devant Barcelonne, (d) où l'on apprit que l'Escadre du Marquis del Carpio étoit en fort mauvais état, & que les Vaisseaux qui la composoient n'avoient chacun à bord que soixante-&-dix à quatre-vingts Matelots. On fit dans cette Rade le plus d'eau qu'on put, & on fut forcé d'y demeurer, parce qu'on n'apprenoit aucune nouvelle ni de Don Juan, ni de la Flotte Espagnole, ni du Vice-Amiral de Haan. Enfin le vingt-huitième de Novembre, on reçut une Lettre de Don Juan, par laquelle il s'excusoit de n'avoir point répondu à celles que Ruyter lui avoit écrites, disant qu'il en avoit été empêché par une Maladie, causée par le mauvais tems & par les fatigues de son Voyage à la Cour. *J'ai, ajoûtoit-il, informé le Roi du mauvais état de ma santé, qui ne me permet pas de m'embarquer. Mon plus grand déplaisir est de ne pouvoir vous donner en personne des témoignages de la sincère affection que j'ai pour vous, & d'être obligé de m'en tenir à de simples vœux pour l'heureux succès de votre Voyage.* (e) Mais il y a beaucoup d'apparence que Don Juan feignoit ces indispositions, afin de ne point s'embarquer. Il ne vouloit point s'éloigner de la Cour, parce qu'il n'avoit pas perdu l'espérance d'y revenir, & d'en chasser la Reine, comme il fit dans la suite. Quoi qu'il en soit, après la lecture de cette Lettre, le Lieutenant Amiral mit à la voile pour Cagliari. Dès qu'il y eut mouillé, Don Melchior de Sifterna, Viceroi de Sardaigne, l'envoya complimenter, & vint ensuite lui-même à bord le prier d'entrer dans la Ville. Il y fut reçu au bruit du Canon, & conduit chez Son Excellence accompagné d'un nombreux cortège de Carosses. On le régala splendidement; & quoique ce fût un Vendredi, on ne laissa pas de servir toutes fortes de viandes. On but la santé du Roi d'Espagne, des

LII 2

Etats

(a) Lettre de Charles II. Roi d'Espagne à Ruyter. De Madrid, le 9. de Novembre, 1675.

a peu d'eau.

(d) Le 14. de Novembre.

(b) Le 11. de Novembre.

(e) Lettre de Don Juan à Ruyter, de Saragosse, le

(c) Terme de Marine qui signifie un endroit où il y

27. de Novembre, 1675.

1675. — Etats Généraux , du Prince d'Orange , & l'on entendit le nom de Guillaume de Nassau retentir avec applaudissement dans un Palais , où ce nom avoit été autrefois très-odieux. Ruitter , comblé d'honneurs , retourna à son bord , & y reçut de nouveaux ordres du Roi d'Espagne , (a) qui , le croyant encore à Barcelonne , lui desendoit de toucher la Sardaigne , affin d'arriver plus promptement à Melazzo. Il lui recommandoit de concerter les Entreprises avec le Marquis de Villa-Franca , Viceroi de Sicile , & de conférer avec lui toutes les fois qu'il seroit à portée de le faire , parce qu'il étoit nécessaire d'entretenir une bonne intelligence entre les Armées de Terre & de Mer. Il l'avertissoit , que suivant une Coûtume qui avoit force de Loi dans ses Royaumes , le Général des Galères d'Espagne commandoit toutes les Forces Maritimes de Sa Majesté dans la Méditerranée , & en son absence le Prince de Montefarchio Général de l'Armée Navale. Il devoit joindre sa Flotte avec celle de l'Océan , affin de se rendre plus facilement maître de Messine. Il finissoit sa Lettre en l'assurant , que les Etats Généraux avoient consenti à la prolongation du secours de leur Armée Navale en Italie , pour six mois : (b) Ce dernier article surprit Ruitter qui n'avoit aucune connoissance de cette Résolution des Etats. Quelque diligence qu'il fit pour mettre promptement à la voile , la Flotte ne put partir que le quatorzième de Décembre. Elle arriva le vingtième à Melazzo , où elle ne trouva qu'un Vaisseau de Guerre Espagnol & quatorze Galères. Le lendemain Ruitter alla conférer avec le Viceroi , auquel il représenta la nécessité qu'il y avoit que le Prince de Montefarchio vint promptement le joindre avec les neuf Vaisseaux qui étoient à Palerme , affin qu'on pût agir avec vigueur & sans aucun délai contre les Ennemis. Ce Prince vouloit , au contraire , que la Flotte Hollandoise allât le joindre à Palerme , parce que depuis que le Mole avoit été refait c'étoit le Port le plus sûr de la Sicile. Mais comme Melazzo étoit beaucoup plus proche de Messine que ne l'étoit Palerme , & qu'on auroit perdu inutilement le tems à aller de Melazzo à Palerme , & à revenir de Palerme à Melazzo , Ruitter envoya deux Capitaines & son Secrétaire au Marquis de Villa-Franca pour lui représenter ces inconvéniens. Ils le trouvèrent tellement occupé de ses Dévotions du jour de Noël , qu'ils n'en purent avoir Audience. Il ne laissa pas d'envoyer un ordre au Prince de Montefarchio de venir à Melazzo. Le Prince répondit qu'il partiroit aussi-tôt que le Viceroi auroit ordonné aux Gardes-magazins de Palerme de lui fournir les Cordages & les Voiles , dont il avoit absolument besoin , & sans lesquelles il lui étoit impossible de mettre en Mer. C'est ainsi que le tems d'agir se passoit à parler , à écrire , à attendre. Ruitter , chagrin de tous ces délais , envoya des ordres réitérés au Vice-Amiral de Haan , qui étoit retenu à Palerme par le Prince de Montefarchio , de venir le joindre. En attendant son arrivée , il sollicita le Viceroi de prendre une Résolution sur les Propositions qu'il lui avoit faites , de former quelque Entreprise contre les Messinois. Le Marquis consentit qu'il passât le Fare de Messine , affin d'aller croiser au Sud de l'Isle , entre le Cap del Arme & celui de Molina , pour couper toute communication entre les Messinois & la Ville d'Agouste , dont les François s'étoient rendu maîtres au mois d'Août dernier. Il promit de donner de bons ordres pour faire promptement achever l'Armement des Vaisseaux qui étoient à Palerme , & ordonna à la *Notre-Dame du Rosaire* , Vaisseau de Guerre monté de cinquante Canons & de trois cens Hommes , aussi bien qu'aux neuf Galères , que commandoit Don Bertrand de Guevarra , de joindre la Flotte Hollandoise. Ce fut là tout le secours que les Espagnols fournirent alors. Cependant de Haan arriva avec son Escadre , composée de sept Vaisseaux de Guerre , de deux Sénaux , & de deux Bâtimens de charge. Ainsi finit l'année sans qu'on pût rien entreprendre. Nous rapporterons dans la suivante les Combats qui se donnèrent par les Flotes Espagnole & Hollandoise contre celle de France.

L LXXXVII. Le Vice-Amiral de Haan apporta à Ruitter une Résolution de Leurs XXXVII Efforts des Etats & de Ruitter pour la liberté des Hongrois. Etat de leurs Affaires. Hautes Puissances , par laquelle elles lui ordonnoient de faire tous les efforts imaginables , pour obtenir la liberté des Pasteurs Protestans de Hongrie , qui étoient sur les Galères d'Espagne , où ils avoient été condamnez injustement. On leur avoit supposé le Crime de Rébellion ; & comme on n'a pas bien développé cette Affaire , nous tâcherons de l'aprofondir de notre mieux , & sans aucune partialité. Pour cet effet nous puiferons notre récit dans les Historiens tant Catholiques que Pro-

(a) Le 8. de Décembre.

(b) Lettre du Roi d'Espagne à Ruitter. A Madrid,

le 28. de Novembre , 1675.

Protestans qui en ont parlé, (a) & nous le fonderons sur les Lettres originales de Messieurs Hamel Bruininx & Malapert, Ministres de Leurs Hautes Puissances, (b) 1675. qui ont été employez dans cette Affaire.

Il ne faut pas dissimuler qu'il y avoit encore quelques Troubles en Hongrie, & que le feu mal éteint se rallumoit de tems en tems en quelques Lieux. Mais il n'est pas juste de charger la Religion seule de tous ces Troubles, puisque la Politique n'y avoit pas moins de part, comme nous l'allons faire voir en examinant les différens intérêts de ceux qui y entroient.

Les Seigneurs se plaignoient de ce qu'on avoit changé la forme du Gouvernement & cassé leurs Privilèges. Ils entraînoient leurs Vassaux, & quelquefois leurs Ministres irritez de ce qu'on leur enlevoit leurs Temples. Ces Seigneurs portoient avec impatience le joug qu'on leur imposoit; mais dans toutes les Requêtes qu'ils présentoient, ils demandoient seulement qu'on ôtât les Garnisons Allemandes qui ruïnoient le Pays, & qu'on leur laissât le libre exercice de Religion, moyennant quoi ils offroient de demeurer tranquilles & fidèles, & de sacrifier leurs Biens & leurs Vies pour la défense de l'Empereur. On leur refusa des Demandes si justes avec une opiniâtreté que rien ne put vaincre. Les Ministres de Léopold lui persuadèrent d'employer la rigueur & la force contre une Noblesse qu'on ne pouvoit, disoient-ils, domter que par les Armes, & qui ne méritoit pas qu'on écoutât ses Plaintes & ses Remontrances.

LXXXVIII. Un Historien Espagnol (c) rapporte la Harangue, qu'il dit qu'un des Nobles Hongrois fit dans une Assemblée qu'ils avoient faite avec la permission de l'Empereur, pour chercher un remède à leurs maux.

„ Mes Amis & mes Compagnons, dit-il en haussant la voix, ce que nous ap-
 „ pellons *Raison, Bien Public, Liberté, Privilèges*, nous a mis les Armes à la
 „ main. Nos Ministres nous ont porté à cette cruelle extrémité, en nous prêchant
 „ que nous étions indispensablement obligez de nous défendre contre ceux qui
 „ veulent détruire nos Libertez, & violenter nos Consciens. Qu'avons-nous
 „ fait depuis tant d'années que nous sortons en Campagne? Nous avons attiré sur
 „ notre déplorable Patrie toutes sortes de Calamitez. Ici le feu avec ses flammes
 „ dévorantes consumoit les Villes & les Villages. Là l'épée étoit teinte du sang de
 „ nos Compatriotes, & n'épargnoit ni l'innocence des Enfans, ni la foiblesse des
 „ Femmes. D'un autre côté les Allemans se vangeoient de nos Courfes, & fou-
 „ vent l'Innocent portoit la peine duë au Coupable. En un mot tout le Royaume
 „ est devenu un Théâtre affreux de cruauté & de misères. C'est nous qui sommes
 „ caulé de tous ces maux. Considérons, mes Amis, combien cette sanglante Guer-
 „ re nous a été funeste. Les Infidèles qui nous apuyoient secrètement, & les Tran-
 „ sylvains, qui nous donnoient de nombreux secours, nous ont été inutiles. Les
 „ Impériaux, quoiqu'en plus petit nombre, nous ont toujours battus, en sorte qu'il
 „ est très-naturel de croire qu'une puissante main combattoit pour eux contre nous,
 „ pour nous châtier de ce que nous étions sortis des bornes de notre devoir, en
 „ nous opposant à la volonté de Dieu, qui est celle de l'Empereur Léopold, no-
 „ tre Souverain, & notre Roi. Le Turc ambitieux, & le Transylvain, animé par
 „ la passion de recouvrer quelques Places de la haute Hongrie, fomentent nos Divi-
 „ sions, & sous prétexte de nous secourir ne songent qu'à leurs intérêts particuliers,
 „ & à parvenir, aux dépens des nôtres, au but qu'ils se proposent. La nouvelle forme
 „ de Gouvernement établie dans le Royaume, n'est contraire ni à nos Loix, ni à
 „ notre Religion. Le Viceroi tient la place du Palatin sous un autre nom; & les
 „ Catholiques, en reprenant les Temples que nous leur avions enlevés par force,
 „ ne font rien qui ne soit conforme à l'équité, bien loin de commettre en cela la
 „ moindre injustice. Nos Ministres ont beau nous dire que nous sommes obligez
 „ de défendre notre Religion par les Armes, ils ne peuvent produire aucun texte
 „ de l'Écriture en faveur de ce Sentiment. La Religion Catholique & la nôtre re-
 „ connoissent également pour Législateur Jésus Christ, qui a toujours recommandé
 „ la Paix & l'obéissance à César. Convenons donc, mes Amis, que la passion

L
 XXXVIII
 Harangue
 fausement
 attribuée à
 un Sei-
 gneur
 Hongrois.

LII 13

l'em

(a) *Recopilacion historica de los Reyes, Guerras, Tumultos, y Rebelliones de Ungria, por el Sargento Mayor Don Nicolas de Oliver y Fullana, Cosmographo de Su Magestad Catolica.* D. M. G. P. *Vida, e Imperio de Leopoldo primero, tomo segundo, Capitulo IV.* Vie de Ruiter, Livre XVII. Histoire des Troubles de Hongrie. *Heideg-*

geri Historia Papatús. Caroli Memorabilium Ecclesiasticorum Saculi XVII Tomus II. Lib. VIII.

(b) M. Hamel Bruininx étoit Envoyé des Etats Généraux à Vienne, & M. Malapert Résident à Bâle.

(c) D. M. G. P. *Vida di Leopoldo primero. etc. Tomo II. pag. 191.*

1675. „ l'emporte souvent sur la raison & sur l'équité, même dans les Chaires, où l'on ne
 „ devroit prêcher que la patience & la douceur. En effet la raison & l'équité peuvent-
 „ elles autoriser la Rébellion contre le Souverain légitime qui gouverne par l'ordre de
 „ Dieu? Changeons donc, mes Compagnons, changeons de conduite, soyons plus
 „ soumis, mettons les Armes bas, rendons-nous aux *bénignes insinuations* qu'on nous
 „ fait de la part de notre légitime Maître & Seigneur, & abandonnons un Parti où
 „ il y a tout à risquer pour nous. Si nous le faisons, notre soumission nous proeu-
 „ rera le plus grand bonheur du monde, au lieu que si nous persistons dans notre
 „ desobéissance, nous devons nous attendre de tomber dans le dernier des mal-
 „ heurs. „

L'Orateur n'avoit chargé son Parti de tant de crimes, & de tant de maux, que pour en venir à cette conclusion; & l'Historien qui rapporte cette Harangue remarque qu'elle ne fit aucun effet, parce qu'on ne douta point qu'elle n'eût été dictée par le Parti contraire. Ainsi cette Déclamation ne peut nuire aux Mécontents de Hongrie. Il faudroit prouver que ceux qui défendent leur Liberté, leurs Droits, leurs Privilèges contre un Souverain, qui veut les en dépouiller injustement, sont des Rébelles, pour être en droit de charger les Seigneurs Hongrois du crime de Rébellion. D'ailleurs ils ne firent en ce tems-là aucun Corps d'Armée; ils n'avoient à leur tête ni Officiers, ni Généraux, & ne tinrent point la Campagne. Les Payfans réduits au desespoir s'assembloient en certains Lieux, & faisoient quelquefois des Courses pour vivre, qu'on ne doit imputer qu'à la cruauté qu'on exerçoit contre eux. Les choses allèrent à un tel excès, que l'Empereur, voyant les Villages entiers désertés, envoya en Transylvanie rappeler cinq mille Habitans qui s'y étoient réfugiés.

LXXXIX. LXXXIX. Abaffi, Prince de Transylvanie, redemanda en ce tems-là, à la tête de douze mille Hommes, les Comtez de Kalo & de Zathmar, & la Forteresse de Tokay, que le Prince Ragotsky, son Prédécesseur, lui avoit cédés, & que l'Empereur refusoit de lui rendre, sous prétexte que ces deux Comtez & cette Forteresse étoient de l'ancien Domaine des Rois de Hongrie, & qu'il en étoit demeuré paisible Possesseur par le dernier Traité de Paix, fait avec la Porte. Cette prise d'Armes ne doit point être mise sur le conte de la Religion, il s'agissoit uniquement d'intérêts politiques, ce que l'Empereur reconnut lui-même, puisqu'il nomma des Commissaires pour examiner les prétentions d'Abaffi. Les Ottomans, qui avoient des contestations avec les Impériaux sur les limites des Places, & qui formoient sur ce sujet diverses prétentions, se servoient de ce prétexte pour entretenir la Division dans un Royaume qui leur donnoit de la jalousie, & soutenoient fécrètement les Mécontents.

XC. XC. L'Article le plus important, & celui qui touche de plus près l'Histoire que nous écrivons, regarde la Citation (a) que le Viceroy de Hongrie fit faire à Presbourg de tous les Ministres, Régens, Professeurs & Maîtres d'Ecole, tant de la Confession d'Auxbourg que de celle de Suisse. Les uns s'enfuirent, les autres demeurèrent chez eux sous la protection des Seigneurs Protestans qu'ils servoient, & deux cens cinquante eurent le courage de comparoître. De ces deux cens cinquante on en choisit six pour répondre au nom de tous à l'Accusation qu'on intentoit contre eux, laquelle on réduisit à ces deux Chefs.

I. Qu'ils avoient soutenu que tous les Catholiques Romains, & par conséquent l'Empereur, étoient idolâtres, & qu'ils avoient prêché insolentement contre la Bienheureuse Vierge, contre les Saints, contre leurs Images, & contre celle de Jésus-Christ.

II. Qu'ils avoient violé le Serment de fidélité fait au Prince, donné du secours aux Ennemis, ouvert le chemin aux Turcs, afin qu'ils s'emparassent du Royaume de Hongrie, & qu'ainsi *ils étoient coupables du Crime de lèze Majesté Divine & Humaine, dignes de perdre & la Vie & les Biens.*

C'étoient proprement ces Gens-là qu'on traitoit de Rébelles. Mais s'ils avoient été Criminels de lèze Majesté Divine & Humaine, comme on les en accusoit, pourquoi leur laissoit-on la liberté de comparoître ou de s'enfuir? Lâche-t-on ainsi la bride à ceux qu'on croit coupables du plus grand de tous les Crimes? On fit plus, on permit à ceux qui se confessoient coupables d'aller volontairement en exil, & on leur donna

(a) Cette Citation s'étoit faite au mois de Février, 1674.

de l'argent pour faire le Voyage. On faisoit trop ou trop peu. On faisoit trop peu, en ne punissant que les Ministres, & en épargnant les Gentils-Hommes & le Peuple. On faisoit trop peu; car on ne leur faisoit point leur Procès dans les formes, on ne produisoit contre eux aucune preuve de l'entrée des Turcs dans le Royaume, afin de s'en emparer, ni du chemin qu'on leur avoit ouvert, ce qu'on n'auroit pas manqué de faire si le Fait eût été véritable. C'est ainsi que l'Injustice se dément & se combat elle-même, parce qu'elle n'est appuyée que sur le Mensonge & sur la Calomnie.

D'un autre côté, on faisoit beaucoup trop, puisque sur le refus de se confesser coupables, ou d'abjurer leur Religion, qui étoit leur véritable Crime, on les condamna le quatrième d'Avril de l'année précédente à perdre la Vie. La mort auroit trop promptement fini leurs peines, on leur envia ce bonheur; & au lieu d'exécuter leur Sentence, on les chargea de chaînes garnies de pointes qui perçoient jusques dans la chair la plus vive, & on les jeta dans une Basse-Fosse infecte, où on ne les nourrissoit que de pain noir & d'eau, dont on ne leur donnoit pas la moitié de ce qui leur étoit nécessaire. Quoiqu'atténuez par la faim, on ne laissoit pas de les tirer de leurs sombres Cachots pour les employer à des travaux qui demandent les Hommes les plus robustes, & lorsqu'ils succomboient sous les fardeaux dont on les chargeoit, on les battoit à coups de verges, de bâton, de crosse de mousquet, & avec des cordes mouillées pleines de nœuds. Les principaux Ministres de ces cruautés étoient des Prélats. L'Archévêque de Gran, & l'Evêque de Neytracht, Chancelier du Royaume, s'opposoient à tous les adoucissements que l'Empereur, naturellement humain, vouloit apporter à des traitemens si cruels. L'Evêque de Newstad répondit au Gouverneur de la Citadelle qui lui représentoit que ces pauvres gens n'avoient pas assez de force pour porter les fardeaux dont on les chargeoit, qu'il importoit peu qu'ils mourussent; & l'Archévêque d'Eberard, âgé de quatre-vingts ans, poussa la barbarie jusqu'à fraper lui-même à coups de marteau ceux qui avoient été conduits dans la Citadelle du Lieu. Le Jésuite Kellion traita avec une cruauté inouïe ceux qui eurent le malheur de tomber entre ses mains à Leopoldstadt. Il croyoit la plupart d'eux innocens du crime de Rébellion contre l'Empereur; mais ils méritoient, à son avis, toutes sortes de peines à cause de leur Révolte contre l'Eglise. On ne leur en épargna aucune, & on leur en fit sentir de si cruelles qu'elles firent succomber plusieurs de ces Pasteurs, qui abjurèrent leur Religion pour s'en délivrer. Ceux dont on ne put ébranler la constance furent condamnés à être envoyés à Naples sur les Galères d'Espagne, & le dix-huitième de Mars ils furent livrés au nombre de quarante- & un à quelques Compagnies de Soldats Autrichiens, pour les y conduire. On leur fit traverser à coups de bâton & de nerfs de bœuf les grands espaces qui s'étendent depuis la Hongrie, jusqu'à la Mer Adriatique. Les pieds leur crevoient, & on pouvoit les suivre à la trace de leur sang. On les vendit comme des Esclaves aux Capitaines de Galère. Plusieurs refusèrent d'acheter des Misérables, qui d'un côté n'avoient pas commis d'autre Crime que celui de ne vouloir point changer de Religion, & de l'autre étoient incapables de rendre aucun service. La Lettre de Monsieur Malapert, Résident de Leurs Hautes Puissances à Bâle, à M. Henri Fagel, Greffier des Etats Généraux, exprime mieux l'état de ces pauvres Gens que je ne le pourrois faire, c'est pourquoi je la rapporterai ici.

„ XCI. MONSIEUR, Je prens la liberté par la présente de vous faire ressouvenir
 „ des Pasteurs de Hongrie Prisonniers, & retenus sur les Galères de Naples, où ils sont
 „ dans une extrême misère. Je n'ai pu voir sans répandre des larmes les tristes Lettres
 „ que ces Innocens malheureux ont diverses fois écrites. Le cinquième de Septembre
 „ il en restoit encore à Naples vingt-sept de quarante- & un qu'on y avoit transportez
 „ avec les Troupes de Hongrie. Il y en a eu six, qui, accablés de leurs souffrances,
 „ tant de la faim & de la soif, que des coups dont on les frapoit, des fers qu'ils
 „ portoient, & des blessures dont ils étoient couverts, n'ont pû être traînez jus-
 „ ques-là, & qu'on a été contraint de laisser par le chemin. Deux autres Vieil-
 „ lards, incapables de supporter jusques au bout la faim, les fatigues & les mau-
 „ vais traitemens, ont fini le cours de leur languissante vie près de Naples. Trois
 „ se sont sauvés par la fuite, & on a mis le reste aux Galères après les avoir fait
 „ raser & vêtir comme des Mores ou des Turcs. Là vivant dans une extrême mi-
 „ sère, le plus doux spectacle qu'ils ayent est celui de la mort qui se présente tous
 „ les jours à leurs yeux, & de laquelle ils implorent sans cesse leur délivrance.
 C'est

XCI.
 Lettre du
 Résident
 des Etats
 touchant
 les Hon-
 grois.

1675. „ C'est ce qui est arrivé le deuxième de Juillet dernier à trois d'entre eux, qui ont fait
 „ échange de la déplorable vie qu'ils menoient sur les Galères avec la vie éternelle
 „ & bienheureuse. Je suis prié, pour l'amour de Dieu, de représenter toutes ces
 „ choses à Leurs Hautes Puissances, & de leur demander un prompt secours: c'est
 „ pourquoi je vous conjure avec le respect que je dois, de prendre cette Affaire
 „ à cœur, & de vouloir faire agir pour cet effet votre zèle ordinaire pour la gloire
 „ de Dieu. Je demeure, &c. A Bâle le 19. d'Octobre 1675.

XVII. Dédution faite par M. Hamel Bruininx sur les Affaires de Hongrie. XCII. Leurs Hautes Puissances avoient prévenu cette Demande par l'ordre qu'elles avoient donné à M. Hamel Bruininx, leur Envoyé auprès de l'Empereur, de solliciter quelque adoucissement en faveur de ceux qu'on traitoit avec tant de cruauté. Ce Ministre remit au Chancelier de l'Empire une Dédution raisonnée, dans laquelle il établissoit ces quatre principes.

I. Que l'intercession des Etats en faveur des Pasteurs de Hongrie ne dérogeoit point au droit de Sa Majesté Impériale. Il étoit d'autant plus nécessaire d'établir ce principe, qu'on faisoit passer les Sollicitations de Leurs Hautes Puissances pour autant d'Attentats d'un Souverain étranger, qui vouloit entrer dans une Affaire purement Domestique. Ce Subterfuge est commun à tous les Persécuteurs. Le droit des Souverains pour le Gouvernement particulier de leurs Sujets est incontestable. Ils sont Maîtres absolus chez eux; mais il est permis à leurs Alliez de se servir de la voye des Remontrances & des Supplications pour tâcher de les ramener aux règles de l'équité, lorsqu'ils s'en éloignent. Les Hollandois étoient les Alliez de l'Empereur, & ils avoient d'autant plus de raison d'intercéder pour les Hongrois, que la manière dont Sa Majesté Impériale les traitoit faisoit une grande diversion à la Guerre, en l'obligeant d'entretenir des Troupes en Hongrie, pour contenir ceux à qui la patience pouvoit échaper.

II. Que toute Persécution pour cause de Religion étoit pernicieuse; que celle de Hongrie en particulier mettoit en danger les Terres Héritaires; qu'elle étoit contre les intérêts des Alliez, indigne d'un Chrétien, & préjudiciable au Salut.

III. Que les Procédures faites à Presbourg étoient une véritable persécution, non pour cause de Rébellion, mais uniquement pour cause de Religion; non contre des Rébelles, mais contre des Pasteurs Protestans, par la seule raison qu'ils étoient Protestans. Il ajoûtoit qu'on en avoit imposé à un bon Prince en les accusant d'une Révolte imaginaire.

IV. Que tous les Ministres qu'on avoit condamnez étoient innocens, puisqu'on n'avoit pu ni les convaincre, ni produire de preuves contre eux.

Il prouvoit ensuite que les Hongrois n'avoient pas été d'abord Rébelles, & qu'ils ne l'étoient devenus que parce qu'on les avoit rendus tels malgré eux, en poussant à bout leur patience. „ J'en ai, disoit-il, des preuves incontestables, par le témoignage de plusieurs Catholiques Romains tant en Hongrie que dans les Pays Héritaires qui ont fait cet aveu. Je rapporterai, ajoûte-t-il, ce que dit Praſcecius, dans sa Cronique de l'Europe, à l'année 1604. On y lit ces paroles remarquables: „ *Ensuite la fidélité des Hongrois à l'égard de l'Empereur commença à chanceler, parce qu'il y avoit long-tems qu'on les désoloit par les cruelles injustices qu'on leur faisoit. L'Empereur donnoit les meilleurs Gouvernemens & toutes les Charges considérables tant Militaires que de Judicature, non aux Hongrois, comme il y étoit obligé par son Serment, mais à des Allemands. Les Filles des grandes Maisons ne pouvoient se marier sans la permission de l'Empereur, qui les marioit toujours à des Allemands. Ceux qui possédoient de grands Domaines étoient accusez d'infidélité pour le Gouvernement, & sous ce prétexte, on confisquoit leurs Biens. Ces Confiscations étoient données, non aux Gens du Pays, dont la fidélité étoit éprouvée, mais à ceux qui venoient d'Allemagne. Ainsi les Allemands chassoient de leurs Terres les anciens Possesseurs, sous le titre de Biens matrimoniaux ou de Biens confisquez, & les Hongrois devenoient par ce moyen étrangers dans leur propre Pays. Les Taxes ne furent plus alors imposées par le consentement des Communautés, mais de la manière qu'il plaisoit aux Exacteurs Impériaux. Le Soldat Allemand, qui a une aversion naturelle pour ce Peuple, le maltraitoit beaucoup plus que n'auroient fait les Turcs.* (a)

Ces Persécutions auxquelles on joignit celles de la Religion, forcèrent les Hongrois

(a) Paulus Praſcecius, Episcopus Pramiſſienſis in Polotia, Chronicon rerum in Europa gestarum, ad Annum 1604.

grois à profiter des occasions favorables qui se présentoient pour rétablir leurs Affaires sur l'ancien pied, & obtenir la confirmation de leurs Privilèges. Ils furent principalement effrayez de la Révolution prise l'année précédente à Presbourg dans l'Assemblée des Etats, de ne souffrir dans le Royaume aucun exercice de *Settes Hérétiques*, & de punir par l'exil les Adhérens de ces Settes. Ils se plainrent souvent de l'injustice qu'on leur faisoit, & portèrent leurs plaintes à la Cour de l'Empereur; mais tout accès auprès de Sa Majesté Impériale leur fut toujours interdit, & ils ne remportèrent en leur Pays que de tristes refus.

M. Bruininex concluoit sa Déduction, en demandant que les Pasteurs Prisonniers fussent relâchez, puisqu'ils étoient innocens; ou que si l'on prétendoit que leur innocence ne fût pas encore suffisamment prouvée, on en vînt à une Révision du Procès, des Procédures, des Preuves & de tous les Actes, qui avoient été produits, le tout devant des Juges d'une probité, d'une modération, & d'une piété connus, qui ne fussent point partiaux, & qui fussent choisis en nombre égal entre les Catholiques, & les Protestans tant de la Confession d'Auxbourg que de celle de Suisse; & qu'en attendant on les mit provisionnellement en liberté sous caution. (a)

XCIII. Ces Remontrances n'ayant produit aucun effet, les Etats les envoyèrent à Ruitter, & lui ordonnèrent de tâcher de fléchir les Espagnols, puisqu'on n'avoit pu vaincre la dureté des Allemans. Ruitter en écrivit au Marquis de los Velez, Viceroi de Naples, qui lui répondit: *La délivrance des Religieux Hongrois, c'est ainsi qu'on appelle ici les Ministres, a été accordée aussi-tôt que j'ai sçu que votre Excellence le désiroit, & je n'attens que sa venue pour les relâcher, afin qu'ils reçoivent cette grace de votre main.* Ce n'étoit là qu'un compliment; & le Viceroi étant venu sur le Bord du Lieutenant Amiral, accompagné d'un nombreux Cortège de Seigneurs & de Gentilshommes, Ruitter prit le tems que la plupart de ceux qui composoient cette Suite visitoient le Vaisseau, pour sommer le Viceroi de sa parole. *On a, lui dit-il, écrit deux fois à votre Excellence pour la prier de mettre en liberté les Pasteurs de Hongrie qui sont sur les Galères. Leurs fers, à la vérité, ont été un peu relâchez, mais ils ne sont pas brisez. Je vous demande encore une fois cette faveur, ne voyant pas que ces Gens-là aient mérité un tel supplice. Vous me faites l'honneur de me témoigner que mon retour vous est agréable, & de me donner des marques d'estime & d'affection, dont je dois avoir lieu de me réjoûir; mais je vous supplie de croire que rien n'est à présent capable de me donner de la joye. A quel plaisir pourrois-je être sensible, & comment pourrois-je jouir avec satisfaction des honneurs qu'on me fait, tandis que ces Pasteurs, mes très-chers Frères, sont en qualité de misérables Forçats si durement traitez? S'il est véritable que votre Excellence ait quelques égards pour moi, & autant d'affection qu'elle m'en témoigne, elle peut m'en donner des preuves en délivrant ces Infortunez des fers qu'ils portent.*

XCIII.
Le Viceroi
de Naples
relâche les
Pasteurs
Hongrois
à la prière
de Ruitter.

Ces paroles furent prononcées avec un si grand attendrissement de cœur que le Viceroi en fut ému. Il ne laissa pas cependant d'éluder encore la Demande du Lieutenant Amiral, en lui disant, qu'il avoit beaucoup de déplaisir de voir ces Gens réduits à la dure peine des Galères; mais qu'il ne dépendoit pas de lui de les en délivrer, parce qu'il n'étoit pas autorisé d'un Plein-pouvoir à cet égard; que cela dépendoit uniquement du Roi, son Maître, & de l'Empereur, auxquels il falloit en écrire. Cette réponse imprima une si grande tristesse sur le visage de Ruitter, que le Viceroi qui le remarqua, lui dit: *Allons, Monsieur, que pourroit-on refuser à un si grand Amiral, qui est le Protecteur & le Conservateur de ces Pays, & auquel nous avons tant d'obligations? Je les ferai donc délivrer pour l'amour de vous, mais sous condition que vous les prendrez sur vos Vaisseaux, & que vous ne les ferez point aborder sur les Terres de la Domination de mon Roi, ou de celles de l'Empereur, de crainte qu'il ne leur arrive encore pis. Il ne seroit pas alors en mon pouvoir de les protéger. Au reste ce que je fais ici je l'entreprends sans ordre; mais, en le faisant, je crois servir mon Roi, quoi que ce soit sans sa permission; & c'est ce qui m'oblige de ne vous pas refuser une chose que vous me demandez avec tant d'ardeur. Oui, leur Liberté vous est accordée.* Ruitter, après avoir très-humblement remercié le Viceroi, lui dit qu'il alloit envoyer son Ministre pour les chercher. Le Marquis y consentit, & promit de donner ordre qu'on les remît entre ses mains.

Mmm m

A

(a) Lettre de M. Hamel Bruininex au Greffier Fagel, de Vienne, le 27. d'Octobre, 1675.

1675. A peine le Viceroy eut-il quitté le bord du Lieutenant-Amiral, que le Ministre de Ruyter, accompagné de celui du Vice-Amiral de Haan, se rendit avec deux Chaloupes au Port où étoient les Galères, & alla prier Son Excellence de donner ordre que les Pasteurs Hongrois lui fussent remis. A l'instant elle ordonna au Prince de Piombino, Général des Galères de Naples, de les remettre en liberté. Ce Prince se transporta aussitôt sur les Galères, & relâcha les vingt-trois Pasteurs qui y étoient, que Westhovijs, Ministre de Ruyter, fit mener dès le soir même au Bord du Vice-Amiral de Haan. Le lendemain il retourna à terre en prendre un dans l'Hopital où il étoit malade, & deux autres dans une prison.

XCIV.
Belle exhortation de Ruyter à ces Pasteurs.

XCIV. Ainsi furent délivrés, par l'intercession de Ruyter, les Pasteurs Hongrois, au nombre de vingt-six, après avoir été sur les Galères de Naples plus de dix mois. (a) L'état dans lequel ils arrivèrent excita la compassion de toute la Flotte. Vêtus d'habits en lambeaux, demi nus, haves, défigurés, couverts de playes & de meurtrissures, il auroit fallu avoir le cœur bien dur pour n'être pas touché d'un spectacle si triste. Ils furent tous menés à Bord du Lieutenant Amiral, où ils se répandirent en remerciemens. *C'est à Dieu que vous devez rendre vos Actions de grâces*, répondit Ruyter, *je n'ai fait que ce que j'étois obligé de faire; mais j'ai appris que quelques-uns de vous étoient Réformez, & les autres Luthériens. Cela est vrai*, répondirent-ils: *Hé bien*, reprit le Lieutenant Amiral, *puisque vous avez éprouvé que les Catholiques sont vos Ennemis communs; qu'ils vous regardent comme étant d'une même Profession; qu'ils vous ont traités de la même manière, & tourmentés également, vivez donc en Paix. Aussi*, répliqua un d'entre eux, *n'avons-nous été qu'un Cœur & qu'une Ame, portant une même Croix, & partageant toujours également les Aumônes qu'on nous faisoit. Allez donc*, répartit Ruyter, *& si jamais vous retournez dans votre Pays, faites tous vos efforts, chacun auprès des siens, afin que vous puissiez vivre dans une parfaite Union; ce sera le plus agréable remerciement que je puisse recevoir.* Exhortation vraiment digne d'un Héros Chrétien, & que l'esprit naturellement intolérant des Ecclésiastiques qui ne connoissent l'injustice de l'intolérance, que quand ils en sont les Victimes, ne rendoit que trop nécessaire. On distribua ces Pasteurs sur divers Vaisseaux, où ils reçurent des Habits. On les traita avec toute la bonté, la charité, & les égards imaginables. L'Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances obtint quelque tems après (b) la délivrance de cinq autres, qui étoient destinés à mourir dans une horrible prison pleine de fange & de corruption, s'ils n'abjuroient leur Religion, comme avoient fait quelques-uns de leurs Compagnons de misère. Quand on les tira de leur Fosse ils n'avoient plus de figure humaine. Ils avoient le gosier pourri, toutes les gencives tombées, & ne pouvoient souffrir d'alimens dans leurs bouches, sans ressentir de cuisantes douleurs. L'un des cinq mourut à Venise, les quatre autres échappèrent, & vinrent en Suisse.

XCIV.
Le Roi d'Angleterre défend à ses Sujets de secourir les Messinois.

XCIV. Cependant le Marquis de Villa Franca, Viceroy de Sicile, qui ne perdoit point de vûe la réduction de Messine, donna des ordres précis à Ruyter de prendre tous les Bâtimens qui faisoient route vers cette Place, & de les envoyer à Melazzo. Le Roi d'Angleterre parut aussi prendre à cet égard le parti de l'Espagne; car il défendit à tous ses Sujets *de prêter aucun secours aux Messinois, ou aux autres Sujets rebelles du Roi Catholique, sous peine d'être punis selon les Loix, & comme infractions de la Paix entre les deux Couronnes.* (c) Cette Défense fut mise entre les mains de Ruyter, afin qu'ils n'épargnât pas plus les Vaisseaux Anglois qui porteroient des vivres à Messine que ceux des autres Nations.

XCVI.
Son Parlement se rassemble.

XCVI. Quoique Sa Majesté Britannique parût favoriser l'Espagne contre la France, elle ne laissoit pas, à ce qu'on prétend, de travailler secrètement à la Paix entre ces deux Couronnes & l'Empire. On a même publié les Conditions sous lesquelles il la proposoit. On devoit rendre à l'Espagne Limbourg, Mastricht, Messine, & tout ce qui avoit été pris en Catalogne qui ne dépendoit point du Roussillon. Payer à l'Electeur Palatin quatre millions de dédommagement, rétablir l'Archêvêque de Cologne, l'Evêque de Strasbourg & le Prince de Furstemberg dans leur premier état. Céder à perpétuité à la France la Franche-Comté & la Lorraine, en donnant au Prince Charles un équivalent en France en titre de Souveraineté. On remettoit au jugement des Rois d'Angleterre & de Suède ce qui regardoit les Pays-Bas, *sans qu'aucune des Parties pût s'opposer en quelque manière que ce fût*

(a) Depuis le 8. de May 1674. jusqu'au 11. de Février, 1675.

(b) Au mois de May, 1676.
(c) Vie de Ruyter, Livre XVII.

au Règlement qui seroit fait. A l'égard des Hollandois, leur Traité devoit être particulier. Peut-être que ces Propositions furent publiées uniquement, afin d'ébloüir le Parlement, qui s'étoit rassemblé au terme marqué par la Prorogation. 1675.

XCVII. Le Roi s'y étant rendu avec les cérémonies accoutumées, fit aux deux Chambres la Harangue suivante. XCVII.
Harangue
de Sa Ma-
jesté Bri-
tannique.

„ MYLORDS ET MESSIEURS : Je viens vous retrouver, résolu de
travailler avec un soin tout à fait extraordinaire pour le bien de cette Séance, &
de répondre à ce que vous avez droit d'attendre de l'affection que j'ai pour vous.
Oublions de part & d'autre les différens qui m'ont obligé à la dernière Proroga-
tion, ou ne nous en souvenons que pour éviter à l'avenir toutes les occasions
qui pourroient en faire naître de semblables. Si vous ne pouvez éviter les dispu-
tes, je vous prie, du moins, de les suspendre jusqu'à ce que vous ayez mis fin
aux Affaires qui concernent le bien & la prospérité de ce Royaume. Sur tout
je vous recommande tout ce qui peut contribuer à affermir la Religion Protestan-
te telle qu'elle est établie par les Loix.

„ Je dois aussi vous demander les Subsidés, dont j'ai besoin, tant pour payer
les dettes dont mes Revenus sont chargés, que pour faire bâtir des Vaisseaux.
Quoique la dernière Guerre ait beaucoup contribué à ces impositions, je trouve
néanmoins par le calcul de la dépense que j'ai faite, que je n'ai pas été aussi mo-
déré en toutes choses, que j'ai résolu de l'être à l'avenir. Cependant j'ai la satis-
faction de n'avoir point employé les deniers publics pour ma dépense particuliè-
re, comme quelques mal-intentionnez s'efforcent de l'insinuer. Je sçai qu'ils
cherchent par toutes sortes de moyens à altérer l'amitié que mon Parlement a
pour moi; mais je suis persuadé que votre affection ne me manquera jamais. Au
reste vous pouvez vous souvenir qu'il y a plus de trois ans que je ne vous ai rien
demandé pour mes Affaires particulières.

Le Garde des Sceaux expliqua amplement les intentions du Roi, & tâcha de prouver la nécessité qu'il y avoit de payer les dettes de Sa Majesté. Il dit, entre autres choses, que les Subsidés qu'on avoit accordés n'avoient pas suffi pour les dépenses de la dernière Guerre, & c'étoit-là précisément ce qui déplaisoit aux Communes, de ce qu'on avoit épuisé la Nation pour une Guerre inutile. Le Peuple étoit si mécontent de voir les progrès de la France & de la Religion Romaine, qu'on fut obligé de fermer les Caffés, parce qu'ils retentissoient de Déclamations satyriques contre le Roi & contre le Duc d'York.

XCVIII. Les Chambres se brouillèrent comme elles avoient fait dans le Séance précédente. Les Contestations ne furent pas moins aigres, & il fallut avoir recours au même remède. Les Lettres de Coleman au Père la Chaise & au Nonce du Pape à Paris, qu'on intercepta, achevèrent d'émouvoir le Peuple, parce que dans la première on découvroit une intrigue tout à fait contraire à l'intérêt de l'Etat & à la Religion établie par les Loix. XCVIII.
Troubles
dans le
Parlement.
Lettres de
Coleman
au P. la
Chaise.

Coleman avoit commencé son Commerce dès l'an 1673. avec le Père Ferrier, alors Confesseur de Louis XIV. Il avoit donné avis à ce Père du dessein qu'on avoit à Londres de faire la Paix avec la Hollande. „ J'ai fait, écrivoit-il au Père la Chaise, tout ce que j'ai pu pour en détourner Sa Majesté Britannique, & j'ai employé des raisons que je regardois comme démonstratives. Je voulois aussi obliger le Roi Très-Chrétien d'agir & de parler d'un ton si ferme qu'il fit échoüer ce dessein, & prévint la tenuë du Parlement dont il étoit aisé de prévoir les suites; mais le Père Ferrier m'écrivit que Sa Majesté Britannique, le Lord Arlington, & les Ambassadeurs réciproques assûroient fortement le Roi de France qu'il n'avoit rien à craindre. „ (a) Le Chevalier Throgmorton, qui venoit de se faire Catholique, fut envoyé par Coleman à Paris, afin de représenter que l'unique moyen de remédier au mal que la Paix causoit à la France, à l'Angleterre, & particulièrement à la Religion Romaine, étoit la Dissolution du Parlement, parce que les Alliez, privez des moyens de foment des Divisions en Angleterre, seroient obligez de faire la Paix. Le Roi de France répondit, qu'il regardoit les intérêts du Duc d'York, ceux de la Religion Catholique & les siens propres comme une seule & même chose, & qu'il

(a) M. Coleman's two Letters to P. la Chaise.

1675. approuvoit toutes les mesures qu'on prendroit pour la Dissolution du Parlement. Mais Charles, qui avoit besoin d'argent, oppofoit aux démonftrations de Coleman ce Dilème. *Je puis obtenir un Subside si je continuë le Parlement, & alors j'ai ce que je demande : Si on ne me l'accorde pas, je suis toujours en état de le dissoudre : Ainsi je hazarderois beaucoup contre rien si je le dissolvois à présent.* Coleman répliqua que la Dissolution du Parlement produiroit un Subside plus sûr que sa continuation ; & comme il se défoit peut-être de la force de son raisonnement, il demandoit à la France de l'appuyer par une Somme de trois Millions, parce que la *Logique de la Cour d'Angleterre concluoit toujours à l'Argent.* Le Duc d'York, qui entroit dans cette intrigue, reçut du Roi de France de nouvelles assurances qu'il confondoit ses intérêts avec ceux de Son Altesse Royale, & qu'il donnoit des ordres positifs à M. de Ruvigny de traiter avec lui dans une parfaite confiance, excepté sur les Affaires de Religion pour lesquelles on devoit s'adresser à M. de Pomponne. „ M. de Ruvigny, dit Coleman, voulut ménager l'argent de „ son Maître, & se contenta de faire des complimens généraux au Duc, persuadé „ que le Parlement seroit prorogé par notre propre intérêt, & que les Alliez en „ profiteroient pour faire la Paix. M. de Pomponne répondit que la Somme étoit „ excessive, & que le Duc d'York se tenoit caché derrière la Tapifferie. Je repli- „ quai que l'avantage de la Religion Catholique exigeoit du Roi Très-Chrétien de „ p'us grandes dépenses. „ (a)

„ Mylord Arlington étant allé en Hollande, le Duc de Lauderdale, le Grand „ Trésorier, le Garde des Sceaux, c'est Coleman qui parle, résolurent de profiter de son absence pour lui enlever la confiance du Roi ; mais n'ayant pu réussir, „ ils formèrent le *détestable dessein* de paroître zélés pour la Religion Protestante „ & d'appuyer les Déclarations rigoureuses contre les Catholiques. Quoique ce „ dessein fût directement opposé aux intérêts du Duc d'York, auquel ils devoient „ leur avancement, ils ne laissoient pas de soutenir, qu'il lui étoit favorable, parce que, disoient-ils, la Dissolution du Parlement, que Son Altesse Royale sou- „ haitoit, devoit être beaucoup plus facile après ces Déclarations que le Peuple demandoit, que si on les lui avoit refusées. J'étois persuadé, ajoûtoit le même Coleman, que cela étoit contraire à la Religion Catholique, à la France & au Duc, „ mon Maître ; mais le Grand Trésorier qui avoit ôté la faveur à Mylord Arlington, „ vouloit faire sa Cour au Parlement par l'exécution des Loix contre les *Non-Conformistes*. . . . C'est ce qui me fit naître la pensée de demander au Roi, qu'il „ remît entre les mains du Duc d'York le Commandement de la Flotte, & qu'il le „ rétablît dans toutes ses Prérogatives, parce que cela le rendroit plus puissant qu'il „ ne l'avoit jamais été. Je communiquai ce Projet à M. de Ruvigny. Il convint „ qu'il étoit avantageux à son Maître ; mais il se refroidit, lorsque je lui demandai „ trois cens mille francs pour son exécution. Le succès lui paroissoit trop incertain „ pour obliger le Roi à hazarder cette Somme. Enfin je m'aperçus trop tard que „ M. de Ruvigny, qui servoit fidèlement son Maître, & dont les avis étoient judicieux dans les incidens politiques, pensoit autrement, lorsqu'il craignoit de „ donner quelqu'atteinte à la Religion „ (b)

Cette Lettre fut suivie d'une autre, par laquelle Coleman envoyoit un Chiffre, & promettoit aussi d'écrire avec du jus de limon, lorsqu'il s'agiroit de quelque Affaire importante & qui demanderoit du secret. Ses craintes étoient alors changées dans une forte espérance du succès. *Nous avons un grand Ouvrage en main, écrivoit-il au Père la Chaise, il ne s'agit de rien moins que de la Conversion de trois Royaumes, qui sera peut-être suivie de l'entière Ruïne & de la Destruction de cette pernicieuse Hérésie qui règne depuis si long-tems dans les Parties Septentrionales. Depuis la mort de la Reine Marie, il n'y a jamais eu plus d'espérance de voir réussir ce grand Projet que nous en avons aujourd'hui. Dieu nous a donné, comme par Miracle, un Prince plein de zèle pour un dessein si glorieux, & nous espérons que le Roi de France y entrera par nos Conseils & par nos exhortations. . . . Il est de notre intérêt d'avoir tout le secours & toute l'assistance possible ; car la Moisson est grande, & il y a peu d'Ouvriers.* (c)

Le Père la Chaise, trop prudent pour se compromettre avec un Homme du caractère de Coleman, lui répondit en termes généraux qui ne signifioient rien.

M O N-

(a) *Colemans two Letters to P. la Chaise.*
 (b) *Ibidem.*

(c) *Copy of his Letter to la Chaise. State Trials, Tom. II. pag. 147.*

MONSIEUR, *Je ne reçâs qu'hier au soir la Lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire; Je l'ai lûë avec beaucoup de satisfaction, & je vous assure que sa longueur ne m'a point ennuié; Je serois fort aisé de vous pouvoir assister dans vos bonnes intentions, & je songerai aux moyens de le faire. Lorsque je serai mieux instruit que je ne le suis, je vous en rendrai compte, afin de pouvoir entretenir correspondance avec vous, comme vous faisiez avec mon Prédécesseur. Je vous prie de croire que je ne manquerai jamais de bonne volonté pour servir votre Maître, que j'honore autant qu'il le mérite, & que c'est avec beaucoup de vérité que je suis, &c.* (a)

1675.

Le Duc d'York autorisa les démarches de son Secrétaire, en écrivant lui-même au Père la Chaise. Enfin Coleman apprit au Nonce du Pape, que le Duc avoit surmonté tous les obstacles qui s'opposoient à son Autorité. „ La face des Affaires „ est changée. Nous avons maintenant autant de passion pour la tenuë du Parle- „ ment que nous la craignons auparavant. Nous doutions si on devoit le tenir, „ & nous avons employé tout notre crédit pour l'assembler. Nous avons emporté „ cet Article depuis peu de jours. Pour moi, je ne doute point que nous n'en „ recevions autant de bien que nous en craignons de mal, & que le Duc n'exécute ses bonnes Résolutions.

XCIX. Il n'y a point de Sophisme qu'on n'ait mis en usage, pour faire disparaître le Crime qu'on découvre dans ces Lettres; mais toutes les subtilitez de Port Royal jointes à celles des Jésuites ne pourront jamais disculper celui qui les a écrites, ni le faire passer pour innocent. Simple particulier, Sujet du Roi & du Parlement d'Angleterre, Coleman lie une Correspondance secrète avec une Puissance étrangère, lui demande de l'argent, l'appelle à son secours pour renverser la Religion & le Gouvernement de la Nation, fait des Cabales intérieures dans le Royaume, veut acheter des Suffrages pour dissoudre un Parlement légitime, & fait tout cela sans blesser son devoir. On dit, à la vérité, que cet Homme n'avoit pas dessein de détruire la Religion Protestante par la violence. Prétendoit-il donc qu'on l'extirperoit dans les trois Royaumes par la Prédication? Y avoit-il assez de Prédicateurs pour un si grand Ouvrage? Non assurément; car il dit lui-même que *la Moisson étoit grande, & qu'il y avoit peu d'Ouvriers*. Ne seroit-ce pas la plus grande de toutes les Chimères, que de vouloir changer par la seule voye de la persuasion la Religion de trois Royaumes libres, où il y avoit un si grand nombre d'Evêques & d'Ecclésiastiques savans? Si on avoit un tel dessein pourquoi demandoit-on plusieurs Millions, & l'intervention du Roi de France, qui répondoit que les intérêts du Duc d'York étoient les siens? Enfin n'étoit-ce pas se rendre coupable du Crime de Félonie & de lèze-Majesté que de vouloir changer le Gouvernement & la Religion? C'est donc avec justice qu'il a été condamné à la mort, pour avoir voulu détruire la Religion Anglicanne & établir en sa place la Catholique contre les Loix fondamentales de la Grande-Bretagne, & pour avoir imploré l'aide & le secours des Puissances étrangères, afin de parvenir à ce but. Il a beau dire, *je suis un Homme mourant, & j'assure en cette qualité que je ne suis point coupable des Crimes pour lesquels on vient de me condamner à la mort. J'ai bien souhaité que ma Religion fût tolérée, & même établie par des voyes douces; mais non point par la violence*. Ces Protestations ne peuvent détruire un Fait évidemment prouvé par ses Lettres.

XCIX.
Réflexions
sur ces
Lettres.

C. L'Affaire de Luzancy a trop de rapport avec celle de Coleman, pour la passer sous silence. Cet Homme, qui se disoit d'une naissance distinguée, quoi qu'il ne le fût pas, ayant passé en Angleterre, pour changer de Religion, prêcha & publia les motifs qui l'avoient déterminé à abandonner la Communion de l'Eglise Romaine. Un Jésuite, qui prenoit le nom de S. Germain, alla avec quelques inconnus chez lui le menacer de l'enlever, ou de le poignarder, s'il ne signoit sur le champ une rétractation. Le Fait devint public, & le Roi, sur les plaintes qui lui furent faites de cet Attentat, ordonna que S. Germain fût arrêté, & promit deux cens livres sterlings à qui le livreroit lui ou ses Complices entre les mains de la Justice. Il se sauva en France, d'où il écrivit à Coleman, qu'il avoit persuadé le Père la Chaise de traiter uniquement avec le Duc d'York, & que ce Père s'étoit engagé sur sa vie de faire réussir le dessein, pourvû qu'on l'aidât. (b) Il lui aprenoit par une autre Lettre

C.
Affaire de
Luzancy.

Mmm m 3

qu'il

(a) Réponse du Père la Chaise à Coleman. A Paris, le 23. d'Octobre, 1675.

(b) Lettre du Jésuite S. Germain, du 11. de Décembre, 1675.

— qu'il avoit fait connoître au même Père la grande Autorité que le Duc s'étoit acqui-
 1675. se par la chute de deux Pairs, & que *les Conseils vigoureux étoient absolument nécessaires, si on vouloit avancer les Affaires des Catholiques*. Ces Faits doivent être rapportez comme autant de preuves de certaines circonstances qui éclatèrent dans la suite, & qu'on n'a pas laissé de nier. Ils font voir aussi, que ce n'étoit pas sur de simples soupçons que le Peuple s'alarmoit.

CI. Les Communes, qui vouloient prévenir les changemens qu'elles craignoient, projetterent de dresser plusieurs Bills contre la France & contre les Catholiques Romains. On vouloit deffendre aux Officiers de la Justice de bannir les Prisonniers au-delà de la Mer, fermer l'entrée des deux Chambres aux Catholiques, empêcher de lever de l'Argent sans le consentement du Parlement, rendre les Procédures pour la conviction des *Papistes* plus ardent& plus vigoureuses, & rappeler toutes les Troupes qui servoient en France, malgré la promesse qu'on avoit faite de les obliger à revenir. Enfin on vouloit que les deux Princesses, Filles du Duc d'York, fussent mises sous la direction des Evêques, & élevées dans la Religion Anglicanne comme Héritières présomptives de la Couronne. La Chambre des Pairs n'agissoit pas avec moins de vigueur contre la Cour. On y proposa de présenter une Adresse au Roi pour dissoudre le Parlement, & la négative ne l'emporta que de deux voix. Il n'est pas juste, disoient les Seigneurs qui opinèrent pour l'Adresse, que les mêmes personnes demeurent tant d'années dans une Députation qui doit être commune à tous les Membres de l'Etat, & dont ils se trouvent privez par les longues Séances. D'ailleurs ces Dépositaires des intérêts du Peuple & ses Représentans se donnent trop d'Autorité; & gagnent avec le tems par les Bénéfices de la Cour, ils en deviennent autant d'Esclaves, qui lui vendent les Privilèges & les Loix de la Nation. (a) D'un autre côté le Duc de Buckingham fit dans la Chambre Haute une forte Harangue contre la persécution, & demanda qu'on accordât plus de liberté aux *Non-Conformistes*, afin de les rendre plus affectionnez au bon Parti. Mais le Conflit de Jurisdiction qui avoit brouillé les deux Chambres sur l'Appel de la Basse à la Haute, étant revenu sur le tapis, soit par un reste d'animosité, ou par l'artifice de la Cour, le Roi prorogea le Parlement jusqu'au quinzième de Février 1677. Prorogation contraire aux anciennes Loix, qui ordonnent que le Parlement s'assemble une fois par an, & plus souvent, s'il en est besoin.

CII. Charles, mécontent de son Parlement, ne put imaginer un moyen plus efficace pour rétablir la confiance & la tranquillité, que celui de travailler sérieusement à la Paix. Et comme la Détention du Prince de Furstemberg y faisoit un obstacle, il envoya dans toutes les Cours intéressées prier qu'elle ne retardât pas l'ouverture du Congrès. L'Evêque de Strasbourg consentoit que son Frère demeurât prisonnier jusqu'à la Paix, pourvu qu'on arrêât le cours des Procédures qu'on continuoit contre lui. (b) Sa Majesté Britannique envoya à Paris le Lord Berkly, afin de solliciter le Roi de France à se relâcher au sujet du Prince de Furstemberg, & à hâter le départ de ses Ambassadeurs pour Nimègue; puisque du succès de cette Assemblée dépendoit le repos de l'Europe. (c) M. van Beuningen écrivit aux Etats de joindre leurs sollicitations à celles de l'Angleterre. Leurs Hautes Puissances communiquèrent ces bonnes dispositions aux Ministres d'Espagne & de l'Empereur, qui étoient à la Haye, (d) le dernier promit d'en informer son Maître, auquel M. Duker, Envoyé de l'Evêque de Strasbourg à Londres, porta des Lettres très-fortes de Sa Majesté Britannique. (e) Mais l'Empereur répondit, que l'Evêque de Strasbourg n'avoit pas une intention sincère que son Frère demeurât Prisonnier jusqu'à la Paix, puisque le contraire paroissoit par les Patent&es du Roi de France, qui chargeoit Sa Majesté Impériale d'avoir causé la rupture du Traité de Cologne, & qui *déchiroit sa réputation par des discours qui sonnent mal dans la bouche des Rois*, comme si l'Empereur avoit fait prendre & arrêter le Prince Guillaume contre le droit des Gens. Léopold se plaignoit que l'Evêque avoit approuvé & publié en divers endroits *les railleries & les paroles amères, que le Roi de France avoit répandues & semées contre lui*, & refusoit absolument la Conférence que le Prélat demandoit
 entre

(a) *The Protestation of several Lords, for the dissolution of the Parliament. Journal of the Lords, 22. Novemb. 1675.*

(b) Lettre de Sa Majesté Britannique à l'Empereur, du 6. de Novembre, 1675.

(c) Lettre du Roi Charles II. à Sa Majesté Très-Chrétienne, du 7. de Novembre, 1675.

(d) Extrait des Résolutions de Leurs Hautes Puissances, du Mardi, 1. d'Octobre, 1675.

(e) *Epistola magna Britan. Regis, 6. Novembris, 1675.*

entre le Prince Guillaume, son Frère, & Ducker. „ Il n'est besoin, disoit Sa Majesté Impériale, ni d'entrevûe ni de Traité avec le Prince Guillaume; & l'Evêque qui connoît assez l'intention de son Frère, ne souhaite cette Conférence, qu'afin de faire croire, par un orgueil, & par une arrogance, qui lui est naturelle, que nous avons fait intervenir un Prisonnier qui est entre nos mains, pour demander au Roi Très-Chrétien l'avancement d'un Traité de Paix, & se vanter au préjudice de notre Honneur & de notre Réputation, qu'il n'y avoit que lui qui eût pu en venir à bout, ou pour inventer, par un esprit d'averson & de haine qu'il a pour nous, quelque autre fourbe sous ce prétexte; car il n'est pas croyable que deux Frères qui ont allumé le feu de la Guerre en Allemagne, ayent un désir sincère de l'éteindre. „ Enfin l'Empereur avoit une parfaite confiance que ni le Roi d'Angleterre, ni les Etats des Provinces-Unies, ne lui demanderoient ce qu'il ne pouvoit leur accorder sans flétrir sa Réputation, sçavoir d'exiger avant de commencer le Traité de Paix, comme faisoit le Roi de France, ce qui doit être agité dans ce Traité. (a)

CIII. Cette Affaire fut traitée avec beaucoup plus de chaleur par les intéressés. Le Roi de France déclara, que l'Evêque de Strasbourg, sacrifiant ses intérêts particuliers au Bien Public, l'avoit prié de se relâcher, en consentant que le Prisonnier fût remis en main neutre pendant tout le tems que dureroit le Traité. Que Sa Majesté, espérant que le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux feroient de si fortes sollicitations à Vienne qu'ils obtiendroient un Préliminaire si raisonnable, se désistoit de la Réparation qu'elle avoit demandée, & consentoit à envoyer, sous cette condition, ses Ambassadeurs à Nimègue. (b)

CIII.
Contesta-
tion vive
entre l'Em-
pereur &
le Roi de
France.

L'Empereur, en répondant à ce Mémoire, le prit avec beaucoup de hauteur. Nous n'en rapporterons que l'essentiel.

I. Il repoussa le reproche qu'on lui faisoit d'avoir violé le droit des Gens, en rétorquant ce reproche contre les François. „ Ce sont eux, disoit-il, qui, après avoir rompu les anciens liens de la Paix des Pyrénées & d'Aix-la-Chapelle, ont foulé de leurs pieds profanes les os des S. S. Martirs, pollué les saints Temples, les Tiars des Pontifes, les Couronnes des Rois, le sacré noeud du sang en la personne d'un Parent, (c) qui ont pillé les pauvres Veuves, dépouillé les Pupilles, manqué de foi à la Religion, renoncé à l'honnêteté, & à la crainte de flétrir leur réputation, sacrifiant tout à la passion qu'ils ont d'accroître leur Royaume; ce sont eux encore, qui, sans aucun égard à l'ancienne Alliance qu'ils avoient avec les Hollandois, n'ont point de honte de les détruire, ne pouvant voir sans jalousie cette haute Fortune où ils les avoient élevez.

II. Il défendoit son Droit par la conduite des deux Furstemberg. „ Quand il seroit vrai, ajoutoit-il, que le caractère d'Ambassadeur le mettoit à couvert de Détention & de Prison, on n'auroit pas dû néanmoins se servir d'un Privilège qui n'est que pour les Innocens, comme d'un prétexte spécieux pour protéger le crime, & pour confondre les Méchans avec les Gens de bien. Lorsqu'un Ambassadeur passe les règles de son devoir, qu'il perd le respect qu'il doit au Prince vers lequel il est envoyé, ou qu'il trame de mauvais Dessesins contre l'Etat où il se trouve, alors il déchoit de son Droit, se rend coupable de lèse Majesté, & comme tel est punissable. Cette Doctrine n'est point si étrange à la France, qu'elle ne l'ait mise en pratique en beaucoup de rencontres, n'ayant jamais pardonné aux Ambassadeurs qu'elle a surpris ou comme Espions, ou comme Auteurs de Divisions & de Factions. Mais ce n'est pas, comme nous l'avons déjà dit, de l'Ambassadeur de Cologne dont il s'agit ici; c'est d'un Traître à sa Patrie, d'un Emissaire des Ennemis, & d'un Homme qui est aux gages du Roi Très-Chrétien.

III. Il rejettoit le Préliminaire qu'on lui demandoit. „ Pourquoi, disoit-il, exiger dès le premier pas de la Paix des Conditions, qui constituent l'essentiel, & le principal du Traité, & que les seuls Vainqueurs ont droit de prescrire aux Vaincus, & à ceux qui se sont rendus. L'Empereur ne croit point encore ses Affaires si desespérées, qu'il doive faire le suppliant, ni souffrir que la France lui prescrive des Loix, qu'on ne doit exiger qu'après en être convenus. L'Etat dernier la doit faire ressouvenir que les Armes sont journalières; rien n'est stable dans l'Univers, mais rien n'est si sujet à l'inconstance que le sort des Armes, & nul

(a) *Sacra Cezarea Majestatis Resp. Magna Britannia Regi*, 10. Jan. 1676.

Ambassadeurs à Nimègue, du 28. de Novembre, 1675.

(b) Mémoire du Roi de France pour le départ de ses

(c) Charles Louis, Electeur Palatin, Beau-père de Monsieur.

1675. „ nul ne peut se louer d'un beau jour qu'après le coucher du Soleil. Ainsi, c'est en
 „ user avec un peu trop de hauteur de croire la Guerre finie, lorsqu'on en est en-
 „ core aux mains, & que les forces sont égales. Si la France a des Armes, on n'en
 „ manque pas dans l'Empire; si elle a des Hommes, tout de même; l'un & l'au-
 „ tre ne se cèdent en rien; la crainte & l'espérance sont égales des deux côtés, mais
 „ avec cette différence, que la justice est du côté de l'Empereur.

IV. Enfin il faisoit voir l'impossibilité de mettre le Prince dans une main neutre,
 & n'épargnoit pas sa Réputation. „ Ni Dieu ni les Hommes ne souffriront pas qu'un
 „ si méchant Esprit soit l'Arbitre de la Paix, ni que les avantages qu'elle apportera
 „ au Public dépendent du Sort d'un tel Homme. Toute la Terre sçait quels sont
 „ les desseins des deux Frères, & rien n'oblige à croire que ceux qui ont troublé la
 „ Paix par le feu de la Guerre, soient tellement changez qu'ils préfèrent la Paix à la
 „ Guerre. Qui peut répondre qu'après sa Liberté il oubliera son naturel, & qu'il
 „ ne reprendra pas le même esprit? Sur tout son Frère étant toujours exposé aux
 „ mêmes conseils, & demeurant, contre l'ordre de l'Empereur, parmi les Ennemis.
 „ Quels que pussent être ceux à qui on en feroit la garde, on n'épargneroit pour
 „ le retirer de leurs mains ni les prières, ni les récompenses, ni les menaces, qui
 „ sont des Armes auxquels les hommes ont de la peine à résister. Que s'il arrivoit
 „ qu'il échapât, devant qui intenter procès pour r'avoir ce Dépôt? Ou qui seroit-
 „ ce qui par voye de droit ou de fait poursuivroit le Dépositaire? Il n'y a point à
 „ se flater. Pour peu qu'il eût de Liberté, il deviendroit bien plus méchant après
 „ sa Détention, qu'il ne l'étoit auparavant, & même qu'il ne l'est à présent,
 „ bien qu'il ait corrompu ses Gardes, dont la mauvaise foi lui donne le moyen
 „ d'entretenir le commerce qu'il a toujours eu avec sa Sœur & avec ses Compli-
 „ ces. (a)

CIV.
 Neutralité
 des Etats
 Généraux
 dans cette
 Affaire.

CIV. Enfin les Etats Généraux, sollicités par le Chevalier Skelton au nom du
 Roi, son Maître, d'expédier des Dépêches pressantes & efficaces à la Cour de Vien-
 ne, (b) prirent la sage Résolution de garder une Neutralité parfaite sur cette Af-
 faire. Ils répondirent à Sa Majesté Britannique, qu'ils avoient un sensible déplaisir
 de ne pouvoir la satisfaire touchant la Liberté ou le sequestre du Prince Guillaume de
 Furstemberg. „ Nous prions Votre Majesté, ajoûtoient Leurs Hautes Puissan-
 „ ces, d'avoir la bonté de considérer que ce Prince a été si contraire à nos Provin-
 „ ces, qu'il a tâché par toutes sortes de moyens de les jeter dans la dernière désol-
 „ lation, en sorte que du tems qu'il plut à Dieu de faire tomber diverses Villes &
 „ Places de ces Provinces sous la Puissance de M. l'Electeur de Cologne, il traita
 „ en général & en particulier ceux des Magistrats & autres, qui se trouvèrent dans
 „ ces Villes & dans ces Places, avec la dernière ignominie & indignité. Qu'il traita
 „ même très-rigoureusement ceux qui y professoient *la vraie Religion Chrétienne*
 „ *qui est la Réformée*. Que non seulement il garda la même conduite pendant le
 „ Traité de Paix à Cologne, mais qu'il se vanta encore à un des Ambassadeurs de cet
 „ Etat, & tint pour une de ses plus grandes proüesses, qu'il avoit travaillé quinze
 „ ans à porter ces Pays dans l'extrémité où ils étoient alors. Qu'il étoit arrivé de-
 „ puis par un juste jugement de Dieu, que celui qui s'étoit vanté d'être l'Auteur
 „ des horribles calamitez dont nos Provinces ont été accablées, étoit tombé, à
 „ notre insçu, entre les mains de Sa Majesté Impériale, comme si Dieu l'avoit suf-
 „ citée pour nous vanger d'un de nos plus grands Ennemis. Que Leurs Hautes
 „ Puissances voyoient néanmoins avec regret, que la Détention de ce Prince ser-
 „ voit de prétexte à leurs Ennemis pour rompre la Négociation & le Traité de
 „ Paix. Mais comme auparavant elles ne s'étoient pas mêlées de cette Affaire,
 „ & n'en avoient même eu aucune connoissance, elles n'ont pas voulu aussi se mêler
 „ depuis ce tems-là ni des Procédures qui ont été tenuës contre lui, ni de sa Li-
 „ berté ou de son élargissement; ayant déclaré plusieurs fois, que cette Affaire ne
 „ les touchoit en aucune manière, & qu'elles ne s'intéressoient nullement au trai-
 „ tement que lui feroit Sa Majesté Impériale. „ (c)

Leurs Hautes Puissances, après avoir exposé leurs raisons, espéroient que le Roi
 jugeroit lui-même que *l'impuissance* de satisfaire aux instances de Sa Majesté étoit
 absoluë;

(a) *Observatio contra Memoriale vel notitiam, Legatis Gallia Noviomagum ituris datam.* Négociations de Ni-
 mègue. Tome I.

(b) Lettre de Sa Majesté Britannique aux Etats Gé-

néraux, du 28. de Décembre, 1675.

(c) Réponse des Etats Généraux, donnée à l'Am-
 bassadeur d'Angleterre, le 3. de Février, 1676.

absoluë ; & qu'après avoir été traitées si indignement par ce Prince, elles ne devoient pas s'employer à lui procurer la Liberté. La conduite des Etats Généraux étoit judiciaire, leur intercession auroit irrité l'Empereur qui rejettoit celle d'Angleterre, ils auroient choqué leurs Alliez, en s'intéressant en faveur d'un Ennemi déclaré. Et comme ils n'avoient eu aucune part à sa Détention, ils ne devoient naturellement en avoir aucune à sa Liberté. Cependant il étoit fâcheux qu'un incident de cette nature apportât un si long retardement à une Paix qui auroit épargné beaucoup de sang à l'Europe, & de malheurs à la République.

CV. On perdit cette Année en Hollande Emilie de Solms, (a) Veuve de Frédéric Henri, & Ayeule du Prince d'Orange. Accoutumée à gouverner elle ne put jamais souffrir qu'on donnât atteinte à son Autorité. Elle formoit des desseins contraires à ceux de son Fils, lequel lui donnoit de la jalousie par l'activité de son ambition. Trouvant dans sa Bru une Veuve impérieuse, elle entreprit de la dompter, & de la soumettre à ses Loix; mais il fallut livrer des Combats que la mort seule termina. La Princesse d'Angleterre, Veuve de Guillaume II. descendue du sang des Rois de la Grande-Bretagne, avoit plus de hauteur & de fierté que de mérite. La Veuve de Frédéric Henri, agissant avec plus de sang froid & de Sagesse, fortifioit son Pouvoir par celui des Etats de Hollande, qu'elle avoit eu l'art de mettre d'abord dans ses intérêts. Elle eut la douleur de voir son petit Fils exclu du Stadhoudérat; mais elle eut aussi la joye de l'y voir parvenir contre toute attente, & par une voye qui le rendit plus puissant & plus absolu qu'aucun de ses Prédécesseurs ne l'avoit jamais été. Elle sçut allier la Magnificence à l'Oeconomie. Elle se faisoit servir toujours en Vaisselle d'Or, & tous ses ustensiles, sans en excepter ses Clefs, étoient de ce métal. Magnifique à cet égard, elle étoit de grande épargne à d'autres. Elle exigeoit des présens de sa propre Famille, & souvent elle en reçut des Etrangers, qui la firent soupçonner de s'être fait acheter dans le besoin. C'est ainsi que les Vertus les plus éclatantes sont ternies par le désir immodéré des richesses. On ne peut contester à la Princesse, dont nous parlons, un esprit vif, pénétrant, solide, un Attachement continuel à ses Affaires Domestiques, & aux intérêts de son petit Fils. Elle eut un soin particulier de son Education, elle lui conserva son Bien, qui n'auroit pas été bien ménagé sous la Tutelle de la Princesse Royale, sa Mère, & elle aida beaucoup à son Rétablissement. Mais comme elle étoit étrangère en Hollande, on l'accusa de n'avoir pas pour la République la tendresse qu'on a naturellement pour sa Patrie. Elle mourut dans un âge fort avancé; (b) & les années ayant entièrement effacé les traits qui avoient fait autrefois trouver de la beauté & de l'agrément dans son visage, elle avoit la foiblesse de ne se laisser voir qu'à ceux que les Affaires appelloient nécessairement auprès d'elle. Elle ne fut pas beaucoup regrettée; & le Prince, son petit Fils, qui la considéroit plus par bienfiance que par amour, n'eut pas de peine à se consoler d'une perte qui lui apportoit des avantages considérables. On lui fit de magnifiques Oblèques, son Corps fut porté en grande pompe à Delft, & mis dans le superbe Tombeau des Princes d'Orange. (c)

CVI. Les Provinces-Unies souffrirent une plus grande perte par la Tempête, que par la mort de la Princesse Douairière. Elles n'ont point d'Ennemi plus redoutable que le Vent de Nord-Oüest, qui fait briser la Mer sur leurs Côtes & contre leurs Digues avec une violence à laquelle il est difficile de résister. Elles n'ont de ressource contre un mal si redoutable que la vigilance des *Heemraaden*, (d) & le travail des Habitans intéressés à se garantir d'une submersion totale. Mais les uns & les autres s'endorment souvent, lorsque les Vents se taisent; & comme ils ne soufflent pas toujours avec la même violence, ils se flattent de n'entendre jamais ce souffle impétueux qui renverse leur Fortune, leurs Maisons, & ensevelit leur Famille sous les eaux. On ne peut point prévenir en Orient les desordres que causent les Tremblemens de Terre; mais on pourroit prévenir en Occident les effets du Vent, en se précautionnant contre l'eau qu'il enfle, & qui devient son Ministre pour la rüine du Pays.

Quoi qu'il en soit, la nuit du quatre au cinquième de Novembre, le Vent de Nord-Oüest, soufflant avec impétuosité dans le tems que la Marée montoit, excita

Nnn n

une

(a) Fille de Jean Albert, Comte de Solms, Maréchal, ou premier Maître d'Hôtel de Frédéric, Electeur Palatin & Roi de Bohême.

(b) Elle étoit entrée le 28. d'Août 1675. dans la 74.

année & elle mourut à la Haye le 8. de Septembre de la même Année. (c) Le 21. de Décembre 1675.

(d) Voyez notre Description Historique du Gouvernement des Provinces-Unies, Chapitre XXIII. pag. 65.

1675.
CV.
Mort de la
Princesse
Douairière
d'Orange.

CVI.
Tempête
affreuse en
Hollande.

— 1675. une Tempête, qui emporta d'abord auprès d'Amsterdam le Village de Huysduynen, & inonda tout le Pays qui est entre le Wiring & le Zyp. Les Dignes du Helder, celles qui sont entre Swartkerkie & Oudendyck, celles du Muyderberg entre Muyde & Naerden, celle qui est entre Amsterdam & Haerlem, celle de Sloperdyck auprès de Sparendam, & celle de Saint Aechtendyck furent percées. Il en rompit encore plusieurs autres en Frise, à Groningue, & dans les Pays-Bas Espagnols, entre autres, celles de Staveren, de Molquerum, de Swart-water, de Swart-Sluys, de Hasselt, de Zwoll, de Dendermonde, du Sas & du Pays de Gand. Toutes ces Dignes, en rompant, inondèrent une infinité de Villages, de Bourgs & de Villes. Amsterdam, Ostende, Dendermonde & Naerden souffrirent beaucoup. Un grand nombre de Personnes de tout âge, & de tout Sexe, & une infinité de Bétail périrent dans cette Inondation, qui extermina une partie de ce que l'épée & le feu avoient épargné les Années précédentes, & causa une perte inestimable. Les Inondations se trouvoient en plusieurs endroits hautes de près de quarante pieds, & aucun Homme vivant ne se souvenoit d'avoir rien vû de semblable. La Tempête qui s'étoit étendu jusqu'en Brabant & en Flandre avoit passé jusqu'aux Côtes d'Angleterre, entre lesquelles elle fit périr plus de quarante Vaisseaux jusqu'en Zélande & au Texel; sans conter ceux qui se trouvèrent sur le Zuiderzée. Les Habitans firent des efforts inconcevables pour regagner sur la Mer ce qu'elle venoit de leur enlever, & pour tâcher de la renfermer dans ses bornes ordinaires. Les Dignes furent réparées & relevées avec une diligence incroyable, on recouvra une bonne partie des Terres que l'eau avoit gagnées; mais on ne recouvra point les Hommes, les Bestiaux & les Maisons, qu'elle avoit emportez. Les Provinces pauvres devinrent tout à fait misérables par les pertes que leur causa cette Tempête, & la Hollande demeura seule chargée de tous les frais de la Guerre.

Fin de la seconde & dernière Partie de l'Année mil-six-cens-soixante-& quinze.



HISTOIRE
DES
EVENEMENTS
CONSIDERABLES
DE
L'ANNÉE M. DC. LXXVI.
SOMMAIRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LES BATAILLES, LES EXPÉDITIONS MILITAIRES,
ET LES NÉGOCIATIONS PENDANT L'HIVER JUSQU'À
L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

I. **D**ifférentes dispositions des Princes de l'Europe pour la Paix ou pour la continuation de la Guerre. II. Bataille navale devant Messine. III. Les deux Partis s'attribuent la Victoire. IV. Récit véritable de cette Bataille. V. Départ de Ruiter, & son retour à Palerme. VI. Divers Combats en Flandre, en Allemagne & dans le Nord. VII. Citadelle de Liège & de Huy démolies. VIII. Prise de deux Ponts. IX. Entrepris de Monclar échouée. X. Entrepris de Doucet. XI. Tentative sur Strasbourg. XII. Les Suédois font le Siège de Wolgast & sont forcez de le lever. XIII. Divers mouvemens des Alliez dans le Nord. XIV. Partage du Duché de Brême contesté. Avis du Prince d'Orange & de la Hollande. XV. Négociations particulières entre M. Temple & le Prince d'Orange. XVI. Continuation de ces Négociations. XVII. Le Prince s'informe à M. Temple des qualitez de la Fille aînée du Duc d'York. XVIII. Réponse de M. Temple. XIX. Passeports refusez au Duc de Lorraine. XX. Accordez avec ses titres. XXI. Disposition de toutes les Puissances pour la Paix.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LES SIÈGES ET LES EXPÉDITIONS MILITAIRES
DEPUIS L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

XXII. **D**ifficultez sur le choix des Généraux. XXIII. Trahison en Dannemarc découverte & punie. XXIV. Ouverture de la Campagne. XXV. Siège & prise de Condé. XXVI. Siège de Bouchain. XXVII. Délibérations dans le Conseil du Roi de France pour & contre la Bataille. XXVIII. Entrepris contre Messine échouée. XXIX. Entrepris sur Agouste. XXX. Bataille navale proche du Mont Gibel. XXXI. Ruiter est blessé. XXXII. Sa Lettre aux Etats Généraux après sa blessure. XXXIII. Rélation des François. XXXIV. Mort de Ruiter. XXXV. Difficultez à Siracuse sur l'enterrement des entrailles de Ruiter en terre Sainte. XXXVI. Caractère de Ruiter. XXXVII. Nouvelle Bataille en Sicile. XXXVIII. Rapport que Mrs. de Langeron & Chaumont en font à Sa Majesté Très-Chrétienne. XXXIX. Mutineries à Palerme en fa-

veur des Hollandois. XL. *Résolution prise après la Défaite.* XLI. *Projet du Siège de Mastricht.* XLII. *Siège & prise d'Aire par les François.* XLIII. *Mastricht assiégé dans les formes.* XLIV. *Premier Assaut.* XLV. *Second Assaut.* XLVI. *Prise du Bastion Dauphin.* XLVII. *Aproches des Alliez & Combats.* XLVIII. *Prise de la Contrescarpe.* XLIX. *Attaque de l'Ouvrage à Corne.* L. *Levée du Siège.* LI. *Raisons de la levée du Siège.* LII. *Retraite du Prince d'Orange.* LIII. *Courses du Maréchal de Créqui & prise de Bouillon.* LIV. *Secours de Philisbourg manqué.* LV. *Fort de Philisbourg pris.* LVI. *Combats du Duc de Lorraine contre le Maréchal de Luxembourg.* LVII. *Siège de Philisbourg, & Situation de cette Place.* LVIII. *Difficultez sur le Commandement.* LIX. *Débordement du Rhin, & sorties qui retardent le Siège.* LX. *Prise de la Contrescarpe.* LXI. *Marche de M. de Luxembourg pour secourir la Place.* LXII. *Retraite de l'Armée de France.* LXIII. *Sommation faite par le Duc de Lorraine au Gouverneur de Philisbourg. Bravade de ce Gouverneur.* LXIV. *Suite du Siège.* LXV. *Reddition de Philisbourg.* LXVI. *Suite de cette Prise pour l'Armée de France.* LXVII. *Prise de Montbeillard.* LXVIII. *Rélation Manuscrite de la Campagne, faite par ordre de M. de Luxembourg.* LXIX. *Stade bloquée.* LXX. *Perfidie de l'Evêque de Munster découverte.* LXXI. *Siège de Stade.* LXXII. *Prise de Gothlande par les Danois.* LXXIII. *Victoire remportée par Tromp sur les Suédois. Sa Lettre aux Etats.* LXXIV. *Prise de Wistad par Tromp.* LXXV. *Descente du Roi de Dannemarc dans l'Isle de Schonen.* LXXVI. *Commencemens du Règne de Charles XI. Roi de Suède.* LXXVII. *Il forme un Conseil. Caractère du Chef de ce Conseil.* LXXVIII. *Gildensiern seconde le dessein de ruiner la Noblesse de Suède. Son Caractère.* LXXIX. *Sa Majesté Suédoise se met à la tête de son Armée.* LXXX. *Conquêtes des Danois en Scanie.* LXXXI. *Bataille entre les Rois de Dannemarc & de Suède.* LXXXII. *Expédition des Suédois en Brandebourg, malheureuse.* LXXXIII. *Négociations du Duc Adolphe, inutiles.* LXXXIV. *Expéditions de l'Electeur de Brandebourg en Poméranie contre la Suède.*

TROISIEME PARTIE.

CONTENANT LES NEGOCIATIONS DE LA PAIX DE NIMEGUE, LES
 AFFAIRES INTERIEURES DE LA REPUBLIQUE, LES EXPEDI-
 TIONS AUX INDES, ET LES AFFAIRES ETRANGERES.

LXXXV. **S**ituation de Nimègue. LXXXVI. *Caractère des Médiateurs Anglois.* LXXXVII. *Médiation de Portugal. Raisons qui la rendent inutile.* LXXXVIII. *Arrivée des Ambassadeurs à Nimègue. Difficultez sur les Passeports.* LXXXIX. *Arrivée du Nonce du Pape à Nimègue. Difficultez sur le Cérémonial.* XC. *Le Magistrat de la Ville lui rend visite.* XCI. *Si le Duc de Lorraine peut avoir des Ambassadeurs auprès des Têtes couronnées.* XCII. *Si les Princes de l'Empire peuvent avoir des Ambassadeurs.* XCIII. *Si on ne doit donner le titre d'Ambassadeur qu'au Chef de la Députation.* XCIV. *Ordre sur les Visites.* XCV. *Neutralité de Nimègue.* XCVI. *Les Ambassadeurs d'Espagne se font attendre.* XCVII. *Les Intrigues de la Reine d'Espagne & de Dom Juan retardent l'envoy des Ambassadeurs Espagnols.* XCVIII. *Lettre de la Reine à Dom Juan.* XCIX. *Lettres de Dom Juan au Roi, à la Reine & au Pape.* C. *Dom Juan se rend à Madrid.* CI. *Sa Lettre aux Etats Généraux.* CII. *Différens Jugemens qu'on faisoit des Plénipotentiaires.* CIII. *On entame la Négociation.* CIV. *Entretien particulier de M. Temple avec M. Colbert.* CV. *Réponse de M. Colbert.* CVI. *Suite de la Conversation.* CVII. *Jugement de Sa Majesté Très-Chrétienne.* CVIII. *Entretien de M. Temple avec le Prince d'Orange.* CIX. *Avec le Conseiller Pensionnaire de Hollande.* CX. *Objection de M. Temple sur la perte des Pays-Bas.* CXI. *Jugement du Prince d'Orange.* CXII. *Négociation secrète entre la France & la Hollande.* CXIII. *Sujet & motif du Procès de M. de Groot.* CXIV. *Chefs d'Accusations contre lui.* CXV. *Premier Chef.* CXVI. *Second Chef.* CXVII. *Troisième Chef.* CXVIII. *Quatrième Chef.* CXIX. *Cinquième Chef.* CXX. *Manière dont on plaïda.* CXXI. *Objections contre le Procureur Fiscal.* CXXII.

Conduite du Prince. CXXIII. Caractère de M. de Groot, tiré de ses Lettres. CXXIV. Reproches contre les Princes d'Orange. Ancienneté de la Famille de M. de Groot. CXXV. Ses Désirs & ses démarches pour la Paix. CXXVI. Termes offensans qu'on trouve dans ses Lettres. CXXVII. Propositions Cocceïenes condamnées par les Curateurs de l'Université de Leyde. CXXVIII. Procès de Heydanus, & sa défense. CXXIX. Sentence de condamnation. CXXX. Affaire de Mrs. Momma & Vander Waye chassés de Zélande. CXXXI. Lettre du Prince d'Orange à la Classe de Walcheren. CXXXII. Au Sieur Momma. CXXXIII. Aux Magistrats de Middelbourg. CXXXIV. Nouvelle Lettre de Son Altesse aux mêmes. CXXXV. Voyage du Prince en Zélande. Réflexions sur cette Affaire. CXXXVI. Résolutions des Etats de Zélande. CXXXVII. Protestation des Magistrats de Middelbourg. CXXXVIII. Résolutions des Etats de Zélande. CXXXIX. Retraite des deux Professeurs. CXL. Conduite pacifique des Magistrats & des Pasteurs d'Amsterdam. CXLI. Un Député de Zélande accusé de corruption. CXLII. Mouvements dans les Villes. CXLIII. La Cayenne prise par les Hollandois. CXLIV. Reprise par les François. CXLV. Troubles à la nouvelle Angleterre. CXLVI. Description de la nouvelle Angleterre. CXLVII. Philippe, Roi des Indiens de Narangas, fait la Guerre aux Anglois. CXLVIII. Harangue du Roi de Passaconarwan à ses Enfans. CXLIX. État de la Pologne. CL. Suite des Affaires de Pologne. CLI. Propositions de Paix. CLII. Paix entre la Porte & la Pologne. CLIII. L'Ambassadeur de la République reçoit de nouveaux Honneurs du Czar. CLIV. Mort du Czar Alexowits. CLV. Contestation sur le Cérémonial entre le Vizir & l'Ambassadeur de France. CLVI. Honneurs rendus par le Vizir au Résident des Etats.



ANNAALES

D E S

PROVINCES-UNIES, HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES
DE L'ANNE'E 1676.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LES BATAILLES, LES EXPEDITIONS MILITAIRES
ET LES NEGOCIATIONS DE PAIX PENDANT L'HIVER
JUSQU'A L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

I.

1676.
I.
Différentes dispositions des Princes de l'Europe pour la Paix ou pour la continuation de la Guerre.



Cette Année commença par des Sièges & par des Batailles ; mais ces Sièges & ces Batailles éloignez du Lieu des Négociations pour la Paix, n'en arrêterent point le cours. Les Puissances intéressées agissoient avec plus ou moins d'ardeur & de sincérité, à proportion qu'elles souhaitoient plus ou moins la Paix ou la continuation de la Guerre. Le Chevalier Temple, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, donne une idée si juste des différentes dispositions où elles étoient, que nous sommes obligez de l'emprunter de lui.

„ Les Observations que j'avois faites, dit-il, sur les différentes dispositions des
„ Partis au sujet du Congrès dont j'allois faire l'ouverture, me donnoient lieu de
„ croire qu'il ne se termineroit de long-tems ; mais que les succès des Armées, &
„ les Evénemens de cette Campagne y contribueroient plus que toute autre chose.
„ Les François avoient apporté depuis quelques mois toute la facilité qu'ils avoient
„ pû, pour former le Congrès, & ils avoient témoigné beaucoup de diligence à
„ envoyer leurs Ambassadeurs sur les Lieux, soit qu'ils crûssent qu'ils ne pouvoient
„ pas espérer de circonstance plus heureuse pour faire la Paix à leur avantage, que
„ celle où ils étoient, soit qu'ils eussent en vûë par leur diligence, & par la len-
„ teur de quelques Alliez, de pouvoir faire une Paix particulière avec quelques-
„ uns d'eux, qui y faisoient paroître de la disposition, & qui paroissoient être las
„ de la Guerre. Ceux de la Maison d'Autriche étoient chagrins, comme tous ceux
„ qui perdent le sont d'ordinaire, & faisoient voir beaucoup de lenteur, & peu
„ d'inclination pour le Traité. Les Allemans attendoient un grand succès de leurs
„ Armes cette Campagne, & les Espagnols se flatoient de l'intérêt que Sa Majesté
„ Britannique avoit dans la conservation de la Flandre, & de la part que le Par-
„ lement avoit témoigné de prendre dans leurs Affaires; de sorte que les uns, &
„ les autres croyoient qu'il arriveroit quelque changement qui donneroit lieu à leurs
„ Prétentions, qu'ils auroient eu mauvaise grace de proposer dans l'état où se trou-
„ voient alors leurs Affaires. La Suède souhaitoit la Paix de bon cœur, ayant plus
„ d'espérance de regagner par ce moyen-là ce qu'elle avoit perdu, que par la con-
„ tinuation de la Guerre. Le Dannemarc & le Brandebourg, au contraire, vouloient
„ à toute force continuer la Guerre dans l'espérance de chasser entièrement les Sué-
„ dois

„ dois d'Allemagne, parce qu'ils étoient fort foibles, & qu'ils ne pouvoient être
 „ fecourus par la France, que de quelque fomme d'argent. Comme les Etats de 1676.
 „ Hollande n'avoient d'autre but que de fortir avec honneur d'une Guerre qui rui-
 „ noit leur Commerce, & qui confumoit leur Argent, ils fouhaitoient la Paix; mais
 „ ils n'ofôient fe féparer de leurs Alliez, n'ayant pas affez de confiance en l'An-
 „ gleterre, ni en la France pour s'appuyer fur l'un ou fur l'autre de ces Etats après
 „ que la Paix feroit faite. Il y avoit un but général dans les Confeils des deux Par-
 „ tis; les François tâchoient, d'un côté, à rompre la grande Union des Alliez, en
 „ faifant des avances à plusieurs d'eux en particulier pendant le cours du Traité.
 „ Les Confédérez, de l'autre, faisoient leurs efforts de la confervier non-feulement pour
 „ continuer la Guerre, mais même après que la Paix feroit faite. Quoi que plu-
 „ sieurs Puiffances euffent offert de recevoir le Roi pour Arbitre auffi bien que pour
 „ Médiateur dans leurs différens, & que par conféquent Sa Majesté pût être l'un
 „ & l'autre, elle nous ordonna de faire fimplément l'office de Médiateurs, & de
 „ prévenir que les Parties ne remiffent leurs différens à la décifion, de forte que
 „ tout bien confidéré il étoit facile de prévoir, que les Congrès aboutiroient feule-
 „ ment à des formalitez, & qu'il n'y auroit que les Evénemens de la Campagne fui-
 „ vante qui déterminaffent les deux Partis à quelque conclufion.

„ Cependant l'ouverture de ce Congrès pouvoit fort bien être appellée l'Aurore
 „ de la Paix: ce qui me fait reffouvenir d'une Prophétie qui est la feule de fon espè-
 „ ce, que j'aye jamais crû digne de quelque reflexion; encore ne la rapporterai-
 „ je pas, fi M. Colbert ne me l'avoit montrée dès que je fus arrivé à Nimègue.
 „ Je me fouvins alors que je l'avois vûe en 1668. entre les mains de Mylord Ar-
 „ lington, qui me dit, qu'elle étoit fort ancienne, & qu'elle avoit été trouvée
 „ dans quelque Abbaïe d'Allemagne. La voici en ces propres termes: *Lilium in-*
 „ *trahit in terram Leonis, feras in brachiis gerens. Aquila movebit alas, & in*
 „ *auxilium veniet Filius Hominis ab Austro, tunc erit ingens Bellum per totum ter-*
 „ *rarum Orbem, sed post quatuor annos Pax elucefcet, & falus erit Filio Hominis*
 „ *unde exitium putabatur.* Ceux qui voudront ajouter foi à ces fortes de Prophé-
 „ ties par la fuite des Evénemens, doivent convenir que par *feras* il faut entendre
 „ les Léopards des Armes d'Angleterre; par *Filius Hominis*, le Roi d'Espagne; que
 „ le Congrès de Nimègue qui commença précifément quatre ans après le commen-
 „ cement de la Guerre, est cette *Aurore de la Paix*, dont parle la Prophétie, & que
 „ le *salus Filii Hominis*, dont elle parle en dernier lieu, signifie que l'Espagne a été
 „ fauvée par les Etats Généraux & par le Prîncé d'Orange, defquels elle devoit at-
 „ tendre fa ruïne. Mais j'ai un grand panchant à croire que de toutes les Prophé-
 „ ties qui courent dans le Monde, les unes doivent leur naiffance à l'invention de
 „ quelques Gens rufez & lubrils, d'autres aux fonges de quelques Entoufiaftes; &
 „ que le fens qu'elles renferment, au moins s'il y en a, est envelopé dans quel-
 „ ques expreffions miftérieufes qui peuvent recevoir diverfes interprétations. Il y
 „ a d'autres Prophéties qui viennent de l'oifiveté de quelques grands Esprits, qui,
 „ faute d'occupation, tâchent de fe divertir en écrivant des chofes à l'avanture pour
 „ amufer le Monde fur rien; il y en a d'autres enfin qu'on fait passer pour vieilles
 „ quand les Evénemens font arrivez, ou quand ils font fi vraifemblables que les
 „ Gens tant foit peu éclaircz les peuvent aifément conjecturer. Les Hommes ont
 „ généralement tant d'inclination à croire les Prophéties, & s'appliquent avec
 „ tant de fubtilité à l'ordre des paroles pour y trouver le fens qu'ils y cherchent,
 „ que je m'étonne qu'il y en ait fi peu qui ayent leur accompliffement, parmi le
 „ grand nombre de celles de la première espèce dont jè viens de parler. Je ne
 „ faurois affûrer, que celle que j'ai rapportée foit de la dernière espèce, ou non;
 „ mais je puis bien dire que dans le tems que cette Prophétie fut donnée à Mylord
 „ Arlington par un François, le deffein d'entrer en Ligue avec la France, & en Guer-
 „ re contre la Hollande, étoit non-feulement projeté en Angleterre, mais même
 „ fort avancé par les Intrigues que Mr. Colbert avoit dans notre Cour, où il étoit
 „ pour lors Ambaffadeur, & par la violente inclination de Mylord Clifford. De
 „ forte que le même jour que le Parlement donna au Roi une grande fomme d'ar-
 „ gent, pour lui témoigner combien il étoit fatisfait de la Triple Alliance conclûe
 „ en 1668. ce Seigneur en fortant de la Chambre des Communes, dont il étoit pour
 „ lors un Membre, ne put s'empêcher de dire à un de mes Amis qui fortoit avec
 „ lui, que nonobftant cette grande joye, il ne fe passeroit pas long-tems que nous
 „ n'euf-

1676. „ n'eussions une autre Guerre contre la Hollande. Voilà deux Prophéties, je laisse
 „ à un chacun la liberté de juger laquelle des deux est la plus claire, & la mieux in-
 „ spirée. (a)

L'une renfermoit la prédiction d'un Evènement qui devoit arriver en conséquence d'un Desein déjà formé par une Cabale, dont Mylord Arlington étoit un des Membres. L'autre n'étoit qu'un jeu d'une Personne oisive qui lâchoit au Public les faillies de son imagination, & qui en attendant sans impatience l'accomplissement de son Oracle, rioit des conjectures des Politiques qu'il amusoit. En effet sa Prophétie n'étoit pas juste en la prenant à la lettre; car les *Lis* entrèrent en Hollande en 1672. & la Guerre ne finit pas après quatre ans. D'ailleurs elle à le défaut de toutes les Prophéties faites à plaisir. Elle est conçue en termes figurez & ambigus auxquels on peut faire signifier tout ce qu'on veut.

II.
 Bataille
 Navale de-
 vant Mes-
 sine.

II. Cependant Ruitter partit de Melazzo le premier jour de l'an, & prit son cours le long de la Côte, vers le Fare de Messine, dans le dessein de le passer & de croiser entre le Cap del Arme & celui de Molina, comme on l'avoit concerté avec le Marquis de Villa Franca. Le calme & les Vents contraires le retinrent quelques jours dans le Fare, où il reçut avis (b) qu'il étoit parti de Toulon une Flotte, qui alloit au secours de Messine, & qu'on l'avoit vüe paroître successivement à Livourne, aux Isles les plus avancées de la Sicile, & proche de Lipari. Comme le Vent, qui continuoit d'être contraire, ne permettoit pas de passer le Fare, le Lieutenant Amiral changea de route, & prit celle de Lipari. Dès le moment qu'il fut arrivé auprès de cette Isle, il fit monter des Matelots au haut des Mats de son Vaisseau pour voir s'ils ne découvroient point la Flotte Française; & ces Matelots n'ayant rien vü, il détacha un de ses Lieutenans dans une Felouque avec quelques *Felouquiers* des plus expérimentez auxquels il donna ordre d'aborder à Saline, & de monter sur les Montagnes de cette Isle, qui sont d'une hauteur prodigieuse, afin de découvrir de là les Ennemis. Ils les découvrirent, & l'on fit aussi-tôt voile sur eux pour les engager au Combat. On les apperçut le lendemain dès la pointe du jour à environ trois lieuës de la Flotte, & l'on mit toutes les voiles affin de les pouvoir atteindre. Vers les trois heures après midi Ruitter donna le signal pour se mettre en ordre de Bataille, ce qui fut d'abord exécuté; mais la nuit, qui s'aprochoit, le força de remettre le Combat au lendemain. En attendant il fit venir à son bord les Officiers Généraux, & les Capitaines, & les exhorta très-fortement à faire leur devoir.

On ne convient pas du nombre de Vaisseaux qui composoient ces deux Flottes. Si l'on en croit les François la Hollandoise étoit supérieure à la leur, & si l'on en croit les Hollandois c'étoit tout le contraire. Les premiers avoient vingt à vingt-quatre gros Vaisseaux de Guerre montez de cinquante à quatre-vingts pièces de Canon, & six Brulots. Les derniers ne contoient que dix-huit Vaisseaux de Guerre, dont les deux plus forts n'étoient montez que de soixante-&-seize pièces de Canon, six Frégates légères, qu'on appelle *Sénaux*, montées de huit pièces de Canon, quatre Brulots & deux Bâtimens de charge. On ne doit pas conter les neuf Galères Espagnoles, parce qu'un Vent forcé d'Oüest-Sud-Oüest les ayant obligées la nuit qui précéda le Combat de se mettre à couvert à Lipari, elles ne revinrent que le lendemain de la Bataille. Ruitter, qui n'avoit pas eu des avis assez exacts, & qui croyoit ne rencontrer que douze Vaisseaux de Guerre, suivis de plusieurs Bâtimens de Charge pour porter des Vivres à Messine, ne fut pas peu surpris de trouver une Flotte fort supérieure à la sienne, tant par le nombre des Vaisseaux, que par leur grandeur, la force de leurs Equipages, la quantité & la grosseur du Canon qu'ils portoient. Il balança quelque tems à combattre avec des Forces si inégales. Il lui paroissoit qu'il y avoit d'autant plus de danger à le faire, qu'outre la supériorité, l'Ennemi avoit encore l'avantage du Vent. Cependant considérant, qu'il n'étoit plus tems de reculer ni d'éviter le Combat, & qu'il perdrait sûrement par la Retraite ce qu'il pourroit peut-être gagner par la Bataille, il résolut de la donner. Il divisa sa Flotte en trois Escadres chacune de six Vaisseaux & d'un nombre proportionné d'autres Bâtimens. Le Contre-Amiral Verschoor eut l'Avant-Garde, Ruitter garda pour lui le Corps de Bataille, & il donna au Vice-Amiral de Haan l'Arrière-Garde. M. du Quesne divisa sa Flotte de la même manière. Il prit pour
 lui

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

(b) Le 5. de Janvier.

lui le Corps de Bataille, donna au Marquis de Preuilli d'Humières l'Avant-Garde, & l'Arrière à M. de Gabarer. Ruitter, résolu d'aller aux Ennemis, tint le Vent le plus qu'il lui fut possible, & rangea tellement son Armée, qu'ils ne pouvoient continuer leur route vers Messine qu'après l'avoir battuë ou dispersée. De leur côté les François qui aspiroient à la gloire de combattre un Général aussi fameux, arrivèrent sur lui à neuf heures du matin en si bon ordre, qu'ils attirèrent l'admiration de ce grand Homme. Le Combat commença entre les Avant-Gardes, & les deux Généraux demeurèrent quelque tems à la portée du Canon sans tirer. Ruitter lâcha toutes ses bordées, & reçut en même tems toutes celles de M. du Quesne, qui tiroit de plus près. Alors on s'engagea de toutes parts. La mêlée devint terrible, & le feu si épouvantable, que Ruitter écrivit aux États qu'il ne s'étoit jamais trouvé dans un plus rude Combat. Il dura jusqu'à quatre heures & demie avec la même violence. Il est aisé de juger que les Equipages & les Vaisseaux souffrirent beaucoup. Le Chevalier de Tourville ayant reçu l'ordre de conduire sous son Canon, à la faveur de l'épaisse fumée qui régnoit, un Brulot au Bord de Ruitter, le Capitaine Champagne, qui le commandoit, s'avança avec beaucoup d'intrepidité; mais son Mât de Hune ayant été abbatu, il fut obligé de faire sauter son Brulot, afin d'empêcher les Hollandois d'en profiter. Un autre Brulot fut aussi-tôt détaché, & arriva sur l'Amiral Hollandois. Il fut aussi démâté; & le Capitaine Beauvoisis qui le commandoit ayant été tué d'un boulet de Canon, l'Equipage fut obligé d'y mettre le feu, & de se sauver dans la Chaloupe. Un troisième, que le Chevalier de la Galiffonière conduisoit, fut coulé bas, & un des plus grands Vaisseaux de la Flotte François alla à fonds peu de tems avant le coucher du Soleil. Le Vice-Amiral de Haan qui étoit entré en action après les autres, y resta aussi plus long-tems. Les François ont publié que M. du Quesne, ayant remarqué que Ruitter, emporté par la chaleur du Combat, s'étoit considérablement éloigné de son Arrière-Garde, que commandoit de Haan, avoit donné ordre au Chevalier de Tourville de s'avancer vers cette Arrière-Garde, & de l'enfermer entre les quatre Vaisseaux qu'il conduisoit, & l'Escadre de M. Gabaret; mais que le calme avoit empêché l'exécution de ce dessein. Ils ont aussi dit que le Chevalier de Leri, qui combattoit dans l'Escadre de M. du Quesne, avoit passé presque jusqu'au milieu de l'Arrière-Garde des Hollandois, où tombant sous le feu de quatre de leurs Vaisseaux, il l'avoit soutenu avec une fermeté inébranlable, & s'étoit enfin heureusement retiré auprès de son Corps de Bataille.

III. Tel fut le Combat Naval donné le huitième de Janvier entre les Isles de Stromboli & de Saline. Les François publièrent, que l'Avant-Garde & le Corps de Bataille des Hollandois avoient été obligés de plier; que leur Arrière-Garde avoit dérivé, & qu'on les avoit tellement pressés, que quoiqu'ils combattissent avec beaucoup de Valeur, & que Ruitter donnât des marques de sa capacité & de son courage ordinaire, ils étoient prêts de succomber, lorsque, par un bonheur inespéré pour eux, il survint un calme qui empêcha les François de profiter de l'avantage qu'ils avoient. Qu'on avoit continué de se canoner jusqu'à minuit, & que les François attendoient un Vent favorable pour aborder quelques Vaisseaux Hollandois endommagés & désagrégés; mais que des Galères Espagnoles les avoient remorquez vers les Côtes. (a)

Il y a dans cette Narration beaucoup de choses qui ne s'accordent pas avec la vérité. Le Combat finit avec le jour, les Escadres Hollandoises ne plièrent point, & on ne doit pas regarder comme un bonheur inespéré le calme qui survint, puisque rien n'est plus ordinaire que de voir le feu du Canon empêcher le Vent de souffler. Voici ce que Ruitter écrivit aux États Généraux.

„ Les Principaux Officiers & les Capitaines de la Flotte de Vos Hautes Puissances ont combattu avec une Valeur extraordinaire, comme ont aussi fait les Ennemis. Le Vent se calma entièrement pendant le Combat. Toute la Flotte a beaucoup souffert. Nous avons été occupés toute la nuit à nous réparer autant que le tems nous l'a pu permettre, de sorte que nous sommes presque tous en état de recommencer le Combat avec les Ennemis, qui, à ce que nous pouvons voir du

O o o

haut

III.
Les deux
Partis s'at-
tribuent la
Victoire.

(a) Récit du Combat Naval de Stromboli, publié à Paris.

„ haut de nos Mâts, font au-dessous du Vent; mais comme le tems est fort calme, il
1676. „ est impossible de les atteindre aujourd'hui. „ (a)

IV.
Récit véri-
table de
cette Ba-
taille.

IV. Les François perdirent un gros Vaisseau, qui coula bas. Ils furent obli-
gez de mettre le feu à trois de leurs Brulots, & ils eurent plusieurs de leurs Vais-
seaux desemparez. On leur tua quelques Capitaines. (b) Messieurs du Quefne,
de Valbelle, Chabert, & quelques Officiers subalternes furent blesez, mais légè-
rement. Il est assez inutile de conter les Matelots & les Soldats qui périrent de
part & d'autre.

Les Hollandois perdirent le Contre-Amiral Verschoor. Il n'y eut aucun autre
Officier Général ou Capitaine tué ou blessé. *Le Frêne*, qui avoit reçu plusieurs
coups à l'eau, coula bas le lendemain de la Bataille, après qu'on en eut sauvé l'E-
quipage. Ce fut la seule perte que les Hollandois firent dans ce Combat; mais la
plupart de leurs Vaisseaux, & particulièrement l'Amiral, qui avoit reçu trois coups
de Canon dans son grand Mât, furent fort incommodés dans leurs Mâts, dans leurs
Vergues, dans leurs Voiles & dans toutes leurs Manœuvres.

La perte & l'avantage furent à peu près égales de part & d'autre, & la Victoire
ne se déclara pour aucun des Partis. Les François ne laissèrent pas de se l'attribuer,
mais sans aucun fondement. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Hollandois pas-
sèrent la nuit qui suivit le Combat à remédier aux plus pressans besoins de leurs Vais-
seaux endommagés, qui dès le lendemain furent tous en état de faire tête à l'Enne-
mi: Que le Prince de Montefarchio les ayant joint le même jour, ils allèrent cher-
cher les François dans le dessein de les combattre, & que ces derniers, quoique
renforcés de douze gros Vaisseaux, que M. d'Almeras leur avoit amenez de Messine,
refusèrent d'entrer dans un nouvel engagement. Refus qui ne convenoit guères à
des Gens qui se vantoient de la Victoire. Un autre Fait certain, c'est que les deux
Nations combattirent avec une égale Valeur, & que M. du Quefne acquit dans cette
Journée beaucoup de gloire, en tenant tête, quoiqu'avec des forces supérieures, au
plus grand Homme de Mer qui fut alors.

Ruiter, ayant chassé pendant deux jours sur les François, sans pouvoir les dé-
couvrir que de fort loin, les aperçut enfin d'assez près le troisième jour, (c) &
porta aussi-tôt sur eux. Mais comme ils étoient à deux lieues du Nord-Ouest
à lui, & qu'ils couroient le même Bord, il tâcha de les attirer à l'Ouest, pour
les éloigner de Messine, parce qu'en cas qu'il y eût quelques Vaisseaux Hol-
landois ou Espagnols demâtes ou desemparez, il n'y avoit pas sur toute la Cô-
te un seul endroit où l'on pût jeter l'ancre, & mettre les Vaisseaux à cou-
vert, au lieu que les Ennemis auroient eu le Havre de Messine ouvert derrière
eux.

Jusques ici on ne s'étoit point aperçu du secours que les François avoient reçu,
qui consistoit en douze gros Vaisseaux de Guerre montés de cinquante à quatre-
vingts-quatre pièces de Canon, quatre Frégates & quatre Brulots. Un Renfort si
considérable obligea de tenir divers Conseils de Guerre. Dans celui que Ruiter tint
à son Bord le matin douzième de Janvier, il fut résolu, que malgré la grande iné-
galité de Forces, on ne laisseroit pas de chercher les occasions d'engager l'Ennemi
dans une nouvelle Bataille, & que pour le faire avec plus d'avantage on tâcheroit
de l'attirer en pleine Mer, & hors du Détroit. L'après midi, le Lieutenant Ami-
ral, accompagné de quelques Officiers de distinction, se transporta sur le Vaisseau
du Prince de Montefarchio, où après une mure délibération on conclut, que les
Armées de Hollande & d'Espagne prendroient leur cours vers le Cap de Melazzo,
& croiseroient entre Lipari & Rasicalmo, afin de combattre plus avantageusement
l'Ennemi s'il vouloit passer à Messine, ou au moins de pouvoir donner sur son Ar-
rière Garde. Il fut aussi arrêté qu'on donneroit avis au Marquis de Villa Franca de
cette Résolution, aussi bien que de l'état des Affaires. On la lui envoya par une Fé-
louque à Melazzo avec une Lettre dans laquelle on lui marquoit qu'on trouvoit
qu'il y auroit de l'imprudence à attaquer de front un Ennemi supérieur non-seule-
ment

(a) Lettre de Ruiter aux Etats Généraux, écrite du
Vaisseau de la *Concorde*, faisant Voile à l'Ouest de
l'Isle d'Alipur, le 9. de Janvier, 1676.

(b) Mrs. Villeneuve Ferrière, Capitaine d'un Vais-

seau de Guerre, Beauvoisis, Capitaine d'un Brulot, le
Lieutenant du Chevalier de la Galissonière, &c.

(c) Le 11. de Janvier.

ment par le nombre, mais par la qualité de ses Vaisseaux, parce que si l'on étoit battu, il ne resteroit aucune ressource pour les deux Flottes, & que les Royaumes de Naples & de Sicile demeureroient exposés à la discrétion des François. Deux jours après Ruyter assembla encore à son Bord son Conseil de Guerre, qui conclut tout d'une voix, qu'on étoit trop foible pour livrer Bataille aux François. Ensuite il passa avec quelques-uns de ses Officiers au Bord du Prince de Montefarchio, où la chose ayant été de nouveau mise en délibération, il fut d'un commun consentement arrêté d'abandonner le passage de Messine, & de prendre son cours vers Palerme pour y donner le radoub aux Vaisseaux Hollandois. On jugea qu'il étoit impossible de tenir contre quarante Vaisseaux de Guerre avec le petit nombre de ceux qui avoient souffert dans le dernier Combat, qui joints avec les Espagnols, dont il n'y en avoit que quatre capables d'être opposés aux gros Vaisseaux François, ne faisoient guères plus que la moitié de la Flotte ennemie.

V. Le Marquis de Villa Franca fit ce que font ordinairement les Généraux qui hazardent tout, principalement lorsque la perte tombe sur des Alliez. Si le succès est heureux leur Maître en a tout l'avantage, & s'il ne répond pas à leurs espérances, il n'en coûte qu'à des Etrangers. Il soutenoit que les Vaisseaux Espagnols qui avoient joint la Flotte Hollandoise devoient être mis en parallèle avec ceux qu'Almeras avoient amenés de Messine aux François, & qu'ainsi avec un Renfort égal on devoit donner la Bataille; mais Ruyter avoit trop d'expérience pour la hazarder. Le Vent contraire joint à un gros tems qui avoit écarté les Vaisseaux les uns des autres, ne permettant point de gagner Palerme, on résolut, du consentement du Prince de Montefarchio, de faire route à Melazzo, où l'on aborda le dixhuitième de Janvier. Le vingt-& unième Ruyter fit notifier au Viceroy, que les six mois qu'il devoit naviger dans la Mer Méditerranée étant expirés, il étoit obligé, suivant ses ordres, de reprendre la route de Hollande. Le Viceroy se rendit aussitôt à son Bord, pour lui remontrer le grand préjudice que son départ alloit causer à l'Espagne. Il insista particulièrement sur ce que Sa Majesté Catholique avoit obtenu des États une prolongation du tems de son séjour, & sur la nécessité qu'il y avoit de ne pas abandonner deux Royaumes à la merci des Ennemis. On prétend qu'il tenta de le gagner par l'offre d'une grosse chaîne d'or, d'une Médaille de grand prix, & d'une Somme de cent mille florins, mais que Ruyter répondit, que quand on lui donneroit toute la Sicile, il ne demeureroit pas un seul jour au de-là du tems qui lui avoit été prescrit, à moins qu'il n'en reçût l'ordre de Leurs Hautes Puissances. Le Marquis de Villa Franca ayant inutilement employé toutes les voyes imaginables pour l'obliger à rester, lui écrivit, „ qu'il le prioit de se souvenir qu'il l'avoit requis „ depuis peu de jours de la part du Roi, son Maître, de vouloir demeurer encore „ deux mois au de-là des six stipulés dans le Traité, & qu'il n'avoit pas rejeté „ cette demande. *Si vous voulez, ajoutoit-il, commencer à conter ces deux mois du jour que je vous ai fait cette prière, je suis assuré qu'avant qu'ils soient passés vous aurez réponse & ordre de Messieurs les États Généraux de demeurer ici pendant les six mois de la prolongation dont ils sont convenus avec le Roi, mon Maître. De plus je vous offre, au nom de Sa Majesté & au mien, de vous payer en argent comptant, ici ou en tel autre Lieu qu'il vous plaira indiquer, les pertes, dommages, & intérêts soufferts & à souffrir depuis ce jour de la part de Messieurs les États Généraux par votre retardement, jusques à l'arrivée de leurs ordres. Je me trouve obligé de protester contre votre Retraite, parce que si vous abandonnez la Sicile dans la conjoncture présente, la perte de ce Royaume est inévitable.* (a) Enfin le Viceroy fit un dernier effort, en envoyant quelques Gentils-hommes au Bord du Lieutenant Amiral, pour le conjurer de rester encore quinze jours; mais ni lui, ni son Conseil de Guerre n'osèrent le faire. Ruyter, qui n'étoit pas en faveur auprès du Prince d'Orange, parce qu'il avoit été la Créature de Messieurs de Witt, avoit raison de craindre, qu'on ne lui fit un crime de la desobéissance la plus légère, lors même que la nécessité & le Bien public l'autorisoient. L'exemple de Tromp, dont on avoit été mécontent, parce que, par complaisance pour l'Espagne, il avoit tenu la Mer plus long-tems que ses ordres ne le lui permettoient, (b) étoit une seconde raison pour ne pas différer le départ. D'ailleurs le mauvais état des Es-

O o o o 2

pagnols

(a) Lettre du Marquis de Villa Franca, Viceroy de Sicile, à Ruyter. A Melazzo, le 21. de Janvier, 1676.

(b) Ses ordres portoient qu'il ne demeureroit en Mer que jusqu'au 15. d'Octobre, & il n'étoit revenu qu'au mois de Décembre.

V.
Départ de
Ruyter &
son retour
à Palerme.

1676.

— pagnols lui faisoit tout appréhender. Leurs Forces ne consistoient alors qu'en dix
1676. Vaisseaux, dont cinq ne pouvoient servir. Les autres n'avoient des Vivres que
pour douze jours, en sorte que si l'on en venoit aux mains, ce seroit aux dix-sept
Vaisseaux Hollandois à soutenir tous les efforts de l'Armée navale de France. Ces
raisons le déterminèrent à prendre la résolution de partir sans délai. Il en donna
avis au Viceroi, qui lui répondit en ces termes :

„ MONSIEUR, Je viens de recevoir votre Lettre datée d'aujourd'hui, por-
„ rant réponse à celle que je vous écrivis hier. Je vous dirai que je demeure tou-
„ jours dans la prévention déraisonnable où vous devez supposer que je suis, puis
„ que de votre côté vous persistez dans la résolution d'abandonner l'Expédition que
„ vous aviez commencée. Vous savez la déclaration que je vous fis hier dans mon
„ Ecrit. Je vous la réitère encore aujourd'hui au nom du Roi, mon Maître, en vous
„ mettant devant les yeux le grand préjudice qu'il recevra de cette Retraite. Ce-
„ pendant quoi que j'ose encore espérer que vous voudrez bien différer votre dé-
„ part, je ne laisserai pas d'envoyer incessamment la Félouque que vous deman-
„ dez pour vous suivre, & je suis occupé à écrire pour cet effet. Je ne doute
„ point que vous ne trouviez à Naples les ordres de Messieurs les Etats Généraux,
„ qui nous procureront encore l'avantage de votre secours pour six mois, suivant
„ l'avis que j'ai reçu du Roi, mon Maître. Ainsi au cas que vous exécutiez votre
„ résolution, je vous prie de ne manquer pas de relâcher à Naples, afin que si
„ vous y trouvez ces ordres, nous puissions promptement vous revoir en ces Quar-
„ tiers. (a)

Ruiter accorda au Viceroi la demande qu'il lui faisoit de prendre sa route par
Naples, afin de voir s'il n'y trouveroit pas de nouveaux ordres. Il mit à la voile
dès le même jour, & prit son cours, par un vent d'Est, vers Stromboli. Ayant
dépassé cette Isle (b) il envoya deux Exprès à Naples; & comme ils en revinrent
sans rien apporter de nouveau, il continua sa route sans y relâcher. Il arriva
le quatrième de Février proche de Gorgone, (c) où cinq Vaisseaux qu'il avoit dé-
tachés quelques jours auparavant, (d) pour le devancer à Livourne, le vinrent
joindre, & lui apportèrent une Dépêche du Prince d'Orange, & une Lettre du Sé-
crétaire de l'Amirauté d'Amsterdam. „ Nous avons trouvé nécessaire, lui écrivoit
„ Son Altesse, de vous faire sçavoir que le tems des six mois n'est pas si précisément
„ déterminé, que vous soyez obligé de vous mettre en route pour le retour dès
„ que ce terme sera expiré, & d'abandonner l'Affaire que l'Etat a eue en vûe, en
„ vous faisant entreprendre cette Expédition. Vous devez d'autant moins vous
„ hâter de partir qu'on négocie de nouveau de la part de Sa Majesté Catholique
„ avec Leurs Hautes Puissances, pour faire prolonger le tems jusqu'à six autres mois
„ encore. Nous vous donnerons avis du succès de cette Négociation, comme aussi
„ de toutes les choses dont il sera nécessaire que vous soyez informé, & nous vous
„ ferons sçavoir nos intentions dès le moment que cette Affaire sera terminée de
„ quelque manière que ce soit. Vous devez vous reposer sur cela. „ (e)

Le Secrétaire de l'Amirauté d'Amsterdam lui marquoit, que comme Leurs Hau-
tes Puissances n'avoient point encore écrit à ce Collège qu'elles avoient prolongé le
séjour de leur Flotte en Sicile, on n'avoit point pensé à lui envoyer des Vivres, &
qu'on espéroit que le Viceroi de Naples lui en feroit, d'autant plus que les Mi-
nistres Espagnols qui étoient à la Haye avoient promis de l'en prier. La Dépêche
du Prince fit prendre à Ruiter la résolution de retourner sans délai à Naples, où il
ne doutoit pas de trouver des ordres de Leurs Hautes Puissances. Il y arriva le
onzième de Février; & après avoir employé quelques jours à pourvoir la Flotte
de toutes les choses dont elle pouvoit avoir besoin, il ordonna le dix-septième
tant aux Officiers Généraux qu'aux Capitaines d'apareiller pour mettre le len-
demain à la voile. Ce jour-là le Viceroi lui fit présent, de la part du Roi d'Es-
pagne, du Portrait de Sa Majesté enrichi de huit Roses de Diamans, faisant plus de
cent Diamans, dont il y en avoit huit fort gros & de grand prix, avec une chaîne
d'or pour le tenir attaché au cou & le suspendre sur l'estomac. On lui fit
aussi présent du Sabre qu'on devoit donner à Don Juan, s'il étoit venu à Naples,
dont

(a) Lettre du Marquis de Villa Franca à Ruiter. A
Melazzo, le 22. de Janvier, 1676.

(b) Le 23. de Janvier.

(c) Petite Isle au Sud-Ouest de Livourne.

(d) Le 31. de Janvier.

(e) Lettre du Prince d'Orange à Ruiter. A la Haye
le 19. de Décembre, 1675.

dont la poignée étoit d'un morceau de corail très-rare. La veille de son départ, (a) il écrivit aux Etats Généraux, que n'ayant aucune autre certitude, s'il faisoit bien de séjourner en Italie, que la Dépêche de Son Altesse, il supplioit Leurs Hautes Puissances de lui faire sçavoir leurs intentions là-dessus. Il leur donnoit en même tems avis qu'il avoit fait pourvoir la Flotte de Vivres pour dix semaines, ne doutant point qu'elles n'approuvassent sa conduite à cet égard. Le jour suivant, (b) il mit à la voile & prit son cours vers Palerme, où il arriva le vingt-troisième de Février. Nous reprendrons dans la seconde partie de cette Année la suite des Affaires de Sicile, dont nous n'interrompons le récit que pour raconter les choses qui se passèrent dans le même tems en Flandre, en Allemagne & dans le Nord.

VI. Le Roi de France avoit mis dans la plupart des Places de Flandre certains Avanturiers distinguez par de longs services, dont la réputation & la fortune dépendoient du succès de leurs Expéditions. Ils faisoient souvent des Courses en Pays ennemi. Les Combats étoient d'autant plus rudes qu'on s'approchoit de plus près que dans les Batailles, où le grand nombre rend une partie de l'Armée inutile. Les Garnisons Espagnoles se donnoient de pareils mouvemens, & les uns & les autres effuyoient tour à tour le fort journalier des Armes. Suivons le cours de ces Exploits Militaires en Picardie, dans les Pays-Bas, en Allemagne & dans le Nord, où l'intempérie de l'air n'empêchoit point de prendre des Villes.

VI.
Divers
Combats
en Flan-
dre, en
Allemagne
& dans le
Nord.

Lançon, qui, après avoir long-tems servi dans la Cavalerie, étoit devenu Lieutenant des Gardes, commandoit dans S. Quentin. Il avoit ordre de veiller sur les Garnisons de Cambrai & de Valenciennes, & de les empêcher de mettre les Villages voisins sous Contribution. Malgré la vigilance de ce Commandant, qui étoit jour & nuit à Cheval, les Espagnols ne laissoient pas de faire diverses Courses, de brûler quantité de Villages qui refusoient de contribuer, & d'emmener des Otâges pour sûreté du payement de ceux qui se rachettoient en contribuant. Mais ayant appris qu'un gros Parti venoit pour brûler Flavi-le-Martel, Village situé à cinq lieux de son Commandement, il alla l'attendre, le battit, tua beaucoup de monde, fit quantité de Prisonniers, entre lesquels étoit celui qui commandoit le Parti. Les Espagnols s'en vengèrent, en saccageant plusieurs Bourgs du côté de Douay, & en passant au fil de l'épée tant les Officiers que les Soldats qui étoient acourus pour leur couper le passage & leur enlever leur butin. D'un côté les François s'avancèrent jusqu'aux Portes de Bruxelles, enlevèrent plus d'une fois les Bestiaux, & réduisirent les Payfans des environs à la dernière misère. De l'autre les Espagnols surprirent le Châtelet, petite Ville sur la Sambre à une lieue de Charleroi, & massacrèrent la Garnison qui étoit encore au lit. Enfin, comme le Roi de France avoit dessein d'ouvrir la Campagne par le Siège de Condé, il ordonna au Maréchal d'Humières de raser tous les Châteaux voisins, afin qu'on ne pût lui couper la communication avec les Places, dont il devoit tirer les Fourrages & les Vivres. Le Maréchal étendit tellement son ordre, qu'on ne put deviner si le Roi menaçoit Condé, Bouchain, Valenciennes, ou d'autres Places. Cette incertitude obligea de tenir chez le Duc d'Arenberg un grand Conseil de Guerre, auquel le Prince d'Orange assista, où il fut résolu de pourvoir d'Hommes & de Munitions les Places exposées.

VII. Cependant M. d'Humières s'avança jusqu'au Château de Harcy, situé entre S. Guillain & Condé; & s'en étant rendu maître, après avoir essuyé une assez vigoureuse résistance, il le fit démolir. (c) Peu de tems après Sa Majesté Très-Chrétienne fit raser la Citadelle de Liège, & paya ainsi les services que l'Electeur de Cologne lui avoit rendus. L'Abbé Gravel, que Sa Majesté avoit envoyé à Tongres, ensuite à Marchienne avec un Plein-pouvoir pour traiter de la Neutralité, eut ordre de revenir. Il laissa, en partant, aux Députés de l'Electeur de Cologne un Mémoire dans lequel il disoit; „ Que Sa Majesté avoit accepté la Conférence de „ Tongres aussi-tôt qu'elle lui avoit été proposée par le Comte de Berlo, que Son „ Altesse Electorale lui avoit envoyé pour ce sujet. Qu'après que cette Confé- „ rence eut été suspendue par les Hostilités qu'exercèrent les Hollandois dans le „ Pays de Liège, & par les Postes dont ils s'emparèrent; Sa Majesté voulut bien „ encore consentir, à la prière de ce Prince, que cette Négociation fut renouée „ à Marchienne, & envoya aussi-tôt les Passeports pour les Députés d'Espagne & „ de Hollande, qui s'y devoient trouver. Qu'elle ordonna en même tems à l'Ab-

VII.
Citadelles
de Liège
& de Huy
démolies.

O o o 3

„ bé

(a) Le 18. de Février.

(b) Le 19. de Février.

(c) Le 29. de Février.

1676. „ bé Gravel de partir , & lui donna pouvoir d'accorder non-seulement la Neutralité , mais même la restitution des Places du Pays de Liège. Que les Espagnols & les Hollandois n'avoient que trop fait connoître leur éloignement pour cette Conférence, ayant différé pendant un mois à lui envoyer leurs Passeports, qu'il attendoit dans une Ville frontière , & qu'il n'eut pas plutôt reçus, qu'il se rendit au Lieu de la Conférence, où il attendit inutilement pendant un autre mois l'arrivée des Commissaires d'Espagne & de Hollande, tellement que Sa Majesté ne pouvoit plus douter que leur dessein ne fût de faire durer les maux du Pays de Liège, lorsqu'elle apporte toutes les facilités pour les finir. C'est pourquoi elle lui avoit donné ordre de retourner en France, & de témoigner à son départ aux Commissaires de Liège, témoins de tout ce qui s'étoit passé, que c'étoit à ses seuls Ennemis qu'il falloit imputer la continuation de la Guerre dans leur Pays, que la Neutralité a fait cesser, & la nécessité dans laquelle Sa Majesté se voyoit réduite de faire démolir la Citadelle de la Ville. „

Le Roi écrivit au Chapitre & aux Magistrats de Liège à peu près dans les mêmes termes. Il ajoutoit seulement, que pour ne pas laisser plus long-tems l'Affaire de la Neutralité dans l'incertitude, il avoit résolu de retirer ses Troupes de leur Citadelle, afin d'ôter tout ombrage à l'Ennemi, & de l'obliger à prendre plus à cœur la Conférence de Marchienne. Qu'il leur accordoit la demande qu'ils lui faisoient depuis un an, de faire évacuer & démolir leur Citadelle, & qu'il avoit pour cet effet donné ordre à la Garnison d'en sortir, & d'aider à abattre les Fortifications qui avoient été faites à ses dépens, à condition qu'ils y mettroient la main de leur côté, & fourniroient, suivant leur promesse, le monde nécessaire pour cet effet. (a)

Sa Majesté envoya en même tems ses ordres au Maréchal d'Estrades pour la Démolition de cette Citadelle. Ce Maréchal y employa deux cens Mineurs, qui en moins de quinze jours mirent toutes les mines en état de jouer. Tout étant prêt, il se rendit de Mastricht à la Citadelle de Liège, rangea la Garnison en Bataille dans la Campagne voisine, & fit mettre le feu aux Mines, tant sous les Bastions qui étoient du côté de la Ville que sous ceux qui regardoient la Campagne. Il fit aussi sauter les Maisons & les Barraques, & il ne resta que l'Eglise, qu'on n'avoit pas minée.

Les Liégeois, qui voyoient avec plaisir la Démolition d'un Ouvrage qu'on n'avoit élevé que pour les tenir en bride, fermèrent leurs Boutiques, allumèrent des feux de joye par toutes les rues, & firent de très-grandes réjouissances. Leur Evêque, au contraire, se répandoit en plaintes d'autant plus justes contre le Roi de France, que ce Monarque lui avoit promis de lui restituer, après la Paix, sa Citadelle avec toutes les Fortifications. Les Bourgeois devenus plus libres, obligèrent le Doyen du Chapitre à remettre les Clefs de la Ville entre les mains des Bourgeois-maîtres, ils demandèrent ensuite aux Magistrats l'abolition de l'Impôt du soixantième denier, & de celui qui étoit sur la Bierre. Fiers d'avoir obtenu ces deux Articles, trois Compagnies d'entre eux qui avoient la garde à un côté de la Ville dont les Murailles étoient tombées par l'effet des Mines de la Citadelle, allèrent à la Maison du Chancelier & du grand Bailli, auxquels ils demandèrent, les Armes à la main, le rétablissement des Privilèges des *trente-deux Métiers*. Ces deux Officiers, craignant quelque Sédition, eurent la prudence de les amuser, en leur disant avec beaucoup de douceur, qu'une Affaire de cette importance ne dépendoit point d'eux, & qu'ils en écriroient à Vienne & à Cologne, afin d'obtenir de l'Empereur & de l'Electeur les consentemens nécessaires à cet effet. Il parut un écrit affiché à tous les Carrefours de la Ville, qui acheva d'animer les Bourgeois à faire de nouvelles Entreprises. Ils refusèrent de consentir à la taxe du vingtième denier que les Magistrats avoient voulu imposer pour la réparation de la Muraille renversée, & prirent eux-mêmes la direction de l'Ouvrage. Le tems étant venu de changer les Magistrats, ils firent ce changement de leur propre Autorité, & se rétablirent eux-mêmes dans leurs Privilèges, sans se mettre en peine ni de l'Empereur, ni de l'Electeur.

(a) Lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne au Chapitre & au Conseil de la Ville de Liège. A S. Germain en Laye, le 16. de Mars, 1676.

teur. Ils envoyèrent néanmoins, plus pour la forme que par nécessité, des Députés à Son Altesse Electorale pour la prier d'approuver la nomination qu'ils avoient faite, & d'agréer les nouveaux Magistrats. Enfin les trente-deux Métiers devinrent les maîtres de Liége, où ils agirent comme de petits Souverains. 1676.

Huy, Dinan, Stokem, Franchimont, la Rochette & diverses autres petites Places, que les François avoient reprises, eurent le même sort que celui de la Citadelle de Liége, elles furent pareillement démolies, afin que si les Alliez s'en emparoit à l'avenir, ils ne pussent s'en servir à enfermer Mastricht.

VIII. La France, qui ne manquoit jamais de prétextes lorsqu'il s'agissoit de s'emparer des Etats qui étoient à sa bienfaisance, en imagina un tout à fait singulier pour se rendre maîtresse du Duché de Deux-Ponts. Ce petit Etat du Cercle du bas Rhin en Allemagne appartenoit à un Prince de la Maison Palatine, Homme pacifique, sans ambition, & qui n'ayant point d'Enfans ne songeoit qu'à passer tranquillement chez lui le reste de ses jours, déjà avancés, sans prendre aucune part à ce qui se passoit ailleurs. Mais, sous prétexte que sa Succession regardoit le Roi de Suède, ou le Duc Adolphe, son Oncle, Louis s'en empara pour la conserver à celui des deux auquel elle se trouveroit appartenir. Ainsi ce Monarque dépouilla de ses Etats le légitime Possesseur, dans l'idée d'en revêtir un jour les Héritiers. VIII. Prise de deux Ponts.

IX. Monclar, Gouverneur d'Alsace, forma dans le Brisgaw une Entreprise moins odieuse, & que les Loix de la Guerre autorisent. Il voulut surprendre un Château où il y avoit Garnison Impériale, ce qui lui parut d'autant plus facile que la Brosse, fameux Partisan qui étoit des environs, s'offrit pour exécuter ce dessein. Il s'avança près du Château, & Monclar, pour le soutenir, se mit avec ses Troupes à la tête d'un Village d'un difficile accès; mais il fit la faute d'entrer dans une Maison, & pendant qu'il s'amusoit à causer auprès du feu avec l'Hôte, un Paysan alla avertir les Impériaux, qui le firent prisonnier. Le Marquis de Florenac, qu'il avoit laissé à l'entrée du Village, fut aussi-tôt attaqué par le Baron de Merci, Colonel Lorrain, qui l'obligea de fuir après avoir été blessé de trois coups. Merci perdit l'avantage qu'il venoit de remporter, en poursuivant les Fuyards avec plus de courage que de prudence. Il tomba dans un Gros qui venoit de se rallier, & en ayant été envelopé, il fut emmené prisonnier à Brisac. IX. Entreprise de Monclar échouée.

X. Doucet faisoit une cruelle Guerre du côté de Philisbourg. Il prit le Château de Mulberg d'assaut; & après en avoir passé la Garnison au fil de l'épée, le fit sauter. Ce succès l'ayant animé il fit une seconde Entreprise à trois lieues de là; mais il fut attaqué par les Alliez qui battirent sa Troupe, & l'auroit misé dans une déroute totale, s'il n'avoit eu la prudence de la sauver par une retraite prématurée. Les Paysans des environs que la Guerre avoit ruinés, se jettèrent par desespoir au nombre de deux mille dans le Château de Bergzabern & dans les Bourgs de Dostphen & de Westophen, d'où ils faisoient des Courses jusqu'aux Portes de la Ville. Après les avoir chassés de ces Retraites, ils se jettèrent dans les Bois, où, semblables aux Bêtes féroces à qui la faim ne permet pas de respecter leur propre espèce, ils tuoient & pilloient indifféremment les Impériaux comme les François. Il n'y a point de Gens plus difficiles à vaincre que ceux qui n'ont ni feu ni Lieu, & qui peuvent toujours trouver un asyle sûr dans le fonds des Bois, ou sur le sommet des Montagnes. Aussi échoïa-t-on contre ces Fugitifs. X. Entreprise de Doucet.

XI. La France tâcha de faire, par la politique, à Strasbourg ce qu'elle n'osoit encore tenter par les Armes. M. Verjus, qui s'y rendit avec le caractère d'Ambassadeur, fit deux Propositions, l'une de rompre le Pont, l'autre de donner douze Otages au Roi, son Maître, pour assurance que la Ville n'y laisseroit point passer les Impériaux, & qu'elle observeroit la Neutralité. Ces Propositions étoient soutenues par les menaces d'un Prince assez puissant pour mettre le Magistrat à la raison, s'il ne vouloit pas l'écouter. Strasbourg, environné de toutes parts de Troupes Impériales, rejetta fièrement les Propositions qu'on lui faisoit, & pourvût le Fort, qu'on avoit bâti de l'autre côté du Rhin pour la défense du Pont, de toutes les Munitions nécessaires pour faire une vigoureuse résistance, en cas que les François tentassent quelque Entreprise de ce côté là. Elle fit aussi arrêter plusieurs Chariots chargés de vin que les François avoient acheté pour la provision de leur Armée, & ne les relâcha, qu'à condition que le Gouverneur de Haguenau relâcheroit aussi les Chariots qu'il avoit fait enlever aux Habitans de Strasbourg. XI. Tentative sur Strasbourg.

1676. XII. La glace & la gelée qui supendent ordinairement les opérations militaires, les avancèrent cette Année dans le Nord. Les Suédois, ayant tiré les Garnisons & toutes les Troupes qu'ils avoient dans la Poméranie, passèrent dès le commencement de l'Année dans l'Isle d'Uledom où ils s'emparèrent d'un Château situé à l'embouchure de la Swine. Animez par ce petit succès, ils tentèrent quelque chose de plus grand, & résolurent d'assiéger Wolgast. Ils y conduisirent un gros train d'Artillerie avec lequel ils battirent la Place pendant plusieurs semaines. Lorsque les eaux étoient libres ils faisoient leurs aproches avec des Bateaux & des Pontons que les Assiégez renversoient souvent. Mais le froid ayant extraordinairement augmenté, & la glace étant devenuë si forte qu'elle pouvoit porter une Armée, les Assiégeans résolurent dans un Conseil de Guerre de donner un Assaut général. Pour cet effet ils dressèrent cent Echelles contre les Murailles; mais les Assiégez, en jettant dessus de l'eau qui geloit promptement, les rendoient si glissantes qu'il étoit bien difficile de s'y tenir ferme. D'ailleurs ils firent une si vigoureuse résistance, que les Suédois furent forcez de sonner la Retraite, après avoir perdu quatre ou cinq cens Hommes, entre lesquels on regretta principalement le Comte d'Oxenstiern, le Fils du Maréchal Mardenfeldt qui commandoit le Siège, & plusieurs Officiers de remarque qui demeurèrent étendus sur la glace. Les Assiégeans eurent la liberté d'enlever leurs Morts sous deux Conditions, l'une qu'ils seroient dépouillez par les Assiégez, l'autre qu'on retireroit toutes les Echelles dans la Ville. Cet échec ne rebuta point Mardenfeldt, il n'attendit que peu de jours pour faire jouer ses Machines, & pour recommencer le Siège avec la même ardeur que si la Saison avoit été moins incommode. L'Electeur de Brandebourg, allarmé, ordonna au Comte de Swerin d'assembler le plus de Troupes qu'il pourroit, afin d'aller au secours d'une Place si importante. Ce Général marcha vers l'Isle d'Uledom. Ne pouvant passer la Swine, il fit un détour pour traverser un Lac sur la glace, afin de venir camper à un Village nommé Caminchem. Il rencontra le lendemain une Compagnie de cent Suédois, qui se retiroient sur la glace; & les ayant poursuivis il en tua ou prit plus de la moitié. Mardenfeldt, averti par les Fuyards de l'arrivée du secours, leva le Siège de Wolgast, & se retira vers Gripswald. Le Général Swerin entra aussi-tôt dans la Ville, qu'il remplit de Munitions & de Rafrachissemens. Cependant Dorfling, qui avoit formé un Corps de Danois, de Meckelbourgeois & d'Impériaux, l'envoya sous le Commandement de Metternick par Damgarten & Trubnesz couper le chemin aux Suédois. On les attaqua si vivement que Mardenfeldt, qui avoit essuyé toute la fatigue d'un long Siège, eut de la peine à gagner Stralsund, & fut obligé de laisser beaucoup de monde sur la route. Dorfling, de son côté, prit la résolution de passer dans l'Isle de Rugen sur la glace, mais le Dégel qui arriva d'une manière imprévüe, fit échouer cette Entreprise, & l'obligea de mettre ses Troupes en Quartier d'Hiver. La rigueur de la Saison n'empêchoit point les Brandebourgeois d'agir en Poméranie. Le Colonel Schoning qui étoit en Garnison à Prentsiaw, en fortit avec son Régiment; & ayant pris en passant la Garnison de Passewalk, il alla assiéger Ukermunde, la prit, la pilla, en fit sauter les Murailles.

XIII. Les Alliez, qui hivornoient dans le Duché de Breme, n'étoient pas dans l'inaction, & rendoient le mouvement général par leurs Entreprises. Les Suédois ayant envoyé de Stade quelques Vaisseaux armez sur l'Elbe, & ces Vaisseaux s'étant rendu maîtres de deux Navires, qui étoient à l'ancre sous Altena, les Danois firent aussi-tôt fortir de Glucstadt un Vaisseau, qui alla se poster devant le Fort de Swing, afin de tenir en bride la Garnison de Stade; mais ce Vaisseau échoua; & comme les Suédois partoient déjà pour s'en emparer, le Capitaine y mit le feu, après avoir sauvé ce qu'il avoit de meilleur dans un Bâtiment qui le suivoit.

Les Munstériens, de leur côté, formèrent le dessein de surprendre Freiburg, situé sur l'Elbe, & de mettre le Pays de Kendingen sous Contribution. Les Suédois en ayant été avertis, se mirent aussi-tôt à leurs trouffes avec des Forces supérieures, & les vinrent attaquer dans leurs Retranchemens devant Freiburg, qu'ils avoient été obligez d'assiéger dans les formes. Les Suédois, après avoir été repoussez dans la première attaque, en firent une seconde; & ayant entouré de toutes parts les Munstériens, leurs Retranchemens furent forcez; & la plupart de ceux qui les défendoient tuez, ou pris prisonniers.

Les Danois, les Lunebourgeois, & les Munstériens, qui continuoient le Blocus de la Forteresse de Carlsbourg, ou Carlestadt, située à l'embouchure du Weser, la rédui-

XII.
Les Sué-
dois font
le Siège de
Wolgast
& font for-
gez de le
lever.

XIII.
Divers
mouve-
mens des
Alliez
dans le
Nord.

réduisirent à une telle extrémité, qu'elle fut forcée de se rendre. Quoi qu'on y manquât d'eau & de bois, & que la famine y fût inévitable, cependant le Colonel Mellen, Gouverneur de la Place, obtint une Capitulation très-avantageuse & très-honorable. On lui accorda dix jours pour attendre du secours, & il n'étoit obligé de remettre sa Forteresse aux Alliez au bout de ce tems, qu'en cas qu'il ne fût point secouru. La Garnison devoit sortir avec toutes les marques d'honneur, & Tambour battant pendant toute sa marche.

XIV. Le Roi de Dannemarc vouloit retenir cette Place; & sa demande allarmoit d'autant plus ses Alliez, que ce Prince, formant la même prétention sur Stade, devenoit le maître des embouchures du Weser & de l'Elbe, & par conséquent du Commerce de ces deux Rivières. L'Evêque de Munster demandoit pour sa portion Verden, Tedinchausen & quelques autres Postes avantageux. Comme on le soupçonnoit d'entretenir encore de secrètes correspondances avec la France, on craignoit de le rendre trop puissant & de le mettre en état de rentrer dans le Parti de cette Couronne. Les Ducs de Brunswick-Lunebourg se récrioient de ce qu'on ne leur donnoit qu'une cinquième partie du Duché à partager entre les Branches qui composoient leur Maison, & ils demandoient la Démolition des Fortifications de Carelsbourg, & la possession de Stade, en fournissant leurs Troupes, pour s'en rendre maîtres. L'Electeur de Brandebourg représentoit que les Alliez n'auroient pas eu le droit d'entrer dans ce Duché, s'il ne leur en avoit fourni l'occasion; en demandant satisfaction à la Suède; que ses Troupes avoient contribué comme les autres à la Conquête; que le Duc de Zell s'attribuoit la confiscation des Biens des Suédois comme Chef du Cercle, laquelle l'Empereur revendiquoit, & qui appartenoit plutôt à celui qui étoit l'Auteur de la Guerre. Enfin il étoit d'autant plus irrité qu'il soupçonnoit les Ducs de Brunswick-Lunebourg d'être convenus avec l'Evêque de Munster d'un partage secret.

Le Prince d'Orange, chagrin de voir que tous ces Princes, ne pensant qu'à leurs intérêts particuliers, s'opposoient au Bien public par leurs Divisions intestines, étoit d'avis qu'on rasât les Fortifications de Carelsbourg, afin que personne ne s'en emparât, & qu'on en fit de même de celles de Stade, lorsqu'on auroit pris cette Place; qu'on ne fit aucune innovation dans le Duché jusqu'à ce que les Suédois en fussent entièrement chassés, & qu'en attendant que la décision pût se faire à Nimègue, l'Evêque de Munster eût l'administration de Verden, les Ducs de Brunswick-Lunebourg celle de Bremen, & qu'on partageât avec le Roi de Dannemarc & l'Electeur de Brandebourg les Contributions & les Subsidés qu'on en tireroit. Cet Avis déplut à tous les intéressés, parce qu'ils prévoyoiient aisément qu'ils rentreroient dans de plus grandes difficultés à Nimègue, où la France soutiendrait avec chaleur le parti de la Suède qu'on dépouilloit de ses Etats. C'est pourquoi on fit à la Haye un Traité sur un autre plan. Ce Traité portoit; Que le partage du Duché de Brême feroit différé jusqu'à la fin de l'Année; Que le Duc de Zell commanderoit dans le Territoire de Brême, & l'Evêque de Munster dans celui de Verden; Que les Alliez assiégeroient Stade; Que tous les Revenus seroient employés aux frais du Siège, en assignant au Roi de Dannemarc ce qui étoit nécessaire pour entretenir la Garnison de Carelsbourg, & à l'Electeur de Brandebourg ses Quartiers. Messieurs Blaspiel & Romeswinkel; ses Ambassadeurs à la Haye, signèrent ce Traité, dont l'Empereur, le Roi d'Espagne, & les Etats Généraux devoient être les Garants; mais leur Maître les defavoïta. Le crédit du Prince d'Orange qui les avoit engagés à ce consentement ne les put garantir de cet affront. L'Electeur ne pouvoit souffrir qu'on donnât la direction des Affaires au Duc de Zell comme Chef du Cercle, & qu'on ne fit aucune mention de la satisfaction qu'il prétendoit lui être due. Le Roi de Dannemarc n'étoit pas beaucoup plus content; & l'Envoyé des Etats à Brême eut beau représenter que le partage d'un Pays dont on n'est pas le maître absolu (a) étoit prématuré, la Division continua; & on ne s'accorda pas mieux dans les Conférences de Brême; que dans celles de la Haye.

XV. On faisoit des Négociations plus importantes dans la dernière de ces Villes. Mylord Jenkins, Ambassadeur d'Angleterre, y étoit arrivé avec les Instructions nécessaires pour la Médiation. Il partit aussi-tôt pour Nimègue; mais M. Temple eut ordre d'entrer avec le Prince d'Orange dans des Conférences particulières sur les Conditions de la Paix. La France vouloit s'en tenir au Traité d'Aix-la-Chapelle, & conserver la Bourgogne qu'elle avoit conquise depuis. Les Espagnols re-

XIV.
Partage du
Duché de
Brême con-
telle. Avis
du Prince
d'Orange
& de la
Hollande.

XV.
Négocia-
tions par-
ticulières
entre M.
Temple &
le Prince
d'Orange.

(a) Les Suédois tenoient encore Stade.

1676. montoient jusqu'au Traité des Pyrénées, déclarant qu'ils aimoient mieux perdre le reste de la Flandre par la Guerre, que de céder la Bourgogne par la Paix. Ils ajoutoient que l'Angleterre & la Hollande étoient aussi intéressées qu'eux à demander des Frontières plus sûres que celles qu'on avoit obrenuës par le Traité d'Aix. Le Roi d'Angleterre proposoit d'échanger *Ath, Charleroy & Oudenarde, pour Aire & Saint Omer*, & que si la France étoit obligée de céder la Bourgogne, on l'en dédommageroit par un équivalent. Charles faisoit promettre au Prince d'Orange, que les Terres que Son Altesse possédoit dans ce Comté lui seroient conservées, quand même cette Province demeureroit aux François, & qu'il garantiroit tout le Traité, s'il se faisoit. Le Prince répondit à ces Ofres qu'il feroit volontiers le sacrifice de ses Terres, si elles pouvoient procurer quelque bonne Place aux Espagnols dans les Pays-Bas. Qu'il consentiroit avec plaisir qu'on cédât la Bourgogne, pourvu que la France donnât *Tournay, Courtray, l'Isle & Douay avec toutes leurs dépendances*, parce que par ce moyen la Flandre auroit une bonne Frontière de ce côté-là, ayant de l'autre *Ath, & Charleroy*; mais qu'il étoit persuadé que les Espagnols ne céderoient ni Aire ni Saint Omer sans un plus grand échange, ni la Bourgogne, à moins qu'ils ne fussent réduits à la dernière extrémité, ce qui ne paroissoit pas être à craindre. M. Temple, remarquant un si grand éloignement dans l'esprit du Prince, lui insinua, qu'il agiroit contre ses intérêts & contre ceux des Etats, s'il travailloit à l'agrandissement de la Maison d'Autriche, qui étoit plus à appréhender que celle de France. Son Altesse répondit, qu'il n'y avoit rien à craindre du côté de la Maison d'Autriche, jusqu'à ce qu'on la vît passer les bornes du Traité des Pyrénées, alors, disoit-il, *je serai aussi bon François que je suis présentement bon Espagnol, mais non pas avant ce tems-là*. Il ajouta, que ne pouvant écouter de semblables Propositions, il le prioit de porter à Nimègue toutes celles que le Roi feroit dans la suite, parce que le nombre des Alliez étoit tellement augmenté, & les intérêts devenus si différens qu'on ne pouvoit traiter dans un autre Lieu, & que d'ailleurs, il étoit résolu de ne se séparer jamais de ses Alliez. (a)

Cette fermeté du Prince à ne point abandonner l'Espagne parut d'autant plus grande, que cette Couronne lui avoit fait depuis peu une espèce d'outrage. Il avoit sollicité à la Cour de Madrid une prétention de deux cens mille livres sterling duës à sa Famille par l'Espagne depuis la Paix de Munster. On avoit toujours différé de le satisfaire; mais enfin l'Agent de Son Altesse pressa si fort la Reine Régente, qu'il obtint avec beaucoup de peine un ordre pour recevoir cinquante mille livres sterling, & en conséquence de cet ordre, on lui donna des Lettres de change payables en Flandre, qui furent protestées. Le Duc de Villa-Hermosa eut tant de honte de ce traitement, qu'il envoya un Exprès au Prince pour lui en faire des excuses, & l'assûrer que ce n'étoit ni la faute de la Reine, ni celle de ses Ministres; mais uniquement celle de la personne par qui on avoit envoyé les Lettres. *Je suis content du procédé de la Reine*, répondit Son Altesse; *car si elle ne me croyoit pas le plus honnête Homme du Monde, elle ne me traiteroit pas de cette manière; mais quoi qu'il en soit, cela, ni aucune autre chose semblable ne m'empêchera jamais de faire ce que je dois à mon Honneur & à mes Alliez*. (b)

XVI.
Continuation de ces
Négociations.

XVI. Mylord Arlington tâcha de persuader à Charles, que le Prince s'étoit tenu dans la réserve avec M. Temple, parce qu'il ne se confioit pas assez à ce Ministre, pour lui parler à cœur ouvert, & il tourna si bien l'esprit de Sa Majesté, qu'elle envoya le Chevalier Sylvius en Hollande, pour tâcher de connoître à fonds les véritables sentimens de Son Altesse. Ce Lord avoit trois vûes différentes, l'une de faire dépit à M. Temple en lui donnant un Rival acrédité, l'autre de voir si on ne détacheroit pas le Prince de ses Alliez, en faveur de la France, & en troisième lieu, si le succès manquoit absolument, de donner de la jalousie aux Intéressés par la crainte que Sylvius ne fît un Traité particulier entre l'Oncle & le Neveu. En effet ce Chevalier joua parfaitement bien son Personnage, il étoit toujours à la Cour, ou avec les Ministres, il se mettoit de toutes les parties de plaisir, afin d'être regardé comme une espèce de Favori. Cependant le Prince ne lui donna aucune marque de confiance pendant tout le séjour qu'il fit en Hollande, & bien loin de cela, il chargea, avant que d'aller en Campagne, une autre Personne de tout ce qu'il écrivit de consé-

ce

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

(b) *Ibidem*.

ce en Angleterre. Dom Manuel de Lyra, Ministre d'Espagne, qui étoit en grand crédit à la Cour de son Maître, & fort avant dans la confiance du Prince, ne fut point la dupe du manège de Sylvius. Il eut assez de pénétration pour découvrir les véritables sentimens de Son Altesse, & dissipa les soupçons des autres Ministres.

XVII. M. Temple, quoique mécontent du Lord Arlington avec lequel il avoit entièrement rompu tout Commerce, ne laissa pas de reprendre le cours des Négociations. Le Prince, qui continuoit de lui marquer une entière confiance, lui dit qu'il vouloit, avant que de partir pour la Campagne, lui parler en particulier, & lui donna pour cet effet rendez-vous à Honslardyck. L'entretien que le Prince eut avec lui marque si naïvement le caractère de Son Altesse, & peint son intérieur avec des traits si vifs & si naturels, que nous ne pouvons le dérober aux Lecteurs, sans lui faire perdre une circonstance curieuse de sa vie. Les grands Hommes se dévoilent rarement, & on doit profiter des occasions, où ils se découvrent à leurs Confidens. „ Le Prince me dit, c'est M. Temple qui parle, que je croirois aisément, qu'étant l'unique de sa Famille, ses Amis l'avoient pressé plusieurs fois de se marier, & qu'ils lui avoient proposé diverses Personnes. Qu'il savoit bien que c'étoit une chose qui devoit se faire un jour, mais qu'il avoit toujours remis à y penser tout de bon, après la fin de la Guerre. Qu'outre ses Amis, les Députés des Etats commençoient à l'en solliciter de plus en plus tous les jours, parce qu'ils voyoient bien que la Guerre pouvoit continuer, & peut-être parce qu'ils y avoient plus d'intérêt que les autres. Qu'il avoit été obligé de leur promettre qu'il y penseroit plus sérieusement qu'il ne l'avoit fait, & qu'il étoit enfin résolu de se marier; mais que le choix d'une personne lui paroïssoit fort difficile. Qu'il n'avoit aucun penchant pour toutes celles qu'on lui avoit proposées en France, ou en Allemagne, ni en aucun endroit, excepté pour la proposition qu'on lui avoit faite en Angleterre. Mais qu'avant de faire aucun pas de ce côté-là, il vouloit avoir mon avis sur deux points, qu'il ne me demanderoit pourtant pas, si je ne lui promettois de lui répondre en Ami, ou tout au moins comme une personne indifférente, & non pas comme Ambassadeur du Roi. Sur l'assurance que je lui donnai, de faire ce qu'il souhaitoit, il continua & me dit, qu'il m'avoit dit que pendant la dernière Guerre, plusieurs personnes considérables en Angleterre n'avoient cessé de solliciter les Etats, & lui-même en particulier, à se déclarer les Chefs des mécontentemens que la conduite de la Cour pendant tout le cours de la Guerre avoit fait naître; qu'il savoit fort bien que cette Guerre étoit contre le sentiment de la Nation, & qu'elle auroit pu avoir de dangereuses suites pour la Couronne, si elle n'avoit pas fini, comme elle avoit fait. Que toutes ces personnes qui se déclaroient si fort ses Amis, étoient extrêmement opposées à la proposition qu'on lui faisoit de se marier en Angleterre. Que leur raison étoit qu'il perdrait par-là l'estime & le crédit qu'il y avoit; parce qu'on croiroit qu'il auroit donné dans les desseins de la Cour, qu'on estimoit si différens de ceux de la Nation, & particulièrement au sujet de la Religion. Qu'ils croyoient de plus que le Gouvernement ne seroit pas long-tems sans trouble & sans desordre, à moins qu'il ne changeât bientôt de mesures, à quoi on ne voyoit pas beaucoup d'apparence. Que c'étoit sur cet Article qu'il me demandoit mon avis. Le second étoit au sujet de la personne, & de l'inclination de la jeune Princeesse. Il dit que quoi qu'il ne voulût pas passer dans le monde pour un Prince qui entrât dans toutes ces particularitez, cependant il ne seroit point de façon à m'avouer sans aucune affectation, qu'il y entroit plus que personne du monde, & à un tel degré, que toutes les circonstances de la fortune, & de l'intérêt ne l'engageroient jamais, sans celles de la personne, & particulièrement au sujet de l'humeur & de l'inclination. Qu'il ne seroit peut-être pas un Mari trop commode pour une Femme, & qu'il étoit sûr au moins qu'il ne le seroit pas pour la plupart des Femmes des Cours de ce Siècle. Que s'il en rencontroit une qui lui donnât du trouble & de l'inquiétude, il ne le pourroit pas supporter, en ayant assez à souffrir d'ailleurs, selon toutes les apparences; & qu'après tout il avoit résolu de prendre la meilleure Femme qu'il pourroit trouver. Qu'il vouloit aussi qu'elle eût de la disposition à vivre bien avec lui, ce qui dépendoit de son humeur & de son éducation, & que si je savois quelque chose de particulier sur cela à l'égard de la Princeesse Marie, je l'obligerois de le lui dire franchement. (a)

XVII.
Le Prince
s'informe
à M. Tem-
ple des
qualitez de
la Fille aî-
née du Duc
d'York.

1676. XVIII. Réponse de M. Temple. XVIII. M. Temple répondit en général au Prince , qu'il devoit à ses Amis & à ses Parens le plaisir de le voir marié ; qu'il se felicitoit d'apprendre que son inclination tournoit du côté de l'Angleterre ; que c'étoit un grand pas pour Son Altesse que d'être d'un degré plus proche de la Couronne , & suivant toutes les apparences d'en être l'Héritier. Entrant ensuite dans le détail sur l'état présent du Royaume , *il faut*, dit-il, *que vos Amis d'Angleterre voyent plus clair que moi, s'ils trouvent le Roi dans les dangers qu'ils imaginent. Les Peuples d'Angleterre sont meilleurs Sujets que le Roi ne les estime, il est toujours en son pouvoir d'être bien avec son Peuple, & quand il ne le seroit pas, il peut avec un peu de ménagement passer son Règne en Paix, quoique peut-être avec un peu moins de Gloire & de Magnificence. Enfin les prétendus Amis de votre Altesse lui feroient plus d'honneur de croire qu'elle feroit embrasser ses sentimens à la Cour, que de s'imaginer que la Cour l'attireroit dans les siens.* (a)

Pour la Princesse il loüa ses Qualitez naturelles & sa bonne éducation sur le témoignage de sa Gouvernante, & sur celui de Madame Temple. Enfin, après une Conversation de deux heures, le Prince résolut de demander au Roi & au Duc d'York la permission de passer en Angleterre après la Campagne finie. Il chargea Madame Temple de ses deux Lettres, & de faire des informations les plus exactes, qu'il lui seroit possible, de l'humeur & des inclinations de la jeune Princesse. Ce fut là le premier Projèt d'un Mariage qui a eu de si grandes suites.

Après le départ de Madame Temple, le Chevalier, son Epoux, ne songea plus qu'à se préparer pour se rendre à Nimègue. „ Quelques jours avant que je partisse, „ dit-il, du Moulin rencontra mon Chapelain dans le Voorhout. Il lui dit qu'il étoit „ si mal qu'il favoit bien qu'il ne vivroit pas long-tems ; mais qu'il ne pouvoit pas „ mourir tranquillement sans m'avoir demandé pardon de tant de choses fausses & „ injurieuses qu'il avoit dites de moi depuis ma dernière Ambassade, quoi qu'il eût „ pour moi auparavant toute l'estime imaginable. Il pria mon Chapelain, que puis- „ que j'avois refusé de le voir, il me demandât pardon pour lui, comme pour un „ homme mourant. Ce du Moulin avoit été en grande faveur auprès de Mylord Ar- „ lington pendant la Triple Alliance ; mais étant tombé dans sa disgrâce, dès le mo- „ ment qu'on eut pris d'autres mesures à la Cour d'Angleterre, il alla en Hollande, „ & fut fait Secrétaire du Prince. Il fut dans sa faveur & dans sa confiance „ pendant la dernière Guerre, & les Mécontents d'Angleterre se servirent de lui à „ la Haye pour faire leurs Propositions. Enfin Mylord Arlington fit tous ses efforts, „ & employa toutes ses sollicitations pendant qu'il étoit à la Haye, pour le faire „ chasser du service du Prince. Je reçûs ensuite des ordres sur ce sujet, & je les „ exécutai, non pas sans peine, & sans difficulté. Il n'y avoit pas long-tems qu'il „ étoit parti de chez le Prince, lorsqu'il trouva mon Chapelain, de sorte que je ne „ saurois dire s'il mourut de chagrin de ce fâcheux revers, ou de la résolution que „ le Prince avoit prise de se marier en Angleterre, ou bien enfin de pulmonie com- „ me ses Amis le publioient ; mais je sai bien du moins qu'il mourut peu de tems „ après, & avec lui finirent les Intrigues d'un parti d'Angleterre qui pendant quel- „ que tems l'avoient occupé lui & ses Amis. (b)

Quoique ce récit ne fasse pas honneur à la mémoire d'un Homme à la Famille duquel je me suis allié, (c) je n'ai pas voulu le supprimer, parce qu'il est véritable. J'ajouterai seulement que du Moulin fut disgracié pour avoir révélé par zèle de Religion, les desseins secrets du Ministère d'Angleterre, (d) & qu'à l'égard de sa mort il l'attribuoit lui même au poison, qu'il croyoit que Mylord Arlington lui avoit fait donner.

XIX. Passports refusez au Duc de Lorraine.

XIX. Cependant on travailloit à l'expédition des Passports nécessaires aux Ministres qui devoient se rendre à Nimègue. Déjà Messieurs de Beverninck, d'Odyk & de Haaren, Ambassadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires de la République, avoient pris congé de Leurs Hautes Puissances, (e) & étoient partis. Mais la France fit deux difficultez auxquelles, on ne s'attendoit pas. Elle ne voulut pas permettre que les Couriers envoyez par les Plénipotentiaires de ses Ennemis passassent dans ses Etats sur les Passports qu'ils leur donneroient, & cela sous prétexte qu'on pourroit examiner la situation & l'état des Villes qui étoient sur leur passage. Elle refusa au Duc de Lorraine les titres *de Frère & de Duc*, & ne lui donnoit que ceux

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

(b) *Ibidem.*

(d) Voyez ci-dessus, pages 73. & 495.

(c) Susanne du Moulin, ma Femme est Fille de Cirus du Moulin, Oncle de Pierre du Moulin, dont il s'agit ici.

(e) Extrait du Registre des Résolutions de Leurs Hautes Puissances, du Mardi, 14. de Janvier, 1676.

ceux de *Cousin* & de *Prince de Lorraine*. (a) Elle appuyoit ce Refus sur deux raisons, l'une que ce Duché lui avoit été cédé dès l'an 1662. L'autre qu'on n'avoit jamais obligé un Prince à se condamner lui-même & à se dépouiller d'un Etat qui lui appartenoit, jusqu'à ce que la Guerre que ces Prétentions caufoient eût fini, & que le Congrès en eût jugé. (b). Les Etats & leurs Alliez furent d'autant plus surpris de la prétention de la France sur la Lorraine, que cette Couronne n'en avoit jamais parlé, lorsqu'elle s'étoit emparée de ce Duché, & que depuis ce tems-là elle avoit déclaré dans toutes les Cours de l'Europe, qu'en se mettant en possession de cet Etat, elle n'avoit eu pour but que de maintenir la Paix, dont on jouïssoit alors, contre les dispositions dangereuses & incertaines de ce Duc, avec qui il n'étoit pas possible de prendre aucunes mesures solides. Les Ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne, non contents de cette Déclaration, par laquelle ils prétendoient justifier l'usurpation de leur Maître, avoient encore protesté hautement qu'il ne vouloit retenir aucune partie de ce Duché, & qu'il étoit toujours prêt à le rendre à son légitime Souverain, lorsque cela se pourroit faire sans préjudice du repos de la Chrétienté. M. de Serinchamps, Envoyé de Lorraine à la Haye, après avoir allégué ces raisons & beaucoup d'autres dans les Conférences qu'il eut sur ce sujet avec les Députés des Etats & avec les Ministres des Alliez, soutint que le Traité de 1662. étoit nul, & prouvoit cette nullité par plusieurs raisons très fortes. Premièrement il disoit que le dernier Duc n'avoit pu disposer de ses Etats, parce que si la *Loi Salique* avoit lieu en Lorraine, ils étoient inaliénables du plus proche Héritier mâle, & si les Femmes étoient habiles à succéder, ce Duc n'avoit aucun droit à ce Duché, qui appartenoit au Duc d'aujourd'hui du Chef de Sa Mère, même du vivant de son Oncle. Une autre raison de la nullité du Traité, étoit que Louis n'ayant point exécuté la seule Condition pour laquelle le vieux Duc prétendoit l'avoir fait, sçavoir que les Princes de la Maison de Lorraine auroient le rang de Princes du sang en France, & Sa Majesté ayant fait enregistrer le Traité au Parlement de Paris, sans que cette Clause y fût insérée, le vieux Duc avoit droit de le déclarer nul, comme il fit trois semaines après. Enfin il ajoutoit, que par un autre Traité conclu à Marsal, en 1663. entre Sa Majesté Très-Chrétienne & le dernier Duc, il étoit porté, qu'il jouïroit de toutes les Terres & Seigneuries dépendantes du Duché de Lorraine, excepté Marsal, de la même manière qu'il en avoit jouï depuis le Traité de 1661. & comme il avoit en effet continué d'en jouïr jusqu'en l'année 1670. que les François au milieu de la Paix s'en étoient emparez, sans avoir, disoient-ils, aucun dessein de le retenir. Les Etats, persuadés par les raisons de M. de Serinchamps, insistèrent sur les Passeports des Ministres de Lorraine. Ils s'étonnoient aussi bien que leurs Alliez, que le Roi de France continuât à refuser ces Passeports, sous prétexte de ne vouloir point donner à Son Altesse de Lorraine le titre de Duc, que tout le monde & même les Alliez de Sa Majesté Très-Chrétienne lui donnoient. Prétexte d'autant plus frivole que les titres ne tiroient point à conséquence, témoin le Roi de Suède, qui s'étoit servi de tous ceux de ses Royaumes, Etats & Pays, quoique quelques-uns de ces Pays fussent occupés par les Alliez. Ils ajoutoient à cet exemple celui de l'Evêque de Strasbourg, auquel Leurs Hautes Puissances & leurs Alliez avoient accordé dans les Passeports, qu'ils avoient donné à ses Ministres, le titre d'Evêque de Strasbourg, quoiqu'il ne possédât point cet Evêché, & qu'il en fût déclaré déchu par la Diète de l'Empire. (c) On avoit proposé, comme un expédient sûr, que le Roi d'Angleterre donneroit tous les Passeports en qualité de Médiateur; qu'il en feroit le Garent, & que toutes les Puissances intéressées les respecteroient. (d) M. van Beuningen, Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances à Londres, assûra Sa Majesté Britannique que ses Maîtres y consentiroient. En quoi, disoit M. Temple, il avoit plutôt fait le personnage d'un Bourguemaitre d'Amsterdam, que d'un Ambassadeur des Etats, croyant par-là faire sa Cour à cette Ville, qui commençoit à témoigner beaucoup d'impatience pour la Paix. (e) Mais les Etats Généraux, bien loin d'approuver la parole que leur Ministre avoit lâchée sans les consulter, déclarèrent que cet expédient leur paroïssoit une chose toute nouvelle, inouïe, sans exemple, & qu'ils voyoient avec douleur qu'on l'avoit imaginé, afin de retarder la Paix, ou de diviser les Alliez, dont le salut dépendoit d'une Union étroite. (f)

(a) Premier Passeport du Roi de France pour le Duc de Lorraine.

(b) Lettre de M. de Pomponne au Chevalier Temple.

(c) Mémoires des Etats Généraux à M. Temple, tou-

1676. L'Empereur le prit sur un ton plus haut. „ Nous avons appris, disoit-il au Roi „ d'Angleterre, que nos Alliez à la Haye ont rejeté cet *expédient*. Nous aprou- „ vons d'autant plus leur Avis que le Roi de France prétend, mal à propos & „ contre l'usage, changer le style ordinaire & reçu de tout le Monde, ayant d'a- „ bord proposé fièrement, & depuis avec empire, que chacun eût à s'y conformer; „ joint que l'expérience fait foi, que les François sont peu religieux à tenir leur pa- „ role, & encore moins à exécuter ce que d'autres ont promis pour eux. (a)

XX.
Accordez
avec ses
titres.

XX. Le Roi de France, trouvant une égale fermeté dans tous les Alliez contre l'*expédient* qu'il avoit fait suggérer par M. de Ruvigny au Roi d'Angleterre, afin d'éviter de donner au Duc de Lorraine les titres qui lui convenoient, fit délivrer à Sa Majesté Britannique les Passeports pour les Ministres de ce Prince avec un Mémoire, où il disoit. „ Que pouvant demeurer ferme dans ses premiers sentimens, „ il déféroit d'autant plus volontiers à l'entremise du Roi de la Grande-Bretagne, „ qu'il embrassoit toujours avec plaisir les occasions de faire paroître son inclination „ pour la tranquillité publique, & vouloit bien que toute l'Europe connût, que le „ repos de la Chrétienté est le principal objet de ses Armes, lors même qu'il plaît „ à Dieu de les bénir davantage, & qu'il n'est pas moins sensible à la gloire de donner „ la Paix qu'à celle de vaincre dans la Guerre. Ainsi, après avoir protesté, comme il „ faisoit par cet Ecrit, qu'il ordonnoit au Marquis de Ruvigny de remettre au Roi „ de la Grande Bretagne, que les qualitez de *Duc de Lorraine*, qu'il donnoit au „ Prince Charles dans ses Passeports, ne pourroient nuire, ni préjudicier à Sa Majesté; „ & après l'ordre dont elle chargeoit ses Ambassadeurs de renouveler les mêmes „ Protestations à leur arrivée à Nimègue, elle vouloit que le Marquis de Ruvigny „ mît entre les mains du Roi de la Grande-Bretagne ces Passeports en la forme, qu'il „ les avoit demandez, ne doutant pas qu'après avoir, à la prière de ce Prince, sur- „ monté un des premiers obstacles, que les Ennemis de Sa Majesté avoient affecté „ de former à une Assemblée si importante, il ne prît soin de retirer des Etats Géné- „ raux, & de tous leurs Alliez les Passeports nécessaires aux Ambassadeurs de Sa Ma- „ jesté pour se rendre à Nimègue, & y travailler à la Négociation de la Paix. (b)

XXI.
Disposi-
tion de
toutes les
Puissances
pour la
Paix.

XXI. La cause de ces délais étoit facile à pénétrer. La France chicanoit sur les Passeports uniquement pour gagner du tems, & elle ne les accorda, que parce que tout le Monde la condamnoit d'arrêter une Affaire de cette importance sur un titre qu'elle étoit obligée de donner, & qui ne tiroit à aucune conséquence pour elle, comme l'Evénement le fit voir. L'Empereur & l'Espagne retardoient le départ de leurs Plénipotentiaires, au lieu de le hâter. Le Prince d'Orange, qui commençoit à se défier des démarches de ses Alliez, étoit incertain; mais dans l'incertitude il penchoit du côté de la Guerre, dans l'espérance de donner une Bataille qui décideroit de son sort & de celui de la République. Le Roi d'Angleterre, devenu Médiateur, avoit plus d'intérêt à finir la Guerre que ceux qui s'y étoient engagez. Il ne pouvoit tirer aucun avantage du sort des Armes, & la Nation lui demandoit non seulement la Paix, mais la Guerre contre la France. Louis XIV. envoya à Londres M. Courtin, Ministre rompu dans les Affaires par une longue expérience, qui avoit étudié la Politique dans ses sources, & dans le Traité du *Droit de la Guerre & de la Paix* du fameux Grotius, Livre auquel il donna un nouveau jour par la belle traduction Françoisé qu'il en fit. La Négociation étoit délicate. Il falloit affermir le Parti du Duc d'York, travailler à établir le Despotisme & la Religion Romaine sur les ruïnes de la Liberté, & de la Religion régnaute. Le zèle de Religion & la jalousie de l'Autorité Parlementaire faisoient un obstacle presque invincible à cette Négociation, parce que le Duc d'York, que son Mariage avec une Princesse Italienne avoit décrédité, avoit si peu de pouvoir dans la Nation, que les Chefs du Parti opposé au sien se faisoient un honneur de lui faire tête. Le Roi, amusé par de nouvelles Amours, qui faisoient sa Passion dominante, laissoit amollir son cœur; & ses Maîtresses, quoique très-indifférentes sur la Religion, s'efforçoient en vain de le faire agir en faveur de la Catholique. Les Impériaux, qui ont toujours de hautes idées de leurs Troupes, espéroient de grands succès, & croyoient qu'il étoit de l'intérêt de l'Empire de traîner la Négociation jusqu'à la fin de la Campagne. Les Espagnols espéroient gagner beaucoup, bien loin

(a) Réponse de l'Empereur au Roi d'Angleterre, du 26 d'Avril, 1676.

(b) Mémoire du Roi de France, fait au Camp de

Sebourg, près de Quevrain, le 2. de May, 1676. & envoyé à M. de Ruvigny pour le remettre entre les mains de Sa Majesté Britannique.

loin de vouloir céder ce qu'ils avoient déjà perdu. Le Roi de France s'imaginait ; que profitant de ses délais , il pourroit d'autant plus facilement faire une Paix particulière avec la République , qu'elle étoit lassée d'une Guerre qui avoit ruiné ses Provinces, épuisé les Finances, & qu'elle avoit toutes les peines du monde à soutenir. Il entroit dans les Pays-Bas avec une Armée supérieure à celle des Alliez ; il se flattoit d'une Révolution avantageuse en Sicile, & peut-être dans le Royaume de Naples. Les Hollandois, qui souhaitoient avec ardeur la Paix, dont ils avoient plus de besoin qu'aucun de leurs Alliez, affectoient d'avoir beaucoup de froideur à cet égard. „ Les Ambassadeurs de Hollande, disoient les Plénipotentiaires François à Sa Majesté Très-Chrétienne, ne font aucune démarche qui témoigne quel- „ qu'empressement d'avancer la Négociation de la Paix ; & comme nous ne croyons „ pas devoir négliger les occasions qui se présentent de conférer avec eux, nous „ estimons aussi qu'il seroit préjudiciable au service de votre Majesté de les recher- „ cher avec trop de soin, & qu'ils en tireroient des conséquences bien contraires „ à la vérité & au bon état des Affaires de votre Majesté. (a)

(a) Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 10. de Juillet, 1676. Voyez Lettres & Négociations de Messieurs d'Eltrades, & d'Avaux.

Fin de la première partie de l'Année mil-six-cens-soixante-Sept.



ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1676.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LES SIEGES ET LES EXPEditionS MILITAIRES
DEPUIS L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

XXII.

1676.
XXII.
Difficultez
sur le
choix des
Généraux.



Vant que d'ouvrir la Campagne on fut obligé de choisir des Généraux pour la faire. Les Intrigues de la Cour de Vienne, quoique voilées sous une froideur & une gravité presque naturelles aux Ministres de ce Pays-là, ne laissoient pas d'avoir transpiré. Le Comte de Souches eut la liberté de revenir dans l'espérance d'épouser la Veuve du Comte de Staremberg, après s'être justifié. Le Prince de Bade-Dourlach accusoit le Comte Montecuculi d'avoir laissé échaper des occasions favorables de battre les François, & le Comte en rejettoit la faute sur le Magistrat de Strasbourg, qui n'avoit pas secondé ses intentions. D'un autre côté cette Ville envoya des Députés à Sa Majesté Impériale, non-seulement pour se disculper, mais pour se plaindre que Montecuculi avoit ravagé son Territoire, sans en tirer aucun avantage pour le bien public. Enfin ce grand Général, qu'on regardoit dans l'Empire comme le seul qu'on pût opposer au Prince de Condé, & qui n'avoit pas paru inférieur à M. de Turenne, se trouva heureux de sortir d'embaras, en remettant, sous prétexte de son grand âge & de ses infirmités, le Commandement entre les mains d'un Prince qu'il n'aimoit pas, quoique ce fût le sujet le plus digne de lui succéder. Ce Prince étoit le Duc de Lorraine, que l'Empereur confirma dans la Charge de Généralissime de ses Troupes. Le Prince Herman de Bade & le Prince de Bade-Dourlach furent faits Lieutenans Généraux, le Prince Pio Général d'Artillerie, Wertmuler & le Comte de Staremberg Maréchaux de Camp, le Duc de Saxe-Lauwembourg & le Comte Caprara Généraux de Cavalerie, enfin le Comte de Portia & le Baron de Kilmansek, Généraux de l'Infanterie.

XXIII.
Trahison
en Danne-
marc dé-
couverte &
punie.

XXIII. Si l'Empereur avoit été surpris des Accusations d'infidélité qu'on avoit intentées contre Montecuculi, le Roi de Dannemarc ne le fut pas moins de la Trahison de Griffensfelt, Homme de basse naissance, qu'il avoit fait Chevalier, Comte, Excellence, grand Chancelier, son premier Ministre, son Favori. Falcker, Bourguemaître de Copenhague, Confident de ce Ministre, fut arrêté à quatre heures au matin (a) avec tant de précautions que personne ne s'en aperçut. Griffensfelt, qui ne se mésoit de quoi que ce soit, alla à son ordinaire à la Cour. Il ne trouva dans les Antichambres que le Lieu-

(a) Le 20. de Mars, 1676.

Lieutenant Général Arensdorf, qui lui demanda où il alloit si matin, car il n'étoit encore que sept heures. Griffenfelt répondit qu'il alloit chez le Roi; mais Arensdorf lui repartit que cela ne se pouvoit pas pour l'heure, parce qu'il avoit ordre de Sa Majesté de le mener à la Bibliothèque, où il le prioit de le suivre sans bruit. Il comprit d'abord qu'il étoit perdu, & jugeant que la résistance seroit inutile, il suivit le Lieutenant Général, en disant, *si c'est l'ordre du Roi, il faut bien que j'obéisse.* On le garda dans la Bibliothèque jusqu'à la nuit, pendant laquelle on le conduisit dans une Barque au Château. Comme il est naturel à tous les Accusés de chercher à gagner du tems, il ne manqua pas d'alléguer sa Dignité de Chancelier du Royaume, en vertu de laquelle il prétendoit ne devoir répondre de ses Actions qu'au Roi, auquel il demanda à parler, afin de se justifier; mais ses Juges lui répondirent que Sa Majesté les ayant commis pour connoître de son Affaire, c'étoit à lui à se soumettre & à répondre, faute de quoi on lui feroit son Procès comme à un Muet volontaire. Le Procureur Fiscal l'accusa de divers Crimes, particulièrement de Concussion & de Péculation. Griffenfelt, qui s'attendoit à des Accusations d'une toute autre espèce, vit bien que la Cour donnoit ce tour à son Affaire, pour n'être pas obligée à rendre publics des secrets d'Etat; mais comme les Crimes dont on le chargeoit suffisoient pour lui faire perdre la Vie, il demanda un Procureur, un délai de quelques jours, de l'ancre & du papier, afin de pouvoir mettre ses défenses par écrit. On lui accorda sa Demande; & même le délai qu'il avoit obtenu fut encore prolongé de quatre jours. Enfin après avoir été examiné à diverses fois, il reçut sa Sentence, portant en substance, I. Qu'il avoit pris de grandes sommes d'argent pour faire justice, ayant non-seulement différé de la rendre, mais même l'ayant entièrement déniée. II. Qu'il avoit conseillé l'aliénation de diverses Provinces, parce qu'il y trouvoit son profit particulier, & qu'il avoit tenu cachées plusieurs Lettres des Princes étrangers, Ordres du Roi, Demandes de ses Sujets concernant les intérêts de Sa Majesté. III. Qu'il avoit vendu les Bénéfices Ecclésiastiques & les Emplois Scholastiques à des Gens tout à fait ignorans, & publiquement accusés de Sorcellerie. IV. Enfin, & c'étoit là le plus grand de ses Crimes: *Qu'il avoit entretenu des Correspondances illicites & dangereuses avec des Ennemis déclarés (a) & secrets (b) de Sa Majesté.* Pour lesquels Crimes & autres qui ne sont pas spécifiés, il étoit condamné à être décapité. On lui accorda du tems pour donner ordre à sa Conscience, & on ne le conduisit que onze jours après la Publication de sa Sentence au Lieu du Suplice, (c) où il trouva un Echafaut tendu de noir, & un Cercueil couvert de revêche noire par dehors, & doublé au dedans d'une toile de coton blanche. Il prit Dieu à témoin de son innocence, protesta qu'il avoit toujours procuré de tout son pouvoir le plus grand bien du Royaume & du service du Roi, dit qu'il prenoit la mort en patience; & après avoir recommandé son Ame à Dieu, il se mit à genoux, ne voulut point qu'on lui bandât les yeux, lia ses cheveux, fit sa Prière, tendit le cou bien avant, & donna le signal à l'Exécuteur, qui leva le bras pour frapper; mais l'Ajudant Général Schak cria: *Arrête, le Roi lui fait grace.* Aussi-tôt le Criminel se leva, rendit la main à ceux qui étoient présents, & remercia le Roi de la faveur qu'il lui faisoit. Il descendit de l'Echafaut pour passer dans une Prison perpétuelle, dans laquelle il demeura avec un Valet & quelques Livres qu'on lui avoit permis de porter sous son bras.

Le Bourguemaître Falcker fut condamné par les mêmes Juges à avoir deux doigts de la main coupeés, à être exposé sous la Potence pendant un quart d'heure, & à être conduit ensuite hors de la Ville par l'Exécuteur, avec commandement à lui de fortir du Royaume & de n'y rentrer jamais. Le Baron Kielman, premier Ministre du Duc de Holsteyn-Gottorp, & ses trois Fils que Sa Majesté Danoise avoit fait arrêter, furent conduits à Copenhague, & le Duc de Holsteyn, craignant qu'on ne l'arrêtât, s'étoit sauvé de Gottorp à Hambourg avec tant de diligence & de précipitation qu'il avoit crevé deux Chevaux en chemin.

Le Roi de Dannemarc, ainsi délivré d'un Ministre infidèle qui auroit trahi la Flotte & l'Armée, nomma des Généraux de confiance, pour commander l'une & l'autre.

XXIV. Le Roi de France, plus heureux en Ministres que celui de Dannemarc, étoit servi avec autant de fidélité que de zèle. M. de Louvois donna de si bons ordres, & M. Colbert tant d'argent, que Sa Majesté Très-Chrétienne se trouva

XXIV.
Ouverture
de la Cam-
pagne.

Qqq q

en

(a) Les Suédois.

(b) Le Duc de Holstein-Gottorp & la Comtesse d'Oldembourg, qu'on ne vouloit pas nommer dans la Sentence, & en faveur desquels Griffenfelt trahissoit les

intérêts de Sa Majesté Danoise.

(c) Elle fut publiée le 5. de Juin, & on ne le conduisit au Suplice que le 16. du même mois.

1676. en état de mettre quatre Armées de Terre sur pied. On croyoit que le Prince de Condé commanderoit celle d'Allemagne ; mais soit qu'il eût refusé d'en prendre le Commandement à moins que le Duc d'Anguien, son Fils, ne le partageât avec lui, soit que M. de Louvois, qui ne l'aimoit pas, eût prévenu le Roi contre lui, ou que Louis, jaloux de la gloire que ce Prince s'étoit acquise, eût résolu de ne lui plus donner de Commandement, afin de lui faire voir qu'il pouvoit faire de grandes Actions sans lui, soit enfin que Son Altesse eût demandé elle-même au Roi la permission de ne plus servir ; à cause des grandes incommoditez auxquelles elle étoit sujette, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne commanda plus ni en Allemagne, ni ailleurs. Le Duc de Luxembourg, qui ne s'étoit encore vû qu'à la tête de petits Corps de huit ou dix mille Hommes, fut envoyé sur le Rhin, pour y remplir la place de Son Altesse qui avoit pris celle du Maréchal de Turenne la Campagne précédente ; le Duc de Navailles, Général expérimenté & vaillant, alla en Roussillon en place de M. de Schomberg, que le Roi avoit rappelé auprès de sa Personne, sous prétexte qu'il avoit besoin de ses conseils & de ses services dans les Pays-Bas ; le Maréchal de Rochefort, Homme d'esprit & de courage, mais Général timide, incertain & peu capable, eut le commandement de l'Armée d'entre Sambre & Meuse ; & le Roi, accompagné de Monsieur, marcha en Flandre à la tête de plus de cinquante mille Hommes, ayant sous lui pour Généraux cinq Maréchaux de France, sçavoir Messieurs de Créqui, d'Humières, de Lorges, de Schomberg & de la Feuillade. Le premier, que sa Défaite avoit rendu plus humble, se donna à M. de Louvois avec un entier dévouement ; & ce Ministre, ravi d'avoir acquis une Personne de cette distinction, le servit en Ami auprès du Roi, qui l'honora du Commandement d'un Corps de quinze mille Hommes dans son Armée. Ce Maréchal alla se camper auprès de Charleville, afin de faire croire qu'il en vouloit à Charlemont. Les Espagnols donnèrent dans le piège, & jettèrent dans cette Ville le Régiment de Bourgogne, composé de cinq cens Hommes. D'un autre côté le Comte de Nancrey, Gouverneur d'Ath, entra avec trois mille Hommes dans le Pays d'Alost, & y donna une grande alarme. Tous ces mouvemens ne se faisoient que pour donner le change aux Alliez, & favoriser l'Entreprise du Maréchal d'Humières, qui feignoit d'en vouloir à Ypres, afin de les tromper. Ce Maréchal avoit formé un Corps d'Armée de onze mille Hommes, (a) avec lequel il marcha vers le canal de Gand, qu'il passa sans résistance, parce que tout le Pays étoit sous Contribution. Il alla de là au Pont de Meulestede, où il trouva quelques Soldats soutenus par des Paysans, qui ayant baissé le Pont, le défendirent jusqu'à ce qu'on leur envoya du secours de Gand, qui est dans le voisinage. Le Maréchal ayant perdu beaucoup de monde sans pouvoir forcer ce passage, attaqua Donck, qui est un peu plus bas. Il fut repoussé jusqu'à trois fois ; mais la Garnison, étant diminuée de la moitié, & voyant qu'un Pont qu'on faisoit marcher sur des rouës étoit déjà dressé, se retira au Sas & à Hulst. Les François, ayant passé le Canal, ravagèrent & brûlèrent plusieurs beaux Villages du riche Pays de Waes. (b) Ils s'avancèrent ensuite jusqu'à Lockeren, où le Duc de Villa-Hermosa crut les arrêter en envoyant le Duc de Montalte à la tête de huit cens Hommes, pour défendre ce Passage ; mais après avoir repoussé deux fois les François, il fut obligé de se retirer à Dendermonde aussi promptement qu'il en étoit venu. Les Paysans, abandonnez à la discrétion de l'Ennemi, accordèrent pour les Contributions tant pour le passé que pour l'avenir ; & M. d'Humières revint joindre le Maréchal de Créqui, avec quatre cens Chariots de butin.

XXV.
Siège &
prise de
Condé.

XXV. Ce Maréchal avoit investi Condé le dix-septième d'Avril, & s'étoit rendu maître dès le lendemain de deux Redoutes malgré la forte résistance des Assiégés, qui firent mieux dans cette occasion que dans la suite du Siège. Louis, qui étoit parti de Paris le seizième, arriva cinq jours après (c) devant Condé, avec un grand nombre de Volontaires & de Courtisans, & fit d'abord (d) ouvrir la Tranchée à une demie portée de la Contrescarpe. Le lendemain (e) les Batteries jouèrent avec tant de succès qu'elles renversèrent toutes les Pallissades de la Contrescarpe, ce qui donna lieu de prendre deux ou trois Redoutes avec une Demi-Lune, avant qu'elles fussent redressées. La nuit suivante (f) il entra dans la Place trois cens Espagnols, par le moyen de quelques Bateaux qui passèrent sur le Pays inondé. Ce Renfort ranima les Assiégés, & plus encore l'assurance qu'on leur donnoit, que le Duc de Villa-Hermosa & le Prince d'Orange marchoient à leur secours. Le

mê-

(a) Sçavoir 3000. Dragons, 2000. Chevaux & 6000 Fantassins.

(b) Entre autres Winekel, Wachtebeke, Moerbeke, Steken, Mendonck, Desselendonck, Suffelaer, & Splen-

donck.

(c) Le 21. d'Avril.

(d) La nuit du 21. au 22.

(e) Le 23. (f) Le 24.

même jour le Roi alla visiter le Camp du Maréchal de Créqui. Comme son Quartier étoit séparé des autres par de grandes inondations, Sa Majesté fut obligée de passer près de Valenciennes, ce qui donna lieu à une légère Escarmouche entre la Cavalerie qui étoit fortie de cette Ville & ses Gardes du Corps. Les Travaux se trouvèrent tellement avancés, que le Roi ordonna pour la nuit du vingt-cinq au vingt-sixième trois Assauts, l'un sur la droite sous le Commandement du Maréchal d'Humières avec quatre Bataillons des Gardes Françaises, la première Compagnie des Mousquetaires & un Détachement des Gardes du Corps à pied. L'autre sur la gauche commandé par le Maréchal de Lorges avec les Régimens de la Couronne, de Bourgogne, du Maine & de Conti, & un autre Détachement des Gardes du Corps à pied; & le troisième, qui ne devoit être qu'une fausse Attaque, étoit sous les Ordres du Maréchal de Créqui, avec mille Mousquetaires commandés par le Marquis de Renel & le Comte de S. Gérant. Les choses étant ainsi disposées du côté des Assiégeans, toutes leurs Batteries tirèrent, & à ce signal ils se jetèrent dans les Dehors qu'ils devoient attaquer, arrachèrent les Palissades, entrèrent l'épée à la main dans la Contrescarpe, se rendirent maîtres de tous les Bastions, & tuèrent ou firent prisonnier tout ce qui se présenta à leur rencontre. Les Fuyards, qui avoient eu le bonheur d'échapper, jettèrent une telle alarme dans la Ville qu'elle battit la Chamade; mais les Maréchaux d'Humières & de Lorges ne voulurent point entendre parler de Capitulation, & menacèrent d'attacher le petard aux Portes, si le Gouverneur & la Garnison ne se rendoient à discrétion. Le Maréchal de Créqui, de son côté, ayant mis ses mille Mousquetaires dans des Bateaux qui portoient chacun quatre pièces de Canon, passa sur l'inondation, & arriva devant la Place, emporta tous les Travaux qui étoient à cet endroit, par où les Assiégez ne pensoient pas qu'on les pût attaquer, & se rendit maître d'une des Portes de la Ville. Ainsi le Gouverneur ayant perdu toute espérance de pouvoir se défendre, envoya des Otages, & se rendit à discrétion avec toute sa Garnison, composée d'environ mille Hommes, que le Roi fit conduire à Tournay.

Le Prince d'Orange, qui assembloit ses Troupes pour marcher au secours des Assiégez, voyant qu'elles ne pourroient arriver assez à tems de leurs Garnisons, pria le Duc de Villa-Hermosa, qui avoit un Corps de treize mille Hommes, de donner quelque chose au hazard, & d'attaquer un des Quartiers des Assiégeans; mais le Général Espagnol aima mieux laisser prendre la Place que d'exposer son Armée. Cependant le Prince continua sa marche, & les Espagnols l'ayant joint auprès de Cambron le vingt-sixième d'Avril, il apprit le lendemain la prise de Condé. Cette nouvelle fit changer de route aux deux Armées. Elles allèrent se rendre près de Mons. Son Altesse prit son Quartier à Espinlieu, & le Duc de Villa-Hermosa à Nemi, afin d'observer les mouvemens des François.

XXVI. Condé pris, Sa Majesté Très-Chrétienne partit de devant la Place le vingt-septième, & alla camper à Sébourg. Ce Monarque ayant appris que le Duc de Neubourg avoit quitté la Neutralité par des Traitez d'Alliance qu'il avoit faits sur la fin de Mars avec l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats Généraux, envoya dans le Pays de Juliers, qui appartenoit à ce Prince, trois mille cinq cens Hommes, avec ordre de le ravager, & d'assiéger la petite Ville de Sittard, qui fut emportée d'assaut, pillée, saccagée & démolie. D'un autre côté le Maréchal d'Estrades, Gouverneur de Mastricht, informé du peu de Monde que le Prince avoit laissé pour la garde des Places de Gueldre, y envoya un Détachement de huit cens Chevaux & de deux cens Fantassins pour y faire le dégât, sous la conduite de M. Calvo, qui venoit de faire de grandes exécutions dans le Pays de Juliers. Il entra le neuvième de Mai dans le Pays de Cleves, & y jeta une telle épouvante que le Comte Maurice de Nassau & les Princes de Brandebourg abandonnèrent la Ville de Clèves pour se retirer au Fort de Schenck. Il arriva le lendemain à Mook, où il demeura jusqu'au soir, de là il marcha vers Heumen, petit Village à une lieue de Nimègue, & coucha dans celui de Wichem, où il fit mettre le feu à une Maison. L'onzième il entra dans le Pays d'outre-la-Meuse-&-le-Wahal, qu'il mit sous Contribution, pillant, ravageant, & brûlant les Lieux qui refusoient de contribuer. La Ville de Nimègue & ses environs à deux lieues à la ronde furent exemptés du pillage, par l'entremise du Chevalier Jenkins, l'un des Médiateurs pour la Paix. Calvo, qui auroit, disoit-il, été jusqu'à Amsterdam, si les Rivières ne l'en eussent empêché, revint à Mastricht avec un grand nombre d'Otages, de Prisonniers, & un riche Butin.

1676. Louis, qui comme nous l'avons dit, étoit allé camper à Sébourg, détacha le Duc d'Orléans avec quarante Escadrons, dix-huit Bataillons & vingt pièces de Canon pour aller faire le Siège de Bouchain avec le Duc de Créqui, qui étoit devenu l'Homme de confiance de Sa Majesté. Cette Place, située sur les bords de l'Escaut entre Cambrai & Valenciennes, & qui entretenoit la correspondance entre ces deux Villes, étoit petite, mais bien fortifiée, & fort considérable par sa situation pour la défense des Pays-Bas Espagnols. Elle étoit abondamment pourvûe de toutes les Munitions nécessaires, & avoit une bonne Garnison commandée par l'un des plus braves Hommes qu'eussent alors les Espagnols. (a) Comme il étoit aisé de prévoir que le Prince d'Orange ne laisseroit pas prendre une Place si importante sans coup férir, le Duc d'Orléans, qui ne se chargeoit qu'avec peine du Siège, tira parole de Sa Majesté qu'on le feroit venir pour le jour de la Bataille. Le Roi étendit son Armée depuis Sébourg entre la Haïne & l'Escaut jusqu'à Quévrain & Monsiport, afin de couvrir le Siège, & fit camper le Maréchal d'Humières entre Condé & S. Amant avec huit à neuf mille Hommes, pour empêcher les Alliez de se faire un passage de ce côté-là, & pour pouvoir aisément jeter du Monde dans les Places qu'ils voudroient assiéger. L'Armée des Alliez, forte de quarante mille Hommes, n'attendoit qu'à près un gros Convoy de Vivres, pour se mettre en marche. Ce Convoy étoit parti de Bruxelles (b) escorté de huit Régimens d'Infanterie tant Hollandoise qu'Espagnole, sous la Conduite de M. Ailua; & comme le Comte de Montal s'étoit posté avec cinq mille Hommes auprès de Soignies, pour l'enlever, on envoya le Marquis de Montpouillan à ses trousses avec trois mille Chevaux, & le Comte, craignant qu'on ne le mît entre deux feux, s'en retourna à Binche, sans oser rien entreprendre. Le Convoy arriva heureusement à l'Armée, qui en avoit grand besoin. Le Prince d'Orange, en partant de Mons, où il avoit laissé les Bagages, fit deux Détachemens, l'un sous le Prince de Vaudemont, afin de gagner un Poste sur l'Escaut que le Maréchal d'Humières avoit déjà occupé; l'autre sous le Duc de Holsteyn qui devoit s'avancer jusqu'à Quévrain, pour faire croire aux François que toute l'Armée étoit en marche de ce côté-là, & qu'il en commandoit l'Avant-Garde. Pendant que le Duc de Holsteyn faisoit ce manège, l'Armée des Alliez marcha droit à Condé sans Tambours ni Trompettes, & alla camper le lendemain, huitième de May, à une lieuë de cette Ville, entre Perwez & Bascles, parce que le Maréchal d'Humières s'étoit saisi du Poste, dont le Prince de Vaudemont devoit s'affûter. Louis, craignant que les Alliez ne trouvassent un passage du côté de l'Escaut pour aller au secours de Bouchain, décampa de Sébourg, passa cette Rivière auprès de l'Abbaye d'Ename, & alla se poster à la vûë de Valenciennes, ayant à sa Gauche le Bois de S. Amant. Le Prince d'Orange, qui avoit aussi passé l'Escaut à une lieuë au-dessous de Condé, & qui s'étoit venu camper sur une Hauteur entre la Contrefcarpe de Valenciennes, qui couvroit sa Gauche, & le Bois de S. Amant, qu'il avoit à sa Droite, rangea son Armée en Bataille. La Plaine qu'occupoient les François étoit unie. Il n'y avoit ni Ruiffeau, ni Défilé, qui séparât les deux Armées. L'ardeur de combattre paroissoit égale de part & d'autre. Le Prince se faisoit une grande gloire de mesurer ses forces contre un Monarque redoutable par le nombre de ses Troupes, par la valeur & l'expérience de ses Généraux. Il alla de rang en rang exhorter les Officiers & les Soldats à faire leur devoir. Content des dispositions où il les trouva, & de l'empressement qu'ils lui firent paroître, il se prépara pour le Combat. Les deux Armées demeurèrent en présence & rangées en Bataille le jour suivant. Les Vedettes, qui étoient à bout portant, eurent ordre de ne point tirer. Guillaume, qui, malgré le flegme de son tempérament, s'échauffoit, lorsqu'il s'agissoit de se battre, brûloit d'impatience d'en venir aux mains. Animé d'une noble ambition, dans un âge où elle est si naturelle qu'on en fait le caractère des Héros, il craignoit que le moindre retardement ne lui fît perdre l'occasion la plus favorable de sa vie. Il se feroit peut-être trompé; car les espérances les plus fermes des Généraux d'Armée sont trompeuses. Mais préparé à tout Evènement, il alloit donner ses derniers ordres pour la Bataille, lorsque le Duc de Villa-Hermosa, qui s'étoit fait attendre, lui déclara froidement qu'on étoit venu pour sauver Bouchain; Qu'on pouvoit le faire sans hasarder une Bataille, dont dépendoit le sort des Pays-Bas; Que le parti le plus sûr étoit celui de se retrancher devant le Roi, qui se reti-

reroit

(a) Il se nommoit Druhoc.

(b) Le 3. de May.

reroit de peur d'exposer sa Personne à un coup imprévu, qui mettroit son Royaume en danger, & qu'il y auroit bien plus d'avantage pour les Alliez, que s'il falloit acheter la Victoire aux dépens de leurs meilleures Troupes. Le Prince, qui imputoit cet Avis plutôt à la timidité des Espagnols qu'à leur prudence, ne put s'empêcher de témoigner son indignation en des termes, qui bien loin de les ramener à son sentiment, ne servirent qu'à aigrir de plus en plus les esprits. Voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les persuader, & qu'il s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer sans danger, il fut contraint de se retrancher, & de demeurer sur la défensive quelqu'envie qu'il eût d'attaquer.

XXVII. Ce qui se passa dans l'Armée des Alliez ne peut être comparé à ce qu'on fit dans le Conseil de Guerre que le Roi de France assembla, pour sçavoir s'il devoit donner Bataille, & attaquer les Alliez dans leurs Retranchemens. La Politique y fit faire des raisonnemens singuliers. Ceux qui croyoient flatter la Passion dominante du Roi & sa gloire, lui conseillèrent de donner une Bataille. Les autres qui connoissoient mieux le cœur & l'esprit de Louis, qu'on ne soupçonnoit pas d'aimer le péril, opinoient à prendre Bouchain à la vûe des Alliez. Le Maréchal de la Feuillade, qui étoit du nombre des premiers, soutenoit que la Gloire du Roi & la grande Réputation qu'il s'étoit acquise par tant d'Actions héroïques, demandoient quelque chose de plus que la prise d'une Place en présence de l'Ennemi. „ J'a-
 „ voüe, disoit-il, que la prise de Bouchain en seroit plus sûre, en observant seule-
 „ ment les Alliez; mais la Prudence est la fille de la crainte, & l'Audace est la fil-
 „ le du Courage, & si Alexandre le Grand n'avoit agi que selon les règles de la
 „ prudence, il y auroit long-tems qu'on ne parleroit plus de lui dans le monde.
 „ L'Action que le Roi veut entreprendre ne passera jamais pour téméraire, au lieu
 „ qu'on le prendroit peut-être pour trop prudent, s'il laissoit échapper une si belle
 „ occasion. Les Retranchemens des Ennemis sont autant de marques de leur foi-
 „ blesse, & des Gens qui ont peur sont à demi battus. Au fonds, il n'est pas né-
 „ cessaire que le Roi expose sa Personne, il suffit qu'il soit le témoin de ce que nous
 „ ferons pour son service, & nous battons les Ennemis quand ils seroient une fois
 „ plus forts qu'ils ne sont. „ Le Maréchal de Schomberg répondit, „ qu'il étoit in-
 „ utile de remonter jusqu'à Alexandre le Grand pour exciter le Roi aux grandes
 „ Actions, qu'il y étoit assez porté de lui-même; mais qu'outre cela il avoit des
 „ exemples dans sa Maison qui valoient bien celui du Roi de Macédoine. Que
 „ Henri IV. qui avoit hazardé la Bataille d'Arques par la nécessité de vaincre ou
 „ de périr, avoit refusé celle de Roüen sans perdre par là le plus petit degré de Ré-
 „ putation. Le dessein de Sa Majesté, ajoûtoit-il, est de prendre Bouchain, il
 „ faut le faire. Il ne s'agit pas aujourd'hui de battre les Ennemis, mais de se ren-
 „ dre maître d'une Ville qu'on assiège. Quand même les Ennemis seroient battus
 „ on blâmeroit le Roi, parce qu'on considéreroit, non ce qu'il auroit fait, mais ce
 „ qu'il auroit dû faire. D'ailleurs quelques Braves que soyent les François, ils ne
 „ sont pas invincibles. Le sort des Armes est incertain; & la Fortune attachée
 „ long-tems à un Parti peut l'abandonner. „ Le Maréchal de Créqui, que le Roi
 avoit fait venir de devant Bouchain, appuya ce que venoit de dire le Maréchal de
 Schomberg, & soutint qu'on ne devoit point attaquer les Ennemis sans nécessité;
 mais que si le Roi vouloit absolument qu'on le fit, il falloit que Sa Majesté se reti-
 rât auparavant sur la Frontière. Monsieur le Duc d'Orléans, qui étoit venu pour se
 mettre à la tête de l'Aîle gauche de la première Ligne, dont Sa Majesté lui avoit des-
 tiné le Commandement, voyant les Avis partages, opina contre la Bataille, & déter-
 mina le Roi à prendre ce parti. Ainsi, Louis, en écoutant des Conseils timides, perdit
 la plus belle occasion qu'il ait jamais eu de gagner une Bataille. La faute que les Fran-
 çois firent, fut de se camper le long de l'Escout pour la commodité de l'eau; car ils pou-
 voient y mettre leur Droite, & leur Gauche au Bois de l'Abbaye de Vigogne; & ainsi
 se trouver prêts à marcher au Prince d'Orange en Bataille, au lieu qu'avant que leur
 Gauche fût à la hauteur de leur Droite, il se perdit beaucoup de tems, après quoi il fal-
 lut encore marcher en colonne jusqu'à la Cense de Hurtebise qui est à la portée du Ca-
 non de Valenciennes, avant que de se mettre en Bataille. A mesure qu'ils s'y met-
 toient, ils voyoient arriver l'Armée du Prince sur la Hauteur de Valenciennes, lais-
 sant cette Ville à sa Gauche. Ils étoient formez long-tems avant que les Al-
 liez fussent tous arrivez, parce que leur Pont sur l'Escout s'étoit rompu. Outre
 cela il leur manquoit du terrain dans leur derrière, n'y ayant que des creux & des

XXVII.
 Délibéra-
 tions dans
 le Conseil
 du Roi de
 France
 pour &
 contre la
 Bataille.

1676.

1676. ravines, où ils ne pouvoient faire aucun mouvement, & la Gauche des François les débordoit. „ En cette situation, dit le Marquis de la Fare, tous ceux qui con- „ noissoient le País, ne doutoient point qu'ils ne fussent perdus, & que cette jour- „ née ne finît glorieusement la Guerre. Le Maréchal de Lorges dit au Roi, qu'il „ s'engageoit à les mettre en désordre avec la seule Brigade des Gardes du Corps ; „ mais Louvois aussi craintif qu'insolent, n'eut pas envie que la Guerre finît sitôt ; „ & soit qu'il craignît effectivement pour la Personne du Roi, ou pour la sienne, „ qui dans le tumulte d'une Bataille n'auroit peut-être pas été en sûreté, tant il „ avoit d'Ennemis, fit si bien, que lorsque le Roi demanda au Maréchal de Schom- „ berg son Avis, le Maréchal répondit, que comme il étoit venu pour empêcher le „ Prince d'Orange de secourir Bouchain, c'étoit un assez grand avantage de de- „ meurer là, & de le prendre à sa vûë, sans se commettre à l'incertitude d'un „ Evènement. Le Roi depuis a témoigné du regret de n'avoir pas mieux profité de „ l'occasion que sa bonne fortune lui avoit présentée ce jour-là. (a)

Quoi qu'il en soit, Louis n'eut pas plutôt pris la résolution de ne point en venir aux mains, qu'il commença, à l'exemple des Alliez, à faire fortifier son Camp, & l'on travailla en présence les uns des autres, sans que personne se mît en devoir d'interrompre les Travaux. Cependant le Roi renvoya le Duc d'Orléans au Camp devant Bouchain, où le Maréchal de Créqui étoit déjà retourné. A l'arrivée de Son Altesse Royale, tous les Dehors furent emportez l'épée à la main. Les Assié-geans s'y logèrent, passèrent le Fossé, attachèrent le Mineur au Corps de la Place, se rendirent maîtres de l'Ouvrage à corne du côté de la basse Ville. De sorte que le Gouverneur, pressé de tous côtez, sans espoir de secours, craignant les suites d'un Assaut, demanda à capituler le douzième de May, après six jours de Tranchée ouverte. Il obtint que la Garnison sortiroit avec Armes & Bagages & une pièce de Canon.

Le Prince d'Orange, informé de la reddition de cette Place, & appréhendant que les François n'entreprissent quelque chose sur Cambray, y jeta un renfort de trois mille Hommes. (b) Il se tint toujours en vûë des Ennemis, & ne décampa que lorsqu'il eut été averti que le Roi de France alloit du côté d'Alost. Son Altesse craignant pour ce Pays, composé de plus de cent cinquante Bourgs ou Villages, & pour la Ville d'Alost qui en est la Capitale, détacha Don Francisco Antonio d'Agourto, Lieutenant Général, avec des Dragons & de la Cavalerie, pour aller occuper tous les Passages & toutes les avenues de ce Pays. Il s'en saisit à la vûë des François, qui, après une légère Escarmouche avec l'Avant-Garde de son Détachement, se retirèrent. Toute l'Armée des Alliez le suivit, & vint se poster le long de la Rivière du Dender, entre Alost & Dendermonde, & on jeta dix Régimens d'Infanterie dans la première de ces Places, pour sa sûreté. Les deux Armées se trouvèrent encore assez proches l'une de l'autre. Leurs Partis se rencontroient tous les jours avec des succès à peu près égaux, étant tour à tour vainqueurs & vaincus. Mais quelqu'ardeur que le Prince d'Orange témoignât pour en venir à une Bataille, il ne put jamais y faire consentir les Espagnols. Les François, de leur côté, contents de la prise de Bouchain à la vûë des Alliez, ne voulurent pas hasarder sans nécessité une Action, qui pouvoit exposer la Fortune de la France. Enfin, Louis, ayant fait plusieurs Détachemens de son Armée pour l'Allemagne, & ne se sentant point assez fort pour faire aucune Entreprise considérable, laissa le Commandement au Maréchal de Schomberg, & prit la route de S. Germain, (c) où il arriva le huitième de Juillet.

XXVIII.
Entreprise
contre
Messine &
choiïée.

XXVIII. Les Armées Navales des Alliez ne furent pas plus heureuses en Sicile, que leurs Armées de Terre l'avoient été en Flandre. Ruiter étoit, comme nous l'avons dit, arrivé à Palerme, (d) où le Marquis de Vayona le vint joindre avec deux Galères. (e) Le Prince de Montefarchio, au contraire, le quitta, (f) pour aller se justifier à Madrid des Plaintes que le Viceroi de Sicile faisoit de sa conduite. Le quatorzième de Mars la Flotte des Etats mit en Mer. Elle fut suivie de l'Amiral Espagnol avec dix Vaisseaux de Guerre, une Patache & un Brulot, & les deux Armées combinées firent voile à Melazzo, où elles arrivèrent le vingtième. Le Marquis de Villa Franca, aussi joyeux du retour de Ruiter qu'il avoit été chagrin de

(a) Mémoires du Marquis de la Fare.

(b) Sçavoir 1600. Dragons, 400. Chevaux, & 1000. Fantassins.

(c) Le 4. de Juillet.

(d) Le 23. de Février. Voyez ci-dessus page 661.

(e) Le 5. de Mars. (f) Le 9. de Mars.

de son départ, lui rendit visite le même jour. Le lendemain (a) le Conseil de Guerre, composé d'Officiers des deux Nations, fut convoqué au Bord du Marquis de Vayona, Général des Galères, pour délibérer sur les Opérations des deux Armées, & il y fut unanimement résolu d'aller attaquer Messine par Mer & par Terre. Le vingt-cinq, jour du départ des deux Flottes, le Marquis de Vayona assembla de nouveau le Conseil, & déclara, au nom du Viceroy, qu'il falloit sans perdre de tems faire voiles vers le Fare de Messine, & attaquer la Ville par Mer, pour favoriser l'Entreprise qu'il avoit formée par Terre. En effet quelques Messinois, las des insolences & des débauches des François, vouloient reprendre leur ancien Maître, & le Viceroy, d'intelligence avec eux, avoit envoyé à Ibiso trois mille Hommes de pied & six cens Chevaux, sous la conduite des Comtes de Buquoi & de Braccamonte, afin de prendre poste devant Messine. On disposa aussi-tôt toutes choses pour le départ, & on auroit fait voiles dès la nuit même sans un grand calme qui survint, & qui continuant le jour suivant, (b) obligea de se servir des Galères, pour faire nager les Vaisseaux l'un après l'autre hors de la Baye, & pour les mener en Mer. On distribua sur les Vaisseaux Hollandois dix-neuf Pilotes côtiers de Sicile, & le vingt-septième on entra dans le Détroit du Fare, malgré les décharges qu'on faisoit des Tours. On alla d'abord se poster devant Messine; mais comme on y étoit exposé au feu de toute l'Artillerie de la Ville & du Château, on se retira le long de la Côte de Calabre, tout proche de Terre, où l'on aprit que les Espagnols avoient été repoussés devant le Couvent des Capucins. Ruyter, ayant examiné la situation de Messine, jugea qu'il étoit absolument impossible de l'attaquer par Mer, parce que les *rats de Marée*, (c) terribles dans le Détroit du Fare, font dériver les Vaisseaux d'une lieuë, souvent même de deux, & que cela feroit d'autant plus inévitable qu'il n'y avoit d'ancrage qu'à une demie portée de mouquet de la terre. Peu de jours après (d) on reçut la fâcheuse nouvelle de la défaite des Espagnols proche du Couvent de St. Sauveur. Les François ayant formé un Corps de six mille Hommes tant Messinois que de leur Nation les y avoient attaqués avant qu'ils s'y fussent fortifiés. Ils se défendirent avec beaucoup de bravoure; mais le Comte de Buquoi, qui les commandoit, ayant été tué au milieu de la mêlée, ils perdirent courage & se retirèrent en desordre. Pour surcroit de malheur, le Marquis de Galador, qui s'étoit mis en embuscade proche de la Tour de S. Ris, tomba d'une manière imprévue sur eux, les poursuivit jusqu'à Ibiso, où ils se retirèrent, & leur tua beaucoup de monde dans leur Retraite, ou plutôt dans leur Fuite.

XXIX. Après cette petite Victoire, la Flotte Française sortit du Havre de Messine, & se posta sous le canon des Châteaux, d'où l'on tâcha inutilement de l'attirer au large, afin de lui livrer Bataille. Voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de rien entreprendre du côté de la Mer contre Messine, ni de forcer l'Armée navale de France à en venir aux mains, on résolut d'écrire au Viceroy, pour lui demander, s'il ne seroit pas plus à propos d'aller au-devant d'une nouvelle Escadre, partie de Toulon pour secourir cette Ville, & de la combattre. (e) Pendant qu'on attendoit sa réponse proche de la Scaletta, à deux lieuës & demie au Sud de Messine, où l'on étoit retourné, on fut battu d'une violente Tempête. (f) Le Ciel se couvrit en un moment d'une profonde obscurité, la pluye tomba en abondance, la Mer s'enfla, & devint d'une hauteur si prodigieuse, que les Vaisseaux dérivèrent toute la nuit les uns parmi les autres & coururent beaucoup de risque. Pour se garantir de cet Orage & des desordres qu'il pouvoit causer, on entra dans la Baye de S. Jean sur la Côte de Calabre, où on essuya un nouveau danger; car le Vent qui venoit de la Baye s'étant renforcé, fit chasser dix-huit Vaisseaux qui déradèrent & entraînent leurs ancres à leur avant. L'Amiral Espagnol passant au travers de cinq Vaisseaux Hollandois les fit dériver, & rompit le beaupré du Capitaine Brederode devant la *liure*. (g) Le Vent étant calmé, Ruyter retourna dans la Baye, & les autres Vaisseaux avec les Galères Espagnoles s'y rendirent aussi. (h) de Reggio où ils s'étoient retirés. Aussi-tôt on tint Conseil de Guerre sur une Lettre du Viceroy, qui proposoit un Dessen sur Agouste, où il entretenoit des intelligences secrètes. On ne balança point sur l'exécution de ce

XXIX:
Entreprise
sur Agou-
ste é-
choüée.

(a) Le 21. de Mars.

(b) Le 26. de Mars.

(c) C'est ainsi qu'on nomme en termes de Marine des Courans rapides & dangereux qui se forment de la rencontre de deux Marées différentes.

(d) Le 29. de Mars.

(e) Le 1. d'Avril.

(f) Le 3. d'Avril.

(g) Ce sont plusieurs iours de corde qui tiennent l'aiguille de l'éperon avec le mât de beaupré.

(h) Le 6. d'Avril.

1676. Projèt; mais les Vents forcez qui régnèrent pendant quelques jours arrêterent l'Armée dans la Baye jusqu'au douzième d'Avril. Elle n'en fut pas plûtôt sortie, que les mêmes Vents revinrent, & obligèrent le Marquis de Vayona de relâcher avec ses Galères à Reggio, d'où il fit voiles vers Siracuse, où étant arrivé le dix-septième, il rejoignit deux jours après l'Armée proche d'Agouste, qui y étoit postée depuis le quatorzième. On entra dès le soir même dans la Baye, & quelques Vaisseaux s'étant avancez jusques sous la Ville, essuyèrent le feu du Château qui est au bord de la Mer. A la pointe du jour, (a) Ruitier ordonna de tenir les Chaloupes & les Canots prêts pour porter les Troupes à Terre au premier ordre, comme aussi sept Sénauz pour les conduire & pour les soutenir. Tout étoit prêt pour la Descente, lorsque le Baron de Soy, qui devoit commander les Troupes, donna avis, que la face des Affaires étoit toute changée dans Agouste; Qu'on y étoit sur ses gardes & en bon état de défense, & que ceux avec qui il entretenoit correspondance, au nombre de près de six cens, avoient été ou tuez, ou faits prisonniers, ou chassés de la Ville. Ces raisons firent abandonner l'Entreprise. On voulut brûler un Vaisseau François qui étoit dans la Baye sous le Canon du Château; mais le Château & le Vaisseau firent un si grand feu que le Brûlot, la Galère & les Chaloupes qui le conduisoient, revinrent sans pouvoir rien faire.

XXX.
Bataille
navale
proche du
Mont Gibel.

XXX. Sur le minuit Ruitier reçut un Billet du Marquis de Vayona, qui lui aprenoit que la Flotte Françoisé étoit sortie de Messine, & qu'on l'avoit vûe devant Catania, sur quoi il se prépara d'abord à donner Bataille. Le matin du vingt-&-unième, on résolut unanimement de sortir de la Baye dès que le Vent de Terre commenceroit à souffler, & que s'il se calmoit, on se feroit nager par les Galères. Suivant cette résolution, on mit à la voile sur les neuf heures au soir, & tous les Vaisseaux prirent le large. Le jour suivant, (b) Ruitier se trouvant avant le lever du Soleil avec toute l'Armée à trois lieuës au Nord d'Agouste, découvrit d'aussi loin que la vûe pouvoit s'étendre celle de France au Vent, alors Nord-Oüest, mais fort foible.

Depuis la dernière Bataille les François avoient travaillé avec toute la diligence imaginable à se radouber & à se ravitailler dans le Port de Messine. Ils avoient été renforcez de plusieurs gros Vaisseaux qui étoient restez dans ce Port pendant le Combat, en sorte qu'ils avoient trente Vaisseaux de Guerre, trois Frégates & sept Brûlots. Le tout monté de dix mille six cens soixante-&-cinq Hommes, & de deux mille cent soixante-&-douze pièces de Canon. Le Duc de Vivonne, qui prenoit le titre de Viceroi de Sicile, devoit la commander; mais les Jurez & la Noblesse de Messine, lui ayant remontré que sa présence y étoit nécessaire, il y resta, afin de renir en bride la Populace, qui commençoit à murmurer contre le Gouvernement & le secours des François. Il remit le Commandement de la Flotte à M. du Quesne, qui donna à M. d'Almeras, Lieutenant Général, l'Avant-Garde, l'Arrière à M. Gabaret, Contre-Amiral, & prit pour lui, comme Amiral, le Corps de Bataille, ayant pour Matelots le Marquis de Preüllili d'Humières, & le Chevalier de Tourville, tous deux Contre-Amiraux.

La Flotte Hollandoise, après la perte du Vaisseau *le Frêne*, se trouvoit réduite à dix-sept Vaisseaux de Guerre, six Sénauz, quatre Brûlots & deux Bâtimens de charge. Elle n'étoit montée que de quatre mille cinq cens Hommes, & de huit cens cinquante-deux pièces de Canon. Les Espagnols y joignirent huit Galères & dix Vaisseaux, dont l'Amiral, nommé *Notre-Dame del Pillar*, portoit soixante-&-dix pièces de Canon, & sept cens quarante Hommes; mais de l'aveu même des Espagnols, ils n'avoient que quatre ou cinq Vaisseaux en état de rendre service, & tout ce que pouvoient faire leurs Galères étoit de nager les Vaisseaux desemparez dans le Combat, & de les remorquer. Ruitier étoit à la tête, le Vice-Amiral de Haau à la Queüë, & le Corps de Bataille fut donné aux Espagnols, qui voulurent l'avoir.

Les deux Armées, qui portoient également l'une sur l'autre, se trouvèrent fort proches sur le midi; mais le calme devint si grand, qu'il n'y avoit aucune apparence, qu'on pût en venir aux mains ce jour-là. Cependant le Vent ayant fraîchi quelques heures après au Sud-Est, Ruitier profitant de cet avantage, donna le signal,

&

(a) Le 20. d'Avril.

(b) Le 22. d'Avril.

& vint Vent arrière sur les François. La Bataille se donna environ vers les quatre heures après midi au Nord-Est du Mont Gibel, à quelques lieues d'Agouste. Les deux Avant-Gardes s'approchèrent d'abord à la portée du Canon, & s'engagèrent dans un des plus affreux Combats qu'on eût jamais vû. La Mer de Sicile toute en feu & en flammes mêlées d'une épaisse fumée, ressembloit au mont Gibel, lorsqu'il vomit de sa gueule infernale les torrens de feu qu'il recèle dans ses entrailles sulfureuses. Les décharges de Canon se faisoient avec tant de vitesse de part & d'autre, qu'il sembloit qu'on voulût, par cette rapidité, racheter le jour qui alloit finir. Don Francisco Pereire Freire de la Cerda, qui, comme je l'ai dit, commandoit le Corps de Bataille, canonoit les Ennemis de toute sa force, mais de si loin qu'il ne leur faisoit pas grand mal, & le Vice-Amiral de Haan, qui étoit obligé de le suivre, parce qu'il commandoit l'Arrière-Garde, ne put s'approcher que fort tard des François. Ruiter, que ce retardement mettoit en danger d'être environné ou coupé par les Ennemis, prit le parti de les attendre avec les voiles brassées sur le Mât, & essuya ainsi toutes les bordées des Vaisseaux François qui passèrent en bon ordre à son côté. Mais il leur répondit avec tant de vigueur, & fit un si grand feu sur eux, que plusieurs furent obligez de mettre toutes leurs Voiles, & de faire vent arrière pour se dégager de lui. Si les Espagnols, qu'il envoya prier de s'avancer, l'avoient fait promptement, la Victoire étoit assurée; mais il étoit presque nuit, lorsqu'il le joignirent. On a voulu les disculper, en disant qu'il y avoit plusieurs Vaisseaux dans leur Escadre, qui n'avoient pas plus de trois Quintaux (a) de poudre sur leur Bord; mais cela ne devoit point empêcher ceux qui étoient en état de combattre de s'avancer. A ce défaut se joignit la Lâcheté de quelques-uns de leurs Officiers, qui hors du péril faisoient des Rodomontades si outrées, qu'on a entendu dire à l'un d'entre eux, & qui n'étoit pas des moins considérables: *Si le Pouvoir de Dieu pouvoit s'acquérir par l'Epée, il seroit bientôt à moi.* Fanfaronnerie aussi impie qu'extravagante.

XXXI. Pendant que Ruiter, avec son Escadre, se voyoit ainsi le premier engagé au Combat, & qu'il en soutenoit seul depuis plus d'une demie heure toute la violence, il lui arriva un accident, qui, par ses funestes suites, doit être mis au rang des plus grands malheurs de la République. Il donnoit ses ordres sur la *Tugue* (b) de son Vaisseau, lorsqu'un *coup de mitraille* (c) lui emporta la plus grande partie du devant du pié gauche, & lui cassa les deux os de la jambe droite, à la largeur d'une main au-dessus de la cheville, les laissant tout brisez & fracassez. La violence du coup le fit tomber de dessus la *Tugue*, c'est à dire de la hauteur de sept pieds, sans se blesser que légèrement à la tête. C'étoient les premières blessures dangereuses qu'il eût reçues en sa vie. Elles ne l'empêchèrent point de donner encore ses Conseils, d'animer son Equipage, & de crier à chaque décharge qu'il entendoit: *Courage, mes Enfans, courage, c'est ainsi qu'il faut faire pour remporter la Victoire.* M. de Kallembourg, son premier Capitaine, donna de si bons ordres, que le Combat continua, sans qu'on s'aperçût du malheur qui venoit d'arriver. Le Comte de Styrum, qui servoit de Pilote à Ruiter, & qui combattoit à ses côtes, ne voulut jamais dériver, quoi qu'il eût reçu quantité de coups à l'eau. Malgré la peine infinie qu'il avoit à se maintenir, il demeura toujours auprès de son Amiral. Le Capitaine Noirof fut dangereusement blessé à la jambe gauche. Du côté des François, M. d'Almeras, le Chevalier Tamboneau, M. de Coux furent tuez, & M. Cogolin fut dangereusement blessé, ce qui mit un peu en desordre l'Avant-Garde des François, dont ces trois Capitaines commandoient les Vaisseaux qui en faisoient la tête. Cependant après la mort de M. d'Almeras, le Commandeur de Valbelle prit le Commandement de l'Avant-Garde, que ce Lieutenant-Général avoit, & s'en acquitta avec autant de Valeur que de Conduite. M. du Quesne, qui avoit toujours tâché de s'approcher de l'Amiral Espagnol, voyant que cet Amiral se tenoit au Vent, mit toutes ses Voiles pour aller secourir M. de Valbelle, qui étoit aux prises avec Ruiter. Enfin les Espagnols s'avancèrent un peu, & s'engagèrent dans un petit Combat, dans lequel il y eut quelques Flamans Espagnols, qui se comportèrent aussi courageusement que les Hollandois, dont l'Avant-Garde continuoit toujours de se battre avec la même ardeur. On y faisoit un feu terrible, sur tout proche de l'Amiral, qui n'abandonna pas le Vaisseau desarmé du Comte de Styrum, & qui le défendit contre les Ennemis. Huit Vaisseaux

XXXI.
Ruiter est
blessé.

R r r r

Fran-

(a) Un Quintal fait cent livres.

(b) C'est une espèce de faux-tillac, de couverture, ou de Pavillon, qu'on élève au-devant de la Dunette, afin

de se garantir du Soleil ou de la pluie.

(c) M. de Kallembourg, son premier Capitaine, & témoin oculaire, l'a rapporté ainsi.

1676. François, portant au moins soixante pièces de Canon chacun, passèrent à son côté; & non-seulement il en soutint le feu sans s'éloigner; mais il fit sur eux de si terribles & de si promptes décharges, que la plupart prirent le parti de la retraite, & sur les sept heures au soir ils furent suivis de toute leur Armée, qui ne fit plus voir aux Hollandois que l'arrière de ses Vaisseaux. On chassa sur eux à la faveur du clair de la Lune jusqu'à huit heures au soir, après quoi on jugea à propos de s'arrêter, parce qu'on craignoit le gros tems, qui ne manqua pas de venir le lendemain. On brassa aussitôt les Voiles sur les Mâts, on se laissa aller à la dérive, on abandonna les Ennemis; & ayant dérivé toute la nuit, on découvrit dès le matin (a) les François au Nord de l'Armée, prenant leur cours vers la Côte de Calabre, & vers le Fare de Messine. Le Vent devenant fort, & peu de Vaisseaux se trouvant en état de soutenir une Tempête en pleine Mer, Ruiter ordonna qu'on portât le Cap vers la Baye de Siracuse. Son Vaisseau avoit essuyé tant de bordées, qu'on trouva soixante-&-dix coups de Canon dans son grand Hunier, quarante-six dans le petit, & plus de vingt dans la voile du Perroquet d'Artimon, outre les coups de petits boulets d'une livre, & les coups de mitrailles. Les autres Vaisseaux de son Escadre étoient aussi fort incommodés, particulièrement celui du Comte de Styrum, qui ne pouvoit plus porter de Voiles. On a critiqué Ruiter d'avoir consenti que les deux Escadres de l'Armée de Hollande fussent séparées par celle des Espagnols qui prirent le Corps de Bataille, parce que de Haan auroit pu secourir l'Avant-Garde, si le Corps de Bataille n'avoit pas été entre deux. Mais il est aisé de dire après l'Evènement ce qu'il auroit fallu faire. On voit alors les fautes qu'on a faites, & comment on auroit pu les éviter, au lieu qu'avant l'Action la face des Affaires paroît toute autre, parce qu'alors on ne peut bâtir que sur des conjectures. D'ailleurs, Ruiter, malheureusement associé avec les Espagnols dans cette Guerre, n'étoit pas le maître de régler l'ordre de Bataille, ni de refuser à Don Francisco de la Cerda le poste d'honneur, qu'il demandoit, & qui lui appartenoit. On n'auroit pas voulu lui proposer de se mettre à la tête, parce que ç'auroit été l'exposer au premier choc des Ennemis; & il auroit eu lieu d'être mécontent si on avoit mis le Pavillon Royal à la Queue. Ainsi on fut obligé de laisser le milieu aux Espagnols, & de séparer les Hollandois, en les postant une moitié à la Tête, & l'autre moitié à la Queue. Quoi qu'il en soit, la Flotte arriva à Siracuse le vingt-troisième d'Avril; & n'y trouvant pas la moitié du radoub dont elle avoit besoin, elle prit son cours vers la Baye de Palerme.

XXXII.
Sa Lettre
aux Etats
Généraux
après sa
blessure.

XXXII. Ainsi finit la seconde Bataille Navale que les Alliez donnèrent en Sicile. Ruiter en fit à Leurs Hautes Puissances un récit si naturel, qu'on feroit tort à ce grand Homme & à la Postérité si on le suprimoit. „ Je fus, dit-il, le premier, „ comme ayant l'Avant-Garde, qui attaquai les Ennemis; & quoique le Corps de „ Bataille fût encore fort éloigné, Don Francisco Perena Freire de la Cerda, Vice- „ Amiral Général de la Flotte Espagnole, ne laissa pas de canonner vivement les „ Ennemis, mais *avec peu de fruit*. Après que nous eûmes combattu environ une de- „ mie heure, mon malheur voulut que j'eusse la plus grande partie du devant du pié „ gauche emportée, & les deux os de la jambe droite, environ quatre doigts au-des- „ sus de la cheville du pié, brisez, tellement que je tombai du haut en bas du lieu „ où j'étois, & me fis une légère blessure à la tête. Les playes & la fracture font, „ Dieu merci, en assez bon état, & j'ai lieu d'espérer, moyennant la Bénédiction „ de Dieu, une entière guérison.

„ Au plus chaud du Combat le Capitaine Gilles Schey, Commandant le Vaisseau „ appelé le *Miroir*, eut sa grande Hunière & sa Vergue de Misène emportée, en „ sorte que pour ne pas tomber entre les mains des Ennemis, il fut obligé de se „ faire mettre hors du Combat, & fut ensuite remorqué à Siracuse par une Galère, „ comme aussi le *Damiète*, commandé par le Capitaine Isaac van Uytterwyk, „ qui étoit pareillement fort maltraité.

„ Si nous eussions négligé la réputation des Armes de Vos Hautes Puissan- „ ces, & que nous n'eussions pas tenu ferme contre les Ennemis, qui étoient plus „ forts que nous de huit Vaisseaux, parmi lesquels il y avoit deux Contre-Ami- „ raux, les autres portant pour le moins soixante pièces de Canon chacun, & que „ nous ne nous fussions pas tenus continuellement auprès du *Lion*, commandé par „ le

(a) Le 23. d'Avril.

„ le Comte de Styrum , qui étoit fort maltraité , il est certain que nous aurions
 „ couru grand risque de perdre ce que nous avions *gagné* sur eux avant que la nuit ^{1676.}
 „ arrivât. Car nous & nos seconds leur donnâmes tant d'affaires , que nous les
 „ obligeâmes en peu de tems de *prendre la fuite*, & nous les *poursuivîmes* vivement
 „ depuis sept heures au soir jusqu'à huit, à la faveur du clair de la Lune, après quoi
 „ nous les quitâmes, parce que nous appréhendions quelque Tempête qui nous auroit
 „ fait perdre tout *l'avantage* que nous avions gagné. En effet l'Orage que nous
 „ craignions ne manqua pas d'arriver. La plupart de nos Vaisseaux font si endom-
 „ mages, que si le Vent venoit à se renforcer ils ne pourroient aller à petites Voiles
 „ qu'avec beaucoup de peine, parce que tous nos cordages sont presque cassés.

„ Mon premier Capitaine Gerard Kallenbourg mit si bon ordre à toutes choses
 „ après le malheur qui m'est arrivé, & a si bien exhorté un chacun à faire son de-
 „ voir, les encourageant, par sa présence & par ses Actions, à bien combattre, que
 „ Personne, Ami, ni Ennemi, ne s'est pû appercevoir que je manquois. Enfin
 „ tout le monde depuis le plus petit jusqu'au plus grand s'est comporté très-vigou-
 „ reusement jusqu'à la fin du Combat, de sorte qu'à cet égard, grâces à Dieu, tout
 „ est merveilleusement bien allé.

„ Nous voguâmes en cette manière toute la nuit, & le lendemain les Ennemis
 „ étoient si éloignés de nous qu'à peine les pouvoit-on voir du haut des Mâts.
 „ Comme le Vent commençoit à se renforcer, & qu'il étoit déjà passablement
 „ fort, je résolus sur le midi de prendre la route de Siracuse, où nous arrivâmes
 „ heureusement sur le soir. Un peu après notre arrivée, j'ordonnai qu'on fît venir
 „ tous les Officiers à mon Bord par le moyen du signal accoutumé, & je comman-
 „ dai au Secrétaire de la Flotte de demander à un chacun le dommage qu'il avoit
 „ souffert, & les choses dont il avoit besoin, ce qu'étant fait on a trouvé qu'il
 „ étoit impossible d'avoir ici la moitié des réparations dont on avoit affaire, ce
 „ qui nous a fait prendre la résolution de faire voile vers Palerme le plutôt possi-
 „ ble, où il faudra nécessairement que je me pourvoye d'un autre grand Mât. Le
 „ Capitaine Jean Noiroit ayant été dangereusement blessé à la jambe, est mort de sa
 „ blessure le 25. du présent mois. M. AD. DE RUYTER.

XXXIII. Les François ne manquèrent pas, à leur ordinaire, de s'attribuer ^{XXXIII.}
 l'honneur de la Victoire. „ Le Combat, disoient-ils dans leur Relation, fut si ^{Rélation}
 „ furieux entre l'Avant-Garde des Hollandois & la nôtre, qu'il sembloit que l'En- ^{des Fran-}
 „ fer eût ouvert sa gueule pour vomir toutes les flammes, qu'il resserre dans son
 „ centre. Il dura ainsi depuis trois heures après midi jusqu'à la nuit, & nous vi-
 „ mes que les Galères Espagnoles remorquèrent hors de la mêlée cinq Vaisseaux,
 „ qui, sans cela, auroient été pris infailliblement par les nôtres. *M. du Quesne*
 „ *demeura la nuit dans le Lieu même où s'étoit donné la Bataille*, & les Enne-
 „ mis abandonnèrent le dessein qu'ils avoient sur Agouste. Ils se rendirent, sans
 „ faire aucuns feux de joye, au Port de Siracuse, où il alla les trouver le lende-
 „ main; mais ils n'osèrent jamais en sortir, quoiqu'ils eussent le Vent favorable.
 „ Voyant qu'il ne pouvoit les engager à un second Combat, il s'en retourna à Mes-
 „ sine, où il arriva le premier de May. „ Les François passent sous silence, dans
 cette Relation, le dommage qu'avoient souffert leurs Vaisseaux, dont plusieurs arri-
 vèrent très-maltraités tant à Toulon, qu'à Messine. Ce qu'ils disent que M. du
 Quesne avoit passé la nuit sur le Champ de Bataille, est démenti par la Lettre de
 Ruiter, qui assure qu'il poursuivit les Ennemis depuis sept heures jusqu'à huit
 heures au soir. Il est vrai que les Hollandois abandonnèrent leur Entreprise
 sur Agouste; mais ce fut avant la Bataille, & parce que les intelligences qu'ils
 avoient dans la Ville furent découvertes. (a) Tout l'Avantage de ce Combat étoit
 de leur côté; & on ne peut leur contester la gloire d'avoir obligé une Flotte, presque
 la moitié plus forte que la leur, de se retirer.

XXXIV. Mais cet avantage coûta cher à la République, puisqu'elle perdit ^{XXXIV.}
 Ruiter. Ses playes ne parurent pas d'abord mortelles, & l'on eut pendant trois ^{Mort de}
 jours des espérances d'autant plus grandes de sa guérison, qu'il étoit sans fièvre, & ^{Ruiter.}
 qu'il supportoit son mal avec beaucoup de tranquillité & de courage. Il passa
 assez bien la première nuit; mais l'eau de vie qu'on versa sur ses playes, lors-
 qu'on leva le premier appareil, lui causa de cuisantes douleurs, qu'il souffrit avec

(a) Voyez ci-dessus, page 680.

1676. une patience admirable. Plus sensible aux maux d'autrui qu'aux siens propres, il donna ordre qu'on eût un soin particulier des Matelots blessés, & qu'on ne les laissât manquer de rien. Au commencement de son mal, on lui entendoit dire quelques-fois : *Ab ! faut-il que je sois couché, & que je ne puisse rendre mes services à l'Etat.* La douleur des playes, particulièrement de la fracture de la jambe droite, qui étoit la plus dangereuse, augmenta à un tel point le quatrième jour, qu'elle lui causa une fièvre violente, qui ne le quitta plus. Alors il tourna toutes ses pensées du côté de Dieu, & ne songea plus qu'à la mort. Ce grand Homme, qui s'y préparoit toutes les fois qu'il alloit au Combat, en soutint aussi courageusement les aproches dans son Lit qu'il auroit fait dans la chaleur d'une Bataille, & il l'envisa-gea d'un œil assuré. Le sixième jour la fièvre redoubla ; & l'accès ayant duré jusqu'au lendemain midi, vingt-neuvième d'Avril, il commença à diminuer, & à mesure qu'il diminuoit, les forces du Lieutenant-Amiral alloient aussi en diminuant. Enfin, entre neuf & dix heures au soir du même jour, il rendit doucement & tranquillement l'esprit dans la Baye de Siracuse, sur son Bord, en présence de plusieurs Officiers-Généraux & Capitaines, âgé de soixante-neuf ans, un mois & cinq jours.

XXXV. Les Magistrats de Siracuse ayant appris sa mort, & que son Corps avoit été embaumé pour être envoyé en Hollande par la première occasion, s'empres-
Difficultez à Siracuse sur l'en-terrement des Entrailles de Ruiter en Terre Sainte.
sèrent à chercher un Lieu honorable pour enterrer ses Entrailles. Ils demandèrent au Clergé, s'il ne seroit pas permis de les mettre dans une des Eglises de la Ville ; & ayant répondu que les Entrailles faisant partie du Corps, celles de l'Amiral, qui étoit mort hors de la Communion de l'Eglise Romaine, ne pouvoient être inhumées en *Terre Sainte*, sans une permission particulière du Pape, les Magistrats résolurent de faire élever un Tombeau dans l'Hotel de Ville, pour les y enterrer. Ils envoyèrent ensuite des Députez à Bord du Vaisseau Amiral, pour faire savoir aux Officiers leur Résolution ; mais cette offre si honnête, & qui se faisoit avec tant de marques d'estime & d'affection, fut rejetté par un mal-entendu, ou plutôt par le peu de jugement de ceux qui déconseillèrent de l'accepter. On répondit aux Députez, *qu'on n'avoit jamais demandé une Terre Sainte pour les Entrailles de l'Amiral, qu'on remercioit très-humblement les Magistrats de l'offre qu'ils faisoient d'une Place dans l'Hotel de Ville pour les inhumér, & qu'on étoit résolu de les porter au même endroit où le Capitaine Noiroit étoit enterré.* (a) C'étoit à cent pas de la Ville sur une petite Colline, située dans la Baye, & environnée de la Mer. Là, vers le soir du premier jour de May, on les enterra avec les Cérémonies & la pompe qui se pratiquent ordinairement dans les Funérailles Militaires. Par ce récit, on peut juger combien étoient faux les bruits que quelques Catholiques répandirent en ce tems-là ; que Ruiter étoit mort dans la Communion de l'Eglise Romaine.

XXXVI. Ainsi mourut Michel Adrien de Ruiter, Duc, Chevalier, & Lieutenant-Amiral Général de Hollande & de West-Frise, le plus grand Homme de Mer qui fut alors dans l'Univers, qui ait été depuis, & qui sera peut-être jamais. Il étoit d'une taille médiocre, mais d'une complexion forte & vigoureuse. Il avoit été empoisonné dans sa jeunesse en mangeant d'un poisson venimeux ; & malgré la promptitude du remède il lui en étoit resté un petit tremblement, qui avoit duré autant que sa vie. Il avoit servi cinquante-huit ans sur Mer dans sept Guerres, dans plus de quarante Combats, & dans quinze Batailles générales, dont sept furent données sous son Commandement. Parvenu par son seul mérite, du Poste le plus bas au plus haut faite des Honneurs & de la Gloire, il n'oublia jamais la bassesse de sa naissance. Il ne rougissoit point de dire aux plus grands Seigneurs, qu'il avoit servi dans une corderie, & qu'il avoit été Mouffe. Il se proposoit souvent pour exemple à ses Matelots, & les animoit à faire leur devoir par l'espérance de parvenir comme lui. Vêtu comme un simple Capitaine, il marchoit suivi du seul Valet qu'il avoit à ses gages, & jamais en Carosse. Sa Maison n'avoit rien qui la distinguât de celle d'un simple Bourgeois d'Amsterdam. Sa table étoit frugale, on n'y servoit que les mets les plus communs, particulièrement des viandes salées. Sobre dans les Festins, il s'abstenoit de tout excès ; & la gayeté à laquelle il se livroit dans ces occasions, naissoit uniquement du plaisir qu'il avoit d'être avec ses Amis, le vin n'y avoit aucune part. L'éclat des Grandeurs qui empêche les esprits vulgaires de se connoître eux-mêmes, qui les aveugle, qui les rend fiers, qui les enfle, qui les gonfle d'orgueil ne l'avoient jamais ébloüi. Toujours humble dans sa plus grande prof-
Caractère de Ruiter.

(a) Vie de Ruiter.

prospérité, reconnoissant envers ses Bienfaiteurs, respectueux envers ses Supérieurs, civil avec ses Egaux, familier avec ses Inférieurs, il tâcha d'obliger tout le monde autant qu'il lui fut possible. Sévère dans le Commandement, il faisoit observer une exacte Discipline sur les Vaisseaux, & dans les Armées. Actif & vigilant il vouloit être présent à tout, il montoit sur le Tillac la nuit comme le jour dès le moment qu'il entendoit quelque bruit dans l'Equipage ou sur le Vaisseau. Son expérience consommée lui fournissoit des expédiens dans toutes les occasions. Jamais Amiral n'a sçu choisir plus avantageusement que lui son Champ de Bataille, prendre mieux garde aux Vents & aux Courants, gagner le Vent & le tenir, mieux ranger son Armée, mieux prendre son tems, mieux prévoir, prévenir, détourner les dangers, ménager les avantages, & inventer des ruses de Guerre dans le besoin. Les Officiers, les Soldats, les Matelots, contants toujours sur sa Prévoyance & sur sa Conduite, alloient avec une parfaite confiance à l'Ennemi, & comme à une Victoire certaine. Conservant tout son sang froid dans les plus grands périls, il donnoit ses ordres sans émotion & sans trouble. Humble après le Combat, il ne faisoit point de trophée de sa Victoire. Jamais il ne vanta ses Exploits, ni ne rabaisa ceux d'autrui. Au contraire, rendant toujours aux autres la justice qui leur étoit due, on a vû plusieurs fois qu'écrivant aux Etats le succès des Batailles & des Victoires, il parloit de ses propres Actions avec tant de retenuë & de modestie, qu'on trouvoit dans la suite qu'elles étoient beaucoup au-dessus de ce qu'il en avoit dit. Humain envers les Vaincus, il avoit un soin particulier que les Prisonniers fussent bien traitez. Ennemi des Louanges, il n'écoutoit qu'avec une extrême peine celles qu'il avoit méritées, & avoit de l'horreur pour celles qui sentoient tant soit peu la flatterie. Content de faire son devoir, il se mettoit peu en peine de ce qu'on pouvoit dire de lui pendant sa vie, ou en écrire après sa mort. *Je consens*, disoit-il, *à n'être jamais loué, ni même nommé de personne, pourvu que je satisfasse à ma conscience, & que j'exécute mes ordres comme je dois.* (a) Il ôta les feuilletts de son Journal, qui contenoient les particularitez les plus remarquables de sa vie, & les fit brûler, de peur qu'on ne s'en servît pour composer son Histoire, n'estimant point que ses Actions méritassent un pareil honneur. Son amour pour sa Patrie, la parfaite obéissance qu'il a toujours renduë aux Etats, ses légitimes Souverains, & sa fidélité inviolable envers eux sont des qualitez qu'il a possédées au suprême degré. Zélé défenseur de la Liberté de son Pays, & en même tems ennemi de ceux qui en abusoient, il ne pouvoit souffrir les discours séditieux que certains Républicains outrez faisoient contre le Gouvernement. Il étudioit avec soin la Religion; & après l'Ecriture Sainte, il ne lisoit guères d'autres Livres que ceux qui traitoient de Théologie & de Dévotion. Mais la Piété étoit sincère. Il ne la faisoit pas consister comme les Dévots à persécuter les autres. Elle ne l'empêchoit point d'être charitable & tolérant envers ceux qui n'étoient pas de sa Secte. Il n'entendoit qu'avec chagrin prononcer des Arrêts de Damnation contre les Errans, & ne vouloit pas même exclure du Salut ceux qui ne croient pas en Jésus-Christ. Mais il avoit une horreur invincible pour les *Esprits forts* & les Libertins, de quelque condition qu'ils fussent. Il n'étoit *intolérant* qu'à leur égard. Il détestoit les Disputes, les Divisions, les Schismes qui déchirent le Christianisme, & ne supportoit qu'avec la dernière impatience qu'on raillât quelqu'un sur ses erreurs en fait de Religion. Rien au monde ne lui étoit plus insupportable que de voir des Ecclésiastiques s'ingérer dans des Affaires qui ne concernoient point le devoir de leurs Charges, ou vivre d'une manière peu convenable à leur caractère. Son sentiment étoit que la Supériorité entre les Pasteurs ne s'accordoit nullement avec la Constitution des Eglises des Pays-Bas, & qu'elle feroit capable d'en causer la rüine, si jamais on venoit à l'établir. Sans études, uniquement guidé par le bon sens, il s'exprimoit avec une éloquence naturelle, & sçavoit appuyer ses sentimens sur de si bonnes raisons, qu'ils étoient presque toujours suivis. Il entendoit plusieurs Langues qu'il avoit apprises par l'usage dans les Pays étrangers où il avoit voyagé, il parloit même un peu l'Espagnol, le Portugais, le François, & fort bien l'Anglois & l'Irlandois. La vivacité de l'esprit, la nêteté du jugement, la fidélité de la mémoire, qualitez qu'on rencontre rarement ensemble, se trouvoient réunies en sa personne; & ces qualitez fortifiées par une longue expérience, produisoient en lui une habileté extraordinaire. Il avoit la mémoire si heureuse qu'il se souvenoit distinctement de tout ce qui lui étoit arrivé depuis son premier Embarquement, de tous les Vaisseaux sur lesquels

(a) Vie de Ruiter.

1676. — il avoit été, des noms de tous ceux qui composoient les Equipages, des Vents favorables ou contraires par lesquels il avoit navigué, & de toutes les circonstances particulières de ses différentes Navigations. Sa Mémoire lui étoit fort utile, elle lui fournissoit des lumières sûres pour se conduire dans toutes les occasions semblables à celles dans lesquelles il s'étoit déjà trouvé: car il avoit qu'avec la plus grande connoissance de la Marine & du Pilotage, il étoit impossible, sans l'expérience & sans un exercice actuel, de devenir un habile Homme de Mer. „ Les plus sçavans dans „ la Théorie, se trouvent, disoit-il, fort en peine la première fois qu'ils vont sur „ Mer. Embarrassez sur la plûpart des incidens qui surviennent, & ne sachant quel „ parti prendre, ils sont obligez de voir par les yeux d'autrui. „ On peut juger par-là ce qu'il pensoit de ceux qui par faveur, & sans avoir jamais été sur Mer, ni avoir vû aucun Combat naval, étoient pris dans les Armées de Terre, dans la Noblesse, ou dans les Familles Patriciennes, pour remplir la Charge de Capitaine de Vaissseau, ou pour être élevez à des degrez encore plus hauts. Tendre Mari, bon Père, Ami constant, il aimoit sa Femme, ses Enfans, sa Famille, ses Amis avec une affection cordiale. Son amitié n'étoit point sujette au changement, non plus que sa reconnoissance. Lorsqu'il apprit la funeste mort de Messieurs de Wit, auxquels il devoit son avancement, & dont il étoit tendrement aimé, il eut la générosité de dire, que *s'ils étoient coupables de trahison, comme on le prétendoit, & d'avoir aposté un Barbier pour assassiner Son Altesse, on devoit les mettre entre les mains de la Justice & les faire condamner dans les formes. Cette manière de procéder, ajoutoit-il, auroit été honorable pour l'Etat & pour la Justice, au lieu que rien au monde n'est plus odieux ni d'un plus pernicieux exemple, que ce Meurtre horrible, commis par la fureur & par la cruauté du Peuple.* (a) Il se plaignoit à ses Amis du pésant fardeau qui lui avoit été imposé, lorsqu'on l'avoit fait Lieutenant-Amiral Général, & il regretoit souvent la vie tranquille qu'il avoit menée dans sa jeunesse. Ce qui lui faisoit le plus de peine, c'est que quelquefois on lui donnoit des ordres ou obscurs, ou conçus en termes équivoques, ou trop généraux, ou trop limitez, tellement qu'en agissant, ou en n'agissant point, il avoit également à craindre de n'être point approuvé. Mais malgré ces difficultez, il ne laissoit point de s'aquiter si dignement des fonctions de son Emploi, que ses Maîtres étoient toujours satisfaits de sa Conduite. Enfin sa Réputation étoit établie dans tous les Lieux du Monde. Toutes les Nations amies & ennemies le regardoient comme le plus grand Héros de son Siècle, & plusieurs Rois ont rendu hommage à sa Valeur, & à son mérite éclatant.

Le Roi d'Espagne n'eut pas plûtôt appris le succès du dernier Combat, qu'il envoya à Ruiten le titre de Duc avec deux mille Ducats à prendre sur le premier Fief d'Italie, qui seroit réuni à la Couronne. Mais les Lettres n'étant arrivées à Siracuse qu'après la mort du Lieutenant-Amiral, Sa Majesté fit déclarer par son Ambassadeur à la Haye, que son intention étoit, que le Lieutenant-Amiral ayant été destiné à être Duc, fût regardé comme s'il l'avoit effectivement été, & qu'en conséquence il devoit être conté comme le premier Duc de sa Race, & son Fils Engel de Ruiten pour le second. Mais celui-ci, jugeant qu'un si haut Rang l'obligeroit de vivre avec trop de contrainte & de Cérémonies avec ses Compatriotes, pria Sa Majesté Catholique de le changer contre une moindre Dignité, & on lui conféra celle de Baron de son nom à lui & à ses Successeurs, tant en Ligne masculine que féminine, avec deux mille Ducats de rente.

La nouvelle de la mort du Lieutenant-Amiral ne tarda pas à venir en Hollande, où elle causa une tristesse universelle. Plus on aimoit la Patrie & l'Etat, plus on sentoit la grandeur de la perte qu'on venoit de faire; & comme ordinairement le mérite éclate encore plus après la mort que pendant la vie, tout le sien se présentoit aux yeux dans toute son étendue. On regardoit comme presque encore présentes les quatre Batailles des Années 1672. & 1673. où il s'agissoit du tout pour la République, dont la Destinée s'étant trouvé alors jusqu'à quatre fois ne tenir, pour ainsi dire, qu'à un filet, avoit été autant de fois soutenuë & affermie par la Conduite, & par la Valeur avec laquelle ce grand Homme avoit repoussé les efforts des Armées Navales de deux Puissans Rois. Le Vaissseau la *Concorde*, qu'il avoit commandé, rapporta son Corps en Hollande; & les Etats, voulant donner un témoignage éclatant de la haute estime qu'ils avoient toujours faite de son mérite, ordonnèrent qu'on lui fit aux dépens du Public de magnifiques

(a) Vie du Ruiten.

gnifiques Funérailles. Les Députés de tous les Corps de l'Etat assistèrent à cette Pompe funèbre, qui se fit le dix-huitième de Mars, 1667. Le Prince d'Orange, ^{1676.} qui ne put s'y trouver, parce qu'il partoît pour se mettre en Campagne, en fit ses excuses à la Famille, & envoya M. de Zuylichem pour tenir sa place.

Les Princes étrangers témoignèrent aussi publiquement combien ils honoroient sa Mémoire. Nous avons vû ce que fit Sa Majesté Catholique dans cette occasion. Le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg écrivirent à Madame de Ruyter les Lettres du monde les plus obligeantes sur un si triste sujet. Sa Majesté Très-Chrétienne, quoiqu'en Guerre avec les Etats, ne laissa pas d'ordonner qu'en cas que le Corps du Lieutenant-Amiral vint à passer proche quelque un des Havres de son Royaume, on eût à faire des décharges d'Artillerie en son honneur. Le Roi d'Angleterre même, contre lequel il avoit si souvent & si heureusement porté les Armes, témoigna à Engel de Ruyter, son Fils, lorsqu'il eut l'honneur de baiser la main de Sa Majesté, à l'occasion du Mariage du Prince d'Orange avec la Princesse Marie, (a) qu'il avoit beaucoup de regret de la mort de son Père, & qu'il avoit été fort surpris que Messieurs les Etats eussent ainsi hasardé un si grand Amiral, en l'envoyant avec si peu de forces en Sicile. (b)

Les Etats, non contents d'avoir fait à ce Grand Homme de pompeuses Obsèques, ordonnèrent qu'on lui dressât, aussi aux dépens du Public, un superbe Mausolée dans l'Eglise neuve d'Amsterdam. Ce Monument de marbre, de trente pieds de haut & de treize de large, est placé dans l'endroit le plus honorable du Chœur, vis-à-vis d'une Balustrade de cuivre qui le sépare de la Nef. On y voit l'Amiral, représenté en marbre blanc de sa grandeur naturelle. Il est couché sur une pièce de Canon, digne lit d'une tel Héros, ayant dans la main droite le bâton de Commandant, & la main gauche posée sur l'estomac. Au-dessous de l'Esfigie, on lit l'Inscription suivante en Latin, gravée en lettres d'or sur un pierre noire, par ordre des Etats.

D. O. M. S.

ET. ÆTERNÆ. MEMORIÆ. MICHAELIS. DE. RUYTER. ARCHITALASSI. HOLLANDIÆ. ET. WESTFRISIÆ. A. TRIBUS. EUROPÆ. REGIBUS. DONATI. GENTILITIIS. INSIGNIBUS. EQUESTRI. DIGNITATE. ET. DUCATU. REGNI NEAPOLITANI. VIRI. QUI. NULLA. SIBI. PRÆLUCENTE. MAJORUM. IMAGINE. SOLI. DEO. ET. VIRTUTI. OMNIA. DEBUIT. EXPERIENTIA. LVIII. ANNORUM. REI. NAVALIS. SUÆ. ÆTATIS. PERITISSIMUS. REBUS. MAXIMIS. TOTO. OCEANO. ET. MEDITERRANEO. MARI. PER. VII. BELLA. BENE. GESTIS. INSULIS. CASTELLISQUE. AD. BOREAM. ET. MERIDIEM. OCCUPATIS. ASSERTA. BELGIS. VASTA. AD. MARE. ATLANTICUM. ORA. DOMITIS. PIRATIS. DUCTU. SUO. JUSTIS. QUINDECIM. PRÆLIIS. INVICTUS. DECERTAVIT. QUATRIDUANA. PRÆ. RELIQUIS. MEMORABILI. PUGNA. EDITA. SOCIATARUM. CLASSIUM. VIM. IMMANEM. QUATER. AB. IPSO. REIPUBLICÆ. JUGULO. PROSPERRIME. SUBMOVIT. COPIIS. MINOR. VIRTUTE. PAR. CONSILIO. ET. SUCCESSIBUS. MAJOR. TANDEM. PATRIA. PRÆSENTISSIMO. DISCRIMINI. EREP-TA. SECUNDO. APUD. SICILIAM. CONFLICTU. SAUCIUS. SYRACUSANO. IN. PORTU. FORTITER. OCCUBUIT. XXIX. APRIL. A.º. CIOIOCLXXVI. NATUS. VLISSINGÆ. XXIV. MARTII. A.º. CIOIOCVII. ORDINES. FOEDERATÆ. BELGICÆ. DUCI. OPTIME. MERITO. MONUMENTUM. HOC. IMPENSIS. PUBLICIS. EXCITARI. CURAVERUNT.

VIXIT. ANNOS. LXIX. MENS. I. DIES. V.

IMMENSI. TREMOR. OCEANI.

C'est-à-dire, *Consacré A DIEU TRÈS-BON, TRÈS-GRAND ET TRÈS-SAGE. Et à la Mémoire éternelle de Michel de Ruyter, Amiral de Hollande & de West.*

(a) Au mois d'Octobre, 1677. Ce fut lui qui conduisit le Prince d'Orange en Angleterre, lorsque Son Altes-

se alla y épouser la Princesse Marie, Fille aînée du Duc d'York.

(b) Vic de Ruyter.

1676. *West-Frise, annobli & honoré de l'Ordre de Chevalier & de la Dignité de Duc dans le Royaume de Naples, par trois Rois de l'Europe. (a) Premier Noble de sa Race, il ne dut sa Noblesse qu'à Dieu, & qu'à sa Vertu. Une expérience de cinquante-huit ans l'avoit rendu le plus grand Homme de Mer de son Siècle. L'Océan & la Méditerranée l'ont vu combattre avec autant de courage que de bonheur pendant le cours de sept Guerres. Il a pris des Isles & des Forteresses au Nord & au Midi. Acquis aux Provinces-Unies la grande Côte de la Mer Atlantique. Domté les Pirates. Combatu dans quinze Batailles, sans avoir été vaincu. Donné le mémorable Combat de quatre jours. (b) Délivré quatre fois la République des efforts terribles de deux Puissantes Flottes combinées, & prêtes à la détruire. Enfin, inférieur en Forces, égal en Valeur, supérieur en lumières & en succès, après avoir délivré sa Patrie des périls éminens dont elle étoit menacée, il fut blessé à la seconde Bataille de Sicile, & mourut de ses blessures au Port de Siracuse, le vingt-neuvième d'Avril, M DC LXXVI. Il étoit né à Flossingue le vingt-quatrième de Mars, M DC VII. Les Etats des Provinces-Unies ont fait élever ce Tombeau aux dépens du Public à l'honneur de ce Chef de leurs Armées Navales, & en reconnaissance de ses grands services.*

Il a vécu soixante-neuf, ans un mois, cinq jours, ayant toujours été

LA TERREUR DE L'OCEAN.

On frapa à Amsterdam une Médaille en son honneur.



On y voit le buste de l'Amiral avec ces mots autour :

MICHAEL DE RUITER, PROVINCIA RUM CONFOEDERAT ARUM
BELGICARUM ARCHITALASSUS, DUX ET EQUES.

Michel de Ruyter, Amiral des Provinces-Unies, Duc & Chevalier.

R E V E R S.

Un Combat Naval, avec ce mot au bas :

P U G N A N D O.

En Combattant.

Ce Héros laissa un Fils unique, (c) qui dès sa tendre jeunesse suivit son Père dans ses Expéditions, assista aux quatre fameuses Batailles données contre la France

(a) Le Roi de Danemarck l'anoblit & le fit Chevalier, en 1660. Le Roi de France l'honora de l'Ordre de St. Michel, en 1666. & Sa Majesté Catholique le créa Duc, cette Année, 1676.

(b) Voyez le premier Volume de ces Annales, à l'Année 1666. page 772. jusqu'à 780.

(c) Engél de Ruyter.

ce & l'Angleterre, & devint par ses Services Vice-Amiral, Chevalier, & Baron. La République se promettoit de retrouver dans ce digne Fils ce qu'elle avoit perdu dans le Père; mais la mort l'enleva dans la vigueur de son âge. Il mourut sans laisser d'Enfans; & comme les Descendans mâles du Lieutenant-Amiral de Ruiters finissoient en lui, le Roi d'Espagne transporta le titre de Baron de Ruiters, qu'il lui avoit donné après la mort de son Père, & la Pension de deux mille Ducats par an, que Sa Majesté y avoit attachée, au second & plus jeune Fils de sa Sœur Cornélie de Ruiters, mariée à M. Jean de Witte, que nous avons vû commander une Compagnie de Soldats sur le Bord de son Beau-Père, & qui devint depuis Capitaine de Vaisseau. Mais ce petit-Fils du grand Ruiters, auquel on avoit donné le nom de *Michel Witte de Ruiters*, ne jouit pas de l'honneur que lui faisoit le Roi d'Espagne, il n'en aprit pas même la nouvelle; car étant Lieutenant du *Woerden*, que commandoit son Père, il périt avec lui en revenant de Gottembourg. (a) Ruiters avoit marié ses deux autres Filles à deux Ministres, l'un de Flessingue (b) & l'autre d'Amsterdam. (c)

1676

XXXVII. La mort de ce Héros s'étant répandue en Sicile, causa une consternation inexprimable dans les esprits des Siciliens qui étoient demeuré fidèles au Roi d'Espagne. Ils s'étoient reposé avec tant de confiance sur le Lieutenant-Amiral, que quelque supérieure que fût la Flotte de France à celle des Provinces-Unies, ils s'étoient promis que par sa Valeur & par sa Conduite il auroit suppléé à ce qui lui manquoit du côté des forces, comme il avoit fait en plusieurs autres occasions, où il n'y avoit pas eu moins d'inégalité. Mais sa mort leur fit entièrement perdre courage, au lieu qu'il releva celui des François. Les Hollandois, quoiqu'abatus par la perte qu'ils venoient de faire, ne laissèrent pas de se préparer à une vigoureuse résistance en cas qu'ils fussent attaquez. Le Vice-Amiral de Haan, qui prit le Commandement de la Flotte, arbora le Pavillon Amiral, le Capitaine Kallenburg celui de Vice-Amiral, & le Capitaine Midjellandt de Contre-Amiral. Après avoir resté encore quelques jours à Siracuse, la Flotte des Alliez prit son cours vers Palerme, où elle arriva le quinziesme de Mai. Elle étoit occupée à s'y radouber, lorsque le Maréchal Duc de Vivonne, qui avoit passé le Fare de Messine, & doublé le Cap de Melazzo sans s'y arrêter, vint avec vingt-huit Vaisseaux de Guerre, neuf Brulots & vingt-cinq Galères, se présenter devant le Port, (d) résolu d'y attaquer les Alliez, & de brûler leur Flotte. Entreprise hardie, & qu'il n'auroit osé former, lorsque Ruiters étoit à leur tête. Les Espagnols & les Hollandois firent *toüer* (e) leurs Vaisseaux de derrière le Mole où ils étoient, à la grande Rade, où ils les rangèrent en forme de Demi-Lune, ayant chacun un *Ancre à toüer* en Mer, afin de leur faire présenter le côté en cas de besoin, & qu'ils pussent envoyer leurs bordées entières aux Ennemis. Le Maréchal de Vivonne, les ayant fait reconnoître de près, (f) détacha le Marquis de Preuilli d'Humières avec neuf Vaisseaux, sept Galères, & cinq Brulots pour attaquer leur Avant-Garde. Il arriva par l'Est de la Baye, où étoient la plupart des Espagnols, & fut suivi de toute son Armée, qui s'avança de même sur les Hollandois Vent arrière, & attaqua aussi leur Corps de Bataille & leur Arrière-Garde. Les Espagnols firent d'abord un assez grand feu; mais après une demi-heure de Combat, leur Vice-Amiral Don Jean Rocco, pour se garantir des Brulots ennemis qu'il voyoit avancer, coupa le cable de son ancre, & laissa dériver son Vaisseau vers le Rivage. Les François, profitant de cet avantage, percèrent avec leurs Brulots; & la crainte d'en être touché ayant saisi les autres Espagnols & les Hollandois, ils coupèrent aussi leurs cables, & se laissèrent aller à la dérive confusément les uns parmi les autres. Cette confusion ayant donné ouverture aux Brulots ennemis pour passer, il y en eut deux qui brulèrent sans aucun effet; mais un troisieme mit le feu à l'Amiral Espagnol, nommé *Notre Dame del Pillar*. Sur ce Vaisseau périrent dans les Flammes la plus grande partie de l'Equipage avec Don Diego d'Ibarra, Amiral Général de l'Armée navale d'Espagne, qui avoit eu dans ce Combat une jambe emportée au-dessus du genou, & Don Francisco Pereire Freire de la Cerda, le même que nous avons vû dans la précédente Bataille commander les Espagnols, & qui se trouvant sans emploi à l'arrivée d'Ibarra, auquel il avoit été obligé de céder le Com-

XXXVII.
Nouvelle
Bataille en
Sicile.

S s s

man-

(a) Le 16. de Novembre, 1683.

(b) Thomas Pots.

(c) Bernard Somer.

(d) Le 1. de Juin.

(e) C'est à dire, remuer un Vaisseau & le faire changer de place par le moyen du Cabestan.

(f) Le 2. de Juin, vers les dix heures au matin.

mandement, servoit encore sur son Bord en qualité de Volontaire. Les François, animez par ce succès, adressèrent le reste de leurs Brûlots, au nombre de six, aux Hollandois & aux Espagnols. Il n'y eut d'entre les Vaisseaux de Hollande que le *Steenberg*, monté de soixante-huit pièces de Canon & de trois cens soixante-&-cinq Hommes d'Equipage, que commandoit Middellandt, qui en fut abordé; mais ce Vaisseau en feu, se laissant dériver, alla en toucher deux autres aussi Hollandois, (a) qu'il fit sauter avec lui. Du côté des Espagnols, outre leur Amiral, il leur fut encore brûlé trois autres Vaisseaux (b) & deux Galères. (c) *La Concorde*, où repositoit le Corps du feu Amiral, courut un grand danger d'être consumé par les flammes; mais Kallenburg, qui gardoit ce Dépôt, se défendit avec tant de bravoure pendant plus d'une heure & demie qu'il fut sous le feu des Ennemis à la portée du mousquet, qu'il leur prêta toujours le côté jusqu'à ce qu'ils fissent retraite. Le Vice-Amiral de Haan, qui étoit sur le Pont de corde proche du grand Mât, eut le derrière de la tête emportée d'un boulet de Canon une demie heure avant la fin du Combat. Middellandt, qui relevoit de maladie, voyant son Vaisseau (d) en feu, fut du sabord de sa Chambre à la Mer, & se noya. Si les François avoient eu un plus grand nombre de Brûlots, ils auroient pu faire sauter encore quatre des plus considérables Vaisseaux Hollandois, qui, dans le desordre où ils tombèrent tous, avoient été poussez contre le Rivage, & mis presque hors d'état de défense. Tous les autres Hollandois, animez d'un noble desespoir, & résolus de vendre chèrement leur vie, se battirent si courageusement, que les François ne voyant aucun jour d'obtenir un plus grand avantage, & contents de celui qu'ils avoient remporté, mirent vers les quatre heures au soir à l'autre bord, les abandonnèrent, & allèrent mouiller l'ancre vers le Rivage qui est à l'Est de la Baye. Les Alliez perdirent sept gros Vaisseaux de Guerre & deux Galères que les Brûlots des François firent sauter. La Frégate *Edam* fut presque toute enfoncée par les éclats du *Steenberg* qui tombèrent dessus, & ce ne fut qu'avec autant de peine que de bonheur, qu'après en avoir ôté le Canon on la remit à flot. Les Mats, les Vergues, les Manœuvres des Vaisseaux Hollandois furent extrêmement endommagés, & on perdit quantité de Gens. Les François se vantèrent cette fois à bon droit de la Victoire, & la Relation qu'ils publièrent ne pêche que sur le nombre des Vaisseaux embrasés qu'elle fait plus grand qu'il n'étoit effectivement. (e) Comme elle est assez juste dans le reste, nous la donnerons ici.

XXXVIII
Raport
que Mrs.
de Langeron & de
Chaumont
en font à
Sa Majesté
Très-
Chrétienne.

XXXVIII. „ L'Armée ayant passé le Fare, & doublé les Caps de Melazzo, Orlando, Césaledi & Zafrano, arriva le dernier jour de May, à la vûe de Palerme, „ & le lendemain, les Ennemis parurent hors du Mole. Le Duc de Vivonne voulant être exactement informé de leur état, détacha le Sieur Gabaret, le Chevalier de Tourville, le Marquis de Langeron, & le Chevalier de Chaumont, qui „ s'embarquèrent, par son ordre, sur une Félouque, soutenue de Galères, pour „ en voir de près la disposition. Ils s'en approchèrent à la demi-portée du Canon, „ & étant de retour, ils rapportèrent que les Flottes d'Espagne & de Hollande, „ composées de vingt-sept Vaisseaux, de dix-neuf Galères dans les intervalles, & de „ quatre Brûlots étoient sur une Ligne, ayant le Mole à leur Gauche, le Fort de „ Castelmare derrière le milieu de leur Ligne, & une grosse Tour, avec les Bastions de la Ville à leur Droite. Le Conseil de Guerre asssemblé à Bord de l'Amiral, résolut de faire attaquer l'Avant-Garde des Ennemis par neuf Vaisseaux, sept „ Galères, & cinq Brûlots, tandis que le reste de notre Armée s'attacheroit à leur „ Corps de Bataille, & à leur Arrière-Garde. Le Marquis de Preüllli, choisi pour „ commander le Détachement, sortit de la Ligue, le deuxième de ce mois, avec „ les Marquis d'Anfreville & de Langeron, les Chevaliers de Hailly, de Lery, „ de la Motte, de Coetlogon, les Sieurs de Beaulieu & de Châteauneuf, avec „ cinq Brûlots, & sept Galères, commandées par le Chevalier de Bétomas, dont „ les Capitaines étoient les Chevaliers de Breteüil, de Jansson, de Fourville, le „ Com-

(a) L'un *la Liberté*, Capitaine Adam de Brederode, portant 50. pièces de Canon, & ayant alors 240. Hommes d'Equipage. L'autre le *Leide*, Capitaine Jean van Abkoude, de 36. pièces de Canon & de 140. Hommes.

(b) Sçavoir le *S. Antoine de Naples*, de 54. pièces de Canon, dont il y en avoit 26. de Fonte, & de 450. Hommes; le *S. Salvador de Flandre*, de 40. Canons, la moitié de fer, & de 350. Hommes, & le *S. Phi-*

lippe, de 50. Canons & de 250. Hommes.

(c) L'une du Vice-Amiral d'Espagne, & l'autre nommée *S. Joseph de Naples*, portant chacune 8. pièces de Canon de Fonte & 470. Hommes.

(d) Le *Steenberg*.

(e) elle fait monter la perte des Alliez à 12. gros Vaisseaux de Guerre, 4. Brûlots & 6. Galères, au lieu qu'il n'y eut que 7. Vaisseaux & 2. Galères de brûlez.

„ Commandeur de Mandé, les Sieurs de Mauboussquet & Despannet. Ce Dé-
 „ tachment prit d'abord la tête de notre Armée; & favorisé d'un Vent de Nord- 1676.
 „ Est, s'approcha des premiers Vaisseaux Hollandois & Espagnols, à la longueur
 „ d'un Cable, mouilla dans le même Lieu où ils avoient jetté leurs Ancres, le pré-
 „ para à commencer le Combat, & à se mettre en état de couvrir les Brûlots; sans
 „ tirer un coup de Canon. Les Ennemis firent pendant tout ce tems un grand feu;
 „ mais ne pouvant ensuite soutenir le nôtre, craignant les Brûlots, étonnez de l'au-
 „ dace des Assaillans, *se confiant vainement aux Forts & aux Bastions de Palerme,*
 „ ils coupèrent enfin leurs Cables, & quelques-uns cherchèrent leur salut, en al-
 „ lant échotier aux Terres les plus voisines. Dans ce desordre, trois des Brûlots
 „ du Détachement abordèrent trois Vaisseaux, qu'ils brûlèrent. Dans le même
 „ tems notre Armée étant tombée sur l'Arrière-Garde & sur le Corps de Bataille
 „ des Ennemis, où étoient les Amiraux d'Espagne & de Hollande, le feu fut fort
 „ grand de part & d'autre, & le Combat quelque tems opiniâtre; mais le Duc de
 „ Vivonne, profitant de l'avantage du Vent, de la confusion & de la terreur des En-
 „ nemis, les pressa de telle sorte, qu'il les mit en grand desordre. Cependant deux
 „ Brûlots s'attachèrent à l'Amiral d'Espagne. Le Capitaine Honnorat, l'abordant
 „ par son travers, y mit le feu, & le Capitaine Touccas l'accrocha un moment
 „ après par sa Poupe, & assûra l'embarquement du Vaisseau. Le Vice-Amiral d'Es-
 „ pagne, & le Contre-Amiral de Hollande coupèrent aussi-tôt leurs cables &
 „ tout ce qui restoit des deux Flottes suivit leur exemple. Une partie échoua sous
 „ Palerme, & l'autre entra dans le Port, tandis que ceux qui commandoient leurs
 „ quatre Brûlots y mirent le feu; de peur d'être pris. Sept de leurs Vaisseaux échouez
 „ l'un sur l'autre furent en peu de tems consumez par l'incendie qu'y portèrent qua-
 „ tre autres de nos Brûlots, la violence du Vent y ayant beaucoup contribué.

„ L'embarquement de l'Amiral, du Vice-Amiral d'Espagne, du Contre-Amiral
 „ de Hollande, de neuf autres grands Vaisseaux de Guerre, de quatre Brûlots;
 „ & les efforts d'un nombre infini de quintaux de poudre, qui pouffoient en l'air
 „ des pièces de fer, des Canons, des parties entières de Navires, abîmèrent, où
 „ brûlèrent la *Réale, la Patrone de Naples,* & quatre autres Galères, tuèrent,
 „ estropièrent un grand nombre de gens, ravagèrent ce qui étoit dans le
 „ Port, ruinèrent plusieurs Edifices dans Palerme, & firent, aux environs, des
 „ spectacles de confusion, de péril, d'effroi. Les Esclaves que les Ennemis
 „ avoient déchaînez pour éteindre le feu & réparer les dommages, se sauvèrent à
 „ bord des Vaisseaux François, & nos Galères en reçurent un grand nombre, qui
 „ s'étoient jettés le long du rivage, auxquels on donna la Liberté. Les Ennemis
 „ ont perdu, dans cette Action, *douze de leurs meilleurs Vaisseaux de Guerre, six*
 „ *Galères, sept cens pièces de Canon, & cinq mille Hommes.* De notre côté,
 „ les Chevaliers de Valbelle, & de Saint Syphorien ont été bleffez, & les Sieurs
 „ de Gonvalin & Neufville, Enseignes, tuez.

XXXIX. Le Peuple de Palerme ne douta presque point que les François n'euf-
 sent des intelligences secrètes dans leur Ville, & qu'ils ne contassent sur elles, lors-
 qu'ils formèrent une Entreprise aussi hardie que celle de venir attaquer deux Flottes
 dans un si bon Port. La conduite qu'on tint dans la Ville fortifia ces soupçons.
 On ne tira pas un seul coup de Canon des Forts, au lieu que si on avoit fait feu sur
 les François, comme on devoit, on les auroit obligez de se retirer. Mais, com-
 me dit leur propre Rélation, les Alliez *se confièrent vainement aux Forts &*
aux Bastions de Palerme. L'Archévêque, soupçonné de cette trahison, prit
 heureusement pour lui le parti de la retraite avant qu'on s'atroupât devant son
 Palais. Le Peuple ne l'ayant point trouvé, tira de la prison deux Messinois ré-
 belles auxquels il coupa la tête, qu'il mit sur des picques, & qu'il porta en
 triomphe dans les ruës; & ayant rencontré sur le Marché un François, on
 lui coupa aussi la tête. Le Prince de Valdina, Messinois, augmentant par sa fuite
 les soupçons qu'on avoit formez contre lui, son Palais fut pillé, & ses Meubles
 très-riches partages entre les Espagnols & les Hollandois, dont les Vaisseaux
 avoient été brûlez. Les François, au lieu de profiter de leur Victoire, & d'entre-
 prendre quelque chose de considérable, s'amusèrent à prendre quelques Bâtimens
 venant de Naples, & à faire des Descentes dans la Calabre, où tous leurs Exploits
 se bornèrent à enlever des Bestiaux, & à favoriser les Bandits qui pilloient le Plat
 Pays. Honteux de faire si peu de chose après un si grand avantage, ils attaquèrent un
 petit Château auprès d'Agouste, nommé la Boucca, & le prirent; mais ils furent re-

XXXIX.
Mitreries
à Palerme
en faveur
des Hol-
landois.

1676. pouffez à la Scaletta entre Melazzo & Messine. Les Villes de Sicile qui tenoient encore pour les Espagnols chassèrent tous les Messinois qui y demeuroient, parce qu'on avoit découvert que ceux qui étoient à Taurmina avoient formé une Conspiration pour remettre cette Ville entre les mains des François. En revanche, peu s'en fallut qu'un Sergent Major François, amoureux d'une Fille de la Maison de Borgia, ne rendit Messine aux Espagnols, à la prière de sa Maîtresse; mais ayant été découvert, il fut tiré à quatre Galères.

XL. Réolution prise après la Défaite. XL. Après la Défaite, Kallenburg arbora le Pavillon Amiral. Ensuite le Conseil de Guerre s'étant assemblé, on jugea que l'Armée affoiblie par tant de Combats, & hors d'état de pouvoir réparer ses pertes, ne pouvoit plus tenir la Mer, ni rendre aucun service en Sicile. On résolut en même tems d'envoyer Westhovius, Ministre de feu Ruyter, par une Félouque à Naples, de là en poste à Rome, & ensuite par l'Italie, le Tirol & l'Allemagne en Hollande, pour informer Leurs-Hautes Puissances du brûlement de leurs Vaisseaux dans le Port de Palerme, & de l'état de leur Flotte. Mais cette première perte ne fut pas la seule que l'Armée souffrit. A peine un malheur eut-il cessé qu'il fut suivi d'un autre. Les Ennemis n'eurent pas plutôt abandonné la Flotte qu'une Maladie mortelle & contagieuse (a) vint prendre leur place, & emporta un grand nombre d'Officiers & de Matelots. Ainsi elle diminuoit tous les jours & s'affoiblissoit non-seulement par le nombre des Morts, mais encore par la multitude de Malades, qui étoient tout à fait hors d'état de servir. Les François ne firent néanmoins aucune Entreprise contre elle, quoi qu'après le dernier Combat elle demeurât encore près de deux mois dans la Baye de Palerme, dont elle ne partit que le sixième d'Août, pour se rendre à Naples, où elle n'arriva que le vingtième. Cependant Westhovius, étant arrivé en Hollande, (b) rendit à Leurs Hautes Puissances les Lettres du Capitaine Kallenburg, & les informa du triste état où il avoit laissé les choses, en partant. On tint plusieurs Conseils sur les moyens de maintenir l'Armée & de la renforcer, dont le résultat fut que le Contre-Amiral Allemonde prendroit la poste pour se rendre par Terre à Naples, & y prendre le Commandement. Dès le moment qu'il y fut arrivé, (c) il donna ordre à tous les Capitaines de se pourvoir promptement de tout ce dont ils avoient besoin, pour mettre au plutôt à la Mer, & aller au-devant de l'Escadre de renfort qui devoit venir de Hollande. Mais deux mois après, étant dans la Baye de Cadix, où il s'étoit avancé, il y reçut l'ordre de ramener la Flotte dans ses Ports. On mit à la Voile le dix-huitième de Novembre, & le Contre-Amiral Allemonde, qui montoit la *Concorde*, ou étoit le Corps de Ruyter, vint mouiller l'ancre sur la Côte de Hollande le dixième de Décembre, où entre le douze & le treizième la tourmente lui fit perdre deux ancras. Il ne laissa pas néanmoins de tenir encore la Mer jusqu'au quinzième, que le Comte de Styrum & le Capitaine Schey, qui étoient déjà depuis trois jours au Texel, vinrent lui dire qu'il étoit impossible, à cause des fortes glaces & de leur épaisseur, de traverser les Passes & d'entrer dans les Ports. Ainsi on fut obligé de passer vers la Côte d'Angleterre, de s'avancer à la Baye de S. Hélène, & de gagner la Rade de Portsmouth, où l'on demeura jusqu'au dégel. Enfin on mit à la Voile le vingt-quatrième de Janvier 1677. & à cause des Vents forcez & de la brume, on ne put arriver à Hellevoetsluis avant le trentième du même mois.

Les François, délivrez de l'Ennemi le plus redoutable qu'ils eussent en Sicile, & renforcez de Troupes & de Vaisseaux, qui leur étoient venus de Toulon & de Marseille, résolurent d'aller assiéger Siracuse; mais ayant appris que les Espagnols y avoient jetté du secours, ils se contentèrent de s'assurer de quelques Châteaux, & de piller le Pays de Calentino. Le Marquis de Castel-Rodrigo, qui étoit devenu Viceroy en place du Marquis de Villa Franca, s'avança promptement à Catanea, afin d'arrêter les progrès des Ennemis, qui bien loin de s'étonner de son approche, bloquèrent Melazzo & Reggio par leurs Vaisseaux, pendant que M. de Vivonne faisoit attaquer Taurmina. Le Comte de Prato, qui y commandoit, se défendit si mal, qu'on l'accusa de Trahison. Il y eut seulement quelques Soldats, qui se retirèrent dans le Château, résolus de le défendre vigoureusement. Le Prince de Cincinelli, voulant seconder leur courage, tâcha d'y conduire du secours; mais il fut défait & pris prisonnier. On battit si fortement le Château, qu'il se rendit peu de jours après à discrétion. M. de Vivonne, après s'être emparé de S. Alexis, du Château de la Croix, avoir forcé

Sa-

(a) Le flux de Sang.

(b) Le 27. de Juin.

(c) Le 4. de Septembre.

Savoca & Ficumedenisi de se rendre, alla assiéger la Scaletta, dont ces Postes lui ouvrirent le passage. On y avoit découvert peu de tems auparavant une Trahison tramée par l'Auditeur du Lieu & par son Frère, dont l'un fut pendu, & l'autre évita l'infamie de ce Suplice, en se précipitant du haut d'une Tour dans la Mer. M. de Vivonne, qui n'avoit point de Canon avec lui, en tira deux pièces des Galères qu'on mit d'abord en batterie sur une Hauteur. Il donna ensuite ordre à quatre Vaisseaux de se poster devant la Place, & de faire feu de toute leur Artillerie. Ils firent des décharges si terribles, que les Espagnols furent obligés d'abandonner les Maisons qui étoient du côté de la Mer. La Garnison se défendit avec beaucoup de bravoure, fit de vigoureuses Sorties, repoussa le Régiment de Picardie devant le Cloître de S. François de Paul; mais, trop foible pour soutenir l'Assaut général qu'on étoit prêt de lui donner, elle fut obligée de capituler. Cette Place fit tomber S. Placide, qui se rendit le lendemain, après quoi les François prirent le chemin de Messine, pour aller faire tête au Marquis de Castel-Rodrigo, qui avoit assemblé un Corps considérable de Cavalerie. Ce fut à cela qu'aboutirent tous les efforts du Maréchal Duc de Vivonne, qui secondé du crédit de Madame de Montespan, sa Sœur, obtint la permission de tirer de l'Armée de Catalogne toutes les Troupes dont il auroit besoin, dans l'espérance qu'il donnoit de soumettre entièrement toute la Sicile, si on lui fournissoit assez de monde. On mit par cette conduite le Duc de Navailles hors d'état de rien faire. Il ne put prendre que Figuera, & on ne gagna pas assez en Sicile pour se dédommager des avantages qu'on auroit pu remporter en Catalogne, & des frais de l'Expédition.

XLI. La République ne faisoit pas mieux ses Affaires dans les Pays-Bas qu'en Sicile. Elle armoit & combattoit par tout pour les Espagnols. Ceux-ci assem-
bloient des Armées, se mettoient en Campagne, & laissoient prendre leurs Places sous leurs yeux, au lieu de combattre pour leur défense. Le Prince d'Orange, découragé par une manœuvre qui rendoit ses bonnes intentions inutiles, crut ne pouvoir rendre un plus grand service aux Etats, qu'en assiégeant Mastricht, qui seroit comme de Citadelle à l'Evêché de Liège, aux Duchez de Limbourg, de Clèves & de Juliers, à l'Archévêché de Cologne, à une partie du Brabant & du Haut Quartier de Gueldre, qui étoit la seule Place que le Roi de France eût conservée de toutes celles qu'il avoit conquises sur la République, & qui pouvoit lui servir de Clef pour entrer dans les Provinces-Unies, quand il lui plairoit.

Le Rhingrave Charles, élevé dans cette Ville, dont son Père avoit été Gouverneur, & espérant d'en obtenir le Gouvernement, s'il contribuoit à la reprendre, fut un de ceux qui conseilla le plus au Prince cette Entreprise. Son Altesse & le Rhingrave étoient persuadés qu'il ne falloit que de la bravoure, pour réussir. Ils en avoient l'un & l'autre autant que d'ambition; & comme ils ne sçavoient ce que c'étoit que de ménager leur propre vie, ils sacrifioient sans peine celle des Soldats à la passion d'acquérir de la gloire. Le Comte de Calvo, Officier de Cavalerie, Catalan de naissance, habile Partisan, brave & expérimenté Capitaine, fut envoyé pour commander dans la Place en l'absence du Maréchal d'Estrades, qui avoit eu ordre de se rendre à Nimègue, en qualité de Plénipotentiaire pour la Paix, à la place du Duc de Vitri, qu'une maladie qui passoit pour incurable, obligeoit de rester à Paris. Calvo fit amener dans la Ville tous les fourages qu'il put tirer des environs, & fit le dégât à l'entour, ce qui obligea le Prince à hâter l'exécution de son dessein. Son Altesse, après avoir toujours cottoyé l'Armée du Roi de France, ne le vit pas plutôt éloigné qu'elle fit un Détachement considérable pour aller du côté de la Meuse; & de peur que la Ville de Mastricht ne crût que cela la regardoit, on prépara entre Namur & Huy quantité de Bateaux avec des pièces de bois, comme si l'on eût voulu construire un Pont. Calvo, qui avoit toujours des Partis en Campagne, ayant avis de ces préparatifs, s'imagina que les Alliez en vouloient à Limbourg, & y jeta trois cens Hommes de sa Garnison; mais le Prince d'Orange, partant de son Camp avec une Escorte de Cavalerie, se rendit aux environs de Tongres, où son Détachement étoit déjà arrivé le même jour. Un autre Détachement de son Armée vint du côté de Ruremonde sous la conduite du Rhingrave, & campa à Stokem, tellement que la Ville de Mastricht se trouva investie de tous côtés, à la réserve de celui de Fauquemont, où les Troupes de Brunswick-Osnabrug & de Munster arrivèrent le même jour. Calvo s'aperçut alors, mais trop tard, qu'il avoit pris le change, & que les Bateaux qu'il avoit cru devoir servir à la construction d'un Pont au-dessus de Huy, n'étoient que pour y embarquer du

Canon à Namur avec des Provisions pour le Siège. Il eut le chagrin de les voir descendre sur la Meuse, & de se convaincre par ses propres yeux de la faute qu'il avoit faite de se dégarnir de trois cens Hommes. Le Duc de Villa-Hermosa avec les Espagnols, & le Comte de Waldek avec le reste des forces Hollandoises, se campèrent à Hautain-le-Mont & à Genap, pour observer les mouvemens des François.

Il étoit arrivé un grand changement dans le Commandement de leurs Armées. Le Maréchal de Créqui avoit été détaché de l'Armée après la prise de Bouchain, pour aller s'opposer aux Troupes de Zell & de Munster. M. d'Humières, après le départ du Roi, s'étoit retiré dans son Gouvernement, parce qu'il ne vouloit pas obéir à M. de Schomberg, auquel Sa Majesté avoit laissé le Commandement de ses Troupes. Ce Général campoit à Quievrain, lorsque Maastricht fut assiégé dans les formes. Cette Place étoit la plus forte qu'eussent les Hollandois au tems de sa prise par les François, qui depuis trois ans qu'ils en étoient les Maîtres, n'avoient rien épargné pour y ajouter toutes les Fortifications qui leur avoient paru nécessaires. La Garnison étoit composée de sept mille Hommes, (a) outre les Grenadiers & ceux qui servoient à l'Artillerie, & rien n'y manquoit pour soutenir un long Siège. M. de Schomberg, contant sur la force de la Place, & sur la Valeur de Calvo, crut qu'on pouvoit laisser amortir l'ardeur des Assiégeans, & même prendre une Place avant que de marcher au secours des Assiégez. Il prit des mesures si justes & si assurées, qu'il osa marquer le jour dans lequel il feroit lever le Siège. Les François, après avoir pris la résolution d'assiéger une Place pendant que les Alliez seroient devant Maastricht, mirent en délibération, s'ils assiégeroient Aire, Ypres, S. Omer, ou Cambrai. Ils préférèrent la première, parce que la prise en seroit plus facile, & qu'étant détachée des Villes Espagnoles, le Gouverneur des Pays-Bas seroit obligé de prendre un grand détour, s'il vouloit s'en approcher. M. de Louvois se rendit à l'Armée après avoir fait préparer l'Artillerie à l'Isle, & avoir engagé M. d'Humières à faire ce Siège, avec un Corps de quinze mille Hommes, indépendant de M. de Schomberg.

XLII.
Siège &
prise d'Ai-
re par les
François.

XLII. Aire est sur la Lis dans l'Artois, à trois lieuës de S. Omer, avec laquelle elle a communication par un Canal. Elle est entourée de Marais, & munie de Fossees, de Bastions, de Demi-Lunes, de Redoutes, d'Ouvrages à Corne, & d'une Contrescarpe. La Garnison étoit de neuf cens Hommes, & trois cens autres trouvèrent moyen d'y entrer pendant le Siège, en égorgant la Sentinelle. Le Maréchal d'Humières investit la Place le vingt-&-unième de Juillet, & fit ouvrir la Tranchée le vingt-quatrième devant le Fort de S. François, le seul endroit par où l'on pouvoit attaquer la Ville. Les Assiégeans dressèrent promptement leurs Batteries, battirent en brèche; & comme ils alloient donner l'Assaut, ils trouvèrent le Poste abandonné. Le Commandant, qui n'avoit que quarante Hommes, s'étoit retiré (b) avec ses Gens & quatre pièces de Canon dans les Dehors de la Ville, après avoir laissé, en quittant le Fort, une mèche allumée pour mettre le feu à trois milliers de poudre, & faire sauter ceux qui y entjeroient. Mais la mèche fut découverte, & on se servit avantageusement de la poudre contre la Ville, qu'on attraqua vivement par le Fort. Les nuits du vingt-six au vingt-sept & du vingt-sept au vingt-huit, la Tranchée fut ouverte & continuée devant la Place. Les Assiégeans avancèrent en peu de tems leurs approches jusqu'à cinquante pas de la Contrescarpe, qui fut emportée l'épée à la main, ruinèrent un Bastion, rendirent inutile le Canon qui y étoit, s'emparèrent non-seulement de ce Bastion, mais de tous les Dehors qui étoient de ce côté-là, & jettèrent ensuite une si grande quantité de Grenades & de Bombes dans la Ville, que le feu s'étant mis à plusieurs Maisons, les Bourgeois capitulèrent eux-mêmes, à l'insçu du Gouverneur, (c) qui avoit été blessé, & de la Garnison, qui étoit encore de mille Hommes. Ils obtinrent une Capitulation d'autant plus honorable qu'on venoit d'apprendre que le Duc de Villa-Hermosa marchoit au secours. Les Articles furent arrêtez le trente-&-unième, & les Bourgeois obligèrent le Gouverneur de les signer. La présence de M. de Louvois, qui avoit donné de bons ordres pour que rien ne manquât aux Assiégeans, l'habileté de M. de Vauban, qui commandoit toutes les Attaques, l'incendie allumé par les Bombes dans plusieurs endroits

(a) Sçavoir 4500. Fantassins, 2000. Chevaux, & 500. Dragons.

(b) La nuit du 25. au 26.

(c) Le Marquis de Wagnies.

droits de la Ville, le Maréchal de Schomberg qui s'avança jusqu'au Pont de Pierre pour faire tête au Duc de Villa-Hermosa qui marchoit au secours, la vigilance infatigable du Maréchal d'Humières, qui se faisoit un point d'honneur d'emporter promptement cette Place, & qui sacrifioit beaucoup de monde pour parvenir à ce but, toutes ces choses contribuèrent ensemble à la prise d'Aire en six jours de Tranchée ouverte. (a) La perte de cette Place fut suivie peu de jours après de celle du Château de Linck, dont le Maréchal d'Humières se rendit encore maître. (b)

1676.

XLIII. Cependant le Prince d'Orange, qui s'étoit rendu devant Mastricht le septième de Juillet, fit travailler aux Lignes de circonvallation avec une diligence extraordinaire, & prit son Quartier à Smeermaes du côté de Ruremonde, afin d'être plus proche de l'attaque qu'il vouloit faire à la Porte de Bois-le-Duc, l'endroit le plus fort de la Place. M. de Louvigni se posta sur la Montagne de S. Pierre, & les Troupes de Brunswick-Osnabrug, de Munster, de Brandebourg & de Neubourg étoient au-delà de la Meuse, vis-à-vis de la petite Ville de Wyck. Ainsi Mastricht se trouva assiégé dans les formes par une Armée de vingt-cinq mille Hommes. Le Prince avoit dans son Armée trois Régimens Anglois, faisant un Corps de deux mille six cents Hommes, commandez par les Colonels Fenwick, Widrington, & Ashley, qui présentèrent une Requête à Son Altesse, pour la supplier de leur assigner un Quartier séparé, afin que s'ils faisoient leur devoir, ils en eussent tout l'honneur, & qu'au contraire, s'ils y manquoient, ils en eussent seuls toute la honte. Le Prince leur accorda ce qu'ils lui demandoient, les plaça près de ses Gardes du côté de la Porte de Bois-le-Duc, & les employa dans les Attaques les plus chaudes, où ils signalèrent toujours leur bravoure. Les premiers jours du Siège se passèrent en diverses Sorties qui produisirent des Combats particuliers, parce que le Canon des Assiégeans tarda à venir, & que la Tranchée ne fut ouverte que le dix-neuvième du mois. Le Rhingrave qui en avoit la conduite, animé par la promesse qu'on lui avoit faite de lui donner le Gouvernement de la Place, si elle étoit prise, n'oublia rien pour faire avancer les Travaux. Il les poussa si vivement dès la première nuit, qu'on se trouva le matin si proche du Bastion Dauphin, que plusieurs Personnes furent tuées à coups de Mousquet. Le Baron de Merode, Major du Régiment de Beaumont, qui en avoit fait l'Ouverture, fut emporté d'un coup de Canon. Le lendemain le Prince d'Orange, qui alloit tous les jours deux fois à la Tranchée, où il s'exposoit comme un simple Soldat, fut blessé d'une balle de Mousquet au bras au-dessus du coude. L'alarme que causa ce coup fut grande; mais Son Altesse tira de sang froid la balle, & rassura les Officiers, qui étoient auprès d'elle, en leur faisant voir que la blessure étoit fort légère, & que ce n'étoit qu'une petite contusion.

XLIII.
Mastricht
assiégé
dans les
formes.

Le premier dessein de Son Altesse étoit de faire son Attaque du côté de la Porte de Bois-le-Duc, & on avoit commencé pour cet effet un Travail, qui faisoit espérer un heureux succès; mais on le discontinua pour le conduire contre le Bastion Dauphin, dans lequel les Assiégez tirèrent un retranchement que le Prince tâcha d'interrompre, en faisant lever une Batterie, dont le feu continuel les incommoda beaucoup. Le Rhingrave, de son côté, s'étant aperçu que les Assiégez plantoient des Pallissades à un Ouvrage, où il en manquoit, fit un grand feu de dessus le Parapet de la Tranchée, mais voyant qu'ils ne laissoient pas de continuer leur Travail, il sortit à la tête des siens & les obligea de reculer. Calvo, à qui ce Travail étoit nécessaire pour sa défense, fit un nouveau Détachement, pour soutenir celui qui avoit été repoussé, & mit du Canon en Batterie de ce côté-là. Le Combat recommença; & le Canon faisant beaucoup de desordre parmi les Gens du Rhingrave, il fut obligé de se retirer, de sorte que l'on acheva de planter les Pallissades.

XLIV. Onze jours après l'ouverture des Tranchées, (c) les Batteries du Prince ayant fait brèche au Bastion Dauphin, Son Altesse résolut d'y faire donner un Assaut. Elle voulut accorder aux Anglois l'honneur de cette première Attaque, & se rendit pour cet effet à leur Quartier. Après quelques paroles obligeantes, elle leur dit qu'elle ne pouvoit qu'espérer un bon succès de l'Entreprise qu'ils alloient faire, étant persuadée qu'ils se comporteroient en braves Gens dans une occasion qu'ils avoient eux-mêmes recherchée avec empressement. Le signal ne fut pas plutôt donné qu'ils

XLIV.
Premier
Assaut.

mon-

(a) La Tranchée fut ouverte le 26. de Juillet, & la Place se rendit le 31. du même mois.

(b) Le 9. d'Août.

(c) Le 29. de Juillet.

1676. montèrent à la brèche avec une espèce de fureur, & se rendirent maîtres du Bastion, malgré la résistance de l'Ennemi qui ne put soutenir long-tems un choc si rude. Calvo, à qui il importoit beaucoup de reprendre cet Ouvrage, fit tirer avec tant de furie sur le Bastion, que la Muraille qui le couvroit du côté de la Ville fut bientôt renversée, de sorte que les Anglois se trouvèrent entièrement à découvert, & exposés non-seulement au Canon de la Ville; mais aussi à la Mousqueterie & aux Grenades des Assiégés, qui s'étoient retirez derrière un nouveau Retranchement qu'ils avoient fait. Cela ne fit point perdre courage aux Anglois, qui se maintinrent plus d'une heure dans un Poste où ils étoient à découvert de tous côtez. Enfin fatiguez du premier Combat, & ne pouvant vaincre des Gens frais, ils demandèrent qu'on les relevât par ceux de leur Nation qui n'avoient point combattu; mais le Prince leur ayant fait dire, que les Anglois s'étant assez signalez, il n'étoit pas juste de les exposer davantage, cette réponse les chagrina tellement, que les Grenadiers & les Gardes du Prince étant venus pour les relever, ils se retirèrent mécontents, & avec un peu de confusion. Le desordre augmenta par le feu qui prit par accident à une Batterie que les Assiégeans avoient près du Bastion. Le bruit terrible de cette Batterie fit croire que les Assiégés avoient fait joier une mine, & craindre qu'ils n'en fissent joier une seconde. Les François profitèrent de cette retraite, & s'étant jettés avec beaucoup d'impétuosité, premièrement sur les Gardes Hollandoises, & ensuite sur les Anglois qui se retiroient, ils en tuèrent plusieurs, & regagnèrent le Bastion.

XLV.
Second
Assaut.

XLV. Le lendemain au matin (a) la Garde de Son Altesse & quelques autres Régimens revinrent à la charge, & attaquèrent le Bastion une seconde fois; mais ils furent repoussés. La perte fut si grande des deux côtez qu'on fut obligé de faire une Suspension d'Armes de deux heures, afin d'enlever les Morts. A peine cette courte Trêve fut-elle expirée que les Hostilitez recommencèrent de part & d'autre avec la même violence. Les Assiégeans entreprirent de miner & de canonner le Bastion, ce qu'ils auroient exécuté avec succès, s'ils n'eussent été interrompus dans leurs Travaux par le grand feu de l'Artillerie ennemie, & ensuite par une Sortie, dans laquelle les Assiégés endommagèrent beaucoup les Mines.

XLVI.
Prise du
Bastion
Dauphin.

XLVI. Ces malheureux succès irritoient le Prince d'Orange, mais ils n'abattoient point son courage. Infatigable, il se faisoit voir le jour & la nuit à toutes les Attaques. Voyant qu'il faudroit plus de tems qu'il n'avoit cru d'abord, pour faire sauter ce Bastion, il résolut d'y faire donner encore une Attaque. Pour cet effet, il choisit une partie de ses Gardes, & un Corps d'Anglois qui devoient être soutenus par plusieurs autres Régimens. Le signal étant donné, ces Troupes s'avancèrent en bon ordre, & attaquèrent le Bastion avec une intrépidité merveilleuse. (b) Les François, continuellement secourus par des gens frais, se défendirent quelque tems avec beaucoup de Valeur. Mais quoiqu'ils eussent mis tout en usage pour rendre les approches difficiles, en se barricadant par tout avec des chaînes de fer; & que d'un autre côté le Canon & la Mousqueterie d'une Contrescarpe voisine leur fussent d'un grand secours, les Troupes du Prince surmontèrent enfin tous les Obstacles qui s'opposoient à l'exécution de leur Entreprise. Ils jettèrent une quantité de Grenades dans le Bastion, même de celles des Ennemis qu'ils leur renvoyoient; & soutenus par le Canon, les Bombes, & les Mousquetaires qui étoient dans les approches, ils écartèrent tout ce qui se présentoit devant eux. Le Capitaine Barnwel, crioit à ses Soldats, qu'ils se souvinssent qu'ils étoient *Anglois*, qu'ils avoient à faire à des *François*, qui ne leur avoient jamais fait tourner le dos. Animez par son exemple aussi bien que par ses paroles, ils se rendirent maîtres du Bastion. Le Combat, au lieu de finir là, devint plus rude; car on se battit alors de main à main. Enfin les François ne pouvant soutenir cette Attaque, commencèrent à plier. Sur quoi Barnwel se mit à crier à ses Gens, qui le suivoient: *achevez ce que vous avez si bien commencé*; & se jettant sur un Capitaine Suisse, il le tua, & fut lui-même un moment après percé de coups. Le Capitaine Sauvage, qui le secundoit, ayant pris sa place, acheva de se rendre maître du Bastion. Il alla, la Lanterne à la main, chercher les Mines & les découvrit; mais ne trouvant point la Porte de communication avec la Ville, il crut mal à propos qu'il n'y en avoit point, de sorte que se croyant en sûreté, il posa ses Sentinelles & ordonna qu'on enlevât les Corps

morts

(a) Le 30. de Juillet.

(b) La nuit du 4. d'Août.

morts hors du Bastion. Pendant que les Anglois étoient occupez à exécuter cet ordre, les François prirent leur tems pour faire le coup qu'ils avoient prémédité; & voyant les Sentinelles endormies, ou hors de leurs Postes; ils mirent le feu à une Mine, & entrèrent l'épée à la main dans le Bastion, en criant *tuë, tuë*. Non-seulement ceux qui avoient la Garde, mais plusieurs Volontaires qui avoient voulu les suivre sautèrent en l'air, dont les uns se tuèrent en retombant, & les autres se blessèrent dangereusement. Les Assiégez firent encore jouer une plus grande Mine qui mit tout en feu & en flamme, & engloutit quantité d'Officiers & de Soldats, dont quelques-uns demeurèrent à moitié enterrez. Les François, profitant de ce desordre, se jettèrent dans le Bastion, où ils se logèrent d'autant plus facilement que ce qui restoit d'Anglois, s'étoit retiré près de la Brèche. Ils pillèrent les Morts & les Mourans, & tuèrent ceux qui étoient à moitié enterrez, ils firent seulement grace à Sauvage & à quelques-autres qui parloient François. Le Rhingrave qui avoit la direction de cette Attaque, voyant ce qui se passoit, y envoya le Comte de Solms, & quelques Colonels qu'il suivit lui-même, pour avoir part à une Action si périlleuse, tandis que de son côté le Prince d'Orange agissoit dans les Tranchées, & sur les Batteries. Les François, ne pouvant résister long-tems à cette nouvelle Attaque, furent chassés du Bastion. Le Rhingrave, le Comte de Solms, M. d'Ouwerkerk, & tous les Officiers Hollandois firent des prodiges de valeur dans cette occasion, où il y eut plus de mille Hommes tant tuez que blessés.

XLVII. Les Troupes du Prince se retranchèrent sur le Bastion dont elles venoient de s'emparer, elles avancèrent ensuite leurs Approches vers la Contrescarpe voisine, & dressèrent des Batteries pour battre en brèche. Les Assiégez firent encore quelques Sorties, (a) & mirent le feu à une Mine, qui fit seulement périr des Sentinelles perdus. Les Anglois, par la négligence de celles qu'ils avoient posées, furent chassés de leurs Approches; mais, ayant reçu du secours, ils en chassèrent à leur tour les François, qui ne purent reprendre ce qu'ils venoient de perdre. Après la prise de ce Bastion, sur lequel on avoit fait couler des torrens de sang, il fallut attaquer la Contrescarpe, ensuite un Ouvrage à Corne, & puis le Ravelin, proche le Fossé de la Ville. Le Comte de Louvigni avoit avancé ses Approches de la Montagne de S. Pierre jusqu'au de là du Jar & du Bastion qui est de ce côté-là, contre lequel il fit dresser trois Batteries. (b) Mais les François, qui avoient arrêté le cours de cette Rivière, par le moyen d'une Digue qu'ils avoient faite, ayant lâché l'eau, ce Général fut obligé de la faire écouler, en faisant une Coupure dans la Digue. Ils firent après cela une Sortie sur son Quartier, dont ils ruinèrent le Logement le plus avancé, qui fut d'abord réparé. L'Évêque d'Osna-brug fut plus heureux. Ayant dressé une Ambuscade du côté de Wyck, où il campoit, il tâcha d'y attirer les Assiégez. Pour cet effet il mit quelques Troupes à la tête des Tranchées; & les François, qui croyoient que ces Approches se faisoient tout de bon, firent une Sortie de ce côté-là, qu'ils sembloient avoir abandonné, & tombèrent dans l'Ambuscade, qu'on leur avoit tendue. Alors ils furent attaqués par derrière & par devant, & chargés avec tant de furie, que de trois cens Fantassins & de cinquante Maîtres, il ne retourna pas trente Hommes dans la Ville.

XLVIII. La Garnison étant resserrée de tous côtés, le Prince d'Orange fit attaquer la Contrescarpe (c) par le Rhingrave, qui commandoit toutes les nuits, qui conduisoit les Attaques, & menoit les Soldats à la charge, excepté lorsque le Régiment des Gardes de Son Altesse étoit de Garde. Il attaqua à la Gauche avec sa Valeur ordinaire, & rencontra la même résistance qu'il avoit trouvée plus d'une fois. Mais le feu s'étant mis aux Poudres & aux Grenades des Assiégez, le desordre que cet accident causa parmi eux fut si grand, qu'il donna aux Assiégeans la liberté de se loger sur la Contrescarpe, & les Mines que les Ennemis firent jouer ne retardèrent le Logement que de quelques heures. On ne fut pas si heureux à la Droite; les Assiégez s'y défendirent avec beaucoup d'opiniâtreté; & les Attaquans n'ayant plus ni Poudre, ni Grenades, furent obligés de reculer, après une perte assez considérable. Ce mauvais succès ne rebuta point le Prince. Il commanda de nouvelles Troupes, qui, après une demie heure de résistance, emportèrent la Contrescarpe; & quatre ou cinq Sorties que les Assiégez firent consécutivement n'empêchèrent point les Hollandois de s'y loger.

T t t

XLIX.

(a) Le 6. & le 7. d'Août.

(b) La nuit du 5. au 6. d'Août.

(c) Le 11. d'Août.

XLIX. On s'approcha ensuite de l'Ouvrage à Corne, & du Ravelin qui couvroit
 1676. le Fossé de la Ville. On ne put faire ces Approches sans perdre beaucoup de mon-
 XLIX. de ; mais la perte qui toucha plus sensiblement Son Altesse, fut celle du Rhingra-
 Attaque de ve, qui fut mis hors d'état d'agir par un coup de Mousquet, qu'il reçut (a) au
 l'Ouvrage côté droit proche de l'épaule. Quoique la balle ne demeurât pas dans le Corps, le
 à Corne. coup ne laissa pas de causer une si grande inflammation, que la fièvre s'y étant jointe,
 il en mourut peu de tems après. (b) Le Prince, qui avoit beaucoup de confiance en ce Général, sur lequel il se déchargeoit d'une partie des soins d'un Siège si important, fut obligé de prendre garde lui-même à tout ce qui se passoit. Ce fut alors qu'on le vit nuit & jour dans les Approches, faisant quelquefois les fonctions de Soldat, & se contentant d'un morceau de pain comme le moindre de ses Gens. Mais ne pouvant suffire à tant de soins, ni se trouver par tout, il se fit soulager par M. de Louvigai, auquel il donna le Poste du Rhingrave. Cependant les Troupes, animées par l'exemple de Son Altesse, s'avancèrent jusqu'au Fossé de l'Ouvrage à Corne, & y auroient fait un Logement, si une Mine que les Assiégés firent sauter ne les en avoir empêché. On pressoit les Assiégés avec toute la vigueur imaginable, & on avoit lieu d'espérer un bon succès de ce Siège, lorsqu'on apprit que le Maréchal de Schomberg venoit au secours de la Ville. Cette nouvelle obligea le Prince de se rendre à Tongres pour conférer avec le Comte de Waldeck, qui s'y étoit posté, afin d'observer les mouvemens de l'Ennemi. Le résultat de cette Conférence, à laquelle assista l'Evêque d'Osnabrug, fut qu'on tâcheroit de se rendre maître de l'Ouvrage à Corne, qu'on avoit déjà attaqué une fois sans succès. Son Altesse, revenu dans son Camp, disposa toutes choses pour cette Attaque, qui fut différée jusqu'au vingt-sixième, parce que les Assiégés en avoient eu avis & qu'ils se tenoient trop sur leurs gardes. On ne tira pas de ce délai l'avantage qu'on s'en étoit promis, qui étoit de surprendre les Ennemis; ils se défendirent avec tant de vigueur, que cette seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la première. Le Prince, qui se trouvoit par tout, pour animer les Soldats par ses discours, & par son exemple, voyant l'impossibilité de se rendre maître d'un Ouvrage si bien défendu, leur ordonna de se retirer pour éviter une plus grande perte.

L.
 Levée du
 Siège.

L. Telle étoit la situation des Affaires, lorsque le Duc de Villa Hermosa & le Comte de Waldeck s'approchèrent de Mastricht avec leurs Troupes, & apprirent à Son Altesse que le Maréchal de Schomberg étoit arrivé près de Tongres. Le Prince assembla aussi-tôt le Conseil de Guerre, & après avoir exposé à ceux qui le composoient ce qu'il avoit fait pour réduire la Place, il leur dit ; „ que l'Armée étant „ considérablement diminuée par les Assauts continuels qu'on avoit donné, il ne „ voyoit point d'apparence de pouvoir continuer le Siège, & de faire tête en même tems à M. de Schomberg, qui s'approchoit avec l'élite des Troupes de France : Que quelque chagrin qu'il eût d'abandonner une Entreprise, sur le succès de laquelle il avoit conté, il aimoit néanmoins mieux le faire, s'ils le jugeoient „ à propos, que de risquer une Bataille, dont les suites pouroient être funestes à la „ République. „

Ce discours fut unanimement approuvé. On trouva l'Armée trop foible pour aller au devant des Ennemis, on ne la trouva pas même assez nombreuse pour fermer tous les passages par où ils pouvoient jeter du secours dans la Ville. D'ailleurs la Cavalerie ne pouvoit subsister dans les Tranchées, faute de fourage, & le Maréchal de Créqui avoit coupé chemin aux Troupes de Zell & de Munster qui devoient se joindre à celles de l'Etat. Ces raisons parurent si fortes qu'on résolut par unanimité de suffrages de lever le Siège; & M. de Weede Dykvelt, que les Etats avoient député à l'Armée pour aider le Prince de ses Conseils, écrivit à Leurs Hautes Puissances la Lettre suivante, pour leur en donner Avis.

„ HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, l'Attaque de l'Ouvrage à Corne „ ne s'est pas faite le vingt-cinq de ce mois, comme j'avois eu l'honneur de la marquer à Vos Hautes Puissances. Quelques incidens ont obligé de la remettre au „ lendemain ; mais par malheur elle n'a pas eu le succès qu'on en espéroit. Les „ Ennemis s'étant avancés avec une grande Armée jusqu'auprès de Tongres, tous „ les Généraux ont unanimement jugé qu'il étoit impossible de les empêcher de „ faire entrer du secours dans la Ville du côté de Wyck, & que le plus sûr parti „ qu'on

(a) La nuit du 14. au 15. d'Août.

(b) Le 4 de Septembre.

„ qu'on pût prendre étoit celui de retirer les Troupes que nous avons de ce côté-là,
 „ & de les joindre aux autres qui étoient hors de nos Lignes proche de Loenaken,
 „ ce qui s'exécuta la nuit suivante. Nous sommes restez dans nos Lignes jusqu'au-
 „ jourd'hui , & avant que de les quitter nous avons embarqué notre Canon , nos
 „ Munitions , nos Malades & nos Blessés dans des Bateaux , que nous avons en-
 „ voyez le long de la Meuse, qui est présentement fort basse. Après quoi nous
 „ nous sommes mis en marche à la vûe des François , sans en venir aux mains avec
 „ eux. Il n'y a eu que quelques légères Escarmouches au passage d'un Défilé , où
 „ l'Ennemi a toujours été repoussé. Il auroit été à souhaiter qu'il eût plû à Dieu
 „ d'accorder un plus heureux succès au zèle , à la vigilance , au travail infatigable,
 „ à la grande application , & aux soins particuliers de Son Altesse , qui s'est expo-
 „ sée pendant tout le Siège aux dangers les plus éminens. Mais comme ce n'a pas
 „ été sa volonté , je le prierai de bénir les Armes de cet Etat en d'autres occasions,
 „ & de garder nos Provinces & les Personnes de Vos Hautes Puissances de tout
 „ malheur. Surquoi , &c. Fait au grand Quartier proche de Diepembeek, le 29.
 „ d'Août, 1676.

1676.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS; &c.

Signé ,

EVERARD VAN WEEDE. (a)

LI. La levée du Siège de Mastricht causa une joye d'autant plus grande en France, qu'on y étoit d'opinion , que *si les Hollandois avoient pris cette Place, ils seroient devenus insupportables, & ne se seroient plus souciez de Paix, si ce n'est pour y faire recouvrer aux Espagnols ce qu'ils auroient perdu dans la Guerre.*

LI.
Raisons de
la levée du
Siège.

(b) Il est aisé de découvrir les raisons qui obligèrent le Prince à lever ce Siège, après de si longs & de si puissans efforts. L'eau manqua dans la Meuse, & retarda l'arrivée du Canon, ce qui fit perdre un tems précieux, puisque deux jours auroient peut-être suffi pour prendre la Place. L'Evêque de Munster & d'autres Alliez avoient promis des Troupes qui ne vinrent point. Celles qui campoient du côté de Wyck faisoient la garde avec tant de négligence, parce qu'on ne les attaquoit pas, qu'il entroit souvent du secours dans la Ville par cet endroit, & qu'il en sortoit des Espions. Les Catholiques, qui composoient la plus grande partie de la Bourgeoisie, & qui avoient beaucoup contribué à la prise de la Ville, lorsque les François l'assiégèrent, firent des efforts extraordinaires, pour ne pas retomber sous la Domination des Hollandois, qu'ils n'aimoient point, à cause de leur Religion, quoi que les Etats n'eussent jamais donné la moindre atteinte au libre exercice de la Romaine. Les deux Armées qui devoient couvrir le Siège, & s'opposer au secours, ne firent aucune Démarche pour l'empêcher; & l'Armée du Prince, diminuée presque de la moitié par les fréquens Assauts qu'elle avoit donnez, par les Sorties, les Fougades, les Mines des Assiégés, qu'elle avoit essuyées, se trouva trop foible pour faire tête à celle de France.

LII. Le Prince d'Orange fit une Retraite qui fut admirée de M. de Schomberg même. (c) Son Altesse, après avoir fait embarquer le Canon, les Munitions, les Malades & les Blessés, pour les envoyer à Ruremonde, rangea son Armée en Bataille à Loenaken. Mais manquant de Vivres dans ce Poste, & voyant que les Ennemis se contentoient d'avoir secouru Mastricht, il décampa pour aller du côté de St. Tron. Le Maréchal de Schomberg, profitant de ce mouvement, envoya divers Partis qui se saisirent de quelques Bateaux qui ne pouvoient descendre, parce que la Rivière étoit fort basse. On perdit plusieurs pièces de Canon, & une grande quantité d'Armes & de Munitions. Ce fut l'unique avantage que l'Ennemi remporta sur le Prince dans sa Retraite. Non-seulement les François n'osèrent l'attaquer; mais il s'en fallut peu qu'il ne se vengeât de l'affront, qu'ils venoient de lui faire recevoir devant Mastricht. Son Altesse, sçachant que le Maréchal de Schomberg ne pouvoit demeurer long-tems dans le voisinage de la Place sans que les Vivres lui manquassent, forma le dessein de le couper, lorsqu'il prendroit le chemin de la Frontière. Pour cet effet, au lieu de descendre la Meuse, comme les Ennemis le croyoient, ce Prince la remonta, & alla se poster au Défilé des cinq Etoiles.

LII.
Retraite
du Prince
d'Orange.

Ttt t 2

Le

(a) Lettre de M. D'kvelt aux Etats Généraux.

(b) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs de France à M. de Pomponne, du 21. d'Août, 1676.

(c) Ce Maréchal, étant à la Haye en 1686. dit au Prince d'Orange, qu'il avoit admiré qu'on eût observé un si grand ordre dans une Retraite précipitée, où la

confusion est presque inévitable. Il ajouta, qu'il en avoit d'abord donné la gloire au Rhingrave; mais qu'il apprit depuis que sa blessure, qui étoit devenue mortelle l'avoit empêché d'agir, & que Son Altesse avoit seule ordonné la Marche.

1676. Le Maréchal, tout grand Capitaine qu'il étoit, se trouva fort embarrassé; car il n'y avoit point d'autre chemin que celui-là pour s'en retourner en France, & le Poste étoit si avantageux qu'on ne pouvoit entreprendre de le forcer, sans courir de très-grands risques. Il fallut que ce Général eût recours à la ruse, pour se tirer d'Affaire. Sa grande expérience dans le métier de la Guerre lui en fournit une qui lui réussit. Au lieu de faire tête aux Alliez, en campant, comme c'est la coutume, il leur présenta le flanc Gauche, ce qui les empêcha de voir ce qui se passoit à sa Droite, parce que le Pays étoit coupé de Hayes & de Fosse. Il envoya ensuite fourager à la vûe des Alliez, pour leur persuader qu'il avoit dessein de demeurer quelque tems dans son Camp. Son Altesse envoya de son côté au fourage; & tandis qu'on fourageoit ainsi de part & d'autre, le Maréchal fit faire en diligence des Ponts sur la Rivière de Jecker, sur lesquels le gros Canon, les Bagages & la Droite de son Armée passèrent sans que le Prince en eût la moindre connoissance. M. de Schomberg, n'ayant plus rien à craindre, fit battre la Générale, ensuite le Second, & le Drapeau, après quoi il fit marcher la Gauche, qui passa à la faveur de quelqu'Infanterie, qu'on jetta dans les Hayes. Le Prince, voyant que les Ennemis décampèrent, en fit autant de son côté; mais il eut le chagrin de les voir passer, sans pouvoir les en empêcher, après quoi ils rompirent les Ponts, & mirent ainsi le Jecker entre les Alliez & eux.

Son Altesse, piquée d'avoir été surprise par l'adresse du Maréchal, voulut le surprendre à son tour. Voyant que les François marchèrent du côté de Gemblours, elle fit avancer sa seconde Ligne par derrière la première, afin d'y arriver avant eux, s'ils continuoient cette Route, ou de se saisir d'un Passage, qui en étoit tout proche, & par où elle croyoit qu'ils dûssent repasser la Rivière. Mais le Maréchal de Schomberg, informé de ce qui se passoit, détacha Montal avec six cents Chevaux & quelques Dragons, avec ordre de marcher jour & nuit au-dessous de Gemblours, pour y observer les Démarches du Prince. Il lui défendit en même tems d'entrer dans aucun engagement; mais Montal, après avoir fait faire des Ponts sur la Rivière, & y avoir fait passer ses Gens, attaqua le Bagage des Alliez, qu'il trouva mal escorté, & se rendit maître d'une grande quantité de Chariots, qu'il se mettoit en devoir de brûler, lorsque la Cavalerie Hollandoise l'obligea de regagner à toute bride ses Ponts, & de repasser la Rivière. M. de Schomberg qui attendoit avec la dernière impatience de ses nouvelles, lui dit avec sa froideur ordinaire, sachant ce qui lui étoit arrivé, *que toutes les fois qu'il le commandoit, il avoit la fièvre jusqu'à ce qu'il le vît de retour.* C'étoit faire l'éloge de sa Bravoure aux dépens de sa prudence, qualité plus nécessaire à un Général qu'une Valeur téméraire. L'Armée Française s'avança vers Charleroi, où le Prince d'Orange fut obligé de l'abandonner. Son Altesse, que des Affaires importantes appelloient à la Haye, s'y rendit, & laissa le Commandement de son Armée au Comte de Waldek, auquel elle défendit de rien entreprendre. Quoique la Saison ne fût pas fort avancée, les deux Armées Française & Hollandoise se mirent en Quartier d'Hiver, pour se reposer l'une & l'autre des grandes fatigues qu'elles avoient essuyées. La levée du Siège de Mastricht après trente-huit jours de Tranchée ouverte, & dans le tems que le Prince croyoit toucher au moment heureux qui alloit le rendre Maître d'une Place, qui lui coûtoit déjà tant de travaux & de Monde, lui causa un si grand chagrin, qu'il fut impossible de le consoler de cette disgrâce. On dit qu'il en conserva toute sa vie un ressentiment secret contre le Maréchal de Schomberg, quoique la nécessité de ses Affaires l'obligeât de se servir des Conseils & de l'expérience de ce grand Général, dans l'Expédition d'Angleterre & pour la réduction de l'Irlande. (a) Ce malheureux succès n'empêcha point le Magistrat de la Haye de faire à Son Altesse une Entrée qui ressembloit fort à un Triomphe. Ainsi finit la Campagne dans les Pays-Bas. Voyons maintenant ce qui se passa en Allemagne, & dans le Nord.

LIII.
 Courtes du
 Maréchal
 de Créqui,
 & prise de
 Bouillon.

LIII. Nous avons déjà dit que M. de Créqui avoit été détaché de l'Armée de Flandre, après la prise de Bouchain, pour aller s'opposer aux Troupes de Zell & de Muuster. Ce Maréchal n'ayant point de forces suffisantes pour une telle Entreprise,

(a) Boyer's History of King William the Third.

se, s'arrêta dans le Condrotz, jusqu'à ce qu'il pût grossir son Armée; & dès le moment que le Prince d'Orange eut assiégé Mastricht, il ordonna aux Garnisons des Places d'entre Sambre & Meuse de le venir joindre. Ne se trouvant pas encore assez fort par cette jonction pour marcher contre les Alliez, il se borna à réduire, & à faire raser plusieurs Châteaux dans le Pays d'Outre-Meuse. Ensuite il vint investir le Château de Bouillon, situé sur un Rocher d'une prodigieuse hauteur à l'entrée des Ardennes, à trois lieues de Sedan. Ce Château est d'autant plus important qu'il peut beaucoup incommoder cette Ville, qui est une Clé de la France du côté de la Champagne. Comme le Pays de Liège dans lequel le Château de Bouillon est enclavé étoit neutre, le Maréchal de Créqui publia qu'il ne vouloit s'emparer de ce Château que pour prévenir les Espagnols, dont le dessein étoit de s'en saisir. Il ne fut pas plutôt devant qu'il le fit sommer de se rendre, & le Gouverneur, au lieu de faire une vigoureuse résistance, comme il le pouvoit & le devoit, se rendit lâchement, ce qui fit croire à bien des Gens, qu'il avoit vendu la Place. On en fut d'autant plus persuadé qu'il n'osa d'abord se retirer proche de Liège, où il faisoit sa demeure ordinaire, & qu'il alla demeurer dans le voisinage de Philippeville, dans le Haynaut François, afin d'être sous la Protection de ceux qui avoient profité de sa Trahison. Après la prise de Bouillon, le Maréchal s'avança dans le Condrotz, où, après la levée du Siège de Mastricht, il reçut divers Détachemens de l'Armée de M. de Schomberg, avec lesquels il alla au secours de la petite Ville de deux Ponts que les Troupes de Zell & d'Osna-brug assiégeoient. Ayant encore reçu en chemin un Renfort considérable, les Alliez, qui en furent avertis, n'osèrent l'attendre, & décampèrent promptement de devant la Ville, dans laquelle le Maréchal de Créqui se contenta de jeter du Monde. Ensuite il commit beaucoup de desordre dans le Duché, & les Alliez n'en firent pas moins de leur côté, quoi qu'ils publiassent qu'ils n'étoient entrez dans ce Pays que pour rétablir le vieux Duc dans ses Etats. Il sembloit que la destinée de ce bon Prince étoit de se voir piller par ses Amis & par ses Ennemis; mais comme il étoit fort âgé, il ne survéquit pas long-tems à la dévotion de son Pays. La France qui ne s'en étoit, disoit-elle, emparée que pour le rendre au Roi de Suède, le garda après la mort du Duc, & ne parla plus de le restituer. Usurpation qui fit d'autant moins d'honneur à cette Couronne, qu'un si petit Pays ne valoit la peine qu'un des plus Puissans Monarques de l'Univers fit une si grande brèche à la Foi publique & au Droit des Gens. Les Troupes de Zell & de Munster, voyant que la Saison s'avançoit, entrèrent en Quartier d'Hiver. Le Maréchal de Créqui en fit de même, & distribua la plupart de ses Troupes dans la Lorraine, dont il avoit obtenu le Gouvernement après la mort du Maréchal de Rochefort, qui, à ce qu'on prétend, (a) mourut de regret d'avoir été cause de la perte de Philisbourg. Les Ennemis du Duc de Luxembourg ont osé publier qu'il avoit fait empoisonner ce Maréchal, pour avoir son Gouvernement, auquel il aspirait. Un nommé le Sage, qui se méloit de Magie, lui soutint en face à la Bastille, (b) *qu'il lui avoit demandé entre autres choses, qu'il fit mourir par son art un Gouverneur de Province ou d'une Place aux environs de la Lorraine, & qu'il lui fit avoir le Gouvernement soit de la Province, soit de la Place.* (c) Ce qu'il réfuta, en disant à ses Juges sur l'alternative que le Sage mettoit pour le Gouvernement d'une Province ou d'une Place, *Je n'avois pas cru qu'il fallût que je me donnasse au Diable pour cela, & je m'y serois plutôt donné de regret, que j'aurois eu, si l'on ne m'avoit fait que Gouverneur d'une Place.* (d)

LIV. Ce Duc avoit le Commandement le plus honorable après celui de Flandre, que le Roi s'étoit réservé; mais c'étoit en même tems le plus difficile. M. de Louvois, alors de ses Amis, le fit préférer à tous ses Rivaux, entre lesquels étoit le Maréchal de Lorges, à qui Sa Majesté dit obligeamment qu'elle ne vouloit pas l'éloigner de sa personne. Les Impériaux menaçoient Philisbourg; & le Duc de Lorraine, qui avoit succédé à Montecuculi, dont il occupoit dignement la place, dégagé des

LIV.
Secours de
Philis-
bourg
manqué.

T t t 3

vûes

(a) Mémoires du Marquis de la Fare.

(b) En 1678. Il fut accusé à la Chambre des poisons, pour avoir consulté un nommé le Sage, & se rendre à la Bastille, où après avoir essuyé la rigueur des Juges,

il fut déclaré innocent.

(c) Récit MS. de ce qui s'est passé à la Bastille pendant que M. de Luxembourg y a été détenu, écrit par lui-même à un de ses Parents. (d) *Ibidem.*

1676. vûës intéressées de son prédécesseur, méritoit toute l'attention d'un grand Général. Il s'agissoit de laver une Place, qui étoit la Clé de l'Allemagne, & que M. de Turenne trouvoit plus importante à la France, qu'une Province. Le Maréchal de Rochefort ayant rappelé à Haguenau (a) les six ou sept mille Hommes qu'il avoit renvoyez dans la Haute Alsace & à Brifac, à l'arrivée de M. de Luxembourg à Saverne, marcha promptement avec ce Corps par la Forêt de Haguenau, pendant que le Comte de Bussi avec deux ou trois mille Hommes, & la plus grande partie de l'argent, s'avançoit vers Philisboutg par la Vallée d'Onwyler. Il crut attirer les Impériaux du côté de Haguenau, & les amuser assez pour donner le tems au Comte de se rendre dans la Place. Mais le Duc de Lorraine, averti de ce Dessen, repassa le Rhin avec diligence, & ferma tous les passages. M. de Rochefort qui avoit un ordre exprès du Roi de passer à quelque prix que ce fût, envoya reconnoître les Impériaux par un petit Détachement de Cavalerie, qui s'étant aproché de trop près fut défait & mis en fuite. Enfin ce Maréchal, voyant l'impossibilité qu'il y avoit de forcer les Impériaux dans leurs Postes, renvoya ses Troupes dans la Haute Alsace & en Lorraine. Il se rendit ensuite à Nanci, & M. de Luxembourg à Schlestadt, affin d'observer les Alliez.

LV.
Fort de
Philis-
bourg
pris.

LV. Le Duc de Lorraine ne pouvant subsister de l'autre côté du Rhin faute de fourage, retourna au Camp de Lauterbourg, & logea ses Troupes de manière qu'en trois heures de tems elles pouvoient se rejoindre. La première Attaque que les Alliez firent fut celle du Fort de Philisbourg, situé en deçà du Rhin. Ils l'investirent dès le commencement du mois de May; & après avoir pris plusieurs Redoutes qui en défendoient les Approches, le Comte de Staremberg coupa le Pont de communication qui étoit sur le Rhin; & les Assiégeois battirent si fortement le Fort, que S. Just qui y commandoit, ne pouvant plus tenir, s'embarqua la nuit (b) avec sa Garnison sur des Bateaux que le Gouverneur de Philisbourg lui avoit envoyez, & se rendit avec elle dans cette Place. Les Assiégeois qui s'étoient préparez pendant la nuit pour donner l'Assaut le lendemain matin, furent agréablement surpris de ne trouver personne dans le Fort.

LVI.
Combats
du Duc de
Lorraine
contre le
Maréchal
de Luxem-
bourg.

LVI. Le Duc de Lorraine, dont le véritable Dessen étoit d'assiéger dans les formes Philisbourg, qui étoit bloqué dès l'année précédente, crut devoir cacher ce Dessen en donnant au Maréchal de Luxembourg, qui avoit une Armée de cinquante mille Hommes, de la jalousie pour les principales Villes d'Alsace. Mais Son Altesse ayant passé le Rhin, & s'étant approchée de la Sarre, M. de Luxembourg partit en diligence de Schlestadt, affin de s'opposer à son passage. Les deux Armées se rencontrèrent auprès du Château de Kochelsberg sur les bords d'un Ruiffeau, appelé le Rohr, que les Impériaux passèrent courageusement pour aller aux Ennemis. Le Général Dunewalt, à la tête de mille Chevaux & d'une centaine de Dragons, rencontra dix Escadrons François proche de Gugenheim & escarmoucha quelques heures avec eux; mais toute l'Armée de France s'étant mise en marche de ce côté-là, Dunewalt, qui ne pouvoit être secouru, parce que l'Armée Impériale étoit encore trop loin, se retira, après avoir eu deux cens Hommes de tuez & cinquante blesez. Les Comtes de Tilly & de Kuffstein furent du nombre des premiers, & un Lieutenant Colonel du Régiment de Chavagnac des derniers. Du côté des François, le Marquis de Ruvigny perdit la vie, & le Comte de Cominge fut blessé. M. de Luxembourg, enlé de ce petit avantage, écrivit en Cour qu'il avoit remporté une grande Victoire, & la célébra dans son Camp avec une magnificence qui plut beaucoup à de jeunes Officiers qui aimoient mieux les plaisirs & la débauche que les Combats. Quoi qu'il fût également impossible aux Alliez & aux François de rester long-tems dans leurs Postes, où ils ne recevoient les uns & les autres des Vivres qu'avec une extrême difficulté, cependant il sembloit qu'on se fît un point d'honneur de part & d'autre de ne point décamper les premiers. Mais le Maréchal de Luxembourg, ayant reçu avis qu'il lui venoit encore des Troupes, & ayant peur que les Impériaux ne les coupassent, résolut de les aller joindre au plutôt. Le même avis étant venu au Duc de Lorraine, il fit un Détachement considérable avec ordre de s'emparer des passages de Saverne par où elles devoient venir, & de son côté il observa M. de Luxembourg, ne doutant point qu'après avoir reçu une telle nouvelle, il ne décampât bientôt. En effet ce Maréchal fit partir le

gros

(a) Au mois d'Avril, 1676.

(b) La nuit du 19. au 20. de May.

gros Bagage à l'entrée de la nuit ; & ayant levé le picquet à la fourdine , il laissa des Dragons & de l'Infanterie dans des Défilez pour favoriser sa Retraite. Les Impériaux ne se furent pas plutôt aperçus qu'il avoit décampé , qu'ils battirent aux Champs ; & leurs Dragons ayant forcé ceux des Ennemis , firent passage à la Cavalerie qui tomba sur l'Arrière-Garde Françoisse , où elle mit un grand desordre. Le Maréchal de Luxembourg accourut promptement au secours , & chargea lui même avec beaucoup de Valeur à la tête de ses Escadrons ; mais ce qui sauva ses Troupes fut la fermeté du Comte de Hamilton , qui , après avoir chargé à la tête de plusieurs Corps différens , sans pouvoir arrêter les Alliez , posta son Régiment sur leur passage , dans un terrain qui lui étoit avantageux , & s'étant mis lui-même à la tête , la picque à la main , il fit faire un si grand feu & si à propos , que deux Escadrons de Cuirassiers qui s'avançoient furent obligés de tourner bride. Il eut ensuite le malheur d'être tué , & la gloire , en mourant , d'avoir sauvé l'Armée par son intrépidité. Les Impériaux prirent un Canon , dix-sept Chariots chargez de Vivres , & plusieurs Quintaux de poudre. Le Maréchal de Luxembourg , échappé du péril qu'il venoit de courir , gagna un Ruisseau , derrière lequel il se retrancha en diligence. Le Duc de Lorraine vint camper en sa présence à la portée du Canon , & les deux Armées se canonèrent furieusement de part & d'autre. Mais son Altesse trouvant les François trop avantageusement campez pour les pouvoir attaquer avec succès , rebroussa chemin vers Kochelsberg. Après son départ M. de Luxembourg alla camper sous le Canon de Saverne , où l'on travailloit avec diligence aux Fortifications , comme si l'on en eût appréhendé le Siège.

LVII. Cependant le Marquis de Grana , ayant apporté au Duc de Lorraine un ordre pressant de l'Empereur d'aller assiéger Philisbourg , Son Altesse décampa aussi-tôt de Kochelsberg , & prit la route de Strasbourg. Cette Ville , qui changeoit de Parti selon les Evénemens , fut d'un grand secours aux Impériaux pendant le Siège de Philisbourg. Elle donna passage à leur Canon , & à leur Infanterie , qu'on y embarqua , pendant que leur Cavalerie passoit le Rhin sur le Pont. Ils en tirèrent leurs Vivres & une partie de leurs Munitions , qui alloient commodément par la Rivière & avec moins de péril. Le Duc de Lorraine , après avoir passé le Rhin , vint à Weissembourg , où il mit une partie de son Armée , & envoya l'autre à Lauterbourg. Ayant ensuite fait fortifier la Rivière de Lauter par où il craignoit que les François ne vissent secourir la Ville , il envoya la plus grande partie de l'Infanterie qui lui restoit devant Philisbourg , & n'en garda que très-peu avec les Dragons & la Cavalerie pour défendre ses Retranchemens. Le Prince Frédéric de Bade Dourlach , Général de l'Armée des Cercles , fut chargé de la Conduite du Siège , ayant sous lui le Prince Herman de Bade , son Parent , (a) qui étoit Général de l'Artillerie de l'Empereur , & le Général Wertmuller , Officier distingué par sa bravoure. Le Duc de Lorraine couvroit les Assiégeans , & observoit les mouvemens du Maréchal de Luxembourg. Il y avoit au commencement peu de monde au Siège , parce que les Troupes des Cercles , qui devoient le faire , marchèrent avec leur lenteur ordinaire. Le Canon y arriva aussi fort tard , ce qui donna lieu au Gouverneur de mettre hors de la Ville les bouches inutiles , (b) & de faire diverses Sorties , dont il y en avoit quelquefois de mille Fantassins , sans la Cavalerie qui les soutenoit , & même on y menoit souvent du Canon pour les rendre plus meurtrières.

L'Artillerie & les Troupes étant enfin arrivées , on dressa les Batteries , & on disposa toutes choses pour avancer les Travaux. Alors les Attaques devinrent fréquentes & vigoureuses. Mais afin qu'on les puisse mieux distinguer , il est bon de connoître la Situation de la Place. Elle est située au-delà du Rhin , & environnée de toutes parts de Marais inaccessibles , tellement qu'on ne pouvoit l'approcher que par le Rhin ; & comme il n'y avoit que ce côté-là à craindre , il avoit été fortifié de longue main. Il y avoit entre la Ville & le Fleuve un Ouvrage à Corne revêtu de briques de toutes parts , avec des ceintures de pierre de taille. Au bout de cet Ouvrage , qu'on avoit si bien entretenu qu'il n'y manquoit pas une pierre , étoit un Pont bâti sur Pilotis , gardé par un Fort dans lequel il y avoit une bonne Garnison. A la gauche de ce Fort étoit la *petite Hollande* , de laquelle on ne pouvoit le venir attaquer , que par une Digue étroite qu'on avoit fermée de barrières. Les Im-

LVII.
Siège de
Philis-
bourg , &
Situation
de cette
Place.

(a) Ces deux Princes étoient de la même Maison , Branche aînée.
avec cette différence que le Prince Herman étoit de la (b) Le 15. de Juin.

1676. Impériaux , après avoir passé le Rhin sur un Pont volant à Rouffen , où ce Fleuve se partageant en quatre branches , forme trois Isles vis-à-vis les unes des autres , mirent quelques Troupes à Graben & à Gnauden qui sont situées au-delà du Rhin , afin d'empêcher le secours de ce côté-là. Prenant ensuite le chemin de la *petite Hollande* , ils attaquèrent la barrière qui fermoit la Digue ; & l'ayant emportée après une longue résistance , ils firent avancer jusqu'au-dessus de Rheinseim le Pont qu'ils avoient à Rouffen. Ils y dressèrent une Batterie contre le Fort , dont nous venons de parler , qu'ils battirent en moins de trois heures de deux cens coups de Canon , sans que S. Just qui s'étoit jetté dedans en fût plus disposé à écouter la sommation qu'on lui fit de se rendre. Sûr de sa retraite , il attendit jusqu'à la dernière extrémité ; il se défendit dix jours entiers ; & ce ne fut que quand il vit les Assiégés en état de le prendre par Assaut , qu'il se retira dans la Ville avec son monde. Les Impériaux maîtres du Fort le démolirent aussi bien que le Pont. Ils dressèrent ensuite un autre Pont que celui qu'ils avoient au-dessus de Rheinseim , & le jettèrent à un Coude que fait le Rhin du côté de Rhinhausen , lequel répond à un autre Coude que fait ce Fleuve vis-à-vis Ranssem ; & lorsque le Duc de Lorraine fut arrivé , il couvrit les deux Ponts , l'un par sa Droite , l'autre par toute l'Armée qui étoit campée au-devant. Mais ce qui lui fut le plus favorable , fut la disposition de ces deux Coudes que fait la Rivière , entre lesquels il enferma ses Troupes , qui avoient ainsi le Rhin derrière elles aussi bien qu'à leur Droite & à leur Gauche. Cependant les Assiégés continuoient de faire des Sorties. Ils en firent une (a) de deux cens Chevaux sur la Garde Impériale , qui s'étoit postée derrière les Tuilleries , afin d'être à couvert du Canon. Cette Garde , composée de cent vingt Hommes , se défendit avec tant de valeur qu'elle repoussa deux fois les François jusqu'à la Barrière ; & le jeune Comte d'Isembourg ayant juré de tuer de sa main le Capitaine François , qui commandoit la Sortie , le poursuivit si vivement au grand galop , qu'enfin il le joignit & le tua ; mais il porta la peine de sa Bravoure outrée ; car il fut aussi-tôt percé de coups , & tomba mort auprès de la Barrière. Le Comte de Nassau-Sarbrug , le jeune Prince de Wirtemberg & le jeune Comte de Lenningen furent blessés dans cette Action , qui fut très-chaude. Les Troupes de Mayence , de Franconie & de Wurtsbourg se rendirent devant la Place , (b) & le Prince Herman de Bade , dressa une Batterie de douze pièces de Canon entre le nouveau Pont qu'on venoit de construire , & celui qu'on avoit ruiné , pendant que Wertmuller en éleva une autre de dix pièces au-dessus du Pont de Rheinseim. Ils tirèrent un boiau pour la communication des deux Batteries , qui furent bien servies , sur tout celle du Prince Herman de Bade , à qui rien ne manquoit , puisqu'il étoit lui-même Général de l'Artillerie. La Tranchée étoit ouverte , & elle étoit montée tous les jours par plus de trois mille Hommes , sans conter un grand nombre de jeunes Seigneurs , avides de gloire , qui y alloient en qualité de Volontaires , pour se signaler dans un Siège si fameux. Les François , picquez d'honneur , faisoient de continuelles Sorties , & bravoient avec intrépidité les plus grands dangers.

LVIII.
Difficultez
sur le
Comman-
demeur.

LVIII. Pendant que de part & d'autre on agissoit avec la plus vive ardeur , il arriva quelques incidens qui interrompirent les Attaques. La Cour de Vienne , ayant trouvé à propos de substituer le Comte de Staremborg à Wertmuller , qui commandoit une des Attaques , en donna l'ordre au Duc de Lorraine , qui l'exécuta sous prétexte qu'il falloit relever les Officiers , les Colonels & les Généraux avec leurs Troupes , qui avoient essuyé les fatigues du Siège. (c) Il étoit aisé de comprendre que la Cour étoit mécontente de ce Général , ou qu'elle vouloit favoriser le Comte de Staremborg à son préjudice , puisque Wertmuller fut l'unique qu'on relevât. Ce Passe-droit le mortifia au dernier point , il quitta son Poste avec le regret & le dépit dans le cœur , & se retira , par obéissance , à Staffort , d'où il écrivit à Son Altesse , pour se plaindre de l'injustice qu'elle lui faisoit. Il lui reprochoit de ce que l'ayant tiré de ses Quartiers d'Hiver pour l'employer au Siège , où on lui avoit confié une des deux Attaques qu'on avoit résolu de faire , dont l'une devoit être appelée l'*Attaque du Prince Herman de Bade* , & l'autre celle

(a) Le 2. de Juillet. 7

(b) Celles de Mayence , au nombre de 600. Hommes arrivèrent le 5. de Juillet , & celles de Franconie & de Wurtsbourg , faisant ensemble 4000. Hommes , suivirent cinq jours après.

(c) Lettre du Duc de Lorraine au Général Wertmuller , du Camp de Croen-Weyssembourg , le 12. de Juillet , 1676.

celle de *Wertmuller*, on venoit le relever dans le tems qu'il avoit avancé ses Approches tout près de la Contrescarpe, qu'il étoit sur le point de passer le Fossé, & de donner l'Assaut. Il étaloit ensuite son mérite, qui lui avoit procuré le Généralat des Armées de sa Patrie, celui des Armées de France, de celles de Suède, & qui avoit porté la République de Venise à l'appeller à son service, pour commander les siennes. Il finissoit en suppliant Son Altesse de le laisser dans son Poste, pour y continuer l'Attaque qu'il avoit avancée jusqu'au côté du Chemin couvert, ou que s'il ne lui plaisoit pas de lui accorder cette grace, elle lui permît au moins de se retirer à Vienne, afin qu'il pût y rétablir sa santé ruinée par les fatigues de la Guerre. *Le zèle*, ajoûtoit-il, *que j'ai toujours fait paroître pour le bien public, & par lequel j'ai si souvent attiré sur moi la haine des Particuliers, mérite bien cette petite faveur.* (a) Cependant il fallut se retirer par provision. Le Comte de Staremburg vint remplir sa place; mais un coup de Mousquet qu'il reçut peu de tems après au bras, l'obligea de l'abandonner. Les Remontrances de Wertmuller furent favorablement reçues à la Cour de Vienne, qui redressa ce qu'elle avoit fait à son desavantage; & ce brave Général alla reprendre son Poste, d'où on l'avoit injustement tiré, & il s'y signala à son ordinaire.

LIX. Un incident plus considérable, & auquel il n'étoit pas si facile de remédier qu'au premier, retarda beaucoup le Siège. Un Débordement du Rhin inonda les Tranchées, & donna lieu aux Assiégez de les aller nettoyer pendant que les Assiégeans paroissoient contraints par la nécessité de les abandonner. Le Comte de Staremburg, qui commandoit alors de ce côté-là, fut obligé de passer au Quartier du Prince Herman de Bade. Les Assiégez ne manquèrent pas de profiter d'une si belle occasion pour fondre sur les Assiégeans; mais les derniers s'étant attendus à cette Sortie, les reçurent avec tant d'ordre & d'intrépidité, qu'ils conservèrent leurs Tranchées. Comme on étoit dans le milieu de l'Été, où les Débordemens sont assez rares, & ne durent guères, l'eau fut bientôt retirée, & tout le mal qu'elle avoit fait réparé. Les Assiégeans, auxquels cette disgrâce n'avoit pas causé un grand dommage, recommencèrent leurs Attaques avec encore plus de chaleur qu'auparavant, & sembloient vouloir regagner le tems qu'ils avoient perdu, lorsqu'un nouveau Débordement du Rhin vint encore interrompre leurs Travaux. Un autre malheur succéda à celui-ci, le feu se mit à leurs poudres, en sorte qu'il sembloit que les deux plus redoutables Elémens se déclaroient contre eux. Mais, ni l'Inondation, ni l'Incendie ne furent considérables. Les eaux s'écoulèrent comme la première fois, & l'on rétablit promptement les Travaux qu'elles avoient endommagés. Après cela les Assiégeans poussèrent leurs Approches le plus avant qu'ils purent. De leur côté, les Assiégez tiroient continuellement des Remparts, & faisoient de fréquentes Sorties, quelquefois même trois par jour, plus ou moins fortes, mais toujours meurtrières. Le Prince Pio & le Baron de Soye étant allés à Rusheim voir les Travaux de Wertmuller, le Prince fut tué d'un coup de Canon, & le Baron blessé dangereusement. Les Généraux étoient quelquefois contraints de venir eux-mêmes à la tête de la Tranchée, animer par leur présence les Soldats qu'on chassoit de leur Poste; & plusieurs hauts Officiers perdirent la vie, en se signalant dans ces Attaques.

LX. Malgré ces difficultés, qui avoient retardé les Travaux, les Assiégeans ne laissèrent pas d'arriver assez près de la Contrescarpe, pour pouvoir y donner l'Assaut le deuxième d'Août. Le Combat fut sanglant, & quoi qu'il ne durât qu'une demie heure, les Assiégeans y perdirent six cens Hommes, & un si grand nombre d'Officiers que les Corporeaux furent obligés de se mettre à la tête de plusieurs Bataillons, & de les commander. Mais, dans les Sièges, on regrette peu les Morts & les Blessés, lorsqu'on emporte l'Ouvrage qu'on attaque, comme on fit en cette occasion. Le Général de Wertmuller donna une fausse Allarme dans son Quartier, pendant que le Prince Herman de Bade faisoit la véritable Attaque avec quatre Bataillons des Régimens de Souches, de Staremburg, de Pio & de Grana. Le Comte de Stirum, avec quelque Cavalerie, observoit les mouvemens de ceux de dedans, & contraignit quelques Dragons qui venoient au secours des leurs, de rentrer dans la Ville. Les Impériaux eurent ordre d'abandonner deux de leurs Postes, afin de pouvoir mieux défendre le troisième, qu'occupoit le Comte de Mansfelt, qui s'y retrancha si

(a) Lettre du Général Wertmuller au Duc de Lorraine, de Staffort, le 14. de Juillet, 1676.

— bien , qu'il n'eut plus à craindre les Sorties des Assiégez. Il y eut dans ce Combat cent cinquante Hommes de ruez du côté des François , auxquels on prit aussi deux pièces de Canon. Ils avoient miné la Contrescarpe à trois endroits ; mais les Mines ayant été découvertes par un Déserteur , on les rendit inutiles, en les éventant. Le Gouverneur, résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité , malgré l'avantage que les Allemands venoient de remporter , ne laissoit pas d'écrire Lettre sur Lettre au Maréchal de Luxembourg , par lesquelles il lui mandoit que de la manière dont les Assiégeans avançoient , il n'y auroit pas moyen de les empêcher de se rendre maîtres de la Ville , si l'on ne venoit promptement à son secours.

LXI. Marche de M. de Luxembourg pour se-courir la Place. LXI. M. de Luxembourg , qui croyoit que plus les Impériaux demeureroient devant la Place , plus ils s'afoiibliroient , ne se pressoit pas de les aller attaquer. Mais pendant qu'il temporisoit ainsi , ils rendoient leur Camp , déjà très-fort par sa situation naturelle , tout à fait inaccessible ; car le Duc de Lorraine , non content de cette Situation , avoit fait faire de grands Canaux devant lui & à ses côtez , tellement qu'il étoit retranché comme dans une Isle , où il auroit été impossible à M. de Luxembourg avec deux fois plus de Troupes qu'il n'en avoit de le forcer. Quoi qu'il en soit, ce Maréchal décampa de Brumpt , où il s'étoit avancé après que le Duc de Lorraine eut quitté ce Poste , & prit sa route par Weissembourg , qu'il laissa piller , afin de punir cette Ville de l'affection qu'elle avoit pour les Impériaux. Il alla de là à Landau , qu'il n'épargna pas plus que Weissembourg , & poursuivit sa marche jusqu'à l'Abbaye d'Ambach , à une heure de l'Armée Impériale. Le Duc de Lorraine détacha aussi-tôt le Général Dunewalt avec un Corps de Cavalerie , pour reconnoître son Camp ; mais il s'en aprocha de si près que M. de Luxembourg prenant cela pour une bravade , envoya le Marquis de la Trouffe pour le repousser. Dunewalt , à qui Son Altesse avoit défendu de s'engager , se battit en retraite jusqu'à la vûe de son Camp , dans lequel il rentra. Le Maréchal changea de Poste avant le retour du Marquis de la Trouffe , & vint se camper à Linguevald , à une demie lieuë des Impériaux. Il s'en approcha encore plus près le lendemain , sixième d'Août , & alla camper à Gennersheim , de sorte que les deux Armées n'étoient qu'à une portée de Canon l'une de l'autre. Il étoit campé très-avantageusement. Il avoit derrière lui la petite Rivière de Spierbach qui se jette dans le Rhin à Spire. Sa Droite étoit couverte par le Bois de Lingefelt , & par le Village de Suvengentreim , sa Gauche par le Village de Sperghausen , & il avoit devant lui la *petite Hollande*. La Droite des Impériaux & la Gauche des François étoient en vûe l'une de l'autre , & elles n'étoient séparées que par les Canaux , dont nous venons de parler. Il n'en étoit pas de même des deux autres Aîles , le Bois de Lingefelt les cachoit l'une à l'autre ; & comme les Impériaux avoient plus à craindre de ce côté-là , à cause que M. de Luxembourg pouvoit faire des mouvemens cachez , ils renforcèrent leur Quartier au de-là du Rhin , craignant qu'il n'entreprît de passer ce Fleuve , lorsqu'ils y penseroient le moins. Mais ayant été reconnoître leur Camp , il les trouva si bien fortifiés qu'il ne jugea pas à propos de passer plus avant. D'ailleurs son véritable dessein n'étoit pas de combattre , il croyoit faire lever le Siège sans exposer son Armée aux hazards d'une Bataille. Ses Ingénieurs travailloient depuis long-tems à des Machines faites en forme de Radeaux , & de telle manière qu'on ne pouvoit les couler à fonds par le moyen du Canon. Ces *Radeaux* , *Bateaux plats* , ou *Platte-formes flottantes* avoient deux pièces de Canon chacune sur le devant , étoient remplies de matières combustibles , & munies d'une centaine de Mousquets chargez pour faire leur effet , lorsqu'il en seroit tems. Elles étoient garnies tout autour de gros cloux bien pointus , & avoient comme les Brûlots des crochets ou des *grappins d'abordage* , afin de les pouvoir jeter au Pont que les Impériaux avoient au-dessus de Rhinsheim , de s'y accrocher , & d'y mettre le feu. Pendant que ces Machines feroient leur effet , & que le Pont seroit tout en feu , quarante Bateaux , chargez de Soldats & de Munitions , devoient passer à l'autre bord , & débarquer entre Rhinsheim & Ransém le monde & les Munitions , qu'ils portoient , d'où il auroit été aisé à ce Monde de gagner Philisbourg , & de s'y jeter. Mais comme de semblables Machines ne peuvent se faire qu'avec beaucoup de tems , & par un grand nombre d'Ouvriers , il étoit impossible que le Duc de Lorraine n'en eût connoissance assez tôt pour pouvoir s'en garantir. En effet il en fut averti de bonne heure , & prit des mesures assurées pour les empêcher de

de faire aucun mal. Pour cet effet, il fit enfoncer de grosses poutres dans le Rhin au-dessus du Pont que les François vouloient brûler; & de peur que le courant, qui est extrêmement rapide à cet endroit, ne les emportât, ou que les *Radeaux* ne passassent entre deux, il fit attacher ces poutres avec deux estocades de fer, dont l'une fut mise à fleur d'eau, & l'autre à trois pieds avant dans la Rivière. Il détacha ensuite deux cens cinquante Matelots, armez de longs crocs, avec ordre de se poster sur des Bateaux aux deux bords du Fleuve, à portée de voir passer les Machines, & de les pouvoir pousser & accrocher. Ces ordres furent si bien exécutés, que lorsqu'elles vinrent à flotter, ils les éloignèrent du Pont avec leurs crocs, & les attirèrent ensuite vers le Rivage, où ils les coulèrent bas, après qu'elles eurent été presque toutes consumées par le feu, ayant crevé sans aucun effet. Ceux qui avoient été commandés pour se jeter dans la Place avoient déjà passé le Rhin, au nombre de cinq cens; mais le Prince de Bade-Dourlach, qui observoit les François de ce côté-là, détacha le Général Schults, qui les obligea de se retirer, ce qu'ils firent sans beaucoup de résistance.

LXII. M. de Luxembourg, après avoir vû échouer ainsi tous ses Dessesins, n'avoit plus d'autre ressource que celle de combattre les Impériaux. Il ne manquoit ni de courage ni de hardiesse pour une telle Entreprise; mais il les trouva si bien retranchés par tout, qu'il n'y avoit pas moyen de les attaquer, sans exposer son Armée à une Défaite entière. Ils occupoient toutes les Hauteurs; aucun Escadron ne pouvoit passer par le Bois qu'ils avoient devant eux, & quand on seroit venu à bout de passer ce Bois, il auroit absolument fallu se ranger en Bataille sous leur Canon, & dans un Lieu où il ne pouvoit tenir que dix mille Hommes au plus. Ainsi ce Général fut obligé d'abandonner Philisbourg, & de se retirer d'autant plus promptement, qu'il manquoit de fourage dans son Camp, & que la Dissenterie commençoit à se mettre dans son Armée. Ayant fait tous les préparatifs nécessaires pour le décampement, il prit sa route par Landau & Weiffembourg, & alla camper à Pfaffenhoffen, d'où il décampa le vingt-fixième d'Août, pour passer le Rhin à Brisac, & se jeter dans le Brisgaw, où il avoit dessein de prendre Fribourg.

LXIII. Le Maréchal de Luxembourg ne fut pas plutôt décampé, qu'on somma le Gouverneur de Philisbourg de se rendre. Le Duc de Lorraine lui fit dire qu'il avoit acquis assez de gloire, en se défendant comme il avoit fait; que la Retraite de l'Armée Françoisé lui ôtant toute espérance de secours, la prudence vouloit qu'il épargnât sa Garnison, & qu'il se rendît dans un tems où il pouvoit encore obtenir de bonnes Conditions. Le Gouverneur répondit, qu'il s'estimoit heureux de ce que ses Actions avoient contribué à donner à un si grand Prince quelque estime pour lui; que comme cette estime lui étoit infiniment chère, il feroit ses efforts pour s'en rendre digne; mais qu'il la perdrait infailliblement s'il avoit la foiblesse de se rendre, lorsqu'il étoit en état de se bien défendre; que pour le convaincre que ce qu'il avançoit n'étoit pas une fanfaronade, il vouloit bien faire voir l'état de la Ville, & que si Son Altesse souhaitoit lui envoyer quelqu'un, il feroit passer sa Garnison en revuë devant lui, lui montreroit les Dehors, le Corps de la Place, & les Magasins; qu'après cela il laisseroit à Son Altesse à juger, si ayant à rendre compte de ses Actions au Roi, son Maître, elle lui conseilleroit de se rendre. Le Duc de Lorraine le prit au mot; & ayant envoyé dans la Place un Officier expérimenté, le Gouverneur tint sa parole, lui montra la plupart des choses qu'il avoit promis de faire voir, & le pria d'en faire un rapport fidelle au Duc, son Maître. Cette bravade fit perdre au Gouverneur une partie de l'honneur qu'il avoit mérité, & fut généralement desaprouvée, parce qu'un habile Homme qui examine une Place peut aisément en découvrir le foible, que ceux qui sont dans les Dehors ne peuvent connoître. En effet, comme on ne fit pas voir la poudre à l'Officier que le Duc de Lorraine avoit envoyé, on conclut facilement qu'elle commençoit à manquer. On fut pleinement confirmé dans cette pensée, lorsqu'on fit réflexion que le Gouverneur qui ne l'épargnoit pas au commencement, tiroit moins de son Canon, & la réservoir pour les Sorties, & pour les Mousquets. D'ailleurs, dans l'état où étoient les choses, cette Démarche pouvoit produire beaucoup de mal, & il n'en pouvoit revenir aucun bien, puisque quand même la Place auroit été encore en meilleur état qu'elle n'étoit, cela n'auroit pas obligé les Impériaux à l'abandonner. Cette connoissance n'auroit servi qu'à leur faire faire de plus grands efforts pour s'en rendre plus sûrement les maîtres.

1676. LXIV. Suite du Siège. Le Duc de Lorraine ayant décampé pour suivre l'Armée Françoisé, renvoya au Siège les Troupes qu'il en avoit tirées, pour s'en servir en cas de Bataille. Alors les Attaques devinrent beaucoup plus vigoureuses. On canonna la Place avec tant de furie que le Bastion de Turenne & la Tour rouge furent en peu de tems percez de coups, tellement qu'on commença dès le dix-huitième d'Août à combler les Fossez. Les Assiégez firent la nuit suivante une Sortie, & mirent le feu aux Fascines qu'on avoit jettées dans les Fossez pour les remplir; mais on l'éteignit après les avoir forcez de rentrer dans la Ville. Le dix-neuvième, le Général Wertmuller se rendit maître du Chemin couvert, & fut blessé à la main. Le même jour le Duc de Brunswyck-Wolfenbuttel, qui étoit de Tranchée, ayant reçu l'ordre d'attaquer le lendemain à cinq heures au matin la partie de la Contrescarpe que les François avoient reprise, il l'attaqua par quatre endroits, s'en rendit maître, après un Combat très-opiniâtre, où il perdit deux cens Hommes, & fut blessé. Après cette prise, les Assiégeans avancèrent leurs Travaux jusqu'au Ravelin. Ils avoient préparé une Galerie pour donner l'Assaut. Elle étoit portée sur des rouës & revêtuë de fer blanc en dehors, afin qu'elle pût résister au feu des Assiégez. On la poussa jusqu'à la muraille du Ravelin, (a) qu'on vouloit saper; mais les Assiégez jettèrent tant de feux d'artifice sur cette Galerie, qu'ils en brûlèrent plus du tiers, (b) ce qui obligea les Mineurs d'abandonner leurs Travaux, la Mine fut éventée, & les Assiégeans se trouvèrent par là réduits à battre la Muraille à coups de Canon. La Brèche étant faite, quatre cens Impériaux y montèrent, & se rendirent maîtres du Ravelin; (c) mais comme ils manquoient de Fascines pour se couvrir, ils furent obligez de l'abandonner. Deux jours après (d) ils donnèrent un second Assaut, qui ne réussit pas, parce que les Assiégez avoient mis des Pallissades à la Brèche, & l'avoient couverte de terre.

LXV. Reddition de Philisbourg. Ces petits échecs firent prendre la résolution de rétablir la Galerie, & de la porter par dessus les Fossez du Rempart, afin de donner un Assaut général. Un grand Vent, qui s'éleva tout d'un coup, obligea de différer ce Travail d'un jour; & comme on y étoit occupé, on fut agréablement surpris de recevoir un Billet du Gouverneur, qui demandoit la permission d'envoyer deux de ses Officiers au Camp pour capituler. La poudre lui manquoit, & il en avoit informé la Cour par un Homme qui avoit trouvé moyen de passer au travers des Quartiers des Impériaux. M. de Louvois, appréhendant que le Roi ne fût irrité si on perdoit une Place si importante, parce qu'elle n'étoit pas suffisamment pourvûë d'une Munition si nécessaire, & qu'il n'en rejettât la faute sur lui, écrivit au Gouverneur que Sa Majesté étoit satisfaite de sa Défense, qu'il s'étoit acquis assez d'honneur, & qu'il pouvoit rendre la Place. Il le prioit, que lorsqu'il donneroit avis au Roi de la Capitulation, il le fit sans alléguer la raison qui le réduisoit à cette nécessité, & il lui promettoit de le servir en toutes occasions. Cette réponse qui donnoit la Carte blanche au Gouverneur, lui ayant été aportée par le même Homme qu'il avoit envoyé, ne l'empêcha pas de se défendre encore quinze jours; mais craignant de n'être plus reçu à capituler, si on s'apercevoit que la poudre lui manquoit, il demanda un terme de vingt jours pour se rendre, si on ne venoit pas le secourir. Cette Proposition ayant été rejetée, les deux Officiers François qui étoient venus pour traiter, s'en retournèrent dans la Ville, & revinrent sur le champ avec plein pouvoir de retrancher quelques-uns des vingt jours. Ils furent réduits à huit, & le Comte de Mansfelt entra dans la Place pour régler les Articles de la Capitulation, qui fut conclûë le neuvième de Septembre. Elle étoit si avantageuse & si honorable, que les Soldats Impériaux, qui s'attendoient au pillage de la Ville, après avoir tant souffert pour la prendre, en murmurèrent hautement. La Garnison, n'étant point secouruë dans huit jours, devoit sortir le dix-septième, avec Armes, Bagages, Balles en bouche, Tambour battant, mèches allumées par les deux bouts, les Bandoulières garnies de poudre, de plomb & de mèche, Enseignes déployées, Mousquets & piques sur les épaules, la Cavalerie & les Dragons à Cheval, l'épée à la main, le fusil haut, (e) & emmener avec elle huit pièces de Canon, un Mortier, & quatre Bateaux de cuivre. (f) L'or & l'argent appartenant aux Officiers, Marchands ou autres, en devoit sortir en toute sûreté, & être remis à Ha-

guenau,

(a) Le 23. d'Août.

(b) Le 25. d'Août.

(e) Capitulation de Philisbourg, signée le 9. d'Août,

(c) Le 3. de Septembre.

(d) Le 5. de Septembre.

1676. Article I.

(f) Articles 1V. V. & VI.

guenau, (a) où la Garnison devoit être conduite avec une bonne Escorte, commandée par un Colonel. (b) Les Impériaux n'accordèrent de si bonnes Conditions au Gouverneur, que parce que la Saison qui s'avançoit leur faisoit craindre quelques nouveaux Débordemens du Rhin, plus nuisibles que les précédens. Les François avoient possédé cette Place trente-deux ans, & on remarqua qu'ils la rendirent le même jour qu'ils y étoient entrez. (c) La Garnison, n'ayant point été secourüe, sortit au jour marqué, & défila devant les Généraux Allemands. Le Prince Herman de Bade s'étant approché du Gouverneur, lui témoigna l'estime que sa vigoureuse défense lui avoit inspirée pour sa personne, & lui fit présent d'un Sabre enrichi de diamans. C'est ainsi qu'on doit honorer la Valeur jusques dans les Ennemis. Il sortit de la Place près de quinze cens Hommes sains & vigoureux, & plus de cinq cens Malades. Le Comte de Stirum les escorta avec six cens Hommes, & le Colonel Streyn fut fait Gouverneur de la Place, dans laquelle on mit une Garnison de trois mille Hommes, On y trouva quatre-vingts-cinq pièces de Canon, & une grande quantité de Munitions de Guerre & de bouche. Le Prince de Bade-Dourlach, qui étoit resté devant la Ville après le départ du Duc de Lorraine, fit venir les Payfans d'alentour pour combler les Travaux, pendant qu'il marcha avec les Troupes du côté d'Offembourg, où il espéroit de joindre Son Altesse; mais il fut attaqué d'une Maladie dont il mourut, & le Prince de Saxe-Eisenach lui succéda.

LXVI. La prise de cette Place chagrina d'autant plus M. de Luxembourg, qu'on lui reprochoit de n'avoir pû la secourir avec cinquante mille Hommes, au lieu que M. de Turenne, son Prédécesseur, avec vingt-cinq mille, avoit toujours empêché les Allemands de rien faire. Son chagrin redoubla, lorsqu'il vit échouer ses Dessëins sur le Brisgaw, par la vigilance du Duc de Lorraine, qui le suivoit, & qui jetta du secours dans Fribourg, la seule Place pour laquelle il y avoit à craindre. Tellement que ce Général fut obligé d'abandonner le projet d'un Siège, qui n'auroit pas réussi dans une Saison avancée, & contre une Ville située entre les Montagnes. Tout ce qu'il put faire fut de renforcer les Garnisons des Places d'Alsace, de peur que le Duc de Lorraine n'en surprît quelqu'une. Ainsi avec une Armée de cinquante mille Hommes, & le Rhin entre les Impériaux & lui, il étoit réduit à se tenir sur la défensive, & craignoit qu'ils ne vinssent faire des Conquêtes en Alsace. Il n'eut pas plutôt reçu la nouvelle que les Détachemens qu'il avoit faits de son Armée étoient entrez dans ces Places, qu'il vint se camper sur le bord du Rhin, entre Brisac & Bâle. Le Duc de Lorraine, craignant que les François ne s'emparassent de cette dernière Ville, quoique la Neutralité qu'elle avoit acceptée dès le commencement de la Guerre la dût mettre à couvert de toute insulte, s'en approcha, afin de la garantir d'une invasion. Les François, de leur côté, publièrent qu'ils n'étoient venus dans son voisinage, que pour la défendre contre les Entreprises des Impériaux. Sous ce prétexte les uns & les autres pillèrent son Territoire, & ne se retirèrent dans leurs Quartiers d'Hiver, que lorsqu'ils ne trouvèrent plus rien à piller. Ainsi Bale éprouva le malheur ordinaire des Villes Neutres, dont la destinée est d'être la proie des différens Partis.

LXVII. Les Suisses, que le voisinage de deux Armées allarmoit, envoyèrent des Députez aux deux Généraux qui les commandoient, pour les prier de se retirer; & comme ils ne se fioient pas plus à l'un qu'à l'autre, ils jettèrent des Troupes dans Bâle. Cette défiance jointe à la Saison qui ne permettoit pas de rester encore long-tems en Campagne, déterminâ les deux Généraux à prendre le parti de se retirer. Le Duc de Lorraine donna à ses Troupes, extrêmement fatiguées du Siège de Philisbourg, de bons Quartiers d'Hiver en Suabe & en Franconie. M. de Luxembourg envoya une partie des siennes en Lorraine, & laissa l'autre en Alsace. Ce Maréchal s'empara par surprise de Montbeliard avant que de se retirer, & dépouilla de ses Etats le Prince George, de la Maison de Wirtemberg, qui aima mieux se retirer à Bâle avec la Princesse, son Epouse, que de se mettre entre les mains des François, quoique le Roi de France publiât qu'il vouloit le prendre sous sa Protection. Mais quel Protecteur que celui qui enlève à un Souverain ses Etats, & lui fait passer une grande partie de ses jours dans un triste exil? Car on ne les lui restitua que long-tems après la Paix. On pilla ses Magasins, on emporta son Canon, ses Biens furent confisquez, les Bourgeois pillés, & si maltraitez que la plupart furent contraints de quitter la Ville,

V v v v 3

1676.

LXVI.
Suite de
cette Prise
pour l'Ar-
mée de
France.LXVII.
Prise de
Montbeli-
ard.

(a) Article VII.

(b) Article III.

(c) Le 17. de Septembre, 1644.

le, pour ne pas voir violer leurs Femmes & leurs Filles à leurs yeux. Tout le Crime de ce Prince étoit d'avoir témoigné plus d'inclination pour l'Empire, dont il étoit Membre, que pour la France, qui faisoit la Guerre au Chef de ce Corps. Cela suffisoit-il pour s'emparer de son Patrimoine? Y avoit-il de la justice à le ruiner, afin de le mettre hors d'état de nuire, & de prévenir par là le mal qu'on croyoit qu'il auroit pû faire, si l'occasion s'en étoit présentée?

LXVIII. Les jugemens différens qu'on a portez de la Conduite de M. de Luxembourg pendant cette Campagne, nous engagent à donner le Récit manuscrit de cette même Campagne tel qu'il nous a été communiqué par l'illustre Famille de ce Héros. Nous le donnons d'autant plus volontiers qu'il n'a point encore vû le jour. Le voici.

LXVIII.
Relation
Manuscri-
te de la
Campa-
gne, faite
par ordre
de M. de
Luxem-
bourg.

„ Le Roi choisit M. de Luxembourg en 1676. pour commander son Armée
„ d'Allemagne, qui se trouva forte d'environ cinquante mille Hommes. Les En-
„ nemis se mirent en Campagne de bonne heure avec des Troupes *beaucoup plus*
„ *nombreuses* (a) commandées par le Prince Charles de Lorraine. Ils avoient en-
„ core une autre Armée commandée par le Prince de Bade-Dourlach, qui avoit
„ formé le Blocus de Philisbourg avant que M. de Luxembourg fut arrivé. Un Of-
„ ficier Général, (b) qui commandoit en Lorraine pour le Roi, avoit eu ordre
„ d'assembler les Troupes qu'il avoit sous son Commandement, & de jeter un Convoy
„ & des Troupes dans Philisbourg; mais il ne put l'exécuter. Les choses étoient en
„ cet état lorsque M. de Luxembourg partit de Schlestat avec son Armée, pour
„ aller à la rencontre de celle du Prince Charles de Lorraine qui devoit faire le Sié-
„ ge de Philisbourg. Après quelques jours de marche; les deux Armées se ren-
„ contrèrent auprès de Bronte n'étant séparées que par un Ruiffeau. M. de Luxem-
„ bourg ayant posté des Dragons à pié & de l'Infanterie dans les Hayes qui étoient
„ de son côté sur le bord du Ruiffeau, le passa avec la Garde de Cavalerie, afin
„ de reconnoître de plus près les Ennemis. Les Impériaux s'étant avancez droit
„ à M. de Luxembourg, il repassa le Ruiffeau avec la Garde. Les Ennemis ayant
„ voulu le suivre furent arrêtez par l'Infanterie & par les Dragons postez dans les
„ Hayes, où les Impériaux les attaquèrent, & y perdirent beaucoup de leurs Gens,
„ sans avoir pû chasser les François. Mais comme les deux Armées n'avoient pas
„ de quoi subsister dans ces Postes, M. de Luxembourg fit partir ses Bagages à l'en-
„ trée de la nuit; & ayant fait ensuite décamper son Armée avec beaucoup d'or-
„ dre & de secrèt, il passa un Défilé dont il avoit garni de Troupes les environs,
„ afin d'assurer sa marche, qui fut très-belle & bien concertée. Le Duc de Lor-
„ raine s'en étant enfin aperçû, voulut poursuivre l'Armée de France, & tom-
„ ber sur son Arrière-Garde. Il fut repoussé par les Troupes que M. de Luxem-
„ bourg avoit postées dans les Hayes du Défilé, de sorte que le Prince Charles de
„ Lorraine jugea à propos de se retirer. M. de Luxembourg resta dans son Poste,
„ pour être à portée de prévenir & d'empêcher le Prince Charles de Lorraine d'al-
„ ler joindre les Troupes du Blocus de Philisbourg. Ce Prince passa par Strasbourg,
„ dont la Régence de cette Ville, contre la Neutralité que le Roi lui avoit accor-
„ dée, lui fit ouvrir les Portes. Comme le Siége de Philisbourg étoit commencé,
„ & qu'il étoit difficile de secourir cette Place en ce tems-là, à cause des Bois qui
„ étoient à une certaine distance, & où les Assiégeans avoient fait de grands abbatis
„ d'Arbres & des Retranchemens, & fait entrer l'Eau du Rhin dans les Fossez de
„ leurs Lignes qu'ils avoient eu le tems de faire très-profonds, M. de Luxembourg
„ fit plusieurs projèts qu'il envoya à la Cour, qui tendoient, ou à essayer d'en faire
„ lever le Siége, ou à prendre Strasbourg par représailles. Il poussa même ses
„ espérances jusques à croire que lorsqu'il auroit pris Strasbourg, il auroit encore
„ le tems d'aller secourir Philisbourg par l'autre côté du Rhin. Le Roi lui fit ré-
„ ponse que la Proposition du Siége de Strasbourg convenoit fort, & qu'il alloit
„ faire le Détachement que M. de Luxembourg demandoit pour l'entreprendre;
„ mais des raisons de Cour & un commencement de brouilleries entre M. de Lou-
„ vois & M. de Luxembourg firent changer tout à coup ces Projèts, pendant le-
„ quel tems Philisbourg se rendit. Le reste de la Campagne se passa en marches
„ & en contre-marches, que M. de Luxembourg fit faire à son Armée, qu'il fit
sub-

(a) L'Armée du Duc de Lorraine n'étoit que de 32000. Hommes. Sçavoit 18000. Fantassins, & 14000. tant Chevaux que Dragons.
(b) Le Maréchal de Rochefort.

„ subsister dans le Pays ennemi malgré M. de Lorraine qui le côtoya toujours avec
 „ la sienne, & ne put empêcher M. de Luxembourg de faire contribuer plusieurs
 „ Pays de l'Empire. Il finit la Campagne par la prise de Montbeliard, dont il se
 „ saisit adroitement. „ (a) 1676.

Il est aisé de voir que cette Relation n'a été faite que pour justifier la Conduite de M. de Luxembourg. On n'y oublie rien de ce qui peut contribuer à relever sa gloire, & on le fait même aux dépens de celle du Duc de Lorraine, qui cependant eut tout l'honneur & tout l'avantage de cette Campagne. Il la termina glorieusement par la Prise d'une Place, „ qui, dit le Marquis de la Fare, a causé dans la suite bien
 „ des malheurs à la France, soit parce qu'il en a coûté bon pour la reprendre, soit
 „ que l'ayant encore renduë à la Paix de Ryfwick, cette Couronne s'est ôté tou-
 „ te entrée en Allemagne, & tous moyens d'y soutenir ses Alliez. Après avoir
 „ pris Strasbourg, on a été dans d'autres sentimens; mais la Défaite d'Hochstet a
 „ bien fait voir depuis la différence qu'il y a de l'entrée que Strasbourg donne à la
 „ France en Allemagne à celle que donnoit Philisbourg. Cependant cette Place
 „ fut perduë par la faute du Maréchal de Rochefort, ou de M. de Louvois. Ce
 „ Maréchal qui commanda pendant l'Hiver de 1675. dans la Lorraine & dans les
 „ trois Evêchez, ayant laissé établir les Allemands à Lauterbourg, il fut *impossi-*
 „ *ble* l'année d'après au Maréchal de Luxembourg avec une grosse Armée, *de se-*
 „ *courir Philisbourg*, que le jeune Duc de Lorraine prit à sa barbe. „ (b) On ne
 doit donc point attribuer à ce Maréchal la perte de cette Place. Le Marquis de la Fare n'est pas le seul qui le justifie sur cet Article, la Cour même, quoique très-sensible à cette perte, lui rendit justice à cet égard. M. de Pomponne écrivit aux Plénipotentiaires de France qui étoient à Nimègue : *Vous avez déjà sçu, Messieurs, l'impossibilité que M. de Luxembourg avoit trouvée à pouvoir attaquer les Ennemis devant Philisbourg, plutôt par la situation naturelle de leur Camp, que par celle qu'ils y avoient faite.* (c) En effet il étoit impossible de forcer les Impériaux dans un Poste si avantageux: qu'on voye la description que nous en avons faite, & on sera convaincu de cette impossibilité.

Mais il est tems de rapporter ce que les Alliez de la République faisoient dans le Nord.

LXIX. M. Chauvet, Lieutenant Général des Armées des Ducs de Brunswyck-
 Lunebourg, avoit bloqué de loin Stade, pendant que le Roi de Dannemarck & l'Evêque de Munster faisoient avancer leurs Troupes, afin d'assiéger cette Ville
 dans les formes. Mais le dernier avoit plutôt dessein de la délivrer que de la prendre. Ce Prélat, reprenant ses anciennes allures, vouloit maintenir les Suédois dans le Duché de Brême, au lieu de les en chasser, & déclarer de nouveau la Guerre aux Hollandois, avec lesquels il n'avoit fait qu'une Paix forcée & contre son inclination. Cette perfidie d'un Prince Ecclesiastique mérite d'être développée, & nous ne dirons rien qui ne soit fondé sur des pièces authentiques. LXIX.
Stade blo-
quée.

LXX. L'Evêque de Munster ayant formé le dessein d'abandonner ses Alliez en
 faveur de la France, s'adressa à M. Bidal, Résident de Sa Majesté Très-Chrétienne
 à Hambourg, avec lequel M. Vintgens, Député de ce Prélat, convint d'un Traité,
 qui fut signé par ces deux Ministres au nom de leurs Maîtres respectifs. Les princi-
 pales Conditions de ce Traité étoient; Que l'Evêque promettoit non-seulement de
 dégager la Ville de Stade des Troupes qui la tenoient comme bloquée, mais qu'il lui
 donneroit même du secours s'il étoit nécessaire, & déclareroit incessamment, qu'il
 étoit résolu de secourir la Suède & de la maintenir dans la possession des Provinces
 de Brême & de Verden, qui lui étoient légitimement acquises par les Traitez de
 Westphalie; Qu'après avoir dégagé Stade, *il se déclareroit contre les Hollandois,*
 & *entreroit en action avec une Armée de quinze mille Hommes effectifs contre eux,*
 & contre les Ennemis de Sa Majesté Très-Chrétienne, excepté l'Empereur, pour-
 vû que Sa Majesté Impériale n'envoyât pas ses Troupes dans le Duché de Brême,
 dont il entreprenoit la défense; Que Sa Majesté Très-Chrétienne, pour contribuer
 à le mettre en état de satisfaire plus facilement aux engagements de ce Traité, lui
 feroit payer la somme de trente-deux mille écus blancs, monnoye de France, & que
 cette somme seroit employée à l'entretien de ses Troupes; Qu'en considération des
 dé- LXX.
Perfidie de
l'Evêque
de Mun-
ster dé-
couverte.

(a) Memoires MSS. pour servir à la Vie de M. de Luxembourg.

(b) Memoires du Marquis de la Fare.

(c) Lettre de M. de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs. Du 22. d'Août, 1676.

— dépenses extraordinaires qu'il feroit obligé de faire pour entrer en Action, Sa
 1676. Majesté Très-Chrétienne lui donneroit encore cent mille écus, payables la moi-
 tié le jour de la rupture, & l'autre moitié, en cinq mois consécutifs, sçavoir dix
 mille écus par mois qui feroient avec les trente-deux mille quarante-deux mille
 écus par mois pendant ces cinq mois; Qu'on ne feroit ni Paix ni Trêve sans sa
 participation; Enfin que Sa Majesté Très-Chrétienne feroit tout son possible pour
 porter le Duc d'Hanover à prendre les mêmes engagements. (a) M. de Graffendal,
 Résident de Suède à Hambourg, & qui fut un des Agens secrets du Prélat, se
 rendit à Nimègue pour négocier avec les Plénipotentiaires François. Il n'avoit
 point de Lettres de Créance; mais il leur fit voir une Instruction par écrit de l'E-
 vêque de Munster, que le Prélat n'avoit pas signée de peur de se nuire, & un Pou-
 voir du Roi de Suède d'avancer le bien de ses Affaires autant qu'il le jugeroit à pro-
 pos. Il leur communiqua aussi une Lettre qu'il avoit reçûe depuis son arrivée
 à Nimègue de M. Bidal, dont ils reconnurent le caractère. Il leur apprit que le
 Traité avoit été découvert par l'indiscrétion de quelqu'un de ceux qui y avoient été
 employez. Il avoit raison; car un Gentilhomme Italien, nommé Floramonti,
 qui étoit au service du Duc d'Hanover, s'étoit tellement insinué dans les bonnes
 graces de M. Bidal, qu'il avoit pénétré le secret du Traité, & en avoit donné Avis
 à l'Empereur. Cette découverte attira à l'Evêque de si violens reproches de la part
 de ses Alliez, qu'il fut forcé non-seulement à desavouer tout ce qu'il contenoit; mais
 même à se justifier envers eux, & à les guérir de tous soupçons, par la prise des
 Forts de Stade. Mais la Négociation ne laissa pas de continuer encore plus de trois
 mois, & ne finit qu'après la prise de la Ville qui la rendit inutile. M. de Graffen-
 dal assûra les Plénipotentiaires François, que ce Prélat étoit encore dans les mê-
 mes sentimens de servir la France & la Suède envers & contre tous, & qu'il l'avoit
 chargé de se rendre auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, pour lui faire de sa part
 de nouvelles Propositions, dont il s'ouvrit à eux, & pour obtenir d'elle, qu'il lui
 plût de leur donner pouvoir de traiter avec la personne que l'Evêque devoit envoyer
 à Nimègue dans huit ou dix jours. Il leur demanda ensuite les Passeports nécessai-
 res pour la sûreté de son Voyage; mais comme ils n'avoient pas le pouvoir de lui
 en donner, & qu'il ne leur étoit pas possible d'en obtenir si-tôt du Duc de Villa-
 Hermosa & des Etats Généraux, ils lui conseillèrent de se servir de celui qu'il avoit
 du Roi d'Angleterre, de s'embarquer à Maeslant-Sluys, & de passer par le Paquetboot
 à Harwich, d'où il prendroit la poste pour se rendre à Douvres, puis à Calais. Il
 suivit ce Conseil, & partit avec une Lettre qu'ils lui donnèrent pour le Roi. (b)
 Sa Majesté les informa dans la suite des nouvelles Propositions que ce Ministre lui
 faisoit de la part de l'Evêque de Munster. Ce Prélat étoit toujours prêt à se déclarer
 contre la Hollande & contre les Ennemis de la Suède, de faire en attendant pas-
 ser quelques Vivres par ses Quartiers dans Stade, & de s'obliger par un Traité
 particulier à remettre cette Ville au Roi de Suède, en cas que sa prise devancât les
 mesures qu'il vouloit établir pour la Paix. „ Mais, disoit Sa Majesté, en même
 „ tems qu'il ouvre des Propositions si favorables, il y ajoûte des Conditions qu'il
 „ n'est pas dans mon pouvoir de lui accorder. Il demande que j'aye une Armée sur
 „ le bas Rhin, ou que je fasse déclarer le Duc d'Hanover, & que la Suède ait une
 „ Armée de cinq à six mille Hommes dans le Duché de Brême. A l'égard du pré-
 „ mier de ces points il n'est guères praticable, le troisième ne l'est pas davantage,
 „ & il y a peu d'espérance de réussir à porter le Duc d'Hanover à se joindre à l'E-
 „ vêque de Munster; cependant, ajoûtoit Sa Majesté, j'ai fait répondre au Sieur
 „ de Graffendal, que je chargerois le Sieur Rousseau de lier cette Négociation avec
 „ ce Duc, & de lui confier en secret les dispositions du Prélat. „ (c) L'Article
 le plus important, étoit celui des Subsidés. On les accordoit sans peine; mais la
 difficulté regardoit la manière du Payement. L'Evêque vouloit qu'on lui donnât
 une Somme de trente mille écus & un mois de Subside après la Ratification du Trai-
 té, & le Roi vouloit attacher ce Payement au jour qu'il entreroit véritablement en
 Guerre, croyant qu'il hasarderoit une dépense fort inutile, s'il n'avoit pour sûreté
 que

(a) Traité signé le 23. de May, 1676. par M. Bidal au nom du Roi de France, & par M. Vingtgens, Ministre de l'Evêque de Munster.

(b) Lettre de Messieurs les Ambassadeurs Plénipotentiaires du Roi de France. à la Paix de Nimègue,

au Roi, leur Maître. Du 10. de Juillet, 1676. Lettre des mêmes & du même jour à M. de Pomponne.

(c) Lettre du Roi à ses Ambassadeurs. Du 1. d'Août, 1676.

que la parole du Prélat. Ainsi Sa Majesté persistoit toujours à vouloir que son Action lui répondît de ses promesses, & elle ordonnoit à ses Ambassadeurs de ne point se départir de cette prétention, lorsqu'ils traiteroient avec les Ministres de l'Evêque. (a) Tant il est vrai que ceux mêmes qui profitent d'une Trahison, se désient toujours du Traître, & redoutent plus son penchant pour la fourberie, qu'ils n'espèrent de ses engagements les plus forts & les plus solennels. Malgré cette défiance, Sa Majesté Très-Chrétienne ne laissa pas d'envoyer à ses Ambassadeurs un Pouvoir, pour en son nom traiter, convenir & conclure avec les Ministres de l'Evêque qui seroient envoyez vers eux à Nimègue, de tout ce qui pourroit regarder ses intérêts en cette Affaire. Ce Pouvoir étoit en chiffre, parce que pouvant tomber entre les mains des Espagnols, il importoit de cacher le nom de l'Evêque de Munster; (b) mais afin d'autoriser le déchiffrement que les Ambassadeurs en feroient, le Roi écrivit à la marge ces mots: *Mes Ambassadeurs déchiffreront ces lignes, & l'on y peut donner une créance entière.* Les lignes qu'ils devoient déchiffrer contenoient ces paroles: *Sa Majesté a appris avec beaucoup de joye, que Monsieur l'Evêque de Munster étoit dans la pensée de rentrer dans les liaisons qu'il a eues ci-devant avec Elle, tant pour les mesures qui se pourroient prendre au-dedans de l'Allemagne, que pour celles qui pourroient se concerter pour le dehors.* (c) „ Nulle Affaire, disoit M. de Pomponne aux Ambassadeurs du Roi, „ ne seroit plus avantageuse à Sa Majesté, que celle que propose l'Evêque de Munster. Peut-être pourroit-elle changer la face des Affaires de l'Allemagne; mais „ ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il demande des Conditions dont le Roi n'est „ guères le maître; ce qui fait douter de la sincérité de son intention. D'ailleurs „ il est étrangement à craindre que quelque disposition qu'il eût pour traiter en effet, „ la chute de Stade ne soit désormais trop avancée pour la pouvoir empêcher. En „ tout cas, Messieurs, il vous seroit bien glorieux de faire servir un Traité pour la „ Guerre, au succès d'un Traité de Paix. „ (d) En effet les Ambassadeurs apprirent bientôt après par M. Ravé, Secrétaire de l'Evêque de Munster à Nimègue, que Stade avoit capitulé; mais comme les Alliez n'étoient pas d'accord qui d'eux seroit Maître de la Ville, & y mettroit Garnison, ils espéroient que cette difficulté pourroit donner le tems de conclure le Traité avec le Prélat. (e) Le Roi ayant reçu la même nouvelle, ordonna à ses Ambassadeurs de continuer la Négociation. Mais craignant qu'après la prise de Stade & la perte du Duché de Brême pour les Suédois, le Duc d'Hanover ne refusât d'entrer dans le Traité, & que la Négociation n'eût pas d'effet, il les chargeoit, en ce cas, d'en entamer une autre. „ Je désire, leur écrivoit Sa Majesté, qu'après que vous aurez épuisé auprès du „ Ministre de Monsieur l'Evêque de Munster tous les moyens de l'engager à l'Ac- „ tion, vous tâchiez à le renfermer dans une Neutralité. Vous jugez bien, „ que ne pouvant le faire agir pour mes intérêts, il me seroit avantageux de ren- „ dre ses Armes inutiles à mes Ennemis. Ainsi en cas que vous ne vissiez plus de „ lieu de conclure avec le Ministre, qu'il vous opposât le péril auquel son Maître „ s'exposeroit, & que même il fût valoir le refus qu'auroit fait le Duc d'Hanover „ de se joindre à lui, je désire que vous lui témoigniez que mon affection pour „ son Maître est telle, que voulant bien m'accommoder à ses raisons, je cesserai „ d'insister sur l'Action que j'avois attenduë de lui, & qu'il m'avoit fait proposer; „ que pour le mettre toutesfois en état d'attendre une conjoncture plus favorable „ pour se déclarer, je croirois important qu'il pût me promettre de demeurer Neu- „ tre; que soit qu'il voulût que ce Traité fût publié, soit qu'il jugeât à propos qu'il „ demeurât secret, nous pourrions en convenir ensemble; je me contenterois qu'il „ m'assurât qu'en attendant que nous pussions prendre des liaisons plus étroites, il „ n'agirot, ni contre moi, ni contre mes Alliez, en faveur de nos Ennemis com- „ muns.

„ Mais parce qu'il vous allégueroit, sans doute, qu'un semblable Traité priveroit „ Monsieur l'Evêque de Munster des Subsidés qu'il tire des Etats Généraux, & que „ la jalousie qu'il auroit des Hollandois, aussi bien que du Duc de Zell, l'oblige-

X x x

„ ront

(a) Lettre du Roi à ses Ambassadeurs. Du 1. d'Août, 1676.

(b) Lettre de M. de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs. Du 1. d'Août, 1676.

(c) Pouvoir du Roi, pour traiter avec Monsieur l'E-

vêque de Munster. Du 1. d'Août, 1676.

(d) Lettre de M. de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs. Du 7. d'Août, 1676.

(e) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs à M. de Pomponne. Du 14. d'Août, 1676.

1676. „ ront à entretenir ses Troupes , ce qu'il ne pourroit faire sans quelques secours
 „ étrangers ; je trouve bon , qu'en ce cas vous lui fassiez connoître que je pour-
 „ rois lui accorder quelques Subsidés. Faites-le de manière toutesfois, que sans vous
 „ expliquer de la sorte, vous le laissiez flatter de l'espérance qu'il pourroit en con-
 „ cevoir, & pour cela en écoutant les demandes qu'il vous feroit, chargez-vous
 „ de m'en rendre compte. Je trouve bon que vous admettiez la condition qu'il
 „ vous demandera, sans doute, qu'en promettant la Neutralité, il puisse fournir son
 „ contingent à l'Armée de l'Empereur. „ (a)
 „ Que d'artifice ! On fait voir l'argent dans l'éloignement à un Prince qui en est
 „ avide. On n'ose lui promettre positivement des Subsidés, on s'explique seulement
 „ d'une manière qui fait concevoir des espérances d'en obtenir. De l'autre côté on
 „ voit un Prélat qui jouë ses Alliez, & qui promet de les trahir. Le Roi, en tâ-
 „ chant de porter l'Evêque à la Neutralité, chargeoit en même tems M. Rousseau
 „ de lier une semblable Négociation pour le Duc d'Hanover auprès du Duc de Zell,
 „ son Frère. Le Secrétaire que l'Evêque de Munster avoit à Nimègue communiqua
 „ aux Ambassadeurs de France une Lettre d'un des Ministres de ce Prélat, dont la
 „ substance étoit, „ que si son Maître eût été assuré que le Roi eût voulu faire passer
 „ le Rhin à un Corps de dix mille Hommes, il auroit pris Stade sous sa protec-
 „ tion; mais que se trouvant par la prise de cette Ville dans la nécessité de ne plus
 „ différer à prendre parti, il vouloit sçavoir dans dix jours, si Sa Majesté Très-
 „ Chrétienne s'engageroit à faire passer le Rhin à un Corps de dix mille Hommes;
 „ qu'il étoit obligé de faire marcher ses Troupes vers la Moselle dans quinze jours,
 „ avec celles des Ducs de Zell & de Wolfembuttel; mais que s'il avoit une réponse
 „ favorable, il retarderoit la marche autant qu'il seroit possible, & ne s'engageroit
 „ dans aucun Traité. (b) „ Les Ambassadeurs, en écrivant au Roi sur cette Af-
 „ faire, lui disoient, que quoique cette Lettre leur fît voir, qu'il ne falloit rien es-
 „ pérer de bon de l'Evêque, & que l'instance qu'il faisoit marquoit assez qu'étant
 „ d'accord avec les Princes de Lunebourg, il ne cherchoit plus qu'à se dégager des
 „ Propositions qui avoient été faites de sa part par M. Graffendal: Néanmoins pour
 „ ne rien laisser d'*intenté* de ce qui pourroit retarder la marche de ses Troupes vers la
 „ Moselle, ils avoient cru pouvoir faire des promesses vagues & générales, que le
 „ Secrétaire avoit prises par écrit & portées à Son Maître. (c) Ils poussèrent l'artifice
 „ encore plus loin. Jugeant que dans l'irrésolution où il étoit du parti qu'il devoit pren-
 „ dre, il falloit peu de chose pour le faire tourner d'un ou d'autre côté, ils firent écrire
 „ par un de leurs Secrétaires, auquel celui de l'Evêque avoit laissé son adresse & son
 „ chiffre: „ Que depuis son départ ils avoient reçu des Lettres qui pourroient facili-
 „ ter un bon accommodement, & que si Monsieur de Munster envoyoit bientôt
 „ à Nimègue quelque personne de confiance, elle les trouveroit bien disposés à faire
 „ toutes choses possibles pour renouer entre Sa Majesté & lui une aussi parfaite in-
 „ telligence, que leurs intérêts communs la peuvent désirer. „ (d) Le Roi ayant
 „ appris l'accommodement de l'Evêque de Munster avec le Duc de Zell, pour le par-
 „ tage du Duché de Brême, vit bien qu'il n'avoit plus rien à attendre du premier Trai-
 „ té, dont ce Prélat avoit lié la Négociation, & qu'il n'insistoit de nouveau sur la
 „ Condition de faire passer une Armée de dix mille Hommes sur le bas Rhin, que
 „ parce qu'il jugeoit la chose peu praticable. Ainsi, si Sa Majesté attendoit quelqu'avan-
 „ tage du soin de ses Ambassadeurs, c'étoit seulement touchant la Neutralité, qu'elle
 „ leur avoit donné pouvoir d'établir avec lui. „ J'ai vû avec satisfaction, leur écri-
 „ voit-elle, la diligence que vous avez apportée, pour informer le Secrétaire de ce
 „ Prince des ordres que vous avez reçus. Si ses intentions ont été sincères, il le
 „ fera sans doute bientôt passer auprès de vous, pour apprendre quelles sont les fa-
 „ cilités que vous lui avez fait connoître que je vous avois mises de nouveau entre
 „ les mains, pour rétablir mon ancienne Alliance avec lui. Je tirerois toujours
 „ cet avantage du tems qu'il employeroit à négocier, qu'il retarderoit l'envoy ou
 „ la marche des Troupes qu'il doit faire passer sur la Meuse. „ (e) Une trame si
 „ longue, les différens motifs qui firent agir, la manière subtile dont on les employa,
 „ la défiance qu'on témoigna de part & d'autre, & le dessein qu'on avoit de se tromper

(a) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 15. d'Août, 1676.

(b) Lettres de Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 18. d'Août, 1676.

(c) *Ibidem.*

(d) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 21. d'Août, 1676.

(e) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 29. d'Août, 1676.

per mutuellement, découvrent mieux l'esprit des Cours & des Princes, que tous les raisonnemens les plus recherchez. Mais afin de développer encore plus parfaitement la manière dont la plûpart des Négociations se font, & le peu de bonne foi avec laquelle les Princes agissent les uns avec les autres, nous rapporterons ici la Lettre des Ambassadeurs de France au Roi, leur Maître.

„ SIRE, Votre Majesté, qui connoît si parfaitement l'Esprit de Monsieur l'Evêque de Munster, ne fera pas surprise de sa manière d'agir en cette occasion. Il nous envoya hier au soir ce même Secrétaire qui étoit parti d'ici, il y a quelques jours. Il vient, à ce qu'il dit, seulement pour sçavoir si nous avons quelques Propositions à lui faire, & dans ce même tems, cet Evêque fait marcher une partie de ses Troupes du côté du Rhin, avec celles du Duc de Zell, tandis qu'il en a envoyé une autre partie prendre des Quartiers d'hiver dans l'Ostfrise. Toutes ces démarches si opposées marquent assez que quoi que ce Prélat ait signé depuis peu un Traité avec les Ennemis de Votre Majesté, il ne laisse pas de conserver toujours cette ancienne animosité qu'il a contre les Etats Généraux, & que quand il agit pour leurs Intérêts si à contrecœur, il ne fera pas difficile de le jeter dans un Parti contraire. Cependant, Sire, les premiers discours de son Secrétaire ne nous peuvent rien faire espérer encore, puisqu'il est venu sans aucun pouvoir de traiter, & qu'il n'est envoyé qu'en conséquence des Lettres qui lui ont été écrites pour apprendre de bouche ce qui se pourroit faire de mieux dans la conjoncture présente, & si nous avons quelques Propositions à lui faire; & que son Maître ne pouvoit rompre avec ses Alliez sans un prétexte apparent, il proposoit que comme la Campagne étoit fort avancée, Votre Majesté avant que de mettre ses Troupes en Quartier d'hiver, fit marcher un Corps de dix mille Hommes vers son País; surquoi il feindroit aux Etats Généraux d'avoir été obligé d'entrer en Traité avec Votre Majesté. Nous lui avons répondu, Sire, que Votre Majesté s'étoit déjà expliquée, qu'elle n'étoit pas en état de détacher dix mille Hommes pour envoyer sur le Rhin, & que lorsque Monsieur de Munster faisoit une pareille demande, il montroit évidemment qu'il ne vouloit entrer en aucun Traité: mais nous lui avons fait connoître que Votre Majesté occupoit assez tous ses Ennemis par les Troupes qu'elle a en tant d'endroits différens, pour donner lieu à Monsieur de Munster d'agir avec ses seules forces, & d'agir avec succès contre les Etats Généraux, dont tout le País de Frise & d'Over-Yssel est ouvert, & sans aucune Garnison; que celle qu'on y pourra envoyer sera si médiocre, ses Soldats en si pitoyable état, & avec si peu d'Officiers, qui quasi tous ont été tués devant Mastricht, qu'il fera très-aisé de faire des Conquêtes en ce País-là, & d'y prendre des Quartiers d'hiver. Nous avons dit aussi au Secrétaire que Monsieur de Munster se mettoit hors d'état d'exécuter des choses qui lui étoient si aisées & si avantageuses, lorsqu'il engageoit ses Troupes avec celles de Monsieur le Duc de Zell, qui étoient déjà routes en marche; que n'ayant envoyé personne avec un Pleinpouvoir, le tems qui seroit nécessaire pour faire venir ici un de ses Ministres, celui qu'il faudroit pour traiter avec lui, & pour en exécution du Traité rappeler ses Troupes qui seroient déjà fort avancées, consumerait tout ce qui reste de cette Campagne, & au delà, & mettroit Monsieur de Munster hors d'état de rien faire pour le service de Votre Majesté. Cependant comme ce Secrétaire a ordre de s'en retourner promptement, nous lui avons dit qu'il seroit fort bien de partir dès aujourd'hui en toute diligence, & d'assurer son Maître que nous avons des Pouvoirs très-amplés pour traiter avec lui, & que s'il veut envoyer ici quelqu'un avec de pareils Pouvoirs, nous trouverions bien des expédiens de le satisfaire s'il vouloit entrer en Action, & que quand même il se réduiroit à une simple Neutralité, nous lui ferions encore trouver ses avantages dans ce parti. Ce Secrétaire nous a promis d'être auprès de son Maître dans peu de jours, de lui rendre compte de tout fidèlement, & nous a même témoigné que si la Proposition de Neutralité eût été faite plutôt, qu'il croyoit qu'elle auroit été embrassée, & que nous aurons de ses nouvelles dans dix ou douze jours au plus tard. Surquoi, Sire, comme nous le voyons fort affectionné à faire réussir cette Négociation, que son Père est Receveur général de Monsieur de Munster, & que son Cousin qui est le Sieur Ravé, est un des deux Conseillers intimes de ce Prince, nous croyons que si on lui faisoit espérer quelque gratification honnête en cas qu'une de ces deux Propositions réussît, cela

1676. „ l'obligeroit d'agir encore avec plus de chaleur & plus d'empressement. C'est ,
 „ Sire, ce qui nous a enhardis à lui dire que nous espérons bien que Votre Majesté
 „ reconnoîtroit ses services en cette occasion ; mais nous n'avons osé nous avancer
 „ de rien de plus , & nous lui avons témoigné , que sur tout la seule chose que
 „ Monsieur l'Evêque de Munster devoit faire, étoit d'envoyer des ordres précis à
 „ ses Troupes de marcher très-lentement , & d'arrêter par tout où elles pourroient,
 „ affin de ne se pas ôter tous moyens , s'il laissoit si fort éloigner son Armée ,
 „ d'exécuter ce à quoi il pourroit s'engager par un Traité avec Votre Majesté.
 „ té. (a)

L'Ordinaire suivant les Ambassadeurs écrivirent au Roi , que le Secrétaire de l'Evêque avoit témoigné à son départ , qu'il espéroit porter plus facilement son Maître à une Neutralité , & à retarder pour cet effet la marche de ses Troupes. Mais, ajoûtoient-ils, nous ne nous en promettons pas de grands effets pour votre service, & il n'y a que trop d'apparence que si Monsieur de Munster envoie ici quelqu'un avec un Pleinpouvoir pour traiter avec nous, ce ne fera que dans la vûe de prolonger la conclusion du Traité jusqu'à la fin de la Campagne, & de pouvoir tirer en même tems pendant l'hiver, & de Votre Majesté, & des Etats Généraux le paiement de ses Troupes, en faisant croire à ceux-ci qu'il ne les destine qu'à leur service, & vous promettant d'ailleurs qu'elles ne seront pas employées contre le vôtre. Nous tâcherons néanmoins d'entretenir toujours quelque Négociation avec lui, pour l'obliger à apporter tout le retardement possible à la marche de ses Troupes, & à ordonner à ceux qui les commandent de les ménager & de ne les pas exposer à l'évènement incertain d'une Bataille, que M. Temple assure que les Armées des Conféderez en Allemagne sont résolûes de hazarder pour pouvoir prendre des Quartiers d'hiver dans les Etats de Votre Majesté : „ (b) Enfin le Secrétaire de l'Evêque, dont les Ambassadeurs de France attendoient le retour avec tant d'impatience, arriva à Nimègue, & leur dit brusquement, que Son Maître, ayant appris que le Roi ne pouvoit envoyer un Corps de Troupes vers le Rhin, avoit pris d'autres mesures. Quelque espérance qu'ils donnèrent à ce Secrétaire, qu'on pourroit trouver des expédiens qui contenteroient son Maître, ils ne purent en tirer autre chose sinon qu'il n'avoit pas pouvoir de les écouter ; mais seulement ordre de s'en retourner incessamment, comme il fit. Tel fut le dénouement de cette Intrigue, qui n'a servi qu'à mettre au jour la perfidie de l'Evêque de Munster, & sa haine contre les Etats Généraux. Mais retournons au Siège de Stade.

LXXI.
 Siège de
 Stade.

LXXI. Dès que les Troupes des Alliez furent arrivées devant cette Place, leur premier soin fut d'élever des Forts pour empêcher l'entrée des Vivres. La Garnison étoit de plus de trois mille Hommes, & la Bourgeoisie résoluë de prendre les Armes. Mais la Dissenterie qui régnoit dans la Ville, emportoit tous les jours beaucoup de monde. Dailleurs elle étoit si mal pourvûe de Munitions de bouche, qu'on étoit obligé de les distribuer par portion au commencement de chaque semaine ; & les Habitans qui ne vivoient que du Commerce qu'ils faisoient au dehors, n'en pouvant plus faire à cause du Siège, se ruïnoient. Cependant comme la communication de la Mer étoit encore ouverte, & que les Munstériens faisoient mauvaise garde, les Assiégez ne laissoient pas de recevoir de ce côté-là quelques Provisions, & des Lettres. Les Alliez, pour les resserrer davantage, prirent la résolution d'attaquer le Fort de Swing, qui coupoit cette communication. L'Attaque devint difficile, parce que les Assiégez, après avoir retenu les eaux auprès de Gastorp, les lâchèrent tellement que tous les Marais furent inondés ; & par cette inondation ils coupèrent la communication qui étoit entre les Quartiers des Assiégeans. Ces derniers surmontèrent cet obstacle par le moyen de quelques Ponts de Roseaux de dix pieds de long & de quatre de large, sur lesquels ils passèrent par dessus l'inondation. Les Alliez ayant ainsi rétabli la communication des Quartiers, & les Danois ayant séparé le Fort de Swing de celui de Gastorp, en se rendant maîtres d'une coupure qu'on avoit faite sur la Digue entre ces deux Forts, on canonna le premier avec tant de furie que ceux qui le défendoient, le voyant presque entièrement ruïné, arborèrent le Pavillon blanc. (c) On refusa de les laisser sortir avec Armes & Bagages ; & le Commandant irrité de ce refus, & trop brave pour rendre une Place qui avoit encore une double Pallissade & des Chauffe-Trappes par tout,

(a) Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi. Du 18. de Septembre, 1676.

(b) Lettre des mêmes au Roi. Du 22. de Septembre, 1676.

(c) Le 6. de Juin.

tout, résolut d'en fortir en se faisant jour au travers des Alliez ; mais les cent Soldats qui lui restoient, mirent les Armes bas, & le contraignirent de se rendre à discrétion. Le Fort de Gastdorp ne tint pas long-tems, après qu'on eut gagné la seconde coupure qui étoit dans la Digue. Stade se flatta de l'espérance d'un grand secours, en voyant arriver une petite Flotte Suédoise, qui venoit lui apporter des Vivres, des Munitions, & du Monde. Mais les Alliez, & particulièrement le Duc de Zell, firent si bonne garde par tout, qu'elle ne put entrer dans la Rivière. Le Gouverneur de la Place, convaincu de cette impossibilité, conseilla à celui qui la commandoit de s'en retourner à Gottembourg, d'où il venoit, & sauva par là cette petite Flotte, qui seroit tombée dans l'Escadre Hollandoise de Willem Bastiaensz, qui s'étoit avancée pour empêcher le secours. Après le départ des Vaisseaux Suédois, les Alliez avancèrent leurs Travaux jusqu'auprès du Fossé ; mais comme on eut des avis très-sûrs par les Déserteurs que les Vivres manquoient, on résolut de prendre la Ville par la famine plutôt que par des Attaques qui coûtent toujours beaucoup de sang.

LXXII. Cependant l'Amiral Nicolas Juël, qui étoit parti dès le commencement du mois de May avec la Flotte Danoise, qu'il commandoit, rencontra sur sa route deux Vaisseaux Suédois (a) auxquels il donna si vivement la chasse, qu'ils se retirèrent à toutes voiles vers un Pont de Bleking (b) à trois lieuës de Christianople. Ceux qui les commandoient, voyant qu'ils ne pouvoient les sauver, mirent le feu à l'un, (c) & abandonnèrent l'autre (d) en y laissant une mèche, qui devoit mettre le feu aux poudres, & faire sauter les Danois, lorsqu'ils y seroient entrez. Ceux-ci eurent le bonheur de la découvrir, & non-seulement de se voir maîtres de ce Vaisseau, mais aussi de sauver presque tout le Canon de l'autre. L'Amiral Juël poursuivit sa route vers Gothlandt, Isle de dix-huit lieuës de long, & de six de large, située sur les Côtes de Suède. Il y arriva le huitième de May au soir, & le lendemain matin on fit proche de Klinthaven la Descente, que le Comte d'Oxenstiern, Gouverneur de l'Isle, ne put empêcher. Obligé de prendre la fuite il se retira à Wisby, Ville autrefois célèbre par son Commerce & par la sagesse de ses Loix. Les Habitans de l'Isle se déclarèrent pour les Danois, & leur prêtèrent leurs Chariots pour transporter leur Infanterie plus promptement devant Wisby qu'ils assiégèrent, & qui se rendit après avoir essuyé quelques Canonades. (e) L'Isle de Gothlandt prise, l'Amiral Juël, qui tenoit toujours la Mer, fut renforcé de six Vaisseaux de Guerre tant Danois que Hollandois, qui joints aux vingt qu'il avoit déjà, faisoient une Flotte de vingt-six gros Vaisseaux de Guerre. Au commencement du mois de Juin, il découvrit l'Armée Navale Suédoise, forte de quarante-quatre Vaisseaux de Guerre, sans compter les petits Bâtimens qui la suivoient. Le quatrième du même mois vers le six heures au soir les deux Flottes s'engagèrent dans un Combat qui se donna entre Schooren & Bornholm. Les Suédois, quoique presque de la moitié plus forts que les Danois, se contentèrent de les canonner, & n'osèrent jamais en venir à l'abordage. Les derniers eurent même l'avantage de couper cinq Vaisseaux du Corps de l'Armée Suédoise, & l'auroient poursuivie si le calme ne les avoient arrêtez. Le Combat recommença le lendemain à six heures du matin. Les Suédois, qui avoient le dessus du Vent, vinrent en bon ordre attaquer les Danois ; mais après avoir envoyé leurs bordées, ils évitèrent comme la première fois d'en venir à l'abordage. Les Danois détachèrent un Brûlot contre l'Amiral de Suède, & le poussèrent contre un de ses flancs à la faveur d'une épaisse fumée, mais l'Amiral fit un si grand feu sur lui, qu'il l'obligea de se retirer. Il fondit à son tour sur l'Amiral Danois, qui le reçut si courageusement qu'il fut forcé de l'abandonner. Enfin, après quatre heures de Combat, on se sépara sans avoir remporté aucun avantage considérable de part ni d'autre, sinon que les Suédois perdirent une Galécote de dix pièces de Canon & de trente Hommes d'Equipage. Ce fut là toute la perte qui se fit dans cette Action, dont les Danois eurent toute la gloire, puisqu'ils firent reculer leurs Ennemis, qui avoient beaucoup plus de Vaisseaux qu'eux.

LXXIII. La nouvelle de ce Combat ne fut pas plutôt arrivée à Copenhague, que le Lieutenant-Amiral Tromp, & le Contre-Amiral Allemonde que les États

(a) L'un nommé le *Loup volant*, monté de 48. pièces de Canon, & l'autre la *Charité*, de 32. pièces.

(b) Nommé Steenberg.

(c) Au *Loup volant*.

Xxx x 3
(d) La *Charité*.

(e) La Capitulation fut signée le 11. de May, 1676. Lettre de l'Amiral Juël à Sa Majesté Danoise. Du 12. de May, 1676.

LXXII.
Prise de
Gothlandt
par les
Danois.

LXXIII.
Victoire
remportée
par Tromp
sur les
Suédois.

1676. Généraux avoient envoyez avec leurs Vaisseaux au secours du Roi de Dannemarc, se mirent en Mer avec un Renfort de quatre Vaisseaux Danois & de trois Hollandois. Ils joignirent la Flotte Danoise le septième de Juin, & le lendemain de leur arrivée on disposa toutes choses pour un troisième Combat, qui se donna l'onzième du même mois. Comme le Lieutenant-Amiral Tromp en a fait le récit à Leurs Hautes Puissances, nous ne pouvons mieux faire que de donner ici la Lettre qu'il leur écrivit après la Bataille.

„ HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS. Depuis la dernière du cinquième
 „ de ce mois, que je me suis donné l'honneur d'écrire à Vos Hautes Puissances du
 „ *Konings-Diep*, nous avons eu le bonheur de sortir de la Rade le sixième à la fa-
 „ veur d'un Vent frais, & nous nous sommes rendus le sept à l'Armée Navale,
 „ qui étoit à l'ancre entre Stede & Valsterbon. Le huitième, le Vent étant Est-
 „ Sud-Est, nous levâmes l'ancre avec toute l'Armée, & mîmes le Cap au Sud;
 „ nous continuâmes notre route jusques à l'entrée de la nuit, que nous mouillâmes
 „ au Sud-Oüest quart à l'Oüest de Stede. Le neuf à la pointe du jour, nous dé-
 „ marâmes avec un Vent Sud-Oüest, & après avoir passé Valsterbon nous décou-
 „ vrimmes l'Armée Navale ennemie forte de cinquante Voiles grandes ou petites, au
 „ rapport de nos gardes avancées. Comme l'après midi le Vent commença à frai-
 „ chir, & que les Ennemis en avoient l'avantage, ils s'en servirent pour s'éloigner
 „ de nous, de sorte que nous avions bien de la peine à les suivre. La nuit suivan-
 „ te nous les poursuivîmes à toutes voiles; mais ayant changé de route, ils se de-
 „ robèrent à notre vûë, à la faveur des ténèbres; ce qui m'obligea de détacher
 „ sept Frégates légères, pour les chercher & les reconnoître de nouveau. Environ
 „ le midi, nous les découvrîmes au Sud-Est de notre Armée Navale, & nous donnâ-
 „ mes aussi-tôt le signal à tous les Navires de la Flote de faire force de voiles, pour
 „ aller à eux, & nous les poursuivîmes jusques à l'entrée de la nuit. L'onzième
 „ de Juin avant midi, nous les apperçûmes encore au Sud de Oeland, & nous les
 „ aprochâmes de si près sur les onze heures, qu'ils furent contraints de se ranger
 „ en Bataille. Sur le midi les deux Armées s'engagèrent. Le Vent étoit Oüest-
 „ Nord-Oüest, & nous en avions l'avantage. A peine le Combat avoit-il com-
 „ mencé, que le Vaisseau *les trois Couronnes*, monté de cent trente qua-
 „ tre pièces de Canon, & commandé par l'Amiral Général Suédois, fut ren-
 „ versé & futa en l'air, peu de tems après, sans que je sache par quel accident,
 „ puisqu'à peine lui avois-je lâché quelques bordées. Alors toute l'Armée Navale
 „ ennemie fit mine de prendre la chasse. Je fis d'abord donner le signal pour l'at-
 „ taquer de toutes parts, & fondre sur elle avec le gros de notre Armée. Ce mou-
 „ vement l'arrêta tout court. Nous virâmes le bord au Sud, & je m'approchai
 „ du flanc de l'Amiral Ennemi, Chef de l'Esquadre du Pavillon jaune, monté de
 „ quatre-vingts-seize pièces de Canon, je le chargeai vigoureusement lui, & les
 „ autres Vaisseaux qui le soutenoient. Nous étant chargez réciproquement l'espa-
 „ ce d'une heure & demi, le grand Mât de l'Amiral fut enfin renversé, je le con-
 „ traignis de baisser Pavillon, & de demander quartier, que je lui accordai, à cause de
 „ la vigoureuse résistance, & de la bravoure qu'il venoit de faire paroître, & je
 „ fis détacher ma Chaloupe pour l'aller prendre; mais ce fut trop tard; car un
 „ de nos Brûlots l'ayant accroché, sans considérer qu'il avoit baissé Pavillon, &
 „ que je n'avois point donné le signal pour monter à l'abordage, le réduisit en
 „ cendres; de sorte que ce beau Vaisseau périt avec tout son Equipage, qui étoit
 „ de six cens cinquante Matelôts, si on en excepte cinquante qui furent sauvés
 „ par le moyen d'une Chaloupe, parmi lesquels se trouvoit un Prêtre; ce qui ar-
 „ riva sur les six heures après midi. L'Armée Navale ennemie, après la fatale
 „ perte de deux Amiraux, voyant que la fortune nous favorisoit & que la Victoi-
 „ re étoit sur le point de se déclarer pour l'Armée Danoise, crut qu'il étoit tems
 „ de prendre le large; de sorte que tous les Vaisseaux qui la composoient prirent
 „ confusément la chasse, & se dérobèrent à force de voiles à la poursuite des Vain-
 „ queurs; ils laissèrent derrière eux le Vaisseau le *Neptune*, monté de quarante-
 „ quatre pièces de Canon & de cent quatre vingts-dix-huit Hommes d'Equipage,
 „ lequel fut pris par le Capitaine Van Zyl. Il y en eut encore un autre de pris
 „ aussi considérable que celui-là. Les Ennemis ont fait leur possible à deux diffé-
 „ rentes reprises, pour me réduire en cendres, mais leurs Brûlots ont toujours été
 „ repouffez. D'ailleurs, une chose surprenante, & qui marque bien que la Justice
 „ &

„ & la bénédiction du Ciel accompagnent les Armes des Alliez, c'est qu'ils n'ont
 „ perdu aucun Vaisseau dans un si rude Combat, & qu'ils ne sont presque point en- 1676.
 „ dommagez. Les plus grands dommages que mon Vaisseau ait soufferts consistent
 „ dans les Voiles & les Cordages, & dans quelques coups de Canon à fleur d'eau.
 „ Mon premier Capitaine Adrien Akkersloot est mort dans le lit d'honneur ;
 „ & mon second Capitaine Teunisz van Anten a eu le bras droit emporté d'un
 „ coup de Canon, en se signalant. Le Capitaine qui commandoit les Troupes
 „ de terre a perdu un œil ; & j'ai eu cent Morts ou Blessés sur mon Bord. Nous
 „ continuons de poursuivre les Ennemis depuis trois jours, & nous vîmes avant-
 „ hier au matin trois de leurs Vaisseaux échouer, & vers le soir un autre de leurs
 „ plus gros vint heurter aux écueils de Westerwyk. Nous leur avons encore pris une
 „ Frégate montée de seize pièces de Canon, & un Yacht monté de six pièces, sans
 „ que je sache ce qui se peut être passé dans l'Escadre de l'Amiral Nicolas Juël,
 „ dont nous n'avons rien appris depuis le Combat. Comme le débris de l'Armée
 „ ennemie s'est retiré dans les premiers Ports qu'elle a pu rencontrer pour se déro-
 „ ber à notre poursuite, & qu'aucun de leurs Vaisseaux ne paroît plus en Mer, nous
 „ avons résolu de nous rendre à Stede, ou au *Bogt van Kuik*, pour nous abou-
 „ cher avec Sa Majesté Danoise, & prendre les ordres qui seront jugez convena-
 „ bles à l'état des Affaires présentes. Je prie Dieu de vouloir bénir de plus en plus
 „ le Gouvernement de Vos Hautes Puissances, & de rendre par tout leurs Ar-
 „ mes victorieuses & triomphantes, &c. (a)

Les Suédois perdirent dans cette Bataille dix gros Vaisseaux de Guerre, parmi
 lesquels on conte deux Amiraux, une Frégate & un Yacht, & ils eurent un très-
 grand nombre de Morts & de Blessés. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici
 ce qui causa la perte du premier Vaisseau Amiral, qui passoit pour un des plus
 beaux qui eût encore paru dans les Mers du Nord. Il étoit monté de cent trente-
 quatre pièces de Canon de fonte & de onze cens Hommes d'Equipage. A l'apro-
 che de l'Armée Navale Alliée, l'Amiral Kruits, qui le montoit, commanda qu'on
 mit le Canon d'un côté dans ses embrasures, afin qu'il fût prêt à tirer toute sa
 bordée aux Danois, après quoi les Canoniers eurent ordre de passer de l'autre côté, ce
 qu'ils firent; & comme ils avoient oublié d'attacher le Canon, le Vaisseau pencha sur
 son autre flanc, & toute l'Artillerie fortit des Canonnières, & tomba sur l'autre côté,
 ce qui fit renverser le Vaisseau. Ce malheur fut bientôt suivi d'un plus grand, les
 mèches allumées tombèrent sur les poudres, & le Vaisseau sauta quelques momens
 après.

LXXIV. La Flotte Suédoise ayant été chassée jusques dans le Port de Stockholm,
 le Lieutenant-Amiral Tromp fit route vers le Sund avec son Escadre, & vint mouil-
 ler à Kooger-bocht. Le Roi de Danemarck, voulant profiter de la Victoire que sa
 Flotte venoit de remporter, envoya ordre à Tromp de se rendre avec l'Armée Na-
 vale Alliée à Udsted, pour tâcher de faire une Descente de ce côté-là dans l'Isle de
 Schonen, tandis que Sa Majesté y entreroit d'un autre côté à la tête de son Armée
 de Terre. Tromp prit aussi-tôt son cours vers cette Place, & dès qu'il fut ar-
 rivé devant, il envoya sommer le Gouverneur de la rendre. (b) Verseen qui
 y commandoit, répondit que le Roi, son Maître, lui ayant fait l'honneur de
 la lui confier, il la défendrait en brave Homme. Après cette réponse, Tromp fit
 un Détachement de quatre Frégates & de trois Galéotes, pour s'approcher de la
 Ville & la canonner. Elles ne purent y arriver que le lendemain matin à cause du
 calme qui régna pendant tout le jour; & s'étant avancées proche des Remparts à
 la portée du Mousquet, elles commencèrent à faire jouer leur Artillerie. Tromp
 les vint joindre l'après midi avec quatre autres Frégates, & fit faire un si grand feu
 de tout le Canon, que personne n'osoit se montrer sur les Remparts. Il commanda
 ensuite à trois mille tant Soldats que Matelots de débarquer aux deux côtes de la
 Ville. Les Suédois fortirent avec sept cens Cavaliers & cent cinquante Fantassins, &
 disputèrent long-tems la Descente; mais dès que les Danois eurent mis pié à terre, à
 la faveur du Canon qui foudroyoit toute la Côte, les premiers furent contraints de
 se retirer avec perte de cent cinquante Hommes. Tromp résolut de donner la nuit

LXXIV.
 Prise de
 Udsted par
 Tromp.

III

(a) Lettre du Lieutenant-Amiral Tromp à Leurs Hau-
 tes Puissances écrite à Bord du *Christierns V.* proche de

Winda, le 15. de Juin, 1676.
 (b) Le 6. de Juillet.

1676. un Assaut général , & ordonna aux Troupes de se tenir prêtes à y monter au premier signal. Avant que de le donner , il crut qu'il falloit sommer encore une fois le Gouverneur de se rendre ; mais il fut fort surpris d'apprendre , qu'il s'étoit retiré avec ses Troupes , & qu'il avoit abandonné la Ville. Les Danois s'en emparèrent aussi-tôt ; & les Bourgeois ayant donné avis que les Suédois l'avoient minée avant leur retraite , on éventra les Mines , on mit bonne Garnison dans la Place , on la garnit de toutes sortes de Munitions de bouche & de Guerre qu'on tira des Vaisseaux , & on la mit en état de se bien défendre , en cas qu'il prît envie aux Ennemis de la venir attaquer.

LXXV. LXXV. Le Roi de Dannemarc, de son côté, ayant fait embarquer son Armée, forte de dix-huit mille Hommes tant Cavalerie qu'Infanterie, & s'étant rendu à bord des *trois Couronnes*, avec le Prince, son Frère, & ses Généraux, mit en Mer le huitième de Juillet, avec une Flotte de cinquante Voiles, (a) commandée par l'Amiral Marcus Rotsteyn, & vint mouiller le lendemain devant Raa, sur la Côte de Schonen entre Elsingbourg & Landtskroon. Sur les avis que Sa Majesté eut que les Troupes Suédoises avoient marché vers Udsted, elle commanda à son Armée de faire la Descente, & de débarquer l'Artillerie. Le Roi détacha ensuite quelques Régimens pour aller investir Elsingbourg, & pour en former le Siège. La Garnison qui n'étoit que de deux cens cinquante Hommes, se trouvant trop foible pour défendre la Ville, l'abandonna, & se jeta dans le Château, où après s'être vaillamment défenduë pendant quatre jours, elle fut obligée de se rendre à discrétion. (b)

LXXVI. LXXVI. Charles XI. Roi de Suède, commençoit à prendre les rênes du Gouvernement. La Division regnoir toujours dans le Sénat, & chacun des deux Partis s'attribuoit le mérite de tout ce qui s'étoit fait de bon pendant la Minorité, chargeant le Parti opposé de tout le mal. Ils s'entre-détruisirent tellement dans l'esprit du jeune Roi, que las de leurs brouilleries, il résolut de ne se confier, ni à l'un, ni à l'autre. Le Comte Magnus de la Gardie n'oublioit rien pour parvenir au Poste de premier Ministre, qu'il ambitionnoit, & qu'il auroit été capable de remplir dignement, s'il avoit été plus laborieux & moins attaché à ses plaisirs. Sa Charge de Chancelier l'approchoit de ce Poste éminent, & il se flattoit de pouvoir écarter avec facilité ses Concurrents. Pour y réussir il rendit tout le Sénat suspect au Roi. D'un autre côté, ses Ennemis faisoient tous leurs efforts pour le perdre, & publioient que par ses pernicieux Conseils il avoit jetté le Royaume dans l'embarras d'une fâcheuse & malheureuse Guerre. On avoit même semé des Billets dans la Diète d'Upsal, (c) par lesquels on avertissoit le Roi de se tenir sur ses Gardes contre le Sénat, parce que ce Corps délibéroit de choses contraires à la sûreté de Sa Majesté. La Gardie, qui crut être attaqué par ces Ecrits, déclama violemment dans le Sénat contre ceux qui en étoient les Auteurs. Deux Sénateurs (d) eurent la hardiesse de lui dire qu'il feroit mieux de ne pas tenir un tel langage, parce que si on les obligeoit à déposer en conscience, on trouveroit que la chose étoit véritable. Il les menaça de leur intenter un Procès sur cette Accusation ; mais ayant répondu qu'ils ne se portoient point pour Accusateurs, & qu'ils ne parloient que de rendre témoignage à la vérité selon leur conscience, l'Affaire n'alla pas plus loin. Dans la suite Gyldenstiern assûra Sa Majesté que ces deux Sénateurs avoient voulu perdre le Comte par un parjure. Il étoit cependant vrai que la Gardie avoit dit dans le Sénat, en parlant du Roi, qu'il falloit ôter ce jeune Homme de leur Corps, parce que *les Rois de Suède étoient dans leur jeunesse comme des Lionceaux avec lesquels on pouvoit se jouer ; mais que lorsqu'ils venoient grands, les ongles leur croissoient, & qu'ils faisoient des blessures dangereuses.* Plût à Dieu que ce Portrait ne ressemblât à aucun Roi du Monde ! Ceux d'entre les Sénateurs, qui croyoient que leur conduite pendant la Minorité avoit été sans reproche, firent ordonner dans les Etats du Royaume, que les Commissaires nommez par l'Assemblée s'informeront exactement de la manière dont les Revenus de la Couronne avoient été employez pendant la Minorité. Leur vûë, en procurant cette Recherche, étoit de perdre la Gardie. Christophe Gyldenstiern, Colonel du Régiment des Gardes, ne

(a) Sçavoir 12. Vaisseaux de Guerre, & 38. Bâtimens de transport.

(b) La nuit du 13. au 14. de Juillet.

(c) Tenuë en 1675.

(d) Messieurs Rolamb & Canut Kurk.

essoit d'insinuer au Roi, qu'il paroïssoit clairement, que ses Revenus avoient été mal administrés pendant sa Minorité, puisqu'au commencement de la Guerre on avoit manqué de tout. Ainsi il fut d'autant plus aisé de faire exclure le Comte de l'Administration des Affaires, qu'on l'accusoit d'être cause de tous ces desordres, & que d'ailleurs le Roi n'aimoit pas à voir à ses côtez un Homme d'une si grande Autorité, dont la gravité sembloit lui reprocher des mœurs peu convenables à la dignité Royale. La Gardie crut que pour se mettre mieux dans l'esprit de ce Prince, qui n'aimoit que les Gens de Guerre, il devoit reprendre les Armes, qu'il avoit suivies autrefois sous Charles Gustave en Livonie. Il entreprit de défendre la Westrogothie & le Pays de Bahus contre les Danois, & il fut d'abord assez heureux; mais ayant ensuite été battu, il perdit le reste d'estime que Sa Majesté avoit pour lui.

1676.

LXXVII. Le Sénat subsistoit encore; mais le Roi, que les Délibérations de ce Corps importunoient, se fit un Conseil composé de quatre Personnes, dont Lindenschild (a) devint bientôt le Chef. Cet Homme gagnoit avec peine sa vie à instruire des Enfans, lorsqu'il entra au service de Gustave Carlsson, Fils naturel du Roi Charles Gustave, qui le prit pour accompagner ce jeune Prince dans ses Voyages. Lindenschild, profitant de l'occasion qu'il avoit de voir les diverses Cours de l'Europe, forma son esprit aux Intrigues & aux Affaires. Son Livre favori étoit l'*Argenis de Barclay*. Il y puisoit les Maximes du Despotisme qu'il inspiroit au Roi, en lui faisant lire quelques Chapitres de ce Roman politique qu'il avoit traduits en Suédois, & où ces Maximes se trouvoient. Grypenhielm qui faisoit les fonctions de premier Ministre, quoiqu'il en fût incapable, prit pour se soulager Lindenschild qui supplanta bientôt son Maître & son Bienfaïcteur. Il avoit beaucoup de pénétration & de jugement, écrivoit avec une facilité surprenante, le nombre des Affaires n'altéroit point sa gayeté naturelle, & il recevoit avec politesse ce nombre infini de Gens qui lui faisoient leur Cour. Avec des qualitez si brillantes, il ne tarda guères à devenir le favori du Roi. Entêté du Pouvoir despotique, il avoit juré la ruine du Sénat & de la Noblesse. Il ne perdoit aucune occasion d'inspirer au Roi des sentimens d'indépendance, & le Roi qui, comme tous les Princes, dont le Pouvoir est limité par les Loix, ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que de se voir Maître absolu, l'écoutoit avec plaisir. La passion dominante de ce Ministre étoit celle de bâtir de superbes Maisons & de beaux Jardins, & il fit de si grandes dépenses pour la satisfaire, qu'il ne laissa à ses Héritiers que le titre de Comtes, & une Succession chargée de grosses dettes.

LXXVII.
Il forme
un Con-
seil. Ca-
ractère du
Chef de ce
Conseil.

LXXVIII. Gyldenstiern vint le seconder dans le dessein qu'il avoit formé de ruiner le Sénat & la Noblesse. C'étoit l'Homme du monde qui avoit les manières les plus douces & les plus insinuanes. Il faisoit mille caresses à ceux qu'il vouloit tromper; & les paroles obligeantes, qu'il leur disoit, étoient soutenues par les protestations les plus fortes, qu'il leur parloit sincèrement. Ce qui faisoit dire à M. de Feuquières, Ambassadeur de France, qu'il assûroit toujours qu'il étoit honnête homme, mais qu'il ne le pouvoit prouver que par son propre témoignage. Avec des manières si flatteuses il n'eut pas de peine à se mettre bien dans l'esprit de Lindenschild, & par son ministère dans celui du Roi. Il travailla de concert avec lui auprès de Sa Majesté, pour décrier le Sénat & la Noblesse; & comme il voyoit que ce Prince étoit entièrement tourné du côté de la Guerre, il la lui conseilla avec la même force avec laquelle il s'y étoit opposé l'année précédente. (b) La Conduite pitoyable qu'on tint dans la Guerre qui se fit en Scanie cette année, le fit soupçonner d'avoir eu dessein d'y faire périr le Roi. On l'a même accusé d'avoir formé le Projèt d'un Gouvernement Aristocratique, après la mort de ce Prince, qu'il supposoit devoir bientôt arriver. Et comme après Charles XI. il n'y avoit alors personne qui eût Droit à la Couronne, il se flatoit, disoit-on, de pouvoir porter les Etats à ne plus choisir de Roi, & à se contenter d'être gouvernez par le Sénat. Il contoit sur le suffrage de la Noblesse, & il avoit des raisonnemens tous prêts, capables, à ce qu'il croyoit, d'entraîner celui du Clergé; de la Bourgeoisie & des Payfans. Il est vrai que Gyldenstiern étoit ambitieux, fourbe, scélérat; & qu'il souffroit que le Roi exposât sa Personne aux plus grands périls; mais il n'étoit pas fou, & le Dessein qu'on lui attribue est si chimérique, qu'il n'est nullement vraisemblable, qu'un homme aussi habile que lui l'ait pu former.

LXXVIII.
Gylden-
stiern se-
conde le
dessein de
ruiner la
Noblesse.
Son Ca-
ractère.

Yyy y

LXXIX.

(a) Eric Lindenschild.

(b) Voyez ci-dessus, à l'année 1675. page 596.

1676. LXXIX. Telle étoit la situation de la Cour de Stocholme, lorsque le Roi de Suède se mit à la tête de son Armée, afin de s'opposer à la Descente des Danois en Scanie. Il en fit la revûe à Lingby, Village de Smalandie, & la trouva forte de quatorze mille Hommes, outre un Détachement qu'on avoit fait quelque tems auparavant. L'Armée n'étant pas assez nombreuse pour empêcher la Descente, Charles fut obligé de se retirer d'abord à Christianstad, & d'abandonner ensuite la Scanie.

LXXIX. Sa Majesté Suédoise se met à la tête de son Armée.

LXXX. Le Roi de Dannemarc, profitant de la terreur que la réputation de ses Armes jettoit parmi les Suédois, partit d'Elfsingbourg (a) avec toute son Armée, & alla assiéger Landtskroon. Les Danois poussèrent en peu de tems leurs Approches jusqu'à un Dos-d'ane, muni de trois rangs de Pallissades, qui étoit devant la Ville. Les Assiégés, voyant qu'ils alloient le percer, firent un vigoureuse Sortie sur eux, & les repoussèrent; mais les Danois ayant été soutenus par leurs Dragons & leurs Grenadiers, revinrent à la charge avec tant de furie que non-seulement ils les forcèrent de sortir des Travaux qu'ils avoient occupez; mais même les poursuivirent jusqu'aux Remparts, se rendirent maîtres de la Ville, (b) & leur laissèrent à peine le tems de se sauver dans le Château. Les Suédois mirent, en s'enfuyant, le feu à un Magazin, & après s'être retirés, ils brûlèrent le Pont de communication de la Ville au Château. On crut s'en rendre maître en le bombardant; mais après y avoir jetté quantité de Bombes, il fallut dresser des Batteries, & l'attaquer dans les formes. Comme la Place étoit très-forte, elle se défendit plus de trois semaines, & ne capitula qu'à la dernière extrémité. (c) Sa Majesté Danoise marcha de là à Christianstadt, & arriva le vingtième d'Août à Wehe, où elle fut obligée de rester deux jours, parce que les Suédois ayant brûlé le Pont qui étoit derrière eux, il en fallut construire un autre. Toute l'Armée ayant passé sur ce nouveau Pont. Christiern vint camper au même Lieu, où le Roi de Suède avoit campé quinze jours auparavant, environ à une portée de Canon de la Ville. Cette Place est presque inaccessible à cause d'un grand Marais qui l'environne; mais les chaleurs de l'Été l'ayant desséché, on pouvoit le passer alors en plusieurs endroits. D'ailleurs les Paysans, mécontents de leur Souverain, qui les avoit traités durement, servirent de Guides aux Danois, leur montrèrent les Sentiers les plus aisez, & leur indiquèrent les endroits les plus foibles de la Place. Christiern voulant profiter du beau tems, & craignant que la pluye ne vint remplir le Marais, résolut de prendre la Place d'emblée, sans tirer un seul coup de Canon. Pour cet effet il donna aux Colonels Cicignon, Lutzou, & Schonevelt quinze cens Hommes, & leur ordonna de donner l'Assaut. Ils fondirent l'épée à la main sur les Suédois qui les reçurent fort bien; mais après une opiniâtre résistance les Danois se rendirent maîtres de la Ville. Dans la première fureur des Assaillans cinq cens Suédois furent passés au fil de l'épée. Trois cens autres, ayant demandé quartier, l'obtinrent, & la Ville fut abandonnée au pillage du Soldat pendant quelques heures. (d)

LXXX. Conquêtes des Danois en Scanie.

Pendant que Christiern étoit occupé au Siège de Christianstad, le Général Aschenberg, à la tête de huit mille Suédois, vint attaquer le Général Major Duncamp à Halmstadt, où il étoit campé avec un Corps de trois mille Danois. Le Combat qui dura une heure & demie fut sanglant; mais enfin Duncamp fut entièrement défait. La plupart de ses Gens furent taillez en pièces, ou faits prisonniers, & il n'échapa que trois cens Cavaliers, qui vinrent à toute bride apporter la nouvelle de leur Défaite. D'un autre côté, Tromp s'empara de Christianople, que les Suédois avoient démolie l'année précédente, & la rendit plus forte qu'elle n'étoit auparavant par les nouvelles Fortifications qu'il y fit faire. Le Général Guldenleuw prit la Ville de Wennersburg en Norvegue, & mit sous Contribution une partie du Pays. Il investit Gottembourg, dans le dessein de le réduire par famine; mais l'Amiral Rotsteyn, qui avoit ordre de l'assiéger par Mer, s'en retourna à Coppenhague, ce qui obligea Guldenleuw de lever le Siège. Les Suédois, profitant du départ de la Flotte Danoise, prirent trente Barques chargées de Vivres pour l'Armée du Roi de Dannemarc, qui fut tellement irrité contre Rotsteyn, qu'il le fit arrêter, & envoya à sa Place le Capitaine Wibe devant Gottembourg avec les Vaisseaux de Guerre que l'Amiral commandoit. Wibe ferma tous les passages de cette Ville du côté de la Mer, & forma

(a) Le 15. de Juillet. (b) Le 20. de Juillet. (c) Le 13. d'Août. (d) Le 25. d'Août.

forma le Projèt d'aller brûler les Vaisseaux de Guerre Suédois qui étoient à l'ancre auprès d'Elfsingbourg. Son Dessen n'eut pas le succès qu'il en espéroit. Il n'y eut qu'un petit Bâtiment & un Brûlot de brûlez, & un Vaisseau coulé à fonds par le choc de l'Amiral Suédois. Le Vice-Amiral toucha contre Terre, & un autre Vaisseau demeura échoué pendant trois jours.

LXXXI. Le Roi de Dannemarc, encouragé par les heureux succès qui accompagnoient ses Armes, assiégea Malmoë, dans l'Isle de Schonen, à l'opposite de Copenhague. Comme il importoit beaucoup au Roi de Suède de conserver cette Place, il revint de Smalandie avec son Armée, dans le dessein de la secourir. Son inexpérience, & la mauvaise conduite de ses Ministres lui firent faire plusieurs fautes. Il fit prendre à un Détachement de quelque mille Hommes le chemin de la Blekinge, le long de la Mer, ce qui en rendit la marche si longue que ce Détachement n'arriva en Scanie qu'après la Bataille. Il falloit l'envoyer par une route plus courte, le faire agir de concert avec l'Armée, & par cette conduite on auroit mis les Danois entre deux feux. L'Armée, au lieu de prendre par la gauche vers Malmoë, afin de couper les Danois en cas qu'ils voulussent se retirer à Landskroon, & les obliger à en venir aux mains pendant que les Suédois étoient frais, tourna à droite vers Elfsingbourg, pour profiter du Butin, qu'on croyoit y trouver. Ce détour donna aux Danois le tems de se reconnoître, & de rassembler leurs Troupes dispersées. Il en arriva un autre inconvénient qui pensa ruiner toute l'Armée Suédoise, parce qu'elle fut obligée de camper à Borslef, Lieu marécageux, où ni Hommes ni Chevaux ne pouvoient marcher sans enfoncer dans la fange jusqu'au ventre, & où l'Armée fut obligée de rester dix jours sans pain, sans sel, sans bière, de sorte qu'on étoit réduit à vivre de chair à demi crüe, & de boire de méchante eau, ce qui causa des Maladies qui emportèrent un grand nombre de Soldats. De là on alla camper à Haringe, proche de la Rivière de Kievelingen, dans une Plaine, où l'Armée s'arrêta un mois entier souffrant la faim & le froid, pendant que les Danois avoient en abondance de l'autre côté de la Rivière toutes leurs commoditez. Enfin l'Armée Suédoise se trouva tellement afoiblie au mois de Décembre, qu'on délibéra dans un Conseil de Guerre, si on retourneroit en Suède. Les Généraux furent unanimement d'avis de ne point exposer le Royaume & la vie du Roi au hazard d'une Bataille contre des Ennemis victorieux & supérieurs en forces. Mais Gyldenstiern, qui étoit d'un avis opposé, fit venir dans le Conseil tous les Colonels, qui de peur de paroître timides, opinèrent tous pour aller attaquer les Danois. Wachtmeister ayant été appelé pour dire son avis, quoiqu'il servît sur la Flotte, & qu'il n'eût jamais eu de Commandement sur Terre, dit, que les Suédois se couvroient d'un opprobre éternel, si comme des lâches & des infames ils tournoient le dos à leurs Ennemis, & n'osoient une seule fois en venir aux mains avec eux. *Quoique rien au monde*, ajouta-t-il, *ne me soit plus cher que la Personne du Roi, j'aime-rais mieux l'emporter mort dans sa Tente, après qu'il auroit vaillamment combattu, qu'il de le voir retourner en Suède par une honteuse retraite.* Le Roi jeune, plein de feu, naturellement intrépide, honteux d'avoir fui devant l'Ennemi, en se retirant de la Scanie, approuva cet avis, & on résolut de donner Bataille.

Christiern, qui avoit pris la même Résolution, fit sonder le Dimanche treizième de Décembre, la glace de la Rivière de Loder, qui séparoit les deux Camps; & ne l'ayant pas trouvée assez forte pour porter toute son Armée avec l'Artillerie, il renvoya l'Affaire au lendemain. Les Suédois, qui avoient reçu un renfort de cinq mille Finlandois, & de quelques Milices du Pays, profitant de ce délai, dont ils furent informez par deux Déserteurs, firent un Mouvement qui leur fut avantageux. Ils passèrent pendant la nuit le Loder; & s'étant rangez en Bataille, ils appuyèrent leur Gauche sur cette Rivière gelée, & leur Droite à la Ville de Lunden. Les Coureurs ayant donné l'avis de ce Mouvement, le Roi de Dannemarc fit marcher son Aîle Gauche à l'Ennemi. Le Général Santberg qui la commandoit, emporté par son ambition autant que par son courage, n'attendit ni l'Aîle Droite, ni le Corps de Bataille qui suivoient, & voulut avoir seul la gloire de vaincre les Suédois, en battant leur Aîle Droite. Mais on le reçut si vigoureusement, que la plupart des Colonels & des Officiers qui étoient à la tête des Escadrons furent tuez, ou blessez, que lui-même eut l'os du bras cassé, & fut d'abord mis hors de Combat. La Cavalerie abandonna l'Infanterie, qui fit meilleure contenance, & attaqua celle des Suédois, quoi qu'avantageusement postée derriè-

re une Haye. Celle-ci tomba sur la Danoise ; & animée par le jeune Roi, (a) qui à la tête de son Aîle Droite, secondoit l'ardeur de ses Soldats, la poussa vivement, & chassa les Fuyards jusqu'à la Rivière, dont la glace s'étant rompuë par le poids excessif qu'elle portoit, fut causé que beaucoup de Soldats furent noyez. Les Danois, qui conviennent eux-mêmes de la défaite de leur Aîle Gauche, combattirent plus également à leur Droite. Elle se trouva d'abord beaucoup plus forte que la Gauche des Suédois à laquelle elle avoit à faire, parce que ceux qui avoient abandonné l'Aîle Gauche qui avoit été défaite vinrent la joindre. D'ailleurs les Généraux Suédois avoient marché si lentement qu'ils n'avoient pas eu le tems de ranger leurs Bataillons avant qu'on les attaqua. C'est pourquoi ils furent aisément rompus ; mais Gyldenstiern les rallia auprès de Lunden ; & Charles ayant ramené ceux qui avoient déjà vaincu sous ses ordres, la Bataille recommença avec une ardeur nouvelle. L'Infanterie Suédoise fut poussée par la Danoise aux deux côtez de Lunden, & les deux Corps de Cavalerie se disputèrent le Champ de Bataille jusqu'à la nuit qui les sépara fort à propos pour les Danois, qui commençoient à se retirer vers le Village de Walkier. Les deux Rois s'attribuèrent la Victoire. Les Danois fondoient leur Triomphe sur le grand nombre de Suédois qu'ils se van-toient d'avoir tuez dans ce Combat, & qu'ils faisoient monter à six mille. Ils soutenoient qu'ils étoient restez sur le Champ de Bataille jusqu'au coucher du Soleil, qu'ils étoient demeurez maîtres de l'Artillerie, & qu'ils avoient pris soixante tant Drapeaux qu'Etendards. (b) Les Suédois finissoient leur Relation par ces paroles : *Enfin, graces au Ciel, l'ennemi a été contraint de céder le Champ de Bataille & la Victoire au Roi, notre Souverain, avec perte d'un grand nombre de Morts, toute l'Artillerie, quantité de Drapeaux & d'Etendards, un nombre considérable d'Officiers tant blesez que Prisonniers, tous les Matelots, & toute l'Infanterie, à la réserve de deux Bataillons. J'ai conté, ajoûte le Relateur, plus de cinquante Drapeaux, & il y en auroit eu bien davantage, si les Finlandois n'eussent pas déchiré tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, pour s'en faire des Cravates : Nous n'avons perdu que mille Hommes tant Officiers que Soldats.* (c) Sans examiner ces Relations, dont l'une ne mérite pas plus de foi que l'autre, on peut regarder comme des Faits certains, Que l'Aîle Gauche des Danois fut défaite, puisqu'ils l'avouent eux mêmes ; Que l'Aîle Droite des Suédois plia, puisque de leur côté ils en sont aussi convenus ; Que le Combat fut très-sanglant, puisqu'on conta plus de neuf mille Hommes sur le Champ de Bataille. Enfin que les Suédois eurent tout l'avantage, puisqu'étant venus pour empêcher la prise de Malmö, ils en firent lever le Siège, & obligèrent le Roi de Dannemarc de se retirer à Copenhague.

LXXXII.
Expédi-
tion des
Suédois en
Brandebourg,
malheureuse.

LXXXII. Les Suédois n'étoient pas si heureux en Poméranie contre l'Electeur de Brandebourg. Le Roi avoit confié la garde de cette Province au Comte de Koningsmark, qu'il avoit rappelé, parce que les Généraux lui manquoient. Ce Général assiégea de nouveau Wolgast, (d) qu'on n'avoit pû prendre pendant l'hiver. Il éleva tout autour des Forts pour empêcher que rien n'entrât dans la Ville ; mais le Gouverneur ne laissa pas de surprendre une des Gardes & de faire une Course dans le Pays, d'où il ramena un grand nombre de Moutons & de Bêtes à cornes. Le Général Swerin eut ordre de partir de Berlin, & de voler au secours de cette Place. Il crut pouvoir y arriver par l'Isle d'Usedom ; mais le Comte de Koningsmark l'avoit prévu, en tirant les Garnisons voisines, qu'il y avoit postées, pour garder le Fort de Pennemunde & le Passage d'Anclam. Il s'y rendit lui-même, afin de défendre Cassenbourg qui est à l'extrémité de l'Isle vis-à-vis de Wollin. Le Général Swerin, trouvant les Passages gardez, fit charger soixante Chaloupes sur des Chariots, les fit passer au-delà de Wollin, & y embarqua trois mille Hommes tant de Cavalerie que d'Infanterie. Les Brandebourgeois, profitant de la nuit, s'avancèrent avec leurs Chaloupes du côté de la Swine, & débarquèrent leurs Troupes à une demie lieuë

(a) Les Danois disent dans leur Relation que le Roi de Suède regardoit la Bataille du haut d'un Côteau avec 600 Chevaux. Les Suédois au contraire assurent dans la leur, qu'il commandoit toute l'Armée en personne, ayant sous lui le Baron Helmsfelt, Sénateur & Maréchal de Camp, le Général Aschenberg, le Lieutenant Général Ferfen, & le Major Général Wittem-

berg, qui étoient tous à l'Aîle droite. Cette dernière Relation est plus digne de foi à cet égard ; car dès ce tems-là Charles XI. aimoit la Guerre avec passion, & s'exposoit comme un simple Soldat.

(b) Relation faite par les Danois de la Bataille de Lunden. (c) Relation des Suédois.

(d) Au mois de May.

lieuë de terre , en sorte que les Chevaux étoient dans l'eau jusqu'aux fangles. Ils marchèrent toute la nuit en bon ordre , la Cavalerie devant , & l'Infanterie derrière, 1676. ayant un bon fonds de sable sous leurs pieds qui les empêchoit d'enfoncer plus avant , & ils arrivèrent le matin à terre. Le Comte de Koniingsmark qui avoit été averti de ce dessein , se posta dans un Bois avec ses Troupes , afin qu'on ne vît pas le petit nombre qu'il en avoit. Il n'eut pas plutôt aperçu les Brandebourgeois , qu'il marcha à eux le long du Rivage aussi fièrement que s'il eût dû être suivi par une grosse Armée. Comme ils ne purent porter du Canon avec eux , & que les Suédois en avoient , Koniingsmark , profitant de cet avantage , fit un feu si terrible de son Artillerie , que la Cavalerie Brandebourgeoise se rompit d'abord & prit la fuite , avant que son Infanterie qui venoit la soutenir fût arrivée. Les Suédois n'osèrent cependant les poursuivre dans leur retraite , parce que les Brandebourgeois avoient une Batterie de l'autre côté du Rivage , qui auroit tué beaucoup de monde , si on avoit tenté d'y passer. Mais ce petit avantage des Suédois fut suivi de tant de malheureux succès , que le Roi de France avoit raison de dire , qu'il voyoit bien que leurs Affaires prenoient un si mauvais tour , qu'il seroit très-difficile d'y remédier.

LXXXIII. Ils le sentoient bien eux-mêmes , & tâchoient de les rétablir par la voye de la Négociation. M. Wangelin , que les Brandebourgeois avoient fait prisonnier de Guerre , fit à l'Electeur de Brandebourg des Propositions de Paix de la part du Roi de Suède , & par son ordre , à ce qu'il assûroit. „ Sa Majesté , dit-il , soit-il , qu'on a engagé mal à propos dans la Guerre contre Son Altesse Electorale , a un dessein sincère de la finir par un Accommodement ; mais , ajoutoit-il , si Son Altesse ne veut pas y donner les mains , j'ai ordre de faire les mêmes Propositions au Roi de Dannemarc. „ L'Electeur , qui crut que c'étoit un artifice pour le rendre suspect à ses Alliez , & qui d'ailleurs ne se fioit pas à Wangelin , leur donna avis de tout. Cependant , à la prière du Roi d'Angleterre , il relâcha le Prisonnier sur sa Parole d'honneur , qu'il ne serviroit point contre les Alliez , & qu'il reviendroit dans un certain tems. Wangelin , au lieu de revenir au terme fixe , reprit les Armes , ce qui l'exposa aux poursuites de l'Empereur , & il fut heureux de ne pas retomber entre les mains des Alliez ; car il auroit trouvé son Procès tout fait.

LXXXIII
Négocia-
tions du
Duc Adol-
phe inuti-
les.

Le Duc Adolphe , Oncle du Roi de Suède , passa dans le même tems en Allemagne , chargé de Lettres du Roi , son Neveu , pour tous les Princes de l'Empire. Il se rendit *incognito* à Lintz , où étoit alors l'Empereur , qui trouva mauvais que le Duc y fût venu sans Passeports. Ce Prince se justifia , en se plaignant de ce qu'on n'avoit point répondu aux Lettres qu'il avoit écrites , auxquelles on étoit d'autant plus obligé de répondre , qu'il avoit des Procès au Conseil Aulique qui demandoient sa présence. D'ailleurs il assûra qu'il n'avoit pris aucune part à la Guerre d'Allemagne , & que la Paix seroit bientôt rétablie , si on vouloit répondre aux bonnes intentions du Roi , son Neveu. L'Empereur voulut bien qu'un de ses Ministres écoutât les Propositions qu'il avoit à faire ; mais Sa Majesté Impériale ne lui donna point d'Audience de peur que les Alliez n'en prissent ombrage. Elle lui permit seulement d'aller à Neustadt , qui n'est qu'à une lieuë de Vienne , pour donner de là ordre à ses Affaires particulières. Ce mauvais succès n'empêcha point le Duc d'écrire & de parler de Paix à divers Princes d'Allemagne , auprès desquels il ne fut pas plus heureux qu'auprès de l'Empereur. Il parloit d'une manière qui paroissoit contradictoire. D'un côté il disoit qu'il avoit ordre de faire des Propositions de Paix qui seroient ratifiées par le Sénat. De l'autre il se plaignoit qu'on le traitoit en Etranger en Suède , quoique né dans ce Royaume , & d'une Mère Suédoise ; Qu'on lui avoit ôté le Commandement des Troupes , que Charles Gustave lui avoit laissé par son Testament , auquel le Comte de Brahé , qui le négligeoit à présent , avoit assisté ; Que le Comte de la Gardie avec son Parti dominant l'avoit tenu éloigné de toutes les Charges , & des Conseils. Il ajoutoit qu'il s'étoit toujours opposé à la Guerre , & qu'il avoit été d'avis que la Suède abandonnât les Erats qu'elle avoit en Allemagne , parce qu'ils lui attiroient des Guerres continuelles , & ne lui apportoient aucun profit. On ne sçait s'il vouloit plaire aux Princes Allemands , en parlant ainsi , & gagner les bonnes grâces de la Cour de Suède par les efforts qu'il faisoit pour la Paix ; mais quelques fussent ses vûës , il échoua dans plusieurs Cours , & principalement dans celle de Berlin.

LXXXIV. L'Electeur de Brandebourg bien loin de l'écouter, se mit en Campagne. Son Conseil ne fut point d'avis de l'ouvrir par le Siège de Stetin, parce que les Suédois pouvoient y jeter du secours, si on ne se rendoit pas maître de l'Isle d'Usedom, & des Places qui en fermoient l'entrée. (a) Mais avant toutes choses on résolut d'aller au secours de Wolgast qui se défendoit encore. Pour cet effet l'Armée marcha du côté de Tribesès. (b) On ne pouvoit s'en rendre maître qu'en passant la Pene, dont le Comte de Koningsmark avoit rendu le passage très-difficile par un Fort qu'il avoit fait faire sur l'autre bord de cette Rivière, & dans lequel il avoit mis cent Fantassins & quelques Cavaliers pour le défendre. On attaqua ce Fort; & après quatre heures d'un rude Combat, il fut abandonné de la Garnison, qui eut ordre de se retirer avec l'Artillerie qui y étoit. Les Brandebourgeois jetèrent ensuite deux Ponts sur la Pene qu'ils passèrent à la faveur d'une Batterie dressée sur une Hauteur. Les Suédois qui étoient de l'autre côté de la Rivière avec du Canon leur disputèrent long-tems le passage; mais enfin ils furent forcez de se retirer à Tribesès. L'Electeur ayant surmonté ce premier obstacle, alla se camper avec sa Cavalerie entre Gripswalt & Wolgast dans un Poste si avantageux, que Koningsmark qui étoit venu avec trois mille Chevaux & quatre cens Dragons dans le dessein de l'attaquer, s'en retourna sans oser rien entreprendre. (c)

1676.
LXXXIV
Expéditions de
l'Electeur
de Brandebourg en
Poméranie
contre la
Suède.

Cependant le Général Swerin, après avoir échoué dans le dessein qu'il avoit formé de secourir Wolgast du côté de la Swine, étoit demeuré de ce côté-là, pour profiter de toutes les occasions qui se présenteroient de faire réussir son Entreprise. Ce Général, ayant appris que les Suédois avoient retiré toutes leurs Troupes d'Usedom, afin de faire tête à l'Electeur du côté de la Poméranie, entra dans l'Isle, & s'en rendit maître sans aucune résistance. Les Suédois, ayant levé à son approche le Siège de Wolgast, il entra dans la Ville avec de l'argent & des Provisions de bouche, dont on avoit d'autant plus de besoin, qu'il ne restoit dans la Place que cent petits pains d'orge & d'avoine. Le secours que les Assiégeans attendoient de Stetin arriva huit jours trop tard, & fut obligé de s'en retourner d'où il étoit venu. Le Général Swerin & le Gouverneur de Wolgast arrivèrent au Camp de l'Electeur avec cette agréable nouvelle, (d) sur quoi il résolut d'attaquer le Fort de Pennemunde. Ce Fort est situé à l'embouchure de la Pene à un endroit où cette Rivière est fort large. Il a de bons Dehors, & est entouré de fortes Pallissades, & d'un Marais. Il y avoit une Garnison de deux cens Hommes avec toutes sortes de Provisions pour soutenir un long Siège; cependant il ne tint que deux jours, parce qu'on y jeta une si grande quantité de Boulets rouges, que le Gouverneur voyant la Place toute en feu & son Canon démonté fut obligé de capituler. De là l'Electeur passa à Anclam, pendant que les Impériaux assiégeoient Demmin, où ils firent si mauvaise Garde, que les Suédois étant sortis avec une partie de la Garnison les obligèrent de lever le Siège, & ils vinrent joindre l'Electeur devant Anclam. Le Comte de Koningsmark, n'ayant pas assez de Troupes pour secourir la Ville à force ouverte, eut recours à la ruse, & prit le parti d'amuser l'Electeur par de fausses Alarmes, espérant par cette manœuvre donner le tems à la Place qui étoit très forte de se défendre jusqu'à l'arrière Saison, après quoi les pluies auroient obligé les Assiégeans de l'abandonner. Mais Son Altesse, pénétrant son Dessein, ordonna (e) au Prince de Hesse-Hombourg d'aller le combattre avec un Corps de Cavalerie. Ce Prince détacha deux cens Chevaux, qui marchèrent toute la nuit, & arrivèrent au point du jour au Passage que les Suédois occupoient. Koningsmark chargea si vigoureusement cette petite Troupe qu'elle plia; mais dès qu'il vit paroître le Prince avec sa Cavalerie, il prit la fuite vers Grypswalt, & laissa une entière liberté de continuer le Siège. L'Electeur venoit de faire une brèche si considérable à l'Ouvrage à Corne qui étoit à la Porte de Stolp, qu'il ordonna l'Assaut, pendant que les Impériaux, qui étoient foibles, donneroient une fausse Alarme d'un autre côté. Ces derniers réussirent contre toute espérance, & se rendirent maîtres d'un Poste avantageux. Les Brandebourgeois, après avoir essuyé un feu terrible, qui leur tua beaucoup de monde, s'emparèrent des Pallissades & de la Contrescarpe, & ils auroient descendu dans le Fossé, s'ils eussent eu des Fascines; mais ils ne purent le faire, parce qu'il étoit

(a) Puffendorf. *Res. Brand.* L. XIV.
(b) Le 7. de Juillet.

(c) L'onzième de Juillet.
(d) Le 12. de Juillet.

(e) Le 16. d'Oct.

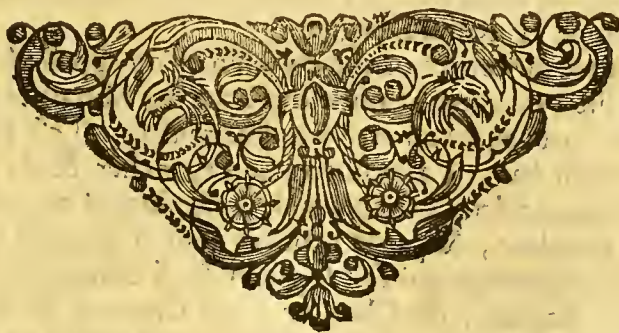
étoit trop profond. Ils se logèrent sur les Ouvrages qu'ils avoient pris, d'où les Assiégés ne purent jamais les chasser. Il ne fut pas nécessaire de faire de plus grands efforts; car le Gouverneur, qui avoit, dit-on, reçu l'ordre de se rendre après le premier Assaut, afin de conserver la Garnison, dont on avoit besoin ailleurs, demanda à capituler, (a) & la Capitulation fut bientôt conclüe. La Garnison devoit être transportée en Suède en toute sûreté, & pour cet effet l'Electeur écrivit à Tromp qu'il laissât passer librement les Bâtimens qui la portoient par Colberg à Stocholme. Le Roi de Dannemarc en témoigna son chagrin, parce qu'il craignoit que ces mêmes Troupes ne fussent envoyées contre lui dans l'Isle de Schonen, comme cela arriva en effet; mais son Altesse voulut tenir la Capitulation.

Après la prise d'Anclam, l'Electeur donna dix mille Hommes de son Armée au Duc de Holstein, pour aller investir Demmin; mais ce Corps ne suffisant point pour l'environner du côté de la Poméranie, la Ville reçut du secours & des Vivres avec lesquels elle tint jusqu'au mois d'Octobre que les Impériaux, les Lunebourgeois, les Danois & les Munstériens y étant arrivez, firent le Siège dans les formes. Le Ravelin fut emporté par les Brandebourgeois, (c) dont les uns sautèrent en l'air par une Mine, & les autres conservèrent leur Poste, & s'y fortifièrent. On attaqua si vivement la Place de tous côtés que le Gouverneur ne voyant aucune apparence de secours, se rendit par Capitulation. (d) Pendant que le Duc de Holstein marchoit à Demmin, Son Altesse Electorale assiégea Lockenitz. Le Commandant de ce Fort étant mort, un Major Suédois, qui devoit lui succéder, passa courageusement au travers des Assiégeans, & se jeta dans la Place, résolu de la défendre jusqu'à dernière l'extrémité. Mais sa Bravoure l'abandonna au premier feu, & il demanda d'abord à capituler.

Il ne restoit plus que Stettin. L'Electeur avoit suivi de près le Général Swerin, qu'il avoit envoyé après la prise d'Anclam au Dam proche de cette Ville avec deux mille Hommes. Son Altesse vint camper avec le reste de son Armée devant cette Place, & y fit jeter une infinité de Bombes, de Grenades & de Pots à feu, pour faire crier les Bourgeois contre la Garnison. Mais soit qu'ils attendissent du secours, ou qu'ils espérassent que l'Hiver, qui approchoit, obligeroit l'Electeur de lever le Siège, ils ne voulurent entendre à aucun Accommodement. La Garnison fit même diverses Sorties contre les Assiégeans. Enfin, le tems ne permettant point de continuer le Siège, l'Electeur le changea en Blocus, & s'en retourna à Berlin. Le Comte de Koningsmark n'eut pas plutôt appris son départ, qu'il se jeta dans le Meckelbourg avec deux mille Chevaux, & mit tout le Pays sous Contribution.

(a) Le 27. d'Août. (b) Le 29. d'Août. (c) La nuit du 4. au 5. d'Octobre. (d) Le 10. d'Octobre.

Fin de la seconde partie de l'Année mil six cens soixante-6-seize.



ANNALES

D E S

PROVINCES-UNIES, HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1676.

TROISIEME PARTIE.

CONTENANT LES NEGOCIATIONS DE LA PAIX DE NIMEGUE, LES
AFFAIRES INTERIEURES DE LA REPUBLIQUE, LES EXPEDI-
TIONS AUX INDES, ET LES AFFAIRES ETRANGERES.

LXXXV.

1676.

LXXXV.
Situation
de Nimè-
gue.



Nimègue est une Ville fort ancienne, puisqu'on la trouve dans la Carte de Peutinger dressée sous le Règne de Constantin le Grand. Cette Ville ayant été détruite par les Barbares, fut peu connue sous le Règne des Rois François de la première Race; mais Charlemagne y ayant fait bâtir un grand & superbe Palais, où il alla plusieurs fois faire son séjour, elle devint fameuse sous les Rois *Carlovingiens*, qui y tinrent souvent leur Cour. C'étoit une Ville Impériale. Guillaume second, Comte de Hollande, ayant été élu Roi des Romains en 1247. l'engagea à Otton second, Duc de Gueldre, pour vingt-&-un mille marcs d'argent pur, dont il se servit pour faire la Guerre. Le Contract portoit qu'elle demeureroit entre les mains d'Otton, si Guillaume manquoit de le rembourser dans un certain tems. L'Empereur Rodolphe ratifia le Contract; & ayant négligé, ou n'ayant pu acquitter cette Dette, Nimègue fut incorporée au Duché de Gueldre, & en devint la Capitale. Après avoir été possédée par des Ducs de différentes Maisons, elle passa dans celle d'Autriche, & entra dans la Confédération des sept Provinces qui secouèrent le joug de Philippe II. Roi d'Espagne.

Cette Ville est située sur cette branche du Rhin qu'on appelle le Wahal. Ce Fleuve est très-rapide au milieu du courant qui est proche des Murailles de la Ville; mais du côté du Betauw, par lequel on arrive ordinairement, il est fort tranquille, parce que le terrain y étant bas, il a la liberté de s'épancher & de s'étendre. Là on trouve un Pont de bois de deux cens pieds de long duquel on passe dans un Bac extraordinaire par sa grandeur, & par la manière dont il traverse la Rivière. Il n'y en a peut-être aucun en Europe qui soit si grand & si commode. Il contient plusieurs Carosses à six Chevaux, des Chariots, des Chevaux & des Passagers. Un cable attaché d'un bord à l'autre, & qui passe par une poulie du Bateau, dirige son cours. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la seule force du courant suffit sans le secours des Bateliers, pour passer ce grand Bac d'un côté à l'autre; & selon que le Wahal est plus ou moins rapide le trajet est plus ou moins prompt. Les Ambassadeurs arrivèrent par ce Passage; & pendant qu'ils traversoient, les Magistrats faisoient faire des Salves proportionnées à leur caractère. La Ville située sur le penchant d'une Montagne aboutit aux bords du Wahal. Les belles Maisons sont

font bâties sur l'élevation, & elles furent destinées aux Ambassadeurs; & l'Hotel de Ville devint le Temple sacré de la Paix. On voit sur cette éminence les mafures d'un Château qu'on prétend avoir été bâti par les Romains; & les Antiquitez qu'on a déterrées de tems en tems dans Nimègue, ne permettent guères de douter que cette Ville n'ait été une Colonie Romaine. Son élévation rend l'air fort sain. Le Betauw est un Pays gras qui étoit autrefois la demeure des *Bataves*; & les Lieux voisins auroient fourni aux Plénipotentiaires des promenades agréables, si on étoit convenu d'une Neutralité plus étenduë.

LXXXVI. Le Roi d'Angleterre qui étoit devenu Médiateur après la Paix particulière qu'il avoit faite avec les Etats Généraux, fut le premier qui envoya dès le commencement de cette Année un de ses Plénipotentiaires à Nimègue. C'étoit le Chevalier Jenkins, de la probité & de l'affection duquel, le Roi de France disoit qu'il avoit lieu d'être persuadé. (a) Les François lui rendoient témoignage qu'il étoit *bon Médiateur*, honnête, civil, équitable, droit dans ses Sentimens, Homme de Lettres, & cependant *attaché à sa Religion*. M. Temple, son Collègue, qui étoit resté à la Haye pour les Négociations dont nous avons parlé, n'arriva que quelques mois après lui. Il entendoit parfaitement bien les Affaires, & ses idées politiques étoient fort justes. On ne lui rendoit pas le même témoignage qu'au Chevalier Jenkins sur le chapitre de la Religion. On le soupçonnoit d'avoir du penchant à croire que les choses avoient été de toute éternité ce qu'elles sont à présent, & que la Religion n'étoit faite que pour le Vulgaire. En un mot il passoit chez ceux qui croyoient le bien connoître pour un honnête Epicurien, qui ne songeoit qu'à se rendre la vie douce & agréable. Les François disoient de lui qu'il avoit beaucoup de belles Lettres, & qu'il étoit très-habile; mais ils le trouvoient vain, d'une humeur inégale, singulier dans ses manières & dans ses Sentimens, tout à fait Républicain, & partial dans la fonction de la Médiation. Il fut toujours suspect au Roi de France & à ses Plénipotentiaires, à cause de l'attachement qu'il avoit pour le Prince d'Orange. Mylord Berkley, Ambassadeur extraordinaire en France, & qui devoit être le premier des Médiateurs, n'arriva à Nimègue que vers le milieu du mois d'Octobre de cette Année. M. Hyde, Fils du Comte de Clarendon, & Beau-Frère du Duc d'York, qu'à son retour de l'Ambassade extraordinaire de Pologne, Sa Majesté Britannique avoit nommé pour son quatrième Plénipotentiaire, (b) & qu'elle n'avoit honoré de ce caractère que pour faire mettre son nom dans le Traité de Paix, arriva le dernier. (c) Comme le but qu'on se propoisoit en lui donnant cette Commission étoit de l'introduire dans cette sorte d'Employ, & de lui donner connoissance de la manière dont on s'y gouvernoit, il ne demeura à Nimègue qu'autant de tems qu'il en falloit, pour prendre une légère teinture de la Politique & du manège des Congrès, après quoi il s'en retourna en Angleterre, où le Roi avoit besoin de lui dans l'Assemblée du Parlement. Pendant son séjour à Nimègue, il s'excusa de ménager aucune Conférence, & de faire les Dépêches; de sorte que sa Modestie, le grand âge & les infirmités de Mylord Berkley furent causés que tout le poids de la Médiation tomba sur Messieurs Temple & Jenkins.

LXXXVII. Don Pedro, Prince de Portugal, qui sous le nom modeste de Régent, étoit revêtu de toute l'autorité Royale, dont il avoit dépouillé Alphonse VI. son Frère, auquel il n'avoit laissé que le titre de Roi, avoit offert sa Médiation à leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique. Le Roi de France l'accepta d'abord, & l'Espagne voulut demander le consentement de ses Alliez, avant que de donner une réponse positive. Mais Don Pedro ayant fixé un terme de peu de jours à l'Envoyé Extraordinaire d'Espagne qui étoit à Lisbonne, pour rendre une réponse *catégorique* de la part de Sa Majesté Catholique sur l'acceptation de la Médiation Portugaise, cette Médiation fut acceptée à Madrid, & on nomma à Lisbonne deux Ambassadeurs Médiateurs, (d) pour se rendre incessamment à Nimègue. Mais on représenta à Don Pedro, que bien loin qu'il dût procurer la Paix universelle, il s'agissoit de sçavoir si le Portugal, en l'état où il étoit, devoit entretenir la Paix avec la *Castille*, ou lui déclarer la Guerre. Ceux qui opinoient à entretenir cette Paix, fondeoient leur sentiment sur deux raisons, l'une celle de la Justice & de la Foi publique, qui obligent d'observer un Traité solennellement juré, l'autre le bien gé-

Zzz z

néral

(a) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 22. d'Août, 1676.

(b) Le 28. de Décembre, 1676.

(c) Le 21. de Janvier, 1677.

(d) Don Francisco de Melo, Ambassadeur en Angleterre, & Don Jean Roxas d'Azevedo.

XXXVI.

Caractère
des Média-
teurs An-
glois.

LXXXVII

Médiation
de Portu-
gal. Rai-
sons qui la
rendent
inutile.

1676. néral de cette Paix, & les desordres que la Guerre entraîne nécessairement après elle. On répondoit à la première raison, que, suivant les Loix les plus sacrées, & établies par le commun consentement des Hommes, Son Altesse pouvoit rompre la Paix avec la *Castille*, sans blesser ni l'équité ni la conscience, parce que le *Roi de Castille* avoit enfreint les Conditions essentielles du Traité. Il avoit, disoit-on, usurpé le titre de Roi de Portugal, & donné à Don Pedro de Menezes le titre de Duc de Caminha en Portugal, ce qui, ajoûtoit-on, ne pouvoit être regardé que comme un Acte de Souveraineté exercé dans ce Royaume. „ (a) Où est „ donc, Seigneur, l'exécution d'un Traité que Votre Altesse observe si religieu- „ sement ? Le nom de Roi ? la Castille le retient. L'Autorité Souveraine ? elle „ l'exerce. La sûreté des biens de vos Amis ? elle se trouve dans les Confisca- „ tions. Celle des Personnes de vos Sujets ? elle se trouve dans les Prisons de „ Castille. La Paix a cependant produit un grand changement dans les Affaires „ des deux Couronnes ; ceux qui fuyoient devant vos Généraux ont armé tout „ Madrid contre votre Ambassadeur ; & ceux qui publioient qu'ils vouloient rédui- „ re Votre Maison par la Guerre & par la force ouverte, ont juré dans le Cabinet „ de l'exterminer par la tranquillité d'une profonde Paix.

Ces Représentations étoient d'autant plus fortes que la Maison de l'Ambassadeur de Portugal à Madrid avoit été investie, attaquée à coups de pierres, & mise en feu. (b) „ C'est à Votre Altesse à en rendre raison à toute l'Europe, qui admi- „ re également votre patience, & la témérité des Castillans. Pour votre patience ; „ Seigneur, on la peut croire un secret impénétrable de votre prudence Royale ; „ mais pour l'insolence des Castillans à l'égard de votre Ambassadeur, permettez- „ moi, Seigneur, d'en être un peu moins surpris que le reste de l'Europe. Les „ Castillans ont peut-être crû que le Marquis de Govea étoit venu à Madrid avec „ les mêmes instructions qu'ils avoient données à Batteville & à Umanès. Bat- „ teville & Umanès, que l'on devoit plutôt appeller *Ministres du vieux Prince* „ *de la Montagne*, qu'Ambassadeurs du Roi Catholique, puisqu'ils sont venus ici „ pour conspirer contre l'Etat & contre la Vie de Votre Altesse, & pour révolter „ des Sujets contre leur Souverain, comme en effet ils avoient trop fatalement „ réussi dans la personne de ceux que la bonté de Votre Altesse n'a pû soustraire à „ la Justice dûe à l'intérêt de son Royaume, & apparemment sur beaucoup d'au- „ tres, dont peut-être Votre Altesse aura même voulu ignorer les noms pour pra- „ tiquer une générosité qui n'a été connue que des Héros.

„ Ils ont tout tenté pour violer l'Autorité de l'Eglise, (c) renverser les Loix fon- „ damentales de votre Etat, (d) éteindre la Succession de Votre Altesse dans son „ propre sang Royal, & dans celui de l'Infante. Enfin ils ont entassé Crimes sur „ Crimes pour s'assurer le recouvrement du Portugal.

„ Après cela, Seigneur, oserois-je demander à Votre Altesse, si ce scrupule „ de conscience, duquel on prétend se servir pour la tenir défarmée, neveille pas „ ces grands sentimens de la justice, qu'elle se doit à elle-même & à ses Etats ? Oui, „ Seigneur, je l'oserois, & peut-être même assurer Votre Altesse qu'elle est obli- „ gée d'écouter ce généreux & légitime scrupule de conscience ; c'est-à-dire cette „ fermeté du feu Roi, votre Père, pour la défense de la même Justice, que Vo- „ tre Altesse doit rendre à son Etat, pour la conservation de sa Réputation, de sa „ Couronne, & de sa propre Personne.

„ Ce sont ces intérêts si sacrés, qui ne permettant pas à Votre Altesse de diffé- „ rer davantage, puisqu'elle est responsable des maux qui peuvent arriver d'un tel „ retardement, ne lui laissent d'autre parti à prendre que celui d'obliger la Castille „ par la force des Armes à donner satisfaction entière des insultes reçus, & à con- „ sentir à une Paix, qui mette le Portugal dans une sûreté, dont on ne puisse appré- „ hender l'altération.

„ Voilà, Seigneur, ce que la justice demande de Votre Altesse. Voyons ce „ que le bien général de votre Etat peut exiger. Tous les Princes, qui embras- „ sent la Paix, y sont portés par les avantages effectifs & réels qu'ils prétendent „ en tirer, ou y sont forcés par la nécessité, où la foiblesse & l'impuissance les „ ré-

(a) Avis donné au Prince Don Pedro par un de ses Ministres sur l'Etat de Portugal, l'an 1677.

(b) Le 27. de Septembre, 1675.

(c) En voulant rompre le Mariage de Son Altesse,

fait & confirmé par l'Autorité du Pape.

(d) Par le rétablissement sur le Trône du Roi Alphonse, contre les Délibérations des Etats, & malgré son incapacité.

„ réduisent. Suivant ce premier principe, je ne prétens pas proposer à Votre Al-
 „ tessé de faire la Guerre par la vanité de la Réputation, ni par l'ambition d'a- 1676.
 „ croître les Limites de votre Monarchie, qui soit les vûes ordinaires dans lesquel-
 „ les les Princes s'engagent à prendre les Armes. Mon intention est que le Por-
 „ tugal puisse tirer de la Paix les mêmes avantages dont on le flatte, & qu'on ob-
 „ tienne le changement d'une Paix fausse & capricieuse en une Paix véritable & sûre,
 „ ce qui ne se peut que par la Déclaration de la Guerre.

„ Pour justifier, que la Paix faite en 1668. n'est pas une Paix pour nous; mais
 „ une pure illusion, avec laquelle la Castille couvre cette haine invétérée de sa
 „ Nation contre la nôtre, & le désir insatiable de notre ruine, & de notre Conquête,
 „ Je demande, quelle utilité votre Etat a tirée de cette prétendue Paix, depuis
 „ huit ans que l'on en parle, & qu'on en voit le nom imprimé dans un Traité.
 „ N'a-t-il pas toujours les mêmes Ennemis à combattre? & d'autant plus à crain-
 „ dre, qu'il est obligé de se défendre en même tems de leurs Armes, & de leurs Ar-
 „ tifices. Tout le monde cherche cette Paix; mais on est encore à la trouver;
 „ & si les Peuples l'ont souhaitée, c'est qu'ils espéroient embrasser une Divini-
 „ té, au lieu que ce n'a été qu'une nuée, qui s'est dissipée en éclairs & en coups
 „ de Tonnerre.

„ Qu'on n'objecte pas que la Paix est le plus doux des fruits; mais qu'il n'est
 „ pas encore assez mûr pour le goûter. Il n'y a point de fruits dans la nature, qui
 „ exigent huit années pour leur parfaite maturité. En effet, ce n'est pas bien con-
 „ noître la nature de la Paix, que de la mettre au nombre des fruits qui deman-
 „ dent du tems pour être bons. La Paix est un fruit mûr dès sa naissance. (a)

On ajoûtoit que cette Puissance de Castille, autrefois si redoutable, se voyant
 sans Troupes, sans Chefs, sans Argent, sans Amis, sans Alliez, prit le parti de faire
 la Paix avec le Portugal, résoluë de la rompre, lorsque la conjoncture le permet-
 toit. Que pour donner un fondement plus apparent de Justice & de Religion à la
 rupture, qu'on ne doutoit pas qui ne dût arriver un jour, on avoit consulté les U-
 niversitez de Castille sur le Projèt de la Paix qu'on vouloit faire, & qu'elles avoient
 répondu que ce Projèt laisseroit le Droit du Roi dans sa force & en état d'être employé
 au recouvrement du Portugal toutes les fois que l'occasion s'en présenteroit, sans
 que le Traité qu'on feroit y apportât aucun obstacle. Les Politiques Espagnols, ap-
 puyez sur la décision de ces fameuses Universitez qu'on regarde en Espagne comme
 les Oracles de la Religion, crurent que c'étoit une opinion plus que probable,
 que la Reine de Castille, en qualité de Tutrice, ne pouvoit disposer du bien de son
 Pupille, ni donner pouvoir au Marquis d'Eliche de céder un grand Royaume, dont
 les Rois Catholiques avoient jouï paisiblement pendant soixante ans. (b) Ainsi ils
 ne firent point de difficulté de conclure ce Traité. On concluoit de là qu'il y avoit
 plus de générosité que de prudence dans la Médiation que le Régent de Portugal of-
 froit pour terminer la Guerre entre la France & l'Espagne. „ Votre Altesse, lui
 „ disoit-on, a fait offrir sa Médiation à la Castille, c'est-à-dire qu'elle a témoigné
 „ être touchée des malheurs de la Chrétienté, qu'elle est non seulement prête d'ou-
 „ blier pour jamais les Outrages faits à sa Dignité & à sa Personne; mais de vivre
 „ avec le Roi de Castille en bon Frère, & en bon Voisin, & ce qui surprend
 „ toute l'Europe, de tendre la main à cette Monarchie affligée, pour relever une
 „ Puissance, qui fera toujours redoutable à vos Etats, pour ne rien dire de plus.
 „ C'est, si je ne me trompe, ce que ce mot de Médiation peut signifier à votre
 „ égard, & à celui de Castille, & ce que Votre Altesse prétend, quand elle offre
 „ sa Médiation; mais ce n'est pas tout ce qu'elle doit prétendre. Il est vrai, qu'elle
 „ satisfait par ces explications au devoir de Prince Chrétien, aux inclinations de
 „ Prince magnanime, & au devoir de Prince qui croit que le droit des Gens ne con-
 „ noît point de différence entre les noms de Voisin, & d'Ami. Mais dans ces grandes
 „ vûes, qui s'étendent par toute l'Europe, n'y aura-t-il pas un clin d'œil pour le Por-
 „ tugal? Est-ce assez pour sa sûreté, que vous soyez Prince Chrétien? que vous
 „ soyez magnanime, & que vous soyez bon Voisin? Non, Seigneur, il faut de plus

Z z z z 2

„ une

(a) Avis donné au Prince Don Pedro par un de ses Ministres sur l'état de Portugal, l'an 1677.

(b) Le Baron de Lisola dit dans son *Bouclier d'Etat*

que la Reine, n'en étant ni l'arbitre, ni la Maîtresse, se n'en pouvoit disposer d'elle-même pendant sa Régence.

1676. „ une Déclaration nette , précise & garantie par toute l'Europe , que le Portugal
 „ & la Castille font deux Couronnes aussi indépendantes l'une de l'autre , que la
 „ France & la Castille. (a)

Enfin on entroit dans le détail des avances que le Portugal avoit faites pour la Médi-
 „ diation auprès de Sa Majesté Catholique, qui les avoit négligées. Dom Pedro l'avoit
 „ offerte dès le troisième d'Août de l'an 1676. & ce ne fut que le quinzième d'Octo-
 „ bre suivant que l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Lisbonne , au lieu de donner
 „ l'acceptation du Roi, son Maître, présenta à Son Altesse une Lettre de Sa Majesté
 „ qui ne contenoit que des assurances vagues d'une disposition à accepter la Médiation
 „ dont il s'agissoit. Deux mois & demi après, le Régent de Portugal fit dire à l'Am-
 „ bassadeur d'Espagne qu'il étoit surpris de ne point recevoir de réponse positive, après
 „ l'avoir attenduë cinq mois, surquoi l'Ambassadeur se contenta de donner des espé-
 „ rances générales qu'elle arriveroit bientôt. „ On pressa de même le Résident de
 „ Hollande, sa réponse fut à peu près semblable, & on s'y attendoit bien. Ce-
 „ pendant, Seigneur, il y a près de deux autres mois, qu'on a flatté Votre Al-
 „ tesse de cette vaine espérance. On apprend que les Plénipotentiaires sont arrivez
 „ à Nimègue, que les Préliminaires du Traité sont déjà réglez par le soin des Mé-
 „ diateurs, & je ne doute pas que dans le moment présent, on ne soit dans la dis-
 „ cussion entière des intérêts différens. Ainsi Votre Altesse perd le fruit de cette
 „ Médiation, dont le Projèt avoit été reçu dans votre Royaume, avec un applau-
 „ dissement si général des Peuples, quoiqu'avec des sentimens bien différens. Les
 „ véritables Portugais l'avoient envisagé de même que Votre Altesse & ses Mini-
 „ stres; mais les Tributaires de la Couronne de Castille regardent ce Projèt com-
 „ me la chose du monde qui peut le plus servir à entretenir Votre Altesse dans une
 „ incertitude, qui la mette hors d'état de prendre aucune résolution de vigueur &
 „ de justice, se flattans de différer si fort une réponse positive sur l'acceptation ou
 „ sur le refus, par des retardemens affectez, ou par les difficultez qu'ils feront naî-
 „ tre de la part de leurs Alliez, qu'ils donneront le tems aux Plénipotentiaires de
 „ mettre le Traité hors d'état d'admettre un nouveau Médiateur. (b)

„ Voilà, Seigneur, comment une fière Politique ferma les oreilles à une juste com-
 „ passion; & voilà comment la prudence de Votre Altesse ne doit pas se laisser vain-
 „ cre à des mouvemens causez par des malheurs imaginaires. La Castille paroît
 „ foible, parce qu'elle a la France en tête. Ses forces sont dispersées, & non pas
 „ abbatuës. Il ne faut pas la croire mourante pour être travaillée d'une maladie si
 „ volontaire. Sa Souveraineté en Flandre, ses Usurpations en Italie, ses Préten-
 „ tions en Allemagne, & ses vastes Dominations dans les Indes occupent des
 „ forces, dont les seuls débris feront un jour bien verser des larmes au Portugal,
 „ si une vaine compassion lui fait manquer une occasion si favorable. Croyez moi,
 „ Seigneur, la Castille, par cette insinuation rampante de sa foiblesse, fait comme
 „ ce Géant qui sentant diminuer ses forces par un long Combat, se laissoit tomber
 „ comme mort, & après avoir touché la terre, se relevoit plus fort & plus ter-
 „ rible. Au lieu de ces imaginations pitoyables, écoutez les Avis de l'Oracle des
 „ Politiques, qui dit sagement, *que celui qui a en tête un Ennemi ambitieux*
 „ *Et puissant se trompe toujours quand il prétend trouver sa sûreté dans le repos,*
 „ *Et que par tout où les Armes peuvent décider, la modestie & la probité ne sont*
 „ *que les éloges du Vainqueur.* (c)

On n'écoute pas toujours dans le Conseil des Rois les Avis d'un Ministre ou d'un
 „ Particulier, qu'une passion secrète peut animer, & qui, sans avoir égard au Bien
 „ Public, débite vivement ses raisons, en suivant son imagination, ou son inté-
 „ rêt particulier. Mais, indépendamment de ces raisonnemens, Don Pedro auroit
 „ pû jouer un beau Rôle dans la Médiation, s'il l'avoit partagée avec le Roi d'Angle-
 „ terre, & il auroit trouvé des moyens plus sûrs d'abaisser l'Espagne, en devenant
 „ un des Chefs de la Négociation, qu'en suivant les Conseils de ceux qui vouloient le
 „ porter à faire la Guerre à cette Couronne.

LXXXVIII. Messieurs de Béverning & de Haaren, Ambassadeurs des Etats, se
 „ rendirent aussi dès le mois de Janvier à Nimègue, (d) & quelques mois après M.
 „ d'O-

L
 XXXVIII
 Arrivée
 des Am-
 bassadeurs
 à Nimè-
 gue. Diffi-
 cultez sur
 les Passe-
 ports.

(a) Avis donné au Prince Don Pedro par un de ses
 Ministres sur l'état de Portugal, l'an 1677.

(b) *Ibidem ubi supra.*

(c) *Quia inter impotentes & validos falso quiescas;*

*ubi manu agitur modestia ac probitas nomina superiorè
 sunt. Tacite des mœurs des Allemands.*

(d) Le 25. de Janvier, 1676.

d'Odyck alla les joindre ; (a) mais on ne fit rien jusqu'à l'arrivée des Ambassadeurs de France. Ils attendoient leurs Passeports à Charleville, où le Comte d'Avaux s'ennuya aussi long-tems (b) qu'avoit fait son Oncle en allant à Munster. Le Duc de Vitry devoit être le Chef de cette Ambassade ; mais ses incommoditez ne lui laissant pas assez de santé pour soutenir le travail & l'application de cet Employ, le Maréchal d'Estades, qui connoissoit parfaitement le Gouvernement des Provinces-Unies, où il avoit fait un long séjour en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, & qui avoit de grandes relations en Hollande, fut mis en sa place, pour conjointement avec M. Colbert, Marquis de Croissi, & M. de Mesmes, Comte d'Avaux, travailler au grand Ouvrage de la Paix.

La difficulté des Passeports étoit infinie, parce que chaque Nation & chaque Prince en demandoient qui lui fussent particuliers, afin de procurer une plus grande sûreté à leurs Ambassadeurs. Nous n'entrerions point dans le détail ennuyeux de ces minuties politiques, si les Rois & leurs Ministres n'en faisoient une Affaire capitale, qui fait oublier la Paix pour laquelle on s'assemble, & s'il n'étoit pas nécessaire de peindre le ridicule des Congrès présens ou avenir, en faisant le Tableau naturel de ceux qui les ont précédés. Après avoir accordé aux Ministres du Duc de Lorraine des Passeports dans la forme qu'ils les demandoient, on croyoit qu'il n'y auroit point de difficulté sur les autres ; mais la tête de l'Hydre étant coupée, on en voyoit aussi-tôt renaître de nouvelles. Aux difficultés des Passeports succédèrent celles du point d'honneur dans les Visites, & dans les Cérémonies, fortifiées que les derniers Siècles ont attachées au Caractère d'Ambassadeur, & qui doivent leur naissance à des Gens, qui n'ayant aucun talent pour se rendre recommandables, ont voulu se faire valoir par une exactitude, & une délicatesse outrée sur le Cérémonial. Il y eut beaucoup de difficulté sur les titres qu'on devoit donner aux Plénipotentiaires, & particulièrement au Nonce du Pape. Clément X. avoit chargé M. Bevilaqua, d'une très-bonne Maison de Ferrare, fort riche de Patrimoine, Patriarche d'Alexandrie, & qui avoit été Gouverneur de Rome sous le Pontificat de Clément IX. de la *pésante Nonciature Extraordinaire auprès de l'Empereur*, auquel il faisoit offrir sa Médiation pour la Paix. Ce Souverain Pontife avoit aussi envoyé des Nonces Extraordinaires à Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique pour leur faire les mêmes offres. Il se faisoit un scrupule d'envoyer un Nonce dans une Ville Protestante, & il demandoit un Lieu *plus conforme à l'honneur & au respect dû au S. Siège*. En attendant il proposoit un expédient, c'étoit de faire par le moyen des Nonces, qu'il avoit aux trois Cours Catholiques, ce qu'il auroit fait par celui qu'il auroit envoyé au Congrès. Ces trois Ministres devoient agir chacun pour la même fin dans les Lieux où ils étoient employez, se communiquer les prétentions réciproques des Puissances auprès desquelles ils résidoient, & en informer le Pape. Ainsi, disoit M. Bevilaqua dans un Mémoire qu'il présenta à l'Empereur, „ on auroit par ce moyen pour Plénipotentiaire la *très-sacrée Personne de sa Sainteté* „ même, & on seroit bien assuré de ne pouvoir mettre en de meilleures mains „ l'Affaire très-importante de la Paix, au Traité de laquelle sa Sainteté sembleroit „ d'un autre côté assister en Personne, & avoir dans l'Assemblée trois Nonces extraordinaires parmi les Plénipotentiaires, au lieu d'un seul, lesquels Nonces travailleroient unanimement à rendre le repos au Monde Chrétien. Mais, ajoutoit-il, comme il est difficile que sa Sainteté puisse se promettre tout le bon effet „ de son zèle paternel parmi le bruit des Armes, elle désire avec ardeur une Trêve „ qui épargne le sang Chrétien, & procure aux Peuples, qui languissent sous le „ poids des misères que la Guerre entraîne après elle, les Bénédiction de la Paix. „ Et cette instance, autant nécessaire qu'ardente de Notre Saint Père, sera faite avec „ la même force par les autres Nonces aux autres Cours Catholiques. „ (c)

Outre la demande d'une Ville Catholique pour le Lieu du Congrès, & d'une Suspension d'Armes, M. Bevilaqua avoit encore ordre de demander à l'Empereur que le Prince de Furstemberg fût remis entre les mains du Pape. „ Votre Majesté, disoit „ soit ce Nonce dans un nouveau Memoire, est suppliée très-humblement de vouloir en considération du *caractère sacré* dont la Personne du Prisonnier est honorée,

Z z z z 3

(a) Le 14. de Juin, 1676.

(b) Quatre mois.

d'Alexandrie, en qualité de Nonce Extraordinaire auprès de l'Empereur. Du 12. de Février, 1676.

(c) Bref du Pape pour la Légation du Patriarche

1676. „ rée, de le faire remettre entre les mains du Saint Père, qui est son *Juge compétent*, tant, naturel & unique, suivant en cela les glorieux exemples de ses illustres Prédécesseurs. Sa Sainteté espère, que Votre Majesté, non-seulement comme *Avocat & Protecteur de la Sainte Eglise*, mais comme Héritier de l'insigne Piété des très-augustes Princes d'Autriche, aussi bien que de leurs Couronnes, voudra se laisser fléchir sur un point où *l'honneur du Saint Siège se trouve si fort intéressé*. Et cela d'autant plus facilement, qu'en remettant ce Prince entre les mains du Saint Père, Votre Majesté peut s'assurer d'une grande équité pour la Justice, & pour la sûreté entière du Fait. „ (a)

L'Empereur fit répondre au Nonce, „ qu'il n'y avoit point de louanges qu'on ne dût donner au zèle de Sa Sainteté, aux soins paternels, & au désir ardent qu'elle avoit d'éteindre la présente Guerre, & d'arrêter la bouillante impétuosité avec laquelle on répandoit le sang innocent. Mais aussi qu'il falloit rendre cette Justice à Sa Majesté Impériale, que *toûjours contente des Domaines & des Couronnes qu'elle tenoit de la main de Dieu*, elle n'étoit point cause de tant de maux qui ravageoient la Chrétienté. Que Sa Majesté souscriroit volontiers à la Trêve ou Cessation d'Armes que proposoit Sa Sainteté, s'il y avoit quelque apparence qu'elle pût servir à la Paix; mais que bien loin de cela ce seroit un moyen aux Ennemis de reprendre des forces, pour venir fondre tout de nouveau sur l'Empire Romain, qu'ainsi il n'y avoit point de plus court chemin que celui d'une bonne Guerre. D'ailleurs que suivant les Conditions que Sa Majesté Impériale avoit passées avec ses Alliez, elle ne pouvoit rien faire sans les consulter, & qu'il falloit attendre leur Résolution là-dessus. „ Les Rois de France & d'Espagne faisoient la même réponse, parce que ces Monarques, aussi bien que l'Empereur, se flattoient de l'espérance d'un heureux succès pendant la Campagne. „ A l'égard du Lieu de l'Assemblée, on répondoit que si Sa Majesté Impériale avoit été maîtresse d'en disposer elle seule, ou qu'il dépendît d'elle de le changer, elle auroit choisi dans l'Empire quelque *Lieu Catholique*, ou changé celui qui n'eût pas été tel en un autre qui l'eût été, ainsi qu'elle a eu soin de le faire proposer tant à ses Alliez qu'aux Ennemis, ou du moins *d'en faire prendre un, qui fût agréable & convenable aux deux Religions*. Mais le Roi de France s'étant obstiné à n'en vouloir point dans l'Empire, Sa Majesté Impériale, de peur qu'on ne lui imputât d'avoir peu d'amour pour la Paix, a consenti au choix de Nimègue. D'ailleurs qu'elle ne voyoit pas qu'on dût s'y opposer, puisque Ravelstein qui en est assez proche, étant une Ville Catholique, sujette du Duc de Julliers, M. le Nonce y pourroit faire d'autant plus commodément l'exercice de sa Légation, que la Médiation du Saint Siège, qu'il représente, n'étoit que pour les *trois Couronnes de l'Empire, d'Espagne, & de France*, ce qui le dispensoit de demeurer continuellement dans le Lieu de l'Assemblée. Que pour ce qui étoit de négotier la Paix par trois Nonces, qui résideroient, non dans le Lieu du Congrès, mais *dans les Cours de l'Empereur, des Rois d'Espagne & de France*, Sa Majesté Impériale ne croyoit pas ce moyen commode, à cause des retardemens que la grande distance des Lieux causeroit. Qu'ainsi il lui sembloit que le meilleur étoit de s'arrêter, ou au premier que Sa Sainteté avoit si heureusement suivi dans la Paix de Munster, ou de voir, si la Négociation qui se feroit dans le Lieu même, ne seroit point & la plus courte & la meilleure. „ (b)

A l'égard de l'instance que le Nonce faisoit de la part du S. Siège, pour que le Prince de Furstemberg fût confié à la garde du Pape, on répondoit par ordre de l'Empereur, que Sa Majesté Impériale n'ayant jamais manqué de témoigner d'un esprit soumis au S. Siège son obéissance filiale, suivant la qualité & l'exigence des Affaires, n'eût pas encore manqué de le faire en cette rencontre, ni de remettre le Prisonnier dont il s'agissoit entre les mains de Sa Sainteté, si elle eût crû ce moyen propre pour assurer le repos public; mais, ajoûtoit-on, les *Crimes*, qu'il a commis contre Sa Majesté Impériale & contre l'Empire Romain, sont de telle nature, qu'il ne pouvoit être mis en main tierce sans préjudicier au salut & au repos public, & sans que l'éclat de Sa Majesté n'en fût terni. Qu'ainsi *il ne méritoit, ni de joüir des Privilèges de l'Eglise, ni que le S. Siège prît ses Affaires si fort à cœur, puisqu'il s'en étoit rendu indigne par ses pratiques pernicieuses*. Ces

(a) Mémoire du Nonce Bevilaqua à l'Empereur sur la liberté du Prince de Furstemberg. Du 15. de Juillet, 1676.

(b) Réponse de l'Empereur à M. Bevilaqua, Nonce Extraordinaire du Pape, au sujet de la Paix. Donnée à Vienne, le 14, d'Août, 1676.

„ nes & pressantes raisons ; concluoit-on, font espérer que le St. Siège ne prendra pas en mauvaise part que Sa Majesté Impériale ne puisse faire paroître en cette occasion son obéissance filiale, ni accorder que le Prince de Furstemberg passe en d'autres mains que les siennes. *Il ne méritoit pas les témoignages de bonté qu'il en a reçus, & il n'y a point d'exemples, qu'on ait jamais eu tant d'égard pour un homme si criminel.* „ (a)

Si Clément trouvoit une *incompatibilité naturelle & insurmontable entre une Ville Hérétique & la demeure d'un Nonce Apostolique*, les Etats Généraux, de leur côté, ne voulant pas se servir de sa Médiation, n'avoient pas grande envie de recevoir son Nonce à Nimègue. En effet, l'Evêque d'Utrecht ayant fait sçavoir au Magistrat de cette Ville, que M. Pallavicini, Nonce à Cologne, avoit reçu ordre du Pape de se rendre à Nimègue, pour la Négociation de la Paix, M. de Beverning, Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances, auquel on s'adressa pour sçavoir quels ordres les Etats avoient donnez pour la sûreté de sa personne, pria les Médiateurs de porter les Ministres de France à détourner son Voyage, & à lui faire connoître qu'il seroit plus à propos qu'il établît son séjour à Clèves ou à Ravestein. Les Plénipotentiaires François répondirent, „ qu'encore que Sa Majesté Très-Chrétienne eût toujours déclaré qu'elle seroit contente de la seule Médiation du Roi d'Angleterre, néanmoins celle du Pape ayant été acceptée par elle aussi-bien que par l'Empereur, par l'Espagne & par tous les Princes qui reconnoissent l'Eglise Romaine, ils étoient bien éloignez de détourner le Nonce de Sa Sainteté de venir à Nimègue ; mais qu'ils laissoient à Messieurs les Etats Généraux à faire sur cela ce que la raison leur devoit dicter. „ (b) Leurs Hautes Puissances ayant levé la difficulté que M. de Beverning avoit faite pour la réception du Nonce du Pape à Nimègue, le Roi de France écrivit à ses Ambassadeurs de contribuer autant qu'il seroit en eux, à lui faire accorder dans la plus grande étendue le libre exercice de la Religion Romaine. *Plus il sera public, disoit dévotement Louïs, plus il sera d'exemple pour les Protestans, de consolation pour les Catholiques, & de satisfaction pour moi.* (c) Un Pape pourroit-il marquer plus de zèle ? Clément X. mourut, (d) & Benoît Odescalchi, né à Côme dans le Milanois, fut élu pour lui succéder, (e) & prit le nom d'Innocent XI. C'étoit un Homme sec, décharné, & qui dans une Ville de débauche, faisoit trembler les Ecclésiastiques par la sévérité de ses mœurs. Il confirma la Nonciature pour la Paix ; mais, au lieu de M. Pallavicini il nomma M. Bevilaqua. Quoique ce dernier fût à la Cour de l'Empereur, le Roi de France ne laissa pas de l'accepter pour Nonce à Nimègue. Son procédé honnête & familier lui attiroit l'affection de tout le monde, & les bonnes intentions qu'il faisoit paroître pour la Paix, le faisoient également considérer de tous les Ambassadeurs Catholiques. Cependant ceux de France ne perdoient jamais de vûe qu'il étoit *Italien* ; & sans s'arrêter aux belles Protestations & aux ouvertures de cœur qu'il leur faisoit, ils résolurent de n'en croire que les démarches qu'ils lui verroient faire. Les Etats Généraux déclarèrent *que le Nonce du Pape, étant au Lieu de l'Assemblée, y jouïroit de la même réception, avantages & prérogatives, comme aussi de telle sûreté pour sa Personne, & pour ceux de sa suite dont jouïssent en ce Lieu les Ambassadeurs des Rois, qui font profession de la Religion Romaine,* (f) & dans leur Passeport, ils lui donnoient le titre d'*Illustrissime & Révérendissime Seigneur Bevilaqua, Patriarche d'Alexandrie, Nonce du Pape.* (g) Mais ils affectèrent de ne rien répondre sur la demande que le Comte de Kinsky, Plénipotentiaire de l'Empereur, avoit faite à leurs Ambassadeurs, *savoir si le Nonce ne pourroit pas paroître habillé en Rocher & en Evêque ?* Ils ne firent non plus aucune mention de la Médiation du Pape, parce qu'elle ne regardoit que les Princes Catholiques. Bien éloignez de l'accepter, ils firent une grande difficulté sur le Pleinpouvoir des Ambassadeurs de France, parce qu'il y étoit parlé de cette Médiation.

LXXXIX.

(a) Réponse de l'Empereur au Nonce Extraordinaire Bevilaqua, touchant la Détention du Prince Guillaume de Furstemberg. Faite à Vienne, le 14. d'Août, 1676.

(b) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs de France à M. de Pomponnet Du 4. de Décembre, 1676.

(c) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 17. de Décembre, 1676.

(d) Le 21. de Juillet, 1676. âgé de 86. ans, après 5. ans & 2. mois de Pontificat.

(e) Le 21. de Septembre, 1676. Il étoit âgé de 65. ans.

(f) Extrait des Résolutions de Leurs Hautes Puissances les Etats Généraux. Du 17. de Février, 1677.

(g) Passeport pour le Nonce, donné par les Etats Généraux des Provinces-Unies. Le 8. de May, 1677.

1676. LXXXIX. Le Nonce entra à Nimègue *incognito*, & son arrivée causa de nouvelles difficultez. Les honneurs que l'Electeur de Brandebourg lui avoit fait rendre, lorsqu'il avoit passé sur ses Terres de Clèves, n'empéchoient point ce Prince de demeurer uni aux Protestans sur le Cérémonial, aussi bien que contre la Médiation du Pape. Les Impériaux avoient que les Papes n'avoient pas eu raison de traiter si fièrement les Protestans, en rejetant tout commerce avec eux. Mais ils ajoûtoient que la haine étant éteinte; on auroit tort de n'agir pas de concert, d'autant plus que le Nonce qui avoit beaucoup de crédit en France, en Espagne, & même en Angleterre, pourroit avancer la Paix, si on se servoit de sa Médiation, sans compromettre la Religion Protestante. Que s'il n'avoit pas donné avis de son arrivée aux Ambassadeurs Protestans, il ne l'avoit fait que parce qu'il vouloit être informé auparavant si on lui rendroit les Visites ordinaires, & que s'il avoit péché en cela il étoit prêt de réparer sa faute, dès le moment qu'on leveroit les difficultez sur le Cérémonial. Qu'afin de faciliter toutes choses, il ne parleroit jamais du Pape, ni de *Sa Sainteté*; mais seulement de son Prince, & qu'il se contenteroit du titre de *Seigneur Illustrissime*. Quelques Ambassadeurs Protestans, ébloüis de ces raisons, étoient d'avis de visiter le Nonce, se flattant que dans les Visites qu'ils lui rendroient, ils pourroient pénétrer plus aisément son secret & celui de la France; que d'ailleurs, ils feroient en cela une chose fort agréable à l'Empereur, & répondroient aux intentions secrètes de l'Angleterre. D'autres, au contraire, soutenoient, qu'on se rendroit odieux à tous les Protestans si on entretenoit commerce avec le Nonce; que cette démarche feroit interprétée comme un pas qu'on faisoit vers l'Eglise Romaine; que les Impériaux ne demandoient ce Commerce, qu'afin de rendre le Pape Médiateur; que cette Médiation, toujours favorable aux Catholiques, ne pourroit être que très-préjudiciable aux Protestans, dont on vouloit anéantir la Religion par un zèle persécuteur, qui ne se rallentissoit jamais; enfin que l'amour propre, tout aveugle qu'il est, ne l'étoit pas assez pour ne pas voir qu'un *Italien*, Nonce d'un Pape qui n'avoit d'égard qu'à l'habileté & à l'expérience dans le choix de ses Ministres, auroit plus de pénétration pour découvrir les secrets des Protestans dans les Visites qu'on lui rendroit, que les Protestans ne pourroient en tirer de lui. Le Roi de Danuemark & les Etats Généraux étoient de ce dernier sentiment, & l'Electeur de Brandebourg déclara que sa complaisance pour l'Empereur ne le dispenseroit pas de l'union que la Religion formoit entre eux. Le Nonce, dont la conduite étoit judicieuse, & qui avoit beaucoup de modération, ne voulut point entrer dans les Conférences publiques, & les Puissances Catholiques se bornèrent à demander pour lui la sûreté de sa Personne, & les civilitez dûes à l'Ambassadeur d'un *Prince temporel*.

XC.
Le Magistrat de la Ville lui rend visite.

XC. Dès le lendemain qu'il fut arrivé, (a) les Ambassadeurs de France l'envoyèrent complimenter, & le jour suivant après midi ils allèrent tous trois l'un après l'autre le visiter *incognito*, comme les Ambassadeurs de l'Empereur avoient fait le matin. Les Magistrats de Nimègue en usèrent envers lui de la même manière qu'ils en avoient usé avec les autres Ambassadeurs. Ils envoyèrent leur Secrétaire pour lui demander Audience, & se rendirent chez lui à l'heure prescrite, au nombre de six. Le Nonce les reçut à la porte de l'Antichambre, les conduisit dans la salle d'Audience, où étoit le Portrait du Pape, se mit sous un Dais, & leur fit donner six fauteuils. M. de Welderen, premier Bourguemaître, qui portoit la parole, le complimenta au nom de la Ville sur son arrivée, & lui offrit de la part de tous les Magistrats tous les services dont ils étoient capables, & tout ce qui dépendoit d'eux pour le libre exercice de la Religion Catholique. Ce Compliment fut d'autant plus agréable au Nonce que M. de Welderen le fit en Italien, & que non-seulement il lui donna les titres d'*Illustrissime* & *Reverendissime* Seigneur, que les Etats lui donnoient dans leur Passeport; mais encore celui d'*Excellentissime*. (b) Aussi y répondit-il très-gracieusement. Après les avoir remercié de leur civilité, il leur dit que son Prince, touché d'un amour sincère pour la Paix, & détaché entièrement de tout intérêt particulier, l'avoit envoyé dans leur Ville, pour en faire des ouvertures à quelques-uns des Intéressez dans la Guerre, & qu'il souhaitoit que cela pût donner occasion à une Paix générale au contentement de toutes les Parties. Il ajoûta qu'il seroit bien aisé que les Ministres des Princes Protestans, & particulièrement les Médiateurs le reçussent comme le Ministre d'un *Prince temporel*, qui,

(a) Il n'arriva que le 1. de Juin, 1677.

(b) *Illustrissimo, Reverendissimo, & Excellentissimo Signore.*

qui, bien qu'Ecclésiastique, ne laissoit pas de posséder des Principautez & des Domaines. Lorsque les Députés voulurent se retirer, il les retint à dîner, les mena lui-même dans la Sale où étoit le couvert; & après s'être excusé de manger avec eux, à cause de la foiblesse de sa complexion, & d'une médecine qu'il avoit prise, il se retira, les laissant avec son Frère & plusieurs Gentilshommes Italiens avec lesquels ils dînèrent. Le Régál se fit à l'Italienne à six services, & avec profusion de vin de toutes sortes, & de différentes liqueurs. Dans le commencement on ne but aucune santé; mais lorsqu'on fut un peu échauffé, les Députés portèrent celle de tous les Princes Italiens, (a) sans nommer le Pape. Après le repas, M. le Nonce donna son Carosse pour les remener chez eux. Les Habitans de la Campagne Protestans & Catholiques venoient en foule à Nimègue, les uns pour voir comment étoit fait un Ambassadeur envoyé par celui qu'on leur fait regarder comme l'Antechrist, & les autres pour recevoir la Bénédiction. Il étoit simplement vêtu d'un habit long violet doublé de rouge, & portoit une Croix de diamans; mais pour l'ordinaire il étoit en habit court. Il se contenta de faire faire chez lui une grande Chapelle, où les Catholiques pouvoient aller avec liberté comme ils alloient à celle des trois Ambassadeurs de France, où suivant les intentions dévotes de Sa Majesté Très-Chrétienne le service se faisoit les jours de Fêtes, avec toutes les solemnitez qu'on voit d'ordinaire dans les Paroisses, ayant même élevé une Cloche au haut d'une Tour, qui s'entendoit d'une grande partie de la Ville. Telles furent les difficultez qu'on fit sur les Passeports des Ambassadeurs, & en particulier sur la reception du Nonce. Voyons celles qu'on faisoit sur les titres.

1676.

XCI. La France avoit accordé au Prince Charles de Lorraine le titre de Duc qu'elle lui contestoit; mais elle ne vouloit point reconnoître son Ministre comme Ambassadeur; & cette contestation ne put être décidée que par une discussion historique. Les Ambassadeurs de France embarrassés sur la conduite qu'ils devoient tenir à l'arrivée de M. de Serinchamps, Ambassadeur de M. le Prince Charles, comme Duc de Lorraine, écrivirent à M. de Pomponne pour sçavoir les intentions du Roi à cet égard. (b) Il leur répondit, „ que le feu Duc de Lorraine qui avoit régné „ depuis 1632. n'avoit jamais eu d'Ambassadeur auprès du feu Roi, ni auprès de „ Sa Majesté, ses Ministres dans toutes les Cours & dans toutes les Diètes de „ l'Empire n'ont jamais eu ce titre, & l'on n'est point informé que ceux de ses „ Prédécesseurs l'ayent jamais eu. Ainsi vous pourrez faire connoître aux Am- „ bassadeurs d'Angleterre, que comme le Roi ne voudroit pas retirer à Monsieur „ le Prince Charles, un avantage dont les Ducs de Lorraine auroient joui autre- „ fois, Sa Majesté ne peut aussi lui en donner un nouveau. Ce sera aux Ministres „ de ce Prince à faire voir qu'ils ont cette qualité, & l'éclaircissement qu'ils en „ donneront, pourra faire cesser la difficulté, l'usage est toujours la règle de cel- „ les qui se présentent en telles rencontres. „ (c) Il étoit difficile de justifier le Fait, parce qu'on avoit saisi les Papiers & les Chartres du Duc. Cependant M. de Serinchamps donna un Mémoire aux Médiateurs, dans lequel il rapportoit divers exemples d'Ambassadeurs envoyés par les Ducs de Lorraine, en France, à Louis XI. à Henri III. & à Louis XIII. à la Diète des États de l'Empire tenuë à Nuremberg en 1542. à Charles Quint, à la Reine Douairière de Hongrie, Sœur de cet Empereur & Gouvernante des Pays-Bas, à l'Empereur Ferdinand second, & au Roi d'Espagne. Il ajoûtoit un Fait curieux qui mérite d'être rapporté. Le Cardinal de Florence, de la Maison de Médicis, Légat de Clément VIII. auquel il succéda, ayant rendu de grands services à la France dans sa Négociation, pressoit les Ambassadeurs de cette Couronne de nommer dans le Traité de Paix de Vervins, le Grand Duc de Toscane immédiatement après la Seigneurie de Venise, & Henri IV. leur commanda de donner à ce Prince le plus honorable lieu qu'ils pourroient dans ce Traité. Mais Messieurs de Bellievre & de Silléri, ses Ambassadeurs, lui répondirent, qu'ayant considéré qu'au Traité du Château Cambresis, conclu entre la France & l'Espagne en 1559. le Duc de Lorraine précède le Duc de Savoye, & que, par Sentence du Pape renduë en Cour de Rome, l'Ambassadeur de Savoye

XCI.
Si le Duc
de Lorrain-
ne peut
avoir des
Ambassa-
deurs au-
près des
Têtes Cou-
ronnées.

A a a a

pré-

(a) *Di tutti gli Principi Italiani.*

(b) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs à M. de Pomponne. Du 17. de Juillet, 1676.

(c) Lettre de M. de Pomponne à Mrs. les Ambassadeurs. Du 28. de Juillet, 1676.

1676. précède celui de Toscane, que d'ailleurs c'est une chose qui se tient pour résoluë en France, que l'on donne la préférence à la Maison de Lorraine sur celle de Savoye. Enfin voyant que M. de Lorraine précède M. de Savoye, lequel par la Sentence du Pape précède le Grand Duc de Toscane, ils n'avoient pu se dispenser de suivre l'ordre du Traité précédent, parce que ce n'étoit point à eux à donner ni à ôter le rang aux Princes; qu'ils laissoient les choses comme ils les avoient trouvées, & que les Ambassadeurs d'Espagne en avoient usé de même. M. de Serinchamps concluoit de ce fait, que l'Ambassadeur de Savoye ayant signé le Traité du Château Cambresis & celui de Vervins au nom de son Maître qui les a ratifiés, il s'ensuivoit que le Duc de Savoye lui-même étoit convenu de son rang, & avoit reconnu à la vûë de toute la Chrétienté qu'il cède sans contredit à M. de Lorraine. (a)

XCII.
Si les Prin-
ces de
l'Empire
peuvent
avoir des
Ambassa-
deurs.

XCII. Ce ne fut pas seulement aux Ministres du Duc de Lorraine qu'on contesta le titre d'Ambassadeurs, on ne voulut pas non plus l'accorder à ceux des Princes de la Maison de Brunswyck-Lunebourg; on ne vouloit leur donner que celui de Députez. Ces Princes s'en plainquirent amèrement au Roi d'Angleterre. *Comme nous avons toujours eu, disoient-ils, tant de zèle, à l'exemple de nos Ancêtres, pour conserver un Titre & un Droit, dont nous sommes en possession depuis tant d'années, nous perdrons plus volontiers tout ce que nous possédons que de souffrir qu'on lui donnât quelqu'atteinte. Nous nous sommes toujours servis jusqu'à présent du droit d'envoyer des Ministres aux Empereurs, aux Rois, aux Princes & aux Diètes, tantôt avec la qualité d'Ambassadeur, tantôt avec un titre moins honorable, selon que nous l'avons jugé à propos pour le bien des Affaires, & on ne peut pas nous ôter cette liberté, qu'on ne révoque en même tems le Droit d'Ambassade que nous possédons de tout tems, ou qu'on n'en retranche la plus noble partie.* (b) Les Médiateurs appuyèrent foiblement les prétentions des Ducs de Lunebourg, & les Etats Généraux ne prirent pas les intérêts de ces Princes avec plus de chaleur. Le Roi de France soutenoit que le Droit de Légation, *jus Legationis*, que le Traité de Munster réservoir aux Princes de l'Empire, comprenoit seulement l'envoi général que les Souverains peuvent faire à des Princes étrangers, & ne s'étendoit pas nécessairement, comme on le prétendoit, au titre d'Ambassadeur, auquel, en le prenant selon la signification Française, sont attachez divers avantages beaucoup au-dessus de ceux qui appartiennent à de simples Envoyez. „ Il ne s'agit pas, di- „ soit-il, de la liberté qu'ont les Princes d'Allemagne de faire des Traitez de Paix, „ de Guerre & d'Alliance, elle ne leur est point disputée, il s'agit seulement du „ rang que doivent tenir leurs Ministres. En étendant le mot de *Legati*, jusqu'à „ celui d'*Ambassadeurs*, ils devroient jouir de la main & des autres prérogatives „ que les Ambassadeurs s'accordent les uns aux autres, au lieu qu'il se doit ren- „ fermer seulement à celui d'Envoyez, qui admet le même Pouvoir pour traiter, „ mais qui laisse un degré de différence entre les Ambassadeurs. (c)

XCIII.
Si on ne
doit don-
ner le titre
d'Ambas-
sadeur
qu'au Chef
de la Dé-
putation.

XCIII. Comme on cherchoit à multiplier les incidens, on en fit naître un singulier, qui regardoit les Princes de l'Empire & les Electeurs qui avoient envoyé plusieurs Ministres au Congrès. Car en même tems qu'on accordoit le titre d'Ambassadeur au Chef de la Députation, on le refusoit à ceux qui le suivoient avec un pouvoir égal. Messieurs de Somnitz & de Blaespiel, Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg, demandoient tous deux également la main & le titre d'*Excellence*, que les Ambassadeurs de France ne voulurent accorder qu'à celui qui étoit nommé le premier dans le Pleinpouvoir. Les Médiateurs Anglois firent leur Visite, après avoir pris la précaution de ne la faire demander qu'à M. de Somnitz; mais M. de Blaespiel s'y étant trouvé, & M. de Somnitz s'apercevant qu'ils n'adressoient point la parole à son Collègue, les voulut faire expliquer, en leur demandant, s'ils ne feroient pas à Son *Excellence* M. de Blaespiel les mêmes civilités qu'à lui. Ils répondirent qu'il n'y avoit jamais eu que le premier Ambassadeur des Electeurs qu'on eût traité d'*Excellence*, & à qui on eût donné la main. M. de Somnitz répliqua qu'ils avoient l'un & l'autre une égale puissance & un titre tout pareil; que l'Empereur avoit décidé que tous les Ambassadeurs des Electeurs seroient traitez

(a) Mémoire donné par les Médiateurs, par lequel le Prince Charles, en qualité de Duc de Lorraine, prétend qu'on doit traiter son Ministre comme Ambassadeur.

Extrait d'un Mémoire envoyé à Henri IV. touchant la Paix de Vervins, &c.

(b) Lettre écrite au Roi d'Angleterre, par les Princes de la Maison de Brunswyck, au sujet de la qualité d'Ambassadeur, qu'ils prétendent devoir être donnée à leurs Ministres. Du 4. d'Août, 1676.

(c) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 17. d'Octobre, 1676.

tez d'Excellence & auroient la main, & qu'on en avoit usé ainsi envers les Ambassadeurs de Son Altesse Electorale à Munster, à Nuremberg, à Francfort & à Olive. Sur quoi les Médiateurs repartirent qu'ils en rendroient conte au Roi, leur Maître, & qu'en attendant ses ordres ils s'en tiendroient à l'usage établi. „ Les Médiateurs, „ écrivoient à Sa Majesté Très-Chrétienne les Ambassadeurs de France, n'ont pas vu „ ce Titre qu'on allégué de la concession faite par l'Empereur aux Electeurs. Nous „ croyons tous, Sire, qu'il n'y en a point. Nous sommes encore plus persuadés que „ l'Empereur n'est pas en droit de le donner, & qu'il n'y a point de Puissance dans le „ monde, qui puisse de son autorité donner à des Princes des Prerogatives qui ne sont „ dûes qu'à des Rois. Au sortir de l'Audience des Médiateurs, nous avons en- „ voyé demander la nôtre. Monsieur de Somnitz a répondu à nos gens, qu'ils ne „ pouvoient pas nous donner d'heure, que nous ne nous fussions expliqués de „ quelle manière nous prétendions traiter Monsieur de Blaespiel; & sans atten- „ dre notre réponse, un moment après Monsieur de Somnitz a envoyé chez „ moi Maréchal d'Estades, me proposer que si je voulois aller le voir il me „ recevroit, & qu'il me viendrait aussi voir moi seul, & qu'à moins de cela „ il ne pouvoit point recevoir de Visite. Comme le hasard a fait que nous nous „ sommes trouvez tous trois, quand son Gentilhomme est venu, nous lui avons „ dit que Messieurs les Ambassadeurs de Brandebourg ne devoient point trouver „ mauvais, que nous suivissions en cette occasion l'exemple du passé; que c'étoit „ un usage établi que le premier Ambassadeur seul avoit la main, & que cette pos- „ session est une règle de laquelle nous ne pouvions nous départir; que deux de „ nous l'avoient vû pratiquer de cette manière à Munster & à Francfort; que Mon- „ sieur d'Oxenstiern qui est ici étoit Ambassadeur à Nuremberg, & qu'il avoit eu „ dans ce Lieu cent occasions de voir les Ambassadeurs de Brandebourg, qu'il „ avoit toujours coupé entre le premier Ambassadeur de France, parce qu'on ne „ vouloit rendre cette première Visite qu'au premier de ceux de Brandebourg; „ qu'il falloit que Monsieur de Somnitz n'y eût pas bien pensé quand il l'avoit fait. „ Voilà, Sire, où les choses en sont demeurées à notre égard.

„ Les Ambassadeurs de Suède à qui on a fait la même difficulté, n'ont pas été, „ par la même raison, chez les Electoraux. Celui de Dannemarck l'est allé voir. „ Nous ne savons encore comment il en aura usé, mais nous savons bien que ni lui „ ni pas un autre Ambassadeur ne peut être une règle pour nous. (a)

On entroit après cela dans de pures minuties qui ne méritent pas d'être rapportées, & auxquelles il est étonnant que des Ministres d'un grand Roi s'arrêtassent.

Les Ambassadeurs de Brandebourg soutinrent leurs prétentions avec beaucoup de fermeté, & publièrent un Ecrit imprimé, pour faire voir le droit que leur Maître avoit, & la possession où il étoit d'envoyer, & de faire reconnoître plusieurs Ambassadeurs dans une même Assemblée. Ils en alléguoient diverses preuves tirées de Vittorio Siri, & de ce qui se passa à Munster & à Osnabrug. Mais ils se fondoient principalement sur la conduite que M. Colbert avoit tenuë à Clèves à l'égard des trois Ambassadeurs de l'Electeur, qu'il avoit traités également & sans aucune distinction. Ils n'avoient pas tout à fait raison de s'appuyer sur l'Abbé Siri, qui, parfaitement instruit des Affaires de Munster, ne leur étoit pas aussi favorable qu'ils le disoient. D'ailleurs Mrs. d'Avaux & Servien avoient écrit le contraire. Mais ils opposoient l'Autorité de l'Empereur qui leur avoit donné ce Privilège, l'exemple des Rois d'Espagne & de Dannemarck qui leur rendoient cet honneur, celui des Polonois, qui l'avoient fait à Lubec, & celui de M. de Lombre, Ambassadeur Médiateur de France à Olive, qui avoit donné le rang & le titre d'Excellence aussi bien au second & au troisième des Ambassadeurs de Brandebourg, qu'au premier. Ils avoient que les Electeurs envoioient dans les Diètes un premier Ambassadeur, qui seul a la prerogative de représenter leur Personne, & qu'ils distinguent par quelque expression littéraire dans le Pouvoir qu'ils leur donnent, où ils l'appellent *Legatum-Primum*, le Chef de l'Ambassade, qui en doit soutenir le fardeau & l'éclat. Mais, outre qu'ils prétendoient que l'Electeur de Brandebourg étoit excepté de cette règle, ils distinguoient entre les Affaires Domestiques qui se traitent dans le sein de l'Empire & les Ambassades étrangères. „ N'est-il pas raisonnable, disoient-ils, que les Potentats „ étrangers & hors de l'Empire, auxquels ils trouvent à propos d'envoyer deux ou „ trois Ambassadeurs ne fassent pas entre eux de distinction, si les Princes qui les „ envoient n'en font point eux-mêmes? D'ailleurs il y a bien de la différence „ entre ce que les Princes d'Allemagne ont à démêler dans l'Empire avec l'Empe-

„ reur, & entre eux-mêmes touchant les Affaires propres & domestiques, & en-
 1676. „ tre les Affaires étrangères, qu'ils ont à négotier & à démêler avec les autres
 „ Rois & Potentats, sur tout, quand on traite hors de l'Empire, & dans une
 „ Assemblée, composée de toute sorte d'Ambassadeurs étrangers, tous munis éga-
 „ lement d'un caractère représentatif, & d'un même Pleinpouvoir. „ (a)

Il est difficile de décider du Droit par les Faits, parce que les circonstances du Cérémonial varient dans tous les Congrès. Les titres des Princes & des Rois mêmes ont horriblement grossi depuis un siècle. L'Electeur de Brandebourg se contentoit autrefois de donner au Roi de France la *Sérénité* au lieu de la Majesté qu'il demandoit, comme on refusoit à ses Ministres les titres d'*Ambassadeurs* & d'*Excellence*. Cependant on se tourneroit en ridicule si on le faisoit aujourd'hui. D'ailleurs il y entre souvent de la faveur & de la haine. On flatte la vanité d'un Prince dont on a besoin, parce qu'il n'en coûte qu'une parole, & lorsqu'on le hait on mortifie cette même vanité par le refus d'un titre chimérique, & d'une vaine cérémonie, dont celui qui les demande a la foiblesse d'être plus jaloux que d'un avantage réel. L'Empereur & le Roi de Dannemarc, contents de l'Electeur de Brandebourg qui s'étoit allié avec eux, lui accordèrent sans peine ce qu'il demandoit, & la France & la Suède qui ne pouvoient lui pardonner de s'être déclaré contre elles, se faisoit un plaisir de le mortifier, en lui refusant ce qu'elles lui auroient accordé si elles avoient été satisfaites de sa conduite. La démarche de l'Empereur n'étoit pas tant l'effet de la complaisance qu'il vouloit marquer à un Allié si considérable, que du dessein qu'il avoit d'appuyer par là, la différence du rang d'avec les autres Têtes Couronnées, que les Empereurs ont toujours prétenduë; au lieu que les Rois leur cèdent bien la première place, & le pas; mais non pas cette différence de rang qu'ils prétendent. Il est clair que si l'Empereur pouvoit par son exemple, obliger les Rois à traiter les Electeurs comme les autres Têtes Couronnées, cela fortifieroit extrêmement ses prétentions pour la différence du rang, y en ayant, sans contredit, une très-grande entre l'Empereur & les Electeurs. La raison dicte qu'une Ambassade composée de plusieurs Ministres d'un égal caractère, ne doit être considérée que comme une seule personne, excepté dans les occasions où le Souverain place à la tête un homme du premier rang qu'il fait suivre par des Docteurs aux Loix, qui ne peuvent être regardez que comme les *souffleurs* de l'Ambassade. Telle étoit l'Ambassade d'Espagne, Don Paulo Spinola Doria, Marquis de los Balbafes, Génois, Grand d'Espagne, & petit Fils du fameux Spinola, étoit à la tête, & avoit avec lui Don Pedro Ronquillo, qui n'avoit été qu'Envoyé Extraordinaire en Angleterre, & M. Christin, Flamand, Docteur en Droit & Conseiller du Conseil de Flandre en Espagne, qui n'étoient d'abord revêtus ni l'un ni l'autre du caractère de *Plénipotentiaires*, & auxquels on ne donna ni la main ni de l'*Excellence*. Il en étoit, disoit-on, à peu près de même des Ministres de Brandebourg. M. de Somnitz avoit de la Naissance. Il étoit Chambelan Héritaire de Poméranie & Ministre d'Etat, au lieu que M. de Blaespiel, son Collègue, étoit Fils d'un Homme qui avoit fait le métier de Tailleur. Mais ce n'étoit pas là-dessus que les François se fondoient, ils opposoient la pratique aux raisonnemens. Ils disoient que M. Chanut étant à Lubec, pour y négocier la prolongation de la Trêve entre la Pologne & la Suède, où l'Electeur de Brandebourg étoit Médiateur, ne voulut jamais donner la main chez lui, ni le titre d'Excellence qu'au premier de ses Ministres qui étoient au nombre de trois. Ils alléguèrent inutilement l'exemple des Polonois, M. Chanut déclara qu'ils ne faisoient point de Loi pour le Roi, son Maître, dont il avoit un ordre exprès, & il fut imité par les Suédois. Les Ministres de Brandebourg répondoient que les Mémoires de M. Chanut avoient passé par quatre personnes différentes. (b) dont quelques unes étoient passionnées contre Son Altesse Electorale. Mais cette réponse paroissoit foible à ceux qui avoient lû ces Mémoires. On opposoit encore aux Ministres de Brandebourg le droit que chaque Prince a chez lui de régler le Cérémonial & les honneurs qu'il veut rendre aux Etrangers. Le Roi de France n'empêche point que les Envoyez des Cantons ne prennent le titre d'Ambassadeurs; mais il ne permet point qu'avec ce titre ils se couvrent devant lui, & que les Secrétaires d'Etat les traitent d'*Excellence*. Cet exemple ne prouvoit pas beau-

(a) Le sujet pour lequel les Visites entre les Ambassadeurs de France & de Brandebourg ne se sont pas faites.

(b) Sçavoir M. Chanut, M. Linage de Vaucienne,

qui a tiré les Mémoires des Dépêches de M. Chanut, M. de Mezerai qui les a vûs & examinez, & M. de Piques, Résident en Suède, dont les Dépêches ont fourni la matière du troisième volume.

beaucoup ; car si l'Espagne & la France envoient des *Ambassadeurs* en Suisse pour lever des Troupes & faire entrer dans leurs intérêts un Peuple jaloux de sa Liberté ; les Suisses méprisant un honneur qui leur coûteroit, n'ont point d'Ambassadeurs Ordinaires dans ces Cours, & n'y envoient d'Ambassades Extraordinaires, que pour des renouvellemens d'Alliance. Enfin on oppoït à l'exemple de M. de Lombre, qui avoit fait les mêmes honneurs à tous les Ambassadeurs de l'Electeur, que c'étoit un Novice que le Duc de Longueville avoit tiré d'un Grénier à sel où il étoit Président pour en faire un Ministre ; qu'il avoit été desavoüé, & que quand il ne l'auroit pas été, cet exemple unique ne pouvoit faire de Loi, du moins pour la France. Ces différens ne purent être accommodés, personne ne céda, & chacun demeura ferme dans ses prétentions. L'Electeur de Bavière, qui demandoit les mêmes honneurs, aima mieux ne point envoyer de Ministres que d'essuyer de pareils refus. Il étoit assuré des Suédois qui avoient ordre de s'écarter de l'usage en sa faveur, parce qu'on avoit besoin de lui ; mais il craignoit l'opposition des autres Ministres. Le Droit de l'Electeur de Brandebourg acquit un nouveau degré de force par l'arrivée des Ministres de l'Empereur, qui, par ordre de Sa Majesté Impériale, traitèrent les deux Ambassadeurs de Son Altesse comme ceux des Têtes Couronnées. D'ailleurs les Brandebourgeois ajoütoient qu'on ne pouvoit leur citer un seul exemple où l'on eût agi d'une autre manière, & soutenoient qu'il n'y avoit jamais eu de second Ambassadeur de l'Electeur de Brandebourg, qui eût admis cette différence du premier à lui : Que si les Ambassadeurs des autres Electeurs l'avoient souffert, cela ne pouvoit tirer à conséquence contre la prétention de Son Altesse Electorale, *qui avoit*, disoient-ils, *beaucoup d'autres titres joints à la qualité d'Electeur.* (a) Le Roi de France, informé par ses Ambassadeurs de ces raisonnemens, leur répondit : „ Il n'y a pas de fondement à ce que les Ministres de Brandebourg „ allèguent, que leur Maître a d'autres qualitez que celle d'Electeur. De toutes „ celles qu'il possède, celle-ci est assurément la plus éminente, & s'ils en veulent „ faire valoir quelques autres, ils devroient citer, au moins, quelles elles peuvent „ être. Ainsi ne vous départez point de la juste prétention que vous avez enë jus- „ qu'à cette heure sur ce sujet ; & bien que les Lettres de l'Empereur puissent ser- „ vir à établir ce nouveau rang pour les Ministres des Electeurs, servez-vous en „ pour faire connoître que *je puis bien donner des règles, mais que je n'en prends „ de personne sur la terre.* „ (b)

On peut juger de la promptitude & du succès d'un Congrès par le Cérémonial qu'on y observe. Lorsque les Princes & les Rois contestent sur les Titres & les Droits qu'ils s'approprient, & veulent les enlever aux autres, on peut s'assurer que ceux qui font ces chicanes & qui les multiplient, ne cherchent pas à en venir à une conclusion. Leurs Ambassadeurs ont beau protester en termes pathétiques, que leurs Maîtres ne souhaitent rien plus ardemment, que de voir finir par une bonne & prompte Paix les horreurs de la Guerre, & les maux affreux qu'elle traîne après elle, ils ont beau assurer qu'ils ont ordre d'apporter pour cet effet toutes les facilités imaginables, ces belles Protestations ne peuvent tromper que ceux qui veulent en être les duppes. Car lorsque la Négociation est sincère, on vient d'abord à l'essentiel, sans s'amuser à des minuties qui ne servent qu'à faire perdre inutilement le tems, & qu'à amuser ceux avec qui l'on négocie.

L'oïveté dans laquelle on vivoit d'abord à Nimègue, laissa aux Médiateurs le tems de faire quelques Règlemens. Ils crurent qu'avant toutes choses ils devoient travailler à prévenir les disputes qui pouvoient arriver par la rencontre des Carrosses dans des ruës aussi étroites que le sont celles de Nimègue, & à obvier aux sujets de démêlez que font naître souvent les querelles entre les Gens de livrée. Pour cet effet ils dressèrent un Écrit qui portoit, I. Que chaque Ambassadeur ne feroit ses Visites, même celles de Cérémonie que dans un Carosse à deux Chevaux, avec deux Pages & quatre Laquais, & n'iroit aux Conférences, ou aux autres Lieux publics, qu'avec un seul Page & deux Laquais. II. Qu'en cas de rencontre de Carrosses dans les Lieux trop étroits pour le passage de l'un & de l'autre, chacun, au lieu de s'embarasser pour le pas, y apporterait toute sorte de facilité, s'arrêteroit le premier quand il seroit le premier averti que le passage est trop étroit, & feroit place, en cas que de son côté cela se trouvât le plus facile. III. Que

Aaa aa 3

les

(a) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 28. de May, 1677.

(b) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 12. de Juin, 1677.

1676. les Laquais ne porteroient ni épée, ni bâton, ni baguette par les ruës; & que les Pages ne pouroient porter que la baguette seulement. IV. Que les Ambassadeurs renonceroient à la protection de leurs Domestiques qui auroient commis quelque crime que ce fut contre la tranquillité publique, & les remettroient aussi-tôt entre les mains de la Justice de la Ville pour être punis selon les règles ordinaires. V. Qu'en cas de quelque insulte, ou querelle faite par aucun de leurs Domestiques contre ceux d'aucun autre Ambassadeur, ou Ministre Public, les Ambassadeurs remettroient tels Domestiques entre les mains de la partie offensée, pour être punis selon sa discrétion. (a) Les Ambassadeurs de France reçurent ces Articles avec beaucoup d'approbation, & consentirent à tout ce qu'ils contenoient, excepté au second Article, parce que le Roi, leur Maître, leur avoit commandé de maintenir en toute rencontre le rang que l'Espagne avoit cédé à la France par Traité. De sorte qu'ils n'osèrent promettre de s'arrêter ou de faire place aux Ministres de cette Couronne, quoi qu'ils consentissent de le faire à l'égard de ceux de Brandebourg, à moins d'avoir de nouveaux ordres de leur Maître. Les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances approuvèrent entièrement les Articles, & promirent de s'y conformer, si les autres Ministres s'y soumettoient. Les François commencèrent à changer de langage sur les nouvelles instructions qu'ils avoient reçûs. Ils dirent à l'égard du premier Article, que M. de Pomponne ne trouvoit pas à propos de restreindre le nombre du train des Ambassadeurs, puisqu'il étoit suffisamment pourvû par les Articles suivans aux desordres qui pourroient arriver; outre que ce seroit en quelque manière égaliser les Ministres des plus petits Princes aux Ambassadeurs des plus grands Rois, du moins aux yeux du Peuple, qui ne juge de la dignité des Personnes, que par le nombre de Gens qui les suivent. D'ailleurs M. de Pomponne soupçonnoit que cet expédient ne se proposoit, que pour empêcher que la beauté du train & des livrées des Ambassadeurs de France n'offusquât celle des autres. (b) Que pour le second Article ils y consentoient avec cette apostille qu'on y avoit faite en France: *pourvû que cela ne préjudiciât en aucune manière aux droits de pas un Prince, & qu'on n'en pût tirer à l'avenir aucune conséquence en un autre tems, ou lieu.* „ Ces réponses, nous firent remarquer, dit le „ Chevalier Temple, que les Ambassadeurs de France avoient moins de vanité „ que leur Cour. Nous nous étonnâmes, ajoute-t-il, qu'elle l'avouât si publiquement, & qu'elle descendît à des circonstances si basses & si petites. *Car bien „ que la vanité soit une foiblesse ou un défaut, dont peu de gens soient exempts, „ c'est celui de tous qu'on avouë le moins.* Peu de Particuliers, quoique peut-être „ charmez de voir les ruës remplies de Peuple qui accourt de tous côtez pour „ les voir passer, voudroient avouër qu'ils y ont pris garde. „ (c) Il y avoit une raison particulière qui déterminoit les Ambassadeurs de France à n'être pas de l'opinion de leur Cour sur le premier Article, c'étoit le bruit des grands préparatifs & des superbes Equipages que le Marquis de Los Balbafes & le Comte Antoine faisoient pour paroître avec éclat au Congrès. Les Ministres François craignoient que leur lustre ne fût terni à l'arrivée de ces deux Ambassadeurs, l'un le plus riche Sujet de la Couronne d'Espagne, l'autre Fils naturel du Duc d'Oldenbourg, que Sa Majesté Danoise avoit choisi exprès, afin qu'il parût avec une grande pompe dans cette Ambassade. D'ailleurs ils appréhendoient que cela ne les engageât à des dépenses plus grandes que ne pouvoit comporter ce qu'ils recevoient du Roi, qui remet ordinairement à récompenser à l'avenir ces sortes de services par des Emplois, plutôt que par de l'argent comptant. Les Médiateurs leur répondirent, que ce que M. de Pomponne disoit à l'égard du petit Peuple, *étoit au-dessous de la grandeur de son Maître, & du stile d'un grand Ministre;* Qu'ils en avertiroient les Ambassadeurs de Hollande, afin qu'ils pussent retirer le consentement qu'ils avoient donné, puisqu'il sembloit qu'ils retiroient le leur; Que pour eux Médiateurs, ils suivroient les règles qu'ils avoient proposées, laissant aux autres la liberté de faire comme ils voudroient. Les François ne voulurent jamais demeurer d'accord qu'ils les eussent refusées, ils disoient qu'ils avoient seulement communiqué les Réflexions que M. de Pomponne avoit faites dessus. Quoique dans la suite ces Règlemens fussent entièrement acceptez, cependant les Ambassadeurs de France ne laissèrent pas de

(a) Règlement touchant les Cérémonies publiques, & Polices entre les Domestiques; présenté par les Médiateurs, le 18, de Juillet, 1676.

(b) Lettre de M. de Pomponne à Mrs. les Ambassadeurs. Du 28. de Juillet, 1676.

(c) Mémoires du Chevalier Temple.

de faire toujours leurs premières Visites avec trois Carosses à six Chevaux & avec tout leur train, qui s'étendoit quelquefois plus loin que la Maison du Ministre qu'ils visitoient n'étoit éloignée. (a) Le Nonce du Pape dressa aussi quelques Articles touchant la rencontre des Carosses, & la punition des Domestiques qui troubleroient le repos public. Ces Articles, à peu près semblables à ceux que les Médiateurs Anglois avoient présentés, furent approuvés de tous les Ministres Catholiques, qui promirent de les faire observer ponctuellement. (b) Enfin tous les Ambassadeurs Plénipotentiaires, & les autres Officiers publics assemblez à Nimègue pour le Traité de Paix, convinrent unanimement d'un Règlement très-sévère contre les Pages, les Valets, les Laquais, & les autres Domestiques qui commettraient quelques desordres dans la Ville. Ce Règlement portoit, entre autres choses, que dès qu'un de leurs Domestiques auroit commis quelque crime contre la tranquillité publique, ils renonceroient au Droit qu'ils avoient d'établir une peine contre le Coupable selon leur volonté, le désavoueroient, lui feroient sçavoir qu'il n'a plus de part aux Privilèges de leurs Domestiques, & qu'ils ne le tiennent plus sous leur protection. D'ailleurs qu'ils prendroient soin que le Coupable fût livré à la Justice ordinaire de Nimègue, & demanderoient qu'il fût procédé contre lui selon les Ordonnances du Lieu. Que tous les Ambassadeurs d'un commun accord donneroient pouvoir sur leurs Gens, chacun de son côté, au *Schout* ou Prévôt de la Ville. Qu'ils feroient tous leurs efforts pour empêcher les querelles & les débats parmi leurs Domestiques tant Gentilshommes qu'autres. Qu'il seroit aussi défendu de sortir dans les dehors de la Ville, sous prétexte de prendre vengeance de quelqu'injure reçue, ou pour aller vider un différend par les Armes, ni même de paroître comme neutre. Et que si quelqu'un en usoit autrement, il seroit mis hors de la Maison de son Maître, & chassé de la Ville, quelque tort qu'on lui eût fait, & de quelque rang & qualité qu'il pût être. (c)

XCIV. Les précautions qu'on prit sur les Visites qu'on étoit obligé de rendre aux derniers venus, lorsqu'ils avoient notifié leur arrivée, n'empêchèrent point qu'il ne s'élevât là-dessus une dispute entre les Anglois & les Suédois. Le Comte d'Oxenstiern, ayant demandé son Audience avec empressement à Milord Berkley, à ce qu'on croyoit pour n'être pas précédé par l'Ambassadeur de Dannemarc, & l'ayant obtenuë pour trois heures trois quarts, immédiatement après celle du Comte d'Avaux, qui, pour ne perdre aucun tems, avoit des Gens sur les avenues pour l'avertir du moment que M. Colbert sortiroit de l'Audience; de sorte qu'il s'y rendit ponctuellement à trois heures & demie. Mais à peine y fut-il entré, qu'on avertit Milord Berkley que le Comte d'Oxenstiern étoit dans la Cour. Ce Lord fit répondre qu'il étoit avec le Comte d'Avaux, & que l'Audience du Comte d'Oxenstiern ne devoit être qu'un quart d'heure après celle-là. L'Ambassadeur de Suède, qui ne vit personne au-devant de lui pour le recevoir au bas de l'Escalier, fit sortir son Carosse, sans attendre la réponse. Il ne pouvoit ignorer que le Comte d'Avaux ne fût à l'Audience, puisqu'il trouva les Carosses de cet Ambassadeur à la porte; & comme il n'étoit encore que trois heures & demie, il étoit naturel qu'il fit un tour, & qu'il revint un quart d'heure après, ou s'il prétendoit que sa Visite fût tenuë pour faite, comme il le soutint dans la suite, il devoit avoir envoyé son Collègue à l'Audience, immédiatement après le Comte d'Avaux. Que ce fût par ignorance, ou de dessein prémédité, comme plusieurs personnes se le persuadèrent, quoi qu'on ne puisse comprendre le but qu'il se feroit proposé en cela, les Ambassadeurs de France essayèrent de grandes difficultés pour accommoder cette Affaire. La Visite fut tenuë pour faite, & néanmoins Milord Berkley ne la rendit point, & ne vit le Comte d'Oxenstiern que comme par rencontre chez Madame Colbert. Je laisse à décider si ce sont les Rois ou leurs Ministres qui attachent une si grande importance à ces frivolitez. Il y a des Rois, dont l'humeur ombrageuse se fait un point d'honneur d'une fumée; mais il y a des Ministres plus ombrageux que leurs Maîtres, qui pointillent sur les moindres bagatelles, & qui se font valoir par des endroits qui devoient les faire mépriser, si on pesoit les Actions à la balance du bon sens.

Les

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

(b) Voyez, Considérations représentées par M. le Nonce Apostolique, Médiateur de sa Sainteté, à Messieurs les Ambassadeurs & Ministres Catholiques, qui se trouvent à l'Assemblée de Nimègue, pour maintenir

la tranquillité parmi leurs Domestiques. Du 13. de Juillet, 1677.

(c) Règlement des Ambassadeurs assemblez à Nimègue, pour être observé pendant leur séjour audit Lieu.

1676. Les Ambassadeurs de France le prirent sur un ton beaucoup plus haut contre M. de Straetman, Plénipotentiaire de l'Empereur. Ce Ministre que les Ambassadeurs de Dannemarc & de Suède avoient visité les premiers, crut bien faire en rendant ses Visites dans le même ordre qu'il les avoit reçues. Mais ayant envoyé son Secrétaire chez le Maréchal d'Estades, pour lui demander Audience, ce Maréchal lui répondit que son Maître avoit manqué au respect qui étoit dû à Sa Majesté Très-Chrétienne, & que pour cette raison il ne vouloit pas recevoir sa Visite. Le Secrétaire demanda en quoi consistoit ce manquement, & M. d'Estades répliqua, que M. de Straetman sçavoit assez ce qui étoit dû au Roi de France, & qu'il ne pouvoit donner de réponse plus spécifique. Cette Affaire donna de nouvelles occupations aux Médiateurs auxquels M. de Straetman adressa un Mémoire pour les informer de cet incident. (a)

L'arrivée de l'Evêque de Gurck, Chef de l'Ambassade Impériale, fit naître une autre difficulté, en notifiant dès le premier jour son arrivée aux Ambassadeurs d'Espagne, & en ne le faisant que le jour suivant aux autres Plénipotentiaires. Le Cavalier Jenkins lui écrivit un Billet pour lui demander la raison d'un procédé qui lui paroissoit extraordinaire. (b) Il répondit qu'il n'avoit fait en cela que ce qui se pratiquoit entre les Ministres des deux Branches de la très-auguste Maison d'Autriche, de se donner la première Visite entre eux, & que cela s'étoit ainsi pratiqué à Munster. Que le Nonce du Pape, dont le rang étoit incontestable parmi les Puissances Catholiques, ne faisoit aucune difficulté là-dessus, & qu'il ne croyoit pas que Son Excellence eût sujet d'en faire. Qu'au reste il avoit la dernière vénération pour Sa Majesté Britannique, & une estime particulière pour le caractère & la personne de son Excellence. (c) M. Jenkins se rendit à ces raisons, & on vit alors une autre petiteffé des Ambassadeurs François. L'Evêque de Gurck envoya notifier son arrivée premièrement chez le Nonce & chez M. Jenkins, auxquels cet honneur appartenoit en qualité de Médiateurs, & ensuite chez les autres Ambassadeurs. Toutes ces Notifications se firent entre neuf & dix heures. Les Ambassadeurs de France & celui de Dannemarc tenoient leurs Carosses attelés, & avoient donné ordre chacun à leurs Gentils-Hommes d'aller demander l'heure pour la Visite d'abord qu'ils verroient entrer quelqu'un chez eux pour faire la Notification, ce qu'ils observèrent si bien que les François furent les premiers & les Danois les seconds qui demandèrent l'heure d'Audience. Aux premiers fut donné celle de trois à quatre après midi, & aux derniers celle de quatre à cinq, & on conserva celle de dix à onze au matin pour le Nonce, & celle d'onze à douze pour M. Jenkins. Les François primèrent ainsi tous les autres Ambassadeurs, excepté les Médiateurs à qui personne ne contestoit les premières Visites. Ils s'en applaudirent comme d'un grand triomphe, & dans leur Lettre à M. de Pomponne, (d) ils lui disent avec un air de satisfaction : „ Nous „ avons fait la première Visite après les Médiateurs, & elle nous sera restituée „ de même. Le rang qu'on nous donne dans la réception & dans la restitution de „ la Visite joint à l'Ecrit de M. le Nonce (e) sont suffisans pour nous garantir de „ tout préjudice, d'autant plus que la Visite ayant été restituée aux Espagnols par „ M. l'Evêque de Gurck, avant même que celui-ci ait seulement fait notifier son „ arrivée aux Médiateurs, elle est de notoriété publique tellement hors de rang, „ qu'elle marque assez que les Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique ne prétendent aucune compétence avec nous. „

XCV.
Neutralité
de Nimè-
gue.

XCV. La Neutralité du Pays autour de Nimègue donna aussi beaucoup d'occupation aux Médiateurs. Les Ambassadeurs qui vouloient quelquefois sortir de la Ville & respirer un air plus libre, souhaitoient des promenades un peu étendues. Il s'agissoit du côté du Roi de France de sacrifier quelques Contributions, dont la petite portion que les Exacteurs portoient dans ses Coffres, ne rendoit ce Prince ni plus pauvre ni plus riche. Le Droit des Gens donnoit aux Ministres publics une entière sûreté dans tous les Lieux où ils étoient appellez à soutenir leur Caractère; mais

(a) Récit de ce qui s'est passé au sujet des Revisites de M. de Straetman avec Mrs. les Ambassadeurs de France. Mémoire de M. de Straetman présenté aux Médiateurs.

(b) Récit des Visites que l'Evêque de Gurck a reçues à son arrivée, & des Contrevisites qu'il a rendues. Billet de M. Jenkins à M. l'Evêque de Gurck. Du 6. de Septembre, 1676.

(c) Billet de l'Evêque de Gurck, pour M. Jenkins.

Du 6. de Septembre, 1676.

(d) Du 7. de Septembre, 1676.

(e) Cet Ecrit est une Déclaration dans la même forme que les Ambassadeurs d'Espagne l'avoient donnée, lorsqu'ils avoient visité les Impériaux. Il y étoit dit que cet usage particulier étoit sans conséquence & ne pouvoit porter préjudice à ce que les autres Ambassadeurs rendoient aux Médiateurs, ni aux droits de préséance que la France a sur les autres Couronnes.

mais personne n'aimoit à s'exposer aux insultes d'un Partisan qui s'habille en Hollandois, lorsqu'il peut piller un François, & qui prend un personnage opposé, lorsqu'il veut ravager un Village Hollandois. A la honte d'un des plus superbes Potentats du Monde, on disputa long-tems sur l'étendue de la Neutralité de Nimègue, à cause des Contributions que la Garnison de Mastricht pouvoit tirer par les Courses qu'elle faisoit aux environs de cette Ville. Ce ne fut qu'avec beaucoup de tems, de Cérémonies & de peines qu'on convint de planter des Poteaux avec un Ecriteau où étoit écrit en Langue Françoisse & Flamande le mot de NEUTRALITÉ. Ces Poteaux, au nombre de quinze, étoient plantez chacun à une lieuë de distance de la Ville, & formoient à peu près un demi ovale le long du Waal, où se trouvoient renfermez dix Villages (a) & quelques Censés. (b) Les Ambassadeurs de France consentirent pour le Roi, leur Maître, que toute l'étendue du Pays qui étoit au deçà de ces quinze Poteaux, Lignes, Canaux & Chemins fussent neutres, exempts de toutes Contributions, & affranchis de tous actes d'hostilité. (c) Les Plénipotentiaires des Etats firent la même chose, au nom de Leurs Hautes Puissances. (d) Que de minuties préliminaires d'un Traité qui devoit décider du sort de l'Europe!

Les Ambassadeurs mettoient fastueusement sur leur Porte les Armes de leurs Maîtres; & lorsque la Maison donnoit dans deux ruës différentes, comme celle du Comte d'Avaux, on ne manquoit pas d'élever deux Tableaux au lieu d'un. Ils mangeoient d'abord les uns chez les autres, ceux de France avoient même mangé chez M. Jenkins dès le mois de Septembre, & depuis chez M. Temple. Mais ce dernier déclara à la fin d'Octobre, qu'il ne mangeroit chez personne, soit qu'il eût dessein d'éviter l'embaras & la dépense, soit qu'il cédât à l'austérité d'un tempérament ennemi des plaisirs, ou qu'il voulût paroître un Médiateur désintéressé. Quoi qu'il en soit, cette Déclaration interrompit le cours d'une agréable Société qui adoucissoit les ennuis de l'oïveté; & les Ambassadeurs ne se virent plus que chez les Ambassadrices, où il y avoit Assemblée.

XCVI. Les François qui s'étoient rendus des premiers à Nimègue, las de perdre leur tems en Cérémonies inutiles, commencèrent à se plaindre de ce que les Plénipotentiaires de l'Empereur & d'Espagne n'arrivoient point. Et comme ils vouloient profiter de ce délai pour faire un Traité particulier avec les Etats Généraux, ils demandèrent qu'on fixât un terme après lequel on entamerait la Négociation. On le fixa au premier de Novembre, (e) & ce terme étant expiré, les Etats Généraux demandèrent encore dix jours, (f) à cause de la différence des Calendriers qu'on suivoit alors.

L'Empereur, sollicité par M. Schelton, d'envoyer promptement ses Ambassadeurs dans le Lieu du Congrès, au lieu de les tenir dans le voisinage, répondit que les deux qui avoient pris les devans seroient suivis immédiatement du troisième qui se rendroit d'abord à Nimègue.

XCVII. L'agitation où étoit la Cour de Madrid, & les desordres qui y régnoient, ne permettoient pas aux Espagnols de penser à l'envoy de leurs Ambassadeurs. La Reine Mère disputoit le cœur du Roi, son Fils; & ce jeune Monarque, naturellement foible, succombant à la tendresse maternelle, se rendit à l'Escurial, (g) & rompit la grande Assemblée du Gouvernement, ce qui rendit cette Princesse plus despotique qu'elle n'avoit jamais été. Don Fernand de Valençuela, son Favori, Homme sans naissance, fut élevé à la Grandesse, & à la Charge de premier Ministre, avec le même appartement au Palais que l'Infant Don Carlos avoit occupé, & obtint un Décret du Roi à tous les Présidens, à l'exception de celui de Castille, de se rendre à son Quartier toutes les fois qu'il les y manderoit pour traiter des Affaires qui regarderoient le service du Roi. Le Comte de Pegneranda résolut de faire tête à cet Ambitieux qui bravoit l'Etat, & employa toute la force de son esprit pour faire connoître au Roi qu'il alloit être abandonné de ses plus fidèles Créatures, s'il ne dépouilloit d'une Autorité si démesurée un Homme qui en abu-

Bbb bb

foit

(a) Sçavoir les Villages de Weurt, Boeningen, Héés, Neerbofch, Houtert, Übbergen, Beek, Oy, Persingen & Erlicom.

(b) Les Censés de Merwick.

(c) Acte de Neutralité, touchant les limites, signé de Mrs. les Ambassadeurs de France, le 3. de Janvier, 1677.

(d) Acte de Neutralité, touchant les Limites, signé de Mrs. les Ambassadeurs des Etats Généraux.

(e) Extrait du Registre des Résolutions de Leurs Hautes Puissances. Du Mardi 22. de Septembre, 1676.

(f) Extrait du Registre des Résolutions de Leurs Hautes Puissances. Du Samedi 31. d'Octobre, 1676.

(g) Le 19. de Septembre, 1676.

1676. soit au préjudice de la Monarchie , & que son orgueil rendoit odieux à la Noblesse & au Peuple. Le Roi , nouvellement sorti de l'enfance , & beaucoup plus occupé de ses Divertissemens enfantins que du Bien de l'Etat , ne donna que des espérances vagues à ce Comte , qui mourut sans avoir rien obtenu. Mais les Créatures de Don Juan crièrent si haut contre les desordres qui croissoient dans le Royaume sous le Ministère de Valençuela , qu'ils portèrent les Grands à s'unir ensemble pour solliciter le rapel de ce Prince. Ils se protestèrent l'un à l'autre , & jurèrent de ne point discontinuer leurs sollicitations qu'ils n'eussent mis le Roi en liberté , en le tirant des mains de la Reine , qui le tenoit toujours sous sa Tutelle , quoiqu'il fût Majeur. Ils écrivirent à Don Juan , qui étoit à Saragosse , pour lui donner part de leur Résolution , & lui envoyèrent de l'argent & des Troupes , pour l'escorter sûrement à la Cour. Le Conseil de Castille & le Conseil d'Etat firent de si fortes Remontrances au Roi sur les besoins de la Monarchie , que Sa Majesté ordonna que le Cardinal Archevêque de Tolède & les Comtes de Medellin , & de Talara fussent rappelés à la Cour. Le Cardinal ne s'y fut pas plûtôt rendu , qu'il se forma par ordre du Roi une Assemblée composée de Son Eminence , du Duc de Medina Celi , du Connétable & de l'Amirante de Castille , où l'éloignement de Valençuela fut proposé comme un préalable nécessaire au rétablissement des Affaires. Enfin les Partisans de Don Juan prirent tellement le dessus , & la Cabale qui se forma en sa faveur devint si forte , que la Reine succomba. Le Roi , vaincu par les pressantes instances qu'on ne cessoit de lui faire , de mettre en exécution le Testament du feu Roi , son Père , qui portoit qu'au moment de la Majorité , la Reine seroit obligée de se retirer dans telle Ville de Castille qu'il lui plairoit , prit la résolution de l'exécuter , & de rappeler Don Juan auquel il écrivit en ces termes.

„ DON JUAN D'AUTRICHE, MON FRERE, &c. Les Affaires de la
 „ Monarchie ayant besoin d'être redressées, & connoissant votre zèle pour le bien
 „ de mes Etats, je vous ordonne de vous rendre incessamment à la Cour, afin de
 „ me pouvoir décharger sur vous d'une partie de mes soins. J'espère que vos servi-
 „ ces répondront à l'attente que j'en ai conçûë, & que mes Etats tireront quelques
 „ fruits de votre expérience. Dieu veuille vous tenir en sa sainte Garde, comme
 „ je le souhaite. De Madrid le vingt-septième de Décembre, 1676. YO EL REY.

Sa Majesté envoya trois jours après notifier au Conseil d'Etat sa résolution par le Décret suivant.

„ Considérant que les Affaires de la Monarchie ont besoin , dans l'état où elles
 „ sont présentement , de la plus grande & de la plus sérieuse application, & désirant
 „ d'y apporter le remède & l'ordre nécessaire, & d'être soulagé d'un fardeau si pésant,
 „ j'ai résolu de me servir de l'assistance de Don Juan d'Autriche, mon Frère,
 „ dont l'expérience, le zèle, l'affection pour mon service, se sont assez fait re-
 „ marquer, pour m'en promettre beaucoup de soulagement & d'utilité. De quoi
 „ j'ai bien voulu avertir mon Conseil d'Etat, afin qu'il se conforme à ma volon-
 „ té. Nous ordonnons ensuite, que l'on fasse cette Déclaration à nos Ministres
 „ du Nort par l'ordinaire de Flandre qui est prêt de partir, aussi bien qu'aux Vi-
 „ ce-Rois de Naples, & de Sicile, & au Gouverneur de Milan par un Courier ex-
 „ traordinaire que l'on dépêchera à l'instant, afin qu'ils ayent une pleine certitude
 „ de la résolution que j'ai prise en ce qui regarde le soulagement, la conservation
 „ & la défense de mes Domaines & de mes Sujets. Il nous plaît que cela soit ainsi
 „ exécuté. A Madrid le 30. de Décembre, 1676.

XCVIII.
 Lettre de
 la Reine
 à Don
 Juan.

XCVIII. Le Roi exigea de la Reine , sa Mère , qu'elle écrivît à Don Juan ; & quoique cette Princesse fût au désespoir de son retour , elle fut obligée d'avoir cette déférence pour les ordres de son Fils , & de lui remettre la Lettre suivante , qu'il envoya avec la sienne.

„ DON JUAN D'AUTRICHE, MON COUSIN, &c. Le Roi, mon Fils,
 „ a résolu de vous mander auprès de sa Personne, pour l'aider dans le Gouverne-
 „ ment de cette Monarchie, ainsi que vous verrez par la Lettre qu'il vous écrit.
 „ Et moi je veux bien vous dire que ce me sera une chose fort agréable, que vous
 „ le fassiez avec la diligence que l'état présent des Affaires le requiert. C'est ce que
 „ je me promets de votre zèle pour le bien de l'Etat. Au reste soyez assuré que de
 „ ma part j'aurai de la reconnoissance pour les services que vous rendrez au Roi.
 „ Dieu veuille vous tenir en sa Sainte Garde, comme je le désire, &c.

YO LA REYNA.
 Quelle

Quelle mortification pour une Reine fière, & accoutumée à régner en Maîtresse absolue, de se voir obligée de plier devant un Prince qu'elle avoit éloigné peu de tems auparavant, & mis dans un abaissement profond! 1676.

XCIX. Don Juan, transporté de joye, répondit aussi-tôt au Roi & à la Reine, & écrivit aussi au Pape. Toutes ces Lettres, où l'on découvre l'esprit & le caractère de ce Prince, méritent d'être rapportées, & nous le faisons d'autant plus volontiers, qu'elles ne sont pas longues. Les voici.

XCIX.
Lettres de
Don Juan
au Roi,
à la Reine,
& au Pape.

„ SIRE, J'ay reçu ce soir l'ordre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'en-
 „ voyer, qui m'a été un sujet de tristesse & de joye en même tems. En effet, Si-
 „ re, apprenant de Votre Majesté le mauvais état des Affaires de la Monarchie,
 „ mon cœur qui a toujours été sensible à tout ce qui pouvoit vous faire de la
 „ peine, a reçu une atteinte si cruelle par celle que lui donne le fardeau de la
 „ Couronne, que je puis dire que je n'en ai pas moins senti les épines que Vo-
 „ tre Majesté. Les larmes ont suivi ma douleur, & en ont arraché des yeux de
 „ tous ceux qui sont avec moi. Ces pleurs sont un fidèle témoignage de la satisfac-
 „ tion que j'aurois de pouvoir soulager Votre Majesté par l'effusion même de tout
 „ mon sang dans les desordres où l'Etat est réduit. D'ailleurs, sa généreuse réso-
 „ lution, & la bonté qu'elle a de jetter ses regards sur un de ses plus fidèles Sujets,
 „ augmente tellement mon zèle, que je voudrois déjà être à ses pieds, pour lui
 „ faire un entier sacrifice de ma personne. Je confesse, Sire, que ce fardeau est
 „ trop pèsant pour mes foibles épaules; mais j'osé dire, qu'il me reste assez de vi-
 „ gueur pour embrasser les intérêts & la Gloire de Votre Majesté. Dans cette vûë,
 „ animé de mon propre zèle, & sollicité par l'affection de plusieurs qui se sont dé-
 „ voués à son service, j'étois résolu, lorsque j'ai reçu son ordre, de me rendre à la
 „ Cour avec eux, pour lui représenter la nécessité où elle étoit de se servir de ses
 „ plus fidèles Serviteurs dans une si fâcheuse conjoncture; mais étant prévenu par
 „ un commandement qui me comble d'honneur & de joye, je me vois dispensé
 „ d'une obligation, que le Ciel & le Bien public exigeoient de moi. Je n'ai plus
 „ rien à souhaiter présentement, sinon que le Seigneur seconde les magnanimes
 „ desseins de mon Prince, pour lequel je n'épargnerai pas une vie qui me seroit
 „ odieuse hors de son service. Je me dispose donc à partir dès demain, assurant
 „ Votre Majesté, que, comme son ordre répond parfaitement à mes vœux, je
 „ hâterai un voyage que j'entreprends avec plaisir. Mais avant que je me mette en che-
 „ min, je ne puis m'empêcher de répandre mon cœur sur ce papier. Ce cœur qui
 „ n'a respiré qu'un zèle toujours sincère pour le service de mon Roi, & qui n'aura
 „ jamais que des desirs conformes à sa Gloire, est dans des transports ravissans par
 „ une nouvelle à laquelle je ne m'attendois pas encore. De quelles inquiétudes
 „ n'a-t-il pas été déchiré à la vûë des desordres que causoit une Faction odieuse à
 „ tout le Peuple? Quels vœux n'a-t-il pas faits au Ciel pour le rétablissement du
 „ repos, après lequel ce Peuple languissoit parmi tant de secousses? Enfin, quel-
 „ les atteintes n'a-t-il pas reçues, voyant Votre Majesté entre les mains de certains
 „ Tyrans, qui tâchoient de la dépouiller de son Autorité, pour s'en revêtir à la
 „ confusion des Gens de bien, & à l'oppression de ses Sujets. Dieu m'est témoin
 „ des gémissemens qu'ont arraché de ce cœur, & des larmes qu'ont tiré de mes
 „ yeux, les desordres où je voyois le Royaume par l'insolente Domination de ceux
 „ qui s'érigeoient en Souverains pendant la Minorité de Votre Majesté, & qui sous
 „ prétexte de la servir, lui suggéroient des Conseils pernicieux qui tendoient à la
 „ ruïne de ceux de ses Sujets qui lui étoient les plus affectionnez. Mais ce Grand
 „ Dieu qui se lasse enfin de l'iniquité des Méchans, & qui protège les Peuples, a
 „ desillé les yeux de Votre Majesté sur les dérèglemens de ses faux Conseillers, &
 „ sur la sincérité de ses fidèles Serviteurs. Je le bénis de toute l'étendue de mon
 „ ame, de la grace qu'il m'a faite d'écouter mes soupirs, & d'avoir disposé Votre
 „ Majesté à jetter l'œil sur celui de ses Sujets qui s'intéresse le plus à sa Gloire.
 „ Vous pouvez, Sire, vous reposer sur sa fidélité, & vous assurer, qu'il employe-
 „ ra toujours ses soins, & son sang même, s'il est besoin, pour votre service.
 „ Comme je n'ai jamais eu d'autre vûë dans toute ma conduite que la Gloire de
 „ Dieu, celle de mon Roi, & le repos de ses Peuples, je le regarderai sans regret
 „ couler de mes veines, ne l'ayant reçu que pour le verser dans l'une ou l'autre de
 „ ces nécessitez. Je supplie Votre Majesté d'être persuadé de la sincérité de ces
 „ protestations, & que je mourrai plutôt, que de les violer. Le Seigneur con-
 „ serve longues & heureuses années la Personne Royale & Catholique de Votre
 „ Majesté. „ &c.

1676.

„ Dans la supposition que Votre Majesté aura lû ce que je répons au Roi, notre
 „ Sire, elle me dispensera de le répéter ici. J'ose l'assurer seulement devant Dieu,
 „ que personne n'a jamais désiré avec un cœur ni plus sincère, ni plus passionné,
 „ ce qui est du plus grand service de Votre Majesté. C'est dans ces sentimens que
 „ je me jette à ses pieds, lui protestant, que je préférerai toujours la Gloire de
 „ Dieu & celle de mon Prince à ma propre vie. Notre Seigneur conserve Votre
 „ Majesté &c. De Saragoffe le premier de Janvier, 1677. DON JUAN.

LETTRE DE DON JUAN AU PAPE.

„ TRÈS SAINT PÈRE, Les sieux continuels dont la Justice Divine s'est ser-
 „ vie depuis quelques années pour châtier ce Royaume Catholique, aussi bien que
 „ tous les Peuples Chrétiens, ont été si grands, & leurs principales causes si con-
 „ nuës, qu'il est hors de doute que Votre Sainteté en a non-seulement été informée,
 „ mais qu'elle en aura même été sensiblement touchée. A présent, Très-Saint Pè-
 „ re, je viens me prosterner aux vénérables pieds de Votre Sainteté, dans le mê-
 „ me tems que je mets les miens dans les étriers prêt à quitter la retraite, où la Pro-
 „ vidence Divine m'a tenu jusqu'à présent, pour me rendre à la Cour. La premiè-
 „ re Noblesse de ces Royaumes, & les plus fidèles Sujets du Roi, mon Seigneur,
 „ ont voulu me servir d'escorte. Je pars avec la Bénédiction que je demande à Vo-
 „ tre Sainteté avec une profonde humilité, ne doutant point qu'elle ne me la don-
 „ ne, puisque toutes mes actions & mes pas, n'ont & n'auront jamais de mou-
 „ vement, qui ne soit dirigé à la plus grande Gloire de Dieu, au service de mon
 „ Roi, & au bien de cette première Couronne, qui est le plus ferme appui de l'E-
 „ glise Universelle. Le Ciel veuille verser ses plus douces Bénédiction sur la Per-
 „ sonne de Votre Sainteté, qui en est le très-digne Chef visible. Ce sont les dé-
 „ sirs de son plus obéissant Fils & Serviteur. DON JUAN.

Malgré l'amour & le zèle que Don Juan fait paroître dans ses Lettres pour le Roi, & pour le bien de ses Royaumes, quoiqu'il semble pénétré du sentiment de son impuissance & de sa foiblesse, & qu'il écrive au Roi & au Pape en des termes si dévots, on ne laisse pas d'apercevoir au travers de son zèle, de sa modestie, de sa Dévotion même, un Prince impatient de gouverner, joyeux de se voir appelé à manier les rênes du Gouvernement, & qui auroit été bien fâché qu'on eût crû *ses épaules trop foibles pour un si pèsant fardeau.*

C.
 Don Juan
 se rend à
 Madrid.

C. Il partit de Saragoffe (a) au bruit de la Mousqueterie & des acclamations d'une foule incroyable de monde, & marcha entre deux hayes bordées de la Jeunesse de la Ville, qui pour lui faire honneur s'étoit superbement habillée. La Noblesse Arragonnoise se rendit auprès de lui pour l'accompagner, & forma un Cortège des plus brillans. Don Juan marchoit à petites journées, afin de grossir sa Cour, & d'arriver à Madrid avec un Corps qui fit trembler ses Ennemis. Le Comte de Monterey avoit le commandement de l'Escorte, & le Prince de Montefarchio en conduisoit l'Avant-Garde. A l'approche de Don Juan, Valençuela pria le Roi de n'abandonner point la Reine; mais le Duc de Médina Celi & le Comte de Talara qui devenoient premiers Ministres, redoutant les larmes de cette Princesse, eurent la politique de persuader à ce jeune Monarque de sortir secrètement de son Palais, d'y laisser sa Mère, & de se retirer au Buen Retiro, ce qui fut exécuté sans bruit après dix heures au soir, (b) lorsque tout le monde étoit retiré. Le lendemain le Comte de Villa-Umbrosa, Président de Castille, eut ordre de dire à la Reine de ne point sortir du Palais avant le vingt-septième de Janvier, terme qu'on avoit fixé pour sa retraite en Castille. Don Juan, pour éviter la foule qui l'auroit obsédé à Madrid, partit la nuit pour se rendre auprès du Roi au Buen Retiro, où il entra dès cinq heures & demi du matin. (c) On ne peut exprimer avec combien de joye le jeune Monarque reçut son Frère, ni les sentimens de tendresse qu'ils se témoignèrent réciproquement pendant les cinq quarts d'heure que dura leur première entrevûe. Dès le moment que la nouvelle de l'arrivée de ce Prince fut répandue, les Sales & les Galeries du Palais furent remplis de Grands, de Seigneurs, de Ministres, d'Officiers, de Courtisans, pour lui témoigner la part qu'ils prenoient à la joye publique, & celle qu'ils avoient de le voir triompher de ceux qui avoient toujours sollicité son éloignement. La Reine lui envoya souhaiter la bien-

(a) Le 2. de Janvier, 1677. (b) Le 14. de Janvier, 1677. (c) Le 23. de Janvier, 1677.

biennuë par son Maître d'Hôtel ; & ce compliment fut en aparence aussi bien reçu que s'il fût parti du cœur. Les Ambassadeurs & les Ministres des Princes étrangers s'empresèrent à l'aller féliciter, & l'Envoyé Extraordinaire de Leurs Hautes Puissances fut des premiers à s'acquitter de ce devoir, & des mieux reçus. La Populace sortit en foule, les Artisans fermèrent leur Boutique, les Maris oubliant leur jalousie, laissèrent les Portes de leurs Maisons ouvertes ; & les Femmes furent moins sensibles au plaisir de le voir en pleine liberté, qu'à celui du retour de Don Juan. Tout le Retiro fut d'abord entouré d'une fourmillière de monde. L'air ne retentissoit que de ces cris: VIVA EL REY, Y EL SENOR DON JUAN. MUERA VALENÇUELA, *Vive le Roi & Don Juan. Meure Valençuela.* On vit dans le moment à la Cour un changement entier. Le Comte de Monterey & les autres Partisans de Don Juan disgraciez y parurent avec l'éclat des Favoris. Le Père Pierre Alvarez Montenegro, Confesseur du Roi, & Don Francisco de Monçano, son Précepteur, furent rappelés, pour continuer leurs fonctions auprès de Sa Majesté. Au contraire l'Amirante de Castille, Partisan de la Reine, fut éloigné à quarante lieues de la Cour, & Valençuela arrêté. Ce dernier chassoit dans un Bois, lorsque le bruit d'un Corps de Cavalerie qu'on avoit envoyé pour l'arrêter, commença à lui faire sentir que sa perte étoit résoluë. Il semble que la Fortune ait l'art d'aveugler ses Favoris. On connoît son inconstance par mille Evénemens, & non-seulement on s'expose avec confiance à ses Révolutions ; mais on se flatte d'une distinction personnelle, & d'une exception qui n'arrive presque jamais. Valençuela pouvoit aisément prévoir sa perte, tout la lui annonçoit, l'envie que les Grands lui portoient, la haine du Peuple, le Parti chancelant de la Reine, & la Cabale de Don Juan qui prenoit le dessus ; mais il croyoit que le plus grand mal qu'on lui pouvoit faire, étoit de l'éloigner de la Cour, & que ce seroit là que se borneroit sa disgrâce. Il se trompa. Il fut arrêté & conduit au Château de Consuegra, qui appartenoit à Don Juan. Soit que les Favoris ayent la précaution de cacher leurs Trésors, ou que les dépenses excessives qu'ils font engloutissent leurs immenses Revenus, les Gratifications qu'ils reçoivent & les Sommes qu'ils volent au Public, on ne trouva à Valençuela, tant en Doublons, qu'en Bijoux, Vaisselle & Meubles que la valeur de six cens mille francs, (a) qu'on prétendoit n'être qu'une très-petite partie de ce qu'il devoit posséder. Le Roi lui ôta la Dignité de Grand, dont il n'y avoit pas trois mois qu'il étoit revêtu, le déclara déchu de tous les honneurs, prééminences, & prérogatives qui y sont attachez, & de toutes les Charges, Titres, Qualitez, dont Sa Majesté l'avoit successivement honoré, parce qu'en les lui conférant, *elle n'avoit pas, disoit-elle, en cette libre, indépendante, & déterminée volonté nécessaire pour la validité de ces honneurs, & que Valençuela n'avoit ni mérites, ni services personnels, ni naissance, qui eussent pu le rendre digne de les posséder.* (b) Il est vrai que Charles n'agissoit que par l'influence de ceux qui le gouvernoient, comme font tous les jeunes Rois, & même la plupart de ceux, qui sont dans un âge assez avancé pour gouverner par eux-mêmes ; mais c'étoit offenser sa Mère, & peut-être la vérité, que de dire que Valençuela n'avoit aucun mérite, puisque c'étoit cette Princesse, qui l'avoit avancé, & que, selon toutes les apparences, la plus grande indignité de ce Favori venoit de ce qu'il étoit du Parti disgracié. Quoiqu'il en soit, sa disgrâce est une belle leçon pour ceux qui ne tiennent leurs Dignitez que de la main d'un jeune Roi, qui les donne & les ôte sans sçavoir pourquoi, & en suivant le caprice de la Cabale qui le gouverne. La Reine reçut comme une grace la liberté de se retirer dans vingt jours à Aranjues en attendant qu'on lui eût préparé le Palais de Tolède.

CI. Don Juan donna ses premiers soins à faire rendre au Roi le respect que les Ministres avoient perdu pour un Prince, dont le tempérament étoit foible, & qu'on croyoit incapable de gouverner. Il s'attira l'amour des Peuples & des Ministres étrangers par la facilité des Audiences qu'il donnoit. Il fit fondre sa Vaisselle d'argent, afin de payer les Troupes, dans l'espérance que les Grands d'Espagne suivroient son exemple. Il fit espérer aux Etats Généraux, au nom du Roi, son Frère, qu'il enverroit une Armée nombreuse en Flandre ; & en leur donnant cette espérance, il leur demandoit un puissant secours pour la Sicile. Voici la Lettre qu'il écrivit à Leurs Hautes Puissances à ce sujet.

Bbb bb 3

,, Par

(a) 30000. Doublons.

(b) Décret de Sa Majesté Catholique, du 27. de Janvier, 1677.

1676. „ Par les sentimens d'estime & de confiance que vous aurez remarquez dans la
 „ Lettre que je vous ai écrite l'ordinaire dernier , il vous fera aisé de comprendre
 „ avec combien de satisfaction j'ai reçu la vôtre du deuxième de ce mois , par la-
 „ quelle vous me témoignez d'une manière si généreuse & si obligeante le plaisir ,
 „ que vous a causé la résolution que le Roi, mon Seigneur , a daigné prendre de
 „ le servir de moi auprès de sa Royale Personne. Vous pouvez croire , Messieurs,
 „ comme je vous l'ai déjà marqué , & comme vous l'aurez aussi appris de votre
 „ Envoyé Extraordinaire , pour qui j'ai toute la considération que son caractère &
 „ sa capacité méritent , que je répondrai avec toute la passion imaginable aux gran-
 „ des espérances qu'un changement si favorable vous a fait concevoir pour le bien
 „ de la Cause commune. Comme il est visible que Dieu a concouru dans cette
 „ Affaire par sa Divine Providence , il ne faut point douter qu'il ne bénisse son
 „ œuvre, & les soins que le Roi prend pour l'avancer. Vous serez instruits de ce
 „ que Sa Majesté fait par les Lettres qu'elle vous écrit par ce même Courier. Elle
 „ ne doute nullement que vous ne preniez des Résolutions dignes de votre grande
 „ prudence , que vous ne mettiez hors d'insulte les Places des Pays-Bas , avant
 „ que les Ennemis entrent en Campagne, & que vous n'envoyez dans la Méditer-
 „ ranée les Vaisseaux que Sa Majesté vous demande. Comme ce dernier article est
 „ de la dernière importance, je vous en recommande très-instamment la prompte
 „ expédition, & vous recevrez les remises des Sommes réelles & effectives desti-
 „ nées à cet effet, & à compte des Arrérages qui vous sont dûs. Au reste vous
 „ pouvez être assuré que j'agirai toujours avec vous avec sincérité & bonne foi ,
 „ & particulièrement dans tout ce qui pourra regarder votre gloire & votre satis-
 „ faction, étant &c. De Madrid, le 22. de Mars, 1677. „

Les remises que Don Juan promettoit dans sa Lettre arrivèrent d'autant plus à propos que les Amirautes se plaignoient extrêmement de l'Espagne , qui lui devoit plusieurs tonnes d'or du dernier Equipage qu'on avoit fait pour la Méditerranée. On convint avec Don Manuel de Lira, Envoyé de cette Couronne, qu'on payeroit au Prince d'Orange cinquante mille Rixdales (a) en argent comptant , & tous les ans trente mille Réales de huit (b) à l'arrivée des Gallions de Terre ferme, & autant à l'arrivée de la Flotte de la nouvelle Espagne , ce qu'on continueroit jusqu'à l'entier payement de ce que l'Espagne devoit à Son Altesse. On donna aussi aux Amirautes une partie de ce qui leur étoit dû , ce qui fit cesser leurs murmures.

Les grandes espérances qu'on avoit fondées sur le retour de Don Juan aboutirent à peu de choses, & les promesses qu'il fit aux Etats ne furent soutenuës que par des efforts languissans qui se sentoient de la foiblesse d'une Monarchie ruinée. Les Intrigues qui causèrent cette Révolution occupèrent la Cour de Madrid pendant toute cette Année , (c) & retardèrent, comme nous l'avons dit, l'envoy des Ambassadeurs d'Espagne , qui n'arrivèrent au Lieu du Congrès que l'année suivante.

CII.
 Différens
 Jugemens
 qu'on fai-
 soit des
 Plénipo-
 tentiaires.

CII. L'unique occupation que les Ambassadeurs avoient à Nimègue, étoit de s'examiner les uns les autres à mesure qu'ils arrivoient, & on jugeoit de leur caractère plutôt par intérêt que par un juste discernement. Nous avons déjà insinué que le Chevalier Jenkins parut toujours aux François un Médiateur desintéressé, & que M. Temple, au contraire, leur étoit suspect. Ils remarquèrent qu'il perdoit sa gayeté ordinaire, lorsqu'on apportoit des nouvelles favorables à la France, comme la levée du Siège de Mastricht, & que les Propositions qu'il insinuoit étoient desavantageuses à cette Couronne. Sa Majesté Très-Chrétienne avoit si mauvaise opinion de ce Ministre, qu'elle écrivoit à ses Ambassadeurs : „ J'apprens de plus en plus sa liaison avec le
 „ Prince d'Orange, & j'ai sujet de douter que les intentions de cet Ambassadeur
 „ me soient favorables. „ (d) Il eut beau chercher à se justifier, & témoigner à M. Colbert, „ qu'il seroit très-fâché d'être suspect à pas une des Parties ; que s'il
 „ le croyoit, il demanderoit aussi-tôt d'être rappelé ; que lui-même s'étoit ab-
 „ senté trois ans de la Cour, quand il n'avoit pas été content du Gouverne-
 „ ment, & qu'il n'étoit venu à Nimègue que pour entrer dans les sentimens du
 „ Roi, son Maître, de l'amitié duquel la France ne devoit pas douter. (e) „ Que
 „ l'inclination qu'il avoit pour le Prince d'Orange, & les témoignages d'amitié
 „ & de confiance qu'il en avoit reçus, ne lui feroient jamais rien faire qui fût
 „ contraire à son devoir de Médiateur ; que bien loin de cela, si l'opiniâtreté
 „ de

(a) 125000. Florins. (b) 90000. Florins. (c) 1676.

(d) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 22.
 d'Août, 1676.

(e) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 8.
 de Septembre, 1676.

„ de ce Prince, & le defespoir où le met la levée du Siège de Mastricht, ne lui per-
 „ mettoient pas d'écouter la raison, il espéroit lui faire goûter dans peu de tems
 „ celles qui lui doivent faire chercher les bonnes graces de Sa Majesté; que véri-
 „ tablement ce Prince étoit entêté qu'il devoit plutôt périr que d'abandonner les
 „ Espagnols; mais que peut-être l'impossibilité que les Etats Généraux lui feront
 „ voir à continuer la Guerre, & les traverses qu'il pourra trouver dans l'Assem-
 „ blée prochaine, lui feront prendre des Résolutions pacifiques. (a)

Sa Majesté Très-Chrétienne répondit à ses Ambassadeurs, „ qu'elle avoit vû par
 „ le conte qu'ils lui en rendoient; la manière dont ce Ministre leur avoit parlé sur
 „ l'opinion qu'il soupçonnoit qu'elle avoit de lui, & que les sentimens qu'il leur
 „ avoit fait paroître étoient bien différens de ceux qu'elle croyoit jusqu'à cette heu-
 „ re lui pouvoir attribuer avec tant de sujét. Bien que je ne puisse; disoit ce Mo-
 „ narque, ajouter une foi entière à cette nouvelle profession de zèle pour mes in-
 „ térêts, & que je la puisse regarder comme un effet de la connoissance qu'il a de
 „ *l'affection du Roi, son Maître, pour moi*, & de la crainte que ce Prince ne fût
 „ pas satisfait de sa conduite, si j'avois sujét de m'en plaindre, *je veux bien toute-*
 „ *fois que vous paroissiez donner créance à ce qu'il vous a dit de ses bonnes inten-*
 „ *tions.* „ (b) Quoiqu'en pensât Louis; elles étoient droites. Il est vrai que M.
 Temple flattoit moins que ses Collègues les desseins ambitieux de la France; mais
 c'est qu'il connoissoit mieux qu'eux la sûreté de l'Europe; & nous verrons dans la
 suite qu'il contribua plus que personne à la Paix.

Les deux Ministres de Suède n'étoient pas moins suspects aux Ambassadeurs François
 que M. Temple. „ M. Oxenstiern, écrivoient ces derniers à M. de Pomponne, est à
 „ Utrecht, d'où il nous mande, qu'il attend de moment à autre M. Olivenkrans, qui
 „ se doit rendre incessamment au Congrès. Le Portrait que M. de Feuquièrre nous a
 „ fait de ces deux Ambassadeurs, par la Lettre que nous venons de recevoir de lui;
 „ ne nous donne pas une grande impatience de les voir, & *si le mauvais état où les*
 „ *Affaires de Suède sont réduites ne leur ôtoit tous moyens de traiter avec nos Enne-*
 „ *mis, & ne les mettoit dans une nécessité de ménager la protection du Roi, nous*
 „ *n'aurions pas peu de peine à les empêcher de nous faire quelqu'infidélité. Le long*
 „ *séjour du second à la Haye nous a donné un juste sujét de suspicion, qui nous a été*
 „ *confirmé par plusieurs avis. Mais tant que les Affaires du Roi prospéreront*
 „ *comme elles font à présent, il faudra bien qu'ils ayent pour nous au moins la*
 „ *même complaisance que nous avons pour eux.* „ (c) Ces Ministres, entêtez de la
 Maxime que Gustave Adolphe avoit laissée à ses Successeurs, que *tous les Rois étoient*
égaux, & que le mérite seul mettoit de la différence entr'eux; ne vouloient céder
 le rang à personne, pas même aux Ambassadeurs de France, quoique cette Cou-
 ronne fût leur Alliée, & que ce fût d'Elle seule, qu'ils pussent attendre la restitution
 des Etats qu'ils venoient de perdre en Allemagne.

M. d'Odyck étoit regardé comme le meilleur canal, dont on pût se servir pour
 faire passer le Prince d'Orange dans les intérêts de la France; & comme on croyoit
 que ce Seigneur préféroit les intérêts particuliers de Son Altesse à ceux de la Répu-
 blique, on ne manqua pas de lui insinuer, que si le Prince demandoit quelqu'avant-
 tage pour lui ou pour sa Maison, le Roi l'accorderoit aussi-tôt. Je ne sçai si l'idée
 qu'on se faisoit du Ministre étoit juste; mais on s'en faisoit une bien fautive du Prince.
 Intéressé à continuer la Guerre, & d'ailleurs naturellement inflexible, il pensoit plû-
 tôt à réparer les pertes d'une fâcheuse Campagne qu'à faire une Paix honteuse.

M. de Beverning, qui après le Massacre de Messieurs de Wit, ses Amis; s'é-
 toit tenu caché pendant cinq ou six jours à Amsterdam, pour éviter le même sort,
 (d) & avoit ensuite embrassé le Parti du Prince, dont il avoit mérité la faveur, étoit
 aussi fort attaché aux intérêts de Son Altesse. Mais cet attachement ne l'empêchoit pas
 de souhaiter la Paix, & de travailler sincèrement à l'obtenir; parce qu'il la jugeoit
 nécessaire à sa Patrie, qu'il aimoit véritablement.

CIII. A peine les Ambassadeurs de France étoient-ils arrivez; qu'ils voulurent
 entamer la Négociation avec M. Temple. Il les surprit fort en leur déclarant qu'il
 n'avoit

CIII.
 On enta-
 me la Né-
 gociation.

(a) Lettre de M. Colbert à M. de Pomponne. Du
 8. de Septembre, 1676.

(b) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 19.
 de Septembre, 1676.

(c) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs à M. de Pom-
 ponne. Du 18. d'Août, 1676.

(d) Chez Madame Lestevenon qui lui portoit elle
 même à manger avec tant de secret, que les Couriers
 du Prince d'Orange, qui le cherchoient par tout, ne pu-
 rent le trouver, que lorsque sa frayeur étant dissipée
 il crut pouvoir paroître.

1676. n'avoit aucune Proposition à leur faire , parce que son caractère l'engageoit seulement à porter celles d'un Ministre à l'autre , & qu'il ne vouloit pas changer sa qualité de Médiateur en celle d'Arbitre. Ils répondirent , que n'étant pas obligez de faire les premiers pas , ils n'avoient non plus aucune Proposition à faire , & qu'ils attendroient patiemment le tems auquel il auroit quelque chose à leur dire. Mais la visite étant finie le Chevalier Temple insinua à M. Colbert , que lorsqu'il le pourroit entretenir comme son ancien Ami , il lui parleroit plus librement qu'en qualité de Médiateur. Sur quoi M. Colbert étant allé le voir sans cérémonie , il eut avec lui une Conversation dans laquelle on s'assura d'une mutuelle confiance , quoi que de part & d'autre on fût extrêmement sur la réserve.

CIV.
Entretien
particulier
de M.
Temple
avec M.
Colbert.

CIV. M. Temple dit à M. Colbert par forme de conversation familière , „ qu'en „ prenant congé du Roi , son Maître , il avoit appris de sa bouche même com- „ bien les intérêts de Sa Majesté Très-Chrétienne lui étoient chers , & à quel point „ il désiroit qu'elle trouvât dans la Paix , qui se devoit traiter à Nimègue , tous les „ avantages qu'elle peut raisonnablement souhaiter. Que comme Sa Majesté Bri- „ tannique jugeoit très-prudemment , qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de „ réussir dans ce dessein que de retirer le Prince d'Orange de son engagement avec „ l'Espagne , elle avoit pris soin de l'instruire elle-même de toutes les raisons , „ dont il devoit se servir auprès de ce Prince. Qu'il ne croyoit pas avoir rien ob- „ mis de sa part pour bien suivre les instructions du Roi , son Maître ; Qu'il avoit „ représenté souvent au Prince , que les Etats Généraux étoient fort las de soute- „ nir une Guerre qui ne se faisoit qu'à leurs dépens ; Que tout le plat Pays étoit „ entièrement ruiné , & les Peuples dans la dernière misère ; Que les Espagnols „ commençoient à tenir de lui des discours fort offensans ; Qu'ils avoient manqué „ & par Terre & par Mer à tout ce qu'ils lui avoient promis , & seroient bien aises „ de le voir périr , si sa perte pouvoit avancer leurs Affaires ; Qu'après avoir rétabli , „ comme il avoit fait , celles des Provinces-Unies , il ne pouvoit pas mieux affer- „ mir son Autorité , qu'en leur procurant une bonne Paix , & en appuyant ses éta- „ blissemens de l'amitié de la France & de l'Angleterre. Mais que le Prince lui „ avoit paru *inébranlable* , qu'il l'avoit trouvé persuadé que son honneur est infé- „ parablement attaché au Parti des Espagnols ; Qu'il lui avoit dit en confidence , „ qu'il leur avoit des obligations sensibles , & que dans le tems qu'il étoit abandon- „ né du Roi , son Oncle , & persécuté par la France , l'Espagne lui avoit donné „ des moyens de se relever , & sa Patrie aussi. Qu'enfin il se voyoit flatté par „ l'Empereur , le Roi d'Espagne , le Dannemark , & tous les Alliez qui le confi- „ déroient comme le *Souverain de toutes les Provinces-Unies* , & le premier mo- „ bile de la Guerre qu'ils soutiennent ; Que chacun s'efforçoit de lui persuader , „ qu'en la continuant , il pouvoit encore *élever son Autorité & son Pouvoir à un „ plus haut point ; Qu'ils trouvoient tous leurs véritables intérêts dans son agran- „ dissement , ayant assez reconnu combien les Républiques sont changeantes , & „ qu'on ne peut faire de solides liaisons avec un Etat , s'il n'est gouverné par un „ seul*. Que ce Prince voyoit avec plaisir le changement avantageux que la Guerre „ avoit fait dans sa Fortune ; Qu'il lui avoit dit bien des fois que tant que les prin- „ cipales Villes de Hollande , & toute la Zélande seroient dans le bon état où el- „ les étoient actuellement , elles fourniroient facilement aux frais de la Guerre , & „ que le plat Pays y contribuait si peu qu'il ne falloit pas s'inquiéter du mauvais „ état où il se trouvoit. Qu'il contoit aussi que l'année prochaine (a) les Etats „ Généraux se pouvoient exempter d'une grande partie de la dépense qu'ils ont sou- „ tenuë jusqu'à présent ; que l'Espagne prendroit sur elle celle des Armées d'Alle- „ magne , & que la République n'auroit plus qu'à entretenir une Armée de vingt-cinq „ mille Hommes pour la défense du Pays. „ Ce n'étoit pas M. Temple qui prétoit ces raisonnemens au Prince , ils partoient du cœur de Son Altesse. La Guerre affer- „ missoit son Autorité , & le rendoit nécessaire non-seulement à l'Etat obligé de sui- „ vre ses volontez ; mais à tous les Princes voisins qui avoient besoin de lui. Cepen- „ dant M. Temple ajoûtoit , „ qu'il ne desespéroit pas de faire consentir le Prince „ d'Orange à la Paix , si on lui faisoit voir des Conditions raisonnables pour l'Es- „ pagne ; Que la pensée de ce Prince n'étoit pas de donner aucune atteinte au Trai- „ té des Pyrénées ; mais que si on pouvoit trouver la satisfaction de la France dans „ les

(a) 1677.

les Places proche du Royaume, & abandonner les éloignées, il pourroit bien obliger les Espagnols à accepter les Conditions, ou à leur refus, après avoir satisfait par là à ce qu'il croyoit leur devoir, & à la sûreté des Provinces-Unies, les abandonner, & faire la Paix. (a)

CV. M. Colbert répondit, qu'un séjour de cinq ans & demi en Angleterre l'avoit parfaitement instruit des bonnes intentions du Roi de la Grande Bretagne pour les intérêts de Sa Majesté Très-Chrétienne, & qu'il avoit une joye extrême d'apprendre que ces mêmes liaisons auxquelles il avoit eu l'honneur d'être employé, n'avoient pas moins de force à présent que dans le commencement. Que le Roi, son Maître, les entretiendroit toujours de sa part avec beaucoup de sincérité; que le Prince d'Orange en auroit infailliblement profité, & trouvé dans une bonne Paix les mêmes avantages qu'il possède aujourd'hui, si dans le tems que Sa Majesté Très-Chrétienne étoit prête de s'accorder avec les Etats Généraux, & de laisser à la Postérité des preuves d'une modération extraordinaire dans la restitution de presque toutes les Places que ses Armes occupoient, elle ne s'étoit vûë attaquée contre toute justice, & contre la foi des Traitez, par l'Empereur & par le Roi d'Espagne. Que véritablement l'adresse de leurs Ministres & de leurs Agens avoit été si grande, qu'elle avoit porté les Provinces-Unies à préférer la continuation de la Guerre conjointement avec leur plus redoutable Ennemi, à une Paix raisonnable, qu'elles pouvoient obtenir de leurs anciens Amis. Que, si après ce trait de fine politique, le Prince d'Orange prétendoit persuader le monde qu'il tient de l'Espagne ce qu'il ne doit qu'à sa bonne fortune, & à l'habileté avec laquelle il a sçû profiter de toutes les bonnes conjonctures qu'elle lui a fait naître, il courroit risque, selon mon sens, de passer plutôt pour la Duppe des Espagnols, que pour un Prince fort reconnoissant; Qu'ils n'oublieroient jamais les dommages que ses Prédécesseurs leur avoient causez; Que quelques obligations qu'ils lui ayent, ils le perdront quand ils pourront; & qu'au contraire Votre Majesté a vû avec plaisir, quoi que dans une Guerre qui se fait contre elle, que les Etats Généraux ayent remis audit Prince les Charges & le Commandement des Armées, que la Faction de ses Ennemis avoit voulu lui ôter; Qu'elle désire sincèrement que ces avantages soient toujours continuez dans sa Maison, & qu'Elle contribueroit volontiers à ce qui pourroit servir à son élévation & à son établissement; mais qu'il pourroit se tromper s'il croyoit le trouver plus grand pour lui, en améliorant la condition des Espagnols dans la continuation de la Guerre; Que Votre Majesté en avoit toujours fait ressentir les malheurs à ses Ennemis, & que par la grace de Dieu & la force de ses Armes aussi bien que par sa sage conduite, elle en avoit toujours garanti ses Etats, & fait chaque Campagne des Conquêtes considérables; Que vos Armées devenoient tous les ans plus nombreuses, & mieux aguéries; Que *Votre Majesté inspire à ceux qui la servent une valeur extraordinaire*, & un zèle ardent pour son service; Que vos Finances sont en état de fournir long-tems aux fraix de la Guerre; Que Votre Majesté sçait bien qu'il n'en est pas de même chez ses Ennemis; mais que lorsqu'ils voudront une Paix raisonnable, Elle est prête de la leur accorder.

Qu'à l'égard des Espagnols, chacun sçait que le Traité d'Aix la Chapelle, dont la plupart des Princes de l'Europe s'étoient rendus garans, & par lequel Votre Majesté avoit sacrifié à une exacte & religieuse observation une Province entière, auroit rendu la Paix d'une éternelle durée, si l'Espagne ne l'avoit violée manifestement; Qu'ainsi Votre Majesté s'étant vûë attaquée, contre toute Justice, & contre la Foi de ce Traité, par Sa Majesté Catholique, elle croit pouvoir prétendre avec raison, que les choses demeurent en l'état auquel le sort des Armes les a mis.

Que pour ce qui touche l'Allemagne, comme Votre Majesté n'y a aussi opposé qu'une juste défense à une injuste agression, Elle verroit avec plaisir, que tout ce Pays fût redevable une seconde fois à l'observation des Traitez de Westphalie du rétablissement de son repos.

CVI. La Conversation ne finit pas là. M. Temple témoigna à M. Colbert, qu'il souhaitoit que la Paix se pût faire aussi avantageusement pour Sa Majesté

Ccc cc

CVI. Réponse de M. Colbert. Suite de la Conversation. Très-

(a) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 17. de Juillet, 1676.

1676. „ Très-Chrétienne qu'il le lui proposoit ; mais qu'il ne voyoit pas qu'on la pût
 „ conclure, que par le moyen du Prince d'Orange, & qu'il n'y consentiroit point,
 „ si on ne trouvoit quelque accommodement qui donnât à la France, ce qui l'avoit
 „ sine le plus, & rendit à l'Espagne ce qui est plus avancé en Flandre, en sorte
 „ que le Traité qui se fera pourvoye à la sûreté des Pays-Bas, & par conséquent
 „ à celle des Provinces-Unies. Je lui répliquai, écrivoit M. Colbert au Roi, que
 „ la Franche-Comté, le Duché de Limbourg, & Messine, étoient bien éloignés
 „ de la Flandre, & encore plus des Etats Généraux ; que Condé & Bouchain
 „ ne vous approchoient pas tant d'eux que les Conquêtes cédées par le Traité
 „ d'Aix la Chapelle, dont ils étoient garans. Il m'avoua que pour la Franche-
 „ Comté, les Etats Généraux ne le soucieroient guères qu'elle fût cédée à Votre
 „ Majesté ; mais que sans un échange de Places, on ne pourroit pas les contenter,
 „ & les disposer à forcer les Espagnols à la Paix ; que ceux-ci se flattoient toujours
 „ de maudites espérances de la continuation de la Guerre ; *qu'ils voyoient Votre*
 „ *Majesté s'exposer toutes les Campagnes à toutes sortes de périls, & qu'un seul*
 „ *moment pourroit mettre la France dans les plus grands malheurs, & dans la plus*
 „ *grande désolation où elle ait jamais été.* Je lui répondis que cette considération
 „ n'étoit que trop forte pour faire souhaiter la Paix passionnément à tous vos Sujets ;
 „ mais qu'elle ne l'étoit pas assez auprès de Votre Majesté, pour l'obliger à la fai-
 „ re à des Conditions qui ne répondent pas à sa Gloire, & à la réputation qu'elle
 „ a acquise, aussi-bien qu'au bon succès, dont il a plu à Dieu de bénir la justice de
 „ ses Armes. Notre Conversation a fini par des expressions de sa part, d'une haute
 „ vénération pour Votre Majesté, & d'un grand désir de lui aller rendre ses respects,
 „ aussi-tôt que la Paix sera faite. Je l'ai assuré qu'il trouveroit Votre Majesté
 „ fort persuadée de l'amitié sincère du Roi de la Grande Bretagne, fort prévenué
 „ aussi d'estime pour la personne de lui Monsieur Temple, & qu'elle lui témoignera
 „ avec joye & reconnoissance combien les soins qu'il prendra dans cette Médiation
 „ lui seroient agréables.

„ Après s'être levé de son Siège, il m'a encore dit que l'Empereur veut continuer
 „ la Guerre, parce qu'il ne s'est jamais vû si puissant ; que l'Electeur de Brande-
 „ bourg ne désiroit pas aussi qu'elle finit avant que les Suédois fussent entièrement
 „ chassés de la Poméranie ; mais que tous les autres Princes d'Allemagne souhai-
 „ tent la Paix ; & qu'ainsi il seroit facile de surmonter les obstacles qu'il pourroit y
 „ avoir du côté de l'Empire. Il a ajouté encore qu'elle ne se pouvoit faire que par
 „ le Prince d'Orange, & est entré, pour me le persuader, dans un détail de l'état
 „ présent des Provinces-Unies, par lequel il m'a fait voir, me disant néanmoins
 „ que ce n'étoit que pour mon éclaircissement particulier, que *tout leur Pouvoir,*
 „ *& toute leur Autorité résidoit à présent dans la personne de Monsieur le Prince*
 „ *d'Orange, & qu'il étoit Maître de faire la Paix ou la Guerre, sans aucune con-*
 „ *tradiction.* Il m'a aussi assuré, que ce Prince & les Etats Généraux, ne sont point
 „ engagés comme on l'avoit crû à faire la Guerre avec l'Espagne, jusques à ce
 „ que toutes choses soient rétablies sur le pied du Traité des Pyrénées, ni à aucune
 „ Condition qui puisse faire grand obstacle à la Paix ; que l'Empereur ne prétend
 „ aucun autre avantage dans cette Guerre que celui d'établir son Autorité dans
 „ l'Empire, & de lier pour toujours la Hollande avec la Maison d'Autriche ; qu'il
 „ lui semble que Votre Majesté a un notable intérêt de rompre par la Paix ces
 „ grandes liaisons, & de rétablir une Alliance aussi étroite entre la France & cette Ré-
 „ publique, qu'elle l'a été autrefois. (a)

CVII.
 Jugement
 de Sa Ma-
 jesté Très-
 Chrétien-
 ne.

CVII. Sa Majesté Très-Chrétienne répondit à ses Ambassadeurs, qu'elle com-
 „ prenoit en partie par la Conversation dont ils lui avoient rendu conte, quels
 „ étoient les sentimens du Roi de la Grande Bretagne, & ceux de M. Temple en
 „ particulier. „ Je n'ai point été surpris, dit ce Monarque, sachant quel est son
 „ attachement pour le Prince d'Orange, qu'il l'ait voulu faire regarder comme
 „ ayant toute l'Autorité dans les Etats Généraux, & par là seul capable de les dé-
 „ terminer à la Paix ou à la Guerre. J'ai vû même combien il entre dans la pen-
 „ sée qui est établie depuis si long-tems en Hollande, qui l'est même en Angleter-
 „ re, qu'une des premières Conditions de la Paix doit être l'échange de quelqu'une
 „ de mes Places en Flandre.

„ Je

(a) *Ibidem, ubi supra.*

„ Je n'ai rien à désirer sur la manière dont vous lui avez parlé sur ces
 „ points, vous n'auriez pû trop seconder, selon l'instruction que je vous en ai don- 1676.
 „ née, tout ce qu'il vous a dit de favorable sur Monsieur le Prince d'Orange, &
 „ sur l'extrême considération qu'il s'est acquise dans son Parti. Il est de mon servi-
 „ ce, qu'il connoisse par toutes sortes de voyes la facilité qu'il peut trouver à méri-
 „ ter mon amitié, & l'avantage qu'il en tireroit. Il est même important que com-
 „ me une Alliance étroite avec le Roi, son Oncle, lui est plus considérable, il en-
 „ visage comme un moyen favorable de se bien mettre avec lui, les liaisons
 „ qu'il seroit capable de prendre avec lui & moi; qu'ainsi en regardant la gran-
 „ deur, & l'établissement de sa Maison, il croye que rien n'est si puissant pour l'é-
 „ lever, que l'appui qu'il trouveroit en même tems du côté de la France & de l'An-
 „ gleterre. Ce que le Sieur Temple vous dit, des ordres exprès qu'il avoit du
 „ Roi, son Maître, de me donner des marques de son amitié, dans tout le cours
 „ de la Négociation, répond aux assurances que j'en avois déjà reçues de ce Prince.
 „ Ainsi je dois bien espérer de la conduite de ce Ministre, s'il se conforme aux in-
 „ tentions du Roi, son Maître. Vous connoissez les sujèts que j'ai d'en douter;
 „ mais autant qu'il est à propos que vous le dissimuliez, & que par une confiance appa-
 „ rente vous tâchiez, autant qu'il sera en vous, de lui faire prendre de meilleurs senti-
 „ mens, autant est-il bon que vous l'observiez davantage, & que vous preniez garde
 „ qu'il ne donne son inclination pour le Parti qui m'est contraire. J'ai été d'autant
 „ moins surpris, qu'il vous ait fait regarder l'échange de mes Places les plus avan-
 „ cées en Flandre, comme le seul moyen de faire la Paix, qu'il fuit en cela les
 „ pensées qu'il a trouvées à la Haye, & qui sont passées en quelque sorte en An-
 „ gleterre; mais comme il vous a parlé, comme de lui même, & que ne vous ayant
 „ point fait une Proposition en forme, vous n'avez pas été dans l'obligation d'y
 „ répondre, j'ai fort approuvé que vous vous soyiez tenus dans des termes géné-
 „ raux, en excluant & n'admettant rien de ce qui peut avoir relation & quelque
 „ rapport à la Paix. (a)

CVIII. Comme on faisoit peu de chose à Nimègue, M. Temple, qui avoit per-
 mission du Roi, son Maître, d'aller à la Haye lorsqu'il le trouveroit à propos, s'y
 rendit, à la prière du Prince d'Orange, pour conférer avec son Altesse. Les pro-
 grès, ou plutôt les *lenteurs* du Traité, la froideur des Parties, les délais volontaires
 des Impériaux & des Espagnols, l'aversion que le Dannemarc & le Brandebourg
 avoient pour la Paix, fournit le premier sujèt d'une Conversation, dont le résultat fut
 qu'il y avoit peu de chose à espérer du Congrès. Le Prince demanda ensuite à M.
 Temple, si depuis leur dernière entrevûe Sa Majesté Britannique ne lui avoit rien
 communiqué de particulier touchant la Paix. Ce Ministre répondit que le Roi lui
 avoit écrit quelquesfois, & qu'il lui marquoit dans sa dernière Lettre, qu'il jugeoit
 bien par les discours que Son Altesse avoit tenus, qu'elle n'avoit aucun penchant à
 la Paix, qu'il en étoit fâché, parce qu'il croyoit qu'elle agissoit contre ses intérêts,
 aussi bien que contre ceux de Sa Majesté. Qu'il avoit tâché de pénétrer l'intention
 de la France; mais que si cette Couronne ne vouloit pas se déclarer davantage, &
 que Son Altesse en fit de même, Sa Majesté agiroit seulement en qualité de Média-
 teur dans les formes ordinaires. Le Prince répliqua, „ que le Roi paroïssoit bien
 „ indifférent sur cet article; Que Sa Majesté devoit considérer qu'elle seule pouvoit
 „ faire la Paix, & qu'elle n'ignoroit pas à quoi aboutiroit les formalitez du Con-
 „ grès de Nimègue. Qu'en son particulier il souhaitoit la Paix pour beaucoup de
 „ raisons, soit parce que le Roi la souhaitoit aussi, & que Sa Majesté croyoit
 „ qu'elle leur étoit avantageuse à tous deux, soit parce que les Etats estimoient
 „ qu'elle seroit non-seulement à leur avantage; mais qu'ils en avoient absolument
 „ besoin. Qu'il ne diroit pas cela à toute autre Personne qu'à Sa Majesté & à lui,
 „ parce que si les François le favoient, ils seroient plus difficiles sur les Conditions
 „ de la Paix; Que l'Espagne & l'Empereur y avoient moins d'inclination que sur
 „ la fin de la dernière Campagne; Que les nouveaux Ministres de ces deux Etats y
 „ paroïssent encore moins disposez que les précédens, de sorte que de tous les
 „ Alliez il n'y avoit que les Etats qui souhaitassent sérieusement la fin de la Guer-
 „ re; Que pour lui il seroit toujours de leur sentiment, qu'il la désiroit avec
 „ beaucoup de passion; mais qu'il ne favoit pas comment on pourroit la faire

CVIII.
Entretien
de M.
Temple
avec le
Prince
d'Orangés

(a) Lettre du Roi à Mrs. les Ambassadeurs. Du 28. de Juillet, 1676.

1676. „ avant le commencement de la Campagne ; Que si l'on entroit une fois en
 „ action , *ils se trouveroient tout de nouveau comme sur une Mer , où ils se-*
 „ *roient contraints d'aller où le vent voudroit les pousser.* Que si Sa Majesté avoit
 „ dessein de faire la Paix , & qu'elle voulût lui communiquer franchement les Con-
 „ ditions , sur lesquelles elle croiroit qu'elle se pût faire , il tâcheroit avec la plus
 „ grande sincérité du monde , de les faire réussir , pourvû qu'elles ne fussent pas con-
 „ traires à son honneur , & aux intérêts de son Pays. „ (a)

CIX.
 Avec le
 Conseiller
 Pension-
 naire de
 Hollande.

CIX. Mais la Conversation fut beaucoup plus intéressante avec le Conseiller Pen-
 sionnaire de Hollande. Le Chevalier Temple ayant été le voir au sujet de quel-
 ques Affaires publiques qui regardoient son Ambassade à la Haye , M. Fagel lui de-
 manda , après avoir écouté tout ce qu'il avoit à lui dire à cette occasion , s'il n'ap-
 portoit pas avec lui la Paix de Nimègue. Le Chevalier répondit „ que puis-
 „ qu'il étoit si mal informé de ce qui se passoit au Congrès , il lui diroit , que les
 „ Hollandois agissoient en habiles gens ; Que pour obliger les Alliez à se rendre à
 „ Nimègue , ils avoient déclaré qu'ils entreroient en Négociation après le premier
 „ jour de Novembre , quand même les Ministres des Confédérez n'y seroient pas ;
 „ Qu'après ce terme expiré , ils avoient trouvé à redire aux Plein-pouvoirs qu'on
 „ avoit produits ; Qu'ils en avoient demandé de nouveaux ; Qu'ils avoient fait cou-
 „ rir les Médiateurs pendant deux mois pour cette Affaire , & enfin qu'ils avoient
 „ si bien fait que les Ministres de l'Empereur & d'Espagne étoient à la vûe de Ni-
 „ mègue , ce qui lui paroïssoit avoir été le but de toutes leurs difficultez. Le
 „ Pensionnaire répliqua à M. Temple d'un air triste & sérieux , qu'il ne connoissoit
 „ plus les Hollandois ni l'état de leurs Affaires depuis qu'il avoit quitté la Haye , ou
 „ bien qu'il faisoit semblant de ne les point connoître. Qu'ils souhaitoient non-
 „ seulement la Paix ; mais même qu'elle leur étoit absolument nécessaire ; Qu'ils
 „ seroient déjà entrez en Négociation , si les François avoient produit des Plein-
 „ pouvoirs en bonne forme , ou s'ils avoient voulu s'engager d'en produire de nou-
 „ veaux ; Qu'ils n'insisteroient pas sur la Paix suivant les prétentions de leurs Al-
 „ liez , & *qu'il ne répondoit pas que les Etats ne fissent un Traité particulier.* M.
 „ Temple lui dit que cette Affaire étoit de si grande conséquence , qu'il étoit as-
 „ sûré que les Etats y penseroient encore un an avant que de la faire. Le Pension-
 „ naire approcha pour lors sa chaise , & parla avec plus de chaleur & de passion que
 „ sa santé ne lui devoit permettre. Il dit que les Etats étoient obligez aux Espagnols
 „ de ce qu'ils s'étoient engagez dans cette Guerre pour sauver la Hollande , quoique
 „ la Flandre y fût beaucoup intéressée ; mais que les Hollandois n'avoient pas été
 „ ingrats à ce Bienfait , puisqu'ils avoient continué la Guerre pendant trois ans seule-
 „ ment pour l'intérêt de l'Espagne , & qu'ils la continueroient encore une année , si
 „ leurs Alliez satisfaisoient à leurs engagements. Mais que les Espagnols avoient
 „ renvoyé la Flotte Hollandoise qui étoit en Sicile , sans lui payer les sommes dont
 „ ils étoient convenus. Que la République , qui avoit déboursé beaucoup d'argent
 „ pour les dépenses de la Campagne dernière , & pour remplir les Magazins de
 „ Flandre pour l'année suivante , ne pouvoit tirer un sou des Espagnols. Qu'on
 „ les avoit en vain sollicités de remplir leurs Places de Troupes réglées , pendant
 „ que le Prince tiendroit la Campagne avec celles de l'Etat , pour empêcher les
 „ Siéges. Qu'on les avoit ensuite priés de retenir quelques Allemands dans leurs
 „ Places , afin de les mettre en état de se défendre , & qu'au lieu de cela , il les
 „ avoient envoyez hors des Pays-Bas. Que les Etats avoient toujours dit à l'Em-
 „ pereur , qu'à moins que son Armée n'entrât en France , ou qu'elle ne for-
 „ çât les François à détacher un grand nombre de leurs Troupes de Flandre ,
 „ pour donner une Bataille , les Pays-Bas Espagnols seroient infailliblement
 „ perdus la Campagne dernière , ou au plus tard dans la Campagne suivan-
 „ te , à moins que les Troupes Impériales ne prissent leurs Quartiers d'Hi-
 „ ver en Alsace , où du même côté du Rhin. Mais qu'à Vienne on ne s'inté-
 „ ressoit pas plus à la conservation des Pays-Bas , que la Hollande s'intéressoit
 „ dans celle de la Hongrie. D'ailleurs que les Impériaux aimoient mieux pren-
 „ dre des Quartiers d'Hiver en Allemagne , que dans un Pays ruiné comme l'Al-
 „ sace. Le Conseiller Pensionnaire ajouta que deux ou trois fortes Places de
 „ Flandre couroient risque , faute de Magazins , d'être prises le Printems pro-
 „ chain,

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

„ chain , avant que les Impériaux fussent en Campagne. Que si Cambray, Valen-
 „ ciennes & Mons étoient pris , tout le reste du Pays se révolteroit à cause des
 „ misères qu'on y avoit déjà souffertes, & qu'on y souffriroit encore par une plus
 „ longue Guerre. Que le Prince ne se trouveroit pas en état de marcher au secours
 „ de ces Places, à travers d'un Pays défolé, & que quand même il pourroit le faire,
 „ il n'oseroit hasarder une Bataille, ni tenter le secours d'une Place, pendant que
 „ les Espagnols seroient si foibles, & les François si forts, & qu'aucun Ennemi
 „ sur le Rhin n'obligeroit les derniers à faire marcher des Troupes de ce côté-là.
 „ D'ailleurs, que les Amis du Prince ne souffriroient pas qu'il allât en Campagne
 „ pour voir prendre des Villes en sa présence, ou, peut-être, pour être le témoin
 „ de la perte de toute la Flandre. Que les Ennemis étrangers, & ceux qu'il avoit
 „ dans le cœur du Pays en seroient ravis, & que bien que ce fût la faute des Es-
 „ pagnols, ils seroient les premiers à l'en blâmer. Enfin que la France offroit aux
 „ Etats tous les avantages qu'ils pouvoient souhaiter, & à Son Altesse tout ce
 „ qu'elle voudroit demander pour sa Famille. Que M. d'Estrades écrivoit toutes
 „ les semaines à Leurs Hautes Puissances des Lettres très-pressantes pour les enga-
 „ ger à une Paix particulière. Le Pensionnaire concluoit de tout cela, qu'enco-
 „ re que le plus grand chagrin qu'il pût avoir seroit celui de faire un *Traité par-*
 „ *ticulier*, cependant il ne voyoit aucun moyen de l'éviter, & qu'il ne con-
 „ noissoit personne dans toute la Hollande qui fût d'un autre sentiment que lui sur
 „ ce sujet.

CX. Le Chevalier Temple demanda au Conseiller Pensionnaire ce que devien-
 droit la Flandre, après que la Hollande auroit fait une Paix particulière avec la
 France. M. Fagel lui répondit, que la Flandre seroit perdue dans une Cam-
 „ pagne ou deux au plus tard; qu'après la perte de Cambray, Valenciennes,
 „ Namur & Mons, qui vrai-séemblablement seroient pris en une Campagne,
 „ les autres Villes ne voudroient pas se défendre, & même ne seroient pas en
 „ état de le faire, excepté Anvers & Ostende, pour lesquelles les Etats pour-
 „ roient peut-être prendre quelques mesures avec la France, sur le pié des Offres
 „ que les François avoient faites à M. de Wit en 1667. lorsqu'ils attaquèrent la
 „ Flandre. (a) M. Temple demanda encore au Conseiller Pensionnaire com-
 „ ment la Hollande pourroit subsister après la perte des Pays-Bas Espagnols, &
 „ si elle ne seroit pas pour lors à la discrétion des François. M. Fagel, après l'a-
 „ voir prié de croire que si les Etats pouvoient espérer de sauver la Flandre en con-
 „ tinuant la Guerre, ils ne songeroient jamais à une Paix particulière; mais que si
 „ les Pays-Bas Espagnols devoient être nécessairement perdus, les Etats aimoient
 „ beaucoup mieux que ce fût par la Paix que par la continuation d'une Guerre
 „ inutile & ruineuse; il répondit ensuite à la question, & dit qu'il y avoit ap-
 „arence que les François tourneroient plutôt leurs Armes du côté d'Italie & d'Al-
 „lemagne, ou peut-être contre l'Angleterre, que contre la Hollande. Que ce
 „ n'étoit point l'intérêt de la France de détruire ou de conquérir cette République;
 „ mais plutôt de la conserver dans quelque dépendance de cette Couronne. Que
 „ les François tireroient beaucoup plus d'avantage des Flottes Hollandoises que de
 „ quelques pauvres Villes de Pécheurs auxquelles les Hollandois seroient réduits,
 „ si l'on entreprenoit quelque chose sur leur Liberté, & sur leur Religion. Que
 „ le Roi de France avoit vû leur Pays, qu'il le connoissoit fort bien, & qu'il
 „ avoit dit plusieurs fois, qu'il aimoit mieux les avoir pour Amis que pour Sujets.
 „ Il se plaignoit amèrement de l'Angleterre, qui devoit, disoit-il, avoir crié alte
 „ aux François à chaque pas qu'ils faisoient. Quoique les Anglois, ajouta-t-il, ne
 „ soyent peut-être pas fâchez de voir la moitié de la Flandre perdue, je ne puis
 „ croire cependant qu'ils souffrirent qu'elle le fût entièrement, non plus que la
 „ Sicile, à cause de leur Commerce dans la Mer Méditerranée. Sa Majesté Bri-
 „tannique, continua-t-il, ayant en main la Paix depuis deux ans, auroit pû la
 „ faire si elle l'avoit voulu, & aux Conditions qu'elle auroit trouvé raisonnables
 „ & sûres pour ses Voisins & pour la Grande Bretagne. Tout le monde sait que la
 „ France n'est pas en état de refuser les Conditions que Sa Majesté lui propose-
 „roit quelles qu'elles fussent, ni de s'engager dans une Guerre contre l'Anglé-
 „ terre unie à tous les autres Confédérez, & que le moindre semblant pour le fai-

CX.
 Objection
 de M.
 Temple
 sur la perte
 des Pays-
 Bas.

(a) Voyez le premier Volume de nos Annales, à l'Année, 1667.

1676. „ *re croire aux François seroit assez pour les déterminer à la Paix.* Les Etats „ ont fait représenter cela en Angleterre depuis long-tems par M. van Beuningen, „ offrant de s'en rapporter à la décision du Roi, & d'accepter toutes les Conditions „ qu'il leur voudroit prescrire; mais qu'ils n'avoient jamais eu un mot de répon- „ se, & que leur Proposition avoit été reçûe avec la plus grande froideur du mon- „ de. (a)

Nous donnons cette Conversation telle que M. Temple la rapporte; mais nous croyons qu'on se flattoit trop, en s'imaginant qu'il étoit contre l'intérêt de la France de ruiner les Hollandois. Elle auroit, au contraire, trouvé de grands avantages & évité des Guerres ruineuses, si elle avoit détaché les Flottes & les Forces de la République.

CXI.
Jugement
du Prince
d'Orange.

CXI. Le lendemain M. Temple alla voir le Prince d'Orange, auquel il fit le détail de cette Conversation; & lorsqu'il lui rapporta que le Pensionnaire avoit conclu son discours, par ces paroles, *qu'il ne voyoit aucun moyen d'éviter une Paix particulière, & qu'il ne connoissoit personne dans toute la Hollande qui ne fût de même sentiment que lui sur ce sujet*, Son Altesse l'interrompit là-dessus, en disant: *Et moi j'en connois un, & c'est moi même, & je l'empêcherai aussi long-tems que je pourrai; mais si quelque malheur m'arrivoit, je sai que la Paix seroit faite dans deux jours.* M. Temple ayant ensuite demandé au Prince ce qu'il auguroit des Evénemens de la Campagne prochaine, Son Altesse lui répondit „ que les apparences étoient „ mauvaises; mais que les Campagnes ne finissoient pas toujours comme elles „ commençoient. Qu'il pouvoit arriver des accidens que personne ne pouvoit „ prévoir, & que si l'on en venoit une fois à une Bataille, il n'y avoit point d'homme qui pût répondre de l'Evénement. Que Sa Majesté Britannique étoit maîtresse „ de faire la Paix si elle vouloit avant que la Campagne commençât; mais que si les „ Anglois avoient assez d'indifférence pour laisser passer cette occasion, il étoit résolu „ en son particulier de tenter fortune. J'ai vû, dit-il, ce matin un Vieillard seul „ dans un petit Bateau qui ramoit de toute sa force contre le courant d'une Ecluse, „ par lequel étant entraîné trois ou quatre fois, il avoit toujours tourné son Bateau du mieux qu'il avoit pû. Il y a, ajouta-t-il, beaucoup de rapport entre les „ affaires de ce bon homme & les miennes. Je dois agir comme ce Vieillard, sans „ sçavoir pourtant ce que mes efforts produiront.

M. Temple informa exactement sa Cour de ce qui s'étoit passé dans ces Conversations. Il écrivit directement au Roi ce qu'il y avoit de plus particulier, & le resta aux Secrétaires d'Etat. Il ajouta à tout cela, que son sentiment étoit, que si Sa Majesté Britannique se bernoit aux offices d'une Médiation dans les affaires ordinaires, & que la Maison d'Autriche & les Alliez du Nord parussent toujours aussi opposés à la Paix, qu'ils l'avoient paru jusqu'alors, les François & les Hollandois entreroient infailliblement dans des Négociations particulières. Qu'ils seroient bientôt d'accord, & qu'une Paix seroit conclüe en deux jours entre ces deux Nations, dès que les Hollandois se lasseroient des longueurs de leurs Alliez, & de leur mauvaise foi à l'égard du Traité, ou quand l'inclination violente que le Peuple avoit pour la Paix contraindrait le Prince de se conformer au sentiment des Etats sur cet article. Le Roi fit réponse à M. Temple de sa propre main, & après s'être plaint de la conduite de quelques Ministres des Alliez en Angleterre, qui cabaloient avec les Membres du Parlement pour porter l'esprit du Peuple contre la Paix, il disoit qu'ils avoient si bien réussi, qu'il lui étoit impossible de faire quelque démarche envers la France pour une Paix générale, à moins que l'Ambassadeur des Etats ne lui présentât un Mémoire pour le presser de la part de ses Maîtres de le faire, & de déclarer que si Sa Majesté ne vouloit pas s'en mêler, la Flandre seroit entièrement perduë.

Le Prince & le Pensionnaire furent d'avis que l'on devoit donner ordre à M. van Beuningen de faire la démarche que le Roi souhaitoit. Mais ils prièrent M. Temple d'écrire encore une fois à Sa Majesté, pour savoir son sentiment sur les Conditions de la Paix. Ce Ministre représenta à Son Altesse, qu'on pourroit gagner au moins trois semaines de tems, si elle vouloit dire le premier ses sentimens au Roi. Le Prince après y avoir un peu pensé dit, que pour témoigner à Sa Majesté la confiance qu'il vouloit toujours avoir en elle, il ne feroit aucune difficulté de s'expliquer le premier, quoiqu'il eût plusieurs raisons pour ne le pas faire. Si le Roi a dessein

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

dessein de finir cette Guerre, il faut, dit-il, qu'il le fasse sur le pié du Traité d'Aix-la-Chapelle, dont il est le garant. On ne demandera point d'autre échange que celui d'Ath & de Charleroi, pour Aire & S. Omer. Ces deux dernières Places sont beaucoup plus importantes aux François que les deux autres, à moins qu'ils ne déclarassent ouvertement, qu'ils ne finissoient cette Guerre, que dans le dessein d'en commencer une autre qui leur facilitât la Conquête de la Flandre. Ces Conditions entre la France & l'Espagne sont suffisantes, & à l'égard de l'Empereur & de la Hollande, il faut que l'Empereur rase Philisbourg qu'il vient de prendre sur la France, & que les François rasant Mastricht qu'ils ont pris sur les Hollandois. M. Temple fut surpris d'entendre sur le champ des Propositions si courtes, & si précises. „ Je jugeai par là, dit ce Ministre, que le Prince avoit une connoissance con- „ sommée de l'état des Affaires de l'Europe, & que le jugement qu'il en venoit de „ faire étoit le plus décisif qu'il auroit pû donner après les plus longues délibéra- „ tions. Je lui fis pourtant remarquer qu'il ne s'étoit expliqué ni au sujet de la „ Lorraine, ni à l'égard du Comté de Bourgogne; & je lui demandai s'il croyoit „ que les François après les grandes acquisitions qu'ils avoient faites depuis cette „ Guerre, & celles qu'ils pouvoient encore espérer, voulussent rendre ce qu'ils „ possédoient sans exiger un *Equivalent*. Le Prince répondit que ces deux Arti- „ cles étoient expliqués par les Conditions du Traité d'Aix; Que la France n'a- „ voit prétendu ôter la Lorraine qu'au dernier Duc seulement; que l'Espagne ne „ pouvoit céder le Comté de Bourgogne, qu'en échange de plusieurs Places en „ Flandre; que cela traîneroit le Traité en longueur, & feroit naître un si grand „ nombre de difficultez, qu'on ne pourroit les terminer avant la Campagne. A „ l'égard de la seconde question, il répondit qu'il ne croyoit pas que les Fran- „ çois consentissent à cette restitution, à moins que le Roi n'interposât vigou- „ reusement son Autorité; que si Sa Majesté le vouloit faire, il étoit assuré „ que l'Affaire réussiroit comme il la souhaitoit; mais que si elle ne le vouloit „ pas, il falloit continuer la Guerre, & s'en remettre à la Providence. Que tous les „ Alliez en seroient fort aises, & qu'il croyoit lui-même que le Ministère de Don „ Juan d'Autriche changeroit entièrement la face des Affaires du côté de l'Espagne. „ Que quoi qu'il en arrivât, il ne falloit qu'une seule Ville bien défendue, ou une „ vigoureuse Bataille pour changer entièrement la Scène. Qu'il avoit que le plus „ grand plaisir que le Roi, son Oncle, lui pût faire, seroit de le tirer de cette Guerre „ avec honneur, & à des Conditions raisonnables; mais que si Sa Majesté souffroit „ que les François en offrissent d'injustes, il aimoit mieux hasarder tout, que de „ les accepter. Que le Pensionnaire & d'autres pouvoient dire ce qu'ils voudroient „ à l'égard de la Paix particulière avec la France; mais *qu'il m'assûroit que la Hol- „ lande ne la feroit jamais tant qu'il vivoit, & qu'il seroit en état de l'empê- „ cher; qu'il vouloit bien me confier, qu'il se croyoit assez puissant pour ce- „ la.*

„ Je promis à Son Altesse d'écrire directement au Roi tout ce qu'elle m'avoit dit, „ & je le fis aussi. Le Prince partit le jour suivant pour Dieren, qui n'est qu'à six „ lieues de Nimègue, & je lui donnai parole de l'y aller trouver dès que j'aurois „ reçu réponse de Sa Majesté. Je rapporte au long ce qui se passa entre le Prince, „ le Pensionnaire & moi dans cette conjoncture; *parce que ces discours découvrent „ non-seulement les véritables sources de la Paix qui fut ensuite conclüe; mais „ parce qu'ils représentent encore quels étoient les intérêts de la plupart des Prin- „ ces Chrétiens*, selon le sentiment de deux Personnes qui, après M. de Wit, „ les ont mieux entendus, qu'aucun autre que j'aye connu dans le cours de mes „ Emplois. (a)

CXII. Pendant que cela se passoit à la Haye, le Chevalier Jenkins découvrit à Nimègue une *Négociation particulière* entre Messieurs Colbert & Beverning. C'é-
toit, sans doute, ce qui faisoit parler M. Fagel si positivement. Le Roi d'Angle-
terre en fut si violemment irrité qu'il ordonna à ses Ambassadeurs, qu'en cas qu'il
y eût déjà une Paix particulière conclüe à Nimègue entre la France & la Hollande,
ou sur le point d'être conclüe, ils protestassent en son nom contre cette Paix. Le
Chevalier Temple représenta que si elle n'étoit point encore conclüe, Sa Majesté
pouvoit l'empêcher; mais que si elle l'étoit, la Protestation seroit inutile, & ne ser-
viroit qu'à irriter les deux Parties; Que d'ailleurs, il seroit assez difficile de trouver

CXII.
Négocia-
tion secrète
entre la
France &
la Hollan-
de.

un

1676. un prétexte raisonnable pour donner quelque couleur à une telle Protestation, parce qu'aucune des Parties, qui avoient accepté la Médiation de Sa Majesté Britannique pour une Paix générale, ne lui avoit promis de n'en point faire de particulière sans sa Médiation. Que comme le meilleur Conseil que le Roi pouvoit prendre étoit d'empêcher cette Paix particulière, Sa Majesté devoit aussi, le plutôt qu'il seroit possible, faire savoir sa résolution à la France. Qu'après tout, il valoit mieux chagriner une des Parties avant la Paix particulière, que de les chagriner toutes deux après qu'elle seroit faite; & que si l'Angleterre devoit manquer de complaisance à leur égard, il valoit mieux que ce fût en faisant une Paix générale, qu'en protestant contre une particulière. Mais la Cour Britannique flottoit tellement entre l'envie de vivre, tout au moins, en bonne intelligence avec la France, & la crainte d'irriter la Nation en prorogeant si souvent le Parlement, que tout ce que le Ministère faisoit sur ce sujet n'étoit que des contradictions perpétuelles.

M. Temple reçut la réponse du Roi, son Maître, sur les Conditions que le Prince d'Orange avoit proposées pour la Paix. Elle se réduisoit à deux Chefs. I. Sa Majesté offroit d'entrer avec les Etats dans une Alliance défensive la plus étroite qu'ils pourroient souhaiter, afin de les assurer contre la crainte qu'ils avoient des Armes de la France après que la Paix seroit faite. II. Elle disoit qu'elle croyoit que la France pourroit rendre Ath, Charleroi, Oudenarde, Condé & Bouchain, en échange de Cambray, d'Aire & de St. Omer. Le Chevalier Temple communiqua le contenu de cette Lettre à Son Altesse, qui changea de couleur, lorsqu'elle entendit nommer Cambray; & après avoir écouté avec patience tout ce que ce Ministre voulut lui dire en faveur du Plan du Roi, aussi bien que les subtilitez, dont le Chevalier Williamson, Secrétaire d'Etat, se servoit pour l'appuyer, elle déclara, qu'elle mourroit plutôt que de faire une telle Paix. Mais nous allons insensiblement au delà de nos bornes, & nous anticipons sur l'année suivante; car cette dernière entrevûe se fit à Dieren, où M. Temple se rendit au commencement de 1677. & d'où il retourna à Nimègue.

CXIII.
Sujet &
motif du
Procès de
M. de
Groot.

CXIII. Des Négociations de la Paix, je passe aux Affaires intérieures de la République, & je commence par une Affaire qui, bien que particulière, n'a pas laissé de faire un grand éclat en Hollande. C'est le Procès de l'illustre M. de Groot, (a) fameux par son rare mérite, & par les persécutions du Prince d'Orange, qui le haïssoit mortellement, parcequ'il avoit été Républicain, & Ami de cœur de M. de Wit; mais principalement à cause de la Négociation qu'il avoit faite avec la Cour de France, lorsqu'elle étoit dans la Province d'Utrecht, Négociation dont le succès rompoit toutes les mesures de Son Altesse, & la rendoit inutile à l'Etat. Ce grand Homme, après avoir rendu à sa Patrie des services importants, avoit été obligé d'en sortir (b) pour se dérober à la rage d'une Populace furieuse, animée par des Gens qui faisoient passer pour *Traîtres à l'Etat* tous ceux qui s'opposoient à l'élévation du Prince d'Orange. Nous avons vû que le Comte de Monterey, sollicité par M. van Beuningen, l'avoit prié de sortir d'Anvers, où il avoit crû trouver une retraite assurée, & qu'il s'étoit retiré à Liège, d'où il passa ensuite à Cologne. Il entretenoit de là un Commerce de Lettres avec M. de Wicquefort, Résident du Duc de Zell, & Traducteur de l'Etat, (c) qui l'année précédente avoit été arrêté, & condamné à une Prison perpétuelle, pour quelques correspondances préjudiciables à la République. On avoit trouvé parmi les papiers de ce Résident les Lettres de M. de Groot, dans lesquelles il s'expliquoit avec d'autant plus de liberté qu'il regardoit M. de Wicquefort comme un honnête homme, & comme son Ami particulier. L'Amnistie qu'on avoit publiée (d) pour sauver les Meurtriers de Mrs. de Wit étant générale, M. de Groot crut qu'il pouvoit en profiter, & revenir dans sa Patrie. Avant que de faire cette démarche, il fit demander plusieurs fois au Prince d'Orange par diverses Personnes une Sauvegarde, ou un *Acte de sûreté*. Le Prince gardoit un profond silence avec les uns, & promettoit aux autres en termes généraux. Mais M. d'Odyck, qui en usoit bien avec M. de Groot, pressa tellement Son Altesse, qu'elle déclara qu'elle n'avoit rien contre lui, qu'elle lui pardonnoit ce qu'il pouvoit avoir fait pour la traverser; mais qu'il n'étoit pas tems de penser au retour, parce que sa présence pourroit exciter quelques émotions parmi le

(a) Pierre de Groot.

(b) En 1672. Voyez ci-dessus, page 323.

(c) Autrement Secrétaire Interprète des Etats Géné-

raux pour les Dépêches étrangères. Cette Charge ne subsiste plus.

(d) Le 22. d'Août, 1672.

Peuple. (a) Quelque tems après (b) elle promit qu'elle y penseroit, lorsqu'elle seroit à la Haye; mais en même tems elle se jettoit sur le chapitre de Montbas auquel elle ne pouvoit, disoit-elle, pardonner. M. de Groot, las de ces délais qui ruinoient ses Affaires, prit enfin le parti de revenir. A peine fut-il arrivé en Hollande, qu'il s'aperçut que les Partisans du Prince l'y voyoient avec chagrin. Mais comme on étoit beaucoup plus tranquille dans l'intérieur de la République depuis le rétablissement du Stad-houdérat, & que les Emotions populaires qu'il avoit causées étoient entièrement apaisées, ils ne purent avoir recours à la Populace pour le perdre, il fallut l'attaquer en Justice. Pour cet effet ils firent agir le Fiscal (c) de la Cour de Hollande, qui l'accusa du *Crime de Lèze Majesté*, & demanda son *Honneur, ses Biens & sa Vie*. Il ne put comparoître à la première sommation qui lui en fut faite, parce qu'alors une violente attaque de goutte le retenoit au lit; mais dès qu'il put tant soit peu se soutenir, il se transporta à l'Audience avec l'aide d'un bâton, & d'un Valet qui le tenoit par dessous le bras. Mrs. Haluwyn & Munster; que la Cour avoit nommez pour l'examiner, le voyant si foible, lui permirent de demeurer assis tant que dura l'Interrogatoire.

CXIV. Il seroit aussi inutile qu'ennuyeux de rapporter en détail les cent quatre-vingts-six Chefs d'Accusation, que le Fiscal forma contre lui. Il suffira de les réduire sous quatre ou cinq Classes, & de dire ce qu'ils contenoient de plus essentiel. Ils rouloient I. sur son Commerce avec M. de Wicquefort. II. sur certaines expressions offensantes pour le Gouvernement présent, qu'on trouvoit dans ses Lettres. III. sur son séjour à Cologne, & sur la Conduite qu'il y avoit tenuë. IV. sur le Commerce qu'il avoit eu avec des Puissances étrangères, comme la Suède & la France. V. sur certaines idées qu'il avoit par rapport à la Paix. Abrégeons autant qu'il est possible le récit d'une Affaire qui remua beaucoup les Esprits. D'un côté le Prince vouloit terrasser un des Chefs du Parti qui lui avoit toujours été opposé, & de l'autre les Républicains trembloient que malgré son innocence, il ne fût la Victime de l'injuste vengeance de Son Altesse; mais l'intégrité des Juges fit triompher l'Innocent.

CXV. Le Commerce qu'il avoit eu avec M. de Wicquefort avoit commencé dès le tems que ce dernier étoit en France, où il faisoit négoce de Nouvelles. Ce fut par son moyen que M. de Groot eut les Plein-pouvoirs des Ambassadeurs de France à Munster, qu'il avoit communiqué aux Etats, dans un tems où il n'étoit pas encore dans le Gouvernement. On lui demanda si pendant ses Ambassades de Suède & de France, il n'avoit pas continué d'entretenir correspondance avec M. de Wicquefort, & s'il ne lui avoit pas rendu conte de ce qu'il faisoit. Il répondit qu'il s'étoit passé si peu de choses en Suède, qu'il n'y avoit pas eu lieu d'écrire beaucoup: Et sur l'Accusation qu'on lui faisoit d'avoir prié son Ami d'appuyer de son crédit les remontrances réitérées qu'il avoit faites, & qu'il faisoit actuellement à ceux qui tenoient les rênes du Gouvernement, & de leur persuader de se mettre en état de défense, parce qu'autrement on ne pourroit éviter d'avoir la Guerre avec la France, il dit qu'il pouvoit avoir écrit cela; mais qu'il ne croyoit pas qu'il y eût aucun mal dans cet avis, qu'au contraire il auroit été avantageux à l'Etat qu'on en eût profité. (d) On lui reprochoit d'avoir écrit que les spéculations de M. van Beuningen & la magnanimité du Conseiller Pensionnaire de Wit qui n'avoit jamais été susceptible de crainte, étoient cause qu'on avoit manqué de prévoyance en plusieurs choses, & qu'on n'avoit pas pris toutes les précautions pour la conservation & la sûreté de la République. Ce reproche surprit d'autant plus, que ceux qui le faisoient ayant haï M. de Wit pendant sa vie, ne s'intéressoient pas assez pour la Mémoire de ce grand Homme après sa mort, pour faire un crime à M. de Groot de ce qu'il blâmoit dans une Lettre particulière sa trop grande tranquillité. De plus cette Réflexion ne pouvoit partir que d'un Homme qui aimoit sa Patrie, & qui voyoit avec douleur qu'on ne se précautionnoit pas contre l'Orage qui alloit fondre sur elle.

CXVI. Entre les expressions offensantes qu'on tiroit de ses Lettres, on étoit principalement choqué des deux suivantes. L'une, que Messieurs du nouveau Gouvernement avoient eu soin de pourvoir à leur propre sûreté; (par l'Amnistie)

Ddd dd mais

(a) En 1673. (b) En 1674. (c) Ou autrement Procureur Général. C'étoit M. Jean Ruifch.

(d) Copy van de Articulen en Responsiven van Pieter de Groot. Article VIII.

1676. — mais qu'ils n'avoient pris aucun soin de pourvoir au repos de ceux qui avoient perdu leurs Emplois. (a) L'autre, qu'il avoit en horreur un Pays où l'on avoit commis impunément tant d'actions exécrables; & que comme il ne voyoit ni pénitence, ni amendement, il ne pouvoit se persuader que la Bénédiction de Dieu pût y rentrer, pendant que les desordres & l'injustice continuoient. Il répondit au premier Article, qu'il ne pouvoit se souvenir, s'il avoit écrit ce qu'on lui objectoit; mais qu'il l'avoit pensé, & que s'il n'avoit pas été dans ce sentiment, il seroit revenu beaucoup plutôt dans son Pays. Il ajouta que c'étoit là tout au plus une erreur d'entendement, qui lui étoit communiqué avec beaucoup d'honnêtes Gens. Sur le second il s'en remettoit à ses Lettres, que la Cour de Justice avoit entre ses mains.

CXVII.
Troisième
Chef.

CXVII. A l'égard de son séjour à Cologne, dès le moment qu'il y fut arrivé, il alla voir les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances, qui ne voulurent point le recevoir. M. de Beverning, son ancien Ami, n'osa lui donner aucune marque d'amitié, de peur de déplaire à Son Altesse, dont il connoissoit les mauvaises intentions par rapport à M. de Groot. M. d'Odyck en usa plus généreusement. Quoi que ce Seigneur eût toujours été un des plus grands ennemis de M. de Wit, & un des plus zélés Chefs du Parti opposé, il se souvint qu'il avoit été Collègue de M. de Groot dans la Députation que Leurs Hautes Puissances avoit faite au Roi de France en 1672. & fit à ce Ministre disgracié toutes les honnêtetés & les civilités qu'il méritoit, bûvant, mangeant, parlant, & se promenant avec lui. M. de Groot qui n'avoit pas lieu d'être content du procédé de M. de Beverning, ne laissa pas de lui découvrir le secret d'une Négociation particulière qui se faisoit à son insçu. Enfin il justifia la préférence qu'il avoit donnée à Cologne, & dont on lui faisoit un grand crime, à cause qu'on y devoit traiter la Paix. Il montra que le Comte de Monterey avoit voulu l'envoyer d'Anvers à Liège, où il n'étoit pas en sûreté, parce qu'il étoit presque impossible que cette Ville n'entrât en Guerre, & que s'étant retiré d'abord à Aix-la-Chapelle, il avoit essuyé dans une Place presque ouverte des Alarmes qui l'avoient chassé à Cologne, où il se croyoit en sûreté. Il prouvoit cela par une Lettre qu'il avoit écrite d'Aix-la-Chapelle à M. de Wicquefort, dans laquelle il lui rendoit conte de son changement de Domicile d'Anvers à Cologne. (b)

CXVIII.
Quatrième
Chef.

CXVIII. On lui demanda s'il n'avoit pas entretenu des correspondances secrètes avec l'Evêque de Strasbourg, avec les Suédois & avec les Anglois. Il avoua qu'il avoit mangé avec M. d'Odyck chez l'Evêque de Strasbourg, qui les en avoit priés à la Comédie, & qu'ils n'avoient fait aucune difficulté d'aller chez ce Prélat, par-
ce

(a) Article XX. &c.

(b) Voici l'Extrait de cette Lettre Manuscrite, du 4. de Juillet, 1673.

(*) Voyez, ci-dessus, page 325.
Après m'être retiré j'écrivis à Messieurs de Hollande, je passai à Liège, où je reçus beaucoup d'honneurs. J'y demeurai jusqu'à la mort de Mrs. de Wit, que je fus obligé de sortir d'un Pays qu'on menaçoit de la Guerre. En passant par Bruxelles, M. de Monterey témoigna quelque envie de m'entretenir. Il me dit que Monsieur le Prince d'Orange l'avoit fait prier de remettre ma personne entre ses mains pendant mon séjour à Liège; mais qu'il me conseilloit de demeurer dans son Gouvernement, & de m'établir à Bruxelles, affiû de pouvoir s'aboucher quelquefois avec moi, me promettant sa protection. Mais comme je fuyois les Affaires publiques, je le priaï de me permettre d'établir mon petit ménage à Anvers, où je serois plus proche de mon bien & de mes Amis. J'y tombai malade (†) par la perte de ma Femme, que j'aimois au-dessus de toutes choses. M. Pesser & quelques autres Réfugiés me vinrent consoler. Nous menions une vie très-innocente, mangeant ensemble & jouant au Vercal, lorsque je reçus une Lettre sans feing ni datte, par laquelle on m'avertissoit qu'on avoit découvert une Conspiration au Sas de Gand tramée par Montbas & par sa Femme; que comme elle étoit ma Sœur, on me soupçonnoit d'y avoir part, & que j'eusse à me retirer promptement. Comme ma conscience étoit nette, je crus qu'on vouloit m'épouvanter, jusqu'à ce que le Comte de Monterey étant venu à Anvers, me dit qu'il me conseilloit en ami de

(†) En Janvier, 1673.
Le Fiscal avoit traduit ces paroles Françaises par celles-ci: D B HONDEN DAFPEN AAN DE FINANCIEN. Les Chiens aboyent après les Finances.

quitter la Brabant; qu'on m'accusoit en Hollande d'avoir des intelligences avec la France; que m'ayant accordé sa protection il seroit fâché de rien faire contre moi; que cependant il pourroit recevoir des ordres de la Cour, qui l'y obligeroient. J'eus beau lui demander si c'étoit un ordre, & retourner plusieurs fois chez lui, tout ce que je pus en tirer fut que c'étoit à moi à y penser, & qu'il me conseilloit en ami. Cela me persuada qu'il valoit mieux donner quelque chose au tems, quam contra stimulos recalcitrare. Je passai à Liège où je trouvai une personne de condition & d'intelligence, grand Ami de feu M. de Wit & de moi, qui m'assûra qu'on avoit voulu engager le Comte de Monterey à me faire déloger, ou à permettre qu'on m'arrêtât, & que mécontent de son refus on avoit écrit à la Cour de Madrid fort à son désavantage. Je suis ici où je prends les bains & les eaux, d'où je passerai à Cologne, & de là plus avant en Allemagne, où il y a des Princes qui désirent que j'y fasse un tour. Mon dessein est de prendre quelque Employ pour avoir une protection contre l'insulte de mes Ennemis, sur tout si vous pouvez être assuré que mon Voyage à Zell ne sera pas désagréable au Duc. Je n'y veux point aller maudire mon pain, & je ne servirai jamais contre ma Patrie. A la Paix je fixerai mon Domicile le plus avantageusement que je pourrai pour ma Famille, ayant Dieu merci, de quoi vivre à mon aise. Au reste, Monsieur, desabusez vous de votre grand secours d'Allemagne. Il nous faut la Paix, nos Finances sont aux abois. (‡) Nos Alliez ne cherchent qu'à nous amuser pour se garantir du mal que nous souffrons. J'ai encore bien des choses à vous dire au sujet de la Paix, mais je n'ose vous importuner plus long-tems. Adieu, &c.

ce que bien qu'il fût mal-intentionné pour la République, il n'étoit point en Guerre ouverte avec elle. Il convint aussi qu'il avoit soupé avec le même M. d'Odyck chez les Ambassadeurs de Suède, & qu'il avoit raisonné sur leur Médiation ; mais il nia qu'il eût entretenu commerce avec le Chancelier de Suède, à l'exception d'un seul article relatif au Commerce sur lequel ils s'étoient entretenus ensemble pendant son Ambassade. Enfin il confessoit que le Chevalier Williamson lui avoit proposé de passer en Angleterre, où on lui auroit peut-être donné de l'Employ ; mais, ajouta-t-il, quoi que je puisse, sans crime, profiter de cette offre, je ne l'ai point acceptée, parce que j'ai toujours eu de la répugnance à m'établir en ce Pays-là.

CXIX. L'Article qui paroissoit le plus capital rouloit sur les idées & les Projets de Paix. On lui demanda, s'il n'avoit pas eu communication sur cette matière avec les Ambassadeurs de France & d'Angleterre. (a) Il répondit que comme c'est un usage d'observer une espèce de Neutralité dans les Lieux de Congrès, il avoit indifféremment rendu visite à tous les Ministres, & il en avoit reçu des civilités réciproques ; mais qu'il n'étoit jamais entré en *Commerce familier* avec les Ambassadeurs de France, & qu'il n'avoit eu aucun entretien avec eux sur la Paix. Qu'à l'égard des Anglois, le Chevalier Williamson lui avoit offert de passer avec lui en Angleterre, mais qu'il n'avoit point parlé d'employ. On lui demanda, s'il n'avoit pas dit à M. van Boxel l'année 1672. *Que penseriez vous, Monsieur, si la Hollande devenoit un Fief de la France, & que cette Couronne nous laissât à tous égards dans l'état où nous sommes, en lui payant cinq ou six tonnes d'or par an ? De cette manière nous nous releverions, ou nous serions Vasseaux de la France, qui seroit obligée de nous défendre contre tous nos Ennemis, comme de notre côté nous l'assistions dans ses Guerres.* (b) L'Accusé répondit, qu'il ne se souvenoit pas d'avoir tenu de son chef de pareils discours ; mais qu'il pouvoit avoir rapporté ce que M. d'Odyck lui avoit dit au retour des Députés qu'on avoit envoyés à l'Armée, & qui étoit le Projet dont on lui faisoit présentement un crime. Il ajouta qu'il n'avoit jamais été d'avis qu'on fît la Paix à de telles Conditions, & qu'il avoit encore moins pensé à inspirer ce sentiment à aucun Membre du Gouvernement. Il donnoit pour preuve de ce qu'il avançoit, qu'étant prié par les Etats de Hollande de dire son sentiment sur la Paix, il n'avoit pas indiqué ce Projet, qu'il n'auroit pas manqué d'insinuer, s'il avoit eu dessein de le faire réussir. Enfin il fut interrogé sur le Projet de Paix, qu'on l'accusoit d'avoir donné aux Médiateurs Suédois, & qui consistoit à échanger les Provinces conquises par le Roi de France avec Bois-le-Duc & Breda. On lui demanda s'il n'avoit pas parlé auparavant de cet échange à M. d'Odyck, & si ce Seigneur ne lui avoit pas répondu que les Etats n'y consentiroient jamais. Il répondit qu'il ne se souvenoit pas d'avoir parlé à M. d'Odyck sur cet échange, & que s'il en avoit parlé, c'étoit sous la condition qu'on ne pourroit faire la Paix d'une autre manière. Mais qu'il n'avoit jamais fait cette Proposition aux Médiateurs, qu'au contraire, soupant avec Mrs. d'Odyck, de Haaren & Ysbrandt chez les Ambassadeurs de Suède, il avoit dit que ces Messieurs faisoient trois Propositions injurieuses à la République & tout à fait injustes. *Injurieuses*, parce qu'ils vouloient rendre le Stad-houdérat héréditaire dans la Maison d'Orange, ce qui ôtoit aux Etats la liberté de l'Élection, & rendoit le Prince redevable de l'élévation permanente de sa Maison à la France & à la Suède. *Injustes*, parce qu'en donnant Bois-le-Duc & Breda avec Mastricht & Grave que les François occupoient déjà, on les déchargeoit de la dépense accablante qu'ils étoient obligés de faire pour l'entretien de grosses Garnisons dans les Places conquises, & on les mettoit en état d'entrer en Hollande, & de soumettre cette Province toutes les fois qu'ils le trouveroient à propos.

Au fonds, quand toutes ces Accusations auroient été bien prouvées, on ne pouvoit en tirer une conséquence criminelle, puisque ce n'étoient là que des raisonnemens que le malheur des tems & la nécessité de la République pouvoient dicter à beaucoup d'autres. Cependant c'étoit là ce qu'on objectoit de plus fort contre M. de Groot. Mais cette Affaire a fait un trop grand bruit pour n'en donner qu'une légère idée, & elle est assez intéressante pour nous engager à l'approfondir.

CXX. La Cause fut plaidée avec beaucoup d'apparat en présence d'une foule infinie de Peuple qui accouroit de toutes les Villes de Hollande, comme si cette Af-

Ddd dd 2

CXX.
Manière
dont on
faisoit plaida.

(a) Article LI. & réponse, 27. d'Avril.

(b) Article XIII.

1676. faire avoit été décisive pour l'un des deux Partis. Les Républicains étoient nombreux dans les Villes ; & quoique dépouillez de leur Autorité , ils ne laissoient pas de faire entendre leurs plaintes , & de crier contre les desseins ambitieux du Prince , qui de son côté , ne perdoit aucune occasion de les mortifier. C'est l'usage en Hollande , que dans les grandes Causes , où il y a deux Avocats , l'ouverture du Plaidoyer se fasse par le plus jeune , & que l'ancien parle le dernier pour le soutenir. La Cour de Justice avoit donné un Mandement par lequel elle nommoit les deux Avocats qui devoient défendre l'Accusé , afin que plaidant par un ordre exprès de la Cour on ne pût leur en faire de crime dans la suite. M. de Hertogh , qui étoit le jeune Avocat , jeta par son Plaidoyer les fondemens de cette belle réputation , qu'il a toujours soutenuë jusqu'à sa mort. Aidé du célèbre M. Middelgheft , son Ancien , & le plus grand Orateur de son tems , il parla fortement , & avec cette éloquence juste & naturelle qui le faisoit écouter avec plaisir , lors même qu'il parloit une Langue étrangère. M. Middelgheft mit parfaitement en œuvre les Mémoires qu'on lui avoit fournis , & les instructions que M. de Groot lui avoit données. L'un & l'autre se firent un devoir de ne rien oublier de ce qui pouvoit servir à l'honneur de l'Accusé & au deshonneur du Fiscal , qu'ils taxèrent d'avoir tronqué les Lettres qu'il produisoit , & passé les bornes de sa Commission.

Le Plaidoyer.

Les deux Avocats étalèrent d'abord les Qualitez & les services que M. de Groot avoit rendus à la République , & firent valoir cette Maxime du Droit : *Qu'en matière criminelle il faut avoir égard à la personne de l'Accusé , examiner principalement ce qu'il a fait , ou ce qu'il a pu faire , & ne point infliger légèrement une peine pour des Paroles qui échappent.* (a) L'Accusé , disoit M. Middelgheft , est ce même M. de Groot , qui a soutenu les plus grands Emplois de la République. Amsterdam le choisit pour son Pensionnaire (b) après qu'il eut manié avec habileté les Affaires de la Maison Royale de Boheme qu'on lui avoit confiées. A son retour de l'Ambassade de Suède , Rotterdam lui fit le même honneur que lui avoit fait Amsterdam. (c) Obligé de suspendre les fonctions de sa Charge , pour aller exercer en France celle d'Ambassadeur des Etats dans une conjoncture très-délicate , sa mauvaise mine (d) & le zèle ardent qu'il témoignoit pour sa Patrie , dont Louis avoit juré la perte , ne l'empêchèrent point de s'attirer l'estime de la Cour & celle du Roi. On n'oublioit pas les Avis qu'il avoit donnez dès qu'il étoit en Suède , ni ceux qu'il donna pendant qu'il étoit en France. Il écrivoit de Paris , „ qu'on devoit se préparer à la Guerre , qu'on ne pouvoit mieux „ s'en garantir qu'en faisant de bonnes Alliances ; qu'il falloit lever des Troupes , „ renforcer les Garnisons , choisir de bons Officiers , afin de ne dépendre de per- „ sonne , s'il étoit possible , & sur tout entretenir une liaison étroite avec ceux qui „ gouvernoient. „ (e) C'est ce même M. de Groot , ajoutoit M. Middelgheft , qui dressa avec M. le Conseiller Pensionnaire de Wit le Traité de Paix avec l'Evêque de Munster , lorsque le Rhingrave étoit déjà en marche avec les Troupes de l'Etat. C'est lui qui , par le commerce qu'il avoit avec M. de Thou , a terminé le différend qu'il y avoit avec la France par la prise de deux Vaisseaux dont Ruiter s'étoit emparé dans la Méditerranée. Enfin il venoit à l'endroit délicat , à la Députation au Roi de France , lorsque la République étoit aux abois. „ Dans ce „ tems malheureux , disoit-il , auquel tout sembloit conspirer notre perte ; & où „ l'Etat semblable à un Vaisseau agité des Vents & de la Tempête étoit sur le point „ de faire naufrage , M. de Groot vint le soutenir. Son ordre portoit de traiter „ OMNI MODO , en toute manière , & lorsqu'il communiqua sa Commission à „ Nieuwersburg au Prince d'Orange en présence de M. Gaspard Fagel , (f) ce Mi- „ nistre lui ayant dit qu'il ne voudroit pas se charger d'une Commission si dange- „ reuse , M. de Groot répondit que la République n'étoit pas tout à fait malheu- „ reuse , puisqu'elle avoit encore dans son sein des Gens assez zélés pour hazarder „ leur vie & leur fortune pour son salut. Il menagea cette Commission avec une „ habileté qui lui fit honneur. Il feignit d'abord d'accorder aux François la meil- „ leur partie de ce qu'ils demandoient , il les amusa , il tint leur Armée victorieu- „ se dans l'inaction , & comme un autre Fabius il rétablit les Affaires ruinées de „ la

(a) *In rebus criminalibus spectanda Accusati persona, quid fecerit, vel facere potuerit; nam lubricum lingua in poenam facile trahendum non est.*

(b) En 1660.

(c) En 1668.

(d) On disoit dans le Plaidoyer que la Nature avoit été une marâtre à M. de Groot pour son Corps , & une Mère pour son Esprit.

(e) Lettre MS. du Mois de Septembre , 1670.

(f) Alors Greffier des Etats Généraux.

la République en temporisant. Mais lorsqu'il vit qu'on le prenoit au mot, il s'en retourna à la Haye avec son Exempt des Gardes, & (a) dissuada la Paix. Cependant c'est ce Fabius, c'est ce Regulus, c'est ce Publicola, ce Philopater, ce Citoyen si tendre, & si zélé pour sa Patrie, qu'on accuse aujourd'hui du Crime de Lèze-Majesté. Mais nous espérons de l'équité des Juges, que comme Caton n'acquiesça jamais tant de gloire pendant son Consulat, & pendant qu'il exerça la Censure, que par des Accusations, dont la fausseté tourna à la honte de ses Accusateurs; celles qu'on intente aujourd'hui contre M. de Groot, ne serviront qu'à faire éclater davantage son mérite, & que le Fiscal qui agit sans être fondé sur la Loi, ou plutôt qui agit contre les Loix, fera couvert de confusion. (b)

CXXI. En effet, on prouvoit contre le Fiscal, qu'il ne pouvoit poursuivre personne que par un ordre de la Cour, & sur le Crime qu'elle avoit indiqué. On lui reprochoit d'avoir passé sa Commission, qui portoit seulement d'examiner les Lettres de M. de Groot qu'on avoit saisies, & d'avoir soin des Droits de la Souveraineté d'une manière convenable à la Justice. Cet ordre, disoit-on, le bornoit à la recherche de ce que l'Accusé avoit fait depuis sa retraite à Cologne, à l'examen des Lettres qu'il avoit écrites de là, & des Négociations particulières qu'il pouvoit avoir faites pour la Paix. Tout ce que le Fiscal faisoit au de-là, ajoutoit-on, devoit être regardé comme nul, parce que c'étoit *exercer la Justice, & soutenir les Droits du Souverain par de-là sa volonté.* (c) Mais sur tout on s'étendoit sur les Accusations intentées à l'occasion de l'Ambassade de M. de Groot en France, & de ses Députations auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, & l'on démontroit avec d'autant plus de facilité l'injustice de ces Accusations, que les Etats Généraux & ceux de Hollande avoient approuvé sa Conduite, & l'avoient remercié de ses bons services.

CXXI.
Objections
contre le
Fiscal.

CXXII. Le Prince d'Orange ayant appris que les Juges, après avoir repris le Procès, penchoient du côté de l'absolution, fit une démarche qui fut généralement blâmée, & avec raison. Il se rendit à la Cour dans l'espérance de faire changer de sentiment à une partie des Conseillers. Il se mit dans la Chaise du Président, comme il en avoit le droit; fit rapporter le Procès & opiner en sa présence; mais voyant que les opinions alloient à la décharge de l'Accusé, il sortit irrité contre la Cour, comme si l'on y avoit fait un *complot* pour l'offenser. Le Président (d) crut que n'ayant pas recueilli les voix, ce n'étoit pas à lui, mais à Son Altesse à former la Sentence, & on eut de la peine à le persuader de reprendre son Siège pour la prononcer. Elle portoit, que la Cour, après une mûre délibération des Conseillers, ayant vu & examiné tout ce qui faisoit à la matière, faisant droit au nom & de la part de la Cour suprême & Comté de Hollande, Zélande & Friese, *déboute le Demandeur de sa demande & conclusion prise contre le Défendeur avec compensation des frais,* POUR RAISONS A CE MOUVANTES LADITE COUR. (e) Comme le Prince d'Orange avoit assisté au Jugement, son nom fut couché dans le Registre de la Cour au bas de la Sentence, à la tête de ceux des autres Juges. Peu de tems après le Fiscal demanda permission aux Etats de Hollande d'appeler de cette Sentence, & Leurs Nobles & Grandes Puissances lui ayant accordé sa Demande, il en appella au Grand Conseil. Mais M. de Groot se retira dans une Maison de Campagne, où accablé d'infirmités depuis son Voyage de Suède, il n'eut aucune tranquillité, jusqu'à ce que la mort le coucha dans le Tombeau.

CXXII.
Conduite
du Prince:

CXXIII. On ne peut mieux achever la justification de ce digne & infortuné Magistrat, qu'en rapportant quelques endroits de ces mêmes Lettres qu'on avoit saisies, & sur lesquelles on lui faisoit son Procès, parce qu'elles découvrent non-seulement son innocence, mais encore son caractère & ses véritables sentimens, puisqu'il écrivoit avec la dernière confiance à son Ami.

CXXIII.
Caractère
de M. de
Groot, tiré
de ses
Lettres.

Son Amour pour la Patrie n'étoit pas équivoque. *Je ne serai jamais que bon Hollandois,* disoit-il, *Mon Bien, ma Vie sont toujours pour le service de ma Patrie.* Ma plus grande passion est d'y retourner. Si le Prince d'Orange m'accordoit un Acte de sûreté, je ne serois pas long-tems ici, & même si Mrs. les Bourguemaîtres d'Amsterdam vouloient m'en donner un pour leur Ville, je m'y rendrois. (f) En effet, comme nous l'avons déjà insinué, il fit solliciter

Ddd dd 3 ter

(a) Le 13. de Juillet, 1672.

(b) Plaidoyer MS. de M. de Middelgheft.

(c) *Vicem Principis prater ejus voluntatem assumere & exercere.*

(d) M. Adrien Paw, Seigneur de Bennebroek.

(e) Sentence de la Cour sur l'Affaire de M. de Groot, prononcée le 7. de Décembre, 1676.

(f) Lettres MSS. de M. de Groot d'Anvers, mois de Janvier, & 11. de May, 1673. De Cologne, le 31. d'Octobre, 1673.

1676. ter le Prince à lui accorder cet Acte. M. d'Odyck, le Rhingrave, & le Marquis de Montpouillan en parlèrent souvent à Son Altesse, dont ils ne purent rien obtenir. Il employa même les présents; (a) & voyant que tous ses efforts étoient inutiles, il hazarda son retour *malgré l'antipathie qu'il avoit pour les Massacres, & particulièrement pour celui qui pouvoit le regarder.* (b) „ Je voudrois bien, disoit-il, pouvoir retourner en Hollande en sûreté, pour y vivre en repos proche de mes Amis. Je ne refuserai jamais de servir ma Patrie de tout mon pouvoir; mais je suis si rebuté de tout Employ, que je préférerai une vie privée à toutes sortes de Dignitez quelqu'elles soient. „ (c)

Ses principes sur le Gouvernement étoient équitables & justes. „ C'est à Messieurs les Etats, disoit-il, qu'il appartient de régler la forme du Gouvernement, & c'est à leurs Sujets à s'y soumettre. *J'ai été Sujet fidèle & zélé de ma Patrie telle que je l'ai trouvée quand je suis entré dans son service. Je ferai la même chose si j'y retourne un jour.* Je suis ennemi des Révolutions, & je ne ferai jamais Auteur d'aucun changement, quand cela dépendroit de moi. Le Gouvernement peut être aussi bon sous la direction de Son Altesse, qu'il l'a jamais été; mais il faut y apporter du Conseil & de la modération. Autrement il est à craindre que le Commerce ne s'évanouisse, que le Peuple ne manque de subsistance, que les Finances ne s'épuisent, & qu'en suite ces belles Provinces ne tombent dans une grande ruine. (d) „

„ Je n'ai jamais contribué à la forme du Gouvernement quel qu'il ait été. J'ai suivi aveuglément les ordres que j'ai trouvez établis, comme doit faire un fidèle Sujet & un bon Citoyen. J'ai employé une partie de mon bien pour le service de l'Etat, sans avoir jamais fait donner le moindre Employ à aucun de mes Parents. Je ne me fais pas plus de scrupule de vivre sous le Gouvernement présent, que j'en ai fait de vivre sous l'autre, & *de me mettre au service de Son Altesse Monsieur le Prince d'Orange*, que sous celui de l'Etat. Ma vûë n'a jamais été que celle d'un homme d'honneur, qui va le grand chemin, & n'a pour but que de faire ce qu'il croit en conscience être son devoir. J'aurois, je le confesse, s'il avoit dépendu de moi, maintenu le Gouvernement précédent, en vertu du Serment que j'en avois fait; mais je ferois la même chose pour le Gouvernement présent, si ceux qui sont aujourd'hui les Maîtres & les Souverains m'y avoient engagé par un pareil Serment. Qu'on me dise donc en quoi je suis plus coupable que ceux qui sont aujourd'hui les empressez auprès de Son Altesse, *après avoir formé contre elle l'Edit perpétuel avec beaucoup d'animosité, & l'avoir rompu avec beaucoup plus de lâcheté? Pour moi, je n'ai mérité ni honneur, ni blâme, parce que j'étois hors du service de l'Etat, lorsque cet Edit a été fait, & hors de l'Assemblée quand il a été révoqué.* (e)

CXXIV.
Reproches
contre les
Princes
d'Orange.
Ancienneté
de la Fa-
mille de
M. de
Groot.

CXXIV. On fera d'autant plus surpris de voir M. de Groot reprocher les services de sa Famille, & quelqu'ingratitude à la Maison d'Orange, que le célèbre Hugue Grotius, son Père, étoit un Chef des Remonstrans, & Ami de Barneveldt, & que le Fils comme Républicain avoit été dans les intérêts de M. le Conseiller Pensionnaire de Wit, *quoi qu'il n'approuvât pas toujours ses Démarches, & qu'il lui en dit souvent sa pensée.* Mais il est juste de l'écouter, afin de pouvoir juger si ses plaintes sont bien ou mal fondées. „ Pourquoi, dit-il, me traite-t-on de cette manière? Est-ce à cause que l'Oncle & le Frère de feu mon Père ont été dans le service de Guillaume premier? Est-ce à cause que le Père & l'Oncle de ma Mère ont été si attachez à ce Prince, qu'ils ont été contraints de quitter la Zélande & de s'exiler en Angleterre? Est-ce à cause que feu mon Père a rempli ses Poëmes des éloges des Princes d'Orange? Est-ce à cause que moi-même, je n'ai jamais témoigné aucune rancune contre la Maison d'Orange, de ce que pendant son Gouvernement nous n'avons pû obtenir aucun Employ pour trois Frères, issus d'une Famille qui a été près de cinq cens ans dans le Gouvernement, & alliée aux meilleures Maisons de la Province, quoi qu'il y en eût entre nous qui n'étoient pas tout à fait indignes de servir leur Patrie? (f)

„ A l'égard des intérêts de Son Altesse d'aprèsent, j'ai toujours porté les Affaires à la modération, & j'ai travaillé à l'accommodement des deux Princesses sur „ le

(a) Deux Chenets d'argent.

(b) Lettre MS. d'Anvers, le 19. de Janvier, 1673.

(c) *Ibidem.* (d) *Ibidem.*

(e) Lettre MS. d'Anvers. Du 20. de Février, 1673.

(f) *Ibidem ubi supra.*

„ le Gouvernement de la Principauté d'Orange , où assurément les Affaires eussent
 „ eu un meilleur succès , si l'on eût suivi mon Conseil, d'autant plus utile , qu'il
 „ étoit fondé sur la connoissance assurée que j'avois des intentions du Roi de Fran-
 „ ce, par les entretiens que j'avois tous les jours avec M. de Thou. Madame la
 „ Princesse Douairière n'ignore point , puisqu'elle a voulu que je m'y employasse,
 „ que j'ai fait comprendre à Messieurs de Rotterdam, lorsqu'on disputoit à Son Al-
 „ tessé le droit d'entrer dans le Conseil d'Etat, qu'il y alloit de l'honneur & de
 „ l'intérêt de la Hollande , qu'on lui donnât voix au Conseil , & j'ai écrit de Pa-
 „ ris à feu M. le R. P. une Lettre pleine de raisonnemens , dont il s'est servi pour
 „ gagner Rotterdam , en montrant ma Lettre, dans laquelle je lui représentois que
 „ le Prince d'Orange n'étoit ni de naissance, ni de rang à vivre en simple Particu-
 „ lier dans cet Etat. Est-ce là une raison pour m'ôter un rang , où le Lieu de
 „ ma naissance, le mérite de mes Ayeux & mes propres services m'avoient élevé,
 „ en vertu des Privilèges & des Loix de l'Etat ? Est-ce pour avoir été en toutes
 „ occasions l'ami des Serviteurs de la Maison d'Orange ? Mrs. de Styrum, de
 „ Dhona, de Langerack, le Rhingrave, & le pauvre Buat n'auroient pas obtenu le
 „ rang qu'ils ont eu , si dans le tems qu'on donnoit les Charges, je n'avois em-
 „ ployé tous mes Amis , afin qu'on ne leur fit point de tort , ne trouvant point
 „ que le zèle qu'ils avoient pour la Maison d'Orange , à laquelle ils étoient obli-
 „ gez, dût préjudicier à l'avancement qui étoit dû à leur mérite & à leurs servi-
 „ ces. (a) Je n'ai jamais brigué de Charges pour mes Parens ; mais j'ai toujours
 „ sollicité pour les Gens de mérite , & en cela je n'ai point distingué ceux d'un
 „ Parti de ceux de l'autre , ayant toujours eu ce sentiment, que dans la manière de
 „ gouverner aussi bien que dans la Religion, on pouvoit, salva probitate, être d'u-
 „ ne opinion différente. Pour moi je n'ai point approuvé toutes les Maximes du
 „ Gouvernement précédent, & je l'ai souvent dit ingénument à feu M. le Conseil-
 „ ler Pensionnaire. Je n'ai pas laissé pour cela de faire mon devoir , & de ser-
 „ vir avec zèle l'Etat, lorsqu'il m'a employé. „ Enfin il témoignoit son chagrin de
 „ ce que le Prince avoit manqué Charleroy, & sa joye de ce qu'il suivoit de bons Con-
 „ seils, de ce qu'il avoit rasé les cœurs épouvantés, rétabli l'ordre dans les Affaires,
 „ & donné lieu d'espérer qu'avec le tems, il employeroit la même Autorité & la même
 „ Conduite , afin de rétablir la Concorde & la Confiance parmi le Peuple. (b)

Ces Maximes sont si sages , & cette modération si rare dans un tems où il y
 avoit une nécessité d'embrasser un Parti, & auquel l'animosité étoit si grande, qu'il
 n'étoit presque pas permis de garder les ménagemens que dictent l'équité & la raison,
 qu'on ne peut trop louer M. de Groot d'être demeuré neutre dans le sein d'une Guerre
 civile aussi animée. Ces sentimens ne peuvent être suspects , puisqu'on ne les tire
 point d'un Ecrit public, d'une Apologie concertée, ou d'un Playdoyer composé avec
 art ; mais des Lettres d'un Homme qui versoit secrètement ses chagrins dans le sein
 de son Ami , Lettres qui n'auroient point été connues, si la laïsie des papiers de cet
 Ami (c) n'avoit fait naître l'occasion de les produire en Justice. (d)

CXXXV. Il est vrai qu'il souhaitoit la Paix avec une forte passion ; mais c'est le
 caractère de tous les malheureux de vouloir la Paix ou la Guerre selon que l'une ou
 l'autre s'accommode avec leurs intérêts. Les uns tâchent d'armer les Puissances
 étrangères pour se venger d'un Prince qui les opprime , & ils font mal. Les autres,
 au contraire, se donnent de grands mouvemens, afin d'avancer une Paix qui finisse
 leurs maux, & leur procure un heureux rétablissement. M. de Groot étoit dans ce
 dernier cas. *Je suis pour la Paix*, disoit-il, *parce que je crois avec Senèque, qu'elle*
convient aux Vainqueurs, & qu'elle est nécessaire aux Vaincus. (e) Il eut de fréquen-
 tes Conférences avec les Suédois qui étoient Médiateurs à Cologne, & il trouvoit
 mauvais qu'on ne répondît pas plus promptement aux Propositions des deux Rois,
 parce que si elles étoient excessives, c'étoit aux Etats à en montrer l'excès & aux
 Médiateurs à en juger. A l'égard des deux Prêtres , c'est ainsi qu'il appelloit
 l'Archévêque de Cologne & l'Evêque de Munster, il vouloit qu'on les méprisât
 comme des Gens qui ne pouvoient faire de mal, & qui devoient donner satisfaction
 à l'Etat, bien loin de la lui demander. Il convenoit que si on pouvoit détacher
 l'Angleterre de la France, on pourroit attendre plus tranquillement une circonstan-
 ce favorable ; mais il ne concevoit pas que la chose fût possible, & la liaison
 des

CXXXV.
 Ses Désirs
 & ses dé-
 marches
 pour la
 Paix.

(a) *Ibidem ubi supra.*

(b) Lettre MS. du 15. d'Août, 1673.

(c) M. de Wicquefort.

(d) Elles sont encore secrètes & Manuscrites.

(e) *Pacem reduci velle Victori convenit, Victo neces-
 sa est.*

— des deux Rois lui paroïssoit trop forte pour pouvoir la rompre. Il se moc-
 1676. quoit sur tout des Intrigues qu'on faisoit à Londres pour exciter la jalousie du Par-
 lement contre le Roi de la Grande Bretagne, & obliger ce Monarque à faire la
 Paix avec la République; cependant il vit la fausseté de ces conjectures. Il
 croyoit non-seulement qu'il falloit faire la Paix, mais qu'on devoit l'acheter, par-
 ce qu'il étoit fortement persuadé, qu'on ne pouvoit sauver le reste de la Républi-
 que que par le sacrifice d'une partie, & qu'il étoit impossible de réussir, si on ne
 satisfaisoit la France. Il étoit d'avis qu'on abandonnât Mastricht, Breda, Ber-
 gues-op-Zoom, Bois-le-Duc, & Crevecoeur. „ La République, disoit-il, ne
 „ laissera pas de subsister sans ces Places. Réduite à l'unique soin de ses propres
 „ Frontières, elle pourra les rendre d'autant plus fortes qu'elles seront moins
 „ étenduës; & comme on n'avoit pas laissé d'être *à son aise*, & de soutenir tous
 „ les efforts de la Maison d'Autriche, lorsqu'on n'avoit aucune de ces Places, on
 „ pouvoit les abandonner dans la triste extrémité où l'on se trouvoit. „ Ces rai-
 sonnemens ne pouvoient être dictés que par la peur que les Etats ne fussent dans
 une impuissance totale de continuer la Guerre, si elle duroit long-tems, & que la
 France ne les forçât de subir son joug. L'Evènement lui fit voir son erreur. Il
 prévenoit l'objection qu'on pouvoit lui faire, tirée des grandes Alliances que la
 République avoit contractées avec d'autres Puissances capables de la soutenir.
 „ Quand je considère, disoit-il, combien de fois, non pas nous seulement, mais
 „ le reste du monde a été trompé par l'assistance des Troupes auxiliaires, je ne sçai
 „ pas pourquoi nous nous attachons à un secours qui de tout tems a été rüineux à
 „ son propre Parti. Les secours tantôt d'Antiochus, tantôt des Perses, & tan-
 „ tôt des Romains ont rüiné la Grèce, & celui des Gots a commencé la chute de
 „ l'Empire Romain. Combien de fois l'Italie a-t-elle été rüinée & bouleversée
 „ par la même voye? L'Allemagne n'a pas oublié ce qu'elle a souffert dans la der-
 „ nière Guerre sous le même maïque. Venons à nous mêmes. Que n'auroient point
 „ fait les François après avoir triomphé à Avein du Prince Thomas, (a) si la pru-
 „ dence du feu Prince Frédéric Henri n'avoit fait avorter les desseins qu'ils avoient,
 „ ou qu'ils pouvoient avoir? Le secours qu'ils nous ont donné contre les Mun-
 „ stériens pendant la Guerre d'Angleterre ne nous a pas seulement fait plus de mal
 „ que nos Ennemis; mais ce fut en ce tems-là qu'ils examinèrent nos Frontières
 „ pour en trouver le défaut, & qu'ils projetèrent la Guerre qu'ils nous font en-
 „ core aujourd'hui. Nous sçavons par quelle dextérité les Ministres de Brandebourg
 „ nous excroquèrent alors notre argent, nous n'avons pas oublié comment on
 „ nous a traités l'année dernière, & nous pouvons juger de là comment nous
 „ le ferons touïjours, si nous continuons dans les mêmes Conseils. (b)

Tous ces Faits étoient véritables, & M. de Groot auroit encore pû y ajouter les
 gros Subsidés qu'il falloit payer à tant d'Alliez, ce qui ne pouvoit se faire sans épui-
 ser les Finances de l'Etat. Cependant si Louis XIV. n'avoit eu peur de ces nom-
 breux & puissans Alliez, si les Diversions qu'ils faisoient à ses Armées ne l'eussent
 empêché de fondre avec toutes ses Forces sur la République, ce Monarque auroit
 achevé de la rüiner; & la dernière Guerre a fait voir la nécessité d'une Ligue pour
 réprimer l'ambition de la France, & pour la renfermer dans ses Limites.

CXXVI.
 Termes
 offensans
 qu'on
 trouve
 dans ses
 Lettres.

CXXVI. Mais revenons à M. de Groot, & disons, pour ne rien dissimuler,
 qu'on trouve quelquefois dans ses Lettres des termes qui ont pû offenser ses Enne-
 mis. Tels étoient par exemple ceux-ci: *Que je plains notre Patrie, & les bon-
 nêtes Gens qui y sont encore; d'être exposez à la dernière servitude, sans pouvoir
 assouvir la haine de leurs Ennemis, ni la rage & la perfidie de leurs Concitoyens!*
 (c) Il disoit même que cette Patrie étoit devenuë *une Caverne de Brigands*; mais
 sur tout il lamentoit beaucoup la rüine du Pays par des Impôts, qui auroient suffi
 pour acheter la Paix, & qui suffisoient à peine pour une Campagne inutile. Il ne
 pouvoit tolérer l'injustice qu'on faisoit à ceux de qui on les exigeoit pour de Terres
 que l'Etat avoit fait *inonder* pour son service, & qu'ils ne possédoient plus, ou du
 moins qui leur étoient inutiles. Cela lui paroïssoit criant, & l'est en effet, cependant
 cet Impôt a subsisté long-tems.

En publiant une partie de ces Lettres *Manuscrites*, nous avons eu non-seulement
 en

(a) Le 20. de May, 1635.

(b) Lettres MSS. de M. de Groot, écrites de Colo-
 gne à M. de Witquefort, des 14. & 15. d'Août, 17.

& 29. de Septembre, 10. d'Octobre, & 17. de No-
 vembre, 1673.

(c) Lettre MS. d'Anvers, le 11. de May, 1673.

en vûe de peindre M. de Groot d'après lui-même, & , pour ainsi dire , de sa propre main ; mais encore de faire part au Public de certaines anecdotes , propres à l'instruire de la situation où étoit le Parti Républicain , du véritable état des Provinces-Unies pendant la Guerre de 1672. & du pressant besoin qu'elles avoient de la Paix. Les derniers traits que nous avons marquez doivent être pardonnez à un Homme qui souffroit. , & qui avoit tout lieu de croire qu'il souffroit injustement. Le Sage n'est pas toujours dans la même assière. Il écoute quelquefois sa douleur aussi bien que son besoin ; & sans sentir aucune émotion qui trouble le cœur , il échape à l'esprit des traits vifs, que la raison indignée de la corruption des Hommes paroît dicter, & qui n'offensent personne en particulier, parce qu'ils sont exprimez en termes généraux.

CXXVII. Les Disputes Théologiques firent encore plus de bruit que l'Affaire de M. de Groot. On sçait qu'au commencement du Siècle passé Gomarus & Arminius, rous deux Professeurs en Théologie de l'Université de Leyde, donnèrent lieu à un Schisme parmi les Protestans de Hollande, par les Disputes particulières qu'ils eurent sur la Prédestination, l'un soutenant avec le plus grand nombre des Théologiens Réformez des Provinces-Unies, qu'elle étoit absoluë, l'autre qu'elle étoit conditionnelle. On donna à ceux qui suivoient la Doctrine d'Arminius le nom de *Remontrans*, à cause d'une Remontrance qu'ils adressèrent aux Etats de Hollande, (a) & aux Sectateurs de Gomarus celui de *Contre-Remontrans*. Les Etats Généraux favorisèrent les derniers, qui trouvant le moyen d'être les plus forts dans le Synode Général de Dort ; y firent condamner la Doctrine de leurs Adversaires. Cette Condamnation, loin de faire cesser le Schisme, le confirma. Les Esprits, déjà fort aigris, s'irritèrent encore davantage, & devinrent irrécconciliables. La Division passa de l'Eglise à l'Etat, & y forma deux Factions, une de Républicains, l'autre de zéléz Serviteurs de la Maison d'Orange. Les Remontrans embrassèrent le premier Parti, & les Contre-Remontrans le second. Il auroit beaucoup mieux valu renoncer de part & d'autre à des Disputes si animées, & se tolérer mutuellement avec charité, que d'en venir à une séparation scandaleuse, pour des Questions métaphysiques sur la Prédestination, Matière, où quelque parti qu'on prenne, on se trouve entouré d'Abîmes, où l'on se perd. Les Questions qui divisèrent Voetius & Cocceïus, étoient moins importantes & plus inutiles. Nous avons vû dans le premier volume de ces Annales (b) les mouvemens que causèrent les opinions singulières de ce dernier, jointes à la Philosophie de Descartes qu'il avoit adoptée, & que Voetius, son Adversaire, regardoit comme une impiété & un Athéïsme. L'Ordonnance que les Etats de Hollande furent obligez de faire pour calmer ces Troubles, ne put les appaiser. Les Théologiens qui, dans les choses Ecclésiastiques, se mettent au-dessus des Loix humaines, continuèrent à disputer avec la même violence. Desmarets & Wittichius se déclarèrent une Guerre ouverte au sujet de la Philosophie de Descartes, que le premier vouloit bannir de la Religion. Ils publièrent l'un contre l'autre une infinité d'Ecrits, où le fiel & les injures n'étoient point épargnez. Cette Guerre particulière devint une Guerre générale entre les *Voetiens* & les *Cocceïens*, par une Plainte qu'un Ministre de Haerlem porta au Synode d'Edam, en Nordt-Hollande ; *contre des Nouveautez dangereuses & pernicieuses qui se glissoient dans les Eglises Réformées*. Ce fut en 1672. au mois d'Août, un peu après le massacre de Mrs. de Wit que cette Plainte fut portée, Epoque qui doit être remarquée, parce que les Synodes s'étant alors divisez en deux Cabales, on regarda comme des Ennemis de la Maison d'Orange ceux qui se déclarèrent pour la méthode de Cocceïus. On leur associa les Cartésiens, & les Ministres Voetiens déclamèrent en Chaire avec autant de véhémence contre les opinions du Philosophe, que contre celles du Théologien. La nouvelle Philosophie donnant de l'éclat au Cocceïanisme, il se répandit tellement qu'il trouva assez de Défenseurs dans les Synodes de Zuydt- & de Noordt-Hollande, pour y faire déclarer, qu'il falloit se supporter réciproquement, & que les Nouveautez dont on se plaignoit, n'avoient rien de dangereux.

Les Synodes n'ayant rien décidé, on eut recours aux Puissances séculières, & sur tout à Mrs. les Curateurs de l'Université de Leyde & aux Magistrats de cette

E e e e

Vil.

(a) Le 14. de Janvier, 1610.

(b) Page 455. & suivantes.

1676. Ville, qui firent en 1672. un Règlement, portant défense d'enseigner ou de soutenir aucune Thèse, capable de donner la moindre atteinte à l'Autorité de l'Ecriture Sainte. Enfin l'an 1676. ils condamnèrent vingt Propositions Théologiques & Philosophiques attribuées aux Coccéïens & aux Cartésiens, défendant de les enseigner en Public ou en particulier, sous peine d'être chassé de l'Université, & de perdre la Charge qu'on y exerçoit. Voici ces Propositions.

„ I. Que les Biens véritables & permanents n'ont pas été donnez aux Pères de
 „ l'Ancien Testament avant les derniers tems, que même le *Salut* ne leur a pas été
 „ révélé. II. Qu'ils n'ont pû avoir leur conscience en repos. III. Que le St. Es-
 „ prit n'a pas produit en eux des opérations, qui convinssent à Dieu comme à leur
 „ Père, & à eux comme à des Enfants de Dieu. IV. Qu'ils ont été sujèts toute
 „ leur vie au règne du Diable & à la crainte de la mort. V. Que la Loi des dix Com-
 „ mandemens dans l'Ancien Testament n'a été qu'une Alliance de Grace; & que
 „ l'inscription de la Loi dans les cœurs des Fidèles ne doit pas être réputée entré
 „ les Biens de ce Testament. VI. Que l'évidence est *dans les choses de la Foi*, la
 „ règle de nos jugemens & de la connoissance de la Vérité. VII. Que la Ste. Ecriture
 „ parle selon les préjugés erronez du commun Peuple. VIII. Que la Toute-présence
 „ de Dieu est la Volonté de Dieu la plus forte, par laquelle il entretient & gouver-
 „ ne toutes choses, & qu'elle doit être expliquée par l'opération par laquel-
 „ le il produit quelque chose hors de soi-même. IX. Que les Anges sont présents
 „ en plusieurs lieux, & y peuvent opérer en même tems. X. Que toute Philosophie
 „ est sans Religion, & que le souverain Bien de l'homme consiste à être content
 „ de son état & de sa condition. XI. Que le Monde a été produit de certains
 „ commencemens comme des Semences. XII. Qu'il est infini quant à son étenduë,
 „ de sorte qu'il est impossible qu'il puisse y avoir plus de Mondes. XIII. Que
 „ l'Ame de l'Homme n'est qu'une idée, & qu'étant ôtée, l'Homme peut néanmoins
 „ vivre & se mouvoir. XIV. Que la nature de l'Homme ne consiste qu'en idées.
 „ XV. Que la Volonté de l'Homme est véritablement libre & illimitée, & à l'é-
 „ gard des objets aussi infinie que celle de Dieu. XVI. Que Dieu pourroit
 „ tromper s'il vouloit. XVII. Que nous avons le pouvoir de nous garder d'errer
 „ jamais, & que l'erreur ne consiste que dans la Volonté. XVIII. Qu'il faut
 „ douter de toutes choses, même de l'existence de Dieu, & tenir pour fausses les cho-
 „ ses dont on doute. XIX. Que nous avons une image de Dieu, qui exprime
 „ son Etre tel qu'il est en soi-même. XX. Que la Philosophie est une Interprète
 „ de la Parole de Dieu. (a)

CXXVIII.
 Procès de
 Heydanus,
 & sa dé-
 fense.

CXXVIII. Heydanus, Professeur en Théologie à Leyde, qui avoit blanchi dans le Ministère & dans le Professorat, Homme doux, pacifique, tolérant, d'un grand Sçavoir, prit la plume en faveur de ses deux Amis Coccéïus & Descartes, & pour la défense de sa propre réputation, qu'il croyoit qu'on avoit attaquée dans le Décret, en y condamnant des Propositions tirées de quelques Thèses qu'il avoit enseignées. Pour cet effet il publia un Livre, sous le titre de *Considérations sur quelques Affaires arrivées nouvellement dans l'Université de Leyde*. (b) Il y soutenoit que les différentes méthodes pour l'explication de l'Ecriture Sainte, & les Propositions condamnées n'étoient pas assez importantes pour mériter une Sentence si rigoureuse. Il disoit que par un artifice criminel on réunissoit deux choses tout à fait différentes, la Philosophie de Descartes avec la Théologie de Cocceïus, comme si l'une étoit entée sur l'autre. Il se plaignoit ensuite de l'*informalité* des Procédures, & de l'injustice avec laquelle on avoit condamné ces Propositions sans entendre les Parties. Il représentoit les Voetiens comme des Gens que la passion aveugloit tellement, qu'outre les vingt erreurs que les Curateurs avoient imputez aux Coccéïens & aux Cartésiens, un de leurs Ecrivains en attribuoit soixante-&-quatorze aux Coccéïens seuls, un autre quatre-vingts-dix, M. Desmarets trois cens cinquante-trois au seul Wittichius, & Reyssenius cinq cens cinquante-neuf aux deux Partis.

La

(a) Décret des Curateurs de l'Université de Leyde contre les Nouveautez pernicieuses. Du 16. de Janvier, 1676.

(b) *Heydani Considerationes ad res quasdam nuper gestas in Academia Batava.*

La principale difficulté qu'il faisoit regardoit l'Autorité du Souverain dans les Affaires de la Religion. Il convenoit qu'il avoit le droit de se déterminer en faveur d'une Religion préférablement à l'autre, de la déclarer Dominante, d'accorder des Eglises, & de choisir des Pasteurs pour les desservir; mais il soutenoit que lorsqu'il ne s'agissoit que de quelques différends nez dans la Société qui faisoit profession de la Religion Dominante, les Assemblées Ecclésiastiques avoient seules le droit de prononcer un jugement sur les choses contestées, & qu'il ne restoit au Magistrat que celui d'appuyer les Décisions des Synodes contre ceux qui refusoient de s'y soumettre. Il en donnoit pour preuve la conduite qu'on avoit tenuë envers les Remontrants, qui vouloient être jugez par un Tribunal Politique, au lieu que les Contre-Remontrants demandoient un Jugement Ecclésiastique, qu'ils obtinrent enfin par le Synode de Dordrecht. Est-ce ainsi, s'écrioit-il, qu'on change de Jurisdiction & de principe selon ses intérêts? Est-ce ainsi qu'après avoir élevé si haut l'Autorité de l'Eglise par laquelle l'ancienne Doctrine de la Prédestination absoluë fut maintenue, on veut aujourd'hui avoir recours à ce même Tribunal Politique qui auroit peut-être pros crit cette Doctrine?

Comme les Curateurs avoient défendu de parler ou d'écrire sur la matière, Heydanus, qui l'avoit fait, fut cité devant eux. Il ne biaisa point, il avoua les Réflexions qu'il avoit faites, il les soutint, & tâcha de justifier non-seulement sa conduite, mais ses sentimens. Il faisoit quatre ou cinq Remarques générales sur le corps des Propositions condamnées. Il se plaignoit I. Que dans la version Flamande on avoit altéré le sens de plusieurs de ces Propositions, afin de rendre odieux & criminels ceux qui les avoient enseignées. Il en donnoit pour exemple cette Maxime adoptée par Wittichius, que *l'évidence est la règle de nos jugemens*, & de la connoissance de la vérité, à laquelle, pour la rendre hétérodoxe, on avoit ajouté ces mots, *dans les matières de la foi*, ce qui portoit sur la Révélation & sur les Mystères incompréhensibles du Christianisme. II. Qu'on donnoit de fâcheuses interprétations à des Propositions innocentes, comme à celle-ci, que *l'écriture parle souvent des choses naturelles selon les préjugés du Peuple plutôt que selon la vérité*. Opinion soutenue par un grand nombre de Théologiens, & véritable, si la Terre tourne autour du Soleil. III. Qu'on imputoit aux Professeurs Cartésiens d'enseigner des Propositions qu'ils n'avoient jamais avancées, telle qu'étoit celle qui porte, que *la Philosophie est la véritable interprète de l'écriture*. Il est vrai qu'un inconnu (a) qui se disoit Cartésien avoit avancé cette Proposition; mais on devoit la rejeter sur son compte. IV. Que le reproche qu'on faisoit aux Coccéiens d'avoir mis une trop grande différence entre les Fidèles de l'Ancien & du Nouveau Testament, en disant, que le *Salut* n'avoit pas été révélé aux premiers, & qu'ils avoient plutôt obtenu une *omission* ou un oubli qu'un pardon de leurs péchez, étoit d'autant plus mal fondé, que ces termes étoient de l'écriture même, puisque par le *Salut ignoré des Juifs*, il falloit, disoit-il, entendre l'acte de la Rédemption faite par Jésus Christ sur la Croix, & la Révélation qu'en avoient donnée ses Apôtres après l'Evènement, Révélation qui rendoit ce *Salut* beaucoup plus clair aux Chrétiens qu'aux Juifs. Enfin il prioit Dieu de ne pas permettre que les Curateurs vinssent à bout d'introduire dans un Pays libre une Inquisition plus conforme au génie persécuteur de Rome & d'Espagne, qu'à celui d'une République fondée sur la Liberté & sur la Tolérance.

CXXIX. Heydanus eut beau contester aux Curateurs le droit de déposer un Professeur sans le concours & l'Autorité de la Province, représenter qu'on ne l'avoit jamais fait que pour Donell, qui étoit entré dans la Conspiration de Leycester, soutenir qu'on ne pouvoit lui ôter la liberté dont jouïssent tous les particuliers, de faire leur Apologie, on n'eut aucun égard à ses remontrances, & il fut démis. La Sentence de déposition, prononcée le cinquième de May, portoit, qu'étant contrevenu au Décret du seizième de Janvier, en composant & en publiant son Livre des *Considérations*, dans lequel il avoit répandu des invectives contre les Curateurs & les Bourguemaîtres, ses Bienfaiteurs, & ayant par là encouru la peine portée par ce Décret, qui avoit été insinué dès le même jour dans le Sénat Académique, on avoit pour ces raisons trouvé bon de le démettre, & de le dégrader de sa Charge de Professeur en Théologie.

(a) Voyez ci-dessus page 56. la note (a).

1676. ———
 gie. (a) Son plus grand crime étoit de se trouver à la tête d'un Parti que le Prince d'Orange craignoit & vouloit abattre. Cette *raison d'Etat* eut beaucoup d'influence sur l'injuste Déposition de ce digne Professeur. Il faut ici rendre justice au sçavant M. le Moine. Quoiqu'étranger, nouveau venu, redevable du Professorat de Leyde à Son Altesse, qui l'avoit fait appeler de l'Eglise Réformée de Roüen, où il étoit Ministre ordinaire, il aima mieux payer l'amende que d'assister à un Jugement qu'il croyoit inique. Les Amis de Heydanus disoient que rien ne pouvoit lui arriver de plus à propos, puisqu'il étoit grand âge ne lui pouvoit pas permettre d'acquérir une nouvelle réputation par ses Leçons, ni même de soutenir celle qu'il avoit acquise. D'ailleurs, ajoûtoient-ils, la Déposition le rendoit plus cher & plus vénérable à son Parti, & rendoit odieuse la Partie adverse. Mais n'auroit-il pas été plus heureux, si laissant aux autres le soin de défendre leur propre Doctrine, il ne s'étoit embarassé que de finir ses vieux jours en repos? Après tout, c'est une foible consolation pour un Homme chassé d'un Poste honorable que celle de se voir l'idole d'un Parti, dont il est le Martyr.

CXXX.
 Affaire
 de Mrs.
 Momma
 & vander
 Wayen
 chassés de
 Zélande.

CXXX. On regarda comme un autre acte de la haine du Prince d'Orange contre les Coccéïens les Lettres que Son Altesse écrivit en Zélande, & le Voyage qu'elle y fit au sujet de l'Affaire de M. Momma. Ce Théologien, Homme très verlé dans les Langues Orientales, étoit Pasteur & Professeur à Ham dans le Comté de la Mark, & avoit été appelé par le Collège qualifié de Middelbourg, pour être Pasteur de cette Ville. Comme les Eglises de Zélande n'ont point de Synode Provincial réglé, & que chaque Isle a ses Classes, Assemblées Ecclésiastiques, Colloques, ou Synodes particuliers, composez d'un certain nombre de Ministres & d'Anciens, le Collège qualifié pria la Classe de Walcheren, où est Middelbourg, d'approuver l'Electioin qu'il avoit faite. Mais quoique Momma fût fort sçavant, & que ses Mœurs fussent irréprochables, la Classe improuva son Election, disant que six Ministres, de dix qu'ils étoient à Middelbourg, s'y oppoïent, & que le Prince d'Orange avoit défendu d'admettre des personnes *suspectes de nouveantez*, c'est à dire du Coccéïanisme. Sur quoi il ne fera point hors de propos de rapporter succinctement & en général quelles sont les opinions particulières qui distinguent les Théologiens connus dans les Provinces-Unies sous le nom de Coccéïens. Ils établissent pour règle de l'explication de l'Écriture, que les mots signifient tout ce qu'ils peuvent signifier. Ils tirent de l'ancien Culte & de l'ancienne Histoire une infinité de Sens mystiques, de Types, de Figures, & d'Allégories. Ils trouvent Jésus Christ dans mille endroits obscurs du Vieux Testament, où les autres Théologiens ne le voyent point. Ils appliquent les anciennes Prophéties aux Evènemens modernes. Ils rapportent à sept Périodes tous les Evènemens qui doivent précéder & suivre le Messie. Ils mettent entre les Fidèles des différentes Oeconomies des distinctions qu'ils multiplient à l'infini. Ils croient que le quatrième Commandement du Décalogue n'est que Cérémoniel, qu'il ne regarde point les Chrétiens, parce qu'ils ont été affranchis du joug de la Loi par Jésus Christ, & ils prétendent que l'observation d'un jour de repos dans la semaine n'est que d'institution Ecclésiastique. Enfin ils remplissent leurs Sermons de recherches Typiques & Prophétiques, & s'attachent moins à la Morale & aux Doctrines communes de la Religion que les autres Prédicateurs Réformez. C'étoit-là ce que le Prince appelloit *des nouveantez*; ce qu'il étoit nécessaire de remarquer, afin qu'à la faveur de ces expressions vagues qui se prennent toujours en mauvaise part, & dans un sens odieux, on n'imputât point aux Coccéïens des opinions qu'ils n'ont jamais enseignées.

CXXXI.
 Lettre du
 Prince
 d'Orange
 à la Classe
 de Wal-
 cheren.

CXXXI. La Classe, après avoir prononcé son Décrèt, l'envoya au Prince d'Orange par ses Députez, afin qu'il l'appuyât de son Autorité, à quoi il étoit d'autant plus obligé, que ce Décrèt avoit été rendu en conséquence de la Lettre qu'il avoit écrite à cette Classe le dixième de Mars. Nous la rapporterons ici, afin de donner à nos Lecteurs une juste idée de cette Affaire.

„ TRES CHERS ET GRANDS AMIS, Nous ne pouvons nous dispenser de
 „ vous faire sçavoir que nous apprenons avec un sensible chagrin, que l'état de
 „ l'Eglise de Dieu est troublé en plusieurs endroits par des *explications extraordi-*
 „ *naires de l'Écriture Sainte, par des questions curieuses, & par de nouvelles opi-*
 „ *nions*

(a) *Sententia Nobil. & Ampliff. D. D. Curatorum & randum D. Abrahamum Heydanum. Consulatum Civitatis Leydensis, in celeberrimum ac vene-*

„ *niens dont on n'a jamais oïi parler par le passé*, toutes choses, non-seulement
 „ inutiles au Salut & de nulle édification, mais qui ne peuvent servir qu'à emba- 1676.
 „ rasser l'esprit du simple Peuple. Nous en sommes d'autant plus vivement tou-
 „ chez, que nous apprenons que ces Troubles règnent principalement dans l'E-
 „ glise de Middelbourg, où l'Union qui doit être entre les Frères a fleuri ci-
 „ devant plus qu'en aucun autre Lieu. L'état auquel il a plû à Dieu de nous ap-
 „ peller, & la reconnoissance que nous lui devons de tant de signalez Bienfaits
 „ qu'il a départis à cet Etat & à nous en particulier, nous obligent de songer aux
 „ moyens de remédier à de si grands inconveniens. D'ailleurs, considérant que la
 „ tranquillité de cet Etat est inséparable de celle de l'Eglise; que Dieu a promis sa
 „ Bénédiction d'une façon toute particulière à ceux qui auront soin de procurer
 „ le repos de sa Maison; que Guillaume premier, Prince d'Orange, notre Tris-
 „ Ayeul de glorieuse Mémoire, a toujours pris fort à cœur les intérêts de la Re-
 „ ligion, & que dès le commencement de la Réformation il a défendu sur toutes
 „ choses par les Ordonnances Ecclésiastiques de 1574. qu'on se servît d'*explica-*
 „ *tions mal-convenables & inusitées de l'Ecriture Sainte*; ces raisons nous enga-
 „ gent à vous recommander très-expressement par la présente d'avoir un égard
 „ tout particulier pour ces choses. Et comme il y a présentement une place de
 „ Ministre vacante dans l'Eglise de Middelbourg, nous vous prions de prendre gar-
 „ de, autant que cela se pourra faire avec bienéance, qu'on n'appelle à cette Char-
 „ ge aucune Personne qui soit suspecte de ces *nouveantez*, & de ces *disputes plus*
 „ *curieuses qu'édifiantes*, persuadez que nous sommes que la Paix & la tranquilli-
 „ té de l'Eglise seront bientôt rétablies, lorsque ceux qui, à notre grand regret,
 „ ont pris goût à ces *nouveantez*, verront que le Peuple & les Magistrats témoi-
 „ gneront l'aversion qu'ils en ont. Ainsi nous vous recommandons très-fortement
 „ cette Affaire, ne doutant point que vous ne vous y conduisiez selon le zèle &
 „ la fidélité que vous avez pour l'Eglise, & nous finissons la présente, en priant
 „ Dieu qu'il vous ait en sa Sainte garde. *Votre bon Ami,*

G. H. PRINCE D'ORANGE.

CXXXII. Le Collège qualifié, irrité de ce qu'on cassoit son Election sans lui en
 alléguer de raisons qui lui parussent valables, s'adressa au Magistrat de Middel-
 bourg, qui le prit sous sa protection, & permit non-seulement qu'on fit venir
 Momma pour exercer la Charge de Pasteur à laquelle il avoit été appelé; mais
 même le fit Professeur en Théologie & en Langue Hébraïque. Le Prince, infor-
 mé de ce qui se passoit, écrivit à ce Ministre en ces termes:

CXXXII.
 Au Sieur
 Momma.

„ MONSIEUR, La Classe de Walcheren nous a remontré, que Middelbourg
 „ vous ayant appelé pour remplir une Place de Pasteur, il y avoit à cette occasion
 „ quelque dispute entre le Magistrat de la Ville & cette Classe, sur quoi nous avons
 „ écrit au Magistrat & au Consistoire de Middelbourg, & leur avons ordonné de
 „ laisser le tout dans l'état qu'il est maintenant. Nous avons aussi trouvé bon de
 „ vous en donner avis par la présente, avec prière de ne vous point engager plus
 „ avant dans cette Affaire, avant que nous ayons jugé plus particulièrement de
 „ ce différend, afin de prévenir par ce moyen les inconveniens qui pourroient
 „ arriver, ce qu'attendant de votre sagesse, & de votre prudence, en faveur du
 „ bien de l'Eglise, nous vous recommandons cependant à la Protection de
 „ Dieu.

Fait à l'Armée auprès de Valenciennes, le 15. de May, 1676.

Votre bon Ami, G. H. PRINCE D'ORANGE.

CXXXIII. La Lettre de Son Altesse aux Magistrats de Middelbourg portoit
 simplement, „ qu'étant obligée de prendre garde à ce que tant le Magistrat pour
 „ ce qui est de la Police, que l'Eglise pour ce qui regarde les ordres Ecclésiasti-
 „ ques, soyent chacun réciproquement maintenus dans le droit qui leur appar-
 „ tient légitimement, & ne pouvant permettre que l'un ou l'autre y souffre aucun
 „ préjudice, elle leur ordonnoit très-expressement de lui envoyer au plûtôt leurs
 „ sentimens & leurs considérations sur la Lettre que la Classe de Walcheren lui
 „ avoit écrite touchant l'Election de Guillaume Momma, en qualité de Ministre
 „ de leur Ville, de laquelle Lettre elle leur envoyoit Copie, leur enjoignant ce-
 „ pendant de ne permettre point que l'on passât outre à la *confirmation*. „ (a) On a

CXXXIII
 Aux Ma-
 gistrats de
 Middel-
 bourg.

Ecc ec 3

douté

(a) Lettre du Prince d'Orange aux Magistrats de Middelbourg. De l'Armée auprès de Valenciennes, le 15. de May, 1676

1676. — douté si un Stad-houder avoit droit d'ordonner quelque chose dans une Ville qui fait partie de la Souveraineté d'une Province confédérée de la République, lorsqu'il ne s'agit que d'une Affaire Domestique, telle qu'est celle de l'Élection d'un Pasteur. Tout l'effet que produisit cette Lettre, fut que les Magistrats & le Collège qualifié retardèrent le départ des Députés chargés d'amener leur Ministre, & qu'ils écrivirent très-respectueusement au Prince. Mais comme Son Altesse exigeoit une soumission aveugle, elle leur témoigna son indignation par la Lettre suivante, par laquelle on verra comment un Stad-houder écrit à une Ville, lorsqu'elle refuse une prompte obéissance à ses ordres.]

CXXXIV
Nouvelle
Lettre de
Son Altesse
aux mé-
mes

CXXXIV. „ MESSIEURS, Nous sommes fort étonnés de ce qu'en suite de notre
„ Lettre du quinziesme du mois passé vous ne nous avez pas envoyé plutôt vos confi-
„ dératons sur la Lettre, qui nous a été écrite par les Députés de la Classe de Walcheren,
„ touchant l'Élection du Sr. Momma en qualité de Ministre, dont nous vous avons
„ envoyé la Copie. Nous sommes d'autant plus surpris d'apprendre par la vôtre du
„ vingt-huitiesme de May, que tant s'en faut que vous ayez empêché, qu'on ne
„ passât outre à cette Élection, & que le tout demeurât dans l'état qu'il étoit alors,
„ qu'au contraire vous avez fait en sorte par vos soins que le Sr. Momma a déjà
„ obtenu la démission de sa Charge de Professeur & de Ministre, qu'il exerçoit à
„ Ham, & que vous avez résolu de l'appeller aux mêmes Charges à Middelbourg
„ & à celle de Professeur des Langues Grecque & Hébraïque. En vérité, nous
„ n'avions pas attendu une telle chose de votre prudence & de votre sagesse, &
„ nous voulons bien vous déclarer que *nous ne souffrirons en aucune manière que*
„ *les ordres que nous vous avons donnez en vertu du Pouvoir & de l'Autho-*
„ *rité, qui nous a été conférée en qualité de Gouverneur de Zélande par les E-*
„ *tats de cette Province, rencontrent auprès de vous la moindre contradic-*
„ *tion, ni que vous croyiez pouvoir vous dispenser de l'obéissance que vous nous*
„ *devez, sous prétexte que par vos procédures précipitées, vous avez mis les*
„ *choses hors d'état d'être ajustées selon notre intention.*] C'est pourquoi nous
„ avons trouvé bon de mettre les considérations que vous nous avez envoyées en-
„ tre les mains de la Classe de Walcheren, pour apprendre d'elle au plutôt l'intérêt
„ qu'elle y peut avoir, afin que nous puissions être d'autant mieux informés des
„ Loix & des ordres que les États de la Province ont voulu qu'on observât dans
„ les choses Ecclésiastiques, & sur tout sur l'Élection des Ministres, pour pou-
„ voir par ce moyen conserver le droit d'un chacun avec une juste égalité. Nous
„ vous enjoignons ensuite bien expressément, non-seulement de ne point permettre
„ qu'on passe outre à la *confirmation* du Sr. Momma; mais que même il ait à s'ab-
„ stinir de toutes les fonctions de la Charge de Ministre tant en public qu'en par-
„ ticulier.] Nous ne pouvons aussi nous dispenser de vous faire sçavoir que *nous som-*
„ *mes bien-aisés d'apprendre que les Finances de votre Ville sont en si bon état,*
„ *que vous avez pu appeller deux Professeurs en Théologie & en Langues Grecque*
„ *& Hébraïque.* Nous espérons, puisque vous en avez le moyen, que vous met-
„ trez ordre que tant de pauvres Personnes, qui ont des prétentions légitimes à
„ la Charge de votre Ville, & qui jusqu'ici n'ont pu avoir justice à cet égard,
„ soient aussi enfin payées de leurs dettes.] Nous ne pouvons non plus trouver bon
„ que le Sr. Momma soit admis aux fonctions de sa Charge de Professeur, que le
„ différend survenu au sujet de son Élection ne soit terminé. Ainsi nous vous or-
„ donnons de ne le point recevoir auxdites fonctions tant que les choses seront en
„ cet état.] Nous voulons espérer que les ordres que nous vous donnons par la
„ présente seront respectés & ponctuellement exécutés, afin qu'à faute de cela
„ nous ne soyons pas obligés de nous servir des *moyens les plus légitimes, & en*
„ *même tems les plus efficaces que nous jugerons à propos pour cet effet, qu'assû-*
„ *rement nous ne manquerons pas de mettre en oeuvre en cas qu'il en faille venir*
„ *aux extrémités.*] Nous attendrons votre réponse dans trois jours après la récep-
„ tion de la présente, afin que nous puissions sçavoir quelles mesures nous devons
„ prendre, sur quoi, &c. Fait à l'Armée, ce 9. de Juin, 1676.

G. H. PRINCE D'ORANGE.

Son Altesse écrivit encore à Momma, (a) & lui défendit de se laisser *confirmer* dans la Charge de Ministre ou de Professeur. La Classe pria aussi le Collège qualifié

(a) Le 11. de Juin.

lifié de différer ses Procédures pour quelque tems ; mais le Conseil de Guerre de la Bourgeoisie ; croyant qu'il étoit de son devoir de soutenir le droit de ses Magistrats, entra dans cette Affaire avec une vivacité qui intimida tellement la Classe, que ne se trouvant point en sûreté à Middelbourg, elle se retira à Flessingue, où elle pouvoit agir plus librement sous la protection du Prince qui en étoit le Marquis. Momma s'y rendit pour prouver que sa Vocation étoit dans les formes. Tout ce qu'il put dire ne servit de rien, parce qu'on n'avoit pas dessein d'écouter les Loix ordinaires. La Classe proposa de renvoyer la décision de l'Affaire à un Synode Provincial ; mais le Collège qualifié, qui regardoit les autres Classes dont ce Synode seroit composé, comme ses Parties, rejetta cette Proposition, & résolut de passer outre à la confirmation, (a) malgré la défense que le Prince venoit de lui en faire par une Lettre très-forte. (b) Momma fut confirmé par M. de Mey, Ministre de Middelbourg ; & le Prince, touché au vif de cette démarche, écrivit la Lettre suivante à la Classe, pour l'animer à continuer ses Procédures contre Momma & contre ceux qui l'avoient confirmé.

„ TRES-CHERS ET GRANDS AMIS, Nous apprenons avec beaucoup d'étonnement & encore plus de regret, que nonobstant nos instances réitérées, par lesquelles nous n'avons point eu d'autre intention que celle du repos commun de l'Eglise, & de maintenir avec pleine connoissance de cause un chacun dans le droit qui lui appartient, ceux du Collège qualifié de Middelbourg se sont ingérez de faire confirmer le Sr. Momma dans sa Charge de Ministre, contre l'ordre Ecclésiastique qui a été établi en ce Pays depuis le commencement de la Réformation, & ensuite très-exactement observé. Comme nous jugeons que c'est là une Affaire de très-dangereuse conséquence, tendant à renverser tout ordre Ecclésiastique, & au mépris de l'Autorité qui nous a été déferée légitimement, c'est pourquoi nous croyons que vous ne pouvez ni ne devez demeurer les bras croisez, ni vous dispenser de procéder à la censure tant contre le Sr. Momma, que contre ceux qui l'ont confirmé dans sa Charge d'une manière si peu convenable contre votre volonté & contre celle d'une grande partie des Membres du Consistoire de Middelbourg, comme encore contre nos défenses précises & réitérées, sans préjudice des Procédures que nous entendrons appartenir au Juge séculier pour ce regard. Et pour ce qui est du Lieu de votre Assemblée dans l'état où sont les Affaires présentement, nous sommes bien d'accord que vous en choisissiez un où vous puissiez être en sûreté & hors d'appréhension des insultes de Personnes mutines & séditieuses, jusqu'à ce que nous ayons trouvé l'occasion de pouvoir remédier à ces desordres, ainsi qu'il appartient, sur quoi finissant la présente, &c.

Fait à l'Armée devant Mastricht, ce 28. Juillet 1676.

G. H. PRINCE D'ORANGE.

La Classe, se sentant si fortement appuyée, cita le Collège qualifié à Flessingue ; mais le Magistrat lui défendit d'obéir à la citation, & fit la même défense aux Ministres de Middelbourg, qui écrivirent des *Lettres d'excuse*. Elle suspendit de son Ministère M. de Mey qui avoit confirmé Momma, & priva M. vander Wayen non-seulement de sa Charge de Secrétaire de la Classe, mais encore du droit d'assister dans cette Assemblée. Enfin elle déclara à Momma qu'après la défense qu'elle lui avoit faite de recevoir la confirmation, elle ne pouvoit plus le regarder que comme un *Ouvrier à loüage, qui n'étoit pas entré par la vraie porte dans le Bercaïl de Jésus Christ*.

L'équité naturelle demandoit que le Prince laissât à une grande Ville la liberté de se choisir un Pasteur, sur tout un Homme tel que Momma, qui joignoit au mérite du sçavoir celui de la pureté des mœurs & d'une grande probité. Il semble qu'il n'avoit point d'intérêt à se mêler d'une si petite Affaire, & qu'il devoit peu lui importer qu'il y eût à Middelbourg un Coccéen de plus ou de moins. Mais pour bien pénétrer les raisons de sa conduite, il faut se transporter du tems présent, où les Méthodes différentes d'expliquer l'Ecriture ne troublent en aucune façon la tranquillité de l'Etat, aux tems d'alors, où les Ecclésiastiques, divisez entre eux, se déclaroient

(a) On appelle *Confirmation* dans les Eglises Réformées des Provinces-Unies l'installation d'un Pasteur dans l'Eglise à laquelle il est appelé. Cette installation se fait par des Prières & un Sermon, & c'est une formalité par laquelle on unit l'Eglise à son nouveau

Pasteur. Cette Cérémonie se fait un Dimanche matin, & le nouveau Ministre prêche l'après dîné.

(b) Cette Lettre étoit écrite du Camp devant Mastricht, le 13. de Juillet, 1676.

roient les uns pour , & les autres contre la Maison d'Orange. Les uns qui le regardoient comme les premiers moteurs de l'Élévation de Son Altesse , ne lui auroient jamais pardonné si elle les avoit abandonnez , & les autres lui auroient fait beaucoup de mal , s'ils étoient devenus les plus forts. Ainsi il ne faut pas toujours juger de l'importance des Affaires de Religion par les Disputes des Théologiens , mais par la rélation que ces Affaires ont avec les intérêts du Prince , ou du Parti dominant.

CXXXV.
Voyage du
Prince en
Zélande.

CXXXV. Le Prince d'Orange, qui n'avoit pu quitter l'Armée ni le Siège de Maastricht pour des Questions de pure Discipline Ecclésiastique, arriva à Middelbourg à la fin de Novembre, & se rendit à l'Assemblée des Etats de Zélande le premier jour du mois suivant. La Ville de Middelbourg fut considérée comme absente, parce qu'on la regardoit comme Partie interressée, & le Prince, qui s'étoit déclaré en faveur de la Classe de Walcheren, ne voulut pas se prévaloir de sa qualité de premier Noble, qui lui donnoit le droit de suffrage; mais sa présence valoit plus d'une voix, outre celles de Terveer & de Flessingue, dont il étoit Seigneur. Avant toutes choses on défendit à Momma de monter en Chaire le Dimanche suivant. M. vander Wayen, l'homme du monde qui parloit le mieux sa Langue, fit dans les Etats un beau Discours, au nom du Collège qualifié dont il étoit Président, auquel les Députez de la Classe de Walcheren & ceux des autres Classes de la Province répondirent. Ces derniers triomphèrent, non par la force de leurs raisons; mais parce qu'ils avoient Son Altesse de leur côté. Après sept jours de Délibérations, auxquelles le Prince, qui devoit avoir des occupations plus importantes, ne laissa pas d'assister, parce que c'étoit sa Maxime de ne jamais abandonner une Affaire, lorsqu'il l'avoit entreprise, les Etats prirent enfin le septième de Décembre la Résolution suivante.

CXXXVI.
Résolution
des Etats
de Zélan-
de.

CXXXVI. , Ayant été délibéré sept jours de suite avec beaucoup de lenteur sur les réparations & sur les satisfactions qu'on doit donner touchant les Procédures & les Attentats commis contre le droit de la Souveraineté de cette Province en la Personne & en la Dignité de son Gouverneur, tant par le Magistrat de Middelbourg que par le Collège qualifié de cette Ville, à l'occasion de l'Élection de la Personne de Guillaume Momma, en qualité de Ministre de Middelbourg, le tout plus amplement mentionné dans les Notules précédentes: Et comme on a donné tant de tems au Magistrat pour faire cette réparation, & cette satisfaction d'une ou d'autre manière, au contentement des Etats de Zélande & du Gouverneur de la Province, ce qui néanmoins ne s'est point encore fait jusqu'ici, ensuite de quoi l'Affaire dont il s'agit ayant été mise en délibération pour la dernière fois, Son Altesse Monsieur le Prince d'Orange s'est excusé, comme il a toujours fait, de donner son avis sur les moyens de la réparation & satisfaction, déclarant qu'il se rapportoit entièrement à ce que les Membres de l'Assemblée jugeroient à propos d'ordonner sur ce sujet. C'est pourquoi il a été finalement trouvé bon & résolu par les avis unanimes de tous les Membres (la Ville de Middelbourg devant être tenuë pour absente, sans qu'elle puisse être écoutée dans la suite sur l'Affaire dont il s'agit, suivant le Règlement de l'an 1664.) d'autoriser Son Altesse Monsieur le Prince d'Orange en qualité de Gouverneur de la Province & Pays de Zélande, ainsi qu'il est autorisé par la présente en la qualité comme dessus, pour *corriger & punir* tous ceux du Magistrat de Middelbourg & du Collège qualifié de cette Ville, qui seront trouvez avoir été les principaux Auteurs de la confirmation du Sr. Guillaume Momma en sa Charge de Ministre de ladite Ville, & ceux qui ont commis le plus d'excès après la réception des défenses itératives faites par le Gouverneur, au nom de cette Province, soit par *démission & suspension* des Charges ou Fonctions que ces Personnes possèdent ou exercent dans le Magistrat de Middelbourg, ou dans le Collège qualifié de cette même Ville; comme aussi *censurer & corriger* tous autres n'étant pas dans la Magistrature qui se seront rendus coupables de ces excès, selon qu'ils l'auront mérité. A condition que cette Résolution & Autorisation aura aussi lieu contre tous ceux qui pourroient s'engager de nouveau dans cette Affaire contre les défenses des Etats & celles du Gouverneur de la Province, lequel est ensuite autorisé par la présente pour remplir d'autres Personnes les Charges de ceux qui auront été dépossédez, ainsi qu'il verra appartenir.

Les Députez de Ter-Goes ont soutenu que les Auteurs devoient être nommez,

, &

„ & qu'il ne falloit étendre la peine que sur le Magistrat , sur le Collège qualifié ,
 „ & sur ceux du Conseil de Guerre de la Bourgeoisie. 1676.

CXXXVII. Les Magistrats firent deux Protestations consécutives contre cette Résolution qui leur paroissoit injuste. Nous ne rapporterons que la seconde, parce qu'elle contient ce qu'il y a d'essentiel dans la première, & qu'on y trouvera leurs raisons déduites avec beaucoup de précision, de netteté, & de force.

CXXXVII
 Protestation des
 Magistrats
 de Middel-
 bourg.

„ Ceux du Magistrat de Middelbourg déclarent unanimement pour leur décharge,
 „ qu'ils ne pourront se soumettre en aucune manière aux avis des autres Membres
 „ des Etats, & à la Résolution qui pourroit être prise conformément à ces avis,
 „ premièrement parce qu'en des choses de cette nature & de cette importance un
 „ Membre de l'Etat n'a point de Jurisdiction ou de supériorité sur l'autre. Sé-
 „ condement parce que ces avis sont directement contraires aux Privilèges & Pré-
 „ rogatives de leur Ville & Habitans, Privilèges & Prérrogatives que non-seu-
 „ lement les Magistrats, mais aussi tous les Membres qui comparoissent dans
 „ l'Assemblée des Etats de Zélande ont promis par Serment de maintenir. En
 „ troisième lieu parce qu'aussi ils sont contraires au premier Article de l'Union,
 „ & au fondement du Gouvernement de ces Pays. En quatrième lieu à cause des
 „ dangereuses conséquences qui en peuvent résulter en tems & lieu, parce que
 „ par ce moyen un Membre pourroit être privé par l'autre de tous ses Privilèges
 „ & Prérrogatives. En cinquième lieu parce qu'un Magistrat ne peut être réputé
 „ punissable pour ce qu'il fait par le dû de sa Charge & selon sa conscience. En
 „ conséquence de quoi ceux du Magistrat déclarent de nouveau par Serment, qu'ils
 „ n'ont rien fait dans l'Affaire dont il s'agit que ce qu'ils ont jugé être obligés
 „ de faire en bonne conscience pour le bien du Peuple, & pour la conservation
 „ du repos de leur Ville dans l'état où les Affaires étoient pour lors. Pour toutes
 „ lesquelles raisons ils déclarent qu'ils ne se peuvent conformer aux avis des autres
 „ Membres des Etats, & ont en conséquence ordonné à leurs Députés de porter
 „ cette Déclaration à l'Assemblée desdits Etats, & de les prier de la faire lire
 „ & insérer dans le Registre.

CXXXVIII. Les Etats de Zélande irrités de ce que le Magistrat & le Collège
 qualifié de Middelbourg refusoient de se soumettre à leurs ordres, prirent une nou-
 velle Résolution, (a) par laquelle ils prioient Son Altesse Monsieur le Prince d'Or-
 range, en qualité de Gouverneur de la Province, de se servir des moyens qu'elle
 jugeroit à propos pour l'exécution de la Résolution & de l'Autorisation du septième
 de Décembre. Les Députés de Middelbourg ayant persisté dans les Protestations
 qu'ils avoient faites, & ayant demandé qu'elles fussent insérées dans les Registres,
 leur Demande fut rejetée, par l'avis des cinq Membres de la Province, parce que
 suivant le Règlement de 1664. la Ville de Middelbourg auroit dû s'absenter des Déli-
 bérations des Etats sur un Démêlé dans lequel elle étoit interressée. Les mêmes Etats
 prirent encore deux autres Résolutions sur cette Affaire. Par la première, (b) ils
 approuvoient les Procédures de la Classe, & ordonnoient au Collège qualifié de s'y
 soumettre ainsi qu'il y étoit obligé en vertu de l'Ordonnance Ecclésiastique de 1591.
 qui donnoit aux Classes respectives de la Province le droit d'approuver ou d'impro-
 ver la Vocation des Ministres. A lui permis d'en appeller à un Synode Provincial,
 s'il se trouvoit lésé par le refus que la Classe avoit fait d'approuver l'Electon. L'autre
 Résolution (c) regardoit le Synode Provincial, que les Etats devoient convoquer,
 & ils autorisoient le Conseil d'Etat de la Province, pour assigner le tems & le
 Lieu de sa tenuë, comme aussi pour limiter en combien de jours il faudra que le
 tout soit terminé. Ce Synode, composé des Députés de toutes les Classes de
 Zélande, devoit se tenir sous la Présidence des Députés qui s'y trouveroient au
 nom des Etats, à condition que tous les Actes de ce Synode seroient présentés
 aux Etats, comme Souverains de la Province, & qu'on leur demandroit leur ap-
 probation sur ce qui y seroit contenu. C'étoit à cette Assemblée qu'on ren-
 voyoit le Collège qualifié, c'est à dire qu'on le renvoyoit à ses Parties pour
 en être jugé; mais ce Synode ne se tint point, & tout fut terminé par l'Auto-
 rité de Son Altesse. Le Prince d'Orange, sans être Souverain, faisoit tout ce
 qu'il

C
 XXXVIII
 Résolu-
 tions des
 Etats de
 Zélande.

Fff ff

qu'il

(a) Le 8. de Décembre, 1676. (b) Du 8. de Décembre, 1676. (c) Du 9. de Décembre, 1676.

qu'il vouloit. Il avoit l'art de se faire autoriser pour pacifier les Troubles de chaque Province par les moyens qu'il jugeroit les plus convenables, & à la faveur de ces Autorisations, il exerçoit un Pouvoir absolu contre ceux qui s'opposoient à ses volontez. Ce fut ainsi qu'il en agit à Middelbourg. Il déposa des Magistrats, (a) éloigna de toutes les fonctions Ecclésiastiques & Civiles ceux qui avoient eu le plus de part à cette Affaire, (b) cassa dix Capitaines; dix Lieutenans & autant d'Enseignes du Conseil de Guerre de la Bourgeoisie. Enfin il annulla l'Electon de Momma, & démit de sa Charge de Ministre M. vander Wayen, qu'il envoya sans aucune forme de Procès en exil par le Billet suivant.

7

„ MONSIEUR, Comme vous avez été l'un des principaux Auteurs, qui ont travaillé à la confirmation de Guillaume Momma, en qualité de Ministre de cette Ville, contre la défense expresse que nous en avons faite, en quoi vous avez violé le droit de la Souveraineté de ce Pays, celui de l'Eglise, & blessé notre Autorité, en qualité de Gouverneur héréditaire de cette Province. C'est pourquoi, en vertu de l'Autorisation qui nous a été spécialement conférée par les Etats de Zélande, nous avons trouvé bon de vous démettre de votre Charge de Ministre de cette Ville de Middelbourg, & de vous ordonner pour le repos du Troupeau qui y est assemblé, d'en sortir aussi bien que de la Province, jusqu'à nouvel ordre. Ce qu'attendant de vous, nous vous recommandons à la protection de Dieu. Fait à Middelbourg, le dixième de Décembre, 1676.

G. H. PRINCE D'ORANGE.

CXXXIX
Retraite
des deux
Profes-
seurs.

CXXXIX. M. vander Wayen obéit. Il se retira à Amsterdam, où son mérite ne put être long-tems caché. L'Académie de Francker le nomma Professeur en Théologie & en Langue Hébraïque. Les Professeurs en Théologie de cette Université, à la tête desquels on voit avec regret le célèbre M. Witsius, craignant d'être effacés par un Homme de la Réputation de M. vander Wayen, représentèrent aux Etats Députés de Frise, qu'il avoit changé de sentimens par rapport à la Religion, & qu'il avoit embrassé des opinions, qu'il avoit publiquement combattues par le passé; suppliant pour cette raison Leurs Nobles Puissances de ne lui pas donner la Chaire de Professeur en Théologie, mais seulement celle de Professeur en Langue Hébraïque. M. vander Wayen déclara aux Etats, qu'il n'avoit aucunes Doctrines, ni aucunes opinions qui ne fussent conformes à la *Confession de Foi de la vraie Eglise Réformée des Pays-Bas, aux Canons du Synode National de Dordrecht, & au Catéchisme de Heydelberg*, Règles par lesquelles on juge dans les Provinces-Unies de l'Orthodoxie des Théologiens Réformez. Leurs Nobles Puissances, persuadées de la sincérité de cette Déclaration, n'eurent aucun égard à la Remontrance des Professeurs, & délivrèrent à M. vander Wayen une Commission dans la forme ordinaire, pour exercer les deux Professorats auxquels on l'avoit appelé. (c) Non-seulement il devint le Chef de l'Académie; mais le Prince de Nassau, Stad-houder de la Province, l'honora d'une estime toute particulière, & s'en servit souvent dans ses Conseils.

Le Prince d'Orange fit un acte d'équité à l'égard de Momma. Ce Pasteur avoit quitté son Eglise de Ham dans l'espérance d'avoir celle de Middelbourg à laquelle il étoit appelé. La première avoit rempli sa Place, & on ne lui permettoit pas d'occuper l'autre. Ce n'étoit pas sa faute si le Prince ne vouloit pas le souffrir en Zélande, & il n'étoit pas juste qu'il mourût de faim. C'est pourquoi Son Altesse lui donna une Pension avec laquelle il résolut de vivre à Delft, afin d'avoir plus de témoins de sa conduite; mais dès l'année suivante il y mourut d'une palpitation de cœur, causée par les chagrins qu'il avoit eus. On voit par la Lettre qu'il écrivit trois jours avant sa mort à un de ses Amis, qu'il se préparoit à mourir. Cette Lettre est singulière, & mérite d'être rapportée.

„ CHER FRERE EN CHRIST, Après avoir Dimanche dernier écrit le matin sur la *Vie éternelle*, dont la pensée me touche agréablement, & avoir tiré de mon *Cicéron*, sur le *Songe de Scipion*, & d'*Hérodien*, quelques passages touchant cette matière, pour sçavoir quelle a été l'opinion des Payens au sujet de la *Vie*, de l'*Habitation*, & de la *Demeure éternelle*, il me prit sur la fin du

(a) Mrs. de la Palma & Peckius, Echevins, Mrs. Munnix, Duyvelaer & Honing, Conseillers.

(b) M. Jean Boor & le Docteur de Hende, Inspecteurs, furent cassez.

(c) Extrait des Résolutions de Leurs Nobles Puissances les Etats Députés de Frise. Du Jeudi, 22. de Novembre, 1677.

„ dîner un grand tremblement par tous les membres, dont ma vûë fut obscurcie; & 1676.
 „ comme cela se passa si vite, qu'aucun de ceux qui étoient avec moi à table ne
 „ s'en apperçût, je ne crus pas que cela valût la peine d'en rien dire, jugeant que
 „ cette incommodité m'avoit été causée par quelque fluxion. Mais lorsque je fus
 „ sorti de table & entré dans ma Chambre, je fus tout à coup attaqué d'une fu-
 „ rieuse & très-véhémente palpitation de cœur, avec un vomissement continuel,
 „ dont je fus si mal, que je croyois que ma dernière heure étoit venuë. Mes
 „ pieds, mes mains, mes bras étoient comme de la glace, mon visage étoit tout
 „ couvert d'une sueur froide, & j'avois de la peine à parler, mais mon jugement étoit
 „ entièrement libre. Vers le soir je fus saigné, sur les dix heures je m'endormis,
 „ & à mon réveil, je me sentis un peu soulagé. Ainsi j'ai touché à mon dernier
 „ moment, & je serois mort fort doucement, s'il avoit ainsi plû à mon Créateur
 „ & Sauveur. Prêsentement je me porte mieux, mais la palpitation de cœur ne
 „ cesse point, & elle augmente dès que j'ai mangé. Si quelqu'un veut attribuer mon
 „ mal à ce que je suis trop sédentaire, & à une trop grande application, ne le
 „ croyez pas. Je travaille, il est vrai, mais non pas démesurément, & il faut
 „ que je le fasse, si je veux profiter. Je juge qu'on doit bien plutôt attribuer
 „ mon mal à tous les mépris, chagrins & persécutions, que la perversité du tems
 „ m'a fait souffrir. A Delft, le 6. de Septembre 1677. „

Il fut fort regretté de tous ceux qui le connoissoient. Ses Ennemis mêmes plaignirent le triste sort d'un Homme qui avoit été la victime d'un démêlé, dans lequel il s'étoit innocemment trouvé engagé contre son humeur douce & pacifique.

CXL. Les Magistrats d'Amsterdam, craignant que des Disputes telles que celles dont nous venons de parler, ne troublassent la tranquillité qui régnoit chez eux, firent entendre aux Ministres Réformez de leur Ville, que ce leur seroit une chose fort agréable de les voir unis ensemble par le lien d'une Tolérance mutuelle. Ces Pasteurs, mieux disposez à cet égard que ne le sont ordinairement les Théologiens, s'assemblèrent; & après d'amiables Conférences, convinrent unanimement de quelques Articles pour conserver entre eux la Concorde & l'Union. Ces Articles portoient en substance, I. Qu'on confesserait qu'il n'y avoit aucune différence essentielle dans les Collèges & dans les Eglises touchant la Théologie & la Religion. II. Qu'on vivroit ensemble en Amitié, Concorde & Union fraternelle, & qu'on ne se rendroit aucun mauvais office, soit auprès des Magistrats, soit auprès des Membres de l'Eglise. III. Qu'on ne prétendroit point que les choses sur lesquelles on seroit d'un autre sentiment que ses Collègues, fussent d'une telle importance, que sans cela on ne pût pas bien entendre l'Ecriture, prêcher l'Evangile, & avancer le Règne de Jésus-Christ. IV. Qu'on s'abstiendroit tant dans les Sermons que dans les Catéchismes de tout ce qui seroit inutile à l'édification du Peuple. V. Que dans l'Electiion des Ministres, on n'auroit égard qu'à l'humeur pacifique de la Personne, & non à l'Université dans laquelle elle auroit étudié. Enfin que les Pasteurs qu'on recevroit à l'avenir seroient obligez de se conformer à ces Articles, qui furent d'un commun consentement convertis en une Résolution. C'est ainsi que ces sages Magistrats réunirent les esprits des Ecclésiastiques de leur Ville, en les portant par des voyes de douceur, & sans entrer dans leurs Disputes, à vivre ensemble en Paix. Ces Magistrats firent dans le même tems un Acte de clémence & d'équité envers un nommé Rothé. (a) Cet Homme, mélancolique & dévot, s'étoit gâté l'esprit par la lecture de l'Apocalypse. Ayant trouvé dans ce Livre que Jésus-Christ devoit venir régner ici bas mille ans, il s'imagina être le Jean Baptiste de ce nouvel Avènement, & que ce seroit lui qui, en qualité de Prophète, de premier Conducteur, de Roi élu de Dieu, & de Généralissime des Armées de Jésus-Christ, rangeroit toutes les Nations sous un Etendard qu'il avoit fait pour cela. Il espéroit venir d'autant plus facilement à bout de ce grand dessein, qu'il croyoit fermement avoir reçu la puissance de faire toutes sortes de Miracles, & de ressusciter les Morts. Il s'associa un nommé Hubi, qu'il avoit d'abord regardé comme Melchisédec, & auquel il avoit payé trois mille cent florins pour la dîme de son bien, s'imaginant être Abraham. Mais ayant ensuite changé d'idée, il crut être St. Paul; & prenant Hubi pour Timothée, il le fit circoncirer, afin de se servir de son Mini-

CXL.
Conduire
pacifique
des Magi-
strats &
des Pas-
teurs
d'Amster-
dam.

(a) Jean Rothé, Seigneur de Outwollen.

1676. — stère pour convertir les Juifs. Le pauvre Hubi pensa mourir de l'opération, & il en coûta beaucoup d'argent à son Maître pour le faire guérir. Rothé agissoit conséquemment à ses opinions ; & ne connoissant point de plus grand Prince au monde que lui, il refusoit l'obéissance au Souverain. En attendant que son Armée imaginaire fût assemblée, il faisoit des Libelles & des Satyres contre le Gouvernement, parce qu'il le regardoit comme ennemi de sa cinquième Monarchie, c'est ainsi qu'il appelloit le Règne de mille ans. Il se déchaînoit principalement contre le Prince d'Orange, dont l'Autorité lui faisoit un grand ombrage. Ces Ecrits séditieux, qu'il publioit sous son nom, parce qu'il ne craignoit point la Justice aux yeux de laquelle il se croyoit invisible, furent semés par tout, & les Ennemis du Prince en publièrent une infinité sous le nom de ce Visionnaire. Ils étoient si injurieux aux Etats de Hollande & à Son Altesse, que Leurs Nobles & Grandes Puissances promirent par un Placard trois mille florins à celui qui découvreroit Rothé en sorte qu'il tombât entre les mains de la Justice, & deux mille florins à quiconque indiqueroit l'Imprimeur, & le feroit arrêter. (a) Rothé ayant eu avis de ce Placard, ne voulut pas compromettre son invisibilité, & pour le plus sûr, se sauva à Hambourg avec quantité de Gens plus raisonnables que lui, qui n'avoient pas laissé de donner de bonne foi dans ses Folies. Tant le penchant que les Hommes ont pour le merveilleux & pour le surnaturel donne de facilité aux Fanatiques ou aux Imposteurs de faire des Disciples. Rothé se rapprocha peu à peu de la Hollande, & vint enfin à Amsterdam, où il fut arrêté. Le Bailli demanda sa tête & celle d'un nommé Beyer, l'un de ses principaux Partisans. Mais les Parens du prémier prouvèrent si évidemment sa folie, qu'avec le consentement des Etats de Hollande, les Echevins d'Amsterdam déboutèrent le Bailli de sa demande, & remirent le Prisonnier entre les mains de ses plus proches Parens, pour le faire enfermer & garder sûrement. Beyer fut condamné à une Prison de deux ans, & l'Imprimeur banni du Pays pour quelques années.

CXLI.
Un Député de Zélande accusé de corruption.

CXLI. Il y eut d'autres Affaires particulières qui firent de l'éclat dans les Provinces-Unies. M. Marin Crommon, Député de Zélande à l'Assemblée des Etats Généraux, avoit permis qu'on fit présent de quelque Vaisselle d'argent à sa Femme, & avoit lui-même donné le chiffre qu'on trouva à propos d'y graver au lieu de ses Armes. Mais comme il lui importoit de sauver les apparences de la probité, il dit qu'il vouloit rendre le présent. On le prit au mot ; & ne pouvant donner de l'argent comptant, il fit à M. de Wicquefort qui s'étoit mêlé de cette Affaire, une promesse de la valeur du présent. Cette promesse s'étant trouvée dans les Papiers de ce dernier, lorsqu'on les faisoit, on en parla dans les Etats Généraux, où les Etats de Hollande demandèrent avec de fortes instances la Puniton du Député de Zélande. M. Crommon ayant répondu qu'il y avoit en Hollande plus de vingt Personnes qui avoient reçu des préens, on lui fit défendre l'entrée de l'Assemblée, jusqu'à ce qu'il eût donné des preuves de ce qu'il venoit d'avancer. (b)

M. de Laque, (c) Noble de Hollande, essuya une espèce de disgrâce, à cause de la familiarité qu'il avoit eue avec M. de Wicquefort. Mais comme sa conduite avoit toujours été sans soupçon & sans reproche, tout ce que le Prince d'Orange put faire contre lui, fut de le faire sortir du Poste qu'il occupoit dans le Conseil d'Etat de la part du Corps de la Noblesse de Hollande, & où il rentra quelques années après. (d)

Plainte du Conseil d'Etat.

Au commencement du mois de Juin, le Conseil d'Etat remontra aux Etats Généraux, qu'aucune des Provinces, à la réserve de la Hollande, ne payoit son contingent des frais de la Guerre, tant de l'année passée, que de l'année présente. Que cependant le fonds qu'on avoit donné à M. Dikwelt étoit épuisé, & que les Officiers de l'Artillerie demandoient leur argent avec menaces. Que les Sieurs Machado & Péreira, Juifs d'Amsterdam, qui avoient le traité des Vivres, refusoient de fournir du pain à l'Armée, faute de paiement d'une partie des sommes qu'ils avoient avancées, & qu'il manquoit encore d'autres supplémens considérables, & plusieurs choses très-nécessaires pour la Campagne. Il finissoit sa Remontrance en priant

(a) Placard, ou Edit des Etats de Hollande & de West-Frisse contre Jean Rothé & l'Imprimeur de ses Ecrits Satyriques. Du 1. de Décembre, 1676. Voyez, ci-dessus page 580. un autre Placard des mêmes Etats contre les Libelles, qu'on publioit contre le Prince d'Orange.

(b) Wicquefort, Hist. MS. des Provinces-Unies, Livre XXVII.

(c) Philippe de Zoete de Laque, Seigneur de Sevender.

(d) En 1681. Wicquefort, *ubi supra*.

priant Leurs Hautès Puissances de remédier promptement à ce desordre. On remercia le Conseil d'Etat de son zèle, & on lui promit d'exhorter plus fortement que jamais les Provinces qui étoient en arrière de faire leur devoir. Ce fut là tout le fruit qu'il tira de sa Remontrance. Il en a fait depuis de semblables qui n'ont pas produit plus d'effet. On a toujours trouvé des difficultez insurmontables à forcer une Province à payer ce qu'elle doit à l'Union, lorsqu'elle refusoit de le faire.

CXLII. L'Impôt du vin, dont les Etats de Hollande augmentèrent les Droits cette Année causa quelques mouvemens. On eut recours au Serment pour empêcher la fraude, & on envoya pour cet effet des Députez des Etats dans toutes les Villes de la Province pour l'exiger de tous ceux qui faisoient le commerce de vin en gros ou en détail. Les Députez ne trouvèrent aucune difficulté à Haerlem, à Leyde, à Delft, & dans la plupart des autres Villes. On fit quelque résistance à Amsterdam; mais il y eut du tumulte à Rotterdam. Les Marchands de vin, soutenus de ce nombre infini de gens qui gagnent leur vie avec eux, s'assemblèrent séditieusement devant la Maison de Ville, & y firent un si grand bruit, qu'il fut impossible aux Députez qui s'y étoient assemblez pour affermer ces Droits, de s'aquitter de leur Commission. Leurs Nobles & Grandes Puissances, informées de cette mutinerie, envoyèrent dans la Ville deux Régimens d'Infanterie, firent poster quelques Dragons à Yffelmunde, & mirent par là les Mutins à la raison. Les Députez firent l'amodiation de l'impôt de la manière que les Etats l'avoient ordonné, sans que personne osât s'y opposer; & les Marchands de vin, après avoir contesté quelques jours sur le Serment qu'on exigeoit d'eux, furent enfin obligez de le prêter. Le Fiscal de Hollande s'étant rendu peu de tems après à Rotterdam, quelques-uns des plus séditieux furent arrêtez, & les autres se sauvèrent par la fuite.

Le Velt-Maréchal Wurtz, qui avoit commandé l'Armée des Etats, mourut à Hambourg au commencement de cette Année. (a) Il étoit de Hulsum, (b) & né de Parens simples Bourgeois, honnêtes, mais peu accommodez des biens de la Fortune. Son penchant pour la Guerre se manifesta dès sa plus tendre jeunesse. Il se mit d'abord au service de l'Empereur, qu'il quitta pour prendre celui de Suède. Il parvint en peu de tems par son mérite aux premiers emplois Militaires, & devint Favori de Charles Gustave, dont il fut un des principaux Généraux. Il donna en Pologne & en Poméranie des marques de sa Valeur & de sa Conduite. Il défendit Stetin contre l'Armée de l'Electeur de Brandebourg, & fit lever le Siège de cette Ville. Après la mort de Charles Gustave, on oublia ses belles Actions & ses services, & l'on donna à un autre la Charge de Velt-Maréchal qui lui appartenoit comme au plus ancien Général, ce qui le chagrina tellement, qu'il se retira à Hambourg, sous prétexte qu'il vouloit y mener le reste de ses jours une vie privée. Le Roi de Dannemarck n'eut pas plutôt appris qu'il avoit quitté le service de Suède, qu'il lui fit offrir la Charge de Velt-Maréchal & le Gouvernement de Holstein. Il accepta ces offres, & ce qui surprit tout le monde, un an après il demanda sa démission à Sa Majesté Danoise. Les Etats Généraux l'appellèrent à leur service. (c) On leva un Régiment pour lui; on le fit Velt-Maréchal, & on lui donna le Commandement de l'Armée de la République, qu'on ne vouloit pas confier au Prince Maurice de Nassau. Il s'attacha fort au Parti Républicain qui gouvernoit alors, & auquel il étoit redevable du Commandement qu'on lui avoit déferé. C'est pourquoi il ne fut point agréable au Prince d'Orange, lorsque Son Altesse devint Capitaine Général. Il ne répondit pas dans la Guerre de 1672. à ce qu'on devoit naturellement attendre d'un Général de sa réputation, & il défendit mal le Passage du Tolhuys que le Prince lui avoit confié, après que Montbas l'eut abandonné. Chagrin du mépris que Son Altesse lui témoignoit, & jaloux de la faveur où étoient auprès d'elle le Comte de Waldek & le jeune Rhingrave, il alla faire un Voyage à Hambourg pour ses Affaires particulières, & écrivit de là à Leurs Hautès Puissances pour leur demander sa Démission qui lui fut aussi-tôt accordée. (d)

CXLIII. Nous ne pouvons finir cette Année sans parler de ce qui se passoit aux Indes Occidentales, où les Hollandois firent des Conquêtes. Jacques Binckes, Amir de Zélande, qui étoit parti le quatorzième de Mars avec une Escadre de sept Vaisseaux & de quelques Flutes, arriva devant l'Isle de Cayenne sur le Côte de

fff ff 3

(a) Le 24. de Mars.

(b) Petite Ville du Duché de Sleswick en Danemark. Elle appartient au Duc de Holstein-Gottorp.

(c) En 1668.

(d) Sa Lettre est du 5. de Juin, 1674. & celle des Etats du 18. du même mois & an.

Mort &
Eloge de
Wurtz:

La Cayenne prise par les Hollandois.

de l'Amérique méridionale qui regarde le Nord. Après avoir fait prendre terre le lendemain à tout son monde, qui étoit d'environ onze cens Hommes, sans trouver aucune résistance, quoique les François à qui appartenoit cette Isle eussent pu empêcher la Descente, en se mettant en embuscade dans un Bois voisin qui couvroit le Rivage, il somma le Fort de St. Michel de se rendre; mais le Chevalier de Lezy qui y commandoit répondit à la sommation de Binckes par ce Billet.

MONSIEUR, *Je n'ai point d'autre réponse à vous donner, lorsqu'il s'agit du service & de la fidélité que je dois au Roi, mon Maître, que de vous témoigner que je suis résolu d'attendre toutes vos Attaques, & de ne point dégénérer de l'honneur & de la vertu d'un bon François, que je défendrai au péril de ma vie. Fait à Cayenne le quatrième de May, 1676.*

DE LEZY.

Après une réponse aussi fière, les Hollandois ne devoient-ils pas s'attendre à une défense des plus vigoureuses? Cependant le Chevalier de Lezy ne les vit pas plutôt aller à lui, passer un Fossé sec, & arracher les Pallissades, qu'il demanda quartier, & se rendit Prisonnier de Guerre avec sa Garnison composée de trois cens Hommes, heureux de trouver des Ennemis généreux & cléments qui voulussent lui faire grace. On l'obligea de monter sur le Vaisseau qu'on renvoyoit en Hollande porter la nouvelle de sa défaite. Binckes s'étant rendu maître de toute l'Isle en peu de jours, écrivit en Hollande qu'on pouvoit faire de ce Pays un second Brésil, sion y envoyoit des Colonies pour le cultiver, & qu'il valoit infiniment mieux que Surinam. (a) Il partit de Cayenne le vingt-troisième de May, après y avoir laissé Garnison Hollandoise, & prit la route des Antilles au Nord-Ouest. Il surprit d'abord l'Isle de Marigalante, dont le Fort se rendit sur une simple sommation le premier jour de Juin. Il croyoit avoir le même succès à la Guardeloupe; mais deux Vaisseaux François, contre lesquels il s'étoit battu sur la route, ayant porté dans cette Isle la nouvelle de son arrivée, on s'y tint tellement sur ses gardes, qu'il fut obligé d'abandonner le dessein qu'il avoit formé de s'en emparer. N'ayant pas réussi de ce côté-là, il alla faire descente trois semaines après dans l'Isle de St. Martin, dont il s'empara, après avoir essuyé quelque résistance. Comme la diminution de son Monde ne lui permettoit pas d'y laisser Garnison, il se contenta de ravager le Pays, & d'en emmener deux cens Nègres sur son Bord.

CXLIV.
Reprise
par les
François.

CXLIV. Le Roi de France n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de la prise de Cayenne par les Hollandois, qu'il ordonna au Comte d'Estrées de se mettre en Mer pour aller la reprendre. Ce Comte partit de Brest le mois d'Octobre avec une Escadre de six Vaisseaux de Guerre, & de quatre Frégates, & arriva trois mois après devant Cayenne, dont il trouva le Fort augmenté de nouvelles Pallissades & de Terrasses, sur lesquelles on avoit placé vingt-six pièces de Canon. Il fit approcher aussi-tôt cinq de ses Vaisseaux, laissant les autres à la Rade sous la conduite de M. Gabaret. Il débarqua huit cens Hommes qu'il partagea en deux Corps, dont le Comte de Blenac commanda l'un & le Chevalier de Grand-fontaine l'autre. Les Hollandois, qui avoient envoyé reconnoître les François, jugèrent qu'on ne pouvoit empêcher la descente, ou plutôt manquèrent de courage pour s'y opposer, & les laissèrent tranquillement débarquer. Le Fort fut sommé par le Chevalier de Lezy qui l'avoit si mal défendu sept mois auparavant. On lui répondit aussi fièrement qu'il avoit fait lui-même, lorsque Binckes l'avoit sommé de le rendre; & après une foible & courte résistance, on se rendit aux François, qui firent prisonniers le Gouverneur, tous les Officiers tant de Terre que de Mer, & la Garnison. M. d'Estrées envoya en France la plupart des Prisonniers qu'il avoit faits, qui n'y furent pas traités de la manière qu'on leur avoit promis. Ils passèrent de là en Hollande, où on les reçut très-mal, & comme des Gens à la lâcheté desquels on attribuoit la perte d'une Conquête importante. Nous rapporterons dans l'Année suivante les suites de cette Expédition.

CXLV.
Troubles
dans la
nouvelle
Angleterre.

CXLV. Les Anglois essuyèrent aussi diverses Révolutions dans la nouvelle Angleterre. Cette Contrée fut découverte par Sébastien Cabot en 1497. Amadas & Barlou en prirent possession en 1584. au nom de la Reine Elisabeth, & l'année sui-

(a) Lettre de Jacques Binckes, écrite à bord du Vaisseau *la Défense*, à l'ancre sur la Rivière de Cayenne, le 14. de May, 1676.

suivante on y envoya une Colonie Angloise. En 1620. Massasoit, le principal *Sachin* ou Commandant de toutes les Places du Pays, vint trouver les Anglois à la nouvelle Plymouth, & fit une Alliance offensive & défensive avec eux, qui fut renouvelée dix ans après, & exactement observée pendant sa vie. Mais après sa mort, Alexandre, son Fils, qui haïssoit les Anglois, s'étant donné quelques mouvemens qui le firent soupçonner de méditer une *Révolte*, c'est à dire de vouloir tenter quelqu'Entreprise pour tâcher de reprendre le Pays qu'on lui avoit injustement enlevé, les Anglois l'arrêtèrent dans une Maison de Chasse. On lui demanda s'il ne vouloit pas aller devant le Gouverneur, & cette demande le saisit tellement, qu'elle lui donna une fièvre violente, dont il mourut sur le champ. Philippe, son Frère, lui succéda; & dissimulant sa haine contre les Anglois, il renouvela l'Alliance que son Père avoit faite avec eux, résolu de la rompre, lorsqu'il trouveroit l'occasion de le faire impunément.

CXLVI. La nouvelle Angleterre florissoit par le nombre de ses Habitans & par son commerce. La plupart des Colonies avoient été peuplées par des Presbytériens que Robinson, un de leurs Ministres, y avoit menez. Munis d'une Concession de Jacques I. qui leur permettoit de s'aller établir aux environs de la Rivière de Hudson, ils firent voile de Plymouth, & arrivèrent après bien des fatigues & des dangers à la Baye de Massachusets, appelé le Cap Cod, où ils jettèrent les fondemens d'une Colonie, qu'ils nommèrent la nouvelle Plymouth, du nom de la Ville d'Angleterre d'où ils étoient partis. L'Acte sévère de St. Barthelemi, que le Parlement publia contre les *Nonconformistes*, chassa d'Angleterre un si grand nombre de Familles & de Ministres qui se mettoient à leur tête, qu'on conta jusqu'à cent mille Habitans Anglois dans la nouvelle Angleterre. Boston devint une Ville Episcopale, & Salem fut rempli de Presbytériens. Les Indiens, toujours infiniment supérieurs en nombre, étoient divisez en trois Factions. Les uns étoient Ennemis des Anglois, les autres leurs Alliez, & les derniers, qui faisoient le plus petit nombre, leur étoient de fidèles Sujets. Les premiers & les seconds, quoique grossiers & barbares, ne laissent pas d'avoir leurs Dieux, leurs Prêtres, & leur Religion, qui consiste dans l'Adoration de tout ce qui peut leur nuire, comme l'Eau, le Feu, les Eclairs, le Tonnère, les Canons, les Mousquets. En un mot, ils n'adorent que des Divinitez mal-faisantes, prétendant qu'il n'y a rien à craindre des bienfaisantes. Les uns & les autres avoient une aversion égale pour les Anglois & pour le Christianisme. Les troisièmes étoient des Profélytes qui avoient embrassé sans beaucoup de connoissance la Religion Chrétienne, & qui ne laissoient pas de souffrir de grands maux pour cette Religion, & d'être exposez tous les jours à cause d'elle à être massacrez de leurs Compatriotes, lorsqu'ils les trouvoient à l'écart.

CXLVII. Philippe, *Sachin* ou Chef des Indiens Naragansets, qu'on appelloit à cause de son humeur hautaine le Roi Philippe, après avoir renouvelé l'Alliance que ses Prédécesseurs avoient faite avec les Anglois, forma le dessein d'un Complot général contre toutes les Colonies Angloises. Ce dessein ayant été découvert par Saufaman, son Secrétaire, on fit une Conjuraton contre Philippe, qui l'ayant découverte, punit de mort les Conjurez, & entra en Guerre ouverte contre ceux qui avoient voulu lui ôter la vie. Les succès de cette Guerre furent très-différens. Les Anglois avoient quelques Garnisons dans leurs Colonies de Massachusets, de Connecticut & de Plymouth; mais elles étoient si foibles, qu'on ne pouvoit combattre les Indiens que par des détachemens de cent Hommes, ou tout au plus de cinq cens, qui étoient souvent environnez de huit cens Indiens & de plusieurs milliers de Sauvages. La Valeur des premiers supléoit presque toujours au nombre; mais le nombre l'emportoit quelquefois sur la Valeur, & les plus expérimentez Capitaines en étoient les Victimes. La Guerre devint générale, & les Sauvages brûlèrent quantité de Villes & de Plantations. Les Maisons n'étoient point épargnées, & les Hommes, les Femmes, les Enfans l'étoient encore moins. Les François alliez en Europe, ou du moins en Paix avec les Anglois, jaloux de leur voisinage au Canada, fournirent aux Indiens des Munitions de Guerre & des Officiers Subalternes. (a) Philippe s'étoit trouvé dans ces Combats, où il avoit essuyé le fort journalier des Armes, & plusieurs fois couru risque d'être pris par les Anglois. Mais enfin la Garnison de Bridgwater, ayant appris qu'il étoit dans son voisinage, & qu'il avoit dessein de prendre cette Place, fortit avec un renfort que les Colonies

1676.

CXLVI.
Description
de la
nouvelle
Angleterre.CXLVII.
Philippe,
Roi des
Indiens de
Naragas,
fait la
Guerre
aux Au-
glois.(a) *The British Empire in America. History of new England, Tom. I.*

voisines lui prêtèrent, battit son Avant-Garde, obligea le reste de son Armée à prendre la fuite, & lui-même à abandonner ses Trésors & son Bagage, afin de sauver sa vie par une plus prompte fuite. La Reine de Pocassat, qui avoit assisté à la Bataille, fut prise en voulant se sauver. Il falloit passer une Rivière, & ne trouvant point de Barque, elle se hazarda de la passer sur une planche qui rompit & la fit tomber dans l'eau, d'où un Anglois la tira sans la connoître. Ayant été reconnuë on la mena à la nouvelle Town, où l'on fit de grandes réjouissances d'une capture qui jettoit la consternation dans le cœur des Sauvages. Philippe qui s'étoit retiré dans une Caverne de la Montagne de Hope, où il se croyoit en sûreté, fut trahi par un Indien qui découvrit aux Anglois cette retraite cachée. On s'y rendit aussi-tôt, & pendant qu'on attaquoit cette Caverne par un côté, Philippe crut se sauver par l'autre; mais un Indien le voyant sortir, lui tira un coup de mousquet dont la balle lui perça le cœur. Les Anglois le traitèrent comme on traite en Angleterre les Traîtres coupables de Haute Trahison. Son Corps déchiré en quatre quartiers fut mis avec sa tête sur des Poteaux à la nouvelle Plymouth, & la Guerre cessa par la mort de ce Chef.

CXLVIII.
Conseil
de Passa-
conaway à
ses Enfans.

CXLVIII. On étoit plus malheureux au Nord qu'au Midi de la nouvelle Angleterre. Passaconaway, grand *Sagamore*. ou *Sachim* de la Rivière de Merimack, voyant la mort approcher, fit venir ses Enfans, & leur parla dans ces termes pleins de bon sens. „ J'arrive, mes chers Enfans, au chemin de toute chair, prêt à mourir, & à nous séparer pour toujours. Le Conseil que je vous donne est de ne „ point attaquer les Anglois. Vous pouvez leur faire beaucoup de mal, mais „ soyez assûrez qu'ils s'en vengeront, & qu'ils vous feront périr. J'ai été leur „ plus grand ennemi lorsqu'ils sont arrivez ici, & j'ai fait tous mes efforts pour „ les empêcher de s'y établir; mais je n'ai pu y réussir, c'est pourquoi je vous con- „ seille de ne point disputer avec eux, & de ne leur faire jamais la Guerre. „ (a) Les Enfans suivent rarement les Conseils des Pères mourans, quoiqu'ils soyent dictés par une longue expérience, & que la mort semble les rendre desintéressés. Cependant le Fils aîné de ce *Sachim*, plus docile que ne le sont ordinairement les Enfans, suivit cet avis salutaire, & loin de faire la Guerre aux Anglois, il alloit se cacher dans quelque retraite éloignée, lorsqu'il ne pouvoit empêcher ses Sujets de prendre les Armes contre eux. Les Anglois du Nord, plus attentifs au gain du Commerce qu'à la sûreté du Gouvernement & de la Religion, & ne songeant qu'à épargner la dépense, n'avoient bâti ni Villes, ni Murailles, ni Temples, ce qui donna aux Indiens de Passaconaway la facilité de fondre sur leurs Habitations, qu'ils auroient réduites en cendre, si le Gouverneur de Massachusetts n'avoit envoyé à leur secours des Troupes, qui obligèrent les Sauvages à faire la Paix.

CXLIX.
Etat de
Pologne.

CXLIX. Mais c'est assez nous arrêter dans le nouveau Monde, revenons en Europe, & disons un mot des Polonois, qui y firent une grande figure pendant le cours de cette Année. Sobiesky qu'on avoit élu Roi, (b) préférant les fatigues de la Guerre aux honneurs du Couronnement, s'attira par là l'estime de ses Sujets. Cette Action lui parut à lui-même si héroïque, qu'il ne put s'empêcher d'en faire un éloge pompeux dans la Lettre qu'il écrivit aux Etats du Royaume pour les inviter à la Cérémonie de son Sacre, qui devoit se faire le quatrième de Février de cette Année 1676.

„ Nous revenons, dit-il, dans le sein de cette République comme un Père vers „ ses Enfans qu'il avoit quittez, & comme un Fils auprès de sa Mère. Nous ne „ revenons point d'une vie molle & efféminée; mais d'une Armée exténuée par la „ faim, & à laquelle nous avons fait payer de notre propre argent plusieurs Ton- „ nes d'or pour son entretien. Nous revenons après avoir souffert les rigueurs „ d'un Hiver fort rude, passé des Rivières, des Déserts affreux, essuyé mille „ peines, mille fatigues, mille dangers pour la Patrie & pour la défense de cette „ République. Nous revenons après avoir appaisé la Sédition des Cosaques, assu- „ jetti plusieurs Villes à la République, chassé de l'Ukraine les Turcs & les Tar- „ tares infidèles, soumis ce Pays à notre obéissance, ruiné le Pont que l'Ennemi „ avoit sur la Rivière de Tyra, & coupé les Vivres à Caminieci. Enfin nous avons „ fini notre Course, & nous venons demander la Couronne de Justice. Quoique „ suivant

(a) *Ibidem ubi supra.*

(b) Le 21. de May 1674. Voyez ci-dessus, page 537.

„ suivant l'exemple de nos Glorieux Prédécesseurs nous pouvions avant toutes cho-
 „ ses nous faire sacrer, cependant nous avons mieux aimé exposer notre tête à toutes 1676.
 „ fortes de dangers que de la faire couronner. Mais maintenant qu'il a plu à Dieu de
 „ bénir nos Travaux, les Conseils de nos Sénateurs, la Valeur de nos Officiers, le
 „ Courage de nos Soldats, & de nous délivrer du joug de nos Ennemis, nous avons
 „ résolu de changer notre Cuirasse en un Manteau Royal, pour célébrer la Diète
 „ te, que le Sénat a fixée au quatrième de Février prochain. Et comme on ne
 „ peut la tenir sans faire le Couronnement en même tems, & que la présence
 „ de toute la République y est nécessaire pour en augmenter la Majesté, nous
 „ prions & invitons très-affectueusement le très-vénérable & très-illustre Primat,
 „ les Révérends Evêques, les très-nobles Sénateurs, comme aussi le très-loüable
 „ Corps de la Noblesse, & en général tous les Palatinats du Royaume de Polo-
 „ gne & du Grand Duché de Lithuanie de l'honorer de leur présence, ne doutant
 „ point que pour mon honneur & pour celui de la Nation, vous n'entrepre-
 „ niez avec joye ce Voyage, &c. Fait à l'Armée, le neuvième de Novem-
 „ bre, 1675.

CL. Sobieski ayant été couronné (a) avec les Cérémonies ordinaires, la Diète CL.
Suite des
Affaires de
Pologne.
 s'ouvrit au jour marqué. (b) On y proposa, s'il ne feroit pas à propos de déclarer
 la Guerre à l'Empereur & à l'Electeur de Brandebourg, & de choisir Sa Majesté Très-
 Chrétienne pour arbitre de la Paix avec le Turc. Les Emissaires de la France, parmi
 lesquels on contoit le Roi même, qui étoit à ses gages, eurent la honte d'un re-
 fus. La nouvelle étant arrivée que le Turc vouloit entrer avec une puissante Armée en
 Pologne par la Hongrie au Printems prochain, le Roi proposa un moyen de mettre
 soixante mille Hommes en Campagne sans l'assistance des Princes étrangers, & ce
 moyen fut approuvé. Il consistoit à faire payer, outre les taxes ordinaires, une Ca-
 pitation générale pour entretenir cette Armée. Toutes les choses concernant la
 défense du Royaume ayant été terminées par la Diète, elle se sépara (c) après
 avoir confirmé l'Alliance de la Pologne avec l'Empereur & avec l'Electeur de Bran-
 debourg.

Sobieski s'étant rendu à son Armée, & ne la trouvant pas en état de faire tête à
 celle des Turcs, beaucoup plus nombreuse & mieux entretenue que la sienne, fit faire
 par le Prince de Transylvanie des Propositions de Paix à Ibrahim Bacha qui com-
 mandoit l'Armée Ottomane. Ce Général à qui l'on demandoit la restitution d'une
 partie de la Podolie & de l'Ukraine, répondit que le Sultan, son Maître, n'é-
 toit pas accoutumé à rendre les Places qu'il avoit prises. Ibrahim mourut sans
 avoir fait beaucoup de progrès contre les Polonois, & le Grand Seigneur envoya
 en sa place un autre Ibrahim surnommé *Chaetan*, qui veut dire Diable.

CLI. Ce nouveau Général observa si bien toutes les démarches du Roi de Polo- CLI.
Proposi-
tions de
Paix.
 gne, que les ayant rendues inutiles, il eut le bonheur de le surprendre, & de l'en-
 fermer dans son Camp, où il le serra de si près, qu'il ne pouvoit donner
 avis en Pologne de l'état où il étoit, ni en recevoir de Courriers. Dans l'ex-
 trémité où il se trouvoit réduit, sa perte paroissoit inévitable, & il ne se tira
 d'affaire que par un bonheur tout particulier. Le Kam des Tartares, las d'une
 Guerre qui lui faisoit perdre de grands avantages, disposa Ibrahim Bacha par la crain-
 te de l'Hiver & par d'autres motifs, à écouter les Propositions de Paix que les
 Polonois faisoient, il fut arrêté qu'on enverroit des Otages de part & d'autre pen-
 dant qu'on traiteroit. A peine ceux qu'envoyoit Sobieski étoient-ils arrivés dans
 la Tente d'Ibrahim, qu'un Courier vint donner avis à ce Bacha comme il étoit
 à Table avec eux, que le Roi, aimant mieux périr l'épée à la main que de mou-
 rir de faim dans son Camp, en étoit sorti avec sa Cavalerie, & avoit défait une
 partie des Tartares qui étoient devant Suohilow. Ibrahim quitta la Table pour dé-
 tacher la moitié de ses Troupes & les envoyer avec les Tartares contre les Polo-
 nois. Ceux-ci les attendirent fièrement sous Zuranno, où il se donna le jour de
 St. Michel une sanglante Bataille. Les Turcs y perdirent beaucoup de monde, &
 se retirèrent dans leur Camp, & les Polonois se retranchèrent dans le leur, pour
 se garantir des surprises des Tartares. Quoique les Négociations continuaissent tou-
 jours,

Ggg gg

jours,

(a) Le 2. de Février, 1676. (b) Le 4. de Février, 1676. (c) Le 3. d'Avril, 1676.

— jours, on ne laissoit pas de part & d'autre de se harceler vivement. Les Conféren-
 1676. ces se faisoient au bruit du Canon, dont un boulet passa un jour au travers du Pavil-
 lon où Ibrahim Bacha & les Plénipotentiaires étoient assemblez. Enfin les Hosti-
 litez ne cessèrent qu'avec la conclusion de la Paix.

CLII.
 Paix entre
 la Porte &
 la Polo-
 gne.

CLII. Elle fut signée le seizième d'Octobre sous Zuranno. On y abolit le Traité
 honteux fait avec le Roi Michel, & le Tribut qu'il s'étoit engagé de payer à la Porte.
 Les Turcs gardoient Kaminiéc dans la Podolie, & restituoient presque toute l'Ukrai-
 ne à la Pologne. L'exercice de la Religion Chrétienne devoit être libre dans tous les
 Lieux que les Turcs conservoient. Ils promettoient même de rendre le *Saint Sepulchre*
aux Religieux de St. François, & d'en chasser les Schismatiques qu'on y avoit
introduits. (a)

On trouva que les Polonois achettoient chèrement la Paix par la perte de Kami-
 niéc, qui est la clef de la Pologne, & l'on crut que Sobieski s'étoit laissé gagner
 par le Roi de France, qui vouloit se servir de lui pour aider les Suédois à faire une
 plus forte diversion en Allemagne contre ses Ennemis. Il est certain que So-
 bieski aimoit l'argent sur toutes choses, & qu'il étoit à la solde de Louis. La
 Reine étoit Françoisse & entièrement dévotée à la France. On lui avoit pro-
 posé de venir à Bourbon, sous prétexte d'y aller prendre les eaux pour sa San-
 té; mais en effet afin de former par son moyen des liaisons plus étroites avec
 le Roi, son Epoux. La Saison qui étoit trop avancée fit remettre ce Voya-
 ge à l'année suivante, pour le rendre moins suspect. Les soupçons qu'on avoit
 conçus contre le Roi de Pologne furent confirmés par l'arrivée de l'Ambas-
 sadeur Tartare à Zolckieu où Sa Majesté Polonoise se rendit pour s'aboucher avec
 lui. Cet Ambassadeur alloit en France porter à Sa Majesté Très-Chrétienne des
 présens de la part du Kam, son Maître, pour la remercier de la Paix, qui s'étoit
 faite avec les Polonois par sa secrète Médiation. Quoi qu'il en soit, le Roi de Po-
 logne fut inflexible aux Prières du Pape qui offroit cinq cens mille francs pour la
 continuation de la Guerre; & malgré les fortes sollicitations de l'Empereur & les
 remontrances des Sénateurs, il employa tout son crédit pour la faire ratifier par la
 Diète qui s'assembla à Warsovie au commencement de l'année suivante, & qui
 nomma le Palatin de Culm, pour Ambassadeur à Constantinople, afin d'y porter
 la Ratification.

CLIII.
 L'Ambas-
 sadeur de
 la Répu-
 blique re-
 çoit de
 nouveaux
 Honneurs
 du Czar.

CLIII. Les Hollandois reçurent cette Année de Sa Majesté Czarienne des Hon-
 neurs, dont ils n'avoient pas encore joui. M. de Clenck, qui étoit allé en Mos-
 covie en qualité d'Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances, étant arrivé à Nico-
 lanskoy-Sela, à une lieuë & demie de Moscou, s'informa d'abord de quelle manière
 on le recevroit. Ayant appris qu'on ne lui feroit pas plus d'honneur qu'on n'en
 avoit fait à M. Boreel, il fit représenter par son Trucheman au premier Mi-
 nistre, qu'il y avoit deux notables différences entre lui & cet Envoyé, l'une qu'il n'a-
 voit pas eu le titre d'*Ambassadeur*, l'autre que Sa Majesté Czarienne refusoit alors
 aux États celui de *Hautes Puissances*, qu'elle leur avoit donné depuis; qu'ainsi il
 devoit être reçu comme les Ministres des Têtes Couronnées. Le Czar, lui ayant
 accordé sa demande, ordonna qu'on lui fit la même réception qu'on avoit faite à
 l'Ambassadeur de Suède deux ans auparavant, & lui envoya un *Pristaf*. (b) au
 Lieu où il faisoit sa résidence, pour le conduire à Chodnicko, (c) où on lui avoit
 bâti cinq Chambres de bois avec leurs Fourneaux. Il partit de là dans le Carosse
 de Sa Majesté Czarienne, étant sur le devant qui est la place d'honneur dans ce
 Pays-là. Le *Pristaf* étoit sur le derrière, le Maréchal de l'Ambassade à la portière
 droite, & le Trucheman à la gauche. Mille *Strelitzes*, (d) marchaient d'un cô-
 té du Carosse, & les Domestiques de tous les grands Seigneurs, magnifiquement vê-
 tus, & montez sur de beaux Chevaux marchaient avec ceux du Czar de l'autre cô-
 té. Ils étoient suivis des Marchands Hollandois auxquels s'étoient joints tous les
 Etrangers, excepté les Suédois. Leurs Majestez Czariennes eurent la curiosité de
 voir cette Entrée, & pour cet effet elles allèrent *incognito* dans une Maison parti-
 culière par où l'Ambassadeur devoit passer. Lorsqu'on arriva à une certaine Hau-
 teur,

(a) Traité de Paix entre Mahomet IV. & Jean III.
 Roi de Pologne. Du 16. d'Octobre, 1676.

(b) C'est ainsi que les Moscovites appellent ceux qui
 conduisent les Ambassadeurs, & qui leur fournissent

la Voiture & les Provisions.

(c) A une demie lieuë de Moscou.

(d) C'est ainsi qu'on appelle en Moscovie les Gat-
 des du Czar,

teur, deux *Pristafs* qui suivoient M. de Clenck dans des Traîneaux, en partirent, & il mit aussi pied à terre. Après quelques Cérémonies, les *Pristafs* lui dirent qu'ils avoient été envoyez de la part du Czar pour le conduire à son Hôtel, surquoi il remonta en Carosse, & se mit sur le derrière, ayant un des *Pristafs* vis-à-vis de lui, & l'autre à sa gauche. On lui fit une civilité nouvelle, en lui faisant dire que bien que l'usage ne permit pas à un Ambassadeur de laisser sortir aucun Domestique, ni de parler à personne jusqu'à ce qu'il eût vu *les clairs yeux du Czar*, cependant on le laissoit en pleine liberté de faire ce qu'il lui plairoit à cet égard. On lui demanda s'il avoit apporté quelques présens de la part des Etats, & en particulier s'il y en avoit pour le *Czarovitz*, ou le Prince aîné, il répondit qu'il avoit apporté des présens; mais qu'il n'en avoit point pour le *Czarovitz*, parce que lorsqu'il étoit parti de Hollande *ce Prince n'avoit pas encore été montré au Peuple*, Cérémonie nécessaire pour être reconnu Prince Héritaire en Moscovie. Ensuite on le pria de donner la liste de ses présens, afin qu'on ordonnât un nombre suffisant de *Strelitzes* pour les porter. On le pria aussi de fixer le jour de son Audience, & on exigea de lui une copie des Propositions qu'il devoit faire. Il marqua le jour de son Audience, & refusa la copie qu'on lui demandoit, disant qu'il la donneroit au Chancelier après qu'il auroit fait ses Propositions de vive voix. Enfin il fut conduit à l'Audience (a) avec tout le faste ordinaire en ce Pays-là.

CLIV. Le Czar Alexis Michalowitz ne survécut pas long-tems à cette Cérémonie. Il mourut peu de jours après, (b) & son Fils aîné Fédor Alexiowitz, âgé de seize ans, qu'il avoit recommandé aux Boyars comme son Successeur, fut couronné la même nuit. Le Père fut extrêmement regretté à cause de sa dévotion soutenue d'une grande charité. Il fit payer avant que de mourir toutes ses dettes, qui se montoient à de grosses sommes, ordonna qu'on distribuât douze mille écus aux Pauvres, qu'on les nourrit pendant les six semaines que son Corps devoit reposer dans l'Eglise, & qu'on délivrât trois cens Prisonniers qui avoient mérité la mort.

CLV. M. Coliers, Envoyé de Leurs Hautes Puissances à la Porte, fut aussi bien reçu à Constantinople que M. de Clenck l'avoit été à Mocou. Mahomet IV. avoit rempli de joye son Peuple par son retour dans sa Capitale, qu'il paroissoit avoir abandonnée pour Andrinople. Ce Sultan, qui se reposoit de tout sur Achmet Coprogli, son Grand Visir, le perdit cette Année. (c) Ce grand Homme avoit gouverné quinze ans avec une sagesse, une douceur, une modération, un desintéressement & une équité, qui le firent regarder avec justice comme le plus grand Ministre que l'Empire Ottoman eût jamais eu. Il avoit pris Neuhausel en Hongrie, terminé glorieusement la Guerre de Candie, enlevé Kaminiec à la Pologne, joint l'Ukraine à l'Empire Ottoman, subjugué les Cosaques, & imposé un nouveau Tribut à toute la Pologne. Mais comme il n'y a point d'homme sans défaut, Achmet avoit celui d'aimer les liqueurs fortes, & il en prenoit avec tant d'excès que son intempérance n'a pas peu contribué à abrégér sa vie. Cara Mustapha, *Caimacan*, ou Lieutenant du Grand Visir, Homme d'une prudence & d'une expérience consommée; lui succéda. Après avoir commencé son Ministère par des actes de douceur & d'équité, il changea tout d'un coup de Conduite. Fier de sa Dignité, il voulut être traité comme le Sultan, & l'on eut autant de peine à l'aborder, qu'on en avoit eu auparavant à parler au grand Seigneur. Le *Kibaja* & les autres Officiers subalternes, s'enflant à proportion de leur Chef, la Porte devint plus altière & plus superbe qu'elle n'avoit jamais été.

Les Ministres des Princes Chrétiens souffrirent plus que les autres de la férocité de ce nouveau Ministère, qui renchérit sur l'arrogance des précédens, & qui fit regretter le dernier. Le premier Acte de cette fierté regarda le Marquis de Noin-tel, Ambassadeur de France. Il demanda Audience pour rendre ses Hommages au Grand Visir, & le féliciter sur sa nouvelle Dignité. Il s'y rendit avec une suite pompeuse, & fut fort surpris qu'on le fit attendre trois heures dans la Chambre du *Kibaja*, ou du premier Secrétaire, parce que le Visir étoit au Divan. Le Fait étoit vrai; mais on devoit avoir donné une autre heure à l'Ambassadeur. Après l'avoir laissé si long-tems se morfondre, on le laissa encore une heure après l'arrivée du Visir, avant que de l'introduire dans la Salle d'Audience. Il la trouva remplie d'une foule de *Chioux*, qu'il eut de la peine à percer. Arrivé au lieu où il devoit s'asseoir, il remarqua que le Siège qu'on lui avoit destiné étoit hors du

CLIV.
Mort du
Czar Mi-
chalowitz.

CLV.
Contesta-
tion sur le
Cérémoni-
al entre
le Visir
& l'Am-
bassadeur
de France.

Ggg gg 2

(c) Le 23. d'Octobre, 1676. Il mourut d'une hystéropisie âge de 47, ans.

(a) Le 28. de Janvier, 1676.

(b) Le 8. de Février.

So-

1676. *Sofa*, (a) & que celui du Grand Visir étoit dessus. L'Ambassadeur, au lieu de marquer son indignation par une retraite sage, ordonna à un de ses Gentilhommes de mettre le Siège sur le *Sofa*. Un Page du Visir le remit aussi-tôt où il étoit auparavant, surquoi M. de Nointel le porta lui-même où le Page l'avoit pris, & s'y assit. On alla en avertir le Visir, qui étoit dans la Chambre prochaine, & il envoya dire à l'Ambassadeur par Mauro Cordato, son premier *Drogman*, qu'il ne lui donneroit point d'Audience, s'il n'étoit assis hors du *Sofa*. M. de Nointel répondit au *Drogman* que le Grand Visir pouvoit bien disposer de son Siège, mais non pas de sa Personne. Cependant le *Ghiaoux Bach* entra, criant *calder, calder*, emportez, emportez; & l'Ambassadeur s'étant levé à ce cris, on prit ce moment pour lui ôter son Siège de dessous lui. Irrité de l'insulte qu'on lui faisoit, il sortit fièrement de la Chambre d'Audience, renvoya chez lui les présens qu'il devoit faire au Visir, & se retira à son Hôtel.

CLVI.
Honneurs
rendus par
le Visir
au Rési-
dent des
Etats.

CLVI. Le Grand Visir, craignant que cette Action n'alarmât les Ministres Chrétiens, fit dire à celui d'Angleterre, qu'il pouvoit avoir Audience quand il voudroit; mais cet Ambassadeur craignant qu'on ne le traitât comme on avoit fait celui de France, feignit une Maladie, pour éviter d'aller à l'Audience. M. de Nointel, qui s'étoit retiré à sa Maison de Campagne, à quatre lieues de Constantinople, y ayant reçu la nouvelle des heureux succès du Roi, son Maître, en Flandre, (b) en fit de grandes réjouissances & des feux de joye. La Porte en ayant été informée, le Grand Visir lui manda de revenir à Pera dans son Hôtel, & lorsqu'il y fut arrivé on lui ordonna d'y demeurer, & de n'en point sortir sans la permission du Sultan. On lui donna des Gardes pour l'observer, & on défendit aux Janissaires, sous peine de la vie, de l'accompagner en aucun endroit. Cette espèce de Prison le chagrina tellement, qu'il offrit de faire toutes les satisfactions qu'on exigeroit de lui, & même de s'asseoir hors du *Sofa*; mais on ne voulut pas l'écouter. Pour le mortifier davantage on fit de grands Honneurs aux Ministres des Républiques de Venise & des Provinces-Unies. M. Coliers, Résident de Leurs Hautes Puissances, ayant obtenu la permission d'aller à l'Audience, monta à Cheval avec sa suite, & avec tous les Marchands Hollandois qui s'y joignirent. Son Trucheman, qu'il avoit envoyé devant lui, vint lui dire que le Grand Visir, voulant faire un honneur extraordinaire à Leurs Hautes Puissances, en la Personne de leur Ministre, le dispensoit de mettre pied à terre à la première Porte du Serrail, comme c'est la coutume, & lui permettoit de traverser la Cour à Cheval. Il passa au travers des Gardes & des Officiers du Grand Visir, rangez en haye dans la Cour; & ayant mis pied à terre au bas de l'Escalier, il entra d'abord dans la Salle d'Audience, où le Visir se rendit aussi-tôt. Dès que M. Coliers l'aperçut il se leva, & le salua. De son côté le Visir, en passant devant lui, mit la main droite sur la poitrine, & baissa la tête. Etant ensuite monté sur le *Sofa*, on approcha les deux Sièges fort près l'un de l'autre, en observant toutefois que celui du Résident fût au bas du *Sofa*. L'un & l'autre s'étant assis, le Visir parla le premier, & dit au Résident, *Ambassadeur & Prince*, (c) *soyez le bien venu*. M. Coliers le complimenta au nom de ses Maîtres sur son élévation à la première Dignité du plus Puissant Empire du Monde, lui recommanda les intérêts de Leurs Hautes Puissances & de leurs Sujets, & lui fit des Présens extraordinaires qui furent très gracieusement reçus. On apporta ensuite le Café, le Sorbet, & toutes sortes de rafraichissemens; & le Visir, après s'être entretenu avec le Résident des Guerres des Princes Chrétiens, l'Audience finit par les révérences de celui-ci, & par la civilité de celui-là; qui baissa plusieurs fois la tête. (d)

(a) C'est ainsi que s'appelle chez les Lévantins l'Estrade des Divans, ou des Salles d'Audience. Ces Estrades sont élevées d'environ un pied & demi & couvertes de grands Tapis.

(b) Nous parlerons de ces succès au commencement de l'année 1677.

(c) *Elizi Bey*.

(d) Le Résident des Etats ne reçut ces Honneurs que l'année suivante, mais comme nous avons parlé de la contestation de M. de Nointel avec le Grand Visir, qui arriva cette Année 1676 il étoit naturel de rapporter tout d'une suite l'Audience de M. Coliers, qui est liée avec l'Affaire de M. de Nointel.

Fin de la troisième & dernière Partie de l'Année mil six cents soixante & seize.

HISTOIRE
DES
EVENEMENTS
CONSIDERABLES
DE
L'ANNÉE MDC LXXVII.
SOMMAIRE.

I. **L**E Roi de France prend la résolution de se mettre de bonne heure en Campagne. II. Lettre du Baron de Quincy à la Ville de Valenciennes. III. Edict du Roi de France contre la Noblesse du Pays-Bas. IV. Desein des François sur le Fort des trois trous échoüé. V. Assemblée du Parlement d'Angleterre. VI. Harangue du Roi. VII. Du Chancelier. VIII. Critique de ces Harangues. IX. La Légalité du Parlement contestée dans la Chambre Haute. X. Les Communes se déclarent d'abord pour le Roi. XI. Adresses au sujet des Progrès de la France. XII. Ambassade de France en Angleterre. XIII. Nouvelle Séance du Parlement. XIV. Harangue du Roi. XV. Examen de cette Harangue. XVI. Nouvelle Adresse des Communes contre la France. XVII. Réponse fiere du Roi. XVIII. Le Roi de France ouvre la Campagne par le Siège de Valenciennes. XIX. Prise imprévue de cette Place. XX. Compliment du Greffier de la Ville à Sa Majesté Très-Chrétienne. XXI. Lettres du Maréchal de la Ferté & du Duc de St. Aignan à ce Monarque sur la prise de Valenciennes. XXII. Réponse de Sa Majesté. XXIII. Siège & prise de Cambrai. XXIV. Lettre du Duc de S. Aignan au Roi sur cette nouvelle Conquête. Réponse de Sa Majesté. XXV. Siège & prise de la Citadelle de Cambrai. XXVI. Siège de S. Omer. XXVII. Bataille de Cassel. XXVIII. Lettre du Prince d'Orange sur cette Bataille. XXIX. Rélation Manuscrite tirée des Mémoires du Maréchal de Luxembourg. XXX. Lettre du Duc de S. Aignan au Duc d'Orléans sur sa Victoire. Réponse de Son Altesse Royale. XXXI. Prise de St. Omer. XXXII. Grand Conseil de Guerre tenu à Wezel. XXXIII. Le Prince d'Orange met le Siège devant Charleroy & le leve. XXXIV. Sa Lettre au Duc de Lorraine sur cette Retraite. XXXV. Les François font le dégât dans l'Alsace. XXXVI. Le Duc de Lorraine forme le Desein de rentrer dans ses Etats. XXXVII. Prend diverses petites Places sur la Sarre. XXXVIII. Ne peut engager le Duc de Créqui à une Bataille. XXXIX. L'Armée du Prince de Saxe-Eisenach investie, & obligée de capituler. XL. Combat de Kokersberg. XLI. Prise de Fribourg par M. de Créqui. XLII. Le Gouverneur soupçonné de Trahison. XLIII. L'Empereur continue la Guerre en Hongrie. XLIV. Conférences d'Eperies inutiles. XLV. Conspiration contre le Prince Abassi découverte. XLVI. La France soutient les Mécontens. XLVII. Défaite des Impériaux à Nalab par les Polonois. XLVIII. L'Electeur de Brandebourg assiége Stétin. XLIX. Bravoure & mort du Gouverneur. L. Capitulation de la Ville. LI. Tromp retourne avec quinze Vaisseaux de Guerre au secours du Roi de Dannemarc. LII. Les Suédois assiègent Christianstad & lèvent le Siège. LIII. Combat naval de Rostok. LIV. Les Danois font le Siège de Malmoe & le lèvent. LV. Seconde Bataille Navale entre les Suédois & les Danois. LVI. Bataille de Lands-kroon. LVII. Expéditions des Danois en Norwegue. LVIII. Bataille d'Oldewal. LIX. Expéditions des Danois dans les Isles d'Oeland, Smaland & Rugen. LX. Etat d'Espagne & de Catalogne. LXI. Bataille d'Epouilles. LXII. Les François abandonnent Messine. LXIII. Le Comte d'Estrées attaque Tabago. LXIV.

Lettre de Binckes sur ce sujet. LXV. *Rélation des François.* LXVI. *Prise des Isles de Goeree & de Tabago par le Comte d'Estrées.* LXVII. *Retour de M. Temple à Nimègue.* LXVIII. *Incident sur la Chambre des Conférences.* LXIX. *Prétentions des Puissances intéressées à la Guerre.* LXX. *Entrevüe de M. Temple avec le Prince d'Orange.* LXXI. *Intrigue contre l'Empereur.* LXXII. *Le Prince d'Orange traverse la Paix.* LXXIII. *Conduite de Don Juan à l'égard des Pays-Bas.* LXXIV. *Incident sur la manière de traiter.* LXXV. *Réponse des François aux Propositions des Alliez.* LXXVI. *Négociation particulière avec les Hollandois.* LXXVII. *Les Conquêtes du Roi de France font reprendre aux Hollandois la Négociation particulière.* LXXVIII. *Le Roi de France propose une Suspension d'Armes.* LXXIX. *Projet des Hollandois pour la Paix Générale.* LXXX. *Les Alliez s'allarment des Négociations des Hollandois.* LXXXI. *Projet d'une Paix particulière entre la France & la Hollande.* LXXXII. *Prétentions du Prince d'Orange.* LXXXIII. *Conditions auxquelles on consent de lui restituer sa Principauté.* LXXXIV. *Continuation des Conférences particulières entre les François & les Hollandois.* LXXXV. *M. Temple passe en Angleterre.* LXXXVI. *Il refuse la Charge de Secrétaire d'Etat.* LXXXVII. *Caractère de Charles II. Roi d'Angleterre.* LXXXVIII. *Entretien de M. Temple avec ce Monarque.* LXXXIX. *M. Hyde est envoyé au Prince d'Orange.* XC. *Nouvelles difficultez sur les Passeports.* XCI. *Intrigue des Espagnols pour dégoûter le Roi d'Angleterre de la Médiation.* XCII. *Démarches du Nonce du Pape.* XCIII. *Difficultez sur le Bref du Pape.* XCIV. *Contestation entre les Médiateurs & les Ministres Catholiques au sujet du Nonce.* XCV. *Discussion des Prétentions du Duc de Lorraine.* XCVI. *Intrigue du Roi de Pologne.* XCVII. *Il envoie un Ambassadeur à l'Electeur de Brandebourg.* XCVIII. *Plaintes de Son Altesse Electorale contre cet Ambassadeur.* XCIX. *Lilliehoek, Ambassadeur de Suède en Pologne, parle insolemment de l'Electeur.* C. *Le Roi de Suède prend le parti de son Ministre.* CI. *Différend de Groningue & des Ommelandes.* CII. *Députation des Etats Généraux pour accomoder ce différend.* CIII. *Décision du Prince d'Orange & des Députez de Leurs Hautes Puissances.* CIV. *Protestation de Groningue contre cette Décision.* CV. *Dispute sur la Jurisdiction des Etats Généraux.* CVI. *Raisons des Ommelandes.* CVII. *Députation de la Ville de Groningue à toutes les Provinces.* CVIII. *Avis de la Frise.* CIX. *Plaintes du Prince d'Orange.* CX. *Résolution de Leurs Hautes Puissances sur cette Affaire.* CXI. *Protestation de Groningue sur cette Résolution.* CXII. *Lettres du Prince de Nassau & des Etats de Frise à Leurs Hautes Puissances.* CXIII. *Les Ommelandes s'assemblent séparément à Winsum.* CXIV. *Lettres des Ommelandes au Prince de Nassau, & sa Réponse.* CXV. *Plaintes des Ommelandes aux Etats Généraux.* CXVI. *Les Provinces de Hollande & de Zélande prennent le parti des Ommelandes.* CXVII. *Réflexions sur ces Démélez.* CXVIII. *Contestation entre les deux Princes.* CXIX. *Accommodement entre Groningue & les Ommelandes.* CXX. *La Ville de Deventer refuse de se soumettre au Règlement de 1675.* CXXI. *Le Conseiller Pensionnaire Fagel demande sa Démission.* CXXII. *Départ du Prince d'Orange pour l'Angleterre.* CXXIII. *Ombrages que cause ce Voyage.* CXXIV. *Mariage de Son Altesse avec la Fille aînée du Duc d'York.* CXXV. *Le Comte de Danby y contribue beaucoup.* CXXVI. *Raisonnemens qu'on fait à la Cour de France sur ce Mariage.* CXXVII. *Conférence secrète entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange sur la Paix.* CXXVIII. *Retour de Son Altesse en Hollande.* CXXIX. *Médaille frappée sur son Mariage.*

ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES, HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1677.

I.

LE Roi de France, picqué de la perte de Philisbourg, résolut de se mettre aux Champs avant le tems ordinaire de l'ouverture de la Campagne, afin qu'après avoir fait des Conquêtes en Flandre pendant que les Allemands seroient encore dans leurs Quartiers d'hiver, il pût ensuite envoyer des Détachemens à son Armée d'Allemagne pour la mettre en état de soutenir les efforts des Impériaux, & de faire échouer leurs Dessesins. Pour cet effet il couvrit la Frontière de Troupes qui firent une espèce de Blocus autour de Valenciennes, de Cambray, & de St. Omer. Par cette manœuvre il tenoit les Espagnols dans l'incertitude sur la Place qu'il devoit assiéger; car quoi qu'on regardât comme une bravade la menace qu'on faisoit à tant de Villes fortes, on ne laissoit pas de s'inquiéter du sort de celle qui seroit attaquée, parce que n'y pouvant rien faire entrer, ce Monarque les trouveroit dépourvûes, lorsqu'il les assiégeroit. En effet, dès le commencement de l'Hiver, les Magistrats de Valenciennes envoyèrent des Députez de leur Corps au Duc de Villa-Hermosa, pour lui représenter les besoins de leur Ville, & lui demander la permission d'enrôler trois mille Ouvriers, ce qui leur fut accordé. D'ailleurs comme chaque Place craignoit pour elle-même, aucune n'osoit se dégarnir pour en renforcer une autre, de sorte que se défiant de tous côtez, on ne donnoit ordre à pas un.

1677:

I.

Le Roi de France prend la résolution de se mettre de bonne heure en Campagne.

II. Le Baron de Quincy, après avoir abandonné le service d'Espagne pour entrer dans celui de la France, écrivit aux Habitans de Valenciennes, pour leur représenter le malheur dont ils étoient menacez, & les exhorter à le prévenir. „ Vous avez vû „ de vos Murailles, leur disoit-il, la réduction de Condé & de Bouchain, & la misère que ces deux Places ont soufferte. Vous sçavez en combien peu de jours Aire, „ cette Place si forte, s'est mise sous les Loix du Vainqueur. Consultez sur le parti „ que vous devez prendre, je vous assure que le saccagement de ces deux Places „ n'est rien en comparaison de celui dont vous êtes menacez. Dans quatre jours „ votre belle Ville sera réduite en cendres & en poussière. Si vous étiez en état de „ vous défendre, je vous y exhorterois, parce qu'il y a de la lâcheté à ne le point „ faire quand on le peut. Mais étant abandonnez comme vous l'êtes, que peut-on „ dire si vous faites le second jour ce que vous ferez obligez de faire le quatrième? Le Roi de France est le meilleur Prince du monde; mais il est aussi le plus „ sensible envers ceux qui s'opposent sans raison à la puissance de ses Armes. „ Cette Lettre fut reçûë avec indignation par des Gens qui paroissoient résolus à se défendre pendant que l'Ennemi étoit éloigné, & qui ne le firent pas, lorsqu'il fut présent. On étoit encore plus inquiet à Cambray, où la Garnison se mutinoit souvent, parce que l'argent manquoit & que les Vivres devenoient rares. On fut

II.

Lettre du Baron de Quincy à la Ville de Valenciennes.

1677. fut même obligé d'exécuter quelques Soldats qui avoient promis de faire sauter le Magasin aux poudres, lorsque les François se présenteroient devant la Ville.

III.
Edit du
Roi de
France
contre la
Noblesse
du Pays-
Bas.

III. Louis, voulant jeter la terreur dans la Noblesse des Pays-Bas, ou se venger de ceux qui avoient leurs Parens dans les Armées de l'Empereur & du Roi d'Espagne, ordonna à tous ceux qui étoient du ressort des Pays qu'il avoit conquis, de revenir sous sa Domination, sous peine de confiscation non-seulement de leurs Biens, mais de celui de leurs Parens qui étoient restez dans le Pays. Cet Edit aussi injuste que contraire à la parole qu'on avoit donnée dans les Capitulations, de laisser la jouissance de leurs Biens à ceux qui voudroient se retirer ailleurs, fut exécuté avec tant de rigueur que ni le rang ni la naissance n'empêchèrent point qu'on ne chassât tous les Seigneurs qui avoient quelques relations avec les Alliez par eux-mêmes ou par leurs Parens. Douze à treize cens Personnes furent contraintes de fortir de la seule Chatellenie de l'Isle; & le Maréchal d'Humières eut la dureté de refuser un délai très-court à un Seigneur qui le demandoit, parce que son Epouse étoit en couche.

IV.
Dessain
des Fran-
çois sur le
Fort des
trois trous,
échoué.

IV. Pendant que pour faciliter la prise de Valenciennes & de Cambray, Montal ravageoit tout le plat-Pays, dont ces deux Places tiroient leur subsistance, le Comte de Nancre, Gouverneur d'Ath, entreprit de ruiner le Canal qui est entre Anvers & Bruxelles, afin de couper le passage aux Troupes Espagnoles. Pour cet effet il s'avança à la faveur d'une grosse pluie avec cinq mille Hommes jusqu'au Fort des trois trous, où il espéroit saigner le Canal, & le rendre inutile en le desséchant. Il envoya un Détachement pour s'emparer de la Barque de nuit de Bruxelles à Anvers, qui auroit été d'un grand usage pour l'exécution de ce dessain; mais un Bourgeois de la première de ces Villes, qui étoit dans la Barque, ayant coupé la corde qui l'attachoit au Cheval, le Détachement fut obligé de revenir sans avoir pu réussir. M. de Nancre marcha droit aux trois trous, dont la Garnison, qui n'étoit que de deux cens Hommes, se défendit si vigoureusement qu'elle le força de se retirer, en laissant deux cens des siens sur la place. Ces Alarmes qu'on donnoit aux Portes de Bruxelles auroient dû réveiller le Gouverneur des Pays-Bas, & faire perdre au Prince d'Orange la confiance qu'il avoit aux Espagnols; mais soit que Son Altesse dissimulât, parce qu'elle ne pouvoit se passer d'eux, ou qu'elle eût de trop grandes idées de la Révolution arrivée à Madrid par le Rapel de Don Juan, elle pensoit plutôt à continuer la Guerre qu'à faire la Paix sur le plan que le Roi d'Angleterre proposoit. (a)

V.
Assemblée
du Parle-
ment d'An-
gleterre.

V. Ce Monarque qui, comme nous l'avons dit, (b) avoit prorogé le Parlement depuis le vingt-deuxième de Novembre 1675. jusqu'au quinzième de Février 1677. fit publier à la fin de l'Année précédente (c) une Proclamation, par laquelle il déclaroit que ce Parlement s'assembleroit au jour marqué. Il étoit aisé d'en présager le succès par les Ecrits avantcoureurs, qu'on semoit. On en fit entre autres courir un qui fit grand bruit; & comme il est fort court nous le rapporterons ici. Il contenoit les Questions ou les Demandes suivantes. „ I. Si le dessain de réduire „ l'Angleterre au *Papisme* & à l'*Esclavage* n'avoit pas été le but qu'on s'étoit pro- „ posé depuis plusieurs années, & si l'infraction de l'Alliance avec les Hollandois „ & la jonction des Forces de l'Angleterre à celles de France n'avoient pas été une „ suite de ce dessain. II. Si l'on ne se proposoit pas encore aujourd'hui le même „ but, & si ce n'étoit pas à la Grace de Dieu toute seule, qu'on étoit redevable de „ ce que d'*Anglois* & de *Protestans*, on n'étoit pas devenu *esclaves de France* & „ de *Rome*. III. Si les véritables Anglois ne devoient pas tâcher par toutes fortes „ de moyens de prévenir un tel dessain. IV. Si le moyen le plus sûr de le faire „ échouer n'étoit pas un prompt & nouveau Parlement. V. Si la France par une „ Paix ou par de nouveaux succès ne pourroit pas aider à ce dessain, & s'il ne seroit pas „ à propos après la convocation du nouveau Parlement, de travailler sans perte de „ tems à ce grand Ouvrage, de peur qu'en différant, on ne le fit trop tard. VI. Si „ la voye la plus propre pour réussir n'étoit pas d'avoir recours aux Pairs du Royau- „ me comme aux Gardiens de la Religion, des Loix, des Libertez, & des Fa- „ cultez du Peuple pendant les intervalles des Parlemens. VII. S'il n'appartenoit „ pas aux Pairs d'Angleterre de tenir la balance entre le Roi & le Peuple. VIII. S'ils

(a) Voyez ci-dessus, page 760. (b) Ci-dessus page 646. (c) Le 20. de Décembre, 1676. Vieux style.

„ S'ils n'étoient pas Conseillers nez du Roi, en comparaison desquels un *Conseil*
 „ *privé* ou *secrèt* n'est qu'une *invention de nouvelle datte*, & si Sa Majesté en en éli- 1677
 „ tant d'autres, ou mêmes quelques-uns d'entre les Pairs pour être son Conseil, ne
 „ dépouilloit pas les autres du droit naturel qu'ils ont de donner leur Avis, quoi
 „ qu'ils ne soyent jamais appellez le *Conseil privé* ou *secrèt*. IX. Si les Pairs d'Angle-
 „ terre ayant ce droit attaché à leurs personnes, n'étoient pas obligez en honneur
 „ & en conscience de le faire valoir pour le bien du Royaume, particulièrement
 „ dans une conjoncture où le Peuple court risque de sa ruine, & si tout le Peuple
 „ n'étoit pas dans l'obligation de s'unir étroitement avec eux dans cette noble récla-
 „ mation de leurs Droits, & de la Liberté de la Nation. X. Si les Rois précédens ne
 „ s'étoient pas crus obligez de suivre les Conseils des Pairs du Royaume, tant pen-
 „ dant l'absence des Parlemens que pendant leur présence, & si Sa Majesté d'apresent
 „ n'y étoit pas autant obligée que ses Prédécesseurs. XI. Si l'ancienne Noblesse d'An-
 „ gleterre devoit souffrir que des *Pairs de nouvelle datte*, que Dieu & la Nature n'a-
 „ voient faits que pour de médiocres Emplois, tinssent, à son préjudice, le Gou-
 „ vernail du Royaume, & que redoutant un nouveau Parlement, ils perpétuaissent ce-
 „ lui-ci. XII. Si la continuation de ce Parlement étoit une raison valable pour em-
 „ pêcher la convocation d'un nouveau, & s'il n'étoit pas d'une aussi pernicieuse con-
 „ séquence d'éterniser un Parlement, que de n'en avoir point du tout. XIII. Si un
 „ Parlement de la durée de quinze à seize ans pouvoit jamais représenter la moitié
 „ du Peuple, & si ce n'étoit pas une absurdité que la plus grande partie, n'étant pas
 „ représentée, fût dans l'obligation d'obéir aux Loix que la moindre partie auroit fai-
 „ te. XIV. Si les Pairs d'Angleterre, par crainte, faveur ou autres motifs frivo-
 „ les venoient à négliger ce que Dieu, le vrai intérêt du Roi & du Royaume, &
 „ leur propre Honneur demandent d'eux, le Peuple en tel cas ne feroit pas en droit
 „ de faire une Association, de consulter les moyens les plus raisonnables pour sa
 „ sûreté, & de croire qu'étant nécessité à cela il n'y a point de Rébellion. *Qu'ainsi*
 „ *Israël se retire dans ses Tentés.* „

Cet Ecrit, & plusieurs autres de la même force irritèrent extrêmement le Mini-
 stère, qui se donna de grands mouvemens pour en découvrir les Auteurs, & les fai-
 re arrêter.

VI. Cependant le Roi fit l'Ouverture du Parlement le quinzième de Février par
 une Harangue, dont voici la substance.

„ MY LORDS ET MESSIEURS, Je vous fais rassembler après une *longue Pro-*
 „ *rogation*. Le tems que je vous ai donné pour reconnoître à quoi aboutissent les
 „ Disputes que vous avez poussées si loin, fuffit pour vous laisser sans excuse si
 „ vous y *retombez jamais*. Je vous déclare que je viens ici avec un *sincère* dessein
 „ de vous donner sur la Religion Protestante telle qu'elle est établie par les Loix,
 „ toute la *sûreté* qu'on peut raisonnablement demander, & qui *s'accorde avec la*
 „ *prudence Chrétienne*. Je déclare avec la même sincérité, que je suis résolu de vous
 „ accorder de plus grandes assurances de votre Liberté & de vos Privilèges, si vous
 „ croyez qu'il vous en manque, comme aussi de consentir à toutes les bonnes Loix
 „ que vous proposerez pour cela, *pourvuë qu'elles ne soyent point incompatibles avec*
 „ *la sûreté du Gouvernement*, sans laquelle on ne peut accorder à personne aucune li-
 „ berté, ni aucun Privilège. Après vous avoir dit si *cordialement* ce que j'ai dessein
 „ de faire en votre faveur, je déclarerai avec une aussi grande franchise ce que j'at-
 „ tends de vous. J'attens I. qu'on évite toute mesintelligence entre les deux Cham-
 „ bres. II. Qu'on assigne un fonds suffisant pour le nombre de Vaisseaux que nous
 „ devons entretenir pour notre sûreté. Enfin, comme l'augmentation des Impôts va
 „ expirer, que vous sçavez *combien je suis chargé de dettes*, & *quelle peine je*
 „ *prends pour les acquitter le plutôt qu'il sera possible*, j'espère que vous ne me
 „ *refuserez pas la continuation de ces Impôts, & quelques Subsides pour améliorer*
 „ *ma Condition?* „

VII. Le Chancelier seconda le Roi par une Harangue encore plus pathétique que
 celle de Sa Majesté.

„ Vos Délibérations, dit-il, doivent avoir pour principal objet la Paix en-
 „ tre vous, la Paix de l'Eglise, & celle de l'Etat. On a plus de peine à entrete-
 „ nir la Paix dans l'Eglise que dans l'Etat, parce que ceux qui veulent introduire
 „ des nouveautez dans celui-ci, commencent ordinairement par celle-là. La Paix
 „ de l'Eglise se trouve souvent troublée, non-seulement par de *pauvres esprits éga-*
 „ *rez*, qui sont dignes de pitié, mais aussi par des Personnes mal-intentionnées,

1677. „ qui méritent châtement. Tant que les choses sont en cet état, il est impossible
 „ que les Loix, nécessaires pour retenir les méchans, n'inquiètent & ne blessent
 „ quelquefois ceux qui sont foibles.
- „ Quels sont les remèdes propres pour la guérison de ce mal? Est-ce la faute des
 „ Loix, où celle du Peuple? Si c'est celle des Loix, il les faut changer, si c'est
 „ celle des Personnes, il les faut châtier.
- „ La Paix de l'Etat, qui regarde le dedans & le dehors, ne demande pas moins
 „ vos soins & votre application.
- „ Pour ce qui est de celle du dehors, nous sommes en pleine Paix avec toutes
 „ les Nations de la Terre, graces à la bonté de Dieu, & aux soins que le Roi
 „ prend de nous. Nous la possédons avec tant d'avantage qu'elle nous attire l'envie
 „ du Peuple Chrétien, & qu'elle nous met en état de tirer raison des Infidèles. Elle
 „ nous produit tous les fruits & toute l'abondance qu'on s'en peut promettre, de for-
 „ te que non-seulement nos Prières ne doivent avoir pour but que d'en obtenir la
 „ continuation; mais aussi que notre principal soin doit être que nous n'en causions
 „ pas l'interruption par notre faute.
- „ Il faut aussi considérer que notre Paix au dehors ne subsistera qu'autant de
 „ tems que nous maintiendrons la Paix chez nous, parce qu'un Royaume divisé
 „ ne peut rien faire avec vigueur, & que ce n'est que par la Concorde qu'u-
 „ ne Nation se rend considérable à ses Voisins. C'est une grande illusion de
 „ croire que la Paix au dedans subsiste tant qu'on n'a point tiré l'épée. La Paix au
 „ dedans doit être un repos fondé sur une véritable confiance entre le Roi & son
 „ Peuple, sur le respect & l'obéissance qui sont dûs à ses ordres & à son Gouver-
 „ nement, sur un soin religieux & exact de ne point empiéter sur les anciens Droits,
 „ & de ne point altérer les Constitutions que le tems & un consentement universel
 „ ont autorisées, d'entretenir avec zèle tout l'Edifice & la Symmétrie du Gouver-
 „ nement sur ses vieux fondemens, d'abhorrer & de détester tout ce qui pourroit
 „ causer du changement. Ce qui manque à cela manque aussi à la Paix.
- „ Si l'on rappelle le souvenir des desordres passez, si l'on donne occasion à en
 „ faire naître de semblables à l'avenir, si l'on ne témoigne pas assez de chaleur pour
 „ en étouffer la mémoire, ou enfin s'il y a de telles dissensions qu'elles fassent ap-
 „ préhender qu'on n'en vienne aux extrémitez, pourra-t-on appeller cela Paix,
 „ parce qu'il n'y a point de Guerre déclarée, ni de Troupes en Campagne? Par la
 „ même raison, l'on pourroit appeller saine une personne dont le sang seroit tout
 „ gâté, parce qu'elle ne garde point le lit.
- „ Néanmoins autant qu'il est évident que nous mettons toute notre espérance dans
 „ la conservation de notre Paix au dedans, & qu'on mettra tout en œuvre pour la
 „ maintenir, autant est-il certain que nous souhaiterions, que ce point ne fit pas
 „ une partie des inquiétudes qui nous troublent aujourd'hui.
- „ Il y a plusieurs choses qu'on ne sçauroit régler sans votre aide & sans votre assistan-
 „ ce. L'une est la foiblesse de notre Flotte. L'autre les dettes dont le Roi est chargé.
 „ La justice & son honneur l'obligent de ne pas abandonner ceux qui l'ont assisté de
 „ leurs moyens pour le bien Public. Et quoi que la nécessité indispensable de plu-
 „ sieurs nouvelles & grandes dépenses de l'Etat ait fait reculer leur paiement pour
 „ quelque tems, Sa Majesté y a néanmoins pourvû, & a eu soin d'assurer le paye-
 „ ment d'une somme très-considérable, à la vérité avec tant de peine, qu'aucun
 „ autre qu'un Prince équitable & généreux ne l'auroit pû surmonter. Si le reste
 „ de ce revenu vient à manquer, cela fera aussi-tôt paroître l'impuissance de la
 „ Nation & l'instabilité de toutes nos Affaires. Il y a encore une difficulté, sans
 „ laquelle tout le reste ne seroit rien, sçavoir les étrangères opinions & les soupçons
 „ injurieux, qui commencent à se repandre dans presque tous les coins du Royau-
 „ me, comme un air infecté. Ils viennent la plupart des artifices de personnes
 „ mal-intentionnées. Mais le remède à cela est entièrement en votre pouvoir, &
 „ ils se dissiperont dès qu'on verra que vous êtes contents, & que vous vous accor-
 „ dez avec Sa Majesté dans tous les bons & salutaires Projets qu'elle vous a forte-
 „ ment recommandez.
- „ Loin de nous donc les imaginations de ceux, qui tâchent de donner de la défiance
 „ du Gouvernement. Loin de nous ces distinctions aussi mauvaises que malfondées,
 „ entre la Cour & la Nation, & entre la propriété naturelle, & la propriété politique.
 „ Que ceux, qui tâchent de persuader aux autres que ces deux intérêts sont diffé-
 „ rens,

„ rëns , songent au précipice où ces commencemens les conduisent. *De toutes les*
 „ *Personnes qui ont jamais commencé à faire de semblables distinctions , lorsqu'ils*
 „ *s'agissoit d'obéir , il n'y en a point en qui ne se soyent soustraites à l'obéissance qu'el-*
 „ *les étoient obligées de rendre à leur Souverain.*

1677.

„ Evitons donc toute Partialité. Montrons plutôt une belle émulation à qui ser-
 „ vira le mieux sa Patrie *en bien servant le Roi*. Ne permettons point que les pas-
 „ sions s'y glissent, si ce n'est celle d'un zèle ardent à nous employer en toutes ren-
 „ contres à avancer la gloire & le service de la Couronne , jusqu'à ce que nos
 „ Ennemis desespèrent de pouvoir jamais profiter de nos dissensions.

VIII. On critiqua fort ces deux Harangues, celle du Roi , parce qu'en flattant son Peuple d'une espérance vaine sur la Religion & sur la Liberté , il le faisoit en des termes vagues qui lui laissoient le pouvoir de faire tout ce qu'il trouveroit à propos. I. Il vouloit que la *sûreté* qu'il promettoit pour la Religion s'accordât avec la *prudence Chrétienne* , cela étoit sage ; mais ceux qui connoissoient le génie du Roi , la foiblesse qu'il avoit pour le Duc d'York , son Frère , & son penchant à favoriser les Catholiques , concevoient aisément que la *prudence Chrétienne* étoit une échapatoire pour soumettre le Clergé aux volontez du Souverain. II. Il prétendoit que les Loix qu'on proposeroit pour assurer la Liberté & les Privilèges de la Nation fussent *compatibles avec la sûreté du Gouvernement* , c'est à dire avec l'établissement du Pouvoir despotique qui fait toujours le grand objet des Rois , & qui étoit particulièrement celui de Charles & du Duc d'York. Le Chancelier qui devoit être l'œil du Royaume , & connoître non-seulement le génie , mais l'intérêt de la Nation , ne venoit point au fait , & par un long & pédantesque Discours , dont nous n'avons rapporté qu'une partie , il vouloit porter le Parlement à faire tout ce qu'il plairoit au Roi , & établir l'*Obéissance passive*.

VIII.
Critique
de ces Harangues.

IX. La première chose qu'on agita dans la Chambre des Seigneurs , fut la longue Prorogation du Parlement. Le Duc de Buckingham soutint qu'il étoit dissous , & qu'on devoit en assembler un autre. Il alléguoit l'Ordonnance d'Edouard III. qui porte qu'on doit assembler tous les ans un Parlement & plus souvent si la nécessité le demande. Les Partisans de la Cour répliquèrent que ces derniers termes , si la nécessité le demande se rapportoient à tous les ans & non pas à plus souvent ; mais le Duc repartit que c'étoit-là une pure chicane , & qu'on avoit depuis effacé cette Clause , afin d'ôter ce prétexte à ceux qui vouloient s'en prévaloir. „ Si le Roi , ajoûtoit-il , „ peut violer cette Loi , il peut anéantir par la même raison toutes les autres Loix , „ il n'a plus besoin d'assembler le Parlement pour avoir de l'argent , il levera de sa „ propre autorité toutes les Sommes qu'il voudra , & les employera à son luxe & „ à ses plaisirs. Enfin si ce Parlement n'est point dissous , les Membres des Com- „ munes ont droit de se regarder comme des Magistrats perpétuels & indépendans „ de ceux qui les députent, en un mot ils deviennent par là égaux aux Pairs du „ Royaume. „ (a) Mylord Fretchville , qui parla après ce Duc , fit un long Discours pour le réfuter , dont la conclusion fut qu'il falloit faire venir ce Seigneur à la Barre. Le Comte de Salisbury prit avec beaucoup de force la défense du Duc , & fut suivi du Comte de Shaftsbury & du Lord Wharton , dont les Ancêtres se sont toujours distingués par un généreux amour pour la Liberté. La Contestation dura cinq ou six heures , & après des Débats très-vifs , on décida qu'il ne falloit point parler de cette Question , & qu'on devoit tenir le Parlement pour légitime. On n'en demeura pas là , on ordonna que les quatre Seigneurs qui avoient contesté au Parlement sa *légalité* seroient envoyés à la Tour , s'ils refusoient de comparoître à la Barre , & de faire une espèce d'amende-honorable , en prononçant ces paroles : *Je confesse que l'Entreprise que j'ai faite , de soutenir que ce Parlement est dissous , est une Action mal digérée , dont je demande très-humblement pardon au Roi , & à la Chambre des Seigneurs.*

IX.
La Légalité
du Parle-
ment con-
testée dans
la Cham-
bre Haute.

Le Duc de Buckingham , prévoyant ce qu'on préparoit , sortit adroitement de la Chambre pendant que Mylord Anglesey disputoit contre l'emprisonnement , & les trois autres Seigneurs , qui étoient restés , ayant refusé de se soumettre à la Loi qu'on leur imposoit , furent conduits à la Tour. La Chambre irritée de la retraite du Duc de Buckingham , étoit résoluë de prier Sa Majesté de mettre un im-

Hh h hh 2

bargo

(a) *A speech of the Duke Buckingham. 15. Febr. 1677.*

1677. *bargo* sur tous les Vaisseaux, afin qu'il ne pût sortir du Royaume; mais il leur épargna cet embarras, en paroissant le lendemain dans la Chambre. Les Partisans de la Cour ne l'eurent pas plutôt aperçu qu'ils lui crièrent, *à la Barre, à la Barre*. Le Duc, qui sçavoit tourner l'affaire la plus sérieuse en raillerie, se leva & dit: „ Qu'il demandoit pardon aux Lords de s'être retiré le jour précédent; „ qu'ils sçavoient quelle exacte économie il observoit dans son Domestique; & que „ comme il s'étoit aperçu qu'ils avoient intention de le *loger ailleurs* pour quel- „ que tems, il avoit été mettre ordre chez lui, & qu'il étoit revenu pour se sou- „ mettre à tout ce qui leur plairoit. „ On lui lut les paroles que nous avons rapportées, qu'on vouloit qu'il prononçât *à genoux*, parce que c'étoit lui qui avoit ouvert l'avis; dont la Chambre avoit été si choquée. Il répondit qu'il ne feroit aucune difficulté de demander pardon au Roi & aux Seigneurs, s'il les avoit offensés; mais qu'il ne pouvoit se repentir d'avoir communiqué à la Chambre ses pensées, puisqu'il ne croyoit pas qu'il y eût du mal à le faire, sur quoi on le mena aussi à la Tour. Ces quatre Seigneurs s'étoient imaginez qu'ils feroient secondez de plusieurs Pairs, & qu'ils feroient dissoudre un Parlement qu'ils trouvoient trop dévoué au Ministère pour en espérer l'exécution de leurs Projets; mais ils se trompèrent. Le Comte de Salisbury, que l'on avoit appelé le premier, demanda qu'on lui permît d'avoir des Domestiques, & le premier qu'il nomma fut son *Cuisinier*, ce qui choqua extrêmement le Roi. Le Comte de Shaftsbury fit la même demande; mais le Lord Wharton & le Duc de Buckingham ne les imitèrent point en cela. L'Ordre portoit que ces quatre Seigneurs demeureroient en prison autant qu'il plairoit au Roi. Au bout de quelques mois le Duc de Buckingham, le Comte de Salisbury, & le Lord Wharton, ayant eu recours à la clémence de Sa Majesté par une Requête, obtinrent leur élargissement; mais le Comte de Shaftsbury, n'ayant voulu recourir qu'à sa Justice, fut obligé d'acheter sa liberté par de plus grandes humiliations.

X.
Les Communes se déclarent d'abord pour le Roi.

X. L'Affaire de la Prorogation fut aussi débatus dans la Chambre des Communes; mais au lieu d'y proposer la Question en ces termes: *Si le Parlement n'étoit pas véritablement dissous par une Prorogation de quinze mois*, on demanda *si cette Prorogation n'étoit pas un Ajournement*, & on décida à la pluralité de Voix, que le Parlement étoit légitime, puisque sa séparation n'avoit pas été une *Prorogation*, mais un *simple Ajournement*. La Chambre poussa sa complaisance pour le Roi encore plus loin. Elle lui accorda six cens mille livres sterling pour bâtir trente Vaisseaux de Guerre, & continua pour trois ans l'augmentation des impôts sur la Bière, sur l'Aîle & sur les autres Boissons, qui devoit expirer le vingt-quatrième de Juin de cette Année.

XI.
Adresses au sujet des Progrès de la France.

XI. Pendant que la Chambre Basse se monroit si bien disposée envers Charles, elle aprit que Louis XIV. étendoit ses Conquêtes en Flandre, & elle en fut tellement allarmée qu'elle présenta une *Adresse* au Roi, pour le supplier, *de se fortifier par des Alliances, & de secourir les Pays-Bas de manière que les inquiétudes de ses Sujets fussent calmées*. Cette *Adresse* ayant été envoyée à la Chambre Haute, les Seigneurs, qui pour la plupart étoient Partisans de la Cour, souhaitèrent qu'on ajoutât au secours des Pays-Bas celui de la Sicile. Les Communes répondirent judicieusement, que la spécification de la Sicile donneroit moins de poids à la sûreté des Pays-Bas, dont la conservation étoit beaucoup plus importante aux Royaumes de Sa Majesté, & qu'ainsi elles ne pouvoient consentir à cette Addition. L'*Adresse* fut présentée au Roi au nom des deux Chambres sans aucun chargement. Il répondit, „ qu'il étoit de leur Avis, qu'il trouvoit comme eux que la conservation de la Flandre étoit d'une grande importance, & qu'il employeroit tous les moyens qui seroient en son pouvoir pour la conservation de ses Royaumes. „ Quoique la Chambre parût assez contente de cette Réponse, elle ne laissa point de faire grand bruit sur les Troupes Angloises qui demeuroient au service de Sa Majesté Très-Chrétienne, où elles se signaloient par leur Valeur, & où ce même Marlborough, qui a été depuis le fleau de la France, apprenoit le métier de la Guerre avec un Régiment de la Nation. On ne pouvoit souffrir les nouvelles Levées qui se faisoient en Irlande & en Ecosse, souvent même avec violence, pour recruter les Régimens Anglois, Irlandois & Ecossois, qui servoient dans l'Armée Françoisé. On prouva que mille Hommes avoient été levez en Ecosse, & avoient été envoyez le mois de Janvier dernier en France. Don Bernardo de Salinas, Envoyé d'Espagne, en avoit souvent fait des plaintes, & indigné du mépris qu'on en faisoit, il trouva moyen de tirer d'un Vaisseau Ecossois chargé de semblables Recrues, que le Gouverneur des Pays-

Bas avoit arrêté proche d'Ostende, deux Soldats qui attestèrent qu'on les avoit forcez de prendre parti avec les autres. Cette Démarche offensa d'autant plus le Roi, qu'il crut que l'Envoyé ne l'avoit faite que pour animer la Chambre des Communes contre lui. C'est pourquoi il lui envoya dire par M. Williamfon, Secrétaire d'Etat, & au Consul d'Espagne qui avoit fait dresser l'Attestation des Soldats, qu'ils eussent à se tenir dans leurs Maisons, & à se mettre en état de sortir du Royaume dans vingt jours. Le Consul partit au terme fixe, & l'Envoyé le suivit de près.

Louis continuant à faire de nouvelles Conquêtes en Flandre, les Communes présentèrent au Roi une seconde *Adresse*, par laquelle elles le supplioient de ne point différer de faire des Alliances capables d'arrêter ces Progrès, & pour l'animer davantage, elles lui promettoient qu'en cas qu'il arrivât, qu'en vertu de ces Alliances il se trouvât engagé à faire la Guerre à la France, elles lui donneroient les secours & les aides nécessaires pour soutenir cette Guerre & la faire avec succès. Le *Parti François* représentoit qu'il falloit se reposer sur le Roi du soin de faire la Guerre, puisqu'il avoit une connoissance plus étendue des Affaires étrangères que des Provinciaux Membres des Communes. Que tous les Vaisseaux Anglois qui étoient en France seroient confisquez; & que cette saisie qui pourroit se monter à un million de livres sterling serviroit aux François à faire la Guerre contre l'Angleterre. Qu'on n'avoit point une Flotte assez forte pour un tel dessein, & qu'avant que les trente Vaisseaux fussent bâtis, il se passeroit encore deux ans. Que si les Hollandois pouvoient engager le Roi à faire la Guerre, ils la continueroient éternellement, ou qu'ils seroient une Paix particulière, & laisseroient le Royaume dans la triste nécessité de se ruiner, ou de traiter à des Conditions honteuses. Le *Parti Hollandois* soutenoit que le moyen le plus sûr de maintenir la Paix étoit de se tenir sur ses gardes, & d'avoir toutes choses prêtes pour la Guerre. Que si l'on ne réduisoit pas la France à un état plus égal à celui de ses Voisins, il faudroit tôt ou tard combattre, ou se soumettre. Que le destin ordinaire de ceux qui se tiennent neutres pendant que leurs Voisins sont en Guerre, est de devenir la proie du Conquérant. Que quand les Hollandois seroient des perfides, ils avoient un si grand intérêt d'abaisser la France, qu'il n'y avoit pas lieu de douter qu'ils ne fissent leurs efforts pour cela, & qu'ils ne conservassent tous leurs Alliez. Que l'Angleterre avoit contribué elle-même au pouvoir exorbitant de la France, en *vendant Dunkerque*, cette clef de la Flandre, en déclarant la Guerre aux Hollandois en 1665. en rompant la Triple Alliance, & en s'alliant avec cette Couronne contre les Provinces-Unies. Que la conjoncture présente ne pouvoit être plus favorable pour réparer ces fautes; qu'une Alliance de l'Angleterre avec la Hollande donneroit du crédit à la Cause commune, & délivreroit la Nation de ses anciens & perpétuels Ennemis. Le Roi, qui n'en vouloit qu'à l'argent, répondit à cette seconde *Adresse*, que le seul moyen de prévenir les maux dont ses Royaumes étoient menacez, c'étoit de le mettre en état de faire les préparatifs qu'il jugeroit nécessaires pour pourvoir à leur sûreté. Mais les Communes refusèrent de donner de l'argent avant que les Alliances fussent faites, & déclarèrent nettement, que s'il n'y avoit point de Guerre cet Eté, elles n'en donneroient point. Charles ne vouloit avoir l'argent d'avance que pour tromper son Parlement; car il sçavoit bien que la Proposition qu'on lui faisoit auroit été soutenuë de plusieurs millions, s'il avoit déclaré la Guerre à la France en faveur de la Hollande, suivant le *désir général de la Nation*. C'est le caractère particulier des Anglois de payer largement & volontairement le Monarque qui fait ce qu'ils souhaitent. Le *Bil* de l'argent produisit encore plusieurs *Adresses*, par lesquelles les Communes consentoient que Sa Majesté empruntât sur l'augmentation des Impôts deux cens mille livres sterling à sept pour cent, pour la mettre en état de faire les premières dépenses. Le Roi mécontent de ce qu'on lui indiquoit d'emprunter de l'argent sur ses propres revenus, & voulant aller à Newmarket recevoir l'Ambassade extraordinaire que le Roi de France lui envoyoit, prorogea le Parlement du vingt-sixième d'Avril au trente & unième de May, après avoir donné son consentement aux *Bils* suivans. I. Pour un Subside de six cens mille livres sterlins, pour bâtir trente Vaisseaux. II. Pour la continuation de l'Impôt sur la Bière &c. pendant trois ans. III. Pour mieux faire observer le Dimanche. IV. Pour supprimer l'Acte de *comburendo Hæretico*. V. Pour naturaliser les Enfants des Sujets du Roi nez hors du Royaume pendant les Troubles. Enfin il

consentit à tous les autres *Bils* qui se trouvèrent prêts. La France étoit si contente de la conduite de Charles, que M. de Pomponne écrivoit aux Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne à Nimègue : „ Vous aurez déjà sçu, Messieurs, que le Roi de la Grande Bretagne a ajourné son Parlement au premier du mois qui vient. Ce terme paroît court, mais il y a lieu d'espérer que d'ajournement en ajournement, il en éloignera la Séance jusqu'à la fin de la Campagne. Il ne s'y est rien passé contre la France quelques remontrances que vous ayez apprises qui se soient faites dans la Chambre des Communes. (a)

XII.
Ambassade
de France
en Angle-
terre.

XII. L'Ambassade que le Roi de France, qui s'étoit rendu à Dunkerque, envoyoit à Sa Majesté Britannique, pour lui faire le Compliment ordinaire que les Souverains se font, lorsqu'ils s'approchent des Frontières les uns des autres, arriva pendant l'ajournement des deux Chambres. Elle étoit composée du Duc de Créqui, de l'Archévêque de Rheims, Frère du Marquis de Louvois, de M. Barillon, & d'une suite de trois à quatre cens Personnes, parmi lesquelles il y en avoit un grand nombre de la première Qualité. Cette Ambassade trouva le Roi à Newmarket, où elle brilla avec d'autant plus d'éclat que le Lieu est petit, & qu'il n'y a qu'une Ruë. Elle causa de grands ombrages à la Nation. Les Partisans de la Hollande disoient que le Roi n'avoit ajourné le Parlement de Westminster que pour en tenir un autre à Newmarket avec les Seigneurs spirituels & temporels que la France y avoit députés. On publia aussi que cette Ambassade n'étoit envoyée que dans la seule vûë de persuader Charles de dissoudre son Parlement, & cette opinion étoit si générale que Sa Majesté, à qui il importoit de la détruire, publia une Proclamation, par laquelle elle déclaroit que son bon plaisir étoit que les Pairs du Royaume & les Députés des Communes se trouvassent à Westminster le trente-&unième de May. Dans le même tems que le Duc de Créqui passoit à Londres, le Comte de Sunderland, de la part de Sa Majesté Britannique, & Mylord Duras de celle du Duc d'York, vinrent complimenter le Roi de France à Calais.

XIII.
Nouvelle
Séance du
Parlement.

XIII. Dès que le Duc de Créqui eut pris son Audience de Congé, le Parlement se rassembla suivant son ajournement. La Chambre Basse, qui étoit extraordinairement nombreuse, travailla d'abord à un *Bil* touchant le rappel des Sujets de Sa Majesté qui servoient en France. On délibéra ensuite sur les six cens mille livres sterling que le Roi avoit demandées par son dernier Message; mais plusieurs Membres furent d'avis qu'il falloit sçavoir auparavant ce que Sa Majesté avoit fait, & de s'assurer qu'elle n'emploieroit point cet argent à d'autres usages qu'à celui auquel le Parlement le destinoit. Le Roi, informé de cela, manda les Communes à la Salle des Festins à Whitehal, & leur parla en ces termes:

XIV.
Harangue
du Roi.

XIV. „ MESSIEURS, Je vous ai fait venir ici pour prévenir les soupçons dans lesquels j'apprens que quelques-uns de vous sont prêts de tomber, que je pouvois employer l'argent que vous m'avez accordé à d'autres usages qu'à ceux auxquels vous les avez destinés. Je vous assure sur la Parole d'un Roi, que vous ne vous repentirez point de vous être fiez à moi pour ce qui regarde la sûreté du Royaume, & je désire que vous soyez persuadés, que je ne veux pas perdre le crédit que j'ai auprès de vous. Mais il ne m'est pas possible, ainsi que je vous l'ai déjà dit, de parler ou d'agir d'une manière à obtenir l'effet de vos Adresses, sans mettre le Royaume dans de plus grands dangers. C'est pourquoi je vous déclare encore une fois, que je ne veux pas hazarder ma propre sûreté & la vôtre, que je ne sois en meilleure posture, & en état de protéger mes Sujets & d'attaquer mes Ennemis. Je vous assure que depuis votre dernière séparation, je n'ai pas manqué un jour à travailler à tout ce qui peut contribuer à votre Protection, & je vous dis franchement que ce ne sera pas ma faute, mais la vôtre, si l'on ne pourroit pas suffisamment à votre sûreté. „

XV.
Examen
de cette
Harangue.

XV. Les Communes, retournées dans leur Chambre, examinèrent cette Harangue, & le Secrétaire d'Etat, suivi de quelques Partisans de la Cour, dit, que si l'on ne donnoit au Roi le six cens mille livres sterling d'avance, Sa Majesté étoit résolue de ne point agir. „ Le Roi, ajouta-t-il, a droit de faire la Guerre, la Paix, & les Alliances, comme les Communes ont celui de donner de l'argent. Sa Majesté ne peut avoir de l'argent sans les Communes, ni les Communes des Al-

„ lian-

„ liances sans le Roi. Le Roi a examiné cette Affaire, & son opinion est qu'avant
 „ de vouloir & de pouvoir publier ses Alliances, il avoit besoin de toute cette som- 1677.
 „ me pour être en état de défendre avec succès ses Royaumes. „ On répliqua que
 des Alliances peuvent être faites sur le champ, & que l'argent peut être aussi-tôt
 accordé; Que si elles se faisoient aujourd'hui, il seroit compté demain, & que
 les deux cens mille livres sterling, qui avoient déjà été accordées au Roi suffisoient
 pour tous les préparatifs qui se peuvent faire avant la conclusion des Alliances.
 Après de grands débats sur ce sujet, on proposa de prier le Roi de *faire une Ligue
 offensive & défensive avec les Hollandois contre la France*. On objecta contre cette
 Ligue, que les Hollandois traitoient déjà avec la France, & qu'il y avoit appa-
 rence qu'ils feroient leur Paix particulière avec cette Couronne, & laisseroient
 leurs Alliez dans la Guerre. On répliqua que les Hollandois connoissoient trop
 bien leur intérêt, pour abandonner le Cause Commune, sur tout si l'Angleterre
 s'allioit avec eux. Qu'en 1667. lorsqu'ils étoient en pleine Paix & dans l'abondan-
 ce, lorsque la Flandre leur étoit une meilleure Barrière qu'après, parce que les
 François n'y avoient pas encore pénétré si avant, lorsque l'administration de leurs Af-
 faires étoient entre les mains de M. de Wit, ennemi irréconciliable de l'Angleterre,
 leur intérêt les gouverna cependant si bien, qu'ils entrèrent dans la *Triple Al-
 liance*, pour arrêter les progrès de la Puissance exorbitante des François, & qu'ils
 en observèrent exactement les Conditions. Que maintenant épuisez par cette Guer-
 re, & leurs Affaires étant gouvernées par le Prince d'Orange, Prince du Sang
 Royal d'Angleterre, ils ne pourront renoncer à une Alliance qu'ils auront faite
 avec les Anglois contre leur Ennemi commun. Enfin la Question ayant été propo-
 sée, sçavoir si on prieroit le Roi de faire cette Ligue, ou si on ne l'en prieroit point,
 l'affirmative l'emporta, & il n'y eut que deux Voix pour la négative.

XVI. Les Communes présentèrent une nouvelle *Adresse* au Roi, dans laquelle XVI.
 après divers raisonnemens sur la conjoncture présente, elles supplioient très-hum- Nouvelle
 blement Sa Majesté de *faire une Ligue offensive & défensive avec les Etats Géné- Adresse des
 raux des Provinces-Unies des Pays-Bas, pour s'opposer à l'agrandissement de la Commu-
 France, & pour la conservation des Pays-Bas Espagnols, comme aussi telles au- nes contre
 tres Alliances avec d'autres Confédérés que Sa Majesté jugeroit à propos pour par- la France.*
 venir à ce but. „ Et afin de hâter cette bonne œuvre, nous prenons la liberté,
 „ ajoutoient les Communes, de représenter à votre Majesté les raisons suivantes.
 „ I. Que si par le moyen de ces Alliances, l'on se trouvoit engagé dans la Guerre
 „ contre le *Roi François*, les Sujets de Votre Majesté en souffriroient le moins,
 „ puisque c'est en cette saison de l'année qu'ils ont le moins d'effets en France.
 „ II. Que bien que nous ayons sujet de croire que la puissance du *Roi François* est
 „ à craindre pour Votre Majesté & pour son Royaume, si ce Monarque a le tems
 „ de nous inquiéter, nous jugeons néanmoins que le grand nombre d'Ennemis qu'il
 „ a présentement sur les bras, joint à la situation du Royaume, & à la concor-
 „ de de votre Peuple à ce regard, le soûl, qu'il plaît à Votre Majesté de pren-
 „ dre des Affaires de la Marine, & le crédit qu'Elle a acquis par l'Acte du Par-
 „ lement qui continue l'augmentation des impôts pour trois ans, rendront ces Al-
 „ liances fort considérables, en attendant que nous mettions Votre Majesté en
 „ état d'en poursuivre le but, & de garantir son Royaume.
 „ III. Que nous serions exposés à de grands dangers, & à des dépenses excessi-
 „ ves, si Votre Majesté différant de se joindre aux Etats Généraux des Provinces-
 „ Unies & aux autres Alliez, lesdits Etats, ou quelque'un des autres Princes Alliez,
 „ se voyant abandonnez de l'Angleterre, venoient à faire l'hiver prochain ou plutôt
 „ une Paix ou une Trêve avec le *Roi François* (*& il faut avouer, que ce n'est que
 „ par une grâce particulière de Dieu envers nous, que cela ne s'est point encore fait.*)
 „ Votre Majesté seroit obligée en ce cas de s'opposer avec les autres Alliez, & même
 „ peut-être toute seule, à la puissance du *Roi François*, qui depuis tant de tems a ré-
 „ sisté avec tant de succès à un si grand nombre de puissans Adversaires: Et puisqu'il
 „ continuë toujours de faire des Progrès, il doit paroître bien dangereux & bien re-
 „ doutable à ses Voisins, vû qu'il a pû opprimer un des Alliez avant que les autres se
 „ fussent joints, & ayent été en état de lui résister. S'il étoit assez heureux pour faire
 „ la Paix avec quelque'un des Alliez, ou pour mettre de la division entre eux, quand
 „ même l'on pourroit espérer de réconcilier les esprits, à quoi il n'y auroit guères
 d'ap-

1677. „ d'apparence , ce feroit une Affaire de fi longue haleine & fi remplie de difficul-
 „ tez , que les Royaumes de Votre Majesté demeureroient cependant exposez au
 „ péril.

„ Après nous être ainsi acquittez de notre devoir , en faisant voir les dan-
 „ gers qui menacent le Royaume , & le seul remède dont il nous semble qu'on
 „ le peut servir pour les prévenir , & pour *mettre en repos les esprits du Peu-*
 „ *ple* qui en sont effrayez ; après avoir allégué quelques-unes des raisons qui
 „ nous ont mus à présenter sur ce sujet cette *Adresse* & les précédentes , nous sup-
 „ plions très-humblement Votre Majesté de vouloir bien sérieusement considérer
 „ cette Affaire , & de prendre sur ce sujet des résolutions , qui ôtent à d'autres
 „ Princes le pouvoir de priver vos Sujets du bonheur dont ils jouissent sous votre
 „ gracieux Règne. Nous supplions Votre Majesté d'être assurée, que quand il lui
 „ plaira de notifier ces Alliances au Parlement , nous nous trouverons obligez ,
 „ non-seulement d'effectuer la parole & les assurances qui ont été renouvelées par
 „ toutes les voix de la Chambre complète , mais aussi de faire voir le zèle & l'af-
 „ fection de ceux que nous représentons , & l'intérêt que nous avons de pourvoir
 „ à la sûreté de nous tous , en donnant de tems en tems à Votre Majesté *avec bien*
 „ *de la joye , des secours si grands & si puissans , qu'ils puissent entièrement mettre*
 „ *à couvert , moyennant la grace de Dieu , l'honneur de Votre Majesté ; & la sûreté*
 „ *de son Peuple.*

„ Ce que nous soumettons très-humblement à la grande prudence de Votre Ma-
 „ jesté.

XVII.
 Réponse
 fière du
 Roi.

XVII. Le Roi, uni à la France, ne vouloit point de Ligue avec la Hollande , & plus les Communes témoignoit de passion pour cette Ligue , plus le Roi en avoit d'aversion. C'est pourquoi il rejetta leur *Adresse* , & leur en témoigna son mécontentement pour un Discours , dont la fierté les étonna.

„ MESSIEURS, leur dit-il, Si je pouvois me taire , j'aimerois mieux le faire
 „ que de vous parler de choses dont il vous convient si peu de vous mêler, & qui
 „ sont une partie de votre *Adresse* , où vous donnez une telle atteinte aux Droits
 „ de la Couronne , que je suis assuré qu'on ne trouvera point d'exemple dans tous
 „ les siècles, à moins qu'on ait été en Guerre ouverte , où l'on ait si dangereuse-
 „ ment empiété sur les Prerogatives Royales de faire la Paix ou la Guerre.

„ Vous ne vous contentez pas de demander que je fasse des Ligues qui tendent à
 „ la sûreté du Royaume, mais vous me prescrivez aussi qu'elles soient de Ligues il
 „ faut faire, & avec qui je les dois faire , en sorte que de la manière dont votre
 „ *Adresse* est conçue , il semble que c'est plutôt par votre permission , qu'à vo-
 „ tre prière que je dois faire telles autres Alliances qu'il me plaira avec les au-
 „ tres Confédérez.

„ Si je souffrois que ce Droit fondamental de faire la Paix & la Guerre fût
 „ usurpé de cette sorte , quand même ce ne seroit que pour une fois , & que
 „ le Parlement me prescrivît la manière & les circonstances des Ligues , aucun
 „ Prince ni Etat ne pourroit plus croire que la *Souveraineté de l'Angleterre rési-*
 „ *dât dans la personne du Roi* , & je ne pouvois passer auprès des Princes Etran-
 „ gers que pour un *Roi Titulaire*. C'est pourquoi vous pouvez vous assurer qu'au-
 „ cune considération ne me fera abandonner une si essentielle partie de la Royau-
 „ té. Je veux croire , & je suis même persuadé , que la Chambre des Commu-
 „ nes n'a pas pensé à ces pernicieuses conséquences.

„ Ce sont en peu de mots les raisons pour lesquelles je ne puis approuver en au-
 „ cune manière votre *Adresse* ; & bien que vous m'ayez refusé l'assistance qui est
 „ nécessaire pour obtenir le but que vous vous y proposez , je vous déclare de rechef
 „ que comme depuis la dernière Assemblée , j'ai fait tout ce qui a été en mon pou-
 „ voir , je m'appliquerai encore de toute ma puissance à faire voir au monde , en
 „ quelle recommandation j'ai la sûreté & la satisfaction de mon Peuple, quoi que ce
 „ ne puisse pas être avec le même avantage pour lui , que si vous y contribuiez de
 „ votre assistance. „

Il finit son Discours , en leur ordonnant de s'ajourner jusqu'au vingt-tizième de
 Juillet. Les Communes étant de retour dans leur Chambre , plusieurs Membres
 se levèrent , & demandèrent d'être écoulez ; mais l'Orateur , gagné par la Cour ,
 ne voulut point permettre qu'on en vint aux avis sur l'Ajournement selon la forma-
 lité

lité ordinaire. Il les congédia de son Chef jusqu'au tems marqué par le Roi, & descendit de sa Chaire au grand étonnement de toute la Chambre. Ainsi finit la seconde Séance de ce Parlement, qui ne put mettre la dernière main à plusieurs Affaires qu'il avoit entamées, touchant la Religion. La Chambre des Seigneurs avoit déjà fait coucher sur le papier par les Commissaires, *Que les Enfans de la Maison Royale seroient élevez dans la Religion Protestante.* Que les Catholiques seroient desarmez. Qu'excepté M. Huddleston, la Reine n'auroit à son service que des Prêtres étrangers, & qu'après sa mort tous les Officiers & les Domestiques de la Reine future seroient de la Religion Protestante. Qu'on auroit soin des Orfelins que les *Catholiques récusans* laisseroient en mourant, comme de ceux des Protestans dont les Mères seroient Catholiques. Qu'on renouveleroit les Ordonnances contre ceux qui se feroient Catholiques, ou contre ceux qui faisoient changer de Religion aux Protestans. Qu'on pourvoiroit à la subsistance des pauvres Catholiques qui embrasseroient la Religion Protestante. &c. La Chambre des Communes, de son côté, avoit aussi arrêté que les Catholiques seroient enregistrez en un certain jour, & que ceux qui ne se trouveroient point sur ce Regître seroient par cela seul convaincus d'être *récusans*. Que les Catholiques ne pourroient posséder aucunes Charges, de quelque nature qu'elles fussent, ni être Tuteurs, ou Exécuteurs de Testament, ni même venir à la Cour, sans une permission expresse. *Que les Enfans de la Maison Royale seroient élevez dans la Religion Protestante,* ainsi que la Chambre des Seigneurs l'avoit arrêté. Enfin que les Princes qui refuseroient de faire le Serment qui seroit dressé par un Acte du Parlement touchant la Religion, seroient privez du droit d'élire les Evêques, & obligez d'en choisir un d'entre trois que les autres Prélats nommeroient. On s'étonna qu'un Parlement rempli de Membres gagnez par la Cour, témoignât tant de zèle pour la Religion Protestante, & se déclarât avec tant de vigueur contre la France, & contre Rome, pour lesquelles ils sçavoit que le Roi avoit un si grand penchant. Charles voyant que le Parlement se montrait si contraire à ses desseins, le prorogea d'un terme à l'autre jusqu'à l'Année suivante. La République en tira ce grand avantage, qu'il ne reçût point d'argent, & qu'il ne pût s'unir avec la France, parce que la Nation persuadée qu'on en vouloit également à sa Religion & à sa Liberté, s'y opposoit. Mais comme nous n'avons pas entrepris de faire une Histoire d'Angleterre, & que nous nous sommes imposé la Loi de ne parler des Affaires étrangères, qu'autant qu'elles ont de liaison avec celles des Provinces-Unies, nous nous arrêterons ici, & nous passerons aux Expéditions des François dans les Pays-Bas, qui faisoient le sujet des alarmes du Parlement d'Angleterre, & des inquiétudes des Hollandois.

XVIII. Le Roi de France trouva toutes les facilités imaginables pour l'exécution des Desseins qu'il avoit formez contre les plus considérables Places des Pays-Bas Espagnols. Les Magazins des Frontières avoient été remplis de bonne heure par la vigilance de M. de Louvois. Le Fantassin y trouvoit son pain de munition, le Cavalier son fourage comme dans la Saison des herbes; & la gelée, qui étoit forte, rendoit le transport du Canon plus aisé. Louis quitta les plaisirs de Saint Germain (a) pour se rendre devant Valenciennes, que le Duc de Luxembourg avoit investie. (b) Cette Ville est fort ancienne & doit son origine à Valentinien I. ou à son plus jeune Fils qui régna trois ou quatre ans dans les Gaules. Elle est arrosée de l'Escaut, & ses Fortifications l'ont fait regarder autrefois comme une Place imprenable. Le Marquis de Risbourg, Frère du Prince d'Epinoi, y commandoit une Garnison composée de deux mille Hommes tant Espagnols, Wallons qu'Italiens, outre la Bourgeoisie qui avoit pris volontairement les Armes. Le Roi arriva le quatrième de Mars, & sa diligence n'empêcha point deux Colonels qui y avoient leurs Régimens de s'y jeter. Sa Majesté crut elle-même que le Siège seroit long; & craignant que le Prince d'Orange ne vînt au secours de la Place, elle fit faire de fortes Lignes de circonvallation. Un incident retarda les Attâques. Le dégel survint, & les chemins devinrent si mauvais que le Canon ne put arriver que trois jours après Sa Majesté. On ne laissa pas en l'attendant de faire les embrasures, & l'on fit un si grand feu des Batteries dès le moment qu'il fut arrivé, que celles des Assiégez en furent démontées. Le Fauxbourg de Notre-dame fut attaqué & défendu avec beaucoup de vigueur; mais le Marquis de Risbourg,

XVIII.
Le Roi de France ouvre la Campagne par le Siège de Valenciennes.

(a) Le 18. de Février.

(b) Le 1. de Mars.

bourg, dont le Roi avoit mal reçu le Compliment, parce qu'au lieu d'offrir la reddition de la Place, il demandoit la permission de la défendre jusqu'à l'extrémité, y reçut une blessure qui contribua beaucoup à la prise de la Ville, dont on s'empara d'une manière imprévue. Voici le récit qu'on en trouve dans les Mémoires manuscrits pour servir à la Vie du Général qui commandoit l'Attaque.

XIX. Prise imprévue de cette Place. XIX. Le Maréchal de Luxembourg servoit sous le Roi devant Valenciennes. Sa Majesté lui témoigna un jour qu'elle souhaitoit passionément d'avancer la prise de cette Place, & comme il étoit de jour, elle le chargea de tâcher d'en faire attaquer la Contrescarpe le lendemain. M. de Luxembourg répondit au Roi qu'il alloit passer la nuit dans la Tranchée, & qu'il feroit de son mieux pour lui donner cette satisfaction. Il demanda pour cet effet toutes les Troupes qu'il jugea nécessaires, outre celles qui étoient de garde à la Tranchée, & le lendemain matin il fit commencer l'attaque, où les premières Troupes ayant été un peu rebutées, il fit marcher, pour les soutenir les détachemens des Mousquetaires du Roi & les Grenadiers à Cheval, qui s'y postèrent avec tant de vigueur qu'ils se rendirent maîtres de la Contrescarpe, après un Combat opiniâtre. Les Ennemis se retirèrent dans la Place par le Pâté, où nos Gens les ayant suivis, entrèrent pêle mêle avec eux. M. de Luxembourg, qui s'y porta, y entra tous des premiers. La Garnison fit d'inutiles efforts pour baisser la herse & pour fermer la Porte. Tout ce qu'ils purent faire, en se retirant dans la Ville, fut de mettre le feu à leurs Grenades, où M. de Luxembourg courut grand risque; mais il en fut quitte pour avoir eu sa perruque & ses habits brulés & une légère blessure à la main. Il ne leur donna pas le tems de se reconnoître. Il marcha brusquement avec toutes les Troupes de la Tranchée droit à la Place de la Ville, où il trouva toute la Cavalerie en Bataille, qui s'ébranla pour venir le charger; mais ce Général cria d'un ton imposant au Commandant de cette Cavalerie de mettre pied à terre, ou qu'il les alloit tous faire passer au fil de l'épée. Il fut obéi sur le champ, comme s'il avoit commandé à nos Troupes. Il fit toute la Garnison prisonnière de Guerre & mit un si bon ordre que ce fut la première Place qui fût prise d'assaut, sans avoir été pillée. Le Roi fut si étonné de cet heureux Evènement qu'il eut de la peine à croire les premiers (a) qui lui en portèrent la nouvelle. (b) Cependant ce Monarque qui voyoit l'Action d'une Hauteur voisine ayant remarqué les Drapeaux Suisses & François sur les Remparts, s'avança au galop vers la Ville, criant qu'on ne pillât point, & faisant mille caresses à M. de Luxembourg qui vint au devant de lui.

XX. Compliment du Greffier de la Ville à Sa Majesté Très-Chrétienne. XX. Louis, qui aimoit avec une passion immodérée les Loüanges, écouta avec une grande satisfaction le Compliment outré que lui fit le Greffier de la Ville, au nom de tous les Habitans. Cet Homme, aussi lâche Flateur que mauvais Sujet, ne rougit point de dire, „ Que si la Fidélité qu'ils devoient à leur Prince leur eût permis d'écouter leur inclination particulière, ils n'auroient pû se défendre de murmurer de n'avoir pas été les premiers qu'il avoit plû à Sa Majesté de mettre au nombre de ses Sujets; Que puisque sa dernière Victoire leur avoit procuré cet avantage, ils la supplioient avec toute l'instance possible de ne les laisser jamais changer de Maître; Qu'Elle trouveroit dans leurs cœurs une plus forte caution de l'éternelle obéissance qu'ils lui vouoient, qu'Elle ne la trouveroit dans la Citadelle, qu'ils avoient ordre de construire; Que cependant ils alloient employer tous leurs soins à la bâtir la plus belle, & la plus forte de toutes celles des Pays-Bas, non pas de leurs deniers, mais des propres deniers du Roi, puisque tenant tout de sa bonté & de sa clémence, ils ne lui pouvoient rien offrir qui ne fût déjà à lui; Que l'honneur de leurs Femmes & de leurs Filles conservé, & la vie qu'il leur avoit généreusement laissée les mettoit dans une obligation indispensable d'en consacrer tous les momens à son service, ce qu'ils lui juroient de faire avec une ardeur qui ne les rendroit jamais indignes des graces dont il avoit voulu les combler.

XXI. Lettres du Maréchal de la Ferté & du Duc de St. Aignan à ce Monarque sur la prise de Valenciennes. XXI. Le Maréchal de la Ferté, qui avoit levé le Siège de Valenciennes en 1656. écrivit à Sa Majesté pour la remercier de ce qu'elle l'avoit vengé de l'affront qu'il avoit reçu devant cette Place. Le Duc de St. Aignan, Favori de ce Monarque, sachant quel plaisir il prenoit à passer pour Héros, lui marqua en style de Cour-

(a) Ce fut le Chevalier de Vendôme, depuis Grand Prieur de France, qui étoit son Aide de Camp de jour, qui lui en apporta la première nouvelle.

(b) Mémoires MSS. pour servir à la vie du Maréchal de Luxembourg.

Courtisan les alarmes où le grand Courage de Sa Majesté l'avoit jetté. SIRE, lui
 „ écrivoit-il, Ne pourrons-nous jamais nous abandonner à la joye, sans la trouver
 „ mêlée d'inquiétude & de crainte, & ne sçaurions-nous apprendre que Votre Ma- 1677.
 „ jesté emporte les meilleures Places l'Epée à la main, sans sçavoir en même tems
 „ combien Elle s'y est exposée? Bon Dieu, SIRE, ne vous lasserez-vous jamais de
 „ faire trembler vos Serviteurs aussi bien que vos Ennemis? Faut-il que malgré
 „ moi j'ose blâmer Votre Majesté dans un tems où Elle reçoit de justes loüanges de
 „ toute la Terre? Pardonnez, SIRE, à l'ardeur de mon zèle, ces premiers mou-
 „ vemens qu'il ne m'est pas possible de retenir, & permettez-moi de dire que si
 „ j'ai beaucoup de passion pour la Gloire de Votre Majesté, je n'ai pas moins de
 „ respectueuse tendresse pour sa Personne Sacrée. Songez, au nom de Dieu, SIRE,
 „ que plus vous êtes Grand & Victorieux, plus cet Etat doit souhaiter votre con-
 „ servation. Mes Vœux & mes Souhaits seroient bien de voir Votre Majesté Maî-
 „ tre de tout l'Univers; mais, en vérité, j'aimerois quasi mieux être assuré
 „ qu'elle le pût être de son *grand Courage*. Si le Ciel accorde à mes Prières, com-
 „ me je le veux espérer, ce que je lui demande tous les jours avec ferveur, Votre
 „ Majesté n'aura rien à désirer en ses prospérités; & quand il ne s'agira pour y con-
 „ tribuer, que de prodiguer mon sang, & de hazarder ma vie, vous connoîtrez
 „ toujours que je suis sans réserve,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE', Le très-humble, très-obéissant, & très-fidèle Sujèt,
 LE DUC DE S. AIGNAN.

XXII. Le Roi répondit obligamment au Maréchal. „ MON COUSIN, je suis XXII.
 „ bien aisé de vous avoir vengé de Valenciennes. Je croi même que vous ne ferez Réponse
 „ pas fâché que comme l'injure que vous y avez reçüe ne vous avoit point fait de de Sa Ma-
 „ tort dans mon esprit, je n'aye pas poussé plus loin ma vengeance. J'aurois peine jesté.
 „ à trouver d'autres Lieux où l'on pût vous venger de la sorte, vous y avez mis
 „ trop bon ordre pendant cette longue suite d'années où vous avez si dignement
 „ servi & moi & l'Etat. Cependant je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en
 „ sa sainte & digne garde. Au Camp devant Cambray, le 27. de Mars 1677.

Signé, LOUIS.

Sa Majesté fit le même jour réponse au Duc de St. Aignan, & en des termes qui
 marquent combien elle étoit satisfaite de la Lettre, que ce Seigneur lui avoit écrite.
 „ MON COUSIN, vous avez un art admirable pour me témoigner votre joye
 „ dans la prospérité de mes Armes. C'étoit autrefois par des *Eloges*, maintenant
 „ c'est par des *frayeurs du péril & des fatigues où vous dites que je me suis exposé*
 „ pour me rendre Maître de Valenciennes. Mais je n'ai pas de peine à démêler
 „ ces différens mouvemens, je les réunis tous dans le seul principe de votre zèle
 „ pour ma Personne, & je les reçois avec un agrément dont vous devez être satis-
 „ fait. Cependant je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne
 „ garde. Au Camp devant Cambray, le 17. de Mars 1677. Signé, LOUIS.

XXIII. A peine Louis avoit-il donné ses ordres pour réparer les Brèches & com- XXIII.
 „ bler les Travaux de Valenciennes, qu'il fit investir Cambray par le Duc de Lux- Siège &
 „ embourg, & Saint Omer par le Maréchal d'Humières. La première de ces Places, prise de
 „ que l'Escaut coupe par le milieu, étoit déjà si forte du tems que Clodion, Roi des
 „ François, l'attaqua, qu'il ne s'en rendit maître qu'après y avoir vû périr cinquante-
 „ trois mille Hommes de part & d'autre. Charles Quint y fit bâtir une Citadelle
 „ flanquée de quatre Bastions sur une Hauteur qui commande à toute la Ville. En
 „ 1581. elle prit le parti des Etats Généraux des Pays-Bas; & ayant été assiégée
 „ & réduite à l'extrémité par le Duc de Parme, elle se donna au Duc d'Alençon qui
 „ en avoit fait lever le Siège. Il en confia le Gouvernement à Jean de Monluc, Sei-
 „ gneur de Balagny, qui s'en fit proclamer Souverain après la mort de ce Prince, &
 „ celle de Catherine de Médicis, sa Mère. Pour n'être point inquiété des Espagnols
 „ il prit le Parti de la Ligue, qu'il quitta bientôt après pour embrasser celui de Henri
 „ IV. qui le fit Maréchal de France, & qui consentit par un Traité qu'il demeu-
 „ rât Prince Souverain de Cambray. Les Espagnols regardant cette Place comme
 „ le Boulevard des Pays-Bas, s'avisèrent pour la reprendre d'un Stratagème qui leur
 „ réussit. Le prix du bled étoit considérablement diminué par l'abondance de l'an-
 „ née 1595. ils sçavoient qu'il y en avoit de grandes Provisions dans la Place, & ils
 „ y envoyèrent adroitement de leurs Emissaires, qui en donnoient plus qu'il ne va-
 „ loit. Madame de Balagny, Femme fort avare, tentée par le gain, en vendit la

1677. plus grande partie à l'insçu de son Mari. La Place étant ainsi épuisée, le Comte de Fuentes y mit le Siège, & la força de se rendre faute de Vivres. On assure qu'il en prit un si grand saisissement à cette Dame qu'elle en mourut dans le moment que son Mari signoit la Capitulation. Ainsi les Espagnols la possédoient depuis près d'un Siècle, lorsque Louis XIV. vint l'assiéger. Ce Monarque partit du Camp devant Valenciennes le vingtième de Mars, & arriva à celui de Cambray le vingt-deuxième. Il prit son Quartier au deçà de l'Escaut, ayant le Duc de Luxembourg à sa gauche, le Maréchal de Lorges à sa droite, & celui de Schomberg étant de l'autre côté de la Rivière. Pendant qu'on travailloit aux Lignes, les Assiégez firent du côté de ce dernier une sortie avec trois cens Chevaux, que M. Roze, alors Brigadier de Cavalerie, repoussa jusqu'à la Palissade, où il fut blessé d'un coup de mousquet à la cuisse. Les Lignes de circonvallation & de contrevallation, auxquelles on avoit employé les Payfans de Picardie, ayant été achevées, le Roi fit ouvrir la Tranchée la nuit du vingt-huitième. Il y avoit dans la Place quatre Régimens d'Infanterie (a) deux vieilles Terces Espagnoles, (b) & quatorze ceps Chevaux, qui firent d'abord plusieurs Sorties d'autant plus heureuses que les jeunes Seigneurs François montoient à Cheval à la première alarme, couroient au feu comme des étourdis sans en avoir d'autre raison que celle de faire dire au lever du Roi, le Marquis de a fait merveilles, le Chevalier de est mort en se précipitant dans le péril pour le service de votre Majesté, & l'ardeur paroît égale dans tous ceux qui ont l'honneur de la servir. Les Assiégez profitant de ces étourderies, chassèrent les François d'une Demi-Lune qu'ils avoient prise; mais le Roi en fit attaquer si furieusement deux autres du côté de la Citadelle, qu'elles furent abandonnées. (c) Le lendemain matin il fit attacher le Mineur aux Remparts de la Ville, sur quoi les Assiégez cessèrent de tirer, & demandèrent à capituler. On leur accorda une Trêve de vingt-quatre heures, afin qu'ils eussent le tems de mettre par écrit le Projèt de la Capitulation. Les Ecclésiastiques en dressèrent les Articles, & stipulèrent la conservation de leurs Bénéfices, Droits, Privilèges, Immunités, Exemptions, Franchises, demandèrent qu'on ne permît dans leur Ville aucune liberté de Conscience, soit publique, soit secrète, ni Prêche, ni construction de Temples, & qu'on n'y établît aucuns Gouverneurs, Commaudans, Officiers, ni même Soldats qui ne fussent Catholiques, Apostoliques & Romains. Ils firent voir par l'attention particulière qu'ils eurent pour les Chapitres, les Eglises, les Cloîtres, les Monastères, les Chapelles, les Communautés, les Confrairies, les Ornemens & les Vases sacrez, l'Image de Notre-Dame de Grâces, les Reliques, les Fiestes & les Cloches, qu'ils préféreroient leur intérêt particulier à la défense de la Patrie. Une bonne partie des soixante-& cinq Articles qui composent la Capitulation, ne regarde que le Clergé, & il se trouve compris dans presque tous les autres, où il est stipulé quelque avantage en faveur du Prévôt, des Echevins, & des Habitans de la Ville. (d)

XXIV.
Lettre du
Duc de S.
Aignan au
Roi sur
cette nou-
velle Con-
quête. Ré-
ponse de
Sa Ma-
jesté.

XXIV. Le Duc de St. Aignan; qui ne laissoit échaper aucune occasion de faire sa Cour, ne manqua pas de féliciter le Roi sur cette nouvelle Conquête, & de lui prodiguer à pleines mains un eucens dont la fumée plaisoit infiniment à ce Monarque. „ SIRE, j'ose me flater que je n'importunerai point Votre Majesté en me donnant l'honneur de lui écrire sur les grandes & signalées Victoires qu'Elle remporte tous les jours. Sera-t-elle fatiguée par les marques du zèle d'un fidèle Serviteur, au milieu des acclamations publiques? Et pourquoi triompheroit-elle, si elle vouloit qu'on ne lui dît rien sur ses Conquêtes? D'ailleurs, SIRE, en vérité, votre Gloire m'ébloüit, votre Epée lasse ma Plume, & le bruit éclatant que fait la Renommée en publiant vos Louanges, empêchera peut-être que je ne sois écouté. Mais quel moyen de pouvoir se taire, & comment pouvoir éviter que ma satisfaction ne paroisse en voyant mon Auguste Maître en état de le devenir de tant de Nations? Je n'ose plus parler, SIRE, sur cette *Valeur intrépide, mais incorrigible, qui a fait encore pis à Cambray qu'elle n'avoit fait à Valenciennes*, & je vois bien que je suis destiné à passer avec de cruelles inquietudes dans la Paix tous les jours que Votre Majesté passera dans la Guerre.

Plût

(a) Sçavoir de Vaudemont, de Molenberg, de Tilly, & un Irlandois.

(b) C'est à dire deux vieux Régimens d'Infanterie. L'un le Régiment de Canarie, & l'autre celui de Couvaruvias.

(c) La Nuit du 2. au 3. d'Avril.

(d) Capitulation accordée par Sa Majesté Très-Chré-

tienne aux, Prévôt, Doyen & Chapitre de la Métropolitaine, Prélats & autres Chapitres & Communautés composant le Clergé de la Ville, Cité & Duché de Cambray, Pays & Comté de Cambrésis: Et aux Prévôt, Echevins, Manans & Habitans de ladite Ville. Fait au Camp devant Cambray, le 5. d'Avril, 1677.

„ Plût à Dieu, SIRE, que vous fussiez de retour à Versailles! Vous n'y seriez pas
 „ moins Vainqueur de la Flandre, que vous le ferez à la tête de vos Armées; &
 „ sans porter vous-même la terreur & la mort à vos Ennemis, votre invincible
 „ Nom suffiroit pour les surmonter. Cependant, SIRE, je ne sçai quasi par où
 „ louer Votre Majesté. Forcer de toutes parts les meilleures Places, gagner des
 „ Batailles, vaincre par tout, n'être jamais vaincu, & se voir enfin la crainte ou
 „ l'admiration de tout l'Univers, que peut-on jamais désirer davantage? Et quel
 „ bonheur pourra s'égalier au mien, si vous me faites l'honneur de me croire au point
 „ où je le suis toujours,

SIRE, De Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant, & très-fidèle Sujet,

LE DUC DE S. AIGNAN.

Le Roi lui fit cette Réponse de sa propre main. „ Mon Cousin, Je connois
 „ trop bien le fonds de votre cœur, pour douter de votre joye dans les favorables
 „ succès dont il plaît à Dieu de bénir mes Armes. Je ne suis pas moins persuadé
 „ de vos inquiétudes pour les *fatigues & les accidens où l'on est obligé de s'exposer*
 „ *dans des Expéditions comme celles-ci*; mais vous jugez bien qu'on ne peut réus-
 „ sir autrement; & après tout, vous conviendrez qu'il faut toujours faire son de-
 „ voir, & du reste se recommander à Dieu. Je le prie de vous avoir, mon Cou-
 „ sin, en sa sainte & digne garde. A Dunkerque le 27. d'Avril, 1677.

Signé, LOUIS.

XXV. Don Pedro de Zavala, Gouverneur de la Ville, tira un grand avantage
 de la Trêve. Il profita de ce tems pour faire conduire dans la Citadelle le Canon
 & les Munitions nécessaires, & y entra non-seulement avec toutes les Troupes qui
 lui restoit, mais avec beaucoup de Bourgeois qu'il engagea de l'y suivre. Une
 des Portes de Cambray ayant été livrée le cinquième d'Avril aux Troupes du
 Roi, Sa Majesté, qui n'entra point dans la Ville où elle auroit été trop exposée,
 fit ouvrir le lendemain la Tranchée devant la Citadelle du côté de l'Esplanade; mais
 les Assiégez fortirent sur les Travailleurs, & les mirent en fuite. Cela n'empêcha
 point que la nuit du sept au huit les François ne poussassent leurs approches jus-
 qu'à quarante pas de la Contrescarpe, malgré le feu terrible que les Assiégez faisoient
 sur eux. On dit que le Gouverneur, qui les exhortoit à une défense vigoureu-
 se, se servit d'un motif qui lui fit bien du mal. Il représenta aux Bourgeois & aux
 Soldats, que s'ils ne donnoient beaucoup d'occupation aux François, ils se ren-
 droient maîtres de leurs Maisons & de leurs Femmes. Cette raison anima les uns,
 & porta les autres à déserter pour tâcher de prévenir le malheur dont ils étoient
 menacez, & qui n'étoit que trop apparent. Avant que d'envoyer ces Déserteurs
 dans leurs Maisons, on les obligea d'indiquer les lieux où étoient les Travaux in-
 rérieurs de la Citadelle & les Magazins. M. de Vigny, Capitaine de Bombar-
 diers, jeta si juste des Bombes dans l'endroit que quelques-uns de ces Transfuges lui
 montrèrent, qu'elles tombèrent sur un tas de Grenades, qui firent un horrible frac-
 cas. La nuit du neuf au dix, les Assiégeans achevèrent la communication de la droi-
 te à la gauche entre deux Tranchées qui embrassoient deux Bastions extérieurs de
 la Citadelle qui en avoit quatre. On auroit pû faire la descente du Fossé; mais
 comme tout y étoit plein de Caponnières & de Fourneaux, le Roi voulut ménager
 son monde. On jeta quantité de Bombes & de Carcasses, qui mirent le feu à un
 Magazin de Bois de la Citadelle, qui fut consommé; ce qui obligea les Assiégez
 à se retirer dans leurs Cazemates. Le dixième, le Marquis de Rével voyant mettre
 le feu au Canon, dit, *Voilà qui est pour nous*, & en même tems le Boulet lui donna
 dans le milieu du Corps. Les Actions les plus vigoureuses qui se passèrent au Siège
 de la Citadelle furent à la Demi-Lune du côté de la Ville. Les Assiégez qui eurent
 avis des préparatifs qu'on faisoit, firent une Sortie très-vigoureuse; mais ils furent
 arrêtez par les Marquis de Tilladet & d'Uxelles, l'un Maréchal de Camp, l'autre
 Brigadier d'Infanterie, qui les obligèrent de se retirer dans la Citadelle par le Che-
 min couvert. Les Assiégeans, profitant de cette retraite, attaquèrent la Demi-Lune,
 qui fut emportée par le Régiment de Picardie. Le Maréchal, de Schomberg em-
 porta aussi la Contrescarpe, où il y eut plusieurs Officiers des Gardes tuez, &
 quelques Volontaires d'un rang distingué blesez. Le quatorzième, le Duc de Vil-
 leroy, Lieutenant-Général, qui étoit de jour à la Tranchée, attaqua une Demi-
 Lune que le Canon avoit déjà presqu'aplanie, & l'emporta. Il donna aussitôt or-
 dre de travailler à un Logement au milieu de cette Demi-Lune, & même au-delà,

1677.

s'il étoit possible, afin qu'on pût y mettre plus de monde, & éviter les Fourneaux qui sont ordinairement aux angles, où l'on a accoutumé de faire les Logemens. Les Travailleurs s'avancèrent & travaillèrent pendant trois quarts d'heure à la faveur d'un grand feu des Gens qu'on avoit détachés pour les soutenir, & de celui qu'on faisoit des Travaux. Mais un Régiment Irlandois, soutenu de quelques Officiers Espagnols, sortit & chargea si vigoureusement les François, que non-seulement il les chassa de la Demi-Lune, mais ruina leurs Ouvrages, & il auroit repris tous les Postes qu'ils avoient occupés, si le Duc de Villeroi, qui en vit la conséquence, n'eût amené des Gens frais qui obligèrent les Vainqueurs à se retirer, & à se contenter de l'avantage d'avoir regagné la Demi-Lune. Cette Action fut fort vive, & il resta sur la place une si grande quantité de Morts de part & d'autre, qu'on fit une Trêve d'une demie heure pour les enlever. Les François se servirent de cette occasion pour apprendre au Gouverneur la Bataille de Mont-Cassel. La nuit du quinze au seize, les François, après une très-opiniâtre résistance, reprirent la Demi-Lune, d'où les Assiégés les avoient chassés. S'y étant logés, ils dressèrent trois Batteries à l'angle de la face du Bastion neuf, qui firent une Brèche si large que les Assiégés furent contraints de retirer leur Canon en arrière, de crainte que le Bastion contre lequel ces Batteries donnoient venant à s'ébouler, n'entraînât leur Artillerie dans le Fossé, & ils avancèrent des Chevaux de Frise pour garder leur Brèche. Le seizième, le Roi envoya dire au Gouverneur, „ que le Mineur étant attaché au Bastion neuf, la Mine prête à jouer, & la Brèche assez grande pour monter à l'Assaut, il étoit tems qu'il „ pensât à capituler. Que s'il s'opiniâtroit davantage, Sa Majesté auroit le déplai- „ sir de se voir contrainte à le forcer par les Armes; qu'ayant donné assez de mar- „ ques de Valeur par la belle défense qu'il avoit faite, il ne devoit point refuser la „ Composition qu'elle étoit prête de lui donner; qu'elle offroit de faire voir à ceux „ qu'il lui voudroit envoyer, que les choses étoient telles qu'on les lui disoit; & „ que si après cela il s'obstinoit à se défendre, il ne devoit point espérer d'autre „ parti que celui de se rendre à discrétion. „ Le Gouverneur répondit, „ qu'il „ étoit bien obligé à la bonté du Roi; mais qu'il croyoit qu'étant le plus généreux „ Prince du monde, il ne seroit point fâché qu'il fit son devoir. Que d'ailleurs il „ osoit assurer Sa Majesté qu'il ne se voyoit pas encore réduit à rendre si-tôt la „ Place, puisqu'après que le Bastion où étoit attaché le Mineur seroit sauté, il „ lui restoit trois Bastions qu'il défendrait comme autant de Citadelles. „ La Mi- „ ne joua aussi-tôt, & n'ayant pas fait tout l'effet qu'on s'en étoit promis, le Maré- „ chal de la Feuillade qui commandoit les Attaques de ce jour, fit reconnoître l'état „ des Assiégés, & ayant appris qu'ils étoient retranchés à la gorge de leur Bas- „ tion, & avoient un Parapet fort élevé au dessus d'un petit Reranchement où „ étoient leurs Grenadiers, il n'osa, tout entreprenant qu'il étoit, hasarder l'As- „ saut. Le dix-septième les Assiégeans ayant dressé une Batterie à Mortiers dans „ la Demi-Lune qu'ils avoient reprise, & une autre Batterie au bas de la Brè- „ che pour tirer des pierres, leur Canon fit une Brèche de quarante pas au Bas- „ tion de la droite, derrière lequel on trouva une Muraille, qui fit croire que les „ Assiégés avoient dessein de souffrir un Assaut; mais ils ne l'attendirent pas. Le „ Gouverneur, qui ne donnoit plus ses ordres que dans une Cazemate, & à la „ clarté d'une Bougie, craignant d'être forcé & de perdre plus de deux mille Hom- „ mes qui lui restoit, fit battre la Chamade, & envoya le Comte de Tilly, Géné- „ ral de Cavalerie, & les Colonels Couvaruvias & Buys, pour traiter des Arti- „ cles de la Capitulation. Elle fut honorable, l'Infanterie sortit par la Brèche, „ Tambour battant, Mèche allumée par les deux bouts, Enseignes déployées, & la „ Cavalerie en ordre de Baraille par la Porte du secours pour être conduite à Bruxelles, „ avec deux pièces de Canon, deux Mortiers, cinquante Chariots pour porter ceux „ des Malades qui pouvoient être transportés, & le Roi s'engagea d'établir un Ho- „ pital pour ceux qu'on ne pourroit emmener, avec permission à quelques-uns de leurs „ Officiers d'en venir prendre soin, & de demeurer dans la Ville. Don Pedro de „ Zavala sortit à la queue de sa Cavalerie, couché dans un Carosse, parce qu'il avoit „ été blessé. Le Roi lui dit quelques paroles obligeantes sur ses blessures, il y ré- „ pondit par un Compliment, qu'il conclut en disant qu'il avoit bien du regret „ d'essuyer cette disgrâce sur la fin de sa vie que le nombre de ses Années rendoient „ prochaine.

XXVI. Nous n'avons pas voulu interrompre le récit du Siège de la Ville & de la Citadelle de Cambray par celui du Siège de S. Omer. Nous avons crû devoir réserver jusqu'à présent la narration de celui-ci, que le Duc d'Orléans fit pendant que le Roi, son Frère, étoit occupé à celui-là. Saint-Omer, appelé autrefois Sithiu, étoit connu dès le septième Siècle. Cette Ville fut fermée de Murailles par l'Abbé Foulques, vers l'an 880. pour la mettre à couvert des courses auxquelles elle étoit exposée; & au commencement du Siècle suivant, l'enceinte fut augmentée par Baudouin le Chauve, second Comte de Flandre. Elle s'est toujours accruë depuis, & est devenuë une des plus fortes Places des Pays-Bas. En 1117. elle fut presqu'entièrement consumée par le feu, & quarante-cinq ans après avoir été rebâtie, le feu y prit une seconde fois & brûla la moitié de la Ville. La Rivière d'Aa, qui y passe, s'embouche dans la Mer au-dessus de Gravelines; & un Marais profond, qu'on ne trouve accessible que du côté du Boulonois l'environne de toutes parts. Le Roi de France qui, comme nous l'avons dit, avoit fait investir cette Place par le Maréchal d'Humières, détacha le Duc d'Orléans, pour en faire le Siège, & Son Altesse Royale ouvrit la Tranchée la nuit du quatre au cinq d'Avril. Son Armée n'étoit pas considérable; mais le Roi commanda aux Gouverneurs des Provinces voisines d'y mener toutes les Troupes, dont ils n'auroient pas un besoin absolu. On fit les premières approches du côté du Fort des Vaches, que Monsieur fit attaquer dans les formes la nuit du sept au huit par le Comte de Longueval & par M. de Chevilly, à chacun desquels il donna six Compagnies. Ce Fort étoit environné d'eau, & on ne pouvoit y arriver que par une Digue étroite, où quinze Hommes pouvoient à peine passer de front, ce qui faisoit que la Garnison dormoit si tranquillement, qu'elle avoit négligé de mettre une Sentinelle perduë. Trois coups de Canon, qui étoient le signal de l'Attaque, la réveillèrent à deux heures après minuit. Quoique surprise d'une Attaque si imprévüë, elle ne laissa pas de combattre avec tant de bravoure, qu'elle obligea les deux premières Troupes qui chargèrent de reculer. Mais M. de Chevilly les ayant ralliées, força les Palissades, sauta par dessus, les arracha, traversa deux Fossees pleines d'eau, poussa les Assiégés jusqu'au chemin couvert de la Redoute, où il trouva le Commandant avec la plupart de ses Officiers, qui le reçurent très-vigoureusement. Il fit tout ce qu'on pouvoit faire au monde; mais outre qu'il fut mal secondé par ceux qui le suivoient, il reçut un coup de pertuisanne dans la cuisse, & un coup de mousquet dans l'épaule, qui le coucha par terre, & le mit hors de Combat. Le Comte de Longueval, qui attaquoit d'un autre côté, fut plus heureux. Il entra dans le Fort sans beaucoup de résistance. Le Commandant aima mieux se faire tuer que de se rendre. La Garnison se retira dans la Redoute; mais voyant que les François étoient maîtres du Fort, elle mit les Armes bas, & demeura prisonnière de Guerre.

XXVII. L'alarme que ces Progrès avoient répanduë dans la Flandre, passa bientôt en Hollande, & fit hâter la marche du Prince d'Orange avec toute son Armée. Il crut avoir trouvé une occasion de signaler sa Valeur & de satisfaire son ambition, en combattant encore une fois l'Armée Française. Il préféra d'aller au secours de St. Omer plutôt qu'à celui de Cambray, parce que l'Armée du Roi, qui assiégeoit cette dernière Place, étoit plus forte que celle qui étoit sous les Ordres du Duc d'Orléans devant la première, & que d'ailleurs s'il avoit le bonheur de battre ce Prince, la levée d'un Siège entraîneroit celle de l'autre. Après avoir conféré avec le Duc de Villa-Hermosa, il se chargea seul de l'exécution de ce Projèt, & arriva à Ypres, où le Comte de Waldec l'attendoit avec un Corps de Troupes. De là il alla à Popéringue, d'où marchant droit aux François, il trouva qu'ils étoient sortis de leurs Lignes, & s'étoient avancés jusqu'à Mont-Cassel. Si le Prince avoit pu donner Bataille lorsqu'il arriva le Samedi à deux heures après midi, il auroit vraisemblablement remporté la Victoire, parce que M. de Luxembourg n'y arriva que la nuit avec les Mousquetaires. On dit que Son Altesse les ayant aperçus à la pointe du jour, en tira un fâcheux présage pour le succès de la Bataille. D'ailleurs M. de Tracy, que le Roi avoit détaché du Camp de Cambray, amena neuf Bataillons avec une telle diligence, que sur l'avis qu'il eut à Béthune, où il devoit séjourner, que le Duc d'Orléans étoit à la veille de donner Bataille, il leur fit faire encore huit lieues, les faisant marcher toute la nuit au clair de la Lune. Ce secours joint aux Garnisons d'Aire & des Lieux voisins qui arrivèrent à propos, renforça l'Armée Française, qui devint par là plus forte que celle de Son Altesse. Ce ne fut point

1677.

XXVI.

Siège de

S. Omer.

XXVII.

Bataille de

Cassel.

point la faute du Prince, s'il remit au lendemain le Combat, il y fut forcé par la nécessité de traverser deux Ruisseaux qui le séparoient de l'Ennemi.

1677.

Comme les Relations de cette Bataille sont fort différentes, & qu'elles varient dans les circonstances essentielles, nous en rapporterons deux, l'une du Prince d'Orange, l'autre tirée des *Mémoires manuscrits pour servir à la Vie du Maréchal de Luxembourg*, & rédigés par Ordre de M. le Duc de Luxembourg, son Fils, sur les Mémoires de son illustre Père. Nous ne pouvons rapporter un Fait ni plus sûrement, ni avec moins d'impartialité que par la plume des deux Généraux ennemis.

XXVIII.
Lettre du
Prince
d'Orange
sur cette
Bataille.

XXVIII. Commençons par la Lettre que le Prince d'Orange écrivit d'Ypres à Leurs Hautes Puissances deux jours après la Bataille, qui se donna l'onzième d'Avril, Dimanche des Rameaux.

„ HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, Pour informer exactement Vos Hau-
 „ tes Puissances, ainsi que nous y sommes obligés, de ce qui s'est passé dans le der-
 „ nier Combat auprès de Cassel, Elles sauront, qu'ayant hâté notre marche autant
 „ qu'il nous étoit possible, pour secourir St. Omer, le neuvième au soir nous vin-
 „ mes camper dans un Village nommé Marie Capel, une demi lieue en deçà de Cas-
 „ sel, où nous apprîmes que les Ennemis s'étoient venus poster à une lieuë & de-
 „ mi de là, & droit dans le chemin par où nous devons passer. Nous résolû-
 „ mes pourtant de continuer notre marche, qui fut fort fâcheuse, à cause de
 „ quantité de Défilez; de sorte que le lendemain dixième, nous ne pûmes avan-
 „ cer que jusqu'à un petit Ruisseau nommé Peenez, à l'autre bord duquel nous aper-
 „ çûmes les Ennemis, qui s'étoient mis en Bataille sur un terrain, qui sembloit
 „ assez découvert. Ayant consulté tous les Guides, & tous ceux qui connois-
 „ soient le Pays, ils nous assurèrent tous, qu'il n'y avoit point d'autre passage
 „ pour aller à Bacq, qu'on jugeoit être le seul endroit, par où St. Omer pouvoit
 „ être secouru; c'est pourquoi nous résolûmes de passer ce Ruisseau, & d'aller at-
 „ taquer l'Ennemi. Pour cet effet ayant fait faire des Ponts, & réparé ceux qu'il
 „ avoit rompus, nous passâmes ce Ruisseau avant-hier à la pointe du jour, &
 „ cela si promptement, que tout étoit passé, avant que les François s'en aper-
 „ çussent; mais dès que nous fûmes de l'autre côté, nous trouvâmes qu'il y avoit
 „ encore un autre Ruisseau entre l'Ennemi & nous, couvert de plusieurs Hayes,
 „ ce qui nous surprit d'autant plus que ceux qui connoissent le Pays nous avoient
 „ assuré le contraire, & qu'après avoir passé le Ruisseau, nous ne trouverions plus
 „ de Défilez entre les François & nous, de sorte que nous nous trouvâmes fort emba-
 „ rassés à passer ce second Ruisseau à la vûë de l'Ennemi, qui en étoit tout proche &
 „ en Bataille. Je fis occuper l'Abbaye de Peenez, qui est à l'autre bord, par mon Ré-
 „ giment de Dragons, pour tâcher de passer à la droite; mais ayant fait reconnoître
 „ le lieu, on trouva que le terrain étoit si fort entrecoupé, qu'on n'y pourroit pas
 „ passer. Peu après, nous en vînmes pourtant aux mains avec les François, qui at-
 „ taquèrent l'Abbaye. Nos Dragons qui la gardoient, firent une longue résistan-
 „ ce, jusqu'à ce que nous y eussions envoyé quelques Bataillons, qui repoussèrent
 „ l'Ennemi. Ensuite nous fîmes retirer les Dragons, & mettre le feu à l'Abbaye,
 „ de crainte que les François ne s'en emparassent, parce qu'ils nous pouvoient fort
 „ incommoder de ce côté-là. Un moment après, l'Ennemi fit couler son Aîle
 „ droite, pour nous prendre par le flanc du côté gauche, qui étoit couvert de plu-
 „ sieurs Hayes, où l'on avoit posté deux Bataillons; mais voyant qu'il se ren-
 „ forçoit de ce côté-là, nous fîmes avancer encore trois Bataillons, & faire
 „ demi tour à quelques Escadrons, pour faire face en flanc, & garder l'espace ou
 „ Plaine qui étoit derrière les Hayes. Mais les deux premiers Régimens
 „ ayant abandonné honteusement leur poste, dès que les Ennemis vinrent à eux,
 „ on n'eut pas le tems de poster les trois Régimens, que nous avions fait venir
 „ pour les soutenir, tellement que n'ayant pas encore pris poste, & voyant que
 „ les deux premiers Bataillons fuyoient; ils prirent aussi la fuite, & se renversè-
 „ rent sur les Escadrons, qui étoient là pour les soutenir; ce qui causa beaucoup
 „ de confusion. Sur quoi la Cavalerie Ennemie s'avançant, & étant soutenue de
 „ l'Infanterie, qui faisoit un feu continuel, nos Escadrons furent poussés, mais
 „ pas loin, s'étant ralliés incontinent, de sorte qu'ils poussèrent les François à
 „ leur tour; mais l'Infanterie Ennemie s'avançant là-dessus, & ayant occupé les
 „ Hayes, où les nôtres avoient été, ils ne purent pas faire une longue résistance,
 „ ni empêcher que le reste de notre Infanterie ne fût attaquée en flanc aussi bien
 „ qu'en

„ qu'en front. Elle fit très-bien ; mais étant attaquée en même tems par devant
 „ & à côté, & ne pouvant plus résister, elle quitta son Poste ; l'on repassa le 1677.
 „ Ruiffeau, & nous nous retirâmes à Steenvord, & de là à Poperingue. Aujourd'
 „ d'hui nous avons fait passer les Troupes par cette Ville. Les Ennemis ont eu en
 „ cette rencontre des Forces incomparablement plus considérables que nous n'a-
 „ vions crû, ayant reçu la nuit qui précéda le jour du Combat un grand ren-
 „ fort de leur Armée qui est devant Cambray, de sorte que, selon le raport de tous
 „ les Prisonniers François, ils étoient forts de trente-neuf Bataillons, & de cent
 „ Escadrons. Nous avons fait tout ce que nous avons pû & dû faire, & nous som-
 „ mes bien fâchez d'être obligez de dire à Vos Hautes Puissances qu'il n'a pas plu
 „ à Dieu de bénir cette fois les Armes de l'Etat sous notre conduite. Nous ne
 „ pouvons pas encore informer exactement Vos Hautes Puissances de toutes les
 „ particularitez, & de la grandeur de la perte. Nous tâcherons de réparer toutes
 „ choses du mieux qu'il nous fera possible. Nous recommandons à Dieu Vos Hau-
 „ tes Puissances, Hauts & Puissans Seigneurs, &c. d'Ypre, le 13. d'Avril, 1677.

Etoit signé,

G. HENRI PRINCE D'ORANGE.

XXIX. Voici la Relation *manuscrite*. Elle fera d'autant plus de plaisir qu'elle
 le n'a point encore vû le jour, & qu'on y trouvera plusieurs circonstances qui ont
 échappé aux Historiens.

XXIX.
Relation
Manuscrite
tirée des
Mémoires
du Maré-
chal de
Luxem-
bourg.

„ M. de Luxembourg qui n'a jamais manqué d'être employé à tous les Sièges
 „ que le Roi fit en Flandre, se trouva à celui de Cambray pendant que Monsieur
 „ faisoit celui de St. Omer. Vers la fin du Siège de Cambray, le Roi aprit par
 „ Monsieur, que le Prince d'Orange venoit pour lui faire lever le Siège de St. Omer,
 „ & lui demanda un secours de Troupes. Il y envoya M. de Luxembourg qui arri-
 „ va à l'Armée de Monsieur fort à propos, puisqu'elle fut attaquée dès le lende-
 „ main matin ; & le bonheur de Monsieur voulut que M. de Luxembourg arrivant
 „ dans son Camp la nuit, trouva que ceux qui l'avoient marqué avoient fait la fau-
 „ te de partager l'Armée par un grand Ruiffeau fort escarpé, ce qui auroit causé
 „ infailliblement la perte de la Bataille le lendemain, si on n'y avoit pas mis un
 „ prompt remède. M. de Luxembourg s'en alla chez Monsieur qu'il trouva cou-
 „ ché, & qu'il réveilla pour lui dire qu'il falloit dans l'instant songer à mettre son
 „ Armée dans une autre situation, & qu'il eût la bonté de monter à Cheval sur le
 „ champ pour voir ce qu'il avoit remarqué. Monsieur, qui avoit d'abord de la peine
 „ à croire qu'on eût pû faire une si grande faute, en fut convaincu par ses yeux, &
 „ fit repasser le Ruiffeau à l'Aîle Gauche pour la joindre au reste de l'Armée qui fut
 „ attaquée le lendemain matin par le Prince d'Orange. Il fit plier d'abord l'Aîle
 „ Droite de notre Armée ; mais M. de Luxembourg, qui en commandoit la Gau-
 „ che, attaqua si vivement la Droite des Ennemis qu'il la deffit entièrement. No-
 „ tre Aîle Droite ayant repris vigueur en fit autant de son côté, & l'Infanterie dé-
 „ fit celle des Ennemis, de sorte que Monsieur remporta une Victoire com-
 „ plette.

„ L'Affaire étant tout à fait terminée, M. de Luxembourg prit trois ou quatre
 „ Escadrons avec lesquels il poursuivit l'Armée des Ennemis dans leur retraite.
 „ Après la Bataille, il s'avança jusques à Poperingue d'où il envoya plusieurs Ai-
 „ des de Camp à Monsieur, pour lui dire que s'il vouloit encore lui envoyer quel-
 „ ques Escadrons de Renfort, il l'assûroit qu'il prendroit une partie des Fuyards ;
 „ mais Monsieur ne l'ayant pas jugé à propos, suivant en cela le Conseil de quel-
 „ ques Favoris, M. de Luxembourg ne put s'empêcher de le *blâmer tout haut*.
 „ Ce Prince lui envoya M. le Chevalier de Lorraine & M. le Marquis d'Effiat ;
 „ pour lui représenter qu'il étoit content de sa Victoire, & qu'il ne vouloit pas la
 „ pousser plus loin. M. de Luxembourg voyant qu'il n'avoit plus d'espérance d'avoir
 „ de Renfort, se contenta de faire voir à ces Messieurs la facilité qu'il auroit eüe
 „ de faire grand nombre de Prisonniers, en faisant déboucher le peu de Troupes
 „ qu'il avoit caché en embuscade, qui se saisirent devant eux de tous ceux qui pas-
 „ soient sur la Chaussée de Poperingue, de sorte qu'il ne laissa pas de faire dans cet
 „ endroit-là plus de deux mille Prisonniers. „

XXX. Le Duc d'Orléans remporta l'honneur de la Victoire, quoi qu'on l'eût
 rencontré souvent fort desœuvré loin des Bataillons. Il n'aimoit pas la Guerre, &
 il ne s'étoit jamais trouvé dans un pareil embarras. Après la Bataille il envoya le
 Marquis d'Effiat pour en rendre compte au Roi, qui lui en fit témoigner son ex-
 trême

XXX.
Lettre du
Duc de
S. Aignan
au Duc
d'Orléans

trême satisfaction par le Marquis de Gesvres, & manda à Madame, *Qu'il se ré-*
 1677. *joüissoit plus du gain de la Bataille, à cause de la gloire que Monsieur s'y étoit*
 sur la Vic- *acquise, que pour l'utilité que lui & son Etat en retiroit.* C'étoit un compliment
 toire. Ré- *on le cœur n'avoit point de part; car ce Monarque étoit fort jaloux de ce que*
 ponde de *Monsieur avoit par-dessus lui une Bataille gagnée.* „ On remarqua qu'après la
 son Altesse *„ prise de Cambray étant venu voir St. Omer, & Monsieur qui y étoit, il fut*
 Royale. *„ fort peu question de cette Bataille dans leur conversation; qu'il n'eut pas la cu-*
„ riosité d'aller voir le Lieu du Combat, & qu'il ne fut pas trop content de ce que
„ les Peuples sur son chemin criaient Vive le Roi & Monsieur, qui a gagné la
„ Bataille. Aussi a-ce été la première & la dernière de ce Prince; car commé il
„ fut prédit dès lors par Gens sénéz, il ne s'est trouvé de sa vie à la tête d'une
„ Armée. „ (a) Il reçut les Complimens de toute la Cour sur sa Victoire, & le
 Duc de St. Aignan ne fut pas des derniers à l'en féliciter. Quoique la Lettre qu'il
 lui écrivit sur ce sujet ne contienné que des Louanges, nous ne laisserons pas de
 la rapporter, afin de faire connoître le génie des Courtisans, la voici.

„ MONSEIGNEUR, Je n'oserois quasi mêler ma voix au bruit des applaudisse-
 „ mens & des loüanges qui vous font dûes, & que vous recevez de toutes parts.
 „ Mais, Monseigneur, mon profond respect pour Votre Altesse Royale, & si j'o-
 „ se y ajouter ce mot, mon estime très-parfaite, me font prendre cette liberté.
 „ Voilà, Monseigneur, de glorieuses suites des premières marques de cette Valeur
 „ naissante dont j'avois été témoin il y a vingt ans au Siège de Montmédy. Je ne
 „ doute pas que dans une Action si glorieuse vous ne soyez plus satisfait d'avoir
 „ vaincu pour le Roi que d'avoir vaincu par vous-même. Triomphez, Mon-
 „ seigneur, du reste des Ennemis dont vous venez de surmonter un si grand nom-
 „ bre; & soyez, s'il vous plaît, bien persuadé que personne ne s'intéresse plus
 „ que je fais à votre conservation, ni ne peut être avec plus de respect que moi,
 MONSEIGNEUR, De votre Altesse Royale, Le très-humble, très-obéissant,
 & très-soumis Serviteur.
 LE DUC DE S. AIGNAN.

De Paris, le 13. d'Avril, 1677.

Monsieur y fit de sa main la Réponse suivante.

„ MON COUSIN, Vous croirez facilement la joye que je reçois par l'assurance
 „ que vous m'avez donnée de celle que vous avez reçue de l'heureux succès qu'eut
 „ Dimanche dernier l'Armée que le Roi m'a fait l'honneur de me confier, puisque
 „ cela a causé un moment de plaisir au Roi, & l'a obligé de me donner en cette oc-
 „ casion des marques de sa tendresse, quoi que je fusse celui qui avoit eu le moins
 „ de part au bonheur de ses Armes. Je ne laisse pas de vous en être fort obligé,
 „ & de vous prier de croire que je suis,

MON COUSIN, Votre bien bon Cousin,

PHILIPPE.

Le 18. d'Avril, au Camp de Montcaffel.

XXXI.
Prise de
St. Omer.

XXXI. Le Prince d'Orange ayant après sa Retraite rassemblé les débris de son
 Armée, en fit la revûe, & fit décimer les Soldats des Régimens qui avoient fui lâ-
 chement à Cassel, & punir plusieurs Officiers qui leur en avoient donné l'exem-
 ple. Il passa ensuite le Canal de Bruges, & mit son Armée en Quartier de rasra-
 chissement à Ecklo. Le Duc d'Orléans, que la Victoire qu'il venoit de remporter
 devoit animer à revenir promptement devant St. Omer, se contenta pendant six
 jours d'en faire garder les avenues, & ne reprit le Siège qu'après avoir appris que
 le Prince d'Orange étoit passé jusqu'auprès de Gand. Il craignoit quelque nouvelle
 tentative d'un Prince qui ne se rebutoit pas aisément, & qui auroit pu recevoir des
 Renforts si on les avoit tenus prêts. Cependant Monsieur étant revenu dans
 son premier Camp, fit attaquer la Contrescarpe la nuit du dix-sept au dix-huit. On
 dit que le Gouverneur, pour animer sa Garnison à bien recevoir les François, avoit
 supposé une Lettre par laquelle il se faisoit donner avis que le Roi avoit levé le
 Siège de Cambray, & que le Duc d'Orléans auroit incessamment ordre de lever celui
 qu'il faisoit. Comme on croit aisément ce qu'on désire, la plupart ajoutèrent foi à
 cette Lettre, & défendirent si vaillamment la Contrescarpe que les Attaquans, dont
 quelques-uns s'étoient déjà avancez jusqu'aux Palissades, ne purent se loger qu'à
 cent pas du bord de l'Avant-Fossé. Les François ne laisserent pas de continuer leurs
 Ouvrages. Ils s'avancèrent le lendemain jusqu'au Fossé, & s'occupèrent le dix-
 neuf

(a) Mémoires du Marquis de la Fare.

neuf & le vingtième à le combler. Enfin étant arrivez jusqu'à la hauteur des Arcades, & ayant fait une Brèche si grande que cent Hommes pouvoient y monter, le Gouverneur fit battre la Chamade, malgré l'opposition des Bourgeois, qui redoutoient la Domination Françoisé, pour laquelle ils ont long-tems conservé une grande averfion. On donna des Otâges de part & d'autre, & les Assiégez présentèrent au Duc d'Orléans les Articles qu'ils avoient dresséz. Monsieur, qui connoissoit la jalousie du Roi sur le Commandement & sur l'Autorité, lui envoya les Conditions par le Chevalier de Nantouillet, l'un des Officiers de sa Maison; mais Sa Majesté, contente de la soumission qu'on lui avoit témoignée, s'en remit au jugement & à la bonne volonté de son Frère. Louis, après avoir ainsi pris trois des meilleures Villes des Pays-Bas, & gagné une Bataille avant le tems où l'on ouvre ordinairement la Campagne, envoya ses Troupes en Quartier de rafraîchissement, & alla visiter ses Places du côté de la Mer. Il ordonna de nouvelles Fortifications, où il vit qu'il en étoit besoin, fit des Détachemens pour l'Allemagne, nomma M. de Luxembourg pour commander en son absence en Flandre; & comme il n'étoit pas de sa Dignité d'être à la tête d'une Armée qui devoit demeurer dans l'inaction & se tenir sur la défensive, il se retira à Saint Germain, après avoir joui pendant deux mois du plaisir de voir ses anciennes & ses nouvelles Conquêtes.

XXXII. Le Prince d'Orange, qui en moins de six semaines avoit rétabli son Armée, songeoit à se venger de l'affront qu'il avoit reçu à Cassel, ou à réparer par la prise de quelque Place importante les pertes que les Espagnols venoient de faire dans les Pays-Bas. Les Alliez avoient tenu après la Bataille de Cassel un grand Conseil de Guerre à Wezel, où l'Electeur de Brandebourg avoit présidé: Le Duc de Neubourg, l'Ambassadeur de Dannemarc, le Conseiller Pensionnaire Fagel, Tromp, les Envoyez des Electeurs de Cologne, de Trèves, du Palatin, des Princes de Brunswyck-Lunebourg & de l'Evêque de Munster s'y étoient trouvez, & on y avoit résolu de pousser vigoureusement la Guerre en Allemagne & dans le Nord, pendant que le Prince d'Orange de concert avec l'Armée d'Alsace feroit les derniers efforts du côté de la Flandre.

Les Ambassadeurs de France écrivoient de Nimègue au Roi, leur Maître, „ qu'il „ apprenoit aux Ennemis que rien ne lui étoit impossible, & qu'il n'y avoit de „ *lides Remparts contre sa Valeur qu'une bonne Paix.* (a) Nous ne doutons „ point, disoient-ils dans une autre Lettre, (b) que la grande Assemblée de We- „ zel ne soit un peu déconcertée de ce commencement de Campagne; car tant „ de belles & longues Conférences ne produisent pas des fruits ordinairement sem- „ blables à ceux qu'apporte à la France la diligence avec laquelle Votre Majesté „ sçait donner & faire exécuter ses ordres. Cette défaite de leur Armée pourra „ bien leur faire prendre la résolution de nous attaquer plutôt par de nouvelles „ Propositions de Paix, que de mesurer encore leurs Forces avec celles de Votre „ Majesté. „

XXXIII. Cependant on résolut de commencer la Campagne dans les Pays-Bas par le Siège de Charleroy. Pour cet effet le Duc de Lorraine s'avança sur les Frontières de Champagne, pour faciliter par une Diverfion la prise de cette importante Place. Le Duc de Luxembourg, qui étoit campé à Ninove, ne se sentant pas assez fort pour y attendre le Prince d'Orange, qui marchoit à la tête des Troupes de Hollande, d'Espagne, de Zell, d'Ofnabrug & de Munster, se retira sous le Canon d'Ath, couvrit sa tête par de petits Ruisseaux, & se posta si avantageusement, que le Prince qui vouloit le combattre, voyant qu'il ne pouvoit le faire sans beaucoup de risque, abandonna ce Desein. Son Altesse prit sa route vers Maftricht, pour faire croire qu'elle en vouloit à cette Place; mais tout d'un coup elle changea sa marche, & se rendit devant Charleroy, qui étoit investi avant qu'on fût informé que le Prince eût marché de ce côté-là. Depuis que les Espagnols avoit rasé cette Ville en 1667. elle étoit devenuë entre les mains des François une des plus fortes Places des Pays-Bas. Montal, qui en étoit Gouverneur, y commandoit cinq mille Hommes, & rien ne lui manquoit pour faire une longue défense. Le Marquis de Louvois ne laissa pas de craindre qu'elle ne fût emportée, si on ne la secouroit promptement; & comme M. de Luxembourg étoit trop foible pour une telle Entreprise, ce Ministre envoya des ordres à tous les Gouverneurs d'envoyer à son Armée tou-

1677.

XXXII.
Grand
Conseil de
Guerre re-
nu à We-
zel.

XXXIII.
Le Prince
d'Orange
met le
Siège de-
vant Char-
leroy & le
lève.

Kkk kk 2

tes

(a) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 23. de Mars, 1677.

(b) Du 16. d'Avril, 1677.

tes les Troupes dont ils pouvoient se passer. Pour hâter l'exécution de ses ordres, 1677. il se rendit à l'Isle, suivi d'un grand nombre de Seigneurs qui se remirent en Campagne pour se distinguer dans un jour de Bataille. Cette même nouvelle ayant été portée à la Cour d'Angleterre, le Duc de Monmouth, accompagné de plusieurs Volontaires, partit pour l'Armée de France avec Mylord Duras, pendant que le Duc d'Orfory alloit offrir ses services au Prince d'Orange; mais cela n'aboutit qu'à faire voir la différence des Partis qui se formoient à Londres, & l'Affaire étoit finie avant l'arrivée de ces Braves. En vingt-quatre heures de tems M. de Louvois fit trouver quarante mille Hommes entre Bruxelles & Charleroy qui coupèrent les Vivres au Prince d'Orange. M. de Luxembourg, au lieu de passer le Piéton, où le Duc de Villa-Hermosa avoit pris poste, & d'aller droit au Prince d'Orange, afin de secourir la Place, fit jeter des Ponts sur la Sambre, appuya sa Gauche à Lénef & sa Droite à Gerpine, ayant devant lui un Bois & un Ruisseau. Ce Poste étoit doublement avantageux, parce qu'on ne pouvoit aller à lui que par des Défilez, & qu'il empêchoit les Assiégeois de fourrager de ce côté-là, pendant qu'il tiroit abondamment du Pays d'entre Sambre & Meuse tout ce qui lui étoit nécessaire. On pouvoit, à la vérité, tirer des Convoys de Bruxelles; mais il falloit prendre de grands détours pour les faire venir, & le Maréchal d'Humières avoit déjà assemblé un Corps pour les battre en chemin. Tous ces obstacles firent résoudre huit jours après le commencement du Siège, & avant l'ouverture de la Tranchée, de s'en retourner d'où l'on étoit venu. Le Prince d'Orange en fut d'autant plus mortifié, que c'étoit la seconde fois qu'il échoüoit devant Charleroy. (a) On verra dans la Lettre que nous insérons ici, & qu'il écrivit au Duc de Lorraine le lendemain de sa retraite, les raisons qui l'obligèrent à abandonner une Entreprise si bien concertée.

XXXIV.
Sa Lettre
au Duc de
Lorraine
sur cette
Retraite.

XXXIV. „ MONSIEUR, J'ai reçu la Lettre qu'il a plû à Votre Altesse de m'écrire le treizième de ce mois. (d'Août) Je lui suis fort obligé de la bonne intention qu'elle a bien voulu témoigner pour le bien de la Cause commune, en s'approchant pour seconder le dessein qu'on avoit espéré de pouvoir exécuter en ces Quartiers-ci. Je suis bien mari d'être obligé de lui dire, qu'à peine étions-nous arrivés devant Charleroy avec l'Armée de l'État le sixième de ce Mois, que M. de Luxembourg, qui étoit sorti de son Camp près d'Ath, nous a suivis, & que ce Général ayant passé la Sambre à la Buissière proche de nous, & étendu sa Droite vers Gerpine & sa Gauche à Lénef, ayant un Bois à la Droite & un Ruisseau devant, qui, au rapport des Gens du Pays, ne pouvoit être passé qu'en défilant, nous sommes convenus de l'impossibilité qu'il y avoit de continuer le Siège tant qu'il occuperoit ce Poste, où il pouvoit non-seulement nous empêcher le fourrage entre Sambre & Meuse, mais encore incommoder nos Convoys venans de Bruxelles. On délibéra auparavant s'il falloit l'attaquer dans ce Poste avantageux, en passant les Défilez qu'il y avoit pour aller à lui, ou bien céder à l'impossibilité. Les avis furent partagés. Les Généraux Espagnols opinèrent qu'il falloit combattre, & j'ai été d'avis qu'il falloit se retirer. Je trouvois que c'étoit s'exposer à une Défaite presque certaine, que d'entreprendre de forcer dans un Poste si avantageux une Armée supérieure à la nôtre, & le danger me parut d'autant plus grand, qu'en cas de malheur, la Retraite seroit fort difficile, parce que ceux de Charleroy ne manqueroient pas de se saisir des Guets & des Passages de la Sambre. Ces Raisons m'ayant déterminé à renoncer à une Entreprise, où il y avoit tant de péril à courir, & si peu d'apparence de réussir, j'ai fait retirer les Troupes hier, & je suis venu camper en ce Lieu. Je n'ai pas voulu manquer d'en donner avis à Votre Altesse, afin qu'elle puisse prendre là-dessus ses mesures, & je lui manderai au plûtôt les Résolutions qu'on pourra prendre dans la suite. Je demeure avec beaucoup de sincérité & de passion,

MONSIEUR, De Votre Altesse, le très-humble Serviteur,

G. H. P. D'ORANGE.

Du Camp de Sambres, le 15. d'Août 1677.

Les Espagnols crièrent beaucoup contre le Prince d'Orange de ce qu'il n'avoit pas voulu combattre M. de Luxembourg. Ce n'étoit point son caractère de refuser de se battre, ni celui des Espagnols de donner Bataille. Cependant ils concluoient du refus

(a) Voyez cy-dessus page 344.

refus qu'il avoit fait d'attaquer l'Armée Françoisé, qu'il n'y avoit plus rien de bon à attendre de lui, puisqu'il avoit laissé échaper une si belle occasion. Le Prince, piqué au vif de se voir blâmé par ceux qui avoient tout le tort, se plaignit à son tour des Espagnols, & menaça de les convaincre de leur mauvaise conduite par un Ecrit imprimé, s'ils continuoient à blâmer celle qu'il avoit tenuë, & cette menace eut son effet.

XXXV. Le Duc de Lorraine ne fut pas plus heureux en Allemagne que le Prince d'Orange l'avoit été dans les Pays-Bas. Enflé du succès de l'année dernière, il ne songea qu'à se mettre de bonne heure en Campagne. Sur du Pont de Strasbourg, il donna rendez-vous à ses Troupes sur le bord du Rhin, pendant que le Prince de Saxe-Eisenach faisoit travailler à un Pont sur ce Fleuve pour entrer dans l'Alsace par un autre endroit. Le Roi de France, qui n'avoit pas assez de Troupes pour faire tête à ces deux Armées, ordonna non-seulement de faire le dégât dans toute l'Alsace, afin qu'elles n'y trouvassent pas de quoi subsister, mais même d'abatre les Maisons, & de faire du Pays un Désert. Cet ordre fut exécuté avec tant de rigueur, que non content de ruiner la Campagne, d'enlever les bleds, de détruire les Maisons, on mit le feu aux Masures, de peur que les Habitans ne se logeassent dans les Ruïnes. On voyoit des Familles entières, traïnant leurs lits & leurs petits Enfans, chercher où se coucher, & ne sachant où aller. La plupart se retirèrent dans les Bois où ils périrent de faim & de misère. Ceux qui échapèrent firent la Guerre aux Bêtes & aux Passans, tâchant de vivre de leur Chasse & de leurs rapines. Tels sont les horreurs que la Guerre traîne après elle, & qui font également frémir l'Equité & la Nature. Cependant on honnore du nom de Héros les Auteurs de ces Barbaries. On ne ruïna pas entièrement les Villes comme on avoit fait les Villages; on se contenta de démolir la plupart de celles qui étoient fortifiées; & on ne conserva guères que Schelstadt, qu'on croyoit capable d'arrêter le Duc de Lorraine.

XXXVI. Ce Prince, qui avoit formé le dessein de rentrer dans ses Etats, conçut de si grandes espérances d'y réussir qu'il fit mettre sur ses Etendards ces mots: *AUT NUNC, AUT NUNQUAM, maintenant, ou jamais.* Mais ces Devises qui marquent une espérance prématurée sont ordinairement démenties par l'Evènement, & c'est ce qui arriva au Duc. Il avoit soixante mille Hommes, & le Maréchal de Créqui, qu'on lui oppoït, n'en avoit que vingt-cinq mille. Mais l'adresse de ce Général supléa au nombre. Triomphant de cette audace qui lui avoit fait autrefois braver témérairement l'Ennemi, il évita le Combat, cotoya toujours le Duc, marcha à sa suite, observa ses pas, découvrit tous ses desseins, & les fit échoïer. Enfin il finit la Campagne par la prise de Fribourg à laquelle on ne s'attendoit pas. Nous n'entrerons point dans le détail ennuyeux des Marches & Contremarches que ces deux Généraux firent, nous rapporterons seulement ce qui peut faire connoître leur génie & leur habileté.

XXXVII. Le Maréchal de Créqui, ne se trouvant pas en état de tenir la Campagne, se contenta de fermer les passages du côté de Sainte Marie aux Mines, par où il croyoit que le Duc de Lorraine devoit venir. Mais ce Prince qui sçavoit que dix mille Hommes dans ces sortes de Détroits étoient capables de faire tête à une Armée encore plus puissante que la sienne, prit un autre chemin, marcha du côté de Metz, résolu de forcer les passages de la Meuse; qu'il s'attendoit de trouver bien gardez. Le Maréchal, averti de la route qu'il avoit prise, accourut à la Meuse, & laissa au Baron de Monclar, Lieutenant Général, sept à huit mille Hommes pour observer le Prince de Saxe-Eisenach, qui marchoit avec l'Armée des Cercles du côté de Schelstadt. Les Fortifications de Metz étoient si mauvaises; que si le Duc de Lorraine s'étoit présenté devant cette Ville, il s'en seroit facilement rendu le maître. Celles de Thoul & de Verdun n'étoient pas meilleures; & on y jeta des Troupes en diligence aussi bien qu'à Metz, pour rassûrer les Habitans, qui se croyoient déjà perdus. On travailla sans relâche à réparer les Fortifications de ces Places, afin de les mettre en état de défense en cas qu'elles fussent attaquées. Le Duc poursuivit sa Marche, & s'empara en passant des Châteaux d'Illingen & de Sarbruk, dont les Garnisons furent passées au fil de l'épée, parce qu'elles avoient osé résister à une Armée aussi puissante que la sienne. Il prit aussi Ancerville, qui n'est qu'à trois petites lieuës de Metz, & après avoir passé la Seille, il voulut se saisir de la Hauteur de Morville; mais le Maréchal l'ayant prévenu,

1677. s'empara de certaines Hauteurs sur lesquelles il pointa son Canon, & canonna l'Armée de Son Altesse avec tant d'avantage, qu'il l'obligea de repasser la Seille. Il voulut même attaquer son Arrière-Garde, mais le Duc fit d'abord volte face, & le Maréchal n'osant s'exposer aux hazards d'un Combat avec des Forces aussi inégales que les siennes, se retira.

XXXVIII. Ne peut engager le Duc de Créqui à une Bataille. XXXVIII. Cependant le Duc de Lorraine marcha vers la Moselle, ce qui fit craindre qu'il n'en voulût à Thionville, ou à quelque autre Place du Luxembourg François. Le Maréchal, informé de sa marche, fit passer ses gros Bagages au travers de Metz, & traversa la Seille sur des Ponts qu'il fit faire au-dessus & au-dessous de cette Ville. Le Duc qui cherchoit à l'engager à une Bataille, s'arrêta dans une grande Plaine, où il lui présenta le Combat; mais quoique le Maréchal eût été renforcé, il n'osa néanmoins l'accepter. Au contraire, il se couvrit de la Moselle, & conformément à l'ordre exprès qu'il avoit de se tenir toujours sur la défensive, il ne chercha que l'occasion de ruiner l'Armée du Duc, en coupant ses Convoys. Son Altesse qui les faisoit venir de Trèves avoit beaucoup de peine à les faire passer, parce que le Maréchal avoit toujours des Partis en Campagne pour tâcher de les enlever, & que le Gouverneur de Thionville faisoit de gros Détachemens, pour les incommoder, en sorte qu'il falloit continuellement se battre. Après que le Duc de Lorraine eut reçu un grand Convoy de Trèves, il résolut de passer la Moselle, & d'obliger le Maréchal à combattre malgré qu'il en eût. Mais ayant vû que la chose étoit absolument impossible, parce qu'il se retiroit toujours, il crut que le seul parti qu'il y avoit à prendre étoit d'aller du côté de la Meuse, afin d'y attirer les François. Dans cette vûe il fit occuper quelques Hauteurs qui se trouvoient sur sa route, afin de se pouvoir couvrir par ce moyen. Le Maréchal, qui croyoit qu'il ne cherchoit qu'à passer la Moselle, ayant été trompé par cette fausse marche, fit tous ses efforts pour le suivre; mais voyant que le Duc avoit trop d'avance pour qu'il pût se flatter de l'atteindre, il se retira en Lorraine.

XXXIX. L'Armée du Prince de Saxe-Eisenach investie, & obligée de capituler. XXXIX. Le Duc, qui continuoit sa marche, arriva à Mouzon, qu'il trouva abandonné. Son Armée saccagea cette petite Ville, brûla plusieurs Villages, & fit payer de grosses Contributions à ceux qui voulurent se rachetter du pillage & de l'incendie. Mais Son Altesse n'osant s'engager trop avant dans un Pays plein de Bois, rebroussa chemin du côté de l'Alsace. Monclar, que le Maréchal y avoit laissé avec ordre de couvrir la Lorraine contre le Prince de Saxe-Eisenach qui vouloit y entrer, observa toutes les Démarches de ce Prince, le suivit pas à pas, lui disputa les Passages, & tâcha de rompre toutes ses mesures. L'un & l'autre s'emparèrent de quelques Hauteurs d'où ils se canonèrent, & mirent tout en œuvre pour se couper les Vivres. Enfin le Prince qui étoit le plus fort accula Monclar de telle manière qu'une disette affreuse ruinoit sa petite Armée. On lui enlevait tous les jours ses Fourrageurs, qui n'osoient plus s'écarter & qui étoient réduits à la fatale nécessité, ou de se rendre Prisonniers de Guerre, ou de désertir, ou de mourir de faim dans leur Camp. Le Maréchal, informé du péril où se trouvoit Monclar, lui envoya promptement un secours considérable. Avec ce secours, qu'il reçut fort à propos, il poursuivit si vivement le Prince qu'il l'obligea de repasser le Rhin. Il le passa après lui dans l'espérance de le combattre avant que le Duc de Lorraine le pût joindre; mais n'ayant point de Pont prêt, il fut obligé d'aller chercher celui de Brisac, ce qui donna au Prince de Saxe le tems de se retirer entre le Pont de Strasbourg & la Ville, afin d'y attendre le Duc de Lorraine. Le Maréchal, qui avoit suivi de près le Détachement qu'il avoit envoyé à Monclar, hâta sa marche, & arriva avant le Duc qui étoit obligé de faire un grand détour, pour éviter de passer par un Pays ruiné. Ravi que Monclar eût manqué le Prince de Saxe-Eisenach, il se flatta qu'il ne lui échaperait pas. Plein de cette espérance, il marcha droit à Strasbourg, résolu d'attaquer le Pont, pour peu qu'il eût lieu de se plaindre de cette Ville. Les Magistrats, craignant ses menaces, envoyèrent des Députés pour le prier de ne point avancer plus avant sur leur territoire, que la marche de son Armée ruinerait. Il leur répondit qu'ils devoient faire la même prière aux Impériaux, s'ils avoient tant d'envie de conserver leurs Terres. Cependant son Armée marchait toujours, ce qui obligea le Prin-

Prince de Saxe-Eisenach de se retirer dans une Isle que forme le Rhin entre le Pont de Strasbourg & la Ville. Mais le Maréchal, après avoir pris la précaution de faire un Détachement pour s'opposer à la Garnison de Strasbourg, en cas qu'elle voulût se déclarer contre lui, attaqua l'Arrière-Garde du Prince qui n'étoit pas encore entrée dans l'Isle. Elle le repoussa avec beaucoup de vigueur, & le choc fut si rude que le Marquis de Rivarolles y fut blessé dangereusement, son Major & deux de ses Capitaines y perdirent la vie à ses côtes, & son Régiment fut tellement défait qu'il n'en resta pas quatre-vingts Maîtres. Le Maréchal alla assiéger le Prince dans cette Isle, & fit dire à la Ville de Strasbourg, que si elle lui fournissoit des Vivres, le Roi, son Maître, étoit assez puissant pour s'en ressentir. Ces menaces l'intimidèrent, & lui firent chercher un milieu pour tirer le Prince de péril, & pour ne se pas attirer les François sur les bras. Ce moyen fut la Négociation. Le Maréchal vouloit que l'Armée du Prince se rendît Prisonnière de Guerre, parce qu'il pouvoit, disoit-il, la faire périr de faim en trois jours. Le Prince rejetta cette proposition, & offrit de se retirer, avec promesse de ne porter les Armes contre les François ni lui ni ses Troupes pendant le reste de la Campagne. Le Maréchal ne consentit qu'avec beaucoup de peine à lui permettre de se retirer à cette Condition, & il ne s'y détermina que parce qu'il apprit que le Duc de Lorraine s'avançoit, & que d'ailleurs il ne se fioit pas à la Ville de Strasbourg. Le Passeport qu'il expédia au Prince pour son Armée mérite d'être rapporté. Il étoit conçu en ces termes.

1677.

„ François Sire de Créqui, Maréchal de France, Commandant les Armées du
 „ Roi en Allemagne. *Sur les instances qui nous ont été faites de la part de Mes-*
 „ *sieurs de la Ville de Strasbourg*, en faveur des Troupes Allemandes qui se sont
 „ jettées dans une des Isles de ladite Ville, afin de les laisser retirer en sûreté jus-
 „ qu'à Raastat. Nous, inclinant à leur prière, & voulant les traiter favorable-
 „ ment, avons envoyé un de nos Gardes pour faire la sûreté de ces Troupes, jus-
 „ qués audit lieu. Enjoignons à toutes les Troupes qui sont sous notre Com-
 „ mandement, de les laisser librement passer jusqu'à Raastat, sans leur donner au-
 „ cun empêchement. Et les Magistrats de Strasbourg donneront les sûretés né-
 „ cessaires pour le retour dudit Garde. Fait au Camp de Wirstemwir le vingt-
 „ quatrième de Septembre, 1677. Signé le Maréchal de CREQUI. Et plus bas,
 „ par Monseigneur, LE MAIRE. (a)

Le Duc de Lorraine qui marchoit nuit & jour pour venir au secours du Prince, apprit avec beaucoup de chagrin sur sa Route ce qui s'étoit passé.

XL. Après cette Expédition, le Maréchal alla se camper avantageusement sur la Hauteur de Kokersberg. Les Impériaux n'en étoient éloignés que d'une lieue, & une Vallée séparoit les deux Camps. Les François avoient mis une Garde de Cavalerie au delà de cette Vallée, que le Duc de Lorraine fit déloger. Il espéroit qu'on viendrait la soutenir; mais après avoir attendu deux heures sans voir aucun mouvement dans le Camp des François, il retourna à son Quartier, laissant le Commandement de ses Troupes à Haran & à Schultz, tous deux Généraux de Bataille, qui se mirent à boire comme ils faisoient souvent. A peine furent-ils échauffés de vin, que la Cavalerie Françoisse vint fondre sur les Régimens de Montécuculi & de Bournonville qui furent fort maltraités. Le Duc étant retourné sur ses pas, le Combat devint très-rude. M. de la Bérange, qui commandoit la Compagnie des Chevaux-légers du Roi, voyant qu'avec un seul Escadron il ne pouvoit résister à deux de Cravates, que le Comte de Chavagnac avoit détachés pour le charger de front & en flanc, partagea sa Compagnie en deux, afin de faire face de tous côtes; & s'il ne les défit pas entièrement, il les fit reculer, & donna au Maréchal le tems de remettre ses Troupes en ordre. Les Impériaux s'attribuèrent la gloire de cette Action, parce que les François y perdirent beaucoup plus de monde qu'eux, & qu'ils se retirèrent les premiers. Les François, de leur côté, prétendirent avoir remporté la Victoire, parce qu'ils campèrent le soir dans la Vallée. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'avantage a été assez partagé, & que s'il y en a eu plus d'un côté que d'un autre, ce fut de celui des François, qui ne se retirèrent que par la crainte de s'engager dans une Bataille contre les ordres que le Roi avoit donnés au Maréchal de Créqui.

XL.
 Combat
 de Kokers-
 berg.

XLI.

(a) Passeport accordé par le Maréchal de Créqui à l'Armée commandée par le Prince de Saxe-Eisenach.

1677. XLI. Après le Combat de Kokersberg , qui se donna le huitième d'Octobre , le Duc de Lorraine vint camper sur le Champ de Bataille , où il ne se passa que quelques légères Escarmouches & quelques Cannonades. Il se retira ensuite dans son vieux Camp , & ne songea plus qu'à mettre ses Troupes en Quartier d'Hiver. Le Maréchal voyant qu'il se retiroit , fit plier Bagage le dix-neuvième d'Octobre pendant la nuit , remonta le Rhin , prit poste entre Moltzheim & Dagsteyn , fit de là des Détachemens vers la Saar , & feignit si bien de vouloir mettre son Armée en Quartier d'Hiver , que le Duc de Lorraine qui en fut persuadé , prit les siens le long du Rhin , & établit son Quartier Général à Worms. Dès que le Maréchal le sut assez éloigné pour ne pouvoir revenir si-tôt , il envoya le Baron de Monclar avec la Cavalerie investir Fribourg , & le suivit de près avec l'Infanterie. La première chose que fit le Major Général Schultz , Gouverneur de la Place , fut de faire brûler un des Fauxbourgs , (a) afin de l'ôter aux Assiégeans , & de mieux défendre la Ville ; mais le feu avoit à peine consumé quelques Maisons qu'il le fit éteindre , jugeant qu'il n'étoit pas encore réduit à en venir à une telle extrémité. Le Marquis d'Aubijoux , profitant de cette faute , se logea dans ce Fauxbourg à demi brûlé , & ce fut par là qu'on commença à attaquer la Ville. Cependant comme le Fort de Snek & l'Ouvrage neuf étoient du même côté , & que les François y trouvèrent une trop forte résistance de la part du Comte de Kaunitz qui les défendoit , ils passèrent du Fauxbourg de Snek dans celui de Neubourg , d'où ils firent un feu épouvantable sur la Tour aux Moines , & une Brèche assez grande pour monter à l'Assaut. Le Comte de Portia qui la défendit avec beaucoup de bravoure , repoussa les Attaquans ; mais il ne put les empêcher de se rendre maîtres de deux Redoutes voisines qui étoient à la hauteur du Château , d'où ils le cannonèrent. Ils poussèrent leurs Approches jusques aux Portes , & arrivèrent le douzième sur le bord du Fossé , où ayant fait une Brèche , ils sommèrent le Gouverneur de se rendre. Il répondit qu'il avoit appris son métier chez les François , & qu'il se montreroit indigne des leçons qu'ils lui avoient données , s'il ne les mettoit pas en pratique quand il en étoit besoin. Les Assiégeans donnèrent le lendemain l'Assaut au Fauxbourg de Neubourg. Le Prince de Bade & le Comte de Portia qui le défendoient , les repoussèrent plusieurs fois ; mais comme ils n'étoient pas soutenus de Troupes fraîches , ils furent enfin obligés de l'abandonner. Ils alloient faire joier une Mine pour renverser la Tour de Muhms ; mais les Ecóliers soutenus de quelque Cavalerie les en empêchèrent. Le quinzième il courut un bruit que les François étoient déjà dans la Ville , sur quoi le Comte de Kaunitz se rendit promptement à la Porte des Agneaux , qu'il trouva abandonnée , il fit passer quelques Soldats ennemis qui vouloient la passer , & avec cent Hommes qu'il ramassa , il repoussa encore les Assiégeans. Lui & le Prince de Bade voulurent obliger le Gouverneur de faire porter les Provisions dans le Château pour s'y défendre , si on perdoit la Ville ; mais il n'y voulut jamais consentir. Il n'eut pas plutôt appris que le Maréchal vouloit donner l'Assaut , qu'il battit la Chamade , & dès le soir même il livra une des Portes de la Ville & une du Château. Il sortit avec sa Garnison forte de plus de deux mille Hommes , (b) à la manière accoutumée avec deux pièces de Canon qu'on lui avoit accordées , & fut conduit sous une Escorte de cent Chevaux à Reinfeld. M. de Créqui trouva dans la Ville une quantité prodigieuse de Vivres , & toute la Récolte de l'Année , qu'on avoit crû y mettre en sûreté.

XLII. Le Gouverneur fut soupçonné d'avoir vendu la Place , & on assure qu'il ne sauva sa tête que par la clémence de l'Empereur , ou par le défaut de preuves qui manquent souvent dans une trahison secrète. On ajoûte avec plus de vraisemblance que la Cour Impériale avoit été trop foible pour résister aux sollicitations du Chancelier Oger , Parent de Schultz , & aux présens qu'on répand avec profusion lorsqu'il faut rachetter son honneur & sa vie. Les Officiers de sa Garnison l'accusèrent de n'avoir assemblé aucun Conseil de Guerre pendant le Siège , de n'avoir donné aucun ordre pour la défense de la Place , & d'avoir laissé à chacun la liberté de faire comme il l'entendoit. Quoiqu'il en soit , le Duc de Lorraine n'eut pas plutôt appris le Siège de Fribourg , qu'il dépêcha un Courier à Schultz pour l'avertir qu'il marchoit à son secours , & pour lui recommander de tenir bon , mais il apprit à Offembourg que la Place s'étoit rendue. Deux mille Chevaux Impériaux qui s'étoient

(a) Appelé Wuchre.

(b) Elle étoit de 400. Chevaux , & de 1700. Hommes de pied.

toient avancez jusqu'à Walkrik furent attaquez par le Marquis de Villars, Colonel de Cavalerie. Il les poursuivit vigourensement ; mais ayant trouvé une résistance égale, personne ne put se donner la gloire d'avoir vaincu. Les François rasèrent Walkrik & quelques Châteaux voisins, afin que rien n'empêchât la Garnison de Fribourg de faire des Courses. Comme la Saison étoit déjà avancée, le Maréchal de Créqui fit entrer ses Troupes en Quartier d'Hiver, après quoi il alla à la Cour, où l'on étoit si content de ce qu'il avoit fait, qu'on disoit tout haut que M. de Turenne n'auroit pû mieux faire. Le Duc de Lorraine, au desespoir de la perte de Fribourg, écrivit à Schultz, que s'il en étoit crû, il seroit pendu ; & ce fut sur les fortes plaintes qu'il fit contre lui, que l'Empereur le fit arrêter. La lâcheté ou la Trahison de ce Gouverneur n'excusé pas la faute que Son Altesse fit de disperfer son Armée dans des Quartiers trop éloignez. Un Historien assure qu'il avoit pénétré le dessein du Maréchal de Créqui, & que pour le rompre, il avoit donné ordre à quelques Troupes de rester dans le voisinage de Fribourg, mais que les Habitans du Brisgaw ayant représenté à Vienne, que leur Pays déjà ruiné étoit hors d'état de supporter ce fardeau qui l'acabloit, demandèrent à en être déchargé, & qu'un Ministre fort accredité, Compatriote des Plaignans, sollicita si puissamment en leur faveur que le Duc eut ordre de retirer les Troupes qui auroient sauvé Fribourg. (a) Mais cet Historien, en voulant justifier le Duc de Lorraine, ne prend pas garde qu'il le fait aux dépens de Léopold, son Héros.

XLIII. Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas la seule faute que fit ce Monarque. Il en fit une bien plus considérable, en continuant la Guerre en Hongrie. Car en détruisant ses Sujets, il se perçoit de sa propre épée, & il souffroit autant de ses Victoires que les Vaincus. D'ailleurs il partageoit des Forces qui réunies auroient mis à couvert l'Allemagne, & avec lesquelles il auroit pû rétablir le Duc de Lorraine dans ses Etats, & peut-être même porter la Guerre en France. Deux Puissances jalouses de sa Grandeur entretenoient ces Guerres intestines, Mahomet IV. & Louis XIV. L'Ottoman donnoit des ordres secrets aux Bachas des Villes frontières de l'Empire de seconder les Hongrois mécontents, & leur fournissoit des Hommes. La France donnoit de l'argent au Roi de Pologne pour le faire agir en leur faveur. Les Ministres de Léopold, qui profitoient des Confiscations, lui conseillèrent de confisquer tous les Biens de ceux qu'on soupçonnoit de Rébellion, afin de faire la Guerre à leurs dépens. Ce Projet n'ayant pas réussi, les Juifs offrirent de prêter de grosses Sommes, à condition que le Décret qui les chassoit des Pays Héritaires seroit révoqué, & qu'ils auroient la liberté d'y faire leur Commerce. Pendant qu'on prenoit toutes ces mesures pour faire la Guerre aux Mécontents, le Comte Baragozzi fut chargé de leur offrir une Amnistie générale, la restitution entière de leurs Biens, le libre exercice de leur Religion, une Eglise *Luthérienne* & une *Calviniste* dans chaque Comté, & la faculté d'être admis à toutes les Charges tant Militaires que Politiques du Royaume, sans avoir égard à la Religion. (b) Quinze cens d'entre eux, ébloüis par des Offres si avantageuses, les acceptèrent ; mais les autres, au nombre de dix mille, persuadés qu'on ne les leur faisoit que pour les desarmer, & n'ayant aucunes assurances suffisantes qu'on leur tiendrait parole, n'en voulurent point entendre parler.

XLIV. Cependant pour faire voir qu'ils n'étoient pas ennemis d'un Accomodement raisonnable, ils envoyèrent des Députez à Eperies, où les Commissaires de l'Empereur s'étoient rendus. On tint dans cette Ville diverses Conférences, dans lesquelles on ne put convenir de rien, parce que d'un côté les Mécontents *demandoient leurs Temples & la restitution entière de leurs Biens* ; (c) & que de l'autre on ne vouloit point leur accorder ces Demandes, ce qui fait bien voir que les Offres que Baragozzi leur avoit faites n'étoient que pour les tromper.

XLV. Un incident arrivé à la Cour du Prince Abaffi contribua beaucoup à augmenter le parti des Mécontents, & à engager ce Prince à s'y ranger. Il découvrit une Conspiration tramée contre sa Personne, dont il fit arrêter & punir les principaux Auteurs. Les Conspirateurs devoient l'assassiner, & il y eut quelque soupçon que ces Assassins avoient été mis en œuvre par des Allemands arrivés depuis peu de tems à la Cour. Abaffi ne doutant point que ce noir projet n'eût été formé par les Ministres de l'Empereur, résolut de s'en venger, & se déclara hautement en faveur des Mécontents.

(a) D. M. G. P. *Historia de Leopoldo primo. Tomo II. Capitulo VI.*(b) *Ibidem.*(c) *Ibidem ubi supra.*

XLVI. La rupture des Conférences d'Eperies ayant ôté aux Mécontents toute
 1677. espérance d'accommodement, ils ne songèrent plus qu'à se préparer à la Guerre. Ils
 XLVI. publièrent un Ecrit adressé aux Fidèles Hongrois dans lequel ils disoient, „ qu'il
 La France soutient les Mé-
 contents. „ n'étoit pas besoin de leur représenter leurs Misères, parce qu'elles ne leur étoient
 „ que trop sensibles. Il ne faut pas non plus vous exhorter, ajoûtoient-ils, à y cher-
 „ cher un remède ; car il est naturel à tous les Hommes de souhaiter le recouvre-
 „ ment de leur Liberté perdue. Il suffit pour vous y encourager de vous appren-
 „ dre, qu'une Puissance touchée de vos maux s'intéresse à votre délivrance, &
 „ travaille à vous tirer de la dure servitude sous laquelle vous gémissiez. Venez
 „ donc promptement vous ranger sous les Etendards de vos généreux Compatrio-
 „ tes, qui ont mieux aimé abandonner leurs Terres, leurs Maisons, leurs Fem-
 „ mes, leurs Enfans, & s'exposer à mille souffrances pour l'amour de la chère
 „ Patrie, que de se voir réduits à la honte de plier sous le joug insupportable de la
 „ Domination Allemande. On aura égard au mérite de chacun, on donnera aux
 „ hauts Officiers des Employs & des apointemens proportionnez à leur rang, &
 „ on observera la même égalité à l'égard des Subalternes. En combattant ainsi
 „ pour votre Liberté & pour vos Privilèges, vous verrez bientôt vos Ennemis
 „ vaincus & vos Chaînes changées en Lauriers. „ Louis XIV. étoit la Puissance
 dont il étoit parlé dans cet Ecrit. Ce Prince qui méditoit alors la ruine de ses Su-
 jets Réformez, touché de compassion pour les souffrances des Protestans Hon-
 grois, leur promettoit de les ayder à recouvrer l'exercice de leur Religion, leurs
 Temples, leurs Biens, & leur Liberté.

XLVII. Cette promesse eut son effet. Les Hongrois ne craignant plus de périr
 sous une si puissante Protection, vinrent en foule se rendre à l'Armée des Mécon-
 XLVII. tents. Louis, de son côté, leur tint parole, & fit agir en leur faveur la Porte & la
 Défaite de; Impé-
 riaux à
 Nalab par
 les Polo-
 nois. Pologne. Le Comte Wesselini, Frère du défunt Palatin de Hongrie, étoit à la
 tête des Mécontents, & le Général-Major Kops, que l'Empereur avoit nommé en
 placé du Général Smith, commandoit les Troupes Impériales, ayant sous lui trois
 Lieutenans-Généraux. (a) L'Armée des Mécontents étoit forte de quinze à seize
 mille Hommes avant que les Polonois l'eussent renforcée. Les Hostilitéz commen-
 cèrent au mois d'Août par une rencontre entre les Cravates & les Mécontents, dans
 laquelle les derniers eurent cent Hommes de tuez, & quelques-uns de Prisonniers.
 Il seroit aussi ennuyeux que hors de propos d'entrer dans le détail de toutes les Cour-
 ses qui se sont faites, & de tous les petits Combats qui se sont donnez de part &
 d'autre, la plupart à l'avantage des Mécontents, que Fileck, Général du Prince
 Ragotski, vint joindre avec quatre mille Hommes qu'il avoit levez en Transsylv-
 vanie. Nous nous bornerons au récit de la plus considérable Action qui se soit
 passée cette Campagne. La Pologne gagnée par la France, ayant fait la Paix avec
 la Porte, permit aux Mécontents de prendre à leur service les Troupes qu'elle con-
 gédioit, & le Comte de Boham, à la tête de six mille Polonois, se mit en marche
 le vingt-cinquième de Septembre pour venir joindre Wesselini. Quelques jours
 après il vit paroître un Escadron de Noblesse Hongroise & cinq cens Chevaux qui
 se joignirent, & il alla camper à Nemet, petit Village situé sur les bords de la Teif-
 fé. Le premier Octobre, Frebual que Wesselini avoit détaché pour aller au-devant
 de lui, arriva à son Camp avec huit cens Fantassins. Le six, les Officiers Hongrois
 reçurent une Lettre de leur Général, par laquelle il leur marquoit qu'il arriveroit
 au plus tard le huitième au Bourg d'Erduth à deux lieues de Zathmar, & prioit
 Boham de s'avancer jusques-là. Il le fit ; mais ne recevant aucune nouvelle de
 Wesselini, il n'alla pas plus avant, & lui dépêcha un Exprès, pour l'informer qu'il
 étoit venu camper dans le Poste qu'il lui avoit marqué. Deux Cavaliers ayant dé-
 ferté de son Camp & s'étant jetez dans Zathmar avec un de leurs Valets, rap-
 portèrent au Général-Major Smith, qui commandoit un Corps considérable
 de l'Armée Impériale, que les Troupes de Boham étoient en petit nombre,
 qu'elles étoient extrêmement fatiguées de la longue & pénible marche qu'el-
 les avoient faite, & dans une grande disette de toutes sortes de Munitions. Ils
 ajoutèrent que les Reytres étoient fort disposés à se mutiner, & qu'ils ré-
 pondoient de les faire désertter, si on vouloit leur permettre d'écrire à un de
 ceux qui avoit le plus de crédit parmi eux. Smith accepta l'offre, & leur permit
 d'en-

(a) Esterhafi, Palfi, & Baragozzi.

d'envoyer leur Valet au Camp de Boham. Ce Valet dit que ses Maîtres avoient été faits Prisonniers par les Impériaux, & qu'il avoit trouvé moyen de s'échaper; mais sur le soupçon qu'on eut de l'infidélité des deux Cavaliers, on l'arrêta. Intimidé des premières menaces qu'on lui fit, il avoua tout, & donna la Lettre dont on l'avoit chargé, qui étoit scellée du grand sceau de Smith. Boham averti qu'il devoit être attaqué avant l'arrivée de Wesselini, dont il n'avoit aucune nouvelle, décampa à minuit, afin de dérober sa Marche, & arriva le matin dixième d'Octobre entre le Château de Nalab & la Teisse. Il avoit derrière lui cette Rivière, sa Droite étoit couverte d'un Bois épais, sa Gauche par le Village & le Château de Nalab, & il ne laissoit aux Impériaux qu'une Plaine devant lui. A peine avoit-il mis son Armée en Bataille, que Smith, contant sur la désertion d'un Corps considérable de l'Armée ennemie, fondit sur sa Garde avancée avec une fierté que lui inspiroit l'assurance de la Victoire. Il mit en desordre les Polonois; & profitant de cet avantage, il chargea les Tartares & les Hongrois avec tant de vigueur qu'ils furent obligés de plier. Les Cravates poursuivirent les Fuyards avec cette rapidité qui leur est naturelle; & leur Général, qui avoit laissé un gros Corps d'Infanterie à trois lieux de là, s'avancant à la tête de toute sa Cavalerie, ne douta plus de la Défaite des Polonois; mais le Major Zefold, qui commandoit un Bataillon du Régiment de Dragons de Boham, l'arrêta par une vigoureuse résistance. Smith, qui ne voyoit point le signal de désertion qu'on lui avoit indiqué, reconnut que les Traîtres lui avoient donné de fausses espérances, & il en fut d'autant plus convaincu que le Colonel des Reytres lui fit des décharges furieuses à bout portant. Enfin les Hongrois & les Tartares, qui s'étoient ralliés, revenant à la charge, attaquèrent les Impériaux avec tant de furie, que se renversant les uns sur les autres, ils abandonnèrent aux Attaquans le Champ de Bataille couvert de Morts, de Blessés, & de riches dépouilles. Les Vainqueurs firent quantité de Prisonniers. Smith, pour ne pas tomber entre leurs mains, abandonna son Cheval qui l'auroit fait reconnoître, & échapa entre son Infanterie. Le fruit de cette Victoire fut que Boham alla joindre l'Armée des Mécontens, qui après cette jonction forma divers Projets, que le Général Kops, qui avoit reçu des Renforts considérables, fit échouer. C'étoit ainsi que Léopold tournoit une grande partie de ses Forces contre ses Sujets, & négligeoit non-seulement les Hollandois & ses autres Alliez, mais l'Empire même.

XLVIII. L'Electeur de Brandebourg fut plus heureux contre les Suédois, que l'Empereur ne l'avoit été contre les Hongrois. Il avoit fait bloquer Stetin dès l'Année précédente, & les Vivres qui y entroient de tems en tems par l'Oder ne suffisant pas pour nourrir une Ville si peuplée, elle ne put se garantir de la disette. Son Altesse, après avoir fait préparer toutes choses pour l'assiéger dans les formes, partit de Berlin le cinquième de Juillet, & arriva devant Stetin avec toute son Armée le huitième. Ayant pris le parti de s'en rendre le maître par la famine plutôt que par la force, il fit bâtir un Pont sur l'Oder, & lorsqu'il fut achevé, il ordonna au Général Sverin de le passer avec quelqu'Infanterie, & de s'emparer du Boulevard & du Fort du Péage de la Ville, ce que ce Général n'exécuta qu'avec de grandes difficultez. On se fortifia de ce côté-là, afin de couper aux Assiégés tous moyens de recevoir du secours & des Vivres par l'Oder, & on ouvrit la Tranchée le quatrième d'Août.

XLIX. Le Colonel vander Noot, Gouverneur de la Place, résolu de la défendre jusqu'à la dernière extrémité, anima les Bourgeois & sa Garnison à faire leur devoir par l'espérance de voir bientôt le Comte de Koningsmark acourir à leur secours, selon l'ordre que le Roi lui en avoit donné. Ce Gouverneur excitoit un chacun par son exemple à souffrir avec patience les maux de la famine; mais il ne pouvoit se consoler de ce que Son Altesse Electorale lui ôtoit les moyens de signaler sa Valeur, par les précautions qu'elle prenoit pour rendre le Siège moins sanglant. Dans un de ces momens où l'impatience se fait sentir aux Ames nobles, il résolut de faire une Sortie; à la tête de ses Troupes, pour chasser les Assiégeans de leurs Postes. Il fondit avec tant d'intrépidité sur eux, qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il auroit réussi, s'il n'avoit été blessé dès le commencement du Combat. Comme sa blessure étoit très-dangereuse, il fut obligé de se retirer; & ses Gens perdant courage, furent repoussés jusqu'aux Palissades. Vander Noot, sentant sa fin s'approcher, fit assembler autour de son lit les Principaux Officiers avec les plus considérables

1677. des Bourgeois , & leur dit ,, qu'étant prêt à sortir du Monde , il avoit voulu mou-
 ,, rir avec cette consolation de sçavoir qu'il laissoit de braves Gens pour venger sa
 ,, mort ; & pour conserver la Place au Roi ; que c'étoit à M. Wulfzen à lui succé-
 ,, der dans le Commandement , & qu'il les prioit de lui obéir dans tout ce qui re-
 ,, garderoit le service du Roi, leur Maître. Ensuite s'adressant aux Bourgeois en
 ,, particulier, il leur dit que la patience qu'ils avoient fait paroître jusques-là étoit
 ,, digne de loüange, mais qu'ils se souvinssent qu'ils n'avoient rien fait, s'ils ne con-
 ,, tinuoient comme ils avoient commencé ; qu'ils fissent réflexion d'ailleurs qu'ils
 ,, pouvoient retomber sous la puissance du Roi de Suède par la Paix générale, dont
 ,, on commençoit à parler , & que s'ils n'avoient fait leur devoir, ils devoient
 ,, craindre que Sa Majesté ne s'en ressentit un jour. ,, Après cela il exigea des
 uns & des autres qu'ils lui fissent serment, qu'ils s'acquitteroient de ce qu'il venoit
 de leur recommander , & chacun ayant fait ce qu'il souhaitoit , il les congédia ,
 leur témoignant qu'il étoit très-fatisfait d'eux. Il mourut peu de jours après (a)
 avec une constance digne d'un brave Soldat , comme il s'étoit toujours montré.
 Wulfzen prit le Commandement , & marcha sur les traces de son Prédécesseur. Il
 fit quantité de Sorties vigoureuses ; mais comme son Autorité n'étoit pas assez af-
 fermie, pour s'assurer de l'amour d'un Peuple, qui manquoit de tout, les Femmes,
 après quelque tems de patience , commencèrent à se soulever avec la Canaille , se
 plaignant qu'on les vouloit faire périr sans espérance de les pouvoir sauver. Les
 Bourgeois ne trempèrent point dans cette Sédition ; mais comme ils auroient été
 bien-aisés de se voir délivrés de l'extrême misère où ils étoient , ils ne s'empres-
 sent pas beaucoup à appaiser ces murmures.

L.
 Capitula-
 tion de la
 Ville.

L. Wulfzen voyant qu'il lui étoit impossible de résister plus long-tems , & qu'il
 n'avoit aucune espérance de secours, ne songea plus qu'à travailler aux moyens de
 se procurer une bonne Capitulation. Pour cet effet il écrivit à M. Enten , Géné-
 ral des Troupes de Lunebourg , son Ami , & le pria de lui faire sçavoir , s'il ju-
 geoit qu'il pût obtenir d'honnêtes Conditions. (b) Il lui répondit que quoi qu'il
 se fût trop opiniâtre, cependant que la générosité de Son Altesse étoit si grande,
 qu'elle ne refuseroit pas de lui accorder des Conditions honorables ; mais que pour
 les obtenir il falloit qu'il en usât selon l'ordre de la Guerre. Wulfzen répliqua ,
 ,, que, graces à Dieu il n'étoit pas encore réduit à l'agonie , & qu'il ne manquoit
 ,, ni de cœur , ni de moyens pour se défendre ; mais qu'il y avoit certaines cir-
 ,, constances qui lui faisoient venir d'autres pensées. Qu'il le prioit de faire con-
 ,, noître à l'Electeur la disposition où il étoit de s'en rapporter à la gracieu-
 ,, se volonté de Son Altesse , ne doutant point qu'elle n'en usât généreusement
 ,, envers des Gens qui s'étoient si bien acquitez de leur devoir. ,, (c) Ayant
 reçu une réponse favorable , il écrivit le vingt-quatrième de Décembre à l'E-
 lecteur même conjointement avec le Conseil de la Ville , & demanda à capituler.
 L'Electeur répondit que la Capitulation seroit bonne , & on envoya de part
 & d'autre des Députés. Cependant les Hostilités continuèrent. Les Assiégés
 firent encore jeter ce jour-là deux Mines auprès de la Porte du St. Esprit , & jet-
 tèrent quantité de Grenades dans une Ville déjà si ruinée , que les Maisons ne
 pouvoient plus se tenir sur leurs fondemens. Ils ne cessèrent de tirer qu'après
 que les Députés de la Ville se furent rendus au Camp de Son Altesse. Alors
 il y eut une Suspension d'Armes , & la Capitulation fut signée le lendemain de
 Noël. ,, La Garnison tant à pied qu'à Cheval, pour ce qui regardoit les Suédois ,
 ,, devoit sortir avec Enseignes & Etendards déployés , Tambour battant , Armes
 ,, & Bagage, & deux pièces de Canon, pour être conduite en Livonie. Mais les
 ,, Allemands, tant Officiers que Soldats, étoient obligés de quitter le service de
 ,, la Suède, conformément aux Avocatoires. ,, La Garnison sortit le premier de
 Janvier 1678. au nombre de trois cens Hommes, de trois mille qu'elle avoit été au
 commencement du Siège, qui dura près de six mois. (d)

LI. Les Suédois n'avoient pas moins d'Affaires dans l'Isle de Schoonen contre les
 Danois, que dans la Poméranie contre les Brandebourgeois. Tromp qui étoit revenu
 de Coppenhague au commencement de cette Année, (e) afin de solliciter un nou-
 veau

LI.
 Tromp re-
 tourne
 avec quin-
 ze Vais-
 seaux de
 Guerre
 au secours
 du Roi de
 Danne-
 marc.

(a) Le 17. d'Août 1677.

(b) Lettre de Wulfzen au Général Enten ; du 22.

de Décembre, 1677.

(c) Autre Lettre du même au même. du 23. de Dé-

cembre. 1677.

(d) Depuis le 8. de Juillet jusqu'au 26. de Décem-

bre.

(e) Le 19. de Février.

veau secours pour le Roi de Dannemarc, avoit été obligé de suivre jusqu'à Bre-
da le Prince d'Orange, qui alloit au secours de St. Omer. Son Altesse lui don-
na la place de Lieutenant-Amiral Général des Provinces-Unies, vacante par la
mort de Michel de Ruyter, & les Etats résolurent de l'envoyer au secours de
Sa Majesté Danoise avec quinze Vaisseaux de Guerre, ayant sous lui Wil-
lem Bastiaanz en qualité de Lieutenant-Amiral, Jean van Nes comme Vice-
Amiral, & Philippe Allemonde pour Contre-Amiral. Cette Flotte n'ayant pû
faire voile que le vingt-neuvième de Juin, on en prit l'allarme à Coppenha-
gue, où l'on disoit que les Hollandois vouloient par ce retardement empê-
cher les Danois de prendre l'Isle de Rugen, parce que l'intérêt de leur Com-
merce ne permettoit pas qu'on chassât les Suédois de la Poméranie, & de-
mandoit que la Mer Baltique demeurât partagée entre la Suède & le Dan-
nemarc. On ajoûtoit même que le Prince d'Orange s'étoit rendu aux pressan-
tes sollicitations du Roi d'Angleterre, son Oncle, qui favorisoit la France. Ces
soupçons furent confirmés par des Lettres de M. d'Olivencrantz interceptées en
Dannemarc, par lesquelles il paroissoit que le retardement de la Flotte Hollandoi-
se avoit une cause secrète & cachée. Le Conseiller Pensionnaire Fagel, à qui l'on
envoya ces Lettres, repoussa un reproche si mal fondé, en faisant voir que l'E-
tat gardoit religieusement la Foi à ses Alliez, & que si on avoit voulu la rompre il
auroit été beaucoup plus avantageux de le faire avec l'Espagne, dont la France of-
froit les dépouilles. Enfin il prouva que les Vaisseaux destinés pour le Nord n'a-
voient pû se mettre plus promptement en Mer, & que ceux qu'on vouloit équiper
pour la Méditerranée étoient encore dans les Ports faute d'Equipages.

LII. Les Suédois crurent faire un grand coup en attaquant les Danois avant l'ar-
rivée de la Flotte Hollandoise; mais le succès ne répondit point à leur atten-
te. Le Roi de Suède s'étoit mis dès le mois de Février en Campagne, afin de
profiter de la Victoire qu'il avoit remportée à la fin de l'année précédente. (a)
Il espéroit prendre le Fort de Bleekingén à la faveur des glaces; mais le Gou-
verneur, ayant eu la précaution de les faire couper à l'entour, se défendit si
bien que les Suédois furent obligés de se retirer. Ils revinrent quelque tems
après; & ayant fait un Siège dans les formes, le Gouverneur fut forcé de capi-
tuler. Il falloit reprendre Christianstad, afin d'être maître de Schoonen, &
ils allèrent l'investir pendant que le Roi se tenoit avec un Corps d'Armée auprès
de Landts-kroon. Le Général-Major Meerheim, qui commandoit dans la
Place, donna au Roi de Dannemarc le tems de venir à son secours. Ce Prince
passa dans l'Isle avec une Armée de vingt mille Hommes, marcha droit aux Sué-
dois qui, bien que très-avantageusement campez, n'osèrent accepter la Baraille,
& décampèrent la nuit avec beaucoup de précipitation. Ceux qui assiégeoient
Christianstad firent la même chose, après avoir essuyé des Assiégés une sortie d'au-
tant plus vigoureuse, que le signal d'un prompt secours les animoit. Ainsi cette
Place, qu'il importoit tant aux Danois de conserver, fut délivrée, & Christiern
la pourvût de toutes les Munitions nécessaires pour soutenir les efforts des Suédois,
en cas qu'ils revinssent l'assiéger.

LIII. Cet heureux succès sur Terre fut suivi d'un autre sur Mer. L'Amiral Jüel
ayant eu avis qu'une Flotte Suédoise composée de dix-huit Voiles, (b) & com-
mandée par l'Amiral Erik Zeeblad, étoit partie de Gottembourg, pour aller join-
dre le gros de l'Armée navale de Suède, résolut de l'attaquer avec une Escadre
d'onze Vaisseaux de Guerre. Pour cet effet il alla la chercher & la trouva à l'an-
cre proche de Rostok. Les Suédois, au lieu d'appareiller, demeurèrent long-tems
sur les fers; mais voyant que les Danois approchoient toujours malgré le calme,
ils coupèrent leurs Ancres, & firent force de Voiles pour se retirer. L'Amiral
Jüel l'ayant remarqué, s'approcha si près d'eux, qu'il les força de combattre. Les
deux Flottes se canonèrent le dixième de Juin depuis sept heures au soir jusqu'à
minuit, sans se faire beaucoup de mal. Mais le lendemain à deux heures au ma-
tin, le vent étant devenu favorable aux Danois, Jüel fondit avec beaucoup d'im-
pétuosité sur six Vaisseaux Suédois, qu'il abandonna pour aller aborder l'Amiral
Zeeblad, qui montoit l'*Amarante* de soixante pièces de Canon & de trois cens
Hommes d'Equipage. Le Combat entre ces deux Amiraux dura deux heures en-
tières,

LII II 3

(a) Voyez ci-dessus, pages 723. & 724.

(b) Sçavoir 9. Vaisseaux de Guerre, 2. Pattaches;

3. Brûlots, 2. Galiottes, & 2. Bâtimens de trans-
port.LII.
Les Sué-
dois assié-
gent Chris-
tianstad &
lèvent le
Siège.LIII.
Combat
naval de
Rostok.

1677. tières , & fut des plus chauds ; mais enfin Zeeblad fut forcé de baiffer son Pavillon , & de se rendre à discrétion. *L'Ange Gabriel* monté de cinquante pièces de Canons & de deux cens Hommes eut le même sort aussi bien que le *Château de Calmar*, le *Palais de Wrangel*, & la *Sirene*, le premier de soixante-&-quatorze, le second de quarante-quatre, le dernier de quarante-six pièces de Canon , & les trois ensemble de mille Hommes d'Equipage. Un des Brûlots Suédois périt par les flammes, & leurs deux Pattaches furent prises.

LIV.
Les Danois font le Siège de Malmoe & le lèvent.

LIV. Cette Victoire encouragea le Roi de Dannemarc à entreprendre le Siège de Malmoe , dont la possession assure celle de l'Isle de Schoonen. Le Général-Major Fersen , qui commandoit dans la Place, y avoit fait entrer toutes les Troupes & les Provisions qu'il avoit pû rassembler, & avoit pris la résolution de la défendre jusqu'à l'extrémité. L'Armée Danoise arriva devant cette Ville le dix-neuvième de Juin , & après avoir employé onze jours à faire ses Approches, à dresser des Batteries, à jeter des Bombes, à attaquer le Chemin couvert, elle attaqua la Contrescarpe le premier de Juillet, & l'emporta; mais n'ayant pû se couvrir, faute d'instrumens à remuer la terre, elle fut obligée de l'abandonner. Les Assiégeans tirèrent contre le Château depuis le deuxième jusqu'au cinquième, tâchant d'avancer de ce côté-là, & se logèrent sur le Parapet du Chemin couvert, où ils dressèrent une Batterie contre la Porte d'Orient. Christiern, naturellement fort humain, auroit mieux aimé rester plus long-tems devant la Place que de sacrifier ses Troupes, pour s'en rendre le maître quelques jours plutôt; mais les nouvelles qu'il reçut de tous côtez, que la grande Flotte Suédoise se mettoit en Mer pour combattre la sienne avant l'arrivée de celle de Hollande, l'obligèrent contre son inclination, à changer de methode. Ce Monarque considérant, que si cette Flotte venoit à battre la sienne, elle pourroit secourir Malmoe par Mer, pendant que le Roi de Suède, dont l'Armée se renforçoit tous les jours, viendrait fondre sur les Assiégeans par terre, résolut de finir le Siège par un Assaut général, qu'il ordonna pour la nuit du cinq au six de Juillet. Les Munstériens, qui venoient d'arriver, après avoir été battus d'une violente Tempête, & avoir été long-tems le jouet des Flots, furent chargez de commencer par une fausse Attaque, pendant qu'on en feroit trois autres véritables. La première étoit commandée par le Duc de Croy, la seconde par le Général-Major Bibou, & la troisième par le Colonel Buocher. Les Assiégeans montèrent sur les Remparts l'épée à la main, emportèrent l'Ouvrage qui étoit auprès de la Porte de la Grève, prirent poste au Corps de Garde du Bastion de Stockholme, & sur le Rempart entre les Bastions de Gottembourg & de Malmuy. Ils se préparoient à ouvrir la Porte à la Cavalerie, qui devoit les seconder, lorsque le Pont-levis par lequel elle devoit passer fondit sous la multitude de ceux qui vouloient entrer. Les Assiégez reprirent courage, & les Assiégeans le perdirent, en voyant noyer le Général-Major Bibou, & une partie de leurs Camarades. Ceux qui étoient déjà entrez dans la Ville furent forcez de se retirer avec une telle précipitation, qu'un grand nombre demeura sur la place; & les Danois, ayant perdu dans cet Assaut près de deux mille Hommes, abandonnèrent Malmoe le septième de Juillet.

LV.
Seconde Bataille Navale entre les Suédois & les Danois.

LV. Quatre jours après la levée du Siège, l'Armée navale Suédoise, forte d'environ quarante Voiles, attaqua la Danoise entre Stensns & le Banc de Falsterboos, proche de l'Isle de Meun. Les deux Armées étoient divisées chacune en trois Escadres. La première Escadre de la Suédoise étoit commandée par l'Amiral Horn, la seconde par Jean Clerk, un des meilleurs Officiers de Mer qu'eût la Suède, & la troisième par Jean Wachtmeester. L'Amiral Jüel, qui commandoit la Flotte Danoise prit pour lui le Corps de Bataille, & laissa aux Amiraux Marc & Jean Rotstein l'Avant & l'Arrière-Garde. La Flotte Suédoise étoit plus forte en Vaisseaux que la Danoise; mais elle étoit commandée par un Amiral qui n'étoit point à craindre, & montée par quantité de Payfans qu'on avoit forcez à prendre parti, & qui n'avoient jamais servi sur Mer. Les Danois supléoient au nombre par une grande expérience dans la Marine, & leurs Matelots avoient donné des marques de leur Valeur dans la dernière Bataille, particulièrement ceux qu'on avoit tirez de Norwegue, qui alloient au feu sans craindre la mort. Les Suédois, qui avoient le vent favorable, fondirent d'abord avec beaucoup de bravoure sur les Danois; mais ces derniers plus habiles dans leurs Mouvements, leur ayant gagné le vent, coupèrent l'Armée Suédoise en deux, & la mirent en déroute. Elle prit la fuite avec
tant

tant de confusion, qu'elle perdit plusieurs de ses Vaisseaux: (a) Du côté des Danois, l'Amiral Juel fut celui qui souffrit le plus. Six Vaisseaux Suédois qui s'étoient attachez à lui dans le dessein de le couler à fonds, maltraitèrent tellement le *Christiern V.* qu'il montoit, qu'il fut obligé de le renvoyer fort délabré à Coppenhague, & de combattre sur le *Frédéric III.* L'Escadre auxiliaire que les Etats envoioient au secours des Danois, & qu'on attendoit avec tant d'impatience, parut enfin vers le Sund sur la fin de la Bataille, & coupa le passage de Gottembourg à trois Vaisseaux Suédois qui s'étoient retirez proche de Malmoe. Après le retour de Tromp qui s'étoit d'abord rendu à Coppenhague, on tint un Conseil de Guerre dans lequel il fut résolu d'attaquer ces trois Vaisseaux, qui étoient montez chacun de soixante-&-dix pièces de Canon, ce qui fut exécuté à la vûe du Roi de Dannemarc. Les Capitaines Tyloos & Boys, qui furent commandez pour cette expédition, s'en acquitèrent avec beaucoup de conduite & de bravoure. Le premier s'avança entre deux de ces Vaisseaux, & fit un feu si terrible sur l'un & sur l'autre, que l'un, criblé de coups, coula à fonds, & l'autre se rendit. Le troisième fut réduit en cendres par un Brûlot Hollandois. Enfin la Victoire se déclara entièrement pour les Danois, & plusieurs Officiers Généraux Suédois furent faits Prisonniers de Guerre.

1677.

LVI. Le Roi de Dannemarc ne fut pas si heureux sur Terre. Après la levée du Siège de Malmoe, il s'étoit posté entre Elsingbourg & Landts-kroon, afin d'être à portée de voir ce que feroit l'Ennemi. Les Suédois, qui avoient reçu des renforts considérables, ayant pris la résolution d'attaquer l'Armée Danoise afoiblie par le Siège de Malmoe, marchèrent à elle au travers d'un Bois, & la trouvèrent le vingt-quatre de Juillet proche de Landts-kroon dans une Vallée entre Sterkebing & Silbergenbach, dont elle occupoit la Colline, sur laquelle elle s'étoit retranchée. Le Roi de Suède la trouvant trop avantageusement postée dans cet endroit pour l'y attaquer, fit filer son Armée à main droite par derrière Tyropskerk, & parut à côté des Danois, que ce Mouvement obligea de changer de situation, crainte d'être pris en flanc. Les deux Rois se mirent en ordre de Bataille, & commandèrent chacun l'Aile-Droite de leur Armée. Il arriva comme au Combat de l'Année précédente, (b) que chaque Aile-Droite triompha de la Gauche qu'elle avoit à combattre; mais il y eut cette différence que l'Aile-Gauche des Suédois, qui avoit été battuë & pour suivie par le Roi de Dannemarc, se rallia derrière deux Villages où on l'avoit poussée, & revint au Combat, au lieu que l'Aile-Gauche des Danois, battuë par le Roi de Suède, fut entièrement défaite & mise en déroute. Les deux Rois combattirent en Soldat aussi bien qu'en Généraux. Christiern tua de sa main plusieurs Officiers Suédois qui vouloient tour à tour le prendre, & Charles s'exposa toujours au plus grand feu. Enfin cette Action ayant duré depuis dix heures au matin jusqu'à six heures au soir; & la fatigue jointe à l'ardeur du Soleil, qui étoit excessive ce jour-là, ayant fait périr plusieurs Officiers & Soldats, qu'on trouva morts sur la place, la lassitude des Combatans fit finir le Combat. Le Roi de Dannemarc se retira en bon ordre à son Camp de Landts-kroon, & le Roi de Suède demeura en Campagne. (c) Les Suédois, au lieu de profiter de leur Victoire, laissèrent couler le reste de la Campagne sans tirer aucun avantage de cette Bataille, pendant qu'ils faisoient des pertes considérables dans d'autres endroits.

LVI.
Bataille de
Landts-
kroon.

LVII. En effet, le Comte de Guldenleuw, Gouverneur de Sa Majesté Danoise en Norwegue, qui avoit formé le dessein de se rendre maître de Maelstrand; petite Ville du Gouvernement de Bahus, située sur un Rocher escarpé que la Mer environne presque de tous côtez, & défenduë par deux Châteaux qui en fermoient l'entrée, assémbra, outre les Galères qu'il avoit, quantité de petits Bâtimens, où il embarqua environ seize cens Hommes. Ce Général, pour être plus à portée de donner ses ordres, se mit dans une petite Barque qui le menoit par tout où le be-

LVII.
Expédi-
tions des
Danois en
Norwe-
gue.

(a) Sçavoir le *Mars*, monté de 72. pièces de Canon, dont le Vice-Amiral Bielke se rendit maître, le *Jules César* de 60. qui fut pris par le Contre-Amiral Floris Kurstensz, le *Loup volant*, de 56. dont le Capitaine van Vache s'empara, le *Lion Suédois*, de 52. pris par le Capitaine Dreyer, le *Dragon* de 64. qui échoua sur la Côte, le *Saturne*, de 64. qui fut réduit en cendres,

& le *Jupiter* de 60. qui coula à fonds avec un autre.

(b) Voyez ci-dessus pages 723. & 724.

(c) Relation de ce qui s'est passé le 24 de Juillet entre les Armées de Dannemarc & de Suède, dans le voisinage de Landts-kroon, publiée par les Danois. Relation du même Combat, faite par les Suédois.

soin l'appelloit. La Descente se fit en même tems de tous côtez , & on attaqua la Ville le vingt-huitième de Juillet , quatre jours après la Bataille de Landts-kroon. Les Suédois , après deux heures d'une résistance si foible, qu'il n'y eut pas un seul Danois de tué, abandonnèrent les deux Châteaux & la Ville. Ils brûlèrent, en se retirant, Gustavebourg, & se jettèrent dans Carelsteyn, où ils crurent pouvoir d'autant mieux se défendre, qu'il est revêtu de hautes Murailles & entouré de Montagnes, au travers desquelles il est difficile de faire passer l'Artillerie. On commença par y jeter quelques grenades, qui n'épouvantèrent pas beaucoup les Assiégés ; mais le Canon n'eut pas plutôt jouté de quatre Batteries qu'on avoit dressées, qu'ils allèrent se cacher dans les Caves, d'où ils ne sortirent qu'au bruit du Tambour qui sonnoit l'Assaut. Après avoir fait feu de leur Mousquetterie sur les Assaillans, auxquels ils ne firent pas grand mal, ils demandèrent à capituler dès qu'ils virent qu'on commençoit à faire Brèche.

Après la réduction de cette Ville, le Comte de Guldenleeuw détacha de Drontheim deux mille Hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, sous la conduite des Colonels d'Haven & de Scultzen, pour aller reprendre Jempterland que les Danois avoient perdu. Il fallut traverser des Montagnes entrecoupées de Torrens, ce qui rendit la Marche pénible, & obligea les deux Commandans de se contenter de quelques Fauconeaux, qu'on eut encore assez de peine à transporter. Ils trouvèrent à Owingen quatre Compagnies d'Infanterie & autant de Dragons, qui s'étoient retranchés dans un Cimetière, où ils espéroient se défendre jusqu'à ce que le secours qui leur venoit de toutes parts fût arrivé. Mais le Colonel Scultzen, après les avoir inutilement fait sommer de se rendre, se mit en devoir de donner l'Assaut au Cimetière, surquoi ils se rendirent à discrétion, quoi qu'ils fussent au nombre de quatre cens Hommes commandez par un Major & par sept Capitaines. Quatre ou cinq cens Finlandois qui marchaient à leur secours, se retirèrent promptement, & allèrent rejoindre le Général Sparre qui les avoit détachés. Ce Général étoit à Frosoe, situé sur un Lac vers la Finlande, où les Danois résolurent d'aller l'attaquer ; mais il avoit pris la précaution de retirer toutes les Barques, de brûler les Munitions de Guerre, & de se retirer à Brouslau qui est de l'autre côté.

LVIII.
Bataille
d'Oldeval.

LVIII. La plus considérable Action qui se passa en Norwegue fut la Bataille d'Oldeval. L'Armée Suédoise, forte de dix mille Hommes, ayant appris que celle de Dannemarc venoit à sa rencontre, se mit en Bataille au Nord d'Oldeval, & l'y attendit fièrement. Le septième de Septembre les deux Armées arrivèrent en vûe l'une de l'autre ; & après quelques Cannonades, le Général Leeuwenhelm, qui commandoit l'Avant-Garde de l'Armée Danoise, commença le Combat en attaquant les Suédois l'épée à la main, parce que la pluie ne permettoit pas qu'on se servît d'Armes à feu. Les Suédois le reçurent vaillamment ; mais leur résistance ne fut pas longue. Ils furent en peu de tems enfoncés, & mis dans un tel desordre, que toute leur Infanterie fut défaite, & que leur Cavalerie n'échapa que par la rapidité de sa fuite.

LIX.
Expéditions
des
Danois
dans les
Isles d'Oe-
land, Sma-
land &
Rugen.

LIX. Enfin les Danois firent encore cette Année une Descente dans les Isles d'Oeland, de Smaland, d'Unno, & de Kuno, réduisirent en cendres la Ville de Westerwyck, brûlèrent les Villages qui refusoient de contribuer, & firent d'autant plus de dégât, qu'ils avoient trouvé dans les Vaisseaux, qu'ils avoient pris dans la dernière Bataille Navale, un ordre qui portoit que si la Flotte Suédoise remportoit la Victoire, elle eût à brûler toutes les Isles Danoises, sans épargner ni Villes ni Villages. Ils s'emparèrent aussi de l'Isle de Rugen, à l'exception du nouveau Fort de Veer, qu'ils attaquèrent inutilement. Le Comte de Koningsmarc, qui commandoit dans cette Isle, fit craindre à l'Electeur de Brandebourg que le Général Danois, nommé Rumor, ne fût pas assez bon Officier pour tenir tête à un Général aussi expérimenté que ce Comte. C'est pourquoi il proposa d'y envoyer un de ses Officiers de confiance ; mais le Roi de Dannemarc s'étant picqué comme si l'Electeur donnoit atteinte à son honneur & à celui de son Général, on fut obligé de lui laisser le Commandement, & ce fut à cela qu'on attribua le malheur qui arriva l'Année suivante.

LX.
Etat d'Es-
pagne &
de Cata-
logne.

LX. Le sort des Alliez varioit au Midi comme au Nord. Don Juan, qui gouvernoit l'Espagne sous le Roi, son Frère, engagea le Cardinal Archevêque de Tolède d'aller résider dans son Diocèse, afin de veiller sur la Reine Mère, dont il crai-

craignoit l'esprit remuant. Les Etats d'Arragon avoient obligé le Roi de venir jurer la conservation des Privilèges de ce Royaume, précaution, qui n'est plus qu'une formalité inutile dans les Etats où les Souverains peuvent violer impunément les Sermens qu'ils font à leurs Sujets. Charles II. accompagné de Don Juan, vint à Sarragosse; & s'étant rendu dans l'Eglise Cathédrale de Saint Salvador, il alla droit au Maître Autel, & là à genoux ayant les mains posées sur le Missel, il jura aux Arragonois de conserver leurs Privilèges. Après cette Cérémonie, les Etats firent à Sa Majesté un présent de deux cens mille Ducats, & la Noblesse promit de se mettre volontairement sous les Armes, lorsqu'on auroit besoin d'elle pour la défense de la Catalogne.

1677.

Cette Province étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. Il y a déjà long-tems que le Comté de Foix en fut détaché, & mis sous la Domination des François. Par la Paix des Pyrénées, les Comtez de Roussillon & de Conflans, avec une bonne partie de la Cerdagne furent cédés à Sa Majesté Très-Chrétienne. Malgré tous ces démembrements, la Catalogne ne laisse pas d'être une des plus grandes Provinces qui composent la Monarchie Espagnole. Elle est arrosée par cinquante-deux Rivières, qui la rendent si fertile que rien de ce qui peut servir aux nécessitez & à l'agrément de la vie n'y manque. Les Catalans ont beaucoup d'esprit. Jaloux au dernier point de leur Liberté & de leurs Privilèges, ils ne peuvent souffrir qu'on y donne la moindre atteinte, & il n'y a point d'extrémité où ils ne se portent pour la conserver. Ils ont parmi eux une espèce de Milice libre, composée de certains *Montagnards*, qu'on appelle *Sommetans*, parce qu'ils habitent sur les sommets des Montagnes. Ils sont d'autant plus redoutables pendant la Guerre, qu'ils ne la font pas dans les règles, & que l'espérance du butin est le seul motif qui les fait agir. Armez d'une Dague au côté, d'un Pistolet à la ceinture, & d'une Escopette à roüet, de laquelle ils se servent avec tant de dextérité, que de cent pas ils donnent dans le rond d'un écu à bale seule, & d'ailleurs intrépides dans le Combat, ils sont capables de rendre de grands services à leur Souverain, comme aussi ils peuvent lui faire beaucoup de mal s'il leur donne sujet de se déclarer contre lui. Dès qu'ils ont une fois pris les Armes, rien n'est capable de les leur faire mettre bas. La vûe des plus affreux supplices ne les effraye pas, & si une force supérieure les oblige de se rendre, ce n'est que pour respirer jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion se présente de reprendre les Armes.

LXI. Le Comte de Monterey qui commandoit en Catalogne, se confiant sur la situation avantageuse du Pays, sur l'inclination des Peuples, sur le courage des *Sommetans*, & sur les promesses de la Noblesse d'Arragon, ne douta point qu'il ne fût en état de battre les François, & de donner un grand relief à l'Autorité de Don Juan qui lui avoit confié la Viceroyauté de cette belle Province. D'un autre côté, le Maréchal Duc de Navailles, qui y commandoit l'Armée Françoisé, avoit ordre d'assiéger Roses dès que M. du Quefne seroit arrivé de Messine pour en boucher le Port. Le Maréchal impatient du retardement que causoient les Affaires de Sicile, s'avança dans le Lampourdan, dont les Espagnols avoient abandonné les Places qui étoient sans défense, & retiré les Vivres. Il s'arrêta si long-tems à Pescadour, que le Comte de Monterey, qui avoit pénétré le dessein qu'il avoit d'assiéger Roses, le fit échoüer, en jettant du secours dans cette Place. Ce secours y étoit à peine entré qu'on vit arriver le Chevalier de Breteuil du côté de la Mer, afin de faciliter le Siège, qui ne se fit point. Le Maréchal trouvant une Garde Espagnole dans un Défilé proche de St. Pierre de Pescadour, la fit pousser jusqu'au gros; mais ses Gens furent repoussés, & le Comte de Monterey, profitant de ce petit avantage, entreprit d'aller attaquer à son tour M. de Navailles, qui étoit campé près de là. Après avoir fait passer le Défilé à sa Cavalerie, il le fit garder par son Infanterie, afin de favoriser sa Retraite en cas de besoin. La Cavalerie Espagnole mieux montée que la Françoisé, la fit d'abord plier, mais le Duc envoyant continuellement un grand nombre de Troupes fraîches pour la soutenir, les Espagnols furent obligés de céder à la force, & de se retirer en repassant le Défilé que le Comte de Monterey avoit eu la prudence de faire garder. Après cette petite rencontre, le Maréchal se retira du côté de Castillon, & le Comte de Monterey, qui ne vouloit pas lui laisser repasser les Pyrénées sans essayer encore ses forces contre les siennes, retint quatre Régimens qui alloient à

LXI.
Bataille
d'Esponil-
les.

1677. — Messine, & qui avoient relâché à Barcelonne. Il manda la Noblesse du Pays & celle d'Arragon, qui lui avoient promis secours, & cette Noblesse ayant aussi-tôt monté à Cheval, on en vit arriver de tous côtez à son Armée, & en fort bel équipage. Fortifié de ce secours, il passa le Défilé qui étoit devant son Camp, résolu de livrer Bataille à l'Ennemi.

Comme le Duc de Navailles a lui-même écrit le récit de cette Bataille, il y auroit de l'injustice à le priver de l'honneur qu'il prétend avoir mérité dans cette occasion, sauf à nous à rectifier son narré, & à suppléer les circonstances qu'il a omises, parce qu'elles ne lui étoient pas assez avantageuses.

„ Le Comte de Monterey qui commandoit en Catalogne, ayant assemblé ses
 „ Troupes, & fait prendre les Armes aux gens du Pays, marchoit avec huit mille
 „ Hommes de pied, trois mille cinq cens Chevaux de Troupes réglées, & qua-
 „ tre ou cinq mille Hommes de Milices, pour me venir attaquer. J'en étois aver-
 „ ti, & j'avois envoyé Monsieur le Chevalier d'Aubeterre avec la Garnison de
 „ Collioure pour occuper l'entrée du Col de Bagnol par où je voulois faire ma Re-
 „ traite.

„ Je ne commençois qu'à me mettre en marche, lorsqu'on vint me rapporter
 „ que les Ennemis paroissoient. Je m'arrêtai au premier Lieu que je trouvai com-
 „ mode pour camper. Il y avoit devant mon Camp qui étoit au pied d'une Mon-
 „ tagne, une petite Rivière, & au de-là une grande Plaine. Les Ennemis y vin-
 „ rent camper le même jour à la portée du Canon de notre Armée. On escar-
 „ moucha jusqu'à la nuit, & on recommença le lendemain dès le point du jour.
 „ Sur les neuf heures du matin, les Ennemis qui étoient en Bataille, marchèrent
 „ droit à nous. Je m'étois mis aussi en Bataille, & j'avois pris tous les avantages
 „ que le Terrain me pouvoit donner. Cinq Escadrons des Ennemis soutenus de
 „ sept Bataillons passèrent la petite Rivière qui séparoit les deux Armées. J'en-
 „ voiai contre eux quelques Troupes de Cavalerie qui les poussèrent & les obli-
 „ gèrent de repasser. Les Ennemis trouvèrent notre contenance si bonne, qu'ils
 „ n'osèrent nous attaquer, nous demeurâmes le reste du jour & le suivant en pré-
 „ sence; l'on escarmoucha, & l'on se canonna beaucoup.

„ Cependant comme nous étions dans un Lieu où nous manquions d'eau & de
 „ fourage, *je ne songeois qu'à me retirer*, & je résolus de le faire la nuit de ce
 „ même jour. Je donnai ordre le soir que le Bagage commençât à marcher; &
 „ lorsqu'il fut parti avec une escorte, je disposai toutes choses pour faire suivre
 „ l'Armée. Après avoir donné une fausse allarme aux Ennemis, qui leur ôta le
 „ soupçon de mon dessein, je décampai à deux heures du matin.

„ Il y avoit plus de quatre heures que nous marchions quand les Ennemis s'apper-
 „ çurent de notre Retraite; mais parce que nous avions de grands Défilés à passer,
 „ notre marche fut lente, & les Ennemis qui nous suivoient, parurent, que no-
 „ tre Arrière-Garde n'étoit qu'à une lieuë & demie du Lieu que nous venions de
 „ quitter. On vint m'en avertir dans le tems que je voulois entendre la Messe
 „ dans le Village d'Espouilles où j'étois arrivé. J'allai promptement à l'Arrière-
 „ Garde pour lui faire passer un Défilé, parce que je ne voulois hazarder le Combat
 „ que dans un poste favorable.

„ Les Ennemis venoient à nous en grand desordre, & comme des Geus assurés
 „ de nous battre. Je me mis en Bataille sur une Hauteur, & je fis tirer du Canon
 „ à ceux qui étoient les plus avancez. Il y avoit derrière moi une Montagne sé-
 „ parée de la Hauteur où j'étois, par un Ruisseau & un Défilé. Je jugeai ce Poste
 „ plus avantageux que l'autre, & je fis marcher promptement l'Armée pour l'oc-
 „ cuper. A peine eûmes-nous gagné la Montagne, que les premières Troupes des
 „ Ennemis paurent sur la Hauteur que nous avions abandonnée. Il n'y avoit pas
 „ plus de soixante pas de distance d'un Poste à l'autre, & notre Infanterie leur fit
 „ un grand feu. Toute leur Armée arriva & se mit en Bataille. La nôtre y étoit
 „ déjà. L'Infanterie des deux côtez faisoit de perpétuelles décharges; quand ce
 „ feu eut duré cinq ou six heures, comme il continuoit toujours, les Ennemis
 „ descendirent de leur Hauteur pour passer le Ruisseau & venir à nous. Je les fis
 „ charger par le Régiment de Navailles, à la tête duquel étoit mon Fils, qui ser-
 „ voit de Brigadier dans l'Armée, & par le Régiment de Furstemberg commandé
 „ par Monsieur de Woldemberg, soutenus par deux Escadrons commandez par
 „ Monsieur de Campagnac & Monsieur de Quinson. Ces deux Regimens ayant fait
 „ „ leurs

„ leurs décharges, jettent leurs mousquets, & mettans l'épée à la main à l'exem-
 „ ple de leurs Officiers, ils tombent sur deux Bataillons qui s'étoient avancez au 1677.
 „ bas de la Montagne, & les passent au fil de l'épée. Les deux Escadrons donnent
 „ sur un autre Bataillon que nos Suisses avoient mis en desordre, les taillent en
 „ pièces, & poussent le reste des Ennemis avec beaucoup de carnage jusques sur la
 „ Hauteur où étoit le gros de leur Armée. Cela leur donna une telle terreur, que
 „ le feu cessa tout d'un coup de leur côté. Peu de temps après, je défendis aussi
 „ de tirer, parce que nos Troupes commençoient à manquer de Munitions, &
 „ qu'elles étoient fort fatiguées. Les Ennemis se retirèrent aussi-tôt, & nous laissè-
 „ rent maîtres du Champ de Bataille. *Ils étoient venus sans Artillerie*, & notre
 „ Canon leur fit beaucoup de mal. Le Combat fut sanglant pour eux; ils y eurent
 „ quatre ou cinq mille Hommes de tuez ou de blessez; deux Grands d'Espagne,
 „ & deux cens Officiers réformez furent du nombre des morts. Nous n'y eûmes
 „ tout au plus que mille Hommes de tuez ou de blessez, & nous fîmes six ou sept
 „ cens Prisonniers, parmi lesquels étoient deux autres Grands d'Espagne. *Nous*
 „ *continuâmes notre marche le lendemain, repassâmes les Pyrénées, & entrâmes*
 „ *le même jour en Roussillon.* Il ne se fit rien de considérable le reste de la Cam-
 „ pagne, on donna des Quartiers dans le Pays à une partie des Troupes, & l'autre
 „ fut envoyée en Garnison dans les Provinces voisines. „ (a)

Afin de ne rien dérober à la vérité de l'Histoire, nous donnerons une autre Ré-
 lation de ce Combat, qui pourra servir de correctif à celle qu'on vient de lire. Le
 Comte de Monterey ayant résolu de livrer Bataille au Maréchal de Navailles, prit
 le chemin de Bellegarde, croyant qu'il repasseroit les Pyrénées par le Col de per-
 tus; mais le Maréchal, qui vouloit éviter d'en venir aux mains, marcha du côté
 de celui de Bagnols, qui étoit plus près. La Garnison de Rosès qui s'étoit mise en
 Campagne par ordre de Monterey, voyant que l'Armée Françoisé prenoit ce
 chemin, se jetta dans les Pyrénées avec les *Sommetans* ou *Miquelets Espagnols*
 pour lui en fermer le passage. Le Duc de Navailles se voyant ainsi coupé, se pré-
 para au Combat, qu'il ne pouvoit plus éviter. Il ordonna aux Garnisons de Perpi-
 gnan & de Collioure de se joindre aux *Miquelets François*, & d'aller attaquer la
 Garnison de Rosès & les *Miquelets Espagnols*, qui s'étoient emparez des Monta-
 gnes. Le Combat fut plus singulier que sanglant. Il falloit grimper sur les Ro-
 chers, & les plus hardis chassoient les autres, sans qu'il y eût souvent de sang ré-
 pandu. Ces mêmes Rochers servoient de Rempart contre les coups, & l'on pre-
 noit le tems quand la décharge étoit faite de se poursuivre l'un l'autre; mais les
Miquelets François, mieux disciplinez que les Espagnols, ne faisoient leur dé-
 charge qu'à moitié, & quand ces derniers venoient à eux, ceux qui n'avoient pas
 tiré faisoient feu, & les mettoient d'abord en desordre. Par cette manœuvre les
 François les chassèrent de Rocher en Rocher, & s'ouvrirent un passage par où ils
 firent passer les Bagages du Maréchal de Navailles, qui ne pouvoient que l'incom-
 moder pendant le Combat; & de peur que les Espagnols ne revinssent fermer ce
 passage, les mêmes Troupes qui l'avoient ouvert y restèrent pour le garder. Le
 Maréchal de Navailles débarrassé de ses Bagages, qui étoient partis à minuit, dé-
 campa une heure après sans faire sonner à Cheval ni battre aux Champs, & pas-
 sa un Défilé sans que les Espagnols se fussent apperçus de sa Retraite. Mais sur la
 pointe du jour ayant découvert qu'il marchoit, le Comte de Monterey s'avança
 lui-même à la tête du Défilé, & l'ayant passé malgré la résistance des François, il
 se mit en Bataille de l'autre côté. Le Château de Maserac qui étoit sur une des
 Aîles, & où le Duc de Navailles avoit logé de l'Infanterie & du Canon, parut assez
 important aux deux Généraux pour les porter à tourner leur vûe de ce côté-là. Mon-
 terey le fit attaquer si vigoureusement, que le Duc fut obligé d'envoyer M.
 d'Apremont, Maréchal de Camp, avec M. d'Urbain, Brigadier d'Infante-
 rie, pour secourir ceux qui le défendoient. Ce secours ayant animé le Com-
 bat, Monterey fit un nouveau Détachement pour soutenir les siens, & ce fut pro-
 prement de ce côté-là que tomba tout le fort de la Bataille. Les Espagnols firent
 plier les François, mais le Marquis de Fuentes, qui commandoit le Régiment d'Ar-
 ragon, ayant été blessé dans la chaleur de l'Action & fait prisonnier, cet accident
 causa un desordre, qui mit Monterey dans un grand embarras. Il trouvoit d'autant
 plus

Mmm mm 2

(a) Mémoires du Duc de Navailles écrits par lui-même.

1677. plus de difficulté à y remédier que sa Noblesse étoit employée à forcer un Défilé que le Maréchal de Navailles avoit passé pendant qu'on étoit occupé à l'attaque de Maserac. Cette Noblesse, à laquelle s'étoient joints quantité de grands Seigneurs Espagnols, força le passage du Défilé, malgré la résistance du Régiment de Seaux qui le défendoit avec beaucoup de valeur, mais celui de la Rablière étant acouru au secours, elle fut obligée à le repasser. Cette Action fut très-chaude, & les Espagnols y furent fort maltraitez. Ils y eurent soixante Seigneurs de tuez, outre un grand nombre de blesez, entre lesquels étoit le Duc de Mataléone, qui mourut peu de jours après de ses blessures. Monterey, espérant encore la Victoire malgré ce mauvais succès, envoya un nouveau Détachement du côté de ce Défilé, & le fit attaquer derechef. La nuit étant survenue sans que ni les uns ni les autres pussent se vanter d'un grand avantage, chacun demeura sous les Armées, s'attendant à recommencer le lendemain; mais sur le minuit le Maréchal de Navailles retira son Canon & le fit marcher au Col de Bagnol, qu'il avoit eu la précaution de faire garder pour assurer sa Retraite, & son Armée prit le même chemin. Monterey ne s'aperçut de cette Retraite qu'à la pointe du jour, & trop tard pour pouvoir charger l'Arrière-Garde. Les François ne purent entrer cette Année dans la Cerdagne; où ils avoient accoutumé de faire tous les ans une irruption, afin de piller un Pays si fertile. Enfin le Maréchal de Navailles, qui se vançoit d'avoir remporté la Victoire, ne fit rien le reste de la Campagne, & n'osa mettre ses Troupes en Quartier d'Hiver, que celles d'Espagne ne fussent séparées.

LXII.
Les François abandonnent
Messine.

LXII. L'abandonnement de Messine que le Roi de France résolut à la fin de cette Année, & qui fut exécuté au commencement de la suivante, fit plus de dés-honneur à ce Monarque que d'honneur à Don Juan, quoi qu'on impute ordinairement les heureux succès à celui qui commence à changer le Gouvernement. Le Duc de Vivonne qui commandoit en Sicile en qualité de Viceroy, plongé dans la débauche, négligeoit les Affaires. De concert avec son Secrétaire, il divertissoit les Sommes destinées au payement des Troupes & s'en servoit pour faire un Commerce de soye fort lucratif. Les Soldats mal payez, pilloient les Habitans; & les Officiers plus occupez de leurs Amours dans les Couvens que du soin de leurs Compagnies, ne pensoient qu'aux plaisirs qu'ils pouvoient se procurer. Personne n'osant se plaindre du Duc de Vivonne, de peur de s'attirer l'indignation de Madame de Montespan, sa Sœur, qui possédoit toujours le cœur du Roi, ce Prince ignoroit tous ces désordres. Ainsi ce ne fut point pour cette raison, qu'il rappella ses Troupes. Il comptoit que les Messinois lui avoient déjà coûté quarante Millions, qu'il auroit pu employer plus utilement qu'à un Armement maritime, dont le succès ne répond pas toujours aux espérances qu'on en a conçues. Les Politiques qui ne consultent que les intérêts du Prince, & qui veulent que le profit réponde toujours aux Avances qu'il fait, trouvèrent que le Roi, accablé d'une Guerre pésante, avoit raison de se décharger d'une dépense inutile. Mais on fut surpris qu'il choisit pour l'exécution de ce dessein le Duc de la Feuillade, dont la prudence étoit aussi peu connue en France que sa bravoure l'étoit beaucoup. Le Duc lui-même en fut surpris, & crut que M. de Louvois avec qui il avoit souvent des paroles, jaloux de la faveur dans laquelle il étoit auprès du Roi, lui avoit joué ce mauvais tour pour lui ravir les bonnes grâces de Sa Majesté pendant son absence. Quoi qu'il en soit, le jour de son départ étant venu, le Roi lui donna des ordres cachetez, & lui commanda de ne les ouvrir que quand il seroit en Mer. Il prit la route de Provence; & comme ce Voyage le chagrinoit beaucoup, il étoit de si mauvaise humeur, qu'il fit jeter dans le Rhône un Commis de la Douanne, qui vouloit faire ouvrir ses Coffres. Il s'embarqua à Toulon, & étant arrivé à la Hauteur où il devoit ouvrir ses ordres, son chagrin se dissipa tout d'un coup, en voyant que son Voyage ne seroit pas de longue durée. Cependant il dissimula sa joye, & garda le secret qui lui étoit recommandé sur toutes choses. Il continua sa route, & débarqua à Agouste, pour voir l'état de la Place & de la Garnison. Ne trouvant point le Gouverneur chez lui, il se fit donner un de ses Chevaux pour faire le tour des Remparts, pendant qu'on iroit l'avertir de son arrivée. Il étoit dans un Couvent où il faisoit l'amour, & il quitta avec regret sa Maîtresse pour se rendre à son devoir. Le Duc, qui avoit tout trouvé en assez mauvais état, lui fit une sévère mercuriale; & après avoir donné ses ordres pour la réparation de quel-

quelques Ouvrages de la Place, il remonta sur son Vaisseau, & se rendit à Messine, où sur le bruit qui s'étoit répandu de sa venue chacun s'étoit rendu sur le Port. Le Duc de Vivonne y parut aussi avec les Jurats; mais ne pouvant souffrir de Supérieur après avoir exercé la Viceroyauté avec un Pouvoir Souverain, il s'embarqua aussitôt pour Marseille. Le Duc de la Feuillade visita les Forts, & fit la revûe des Troupes. Etonné de la maigreur des Chevaux, il fit de fortes réprimandes aux Officiers qui avoient eu si peu de soin de leur entretien; & voulant s'excuser sur ce qu'on ne leur avoit pas fourni de fourrage, il leur montra la Calabre, où ils auroient pu en aller chercher. Les Jurats vinrent le prendre dans son Palais, pour lui faire jurer sur les Evangiles la conservation de leurs Privilèges, ce qu'il fit avec la solemnité ordinaire; mais en sortant de l'Eglise, il les obligea à leur tour de jurer devant le Portrait du Roi, son Maître, qu'ils lui seroient fidèles. Quelques jours après cette Cérémonie, (a) il assembla les Habitans, & leur dit, qu'il avoit ordre du Roi d'entreprendre quelque chose de grand; mais qu'il vouloit être sûr auparavant, s'ils seroient capables de se garder eux-mêmes, parce que pour l'Entreprise qu'il vouloit faire il n'auroit pas trop de toutes les Troupes Françoises. Il s'informa de la force & de l'état des Villes voisines, chargea les Jurats de lui en faire dresser le Plan, & donna même de l'argent à des Ingénieurs Italiens pour lui tracer ceux de Syracuse, de Melazzo & de Palerme; afin de faire croire qu'il en vouloit à ces Places. Il fit louer une grande quantité de Bœufs, comme s'il avoit eu dessein de s'en servir à tirer l'Artillerie; & afin de répandre en tous Lieux le bruit de son Entreprise, il ne lotioit de chaque Payfan qu'un seul Bœuf. Il ordonna aux Officiers des Vaisseaux & des Galères de se préparer à l'accompagner, & ne leur donna que huit jours pour cela. Les Vaisseaux étant prêts, il fit embarquer sur quelques-uns la Cavalerie, qu'il envoya à Agouste, réservant les autres pour le transport de l'Infanterie. Deux choses l'embarassoient extrêmement, l'une comment il pourroit, sans donner de soupçon, faire d'aussi grandes provisions qu'il en avoit besoin, l'autre comment il retireroit les Malades François, qui étoient en très-grand nombre. La première difficulté étoit plus facile à lever; mais la seconde paroissoit insurmontable. En effet sous quel prétexte embarquer des Malades à qui la Mer ne scauroit faire que beaucoup de mal, & qui ne peuvent qu'incommoder dans une Expédition, telle que celle qu'il feignoit d'avoir en vûe? Il ne laissa pas de trouver le moyen de surmonter cet obstacle. Il demanda aux Médecins, en présence des Jurats, s'ils ne croyoient pas que l'air leur fût bon. Ces Messieurs ayant répondu que oui, il dit tout haut, qu'il étoit d'avis de les emmener avec lui, & qu'on les mettroit quelque part dans un Village pendant qu'il seroit occupé à un Siège. Les Jurats furent les premiers à dire que cela ne leur seroit que du bien. Pour leur donner moins de soupçon, il consulta les Médecins sur l'état des Malades, & s'en étant trouvé une cinquantaine trop mal pour être transportez, il fit marché pour les nourrir pendant deux mois, & paya d'avance. Il insinuoit par là que l'Entreprise qu'il alloit faire dureroit à peu près ce tems-là, & sous ce prétexte il embarqua quantité de Vivres & de Munitions, sans qu'on se défiât de rien. On se méfioit si peu que les Jurats lui offrirent de joindre deux mille Hommes de Milice à ses Troupes, qu'il refusa sous prétexte qu'ils pouvoient en avoir besoin pendant son absence. Le Sénat porta dans l'Eglise un Pavillon bleu semé de fleurs de lis ayant d'un côté l'image de Notre-Dame, & de l'autre une Devise comme si on alloit combattre contre les Infidèles. Ce Pavillon ayant été béni, on le porta au Duc, qui après l'avoir baisé & reçu avec beaucoup de respect, l'arbora sur la Poupe de son Vaisseau, & fit trois décharges de son Artillerie, afin de réjouir le Peuple. Il fit ensuite embarquer l'Hopital & les Vivres, & envoya les Galères devant. Il ne restoit plus que l'Infanterie qu'il fit entrer dans les Vaisseaux. Enfin il prit congé des Jurats auxquels il fit promettre de veiller exactement à toutes choses pendant son absence. Ils lui souhaitèrent toutes sortes de prospérité dans ses Dessesins, & il s'embarqua. Un Embarquement si général jetta l'épouvante sur la Côte. Les Espagnols ne pouvoient former que des conjectures sur les Villes qui étoient menacées, & les Messinois se réjouissoient du plus grand malheur qui

(a) Le dernier de Février; 1678.

1677. — pouvoit leur arriver. Le Duc de la Feuillade, s'étant retiré hors de la portée du Canon, envoya de là chercher les Jurats auxquels il dit : „ Que le Roi, son Maître, avoit toujours eu dessein de continuer sa protection à la Ville de Messine, & qu'il avoit encore plus d'envie que jamais d'achever la Conquête du reste de la Sicile; Que pour cet effet il avoit ordonné environ six mille Hommes de pied, huit cens Chevaux, & cinq Galères pour y passer à la fin du mois de Mars; mais que l'Angleterre s'étant liguée avec les Ennemis de la France, Sa Majesté qui connoissoit que tous les discours de Paix qui lui étoient proposez n'étoient que pour donner le tems aux Anglois de joindre les Espagnols & les Hollandois avec trente Vaisseaux, lui avoit envoyé ses ordres pour embarquer ses Troupes, faire partir ses Galères, & s'en aller à l'Isle de Ponce, afin que les Ennemis ne se pussent mettre entre Messine & les Troupes qui devoient venir de France; Que s'ils pouvoient garder leur Ville pendant deux mois, les Vaisseaux de Sa Majesté étant joints, il viendroit tenter la fortune d'un Combat, & que si cela ne se pouvoit, ils eussent à prendre leur parti, parce qu'il étoit résolu de suivre ses ordres. „ Une Déclaration si peu attendue fut un coup de foudre pour les Jurats, qui sentant l'inutilité de leurs remontrances, demandèrent au moins qu'on reçût dans les Vaisseaux ceux que leur fidélité pour le Roi de France exposoit aux supplices les plus cruels. Le Duc ne leur put refuser une demande si juste; mais il ne la leur accorda qu'à condition qu'on se rendroit dans vingt quatre-heures à son Bord. Un terme si court n'étant pas suffisant pour des Gens qui avoient à quitter leur Pays & leurs Biens pour toute leur vie, les Jurats se jettèrent aux pieds du Duc, qu'ils arrosèrent de larmes, le conjurant de leur donner plus de tems. M. de la Feuillade, naturellement impitoyable, ne voulut leur accorder que deux jours, & ils allèrent annoncer cette triste nouvelle dans la Ville. Elle jeta les Habitans dans une consternation inexprimable. L'épouvante & le desespoir étoient peints sur leurs visages, & ils offroient aux yeux un de ces spectacles, qui excitent une compassion accompagnée d'indignation & d'horreur. On vit une multitude infinie d'Hommes & de Femmes sur le Rivage qui y avoient apporté ce qu'ils croyoient pouvoir transporter dans un Royaume étranger, afin de n'y point mourir de faim. L'air retentissoit des cris & des hurlemens de ces Misérables qui vouloient s'embarquer, & qui ne trouvoient pas assez de Chaloupes pour les transporter aux Vaisseaux François. Pour comble de malheur, le Duc refusa de recevoir la plus grande partie de ceux qui se présentoient. Les uns vouloient se jeter à la Mer, si on n'avoit pitié d'eux, les autres s'accrochoient aux Vaisseaux avec des prières mêlées d'imprécations, & n'en pouvoient être détachés que par des coups de sabre. Le Duc inexorable vit d'un œil sec plusieurs de ces malheureux se noyer de desespoir. Après avoir laissé embarquer environ quatre cens cinquante Familles, de plus de quatre mille qui se présentoient, il mit à la voile, & s'arrêta quelques jours à Agouste, où il fit sauter la Tour d'Avalos, en cloier le Canon de fer, embarquer celui de fonte, ravager les environs & enlever jusqu'aux Cloches. Il fut obligé de se faire remorquer par les Galères, parce que la Tempête qui dura huit jours ne lui auroit pas permis de passer le Détroit de Scilla & de Caribde, dont il vouloit s'éloigner à quelque prix que ce fût. La désolation de ceux qu'il avoit reçus sur sa Flotte redoubla en arrivant à Marseille, où on les obligea de rester jusqu'à nouvel ordre. Cependant ils se consoloiént croyant qu'ils auroient bientôt la permission d'aller en Cour, où ils espéroient que leur présence réveilleroit la charité du Roi; mais on les dispersa en différens Lieux, où une grande partie périt de misère. Ceux qui se retirèrent en Italie furent moins malheureux. Ils y vécurent pauvrement par la Charité des Ames dévotes qui eurent pitié de leur triste sort. C'est ainsi que Louis, après avoir soutenu les Messinois avec tant d'éclat & de dépense, & leur avoir promis de ne les abandonner jamais, les sacrifia au ressentiment de leur Souverain irrité, en retirant plus de six mille Hommes qu'il avoit envoyez à leur secours. Action d'autant plus criante, que ce Monarque n'étoit nullement forcé de faire ce qu'il fit. La Paix étoit prochaine, elle dépendoit de lui, il pouvoit même faire entrer la Restitution de Messine dans son Traité avec l'Espagne, en stipulant des Conditions avantageuses pour lui, & un pardon général pour les Messinois. La crainte que l'Angleterre ne se joignît aux Alliez contre lui n'étoit pas assez forte pour le contraindre à cet abandonnement qui ternissoit sa réputation. Il étoit trop sûr du Roi de la Grande Bretagne & de son Ministère, pour en rien appréhender. Il est néan-

néanmoins vrai-semblable que les Mouvements de la Nation Angloise lui causèrent quelques inquiétudes, & lui firent prendre le parti de réunir toutes ses Forces, afin de finir plus avantageusement une Guerre qui l'incommodoit. Si ce Monarque fit un acte d'injustice en abandonnant des Gens qu'il avoit reçus sous sa Protection, & qui lui avoient été fidèles, il donna une excellente Leçon à tous les Peuples du Monde, en leur apprenant qu'ils ne doivent jamais prendre les Armes contre le Souverain, lors même qu'il les opprime & qu'il viole leurs Privilèges, à moins qu'ils ne soyent assez forts par eux-mêmes pour le contraindre à les leur rendre, & pour s'y maintenir. L'exemple des Messinois est une bonne preuve que des Sujets mécontents ne peuvent se reposer avec confiance sur les secours qu'un Roi ennemi du leur, leur donne. Ces secours sont souvent foibles, toujours passagers, & cessent dès le moment que l'intérêt du Protecteur le demande. Louis XIV. n'est pas le seul Prince qui ait traité de cette manière ceux qu'il avoit pris sous sa Protection, l'Histoire est remplie de pareils exemples, & les Souverains en fournissent tous les jours de nouveaux, qui rendent inexcusables ceux qui n'en profitent pas.

Après le départ de la Flotte Françoisé, le Fils de Don Carlo Catelli & le Marquis de Calnaguita parurent dans les rues à Cheval, criant : *Vive le Roi d'Espagne* ; & le Peuple, contraint par une triste nécessité, répondit à ce cris d'allégresse par des acclamations & par des marques de réjouissances. On élut de nouveaux Jurats, qui députèrent aussi-tôt le Sieur Calamare à Reggio pour appeller les Espagnols. Le Comte Barbo se rendit d'abord avec huit cens cinquante Hommes à Messine, où il fut fort bien reçu. Il fit mettre le Portrait du Roi d'Espagne dans tous les Quartiers de la Ville, assûra les Habitans d'une Amnistie générale, ordonna à chacun de demeurer chez soi, d'ouvrir les Boutiques, de faire toutes choses comme s'il n'étoit rien arrivé, visita toute la Ville, où l'on avoit eu ordre de mettre des Flambeaux aux fenêtres, & envoya visiter les Forts, craignant que les François n'y eussent laissé des Mines. Quelque tems après, Don Vincenzo Gonzaga, nouveau Viceroi de Sicile, s'étant rendu à Messine, confirma les assurances que le Comte Barbo avoit données d'un pardon général ; mais il ne voulut pas reconnoître en qualité de Membres du Sénat ceux que ce Corps lui avoit députés. Il leur déclara qu'il ne les regardoit que comme de simples Bourgeois, représentans la Ville qui avoit perdu ses Privilèges par sa Rébellion. L'Acte d'Amnistie qu'il fit publier portoit que le Roi d'Espagne accordoit le Pardon à tous ceux qui depuis le septième de Juillet 1674. avoient eu part au changement arrivé à Messine, & qu'on leur restitueroit leurs Biens qui n'auroient point été rendus ; mais que Sa Majesté Catholique excluait de ces graces, ceux qui ayant douté de sa Clémence, s'étoient embarquez sur les Vaisseaux François. Cependant le nouveau Viceroi, qui avoit fait espérer un Gouvernement plus doux que celui de ses prédécesseurs, exerça une grande sévérité, laissa commettre toutes sortes d'excès aux Soldats Espagnols ; & malgré l'Amnistie fit emprisonner & mourir plusieurs Messinois. Enfin non-seulement Messine, mais toute la Sicile rentra sous l'obéissance de l'Espagne, qui aima mieux ruiner un si beau Pays que de ne pas assouvir sa vengeance. La plupart des Troupes Françoises qui étoient revenus de ce Pays-là, passèrent en Roussillon, en sorte que le Duc de Navailles se trouva en état d'assiéger Puicerda la Campagne suivante, comme nous le dirons dans la suite de ces Annales. Nous rapporterons maintenant ce qui arriva dans l'Amérique entre les François & les Hollandois.

LXIII. Le Comte d'Estrées, ayant repris, comme nous l'avons dit, (a) l'Isle de Cayenné, forma le dessein de se rendre maître de celle de Tabago, l'une des Antilles, également importante aux François & aux Hollandois, à cause du Commerce avantageux qu'on y peut faire. Dans cette vûe, après avoir pourvû à la conservation de sa nouvelle Conquête, s'être radoubé à la Martinique, & avoir remis Marigalante sous la Domination de la France, il alla chercher l'Escadre Hollandoise. Binckes, Lieutenant-Amiral de Zélande, qui la commandoit, étoit alors à la Rade de Tabago, où il avoit reçu de Hollande un Renfort de quatre Vaisseaux sur lesquels on avoit embarqué quatre cens Soldats & quantité de Munitions de Guerre & de bouche. Le Comte d'Estrées vint mouiller le quinzième de Février à deux lieues de cette Isle, & fit faire huit jours après la Descente du côté

LXIII.
Le Comte
d'Estrées
attaque
Tabago.

(a) Ci-dessus, page 782.

du Fort, sans trouver aucune résistance, parce que les Hollandois n'avoient pas assez de monde pour l'empêcher, & qu'ils avoient peur d'être coupez.

LXIV.
Lettre de
Binckes
sur ce sujet.

LXIV. Binckes qui avoit été averti du dessein des François, par la Patache *la Fortune*, & par un Habitant de S. Christophle, se tint sur ses gardes, & prit toutes les précautions nécessaires pour se bien défendre. Il brûla toutes les Maisons qui étoient aux environs du Fort, pour empêcher les Ennemis de s'y loger, y mit une Batterie de deux Canons, en dressa une semblable à l'Étoile, & une autre de quatre pièces sur le Bastion qui n'étoit pas encore achevé, où il fit mettre des tonneaux remplis de terre pour servir de Rempart. Quoiqu'il ne crût pas les François assez téméraires pour entrer dans la Baye où il y avoit tant de Vaisseaux, (a) & d'où l'on ne pouvoit sortir qu'en se faisant *toüer*, il ne laissa pas d'y mettre encore d'autres Batteries à fleur d'eau pour la défense du Port. Après s'être ainsi mis en état de faire tête à l'Ennemi par Mer & par Terre, il fut attaqué en même tems des deux côtez le troisième de Mars. Les François entrèrent dans la Baye, & fondirent avec beaucoup de courage sur l'Escadre Hollandoise, qui y étoit à l'ancre, & rangée en forme de Croissant. Pendant que les deux Escadres se canonnoient, ceux des François qui avoient eu ordre de faire l'Attaque par Terre, s'étant approchez du Fort, à la faveur d'un petit Bois, y donnèrent l'Assaut; mais ils furent si bien reçus, qu'après trois Attaques, ils se virent contraints de se retirer, laissant leurs Echelles, avec cent cinquante morts, parmi lesquels il y avoit plusieurs Officiers de remarque, & emmenèrent avec eux plus de deux cens bleffez. D'un autre côté le Combat Naval s'engageoit. Le premier Vaisseau François aborda *les Armes de Leyde*, qui faisoit la pointe du Croissant, & le feu ayant pris aux deux Vaisseaux, il se communiqua au *Château de Cruyngenu*, & ensuite au beau Vaisseau du Comte d'Estrées, monté de soixante-&-douze pièces de Canon de fonte, & de quatre cens quarante-cinq Hommes d'Equipage. On ne fit que tirer de part & d'autre toute la journée. *L'Étoile d'or*, le *Popiesbourg*, & le *Middelbourg* furent brûlez. *La Sphæra Mundi*, le *Duc d'York*, & le *Moine d'or*, Navires destinez à porter des Vivres, eurent le même sort, aussi bien qu'un Brûlot & une Patache. *La Protection* & la *Province de Zélande*, qui avoient perdu tous leurs Mâts & reçû plusieurs coups sous l'eau, se firent échoüer pour se radouber. Les François souffrirent aussi beaucoup. Ils étoient si incommodez dans leurs Manœuvres, qu'avant le coucher du Soleil, ils allégèrent leurs Vaisseaux. Deux, qui s'étoient engagez trop avant dans la Baye, y demeurèrent, & deux de ceux qui se sauvèrent furent si maltraitez, qu'il ne leur restoit plus qu'un bout de Mât. (b) Tel est le modeste récit que Binckes fit au Prince d'Orange de l'Expédition de Tabago. Nous allons rapporter celui des François, afin d'éviter tout soupçon de partialité.

LXV.
Relation
des Fran-
çois.

LXV. M. Gabaret, Capitaine de *l'Intrépide*, & Parent du Chef d'Escadre; conduisit un Brûlot jusqu'à la portée du pistolet de l'Escadre Hollandoise, dont il essuya le feu sans tirer un seul coup de Canon; mais le Brûlot n'ayant pû s'accrocher, alla échouer contre la Côte, où il coula à fonds. M. de Montortier, qui commandoit le *Galand*, suivit. M. Gabaret fit la même manœuvre. Le Comte de Blenac mouilla entre les Vaisseaux des Hollandois & leurs Batteries de Terre. M. de Lesine vint ensuite, aborda un Vaisseau Hollandois, & l'enleva. Le Comte d'Estrées, essuyant le feu de toute l'Escadre Hollandoise, celui du Fort & des Batteries du Rivage, aborda le Contre-Amiral, s'en rendit le maître, & attaqua avec le même succès un autre Vaisseau. M. Mascarany, commandant le *Précieux* arriva à toutes voiles sur Binckes, qui *larga ses amarres*, & évita l'abordage. Les Frégates suivirent, qui se mirent au vent, à la portée du pistolet. Il est aisé de comprendre que vingt ou vingt-cinq Vaisseaux s'étant mêlez ensemble dans une espèce de cul de sac, & faisant tous un très-grand feu, le Combat fut très-meurtrier. *Le Marquis* fut le premier Vaisseau François qui fut brûlé. Sa perte fut funeste à deux Navires Hollandois qui furent consumez du feu de ses débris. L'incendie se communiqua à ceux qui étoient les plus proches. Les Hollandois, qui n'avoient pas crû qu'on pût entrer dans le Port, avoient mis leurs Femmes, leurs Enfans, & leurs Nègres dans deux Flûtes qui furent entièrement consumées. Dans ce moment les Canonniers du *Glorieux*, qui portoient le Pavillon, mirent le feu

(a) Dix Vaisseaux de Guerre, trois Frégates, & un Brûlot.

(b) Lettre de Binckes au Prince d'Orange écrite à

par
bord du Vaisseau *la Protection*, étant sur les fers à la Rade de Klips Bay, auprès de l'Isle de Tabago, le 22. de Mars, 1677.

par les *Sabors*, dans un Navire qu'il abordoit. Ce Navire en fut bientôt enflammé, & ayant sauté, il couvrit le *Glorieux* de ses flammes qui le brûlèrent. Le Comte d'Estrées, qui le montoit, fut blessé à la tête, & eut de la peine à se sauver dans un Canot que M. Bertier, Garde de la Marine, avoit enlevé à la nage sous l'éperon d'un Vaisseau Hollandois. Le Canot coula à fonds assez près de la Terre dans un endroit où il n'y avoit que quatre pieds d'eau, de sorte que le Comte fut obligé de descendre & de se mouiller jusqu'à la ceinture. Echapé de ce péril, il en courut un autre. Les Matelots l'ayant porté à bord, il y rencontra sept ou huit Soldats Hollandois, qui auroient pû le prendre Prisonnier; mais au lieu de faire une chose si aisée, ils mirent les Armes bas & se rendirent à lui. L'*Intrépide* demeura échoué sous Mâts, après avoir fait un feu extraordinaire. M. Gabaret y signala son courage. Ayant reçu un coup dans la main qui lui avoit entamé deux doigts, l'enveloppa de son mouchoir, sans faire connoître qu'il fût blessé. Quelques heures après ayant reçu un autre coup qui lui cassa le bras, il alla dans sa Chambre, cacha son mal avec une serviette, donna ordre à tout comme auparavant, disant à ses Gens: *Bon courage, mes Enfans, nous aurons bientôt la Victoire*. Enfin un troisième coup le jeta par terre, & un éclat de bois lui coupa la moitié du corps. Le *Galand* & le *Fendant* furent démâtez. Trois Vaisseaux Hollandois, déjà maltraités, furent si pressés par les quatre Frégates, qu'ils allèrent échouer à la Côte. Du côté de la Terre, M. Hérouart commença avec trop d'ardeur l'Attaque du Fort en même tems que celle des Vaisseaux, quoiqu'il eût ordre d'attendre l'effet de la diversion qui se faisoit du côté de la Mer. La plupart des Officiers & des Soldats François furent tuez à la Palissade, qui fut d'abord abandonnée par les Hollandois; mais des Habitans des Colonies Françaises, qui avoient pris parti dans le Fort, la défendirent, par la crainte du Châtiment de leur Désertion.

Le Comte d'Estrées donna ses ordres pour retirer du Port les Vaisseaux du Roi & pour embarquer les Troupes qui étoient à Terre, dont le Chevalier de Grand-Fontaine, blessé dangereusement, avoit fait la *Retraite*. (a)

Ainsi finit ce terrible Combat, après avoir duré sept heures. On ne peut assez s'imaginer le spectacle effroyable que formoit dans l'Air, sur la Terre, & dans la Mer l'embrasement de douze Vaisseaux, qui brûloient presque en même tems. Les Gens qui étoient à terre, ne pouvant rester sur pied par les secousses des tremblemens qui se faisoient sentir à un quart de lieuë à la ronde, tomboient sur la face, & n'osoient regarder la Mer, qui étoit toute en feu. Les Hommes demi brûlés, entiers, ou écartez, voloient en l'air pêle-mêle avec les Canons. Les éclats de bois, les Grenades, les Bombes, les Boulets, mêlant leur bruit & leur feu avec la fumée, remplissoient tout le Port & les environs d'horreur & d'effroi. On fit de part & d'autre des prodiges de valeur. Le Capitaine Bont fut le seul de l'Escadre Hollandoise qui ne fit pas son devoir, & il lui en coûta la tête pour avoir abandonné Binckes, & s'être retiré du Combat. Le Lieutenant & l'Enseigne de l'*Intrépide* du côté des François eurent la lâcheté de s'enfuir, & de laisser prendre ce Vaisseau.

On peut juger par le récit fidèlement tiré de la Lettre de Binckes, à la sincérité duquel les François mêmes ont rendu témoignage, & par les Relations qu'on a publiées en France, si l'on eut raison de chanter le *Te-Deum* à Paris. Les Hollandois perdirent à la vérité plus de Vaisseaux que les François; (b) mais ces derniers ne parvinrent à leur but ni par Mer, ni par Terre, & cependant c'est du succès d'une Entreprise que dépend la Victoire. Le Roi même n'étoit pas satisfait de cette Expédition, puisqu'il renvoya dès le mois d'Octobre suivant à Tabago une Flotte plus considérable.

LXVI. Le Comte d'Estrées, après avoir employé quatre jours à faire radouber son Escadre, mit à la voile le onzième de Mars, & arriva le troizième à la Grenade. Trois mois & demi après son arrivée à Brest, il fut renvoyé à la Conquête de Tabago qu'il avoit manquée. Il avoit une Escadre nouvelle de seize Voiles, par

Nnn nn

LXVI.
Prise des
Iles de
Goérée &
de Tabago
par le
Comte
d'Estrées.

(a) Relation de ce qui s'est passé à la défaite de l'Escadre des Vaisseaux Hollandois, à Tabago, par l'Escadre des Vaisseaux de Sa Majesté, sous le Commandement du Comte d'Estrées, Vice-Amiral de France.

Autre Relation du même Combat.

(b) Les Hollandois eurent 5. Vaisseaux de Guerre brûlés & 3. échoués. Trois Vaisseaux de transport, & deux petits Bâtimens brûlés. Les François n'eurent que 2. Vaisseaux brûlés, 2. pris, & 2. démâtez.

1677. — mi lesquels il y avoit huit grands Vaisseaux de Guerre. Il arriva le trentième d'Octobre devant la petite Isle de Goeree, qui n'en est éloignée que de trois lieues. Elle appartenoit aux Hollandois qui y faisoient un grand Commerce. Le Comte envoya le lendemain sommer le Gouverneur de se rendre, & sur son refus il fit faire l'Attaque avec quatre cens cinquante Hommes & soixante Grenadiers sous le Commandement du Marquis de Graméy. Ceux de la Place se voyant ferrez par Terre & par Mer, abandonnèrent le Fort d'en bas, dont ils enclouèrent le Canon, & se retirèrent dans celui d'en haut. On les y attaqua si vivement, qu'ils furent contraints de se rendre à discrétion, & on les fit tous prisonniers de Guerre. Les deux Forts furent pillés & rasés; toutes les Habitations détruites; & les François, maîtres absolus de l'Isle, y bâtirent un autre Fort pour s'en assurer la possession. Le Comte d'Estrées après cette Expédition, mit à la Voile pour les Barbades, (a) où il trouva le secours qu'il attendoit de la Martinique. Il arriva le septième de Décembre à la Rade de Tabago; & la nuit suivante il fit mettre cinq cens Hommes à terre sous la conduite du Comte de Blenac, Gouverneur des Isles Françoises de l'Amérique; auquel il en envoya encore mille autres qui se trouvèrent le dixième du mois à six cens pas du Fort qu'on devoit attaquer. Binckes étoit dedans, & faisoit un feu continuel. Il attendoit une Escadre de Hollande; mais au lieu de la préparer, lorsqu'on reçut la nouvelle du premier Combat, on ne le fit qu'après avoir appris le départ de la Flotte Françoisé. Il ne laissa pas de se mettre en état de défense avec le peu de Monde qui lui restoit; & comme les Munitions de Guerre & de bouche ne lui manquoient point, il étoit résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais une Bombe étant malheureusement tombée dans le Magazin aux poudres, & l'ayant fait sauter, ce brave Général fut enseveli sous ses ruines avec tous les Officiers qui étoient proches de ce Magazin, excepté le Capitaine Donge. Les François, profitant de ce desordre, attaquèrent aussi-tôt la Place, où personne ne conserva assez de présence d'esprit pour battre la Chamade & demander Composition. Trois cens Hommes, que les poudres avoient épargnés, demeurèrent Prisonniers. Tous les Vaisseaux qui étoient dans le Port furent pris, & les Habitations ruinées. Le Fort fut rasé & toute l'Isle soumise sous la puissance de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le vingt-sept de Décembre les François remontèrent dans leurs Vaisseaux, & reprirent la route de France. Les Prisonniers furent ensuite renvoyés en Hollande, où ils furent mal reçus. Les Etats parurent très-sensibles à la perte d'une Colonie florissante, & qui ne s'est jamais rétablie. Ils ne furent pas moins touchés de la triste mort de Binckes, qui étoit devenu l'un des meilleurs Officiers de Mer qu'eût la République, & dont il suffit de rapporter les Actions pour faire son éloge. C'est là ce qu'on pouvoit appeler en France à juste titre une Victoire complète.

LXVII.
Retour de
M. Temple à Ni-
mègue.

LXVII. Après avoir rapporté les Exploits Militaires qui se sont faits pendant le cours de cette Année, tant par Mer que par Terre, il faut voir ce qui se passoit à Nimègue, & dans l'intérieur de la République. C'est à quoi nous destinons la suite des Annales de cette Année.

Les Alliez avoient conçu beaucoup d'ombrage du Voyage que M. Temple avoit fait à la Haye, & ils soupçonnoient que c'étoit pour négocier une Paix particulière entre la France & la Hollande. Le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel se contentèrent de leur dire, qu'on ne pensoit point encore à un tel Traité; mais qu'à la fin les Etats y seroient contraints, si l'Empereur & l'Espagne ne prenoient pas les mesures, qui leur avoient été proposées de la part de la Hollande. M. Temple, étant de retour à Nimègue, trouva qu'il y avoit une Négociation secrète entre les Ambassadeurs de France & de Hollande, & que c'étoit M. d'Olivencrantz, second Ambassadeur de Suède, qui la ménageoit, sans la participation des Médiateurs.

LXVIII.
Incident
sur la
Chambre
des Con-
férences.

LXVIII. Il étoit arrivé pendant son absence un incident, qui avoit fait naître beaucoup de brouilleries. Les Alliez avoient commencé leurs Conférences dans la Maison du Comte de Kinski, espérant par là diriger les résolutions générales, & empêcher que l'Alliance ne se rompît. Les Ambassadeurs de Hollande, qui croyoient être plus intéressés dans la Paix que les autres Confédérés, témoignèrent du ressentiment contre la conduite & l'intention que ce Comte faisoit paroître

aux

aux Conférences, dans lesquelles, disoient-ils, il tranchoit du *Diétateur*. Mais comme ils ne vouloient pas le contredire ouvertement dans sa Maison, ils allèrent à l'Hôtel de Ville, & choisirent une Chambre, pour y conférer avec leurs Alliez. Les Ambassadeurs de France s'en offensèrent, & prétendirent que les Hollandois ayant disposé de la Maison de Ville sans le consentement des autres Ministres, ils avoient violé la Neutralité qui devoit durer pendant que l'Assemblée seroit-là. Les Ambassadeurs de Hollande répondirent, que les Chambres qu'ils avoient prises n'appartenoient pas à la Ville, mais aux Nobles de Gueldre; qu'ils n'avoient pris que le bas, & que tout le haut étoit encore à la disposition des Médiateurs, qui en pouvoient ordonner comme ils trouveroient à propos pour l'usage commun des Parties. Les François, peu satisfaits de ces raisons, menaçoient de rompre le Congrès; mais les Médiateurs accommodèrent ce Différent, en proposant aux deux Alliances de prendre chacune une Chambre, pendant qu'ils s'assembleroient dans une autre, afin d'être à portée de faire l'office de leur Médiation. Cet expédient ayant été accepté, ils marquèrent les Chambres pour eux & pour les Parties; mais ils furent obligés d'en marquer deux différentes pour les Ambassadeurs de France & pour ceux de Suède, qui bien qu'Alliez, ne voulurent jamais céder les uns aux autres, ni tirer au sort, comme avoient fait ceux d'Espagne & de Dannemarc.

LXIX. Cependant les Parties qui étoient en Guerre délivrèrent aux Médiateurs leurs Propositions. L'Empereur demandoit que la France lui rendît à lui, à l'Empire & à tous ses Alliez tout ce qu'elle avoit pris sur eux pendant cette Guerre, & qu'elle les dédomageât de toutes les pertes qu'ils avoient souffertes. (a) Le Roi de France demandoit à l'Empereur & à l'Electeur de Brandebourg l'entière restitution du Traité de Munster; à l'Espagne la cession de toutes les Conquêtes, qu'il avoit faites sur elle, alléguant pour fondement de cette prétention que les Espagnols avoient rompu la Paix; au Roi de Dannemarc, de faire cesser de sa part la Guerre qu'il avoit été obligé de lui faire, parce que Sa Majesté Danoise, au préjudice du Traité de Paix signé à Coppenhague l'année 1660. de l'exécution duquel il étoit garand, n'avoit pas laissé de faire la Guerre au Roi de Suède. Il ne demandoit rien aux Etats Généraux; au contraire, il leur offroit le rétablissement de l'ancienne Amitié qui avoit été interrompue depuis quelques Années, & consentoit à un Règlement de Commerce. (b) Les Ambassadeurs de France disoient à l'oreille de M. de Béverning, qu'on leur rendroit Mastricht, s'ils vouloient faire une Paix particulière, mais ils ajoutoient qu'en remettant cette Place aux Espagnols, selon la promesse des Etats Généraux, ces derniers seroient obligés de fournir un équivalent. L'Espagne demandoit la restitution de toutes les Places qu'elle avoit perduës, & un dédomagement de toutes les pertes qui leur avoient été caulées de la part de la France depuis 1665. (c) Le Roi de Dannemarc exigeoit un dédomagement pour lui & pour ses Sujets, & demandoit que toutes choses fussent rétablies dans le même état où elles étoient avant la rupture de la Paix par la Suède. Mais comme M. Heugh, Plénipotentiaire de Sa Majesté Danoise, n'avoit pas encore d'instructions assez détaillées sur ce sujet, il se réservoit le droit de faire de plus amples Demandes, lorsqu'il auroit reçu des ordres particuliers du Roi, son Maître. (d) La Suède demandoit le rétablissement de la Paix de Westphalie, & qu'on remit les choses dans le même état, où elles étoient avant la Guerre qu'on vouloit finir. (e) Les Hollandois demandoient à la France la restitution de Mastricht, un Règlement de Commerce, une pleine satisfaction pour le Prince d'Orange au sujet de sa Principauté, & certaines Conditions contre la Suède. Ils demandoient aussi qu'on renoncât de part & d'autre entièrement à toutes fortes de Prétentions. Et à l'égard des dommages qu'ils avoient reçus, ils en faisoient un sacrifice à la Paix, pourvu que l'on donnât satisfaction à leurs Alliez. (f) L'Electeur de Brandebourg demandoit au Roi de France l'accomplissement de la parole qu'il lui avoit donnée, de l'indemniser des ravages que les Troupes de Sa Majesté avoit faits dans le Pays de Clèves. Il exigeoit que la Paix fût générale, & qu'on donnât satisfaction à ses Alliez. (g) Les Demandes des Prin-

Nnn nn 2

ces

(a) Proposition de l'Empereur touchant la Couronne de France & la Couronne de Suède, *mutatis mutandis*. Du 3. de Mars, 1677.

(b) Propositions de la France à l'Empire, à l'Electeur de Brandebourg, aux Rois d'Espagne & de Dannemarc, & aux Etats Généraux.

(c) Proposition de l'Espagne pour la Paix à faire

avec la France. Du 3. de Mars, 1677.

(d) Proposition des Danois. Du 3. de Mars, 1677.

(e) Proposition du Roi de Suède. Du 3. de Mars, 1677.

(f) Proposition des Etats Généraux.

(g) Proposition de l'Electeur de Brandebourg. Du 3. de Mars, 1677.

LXIX.
Prétentions des
Puissances
intéressées
à la Guerre.

— ces d'Allemagne étoient si étenduës qu'il feroit ennuyeux de les rapporter en détail. 1677. Il fuffira de dire qu'elles fe réduifoient toutes à ceci ; Que ceux qui avoient fait des Conquêtes prétendoient les garder entièrement , & que ceux qui avoient perdu dans cette Guerre , demandoient la restitution de tout ce qu'on leur avoit pris , & la réparation des Dommages qu'ils avoient soufferts. Enfin le Duc de Lorraine , qui n'avoit pû envoyer fes Ministres au Congrès , parce qu'il n'avoit pas encore obtenu des Passeports dans la forme qu'il les prétendoit , fit fçavoir ses intentions aux Médiateurs , par le canal des Ambassadeurs de Leurs Majestez Impériale & Catholique , & des Etats Généraux. Toutes ses Prétentions se réduisoient à une demande générale de la restitution de ses Etats occupez par le Roi de France. (a)

Telle étoit la face de l'Europe , & les Prétentions des Puissances intéressées à la Guerre. Découvrons présentement , s'il est possible , les Intrigues qui terminèrent tous les différends par la Paix.

LXX.
Entrevûë
de M.
Temple
avec le
Prince
d'Orange.

LXX. Le Prince d'Orange , voulant prendre des mesures justes pour la Paix ou pour la Guerre , pria M. Temple de le venir voir à Soesdick , (b) afin de fçavoir ce qu'il avoit à craindre ou à espérer du Roi d'Angleterre. Ce Ministre lui dit qu'il avoit reçu des Lettres , & le Prince lui ayant demandé si elles étoient de la main du Roi , ou si elles venoient seulement de ses Ministres , il lui répondit , que c'étoit M. Williamfon , Secrétaire d'Etat , qui les lui avoit écrites par le commandement du Roi , sur quoi Son Altesse répliqua , qu'elle fçavoit d'où elles venoient ; mais que cependant elle le prioit de lui faire voir ce qu'elles contenoient. Ces Lettres marquoient ,, que le Roi s'étoit apperçu que le Prince n'avoit pas compris sa pen-
,, sée ; Que les Conditions dont Sa Majesté parloit , n'étoient pas des Propositions ,
,, puisqu'elle ne se croyoit pas obligée d'en faire , & que même elle n'avoit pas
,, d'autorité pour cela ; mais qu'elles étoient seulement une marque de la confiance
,, qu'elle avoit au Prince. Que l'échange de Cambray étoit proposé comme une
,, chose qu'on devoit souhaiter , parce qu'au lieu de cinq Places , dont le Prince
,, demandoit la restitution , il faudroit par le Plan de Sa Majesté , que les François en
,, rendissent six ; que cela seroit une espèce de *double Frontière pour Bruxelles* ,
,, qui laisseroit par conséquent la Flandre dans un état plus sûr , que celui que le
,, Prince proposoit , & que c'étoit pour cela , que le Roi le prioit d'y penser un
,, peu plus sérieusement , & de ne pas témoigner à cet égard tant d'*indifférence* &
,, de *froideur* qu'il en marquoit par sa dernière Lettre , sans essayer ce qu'on en
,, pourroit tirer. Qu'aureste , si Son Altesse avoit quelques Propositions à faire à la
,, France , le Roi les lui proposeroit promptement , & de la manière la plus avan-
,, tageuse qu'il pourroit. ,, (c) Le Prince eût à peine la patience d'entendre la lec-
ture de ces Lettres , tant le stile du Chevalier Williamfon lui étoit desagréable. Il
dit à M. Temple ,, que ces mots de *froideur* & d'*indifférence* venoient de Mylord
,, Arlington , que la *double Frontière pour Bruxelles* étoit de la *crème fouettée* du
,, Secrétaire , qui n'étoit bonne que pour les Enfans , & que tout le reste étoit de
,, la façon de l'Ambassadeur de France , qui vouloit continuer un Traité particulier
,, avec lui par le moyen de Sa Majesté Britannique , pendant que le Roi , son Maî-
,, tre , iroit en Campagne. Il répondit en termes fort clairs , qu'il avoit assez
,, pensé à cela , & qu'il n'avoit plus rien à dire sur ce sujet : Qu'il croyoit qu'on
,, auroit pû obtenir des Conditions plus avantageuses , si le Roi avoit voulu les de-
,, mander à la France , soit par affection pour lui , ou pour l'intérêt de sa Couron-
,, ne : Qu'il étoit fort fâché de trouver les sentimens de Sa Majesté éloignés des
,, siens , & que si elle venoit à en changer il seroit bien aisé de le fçavoir : Qu'il
,, regardoit présentement la Campagne comme commencée , & qu'il croyoit que le
,, Canon jôüoit déjà devant Valenciennes : Qu'il ne voyoit plus aucune espérance
,, de Paix , qu'il s'attendoit au contraire à une longue Guerre , à moins que la Flau-
,, dre ne fût perdue , & que si cela arrivoit , il falloit que les Etats traitassent sur
,, les Conditions les plus avantageuses qu'ils pourroient : Qu'il s'attendoit à un
,, fort méchant commencement de Campagne , à y faire lui-même une triste figu-
,, re , & à porter le blâme de ce que les autres feroient ; mais que si l'Empereur
,, faisoit ce qu'il avoit promis , la Campagne pourroit finir autrement qu'elle au-
roit

(a) Lettres du Duc de Lorraine aux Médiateurs , au Comte de Kinski , à Don Pedro de Ronquillo , & aux Ambassadeurs des Etats Généraux. Du 19. de Février, 1677.

(b) Maison du Prince éloignée d'une journée de Nimègue & de quelques heures d'Utrecht.

(c) Mémoires du Chevalier Temple.

roît commencé : Que quand on étoit à la grand Messe, on y étoit , c'est-à-dire
 que quand on étoit entré avec la foule , il étoit nécessaire de s'y laisser entraî- 1677.
 ner , & de la suivre. Enfin , qu'il remercioit le Roi de l'offre qu'il lui faisoit de
 faire sçavoir à la France les Propositions qu'il vouloit faire , mais que cela n'a-
 voit jamais été sa pensée , & que s'il avoit eu ce dessein-là , il auroit aisément
 trouvé un chemin plus court : Que son intention avoit été seulement de faire
 confiance à Sa Majesté de ses sentimens au sujet de la Paix , dont il eut souhaité
 lui être entièrement redevable ; mais que si elle vouloit faire au Roi de France
 d'autres Propositions , elle devoit les faire de la part de toute l'Alliance. (a) On
 voit par cette Conversation que le Prince n'étoit la duppe , ni de l'Angleterre , ni
 de la France. Il ne l'étoit pas non plus de son ambition , puisqu'il s'attendoit à une
 mauvaise Campagne , parce qu'il ne pouvoit en fonder le succès que sur des espé-
 rances très-incertaines. Les jeunes Héros paroissent ordinairement plus sûrs de leur
 fort. On en a vû un distribuer ses Etats , & ne se réserver que l'espérance de ceux
 qu'il vouloit conquérir , & qu'il pouvoit ne point conquérir.

LXXI. Il se forma une intrigue contre Léopold , dans la double vûe d'empê- LXXI.
 cher la ruine des Suédois , & de contrequarrer son trop grand Pouvoir. Le Duc Intrigue
 de Saxe-Hall , Administrateur du Pays de Maldebourg , devoit la conduire. Elle contre
 consistoit à former un Parti neutre dans l'Empire , dans lequel il se flattoit que l'Empe-
 reur.
 plusieurs Princes d'Allemagne entreroient d'autant plus volontiers , qu'ils ne pou-
 voient plus souffrir que l'Empereur les accablât de Quartiers d'Hiver , & gou-
 vernât despotiquement. Ce Duc proposoit de faire pour le service de la Suède
 une levée de cinq ou six mille Hommes , & même de remettre Maldebourg en-
 tre les mains des Suédois , s'ils étoient en état de s'en prévaloir. On espéroit que
 si une fois le parti de Suède reprenoit vigueur en Allemagne , il donneroit lieu
 à plusieurs Princes de l'Empire d'entrer dans le parti de la Neutralité , ce qui obli-
 geroit Sa Majesté Impériale à faire la Paix. Mais cette intrigue mal concertée ne
 réussit pas.

LXXII. Il s'en forma une autre à Nimègue. La France avoit entamé un Traité LXXII.
 particulier avec la Hollande par des entrevûes secrètes entre Messieurs de Béverning Le Prince
 & d'Avaux. Le Prince d'Orange fit traverser cette Négociation par M. Temple d'Orange
 qui engagea M. Jenkins à le seconder. Ils écrivirent l'un & l'autre à l'insçu de traverser la
 Mylord Berkley , leur Collègue , à Sa Majesté Britannique , pour la détour- Paix.
 ner de consentir à un Traité particulier. Mylord Berkley surprit M. Jenkins
 comme il écrivoit la Lettre , & s'en étant scandalisé & plaint , il n'en put tirer
 d'autre réponse , sinon que si ce n'étoit pas son avis , il pouvoit mettre au bas de
 la Lettre les raisons qu'il avoit de le combattre. Ce Lord étoit en droit de faire
 cela ; mais non pas d'aller révéler à M. d'Avaux , comme il fit , le mystère qu'il
 venoit de découvrir. Charles , tout dévoué à la France , déclara qu'il avoit en-
 voyé ses Ministres dans le dessein de faire une Paix générale , mais que si on
 ne pouvoit y parvenir que par des Traitez particuliers , il y donnoit son con-
 sentement , persuadé qu'il étoit de la sincérité des desirs du Roi de France pour
 la Paix.

LXXIII. Le Dessein le plus dangereux fut celui de Don Juan. Ce Prince , qui LXXIII.
 vouloit s'attirer l'estime & l'amitié des Castillans , préféroit la sûreté des Frontières Conduite
 de l'Espagne à la conservation de la Flandre. Las de voir acheter fort cher le se- de Don
 cours des Impériaux , qui devenoit inutile par la perfidie des Ministres de Sa Ma- Juan à l'é-
 jesté Impériale , il résolut de céder à la France les Pays-Bas , en échange du Rouf- gard des
 fillon. Les Etats furent d'autant plus allarmez de ce Dessein que les Plénipoten- Pays-Bas.
 tiaires de l'Empereur à Nimègue insinuoient que le Fait étoit véritable. En effet
 on seroit entré en Négociation avec la France , si on n'avoit été retenu par les der-
 nières volontez du feu Roi , qui défendoit d'aliéner jamais les Pays-Bas.

LXXIV. Il arriva dans ce tems-là à Nimègue un incident sur la manière dont on LXXIV.
 devoit traiter. Les Ambassadeurs de France prétendoient que le moyen le plus court Incident
 & le plus sûr pour parvenir à la Paix étoit celui de traiter de vive voix , & que celui sur la ma-
 nière de
 de le faire par écrit étoit sujet à des longueurs & à des inconveniens inévitables , com- traier.
 me on l'avoit éprouvé à Munster. D'ailleurs que ces Ecrits dégénéroient ordinairement
 en invectives , & que souvent c'étoient plutôt des Manifestes que des Propositions.

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

1677. Ils convenoient que les États étoient obligez de donner leurs Propositions par écrit, parce qu'elles devoient être envoyées aux Provinces. Les Suédois, qu'ils avoient consultez là-dessus, n'avoient aucun ordre du Roi, leur Maître, de traiter de bouche ; mais comme la Suède dépendoit alors absolument de la France, ces Ministres plièrent. Les Ambassadeurs des Alliez ayant leurs Réponses prêtes aux Propositions de la France, demandèrent une Conférence aux Médiateurs, qui, à leur prière, se rendirent à la Maison de Ville. Ils leur déclarèrent que les Ambassadeurs de France avec lesquels ils avoient conféré, ne trouvoient pas à propos de traiter à l'avenir par écrit, & qu'ils le feroient de vive voix, aussi bien que les Ambassadeurs de Suède, qui se conformoient à leurs sentimens. Ils ajoûtèrent que les Ambassadeurs de France leur avoient déclaré, en leur remettant leurs premières Propositions par écrit, qu'ils ne suivroient plus la même méthode dans la suite, ce qui n'empêcheroit pas les Alliez de répondre de la manière qui leur paroîtroit la plus convenable, soit par écrit, ou de vive voix. Que les François étoient prêts de recevoir leurs Réponses par écrit ou de bouche, & de répondre en même tems de bouche par l'entremise des Médiateurs. Six mois après, les Ambassadeurs des Alliez répondirent qu'ayant donné aux Médiateurs leurs Réponses par écrit, il les prioient de les communiquer aux François, leur laissant la liberté d'y répondre comme il leur plairoit, pourvu qu'ils pussent avoir leurs réponses authentiques. Ils acceptoient aussi l'expédient proposé par les Médiateurs d'écrire eux-mêmes ce qui seroit dit de part & d'autre, & après en avoir fait la lecture à ceux qui donnent les réponses, les communiquer authentiquement aux autres Parties. Mais en acceptant cet expédient, ils se réservoient pour l'avenir la liberté de procéder selon les occurrences & la nature des Affaires, tantôt par écrit, tantôt de bouche, le tout sans préjudice de la teneur des Pleinpouvoirs. (a)

LXXV.
Réponse
des Fran-
çois aux
Proposi-
tions des
Alliez.

LXXV. Les Médiateurs ayant communiqué les Prétentions des Alliez aux Ambassadeurs de France, ceux-ci donnèrent de bouche cette réponse courte & générale.

„ Que pour l'Empereur, & l'Electeur de Brandebourg, ils ne croient pas, qu'ils
„ puissent raisonnablement prétendre autre chose, que le rétablissement des Trai-
„ tez de Westphalie, à l'observation desquels tant l'Empereur, par sa Capitula-
„ tion, que les Princes & Etats de l'Empire sont engagez, comme à une Constitu-
„ tion & Loi fondamentale de l'Empire.

„ Que pour l'Espagne, ils insistent à leur première demande, à ce que de part
„ & d'autre les Affaires demeurent dans l'état, où le sort des Armes les a mises à
„ présent, étant prêts, au cas qu'il leur soit fait ci-après de la part de Sa Majesté
„ Catholique des Propositions convenables, à y répondre en la manière qu'on
„ peut raisonnablement attendre de la sincérité du Roi, leur Maître, pour l'avance-
„ ment de la Paix.

„ Que pour le Dannemarc, ils demandent la satisfaction de leurs Alliez.

„ Que pour les Etats Généraux, ils croient que par la Réponse déjà donnée à
„ leurs Ambassadeurs sur un Règlement de Commerce, ils auront raison de se con-
„ tenter. „ (b)

LXXVI.
Négocia-
tion par-
ticulière
avec les
Hollan-
dois.

LXXVI. Cependant les Ambassadeurs de France avoient entamé dès le mois de Janvier un Traité particulier avec M. de Béverning pour les Etats; & comme leurs visites pouvoient rendre ce Ministre suspect aux Alliez, ils eurent ordre de confier une partie de la Négociation à M. de Carrières, qui pouvoit le voir secrètement. On verra beaucoup mieux quel étoit le nœud de cette Négociation par les Instructions que Louis donnoit à ses Ministres, que par tout ce que nous pourrions dire, c'est pourquoi nous les insérerons ici. „ Par les Avis que j'ai d'An-
„ gleterre, leur écrivoit-il, je suis informé de ce que le Sieur Temple a recon-
„ nu des sentimens du Prince d'Orange & des Etats Généraux, dans son Voya-
„ ge de la Haye. Il a trouvé dans ce Prince & dans le Pensionnaire Fagel un
„ grand désir, & ensemble un grand besoin de faire la Paix; mais il ne les
„ a pas trouvés moins attachez à conserver un Pays à l'Espagne, qui serve com-
„ me de Barrière entre la France & la Hollande. Comme il est visible qu'ils regar-
„ dent en ce point beaucoup moins l'intérêt de cette Couronne que le leur pro-
pre,

(a) Mémoires & Négociations de la Paix de Nimègue.
Lettres de Mrs. les Ambassadeurs de France à M. de
Pomponne, du 23. de Février, & du 11. de May, 1677.

(b) Réponse des Ambassadeurs & Plénipotentiaires
de France, pour tous les Alliez, donnée de bouche à
Messieurs les Médiateurs, le 2. de Juin, 1677.

„ pre, l'on ne peut douter qu'ils n'en fassent toujours un des premiers articles des
 „ Conditions, sous lesquelles ils voudroient faire la Paix; mais parce que dans les 1677.
 „ sentimens où ils sont, d'y travailler, après même que le Sieur de Béverning s'est
 „ expliqué tant de fois qu'il entreroit bien-tôt en matière avec vous, il peut arri-
 „ ver aisément qu'il vous portera des Propositions dans le sens à peu près, dans le-
 „ quel on a parlé à Monsieur Temple, je crois important de vous faire connoître
 „ tellement mes intentions sur ce sujet, que vous soyez en état d'y répondre.

„ En cas donc que le Sieur de Béverning vous fit quelque ouverture de Traité, &
 „ qu'il y attachât cette Condition, sans laquelle les Etats Généraux auront peine
 „ à se porter à la Paix, *ma pensée n'est point que vous l'arrétiez d'abord par un re-
 „ fus, ou par trop de difficultéz*; je désire au contraire, que vous lui témoigniez,
 „ que mon intention étant sincère de rétablir ma première Amitié avec les Etats
 „ Généraux, & d'assurer leur tranquillité, je ne m'éloignerai point des Proposi-
 „ tions qui pourront y contribuer; mais qu'ayant été attaqué le premier par l'Es-
 „ pagne, j'ai été obligé de repousser la Guerre, qu'elle vouloit porter dans mes
 „ Etats, & *que nulles Conquêtes ne peuvent être à un titre plus juste, que celles
 „ que j'ai faites, ou que je pourrai faire encore contre cette Couronne*: Que comme
 „ je veux bien toutefois contribuer au repos de la Hollande, & assurer une Fron-
 „ tière à l'Espagne, je dois de même pourvoir à la sûreté & à la commodité de mes
 „ Frontières. Que si dans les Conquêtes que j'ai faites dans cette Guerre, ou dans
 „ celles que je pourrois encore faire, il se trouvoit quelques Places qui empêchent
 „ trop cette Barrière, que les Etats Généraux témoignent tant désirer, je ne m'é-
 „ loignerai point pour le bien de la Paix, en conservant ce qui peut être commode
 „ pour mes Etats, d'en recevoir la récompense ailleurs, soit en Catalogne, soit en
 „ Sicile, soit dans le Duché de Milan, soit dans les autres Etats que le Roi Catho-
 „ lique possède en Italie, soit même dans ceux qui lui sont soumis dans les Indes.
 „ Les Etats Généraux connoîtront en cette sorte, que je ne m'attache pas autant
 „ qu'ils le craignent à la Conquête de la Flandre, puisque je voudrois bien pren-
 „ dre ailleurs un dédommagement de mes Conquêtes, mais ils ne peuvent aussi
 „ trouver légitimement à redire, que le sort des Armes m'ayant été favorable dans
 „ une Guerre que l'Espagne m'a déclarée, cette Couronne me récompense dans
 „ quelqu'un de ses Etats de tant de dépenses qu'elle m'a causées, & de tant de sang
 „ de mes Sujets, qu'elle m'a obligé de répandre.

„ Vous jugez assez que mon intention dans cette réponse, est de guérir la Hol-
 „ lande de l'appréhension que leur propre intérêt leur inspire pour la perte de la
 „ Flandre, & de leur faire connoître en même tems, qu'il est juste que dans une
 „ Guerre aussi légitime que celle que je soutiens contre l'Espagne, je profite par
 „ un équivalent des avantages que mes Armes ont remporté, ou qu'elles peuvent
 „ remporter encore. Par là étant délivré de la première crainte qui les touche,
 „ ils auront moins d'intérêt de disputer pour les Conditions de l'Espagne, lors-
 „ qu'ils verront la sûreté qu'ils souhaitent pour une Barrière aux Pays-Bas. (a)

Le Roi de France ne condamnoit point la précaution qu'on prenoit en Hollande
 d'assurer la Frontière des Etats contre ses Entreprises, & un esprit d'équité paroît
 lui avoir dicté ce sentiment. Peut-être que la difficulté qui l'avoit empêché de se
 rendre maître des Provinces-Unies modéroit ses desirs. Cependant on ne laisse pas
 de voir au travers de sa modération qu'il vouloit s'assurer des Conquêtes déjà faites,
 & en faire de nouvelles qui le rendissent redoutable à la République.

LXXVII. La prise de Valenciennes & le Siège de Cambrai autorisèrent M. de LXXVII.
 Béverning à tenir de nouvelles Conférences avec les Ministres François, qui en écri- Les Con-
 virent au Roi, leur Maître. en ces termes. quêtes du
 Roi de
 France
 font re-

„ SIRE, Le désir que Monsieur de Béverning fait paroître si publiquement
 „ de vouloir avancer la Négociation, & le mécontentement qu'il témoigne du
 „ procédé de ses Alliez, nous a fait résoudre, après avoir reçu la Lettre dont votre
 „ Majesté nous a honnorer le vingt-neuvième du mois passé, de tâcher de pénétrer, aux Hol-
 „ si cet Ambassadeur étoit en état de pouvoir faire un Traité séparé avec nous, & landois la
 „ quels ordres il avoit de ses Maîtres là-dessus. J'ai été, moi d'Avaux, envoyé d'un Négocia-
 „ commun concert chez ce Ministre, pour cet effet, & pour lui faire connoître, tion par-
 „ tre, de quelle conséquence il étoit à ses Maîtres, de donner des secours si puis- ticulière.
 „ fans

(a) Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs. Du 28. Janvier, 1677.

1677. „ fans contre la Suède. Comme *les Conquêtes de Votre Majesté font le sujet de*
 „ toutes les Conversations qu'on peut avoir, c'est par là que nous avons commen-
 „ cé la nôtre. Monsieur de Béverning n'a pû s'empêcher de dire, après en avoir
 „ parlé avec toute l'admiration qui est dûë à des Actions si surprenantes, qu'il dé-
 „ ploroit le miserable état, où ces grands progrès reduisent les Affaires d'Espagne,
 „ & les difficultez qu'elles feront naître pour la Paix. Je lui témoignai que Vo-
 „ tre Majesté ne changeoit point pour cela de la bonne intention qu'elle avoit pour
 „ le repos de la Chrétienté; mais que si les Affaires des Espagnols empiraient tous
 „ les jours, c'étoit un mal qu'ils s'attiroient eux-mêmes: Qu'ils avoient refusé la
 „ Paix dans des tems qu'ils l'auroient eüe plus avantageuse qu'à présent; Que ce-
 „ pendant ils ne se corrigeoient point par l'exemple du passé, & paroissoient en-
 „ core aussi éloignez de la vouloir faire que jamais: Qu'ils différoient toujours,
 „ tantôt sur les espérances du Parlement d'Angleterre, tantôt dans la vûë des grands
 „ efforts que l'Empire fera sur la fin de la Campagne, & toujours parce qu'ils sont
 „ persuadés que les Etats Généraux n'abandonneront jamais la défense des Pays-
 „ Bas: Et qu'à moins que les Etats ne les détrompent de cette opinion, on ne
 „ doit pas espérer que l'Espagne entre en aucune Négociation.
 „ Monsieur de Béverning, qui est assez persuadé de toutes ces vérités, ne fit
 „ même aucune difficulté de me les avouër, & me dit, à l'égard du Parlement
 „ d'Angleterre, qu'ils n'étoient que trop persuadés, qu'ils n'avoient rien à espérer
 „ de ce côté-là: Que le Roi de la Grande-Bretagne, qui faisoit l'honneur au Prin-
 „ ce d'Orange, de lui mander tout ce qui se passoit, lui avoit fait entendre que
 „ Monsieur van Beuning en étoit demeuré d'accord il y a quelques jours avec
 „ Mylord Berkley; car, Sire, j'aurai l'honneur de dire ici à Votre Majesté que
 „ Mylord Berkley m'avoit déjà fait confidence, que voyant tout le monde, &
 „ peut-être même ses Collègues donner de grandes espérances aux Ennemis de Vo-
 „ tre Majesté des Requêtes présentées dans le Parlement d'Angleterre, il avoit
 „ crû qu'il étoit, & du bien public pour l'avancement de la Paix, & du service
 „ particulier de Votre Majesté d'en détromper Monsieur de Béverning: Qu'il l'a-
 „ voit donc été chercher exprès, & qu'il lui avoit fait connoître qu'on ne devoit
 „ s'attendre à rien de tout ce qui avoit paru s'élever contre nous dans le Parlement
 „ d'Angleterre: *c'est une suite du zèle, & des bons offices de Mylord Berkley,*
 „ dont nous avons crû devoir rendre compte à Votre Majesté. Monsieur de Bé-
 „ verning tomba ensuite d'accord que *tout l'Empire joint ensemble, ne pourroit*
 „ pas tant prendre de Places sur la France, dans la fin de la Campagne, que Votre
 „ Majesté en alloit conquérir dans les Pays-Bas en un mois de tems, & qu'ainsi
 „ ils perdroyent toujours plus dans la continuation de la Guerre qu'ils ne gagne-
 „ roient; il m'apprit même, sur ce que je lui avois dit du peu de soin que les Es-
 „ pagnols prennent de secourir la Flandre, que par tous les ordres que Dom Juan
 „ a donné depuis peu, il voyoit que l'Espagne fera tous ses efforts du côté de Si-
 „ cile & de Catalogne; mais que pour la Flandre on n'y songeoit guères, & qu'on
 „ se reposoit sur eux: Sur quoi s'étant un peu échauffé, il ne put s'empêcher de
 „ me dire, que leur intèrêt, à la vérité, étoit, que les Pays-Bas demeurassent
 „ sous l'obéissance du Roi d'Espagne; mais que si les Espagnols ne faisoient pas
 „ plus d'effort pour cela, qu'ils paroissoient en vouloir faire, les Etats Généraux
 „ ne pouvoient pas les soutenir plus long-tems, & m'ajouta, *en jurant*, que si ce-
 „ la continuoit, ils songeroient à faire leur Paix. Il me parût inutile de parler
 „ davantage d'une chose dont il étoit si fort persuadé, & je crûs que je devois seu-
 „ lement tâcher de connoître, s'il étoit en état d'effectuer ses bonnes intentions,
 „ & s'il avoit un *Pouvoir de traiter séparément* avec nous; & quoi que je pûsse
 „ déjà avoir jugé le contraire par tous ses discours, je ne laissai pas de lui dire, que
 „ Votre Majesté avoit toujours témoigné des intentions très-sincères pour la Paix;
 „ Que pas un de ses Ennemis, jusques à cette heure, ne l'avoient voulu; Que
 „ quelques avantages que Votre Majesté eût remportés, ils n'avoient rien changé,
 „ comme je lui avois dit, au désir qu'elle a de donner le repos à toute la Chré-
 „ tienté, & qu'aussi-tôt que lui Monsieur de Béverning seroit en pouvoir de nous
 „ faire des Propositions, nous les écouterions toujours avec plaisir: Que je
 „ croyois même qu'étant aussi bien intentionné qu'il est, il ne pouvoit rendre un
 „ plus grand service à ses Maîtres, que de les mettre en état d'apprendre les inten-
 „ tions de Votre Majesté si avantageuses pour le bien des Etats. Il me parut avoir
 „ assez

assez de chagrin de ne pouvoir faire là-dessus tout ce qu'il auroit bien souhaité ; & il me dit par trois ou quatre fois en propres termes, qu'il étoit *enragé* de n'avoir pas été à la Haye il y a trois semaines, comme il l'avoit résolu : Que son principal dessein, dans ce Voyage, étoit de presser les Etats Généraux de lui donner des instructions nécessaires ; mais que Monsieur le Pensionnaire Fagel l'en avoit empêché, dans l'espérance qu'il lui donnoit tous les jours, que ses papiers étoient prêts, & qu'il les lui alloit envoyer : Que cependant il ne les avoit pas encore ; mais qu'il les devoit recevoir le lendemain du jour qu'il me parloit, qui est aujourd'hui, sixième d'Avril. Il me dit, qu'il les porteroit aussi-tôt chez les Médiateurs seulement pour leur rendre cette déférence, & qu'il viendrait en personne traiter avec nous. (a)

Toutes ces Démarches ne purent être si secrètes, qu'on n'en prit l'allarme chez les Alliez, & même en Angleterre, ce qui obligea Louis d'ordonner à ses Ambassadeurs de masquer leur Négociation. Comme le bruit d'un Traité particulier qui se négocie entre moi & la Hollande est déjà beaucoup répandu, leur écrit-il, soit par le désir qu'en auroient les Etats Généraux, soit par l'artifice de mes Ennemis pour en faire naître quelque jalousie à l'Angleterre, je dois vous instruire des précautions que j'ai prises, & qu'il est nécessaire que vous preniez sur ce sujet.

Comme le Traité de 1662. contenoit les mesures que je prenois avec les Etats Généraux, non seulement pour la Marine, le Commerce & la Navigation ; mais encore pour une Alliance défensive, l'on n'a pas été sans quelque inquiétude en Angleterre que si ce Traité se renouvelloit en tous ses points, il ne m'engageât un jour à une Guerre contre cette Couronne, ainsi qu'il m'y obligea en l'année 1665. Pour prévenir l'inconvénient que ce soupçon pourroit causer auprès du Roi d'Angleterre, j'ai fait déclarer à ce Prince par le Sieur Courtin, mon Ambassadeur, & je l'ai fait communiquer de même à son Ambassadeur auprès de moi, que le Traité que vous négociez avec les Etats regarderoit uniquement la Navigation & le Commerce, & qu'il ne s'y passeroit chose quelconque, que du consentement & de la participation de ce Prince. Ainsi il importe que lorsque vous agiterez cette Affaire avec les Ambassadeurs des Etats vous renfermiez le Traité de 1662. à ce qui regarde la Navigation & le Commerce. C'est à dire proprement aux Articles qui commencent au seizième, les quinze premiers étant tous détachés de ce qui touche la Marine, & regardans particulièrement les mesures pour l'Alliance défensive. Vous observerez de même dans le quatrième que l'obligation de s'entraider s'étend à la pêche, & il importe d'autant plus de ne point entrer sur ce sujet, qu'il a causé diverses fois une contestation entre le Roi d'Angleterre & moi.

Pour ce qui touche le Prince d'Orange, mon intention est que vous vous renfermiez dans les termes que je vous ai prescrits, & que sans entrer dans la moindre distinction des dédomagemens qu'il prétend, vous vous contentiez de lui faire envisager, avec l'avantage de rentrer dans mes bonnes grâces, la restitution de ses Terres en l'état qu'elles se trouvent à présent. (b)

LXXVIII. Louis, informé des inquiétudes que causoient aux Anglois ses grands Progrès, tâcha de les calmer en écrivant au Roi d'Angleterre, qu'il étoit disposé à consentir à une Trêve de quelques années. Lorsque par la Conquête de trois Places importantes Dieu répand plus visiblement sa Bénédiction sur mes Armes dans une Guerre que l'Espagne nous a déclarée, & qu'il joint à ces grands succès le gain d'une Bataille sur l'Armée des Etats, nous ne pouvons, disoit-il, mieux répondre à tant de grâces, qu'en recherchant les moyens les plus prompts, d'arrêter l'effusion du sang Chrétien, que nous voyons couler avec tant de douleur. Ainsi quelque suite que nous puissions nous promettre de ces grands avantages, nous croyons ne pouvoir donner une plus grande preuve de notre désir pour la tranquillité générale, qu'en regardant une Trêve de quelques années, comme la voye la plus sûre pour y conduire. Nous vous dirons même, que nous remettrions à cette heure entre vos mains, de nous y engager & de l'offrir à nos Ennemis, si nous pouvions le faire sans le consentement du Roi de Suède, notre Allié,

O o o o

(a) Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi. Du 6. d'Avril, 1677.

(b) Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs. Du 22. de Juillet, 1677.

1677. „ *lié*, ou si nous avions pû être instruits de ses sentimens pour la conclure ; mais
 „ comme tout commerce nous est fermé depuis long-tems avec ce Prince, & que
 „ par la liberté qui est refusée à ses Ambassadeurs au Traité de Paix, de lui faire
 „ passer leurs Dépêches, & de recevoir ses Instructions, nous ignorons quelles
 „ peuvent être ses pensées, ce que nous pouvons, est de vous *informer de nos*
 „ *dispositions sur une Trêve*, & d'attendre de votre zèle pour la Paix, que vous
 „ pénétriez les siennes. Toûjours sommes-nous bien aîsés de vous prouver, que
 „ de quelque Fortune, dont nous eussions lieu de nous flatter dans la suite de la
 „ Guerre, nous sommes résolus néanmoins d'arrêter les maux qu'elle cause, pré-
 „ férant la gloire de contribuer à la Paix de l'Europe à celle que nous pourrions
 „ attendre de la Puissance de nos Armes, & que c'est au milieu des prospérités
 „ dont elles sont accompagnées, que nous apportons plus de facilité à les quitter.
 „ Nous trouvons d'autant plus de joye à vous déclarer nos sentimens sur ce sujet,
 „ que nous sçavons, que vous les approuverez davantage, & que vous les ap-
 „ prouverez sans doute, comme plus favorables pour le succès de votre Médiation;
 „ puisqu'une Trêve empêchera que les Evénemens contraires ou favorables qui
 „ peuvent arriver pendant la Campagne, n'apportent quelque changement à la
 „ Négociation, qui commence à se lier par vos Ambassadeurs à Nimègue. (a)

Les Anglois ne furent point les dupes de cette Lettre, qui n'avoit été écrite que dans la vûe de refroidir l'ardeur avec laquelle ils sollicitoient le Roi, leur Souverain, de déclarer la Guerre à la France, & de se liguier avec la Hollande. En effet elle ne contenoit que de simples desirs de procurer la Paix, & la condition du consentement de la Suède n'étoit qu'un prétexte pour faire échoûter la Proposition de la Trêve, lorsqu'il plairoit à la France.

LXXIX. LXXIX. Les Etats Généraux, qui vouloient finir la Guerre, formèrent un Projèt pour une Paix générale, dont ils devoient arrêter secrètement les Conditions avec le Roi de France. Elles consistoient à remettre aux Espagnols Charleroi, le Quesnoi, Ath, Oudenarde & Courtrai en échange d'Aire & de S. Omer, & d'un équivalent ailleurs pour égaler les Places que Sa Majesté Très-Chrétienne auroit cédées. On y ajoûtoit la restitution de la Lorraine, & l'abandonnement de Messine, qui seroit couvert seulement par une Amnistie pour ses Habitans. Les Hollandois demandoient Mastricht, & quelqu'accommodement pour le Commerce. Le Roi de France, trouvant ces Propositions peu proportionnées à l'état triomphant de ses Affaires, ne répondit rien autre chose, si non que ses dispositions seroient toûjours très-sincères, tant pour la Paix générale, que pour un accommodement particulier avec les Etats, toutes les fois qu'on les offrirait à Conditions raisonnables.

LXXX. LXXX. Les Alliez prirent de grands ombrages des Négociations des Hollandois. La disposition dans laquelle ils voyoient M. de Béverning de traiter séparément, leur donnoit d'autant plus de sujet de craindre, que ce Ministre ne cessoit de les presser, de se plaindre de leur lenteur, & de les menacer d'un Traité particulier avec la France.

LXXXI. LXXXI. En effet les Ambassadeurs de Hollande remirent aux Médiateurs le Projèt d'un Traité entre la France & les Etats Généraux, & leur dirent que dans une Conférence qu'ils avoient eüe sur ce sujet avec les Ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne, ils étoient à peu près convenus de tous les points qui y étoient contenus, & qu'il ne restoit plus à régler que deux Articles concernant le Commerce. Ils ajoûtoient qu'aussi-tôt que leur Traité seroit fini, ils employeroient leurs offices entre les Alliez & les François. Ce Projèt contenoit en substance, Que chacun garderoit les Pays, Villes, Places, Terres, Isles & Seigneuries tant dedans que dehors l'Europe, qu'il tenoit présentement. Que Sa Majesté Très-Chrétienne remettrait aux Etats Généraux la Ville de Mastricht & toutes ses dépendances. Qu'on renonceroit de part & d'autre à toutes sortes de Prétentions tant du tems passé que du présent, quelles qu'elles pussent être. Que tous les Prisonniers de Guerre sans distinction ou réserve seroient rendus sans payer aucune rançon. Enfin que tous les Alliez des Etats Généraux seroient compris dans ce Traité. A ce Projèt étoit joint un Mémoire touchant le Commerce, un extrait du Traité

(a) Lettre du Roi de France au Roi d'Angleterre, en offrant une Trêve. De Téroüanne, le 23. d'Avril, 1677.

Traité de 1662. dont on demandoit la rétablissement, & un Mémoire pour les Affaires d'Orange.

1677.

Tous les Articles du Traité particulier furent effectivement conclus au commencement de Juillet, & M. de Béverning commença dès lors à faire l'office de Médiateur, déclarant tout ouvertement que ses Maîtres n'avoient plus rien à démêler avec la France. Il fit plus, il poussa les Alliez à la Paix d'une manière très-prefante, & fit connoître à leurs Ministres que M. van Beuningen, Ambassadeur des Etats à Londres, & l'Envoyé d'Espagne à la Cour d'Angleterre avec ses Emissaires, imposoient à tous leurs Amis en Hollande, en les flattant de l'espérance que le Roi de la Grande-Bretagne entreroit dans la Guerre, ou du moins qu'il prescriroit aux Parties un Plan de Paix. M. van Beuningen étoit la dupe de certains mécontentemens populaires auxquels il donnoit plus de force qu'ils n'en avoient naturellement. Il n'y a point de jugement plus incertain que celui qu'on forme sur les murmures du Peuple & sur les discours des Mécontents, toutes ces rumeurs qui éblouissent par leur violence n'aboutissent ordinairement à rien.

LXXXII. Les Prétentions du Prince d'Orange rencontrèrent de grandes difficultés. Il demandoit le rétablissement des Fortifications du Château & de la Ville d'Orange, que le Roi de France avoit démolies en 1660. La restitution des Revenus de la Principauté que le Comte d'Auvergne avoit levez en vertu des représailles que Sa Majesté Très-Chrétienne lui avoit accordées. La paisible jouissance des Péages que les Princes d'Orange avoient toujours levez sur toutes les Marchandises & les sels qui montoient & descendoient le Rhône, conformément aux Atteintes, Panchartes & Règlements faits par les Commissaires & Officiers de Sa Majesté, nonobstant tous Arrêts, Règlements, Ordonnances & Passeports de Franchise qu'on pourroit obtenir au contraire. Le Péage sur toutes les Marchandises, Denrées & Bestiaux qui traverseroient ladite Principauté. La nomination des Evêques d'Orange. Le libre cours, dans toute l'étendue du Royaume de France, des Monnoyes fabriquées dans ladite Principauté au coin & armes de Son Altesse. Des Lettres de Naturalité en faveur de ses Sujets de la Principauté d'Orange, qui non-seulement les exemptent de tout droit d'Aubaine, mais les fassent regarder comme Regnicoles dans toute l'étendue du Royaume de France, conformément à celles qui furent octroyées par le Roi Louis XIII. au feu Prince Frédéric Henri, en date du dix-septième d'Août 1634. L'exemption des Traités & Domaines. Des Lettres d'Evocations au Parlement de Paris pour tous les Procès que Son Altesse pourroit avoir en la Province de Dauphiné, pour raison des Terres & Droits dépendans de sa Principauté. Enfin il demandoit d'intervenir au Traité de Paix *en qualité de Prince Souverain d'Orange.* (a)

LXXXII.
Prétentions du Prince d'Orange.

LXXXIII. Le Roi de France consentoit à rendre la Principauté d'Orange dans l'état qu'elle se trouvoit présentement, & dans tous les Droits & Privilèges, dont elle jouïssoit avant la Guerre; mais il trouvoit les Demandes qu'on ajoûtoit à la restitution si déraisonnables, qu'à peine les croyoit-il dignes de réponse. „ Le Mémoire si ample qui vous a été donné sur les Affaires d'Orange, écrivoit-il à ses „ Ambassadeurs, sort de la Loi la plus ordinaire des Traitez, qui a seulement accoutumé de remettre les choses en l'état auquel elles se trouvent, & à celui dans lequel elles étoient avant la Guerre. Ici l'on en rappelle qui sont passées longtemps auparavant, & l'on y prétend non-seulement le rétablissement, mais l'augmentation de nouveaux Droits qui n'ont point été, ou qui ont été supprimez depuis long-tems. „ (b) M. de Béverning convenoit qu'on n'étoit pas en droit de demander qu'on rebâtît la Citadelle; mais il demandoit que la Ville eût des Murailles & des Portes. Les Plénipotentiaires François trouvèrent un moyen qui leur parut admirable pour éluder les prétentions de Son Altesse, c'étoit celui de défendre celles du Prince d'Auvergne sur le Marquisat de Bergues-op-Zoom qui lui appartenoit, & qui avoit subi la Loi de la confiscation par la Guerre. Mais le Roi n'agréa pas cet expédient, & aima mieux avoir recours aux promesses vagues de sa bienveillance pour le Prince, lorsqu'il seroit rentré dans ses bonnes grâces par la Paix. On connoît mieux l'esprit & l'intention de la France sur ce qui regardoit le Prince & les Etats, par les Lettres des Ministres de cette Couronné, que par tout ce qu'on

LXXXIII
Conditions auxquelles on consent de lui restituer sa Principauté.

Ooo oo 2

en

(a) Mémoire pour la Principauté d'Orange.

(b) Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs. Du 17. de Mars, 1677.

en pourroit dire. Cela paroîtra par celle qu'ils écrivirent au Roi, leur Maître, le
1677. quatorzième de Septembre.

„ Il nous reste, SIR, de rendre compte à Votre Majesté de ce que nous avons
„ fait, après avoir vû ses Intentions sur le Mémoire des Prétentions de Monsieur
„ le Prince d'Orange, que Monsieur de Béverning nous avoit donné, lequel at-
„ tendoit une Réponse de nous tant sur ledit Mémoire, que sur les Propositions
„ qu'il nous avoit faites, que nous avons jugé lui devoir être renduë par moi d'A-
„ vaux, qui étoit celui de nous auquel il s'étoit adressé pour les faire. Ainsi je
„ lui ai parlé conformément aux ordres & aux Instructions de Votre Majesté, & lui
„ ai dit les *sentimens favorables où elle est pour les Etats Généraux, lorsqu'ils*
„ *voudront rentrer tout de bon dans l'honneur de ses bonnes Graces, par un Trai-*
„ *té particulier*; & qu'elle seroit même prête de favoriser le Parti qu'ils embrasse-
„ roient de traiter avec elle pour la Maison d'Autriche, quand ils voudront ne la
„ pas assister dans le Dessen qu'elle a de perpétuer la Guerre, dans laquelle elle
„ les a engagez pour ses intérêts. Surquoi, moi d'Avaux, m'étant étendu à lui
„ faire connoître, dans les termes que Votre Majesté l'a commandé, la sincérité
„ de ses Intentions pour le repos de la Chrétienté, & pour l'avantage des Etats
„ Généraux en particulier, je lui témoignai à l'égard du Prince d'Orange, que
„ Votre Majesté le feroit rétablir, par le Traité de Paix, dans toute sa Princi-
„ pauté en l'état qu'elle est à présent, & dans tous les Droits dont il jouissoit
„ avant la Guerre. Monsieur de Béverning répondit à cela par des assurances en
„ termes généraux, que ses Maîtres & Monsieur le Prince d'Orange souhaitoient
„ effectivement la Paix; & puis entrant en quelque détail, il dit, qu'il falloit ab-
„ solument que les Etats la fissent, qu'il voyoit mille choses qui lui déplaisoient,
„ & qui les y devoient obliger, que d'un côté l'Empereur se fortifioit par des Li-
„ gues (voulant parler du Traité de Cologne) que les Espagnols faisoient de leur
„ côté des Menées secrètes, & que ses Maîtres pourroient à la fin se trouver aban-
„ donnez. Que cependant il étoit bien embarrassé de n'avoir rien à leur mander,
„ ni à la Province de Hollande, à qui il avoit fait espérer quelque Réponse sur le
„ Commerce. A quoi je répondis par forme de discours, que les Demandes qu'il
„ faisoit étoient trop éloignées pour pouvoir faire croire à Votre Majesté que ses
„ Maîtres vouloient tout de bon la Paix, & que *les démarches de Monsieur le*
„ *Prince d'Orange paroissoient trop manifestement tendre à la continuation de la*
„ *Guerre, & à une plus étroite Union que jamais avec l'Espagne.* Là-dessus il
„ dit, qu'il pouvoit assurer que non-seulement ses Maîtres vouloient la Paix; mais
„ aussi le Prince d'Orange, & qu'il le pouvoit *jurer sur sa Damnation*; ce qu'il
„ répéta plusieurs fois. Je continuai toujourns à lui dire par forme d'entretien,
„ que ce Prince faisoit peut-être paroître ces sortes de sentimens pour nous amuser
„ cet Hiver, comme l'on fit l'autre, & faire écouler le tems de traiter la Paix.
„ Surquoi il me dit, qu'il n'en étoit pas de même que dans ce tems-là, & ajouta
„ qu'il savoit ce qui s'y étoit passé: Qu'on lui avoit voulu alors tout mettre sur le
„ dos, & le charger de la Négociation; mais qu'ayant vû que l'intention étoit
„ de ne rien conclure, il ne s'en étoit pas voulu mêler, par ce qu'il *n'étoit pas*
„ *un trompeur*, & que *le Prince d'Orange, s'étant engagé dans un mauvais pas*
„ lui Béverning, ne voulut pas qu'on crût, qu'il y eût trempé; mais que cette
„ fois ce n'étoit pas de même.

„ Après s'être expliqué si ouvertement sur les intentions des Etats & du Prince
„ d'Orange pour faire la Paix, il voulut entrer dans le détail des Traitez; & com-
„ me la réponse que nous avions donnée sur le Mémoire de ce Prince n'admettoit
„ plus de réplique, il passa au Traité de Commerce; mais suivant les ordres de
„ Votre Majesté, j'évitai d'entrer dans la discussion d'aucun Article, & me con-
„ tentai seulement de dire en général que de demander un Traité provisionel, c'é-
„ toit demander un moyen de continuer la Guerre. Là-dessus il dit que puisqu'un
„ Traité provisionnel ne plaisoit pas il falloit le laisser-là, & qu'il s'en desistoit;
„ mais qu'il falloit au moins convenir de tous les Articles du Traité de Commerce
„ sans le signer, & qu'on pourroit pendant deux mois en différer l'exécution, du-
„ rant lesquels on travailleroit aux Affaires des Espagnols. Surquoi je pris occa-
„ sion de lui dire que c'étoit précisément ce qui pouvoit empêcher Votre Majesté
„ de s'expliquer avec les Etats sur le Traité de Commerce, & sur tout ce qui les
„ regardoit, que de vouloir faire des Traitez séparés pour eux, & en même tems
„ d'autres pour l'Espagne, & je lui demandai s'il croyoit qu'il fût de la grandeur
„ de

de Votre Majesté au milieu de toutes ses prospérités, de convenir avec les Etats Généraux d'un Traité, que ce Traité demeureroit sans exécution pendant six semaines, & au hazard que si au bout des six semaines les Espagnols ne veulent point de Paix, ledit Traité que Votre Majesté aura fait demeure nul, & que les Etats Généraux déclarent qu'ils ne veulent plus le tenir. Il ajouta à cela qu'il leur falloit sortir honorablement de l'engagement où ils étoient avec les Espagnols, & me demanda si nous avions pouvoir de convenir d'une Barrière avec eux, & qu'ils en conviendroient dès aujourd'hui, si nous voulions; qu'il ne nous diroit pas les sentimens des Espagnols, parce qu'il ne les favoit pas, mais que nous lui diffusions les sentimens de Votre Majesté, & qu'il nous diroit ceux des Etats Généraux, & que quand une fois on en seroit convenu, il faudroit bien que les Espagnols en passassent par là, ou qu'ils les abandonneroient. Mais comme nous n'avons nul ordre là-dessus, & que nous ne faisons qu'écouter, je n'eus garde de m'avancer en rien, ayant seulement crû que Votre Majesté ne trouveroit pas mauvais, si sans prendre d'engagement, je pouvois en cette conversation profiter de quelque chose, & apprendre les sentimens des Etats, comme elle nous a toujours témoigné désirer de les favoir, lui ayant seulement dit dans cette vûë qu'on nous avoit souvent tenu de pareils discours sans s'expliquer davantage, ce qui l'obligea de me demander ce que nous prétendions faire, & de me dire que pour l'Artois il nous le falloit laisser tout entier avec Cambrai, & le Cambresis, que pour Bouchain on le pourroit raser, que nous rendrions Valenciennes, Condé, Tournay, Ath, Oudenarde, & Courtray, & qu'on nous laisseroit la Franche-Comté, en rendant à Monsieur le Prince d'Orange les biens qu'il y a; que la Sicile seroit restituée, & que pour Mastricht & Limbourg il ne voyoit pas qu'il y eût de difficulté sur cet Article.

Nous savons bien, Sire, que dans l'état où sont les Affaires de Votre Majesté, elle est fort éloignée de faire une Paix à de pareilles Conditions; mais comme nous ignorons ses intentions sur les Places qu'elle veut retenir & sur celles dont elle veut bien faire un échange, je n'ai fait qu'écouter sans entrer en aucun détail, non pas même par forme de discours. C'est pourquoi je me suis contenté de lui dire que des Places qu'il nommoit dans les Pays-Bas, il y en avoit beaucoup que Votre Majesté vouloit absolument retenir, & que supposé qu'elle voulût se défaire de quelques-unes, il lui en falloit donner d'autres en échange, & que d'ailleurs il en demandoit tant que Votre Majesté se trouveroit avoir perdu dans une Guerre où elle a été attaquée injustement, & dans laquelle elle a fait beaucoup de Conquêtes, qui lui ont coûté tant de millions & le sang de tant de Sujets. Monsieur de Béverning, sans répondre à cela, dit qu'il avoit parlé nettement des Pays-Bas, & qu'on lui parlât de même sur la Lorraine: Qu'il voyoit bien que Votre Majesté la vouloit rendre, après avoir un peu châtié Monsieur le Prince Charles, & comme il insistoit toujours pour tirer quelque réponse, je lui dis pour éviter de lui en faire, que Monsieur le Prince Charles s'y prenoit si mal & tenoit une conduite si opposée à celle qu'il devoit tenir, qu'il ne nous mettoit pas même en état de faire aucune réponse à ses demandes.

Monsieur de Béverning, suivant sa pensée, & croyant répondre à la mienne, qui étoit générale, & qui ne signifioit rien, dit qu'il étoit là-dessus de mon sentiment; qu'il disoit tous les jours au Président Canon qu'il s'y prenoit très-mal, quand il croyoit nous obliger à lui donner une réponse, en nous faisant donner sa Proposition par l'Ambassadeur de l'Empereur, qui lui faisoit entendre que nous n'y répondrions jamais, & que si Votre Majesté vouloit faire quelque bien à Monsieur le Prince Charles, il falloit que ce fut lui-même qui le lui demandât, & qu'il s'en remit à la seule volonté de Votre Majesté, & qu'il ne devoit pas croire qu'elle fit quelque chose de plus pour les instances de l'Empereur, ni qu'elle souffrît que le Prince Charles pût croire, que ce fût la maison d'Autriche qui l'auroit rétabli & à qui il en auroit l'obligation. Cette Affaire coula ainsi doucement sans autre réplique, ensuite de quoi il me dit que ce Prince & les Espagnols étoient les deux seuls Alliez qu'ils avoient à ménager, que l'Empereur n'avoit rien perdu, que ses Maîtres n'étoient entez en aucune obligation avec lui, ni avec les Princes de l'Empire de les maintenir dans leurs Conquêtes, & il ajouta même, comme une chose fort secrète, que les Espagnols ne se mettent pas fort en peine de la Franche-Comté, & qu'il n'y a que l'Empereur seul qui

1677. „ insiste à la leur faire garder , parce que Votre Majesté ayant ces Pays avec Bri-
 „ sac & l'Alsace, elle peut aller tout droit dans les Pays Héritaires. Il dit enco-
 „ re que Votre Majesté auroit de la difficulté du côté de l'Empire à cause que les
 „ Suédois ont beaucoup perdu ; mais que si une fois les Etats étoient convenus de
 „ leurs Affaires avec l'Espagne & nous, ils n'auroient qu'à ne plus donner des Sub-
 „ sides & des Vaisseaux, & que Votre Majesté faisant paroître une Armée, on ver-
 „ roit bien-tôt les Suédois rétablis.

On peut juger sans témérité par cette Lettre de l'esprit de cette Négociation & du caractère des Négociateurs. L'un parle nettement , expose sincèrement les intentions de ses Maîtres pour la Paix, l'autre malgré les Protestations publiques des désirs sincères du Roi, son Maître, pour la Paix, & de la passion qu'il a de voir rentrer les Etats dans ses bonnes Graces, se contente d'écouter, & s'accroche aux plus petites difficultéz qu'il fait naître sur le Commerce. Les Rois ont-ils donc le privilège de faire valoir les promesses de leur bienveillance comme si elles réparaient les maux passés, & assûroient une tranquillité inviolable pour l'avenir ? Et les Etats voisins doivent-ils dormir avec tranquillité, & recevoir aveuglément certaines déclamations que les Politiques semblent avoir puisées dans les Ecoles de Rhétorique, ou dans les Discours Oratoires de Cicéron ? Ce style, quoique furané, ne s'use point, & on a raison d'en continuer l'usage, puisque dans un grand nombre de Ministres les uns en tirent leur relief, & les autres en sont la dupe.

LXXXIV
 Continuation des
 Conférences particulières
 entre les
 François
 & les Hollandois.

LXXXIV. M. de Béverning ; qui agissoit toujours avec la même ardeur pour procurer la Paix à la République, continua ses Conférences particulières avec M. d'Avaux. Il lui représenta que la disposition des Etats pour la Paix étoit si sincère, qu'ils avoient refusé un engagement que les Impériaux & les Espagnols leur proposoient pour la continuation de la Guerre pendant un an. Il le pria d'assûrer le Roi, son Maître, que le Prince d'Orange étoit dans les mêmes sentimens des Etats, & il offrit même de lui montrer les Lettres de Son Altesse, par lesquelles il paroissoit souhaiter la Paix plus que personne. Il ajoûta que depuis les Espagnols lui avoient fait une autre demande, de vouloir encore diférer quelque tems d'entrer en Négociation, mais qu'il leur avoit fait entendre qu'ils ne devoient pas s'en flatter, & que ses Maîtres traiteroient dès que la France le voudroit. Que les Espagnols se flattoient d'une espérance dont il vouloit bien l'informer, s'il ne l'étoit pas déjà, c'est qu'ils espéroient faire révolter les Anglois contre leur Roi, en faisant saisir tous leurs effets, dans le dessein de produire du desordre dans la Nation, & de porter le Roi d'Angleterre à déclarer la Guerre à la France; mais que les Etats Généraux & lui en son particulier, qui connoissoient les intentions de Sa Majesté Britannique, étoient persuadés que cela ne réussiroit pas, & que tout ce qui en pourroit arriver se réduiroit à une Guerre intestine qu'ils ne souhaitoient pas, & encore moins le Prince d'Orange. Que c'étoit de M. van Beuningen que les Etats avoient tous ces Avis, & que Leurs Hautes Puissances lui avoient absolument défendu de se mêler en rien de cette Affaire, qu'il disoit être suscitée par quelques Espagnols qui étoient en Angleterre. Enfin comme la France ne vouloit point rétablir le Commerce sur le pied de 1662. & que de leur côté les Hollandois trouvoient les Tarifs de 1664. & de 1667. trop desavantageux, il proposa de permettre réciproquement le Commerce par une Déclaration sans convention & de la même manière que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit permis la pêche. Que de cette sorte chacun y trouveroit son compte, parce que d'un côté les Hollandois trafiqueroient en France, & de l'autre les François leur vendroient leurs Vins & leurs Marchandises. Mais comme c'est le préjugé des François que le Commerce que la Hollande fait avec eux est une des branches des plus lucratives de son Commerce, M. d'Avaux rejetta fièrement cette Proposition, croyant que par ce moyen on fourniroit à la République des Revenus suffisans pour continuer la Guerre. (a) L'Article du Commerce tenoit fort au cœur à M. de Béverning, & en effet c'étoit un point très capital, puisque les Marchandises qu'on portoit en France payoient presque les deux tiers de plus qu'elles ne faisoient autrefois. (b) Mais comme on croyoit que l'intérêt étoit le véritable moyen de faire plier les Hollandois, on leur laissoit seulement entrevoir quelque rayon d'espérance sur le relâchement de l'imposition de cin-

(a) Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi. Du 14. de Septembre, 1677.

(b) Ce qui n'avoit payé en 1662. que 3. livres de droit, en payoit 8. livres.

cinquante fols par tonneau qui leur étoit très onéreux. (a) De l'Article du Commerce M. de Béverning passa à celui de la Barrière, aussi nécessaire à la sûreté de la Hollande qu'à la conservation de ce que l'Espagne possédoit encore aux Pays-Bas. Il avoua que les Espagnols pourroient bien consentir à la Cession de la Franche-Comté; mais que l'Empereur s'y oppofoit fortement. Le Voyage que le Prince d'Orange fit en Anglaterre, & dont nous parlerons en son lieu, refroidit tellement les Conférences, que les François firent dire à M. de Béverning, qu'il devoit désormais faire passer ses Propositions par le canal des Médiateurs. M. de Béverning, surpris de cette froideur, se refroidit à son tour, soit qu'il ne se flattât pas d'obtenir un grand adoucissement sur le Tarif, ou qu'il espérait beaucoup du Mariage du Prince d'Orange. Quoiqu'il en soit, le Roi de France voyant qu'il s'éloignoit, donna ordre à ses Ambassadeurs de se rapprocher, & relâcha d'abord le tiers des Impôts dont les Marchandises de Hollande étoient chargées. Peu de chose ébranle souvent les grands Rois, & leur fait changer le Plan que leurs Ministres avoient bâti sur des fondemens qui leur paroissoient inébranlables. Les Plénipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrétienne fuivoient les idées de M. Colbert, Controlleur général des Finances, qui croyoit ne pouvoir faire fleurir le Commerce intérieur de la France, qu'en ruinant celui des Etrangers par des droits excessifs d'entrée.

LXXXV. La plus grande partie de ces Négociations s'étoient faites pendant l'absence du Chevalier Temple, auquel Sa Majesté Britannique avoit ordonné de se rendre auprès d'elle. (b) Comme il étoit parti mystérieusement en cachant le dessein de son Voyage sous celui d'aller mettre ordre à ses Affaires domestiques, les Ambassadeurs de France en informèrent aussi-tôt le Roi, leur Maître, & M. de Pomponne leur répondit, qu'il avoit toujours fait paroître des intentions si peu favorables, que si le Roi étoit moins assuré du Roi d'Angleterre, on pourroit craindre que le compte qu'il lui rendroit de l'état des Affaires de la Paix ne fit un mauvais effet. (c)

LXXXV.
M. Temple passe en Angleterre.

Sa Majesté Britannique avoit deux vûes différentes en ordonnant à M. Temple de se rendre auprès d'elle. L'une étoit de lui donner la Charge de Secrétaire d'Etat, dont M. Coventry vouloit se démettre moyennant dix mille livres sterling. L'autre de s'instruire du fonds des Négociations, & des intentions du Prince d'Orange, afin de chercher le moyen de l'engager à la conclusion de la Paix.

LXXXVI. Charles trouva une résistance singulière chez M. Temple pour la Charge de Secrétaire d'Etat. Sa Majesté se chargeoit de payer cinq mille livres sterling pour lui, pourvu qu'il payât le reste; mais ses Affaires ne lui permettoient pas de faire cet effort, parce que son Père qui jouissoit de tout le bien de la Famille vivoit encore. D'ailleurs il étoit entré trop avant dans les Négociations de Paix, pour ne se faire pas une gloire de les finir. C'est pourquoi il pria le Roi de différer à lui faire cet honneur jusqu'à ce qu'on vît le tour que les Affaires prendroient. D'un autre côté M. Coventry qui n'étoit pas bien aisé d'avoir à faire au Roi, parce qu'il payoit mal ses dettes, & qui ne trouvoit pas M. Temple fort solvable, déclara qu'il ne se démettroit point de sa Charge, à moins que le Roi ne lui donnât permission de nommer une personne pour lui succéder, & de laquelle il pût recevoir tout l'argent qu'il vouloit avoir pour sa démission, sans que le Roi en demeurât chargé d'une partie. Cette proposition irrita Charles qui voulut forcer M. Coventry de tenir sa parole; mais M. Temple ayant supplié Sa Majesté de ne pas forcer un Homme qui avoit été fidèle au Roi, son Père, & à lui-même, & qui avoit rendu de grands services, à quitter son Employ, elle consentit à laisser dormir cette Affaire pendant quelque tems.

LXXXVI
Il refuse la Charge de Secrétaire d'Etat.

LXXXVII. Les Entretiens particuliers, que M. Temple eut avec le Roi à cette occasion, lui ont fourni celle de nous donner le caractère de ce Monarque. „ Il „ avoit, dit-il, l'imagination fort vive, l'Esprit agréable, une connoissance des „ choses extrêmement étendue, & le jugement plus solide, qu'on ne l'auroit crû, „ vû la manière libre & naturelle avec laquelle il agissoit. Tout son but étoit de „ passer sa vie dans un repos, & dans une tranquillité perpétuelle; il auroit sou- „ haité

LXXXVII
Caractère de Charles II. Roi d'Angleterre.

(a) Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi. Du 1. Octobre, 1677.

(b) Le douzième de Juillet, le Sieur Smith, un des Messagers du Roi, arriva à Nimègue avec un ordre de Sa Majesté à M. Temple de se rendre incessamment à

bord d'un Yacht, qu'elle lui envoyoit pour le passer en Angleterre.

(c) Lettre de M. de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs. Du 22. de Juillet, 1677.

1677. „ haité aussi que tout le monde eût voulu faire de même , & il auroit été ravi de
 „ voir tous ses Sujets contents , & d'être en état de ne refuser jamais à personne
 „ ce qu'on lui demandoit. Mais d'un autre côté la facilité de son tempérament lui
 „ faisoit embrasser les sentimens de toutes les Personnes en qui il avoit de la con-
 „ fiance , quelque différens qu'ils fussent de ceux qu'il avoit eus auparavant. Il
 „ étoit d'ailleurs fort sujet à se défaire des gens qu'il employoit , lorsqu'il s'imagi-
 „ noit qu'ils l'avoient engagé dans quelque embarras , de sorte qu'il ne paroïssoit
 „ rien de stable , ni même aucun but certain ni réglé dans toute la conduite de ses
 „ Affaires. Cependant on peut dire avec justice , qu'il avoit toutes les qualitez
 „ pour s'attirer l'amour , & l'estime de tous les Hommes , & que jamais Prince n'a
 „ eu moins d'orgueil , & de vanité , & n'a été si ennemi de la flatterie , dont le seul
 „ soupçon lui rendoit les gens insupportables. Son humeur dont je viens de parler ,
 „ lui fit négliger plusieurs occasions de rendre sa Couronne plus glorieuse qu'elle
 „ n'étoit , & il semble que malgré son indifférence à cet égard , tout conspiroit à
 „ lui présenter les plus favorables qu'il pouvoit souhaiter , pour se rendre le plus
 „ glorieux Prince du monde. (a)

Ce Portrait , tiré d'après nature , fait voir qu'une trop grande facilité dans les Princes à se confier à toutes sortes de Personnes , est un des plus grands défauts qu'ils puissent avoir , parce qu'il les fait changer souvent de résolutions & de Ministres , & que ces fréquens changemens sont fort nuisibles au bien de l'État.

L
 XXXVIII
 Enretien
 de M.
 Temple
 avec ce
 Monarque.
 LXXXVIII. Les Conversations que le Roi eut avec M. Temple roulèrent sur la Paix & sur le Voyage que le Prince d'Orange vouloit faire en Angleterre, dès que la Campagne seroit finie. Il témoignoit beaucoup de désir pour le premier article ; mais non pas pour le second ; à moins que la Paix ne fût auparavant conclue. Il dit „ que le Parlement ne seroit jamais en repos ni favorable à ses desseins pendant „ que la Guerre dureroit : Qu'il s'étoit mis dans la tête de l'y engager malgré qu'il „ en eût : Qu'il prenoit pour prétexte le bien public , & les dangers qu'il y avoit „ à craindre de la France , & qu'il y avoit peut-être plusieurs Personnes entre les „ Membres qui le composoient qui agissoient effectivement par ces motifs ; mais „ que ces divisions & ces emportemens avoient été fomentez par des Chefs de Par- „ ti , qui ayant toujours en vûe leur propre avantage , le vouloient engager dans „ la Guerre , & l'y laisser , à moins qu'ils ne pussent disposer des Emplois à leur „ fantaisie : Qu'il ne pouvoit pas se résoudre à *se mettre si fort à leur merci* qu'il „ y seroit , s'ils l'avoient une fois engagé dans la Guerre. Que d'ailleurs il s'apper- „ cevoit que plus elle dureroit , plus elle seroit au desavantage des Confédérez : „ Que la Flandre achevoit de se perdre tous les jours : Que la conduite de l'Espa- „ gne perdrait tout infailliblement ; & que c'étoit ce qui l'obligeoit à désirer *que „ le Prince fit la Paix pour les Espagnols , s'ils étoient assez insensés pour ne la „ pas faire eux-mêmes.* Que s'ils pouvoient convenir des Conditions avec le Prin- „ ce , il étoit assuré que la Paix se pourroit faire. (b)

LXXXIX
 M. Hyde
 est envoyé
 au Prince
 d'Orange.
 LXXXIX. C'étoit là la principale raison qui avoit porté le Roi à faire venir le Chevalier Temple , parce qu'il croyoit que cette Affaire de confiance devoit être ménagée secrètement , & qu'il n'avoit personne à envoyer au Prince d'Orange plus capable de réussir auprès de lui que ce Ministre. Le Duc d'York & le Grand Trésorier (c) étoient du même avis ; mais dans une longue Conférence que le Chevalier eut avec eux sur ce sujet , il leur représenta combien de fois il avoit été inutilement employé auprès de lui pour le même dessein ; qu'il l'avoit toujours trouvé *inébranlable* , & qu'il étoit assuré qu'il le seroit encore , à moins que le Roi ne lui proposât un autre Plan que celui qu'on lui avoit déjà proposé , & qui mit plus la Flandre & son honneur à couvert. Que les réponses du Prince avoient toujours été si uniformes que cela avoit fait croire à la Cour que lui Chevalier écrivoit plutôt les propres pensées que celles de Son Altesse. Que Sa Majesté seroit mieux de le faire sonder par une autre Personne , afin de voir si elle ne seroit pas plus heureuse que lui , & il nomma M. Hyde. Le Duc d'York fut charmé de voir son Beau-Frère à la tête de cette Négociation , mais le Roi & le Grand Trésorier , qui ne l'aimoient pas , n'y consentirent qu'avec peine. M. Hyde se rendit au Camp de Son Altesse , & la trouva aussi inflexible sur les Conditions de la Paix que le Roi proposoit , que M. Temple l'avoit prévu. *Je n'ai jamais vu* , écrivoit-il , *tant de fermeté dans aucune Personne.*

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

(b) *Ibidem.*

(c) Mylord Dauby.

XC. Ce Seigneur ayant échoüé dans cette Négociation , se rendit à Nimègue , où le Chevalier Jenkins avoit d'autant plus besoin de lui , qu'il étoit dans une perpétuelle *agonie* depuis qu'il étoit seul. Il se défioit si fort de son jugement , que quoi qu'il eût la meilleure intention du monde de bien faire les choses , il ne savoit le plus souvent comment s'y prendre , faute de résolution , & il étoit aussi embarrassé des petites pointilleries dans les Visites & dans les Cérémonies qui accompagnoient son Ambassade , que s'il avoit été accablé de grandes Affaires. Il étoit d'ailleurs exposé aux mauvais offices de M. Williamson , Secrétaire d'Etat , qui ne pouvant oublier un petit différend qu'il avoit eu autrefois avec lui à Cologne , ne laissoit échaper aucune occasion de censurer sa Conduite , & d'épiloguer sur ses Lettres devant le Roi & devant le *Comité* du Conseil pour les Affaires étrangères. On ne fit pas de grands Progrès à Nimègue pendant le reste de l'Année. L'Ambassadeur de Dannemark qui avoit fait le plus de difficulté sur les Pleinpouvoirs , & qui s'étoient long-tems opiniâtre à vouloir donner le sien en Danois , s'il falloit qu'il reçût celui de France en François , fit encore de plus grandes difficultés sur la liberté que les Suédois demandoient d'envoyer des Couriers à leur Cour par les Terres de Dannemark. La nécessité où se trouvèrent les Ambassadeurs de Suède d'avoir de nouveaux Pouvoirs & de nouvelles Instructions du Roi , leur Maître , les obligea d'avoir recours aux Etats Généraux qui leur accordèrent une Galiote pour mener M. Lilleroot en Suède ; & bien que cette Galiote appartînt aux Etats , qu'elle en eût la Bannière , que le Capitaine fût muni d'un Passeport de Leurs Hautes Puissances pour ce qu'il avoit dans son Bâtiment appartenant aux Ambassadeurs de Suède ; cependant les Danois ne laissèrent pas de l'arrêter , & d'enlever les Pleinpouvoirs , les Instructions & les Provisions qu'ils avoient fait venir. Cette Affaire mit le Congrès en danger d'être rompu ; mais elle fut accomodée par les Médiateurs & par les Ambassadeurs de Hollande qui trouvèrent un moyen de faire tenir sûrement & en diligence les Dépêches des Suédois à la Cour de Stockholme. Les Ambassadeurs de Suède , de leur côté , ne faisoient pas moins de difficulté que ceux de Dannemark ; ils vouloient aussi donner leurs Pleinpouvoirs en Langue Suédoise préférablement à la Latine qui étoit en usage , & ils poussèrent la délicatesse jusqu'à ne vouloir pas rendre aux Ambassadeurs qui arrivoient la Visite après les Ambassadeurs de France. Le Comte d'Oxenstiern évita par cette raison de visiter l'Evêque de Gurk , s'excusant de le voir jusqu'à ce que M. Olivenkrans , son Collègue , qui étoit caché chez lui , fût de retour d'un Voyage imaginaire.

XCI. Les Espagnols formèrent une Intrigue secrète à Londres , afin de dégouter le Roi d'Angleterre de la Médiation dont il s'étoit chargé. Ils lui insinuèrent que la France vouloit l'é luder par une Négociation qui se faisoit à Rome sous les yeux du Pape entre le Duc d'Estrées & le Marquis Del-Carpio ; & M. Jenkins avoit écrit que le Marquis de los Balbazes & Don Pedro Ronquillo lui avoient donné le même avis. Les Plénipotentiaires François , informez de cette Intrigue par M. Barillon , allèrent chez le Chevalier Jenkins ; & après lui avoir allégué toutes les raisons qu'ils avoient de préférer la Médiation du Roi , son Maître , à toute autre , ils se plainquirent de ce qu'il avoit écrit en Angleterre à leur insçu , & le prièrent de leur communiquer à l'avenir de semblables avis , lorsqu'il les recevroit , afin qu'il pût ajouter aux avis qu'il donneroit au Roi , son Maître , l'aveu ou la contradiction des Parties , & les raisons que les uns & les autres pourroient alléguer pour faire voir ou la probabilité , ou l'impossibilité du Fait. Il leur répondit fort honnêtement ; cependant craignant que si Sa Majesté Britannique ne lui témoignoit qu'elle trouvoit raisonnable la conduite qu'ils lui demandoient , il ne continuât d'agir comme il avoit fait , ils écrivirent à M. Barillon , afin qu'il fit approuver leurs raisons à Sa Majesté Britannique. Quoi qu'il en soit , cet artifice n'eut point de succès. Louis étoit trop assuré de Charles pour chercher à éluder sa Médiation , & Charles lui étoit trop dévoué pour croire que ce Monarque pût trouver un Médiateur plus favorable dans la personne du Pape.

XCII. En effet le Nonce de Sa Sainteté s'aperçut que les Anglois étoient tellement maîtres de la Médiation , qu'il se borna au dessein de la partager avec eux. Dans cette vûe il s'adressa aux Ambassadeurs de France , qui se chargèrent de proposer aux Anglois une union avec le Médiateur Catholique ; mais ceux-ci bien éloignez de vouloir écouter une telle Proposition , déclarèrent nettement qu'ils ne vouloient avoir aucun Commerce avec le Nonce , soit dans les fonctions de leur

1677.
XC.
Nouvelles
difficultez
sur les
Passeports.

XCI.
Intrigue
des Espa-
gnols pour
dégouter
le Roi
d'Angle-
terre de la
Média-
tion.

XCII.
Démarches
du
Nonce du
Pape.

1677. Charge, soit dans les Affaires de pure Cérémonie, & que les ordres de leur Cour étoient si précis sur ce sujet, qu'il n'y avoit aucun milieu à prendre. La Cour d'Angleterre étoit obligée d'en user avec cette rigueur, parce que la Religion du Duc d'York répandoit un soupçon odieux sur toutes les avancées que cette Cour faisoit aux Catholiques. Les Suédois, les Danois & tous les Ministres des Princes Protestans suivirent le même exemple.

XCIII. Quoique les Ambassadeurs François fussent en bonne intelligence avec le Nonce, ils ne laissèrent pas d'avoir quelques démêlez avec lui sur le Bref du Pape, qui lui donnoit pouvoir d'intervenir comme Médiateur, & sur un autre Bref qui les regardoit tous trois. Ils trouvèrent dans le premier des expressions qui leur parurent préjudiciables à ce qu'ils croyoient être dû au Roi, leur Maître. L'Empereur y étoit formellement nommé, & il n'y étoit fait mention de Sa Majesté Très-Chrétienne que sous le nom collectif de *Rois & Princes Orthodoxes*. Il est vrai que les deux premières Bulles de Paul III. l'une pour la Convocation du Concile de Trente, (a) l'autre portant pouvoir & faculté de transférer le Concile (b) sont adressées à l'Empereur, au Roi Très-Chrétien, & à tous les autres Rois, Ducs & Princes; mais cette distinction desavantageuse au Roi d'Espagne qui disputa fortement dans cette Assemblée la préséance sur celui de France fut retranchée, & dans la Bulle de Pie IV. pour la troisième Convocation du Concile (c) l'adresse est seulement faite à *Ferdinand, Empereur élu des Romains, & aux autres Rois & Princes*. Les Ambassadeurs de France s'en plainquirent au Concile; mais on n'y écouta point leurs Plaintes, & l'adresse ne fut point réformée. Pour ce qui est du Bref qui regardoit personnellement les Plénipotentiaires, il leur sembloit que les termes de *PRÆSTANTIBUS VIRIS, Honorables Hommes*, dont deux d'entre eux y étoient qualifiés, ne convenoient point à la Dignité d'Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne, & ils demandèrent une Copie du Bref qui étoit adressé aux Ambassadeurs de l'Empereur, ou au moins qu'on leur donnât parole que le traitement seroit égal. Le Nonce convint de bonne foi de la faute qu'on avoit faite; tant à l'égard du Roi qu'au leur, & il promit de la réparer, & de ne point rendre les Brefs de Sa Sainteté aux Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi Catholique; jusqu'à la réformation du leur.

XCIV. Les Ministres Espagnols donnèrent par accident lieu à une Contestation entre le Chevalier Jenkins & le Nonce, qu'ils avoient visité après les Impériaux & avant le Chevalier. Le Médiateur Anglois se mit d'abord aux champs, & dit que la première Visite lui étoit due comme Médiateur, avant les Impériaux & même avant le Nonce; qu'il ne connoissoit point le Pape, & qu'il avoit des ordres du Roi, son Maître, de ne point céder à son Nonce. Il se donna de grands mouvemens pour engager les Ministres des Princes Protestans de se joindre à lui pour le soutenir; mais les Ambassadeurs de France lui ayant fait entendre raison sur la Visite de Famille des Impériaux & des Espagnols, & l'ayant porté à se conformer à cet égard à ce qui s'étoit pratiqué à Munster, ils le persuadèrent d'ignorer la Visite du Nonce & de rendre la sienne. Ils lui représentèrent qu'il ne s'agissoit pas de céder au Nonce, mais qu'il devoit entrer dans le Fait en véritable Médiateur. Qu'il sçavoit avec quelle joye la France se servoit de la Médiation d'Angleterre, & en quelle considération elle étoit au Roi, leur Maître; mais qu'il n'ignoroit pas aussi que le Pape ne fût pareillement admis Médiateur par les Princes Catholiques qui, le reconnoissant pour le Chef de l'Eglise, lui cédoient; *Rois, Empereurs & autres*; & que comme il venoit déjà de se conformer à l'exemple de Munster sur la Visite de Famille que les Impériaux & les Espagnols s'étoient renduë le jour précédent, ils le prioient de suivre aussi le même exemple pour le reste. Il se rendit à ces raisons, que les François rendirent beaucoup plus efficaces; en lui cédant l'heure qu'on leur avoit donnée entre le Nonce & lui, & en prenant la sienne.

XCv. Comme on n'avoit pas beaucoup de choses à faire, on discuta l'Affaire du Duc de Lorraine. Tous les Alliez en corps pressèrent les François de répondre aux Prétentions que ce Prince avoit fait délivrer aux Médiateurs par le Président Canon. Les Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne, après diverses chicanes

(a) Du 22. de May, 1542.

(b) Du 22 de Février, 1547.

(c) Du 1. de Décembre, 1560.

chicanes tant sur le Pouvoir du Président, que sur la qualité du Duc, qu'ils appelloient simplement *le Prince Charles*, & qu'ils ne vouloient reconnoître que comme un Général des Armées de l'Empereur, qui n'avoit rien à prétendre du Roi, leur Maître, & encore moins de droit de demander des *contre-prétentions*, comme s'il traitoit dégal à égal, formèrent une autre difficulté pour éluder les instances des Alliez, & déclarèrent, qu'ils ne pouvoient répondre au Ministre du Duc de Lorraine jusqu'à ce que les Agens de l'Evêque de Strasbourg eussent été reçus dans le Congrès. L'Empereur témoigna pour cela une répugnance invincible, & protesta qu'il n'entreroit jamais en Traité avec un de ses Vasseaux, de sorte qu'il se passa inutilement plusieurs Conférences sur ce sujet dans lesquelles les Ambassadeurs de France insinuèrent aux Médiateurs, que leur Maître n'avoit jamais eu dessein qu'on considérât dans le Traité l'Affaire de la Lorraine que comme un accessoire. Tel étoit l'état des Négociations de Nimègue, dont nous renvoyons la suite à l'Année suivante. Mais avant que d'en venir aux Affaires Domestiques, il est nécessaire de développer les Intrigues du Roi de Pologne contre l'Electeur de Brandebourg.

XCVI. Sobieski, s'étant rendu en personne à Dantzic, pour faire déclarer cette Ville en sa faveur, demanda à l'Electeur qu'il relachât un Théologien seditieux, nommé Strauchius, qui favorisoit le Parti de Sa Majesté Polonoise, & remuoit la Populace contre son Altesse Electorale. M. Wichart, Envoyé de Son Altesse, qui avoit découvert les intrigues du Roi de Pologne, reçut ordre de Sa Majesté de montrer au Chancelier ses Lettres de créance dans l'espace de vingt-quatre heures, ou de sortir de Warsovie. Le Chancelier, après avoir vû le Pleinpouvoir de ce Ministre, lui conseilla de se retirer sous quelque prétexte; mais l'Electeur n'ayant pas voulu permettre que son Envoyé essuyât un tel affront, M. Wichart demeura à Warsovie pendant le Voyage du Roi, qui ne cherchant qu'à chagriner l'Electeur, permit aux Troupes Suédoises qui venoient de Livonie de passer par la Samogitie pour entrer dans la Prusse; mais les Polonois témoignèrent leur mécontentement sur cette Marche.

XCVII. Cependant Sa Majesté Polonoise ne laissa pas d'envoyer une Ambassade à l'Electeur qui étoit alors devant Stetin, & il choisit Gursinski, Homme capable non-seulement de lui rendre compte du Siège, mais encore très-propre à échauffer la division entre les deux Princes. Ce Ministre se plaignit que les Partis Brandebourgeois interrompoient le Commerce; que les Armateurs de cette Nation avoient pris quelques Vaisseaux Anglois sortans de Dantzic; qu'on faisoit l'exercice public de la Religion Réformée à Dranheim, que l'Electeur avoit pris sous sa protection; & enfin qu'on refusoit de rendre au Roi, son Maître, un Moine fugitif & le Ministre Strauchius, qui n'étoit point né Sujet de Son Altesse, & qu'elle avoit fait prendre lorsqu'il passoit sans défense & sans armes d'une Ville dans l'autre, afin d'aller rendre compte de sa conduite au Roi, qui ne pouvoit appaiser les troubles de Dantzic, si le Peuple ne voyoit reparoître ce Théologien. L'Electeur répondit que les courses de ses Partis sur les Terres des Suédois, ses Ennemis, étoient permises; Qu'il n'avoit pas un seul Armateur dans l'Océan où les Vaisseaux Anglois avoient été pris, & que c'étoient les François ou les Suédois qui avoient fait ces Prises, & qui rejettoient sur lui la haine d'un attentat qu'ils avoient eux-mêmes commis en arborant son Pavillon; Qu'on n'avoit jamais disputé à une Garnison l'exercice public de sa Religion, & qu'on ne contraignoit personne à Dranheim; Qu'il ne prenoit aucun intérêt au Moine fugitif qu'on redemandoit; mais qu'à l'égard de Strauchius, on ne devoit pas trouver mauvais qu'il gardât, du moins jusqu'à la fin de la Guerre, un Homme qui agissoit ouvertement contre ses intérêts, & qui n'étoit propre qu'à soulever le Peuple. Gursinski, irrité de ce refus, jetta feu & flamme contre l'Electeur. „ On n'a plus à faire, disoit-il, à un Jean Casimir, ni à un Michel, „ dont la foiblesse autorisoit le mépris qu'on avoit pour eux. Nous avons un Roi „ qui se ressentira des outrages qu'on lui fait. La résolution en est prise, que si je „ ne rameine Strauchius avec moi, Sa Majesté ôtera aux Protestans la liberté „ de Conscience, & tous les Temples qu'ils ont dans la Prusse & à Dantzic. „ Et craignant qu'on ne se mocquât d'une telle bravade, il faisoit paroître sur le papier des milliers de Tartares toujours prêts à exécuter cruellement les ordres du Roi, son Maître. L'Ambassadeur de Hollande à la Cour Electorale, lui ayant représenté que les Princes Protestans, que ces Menaces regardoient aussi bien que Son Altesse, ne manqueroient pas de zèle pour en empêcher l'effet, il lui répondit

1677. que le Roi, son Maître, regardoit avec indignation les Hollandois & la Ville d'Amsterdam qui avoit plus besoin de lui, qu'il n'avoit besoin d'elle; & l'Envoyé de l'Empereur ayant voulu modérer des discours qui se faisoient avec trop de véhémence en présence de tous les Ministres étrangers, il lui dit qu'il étoit d'autant plus étonné de le voir uni avec les Protestans, que Sa Majesté Impériale devoit voir avec chagrin que l'Electeur devenoit un Voïsm si puissant. (a)

XCVIII.
Plaintes de
Son Altesse
Electorale
contre cet
Ambassa-
deur.

XCVIII. L'Electeur irrité contre un Ministre envoyé plutôt pour l'insulter que pour négotier avec lui, s'en plaignit à Lésinski, Evêque de Cracovie & Chancelier de Pologne. Il lui représenta qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Polonois de rompre ouvertement avec lui, parce que si le Roi devenoit maître absolu de Dantzic il tiendrait toute la Pologne en bride par son moyen. D'ailleurs que cette intrigue venoit des François & des Suédois, ses Ennemis, qui ne cherchoient qu'à allumer la Guerre entre la Pologne & lui. Cette Remontrance fit moins d'effet que les récits exagérés de Gursinski qui ne pouvoit digérer le refus qu'on lui avoit fait du Théologien séditieux, absolument nécessaire au Roi, pour lui faciliter le moyen de devenir maître de Dantzic. (b)

XCIX.
Lillie-
hoek, Am-
bassadeur
de Suède
en Polo-
gne, parle
insolem-
ment de
l'Electeur.

XCIX. Il fit naître un autre sujet de plainte qui le rendit fort agréable à la Suède. Cette Cour avoit auprès du Roi de Pologne un Ministre nommé Lilliehoek, qui se plaçoit à vomir des injures atroces contre l'Electeur, soit qu'il crût par là faire sa Cour à son Roi, ou qu'il fût véritablement irrité des Conquêtes que Son Altesse faisoit. L'Electeur, las des indignitez d'un Homme qui violoit insolemment le respect dû aux Souverains, dit devant ses Courtisans, *que ce Ministre s'étant dégradé de son caractère par sa manière de parler & d'agir, méritoit des coups de bâton.* Gursinski rapporta cette menace non-seulement à l'intéressé, mais au Roi en présence des Sénateurs. Lilliehoek demanda aussitôt justice à Sa Majesté *contre l'atrocité impudente de ces injures.* „ S'il ne s'agissoit, disoit-il, que de mon honneur particulier, je chercherois les moyens de me venger d'une manière qui répondît à ma naissance & à mon rang; mais votre Gloire, Sire, votre Honneur, celui du Roi, mon Maître, & de tous les Potentats du monde y est intéressé. Je dois à Votre Majesté & à celle du Roi, mon Maître, d'agir afin de réprimer un attentat commis en la personne d'un Ambassadeur dans le sein de la Pologne. *Je déclare donc publiquement que si Guillaume, Electeur de Brandebourg, prétend me faire donner des coups de bâton, comme il lui est échappé de le dire, peut-être par cette fougue impétueuse qui lui est naturelle, je me servirai du droit entier de revanche contre lui.* (c) Je connois le respect que l'on doit aux Princes; mais je n'en dois aucun à l'Electeur qui a répandu cent calomnies contre la Suède avec une pétulance qui est sans exemple. (d) L'Electeur, se confiant sur certaines règles d'honnêteté, qui s'observent toujours entre Souverains, même en tems de Guerre, écrivit au Roi de Suède, pour lui demander justice d'une si grande insolence. Mais il finissoit sa Lettre par une déclaration formelle, que si on ne lui faisoit pas une satisfaction suffisante, en punissant l'Ambassadeur, il se la feroit lui-même, afin de soutenir sa Réputation & son Honneur. (e)

C.
Le Roi de
Suède
prend le
parti de
son Mini-
stre.

C. La Réponse du Roi de Suède fut très-fière. Il soutenoit suivant le style de l'ancienne Chevalerie, que l'Honneur & la Vie marchant d'un pas égal, on ne devoit pas être surpris de ce que l'on trouvoit la mort plus douce que la perte de la Réputation. Que les plaintes de Lilliehoek étoient d'autant plus justes que son Honneur étoit engagé avec celui de ce Ministre, dont il avoit connu le mérite & la probité dans les Négociations importantes qu'il lui avoit confiées. Que la personne des Ambassadeurs étant sacrée, il espéroit que le sien seroit dans une parfaite sûreté à la Cour de Pologne, & que s'il y recevoit quelqu'outrage, *lui Roi trouveroit les moyens de venger sévèrement une injure dont la Honte rejailliroit sur lui.* (f) Plusieurs Princes scandalisez de l'insolence avec laquelle Lilliehoek traitoit

(a) Sam. Puffendorf, Rerum Brandenburgicarum. Liber XV.

(b) Idem ubi supra.

(c) Palam & publicè notum faciam, quod, si Fridericus Wilhelmus, Elector Brandenburgicus, serio intendat, me sustibus cedere velle, prout ex solita animi levitate & impetu, qui sibi ipsi poena est, forte effusiit, tum ego quoque Andreas Lilliehoek solemniter & publicè edico, &

declaro, quod in Fridericum Wilhelmum, Electorem Brandenburgicum, pleno retorsionis jure utendum mihi fore decreverim. Puffendorf, ubi supra.

(d) Puffendorf. Rer. Brand. Lib. XV.

(e) Lettre de l'Electeur de Brandebourg au Roi de Suède, du 28. de Janvier, 1678. Apud Puffendorfium.

(f) Réponse du Roi de Suède à la Lettre de l'Electeur de Brandebourg. Apud eundem.

toit un Souverain, prirent le parti de l'Electeur; mais contents de desapprouver hautement la conduite de ce Ministre, ils refusèrent de le déclarer indigne de remplir ce caractère. L'Empereur ne voulut pas même faire brûler l'Ecrit que Lilliehoek avoit publié contre Son Altesse, & se contenta d'en écrire fortement au Roi de Pologne. Sobieski loua l'Electeur de ce qu'il avoit demandé justice au Roi de Suède, quoique son Ennemi, & défendit l'impression de l'Ecrit. M. de Bethune, Ambassadeur de France à Warsovie, & M. Colbert de Croissy, Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne à Nimègue, où cette Affaire fut portée, condamnèrent l'Ecrit, comme trop fort, & en approuvèrent la suppression, s'ils ne la conseillèrent pas. Mais le Roi de Pologne soutint qu'un Ambassadeur étranger ne reconnoissoit d'autre Jurisdiction que celle de son Maître, & ne voulut rien faire de plus. C'est ainsi que les Affaires du Nord se brouilloient de plus en plus. Nous en verrons la suite l'Année suivante, & nous finirons celle-ci par ce qui se passa dans le sein de la République.

CI. Les Démêlez de la Ville de Groningue avec les Ommelandes, ou Pays circonvoisins, ayant partagé toutes les Provinces, méritent que nous en parlions amplement, & nous le faisons d'autant plus volontiers que cette Dispute contribua beaucoup à faire connoître le Gouvernement des Provinces-Unies.

CI.
Différend
de Gronin-
gue & des
Ommel-
landes.

La Ville de Groningue avoit arrêté au mois d'Août 1672. M. Osebrant Jean Rengers, Seigneur de Slochteren, & Député des Ommelandes, lorsqu'il revenoit d'une Commission Provinciale, l'accusant d'avoir eu des intelligences secrètes avec l'Evêque de Munster pendant le Siège que la Ville avoit souffert. Les Ommelandois, qui prétendoient, qu'en arrêtant ainsi un de leurs Députés, & en violant la sûreté qui lui étoit dûë, on avoit enfreint les Loix de l'Union, ne se contentoient pas de le réclamer, mais refusoient de s'assembler dans la Ville, sous prétexte qu'il n'y avoit point de sûreté pour eux, & déclaroient qu'il ne s'y assembleroient point qu'on ne leur eût rendu le Prisonnier.

CII. Comme les Résolutions de la Province de Groningue ne peuvent avoir leur effet que par le consentement des deux Membres qui la composent, (a) cette Affaire devenoit par là plus importante. C'est pourquoi les Etats Généraux y envoyèrent une Députation composée de Messieurs de Ruyter, Werckendam, Gaspard Fagel, Odyck, Renswoude, Haaren & Pallant, afin d'ajuster & d'assoupir les Différends qui y régnoient, ou de trouver quelque moyen de lever les difficultez qui empêchoient les Etats de cette Province de s'assembler. Leurs Hautes Puissances prièrent le Prince d'Orange de se transporter en personne à Groningue, afin d'y appuyer de son Autorité les efforts de leurs Députés, & résolurent d'écrire au Prince Henri Casimir de Nassau, pour lui faire part de cette Députation, & le prier, comme Stad-houder de la Province de Groningue, de contribuer de son côté à l'exécution de leur salutaire dessein, qui ne tendoit qu'au bien de l'Etat en général, & à celui de la Province en particulier. On en donna pareillement avis aux Bourguemaîtres & au Conseil de la Ville de Groningue, comme aussi à Messieurs des Ommelandes. (b)

CII.
Députa-
tion des
Etats Gé-
néraux
pour acco-
moder ce
Différend.

CIII. Le Prince d'Orange & les Députés de Leurs Hautes Puissances se rendirent à Groningue; & après avoir écouté les raisons des deux Partis, & vû qu'il n'y avoit pas moyen de les porter à un Accommodement à l'amiable, ordonnèrent par provision, & comme un *expédient*, moyenant lequel les Etats de la Province s'assembleroient; Que Messieurs des Ommelandes, leurs Ministres, leurs Officiers, leurs Habitans auroient une liberté entière de venir à Groningue & d'en sortir, lorsque la Diète Provinciale, ou les Affaires qu'ils auroient à solliciter par devant la Chambre de Justice les y appelleroient, sans qu'on pût les inquiéter en aucune manière, encore moins les assujétir à la Jurisdiction des Bourguemaîtres & du Conseil, à moins qu'ils ne vinssent à commettre quelque Crime dans la Ville, & qu'ils ne fussent pris en *flagrant délit*. Que les Bourguemaîtres & le Conseil de Groningue, leurs Ministres, Officiers, & Bourgeois auroient la même liberté dans les Ommelandes, quand ils y seroient appellez pour le Gouvernement, ou qu'ils auroient quelque Commission Provinciale à y exercer. Que par provision M. Rengers sortiroit de Prison, & qu'il se retireroit dans sa Seigneurie de Slochte-

CIII.
Décision
du Prince
d'Orange
& des Dé-
putés de
Leurs
Hautes
Puissances,

Ppp pp 3

ren,

(a) La Ville de Groningue & les Ommelandes. Voyez la Description Historique du Gouvernement des Provinces-Unies, page 115. A la tête du 1. Vol. de nos Annales.

(b) Extrait des Résolutions de Leurs Hautes Puissances. Du Mardi, 16. de Février, 1677. & du Vendredi suivant, 19. du même mois.

1677. ren, d'où il ne pourroit sortir, jusqu'à ce que la Province, ou Leurs Hautes Puissances en eussent plus particulièrement ordonné. Que moyennant cela les Etats de la Province s'assembleroient au plûtôt à Groningue selon l'ancien usage. Enfin qu'à l'égard de la satisfaction que les Ommelandes demandoient à cette Ville, les Députés en feroient leur rapport aux Etats Généraux, afin que Leurs Hautes Puissances ordonnassent là-dessus ce qu'elles jugeroient à propos. (a) Elles écrivirent quelque tems après aux Bourguemaîtres & au Conseil de Groningue, qu'ils eussent à exécuter promptement cette Décision, selon sa forme & teneur, afin qu'elles ne fussent pas obligées de se servir de *voies moins douces*.

CIV.
Protesta-
tion de
Groningue
contre cet-
te Déci-
sion.

CIV. Groningue, loin de se soumettre protesta contre la Décision. Elle représenta que M. Rengers ayant été arrêté par l'avis du Lieutenant Général Rabenhaupt, elle avoit offert aux Ommelandes, moyennant un acte *de non præjudiciando*, de juger l'Affaire conjointement avec elle, & de nommer de part & d'autre un nombre égal de Juges pour la décider. Que les Ommelandes avoient d'abord accepté cette proposition & nommé des Juges; mais que depuis elles l'avoient rejetée avec des termes injurieux. Que par ce refus le Jugement du Procès étant demeuré à la Ville seule, elle avoit trouvé le Sieur Rengers coupable de Haute Trahison, de Péculation, de Séduction, & de Corruption, tous Crimes de nature à ne pouvoir être ni tolérés ni pardonnés. Groningue se plaignoit encore dans cette Protestation, de ce qu'on avoit pris le parti d'envoyer une nombreuse Députation, au lieu d'accepter l'expédient de la Province de Frise qui vouloit tenter une voye de réconciliation par l'entremise du Prince de Nassau, son Stad-houder. Elle soutenoit que les Etats Généraux n'avoient aucun droit d'envoyer des Députés de leur Corps, ni celui de leur donner des ordres contraires au Serment de l'Union. Elle se plaignoit de plus que ces Députés avoient passé leur Commission, qui ne parloit point de l'Affaire du Sieur Rengers; mais seulement de terminer les Différens qui empêchoient la tenné des Etats de la Province. Comme ces deux derniers Articles formèrent une Contestation délicate sur la Jurisdiction & l'Autorité des Etats Généraux, il est d'autant plus nécessaire de rapporter les raisons que Groningue alléguoit, que la même Dispute renaît sou-

CV.
Dispute
sur la Ju-
risdiction
des Etats
Généraux.

CV. Cette Ville remontoit jusqu'à l'origine des Etats Généraux. „ Vos Hautes „ Puissances, disoit-elle, se peuvent souvenir que leur Assemblée depuis sa pré- „ mière institution, n'a point eu d'autre fonction que celle de travailler à certaines „ Affaires politiques, que les Alliez leur donnoient pouvoir de décider. On n'a „ point eu dessein de les établir comme *une Cour de Justice* sur toutes les Provin- „ ces, encore moins de leur donner le pouvoir de juger des Privilèges & des „ Droits des Provinces en général, ou de chacune en particulier. Bien loin de ce- „ la, le premier Article de l'Union d'Utrecht porte expressément, *Que les Diffé- „ rens qui pourroient naître entre quelques Provinces, Membres ou Villes qui „ font partie de l'Union, touchant leurs Privilèges spéciaux & particuliers, „ Franchises, Exemptions, Droits, Statuts, anciennes & loüables Coûtumes, „ ou autres Prééminences, seront réglés par la voye de la Justice ordinaire, ou „ par Arbitre & Accords à l'amiable, sans que les autres Pays ou Provinces, „ Membres ou Villes s'en puissent mêler (tant que les Parties se soumettront à la „ Justice) à moins qu'elles ne voulussent s'entremettre pour un Accommodement.* „ On ajoûtoit à cet Article une Résolution des Etats Généraux mêmes, (b) où leurs Hautes Puissances déclaroient nettement, que dans les Affaires, dont la connoissance leur appartenoit, *elles n'avoient pas accoutumé d'administrer la Justice, mais de la renvoyer à quelque Cour de Justice*. Et comme les Ommelandes objectoient le cinquième Article de la Capitulation de l'année 1594. lorsque la Ville de Groningue fut renduë, portant que le *Différent qui étoit entre la Ville de Groningue & les Ommelandes, ou qui pourroit encore survenir, seroit terminé par les Etats Généraux, ou par leurs Députés*, on répondoit que cet Article regardoit un Différent déjà formé; mais à cette réponse qui n'étoit pas satisfaisante, parce qu'elle ne pouvoit subsister avec ces mots *qui pourroit encore survenir*, on ajoutoit que par l'article troisième de cette même Capitulation, Groningue avoit stipulé *qu'elle se-*
roit

(a) Décision faite par S. A. M. le Prince d'Orange; & par les Nobles & Puissans Seigneurs, Mrs. les Députés de Leurs Hautes Puissances. A Groningue, le

2. de Mars, 1677. N. St.

(b) Du 6. d'Avril, 1674.

roit & demurerait Juge d'elle-même, & qu'on ne toucheroit point à ses Droits, Privilèges & Franchises. Enfin on s'appuyoit sur une pratique constante des Etats Généraux, qui depuis que Groningue étoit entré dans l'Union, avoient dans tous les Différens survenus entre la Ville & les Ommelandes, pris le parti d'envoyer des Commissaires tirez des Cours de Justice, ou celui d'avoir recours à la voye de réconciliation par les Gouverneurs de la Province, toujours mieux instruits de l'Affaire que des Députez qui venoient de loin. On s'étendoit ensuite sur l'incompétance de la Députation à terminer les Différens entre la Ville & les Ommelandes, & sur l'informalité des Procédures qu'elle avoit faites. Les Députez de Leurs Hautes Puissances, disoit-on, sans être autorisez, & sans avoir prêté de Serment, sont venus casser une Sentence criminelle prononcée en dernier ressort par un Magistrat autorisé, & par un Juge qui avoit prêté Serment pour cela, & dont les Sentences tant en matières civiles que criminelles ne sont sujettes ni à l'appel, ni à la révision, ni à la réforme, selon les Privilèges & la Coutume. Que les Députez, eu cassant cette Sentence, s'étoient arrogé un pouvoir Souverain & supérieur, & même plus grand que celui qu'on attribue aux Cours de Justice sur les Sentences des Magistrats & des Villes de leur ressort, pour la punition des Malfaiteurs, comme on le peut voir par l'Ordonnance générale touchant la Justice criminelle aux Pays-Bas, du cinquième de Juillet 1570. & qui s'observe aussi dans la Province de Groningue, où il est arrêté: *Que les coupables d'Assassinat, ou de Meurtre de gnet-à-pens, de Vol, de Trahison, de Rébellion, de Fausse monnoye, de Violent, & autres semblables Forfaits, seront arrêtez par tout, & punis où ils se trouveront.* Que de plus leur nombre n'étoit pas complet, puisque M. de Haaren, qui devoit se trouver aux Conférences de la part de la Frise, s'étoit absenté par ordre exprès de sa Province, & que le Prince de Nassau, Gouverneur de la Province, s'étoit excusé d'y assister, ce qui rendoit nul tout ce que les autres Députez pouvoient faire, parce que dans des Différens entre de si considérables Membres de l'Union, on ne pouvoit rien arrêter ni conclure que par unanimité, & en la présence des Députez de toutes les Provinces. On alléguoit pour le prouver une Résolution de Leurs Hautes Puissances, (a) portant, qu'elles avoient résolu, que pendant l'absence de quelque Province, l'on ne termineroit rien sur les Plaintes ou Remontrances qui pourroient être faites, que la Partie intéressée n'eût été ouïe & écoutée. On soutenoit que le droit de donner la sûreté des Personnes appartenoit uniquement au Juge, ou au Souverain du Pays, & que cela étoit si véritable que les Etats Généraux l'avoient eux-mêmes reconnu, puisque dans une pareille occasion, ils avoient demandé à la Ville un acte de sûreté, afin que Messieurs des Ommelandes pussent s'y rendre librement, & qu'on le leur avoit accordé par une Affiche qu'on avoit fait publier pour cet effet. Ils ajoûtoient que cette Demande ayant fait naître quelque crainte, qu'on n'en pût tirer quelque conséquence au préjudice de Groningue, Leurs Hautes Puissances déclarèrent que leur intention n'avoit nullement été de préjudicier en aucune manière à l'ordre ou à l'Autorité de la Justice & de la Police, ou à quelque Membre de Groningue, ni d'attribuer aux Ommelandes quelque droit qui ne lui appartint pas, mais seulement de procurer une entière sûreté aux Députez. (b) On se plaignoit de ce qu'on n'avoit pas laissé aux intéressez le droit de récuser les Juges qui pouvoient être suspects. Qu'on avoit tenu des Conférences sans y entendre les Parties, ni examiner l'Affaire. Qu'en ordonnant, comme faisoient les Députez de Leurs Hautes Puissances, que les Sujets des Ommelandes ne pourroient être incommodéz, inquiétez, ni détenus par voyes de fait ou de droit, ni encore moins être assujettis à la Jurisdiction de la Ville, à moins qu'ils ne vinssent à y commettre quelque Crime, & qu'ils ne fussent pris en flagrant délit, on obligeoit le Magistrat du Lieu contre tout droit & raison de renoncer au Pouvoir qu'il avoit de punir les Malfaiteurs, *jure suo*, qui cependant, selon tous les Jurisconsultes, sont punissables en quelque Lieu qu'on les trouve. Et comme les Députez de Leurs Hautes Puissances avoient insinué dans leurs Conférences, que les Ambassadeurs devoient être exempts de la Jurisdiction du Lieu, & n'être soumis qu'à celle de leurs Souverains, on répondoit qu'on ne pouvoit comparer les Habitans des Ommelandes qui avoient des Affaires particulières à Groningue aux Ambassadeurs des Puissances étrangères, & que cette comparaison convenoit seule-

(a) Du 19. de Juillet, 1647. (b) Lettre de Leurs Hautes Puissances à la Ville de Groningue. Du 13. d'Août, 1647.

ment à ceux, qui y venoient à la Diète, ou en Commission. Mais que quand on
 1677. considéreroit ces derniers comme Ambassadeurs, on ne pourroit pas dire qu'ils fus-
 sent exempts de la Jurisdiction du Lieu sans aucune exception, puisqu'un Ambassa-
 deur cesse de l'être dès le moment qu'il vient à commettre un Crime de Lèze-Ma-
 jesté, selon cette maxime de Droit : *Desinit esse Legatus qui proditor esse incipit.*
 On nioit même que ce qui est dit des Ambassadeurs étrangers pût s'appliquer aux
 Députez des Provinces, ou des Villes, qui selon Grotius se régloient par le Droit
 Civil, & non par celui des Gens. (a) De plus que le Droit ordinaire des Ommel-
 landes, qui à cet égard ne diffère pas du Droit Romain, ordonnoit expressément
 qu'un Député, exempt de la Jurisdiction ordinaire pour les Affaires Civiles, ve-
 nant à commettre un Crime, pourroit être puni dans le Lieu de sa Légation, parce
 qu'en ce cas il perdoit toutes les prérogatives de son Emploi. (b)

CVI.
 Raifons
 des Om-
 melandes.

CVI. Les Ommelandes, de leur côté, posoient comme un fondement inébranlable,
 que toutes les Assemblées qui se faisoient pour les Affaires du Pays devoient être libres,
 & que tous ceux qui s'y trouvoient en qualité de Députez devoient jouir d'une par-
 faite sûreté tant à l'égard de leurs Personnes qu'à l'égard de leurs Biens. Que cette sû-
 reté avoit été violée par Messieurs de Groningue en la personne de Mrs. Rengers
 & Piccard, qu'ils avoient arrêtez sous prétexte de Crime de Lèze-Majesté, dont
 ils n'avoient point de preuves, comme il parut à l'égard du dernier, qu'ils mirent
 en liberté après l'avoir tenu prisonnier pendant sept ou huit mois, & par la con-
 duite qu'ils ont tenuë envers le dernier, qu'ils n'ont osé faire mourir, parce qu'il a
 toujours nié, même à la Question, qu'il fût coupable. Qu'au lieu de l'absoudre
 & de le relâcher, comme le demandoient les Ommelandes avec beaucoup de
 justice, ils avoient toujours persisté à le tenir prisonnier, & y persistoient encore
 malgré la Décision aussi équitable que douce de Son Altesse le Prince d'Orange &
 des Députez de Leurs Hautes Puissances, à laquelle ils ne refusoient de se confor-
 mer que par un principe de Tyranie. M. Piccard publia un Manifeste, dans le-
 quel il traitoit à fonds l'Affaire de M. Rengers, & établissoit le droit qu'avoient
 les Etats Généraux de décider les Différens entre la Ville de Groningue & les Om-
 melandes. „ Ceux qui ont quelque connoissance de l'Histoire, disoit-il, auront
 „ sans doute bien remarqué que le Magistrat de Groningue a toujours tâché d'em-
 „ piéter sur les Privilèges des Ommelandes, & qu'elle les a souvent réduits à de
 „ fâcheuses extrémités. On ne peut se souvenir sans horreur de l'Année 1577. Gro-
 „ ningue n'est entré cette Année-là dans l'Union que par la force des Armes de l'E-
 „ tat & des Ommelandes, qui craignant avec justice de ne pouvoir pas vivre en
 „ aussi bonne intelligence qu'elles souhaitoient avec un Peuple, dont elles avoient si
 „ souvent éprouvé l'humeur impérieuse, firent insérer réciproquement dans les Ar-
 „ ticles de la Capitulation, que les Différens qui naistroient entre la Ville & elles
 „ seroient décidés par les Etats Généraux. C'est en vertu de cette Capitulation,
 „ ajoûtoit-il, que depuis la réduction de la Ville, Leurs Hautes Puissances ont été
 „ les seules Arbitres & Juges compétans de tous les Démêlez & Dissensions, qui
 „ ont régné entre les Parties, ce qu'il confirmoit par une liste de tous les Diffé-
 „ rens qu'elles avoient réglés. (c)

Les Ommelandes n'en demeurèrent pas là. Elles présentèrent un Mémoire à Leurs
 Hautes Puissances, dans lequel elles demandoient l'exécution du Mandement pénal
 de 1600. Qu'on mît en liberté M. Rengers avec réfaction des Dépens, Dommages &
 Intérêts; Que la Ville perdît la moitié de la Souveraineté de la Province, tellement
 que de quatre Voix elle n'en eût plus qu'une, & que les Ommelandes eussent les trois
 autres; Qu'on leur donnât la moitié de tous les biens d'Eglise, &c.

CVII.
 Dépura-
 tion de la
 Ville de
 Groningue
 à routes
 les Pro-
 vinces.

CVII. La Ville se récria contre des Demandes si exorbitantes; & quoique les
 Députez de Leurs Hautes Puissances les eussent rejettées, elle ne fut pas pour cela
 plus disposée à se soumettre à leur Décision. Elle en étoit si éloignée qu'elle déclara
 de nouveau aux Etats Généraux que ni leurs Députez, ni eux-mêmes n'avoient
 point

(a) *Quod Legati Provinciales, non Jure Gentium sed Jure Civili regantur.* Grot. de Jure Pacis & Belli, Lib. II. Cap. XVIII. No. 3.

(b) Protestation des Bourguemaîtres & du Conseil de la Ville de Groningue du 21. de Février, vieux style. Plus ample Protestation du 9. de Mars, 1677.

(c) Voici cette Liste. Le 2. de Mars de l'an 1599. le

10. d'Avril 1660. le 29. de Novembre 1662. les 12, 13, & 14. de Janvier 1663. le 30. d'Août 1667. le 4. de Décembre 1610. les 15. & 20. de Juillet 1615. le 17. de Juin & le 19. de Décembre 1628. le 24. de Juillet 1640. les 23. & 30. de Janvier 1645. le 25. de Février & le 26. d'Avril de la même Année. le 7. d'Août 1649. & le 29. de Février 1650.

point le pouvoir de procéder ainsi contre elle, sans la participation des Etats des Provinces particulières, vers lesquelles elle se trouvoit obligée d'envoyer une Députation, ce qu'elle fit en effet. 1677.

CVIII. Les Etats de Frise prirent d'autant plus facilement le parti de la Ville, qu'ils étoient mécontents de ce que le Prince d'Orange s'étoit ingéré de vouloir accommoder cette Dispute, dont ils croyoient que l'Accommodement appartenoit à leur Gouverneur qui étoit aussi celui de Groningue. Ils ordonnèrent à Leurs Députés aux Etats Généraux non-seulement d'empêcher que l'*Expédient* de Leurs Hautes Puissances n'eût son effet; mais même de déclarer de leur part, que si les Députés des autres Provinces vouloient en presser l'exécution, ils se rangeroient du côté de la Ville pour l'aider à maintenir les Privilèges & les Droits qui lui appartenoint suivant l'Union d'Utrecht, n'étant pas permis à leurs Hautes Puissances d'y contrevenir par Décision ou autrement, comme les Etats de Hollande l'avoient reconnu par leur Résolution du dix-neuvième de May, 1646. Enfin leur Avis étoit qu'on se servit de la médiation du Prince Casimir de Nassau, pour remettre au plutôt le Gouvernement de la Province sur l'ancien pied, afin qu'une Affaire particulière ne retardât pas plus long-tems le bien public (a). CVIII.
Avis de la
Frise.

CIX. Le Prince d'Orange se plaignit à son tour de la manière dont il étoit traité. Ce ne sont pas de simples particuliers, disoit-il, mais un Membre considérable de l'Etat qui nous décrie comme si nous n'avions aucune considération pour les Prérogatives des Membres de l'Union, & qui regarde notre *Expédient* comme une infraction de ses Privilèges. Mais ce qui le touchoit le plus sensiblement, c'étoit de voir qu'on retenoit les Troupes de l'Union réparties sur la Province de Groningue, & qu'on aimoit mieux demeurer hors d'état de résister à l'Ennemi qui continuoit à faire des progrès, que de céder quelques Prétentions particulières, qu'il croyoit mal fondées, ou d'en conférer à l'amiable avec lui, pour le convaincre du tort qu'il pourroit avoir à cet égard. Il avoit que la Ville accordoit aux Députés des Ommelandes l'entrée & la sortie libre pendant la tenuë de la Diète, ou la durée des Commissions; mais il trouvoit qu'elle attachoit à cette liberté certaines Clauses en vertu desquelles elle pourroit la rendre nulle, lorsqu'elle le trouveroit à propos. Enfin il concluoit sa Lettre en priant Leurs Hautes Puissances de finir cette Affaire de quelque manière que ce fût (b). CIX.
Plaintes
du Prince
d'Orange.

CX. Les Etats Généraux, après avoir délibéré sur une Lettre si pressante, résolurent que la Ville de Groningue seroit obligée de recevoir l'*Expédient* proposé par leurs Députés, & que si elle ne le faisoit dans l'espace de quinze jours, les Ommelandes qui paroissent disposées à contribuer au bien public seroient autorisées à administrer seules les Affaires du Plat Pays, tant pour la Police & les Finances, que pour la Justice, de la manière qu'elles jugeroient la plus propre pour le bien de leur Pays, à donner les ordres pour la levée de leurs revenus ordinaires, & à faire tout ce qu'elles jugeroient nécessaire pour établir un bon Gouvernement. Qu'on écrivoit aux Bourguemâtres & au Conseil de la Ville de Groningue, de ne donner aux Ommelandes aucun empêchement ni trouble dans l'Administration de leurs Affaires, avec défense à eux de se mêler du Gouvernement du Plat-Pays, ni directement, ni indirectement. Qu'on écrivoit aussi au Prince de Nassau, Gouverneur de la Province, de tenir la main à l'exécution de cette Résolution (c). CX.
Résolution
de Leurs
Hautes
Puissances
sur cette
Affaire.

CXI. Groningue fit sa Protestation contre l'ordre des Etats Généraux, & se plaignit amèrement de ce qu'on l'accusoit de vouloir éluder la liberté qu'elle accordoit aux Députés des Ommelandes d'entrer & de sortir, par cette Clause: *à moins qu'ils ne fussent coupables de quelque crime contre les Droits & les Loix du Pays, & qu'ils ne fussent pris ou poursuivis sur le fait.* Elle soutenoit que sans cette la la Ville deviendroit l'azile de tous les Malfaiteurs qui y seroient en sûreté sous prétexte d'aller à la Diète. Elle contestoit à Leurs Hautes Puissances le droit d'autoriser les Ommelandes à se séparer d'elle, parce que cela étoit contraire à la Liberté, à l'Autorité, & à la Souveraineté de leur Province, qui ne pouvoit être séparée. Elle offroit un Accommodement à l'amiable en la présence du Prince de CXI.
Protesta-
tion de
Groningue
contre cette
Résolu-
tion.

Q 99 99

Nas-

(a) Avis Provincial, ou Résolution des Etats de Frise, du 28. d'Avril v. St. 1677.

(b) Lettre du Prince d'Orange aux Etats Généraux. De Loockerèn, le 22. de May, 1677.

(c) Résolution des Etats Généraux sur les Démêlez de Groningue & des Ommelandes. Du 1. de Juin, 1677.

1677. Nassau, sur le pied arrêté par l'Union. Enfin elle déclaroit, que si Leurs Hautes Puissances vouloient employer contre elle des moyens plus durs; elle se reposeroit sur Dieu, sur la bonté de la Cause, sur tous les Alliez, qu'elle auroit recours à toutes les voyes légitimes pour sa défense, & qu'elle s'exposeroit plutôt aux dernières extrémités, que de souffrir qu'on la dépouillât de ses Privilèges. (a)

CXII.
Lettres du
Prince de
Nassau &
des Etats
de Frise
à Leurs
Hautes
Puissances.

CXII. Le Prince de Nassau répondit fortement à l'ordre qu'il venoit de recevoir. Il se faisoit, disoit-il, une gloire de témoigner tout le respect & toute la soumission imaginable aux Etats Généraux; mais en même tems il les supplioit de ne trouver pas mauvais qu'il se plaignît avec toute la révérence qui leur étoit due, qu'après l'avoir négligé, on voulût présentement l'obliger à exécuter la Résolution de leurs Députés, sans avoir auparavant fait d'autres tentatives, ni employé les voyes & les moyens propres & usitez en pareille rencontre. Qu'il ne pouvoit exécuter cette Résolution, sans contrevenir à ce que portoient plusieurs Articles de son *Instruction*, aussi bien qu'à d'autres Résolutions de Leurs Hautes Puissances mêmes. Il entroit ensuite dans le détail de l'*Instruction* qu'il avoit juré d'observer en entrant dans le Stad-houdérat. Elle portoit, qu'il seroit tenu d'exécuter & de faire exécuter toutes les Résolutions prises & tous les Traitez & Ordonnances faites ou approuvées par Leurs Nobles Puissances les Etats de Groningue. (b) De maintenir, conserver & défendre la Grandeur, la Souveraineté, tous les Droits, Privilèges, Franchises de cette Province en général, & de chaque Membre en particulier; comme aussi de protéger leurs Sujets, & de ne permettre aucunement que tant la Province en général, que quelqu'un de ses Membres en particulier, ni même aucun de ses Habitans y souffrît le moindre domnage directement, ni indirectement. (c) Le tout sans préjudice de la Souveraineté, de la Liberté & de la Grandeur de cette même Province, que les Seigneurs Etats de Groningue déclaroient se retenir entières. (d) Comment, sans contrevenir à tout cela, disoit ce Prince, pouvons-nous appuyer un Gouvernement séparé, ou souffrir que l'un des Membres forme une Assemblée particulière d'Etat, pour exercer séparément les Droits de la Souveraineté, *Jure Majestatis*, qui ne peuvent être exercez que par les deux Membres dûment assemblez? Comment pourrions-nous maintenir la Souveraineté, en prêtant notre assistance, afin qu'elle fût exercée par un autre que par l'Assemblée à qui elle appartient privativement? Comment maintiendrions-nous le Souverain, si nous l'obligions d'obéir aux ordres de ses Alliez, dans une Affaire où ce Souverain n'est soumis à personne? C'auroit été, ajoutoit-il, un grand bonheur pour nous & pour les bons Habitans, si par notre intercession nous avions pû d'abord prévenir ou assoupir ces Démêlez, ce qui nous auroit été facile, si Vos Hautes Puissances en eussent renvoyé la Décision à la Province même, & nous eussent chargez de travailler à les accommoder par nos bons Offices. Nous croyons même que s'il leur plaisoit, nous pourrions encore les interposer avec une grande espérance d'en obtenir un bon effet. Autrefois on ne parloit de la *dernière extrémité*, que lorsqu'on avoit inutilement employé tous les moyens de réconciliation, dont on n'a pas seulement daigné se servir en cette rencontre. Nous ne pouvons nous imaginer que si une autre Province, particulièrement la plus puissante & la plus considérable de l'Etat, avoit été ainsi divisée en deux Partis, & que Vos Hautes Puissances eussent décidé sans faire agir son Gouverneur pour tâcher de les raccommoier, cette Province-là & son Gouverneur ne crussent avoir grand sujet de se plaindre. Cependant nous ne nous plaindrons point du tort qu'on nous a fait, nous aimons mieux conjurer bien humblement Vos Hautes Puissances, de laisser à la Province ses Affaires Provinciales, & de recommander aux Membres divisez de s'entendre & de se faire accommoder par leur Gouverneur, & par telles personnes que les deux Partis lui voudront joindre, selon les Loix.

Les Etats de Frise, offensés de ce qu'on excluait leurs Députés aux Etats Généraux des Conférences qu'on tenoit à la Haye sur les Démêlez de Groningue & des Ommelandes, sous prétexte qu'ils n'avoient pas trouvé bon que M. de Haaren assistât de leur part à celles qu'on avoit tenuës à Groningue, écrivirent à Leurs Hautes Puissances pour s'en plaindre. Ils leur représentèrent, que cette défense ne regardoit que le fait particulier de la Députation; & qu'outre cette Députation on

(a) Protestation de la Ville de Groningue, en forme de Lettre à Leurs Hautes Puissances. Du 9. de Juin, v. St. 1677. (b) Article VII. (c) Article VIII. (d) Article XX.

„ tenoit encore des Conférences particulières à la Haye , où l'on traitoit d'Affaires, non-seulement importantes ; mais qui étoient à la charge de l'Union , dans laquelle, sans vanité, leur Province contribuoit le plus après celle de Hollande. Ils les prioient ensuite d'admettre leurs Députés dans toutes les Conférences, & d'y écouter leurs Délibérations & leurs Avis, & en cas de refus, ils déclaroient qu'ils seroient obligés de retenir une Somme considérable qu'ils avoient amassée, & qu'ils avoient dessein de payer au Commis de Leurs Hautes Puissances, parce que c'étoit, disoient-ils, une chose qui ne souffroit point de contradiction, qu'un Membre de l'Etat, dont on usurpoit l'honneur, les prééminences, les avantages, & le droit par une exclusion des Affaires qui regardoient l'Union, n'étoit point obligé d'en porter les charges. (a)

CXIII. Les Ommelandes, appuyées par le Prince d'Orange, profitèrent de la Résolution des Etats Généraux qui les autorisoient à former un Corps particulier. Elles tinrent leur première Diète séparée à Winsum, (b) & commencèrent à jetter les fondemens d'un nouveau Gouvernement. Le Conseil de Groningue défendit aux Bourgeois & Habitans de leur Ville, de quelque qualité ou condition qu'ils pussent être, sous peine de la perte de leur Emploi & du droit de Bourgeoisie, de reconnoître directement ou indirectement les Collèges que les Ommelandes avoient établis pour la Justice ou pour la Police. Le Prince de Nassau fit plus ; car il ordonna aux Receveurs des Ommelandes de payer ce qu'ils avoient entre les mains, & aux Habitans de venir déclarer leurs effets, afin d'y proportionner les Taxes.

CXIV. Les Ommelandes, irritées de cette Déclaration, écrivirent à leur Stadhouder avec une fierté que leur inspiroit la Protection de Leurs Hautes Puissances, & celle du Prince d'Orange. Nous rapporterons quelques morceaux de la Lettre qu'elles lui écrivirent le vingt-troisième de Juillet, afin qu'on puisse juger du style des autres.

„ MONSEIGNEUR, disoient-elles, Nous n'avons pas entrepris de vous importuner présentement de vaines redites sur une Affaire, que nous avons déjà représentée à Votre Altesse, & dont nous l'avons assez informée par nos précédentes Lettres. Nous nous contenterons de dire que nous ne sçaurions comprendre, que non-seulement Votre Altesse tâche de fouler aux pieds le droit des Ommelandes, de diminuer nos Privilèges avec le Magistrat de Groningue, d'inquiéter nous & nos Sujets, & de nous mettre en danger de pouvoir être maltraités de quelque manière que ce soit ; mais même qu'elle ne considère point, & tient au contraire pour nulles les Décisions de Leurs Hautes Puissances sur lesquelles nous avons dû nous régler jusqu'ici, mais auxquelles Votre Altesse est aussi tenuë de se conformer, suivant la dernière Lettre qui lui en a été écrite, & qu'au lieu de nous assister, & de détourner toutes les infractions que voudroient faire ceux qui entreprendroient de nous empêcher d'exécuter ces Décisions, il semble que vous n'ayez d'autre but que celui de nous rendre esclaves de la Ville, qu'on devoit mettre à la raison par toutes sortes de moyens, ainsi que toutes les personnes non passionnées se le promettent.

„ Qu'est-ce autre chose, Monseigneur, qu'empiéter sur les Loix de tous les Alliez, contre la Capitulation qui a été faite lors de la reddition de Groningue, contre votre *Instruction*, contre les devoirs d'un Gouverneur, & contre la volonté & l'intention de ceux qui représentent la Grandeur & la Souveraineté de cette Province, aussi bien que ceux de Groningue, & qui sont & doivent toujours être les Seigneurs & Maîtres de leur Gouvernement ?

„ Nous ne pouvons nous imaginer que nous vous ayons jamais offensé, ni quelles raisons vous pouvez avoir d'abattre & d'aider à abattre les plus illustres & les plus anciennes Familles, qui ont tant contribué à la fondation de cette Province & à la réduction de Groningue, & cela en faveur de Gens, dont les Familles n'étoient pas connues dans le monde il y a cinquante ans, & moins.

„ On n'a jamais vu que vos Ancêtres aient tenu à notre égard une conduite pareille, ou qu'aucun de nos Habitans, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, ait mérité de Votre Altesse de telles marques de ressentiment.

Qqq qqq 2

„ Le

(a) Lettre des Etats de Frise aux Etats Généraux. Du 21. de Juillet, 1677.

(b) Le 24. de Juin.

1677. „ Le respect que nous avons voulu avoir jusqu'ici pour elle comme pour nôtre Gouverneur, nous a empêché de faire les réflexions nécessaires & conformes à la nature de l'Affaire, dans l'espérance qu'elle se porteroit enfin à maintenir le bon Parti pour nôtre bien, à seconder nos Droits, suivant la Décision de Leurs Hautes Puissances, & à se conduire en Gouverneur de l'un, aussi bien que de l'autre Membre de la Province.

„ Mais présentement que nous voyons, que nous nous sommes repûs d'une vaine espérance, nous ne pouvons nous dispenser (& il ne seroit pas possible d'en répondre à notre Postérité, si nous n'avions témoigné aucun ressentiment d'un procédé si inouï) de protester devant Dieu & devant tout le monde, & de vous demander encore cette fois, Monseigneur s'il vous plaît, de nous reconnoître pour ce que nous sommes, de nous maintenir dans ce qui nous appartient, & de nous assister présentement selon l'attente de Leurs Hautes Puissances, ou si vous voulez continuer de fortifier Groningue dans son opiniâtreté inouïe, & de la protéger au préjudice de nous tous.

„ Autant que l'un nous sera agréable, autant sommes-nous mortifiés de faire sçavoir à Votre Altesse qu'autrement nous serons obligés de *nous pourvoir d'un autre Gouverneur*, qui aura la volonté & le pouvoir de défendre les Privilèges du Pays, & de procurer le bien de nos Habitans contre la violence de tous. „

CXV.
Plaintes
des Ommelandes
aux Etats
Généraux.

CXV. Messieurs des Ommelandes trouvèrent tant d'obstacles à l'établissement de leur nouveau Gouvernement, qu'ils furent obligés d'avoir recours aux Etats Généraux, auxquels ils se plainquirent des traverses que leur suscitoient la Ville de Groningue & le Prince de Nassau, leur Gouverneur. Ils faisoient une longue énumération des violences que la Ville avoit exercées contre les personnes qu'ils avoient employées. „ Elle a, disoient-ils, fait emprisonner un Imprimeur, Frison de naissance, parce qu'il avoit imprimé une Publication des Ommelandes, déclaré infame son nouveau Secrétaire, parce qu'il avoit accepté la Charge que nous lui avons offerte, & Perturbateurs du repos public & même Traîtres tous ceux qui prenoient notre parti. Notre Gouverneur, au lieu de déférer à vos Lettres, protège Groningue, loin d'en recevoir de la Protection, nous en récevez toute sorte de trouble, d'empêchement & d'opposition. Ils concluoient leurs plaintes, en suppliant Leurs Hautes Puissances de les maintenir, afin qu'ils pussent obéir à leurs ordres, payer les Troupes, & satisfaire leurs Créanciers.

CXVI.
Les Provinces de
Hollande
& de Zélande
prennent
le parti des
Ommelandes.

CXVI. Les Etats de Zélande déclarèrent, (a) que les Etats Généraux étant les Juges légitimes & compétens des Différens qui naissoient entre la Ville de Groningue & les Ommelandes, la Décision de leurs Députés devoit être exécutée dans tous ses points. A quoi les Etats de Hollande se conformèrent par leur Résolution du vingt-quatrième de Juillet; & l'ayant portée aux Etats Généraux le troisième d'Août, ils y firent résoudre que la Ville de Groningue seroit exhortée de s'accommoder avec les Ommelandes, & de mettre M. Rengers en liberté, si elle n'auroit mieux souffrir, qu'on l'y obligéât par des *moyens plus forts & plus incombables*. La Ville consentoit à le relâcher, pourvu qu'il passât de la Prison dans sa Terre, d'où il ne pourroit sortir sans la permission des Etats. Les Ommelandes, de leur côté, consentoient à une Amnistie générale & à la tenuë de la Diète, à condition que deux jours avant son ouverture M. Rengers recouvrît sa liberté.

CXVII.
Réflexions
sur ces
Démêlez.

CXVII. Un Différend si léger fait voir jusqu'où peut aller la chaleur de la Division dans une République composée de divers Alliez Souverains & indépendans. On avoit raison de demander une entière sûreté pour tous les Députés à la Diète Provinciale; mais tous les Souverains n'ont-ils pas aussi le droit de punir ceux qui violent les Loix fondamentales de l'Etat par des correspondances criminelles avec l'Ennemi pendant un Siège? Groningue devoit moins faire de difficulté sur la liberté de M. Rengers, parce qu'elle n'avoit pas trouvé assez de preuves pour le convaincre, & les Ommelandes ne devoient pas crier si fort contre Groningue, comme si elle avoit violé le Droit des Gens en l'arrêtant, puisqu'elle ne l'avoit fait que sur ses Lettres. D'un autre côté les Etats Généraux, en autorisant les Ommelandes à former un Gouvernement particulier, donnoient un exemple, dont les suites pouvoient être très-dan-

(a) Le 17. de Juillet.

dangereuses , & causer la desunion des Membres d'une République qui ne peut subsister que par la Concorde. Enfin le Prince d'Orange , qui s'étoit ingéré dans cette Affaire au préjudice du Prince de Nassau , Stad-houder de la Province ; à qui il appartenoit naturellement de l'accomoder ; montra trop de partialité contre Groningue , ce qui aigrit tellement cette Ville, qu'on ne put parvenir à un Accommodement pendant le cours de cette Année.

CXVIII. Outre la Dispute qui régnoit entre Groningue & les Ommelandes , les deux Stad-houders en avoient deux particulières entre eux. La première rouloit sur le Commandement des Troupes. Le Prince d'Orange avoit envoyé des Patentes pour la marche de quatre Régimens qui étoient sur la répartition de la Province de Groningue , & le Prince de Nassau avoit déjà donné les siennes pour trois autres Régimens , ce qui fit naître un conflit d'Autorité entre eux. Les Ommelandes profitèrent de cette Division pour demander qu'on leur laissât l'Administration de leurs Finances , afin de payer la moitié des Troupes , & qu'elles pussent grossir l'Armée qui avoit besoin de ce renfort. Le Prince d'Orange le demandoit avec empressement , & les Etats Généraux appuyoient sa demande ; prétendant que l'expédition des Patentes pour la marche des Troupes appartenoit au Capitaine Général de l'Union. La Province de Hollande lui avoit autrefois contesté ce Pouvoir ; soutenant , qu'il ne l'avoit que lorsque l'Armée étoit en Campagne & hors des Provinces-Unies , mais non pas quand les Troupes étoient dans quelqu'une des sept Provinces , auquel cas c'étoit au Capitaine Général de la même Province à les commander , & à les faire marcher. Cependant Leurs Hautes Puissances prièrent très-instamment le Prince de Nassau d'envoyer au plutôt le Régiment du feu Lieutenant-Général Rabenhaupt , & toutes les Troupes qui étoient en Garnison dans la Province de Frise , conformément à la Patente du Prince d'Orange. Il répondit qu'il trouvoit de la contradiction dans les deux ordres qu'on lui donnoit ; l'un de faire marcher toutes les Troupes qui étoient sous son Commandement vers le rendez-vous que le Prince d'Orange leur avoit assigné , l'autre de soutenir les Ommelandes contre Groningue ; ce qui ne se pouvoit faire sans ces mêmes Troupes qu'on lui demandoit. D'ailleurs , disoit-il , les Troupes ne peuvent point sortir de cette Province sans notre Patente , ou au moins sans notre Attaché , & celle des Etats Députez ; ou bien avec la leur seule , lorsque nous sommes absens. Secondement , au lieu de laisser les noms des Officiers en blanc , selon les Loix de l'Union , afin qu'ils soyent remplis par les Etats de la Province d'où ils doivent sortir , ou par ceux qu'ils ont autorisez pour cela , ces noms sont remplis tant dans la Patente du Prince d'Orange que dans les Lettres de Vos Hautes Puissances. Troisièmement Elles demandent non-seulement ce Régiment , mais aussi toutes les autres Troupes qui sont dans la Province voisine , ce qui est contre la Souveraineté des Provinces particulières , dont chacune est en droit de garder un certain nombre de Gens de Guerre , tant pour sa défense , que pour l'assistance du Souverain , & pour faire exécuter ses ordres , personne ne les pouvant faire marcher , *pas même en cas de nécessité* , sans la permission expresse des Etats de la Province , ou de ceux à qui ils en ont donné le pouvoir. Quatrièmement Vos Hautes Puissances prétendent que le service du Pays souffre du retardement de la marche de ces Troupes , & nous sommes , au contraire , persuadés , que ce même service demande que Groningue & la Province voisine n'en soyent pas entièrement dépourvûes. „ C'est pourquoi nous demandons qu'il plaise à „ Vos Hautes Puissances de juger selon leur prudence & équité ordinaires , si dans „ une Affaire si délicate , nous pouvons faire autre chose que ce que dictent „ les Loix de l'Etat , & de ces deux Provinces en particulier , que nous sommes obligez d'observer exactement ; & d'y faire observer , conformément à „ nos Charges & à notre Serment : comme aussi s'il nous convient d'abandonner le droit de leurs Nobles Puissances ; & de leur donner sujet de se plaindre que nous n'aurions pas eu soin du repos & de la Paix , non plus que de leur „ Autorité & de leurs Privilèges ; en exécutant leurs ordres , ainsi que nous y sommes obligez par Serment. Nous ignorons que depuis l'Instruction qu'on nous „ a donnée il soit arrivé des changemens , qui nous en puissent dispenser. Le Généralat qu'on a déferé à M. le Prince d'Orange n'y a pu apporter aucune altération , au moins à l'égard de cette Province , puis que dès l'an 1666. c'est-à-dire long-tems auparavant , nous avons été désignez pour remplir en son tems les „ Charges de Gouverneur & Capitaine Général , comme ont fait nos Ancêtres , &

CXVIII.
Contesta-
tion entre
les deux
Princes.

1677. „ encore dernièrement feu M. le Prince Guillaume Frédéric, notre Père, de glorieuse Mémoire, ce que les autres Alliez ont fait à leur égard ne pouvant altérer les ordres de ces Provinces.

„ Vos Hautes Puissances (ce sont les termes de Mrs. de Hollande en une certaine Proposition faite à Mrs. de Zélande) savent que chacune des Provinces-Unies a un pouvoir absolu sur les Gens de Guerre, & pour la direction des Affaires Militaires dans le ressort de leur Province, à raison de quoi elles ont toujours donné aux Gouverneurs particuliers la qualité de Capitaine Général des Troupes qui sont dans leurs Provinces respectives, & particulièrement celles dont les Gouverneurs n'étoient pas revêtus de la qualité de Capitaine Général de l'Union; c'est pourquoi aussi la Province de Groningue ne s'est pas contentée de faire, comme toutes les autres, son Gouverneur Capitaine Général par Commission; mais elle a de plus exprimé dans le dix-neuvième Article de son *Instruction*, que le Gouverneur sera aussi Capitaine Général & Chef des Gens de Guerre, tant à pied qu'à Cheval, qui sont présentement dans la Province, ou qui y pourront venir ci-après, ce que leurs Nobles Puissances arrêterent encore de nouveau & confirmèrent par Serment en 1675. outre que lorsqu'on déféra la Charge de Capitaine Général des Troupes de l'Etat hors les mêmes Provinces, on prit de telles précautions, qu'on ne laissa aucun sujet de doute sur cet Article. Tout cela vous fera aisément connoître que bien loin d'avoir donné à Vos Hautes Puissances aucune raison de se plaindre de ce que nous n'avons pas fait marcher toutes les Troupes, tant de cette Ville que de la Province voisine, nous craignons plutôt d'avoir trop entrepris, & d'avoir trop déféré à vos désirs & aux Patentes de M. le Prince d'Orange, en dégarnissant si fort ces deux Provinces de Troupes, de quoi nous prions Vos Hautes Puissances de vouloir donner un favorable témoignage pour notre décharge. „ (a)

Le second Différend entre les deux Stad-houders étoit la source de l'autre. Henri Casimir, Prince de Nassau, étoit né l'an 1657. (b) Sa Mère, Fille de Frédéric Henri, Prince d'Orange, ménagea avec tant de prudence & d'habileté les Etats de Frise, qu'elle obtint que le Stad-houdérat de la Province seroit Héréditaire dans la Maison de son Fils. Groningue suivit le même exemple. Casimir, qui en 1677. n'avoit que vingt ans, ne s'attendoit pas qu'un Prince plus âgé que lui viendroit demander la survivance de ses deux Gouvernemens. Cependant le Prince d'Orange, son Cousin, forma ce dessein; & s'étant mis dans cette vûe à la tête de la Députation que les Etats Généraux envoyèrent à Groningue, il ménagea cette intrigue pendant même qu'il étoit logé dans son Palais. Le Pays de Drenthe qui se déclara le premier pour la survivance de son Gouvernement en faveur du Prince d'Orange, lui en envoya l'Acte dans une boîte d'or, qui lui fut remise chez le jeune Casimir, qui fut si indigné de cette violation de l'Hospitalité, qu'il donna dès le soir même le *mot* au Commandant de la Ville, quoiqu'il eût toujours déféré cet honneur au Prince d'Orange par civilité. Les Ommelandes, qui avoient plus besoin de la protection du dernier, que de celle de Casimir, trop foible pour les soutenir, & qui d'ailleurs avoit plus de penchant pour la Ville que pour elles, lui proposèrent aussi la survivance de leur Gouvernement comme une récompense qui pouvoit l'éblouir, quoiqu'elle ne fût pas présente. Il est vrai qu'on ne parloit que de survivance, mais personne n'aime qu'on dispose de sa succession à l'âge de vingt ans, & l'on craint toujours les suites d'une vûe si anticipée. Il est encore vrai qu'on proposoit de dédommager le Prince de Nassau en le faisant Capitaine-Lieutenant-Général des sept Provinces; mais ce projet, qui ne put être exécuté, fit beaucoup plus de mal que de bien.

CXIX:
Accom-
modement
entre Gro-
ningue &
les Om-
melandes.

CXIX. Cependant le Différend entre la Ville de Groningue & les Ommelandes duroit toujours malgré les mouvemens qu'on se donnoit à la Haye pour l'accommoder. Les deux Parties y avoient envoyé leurs Députés à la fin du mois de Novembre; & après plusieurs Conférences qui durèrent le reste de l'Année, les Etats Généraux terminèrent la Dispute au commencement de la suivante par une Résolution à laquelle on se soumit de part & d'autre. Elle portoit, qu'il y auroit réciproquement une liberté entière pour tous ceux des Ommelandes ou de la Ville qui se-

(a) Lettre du Prince de Nassau à Leurs Hautes Puissances: Du 21. de Juillet; 1677. (b) Le 2^e. de Janvier.

seroient chargez d'une Commission, & qu'ils ne pourroient être arrêtez, que pour avoir commis quelque crime dans lequel on les auroit pris en *flagrant délit*. Que le Sieur Rengers sortiroit de Prison, déchargé des Accusations qu'on avoit intentées contre lui, rétabli dans son honneur, dans ses Charges, & dans ses Biens. Qu'on lui rendroit ses papiers & ses effets. Que les Parties s'accommoderoient entre elles pour les dépens faits de part & d'autre. Qu'aussi-tôt qu'il seroit relâché, on casseroit l'autorisation qu'on avoit accordée aux Ommelandes d'ériger une espèce de Gouvernement particulier. Enfin, que le Stad-houder de la Province de Groningue seroit requis d'en convoquer les Etats, & que les deux Membres qui composent cette Province seroient tenus d'assister à cette Assemblée pour administrer le Gouvernement ainsi que par le passé. (a) La Ville de Groningue, conformément à cette Résolution, mit le Sieur Rengers hors de Prison, où il avoit été six ans, & le rétablit dans le même état qu'il étoit avant son Emprisonnement. Les Etats s'assemblèrent comme auparavant, & quelque tems après les deux Membres de la Province s'accordèrent sur la Levée & la recette des deniers, qui font souvent renaître les anciennes difficultez.

CXX. Le Prince d'Orange trouva une grande opposition à son Autorité dans l'Over-Yffel. Les Jurez de Deventer refusèrent de se conformer au Règlement que Son Altesse, en vertu du pouvoir qu'il en avoit donné les Etats Généraux, avoit fait en 1675. touchant la forme du Gouvernement de la Province, lorsqu'elle fut rentrée dans l'Union. Ils soutenoient que ce Règlement étoit contraire aux Privilèges de leur Ville, & à la liberté de l'Élection de leurs Magistrats; qu'il ne s'étoit fait que pour une fois seulement & sans conséquence pour l'avenir. Que la Régence ne l'avoit jamais reçu ni approuvé, & qu'on ne le lui avoit pas communiqué avec les formalitez requises. Qu'ainsi ils avoient été fort surpris de la défense que Son Altesse avoit fait faire aux Magistrats qui seroient élus à la Fête de S. Pierre, de prêter le Serment avant qu'elle eût approuvé leur élection. (b) Mais le Prince leur répondit en Gouverneur qui connoissoit toute l'étendue de l'Autorité qu'on lui avoit confiée. „ Nous ne nous amuserons pas, disoit-il, à réfuter les argumens que les Jurez allèguent pour justifier leur opposition. Nous „ dirons seulement, que nous aurions bien souhaité que ces Gens, aujourd'hui si „ jaloux de leurs Privilèges, eussent fait paroître autant de zèle lorsqu'il s'agissoit „ de défendre leur Religion, leur Liberté & la Patrie contre l'Ennemi commun de „ la République, auquel ils ont livré leur Ville sans aucunes conditions, avec les „ Troupes que les autres Provinces avoient envoyées à leur défense. „ Ce reproche étoit juste; mais ce qu'il ajoûtoit, qu'on leur avoit conservé leurs Privilèges en les rétablissant dans l'Union, & qu'on avoit seulement déferé au Gouverneur Héritaire de la Province le pouvoir de changer les Magistrats, & d'en faire de nouveaux, lorsque les Jurez n'auroient pas agi comme il faut, renfermoit une contradiction manifeste, puisqu'avant cela le Stad-houder ne se mêloit en aucune manière de l'élection du Magistrat dont les seuls Jurez étoient les maîtres. Ce Privilège, un des plus beaux de leur Ville, leur étoit tellement enlevé, que le Prince ordonnoit aux Bourguemaîtres & Régens de décharger de leur Serment & de leur Employ les vingt-deux Jurez qui refusoient de se soumettre au Règlement, & de remplir leur place de ceux qui avoient déclaré qu'ils vouloient s'y conformer. De plus, il leur enjoignoit expressément de faire promettre à ceux qui seroient installez, qu'ils obéiroient à ce Règlement, de leur faire prêter le Serment, ensuite de procéder à l'élection des Echevins & du Conseil, & d'attendre ce qu'il en ordonneroit. „ Et „ comme nous croyons être bien avertis, ajoûtoit-il, que quelques personnes inquiètes tâchent d'animer la bonne Bourgeoisie de la Ville, sous prétexte de maintenir ses Privilèges, nous entendons que vous ayez à vous en informer exactement, & que vous ayez à procéder contre ceux qui s'en trouveront coupables, „ comme contre des *Perturbateurs du repos public*, ainsi qu'il conviendra en bonne „ justice. „ Le Prince étoit trop puissant pour lui refuser l'obéissance qu'il exigeoit, aussi prit-on le parti de se soumettre.

CXXI.

(a) Extrait des Registres des Résolutions de Leurs Hautes Puissances les Etats Généraux. Du Mercredi, 26. de Janvier, 1678.

(b) Lettre des Jurez de Deventer à Son Altesse le Prince d'Orange. Du 17. de Février, 1677.

1677. CXXI. M. Gaspard Fagel demanda cette Année sa Démission. La Charge de Conseiller Pensionnaire de Hollande qu'il exerçoit depuis 1672. donne tant d'Autorité à celui qui en est revêtu, que les Etats de cette Province, jaloux de voir un si grand pouvoir entre les mains d'un de leurs Ministres, ne la leur confèrent que pour cinq ans, au bout desquels ils la lui confirment pour le même tems, s'ils le trouvent a propos. (a) D'ailleurs, les Fonctions de cet Employ sont si difficiles & si pénibles, qu'il faut avoir un génie supérieur & une forte santé pour ne pas succomber sous le fardeau. M. Fagel, savant Jurisconsulte, doué d'une grande pénétration d'esprit, connoissant à fonds les Affaires intérieures de la République, & ayant acquis dans la Charge de Greffier des Etats la connoissance des étrangères, avoit toutes les qualitez nécessaires pour remplir dignement cette Charge. M. de Wit, qui ne l'aimoit pas, n'avoit pas laissé de lui rendre cette justice, qu'il ne connoissoit personne plus capable de lui succéder que lui; mais il n'étoit pas d'une complexion assez robuste pour résister long-tems à un si grand travail. Ce fut cette raison qui le fit penser sérieusement à la retraite. Il communiqua son dessein au Prince d'Orange, qui ayant fait de vains efforts pour l'en détourner, pria les Etats de Hollande de s'opposer à sa résolution. M. Fagel se rendit dans l'Assemblée de Leurs Nobles & Grandes Puissances, (b) & leur représenta que l'état de sa santé ne lui permettoit pas de continuer les fonctions de sa Charge, que les forces lui manquoient, & qu'il les supplioit de lui accorder sa Démission, afin qu'il pût se préparer à mourir. L'Affaire ayant été mise en Délibération, les Nobles dirent qu'on ne pouvoit lui accorder sa demande. Qu'il avoit une parfaite connoissance des Affaires de l'Etat. Que l'on étoit satisfait de ses services, & que s'il avoit besoin d'aide on lui en donneroit. Qu'il ne devoit pas enfoûir l'excellent talent que Dieu lui avoit donné. Qu'il falloit le disposer à continuer, & s'il refusoit de le faire, l'y obliger à peine de desobéissance. Dort, Delft, Rotterdam, Gorkum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, & toutes les Villes de Nordt-Hollande furent du même avis. Les Députez de Haerlem dirent qu'il ne falloit pas l'obliger, mais le persuader de continuer, du moins jusqu'à la fin de la Campagne. Ceux de Leyde, que l'on devoit savoir de lui ce qu'on pouvoit faire pour son soulagement, & Messieurs d'Amsterdam, que bien que M. Fagel ne pût quitter sans faire préjudice à l'Etat, on ne pouvoit pas le continuer sans une nouvelle Délibération, & qu'ils en feroient rapport à leurs Commitans. On lui dit le sentiment des Etats, & il persista à demander sa Démission; mais il promit de continuer jusqu'à la fin de la Campagne, offrit d'instruire celui qui lui succéderoit, & de donner ses avis sur les Affaires qu'on lui communiqueroit. Il fut résolu qu'il contieneroit d'exercer sa Charge jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par les Etats de l'avis du Prince d'Orange, sans préjudice toutefois de la liberté de la quitter au bout de cinq ans, pourvû qu'il se servît de cette liberté sous le bon plaisir de Son Altesse. Le Prince qui avoit une parfaite confiance en ce Ministre, & qui connoissoit par expérience son habileté, ne lui permit jamais d'abandonner une Charge dans laquelle il lui pouvoit rendre des services importans.

CXXII. Mais il est tems de parler du Voyage de Son Altesse en Angleterre, & de son Mariage avec la Princesse Marie, Fille aînée du Duc d'York, qu'on regardoit comme l'Héritière présomptive des trois Royaumes de la Grande-Bretagne, Charles n'ayant point d'Enfans légitimes, ni le Duc d'York d'Enfans mâles. Il y avoit beaucoup d'apparence que ce Mariage ne se feroit point. On ne pouvoit espérer que le Duc, zélé jusqu'à hazarder trois Royaumes pour sa Religion, donnât la Princesse, sa Fille, à un Prince Protestant. Le Roi étoit trop dévoué à son Frère pour le contraindre sur le sort de sa Fille, la Duchesse étoit Italienne, superstitieuse, & avoit un grand pouvoir sur son Epoux. Le Prince d'Orange étoit non-seulement Réformé, mais ennemi déclaré de la France, allié avec l'Espagne, & à la tête du Parti qui s'opposoit à la Paix. La Princesse Marie n'avoit que quinze ans & demi, & pouvoit à son âge se laisser entraîner par l'autorité d'un Père, & par l'exemple d'une Mère qui étoit morte dans la Communion de Rome. Mylord Arlington, quoi que déchu de la première faveur, ne laissoit pas de conserver un ascendant sur le Roi, & il avoit une forte haine contre le Prince qui ne l'avoit pas reçu gracieusement à la Haye. Mais ces difficultez, qui paroissoient insurmontables, furent d'abord levées.

CXXIII.

(a) Voyez la Description Historique du Gouvernement des Proviuces-Unies, qui est à la tête du premier

Volume de ces Annales, page 54.
(b) Le 18. de Mars.

CXXIII. Le Voyage de Son Altesse intrigua beaucoup les François & les Alliez. Les Ambassadeurs de France au Congrès de Nimègue avoient écrit au Roi, leur Maître, dès le commencement de l'année, que l'Electeur de Brandebourg venoit à Wesel, pour tâcher de faire le Mariage du Prince d'Orange avec la Princesse de Radzevil, à la charge d'abandonner à ce Prince le Duché de Clèves & le Comté de la Marck, moyennant quoi il laisseroit à l'Electeur tous les Biens que cette Princesse avoit en Prusse, & lui garantiroit la Conquête de Poméranie. „ Ces „ desseins, ajoûtoient-ils, quadrent assez bien avec les vûes du Dannemarck, „ qui se contente pour son partage de ce côté-là de l'Isle de Rugen, & ils ne „ se rapportent pas moins aux démarches du Prince d'Orange, *qui tendent toutes à la Guerre.* „ (a) Mais ils se trompèrent comme l'évènement le fit voir. Lorsque le bruit de son Voyage se répandit, les François & les Alliez donnèrent également à gauche. Les premiers craignoient qu'il n'eût assez de crédit pour engager le Roi, son Oncle, dans les intérêts des Alliez, & ceux-ci étoient persuadés qu'il alloit faire une Paix particulière qu'on avoit déjà ébauchée entre la France & la Hollande. Don Pedro de Ronquillo alla même jusqu'à dire à M. de Béverning, qui l'assûroit que le Prince *ne feroit jamais rien que pour le bien de la cause commune, que s'il croyoit ce qu'il disoit, il seroit sa dupe.* „ (b) M. de Béverning, sensiblement touché de ces reproches, alla trouver le Prince à Soesdik, mais il en revint plus embarrassé qu'auparavant. L'ordre qu'il lui donna de retarder la Paix jusqu'à son retour, l'obligea de traiter froidement avec les François, & de s'acrocher avec eux au Traité de Commerce. „ Il nous fait même „ assez voir, écrivoient ces Ministres à M. de Pomponne, qu'il craint qu'on ne „ lui donne satisfaction là-dessus, & nous savons, Monsieur, qu'il n'est pas de „ l'intérêt du Roi de le faire, à moins que ses Maîtres ne la veuillent mériter par „ de plus grands avantages pour Sa Majesté. Ainsi nous laisserons travailler M. „ de Béverning à rassûrer, comme il tâche de le faire, les Esprits de ses Alliez, „ & à leur faire entendre que ce Voyage produira, ou une rupture de l'Angle- „ terre avec la France, *à quoi, Dieu merci, nous ne voyons aucune apparence,* ou „ des Conditions de Paix plus satisfaisantes pour eux, que celles qu'ils pourroient „ obtenir dans cette Assemblée. Mais nous espérons qu'ils se tromperont aussi bien „ dans le second point que dans le premier. (c)

CXXIV. Le Prince ayant fait les dispositions nécessaires pour son Voyage, prit congé des Etats Généraux & de ceux de Hollande, auxquels il se contenta de dire qu'il passoit en Angleterre à la prière du Roi, son Oncle, & afin d'avancer la Paix. Il partit accompagné de Mylord d'Ossory, qui avoit acquis sa confiance, de M. d'Odyck, des Comtes de Nassau & de Solms, de M. de Bréderode, & d'un grand nombre de Noblesse. (d) Le trajet ne pouvoit être plus heureux; car il arriva en moins de vingt-quatre heures à Harwich. Il prit aussi-tôt la poste pour se rendre à Neuwmarket, où la Cour prenoit les divertissemens de la Saison. Mylord Arlington, qui vouloit persuader qu'il étoit dans la confiance du Prince, fut des premiers à lui rendre ses hommages; mais il fut reçu froidement, & au contraire le Comte de Danby & le Chevalier Temple ayant percé une grande foule de Courtisans pour le saluer sur le haut de l'escalier, il leur parla tout bas à l'un & à l'autre, & dit au Chevalier *soyez mon garant auprès de Mylord Trésorier, & celui de Mylord auprès de moi.* Cette marque prématurée de confiance fit sur le Trésorier tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Ce Lord, qui avoit alors un grand crédit à la Cour, servit beaucoup Son Altesse dans son Mariage & dans toutes les Affaires qu'elle eut en Angleterre. Le Prince fut reçu du Roi & du Duc avec toutes les marques d'affection possibles; & après avoir vû les courses de Chevaux, & pris pendant quelques jours le divertissement de la chasse, il vint avec Sa Majesté à Whitehal; (e) où il logea dans l'appartement du Duc d'York, qui en prit un autre à St. James. Le Prince, qui désiroit avec l'impatience d'un Amant de voir la Princesse Marie, la vit à l'occasion de la Cérémonie du jour de naissance du Duc. Il fut touché d'une beauté naissante, qu'un port noble & majestueux relevoit. Son

R r r r hu-

(a) Lettre des Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 19 de Mars, 1677.

(b) Lettre de Mrs. les Ambassadeurs au Roi. Du 15 d'Octobre, 1677.

(c) Lettre des mêmes à M. de Pomponne. Du 19 d'Octobre, 1677.

(d) Il se rendit le 17. d'Octobre de la Haye à Honslaerdyck, d'où il partit à trois heures après minuit pour la Brillle, où il arriva à sept heures au matin. Il se rendit de là à Hellevoetsluys où il s'embarqua vers le midi, & arriva le 19. à dix heures du matin à Harwich.

(e) Le 23. d'Octobre.

1677.
CXXIII.
Ombrages
que cause
ce Voyage.

CXXIV.
Mariage
de Son Al-
tesse avec
la Fille aî-
née du Duc
d'York.

1677. humeur douce & enjoiée, jointe à beaucoup d'esprit, acheva de le charmer; mais la crainte d'un refus, auquel il ne vouloit point s'exposer, l'empêcha de parler de Mariage à ses Oncles. Il ne s'entretint avec eux pendant le séjour qu'il fit à Londres que des Affaires de la Paix sur lesquelles ils ne purent s'accorder de part ni d'autre.

CXXV.
Le Comte
de Danby
y contribua
beaucoup.

CXXV. Le Comte de Danby, le voyant sur le point de partir, le pria d'attendre encore quelques jours, & de lui laisser l'Affaire de son Mariage à ménager. Ce Lord alla trouver le Roi avec un gros paquet à la main, & lui dit, qu'il avoit reçu des Lettres des Personnes les mieux intentionnées pour Sa Majesté, qu'il y eût dans le Royaume. Que ces Personnes étoient toutes d'avis qu'il falloit marier le Prince d'Orange à la Princesse Marie. Qu'elles étoient persuadées qu'il n'étoit venu en Angleterre que dans cette vûe. Que s'il s'en retournoit sans l'épouser, on croiroit, qu'il l'auroit demandée, & qu'on la lui auroit refusée. Que le Parlement ne manqueroit pas de venir presser Sa Majesté de faire ce Mariage. Qu'on ne pourroit alors y consentir de bonne grace, ni s'y opposer sans danger. Qu'au contraire, si Sa Majesté faisoit la chose de son pur mouvement, elle en auroit tout le mérite, le Prince lui en auroit toute l'obligation, & la Nation lui en feroit bon gré. Il appuya cet Avis de toutes les raisons qu'il put imaginer. Mais, répondit Charles, le Prince ne m'en a pas seulement fait la Proposition. Il est vrai, Sire, repartit le Comte; mais il s'en est ouvert à moi, & m'a dit qu'il n'osoit en parler à Votre Majesté, dans la crainte d'un refus. *Mon Frere n'y consentira jamais,* répliqua le Roi. Cela pourroit être, répondit le Trésorier; mais si Votre Majesté a le courage de le lui commander, il prendra le parti de la soumission. Après tout, l'intérêt du Duc demande encore plus que celui de Sa Majesté, qu'il y donne son consentement. Tous les Anglois instruits de sa Religion, en sont alarmez; mais ces alarmes se dissiperoient si l'on voyoit une de ses Filles mariée avec un Prince que tous les Protestans regardent comme le Chef de leur Parti, parce qu'alors on regarderoit *la Religion du Duc comme purement personnelle,* & qu'on ne craindroit point qu'elle passât à ses Héritiers. Le Roi se rendant à ces raisons, envoya chercher le Duc, le Comte demeurant auprès de Sa Majesté. Charles dit à son Frere qu'il l'avoit mandé pour le prier de consentir à une chose qui ne lui seroit pas moins avantageuse, qu'elle étoit agréable à lui-même. Le Duc, sans s'informer de quoi il s'agissoit, répondit qu'il étoit toujours disposé à faire tout ce qui plairoit à Sa Majesté. Sur quoi le Roi ordonna au Trésorier de répéter à son Frere ce qu'il venoit de lui dire. Le Duc parut surpris; mais Charles lui dit, *Je vous en prie pour votre propre intérêt autant que pour le mien.* Le Duc ne pouvant tenir contre ces dernières paroles, on fit avertir le Prince d'Orange de se rendre au Palais, & l'on donna ordre d'assembler le Conseil sur le champ. Aussi-tôt que le Prince parut, le Roi lui dit d'un air très-obligeant, *Mon Neveu, il n'est pas bon que l'Homme soit seul, je veux vous donner une Aide semblable à vous,* & il ajouta qu'il parloit de sa Nièce Marie. Le Duc donna son consentement avec une cordialité apparente, après quoi Charles dit encore au Prince, *Mon Neveu, souvenez-vous que l'Amour & la Guerre ne vont pas bien ensemble.* (a)

Le soir même le Mariage fut déclaré dans le *Committé* du Conseil, avant que personne de la Cour en sçût rien, & le lendemain le Roi le déclara au grand Conseil, où la Proposition y fut reçue avec une satisfaction unanime. Cette grande nouvelle se répandit aussi-tôt dans la Ville & dans tout le Royaume, & y causa une joye universelle. Il n'y eut que les Catholiques & les Partisans de la France qui ne s'en réjouirent point. Dès que M. Barillon eut appris que le Mariage étoit conclu, il dépêcha un Courier pour en informer le Roi, son Maître. *Louis reçut cette nouvelle comme il auroit appris la perte d'une Bataille.* Il dit à l'Ambassadeur d'Angleterre, qu'il s'étoit toujours douté que le Voyage du Prince d'Orange aboutiroit là, & qu'il voyoit bien à présent que Sa Majesté Britannique l'abandonnoit. Il se plaignit assez honnêtement d'elle; mais il éclata contre le Duc d'York. *Je ne puis, disoit-il, lui pardonner d'avoir donné sa Fille au plus grand de mes Ennemis.* L'Ambassadeur, qui n'avoit point encore appris ce Mariage de la Cour, n'eut rien à répliquer; mais il reçut le lendemain des Lettres du Roi, du Duc, & du Prince d'Orange pour Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Prince ne rendit ce devoir à Louis, que parce que son Oncle le souhaita, disant que

cela

(a) Lettre Manuscrite de M. Burnet, du 19. Février, demandez sur les Affaires d'Angleterre.
1714. contenant divers éclaircissemens que je lui avois

cela se devoit au Sang & à l'Alliance. Charles marquoit dans sa Lettre qu'il n'avoit formé cette Union que pour engager son Neveu à mettre moins d'obstacles au Traité qui se négocioit à Nimègue. Louis, quoique mécontent de ce Mariage, ne laissa pas de répondre honnêtement aux Lettres qu'on lui avoit écrites. Quelque tems après le Chevalier Montague étant venu à Londres pour y prendre de nouvelles instructions, & rendant compte à Mylord Danby du mécontentement que le Roi de France avoit témoigné de ce que le Duc d'York avoit consenti à ce Mariage avant que de lui en donner avis, *En cela, répondit ce Lord, on fait tort au Duc. Il ne sçavoit rien de l'Affaire une heure avant que tout le monde la sçut, & le Roi lui-même ne l'a sçüe que deux heures avant le Public.* (a) Cette Affaire fut le Chef d'œuvre du Ministère du Comte de Danby, & un de ces tours que le Duc d'York ne lui pardonna jamais. Mylord Arlington, chagrin que ce Mariage se fût fait à son insçu, fit un compliment si singulier au Prince d'Orange qu'il mérite d'être rapporté. *Il y a, lui dit-il, certaines choses bonnes en elles-mêmes, qu'on gâte par la manière de les faire; il y en a d'autres, au contraire, mauvaises de leur nature, & que la manière de les faire rendent bonnes; mais j'avouë que celle du Mariage de Votre Altesse est si bonne, que de quelque manière qu'elle fût faite elle ne pouvoit devenir mauvaise.* (b) Le Mariage se célébra selon l'usage de l'Eglise Anglicane; & lorsque l'Evêque de Londres demanda, *qui est ce qui donne cette Princesse en Mariage à ce Prince?* le Roi répondit, *c'est moi.* Ce qui fut regardé du Peuple comme une espèce d'adoption, qui rendroit désormais Sa Majesté plus favorable à son Neveu qu'elle ne l'avoit été jusqu'alors, & la détacheroit de la France. Charles crut engager le Parlement à donner la Dot de la Princesse, & la Ville de Londres étoit déjà disposée à faire de riches présens; mais la haine qu'on portoit aux François étoit devenuë si violente, que cette bonne volonté s'évanouït lorsqu'on apprit qu'on avoit ordonné ses Equipages & ses Habits à Paris.

CXXVI. La France, qui avoit d'abord témoigné beaucoup de mécontentement de ce Mariage, crut ensuite qu'il lui seroit avantageux. „ Ou se flatte, écrit voit M. de Pomponne aux Plénipotentiaires de cette Couronne à Nimègue, que „ le Mariage du Prince d'Orange apportera une nouvelle face aux Affaires, parti- „ culièrement à celles de la Paix; mais je dois vous dire, Messieurs, que le Roi „ d'Angleterre a fait donner de nouvelles assurances à Sa Majesté, que ses dispo- „ sitions & son affection pour ses intérêts seroient toujours les mêmes: Qu'il s'étoit „ crû obligé de guérir par cette Alliance les inquiétudes, que son étroite Alliance „ avec la France, & la Religion de Monsieur le Duc d'York avoient excitées dans „ ses Sujets; mais que comme elle lui acquéroit plus de créance & d'autorité sur „ l'esprit de ce Prince, il faisoit état de s'en servir pour le porter plus aisément à „ une Paix raisonnable, & dont Sa Majesté eût sujet d'être contente. La suite fe- „ ra voir si Monsieur le Prince d'Orange aura plus de déférence pour ses conseils; „ mais Sa Majesté a plus de sujet que jamais d'être persuadée que *les sentimens de ce „ Prince ne changent point pour elle.* Cependant il semble que ce Mariage soit re- „ gardé avec peine de nos Ennemis, & les Espagnols qui connoissent à quel point „ Monsieur le Prince d'Orange doit être offensé des discours injurieux qu'ils ont „ répandus contre lui, depuis la levée du Siège de Charleroi, semblent craindre „ tout au moins qu'il n'épouse pas toutes leurs passions, lorsqu'il s'agira des Condi- „ tions de la Paix. (c)

Le Roi lui-même croyoit être si sûr de Sa Majesté Britannique, qu'il en écrivoit à ses Ambassadeurs en ces termes. „ Quoique l'on ne puisse pas douter que le Prin- „ ce d'Orange n'employe ses soins en Angleterre pour quelque Négociation pour la „ Paix, je ne crois pas jusqu'à cette heure qu'il ait rien avancé sur ce sujet, & je „ puis être assez satisfait du Roi d'Angleterre pour ce qui est de mes intérêts. (d)

M. de Pomponne connoissoit mal le caractère du Prince, en le croyant capable de se venger aux dépens des intérêts des Confédérez, des discours injurieux que les Espagnols répandoient contre lui. Il étoit à la vérité beaucoup plus sensible aux outrages qu'aux louanges; mais ni les éloges flatteurs, ni les discours injurieux ne le détournoient jamais de son but. Louis & son Ministre étoient mieux fondez à se reposer sur le renouvellement des promesses de Charles. Ils y pouvoient compter sûrement, autant qu'il étoit le maître de les accomplir.

R r r r r 2

CXXVII.

(a) *Ibidem.*

(b) Mémoires du Chevalier Temple.

(c) Lettre de M. de Pomponne, à Messieurs les Am-

bassadeurs. Du 13. de Novembre, 1677.

(d) Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs. Du 20. de Novembre, 1677.

1677. CXXVII. Après le Mariage, on parla de la Paix. Le Comte de Danby & le Chevalier Temple furent les seuls dépositaires de cette Négociation, que nous croyons devoir donner telle que ce dernier nous l'a laissée dans ses Mémoires. On ne peut la tenir de meilleure main. La voici.

CXXVII. Conférence secrète entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange sur la Paix.

„ Dans trois jours le Mariage fut consommé, & immédiatement après on entra en Conférence sur la Paix. Cette Affaire fut traitée aussi secrètement que celle du Mariage, & il n'y eut que Mylord Trésorier & moi qui y eussions part. Le Prince insistoit toujours sur les Frontières de Flandre, & il soutenoit qu'à moins d'en laisser de bonnes, la France ne finiroit cette Guerre qu'en vûë d'en recommencer bien-tôt une autre pour emporter la Flandre en une seule Campagne. Le Roi étoit un peu plus facile sur cet Article, dans la pensée qu'il avoit que les François étoient si las de la Guerre, que s'ils pouvoient sortir de celle-ci avec honneur, ils n'en recommenceroient jamais d'autre pendant son règne. Sa Majesté ajoûtoit, que *le Roi de France étoit sur la fin de sa jeunesse; qu'il aimeroit plus le repos à l'avenir; qu'il tourneroit ses inclinations du côté des plaisirs de la Cour; qu'il s'amuseroit à ses Bâtimens, & laisseroit ses Voisins en Paix.* Le Prince, au contraire, croyoit que la France ne vouloit faire la Paix présentement, que pour rompre le nœud de l'Alliance, & pour recommencer une autre Guerre avec plus d'avantage; que l'ambition des François ne seroit jamais satisfaite, jusqu'à ce qu'ils eussent conquis toute la Flandre, étendu leur Royaume jusqu'aux bords du Rhin, mis par là la Hollande dans sa dépendance, & l'Angleterre sur un pié, qu'elle ne leur fût pas beaucoup redoutable: Qu'ainsi cette Paix ne pourroit pas assurer le repos de la Chrétienté, à moins que la Flandre n'eût les Frontières qu'il proposoit, & que les François ne rendissent la Lorraine & tout ce qu'ils avoient pris sur l'Empereur en Alsace. Je dis au Roi sur ce sujet, que j'avois toujours remarqué que *ni les biens ni l'âge n'apportoient aucun changement à l'inclination naturelle des Hommes; mais que celui qui avoit été bon dans sa jeunesse, l'étoit ordinairement dans sa virilité & dans sa vieillesse, qu'un jeune étourdi devenoit un vieux foû; & un jeune fripon, un vieux scélérat; que je croyois que le Roi de France auroit toujours quelque passion violente, tantôt la Guerre, tantôt l'Amour, tantôt les Bâtimens, mais que j'étois persuadé avec le Prince, qu'il ne vouloit faire cette Paix, que dans le dessein de recommencer une nouvelle Guerre, après qu'il auroit assuré ses Conquêtes.* Le Roi approuva tout ce que je dis. Sa Majesté & le Duc convinrent facilement du point de la Lorraine & de l'Alsace; mais ils ne vouloient pas entendre parler du Comté de Bourgogne, croyant que la France n'y voudroit jamais consentir. Le Prince, au contraire, insistoit si fortement sur cet article, que le Roi crut que c'étoit à cause des belles Terres qu'il avoit dans cette Province; ce qui obligea Sa Majesté de lui dire, qu'il se chargeoit de l'en faire jouir avec autant de sûreté sous la Domination de la France, que sous celle d'Espagne, & que s'il ne vouloit pas dépendre en cela de cette Couronne, il se faisoit fort de lui en faire donner le prix qu'il voudroit lui-même les estimer. Le Prince répondit généreusement & sans balancer, qu'il n'apporteroit jamais aucun obstacle à la Paix sur cet article; qu'il ne s'en tourmentoit pas beaucoup, & qu'il seroit fort aisé de perdre tout ce qu'il avoit dans la Franche-Comté, pourvu qu'on voulût donner en récompense une bonne Ville en Flandre pour servir de Frontière au Pays-Bas. Le Roi vit bien par cette réponse que toutes les difficultez rouloient de ce côté-là; mais il y eut de grandes contestations entre lui & le Prince à cet égard, le Roi prétendant que la France ne consentiroit jamais au Plan du Prince, & le Prince que l'Espagne ne consentiroit jamais à celui du Roi. Enfin ils convinrent que la Paix devoit se faire aux Conditions suivantes; *Que la France rendroit à l'Empire & à l'Empereur tout ce qu'elle avoit pris dans cette Guerre; Qu'elle restitueroit le Duché de Lorraine à son Duc; à l'Espagne Ath, Charleroy, Oudenarde, Courtray, Tournay, Condé, Valenciennes, St. Guillain & Binch; & que la Hollande & la France se rendroient réciproquement tout ce qu'elles avoient pris l'une sur l'autre.* Il fut aussi arrêté que le Prince se chargeroit de procurer le consentement de l'Espagne, & le Roi celui de France; Que pour cet effet Sa Majesté dépêcheroit incessamment quelqu'un en France pour y porter ces Propositions; Que celui qu'on y enverroit auroit ordre de n'entrer point en raisonnement sur cette Affaire; mais de demander une réponse positive dans deux jours, & de s'en revenir immédiatement après ce terme expiré. Il y eut de la difficulté à faire choix de la Personne, & Mylord Trésorier dit, qu'il falloit nécessairement que ce fût lui, ou moi, puisque nous étions les seuls qui avions eu communication de cette Af-

„ fai-

„ faire. Le Prince dit, qu'il falloit que ce fût moi, parce qu'on ne pouvoit pas se passer
 „ de Mylord Tréforier, & qu'il falloit que ce fût une Perfonne en qui il pût se confier, 1677.
 „ & à qui il pût ajoûter foi sur les jugemens qu'elle feroit des intentions de cette Cour. Le
 „ Roi m'ordonna d'être prêt à partir dans deux jours: je le fus, & le foir avant le jour
 „ de mon départ, je le trouvai en me promenant dans le Parc. Il m'appella & me dit,
 „ en changeant un peu de couleur, qu'il avoit fait réflexion sur mon voyage, & sur le
 „ mauvais accueil qu'on me feroit, & me demanda mon avis au fujèt de Mylord Du-
 „ ras. Je lui répondi qu'il étoit fort propre pour cela, & là-dessus le Roi sembla s'y
 „ résoudre; mais je scûs bien-tôt après, que la chose avoit été concluë dès le matin à
 „ la prière du Duc. Son Altesse Royale crut que la France accepteroit les Conditions
 „ que le Roi lui proposoit; que la Paix seroit infailliblement faite, & il en vouloit
 „ avoir l'honneur en envoyant un de ses Domestiques pour en faire la Proposition.
 „ Que ce fût là le seul motif, ou non, c'eût ce que je ne scavois déterminer; mais,
 „ quoi qu'il en soit, Mylord Duras partit avec les ordres dont j'ai déjà parlé. Le
 „ Roi assûra le Prince *qu'il ne se relâcheroit jamais sur le moindre article du Plan*
 „ *qu'ils avoient envoyé en France, & qu'il déclareroit la Guerre à cette Couron-*
 „ *ne, si elle le refusoit.*

„ La Cour de France fut extrêmement surprise de l'arrivée de Mylord Duras, & du
 „ fujèt de son Voyage; cependant les François firent bonne mine, & reçurent les
 „ Propositions d'une manière fort honnête. Ils dirent que Sa Majesté Britannique
 „ scavoit bien, que la Paix seroit toujours en sa puissance; mais que les Conditions à
 „ l'égard des Villes de Flandre leur sembloient bien rudes, particulièrement au fujèt
 „ de Tournay, dont les Fortifications leur avoient coûté des sommes immenses, &
 „ qu'ils demandoient un peu de tems pour répondre. Mylord Duras leur dit, qu'il
 „ ne pouvoit demeurer que deux jours; mais quand ce terme fut expiré, on l'obli-
 „ gea à demeurer encore quelques jours. Il revint sans une réponse positive, &
 „ rapporta seulement ce qu'on lui avoit d'abord dit, que le Roi Très-Chrétien espé-
 „ roit que son Frère ne voudroit pas rompre avec lui pour une ou deux Villes; mais
 „ que cependant il donneroit ordre à son Ambassadeur à Londres d'entrer en Traité
 „ sur cet article avec Sa Majesté elle-même. Les François ayant gagné ainsi du tems,
 „ tirèrent le Traité en longueur; & sans refuser positivement les Propositions du Roi,
 „ ils les éludèrent artificieusement, ce qu'ils auroient difficilement fait par une autre
 „ voye. La douceur apparente de la France adoucit effectivement le Roi, & l'Am-
 „ bassadeur de cette Couronne déclara qu'il avoit ordre de céder tout, excepté Tour-
 „ nay, & même de traiter de cette Place sur quelque équivalent, si le Roi y insistoit
 „ absolument. „

CXXVIII. Le Prince, toujours occupé des Affaires de l'Etat, ne perdit point de CXXVIII
 tems à des Conférences inutiles. Mais son retour, qu'il vouloit hâter, fut un peu re- Retour de
 tardé par la maladie de la Princesse Anne, seconde Fille du Duc d'York, que la Son Altes-
 petite vérole, fort dangereuse en Angleterre, pensa enlever. La Duchesse d'York, se en Hol-
 qui accoucha dans le même tems d'un Prince qu'on nomma *Charles*, & qui ne lande.
 vécut qu'un mois, (a) retarda aussi le départ de Leurs Altesse, qui ne purent par-
 tir de Londres que le vingt-neuvième de Novembre. Elles luttèrent pendant plu-
 sieurs jours contre les Flots & les vents qui leur étoient contraires; mais enfin el-
 les arrivèrent heureusement sur les Côtes de Hollande devant Ter-Heyde, (b) d'où
 elles se rendirent à Hontselardyk. Après s'être reposées quelques jours dans cette Mai-
 son de Campagne, elles vinrent à la Haye où on leur fit une Entrée superbe. (c) Les
 douze Compagnies de la Bourgeoisie, aussi bien que les Gardes à pied & à Cheval, &
 les Gardes du Corps, qu'on mit sous les Armes, sortirent de la Ville, & allèrent se poster
 sur le chemin par où devoit passer cet auguste Couple. Aussi-tôt qu'on eut avis qu'il
 s'approchoit, on sonna toutes les Cloches, & l'on tira le Canon. On avoit, par
 ordre du Magistrat, orné le Pont de verdure, en forme de festons, au-dessous des-
 quels on lisoit ces mots:

UXORI ET BATAVIS VIVAT NASSOVIVS HECTOR.

Que Nassau, cet Hector, vive pour la République, & pour son Epouse.

AURIACO ET PATRIÆ VIVAT BRITANNICA PRINCEPS.

Que la Princesse d'Angleterre vive pour le Prince, & pour la Patrie.

Rrr rr 3

Leurs

(a) Il étoit né le 17. de Novembre, & mourut le 22. de Décembre. (b) Le 9. de Décembre. (c) Le 14. de Décembre.

Leurs Alteſſes trouvèrent devant la Maifon de Ville un Arc de Triomphe au-deſſus duquel on voyoit deux mains qui ſe joignoient, & ces mots :

AVRIACI HIS THALAMIS BATAVIS DOS REGIA PAX SIT.

Que la Paix priſſe être la Dot Royale de cet Hymenée.

Elles paſſèrent encore ſous un autre Arc de Triomphe avant que d'arriver à la Cour, où elles furent ſaluées & complimentées par les Députés des différens Collèges. On tira le ſoir un magnifique feu d'Artifice ſur le Vivier, & pluſieurs autres en différens endroits. Toute la Ville étoit illuminée, & retentiſſoit d'acclamations & de cris de joye. Les deux jours ſuivans leurs Alteſſes reçurent les Complimens & les Congratulacions de Leurs Hautes Puiffances en Corps, de tous les autres Collèges, des Magiſtrats de la Ville, des Miniſtres étrangers & de tous les Grands.

Le Prince, pour ne pas troubler la réjoüiſſance de ſes Noces, diſſimula pendant quelques jours l'inquiétude que lui donnoit la priſe de S. Guſlain en Haynaut, dont les François conduits par le Maréchal d'Humières s'étoient emparez le onzième de Décembre au milieu des neiges & de toutes les incommoditez de l'Hiver, après onze jours de Siége. La Garniſon, compoſée d'environ douze cens Hollandois & de quelques Compagnies Eſpagnoles s'étant vigoureuſement défenduë, dans l'eſpérance d'être ſecouruë par le Duc de Villa-Hermoſa, obtint une Capitulation honorable, & fut renvoyée à Bruxelles. Après les réjoüiſſances publiques, le Prince rendit compte aux Etats Généraux de ſa Négociation, & les aſſura que le Roi de la Grande-Bretagne lui avoit promis de faire tous les efforts imaginables pour procurer une Paix générale. Leurs Hautes Puiffances, extrêmement ſatisfaites de tout ce qu'avoit fait Son Alteſſe, la remercièrent des peines continuelles qu'elle prenoit pour le bien de l'Etat, & particulièrément pour l'avancement de la Paix.

CXXIX.
Medaille
frappée ſur
ſon Ma-
riage.

CXXIX. Un Evènement ſi intéreſſant pour la République méritoit qu'on en conſervât la Mémoire. On le fit par une Médaille qui fut frappée à cette occaſion.



D'un côté elle représente le Prince en Buſte avec cette Légende :

WILHELMUS III. DEI GRATIA PRINCEPS AVRIACÆ,
HOLLANDIÆ ET WEST-FRISIÆ GUBERNATOR.

*Guillaume III. par la grace de Dieu, Stad-bouder de
Hollande & de West-Friſe.*

MARIA DEI GRATIA AVRIACÆ PRINCIPISSA, NATA YORK.

Marie par la grace de Dieu, Princesſe d'Orange, Fille du Duc d'York.

Fin de l'Année mil ſix cens ſoixante-& dix-ſept.

HISTOIRE

DES

EVENEMENTS

CONSIDÉRABLES

DE

L'ANNÉE M. DC. LXXVIII.

SOMMAIRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LES CAMPAGNES DE FLANDRE, D'ALLEMAGNE,
DE HONGRIE, DU NORD, ET DE CATALOGNE.

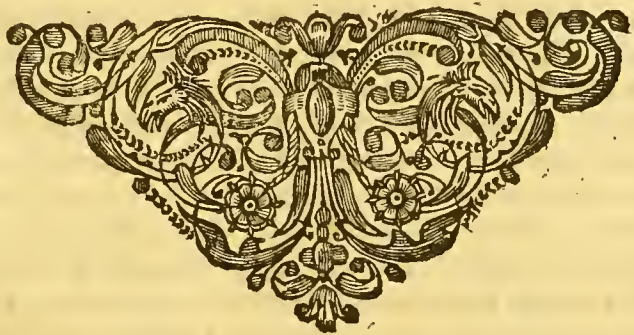
I. *Les Suédois reprenent l'Isle de Rugen. II. Deseins de la France. III. Voyage de Sa Majesté Très Chrétienne en Lorraine. IV. Siège & prise de la Ville de Gaud. V. De la Citadelle. VI. Prise du Fort de Rodenhuis. VII. Conduite du Duc de Villa-Hermosa. VIII. Prise de la Ville & de la Citadelle d'Ypres. IX. Differens effets de ces Conquêtes. X. Surprise de la Ville & de la Citadelle de Leurwe. XI. Mouvemens des Impériaux & des François dans le Brisgaw. XII. Le Duc de Lorraine se rend maître du Poste de Langen-Sélingen. XIII. Le Prince Louis de Bade bat l'Arrière-Garde des François. XIV. Combat de Rhinfeld. XV. M. de Créqui prend le Fort de Kell. XVI. Il le rase & brûle le Pont de Strasbourg. XVII. Neutralité de Strasbourg rompuë. Prise du Fort de l'Etoile. XVIII. Prise du Château de Lichtemberg par M. de Créqui. XIX. Réflexions sur la Campagne d'Allemagne. XX. Affaires de Hongrie. XXI. Plaintes de l'Empereur à la Porte, sièrement méprisées. XXII. Nouveau Projèt d'Accommodement avec les Mécontens. XXIII. Pédipold se veut faire Prince de Transsylvanie. XXIV. Tékéli déclaré Chef des Mécontens. XXV. Premiers Exploits de ce Général. XXVI. Défaite du Comte de Lesté. XXVII. Négociations inutiles entre les deux Partis. XXVIII. Bataille d'Alstol. XXIX. Réflexions sur ces Evénemens. XXX. Affaires du Nord. XXXI. Projèts des Danois échoüez. XXXII. Prise d'Elsembourg par les Danois. XXXIII. Prise de Christienstadt par les Suédois. XXXIV. Le Prince d'Orange presse l'Electeur de Brandebourg de faire une Diversion sur le Rhin. XXXV. Son Altesse Electorale entre en Poméranie. XXXVI. Prise du vieux & du nouveau Fort du Passage. XXXVII. Siège de Stralsund. XXXVIII. Lettre de l'Electeur aux Assiégez XXXIX. Réponse des Assiégez, & réplique de l'Electeur. XL. Reddition de Stralsund. XLI. Prise de Gripswalde. XLII. Affaires de Catalogne. Siège & prise de Puicerda. XLIII. Naufrage de la Flotte du Comte d'Estrées près de l'Isle des Oiseaux.*

S E C O N D E P A R T I E .

CONTENANT LES INTRIGUES D'ANGLETERRE , LA SUITE DES
NÉGOCIATIONS DE NIMÈGUE , LA CONCLUSION DE LA PAIX EN-
TRE LA FRANCE ET LES ETATS GÉNÉRAUX , LA BATAILLE DE
S. DENIS , LA PAIX D'ESPAGNE , ET LES AFFAIRES
INTERIEURES DE LA REPUBLIQUE.

XLIV. **C**onduite artificieuse du Roi d'Angleterre. XLV. Son Alliance avec
les Etats Généraux. XLVI. Ouverture du Parlement , & De-
mandes du Roi. XLVII. Réponse des Communes. XLVIII. Plaintes du Roi.
XLIX. Résolution des Communes. L. Dispute entre les Chambres sur une nouvelle
Adresse des Communes. LI. Le Roi d'Angleterre fait une plus étroite Alliance avec
les Etats Généraux. LII. Mécontentement des Communes , & ce qu'elles exigent
du Roi. LIII. Réponse du Roi. LIV. Harangue du Chancelier. LV. Réponse des
Communes à cette Harangue. LVI. Prorogation du Parlement. LVII. Il se rassem-
ble. LVIII. Harangue du Chancelier. LIX. Le Roi demande une augmentation de
ses Revenus. LX. Jugemens qu'on porte en Hollande de la conduite du Roi d'An-
gleterre. LXI. Caractère des Plénipotentiaires au Congrès de Nimègue. Ce-
lui des Médiateurs. LXII. Des Ministres de l'Empereur. LXIII. De ceux
de France. LXIV. D'Espagne. LXV. Des Etats Généraux. LXVI. Des
autres Alliez. LXVII. Conditions auxquelles le Roi de France veut bien fai-
re la Paix. LXVIII. Sentiment du Prince d'Orange sur ces Conditions. LXIX.
Réflexions sur le Discours du Prince. LXX. Opinion des Villes de Hollan-
de. LXXI. Négociation de Bruxelles. LXXII. Lettre du Roi de France aux
Etats Généraux. LXXIII. Délibérations dans les Etats de Hollande sur cet-
te Lettre. LXXIV. Le Prince d'Orange est pour la Guerre. LXXV. Diffi-
cultez qu'il trouve à la soutenir. LXXVI. M. de Béverning est député au Roi de
France , & convient avec lui des Conditions de la Paix. LXXVII. Retour de M.
de Béverning. Lettre & Mémoire du Roi de France. LXXVIII. Plaintes des Al-
liez contre les Etats Généraux. LXXIX. Les Etats donnent ordre à leurs Am-
bassadeurs de signer la Paix , & écrivent au Roi de France. LXXX. Réponse de
Sa Majesté. LXXXI. Ce Monarque forme un incident qui recule la Paix. LXXXII.
Ses Ambassadeurs tâchent de justifier sa nouvelle Prétention. LXXXIII. Réponse
de ceux des Etats. LXXXIV. Remontrance de l'Ambassadeur de Brandebourg aux
Etats Généraux. LXXXV. Nouvelle Alliance entre l'Angleterre & la Hollande.
LXXXVI. Le Roi d'Angleterre change de sentiment. LXXXVII. Le Roi de
France souhaite que les Etats lui envoient des Députez. LXXXVIII. Les Etats
le refusent. LXXXIX. Il lève la difficulté qu'il avoit faite. XC. Désistement
des Suédois sur la rétention des Places. XCI. Résolution secrète Manuscrite des
Etats Généraux sur le Mémoire des Ambassadeurs de France. XCII. Protestation
de l'Envoyé d'Espagne contre une Clause du Mémoire des Ambassadeurs de France.
XCIII. Conférence des Ambassadeurs des Etats avec ceux de France. XCIV. Habileté
des Ambassadeurs de France. XCV. Les Médiateurs refusent de signer la Paix chez
eux. XCVI. Efforts des Ministres des Alliez pour empêcher la signature de la
Paix , & leur Protestation. XCVII. Réflexions sur les plaintes des Alliez contre
les Hollandois. XCVIII. Signature de la Paix. XCIX. Manière dont la Paix fut
concluë. C. Plaintes contre M. de Béverning. CI. Précis du Traité. CII. Dé-
marche du Ministre de Dannemarc. CIII. De ceux de Brandebourg & de Munster.
CIV. Plaintes de l'Electeur de Brandebourg. CV. Sentiment du Prince d'Orange
sur ces Plaintes. CVI. Bataille de S. Denis. CVII. Lettre du Prince d'Orange
sur cette Bataille. CVIII. Relation Manuscrite tirée des Mémoires de M. de
Luxembourg. CIX. Réflexions sur cette Bataille. CX. Si le Prince d'Orange l'a
livrée sachant la Paix. CXI. Suites de la Bataille. CXII. Seconde Protestation
des Alliez du Nord. CXIII. Mécontentement des Plénipotentiaires Anglois. CXIV.
Les Etats Généraux deviennent Médiateurs entre la France & l'Espagne. CXV.
Un Incident retarde la Paix. CXVI. Efforts des Ambassadeurs de Dannemarc &
de Brandebourg pour empêcher la Paix d'Espagne. CXVII. Mémoire de M. Hyde
aux

aux Etats Généraux. CXVIII. Nouvelles Difficultez. CXIX. Conclusion & Signature de la Paix d'Espagne. CXX. Précis du Traité. CXXI. Déclaration du Ministre de l'Evêque de Liege sur l'Affaire de Dinant. CXXII. Ratification & Publication de la Paix de Hollande. CXXIII. Médailles sur cet Evènement. CXXIV. Efforts des Ministres Anglois pour faire rompre la Paix. Réponse des Etats. CXXV. Retardement de la Ratification de la Paix d'Espagne. CXXVI. Négociation pour la Paix de l'Empire. CXXVII. Mort & caractère de l'Evêque de Munster. CXXVIII. Il est peu regreté des Alliez. CXXIX. Chaque Allié cherche à faire un Traité particulier. CXXX. Les Difficultez que font les Impériaux à Nimègue reculent la Paix de l'Empereur. CXXXI. Protestation du Nonce contre la Paix de Munster. CXXXII. Restitution de Mastricht. CXXXIII. Ambassade des Etats Généraux en France. CXXXIV. La République licentie une partie de ses Troupes. CXXXV. Dispute sur ce Licentierement entre les Etats Généraux & les Provinces de Frise & de Groningue. CXXXVI. Raisons de la Frise. CXXXVII. Réponse des Etats Généraux. CXXXVIII. Députation de Leurs Hautes Puissances en Frise & à Groningue. CXXXIX. La Frise déclare qu'elle veut conserver son Droit. CXL. Groningue fait la même Déclaration. CXLI. Dispute semblable en Angleterre sur le Licentierement des Troupes. CXLII. Différens entre les Etats Généraux & l'Electeur de Brandebourg terminez. CXLIII. Mort de cinq Personnes illustres.



ANNALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDÉRABLES

DE L'ANNE'E 1678.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT LES CAMPAGNES DE FLANDRE, D'ALLEMAGNE, DE HONGRIE, DU NORD, ET DE CATALOGNE.

I.

1678.

I.
Les Sué-
dois re-
prenent
l'Isle de
Rugen.



Les Négociations pour la Paix & les Intrigues politiques doivent faire la partie la plus considérable de l'Histoire de cette Année ; cependant comme les Exploits militaires qui les précédèrent, hâtèrent la Paix, il est nécessaire de séparer des Evènements si différens, afin d'en donner une idée plus nette. C'est ce que nous allons faire.

Les Peuples du Nord accoutumés dès leur naissance à endurer le froid, profitèrent souvent de l'Hiver pour faire la Guerre dans un Pays où la rigueur de la Saison feroit périr les autres Nations. On a vû mille & mille fois les Gots, les Vandales, les Normands sortir de leurs Demeures glacées, & venir faire des Conquêtes dans les Pays Méridionaux ; mais les Peuples du Midi vont rarement inquiéter ceux du Nord. Les glaces & la froidure, plus meurtrières que le feu des Canons, ont toujours garanti ceux-ci contre les Invasions de ceux-là.

L'Electeur de Brandebourg espéroit chasser les Suédois de l'Allemagne, & rendre par là un grand service à l'Empire, qui n'auroit plus à soutenir que les efforts des François ; mais son espérance fut trompée. Les Danois, qui s'étoient emparez de toute l'Isle de Rugen, à la réserve du seul nouveau Fort du Passage, étoient entièrement maîtres de la Mer, & le Comte de Koningsmark avec un petit Corps de Troupes Suédoises campé aux environs de Stralsund, où il avoit aussi quelques Troupes, se trouvoit dans la plus incommode situation du monde. Forcé de s'en tirer ou de périr, il prit la résolution de tout risquer pour chasser les Danois. Les Magistrats & les Habitans de Stralsund, auxquels il communiqua son dessein, consentirent sans peine à une Entreprise qui leur ouvroit un passage pour les Vivres, si elle étoit heureuse, ou qui les délivroit d'une Garnison & d'un Corps de Troupes affamants, si elle ne réussissoit pas. Koningsmark, après avoir confié la garde de la Ville au Colonel Mackelier, s'embarqua avec son Infanterie, & envoya quelques Navires aux Gelles, pour faire croire aux Danois qu'il méditoit une Descente à Schapperode ou à Witouw, & afin de leur cacher par cette feinte le dessein qu'il avoit de la faire au Fort du Passage. C'est le sort ordinaire des Vainqueurs de mépriser les Vaincus, & d'en être surpris. Les Danois étoient maîtres de l'Isle, où ils avoient sept mille Hommes de Troupes Danoises, Impériales, Brandebourgoises & Munstériennes, & les Suédois, qui n'avoient que trois mille cinq cens Hommes après la jonction de leur Cavalerie, étoient obligez d'effuyer les périls d'une Descente, qu'il étoit

étoit facile aux premiers d'empêcher. Mais se reposant sur leur nombre & sur les heureux succès qui avoient secondé leurs Desseins, ils se croyoient en parfaite sûreté; & ne s'imaginant pas qu'on osât les attaquer, ils étoient si peu sur leur garde que Koningsmark débarqua sans trouver la moindre opposition. (a) Un Défilé fort long séparoit encore les deux Armées; & les Danois au lieu de disputer le terrain, allèrent se camper sur un Côteau au bout d'une Plaine, où ils attendirent leurs Ennemis, afin de remporter sur eux un plus grand avantage que n'auroit été celui de les empêcher de passer. Les deux Armées étoient campées sur deux Elevations qu'une Plaine séparoit. Les Danois commencèrent les premiers à faire jouer leur Canon; (b) mais les Suédois qui avoient une meilleure Artillerie incommodèrent extrêmement leur Aîle Droite, & le second Boulet qu'ils tirèrent ayant emporté le Général Rumor qui la commandoit, la subordination fut interrompue; & tous les autres Généraux voulant primer, la confusion se mit dans l'Armée Danoise. Koningsmark, profitant de ce desordre, descendit dans la Plaine, passa sans beaucoup de résistance un chemin creux rempli d'eau, se mit de l'autre côté en Bataille contre les Danois, & alla attaquer leur Aîle Gauche, qui chargea son Aîle Droite avec tant de vigueur qu'elle obligea quelques Régimens & même celui des Gardes de plier. Si l'Aîle Droite des Danois, qui s'étoit retirée derrière une Colline pour s'en couvrir, avoit repris vigueur dans ce moment, la Victoire qui penchoit déjà de leur côté se seroit entièrement déclarée pour eux; mais le Corps de réserve de Koningsmark commandé par le Colonel Mellin étant accouru au secours des siens, ils furent repoussés à leur tour, chassés jusqu'à leur gros, mis en confusion, & enfin obligés de fuir. Les Vainqueurs les poursuivirent, & furent arrêtés auprès d'un Marais par quelques Dragons de Schlibis, qui se défendirent en braves Gens. La plupart perdirent la vie, qu'ils vendirent bien cher à l'Ennemi; & un petit reste cédant au nombre, se sauva dans les Bois. La Cavalerie de l'Aîle Droite Danoise prit le parti de la fuite, & abandonna son Infanterie qui mit les Armes bas, & se rendit à discrétion. Koningsmark, poursuivant sa Victoire, s'avança le même jour jusqu'à Bergen, dans le dessein de forcer la Cavalerie Danoise qui s'étoit sauvée. Il arriva le vingtième à Spiker; & passant de là promptement à Sagart, il reçut un Trompette du Colonel Nezow, qui demandoit une Capitulation pour la Cavalerie. Elle fut d'abord refusée; mais après une réflexion plus mure, on leur accorda la Vie & le Bagage, à condition qu'ils rendroient les Armes & la Monture, & seroient faits Prisonniers de Guerre, ce qui fut accepté. Cinq mille Hommes essuyèrent ce triste sort. Ainsi les Suédois remportèrent une Victoire complète. Ceux qui échappèrent aux Vainqueurs allèrent porter à Copenhague les nouvelles de leur Défaite. Le Trésorier de l'Armée eut le bonheur d'être de ce nombre, & de sauver la plus grande partie de l'argent de sa Caisse. Il rapporta qu'ayant protesté avant le Combat contre le Général Rumor, de ce qu'il étoit sorti d'un Poste avantageux, au lieu d'attendre qu'on l'y vint attaquer, il lui avoit répondu qu'*il ne pouvoit souffrir que les Suédois le bravassent*. Mais la mort de ce Général avoit expié sa faute; & les plaintes qu'on faisoit contre lui servoient plutôt à se disculper aux dépens de sa Mémoire, qu'à consoler le Roi & son Ministère. Les Suédois subsistèrent d'abord par les Courses qu'ils firent dans le Mecckelbourg & la Poméranie; mais les Vivres commençant à leur manquer, ils armèrent plusieurs Frégates à Stralsund qui pilloient également les Amis & les Ennemis, & principalement les Navires Hollandois qui revenoient de Prusse chargés de bleds, ce qui causa de nouveaux différends entre la Suède & les Etats Généraux.

II. Le Roi de France n'étoit pas réduit à la nécessité de souhaiter la Paix. Il se voyoit presque toutes les Forces de l'Europe sur les bras, mais il trouvoit à leur opposer un nombre suffisant de Troupes pour leur tenir tête; & les Alliez foibles & divisés ne pouvoient lui résister. Les Places des Pays-Bas étoient défendues par des Enfans. Les Espagnols n'avoient point de Troupes aguéries qui pussent tenir la Campagne. Leurs Magazins étoient toujours dégarnis, quoiqu'ils se vantassent de les avoir bien remplis; & pour des milliers d'Hommes qu'ils promettoient, à peine en fournissoient-ils des centaines. Le Duc de Villa-Hermosa avoit plus de bravoure que le Comte de Monterey, son Prédécesseur, mais il n'avoit ni autant de lu-

(a) Le 15. de Janvier, 1678.

(b) Le 18. de Janvier.

mières, ni autant de génie. Le Mariage du Duc de Lorraine avec la Sœur de l'Empereur, & Veuve de Michel, Roi de Pologne, ne laissoit pas de faire un incident qui retardoit les Opérations de la Campagne. Ce Prince s'étoit cassé la jambe ; & la playe qui causoit un délai à l'accomplissement de ses desirs, ne lui permettoit pas de se rendre à l'Armée aussi promptement qu'il auroit été nécessaire. Il sembloit que la France avoit tout à craindre du Parlement d'Angleterre ; mais sûre de Charles, elle étoit persuadée qu'il trouveroit des moyens de faire échoüer les desseins de son Parlement, & qu'il feroit traîner sa Médiation en longueur jusqu'à ce qu'elle eût fait les nouvelles Conquêtes qu'elle méditoit. Louis profita de cette situation des Affaires, & disposa toutes choses pour l'exécution de ses Desseins. Les Alliez croyoient qu'il en vouloit à la Flandre. Les choses y paroissoient préparées. Le Marquis de Louvois faisoit remplir tous les Magazins. Une infinité de Pionniers s'y rendoient de toutes parts ; & les Troupes, partagées en plusieurs Corps, tenoient comme bloquez tout à la fois Luxembourg, Charlemont, Namur, Mons & Ypres. Le jour du départ du Roi étoit fixé au septième de Février, & l'on ne doutoit point qu'il ne marchât droit à quelques-unes de ces Places.

III. Ce Monarque partit de Saint Germain en Laye, & prit sa route du côté de la Lorraine. Pour mieux couvrir ses vûes, il mena la Reine & les Dames de la Cour à Metz, comme si la galanterie & l'amour des plaisirs avoient plus de part à ce Voyage que le dessein de faire des Conquêtes. La route qu'il prenoit devoit naturellement donner plus d'inquiétude à l'Empire qu'aux Pays-Bas, & cette inquiétude augmenta par les mouvemens que le Maréchal de Créqui faisoit du côté d'Offembourg, qu'il feignoit de vouloir attaquer. Le Maréchal d'Humières donnoit la même jalousie en Flandre, où l'on disoit que Monsieur, qui étoit resté malade à Paris, se rendroit aussi-tôt que sa santé seroit rétablie. Néanmoins le Voyage de Lorraine, les soins qu'on prenoit d'accommoder les chemins, les préparatifs qu'on faisoit de ce côté-là, les nouvelles démarches de l'Angleterre, donnoient lieu de croire que le Roi, pour ôter à cette Couronne tout prétexte de rompre, éloigneroit ses Armes du voisinage de ce Royaume, & les porteroit en Allemagne. Les Impériaux, persuadés que c'étoit là son dessein, firent remplir les Magazins de Philisbourg, dont ils augmentèrent la Garnison, & jettèrent des Troupes dans Offembourg, Oberkirk, Hocberg, Brombak, Rottelen, & Strauffen. Ils choisirent dans les Quartiers le long du Rhin plusieurs Escadrons & Bataillons, pour défendre les bords de cette Rivière & les Pays voisins, & firent des Levées dans tout l'Empire, tant pour des recrues que pour augmenter leurs Armées. L'Electeur de Mayence, craignant pour sa Capitale, en fit achever promptement les Fortifications. La Ville de Strasbourg travailla aussi à se fortifier ; & pour prévenir l'orage dont elle se croyoit menacée, elle envoya au devant du Roi les principaux de la Ville pour le complimenter, & le prier de vouloir conserver la Neutralité. Les Villes Forestières prirent les mêmes précautions, & le Prince Herman de Bade tira du Quartier général de Worms quantité de Troupes pour garnir Luxembourg, Trèves, Hombourg, Dilling, Kirkell, Bichtz, & les autres Places exposées. Le Comte de Caprara alla du côté de la Suabe pour ramasser des Milices dans cette Province, dans la Forêt Noire, & dans la Vallée de Kintzik. Le Duc de Neubourg donna ordre aux siennes, qui étoient aux environs de Juliers, de se tenir prêtes à s'avancer vers la Meuse. Celles qui étoient en Quartier d'Hiver dans la Franconie furent commandées pour la Moselle, & toutes ensemble eurent ordre de s'opposer de tous côtez aux Entreprises des François. On ne prenoit pas moins de précautions en Flandre. Le Duc de Villa-Hermosa fortifia Hall, & y mit une bonne Garnison, fit entrer quelques Bataillons dans Namur, & renforça les Garnisons de Nieuwport & d'Ostende. Enfin on n'a jamais fait tant de mouvemens, & dans une si grande étendue de Pays différens, que les François en firent pour obliger les Alliez à faire diversion de leurs Troupes, & pour leur dérober la connoissance d'un Siège, pour lequel tout se préparoit & tout marchoit, sans qu'il fût possible de le deviner. Les Alliez, de leur côté, n'avoient jamais tant pris de mesures pour garantir leurs Places. Les François ne furent pas moins surpris que les Alliez, lorsque le Roi, laissant la Reine à Stenay, traversa à Cheval en trois jours plus de soixante lieues de Pays, & se rendit le quatrième de Mars devant la Ville de Gand, qu'il avoit fait investir le premier du même mois par le Maréchal d'Humières. Ce Maréchal, pour donner le change au Duc de Villa-Hermosa, marcha

III.
Voyage de
Sa Maje-
sté Très-
Chrétien-
ne en
Lorraine.
Mouve-
mens qu'il
cause.

du côté d'Ypres, comme si son dessein eût été d'assiéger cette Place. Le Duc, qui le crut, balança d'autant moins à y jeter la plus grande partie de la Garnison de Gand, qu'il ne lui paroïssoit pas vrai-semblable qu'on songeât à attaquer cette dernière Ville. Cependant dès le même soir du jour que Gand se trouva affoibli par la sortie d'une partie des Troupes de sa Garnison, plus de soixante mille Hommes, & sept mille Pionniers venus de différens endroits environnèrent cette grande Place. L'Attirail, les Hommes, les Vivres, les Fourrages nécessaires pour un Siège de cette importance se trouvèrent tout d'un coup devant la Place, sans qu'on en eût pu rien soupçonner. Tout ce qui devoit servir pour les Ponts étoit séparé en plusieurs endroits, & ceux qui avoient ordre de tenir tout prêt, ignoroient à quel usage on le vouloit employer. On avoit fait cuire du biscuit long-tems auparavant, parce que les Lieux où l'on met le pain font deviner ordinairement où l'on doit aller. Mille Chevaux d'équipages étoient toujours prêts avec leurs colliers, pour marcher du côté qu'on trouveroit à propos. Enfin le Marquis de Louvois, qui avoit formé le projet de cette Entreprise, conduisit tout avec des précautions si bien concertées, & avec un si grand secret, qu'on peut dire que ce Siège fut le Chef-d'œuvre de son Ministère.

IV. La Ville de Gand, Capitale du Comté de Flandre, située à dix lieuës d'Anvers, de Bruxelles, de Malines, & de Middelbourg, étoit déjà connue dans le septième Siècle. (a) Charles le Chauve la donna à son Gendre Baudouin, premier Comte de Flandre, & elle s'accrut tellement dans la suite qu'elle devint la plus grande de toutes les Villes des Pays-Bas. Les Habitans, qui étoient en grand nombre & fort riches, se gouvernoient en République, & faisoient souvent la Guerre à leurs Princes, auxquels ils n'obéïssent qu'à proportion qu'ils en étoient contents. Ils osèrent se révolter contre l'Empereur Charles-Quint, qui dès qu'il l'eut appris partit en poste d'Espagne avec quatre Gentilshommes de sa Chambre, & passa au travers de la France, sans considérer les choses qui s'opposoient à ce dessein, ne sachant même de quelle manière François I. voudroit en user avec lui. (b) Il alla à Gand, Lieu de sa naissance, priva cette Ville de ses Privilèges, en abolissant la Loy qui lui donnoit le pouvoir de créer des Magistrats, & ensuite il l'obligea de faire bâtir à ses dépens une Citadelle. Cette Place a plus de trois lieuës de France de circuit. L'Escaut, la Lys, la Moère, & la Liève, dite autrement la Durme la partagent en vingt-six petites Isles, sur lesquelles il y a quatre-vingts-dix Ponts. Les Rivières, les sources d'eaux vives, & les Canaux qui sont aux environs, en rendent la circonvallation & les communications des Quartiers très-difficiles. De grands Dehors, une Contrescarpe, un large Fossé, plusieurs Bastions, de bons Remparts & une Citadelle, l'environnent & la défendent. Don Francisco Pardo, qui en étoit le Gouverneur, fit d'abord ouvrir les Dignes & inonder le Pays. Il déploya l'Étendart de la Ville pour faire armer le Peuple, afin de suppléer au petit nombre de Troupes réglées qu'il avoit, & qui ne se montoient qu'à cinq cens Hommes. Cependant les Assiégeois disposèrent leurs Quartiers devant la Place. Le Roi prit le sien entre les deux bras de l'Escaut, où le Maréchal d'Humières commandoit sous ses ordres. Le Maréchal de Schomberg occupa tout l'espace d'entre l'Escaut au dessous de Gand, & la Durme, ayant sous lui pour Officiers Généraux, le Prince de Soubise, Lieutenant-Général, & pour Maréchaux de Camp, les Comtes de S. Geran, le Chevalier de Sourdis, & M. d'Albert. Le Maréchal de Luxembourg campa entre la Durme & le Sas de Gand, & avoit avec lui le Duc de Villeroi, & le Comte du Plessis, Lieutenans-Généraux, & pour Maréchaux de Camp, le Marquis de Chamilly, le Chevalier de Tilladet, & M. Stoup. Le Maréchal de Lorges se posta entre le Canal du Sas de Gand & le petit Escaut, au-dessus de Gand. Et comme le Canal de Bruges & la Lys occupoient ce Quartier en plusieurs endroits, des Officiers Généraux Subalternes furent nommez par le Roi pour en garder les différens espaces. Celui qui est entre le même Canal du Sas de Gand & le Canal de Bruges, fut gardé par le Marquis de Ranes, Lieutenant-Général, avec six Bataillons & autant d'Escadrons; le Comte de Maulevrier Colbert, Lieutenant-Général, & le Duc de Vendôme, Maréchal de Camp, furent mis entre la Lys & le petit Escaut avec huit Bataillons & huit Escadrons. Le Duc

IV.
Siège &
prise de la
Ville de
Gand.

(a) Voyez la Vie de S. Amand, par Beaudemont, & celle de S. Eloy, par S. Oüen.

(b) Histoire de Charles-Quint par Jean Antoine de Verade Figuera, Comte de la Rocca.

1678. du Lude, Grand Maître de l'Artillerie, & Lieutenant-Général, eut la garde des Batteries, & M. de Vauban, Maréchal de Camp, la direction des Lignes, des Tranchées & des Attaques. Les Quartiers ayant été ainsi disposés, les François ouvrirent la Tranchée le cinquième de Mars, le lendemain de l'arrivée du Roi au Camp. Ils attaquèrent d'abord le Fort du Sceau, que le Comte de Monterey avoit fait construire à la Porte de la Pucelle, & ceux qui le gardoient l'abandonnèrent sans aucune résistance. Les Assiégés, avertis de la prise du Fort par ceux qui s'en étoient retirés, firent de continuelles décharges de toute leur Artillerie, & jettèrent quantité de feux d'artifice sur le Camp & sur les Attaques; mais leurs Batteries furent bientôt démontées par celle des Assiégeans. Le soir du six au sept, les Assiégeans poussèrent la Tranchée jusqu'à la Contrescarpe des Demi-Lunes qui défendent la Porte de Courtray. La nuit du sept au huit, ils se logèrent sous la Contrescarpe d'une Demi-Lune à la Porte de l'Attaque. Le lendemain, les Assiégés tentèrent une Sortie sur les Travailleurs, & furent repoussés. Mais l'Attaque la plus considérable fut celle qui se fit la nuit du huit au neuvième aux deux Demi-Lunes de la Porte de Courtray. Le Roi ayant donné le commandement de cette Attaque au Duc de Villeroy, fit jeter une quantité prodigieuse de Carcasses & de Bombes sur la Ville, pour disperser les forces des Assiégés, & les faire songer à sauver leurs Maisons, aussi bien que leurs Murailles. Le feu prit en plusieurs endroits de la Ville, & le desordre qu'il y causa, fit une grande diversion des Bourgeois & des Troupes mêmes. Le Duc de Villeroy ayant entendu les six coups de Canon que le Roi avoit ordonnés pour servir de signal, fit attaquer les deux Demi-Lunes. Les Assiégés se défendirent d'abord avec un grand feu de Grenades. Les Bourgeois avoient paru tout le jour sur les Remparts avec des faux enmanchées à revers; mais elles leur furent inutiles, parce qu'ils n'osèrent approcher assez près pour s'en servir. Le Duc, pour faire diversion, envoya M. Denak, Capitaine au Régiment du Roi, avec deux cens Hommes insulter une Demi-Lune voisine avec les Grenadiers seulement. Dans le même tems M. Saint George, Capitaine au même Régiment, sortit de la Tranchée avec deux Bataillons pour aller attaquer la Demi-Lune de la droite, qui a un Pont de communication avec la Ville. Cette Demi-Lune étoit fort haute & n'avoit point été labourée par le Canon. Ceux qui la défendoient soutinrent cette Attaque avec assez de vigueur; mais voyant les Assaillans fauter de tous côtés par-dessus les Palissades, & aller à eux, ils prirent la fuite, partie vers la Demi-Lune de la gauche, partie vers la Ville par le Pont de communication. Les paresseux furent tués ou pris; mais quelques-uns des Attaquans, qui s'étoient mêlés avec les Fuyards en les poursuivant, furent aussi tués à la Porte du Pont, que les Bourgeois fermèrent d'abord tant à leurs propres Soldats qu'aux François, pour ne pas courir le risque d'être emportés d'Assaut. Quelques-uns des Assiégés à qui l'entrée avoit été refusée, se jettèrent à bas du Pont, & dans le grand Fossé. D'autres se sauvèrent dans la Demi-Lune de la gauche, & le reste demeura à la discrétion de M. Saint George, qui les fit Prisonniers de Guerre. Le Duc, profitant du succès de cette Attaque, sortit d'abord l'épée à la main, avec les Bataillons & les Grenadiers qu'il avoit retenus, & fit insulter de tous côtés la Demi-Lune de la gauche; mais ils eurent plus de peine à monter à cause qu'elle étoit fraisée & palissadée, outre la Berme. Il ordonna d'abord aux Soldats armez de haches d'abatre les Palissades. Les Assiégés, firent un feu continuel, qu'ils redoublèrent de toutes parts, dès qu'ils eurent entendu les premiers coups de haches, en sorte que les Assaillans essuyèrent en même tems la grêle des coups de Mousquet, & le feu des Grenades & du Canon. Leur résistance dura quelque tems; mais les premiers, après avoir abattu les Palissades, pénétrèrent jusques dans la Demi-Lune, tuèrent quelques-uns de ceux qui la défendoient, firent deux cens Prisonniers, & se rendirent maîtres de tous les Ouvrages de Dehors qui étoient de ce côté là. Deux Attaques aussi vives, & qui durèrent presque toute la nuit, coûtèrent beaucoup de sang de part & d'autre. Mais aussi elles avancèrent la prise de la Place. En effet, à peine l'Action fut-elle finie, que le Grand Bailly & les Magistrats proposèrent au Gouverneur de capituler après une défense qui leur paroissoit assez longue pour lui faire honneur, ou du moins pour le disculper. Il ne faut pas dissimuler à la gloire des Bourgeois, que la plupart indignes d'entendre parler de Capitulation, après une si molle défense, brisèrent leurs Armes en présence de leurs Magistrats, afin de les faire rougir d'une Proposition

tion si honteuse. Mais ces braves Bourgeois ne purent les empêcher de battre la Chamade, & de demander une Trêve de trois jours, au bout desquels ils promirent de se rendre, si le Duc de Villa-Hermosa ne paroïssoit point avec le secours qu'il leur avoit promis par une Lettre qu'il avoit écrite au Gouverneur le sixième de Mars. Cette Proposition fut rejetée par le Roi, qui ne voulut point entendre parler de Trêve; mais il leur accorda la même Capitulation qu'il avoit accordée à Tournay dix ans auparavant. Ils ne méritoient des Conditions si favorables, que par la complaisance qu'ils avoient eue de se rendre si promptement.

V. Dès que la Capitulation eut été réglée, (a) le Roi accorda au Gouverneur une Trêve pour tout le reste du jour, & pour le lendemain jusqu'à midi, afin qu'il pût se retirer dans la Citadelle avec sa Garnison. A trois heures après midi, les François se saisirent des Portes de tous les Postes, & le Marquis de Louvois se rendit peu de tems après dans la Ville, pour donner les ordres nécessaires à la sûreté d'une Conquête, dont il étoit d'autant plus jaloux qu'il en avoit formé le projet, & que c'étoit à ses soins & à sa prudence que le Roi étoit redevable de l'heureux succès d'une si grande Entreprise. A peine la Trêve fut-elle expirée le dixième, que le Roi fit attaquer la Citadelle. C'est la même que Charles-Quint fit bâtir pour brider les Gantois. Elle est de forme quarrée, située sur une Hauteur, & elle a quatre Bastions revêtus de briques. Du côté de la Campagne elle est défendue par une Demi-Lune, & des deux autres côtez & de celui de la Ville elle est entourée d'un Canal d'eau vive des Rivières qui passent dans Gand, & revêtuë d'une bonne Contrescarpe. Le Comte de Saint Gérân ayant déjà commencé une Attaque du côté de la Campagne, le Roi en commanda une seconde du côté de la Ville, contre un Bastion qui a le flanc de sa Contrescarpe attaché aux Remparts. Il choisit cet endroit à la prière de ses nouveaux Sujets, qui l'avoient supplié de vouloir disposer les Attaques de telle manière qu'elles n'attirassent point le feu de la Citadelle sur les Eglises, & sur leurs Maisons. Le onzième, la Tranchée fut poussée jusqu'à la Contrescarpe, & les Assiégeois firent un Logement sur la Contre-garde sur laquelle ils dressèrent une Batterie, qui rompit le Pont de communication de la Demi-Lune avec la Citadelle. Ils dressèrent ensuite une Contre-Batterie de huit pièces de Canon, & disposèrent toutes choses pour insulter en même tems la Contrescarpe, passer le Fossé, & attacher le Mineur. Mais le Gouverneur voyant ces préparatifs, demanda à capituler. Le Roi lui accorda de pouvoir sortir avec sa Garnison, deux pièces de Canon, Armes & Bagages, & s'engagea de lui donner une Escorte jusqu'à Anvers. Le douze, le Gouverneur, qui n'avoit tenu que trois jours dans une si forte Citadelle, passa devant le Roi, & lui fit un Compliment qui fut très-bien reçu de Sa Majesté. „ Je n'avois pas cru, Sire, lui dit-il, me voir forcé de me rendre „ si vite; mais ayant été obligé de le faire, j'ai l'avantage de n'y avoir été con- „ traint que par un grand Roi. J'ai cette consolation, que je ne serai jamais blâmé „ de mon peu de résistance par ceux qui ont éprouvé les forces & la Valeur d'un „ si grand Monarque, ni par les grands Guerriers qui la pourront éprouver un „ jour. J'aurois été plus long-tems dans la Place, si Votre Majesté n'eût joint à „ la force de ses Armes toute l'adresse des plus expérimentez Capitaines.

VI. Louis fit aussi-tôt combler les Tranchées, & envoya le Maréchal de Schomberg se saisir du Fort de Rodenhuis, autrement le Fort rouge, Poste important situé à deux lieux de Gand. Ce Fort se rendit après une légère résistance, & le Commandant & la Garnison qui le défendoient furent faits prisonniers de Guerre.

VII. Le Duc de Villa-Hermosa n'eut pas plutôt appris la nouvelle du Siège de Gand, qu'il mit ses Troupes en état, prépara son Artillerie, son gros Bagage, quantité de Munitions, & s'aboucha à Wilworde avec le Prince d'Orange. Son Altesse assembla d'abord les Troupes Hollandoises, & fit travailler à un Pont pour servir au passage de l'Armée sur l'Escaut. Le Comte de Waldec pressa la marche des Troupes de Neubourg; & pour faciliter leur jonction avec celle des Alliez, il fit jeter deux Ponts sur la Meuse à Maseik. Le Comte de Rennebergh fit ce qu'il put pour se jeter dans Gand avec une Troupe d'Officiers choisis; mais il ne put exécuter son dessein, & tous les préparatifs pour le secours de cette Place demeurèrent inutiles, à cause de la foible défense de la Ville & de la Citadelle qui se rendirent avant que les Alliez pussent venir à leur secours. Le Duc de Villa-Hermosa

(a) Le 9. de Mars, 1678.

1678. mois, étonné d'une Conquête si prompte, au lieu de chercher quelque ressource dans son propre sein, envoya un Exprès au Roi d'Angleterre avec des Lettres fort pressantes, par lesquelles il supplioit Sa Majesté Britannique de lui envoyer promptement du secours, parce que sans cela, il voyoit peu d'apparence de sauver les Pays-Bas. Charles parut s'intéresser à leur conservation, en ordonnant à M. Howard, Colonel de ses Gardes, de se rendre en diligence à Ostende avec douze ou treize cens Hommes. Le Duc de Montmouth, qui avoit servi le Roi de France avec beaucoup d'ardeur, accompagné du Duc d'Albermale, du Comte de Feversham, né François, (a) & de quantité d'autres Seigneurs, se mit à la tête de dix-sept cens Hommes, & suivit de près le Colonel Howard qui partit le premier. Ils passèrent à Bruges qu'on croyoit menacé d'un Siège, & voulurent ensuite entrer dans Ostende; mais soit que tous ces Généraux du Parti de la Cour, & François d'inclination, fissent naître quelque soupçon dans l'esprit du Gouverneur des Pays-Bas, soit que la défiance Espagnole s'en mêlât, ou enfin qu'il y eût une bisarerie politique qui n'entre que trop souvent dans l'esprit des Gouverneurs qui craignent d'être gouvernez, le Duc de Villa-Hermosa balança à recevoir les Anglois dans Ostende, & M. Howard resta plus de trois jours devant cette Ville avant que d'y pouvoir entrer.

VIII. Le Roi de France, peu alarmé de la marche des Troupes Angloises, qui n'étoient pas assez nombreuses pour lui donner de l'inquiétude, fit mettre le Siège devant Ypres. C'est une des principales Villes des Pays-Bas, & un des quatre Membres de la Flandre Teutone. Le hazard donne quelquefois des noms aux Villes, mais celle-ci tient le sien d'un Torrent appelé Ypres, qui l'a souvent traversée. On attribue sa fondation au Comte Baudouin Belle-Barbe, Fils du Comte Arnoult, vers l'an mille. Elle est à six lieuës de la Mer, à neuf de Bruges, & à treize de Gand. Guichardin, dans sa Description des Pays-Bas, dit qu'elle ne peut être attaquée à cause de son assiette avantageuse. Cependant elle fut prise sur les Espagnols en 1648. par le Prince de Condé, & reprise l'année suivante par l'Archiduc Léopold. Louis trouva plus de difficulté au Siège de cette Place qu'à celui de Gand. La Saison pluvieuse retardoit la marche des Troupes, & plus encore le transport du Canon, qui ne se pouvoit faire qu'avec lenteur dans un terrain gras, tel qu'est celui d'Ypres. La Garnison étoit de quatre mille Hommes, commandée par le Marquis de Conflans de Savoye. Ses Fortifications n'étoient pas des meilleures; mais la Citadelle que les Espagnols y avoient ajoûtée étoit très-forte. Cette Citadelle est de forme pentagone. Elle a de bonnes Demi-Lunes, une Contrescarpe revêtuë de brique, & plusieurs autres Dehors bien bâtis & bien palissadez. Ses Bastions sont bons, & ses Fosses pleins d'eau. Le Roi arriva le quinzième de Mars devant la Place, qu'il avoit fait investir par le Marquis de la Trouffe. Il ne s'arrêta pas à faire des Lignes de circonvallation dans les formes, parce qu'il ne craignoit point que les Espagnols le vinssent attaquer dans son Camp. Il fit plus, passant par dessus les Règles ordinaires de l'Attaque des Places, il attaqua la Citadelle avant la Ville. La Tranchée fut ouverte le soir du dix-huit au dix-neuf. Les Soldats souffrirent beaucoup dans les Tranchées, où malgré les Fascines qu'y jettoit la Cavalerie, ils avoient de l'eau jusqu'aux genoux. Outre l'incommodité de l'eau, la Ville faisoit un feu épouvantable, qui emportoit beaucoup de Monde. Un coup de Canon de la Place donna dans des Tonneaux de Grenades, qui étoient dans le Parc de l'Artillerie, & y mit le feu, qui ne fit pas grand mal, parce que ceux qui étoient aux environs, eurent la prudence de se jeter promptement par terre, & d'éviter ainsi le péril. La nuit du vingtième, les Assiégez firent une sortie qui recula beaucoup les Travaux des Assiégeans. Mais l'Artillerie de ceux-ci, qu'ils avoient eu de la peine à faire passer, étant enfin arrivée au Camp la nuit du dix-neuf au vingt, & le lendemain, ils commencèrent à tirer sur la Ville, dont ils démontèrent plusieurs Canons. Le vingt-deuxième, les Assiégeans dressèrent une Batterie contre un Cavalier que les Assiégez avoient à la gauche de la Citadelle, avec lequel ils incommodoient extrêmement l'Attaque de ce côté-là, & le ruinèrent. Le Roi, voyant que la défense étoit vigoureuse, résolut de faire attaquer la Ville de l'autre côté, afin d'obliger les Assiégez à partager leurs Forces. Ceux-ci, qui ne s'attendoient pas à une Attaque de ce côté-là, furent surpris à la pointe du jour, (b) de voir que le Chevalier de Sourdis y avoit ouvert la Tranchée, & poussé deux Boyaux jusqu'à

(a) De la Maison de Duras.

(b) Du 23.

jusqu'à quinze pas de la Contrescarpe. Le Roi ayant considéré l'état & le progrès de toutes les Attaques, forma le dessein de faire attaquer la nuit suivante les Contrescarpes de la Ville & de la Citadelle. M. de la Cardonniere, Lieutenant Général, le Chevalier de Tilladet, Maréchal de Camp, & M. de Montigny, Brigadier d'Infanterie, montèrent la Tranchée du côté de la Citadelle, & M. de Rubantel, Maréchal de Camp, de celui de la Ville. La Contrescarpe de la Citadelle étoit dans sa perfection. Le Marquis de Conflans qui appréhendoit d'être assiégé, l'avoit fait finir entièrement, & bien revêtir. Il y avoit aussi fait faire une double Palissade & un double Retranchement. Il avoit suivi la maxime observée dans toutes les Guerres des Pays-Bas Espagnols, de mettre tout le fort de la défense dans les Dehors, & particulièrement dans la Contrescarpe, plutôt qu'aux Fortifications du dedans, & au Corps même des Places. Voyant que les Assiégeans se préparoient pour attaquer les Contrescarpes, il fit sortir pour les défendre la plus grande partie de sa Garnison, armée de mousquets, de faux, de grenades & de toutes sortes d'armes & de feux d'artifice. Comme on lui avoit rendu sa grosse Artillerie inutile, il fit dresser sur les Remparts tout ce qu'il en avoit de petite, comme Fauconneaux, & ce que les Espagnols appellent Mousquets à Cheval, & autres pièces semblables. Enfin il fit mettre le long des Contrescarpes menacées des chaudières pleines de poix allumée, & de feux d'artifice pour éclairer pendant l'Assaut. Le Maréchal de Luxembourg, à la tête de douze Compagnies de Grenadiers, soutenus de plusieurs Détachemens, fut chargé de le commencer à la septième décharge des Bombes, afin de surprendre davantage les Assiégez, qui sçavent qu'on se sert ordinairement du Canon en pareilles occasions. Dès qu'il eut entendu le signal entre onze heures & minuit, il fit passer les Grenadiers & les autres Troupes dans la Tranchée. Il sembloit que le premier effort s'alloit faire sur la Gauche; mais on tomba dans un moment sur la Droite. La Palissade fut attaquée & défendue avec une égale Valeur. Les Assiégez, qui se tenoient sur leurs gardes, avoient allumé quantité de Goudrons, & jettoient incessamment des feux d'artifice pour voir clair, de sorte que les Grenadiers ayant d'abord été découverts, essuyèrent un feu terrible, qui en emporta un fort grand nombre. Ils ne laissèrent pas de forcer la Palissade du Glacis, & en ayant trouvé une seconde fort haute à un pied de la banquette du Chemin couvert, ils s'avancèrent si avant qu'ils mirent leurs Mousquets entre les Palissades contre l'estomac des Assiégez, quelques-uns même les avoient sautées, & étoient déjà sur le Glacis de la Contrescarpe; mais les Assiégez qui avoient à leur dos une Place d'Armes aussi palissadée, s'y retirèrent, & commencèrent de nouveau à se défendre avec beaucoup de vigueur, de sorte que les Attaquans eurent encore un Combat d'autant plus rude à soutenir, qu'ils étoient extrêmement exposés, & qu'on les prit en face & en flanc. Tout cela ne fut point capable de les rebuter. Ils s'élançèrent par-dessus la Place d'Armes, & se rendirent enfin maîtres de la Contrescarpe. Les Assiégez, contraints de céder à des Forces supérieures, se retirèrent en bon ordre. Les uns coururent à la défense de la Gauche, & les autres se rangèrent sur les Demi-Lunes & sur les Remparts, d'où ils firent un grand feu. Ils reprirent courage à la Gauche, & tâchèrent de rentrer dans la Contrescarpe. Le Maréchal de Luxembourg, qui agissoit par tout avec une activité incroyable, sortit de la Tranchée, & fit marcher un Détachement de Mousquetaires gris, pour favoriser le Logement; & le Chevalier de Tilladet fit sortir de la Gauche le premier Détachement de la seconde Compagnie des Mousquetaires. Ce secours s'étant joint aux Grenadiers, ils chassèrent les Assiégez, & se rendirent entièrement maîtres de la Contrescarpe, où l'on assura un Logement. Il fut fait par les soins du Maréchal de Luxembourg, qui donna de l'argent aux Soldats pour les engager à travailler plus vite, afin qu'ils pussent garder le terrain qu'ils avoient gagné, & se couvrir du feu des Demi-Lunes. Outre la défense vigoureuse & opiniâtée des Assiégez, les François furent arrêtés par un Fourneau qui fit sauter en l'air un Capitaine de Grenadiers avec la plupart de ceux qui le suivoient, & qui ferma le passage. Cependant les cris de *Vive le Roi* qui se firent entendre, & qui leur apprirent la Victoire qu'on avoit remportée à l'autre Attaque, les ranima tellement, que secourus par les Officiers, Volontaires & Soldats, qui accoururent en foule de la Droite, ils se jettèrent tous ensemble sur les Palissades de la Gauche, chassèrent les Assiégez de la Contrescarpe, s'en rendirent les maîtres, & s'y logèrent. Cet Assaut dura environ deux heures. Le

1678.

feu continuel , le bruit des Canons & des Mousquets , les cris des Combattans , la fureur avec laquelle les uns attaquoient & les autres se défendoient , avoient quelque chose de si terrible , qu'il seroit difficile de pouvoir bien peindre une Action si vive , qui en renfermoit tant d'autres de la plus haute Valeur. La perte fut grande des deux côtez ; mais infiniment plus grande de celui des François. M. de Rubantel emporta aussi la Contrescarpe de la Ville , & s'y logea. Le Roi en ayant eu avis , fit sommer le Gouverneur de se rendre. Il répondit , *que tout son bien étoit déjà à Sa Majesté , & qu'il croyoit y être bientôt lui-même ; mais qu'il la supplioit de trouver bon qu'en faisant son devoir , il pût se rendre digne de son estime.* Les prises des Villes suivent ordinairement de près de pareilles réponses , qui font voir le reste d'un feu qui ne laisse pas de jeter encore quelque éclat , lorsqu'il est tout prêt à s'éteindre. En effet , le Marquis de Conflans ayant perdu ses Contrescarpes , & quantité de Soldats , il lui étoit impossible de résister plus long-tems. Personne ne pouvoit plus paroître ni sur les Remparts , ni à découvert dans la Place , à cause des Boulets , des Bombes & des Carcasses qu'on y jettoit continuellement. D'ailleurs il y avoit une si grande Brèche au flanc d'un Bastion entre la Ville & l'Attaque gauche , qu'on y pouvoit presque monter à Cheval , & il y avoit tout à craindre que les François ne tentassent d'emporter la Place d'Assaut par cet endroit. Toutes ces circonstances l'obligèrent à envoyer dès la pointe du jour un Capitaine sur le même Bastion de la Gauche , pour parler à l'Officier général des Attaques. Le Chevalier de Tilladet s'étant trouvé en cet endroit , le reçut en ôtage , & ce Capitaine fut présenté au Roi , à qui il demanda une Capitulation honorable. Louis accorda à la Ville & à la Citadelle d'Ypres les mêmes Privilèges & Articles accordez au Gouverneur de Gand. La Garnison , composée de trois mille Hommes , & entre lesquels il y avoit trois cens Officiers réformez , sortit le vingt-sixième , avec cinq pièces de Canon & un Mortier. Le Marquis de Conflans eut la gloire de ne se rendre , qu'après une vigoureuse résistance , & après avoir soutenu pendant sept jours de Tranchée ouverte (a) cinq Assauts. Une si belle Défense fit dire au Roi , que depuis le commencement de la Guerre , il n'avoit point vû de Gouverneur qui se fût si bien défendu que ce Marquis , & M. de Vauban convint qu'il ne s'étoit pas rendu un moment trop tôt.

IX.
Différens
effets de
ces Con-
quêtes.

IX. La prise de ces deux Villes fit un effet fort différent en Angleterre & en Hollande. Les Anglois redoutant le voisinage d'un Prince si puissant , concluoient qu'il falloit lui déclarer la Guerre. Les Hollandois , au contraire , appréhendant que ces Conquêtes ne fussent suivies de celle d'Anvers , dont la perte auroit fait un grand préjudice au Commerce d'Amsterdam , croyoient que le meilleur moyen d'arrêter le Conquérant étoit de faire promptement la Paix avec lui. La Ville d'Amsterdam , qui la souhaitoit passionnément , parla fort haut , & redoubla ses instances pour en hâter la conclusion. Louis , après avoir reçu le serment de fidélité de l'Evêque d'Ypres & de tous les Corps de la Ville , mit ses Troupes fatiguées en Quartier de rafraîchissement , & se rendit à Lisle pour y prendre la Reine , & s'en retourner avec cette Princesse à Saint Germain en Laye , où Leurs Majestez arrivèrent le cinquième d'Avril , tems où l'on se prépare ordinairement à ouvrir la Campagne.

X.
Surprise de
la Ville &
de la Cita-
delle de
Leuwe.

X. Quoique l'on fût accoutumé à entendre tous les jours quelque nouveau progrès des François , les Alliez ne laissèrent pas d'être extrêmement étonnez d'apprendre que le quatrième de May , ils s'étoient rendus maîtres par surprise de la Ville & de la Citadelle de Leuwe. Cette Place que les Flamans appellent Leuwe , & que les François nomment L'eau , à cause qu'elle est au milieu des eaux , est une Ville du Duché de Brabant , située sur la Rivière de Gêete. Elle fut fortifiée au commencement du douzième Siècle par les Ducs de la Basse Lorraine , pour l'opposer aux Liégeois. Elle est toujours inondée à la portée du Canon par de grands & profonds Marais à la réserve d'une Avenuë , appelée le chemin de Saint Tron. Le Comte de Monterey avoit fait fortifier cette Avenuë depuis dix ou douze ans d'une Citadelle à cinq Bastions réguliers , & fait faire en même tems deux grands Bastions à la Ville , qui est environnée d'un Marais , d'un grand Fossé , & d'un Avant-Fossé plein d'eau , de seize à dix-huit pieds de hauteur , qu'on ne peut aborder que par une Chaussée. Le Comte de Calvo , qui commandoit à Maastricht , ayant reconnu de quelle importance étoit cette Place , avoit résolu sur les difficultés de l'attaquer dans les formes , d'en tenter la surprise quelque difficile qu'elle parût. Il en concerta avec le Chevalier de la Bretesche , Colonel de Dragons qui étoit

en

(a) La Tranchée fut ouverte le 18. de Mars , & la Place capitula le 25. du même mois.

en Garnison à Mastricht avec son Régiment, & lui laissa le soin & la conduite de l'exécution. La Bretefche fit fonder plusieurs fois l'inondation & le premier Fossé, reconnut la Place pendant des nuits favorables, & alla lui-même jusqu'à la première Palissade. Après avoir bien examiné toutes choses, il fit construire vingt petits Batteaux dont les fonds étoient de paille & de jonc, & les côtez d'un bois fort léger, chacun couvert de toile cirée; afin qu'on pût les transporter facilement. Il fit aussi faire un pareil nombre de Pontons; chacun de deux ais de sapin & le fond de jonc natté, le tout couvert d'une toile goudronnée; chaque Ponton long de dix pieds & large de trois. Dix de ces Pontons attachez les uns aux autres par une petite chaîne de fer formoient un Pont de cent pieds. Ils avoient aux deux côtez chacun deux anneaux de fer, dans lesquels passoit une corde de chaque côté, qu'on appelle *Singuenelle*. Ainsi après avoir attaché le premier Batteau à une Palissade, il ne falloit que tirer les deux cordes au bord du Fossé, & on avoit presque aussi-tôt un Pont ferme & solide, en bandant ces cordes avec un Cabestan. Calvo voyant qu'il y avoit lieu d'espérer un favorable succès de ce Dessen, choisit pour l'exécuter quatre cens Fantassins, cent Grenadiers, autant de Dragons, deux cens Chevaux & quarante Nageurs. Ces Troupes sortirent de Mastricht le premier & le second de May en plusieurs Détachemens par diverses Portes, & sous différens prétextes. La Bretefche sortit lui-même comme un homme qui alloit à la Chasse; & trouva sept ou huit Officiers de ses Amis, auxquels il avoit fait entendre séparément qu'ils pouvoient lui rendre service. On fit aussi partir les Chariots pour le transport des petits Batteaux, des Pontons, & de tout ce qui étoit nécessaire en cette occasion. Tous ces Détachemens arrivèrent la nuit du deux au trois à la Cense de Ménicoffe à quatre lieuës de Leuwe, qui étoit le rendez-vous qu'on leur avoit marqué. La Bretefche ayant fait assembler dans ce Lieu tous les Officiers, leur déclara son Dessen, & ce fut de là qu'il se mit en marche à l'entrée de la nuit du trois au quatre pour l'exécuter. Tout son Monde arriva à deux heures après minuit au Village de Viré à trois quarts d'heures de Leuwe. Il fit mettre pied à terre aux Dragons, pour porter les Batteaux & les outils propres à la construction du Pont. Quatre-vingts Dragons avec leurs fusils passez par-dessus le dos, & ayant chacun une bricole au col, portoient les vingts Batteaux, & dix-huit Officiers de Dragons, du nombre desquels étoit le Chevalier de la Bretefche, conducteur de cette Entreprise, se tenoient auprès des Pontons, afin que par leur fermeté ils pussent réparer le desordre qui s'y pouvoit mettre pendant un grand feu de Canon & de Mousquetterie qui étoit à craindre. Deux cens Chevaux marchoient à la queue, & devoient s'opposer à tout ce qui pourroit sortir de la Place, pendant qu'on l'attaqueroit. Toutes ces Troupes arrivèrent à la première Palissade à la pointe du jour. La Sentinelle cria; *qui vive*, dans le tems qu'on mettoit le premier Chevalet; & un Volontaire ayant répondu, *Déserteur*, elle tira son coup, & donna l'allarme à la Garnison, qui fut fort étonnée d'une visite si imprévüe. Comme le desordre est la suite naturelle de la surprise & de la crainte qu'elle cause, la Bretefche crut devoir profiter de l'étonnement dans lequel il ne doutoit point que la Ville ne fût. Pour cet effet il détacha les quarante Nageurs sous la Conduite de M. Cremeau; Capitaine dans Piémont. Ils passèrent le Pays inondé & les Guets l'épée entre les dents, pendant que la Mousquetterie, qui faisoit de continuelles décharges sur la Garnison, favorisoit leur passage. Quelques Détachemens marchèrent sur la Chaussée, où ils trouvèrent deux Palissades, dont la plus prochaine de la Ville étoit remplie de pointes de fer; mais ayant mis des mantelets dessus, ils y montèrent avec des échelles. Les Nageurs s'attachèrent à la première de ces Palissades, étant soutenus par vingt Hommes qui étoient dans les petits Batteaux de toile cirée, & ils en eurent bientôt coupé assez pour s'ouvrir le passage. On jetta les Batteaux dans l'Avant-Fossé; & à mesure que ceux qui les avoient conduits se trouvoient au delà de la Palissade, ils les venoient retirer de l'eau pour les remettre sur le Glacis entre les deux Contrescarpes. L'Ingénieur Des Bordes trouva moyen d'arracher quatre Palissades du Chemin couvert du grand Fossé, pour faire entrer les Batteaux dans la Contrescarpe. Les premiers qui y entrèrent suivirent si brusquement un Corps de garde de vingt Hommes, que ne leur ayant donné que le tems de tirer cinq ou six coups, ils ne leur laissèrent pas celui de fermer la Barrière après eux. Il y avoit un autre Corps de garde entre la Ville & la Citadelle, dont on avoit empêché la communication. Les Officiers & les Soldats qui y étoient prirent l'épouvante; & se retirant dans la

1678. Ville, ils y augmentèrent l'allarme. Cependant la Garnison, s'étant un peu remise de son premier desordre, se mit en état de défense, & fit un si grand feu sur les Assaillans, qu'ils furent obligez de retirer leurs Batteaux de l'inondation, & de les porter par le Chemin couvert de la Citadelle dans le Fossé, vis-à-vis d'un Bastion gardé par un grand nombre de Soldats, qui tiroient continuellement. Le feu qu'on faisoit de ce Bastion incommoda si fort les François, qu'ils ne purent ni conduire les Batteaux, ni tendre le Pont qui n'étoit qu'à moitié fait. Mais comme rien ne rebute des Gens de résolution, ils se hazardèrent de passer le Fossé, partie par-dessus le Pont à demi construit, & partie dans les Batteaux. Ils trouvèrent à la gorge du Bastion une Palissade, qu'ils emportèrent malgré la résistance de ceux qui la défendoient. Une Action si vigoureuse intimida tellement ceux qui étoient dans la Citadelle qu'ils ne songèrent plus qu'à se cacher. Ils furent tous faits Prisonniers de Guerre, & les François pointèrent aussi-tôt le Canon contre la Ville. Don Hieronimo Hernandes, ci-devant Gouverneur de St. Guilain, commandoit dans la Place en l'absence de M. Pacheco, qui étoit à Bruxelles. C'étoit un brave Soldat, qui avoit bien défendu Saint Guilain, & qui vouloit se signaler dans cette occasion. Accompagné de cinquante Officiers du Régiment des Cravates à Cheval, & de soixante Hommes ramassés, il se mit en Bataille entre la Citadelle & la Ville, & fit trois tentatives pour forcer le passage de la Citadelle; mais tous ses efforts furent inutiles. Ainsi voyant qu'il perdoit beaucoup de monde, qu'il étoit blessé lui-même, & ayant été averti que les François étoient entrez dans la Place, & qu'on pointoit le Canon sur sa petite Troupe, il rentra en diligence dans la Ville. Le Chevalier de la Bretèche s'en étant aperçu, fit sortir cent Hommes de la Barrière, pour le pousser à mesure qu'il se retiroit, ce qui lui fit prendre le parti d'entrer à Cheval dans la grande Eglise, afin de s'y défendre, pour tâcher d'obtenir une Capitulation honorable. Mais le Comte de Calvo étant arrivé avec un Renfort de huit cens Chevaux, fit attaquer l'Eglise par ses Dragons, & força Hernandes de se rendre Prisonnier de Guerre avec toute la Garnison, composée de quatre cens Soldats & de trente-cinq Officiers, qu'on mena à Mastricht. La nouvelle de la prise de cette Place surprit extrêmement les Espagnols; & comme elle leur étoit de la dernière importance, ils résolurent aussi-tôt qu'ils en eurent l'avis, de tenter de la reprendre avant que les François s'y fussent mis en état de défense. Le Duc de Villa-Hermosa tint sur ce sujet un Conseil de Guerre avec tous les Officiers-Généraux. Ils firent dès le huitième de May avancer huit mille Hommes à deux lieues de Leuwe, & trois mille à Saint Tron. Le neuvième le Prince d'Orange marcha avec toute son Armée de ce côté-là. Les Troupes de Hassel & des environs prirent la même route. On prépara à Bruxelles un grand Convoy pour l'Armée, & on ne douta plus du Siège. On fit marcher les Troupes à la vûe de Leuwe. On y demeura plus de quatre heures; mais enfin on se retira sans ofer rien entreprendre. Après le départ de ces Troupes, Calvo fit entrer un gros Convoy dans la Place, avec deux Compagnies de Cavalerie, treize d'Infanterie, & une de Suisses, & la mit en état de ne craindre aucune surprise.

XI.
Mouvements des
Impériaux
& des
François
dans le
Brigaw.

XI. On se flattoit que les Impériaux répareroient en Allemagne les pertes que les Espagnols avoient faites en Flandre; mais nous-allons voir que la Campagne qu'ils firent cette Année ne répondit aucunement aux espérances qu'on en avoit conçues, & qu'elle ne fut pas plus heureuse que la précédente. Le Duc de Lorraine, qui avoit formé le projet de reprendre Fribourg, quitta Worms, son Quartier général, & se mit en marche pour passer dans le Brigaw, afin de mettre son projet en exécution. Son Armée étoit forte d'environ quaranté mille Hommes; & pour en rendre les mouvemens plus faciles, il régla les équipages, dont il retrancha une partie du gros bagage que les Allemans traînent ordinairement après eux. Après avoir pourvu à quelques Magazins, & s'être assuré de pouvoir tirer des Vivres de Strasbourg, il alla camper entre Offembourg & le Fort de Kell, qui couvre le Pont de Strasbourg du côté d'Allemagne. Il résolut de jeter un Pont sur le Rhin à Altenheim, au-dessus de Strasbourg, & de passer dans la Haute Alsace, pour y entreprendre le Siège de Schelestadt, ou du moins pour empêcher les François de passer dans le Brigaw, & les tenir en jalousie au delà du Rhin, en menaçant tantôt Brisac, & tantôt quelqu'autre Place, pendant qu'une partie de son Armée & le reste des Troupes Allemandes qui le devoient joindre, feroient le Siège de Fribourg. Dans cette vûe, il fit passer trois cens Chevaux à Ruperfchaw sur un Pont volant,

avec

avec ordre de s'aller poster entre Blosheim & Altenheim, afin de couvrir le Pont qu'il y faisoit construire. Il ordonna au Prince Herman de Bade, Général d'Artillerie, d'assembler deux mille Payfans, & de leur faire accommoder les chemins par où il falloit conduire le Canon pour le Siège de Fribourg, & il commanda aux Troupes Impériales, qui des Villes Forestières s'étoient rendus à Willingh, de se poster à Walkirk, pour couvrir les Travailleurs. Mais toutes ces mesures furent déconcertées par le Maréchal de Créqui, que le Roi de France avoit envoyé de l'autre côté du Rhin, avec des Forces considérables, qu'il augmenta d'une partie de l'Armée de Flandre, depuis qu'il vit les Hollandois portez à la Paix. Le Maréchal, averti que le Duc de Lorraine faisoit travailler à un Pont près d'Altenheim, alla d'abord camper entre Brisac & Schelestadt (a) dans un endroit où il pouvoit selon le besoin, ou s'opposer au passage des Impériaux en Alsace, ou se jeter par Brisac dans le Brisgaw, toutes les fois qu'ils marcheroient de ce côté-là. Trois jours après, ayant fait passer le Rhin à toute son Armée, il entra dans le Brisgaw, & prit son Camp à Hussen, étendant son Aîle-Droite à Stauffen du côté de Fribourg, & sa Gauche à Besichoffen vers Brisac. Le Duc, informé du mouvement qu'avoit fait le Maréchal, envoya plusieurs Partis pour découvrir de quel côté il marchoit; & ne pouvant plus douter, qu'il ne fût dans le Brisgaw, il le suivit, & alla camper vers Esslinghen, à six lieues de lui, dans le dessein de l'attaquer, ou de lui faire repasser le Rhin. Dans cette vue, il fit divers Détachemens, qui donnèrent occasion à quelques Escarmouches. La seule qui mérite d'être rapportée est celle qui se passa entre deux Partisans Impériaux & M. de Saint Silvestre, Colonel de Cavalerie de l'Armée Françoisse. Les deux Officiers Allemands, l'un nommé Grecque, Soldat de Fortune, qui de Trompette étoit devenu Capitaine, l'autre nommé Heurler, Capitaine dans Rabata, avoient demandé à l'insçu l'un de l'autre d'aller en Parti avec soixante Reystres chacun. Heurler croyant que les François pourroient aller au fourrage, s'embusqua à deux lieues de leur Armée. Grecque ayant la même pensée, en fit de même à demi-lieuë de lui, sans sçavoir que son Camarade y fût. Il n'y avoit pas deux heures qu'ils y étoient, que M. de Saint Silvestre, détaché avec cinq cens Chevaux de l'Armée Françoisse & cent Fantassins, passa auprès d'eux sans les découvrir. Heurler remarqua qu'il mit ses Fantassins dans un Cimetière, qui fermoit un Défilé, par où il falloit nécessairement passer. Jugeant qu'il ne manqueroit pas de repâître à Longendenzingh, Village, qui étoit à trois lieues de son Poste d'Infanterie; il le suivit derrière comme si c'étoit une Troupe Françoisse. Quand il fut au Cimetière, on lui demanda *qui vive*, il fit parler un Cavalier qui répondit en François, qu'il étoit de la Troupe qui marchoit devant. Saint Silvestre ne manqua pas de repâître au Village; & comme il se croyoit assuré du côté de son Armée par son Infanterie, il s'étoit contenté de mettre quinze Cavaliers à la défense du Pont du côté de Fribourg. Heurler, qui les avoit aperçus, marcha à petit pas jusqu'au Pont, fondit sur eux, entra pêle mêle avec ces Cavaliers, dans le Village, tua & renversa tout ce qu'il trouva qui repaissoit. Saint Silvestre fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave Homme; & ayant observé qu'il n'y avoit qu'une petite Troupe, il rallia son Monde dans le tems que Grecque qui avoit entendu tirer arriva, & fit sonner la charge par deux Trompettes qu'il avoit, ce qui épouvanta tellement les François à demi revenus de la première surprise, qu'ils se sauvèrent comme ils purent. Saint Silvestre qui avoit été blessé au bras fut du nombre de ceux qui échaperent; mais il eut cent cinquante Hommes de tuez, & autant de faits prisonniers.

XII. Cependant le Duc de Lorraine marcha droit au Maréchal de Créqui, qui ne trouvant pas à propos de l'attendre, s'alla poster sous Fribourg. Le Duc, résolu de le combattre, ou de l'obliger à s'éloigner de cette Place, se campa entre Brisac & lui, croyant que le défaut de Vivres le forceroit à décamper. Mais Fribourg donnant au Maréchal le secours qui lui manquoit du côté de Brisac, il tint bon dans son Camp, ce qui obligea le Duc à prendre le parti de quitter le sien. Il résolut de gagner le Poste de Langen-Selingen; & voulant dérober pour cet effet une marche au Maréchal, il ordonna que les Bagages fussent en état de marcher à l'entrée de la nuit. Il falloit avant que d'arriver à ce Poste passer deux lieues de Bois; & comme la route étoit fort mauvaise, le Maréchal eut le tems d'être averti de cette marche. Il détacha

(a) Le 21. de May.

1678. aussi-tôt le Marquis de Boufflers & M. de Saint Frémont avec douze Escadrons de Cavalerie & six de Dragons, pour donner sur l'Arrière-Garde qui sortoit des Défilés. Ils firent mettre pied à terre aux Dragons, & attaquèrent le Régiment de Chavagnac, que le Comte de Chavagnac avoit posté dans un chemin creux, pendant qu'il étoit en Bataille derrière ses Dragons avec sa Cavalerie & quinze Escadrons qui étoient à sa Droite. Son Régiment essuya le feu des François, & fit ensuite sa décharge sur eux à bout portant, ce qui les fit retirer. Ils voulurent revenir à la charge; mais le Comte de Cherriny ayant joint Chavagnac avec quatre Bataillons & deux pièces de Campagne, les François repassèrent le Défilé plus vite qu'ils ne l'avoient passé. Le Duc accourut au bruit; & trouvant que les Ennemis s'étoient retirez, il retourna à Langen-Sélingen. Le Maréchal de Créqui, qui n'avoit fait attaquer l'Arrière-Garde des Impériaux que pour se rendre maître le premier de ce Poste, avoit marché, & s'étoit mis en Bataille au haut de la Plaine du côté de Fribourg, au milieu de laquelle il y avoit une Ravine très-difficile à passer, qui commençoit depuis les Montagnes & finissoit à la Forêt. Les Impériaux, qui ignoroient ce terrain, lui virent faire un mouvement auquel ils ne s'attendoient pas. Il fit avancer son Infanterie le long de la Montagne, comme s'il eût voulu venir à eux; mais c'étoit pour retirer trois cens Hommes qu'il avoit jettés dans l'Eglise de Langen-Sélingen, pour la défendre. Quoique pût faire le Duc, il lui fut impossible d'empêcher quatre Bataillons de venir dégager la moitié de ceux qui étoient dans le Clocher, les autres furent faits prisonniers avec celui qui les commandoit. Le Maréchal après cela se retira dans Fribourg, & les Impériaux restèrent à Langen-Sélingen.

XIII.
Le Prince
Louis de
Bade bat
l'Arrière-
Garde des
François.

XIII. Le Duc de Lorraine ayant reçu dans ce Camp un Courier du Président Canon, son Ambassadeur à Nimègue, qui lui écrivoit que la Paix s'alloit faire, & qu'avant huit jours il y auroit une Suspension d'Armes, cacha cette nouvelle à tout le monde, & résolut malgré le sentiment de ses Généraux d'aller camper à Hoffen. On eut beau lui représenter que le Maréchal de Créqui, qui avoit remonté le Rhin, feroit tête à son Armée, tandis qu'il auroit Fribourg dans ses derrières, les Montagnes à sa Gauche, & Brisac à sa Droite, & qu'il lui couperoit ses Convoys; il ne voulut rien écouter. Comptant sur une Suspension d'Armes prochaine, il vouloit qu'on le trouvât au milieu des Ennemis. Il ne fut pas six jours dans ce Camp, que son Armée y manqua de tout, la Disette y fut au point qu'il n'y avoit pas plus de pain pour les Généraux que pour les Soldats. La difficulté étoit d'en sortir, il n'y avoit point d'autre moyen de le faire, que celui de marcher droit aux Ennemis, & de les combattre, quoique par les Renforts qu'ils avoient reçus, ils fussent plus forts de quatre mille Hommes que les Impériaux. Son Altesse forcée par la nécessité avoit pris ce parti, & comme elle visitoit ses Gardes, un de ses Partisans, nommé Caunitz, qui avoit été battu par douze Escadrons François, lui rapporta que si l'on vouloit faire un Détachement aussi nombreux, on tomberoit sur leur Arrière-Garde, & qu'on la battrait infailliblement, parce qu'il y avoit un grand Fossé auprès de leur Armée qu'on ne pouvoit passer que sur un Pont deux à deux. Quoique le jeune Prince Louis de Bade ne fût presque que d'entrer au service, le Duc ne laissa pas de l'envoyer à la poursuite de ces Escadrons victorieux, avec quatre Compagnies de Chevaux-Légers & huit cens Chevaux, qui devoient relever les Gardes. Il trouva que les douze Escadrons avoient repassé le Pont; mais il ne laissa pas de poursuivre son dessein & de le passer après eux avec deux Compagnies de Chevaux-Légers, & quatre Escadrons. Il atteignit l'Arrière-Garde, la chargea vigoureusement, la battit, tua de sa propre main le Colonel du Régiment qui lui tint tête, & repassa le Pont, favorisé par M. Arnollet qui le gardoit avec les deux autres Compagnies de Chevaux-Légers qu'il lui avoit laissés. Il lui fit de violens reproches de ce qu'il étoit demeuré au deçà du Pont, & ne l'avoit pas aidé à remporter une Victoire plus complète. Ces reproches touchèrent tellement un vieux Officier qui avoit toujours fait son devoir, & qui avoit crû devoir rester dans ce Poste pour assurer la Retraite en cas de malheur, qu'il en mourut de chagrin. Ce fut là le premier Exploit du Prince Louis de Bade, qui a donné depuis de si grandes marques de Valeur & de conduite à la tête des Armées de l'Empereur, tant contre les Turcs que contre les François.

XIV.
Combat de
Rhinfeld.

XIV. Le véritable dessein du Maréchal de Créqui étoit d'amuser l'Armée Impériale, & de prendre Rhinfeld. Il avoit pour cet effet détaché le Comte de Choiseul & le Marquis de Boufflers avec ordre de se saisir des avenues de cette Place, & envoyé le Mar-

Marquis de la Frézelière avec du Canon & des Troupes, pour s'emparer des Châteaux de Rottelingen & de Brombach vis-à-vis de Bâle, pendant que le gros de son Armée amuseroit celle des Impériaux, & s'avanceroit vers Rhinfeld. Le Duc de Lorraine ayant pénétré ce Dessein, détacha le Général Staremborg avec six mille Hommes, pour couvrir cette Place. Il arriva au Pont de Rhinfeld dans le tems que Messieurs de Choiseul & de Boufflers s'emparoiert de la Hauteur; & il fit aussi-tôt travailler à un grand Retranchement à la tête du Pont, où il se fortifia. Le Maréchal, averti par le Comte de Choiseul, que ce Retranchement étoit facile à forcer, résolut de l'attaquer, & marcha de ce côté-là avec une partie de son Armée. Dix Escadrons que Staremborg avoit postez à la tête des Défilez pour en disputer le passage, voyant que les François étoient beaucoup plus forts qu'eux, se retirèrent en combattant de Défilé en Défilé jusqu'à ce qu'ils arrivassent à la tête de leur Retranchement, où toute l'Infanterie Impériale étoit demeurée. Le Maréchal fit garnir tous ces Défilez, alla reconnoître le Retranchement; & ayant remarqué que les Impériaux étoient campez desavantageusement, il comanda au Marquis de Boufflers d'insulter la Droite du Retranchement avec les Dragons du Roi & de la Reine; au Comte de Tessé d'attaquer la Gauche avec les Dragons de Listenay & de la Roque, & il mit la Brigade d'Auvergne en état de s'avancer pour attaquer le Retranchement en face. Les Impériaux voyant ces dispositions, jettèrent quantité d'Infanterie dans un Bois qu'ils avoient à leur Droite, & mirent la Cavalerie en Bataille à leur Gauche, pour en défendre l'entrée. A peine étoit-elle rangée que le Marquis de Boufflers attaqua l'Infanterie qui étoit dans le Bois, la mit en fuite, & se jeta dans le Retranchement pêle mêle avec les Fuyards, pendant que de son côté le Comte de Tessé se mêloit dans la Cavalerie Impériale, & que le Comte de Schomberg & le Marquis de Montrevel, à la tête du Régiment de Schomberg & de quelques Escadrons, se jettèrent au milieu du Retranchement, avant que la Brigade d'Auvergne, qui y étoit destinée, eût eu le tems de s'y rendre. Le Chevalier de Tessé, Major du Régiment de ce nom, ayant franchi l'Avant-mur avec son Régiment, tous les autres suivirent son exemple, sans distinction d'Officiers & de Soldats, & se jetèrent de tous côtez dans le Retranchement des Impériaux, malgré le feu & les Canonades de la Ville & de la Redoute du Pont. La Cavalerie & l'Infanterie Allemande prirent la fuite, partie vers le Pont, sur lequel la foule se trouva si grande, que beaucoup des Impériaux furent précipitez dans le Rhin; & la Redoute s'étant tellement remplie, qu'elle ne pouvoit plus recevoir ceux qui vouloient s'y réfugier, ils passèrent tous par le fil de l'épée. Quelques Dragons de la Reine se mêlèrent avec les Fuyards, & entrèrent dans Rhinfeld avec eux. Le reste des Troupes Françaises les y auroit suivis, sans la prévoyance du Colonel Mercy, qui fit hauffer le Pont-levis, & fermer l'entrée de la Ville aux siens aussi bien qu'aux Ennemis, abandonnant ainsi à la fureur des François, & à l'impétuosité du Rhin, des Troupes qu'il voyoit déjà perduës, pour sauver la Place qui auroit été infailliblement emportée d'emblée. Les Vainqueurs, après avoir planté leurs Etendards sur le bord du Pont-levis, s'y retranchèrent pour se mettre à couvert contre le feu de la Ville, qu'ils ne desespéroient pas de pouvoir prendre; mais le Colonel Mercy fit brûler la partie du Pont qui étoit de bois, & la rapidité du Fleuve ne leur ayant pas permis d'en construire un autre, ils se bornèrent à jeter quantité de Bombes & de Carcasses dans la Ville. Les Impériaux perdirent environ deux mille Hommes tuez, noyez, ou faits Prisonniers. On regretta beaucoup le Prince Charles de Bade, & Morion, Lieutenant-Colonel de Souches, qui furent tuez & jettez dans la Rivière. L'un étoit le plus aimable Cavalier qu'on pût voir, & l'autre le plus habile Officier d'Infanterie que l'Empereur eût eu depuis la mort du Prince Pio. Le Comte de Staremborg, Frère du Général, le Comte Portia, le Lieutenant-Général Monitor, les Majors Erencourt & Pretori eurent le même sort.

XV. Le Duc de Lorraine, surpris & irrité d'une Défaite si honteuse, laissa échapper toute son indignation contre le Général Staremborg auquel il en attribuoit la faute, parce qu'ayant composé pour six cens écus par mois, pour ne pas faire camper ses Troupes au-delà du Rhin, il les avoit mises sous le Canon de Rhinfeld couvertes d'un simple Retranchement. Il lui écrivit que si l'Empereur vouloit l'en croire, il lui feroit couper le col. Ce Général, redoutant ces menaces, prit ses mesures du côté de la Cour Impériale, & attendit du tems que la colère de Son

XV.
M. de Cré-
qui prend
le Fort de
Kell.

1678. — Altesse se calmât. Le Duc alla se camper à l'Abbaye de Saint Blaise au pied de la Forêt noire. Heureusement pour lui l'Abbé lui ouvrit ses Greniers, & lui fournit quelques Vivres. Il entra dans les Montagnes par des chemins qui paroissent impraticables, & qui lui furent ouverts, à ce que dit un Historien Espagnol, par l'image miraculeuse de Notre-Dame de la Forêt noire, dont il avoit imploré le secours avant que de commencer sa marche. (a) Le Maréchal, qui croyoit le trajet des Montagnes impossible, s'avança pour entrer dans le Pays de l'Abbé de Saint Blaise; mais au premier passage qu'il tenta il trouva deux mille Hommes, qu'il fit tâter par quatre Bataillons, qui, après quelques Escarmouches, se retirèrent. Le Duc fut vigoureusement attaqué, & eut une espèce de Combat à soutenir, où le Marquis de Rannes, Officier de distinction parmi les François, fut tué. Le Maréchal voyant qu'il ne pouvoit s'ouvrir un passage au travers des Montagnes que les Impériaux occupoient, & qu'il n'y avoit que des précipices & des chemins fort étroits, résolut de marcher à Offembourg, espérant avoir toute la facilité de le prendre, & croyant qu'il étoit impossible au Duc d'y être que trois ou quatre jours après lui. Dans cette vue, il fit prendre les devans au Comte de Roze avec les Brigades de Bulonde, Langallerie, Champagne, Normandie & Dragons de la Reine, qu'il suivit le lendemain. Il fut fort surpris d'apprendre que les Impériaux le cotoyoient au pied des Montagnes de la Forêt noire, & encore plus de voir arriver le Duc avec six mille Chevaux sur les bords de la petite Rivière de Kintzig au moment qu'il y mettoit son Armée en Bataille. Le Maréchal, qui ne vouloit pas donner aux Impériaux le tems de se reconnoître, résolut de les combattre avant que toute leur Armée fût arrivée. En effet il fit passer la Rivière à ses Troupes; mais les Dragons Allemands qui étoient retranchés sur la Rivière, ayant fait leur décharge, remontèrent d'abord à Cheval; & croyant que toute l'Armée Françoisse alloit tomber sur eux, ils ne songèrent plus qu'à sauver leur seconde Ligne, pour en pouvoir renforcer la Garnison d'Offembourg, pendant que la première Ligne & les Dragons soutiendroient le choc, & favoriseroient leur Retraite. Les François les poursuivirent avec trop de chaleur; & le Comte de Schomberg, Fils du Maréchal, qui s'étoit le plus avancé, se trouvant seul parmi plusieurs Officiers Impériaux, en tua un, en blessa trois, & fut enfin contraint de se rendre Prisonnier à l'un d'eux qu'il avoit blessé de quatre coups d'épée. Le Marquis de Créqui, Fils du Maréchal, reçut un coup qui l'éfleura. Le Régiment de Haran qui soutint le fort de l'Attaque fut extrêmement maltraité. Les Impériaux perdirent en cette occasion cinq ou six cens Hommes, & les François n'en perdirent pas beaucoup moins; mais ils se rendirent maîtres de la Rivière & de la Vallée de Kintzig, ce qui leur ouvroit un libre passage dans la Suabe. Après ce choc, le Duc alla se poster à Oberkirk, pour être plus à portée de sauver Offembourg, que le Maréchal menaçoit. Comme cette Place auroit rendu les François maîtres de tout le Pays du Rhin qui est entre les Montagnes noires, & leur auroit ouvert un chemin pour aller jusqu'au centre de l'Empire, il y laissa le Général Staremburg avec trois mille Hommes, qui fit fortifier les Postes les plus foibles, & se prépara à une vigoureuse défense, secondé du Prince Herman de Bade, qui s'étoit aussi jetté dans la Place.

XVI.
Il le rafé
& brûle
le Pont de
Stras-
bourg.

XVI. Le Maréchal de Créqui, devenu Agresseur après avoir été long-tems sur la défensive, voyant qu'il ne pouvoit attaquer Offembourg, résolut de prendre le Fort de Kell, qui couvroit le Pont de Strasbourg. En s'emparant de ce Fort, il fermoit aux Impériaux le passage de l'Alsace, leur coupoit les Vivres de Strasbourg, & les obligeoit, ou à descendre vers Philisbourg, ou à se retirer dans la Suabe. Pour cacher son Dessein, il passa le Rhin avec son Armée, feignit de vouloir assiéger Offembourg; & pour faire encore mieux croire qu'il s'attachoit entièrement à cette Entreprisè, il envoya le Chevalier de Novion pour se saisir du Château d'Ortemberg entre Offembourg & Gengembach. Le Chevalier, à la tête des Bataillons de Normandie & de Conti, pressa tellement ce Château, qu'il se rendit presque aussi-tôt qu'il fut assiégé. Le Maréchal envoya ensuite représenter aux Magistrats de Strasbourg

(a) *Havia el Duque fiado el buen exito de esta arriesgada empresa al Alto Patrocinio de la Imagen Milagrosa de Nuestra Sennora de la Selva negra, a quien se encomendò el Duque antes de dar passò en su marcha; y era prometerse ya un exito airoso el llevar delante de la execucion, la que es igualmente Clemente, y poderosa, con que dando al Cielo lo que todos los Hombres devemos tributar en nues-*

tros desempennos quando lo imploramos en los mas estrechos lances, le queda al Duque bastante Teatro para dexarse ver con el devido caracter de atento Christiano, y de resuelto Soldado en los mayores aprietos. D. M. G. P. Vida, e Imperio de Leopoldo primero. Tomo Segundo, Capitulo VII.

bourg la nécessité où il se trouvoit pour le service du Roi, son Maître, d'établir un Poste au bout de leur Pont, afin d'y pouvoir passer avec son Armée, quand il lui plairoit, comme ils l'avoient permis au Duc de Lorraine. Il demandoit pour cela que le Fort de Kell lui fût remis; & sur le refus qu'ils firent de le lui livrer, il ordonna au Baron de Monclar, qui commandoit un Camp volant aux environs, d'investir ce Fort, & le suivit avec le gros de l'Armée. Les Bataillons des Vaisseaux & de la Marine Royale ouvrirent les premiers la Tranchée assez près de la Contrefcarpe, où le Maréchal ordonna deux Attaques, l'une commandée par le Marquis de Boufflers, M. de Bois david, & le Comte de Soissons; l'autre par le Marquis de Montpérourx & M. de Vaubecourt. Les Assiégez firent un aussi grand feu qu'on le pouvoit faire; mais celui des Assiégeans étant fort supérieur, ils eurent bientôt fait une brèche. Dès qu'elle fut faite, le Maréchal de Créqui écrivit aux Assiégez: „ Que le Roi voyant qu'ils ne pouvoient s'empêcher de prêter leur Pont à ses Ennemis malgré leur parole, lui avoit ordonné de s'en rendre maître, que cependant on n'en vouloit, ni à leur liberté, ni à leur Ville, & que s'ils vouloient rendre leur Pont & leurs Forts, Sa Majesté vivroit avec eux comme auparavant. „ Ils répondirent: „ Qu'ils alloient porter sa Lettre à leurs Magistrats, & que si les Assiégeans vouloient ne pas tirer de leur côté, ils ne tireroient point du leur, jusqu'à ce que Messieurs de la République eussent fait réponse. „ Le Maréchal se servit du tems de la Trêve pour visiter la Tranchée, reconnoître la Brèche, & donner les ordres nécessaires pour l'Assaut. Tout étant disposé pour l'Attaque, il envoya demander aux Assiégez leur dernière résolution. Ils répondirent „ qu'ils voyoient bien que l'on se dispoit à leur donner un Assaut; que les Armes étoient journalières, & que si Monsieur le Maréchal vouloit avoir une heure de patience, ce, Messieurs de la République lui enverroient des Députés. „ Le Maréchal jugeant par cette réponse, que les Assiégez ne cherchoient qu'à l'amuser, afin de gagner du tems pour raccommoder leur Brèche, & de donner au Duc de Lorraine celui de venir à leur secours, fit recommencer à tirer, & donna le signal de l'Assaut. (a) Le Fort fut emporté l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance des Assiégez. Une partie de la Garnison se retira vers le Pont, & de là à Strasbourg. Le reste qui voulut se défendre jusqu'à l'extrémité fut, ou tué, ou fait prisonnier. Le Maréchal renvoya sans rançon à Strasbourg les Prisonniers qu'il avoit faits, & fit dire aux Magistrats de cette Ville, qu'en se rendant maître de leur Fort il n'avoit pas prétendu rompre la Neutralité, puisqu'il n'avoit fait que s'assurer d'un Passage dont les Impériaux se servoient, & qu'ils se vouloient approprier. Il leur demanda leur Pont tout entier; & ayant refusé sa demande, il fit frotter de goudron la partie qui étoit de son côté, afin de la faire brûler quand il le jugeroit à propos. Quelques jours après, voyant que le Fort qu'il venoit de prendre ne pourroit résister à une Armée Impériale, si elle venoit l'assiéger, il le fit raser, (b) & fit mettre le feu à la partie du Pont, dont il étoit maître, à plusieurs Maisons dedans & dehors le Fort, & au Village de Kell. (c)

XVII. Toute l'Armée Française passa ensuite le Rhin sur le Pont qu'elle avoit à Alteinheim, & alla se poster dans le Camp que le Baron de Monclar y avoit formé. Le Duc de Lorraine n'eut pas plutôt appris qu'elle avoit repassé le Rhin, qu'il fit entrer dans Strasbourg six à sept cens Chevaux & mille Fantassins, afin de mettre cette Ville en état de soutenir un Siège, si les François venoient l'attaquer. Le Maréchal de Créqui, irrité de ce que ceux de Strasbourg laissoient entrer tant d'Allemands dans leur Ville, & regardant cela comme une infraction à la Neutralité, s'avança jusqu'au Fort de l'Etoile, & fit connoître à la Ville qu'il la traiteroit en ennemie, puisqu'elle se livroit ainsi aux Impériaux. En effet il fit ouvrir la Tranchée devant le Fort, (d) & vint camper avec toute son Armée, la Gauche vers Strasbourg, & la Droite à la Rivière de Suvel, tout le long de l'Isle des Bouchers. Le Maréchal voulant rompre la communication de Strasbourg & du Fort, résolut de se rendre maître d'une grande Maison sans Fossé & sans flanc, qui étoit une Hôtellerie entre le Pont & la Ville. Dans cette vûe il commanda cent cinquante Dragons pour s'y loger & pour s'y établir le mieux qu'ils pourroient. Ils n'y trouvèrent personne; mais ils n'y furent pas plutôt entrez, que la Maison fut percée de coups

XVII.
Neutralité
de Stras-
bourg
rompue.
Prise des
Forts de
l'Etoile
& de l'Isle
des Bou-
chers.

VVV VV

de

(a) Le 26. de Juillet.

(b) Le 4. d'Août.

(c) Le 5. & le 6.

(d) Le 9. d'Août.

de Canon. Ils se retranchèrent dans le bas. A peine y eurent-ils demeuré deux heures, qu'il sortit de la Ville & du Fort près de quatre cens Hommes qui vinrent attaquer la Maison ; mais ceux qui étoient dedans la défendirent si bien qu'ils obligèrent les Attaquans de se retirer. Les Magistrats de Strasbourg, qui craignoient pour leur Ville, écrivirent au Maréchal, „ Que toute l'Armée de Sa Majesté Très-Chrétienne étant à leurs Portes, ils croyoient avoir satisfait à ce qu'ils devoient à l'Empereur & à l'Empire, qu'ils vouloient entrer en accommodement, & qu'ils offroient de raser leurs Forts & leur Pont. „ Le Maréchal leur répondit, „ Que depuis un certain tems ils lui avoient fait paroître tant de mauvaise foi, qu'il avoit peine à écouter leurs Propositions, qu'il ne pouvoit s'empêcher de trouver suspects; Que cependant, s'ils vouloient envoyer des Députés, il leur rendroit sa réponse positive. „ La Division régnoit dans la Ville. Les Magistrats qui ont ordinairement plus à perdre que la Populace vouloient s'accorder avec les François, afin d'épargner leurs Terres & leurs Maisons, au lieu que le Peuple attaché à l'Empereur, & ennemi de la France, s'opposoit à la sortie des Députés qu'on envoyoit pour traiter avec le Maréchal. Les Bourgeois animez par le Comte Piccolomini, Général de l'Empereur, que les François avoient laissé entrer dans la Place, le prenant pour le Prince de Birkenfeld, à cause de la ressemblance de ses livrées avec celles de ce Prince, demandèrent qu'on leur permît d'aller chasser les Dragons François de l'Hôtellerie ; mais ils n'osèrent attaquer ce Poste, parce que le Maréchal l'avoit renforcé de nouvelles Troupes. Cependant les Travaux s'avançoient tellement devant le Fort, que les Assiégeois poussèrent la Tranchée à cent pas de la Contrescarpe, & firent deux Logemens sur la Droite pour joindre l'Hôtellerie, qui n'avoit aucune communication avec la Tranchée. Les Magistrats de Strasbourg, voyant que les François s'avançoient toujours, envoyèrent le Secrétaire de la Ville à leur Camp. Il fit de grandes excuses sur ce qu'on n'avoit pu faire entendre plutôt raison au Peuple, & dit, „ Que pourvu que M. le Maréchal les assurât qu'il n'en vouloit point à la Ville, ils étoient prêts de lui accorder ce qu'ils voudroient. „ On dressa des Articles qui contenoient, „ Qu'on feroit cesser dans une heure tous actes d'Hostilité; Que la Trêve en durerait quatre; Que pendant ce tems les Troupes des deux Forts en sortiroient avec tout ce qui étoit dedans, sans qu'on fît paroître qu'on s'en appercevoit; „ Qu'après cela les François pourroient s'en rendre maîtres, aux conditions de laisser à la Ville les Droits de Péage accoutumés; Que les Troupes Allemandes qui étoient campées sous la Ville, en sortiroient quand les Magistrats auroient fait entrer la quantité de Suisses qu'ils jugeroient à propos pour la sûreté de leur Ville; Que cependant elles ne feroient aucun acte d'Hostilité; Qu'on donneroit des Sauvegardes à l'ordinaire; Que l'Armée sortiroit des Terres de Strasbourg dans deux fois vingt-quatre heures, & que moyennant cela la Neutralité seroit observée comme auparavant. „ Le Secrétaire emporta avec lui les Articles, pour les faire signer aux Magistrats, après quoi il devoit les rapporter à signer au Maréchal de Créqui; mais en arrivant dans la Ville, il y trouva le Prince Herman de Bade qui venoit d'y arriver, & qui animoit la Bourgeoisie à ne point accepter ces Conditions, en l'assurant d'un prompt secours. Les Hostilités recommencèrent, & les François marchèrent droit aux Forts de l'Etoile & de l'Isle des Bouchers, que ceux qui les défendoient abandonnèrent au bruit des Hautbois qu'ils prirent pour un signal de l'Assaut.

XVIII.
Prise du
Château
de Lich-
temberg
par M. de
Créqui.

XVIII. La prise de ces deux Forts & de celui de Kell, qui mettoit le Pont de Strasbourg sous la puissance des François, détermina le Duc de Lorraine à courir au secours de la Ville. Il fit pour cet effet dresser un Pont à Lauterbourg, afin d'y faire passer le Rhin à son Armée; mais le Maréchal, qui en fut averti, détacha aussitôt M. de la Roque, Brigadier de Cavalerie, avec la Brigade & les Dragons de Tessé, pour disputer le passage aux Impériaux. Il arriva justement dans le tems qu'il n'y avoit encore que mille Fantassins de passez, & que les Batteaux étoient allez prendre d'autres Troupes à l'autre Bord. Il les attaqua sans leur donner le tems de se mettre en état de défense. Deux ou trois cens furent tuez, un pareil nombre demeura prisonnier, & la plupart de ceux qui voulurent se sauver à la nage furent noyez. Les Escadrons François plantèrent leurs Etendards sur le bord du Rhin, où malgré le feu du Canon & de la Mousquetterie de l'autre bord, ils brûlèrent trois batteaux, qui étoient le commencement du Pont que les Impériaux avoient fait en deçà. Le

Duc,

Duc, voyant qu'il ne pouvoit passer un grand Fleuve en présence d'une Armée nombreuse commandée par un Général expérimenté, descendit jusqu'à Philisbourg. Le Maréchal le suivit de l'autre côté, & prit ses Quartiers à Weyssembourg, d'où il étendit ses ravages jusqu'à Landau. Les deux Armées demeurèrent six semaines dans ces deux Camps sans faire aucune Entreprise, & les Impériaux n'eurent point d'autre avantage que celui de prendre quelques Batteaux chargés de Munitions pour l'Armée Françoisé. Le Maréchal ayant consommé les Vivres qui étoient autour de Weyssembourg & de Landau, en décampa avec une partie de son Armée au commencement d'Octobre, & marcha vers le Château de Lichtemberg, où les Habitans du plat Pays avoient retiré leurs principaux effets, comme dans un Lieu très-sûr. Ce Château situé sur un Rocher étoit si fort que le Duc de Lorraine, ayant appris qu'il étoit assiégé, écrivit à l'Empereur, qu'on verroit périr toute l'Infanterie Françoisé sous ses Murailles. Il y avoit une Garnison de trois cens Hommes commandée par le Lieutenant-Colonel Dolne, qui ravi de trouver une occasion de se signaler, résolut de se défendre jusqu'à l'extrémité. En effet il fit une vigoureuse résistance, & il ne se rendit qu'au moment qu'on alloit mettre le feu aux Mines pour faire sauter le Rocher, & après avoir tenu pendant neuf jours contre toute l'Armée Françoisé, qui perdit beaucoup de monde dans ce Siège. Il obtint une Capitulation honorable, avec la permission de conduire sa Garnison, partie à Keyserlautern, & le reste à Strasbourg. Après la prise de ce Château il ne se passa plus rien de considérable. On s'assembla à Weyssembourg pour y traiter d'une Suspension d'Armes; mais on ne put convenir de rien, parce que les François vouloient que les Armées de part & d'autre fortifissent de l'Alsace & des Terres voisines avant l'Hiver pour se retirer, savoir les Impériaux dans les Pays Héréditaires, & eux dans la Franche-Comté & en Lorraine, ce qui fut rejetté par les premiers qui trouvèrent fort étrange qu'on voulut les faire sortir de leur propre Pays. Ainsi chacun prit des Quartiers d'Hiver où il put.

1678.

XIX. On fut étonné de voir un Général d'une aussi grande expérience que le Duc de Lorraine faire si peu de choses. Il est vrai que dans le commencement qu'il étoit supérieur en Troupes, il chercha les François pour les combattre, & que le Maréchal de Créqui, qui ne vouloit pas s'exposer au hazard d'une Bataille se retira derrière des Ravines proche de Fribourg, lorsqu'on voulut venir à lui. Mais dès que ce Maréchal eut reçu des Renforts, il agit avec supériorité, devint Agresseur; & les Impériaux, obligés à leur tour de se tenir sur la défensive, eurent presque par tout du desavantage. On attribua cette foiblesse au refroidissement de zèle des Princes Alliez, qui dégoûtés d'une Guerre rongéante pendant l'Hiver, & desavantageuse pendant l'Eté, ne servoient plus avec la même ardeur qu'ils avoient fait au commencement, & lorsqu'ils espéroient d'heureux succès. Les Hollandois qui souhaitoient la Paix, & qui étoient maîtres de la conclure, faisoient des efforts si foibles dans les Pays-Bas, que les François en pouvoient tirer de gros Détachemens pour fortifier leur Armée d'Allemagne. Le Roi de Dannemarc & l'Electeur de Brandebourg, uniquement occupés de leurs Conquêtes sur les Suédois, ne songeoient qu'à les augmenter. L'Empereur, plus attentif à la Guerre de Hongrie qu'à celle qui se faisoit dans l'Empire, ne pensoit qu'à réduire les Mécontens, & laissoit son Armée d'Allemagne en proye à son plus puissant Ennemi. C'est ce que nous allons développer en peu de mots.

XIX.
Réflexions
sur la
Campagne
d'Al-
lemagne.

XX. Les Mécontens de Hongrie s'augmentèrent tellement cette Année, que la Cour Impériale mit tout en œuvre pour les calmer ou pour les perdre. On offrit de leur restituer trois Temples dans la Haute Hongrie. Cette Offre au lieu de les appaiser, les irrita. On prétend même que pour secouer entièrement le joug Autrichien, ils résolurent d'élire un Roi de la Nation, & qu'ils jettèrent les yeux sur un Comte de la Maison de Frangipani; mais que l'Electon n'eut point de lieu, parce qu'ils ne purent s'accorder sur le choix du Sujet qu'ils devoient couronner. (a)

XX.
Affaires de
Hongrie.

XXI. L'Empereur n'eut pas plus de satisfaction du côté des Turcs. Quelques Troupes Hongroises ayant pris leurs Quartiers dans le Territoire de Waradin, & le Général Kops en ayant fait des Plaintes au Bacha de cette Ville, comme d'une infraction aux Traitez de Paix entre la Porte & Sa Majesté Impériale, le Bacha répon-

XXI.
Plaintes de
l'Empe-
reur à la
Porte,
fièrement
mépri-
sées.

Vvv vv. 2

1678. dit, „ Qu'il ne pouvoit refuser le logement à des Gens qui n'étoient point Ennemis
 „ du Sultan ; Qu'ils n'étoient venus dans le Pays que pour y acheter des Vivres
 „ en payant ; Qu'ils les y avoient reçus comme Hongrois & non comme *Rébelles*
 „ ou *Traîtres*, & qu'il ne s'informoit pas si ceux qui venoient dans son Gouver-
 „ nement étoient Amis ou Ennemis de l'Empereur des Chrétiens. „ Léopold, ju-
 „ geant par cette fière réponse que l'Ottoman favorisoit tous les jours de plus en plus
 les Mécontens, résolut d'envoyer à Constantinople le Secrétaire de Guerre Hoff-
 man, pour se plaindre au Grand Visir des Secours que les Bachas des Frontières
 donnoient aux Rébelles de Hongrie. Le Visir répondit, „ que l'invincible Sul-
 „ tan, son Maître, lui avoit donné ordre d'assurer l'Empereur, qu'il étoit prêt de
 „ renouveler la Paix avec lui, & de refuser tout secours aux Hongrois, pourvu
 „ que Sa Majesté voulût reconnoître ce Bienfait, en payant un Tribut annuel à Sa
 „ Hauteffe, & en lui accordant certaines prétentions qu'elle s'étoit toujours réser-
 „ vées touchant les Frontières. „ Cette Proposition suffisoit pour faire connoître
 que la Porte ne cherchoit qu'un prétexte pour rompre la Paix.

XXII.
 Nouveau
 Projet
 d'Accom-
 modement
 avec les
 Mécon-
 tens.

XXII. Pendant que la Cour Impériale négocioit avec si peu de succès à Constan-
 tinople, les Etats de Hongrie s'assemblèrent à Oedembourg. On y résolut de
 consentir à la restitution de tous les Temples des Protestans, & de se relâcher sur
 plusieurs autres points, pour tâcher de gagner les Mécontens, & leur faire rompre
 les engagements qu'ils avoient pris avec les Turcs. Cependant le Secrétaire Hoff-
 man fit de si riches présens au Visir, qu'on lui donna la satisfaction de faire étrangler
 le Bacha de Waradin. L'Empereur, qui avoit fait un petit Voyage à Laxembourg,
 trouva à son retour à Vienne les Seigneurs Hongrois qu'il y avoit mandez. Ils lui ré-
 présentèrent que le changement qu'on avoit fait au Gouvernement éfarouchoit la Na-
 tion, & qu'on ne pouvoit la calmer qu'en rétablissant une partie de ses Privilèges.
 Qu'elle se borneroit au rétablissement de la Charge de Palatin du Royaume, à la
 Convocation d'une Diette générale, & à la restitution des Temples. Les Ministres
 Impériaux consentoient au rétablissement du Palatin ; mais ils limitoient tellement
 son pouvoir, qu'il auroit entièrement dépendu de l'Empereur. Ils vouloient
 que la Diète ne pût être convoquée que par les Lettres de Jussion de Sa Majesté
 Impériale. Enfin ils éludoient la demande des Temples, ce qui fit connoître aux
 Députez que ces Ministres ne feignoient d'entrer en accommodement, que pour amu-
 ser les Hongrois. Le Chancelier Oker acheva de gâter tout. Ce Ministre, en
 parlant des Mécontens, dit que la Nation Hongroise avoit toujours été infidèle à
 son Prince, à quoi le grand Chancelier du Royaume répondit, qu'il étoit injuste
 de vouloir rendre toute une Nation responsable du Crime de quelques Particuliers.
 Oker ayant répliqué que l'Empereur seroit heureux, si de douze Hongrois il s'en
 trouvoit un qui lui fût fidèle, le Comte Palfi, irrité de ce Discours, sortit en colè-
 re, appellant Oker *mal-honnête Homme & Traître*. Les autres se retirèrent pour ne
 plus entendre de pareils outrages, & le Comte de Forgatz lui dit, en sortant ;
 „ Nous n'avons jamais trahi notre Roi, ni défendu comme vous nos Parens quand
 „ ils ont fait de mauvaises Actions. Souvenez-vous de ce que vous avez fait en
 „ faveur du Gouverneur de Fribourg lâche ou perfide, & peut-être l'un & l'au-
 „ tre.

XXIII.
 Pépipold
 se veut fai-
 re Prince
 de Trans-
 sylvanie.

XXIII. Les Mécontens soutenus par Abaffi, le soutinrent à leur tour contre un
 Concurrant qui vouloit le déposséder de sa Principauté, & se faire reconnoître
 Prince de Transsylvanie en sa place. C'étoit un jeune Seigneur Transsylvain très-
 riche nommé Pépipold, qui à force de présens avoit obtenu la protection de la
 Porte. Assuré de ce côté-là, soutenu de l'Empereur, ne manquant point d'ar-
 gent, il leva des Troupes, se mit en Campagne, résolu de donner Bataille à
 Abaffi auquel les Mécontens avoient envoyé un puissant secours. Il chargea avec
 une vigueur que la nécessité de vaincre ou de périr lui inspiroit. Abaffi, après avoir
 vu ses Gens céder le terrain, le regagna bientôt, & obligea ce jeune ambi-
 tieux à fuir jusque dans la Valachie, où ayant trouvé du secours, il revint dans le
 dessein de donner une seconde Bataille ; mais Abaffi, ayant gagné à son tour la
 Porte, le nouveau Bacha de Waradin ordonna à Pépipold de la part du Grand Sei-
 gneur de mettre les Armées bas, & de renoncer à toutes ses prétentions.

XXIV.
 Tekéli dé-
 claré Chef
 des Mé-
 contens.

XXIV. La Guerre de Transsylvanie étant ainsi terminée, Abaffi qui vouloit re-
 connoître le zèle avec lequel les Mécontens l'avoient assisté contre son Compétiteur,
 leur envoya la plus grande partie de ses Troupes, dont il donna le Commandement

au Comte Emeric de Tékéli. Comme ce Général va paroître sur la Scène avec un grand éclat, il est nécessaire de le faire connoître, avant que de parler de ses Exploits. Etienne Tékéli, son Père, Comte de Kersmark, Grand Bailli Héréditaire d'Arwa, & Baron de Schafnitz, étoit un des plus riches Seigneurs de la Haute Hongrie. Il faisoit profession de la Religion Luthérienne, & y éleva son Fils, auquel il donna la meilleure éducation qu'il pût. Il lui fit apprendre le Latin, l'Allemand, la Langue Turque, & à bien manier un Cheval, ce qui lui a été d'une grande utilité dans les Marches extraordinaires qu'il a été souvent obligé de faire, pour surprendre ses Ennemis, ou pour s'échapper de leurs mains. Quoique le Comte Etienne Tékéli protestât qu'il avoit toujours été fidèle à l'Empereur, & qu'il offrit de se justifier selon les formes établies par les Loix de Hongrie, les trois cens mille livres de rente qu'il possédoit, le rendirent assez criminel aux yeux des Ministres Impériaux, pour les porter à engager l'Empereur à l'envoyer assiéger par le Général Heister dans son Château de Kus, où il s'étoit renfermé. Il mourut de maladie pendant le Siège; & son Fils, âgé de quinze ans, (a) voyant la Garnison dans le dessein de se rendre, se sauva de nuit accompagné de son Cousin Kifir, de Baragozzi, de Petrozzi & de quelques autres, avec lesquels il se retira dans le Château de Licowa, où Heister alla aussi-tôt les assiéger. Ils s'y défendirent en braves Gens; mais une Bombe ayant mis le feu à leur provision de poudre, ils demandèrent à capituler, & pendant la Capitulation ils se sauvèrent encore, excepté Baragozzi qui fut fait prisonnier, & envoyé à Vienne. Tékéli passa d'abord en Pologne, se flattant que le Roi pourroit obtenir sa grace de l'Empereur. Pendant bientôt une espérance si mal fondée, il alla chercher un asyle en Transylvanie. Il n'y fut pas long-tems sans s'y distinguer par un mérite transcendant, une conduite sage, & des Conseils si judicieux, que le Prince Abaffi le fit son premier Ministre, & n'entreprenoit rien sans ses avis. Il lui donna ensuite, comme nous l'avons dit, le commandement des Troupes qu'il fournissoit aux Mécontens en reconnaissance des secours qu'ils lui avoient donnez contre Pédipold. Le Comte Wesselini, Frère du Palatin, qui avoit été jusqu'à lors Chef des Troupes des Mécontens, que le jeune Wesselini, son Neveu, n'avoit commandées que sous lui, étant mort peu de tems après l'arrivée de Tékéli en Hongrie, les Mécontens préférèrent ce dernier au jeune Wesselini, & lui déférèrent le Généralat de leurs Armées. Il fit la Guerre avec tant de bonheur & de succès, qu'il prit dans la suite le titre de *Prince & de Protecteur du Royaume.* (b)

XXV. Comme cette Guerre n'entre ici qu'à cause de la Diversion qu'elle faisoit à celle des Alliez en Allemagne & en Flandre, nous n'en rapporterons que les Evénemens les plus intéressans, & le plus brièvement qu'il nous sera possible. Tékéli ayant fait la revûe de ses Troupes qu'il trouva fortes de douze mille Hommes, outre un secours que Tékéli, son Cousin, lui amenoit de Transylvanie, entra dans la Haute Hongrie, & marcha droit à Mongatz, où l'amour le conduisoit plutôt que la gloire. Il avoit toujours eu beaucoup d'inclination pour la Fille du Comte de Sérin, Veuve du Prince François Ragotzki, qu'il avoit aimée avant qu'elle fût mariée, & il ne s'approchoit de cette Place que pour trouver l'occasion de ménager quelqu'entrevûe avec cette Princesse. Mais sa Belle Mère, trop dévouée à l'Empereur, & trop bonne Catholique pour consentir à ce mariage, détacha quelques Troupes pour enlever le Quartier de Tékéli, qui les défit entièrement. Un Fils du Comte de Sérin, Frère de la jeune Princesse Ragotzki, ayant été fait prisonnier en cette occasion, servit à Tékéli à lier le commerce qu'il souhaitoit, & ce Commerce se termina dans la suite au Mariage, après la mort de la vieille Douairière Ragotzki. (c) Cependant l'Armée Impériale, commandée par le Comte de Wourmb, se trouvant trop foible pour oser en venir aux mains avec les Mécontens, se retira sous le Canon d'Épéries. Tékéli, avant que d'aller attaquer cette Place, publia un Manifeste dans lequel il déclaroit qu'il n'avoit d'autre dessein que celui de rétablir le Royaume de Hongrie dans ses anciens Privilèges, exhortant tous les bons Hongrois de se joindre à lui, pour l'aider à délivrer leur Patrie des Misères qu'elle souffroit par les Entreprises des Allemans, qui ne cherchoient qu'à la subjuguier, & menaçant de traiter comme ennemis ceux qui s'opposeroient à un si légitime dessein, ou même qui demeureroient neutres. Cette Déclaration augmenta si

xxv.
Premiers
Exploits
de ce Gé-
néral.

Vvv vv 3

con-

(a) En 1671. étant né en 1656.

Capitolo VII.

(b) D. M. G. P. *Historia de Leopoldo primo.* Tomo 2.

(c) En 1682.

1678. considérablement le nombre de ses Troupes , qu'elles se trouvèrent fortes de vingt mille Hommes au mois d'Août. Alors il marcha à Epéries, pendant que le Comte de Wourmb étoit allé au-devant de cinq Régimens qui lui venoient de Silesie. Il emporta cette forté Place en trois jours , & se vit maître à la fin de Septembre de tout ce qui est près du Mont Krapach. Il prit d'assaut Rosemberg, mit le feu au Château, où deux cens Soldats furent dévorez par les flammes, envoya de là deux mille Tartares, qui pillèrent Newstadt, passèrent le Waag à Treutschin à la vûe des Impériaux, & ravagèrent la Moravie.

XXVI.
Défaite du
Comte de
Leslé.

XXVI. Tékéli, animé par ces succès, prit le Château d'Arwa, sans que le Comte de Leslé, qui commandoit l'Armée Impériale en place du Comte de Wourmb, que l'Empereur avoit rappelé, osât s'y opposer. Il tint ensuite Conseil de Guerre où il fut résolu qu'il mettroit son Infanterie & son Artillerie, partie dans Nagibania, & partie dans le Château de Kivar, où il attendroit un secours qui lui devoit bientôt venir de Transylvanie, pendant que Boham, Wesselini, & Tékéli retourneroient en Hongrie avec toute la Cavalerie & les Dragons. Wesselini tomba malade après trois jours de marche, & Tékéli se trouva seul chargé du Commandement des Troupes Hongroises, comme Boham l'étoit des Polonoises auxiliaires. Ces deux Généraux s'avancèrent jusqu'à Métin, où ayant appris que le Comte de Leslé étoit auprès de Zathmar avec la plus grande partie de la Cavalerie Impériale, ils allèrent le chercher. Ce Général, informé de leur marche, se mit en état de les bien recevoir; mais il fit la faute de partager son Armée déjà foible en trois Corps différens, qui furent battus en détail. Ils firent d'abord une assez bonne contenance; mais Tékéli remarquant qu'un de ses Corps méditoit sa retraite, le fit suivre par six Escadrons, qui courant à toute bride l'atteignirent auprès de Leutsh, où tout fut tué, ou fait prisonnier. Boham battu à plate couture le second Corps. Le troisième, plus avantageusement posté que les autres, se sauva au travers des Montagnes dans le Château de Rosembourg qui avoit été abandonné; mais les deux Généraux victorieux les y assiégèrent, & passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils y trouvèrent. Un Religieux, nommé le Père Joseph, qui s'étoit fait Protestant, se mit à la tête de six mille Hommes qu'il avoit trouvé moyen de lever. Il s'érigea en Libérateur des Protestans Hongrois persécutés, qu'il appelloit *le Peuple de Dieu*; & prenant le nom de *Josué*, il entra dans les Pays Héréditaires de la Maison d'Autriche, où il répandit une si grande terreur, que presque tous les Habitans abandonnèrent leurs Maisons & leurs Biens, & ne se crurent en sûreté, que lorsqu'ils eurent passé les Portes de Vienne. Les Villes des Montagnes se déclarèrent aussi pour les Mécontens. Celle d'Altsol, qui s'étoit remise entre les mains de Tékéli ne fut pas plutôt abandonnée que les Impériaux y mirent Garnison. Il alla l'assiéger, & la prit par Escalade. Bientôt après il s'empara de Newsol, de Chemnitz, de Bolsenaw & de Lipna.

XXVII.
Négocia-
tions inu-
tiles entre
les deux
Partis.

XXVII. Le Conseil de Vienne allarmé de toutes ces Conquêtes, que l'Armée Impériale ne pouvoit arrêter, chargea l'Archévêque de Strigonie, Primat de Hongrie, de travailler à un Accommodement. Ce Prélat s'adressa à Tékéli & aux autres Chefs des Mécontens, auxquels il demanda quelles étoient leurs Prétentions, les assurant que l'Empereur, qui l'avoit fait Médiateur de ce Différend, leur accorderoit tout ce qui seroit équitable. Ils répondirent fièrement, qu'ils demandoient. I. Qu'on chassât du Royaume tous les Ecclesiastiques qui leur étoient suspects, & qu'ils nommeroient en son tems. II. Qu'on leur accordât une Amnistie générale sans aucune Clause ou exception pour tout le passé. III. Qu'on donnât aux Protestans le libre exercice de leur Religion. IV. Qu'on restituât tant aux Luthériens qu'aux Calvinistes les Temples qu'on leur avoit enlevés. V. Qu'on rétablît dans leurs biens tous ceux qui en avoient été dépossédés. VI. Qu'on permît à la Diète d'élire un Palatin de la Nation avec toutes les anciennes Prerogatives, Droits & Autorité attachez à cette Dignité, comme aussi de remettre sur pied la première forme du Gouvernement. VII. Qu'enfin on leur donnât des assurances pour l'exécution de ces Articles. Mais comme ils menaçoient de livrer aux Turcs toutes les Villes des Montagnes, dont ils s'étoient emparés, & où étoient les Mines d'or, si on ne leur accorderoit pas toutes leurs Demandes; & que d'ailleurs on eut avis qu'ils offroient aux Bachas de Neuhausel & de Waradin d'obliger ces Villes à prêter serment au Grand Seigneur, on leur répondit simplement que l'Empereur feroit savoir ses intentions aux Hongrois qui étoient demeurez fidèles, pour en informer les Mécontens.

XXVIII. Pendant cette Négociation, le Comte de Wourmb, que l'Empereur avoit renvoyé commander en Hongrie, se dispoſoit au Combat; & ayant reçu les Troupes qu'il attendoit, il réſolut d'attaquer les Mécontens. Il s'empara d'abord des paſſages des Montagnes pour empêcher les Turcs de venir à lui, & marcha enſuite à Tékéli & à Boham, qu'il trouva près d'Altsol en ordre de Bataille. Le Combat commença dès la pointe du jour & ne finit qu'à trois heures après midi. On ſe battit de part & d'autre avec une égale bravoure. L'avantage fut long-tems balancé; mais le Comte de Wourmb ayant reçu ſur la fin de la Bataille un Renfort; fit plier les Mécontens. Tékéli & Boham, s'en étant apperçus, firent ſonner la Retraite, & ſe retirèrent en bon ordre ſous le Canon d'Altsol. Vingt Eſcadrons Impériaux entreprirent de leur couper chemin, en prenant une route plus courte au travers de la Montagne; mais le Colonel des Reyters que les Mécontens avoient pris la précaution d'y poſter avec ſon Régiment, leur en diſputa ſi vigoureuſement le paſſage, qu'ils furent obligés de ſe retirer. Tékéli ayant reçu le lendemain un ſecours de mille Hommes, rentra dans la Plaine & vint camper ſous Carpfen. La Garniſon de Buſtroc, encouragée par l'approche des Impériaux, rompit la Neutralité qu'elle avoit demandée, & tira le Canon ſur l'Armée des Mécontens. Tékéli, irrité de cette perfidie, envoya inſulter les Dehors de cette Place par le Comte Palſi Imbre. Il attaqua ſi vigoureuſement ceux qui les défendoient, que les ayant forcé de ſe retirer en confuſion dans la Ville, il y entra pêle mêle avec eux, s'en rendit maître, & fit trancher la tête à ſix des principaux Habitans, pour les punir de leur infidélité. Après cette Expédition, Tékéli convint d'une Trêve de quelques mois avec le Général des Impériaux, qui attendoit le Comte de Leſlé pour lui remettre le Commandement. Ce dernier s'étant rendu à l'Armée ſur la fin de Novembre, & ayant eu quelque démêlé avec le Comte de Wourmb, refuſa d'observer la Trêve; mais l'Empereur lui envoya l'ordre de la garder, & la Campagne finit ainſi.

XXIX. On voit par ce que nous venons de rapporter juſqu'où va le deſeſpoir d'un Peuple libre, lorſqu'on le dépouille de ſa Liberté, & qu'on le prive du libre exercice de ſa Religion. Les Allemands avoient traité avec tant de dureté les Hongrois qu'il n'y avoit point d'extrémité à laquelle ils ne fuſſent prêts de ſe porter pour ſecouer leur joug. Nous les avons vû marcher à la ſuite d'un Moine déſroqué, qui en ſortant de l'oifiveté d'un Couvent ſe faiſoit Général d'Armée, & s'érigeoit en Libérateur & en Conquérant ſous le titre de *Joſué* auquel il croyoit reſſembler, parce que comme lui il *détruiſoit tout à la façon de l'interdit*. On voit en même tems une image des malheurs qui ſont attachez aux Guerres Civiles & de Religion. Les Mécontens, plus nombreux & plus puiffans que les Impériaux, remportoient de grands avantages ſur eux, les battoient dans preſque toutes les Rencontres, & prenoient quantité de Places fortes & importantes; mais comme l'art de fortifier les Villes, & les moyens de les munir des choſes néceſſaires pour une longue réſiſtance leur manquoient, ils ne pouvoient les garder; & après avoir eu la gloire de les prendre, ils avoient la honte de les perdre avec les Garniſons qu'ils y mettoient. Ils n'étoient pas non plus en état d'entretenir touſjours ſur pied une Armée également forte, qui pût couvrir la Frontière des Terres qu'ils avoient conquiſes, & ils manquoient autant de Diſcipline que d'argent. Réduits à vivre de ce qu'ils pilloient ſur leurs Ennemis, la Guerre qu'ils faiſoient reſſembloit plus à un Brigandage tumultueux qu'à une Guerre conduite par la prudence, ou ſoutenuë par les forces d'un Etat bien réglé, & par une Armée diſciplinée. Les Impériaux agiſſoient avec plus d'ordre, & ſe trouvoient mieux fournis des moyens de garder ce qu'ils avoient; mais ils manquoient auſſi très-ſouvent d'argent; & la Hongrie ruinée par les deux Partis ne pouvoit plus faire toute ſeule ſubſiſter leurs Armées. L'Empereur trompé par ſes Miniſtres qui couvroient leur avarice du zèle de Religion, & de la raiſon d'Etat, perdoit la réputation de ſes Armes ſur le Rhin, & ne gaignoit rien en Hongrie, où ſes Troupes étoient ſouvent défaites. D'un autre côté les Victoires des Mécontens ne ſervoient qu'à augmenter les miſères des Hongrois, & qu'à appéſantir le joug ſous lequel ils ont enſin ſuccombé.

XXX. Telle étoit la Situation des Affaires de Hongrie, voyons maintenant ce qui ſe paſſoit dans le Nord. L'intérêt particulier de chaque Prince y avoit allumé une Diſcorde qui nuſit beaucoup aux Deſſeins des Alliez. L'Electeur de Brandebourg ſe plaignoit de ce que le Duc de Brunſwyck ſe rendoit maître dans le Duché de

1678.

XXVIII.
Bataille
d'Altsol.XXIX.
Réflexions
ſur ces E-
vénemens;XXX.
Affaires du
Nord.

de Brême, sous prétexte qu'il étoit Directeur du Cercle de la Basse-Saxe. Il sollicita l'Evêque de Munster de se joindre à lui, afin d'arrêter le cours de ces *usurpations*; mais le Prélat, qui étoit entré malgré lui dans la Ligue, dont il ne tiroit pas de grands avantages, content de convenir du mal, & de la nécessité d'y remédier, agissoit très-mollement. Le Roi de Dannemarc étoit plus ferme; mais la déroute de ses Troupes dans l'Isle de Rugen, & le Siège de Christienstad qu'il avoit grand intérêt à faire lever, l'empêchoit d'exécuter ses bons desseins. Il renvoya Tromp comblé d'honneurs, croyant pouvoir se passer du secours des Hollandois, & avoir une Flotte assez forte pour agir avec supériorité contre les Suédois, dont les forces maritimes étoient plus foibles que les siennes. Sa Flotte, commandée par Jüel, qu'il créa Amiral-Général, ne fut pas assez heureuse pour rencontrer celle de Suède, & elle eut le malheur d'être battuë d'une Tempête qui la fit rentrer dans ses Ports presque aussi délabrée que si elle avoit perdu une Bataille. Koningsmark continuoit ses ravages dans le Meckelbourg, où il s'étoit jetté après la prise de Rugen. Le Roi de Suède étoit toujours devant Christienstad; & comme cette Place étoit également importante aux deux Nations, les deux Rois faisoient tous leurs efforts, l'un pour s'en rendre le maître, l'autre pour la conserver.

XXXI. Ce fut dans cette vûe que Christiern fit plusieurs Projets de Diverfion. Son premier dessein étoit de s'emparer de Gottembourg; mais l'opposition des vents ayant retardé l'arrivée des Troupes destinées à cette Expédition, les Suédois, qui en eurent avis, munirent la Place & la mirent hors d'insulte. On vouloit aussi jeter du monde sur la Côte, afin de porter la terreur jusqu'à Stokholme, & obliger le Roi de Suède à abandonner Christienstad pour venir au secours de sa Capitale; mais ce Projèt échoïa comme le précédent. Les plus grandes espérances rouloient sur le Siège de Bahus, que le Comte de Guldenleeuw faisoit en Norwegue. Il avoit déjà renversé tous les Retranchemens des Assiégez, & se préparoit à donner l'Assaut, lorsque les Suédois vinrent avec un puissant secours lui faire lever le Siège.

XXXII. Ce mauvais succès fut en quelque manière récompensé par la prise d'Elsembourg, que les Suédois avoient repris après la Bataille de Lunden. Le Duc de Croy avec douze cens Hommes, & le Baron de Wedel avec l'Infanterie de Munster qui étoit dans LandtsCroon, l'investirent le quatrième de Juillet. Le Colonel Haar qui y commandoit, fit d'abord une assez vigoureuse résistance; mais voyant au bout de quatre jours les Danois prêts à donner un Assaut général, & à mettre le feu aux Mines, il se rendit à des Conditions fort honorables. S'il avoit tenu un peu plus long-tems il auroit sauvé la Place. Le Roi de Suède venoit à son secours avec huit mille Hommes, & étoit déjà si avancé qu'il rencontra la Garnison au Pont de Gedinger. Il fut tellement irrité de la précipitation de Haar à capituler, qu'il le fit arrêter.

XXXIII. Ces Diverfions ne se faisoient que pour délivrer Christienstad; mais n'ayant pas eu le succès qu'on en attendoit, Christiern résolut de faire un dernier effort pour secourir cette importante Place qui étoit réduite aux abois. Pour cet effet il se mit à la tête d'une Armée de douze à quatorze mille Hommes. Il prit pour lui le Corps de Bataille, donna l'Aîle-Droite au Général Arensdorf & au Duc de Croy, & la Gauche au Lieutenant-Général Wedel & au Major-Général Meerheim. Il envoya aussi sa Flotte vers le Havre de Christienstadt, pour essayer d'y jeter du secours du côté de la Mer, ou du moins pour faire quelque Diverfion; mais elle ne put rien faire. On fit deux fautes qui donnèrent aux Assiégeans le tems & la liberté de prendre la Place. En arrivant à leur Quartier, on trouva que leur Cavalerie étoit au fourrage, & qu'elle n'avoit qu'une Escorte de cinquante Dragons. L'avis des Généraux étoit d'attaquer les Suédois sur le champ, ou de battre les Fourrageurs avec leur Escorte; mais le Général Arensdorf s'y opposa; & lorsqu'on proposa de s'emparer de trois Hauteurs d'où il étoit aisé de battre leur Camp avec le Canon qu'on y feroit monter, il remit l'affaire au lendemain. Les Assiégeans profitant de la faute des Danois, & réparant celle qu'ils avoient faite eux-mêmes, s'emparèrent de ces Hauteurs, où on les trouva déjà retranchés quand on voulut y aller. Leur Camp étoit si bien fortifié, & si inaccessible à cause des Forts qui en défendoient les principales avenues, qu'on ne vit point d'apparence de les y aller attaquer. Cependant Sa Majesté Danoise ne laissa pas de renvoyer son Bagage à LandtsCroon, afin que si les Suédois venoient à fortir de leurs

Retranchemens, elle pût les combattre avec moins d'embarras. Mais ils demeurèrent dans leurs Postes, & ce Monarque s'en retourna à Coppenhague. Les Assiégés, qui pendant ce long Siége avoient soutenu les maux de la famine jusqu'à manger les Chats, ayant perdu toute espérance de secours, acceptèrent les offres que les Suédois leur firent, de leur accorder une bonne Capitulation. (a) Le Roi de Dannemarc qui attribuoit à la mauvaise conduite du Général Arensdorf la perte d'une Place si importante, lui ôta sa Charge, & le fit arrêter.

XXXIV. Cependant le Prince d'Orange sollicitoit l'Electeur de Brandebourg de jeter ses Troupes sur les bords du Rhin, afin d'agir plus fortement contre la France, dont l'abaissement faisoit le principal objet de sa passion. Il espéroit qu'en affoiblissant une Puissance si redoutable, il arrêteroit le penchant qu'on avoit en Hollande pour la Paix. „ Que gagnerez-vous, disoit-il à l'Electeur, en prenant la Poméranie ? „ Si les Alliez font la Paix, vous serez obligé de la restituer dès le moment que la France le demandera. Le Duc de Schomberg, à la tête de vingt mille Hommes, menace le Pays de Clèves, & tout ce que vous pouvez espérer de plus avantageux, lorsqu'il s'en fera rendu maître, c'est d'en faire un échange avec la Poméranie. La prise de l'un par les François est fort certaine, & celle de l'autre par Votre Altesse très-doutée. Si la Diverfion que vous ferez sur le Rhin n'empêche point la République de faire une Paix particulière, du moins vous arrêterez les Impériaux & l'Espagne. „ Soit qu'il y eût de la passion dans ce Conseil, ou que l'Electeur connût mieux ses véritables intérêts, il conçut que s'il jettoit toutes ses Troupes sur le Rhin, celles qu'il laisseroit en Poméranie pour la défendre seroient battu, & que tout ce qu'il y possédoit se trouveroit exposé au pillage. D'ailleurs il espéroit que s'il pouvoit en chasser les Suédois, il obtiendrait plus facilement cette Province par la Paix, que s'ils en conservoient encore quelque portion.

XXXV. Ces raisons le déterminèrent à entrer dans la Poméranie. Il y attendit long-tems la Flotte Danoise que Hahne, Favori du Roi de Dannemarc, retardoit plutôt que l'opposition des vents. Ce Favori qui protégeoit Rumor, se souvenoit de l'affront que l'Electeur avoit fait à ce Général, en demandant au Roi qu'il envoyât dans l'Isle de Rugen un Chef plus expérimenté, & il appréhendoit que si ces deux Princes, qui vivoient ensemble en grande amitié, venoient à s'aboucher, on ne découvrit ses intrigues, pour faire échoûter les Entreprises de Son Altesse en faveur de la Cause commune. L'Electeur rassembla deux cens dix petits Vaisseaux portans voiles, & cent quarante Barques sur lesquelles il embarqua ses Troupes. (b) Tromp qui s'étoit rendu de Coppenhague auprès de lui, montoit le *Prince Electoral*, & commandoit cette nombreuse Flotte. Son Altesse étoit sur son bord, afin de prendre ses avis sur la Descente. Le Dessen étoit d'aller se faire voir à Penneroot, afin d'y attirer les Suédois, & de passer promptement à Putbus, pour y faire une Descente. Le calme arrêta la Flotte entre ces deux Lieux, & elle se trouva si proche de terre que les Suédois lui lâchèrent plus de trois cens trente coups de Canon, qui firent plus de bruit que d'effet, puisqu'il n'y eut que deux personnes de tuées, & deux de blessées. Le lendemain, (c) au moment que l'Electeur ordonnoit de remettre à la voile, l'Amiral Jüel vint lui donner avis, que les Troupes Danoises avoient mis pied à terre à la pointe de Wittouw. Son Altesse, qui ne vouloit point donner le tems au Comte de Koningsmark de les en chasser, fit aussitôt remorquer ses Vaisseaux par les Barques jusqu'à Putbus; & celui de Tromp où étoit l'Electeur, étoit sur les fers, près d'un petit Fort dans lequel il y avoit deux Compagnies de Cavalerie; mais dépourvûes de Canon, que les Suédois avoient retiré, ne croyant pas être attaqués de ce côté-là. L'impatience qu'avoient les Soldats d'arriver à terre étoit si grande, que faute d'avirons ils se fervirent de leurs piques, de pelles, & de Hoyaux, pour faire aborder plus promptement leurs Chaloupes. Quelques-uns mêmes se jettèrent à l'eau, lorsqu'ils en avoient encore jusqu'aux aisselles, & quelques autres en ayant par-dessus la tête. Le Comte de Koningsmark accourut avec un Corps de Cavalerie & quelques pièces de Canon, pour s'opposer à la Descente; mais rien ne put arrêter l'ardeur des Brandebourgeois. Le feu qu'on faisoit sur eux de l'autre bord ne les empêcha point de se ranger en ordre de Bataille sur le Rivage, & d'y dresser des Batteries, qui obligèrent

X x x x x

les

(a) Le 14. d'Août 1678.

(b) Le 19. de Septembre.

(c) Le 23. de Septembre.

les Suédois à retirer leur Canon, & ensuite à décamper. L'épouvante devint si grande parmi eux, que le Général Dorfling les ayant suivis avec deux cens Chevaux, fit prendre la fuite à huit Escadrons.

1678.
XXXVI.
Prise du
vieux &
du nou-
veau Fort
du Passa-
ge.

XXXVI. Le Comte de Koningsmark ayant rassemblé toutes ses Troupes, se retira avec elles au *vieux Fort du Passage*, résolu de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, & de se jeter dans Stralsund, s'il étoit forcé. Le Général Dorfling fit un Détachement de cinq cens Hommes sous la conduite du Général-Major Schoning, pour aller attaquer le Fort du côté de la Mer. Pendant qu'ils étoient aux mains avec l'Ennemi, une partie de la Cavalerie mit pied à terre, & attaqua le Fort de l'autre côté, qui fut emporté d'Assaut. (a) On y fit sept cens Prisonniers, & on y trouva deux mille cinq cens Chevaux, avec une quantité de selles & de brides, qu'on prit. Le Comte de Koningsmark, après s'être vaillamment défendu, sauta dans une Chaloupe, & se retira à Stralsund comme il l'avoit projeté. Les Brandebourgeois marchèrent de là au *nouveau Fort du Passage*. A peine eurent-ils tiré quelques coups de Canon, dont un Sergent de la Garnison fut blessé, que les Allemans qui étoient dans la Place, se soulevèrent contre le Commandant. Ravis de trouver cette occasion de secouer le joug des Suédois, ils ouvrirent une des Portes du Château aux Troupes de Brandebourg, qui s'emparèrent d'un Poste qui auroit dû leur coûter beaucoup de tems, de peine & de sang, comme il en avoit coûté depuis peu aux Danois.

XXXVII.
Siège de
Stralsund.

XXXVII. Stralsund faisoit le principal objet des Dessesins de l'Electeur. C'est pourquoi il fit d'abord passer son Armée en Poméranie pour en former le Siège. La Saison étoit avancée, la Place importante, & sa situation en rendoit la prise très-difficile. Le Comte de Koningsmark s'y étoit enfermé avec seize cens Chevaux & six cens Fantassins. Trois mille Bourgeois avoient pris les Armes à l'approche des Troupes de Brandebourg, se flattant de repousser avec d'autant plus de facilité une Armée de huit à neuf mille Hommes, qu'ils avoient soutenu ci-devant un Siège contre quatre-vingts mille. Pleins de cette espérance, ils mirent eux-mêmes le feu à leurs Fauxbourgs, afin d'empêcher les Assiégeans de s'en rendre maîtres, & firent diverses Sorties qui les incommodèrent beaucoup.

XXXVIII
Lettres de
l'Electeur
aux Assié-
gez.

XXXVIII. L'Electeur, pour hâter la reddition de cette Place, écrivit aux Habitans de Stralsund (b) des Lettres très-pressantes, par lesquelles il les exhortoit d'en prévenir la ruine. „ Quoique les forces ne me manquent point, disoit-il, pour „ réduire par les Armes votre Ville, néanmoins comme j'ai toujours eu beaucoup „ de bienveillance pour elle, & que j'ai fort à cœur sa conservation, je désire que „ vous m'envoyiez quelques Députez pour conférer avec eux, & leur faire con- „ noître mes bonnes intentions. Je n'ai point d'autres vûes, en vous sommant „ de me la remettre, que celle de la rétablir dans son ancienne prospérité, & „ de redonner à toute la Province le repos après lequel elle soupire depuis si long- „ tems. Mais si, contre mon attente, vous méprisez mes sollicitations, je ne puis „ vous dissimuler que le Roi de Dannemarck & moi avons résolu de faire enfoncer „ des Navires dans les deux Havres qui sont aux deux côtes de votre Ville, afin de „ les ruiner, & ensuite de l'attaquer, en faisant contre elle un si terrible feu, „ qu'on n'aura jamais oûi parler de rien de si épouvantable. J'ai crû devoir vous „ en avertir auparavant, afin de me disculper devant Dieu & devant les Hommes „ des maux que vous en pourriez souffrir. J'espère néanmoins, que profitant du „ triste exemple de ceux de Sterin, vous préviendrez ces malheurs. „

XXXIX.
Réponse
des Assié-
gez, &
réplique
de l'Elec-
teur.

XXXIX. Ils répondirent, (c) „ qu'ils étoient infiniment obligez à Son Altesse des „ marques de bienveillance qu'elle avoit la bonté de leur donner; Qu'ils déploroient „ la triste situation où les réduisoit une Guerre qu'ils ne s'étoient point attirée par „ leur faute; Qu'ils donneroient toujours à Son Altesse des preuves de leur entier „ dévouement à ses volontez, dans toutes les choses qui ne seroient pas contraires au „ service du Roi de Suède, leur Souverain; Qu'ayant une Armée dans leur sein, il n'é- „ toit pas en leur pouvoir d'envoyer des Députez, ni d'écouter des Propositions d'ac- „ commodement; Que des excuses si légitimes leur faisoient espérer que Son Altesse, „ qui étoit un Prince Chrétien, ne réduiroit pas à la dernière misère des Gens, qui n'a- „ voient point mérité son indignation, & qui étoient prêts de se soumettre à toutes les „ Conditions que la Paix, qu'on étoit sur le point de conclure à Nimègue leur pres- „ cri-

(a) Le 16. de Septembre.

(b) Le 28. de Septembre.

(c) Le 16. d'Octobre.

„ criroit. „ Le Comte de Koningsmark écrivit aussi en même tems à Son Altesse, & lui marquoit „ Que la garde de la Ville lui ayant été confiée, il feroit châtier sans quartier tous ceux qui apporteroient des Lettres à d'autres qu'à lui. „ Qu'au reste il espéroit que Son Altesse auroit la générosité d'épargner les Eglises, „ les Hopitaux, & les Maisons des Bourgeois. „ L'Electeur répondit aux premiers, (a) „ Qu'il prenoit Dieu à témoin qu'il ne leur avoit écrit que par un „ pur effet de sa compassion pour eux, & pour leur offrir la liberté de l'Empire, „ que l'Empereur leur avoit offerte il y avoit déjà long-tems; mais que puisqu'ils „ n'en avoient pas voulu profiter, il protestoit derechef contre eux de tous les „ maux qui pourroient leur en arriver; Que la Paix étoit encore bien éloignée, & „ que les Suédois étoient ceux qui y apportoient le plus d'obstacle; Que la conservation de leur Ville étoit entre leurs mains, & dépendoit entièrement d'eux; „ Qu'enfin il leur permettoit d'envoyer quelqu'un à son Camp pour voir les préparatifs qu'on faisoit contre eux, & pour leur en faire un rapport. „ Il répondit au Comte de Koningsmark, „ Qu'il n'avoit écrit à la Ville que par pure commisération pour elle, sans avoir eu dessein de faire en cela aucun tort à lui „ Comte; Que si l'on étoit entré en négociation, l'on auroit accordé de bonnes „ Conditions à lui & à ses Troupes; mais que puisqu'on faisoit si peu de cas de ses „ Lettres, il n'en incommoderoit plus la Ville; Qu'à l'égard de la prière qu'il „ lui faisoit d'épargner les Eglises, les Edifices publics & les Maisons, on ne la „ pouvoit accorder, parcequ'il n'étoit pas possible, disoit-il, de conduire les „ boulets où l'on vouloit. „ (b)

XL. L'Electeur, voyant que ses Lettres ne produisoient aucun effet, & que les Assiégés résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité avoient livré leurs Remparts au Comte de Koningsmark, fit joüir toute son Artillerie avec tant de fureur, que la moitié de la Ville fut en peu de tems embrasée. Les Bourgeois effrayez arborèrent à l'insçu du Commandant un Pavillon blanc, ce qui fit d'abord cesser le feu des Assiégés. Comme cela se faisoit sans autorité, & uniquement pour prévenir des Incendies encore plus affreux, personne n'osa sortir, ni même avouer qu'il eût planté l'Etendard. L'Electeur ne laissa pas d'envoyer un Trompette, pour sçavoir si l'on vouloit capituler; mais le Comte de Koningsmark pointa le Canon des Remparts contre la Ville, & menaça de faire pendre ceux qui oseroient parler de Capitulation. Les Assiégés recommencèrent à tirer; & le feu s'étant allumé dans sept Quartiers de la Ville, les Habitans arborèrent un second Pavillon blanc, & envoyèrent, avec la permission du Comte de Koningsmark, deux Députés au Camp de Son Altesse, qui demandèrent des Conditions qu'on ne voulut point leur accorder. On recommença de nouveau à tirer; & le feu ayant pris au Magazin des Munitions & dans le Quartier du Comte de Koningsmark, ce Comte demanda enfin à capituler, & obtint une Capitulation honorable. (c) Les deux tiers de la Ville furent réduits en cendre, & l'on compta quinze cens Maisons de brûlées.

XLI. Comme les Suédois ne possédoient plus en Poméranie que Gripswalde, l'Electeur résolut de s'en rendre maître, & ordonna au Baron de Dorfling d'en faire le Siège. Le Gouverneur ayant refusé de se rendre, on traita cette Ville comme on avoit fait Stralsund, & elle fut obligée de subir le même sort. (d) Son Altesse y entra en triomphe, ayant à ses côtes le Lieutenant-Amiral-Général Tromp, qui l'avoit assisté de ses Conseils dans cette glorieuse Expédition. Ainsi finit la Campagne de Poméranie.

XLII. Celle de Catalogne ne fut considérable que par le Siège & la prise de Puycerda, Capitale de la Cerdagne. Cette Place naturellement forte par sa situation n'avoit qu'un Château bâti sur une roche, lorsque le Prince de Conti la prit en 1654. Mais ayant été renduë aux Espagnols par le Traité des Pyrénées, ils y ajoutèrent sept Bastions bien revêtus, un Ouvrage à Corne, un autre à Couronne, un Chemin couvert & palissadé, & la fortifièrent avec d'autant plus de soin, qu'ils prévoyoiënt dès lors que la Paix qu'ils venoient de faire ne seroit pas de longue durée. Le Roi de France ayant résolu de se rendre maître de cette Place, afin d'affûrer le Roussillon, de couvrir les Frontières de Languedoc & du Pays de Foix,

Xxx xx 2

&

(a) Le 18. d'Octobre.

(b) *Samuelis Puffendorf, Rer. Brandenburg. Lib. XVI.*

(c) Le 28. d'Octobre.

(d) Le 15. de Novembre.

XL.
Reddition
de Stral-
fund.XLI.
Prise de
Gripswal-
de.XLII.
Affaires
de Catalo-
gne. Siège
& prise de
Puycerda.

1678. & de s'ouvrir une entrée libre en Catalogne , ordonna dès le mois de Mars au Maréchal Duc de Navailles de se préparer à en faire le Siège. Le Duc qui crut que le secret étoit principalement nécessaire en cette occasion , envoya quinze cens Chevaux & deux Bataillons vers le Lampourdan , pour faire croire aux Espagnols qu'il vouloit les attaquer de ce côté-là ; & faisant garder les passages des Montagnes, afin de cacher sa marche , il arriva d'une manière imprévue devant Puycerda , qu'il fit investir par plusieurs Détachemens. (a) Deux jours après , on ouvrit la Tranchée , & l'on avança tellement les Travaux qu'on se trouva au bout de cinq jours à cent cinquante pas de la Contrescarpe. On y donna l'Assaut avant l'arrivée du Canon. L'Attaque fut commencée le troisième de May à dix heures du soir au signal de plusieurs flambeaux. On entra dans le Chemin couvert que les Assiégés défendirent avec une grande opiniâtreté , & le Régiment de Sault fit le logement sur la Contrescarpe , qu'il fut contraint d'abandonner , parce que la Ligne de communication pour y aller de la Tranchée n'étoit pas encore achevée. Le Canon , que la difficulté des passages avoit retardé , étant arrivé , on le mit en Batterie , & l'on canonna la Courtine & les Maisons voisines qui étoient élevées en Amphithéâtre , & d'où les Assiégés faisoient un feu continuel dans la Tranchée. Le Duc ayant alors avis , que les Espagnols s'assembloient pour venir secourir la Place , pressa extrêmement le Siège. On s'empara du Chemin couvert , (b) & l'on travailla pendant sept jours pour pouvoir attacher le Mineur à un Bastion. On y mit le feu ; (c) & la Mine qui fit une très-grande Brèche , porta si loin les ruïnes , qu'il y eut cent cinquante Soldats des Assiégeans de tuez ou de blessez , & quelques Officiers. On ne laissa pas de monter sur la Brèche ; mais les Assiégés , à qui le Terrain étoit très-avantageux , firent un si grand feu , qu'on fut obligé de l'abandonner. Ils se retranchèrent aussi-tôt derrière ; & le Duc , pour épargner son monde , résolut de faire travailler à un Fourneau , par le moyen duquel on pût renverser ce Retranchement , & rendre la Brèche plus accessible. Pendant qu'on étoit occupé à ce Travail , le Comte de Monterey qui s'avançoit avec douze ou treize mille Hommes , vint camper au col de Mayance à une lieuë & demie de Puycerda. Le Fourneau étant prêt à joüir , le Duc fit sommer les Assiégés de se rendre ; & ayant répondu qu'ils étoient encore en état de se défendre , il y fit mettre le feu ; mais ils jettèrent tant de Bombes , de Grenades , de Sacs à poudre , & de Barils foudroyans , qu'il fut impossible de se loger sur la Brèche. Le Duc trouvant trop de risque à s'y opiniâtrer , prit le parti de faire attacher le Mineur par la Sappe de ce côté-là ; & ayant eu avis qu'un Détachement de l'Armée Espagnole s'étoit saisi de la Tour de Ripe , Passage de la Montagne à une lieuë de Puycerda , ce Poste lui parut de si grande conséquence qu'il alla lui-même l'attaquer. Il s'en rendit d'autant plus facilement le maître qu'il n'étoit défendu que par quarante Hommes commandez par un Lieutenant. Cependant les Assiégés animés par l'espérance d'être bientôt secourus , se mettoient en état de soutenir avec un redoublement de vigueur les Attaques des Assiégeans. D'un autre côté le Duc , jugeant plus utile que les Lieutenans-Généraux demeurassent dans leurs Quartiers pour s'opposer au secours , que de continuer à monter la Tranchée , fit travailler depuis le dix-neuvième de May jusqu'au vingt-huit à ouvrir la Place par plusieurs endroits , à élargir la Tranchée , à faire des Places d'Armes & d'autres Ouvrages , pour donner l'Assaut général après l'effet des Mines qu'il faisoit préparer. Pendant ces derniers neuf jours les Assiégeans demeurèrent presque toujours en Bataille. Aussi le Comte de Monterey qui les voyoit si bien sur leurs gardes n'osa-t-il attaquer aucun de leurs Quartiers , & il fut enfin contraint de se retirer faute de fourrage. (d) Cette Retraite , qui ôtoit à la Place toute espérance d'être secourüe , & les Mines qui étoient prêtes à joüir , firent résoudre les Assiégés à se rendre. (e) Il fut arrêté que Don Sanche de la Mirande , Général de l'Artillerie d'Espagne , & Gouverneur de la Place , sortiroit avec sa Garnison par la Brèche le dernier de May à dix heures du matin , avec Armes & Bagages , & tous les Honneurs que méritoit sa belle Défense , si dans ce tems-là il n'étoit secouru par un secours général. (f) Après cette Conquête , le Duc remena son Armée en Roussillon , la fit passer ensuite dans le Lampourdan , & repassa avec elle au mois d'Octobre en Cerdagne , pour l'y faire subsister. Il fit une Tentative

(a) Le 27. d'Avril. (b) Le 7. de May. (c) Le 15.

(d) Le 26. de May.

(e) Le 28.

(f) Relation de la prise de Puycerda. Mémoires de Duc de Navailles.

rative sur Campredon ; mais les Espagnols , ayant pénétré son Dessein , le firent échoïer.

1678.

XLIII. La joye qu'on eut en France de la prise de Puycerda fut tempérée par la nouvelle du Naufrage, & de la perte des Vaisseaux que le Comte d'Estrées commandoit aux Indes Occidentales. Ce Comte ayant formé le projet de chasser les Hollandois de Curassaw, une des Isles Antilles, qu'on appelle *Sottravento*, située entre celles de Bon-Ayres & d'Oruba vers les Côtes de Venezuela, mit en Mer avec une Flotte de trente-deux Voiles (a) sur laquelle il avoit embarqué quatre à cinq mille Hommes. Pour mieux cacher son dessein, il donna l'alarme aux Anglois de Saint Christophle, puis se retirant, comme s'il eût voulu retourner à la Martinique, il tourna la prouë vers Curassaw. (b) Après avoir navigué deux jours, il crut n'être pas loin de cette Isle, & pour s'en mieux assurer, il envoya devant lui sept Vaisseaux légers avec des Pilotes qui avoient fait plusieurs fois la même Route. Le reste du jour se passa sans qu'ils vissent Terre, & quelques heures après le Vent joint aux Courans porta les Vaisseaux légers, celui du Vice-Amiral, & les cinq qui le suivoient de plus près sur un grand Banc de roche à fleur d'eau à une lieuë de l'Isle des Oiseaux, ainsi nommée à cause du nombre infini d'Oiseaux qu'on y trouve. (c) Dès que le Comte se vit en péril, il fit tirer quelques coups de Canon pour avertir les autres Vaisseaux de ne pas suivre. On travailla toute la nuit & une partie du jour suivant à dégager les Vaisseaux échoïez ; mais le Comte voyant qu'ils se brisoient, ne songea plus qu'à sauver les Equipages. On se servit pour cet effet des Chaloupes pour les porter dans les Vaisseaux qui avoient évité le Banc, & malgré la grande diligence qu'on fit, il y eut cinq cens Hommes de noyez. Ce Naufrage mettant le Comte d'Estrées hors d'état de rien entreprendre sur Curassaw, il reprit la route de France, & arriva à Brest avec une Flotte fort délabrée. (d) Peu de jours après son arrivée, on apprit que sept cens Boucanniers qu'il avoit laissez dans l'Isle de Saint Domingue, & qui montoient un Vaisseau de Guerre du Roi, avoient aussi fait Naufrage, après avoir exercé mille cruautés, & s'être emparez de la Ville de Maracaybo, située dans le Quartier de Venezuela dans l'Amérique Méridionale.

XLIII.
Naufrage
de la Flotte
du Comte
d'Estrées
près de
l'Isle des
Oiseaux.

(a) Savoir dix-huit Vaisseaux François & douze Armateurs de l'Isle de Tortuë.

(b) Le 8. de May.
(d) Le 30. de Juillet.

(c) Le 11. de May.

Fin de la première partie de l'Année mil six cens soixante-S-dix-huit.



ANNAALES

DES

PROVINCES-UNIES,

HISTOIRE

DES EVENEMENS CONSIDERABLES

DE L'ANNE'E 1678.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LES INTRIGUES D'ANGLETERRE, LA SUITE DES NEGOCIATIONS DE NIMEGUE, LA CONCLUSION DE LA PAIX ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS GENERAUX, LA BATAILLE DE S. DENIS, LA PAIX D'ESPAGNE, ET LES AFFAIRES INTERIEURES DE LA REPUBLIQUE.

XLIV.

1678.
XLIV.
Conduite
artificieuse
du Roi
d'Angle-
terre.



LE Roi d'Angleterre, toujours François, & ne perdant jamais de vûë le projet qu'il avoit formé de concert avec Louis XIV. de se rendre absolu, en secoüant le joug de son Parlement, souhaitoit la Paix avec trop d'ardeur pour en péier les Conditions. Cependant comme la Nation demandoit absolument la Guerre, il feignit de la vouloir, & pour le mieux faire croire, il contracta des Alliances, leva des Troupes, leur fit passer la Mer, ordonna un jour de Prières & de jûne pour détourner la colere du Ciel que les péchez de la Nation avoient attirée. Enfin il commanda à tous les Matelots nez dans ses Etats de quitter le service des Princes étrangers, ce qui regardoit principalement la France où il y en avoit un grand nombre. A cet artifice il en ajoüta un autre qui surprit les plus profonds Politiques. Lorsque la Paix fut conclüë entre la France & les Etats, il se plaignit de ce qu'on l'avoit faite à son insçu, malgré le Prince d'Orange, son Neveu, & avec tant de précipitation qu'on n'avoit pris aucune mesure à l'égard des Côtes Maritimes de Flandre, pour assurer la Frontière de ce côté-là. Il envoya même Mylord Hyde à la Haye, avec ordre de déclarer aux Erats, que s'ils vouloient ne point ratifier le Traité que leurs Ministres avoient signé à Nimègue, Sa Majesté déclareroit incessamment la Guerre au Roi de France, & la pousseroit avec vigueur. La Commission qu'il apporta étoit adressée aux deux Ambassadeurs Anglois conjointement, & la Cour en recommandoit le soin à M. Temple avec les instances les plus pressantes. Ils allèrent aussi-tôt trouver le Prince à Honflardyck, qui dit froidement à M. Hyde qu'il lui conseilloit de présenter un Mémoire aux Etats pour demander des Commissaires, afin d'entrer en Traité, & de connoître par là les dispositions où ils étoient, sur lesquelles il ne vouloit faire aucune conjecture. Après cette courte Audience, M. Hyde alla chez la Princesse, & le Prince se voyant seul avec M. Temple, lui dit en levant trois fois les mains au Ciel: „ *Y eut-il jamais rien de si chaud, & rien de si froid que votre Cour?* Le Roi qui est si souvent sur Mer, n'apprendra-t-il ja-
„ mais

„ mais un mot dont on s'y feroit, que j'y appris dans mon dernier passage, & dont
 „ je me souviendrai toujours? La Tempête étoit fort violente, & le Capitaine du 1678.
 „ Vaisseau ne cessa de crier toute la nuit au Matelot qui étoit au Gouvernail, *ferme*,
 „ *ferme*. Si cette Dépêche étoit arrivée il y a vingt jours, elle auroit changé la
 „ face des Affaires de la Chrétienté, & on auroit pu continuer la Guerre jusqu'à ce
 „ que la France eût été réduite sur le pied du Traité des Pyrénées, & par consé-
 „ quent en un état qu'elle auroit laissé le monde en Paix le reste de nos jours; mais
 „ à présent elle ne servira de rien „ (a) Le Prince laissoit éclater le chagrin que
 lui causoit la Paix; mais ne devoit-il pas voir que toute la Conduite du Roi, son
 Oncle, partoît d'un principe de dissimulation? Charles ne feignoit de vouloir la
 Guerre & de s'affliger de la Paix, qu'affin d'appaiser la Nation & son Parlement.
 Les Intrigues que nous allons développer feront assez connoître, qu'il n'avoit point
 d'autres vûes.

XLV. Ce Monarque crut que la réputation de sincérité que M. Temple avoit XLV.
Son Al.
liance avec
les Etats
Généraux.
 acquise dans ses Négociations avec la République, lui fournissoit un moyen sûr pour
 la tromper. Dans cette vûe il lui proposa de passer en Hollande, affin de faire
 une Ligue avec les Etats Généraux, pour contraindre la France & l'Espagne à ac-
 cepter les Conditions de Paix qu'il proposoit. M. Temple, qui ne vouloit point
 être la dupe de cette Ambassade, répondit librement au Roi, „ que Sa Majesté
 „ étoit convenüe d'entrer en Alliance avec tous les Confédérez, en cas qu'elle
 „ n'eût pas de réponse positive de la France; Que cela satisferoit le Prince, tous
 „ les Alliez, & peut-être même son Peuple, au lieu qu'une Ligue particulière
 „ avec la Hollande ne contenteroit personne, & desobligeroit la France & l'Espa-
 „ gne; Que d'ailleurs elle auroit peu de force & qu'il n'en seroit pas de même que
 „ de la Triple-Alliance, dont cette Ligue ne sembloit être qu'une copie très-im-
 „ parfaite, & que c'étoit pour ces raisons qu'il prioit le Roi de l'excuser de fai-
 „ re ce Voyage. „ (b) Sa Majesté vouloit l'y forcer; mais, à la prière du Duc
 d'York, il l'en dispensa, & envoya ordre à M. Hyde de passer de Nimègue à la
 Haye, affin d'y négocier cette Alliance. Il vouloit par là en imposer à la Nation,
 éblouir le Parlement, & l'obliger à lui donner des Subsidés. L'Alliance fut
 conclüe le dixième de Janvier à des Conditions qui faisoient naître l'espérance d'une
 Paix prochaine. Charles, après avoir patétiquement étalé les sentimens de
 compassion que lui inspiroient les malheurs de l'Europe Chrétienne, vouloit pour
 les faire cesser obliger le Roi de France à restituer à l'Espagne Charleroy, Ath,
 Oudenarde, Courtray, Tournay, Condé, Valenciennes, Saint Guillain, & tout
 ce que ce Monarque prendroit à l'avenir en Flandre, à condition qu'il retiendroit
 la Franche-Comté. A l'égard de la France & des Provinces-Unies, toutes choses
 devoient être restituées de part & d'autre dans l'Europe. On promettoit de faire
 obtenir à l'Empereur & à l'Empire tout ce qui seroit trouvé juste & raisonnable, au
 Duc de Lorraine la restitution de son Duché, & à la Suède une Suspension d'Ar-
 mes jusqu'à ce qu'on fût tombé d'accord des Conditions de Paix. Enfin Sa Ma-
 jesté Britannique s'engageoit de joindre ses Forces à celles de la République, pour
 forcer le Roi de France & celui d'Espagne à accepter ces Conditions après une
 Trêve de trois mois. (c)

XLVI. Le Parlement s'assembla dès le mois de Janvier, (d) en vertu de la Pro- XLVI.
Ouvertu-
re du Par-
lement, &
Demandes
du Roi.
 clamation du Roi; & comme c'étoit avant le tems marqué par la Prorogation, on
 s'attendoit à quelque chose d'extraordinaire. Ce Parlement avoit duré dix-sept ans
 & s'étoit divisé en deux Factions publiques; l'une sous le nom de Parti de la Cour,
 & l'autre sous le nom de Parti du Peuple. Celui de la Cour s'étoit beaucoup accru
 par les Intrigues de Mylord Clifford, qui avoit introduit la coûtume *d'acheter les*
Membres les uns après les autres; mais cependant celui du Peuple étoit encore plus
 fort en nombre, & il avoit beaucoup plus de crédit, soit à cause de la *corruption* de
 l'autre, soit à cause du prétexte qu'il prenoit d'être inviolablement attaché aux
 intérêts de la Nation, & particulièrement à l'égard de la France, & du *Papisme*.
 Lorsqu'il avoit été question de ces deux points, plusieurs Membres du Parti de la
 Cour s'étoient joints au Parti du Peuple. De même aussi quand la Cour parut en-
 trer dans les sentimens de la Nation, plusieurs Membres du Parti du Peuple se joi-
 gnirent

(a) Mémoires du Chevalier Temple.

(b) *Ibidem*.

(c) Alliance entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies, conclüe à la

Haye, le 31. de Décembre, 1677. vieux Style, & 15. Janvier, 1678. N. St.

(d) Le 28. de Janvier vieux Style, & 7. de Février, N. St.

1678. guirent à la Faction de la Cour, sur tout lorsque le Roi témoigna vouloir déclarer la Guerre à la France, si elle refusoit la Paix.

Charles qui n'avoit avancé l'ajournement du Parlement, que dans l'impatience où il étoit d'en tirer des Subsidés, l'informa de la Ligue qu'il avoit faite avec la Hollande, & demanda de l'argent pour se mettre en état de pousser la Guerre si la Paix ne se faisoit pas. (a)

XLVII.
Réponse
des Com-
munes.

XLVII. Lorsqu'il se fut retiré, il y eut quelques Contestations entre les deux Chambres sur le sujet de la Guerre & de la Paix. Celle des Seigneurs témoigna moins d'ardeur pour une rupture que les Communes, qui résolurent qu'une *Adresse* seroit présentée au Roi, contenant des remerciemens de leur part pour le grand soin que Sa Majesté avoit eu de la Religion Protestante, par le mariage de sa Nièce au Prince d'Orange, comme aussi pour la supplier très-humblement qu'il lui plût de n'admettre aucun Traité de Paix, s'il n'étoit tel qu'il réduisît le Roi Très-Chrétien à une Condition qui le rendit aussi peu capable de nuire à ses Voisins, qu'il l'étoit par le Traité des Pyrénées, ce que faisant, les Assistances très-promptes, & les secours de leur Chambre ne lui manqueroient point. (b) Elles allèrent le dixième de Février remercier Sa Majesté, & ajoutèrent à ce qui avoit été arrêté par la Résolution que nous venons de rapporter, qu'elles la supplioient, qu'il fût accordé & déclaré dans tous les Traitez, Articles, & Confédérations faites pour poursuivre cette Guerre, qu'il ne seroit permis à aucuns Vaisseaux, de quelque Nation que ce fût, d'entrer dans les Ports de France, ou d'en sortir; mais que les Vaisseaux seroient saisis & leur Chargement détruit. Elles finissoient, en l'assurant, que quand il lui plairoit de leur communiquer en Parlement des Alliances & des Confédérations de cette Nature, elles lui donneroient des Assistances & des Subsidés si prompts, qu'avec la faveur Divine, il seroit en état de porter cette Guerre à une heureuse fin. (c)

XLVIII.
Plaintes du
Roi.

XLVIII. Le Roi, peu satisfait de cette *Adresse*, se plaignit de trouver dans le Discours qu'on lui avoit fait *tant de ce qui n'y devoit pas être mentionné, & si peu de ce qui devoit y être*; Que sa Harangue s'adressant aux deux Chambres, les Communes lui faisoient une Réponse séparée, au lieu de la faire conjointement avec la Chambre des Seigneurs. Qu'après l'avoir engagé à faire une Ligue offensive & défensive avec la Hollande, & l'avoir assuré d'un secours d'argent très-abondant s'il la faisoit, on ne lui donnoit sur l'article des Subsidés aucune réponse, ni la moindre espérance de lui fournir de quoi soutenir les Traitez qu'il avoit faits. Qu'on attachoit de nouvelles Conditions aux premières promesses, & qu'on le traiteroit ainsi éternellement, s'il témoignoit être satisfait d'un tel procédé. Qu'ayant témoigné par sa réponse à la Députation du trentième de May dernier, combien il se trouvoit offensé qu'on entreprît sur ses Prérogatives, on ne laissoit pas de continuer à y donner de nouvelles atteintes. Que la Demande qu'on lui faisoit d'obliger les Confédérés à ne venir jamais à une Paix que le Roi Très-Chrétien ne fût au moins réduit aux termes du Traité des Pyrénées, étoit une Détermination qui n'appartenoit qu'au Dieu Tout-Puissant, nul ne pouvant juger des Conditions qu'on peut attacher à la Paix, que celui qui peut prédire certainement le succès d'une Guerre. Qu'à l'égard de la Proposition que cette Chambre lui faisoit d'enjoindre non-seulement à ses Alliez, mais à tout le monde, de ne laisser aucun de leurs Vaisseaux aller & venir en France, sous peine de Confiscation des Marchandises & de saisie des Vaisseaux & des Equipages, *il ne croyoit pas, que jamais aucune Assemblée eût fait un défi si grand & si public à toute la Terre*, sans s'être auparavant, ou pourvu, ou avoir au moins considéré comment se pourvoir des moyens pour en venir à bout. Que cependant pour faire voir le grand désir qu'il avoit de donner satisfaction à cette Chambre, quelques déraisonnables que fussent les Propositions qu'elle lui faisoit, il répétoit encore ce qu'il avoit dit le vingt-huitième de Janvier dernier, que si par son assistance il pouvoit faire des préparatifs suffisans pour une telle Entreprise, il ne mettroit point les Armes bas, que la Chrétienté ne fût rétablie en un tel repos, qu'il ne fût au pouvoir d'aucune Puissance en particulier de la troubler. Que c'étoit tout ce que pouvoit dire un Prince, qui comme lui étoit *jaloux de tenir sa parole*; mais

(a) Harangue du Roi.

(b) Résolution de la Chambre des Communes sur la Proposition du Roi. Le 10. de Février, 1678.

(c) *Adresse* des Communes présentée le 10. Février, N. St. 1678.

„ mais qu'il ne pouvoit s'engager à ne faire aucune autre Paix que celle qu'on lui
 „ prescrivoit , parce qu'une telle promesse ne pouvoit assurément s'exécuter. En- 1678.
 „ fin il concluoit, en disant ; que le Droit de faire la Guerre & la Paix lui appar-
 „ tenoit, & qu'on s'abusoit si l'on croyoit qu'il voulût perdre la moindre partie de
 „ ce Droit. Que les rênes du Gouvernement étoient entre ses mains, & qu'il avoit
 „ autant d'intérêt à la conservation de son Peuple qu'à celle de sa Personne. Qu'il
 „ en prendroit toujours tous les soins possibles, qu'il les continueroit pour la dé-
 „ fense & la sûreté de ses Sujets, & les pousseroit aussi loin qu'il pourroit, si cette
 „ Chambre l'encourageoit à faire de nouvelles Alliances, en l'aidant à maintenir
 „ celles qu'il avoit déjà faites. Qu'au reste si l'on avoit dessein de le secourir, il fal-
 „ loit que ce fût promptement, la conjoncture ne permettant pas de faire une lon-
 „ gue consultation ; qu'ainsi il désiroit que sans perdre plus de tems on s'appliquât
 „ à délibérer sur l'argent qu'on devoit lui fournir, parceque sur cela il prendroit
 „ ses mesures. (a)

XLIX. Les Communes ayant délibéré si l'on équiperait une Flotte, & si l'on XLIX.
 mettroit une Armée de Terre sur pied, le Chevalier Coventry représenta : „ Qu'une Réolu-
 „ Armée de Terre seroit dangereuse à la Liberté ; qu'elle ne seroit pas d'une gran- tion des
 „ de utilité pour le bien de l'Europe ; qu'elle coûteroit beaucoup à la Nation ; qu'il Commu-
 „ vaudroit mieux acheter des Troupes Allemandes, fournir des secours d'argent nes.
 „ aux Etats Généraux, rappeler les Régimens qui servoient la France, & les
 „ faire passer au service des Hollandois. Que le grand intérêt de l'Angleterre étoit
 „ d'équiper une Flotte ; que c'étoit le seul moyen d'abimer le Commerce des
 „ François, qui ruinoient celui des Anglois ; qu'il seroit impossible de regagner au-
 „ trement l'avantage que la France a sur l'Angleterre dans le Négoce, parce que
 „ les François inventifs, adroits, laborieux & sobres peuvent vendre à meilleur
 „ marché que les Anglois, qui leur payent tous les ans de retour un Million de li-
 „ vres sterling en espèce. „ Ce discours ne fit aucun effet. On avoit promis des
 „ Commissions à tant de Personnes de Qualité, que la pluralité des Voix l'emporta
 „ pour une Armée de Terre. On en donna pour raison ; „ qu'il n'y avoit rien à
 „ craindre d'une Armée où il ne devoit y avoir pour Officiers que des Gens des
 „ meilleures Maisons du Royaume ; qu'il n'étoit ni sûr, ni honorable d'emprunter
 „ des Etrangers ; que les Espagnols, voulant remettre aux Anglois Ostende &
 „ Nieuwport, on ne pouvoit répondre de ces deux Places, qu'autant qu'on y au-
 „ roit des Garnisons Angloises. „ Il fut résolu, après de longs débats, d'équiper
 „ une Flotte de quatre-vingts-dix Vaisseaux, (b) & de mettre sur pied une Armée de
 „ trente mille Hommes. (c) On nomma aussi-tôt des Commissaires pour calculer ce
 „ que coûteroit l'entretien de la Flotte & de l'Armée de Terre. Ils trouvèrent qu'il
 „ monteroit à cent cinquante-sept mille neuf cents soixante-&-onze livres sterling (d)
 „ par mois ; mais on ne put convenir de la manière de lever cet argent, & on laissa
 „ indécis, si ce seroit par le moyen d'une Capitation, d'une Taxe sur les Charges, ou
 „ autrement. Le premier de Mars, les Communes accordèrent à Sa Majesté un Mil-
 „ lion de livres sterling pour six mois.

L. La prise de Gand ranima l'ardeur des Communes. Elles résolurent de pré- L.
 senter au Roi une *Adresse*, pour le supplier de déclarer *maintenant* la Guerre à la Dispute
 France ; & afin de l'y mieux engager, elles passèrent un *Bil* pour lui fournir l'ar- entre les
 gent nécessaire pour la pousser avec vigueur. Elles demandoient aussi que Sa Ma- Chambres
 jesté rappellât ses Ambassadeurs de Paris & de Nimègue, qu'elle se déchargeât sur une
 d'une Médiation qui n'avoit produit aucun effet, & qu'elle poussât la Guerre de nouvelle
 manière qu'elle réduisît le *Roi des François* en un tel état qu'il ne fût plus redouta- Adresse
 ble à l'Angleterre, & qu'il ne pût plus troubler la Paix de la Chrétienté. Cette des Com-
Adresse ayant été envoyée à la Chambre des Seigneurs, pour avoir son approba- munes.
 tion, cette Chambre désira qu'au lieu du mot de *maintenant* on mît, *aussi-tôt que*
Sa Majesté le pourroit, & qu'on ôtât de l'*Adresse* la Demande du rappel des Am-
 bassadeurs. Les Communes persistèrent dans leur opinion, & envoyèrent leurs
 Yyy yy rai-

(a) Réponse du Roi à l'*Adresse* des Communes, don-
 née le 14. de Février, 1678.

(b) Sçavoir 4. du premier rang, 5. du second, 16.
 du troisième, 47. du quatrième, 12. du cinquième, &
 6. du sixième, montez de 25562. Hommes.

(c) Sçavoir 26. Régimens d'Infanterie de 1000. Hom-
 mes chacun, 4. de Cavalerie de 490. Maîtres, & deux
 Régimens de Dragons de 960. Hommes chacun, faisant
 le tout ensemble 29880. Hommes.

(d) Faisant alors 2053626. livres monnoye de France.

1678. raisons par écrit à la Chambre des Seigneurs. Elles disoient „ que le Roi pouvoit „ commencer dès à présent la Guerre avec un avantage égal, au lieu que si les cho- „ ses demeuroient dans un état incertain, *le Roi des François* pourroit le prévenir, „ & surprendre les Anglois, pendant qu'ils feroient leur Commerce à l'ombre de la „ Paix. Qu'en déclarant la Guerre *maintenant*, les Troupes passeroient la Mer à „ proportion qu'elles seroient levées, au lieu que leur séjour dans le Royaume est „ aussi dangereux pour Sa Majesté, que *ruineux aux Loix, aux Libertez & aux Pri- „ vilèges du Peuple*. Que par cette Déclaration les Troupes Angloises qui sont au ser- „ vice de la France reviendront, ce qui affoiblira l'Armée Françoisse & augmente- „ ra celles d'Angleterre & des Alliez. Que l'entretien des Troupes par Terre „ étant d'une très grande dépense, elles ne sçavoient de quelle raison satisfaire ceux „ qu'elles représentoient, ni les faire résoudre à supporter des Taxes nécessaires, à „ moins qu'elles ne pussent leur faire voir que les deniers qu'on lève sur eux sont „ employez *dès à présent*. Que si les Ambassadeurs du Roi restoient à Nimè- „ gue, les Confédérez auroient sujèt de croire, qu'il n'a pas encore abandonné le „ dessein de faire la Paix par la voye de la Médiation, & par conséquent qu'il ne „ fera la Guerre que foiblement. Que l'état puissant où se trouvoit maintenant le „ *Roi des François*, ne permettoit pas d'espérer qu'il condescendît à un Traité de „ Paix par lequel il fût suffisamment pourvû à la sûreté des Royaumes de Sa Ma- „ jesté. Enfin que le séjour de l'Ambassadeur de France en cette Cour, après la „ Guerre déclarée, pouvoit être d'un grand préjudice, par les intelligences & par „ les correspondances secrètes qu'il y peut conserver; & qu'à l'égard de celui de „ Sa Majesté à Paris, il étoit plus à propos de le rappeler que d'attendre qu'on le „ renvoyât. „ (a) *L'Adresse* fut présentée sans changement, le Roi approuva le *Bil* pour une Capitation, & y donna dès le lendemain son consentement. Le Parlement lui permit d'emprunter sur ce fonds de l'argent à sept pour cent, à condi- tion que cet argent ne seroit employé que pour la Guerre, & il fit une Loi très- sévère pour défendre l'entrée des Marchandises de France pendant trois ans. On releva ce qui étoit dit dans la partie déclarative de l'Acte, qu'on étoit *actuellement en Guerre contre la France*; mais les Ministres répondirent, „ qu'on pouvoit re- „ garder comme une Guerre actuelle les avances qu'on avoit déjà faites auprès des „ Alliez, & le rappel des Troupes qui étoient au service de France.

LI.
Le Roi
d'Angle-
terre fait
une plus
étroite Al-
liance avec
les Etats
Généraux.

LI. Charles qui, pour avoir des Subsidés, avoit fait le dixième de Janvier une Ligue avec les Etats Généraux, fit à peu près dans ce tems-ci une Alliance défensive avec eux, par laquelle il promettoit un secours de dix mille Hommes à la République, si elle étoit attaquée, & la République un de six mille à Sa Majesté en pareil cas. (b) Il nomma peu de tems après six Commissaires pour traiter avec les Ambassadeurs des Alliez qui étoient à Londres d'une plus étroite Union, afin de pourvoir à la défense de leurs Domaines & Etats respectifs, & apporter du remède aux maux causez par l'embrasement de la Guerre déjà allumée par toute la Chrétienté. (c)

LII.
Méconcen-
tement des
Communes,
& ce
qu'elles
exigent du
Roi.

LII. Les Communes, mécontentes de ces foibles démarches, crurent que le Roi ne cherchoit qu'à les amuser, & qu'à éluder d'en venir à une rupture ouverte avec la France. Elles se plainquirent hautement „ que la Ligue Offensive & Défensive avec „ les Etats Généraux n'étoit conforme ni aux instances & *Adresses* présentées, ni „ au bien & à la sûreté du Royaume. Elles étoient d'opinion que Sa Majesté de- „ voit entrer dans la Confédération générale de l'Empereur, du Roi d'Espagne & des „ Etats Généraux, pour pousser vigoureusement la Guerre présente contre la France; „ qu'il falloit qu'elle fit ses efforts pour engager Leurs Hautes Puissances à l'entre- „ tenir, qu'elle tâchât de porter tous les Alliez à défendre tout Commerce entre „ leurs Sujets & les François, & à empêcher qu'aucune Marchandise de France „ n'entrât dans leurs Etats, qu'elle invitât tous les autres Princes & Etats d'entrer „ dans la Confédération, & qu'on ne fit ni Paix ni Trêve avec la France sans le „ consentement général des Confédérez. (d)

LIII.

(a) Raisons envoyées par la Chambre des Communes à celle des Seigneurs, touchant l'*Adresse* au Roi, résoluë par la Chambre des Communes, sur la Déclaration de Guerre à la France, &c. & ce que les Seigneurs ont trouvé à y réformer.

(b) Traité d'Alliance défensive entre le Roi d'Angleterre, & Messieurs les Etats Généraux, conclu le

3. de Mars, 1678.

(c) Députation de six Commissaires faite par Sa Majesté Britannique pour traiter avec les Ambassadeurs & Ministres des Princes Alliez. Du 21. de Mars, 1678. Vieux style, & 31. N. St.

(d) Résolution de la Chambre des Communes du Samedi 4. de May, 1678.

LIII. „ Sa Majesté répondit, „ qu'ayant été informée des résolutions de la Cham-
 „ bre des Communes, elle n'avoit pû voir sans étonnement leur manière d'agir. 1678.
 „ Que comme elle avoit demandé sur ce sujet le sentiment des deux Chambres, el- LIII.
 „ le ne trouvoit pas convenable de donner aucune réponse avant que les Seigneurs Réponse
 „ eussent parcellément dit leur sentiment. „ (a) du Roi.

LIV. Quelques jours après, le Chancelier fit une Harangue pour justifier la con- LIV.
 „ duite du Roi. Ce qu'il dit de plus précis fut, que les Hollandois balançoient à ac- Harangue
 „ cepter les Propositions de la France, alléguant leur impuissance à supporter plus du Chan-
 „ long-tems les dépenses de la Guerre; que le Roi avoit envoyé un Exprès en Hol- célier.
 „ lande pour connoître les intentions de Leurs Hautes Puissances; mais qu'il ne
 „ croyoit pas qu'elles eussent celles de former une *Quadruple-Alliance*, qui les feroit
 „ rentrer dans un nouveau Projèt de Guerre. Il finissoit; en disant que le Roi de-
 „ mandoit leur Avis sur ce qu'il devoit faire dans la conjoncture présente.

LV. Les Communes délibérèrent aussi-tôt sur la réponse qu'elles devoient faire à LV.
 „ cette Harangue; & comme elles étoient pour la Guerre contre la France, elles alloient Réponse
 „ accorder au Roi les Subsidés nécessaires pour le mettre en état de la pousser avec vi- des Com-
 „ gueur, lorsqu'un Membre de cette Chambre rompit toutes ses mesures, en opinant, munes à
 „ *qu'il ne falloit donner aucun argent au Roi, jusqu'à ce qu'on eût reçu satisfaction sur cette Ha-
 „ les matières de la Religion.* Quoi qu'il ne fit cette Proposition que pour se venger du rangue.
 „ Comte de Danby qui lui avoit fait perdre ses Charges, il ne laissa pas d'être appuyé
 „ par tous ceux qui cherchoient une occasion de ruiner les Ministres; & la Proposi-
 „ tion passa à la pluralité de soixante Voix. Ayant ensuite examiné les Traitez faits
 „ avec les Etats Généraux, elles témoignèrent leur mécontentement de ce qu'ils
 „ étoient si favorables à la France, & se plainquirent de ce qu'on ne leur avoit pas com-
 „ muniqué par écrit la Négociation du Comte de Feversham à Paris. Enfin elles
 „ présentèrent au Roi une nouvelle *Adresse*, dans laquelle elles lui représentoient les
 „ fâcheuses suites de leurs Avis méprisés l'année précédente, par rapport aux Al-
 „ liances étrangères. Elles s'y plaignoient de quelques Particuliers qui lui avoient in-
 „ sinué que ces Avis ne tendoient qu'à lui contester le droit de faire la Paix & la
 „ Guerre, & le supplioient très-humblement de les éloigner de sa Personne. Enfin
 „ elles assûroient Sa Majesté qu'elles la soutiendroient toujours avec zèle tant qu'elle
 „ suivroit leurs Conseils. (b) Les *Whigs* ne l'avoient emporté que de deux ou trois
 „ Voix, & cette Victoire obligea les Partisans de la Cour à se tenir plus sur leurs
 „ gardes, afin d'avoir la supériorité.

LVI. Le Roi, piqué au vif de la liberté que se donnoient les Communes, s'en LVI.
 „ expliqua à la Chambre des Seigneurs en ces termes: Proroga-
 „ tion du
 „ Parlement.

„ MYLORDS, j'ai reçu une *Adresse* de la Chambre des Communes, d'un style
 „ si extraordinaire, que je m'en trouve offensé au dernier point. C'est pourquoi
 „ j'ai résolu de la proroger pour quelques jours, afin qu'elle ait le tems de réflé-
 „ chir sur sa conduite, & qu'elle apprenne à me porter plus de respect à l'avenir.
 „ J'ai vécu assez long-tems pour être sensible aux mauvaises conséquences de ces
 „ sortes d'*Adresses*. MYLORDS, je vous assure que je suis fort satisfait de la bon-
 „ ne & respectueuse conduite de votre Chambre pour moi & pour mon service.
 „ J'espère qu'à notre première Assemblée vous aurez consulté quel Avis vous me
 „ devez donner dans la conjoncture présente. „ (c)

Il y a des Ecrivains qui assûrent que l'indignation du Roi ne fut pas la princi-
 „ pale cause de cette Prorogation, & que la Résolution en fut prise au milieu des
 „ plaisirs & des jeux, à la prière de la Duchesse de Portsmouth, qui, gagnée par la
 „ France, le demanda en Maîtresse à qui un Amant ne peut rien refuser.

LVII. Le Parlement s'étant rassemblé le troisième de Juin, le Roi dit „ qu'il LVII.
 „ étoit résolu de sauver la Flandre, ou par une Guerre, ou par une Paix, selon Il se ras-
 „ qu'il trouveroit que l'une ou l'autre de ces deux voyes le meneroit plus sûrement semble.
 „ à ce but. Qu'il lui paroïssoit aussi nécessaire de faire la Paix que la Guerre, &
 „ que pour cet effet il voudroit garder sa Flotte & son Armée de Terre jusqu'à ce
 „ qu'une Paix fût conclüe. Mais qu'il falloit lui donner de l'argent pour l'entre-
 „ Yyy yy 2 „ tien

(a) Réponse du Roi envoyée à la Chambre des Com-
 „ munes le 6. de May par le Sieur Coventry, sur ce
 „ qu'elle avoit résolu le 4. de May.

au Roi le 21. de May, 1678.

(c) Harangue de Sa Majesté Britannique, faite à la
 „ Chambre des Seigneurs le 23. de May, 1678.

(b) *Adresse* de la Chambre des Communes présentée

1678. „ tien de l'une & de l'autre. Qu'il désiroit qu'on ne le pouffât point aux derniè-
 „ res extrémitez, & qu'on prévint tous les desordres & tous les malheurs qu'une
 „ mauvaise intelligence entraineroit après elle. Il conclut son Discours, en déclara-
 „ rant, qu'il ne vouloit plus souffrir que la manière de passer les Loix fût changée,
 „ & que si désormais plusieurs matières étoient attachées à un seul *Bil*, il n'y
 „ consentiroit jamais de quelqu'importance qu'il pût être. „ (a) Les Communes
 se servent de cette méthode contre l'Autorité des Rois qui empiètent sur leurs Pri-
 vilèges. Elles attachent au *Bil* des Subsidés des Actes qui servent à la défense de
 leurs Libertez, afin que le Roi soit obligé d'y consentir pour avoir l'argent dont
 il a besoin.

LVIII.
 Harangue
 du Chan-
 célier.

LVIII. Le Chancelier fit, à son ordinaire, une très-longue Harangue, qui avoit
 plus l'air d'un Sermon que d'un Discours politique. Après avoir reproché au Parle-
 ment le procédé qu'il avoit tenu envers le Roi, & justifié celui de Sa Majesté,
 il laissoit espérer que la Suspension d'Armes qu'on sollicitoit, pourroit produi-
 re la Paix. „ Nos Préparatifs pour la Guerre, & la défense que nous avons fai-
 „ te du Commerce, ajoutoit-il, n'ont pas peu servi à *irriter un puissant Roi*,
 „ *qui peut s'en ressentir*; c'est pourquoi il est important de nous rendre si forts
 „ tant dans le Royaume qu'au dehors, que nous soyons en état de nous ga-
 „ rantir de toute sorte d'insulte. Le premier moyen pour parvenir à ce but, c'est
 „ d'éviter toute Division parmi nous. Celui qui la fomentoit présentement feroit
 „ plus de mal à la Nation, qu'un Ennemi étranger ne lui en pourroit faire. Il n'y
 „ a ni crainte d'un Gouvernement arbitraire, ni zèle de Religion qui puissent justi-
 „ fier ce procédé. C'est un si vieux projet pour sapper le Gouvernement, que de
 „ l'accuser de vouloir introduire le *Papisme* & la *Tyrannie*, qu'on devoit s'éton-
 „ ner de le voir employé de nouveau. Avons-nous oublié que la *Religion* & la
 „ *Liberté* n'ont jamais été perduës véritablement, que lorsqu'elles ont été le sujet
 „ & le prétexte de la Sédition? Sommes-nous si peu versez dans l'Histoire, que nous
 „ ne nous ressouvenions plus que la *Prélature* y étoit appelée *Papisme*, & la *Mo-
 „ narchie Tyrannie*? Qu'alors le droit de la Noblesse & des Gentilshommes étoit
 „ regardé comme la ruïne de la Liberté, & qu'il étoit dangereux d'avoir des senti-
 „ mens de fidélité. „ Il fit ensuite l'éloge de la modération du Roi, qui alloit jusqu'à
 souffrir qu'on publiât impunément dans les Cafés & dans les autres Lieux publics,
 que la Nation étoit réduite à l'*Esclavage*, & il défia le plus mécontent du Royau-
 me, de marquer un tems depuis l'origine de la Monarchie, où il y eut eu moins de su-
 jêt de plainte qu'il y en avoit présentement. „ Oui, dit-il, donnez à ce Mécon-
 „ tent une entière liberté, laissez le chercher dans tous les Siècles & par tout le
 „ monde, & qu'il nous dise après cela, s'il le peut, quand & où on a jamais trou-
 „ vé un Peuple plus heureux que nous le sommes maintenant. „ Enfin il vint aux
 deux points essentiels, sçavoir les Subsidés & la jonction de plusieurs matières
 dans un même *Bil*. Il exhorta le Parlement de faire voir à Sa Majesté qu'elle
 ne perdrait rien de s'être fiée à lui, & sur le second point, il dit, que la manière
 de joindre ensemble plusieurs matières indépendantes dans un même *Bil*, ôtoit au
 Roi & à la Chambre des Seigneurs la voix négative, & les forçoit d'accorder tout,
 ou de tout refuser; qu'elle donnoit une plus grande portion du Pouvoir législatif
 aux Communes qu'aux Pairs du Royaume, & que c'étoit un Privilège dont les der-
 niers pouvoient se servir à leur tour contre les Communes mêmes dans certaines
 occasions. (b) Mais si cela étoit, comment pouvoit-il dire que les Communes
 avoient par là une plus grande portion du Pouvoir législatif que les Seigneurs, puis-
 qu'ils pouvoient se servir du même Privilège qu'elles?

LIX.
 Le Roi de-
 mande
 une aug-
 mentation
 de ses Re-
 venus.

LIX. Le Roi se rendit le dix-huitième de Juin au Parlement, & demanda une
 augmentation de trois cens mille livres sterling par an à ses revenus. Le Comte de
 Danby, contant sur la supériorité du Parti de la Cour dans les Communes, avoit
 fait faire cette Démarche au Roi; mais les *Whigs*, prévoyant que si Sa Majesté
 obtenoit ce qu'elle demandoit, elle pourroit se passer de Parlemens, même en
 tems de Guerre, firent entrer les *Torys* dans les mêmes Sentimens, & l'on conclut
 au refus, sans aller aux Opinions. Pendant que Mylord Trésorier faisoit faire
 cette tentative auprès des Communes, il proposoit à la France par le Chevalier
 Mon-

(a) Harangue du Roi d'Angleterre à son Parlement, au sujet de la Paix. Du 3. de Juin, 1678.

(b) Harangue du Chancelier d'Angleterre. Du 5. de Juin, 1678.

Montagu une Alliance nouvelle, moyennant une Pension annuelle de trois cens mille livres sterling qu'on feroit pendant trois ans au Roi d'Angleterre. Cette Négociation causa de grands ombrages. Pourquoi, disoit-on, demander à la France précisément la même Somme qu'on demandoit aux Communes? Pourquoi ne la lui demander que pour trois ans? N'est-ce pas, ajoûtoit-on, qu'on avoit besoin de cette Somme pour entretenir une Armée, & qu'il ne falloit pas plus de tems pour établir le Despotisme? On se persuada si bien que c'étoit-là l'Enigme, qu'on intenta l'année suivante au Comte de Danby une Accusation de Haute Trahison.

LX. Trois Partis differens divisoient la Hollande, les Partisans du Prince qui étoient pour la continuation de la Guerre, les Républicains qui vouloient la Paix pour abaisser Son Altesse, & les *Pacifiques* qui la croyoient nécessaire à la République. Les premiers se flattoient que le Roi d'Angleterre agissoit sincèrement parce qu'ils le désiroient avec ardeur. Le Prince qui vouloit gagner les *Pacifiques* fit en sorte qu'on députât à Londres M. van Leeuwen, Magistrat de la Ville de Leyde, Homme de mérite & d'honneur, & l'un des Chefs de ce Parti, afin qu'il conût lui-même que Charles avoit dessein d'entrer effectivement en Guerre, & qu'il en pût persuader son Parti, ce que Son Altesse regardoit comme l'unique moyen capable d'empêcher la Paix; mais M. van Leeuwen en revint plus persuadé qu'auparavant de la nécessité de la conclure promptement. Les Républicains, qui commençoient à reprendre vigueur, allarmez du Mariage du Prince, insinuoient que sa conduite devoit être d'autant plus suspecte, qu'il étoit le seul qui pût trouver son compte à la continuation de la Guerre, & que la République épuisée ne pouvoit mieux faire que d'accepter les offres du Roi de France, puisqu'elle obtiendrait facilement la restitution de tout ce qui lui appartenoit, & une Barrière raisonnable dans la Flandre. Les Démarches du Roi d'Angleterre en faveur du Prince qu'ils croyoient sincères, leur faisant redouter une Puissance étrangère qui pourroit l'aider à mettre la République sous le joug, en le rendant trop puissant, ils se réunirent aux *Pacifiques*, qui vouloient la Paix par la seule vûë d'une sage politique. Les Villes de Leyde, de Haerlem, d'Amsterdam, & toutes celles de Nord-Hollande soutenoient ce dernier Parti. La France, qui les ménageoit tous, baïssoit ses hauteurs & ses prétentions à proportion qu'elle pouvoit se flatter d'une Paix particulière avec la Hollande, persuadée que le reste des Alliez ne pourroit lui tenir tête, si les Etats se détachent de la Confédération. Telle étoit la situation des Affaires en Angleterre & en Hollande, pendant qu'on traitoit de la Paix à Nimègue.

LXI. Avant que de parler des Négociations qui s'y faisoient, nous tracerons le plus naturellement qu'il nous sera possible le portrait des Négociateurs, parce que le tempérament, l'inclination, l'humeur, le génie, les intérêts particuliers & les liaisons des Ministres ont une grande influence dans les Affaires qu'ils traitent. Commençons par les Médiateurs.

Mylord Berkley avec un très-petit génie n'avoit pas laissé de s'élever d'une Condition basse aux premières Dignitez du Royaume. Il avoit été Gouverneur d'Exeter pour Charles I. pendant la Guerre Civile, & un de ses Officiers Généraux; Viceroy d'Irlande en 1668. & enfin Ambassadeur-Extraordinaire en France. Comme il étoit entièrement devoüé à la Cour & au Ministère, Charles l'envoya en qualité de son premier Plénipotentiaire au Congrès de Nimègue. Il fit beaucoup plus qu'on ne lui demandoit; car il se déclara si ouvertement pour la France, que ses Collègues furent obligez de lui dérober la connoissance de leurs Dépêches, parce qu'il en révéloit la teneur aux François. (a) Il quitta Nimègue dès l'année 1677 (b) au grand regret des Ambassadeurs de France, qui lui rendoient le témoignage d'avoir toujours soutenu avec beaucoup de fermeté les intérêts de Sa Majesté Très-Chrétienne, (c) c'est à dire d'avoir été un très-mauvais Médiateur, & de s'être laissé corrompre.

Le Chevalier Jenkins, Homme d'une vie exemplaire, savant, mais lent, pésant, superstitieusement attaché aux plus petites Cérémonies de l'Eglise Anglicanne, & grand Royaliste, étoit d'abord opposé à la Paix qu'il devoit avancer; mais ayant respiré l'air de sa Cour, il crut lui plaire en changeant de Sentiment; & après avoir traversé plus d'une fois les Ministres François, soit par *inadvertance*, comme ils par-

Yyy yy 3

lent,

[a] Voyez ci-dessus page, 837.
[b] Le 7. de Juin.

[c] Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi. Du 8. de Juin 1677.

1678. lent, ou par des raisons d'intérêt, il les favorisa dans la suite. En général on peut avancer qu'il n'étoit pas un habile Négociateur, puisqu'il se déconcertoit pour peu de chose. Nous avons ébauché ailleurs (a) son caractère; c'est pourquoi nous nous arrêterons ici.

Mylord Hyde, dont nous avons déjà parlé, (b) étoit entré de bonne heure dans le secrèt des Affaires. Le Comte de Clarendon, son Père, n'osant fier à des Secrétaires les correspondances qu'il entretenoit pour le service de Charles II. pendant l'exil de ce Prince, lui faisoit écrire toutes les Lettres pour l'Angleterre. Comme ce Commerce se faisoit en chiffre, le jeune Hyde passoit ordinairement la moitié du jour à chiffrer & à déchiffrer, & il fut toujours aussi discret que fidèle. Il étoit naturellement sincère; accommodant, facile, modeste, obligeant, quoique quelquefois fantasque. Il tenoit un Journal de tout ce qui se passoit, & il circonstancioit les choses qu'il racontoit avec une exactitude ennuyante. Il donnoit dans les préjugés vulgaires, & se préoccupoit facilement de fausses idées, en sorte qu'on ne pouvoit pas beaucoup compter sur le jugement qu'il portoit des choses. Il dépendoit du Duc d'York, son Beaufrère, qui le fit envoyer au Prince d'Orange. M. Hyde l'ayant trouvé inflexible, passa à Nimègue, afin d'aider le Chevalier Jenkins à soutenir le fardeau de la Négociation. Mais il n'étoit pas plus ferme que ce Ministre. (c)

Nous ajouterons à ce que nous avons dit ci-dessus du Chevalier Temple, (d) qu'on se servoit souvent de lui pour tromper les Etats Généraux auxquels il étoit fort agréable, à cause de la droiture & de la sincérité qu'ils avoient toujours remarqué en lui. Il falloit le tromper le premier, si l'on vouloit qu'il trompât les autres. Mais ayant appris par les Ambassades à se méfier du Ministère, il pénétoit souvent ses artifices, & refusoit de s'y prêter. Il réussit dans les Négociations où il entroit de la bonne foi, & il échoua dans celle de Nimègue, parce qu'il fut la dupe d'un Traité que le Roi d'Angleterre, son Maître, ne faisoit que pour éblouir son Peuple. Il n'eut jamais le secrèt de cette Intrigue; & chagrin de n'avoir pas réussi dans sa Négociation, il aima mieux en rejeter la faute sur les autres, que d'avouer que le Roi l'avoit trompé. Ministre intègre, il ne biaisa jamais, & préféra les douceurs de la retraite aux intrigues d'une Cour qui faisoit de grands efforts pour renverser la Constitution du Gouvernement; mais il fit ce que font tous les Ministres disgraciés, qui croient profiter des heureux momens de la solitude pour faire passer à la Postérité leurs Actions, & qui y transmettent le plus souvent leurs passions. Constantement attaché au Prince d'Orange, il étoit pour la continuation de la Guerre. Aussi les François le trouvèrent-ils toujours un Médiateur partial. *Il est fâcheux*, disoit M. de Pomponne aux Ambassadeurs de France, *de voir la Médiation en de telles mains, mais il est de la prudence de n'en pas faire trop de bruit, tant que le Roi d'Angleterre voudra qu'elle y demeure.* (e)

M. Bevilaqua, Nonce du Pape, fit aussi la fonction de Médiateur entre les Princes Catholiques. Il étoit d'un caractère propre à adoucir les Protestans par la manière dont il vouloit les recevoir & traiter avec eux. Judicieux, doux, poli, modeste, il se fit généralement aimer. Les François le regardèrent d'abord comme un Ange du Ciel qui leur attireroit le Parti Impérial; mais ils se plainquirent bientôt après de *son penchant pour l'Empereur*, (f) parce qu'il les pressoit de répondre à un Ecrit qui leur avoit été présenté de la part du Duc de Lorraine. Mais cette Plainte étoit mal fondée; & il faut rendre cette justice au Nonce, qu'il agit toujours avec beaucoup de modération, de sagesse & d'impartialité pour le rétablissement de la Paix.

LXII.
Des Mini-
stres de
l'Empereur.

LXII. L'Empereur avoit trois Plénipotentiaires, à la tête desquels étoit M. Goes, qui par les services qu'il avoit rendus à Sa Majesté Impériale étoit parvenu aux plus grandes Dignitez. Il étoit Evêque de Gurk dans la Carinthie, suffragant de l'Archévêque de Saltzbourg, & enfin il obtint le Chapeau de Cardinal. Il parloit beaucoup & disoit peu de chose, talent fort utile en certains Lieux, sur tout lorsqu'on a à faire à des Gens qui ne sont point au fait; & qui s'amusant à faire des

No-

[a] Voyez ci-dessus page 729.

[b] *Ibidem.*

[c] Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à M. de Pomponne. Du 8. de Juin, 1677.

[d] Page 729. &c.

[e] Lettre de M. de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs. Du 5. d'Août, 1677.

[f] Lettre des Ambassadeurs au Roi. Du 30. de Juillet, 1677.

Notules, suivent de longs raisonnemens, où l'on trouve un grand vuide, quand on est assez judicieux pour les peser à la balance de la droite raison & de l'intérêt de son Maître. Cet art ne laissa pas de lui acquérir la réputation d'être un des plus grands Négociateurs d'Allemagne. Il faisoit de longues Visites, afin de trouver matière d'écrire souvent à la Cour, & de s'y rendre nécessaire par les Correspondances qu'il se vançoit d'avoir; mais il ne concluoit rien, lors même qu'il falloit conclure. Il étoit pointilleux & difficile sur tout ce qui regardoit les Affaires de l'Empire. Il pouffoit la délicatesse jusqu'à ne pouvoir souffrir que l'Electeur de Brandebourg traitât en Chef à Nimègue, & qu'au lieu de se tenir sous les ailes de l'Empereur, il eût ses Ministres indépendans de l'Ambassade Impériale. Cela le mettoit de si mauvaise humeur, qu'outre les plaintes qu'il en répandoit en tous lieux, il demandoit hautement pour l'Empereur, son Maître, une portion de la Poméranie, ou des Terres qu'on euleveroit aux Suédois.

Le Comte de Kinski avoit un caractère directement opposé à celui de l'Evêque de Gurk. Il étoit tout à fait novice dans les Ambassades, où il n'étoit jamais entré. Son inexpérience le rendoit difficile & défiant. Les François l'estimoient beaucoup, parce qu'il s'étoit brouillé irrémédiablement avec ses deux Collègues en leur faveur, & pour avancer la Paix. C'étoit un homme de peu de santé, mélancolique, particulier, aimant la retraite, d'ailleurs de beaucoup de mérite, & d'une très-grande pénétration.

M. Straatman, le dernier des Ministres Impériaux, étoit un de ces Jurisconsultes qu'on employe dans les Négociations à tirer du sein des Loix des raisons pour appuyer les prétentions qu'on veut faire valoir. Comme il n'avoit fait d'autre étude que celle de la Jurisprudence & du Droit des Gens, il se trouva fort embarrassé dès les premiers pas qu'il lui fallut faire. Obligé de se tenir sur la réserve par rapport au Cérémonial qu'il ignoroit, il faisoit le malade jusqu'à ce qu'il eût appris de la Cour de Vienne ce qu'il devoit faire. Ennemi déclaré de la Paix, quoi qu'il reconnût que l'Empereur ne pouvoit soutenir seul le fardeau de la Guerre, trop pesant pour lui, lors même qu'il l'avoit faite avec les Alliez, il demeura toujours attaché à l'Evêque de Gurk contre le Comte de Kinski, & opposé en toutes choses aux François.

LXIII. Les Ambassadeurs de France étoient le Maréchal d'Estrade, M. Colbert, Marquis de Croissy, & M. de Mesmes, Comte d'Avaux. Toutes les Lettres du Roi & du Ministre d'Etat étoient adressées en commun, & ils écrivoient aussi tous ensemble; mais chacun avoit sa semaine pour dresser le projet des Lettres. Cependant M. Colbert avoit le secret par le moyen de son Frère, qui avoit trop d'expérience dans une Cour dont il étoit un des principaux Ministres, pour n'en pénétrer pas les intentions.

Nous ne parlerons point du Maréchal d'Estades dont le mérite & les Négociations sont assez connues dans tout le cours de ces Annales. On fut étonné que s'agissant de traiter avec la République, où il avoit de si grandes intelligences, on lui eût préféré le Duc de Vitri, qu'une maladie incurable obligea de lui céder sa place. Il est vrai que les Affaires avoient changé de face en Hollande depuis la mort de M. de Wit; mais malgré ce changement, M. d'Estades avoit conservé ses Amis, qui, bien que moins puissans, ne laissoient pas de parler & d'agir dans les grandes Villes. Il entretenoit même un commerce étroit & fréquent avec M. Pesters, & par son canal avec le Prince d'Orange, qui estimoit l'intelligence & la droiture du Maréchal dans les Affaires.

M. Colbert de Croissy avoit été Secrétaire d'Etat ordinaire, Président au Conseil Souverain d'Alsace & du Parlement de Metz, Intendant de Justice aux Pays & Armées de Provence, Catalogne, & autres Provinces de France, & en la Généralité de Paris. Il avoit un esprit droit & un attachement inviolable pour le Roi, son Maître, qu'il a toujours servi avec beaucoup de succès. Il réussit dans sa Médiation entre les Etats Généraux & l'Evêque de Munster à Clèves. Il fut ensuite un des Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne à Aix-la-Chapelle, où la Paix fut conclue. Mais une des plus importantes Négociations qu'on lui confia, fut celle de l'Union entre les Rois de France & d'Angleterre. Il falloit combattre l'inclination des Anglois, le véritable intérêt de la Nation, gagner un Ministère naturellement fier, & fixer l'inconstance d'un Prince qui n'aimoit ardemment que ses Plaisirs. Quoique l'argent qu'il répandoit aidât à aplanir ces difficultés, cependant il fallut beaucoup d'adresse & d'intrigues pour les lever en-

LXIII.
De ceux de
France.

1678. tièrement comme fit cet habile Ministre. On l'envoya ensuite à Nimègue, où après la conclusion de la Paix avec les Etats Généraux & l'Espagne, il demeura seul chargé de celle qu'il restoit à faire avec l'Empereur, les Princes de l'Empire & ceux du Nord. Il est vrai que M. de Pomponne signa le Traité de l'Electeur de Brandebourg avec la France & la Suède à Saint Germain, soit parce qu'il étoit plus agréable aux Suédois avec lesquels il avoit entretenu de grandes liaisons depuis son Ambassade à Stokholme, que M. Colbert qui combattoit quelques-unes de leurs prétentions, & qui ne croyoit pas qu'on dût leur sacrifier l'Electeur de Brandebourg; soit que par une jalousie secrète, il voulût lui enlever la gloire d'avoir mis la dernière main à une Négociation si longue & si épineuse. Quoiqu'il en soit, si M. de Croissy en conçut quelque chagrin, il dut en être consolé en succédant l'année suivante à M. de Pomponne qui remit son Brévet au Roi, pour vivre dans la retraite. (a)

Le Comte d'Avaux avoit été Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur à Venise. Il étoit subtil, insinuant, & possédoit l'art de gagner les esprits. Louis, qui connoissoit son habileté, le choisit pour son troisième Plénipotentiaire à Nimègue. Ce Prince qui avoit d'abord ordonné à ses trois Ambassadeurs de faire & de recevoir leurs Visites ensemble, leur permit dans la suite de former des liaisons particulières. M. d'Avaux contracta une amitié très-étroite avec M. de Béverning. Les fréquens entretiens qu'ils eurent ensemble ne contribuèrent pas peu à l'avancement de la Paix particulière avec la République. Peu de tems après qu'elle fut conclue, il vint en Hollande avec le caractère d'Ambassadeur. N'y trouvant point les esprits aussi bien disposés en faveur de la France, qu'il se l'étoit imaginé, il achetta les Ames vénales, & se lia étroitement avec les Républicains, ce qui rendit sa personne très-desagréable au Prince & à ses Courtisans.

LXIV.
D'Espa-
gne.

LXIV. Le Marquis de los Balbafez, premier Ambassadeur d'Espagne, qui venoit de l'Ambassade Extraordinaire de Vienne, où il avoit été pendant sept ans, étoit un grand homme maigre, très-honnête & très-civil. Il avoit un Equipage si superbe, que les Impériaux & les François ne paroissoient rien auprès de lui. Comme il n'étoit pas Espagnol naturel, (b) & qu'il prévoyoit que la Négociation ne seroit pas avantageuse pour le Roi, son Maître, il prit la précaution de faire donner des Plein-pouvoirs à Don Pedro de Ronquillo & à M. Christin, afin de décharger sur eux une partie de la haine que le Traité pouroit lui attirer.

Le Marquis de la Fuente étoit fort galant. La Cour de Madrid le faisoit passer de l'Ambassade de Venise, où il avoit demeuré treize ans, à celle d'Angleterre, où on traitoit des Affaires beaucoup plus délicates; mais le Duc de Villa-Hermosa l'arrêta, lorsqu'il passoit à Bruxelles, & l'envoya à Nimègue, où il fit naître des difficultez sur le Cérémonial qui l'empêchèrent de voir les autres Plénipotentiaires. Ses Domestiques eurent avec ceux de M. Colbert des démêlez qui auroient dégénéré en combats sanglans, si le Nonce n'avoit eu la prudence d'en arrêter le cours.

Don Pedro de Ronquillo, qui avoit été Envoyé Extraordinaire en Angleterre, se tint long-tems *incognito* à Nimègue, parce que n'ayant que le caractère de Plénipotentiaire, les Ambassadeurs de France ne vouloient lui donner ni la main ni l'*Excellence*. Il avoit une grande capacité; mais ne voulant pas être au-dessous du Marquis de la Fuente, il quitta le Congrès dès le mois d'Avril de cette Année, & s'en alla à Bruxelles pour ne plus revenir.

M. Christin étoit Flamand, & Docteur en Droit. Il faisoit le même rôle dans l'Ambassade d'Espagne que M. Straatman dans celle de l'Empereur.

LXV.
Des Etats
Généraux.

LXV. M. de Béverning, l'un des plus habiles Négociateurs que les Provinces-Unies ayent jamais eu, & qui avoit été employé par les Etats dans plusieurs Ambassades & dans tous les Traitez qui s'étoient faits depuis 1650. étoit l'ame de la Négociation pour la République. Il avoit l'esprit aussi vif que juste, une grande pénétration, une connoissance parfaite des intérêts de son Pays, un véritable amour pour sa Patrie, & une application infatigable au travail. Il eut une habileté surprenante pour lever toutes les difficultez qui s'opposoient à la Paix, tant de la part du Prince d'Orange, qui ne cherchoit qu'à prolonger la Guerre, que de celle des Allies, qui, se repaissant d'espérances chimériques, croyoient beaucoup gagner en la continuant. Il sut si bien ménager les esprits & concilier les Partis différens qui par-

(a) En 1679.

(b) Il étoit Génois, petit Fils du grand Spinola.

partageoient la République, que non seulement il eut la gloire de conclure la Paix entre la France & les Etats, mais aussi entre cette Couronne & l'Espagne, en faisant la fonction de Médiateur entre ces deux Puissances. 1678.

M. d'Odyck étoit entièrement dévoué aux intérêts du Prince d'Orange, tant à cause de la liaison du sang, (a) que par reconnoissance des Dignitez & des Bienfaits qu'il en recevoit. Il étoit honnête, magnifique, aimant le monde & les plaisirs, & ayant un génie particulier pour les faire naître. Comme il ne pouvoit, ni ne vouloit quitter long-tems la personne du Prince, il ne fit à Nimègue que des Voyages d'un jour ou deux, & seulement afin de prendre langue. Il n'y arriva avec sa Maison, qu'au mois de Juillet de cette Année; & perdant l'espérance d'une Paix prochaine, il retourna dès le commencement d'Août à la Haye, d'où il ne revint, le onzième du même mois que pour faire une Protestation de la part des Etats contre tout ce qui se pourroit conclure, si on laissoit écouler ce terme sans signer la Paix.

M. de Haaren, Gentil-homme de Frise, Homme judicieux & profond, avoit un grand crédit dans sa Province, & étoit fort attaché aux intérêts du Prince Henri Casimir de Nassau, qui en étoit le Stad-houder héréditaire. Son amour pour la retraite lui faisoit préférer la tranquillité aux mouvemens tumultueux des Affaires; cependant il ne se refusa jamais aux besoins de sa Patrie, qu'il servit toujours avec beaucoup de zèle & d'habileté.

LXVI. Le Comte d'Oxenstierne & M. d'Olivenkrantz étoient Ambassadeurs & Plénipotentiaires de Suède. Le premier avoit une mine qui répondoit à sa naissance. Il étoit magnifique; mais quoique le Roi, son Maître, lui donnât cent écus par jour, il n'avoit pas de quoi fournir à la dépense excessive qu'il faisoit, & ses Affaires étoient toujours fort dérangées. Son air froid, joint à une gravité naturelle le faisoit passer pour fier. Il n'eut presque point de commerce avec les François, à cause d'une brouillerie entre Madame son Epouse & Madame Colbert, qui dura jusqu'à la fin de l'Assemblée. Son Collègue, au contraire, menoit une vie retirée, & quoiqu'il n'eût que cinquante écus par jour, il avoit un train fort propre & une Maison fort réglée. C'étoit un homme de Lettres qui écrivoit bien en Latin & en François. Il avoit la réputation d'être un bon Négociateur, & il parloit net. LXVI.
Des autres
Alliez.

Le Roi de Dannemarc avoit deux Ambassadeurs. Le premier étoit le Comte Antoine d'Oldembourg, Fils naturel du dernier Comte de ce nom. Sa bonne mine, ses manières, son grand équipage & la belle dépense qu'il faisoit, sentoient extrêmement son grand Seigneur. Son honnêteté & sa franchise le faisoient aimer & honorer d'un chacun; mais il demeura toujours *incognito* à Nimègue, ne recevant & ne rendant aucune Visite, à cause de quelques Disputes sur le Cérémonial. Il se trouvoit seulement aux Assemblées, & particulièrement dans celles où l'on jouoit. Il se déchargeoit sur M. Heugh, son Collègue, du soin des Affaires. Ce dernier étoit un Gentil-homme de naissance, bien fait, vivant honorablement & en Homme du monde. Il étoit parvenu à ce rang par degrez, & s'étoit toujours distingué dans tous les Emplois par où il avoit passé.

M. de Somnitz premier Ambassadeur & Plénipotentiaire de l'Electeur de Brandebourg étoit un homme de fort bon sens. Il mourut à Nimègue, & M. de Blaspiel, son Collègue, demeura seul chargé de la Négociation. Il étoit honnête, civil, homme du monde, aimant la Compagnie & la bonne chère. Il entendoit parfaitement bien les intérêts de l'Electeur, son Maître, & y étoit fort attaché.

Tels étoient les Plénipotentiaires qui eurent la principale part à cette fameuse Négociation. (b)

Zzz zz

LXVII.

(a) Il étoit de la Maison de Nassau par le Prince Maurice, Frère du Prince Henri, Ayeul du Prince d'Orange.

(b) Les autres étoient Messieurs Meyerkroon & Petkum, Envoyez Plénipotentiaires pour le Roi de Dannemarc. Pour les Etats Généraux, M. Boreel. Pour l'Electeur de Brandebourg, M. Meinders. Pour les Electeurs de Mayence & de Trèves, le Baron de Leyen. Pour le Prince & Chapitre de Liège, Mrs. Chanoux & vander Veeckneen. Pour le Duc de Savoie, le

Comte de Provana. Pour le Duc de Lorraine, le Prévôt Canon. Pour l'Evêque d'Osnabrug, le Baron de Platen. Pour le Duc de Zell & les Princes de Brunswyck, Mrs. Muller & Schutz. Pour l'Evêque de Munster, M. Termeulen. Pour celui de Strasbourg, M. Duker. Pour le Duc de Holstein-Gottorp, Mrs. Ulkens & Westerkop. Pour le Duc de la Trémouille, M. Sanguinière. Pour le Maréchal de Luxembourg, M. de Villewrat.

1678. LXVII. Le Roi de France, que ses Conquêtes mettoient en état de donner la Loy aux Puissances qui étoient en Guerre contre lui, envoya à ses Plénipotentiaires à Nimègue l'Écrit suivant, afin qu'ils le communiquassent aux Médiateurs. Il contenoit les Conditions auxquelles Sa Majesté vouloit bien faire la Paix.

Conditions auxquelles le Roi de France veut bien faire la Paix.

„ La fidélité avec laquelle le Roi s'attache inviolablement à l'observation de ses Alliances l'a porté à n'entendre jamais à aucunes Propositions de Paix, que la *satisfaction pleine & entière du Roi de Suède* n'y fût comprise. Aussi a-t-elle été positivement promise à Sa Majesté par le Roi de la Grande-Bretagne, comme se faisant fort en ce point pour lui & pour les Etats Généraux. Elle fait encore aujourd'hui le premier article que Sa Majesté demande, & sans lequel elle ne pourroit conclure sur tous les autres.

„ Comme l'intérêt du Duc de Gottorp est attaché à celui de la Suède, qui fait partie du Traité de Coppenhague, dont le Roi est garant à cette Couronne, Sa Majesté désire qu'il soit compris de même dans le Traité, à des Conditions dont il puisse demeurer satisfait.

„ A l'égard du Prince & Evêque de Strasbourg, le Roi s'attache formellement à la restitution de ce Prince dans tous ses Etats, biens, honneurs, & prérogatives, tant pour lui que pour toute sa Maison, & particulièrement pour le Prince Guillaume de Furstemberg, son Frère, dont la liberté doit faire un des premiers points de la Paix.

„ Pour ce qui touche l'Empire, comme Sa Majesté demeure constante dans les mêmes sentimens qu'elle a témoigné pour son repos, qu'elle l'a vû troublé avec peine, qu'elle s'est trouvée contrainte avec douleur d'y porter la Guerre, elle ne change rien aux déclarations publiques qu'elle a faites tant de fois; qu'elle insistoit seulement sur le rétablissement des Traitez de Westphalie dans tous leurs points, & qu'ils servissent encore une fois pour rendre la Paix à l'Allemagne. C'est ce qui fait qu'elle offre l'alternative, ou de remettre Fribourg, & que Philisbourg lui soit remis, ou de garder Fribourg, & que Philisbourg demeure à l'Empereur, sans changer rien de tout le reste à ce qui est porté dans lesdits Traitez.

„ Pour l'Espagne, comme son intérêt paroît le plus grand dans cette Guerre, & que l'Angleterre, la Hollande, & les Etats voisins de la Flandre ont témoigné désirer davantage qu'il restât à cette Couronne une Frontière aux Pays-Bas, qui fût capable de former cette Barrière qu'ils croient si importante à leur repos, le Roi a bien voulu accorder, par l'entremise du Roi de la Grande-Bretagne, les moyens de l'établir. C'est dans cette vûë, ainsi que Sa Majesté s'en est expliquée à ce Prince, qu'elle a offert, & qu'elle offre encore de remettre à l'Espagne les Places suivantes.

„ Premièrement, la Place de Charleroy. Limbourg & ses dépendances. Binch & sa Prévôté. Ath & sa Châtellenie. Oudenarde & sa Châtellenie. Courtray & sa Châtellenie, à la réserve de la Verge de Menin. Gand & toutes ses dépendances. S. Guislain, mais dont les Fortifications seront rasées.

„ Pour tant de Places si importantes & fortifiées par les soins de Sa Majesté avec tant de dépenses, elle demande en échange, que l'Espagne cède à Sa Majesté de ce qu'elle a occupé par ses Armes dans cette dernière Guerre.

„ La Franche-Comté entière. La Ville de Valenciennes & ses dépendances. Bouchain & ses dépendances. Condé & ses dépendances. Cambrai & le Cambresis. Aire, Saint-Omer & leurs dépendances. La Ville d'Ypres & sa Châtellenie. Les lieux de Warwik, & de Warneton sur la Lis. Poperingue, Bailleul, & Cassel avec leurs dépendances. Bavay & Maubeuge avec leurs dépendances. En un mot toutes les Places & Pays dont elle est en possession, à l'exception de celles marquées ci-dessus, qu'elle voudroit bien remettre à l'Espagne. La Ville de Charlemont, ou en échange celles de Dinant & de Bouvines, au choix du Roi Catholique, à condition qu'il se chargera d'obtenir de l'Evêque de Liège, la cession de Dinant, & le consentement de l'Empereur & de l'Empire. En cette sorte la Frontière d'Espagne aux Pays-Bas seroit dorénavant à commencer de la Mer à la Meuse, Nieuport, Dixmudé, Courtray, Oudenarde, Ath, Mons, Charleroy & Namur.

„ Quant aux Articles qui regardent les Etats Généraux, ils leur sont si favorables qu'ils connoîtront sans doute, que l'intention de Sa Majesté est de leur rendre sa première amitié après la conclusion de la Paix. Elle veut bien leur remettre

„ tre *Mastricht*, & leur accorder le *Traité de Commerce* en la forme qu'il a été
 „ projeté à *Nimègue*, avec le *Sieur de Béverning*.

1678.

„ Sa Majesté pour achever de donner le dernier témoignage de la sincérité de ses
 „ intentions pour la Paix, quelque raison qu'elle puisse avoir de demeurer en pos-
 „ session de la Lorraine, trouve bon d'y faire rentrer le Prince Charles, sous une
 „ des deux alternatives, dont elle lui laisse le choix.

„ La première seroit de le rétablir conformément aux *Articles portez dans le*
 „ *Traité des Pyrenées*, sans rien changer ni altérer dans aucun.

„ La seconde, de lui remettre généralement tous ses Etats, à l'exception de
 „ *Nancy*, qui demeureroit à Sa Majesté en toute Souveraineté, & du chemin qui
 „ a été convenu par le *Traité de 1661*. pour passer des *Frontières de France* en
 „ *Alsace*. Et de ceux qui seront nécessaires pour passer de France à *Nancy*; à
 „ condition toutefois que pour le dédommagement de laditte *Ville de Nancy*, Sa Ma-
 „ jesté lui remettroit celle de *Toul*, considérable par sa situation & par la grandeur,
 „ & plus encore par son Evêché.

„ Sa Majesté demande encore que *Longwy* & sa *Prévôté* lui soient cédées; mais
 „ avec l'offre qu'elle fait en même tems, de récompenser ledit Prince de Lorraine
 „ d'une autre *Prévôté* de pareille valeur, dans les trois *Evêchez*. Comme *Mar-*
 „ *sal* lui a été cédé par un *Traité* particulier, il ne fait plus aujourd'hui partie de la
 „ Lorraine, ainsi il n'entre point dans cette restitution.

„ Ces Conditions sont celles qui peuvent & doivent former le plan de la Paix
 „ générale, & dont Sa Majesté s'est expliquée depuis long-tems au Roi de la Gran-
 „ de-Bretagne, elle désire qu'elles soient connues à l'Assemblée de *Nimègue*, &
 „ que ses Plénipotentiaires les fassent considérer comme le dernier point auquel elle
 „ a pû se relâcher, & sur lesquelles ses *Ennemis* peuvent choisir, ou de la Paix,
 „ ou de la Guerre. Et elle ne prétend pas aussi qu'elles l'engagent au-delà du dixiè-
 „ me du mois de *May*, parce qu'il ne seroit pas juste que ses *Ennemis* les regardas-
 „ sent comme un parti qu'il leur seroit toujours libre d'accepter, quelques nouvel-
 „ les pertes qu'ils eussent faites, & qu'ils se prévalussent de cette confiance pour
 „ faire durer la Guerre. Fait à *Saint Germain en Laye*, le neuvième jour d'A-
 „ vril, 1678. „

LXVIII. On délibéra à plusieurs reprises dans les Etats de Hollande sur l'accep-
 „ tation ou le refus de ces Conditions. Le Prince d'Orange fut même prié de quitter
 „ l'Armée pour venir assister aux Délibérations, & il se rendit pour cet effet le tren-
 „ tième d'Avril dans l'Assemblée de Leurs Nobles & Grandes Puissances. Après avoir
 „ témoigné sa surprise de ce qu'on avoit délibéré sur une Affaire si importante avant
 „ qu'on lui eût demandé son avis, il fit une longue déduction des raisons qui l'empê-
 „ choient de conseiller une Paix dont les Conditions étoient si dures; qu'il vaudroit
 „ autant s'assujétir à la France que de les accepter. „ On a, disoit-il, promis à l'E-
 „ lecteur de Brandebourg de le faire dédommager par la Suède, & le Roi de France
 „ veut qu'on l'abandonne. Charleroy est un Poste important, mais sans aucune
 „ dépendance. Il est impossible que Mons subsiste si les François retiennent *Ypres*
 „ & *Maubeuge*. On est engagé avec le Duc de Lorraine aux Conditions de lui
 „ procurer la restitution entière de son Duché, & on le réduit à une alternative qui
 „ lui fait perdre la moitié de ses Etats, & l'empêche de s'allier à aucune Puissance
 „ pour sa propre défense. Les engagements qu'on a pris tout récemment avec le Duc
 „ de *Villa-Hermosa* ne permettent pas qu'on accepte les Conditions que la France im-
 „ pose. Qui voudra jamais traiter avec la République, si elle rompt des engagements
 „ si nouveaux? Je suis d'avis qu'on fasse la Paix, pourvu que ce soit à des Con-
 „ ditions qui n'entraînent point une ruine inévitable. Je n'ignore point le mauvais
 „ état de la République; mais je suis en même tems persuadé que le mal n'est pas
 „ sans remède. La Paix que la France offre est si mauvaise, que personne n'oseroit
 „ la garantir, & on sera obligé d'entretenir beaucoup plus de Troupes qu'on ne
 „ pense, lors même qu'elle sera faite. Il est vrai que l'Espagne qui s'est déclarée en
 „ notre faveur n'a pas fait tout ce qu'elle pouvoit; mais il ne faut pas pour cela l'a-
 „ bandonner. Pour moi j'obéirai toujours aux ordres de l'Etat; mais je ne con-
 „ sentirai jamais à une Paix si ruineuse & si infame. „

LXVIII.
 Sentiment
 du Prince
 d'Orange
 sur ces
 Condi-
 tions.

LXIX. Le Prince prévoyoit des maux qui ne sont point arrivez, & pénétroit
 „ dans un avenir incertain pour en tirer des motifs propres à échauffer l'imagination
 „ de Leurs Nobles & Grandes Puissances les Etats de Hollande. Telle est la ruse

LXIX.
 Réflexions
 sur le Dis-
 cours du
 01- Prince.

— 1678. ordinaire des Politiques, de s'ériger en Prophètes de malheur, lorsque les raisons tirées de la situation présente leur manquent. En effet, si on excepte la triste nécessité d'abandonner des Alliez, qui faisoient très-peu de choses, & pour lesquels on hazardoit tout, en rejettant la Paix, comment pouvoit-on dire que cette Paix *entraînoit une ruïne inévitable, & qu'elle étoit pernicieuse & infame*, puisqu'après une Guerre qui avoit épuisé les Etats, elle les rétabliſſoit dans la même situation où ils étoient avant qu'elle eût commencé, sans excepter Maſtricht, qu'on leur restituoit ?

LXX.
Opinion
des Villes
de Hol-
lande.

LXX. Les Nobles, entièrement dévoüez au Prince, furent d'avis qu'il falloit agir de concert avec les Alliez, & ne faire la Paix que de leur consentement, & à des Conditions raisonnables, sans quoi on tomberoit, disoient-ils, dans l'esclavage de la France. La plupart des Villes se déclarèrent pour la Paix; mais les Députez de Leyde se distinguèrent, en appuyant leur Opinion d'un grand nombre de raisons, qu'il faut rapporter, afin qu'on puisse juger avec plus de connoissance de la solidité des Avis différens. „ L'Espagne, disoient-ils, s'est alliée avec nous, mais elle n'a rien „ fait, lors même qu'il s'agissoit de sa propre conservation dans les Pays-Bas. L'Em- „ pereur ne sort point de l'Allemagne, l'Electeur de Brandebourg se contente de „ faire des Conquêtes dans la Poméranie pour étendre ses Frontières, & nous obli- „ ger par là à entretenir un plus grand nombre de Troupes dans la Flandre, où „ l'Armée de France est toujours très-supérieure à la nôtre, qui ne pourra jamais „ l'en chasser, faute d'argent & d'Hommes. Quand on se borneroit à la seule dé- „ fense de la République, l'Armée qu'il faudroit pour cela, toute médiocre qu'elle „ seroit, ne laisseroit pas de coûter beaucoup, & de laisser la Frontière toujours „ exposée. Lorsque nous aurons épuisé ce qui nous reste de Finances, où en pren- „ drons-nous? Sommes-nous assurés que la France sera toujours prête de faire la „ Paix à notre mot? Après avoir continué la Guerre pendant une Année, la Bar- „ rière ne sera pas plus forte. Ainsi le meilleur Parti qu'on puisse prendre c'est celui „ de remédier à nos desordres, de disposer l'Espagne à l'Accommodement, & de „ tâcher de gagner du tems. L'Etat peut déclarer son inclination pour la Paix aux „ Conditions proposées, sans abandonner ses Alliez. Il faut aussi remercier Mon- „ sieur le Prince d'Orange, & le prier de songer à la Paix. „ Amsterdam & Gou- „ de déclarèrent qu'elles avoient *des ordres exprès de préférer une Paix raisonnable aux Evénemens incertains de la Guerre*, & cet Avis l'emporta par une grande pluralité de suffrages dans les Etats de Hollande. En ce tems-là Mylord Godolphin arriva à la Haye, pour demander ce qui empêchoit l'accomplissement du Traité qu'on avoit fait avec le Roi, son Maître, & si on avoit changé d'avis qu'on l'en informât au plutôt. Le Conseiller Pensionnaire Fagel proposa l'Affaire dans les Etats, sur quoi les Nobles déclarèrent qu'ils persévéroient dans leur premier sentiment. Ils répétèrent, „ qu'il valoit autant se soumettre à la France que d'accepter „ des Conditions qui entraînoient une ruïne inévitable; Que pour eux ils vouloient „ défendre la Patrie & combattre pour sa Liberté; Qu'ils trahiroient l'une & l'autre, s'ils donnoient leur consentement à de pareilles Conditions; Que toute la „ complaisance qu'ils avoient pour les Villes ne les feroit point changer; Que l'Etat ne pouvoit subsister sans Alliez; Que la France étoit dans une activité continue, pendant qu'on dormoit en Hollande; Qu'il falloit se réveiller, envoyer „ promptement des Députez au Roi d'Angleterre & aux Alliez, défendre le Commerce avec la France, & prendre de fortes Résolutions contre elle. „ Mais si les Nobles demeurèrent fermes dans leur premier sentiment, les Villes qui avoient opiné pour la Paix, ne le furent pas moins dans le leur. Celle de Haerlem dit; „ Que la continuation de la Guerre emportoit une ruïne inévitable; Que le secours „ d'Angleterre viendroit trop tard; Que toutes les bonnes Troupes de l'Etat „ étoient incapables de le défendre, parce qu'on les avoit jettées dans les Pays-Bas, „ où la consternation étoit si grande par la prise de Gand, & par la crainte qu'Anvers „ n'essuyât le même sort, qu'on appréhendoit un Soulèvement général; Qu'il fal- „ loit sortir d'Affaire; Qu'on pouvoit se justifier auprès des Alliez, particulièrement „ auprès de ceux qui au lieu de secourir l'Etat l'avoit abandonné; Que ce n'étoit „ pas par affection, mais par intérêt qu'ils l'avoient secouru; Qu'au lieu d'exé- „ cuter les anciens Traitez qu'ils avoient faits avec la République, ils l'avoient en- „ gagée d'en faire de nouveaux, plus avantageux pour eux qu'utiles à l'Etat; Que „ quand la Paix seroit faite on rétablirait les Affaires, les esprits se calmeroient,

„ & l'on auroit le loisir de respirer; Que comme on ne pouvoit continuer la Guerre sans se perdre, il valoit mieux subir les Conditions que la France offroit, que de s'exposer à périr. Enfin qu'il falloit représenter cette nécessité au Roi d'Angleterre. „

1678.

Les Avis changèrent un peu sur les Lettres que M. de Béverning écrivoit de Nimègue. Il mandoit que les Alliez rejettoient les Conditions de Paix, & que les Ministres de France refusoient de prolonger le terme de la conclusion au-delà du dixième de May. (a) Alors on commença à douter de la sincérité des intentions de la France, parce qu'elle ne pouvoit pas ignorer, qu'il étoit impossible d'avoir dans l'espace d'un tems si court le sentiment de toutes les Provinces, & de conférer avec les Alliez sur une Affaire aussi importante. Dort, Haerlem, & Delft, quoique disposées à la Paix, entrèrent dans cette défiance; mais les autres Villes, ne s'y étant point arrêtées, il fut résolu qu'on écrivoit aux Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puissances à Nimègue, de faire demander à ceux de France par M. Jenkins une Prolongation, ou, à son refus, de le faire eux-mêmes, & de fonder les Ambassadeurs François, pour sçavoir si on prolongeroit le terme après que les Etats auroient déclaré qu'ils acceptoient la Paix aux Conditions proposées par Sa Majesté Très-Chrétienne, & si, posé le cas que le Roi ne voulût point accorder de délai, il consentiroit à une Barrière, & demeureroit dans les offres de restituer Maastricht, & de faire un Traité de Marine. M. de Béverning répondit qu'ayant parlé à M. d'Avaux sur ce sujet, ce Ministre lui avoit dit; „ Que ni lui, ni ses Collègues „ n'avoient aucun ordre de prolonger le terme, ni même d'entrer en d'autres éclaircissements; Qu'on pouvoit s'assurer de Maastricht, & qu'il croyoit aussi que le Roi consentiroit au Traité de Marine de la manière que les Ministres de Hollande l'avoient projeté; Qu'il y avoit bien des choses à dire sur la Barrière; Que les Etats devoient s'en mieux expliquer, & y faire consentir les Espagnols. „ (b) On délibéra de nouveau, & les Nobles soutinrent que si l'on pouvoit se résoudre à employer les Armes, on obtiendrait des Conditions bien plus avantageuses. La plupart des Villes furent d'avis qu'il ne falloit point se séparer des Alliez; qu'il falloit attendre le succès de la Négociation de Londres & de Bruxelles avant que de se déclarer; & qu'on étoit engagé avec l'Angleterre. Leyde & Amsterdam dirent; Que leur intention n'étoit pas qu'on obligéât le Roi d'Espagne à agréer le Projet de la France; Que la Déclaration qu'on feroit de l'accepter ne porteroit aucun préjudice aux Alliez; Qu'on emploieroit ses bons offices pour eux, & que la France auroit sujet de s'offenser, si après toutes les Démarches qu'on avoit faites, on en demuroit là. Il fut résolu sur la Proposition du Conseiller Pensionnaire, qu'on se déclareroit, pourvu que la France prolongeât le terme en même tems; mais que si les Ambassadeurs de cette Couronne disoient qu'ils n'ont point d'ordre, & qu'ils écriront, on attendroit à se déclarer qu'ils eussent réponse. Enfin qu'on déclareroit dans l'Assemblée des Etats Généraux, qu'on ne prétendoit point par là se séparer des Alliez.

LXXI. Pendant qu'on délibéroit ainsi en Hollande, Mrs. Boreel & Dyckvelt, que Leurs Hautes Puissances avoient envoyez à Bruxelles, agissoient fortement auprès du Duc de Villa-Hermosa, pour l'engager à accepter les Conditions proposées par la France. Dans cette vû ils lui présentèrent un Mémoire, dans lequel, après être convenu que ces Conditions étoient *trop dures*, & qu'elles devoient être rejetées, ils disoient que vû les malheureux succès de cette Guerre, & la grande Puissance de la France, qui étoit telle, que non-seulement elle avoit tenu tête aux Armées de Sa Majesté Catholique, mais encore à celles des Provinces-Unies & de leurs Alliez, & fait des Conquêtes sur eux, Leurs Hautes Puissances croyoient que quelque dures qu'elles fussent, elles étoient préférables à une continuation de Guerre, qui, selon toutes les apparences, ne pouvoit être que fort funeste. Qu'ainsi les Seigneurs Etats Généraux, leurs Maîtres, les regardoient comme *acceptables*, pourvu qu'elles eussent le bonheur d'agréer aux autres Alliez, & sur tout à Sa Majesté Catholique. Qu'ils souhaitoient que Son Excellence, au nom de Sa Majesté, voulût concourir avec eux pour les faire agréer, autant qu'il sera possible, aux autres Alliez, pendant que de leur côté, ils tâcheront d'obtenir une prolongation du terme fixé par le Roi de France, suivant la Proposition faite à Nimègue. (c)

LXXI.
Négociation de
Bruxelles.

Z z z z z 3

Le

(a) Lettres de M. de Béverning du 2. & du 3. de May, 1678.

(b) Lettre de M. de Béverning. Du 7. de May.

(c) Mémoire de Mrs. Boreel & Dyckvelt, Deputez Extraordinaires des Etats Généraux, présenté à Bruxelles au Duc de Villa-Hermosa, le 8. de May, 1678.

1678. Le Duc répondit ; „ Que l'Alliance prochaine du Roi d'Angleterre faisant espé-
 „ rer quelque redressement aux Affaires , ce seroit une perfidie d'abandonner les
 „ Forces dans cette conjoncture , en cédant à des Conditions si honteuses , & en
 „ manquant en même tems de fidélité à Sa Majesté Impériale & aux autres Hauts
 „ Alliez , principalement lorsque l'Empereur étoit résolu d'acourir à la défense
 „ des Pays Bas plutôt qu'à celle de ses Domaines ; Que les autres Hauts Alliez
 „ traitoient de joindre & d'employer toutes leurs Forces contre la France , & que
 „ le Roi , son Maître , depuis la réduction de la Sicile , avoit formé le dessein
 „ d'employer toutes les fiennes pour recouvrer ce qu'il avoit perdu en Flan-
 „ dre. „ (a) Les Députez des Etats répliquèrent ; „ Que Leurs Hautes Puissances
 „ ayant vû sa Réponse , auroient bien souhaité qu'il n'eût pas envisagé les Condi-
 „ tions offertes par Sa Majesté Très-Chrétienne , telles qu'elles sont en elles-mêmes,
 „ mais qu'il eût aussi fait réflexion sur la situation présente des Affaires , & qu'il
 „ eût considéré que le Roi de France étant dans le cœur des Pays-Bas , ayant pris
 „ Gand , se voyant maître de la Campagne , & à la tête d'une Armée très-re-
 „ doutable , étoit en état de faire de nouvelles Conquêtes sans que les Alliez pûs-
 „ sent s'y opposer ; Que ces raisons faisoient appréhender à Leurs Hautes Puissan-
 „ ces , que ce qui restoit au Roi d'Espagne dans les Pays-Bas ne fût bientôt perdu,
 „ si Sa Majesté Catholique n'acceptoit les Conditions de Paix proposées ; Qu'a-
 „ près ce qui s'étoit passé depuis peu , il n'y avoit aucun fonds à faire sur les Al-
 „ liez. Que le secours d'Angleterre étoit composé de Troupes nouvellement le-
 „ vées , qu'on ne pourroit aguérir qu'avec beaucoup de tems ; Qu'il n'y en avoit
 „ encore qu'une petite partie en Flandre , & que l'autre ne viendrait peut-être pas
 „ si-tôt ; Que les momens étoient précieux , & qu'il pourroit dans peu arriver
 „ de grands malheurs ; Que Leurs Hautes Puissances n'étoient plus en état de con-
 „ tinuer la Guerre avec la même vigueur qu'elles avoient fait jusqu'ici , parce que
 „ leurs Finances étoient épuisées , & leurs Sujets dans un état si pitoyable , qu'on ne
 „ pouvoit les obliger à la continuation des Charges extraordinaires , sans les expo-
 „ ser à la dernière extrémité. Enfin ils concluoient leur Mémoire en lui représen-
 „ tant que les Seigneurs Etats Généraux , leurs Maîtres , informez que les Am-
 „ bassadeurs & Plénipotentiaires du Roi de France étoient autorisez pour conclure
 „ une Trêve , même jusqu'au dernier jour de Décembre de la présente an-
 „ née , avoient ordonné à leurs Plénipotentiaires à Nimègue de leur parler sur
 „ ce sujet , & de voir s'ils en voudroient faire une pour six semaines ou pour
 „ trois mois au plus , espérant que si on la pouvoit obtenir , Son Excellence l'au-
 „ roit pour agréable , & s'y conformeroit pour des raisons alléguées de bou-
 „ che. „ (b)

Le Duc , éludant le point capital du Mémoire , se jeta à gauche sur la Trêve de
 six semaines , dont il demandoit que la Négociation se fît à Nimègue ou à la
 Haye. (c) Les Députez de Leurs Hautes Puissances ne manquèrent pas de rele-
 ver une omission si importante ; & ayant pressé le Duc de se déclarer sur les Con-
 ditions de Paix proposées par le Roi de France , (d) ils reçurent une réponse à la-
 quelle ils ne s'attendoient pas , & qui diminua considérablement la surprise qu'on
 eut peu de tems après de voir la République faire sa Paix particulière , après s'être
 ligüée avec l'Empereur & l'Espagne , & avoir fait de si grands efforts pour la dé-
 fense d'une Barrière qui lui avoit toujours paru absolument nécessaire. Le Duc di-
 soit ; „ Que connoissant le danger évident auquel le Pays-Bas étoit exposé , & que
 „ Leurs Hautes Puissances , quoique d'ailleurs si intéressées à sa conservation , se
 „ trouvoient privées de tous moyens , & leurs Peuples dans l'impuissance de con-
 „ tinuer la Guerre , il croyoit que rien n'étoit plus important que de sauver ce qui
 „ restoit à Sa Majesté Catholique dans les Pays-Bas , par le moyen des étroites Al-
 „ liances offertes & que l'on acceptoit ; Que comme dans ce Mémoire les Etats Gé-
 „ néraux redoubloient leurs instances , afin que l'on admît les Conditions de Paix
 „ pro-

(a) Réponse du Duc de Villa-Hermosa au Mémoire des Députez Extraordinaires des Etats Généraux. Fait à Bruxelles , le 9. de May , 1678.

(b) Second Mémoire des Députez Extraordinaires des Etats Généraux , au Duc de Villa-Hermosa. Du 14. de May , 1678.

(c) Réponse du Duc de Villa-Hermosa au Mémoire précédent , donnée le 16. de May , 1678.

(d) Troisième Mémoire des Députez Extraordinaires des Etats Généraux au Duc de Villa-Hermosa. Du 27. de May , 1678.

„ propofées , Son Excellence voulant les feconder , comme elle a fait dans le com-
 „ mencement que le Roi , fon Maître , eft entré en Guerre , pour la confervation 1678.
 „ des Etats Confédérez , elle déclaroit qu'elle *vouloit bien fe conformer aux senti-*
 „ *mens de Messieurs les Etats , & admettre la Paix aux Conditions offertes par*
 „ *le Roi de France* , afin qu'une preuve fi convaincante de la forte paffion qu'on a
 „ de s'unir avec Messieurs les Etats , affermât davantage les Alliances réciproques ,
 „ & la confervation des deux Puiffances. (a)

LXXII. Cependant , Louis , qui ne fe tenoit pas affûré de la Paix , fachant avec
 quelle chaleur le Prince d'Orange & tous les Alliez travailloient pour empêcher les
 Etats de la figner , étoit parti de St. Germain en Laye dès le douzième de May ,
 difant qu'il alloit la faire à la tête de fon Armée. Et pour mieux faire croire qu'il vou-
 loit ouvrir une nouvelle Campagne en Flandre , il nomma avant fon départ , pour
 fervir fous lui , les Maréchaux de Luxembourg , de la Feuillade , de Lorge & de Vi-
 vonne , & fe rendit au Camp de Deinfe. Mais il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il écri-
 vit (b) la Lettre fuivante aux Etats Généraux.

LXXII.
Lettre du
Roi de
France aux
Etats Gé-
néraux.

„ TRES-CHERS, GRANDS AMIS, ALLIEZ ET CONFÉDÉREZ. L'Affec-
 „ tion fincère avec laquelle nous avons toujours fouhaité de contribuer à la Paix de
 „ l'Europe , nous a fait apprendre avec plaisir par nos Plénipotentiaires à Nimè-
 „ gue , la communication que vous leur avez fait donner par l'un de vos Ambaffa-
 „ deurs , de vos fentimens fur la conclufion d'un fi grand Ouvrage. Nous fommes
 „ bien-aifes que les Conditions , defquelles nous nous fommes expliquez en cette
 „ Affemblée , vous aient paru équitables , & que vous ayez été pleinement instruits
 „ de la fincérité de nos intentions fur une matière fi grande & fi importante. Nous
 „ trouvons d'autant plus de fatisfaction à vous le confirmer par cette Lettre , qu'au
 „ milieu des avantages que nous avons acquis par les Armes , & de ceux que nous
 „ pourrions efpérer de la fuite de la Guerre , nous mettons notre principale gloire
 „ à faire tous les pas qui peuvent conduire à la Paix. Mais parce que de la manière
 „ que vous avez fait parler à nos Plénipotentiaires , il paroît que quelque défir
 „ que vous ayez de la conclure , il vous refte quelque peine touchant le feptième
 „ Article du Traité de Commerce , qui a été agité à Nimègue , entre nos Ambaf-
 „ fadeurs & les vôtres , & quelque inquiétude que nous achevaffions la Conquête
 „ du Pays-Bas , fi l'Espagne refufoit les Conditions que nous lui avons offertes ,
 „ nous voulons bien vous instruire de nos fentimens fur ces deux points. Nous ne
 „ pouvons le faire plus favorablement fur le premier , qu'en accordant dès cette heu-
 „ re ce feptième Article en la manière que vous l'avez défiré , & en prenant de
 „ telles mefures avec vous fur le fecond , qu'elles guériffent la crainte que vous té-
 „ moignez pour la perte de la Flandre. C'eft ce que nous voudrons faire lorsque
 „ l'Espagne ne voulant pas donner les mains à la Paix , vous aurez conclu un
 „ Traité avec nous fur les Conditions dont nous nous fommes expliquez à votre
 „ égard ; que vous ferez rentrer dans notre ancienne Alliance , & que vous vous
 „ ferez obliger à demeurer neutres durant tout le cours de cette Guerre. Nous
 „ ferons toujours prêts en cet état d'accorder à votre confidération à l'Espagne ,
 „ dans les Pays-Bas , les mêmes Conditions qu'elle eft aujourd'hui en liberté d'ac-
 „ cepter , & nous voulons bien même vous affûrer que nous n'attaquerons durant
 „ tout ce tems aucune Place dans ces Provinces. C'eft en cette forte que vous
 „ nous trouverez portez non-feulement à former , mais à affermir pour toujours
 „ cette Barrière que vous croyez fi néceffaire pour votre repos , & à vous rendre
 „ avec le rétabliffement du Commerce , tant d'autres avantages que vous pouvez
 „ attendre de notre Amitié. Que fi pour avancer cette Négociation , vous jugez à
 „ propos de faire paffer des Députez auprès de nous , ils nous trouveront dans le
 „ voifinage de Gand jufques au vingt-feptième de ce mois , & dans les mêmes dif-
 „ pofitions que nous avons bien voulu vous faire paroître par cette Lettre. Sur ce
 „ nous prions Dieu qu'il vous ait, TRES-CHERS, GRANDS AMIS, ALLIEZ
 „ ET CONFÉDÉREZ, en fa Sainte & digne garde. „

LXXIII. Le Roi envoya cette Lettre par trois différens endroits , afin qu'elle
 pût être plus sûrement renduë à Leurs Hautes Puiffances. Il expédia pour cet effet

LXXIII.
Délibéra-
tions dans
trois les Etats
de Hol-
lande fur
cette Let-
tre.

(a) Réponfe du Duc de Villa-Hermofa au troifième Mémoire des Députez Extraordinaires de Leurs Hau-
 tes Puiffances , donné le 3. de Juin , 1678.

(b) Le 18. de May.

1678. — trois Couriers, l'un par Mer, le second par terre par le Sas de Gand, & le troisième à Nimègue. Elle fut apportée à la Haye par un Courier accompagné d'un Trompette, & luë dans les Etats de Hollande, où l'on délibéra en présence du Prince d'Orange sur l'état de Guerre, qu'il s'agissoit de régler, à cause de l'incertitude, où l'on étoit de la Paix, & sur la Députation que le Roi demandoit. Le Prince dit ; „ Qu'il falloit du teins pour songer à l'état de Guerre, & qu'il se tiendroit prêt pour „ cela en cas que les Etats jugeassent qu'il y falût travailler ; Qu'on ne pouvoit en „ voyer des Députez à Sa Majesté sans la participation des Alliez ; Que l'Angle- „ terre s'en offenserait, qu'on se rendroit suspect, & qu'on feroit croire qu'on „ avoit dessein de s'assujettir à la France. „ Les Nobles, Dort, Haerlem, Delft & Goude furent du même avis ; mais les Députez d'Amsterdam dirent ; Qu'ils avoient „ écrit à leurs Committens sur ce sujet, & qu'à leur égard ils ne trouvoient rien d'ir- „ régulier dans la Députation ; Qu'il y avoit bien des raisons qui y devoient convier ; „ Qu'on pourroit obtenir du Roi de France une Suspension d'Armes, pendant la- „ quelle on disposeroit les Alliez à consentir à la Paix. „ On ne prit aucune Ré- „ solution sur la Députation, il fut seulement résolu qu'on travailleroit à l'état de „ Guerre. Leurs Nobles & Grandes Puissances s'étant rassemblées, on remit sur le „ tapis l'Affaire de la Députation. Les Partisans du Prince représentèrent ; „ Qu'on „ avoit des Ambassadeurs à Nimègue ; Qu'ils y termineroient plutôt les Affaires „ que dans une Audience du Roi ; Qu'on vouloit faire faire aux Etats cette démar- „ che, pour décourager tous leurs Alliez, en montrant leur soumission à la Fran- „ ce, & l'envie qu'ils avoient d'avoir la Paix. „ Mais enfin, après de grands dé- „ bats, la Députation fut résolue, & ensuite approuvée par les Etats Généraux. On „ en fit aussi tôt part aux Ministres des Alliez, qui y consentirent, à condition que „ M. de Béverning, que les Etats avoient nommé pour se rendre auprès du Roi, ne „ traiteroit avec Sa Majesté d'autre chose que d'une Suspension d'Armes.

LXXIV.
Le Prince
d'Orange
est pour la
Guerre.

LXXIV. M. de Blaspiel, Ambassadeur de l'Electeur de Brandebourg, ayant eu ordre de se plaindre au Prince d'Orange de la Députation, ce Prince lui représenta sa disposition naturelle aussi bien que celle de la République & de ses Alliez. „ Je ferai, lui dit-il, tous mes efforts, afin que Son Altesse Electorale ait „ une pleine satisfaction & je ferai en cela secondé par la République. Mais „ on ne peut plus rien espérer de l'Angleterre depuis que le Parlement qui a tou- „ jours souhaité la Guerre s'est brouillé avec le Roi pour l'expulsion de ses Mini- „ stres, & Sa Majesté qui veut demeurer en Paix profitera de cette occasion. „ Elle a même fait entendre aux Ambassadeurs de la République qu'il étoit plus „ sûr de traiter avec la France, que de se reposer sur le secours qu'on lui faisoit pro- „ mettre. „ C'étoit-là effectivement la véritable situation de l'Angleterre que le „ Prince avoit mieux pénétrée que les autres. „ Il est vrai, ajoûta-t-il, qu'on envoie „ une Députation au Roi de France ; mais c'est M. de Béverning qui en est chargé, „ *Homme toujours fidele à sa Patrie, fort attaché à l'Electeur, & qui ménagera* „ *les Conditions d'une manière que les Alliez ne pourront s'en plaindre.* Il est „ parti de Nimègue sans passer par la Haye, de peur qu'il ne reçût quelque impres- „ sion de ceux qui veulent aveuglément la Paix, & qui n'écoutent point les rai- „ sons opposées. Pour moi, disoit-il encore, je ne crois pas qu'on puisse espérer pré- „ sentement une bonne Paix, & si on est obligé de la faire, elle sera desavantageu- „ se à la Républ. que & aux Alliez. C'est pourquoi je suis résolu de m'y opposer „ de toutes mes forces & de pousser plutôt les choses à toute extrémité. Il est vrai „ que la Hollande, & particulièrement Amsterdam, souhaite que la Guerre finisse ; „ mais j'espère surmonter cette difficulté, & j'ai déjà fait revenir plusieurs Villes à „ mon avis, tellement qu'il dépendoit de moi d'empêcher la Députation, si j'avois „ crû pouvoir en tirer quelque avantage. Entre ceux qui demandent la Paix les „ uns pèchent par ignorance, les autres sont entraînez par simplicité, mais le „ plus grand nombre le fait par malice, & j'ai fait voir aux Etats de Hollande que „ les Lettres qui courent sous le nom du Roi de France ont été composées dans „ les Provinces-Unies. „ (a)

LXXV.
Difficultez
qu'il trou-
ve à la
soutenir.

LXXV. Le Prince ne dissimuloit pas les difficultez qu'il trouvoit à soutenir la Guerre. „ N'attendons plus rien du Roi d'Angleterre, disoit-il, & je vois parfai- „ tement que celui d'Espagne nous abandonne aussi. Il y auroit encore du remède „ si

(a) Sam. Puffendorf, Rerum Brandenburgicarum, Liber XVI.

„ si ces deux Monarques vouloient se servir de toutes leurs forces. Don Juan
 „ d'Autriche avoit promis d'envoyer du secours aux Pays-Bas ; mais on apprend 1678.
 „ par les dernières Lettres, qu'on ne peut tirer ni Soldats, ni argent de l'Espagne.
 „ Le Duc de Villa-Hermosa, à qui tout manque, a perdu courage. Le Peuple
 „ languit & commence à faire éclater son desespoir, & si la France agissoit
 „ avec sa vigueur ordinaire, elle seroit bientôt maîtresse des Pays-Bas. Les prépa-
 „ ratifs qu'on a faits en Saxe & dans la Westphalie n'aboutissent à rien. Les Al-
 „ liez envoient leurs Troupes fort tard, & les retirent de bonne heure. Ils
 „ font des difficultez sur tout, comme on en voit un exemple bien récent dans la
 „ Maison de Lunebourg. Une Armée devoit camper présentement sur la Moselle,
 „ & il n'y a personne. Ainsi ne voyant point comment on peut se garantir du pé-
 „ ril dont on est menacé par la France, je commence à regarder la Paix, toute
 „ honteuse & ruinée qu'elle est, comme nécessaire, si l'on veut conserver le peu
 „ qui reste. D'ailleurs, le Peuple consterné nous y forcera ; mais il faut atten-
 „ dre ce que M. de Béverning fera auprès du Roi de France. „ (a)

LXXVI. Ce Ministre qui avoit eu peine à accepter l'Ambassade, par la crainte
 d'offenser le Prince d'Orange, dont il connoissoit les sentimens par rapport à la
 Paix, partit enfin sur les ordres réitérés des Etats Généraux. Il arriva le dernier
 de May au Camp de Weteren, & alla descendre à un petit Château que le Roi lui
 avoit fait préparer, où il eut d'abord une Conférence de plus d'une heure avec M.
 de Pomponne. Le lendemain sur les neuf heures du matin, le Maréchal de Lorges
 alla le prendre dans les Carrosses de Sa Majesté, & il fut reçu par le Duc de Noail-
 les à la tête des Gardes du Corps, avec toutes les Cérémonies pratiquées en de pa-
 reilles occasions. Il présenta au Roi une Lettre des Etats, pour servir de réponse
 à celle que Sa Majesté leur avoit écrite, & pour lui tenir lieu en même tems de
 Lettre de Créance. Elle étoit conçue en ces termes :

„ SIRE. C'est avec un profond respect que nous avons reçu la Lettre que Votre
 „ Majesté nous a fait l'honneur de nous écrire, & c'est avec un excès de joye que
 „ nous apprenons l'affection sincère avec laquelle Votre Majesté souhaite de con-
 „ tribuer à la Paix de l'Europe, & qu'elle met sa principale gloire à faire tous les
 „ pas qui peuvent conduire à une Oeuvre si grande & si importante. Nous nous
 „ trouvons obligez, SIRE, d'en remercier bien humblement Votre Majesté, &
 „ nous avons bien voulu à cette fin dépêcher vers elle en qualité de notre Ambas-
 „ sadeur Extraordinaire le Sr. de Béverning, Seigneur de Teylinghen, l'un de nos
 „ Plénipotentiaires à la Négociation de la Paix à Nimègue, pour témoigner l'impat-
 „ tience que nous avons de faire donner à Votre Majesté de nouvelles assurances
 „ de notre intention sincère pour ladite Paix, & nous espérons que Votre Majesté
 „ l'écouterà favorablement. Nous la supplions de lui donner toute la créance qu'el-
 „ le pourroit donner à une personne qui est parfaitement instruite de l'intention
 „ que nous avons de demeurer à jamais, SIRE, &c. „ (b)

Il eut une Audience secrète, qui dura environ une heure & demie. Il repré-
 senta à Sa Majesté que les Etats souhaitoient avec passion le rétablissement de la
 Paix ; mais que comme ils avoient un grand nombre d'Alliez, ils ne pouvoient
 traiter sans eux. „ Craignez-vous vos Alliez, répondit le Roi ? Si cela est,
 „ je vous servirai contre eux. Mais ne voyez-vous pas que vos Alliances ne
 „ subsistent plus, puisqu'aucun de vos Confédérez n'en remplit les Conditions,
 „ & ne satisfait aux Traitez qu'ils ont faits avec vous ? „ M. de Béverning pria le
 Roi d'accorder une Suspension d'Armes, afin de pouvoir les déterminer. Sa Ma-
 jesté l'accorda jusqu'au premier de Juillet, & elle fut prolongée jusqu'à la fin de
 l'Année. Ce Ministre convint ensuite avec le Roi des Conditions auxquelles on
 pouvoit faire la Paix particulière avec la République, ce qui fit appeller cette Paix
 la Paix de Béverning.

LXXVII. Il partit le lendemain de son Audience, & arriva à la Haye le troi-
 sième de Juin, où il délivra premièrement la réponse du Roi à Messieurs les Etats,
 & fit ensuite, en présence du Prince d'Orange, un ample rapport de sa Négociation.
 Voici la Lettre du Roi.

„ TRÈS-CHERS, GRANDS AMIS, ALLIEZ ET CONFÉDÉREZ, Nous
 Aaa aaa „ AVONS

(a) Sam. Puffind. Rerum Brandenburgicarum, Lib. XVI. au Roi Très-Chrétien. De la Haye, le 25. de May, 1678.
 (b) Lettre des Etats Généraux des Provinces-Unies

LXXVI.
 M. de Bé-
 verning est
 député au
 Roi de
 France, &
 convient
 avec lui
 des Con-
 ditions de
 la Paix.

LXXVII.
 Retour de
 M. de Bé-
 verning.
 Lettre &
 Mémoire
 du Roi de
 France.

1678. „ avons appris avec beaucoup de plaisir, & par la Lettre que vous nous avez écrite, & par les assurances que le Sieur de Béverning, votre Ambassadeur Extraordinaire, nous en a données en votre nom, les dispositions dans lesquelles vous témoignez d'être pour la Paix. Nous ne pouvons mieux vous faire connoître combien sont toujours zélées & sincères nos intentions pour procurer un bien si grand & si général à l'Europe, que par l'Ecrit que nous avons ordonné qui fût mis entre les mains. Vous verrez les nouvelles facilités que nous apportons pour vous mettre en état de faire consentir vos Alliez à des Conditions que nous ne pouvons douter que vous ne jugiez équitables; & comme nous n'avons rien de plus particulier à y ajouter, nous vous assurons seulement du plaisir que nous trouverons à vous rendre avec la Paix, notre ancienne & véritable amitié, & à *prendre avec vous les engagements les plus forts & les plus capables d'affermir pour toujours votre repos & votre Liberté.* C'est ce que nous avons expliqué plus amplement au Sieur de Béverning, dont la conduite & la personne nous ont été très-agréables, & il ne nous reste qu'à prier Dieu qu'il vous ait, TRES-CHERS, GRANDS AMIS, ALLIEZ ET CONFÉDÉREZ, en sa sainte & digne garde, Ecrit en notre Camp de Weteren, le premier jour de Juin, 1678. „ Cette Lettre étoit accompagnée du Mémoire suivant.

„ Le Roi a vû avec plaisir, & par la Lettre de Messieurs les Etats Généraux, & par les assurances qu'ils lui en ont fait porter par le Sieur de Béverning, leur Ambassadeur Extraordinaire, que leurs intentions pour la Paix générale répondent au désir que Sa Majesté a toujours eu de la procurer; & qu'ils sont prêts d'accepter les Conditions que Sa Majesté leur a fait offrir par ses Ambassadeurs Plénipotentiaires à Nimègue.

„ Mais en même tems que le Sieur de Béverning lui a fait connoître en cette sorte les sentimens desdits Sieurs Etats Généraux, il a supplié Sa Majesté en leur nom, de vouloir bien accorder une Suspension d'Armes de six semaines. Il lui a représenté qu'ils avoient besoin de ce tems pour communiquer avec leurs Alliez, & pour obtenir d'eux leur consentement pour la conclusion d'un si grand Ouvrage.

„ L'état auquel se trouvent aujourd'hui les Armes de Sa Majesté, & l'occasion si favorable qu'elle peut perdre en différant de les faire agir, ne lui permettoient pas d'entrer dans cette Proposition, *si le désir de donner la Paix à l'Europe ne prévaloit beaucoup dans son cœur à celui d'augmenter ses Limites par de nouvelles Conquêtes.*

„ C'est dans cette vûë de contribuer à la tranquillité publique, qu'elle veut bien accorder, à la demande desdits Sieurs Etats Généraux, une Suspension d'Armes de six semaines, à commencer du premier du mois prochain, & telle qu'elle fut stipulée entre la France & l'Espagne en 1668.

„ Mais parce qu'il ne seroit pas juste que si les Ennemis de Sa Majesté laissoient écouler ce tems inutilement, & qu'au lieu de le faire servir à la Paix, ils en profitassent pour éloigner l'effet des Armes de Sa Majesté, elle eût perdu les conjonctures avantageuses qui sont présentement entre ses mains, Sa Majesté demande desdits Sieurs Etats Généraux, qu'ils lui promettent, qu'en cas que dans le cours de la Suspension d'Armes, ils ne pussent porter leurs Alliez à accepter les Conditions qu'elle a offertes, *ils ne les assisteront directement ni indirectement contre elle, ou contre ses Alliez, durant tout le cours de cette Guerre.*

„ Elle veut bien en ce cas leur renouveler en échange les mêmes engagements qu'elle a pris avec eux, par sa Lettre du dix-huitième du mois passé, tant pour ce qui regarde ces mêmes Conditions, qu'elle fera toujours disposée d'accorder à l'Espagne, que pour la sûreté des Places des Pays-Bas.

„ Sa Majesté a jugé à propos de faire connoître auxdits Sieurs Etats Généraux par ce Mémoire, qu'elle a ordonné qui fût remis audit Sieur de Béverning, la sincérité de ses intentions pour la Paix; & pour leur en donner un plus grand témoignage, elle charge le Duc de Luxembourg, Général de son Armée, d'aller attendre leur réponse durant tout ce mois dans le voisinage de Bruxelles, *avec ordre durant ce tems de n'attaquer aucune Place.* Fait au Camp de Weteren, le premier jour de Juin, 1678. „

LXXVIII
Plaintes
des Alliez
contre les
Etats Gé-
néraux.

LXXVIII. M. de Béverning, après le rapport de sa Négociation, retourna à Nimègue, pour tâcher de persuader les Ministres des Alliez d'embrasser la Paix.

Les

Les Ambassadeurs de l'Empereur, soutenus de ceux des autres Puissances Confédérées, se plaindrent hautement de ce que les Etats Généraux faisoient de si grandes avances pour la Paix sans leur participation. „ Peut-être, disoient-ils, que quel-
 „ ques Provinces en tireront un avantage présent ; mais dans la suite il n'en écha-
 „ pera pas une seule à un Ennemi si puissant, principalement de celles qui lui sont
 „ voisines. La France propose des Conditions de Paix auxquelles l'Empereur ni
 „ ses Alliez ne peuvent consentir avec honneur & avec sûreté. Elle ne s'explique
 „ pas même dans ces Conditions quelle satisfaction elle veut stipuler pour la Suède,
 „ ce qui fait voir qu'elle ne veut point la Paix ; mais qu'elle ne cherche qu'à divi-
 „ ser les Alliez pour les vaincre l'un après l'autre. Si c'est une nécessité absoluë
 „ de faire la Paix, l'Empereur s'offre d'y donner les mains à des Conditions
 „ qui feront voir la modération de Sa Majesté Impériale ; mais *on ne sçauroit croire,*
 „ *sans faire tort à la constance, à la prudence & à la justice de Messieurs les*
 „ *Etats Généraux, qu'ils se séparent jamais par une résolution si précipitée de*
 „ *leurs fidèles Confédérez, que ce délaissement exposeroit à un extrême danger.*
 „ L'Ennemi demande une prompte résolution, parce qu'il est Ennemi & qu'il veut
 „ conduire au précipice ; mais les Confédérez doivent procéder avec maturité &
 „ précaution, parce qu'ils ont une Cause commune avec les Etats Généraux. Si
 „ la France vient à bout de traiter séparément avec la Hollande, elle aura tout ce
 „ qu'elle désire, & c'en est fait de la Paix générale. „ (a) Il n'y avoit pas un seul
 des Alliez, qui, au reproche général d'être entré en Guerre pour la République, &
 de lui avoir rendu de grands services, n'ajoutât ses reproches particuliers, qu'il
 croyoit d'autant mieux fonder, qu'il s'agissoit de son propre intérêt. (b) Le Roi de
 Dannemarc & l'Electeur de Brandebourg demandoient qu'au moins on les remboursât
 des frais de la Guerre, qu'ils n'avoient, disoient-ils, entreprise que pour dégager les
 Provinces-Unies quand ils les avoient vûes à l'extrémité. Pouvoit-on abandonner tant
 de Princes Confédérez sans ingratitude ? Devoit-on compter une autre fois sur des
 Alliez si l'on sacrifioit ceux-ci ? C'est ainsi que s'en exprimoient leurs Ministres.
 C'est ainsi qu'en parloit par tout le Prince d'Orange, qui redoutant une sombre oisiv-
 veté, traversoit de toutes ses forces les Négociations de Paix. Ces considérations
 étoient pressantes, on en convenoit, mais la conjoncture ne les favorisoit pas. Les
 Etats se défoient toujours de la Cour d'Angleterre. Elle les avoit vendus une fois,
 & elle pouvoit bien les vendre une seconde. Le bon sens dictoit ces soupçons, &
 les Intrigues des Ministres de France ne les confirmoient que trop.

LXXIX. Toutes ces plaintes & ces Discours n'empêchèrent point les Etats Gé-
 néraux d'ordonner le vingt-deuxième de Juin à leurs Ambassadeurs de signer la Paix
 avec la France dans ce mois, & d'écrire le même jour à Sa Majesté Très-Chrétien-
 ne en ces termes :

„ SIRE, C'est avec autant de respect que de joye que nous avons vû par la Ré-
 „ ponse de Votre Majesté, du premier de ce mois, de son Camp de Weteren, la-
 „ quelle le Sieur de Béverning nous a renduë de sa part, les sincères intentions de
 „ Votre Majesté pour terminer la présente Guerre, & que pour cet effet, il lui a
 „ plû nous accorder ce mois courant pour induire nos Alliez à accepter la Paix
 „ aux Conditions dont Votre Majesté s'est expliquée. Aussi, pour y répondre avec
 „ la même sincérité, & pour donner à Votre Majesté toute la satisfaction qui nous
 „ est possible, nous n'avons rien omis pour y porter nos Alliez ; & bien que nous
 „ ne puissions nous promettre qu'ils voudront tous concourir avec nous aux mê-
 „ mes Conditions, *nous n'avons pas laissé d'ordonner à nos Ambassadeurs à Nimè-*
 „ *gue de conclure, & de signer avant la fin de ce mois le Traité de Paix avec les Am-*
 „ *bassadeurs & Plénipotentiaires de Votre Majesté, & avec ceux des Alliez qui*
 „ *pourront s'y trouver disposez. Cependant comme nous sommes assurés que Sa*
 „ *Majesté Catholique acceptera la Paix avec nous, nous supplions Votre Majesté à*
 „ *cet égard, de vouloir bien dès à présent donner les ordres nécessaires pour faire*
 „ *cesser tous les Actes d'Hostilitez par Terre, de faire retirer ses Troupes dans*
 „ *ses Etats sur la fin de ce mois, & qu'il lui plaise aussi de faire défense à ses Vais-*
 „ *seaux de Guerre ou Armateurs, de n'insulter plus ni endommager aucunement*

Aaa aaa 2

„ les

[a] Mémoire des Ambassadeurs de Sa Majesté Impériale à Nimègue, donné à ceux des Etats Généraux le 10. de Juin, pour les détourner d'une Paix particulière.

[b] Mémoires des Ambassadeurs de Dannemarc, de l'Electeur de Brandebourg, des Ducs de Brunswyck-Lunebourg, & de l'Evêque de Munster. Du 15. de Juin, 1678.

1678. „ les Navires de cet Etat, ou ceux de nos Sujets qui sont employez à la pêche, même de leur faire donner des Passeports & des Lettres de fauf-conduit pour pouvoir trafiquer & négocier avec toutes les sûretés requises. Aussi ne manquerons-nous pas de faire le même, espérant & nous promettant que cela tournera au bien des Sujets de Votre Majesté & des nôtres, & à l'augmentation de la bonne intelligence qui doit être entièrement rétablie par la susdite Paix. En finissant cette Lettre nous prions Dieu, SIRE, de combler le Règne de Votre Majesté de félicité, & de bénir votre Personne Royale de santé & de très-longue vie, &c.

Cette Lettre fut portée au Roi par M. de Lannoy, Lieutenant-Colonel au service des Etats. Il passa par le Camp des François, & rendit de la part de Leurs Hautes Puissances une Lettre au Maréchal de Luxembourg, par laquelle elles lui communiquoient ce que contenoit celle qu'elles écrivoient à Sa Majesté Très-Chrétienne.

LXXX.
Réponse
de Sa Ma-
jesté.

LXXX. Le même Officier rapporta la Réponse suivante de ce Monarque.

„ TRES-CHERS, GRANDS AMIS, ALLIEZ ET CONFÉDÉREZ, Vous jugerez aisément, après tant de facilités que nous avons apportées à la Paix, que nous avons appris avec plaisir par la Lettre qui nous a été rendue de votre part, que sans attendre le tems que nous avons bien voulu accorder pour une Suspension d'Armes, vous ayez envoyé vos ordres à vos Ambassadeurs Plénipotentiaires à Nimègue pour signer le Traité de Paix avant la fin de ce mois. L'assurance que vous nous donnez que ceux du Roi Catholique l'accepteront en même tems, nous fait voir des dispositions bien favorables pour le repos général de l'Europe. Nous nous promettons même qu'il ne pourra être long-tems retardé par ceux de vos Alliez qui jusqu'à cette heure, quelques offices que vous ayez employez auprès d'eux, refusent de concourir à un bien si grand, & si universellement souhaité. Cependant, comme la Paix que nous ne doutons point qui ne soit conclue présentement avec vous à Nimègue, après la parole que vous nous en avez donnée, nous met en état de vous rendre toute notre affection, & que nous trouvons de la joye à vous en faire sentir les effets, nous voulons bien, à votre prière, faire cesser dès cette heure les Actes d'Hostilité au Pays-Bas, & le trouble que nos Vaisseaux de Guerre ou Armateurs donnoient à votre Commerce. L'usage ordinaire voudroit que les choses demeurassent au même état qu'elles sont jusqu'à ce que la Paix fût entièrement consommée par l'échange des Ratifications, & par la Publication des Traitez; mais sans attendre que tous ceux qui doivent être signez à cette heure entre nos Ambassadeurs Plénipotentiaires à Nimègue, ceux du Roi Catholique & les vôtres, soyent venus entre nos mains, nous voulons bien, à votre considération, envoyer présentement nos ordres au Duc de Luxembourg pour retirer notre Armée des environs de Bruxelles, & la faire passer dans les Terres qui sont présentement de notre obéissance. Nous le chargeons pour ce sujet de concerter avec le Duc de Villa-Hermosa, même avec votre Envoyé auprès de lui, la conduite que devront tenir les Officiers qui commanderont les Troupes que nous sommes obligez de laisser aux environs de la Ville de Mons, comme aussi la manière dans laquelle on devra vivre de part & d'autre sans Hostilité, en bonne intelligence, & avec liberté dans le plat Pays jusqu'à l'échange des Ratifications avec l'Espagne. Après avoir établi en cette sorte la tranquillité par Terre, nous donnons ordre volontiers, à votre prière, de l'établir à la Mer. Le Traité que nos Ambassadeurs doivent avoir signé avec les vôtres aura réglé les Lieux & les espaces de tems, dans lesquels les prises qui se pourroient faire de part & d'autre seroient légitimes; mais afin d'assurer présentement les Vaisseaux qui fortiroient de vos Ports, soit pour le Commerce, soit pour la Pêche, nous trouvons bon d'envoyer un nombre suffisant de Passeports entre les mains de nos Ambassadeurs à Nimègue. Ils auront nos ordres pour les remettre aux vôtres selon le besoin qu'ils en auront. Ils en useront de même avec les Ambassadeurs d'Espagne, mais à condition qu'en même tems que les Ambassadeurs du Roi Catholique & les vôtres les recevront, ils seront obligez de remettre aux miens la même quantité de Passeports qu'ils leur demandent. Nous sommes bien aises en cette sorte de ne pas faire dépendre des formes plus longues, mais ordinaires dans les Traitez de Paix, l'avantage qui en doit revenir à vos Peuples, de leur en faire goûter dès à présent la douceur, & de procurer même, à votre considération, ce soulagement aux Sujets du Roi Catholique.

„ Aussi connoîtrez-vous, par ce nouveau témoignage de notre Amitié pour

„ vous,

„ vous , que nous conferverons pour votre République les mêmes sentimens des
 „ Rois nos Prédécesseurs, qui ont eu tant de part à son élévation, & qui serviront 1678.
 „ encore, ainsi que nous l'espérons, à la rendre plus heureuse & plus florissante
 „ à l'avenir. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, TRES-CHERS, GRANDS
 „ AMIS, ALLIEZ ET CONFÉDÉREZ, en sa sainte & digne Garde. Ecrit à S.
 „ Germain en Laye, le trentième jour de Juin, 1678. Votre bon Ami, Allié &
 „ Confédéré LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

LXXXI. Dans la situation où étoient les Affaires de la Paix d'Espagne & de Hol-
 lande, il n'y avoit personne qui n'espérât d'en voir la conclusion dans peu de jours, <sup>Ce Mo-
 narque</sup> & l'on n'en attendoit pas moins à tous moments la nouvelle à Saint Germain, qu'à la <sup>forme un
 incident</sup> Haye. Mais pendant qu'il ne paroissoit plus aucune difficulté de part ni d'autre, <sup>qui recule
 la Paix.</sup> la France forma un incident qui pensa la rompre entièrement. Nous avons vu
 qu'elle demandoit une pleine satisfaction pour la Suède, & que l'Empereur trou-
 vant cette expression trop vague, quoique restreinte à la restitution de ce que cet-
 te Couronne avoit perdu, concluoit de là que Louis ne vouloit point de Paix. Mais
 ce Monarque fit naître une difficulté bien plus réelle, en ordonnant à ses
 Ambassadeurs de déclarer qu'il ne restitueroit au Roi d'Espagne les Places qu'il lui
 avoit offertes, que lorsqu'on auroit restitué à la Suède tout ce qu'elle avoit perdu.
 (a) Cette nouvelle Prétention acheva d'irriter les Alliez. Le Prince d'Orange & ses
 Partisans reprirent vigueur. Les *Pacifiques* même les secondèrent, & crièrent aussi
 fort qu'eux contre cette nouveauté.

LXXXII. Les Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne à Nimègue, voyant ^{LXXXII.}
 combien la Déclaration qu'ils avoient faite alarmoit les Esprits, publièrent une <sup>Ses Am-
 bassadeurs</sup> pièce de Manifeste pour les rassurer. Ils disoient dans cet Ecrit, „ que le Roi <sup>tâchent de
 justifier sa
 nouvelle
 Préten-
 tion.</sup> „ leur Maître, n'ayant fait qu'une même Affaire de ses intérêts & de ceux de la
 „ Suède, & ne s'étant porté à abandonner tant de Places, dont les Hollandois
 „ ne profitoient pas moins que les Espagnols, que pour obtenir la satisfaction de
 „ son Allié, Sa Majesté avoit dû espérer que ces Puissances contribueroient avec
 „ elle au rétablissement de cette Couronne, ou du moins qu'elles ne s'oppose-
 „ roient pas au dessein qu'elle avoit de se servir de ces Places, comme d'un moyen
 „ très-propre pour faire exécuter une Condition, dont ils étoient convenus en ac-
 „ ceptant la Paix. Mais que puisque les Ennemis de la France tâchoient de ren-
 „ dre suspecte la Parole de Sa Majesté, elle vouloit bien entrer avec les Etats Gé-
 „ néraux dans tous les moyens qu'ils jugeroient les plus propres pour procurer la
 „ satisfaction de la Suède. „ (b)

LXXXIII. Les Etats Généraux firent faire par leurs Ambassadeurs une Réponse ^{LXXXIII}
 à ce Manifeste. Elle contenoit un long récit de toute la Négociation par où ils fai- <sup>Réponse
 de ceux
 des Etats.</sup> soient voir, „ qu'après toutes les expressions favorables avec lesquelles il avoit plu
 „ au Roi de se déclarer particulièrement à l'égard de Leurs Hautes Puissances,
 „ il leur étoit impossible d'accorder les sentimens de Sa Majesté avec les expressions
 „ qui se trouvoient dans le Mémoire de ses Ambassadeurs. Qu'ils ne pouvoient
 „ imputer cet incident qu'aux artifices de ceux qui pour des intérêts particuliers,
 „ ne trouvoient point leur compte dans l'accomplissement de la Paix. Que dans
 „ toute la Négociation, n'ayant jamais fait mention de la Suède à l'égard des E-
 „ tats Généraux, on auroit tort de prétendre, qu'après la Neutralité que le Roi
 „ avoit demandée à Leurs Hautes Puissances, comme une Condition essentielle à
 „ leur Paix particulière, elles dûssent donner leurs Places pour faire la Guerre à
 „ leurs Alliez. Que les Etats promettoient, comme ils avoient toujours fait, de
 „ contribuer de tout leur pouvoir à l'accommodement des Puissances du Nord par
 „ tous les offices dont ils étoient capables, & qu'ils protestoient présentement
 „ qu'il ne tenoit pas à eux que la Paix ne fût conduite à une heureuse fin. „ (c)

LXXXIV. L'Ambassadeur de Brandebourg, qui avoit vu par la copie du Mé-
 moire que les Ambassadeurs de France avoient donné à ceux de Hollande, pour jus- ^{LXXXIV}
 tifier la rétention des Places, que le Roi de France y déclaroit ouvertement que son <sup>Rémon-
 trance de
 l'Ambassa-
 deur de
 Brande-
 bourg aux
 Etats Gé-
 néraux.</sup> dessein étoit de s'en servir pour porter la Guerre dans les Etats de l'Electeur, son

Aaa aaa 3

Maï-
Brandebourg aux
Etats Gé-
néraux.

(a) Ils firent cette Déclaration le 10. de Juillet, 1678

(b) Mémoire des Ambassadeurs de France, donné aux Ambassadeurs des Etats Généraux le 17. de Juillet, 1678.

(c) Extrait du Registre de Leurs Hautes Puissances, du Vendredi, 22. de Juillet, 1678. Réponse des Ambassadeurs des Etats Généraux au Mémoire des Ambassadeurs de France du 17. de Juillet, donné le 26. du même mois.

1678. Maître, en faveur de la Suède, fit une Remontrance très-forte qu'il donna aux Ambassadeurs des Etats Généraux. Il représentoit à Leurs Hautes Puissances, „ que „ l'Electeur, son Maître, leur bon Ami & leur Voisin, ayant tout risqué & beau- „ coup souffert pour la conservation & le rétablissement de leur République, il y „ avoit tout lieu d'espérer qu'elles ne donneroient pas la main à des desseins si per- „ nicieux contre la foi des Traitez; mais qu'au contraire, elles n'auroient pas „ moins de soin de se faire une Barrière du côté du Rhin, qu'elles en avoient pour „ en obtenir une en Flandre, & que la conservation du Pays de Clèves n'étoit pas „ moins nécessaire à leur sûreté que leurs propres Frontières. „ (a)

LXXXV.
Nouvelle
Alliance
entre l'An-
glettre &
la Hollan-
de.

LXXXV. Le Roi d'Angleterre informé de ce nouvel incident par M. van Leeuwen, que Leurs Hautes Puissances lui avoient d'abord expédié, envoya M. Temple en Hollande pour signer un Traité avec les Etats, par lequel ils s'obligeroient de continuer la Guerre, & Sa Majesté Britannique s'engageroit d'y entrer, en cas que la France ne consentît pas dans un certain tems limité à évacuer les Places de Flandre. Charles prit lui-même la peine de presser M. van Leeuwen de passer en Hollande avec M. Temple, pour persuader Leurs Hautes Puissances de sa sincérité, & de la ferme résolution où il étoit de poursuivre les mesures qu'il venoit de prendre, & il se chargea de l'excuser envers les Etats, ses Maîtres, pour ce Voyage qu'il lui faisoit faire sans leur consentement. Le Prince reçut M. Temple avec d'autant plus de joye, que la Commission dont il étoit chargé lui faisoit concevoir l'espérance de continuer la Guerre, ou tout au moins d'obtenir pour ses Alliez les Conditions de Paix, que la violence d'un Parti formé dans Amsterdam, & qui s'étoit ensuite répandu dans les sept Provinces, lui avoit arrachées des mains. (b) Pour entamer la Négociation, le Chevalier Temple concerta avec M. van Leeuwen d'aller dîner à sa Maison de Campagne avec Messieurs Hooft d'Amsterdam, van Tilt de Haerlem, Paats de Rotterdam, & deux ou trois des principaux Bourguemaîtres qui avoient avancé la Paix sur les Conditions proposées par la France. Après diné on entra en grande Conférence; & M. van Leeuwen ayant appuyé avec beaucoup de force les raisons du Chevalier Temple, toute la Compagnie s'y rendit, excepté M. Paats qui soutint la nécessité de la Paix avec une fermeté que rien ne put vaincre. Les Villes de Hollande, que la Démarche des François avoit reveillées, écoutèrent favorablement la Proposition du Roi d'Angleterre, & résolurent de continuer la Guerre, si la France ne se relâchoit sur le tems qu'elle prescrivait pour l'évacuation des Places Espagnoles. Le Traité fut conclu & signé en six jours. Il portoit que si avant le onzième d'Août le Roi de France ne déclaroit pas qu'il étoit prêt de rendre de bonne foi après la Ratification & publication du Traité, & sans insister davantage sur ce que prétendoit la Suède, les Places qui doivent revenir à l'Espagne en vertu des Conditions de Paix acceptées, la Hollande continueroit la Guerre, & que l'Angleterre la déclareroit incessamment à la France conjointement avec les Etats & les autres Alliez. (c)

Louis, qui avoit fait bloquer Mons par le Duc de Luxembourg, afin de déterminer l'Espagne par la crainte de perdre une Place si importante, ne laissa pas d'être effrayé d'une Déclaration qui l'obligeoit à se déterminer lui-même plus promptement qu'il n'auroit voulu. Le Prince d'Orange se prépara avec une diligence incroyable pour aller secourir Mons, & dix mille Anglois qui étoient déjà débarquez en Flandre, eurent ordre de marcher incessamment pour grossir son Armée. Il se mit en Campagne dans une forte persuasion que la Guerre continueroit. Il croyoit que l'honneur des François étoit trop intéressé dans l'évacuation de ces Places, & que quand même ils se résoudroient à y consentir, l'Espagne ne pourroit signer le Traité de Paix dans le tems limité, sans quoi les Etats ne la vouloient pas conclure. Il espéroit d'ailleurs livrer Bataille à l'Armée de France avant que le terme marqué pour la conclusion de la Paix fut expiré, & il avoit résolu de secourir Mons, ou de mourir dans l'entreprise, que la Paix se fit ou non, de sorte que la continuation de la Guerre paroissoit inévitable.

Après que le nouveau Traité entre l'Angleterre & la Hollande eut été signifié à la France, il n'y eut point d'artifice que cette Couronne ne mît en usage pour gagner du tems, méthode qui lui avoit si bien réussi à Londres. Elle offrit premièrement d'en-

(a) Remontrance de l'Ambassadeur de Brandebourg, donnée aux Ambassadeurs des Etats Généraux, le 31. de Juillet, 1678.

(b) Mémoires du Chevalier Temple.

(c) Nouveau Traité d'Alliance entre le Roi de la Grande-Bretagne & les Etats Généraux, fait à la Haye le 26. de Juillet, 1678.

d'entamer une Négociation sur cette Affaire à St. Quentin, ensuite à Gand, où le Roi lui-même entreroit en Conférence avec les Ambassadeurs que les Etats voudroient lui envoyer ; mais ils demeurèrent fermes dans leur résolution, & déclarèrent qu'ils se tiendroient inviolablement attachés au Traité conclu avec Sa Majesté Britannique. 1678.

LXXXVI. Une intrigue rompit des mesures qu'on croyoit si justes & si sûres, tant il y a d'inconstance dans les Cours, & d'incertitude dans les Affaires les mieux concertées. Le Traité étoit à peine signé, que M. du Cros, Envoyé Extraordinaire du Duc de Holstein-Gottorp, arriva de Londres à la Haye avec un ordre au Chevalier Temple de se rendre promptement à Nimègue, & de faire tous ses efforts, afin d'obliger les Ambassadeurs de Suède de déclarer à ceux de France, qu'ils consentoient pour le bien général de la Chrétienté, que le Roi, leur Maître, évacuât les Places de Flandre sans avoir égard à l'intérêt particulier de la Couronne de Suède. Il devoit en même tems assurer ces Ambassadeurs que dès que la Paix seroit faite, Sa Majesté Britannique feroit tous ses efforts pour faire rendre aux Suédois tout ce qu'ils avoient perdu par cette Guerre. Cet ordre fut un coup de foudre pour M. Temple, qui ne s'attendoit pas à voir renverser si promptement un Edifice à peine achevé. Mais quelque peine que lui fit une telle Commission, il fallut obéir. A son retour en Angleterre, il tâcha de pénétrer les fonds de cette Intrigue, dont le Pensionnaire Fagel fut tout étourdi, & qui changea entièrement la Destinée de l'Europe. Le Duc d'York l'assûra qu'il n'en avoit rien sçu qu'après que du Cros étoit parti, parce qu'il avoit été à la Chasse toute cette matinée. Mylord Danby fit tout ce qu'il put pour se justifier ; mais M. Temple n'osa en parler au Chevalier Williamson, parce qu'il le regardoit comme l'Auteur de ce Complot. Il apprit seulement que *ces ordres avoient été expédiés au matin en une heure de tems dans la Chambre de la Duchesse de Portsmouth, par l'intervention de M. Barillon, Ambassadeur de France.* C'est ainsi que le Chevalier Temple rapporte le Fait dans ses Mémoires, en laissant échaper son indignation contre M. du Cros, auquel il reproche *d'avoir changé son froc contre une jupe*, de s'être livré à M. Barillon, & d'autres choses de cette nature qui ne font rien au sujet dont il s'agit. Celui-ci fit peu de tems après son Apologie, qui n'est pas moins véhémement que la Satyre de M. Temple. Il assure, „ que cette Affaire ne fut ni ménagée par les intrigues de „ la France, ni expédiée chez la Duchesse de Portsmouth ; que M. Barillon n'y „ eut aucune part, que lorsqu'elle fut sur le point d'être conclüe ; qu'il ne fut pas „ même présent à l'expédition, comme il ne l'avoit jamais été aux Délibérations ; „ que le Marquis de Ruvigni, le Fils, partit pour en aller porter les premières „ nouvelles au Roi, son Maître, le même jour que lui du Cros partoît pour Ni- „ mègue ; que M. Williamson sçavoit bien ce que contenoit la Dépêche à M. „ Temple, où il n'y avoit rien de fort mystérieux, mais qu'il ne fut jamais du sé- „ crêt de la Négociation ; que le Roi ne se précipita point, & que l'Affaire ne fut „ ni conclüe, ni expédiée en une heure de tems ; mais qu'on traita, & qu'on dé- „ libéra plus de trois semaines. „ (a) C'est ainsi que les Ministres les plus expé- rimentez se trompent, lorsqu'ils s'abandonnent à leurs conjectures, ou qu'ils veulent à quelque prix que ce soit pénétrer un mystère qu'on a résolu de leur cacher. Selon toutes les apparences, M. du Cros avoit raison, & son énoncé paroît d'autant plus conforme à la vérité, que M. Temple qui répond à tout ce qu'il avance dans son Ecrit, sans oublier même les plus petites minuties, se tait sur cet article qui étoit le seul important. De plus il avouë qu'on ne l'employoit point dans les Intrigues ; mais qu'au contraire on lui cachoit toutes celles qui ne tendoient pas au bien public, telle qu'étoit celle dont il s'agit. Est-il possible que M. Temple connût si mal l'esprit de sa Cour, qu'il crût que le Roi, son Maître, eût sincèrement dessein d'entrer dans la Guerre, & que celui de France voulût s'attirer un nouvel Ennemi pour un point d'honneur, ou pour une formalité sur l'évacuation des Places ? Etoit-il donc si difficile à Louis de persuader les Suédois de se contenter des espérances qu'on leur donnoit de travailler plus efficacement à leur satisfaction, lorsqu'on seroit délivré de la Guerre d'Espagne & de Hollande ? D'ailleurs il y avoit si peu de secret à la Cour d'Angleterre que le Pensionnaire Fagel avoit déjà reçu le contenu de l'Instruction envoyée à M. Temple, lorsque ce Ministre vint la lui com-

(a) Lettre du M. du Cros à Mylord *** pour servir de réponse à M. Temple, 1692.

1678. ————— communiquer comme une chose nouvelle. M. van Beuningen, qui étoit alors à Londres, écrivoit aux Etats Généraux, „ que les Ambassadeurs de Suède, au lieu „ de faire des Protestations contre l'évacuation des Places Espagnoles, avoient déclaré, qu'ils y consentiroient, pourvû qu'on trouvât quelque expédient en leur faveur; Que là-dessus M. du Cros avoit proposé à Sa Majesté Britannique dans une Audience particulière, de se rendre dépositaire des Villes que les François devoient évacuer, & de faire obtenir le passage aux Troupes Françoises pour entrer dans le Pays de Clèves, afin d'obliger l'Electeur de Brandebourg à restituer les Places qu'il retenoit à la Suède; Que le Roi avoit répondu qu'il ne vouloit pas se charger de la garde de ces Places, & qu'il n'étoit pas juste d'exiger de Leurs Hautes Puissances qu'elles souffrissent sur leurs Frontières les Troupes Françoises; Qu'à son avis il n'y avoit pas d'autre moyen de faire la Paix qu'en consentant à l'évacuation. Surquoi M. du Cros ayant demandé caution pour la Suède, qu'aucune des Puissances qui feroient leur Paix particulière avec le Roi de France ne prendroit les Armes contre elle, Sa Majesté Britannique avoit répliqué que cela souffroit si peu de difficulté qu'elle s'offroit elle-même pour caution. Il ajoûtoit que les Ministres de Suède demeuroient d'accord que c'étoit pour eux une nécessité indispensable de faire en sorte que la Paix fût au plutôt conclue avec la France, parce que la continuation de la Guerre ne pouvoit leur être que préjudiciable. Qu'on croyoit communément à Londres que les François aimeroient mieux trouver un prétexte spécieux de rendre les Places dont il s'agissoit que d'entrer en Guerre avec l'Angleterre, & de perdre le Commerce qu'ils y faisoient. Il concluoit de là que la Paix étoit presque inmanquable, & il la croyoit d'autant plus assurée que Charles la désiroit passionnément. „ (a) On voit par cette Lettre que M. van Beuningen, quoi qu'étranger, pénétoit mieux les intentions du Roi d'Angleterre que le Ministre Anglois, & qu'il raisonnoit plus juste que lui sur la Paix qu'il regardoit comme *inmanquable*, & que l'autre crut très-éloignée jusqu'au moment qu'elle fut conclue.

LXXXVII. LXXXVII. Cependant les Ambassadeurs de France firent de nouvelles instances pour porter les Etats Généraux à envoyer des Députés à St. Quentin ou à Gand, à leur choix, avec assurance qu'ils y trouveroient de la part du Roi, leur Maître, routes les facilités qu'on pouvoit désirer, pour surmonter les obstacles qui arrêtoient la conclusion de la Paix. (b)

LXXXVIII. Les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances répondirent, „ que „ les Etats étoient ravis de voir que Sa Majesté Très-Chrétienne témoignât tous „ jours une sincère inclination pour la Paix, & qu'ils contribueroient de leur part „ tout ce qui pourroit servir à y parvenir; mais que c'étoit avec le dernier regret „ qu'ils la voyoient accrochée uniquement à la satisfaction du Roi de Suède, quoi- „ que ni Sa Majesté Catholique, ni eux ne possédassent rien de ce qui doit faire une „ partie de cette satisfaction. Qu'ils feroient toujours profession d'un profond respect „ pour Sa Majesté Très-Chrétienne, & qu'ils auroient pour elle toute la déféren- „ ce qu'elle pouvoit désirer d'eux; mais qu'ils ne voyoient pas qu'il pût être d'au- „ cune utilité d'envoyer leurs Députés à S. Quentin ou à Gand, puisqu'ils n'avoient „ rien à y faire proposer, & que l'évacuation des Places étant un Article solem- „ nellement promis par Sa Majesté, il ne devoit y avoir aucune difficulté sur son „ exécution. Qu'à l'égard du Roi de Suède comme Allié de Sa Majesté, ils avoient „ offert leurs bons Offices, pour lui procurer son Accommodement, & qu'on pourroit „ beaucoup mieux y travailler à Nimègue qu'à S. Quentin ou à Gand. Que s'il plai- „ soit à Sa Majesté de proposer quelque expédient pour l'avancement de la Paix, ils „ témoigneroient aussi-tôt le zèle qu'ils avoient pour l'accomplissement de ce grand „ Ouvrage. Qu'ils n'étoient entez dans de nouveaux engagements avec ceux qui „ ne trouvoient pas leur compte à la Paix, qu'avec cet égard pour Sa Majesté qu'ils „ n'auroient aucun effet, qu'en cas que le malheur voulût, qu'elle estimât à tel „ prix la satisfaction de la Suède, qu'elle ne pût se résoudre avant de l'avoir obtenue „ à évacuer les Places, même après l'échange des Ratifications. „ (c)

LXXXIX.

(a) Lettre de M. van Beuningen à Leurs Hautes Puissances, écrite de Londres, le 29. de Juillet, 1678.

(b) Mémoire des Ambassadeurs & Plénipotentiaires de France, présenté à Messieurs les Ambassadeurs des

Etats Généraux, le 29. de Juillet, 1678.

(c) Réponse des Ambassadeurs & Envoyez Extraordinaires des Etats Généraux au Mémoire précédent. Donné le 4. d'Août, 1678.

LXXXIX. Les Alliez étoient dans de grandes inquiétudes de voir qu'il ne tenoit qu'à une parole du Roi de France, pour signer une Paix, qui renverfoit tous leurs Projets. Cependant, comme ce Monarque avoit si hautement déclaré qu'il ne faisoit qu'une seule Affaire des intérêts de la Suède & des siens, & qu'ils croyoient qu'il ne pouvoit s'en départir avec honneur, sans le consentement de cette Couronne, qui avoit un très-grand intérêt de le refuser, ils espéroient d'autant plus de voir échouer la Paix de Hollande, qu'il ne restoit plus que cinq jours du terme que les Etats avoient pris pour entrer avec l'Angleterre dans des Engagemens, dont ils ne pourroient plus se retirer. Mais, lorsqu'ils s'y attendoient le moins, les Ambassadeurs de France levèrent la difficulté qui empêchoit la signature de la Paix, par le Mémoire suivant, qu'ils remirent à ceux de Hollande.

„ Les Ambassadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires de France, voulant témoigner de plus en plus le sincère désir qu'a le Roi, leur Maître, de donner le repos à toute la Chrétienté, par les soins que Sa Majesté continuë de prendre à lever tous les obstacles qui se rencontrent dans la conclusion d'un si grand Ouvrage, déclarent à Messieurs les Ambassadeurs des Etats Généraux, que comme Sa Majesté n'étoit entrée dans le dessein de retenir toutes les Places jusques à l'entière satisfaction de la Suède, que parce que les Ambassadeurs de cette Couronne ne le croyoient nécessaire pour le Roi, leur Maître; elle veut bien s'en désister à présent, que ces mêmes Ambassadeurs consentent qu'elle cesse de s'y attacher. Il est aisé de voir, que Sa Majesté ne se porte à un tel parti, que par le désir qu'elle a de finir au plutôt l'Ouvrage de la Paix, & par la confiance qu'elle prend en la parole des Etats Généraux. C'est pour ce sujet qu'elle désire toujours qu'ils envoient des Députez auprès d'elle, ou à Gand, tant pour concerter ce qui seroit nécessaire pour garantir à Sa Majesté l'obligation, dans laquelle l'Espagne entreroit de ne point assister ses Ennemis, & ceux de ses Alliez, que pour convenir des moyens qu'elle auroit à leur proposer, pour arriver plus facilement au rétablissement de la Suède, sans les obliger d'entrer en Guerre pour le procurer; & l'un des premiers effets, qui suivroit ces Conférences, seroit de prendre des mesures pour faire cesser les Hostilités, & pourvoir à la subsistance de Mons, durant tout le tems qu'elles dureroient. Lesdits Ambassadeurs de France ne peuvent douter qu'une telle ouverture ne lève les difficultés, qui auroient arrêté les Etats Généraux, & que comme la signature de leur Traité, & de celui de l'Espagne n'avoit été suspenduë que par la prétention que Sa Majesté avoit formée de retenir toutes les Places, le désistement qu'elle en fait ne les mette bientôt en état de signer la Paix. Ils croyent aussi, que lesdits Etats Généraux ne feront pas moins touchés des offres, que Sa Majesté fait, de faire cesser l'action des Armes, & d'assurer la subsistance de Mons, qui seroit tout à fait rétablie, si la Paix, ainsi qu'il y a lieu de s'en assurer, se concluoit avec leurs Députez. (a)

XC. Les Ambassadeurs de Suède avoient donné à ceux de France dès le vingt-fixième de Juillet une Déclaration, par laquelle ils se désistoient de la rétention des Places; mais ces derniers eurent la prudence de n'en donner aucune communication, de peur que venant à la connoissance des Alliez, ils ne fissent jouer des ressorts secrets auprès des Suédois mêmes pour les engager à la révoquer. Ils envoyèrent cette Déclaration au Roi, leur Maître, pour sçavoir s'il l'approuveroit de la manière qu'elle étoit dressée, & il la leur renvoya par le même Courier qui leur apporta l'ordre de dresser le Mémoire ci-dessus. (b) Cette Déclaration portoit, que quelque juste & généreux que fût le dessein du Roi de France pour procurer la satisfaction du Roi, leur Maître, ils laissoient à Sa Majesté Très-Chrétienne de voir, si après toutes les oppositions qu'elle y trouvoit, il valoit mieux différer la restitution des Places dans la vûë d'une Paix générale, que de l'accorder pour obtenir une Paix particulière avec l'Espagne & la Hollande; Que pour eux qui n'avoient point une libre correspondance avec le Roi, leur Maître, & qui avoient des ordres en général de se conformer aux volontés de la France, ils étoient assurés qu'il seroit satisfait de tout ce que Sa Majesté Très-Chrétienne

Bbb bbb

„ tienne

(a) Mémoire des Ambassadeurs de France, présenté à ceux des Etats Généraux, le 6. d'Août, 1678.

(b) Du 6. d'Août.

1678.

LXXXIX
Il lève la
difficulté
qu'il avoit
faite.XC.
Désistement des
Suédois
sur la rétention des
Places.

1678. „ tienne trouveroit à propos de résoudre, ne doutant point que sa prudence Royale,
 „ le ne lui fournît assez de moyens aussi convenables à sa gloire, & au rétablisse-
 „ ment de son Allié, que l'étoit la rétention des Places. „ (a) Ils ajoutoient en-
 „ suite sept raisons, pour faire voir qu'il étoit de l'intérêt commun des deux Couron-
 „ nes de conclure incessamment une Paix particulière avec l'Espagne & la Hollan-
 „ de, pour détacher ces deux Puissances qui soutenoient leurs Ennemis; & par sept
 „ autres raisons, ils montroient que Sa Majesté Très-Chrétienne pouvoit trouver sa
 „ gloire toute entière, en exécutant les desseins par d'autres moyens, qui seroient
 „ connoître à tout le monde la sincérité de ses intentions, & qui lui donneroient lieu
 „ en même tems de témoigner son ressentiment contre les mal-intentionnez, qui
 „ avoient voulu les rendre suspects. (b) Le Roi de Suède n'ayant pu sçavoir dans le
 „ tems la démarche qu'avoient faite ses Ambassadeurs, desaprouva leur conduite, &
 „ parut d'autant plus fâché de ce désistement, qu'il regardoit la rétention des Places
 „ comme très-importante au rétablissement de ses Affaires.

XCI.
 Résolution
 secrète
 Manuscrite
 des Etats
 Généraux
 sur le Mé-
 moire des
 Ambassa-
 deurs de
 France.

XCI. Leurs Hautes Puissances ayant reçu (c) le Mémoire des Plénipotentiaires
 de France, par lequel, comme nous venons de le voir, ils levoient la difficulté de
 l'évacuation des Places, & demandoient qu'on envoyât une Députation à St. Quen-
 tin ou à Gand, résolurent, après une mûre Délibération, de répondre à leurs Am-
 bassadeurs:

„ Que Leurs Hautes Puissances avoient appris avec joye par le Mémoire des Am-
 „ bassadeurs de France, qu'il avoit plu au Roi, leur Maître, de déclarer, que
 „ comme il n'avoit eu la pensée de retenir les Places qu'il devoit restituer à l'Espa-
 „ gne jusqu'à l'entière satisfaction de la Suède, qu'à cause que les Ambassadeurs de
 „ cette Couronne le jugeoient nécessaire, pour les intérêts du Roi, leur Maître,
 „ il s'en désistoit aussi présentement, parce que les mêmes Ambassadeurs consen-
 „ toient qu'il cessât de s'y attacher. Qu'elles se trouvoient obligées d'en remercier
 „ Sa Majesté, & de témoigner la satisfaction qu'elles avoient de lui voir prendre
 „ un parti qui tendoit à avancer l'Ouvrage de la Paix.

„ Qu'elles veulent bien reconnoître qu'on lève par là la difficulté qui a empêché
 „ la signature des Traitez faits entre l'Espagne & cet Etat, & qu'elles sont par
 „ conséquent disposées à terminer, & à signer ces Traitez, comme aussi à ga-
 „ rantir celui qui sera fait entre les Rois de France & d'Espagne, & en même
 „ tems l'engagement où Sa Majesté Catholique entrera de ne pas assister les
 „ Ennemis du Roi de France & de ses Alliez.

„ Qu'elles ont souvent déclaré qu'elles sont prêtes d'employer leurs bons Offi-
 „ ces pour rétablir la Paix dans le Nord, quand on leur en fournira les occasions,
 „ qu'elles persistent dans ce sentiment, & croient par là satisfaire à ce que les Am-
 „ bassadeurs de France leur demandent dans leur Mémoire, sur ce sujet.

„ Qu'elles souhaiteroient pouvoir être en état d'envoyer des Ambassadeurs à Sa
 „ Majesté Très-Chrétienne, pour lui donner des marques du respect qu'elles ont
 „ pour elle, comme elles l'ont fait depuis peu, en envoyant M. de Béverning pen-
 „ dant les Négotiations de la Paix; qu'elles donneroient volontiers cette satisfac-
 „ tion à Sa Majesté, & se conformeroient à ses desirs, si elles étoient dans la liber-
 „ té de le pouvoir faire. Mais qu'elles la prient de considérer que les Ennemis de
 „ cet Etat avoient si bien sçu grossir les difficultez qu'elle faisoit sur l'évacuation
 „ des Places, que Leurs Hautes Puissances les ayant envisagées d'un côté comme
 „ insurmontables, & sachant de l'autre, que sans cette Evacuation on étoit frustré
 „ des principaux avantages qu'on pouvoit attendre de la Paix, elles n'avoient pu
 „ s'imaginer autre chose, si ce n'est que la Paix n'auroit pas lieu; & par un tel in-
 „ cident imprévû, elles avoient été forcées, pour pourvoir autant qu'il étoit
 „ possible à leur sûreté & à leur conservation, de recourir au Roi d'Angleterre, &
 „ d'entrer avec lui sur ce sujet dans quelques engagements, non pour retarder la
 „ Paix, si Sa Majesté Très-Chrétienne avoit la bonté de la leur vouloir accorder,
 „ mais pour engager leurs Ennemis, qui, pour leurs propres intérêts, ont fait naître
 „ ces difficultez des Places non-évacuées, à ne la plus importuner sur ce sujet, puis-
 „ „ qu'aussi

(a) Déclaration donnée par les Ambassadeurs de Suède à ceux de France, le 26. de Juillet, 1678.
 (b) *Idem.*

(c) Le 7. d'Août dans une Lettre de leurs Ambassadeurs, adressée à M. Henri Fagel, Greffier des Etats Généraux.

qu'aussi bien elle ne s'y intéressoit pas pour elle-même. Que par ces engagements, Leurs Hautes Puissances se sont très-expressément réservées un tems convenable pour employer toutes les voyes de douceur, & tous les moyens capables de porter Sa Majesté à lever elle-même ces difficultez & que par là elles ne se trouvent pas dans une pleine liberté de faire ce qu'elle désire & demande, sçavoir l'envoy d'une Ambassade; ce qu'elles auroient fait sans cela très-volontiers; car étant convenuës avec le Roi d'Angleterre des Lieux & du tems, où l'on mettra en usage ces moyens & ces bons offices, Leurs Hautes Puissances ne sçauroient envoyer des Ambassadeurs, qu'après l'expiration du terme fixé, pour traiter des Conditions de la Paix, offertes par Sa Majesté Très-Chrétienne, & acceptées par l'Etat. Qu'elles croyent qu'elle n'exigera pas d'elles, qu'elles renoncent à ces engagements pris dans une pressante nécessité, & même qu'elle les jugeroient moins dignes de son estime, si elles venoient à le faire.

C'est pourquoi Leurs Hautes Puissances demandent instamment que les Traitez de Paix puissent être conclus & signez à Nimègue le onzième de ce mois, ou avant, & qu'ainsi tant Sa Majesté, que cet Etat parviennent au but qu'ils se proposent, & préviennent les malheurs qui pourroient arriver, si on laissoit passer ce tems, sans signer la Paix, ce qui certainement seroit contre l'intention de Leurs Hautes Puissances. Qu'elles espèrent que de la part de Sa Majesté; on ne fera pas naître de nouvelles difficultez, puisqu'on est d'accord sur les Conditions, & que de leur part elles ne manqueront pas de lui envoyer une Ambassade, non-seulement à St. Quentin, mais même à Paris, & par tout où il plaira à Sa Majesté, tant pour lui témoigner le respect qu'elles ont pour elle, & la satisfaction qu'elles ressentent du rétablissement de la Paix, que pour concerter avec elle sur les moyens qu'il faudra prendre pour procurer la Paix aux Partis qui sont encore en Guerre, & par conséquent à toute la Chrétienté. Qu'aussi-tôt que les Traitez seront conclus & signez, Leurs Hautes Puissances seront en état, & en liberté de faire cette Députation, qui aura aussi lieu immédiatement après la conclusion & la signature de la Paix, & aussi-tôt qu'elles en auront connoissance.

Que les Ambassadeurs Plénipotentiaires de l'Etat à Nimègue proposeront ce que dessus de bouche & par écrit de la manière la plus douce, la plus hounête & la plus insinuante aux Ambassadeurs du Roi de France, & les inviteront par toute sorte de civilitez à la signature des Traitez. Qu'ils feront part de cette Résolution de bouche & par écrit aux Plénipotentiaires des Hauts Alliez de cet Etat, & que pour l'information du Prince d'Orange, on lui en enverra Copie, &c. (a)

Bbb bbb 2

Con

(a) *Extrait MS. uyt het Register der secreete Resolutien van de Ho. Mog. Heeren Staten Generael der Vereenigde Nederlanden. Luna den 8. Augusti 1678.* Nous inférerons ici cette Résolution toute entière en Hollandois d'autant plus volontiers qu'elle n'a point encore été imprimée, & qu'elle contient un ordre aux Ambassadeurs de l'Etat de signer la Paix. La voici:

„ Ontfangen een Missive van de Heeren Haer Ho. Mog. extraordinaris Ambassadeurs Plenipotentiarissen ende Envoyé op de Vreedehandeling tot Nymegen, geschreven aldaer den 7. deser lopende maend, ende daer nevens een Memorie, door de Heeren Ambassadeurs ende Plenipotentiarissen van Syne Koninklyke Majesteyt van Vrankryk, aen haer 's avonts te voeten overgegeven, geaddresséert aen den Griffier Fagel, houdende in effecte, dat de selve Syne Majesteyt goedgevonden hadde, den voortgang van de Vrede niet langer te binden aen het non evacueren der bewuste Steden, dewyl sulks alleen was geschied, ter contemplatie van Sweeden, en dat de Sweedsche Ambassadeurs te vrede waren, dat Syne Majesteyt sig daer aen niet langer attacheerde, dat de selve bleef desireren, dat sy eenige Gedeputeerden souden willen senden, of aen Syne Majesteyt tot St. Quintyn, of tot Gent, soo om te concerteren over 't geene nodig is tot eene guarantie van de Obligatie, in de welke Syne Koninklyke Majesteyt van Spanje soude treden, van niet te assisteeren syne ende syner Geallieerden Vyanden, als om te conveniren over middelen, dewelke souden konnen dienen, om te facielder tot het restablissement van Sweeden te geraecken.

„ Waer op gedelibereert synde, is goedgevonden, en verstaen, dat aen de gemelte Heeren Haer Ho. Mo. extraordinaris Ambassadeurs Plenipotentiarissen ende Envoyé sal werden gerescribeert, dat Haer Ho. Mog. uyt de voorschreve Memorie met aengenaemheyt hebben gesien, dat Syne Majesteyt de goetheyt heeft gehad, van te doen verklaren, dat gelyk aen denselve in de gedagten niet was gekomen, om te blyven behouden de bewuste Plaetsen, tot de volkomene satisfactie van Sweeden, als om dat de Ambassadeurs van die Kroon, die voor nootsaekelyk achten, ten opsigte van den Koning, haer Meester; hoogstgedachte Syne Majesteyt althans daer van wilde desistieren, nu de gemelte Ambassadeurs te vreden syn, dat deselve sig daer aen niet langer attacheeren, dat Haer Ho. Mog. haer verplicht vinden, hoogstgedachte Syne Majesteyt daer vooren dank te seggen, ende seer verblyd syu te sien, dat Syne Majesteyt sig heeft laten gevallen, eene partye te nemen, die gaet, om het werk van de Vrede ten spoedigste te perfectioneeren.

„ Dat Haer Ho. Mo. wel willen bekennen, dat hier door opgeheven is, de difficulteyt, die belet heeft de Signature der Tractaten met Spanje en desen Siaet, en dat sy daerom gereet syn, aenstonts de voorschreve Tractaten te sluyten en te teekenen, ook te guarandeeren het Tractat, dat tusschen haere Koninklyke Majesteyren van Vrankryk en van Spanje sal werden gemaakt, ende sulks ook de Obligatie, daer in hoogstgedachte Syne Koninklyke Majesteyt van Spanje sal treden, om niet te assisteeren de Vyanden van hoogstgedachte Syne Koninklyke

„ Ma

1678. Conformément à cette Résolution, les Ambassadeurs de Leurs Hautes Puissances dressèrent le neuvième d'Août un Mémoire sur le Plan qu'on leur prescrivait; mais ils ne purent le donner que le lendemain aux Plénipotentiaires de France. Comme ce Mémoire étoit conçu à peu près dans les mêmes termes que ceux de la Résolution, il seroit superflu de l'insérer ici.

XCII.
Protestation de l'Envoyé d'Espagne contre une Clause du Mémoire des Ambassadeurs de France.

XCII. Le Mémoire des Ambassadeurs de France, en levant la grande difficulté de l'évacuation des Places, en faisoit naître deux autres. L'une sur la Députation, que les Etats refusoient; l'autre sur une Clause qui regardoit Sa Majesté Catholique, & contre laquelle Dom Manuel de Lira protestoit. Ce Ministre écrivit au Pensionnaire Fagel, „ que quoi qu'il arrivât, les Espagnols n'admettroient jamais la nouvelle Con-
„ dition de ne pouvoir assister leurs Alliez: Que celles qu'on leur avoit violemment
„ imposées étoient assez cruelles & assez déraisonnables, pour qu'ils n'en reçussent
„ point d'autres: Qu'il falloit signer la Paix à Nimègue le onzième de ce mois sans
„ aucun délai, comme Messieurs des Etats l'avoient résolu, ou sinon, soutenir
„ l'engagement fait avec l'Angleterre: Qu'on devoit obliger les François une fois
„ pour toutes, de tenir leurs Offres: Que les *chicanes* continuelles qu'ils faisoient
„ ne pouvoient plus se tolérer, & que les Espagnols aimoient mieux périr en *mal-*
„ *heureux* qu'en *dupes*. Enfin il prioit le Pensionnaire de faire part de ses senti-
„ mens aux Etats Généraux & à ceux de Hollande, afin que cette *Protestation*
„ faite en tems pût servir à l'avenir. „ (a)

„ Majesté van Vrankryk, en syne Geallieerden. Dat
„ Haer Ho. Mog. meermalen hebben verklaert, be-
„ reyrt te syn, alle minnelyke Officien toe te brengen,
„ om de Vrede in het Noorden te helpen herstellen,
„ wanneer haer daer toe maer gelegenheit gegeveu
„ werd, daer by nog persisteren, ende geloven, daer
„ mede te voldoen, war de gemelte Heeren Franse
„ Ambassadeurs van haer by de voorschreve Memorie
„ dienaengaende syn vorderende.
„ Dat sy wenschten in staet te syn, om Gedeputeer-
„ den naer hoogstgedachte Syne Koninklyke Majesteyt
„ van Vrankryk te konnen senden, ende alsoo te mo-
„ gen betuygen het respect, dat sy voor Syne Maje-
„ steyt syn hebbende, en dat sy ook gedurende de
„ tegenwoordige Vreedehandelingen, den Heer van Be-
„ verning, als haer Ambassadeur, aen hoogstgedachte
„ Syne Majesteyt nog onlangs af te senden, ende wel
„ genegen souden syn, aen de selve Syne Majesteyt
„ ook nu wederom daerin contentement te geven,
„ ende syne begeerte op te volgen, indien sy waeren
„ in haer geheel; dat sy bidden, dat hoogstgedachte
„ Syne Majesteyt haer dat faveur wil doen, van te
„ considereeren, dat de Vyanden van desen Staet; de
„ difficulteyten, die haer over de non-evacuatie van
„ de bewuste Steeden ende Plaetsen, quamen op te
„ doen, soodanig hebben weten uyt te meeten, dat
„ den Staet aen de eene zyde die niet anders heeft kon-
„ nen aensien, dan offe noyt souden werden gesur-
„ monteert, ende aen d'andere syde wetende, dat sy
„ sonder de voorschreve evacuatie, van de voornaem-
„ ste effecten bleven gefrustreert, haer niet anders
„ hebben konnen voorstellen, dan dat de Vrede niet
„ soude volgen. Dat sy derhalven genootdrukt syn ge-
„ weest, om haer in soodanigen onverhoopten toev-
„ val, soo veel mogelyk te salveren en te conserveren,
„ haer recours te nemen tot Syne Koninglyke Maje-
„ steyt van Groot-Brittannien, ende met hem dien-
„ aengaende in eenige engagementen te treden, niet
„ om de Vrede te retarderen, indien Syne Majesteyt
„ de goetheyd hadde, van die aen haer te willen ac-
„ cordeeren, maer om die Vyanden, die oorzaak wa-
„ ren geweest, dat de voorschreve difficulteyten t'ha-
„ ren contemplatie wierden gemoveert, te bewegen,
„ Syne Majesteyt, die de selve difficulteyten voor sig
„ selfs niet hadde gemaakt, daer mede nog langer
„ moeyelyk te vallen. Dat by die engagementen haer
„ wel specialyk hebben gereserveert een competenten
„ tyd, om door alle officieus wegen en middelen
„ hoogstgedachte Syne Majesteyt te bewegen, om de
„ voorschreve difficulteyten te willen ophieven, ende
„ dat sy mitsdien haer daer door vinden buyten haere
„ liberteyt, en de vryheyd om te konnen doen, t'
„ gunt hoogstgedachte Syne Majesteyt, nopende het
„ doen van de voorschreve befendinge desiderereert, en-
„ de de eyscht, ende t' gunt sy andersints seer geerne
„ souden hebben gedaen; want dat sy met hoogstge-
„ dachte Syne Koninklyke Majesteyt van Engeland
„ gecouvenieert synde over de plaetsen ende tyd, waer
„ ende binnen de welke de voorschreve haere officien
„ souden werden gecmployeert, geen Gedeputeerden

„, aldaer konnen senden, om naer het expireren van
„ den voorschreven tyd, over de conditien van Vree-
„ de, by Syne Koninklyke Majesteyt van Vrankryk
„ gepresenteert, ende by desen Staet aengenomen te
„ handelen, dat sy geloven dat hoogstgedachte Syne
„ Majesteyt haer niet sal willen vergen, van die voor-
„ schreve engagementen, die sy in de voorschreve haer-
„ ren noot hebben gemaakt, te recederen: ja voor
„ haer minder estime souden moeten hebben, indien
„ sy sulks quamen te doen.

„, Dat Haer Ho. Mog. daeromme gants vriendelyk
„ verfoeken, dat de Tractaten van Vrede, voor ofte op
„ den elfden van dese maend, binnen Nymegen mogen
„ werden geslooten ende geteekent, ende dat alsoo mag
„ werden bereykt het oogmerk, soo wel van hoogst-
„ gedachte Syne Koninklyke Majesteyt van Vrankryk,
„ als van desen Staet, ende voorgekomen alle onge-
„ lukken, die uyt het dilay van dien, sekerlyk te-
„ gens de goede meeninge ende intentie van Haer Ho.
„ Mo. souden konnen ontsaen. Dat sy niet willen ho-
„ pen, dat daer in aen de syde van Syne Majesteyt
„ langer swaerigheyt sal werden gemaakt, dewyl den-
„ selve met haer over de voorschreve Conditien eens
„ is, en dat sy aen haere syde, niet sullen nalaten te
„ doen eene befendinge aen hoogstgedachte Syne Ma-
„ jesteyt niet alleen naer St. Quintyn, maer selfs naer
„ Patys, of waer het hoogstgedachte Syne Majesteyt
„ aengenaem sal wesen, om te betuygen het respect,
„ dat sy voor denselven syn hebbende, ende hoe seer
„ aengenaem het haer is, de Vrede herstelt te sien,
„ ende met Syne Majesteyt overleggen, war verders
„ soude konnen werden gedaen, om de nog stryden-
„ de pattien, ende by gevolg de geheele Christenheyt
„ aen ruste te verhelpen, soo haest de voorschreve
„ Tractaten geslooten ende geteekent, ende sy alsoo in
„ vryheyd sullen syn, om de voorschreve befendinge
„ te konnen doen; ende dat de voorschreve befendinge
„ ge afgaen sal immediatelyk naer het sluyten ende
„ teekenen van de voorschreve Tractaten, soo haest
„ daer van alhier kennisse bekomen sal wesen.

„, Dat de gemelte Heeren extraordinaris Ambassa-
„ deurs Plenipotentiairissen ende Envoyé van desen Staet
„ tot Nymegen, van t' gunt voorschreven is, op de
„ sagste, beleeftte ende discreetste maniere, by mon-
„ de ende geschrifte sullen voordragen, aen de gemel-
„ te Heeren Ambassadeurs van hoogstgedachte Syne
„ Koninklyke Majesteyt van Vrankryk, ende haer met
„ alle civiliteyten tot het teekenen van de voorschreve
„ Tractaten nodigen; ende voorts van t' gunt voorschre-
„ ven is, mede by monde en geschrifte kennisse geven aen
„ de Heeren Ministers van de Hooge Geallieerden van den
„ selven Staet. Ende sal extract van dese Haer Ho. Mog.
„ Resolutie gesonden werden aen Syn Hoogheyt den
„ Heere Prince van Orange, om te strekken tot des-
„ selfs informatie.

*Suivoit le Mémoire des Ambassadeurs de France inséré
ci-dessus, page 929.*

(a) Lettre de Don Manuel de Lira, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Catholique, à M. le Pensionnaire Fagel. Du 8. d'Août, 1678.

Ces

Ces difficultez sembloient d'autant plus éloigner la Paix, que dans le tems même qu'on les faisoit le Duc de Luxembourg pressoit Mons, pendant que d'un autre côté le Maréchal de Schomberg menaçoit Cologne, & demandoit une prompte satisfaction sur l'argent qui avoit été saisi aux François dans cette Ville lorsqu'on y tenoit le Congrès. Bruxelles même étoit dans une grande inquiétude de se voir entourée de tant de Troupes Françoises. Toutes ces Démarches ranimoient les espérances des Alliez & du Prince d'Orange, qui se flattoient encore qu'elles pourroient aboutir à la rupture de la Paix. 1678.

XCIII. Le Chevalier Temple, qui voyoit approcher la fin du terme que les Etats Généraux avoient pris, avant que d'entrer dans les engagements du Traité, qu'il avoit signé avec eux, se rendit le huitième à Nimègue, dans l'espérance de voir expirer ce terme sans que la Paix fût signée. Cependant le lendemain de son arrivée, qui étoit la veille que la Paix devoit être signée ou rompuë, les Ambassadeurs des Etats Généraux eurent avec ceux de France une longue Conférence, dans laquelle ils leur représentèrent le peu de tems qui leur restoit pour terminer ce grand Ouvrage, dont l'accomplissement n'étoit plus empêché que par une difficulté, qui leur devoit paroître de peu d'importance, en comparaison des avantages que la Paix produiroit. Et comme ils n'avoient pas eu le tems de traduire en François le Mémoire qu'ils avoient à donner là-dessus, ils se contentèrent de leur en dire la substance. Les Ambassadeurs de France répondirent qu'ils avoient les mains liées, & que sans de nouveaux ordres ils ne pouvoient passer outre. Enfin le dixième arriva sans qu'on vît aucune apparence que la Paix pût être signée ce jour-là. M. d'Odyk étoit même retourné à la Haye dès le septième, ne doutant presque point d'une rupture; soit qu'il crût que ce jour-là pourroit apporter quelques changemens aux Affaires, ou qu'il eût ordre du Prince d'Orange de faire le onzième une Protestation de la part des Etats contre tout ce qui se pourroit conclure, si cette journée s'étoit passée sans signer la Paix. M. Boreel, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux, alla à neuf heures du matin chez le Maréchal d'Estades, & lui remit le Mémoire du jour précédent. Le Maréchal l'écouta, sans lui rien répondre d'assez positif, pour lui faire deviner les dernières résolutions du Roi, & dès qu'il fut parti, les trois Ambassadeurs de France montèrent en Carosse, & se rendirent chez ceux de Hollande. La Paix paroissoit si éloignée que le Chevalier Temple conseilloit aux Hollandois de presser les François de la conclure, parce qu'il étoit persuadé qu'ils ne le pouvoient faire; mais les premiers furent bien surpris quand ceux-ci leur déclarèrent qu'ils avoient pouvoir de signer leurs Traitez de Paix & de Commerce, & qu'il falloit que ce fût dès ce même matin-là, s'il étoit possible. Cinq heures furent employées à éclaircir certains Articles qui n'étoient pas assez nettement exprimez. Il y en eut même un qui causa une contestation fort échauffée. Les Ambassadeurs de France soutinrent qu'ils devoient retenir Charleroy & Mastricht, jusqu'à ce que la Suède fût satisfaite, & qu'il suffisoit que le Roi se relachât sur le reste, & qu'il laissât Gand en ôtage aux Hollandois pour les assurer de la restitution de Mastricht. M. Colbert voyant la surprise que cette nouvelle Proposition causoit aux Ambassadeurs des Etats, jura qu'il avoit ordre de ne conclure la Paix qu'à cette Condition. Cependant, après avoir disputé quelque tems, il abandonna ces deux Places, en disant que quoiqu'il passât ses ordres, il connoissoit assez le sincère désir que le Roi, son Maître, avoit de faire la Paix, pour s'assurer qu'il ne l'en dédiroit pas.

XCIV. On ne peut exprimer les mouvemens que causa parmi les Alliez une Conférence si longue, ni avec quel déplaisir ils apprirent que la Paix étoit conclue, & qu'elle devoit être signée ce jour-là, sans qu'il leur fût possible d'y mettre aucun obstacle. Comme les Ambassadeurs de France avoient presque autant de Personnes à craindre qu'il y avoit de Plénipotentiaires à Nimègue, & que ces derniers cherchoient conjointement avec le Parti opposé à la Paix à donner tous les jours de nouveaux ombrages aux Hollandois de la conduite de la France, il n'y a point de doute que la Paix n'eût jamais été signée, si les Plénipotentiaires François n'eussent gardé le secret. Ils eurent, jusqu'au moment qu'ils se déclarèrent, l'adresse de feindre qu'ils ne pouvoient la signer, sous prétexte d'un obstacle très-leger, afin que la conclusion ne tenant qu'à peu de chose, ils pussent en un instant surprendre ceux qui ne s'attendoient pas à un tel changement, & qui n'auroient pas manqué de trouver des moyens pour empêcher qu'elle ne fût signée ce jour-là, s'ils avoient crû qu'elle eût dû l'être.

1678. — Quelque chagrin qu'eût le Chevalier Temple d'avoir échoüé dans le service qu'il avoit voulu rendre au Prince d'Orange, en traversant la Paix, il ne put s'empêcher, quand elle fut faite, de dire qu'il n'avoit jamais vû ni lû qu'aucune Négociation eût été ménagée avec tant d'habileté & tant d'adresse, que celle-ci le fut de la part des François, & d'avoüer que leur conduite avoit été admirable dans cette Affaire, au lieu que celle de l'Angleterre ressembloit à ces Isles flotantes que les Vents & la Marée chassent d'un côté & d'autre. (a)

XCv.
Les Mé-
diateurs
refusent de
signer la
Paix chez
eux.

XCv. Les Ambassadeurs de France envoyèrent demander à Messieurs Temple & Jenkins une heure, & vinrent vers les quatre heures après midi chez le premier où M. Jenkins s'étoit rendu. „ Ils leur déclarèrent qu'ils étoient convenus avec „ les Ambassadeurs de Hollande de tous les Articles qui avoient fait de la difficulté „ entre eux; que les Affaires étoient si bien disposées que leur Traité devoit être „ signé ce soir, & qu'ils étoient venus pour leur offrir de le signer chez M. Tem- „ ple, afin qu'ils pussent y avoir la part qui étoit dûë à la Médiation de Sa Ma- „ jesté Britannique. „ Ils répondirent, „ qu'ayant été envoyez par le Roi, leur „ Maître, avec des Instructions pour procurer une Paix générale, leurs ordres ne „ leur permettoient pas d'assister à la conclusion d'un Traité particulier; qu'ainsi „ ils les prioient de les excuser d'avoir aucune part dans ce Traité fait entre eux & „ les Hollandois, & qu'ils ne pouvoient pas souffrir qu'il fût signé chez eux, ni „ qu'on insérât leurs noms dans le Traité en qualité de Médiateurs. (b) „ Les Am- „ bassadeurs de Hollande vinrent ensuite leur faire les mêmes offres, & reçurent la „ même réponse. Malgré ces démarches, M. Temple croyoit si peu que la Paix dût être signée ce jour-là, qu'il tenoit un Courier tout prêt chez lui, afin de le faire partir à minuit, pour porter aux Etats la nouvelle de l'expiration du terme qui les engageoit à l'exécution du Traité qu'ils avoient signé.

XCvi.
Efforts des
Ministres
des Alliez
pour em-
pêcher la
signature
de la Paix,
& leur
Protesta-
tion.

XCvi. Les Ambassadeurs de Dannemarc, ceux de Brandebourg, & l'Envoyé de Munster firent tout ce qu'ils purent pour empêcher la signature de la Paix; mais voyant que tous leurs efforts étoient inutiles, ils dressèrent une Protestation, par laquelle ils déclaroient aux Ambassadeurs des Etats Généraux, „ que la résolution „ qu'ils venoient de prendre d'abandonner leurs Alliez sans leur en avoir donné au- „ cune communication, étoit contre la foi de leurs Alliances, si religieusement „ contractées; qu'ils les conjuroient par tout ce qu'il y avoit de plus saint de ne pas „ procéder avec tant de précipitation à la signature d'une Paix particulière, dans „ un tems où ils avoient tous pris des résolutions vigoureuses & conformes aux dé- „ sirs des Etats Généraux, en envoyant des Troupes très-nombreuses aux Pays- „ Bas Espagnols, pour tirer Mons de l'extrémité où il étoit réduit. Ils ajoütoient „ que cette Conduite précipitée étoit indigne d'un Etat, qui s'étoit toujours gou- „ verné par la raison, & par la justice, & qu'une Démarche si extraordinaire se- „ roit une tache éternelle à l'honneur & à la gloire des Etats Généraux; Que si „ nonobstant cela ils étoient résolus de passer outre & d'entrer dans une Neutralité „ si contraire à leurs engagements, ils protestoient contre ce Traité séparé de tous „ les malheurs que la Chrétienté en général, & les Princes, leurs Maîtres, en par- „ ticulier, pourroient souffrir de cette séparation. (c)

XCvii.
Réflexions
sur les
Plaintes
des Alliez
contre les
Hollan-
dois.

XCvii. Il étoit bien aisé aux Alliez du Nord d'exhorter Leurs Hautes Puissances à attendre patiemment. Ils trouvoient tous les jours de nouveaux avantages dans la continuation de la Guerre qu'ils faisoient à la Suède, tandis que la République achevoit de se ruiner inutilement. Les Espagnols ne pouvoient rien par eux-mêmes; toutes les forces de l'Empereur & de l'Empire étoient impuissantes pour arrêter les progrès de la France. Les Impériaux avoient voulu agir offensivement cette dernière Campagne, ils avoient fait des efforts extraordinaires pour cela, & nous avons vû qu'ils furent réduits à se tenir sur la défensive. La Flandre Espagnole ne pouvoit plus attendre de secours que des Hollandois; mais Maastricht & Gand entre les mains des François les faisoient craindre pour leur propre Pays. Ils étoient épuisez par une Guerre de sept années des plus vives dont aucune Histoire ait jamais fait mention. Le Roi d'Angleterre, vendu à la France, étoit un Allié sur lequel on ne pouvoit compter. Ainsi la Paix leur étoit absolument nécessaire. On les accusoit à tort d'avoir agi sans la participation de leurs Alliez, & avec précipitation, puisqu'ils leur

(a) Mémoires du Chevalier Temple. (b) *Idem*
(c) Protestation des Ambassadeurs & Plénipotentiaires du Roi de Dannemarc, de l'Electeur de Brande-

bourg, & de l'Envoyé de l'Evêque de Munster contre la Paix particulière des Etats Généraux, faite à Nimègue, le 10. d'Août, 1678.

leur communiquèrent toujours tous les Mémoires des François, qu'ils leur firent même part de la Résolution des Etats Généraux du huitième d'Août, & qu'ils ne signèrent la Paix que le dernier jour du terme qu'ils avoient pris avec l'Angleterre, en cas que la France ne levât point, comme elle venoit de faire, tous les obstacles, qui en arrêtoient la signature depuis plus de six semaines.

XCVIII. Comme le désir des Etats Généraux se trouvoit conforme à celui du Roi de France, il n'y eut rien qui pût arrêter la signature. On fit une si grande diligence pour mettre les Traitez au net, qu'encore qu'il fût déjà trois heures après midi, lorsqu'on commença à y travailler, ils ne laissèrent pas d'être en état à onze heures du soir. Les Ambassadeurs de Hollande se rendirent alors chez le Maréchal d'Estades, où le Traité de Paix & celui de Commerce furent signez entre onze heures & minuit, avec un Article séparé touchant la restitution de la Principauté des Terres & Bieus que le Prince d'Orange possédoit en France, Franche-Comté, Charolois, Flandre & autres Pays dépendans de la Domination de Sa Majesté Très-Chrétienne.

XCIX. Le Chevalier Temple, entêté du Traité qu'il avoit conclu à la Haye, ne pouvoit souffrir qu'on l'eût éludé. Il pouvoit ses préjugés jusqu'à croire que les Plénipotentiaires de la République avoient signé la Paix sans ordre de leurs Maîtres; & comme si une Affaire de cette importance avoit dépendu de M. de Béverning seul, il lui reprochoit comme un crime d'avoir été *inébranlable*. Les Ministres s'entêtent souvent à proportion de l'expérience & de l'habileté qu'ils croient avoir acquise, & ils poussent quelquefois leur entêtement jusqu'à imposer la nécessité de s'en tenir à une Négociation qu'ils ont ménagée, ou de croire tout perdu, lorsqu'on ne suit pas la Loi qu'ils imposent. M. Temple, qui connoissoit mieux que personne le Gouvernement des Provinces-Unies, pouvoit-il croire que Leurs Hautes Puissances eussent laissé à leurs Plénipotentiaires, ou à un seul d'eux l'Autorité de décider à leur gré de la Paix ou de la Guerre, d'où leur sort dépendoit? Pouvoit-il ignorer que les Ministres de France avoient remis leur Mémoire à ceux de Hollande le sixième d'Août? Qu'ils l'envoyèrent le même jour à la Haye, où il devint si public que Don Manuel de Lira y fit dès le huit la Protestation dont nous avons parlé? (a) Et voyant arriver M. Boreel au jour qu'il appelle *fatal*, ne devoit-il pas conclure qu'il apportoit des ordres précis de signer au terme dont on étoit convenu? A la bonne heure qu'il disé que c'étoit une *Faction* contraire au Prince d'Orange, qui, jalouse d'une Autorité que la continuation de la Guerre auroit rendu plus redoutable, agissoit fortement pour la Paix; mais il est impossible que cette *Faction* ne fût la plus nombreuse & la plus forte dans l'Etat, puisqu'on signa le Traité, & ce fut peut-être le seul avantage qu'on tira, & qu'on eût pu tirer de l'Alliance avec l'Angleterre, d'avoir fixé un terme au delà duquel la France ne pouvoit plus différer la signature de la Paix. Voici comment la chose se termina. La Province de Hollande vouloit finir la Guerre. Elle commençoit à craindre que ses Sujets ennuyez de payer les Impôts, & de ne point faire de Commerce, ou d'en faire un très-ruiueux par la prise d'une grande partie de leurs Vaisseaux Marchands, ne se soulevassent si on ne la terminoit promptement. Les Ministres des Alliez eurent beau aller à Amsterdam représenter à cette puissante Ville qu'il seroit honteux à la Hollande de payer d'ingratitude tant de services rendus, & de rompre une Confédération contractée si solennellement, pour seconder les desseins de la France, qui n'avoit point d'autres vûes que celle d'ôter à la République ses Alliez, d'une manière qui dégoutât toutes les Puissances de l'Europe de s'allier jamais avec elle, afin de la surprendre au dépourvû, & de la ranger plus facilement sous ses Loix. Les Magistrats répondirent froidement que ceux qui avoient de l'argent pouvoient continuer la Guerre; mais qu'Amsterdam n'en avoit plus, & n'en vouloit plus donner pour cela. Repoussant ensuite leurs reproches par d'autres reproches, ils firent voir à ces Ministres le peu d'exactitude que leurs Maîtres avoient eu à observer les Traitez. Leyde, Delft, & presque toutes les grandes Villes opinèrent pour la Paix dans les Etats de Hollande, & les autres Provinces furent du même avis que Leurs Nobles & Grandes Puissances dans les Etats Généraux. Le Prince d'Orange lui-même disoit à M. de Blaespiel, qu'il ne vouloit pas s'opposer *inutilement* au penchant de la Nation, & qu'il avoit conseillé la Paix, de peur qu'on n'apposât de fâcheuses Conditions à la Trêve qui étoit

(a) Voyez cy-dessus ; page 932.

1678. étoit nécessaire aux Alliez, & afin d'obtenir la Neutralité pour le Pays de Clèves. On délibéra deux jours sur cette Neutralité. Quelques Provinces vouloient que les Etats la demandassent au Roi de France, afin de mettre leur Frontière en sûreté; mais celle de Hollande étoit si délicate sur tout ce qui pouvoit retarder la Paix, qu'elle ne voulût ajoûter aucune Condition à celles qu'on avoit arrêtées. On balança ensuite si on devoit en écrire à Sa Majesté Très-Chrétienne; mais ayant consulté les Ministres de Brandebourg sur la teneur de ces Lettres, & sur l'effet qu'elles pouvoient produire, ils firent les réserves, de peur qu'on ne crût qu'ils approuvoient par là la Paix particulière, ou qu'ils dérogeaient à l'Alliance. On se détermina pourtant à prier les Plénipotentiaires de France à Nimègue de la demander au Roi, leur Maître; mais on les trouva fort éloignés de vouloir se charger d'une telle Commission. (a) Il paroît donc qu'on souhaitoit la Paix en Hollande & dans toute la République jusqu'à outrer la crainte d'en retarder la Conclusion, ou d'en causer la rupture par une nouvelle demande, quoique raisonnable. Le Prince d'Orange même fut forcé d'y donner son consentement comme à l'unique remède qu'on pouvoit employer. Mais voici ce qui est décisif, c'est que Leurs Hautes Puissances, après avoir délibéré sur le Mémoire des Ambassadeurs de France du sixième d'Août (b) prirent le huitième la Résolution que nous avons rapportée ci-dessus, (c) dans laquelle elles disoient que c'étoit par nécessité qu'elles avoient pris de nouveaux engagements & fixé un terme qu'il étoit important de ne pas laisser écouler: que les difficultez que leurs Ennemis avoient fait naître ou grossies étant levées, il n'y avoit plus qu'à *signer la Paix*: Qu'elles enverroient des Députez au Roi jusqu'à Paris dès qu'elle seroit conclüe: Qu'elles espéroient que Sa Majesté ne seroit plus de nouvelles difficultez, puisqu'on étoit convenu des Conditions, & qu'elle prévien-droit les malheurs que le délai de la signature entraîneroit après lui. Elles chargèrent leurs Ambassadeurs de proposer cela à ceux de France de bouche & par écrit de la manière la plus douce, la plus honnête & la plus insinuante qu'ils pourroient, & de les inviter par toutes sortes de civilités à la signature des Traitez. Enfin elles leur ordonnèrent de *communiquer cette Résolution aux Ministres des Alliez*, & elles en envoyèrent une Copie au Prince d'Orange. (d) Il est vrai que les François laissèrent la signature de la Paix dans l'incertitude jusqu'au moment de leur dernière Conférence avec les Hollandois, & que les Alliez se flattèrent toujours qu'il naîtroit quelqu'incident qui empêcheroit de la signer au terme fixé. Mais la date du Mémoire & de la Résolution, que j'ai produite, étant incontestable, ils devoient sçavoir que le Roi de France s'étoit désisté de la difficulté qu'il faisoit sur l'évacuation des Places, & que les Ambassadeurs des Etats avoient ordre de signer la Paix; & la preuve qu'ils ne l'ont pas ignoré, c'est que les Ministres de Dannemarc, de Brandebourg & de Munster firent leur Protestation contre la signature de la Paix le jour même qu'elle fut signée. Ainsi c'étoit la faute des Alliez s'ils se repaïssoient de l'espérance incertaine d'un *incident*. C'étoit à la République à juger de son impuissance à soutenir la Guerre, & de la foiblesse des Alliez. C'étoit enfin à elle à peser la solidité des raisons qui la forçoient à se séparer d'eux.

C.
Plaintes
contre M.
de Béver-
ning.

C. Il est vrai que M. de Béverning essuya quelque chagrin à la Haye. On lui reprocha l'omission de cinq Articles: Omission qu'on attribuoit au désir violent qu'il avoit de terminer la Guerre. On le blâmoit d'avoir laissé couler dans le prélude du Traité, „ que comme Sa Majesté Très-Chrétienne avoit toujours conservé pour „ les Etats un sincère désir de leur rendre sa première amitié, les Etats de leur „ côté avoient aussi conservé pour Sa Majesté *tous les sentimens de respect & de re- „ connoissance pour les obligations & les avantages considérables qu'ils avoient reçus „ d'elle & des Rois, ses Prédécesseurs.* „ On trouvoit cela trop flatteur pour un Prince qui venoit de ravager la République; mais on a peu de chose à faire quand on s'arrête à critiquer des Complimens réciproques, & qui ne sont proprement que des mots par lesquels on tâche de s'entr'ébloüir, & d'imposer au Peuple. On ajoûtoit qu'en oubliant de fixer le tems de la Neutralité, on pourroit l'étendre au delà de la Guerre qui alloit finir; qu'il avoit passé son pouvoir en promettant de *garantir toutes les obligations dans lesquelles l'Espagne entreroit en faisant sa Paix*; qu'il

(a) Sam. Puffendorf, *Rerum Brandenburgicarum*, Li-
ber XVI.

(b) Voyez ce Mémoire, cy-dessus, page 929.

(c) Page 930.

(d) Voyez cette Résolution, page 929. & la Note de
la page 931. & 932. où elle est insérée toute entière en
Hollandois.

qu'il avoit oublié l'Amnistie générale, & la Barrière que la France devoit laisser à l'Espagne. Les Plénipotentiaires François levèrent le scrupule sur la Neutralité par un éclaircissement, (a) la Paix d'Espagne (b) & l'Acte d'Amnistie (c) firent tomber les autres reproches. Enfin on disoit que M. de Béverning avoit agi sans ordre; mais la Résolution des Etats, que nous avons rapportée, (d) est une preuve authentique de son innocence. Ainsi c'est sans aucun fondement qu'on a avancé qu'on voulut *lui faire son Procès pour avoir signé trop légèrement la Paix, avant que d'en avoir consulté les Etats.* (e) Il eut, sans doute, des murmures à effuyer de la part de ceux qui souhaitoient la Guerre; mais on ne pouvoit rien opposer à la Résolution que Leurs Hautes Puissances avoient prise sur le Mémoire qu'il leur avoit envoyé. Tout ce que les Mécontents purent obtenir fut d'établir des Commissaires pour examiner son Plein-pouvoir & le Traité, ce qui n'aboutit à rien.

CI. Le Traité particulier entre Sa Majesté Très-Chrétienne & les Etats Généraux est trop connu pour l'intérer ici. Il suffira d'en rapporter le précis. On convenoit de part & d'autre qu'il y auroit à l'avenir entre la France & la République une Paix bonne, ferme, fidelle & inviolable, & que tous actes d'Hostilité de quelque nature qu'ils fussent cesseroient entre les deux Puissances tant par Mer que par Terre. Que tous les Prisonniers de Guerre seroient délivrez de part & d'autre sans distinction ou réserve, & sans payer aucune rançon. Que les Sujets des deux Nations, de quelque Condition & Religion qu'ils pussent être, reprendroient réciproquement, en vertu de ce Traité & sans aucune formalité de Justice, leurs Biens qui avoient été confisquez pendant la Guerre. Que de la part des Etats Généraux, le Comte d'Auvergne seroit remis en possession du Marquisat de Bergues-op-Zoom avec toutes ses dépendances, & que de celle de Sa Majesté Très-Chrétienne, le Prince d'Orange seroit rétabli dans sa Principauté & dans toutes les Seigneuries & Terres qui lui appartiennent en France, Franche-Comté, Charolois, Flandre & autres Pays dépendans de la Domination de Sa Majesté, de la même manière qu'il en jouissoit avant qu'il en eût été dépossédé à l'occasion de la présente Guerre. Que Sa Majesté rendroit aux Etats Généraux Mastricht & tout ce qui dépendoit de cette Ville. Que le Roi d'Angleterre avec ses Royaumes seroit nommément compris dans ce Traité, & que tous les Alliez, tant de Sa Majesté Très-Chrétienne que de Leurs Hautes Puissances, y seroient pareillement compris sur la réquisition qu'ils en feroient. Que la Ratification se feroit dans le terme de six semaines, ou plutôt, si faire se pouvoit. (f) Ce Traité fut suivi d'un autre pour le rétablissement de la Navigation & du Commerce. On y observa une parfaite égalité entre les Sujets du Roi de France & ceux des Etats Généraux. (g)

Ces Conditions sont bien différentes de celles que Louis, enflé de la rapidité de ses Conquêtes, avoit imposées à la République avec tant de hauteur six ans auparavant. (h) Ce Monarque, après avoir accablé son Peuple d'Impôts, afin de satisfaire son Ambition démesurée, ne tira pas le moindre avantage de la longue Guerre qu'il fit aux Provinces-Unies avec tant d'animosité, pour se venger de la *mauvaise satisfaction* qu'il avoit eue de la Conduite qu'elles avoient tenuë à son égard. (i)

CII. Le Ministre de Dannemarc à la Haye n'eut pas plutôt appris la signature de la Paix, qu'il présenta un Mémoire aux Etats Généraux, par lequel, feignant d'ignorer qu'elle fût signée, il les prioit au nom du Roi, son Maître, de ne point procéder à sa Conclusion, ou si elle étoit concluë de ne la point ratifier jusqu'à ce que Sa Majesté Danoise y fût comprise. Il les assûroit qu'elle souhaitoit la Paix avec autant d'ardeur qu'eux, & qu'elle seroit toujours disposée à y donner les mains, dès le moment qu'elle la pourroit faire à des Conditions justes & raisonnables. Mais que celles qu'on avoit proposées jusqu'ici pour la Paix du Nord étoient si éloignées de l'équité, que Sa Majesté aimeroit mieux s'exposer aux dernières extrémités &

Ccc ccc

aux

(a) Lettre des Ambassadeurs des Etats Généraux à ceux de France. Du 17. d'Août, 1678. Réponse des Ambassadeurs de France du même jour.

(b) Faite le 17. de Septembre, 1678.

(c) Du 24. de Septembre, & ratifié le 30.

(d) Voyez cy-dessus, pages 930-932.

(e) Larrey, Hist. d'Angleterre. Règne de Charles II. Année 1678.

(f) Traité de Paix fait à Nimègue le 10. d'Août, 1678. entre les Plénipotentiaires de Sa Majesté Très-

Chrétienne, & ceux des Etats Généraux. Article séparé touchant le Prince d'Orange.

(g) Traité de Commerce, de Navigation & de Marine conclu à Nimègue le 10. d'Août, 1678. entre les Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne & ceux des Etats Généraux. Article séparé touchant l'imposition de 50. sols par tonneau.

(h) Voyez-les cy-dessus, page 246.

(i) Ce sont les termes de la Déclaration de Guerre, du 6. d'Avril, 1672.

1678. aux plus grands périls que de les accepter. Qu'elle se promettoit de la bonne foi des États qu'ils l'assisteroient contre ses Ennemis, si elle en étoit attaquée, & que si la France assistoit les Suédois, Leurs Hautes Puissances en feroient de même à l'égard des Danois, conformément à leurs engagements avec le Roi, son Maître. (a)

CIII.
De ceux
de Bran-
debourg &
de Mun-
ster.

CIII. M. Romswinckel, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Brandebourg, présenta aussi un Mémoire le même jour, dans lequel il disoit : „ Que sans examiner si la République s'étoit trouvée dans une nécessité assez urgente pour être forcée à conclure une Paix séparée contre la foi des Traitez, dans le tems que les forces des Alliez n'étoient pas inférieures à celles de la France, il se borneroit à représenter à Leurs Hautes Puissances, que de quelque manière qu'il leur eût plu de traiter avec cette Couronne, elles ne pouvoient se dispenser de l'observation de l'Alliance qu'elles avoient contractée avec Son Altesse Electorale, dont les Articles quatorzième & vingt-quatrième les engageoient à la faire dédommager de toutes les pertes qu'elle avoit souffertes pendant la Guerre, qui se montoient pour le seul Pays de Clèves à quatre Millions de florins. Il demandoit que si la France se réservoir la liberté d'assister ses Alliez, elles stipulassent aussi la même chose envers l'Electeur, afin qu'un Prince, leur Voisin, qui avoit été depuis si long-tems leur Allié, & qui étoit accouru des premiers à leur secours ne fût point abandonné à la vengeance d'un Ennemi si puissant. Enfin il exigeoit qu'avant la Ratification de la Paix, elles pourvussent à la sûreté de Clèves, à laquelle elles étoient aussi intéressées que Son Altesse Electorale, puisque ce Pays avoit été & seroit toujours une Barrière de la République de ce côté-là. „ (b)

Le Ministre de l'Evêque de Munster fit deux jours après une semblable Démarche. Il étoit comme les autres le zèle de son Maître pour le bien de la Cause commune, & faisoit les mêmes plaintes & les mêmes Protestations. (c)

CIV.
Plaintes de
l'Electeur
de Brande-
bourg.

CIV. L'Electeur de Brandebourg écrit lui-même une Lettre aux Etats, dans laquelle il se plaignoit amèrement d'eux. „ Qui auroit crû, disoit-il, qu'une République qui doit son origine à l'amour de la Liberté, & sa conservation à la constance & à la fidélité dont elle faisoit la règle de toutes ses Actions, eût abandonné contre le véritable sens des Alliances, contre ses promesses si souvent réitérées, & contre la reconnoissance, ses fidèles Alliez, qui avoient pris les Armes pour l'amour d'elle, & pour empêcher sa ruïne ? Qui auroit crû qu'elle eût fait non-seulement sans eux & contre eux une Paix particulière; mais même qu'elle se fût obligée par cette Paix de ne donner aucune assistance à ceux à qui elle la doit en vertu des Confédérations, qu'elle eût porté les autres Princes à en user de même, & qu'au contraire, elle eût laissé à la Partie ennemie la liberté d'assister ses Alliez comme bon lui sembleroit ? Qui auroit crû enfin qu'elle eût laissé comprendre dans cette Paix les Suédois qui lui ont causé tant de pertes & de dommages, & qu'elle eût négligé ceux qui ont hazardé pour elle leurs Biens & leur Vie ? Vous direz, sans doute, qu'une pressante nécessité vous a forcez à faire cette Paix ; mais si l'on compare les tems anciens où la République, réduite aux dernières extrémités, témoignoit tant de constance, & gardoit une fidélité si inviolable à ses Alliez, avec ce qu'elle vient de faire, tous les bons Hollandois avoueront qu'elle n'a été élevée à cette Grandeur où elle est aujourd'hui que par le courage & la fermeté de leurs Pères, & qu'il est à craindre qu'une conduite opposée ne cause sa perte entière. Vous n'avez pas encore oublié pour quelle cause légère on vous a déclaré cette Guerre, qui vous a mis sur le penchant de votre ruïne, & que vous ne devez votre salut qu'au secours de vos fidèles Alliez. Un pareil malheur peut vous arriver encore, & pensez-vous qu'alors on courre à votre ayde comme nous avons fait ? On fera plus d'attention aux belles Provinces que l'Espagne perd, & à ce qui m'arrive, qu'à vos besoins. Et si vos Amis perdent plus en travaillant à votre conservation, qu'ils n'auroient fait en vous laissant périr, ils ne hazarderont jamais un mal présent pour un avenir incertain. „ Il finissoit sa Lettre, en protestant solennellement devant Dieu & devant les Hommes de tous les maux qui pourroient lui

(a) Mémoire du Ministre du Roi de Dannemarck à la Haye, présenté le 13. d'Août, 1678.

(b) Mémoire du Ministre de l'Electeur de Brandebourg présenté à Messieurs les Etats, à la Haye, le 13.

d'Août, 1678.

(c) Mémoire du Ministre de l'Evêque de Munster à la Haye, présenté le 15. d'Août, 1678.

lui arriver par cette Paix, se réservant envers la République tous les Droits que lui donnoient ses Alliances avec elle. (a) Le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel dissuadèrent M. Romswinckel de rendre cette Lettre, parce qu'elle irriteroit Leurs Hautes Puissances, & les détourneroit d'employer leurs bons offices auprès du Roi de France en faveur de l'Electeur; & que la Ville d'Amsterdam, qui avoit le plus de part à la précipitation avec laquelle la Paix s'étoit concluë, s'en tiendroit très-offensée. Mais l'Electeur desaprouva la complaisance de son Ministre, & lui ordonna de rendre sa Lettre sans aucun délai, persuadé que dès que la Paix seroit ratifiée, la France n'auroit pas beaucoup d'égard aux sollicitations des Etats.

CV. Quelques jours après, (b) le Prince d'Orange rémoigna à M. Meinders, Envoyé de l'Electeur, qu'il étoit extrêmement fâché de cette Paix précipitée, parce qu'elle étoit non-seulement préjudiciable aux Alliez, mais même à la République. Il lui avoua que si les Etats pouvoient s'excuser envers quelques Alliez de l'avoir faite, ils étoient absolument sans excuse envers Son Altesse Electorale. Il ajouta que les principaux Membres de l'Etat avoient eu une passion si violente de la conclure, qu'il n'y avoit eu aucun moyen de les arrêter. Que quelques-uns reconnoissoient à présent la faute qu'ils avoient faite; mais que le mal étoit sans remède. Que la Cour de France prévaloit toujours dans les Conseils de l'Angleterre, & que le débarquement des Troupes Angloises en Flandre n'empêchoit point les François de faire de gros détachemens pour l'Allemagne & pour la Moselle, ce qu'ils n'oseroient faire s'ils n'étoient assurés des Anglois. Il prioit ensuite l'Electeur de ne lui point imputer cette faute, ni même à la République, & il lui représentoit que son union avec elle étoit de telle nature qu'il ne pouvoit la rompre sans l'exposer à des malheurs dont le contrecoup retomberoit sur lui. Que si l'on ne pouvoit obtenir la Neutralité de Clèves avant la Ratification, il falloit avoir recours à la Trêve que la France offroit. L'Electeur vouloit que les Etats différassent de ratifier leur Paix jusqu'à ce qu'il eût fait la sienne avec la France. C'étoit le sentiment du Prince & celui de plusieurs Membres de l'Etat; mais les *Pacifiques*, qui étoient les plus forts, consommèrent leur Ouvrage par la Ratification.

CVI. Le Prince d'Orange aussi mécontent de la Paix que l'Electeur, fit un coup qui découvrit bien son génie entreprenant & élevé. On sent que je veux parler de la Bataille qu'il livra quatre jours après la signature du Traité. (c) Le Maréchal de Luxembourg venoit de recevoir l'avis de la Paix par un Courier des Ambassadeurs de France à Nimègue, & il dînoit tranquillement chez M. Robert; Intendant de l'Armée Françoisë, lorsqu'on vint lui dire que Son Altesse marchoit à lui. Il quitta promptement la Table, pour aller donner les ordres nécessaires, & disposer toutes choses pour le Combat. Ce Général avoit son Quartier à l'Abbaye de S. Denis à une lieuë & demie de Mons, dont M. de Montal faisoit le Blocus. C'étoit un Poste presque inaccessible, & si fort, que M. de Luxembourg avoit mandé peu de jours auparavant à M. d'Estrades, que quand il n'auroit que dix mille Hommes & le Prince quarante mille, il ne craindroit pas d'y être forcé, au lieu que son Armée étoit aussi forte que celle de Hollande. Son Altesse ne laissa pas de former la hardie Entreprise de l'y attaquer. Après avoir fait battre ce Poste à coups de Canon pendant qu'il dînoit en pleine Campagne au bruit de l'Artillerie des deux Armées avec le Duc de Montmouth, qui venoit d'arriver, il fit filer de ce côté-là une partie de ses Troupes. Le Maréchal de Luxembourg avoit sa Droite à S. Denis, sa Gauche auprès de Manu S. Pierre & de Manu S. Jean, & son Corps de Bataille derrière une Ravine très-profonde, ayant à sa tête des Bois, des Hayes, & des Défilez. Le Prince d'Orange avoit sa Gauche du côté de l'Abbaye, & sa Droite au Village de Casteau, dont l'Eglise, que les François occupoient, environnée de Ravines & de Précipices, formoit un Poste très-fort. Mais pour donner une idée plus juste de cette fameuse Journée, il faut encore remarquer, qu'il y eut quatre Combats. Le premier se donna à S. Denis qui fut emporté de vive force, après qu'on eut passé au fil de l'épée, ou mis en fuite ceux qu'on avoit postez dans les Hayes & dans l'Abbaye pour la défendre. On prétend même que l'Infanterie Hollandoise déservit le Buffer & la Table de M. de Luxembourg, & pilla sa Vaisselle d'argent. Le second Combat se donna au Village de Casteau qui fut

Ccc ccc 2

aussi

(a) Lettre de l'Electeur de Brandebourg aux Etats Généraux, au sujet de la Paix concluë entre le Roi de France & eux. Du 15. d'Août, 1678.

(b) Le 20. d'Août.

(c) Le 14. d'Août, 1678.

1678. aussi emporté malgré la vigoureuse défense des François. Le troisième, & le plus sanglant, dura six heures entières du côté des Ravines & des Défilez que les uns & les autres passèrent avec une Valeur extraordinaire. Les Gardes Françoises animées par M. de Villeroy & par l'exemple du Général, se distinguèrent en conservant leur Poste. La Cavalerie, à l'exception de quelques Escadrons qui se mêlèrent avec un pareil nombre de Hollandois, ne put combattre à cause de la difficulté du Terrain. M. de Luxembourg reprit le Casteau par un quatrième Combat; mais la nuit arrêtant l'activité des deux Armées, le Prince d'Orange prit son Quartier dans l'Abbaye de S. Denis, que le Maréchal avoit occupée, & ce Général se rapprocha de M. de Montal, parce qu'il avoit toujours crû avant & pendant la Bataille que le véritable dessein de Son Altesse étoit de l'amuser auprès des Défilez, pendant qu'elle attaqueroit l'Armée du Blocus, par Havre. Il étoit si persuadé de cela, que non content de redoubler ses avis à M. de Montal sur les précautions qu'il devoit prendre à cet égard, il lui envoya sa seconde Ligne de Cavalerie. Il fit sa Retraite en bon ordre, mais il laissa sur le Champ de Bataille un grand nombre de Morts & de blessés, d'Armes & de Provisions de Guerre. L'Armée des Alliez demeura toute la nuit sous les Armes campée dans le Terrain qu'elle avoit gagné. (a)

Afin de ne rien laisser à désirer sur ce Combat, nous ajouterons au récit que nous venons d'en faire la Lettre de Son Altesse aux Etats Généraux, & une *Relation Manuscrite* tirée des Mémoires du Maréchal de Luxembourg.

CVII.
Lettre du
Prince
d'Orange
sur cette
Bataille.

CVII. „ HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, Suivant ce que nous avons écrit à Vos Hautes Puissances par notre dernière Lettre du dixième de ce Mois, nous nous sommes avancés jusqu'ici avec l'Armée de l'Etat en quatre jours de marche, ayant jugé que de ce Lieu nous pourrions plus commodément tenter le secours de Mons. A notre arrivée, nous nous sommes saisis d'une Hauteur auprès de cette Place, dont l'Ennemi avoit crû se prévaloir en cette rencontre. Ensuite nous jugeâmes à propos de nous avancer vers l'Abbaye de S. Denis, où M. de Luxembourg avoit son Quartier Général, & où il étoit posté très-avantageusement. Nous la fîmes attaquer par nos Dragons, soutenus de quelques Bataillons d'Infanterie. Ils le firent avec tant de succès qu'ils l'emportèrent en fort peu de tems, & ils s'y sont maintenus à la faveur de l'Infanterie, qui a soutenu un Combat fort opiniâtre pendant six heures. La même chose est arrivée du côté de Casteau, où notre Infanterie a repoussé celle des Ennemis qui y étoit postée, *ce qui n'a pu se faire sans perdre beaucoup de Monde de part & d'autre*, comme Vos Hautes Puissances pourront facilement juger. La nuit passée M. le Duc de Luxembourg a décampé à petit bruit; mais non pas sans confusion ni sans laisser des Morts, des Blessés, des Tentes & des Munitions, ce qui nous fait espérer que *l'abandon de tout ce Poste nous donnera le moyen de secourir Mons, à quoi nous ferons tous nos efforts*. Nous nous trouvons obligés de rendre ce témoignage à l'Infanterie de l'Etat, qu'elle a montré, en cette occasion, une vigueur incomparable, & qu'elle a fait des Actions, qui surpassent tout ce qu'on en eût pu attendre. Il est fâcheux que la situation du Terrain n'ait pas permis à la Cavalerie de combattre, puisque si elle avoit pu le faire nous en aurions tiré, moyennant la grace de Dieu, de grands avantages. Nous donnerons de tems en tems avis à Vos Hautes Puissances de ce qui se passera. Cependant, HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, &c. Au Camp auprès de l'Abbaye de S. Denis le quinzième d'Août, 1678.

G. H. PRINCE D'ORANGE.

CVIII.
Relation
Manuscrite
tirée des
Mémoires
de M. de
Luxem-
bourg.

„ CVIII. L'Armée du Roi commandée par M. de Luxembourg étoit campée sur les Bruyères près de St. Denis, la Droite tirant vers St. Denis, & la gauche vers la Trouée de Manu St. Pierre & de Manu St. Jean. Celle des Ennemis parut à la pointe du jour venant du côté du grand Reux. *Ils poussèrent d'abord les Gardes*, & l'Armée ennemie s'étendit tout le long de la Plaine, laissant Thieufi derrière elle. Sur les dix ou onze heures, *ils attaquèrent l'Abbaye de St. Denis, dont ils se rendirent maîtres*, & attaquèrent le Régiment de Feuquières qui étoit dans les Hayes de St. Denis, où étoit le Quartier Général. *Ils chassèrent*
„ aussi

(a) Relation MS. de M. de Luxembourg. Relation Leurs Hautes Puissances. Lettre de Mrs. Dyckvelt, imprimée des François. Lettre du Prince d'Orange à Naersen & Pesters. Du 15. d'Août, 1678.

„ aussi le Régiment de qui étoit dans le Casteau. L'Armée ennemie
 „ étoit, la Gauche vers St. Denis, tirant du côté d'Auray, & la Droite vers les
 „ sources de la Teure du côté du grand Reux, sur les Hauteurs. M. de Luxembourg
 „ fit prendre vers le midi les Armes à toute l'Armée, & fit avancer la première Li-
 „ gne, la Droite à côté de St. Denis, & la Gauche tirant vers le Casteau. Il en-
 „ voya l'Aîle Gauche de la Cavalerie à la Trouée vers Manu St. Pierre & Manu
 „ St. Jean, & la seconde Ligne au Quartier de M. de Montal, qui formoit le
 „ Blocus de Mons. Les Ennemis envoyèrent un détachement pour passer la Ri-
 „ vière de Haifne à Obourg, qui fut culbuté. Desbordes, Major de Navarre, y
 „ fut envoyé. Il arrêta les Ennemis, & on les attaqua ensuite dans les Hayes de
 „ St. Denis & du Casteau, dont on les chassa. Après avoir chassé les Ennemis de
 „ l'Abbaye de St. Denis & des Hayes qui l'environnent, on commença un grand
 „ Combat du côté de la Cense du Casteau. Grand nombre de Troupes passè-
 „ rent le fond, & la Ravine qui séparoit l'Armée de la Cense du Casteau, occupée
 „ par les Troupes des Ennemis, & soutenuë par le Centre de leur Armée qui en
 „ étoit tout proche. Les Troupes du Roi, quoique séparées du Corps de l'Armée
 „ par le fond & le Ravin, dont on vient de parler, se maintinrent sur la Hauteur
 „ devant toute l'Armée des Ennemis, attaquèrent le Casteau, le forcèrent, prirent
 „ le Commandant, & quand la nuit fut venuë, les Troupes du Roi se retirèrent en
 „ bon ordre pour rejoindre l'Armée, après avoir mis le feu au Casteau. Ce fut la
 „ plus belle & la plus vigoureuse Action qui se passa dans la Journée de St. Denis,
 „ qui ne fut pas une Bataille générale, mais plusieurs Actions, qui s'y passèrent tou-
 „ tes à l'avantage des Troupes du Roi, & à la gloire de M. de Luxembourg.

„ On demeura dans cette situation jusqu'à la nuit close, après quoi on se reti-
 „ ra, & M. de Luxembourg marcha avec toute l'Armée au Quartier de M. de
 „ Montal. (a)

CIX. Les deux Partis s'attribuèrent la Victoire. Les François se fondoient sur
 ce qu'ils avoient empêché le Prince d'Orange de secourir Mons, & les Hollan-
 dois disoient, qu'ils avoient emporté le Poste que M. de Luxembourg occupoit, &
 qu'ils y étoient restez. Ces deux Faits sont véritables; mais outre qu'il étoit bien
 glorieux au Prince d'avoir forcé un Camp si avantageux, c'est que s'il avoit eu la
 liberté de poursuivre son dessein le lendemain, comme il en avoit pris la résolution,
 il auroit, suivant toutes les apparences, fait lever le Blocus de Mons. Les deux
 Généraux firent paroître dans cette sanglante Journée un courage intrépide. On
 les vit s'engager dans le plus fort de la mêlée, & braver les plus grands périls. Le
 Prince s'engagea si avant parmi les Ennemis, qu'un Officier François alloit le tuer,
 ou le faire prisonnier, si M. d'Ouwerkerk ne l'eût prévenu en le couchant sur
 le carreau aux pieds de Son Altesse. A l'égard de la perte elle fut à peu près égale
 de part & d'autre.

CIX.
Réflexions
sur cette
Bataille.

L'Action du Prince d'Orange fut diversément interprétée. Ses Partisans pu-
 blièrent qu'elle étoit héroïque, & qu'il ne pouvoit finir la Guerre avec plus de gloi-
 re. Ses Ennemis, au contraire, la blamèrent hautement; mais ceux qui en jugeoient
 sans passion, la regardoient comme un coup de désespoir, par lequel il cherchoit
 à brouiller les Affaires & à rompre une Paix qui alloit le dépouiller d'une partie de
 son Autorité, & le réduire à l'oïiveté, ou au manège des Factions.

CX. Le plus grand reproche qu'on lui fit, fut celui d'avoir livré cette Batail-
 le, ayant la Paix signée dans sa poche. Ce fait mérite d'être examiné, & nous
 allons le faire sans aucun préjugé. Pour cet effet nous rapporterons fidèlement
 les raisons de part & d'autre, laissant à chacun la liberté de décider, ou pour
 ou contre. Ceux qui prétendent que le Prince sçavoit la Paix, disent que Son Al-
 tesse qui s'y étoit toujourns opposée, & qui n'en avoit pû empêcher la conclusion,
 résolut de hazarder une Bataille qui auroit eu de grandes suites, s'il l'eût gagnée,
 & qui n'en auroit point eu de fâcheuses s'il l'eût perduë, parce qu'une Victoire
 complete auroit rompu la Paix, & que s'il eût été battu, le pis qui pouvoit arri-
 ver étoit de la faire. Qu'il avoit d'autant plus d'espérance de réussir que M. de Lu-
 xembourg ne pensoit point à être attaqué, & qu'il avoit l'avantage de surprendre ce
 Général dans son Camp, où il ne songeoit qu'à se divertir. Que le peu de distance

CX.
Si le Prince
d'Orange
l'a livrée
sachant la
Paix,

1678. des Lieux ne permettoit pas de douter que le Prince n'eût reçu un Courier de Nimègue, puisque M. de Luxembourg avoit reçu celui qui le faisoit dîner si tranquillement, lorsqu'il fut attaqué. Qu'il n'y avoit aucune apparence que les Ambassadeurs des États au Congrès, qui n'ignoroient pas qu'il étoit campé près de l'Ennemi, qu'il avoit dessein de faire lever le Blocus de Mons, & qu'il ne cherchoit qu'à hazarder une Bataille, affin de rompre la Paix, ne lui eussent point dépêché Courier sur Courier. Qu'il n'étoit pas moins inconcevable que les États eussent négligé de lui en donner d'abord connoissance aussi bien qu'à leurs Députés à l'Armée. Ils ajoutent à cela que Mylord d'Albemarle ayant pris la liberté de le prier dans un de ces momens, où il avoit l'honneur de lui parler familièrement, d'avoir la bonté de lui dire ce qui en étoit, il lui avoit répondu, qu'il avoit reçu avant la Bataille les Dépêches de l'Etat, & que se doutant bien de ce qu'elles contenoient, il les avoit mises dans sa poche sans les ouvrir. Voyons présentement ce qu'on oppose à tout cela. On avouë que le Prince sçavoit que la Paix étoit sur le point d'être signée, mais on prétend qu'il en ignoroit la signature. On dit que les Lettres que les Plénipotentiaires de l'Etat lui écrivirent n'arrivèrent qu'après la Bataille; que comme la Paix ne fut signée le dixième qu'un peu avant minuit, ils n'envoyèrent que le lendemain au soir M. Hulst, Secrétaire de M. de Béverning, (a) pour en porter la nouvelle aux Etats, & que ce Secrétaire n'arriva à la Haye que le douzième fort tard, en sorte que Leurs Hautes Puissances n'écrivirent que le treizième au Prince, & que leurs Lettres étant arrivées au Camp avant le commencement du Combat, le Marquis de Grana, Ministre de l'Empereur, les avoit interceptées, & les lui avoit cachées, dans l'espérance que cette Action pourroit empêcher l'effet du Traité. Mais voici quelque chose de bien plus fort, c'est une Lettre que le Prince même écrivit à M. le Conseiller Pensionnaire Fagel le lendemain de la Bataille, dans laquelle il lui déclare devant Dieu qu'il ignoroit la conclusion de la Paix. Cette Lettre, écrite de la propre main de Son Altesse, (b) mérite d'être insérée ici. En voici la Traduction, & on trouvera l'original au bas de la page. (c)

„ De l'Armée de S. Denis le 15. d'Août, 1678. Monsieur, vous aurez ap-
 „ pris, par ma Lettre publique à l'Etat, ce qui s'est passé dans la furieuse Bataille
 „ d'hier. Je ne sçai comment notre Peuple prendra cela; mais je puis vous dé-
 „ clarer devant Dieu que je n'ai sçu qu'aujourd'hui à midi par votre Lettre du
 „ treizième, que la Paix étoit conclüe. Et n'ayant aucune Lettre de l'Etat j'irai le
 „ grand chemin, & je ferai de mon mieux pour délivrer entièrement Mons. Je de-
 „ meure constamment, Monsieur, Votre Ami disposé à vous servir,

G. PRINCE D'ORANGE.

Le Prince marque dans cette Lettre écrite au Conseiller Pensionnaire comme à un Ami, non-seulement qu'il n'avoit appris la conclusion de la Paix que par sa Lettre du treizième, qu'il n'avoit reçüe que le quinziesme à midi; mais que ce jour-là il n'avoit encore aucune Lettre de l'Etat, ce qu'il confirma par une Lettre qu'il écrivit à Leurs Hautes Puissances deux jours après, dans laquelle il leur dit, qu'à son grand étonnement, il n'avoit reçu depuis quelques jours aucunes nouvelles de l'état où se trouvoit la Négociation à Nimègue. (d) Enfin il protesta plus d'une fois au Maréchal de Tallard dans le tems que ce Ministre négocioit à Londres le Traité de Partage, qu'il avoit parfaitement ignoré la conclusion de la Paix, lorsqu'il attaqua M. de Luxembourg. Qu'on pèse présentement les raisons de part & d'autre; qu'on décide pour l'affirmative ou pour la négative, ou qu'on doute jusqu'à la fin des siècles du Fait, nous laissons, comme nous l'avons dit, à un chacun la liberté d'en juger comme il lui semblera bon. Nous dirons seulement qu'il nous paroît plus raisonnable de s'en rapporter aux Lettres que le Prince écrivit aux
 Etats,

(a) Lettre des Ambassadeurs des Etats, en envoyant à Leurs Hautes Puissances par M. Hulst, le Traité de Paix. Du 11. d'Août, 1678.

(b) Elle m'a été communiquée par M. des Vilattes, Capitaine des Gardes Hollandoises, & Héritier du Conseiller Pensionnaire Fagel à qui elle est écrite.

(c) In 't Leger tot St. Denis, den 15. Augusti, 1678. „ Myn Heer, U Ed. sal uyt myn publike Missive aan „ den Staat verneemen 't geen in 't furieus gevegt van gif- „ teren is voorgevallen. Ho: het sal werden opgenomen by

„ ons Folk, en weet ik niet; maer ik kan U Ed. voor Godt „ verklaren, dat ik niet geweeten heb als dese middag door „ U Ed. Missive van den 13. dat de Vreede geslooten was, „ en hebbende geen Brieven van den Staat, soo sal ik de „ groote weg gaen, en myn best doen om Mons t'eenemael „ t'ontferren. Ik blyve onveranderlyk, Myn Heer, U Ed. „ Dienstwillige Vriend,

G. PRINCE D'ORANGE.

(d) Lettre de Son Altesse à Leurs Hautes Puissances, Du 17. d'Août, 1678.

Etats, & à M. Fagel, qu'à toutes les conjectures sur lesquelles on le condamne.

1678.

CXI. Le lendemain de la Bataille, le Prince envoya M. Dyckvelt au Camp de M. de Luxembourg, pour lui apprendre que la Paix avoit été signée entre la France & les Etats Généraux, & pour conférer avec lui sur le ravitaillement de Mons. Ce Général répondit qu'il avoit bien eu avis de la conclusion du Traité par des Lettres de Nimègue, qu'il avoit reçues *peu d'heures avant le dernier Combat*; mais que n'en ayant point encore reçu la nouvelle de la Cour, il ne pouvoit s'expliquer sur le ravitaillement de Mons, parce qu'il n'avoit point d'ordres sur ce sujet. Que tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit d'en écrire au Roi, son Maître, & de proposer en attendant une Suspension d'Armes de deux jours. Le Prince, après avoir consulté là-dessus le Duc de Villa-Hermosa & les Généraux des Alliez, accepta cette offre. Louis, qui commençoit à se lasser d'une Guerre qui épuisoit ses Finances, dissimula l'insulte que le Prince venoit de faire à son Armée, & envoya promptement ordre à M. de Luxembourg de consentir à une Trêve. Elle fut d'abord conclue, & l'on convint que le lendemain de la Ratification tous Actes d'Hostilité cesseroient, & que les deux Armées se retireroient des environs de Mons. (a) Les deux Généraux qui avoient envie de se voir le firent à la tête de leurs principaux Officiers. Tout se passa dans cette entrevue avec de grandes civilités de part & d'autre, & les François témoignèrent beaucoup d'empressement pour voir ce jeune Héros qui avoit déjà fait tant de bruit dans le Monde, & qui avoit soutenu avec tant de vigueur un Combat si inégal que celui qu'il venoit de livrer. Le Prince se rendit ensuite à la Haye, où il reçut les applaudissemens dûs à sa Valeur.

CXI.
Suites de la
Bataille.

CXII. Les Ministres de Dannemarc, de Brandebourg, de Zell, de Wolffenbutel & de Munster, après avoir protesté en général contre la Paix, protestèrent en particulier contre l'Acte de Neutralité pour la Suède, passé entre la France & les Etats Généraux le même jour de la Signature de la Paix, & dont ils n'avoient eu connoissance, disoient-ils, que par le bruit commun. Cette Protestation portoit, „ Que voyant avec beaucoup de regrèt que Leurs Hautes Puissances négocioient & „ traitoient plusieurs choses avec les Ennemis communs des Alliez, dont elles ne „ leur donnoient aucune communication préalable, ils étoient obligez de leur re- „ montrer combien cette Conduite étoit contraire aux Alliances faites avec elles, „ & de les faire souvenir des termes mêmes de ces Alliances, qui portent dans „ l'Article dix-huitième : *Que les Alliez seront obligez de donner communication „ l'un à l'autre de tems en tems consécutivement, de tout ce qui dans la Négocia- „ tion de Paix ou de Trêve viendra à être avancé ou proposé. Que les Etats Gé- „ néraux ne feront aucune Cessation d'Armes avec l'Ennemi, que conjointement „ avec leurs Alliez, & de leur commun consentement.* Qu'ils les conjuroient par „ ce qu'il y avoit de plus inviolable dans les Traitez solennels & dans la Foi pu- „ blique, de ne pas contrevenir si notoirement à ces Alliances, & qu'ils étoient „ obligez de *protester* solennellement au nom & de la part de leurs Maîtres con- „ tre la Cessation d'Armes avec la Suède, si elle étoit déjà arrêtée, de même que „ contre toute autre Négociation & engagement contre la teneur des Traitez, „ qui portent expressément, *Qu'aucune des Parties ne pourra venir à aucune Con- „ clusion de Paix sans y comprendre ses Alliez.* „ (b)

CXII.
Seconde
Protesta-
tion des
Alliez du
Nord.

CXIII. Les Ministres Anglois, mécontents de ce qu'on avoit négligé le Traité qu'on venoit de faire avec Sa Majesté Britannique, & dont la Ratification étoit arrivée le lendemain de la signature de la Paix, prétendoient que la France auroit accepté toutes les Conditions qu'on lui auroit imposées, plutôt que d'entrer en Guerre avec l'Angleterre, & de perdre avec le Commerce de ce Royaume, celui de toutes les Nations voisines, excepté celui d'Italie qui est fort peu considérable, parce que les Italiens ne tirent ni le vin, ni le sel, ni les modes des François, au lieu que les autres Nations au Nord de l'Europe font une dépense infinie pour ces choses, & portent des Sommes immenses en France. Cependant ils étoient obligez d'avouer que le Roi, leur Maître, étoit porté par son penchant naturel à garder les me-

CXIII.
Méconten-
tement des
Plénipo-
tentiaires
Anglois.

(a) Traité de Trêve entre les deux Armées devant Mons. Fait le 19. d'Août, 1678.

(b) Protestation des Ambassadeurs & Plénipotentiaires du Roi de Dannemarc, de S. A. E. de Brandebourg,

&c. Faite à la Haye, le 18. d'Août, 1678. Mémoire des Ministres de l'Evêque de Munster, présenté à la Haye, le 19. d'Août, 1678.

mesures qu'il avoit prises avec la France, & par conséquent à procurer une Paix générale qui rompît la forte Alliance qu'il y avoit contre cette Couronne. Que le Peuple & le Parlement avoient une violente inclination d'engager le Roi dans la Guerre; mais que les Ministres balançoient entre la crainte de mal faire leur Contr, & celle de s'attirer la haine de la Chambre des Communes, dont ce Prince avoit toujours besoin à cause de ses grandes dépenses. Ainsi ceux qui se reposoient avec tant de confiance sur le Traité conclu avec l'Angleterre, se faisoient une illusion volontaire. D'ailleurs on avoit tort de reprocher aux Hollandois d'avoir négligé ce Traité, puisque fixant un terme à la France pour lever une difficulté qu'elle avoit faite, & cette Couronne l'ayant levée au tems marqué, le Roi & les Etats étoient pleinement dégagés d'une Alliance dont la Condition étoit accomplie.

CXIV.
Les Etats
Généraux
deviennent
Média-
teurs entre
la France
& l'Espa-
gne.

CXIV. Comme l'Espagne s'étoit engagée avec les Etats Généraux d'accepter la Paix aux Conditions proposées par le Roi de France, & que par l'Article treizième du Traité qu'ils venoient de signer, ils s'engageoient de garantir toutes les obligations, dans lesquelles elle entreroit avec Sa Majesté Très-Chrétienne, particulièrement celle d'une exacte Neutralité, leurs Ambassadeurs ne perdirent aucun tems pour avancer cette Paix si nécessaire au repos de la République & au rétablissement de son Commerce. Ils firent dans cette rencontre la fonction de Médiateurs, parce que les Anglois s'étoient comme excusés de la Médiation, en refusant de proposer les Conditions du neuvième d'Avril, & de signer la Paix de Hollande. Les Ambassadeurs de France allèrent les premiers chez ceux des Etats, où ils firent l'échange des Projets de Paix entre les deux Couronnes. On convint de tenir les Conférences chez eux, & ils donnèrent aux Ambassadeurs de France une de leurs Chambres, qui étoit au bout de leur Sale d'Audience, & à ceux d'Espagne une autre Chambre dans laquelle on entroit par le Vestibule. Les Gentilshommes des Ambassadeurs de part & d'autre se tenoient dans la Sale d'Audience, laquelle servoit de passage à Messieurs de Béverning & Haaren, qui portoient & rapportoient d'une Chambre à l'autre les Articles contestez, & s'appliquoient avec beaucoup de soin à lever les difficultez. En deux Conférences, qui durèrent chacune quatre heures, une grande partie des Articles du Traité furent arrêtez & accordez.

CXV.
Un Inci-
dent re-
tarde la
Paix.

CXV. Ces heureux commencemens faisoient espérer une prompte conclusion; mais divers incidens imprévus la retardèrent. Le Roi de France prétendoit retenir Bouvignes & Beaumont. La rétention de ces deux Lieux, dont l'un est une petite Ville presque détruite, située sur une Montagne, du côté & au-dessous de Dinant, l'autre un Bourg sans Fortifications qui avance du côté de France dans le Pays d'entre Sambre & Meuse, arrêta le cours de la Négociation, & pensa la rompre entièrement. Ces deux Postes n'étoient pas énoncés dans la liste imprimée de ceux que Sa Majesté Très-Chrétienne vouloit garder; mais ses Ambassadeurs répondoient qu'ils avoient été indiquez au Roi d'Angleterre, qui s'étoit chargé d'en donner communication aux Ambassadeurs d'Espagne, & que l'omission qu'on en avoit faite dans la liste des Places, venoit de ce que ces deux petits Lieux n'étoient pas assez importants pour y tenir quelque rang. Pourquoi donc retarder la conclusion d'un Traité pour une Bicoque & un Village qu'on n'avoit pas stipulez, & qu'on estimoit si peu, qu'on ne croyoit pas qu'ils méritassent d'être demandez dans les formes?

CXVI.
Efforts des
Ambassa-
deurs de
Danne-
marc &
de Bran-
debourg
pour em-
pêcher la
Paix d'Es-
pagne.

CXVI. L'Obstacle que les Alliez voyoient à la Paix d'Espagne étoit cause qu'ils pensoient moins à faire la leur. Mais le départ de M. de Béverning pour la Haye, donnoit lieu d'espérer que ce Ministre en rapporteroit quelque expédient, pour faire cesser les difficultez qui arrêtoient cette Négociation, & qu'il auroit en même tems les assurances des Ratifications de la Paix de Hollande. Les Ambassadeurs de Danne-marc & de Brandebourg, qui malgré ces difficultez ne laissoient pas d'appréhender que les Espagnols ne fissent leur Paix, leur firent une forte Remontrance pour les en détourner. Ils louoient la constance qu'ils avoient toujours fait paroître à leurs Alliez, & ne doutoient point que la gloire qu'il y avoit à acquérir en signalant cette même fermeté après la signature imprévûe de la Paix de Hollande, ne les rendît inébranlables dans l'observation de leurs Traitez d'Alliance. Ils leur représentoient ensuite, que la constance de Sa Majesté Catholique étoit seule capable de ramener ceux qui s'étoient écartez de leur devoir par la Cabale & par la légereté de certains esprits, qui ne connoissoient pas combien la bonne foi

doit

doit être chère à un Etat libre. Que ce que la France laissoit à l'Espagne dans les Pays-Bas étoit plû-tôt pour lui faire épuiser ses trésors, que pour lui en laisser une paisible jouïssance. Qu'ils espéroient que cette Couronne ne voudroit pas céder à l'Ennemi commun la gloire d'être plus constant qu'elle en faveur de ses Alliez. Enfin que si leurs Maîtres se voyoient abandonnez, ils n'auroient garde de courir une autrefois à l'embrasement, comme ils avoient fait, puisqu'ils en étoient si mal récompensez.

CXVII. Cependant M. de Béverning revint à Nimègue, (a) où après avoir conféré avec M. Jenkins, qui avoit reçu de nouvelles instructions, il fit entendre aux Ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne que les Etats Généraux étoient entrez dans de si grands engagements pour procurer la Paix à l'Espagne, qu'ils seroient bien-aïses de voir cesser toutes les difficultez qui en arrêtoient la conclusion, avant que de ratifier celle qu'ils venoient de faire avec la France. Il ajoûta que le Roi de la Grande-Bretagne leur avoit fait sur ce sujet des instances très-pressantes par M. Hyde, qu'il avoit envoyé exprès à la Haye. En effet ce Ministre venoit de présenter un Mémoire qui parut d'autant plus extraordinaire qu'il ne s'accordoit nullement avec l'inclination que le Roi, son Maître, avoit toujours fait paroître pour la France. Il disoit dans ce Mémoire, que Sa Majesté Britannique ne pouvoit s'empêcher de témoigner à Leurs Hautes Puissances la surprise que lui avoit causé la signature de leur Traité particulier, sans l'inclusion de l'Espagne, & sans aucune garantie pour l'évacuation des Places dans le tems requis. Que puisque les nouvelles prétentions que la France formoit sur le Comté de Beaumont & sur la Ville de Bouvignes, retardoient l'accomplissement de la Paix, Sa Majesté croyoit que le cas porté par le dernier Traité étoit échu; & qu'elle & les Etats Généraux étoient également obligez d'entrer conjointement en Guerre contre la France. Que s'ils vouloient refuser de ratifier ce qu'ils avoient signé à Nimègue, elle offroit de déclarer actuellement la Guerre à la France. Et comme les Etats Généraux avoient déjà fait de grandes instances au Roi d'Angleterre, pour l'engager à leur faire obtenir de celui de France la Neutralité du Pays de Clèves & de Juliers, M. Hyde les assûroit par le même Mémoire, que le Roi, son Maître, connoissant qu'il n'étoit pas moins nécessaire aux Etats que leurs Provinces fussent à couvert de ce côté-là que de celui de la Flandre, étoit prêt de prendre avec eux sur ce sujet toutes les mesures qu'ils trouveroient à propos, & qu'il ne dépendroit que d'eux d'obtenir cette sûreté. (b)

CXVIII. Les Espagnols, voyant dans leurs Alliez & dans le Roi d'Angleterre tant de dispositions à soutenir leurs intérêts, se tenoient en repos de leur côté, & ne témoignoient plus aucun empressement pour la conclusion de la Paix. Ils trouvoient que ce retardement leur produisoit quelque sorte d'avantage; car les Troupes Françoises, qui s'étoient retirées des Terres d'Espagne par le Traité de Mons, ne faisoient plus aucune Entreprisè; & dans l'incertitude où étoit la France de ce qui arriveroit de la Paix d'Espagne & de la Ratification de celle de Hollande, elle n'osoit faire passer ses Troupes en Allemagne. De plus par les contestations que les Espagnols faisoient sur les Difficultez de la France, ils se disculpoient en quelque façon auprès de l'Empereur qu'ils avoient dessein d'abandonner, & donnoient occasion au Roi d'Angleterre de se déclarer pour la Guerre, ou au moins de faire beaucoup de bruit contre la nouvelle prétention de Sa Majesté Très-Chrétienne. Mais les Ambassadeurs de France reçurent ordre de leur Cour de se relâcher sur cet Article, [c] & les Conférences recommencèrent avec les mêmes formalitez que nous avons remarquées. A peine cette Difficulté fut-elle levée qu'on en vit renaitre trois autres. La première regardoit l'état des Places que le Roi de France devoit rendre, c'est-à-dire les Fortifications & les Munitions de Guerre. La seconde fut la Proposition que firent les Ministres des Alliez d'une Trêve de six mois pendant lesquels on pourroit concilier les intérêts de tous les Princes qui étoient en Guerre, ou engager le Roi d'Angleterre d'agir, si l'Espagne ne faisoit pas une Paix particulière. La troisième Difficulté, & la plus considérable, rouloit sur la Châtellenie d'Ath, qui étoit une des Places que la France devoit restituer. Et comme par le Traité d'Aix-la-Chapelle, Sa Majesté Très-Chrétienne en avoit détaché soixante-

Ddd ddd

&

(a) Le 27. d'Août.

(b) Mémoire de M. Hyde, présenté à la Haye, le

25. d'Août, 1678.

(c) Le 1. de Septembre.

1678. & dix Villages, qu'elle avoit réunis au Gouvernement de Tournay, les Espagnols prétendoient qu'on devoit les leur restituer, puisque Sa Majesté n'avoit fait dans les Conditions aucune réserve des Dépendances de cette Châtellenie comme elle avoit fait de la *Verge de Menin*, dépendante de Courtray. [a] Le Prince de Ligne, qui avoit donné occasion à cette nouvelle Difficulté, l'appuyoit d'autant plus fortement qu'il avoit intérêt que plusieurs Terres qu'il possédoit dans les Villages réunis rentrassent dans le Domaine de la Couronne d'Espagne, pour laquelle sa Maison avoit toujours eu beaucoup d'attachement.

CXIX. Ces incidens retardèrent les Négociations jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Courier, qui apporta enfin des ordres de lever tous les obstacles qui empêchoient la conclusion de la Paix. M. d'Avaux revint à Nimègue le dix-septième de Septembre; & dans la Conférence qu'il eut ce jour-là chez les Ambassadeurs de Hollande jusqu'à deux heures après midi, tous les Articles furent arrêtés, & l'on tomba d'accord de signer le Traité le soir. Les Ambassadeurs d'Espagne le firent traduire en Espagnol, & la Traduction en fut examinée par M. Colbert, qui n'y trouva que deux ou trois mots à réformer, qui ne répondoient pas exactement au sens de l'original François. Comme les Ambassadeurs des Etats Généraux avoient fait la fonction de Médiateurs pendant toute la Négociation, on convint de signer la Paix chez eux. Ils firent préparer leur Salle d'Audience pour cette Cérémonie. On y entroit par une grande Porte, qui répondoit dans le milieu. Le Dais étoit à un bout du côté gauche en entrant, & la cheminée vis-à-vis à main droite. La Chambre des Ambassadeurs de France communiquoit dans la Salle par le côté de la cheminée, & celle qu'on destinoit aux Ambassadeurs d'Espagne y avoit une entrée par le côté du Dais. On mit une longue Table en travers dans le milieu de la Salle, un des bouts tourné vers la Porte, & l'autre vers les fenêtres. Mais comme les François ne voulurent pas que le Dais fût du côté des Espagnols, il fallut l'ôter; & la cheminée qui étoit à droite en entrant, faisant une trop grande distinction de ce côté-là, les Ambassadeurs de Hollande la firent couvrir d'une Tapissierie, afin de ne donner chez eux aucun sujet de mécontentement à personne. Toutes choses étant ainsi disposées, on ouvrit en même tems les Portes des Chambres des Ambassadeurs des deux Couronnes, & ils s'avancèrent également de part & d'autre, marchant tous de front. M. de Béverning; les Traitez à la main, alla se mettre au haut bout de la Table, & M. de Haaren, son Collègue, à l'autre bout. Les Ambassadeurs d'Espagne avoient deux desavantages; le premier, qu'ils étoient à gauche en entrant dans la Salle; le second que pour marcher dans le rang qu'ils devoient tenir à la Table, le Marquis de los Balbafes, Chef de l'Ambassade, étoit obligé de donner la droite à ses Collègues, sans quoi il n'eût pas été assis vis-à-vis du Maréchal d'Estrades, ni au haut bout de la Table. Tous les Ambassadeurs s'assirent en même tems, les Gentilshommes de part & d'autre restant debout derrière leurs chaises. Le Maréchal d'Estrades & le Marquis de los Balbafes signèrent en même tems le Traité que M. de Béverning leur avoit présenté, & les autres Ambassadeurs firent ensuite la même chose à leur rang, chacun signant sur une colombe à main droite de son Traité. Après la première signature, on échangea les Traitez. Les François signèrent celui d'Espagne, & les Espagnols celui de France sous une colombe à gauche de la première, y laissant l'espace pour les cachets, que les Secrétaires eurent soin de mettre vis-à-vis de chaque nom. Cela fait, M. de Haaren dit aux Ambassadeurs: *Les Rois, vos Maîtres, vivront désormais en Beaux-frères & en Cousins.* Les Ambassadeurs se levèrent, & se firent des complimens tout debout pendant un demi quart-d'heure, après quoi ils rentrèrent dans leurs Chambres, d'où chacun se retira de son côté. (b)

CXX. Le Traité portoit, „ que la Suspension d'Armes, signée le dix-neuvième „ d'Août dernier, continueroit & seroit observée jusqu'au jour de l'échange des Ra- „ tifications. Qu'après cet échange, Sa Majesté Très-Chrétienne rendroit à l'Es- „ pagne la Place & Forteresse de *Charleroy*, la Ville de *Binsch*, la Ville & Forteresse „ d'*Ath*, *Oudenarde* & *Courtray* avec leurs Prévôtes, Châtellenies, Appartenan- „ ces & Dépendances, *ainsi qu'elles avoient été possédées par Sa Majesté Catholique „ avant la Guerre de l'Année 1667. & en dérogeant, à tous ces égards, à la Paix „ d'Aix-*

(a) Mémoire des Ambassadeurs d'Espagne aux Etats Généraux. Du 2. de Septembre, 1678.

(b) Récit de ce qui s'est passé à la signature du Traité

de Paix entre la France & l'Espagne, faite chez les Ambassadeurs des Etats, le 17. de Septembre, 1678.

„ d'Aix-la-Chapelle, à l'exception de la *Verge de Menin*, & de la Ville de *Condé*, laquelle, quoique ci-devant prétendue par Sa Majesté Catholique, comme 1678.
 „ Membre de la Châtellenie d'Ath, demeureroit néanmoins à la Couronne de
 „ France. Qu'elle rendroit aussi la Ville & Duché de *Limbourg*, le *Pays d'Ou-*
 „ *tre-Meuse*, la Ville & Citadelle de *Gand*; le Fort de *Rodenbuys*, & le *Pays de*
 „ *Waes*; la Ville & Place de *Leeuw*, dans le Brabant, la Ville & Place de *S.*
 „ *Guilain*, dont les *Fortifications* seront rasées; & la Ville de *Puyserda*, en Ca-
 „ talogne, en l'état où elle se trouvoit, le tout avec leurs Pays, Terres, Sei-
 „ gneuries, Domaines, Baillages, Appartenances, Dépendances & Annexes, sans
 „ en rien réserver, ni retenir, pour être possédées par Sa Majesté Catholique, &
 „ ses Successeurs ainsi qu'elle en avoit joui avant la présente Guerre. Que Sa Ma-
 „ jesté Très-Chrétienne retiendrait le *Comté de Bourgogne*, appelé la *Franche-*
 „ *Comté*, les Villes, Places & Pays en dépendans, y compris la Ville de *Besan-*
 „ *çon*, & son district, comme aussi les Villes de *Valenciennes*, *Bouchain*, *Condé*
 „ *Cambrai* & le *Cambresis*; *Aire*, *S. Omer*, *Ypres* & la Châtellenie, *Warwick*,
 „ *Warneton* sur la *Lis*, *Popéringue*, *Bailleul* & *Cassel*; *Bauvay* & *Maubenge*,
 „ pareillement avec toutes leurs Dépendances; & comme Sa Majesté Très-Chré-
 „ tienne avoit déclaré par les Conditions, qu'elle avoit offertes pour la Paix, qu'el-
 „ le vouloit la Ville de *Charlemont*, ou en échange celle de *Dinant*, au choix du
 „ Roi d'Espagne, à condition qu'il se chargeroit d'obtenir de l'Evêque de Lié-
 „ ge la cession de *Dinant*, le consentement de l'Empereur & de l'Empire,
 „ Sa Majesté Catholique ayant choisi *Charlemont*, s'obligeoit d'obtenir ce consen-
 „ tement. Enfin le Roi d'Espagne promettoit non-seulement de travailler efficace-
 „ ment à la Paix générale; mais encore d'observer une parfaite Neutralité avec les
 „ Princes qui demeureroient armez contre la France. On convénoit de part & d'autre
 „ que le Roi d'Angleterre, qui avoit contribué incessamment par ses bons Conseils
 „ & Avertissemens au salut & au repos public, seroit nommément compris avec
 „ ses Royaumes dans ce Traité. Le Roi de France y faisoit aussi entrer le Roi de
 „ Suède, avec le Duc de *Holstein*, l'Evêque de *Strasbourg*, le Prince *Guillau-*
 „ *me de Furstemberg*, & ceux qui ne s'étant pas voulu engager dans cette Guerre
 „ seroient nommez six mois après l'échange des Ratifications. De la part de Sa
 „ Majesté Catholique devoient être aussi compris ceux qu'elle nommeroit dans le
 „ même espace de tems. De plus les deux Rois consentoient que tous les Poten-
 „ tats & Princes qui voudroient entrer dans un pareil engagement le pussent faire,
 „ en donnant à leurs Majestez leurs promesses de garantir l'exécution de tout le
 „ contenu au présent Traité, qui devoit être ratifié dans six semaines, ou plutôt, si
 „ faire se pouvoit. (a)

CXXI. Le Ministre de l'Evêque & Prince de Liège reçut ordre de déclarer, CXXI.
 que ni Son Altesse Electorale, son Maître, ni son Eglise de Liège ou ses Etats, Déclara-
 ne consentiroient jamais à l'aliénation de *Dinant*, ni que cette Ville fût séparée tion du
 du Pays de Liège par échange contre la Forteresse de *Charlemont*. Après cette Ministre
 Déclaration il demandoit qu'on évacuât non-seulement *Dinant*, mais aussi le Châ- de l'Evê-
 teau & Duché de *Bouillon*, qui appartenoient aux Evêques de Liège depuis six que de
 cens ans par une possession qui n'avoit été interrompue que par des Guerres, dont le Liège sur
 succès, disoit-il, ne répond pas toujours à la Justice des Défenseurs. La Ville de *Ton-* l'Affaire
 gres, une des plus anciennes de l'Europe, réduite en cendres, les Murailles & le Pont de *Dinant*.
 de *Huy* démolis, dont on demandoit les réparations, & les Gentilshommes du plat
 Pays ruinés, faisoient un triste sujet de Remontrances. Enfin il redemandoit les
 Villes de *Hasselt* & de *Mafeyc*, que les Etats Généraux occupoient, & la resti-
 tution des Munitions & du Canon que les François avoient pris à Liège. (b) *Hasselt*
 & *Mafeyc* furent évacués. Mais à l'égard de *Dinant*, qui faisoit un Article du
 Traité entre la France & l'Espagne, & de la prétention sur le Duché de *Bouillon*,
 qui étoit un peu surannée, Sa Majesté Très-Chrétienne y eut d'autant moins d'é-
 gard qu'elle regardoit l'Evêque de Liège comme un de ses plus grands Ennemis.

CXXII. Le lendemain de la Signature de la Paix d'Espagne, M. d'Avaux partit CXXII.
 de Nimègue avec tout son train, pour son Ambassade Extraordinaire auprès des E- Ratifica-
 tats Généraux, qui lui firent sçavoir en arrivant, que la Ratification de leur Trai- tion &
 Publication de la
 té Paix de
 Hollande.

Ddd ddd 2

(a) Traité de Paix conclu entre Louis XIV. Roi de France, & Charles II. Roi d'Espagne. A Nimègue le 17. de Septembre, 1677.

(b) Mémoire de l'Envoyé de Liège, du 8. d'Octobre, 1678.

1678. — té avec le Roi, son Maître, étoit envoyée à Nimègue, où l'on en fit l'échange le vingtième de Septembre. La Paix fut publiée huit jours après à la Haye avec les Cérémonies ordinaires, & les réjouissances s'en firent le cinquième d'Octobre suivant dans toutes les Villes des Provinces-Unies, excepté à Nimègue, parce que cette Ville étant neutre & destinée à l'Assemblée pour les Négociations de la Paix générale, il ne paroïssoit pas convenable que ceux qui par un Traité particulier sortoient des malheurs de la Guerre s'en réjouissent en présence de ceux qui y restoient encore. Ce fut sur ce fondement que les Ambassadeurs de l'Empereur & ceux des autres Alliez, déjà assez chagrins de ce qu'on les avoit abandonnez, prièrent les Ambassadeurs des Etats Généraux, d'empêcher qu'il ne s'y fit aucune réjouissance publique jusqu'à la conclusion de la Paix générale.

CXXIII.
Médailles
sur cet E-
vènement.

CXXIII. On frapa six différentes Médailles sur cet Evènement, dont nous ne rapporterons que la cinquième.

Elle représentoit d'un côté les sept Flèches des Provinces-Unies entrelassées dans une tige de Lis au milieu d'une Couronne, avec ces mots:

QUIS SEPARABIT?

Qui les séparera?

Et autour cette Légende;

CONJUNGUNT SUA TELA LEO, SUA LILLIA GALLUS.

Le Lion Belgique joint ses Flèches aux Lis de la France.

Au revers une Couronne de Laurier dans laquelle est ce vers Latin, dont les Lettres numérales marquent l'Année 1678.

A DOMINO VENIENS POPVLIS PAX LETA REFVLGET.

La Paix qui vient de Dieu brille aux yeux des Peuples, & les réjouit.

Il n'y avoit que ces dernières paroles qui fussent judicieuses; mais pouvoit-on bien dire de la France & des Etats, *Qui les séparera?* L'évènement a fait voir que les liens qui les unissoient n'étoient rien moins qu'indissolubles. Et l'union des *Flèches* avec les *Lis* n'avoit aucune convenance.

CXXIV.
Efforts des
Ministres
Anglois
pour faire
rompre la
Paix. Ré-
ponse des
Etats.

CXXIV. Pendant que le Comte d'Avaux tâchoit de calmer les esprits mécontents de la Paix, Mrs. Hyde & Temple se donnoient de grands mouvemens pour les porter à la Guerre, par les Protestations que Sa Majesté Britannique faisoit contre la Paix d'Espagne, aussi bien que contre celle de Hollande. Le Prince d'Orange & le Conseiller Pensionnaire Fagel qui connoissoient mieux la disposition des Etats, & même la situation présente de l'Angleterre que ces Ministres, ne se laissèrent point ébloüir par des Mémoires qu'on ne présentoit, qu'affin d'appaiser le Parlement violement irrité de la Conjuraton que Tirus Oates venoit de découvrir, & dont nous parlerons l'Année suivante. Les deux Ministres Anglois ne laissèrent pas de s'adresser aux Etats, qui répondirent, qu'ils étoient fort obligez à Sa Majesté Britannique des offres généreuses qu'elle leur faisoit; Qu'ils ne doutoient point que la Paix que Leurs Majestez Très-Chrétienne & Catholique venoient de signer n'eût son accomplissement; mais que si le Roi de France, contre toute attente, manquoit à la ratifier dans le tems fixé, ou qu'il négligeât d'en exécuter les Conditions, qu'en ce cas inopiné & non attendu, ils entendoient que le Traité conclu avec Sa Majesté Britannique le vingt-cinquième de Juillet dernier auroit son plein & entier effet. (a) On envoya à M. van Beuningen, qui étoit encore à Londres, un Extrait de cette Résolution, avec ordre de la communiquer à Sa Majesté.

CXXV.
Retarde-
ment de la
Ratifica-
tion de la
Paix d'Es-
pagne.

CXXV. Cependant la Cour de Madrid différoit d'envoyer la Ratification du Traité qu'elle avoit conclu avec le Roi de France; & soit qu'elle ne fût pas contente des Conditions, ou qu'elle se fit une honte d'avoir fait sa Paix avant & sans l'Empereur, elle laissa écouler les six semaines prescrites pour l'échange. Mais Sa Majesté Très-Chrétienne, qui, à la prière des Etats, avoit plusieurs fois prolongé le terme, lassé de tous ces délais, qu'elle attribuoit à la complaisance que l'Espagne avoit pour l'Empereur, fit retourner en Flandre une partie de son Armée, qui s'étoit retirée d'auprès de Mons ensuite de la Trêve du dix-neuvième d'Août. Les Contributions que ces Troupes exigèrent, les ravages qu'elles firent jusqu'aux Portes de Bruxelles & d'Anvers, les pertes que souffrirent les Habitans des Pays-Bas, plus grandes que celles qu'ils avoient faites pendant le cours de la Guerre, parce

(a) Extrait des Régîtres des Résolutions de Leurs Hautes Puissances. Du 19. de Septembre, 1678.

parce qu'il n'y avoit point d'Armée capable d'arrêter les François, forcèrent enfin le Ministère Espagnol, malgré son indolence naturelle, d'envoyer la Ratification. Elle ne fut cependant échangée que le quinzième de Décembre, qui étoit le dernier jour d'un nouveau délai que le Roi de France avoit encore accordé pour la remettre entre les mains de ses Plénipotentiaires. L'échange s'en fit sans aucune cérémonie chez les Ambassadeurs des Etats Généraux, où les Secrétaires les allèrent prendre.

1678.

CXXVI. Après que la Paix d'Espagne eut été signée, & celle de Hollande ratifiée, le Chevalier Jenkins reçut ordre de sa Cour de reprendre la Médiation; mais, dit M. Temple, il fit plus dans cette Affaire la fonction de *Messager* que celle de Médiateur. Le Roi de France, délivré de deux Ennemis, qui l'obligeoient à avoir une grosse Armée en Flandre, ne songea plus qu'à forcer ceux qui restoient en Guerre à consentir à la Paix. Pour cet effet il fit entrer un Corps considérable de ses Troupes dans le Pays de Juliers, pendant que le reste occupoit tous les bords du Rhin. Le Duc de Neubourg, & les Electeurs de Mayence & de Trèves, qui étoient les plus exposez au pillage, acceptèrent les Conditions que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit imposées à l'Empire le quinzième d'Avril, & demandèrent en conséquence à être compris dans le Traité de Hollande, conformément à l'Article dix-neuvième de ce Traité. (a) Les Etats Généraux qui trouvoient leur honneur engagé à l'exécution de cet Article, fait en faveur de leurs Alliez, s'intéressèrent fortement auprès du Roi de France pour eux; mais il éluda leur Demande, en disant que cela regardoit tout l'Empire, & qu'il n'étoit pas juste que des Princes particuliers se garantissent de ses Armes, pendant que l'Empereur refusoit la Paix. Léopold vouloit bien consentir au rétablissement du Traité de Westphalie; mais il refusoit le passage que ce Traité accordoit par terre & par eau dans l'Empire aux Troupes Françoises. Quoi que cette Difficulté ne fût pas considérable, il ne vouloit pas la lever, parce qu'il attendoit beaucoup du tems, des Princes de l'Empire, & particulièrement de l'Electeur de Brandebourg qui triomphoit des Suédois. Celle qu'il faisoit sur l'alternative de Fribourg ou de Philisbourg étoit beaucoup plus importante. Il déclaroit qu'il ne pouvoit céder la dernière de ces Places, parce qu'il avoit promis aux Princes de l'Empire d'en raser les Fortifications, ni Fribourg, parce que le Brisgaw seroit exposé aux Courses des François. Le Roi de France, pour lever cette Difficulté, consentit à la démolition de Philisbourg, & à ne retenir avec Fribourg que trois Villages qui en dépendoient. Mais l'Empereur demanda le dédommagement des pertes que les Princes de l'Empire avoient faites pendant la Guerre, & une satisfaction publique de la part des Furstemberg qui l'avoient offensé.

CXXVI.
Négocia-
tion pour
la Paix de
l'Empire.

CXXVII. Pendant cette Négociation mourut le fameux Christophe Bernard van Gale, Evêque de Munster, après avoir régné vingt-huit ans, & en avoir vécu soixante-&-onze. Un de ses Domestiques, qui prétend avoir écrit sans partialité, & avoir tiré son Portrait d'après nature, dit: „ Qu'il avoit une haute opinion de lui „ même; Qu'il aimoit la gloire avec une passion si démesurée qu'il employoit tou- „ tes sortes de moyens pour en acquérir; Qu'il n'aimoit pas moins l'argent, & „ que pour en avoir il avoit ruiné ses Sujets; Qu'il n'y avoit pas au monde un plus „ grand fourbe que lui; Qu'il ne falloit pas se fier à sa parole, parce qu'il ne la „ tenoit jamais, que quand il en tiroit quelque utilité; enfin qu'il étoit plutôt „ Athée que Chrétien. (b) „ Il avoit pour Maxime qu'un Prince doit toujours tâcher de s'agrandir, parce que lors même qu'il ne réussit pas il acquiert toujours la Réputation d'avoir osé former de grands desseins. Nos Résolutions, disoit-il, dépendent de nous, & le succès, de la Fortune; mais elle ayde souvent les Gens hardis. Une légère Maladie l'emporta en huit jours. (c) Il regrettoit fort la Vie; cependant il mourut avec plus de fermeté qu'on n'en attendoit de lui. Il avoua qu'il avoit trop chargé ses Sujets; mais il se justifioit, en disant qu'il y avoit été contraint par la nécessité. Tous les Souverains ambitieux tiennent le même langage au lit de la mort, & cet aveu est l'unique satisfaction qu'ils donnent à leurs

CXXVII.
Mort &
caractère
de l'Evê-
que de
Munster.

Ddd ddd 3

Peu-

(a) Mémoire des Députés du Duc de Neubourg, présenté au Nonce, le 17. d'Octobre, 1678. Acceptation de la Paix par les Electeurs de Mayence & de Trèves. Le 1. de Novembre, 1678.

(b) *Lettera scritta da un Domestico del Vescovo di Mun-*

ster ad un suo Amico che si trovava in Olanda. Vita di Christ. Bern. di Gale, Vescovo di Munster.

(c) Il tomba malade le 11. de Septembre, & mourut le 19. du même mois.

Peuples après les avoir ruinez. Inquiet sur le Payement de ses debtes, qui étoient
 1678. considérables, il ordonna aux Exécuteurs de son Testament de les acquitter. *Je dois beaucoup*, leur dit-il, *mais je laisse assez de quoi payer mes Créanciers. Je m'en repose sur vous, & j'en charge votre Conscience, parce que vous sçavez où sont mes deniers.* Il ne laissa pas d'ordonner qu'on prît avant toutes choses vingt mille écus pour les frais de son Enterrement, dont on en employa huit mille pour quatre Chandeliers d'argent destinez à mettre autant de Cierges pour brûler à perpétuité dans la Chapelle où devoit reposer son Corps. Telle est la conduite ordinaire de la plûpart des Mourans. Ils s'en vont la Conscience chargée de Dettes, & ne songent qu'à perpétuer une ridicule vanité. Ferdinand de Furstenberg, Evêque de Paderborn, & qui avoit été long-tems son Coadjuteur, lui succéda. Il étoit aussi pacifique que son Prédécesseur avoit été Guerrier. Il aimoit les belles Lettres, protégeoit les Sçavans, & particulièrement les Poëtes, parce qu'il l'étoit lui-même. Comme il n'y a point de Prince quelque mauvais qu'il soit, qui ne trouve des Panégyristes, Christophe van Gale eut aussi les siens. Un de ses premiers Ministres, qui a écrit l'Histoire de sa Vie, le représente comme un Saint Evêque continuellement appliqué aux Fonctions sacrées de son Episcopat, comme un Prince équitable, humain, affable, & clément. (a) Un autre Historien assure qu'il méritoit d'être loué principalement à cause de sa grande prudence & de la Majesté de ses Mœurs qui lui attiroient le respect & l'admiration de tous les Potentats, & qu'il étoit *la gloire éternelle & incomparable de toute la Noblesse de sa Patrie.* (b) Enfin son Successeur disoit dans sa Lettre Pastorale, *qu'il avoit gouverné son Diocèse avec un soin véritablement paternel, que ses Sujets l'avoient aimé comme un Père, & respecté comme un Prince.* (c)

CXXVIII
 Il est peu
 regretté des
 Alliez.

CXXVIII. Les Alliez ne furent pas fort affligés de la perte de ce Prélat. L'Empereur étoit persuadé qu'il préféroit secrètement les Intérêts de la France à ceux de l'Empire, & qu'il avoit voulu faire un Traité particulier avec elle peu de jours avant sa mort. L'Electeur de Brandebourg qui se plaignoit des exactious qu'il avoit faites dans le Duché de Brême, contre leur Alliance, demandoit qu'on en fit une nouvelle, dont les Conditions fussent plus religieusement observées. Les Princes de Brunswyck-Lunebourg ne pensèrent qu'à s'enrichir de ses dépouilles, en s'emparant de tout ce qu'il avoit conquis dans le Duché de Brême. Ainsi cet Evêque, qui s'étoit donné tant de mouvemens, & qui avoit entrepris tant de Guerres, mourut endetté, & n'étendit point son Diocèse d'un pouce de terre. L'Electeur de Brandebourg se plaignit de l'invasion que les Lunebourgeois venoient de faire; mais ils crurent se justifier parfaitement, en disant qu'ils avoient prévenu le Roi de Dannemarc, qui auroit fait la même chose, si on lui en avoit laissé le tems. La Cour de Vienne, mécontente de la conduite des Princes de Brunswyck-Lunebourg, les obligea de restituer au Successeur de van Gale ce qu'ils avoient enlevé; mais il n'en joüit pas long-tems. En effet, après avoir accepté une Trêve que la France offroit, M. Colbert le persuada de signer la Paix avec cette Couronne & avec celle de Suède, en rendant à cette dernière toutes les Places qui avoient été occupées par les Armes de Munster dans les Duchez de Brême & de Verden, moyennant une Somme d'Argent, (d) dont Ferdinand avoit grand besoin.

CXXIX.
 Chaque
 Allié cher-
 che à faire
 un Traité
 particulier.

CXXIX. Le nœud de la Confédération étant coupé par la Paix de Hollande, & par celle d'Espagne, il n'y eut pas un seul des Alliez qui ne cherchât les moyens de prévenir les autres par un Traité particulier. On se plaignoit de ce que la République avoit fait une brèche à l'Alliance qu'on avoit contractée en sa faveur, & elle avoit beau répondre que ces sortes d'engagemens ne subsistent qu'autant qu'il est possible de les maintenir, & qu'on ne devoit pas les pousser jusqu'à une ruine totale, les Alliez ne laissoient pas de la condamner, pendant qu'ils faisoient tous la même chose par la raison que leurs Etats étoient ruinez, s'ils ne se hâtoient de faire leur Paix particulière.

Le Roi de Dannemarc, dont les Affaires alloient mal en Scanie, fut un des premiers

(a) *Joannes ab Alpen, de Vita & Rebus gestis Christophori Bernardi, Episcopi & Principis Monasteriensis.*

(b) *Buccelini, Germania Sacra.*

(c) *Ferdinandi Epistola ad Clerum Monasteriensem. Die 28. Septembris, 1678.*

(d) Traité de Paix entre Sa Majesté Très-Chrétienne & l'Evêque de Munster & de Paderborn, conclu à Nimègue le 29. de Mars, 1679. Traité de Paix entre le Roi de Suède & le même Evêque, du même jour

miers qui pensa à s'assurer contre la Suède. Il fit faire à la Haye des Propositions de Paix à M. d'Avaux, qui les trouva trop générales pour y répondre positivement, d'autant plus que ce Monarque étoit le plus grand Ennemi du Roi de Suède, pour lequel la France demandoit une entière satisfaction. 1678.

L'Electeur de Brandebourg avoit fait plus de deux mois avant la Paix de Hollande, contre laquelle il déclamoit avec tant de véhémence, une tentative à Londres, afin d'en conclure une plus avantageuse pour lui. Mais son Ministre ayant refusé de donner par écrit les Propositions qu'il faisoit de bouche, le Roi d'Angleterre qui ne les trouvoit pas raisonnables ne voulut point s'en charger. Son Altesse Electorale envoya le Comte de Beauvau d'Epenfe auprès du Roi de France, pour tâcher de porter ce Monarque à lui rendre ses bonnes grâces. Ce Comte étoit un de ces Hommes qui possèdent l'art de ménager des Cours différentes, sans perdre sa réputation de probité. Il avoit été successivement au service de l'Electeur & de la France, & quelqu'attachement qu'il eût pour Son Altesse Electorale avant la Guerre, Louis n'en prenoit pas pour cela moins de confiance en lui. Cependant il n'en put obtenir que des espérances générales qui n'aboutirent à rien. M. Meindres ne fut pas plus heureux à la Haye. L'Electeur demandoit cette partie de la Poméranie qui s'étend jusqu'à la Pene, pour lui servir de Barrière, & abandonnoit le reste aux Suédois. Le Conseiller Pensionnaire Fagel, qui faisoit la fonction de Médiateur, en parla au Comte d'Avaux, qui trouva la Proposition *énorme*; cependant il insinuoit que si l'Electeur vouloit se contenter de Wollin, de Stétin, & de l'Isle d'Usedom, il pourroit peut-être l'obtenir. M. Fagel demandoit qu'on y ajoutât Wolgast, parce que Stétin devient inutile, lorsqu'on le détache de cette Place. M. d'Avaux en écrivit à la Cour d'autant plus fortement que le Comte d'Oxenstiern paroissoit prêter l'oreille à un Accommodement. La réponse de la Cour ne fut pas aussi favorable que son Ministre l'avoit espéré. On se plaignoit, à la vérité, de la fierté des Suédois, particulièrement du Comte d'Oxenstiern, qui traitoit avec trop de hauteur, & auquel on reprochoit de dispenser fort mal les Sommes que la France envoyoit en Suède. On se réduisoit ensuite à dire que malgré l'inclination que le Roi avoit de traiter avec l'Electeur, il ne pouvoit le faire séparément de la Suède, & que l'exemple de la République ne pouvoit être allégué, parce qu'elle n'avoit rien à démêler avec cette Couronne. Le Roi ajoutoit qu'il seroit honteux pour lui de faire de semblables Propositions à son Allié; mais qu'il falloit que les Ministres de Hollande l'entreprissent; qu'il espéroit que les Suédois auxquels la Campagne étoit si desavantageuse comprendroient que la Paix leur étoit absolument nécessaire, & qu'il tâcheroit de le leur faire comprendre, s'ils ne le faisoient pas d'eux-mêmes. La Négociation n'eut aucun effet pour cette Année, quoiqu'elle continuât à Nimègue, parce que l'Electeur ayant pris Stralsund & Gripswald, comme nous l'avons dit ci-dessus, (a) déclara qu'il ne vouloit plus fixer ses bornes à la Pene, & que d'un autre côté le Roi de Suède protestoit qu'il perdrait plutôt son Royaume que d'abandonner Stétin.

L'Empereur faisoit comme ceux qu'il blâmoit. Il négocioit avec les François à Nimègue. Cette Négociation ne put être si secrète que les Ministres de l'Electeur de Brandebourg ne la découvrirent, & n'en donnassent avis à leur Maître. Il envoya promptement M. Crocou à Vienne, & écrivit lui-même à l'Empereur, „ qu'il ne croyoit pas qu'il voulût s'attirer par une Paix particulière „ les mêmes reproches qu'il venoit de faire à l'Espagne & aux Etats Généraux. „ Qu'il seroit honteux à la Maison d'Autriche de recevoir la Paix aux Conditions „ que l'Ennemi lui imposoit. Qu'il seroit les derniers efforts pour continuer la „ Guerre, si on lui promettoit qu'on ne seroit la Paix qu'à condition de lui laisser „ toute la Poméranie. Qu'il étoit aisé, en réunissant le reste des Confédérez, d'op- „ poser quatre-vingts-mille Hommes à la France, dont il en fourniroit le quart, „ & que quelque pesante que fût cette charge à l'Empire, il valoit mieux la sup- „ porter que de souscrire à une Paix, qui ne tendoit qu'à rompre la Confédéra- „ tion, afin de se rendre maître par tout. (b) „

L'Empereur répondit „ qu'il connoissoit assez les suites d'une Paix si desa- „ vantageuse, mais qu'il manquoit d'argent & de Magasin; qu'il seroit imposs- „ ble

(a) Page 899.

(b) *Electoris Brandenburg. ad Casarem Vittera. Apud*

Puffendorf, de rebus Brandenburgicis. Lib. XVI.

1678. „ ble de résister en même tems à la Suède & à la France. Il ne dissimuloit pas
 „ qu'il avoit écrit aux Electeurs de Bavière, de Saxe, & Palatin de travailler for-
 „ tement à la Paix à la Cour de France, ce qui jusque là n'avoit pas été permis,
 „ parce que tous les Princes de l'Empire sont censez être en Guerre, lorsque le
 „ Chef y est. Enfin il représentoit qu'il n'y avoit point d'union entre les Alliez;
 „ que la plupart des Princes de l'Empire ne fournissoient aucun secours; que l'E-
 „ lecteur de Bavière penchoit du côté de la France, & qu'il lui étoit impossible de
 „ soutenir seul les Forces d'un Ennemi si puissant sans exposer toute l'Allemagne à
 „ l'impétuosité de ses Armes. „ C'est ainsi que les Alliez se servoient tour à tour
 pour justifier leurs Actions des mêmes raisons qu'ils venoient de condamner dans
 les autres, & c'est ainsi qu'en usent ordinairement les Souverains.

CXXX. Les Difficultez que font les Impériaux à Nimègue reculent la Paix de l'Empereur. CXXX. Cependant les Ministres de Sa Majesté Impériale à Nimègue persisteroient toujours à demander que la France indemnifât tous les particuliers de l'Empire, qui avoient souffert quelques dommages pendant la Guerre, & que les Princes de Furstemberg fissent par leurs soumissions une satisfaction publique à l'Empereur & à l'Empire, pour avoir été dans des intérêts contraires. Ils refusoient de consentir aux passages des Troupes Françoises dans l'Empire accordez par le Traité de Westphalie, que la France vouloit rétablir en son entier. Ils refusoient aussi d'accorder à Sa Majesté Très-Chrétienne en Souveraineté toutes les Routes qu'elle avoit demandées en Lorraine, & ils changeoient de sentiment sur l'option qu'ils avoient faite de Philisbourg, voulant retenir Fribourg qu'ils avoient cédé. D'un autre côté, les Plénipotentiaires de France, profitant d'un certain effroi qui jettoit la Cour de Vienne dans une incertitude, dont ses Ministres ne pouvoient sortir, demeurèrent fermes dans leurs Propositions. Ces Difficultez retardoient la Paix de l'Empereur qui paroissoit d'autant plus facile qu'il étoit obligé de la faire. Enfin les Impériaux desespérant de pouvoir obtenir de changer le choix qu'ils avoient déjà fait sur l'Alternative, déclarèrent qu'ils s'en tenoient à l'option qu'ils avoient faite de Philisbourg; & pour ne pas laisser écouler tout le mois, après lequel les Ambassadeurs de France leur avoient fait entendre que le Roi, leur Maître, ne tiendrait plus les Conditions du neuvième d'Avril, ils entrèrent en Conférence publique pour travailler tout de bon à la conclusion du Traité. Ces Conférences se firent dans l'Hôtel de Ville, où les Ambassadeurs de l'Empereur, ceux de France, de Suède, & M. Jenkins, Médiateur, avoient leurs Chambres séparées. Mais on ne conclut rien cette Année.

CXXXI. Protestation du Nonce contre la Paix de Munster. CXXXI. Le Nonce du Pape, non content d'avoir plusieurs fois déclaré de bouche, que ses ordres ne lui permettoient pas de se mêler des Affaires des Princes Protestans, & encore moins d'approuver directement ou indirectement la Paix de Munster, déclara par écrit, que si par hazard il étoit fait mention de leur intérêt, ou de cette Paix dans les Mémoires qu'il avoit reçus, il n'avoit jamais considéré ces Mémoires qu'entant qu'ils regardoient les Princes Catholiques, & n'avoit prétendu donner, en les recevant, aucune approbation à la Paix de Westphalie. (a) Peu de tems après il présenta un Mémoire aux Ambassadeurs de Leurs Majestez Impériale, Très-Chrétienne, & Catholique, dans lequel il disoit, qu'ayant des ordres exprès de Sa Sainteté de veiller avec soin à la conservation des deux Evêchez de Hildesheim & d'Osnabrug, qui par leur situation se trouvoient exposez à l'envie des Protestans, & dont le dernier couroit risque de perdre l'Alternative d'avoir un Evêque Catholique, la seule consolation qui restoit au Saint Père depuis le triste naufrage de la Paix de 1648. il croyoit que le devoir de son Ministère l'engageoit à leur représenter la crainte où étoient ces deux Eglises d'être sacrifiées dans la Paix prochaine à la satisfaction des Princes intéressés dans la Guerre, sous prétexte de dédommagement. Il les exhortoit ensuite à ne point permettre que la Paix de l'Empire fût funeste à la Religion Catholique, ni que le Patrimoine de l'Eglise & les monumens les plus illustres de l'ancienne dévotion des Empereurs fussent convertis en usage séculier & profane. Que si un tel malheur arrivoit, on pourroit dire que la Guerre auroit été entreprise, non pour la défense de l'Empire, mais pour la ruine de l'Allemagne, & pour la destruction de la Religion. (b)

CXXXII.

(a) Déclaration du Nonce par laquelle il desaprouve la Paix de Munster. Du 30. d'Octobre, 1678.

Hildesheim & d'Osnabrug. Du 10. de Novembre, 1678.

(b) Mémoire du Nonce touchant les Evêchez de

CXXXII. Les Ratifications de la Paix de Hollande avec la France ne furent pas plutôt échangées que Dom Manuel de Lira demanda aux Etats la restitution de Mastricht qu'on avoit promise à l'Espagne. Mais Leurs Hautes Puissances représentèrent que la Paix s'étoit faite à des Conditions bien différentes de celles qu'on avoit projetées dans le Traité d'Alliance, & que d'ailleurs elles avoient un grand nombre de Comptes & d'Affaires à régler avec la Cour de Madrid avant que de se défaisir d'un Poste si important. Cependant on convint avec le Comte d'Avaux que l'évacuation de la Place se feroit au commencement de Novembre, (a) ce qui fut exécuté avec d'autant plus de satisfaction pour les Hollandois, qu'il ne manquoit pas de Gens parmi eux qui tâchoient de persuader au Peuple que la France n'avoit cherché qu'à les tromper, & qu'elle ne leur rendroit jamais Mastricht. Le Prince d'Orange y envoya aussi-tôt M. Helt, un de ses Conseillers, pour y établir une nouvelle Magistrature, & faire prêter le Serment.

1678.
CXXXII.
Restitu-
tion de
Mastricht.

CXXXIII. Dès le mois de Septembre, Leurs Hautes Puissances résolurent d'envoyer à Paris M. Boreel, Conseiller & Président des Echevins de la Ville d'Amsterdam, avec Messieurs d'Odyck & Dyckvelt. [b] L'Ambassade étoit honorable par le nombre & la distinction des personnes qui la composoit. Après le Cérémonial ordinaire, & un Compliment sur le retardement qu'avoit causé l'avis nécessaire des Provinces pour la nomination des Ambassadeurs, & la maladie de M. Boreel qui avoit retardé leur départ, ils demandèrent à Sa Majesté Très-Chrétienne dans leur première Audience [c] *la Neutralité de Clèves, de Ravensberg, de Ravesteyn & du Comté de la Marck*, parce que la plupart de ces Terres étoient enclavées dans celles des Etats. Ils prièrent aussi Sa Majesté d'admettre l'Empereur & l'Empire dans le Traité de Paix. Louis répondit, „ que cette „ Ambassade & les Personnes qui la composoit lui étoient fort agréables, qu'on „ devoit oublier de part & d'autre tout ce qui s'étoit passé dans la dernière Guerre, qu'il le feroit de son côté, & qu'il espéroit la même chose de celui des Etats. „ Mais il ne s'expliqua point sur les deux Propositions qu'on venoit de lui faire, il insinua seulement qu'il les communiqueroit à son Conseil. Il ajoûta qu'il croyoit avoir besoin du Pays de Clèves pour contraindre l'Electeur de Brandebourg à s'accommoder avec la Suède, & qu'à l'égard de l'inclusion de l'Empereur, il ne souhaitoit rien tant que la Paix générale.

CXXXIII.
Ambassade
des Etats
en France.

CXXXIV. La République, délivrée de la Guerre, travailla d'abord à se débarrasser des Troupes qui la rongeoient inutilement, & le Prince d'Orange, qui voyoit que son opposition à la Paix le rendoit suspect de vouloir étendre ou affermir son Autorité, en tenant une Armée à ses ordres, y consentit, afin d'effacer dès leur naissance des soupçons odieux, qui pouvoient avoir des suites fâcheuses. Il envoya pour cet effet M. Colliers, Aide-Major Général, à l'Armée qui campoit auprès de Bruxelles, à Genap, & aux environs de Waveren, pour licentier cent Compagnies d'Infanterie & vingt-huit de Cavalerie. On fit peu de rems après une seconde Réforme, afin de faire voir au Peuple qu'on le soulageoit dès le moment qu'on le pouvoit.

CXXXIV.
La Répu-
blique li-
centie une
partie de
les Trou-
pes.

CXXXV. On croyoit que cette conduite seroit approuvée de toutes les Provinces; mais celles de Frise & de Groningue, en l'absence desquelles on avoit pris dans les Etats Généraux la Résolution de casser ces Troupes, soutinrent qu'on avoit violé leurs Droits, parce que la Réforme de celles qui étoient à leur solde leur appartenoit. La Frise, non contente de réclamer le Droit qu'elle avoit de licentier les Troupes de son département, cassa une partie des Compagnies qu'on avoit conservées, & rétablit plusieurs de celles qu'on avoit cassées.

CXXXV.
Dispute
sur ce Li-
cencement
entre les
Etats Gé-
néraux, &
les Provin-
ces de Frise
& de Gro-
ningue.

CXXXVI. Cette Province prévint les Etats Généraux qui vouloient lui envoyer une Députation, & envoya elle même Messieurs Schepper & Stantius à la Haye en qualité de Députés Extraordinaires, pour y justifier la Démarche qu'elle avoit faite. Ils représentèrent à Leurs Hautes Puissances que le Droit de licentier les Troupes étoit si essentiel & si naturel à la Souveraineté de toutes les Provinces, que la leur ne pouvoit comprendre en aucune manière qu'on l'en pût priver, en vertu d'une Résolution prise en son absence, parce que si dans une Affaire d'une telle conséquence, on vouloit procéder à la pluralité des Voix, il n'y

CXXXVI
Raisons de
la Frise.

Eee eee

au-

(a) Le 6.

(b) La Frise se réserva la liberté de nommer un

quatrième Ambassadeur; mais elle ne le fit point.

(c) Du 6. de Décembre.

1678. auroit rien de plus zélé que de dépouiller toutes les Provinces les unes après les autres des Droits & Privilèges qui leur appartiennent légitimement.

CXXXVII
Réponse
des Etats
Généraux.

CXXXVII. Leurs Hautes Puissances répondirent ; „ que personne ne contes-
 „ la Souveraineté aux Provinces qui composent la République. Quelles la posse-
 „ doient chacune en particulier dans un degré absolu. Que bien loin qu'il fût per-
 „ mis ni à l'Union comprise en son entier, ni à aucun des Membres qui la compo-
 „ sent en particulier, de donner la moindre atteinte à cette Souveraineté, qu'au
 „ contraire on étoit obligé d'aider à repousser les attentats qu'on feroit contre elle.
 „ Mais qu'il n'étoit pas moins incontestable que les sept Provinces, en s'unissant
 „ pour leur commune Défense, avoient été obligées de s'entre-communiquer quel-
 „ que chose, afin d'agir avec plus de concert, de vigueur & de succès, & que la
 „ Milice avoit toujours été regardée comme une de ces choses qui sont communes
 „ à l'Union, ou à ce qu'on appelle ordinairement la Généralité. Que lorsqu'il s'a-
 „ gissoit de lever, ou de licentier des Troupes, chaque Province avoit le Droit d'o-
 „ piner librement sur le nombre, l'entretien & l'usage qu'on en devoit faire, &
 „ qu'on ne pouvoit prendre une Résolution fixe là-dessus sans le consentement
 „ unanime des Provinces. Que c'étoit pour cet effet que le Capitaine Général de
 „ l'Union & le Conseil d'Etat faisoient tous les ans, ou lorsque la nécessité l'exi-
 „ geoit, les Demandes ou *Pétitions* nécessaires pour l'entretien des Gens de Guer-
 „ re qu'on jugeoit devoir mettre sur pied pour la Défense commune de la Républi-
 „ que, & que les Etats de toutes les Provinces étoient priées d'y donner leur con-
 „ sentement, lequel il leur étoit libre d'accorder pour autant de tems qu'ils le jugeoient
 „ nécessaire, sans qu'on pût les obliger en aucune manière à la levée ou à l'entretien
 „ de ces Troupes, sans leur consentement, ou pour plus long-tems qu'ils y avoient
 „ consenti. Qu'on avoit pareillement que lorsque ceux qui composent l'Union
 „ jugeoient qu'il étoit nécessaire d'établir un Capitaine Général sur cette Milice, cela
 „ se devoit faire par un consentement unanime de toutes les Provinces, sans que
 „ l'une pût obliger l'autre à cet égard par la pluralité des Voix. Mais aussi qu'il
 „ étoit constant, que la Milice qui avoit été une fois levée de cette sorte par un
 „ commun suffrage, qui avoit prêté le serment à l'Union, & reçu Commission d'el-
 „ le, en dépendoit, sans qu'on prît garde sur quelle Province elle avoit été départi-
 „ tie, & que lorsqu'il s'agissoit de s'en servir pour la commune Défense, elle mar-
 „ choit sous la conduite, la direction & l'Autorité du Capitaine Général de l'U-
 „ nion, sans qu'on eût égard sur quelle Province elle étoit assignée. Qu'il n'étoit
 „ pas moins certain que quand les Etats des Provinces en général avoient trouvé
 „ à propos de licentier quelques Troupes de cette Milice, ce licentierement s'étoit
 „ toujours fait, ou par le Capitaine Général de l'Union, ou par le Conseil d'Et-
 „ tat, & que tous ceux qui composent l'Union s'étoient toujours opposés au li-
 „ centierement que les Provinces particulières entreprenoient de faire. Que les
 „ Etats des Provinces n'avoient jamais fait aucune Réforme séparée ou particu-
 „ lière, que quand l'Union comprise en général, à qui il appartenait de la faire,
 „ avoit refusé d'y consentir, & de les décharger d'un fardeau qu'elles ne pouvoient
 „ plus supporter. Que les Etats de Frise n'étoient pas d'une autre condition que
 „ ceux des autres Provinces. Qu'ils n'alléguoient autre chose pour se distin-
 „ guer d'elles à cet égard, sinon que quand l'Union avoit trouvé à propos
 „ de faire un Capitaine Général, ils avoient déclaré qu'ils le faisoient sans préju-
 „ dice du Droit qui appartenait à leur Province & à leur Gouverneur: Déclaration par
 „ laquelle ils n'ont pû prétendre de priver l'Union ou son Capitaine Général d'un
 „ Droit qui leur appartenait, ou d'acquérir pour eux ou pour leur Gouverneur un
 „ Privilège qu'ils n'avoient pas ; mais seulement de se conserver le Droit qui ap-
 „ partenait à leur Province & à leur Gouverneur. Que quand toutes les Provinces
 „ des Pays-Bas s'unirent en un Corps par la Pacification de Gand, celles de Hol-
 „ lande & de Zélande, ayant voulu conserver le Droit de disposer de sa Milice, ce-
 „ la fut stipulé dans la Pacification d'un commun consentement, par un Article
 „ exprès, comme aussi dans l'Union d'Utrecht, & dans le Traité qu'on fit avec
 „ le Duc d'Alençon. Mais que quand cela n'avoit point été stipulé, les Provinces
 „ de Hollande & de Zélande mêmes s'étoient soumises à cet égard à l'Union com-
 „ prise en son entier, & à son Capitaine Général, quoique ces Provinces eussent un
 „ Gouverneur & Capitaine Général particulier. (a) „

Cette

(a) Extrait des Registres des Résolutions de Leurs Hautes Puissances. Du Vendredi, 28. d'Octobre, 1678.

Cette Dispute étoit d'autant plus difficile à terminer, que la Frise au lieu de se rendre aux raisons des Etats Généraux les réfuta dans une longue réponse qu'elle y fit, dont la conclusion étoit que ne s'agissant point de rendre une civilité; mais de soutenir un Privilège fondé sur les principes du Gouvernement, elle espéroit que les Etats Généraux seroient convaincus de la bonté de leur Cause, par les raisons qu'elle avoit alléguées. 1678.

CXXXVIII. Leurs Hautes Puissances, voyant le peu d'effet de leur Résolution, crurent qu'une Députation en Frise & à Groningue seroit plus efficace, & résolurent (a) d'y envoyer Messieurs Pauw d'Achtienhoven, & Pallant. Ils arrivèrent à Leeuwarde au commencement de l'Année suivante, (b) & ayant d'abord demandé la Convocation des Etats, le Gouverneur leur répondit qu'ils ne devoient s'assembler que le vingt-deuxième de Février, & que l'ordre de la Province ne permettoit pas qu'on y fit aucun changement. Les Députez, pour ne pas perdre de tems, allèrent à Groningue, dans l'espérance d'y faire convoquer extraordinairement les Etats; mais y ayant trouvé la même opposition qu'en Frise, ils prirent le parti de revenir à Leeuwarde, & d'y attendre le terme qu'on leur avoit fixé. Enfin ce jour si long-tems attendu étant arrivé, les Etats s'assemblèrent, & donnèrent le lendemain Audience aux Députez, qui firent un Discours pour prouver le Droit qu'avoient ceux qui composent l'Union sur la Milice du département des Provinces particulières, & délivrèrent leurs Raisons par écrit.

CXXXIX. Leurs Nobles Puissances, après avoir examiné ces Raisons, répondirent qu'elles auroient fort souhaité que les Etats Généraux eussent eu la bonté de ménager cette Députation, puisque la Province de Frise avoit donné de si bonnes preuves du Droit qu'elle avoit sur la Milice de sa répartition, qu'elle croyoit que les autres Confédérés devoient en être satisfaits. Que voyant par le Discours des Députez, qu'on vouloit combattre de nouveau les raisons qu'elles avoient alléguées, pour justifier le sentiment de leur Province à cet égard, elles avoient trouvé à propos de représenter pour la dernière fois les sentimens sur lesquels rouloit la Dispute. Pour cet effet, elles réduisoient toute l'Affaire à cette unique Question: Sçavoir si les Etats Généraux assemblez en un Corps, ou bien chaque Province en particulier, ont le Droit & l'Autorité de casser la Milice qui a été mise sur pied par tous ceux qui composent l'Union. Leurs Nobles Puissances soutenoient que ce Droit appartenoit à chaque Province particulière à l'égard des Troupes de leur répartition, & elles appuyoient leur sentiment sur ces trois raisons qu'elles prétendoient être décisives:

I. Que c'étoit un Droit qui dépendoit originellement de la Souveraineté de ceux qui ont part à l'Union.

II. Parce que la Frise avoit toujours possédé & exercé ce Droit.

III. Parce qu'elle n'y avoit jamais renoncé, & qu'elle l'avoit toujours conservé très-soigneusement.

I. On tiroit la preuve de la première de ces raisons des propres paroles de Leurs Nobles & Grandes Puissances les Etats de Hollande, qui déclarent dans leur *Déduction* du dix-septième de May 1651. que les Provinces ont été Souveraines de tout tems, & ont toujours conservé leur Souveraineté, même depuis l'Union d'Utrecht, sans avoir jamais déferé la disposition sur la Milice au Corps de la Généralité, & qu'ainsi elles devoient être considérées à cet égard comme des Etats absolument indépendans les uns des autres. Que leur Union ne les avoit point assujetties à la pluralité des Voix, & n'avoit donné aucune atteinte à leur Souveraineté. Qu'elles s'étoient unies de la même manière que des Rois & des Souverains se liquent les uns avec les autres pour leur Défense commune; que comme ces Rois n'ont aucun Droit sur la Milice les uns des autres, & ne peuvent exercer aucun acte de supériorité à cet égard par la pluralité des Voix, il en étoit de même des Provinces qui s'étoient confédérées.

II. Les Etats de Frise prouvoient par plusieurs exemples, qu'ils étoient en possession de ce Droit, & entre autres par ce qui étoit arrivé du tems de Guillaume Lodewyck, Comte de Nassau, sous le Gouvernement duquel ils avoient tellement disposé de la Milice, que non-seulement ils en avoient formé des Armées entières, assuré les Frontières de leur Province, gagné des Forts & des Places con-

E e e e e 2.

sidéra-

(a) Le 29. de Décembre, 1678.

(b) Le 8. de Janvier, 1679.

fidérables ; mais que même ils l'avoient prêtée à ceux qui avoient part à l'Union
1678. aussi bien qu'elle , sous une stipulation réciproque , & reçu d'autre Milice en la
place.

III. Enfin ils soutenoient, qu'ils n'avoient jamais renoncé à ce Droit , & ils en
apportoient pour preuve , qu'après la mort de Lodewyk , ils n'avoient consenti à
l'Élection d'un Capitaine Général , qu'à condition qu'ils auroient la disposition sur
la Milice de leur Province de la même manière qu'ils l'avoient eue sous ce Gouver-
neur ; qu'ils avoient stipulé la même chose lorsqu'en 1672. on avoit choisi le Prince
d'Orange en qualité de Capitaine & d'Amiral Général de l'Union, & qu'ils avoient fait
coucher cette réserve dans le Registre de Leurs Hautes Puissances. Ils ajoûtoient à
tout cela que parmi tant de Pièces qu'on avoit produites, il n'y en avoit pas une seule
qui prouvât que la Frise eût jamais déféré à la Généralité le Droit sur la Milice.
Que l'Article de l'Union d'Utrecht qu'on alléguoit, portant que les Provinces con-
fédérées seroient gouvernées comme un seul Corps, & d'où l'on concluoit une Com-
munauté de Milice, n'avoit aucune solidité, parce que, disoient-ils, l'usage constant
dans les choses de cette nature étoit de déclarer positivement les Conditions sur les-
quelles on donne ou reçoit quelque chose , & qu'une Proposition générale comme
celle-là n'avoit aucune force. Qu'ainsi tant que Leurs Hautes Puissances ne seroient
pas voir plus clairement en quel Lieu & en quel tems la Frise avoit déféré le Droit
qui étoit en question, elles ne devoient pas trouver mauvais que les Etats de cette
Province transmissent à leur Postérité les Privilèges que leurs Ancêtres leur avoient
acquis au prix de leur sang. (a)

CXL. CXL. Les Députez n'ayant pû rien gagner en Frise, se rendirent une seconde
fois à Groningue, où les Etats de cette Province leur donnèrent pour réponse ,
Groningue fait la même déclaration. qu'ils persistoient dans la Résolution qu'ils avoient prise le douzième de Novembre
de cette Année, & qu'ils avoient confirmée le vingt-quatrième de Décembre suivant,
sçavoir qu'ils étoient dans ce sentiment, que la Réforme de la Milice étoit un Droit
de Souveraineté qu'ils n'avoient jamais déféré à personne, ni communiqué à d'au-
tres en vertu de quelqu'Union ou Confédération que ce fût ; qu'ainsi ils avoient
résolu de le conserver, & d'en user comme ils avoient toujours fait ; ne pou-
vant consentir que ce Droit, qui leur appartenoit comme Souverain, fût mis en
compromis, ou à l'arbitrage des Etats Généraux, ou de ceux qui avoient part à
l'Union. Les Députez voyant qu'il auroit été inutile d'insister davantage sur une
chose qu'on avoit si fortement résolu de ne leur point accorder, s'en retournèrent
à la Haye, pour faire rapport aux Etats Généraux de leur Commission infructueuse.

CXLI. CXLI. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que Charles essuya en Angleterre des Con-
tradictions presque semblables à celles que les Etats Généraux avoient essuyées en
Frise & à Groningue. Le Parlement s'étoit rassemblé à la fin d'Octobre ; & com-
me les Esprits étoient fort échaufez, on se jeta dans des Partis opposez. Les
Communes, qui ne se croyoient plus en sûreté depuis la découverte qu'on avoit faite
d'une Conspiration, demandèrent qu'on levât pour la sûreté du Parlement un tiers
des *Trainbands*, ou Milice de la Ville, qui seroient relevez au bout de six semaines
par un autre tiers, & ainsi tour à tour. Le Roi ayant refusé cette Demande, parce
qu'il la trouvoit contraire à ses Prérogatives Royales, la Chambre des Communes
demanda aussi-tôt qu'on cassât les Troupes qui avoient passé la Mer pour la défense
de la République. Sa Majesté soutint qu'elles étoient encore nécessaires, & fit
dire aux Communes, qu'elles n'eussent plus à se mêler d'une chose dont la disposi-
tion lui appartenoit uniquement. Elles ne laissèrent pas de pousser leur pointe ; mais
comme on reçut en ce tems-là la nouvelle de l'échange des Ratifications entre la
France & l'Espagne, le Roi fut obligé de plier, & de consentir au licenciement qu'on
lui demandoit. Les Communes, de leur côté, accordèrent les Sommes nécessai-
res pour le Payement des Troupes, (b) à condition toutefois que cet argent ne se-
roit pas porté à l'Épargne du Roi, comme de coutume, mais au Trésor de la Vil-
le de Londres, & elles nommèrent même des Commissaires pour l'administrer & en
payer les Troupes.

CXLII. CXLII. La chose qui faisoit le plus de peine aux Etats Généraux au milieu de la
Paix, dont ils jouïssent, étoit le mécontentement que l'Électeur de Brandebourg
avoit fait éclater contre eux. La France avoit été si roide & si ferme, qu'ils n'en
avoient pû rien obtenir en sa faveur, quelques efforts qu'ils eussent fait pour cela.

CXLII. Différens entre les Etats Généraux & l'Électeur de Brandebourg terminéz.

(a) Résolution des Etats de Frise. Du 23. de Fé-

(a) 17205. livres sterling, & quatre schelings par mois, pour douze mois.

Il n'y avoit pas d'apparence de ramener des esprits qu'une rupture si fraîche avoit si fort éloigné. Cependant les intérêts de ces deux Puissances étoient si étroitement liez, & leurs Terres si voisines, que la bonne politique demandoit qu'ils se réconciliasent promptement. Le Prince d'Orange, qui avoit fort à cœur cette réconciliation, y travailla fortement, & eut le bonheur d'y réussir. Nous avons déjà parlé d'une Dette contractée par le Brandebourg avec les Hollandois sous Jean Sigismond, qui avec les intérêts accumulez avoit été arrêtée à la Somme de douze Millions & soixante mille florins par une Sentence du Haut Conseil de Malines, au Jugement duquel les Parties s'étoient soumises; mais l'Electeur rejettoit cette Sentence, parce qu'il prétendoit qu'on avoit excédé les Conditions de son Compromis. Cela faisoit la première difficulté pour le rétablissement de l'Alliance. L'Electeur, de son côté, avoit une Prétention sur quelque portion du Duché de Gueldre, dans lequel se trouvoit le Fort de Schenk que les François avoient rendu à la République qui vouloit le retenir. Mrs. Somnitz & de Blaspiel, Ministres de l'Electeur, étoient d'un Avis fort différent sur ce Fort. Le premier croyoit qu'étant situé dans le Cantou contesté de la Gueldre, ce seroit affoiblir la Cause de l'Electeur, son Maître, que d'en céder la principale partie, au lieu qu'on pouvoit en retenant ce Fort, contraindre les Hollandois à terminer toute la Dispute. M. de Blaspiel, au contraire, représentoit que ce Fort avoit perdu toute sa réputation depuis que les François avoient passé le Rhin, & que les amas de sable que ce Fleuve faisoit continuellement au pied de ses Murailles le rendoit très-foible. Qu'au fonds il ne seroit pas d'une grande utilité à Son Altesse Electorale, & que si jamais elle avoit la Guerre avec les Etats, elle pourroit quand elle le voudroit, leur ôter la Navigation du Rhin, en leur en coupant le cours entre Ruremonde & Emeric, sans que le Fort de Schenk pût l'en empêcher. D'ailleurs que la République s'intéressoit d'autant plus pour la conservation de ce Fort, qu'elle se faisoit un point d'honneur d'avoir repris tout ce que la France lui avoit enlevé, & que le Prince d'Orange mettoit le sien à ne point voir changer les Frontières des Provinces-Unies sous son Stadthoudérat. Qu'ainsi il étoit d'opinion qu'il ne falloit pas pour un si petit objet retarder une Alliance aussi utile. L'Electeur se rendit à ces raisons, passa sur les difficultés, & proposa de rendre la nouvelle Alliance perpétuelle; mais on lui représenta que le plus sûr étoit de la borner à un certain nombre d'années, à cause des changemens qui pouvoient arriver dans l'Europe, & qu'on pourroit la renouveler à la fin du terme. Il céda le Fort de Schenk avec ses dépendances, se réservant cependant d'en faire la pleine cession jusqu'à ce que sa Paix avec la France fût faite. (a) Il abandonna aussi les Subsidés qu'on lui avoit promis par les Traitez de 1666. & 1672. De leur côté, les Etats abolirent la Sentence renduë à Malines. Enfin on convint d'accommoder à l'amiable les Prétentions réciproques, qu'on avoit sur la Gueldre, & qu'en attendant la décision de cette Dispute, les Etats n'entreprendroient rien par la force contre l'Electeur.

On fit quelques difficultés sur la Ratification dans le Conseil de Son Altesse Electorale, parce qu'on y remit sur le tapis tous les sujets de plaintes qu'on prétendoit avoir contre la République; mais le Comte de Swerin, mieux intentionné pour son Maître & pour les Etats, représenta qu'il étoit inutile de renouveler des reproches si souvent répétez, & qu'il valoit mieux oublier le passé & profiter de l'avenir. Cet avis fut suivi, & la Ratification ne souffrit plus de retardement. (b)

CXLIV. La Mort emporta cette Année cinq Personnes illustres, d'une Dignité, & d'un caractère bien différent; mais qui toutes avoient fait beaucoup de bruit dans le Monde Guerrier, Politique, & Sçavant. Comme nous avons rapporté leurs Actions dans ces Annales, cela nous engage à parler de leur mort. Nous avons déjà rapporté celle de l'Evêque de Munster, (c) elle fut suivie de celle de Damien Hartard de Leyegen, Electeur & Archevêque de Mayence, & Evêque de Worms. Voulant se mettre à écrire, il fut attaqué d'une Apoplexie, qui le coucha dans le Tombeau (d) en peu d'heures, âgé de cinquante-cinq ans. Ce Prélat, doux, pacifique, équitable, réglé dans ses Affaires, fut extrêmement regretté de ses Sujets. Ils ne se consolèrent de sa perte, que par l'élection de Charles Henri, Baron de Méternich, Prévôt du Chapitre de Mayence, qui avoit toutes les belles qualitez du Défunt, & le même attachement que lui

CXLIV.
Mort de
cinq Per-
sonnes il-
lustres.

Eee eee 3

au

(a) Il différa encore de faire cette cession après sa Paix faite, & il ne la fit que l'année 1681.

mi Electoris Brandenburgici, Liber XVI.

(c) Voyez ci-dessus, page 949.

(b) *Samuelis Pufendorf de Rebus gestis Friderici Wilhel-*

(d) Le 16 de Décembre, 1678.

— au bien de l'Empire. Le fameux M. Pierre de Groot, dont le nom fait l'éloge, fut
 1678. le troisième. Il finit tranquillement ses tristes jours (a) dans sa Maison de Campa-
 gne auprès de Haerlem, où il s'étoit retiré. Le Professeur Heydanus, qui avoit
 survécu à une disgrâce qu'il n'avoit pas méritée, en fut délivré par la mort, (b)
 qu'il trouva d'autant plus douce que la Vie lui étoit insupportable, à cause de son
 grand âge & de ses Chagrins. Enfin la célèbre Mademoiselle Anne Marie Schur-
 man subit aussi une Loi qui ne respecte pas plus les Sçavantes que les Femmes ordi-
 naires. (c) Elle parloit & écrivoit presque également sept Langues différentes. El-
 le sçavoit une infinité de choses, & l'on voyoit avec admiration ses Ouvrages de
 Peinture & de Miniature. Peu contente de la Théologie commune, elle vou-
 lut pénétrer la plus sublime. Elle s'éleva même jusqu'à la Dévotion mystique. Les
 Sçavans de son Siècle l'ont préconisée comme un prodige de Science; mais si nous
 osons dire notre sentiment, il nous paroît que les Ecrits de cette Sçavante Fille
 brillent plus de côté de la vivacité & de l'étendue de l'imagination, que de celui
 de la solidité de l'esprit & du jugement.

(a) Le 2. de Juin, 1678.

(b) Le 15. d'Octobre, 1678. âgé de 83. ans.

(c) Elle mourut au commencement du Mois de May

de cette Année 1678. & non en 1656. ou 1660. com-
 me le dit par abus Moreri.

*Fin de la seconde & dernière partie de l'Année mil six cens soixante- $\&$ -dix-huit,
 & de ce Volume.*



T A B L E

D E S

M A T T I E R E S

CONTENUES DANS

CE SECOND VOLUME DES

A N N A L E S

DES PROVINCES-UNIES.

A.

- A** *Aken*, (Guillaume van) un des Auteurs du Massacre de Mrs. de Wit. 316. Tué, 328
- Abaffi*, un des Candidats de la Couronne de Pologne, 536. Ses Prétentions à l'égard de l'Empereur, 638. Une Conspiration contre lui le fait entrer dans le Parti des Mécontents de Hongrie, 817. Ses heureux succès sur Pédipold qui le vouloit déposséder, 892
- Abhorrence*, (Le Serment d') 586. Oppositions & changemens qu'on y fait, 587. & *suiv.* Dans quelle forme il est reçu, 592
- Ablancourt*, (M. Frémont d') envoyé à Strasbourg. Succès de sa Négociation, 603
- Adolphe*, (Le Duc) Oncle de Charles XI. Roi de Suède. Ses Négociations en plusieurs Cours d'Allemagne, inutiles, 725
- Agouffe*. Entreprise des Flottes combinées d'Espagne & de Hollande sur cette Ville, échouée, 679. & 680
- Agurto*, (Don Francisco d') envoyé à Louis XIV. par le Comte de Montérey, & pourquoi, & comment reçu, 202
- Aignan*, (le Duc de St.) Sa Lettre de félicitation au Roi sur la prise de Valenciennes, 802. & 803. Et sur celle de Cambrai, 804. & 805. Sa Lettre au Duc d'Orléans, Frère du Roi de France, sur la Bataille de Cassel, 810
- Ailwa*, (M.) fait Lieutenant-Général d'Infanterie de l'Armée des Etats. 202
- Aire*. Etat de cette Place. Les François l'assiègent & la prennent, 694. & 695
- Aix-la-Chapelle*, choisie pour la Paix entre la France & l'Espagne, 25. & 26. La Paix y est conclue. Médaille frappée sur cette Paix, 28. Difficulté sur la Ratification du Traité, 33
- Akkerflood*, (Le Capitaine Adrien) tué dans la Bataille entre les Flottes combinées de Dannemarc & de Hollande, & celle de Suède, 719
- Albiville*, (le Marquis d') Ambassadeur d'Angleterre à la Haye, tombe en contradiction avec celui de France sur les liaisons de Charles II. avec Louis XIV. 103
- Albret*, (le Maréchal d') Ses soins pour appaiser la sédition de Bordeaux, 605
- Alexandre*. Son passage du Granique plus glorieux que celui du Rhin par Louis XIV. 221
- Alexis*, (St.) pris par les François, 692
- Alger*. Les Corsaires de cette Ville battus par les Anglois & les Hollandois, 129
- Allégeance*, (le Serment d') ce que c'est, & quand établi, 399
- Allemagne*. Consternation qu'y causent les Conquêtes de la France. Mesures inutiles de ses Princes, 363. Leurs dispositions, 368. & 370. Leur Apologie, 370. *Tiers Parti* qui s'y forme, 471. & 472. Demandes des Princes de l'Empire au Congrès de Nimègue, 836
- Allemagne*, (le Contre-Amiral) se rend sur la Flotte de Hollande, & la ramène dans ses Ports, 692
- Alliance*, (Triple) traitée secrètement, 9. Conclue, 12. Principaux Articles de cette Alliance, *ibid.* & 13. Déconcerte les Projets de la France, 13. Brouille M. de Lyonne & M. d'Estades ensemble, 14. A de funestes effets, 15. Le P. d'Orléans rétuté sur ce qu'il dit de cette Alliance, 118. La Proposition que fait l'Empereur d'y accéder éludée par l'Angleterre, 136. & 137
- Alliance* (Quadruple) Difficultez sur cette Alliance, 50. & 51. L'Angleterre en exclut l'Empereur, 108. & 109
- Alliez*, se retirent devant les François à Ladembourg, 541. Deviennent plus forts par la jonction de diverses Troupes, 542. Leurs Projets nouveaux, inutiles, *ibid.* Attaquez à Entzheim par les François, 543. & 544. Sont divisés dans leur Conseil de Guerre, & évitent le Combat, 544. Se séparent, 545. Assiègent Trèves, le prennent, & se retirent après cette Conquête, 609. & 610. Leur Victoire sur les François à Confarbruch, 610. & 611. Leurs Mouvemens dans le Nord, 664. & 665. Grand Conseil qu'ils tiennent à Wezel, 811. S'allarment des Négociations particulières des Hollandois, 842. Leurs précautions contre les desseins de la France, 876. Plaintes qu'ils font de la République sur ses dispositions à une Paix particulière, 922. & 923
- Alméras*, (M. d') Lieutenant-Général, commande l'Arrière-Garde de l'Armée Navale François à la Bataille du Mont-Gibel, 680. Y est tué, 681
- fff fff *Al-*

T A B L E

- Almonde*, Capitaine Hollandois. Danger qu'il court à la Bataille de Solbaie, 208
- Alsace*. Dégât que les François font en ce Pays, 813
- Alsol*, pris par le Comte de Tékéli, 894. Bataille près de cette Ville entre les Impériaux & les Mécontens de Hongrie, 895
- Ambassadeurs*, leurs Droits, 482
- Amérong*, (Godard Adrien de Reede d') est envoyé à l'Evêque de Munster, & pourquoi, 24. & 147. Son Eloge, 147. Informe le Prince d'Orange des démarches de l'Evêque de Munster, & répond au Prince de Furstemberg au sujet de l'Electeur de Cologne, *ibid.* Se rend à la Haye, & fait rapport de sa Négociation, 149. Envoyé à Berlin. Ses Négociations en cette Cour, & difficultez qu'elles rencontrent, 199. & 200. Réfute les plaintes du Ministre de France contre la République, *ibid.* Conclut un Traité d'Alliance avec l'Electeur, 201. Sa Lettre à un Ami sur l'affaire de M. Corneille de Wit, 301. Sommé par ordre du Roi de France de se rendre à Utrecht, 380. Sa Réponse sur ce sujet au Maréchal de Luxembourg. Confiscation de ses Biens. Sa patience à cet égard, 351. Sa Lettre sur l'état des Troupes de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg, 375
- Amersfort*, pris par les François, 236. Ils l'évacuent, 476
- Amour*, (Le Comte de St.) trahit le Roi d'Espagne, 15
- Ampringhem*, (Le Prince Jean Gaspard d') Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fait Viceroi de Hongrie, 436
- Amsterdam*, (la Ville d') traverse la nomination de Mr. de Groot à l'Ambassade de France, 82. Se déclare pour l'admission du Prince d'Orange dans le Conseil d'Etat, & se veut tirer du pair d'avec les autres Villes de Hollande, 95. & 96. Proposition qu'elle fait d'une nouvelle Charge pour diminuer l'Autorité de Mr. de Wit, 96. Est d'avis qu'on donne voix décisive au Prince d'Orange dans le Conseil d'Etat, 114. Ses démêlez avec Leyde au sujet du *Last & Veylgelt*, 130. Son conflit de juridiction avec la Ville de Horn, 173. Se met en état de défense contre les François, 237. Prête à se rendre à eux sans la fermeté de quelques Bourguemaîtres, 239. S'oppose à l'accommodement qu'on veut faire avec la France, 241. & 242. Vigoureuse résistance de ses Magistrats sur ce sujet, 243. & 244. Fait rompre la Négociation entamée avec la France, 250. & 251. Opine pour le Stadhoudérat, 288. Emeute en cette Ville contre Ruiter, apaisée, 320. & 321. Se brouille avec le Prince d'Orange, & pourquoi, 337. Donne le commandement de ses Troupes à Ruiter, 340. Sage Conduite de ses Magistrats pour prévenir les disputes de Religion, 779
- Amerville*, pris par le Duc de Lorraine, 813
- Anclam*, assiégé & pris par les Brandebourgeois, 726. & 727
- André*, (le Fort de St.) dans la Gueldre, pris par les François, 232
- André*, (le Fort de St.) dans le Comté de Bourgogne, pris par les François, 515
- Angleterre*. Son inconstance, 11. Elle cherche à se réconcilier avec la France, 36. Desaprouve la Guerre, 137. & 138. Divisée par différens Partis, 401. 402. & 406
- Angleterre*, (Nouvelle) Troubles en ce Pays, & ses révolutions, 782. & 783. Sa description, 783. Guerre que les Anglois, y ont avec les Indiens, *ibid.* & 784
- Anglois*. Leur prétention sur le salut du Pavillon sur quoi fondé, 140. Tâchent de faire une Descente en Hollande, 262. & *suiv.* S'emparent de l'Isle de Tabago, 455. Reprennent l'Isle de Ste. Helene sur les Hollandois, dont ils enlèvent quelques Vaisseaux revenant des Indes, 456. Plusieurs de leurs Vaisseaux brulez ou pris par les Hollandois dans la Virginie, *ibid.*
- Anguien*, (le Duc d') un des Candidats de la Couronne de Pologne, 536
- Anhalt*, (le Prince d') envoyé par l'Electeur de Brandebourg à Vienne, & pourquoi, 201
- Anne*, (le Château de Ste.) pris par les François, 515
- Anien*, (le Capitaine Teunisz van) blessé à la Bataille entre les Flottes combinées de Dannemarc & de Hollande, & celle de Suède, 719
- Arbois*, assiégé par les François, qui lèvent le Siège, 512
- Ardenbourg*, assiégé par les François, qui lèvent le Siège, 240
- Arensdorf*, (le Lieutenant-Général) arrête Griffenfelt par ordre du Roi de Dannemarc, 672. & 673. Démi de ses Charges & arrêté, 897
- Arlington*, (Mylord) trompe le Chevalier Temple, 74. Cherche des prétextes de rupture avec les Hollandois, 75. Fait l'Apologie de la perfidie qu'on fit à Roux de Marilly, 78. Sa pensée sur la puissance des François, 79. Ses raisons de ne point accorder du secours aux Vénitiens pour Candie, 89. Est un des Membres de la Cabale en Angleterre, 100. Est fait Grand Chambellan, 133. Elude la Proposition que fait l'Empereur d'accéder à la Triple-Alliance. Sa Lettre sur ce sujet au Chevalier Godolphin, 136. Soupçonne à tort Mr. de Wit de trahir la République, 186. Sa Lettre aux Ambassadeurs d'Angleterre à Madrid, pour les porter à épouvanter l'Espagne, 187. Sa Lettre aux mêmes au sujet du Chevalier Downing mis à la Tour, 191. Mal informé de ce qui se passoit en Hollande, 237. Envoyé en Ambassade à la Haye, 254. Sa Lettre au Chevalier Godolphin au sujet de ses Négociations avec les Hollandois & le Comte de Montérey, 258. & 259. Sa Lettre au même sur l'état de la Flotte Angloise, 264. Ses Lettres sur l'état de la République, & ses erreurs à cet égard, 333. & 334. Découvre les intentions du Roi, son Maître, 334. Ses faux raisonnemens sur l'état de la République, 347. Sa Lettre au Chevalier Godolphin sur le Mariage du Duc d'York, 396. Et sur ce qu'il avoit fait quel-

D E S M A T I E R E S.

- quelques changemens à un Projèt qu'on lui avoit envoyé, 408. Ses réprésentations au Roi pour le porter à la Paix, & sa Réponse au Mémoire de l'Ambassadeur d'Espagne sur ce sujèt, 468. Accusations contre lui, 497. & 498. Déchargé & employé à la Paix entre l'Angleterre & la République, 498. Se rend à la Haye. Ce qu'il dit à M. Temple sur ce Voyage, 581. Motif de son Voyage, 582. Mauvais succès de sa Négociation, *ibid.* & 583
- Arminius*. Ses démêlez avec Gomarus, 769
- Armstrong*, (le Chevalier Thomas) porte au Roi d'Angleterre la nouvelle de la mort de la Duchesse d'Orléans, 106
- Arnhem*, pris par les François, 227. Ils l'évacuent, 501
- Asquin*, (le Colonel d') assiégé & prend le Château de Valckembourg, 343
- Affendan*, (le Comte d') se comporte bravement dans la Bataille Navale du 7. de Juin, 414
- Affentar*, (le Marquis d') tué à la Bataille de Senef, 523
- Avaux*, (M. de Mesmes Comte d') Ambassadeur de France aux Etats Généraux. Déclaration qu'il leur fait sur les liaisons du Roi, son Maître, avec l'Angleterre, 103. Plénipotentiaire à Nimègue, 733. Sa Lettre au Roi sur la Négociation particulière avec la Hollande, 839. & *suiv.* Et au sujèt de la restitution de la Principauté d'Orange & du Duché de Lorraine, 844. & *suiv.* Son caractère, 912. Se rend à la Haye en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de France, 947
- Arensberg*, Ministre de l'Empereur. Sa jalousie contre le Comte de Lobcowitz, 330
- Aykwa* (M.) Lieutenant-Amiral des Hollandois, 199
- Aytone* (le Marquis d') Ennemi de Don Juan, 70. La Reine le fait Colonel d'un Régiment qu'elle lève pour garder le Palais, *ibid.* Fait d'inutiles remontrances sur les desordres que commet ce Régiment, 71
- B.**
- B***Ade*, (le Prince Herman de) fait Lieutenant Général de l'Armée Impériale, 672. Témoignage d'estime qu'il donne au Gouverneur François de Philisbourg, 709
- Bade*, (le Prince Louis de) bat l'Arrière-Garde des François, 886
- Bade*, (le Prince Charles de) tué au Combat de Rhinfeld, 882
- Bade-Dourlach*, (le Prince de) fait Lieutenant-Général de l'Armée Impériale, 672. Sa mort, 709
- Babus*, assiégé par les Danois, qui lèvent le Siège, 896
- Baillet* (M.) Son témoignage allégué sur les cruautés des François à Swammerdam & Bodegrave, 360
- Bakker* (le Capitaine) Sa valeur dans la Bataille du 7. de Juin, 413
- Balbases*, (Don Paulo Spinola Doria, Marquis de los) Ambassadeur d'Espagne à Nimègue, 740. Son caractère, 912
- Bale*, son Territoire pillé par les Impériaux & par les François, 709
- Bampfild*, (le Colonel) Anglois, lève par ordre des Etats de Hollande un Régiment à Cologne, pour soutenir le Magistrat de cette Ville, 144. Rend compte aux Etats de la situation dans laquelle il la trouve, 145. Et à M. d'Amérong de ce qui se passe au Cercle de Westphalie, 149. & 150. Sa Harangue aux Magistrats de Zwol pour les engager à se défendre, 269
- Banckhem*, (M. van) Echevin de la Haye, Chef des Mutins, dans le massacre de Mrs. de Wit, 315. Recompensé, 327. Puni pour d'autres crimes, 328
- Banister*, (Major Anglois) accuse fausement les Hollandois d'avoir maltraité les Anglois à Surinam, 138
- Bankert*, (Mr.) Lieutenant-Amiral des Hollandois, 199. Ses Actions dans la Bataille Navale de Solbaie, 207. & 208. Commande l'Arrière-Garde de la Flotte Hollandoise dans les Batailles Navales du 7. & du 14. de Juin, 412, & 415
- Baragozzi* (le Comte) Offres qu'il fait aux Mécontents de Hongrie de la part de l'Empereur, 817
- Barberin*. (le Card.) Passage tiré de sa vie qui prouve les intrigues de la France & de l'Angleterre contre la Hollande, 103
- Barbo*, (le Comte) entre à Messine, qu'il fait rentrer sous l'obéissance de l'Espagne, 831
- Barnwel*, (Capitaine Anglois) Sa valeur au siège de Maftricht. Tué, 696
- Barson*. (le Jésuite) Ses sentimens contre les Hongrois, suivis, 387
- Batteville*, trahit le Roi d'Espagne, 15
- Bavière*, (l'Electeur de) Voy. *Ferdinand Marie*.
- Baxter*, Ministre Presbytérien, propose une Réunion entre les Presbytériens & les Indépendans, 77. Est arrêté Prisonnier. Plaide sa Cause & sort de Prison, *ibid.*
- Beauveau d'Epense*, (le Comte de) envoyé en France par l'Electeur de Brandebourg pour y négocier la Paix. Son caractère, 951
- Bellefonds*, (le Maréchal de) apporte en Angleterre le Procès Verbal de la mort de la Duchesse d'Orléans, 106. Hai du Marquis de Louvois, qui lui fait donner le commandement des Troupes Françoises en Hollande, pour l'éloigner. Obeit mal aux ordres de la Cour, 500. & 501. Ramène l'Armée du Roi en France, & prend en chemin Erkelens & Navaigne. Sa disgrâce, 502
- Bellegarde*, pris par les François, 609
- Belle-Isle*. Les Hollandois y font une Descente. Etat de ce Château, 549, & 550
- Benthem*, (Ernest Comte de) se fait Catholique, & se met sous la protection de l'Evêque de Munster, 63. Suite de son changement à l'égard de sa Femme & de ses Enfans réfugiés en Hollande, *ibid.*
- Bentiuck*, (M. de) Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Orange, gagne la petite vérole auprès de Son Altesse, 606
- Bergeik*, (le Baron de) remplit la Place de

- Castel-Rodrigo au Congrès d'Aix, 26.
 Refuse de signer le Traité de St. Germain, 27
- Berkley*, (Mylord) Chef de la Médiation d'Angleterre, se rend à Nimègue, 729.
 Révèle à M. d'Avaux la Négociation de ses Collègues, 837. Particularitez sur son sujet & son caractère, 909
- Béthune*, (le Marquis de) envoyé à l'Electeur Palatin. Ses Négociations avec lui, inutiles, 518
- Béverning*, (Hierome de) nommé Plénipotentiaire des Etats au Congrès d'Aix, 26.
 Difficultez qu'il trouve à s'aboucher avec le Nonce du Pape. Dispute la prééance au Prince de Furstemberg, *ibid.* Envoyé en Ambassade en Espagne. Succès de sa Négociation, 167. Mis sur les rangs pour la Charge de Pensionnaire de Hollande, 311. Représentations qu'il fait au Prince d'Orange sur la nécessité de défendre la Flotte des Indes, 335. & 336. Nommé Deputé des Etats au Congrès de Cologne, 394. Vient à la Haye leur faire raport des Négociations de ce Congrès, 453. Sa Conférence à Cologne avec le Comte de Tot, Médiateur, 491. Se rend à Nimègue en qualité de Plénipotentiaire, 732. Ses dispositions pour la Paix, 751. Ses Négociations pour une Paix particulière avec la France, 839. & *suiv.* Et au sujet de la restitution de la Principauté d'Orange, 844. & *suiv.* Continuation de ses Négociations pour une Paix particulière, 846. & 847. Son caractère, 912. & 913. Ses Lettres aux Etats sur les Conditions de Paix de la France, 917. Est député au Roi de France, & convient avec lui des Conditions de la Paix, 921. Retourne à la Haye avec la Réponse de ce Monarque, & fait raport de sa Négociation, *ibid.* Plaintes contre lui au sujet de la Paix, 936. & 937. Ses représentations aux Plénipotentiaires de France pour la Paix d'Espagne, 945
- Bevilaqua*, (M.) Nonce à Vienne. Ses Négociations en cette Cour sur la Médiation du Pape, & sur la détention du Prince de Furstemberg, 733. & *suiv.* Nommé Nonce pour la Paix de Nimègue, 735. Arrive en cette Ville. Difficultez sur le cérémonial à son occasion, 736. Reçoit visite du Magistrat & le régale, 736. & 737. Ses démarches pour partager la Médiation avec l'Angleterre, 849. & 850. Difficultez sur le Bref que le Pape lui avoit donné, 850. Son démêlé avec M. Jenkins sur les visites, *ibid.* Son caractère, 910. Sa protestation contre la Paix de Munster, 952
- Beuningen*, (Conrad van) opine pour l'union avec l'Espagne, 4. Est envoyé à Castel-Rodrigo, 6. Part pour Paris, 14. Sollicite la prolongation de la Trêve, 19. Réponse qu'il fait à M. de Lyon sur la bonne foi de Louis XIV. *ibid.* Ecrit aux Etats que la France ne veut point de Paix, 22. Eshuye de grandes hauteurs à la Cour de France, 24. Evente le secret du Traité de St. Germain, 25. Faussement accusé d'avoir fait fraper la Médaille de Josué arrêtant le Soleil, 29. Obtient permission de revenir de France, 35. Rend compte aux Etats de la disposition où elle étoit à leur égard, 36. Conseil qu'il donne à la République, *ibid.* Termine l'Affaire de Surinam, 75. Propose d'interdire le Commerce avec la France, 82. Ses raisons pour cela, 83. Objections qu'on lui fait en Hollande sur ce sujet, & qui font échouer la Proposition, *ibid.* & 84. Soutient le Prince d'Orange contre M. de Wit, dont il est soupçonné de vouloir diminuer l'Autorité, 95, & 96. Va à Londres en qualité d'Ambassadeur, & pourquoi, 107. Ce Voyage allarme le Ministère d'Angleterre, *ibid.* Son caractère par M. Temple, *ibid.* & 108. Ses Négociations, 108. & 109. Son départ sans avoir réussi, 116. & 117. Ses mouvemens en Hollande au sujet du Commerce de France, 126. Son Projet pour ruiner les Corsaires de Barbarie, réfuté par Ruiter, 128. & 129. Louis XIV. irrité contre lui, & pourquoi, 147. Ses conférences à Anvers avec les Ministres Anglois, 260. Fausse confiance qu'ils lui avoient faite, & leur perfidie, 261. Mis sur les rangs pour la Charge de Pensionnaire de Hollande, 311. Sollicite le Comte de Montrety de cesser de donner azile à M. de Groot, 323. Sa Lettre à M. de la Volpiliere à l'occasion de son Poème de *la Hollande aux pieds du Roi*, 361. & 362. Sa Lettre aux Etats sur l'évacuation des Places qui appartenoient à la Suède, 928
- Beyer*, Partisan de Rothé, condamné, 780
- Bezançon*, assiégé & pris par les François. Sa Capitulation, 513. & 514
- Beziers*, (l'Evêque de) Ambassadeur de France à Warsovie. Ses Intrigues pour porter Casimir, Roi de Pologne, à abdiquer la Couronne, 38. Pour la faire tomber sur la tête du Prince de Condé, 39. Et ensuite pour le faire échoüer, aussi bien que le Duc de Neubourg, 44. Censuré, & récompensé d'une Abbaye, *ibid.*
- Bibou*, (le Général Major) noyé au Siège de Malmoc, 822
- Bidal*, (M.) Résident de France à Hambourg. Ses Négociations avec l'Evêque de Munster, 711. & 712
- Bilefeld*. Rupture du Congrès tenu en cette Ville sur les démêlez de l'Evêque de Munster & des Ducs de Brunswick, 142. & 143
- Binche*, pris & rasé par les François, 608
- Binckes* (Jaques) Amiral de Zélande. Ses expéditions dans les Isles Françoises de l'Amérique, 781. & 782. Sa Relation de l'entreprise des François sur Tabago, 832. Tué à la prise de cette Isle par les François, & son éloge, 834
- Bjornclo*, (Mathieu) chargé de la direction des études de Charles XI. Roi de Suède. Son caractère, 595
- Bits* (Mr.) Capitaine Anglois, bat les Corsaires d'Alger, 129
- Blaespiel* (M. de) second Ministre de l'Electeur de Brandebourg à Nimègue. Son titre

DES MATIERES.

- titre d'Ambassadeur, contesté, 738, & 739. Sa naissance, 740. Son caractère, 913. Sa remontrance aux Etats au sujet de la Paix, 925. & 926
- Bleekinghen*, pris par les Suédois, 821
- Blockzils*, repris par les Frisons, 281
- Blumental*, envoyé par l'Electeur de Brandebourg à l'Electeur de Trèves, 377. Et à celui de Mayence, 378
- Bodegrave*, pris par les François, 355. Cruautez inouïes qu'ils y commettent, 359. & 360. Réflexions sur ces cruautez, 360
- Boekholt*, Bourguemaître de Deventer. Son ardeur pour défendre la Ville, inutile, 268
- Boertange*. (le Fort de) Les Munstériens y mettent le Siège & le lèvent, 270
- Boetzelaer*. (le Colonel) Vexations qu'il esfuye de la part des François après la prise de Nimègue, 230
- Boham*, (le Comte de) envoyé par la Pologne, au secours des Mécontents de Hongrie, 818. Bat les Impériaux à Nalab, 819
- Boisjourdan*. (le Capitaine) Ses démêlez avec le Maréchal de Créqui; fort de Trèves, est arrêté & décapité, 612
- Bois-le-Duc*. Tentative sur cette Ville par les François, inutile, 256
- Bolsenaw*, pris par le Comte de Tékéli, 894
- Bommel*, pris par les François, 232. Les Bourguemaîtres soupçonnez d'avoir trahi cette Place, *ibid.* Evacué par les François, 473
- Bonn*. Etat de cette Place. Elle est assiégée & prise par les Alliez, 450. & 451
- Bont*. (le Capitaine) Sa lâcheté dans l'Action de Tabago, punie, 833
- Bordeaux*. Sédition en cette Ville, qui en est punie, 604. & 605
- Boreel*, (Guillaume) Ambassadeur des Etats Généraux à Paris. On a dessein de le rappeler de France, 35. Il obtient la permission d'y rester, y meurt, & son Corps est rapporté à la Haye, *ibid.* Honneurs qu'on lui fait après sa mort, 36. Représentations qu'il avoit faites en France au sujet du Commerce, 83. Etat qu'il avoit donné des Marchandises que la Hollande tiroit de France, 84
- Boreel*, (Jean) Ambassadeur de la République en Angleterre, a ordre d'y rester, 35. Présente un Mémoire qui est mal reçu, 192. Député au Roi d'Angleterre, 251. Député à Bruxelles. Ses Négociations avec le Duc de Villa-Hermosa sur la Paix, 917. & *suiv.* Envoyé en Ambassade en France, 953
- Borkelo*, pris par l'Evêque de Munster, 266
- Borrebagh*, (Adolphe) attente à la vie du Conseiller Pensionnaire de Wit, 292. & 293. L'impunité de cette Action fait naître certains soupçons, 294. Rétabli dans ses emplois, 327
- Boucca*, (le Château de la) pris par les François, 691
- Bouchain*, assiégé par les François, 675. & 676. Pris, 678
- Bouchers*, (Fort de l'Isle des) près de Strasbourg, pris par les François, 889, & 890
- Bouillon*, (le Card. de) consacre de nouveau l'Eglise Cathédrale d'Utrecht. Remarque sur l'azile qu'il trouva depuis en cette Ville, 235
- Bouillon*, pris par les François, 701
- Bourdaloue*, (le P.) assiste le Chevalier de Rohan au suplice, 534. & 535
- Bournonville*, (le Duc de) prend le commandement de l'Armée Impériale, 380. Refuse de se battre, 544
- Boxtel*. On y renouvelle l'Alliance entre l'Angleterre & la France, 256
- Braakel*, (van) Capitaine Hollandois, donne sujet de plainte aux Anglois par sa vanité, 76. Action hardie qu'il fait dans la Bataille de Solbaic, condamnée, 206. & 207
- Brandebourg*. (l'Electeur de) Voy. *Frédéric Guillaume*.
- Brandebourg*, (le Prince Electoral Charles de) un des Candidats de la Couronne de Pologne, 536. Sa mort, 546
- Breda*, (Paix de) desavantageuse à la France, 3. Le Gouvernement de cette Ville donné au jeune Rhingrave, 342
- Brême*. (le Duché de) Divisions entre les Alliez pour le partager. Projèt du Prince d'Orange & de la Hollande sur ce sujet, 665
- Bret*. (le Comte de) Ses actions dans le Roussillon. Blessé, 546. & 547
- Bretschke*, (le Chevalier de la) surprend la Ville & la Citadelle de Leuwe, 882. & *suiv.*
- Breuil*. Conférence qu'on y tient sur les Affaires de Cologne, 148. Pris par Montécuculi, 451. 452
- Brewoort*, pris par l'Evêque de Munster, 266
- Lui demeure pour son partage, 270
- Bridgeman*, (Mylord) Garde des Sceaux, depouillé de son emploi par la Cabale, 133
- Briquemaunt*. Voyez *Mazel*.
- Brissac*, (M. de) arrête la Treaumont, Chef de la Conjuration du Chevalier de Rohan, 533
- Broersma* (M.) cy-devant Gouverneur de Coeverden, se vange des Etats. Particularitez sur son sujet, 271. Condamné à mort, 281
- Bruinincx*. (M. Hamel) Sa Déduction au sujet des Hongrois, 640. & 641
- Brunswick*. Le Congrès de cette Ville, inutile, 370. Résolutions de ce Congrès, 374. & 375
- Brunswick*. (les Ducs de) Leurs démêlez avec l'Evêque de Munster, 141. & 142. Leur Médiation dans les Affaires de Cologne, refusée, 148. Leur Traité d'Alliance défensive avec l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats Généraux, 538. Leurs représentations à Nimègue sur leur droit d'Ambassade, 738
- Brunswick-Wolfenbuttel*, (le Duc de) blessé au Siège de Philisbourg, 708
- Bruxelles* (Négociations de) entre le Gouverneur des Pays-Bas & les Députez des Etats sur la Paix, 917. & *suiv.*
- Bruyn*, (Corneille de) attente à la Vie du Conseiller Pensionnaire de Wit, 292. & 293
- Buckingham*, (le Duc de) un des Membres de

T A B L E

- de la *Cabale* en Angleterre, 100. Envoyé en France & pourquoi, 106. Envoyé en Ambassade à la Haye, 254. Rend visite à la Princesse d'Orange, & trompe le Prince son Fils, 255. Accusations contre lui, 497. Conteste au Parlement du 15. de Février 1677. sa *légalité*, 795. Mis à la Tour pour cela, 796
- Bucknall*, (William) Commissaire de l'Excise, jetté à coups de pied du haut en bas de l'Escalier du Palais, par Mylord Clifford, & pourquoi, 190. Meurt, *ibid.*
- Bulles* des Papes Paul III. & Pie IV. pour la convocation du Concile de Trente, alléguées au sujet du rang des Rois de France & d'Espagne, 850
- Buquoi*, (le Comte de) tué en Sicile, 679
- Burgersdyck*, (M.) Pensionnaire de Leyde, mis sur les rangs pour la Charge de Pensionnaire de Hollande, 311
- Burick*. Etat de cette Place, assiégée & prise par le Maréchal de Turenne, 214. & 215. Evacuée, 501
- Burum*, (M.) Gouverneur de Coeverden, met cette Ville en état de défense, 271. Ses remontrances pour engager les Officiers à se défendre, inutiles, 272
- Bussi-Rabutin*. (le Comte de) Son Jugement sur le passage du Rhin, par Louis XIV. 221
- Bustroc*, pris par le Comte de Tékéli, & puni de son infidélité, 895
- C.
- C***abale* en Angleterre, ce que c'étoit, 100. Changemens qu'elle fait dans les Emplois, 133
- Calvo*. (Le Comte de) Ses expéditions dans le Pays de Juliers, 675. Chargé du commandement de Maastricht, 693. Sa vigoureuse défense dans le Siège de cette Ville, 698. & *suiv.*
- Cambrai*. Sédition de la Garnison de cette Ville, 791. & 792. Investie par les François. Remarques sur cette Place, 803. Son Siège, sa prise, & sa Capitulation, 804. Siège & prise de la Citadelle, 805. & 806. Sa Capitulation, 806
- Caminiek*, pris par les Turcs, 364
- Campen*, se rend à l'Evêque de Munster, 269. Le Roi de France y met Garnison, 270. Evacuée, 478
- Candie*. Actions étonnantes & cruelles faites dans le Siège de cette Ville, 90. Prise avec toute l'Isle, 91. Nombre des Assauts, Combats, &c. donnez pendant ce Siège, *ibid.*
- Cantonement* des Pays-Bas, ce que c'étoit, 81
- Capitaine-Général*. Difficultez sur la nomination du Prince d'Orange à cette Charge, 170. & *suiv.*
- Caprara*. (le Comte de) Ce qu'il fit à la Bataille de Zintsheim, 515. & *suiv.* Son caractère, 530. Fait Général de la Cavalerie Impériale, 672
- Cara Mustapha*, fait Grand Visir, sa fierté, 787. Refuse l'Audience à l'Ambassadeur de France à cause du Cérémonial, *ibid.* & 788. Sa fière réponse au Ministre de l'Empereur au sujet des Hongrois, 892
- Carbonel*, (le P. Thomas) Dominicain, nommé Confesseur du Roi d'Espagne, 634. & 635
- Carelsbourg*, se rend aux Alliez. Sa Capitulation, 664. & 665
- Carelssteyn*, pris par les Danois, 824
- Carou*, (le Capitaine) commandant un Yacht Anglois, exige le salut du Pavillon de toute la Flotte Hollandoise. Ce qui arrive à cette occasion, 139. Allègue un fait faux pour autoriser le salut du Pavillon qu'exigent les Anglois; 140
- Casimir*, Roi de Pologne, veut abdiquer la Couronne, 37. Le Roi de France le sollicite d'accomplir son vœu à ce sujet, 38. Le Pape le conjure de n'en rien faire. Il aime les Femmes, quoi qu'infirmes & dévot. *ibid.* Motifs, Conditions & Cérémonie de son Abdication, 39
- Cassel*, (Bataille de) entre les François & les Hollandois, 807. & *suiv.*
- Casteau*, (le) pris par les Hollandois & repris par les François, 929. & 930
- Castel-Rodrigo*, (le Marquis de) Gouverneur des Pays-Bas, demande que Louis XIV. remette en dépôt entre les mains du Pape les Places qu'il possédoit, 6. Amuse les Hollandois, 7. Veut profiter de la Triple-Alliance, & porter les Alliez à s'unir à l'Espagne, 17. Caractère de ce Gouverneur, par M. Temple, 18. Aime mieux abandonner à Louis XIV. ses dernières Conquêtes que la Franche-Comté, 19. Les Politiques surpris de ce choix, 20. Ce qu'on disoit pour le justifier, *ibid.* De son Plein-pouvoir de conclure la Paix, 25. Veut jouir M. Temple, 27. Fait des chicanes à la Suède sur le paiement des Subsidés, 31. & 32. Envoie des Députés à Lille pour y régler les Dépendances, 35. Refuse satisfaction à la République sur plusieurs Grieffs, 86. & 87. Est fait Viceroi de Sicile, 692
- Catalogne*. Etat de cette Principauté, & remarques sur ses Habitans, 824. & 825
- Catholiques*. Edit contre eux en Angleterre, 586
- Cavaliers*. Nom qu'on a donné aux Royalistes d'Angleterre, nommez depuis *Torys*, 401. & 402
- Cayenne*, (l'Isle de) prise par les Hollandois, 781. & 782. Reprise par les François, 782
- Cerceau*, (Robert du) Commandant au Sas de Gand, refuse les offres de la France, qui vouloit le corrompre, & n'en est point recompensé, 425. & 426.
- Cerda*, (Don Francisco Pereire Preire de la) Commandant le Corps de Bataille des Flottes combinées d'Espagne & de Hollande à la Bataille Navale du Mont-Gibel, 681. Tué à la Bataille Navale près de Palerme, 689
- Cérémonial* des Congrès. Ses Variations, 740
- Ceret*, pris par les Espagnols, 546
- César*. Son passage du Rhin moins glorieux que celui de Louis XIV. 221
- Ceylan*. (l'Isle de) Les François veulent l'enlever aux Hollandois, 129

D E S M A T I E R E S.

Chabert, (M.) blessé à la Bataille de Messine, 658
Chaise, (François de la) Confesseur de Louis XIV. Sa réponse à Coleman, 645
Chamberlain (le Docteur) envoie en Angleterre une Relation de la mort de la Duchesse d'Orléans, 106
Chamilli. (le Comte de) Ses courses autour de Mastricht, 427. Sa vigoureuse résistance au Siège de Grave, 555. & suiv. Ses autres expéditions dans les Pays-Bas, 604
Charleroy. Importance de cette Place. Le Prince d'Orange y met le Siège, 344. Et le lève, 345. Réflexions sur les incidens malheureux qui l'y forcent, *ibid.* L'assiége de nouveau & en lève le Siège une seconde fois, 811. & 812
Charles II. Roi d'Angleterre. Ses Affaires en mauvais état, 3. Se détache de la France, 6. Aime les plaisirs, 7. Envoie M. Temple en Hollande, 8. Prend un parti contraire aux intérêts de l'Angleterre, 72. L'Affaire de Marilly rend la Religion de ce Prince suspecte, 77. On lui propose l'arbitrage des différends entre la France & l'Espagne, 100. Harangue qu'on lui fait pour l'engager à se liguier avec la France contre la Hollande, 102. Il y consent & sous quelles Conditions, *ibid.* On en conclut le Traité. Quels projets on y forme, 104. Sa douleur de la mort de Henriette d'Angleterre, 106. Envoie le Duc de Buckingham en France à cette occasion, *ibid.* Fait rompre la Négociation avec l'Empereur sur la Quadruple-Alliance, 109. Obtient de son Parlement un Subside de trente millions, 117. Raisons qu'on prétend qui le déterminèrent à faire la Guerre aux Hollandois, *ibid.* On les réfute, 118. Motifs qui l'y portèrent, 119. Fait semblant d'accepter la Proposition que lui fait l'Empereur d'accéder à la Triple-Alliance, 136. Obtient de son Parlement un Subside de trente-quatre millions, 137. Ses plaintes contre les Hollandois, 138. & 139. Ses artifices pour les endormir, 166. Sa vénalité, 186. Son Traité avec la France, 187. Ses mouvemens pour soutenir l'Acte de tolérance, 188. & 189. Fait fermer l'Échiquier & prend tout l'argent qui s'y trouve, 189. Sa Harangue à l'ouverture du Parlement d'Octobre, 1672. qu'il proroge de nouveau, *ibid.* & 190. Premier Acte d'Hostilité qu'il fait faire sur les Hollandois, 192. Fait arrêter tous leurs Vaisseaux, & répond à leurs Plaintes sur ce sujet, 193. Réflexions sur cette Réponse, *ibid.* & 194. Déclare la Guerre à la République. Motifs qu'il en allègue, 194. & 195. Celui de l'Affaire de Surinam réfuté par une de ses Lettres mêmes, *ibid.* Reçoit mal la Députation que lui fait la République pour le porter à un Accommodement, 252. Envoie une Ambassade à la Haye, & pourquoi, 254. & 255. Renouvelle son Alliance avec la France, 256. Conditions sous lesquelles il consent de faire la Paix avec les Etats, 257. Renvoie le

Député du Prince d'Orange, 261. Réflexions sur ses engagements avec le Roi de France, 262. Veut débaucher Ruiter & les Equipages de la Flotte Hollandoise, 263. Sa Lettre au Prince d'Orange sur son élévation au Stadhoudérat, 331. & 332. Réflexions sur cette Lettre dont tout le monde est mécontent, 332. & 333. Murmures du Parlement sur son ambition, 395. & 396. Sa Harangue à l'ouverture du Parlement du mois de Février 1673. 396. Consent à l'établissement du *Test*, 398. Ses mesures pour faire une Descente en Hollande, 418. Ses Harangues au Parlement, du 6. & du 14. de Novembre, 460. & 463. Il le proroge, 463. Sa Réponse aux Etats Généraux, *ibid.* & suiv. Ses dispositions pour la Paix, 483. Ses Négociations particulières avec la République pour cet effet, 492. Sa Harangue à l'ouverture du Parlement du 7. de Janvier 1674. 493. Effet de cette Harangue, 495. Sa Paix avec la République, 498. & 499. Continue cependant à favoriser la France, 499. Offre sa Médiation pour la Paix générale. 558. Entretien singulier qu'il a avec le Chevalier Temple, *ibid.* & 559. Sa Lettre aux Etats Généraux, 559. Leur proposition une surseance générale d'Armes, 584. Sa Harangue au Parlement, 585. Proclamation qu'il fait publier contre les Catholiques, 586. Proroge le Parlement, & rappelle ses Sujets qui étoient au service de France, 593. Ses Lettres Patentées pour confirmer à Ruiter le Fils le titre de Chevalier, 626. & 627. Défend à ses Sujets de secourir les Messinois, & favorise l'Espagne contre la France, 642. Sa Harangue à l'ouverture du Parlement, du 13. d'Octobre 1675. 643. Ses Négociations pour la Paix de Nimègue, 646. Son Plan pour la Paix, 760. Écrit où l'on découvre ses mauvais dessein, 792. & 793. Sa Harangue à l'ouverture du Parlement du 15. de Février, 1677. 793. Critique de cette Harangue, 795. Donne son consentement à plusieurs Bills, 797. Sa Harangue aux Communes, 798. Examen de cette Harangue, *ibid.* & 799. Sa Réponse fière aux Communes, 800. Ses Lettres à M. Temple communiquées au Prince d'Orange, 836. Fait venir M. Temple auprès de lui & pourquoi, 847. Son caractère, *ibid.* & 848. Son entretien avec M. Temple sur la Paix, 848. Intrigue des Espagnols pour le dégouter de la Médiation, 849. Donne la Princesse Marie en Mariage au Prince d'Orange, 866. & 867. Sa Conférence avec le Prince au sujet de la Paix, 868. & 869. Sa conduite artificieuse à l'égard de la République, 902. & 903. Son Alliance avec elle, 903. Demande des Subsidés à son Parlement, 904. Ses plaintes sur le refus qu'on lui en fait, *ibid.* & 905. Son Alliance deffensive avec les Etats, 906. Sa Réponse aux Demandes des Communes, 907. Harangue la Chambre des Seigneurs, & proroge le Parlement, *ibid.* Sa Harangue sur la Paix à l'ouverture du Parlement du 13. de Juin 1678. 907. &

908. Demande une augmentation de ses revenus, 908. Jugemens en Hollande sur sa conduite, 909. Sa nouvelle Alliance avec les Etats, 926. Son démêlé avec son Parlement sur le licentierement des Troupes, 956
- Charles II.* Roi d'Espagne, trahi par le Marquis d'Yenne, le Comte de St. Amour & Batteville. Perd la Franche-Comté, 15. Desavoue ses Généraux au sujet de leurs Entreprises en faveur de la République, 346. Son Traité d'Alliance avec l'Empereur, les Etats Généraux & le Duc de Lorraine, 440. & 441. Son Traité d'Alliance défensive avec l'Empereur, le Roi de Dannemarc & les Etats, 538. & avec les Ducs de Brunswik, & l'Electeur de Brandebourg, *ibid.* & 539. Sa Lettre à Don Juan, 631. & 632. Sa Lettre à Ruiter, 636. Ses Ambassadeurs à Nimègue se font attendre & pourquoi, 745. & *suiv.* Sa Lettre à Don Juan pour le faire venir à la Cour, 746. Son Décret au Conseil d'Etat sur le même sujet, *ibid.* Fait serment de conserver les Privilèges des Arragonois, 825. Accorde une Amnistie aux Messinois, 831. Ses Propositions au Congrès de Nimègue, 835. Fait sa Paix avec la France, 946. & 947. Sa lenteur à la ratifier, 948. Echange de cette Ratification, 949
- Charles XI.* Roi de Suède, offre sa Médiation à la République. Propositions qu'il lui fait faire, 392. & *suiv.* Sa Lettre au Roi de France pour le porter à une suspension d'armes, 395. Ses démarches à l'égard de la République pour le même effet, 490. Fait entrer ses Troupes dans l'Electorat de Brandebourg, 593. Sa Lettre aux Etats Généraux pour justifier ce procédé. *ibid.* & 594. Sa mauvaise éducation. 595. Aversion qu'on lui inspire contre les Sénateurs, *ibid.* Son Traité d'Alliance avec l'Electeur de Bavière, 623. Prend les rênes du Gouvernement, 720. Forme un Conseil, 721. Se met à la tête de son Armée, 722. Bataille entre lui & le Roi de Dannemarc, 723. & 724. Met le Siège devant Christienstad & le lève, 821. Combat les Danois près de Landskroon, 823. Ses Propositions au Congrès de Nimègue, 835. Prend le parti de son Ambassadeur en Pologne contre l'Electeur de Brandebourg. Sa Réponse à la Lettre de ce Prince sur ce sujet, 852. Ses Ambassadeurs à Nimègue se désistent de la rétention des Places. Leur Déclaration sur ce sujet, 929. & 930
- Charles,* Roi de Navarre. Son arrêt allegué pour justifier celui du Prince de Furstenberg, 486
- Charles IV.* Duc de Lorraine, chassé de son Pays par Louis XIV. qui s'en empare, 119. Son embarras sur le licentierement de ses Troupes que la France demandoit, & son Conseil partagé là-dessus, *ibid.* S'en plaint inutilement au Maréchal de Créqui & au Roi, *ibid.* & 120. Ce qui avoit irrité le Roi de France contre lui, 120. S'enfuit à Cologne & implore le secours de la République, 121. & du Roi d'Angleterre, qui se contente de le plaindre, 122. Son Traité d'Alliance avec l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Etats, 440. Tente le secours de la Franche-Comté, mais sans succès, 513. Forme le dessein d'entrer en France, 515. Ce qu'il fit à la Bataille de Zintsheim, *ibid.* & *suiv.* Ses Projets pour s'opposer à M. de Turenne, 542. & 543. Ses Troupes défont l'Arrière-Ban d'Anjou, 545. Sa mort, son caractère & ce que M. Temple dit de lui, 613
- Charles V.* Duc de Lorraine, Candidat de la Couronne de Pologne, 42. Lobcowits, Ministre & Favori de l'Empereur, traverse son élection aussi bien que le Duc de Lorraine, son Oncle, *ibid.* Il échoué, 43. Blessé à la Bataille de Senef, 527. Son caractère, 531. Mis de nouveau au nombre des Candidats de la Couronne de Pologne. Raisons qui le font exclure, 537. Ses dispositions après cette exclusion, *ibid.* Prend le commandement des Troupes Impériales, 672. Ses Combats en Allemagne avec le Maréchal de Luxembourg, 702. & 703. Assiége Philipsbourg, 703. & *suiv.* Somme le Gouverneur de se rendre, 707. Cette Place se rend à lui, 708. Tente inutilement de rentrer dans ses Etats, 813. Prend diverses Places sur la Sarre, *ibid.* Ne peut engager le Maréchal de Créqui à une Bataille, 814. Combat les François à Kokelsberg, 815. Ses Demandes au Congrès de Nimègue, 836. Discussion de ses Préentions, 850. & 851. Son Mariage, 876. Ses mouvemens dans le Brisgaw, 884. & 885. Se rend Maître de Langen-Selingen, 885. & 886. Attaque le Maréchal de Créqui, 888. Réflexions sur les mauvais succès de sa Campagne, 891
- Chastelet,* (le) surpris par les Espagnols, 661
- Chaté,* pris par les François, 121
- Chaulnes.* (le Duc de) Danger qu'il court dans la Sédition de Rennes, 605
- Chauvet,* (M.) bloque Stade, 711
- Chauviré,* (M. de) envoyé par le Duc de Lorraine à Louis XIV. pour se plaindre du Maréchal de Créqui, n'est point écouté, 120. Fait Prisonnier par les François, 121
- Chemnitz,* pris par le Comte de Tékéli, 894
- Chevilly,* (M. de) blessé au Siège de St. Omer, 807
- Chicheley,* Capitaine Anglois. Son Vaisseau fort maltraité dans la Bataille Navale de Solbaie, 206. Echangé avec le Capitaine Dyk, 262
- Christianople,* pris par les Hollandois, 722
- Christienstadt,* pris par les Danois, 722. Assiégé par les Suédois qui en lèvent le Siège, 821. Pris par les Suédois, 896. & 897
- Christierne V.* Roi de Dannemarc. Ses démêlez avec les Etats, 125. Son Traité d'Alliance défensive avec l'Empereur, le Roi d'Espagne & L. H. P., 538. Difficultez qu'il fait d'entrer en Guerre contre

D E S M A T I E R E S.

- la Suède, 598. Lui déclare la Guerre, 623. Met le Siège devant Damgarten, & le rase, 624. & 625. Assiégé & prend Wismar, 625. Retourne à Copenhague sur un faux avis, *ibid.* & 626. Fait une descente dans l'Isle de Schonen, 720. Ses Conquêtes en Scanie, 722. Bataille entre lui & le Roi de Suède, 723. & 724. Fait lever aux Suédois le Siège de Christienstad, 821. Assiége Malmoë & lève le Siège, 822. Combat les Suédois près de Landtskroon, 823. Ses Propositions au Congrès de Nimègue, 835. Remarques sur sa situation, 896. Ses projets échouez & son entreprise pour secourir Christienstadt, inutile, *ibid.* Retourne à Copenhague, 897. Mémoire de son Ministre à la Haye aux Etats Généraux sur leur Paix particulière avec la France, 937. & 938. Tâche de faire un Traité de Paix particulier avec la France, 950 & 951
- Christin*, (M.) Ministre d'Espagne à Nimègue, 740. & 912
- Christine*, (la Reine) demande qu'on lui assigne ses Revenus sur le Duché de Brême, 36. Cet échange lui est refusé, 37
- Clément IX.* Jugemens différens sur son Election, 25. & 26. Offre sa Médiation pour la Paix entre la France & l'Espagne, que Louis XIV. accepte, 26. Il envoie son Nonce à Aix, *ibid.* Ecrit à Casimir pour le conjurer de ne point abdiquer la Couronne, 38
- Clément X.* Ses Négociations auprès de l'Empereur au sujet de sa Médiation, & du Prince de Furstemberg, 733. & *suiv.* Sa mort, 735
- Clempenaw*, (le Château de) pris par l'Electeur de Brandebourg, 624
- Clenk*, (M. de) Ambassadeur de la République en Moscovie. Son entrée, & Honneurs qu'on lui fait, 786. & 787
- Clerc.* (M. Conrad le) Ses mouvemens en Gueldre en faveur du Prince d'Orange, 565
- Clèves*, (le Duché de) évacué par les François, 501
- Clifford*, (Mylord) un des Membres de la Cabale d'Angleterre, 100. Parle insolemment des Ministres des Etats, 110. Obtient la Charge de Grand Trésorier par un secret qu'il arrache à Mylord Shaftsbury, 189. Tâche d'engager le Roi à établir la Religion Catholique en Angleterre, 190. Sa Lettre au Chevalier Godolphin sur les secours que l'Espagne donnoit aux Etats, 239. Propose au Parlement l'établissement d'un Subside perpétuel, 398. Se démet de sa Charge de Grand Trésorier, & se retire, 400
- Coaquin*, (la Marquise de) s'amourache du Chevalier de Lorraine, & lui révèle un secret important que Mr. de Turenne lui avoit confié, 104
- Cocceïens.* Propositions Cocceïennes, condamnées par l'Université de Leyde, 770. Doctrine particulière de ces Théologiens, 772
- Cocceius.* Ses démêlez avec Voetius, 769
- Coeverden*, investie par l'Evêque de Munster. Etat de cette Place, 270. Assiégée, 271. Envoie des Députés à l'Evêque qui les traite indignement, 272. Prise par la lâcheté des Officiers de la Garnison, qui est fort maltraitée, *ibid.* Celle que l'Evêque de Munster y avoit mise, avertie par des Déserteurs du dessein qu'on avoit de reprendre cette Place, 279. Attaquée, prise & pillée par les Hollandois. Incidens singuliers qui favorisèrent cette entreprise, 280. & 281. Assiégée de nouveau par l'Evêque de Munster, mais en vain, 447
- Cogolin*, (M. de) blessé à la Bataille du Mont-Gibel, 681
- Coiflin*, (Armand de Cambout, Duc de) blessé au passage du Rhin, 220
- Colbert*, (Jean Baptiste) Controleur général des Finances, fait valoir les Manufactures de France, 34. Y fait fleurir le Commerce, 98. Veut dégouter le Roi de la Guerre, pour supplanter M. de Louvois, 135. Sa jalousie contre ce Ministre, 202
- Colbert de Croissi*, est envoyé au Congrès d'Aix-la-Chapelle, 25. A Londres, 35. Gagne Charles & ses Ministres par argent, *ibid.* & 102. Plénipotentiaire à Nimègue, 733. Son entretien avec M. Temple sur la Paix, & ses Lettres au Roi à cette occasion, 752. & *suiv.* Particularitez sur son sujet, & son caractère, 911. & 912. Ses dernières Conférences sur la Paix avec les Plénipotentiaires de Hollande, 933
- Coleman.* Ce qu'il écrit sur l'union de la France & de l'Angleterre, 103. Ses intrigues avec le P. Férier, Jésuite, en faveur de la France, 499. & 500. Ses Lettres au Père de la Chaise sur ses Négociations, 643. & *suiv.* Réflexions sur ces Lettres, 645
- Coliers*, (M. de) Ambassadeur des Etats à Constantinople, favorablement traité à la Porte, 88. Son Audience, & Honneurs qu'il y reçoit, 788
- Cologne*, (l'Electeur de) Voyez *Maximilien Henri.*
- Cologne*, choisie pour le Lieu du Congrès, 394. & 395. Les affaires y traînent en longueur, 395. Négociations entre les Plénipotentiaires, 452. & *suiv.* Questions qu'on y agite, 455. Conduite des Magistrats pour se justifier de l'enlèvement du Prince de Furstemberg, 485. Projet de Paix qu'on y dresse entre l'Empereur & le Roi de France, 491. Contestations entre les Médiateurs & les Ministres des Etats, & Dispute sur les formalitez, 492. Articles qui étoient en contestation, *ibid.* & 493. Départ des Plénipotentiaires, & les Négociations du Congrès rompuës, 492
- Cominge*, (le Comte de) blessé en Allemagne, 702
- Comire*, (le P.) Jésuite, fait une Fable injurieuse aux Etats, 195
- Commerce.* Disputes à cet égard entre les Anglois & les Hollandois, 51. & 52. En particulier sur celui des Indes, 74. & 75. Nécessaire à toutes les Nations, 82. Comment les Cardinaux de Richelieu & Mazarin se comportèrent à cet égard, *ibid.* & 83. Etat de celui que la Hollande fait avec la France, 84. Difficultez entre l'Angleterre & les Etats sur celui des Indes Orientales & de Guinée, 493.
- Hhh hhh
Com-

- Communes.* (la Chambre des) Son opposition à l'Acte de tolérance, 188. & 189. Grands débats dans cette Chambre à l'occasion du *Test*, 399. Refuse le Subside que le Roi lui demandoit, 461. *Adresse* à S. M. sur le Mariage du Duc d'York, 462. Accusations qu'elle intente contre les Ministres du Roi, 497. & 498. Son démêlé avec les Seigneurs sur ses Privilèges, 593. Ses Projets de *Bills* contre la France & contre les Catholiques, 646. Se déclare pour le Roi au sujet de la *légalité* du Parlement, 796. Ses diverses *Adresses* à S. M. au sujet des progrès de la France, 796. & 797. Son examen d'une Harangue du Roi, 798. & 799. Sa nouvelle *Adresse* à S. M. contre la France, 799. & 800. Ce qu'elle exige qu'on fasse contre les Catholiques, 801. Ne veut accorder des Subsides au Roi qu'à certaines conditions, 904. Sa résolution au sujet de la Flotte & de l'Armée de Terre, 905. Accorde au Roi un Subside. *ibid.* Sa dispute avec la Chambre Haute sur une *Adresse* au Roi, au sujet de la déclaration de la Guerre à la France, 905. & 906. Sa résolution à cet égard, & ce qu'elle exige du Roi, 906. Sa Réponse à la Harangue du Chancelier sur l'Alliance avec la République, 907. Son démêlé avec le Roi sur le licenciement des Troupes, 956
- Compagnie* Hollandoise (la) des Indes Orientales. Guerre qu'elle fait à Macassar, 91. Succès de cette Guerre favorable pour elle, 92. Traitez avantageux qu'elle fait avec le Roi de Macassar, 93. Lettre singulière que lui écrit le Roi de Goa, *ibid.* Ses richesses, 129. Dépouillée de son Commerce à la Chine, *ibid.* Découvre une Mine d'or à Sumatra, 130. Puissance de son Général, qu'elle continuë dans son emploi, *ibid.* Perte considérable qu'elle fait par la prise de quelques-uns de ses Vaisseaux, 456. Ses libéralitez envers le Prince d'Orange, 506
- Comté*, (la Franche) conquise par Louis XIV. 15. Cette Conquête fait armer l'Empereur & l'Empire contre la France, 16. Restituée à l'Espagne par la Paix d'Aix-la-Chapelle, 28. Conquise une seconde fois par Louis XIV. 511. & *suiv.* Lui est cédée par la Paix de Nimègue, 947
- Condé*, (Louis de Bourbon, Prince de) commande l'Armée destinée à la Conquête de la Franche-Comté, 15. Est un des premiers Candidats de la Couronne de Pologne, 41. Casimir & lui-même croit son élection assurée, *ibid.* Son exclusion, 42. Pourquoi Louis XIV. l'avoit soutenu, 44. Son avis sur le moyen de perdre la République, *suiv.*, 202. & 203. Opine pour le Siège de Mastricht, *ibid.* & 204. Gage de passer l'Yssel sans perdre cent hommes, 211. Assiège Wesel & le prend, 212. & *suiv.* Résoud de passer le Rhin & le fait sonder, 218. & 219. Le passe, & est blessé, 229. Caressé par le Roi, *ibid.* Lui conseille de raser ses Conquêtes, 225. Son avis pour le Siège d'Amsterdam rejeté, 237. Brûle le Pont de Strasbourg, 384. Ouvre la Campagne dans les Pays-Bis, mais sans succès, 408. Son entreprise sur Nicuwer-Sluis, échouée, *ibid.* & 409. Aussi-bien que sur Muyden, 409. Quitte la Hollande, 410. Demande au Roi un Général pour commander sous lui, 521. Sa valeur & son intrépidité à la Bataille de Senef, 523. & 524. Fait lever le Siège d'Oudenarde aux Alliez, 528. Revient à la Cour & est bien reçu du Roi, 531. Mis de nouveau au nombre des Candidats de la Couronne de Pologne, 536. Comparé à M. de Turenne, 622. Se rend en Alsace, ses Combats, Marches & Contremarches, *ibid.* & 623. Eloigné pour toujours du Commandement, 674
- Condé*, assiégé par les François, se rend à discrétion, 674. & 675
- Conflans*, (le Marquis de) Commandant d'Ypre. Sa belle défense dans le Siège de cette Place, 881. & 882
- Conigsek.* Ses démarches à l'occasion du Traité entre l'Empereur & le Roi de France, 368
- Conigsmarc*, (Le Comte de) est fait Lieutenant-Général d'Infanterie de la République, 202. & 342. Sa honteuse retraite devant les François, 354. Tué au Siège de Bonn, 451
- Connétable de Castille.* (Dom Inigo Melchior Fernandez de Vélasco & joiar) Gouverneur des Pays-Bas. Succède au Marquis de Castel-Rodrigo, 65. Promet de payer aux Suédois deux cens mille Ecus, 81. Son caractère. Il cède son Gouvernement au Comte de Montérey, 109
- Conquérans*, (les) se conduisent par degrez dans leurs desseins, 98
- Conseil d'Etat* des Provinces-Unies. Ses plaintes contre les Provinces qui ne payoient pas leur contingent, 780. & 781
- Conseil de Guerre.* Idée d'un pareil Conseil où se trouvent des Généraux de différentes Nations, 522
- Conseiller Pensionnaire* de Hollande. Charge glorieuse, difficile & dangereuse, 238. Idée générale de cette Charge. Triste sort de plusieurs personnes qui l'ont exercée, 310
- Contarini*, Gouverneur du Château de Dachtstein. Sa lâcheté, dont il se punit lui-même, 603
- Contens* & Mécontens. Distinction de ces deux Partis dans tous les Etats, 401. & 402
- Contrée.* (les Seigneurs de la) Ce qu'étoit sous le Règne de Charles II. Leurs intrigues, 587. & 588. Remarques d'un Auteur contemporain sur cette Cabale, 588
- Copes*, (le Major) dégradé, pour trahison, obtient sa grace du Prince d'Orange, 214
- Coprogli* (Achmet) Grand Visir, assiège Candie, 89. On aigrit contre lui le Sultan, *ibid.* & 90. Sa dissimulation à l'égard de M. de Nointel, 161. Cherche à l'amuser, 162. Sa mort, & particularitez sur son sujet, 787
- Coventry*, (Mylord) va en Ambassade à Stockholm, 133. Représentations qu'il fait de la part du Roi à la Chambre des Communes, en faveur de l'Acte de tolérance, 188. Veut se défaire de sa Charge de Secrétaire d'Etat, 847.

D E S M A T I E R E S.

Coventry. (Le Chevalier) Son avis sur la Flotte & l'Armée de Terre , 905
Coulman, (M.) Lieutenant de la Bourgeoisie à Zutphen. Sa forte opposition à la reddition de cette Place à Louis XIV. 226.
 Les Dames de la Ville veulent gagner sa Femme, mais en vain, *ibid.* & 227
Courtin, (M.) envoyé à Londres par la France, son éloge, 670
Coux, (M. de) tué à la Bataille du Mont-Gibel, 681
Crainte. (la) Etranges effets de cette passion, 168
Cramprigt, (M.) Résident de l'Empereur à la Haye. Son démêlé avec les Etats Généraux au sujet de leurs titres, 87
Créqui. (François Duc de) Maréchal de France. Son procédé peu respectueux à l'égard du Duc de Lorraine, 120. Envoyé pour s'emparer de la Lorraine, *ibid.* & 121. Refuse d'obéir à M. de Turenne, se retire, mais est enfin contraint de se soumettre, 203. Ses expéditions dans les Pays-Bas, 604. Battu par les Alliés à Consrubach, dérouté entière de son Armée, ses fautes en cette occasion, 610. & 611. Sa défense désespérée à Trèves, où il est fait Prisonnier de Guerre, 611. & 612. Ses courses en Allemagne, 701. Envoyé en Ambassade en Angleterre, 798. Ses mouvemens pour faire échouer les desseins du Duc de Lorraine en Alsace, 813. & 814. Oblige l'Armée du Prince de Saxe Eise-nach de capituler, 814. Passeport qu'il lui donne, 815. Combat les Impériaux à Kokersberg, *ibid.* Assiégé & prend Fribourg, 816. Ses mouvemens dans le Bris-gaw pour déconcerter les mesures des Impériaux, 885. Attaque les Impériaux pour se rendre Maître de Langen-Selingen, mais sans succès, *ibid.* & 886. Bat les Impériaux à Rhinfeld, 886. & 887. Les combat pour la seconde fois, 887. & 888. Prend & fait raser le Fort de Kell, & brûle le Pont de Strasbourg, 888. & 889. Ses Négociations avec cette Ville, 889. & 890. Prend les Forts de l'Etoile & de l'île des Bouchers, *ibid.* Et le Château de Lichtemberg, 890. & 891. Réflexions sur ses succès, 891
Crevecœur, pris par les François, 232. Ils l'évacuent, 473
Crispano, (Don Diego de Soria, Marquis de) Gouverneur de Messine. Ses violences en cette Ville, 548
Crocou, (M.) envoyé en Ambassade au Roi de France par l'Electeur de Brandebourg, 80. Ses Négociations, inutiles, 124. Offre à la France la Médiation de l'Electeur, qui est rejetée, 143
Croix, (le Château de la) pris par les François, 622
Crommon, (M. Marin) Député de Zélande aux Etats Généraux, accusé de corruption, 780
Cromwel. Son pouvoir despotique, 401. & 402
Cros, (M. du) Ministre du Duc de Holstein-Gottorp, porte à M. Temple un ordre sur l'évacuation des Places qui appar-

tenoient à la Suède, 927. Sa justification sur ce sujet, *ibid.*
Curassaw. Entreprise inutile des François sur cette Ville, 456. 457. & 901
Cuylembourg, pris par les François, 236
Czar, (le Fils du) mis au nombre des Candidats de la Couronne de Pologne, 40. Rejeté, *ibid.* Mis de nouveau au nombre des Candidats de cette Couronne, 536

D.

D*Achspurg.* (le Château de) Entreprise des François sur ce Château, échouée, 603
Dachstein, pris & pillé par les François & le Château rasé, 602. & 603
Dam. Entreprise des François sur cette Ville, manquée, 558
Damgarten, assiégé & rasé par le Roi de Dannemarc, 624
Danby, (le Lord) Auteur du serment d'abhorrence, 586. Contribué beaucoup au Mariage du Prince d'Orange avec la Princesse Marie, 866. Ses Négociations avec la France pour une somme d'argent, 908. & 909. Accusé de haute trahison, 909
Dangeau, (le Marquis de) envoyé par le Roi de France à l'Electeur de Trèves, 383
Dannemarc, (le Roi de) Voyez *Frédéric III.* & *Christierne V.*
Dannemarc, (le Prince George de) mis au nombre des Candidats de la Couronne de Pologne, 536
Delft. Soulèvement en cette Ville en faveur du Prince d'Orange, 287
Demmin, pris par les Brandebourgeois, 726. & 727
Denis, (Bataille de St.) entre les François & les Hollandois, 939. & *suiv.* Réflexions sur cette Bataille, 941
Desthein. (le Comte de) Son caractère, 331
Deventer. Ses Magistrats soupçonnés de trahison, 267. Assiégée par l'Evêque de Munster; fautes qu'elle fait & vigoureuse défense de ses Habitans, *ibid.* Elle se rend. Conditions de sa Capitulation & tumulte à cette occasion, 268. Envoje des Députés à Zwol pour l'engager à se rendre, *ibid.* L'Electeur de Cologne en prend possession, 270. Evacuée, 502. Refuse de se soumettre au nouveau Règlement du Prince d'Orange, 863
Deux Ponts, (le Duché de) pris par les François, 663. Desordres que M. de Créqui y commet, 701
Dhona, (le Comte de) promet que le Roi de Suède entrera dans le Traité avec l'Angleterre & les Etats, 11. Né en Hollande & bien intentionné pour elle, 31. Travaille à rendre la Paix d'Aix durable, & passe pour cet effet en Angleterre, *ibid.* Sa mort & son éloge, 32
Dinant. Soulèvement des Bourgeois de cette Ville contre les Impériaux, 557. Assiégée par les Impériaux, *ibid.* Se rend à eux, 558. Prise par les François, 607. Démolie, 663
Dobville, (M.) Résident de France auprès du

T A B L E

- du Duc de Lorraine, lui déclare que Sa Majesté Très-Chrétienne veut qu'il licentie ses Troupes, 119
- Dorkvel*, ses sentimens outrez en faveur de l'Épiscopat, 404
- Doesbourg*, assiégé & pris par les François, 225
- Dole*, investie par M. de Luxembourg, se rend au Roi de France, 15. Assiégée & prise de nouveau par les François, 514. & 515
- Dolne*, (le Lieutenant Colonel) Commandant du Château de Lichtemberg. Sa vigoureuse défense, 891
- Dorflink*, (le Général) prend Ratenow sur les Suédois, 599. & 600
- Dormans*, pris par les François, 513
- Dort*. Sédition en cette Ville contre Mrs. de Wit, 283. & en faveur du Prince d'Orange, 284. & 285. Lui envoie une députation, & l'élit Gouverneur & Capitaine Général, 285. Réflexions sur cette sédition, 286. Son excès de flaterie envers le Prince. Opine pour le Stadhouderat. Demandes qu'elle fait pour lui, 288. Se plaint de l'enlèvement de M. Corneille de Wit, 302
- Doucet*. Son entreprise aux environs de Philipsbourg, 663
- Dorning*, (le Chevalier George) Ambassadeur d'Angleterre à la Haye, 133. Part pour s'y rendre. Eloge qu'en fait Mylord Arlington, 138. Sa colère sur ce qu'on lui avoit ôté en Hollande l'exemption des impôts ordinaires, 190. Son Audience, Propositions qu'il fait sur le salut du Pavillon, 191. Refuse d'accepter la Réponse des États, & part avec précipitation. Mis à la Tour. *ibid.*
- Drichstein*. (le Comte de) Son caractère, 531
- Duyvenvoorde*, (M. de Wassenaar de) nommé Garde des Sceaux, 311
- Duncamp*, (le Général Major) battu par les Danois, 722
- Dunkerque*. Le Roi de France y fait un Voyage, dont ses Voisins sont allarmez, 134
- Duras*. (le Duc de) Sa retraite précipitée devant l'Armée du Prince d'Orange, 343. & 344. Nommé Gouverneur de la Franche-Comté, 515. Fait Maréchal de France, 621
- Duras*, (Mylord) envoyé en Ambassade en France, 798. Envoyé à la même Cour pour la Paix, 869
- Dykvelt*, (M. Everard de Weede de) Député au Roi d'Angleterre, 251. Les Ambassadeurs d'Angleterre l'engagent à les accompagner à la Haye, 255. Sa Lettre aux États Généraux sur la levée du Siège de Matricht, 698. & 699. Député à Bruxelles. Ses Négociations avec le Duc de Villa-Hermosa sur la Paix, 917. & *suiv.* Envoyé en Ambassade en France, 953
284. & 285. Révoqué par celle de Rotterdam, 287. Et par les États de Hollande, *ibid.* & 288
- Eeck*. (M. van) Nommé Député au Roi de France, ne part point, & pourquoi, 241
- Ehrensteyn*, (M. Edouard) Voyez *Sparre*. Ses remontrances aux États à l'égard de la Paix, 540. & au sujet de l'irruption des Suédois dans l'Électorat de Brandebourg, 597. Se retire de la Haye, 602
- Elburg*, se rend aux François, 236. Ils y mettent Garnison, 270. Ils l'évacuent, 478
- Elizabeth*, Princesse Palatine, donne retraite aux Labadistes, & est charmé de Labadie, 55
- Elfsingbourg*, pris par les Danois, 720. & 896
- Emmeric*, se rend aux François, 218. Ils l'évacuent, 501
- Enchuyfen*. Ses sollicitations pour la Charge de Capitaine Général en faveur du Prince d'Orange, 171. & 172. Refuse d'entrer dans l'Accommodement avec le Roi de France, 243
- Ende*. (François van den) Particularitez sur son sujet, 532. Entre dans la Conjuración du Chevalier de Rohan, *ibid.* Arrêté, 533. Condamné, 534. Pendu, 535
- Entzheim*. (Bataille d') La Victoire incertaine, 543. & 544
- Epenfe*, (le Comte de Beauveau d') envoyé par l'Électeur de Brandebourg à l'Électeur de Mayence, 378. A M. de Turenne, 380. Au Roi de France, 551. Son éloge, *ibid.*
- Eperies*, (Conférence d') entre les Impériaux & les Mécontens de Hongrie, inutile, 817. Cette Ville prise par le Comte de Tékéli, 894
- Episcopaux*, (les) allarmez du dessein que les Presbytériens ont de s'unir avec les Indépendans, 77. Projet de leur réunion avec les Presbytériens, 406. & 407
- Ercencourt*, (le Major) tué dans le Combat de Rhinfeld, 887
- Erkelens*, pris par les François, 502
- Erpach*, (le Comte d') blessé à la Bataille de Senef, 527
- Escadron volant*, (l') ou le tiers parti, se déclare pour le Prince d'Orange, 197
- Espagne*. Ses Finances dans un grand desordre, 6. Le Roi de France lui propose une Alternative pour la Paix, 19. Divisions qui y règnent, 66. & 167. Etat où elle se trouve, 824. & 825
- Espagnols*, (les) font courir des bruits capables d'allarmer la République, 86. Actions barbares qu'ils commettent contre les Protestans à Vals & à Ifendick, & à quelle occasion, *ibid.* S'ils font la cause des mauvais succès de la Guerre, 345. & 346. Leur caractère, 346. Leurs courses en Flandre, 661
- Espièrè*, (M. l') Bourguemaître de Deventer, député à Zwol & pourquoi, 268
- Espinal*, se rend à discrétion aux François, 121
- Espouilles*, (Bataille d') entre les François & les Espagnols, 825. & *suiv.*
- Esternach*, pris par les François, 609. & 610
- E.
- E***Chiquier*. Ce que c'est en Angleterre, 189. Fermé par ordre du Roi, *ibid.*
- Edit perpétuel*. Violé par la Ville de Dort,

D E S M A T I E R E S.

Eſtevan de Gamara , (Don) Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haye , fait courir des bruits qui allarment la République , 85. & 86. Aſſûre les Etats des ſecours de l'Eſpagne , 167. Meurt , 168

Eſtrades , (Godefroi Comte d') travaille de concert avec M. de Wit , 5. Temporiſe avec les Etats , 6. Echouë , *ibid.* L'arrivée de M. Temple le chagrine , 8. La Triple Alliance eſt concluë à ſon inſçu , 9. M. de Wit fort réſervé pour lui pendant la Négociation de cette Alliance , 14. Communique à M. de Wit une Lettre de M. de Lyonne , qui devient publique , dont ce dernier lui en témoigne ſon reſſentiment , *ibid.* Rappelé de ſon Ambaſſade de Hollande , 36. Ses liaiſons étroites avec M. de Wit , *ibid.* Eſt renvoyé à la Haye , 99. Fait Gouverneur de Weſſel , 214. Témoignage honorable qu'il rend de M. Jean de Wit , 318. Fait Gouverneur de Maſtricht , 432. Maréchal de France ; 621. Premier Plénipotentiaire à Nimègue en place du Duc de Vitri , 733. Son caractère , 911

Eſtrées , (le Comte d') Vice-Amiral de France , commande la droite des Flottes combinées Françoisè & Angloiſe , 205. Evite de combattre dans la Bataille de Solbaïe , 207. & 208. Commande l'Avant-Garde , 411. Attaque Tromp à la Bataille du 7. de Juin , 1673. 412. & 414. Reprend la Cayenne ſur les Hollandois , 782. Attaque Tabago , 831. & 832. Bleſſé , 833. Prend les Iſles de Goerée & de Tabago , *ibid.* & 834. Son entrepriſe ſur Curasſaw , échouée , 901. Naufrage de ſa Floite , *ibid.*

Etats Généraux des Provinces-Unies. Louis XIV. ſe plaint d'eux , 14. Ils répondent à ſes plaintes , 15. Arment afin de faire reſpecter leur Médiation pour une Paix entre la France & l'Eſpagne , 23. Sont diviſez ſur la marche de leur Armée , 24. Font fraper une Médaille ſur la Paix d'Aix-la-Chapelle , dont la France ſ'offenſe , 28. & 29. Envoyent l'Acte de Garantie de cette Paix au Roi d'Angleterre , 34. Leurs démêlez avec le Roi de Danemarck , 45. Forment trois Projets différens pour aſſûrer la Paix d'Aix , 65. Demandent aux Cantons Suiffes quelques Régimens qui leur ſon refuſez , 85. Leurs Titres conteſtez par le Miniſtre de l'Empereur , 87. Leurs démêlez avec le Portugal terminez , 88. Ligue entre la France & l'Angleterre contre eux , Preuves de cette Ligue , & concluſion du Traité , 102. & *ſuiv.* Envoyent Mr. van Beuningen en Ambaſſade à Londres , 107. Refuſent d'armer contre les Algériens , 108. Réſolutions qu'ils prennent à l'occaſion de l'invaſion de la Lorraine par le Roi de France , 121. Allarmez des Armemens de l'Evêque de Munſter , 125. Leurs différends avec le Roi de Danemarck , *ibid.* & avec le Roi de Pologne , 126. Diviſez ſur le Commerce de France , ſur l'augmentation des Troupes , & ſur les Finances , 126. & 127. Sur l'armement d'une Flotte , 128. Allarmez des préparatifs de Guerre de la France , 133. & 134. Mettent en Mer une Flotte de ſoixante & deux Voiles , 139. Font examiner la prétention des Anglois pour le ſalut du Pavillon , 140. Médiateurs entre l'Evêque de Munſter & les Ducs de Brunſwick , 142. Tâchent en vain d'engager le Duc de Lunebourg dans leurs intérêts , *ibid.* Leurs démarches & leurs Diviſions au ſujèt des Affaires de Cologne , 144. & *ſuiv.* Leur nonchalance à l'ap proche de la Guerre , dont ils étoient menacez , 149. Engagent l'Eſpagne à défendre les Pays-Bas , 166. & 167. Concluent un Traité d'Alliance avec l'Eſpagne , 168. Leur diviſion ſur la levée des Troupes , 169. & 170. Diſpute ſur le rang des Troupes & des Officiers , 170. S'employent efficacement à terminer les diviſions de l'Over-Yſſel , 173. Leur ſituation , 182. Leur Lettre au Roi de France ſur ſes Armemens , 182. & 183. Font une Alliance avec l'Electeur de Brandebourg , 185. Source de leurs malheurs , 186. Leur Réponſe à l'Ambaſſadeur d'Angleterre ſur les Propoſitions touchant le ſalut du Pavillon , 191. Leurs nouvelles démarches auprès du Roi d'Angleterre , inutiles , *ibid.* & 192. Relâchent les Vaiſſeaux Anglois qu'ils avoient fait arrêter , 193. Leur Armement ſur Mer , 199. Leurs Alliances , *ibid.* Lenteur de leurs Délibérations , 200. & 201. Concluent une Alliance avec l'Electeur de Brandebourg , dont ils font attendre long-tems la Ratification , *ibid.* Noment leurs Généraux , 202. Leurs Délibérations ſur la deſſenſe de l'Yſſel , 210. & 211. Etourdis des Conquêtes des François , 231. Faute qu'ils font à l'égard de Grave , 232. Donnent ordre au Prince d'Orange de marcher en Hollande , 234. Leur triſte ſituation , 237. Envoyent au Roi de France une Députation qui eſt reçûë avec indignité , 240. & 241. Leur oppoſition à la Réſolution de la Hollande ſur l'Accommodement avec la France , 244. Cette Réſolution paſſé contre les formes , *ibid.* Plein-pouvoir original de leurs Députez auprès du Roi de France , 245. Leur Négociation avec la France , rompuë , 251. Députent au Roi d'Angleterre , *ibid.* & 252. Lettre de leurs Députez ſur le mauvais traitement que Sa Majeſté Britannique leur fit eſſuyer , 252. & *ſuiv.* Le Roi d'Angleterre leur envoie des Ambaſſadeurs , 254. Propoſitions qu'ils font , 255. Rejetent les Demandes de Sa Majeſté Impériale , 258. Lui font des Propoſitions qui ſont rejetées , 260. Rapport que leurs Députez leur font des raiſons qu'ils avoient alleguées aux Miniſtres Anglois , *ibid.* & 261. Ordonnent à Ruiter d'éviter de ſe battre , 263. Font le Prince d'Orange Stadhouder , 289. Retour de leurs Ambaſſadeurs d'Angleterre , & leur Négociation , 333. Délibèrent ſur le rétabliſſement des Affaires. Triſte état où elles ſe trouvent , 334. Partagez ſur l'attaque de la Flotte Angloiſe , & ſur la conſervation de celle des Indes , 335. & *ſuiv.* Leur ordre à Ruiter , 337. Lettre

T A B L E

tre de leurs Ambassadeurs à Londres , *ibid.* & 338. Demandent des secours aux Princes d'Allemagne , 363. Acceptent la Médiation de la Suède , 364. Leur second Traité avec l'Empereur , 370. & 371. Leurs plaintes sur la lenteur des expéditions de l'Armée Impériale , 378. & 379. Et contre l'Electeur de Brandebourg , 381. Leurs Négociations avec les Ambassadeurs de Suède pour la Paix , 392. & 393. Rejetent l'offre d'une Suspension d'Armes , & celle de Dunkerque pour le Lieu du Congrès , 393. & 394. Acceptent Cologne , & nomment des Deputez , 394. Forment en vain diverses entreprises pour leur Flotte , 416. & 417. Délibérations & résolutions de leurs Députez à bord de la Flotte , 419. Leurs différens Traitez d'Alliance avec l'Empereur , le Roi d'Espagne , & le Duc de Lorraine , 440. & 441. Leur Lettre au Roi d'Angleterre pour le porter à la Paix , 458. & *suiv.* Leur Réplique à Sa Majesté , 465. & *suiv.* Leurs mesures sur le Gouvernement d'Utrecht , 476. Changemens qu'ils y font , *ibid.* & 477. Leurs dispositions pour la Paix , 484. Mémoire de leurs Ambassadeurs aux Médiateurs à Cologne , 489. & 490. Leurs Négociations particulières avec l'Angleterre pour la Paix , 492. Leur Paix avec l'Angleterre , 498. & 499. Déclarent héréditaires les Charges du Prince d'Orange , 506. Leur règlement sur la réunion des trois Provinces conquises , 508. & 509. Leur Traité de Paix avec l'Evêque de Munster , 510. Et avec l'Electeur de Cologne , 511. Leur Traité d'Alliance défensive avec l'Empereur , les Rois d'Espagne & de Dannemarc , 538. Et avec l'Electeur de Brandebourg , & les Ducs de Brunswick , *ibid.* & 539. Leur Projet de Paix , 584. Rejetent la Médiation de la Suède , 597. Leur Réponse à l'Electeur de Brandebourg à l'occasion de l'invasion des Suédois dans ses Etats , *ibid.* Déclarent la Guerre à la Suède , leur Manifeste là-dessus , 601. & 602. Equipent une Flotte , 628. Envoyent Ruiter à Messine , 629. Leurs sollicitations en faveur des Hongrois , 636. Leur Réponse au Roi d'Angleterre au sujet du Prince de Furstemberg , 648. Réflexions là-dessus , 649. Leurs sollicitations pour faire obtenir des Passeports aux Ministres du Duc de Lorraine , 669. Leur Négociation secrète avec la France pour une Paix particulière , 759 & 760. Envoyent Tromp au secours du Dannemarc , 820. Leurs Propositions au Congrès de Nimègue , 835. Continuation de leurs Négociations pour une Paix particulière avec la France , 838. Leur Projet pour une Paix générale , & pour une Paix particulière avec la France , 842. & *suiv.* Leur Députation pour accommoder les Différens de Groningue & des Omme-landes , 853. Leur Jurisdiction contestée , 854. & *suiv.* Leur Résolution sur ce démêlé , 857. Ils l'accommodent , 862. & 863. Leur Alliance avec l'Angleterre , 903. & 906. Leurs Lettres au Roi de

France au sujet de la Paix , 922. & 923. Leur Réponse au Manifeste des Plénipotentiaires de France sur la prétention du Roi , leur Maître , à l'égard de la Suède , 925. Leur Nouvelle Alliance avec l'Angleterre , 926. Refusent d'envoyer des Députez au Roi de France , 928. Leur Résolution secrète Manuscrite sur le Mémoire des Ambassadeurs de ce Monarque , 930. & *suiv.* Leur justification au sujet de leur Paix particulière avec S. M. T. C. 934. & 935. Leur Traité de Paix avec elle , 937. Deviennent Médiateurs entre la France & l'Espagne , 944. Ratification & publication de leur Traité de Paix avec la France , 947. & 948. Médailles sur cet Evènement , 948. Leur Réponse aux Ministres Anglois qui vouloient rompre cette Paix , *ibid.* Envoyent une Ambassade en France , 953. Licentient une partie de leurs Troupes , *ibid.* Leur dispute sur ce sujet avec les Provinces de Frise & de Groningue , *ibid.* & *suiv.* Leur Différens avec l'Electeur de Brandebourg terminez , 956. & 957

Etienne I. Roi de Hongrie. Particularitez sur son sujet , 152

Etoile , (le Fort de l') pris par les François , 889. & 890

Evertzen , (Corneille) Vice-Amiral de Zélande. Ses Expéditions dans la Virginie , 456

Evremont , (St.) Eloge qu'il fait de Mr. de Turenne , 620. & 621

Eustache , (l'Isle de St.) reprise par les Hollandois , 456

Eybergen , (le Colonel) chargé de reprendre Coeverden , 279. Manière dont il réussit dans cette difficile entreprise , *ibid.* & 280. Recompensé , 281

F.

F*Agel* , (Gaspard) soutient dans les Etats de Hollande les intérêts du Prince d'Orange , 114. Réfuté par le Pensionnaire de Rotterdam , *ibid.* Est fait Greffier des Etats Généraux , 130. Député au Prince d'Orange au sujet de son élévation à la Charge de Capitaine Général , 198. Tâche de relever le courage abatu de M. de Wit. Réflexions sur sa fermeté , 238. & 239. Refuse de signer la Résolution d'envoyer des Députez au Roi de France , 240. & 244. Son démêlé à cette occasion avec M. de Groot , 244. Lettre que les Députez des Etats à Londres lui écrivent sur la situation des Affaires , 252. & *suiv.* Paroles qu'on lui attribue sans fondement au sujet du Stadhoudérat , 289. Elu Pensionnaire de Hollande. Son éloge , 311. Sa Lettre à Ruiter sur les desseins des Anglois , 418. Se rend à bord de la Flotte. Ses sentimens , 419. Son entretien avec Mr. Temple sur la Médiation du Roi d'Angleterre , 560. Et sur la Paix , 756. & *suiv.* Justifie auprès du Roi de Dannemarc le retardement de la Flotte Hollandoise , 821. Demande sa demission , 864

Fagel , (Henri) Frère du précédent , fait Gref-

D E S M A T I E R E S.

- Greffier des Etats Généraux , 311
Fagel, (François) Fils du précédent, Greffier des Etats Généraux, son éloge, 311
Fail, (le Capitaine du) blessé au Siège de Grave. Sa bravoure, 556
Falker, Bourguemaître de Copenhague, arrêté pour trahison, 672. Puni, 673
Fare. (le Marquis de la) Extrait de ses Mémoires sur les fautes de Louis XIV. par rapport à la Hollande, 184. Sur l'inaction du Maréchal de Turenne pendant le Siège de Bonn, 451. Sur le Maréchal de Bellefonds, 500. & *suiv.* Sur les Chevaliers de Rohan & de Lorraine, 531. & *suiv.* Sur le Duc de Luxembourg, 711
Farjoux, (le Colonel) Gouverneur de Maftricht, son caractère, 427. Sa valeur au Siège de cette Ville, 428. & 429. Re-compensé, 432. Entre dans Utrecht, 476
Fayette. (Mc. de la) Passage de son Histoire de Henriette d'Angleterre au sujet de l'inclination de cette Princesse pour Charles II. & Réflexions là-dessus, 101. Est présente à sa mort, 104. & 105
Fedor Alexiowitz, monte sur le trône de Russie, 707
Ferdinand Marie, Electeur de Bavière, traite avec la France, 363. Son Traité d'Alliance avec la Suède, 623
Férier, (le P.) Jésuite. Ses intrigues avec Coleman en Angleterre, 499. & 500
Ferté, (le Maréchal de la) félicite le Roi de France sur la prise de Valenciennes, 802
Feuillade, (le Duc de la) envoyé au secours de Candie, 89. Mauvais succès d'une sortie qu'il fait sur les Turcs, *ibid.* Fait Maréchal de France, 621. Ses raisons pour livrer Bataille aux Alliez, 677. Envoyé à Messine pour en retirer les Troupes de France, 828. Trompe les Messinois, 829. Met à la voile, 830
Feuquières, (M. de) Ambassadeur de France à Stockholm, ses représentations sur le Traité de l'Electeur de Brandebourg avec l'Empereur, l'Espagne & la République, 539. Ses mouvemens pour engager la Suède à déclarer la Guerre à l'Electeur de Brandebourg, 596. & 597
Fieumedenisi, pris par les François, 693
Figuera, pris par les François, 693
Finch, (le Chevalier Heneage) fait Chancelier d'Angleterre, 400. Particularitez sur son sujet, & sa Harangue au Parlement, 460. & 461. Autre Harangue, & son effet, 494. & 495. Autre Harangue au Parlement, 793. & *suiv.* Critique de cette Harangue, 795. Autre Harangue aux Communes sur l'Alliance avec la Hollande, 907. Autre Harangue au Parlement sur la Paix, 908
Flandres. Courses des François & des Espagnols en ce Pays, 661
Flessingue, est d'avis que le Prince d'Orange accepte la Souveraineté de Gueldres, que cette Province lui offroit, 572. & 573
Florensfac, (le Marquis de) blessé en Alsace, 663
Flotte Angloise. Combat sans beaucoup de succès celle des Hollandois, 192. & 193.
 Fausse allarme qu'elle cause sur les Côtes de la République, 338. & 339. Mise sous le Commandement du Prince Robert, 411. Ses Actions de valeur dans la Bataille du 7. de Juin, 1673. 413. & 414. Arrive sur les Côtes de Hollande, 418. & 419. Relation de sa troisième Bataille contre celle de Hollande, 423. & *suiv.* Combat entre quelques Vaisseaux Anglois & François sur le refus du salut, 628
Flotte Danoise, se combine avec celle de Hollande, 626. Bat deux fois celle de Suède, 821. & *suiv.*
Flotte Espagnole battuë à Messine, 628. & 629
Flotte Françoise, évite de se battre à la Bataille de Solbaie, 208. & 209. Rentre dans ses Ports, 264. Ses Actions de valeur dans la Bataille du 7. de Juin, 1673. & perte qu'elle y fait, 414. Sa Manœuvre dans une troisième Bataille, 420. Relation de ce qu'elle y fit, 423. Combat entre quelques Vaisseaux François & Anglois sur le refus du salut, 628. Son Expédition à Messine, *ibid.* & 629. Etat de cette Flotte, 656. Combat la Flotte Hollandoise, *ibid.* & 657. Elle s'attribuë la Victoire, 657. Perte qu'elle y fait, 658. Etat de cette Flotte dans la Bataille près du Mont-Gibel contre les Flottes combinées d'Espagne & de Hollande, 680. & *suiv.* Elle s'attribuë la Victoire, 683. Bat près de Palerme les Flottes combinées d'Espagne & de Hollande, 689. & *suiv.* Sa Relation de cette Bataille, 690. & 691
Flotte Hollandoise, sous le Commandement du Lieutenant-Amiral Général Ruiters, esfuye plusieurs orages, 139. Et une tempête qui la fait rentrer dans ses Ports, 140. Celle de Smirne, attaquée par les Anglois, arrive sans avoir beaucoup perdu, 192. & 193. Flotte destinée contre la France & l'Angleterre, 199. Elle met à la voile, 205. Sa force, 206. Combat près de Solbaie les Flottes combinées de France & d'Angleterre, 206. & *suiv.* Se retire en Zélande, 210. Ses acclamations sur l'élection du Prince d'Orange au Stadthoudérat, 291. Danger que court celle des Indes, 335. Dessein de la poster devant la Tamise, échoüé, 411. Sa force, & par qui commandée, 412. Actions de valeur & d'humanité qui s'y font à la Bataille du 7. de Juin, 1673. 413. Si elle eut la Victoire, cette Question décidée, 414. & 415. Attaque pour la seconde fois les Flottes combinées. Sa force alors, 415. Lettre sur le succès de ce Combat, *ibid.* Donne la chasse aux Flottes combinées, 417. Sa force, 420. Sa troisième Bataille contre les Flottes combinées, 420. & *suiv.* Relation de cette Action par les Hollandois, 422. & 423. Ils en eurent tout l'Avantage, 425. Se combine avec celle de Dannemarck, 626. Flotte de St. Ubes, maltraitée par des Vaisseaux François, 627. Arrivée de celle des Indes Orientales, *ibid.* Flotte envoyée à Messine, 629. & 630. Cette Flotte battuë d'une tempête, 635. Sa force, 656. Combat la Flotte Françoise, *ibid.* & 657. Elle s'attribuë la Victoire,

T A B L E

- toire , 657. Perte qu'elle y fait , 658. Son état à la Bataille du Mont-Gibel , 680. & *suiv.* Rentre dans les Ports , 692
- Flotte* Suédoise , combat les Flottes combinées de Dannemarc & de Hollande , 717. Battuë par les mêmes Flottes , *ibid.* & *suiv.* Et deux fois par la Flotte Danoise , 821. & *suiv.*
- Flottes* combinées de France & d'Angleterre , par qui commandées & leur force , 205. & 206. Se battent contre celle de Hollande près de Solbaie , 206. & *suiv.* Evitent une seconde Bataille , 209. Tentent en Hollande une Descente qui échouë par un reflux extraordinaire , 262. & *suiv.* Récit naturel de cet événement , 263. & 264. Sont obligées de se retirer & de rentrer dans leurs Ports , 264. Se battent contre celle de Hollande , 412. & *suiv.* Si elles remportèrent la Victoire , cette Question décidée , 414. & 415. Seconde Bataille. Lettre sur le succès de ce Combat , *ibid.* Se retirent devant celle de Hollande , 417. Leur troisième Bataille contre la Flotte de Hollande , 420. Leur perte dans cette Action , 422
- Flottes* combinées de Hollande & de Dannemarc , 626. Batent la Flotte Suédoise , 717. & *suiv.*
- Flottes* combinées de Hollande & d'Espagne , 636. & 658. Leur Entreprise sur Messine , échouée , 678. & 679. Tempête qu'elles essuyent , 679. Leur Entreprise sur Agouste , échouée , 679. & 680. Combatent la Flotte de France à la Bataille du Mont-Gibel , 680. & *suiv.* Battuës près de Palerme par celle de France , 689 & *suiv.*
- Fockaws*, (M.) accusé par son Cocher d'avoir voulu attenter à la vie du Prince d'Orange , arrêté , & mis en liberté , 320
- Foran* , Capitaine François , veut enlever Ceylan aux Hollandois , 129
- Fourilles* , (le Chevalier de) envoyé pour surprendre Nancy , & pour s'assurer du Duc de Lorraine , 120. Desordres que ses Troupes commettent , 121. Sacrifié par le Prince de Condé à la Bataille de Senef , où il est tué , 523
- France*. Son état en 1672. 182. Voyez *Louis XIV.*
- Franchimont* , démoli par les François , 663
- Franciotti* , Evêque de Trébisonde , envoyé par Clément IX. au Congrès d'Aix , 26
- Frangipani*, (le Marquis de) un des Chefs de la Rébellion de Hongrie , trahit le Comte de Sérin , & est lui-même trahi par un Ami , 156. Une de ses Lettres sur son complot , remise à l'Empereur , *ibid.* Arrêté & conduit à Vienne , 158. Condamné à la mort , 159. Décapité , 160
- Frazer* , incendiaire envoyé à Amsterdam par l'Angleterre , découvert & puni , 410. & 411
- Frédéric III.* Roi de Dannemarc. Ses démêlez avec la République , 45. Sa mort , 125
- Frédéric Guillaume*, Electeur de Brandebourg refuse de se faire Catholique pour être Roi de Pologne , 43. Ses raisons de ne point entrer en Guerre contre les Provinces-Unies , 80. Tâche en vain d'empêcher le Roi de France de faire la Guerre à la République , & en avertit inutilement les Etats , 124. Sa Réponse aux sollicitations que la France lui faisoit de déclarer la Guerre aux Hollandois , 141. Offre sa Médiation à la France qui la refuse , & tâche de le porter à la neutralité , 143. & 144. Fait une Alliance avec la République , & sa justification sur les vûes qu'on lui a attribuées par raport à cette Alliance , 185. Refuse les offres de la France , 199. Demandes qu'il fait aux Etats , 200. Persiste dans cette résolution malgré leurs délais , 201. Caractère de ses Ministres , & conclusion de son Alliance avec les Etats Généraux , *ibid.* Ses dispositions en faveur de la République , & ses Réponses équivoques à l'Ambassadeur de France , 365. & 366. Ses nouvelles démarches dans l'Empire , *ibid.* Son Alliance avec l'Empereur , 370. Fait marcher ses Troupes contre celles de France , 375. Se laisse tromper par Montécuculi , 376. & 377. Sa Lettre aux Etats & au Prince d'Orange , 377. Ses Négociations avec l'Electeur de Mayence , 379. Perd courage , & repasse le Weser , 380. Sa générosité envers M. de Turenne , *ibid.* Sa Réponse aux Plaintes des Etats , & reproches qu'il leur fait , 381. Son Traité avec la France , 434. & 435. Comment ses Ministres justifient ce Traité , 435. Ses représentations à l'Empereur au sujet des Hongrois , inutiles , *ibid.* & 436. Ses raisons contre l'Alliance défensive avec la Suède dans laquelle il ne laisse pas d'entrer , 471. & 472. Son Traité d'Alliance défensive avec l'Empereur , le Roi d'Espagne , & les Etats Généraux , 538. & 539. Sa Réponse aux remontrances de la Suède , 540. Joint l'Armée des Alliez , 544. Sa conduite envers les Suédois qui étoient entrez dans ses Etats , 593. Ses démarches à cette occasion , 597. Assemble des Troupes , 599. Victoire qu'il remporte sur les Suédois , 600. Ses expéditions en Poméranie , 624. Mécontent de ce qu'on avoit assigné de mauvais Quartiers à ses Troupes , 626. Ses expéditions en Poméranie , 726. & 727. On ne veut donner à Nimègue le titre d'Ambassadeur qu'au premier de ses Plénipotentiaires , 738. & *suiv.* Assiège Stetin , 819. & 820. Ses Propositions au Congrès de Nimègue , 835. Son démêlé avec le Roi de Pologne , 851. & 852. Menace l'Ambassadeur de Suède de coups de bâton , 852. Demande justice au Roi de Suède de l'insolence de son Ministre , *ibid.* Demande du secours à l'Evêque de Munster , contre le Duc de Brunswick , 895. & 896. Ses expéditions en Poméranie , 897. & *suiv.* Assiège Stralsund. Ses Lettres aux Assiégez. Prend cette Ville , 898. & 899. Et Gripswalde , 899. Sa Lettre aux Etats Généraux au sujet de leur Paix particulière avec la France , 938. Ses Négociations avec la France pour un Traité particulier de Paix , 951. Ses différens avec les Etats terminez , 956. & 957

DES MATIÈRES.

Freibourg, assiégé par les Munstériens, qui en lèvent le Siège, 664

Fresno, (le Marquis del) Ambassadeur d'Espagne à Londres, tâche de porter le Roi d'Angleterre à la Paix, 467. Ses Propositions sur ce sujet, 468. Présent que lui font les Etats Généraux, 499

Fribourg, assiégé & pris par les François, 813. & 816.

Frise, (la Province de) se plaint de celle de Hollande, 48. & 131. Favorise le Prince d'Orange, 112. & 113. Consent à fournir aux frais de la Guerre, 169. & 170. Sous quelle condition elle consent à l'Armement de Mer, 186. Son sage procédé pour appaiser les murmures du Peuple contre les Magistrats, 325. Troubles dans cette Province, appelez, 479. Son Démêlé avec Utrecht sur la préséance aux Etats Généraux, 508. Prend le parti de la Ville de Groningue dans son Démêlé avec les Ommelandes, 857. Sa Lettre aux Etats Généraux à cette occasion, 858. & 859. Sa Dispute avec les Etats Généraux sur le licenciement des Troupes, & ses raisons, 953. & *suiv.*

Frondeurs. Parti opposé à la Cour en France, 401

Fuentes, (le Marquis de) blessé & fait prisonnier à la Bataille d'Espouilles, 827. Plénipotentiaire d'Espagne à Nimègue, son caractère, & particularitez sur son sujet, 912

Furstemberg, (le Prince François Egon de) Evêque de Strasbourg, envoyé à la Haye par le Roi de France, 5. Fait avec M. de Wit un Projet qui n'est approuvé de personne, *ibid.* Va au Congrès d'Aix en qualité d'Ambassadeur de l'Electeur de Cologne, 26. Dispute le rang à M. de Béverning, *ibid.* Son Projet chimérique d'une Ligue contre la République, 79. Ses raisonnemens contre M. de Wit, *ibid.* Ses Lettres à M. d'Amérong au sujet de l'Electeur de Cologne, 147. & 148. Engage l'Electeur de Cologne à livrer plusieurs Places au Roi de France, 203. Son ascendant sur ce Prélat, 484. Se retire en France, & est mis au ban de l'Empire, 511

Furstemberg. (le Prince Guillaume Egon de) Particularitez sur son sujet. Enlevé à Cologne par ordre de l'Empereur, & fait Prisonnier, 484 & 485. Idée générale de cette Affaire. Récrimination des Impériaux, 486. & 487. S'il étoit Ambassadeur, 487. & 488. Crimes dont les Impériaux l'accusoient, & réplique des François à ces accusations, 488. Ce qui se passa à son sujet entre l'Empereur & les Rois d'Angleterre & de France, 646. & *suiv.*

Furstemberg. (le Comte de) Ses Négociations avec M. d'Amérong pour l'Evêque de Munster, 147

Furstemberg, (Ferdinand de) Evêque de Paderborn, devient Evêque de Munster, 950. Son Traité de Paix avec la France, *ibid.*

Furstemberg. (les Princes de) Leurs mouvemens en Allemagne en faveur de la France; 143. Réussissent dans leur Projet contre les Provinces-Unies, 149

G.

G *Abaret*, (le Capitaine) sa valeur dans la Bataille du 7. de Juin 1673. 413. & 414. Commande l'Arrière-Garde de la Flotte Françoisise à la Bataille de Messine, 657. Et à celle du Mont-Gibel, 680. & 681. Son courage dans l'action de Tabago, où il est tué, 832. & 833

Gale, (Christophe Bernard van) Evêque de Munster, arme, & sous quel prétexte, 62. S'empare de Stenford, 63. L'Empereur s'oppose au dessein qu'il avoit contre les Provinces-Unies, 64. Propose aux Etats une Ligue défensive, *ibid.* Arme contre eux; & accepte cependant leur Médiation sur ses Différends avec la Princesse d'Ost-Frise, 125. Fait des Levées considérables, 141. Ses Démêlez avec les Ducs de Brunswick; *ibid.* & 142. Ses discours aux Envoyez de la République sur les Affaires de Cologne; 144. Motifs qui le faisoient agir dans ces Affaires, 146. Sa Ligue offensive & défensive avec la France contre la République; 182. Motifs de la Guerre qu'il déclare aux Etats, 265. & 266. Son Manifeste contre eux regardé comme un Roman; 266. Prend plusieurs Villes, & marche à Deventer, *ibid.* Parole imprudente qui lui échape, assiège Deventer; & écrit aux Magistrats pour les porter à se rendre, 267. Prend cette Ville, 268. S'empare de plusieurs autres, 269. Partage l'Over-Yffel, prend plusieurs petits Forts; & investit Coeverden, 270. L'Assiège, 271. Maltraite ses Députez, prend cette Ville, & traite durement la Garnison, 272. Met le Siège devant Groningue, *ibid.* Y fait jeter des Bombes & des Pots à feu pleins de figures talismaniques, 273. & 274. Redouble ses efforts contre elle, afin d'y pouvoir dire la Messe le jour de St. Louis, 274. Insulté par les Etudiens de la Ville; 275. & 276. Veut continuer le Siège malgré l'Electeur de Cologne, mais est enfin forcé de le lever, *ibid.* & 277. Se retire dans ses Etats, 278. On lui enlève plusieurs Forts, *ibid.* & 279. Son entreprise en Frise, 442. Conditions de Paix qu'il propose aux Etats Généraux, 446. & 447. Fait une Irruption dans la Province de Groningue, 509. Son Traité de Paix avec la République, 510. Ses Troupes se joignent aux Impériaux, 521. Ses expéditions sur les bords du Wester, & son Accommodement avec les Ducs de Lunebourg, 623. & 624. Ses Négociations secrètes avec la France, & sa perfidie; 711. & *suiv.* Son Ministre à la Haye présente un Mémoire aux Etats Généraux sur leur Paix avec la France, 938. Sa mort & son caractère, 949. & 950. Peu regretté des Alliez, 950

Gand. Préparatifs du Siège de cette Ville conduits avec beaucoup de secret & d'habileté, 876. & 877. Remarques historiques

T A B L E

- ques sur cette Ville, 877. Assiégée & prise par les François, *ibid.* & *suiv.* Prise de la Citadelle, 879
- Gardie*, (le Comte Magnus de la) Grand Chancelier de Suède, se justifie du reproche d'avoir été corrompu par la France, 166. Ses intrigues pour faire déclarer la Guerre à l'Electeur de Brandebourg, 596. Accusations qu'on lui intente, & sa disgrâce, 720. & 721.
- Garantie* de la Paix d'Aix-la-Chapelle, nécessaire, 31. L'Acte en est envoyé par les Etats au Roi d'Angleterre, 34. Précis de cet Acte, 80. On le signe, 81
- Gatzkow*, pris par l'Electeur de Brandebourg, 629
- Gelder* (le Capitaine van) Gendre de Ruiter, tué à la troisième Bataille contre les Flottes combinées de France & d'Angleterre, 424
- Gemersheim*. Ravages qu'y font les François, 518. & 519
- Gemmenich*, (M. van) Député au Roi d'Angleterre, 252
- Genap*. Sa prise après la Trêve cause beaucoup d'alarme, 23
- Genlis*. (le Marquis de) Sa négligence à exécuter les ordres du Maréchal de Luxembourg, 341. Son Projet téméraire à Swammerdam, 355
- Gent*, (M. Guillaume Joseph van) Vice-Amiral d'Amsterdam. Ses expéditions dans la Méditerranée, 128. & 129. Ce qu'il fit à l'occasion du passage d'un Yacht Anglois au travers de la Flotte Hollandoise, 139. Lieutenant-Amiral sous Ruiter, 199. Donne la chasse à quelques Vaisseaux Anglois, 205. Son courage à la Bataille de Solbaie, où il est tué, 208. Son éloge, & bravoure de ses Ancêtres, 209
- Gent*, (le Baron de) Frère du précédent. tué au Siège de Nimègue, 229
- Gent*, (le Baron de) Gouverneur du Prince d'Orange, demande sa démission & l'obtient, 116. Est député à Louis XIV. Particularitez sur son sujet, 241. Suit ce Monarque à Paris, & revient sans rien faire, 251
- Géran*, (M. de St.) envoyé par la France à l'Electeur de Brandebourg, l'exhorte à demeurer neutre, 144. Offres avantageuses qu'il lui fait, 199. Ses plaintes contre la République, réfutées, *ibid.* & 200. Mouvements qu'il se donne pour gagner l'Electeur, inutiles, 200
- Germain*. (le Duc de St.) Ses expéditions dans le Roussillon, 546. & 547
- Germain*, (St.) Jésuite. Son Affaire avec Luzancy, 645
- Germain*, (Traité de St.) conclu & signé par les Ministres de France, d'Angleterre & des Etats, 24. & 25. Par le Baron de Bergeik au nom de la Reine d'Espagne, 28. Précis de ce Traité, *ibid.*
- Gibel*, (Mont) Bataille entre les Flottes combinées d'Espagne & de Hollande, & celle de France, 680. & *suiv.*
- Gironne*, assiégée par les François, 609
- Goa*. (le Roi de) Voy. *Paducca*.
- Goens*, (Ryklof van) Amiral Hollandois, reprend Trinquemale sur les François, 457.
- Bat les Anglois près de Masulipatan, 554
- Goeree*, (l'Isle de) prise par les François, 834
- Goes*, (M.) Plénipotentiaire de l'Empereur à Nimègue. Particularitez sur son sujet, & son caractère, 910. & 911
- Gomarus*. Ses démêlez avec Arminius, 769
- Gonvalin*, (le Sr. de) tué à la Bataille près de Palerme, 691
- Gonzaga*, (Don Vincenzo) Viceroi de Sicile. Sa conduite envers les Messinois après leur révolte, 831
- Gonzagues*, (Marie de) Reine de Pologne, son caractère, & sa mort, 37
- Gotbland*, (l'Isle de) prise par les Danois, 717
- Govea*, (le Marquis de) Ambassadeur de Portugal à Madrid. Insulte qu'on lui fait, 730
- Gourville*, (M. de) Envoyé de France à Osnabruck, traverse le Traité que les Etats vouloient faire avec l'Evêque d'Osnabruck, 23. Il échouë, 24
- Graef*, (les deux Frères Jacques & Pierre vander) forment le dessein d'assassiner le Pensionnaire de Wit, 291. & l'exécutent, 292. & 293. Pierre se sauve; & Jacques est arrêté & condamné, 293. Décapité, 294. Ses dernières heures publiées par un Ministre, émeuvent le Peuple, *ibid.*
- Graffendal*, (M. de) Résident de Suède à Hambourg. Ses Négociations à Nimègue & à Paris, 712
- Grammont*. (le Maréchal de) Roman rapporté dans ses Mémoires sur l'expédition de Tromp, 550. & *suiv.*
- Grana*, (le Marquis de) envoyé à Cologne par l'Empereur, 144. Ses Négociations infructueuses, 151. Sa Lettre sur l'enlèvement du Prince de Furstemberg, 485
- Grancey*. (le Marquis de) Sa valeur dans la Bataille Navale du 7. de Juin 1673. 414
- Grand-Fontaine*, (le Chevalier de) blessé à l'Affaire de Tabago, 833
- Grave*, pris par les François, 232. Assiégé par les Hollandois, 521. 554. & *suiv.* Etat de cette Place, 554. & 555. Vigoureuse défense & actions hardies des Assiégés, 555. & *suiv.* Renduë aux Hollandois. Conjectures sur la Capitulation, 557
- Gravel*, (l'Abbé de) Ministre de France à Ratisbonne. Sa Protestation à la Diette, 369. Ses Intrigues, 376. Réfute la Lettre de l'Electeur de Trêves sur les ravages des François, 443. Son Mémoire aux Députés de l'Electeur de Cologne, sur son départ, 661. & 662
- Grecque*, Soldat de Fortune, envoyé en parti, bat un détachement François, 885
- Grémonville*, (le Commandeur de) Ambassadeur de France à Vienne. Son crédit & ses intrigues à la Cour Impériale, 151. & 152. Corrompt un des principaux Ministres de l'Empereur, 152. Conclut un Traité d'Alliance avec Sa Majesté Impériale, 162. Succès de ses intrigues contre la République, 185. Découvre le secret du Traité de l'Empereur avec elle. Son Discours à cette occasion, 371. & *suiv.* Réflexions sur ce Discours, 373. & 374.

D E S M A T I E R E S.

- Se retire par ordre de l'Empereur, sa disgrâce, 444
- Grey*, en Franche-Comté, se rend au Roi de France, 15. Pris par les François, 512
- Griffenfelt*. Ce qu'il allègue pour prévenir la Guerre du Dannemarck contre la Suède, 598. Arrêté pour trahison, 672. Conduit sur l'Echafaut, où sa Sentence de mort est commuée en une Prison perpétuelle, 673
- Grim*. (le Colonel) Sa valeur à Swart-Sluys, où il est fait prisonnier, 441. & 442
- Gripswalde*, assiégé & pris par les Brandebourgeois, 899
- Groll*, assiégé & pris par l'Evêque de Munster, 266. Lui demeure en partage, 270
- Groningue*, (la Province de) se plaint de la Hollande, 48. Favorable au Prince d'Orange, 112. & 113. Divisée, 130. Alarmée des préparatifs de Guerre de l'Evêque de Munster, 141. Consent à entrer dans les frais de la Guerre, 170. Officiers que l'on y condamne à mort pour lâcheté. Réflexions sur ce sujet, 272. La Ville assiégée, *ibid.* Sa vigoureuse résistance, 273. & *suiv.* Le Peuple épouvanté par les figures magiques que les Munstériens jettoient, & rassuré par les Théologiens, 273. Un Officier puni pour avoir donné une fausse alarme, 275. Secours que la Ville reçoit de plusieurs côtes, 276. Levée du Siège, 277. Perte des Assiégés & des Assiégeans. Effets extraordinaires du Canon, *ibid.* & 278. Médailles frappées sur la levée de ce Siège, 278. Desordres en cette Ville, 479. Son Différend avec les Ommelandes, 853. & *suiv.* Sa Protestation contre la décision de cette affaire par le Prince d'Orange & les Députés des Etats Généraux, 854. & *suiv.* Sa Députation à toutes les Provinces, 856. Sa Protestation contre la Résolution des Etats Généraux, 857. Réflexions sur ces Démêlés, 860. & 861. Son Accommodement avec les Ommelandes, 862. & 863. Sa Dispute avec les Etats Généraux sur le licentement des Troupes, 953. & *suiv.*
- Groot*, (Pierre de) nommé Ambassadeur en France, son éloge, 80. Embarras & difficulté sur cette nomination, *ibid.* S'oppose à l'interdiction du Commerce de France, 126. Son rapport aux Etats sur la disposition de ce Royaume, 134. & 135. Sort qu'il éprouve à ce sujet, 135. & 136. Se retire de France. Son Rapport & ses avis sur la Guerre, 196. Député au Roi de France. Remarques sur son sujet, 241. Renvoyé par ses Collègues aux Etats pour en avoir un Plein-pouvoir, *ibid.* Son sentiment particulier sur ce sujet. Réflexions là-dessus, 242. Son Démêlé avec M. Fagel à cette occasion, 244. S'en retourne avec le Plein-pouvoir, 245. Ses offres au Roi de France, 246. Retourne à la Haye. Son rapport aux Etats de Hollande, 249. Le Prince d'Orange veut le rendre suspect aux Etats Généraux, 257. & 258. Insulté à Rotterdam, 287. Se retire à Anvers & de là à Liège, 323. Sa Lettre aux Etats de Hollande sur sa Retraite, 324. Et aux Magi-
- strats de Rotterdam, 325. On lui intente un Procès, 760. Chefs d'accusation contre lui, 761. & *suiv.* Sa Lettre à M. de Wicquefort sur son changement de domicile, 762. Manière dont on plaide la Cause, 763. & 764. Le Plaidoyer, *ibid.* & 765. Déchargé par la Cour de Justice, 765. Son caractère tiré de ses Lettres. *ibid.* & 766. Accusé d'ingratitude la Maison d'Orange, 766. & 767. Ses desirs & ses démarches pour la Paix, 767. & 768. Sa mort, 958
- Grotius*, (Hugues) Père du précédent. Particularitez sur son sujet, 82
- Grypenbielm*, (Edmond) Précepteur de Charles XI. Roi de Suède. Son caractère, 595
- Gueldre*, (la Province de) alarmé des préparatifs de Guerre de l'Evêque de Munster, 141. Consent à fournir aux frais des Armemens, 170. Sa demande sur la pension du Prince d'Orange, *ibid.* Ses démarches pour la Charge de *Capitaine & Amiral Général* en faveur du Prince d'Orange, *ibid.* & 171. Ses difficultés sur la levée des Troupes, 186. Déclare héréditaires les Charges du Prince d'Orange, 506. Réflexions sur la révolution de son Gouvernement, 564. Offre la Souveraineté de la Province au Prince d'Orange, 565. Sous quelles conditions elle lui fait cette offre, 566. Son Gouvernement rétabli, 577. Nomme le Prince d'Orange *Stadhouder* héréditaire de la Province, 578
- Guena*, (Don Melchior de la) envoyé au secours de Messine, mais inutilement, 548. & 549
- Guiche*, (Armand Comte de) fonde le Rhin & le passé, 218. Le passé pour la seconde fois, 219. Embrassé par le Roi de France qui lui donne toute son amitié, 220. Battu par Montécuculi. Sa mort, & son caractère, 448
- Guiscard*, (le Comte de) blessé au Siège de Grave, 556
- Guislain*, (St.) pris par les François, 870
- Guivry*, (le Marquis de) tué au passage du Rhin, 220
- Guldenleeuw*. (le Comte de) Ses Expéditions en Norwegue, 823. & 824. Bat les Suédois à Oldeval, 824
- Gurk*, (l'Evêque de) Plénipotentiaire de l'Empereur au Congrès de Nimègue, son arrivée en cette Ville, & son Démêlé avec M. Jenkins sur la Visite, 744
- Gursinski*, envoyé en Ambassade à l'Electeur de Brandebourg. Ses Négociations, 851
- Gyldenstiern*, seconde Lindenschild dans le dessein de ruiner la Noblesse de Suède. Son caractère, 721

H.

H*Aan*, (le Vice-Amiral de) commande l'Arrière-Garde de la Flotte Hollandoise à la Bataille de Messine, 656. & 657. Et à celle du Mont-Gibel, 680. & 681. Prend le Commandement de la Flotte après la mort de Ruiters, 689. Battu & blessé dans la Bataille près de Palerme, 690

Haar, (le Colonel) Commandant d'Elsembourg,

T A B L E

- bourg, arrêté par le Roi de Suède, pour s'être rendu trop tôt, 896
- Haaren*, (M.) est envoyé à Stockholm comme Ambassadeur extraordinaire par les Etats, 162. Ses Négociations, 392. Député au Congrès de Cologne, 394. Vient à la Haye faire rapport des Négociations de ce Congrès, 453. Arrive à Nimègue en qualité de Plénipotentiaire des Etats, 732. Son caractère, 913
- Haas*, (le Capitaine de) Amiral de la Flotte Hollandoise venant de Smirne, attaqué par les Anglois & tué, 192. & 193
- Haerlem*, (la Ville de) favorise le Prince d'Orange, 114. Tumulte en cette Ville apaisé, 173. & 174. Prête à se rendre aux François, 239. Veut se justifier du consentement qu'elle avoit donné au Plein-pouvoir pour traiter avec le Roi de France, 245. & 251. Sédition en cette Ville en faveur du Prince d'Orange, 287. Modification qu'elle apporte à la disposition de la Ville d'Amsterdam en faveur du Stadhouderat, 288. Conseille au Prince d'Orange de refuser la Souveraineté de la Gueldre, 568. & 569. Opine à accepter les Conditions de Paix de la France, 916
- Haguenau*, assiégé par les Impériaux, qui en lèvent le Siège, 622
- Halewyn*, (M. Corneille Terestein de) Député au Roi d'Angleterre, 251. Son retour à la Haye, sa politique dans sa Négociation, 333. Ses Négociations secrètes avec les membres du Parlement, 495
- Halifax*, (Mylord) forme le dessein de perdre M. de Wit, 195. Envoyé en Ambassade auprès du Roi de France, 254. Son discours sur le Serment d'abhorrence, 588
- Hamilton*, (le Comte de) Son intrépidité sauve l'Armée du Duc de Luxembourg, 703. Tué, *ibid.*
- Harover*, (Jean Frédéric Duc de) Son Traité particulier avec la France, 382. & 383. En fait un de neutralité avec l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg & l'Evêque de Munster, 612
- Harcy*, (le Château de) pris & démoli par les François, 661
- Harderwick*, pris par les François, 236. Ils l'évacuent, 473
- Harfolt*, (de) Voyez *Over-Iffel*.
- Hasselaar*, (M.) Grand Baillif d'Amsterdam, sa vigoureuse opposition à la Députation à Louis XIV. & sa Harangue à cette occasion, 243. & 244
- Hasselaar*, (M.) tué dans la Bataille Navale de Solbaie, 207
- Hasselt*, évacué par les Munstériens, 502
- Hattem*, évacué par les François, 478
- Haubits*, (le Lieutenant-Colonel) Gouverneur de Dachstein, sa vigoureuse résistance dans le Siège de cette Place, & sa mort, 602. & 603
- Haye*, (la) allarmée par les Conquêtes des François, & prête à être abandonnée par les Etats & par les divers Tribunaux, 237. Mrs. de Wit y sont cruellement massacrés par la Bourgeoisie, 315. & *suiv.* Mesures qu'on y prend pour n'être point surpris par les François, 353
- Haye*, (Jacques de la) Ses expéditions contre les Hollandois aux Indes Orientales, 457. Rend St. Thomé aux Hollandois, 554
- Heinsius*, (Nicolas) Ambassadeur des Etats à Stockholm, trop grand Poëte pour être bon Ambassadeur, 162
- Héleue*, (l'Isle de St.) prise par les Hollandois, & reprise par les Anglois, 456
- Helvoetsluys*, rauslé Allaine que la Flotte Angloise y cause, 338. & 339
- Henriette* d'Angleterre, Duchesse d'Orleans, passe en Angleterre, 101. Réflexions sur son inclination pour Charles II. *ibid.* Revient à Paris. Ses intrigues & sa mort, 104. & 105. Effet de cette mort en Angleterre, & Réflexions sur cet événement, 106
- Herman*, Contr'Amiral Anglois, attaque Ruiter avec courage à la Bataille Navale de Solbaie, 208
- Hernandez*, (Don Hieronimo) Commandant de la Ville & Citadelle de Leuwe, blessé dans la prise de cette Place par les François, 884
- Hertogh*, (M.) Avocat pour M. de Groot, 764
- Heust*, (M.) Vexations cruelles que les François exercent sur lui à Utrecht, 349. & 350
- Heugh*, (M.) Plénipotentiaire de Dannemarc à Nimègue. Son caractère, 913
- Heukelom*, pris par les François, 236
- Heuser*, (le Cap.) Vigoureuse sortie qu'il fait au Siège de Groningue, 275
- Hearler*, Soldat de fortune, envoyé en parti, bat un Détachement François, 885
- Heuvel*, (M. vander) élu Bourguemaître de Cologne par la faction des Jésuites, 150. Change la face des Affaires, 151
- Heydanus*, Professeur en Théologie à Leyde, son Procès & sa défense, 770. & 771. Sa déposition, 771. & 772. Sa mort, 958
- Hilaire*, (Mr. de St.) Lieutenant-Général d'Artillere, blessé en montrant une Batterie à M. de Turenne, 616
- Hiniosa*, (le Capitaine) condamné à être décapité, 214
- Historiens*. Maxime dangereuse d'un Historien, 5
- Hoewe*, (le Capitaine vander) livre au François le Fort près de Rées, 217
- Hofman*, Secrétaire de Guerre de l'Empereur, envoyé par S. M. I. à Constantinople, 892
- Hogendorp*, (M. de) anime le Peuple de Rotterdam contre les Magistrats en faveur du Prince d'Orange, 286. & 287
- Ho-jo*, (Don Louis del) Gouverneur de Messine. Ses violences en cette Ville qui la font révolter, 547. & 548
- Hollande*, (la Province de) cassé vingt-sept Compagnies Françaises de ses Troupes, 84. Ses Divisions avec la Zélande sur les Cours de Justice, 94. Et sur la séparation des Charges de Capitaine Général & de Gouverneur, 95. Divisée sur l'entrée du Prince d'Orange au Conseil d'Etat, 113. & 114. S'oppose à la demande qu'il fait de prendre séance aux Etats Généraux, 115. Raisons de ses Députés aux Etats Généraux pour secourir Cologne, & contre l'impôt que la Zélande vou-

DES MATIERES.

- vouloit faire mettre sur le bled, 146. Consent à fournir aux frais des Armemens, 170. Sa Résolution sur une Pension pour le Prince d'Orange, *ibid.* Ses démarches contre une Résolution de la Gueldre en faveur du Prince d'Orange, 171. Disputes dans son sein, sur des points de Théologie, 174. Proposition de lever des Troupes pour la deffense particulière de cette Province, rejetée, 198. Déterminée à envoyer des Députez au Roi de France, 239. Cette Résolution portée aux Etats Généraux, *ibid.* Divisée en trois différens Partis sur l'Accommodement avec S. M. T. C. 241 & 242. Ses Délibérations sur ce sujet, *ibid.* Résolution qu'elle prend contre les formes, 243. Rapport que lui fait M. de Groot, 249. Quelques Villes font d'avis de continuer à négocier avec le Roi de France, 250. Les Nobles s'y opposent & l'emportent, *ibid.* Délibère sur l'anéantissement de l'Edit perpétuel, & le révoque, 287. & 288. Sa Résolution sur ce sujet, 288. Envoje une Députation au Prince d'Orange, pour lui apprendre qu'elle l'avoit fait Stadhouder, 289. Lettre qu'elle lui écrit sur l'assassinat du Pensionnaire de Wit, 294. Accorde à ce Ministre sa démission, 309. Délibère sur l'Instruction qu'on doit donner au nouveau Pensionnaire, 310. & 311. Donne cette Charge à M. Gaspard Fagel, 311. Prend des mesures pour empêcher la sédition des Habitans de la Haye, à l'occasion de Mrs. de Wit, 313. Les Conseillers Députez de cette Province donnent ordre à M. de Tilli d'aller au devant des Payfans qui venoient piller la Haye, 315. Fait savoir au Prince d'Orange le Massacre de Mrs. de Wit, 317. Lui accorde la permission de déposer les Magistrats des Villes. Réflexions là-dessus, 325. & 326. Ses Délibérations sur l'Amnistie des Coupables, 326. & 327. Son Ordonnance sur ce sujet, 327. Précautions qu'elle prend pour se deffendre contre les François, 353. Déclare les Charges du Prince d'Orange héréditaires, 505. Ses Délibérations au sujet de la Souveraineté offerte par la Gueldre au Prince d'Orange, 568 & 569. Ses Résolutions sur ce sujet, 569. & 570. Publie un Edit contre les Ecrits & les Discours satiriques repandus contre le Prince d'Orange, 579. & 580. Son Projet pour le partage du Duché de Brême, 665. Prend le parti des Ommelandes contre la Ville de Groningue, 860. Ses Délibérations sur la démission du Pensionnaire Fagel, 864. Sur les Conditions de Paix proposées par le Roi de France, 915. & *suiv.* Et sur une Députation à ce Monarque, 919. & 920. Ses dispositions à la Paix, 935. & 936.
- Hollande*, (la nouvelle) reprise par les Hollandois, 456
- Hollandois*, leur sécurité & leurs Raisonnemens sur les desseins de la France, 168. & 169. Leur foible résistance au passage du Rhin, 220. Leur Valeur dans la Bataille Navale du 7. de Juin, 1673. 413. Prennent l'Isle de Ste. Hélène qui leur est reprise, 456. Et l'Isle de St. Thomé, 554. Voyez *Etats Généraux*, *Flotte Hollandoise*, *Flottes combinées de Hollande & de Dannemarc*, & *Flottes combinées de Hollande & d'Espagne*. Voyez aussi *Hollande*.
- Holmes*, (le Chevalier) Capitaine Anglois, attaque trois fois la Flotte Hollandoise venant de Smirne, sans en retirer beaucoup d'avantage, 192. & 193
- Holstein-Gottorp*, (le Duc de) se sauve à Hambourg de peur d'être arrêté, 673
- Hongrie*. Les Mécontens de ce Royaume, demandent du secours à la France, 124. Son état ancien, l'élection de ses Rois, & sa jalousie pour ses Privilèges, 152. & 153. S'il étoit permis de changer la forme de son Gouvernement, *ibid.* Etat de ce Royaume sous la Maison d'Autriche, *ibid.* Chefs des Mécontens, & leurs complots, 154. & 155. Leurs Négociations à la Porte, rejetées, 156. & 157. Se mettent en état de défense, 157. Desespoir des Gouverneurs des Villes, 158. Troubles de ce Royaume, appelez, *ibid.* Les Chefs des Mécontens condamnez à la mort, & la Hongrie dépouillée de ses Privilèges, 159. Leur supplice, 160. & 161. Sources des Guerres de ce Royaume. Etat des Protestans, accusez de Conjuraton, 385. Lettres suposées pour la prouver, *ibid.* & 386. Seconde Accusation contre eux, réfutée, 386. Interrogatoire & défense des Accusez, 387. Nouvelles Accusations qu'on leur intente, *ibid.* & 388. Réflexions là-dessus. Délibérations du Conseil Impérial contre eux, sur les moyens de les perdre, 388. Abolition du Palatin, 436. Exclusion des Emplois pour les Réformez, 437. Persecution contre eux, 438. Etat des Affaires de ce Royaume, 636. & 637
- Hongrois*. Demandes qu'ils font à l'Empereur au sujet du Procès des Chefs des Mécontens, 159. Leur Requête à l'Empereur au sujet de l'abolition du Palatin, 436. & 437. Leurs Soulevemens, *ibid.* & 438. Leurs Plaintes à l'égard de l'Empereur, 637. Harangue faussement attribuée à un Seigneur Hongrois, *ibid.* & 638. Leur Citation à Presbourg. Accusations qu'on leur intente, & cruauté qu'on exerce contre eux, 638. & *suiv.* Leurs Pasteurs relâchez des Galères à la prière de Ruiter, 641. & 642. Rejettent les offres de l'Empereur, 817. Leur Conférence à Epéries, inutile, *ibid.* Ecrit qu'ils publient pour engager leurs Compatriotes à se deffendre, 818. Leurs mouvemens, 891. Envoyent des Députez à Vienne. Nouveau Projet d'Accommodement avec eux, 892. Propositions fières qu'ils font à l'Empereur, & Négociation avec eux, inutile, 894. Réflexions sur les avantages qu'ils remportoient sur les Impériaux, 895
- Hoole*, (M. vander) refuse de consentir à la Députation au Roi de France, 240
- Hop*, (M.) Pensionnaire d'Amsterdam, Député aux Etats de Hollande. Ses vives représentations contre la Négociation entamée avec le Roi de France, 251
- Horn*. Conflit de Jurisdiction de cette Ville

- le avec celle d'Amsterdam, 173
Horn, (Christien Comte de) Gouverneur de Charles XI. Son caractère, 595
Hornn, (le Comte de) est fait par Leurs Hautes Puissances Général de l'Artillerie, 202. Son intrépidité & sa bravoure au Siège de Woerden, 342. Entre dans Utrecht, 476. Ses Expéditions en Bretagne, 549. & 550
Hovelich, (le Baron d') envoyé dans Rhimberg pour corrompre le Baron d'Ossery, 215. & 216
Houvelar, (M. de) envoyé à l'Electeur de Munster par les Etats. Comment il en est traité, 265
Howard, (le Colonel) envoyé par l'Angleterre au secours des Pays-Bas, 880
Hoxter. Démêlez au sujet de cette Ville entre l'Evêque de Munster & les Ducs de Brunswick-Lunebourg, 141. & 142
Huby. Son fanatisme, 779. & 780
Humière, (le Maréchal d') jaloux de M. de Turenne est obligé de lui obéir, 203. Détaché pour secourir Bonn, mais en vain, 450. & 451. Succède au Duc de Luxembourg dans le Gouvernement d'Utrecht, 475. L'évacué, 476. Ses expéditions en Flandres, 674. Prend Aire, & le Château de Linck, 694. & 695
Hundebeck, (le Colonel) sa valeur au Siège de Grave, 555. & 556
Huy, pris par les François, 607. & 608. Démoli, 663
Huybert, (M. de) Pensionnaire de Zélande, harangue le Prince d'Orange au nom des Etats de cette Province, 46. Est député à la Haye pour accommoder les Différens de la Province avec la Hollande, 94. Ses dispositions à l'égard de l'offre de la Souveraineté de Gueldre au Prince d'Orange, 570
Hyde, (M.) se rend à Nimègue. Particularitez sur son sujet, 729. Envoyé au Prince d'Orange, 848. Conclut une Alliance entre l'Angleterre & la Hollande, 903. Son caractère, 910. Son Mémoire aux Etats Généraux sur leur Paix avec la France, 945. Ses efforts pour rompre cette Paix, 948
- I.
- J***Acques*, Duc d'Yorc. On lui propose de se faire Catholique pour être Roi de Pologne, 43. Il entre dans la Congrégation des Jésuites, 59. Cérémonies de sa réception, *ibid.* & 60. Son attachement pour la France, 102. & 103. Amiral de la Flotte Angloise, 205. Sa vigoureuse résistance dans la Bataille Navale de Solbaie, 206. Abandonne par frayeur le Commandement de la Flotte, 209. Tente une Descente en Hollande, mais sans succès, 262. & 263. Remarques sur son Mariage projeté avec l'Archiduchesse d'Inspruck, & conclu avec la Princesse de Modène, 396. Son zèle outré pour la Religion Catholique, 402. Réprésentations du Parlement sur son Mariage, 460. Epouse la Princesse de Modène, 470. Ses intrigues en faveur de la France, 499. & 500
- Ibarra*, (Don Diego d') Amiral Général d'Espagne, bleté & tué dans la Bataille près de Palerme, 689
Ibrahim Bacha. Sa mort; 785. Ibrahim Chaëtan lui succède, *ibid.*
Jean III. Roi de Pologne, Voy. *Sobieski*
Jean de Pages, (St.) pris par les Espagnols, 546
Jempierland, pris par les Danois, 824
Jenkins, (le Chevalier) se rend à la Haye, & ensuite à Nimègue en qualité de Plénipotentiaire Médiateur, 665. Son caractère, 729. & 909. Son Démêlé avec l'Evêque de Gurk au sujet de la Visite, 744. Particularitez sur son sujet, 849. Son Démêlé avec le Nonce du Pape sur les Visites, 850. Refuse de signer la Paix particulière des Etats avec la France, 934
Illingen, (le Château d') pris par le Duc de Lorraine, 813
Jorman, (le Colonel) ses actions contre les Munstériens, 278
Joseph, (le P.) à la tête d'un Corps de Mécontents de Hongrie répand la terreur dans les Pays Héréditaires d'Autriche, 894
Joux, (le Château de) pris par les François, 515
Joyce, Cornette de Cromwel, qui avoit enlevé Charles I. & s'étoit réfugié à Rotterdam, réclamé par Charles II. mais en vain, 111
Isembourg, (le Comte d') tué au Siège de Philisbourg, 704
Isendick. Violence barbare que les Espagnols font dans une Eglise Réformée du voisinage, 86
Isola, (Le Baron de l') vient à la Haye pour y avancer le Traité de Garantie, 65. Ses raisonnemens sur ce sujet ne sont que des Sophismes, *ibid.* Fait de vains efforts pour engager l'Empereur dans la Triple-Alliance, 87. Se laisse tromper sur l'union de la France & de l'Angleterre, 109
Juan, (Don) d'Autriche, Fils naturel de Philippe IV. éclate contre le P. Nitard, 6. Se retire, & écrit à la Reine les Raisons de sa fuite, 7. Demande l'éloignement du P. Nitard, 66. L'accuse d'avoir voulu le faire tuer, *ibid.* Des Casuistes décident qu'il peut en sûreté de conscience faire assassiner ce Jésuite, 67. Le Duc d'Osône l'engage à s'approcher de la Cour, 68. Les Arragonois lui font des honneurs extraordinaires sur son passage, *ibid.* Se rend à Torrejon de Ardas, proche de Madrid, 69. Obtient l'exil du P. Nitard, *ibid.* La Reine lui deffend de venir à la Cour, 70. Donne des Conseils à la Reine, qu'elle ne suit point, *ibid.* Le Cardinal d'Arragon conclut un Traité avec lui, & la Reine lui donne la Viceroyauté d'Arragon pour l'éloigner, 71. Fait Vicaire Général d'Italie, 631. Sa Lettre à Ruiter, 632. Suite de ses intrigues, 633. & *suiv.* Sa Lettre aux Députés du Royaume d'Arragon, *ibid.* & 634. Ses intrigues contre la Reine, 745. & *suiv.* Ses Lettres au Roi, à la Reine, & au Pape sur son rappel, 747. & 748. Réflexions sur ces Lettres, 748. Se rend à Madrid. Démonstrations de Joye des Peuples à cette occasion,

DES MATIÈRES.

caſion, 748. & 749. Sa Lettre aux Etats Généraux, 750. Eſt d'avis qu'on donne les Pays-Bas à la France, 837
Jucchem, (M. van) Gouverneur de Weſel, ſon éloge, 212
Juël, Amiral de Dannemarc, bat les Suédois à Roſtok, 821. & 822. Seconde Victoire qu'il remporte ſur eux, 822. Créé Amiral-Général, 896
Juiſ d'Angleterre attachez aux *Wigbs*, 406
Juliers. (le Duché de) Ravages qu'y font les François, 675

K.

K*ell*, (le Fort de) pris & raſé par les François, 888. & 889
Keri, (le Comte de) ſa perfidie envers le Comte de Sérin & le Marquis Frangipani, 158
Keruel, (Mlle.) ou *Queroualle*, créée depuis Duchefſe de Portsmouth. Employée par la France à gagner le Roi d'Angleterre, 101
Kielman, (le Baron de) & ſes Fils arrêtez & conduits à Copenhague, 673
Kievit, (Jean) accusé de Trahiſon, & juſtifié par le Prince d'Orange, 290
Kilmanſek, (le Baron de) fait Général de l'Infanterie Impériale, 672
King, (M.) Archevêque de Dublin, révèle le ſecret du Traité entre la France & l'Angleterre, 187
Kinski, (le Comte de) Plénipotentiaire de l'Empereur à Nimègue, ſon caractère, 911
Knodſembourg, (le Fort de) aſſiégé par les François, fait une vigoureuſe réſiſtance, 227. Obtient une Capitulation honorable, & ſe rend, 228
Kokersberg, (Combat de) entre les François & les Impériaux, 815
Koningsmark, (le Comte de) Général du Roi de Suède, ſes Expéditions dans le Brandebourg, 724. Veut ſecourir Anclam, mais en vain, 726. Prend l'Iſle de Rugen, & y bat les Danois, 874. & 875. Se retire à Stralfund, 898
Kuſſein, (le Comte de) tué dans une Action près de Philisbourg, 702
Kuylenbourg, (le Capitaine) ſa valeur dans la Bataille du 7. de Juin, 1673. 413
Kuynder, repris par les Friſons, 282

L.

L*Abadie*, (Jean de) Auteur d'un Schiſme dans les Provinces-Unies, ſes Aventures parmi les Catholiques, 52. & 53. Se fait Réformé, & devient Paſteur de Montauban, 53. Sa tentative ſur la pudicité d'une Dame le décrédite, *ibid.* Cause de grandes émotions à Genève, d'où il eſt appellé à Middelbourg. Ses Dogmes particuliers, *ibid.* Madlle. Schurman & la Princeſſe Elizabeth Palatine deviennent ſes Diſciples, 55. Il veut ſ'unir à Antoinette Bourignon, *ibid.* Accuſé M. de Wolzogue, & ſuccombe, 56. Refuſe de ſe ſoumettre au Synode de Naerden, & eſt

dépoſé, *ibid.* Se retire à Terveer, qui le protège contre les Etats de Zélande. Le Prince d'Orange lui ordonne d'obéir. *ibid.* Meurt à Altena entre les bras de Madelle. Schurman, 57. Jugemens différens qu'on fait de lui. Particularitez ſur l'Egliſe qu'il a formée, & Catalogue de ſes Ouvrages, *ibid.*
Ladembourg, (Bataille de) 541. Cette Place priſe par les François, *ibid.*
Lamoignon, Premier Préſident du Parlement de Paris. Eloge qu'il fait de M. de Turenne, 618. & ſuiv.
Lançon, bat les Eſpagnols en Flandre, 661
Lande, (la) injuſte traitement qu'on lui fait, 479. & 480
Landſkroon, pris par les Danois, 722. Bataille près de cette Ville entre les Danois & les Suédois, 823
Langallerie, (M. de) paſſe le Rhin, 219
Langen-Selingen, pris par les Impériaux, 885. & 886
Lantman, (Thadée) Miniſtre. Ses mouvemens ſéditieux à Utrecht, 477
Laque, (Philippe de Zoete de) ſa diſgrace, 780
Lauderdale, (le Duc de) représente le Roi d'Angleterre au Parlement d'Ecoſſe, 76. A ordre de travailler à la ruine du Gouvernement Presbytérien & à l'Union de l'Ecoſſe avec l'Angleterre, *ibid.* Echouë, 77. Un des Membres de la *Cabale* en Angleterre, 100. Sa Harangue au Parlement d'Ecoſſe, 470. & 471. Accuſations contre lui, 498. & 586
Lechenich, pris par Montécuculi, 452
Leerdam, pris par les François, 236
Leeuwen, (M. van) Magiſtrat de Leyde, envoyé en Angleterre, & pourquoi, 909
Lenningen, (le Comte de) bleſſé au Siège de Philisbourg, 704
Léopold I. (l'Empereur) allarmé de l'invaſion de la Lorraine par le Roi de France, lui envoie le Comte de Windisgratz pour lui offrir ſa Médiation, 122. Elle eſt rejetée, *ibid.* & 123. Sa Proposition d'accéder à la Triple-Alliance, éluuée par l'Angleterre, 136. & 137. Comment on l'empêchoit de penſer aux Affaires des Pays-Bas, 152. Ses démarches contre les Mécontents de Hongrie, 157. Jugement ſur ſa conduite envers leurs Chefs, 161. Fait un Traité d'Alliance avec le Roi de France, 162. Remarques ſur ce Traité, 366. & ſuiv. Ses idées différentes de celles des Princes de l'Empire. Son Alliance avec l'Electeur de Brandebourg, & avec les Etats Généraux, 370. & 371. Ses Troupes marchent contre celles de France, 375. Projèt d'une Paix entre lui & le Roi de France, 382. Son Mariage conclu avec l'Archiduchefſe d'Inſpruck, 396. Change la forme du Gouvernement de Hongrie, 436. Sa Réponſe aux plaintes des Hongrois ſur ce ſujèt, 437. Déclare la Guerre à la France, 438. Son Vœu à Notre Dame de Zell, & ſa Prière à Jéſus Chriſt & à la Vierge, 439. Son Maniſte, *ibid.* & 440. Ses différens Traitez d'Alliance avec le Roi d'Eſpagne, les Etats Généraux, & le Duc

- de Lorraine, *ibid.* Ses Plaintes à la Diette de Ratisbonne sur les ravages des François, 443. Fait marcher son Armée, 444. & 447. Ses dispositions pour la Paix, 484. Son caractère, 529. & 530. Son Traité d'Alliance défensive avec les Rois d'Espagne & de Danemarck, les Etats Généraux, l'Electeur de Brandebourg, & les Ducs de Brunswic-Lunebourg, 538. & 539. Refuse d'entrer en Guerre contre la Suède, 599. Son Traité avec l'Electeur de Mayence, 609. Sa Réponse au Roi d'Angleterre au sujet des Princes de Furstemberg, 648. & 649. Sa fermeté à l'occasion des Passeports refusez aux Ministres du Duc de Lorraine, 670. Ses Réponses aux demandes du Pape sur la Médiation de Sa Sainteté, & sur la détention du Prince de Furstemberg, 734. & 735. Continuë de faire la Guerre en Hongrie, 817. Ses Propositions au Congrès de Nimègue, 835. Intrigue contre lui, 837. Ses plaintes à la Poste fièrement méprisées, 891. & 892. Négocie secrètement avec la France pour la Paix, 951. Sa Réponse sur ce sujet à l'Electeur de Brandebourg, *ibid.* & 952
- Leslé*, (le Comte de) Commandant les Troupes Impériales en Hongrie, défait par le Comte de Tékéli, 894
- Leutsch*. Assemblée convoquée en cette Ville au sujet des Chefs des Mécontents de Hongrie, 159
- Lewwe*, (la Ville & la Citadelle de) surprise par les François, 882. & *suiv.*
- Leyde*. (la Ville de) Ses Démêlez avec Amsterdam, 130. Prête à se soumettre aux François, 239. Ses raisons contre Amsterdam qui ne vouloit point d'Accommodement, 242. & 243. Cherche à s'excuser à ce sujet, 245. Opine fortement en faveur de la Négociation avec la France, 250. Soulèvement en cette Ville, en faveur du Prince d'Orange, 287. Propositions Cocceiennes condamnées, & Heydanus déposé par les Curateurs de son Université, 770. & *suiv.* Opine à accepter les Conditions de Paix offertes par la France, 916
- Leygen*, (Damien Hartard de) Archevêque & Electeur de Mayence. Ses représentations sur la marche de l'Armée Impériale dans ses Etats, 378. Sa Réponse aux sollicitations de l'Electeur de Brandebourg, 379. Offre sa Médiation à Louis XIV. 381. Rejette les Propositions de la France, & fait un Traité avec l'Empereur, 609. Accepte la Paix de la France, 949. Sa mort, & son caractère, 957
- Lezy*, (le Chevalier de) Commandant du Fort St. Michel à la Cayenne, écrit fièrement à l'Amiral Binkes, & se rend, 782
- Libelles*. Difficiles à supprimer dans une République, 76
- Lichtemberg*, (le Château de) pris par les François, 890. & 891
- Liefde*, Vice-Amiral de Hollande, tué dans la troisième Bataille contre les Flottes combinées de France & d'Angleterre, 422. Inscription de son Tombeau, *ibid.*
- Liège*. Indisposé contre les François, & favorable à la République, 343. Fait de grands honneurs au Prince d'Orange, *ibid.* La Citadelle de cette Ville surprise par les François, 603. Résolution des Bourgeois à se défendre, 604. Lettre du Chapitre & de la Ville aux Alliez sur ce sujet, *ibid.* Sa Citadelle démolie, 661. & 662. Tumulte des Liégeois à cette occasion, 662. & 663
- Ligne*, (le Prince de) Viceroi de Sicile, veut mettre Messine à la raison, mais en vain, 548. Contribuë aux difficultez de la Paix entre la France & l'Espagne, 946
- Lillieroot*, (M.) envoyé en Suède, & arrêté par les Danois, 849
- Lillieboek*, (André) Ambassadeur de Suède en Pologne, parle insolemment de l'Electeur de Brandebourg, 852
- Limbourg*, pris par les François, 608
- Lindenschild*, (Eric) Suédois, son caractère, 721
- Lionne*, (Hugues de) Ministre d'Etat du Roi de France, déclare au Ministre de Brandebourg le dessein du Roi, son Maître, sur la Hollande, 124. Sa mort, 162
- Lypna*, pris par le Comte de Tékéli, 894
- Lippe*, (le Fort de là) pris par les François, 213
- Lira*, (Don Manuel Francisco de) Envoyé Extraordinaire d'Espagne à la Haye. Ses Prétentions sur le Cérémonial, 168. Ses Négociations, *ibid.* Sa Protestation contre une clause du Mémoire des Ambassadeurs de France, 932
- Lisola*. (le Baron de) Voyez *Isola*.
- Lobcowits*, (le Comte de) corrompu par la France. Ses intrigues en sa faveur, 367. 435. & 436. Trahit l'Empereur, qui se contente de l'exiler, 379. Son caractère, 530
- Lochem*, pris par l'Evêque de Munster, 266
- Lockenitz*, pris par les Brandebourgeois, 727
- Longueville*, (le Duc de) tué après le passage du Rhin, 220. Particularitez sur son sujet, *ibid.*
- Longwic*, pris par les François, 121
- Lorges*, (le Comte de) fait Gouverneur de Nimègue, 229. Prend le Commandement de l'Armée de France après la mort de M. de Turenne, son Oncle, 616. Sa belle Retraite, *ibid.* & 617. Fait Maréchal de France, 621
- Lorraine*. (le Duc de) Voyez *Charles IV.* & *Charles V.* Si les Ducs de Lorraine peuvent avoir des Ambassadeurs, 737. & 738
- Lorraine*. (. . . Duc de) Son Arrêt allégué pour justifier celui du Prince de Furstemberg, 486
- Lorraine*. (le Prince Charles) Voyez *Charles V.* Prend Muran & arrête la Comtesse Westelini, 158
- Lorraine*, (le Chevalier de) gagne le cœur de Me. de Coaquin, & lui arrache le secret du Roi, 104. Arrêté & conduit au Château d'If, *ibid.* Revient à la Cour, 106
- Lorraine*. Les François s'en emparent, 119. & *suiv.* Allarme que cette invasion cause à l'Empereur, 122. Et aux Suisses, 123. & 124
- Louis XIV.* Médite de nouvelles Conquêtes dans

D E S M A T I E R E S.

dans les Pays-Bas , 4. Offre à l'Espagne une alternative entre le Luxembourg & la Franche-Comté, *ibid.* Envoje le Prince de Furstemberg à la Haye , 5. La Triple Alliance déconcerte ses Projets , 13. Se plaint du Roi d'Angleterre & des Etats , 14. Fait la Conquête de la Franche-Comté, 15. Donne communication de son Dessein aux Etats, *ibid.* L'Empereur & l'Empire veulent armer contre lui , 16. Ecrit aux Electeurs pour prévenir cet Armement, 17. Consent à la prolongation de la Trêve , 19. Offre la Paix à l'Espagne , qui aime mieux lui céder ses Conquêtes que la Franche-Comté, *ibid.* & 21. Etonnement que causé ce choix , 21. Fait défiler cent mille Hommes vers la Flandres, 23. Apporte beaucoup de facilité à Aix pour la Paix , 28. Jure la perte des Provinces-Unies, *ibid.* Dispute sur les limites & sur les dépendances , 34. Refuse de mettre l'Affaire en arbitrage, *ibid.* On lui refuse la Séance qu'il demandoit dans les Diettes Impériales, 35. Envoje des Commissaires à Lille pour régler les dépendances, *ibid.* Charge de gros Droits les Marchandises de Hollande , 36. Ses Préentions sur diverses Places, 64. Intrigue de ses Ministres pour ruiner la Religion Protestante en Angleterre , 73. Tâche d'endormir les Hollandois , 78. Confisque les Terres des Espagnols , situées dans ses nouvelles Conquêtes , 79. Son animosité contre la République des Provinces-Unies, 80. Envoje des secours aux Vénitiens à Candie, 89. & 90. Ses Projets de Conquêtes le font soupçonner de prétendre à la Monarchie universelle, 98. Facilitez qu'il avoit à perdre la République, & ses vûes en le faisant, *ibid.* & 99. Moyens qu'il y employe, 99. Envoje Henriette d'Angleterre à Londres, 101. Forme une Ligue avec l'Angleterre contre la République, 102. Fournit de l'argent à Charles II. 103. Conclut un Traité avec lui contre la République , 104. S'empare de la Lorraine. Motifs de cette invasion, 119. Sa dureté envers le Duc de Lorraine , *ibid.* & 120. Ce qui l'irrita contre lui, 120. Raisons qu'il allègue à Ratisbonne pour justifier cette Invasion , 122. Rejette la Médiation de l'Empereur à cet égard, *ibid.* & 123. Met sa Marine sur un bon pied 128. Diffère d'attaquer les Provinces-Unies , 133. Se rend à Dunkerque. Motifs de ce Voyage, 134. Réponse fière qu'il fait à une Lettre des Etats, 135. Sollicite l'Electeur de Brandebourg de faire la Guerre à la République , 141. Son acharnement contre elle, blâmé, *ibid.* Ses Desseins sur Cologne, 144. Il ménage cependant cette Ville , 146. Réflexions sur sa conduite à cet égard, 149. Prend des mesures pour empêcher l'Empereur de secourir la Hollande , 161. & 162. Fait un Traité d'Alliance avec l'Empereur , 162. Ses Négociations en Suède, *ibid.* Ses Artifices pour endormir l'Espagne , 166. Mouvemens de son Ambassadeur à Ma-

drid pour engager l'Espagne dans ses intérêts, 167. Sa Réponse à la Lettre des Etats sur ses préparatifs de Guerre , 183. Fautes qu'il fit , 184. Son Traité avec l'Angleterre , 187. Déclare la Guerre à la Hollande, 195. Son entreprise contre la République , bien concertée , 202. Fait marcher son Armée, & marche lui-même, 203. & *suiv.* Prend plusieurs Villes, 211. & *suiv.* Assiège Rhimberg en personne, & le prend, 215. & 216. Etonnement que causent ses Conquêtes , *ibid.* Passe le Rhin , 220. Comparaison de ce passage avec celui du même Fleuve par Cesar, & du Granique par Alexandre, *ibid.* & 221. Prend la résolution de garder ses Conquêtes , 224. & 225. Passe l'Yssel, assiège & prend Doesbourg, 225. Ses Conquêtes immortalisées par des éloges, des statues & des médailles , 232. & 233. Déclaration qu'il fait publier pour les sept Provinces, 233. & 234. Son entrée à Utrecht. Frayeur qu'il eut en traversant cette Ville, 235. Délibère sur le Siège d'Amsterdam , 237. Les Etats lui envoient une Députation qui est reçue avec indignité , 241. Conditions de Paix fort dures qu'il leur dicte, 246. & *suiv.* Réflexions là-dessus , 248. & 249. Offre au Prince d'Orange la Souveraineté des Provinces-Unies , afin de le gagner , 256. Reprend le chemin de Paris, & renouvelle son Alliance avec l'Angleterre, *ibid.* Motifs de son retour , 262. Sa Lettre au Roi de Suède , dont il accepte la Médiation , 364. & 365. Remarques sur son Traité avec l'Empereur , 366. & *suiv.* Accepte la Médiation de l'Electeur de Mayence , 381. & 382. Son Traité avec le Duc de Hanover, *ibid.* & 383. Sa Lettre au Magistrat de Strasbourg sur ce que ses Troupes avoient brûlé le Pont de cette Ville , 384. Ne veut point recevoir M. de Renswoude pour Député au Congrès de Cologne, 394. Rejette la Suspension d'Armes , 395. Sa marche vers Maftricht. Desordre que font ses Troupes dans cette marche, 425. & 426. Sa vigilance au Siège de Maftricht, 427. Il prend cette Place, 430. & 431. Sa Lettre au Gouverneur du Quesnoy sur cette Conquête , 431. Avantage qu'il en retirait, 432. Son dessein sur Breda arrêté par les Médiateurs, *ibid.* Marche en Lorraine , & retourne à Paris, 433. Son Traité avec l'Electeur de Brandebourg , 434. & 435. Déclare la Guerre à l'Espagne, 449. Se détermine à retirer ses Troupes de ses Conquêtes dans les Provinces-Unies , 472. Manière dont se fit cette évacuation, *ibid.* & 473. Ses dispositions & sa conduite à l'égard de ses Conquêtes dans les Provinces-Unies, 473. Feint de désirer la Paix , 483. Ses plaintes sur l'enlèvement du Prince de Furstemberg, 485. Incident qui achève de l'irriter, *ibid.* Sa remontrance aux Médiateurs contre l'Empereur , 489. Sa conduite envers l'Angleterre après la Paix de cette Couronne avec la République, 499. Met trois Armées sur pied , 500. Forme une

seconde fois le projet de la Conquête de la Franche-Comté, 511. Lève les obstacles qu'il y trouve, 512. & 513. Assiége & prend Bezançon, 513. & 514. Et Dole, 514. & 515. S'attribue la Victoire de Zintzheim. Sa Lettre à l'Abbé de Gravelle sur ce sujet, 517. & 518. Ses plaintes à Stockholm contre l'Electeur de Brandebourg, 539. Convoque le Ban & l'Arrière-Ban de son Royaume, 545. Sa Déclaration pour la Paix, 583. & 584. Entre en Campagne, & partage ses Troupes en Camps voïans, 605. & 606. Retourne à Versailles, 608. Tâche d'engager l'Electeur de Mayence dans ses intérêts, 609. Ses Démêlez avec l'Empereur au sujet du Prince de Furstemberg, 647. Ecrit au Chapitre de Liège sur la démolition de la Citadelle, 662. S'empare du Duché de deux Ponts, 663. Refuse des Passéports aux Ministres du Duc de Lorraine, 668. & 669. Les accorde, & Mémoire qu'il envoie sur ce sujet au Roi d'Angleterre, 670. Ouvre la Campagne en Flandre, 673. & 674. Assiége Condé & le prend, 674. & 675. Délibère si on livrera Bataille, ses Généraux partagent là-dessus, 677. & 678. Retourne à St. Germain, 678. Ses Négociations secrètes avec l'Evêque de Munster, & ses Lettres à ce sujet, 711. & *suiv.* Lettres de ses Ministres à Nimègue sur la même matière, 715. Sa fermeté sur le Cérémonial des Plénipotentiaires étrangers à Nimègue, 737. & *suiv.* Sa Lettre à ses Plénipotentiaires à Nimègue, à l'occasion des Entretiens de M. Temple avec M. Colbert, 754. & 755. Ses Négociations secrètes avec la République pour une Paix particulière, 759. 760. 838. & *suiv.* 846. & 847. Son Edit contre la Noblesse du Pays-Bas, 792. Son Ambassade au Roi d'Angleterre, 798. Entre en Campagne, 801. Sa Réponse au Maréchal de la Ferté & au Duc de St. Aignan, qui l'avoient félicité sur la prise de Valenciennes, 803. Assiége Cambrai, & le prend, *ibid.* & 804. Sa Réponse à la félicitation du Duc de St. Aignan sur cette Conquête, 805. Assiége & prend la Citadelle de Cambrai, *ibid.* & 806. Sa jalousie contre le Duc d'Orléans, son Frère, 810. Retourne à St. Germain, 811. Favorise les Mécontents de Hongrie, 817. & 818. Abandonne les Messinois, 828. Réflexions sur ce procédé, 830. & 831. Ses Propositions au Congrès de Nimègue, 835. Ses instructions à ses Ambassadeurs pour la Paix, 838. & *suiv.* Sa Lettre au Roi d'Angleterre, où il propose une Suspension d'Armes, 841. & 842. Conditions auxquelles il consent de restituer au Prince d'Orange sa Principauté, 843. Mécontent du Mariage de ce Prince avec la Princesse Marie d'Angleterre. Esperances qu'il en conçoit ensuite, 867. Fait faire de grands mouvemens en Allemagne, pour cacher le Dessein qu'il avoit sur Gand, 875. & 876. Se rend avec une diligence incroyable devant cette Place, 876. L'Assiége & la prend aussi bien que la Citadelle, 872. & *suiv.* Assiége Ypres & le prend,

880. & *suiv.* Différens effets de ces Conquêtes, 882. Retourne à St. Germain en Laye, *ibid.* Conditions auxquelles il consent de faire la Paix, 914. & 915. Entre en Campagne, & écrit aux Etats sur la Paix, 919. Audience qu'il donne à M. de Béverning, 921. Ecrit une seconde Lettre aux Etats sur la Paix, *ibid.* & 922. Et une troisième, 924. Forme un incident qui recule la Paix, 925. Ses Ambassadeurs à Nimègue tâchent de justifier sa prétention par un Manifeste, *ibid.* Souhaitte que les Etats lui envoient des Députés, 928. Lève la difficulté qu'il avoit faite. Mémoire que ses Ambassadeurs à Nimègue donnent sur ce sujet à ceux des Etats, 929. Son Traité de Paix avec la République, 937. Et avec l'Espagne, 946. & 947. Echange des Ratifications de cette Paix, 949. Son Traité de Paix avec le nouvel Evêque de Munster, 950. Ses Négociations de Paix avec l'Electeur de Brandebourg, 951. Sa Lettre à l'Empereur au sujet de celle que Sa Majesté Impériale négocioit, *ibid.* Sa Réponse aux Ambassadeurs des Etats, 953
Lowigny. (le Marquis de) Ses Négociations à la Haye, 167. Sa valeur au Siège de Trèves; où il est blessé, 611. & 612
Louvois. (François Michel le Tellier, Marquis de) Sa jalousie contre M. de Turenne, 15. Lui oppose le Prince de Condé, *ibid.* & 23. Rûine le Commerce de Lettres, & le rétablit, 85. Ses vûes contre M. Colbert, 135. & 182. Sa jalousie contre lui, 202. Appuye le sentiment de M. de Turenne contre le Siège de Mastricht, 204. Sa hauteur envers les Députés de Rées, 217. Conseille à Louis de garder ses Conquêtes, & son avis est préféré à celui de M. de Turenne & du Prince de Condé, 225. Reçoit avec indignité les Députés de la République, 241. Ses Négociations avec eux, 246. Ses sentimens sur l'état de la République, 249. Ses Lettres aux Etats d'Utrecht, 348 & 351. Forme le dessein de perdre M. de Turenne, 542. Sa Lettre au Gouverneur de la Citadelle de Liège, 604. Fait par ordre du Roi satisfaction à M. de Turenne, 614. N'est pas d'avis qu'on livre Bataille aux Ennemis, 678. Ses mesures pour faire lever aux Alliez le Siège de Charleroy, 811. & 812. Son habileté dans les préparatifs du Siège de Gand, 876. & 877
Lowv. (le Sr.) un des Auteurs du Massacre de Mrs. de Wit, 316
Lucas. (Mylord) Ses remontrances sur le Subside de trente-quatre millions accordé au Roi, 137. Sa Harangue brûlée par la main du Bourreau, & sa mort, *ibid.*
Lugtenbourg. (M.) avoit bien traité les Anglois à Surinam, 138
Lunden. (Bataille de) entre les Danois & les Suédois, 723. & 724
Lunebourg. (le Duc de) refuse d'embrasser les intérêts de la République, 142. Fait un Traité de Neutralité avec la France, 612
Luxembourg. (François Henri de Montmorenci Duc de) investit Dole, 15. Fait Gouverneur de la Ville & Province d'Utrecht,

DES MATIERES.

trecht , 236. Fait lever au Prince d'Orange le Siège de Woerden. Son intrépidité dans cette occasion , 340. & *suiv.* Sa Lettre à M. d'Amérong, par laquelle il le cite comme Rebelle , 350. & 351. Son Entreprife sur Swammerdam & Bodegrave, & ses autres Deseins , 352. & 353. Prend ces deux Places. Son intrépidité dans l'exécution de cette Entreprife, 354. & 355. Marche vers Utrecht, & y rentre. 356. Soupçonné d'avoir excité ses Soldats aux cruautéz qu'ils commirent à Swammerdam & à Bodegrave. Horrible Harangue qu'on lui attribue à ce sujet, 360. Sa Réponse aux Députés de la Province d'Utrecht sur les exactions de l'Intendant , 475. Se retire des Provinces-Unies & repasse en France. Remarques sur cette Retraite, 478. & 479. Se rend auprès du Prince de Condé, 521. Fait Maréchal de France, 621. Envoyé sur le Rhin, 674. Accusé d'avoir fait empoisonner le Marquis de Rochefort , 701. Ses Combats avec le Duc de Lorraine , 702. & 703. Ses efforts pour secourir Philisbourg , 706. & 707. Sa Retraite , 707. Mauvais succès de ses Deseins , 709. Relation Manuferite de sa Campagne en Allemagne , 710. Réflexions sur ce récit , 711. Prend Valenciennes d'Assaut , 802. Relation tirée de ses Mémoires sur la Bataille de Cassel, où il se trouva, 809. Fait lever aux Alliez le Siège de Charleroy , 811. & 812. Bloque Mons , 926. Attaqué par le Prince d'Orange à St. Denis , 939. & *suiv.* Son entrevûe avec Son Altesse, 943
Luzancy, son Affaire , 645

M.

M*acassar*. Guerre qu'y fait la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, 91 & 92. Histoire & Gouvernement de ce Royaume , *ibid.* Traitez de Paix faits avec le Roi & les Régens de Macassar , avantageux pour cette Compagnie , 93
Malstrand, pris par les Danois , 823
Mahomet IV. Ses Conquêtes en Pologne , 364. Sa Paix avec la Pologne , 786. Favorise les Mécontens de Hongrie , 817
Mulapert, (M.) Résident des Etats à Bâle. Sa Lettre au Greffier de Leurs Hautes Puissances sur la misère des Hongrois, 639. & 640
Malmoe. Les Danois mettent le Siège devant cette Place , 723. Le lèvent , 724. & 822
Maracaybo, pris par les François , 901
Marchesini, (le Marquis) Secrétaire de la République de Venise à la Haye, ses sollicitations auprès des Etats, afin d'en obtenir du secours pour Candie, 88. Est arrêté Prisonnier à cette occasion , 89. Passe en Angleterre, & n'y réussit pas mieux, *ibid.*
Mardenfeldt, (le Maréchal de) assiège Wolgast, & est obligé de lever le Siège , 664
Marie Anne d'Autriche, Reine Régente d'Espagne, entêtée de son Confesseur , 6. Sa haine contre Don Juan , 7. Le relègue à

Confuegra , *ibid.* Lui écrit de s'approcher de la Cour , ce qu'il refuse de faire , 66. Elle assemble la Junte qui parle fortement contre son Confesseur , 67. Ecrit une Lettre gracieuse à Don Juan , 68. Contrainte d'exiler le P. Nitard , 69. Ordonne à Don Juan de se défaire de son Escorte , 70. Lève pour garder le Palais un Régiment, qui commet de grands désordres, *ibid.* Ordonne au Conteil de s'abstenir de faire des Remontrances, 71. Ecrit une Lettre fière à Don Juan , & lui donne la Vice-Royauté d'Arragon, pour l'éloigner, *ibid.* La disgrâce du P. Nitard lui donne la fièvre tierce, 72. Contribuë à la défense des Pays-Bas , 167. & 239. Conclut un Traité d'Alliance avec la République , 168. Refuse d'entrer dans des engagements contre elle, 187. Mécontente des Etats Généraux , 550. Sa Lettre à Don Juan pour le rappeler à la Cour , 746
Marie, (la Princesse) Fille du Duc d'York. Son Mariage conclu & célébré avec le Prince d'Orange , 866. & 867
Marigalante, (l'Isle de) surprise par les Hollandois , 782. Reprise par les François , 831
Mark, (le Comte de la) tué à la Bataille de Contarbruch , 610. & 611.
Mars, (Gaspard Adam de) un des Auteurs du Massacre de Mrs. de Wit , 316. Récompensé , 328
Marfillac, (le Prince de) blessé au passage du Rhin , 220
Marsilly, (Roux de) son caractère, ses aventures, & sa funeste mort , 77. & 78. Portrait que Mylord Arlington en fait , 78
Martel, met le Siège devant le Fort de Boerange, & le lève , 270
Martel, Contre-Amiral de France, sa valeur dans la troisième Bataille des Flottes combinées de France & d'Angleterre contre celle de Hollande , le fait mettre à la Bastille , 420. Particularitez sur son sujet, 423. & 424
Marsin, (le Comte de) amène dix mille Espagnols au Prince d'Orange , 343. Particularitez sur son sujet. Son Démêlé avec le Comte de Monterey, & sa mort , 345
Martin, (le Marquis de St.) Gouverneur de Dole, sa vigoureuse résistance pendant le Siège , 715
Martin, (l'Isle de St.) prise par les Hollandois , 782
Martinet, (M.) tué au Siège de Zutphen , 225
Martinitz, Burgrave de Hongrie. Son caractère, 531
Marvel. (M. André) Ses remarques sur le *Test*, 589
Maseick, abandonné par les François , 603
Masricht. Conseil de Guerre sur le Siège de cette Ville , 203. & 204. Réflexions sur le dessein de le faire , *ibid.* Situation de cette Ville , où plusieurs Officiers se jettent pour la défendre, 426. & 427. Assiégée par les François , 427. & *suiv.* Allarme répandue dans la Ville , 430. Elle capitule. Articles de cette Capitulation, *ibid.* & 431. Remarques sur la durée de ce Siège, 432. Importance de cette Place,
Mmm mmm 2

T A B L E

- ce, 693. Affiéé par les Hollandois, 695. & *suiv.* Ils en lèvent le Siège, 698. Raisons de la levée de ce Siège, 699. Restitué aux Hollandois, 953
- Mataleone*, (le Duc de) tué à la Bataille d'Épouilles, 828
- Maximilien Henri*, Elccteur de Cologne, cherche des prétextes de rompre avec la République, 124. 125. & 151. Lève des Troupes pour la France, 144. Son Différend avec la Ville de Cologne, *ibid.* 146. 150. & 151. Sa dissimulation & sa conduite envers le Chapitre de Liége, qui l'avoit offensé, 148. S'accomode avec le Magistrat de Cologne, 151. Favorise les Conquêtes de la France, 202. Prétexte qu'il allègue au sujet des François qu'il avoit appellez, 203. Sa dissimulation honteuse à l'égard des Etats, & jonction de ses Troupes à celles de l'Evêque de Munster, 266. Partage l'Over-Yffel, 270. Met le Siège devant Groningue, 272. & *suiv.* Veut le lever malgré l'Evêque de Munster, ses raisons pour cela, 276. Le lève, 277. Distribué ses Troupes dans les Places de l'Over-Yffel, 278. Ses Plaintes contre les Etats Généraux, & Réflexions sur ces Plaintes, 368. & 369. Conditions de Paix qu'il propose aux Etats, 446. & 447. Met le Siège devant Coeverden, & le lève, 447. Se retire de Bonn, 450. Complot inutile qu'il forme pour délivrer le Prince de Furtemberg, 489. Son Traité de Paix avec les Etats, 501
- Mayence*. (l'Elccteur de) Voyez *Leyegen*.
- Mazel*, Ecuyer de M. de Turenne, & Briquemaut enlèvent par trahison & d'une manière infame Roux de Marilly en Suisse, 77. Le Magistrat de Berne les fait pendre en effigie, *ibid.*
- Médaille* de Josué arrêtant le Soleil, n'a jamais été vûe de personne, 29. 361. & 362
- Médaille* frappée à Paris sur la Déclaration de la Guerre aux Provinces-Unies, 195. Et sur le Massacre de Mrs. de Wit, 319. & 320
- Meerman*, (Jean) rappelé de son Ambassade d'Angleterre, 35. Y est renvoyé & en revient sans avoir rien fait, 191. & 192
- Melo*, (Don Francisco de) Ambassadeur de Portugal. Son Projèt d'Accommodement sur le Traité de 1661. 87. Va pour ce sujet à Lisbonne, & revient à la Haye, 88
- Meppel*, évacué par les Munstériens, 478
- Mercy*, (le Baron de) pris par les François, 663
- Mérode*, (le Baron de) tué au Siège de Maastricht, 695
- Messine*. Soulèvement de cette Ville, 547. & 548. Implore le secours de la France, 548. Secours d'Espagne, inutile, *ibid.* & 549. Celui de France arrive, & la Ville se donne aux François, 549. Etat de cette Ville, 628. Entreprise des Flottes combinées d'Espagne & de Hollande sur elle, échouée, 678. & 679. Abandonnée par les François, 828. & *suiv.* Désespoir des Habitans, 830. Rentre sous l'obéissance de l'Espagne, 831
- Mëternich*, (le Baron de) succède à Damien Hartard de Leyegen dans l'Archévêché & l'Electorat de Mayence, 957
- Metbelet*, Commissaire du Roi de France, extorsions horribles qu'il commet à Nimègue, 230
- Michalowitz*, (le Czar) sa mort, 787
- Middelbourg*, Divisions en cette Ville au sujet de Labadie, 56. Et du Professeur Momma, 772. & *suiv.* Protestations de ses Magistrats contre la Résolution des Etats de Zélande, 777
- Middelgheest*, (M. de) Avocat pour M. de Groot, 764. Beau Plaidoyer qu'il fait pour le défendre, *ibid.* & 765
- Middellandt*, noyé à la Bataille près de Palerme, 690
- Ministère* Anglois accusé de trahir la Cause commune, 22. Se plaint des Libelles qui s'impriment en Hollande contre S. M. B. 76. Demande satisfaction d'une insulte faite au Pavillon Anglois, *ibid.* Ses intrigues pour éloigner l'Empereur de la Quadruple-Alliance, 108. & 109. Sa hauteur envers la Cour d'Espagne, 187. & 188. Son embarras par rapport à la fermeté de la Chambre Basile contre l'Acte de tolérance, 188. Ses artifices envers la République, 252. & 254. Prend les intérêts de la France avec plus de chaleur que la France même. Ses fausses idées à l'égard de la situation de la République, 347. Veut détacher l'Espagne des intérêts des Etats, 408
- Ministère* de Vienne, corrompu par la France, 367. Preuves de cette corruption, 368
- Ministère* Suédois. Factions qui s'y élèvent, 595. Ligue des Comtes contre les Sénateurs. Particularitez sur les premiers, *ibid.* & 596. Ligue des Sénateurs contre les Comtes, 596. Mouvements de ces derniers pour engager la Suède à la Guerre contre l'Elccteur de Brandebourg, *ibid.* & 597. Sa situation, 720. & *suiv.*
- Ministres d'Etat*, (les) se laissent éblouir, 16. Il y a quelquefois de la bonne foi dans leurs discours, *ibid.* Leur caractère, 16. & 19. Les plus habiles se trompent, 23. Se vendent pour soutenir leur Faute, 186
- Mirecourt*, pris par les François, 121
- Molina*. (le Comte de) L'Extrait d'une prétendue Lettre de ce Comte excite les plaintes des Ministres de la République, 32. & 33. Se retire de France, 449. & 450
- Molony*, (M.) Evêque de Killaloe en Irlande, découvre le secret du Traité entre la France & l'Angleterre, 187
- Momma*. (M. Guillaume) Intrigues contre lui, 772. & *suiv.* Exilé, Justice que lui fait le Prince d'Orange, sa mort, 778. Sa Lettre à un Ami sur sa maladie, *ibid.* & 779
- Monclar*, Gouverneur d'Alsace, son Entreprise sur un Château, où il est pris par les Impériaux, 663
- Monitor*, (le Lieutenant Général) tué dans le Combat de Rhinfeld, 887
- Mons*, investi par les François, 926
- Montaigu*, (Mylord) Ambassadeur d'Angleterre en France, 72. Sa conversation avec la Duchesse d'Orléans mourante, 105. Son sentiment sur sa mort, 106. Se plaint qu'on le trompe, 107
- Montal*, (le Comte de) se jette dans Charle-roy.

D E S M A T I E R E S.

- roy. Son intrépidité & sa prudence en cette occasion, 344. & 345. Sa valeur au Siège de Mastricht, 429. Blessé à la Bataille de Senef, 528
- Montalais*, (Mlle.) employée à ménager l'intrigue entre Charles II. & Mlle. Ker-vel. Particularitez sur son sujet, 101. & 102
- Montbas*, (le Comte de) est fait Commis- saire Général de Cavalerie des Etats Gé- néraux, 202. Reçoit deux ordres op- posés sur la défense du Rhin, 219. Ar- rêté pour lâcheté, *ibid.* Examen de son action, 221. & 222. Son Apologie ré- futée, 222. Son Procès & sa fuite, *ibid.* & 223. Accusé le Prince d'Orange de lâ- cheté. Sa Lettre à ce Prince pour ap- peller en duël quatre de ses Généraux, 223. & 224. Réflexions là-dessus. Affront qu'il essuye du Prince, & sa condamnation, 224. Se vante faussement d'avoir tué M. de Zuylestein, 342
- Montbeliard*, surpris par les François qui y commettent de grands desordres, 709. & 710
- Montbron*, (le Comte de) sa valeur au Siège de Mastricht, 428
- Montécuculi*, soupçonné d'être d'intelligence avec la France, 367. Change la Marche de son Armée, 376. & 377. Fait échouer le dessein de passer le Rhin, 378. & 379. Quitte l'Armée Impériale, 380. Com- paré à M. de Turenne, *ibid.* & 614. Sa conduite dans la Marche de l'Armée Im- périale, 447. & 448. Suites avantageuses de cette Marche, 448. Se rend maître de plusieurs Places, 452. Son caractère, 530. Ses Marches & Contre-Marches, 614. & 615. Bat l'Armée de France, 616. & 617. Ses Combats, Marches & Contremarches, 622. & 623. Remet le Commandement des Troupes Impériales au Duc de Lor- raine, 672
- Montenay*, (le Marquis de) comment il écha- pa au massacre que Wertmuller fit faire des Prisonniers François, 622. & 623
- Montenegro*, (le P. Pierre Alvarez de) Con- fesseur du Roi d'Espagne, sa Lettre à S. M. C. sur son éloignement de la Cour, 634. Rappelé, 749
- Monterey*, (le Comte de) Gouverneur des Pays-Bas. Son caractère, 109. Difficultez qu'il fait aux Etats Généraux, sur la res- titution de deux de leurs Vaisseaux, 167. Leur fournit des secours, 239. Rejet- te avec fermeté les Propositions des Am- bassadeurs d'Angleterre, 259. & 260. A- vis qu'il donne aux Etats, 336. Arrive à l'Armée du Prince d'Orange, 343. Impu- te au Comte Marsin le mauvais succès du Siège de Charleroy, 345. Particularitez de sa conduite dans son Gouvernement, 346. Sa Réponse au Prince de Condé sur la rupture de la Paix, 449. Fait publier la Dé- claration de Guerre de l'Espagne contre la France avec un Manifeste, *ibid.* Viceroi de Catalogne, 825. Livre Bataille aux François à Espouilles, *ibid.* & *suiv.*
- Montesarchio*, (le Prince de) Commandant la Flotte d'Espagne, reçoit ordre de join- dre celle de Hollande, 636
- Morbecq.* (le Marquis de) Sa valeur au Sié- ge de Mastricht, 428
- Morille*, pris par les Espagnols, 546
- Morion*, (le Lieutenant Colonel) tué au Combat de Rhinfeld, 887
- Mouliere*, (M. de) Résident de France en Suisse, écrit aux Cantons pour les empê- cher de fournir des Troupes au Gouver- neur de la Franche-Comté, 123. & 124. Ce qu'on lui répond, *ibid.*
- Moulin*, (Pierre du) découvre une Intri- gue entre la France & les Ministres de S. M. B. contre la Religion Protestante, 73. Entretient des intrigues en Angleterre en faveur de la Hollande, où ils'etoit retiré, 495. Particularitez sur son sujet, & sa mort, 668
- Mousquetaires* François, leur bravoure au Sié- ge de Mastricht, 428. & 429
- Mouzon*, saccagé par le Duc de Lorraine, 814
- Mulberg*, (le Château de) pris & démoli par les François, 663
- Munster*, (l'Evêque de) Voyez *Gale.*
- Muran*, pris par le Prince de Lorraine, 158. & 159
- Muyden*, prêt à être surpris par les François, & sauvé par une Servante, 236

N.

- N***Adasti*, (le Comte) un des Chefs des Mécontens de Hongrie. Son zèle pour la Religion Catholique, 154. Son com- plot pour empoisonner l'Empereur, 155. Arrêté & conduit à Vienne, 159. Con- damné, & décapité, 160
- Naerden*, surpris par les François, 236. En- treprise du Prince d'Orange sur cette Vil- le, échouée, 340. Assiégée & reprise par les Hollandois, 444. & 445
- Nagiferents*, Secrétaire de la Conjuraton de Hongrie, arrêté, 159
- Nalab*, (Bataille de) gagnée sur les Impé- riaux par les Polonois, qui venoient join- dre les Mécontens de Hongrie, 818 & 819
- Nancré*, (M. de) assiége Ardenbourg, & est repoussé, 239. & 240. Son Entrepris sur le Fort des Trois trous, échouée, 792
- Nancy*. Les François prennent cette Ville, & y commettent de grands désordres, 121
- Nassau*. (le Prince Maurice de) On lui pré- fère le Général Wirtz pour le Comman- dement des Armées de la République, 24. Est fait Velt-Maréchal, 202. Attaque les Munstériens, & fait une Entrepris sur Swart-Sluis, qui échouë, 441
- Nassau*. (Henri Casimir de) Stad-houder de Frise & de Groningue, Sa Lettre aux Etats Généraux à l'occasion du Différend de Groningue & des Ommelandes, 858. Son Différend à cette occasion avec le Prin- ce d'Orange, son Cousin, & sa Lettre aux Etats Généraux sur cela, 861. & 862
- Nassau-Sarbruck*, (le Comte de) fait Lieute- nant-Général de Cavalerie des Etats, 202. Blessé au Siège de Philisbourg, 704
- Nassau*, (Frédéric de) Seigneur de Zuyle- stein, & Fils naturel de Frédéric Henri, Prin-

- Prince d'Orange, est fait Général d'Infanterie des Etats, 202. Tué au Siège de Woerden, 341. Particularitez de sa mort, 342.
- Navaigne*, pris par les François, 502. & 521. Sa Capitulation, honorable, 521.
- Navailles*, (le Duc de) envoyé au secours des Vénitiens à Candie, 90. Fait Maréchal de France, 621. Envoyé en Roussillon, 674. Combat qu'il soutient contre les Espagnols à Espouilles, 825. & *suiv.* Affié & prend Puycerda, 899. & *suiv.*
- Neercassel*, (M. de) Evêque titulaire d'Utrecht, arrive en cette Ville, & y harangue, 235.
- Négociations*, Voyez *Cologne* & *Nimègue*.
- Nes*, (van) Lieutenant-Amiral de Hollande. Sa valeur surprenante dans la Bataille Navale de Solbaïc, 206.
- Neubourg*, (Philippe Guillaume Duc de) se met sur les rangs pour être élu Roi de Pologne, 40. La France paroît le soutenir, *ibid.* Mis de nouveau au nombre des Candidats de cette Couronne, 537. Accepte la Paix de la France, 949.
- Neufville*, (le Sr. de) tué à la Bataille Navale de Palerme, 691.
- Newembourg*, pris & démolí par les François, 603.
- Newfol*, pris par le Comte de Tékéli, 894.
- Nieland*, Bourguemaître de Deventer, soupçonné de trahison, 267. Sa Lettre à l'Electeur de Cologne & à l'Evêque de Munster, *ibid.* Soulèvement contre lui, 268.
- Nienbuys*, pris par les Hollandois, 510.
- Nieuwerbrug*. Importance & force de ce Poste, 356. Abandonné par le Colonel Pain-&-Vin, *ibid.*
- Nigrelli*, (le Marquis) Gouverneur du Château de Huy, capitule après une vigoureuse résistance, 607. & 608.
- Nimègue*, assiégée par les François, 228. Capitule & sa Capitulation est violée, 229. Violences que les François y exercent, 230. Ils l'évacuent, 501. Choisie pour le Lieu du Congrès, 584. Dispositions des différentes Puissances intéressées à la Paix, 654. & 655. 670. & 671. Situation de cette Ville, 728. & 729. Difficultez sur les Passeports des Plénipotentiaires, 733. & *suiv.* Les Magistrats de la Ville rendent visite au Nonce, 736. & 737. Règlement touchant les Cérémonies publiques & la Police, 741. & 742. Difficultez sur ce sujet, 742. & 743. Règlement touchant les Domestiques, 743. Démêlez sur les Visites, *ibid.* & 744. Acte de Neutralité pour les environs de cette Ville, 744. & 745. Commencement des Négociations, 751. Incident sur la Chambre des Conférences, 834. & 835. Préentions des Puissances intéressées à la Guerre, 835. Incident sur la manière de traiter, 837. & 838. Propositions des Alliez, & Réponse des François à ces Propositions, 838. Nouvelles Difficultez sur les Passeports, 849. Difficulté sur le Bref du Pape, 850. Contestation entre les Ministres Médiateurs & les Ministres Catholiques au sujet du Nonce, *ibid.* Habilité des Ambassadeurs de France dans leurs Négociations pour la Paix, 933. & 934. Protestations des Plénipotentiaires de Dannemarc, de Brandebourg & de Munster contre la Paix particulière entre la France & la Hollande, 934. Réflexions là-dessus, *ibid.* & 935. Signature de cette Paix, Manière dont elle fut conclüe, 935. Seconde Protestation des Ministres des Alliez, 943. Mécontentement des Plénipotentiaires Anglois, *ibid.* & 944. Négociations de Paix entre la France & l'Espagne, retardées par un incident, 944. Efforts des Ministres de Dannemarc & de Brandebourg pour l'empêcher, *ibid.* & 945. Négociations de Paix entre la France & l'Espagne, Difficultez qu'elles rencontrent, 945. & 946. Elle est conclüe, 946. Précis du Traité, *ibid.* & 947. Mémoire du Ministre de Liège sur l'Affaire de Dinant, 947. Négociations de Paix entre l'Empire & la France, 949. Difficultez des Négociations de Paix entre l'Empereur & la France, 952.
- Nitard*. (le Père) Jésuite, Confesseur de la Reine d'Espagne, éloigne honorablement Don Juan, 7. Croit pouvoir en conscience le faire tuer, 67. Le Peuple demande l'exil de ce Jésuite, *ibid.* Les Ecoliers de Sarragosse le brûlent en effugie, 68. La Reine signe son exil, 69. Arrive à Rome, 72. Mortifications qu'il y essuye, *ibid.*
- Nogent*, (Armand de Beautru, Comte de) tué au passage du Rhin, 219.
- Noimel*, (M. de) envoyé par la France en Ambassade à Constantinople, 161. Contestation sur le Cérémonial de son Audience, à laquelle il n'est point admis, 787. & 788.
- Noirmontier*. Les Hollandois y font une descente, 550.
- Noirot*, (le Capitaine) blessé à la Bataille Navale du Mont-Gibel, 681. Sa mort, 683.
- Noot*, (le Colonel vander) Gouverneur de Stettin. Sa bravoure dans le Siège de cette Place, où il est blessé mortellement, 819. Son discours aux Officiers & aux Bourgeois, en mourant, 820.
- Northem*, pris par les Hollandois, 509.
- Norwegue*. Expéditions des Danois en ce Pays, 823. & 824.
- Nosbts*, Chancelier de Bohême. Son caractère, 831.
- Notre-Dame del Castel*, (le Fort de) pris par les François, 609.
- Nuyts*, restitué à l'Electeur de Cologne, 502.
- O.
- Odescalchi*, (Benoît) élu Pape sous le nom d'Innocent XI. Son caractère, 735. Confirme la Nonciature pour la Paix, *ibid.*
- Odyck*, (Guillaume de Nassau, Seigneur d') est nommé par le Prince d'Orange pour tenir sa place dans les Etats de Zélande comme premier Noble, 47. La Zélande lui donne des Lettres de créance pour assister aux Etats Généraux, 48. La Ville de Ziriczée forme une opposition contre sa qualité de Substitut, 94. Député au Roi de France, 241. Proteste contre les offres de ses Collègues, 246. Nommé Député des Etats au Congrès de Cologne, 394. Et ensuite à Nimègue, 732. & 733. Jugement qu'on fait de lui, 751. Son caractère, 913.

DES MATIÈRES.

Envoyé en Ambassade en France, 953
Officiers. Caractère de ceux qui ne font pas leur devoir. Si leur lâcheté doit être punie, 272
Oker, (le Chancelier) ses Reproches aux Députés des Mécontents de Hongrie vivement repoulez, 892
Oldembourg, (le Comte Antoine d') Premier Plénipotentiaire de Danemarck à Nimègue, son caractère, 913
Olderval, (Bataille d') entre les Suédois & les Danois, 824
Olivenkranz, Plénipotentiaire de Suède à Nimègue, ses Lettres interceptées en Danemarck, 821. Son caractère, 913
Omer. (St.) Remarques historiques sur cette Ville. Alliée par les François, 807. Prise, 810
Ommelandes, (les) leur Différend avec Groningue, 853. & *suiv.* Leurs raisons pour autoriser les Etats Généraux à décider de ce Différend, 856. Forment une Assemblée particulière, 859. Leurs Lettres fières au Prince Casimir de Nassau, leur Stadhouder, *ibid.* & 860. Leurs plaintes aux Etats Généraux, 860. Réflexions sur ces Démêlez, *ibid.* & 861. Leur Accommodement avec Groningue, 862. & 863
Ommmer, (le Fort d') prend la résolution de se rendre à l'Evêque de Munster. Ce qui y arrive en cette occasion, 269
Oplam, (M. d') Membre du Collège des Nobles de Hollande, appuie le Parti du Prince d'Orange dans les Etats Généraux, 197
Orange. (Guillaume Henri Prince d') La Hollande préside à son éducation, 46. Son Voyage en Zélande où il est déclaré premier Noble, & sa Harangue aux Etats de cette Province, *ibid.* M. de Wit prend des précautions pour le faire exclure du Conseil d'Etat, 47. Utrecht prend parti contre lui, 48. Est émancipé, *ibid.* Son irrésolution dans les Démêlez de la Hollande & de la Zélande, sur la Charge de Capitaine Général & de Gouverneur, 95. Difficultez sur son entrée au Conseil d'Etat, 112. 113. & *suiv.* Conditions sous lesquelles il y entre, 114. & 115. Echoué dans la tentative qu'il fait pour avoir séance aux Etats Généraux, 115. Son Gouverneur & les Directeurs de son éducation obtiennent leur démission, 116. Son Voyage d'Angleterre, inutile, *ibid.* Traverse M. Wirtz, 127. Difficultez sur sa pension, & sur son élévation à la Charge de Capitaine Général, 170. & *suiv.* Son Entretien avec M. de Wit à ce sujet, 171. Difficultez sur ses Instructions en qualité de Capitaine Général, 172. & 173. Représentations des Partisans de M. de Wit contre son Altesse, 196. & 197. Presque toute la République embrasse ses intérêts, 197. Principaux Articles de sa Commission, *ibid.* Les Officiers la trouvent trop bornée, 198. Fait Capitaine Général, *ibid.* Son avis pour fortifier Wesel, 211. Ordonne au Comte de Montbas de défendre le passage du Rhin, 219. Réflexions sur cet ordre, 222. Abandonne

la Gueldre & l'Yffel, 224. & 225. Se rend aux Portes d'Utrecht avec son Armée, 234. Son entrée en cette Ville, où il reçoit ordre de marcher en Hollande, *ibid.* Faute capitale qu'il fait de ne point mettre Muyden en état de défense, 236. Demande au Roi de France des Sauvages pour ses Terres, 246. Son entrevûe avec les Ambassadeurs d'Angleterre, 255. Son Refus généreux de l'offre que lui fait la France de la Souveraineté des Provinces-Unies, *ibid.* & 256. Porte aux Etats Généraux les Conditions du Roi d'Angleterre, & opine à les rejeter, 257. & 258. Sa colère contre le Traité de Boxtel, & ce qu'il fait en conséquence, 260. Fait suivre les Ministres Anglois à Anvers, *ibid.* Envoie M. de Reede au Roi d'Angleterre pour tâcher de le gagner, 261. Se rend à Dort à la sollicitation du Peuple qui le fait Gouverneur & Capitaine Général, 284. & 285. Plusieurs autres Villes se soulèvent en sa faveur, 286. & 287. Dispensé de son Serment, & fait Stadhouder par la Hollande, 289. Sa Déclaration pour faire rentrer les Séditieux dans leur devoir, inutile, *ibid.* Reproches qu'on lui fait, & incidens qui justifient ces reproches, 290. Sa Réponse à Ruiter sur sa Lettre de félicitation au sujet de son élévation au Stadhouderat, 291. Réponse maligne qu'il fait à M. de Wit, 297. Remarques sur cette Lettre, 298. Tâché d'attirer ce Ministre dans son Parti. Réflexions sur les offres qu'il lui fit dans cette vûe, 307. & 308. Sa compassion pour le triste sort de Mrs. de Wit, dont les Assassins sont récompensez, 317. & 318. 327. & 328. Vers satyriques sur ce sujet, 318. Les Etats de Hollande lui accordent la permission de déposer les Magistrats des Villes, 325. & 326. Réflexions sur ce sujet, 326. Triste description qu'il fait de l'Etat de la République, 334. Sa Lettre à Ruiter pour l'encourager à la défendre, 335. N'est point d'avis qu'on risque la Flotte de la République pour sauver celle des Indes, 335. & 336. Se brouille avec la Ville d'Amsterdam à cette occasion, 336. Son Dessein sur Naerden, manqué, 340. Son Entrepris sur Woerden, échouée, *ibid.* & *suiv.* Ses précautions pour cacher son Dessein sur Charleroy, 342. & 343. Se met en Marche. Assiège & prend le Château de Valkembourg en chemin, 343. Met le Siège devant Charleroy, & est obligé de le lever, 344. & 345. Son caractère, 345. Ses représentations à Montécuculi, éludées, 377. Son éloge, 391. Sa prudence pour mettre la *Nouvelle Ecluse* en état de défense, 408. & 409. Sa Lettre à Ruiter au sujet des Officiers de Mer, 410. Se rend à bord de la Flotte, 419. Assiège & prend Naerden, 444. & 445. Ses Délibérations à Anvers sur les opérations de la Campagne, 449. Exacte Discipline qu'il fait observer à ses Troupes, 450. Force Rhimbach. Assiège Bonn, & le prend, *ibid.* & 451. Sa modération à l'égard

gard de la Province d'Utrecht, 477. & 478. Son éloignement pour la Paix, 483. Changemens qu'il fait dans le Gouvernement d'Utrecht, 503-507. Nommé Gouverneur & Capitaine Général héréditaire des Provinces d'Utrecht, de Hollande & de Zélande. Pouvoir exorbitant qu'on lui donne, 504. & 505. Raisons sur lesquelles on fonde cette faveur, *ibid.* & *suiv.* Joint l'Armée Impériale, 521. & 522. Tient un Conseil de Guerre où les avis sont fort partagés, 522. Sa valeur & son intrépidité à la Bataille de Senef, 523. & 524. Sa Lettre aux Etats sur cette Bataille, 525. & *suiv.* Retourne en Hollande, 531. Arrive au Siège de Grave avec un secours de plus de dix mille Hommes, 556. Consulte les Provinces de Hollande, de Zélande & d'Utrecht sur l'Offre de la Souveraineté que lui faisoit la Gueldre, 566. Sa Lettre aux Etats d'Utrecht pour les remercier de leur avis sur ce sujet, 567. Sa Lettre aux Etats de Hollande pour leur demander leur avis sur cette Affaire, *ibid.* & 568. Charge le Pensionnaire de Zélande de faire assembler les Etats, 570. Sa Lettre aux Etats de Zélande sur le Conseil, qu'ils lui donnoient de refuser la Souveraineté de Gueldre, 574. & *suiv.* Réflexions là-dessus, 577. Rétablit le Gouvernement en Gueldre & en Over-Yssel, & est fait Stadhouder héréditaire de ces Provinces avec un pouvoir très-étendu, *ibid.* & *suiv.* Le Peuple se refroidit pour lui, 579. Ecrits satiriques contre lui, *ibid.* Son Entretien avec M. Temple sur la Paix, 580. & 581. Rejette les Propositions du Roi d'Angleterre, & témoigne de l'indignation contre le Lord Arlington, 582. & 583. Son Projet de Paix. Raisons qui le font rejeter, 585. Attaqué de la petite Vérole, 606. Fait marcher l'Armée Hollandoise, 607. Sa Lettre à Ruiter pour lui ordonner de rester dans les Mers de Sicile, 660. Son Projet pour le partage du Duché de Brême, 665. Ses Négociations particulières avec le Chevalier Temple. Sa fidélité pour l'Espagne malgré un affront qu'il en reçoit, *ibid.* & 666. Questions qu'il fait au Chevalier Temple au sujet de la Princesse Marie, Fille aînée du Duc d'York, 667. Se prépare à livrer Bataille aux François, 676. Projette le Siège de Maastricht, 693. Blessé dans ce Siège, 695. Sa vigilance & son intrépidité en cette occasion, *ibid.* & *suiv.* Lève le Siège, 698. Sa retraite, 699. & 700. Se rend à la Haye, *ibid.* Son Entretien avec M. Temple, 755. 758. & *suiv.* Sa Conduite dans le Procès de M. de Groot, blâmée, 765. Sa Lettre à la Classe de Walcheren, 772. & 773. Au Sr. Momma, 773. Et aux Magistrats de Middelbourg, *ibid.* & 774. Son Voyage en Zélande, 776. Punit la Ville de Middelbourg, 778. Sa Lettre à M. vander Wayen pour l'exiler, *ibid.* Accorde une Pension au Sr. Momma, 778. Entre en Campagne, 807. Battu par les François à Cassel, & sa Lettre sur cette Bataille, 808. & 809. Met le Siège devant Charleroy pour la seconde fois, & le

lève, 811. & 812. Sa Lettre au Duc de Lorraine sur cette retraite, 812. Son Entretien avec le Chevalier Temple sur la Paix, 836. & 837. Traversé la Paix, 837. Ses Prétentions au Congrès de Nimègue, 843. Se rend à Groningue, 853. Sa décision sur le Différend de cette Ville & des Ommelandes, *ibid.* & 854. Sa Lettre aux Etats Généraux sur cette Affaire, 857. Son Démêlé à cette occasion avec le Prince Casimir de Nassau, son Cousin, 861. & 862. Sa fermeté à l'égard de la Ville de Deventer, 863. Son départ pour l'Angleterre, Obstacles à son Mariage, 864. & 865. Ombrages que cause ce Voyage, 865. Sa réception à la Cour d'Angleterre, *ibid.* Son Mariage conclu & célébré avec la Princesse Marie, 866. & 867. Raisonnemens qu'on fait en France à ce sujet, 867. Sa Conférence avec Sa Majesté Britannique sur la Paix, 868. & 869. Se rend à la Haye avec la Princesse, son Epouse. Entrée superbe qu'on leur fait, 869. & 870. Médaille frappée sur leur Mariage, 870. Sollicite l'Electeur de Brandebourg de faire une diversion sur le Rhin, 897. Son Entretien avec M. Temple sur le Roi d'Angleterre, 902. & 903. Ses mouvemens pour prolonger la Guerre, 909. Son sentiment sur les Conditions de Paix du Roi de France, 915. Réflexions là-dessus, *ibid.* & 916. Porté à la Guerre, 920. Difficultez qu'il trouve à la soutenir, *ibid.* & 921. Entre en Campagne, 926. Son sentiment sur les plaintes de l'Electeur de Brandebourg au sujet de la Paix entre la France & la Hollande, 939. Attaque les François à St. Denis, & leur livre Bataille, 939. & *suiv.* Sa Lettre aux Etats sur cette Bataille, 940. Péril qu'il y court, 941. S'il l'a livrée sachant la Paix, *ibid.* & 942. Sa Lettre au Pensionnaire Fagel sur ce sujet, 942. Son entrevûe avec M. de Luxembourg, 943. *Orange.* (Emilie de Solms, Princesse Douairière d') Veuve de Frédéric Henri, Vive repartie qu'elle fait au Duc de Buckingham, 255. Prétentions qu'on renouvelle en sa faveur, mais en vain, 506. & 507. Sa mort & son caractère, 649. *Orange,* (la Principauté d') le Roi de France s'en empare, 501. *Orilla,* (Don Marcio de) Commandant les Italiens au Siège de Maastricht, 429. Récompensé, 432. *Orléans.* (Philippe de France Duc d') Frère unique de Louis XIV. Cause de sa haine contre la Duchesse, son Epouse, 104. Soupçonné de l'avoir empoisonné, *ibid.* & 105. Sa conduite après la mort de cette Princesse, 105. & 106. Assiège Orsoy & le prend, 212. Prend Zutphen, 227. Se rend à Utrecht, 235. Mécontent de ne point servir, 605. Assiège St. Omer & le prend, 807. & 810. Bat les Hollandois à Cassel, 808. & 809. Sa Réponse au Duc de St. Aignan qui l'avoit félicité sur le gain de la Bataille de Cassel, 810. *Orléans.* (le P. d') Jésuite. Ses erreurs sur ce qu'il dit qui engagea le Roi d'Angleterre à faire la Guerre aux Hollandois, réfutées, 117. &

D E S M A T I E R E S.

118. Son erreur au sujet du Mariage du Duc d'York, 396
- Ormond*, (le Duc d') disgracié par la Cabale, 133
- Orfey*. Siège, & prise de cette Place par le Duc d'Orléans en présence du Roi, 212. Cruauté & indignité que les François y commettent, *ibid.*
- Ortemberg*, (le Château d') pris par les François, 888
- Osburn*, (le Chevalier) fait grand Trésorier, 400. Voyez *Danby*.
- Osnabrug*, (l'Evêque d') vient à Leyde pour traiter avec les Etats, 23
- Offery*, (le Baron d') vend Rhimberg au Roi de France, 215. & 216. Décapité pour cette trahison, 216
- Offiri*, (le Lord) se rend à la Haye avec Mylord Arlington, 581
- Oudenarde*. Les Alliez l'investissent, & en lèvent le Siège, 528
- Oudewater*, pris par les François, 236
- Over-Iffel*. (la Province d') Divisée au sujet de Mrs. de Harfolte & de Pallant, 52. & 173. Cette Division terminée, 173 Alarmée des mouvemens de l'Evêque de Munster, 63. Continuation de ses troubles intestins, 94. Alarmée des préparatifs de Guerre de l'Evêque de Munster, 141. Sous quelle Condition elle consent à l'Armement de Mer, 186. Les Villes & les Magistrats de cette Province donnent des marques de leur haine pour le Prince d'Orange, 267. Plusieurs Villes prennent la Résolution de se rendre à l'Evêque de Munster, 269. Partagée entre les Conquérens. Cruauté que leurs Troupes y commettent, 270. Déclare héréditaires les Charges du Prince d'Orange, 506. Son Gouvernement rétabli, 578. & 579. Fait le Prince d'Orange Stadhouder héréditaire, 579
- Ouragans*, terribles en Hollande & ailleurs, 551. 649. & 650
- Oxenstiern*. (le Comte d') Ses Négociations à la Cour de Vienne pour l'empêcher de déclarer la Guerre à la Suède, 598. & 599. Son Démêlé à Nimègue avec les Anglois au sujet de la Visite, 743. Suspect à la France, 751. Son caractère, 913
- Oxenstiern*, (le Comte d') Fils du Maréchal Mardenfeldt, tué au Siège de Wolgast, 664
- P.
- P***aats*, (M. Adrien) envoyé en Espagne par la République, y conclut un Traité d'Alliance, 440. Soutient avec une fermeté inébranlable la nécessité de la Paix, 926
- Paducca Siry* Sultan Crain Goa. Lettre singulière qu'il écrit à la Compagnie Hollandaise à Batavia, 93
- Pain-Œ-Vin*. (le Colonel) Sa retraite du Fort de Nieuwerbrug sauve l'Armée de France, 355. & 356. Particularitez sur ce sujet, *ibid.* 357. & 358. Trois Sentences différentes prononcées contre lui, 358. Décapité pour avoir abandonné son Poste, *ibid.*
- Palatin*. (l'Electeur) Ses plaintes au sujet du passage de l'Armée Impériale sur ses Terres, 378. Sa Réponse au Marquis de Bethune, 518. Son Cartel à M. de Tur-
- renne, 519. & 520. Réflexions sur ce Cartel, 520
- Palatin*, (le Prince) enlève trois Places aux Lorrains, 45. Guerre de ce Prince avec le Duc de Lorraine, terminée par une seule Bataille, 46
- Palatinat*, (le) mis à feu & à sang par les François, 518. & 519
- Palermé*. Mutinerie en cette Ville en faveur des Hollandois, 691. Bataille Navale devant le Port de cette Place, 689
- Pallant*, (de) Voyez *Over-Iffel*.
- Pardo*, (Don Francisco) Gouverneur de Gand dans le Siège de cette Ville, 877. Capitule, & fait un compliment au Roi de France, 879
- Parlement d'Angleterre*. Ses Divisions, 903. & 904. Voyez *Charles II. Communes*, & *Seigneurs*.
- Parlement d'Ecosse*, refuse au Roi d'Angleterre des Subsidés, & est prorogé, 471
- Parlement de Paris*. L'Autorité qu'il avoit autrefois, diminuée depuis, & comment, 401
- Pas*, (le Sr. du) Gouverneur de Naerden, veut se justifier de la reddition de cette Place, 445. Puni, 446. Sa mort, 555
- Passaconaway*, son Conseil à ses Enfans, à l'heure de sa mort, 784
- Passage*, (vieux & nouveau Fort du) pris par les Brandebourgeois, 898
- Paul*, (le Comte de St.) Fils du Duc de Longueville. Le Roi de France avoit envie de le faire élire Roi de Pologne, 152. Voyez *Longueville*.
- Pays-Bas*. Projet pour leur sûreté, 101. Reproches faits à les Gouverneurs, 346
- Peckendam*. (M. Otto Roeda van Heckeren, Sr. de) Gouverneur de Burick. Son éloge. Fait tout ce qu'il peut pour engager les Bourgeois à se défendre, 214. Compliment que lui fait un Officier François. Se rend, & est fait prisonnier de Guerre avec sa Garnison, malgré sa belle défense, 215
- Pedipold*, veut se faire Prince de Transilvanie, & échoué, 892
- Pedro*, (Don) Régent de Portugal, fait la Paix avec l'Espagne, 87. & 88. S'accorde avec la République, *ibid.* Offre sa Médiation pour la Paix de Nimègue. Raisons qui la rendent inutile, & qui le portent à déclarer la Guerre à la Castille, 729. & *suiv.*
- Penemunde*, (le Fort de) pris par les Brandebourgeois, 726
- Petersbom*. (le Château de) Les Fortifications qu'on y avoit commencées, sont démolies, & pourquoi, 125
- Petrucci*. (le Card. Alphonse) Son arrêt allégué pour justifier l'enlèvement du Prince de Furtemberg, 486. & 487
- Philippe*, Roi des Indiens de Narangas, fait la Guerre aux Anglois, 783. Sa mort & son supplice, 784
- Philisbourg*. Les François veulent secourir cette Place, mais en vain, 701. 702. 706. & 707. Prise du Fort de cette Ville, 702. Assiégé par les Impériaux, 703. & *suiv.* Difficultez sur le Commandement, 704. Incidens qui retardent le Siège, 705. Bravade du Gouverneur, 707. Capitule, & Articles de la Capitulation, 708. & 709

T A B L E

Piccard, (M.) arrêté & relâché par la Ville de Groningue. Son Ecrit à cette occasion, 856

Pio, (le Prince) blessé à la Bataille de Senet, 527. L'Empereur le fait Général d'Artillerie, 672. Tué au Siège de Philipsbourg, 705

Placide, (St.) pris par les François, 693

Plessis-Prâlin, (le Comte du) tué au Siège d'Arnhem, 227

Point d'honneur. Mauvais usage qu'en font certains Ministres, 141

Pologne, (la) hors d'état de secourir la République, à cause de l'invasion des Turcs, 363. & 364. Etat de ce Royaume, 784. Sa Diette, & suite de ses Affaires, 785

Poméranie, (la) prise par l'Electeur de Brandebourg, 897. & *suiv.*

Pomponne, (Simon Arnaud Marquis de) Ambassadeur de France, arrive à la Haye, 79. Propose une Alliance à la République, 99. Sujets de plainte qu'il allègue aux Etats contre le Duc de Lorraine, 121. Succès de ses Négociations à Stockholm, 162. Fait Secrétaire d'Etat, *ibid.* Infinité à l'Ambassadeur de L. H. P. qu'il faut qu'il se retire, 195. Est d'avis d'accepter les offres des Députés des Etats, 246. Et de ne point insister sur certains Articles des Demandes du Roi, 249. Sa Lettre sur le Mariage du Prince d'Orange, 867

Pont-à-Mousson, pris par les François, 121

Pontarlier, pris par les François, 513

Portia, (le Comte de) fait Général d'Infanterie, 672. Tué dans le Combat de Rhinfeld, 887

Preault, (le Chevalier de) entre dans le Conspiration du Chevalier de Rohan, 532.

Arrêté, 533. Condamné, & décapité, 535

Presbytériens. Projèt de Réunion entre eux & les Episcopaux, 7. La Cour d'Angleterre veut les ruiner en Ecosse, 76. Ils proposent une Réunion aux Indépendans, 77.

On leur accorde une Tolérance, *ibid.* L'Acteen est publié, 117. Projèt de leur Réunion avec les Episcopaux, 406. & 407

Pretori, (le Major) tué dans le Combat de Rhinfeld, 887

Preuilli d'Humieres, (le Marquis de) commande l'Avant-Garde de la Flotte Française à la Bataille de Messine, 657

Primi, (l'Abbé) Passage de son Histoire de la Guerre de 1672. qui causa la suppression du Livre, 102. Mis à la Bastille pour la forme, & en sort, 103

Prophétie sur la Paix de Nimègue, 655. Réflexions générales sur les Prophéties, *ibid.*

Prot, (le Capitaine) Commandant du Fort de Boertange. Sa vigoureuse défense contre les Munstériens à qui il fait lever le Siège, 270

Provinces-Unies, Voyez *Etats Généraux*.

Puffendorf, (Samuel) sa prévention contre M. de Groot, 135. & 136. Ecrit contre l'Alliance de la Suède avec la France, 163

Puy, (le Colonel du) bat l'Arrière-Ban d'Anjou, 545

Puycerda, Etat de cette Place, assiégée & prise par les François, 899. & *suiv.*

Q *Uesnes*, (M. du) secoure Messine, & oblige la Flotte Espagnole de s'en éloigner, 629. Attaque par Ruiter devant Messine, 656. & 657. Blessé, 658. Commande la Flotte Française dans la Bataille Navale près du Mont-Gibel, 680. & *suiv.*

Quignones, (M. de) sa Déclaration au sujet de l'Acte de garantie de la Paix d'Aix-la-Chapelle, 81

Quincy, (le Baron de) abandonne le service d'Espagne, & écrit à la Ville de Valenciennes pour l'engager à se rendre aux François, 791

R.

R *Abenhaupt*, (Charles) Gouverneur de Groningue, sa bravoure dans le Siège de cette Place, 272. Sa vigoureuse résistance, 273. & *suiv.* Médaille frappée en son honneur sur la levée du Siège, 278. Prend des mesures pour assurer le Commerce & la Liberté de la Province, *ibid.* Forme le Dessin de reprendre Coeverden, 279. Récompensé, 281. Ses Expéditions contre l'Evêque de Munster, 509. & 510. Assiège Grave, 521. 555. & *suiv.* Ses Démêlez avec la Province de Groningue, & avec le Prince Casimir de Nassau, 557

Ragotski, (le Prince) s'engage dans la révolte de Hongrie contre l'Empereur, 154. Trahi par sa Mère, 155. Trahit le Comte de Sérin, 156. & 158. Son Entreprise sur Mongatz, échouée, 157. Rentre sous l'obéissance de l'Empereur, 158. Obtient une Amnistie, 161

Rannes, (le Marquis de) tué dans un Combat entre les François & les Impériaux, 888

Ratenaw, pris sur les Suédois par les Brandebourgeois, 599: & 600

Reede, (M. de) envoyé en Angleterre par le Prince d'Orange, reçoit ordre de se retirer, 261

Rées, assiégé par les François, 217. Se rend par Capitulation, 218. Evacué, 501

Régente, (la Reine) d'Espagne. Voy. *Marié Anne d'Autriche*.

Rengers, (M. Osebrand Jean) Député des Ommelandes, arrêté par la Ville de Groningue, 853. Troubles que cause cet arrêt, *ibid.* Relâché, 863

Rennes. Sédition en cette Ville, qui en est punie, 605

Renswoude, (M. de) nommé Président des Etats d'Utrecht, 503

Républicains. Parti opposé au Prince d'Orange, 401

République des Provinces-Unies. Voyez *Etats Généraux*.

Rével, (le Comte de) passe le Rhin, 219

Rével, (le Marquis de) tué au Siège de la Citadelle de Cambrai, 805

Réunion des Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Over-Yffelau corps de la République.

Difficultez de cette Réunion, 502. Règlement sur ce sujet, 508. & 509

Rhenen, pris par les François, 236. Ils l'évacuent, 476

D E S M A T I E R E S.

- Rhinbach*, forcé & ravagé par les Hollandois, 450
- Rhimberg*. L'Electeur de Cologne en demande la restitution aux Etats, 125. & 151. Affiéé & pris par le Roi de France, 215. & 216. Quelques Officiers veulent soutenir le Siege, mais en vain, 216. Le Roi permet à l'Electeur de Cologne d'y mettre Garnison, 217. Et le lui restitué, 502
- Rhin*. Les François passent ce Fleuve, 219. & 220. Comparaison de ce passage avec celui du même Fleuve par Cesar, & du Granique par Alexandre, *ibid.* & 221
- Rhinfeld*, (Combat de) entre les François & les Impériaux, 886. & 887
- Rhingrave*. (Frédéric) Sa Lettre à M. d'Amérong sur l'état des Affaires de la République des Etats, 202. Sa mort, 426. & 427
- Rhingrave*, (Charles) Fils du précédent, ses Négociations à Anvers avec les Ministres d'Angleterre, 260. Sa conduite dans l'Entreprise sur Naerden, 340. Fait Gouverneur de Breda, 342. Change de Religion, 444. & 445. Sa valeur au Siege de Mastricht, 695. & *suiv.* Tué à ce Siege, 698
- Ribnitz*, pris par les Danois, 625
- Risbourg*, (le Marquis de) commande dans Valenciennes dans le Siege de cette Place, blessé, 801. & 802
- Rivarolles*, (le Marquis de) blessé dans un Combat contre l'Arrière-Garde du Prince de Saxe-Eisenach, 815
- Robert*, (le Prince) disgracié par la Cabale, 133. Commandant le Corps de Bataille des Flottes combinées de France & d'Angleterre, 411. Sa valeur dans la Bataille du 7. de Juin, 1673. 413. Change deux fois de Vaisseau dans celle du 14. 415. Accusé cependant de lâcheté, 416
- Robert*. (Louis) Intendant dans tous les Pays conquis par la France sur les Etats Généraux. Ses exactions & ses violences dans la Province d'Utrecht, 348. & *suiv.* & 475. Son Traité d'Accommodement avec la Ville & la Province d'Utrecht, 475. & 476
- Rochefort*, (le Marquis de) détaché pour prendre possession d'Utrecht, 235. S'empare de plusieurs Places, 236. Surprend Naerden, & fait une faute capitale de ne point s'assurer de Muyden, *ibid.* Son Expédition dans l'Electorat de Trèves, 442. Ses ravages à Germersheim, 518. & 519. Blessé à la Baraille de Senef, 528. Fait Maréchal de France, 621. Chargé du Commandement de l'Armée entre Sambre & Meuse, 674. Sa mort, 701
- Rochette*, (la) démolie par les François, 663
- Rodenhuis*, (le Fort de) pris par les François, 879
- Roban*, (le Chevalier de) son caractère, 531. Sa Conspiration, *ibid.* & *suiv.* Arrêté, 533. Condamné, décapité, & circonstances de sa mort, 534
- Romain*, (l'Abbé de St.) son Mémoire aux Cantons Suisses au sujet du passage des Troupes Impériales, 512. & 513
- Romswinkel*, (M.) Ministre de Brandebourg à la Haye, son Mémoire aux E-
- rats Généraux sur leur Paix particulière avec la France, 938
- Ronquillo*, (Don Pedro) Ambassadeur d'Espagne à Nimègue, 740. Son caractère, 912
- Rose*, (M.) blessé au Siege de Cambrai, 804
- Rosemberg*, pris par Tékéli, 894
- Rosembourg*, (le Château de) pris par Tékéli, 894
- Rospigliosi*, Voyez Clément IX.
- Rostok*. (Combat Naval proche de cette Ville entre les Suédois & les Danois, 821. & 822
- Rotbé*, (Jean) son Fanatisme, 779. & 780. Arrêté & enfermé, *ibid.*
- Roibal*, (le Comte de) nommé pour régler les Différends avec les Hongrois, au sujet des Chefs des Mécontents, 159
- Rosfeyn*, Amiral Danois, arrêté, 722
- Rotterdam*, refuse de livrer Joyce au Roi d'Angleterre, 111. Son Pensionnaire déclame contre le Prince d'Orange, 114. Sédition en cette Ville en faveur de ce Prince, 286. & 290. Lui envoie des Députés, 287. Proposé aux Etats de Hollande l'abolition de l'Edit perpétuel, 288. Déposition de quelques Magistrats de cette Ville, 290. Ses Mouvements au sujet de l'impôt du Vin, 781
- Roussillon*, (la Noblesse de) se révolte contre la France, 546
- Royalistes*. Parti de la Cour en France, 401
- Rudolf*, (M.) Pensionnaire de Rotterdam, mis sur les rangs pour la Charge de Pensionnaire de Hollande, 311
- Rugen*, (l'Isle de) prise par les Danois, 824. Reprise par les Suédois, 874. & 875
- Ruisch*. (M. Jean) Greffier des Etats Généraux. Sa mort, 130. Infidélité de deux de ses Cleres découverte, & punie, 131
- Ruisch*, (M. Jean) Procureur-Fiscal de la Cour de Hollande, arrête M. Corneille de Wit à Dort, & le conduit à la Haye, 301. & 302. Appelle de la Sentence renduë par la Cour de Justice contre ce Magistrat, 312. Reproches sanglans que lui fait M. Middelghest dans son Plaidoyer pour M. de Groot, 765
- Ruiter*, (Michel Adrien de) réfute le Projet de M. van Beuningen pour ruiner les Algériens, & en propose un autre, 128. & 129. Commande une Flotte de soixante-&-deux Voiles, 139. Fait distribuer aux Officiers un Règlement touchant le salut, 140. Choisi pour commander la Flotte destinée contre la France & l'Angleterre, 199. Rencontre les Flottes combinées de France & d'Angleterre près de Solbaie, 205. Les attaque, & est blessé, 206. & 207. Bel éloge que fait de lui un Officier Anglois. Danger qu'il court dans la Bataille, 208. Tâche, mais en vain, d'engager dans une nouvelle Action les Flottes combinées, 209. Sa Réponse fière au Roi d'Angleterre qui vouloit le débaucher du service des Etats, 263. Sa Lettre de félicitation au Prince d'Orange sur son élévation au Stadhoudérat, 291. Ses Lettres à M. Jean de Wit, & aux Etats de Hollande au sujet de M. Corneille de Wit, 300. & 301. Témoignage honorable que le Chevalier Temple rend

T A B L E

de lui, 318. Son Sentiment sur le sort de Mrs. de Wit, 319. Intulte faite par des Matelots à sa Maison à Amsterdam, 320. & 321. Demande au Prince d'Orange une Sauvegarde pour sa Maison, 322. Son embarras sur la diversité des ordres qu'il reçoit, 336. Amène la Flotte des Indes dans les Ports de la République, 337. Concilie deux ordres contradictoires. Revient à la Haye, & rend compte de ses Expéditions aux Etats, qui l'en remercient, 338. Courtes qu'il fait sur une fausse alarme causée par la Flotte Angloise, *ibid.* & 339. Assassinat médité contre lui. Réflexions sur cet attentat, 339. & 340. Choisi par la Ville d'Amsterdam pour commander ses Troupes, 340. Visite les Amirautez, 410. Commande le Corps de Bataille de la Flotte des Etats à la Bataille du 7. de Juin, 1673. 412. Répand l'épouvante dans les Flottes combinées de France & d'Angleterre, & secourt Tromp, 413. Sa valeur dans celle du 14. 415. Sa Harangue à la Flotte avant la troisième Bataille, 420. & *suiv.* Remercie par les Etats Généraux, 423. Fait voile aux Indes Occidentales, 549. & 553. Mauvais succès de son Entreprise sur la Martinique, 552. & 553. Ramène sa Flotte dans les Ports de Hollande, 554. Envoyé à Messine, 629. Cette Expédition retardée par divers incidens, 630. & 631. Ses plaintes sur le mauvais état de la Flotte, 635. Arrive en Sicile, 636. Obtient la liberté des Pasteurs Hongrois, 641. Belle exhortation qu'il leur fait, 642. Combat la Flotte Françoisise près de Messine, 656. & 657. Sa Lettre aux Etats Généraux sur cette Bataille, *ibid.* & 658. Veut retourner en Hollande, mais reçoit de nouveaux ordres de rester, 659. & *suiv.* Présens que lui fait le Roi d'Espagne, 660. Mauvais succès de ses Entreprises sur Messine & sur Agouste, 678. & *suiv.* Combat la Flotte Françoisise près du Mont-Gibel, 680. & *suiv.* Blessé, 681. Sa Lettre aux Etats Généraux sur cette Bataille, 682. & 683. Sa mort, 683 & 684. Difficultez sur l'enterrement de ses entrailles en terre Sainte, 684. Particularitez sur son sujet, son éloge, & son caractère, 684. & *suiv.* Magnifiques Obsèques, qu'on lui fait aux dépens du Public, 686. & 687. Lettres de condoléance écrites à sa Veuve, 687. Mausolée que les Etats lui font élever. Inscription de ce Mausolée, *ibid.* & 688. Médaille frappée en son honneur, 688. Etat de sa Famille, *ibid.* & 689.

Ruiter, (le Chevalier Engel de) Fils du précédent, blessé dans la Bataille Navale de Solbaie, & son Vaisseau fort maltraité, 206. Fait Contre-Amiral, 423. Lettres Patentes que lui accorde le Roi d'Angleterre pour lui confirmer la Dignité de Chevalier, 626. & 627. Particularitez sur son sujet, & sa mort, 689

Rumor, (le Général) tué dans l'Isle de Rugen, 875

Ruvigny, Député des Eglises Réformées de

France, & Ambassadeur en Angleterre, révèle au Roi, son Maître, un secret où la Religion Protestante est intéressée, 77. Ses mouvemens & son Memoire à S. M. Britannique pour empêcher la Paix avec la République, 496

Ruvigny, (le Marquis de) tué près de Philisbourg, 702

Ryp, (le Sr.) un des Auteurs du Massacre de Mrs. de Wit, 316

S.

Salle, (le Marquis de la) blessé au passage du Rhin, 219

Sauinas. (Don Bernardo de) Présent que lui font les Etats Généraux, 499. Reçoit ordre de sortir d'Angleterre, 796. & 797

Salins, (le Prince de) se rend à l'Armée du Prince d'Orange, 343

Salins en Franche-Comté, & les Forts voisins reçoivent Garnison Françoisise, 15. Pris par les François, 515

Salisbury, (le Comte de) mis à la Tour pour avoir contesté au Parlement la légalité, 796

Salms, (le Prince de) sa valeur au Siège de Mastricht, où il est blessé, 429

Salvetheim. Sacrilèges que les François y commettent, 426

Sandwich, (le Comte de) Commandant la gauche des Flottes combinées de France & d'Angleterre, 205. & 206. Sa valeur à la Bataille de Solbaie, où il est noyé avec son Fils, 208. Son éloge, 209

Santberg, (le Général) tué à la Bataille de Lunden, 723

Santen, (van) nommé pour remplir à Wesel la place du Gouverneur, 212. Insulté par les Femmes de la populace, 213. Veut se défendre, mais en vain, *ibid.* Dégradé, 214

Sarbruk, pris par les François, 442. Et le Château par le Duc de Lorraine, 813

Saverne, assiégé par les Impériaux, qui en lèvent le Siège, 622

Savoca, pris par les François, 693

Saux, (François Emanuel Comte de) Duc de Lesdiguières, blessé au passage du Rhin, 219

Saxe Eisenach, (le Prince de) obligé de capituler avec toute son Armée, 314. & 815

Saxe-Hall, (le Duc de) Chef d'une intrigue contre l'Empereur, 837

Saxe-Lawembourg, (le Duc de) fait Général de la Cavalerie Impériale, 672

Scaletta, (la) assiégée & prise par les François, 693

Scheffer. Sa trahison à Wesel, se sauve, 214

Scheltinga. (Daniel Bloc de) Sa conduite pour appaiser les murmures du Peuple contre lui, 325

Schenk, (le Fort de) son état. Pris différentes fois, 218. & 230. Assiégé & pris par les François. Sa Capitulation violée, 231. Evacué, 501

Schiedam, se soulève en faveur du Prince d'Orange, 287

Schim-

DES MATIÈRES.

- Schimelpenning*, (M.) Son opposition à la reddition de Zutphen aux François , 225
- Schomburg*, (le Comte de) Ses Expéditions dans le Roussillon , 546. & 547. En Catalogne , 609. Fait Maréchal de France , 621. Ses raisons pour détourner le Roi de livrer Bataille aux Alliez , 677. & 678. Sa Retraite , 700
- Schomburg*, (le Comte de) Fils du précédent, fait Prisonnier par les Impériaux , 888
- Schram*, Vice-Amiral de Hollande, tué à la Bataille du 7. de Juin, 1673. 412
- Schultz*, (le Major Général) Gouverneur de Fribourg dans le Siège de cette Place, 816. Soupçonné de trahison. *ibid.* Arrêté, & tiré d'affaire par le Chancelier Oker, 817
- Schurman*, (Anne Marie) se range sous la direction de Labadie , & y entraîne la Princesse Palatine Elizabeth, 55. Sa mort, & son éloge, 958
- Seigneurs*, (la Chambre des) évoque devant elle les Affaires concernant les Pairs, 498. Son Démêlé avec les Communes sur leurs Privilèges , 593. Ses intrigues contre la Cour , 646. Contestation dans cette Chambre sur la *légalité* du Parlement, 795. Ses Résolutions contre les Catholiques , 801. Sa Dispute avec les Communes au sujet d'une *Adresse* sur la Déclaration de Guerre à la France , 905. & 906
- Sénat de Suède*. Ligue des Comtes contre les Sénateurs, 595. Et des Sénateurs contre les Comtes , 596. Leur opposition à la Guerre contre l'Electeur de Brandebourg, 596. & 597
- Senef*, (Bataille de) premier , & second Combat , 523. Troisième Combat. Acharnement & valeur des deux côtes dans cette Action, 524. Chaque Parti s'attribue la Victoire, *ibid.* & 525
- Sérin*, (le Comte de) Viceroi de Croatie. Sa Femme est le principal instrument de la Rébellion de Hongrie, 154. Il engage le Comte de Tattenbach dans ce Complot , 155. Est trahi par ses Associés, 156. & 158. Ses Propositions au Grand Seigneur, 157. Son Complot est éventé, & il tâche d'obtenir sa grace de l'Empereur, *ibid.* Arrêté & conduit à Vienne , 158. Condamné à la mort, 159. Décapité, 160
- Serinchamps*, (M. de) Envoyé de Lorraine. Ses Négociations à la Haye au sujet des Passeports que la France refusoit aux Ministres du Duc , son Maître, 669. Ses représentations au sujet du Droit que les Ducs de Lorraine ont d'avoir des Ambassadeurs , 737. & 738
- Shaftsbury*, (Antoine Ashley Comte de) un des Membres de la *Cabale*, 100. Conseille au Roi de fermer l'Echiquier , 189. Perd par son indiscrétion la Charge de Grand Trésorier, *ibid.* Sa Harangue violente contre la République, 397. & 398. Son caractère, 397. & 400. Change de Parti, & contrecare Mylord Clifford dans le Parlement, 398. Privé de sa Charge de Chancelier, 400. Remarques sur sa disgrâce, *ibid.* Son Discours sur la Doctrine de l'Eglise Protestante , 590. & 591. Mis à la Tour pour avoir contesté au Parlement sa *légalité*, 796
- Sicile*, Voyez *Messine*.
- Sickinga*, (le Major) sa valeur dans la surprise de Coeverden, 280
- Silvestre*, (M. de St.) battu, & blessé par un Détachement des Impériaux, 885
- Simonides*, (Simon Simonsson) Pasteur de la Haye, son indigne action, 316.
- Sincha*, sa révolte & ses Expéditions dans les Indes Orientales, 628
- Sittard*, pris par les François, 675
- Smit*, (Wesel) Son intrépidité contre les Mutins qui vouloient renverser la Maison de Ruiter , 320. Prudence avec laquelle il dissipe la Canaille, 321
- Smith*, (le Major Général) batu par les Polonois à Nalab, 818. & 819
- Sobieski*, élu Roi de Pologne, 537. Sa Lettre aux Etats du Royaume pour son Couronnement , 784. & 785. Couronné , 785. Est à la solde du Roi de France , 786. Fait sa Paix avec la Porte , *ibid.* Son Démêlé avec l'Electeur de Brandebourg, 851
- Solbaie*, (Bataille Navale de) 205. & *suiv.* La Victoire indéécise, 208. & 209. Perte des deux côtes à peu près égale , 209. Avantages que la République en retire , *ibid.*
- Sommetans*, ce que c'est, 825
- Somnitz*, (M. de) Premier Ministre de l'Electeur de Brandebourg à Nimègue, ses Demandes au sujet du titre de son Collègue, 738. Sa naissance & ses Dignitez , 740. Son caractère, 913
- Soubise*, (le Prince de) loué par le Roi de France sur le passage du Rhin, 220. Blessé à la Bataille de Senef, 528
- Souches*, (le Comte de) prend le Commandement de l'Armée Impériale, 380. Mouvements de son Armée, 521. & *suiv.* Sa mauvaise manœuvre à Oudenarde , 528. Son caractère, 530. & 531
- Souches*, (le Marquis de) Action mémorable qu'il fait à Swammerdam, 355
- Souverains*, (les) s'imaginent en imposer au monde, 16. Leur caractère, 261. Violateurs des Privilèges des Peuples, 437
- Soye*, (le Baron de) blessé au Siège de Philipsbourg, 705
- Spankau*, (le Général Major) chargé d'arrêter le Comte de Sérin & le Marquis Frangipani, 157. & 158
- Sparre*, (M. Pierre) & M. Edouard Ehrenstein, Ambassadeurs de Suède à la Haye. Leurs Propositions aux Etats pour la Paix, 392. Leur Mémoire , 393. Difficultez sur le Lieu du Congrès, 394. Représentations que M. Sparre fait aux Etats Généraux pour les porter à une Suspension d'Armes, 490
- Speelman*, (M. l'Amiral) envoyé à l'Expédition de Macassar , 91. Ses heureux succès, 92
- Spinoza*, (Benoît de) se rend à Utrecht pour conférer avec le Prince de Condé, qui l'avoit mandé, 409
- Sprag*, (le Chevalier Edouard) commande l'Arrière-Garde des Flottes combinées de France & d'Angleterre à la Bataille du 7. de Juin, 1673. 411. Sa valeur dans cette Bataille

- taille & dans celle du 14. 413. Son Combat avec Tromp dans la troisième, où il est noyé, 420. & 421. Son Eloge, 421
- Stade*, bloquée par les Alliez, 711. Assiégée 716. & 717
- Staremborg*, Grand Maréchal de la Cour Impériale, son caractère, 531
- Staremborg*, Gouverneur de Vienne, Frere du précédent, son caractère, 531. Fait Maréchal de Camp, 672. Battu par les François à Rhinfeld, 887
- Staremborg*, (le Comte de) Frère des deux précédens, tué au Combat de Rhinfeld, 887
- Steck*, (M.) Gouverneur de Deventer, épouvanté des Bombes, 266. & 267
- Steenhuise*, (M.) est fait Commissaire Général de la Cavalerie des Etats, 202
- Steenwyck*, évacué par les Munstériens, 478
- Stetin*, assiégé par les Brandebourgeois, 727. 819. & 820. Emeute en cette Ville, la Capitulation, 820
- Stokem*, démoli par les François, 663
- Stockheim*. (le Colonel) envoyé pour défendre *Nieuwer-Sluis*, 409
- Stoupe*, (le Colonel) Commandant d'Utrecht, sa compassion pour les miseres de la Province, 351. & 352. Ses Conférences avec les Députés de la Ville & de la Province sur la somme exorbitante qu'on exigeoit d'eux, 474. & 475. Ce qu'il dit aux Magistrats d'Utrecht, en leur rendant les Clefs de la Ville, 476
- Stoupe*, (le Lieutenant-Colonel) Frère du précédent, Particularitez sur son sujet, 385
- Straatman*, (M.) Plénipotentiaire de l'Empereur à Nimègue, son caractère, 911
- Stralsund*, assiégé par l'Electeur de Brandebourg. Lettres des Habitans à Son Altesse Electorale, 898. Se rend à elle, 899
- Strasbourg*. Plaintes de cette Ville sur ce que les François avoient brûlé son Pont, 384. Accorde le Passage aux Impériaux, 543. Renvoie les Troupes des Cercles, & reçoit Garnison Suisse, 603. Fait un Traité avec les Impériaux, 622. Entreprise de la France sur cette Ville, 663. Ses Négociations avec le Maréchal de Créqui, qui brûle le Pont de cette Ville, 889. Neutralité de la Ville rompuë. Accommodement avec elle sans effet, *ibid.* & 890
- Strauchius*, Ministre Luthérien, arrêté par ordre de l'Electeur de Brandebourg, à cause de ses intrigues séditieuses à Dantzich, 626. Le Roi de Pologne demande son élargissement, qui lui est refusé, 851
- Streiff*, (le Colonel) Gouverneur du Château de Dinant, capitule, 607
- Strein*, (le Colonel) fait Gouverneur de Philisbourg, 709
- Suède*, (la) entre dans la Triple-Alliance, 13. On lui fait des chicanes sur les Subsidés, 31. L'Angleterre & les Etats lui font caution pour l'Espagne du Payement de ces Subsidés, 32. Entre dans la Garantie du Traité d'Aix-la-Chapelle, 37. Epouse les intérêts de la France contre la République, 162. Délibérations dans le Sénat sur trois Chfs, *ibid.* Raisons de sept Sénateurs contre cette Alliance, 163. & 164. Raisons de vingt-sept autres en faveur de cette même Alliance, 164. & *suiv.* Reflexions là-dessus, 166. Conclut un Traité avec l'Angleterre, 201. Offre sa Médiation à la République, 364. Forme un tiers Parti en Allemagne, & s'allie avec l'Electeur de Brandebourg, 471. & 472. Ses dispositions pour la Paix, 484. Sa Réponse au sujet du Traité de l'Electeur de Brandebourg avec l'Empereur, l'Espagne & les Etats Généraux, 539. Ses Négociations pour la Paix à Berlin & à la Haye, 540. Voyez *Charles XI.*
- Suëdois*, (les) entrent hostillement dans l'Electorat de Brandebourg, 593. & 597. Cruauté qu'ils y commettent, 599. Battus par l'Electeur de Brandebourg, 600
- Suisses*, (les) obtiennent la restitution de la Franche-Comté pour le Roi d'Espagne, 15. Offrent à la République quelques Régimens, qu'on refuse, 36. Allarmez de l'invasion de la Lorraine par les François, 123. & 124. Réponse fière qu'ils font au Ministre de France, 124. Leurs Troupes dans l'Armée de France contraintes contre leur Capitulation à passer le Rhin, 204. Servent contre la République, 384. & 385. Engagez par argent dans les intérêts de la France, 513
- Sunderland*, (le Comte de) envoyé en Ambassade à Madrid, 187. Mauvais succès de ses Négociations, *ibid.* Envoyé en Ambassade en France, 798
- Suprématie*, (le Serment de) ce que c'est en Angleterre, & quand établi, 399
- Surinam*. Dispute entre les Anglois & les Hollandois au sujet de cette Ile, accommodée, 75. Conditions de l'Accommodement, *ibid.* Lettre du Roi d'Angleterre au Gouverneur Willoughby sur cette Affaire, 194
- Swammerdam*, pris par les François, 354. & 355. Cruauté inouïes qu'ils y commettent, 359. & 360. Reflexions sur ces Cruautés, 360
- Stwart-Sluis*, évacué par les Munstériens, 502
- Sweers*, Vice-Amiral de Hollande, accusé de lâcheté par Tromp, 416. Tué dans la troisième Bataille contre les Flottes combinées de France & d'Angleterre, 422
- Swerin*, (le Comte de) ses Expéditions dans l'Isle d'Usedom, 664. 726. & 727
- Sylvius*, (M.) envoyé par le Roi d'Angleterre en Ambassade à Louis XIV. 254. Réponse piquante qu'il fait au Prince d'Orange, 256. Lui porte le Traité de Boxtel, & repassé la Mer, *ibid.* Envoyé une seconde fois au Prince d'Orange, & la conduite en cette occasion, 666
- Syphorien*, (le Chevalier de St.) blessé à la Bataille Navale proche de Palerme, 691

T.

T *Abago*, (l'Isle de) prise par les Anglois, 457. Prise par les François sur les Hollandois, 831. & *suiv.*

Tams-

D E S M A T I E R E S.

- Tamboneau*, (le Chevalier) tué à la Bataille Navale du Mont-Gibel, 681
- Tarente*, (le Prince de) quitte le service de la République. Particularitez sur son sujet, 127
- Tarif* des années 1662. & 1664. faits en France pour incommoder le Commerce des Hollandois, 83
- Tattembach*, (le Comte de) entre dans la Rébellion de Hongrie, & signe un engagement, 155. Trahi par un de ses Domestiques, & arrêté, 156. Condamné à la mort, 159. Décapité, 160. & 161
- Taurina* en Sicile, pris par les François, 692
- Tékéli*, (le Comte Etienne de) Particularitez sur son sujet, 893
- Tékéli*, (le Comte Emeric de) Fils du précédent, déclaré Chef des Mécontents de Hongrie, 892. & 893. Particularitez sur son sujet, 893. Son Manifeste & ses premiers Exploits en Hongrie, *ibid.* & 894. Défait les Troupes Impériales, & prend plusieurs Places, 894. Combat les Impériaux à Atsol, 895. Réflexions sur ces Evénemens, *ibid.*
- Tékéli*, Cousin du précédent, défait les Troupes de la Princesse Douairière Ragothski, 893
- Temple*, (le Chevalier Guillaume) envoyé en Hollande pour y traiter la Triple-Alliance. Sa Négociation tenue secrète, concluë & ratifiée, 9. & *suiv.* Sa Modestie, 12. Tâche de porter Castell-Rodrigo à accepter la Trêve, 17. Sa sincérité, *ibid.* Portrait qu'il fait de Castell-Rodrigo & des Députez des Etats à Bruxelles, 18. Sa Lettre sur le mauvais choix qu'avoit fait ce Gouverneur en préférant la Franche-Comté aux Pays-Bas, 20. Se plaint à lui au sujet du Baron de Bergeik, 27. Prévoit la rupture de la Paix d'Aix-la-Chapelle, 30. Est renvoyé en Hollande, avec le caractère d'Ambassadeur, 35. Son Entretien avec M. de Wit au sujet du Prince d'Orange, 49. & 50. Mylord Arlington le trompe, 74. Rassûre ce Lord sur ses allarmes au sujet d'une Alliance proposée entre la France & la Hollande, 99. Lui apprend ce que M. de Wit & le Baron d'Isola lui avoient dit sur ce sujet, 100. On lui cache l'intelligence des Cours de France & d'Angleterre, 107. Est rappelé en Angleterre, & tâché de rassûrer le Pensionnaire, intrigué de son départ, 110. Mal reçu à son retour. Sa conversation avec Mylord Clifford, *ibid.* Se retire de la Cour, 111. Sa Négociation pour l'arrêt de Joyce, échouée, *ibid.* & 112. Elude une autre Négociation semblable, 112. Sa fermeté dans une Affaire où l'on avoit violé le Droit des Gens à son égard, & sa Lettre au Fiscal de la Cour, *ibid.* Témoignage honorable qu'il rend de Mrs. Jean de Wit & de Ruiter, 318. Consulté par le Duc d'Ormond sur l'état de l'Angleterre, & sa Réponse là-dessus, 469. Conditions qu'il propose pour la Paix entre l'Angleterre & la Hollande, *ibid.* & 470. Son Entretien singulier avec le Roi d'Angleterre, 558. & 559. Revient à la Haye, 559. Délai de ses Négociations, *ibid.* & 560. Son Entretien avec le Pensionnaire Fagel, sur la Médiation du Roi d'Angleterre, 560. Ce qu'il dit sur la Souveraineté de Gueldre offerte au Prince d'Orange, 580. Son Entretien avec Son Altesse sur la Paix, *ibid.* & 581. Ce qu'il dit des dispositions des différens Partis au sujet du Congrès de Nimègue, 655. Ses Négociations particulières avec le Prince d'Orange, 665. & 666. Sa Réponse à S. A. qui le questionoit sur la Fille aînée du Duc d'York, 668. Se rend à Nimègue en qualité de Plénipotentiaire Médiateur, 729. Son caractère, *ibid.* & 910. Suspect à la France, 750. & 751. Son Entretien avec M. Colbert sur la Paix, 752. & *suiv.* Avec le Prince d'Orange & le Pensionnaire de Hollande, 755. & *suiv.* Son Entretien avec le Prince d'Orange sur la Paix, 836. & 837. Passé en Angleterre, & refute la Charge de Secrétaire d'Etat, 847. Son Entretien avec le Roi sur la Paix, & son raport au sujet du Prince d'Orange, 848. Sa Conférence avec le Roi & Son Altesse sur la Paix, 868. & 869. S'excuse de proposer une Alliance aux Etats Généraux, 903. Sa Conférence avec le Prince d'Orange sur la continuation de la Guerre, 926. Son emportement contre M. du Cros, 927. Eloge qu'il fait de l'habileté des Plénipotentiaires de France, 934. Refuse de signer la Paix particulière de la France avec les Etats, *ibid.* Faux jugement qu'il porte des dispositions des Etats à l'égard de la Paix, 935. Ses efforts pour la rompre, 948
- Ten Haef*, (M.) Bourguemaître de Nimègue, son caractère, & ses brigues en faveur de son Fils, 230. & 231. Réflexions sur son procédé, *ibid.*
- Ten-Haef*, (M.) Fils du précédent, fait Gouverneur du Fort de Schenk par les brigues de son Père, 231. Son peu d'expérience fait perdre ce Poste important aux Etats, *ibid.* Tué à Coeverden, *ibid.*
- Têtes-rondes*, Parti opposé à la Cour en Angleterre, nommez depuis *Whigs*, 401. & 402
- Tergoes*, est d'avis que le Prince d'Orange refuse la Souveraineté de Gueldre, 572
- Tergow*, Sédition en cette Ville en faveur du Prince d'Orange, 287. Ce qui s'y passe à l'occasion de M. Pain-& Vin, 357
- Tertolen*, est d'avis que le Prince d'Orange accepte la Souveraineté de la Gueldre, 572
- Ter-veere*, est d'avis que le Prince d'Orange refuse la Souveraineté de Gueldre, 573
- Test*. Origine de ce serment en Angleterre, & ce que c'est, 398. & 399
- Tbiel*, pris par les François, 232. Ils l'évacuent, 501
- Tbienen*, (van) donne un plan pour reprendre Coeverden, & est chargé de l'exécution, 279. Sa fermeté, dans cette Entreprise, 280. Récompensé, 281
- Thomé*, (St.) enlevé aux Hollandois par les François, 457. Répris sur les François par les Hollandois, 554
- Thuyt*. Ravages que les François y commettent, 203

- Ticbelaar*, (Guillaume) accuse M. Corneille de Wit de l'avoir voulu porter à assassiner le Prince d'Orange, 299. Sa Déposition contre lui, 302. & 303. Mis en prison, *ibid.* Ses cris séditieux après son élargissement, pour émouvoir la Populace contre M. Corneille de Wit, 306. 312. & 313. Récompensé. 328. Sa fin misérable, *ibid.*
- Tiers Parti*, Voyez *Escadron volant.*
- Tilli*, (le Comte de) commandé pour prévenir la Sédition des Habitans de la Haye au sujet de Mrs. de Wit, & son intrépidité en cette occasion, 314. Reçoit ordre d'aller au devant des Payfans qui venoient piller la Haye, *ibid.* & 315. Paroles remarquables qu'il dit en se retirant, 315. Blessé à la Bataille de Senef, 523
- Tolhuis*, (le) pris par les François, 224
- Tuscane*. Remarques sur le rang de cette Cour, 737. & 738
- Torys*. Leur origine, 400. & 401. Signification de ce nom, 402. Caractère des Torys rigides, & Maximes des Torys Ecclesiastiques, 403. & 404. Justice qu'on leur doit rendre, 404. Caractère des Torys modérez, *ibid.* & 405. Moyens de les réunir avec les Whigs, 406. & 407
- Tot*, (le Comte) Plénipotentiaire Suédois. Sa Conférence à Cologne avec M. de Béverning, 491
- Tourville*. (le Chevalier de) Ce qu'il fit à la Bataille de Messine, 657
- Tracy*, (le Général Major) blessé en Allemagne, 615
- Treaumont*, (la) Chef de la Conspiration du Chevalier de Rohan, 532. Arrêté & tué, 533
- Tremblement* de Terre dans l'Isle d'Amboine, & de Ceiram, & Effets singuliers du hazard dans ce Tremblement, 627
- Trèves*. (l'Electeur de) Négociations avec lui pour le passage de l'Armée Impériale sur le Pont de Coblentz, 377. & 378. Tempérament qu'il propose pour cela, 378. Sa fermeté envers le Roi de France, 383. & 384. Sa Lettre à l'Empereur sur les ravages des François dans ses Etats, & effet de cette Lettre à la Diette de Ratisbonne, 443. Accepte la Paix de la France, 949
- Trèves*, assiégé par les Alliez, 609. & *suiv.* Capitule, 612
- Trevor*, (le Chevalier) Secrétaire d'Etat, privé de cet Emploi par la *Cabale*, 133
- Trinquemale* dans les Indes Orientales, prise par les François, & reprise par les Hollandois, 457
- Trois trous*. (le Fort des) Entreprise des François sur ce Fort, échouée, 792
- Tromp*, Lieutenant-Amiral de Hollande, rentre dans le service par le choix du Prince d'Orange. 410. Commande l'Avant-Garde de la Flotte des Etats à la Bataille du 7. de Juin, 1673. 412. Change quatre fois de Vaisseau dans cette Bataille, *ibid.* Attaque Sprag dans celle du 14. Valeur qu'il fait paroître en cette occasion, 415. Son Combat avec Sprag dans la troisième, 420. & 421. Son Expédition en Bretagne, 549. & 550. Passé à Cadix & revient en Hollande, 550. Passé en Angleterre & y est fait Chevalier, 583. Bat les Suédois, sa Lettre aux Etats Généraux au sujet de cette Victoire, 717. & *suiv.* Fait une Descente dans l'Isle de Schonen, 719. & 720. Le Prince d'Orange lui donne la Charge de Lieutenant-Amiral-Général qu'avoit Ruiter, 821. Retourne au secours du Danemarck, *ibid.* Renvoyé en Hollande comblé d'honneurs, 896
- Trouffe*, (le Marquis de la) son Expédition à Meyen, 442
- Tscornitsch*, (le Capitaine) trahit le Marquis Frangipani, 156
- Tulp*, (M.) Ancien Bourguemaître d'Amsterdam, opine vigoureusement contre la Députation au Roi de France, 243
- Turcs*, leurs prétentions sur les Impériaux, 638
- Turenne*. (Henri de la Tour, Vicomte de) Louis XIV. le préfère à tous ses Généraux, 57. Se fait Catholique, 58. Motifs apparens de son changement, *ibid.* Amoureux de Me. de Coaquin, lui révèle un secret important, 104. Nommé Généralissime, 203. Raisons qu'il allègue contre le Siège de Mastricht, 204. Prend Burick, 214. & 215. Conseille au Roi de raser ses Conquêtes, 225. Prend Arnhem, Knodsembourg, & Nimègue, 227. & *suiv.* Assiège le Fort de Schenk, & le prend, 230. & 231. Prend divers Forts, 232. Son avis contre le Siège d'Amsterdam, suivi, 237. Sa Lettre aux Princes de l'Empire, & Réflexions sur cette Lettre, 375. La marche de son Armée devient un mystère impénétrable, 376. Entre en Westphalie, & suit l'Armée Impériale, 380. Sa retraite devant Montécuculi, 448. Ses plaintes contre M. de Louvois, 451. Ferme au Duc de Lorraine l'entrée en Franche-Comté, 511. & 512. Sa valeur à la Bataille de Zintshheim, 515. & *suiv.* Ravage le Palatinat, 518. & 519. Sa Réponse au Cartel de l'Electeur Palatin, 520. Réflexions là-dessus, *ibid.* Bat les Alliez à Ladembourg, 541. Se retire du Palatinat, *ibid.* Ses Démêlez avec M. de Louvois & sa Lettre au Roi sur ce sujet, 542. Ses mouvemens pour empêcher les Impériaux de passer sur le Pont de Strasbourg, 543. Attaque les Alliez à Entzheim, *ibid.* & 544. Satisfaction qu'il obtient de M. de Louvois, 614. Parallèle entre lui & Montécuculi, *ibid.* Ses Marches & Contremarches pour empêcher les Impériaux de passer le Rhin, *ibid.* & 615. Engage le Combat avec eux, 615. Tué, 616. Honneurs qu'on lui rend après sa mort, 617. Son éloge, 618. & *suiv.* Particularitez de sa vie, 620. & 621. Comparé au Prince de Condé, 622

V.

- V Alavoir*, (le Marquis de) envoyé au secours de Messine, 628. Combat la Flotte Espagnole, 629
- Valbelle*, (le Commandeur de) son Expédition de Messine, 549. & 628. Combat la Flotte Espagnole, 629. Blessé à la Bataille de

D E S M A T I E R E S.

- de Messine , 658. Commande l'Avant-Garde de la Flotte Française à la Bataille du Mont-Gibel, 681. Blessé à la Bataille près de Palerme, 691
- Valdina*, (le Prince de) se sauve de Palerme, 691
- Valen*, (van den) les deux Frères. Principaux Acteurs dans le Massacre de Mrs. de Wit, 316. Leur fin funeste, 329
- Valenciennes*, refusé de se rendre aux François, 791. Assiégée par les François, 801. Prise d'Assaut, 802. Compliment du Greffier de la Ville au Roi. *ibid.*
- Valençuela*, (Don Fernand de) Favori de la Reine d'Espagne. Cabale contre lui, 745. & 746. Dilgracié, & arrêté, 749
- Valckembourg*, (le Château de) pris & démoli par le Prince d'Orange, 343
- Valkenier*, (M.) Bourguemaître d'Amsterdam. Sa vigoureuse opposition à la Députation au Roi de France, & sa Harangue sur ce sujet, 243
- Vals*, violence que les Espagnols font aux Protestans en ce Village, 86
- Vane*, (le Général Major) blessé à la Bataille de Senef, 527
- Vauban*, (M. de) son éloge, 528
- Vaubrun*, (le Marquis de) ses Expéditions en Allemagne, 603. & 604. Blessé, 615. Tué dans la Retraite de M. de Lorges, 617
- Vaudemont*, (le Prince de) se rend à l'Armée du Prince d'Orange, 343. Passe déguisé à Besançon, & fait lever le Siège d'Arbois, 512. Bien traité par le Roi de France, 514
- Vauguion*, (le Comte de) Ambassadeur de France à Berlin, ses Négociations en cette Cour, 365. Part sans avoir réussi, & revient demander à l'Electeur des éclaircissimens, 366
- Vayona*, (le Marquis de) joint la Flotte de Hollande à Palerme, 678
- Velez*, (le Marquis de Los) Viceroi de Naples, relâche des Galères les Pasteurs Hongrois à la prière de Ruyter, 641. & 642
- Vénitiens*, (les) demandent du secours pour Candie à la Hollande, mais inutilement, 88. & 89
- Verden*, pris par l'Evêque de Munster, 623
- Verbagueu*, (Pierre) un des principaux Auteurs du Massacre de Mrs. de Wit, 316
- Verboef*, (Henri) un des plus acharnez Acteurs dans le Massacre de Mrs. de Wit, 315. Ouvre leurs Corps & leur arrache le cœur, 316. Autres particularitez de cette horrible action, 328. & 329. Sa fin malheureuse, 329
- Verjus*, (M) Ambassadeur de France à Berlin. Raisons qu'il employe pour engager l'Electeur de Brandebourg à faire la Guerre aux Hollandois, 141. Particularité sur son sujet, 147. Envoyé à Strasbourg, & ses Propositions à cette Ville, rejetées, 663
- Verschoor*, (le Contre-Amiral) commande l'Avant-Garde de la Flotte Hollandoise dans la Bataille de Messine, 656. & 657. Tué dans cette Bataille, 658
- Verschoor*, Commandant de Knodsembourg. Sa vigoureuse résistance dans le Siège de ce Fort, 227. Se rend, & obtient une Capitulation honorable, 228
- Viane*, pris par les François, 236
- Vidursbede*, pris par les François, 236
- Vignori*, (le Comte de) Gouverneur de Trèves, sa mort, 610
- Villa-Franca*, (le Marquis de) Viceroi de Sicile, ses sollicitations auprès de Ruyter pour l'engager à différer son départ pour la Hollande, 659. & 660
- Villa-Hermosa*, (le Duc de) Gouverneur des Pays-Bas, Commandant les Troupes d'Espagne, refuse de livrer Bataille aux François, 676. & 677. Sa conduite à l'occasion du Siège & de la prise de Gand, 879. & 880. Ses Négociations avec les Députés des Etats Généraux, 917
- Villars*, (le Marquis de) se retire d'Espagne, 449. & 450
- Villars*, (la Marquise de) entre dans la Conspiration du Chevalier de Rohan, 532. Arrêtée, 533. Condamnée, 534. Décapitée, 535. Particularitez de sa mort, *ibid.*
- Villaumaire*, (M. de la) blessé à la Bataille de Senef, 527
- Virsét*, (le Baron de) Gouverneur de la Citadelle de Liège, la vend par trahison aux François, 603. & 604. Mal récompensé de sa perfidie, 604
- Vivonne*, (le Duc de) fait Maréchal de France, 621. Arrive au secours de Messine, & combat la Flotte Espagnole, 629. Combat près de Palerme les Flottes combinées d'Espagne & de Hollande, & remporte la Victoire, 689. & *suiv.* Prend plusieurs Places en Sicile, 692. & 693. Sa mauvaise conduite dans sa Viceroyauté de Sicile, 828. Revient en France, 829
- Ukermunde*, pris, pillé & démoli par les Brandebourgeois, 664
- Ulrique* Eléonore, Princesse Royale de Danemarck, demandée en mariage pour le Roi de Suède, 598
- Ulug*, Contre-Amiral de Hollande, tué à la Bataille du 7. de Juin, 1673. 414
- Voetius*, ses Démêlez avec Cocceius, 769
- Volckra*, (le Comte de) chargé d'interroger la Comtesse Wessélini, 158. & 159. Nommé pour régler les Différens avec les Hongrois au sujet des Chefs des Mécontents, 159
- Voldemar*, cruauté qu'il commet dans l'Electorat de Brandebourg, 599
- Volpiliere*, (M. de la) Réflexions sur son Poème de la Hollande aux pieds du Roi, 361
- Voorn*, (le Fort de) pris par les François, 232
- Vredembourg*, (Jean) un des Auteurs du Massacre de Mrs. de Wit, 316. Pendu, 329
- Vroesen*, (M.) Député de la Ville de Rotterdam au Prince d'Orange. Démarche qu'il fait qui le perd dans l'esprit de ce Prince, 287
- Useadom*, (l'Isle d') prise par les Brandebourgeois, 726. & 727
- Usted*, pris par les Flottes combinées de Danemarck & de Hollande, 719. & 720

- Utrecht*, (la Province d') favorable à l'Espagne, 5. Approuve le dessein du Roi d'Angleterre, d'obliger la France à restituer tout ce qu'elle avoit enlevé à l'Espagne, 20. Consent à fournir aux frais des Armemens, 169. Délibérations de la Ville & des Etats pour leur défense, 234. Envoje des Députez & les Clefs de la Ville à Louis XIV. 235. Vexations qu'y commettent les François, 347. & *suiv.* Représentations des Etats sur ce sujet, inutiles, 348. & *suiv.* Etat de cette Province, 472. Représentations des Députez de la Ville & de la Province à M. Stoupe & au Duc de Luxembourg sur la somme exorbitante que l'on exigeoit d'elles, 474. & 475. Leur Traité d'Accommodement avec l'Intendant Robert, 475. & 476. La Ville & la Province évacuées par les François. Joye extraordinaire de la Ville à l'occasion de sa délivrance, 476. Gouvernement de la Province après la sortie des François, 476. & *suiv.* Le Gouvernement changé dans la Ville, 503. Murmures que cause ce changement, 504. & 507. Les Etats déclarent héréditaires les Charges du Prince, 505. Présent qu'ils lui font, 507. Son Démêlé avec la Province de Frise sur la préséance aux Etats Généraux, 508. Conseille au Prince d'Orange d'accepter la Souveraineté de Gueldre, 566. & 567
- W.
- W** *Achtmeister*, Officier Suédois, opine pour la Bataille de Lunden, 723
- Wageningen*, pris par les François, 236. Ils l'évacuent, 476
- Walcheren*. (la Classe de) Ses procédures contre le Sr. Momma, 772. & *suiv.* Sa Sentence contre les Srs. de Mey, vander Wayen, & Momma, 775
- Waldec*, (George Frédéric, Comte de) bien intentionné pour la République, 24. Sa Lettre à M. d'Amérong sur les difficultez d'un Traité d'Alliance avec les Ducs de Brunswic-Lunebourg, 148. & 149. Entre au service de la République, 340. Jalousie entre lui & Wirtz, *ibid.* Est fait Veldt-Maréchal, 342. Son injuste procédé envers la Lande le rend odieux, 479 & 480. Blessé à la Bataille de Senef, 523. Envoje à Vienne par le Prince d'Orange, 598
- Walkrik*, rasé par les François, 817
- Wangelin*, (M.) Résident de Suède à Berlin, ses remontrances à l'Electeur de Brandebourg au sujet de la Paix, 540. Ses Négociations en cette Cour pendant qu'il y étoit Prisonnier, 725
- Waradin*. Fière Réponse du Bacha de cette Ville aux Impériaux, au sujet des Hongrois, 891. & 892. Etranglé pour cela, 892
- Wargnies*, (le Marquis de) Gouverneur d'Aire, blessé au Siège de cette Place, 694
- Wayen*. (vander) Son Affaire, 772. Démis par la Classe de Walcheren de sa Charge de Secrétaire de cette Classe, & du Droit d'y assister, 775. Exilé de Zélande, & fait Professeur en Théologie & en Langue Hébraïque, à Franeker, 778
- Wede-Wallembourg*, (M.) Commandant de Grave, son Infanterie taillée en pièce par les François, 232. Est obligé d'abandonner cette Place, *ibid.*
- Weinheim*. Ravages & violences que les François y commettent, 519
- Welderen*, (M. de) est fait par les Etats Généraux Lieutenant Général de Cavalerie, 202. Sa valeur & sa naissance, 228. Sa vigoureuse résistance au Siège de Nimègue, 229
- Wellant*, (M. Tuyl de Scroskerke de) Chef de la Députation des Etats d'Utrecht au Roi de France, 235
- Wenersburg*, pris par les Danois, 722
- Wertmuller*, sa barbarie envers des Prisonniers François, 622. Fait Maréchal de Camp de l'Armée Impériale, 672. Dépouillé du Commandement au Siège de Philisbourg, 704. Ses plaintes sur ce sujet, & son rétablissement, *ibid.* & 705. Blessé à ce Siège, 708
- Wesselini*, (le Comte) Général des Mécontents de Hongrie, 818
- Wesselini*, (la Comtesse) arrêtée comme Complice de la Conjuración de Hongrie, 158. Convaincuë, 159
- Westerlo*, (le Marquis de) fait démolir à Petershem les Fortifications qu'il y avoit fait commencer, 125
- Westerwyck*, réduit en cendres par les Danois, 824
- Westbovius*, Chapelain de Ruitter, envoyé à la Haye par Kallenburg après la mort de Ruitter, 692
- Westphalie*, (le Cercle de) refuse d'entrer dans les intérêts de la France, 143. Détail de ce qui se passa dans ce Cercle, 150. & 151
- Wesel*, assiégé & pris par le Prince de Condé, 212. & *suiv.* Emeute des Femmes de la Populace en cette Ville, 213. Principal article de la Capitulation, *ibid.* Le Comte d'Estrades en est fait Gouverneur, 214. Evacuë, 501. Grand Conseil que les Alliez y tiennent, 811
- Wharton*, (le Lord) mis à la Tour pour avoir contesté au Parlement sa *légalité*, 796
- Whigs*. Leur origine, 400. & 401. Signification de ce nom, 402. *Whigs* politiques, 405. *Whigs* Ecclésiastiques, 406. Leurs Intrigues & moyens de les réunir avec les *Torrs*, *ibid.* & 407
- Wichart*, (M.) Envoyé de Brandebourg à Warsovie, reçoit un ordre de se retirer qu'il n'exécute point, 851
- Wicquefort*, cité, 168. & 171. Réfuté au sujet de Mylord Arlington & de Mrs. de Wit, 186. & 187. Son erreur au sujet du Plein-pouvoir des Etats Généraux pour leurs Députez au Roi de France, 245. Et au sujet de la défense faite à Ruitter de se battre, 263. Ce qu'il dit sur le Dessein que le Prince d'Orange avoit de gagner le Pensionnaire de Wit, 307. Ecrivain partial, 340. Arrêté, 760
- Wiesnorwieski*, (Michel Kornebut) désigné pour être Roi de Pologne, 43. Elu, 44. Proclamé Roi, *ibid.* Mande à la République d'une manière peu civile son Avenement au Trône, 126. Irrité contre la Fran-

D E S M A T I E R E S.

- France, *ibid.* Sa mort & son caractère, 536
- Willoughby*, Gouverneur de Surinam pour Sa Majesté Britannique, ordres que le Roi lui donne sur l’Affaire de Surinam mal exécutez, 194
- Wilshadt*, pris par les François, 615. Repris par les Impériaux, 616
- Winbergen*, (M. de) Gouverneur de Rées, soins qu’il prend pour se deffendre, inutiles, 217. Capitule, & se rend, 218
- Windisgrats*, (le Comte de) sa Négociation auprès de Louis XIV. infructueuse, 122. & 123. Ses Avis sur les Armemens de la France, éludez à Vienne, 151
- Wirtemberg*, (le Prince de) blessé au Siège de Philisbourg, 704
- Wisby*, pris par les Danois, 717
- Wismar*, assiégé, & pris par les Danois après une vigoureuse résistance, 625
- Wisowski*, Ambassadeur de Pologne à Constantinople, ses hauteurs, 364
- Wit*, (M. Jacques de) ses représentations contre l’élévation du Prince à la Charge de Capitaine Général, 196. Insulté à Dort, 283. Sa douleur du Massacre de ses Fils, 317
- Wit*, (Corneille de) Fils du précédent, nommé Député Plénipotentiaire par les Etats Généraux sur la Flotte, 199. Motifs de cette nomination, 207. Son intrépidité dans la Bataille Navale de Solbaïe, *ibid.* Insulté à Dordrecht 210. 283. & 298. Injustice qu’on lui fait en cela, 210. & 284. Forcé de signer l’Election du Prince d’Orange à la Charge de Gouverneur & Capitaine Général de Dort, 285. Accusé par Tichelaar d’avoir voulu faire assassiner le Prince d’Orange, 299. Arrêté à Dort, & conduit à la Haye, 301. & 302. Déposition de Tichelaar contre lui, 302. & 303. Sa défense, 303. & 304. Appliqué à la Question. Constance avec laquelle il la souffre, *ibid.* Rigueur de cette Question prouvée par le témoignage du Questionnaire, 305. Bani à perpétuité par Sentence de la Cour, *ibid.* & 306. Cette Sentence comparée à celle de Pilate, 306. Incident qui met un obstacle à sa sortie, 312. Les Compagnies Bourgeoises investissent la Prison, 313. Il en est arraché, & massacré, 315. & 316. Indignitez commises sur son Cadavre, 316. Enterré secrètement, ses Armes brisées par la Populace, & ses Enfants transportez à Amsterdam, 317. Son caractère, 318. & 319
- Wit*, (Jean de) Frère du précédent, Conseiller Pensionnaire de Hollande, opine à obliger les Espagnols à donner satisfaction au Roi de France, 6. Une Alliance avec l’Angleterre lui est suspecte, 10. Craint que cette Couronne ne prenne les intérêts du Prince d’Orange, 11. Facilite la Négociation de M. Temple pour la Triple Alliance, 12. Le Comte d’Estrades a ordre de lui reprocher sa mauvaise volonté, 18. Soupçonné en Angleterre de favoriser la France, 22. Ses dispositions envers ses Amis faux & véritables, 23. Remet sur le tapis le Partage, 35. Témoigne à M. d’Estrades une grande ouverture de cœur, 36. Veut fixer l’Instruction du Conseil d’Etat, 47. Demande sa Démission qui lui est refusée, 48. Ses gages lui sont augmentez, *ibid.* Sa Conférence avec M. Temple au sujet du Prince d’Orange, 49. & 50. Découvre l’intrigue qu’on trame en Angleterre contre la République, 73. Se laisse tromper par M. Temple, qu’on avoit trompé le premier, 74. Fait nommer M. de Groot Ambassadeur en France & l’engage à accepter cette Ambassade, 82. Ses Propositions pour augmenter les Forces de la République, 85. Intrigue que la Ville d’Amsterdam forme contre lui, pour diminuer son Autorité, 95. & 96. S’oppose à la proposition d’une Alliance entre la France & les Etats, 99. Ce qu’il dit à M. Temple sur ce sujet, 100. Ses allarmes sur le rapel de M. Temple, 110. Sa conduite dans l’Affaire de Joyce, 111. & 112. Et dans celle qui regardoit l’entrée du Prince d’Orange au Conseil d’Etat, 115. Tâche de dissiper les allarmes que les préparatifs de Guerre de l’Evêque de Munster causoient aux Etats, 125. S’il a tâché d’engager la France à faire la Guerre à l’Angleterre, 138. & 139. Ses représentations contre l’impôt que la Zélande vouloit faire mettre sur le bled, 146. Son Entretien avec le Prince d’Orange sur la Charge de Capitaine Général, 171. Sa sécurité à l’égard de la France, 182. Propose, mais en vain, un expédient pour détourner la Guerre, 184. Justifié d’un reproche injurieux, 186. S’il n’a tenu qu’à lui de gagner Mylord Arlington, *ibid.* & 187. Faute qu’il fit en s’opposant à l’élévation du Prince d’Orange à la Charge de Capitaine Général, 196. Réflexions là-dessus, 198. Représentations de ses Partisans contre cette élévation, 196. & 197. Y consent enfin sous des Conditions qu’il dresse lui-même, 197. Sa crainte pour le Stadthoudérat, 210. Délibère s’il faut deffendre l’Yssel, *ibid.* Consternation que lui causent les Conquêtes de Louis XIV. 216. Reproches qu’on lui peut faire, *ibid.* & 217. Perd courage, 238. Propose d’envoyer des Députez au Roi de France, 239. Refuse cependant d’en signer la Résolution, 240. Réflexions là-dessus, *ibid.* Attaqué & blessé par des Assassins, 291. Sa Lettre aux Etats de Hollande sur sa blessure, *ibid.* & 292. Réflexions sur cette Lettre, & récit de son Assassinat, 292. & 293. Refuse de demander la grace de Vander Graef, & en est blâmé, 293. & 294. Son Mémoire aux Etats de Hollande sur l’accusation de Péculat qu’on lui intentoit, 295. & 296. Justifié de cette Accusation par le Collège des Conseillers Députez, *ibid.* & 297. Sa Lettre à Ruiter au sujet de son Frère arrêté, 299. & 300. On lui conseille de se démettre de sa Charge. 306. & 307. Refuse les offres du Prince d’Orange, Réflexions sur ce refus, 307. Raisons qui le déterminent à sa Démission, & son Discours aux Etats de Hollande sur ce sujet, 308. & 309. Sa Lettre à Ruiter pour l’informer de sa Démission, 310. Un Valet &

une Servante du Geolier, viennent lui dire que son Frère vouloit lui parler, 311. & 312. Sa Fille & un Ami veulent le détourner d'y aller, & ne peuvent l'empêcher de se rendre à la Prison, 312. Veut en sortir, mais en est empêché, 313. On l'en arraché par force, & on le massacre, 315. & 316. Indignitez commises sur son Cadavre, 316. 328. & 329. Son Corps enterré secrettement, 317. Ses Enfans transportez à Amsterdam, & ses Armes mises en piéces par la Populace, *ibid.* Son éloge & son caractère, 318. Faux raisonnemens sur son sujet, refutez, 322

Woerden. Entreprise du Prince d'Orange sur cette Place, manquée, 340. & *suiv.* Les Habitans maltraitez par les François auxquels ils s'étoient donnez, 352. Evacué par les François, 472. & 473

Wolfembuttel. (Rodolphe de Brunswic Duc de) Ses Démêlez avec l'Evêque de Munster, 141. & 142

Wolgatz, assiégé & pris par l'Electeur de Brandebourg, 624. Assiégé par les Suédois, qui en lèvent le Siège, 664. Assiégé par les mêmes pour la seconde fois, 724. Ils en lèvent encore le Siège, 726

Wolzogue, (Louis de) Ministre d'Amsterdam, accusé par Labadie au Synode de Naerden, & justifié par ce même Synode, 56

Wrangel, (le Connétable) entre dans l'Electorat de Brandebourg. Conduite qu'il y tient, 533. & 599

Wulfzen, (M.) Gouverneur de Stetin, rend cette Ville par Capitulation. 820

Wulven, (M. de) Exactions cruelles que les François exercent sur lui à Utrecht, 350

Wurtz, ou *Wirtz,* (Paul) vient commander l'Armée de la République, 23. Est préféré au Prince Maurice de Nassau, 24. Mécontent, menace de quitter le service des Etats, mais on l'appaise, 127. Est fait Velt-Maréchal, 202. Est d'avis qu'on abandonne la défense de l'Yssel, 211. Commandé pour deffendre le passage du Rhin, 219. Fuit devant les François, *ibid.* Sa Lettre au Comte de Montbas pour la deffense du Rhin, 222. Sa jalousie contre le Comte de Waldeck, 340. Demande sa Démission, & l'obtient, 781. Sa mort, & son éloge, *ibid.*

Wyck-de-Durstedé évacué par les François, 476

Y.

Y*Enne,* (le Marquis d') Gouverneur de la Franche-Comté, trahit le Roi d'Espagne, 15

Yorc, (le Duc d') Voyez *Jacques.*

York, (la nouvelle) prise par les Hollandois, 456

Ypres, Remarques historiques sur cette Ville, & son état, 880. Assiégée & prise par les François, *ibid.* & *suiv.*

Ysbrant, (M.) nommé Député des Etats au Congrès de Cologne, 394

Yvon, (Pierre) Successeur de Labadie, dé-

clare qu'il admet tous les Principes des Réformez, 57. Se retire à Wiwert avec Mesdemoiselles de Sommelsdic, & épouse une de ces Demoiselles clandestinement, *ibid.*

Z.

Z*Avala,* (Don Pedro de) Gouverneur de Cambrai, sa vigoureuse résistance dans le Siège de la Citadelle où il est blessé, 805. & 806

Zeeblad, (l'Amiral Erik) Suédois, battu par les Danois à Rostok, 821. & 822

Zélande, (la Province de) favorable à l'Espagne, 5. Met le Prince d'Orange en possession de la Charge de premier Noble de la Province, 46. Soutient cette démarche, 48. S'oppose à l'Accommodement de l'Affaire de Surinam, 75. Met la Ville de Ziriczée à la raison, au sujet du Prince d'Orange, 94. Ses Divisions avec la Hollande sur les Cours de Justice, 95. Ses Propositions au sujet de la Charge de Capitaine Général & de Gouverneur, *ibid.* Favorable au Prince d'Orange, 112. & 113. Difficultez qu'elle fait sur le secours de Cologne, 145. & 146. Proposé aux Etats Généraux de faire une Pension au Prince d'Orange, 170. Disputés dans cette Province sur des points de Théologie, 174. S'oppose à la Résolution de la Hollande d'envoyer des Députez au Roi de France, 239. & 244. Fait le Prince d'Orange Stadhouder, 289. Sédition en cette Province, 329. Discours de ses Députez dans les Etats Généraux contre l'Accommodement avec Louis XIV. 239. Mouvemens en cette Province calmez, 479. Déclare héréditaires les Charges du Prince d'Orange, 505. Ses Délibérations sur l'offre de la Souveraineté de Gueldre au Prince d'Orange, 570. & *suiv.* Sa Lettre à ce Prince pour lui conseiller de la refuser, 573. & 574. Sa Résolution sur l'Affaire de Momma, 776. & 777. Prend le parti des Ommelandes contre la Ville de Groningue, 860

Zintzeim. (Bataille de) entre les François & les Impériaux, 515. & *suiv.* La Victoire incertaine, 517

Ziriczée. Son opposition au Prince d'Orange cause de grands Troubles qui sont enfin appeisiez, 94. Veut que le Prince d'Orange refuse la Souveraineté de Gueldre, ses raisons pour cela, 571. & 572

Zoutland, (le Colonel) on lui fait son Procès pour avoir abandonné son Poste sur le Rhin, 219

Zuylesteyn. (M. de) Voyez *Nassau* (Frédéric de)

Zutphen, son état, & Division en cette Ville sur sa reddition au Roi de France, 225. & 226. Assiégé, & pris par Capitulation, 227. Evacué, 501

Zwol, néglige de se mettre en état de défense, 268. Les Magistrats de cette Ville délibèrent pour se rendre. Leur Lettre au Magistrat de Steenwyck interceptée, 269. Evacué par les Munstériens, 502

